

Le contrat social

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Rousseau, Jean-Jacques (1712-1778). Le contrat social. 1851.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

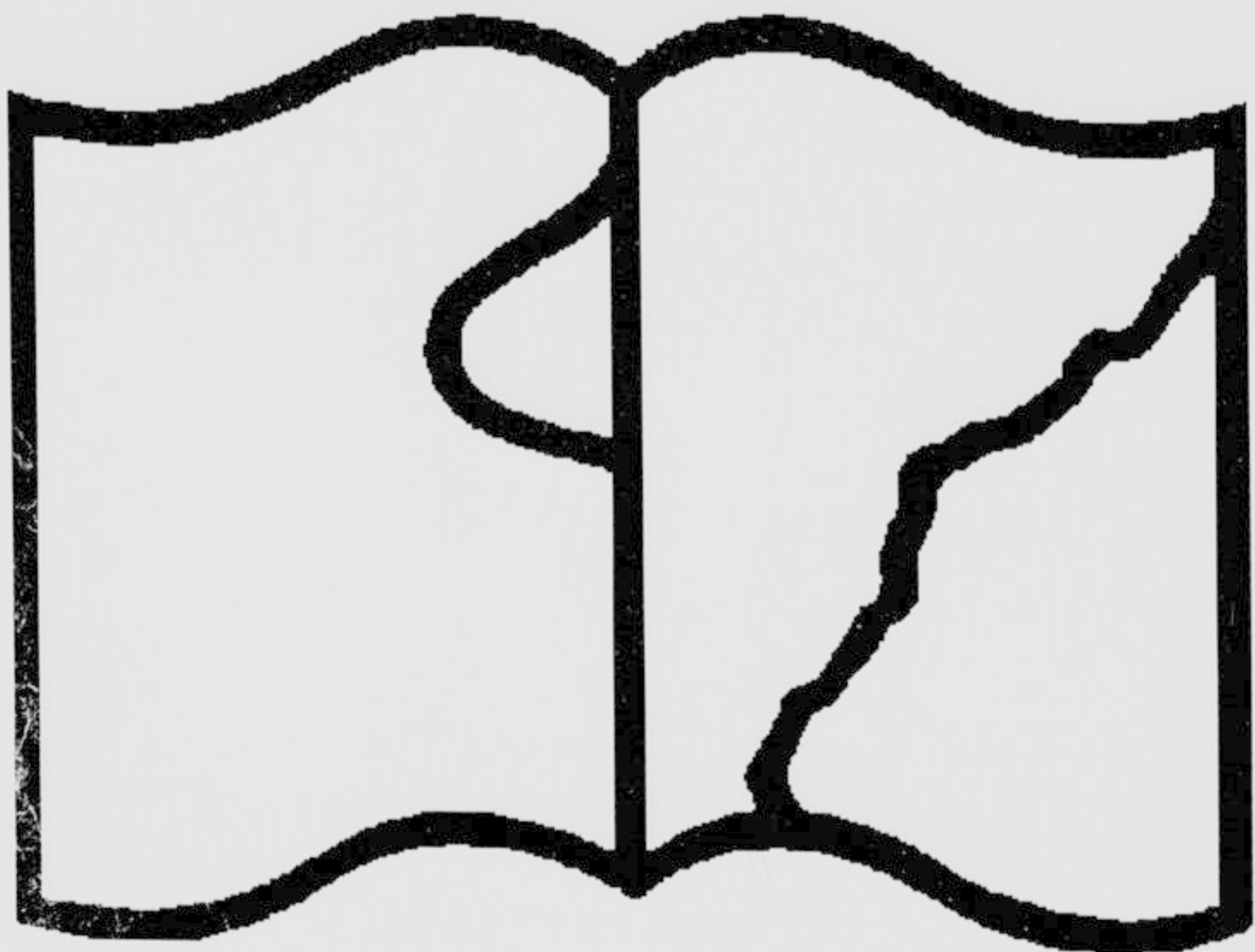
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

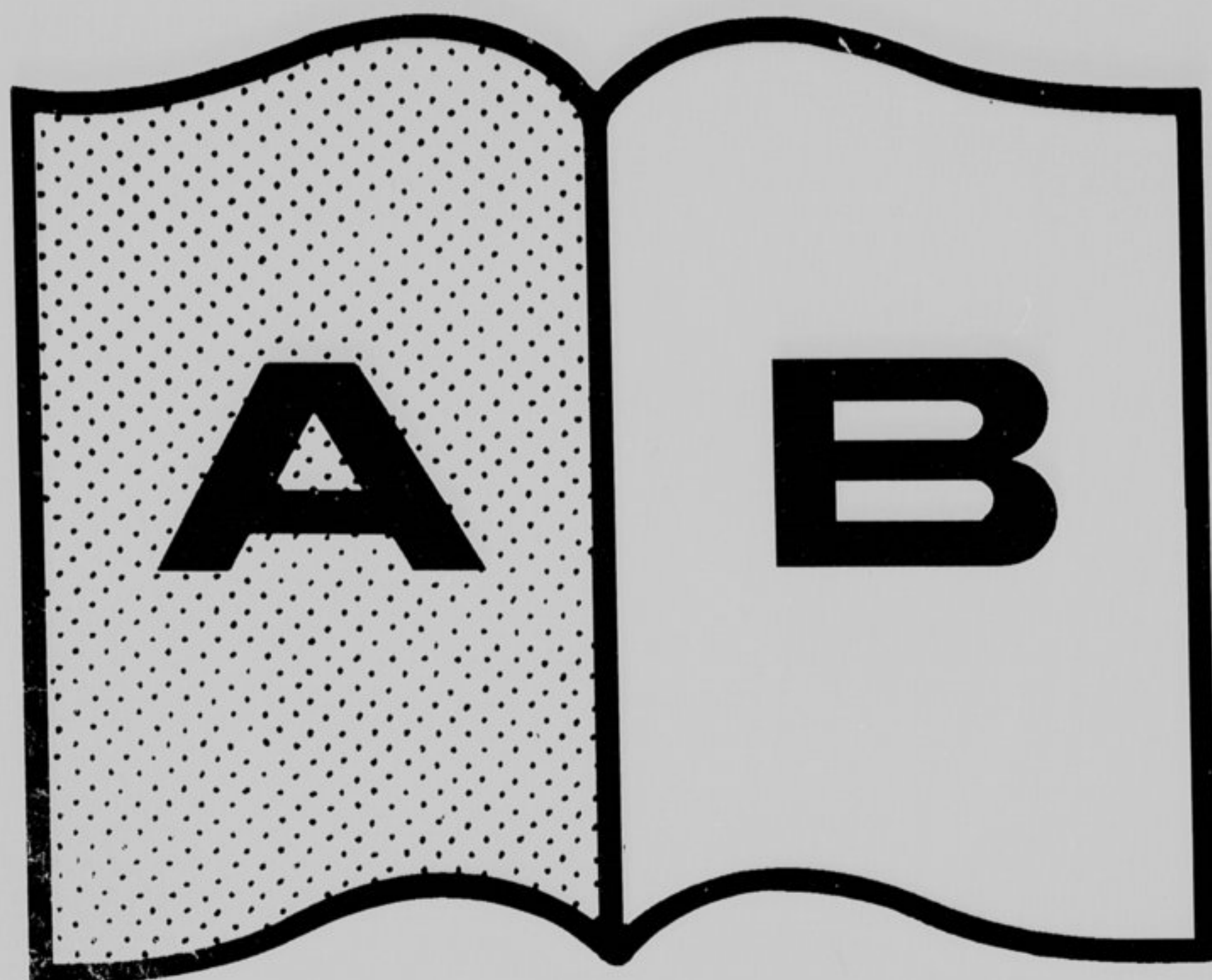
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



Texte détérioré - reliure défectueuse

NF Z 43-120-11



Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14

Z

7819
(1-4)



COURTIERS, DESSINATEURS, GRAVEURS, TYPOGRAPHES, ETC.

RAISON SOCIALE : JONDÉ ET C^{IE}.

Siège de la Société, rue du Cherche-Midi, 33, à Paris.

PROSPECTUS.

Réaliser, dans la mesure du possible, l'affranchissement matériel des travailleurs par l'association industrielle et commerciale, et faire servir les forces de cette association à l'affranchissement matériel du peuple entier ; telle est la pensée qui a présidé à la fondation de l'*Union des Courtiers, Dessinateurs, Graveurs, Typographes, etc.*

Publier, à bon marché, de bons et beaux livres, associer aux bénéfices de cette œuvre utile et moralisatrice tous les éléments qui y auront contribué, depuis l'écrivain jusqu'au libraire ; réunir pour la première fois, dans un intérêt commun, les travailleurs de la science, des arts et de l'industrie, tel est notre but.

Nous faisons appel, pour y parvenir, au dévouement de tous ceux qui veulent avec nous que les résultats du travail appartiennent à ceux qui ont accompli la tâche, et non à d'autres ; nous faisons appel à la bonne volonté de ceux qui pensent qu'une démocratie non éclairée est encore bien près de la monarchie, et que le suffrage universel doit être intelligent pour être fructueux.

A nous donc d'abord tous les ouvriers qui concourent à la production d'un livre : Écrivains, Dessinateurs, Graveurs, Fondateurs, Compositeurs, Correcteurs, Imprimeurs, Brocheurs, Relieurs, Papetiers, Libraires, Courtiers, etc., etc. Qu'ils contribuent de leur modeste commandite à la création d'un noyau d'association que le temps grandira et fera fructifier.

A nous aussi tous ceux qui se préoccupent ardemment de l'avenir du peuple, et qui veulent le soustraire, par une instruction solide, aux enseignements rétrogrades du jésuitisme comme aux mauvaises passions qu'engendre l'ignorance.

7

7819
(1-4)



COURTIERS, DESSINATEURS, GRAVEURS, TYPOGRAPHES, ETC.

RAISON SOCIALE : JONDÉ ET C^{IE}.

Siege de la Société, rue du Cherche-Midi, 33, à Paris

PROSPECTUS.

Réaliser, dans la mesure du possible, l'affranchissement matériel des travailleurs par l'association industrielle et commerciale, et faire servir les forces de cette association à l'affranchissement matériel du peuple entier : telle est la pensée qui a présidé à la fondation de l'*Union des Courtiers, Dessinateurs, Graveurs, Typographes, etc.*

Publier, à bon marché, de bons et beaux livres, associer aux bénéfices de cette œuvre utile et moralisatrice tous les éléments qui y auront contribué, depuis l'écrivain jusqu'au libraire : réunir pour la première fois, dans un intérêt commun, les travailleurs de la science, des arts et de l'industrie, tel est notre but.

Nous faisons appel, pour y parvenir, au dévouement de tous ceux qui veulent avec nous que les résultats du travail appartiennent à ceux qui ont accompli la tâche, et non à d'autres ; nous faisons appel à la bonne volonté de ceux qui pensent qu'une démocratie non éclairée est encore bien près de la monarchie, et que le suffrage universel doit être intelligent pour être fructueux.

A nous donc d'abord tous les ouvriers qui concourent à la production d'un livre : Écrivains, Dessinateurs, Graveurs, Fondateurs, Compositeurs, Correcteurs, Imprimeurs, Brocheurs, Relieurs, Papetiers, Libraires, Courtiers, etc., etc. Qu'ils contribuent de leur modeste commandite à la création d'un noyau d'association que le temps grandira et fera fructifier.

A nous aussi tous ceux qui se préoccupent ardemment de l'avenir du peuple, et qui veulent le soustraire, par une instruction solide, aux enseignements rétrogrades du jésuitisme comme aux mauvaises passions qu'engendre l'ignorance.

EXTRAIT DES STATUTS.

ART. PREMIER. Il est formé une Société en commandite et par actions entre les Courtiers, Dessinateurs, Graveurs, Typographes et autres personnes qui adhéreront aux présents Statuts.

ART. 2. La Société a pour titre : *L'Union des Courtiers, Dessinateurs, Graveurs, Typographes, etc.*

ART. 4. La Société a pour but l'exercice en commun de l'industrie des Associés.

ART. 5. La durée de la Société est fixée à quinze années, qui compteront à dater du 25 janvier 1851.

ART. 6. Le capital est fixé à 20,000 francs, divisés en 1,000 actions de 20 francs chacune (1).

ART. 8. Les actionnaires ne seront soumis à aucun appel de fonds au delà du montant de leurs actions, ni à aucune responsabilité.

ART. 10. Les actions seront toutes nominatives.

ART. 12. Il sera fait, tous les ans, un inventaire exact et général de l'actif et du passif de la Société.

ART. 15. La Société est administrée par un gérant, courtier en li-

brairie, nommé pour un an par l'Assemblée générale et toujours révocable.

ART. 18. Le gérant ne pourra jamais exiger d'appointements ; il lui sera accordé seulement cinq du cent de remise en plus de la remise faite aux libraires.

ART. 19. Le gérant ne pourra s'approprier aucune remise ni pot-de-vin provenant des achats faits au comptant avec l'argent de la Société. Les affaires seront faites au comptant.

ART. 22. Le droit de surveillance continue qui appartient aux actionnaires sera exercé par un Conseil de surveillance qui sera composé de deux membres pris dans chaque profession de l'UNION.

ART. 25. Tout actionnaire a le droit d'adresser au Conseil, par notes écrites, toutes les propositions ou observations qui pourraient lui sembler utiles à la prospérité de l'UNION.

ART. 30. L'Assemblée générale des actionnaires aura lieu tous les ans, dans le courant du mois de janvier.

ART. 35. Chaque actionnaire n'a qu'une seule voix, quel que soit le nombre de ses actions.

(1) Les actions seront divisées en coupons de 2 francs.



Les prises d'actions ont lieu, à dater du 16 février 1851, tous les dimanches de 9 heures du matin à 3 heures, les mercredis et vendredis de 8 à 10 heures du soir.

2029



Dessins par les premiers artistes.

Gravures par Pouget.

LIVRE PREMIER.

Je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être : je tâcherai d'allier toujours dans cette recherche ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la justice et l'utilité ne se trouvent point divisées.

J'entre en matière sans prouver l'importance de mon sujet. On me demandera si je suis prince ou législateur, pour écrire sur la politique ? Je réponds que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la politique. Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire ; je le ferais ou je me tairais.

Né citoyen d'un Etat libre, et membre du souverain, quelque faible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire. Heureux, toutes les fois que je médite sur les gouvernements, de trouver toujours dans



Jean-Jacques Rousseau.

mes recherches de nouvelles raisons d'aimer ce lui de mon pays !

CHAPITRE 1^{er}. — Sujet de ce premier livre.

L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait ? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime ? je crois pouvoir résoudre cette question.

Si je ne considérais que la force, et l'effet qui en dérive, je dirais : Tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux ; car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou l'on ne l'était point à la lui ôter. Mais l'ordre social est un droit sacré, qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature : il est donc fondé sur des conventions. Il s'agit de savoir quelles sont

ces conventions. Avant d'en venir là, je dois établir ce que je viens d'avancer.

CHAP. II. — Des premières sociétés.

La plus ancienne de toutes les sociétés et la seule naturelle est celle de la famille. Encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père, exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement ; et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même, et, sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à le conserver, devient par là son propre maître.

La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle des sociétés politiques ; le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants, et tous, étant nés égaux et libres, n'aliénent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que dans la famille l'amour du père pour ses enfants le paye des soins qu'il leur rend, et que dans l'état le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples.

Grotius nie que tout pouvoir humain soit établi en faveur de ceux qui sont gouvernés : il cite l'esclavage en exemple. Sa plus constante manière de raisonner est d'établir toujours le droit par le fait (1). On pourrait employer une méthode plus conséquente, mais non pas plus favorable aux tyrans.

Il est donc douteux, selon Grotius, si le genre humain appartient à une certaine d'hommes, ou si cette certaine d'hommes appartient au genre humain, et il paraît dans tout son livre pencher pour le premier avis : c'est aussi le sentiment de Hobbes. Ainsi voilà l'espèce humaine divisée en troupeaux de bétail, dont chacun a son chef, qui le garde pour le dévorer.

Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnait, au rapport de Philon, l'empereur Caligula ; concluant assez bien de cette analogie que les rois étaient des dieux, ou que les peuples étaient des bêtes.

Le raisonnement de ce Caligula revient à celui d'Hobbes et de Grotius. Aristote, avant eux tous, avait dit aussi que les hommes ne sont point naturellement égaux, mais que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la domination.

Aristote avait raison, mais il prenait l'effet pour la cause. Tout homme, né dans l'esclavage, naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain. Les esclaves perdent tout dans leurs fers, jusqu'au désir d'en sortir : ils aiment leur servitude comme les compagnons d'Ulysse aimaient leur abrutissement (2). S'il y a donc des esclaves par nature, c'est parce qu'il y a eu des esclaves contre nature. La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués.

Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noé, père de trois grands monarques qui se partagèrent l'univers, comme firent les enfants de Saturne, qu'on a cru reconnaître en eux. J'espère qu'on me saura gré de cette modération ; car, descendant directement de l'un de ces princes, et peut-être de la branche aînée, que sais-je si, par la vérification des titres, je ne me trouverais point le légitime roi du genre humain ? Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'Adam n'ait été souverain du monde, comme Robinson de son île, tant qu'il en fut le seul habitant ; et ce qu'il y avait de commode dans cet empire était que le monarque, assuré sur son trône, n'avait à craindre ni rébellions, ni guerres, ni conspirateurs.

CHAP. III. — Du droit du plus fort.

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort ; droit pris ironiquement en apparence, et réellement établi en principe : mais ne nous expliquera-t-on jamais ce mot ? La force est une puissance physique ; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-t-elle être un devoir ?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable. Car sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause ; toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément on le peut légitimement, et puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périclite quand la force cesse ? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir ; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de droit n'ajoute rien à la force ; il ne signifie ici rien du tout.

Obéissez aux puissances. Si cela veut dire, cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu, je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue ; mais toute maladie en vient aussi. Est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin ? Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois : non-seulement il faut par force

donner la bourse, mais quand je pourrais la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner ? car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance.

Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes. Ainsi ma question primitive revient toujours.

CHAP. IV. — De l'esclavage.

Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes.

Si un particulier, dit Grotius, peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi ? Il y a là bien des mots équivoques qui auraient besoin d'explication, mais tenons-nous-en à celui d'*aliéner*. Aliéner c'est donner ou vendre. Or, un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas, il se vend, tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple pourquoi se vend-il ? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux, et, selon Rabelais, un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne à condition qu'on prendra aussi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile. Soit : mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambition leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feraient leurs dissensions ? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères ? On vit tranquille aussi dans les cachots ; en est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'ancre du Cyclope y vivaient tranquilles, en attendant que leur tour vint d'être dévorés.

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même il ne peut aliéner ses enfants ; ils naissent hommes et libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison le père peut en leur nom stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être ; mais non les donner irrévocablement et sans condition ; car un tel don est contraire aux fins de la nature et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc, pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme, et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté. Enfin c'est une convention vaine et contradictoire de stipuler d'une part une autorité absolue et de l'autre une obéissance sans bornes. N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger, et cette seule condition, sans équivalent, sans échange, n'entraîne-t-elle pas la nullité de l'acte ? Car quel droit mon esclave aurait-il contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient, et que son droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même est un mot qui n'a aucun sens ?

Grotius et les autres tirent de la guerre une autre origine du prétendu droit d'esclavage. Le vainqueur ayant, selon eux, le droit de tuer le vaincu, celui-ci peut racheter sa vie aux dépens de sa liberté ; convention d'autant plus légitime qu'elle tourne au profit de tous deux.

Mais il est clair que ce prétendu droit de tuer les vaincus ne résulte en aucune manière de l'état de guerre. Par cela seul que les hommes, vivant dans leur primitive indépendance, n'ont point entre eux de rapport assez constant pour constituer ni l'état de paix, ni l'état de guerre, ils ne sont point naturellement ennemis. C'est le rapport des choses et non des hommes qui constitue la guerre ; et l'état de guerre ne pouvant naître des simples relations personnelles, mais seulement des relations réelles, la guerre privée ou d'homme à homme ne peut exister, ni dans l'état de nature, où il n'y a point de propriété constante, ni dans l'état social, où tout est sous l'autorité des lois.

Les combats particuliers, les duels, les rencontres sont des actes qui ne constituent point un état ; et à l'égard des guerres privées, autorisées par les établissements de Louis IX, roi de France, et suspendues par la paix de Dieu, ce sont des abus du gouvernement féodal, système absurde s'il en fut jamais, contraire aux principes du droit naturel, et à toute bonne police.

La guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'Etat à Etat dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes ni même comme citoyens, mais comme soldats ; non point comme membres de la patrie, mais comme ses défenseurs. Enfin chaque Etat ne peut avoir pour ennemis que d'autres Etats et non pas des hommes, attendu qu'entre choses de diverses natures on ne peut fixer aucun vrai rapport.

Ce principe est même conforme aux maximes établies de tous les temps

et à la pratique constante de tous les peuples policés. Les déclarations de guerre sont moins des avertissements aux puissances qu'à leurs sujets. L'étranger, soit roi, soit particulier, soit peuple, qui vole, tue ou détient les sujets sans déclarer la guerre au prince, n'est pas un ennemi, c'est un brigand. Même en pleine guerre, un prince juste s'empare bien en pays ennemi de tout ce qui appartient au public, mais il respecte la personne et les biens des particuliers; il respecte des droits sur lesquels sont fondés les siens. La fin de la guerre étant la destruction de l'état ennemi, on a droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis ou instruments de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes, et l'on n'a plus de droit sur leur vie. Quelquefois on peut tuer l'état sans tuer un seul des membres; or, la guerre ne donne aucun droit qui ne soit nécessaire à sa fin. Ces principes ne sont pas ceux de Grotius; ils ne sont pas fondés sur des autorités de poètes, mais ils dérivent de la nature des choses, et sont fondés sur la raison.

A l'égard du droit de conquête, il n'a d'autre fondement que la loi du plus fort. Si la guerre ne donne point au vainqueur de droit de consacrer les peuples vaincus, ce droit, qu'il n'a pas, ne peut fonder celui de les asservir. On n'a le droit de tuer l'ennemi que quand on ne peut le faire esclave; le droit de le faire esclave ne vient donc pas du droit de le tuer: c'est donc un échange inique de lui faire acheter, au prix de sa liberté, sa vie, sur laquelle on n'a aucun droit. En établissant le droit de vie et de mort sur le droit d'esclavage, et le droit d'esclavage sur le droit de vie et de mort, n'est-il pas clair qu'on tombe dans le cercle vicieux?

En supposant même ce terrible droit de tout tuer, je dis qu'un esclave fait à la guerre, ou un peuple conquis, n'est tenu à rien du tout envers son maître, qu'à lui obéir autant qu'il y est forcé. En prenant un équivalent à sa vie, le vainqueur ne lui en a point fait grâce: au lieu de le tuer sans fruit, il l'a tué utilement. Loin donc qu'il ait acquis sur lui nulle autorité, jointe à la force, l'état de guerre subsiste entre eux comme auparavant, leur relation même en est l'effet, et l'usage du droit de la guerre ne suppose aucun traité de paix. Ils ont fait une convention; soit: mais cette convention, loin de détruire l'état de guerre, en suppose la continuité.

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclavage est nul, non-seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, *esclavage* et *droit*, sont contradictoires; ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé: « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira. »

CHAP. V. — Qu'il faut toujours remonter à une première convention.

Quand j'accorderais tout ce que j'ai réfuté jusqu'ici, les fauteurs du despotisme n'en seraient pas plus avancés. Il y aura toujours une grande différence entre soumettre une multitude et régir une société. Que des hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef; c'est, si l'on veut, une aggrégation, mais non pas une association; il n'y a là ni bien public ni corps politique. Cet homme, eût-il asservi la moitié du monde, n'est toujours qu'un particulier; son intérêt, séparé de celui des autres, n'est toujours qu'un intérêt privé. Si ce même homme vient à périr, son empire après lui reste épars et sans liaison, comme un chêne se dissout et tombe en un tas de cendres après que le feu l'a consumé.

Un peuple, dit Grotius, peut se donner à un roi. Selon Grotius, un peuple est donc un peuple avant de se donner à un roi. Ce don même est un acte civil, il suppose une délibération publique. Avant donc que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un roi, il serait bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple. Car cet acte, étant nécessairement antérieur à l'autre, est le vrai fondement de la société.

En effet, s'il n'y avait point de convention antérieure, où serait, à moins que l'élection ne fût unanime, l'obligation pour le petit nombre de se soumettre au choix du grand, et d'où cent qui veulent un maître ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent point? La loi de la pluralité des suffrages est elle-même un établissement de convention, et suppose au moins une fois l'unanimité.

CHAP. VI. — Du pacte social.

Je suppose les hommes parvenus à ce point, où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister, et le genre humain périrait s'il ne changeait sa manière d'être.

Or, comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autre moyen pour se conserver que de former par aggrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile, et de les faire agir de concert.

Cette somme de forces ne peut naître que du concours de plusieurs; mais la force et la liberté de chaque homme étant les premiers instruments de sa conservation, comment les engagera-t-il sans se nuire et

sans négliger les soins qu'il se doit? Cette difficulté ramenée à mon sujet peut s'énoncer en ces termes:

« Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant? » Tel est le problème fondamental dont le *Contrat social* donne la solution.

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte, que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet; en sorte que, bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues, jusqu'à ce que, le pacte social étant violé, chacun rentre alors dans ses premiers droits, et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauses bien entendues se réduisent toutes à une seule; savoir: l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté; car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer; car s'il restait quelques droits aux particuliers, comme il n'y aurait aucun supérieur commun qui pût prononcer entre eux et le public, chacun étant en quelque point son propre juge, prétendrait bientôt l'être en tous, l'état de nature subsisterait, et l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine.

Enfin, chacun se donnant à tous, ne se donne à personne; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a.

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants: « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale; et nous recevons en corps chaque membre, comme partie indivisible du tout. »

A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenait autrefois le nom de *cité* (5), et prend maintenant celui de *république* ou de *corps politique*, lequel est appelé par ses membres *État* quand il est passif, *souverain* quand il est actif, *puissance* en le comparant à ses semblables. A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de *peuple*, et s'appellent en particulier *citoyens*, comme participant à l'autorité souveraine, et *sujets*, comme soumis aux lois de l'État. Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre; il suffit de les savoir distinguer quand ils sont employés dans toute leur précision.

CHAP. VII. — Du souverain.

On voit par cette formule que l'acte d'association renferme un engagement réciproque du public avec les particuliers, et que chaque individu, contractant, pour ainsi dire, avec lui-même, se trouve engagé sous un double rapport: savoir, comme membre du souverain envers les particuliers, et comme membre de l'État envers le souverain. Mais on ne peut appliquer ici la maxime du droit civil que nul n'est tenu aux engagements pris avec lui-même; car il y a bien de la différence entre s'obliger envers soi ou envers un tout dont on fait partie.

Il faut remarquer encore que la délibération publique, qui peut obliger tous les sujets envers le souverain, à cause des deux différents rapports sous lesquels chacun d'eux est envisagé, ne peut, par la raison contraire, obliger le souverain envers lui-même, et que, par conséquent, il est contre la nature du corps politique que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse enfreindre. Ne pouvant se considérer que sous un seul et même rapport, il est alors dans le cas d'un particulier contractant avec soi-même; par où l'on voit qu'il n'y a ni ne peut y avoir nulle espèce de loi fondamentale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le *Contrat social*. Ce qui ne signifie pas que ce corps ne puisse fort bien s'engager envers autrui en ce qui ne déroge point à ce contrat; car, à l'égard de l'étranger, il devient un être simple, un individu.

Mais le corps politique, ou le souverain, ne tirant son être que de la sainteté du contrat, ne peut jamais s'obliger, même envers autrui, à rien qui déroge à cet acte primitif, comme d'aliéner quelque portion de lui-même, ou de se soumettre à un autre souverain. Violer l'acte par lequel il existe, ce serait s'anéantir; et ce qui n'est rien ne produit rien.

Sitôt que cette multitude est ainsi réunie en un corps, on ne peut offenser un des membres sans attaquer le corps; encore moins offenser le corps sans que les membres s'en ressentent. Ainsi le devoir et l'intérêt obligent également les deux parties contractantes à s'entraider mutuellement, et les mêmes hommes doivent chercher à réunir sous ce double rapport tous les avantages qui en dépendent.

Or, le souverain, n'étant formé que des particuliers qui le composent,

n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur; par conséquent la puissance souveraine n'a nul besoin de garant envers les sujets, parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à tous ses membres, et nous verrons ci-après qu'il ne peut nuire à aucun en particulier. Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours tout ce qu'il doit être.

Mais il n'en est pas ainsi des sujets envers le souverain, auquel, malgré l'intérêt commun, rien ne répondrait de leurs engagements, s'il ne trouvait des moyens de s'assurer de leur fidélité.

En effet, chaque individu peut, comme homme, avoir une volonté particulière, contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen. Son intérêt particulier peut lui parler tout autrement que l'intérêt commun; son existence absolue et naturellement indépendante peut lui faire envisager ce qu'il doit à la cause commune comme une contribution gratuite, dont la perte sera moins nuisible aux autres que le paiement n'en est onéreux pour lui; et, regardant la personne morale qui constitue l'état comme un être de raison, parce que ce n'est pas un homme, il jouirait des droits du citoyen, sans vouloir remplir les devoirs du sujet; injustice dont le progrès causerait la ruine du corps politique.

Afin donc que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps: ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre; car telle est la condition, qui, donnant chaque citoyen à la patrie, le garantit de toute dépendance personnelle, condition qui fait l'artifice et le jeu de la machine politique, et qui seule rend légitimes les engagements civils, lesquels sans cela seraient absurdes, tyranniques, et sujets aux plus énormes abus.

CHAP. VIII. — De l'état civil.

Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que la voix du devoir, succédant à l'impulsion physique, et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentiments s'ennoblesent, son âme tout entière s'élève à tel point, que, si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradent souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui d'un animal stupide et borné fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer. Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale, et la possession, qui n'est que l'effet de la force, ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre positif.

On pourrait sur ce qui précède ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. Mais je n'en ai déjà que trop dit sur cet article, et le sens philosophique du mot *liberté* n'est pas ici de mon sujet.

CHAP. IX. — Du domaine réel.

Chaque membre de la communauté se donne à elle au moment qu'elle se forme, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie. Ce n'est pas que par cet acte la possession change de nature en changeant de mains, et devienne propriété dans celles du souverain: mais comme les forces de la cité sont incomparablement plus grandes que celles d'un particulier, la possession publique est aussi dans le fait plus forte et plus irrévocable, sans être plus légitime, au moins pour les étrangers. Car l'état, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social, qui, dans l'état, sert de base à tous les droits; mais il ne l'est à l'égard des autres puissances que par le droit de premier occupant, qu'il tient des particuliers.

Le droit de premier occupant, quoique plus réel que celui du plus fort, ne devient un vrai droit qu'après l'établissement de celui de propriété. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire; mais l'acte positif, qui le rend propriétaire de quelque bien, l'exclut de tout le reste. Sa part étant faite, il doit s'y borner et n'a plus aucun droit à la communauté. Voilà pourquoi le droit de premier occupant, si faible dans l'état de nature, est respectable à tout homme civil. On respecte moins dans ce droit ce qui est à autrui que ce qui n'est pas à soi.

En général, pour autoriser sur un terrain quelconque le droit de premier occupant, il faut les conditions suivantes. Premièrement que ce terrain ne soit encore habité par personne; secondement qu'on n'en occupe que la quantité dont on a besoin pour subsister; en troisième

lieu qu'on en prenne possession, non par une vaine cérémonie, mais par le travail et la culture, seul signe de propriété qui, au défaut de titres juridiques, doive être respecté d'autrui.

En effet, accorder au besoin et au travail le droit de premier occupant, n'est-ce pas l'étendre aussi loin qu'il peut aller? Peut-on ne pas donner des bornes à ce droit? Suffira-t-il de mettre le pied sur un terrain commun pour s'en prétendre aussitôt le maître? Suffira-t-il d'avoir la force d'en écarter un moment les autres hommes pour leur ôter le droit d'y jamais revenir? Comment un homme ou un peuple peut-il s'emparer d'un territoire immense et en priver tout le genre humain autrement que par une usurpation punissable, puisqu'elle ôte au reste des hommes le séjour et les aliments que la nature leur donne en commun? Quand Nunez-Balbao prenait sur le rivage possession de la mer du Sud et de toute l'Amérique méridionale au nom de la couronne de Castille, était-ce assez pour en déposséder tous les habitants et en exclure tous les princes du monde? Sur ce pied-là ces cérémonies se multipliaient assez vainement, et le roi catholique n'avait tout d'un coup qu'à prendre de son cabinet possession de tout l'univers, sans à retrancher ensuite de son empire ce qui était auparavant possédé par les autres princes.

On conçoit comment les terres des particuliers, réunies et contiguës, deviennent le territoire public, et comment le droit de souveraineté, s'étendant des sujets au terrain qu'ils occupent, devient à la fois réel et personnel: ce qui met les possesseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leurs forces mêmes les garants de leur fidélité. Avantage qui ne paraît pas avoir été bien senti des anciens monarques, qui, ne s'appelant que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, semblaient se regarder comme les chefs des hommes, plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'appellent plus habilement rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. En tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d'en tenir les habitants.

Ce qu'il y a de singulier dans cette aliénation, c'est que, loin qu'en acceptant les biens des particuliers, la communauté les en dépouille, elle ne fait que leur en assurer la légitime possession, changer l'usurpation en un véritable droit, et la jouissance en propriété. Alors les possesseurs étant considérés comme dépositaires du bien public; leurs droits étant respectés de tous les membres de l'état et maintenus de toutes ses forces contre l'étranger, par une cession avantageuse au public, et plus encore à eux-mêmes, ils ont, pour ainsi dire, acquis tout ce qu'ils ont donné; paradoxe qui s'explique aisément par la distinction des droits que le souverain et le propriétaire ont sur le même fonds, comme on verra ci-après.

Il peut arriver aussi que les hommes commencent à s'unir avant que de rien posséder, et que, s'emparant ensuite d'un terrain suffisant pour tous, ils en jouissent en commun, ou qu'ils le partagent entre eux, soit également, soit selon des proportions établies par le souverain. De quelque manière que se fasse cette acquisition, le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous, sans quoi il n'y aurait ni solidité dans le lien social, ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté.

Je terminerai ce chapitre et ce livre par une remarque qui doit servir de base à tout le système social; c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit (4).

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I^{er}. — Que la souveraineté est inaliénable.

La première et la plus importante conséquence des principes ci-dessus établis est que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'état selon la fin de son institution, qui est le bien commun; car si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différents intérêts qui forme le lien social, et s'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne saurait exister. Or, c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée.

Je dis donc que la souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner, et que le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même, le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté.

En effet, s'il n'est pas impossible qu'une volonté particulière s'accorde sur quelque point avec la volonté générale, il est impossible au moins que cet accord soit durable et constant, car la volonté particulière tend par sa nature aux préférences, et la volonté générale à l'égalité. Il est plus impossible encore qu'on ait un garant de cet accord quand même il devrait toujours exister; ce ne serait pas un effet de l'art, mais du hasard. Le souverain peut bien dire: Je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloir; mais il ne peut pas dire: Ce que cet homme voudra demain, je le voudrai encore, puisqu'il est absurde que la volonté se donne des chaînes pour l'avenir, et puisqu'il ne dépend d'aucune volonté de consentir à rien

de contraire au bien de l'être qui veut. Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple; à l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et, dès lors, le corps politique est détruit.

Ce n'est point à dire que les ordres des chefs ne puissent passer pour les volontés générales, tant que le souverain, libre de s'y opposer, ne le fait pas. En pareil cas, du silence universel on doit presumer le consentement du peuple. Ceci s'expliquera plus au long.

CHAP. II. — Que la souveraineté est indivisible.

Par la même raison que la souveraineté est inaliénable, elle est indivisible; car la volonté est générale (5), ou elle ne l'est pas; elle est celle du corps du peuple, ou seulement d'une partie. Dans le premier cas, cette volonté déclarée est un acte de souveraineté et fait loi; dans le second, ce n'est qu'une volonté particulière, ou un acte de magistrature; c'est un décret tout au plus.

Mais nos politiques, ne pouvant diviser la souveraineté dans son principe, la divisent dans son objet: ils la divisent en force et en volonté, en puissance législative et en puissance exécutive; en droits d'impôts, de justice et de guerre, en administration intérieure et en pouvoir de traiter avec l'étranger; tantôt ils confondent toutes ces parties, et tantôt ils les séparent; ils font du souverain un être fantastique et formé de pièces rapportées; c'est comme s'ils composaient l'homme de plusieurs corps, dont l'un aurait des yeux, l'autre des bras, l'autre des pieds, et rien de plus. Les charlatans du Japon dépècent, dit-on, un enfant aux yeux des spectateurs, puis, jetant en l'air tous ses membres, l'un après l'autre, ils font retomber l'enfant vivant et tout rassemblé. Tels sont à peu près les tours de gobelets de nos politiques; après avoir démembré le corps social par un prestige digne de la foire, ils rassemblent les pièces ou ne sait comment.

Cette erreur vient de ne s'être pas fait des notions exactes de l'autorité souveraine, et d'avoir pris pour des parties de cette autorité ce qui n'en était que des émanations. Ainsi, par exemple, on a regardé l'acte de déclarer la guerre et celui de faire la paix comme des actes de souveraineté, ce qui n'est pas, puisque chacun de ces actes n'est point une loi, mais seulement une application de la loi, un acte particulier qui détermine le cas de la loi, comme on le verra clairement quand l'idée attachée au mot *loi* sera fixée.

En suivant de même les autres divisions, on trouverait que, toutes les fois qu'on croit voir la souveraineté partagée, on se trompe; que les droits qu'on prend pour des parties de cette souveraineté lui sont tous subordonnés, et supposent toujours des volontés suprêmes, dont ces droits ne donnent que l'exécution.

On ne saurait dire combien ce défaut d'exactitude a jeté d'obscurité sur les décisions des auteurs en matière de droit politique, quand ils ont voulu juger des droits respectifs des rois et des peuples sur les principes qu'ils avaient établis. Chacun peut voir, dans les chapitres III et IV du premier livre de Grotius, comment ce savant homme et son traducteur Barbeyrac s'enchevêtraient, s'embarrassaient dans leurs sophismes, crainte d'en dire trop ou de n'en pas dire assez selon leurs vues, et de choquer les intérêts qu'ils avaient à concilier. Grotius, réfugié en France, mécontent de sa patrie, et voulant faire sa cour à Louis XIII, à qui son livre est dédié, n'épargne rien pour dépouiller les peuples de tous leurs droits et pour en revêtir les rois avec tout l'art possible. C'eût bien été aussi le goût de Barbeyrac, qui dédiait sa traduction au roi d'Angleterre George I^{er}. Mais malheureusement l'expulsion de Jacques II, qu'il appelle abdication, le forçait à se tenir sur la réserve, à gauchir, à tergiverser, pour ne pas faire de Guillaume un usurpateur. Si ces deux écrivains avaient adopté les vrais principes, toutes les difficultés étaient levées, et ils eussent été toujours conséquents; mais ils auraient tristement dit la vérité, et n'auraient fait leur cour qu'au peuple. Or, la vérité ne mène point à la fortune, et le peuple ne donne ni ambassades, ni chaires, ni pensions.

CHAP. III. — Si la volonté générale peut errer.

Il s'ensuit de ce qui précède que la volonté générale est toujours droite, et tend toujours à l'utilité publique; mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours; jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal.

Il y a souvent bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre regarde à l'intérêt privé, et n'est qu'une somme de volontés; mais ôtez de ces mêmes volontés les plus et les moins qui s'entredétruisent (6), reste pour somme des différences la volonté générale.

Si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les citoyens n'avaient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences résulterait toujours la volonté générale, et la délibération serait toujours bonne. Mais quand il se fait des brigues, des associations partielles aux dépens de la grande, la volonté de chacune de ces associations devient générale par rapport à ses membres, et particulière par rapport à l'Etat; on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votants que d'hommes, mais seulement autant que d'associations. Les différences deviennent moins nombreuses, et donnent un résultat

moins général. Enfin, quand une de ces associations est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres, vous n'avez plus pour résultat une somme de petites différences, mais une différence unique; alors il n'y a plus de volonté générale, et l'avis qui l'emporte n'est qu'un avis particulier.

Il importe donc, pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'Etat, et que chaque citoyen n'opine que d'après lui (7). Telle fut l'unique et sublime institution du grand Lycurgue. Que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre et en prévenir l'inégalité, comme firent Solon, Numa, Servius. Ces précautions sont les seules bonnes pour que la volonté générale soit toujours éclairée, et que le peuple ne se trompe point.

CHAP. IV. — Des bornes du pouvoir souverain.

Si l'Etat ou la cité n'est qu'une personne morale dont la vie consiste dans l'union de ses membres, et si le plus important de ses soins est celui de sa propre conservation, il lui faut une force universelle et compulsive pour mouvoir et disposer chaque partie de la manière la plus convenable au tout. Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens; et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai dit, le nom de souveraineté.

Mais, outre la personne publique, nous avons à considérer les personnes privées qui la composent, et dont la vie et la liberté sont naturellement indépendantes d'elle. Il s'agit donc de bien distinguer les droits respectifs des citoyens et du souverain (8), et les devoirs qu'ont à remplir les premiers en qualité de sujets, du droit naturel dont ils doivent jouir en qualité d'hommes.

On convient que tout ce que chacun aliène par le pacte social de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté; mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance.

Tous les services qu'un citoyen peut rendre à l'Etat, il les doit sitôt que le souverain les demande; mais le souverain de son côté ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté; il ne peut pas même le vouloir: car, sous la loi de raison, rien ne se fait sans cause, non plus que sous la loi de nature.

Les engagements qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels; et leur nature est telle qu'en les remplissant on ne peut travailler pour autrui sans travailler pour soi. Pourquoi la volonté générale est-elle toujours droite, et pourquoi tous veulent-ils constamment le bonheur de chacun d'eux, si ce n'est parce qu'il n'y a personne qui ne s'approprie ce mot *chacun*, et qui ne songe à lui-même en votant pour tous? Ce qui prouve que l'égalité de droit, et la notion de justice qu'elle produit, dérive de la préférence que chacun se donne, et par conséquent de la nature de l'homme; que la volonté générale, pour être vraiment telle, doit l'être dans son objet, ainsi que dans son essence; qu'elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous; et qu'elle perd sa rectitude naturelle lorsqu'elle tend à quelque objet individuel et déterminé; parce qu'alors, jugeant de ce qui nous est étranger, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide.

En effet, sitôt qu'il s'agit d'un fait ou d'un droit particulier, sur un point qui n'a pas été réglé par une convention générale et antérieure, l'affaire devient contentieuse. C'est un procès où les particuliers intéressés sont une des parties et le public l'autre, mais où je ne vois ni la loi qu'il faut suivre, ni le juge qui doit prononcer. Il serait difficile de vouloir alors s'en rapporter à une expresse décision de la volonté générale, qui ne peut être que la conclusion de l'une des parties, et qui, par conséquent, n'est pour l'autre qu'une volonté étrangère, particulière, portée en cette occasion à l'injustice et sujette à l'erreur. Ainsi, de même qu'une volonté particulière ne peut représenter la volonté générale, la volonté générale à son tour change de nature ayant un objet particulier et ne peut comme générale prononcer ni sur un homme, ni sur un fait. Quand le peuple d'Athènes, par exemple, nommait ou cassait ses chefs, décernait des honneurs à l'un, imposait des peines à l'autre, et par des multitudes de décrets particuliers exerçait indistinctement tous les actes du gouvernement, le peuple alors n'avait plus de volonté générale proprement dite; il n'agissait plus comme souverain, mais comme magistrat. Ceci paraît contraire aux idées communes, mais il faut se laisser le temps d'exposer les miennes.

On doit concevoir par là que ce qui généralise la volonté est moins le nombre des voix que l'intérêt commun qui les unit: car dans cette institution chacun se soumet nécessairement aux conditions qu'il impose aux autres; accord admirable de l'intérêt et de la justice qui donne aux délibérations communes un caractère d'équité, qu'on voit évanouir dans la discussion de toute affaire particulière, faute d'un intérêt commun qui unisse et identifie la règle du juge avec celle de la partie.

Par quelque côté qu'on remonte au principe, on arrive toujours à la même conclusion; savoir que le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions, et doivent jouir tous des mêmes droits. Ainsi, par la nature du pacte, tout acte de souveraineté, c'est-à-dire tout acte authentique de la volonté

générale, oblige ou favorise également tous les citoyens, en sorte que le souverain connaît seulement le corps de la nation et ne distingue aucun de ceux qui la composent. Qu'est-ce donc proprement qu'un acte de souveraineté? Ce n'est pas une convention du supérieur avec l'inférieur, mais une convention du corps avec chacun de ses membres : convention légitime, parce qu'elle a pour base le contrat social ; équitable, parce qu'elle est commune à tous ; utile, parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que le bien général ; et solide, parce qu'elle a pour garant la force publique et le pouvoir suprême. Tant que les sujets ne sont soumis qu'à de telles conventions, ils n'obéissent à personne, mais seulement à leur propre volonté ; et demander jusqu'où s'étendent les droits respectifs du souverain et des citoyens, c'est demander jusqu'à quel point ceux-ci peuvent s'engager avec eux-mêmes, chacun envers tous, et tous envers chacun d'eux.

On voit par là que le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et que tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions ; de sorte que le souverain n'est jamais en droit de charger un sujet plus qu'un autre, parce qu'alors l'affaire devenant particulière, son pouvoir n'est plus compétent.

Ces distinctions une fois admises, il est si faux que, dans le contrat social, il y ait de la part des particuliers aucune renonciation véritable, que leur situation, par l'effet de ce contrat, se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant, et qu'au lieu d'une aliénation, ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une manière d'être incertaine et précaire contre une autre meilleure et plus sûre, de l'indépendance naturelle contre la liberté, du pouvoir de nuire à autrui contre leur propre sûreté, et de leur force que d'autres pouvaient se monter contre un droit que l'union sociale rend invincible. Leur vie même, qu'ils ont dévouée à l'Etat, en est continuellement protégée, et, lorsqu'ils l'exposent pour sa défense, que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui ? que font-ils qu'ils ne fissent plus fréquemment et avec plus de danger dans l'état de nature, lorsque, livrant des combats inévitables, ils défendraient au péril de leur vie ce qui leur sert à la conserver ? Tous ont à combattre au besoin pour la patrie, il est vrai ; mais aussi nul n'a jamais à combattre pour soi. Ne gagne-t-on pas encore à courir, pour ce qui fait notre sûreté, une partie des risques qu'il faudrait courir pour nous-mêmes si tôt qu'elle nous serait ôtée ?

CHAP. V. — Du droit de vie et de mort.

On demande comment les particuliers, n'ayant point droit de disposer de leur propre vie, peuvent transmettre au souverain ce même droit qu'ils n'ont pas ? Cette question ne paraît difficile à résoudre que parce qu'elle est mal posée. Tout homme a droit de risquer sa propre vie pour la conserver. A-t-on jamais dit que celui qui se jette par une fenêtre pour échapper à un incendie soit coupable de suicide ? A-t-on même jamais imputé ce crime à celui qui périt dans une tempête, dont on s'embarquait pas le danger ?

Le traité social a pour fin la conservation des contractants. Qui veut la fin veut aussi les moyens, et ces moyens sont inséparables de quelques risques, même de quelques pertes. Qui veut conserver sa vie aux dépens des autres, doit la donner aussi pour eux quand il faut. Or, le citoyen n'est plus juge du péril auquel la loi veut qu'il s'expose ; et, quand le prince lui a dit : Il est expédient à l'Etat que tu meures, il doit mourir, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il a vécu en sûreté jusqu'alors, et que sa vie n'est plus seulement un bienfait de la nature, mais un don conditionnel de l'Etat.

La peine de mort, infligée aux criminels, peut être envisagée à peu près sous le même point de vue : c'est pour n'être pas la victime d'un assassin que l'on consent à mourir, si on le devient. Dans ce traité, loin de disposer de sa propre vie, on ne songe qu'à la garantir, et il n'est pas à présumer qu'aucun des contractants prémédite alors de se faire pendre.

D'ailleurs tout malfaiteur, attaquant le droit social, devient par ses forfaits rebelle et traître à la patrie, il cesse d'en être membre en violant ses lois, et même il lui fait la guerre. Alors la conservation de l'Etat est incompatible avec la sienne, il faut qu'un des deux périsse, et quand on fait mourir le coupable, c'est moins comme citoyen que comme ennemi. Les procédures, le jugement, sont les preuves et la déclaration qu'il a rompu le traité social, et par conséquent qu'il n'est plus membre de l'Etat. Or, comme il s'est reconnu tel, tout au moins par son séjour, il en doit être retranché par l'exil, comme infracteur du pacte, ou par la mort, comme ennemi public, car un tel ennemi n'est pas une personne morale, c'est un homme, et c'est alors que le droit de la guerre est de tuer le vaincu.

Mais, dira-t-on, la condamnation d'un criminel est un acte particulier. D'accord ; mais cette condamnation n'appartient-elle point au souverain ? c'est un droit qu'il peut conférer sans pouvoir l'exercer lui-même. Toutes mes idées se tiennent, mais je ne saurais les exposer toutes à la fois.

Au reste, la fréquence des supplices est toujours un signe de faiblesse ou de paresse dans le gouvernement. Il n'y a point de méchant qu'on ne pût rendre bon à quelque chose. On n'a droit de faire mou-

rir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conserver sans danger.

A l'égard du droit de faire grâce ou d'exempter un coupable de la peine portée par la loi et prononcée par le juge, il n'appartient qu'à celui qui est au-dessus du juge et de la loi, c'est-à-dire au souverain : encore son droit en ceci n'est-il pas bien net, et les cas d'en user sont-ils très-rare. Dans un Etat bien gouverné il y a peu de punitions, non parce qu'on fait beaucoup de grâces, mais parce qu'il y a peu de criminels : la multitude des crimes en assure l'impunité lorsque l'Etat déjérit. Sous la République romaine, jamais le sénat ni les consuls ne tentèrent de faire grâce ; le peuple même n'en faisait pas, quoiqu'il révoquât quelquefois son propre jugement. Les fréquentes grâces annoncent que bien ôt les forfaits n'en auront plus besoin, et chacun voit où cela mène. Mais je sens que mon cœur murmure et retient ma plume, laissons discuter ces questions à l'homme juste qui n'a point failli, et qui jamais n'eut lui-même besoin de grâce.

CHAP. VI. — De la loi.

Par le pacte social, nous avons donné l'existence et la vie au corps politique ; il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Car l'acte primitif, par lequel ce corps se forme et s'unit, ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se conserver.

Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source ; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle émanée de la raison seule ; mais cette justice, pour être admise entre nous, doit être réciproque. A considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes ; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, quand celui-ci les observe avec tout le monde, sans que personne les observe avec lui. Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux devoirs, et ramener la justice à son objet. Dans l'état de nature, où tout est commun, je ne dois rien à ceux à qui je n'ai rien promis, je ne reconnais pour être à autrui que ce qui m'est inutile. Il n'en est pas ainsi dans l'état civil, où tous les droits sont fixés par la loi.

Mais qu'est-ce donc enfin qu'une loi ? Tant qu'on se contentera de n'attacher à ce mot que des idées métaphysiques, on continuera de raisonner sans s'entendre, et quand on aura dit ce que c'est qu'une loi de la nature on n'en saura pas mieux ce que c'est qu'une loi de l'Etat.

J'ai déjà dit qu'il n'y avait point de volonté générale sur un objet particulier. En effet, cet objet particulier est dans l'Etat ou hors de l'Etat. S'il est hors de l'Etat, une volonté qui lui est étrangère n'est point générale par rapport à lui ; et si cet objet est dans l'Etat, il en fait partie : alors il se forme entre le tout et sa partie une relation qui en fait deux êtres séparés, dont la partie est l'un, et le tout moins cette même partie est l'autre. Mais le tout moins une partie n'est point le tout, et tant que ce rapport subsiste, il n'y a plus de tout, mais deux parties inégales : d'où il suit que la volonté de l'une n'est point non plus générale par rapport à l'autre.

Mais, quand tout le peuple statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même, et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier sous un point de vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi.

Quand je dis que l'objet des lois est toujours général, j'entends que la loi considère les sujets en corps et les actions comme abstraites, jamais un homme comme individu ni une action particulière. Ainsi la loi peut bien statuer qu'il y aura des privilèges, mais elle n'en peut donner nommément à personne ; la loi peut faire plusieurs classes de citoyens, assigner même les qualités qui donneront droit à ces classes, mais elle ne peut nommer tels et tels pour y être admis ; elle peut établir un gouvernement royal et une succession héréditaire, mais elle ne peut élire un roi, ni nommer une famille royale ; en un mot, toute fonction qui se rapporte à un objet individuel n'appartient point à la puissance législative.

Sur cette idée, on voit à l'instant qu'il ne faut plus demander à qui il appartient de faire des lois, puisqu'elles sont des actes de la volonté générale : ni si le prince est au-dessus des lois, puisqu'il est membre de l'Etat ; ni si la loi peut être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même ; ni comment on est libre ou soumis aux lois, puisqu'elles ne sont que des registres de nos volontés.

On voit encore que la loi, réunissant l'universalité de la volonté et celle de l'objet, ce qu'un homme, quel qu'il puisse être, ordonne de son chef n'est point une loi ; ce qu'ordonne même le souverain sur un objet particulier n'est pas non plus une loi, mais un décret, ni un acte de souveraineté, mais de magistrature.

J'appelle donc république tout Etat régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être : car alors seulement l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose. Tout gou-

vernement légitime est républicain (9) : j'expliquerai ci-après ce que c'est que gouvernement.

Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple soumis aux lois en doit être l'auteur : il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société : mais comment les régleront-ils ? Sera-ce d'un commun accord, par une inspiration subite ? Le corps politique a-t-il un organe pour énoncer ses volontés ? Qui lui donnera la prévoyance nécessaire pour en former les actes et les publier d'avance, ou comment prononcera-t-il au moment du besoin ? Comment une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle veut, parce qu'elle fait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile qu'un système de législation ? De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Il faut lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quelquefois tels qu'ils doivent lui paraître, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir de la séduction des volontés particulières, rapprocher à ses yeux les lieux et les temps, balancer l'attrait des avantages présents et sensibles, par le danger des maux éloignés et cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent : le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont également besoin de guides : il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à leur raison, il faut apprendre à l'autre à connaître ce qu'il veut. Alors des lumières publiques résultent l'union de l'entendement et de la volonté dans le corps social, de là l'exact concours des parties, et enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d'un législateur.

CHAP. VII. — Du législateur.

Pour découvrir les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, il faudrait une intelligence supérieure, qui vit toutes les passions des hommes et qui n'en éprouvât aucune, qui n'eût aucun rapport avec notre nature et qui la connût à fond, dont le bonheur fût indépendant de nous et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre ; enfin qui, dans le progrès des temps se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siècle et jouir dans un autre (10). Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes.

Le même raisonnement que faisait Caligula quant au fait, Platon le faisait quant au droit pour définir l'homme civil ou royal qu'il cherche dans son livre du règne : mais s'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand législateur ? Le premier n'a qu'à suivre le modèle que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mécanicien qui invente la machine, celui-là n'est que l'ouvrier qui la monte et la fait marcher. « Dans la naissance des sociétés, dit Montesquieu, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques. »

Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine ; de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu recoive en quelque sorte sa vie et son être ; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer ; de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons reçue de la nature. Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères, et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Plus ses forces naturelles sont mortes et anéanties, plus les acquises sont grandes et durables. plus aussi l'institution est solide et parfaite : en sorte que si chaque citoyen n'est rien, ne peut rien que par tous les autres, et que la force acquise par le tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre.

Le législateur est à tous égards un homme extraordinaire dans l'Etat. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas moins par son emploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est point souveraineté. Cet emploi, qui constitue la république, n'entre point dans sa constitution : c'est une fonction particulière et supérieure qui n'a rien de commun avec l'empire humain ; car celui qui commande aux hommes ne doit pas commander aux lois, celui qui commande aux lois ne doit pas non plus commander aux hommes ; autrement ses lois, ministres de ses passions, ne feraient souvent que perpétuer ses injustices, et jamais il ne pourrait éviter que des vues particulières n'altérassent la sainteté de son ouvrage.

Quand Lycurgue donna des lois à sa patrie, il commença par abdiquer la royauté. C'était la coutume de la plupart des villes grecques de confier à des étrangers l'établissement des leurs. Les républiques modernes d'Italie imitèrent souvent cet usage ; celle de Genève en fit autant et s'en trouva bien (11). Rome, dans son plus bel âge, vit renaître en son sein tous les crimes de la tyrannie, et se vit prête à périr, pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain.

Cependant les décemvirs eux-mêmes ne s'arrogèrent jamais le droit de faire passer aucune loi de leur seule autorité. « Rien de ce que nous vous proposons, disaient-ils au peuple, ne peut passer en loi sans vo-

tre consentement. Romains, soyez vous-mêmes les auteurs des lois qui doivent faire votre bonheur. »

Celui qui rédige les lois n'a donc ou ne doit avoir aucun droit législatif, et le peuple même ne peut, quand il le voudrait, se dépouiller de ce droit incommunicable ; parce que, selon le pacte fondamental, il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers, et qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est confondue à la volonté générale, qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple ; j'ai déjà dit cela, mais il n'est pas inutile de le répéter.

Ainsi l'on trouve à la fois dans l'ouvrage de la législation deux choses qui semblent incompatibles : une entreprise au-dessus de la force humaine, et, pour l'exécuter, une autorité qui n'est rien.

Autre difficulté qui mérite attention. Les sages, qui veulent parler au vulgaire leur langage au lieu du sien, n'en sauraient être entendus. Or, il y a mille sortes d'idées qu'il est impossible de traduire dans la langue du peuple. Les vues trop générales et les objets trop éloignés sont également hors de sa portée ; chaque individu, ne goûtant d'autre plan de gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt particulier, aperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes lois. Pour qu'un peuple naissant pût goûter les saines maximes de la politique et suivre les règles fondamentales de la raison d'Etat, il faudrait que l'effet pût devenir la cause, que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même, et que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent devenir par elles. Ainsi donc le législateur ne pouvant employer ni la force, ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre.

Voilà ce qui força de tous temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel, et d'honorer les dieux de leur propre sagesse, afin que les peuples, soumis aux lois de l'Etat comme à celles de la nature, et reconnaissant le même pouvoir dans la formation de l'homme et dans celle de la cité, obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique.

Cette raison sublime, qui s'élève au-dessus de la portée des hommes vulgaires, est celle dont le législateur met les décisions dans la bouche des immortels, pour entraîner par l'autorité divine ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine (12). Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les dieux, ni d'en être cru quand il s'annonce pour être leur interprète. La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité, ou dresser un oiseau pour lui parler à l'oreille, ou trouver d'autres moyens grossiers d'en imposer au peuple. Celui qui ne saura que cela pourra même assembler par hasard une troupe d'insensés, mais il ne fondera jamais un empire, et son extravagant ouvrage périra bientôt avec lui. De vains prestiges forment un lien passager, il n'y a que la sagesse qui le rende durable. La loi judaïque toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël, qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent en-ore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées ; et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire dans leurs institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables.

Il ne faut pas de tout ceci conclure avec Warburton que la politique et la religion aient parmi nous un objet commun, mais que dans l'origine des nations l'une sert d'instrument à l'autre.

CHAP. VIII. — Du peuple.

Comme, avant d'élever un grand édifice, l'architecte observe le sol pour voir s'il en peut soutenir le poids, le sage instituteur ne commence pas par rédiger de bonnes lois en elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine en est propre à les supporter. C'est pour cela que Platon refusa de donner des lois aux Arcadiens et aux Cyréniens, sachant que ces deux peuples étaient riches et ne pouvaient souffrir l'égalité : c'est pour cela qu'on vit en Crète de bonnes lois et de méchants hommes, parce que Minos n'avait discipliné qu'un peuple chargé de vices.

Mille nations ont brillé sur la terre qui n'auraient pu souffrir de bonnes lois, et celles mêmes qui l'auraient pu n'ont eu d'us toute leur durée qu'un temps fort court pour cela. Les peuples, ainsi que les hommes, ne sont dociles que dans leur jeunesse, ils deviennent incorrigibles en vieillissant ; quand une fois les coutumes sont établies et les préjugés enracinés, c'est une entreprise dangereuse et vaine de vouloir les réformer. Le peuple ne peut pas même souffrir qu'on touche à ses maux pour les détruire, semblable à ces malades stupides et sans courage qui frémissent à l'aspect du médecin.

Ce n'est pas que, comme quelques maladies bouleversent la tête des hommes et leur ôtent le souvenir du passé, il ne se trouve quelquefois dans la durée des Etats des époques violentes, où les révolutions font sur les peuples ce que certaines crises font sur les individus, où l'horreur du passé tient lieu d'oubli, et où l'Etat embrasé par les guerres civiles, renaît, pour ainsi dire, de sa cendre, et reprend la vigueur de la jeunesse en sortant des bras de la mort. Telle fut Sparte au temps de

Lycurgue, telle fut Rome après les Tarquins, et telles ont été parmi nous la Hollande et la Suisse après l'expulsion des tyrans.

Mais ces événements sont rares : ce sont des exceptions dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'Etat excepté. Elles ne sauraient même avoir lieu deux fois pour le même peuple, car il peut se rendre libre tant qu'il n'est que barbare, mais il ne le peut plus quand le ressort civil est usé. Alors les troubles peuvent le détruire sans que les révolutions puissent le rétablir, et sitôt que ses fers sont brisés, il tombe épars et n'existe plus. Il lui faut désormais un maître et non pas un libérateur. Peuples libres, souvenez-vous de cette maxime : on peut acquérir la liberté, mais on ne la recouvre jamais.

Il est pour les nations comme pour les hommes un temps de maturité qu'il faut attendre avant de les soumettre à des lois ; mais la maturité d'un peuple n'est pas toujours facile à connaître, et si on la prévient l'ouvrage est manqué. Tel peuple est disciplinable en naissant, tel autre ne l'est pas au bout de dix siècles. Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre avait le génie imitatif ; il n'avait pas le vrai génie, celui qui crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacées. Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point vu qu'il n'était pas mûr pour la police ; il l'a voulu civiliser quand il ne fallait que l'aguerir. Il a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglais, quand il fallait commencer par faire des Russes ; il a empêché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils pourraient être, en leur persuadant qu'ils étaient ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur français forme son élève pour briller un moment dans son enfance, et puis n'être jamais rien. L'empire de Russie voudra subjuguier l'Europe, et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres. Cette révolution me paraît infaillible. Tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer.

CHAP. IX. — Suite.

Comme la nature a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, passé lesquels elle ne fait plus que des géants ou des nains, il y a de même, eu égard à la meilleure constitution d'un Etat, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour pouvoir se maintenir par lui-même. Il y a dans tout corps politique un *maximum* de force qu'il ne saurait passer, et duquel souvent il s'éloigne à force de s'agrandir ; plus le lien social s'étend, plus il se relâche, et en général un petit Etat est proportionnellement plus fort qu'un grand.

Mille raisons démontrent cette maxime. Premièrement l'administration devient plus pénible dans les grandes distances, comme un poids devient plus lourd au bout d'un plus grand levier. Elle devient aussi plus onéreuse à mesure que les degrés se multiplient ; car chaque ville a d'abord la sienne que le peuple paye, chaque district la sienne encore payée par le peuple, ensuite chaque province, puis les grands gouvernements, les satrapies, les vice-royautés qu'il faut toujours payer plus cher à mesure qu'on monte, et toujours aux dépens du malheureux peuple ; enfin vient l'administration suprême qui écrase tout. Tant de surcharges épuisent continuellement les sujets ; loin d'être mieux gouvernés par tous ces différents ordres, ils le sont moins bien que s'il n'y en avait qu'un seul au-dessus d'eux. Cependant à peine reste-t-il des ressources pour les cas extraordinaires, et quand il y faut recourir l'Etat est toujours à la veille de sa ruine.

Ce n'est pas tout ; non-seulement le gouvernement a moins de vigueur et de célérité pour faire observer les lois, empêcher les vexations, corriger les abus, prévenir les entreprises séditieuses qui peuvent se faire dans des lieux éloignés ; mais le peuple a moins d'affection pour ses chefs, qu'il ne voit jamais, pour la patrie, qui est à ses yeux comme le monde, et pour ses concitoyens, dont la plupart lui sont étrangers. Les mêmes lois ne peuvent convenir à tant de provinces diverses qui ont des mœurs différentes, qui vivent sous des climats opposés, et qui ne peuvent souffrir la même forme de gouvernement. Des lois différentes n'engendrent que trouble et confusion parmi des peuples qui, vivant sous les mêmes chefs et dans une communication continuelle, passent ou se marient les uns chez les autres, et, soumis à d'autres coutumes, ne savent jamais si leur patrimoine est bien à eux. Les talents sont enfouis, les vertus ignorées, les vices impunis, dans cette multitude d'hommes inconnus les uns aux autres, que le siège de l'administration suprême rassemble dans un même lieu. Les chefs accablés d'affaires ne voient rien par eux-mêmes, des commis gouvernent l'Etat. Enfin les mesures qu'il faut prendre pour maintenir l'autorité générale, à laquelle tant d'officiers éloignés veulent se soustraire ou en imposer, absorbent tous les soins publics, il n'en reste plus pour le bonheur du peuple, à peine en reste-t-il pour sa défense au besoin, et c'est ainsi qu'un corps trop grand pour sa constitution s'affaisse et périclite écrasé sous son propre poids.

D'un autre côté, l'Etat doit se donner une certaine base pour avoir de la solidité pour résister aux secousses qu'il ne manquera pas d'éprouver, et aux efforts qu'il sera contraint de faire pour se soutenir ; car tous les peuples ont une espèce de force centrifuge, par laquelle ils agissent continuellement les uns contre les autres, et tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, comme les tourbillons de Descartes. Ainsi les faibles risquent d'être bientôt engloutis, et nul ne peut guère

se conserver qu'en se mettant avec tous dans une espèce d'équilibre, qui rende la compression partout à peu près égale.

On voit par là qu'il y a des raisons de s'étendre et des raisons de se resserrer, et ce n'est pas le moindre talent du politique de trouver, entre les unes et les autres, la proportion la plus avantageuse à la conservation de l'Etat. On peut dire en général que les premières, n'étant qu'extérieures et relatives, doivent être subordonnées aux autres, qui sont internes et absolues ; une saine et forte constitution est la première chose qu'il faut rechercher, et l'on doit plus compter sur la vigueur qui naît d'un bon gouvernement que sur les ressources que fournit un grand territoire.

Au reste, on a vu des Etats tellement constitués, que la nécessité des conquêtes entraînait dans leur constitution même, et que, pour se maintenir, ils étaient forcés de s'agrandir sans cesse. Peut-être se félicitaient-ils beaucoup de cette heureuse nécessité, qui leur montrait pourtant, avec le terme de leur grandeur, l'inévitable moment de leur chute.

CHAP. X. — Suite.

On peut mesurer un corps politique de deux manières ; savoir, par l'étendue du territoire, et par le nombre du peuple, et il y a, entre l'une et l'autre de ces mesures un rapport convenable pour donner à l'Etat sa véritable grandeur : ce sont les hommes qui font l'Etat, et c'est le terrain qui nourrit les hommes ; ce rapport est donc que la terre suffise à l'entretien de ses habitants, et qu'il y ait autant d'habitants que la terre en peut nourrir. C'est dans cette proportion que se trouve le *maximum* de force d'un nombre donné de peuple ; car s'il y a du terrain de trop, la garde en est onéreuse, la culture insuffisante, le produit superflu ; c'est la cause prochaine des guerres défensives ; s'il n'y en a pas assez, l'Etat se trouve pour le supplément à la discrétion de ses voisins ; c'est la cause prochaine des guerres offensives. Tout peuple, qui n'a par sa position que l'alternative entre le commerce ou la guerre, est faible en lui-même ; il dépend de ses voisins, il dépend des événements ; il n'a jamais qu'une existence incertaine et courte. Il subjugue et change de situation, ou il est subjugué et n'est rien. Il ne peut se conserver libre qu'à force de petitesse ou de grandeur.

On ne peut donner en calcul un rapport fixe entre l'étendue de terre et le nombre d'hommes qui se suffisent l'un à l'autre ; tant à cause des différences qui se trouvent dans les qualités du terrain, dans ses degrés de fertilité, dans la nature de ses productions, dans l'influence des climats, que de celles qu'on remarque dans les tempéraments des hommes qui les habitent, dont les uns consomment peu dans un pays fertile, les autres beaucoup sur un sol ingrat. Il faut encore avoir égard à la plus grande ou moindre fécondité des femmes, à ce que le pays peut avoir de plus ou de moins favorable à la population, à la quantité dont le législateur peut espérer d'y concourir par ses établissements, de sorte qu'il ne doit pas fonder son jugement sur ce qu'il voit, mais sur ce qu'il prévoit, ni s'arrêter autant à l'état actuel de la population qu'à celui où elle doit naturellement parvenir. Enfin il y a mille occasions où les accidents particuliers du lieu exigent ou permettent qu'on embrasse plus de terrain qu'il ne paraît nécessaire. Ainsi l'on s'étendra beaucoup dans un pays de montagnes, où les productions naturelles, savoir les bois, les pâturages demandent moins de travail, où l'expérience apprend que les femmes sont plus fécondes que dans les plaines, et où un grand sol incliné ne donne qu'une petite base horizontale, la seule qu'il faut compter pour la végétation. Au contraire, on peut se resserrer au bord de la mer, même dans des rochers et des sables presque stériles ; parce que la pêche y peut suppléer en grande partie aux productions de la terre, que les hommes doivent être plus rassemblés pour repousser les pirates, et qu'on a d'ailleurs plus de facilité pour délivrer le pays par les colonies des habitants dont il est surchargé.

A ces conditions, pour instituer un peuple, il en faut ajouter une qui ne peut suppléer à nulle autre, mais sans laquelle elles sont toutes inutiles ; c'est qu'on jouisse de l'abondance et de la paix ; car le temps où s'ordonne un Etat est, comme celui où se forme un bataillon, l'instant où le corps est le moins capable de résistance et le plus facile à détruire. On résisterait mieux dans un désordre absolu que dans un moment de fermentation, où chacun s'occupe de son sang et non du péril. Qu'une guerre, une famine, une sédition survienne en ce temps de crise, l'Etat est infailliblement renversé.

Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gouvernements établis durant ces orages ; mais alors ce sont ces gouvernements mêmes qui détruisent l'Etat. Les usurpateurs amènent ou choisissent toujours ces temps de troubles pour faire passer, à la faveur de l'effroi public, des lois destructives que le peuple n'adopterait jamais de sang-froid. Le choix du moment de l'institution est un des caractères les plus sûrs par lesquels on peut distinguer l'œuvre du législateur d'avec celle du tyran.

Quel peuple est donc propre à la législation ? Celui qui, se trouvant déjà lié par quelque union d'origine, d'intérêt ou de convention, n'a point encore porté le vrai joug des lois ; celui qui n'a ni coutumes ni superstitions bien enracinées ; celui qui ne craint pas d'être accablé par une invasion subite, qui, sans entrer dans les querelles de ses voisins, peut résister seul à chacun d'eux, ou s'aider de l'un pour repousser l'autre ; celui dont chaque membre peut être connu de tous, et où l'on n'est point forcé de charger un homme d'un plus grand fardeau

qu'un homme ne peut porter; celui qui peut se passer des autres peuples, et dont tout autre peuple peut se passer (15); celui qui n'est ni riche ni pauvre et peut se suffire à lui-même; enfin celui qui réunit la consistance d'un ancien peuple avec la docilité d'un peuple nouveau. Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire; et ce qui rend le succès si rare, c'est l'impossibilité de trouver la simplicité de la nature, jointe aux besoins de la société. Toutes ces conditions, il est vrai, se trouvent difficilement rassemblées. Aussi voit-on peu d'États bien constitués.

Il est encore en Europe un pays capable de législation; c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteraient bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe.

CHAP. XI. — Des divers systèmes de législation.

Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la *liberté* et l'*égalité*. La liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle.

J'ai déjà dit ce que c'est que la liberté civile; à l'égard de l'égalité, il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes, mais que, quant à la puissance, elle soit au-dessous de toute violence et ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois, et, quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre (14); ce qui suppose, du côté des grands, modération de biens et de crédit, et, du côté des petits, modération d'avarice et de convoitise.

Cette égalité, disent-ils, est une chimère de spéculation qui ne peut exister dans la pratique; mais si l'abus est inévitable, s'ensuit-il qu'il ne faille pas au moins régler? C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.

Mais ces objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent, tant de la situation locale que du caractère des habitants, et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'État auquel il est destiné. Par exemple, le sol est-il ingrat et stérile, ou le pays trop serré pour les habitants? Tournez-vous du côté de l'industrie et des arts, dont vous échangez les productions contre les denrées qui vous manquent. Au contraire, occupez-vous de riches plaines et des coteaux fertiles? Dans un bon terrain, manquez-vous d'habitants? Donnez tous vos soins à l'agriculture, qui multiplie les hommes, et chassez les arts, qui ne feraient qu'achever de dépeupler le pays, en attroupant sur quelques points du territoire le peu d'habitants qu'il a (15). Occupez-vous des rivages étendus et commodes? Couvrez la mer de vaisseaux, cultivez le commerce et la navigation; vous aurez une existence brillante et courte. La mer ne baigne-t-elle sur vos côtes que des rochers presque inaccessibles? Restez barbares et ichthyophages; vous en vivrez plus tranquilles, meilleurs peut-être, et sûrement plus heureux. En un mot, outre les maximes communes à tous, chaque peuple renferme en lui quelque cause qui les ordonne d'une manière particulière, et rend sa législation propre à lui seul. C'est ainsi qu'autrefois les Hébreux, et récemment les Arabes, ont eu pour principal objet la religion, les Athéniens les lettres, Carthage et Tyr le commerce, Rhodes la marine, Sparte la guerre, et Rome la vertu. L'auteur de l'*Esprit des lois* a montré dans des foules d'exemples par quel art le législateur dirige l'institution vers chacun de ces objets.

Ce qui rend la constitution d'un État véritablement solide et durable, c'est quand les convenances sont tellement observées que les rapports naturels et les lois tombent toujours de concert sur les mêmes points, et que celles-ci ne font, pour ainsi dire, qu'assurer, accompagner, rectifier les autres. Mais si le législateur, se trompant dans son objet, prend un principe différent de celui qui naît de la nature des choses, que l'un tende à la servitude, et l'autre à la liberté, l'un aux richesses, l'autre à la population, l'un à la paix, l'autre aux conquêtes; on verra les lois s'affaiblir insensiblement, la constitution s'altérer, et l'État ne cessera d'être agité jusqu'à ce qu'il soit détruit ou changé, et que l'invincible nature ait repris son empire.

CHAP. XII. — Division des lois.

Pour ordonner le tout, ou donner la meilleure forme possible à la chose publique, il y a diverses relations à considérer. Premièrement, l'action du corps entier agissant sur lui-même, c'est-à-dire le rapport du tout au tout, ou du souverain à l'État, et ce rapport est composé de celui des termes intermédiaires, comme nous le verrons ci-après.

Les lois qui règlent ce rapport portent le nom de lois politiques, et s'appellent aussi lois fondamentales, non sans quelque raison, si ces lois sont sages. Car, s'il n'y a dans chaque État qu'une bonne manière de l'ordonner, le peuple qui l'a trouvée doit s'y tenir; mais, si l'ordre établi est mauvais, pourquoi prendrait-on pour fondamentales des lois

qui l'empêchent d'être bon? D'ailleurs, en tout état de cause, un peuple est toujours le maître de changer ses lois, même les meilleures; car, s'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui a droit de l'en empêcher?

La seconde relation est celle des membres entre eux ou avec le corps entier, et ce rapport doit être au premier égard aussi petit, et au second aussi grand qu'il est possible: en sorte que chaque citoyen soit dans une parfaite indépendance de tous les autres, et dans une excessive dépendance de la cité: ce qui se fait toujours par les mêmes moyens; car il n'y a que la force de l'État qui fasse la liberté de ses membres. C'est de ce deuxième rapport que naissent les lois civiles.

On peut considérer une troisième sorte de relation entre l'homme et la loi; savoir celle de la désobéissance à la peine, et celle-ci donne lieu à l'établissement des lois criminelles, qui, dans le fond, sont moins une espèce particulière de lois que la sanction de toutes les autres.

A ces trois sortes de lois, il s'en joint une quatrième, la plus importante de toutes, qui ne se grave ni sur le marbre, ni sur l'airain, mais dans les cœurs des citoyens, qui fait la véritable constitution de l'État, qui prend tous les jours de nouvelles forces, qui, lorsque les autres lois vieillissent ou s'éteignent, les ranime ou les supplée, conserve un peuple dans l'esprit de son institution, et substitue insensiblement la force de l'habitude à celle de l'autorité. Je parle des mœurs, des coutumes, et surtout de l'opinion; partie inconnue à nos politiques, mais de laquelle dépend le succès de toutes les autres: partie dont le grand législateur s'occupe en secret, tandis qu'il paraît se borner à des règlements particuliers qui ne sont que le cintre de la voûte, dont les mœurs, plus lentes à naître, forment enfin l'incébranlable clef.

Entre ces diverses classes, les lois politiques, qui constituent la forme du gouvernement, sont les seules relatives à mon sujet.

LIVRE TROISIÈME.

Avant de parler des diverses formes de gouvernement, tâchons de fixer le sens précis de ce mot, qui n'a pas encore été fort bien expliqué.

CHAPITRE I^{er}. — Du gouvernement en général.

J'avertis le lecteur que ce chapitre doit être lu posément, et que je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif.

Toute action libre a deux causes qui concourent à la produire; l'une morale, savoir la volonté qui détermine l'acte; l'autre physique, savoir la puissance qui l'exécute. Quand je marche vers un objet, il faut premièrement que j'y veuille aller; en second lieu, que mes pieds m'y portent. Qu'un paralytique veuille courir, qu'un homme agile ne le veuille pas, tous deux resteront en place. Le corps politique a les mêmes mobiles; on y distingue de même la force et la volonté; celle-ci sous le nom de *puissance législative*, l'autre sous le nom de *puissance exécutive*. Rien ne s'y fait ou ne s'y doit faire sans leur concours.

Nous avons vu que la puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. Il est aisé de voir au contraire, par les principes ci-devant établis, que la puissance exécutive ne peut appartenir à la généralité comme législative ou souveraine; parce que cette puissance ne consiste qu'en des actes particuliers qui ne sont point du ressort de la loi, ni par conséquent de celui du souverain, dont tous les actes ne peuvent être que des lois.

Il faut donc à la force publique un agent propre qui la réunisse et la mette en œuvre selon les directions de la volonté générale, qui serve à la communication de l'État et du souverain, qui fasse en quelque sorte dans la personne publique ce que fait dans l'homme l'union de l'âme et du corps. Voilà quelle est dans l'État la raison du gouvernement, confondu mal à propos avec le souverain, dont il n'est que le ministre.

Qu'est-ce donc que le gouvernement? Un corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance, chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté, tant civile que politique.

Les membres de ce corps s'appellent magistrats ou *rois*, c'est-à-dire *gouverneurs*, et le corps entier porte le nom de *prince* (16). Ainsi ceux qui prétendent que l'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs n'est point un contrat, ont grande raison. Ce n'est absolument qu'une commission, un emploi dans lequel, simples officiers du souverain, ils exercent en son nom le pouvoir dont il les a faits dépositaires, et qu'il peut limiter, modifier et reprendre quand il lui plaît, l'aliénation d'un tel droit étant incompatible avec la nature du corps social, et contraire au but de l'association.

J'appelle donc *gouvernement* ou suprême administration l'exercice légitime de la puissance exécutive, et prince ou magistrat l'homme ou le corps chargé de cette administration.

C'est dans le gouvernement que se trouvent les forces intermédiaires, dont les rapports composent celui de tout au tout, ou du souverain de l'État. On peut représenter ce dernier rapport par celui des extrêmes d'une proportion continue, dont la moyenne proportionnelle est le gouvernement. Le gouvernement reçoit du souverain les ordres qu'il donne au peuple; et, pour que l'État soit dans un bon équilibre, il faut, tout compensé, qu'il y ait égalité entre le produit ou la puissance du gou-

vernement pris en lui-même et le produit ou la puissance des citoyens, qui sont souverains d'un côté et sujets de l'autre.

De plus, on ne saurait altérer aucun des trois termes sans rompre à l'instant la proportion. Si le souverain veut gouverner, ou si le magistrat veut donner des lois, ou si les sujets refusent d'obéir, le désordre succède à la règle, la force et la volonté n'agissent plus de concert, et l'Etat dissous tombe ainsi dans le despotisme ou dans l'anarchie. Enfin, comme il n'y a qu'une moyenne proportionnelle entre chaque rapport, il n'y a non plus qu'un bon gouvernement possible dans un Etat. Mais comme mille événements peuvent changer les rapports d'un peuple, non seulement différents gouvernements peuvent être bons à divers peuples, mais aux mêmes peuples en différents temps.

Pour tâcher de donner une idée des divers rapports qui peuvent régner entre ces deux extrêmes, je prendrai pour exemple le nombre du peuple, comme un rapport plus facile à exprimer.

Supposons que l'Etat soit composé de dix mille citoyens. Le souverain ne peut être considéré que collectivement et en corps : mais chaque particulier, en qualité de sujet, est considéré comme individu : ainsi le souverain est au sujet comme dix mille est à un ; c'est-à-dire que chaque membre de l'Etat n'a pour sa part que la dixième partie de l'autorité souveraine, quoiqu'il lui soit soumis tout entier. Que le peuple soit composé de cent mille hommes, l'état des sujets ne change pas, et chacun porte également tout l'empire des lois, tandis que son suffrage, réduit à un cent millièmes, a dix fois moins d'influence dans leur rédaction. Alors le sujet restant toujours un, le rapport du souverain augmente en raison du nombre des citoyens : d'où il suit que, plus l'Etat s'agrandit, plus la liberté diminue.

Quand je dis que le rapport augmente, j'entends qu'il s'éloigne de l'égalité. Ainsi, plus le rapport est grand dans l'acception des géomètres, moins il y a de rapport dans l'acception commune : dans la première, le rapport, considéré selon la quantité, se mesure par l'exposant ; et dans l'autre, considéré selon l'identité, il s'estime par la similitude.

Or, moins les volontés particulières se rapportent à la volonté générale, c'est-à-dire les mœurs aux lois, plus la force réprimante doit augmenter. Donc le gouvernement, pour être bon, doit être relativement plus fort à mesure que le peuple est plus nombreux.

D'un autre côté, l'agrandissement de l'Etat donnant aux dépositaires de l'autorité publique plus de tentations et de moyens d'abuser de leur pouvoir, plus le gouvernement doit avoir de force pour contenir le peuple, plus le souverain doit en avoir à son tour pour contenir le gouvernement. Je ne parle pas ici d'une force absolue, mais de la force relative des diverses parties de l'Etat.

Il suit de ce double rapport que la proportion continue entre le souverain, le prince et le peuple, n'est point une idée arbitraire, mais une conséquence nécessaire de la nature du corps politique. Il suit encore que l'un des extrêmes, savoir le peuple comme sujet, étant fixe et représenté par l'unité, toutes les fois que la raison doublée augmente ou diminue, la raison simple augmente ou diminue semblablement, et que par conséquent le moyen terme est changé : ce qui fait voir qu'il n'y a pas une constitution de gouvernement unique et absolue, mais qu'il peut y avoir autant de gouvernements différents en nature que d'Etats différents en grandeur.

Si, tournant ce système en ridicule, on disait que pour trouver cette moyenne proportionnelle et former le corps du gouvernement il ne faut, selon moi, que tirer la racine carrée du nombre du peuple ; je répondrais que je ne prends ici ce nombre que pour un exemple : que les rapports dont je parle ne se mesurent pas seulement par le nombre des hommes, mais en général par la quantité d'actions, laquelle se combine par des multitudes de causes ; qu'au reste, si, pour m'exprimer en moins de paroles, j'emprunte un moment des termes de géométrie, je n'ignore pas cependant que la précision géométrique n'a point lieu dans les quantités morales.

Le gouvernement est en petit ce que le corps politique qui le renferme est en grand. C'est une personne morale douée de certaines facultés, active comme le souverain, passive comme l'Etat, et qu'on peut décomposer en d'autres rapports semblables, d'où naît, par conséquent, une nouvelle proportion ; une autre encore dans celle-ci selon l'ordre des tribunaux, jusqu'à ce qu'on arrive à un moyen terme indivisible, c'est-à-dire à un seul chef ou magistrat suprême, qu'on peut se représenter au milieu de cette progression comme l'unité entre la série des fractions et celle des nombres.

Sans nous embarrasser dans cette multiplication de termes, contentons-nous de considérer le gouvernement comme un nouveau corps dans l'Etat, distinct du peuple et du souverain, et intermédiaire entre l'un et l'autre.

Il y a cette différence essentielle entre ces deux corps, que l'Etat existe par lui-même, et que le gouvernement n'existe que par le souverain. Ainsi la volonté dominante du prince n'est ou ne doit être que la volonté générale ou la loi, sa force n'est que la force publique concentrée en lui ; sitôt qu'il veut tirer de lui-même quelque acte absolu et indépendant, la liaison du tout commence à se relâcher. S'il arrivait enfin que le prince eût une volonté particulière plus active que celle du souverain, et qu'il usât, pour obéir à cette volonté particulière, de la force publique qui est dans ses mains, en sorte qu'on eût, pour ainsi

dire, deux souverains, l'un de droit et l'autre de fait ; à l'instant l'union sociale s'évanouirait, et le corps politique serait dissous.

Cependant, pour que le corps du gouvernement ait une existence, une vie réelle qui le distingue du corps de l'Etat, pour que tous ses membres puissent agir de concert, et répondre à la fin pour laquelle il est institué, il lui faut un *moi* particulier, une sensibilité commune à ses membres, une force, une volonté propre qui tende à sa conservation. Cette existence particulière suppose des assemblées, des conseils, un pouvoir de délibérer, de résoudre des droits, des titres, des privilèges qui appartiennent au prince exclusivement, et qui rendent la condition du magistrat plus honorable à proportion qu'elle est plus pénible. Les difficultés sont dans la manière d'ordonner, dans le tout, ce tout subalterne : de sorte qu'il n'altère point la constitution générale en affermissant la sienne, qu'il distingue toujours sa force particulière destinée à sa propre conservation de l'Etat, et qu'en un mot, il soit toujours prêt à sacrifier le gouvernement au peuple, et non le peuple au gouvernement.

D'ailleurs, bien que le corps artificiel du gouvernement soit l'ouvrage d'un autre corps artificiel, et qu'il n'ait en quelque sorte qu'une vie empruntée et subordonnée, cela n'empêche pas qu'il ne puisse agir avec plus ou moins de vigueur ou de célérité, pour ainsi dire, d'une santé plus ou moins robuste. Enfin, sans s'éloigner directement du but de son institution, il peut s'en écarter plus ou moins, selon la manière dont il est constitué.

C'est de toutes ces différences que naissent les rapports divers que le gouvernement doit avoir avec le corps de l'Etat, selon les rapports accidentels et particuliers par lesquels ce même Etat est modifié. Car souvent le gouvernement le meilleur en soi deviendra le plus vicieux, si ses rapports ne sont altérés selon les défauts du corps politique auquel il appartient.

CHAP. II. — Du principe qui constitue les diverses formes de gouvernement.

Pour exposer la cause générale de ces différences, il faut distinguer ici le prince et le gouvernement, comme j'ai distingué ci-devant l'Etat et le souverain.

Le corps du magistrat peut être composé d'un plus grand ou moindre nombre de membres. Nous avons dit que le rapport du souverain aux sujets était d'autant plus grand que le peuple était plus nombreux ; et, par une évidente analogie, nous en pouvons dire autant du gouvernement à l'égard des magistrats.

Or la force totale du gouvernement, étant toujours celle de l'Etat, ne varie point : d'où il suit que, plus il use de cette force sur ses propres membres, moins il lui en reste pour agir sur tout le peuple.

Donc, plus les magistrats sont nombreux, plus le gouvernement est faible. Comme cette maxime est fondamentale, appliquons-nous à la mieux éclaircir.

Nous pouvons distinguer dans la personne du magistrat trois volontés essentiellement différentes. Premièrement, la volonté propre de l'individu, qui ne tend qu'à son avantage particulier ; secondement, la volonté commune des magistrats, qui se rapporte uniquement à l'avantage du prince, et qu'on peut appeler votre volonté de corps, laquelle est générale par rapport au gouvernement et particulière par rapport à l'Etat, dont le gouvernement fait partie ; en troisième lieu, la volonté du peuple ou la volonté souveraine, laquelle est générale, tant par rapport à l'Etat considéré comme le tout, que par rapport au gouvernement considéré comme partie du tout.

Dans une législation parfaite, la volonté particulière ou individuelle doit être nulle, la volonté de corps propre au gouvernement très-subordonnée, et par conséquent la volonté générale ou souveraine toujours dominante et la règle unique de toutes les autres.

Selon l'ordre naturel, au contraire, ces différentes volontés deviennent plus actives à mesure qu'elles se concentrent. Ainsi la volonté générale est toujours la plus faible, la volonté de corps a le second rang, et la volonté particulière le premier de tous : de sorte que dans le gouvernement chaque membre est premièrement soi-même, et puis magistrat, et puis citoyen : gradation directement opposée à celle qu'exige l'ordre social.

Cela posé : que tout le gouvernement soit entre les mains d'un seul homme. Voilà la volonté particulière et la volonté de corps parfaitement réimées, et par conséquent celle-ci au plus haut degré d'intensité qu'elle puisse avoir. Or, comme c'est du degré de la volonté que dépend l'usage de la force, et que la force absolue du gouvernement ne varie point, il sensuit que le plus actif des gouvernements est celui d'un seul.

Au contraire, unissons le gouvernement à l'autorité législative ; faisons le prince du souverain, et de tous les citoyens autant de magistrats : alors la volonté de corps, confondue avec la volonté générale, n'aura pas plus d'activité qu'elle, et laissera la volonté particulière dans toute sa force. Ainsi le gouvernement, toujours avec la même force absolue, sera dans son *minimum* de force relative ou d'activité.

Ces rapports sont incontestables, et d'autres considérations servent encore à les confirmer. On voit, par exemple, que chaque magistrat est plus actif dans son corps que chaque citoyen dans le sien, et que par conséquent la volonté particulière a beaucoup plus d'influence dans les actes du gouvernement que dans ceux du souverain ; car chaque ma-

gistrat est presque toujours chargé de quelque fonction du gouvernement, au lieu que chaque citoyen pris à part n'a aucune fonction de la souveraineté. D'ailleurs, plus l'Etat s'étend, plus sa force réelle augmente, quoiqu'elle n'augmente pas en raison de son étendue ; mais l'Etat restant le même, les magistrats ont beau se multiplier, le gouvernement n'en acquiert pas une plus grande force réelle, parce que cette force est celle de l'Etat, dont la mesure est toujours égale. Ainsi la force relative ou l'activité du gouvernement diminue sans que sa force absolue ou réelle puisse augmenter.

Il est sûr encore que l'expédition des affaires devient plus lente à mesure que plus de gens en sont chargés ; qu'en donnant trop à la prudence on ne donne pas assez à la fortune ; qu'on laisse échapper l'occasion, et qu'à force de délibérer on perd souvent le fruit de la délibération.

Je viens de prouver que le gouvernement se relâche à mesure que les magistrats se multiplient, et j'ai prouvé ci-devant que plus le peuple est nombreux, plus la force réprimante doit augmenter. D'où il suit que le rapport des magistrats au gouvernement doit être inverse du rapport des sujets au souverain : c'est-à-dire que, plus l'Etat s'agrandit, plus le gouvernement doit se resserrer ; tellement que le nombre des chefs diminue en raison de l'augmentation du peuple.

Au reste, je ne parle ici que de la force relative du gouvernement, et non de sa rectitude ; car, au contraire, plus le magistrat est nombreux, plus la volonté de corps se rapproche de la volonté générale ; au lieu que, sous un magistrat unique, cette même volonté de corps n'est, comme je l'ai dit, qu'une volonté particulière. Ainsi l'on perd d'un côté ce qu'on peut gagner de l'autre ; et l'art du législateur est de savoir fixer le point où la force et la volonté du gouvernement, toujours en proportion réciproque, se combinent dans le rapport le plus avantageux à l'Etat.

CHAP. III. — Division des gouvernements.

On a vu, dans le chapitre précédent, pourquoi l'on distingue les diverses espèces ou formes de gouvernements par le nombre des membres qui les composent ; il reste à voir dans celui-ci comment se fait cette division.

Le souverain peut, en premier lieu, commettre le dépôt du gouvernement à tout le peuple, en sorte qu'il y ait plus de citoyens magistrats que de citoyens simples particuliers. On donne à cette forme de gouvernement le nom de *démocratie*.

Ou bien il peut resserrer le gouvernement entre les mains d'un petit nombre, en sorte qu'il y ait plus de simples citoyens que de magistrats, et cette forme porte le nom d'*aristocratie*.

Enfin il peut concentrer tout le gouvernement dans les mains d'un magistrat unique, dont tous les autres tiennent leur pouvoir. Cette troisième forme est la plus commune, et s'appelle *monarchie*, ou gouvernement royal.

On doit remarquer que toutes ces formes, ou du moins les deux premières, sont susceptibles de plus ou de moins, et ont même une assez grande latitude ; car la démocratie peut embrasser tout le peuple, ou se resserrer jusqu'à la moitié. L'aristocratie à son tour peut, de la moitié du peuple, se resserrer jusqu'au plus petit nombre indéterminément. La royauté même est susceptible de quelque partage : Sparte eut constamment deux rois par sa constitution ; et l'on a vu dans l'empire romain jusqu'à huit empereurs à la fois, sans qu'on pût dire que l'empire fût divisé. Ainsi il y a un point où chaque forme de gouvernement est réellement susceptible d'autant de formes diverses que l'Etat a de citoyens.

Il y a plus : ce même gouvernement pouvant, à certains égards, se subdiviser en d'autres parties, l'une administrée d'une manière et l'autre d'une autre, il peut résulter de ces trois formes combinées une multitude de formes mixtes, dont chacune est multipliable par toutes les formes simples.

On a de tous temps beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune d'elles est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres.

Si, dans les différents Etats, le nombre des magistrats suprêmes doit être en raison inverse de celui des citoyens, il s'ensuit qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits Etats, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands. Cette règle se tire immédiatement du principe ; mais comment compter la multitude de circonstances qui peuvent fournir des exceptions ?

CHAP. IV. — De la démocratie.

Celui qui fait la loi sait mieux que personne comment elle doit être exécutée et interprétée. Il semble donc qu'on ne saurait avoir une meilleure constitution que celle où le pouvoir exécutif est joint au législatif : mais c'est cela même qui rend ce gouvernement insuffisant à certains égards, parce que les choses qui doivent être distinguées ne le sont pas ; et que le prince ou le souverain, n'étant que la même personne, ne forment, pour ainsi dire, qu'un gouvernement sans gouvernement.

Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute, ni que le corps du peuple détourne son attention des vues générales, pour les donner aux objets particuliers. Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des lois par le gou-

vernement est un mal moindre que la corruption du législateur, suite infaillible des vues particulières. Alors l'Etat étant altéré dans sa substance, toute réforme devient impossible. Un peuple qui n'abuserait jamais du gouvernement n'abuserait pas non plus de l'indépendance ; un peuple qui gouvernerait toujours bien n'aurait pas besoin d'être gouverné.

A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne, et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions sans que la forme de l'administration change.

En effet, je crois pouvoir poser en principes que, quand les fonctions du gouvernement sont partagées entre plusieurs tribunaux, les moins nombreux acquièrent tôt ou tard la plus grande autorité ; ne fût-ce qu'à cause de la facilité d'expédier les affaires, qui les y amène naturellement.

D'ailleurs que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ? Premièrement un Etat très-petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres : secondement une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et les discussions épineuses : ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité : enfin peu ou point de luxe ; car, ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires ; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise ; il vend la patrie à la mollesse, à la vanité, il ôte à l'Etat tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion.

Voilà pourquoi un auteur célèbre a donné la vertu pour principe à la république ; car toutes ces conditions ne sauraient subsister sans la vertu ; mais, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, ce beau génie a manqué souvent de justesse, quelquefois de clarté, et n'a pas vu que l'autorité souveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien constitué, plus ou moins, il est vrai, selon la forme du gouvernement.

Ajoutons qu'il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines que le démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme, ni qui demande plus de vigilance et de courage pour être maintenu dans la sienne. C'est surtout dans cette constitution que le citoyen doit s'armer de force et de constance, et dire chaque jour de sa vie au fond de son cœur ce que disait un vertueux palatin (17) dans la diète de Pologne : *Malo periculosam libertatem, quam quietum servitium*.

S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.

CHAP. V. — De l'aristocratie.

Nous avons ici deux personnes morales très-distinctes ; savoir, le gouvernement et le souverain, et par conséquent deux volontés générales, l'une par rapport à tous les citoyens, l'autre seulement pour les membres de l'administration. Aussi, bien que le gouvernement puisse régler sa police intérieure comme il lui plaît, il ne peut jamais parler au peuple qu'au nom du souverain, c'est-à-dire au nom du peuple même ; ce qu'il ne faut jamais oublier.

Les premières sociétés se gouvernèrent aristocratiquement. Les chefs des familles délibéraient entre eux des affaires publiques. Les jeunes gens cédaient sans peine à l'autorité de l'expérience. De là les noms de *prêtres*, d'*anciens*, de *sénat*, de *gérontes*. Les sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent encore ainsi de nos jours, et sont très-bien gouvernés.

Mais à mesure que l'inégalité d'institution l'emporta sur l'inégalité naturelle, la richesse ou la puissance (18) fut préférée à l'âge, et l'aristocratie devint élective. Enfin la puissance, transmise avec les biens du père aux enfants, rendant les familles patriciennes, rendit le gouvernement héréditaire, et l'on vit des sénateurs de vingt ans.

Il y a donc trois sortes d'aristocratie : naturelle, élective, héréditaire. La première ne convient qu'à des peuples simples ; la troisième est la pire de tous les gouvernements ; la deuxième est le meilleur : c'est l'aristocratie proprement dite.

Outre l'avantage de la distinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ses membres ; car dans le gouvernement populaire tous les citoyens naissent magistrats, mais celui-ci les borne à un petit nombre, et ils ne deviennent que par élection (19) ; moyen par lequel la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de nouveaux garants qu'on sera sagement gouverné.

De plus, les assemblées se font plus commodément, les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre et de diligence, le crédit de l'Etat est mieux soutenu chez l'étranger par de vénérables sénateurs que par une multitude inconnue ou méprisée.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront

pour son profit et non pour le leur ; il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent faire encore mieux. Mais il faut remarquer que l'intérêt de corps commence à moins diriger ici la force publique sur la règle de la volonté générale, et qu'une autre pente inévitable enlève aux lois une partie de la puissance exécutive.

A l'égard des convenances particulières, il ne faut ni un Etat si petit, ni un peuple si simple et si droit que l'exécution des lois suive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne démocratie. Il ne faut pas non plus une si grande nation que les chefs épars pour la gouverner pussent trancher du souverain, chacun dans son département, et commencer par se rendre indépendants pour devenir enfin les maîtres.

Mais si l'aristocratie exige quelques vertus de moins que le gouvernement populaire, elle en exige aussi d'autres qui lui sont propres ; comme la modération dans les riches et le contentement dans les pauvres ; car il semble qu'une égalité rigoureuse y serait déplacée ; elle ne fut pas même observée à Sparte.

Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps ; mais non pas, comme prétend Aristote, pour que les riches soient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix opposé apprenne quelquefois au peuple qu'il y a dans le mérite des hommes des raisons de préférence plus importantes que la richesse.

CHAP. VI. — De la monarchie.

Jusqu'ici nous avons considéré le prince comme une personne morale et collective, unie par la force des lois, et dépositaire dans l'Etat de la puissance exécutive. Nous avons maintenant à considérer cette puissance réunie entre les mains d'une personne naturelle, d'un homme réel, qui seul ait droit d'en disposer selon les lois. C'est ce qu'on appelle un monarque ou un roi.

Tout au contraire des autres administrations, où un être collectif représente un individu, dans celle-ci un individu représente un être collectif ; en sorte que l'unité morale qui constitue le prince est en même temps une unité physique, dans laquelle toutes les facultés, que la loi réunit dans l'autre avec tant d'effort, se trouvent naturellement réunies.

Ainsi la volonté du peuple, et la volonté du prince, et la force publique de l'Etat, et la force particulière du gouvernement, tout répond au même mobile, tous les ressorts de la machine sont dans la même main, tout marche au même but, il n'y a point de mouvements opposés qui s'entredétruisent, et l'on ne peut imaginer aucune sorte de constitution dans laquelle un moindre effort produise une action plus considérable. Archimède, assis tranquillement sur le rivage et tirant sans peine à flot un grand vaisseau, me représente un monarque habile, gouvernant de son cabinet ses vastes Etats, et faisant tout mouvoir en paraissant immobile.

Mais s'il n'y a point de gouvernement qui ait plus de vigueur, il n'y en a point où la volonté particulière ait plus d'empire et domine plus aisément les autres ; tout marche au même but, il est vrai ; mais ce but n'est point celui de la félicité publique, et la force même de l'administration tourne sans cesse au préjudice de l'Etat.

Les rois veulent être absolus, et de loin on leur crie que le meilleur moyen de l'être est de se faire aimer de leurs peuples. Cette maxime

est très-belle, et même très-vraie à certains égards. Malheureusement on s'en moquera toujours dans les cours. La puissance qui vient de l'amour des peuples est sans doute la plus grande ; mais elle est précaire et conditionnelle, jamais les princes ne s'en contenteront. Les meilleurs rois veulent pouvoir être méchants s'il leur plaît, sans cesser d'être les maîtres. Un sermonneur politique aura beau leur dire que la force du peuple étant la leur, leur plus grand intérêt est que le peuple soit florissant, nombreux, redoutable : ils savent très-bien que cela n'est pas vrai. Leur intérêt personnel est, premièrement, que le peuple soit faible, misérable, et qu'il ne puisse jamais leur résister. J'avoue que, supposant les sujets toujours parfaitement soumis, l'intérêt du prince serait alors que le peuple fût puissant, afin que cette puissance étant la sienne le rendit redoutable à ses voisins ; mais comme cet intérêt n'est que secondaire et subordonné, et que les deux suppositions sont incompatibles, il est naturel que les princes donnent toujours la préférence à la maxime qui leur est le plus immédiatement utile. C'est ce que Samuel représentait fortement aux Hébreux ; c'est ce que Machiavel a fait voir avec évidence. En feignant de donner des leçons aux rois il en a donné de grandes aux peuples. Le prince de Machiavel est le livre des républicains.

Nous avons trouvé, par les rapports généraux, que la monarchie n'est convenable qu'aux grands Etats, et nous le trouvons encore en l'examinant en elle-même. Plus l'administration publique est nombreuse, plus le rapport du prince aux sujets diminue, et s'approche de l'égalité, même dans la démocratie. Ce même rapport augmente à mesure que le gouvernement se resserre, il est dans son *maximum* quand le gouvernement est dans les mains d'un seul. Alors il se trouve une trop grande distance entre le prince et le peuple, et l'Etat manque de liaison. Pour la former il faut donc des ordres intermédiaires ; il faut des princes, des grands, de la noblesse pour les remplir. Or, rien de tout cela ne convient pas à un petit Etat, que ruinent tous ces degrés.

Mais s'il est difficile qu'un grand Etat soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus qu'il soit bien gouverné par un seul homme, et chacun sait ce qu'il arrive quand le roi se donne des substituts.

Un défaut essentiel et inévitable, qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-dessous du républicain, c'est que dans celui-ci la voix pu-

blique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes éclairés et capables, qui les remplissent avec honneur : au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont, le plus souvent, que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents, qui font dans les cours parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien moins sur ce point que le prince. Et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Aussi, quand par quelque heureux hasard un de ces hommes, né pour gouverner, prend le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays.

Pour qu'un Etat monarchique pût être bien gouverné, il faudrait que sa grandeur ou son étendue fût mesurée aux facultés de celui qui gouverne. Avec un levier suffisant, d'un doigt on peut ébranler le monde, mais pour le soutenir il faut les épaules d'Hercule. Pour peu qu'un Etat soit grand, le prince est presque toujours trop petit. Quand au contraire il arrive que l'Etat est trop petit pour son chef, ce qui est



très-rare, il est encore mal gouverné, parce que le chef, suivant toujours la grandeur de ses vues, oublie les intérêts des peuples, et ne les rend pas moins malheureux par l'abus des talents qu'il a de trop, qu'un chef borné par le défaut de ceux qui lui manquent. Il faudrait, pour ainsi dire, qu'un royaume s'étendit ou se resserrât à chaque règne, selon la portée du prince; au lieu que les talents d'un sénat ayant des mesures plus fixes, l'Etat peut avoir des bornes constantes et l'administration n'aller pas moins bien.

Le plus sensible inconvénient du gouvernement d'un seul est le défaut de cette succession continuelle qui forme dans les deux autres une liaison non interrompue. Un roi mort, il en faut un autre: les élections laissent des intervalles dangereux, elles sont dangereuses, et à moins que les citoyens ne soient d'un désintéressement, d'une intégrité que ce gouvernement ne comporte guère, la brigue et la corruption s'en mêlent. Il est difficile que celui à qui l'Etat s'est vendu ne le vende pas à son tour, et ne se dédommage pas sur les faiblesses de l'argent que les puissants lui ont extorqué. Tôt ou tard tout devient vénal sous une pareille administration, et la paix, dont on jouit alors sous les rois, est pire que le désordre des interrègnes. Qu'a-t-on fait pour prévenir ces

maux? On a rendu les couronnes héréditaires dans certaines familles, et l'on a établi un ordre de succession qui prévient toute dispute à la mort des rois: c'est-à-dire que, substituant l'inconvénient des régence à celui des élections, on a préféré une apparente tranquillité à une administration sage, et qu'on a mieux aimé risquer d'avoir pour chefs des enfants, des monstres, des imbéciles, que d'avoir à disputer sur le choix des bons rois; on n'a pas considéré qu'en s'exposant ainsi aux risques de l'alternative, on met presque toutes les chances contre soi. C'était un mot très-sensé que celui du jeune Denis, à qui son père, en lui reprochant une action honteuse, disait: T'en ai-je donné l'exemple? Ah, répondit le fils, votre père n'était pas roi!

Tout concourt à priver de justice et de raison un homme élevé pour commander aux autres. On prend beaucoup de peine, à ce qu'on dit, pour enseigner aux jeunes princes l'art de régner; il ne paraît pas que cette éducation leur profite. On ferait mieux de commencer par leur enseigner l'art d'obéir. Les plus grands rois qu'ait célébrés l'histoire n'ont point

été élevés pour régner; c'est une science qu'on ne possède jamais moins qu'après l'avoir trop apprise, et qu'on acquiert mieux en obéissant qu'en commandant. « Non utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum delectus, cogitare quid aut nolueris sub alio principe aut volueris (20). »

Une suite de ce défaut de cohérence est l'inconstance du gouvernement royal, qui, se réglant tantôt sur un plan, et tantôt sur un autre, selon le caractère du prince qui règne ou des gens qui règnent pour lui, ne peut avoir longtemps un objet fixe, ni une conduite conséquente; variation qui rend toujours l'Etat flottant de maxime en maxime, de projet en projet, et qui n'a pas lieu dans les autres gouvernements, où le prince est toujours le même. Aussi voit-on qu'en général, s'il y a plus de ruses dans une cour, il y a plus de sagesse dans un sénat, et que les républiques vont à leurs fins par des vues plus constantes et mieux suivies, au lieu que chaque révolution dans le ministère en produit une dans l'Etat; la maxime commune à tous les ministres, et presque à tous les rois, étant de prendre en toute chose le contrepied de leur prédécesseur.

De cette même incohérence se tire encore la solution d'un sophis-

me très-familier aux politiques royaux; c'est non-seulement de comparer le gouvernement domestique et le prince au père de famille, erreur déjà réfutée; mais encore de donner libéralement à ce magistrat toutes les vertus dont il aurait besoin, et de supposer toujours que le prince est ce qu'il devrait être; supposition à l'aide de laquelle le gouvernement royal est évidemment préférable à tout autre, parce qu'il est incontestablement le plus fort, et que, pour être aussi le meilleur, il ne lui manque qu'une volonté de corps plus conforme à la volonté générale.

Mais si, selon Platon (21), le roi, par nature, est un personnage si rare, combien de fois la nature et la fortune concourront-elles à le couronner, et si l'éducation royale corrompt nécessairement ceux qui la reçoivent, que doit-on espérer d'une suite d'hommes élevés pour régner? C'est donc bien vouloir s'abuser que de confondre le gouvernement royal avec celui d'un bon roi. Pour voir ce qu'est ce gouvernement en lui-même, il faut le considérer sous des princes bornés ou méchants; car ils arriveront tels au trône, ou le trône les rendra tels.

Ces difficultés n'ont pas échappé à nos auteurs, mais ils n'en sont point embarrassés. Le remède est, disent-ils, d'obéir sans murmure.

Dieu donne les mauvais rois dans sa colère, et il les faut supporter comme un châtiment du ciel. Ce discours est édifiant, sans doute; mais je ne sais s'il ne conviendrait pas mieux en chaire que dans un livre de politique. Que dire d'un médecin qui promet des miracles, et dont tout l'art est d'exhorter son malade à la patience? On sait bien qu'il faut souffrir un mauvais gouvernement quand on l'a; la question serait d'en trouver un bon.

CHAP. VII. — Des gouvernements mixtes.

A proprement parler, il n'y a point de gouvernement simple. Il faut qu'un chef unique ait des magistrats subalternes; il faut qu'un gouvernement populaire ait un chef. Ainsi dans le partage de la puissance exécutive il y a toujours gradation du grand nombre au moindre, avec cette différence que tantôt le grand nombre dépend du petit, et tantôt le petit du grand.

Quelquefois il y a partage égal; soit quand les parties constitutives sont dans une dépendance mutuelle, comme dans le gouvernement d'Angleterre; soit quand l'autorité de chaque partie est indépendante mais imparfaite, comme en Pologne.

Cette dernière forme est mauvaise, parce qu'il n'y a point d'unité dans le gouvernement, et que l'Etat manque de liaison.

Lequel vaut le mieux, d'un gouvernement simple ou d'un gouvernement mixte? Question fort agitée chez les politiques, et à laquelle il faut faire la même réponse que j'ai faite ci-devant sur toute forme de gouvernement.

Le gouvernement simple est le meilleur en soi, par cela seul qu'il est simple. Mais quand la puissance exécutive ne dépend pas assez de la législative, c'est-à-dire quand il y a plus de rapport du prince au souverain que du peuple au prince, il faut remédier à ce défaut de proportion en divisant le gouvernement; car alors toutes ses parties n'ont pas moins d'autorité sur les sujets, et leur division les rend toutes ensemble moins fortes contre le souverain.

On prévient encore le même inconvénient en établissant des magistrats intermédiaires, qui, laissant le gouvernement en son entier, servent seulement à balancer les deux puissances, et à maintenir leurs droits respectifs. Alors le gouvernement n'est pas mixte, il est tempéré.

On peut remédier par des moyens semblables à l'inconvénient opposé, et, quand le gouvernement est trop lâche, ériger des tribunaux pour le



concentrer. Cela se pratique dans toutes les démocraties. Dans le premier cas on divise le gouvernement pour l'affaiblir, et dans le second pour le renforcer; car les *maximum* de force et de faiblesse se trouvent également dans les gouvernements simples, au lieu que les formes mixtes donnent une force moyenne.

CHAP. VIII. — Que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays.

La liberté, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples. Plus on médite ce principe établi par Montesquieu, plus on en sent la vérité. Plus on le conteste, plus on donne occasion de l'établir par de nouvelles preuves.

Dans tous les gouvernements du monde la personne publique consomme et ne produit rien. D'où lui vient donc la substance consommée? Du travail de ses membres. C'est le superflu des particuliers qui produit le nécessaire du public. D'où il suit que l'état civil ne peut subsister qu'autant que le travail des hommes rend au delà de leurs besoins.

Or, cet excédant n'est pas le même dans tous les pays du monde. Dans plusieurs il est considérable, dans d'autres médiocre, dans d'autres nul, dans d'autres négatif. Ce rapport dépend de la fertilité du climat, de la sorte de travail que la terre exige, de la nature de ses habitants, de la plus ou moins grande consommation qui leur est nécessaire, et de plusieurs autres rapports semblables desquels il est composé.

D'autre part, tous les gouvernements ne sont pas de même nature; il y en a de plus ou moins dévorants, et les différences sont fondées sur cet autre principe que, plus les contributions publiques s'éloignent de leur source, et plus elles sont onéreuses. Ce n'est pas sur la quantité des impositions qu'il faut mesurer cette charge, mais sur le chemin qu'elles ont à faire pour retourner dans les mains dont elles sont sorties; quand cette circulation est prompte et bien établie, qu'on paye peu ou beaucoup, il n'importe; le peuple est toujours riche et les finances vont toujours bien. Au contraire, quelque peu que le peuple donne, quand ce peu ne lui revient point, en donnant toujours bientôt il s'épuise; l'Etat n'est jamais riche, et le peuple est toujours gueux.

Il suit de là que plus la distance du peuple au gouvernement augmente, et plus les tributs deviennent onéreux; ainsi dans la démocratie le peuple est le moins chargé, dans l'aristocratie il l'est davantage, dans la monarchie il porte le plus grand poids. La monarchie ne convient donc qu'aux nations opulentes, l'aristocratie aux Etats médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur, la démocratie aux Etats petits et pauvres.

En effet, plus on réfléchit, plus on trouve en ceci de différence entre les Etats libres et les monarchiques; dans les premiers tout s'emploie à l'utilité commune; dans les autres les forces publiques et particulières sont réciproques, et l'une s'augmente par l'affaiblissement de l'autre. Enfin, au lieu de gouverner les sujets pour les rendre heureux, le despotisme les rend misérables pour les gouverner.

Voilà donc dans chaque climat des causes naturelles, sur lesquelles on peut assigner la forme de gouvernement à laquelle la force du climat l'entraîne, et dire même quelle espèce d'habitants il doit avoir. Les lieux ingrats et stériles, où le produit ne vaut pas le travail, doivent rester incultes et déserts, ou seulement peuplés de sauvages. Les lieux où le travail des hommes ne rend exactement que le nécessaire doivent être habités par des peuples barbares, toute politique y serait impossible: les lieux où l'excès du produit sur le travail est médiocre conviennent aux peuples libres; ceux où le terroir abondant et fertile donne beaucoup de produit pour peu de travail veulent être gouvernés monarchiquement, pour consumer par le luxe du prince l'excès du superflu des sujets; car il vaut mieux que cet excès soit absorbé par le gouvernement que dissipé par les particuliers. Il y a des exceptions, je le sais; mais ces exceptions mêmes confirment la règle, en ce qu'elles produisent tôt ou tard des révolutions qui ramènent les choses dans l'ordre de la nature.

Distinguons toujours les lois générales des causes particulières qui peuvent en modifier l'effet. Quand tout le midi serait couvert de républiques, et tout le nord d'Etats despotiques, il n'en serait pas moins vrai que, par l'effet du climat, le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, et la bonne politique aux régions intermédiaires. Je vois encore qu'en accordant le principe on pourra disputer sur l'application: on pourra dire qu'il y a des pays froids très-fertiles, et des méridionaux très-ingrats. Mais cette difficulté n'en est une que pour ceux qui n'examinent pas la chose dans tous ses rapports. Il faut, comme je l'ai déjà dit, compter ceux des travaux, des forces, de la consommation, etc.

Supposons que, de deux terrains égaux, l'un rapporte cinq et l'autre dix. Si les habitants du premier consomment quatre, et ceux du dernier neuf, l'excès du premier produit sera un tiers, et celui du second un dixième. Le rapport de ces deux excès étant donc inverse de celui des produits, le terrain qui ne produira que cinq donnera un superflu double de celui du terrain qui produira dix.

Mais il n'est pas question d'un produit double, et je ne crois pas que personne ose mettre en général la fertilité des pays froids en égalité même avec celle des pays chauds. Toutefois supposons cette égalité; aissons, si l'on veut, en balance l'Angleterre avec la Sicile, et la Pologne avec l'Egypte. Plus au midi nous aurons l'Afrique et les Indes,

plus au nord nous n'aurons plus rien. Pour cette égalité de produit, quelle différence dans la culture! En Sicile il ne faut que gratter la terre; en Angleterre que de soins pour la labourer! Or, là où il faut plus de bras pour donner le même produit, le superflu doit être nécessairement moindre.

Considérez, outre cela, que la même quantité d'hommes consomme beaucoup moins dans les pays chauds. Le climat demande qu'on y soit sobre pour se porter bien: les Européens, qui veulent y vivre comme chez eux, périssent tous de dyssenterie et d'indigestions. « Nous sommes, dit Chardin, des bêtes carnassières, des loups, en comparaison des Asiatiques. Quelques-uns attribuent la sobriété des Persans à ce que leur pays est moins cultivé: et moi je crois au contraire que leur pays abonde moins en denrées parce qu'il en faut moins aux habitants. Si leur frugalité, continue-t-il, était un effet de la disette du pays, il n'y aurait que les pauvres qui mangeraient peu, au lieu que c'est généralement tout le monde, et on mangerait plus ou moins en chaque province selon la fertilité du pays, au lieu que la même sobriété se trouve par tout le royaume. Ils se louent fort de leur manière de vivre, disant qu'il ne faut que regarder leur teint pour reconnaître combien elle est plus excellente que celle des chrétiens. En effet le teint des Persans est uni, ils ont la peau belle, fine et polie, au lieu que le teint des Arméniens leurs sujets, qui vivent à l'européenne, est rude, couperosé, et que leurs corps sont gros et pesants. »

Plus on approche de la ligne, plus les peuples vivent de peu. Ils ne mangent presque pas de viande: le riz, le maïs, le cuscuz, le mil, la cassave, sont leurs aliments ordinaires. Il y a aux Indes des millions d'hommes dont la nourriture ne coûte pas un sou par jour. Nous voyons en Europe même des différences sensibles pour l'appétit entre les peuples du Nord et ceux du Midi. Un Espagnol vivra huit jours du dîner d'un Allemand: dans les pays où les hommes sont plus voraces le luxe se tourne aussi vers les choses de consommation. En Angleterre, il se montre sur une table chargée de viandes; en Italie on vous régale de sucre et de fleurs.

Le luxe des vêtements offre encore de semblables différences. Dans les climats où les changements des saisons sont prompts et violents on a des habits meilleurs et plus simples; dans ceux où l'on ne s'habille que pour la parure on y cherche plus d'éclat que d'utilité, les habits eux-même y sont un luxe. A Naples vous verrez tous les jours se promener au Pausilippe des hommes en veste dorée et point de bas. C'est la même chose pour les bâtiments; on donne tout à la magnificence quand on n'a rien à craindre des injures de l'air. A Paris, à Londres, on veut être logé chaudement et commodément. A Madrid on a des salons superbes, mais point de fenêtres qui ferment, et l'on couche dans des nids à rats.

Les aliments sont beaucoup plus substantiels et succulents dans les pays chauds; c'est une troisième différence qui ne peut manquer d'influer sur la seconde. Pourquoi mange-t-on tant de légumes en Italie? Parce qu'ils y sont bons, nourrissants, d'excellent goût: en France, où ils ne sont nourris que d'eau, il ne nourrissent point, et sont presque comptés pour rien sur les tables. Ils n'occupent pourtant pas moins de terrain et coûtent du moins autant de peine à cultiver. C'est une expérience faite que les blés de Barbarie, d'ailleurs inférieurs à ceux de France, rendent beaucoup plus en farine, et que ceux de France à leur tour rendent plus que les blés du nord. D'où l'on peut inférer qu'une gradation semblable s'observe généralement dans la même direction de la ligne au pôle. Or, n'est-ce pas un désavantage visible d'avoir dans un produit égal une moindre quantité d'aliments?

A toutes ces différentes considérations j'en puis ajouter une qui en découle et qui les fortifie; c'est que les pays chauds ont moins besoin d'habitants que les pays froids, et pourraient en nourrir davantage: ce qui produit un double superflu toujours à l'avantage du despotisme. Plus le même nombre d'habitants occupe une grande surface, plus les révoltes deviennent difficiles; parce qu'on ne peut se concerter ni promptement, ni secrètement, et qu'il est toujours facile au gouvernement d'éventer les projets et de couper les communications; mais plus un peuple nombreux se rapproche, moins le gouvernement peut usurper sur le souverain; les chefs délibèrent aussi sûrement dans leurs chambres que le prince dans son conseil, et la foule s'assemble aussitôt dans les places que les troupes dans leurs quartiers. L'avantage d'un gouvernement tyrannique est donc en ceci d'agir à grandes distances. A l'aide des points d'appui qu'il se donne, sa force augmente au loin comme celle des leviers (22). Celle du peuple, au contraire, n'agit que concentrée, elle s'évapore et se perd en s'étendant, comme l'effet de la poudre éparse à terre, et qui ne prend feu que grain à grain. Les pays les moins peuplés sont aussi les plus propres à la tyrannie: les bêtes féroces ne règnent que dans les déserts.

CHAP. IX. — Des signes d'un bon gouvernement.

Quand donc on demande absolument quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble comme indéterminée; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples.

Mais si l'on demandait à quel signe on peut connaître qu'un peuple donné est bien ou mal gouverné, ce serait autre chose, et la question de fait pourrait se résoudre.

Cependant on ne la résout point, parce que chacun veut la résoudre à sa manière. Les sujets vantent la tranquillité publique, les citoyens la liberté des particuliers; l'un préfère la sûreté des possessions, et l'autre celle des personnes: l'un veut que le meilleur gouvernement soit le plus sévère, l'autre soutient que c'est le plus doux; celui-ci veut qu'on punisse les crimes, et celui-là qu'on les prévienne; l'un trouve beau qu'on soit craint des voisins, l'autre aime mieux qu'on en soit ignoré; l'un est content quand l'argent circule, l'autre exige que le peuple ait du pain. Quand même on conviendrait sur ces points et d'autres semblables, en serait-on plus avancé? Les quantités morales manquant de mesure précise, fût-on d'accord sur le signe, comment l'être sur l'estimation?

Pour moi, je m'étonne toujours qu'on méconnaisse un signe aussi simple, ou qu'on ait la mauvaise foi de n'en pas convenir. Quelle est la fin de l'association politique? C'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent? C'est leur nombre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisations, sans colonies, les citoyens peuplent et multiplient davantage, est infailliblement le meilleur: celui sous lequel un peuple diminue et dépérit est le pire. Calculez-le, c'est maintenant votre affaire; comptez, mesurez, comparez (25).

CHAP. X. — De l'abus du gouvernement, et de sa pente à dégénérer.

Comme la volonté particulière agit sans cesse contre la volonté générale, ainsi le gouvernement fait un effort continu contre la souveraineté. Plus cet effort augmente, plus la constitution s'altère, et comme il n'y a point ici d'autre volonté de corps, qui, résistant à celle du prince, fasse équilibre avec elle, il doit arriver tôt ou tard que le prince opprime enfin le souverain, et rompe le traité social. C'est là le vice inhérent et inévitable, qui, dès la naissance du corps politique, tend sans relâche à le détruire, de même que la vieillesse et la mort détruisent enfin le corps de l'homme.

Il y a deux voies générales par lesquelles un gouvernement dégénère; savoir, quand il se resserre, ou quand l'Etat se dissout.

Le gouvernement se resserre quand il passe du grand nombre au petit, c'est-à-dire de la démocratie à l'aristocratie, et de l'aristocratie à la royauté. C'est là son inclination naturelle (24). S'il rétrogradait du petit nombre au grand, on pourrait dire qu'il se relâche, mais ce progrès inverse est impossible.

En effet, jamais le gouvernement ne change de forme que quand son ressort usé le laisse trop affaibli pour pouvoir conserver la sienne. Or, s'il se relâchait encore en s'étendant, sa force deviendrait tout-à-fait nulle, et il subsisterait encore moins. Il faut donc remonter et serrer le ressort à mesure qu'il cède, autrement l'Etat qu'il soutient tomberait en ruine.

Le cas de la dissolution de l'Etat peut arriver de deux manières.

Premièrement quand le prince n'administre plus l'Etat selon les lois, et qu'il usurpe le pouvoir souverain. Alors il se fait un changement remarquable: c'est que non pas le gouvernement, mais l'Etat se resserre; je veux dire que le grand Etat se dissout, et qu'il s'en forme un autre dans celui-là, composé seulement des membres du gouvernement, et qui n'est plus rien au reste du peuple que son maître et son tyran. De sorte qu'à l'instant que le gouvernement usurpe la souveraineté, le pacte social est rompu, et tous les simples citoyens, rentrés de droit dans leur liberté naturelle, sont forcés, mais non pas obligés d'obéir.

Le même cas arrive aussi quand les membres du gouvernement usurpent séparément le pouvoir qu'ils ne doivent exercer qu'en corps; ce qui n'est pas une moindre infraction des lois, et produit encore un plus grand désordre. Alors on a, pour ainsi dire, autant de princes que de magistrats, et l'Etat, non moins divisé que le gouvernement, périclite ou change de forme.

Quand l'Etat se dissout, l'abus du gouvernement, quel qu'il soit, prend le nom commun d'anarchie. En distinguant, la démocratie dégénère en ochlocratie, l'aristocratie en oligarchie, j'ajouterais que la royauté dégénère en tyrannie, mais ce dernier mot est équivoque et demande explication.

Dans le sens vulgaire un tyran est un roi qui gouverne avec violence et sans égard à la justice et aux lois. Dans le sens précis, un tyran est un particulier qui s'arroge l'autorité royale sans y avoir droit. C'est ainsi que les Grecs entendaient ce mot de tyran: ils le donnaient indifféremment aux bons et aux mauvais princes dont l'autorité n'était pas légitime (25). Ainsi tyran et usurpateur sont deux mots parfaitement synonymes.

Pour donner différents noms à différentes choses, j'appelle tyran l'usurpateur de l'autorité royale, et despote l'usurpateur du pouvoir souverain. Le tyran est celui qui s'ingère contre les lois à gouverner selon les lois: le despote est celui qui se met au-dessus des lois mêmes. Ainsi le tyran peut n'être pas despote, mais le despote est toujours tyran.

CHAP. XI. — De la mort du corps politique.

Telle est la pente naturelle et inévitable des gouvernements les mieux constitués. Si Sparte et Rome ont péri, quel Etat peut espérer de durer

toujours? Si nous voulons former un établissement durable, ne songeons donc point à le rendre éternel. Pour réussir il ne faut pas tenter l'impossible, ni se flatter de donner à l'ouvrage des hommes une solidité que les choses humaines ne comportent pas.

Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès sa naissance et porte en lui-même les causes de sa destruction. Mais l'un et l'autre peut avoir une constitution plus ou moins robuste et propre à le conserver plus ou moins longtemps. La constitution de l'homme est l'ouvrage de la nature, celle de l'Etat est l'ouvrage de l'art. Il ne dépend pas des hommes de prolonger leur vie, il dépend d'eux de prolonger celle de l'Etat aussi loin qu'il est possible, en lui donnant la meilleure constitution qu'il puisse avoir. Le mieux continué finira, mais plus tard qu'un autre, si nul accident imprévu n'amène sa perte avant le temps.

Le principe de la vie politique est dans l'autorité souveraine. La puissance législative est le cœur de l'Etat, la puissance exécutive en est le cerveau, qui donne le mouvement à toutes les parties. Le cerveau peut tomber en paralysie, et l'individu vivre encore. Un homme reste imbécile et vit: mais sitôt que le cœur a cessé ses fonctions, l'animal est mort.

Ce n'est point par les lois que l'Etat subsiste, c'est par le pouvoir législatif. La loi d'hier n'oblige pas aujourd'hui, mais le consentement tacite est présumé du silence, et le souverain est censé confirmer incessamment les lois qu'il n'abroge pas, pouvant le faire. Tout ce qu'il a déclaré vouloir une fois, il le veut toujours, à moins qu'il ne le révoque.

Pourquoi donc porte-t-on tant de respect aux anciennes lois? C'est pour cela même. On doit croire qu'il n'y a que l'excellence des volontés antiques qui les ait pu conserver si longtemps; si le souverain ne les eût reconnues constamment salutaires, il les eût mille fois révoquées. Voilà pourquoi, loin de s'affaiblir, les lois acquièrent sans cesse une force nouvelle dans tout Etat bien constitué: le préjugé de l'antiquité les rend chaque jour plus vénérables: au lieu que partout où les lois s'affaiblissent en vieillissant cela prouve qu'il n'y a plus de pouvoir législatif, et que l'Etat ne vit plus.

CHAP. XII. — Comment se maintient l'autorité souveraine.

Le souverain, n'ayant d'autre force que la puissance législative, n'agit que par des lois, et les lois n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, le souverain ne saurait agir que quand le peuple est assemblé. Le peuple assemblé! dira-t-on, quelle chimère! c'est une chimère aujourd'hui, mais ce n'en était pas une il y a deux mille ans: les hommes ont-ils changé de nature?

Les bornes du possible dans les choses morales sont moins étroites que nous ne pensons: ce sont nos faiblesses, nos vices, nos préjugés qui les rétrécissent. Les âmes basses ne croient point aux grands hommes: de vils esclaves sourient d'un air moqueur à ce mot de liberté.

Par ce qui s'est fait, considérons ce qui se peut faire: je ne parlerai pas des anciennes républiques de la Grèce, mais la république romaine était, ce me semble, un grand Etat, et la ville de Rome une grande ville. Le dernier cens donna dans Rome quatre cent mille citoyens portant armes, et le dernier dénombrement de l'empire plus de quatre millions de citoyens, sans compter les sujets étrangers, les femmes, les enfants, les esclaves.

Quelle difficulté n'imaginerait-on pas d'assembler fréquemment le peuple immense de cette capitale et de ses environs? Cependant il se passait peu de semaines que le peuple romain ne fût assemblé, et même plusieurs fois. Non-seulement il exerçait les droits de la souveraineté, mais une partie de ceux du gouvernement. Il traitait certaines affaires, il jugeait certaines causes, et tout ce peuple était sur la place publique presque aussi souvent magistrat que citoyen.

En remontant aux premiers temps des nations, on trouverait que la plupart des anciens gouvernements, même monarchiques tels que ceux des Macédoniens et des Francs, avaient de semblables conseils. Quoi qu'il en soit, ce seul fait incontestable répond à toutes les difficultés: de l'existant au possible la conséquence me paraît bonne.

CHAP. XIII. — Suite.

Il ne suffit pas que le peuple assemblé ait une fois fixé la constitution de l'Etat en donnant la sanction à un corps de lois: il ne suffit pas qu'il ait établi un gouvernement perpétuel, ou qu'il ait pourvu une fois pour toutes à l'élection des magistrats. Outre les assemblées extraordinaires que des cas imprévus peuvent exiger, il faut qu'il y en ait de fixes et de périodiques, que rien ne puisse abolir ni proroger, tellement qu'au jour marqué le peuple soit légitimement convoqué par la loi, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune autre convocation formelle.

Mais, hors de ces assemblées juridiques par leur seule date, toute assemblée du peuple, qui n'aura pas été convoquée par les magistrats proposés à cet effet et selon les formes prescrites, doit être tenue pour illégitime, et tout ce qui s'y fait pour nul; parce que l'ordre même des assemblées doit émaner de la loi.

Quant aux retours plus ou moins fréquents des assemblées légitimes, ils dépendent de tant de considérations, qu'on ne saurait donner là-dessus des règles précises. Seulement on peut dire en général que, plus

le gouvernement a de force, plus le souverain doit se montrer fréquemment.

Ceci, me dira-t-on, peut être bon pour une seule ville ; mais que faire quand l'Etat en comprend plusieurs ? Partagera-t-on l'autorité souveraine, ou bien doit-on la concentrer dans une seule ville, et assujétir tout le reste ?

Je réponds qu'on ne doit faire ni l'un ni l'autre. Premièrement l'autorité souveraine est simple et une, et l'on ne peut la diviser sans la détruire. En second lieu, une ville non plus qu'une nation ne peut être légitimement sujette d'une autre, parce que l'essence du corps politique est dans l'accord de l'obéissance et de la liberté, et que ces mots de *sujet* et de *souverain* sont des corrélations identiques dont l'idée se réunit sous le seul mot de *citoyen*.

Je réponds encore que c'est toujours un mal d'unir plusieurs villes en une seule cité, et que, voulant faire cette union, l'on ne doit pas se flatter d'en éviter les inconvénients naturels. Il ne faut point objecter l'abus des grands Etats à celui qui n'en veut que de petits : mais comment donner aux petits Etats assez de force pour résister aux grands ? Comme jadis les villes grecques résistèrent au grand roi, et comme plus récemment la Hollande et la Suisse ont résisté à la maison d'Autriche.

Toutefois, et si l'on ne peut réduire l'Etat à de justes bornes, il reste encore une ressource, c'est de n'y point souffrir de capitale, de faire siéger le gouvernement alternativement dans chaque ville, et d'y rassembler aussi tour à tour les Etats du pays.

Peuplez également le territoire, étendez-y partout les mêmes droits, portez-y partout l'abondance et la vie, c'est ainsi que l'Etat deviendra tout à la fois le plus fort et le mieux gouverné qu'il soit possible. Souvenez-vous que les murs des villes ne se forment que du débris des maisons des champs. A chaque palais que je vois élever dans la capitale, je crois voir mettre en masures tout un pays.

CHAP. XIV. — Suite.

A l'instant que le peuple est légitimement assemblé en corps souverain, toute juridiction du gouvernement cesse, la puissance exécutive est suspendue, et la personne du dernier citoyen est aussi sacrée et inviolable que celle du premier magistrat, parce que, où se trouve le représenté, il n'y a plus de représentant. La plupart des tumultes qui s'élevèrent à Rome dans les comices vinrent d'avoir ignoré ou négligé cette règle. Les consuls alors n'étaient que les présidents du peuple, les tribuns de simples orateurs (26), le sénat n'était rien du tout.

Ces intervalles de suspension, où le prince reconnaît ou doit reconnaître un supérieur actuel, lui ont toujours été redoutables, et ces assemblées du peuple, qui sont l'égide du corps politique et le frein du gouvernement, ont été de tout temps l'horreur des chefs : aussi n'épargnent-ils jamais ni soins, ni objections, ni difficultés, ni promesses, pour en rebuter les citoyens. Quand ceux-ci sont avarés, lâches, puillanimes, plus amoureux du repos que de la liberté, ils ne tiennent pas longtemps contre les efforts redoublés du gouvernement ; c'est ainsi que la force résistante augmentant sans cesse, l'autorité souveraine s'évanouit à la fin, et que la plupart des cités tombent et périssent avant le temps.

Mais entre l'autorité souveraine et le gouvernement arbitraire il s'introduit quelquefois un pouvoir moyen dont il faut parler.

CHAP. XV. — Des députés ou représentants.

Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'Etat est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat ? Ils payent des troupes et restent chez eux ; faut-il aller au conseil ? Ils nomment des députés et restent chez eux. A force de paresse et d'argent ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie et des représentants pour la vendre.

C'est le tracassé du commerce et des arts, c'est l'avidité de l'intérêt du gain, c'est la mollesse et l'amour des commodités, qui changent les services personnels en argent. On cède une partie de son profit pour l'augmenter à son aise. Donnez de l'argent et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de *finance* est un mot d'esclave, il est inconnu dans la cité. Dans un Etat vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras et rien avec de l'argent ! loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils payeraient pour les remplir eux-mêmes. Je suis bien loin des idées communes ; je crois les corvées moins contraires à la liberté que les taxes.

Mieux l'Etat est constitué, plus les affaires publiques l'emportent sur les privées dans l'esprit des citoyens. Il y a même beaucoup moins d'affaires privées, parce que la somme du bonheur commun fournissant une portion plus considérable à celui de chaque individu, il lui en reste moins à chercher dans les soins particuliers. Dans une cité bien conduite, chacun vole aux assemblées ; sous un mauvais gouvernement, nul n'aime à faire un pas pour s'y rendre ; parce que nul ne prend intérêt à ce qui s'y fait, qu'on prévoit que la volonté générale n'y dormira pas, et qu'enfin les soins domestiques absorbent tout. Les bonnes lois en font faire de meilleures, les mauvaises en amènent de pires. Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'Etat, que *m'importe ?* on doit compter que l'Etat est perdu.

L'attiédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des Etats, les conquêtes, l'abus du gouvernement, ont fait imaginer la voie des députés ou représentants du peuple dans les assemblées de la nation. C'est ce qu'en certains pays on ose appeler le *tiers-état*. Ainsi l'intérêt particulier de deux ordres est mis au premier et au second rang, l'intérêt public n'est qu'au troisième.

La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle, ce n'est point une loi. Le peuple anglais pense être libre ; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.

L'idée des représentants est moderne ; elle nous vient du gouvernement féodal, de cet inique et absurde gouvernement dans lequel l'espèce humaine est dégradée, et où le nom d'homme est en déshonneur. Dans les anciennes républiques, et même dans les monarchies, jamais le peuple n'eut de représentants, on ne connaît pas ce mot-là. Il est très-singulier qu'à Rome, où les tribuns étaient si sacrés, on n'ait pas même imaginé qu'ils pussent usurper les fonctions du peuple, et qu'au milieu d'une si grande multitude ils n'aient jamais tenté de passer de leur chef un seul plébiscite. Qu'on juge cependant de l'embarras que causait quelquefois la foule, par ce qui arriva du temps des Grecs, où une partie des citoyens donnait son suffrage de dessus les toits.

Où le droit et la liberté sont toutes choses les inconvénients ne sont rien. Chez ce sage peuple tout était mis à sa juste mesure ; il laissait faire à ses licteurs ce que ses tribuns n'eussent osé faire : il ne craignait pas que ses licteurs voulussent le représenter.

Pour expliquer cependant comment les tribuns le représentaient quelquefois, il suffit de concevoir comment le gouvernement représente le souverain. La loi n'étant que la déclaration de la volonté générale, il est clair que dans la puissance législative le peuple ne peut être représenté ; mais il peut et doit l'être dans la puissance exécutive, qui n'est que la force appliquée à la loi. Ceci fait voir qu'en examinant bien les choses on trouverait que très-peu de nations ont des lois. Quoi qu'il en soit, il est sûr que les tribuns, n'ayant aucune partie du pouvoir exécutif, ne purent jamais représenter le peuple romain par les droits de leurs charges, mais seulement en usurpant sur ceux du sénat.

Chez les Grecs tout ce que le peuple avait à faire il le faisait par lui-même ; il était sans cesse assemblé sur la place. Il habitait un climat doux, il n'était point avide, des esclaves faisaient ses travaux, sa grande affaire était sa liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conserver les mêmes droits ? Vos climats plus durs vous donnent plus de besoins (27), six mois de l'année la place publique n'est pas tenable, vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air, vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, et vous craignez bien moins l'esclavage que la misère.

Quoi ! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude ? Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes ; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité.

Je n'entends point par tout cela qu'il faille avoir des esclaves, ni que le droit d'esclavage soit légitime, puisque j'ai prouvé le contraire. Je dis seulement les raisons pourquoi les peuples modernes, qui se croient libres, ont des représentants, et pourquoi les peuples anciens n'en avaient pas. Quoi qu'il en soit, à l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre, il n'est plus.

Tout bien examiné, je ne vois pas qu'il soit désormais possible au souverain de conserver parmi nous l'exercice de ses droits, si la cité n'est très-petite. Mais si elle est très-petite, elle sera subjuguée ? Non. Je ferai voir ci-après (28) comment on peut réunir la puissance extérieure d'un grand peuple avec la police aisée et le bon ordre d'un petit Etat.

CHAP. XVI. — Que l'institution du gouvernement n'est point un contrat.

Le pouvoir législatif une fois bien établi, il s'agit d'établir de même le pouvoir exécutif ; car ce dernier, qui n'opère que par des actes particuliers, n'étant pas de l'essence de l'autre, en est naturellement séparé. S'il était possible que le souverain, considéré comme tel, eût la puissance exécutive, le droit et le fait seraient tellement confondus, qu'on ne saurait plus ce qui est loi et ce qui ne l'est pas, et le corps politique ainsi dénaturé serait bientôt en proie à la violence contre laquelle il fut institué.

Les citoyens étant tous égaux par le contrat social, ce que tous doivent faire, tous peuvent le prescrire, au lieu que nul n'a droit d'exiger qu'un autre fasse ce qu'il ne fait pas lui-même. Or, c'est proprement ce

droit, indispensable pour faire vivre et mouvoir le corps politique, que le souverain donne au prince en instituant le gouvernement.

Plusieurs ont prétendu que l'acte de cet établissement était un contrat entre le peuple et les chefs qu'il se donne; contrat par lequel on stipulait entre les deux parties les conditions sous lesquelles l'une s'obligeait à commander, et l'autre à obéir. On conviendra, je m'assure, que voilà une étrange manière de contracter. Mais voyons si cette opinion est soutenable.

Premièrement, l'autorité suprême ne peut pas plus se modifier que s'aliéner, la limiter c'est la détruire. Il est absurde et contradictoire que le souverain se donne un supérieur; s'obliger d'obéir à un maître c'est se remettre en pleine liberté.

De plus, il est évident que ce contrat du peuple avec telles ou telles personnes serait un acte particulier. D'où il suit que ce contrat ne saurait être une loi ni un acte de souveraineté, et que par conséquent il serait illégitime.

On voit encore que les parties contractantes seraient entre elles sous la seule loi de nature et sans aucun garant de leurs engagements réciproques, ce qui répugne de toutes manières à l'état civil; celui qui a la force en main étant toujours le maître de l'exécution autant vaudrait donner le nom de contrat à l'acte d'un homme qui dirait à un autre : « Je vous donne tout mon bien, à condition que vous m'en rendrez ce qu'il vous plaira. »

Il n'y a qu'un contrat dans l'Etat, c'est celui de l'association; et celui-là seul en exclut tout autre. On ne saurait imaginer aucun contrat public qui ne fût une violation du premier.

CHAP. XVII. — De l'institution du gouvernement.

Sous quelle idée faut-il donc concevoir l'acte par lequel le gouvernement est institué? Je remarquerai d'abord que cet acte est complexe, ou composé de deux autres; savoir l'établissement de la loi, et l'exécution de la loi.

Par le premier, le souverain statue qu'il y aura un corps de gouvernement établi sous telle ou telle forme; et il est clair que cet acte est une loi.

Par le second, le peuple nomme les chefs qui seront chargés du gouvernement établi. Or cette nomination, étant un acte particulier, n'est pas une seconde loi, mais seulement une suite de la première, et une fonction du gouvernement.

La difficulté est d'entendre comment on peut avoir un acte de gouvernement avant que le gouvernement existe, et comment le peuple, qui n'est que souverain ou sujet, peut devenir prince ou magistrat dans certaines circonstances.

C'est encore ici que se découvre une de ces étonnantes propriétés du corps politique, par lesquelles il concilie des opérations contradictoires en apparence. Car celle-ci se fait par une conversion subite de la souveraineté en démocratie; en sorte que, sans aucun changement sensible, et seulement par une nouvelle relation de tous à tous, les citoyens devenus magistrats passent des actes généraux aux actes particuliers, et de la loi à l'exécution.

Ce changement de relation n'est point une subtilité de spéculation sans exemple dans la pratique : il a lieu tous les jours dans le parlement d'Angleterre, où la chambre basse, en certaines occasions, se tourne en grand comité pour mieux discuter les affaires, et devient ainsi simple commission, de cour souveraine qu'elle était l'instant précédent; en telle sorte qu'elle se fait ensuite rapport à elle-même comme chambre des communes de ce qu'elle vient de régler en grand comité, et délibère de nouveau sous un titre de ce qu'elle a déjà résolu sous un autre.

Tel est l'avantage propre au gouvernement démocratique de pouvoir être établi dans le fait par un simple acte de la volonté générale. Après quoi, ce gouvernement provisionnel reste en possession, si telle est la forme adoptée, on établit au nom du souverain le gouvernement prescrit par la loi, et tout se trouve ainsi dans la règle. Il n'est pas possible d'instituer le gouvernement d'aucune autre manière légitime, et sans renoncer aux principes ci-devant établis.

CHAP. XVIII. — Moyen de prévenir les usurpations du gouvernement.

De ces éclaircissements il résulte, en confirmation du chapitre XVI, que l'acte qui institue le gouvernement n'est point un contrat mais une loi, que les dépositaires de la puissance exécutive ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers, qu'il peut les établir et les destituer quand il lui plaît, qu'il n'est point question pour eux de contracter, mais d'obéir, et qu'en se chargeant des fonctions que l'Etat leur impose, ils ne font que remplir leur devoir de citoyens, sans avoir en aucune sorte le droit de disputer sur les conditions.

Quand donc il arrive que le peuple institue un gouvernement héréditaire, soit monarchique dans une famille, soit aristocratique dans un ordre de citoyens, ce n'est point un engagement qu'il prend, c'est une forme provisionnelle qu'il donne à l'administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement.

Il est vrai que ces changements sont toujours dangereux, et qu'il ne faut jamais toucher au gouvernement établi que lorsqu'il devient incompatible avec le bien public; mais cette circonspection est une maxime de politique et non pas une règle de droit, et l'Etat n'est pas

plus tenu de laisser l'autorité civile à ses chefs que l'autorité militaire à ses généraux.

Il est vrai encore qu'on ne saurait en pareil cas observer avec trop de soin toutes les formalités requises pour distinguer un acte régulier et légitime d'un tumulte séditionnel, et la volonté de tout un peuple des clameurs d'une faction. C'est ici surtout qu'il ne faut donner au cas odieux que ce qu'on ne peut lui refuser dans toute la rigueur du droit, et c'est aussi de cette obligation que le prince tire un grand avantage pour conserver sa puissance malgré le peuple, sans qu'on puisse dire qu'il l'ait usurpée : car, en paraissant n'user que de ces droits, il lui est fort aisé de les étendre et d'empêcher, sous le prétexte du repos public, les assemblées destinées à rétablir le bon ordre; de sorte qu'il se prévaut d'un silence qu'il empêche de rompre, ou des irrégularités qu'il fait commettre, pour supposer en sa faveur l'aveu de ceux que la crainte fait taire, et pour punir ceux qui osent parler. C'est ainsi que les décevirs ayant été d'abord élus pour un an, puis continués pour une autre année, tentent de retenir à perpétuité leur pouvoir, en ne permettant plus aux comices d'assembler; et c'est par ce facile moyen que tous les gouvernements du monde, une fois revêtus de la force publique, usurpent tôt ou tard l'autorité souveraine.

Les assemblées périodiques, dont j'ai parlé ci-devant, sont propres à prévenir ou différer ce malheur, surtout quand elles n'ont pas besoin de convocation formelle : car alors le prince ne saurait les empêcher sans se déclarer ouvertement infracteur des lois et ennemi de l'Etat.

L'ouverture de ces assemblées, qui n'ont pour objet que le maintien du traité social, doit toujours se faire par deux propositions qu'on ne puisse jamais supprimer, et qui passent séparément par les suffrages.

La première, « s'il plaît au souverain de conserver la présente forme de gouvernement. »

La seconde, « s'il plaît au peuple d'en laisser l'administration à ceux qui en sont actuellement chargés. »

Je suppose ici ce que je crois avoir démontré; savoir qu'il n'y a dans l'Etat aucune loi fondamentale qui ne se puisse révoquer, non pas même le pacte social; car, si tous les citoyens s'assemblaient pour rompre ce pacte d'un commun accord, on ne peut douter qu'il ne fût très-légitimement rompu. Grotius pense même que chacun peut renoncer à l'Etat dont il est membre, et reprendre sa liberté naturelle et ses biens en sortant du pays (50). Or, il serait absurde que tous les citoyens réunis ne pussent pas ce que peut séparément chacun d'eux.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE I^{er}. — Que la volonté générale est indestructible.

Tant que plusieurs hommes réunis se considèrent comme un seul corps, ils n'ont qu'une seule volonté, qui se rapporte à la commune conservation et au bien-être général. Alors tous les ressorts de l'Etat sont vigoureux et simples, ses maximes sont claires et lumineuses, il n'a point d'intérêts embrouillés, contradictoires, le bien commun se montre partout avec évidence, et ne demande que du bon sens pour être aperçu. La paix, l'union, l'égalité sont ennemies des subtilités politiques. Les hommes droits et simples sont difficiles à tromper à cause de leur simplicité, les leurreurs, les prétextes raffinés ne leur en imposent point; ils ne sont pas même assez fins pour être dupes. Quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'Etat sous un chêne, et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinements des autres nations, qui se rendent illustres et méprisables avec tant d'art et de mystères?

Un Etat ainsi gouverné a besoin de très-peu de lois, et, à mesure qu'il devient nécessaire d'en promulguer de nouvelles, cette nécessité se voit universellement. Le premier qui les propose ne fait que dire ce que tous ont déjà senti, et il n'est question ni de brigues ni d'éloquence pour faire passer en loi ce que chacun a déjà résolu de faire, sitôt qu'il sera sûr que les autres le feront comme lui.

Ce qui trompe les raisonneurs, c'est que, ne voyant que des Etats mal constitués dès leur origine, ils sont frappés de l'impossibilité d'y maintenir une semblable police. Ils rient d'imaginer toutes les sottises qu'un fourbe adroit, un parleur insinuant pourrait persuader au peuple de Paris ou de Londres. Ils ne savent pas que Cromwell eût été mis aux sonnettes par le peuple de Berne, et le duc de Beaufort à la discipline par les Genevois.

Mais quand le nœud social commence à se relâcher et l'Etat à s'affaiblir, quand les intérêts particuliers commencent à se faire sentir et les petites sociétés à influencer sur la grande, l'intérêt commun s'altère et trouve des opposants, l'unanimité ne règne plus dans les voix, la volonté générale n'est plus la volonté de tous, il s'élève des contradictions, des débats, et le meilleur avis ne passe point sans dispute.

Enfin, quand l'Etat près de sa ruine ne subsiste plus que par une forme illusoire et vaine, que le lien social est rompu dans tous les cœurs, que le plus vil intérêt se pare effrontément du nom sacré du bien public; alors la volonté générale devient muette, tous, guidés par des motifs secrets, n'opinent pas plus comme citoyens que si l'Etat n'eût

jamais existé, et l'on fait passer faussement sous le nom de lois des décrets iniques qui n'ont pour but que l'intérêt particulier.

S'ensuit-il de là que la volonté générale soit anéantie ou corrompue? Non, elle est toujours constante, inaltérable et pure : mais elle est subordonnée à d'autres qui l'emportent sur elle. Chacun, détachant son intérêt de l'intérêt commun, voit bien qu'il ne peut l'en séparer tout à fait, mais sa part du mal public ne lui paraît rien, auprès du bien exclusif qu'il prétend s'approprier. Ce bien particulier excepté, il veut le bien général pour son propre intérêt tout aussi fortement qu'aucun autre. Même en vendant son suffrage à prix d'argent, il n'éteint pas en lui la volonté générale, il l'étouffe. La faute qu'il commet est de changer l'état de la question et de répondre autre chose que ce qu'on lui demande : en sorte qu'au lieu de dire par son suffrage, « il est avantageux à l'Etat, » il dit, « il est avantageux à tel homme ou à tel parti que tel ou tel avis passe. Ainsi la loi de l'ordre public dans les assemblées n'est pas tant d'y maintenir la volonté générale que de faire qu'elle soit toujours interrogée, et qu'elle réponde toujours.

J'aurais ici bien des réflexions à faire sur le simple droit de voter dans tout acte de souveraineté ; droit que rien ne peut ôter aux citoyens ; et sur celui d'opiner, de proposer, de diviser, de discuter, que le gouvernement a toujours grand soin de ne laisser qu'à ses membres, mais cette importante matière demanderait un traité à part, et je ne puis tout dire dans celui-ci.

CHAP. II. — Des suffrages.

On voit par le chapitre précédent que la manière dont se traitent les affaires générales peut donner un indice assez sûr de l'état actuel des mœurs et de la santé du corps politique. Plus le concert règne dans les assemblées, c'est à-dire plus les avis approchent de l'unanimité, plus aussi la volonté générale est dominante ; mais les longs débats, les dissensions, le tumulte annoncent l'ascendant des intérêts particuliers et le déclin de l'Etat.

Ceci paraît moins évident quand deux ou plusieurs ordres entrent dans sa constitution, comme à Rome les patriciens et les plébéens, dont les querelles troublèrent souvent les comices, même dans les plus beaux temps de la république ; mais cette exception est plus apparente que réelle : car alors, par le vice inhérent au corps politique, on a, pour ainsi dire, deux Etats en un ; ce qui n'est pas vrai des deux ensemble est vrai de chacun séparément. Et en effet, dans les temps mêmes les plus orageux, les plébiscites du peuple, quand le sénat ne s'en mêlait pas, passaient toujours tranquillement et à la grande pluralité des suffrages : les citoyens n'ayant qu'un intérêt, le peuple n'avait qu'une volonté.

A l'autre extrémité du cercle l'unanimité revient. C'est quand les citoyens, tombés dans la servitude, n'ont plus ni liberté ni volonté. Alors la crainte et la flatterie changent en acclamations les suffrages ; on ne délibère plus, on adore ou l'on maudit. Telle était la vile manière d'opiner du sénat sous les empereurs. Quelquefois cela se faisait avec des précautions ridicules : Tacite observe que, sous Othon, les sénateurs, accablant Vitellius d'exécutions, affectaient de faire en même temps un bruit épouvantable, afin que, si par hasard il devenait le maître, il ne pût savoir ce que chacun d'eux avait dit.

De ces diverses considérations naissent les maximes sur lesquelles on doit régler la manière de compter les voix et de comparer les avis, selon que la volonté générale est plus ou moins facile à connaître, et l'Etat plus ou moins déclinant.

Il n'y a qu'une seule loi qui, par sa nature, exige un consentement unanime. C'est le pacte social : car l'association civile est l'acte du monde le plus volontaire ; tout homme étant né libre et maître de lui-même, nul ne peut, sous quelque prétexte que ce puisse être, l'assujétir sans son aveu. Décider que le fils d'un esclave naît esclave, c'est décider qu'il ne naît pas homme.

Si donc, lors du pacte social, il s'y trouve des opposants, leur opposition n'invalide pas le contrat, elle empêche seulement qu'ils n'y soient compris ; ce sont des étrangers parmi les citoyens. Quand l'Etat est institué, le consentement est dans la résidence ; habiter le territoire, c'est se soumettre à la souveraineté (31).

Lors ce contrat primitif, la voix du plus grand nombre oblige toujours tous les autres ; c'est une suite du contrat même. Mais on demande comment un homme peut être libre, et forcé de se conformer à des volontés qui ne sont pas les siennes ? Comment les opposants sont-ils libres et soumis à des lois auxquelles ils n'ont pas consenti ?

Je réponds que la question est mal posée. Le citoyen consent à toutes les lois même à celles qu'on passe malgré lui, et même à celles qui le punissent quand il ose en violer quelque une. La volonté constante de tous les membres de l'Etat est la volonté générale ; c'est par elle qu'ils sont citoyens et libres (32). Quand on propose une loi dans l'assemblée du peuple, ce qu'on leur demande n'est pas précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est conforme ou non à la volonté générale. Quand donc l'avis contraire au mien l'emporte, cela ne prouve autre chose, sinon que je m'étais trompé, et que ce que j'estimais être la volonté générale ne l'était pas. Si mon avis particulier l'eût emporté, j'aurais fait autre chose que ce que j'avais voulu, c'est alors que je n'aurais pas été libre.

Ceci supposé, il est vrai que tous les caractères de la volonté générale

sont encore dans la pluralité : quand ils cessent d'y être, quelque parti qu'on prenne, il n'y a plus de liberté.

En montrant ci-devant comment on substituait des volontés particulières à la volonté générale dans les délibérations publiques, j'ai suffisamment indiqué les moyens praticables de prévenir cet abus ; j'en parlerai encore ci-après. A l'égard du nombre proportionnel des suffrages pour déclarer cette volonté, j'ai aussi donné les principes sur lesquels on peut le déterminer. La différence d'une seule voix rompt l'égalité, un seul opposant rompt l'unanimité ; mais entre l'unanimité et l'égalité il y a plusieurs partages inégaux, à chacun desquels on peut fixer ce nombre selon l'état et les besoins du corps politique.

Deux maximes générales peuvent servir à régler ces rapports : l'une, que plus les délibérations sont importantes et graves, plus l'avis qui l'emporte doit approcher de l'unanimité ; l'autre, que plus l'affaire agitée exige de célérité, plus on doit resserrer la différence prescrite dans le partage des avis ; dans les délibérations qu'il faut terminer sur-le-champ, l'excédant d'une seule voix doit suffire. La première de ces maximes paraît plus convenable aux lois, et la seconde aux affaires. Quoi qu'il en soit, c'est sur leur combinaison que s'établissent les meilleurs rapports qu'on peut donner à la pluralité pour prononcer.

CHAP. III. — Des élections.

A l'égard des élections du prince et des magistrats, qui sont, comme je l'ai dit, des actes complexes, il y a deux voies pour y procéder ; savoir le choix et le sort. L'une et l'autre ont été employées en diverses républiques, et l'on voit encore actuellement un mélange très-compiqué des deux dans l'élection du doge de Venise.

« Le suffrage par le sort, dit Montesquieu, est de la nature de la démocratie. » J'en conviens, mais comment cela ? « Le sort, continue-t-il, est une façon d'élire qui n'afflige personne ; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir la patrie. » Ce ne sont pas là des raisons.

Si l'on fait attention que l'élection des chefs est une fonction du gouvernement, et non de la souveraineté, on verra pourquoi la voie du sort est plus dans la nature de la démocratie, où l'administration est d'autant meilleure que les actes en sont moins multipliés.

Dans toute véritable démocratie, la magistrature n'est pas un avantage, mais une charge onéreuse, qu'on ne peut justement imposer à un particulier plutôt qu'à un autre. La loi seule peut imposer cette charge à celui sur qui le sort tombera. Car alors la condition étant égale pour tous, et le choix ne dépendant d'aucune volonté humaine, il n'y a point d'application particulière qui altère l'universalité de la loi.

Dans l'aristocratie, le prince choisit le prince, le gouvernement se conserve par lui-même, et c'est là que les suffrages sont bien placés.

L'exemple de l'élection du doge de Venise confirme cette distinction, loin de la détruire : cette forme mêlée convient dans un gouvernement mixte. Car c'est une erreur de prendre le gouvernement de Venise pour une véritable aristocratie. Si le peuple n'y a nulle part au gouvernement, la noblesse y est peuple elle-même. Une multitude de pauvres Barnabotes n'approcha jamais d'aucune magistrature, et n'a de sa noblesse que le vain titre d'excellence et le droit d'assister au grand conseil. Ce grand conseil étant aussi nombreux que notre conseil général à Genève, ses illustres membres n'ont pas plus de privilèges que nos simples citoyens. Il est certain que, ôtant l'extrême di-parté des deux républiques, la bourgeoisie de Genève représente exactement le patriciat vénitien, nos natifs et habitants représentent les citadins et le peuple de Venise, nos paysans représentent les sujets de terre-ferme : enfin, de quelque manière que l'on considère cette république, abstraction faite de sa grandeur, son gouvernement n'est pas plus aristocratique que le nôtre. Toute la différence est que, n'ayant aucun chef à vie, nous n'avons pas le même besoin du sort.

Les élections par sort auraient peu d'inconvénient dans une véritable démocratie, où tout étant égal, aussi bien par les mœurs et par les talents que par les maximes et par la fortune, le choix deviendrait presque indifférent. Mais j'ai déjà dit qu'il n'y avait point de véritable démocratie.

Quand le choix et le sort se trouvent mêlés, le premier doit remplir les places qui demandent des talents propres, telles que les emplois militaires ; l'autre convient à celles où suffisent le bon sens, la justice, l'intégrité, telles que les charges de judicature ; parce que dans un Etat bien constitué ces qualités sont communes à tous les citoyens.

Le sort ni les suffrages n'ont aucun lieu dans le gouvernement monarchique. Le monarque étant de droit seul prince et magistrat unique, le choix de ses lieutenants n'appartient qu'à lui. Quand l'abbé de Saint-Pierre proposait de multiplier les conseils du roi de France, et d'en élire les membres par scrutin, il ne voyait pas qu'il proposait de changer la forme du gouvernement.

Il me resterait à parler de la manière de donner et de recueillir les voix dans l'assemblée du peuple ; mais peut-être l'histoire de la police romaine à cet égard expliquera-t-elle plus sensiblement toutes les maximes que je pourrais établir. Il n'est pas indigne d'un lecteur judicieux de voir un peu en détail comment se traitaient les affaires publiques et particulières dans un conseil de deux cent mille hommes.

CHAP. IV. — Des comices romains.

Nous n'avons nuls monuments bien assurés des premiers temps de Rome; il y a même grande apparence que la plupart des choses qu'on en débute sont des fables (53); et en général la partie la plus instructive des annales des peuples, qui est l'histoire de leur établissement, est celle qui nous manque le plus. L'expérience nous apprend tous les jours de quelles causes naissent les révolutions des empires: mais comme il ne se forme plus de peuples, nous n'avons guère que des conjectures pour expliquer comment ils se sont formés.

Les usages qu'on trouve établis attestent au moins qu'il y eut une origine à ces usages. Des traditions qui remontent à ces origines, celles qu'appuient les plus grandes autorités, et que de plus fortes raisons confirment, doivent passer pour les plus certaines. Voilà les maximes que j'ai tâché de suivre en recherchant comment le peuple libre et le plus puissant peuple de la terre exerçait son pouvoir suprême.

Après la fondation de Rome, la république naissante, c'est-à-dire l'armée du fondateur, composée d'Albains, de Sabins et d'étrangers, fut divisée en trois classes, qui de cette division prirent le nom de *tribus*. Chacune de ces tribus fut subdivisée en dix *curies*, et chaque curie en *décuries*, à la tête desquelles on mit des chefs appelés *curions* et *décurions*.

Outre cela on tira de chaque tribu un corps de cent cavaliers ou chevaliers, appelé *centurie*: par où l'on voit que ces divisions, peu nécessaires dans un bourg, n'étaient d'abord que militaires. Mais il semble qu'un instinct de grandeur portait la petite ville de Rome à se donner d'avance une police convenable à la capitale du monde.

De ce premier partage résulta bientôt un inconvénient. C'est que la tribu des Albains (54) et celle des Sabins (55) restant toujours au même état, tandis que celle des étrangers (56) croissait sans cesse par le concours perpétuel de ceux-ci, cette dernière ne tarda pas à surpasser les autres. Le remède que Servius trouva à ce dangereux abus fut de deux changer la division, et à celle des races, qu'il abolit, d'en substituer une autre tirée des lieux de la ville occupés par chaque tribu. Au lieu de trois tribus, il en fit quatre; chacune desquelles occupait une des collines de Rome et en portait le nom. Ainsi remédiant à l'inégalité présente, il la prévint encore pour l'avenir, et afin que cette division ne fût pas seulement de lieux, mais d'hommes, il défendit aux habitants d'un quartier de passer dans un autre, ce qui empêcha les races de se confondre.

Il doubla aussi les trois anciennes centuries de cavalerie, et y en ajouta douze autres, mais toujours sous les anciens noms; moyen simple et judicieux par lequel il acheva de distinguer le corps des chevaliers de celui du peuple, sans faire murmurer ce dernier.

A ces quatre tribus urbaines, Servius en ajouta quinze autres appelées tribus rustiques, parce qu'elles étaient formées des habitants de la campagne, partagés en autant de cantons. Dans la suite on en fit autant de nouvelles, et le peuple romain se trouva enfin divisé en trente-cinq tribus; nombre auquel elles restèrent fixées jusqu'à la fin de la république.

De cette distinction des tribus de la ville et des tribus de la campagne résulta un effet digne d'être observé, parce qu'il n'y en a point d'autre exemple, et que Rome lui dut à la fois la conservation de ses mœurs et l'accroissement de son empire. On croirait que les tribus urbaines s'arrogèrent bientôt la puissance et les honneurs, et ne tardèrent pas d'avilir les tribus rustiques; ce fut tout le contraire. On connaît le goût des premiers Romains pour la vie champêtre. Ce goût leur venait du sage instituteur qui unit à la liberté les travaux rustiques et militaires, et relégua, pour ainsi dire, à la ville, les arts, les métiers, l'intrigue, la fortune et l'esclavage.

Ainsi tout ce que Rome avait d'illustre vivant aux champs et cultivant les terres, on s'accoutuma à ne chercher que là les soutiens de la république. Cet état, étant celui des plus dignes patriciens, fut honoré de tout le monde: la vie simple et laborieuse des villageois fut préférée à la vie oisive et lâche des bourgeois de Rome, et tel n'eût été qu'un malheureux prolétaire à la ville, qui, labourant aux champs, devint un citoyen respecté. Ce n'est pas sans raison, disait Varron, que nos magnanimes ancêtres établirent au village la pépinière de ces robustes et vaillants hommes qui les défendaient en temps de guerre, et les nourrissaient en temps de paix. Plin dit positivement que les tribus des champs étaient honorées à cause des hommes qui les composaient; au lieu qu'on transférerait par ignominie dans celles de la ville les lâches qu'on voulait avilir. Le Sabin Appius Claudius, étant venu s'établir à Rome, y fut comblé d'honneurs et inscrit dans une tribu rustique, qui prit dans la suite le nom de sa famille. Enfin les affranchis entraient tous dans les tribus urbaines, jamais dans les rurales: et il n'y a pas durant toute la république un seul exemple d'aucun de ces affranchis parvenu à aucune magistrature, quoique devenu citoyen.

Cette maxime était excellente; mais elle fut poussée si loin qu'il en résulta enfin un changement et certainement un abus dans la police.

Premièrement, les censeurs, après s'être arrogé longtemps le droit de transférer arbitrairement les citoyens d'une tribu à l'autre, permirent à la plupart de se faire inscrire dans celle qu'il leur plaisait; permission qui sûrement n'était bonne à rien, et était un des grands ressorts de la censure. De plus, les grands et les puissants se faisant tous

inscrire dans les tribus de la campagne, et les affranchis devenus citoyens restant avec la populace dans celles de la ville, les tribus en général, n'eurent plus de lieu ni de territoire: mais toutes se trouvèrent tellement mêlées qu'on ne pouvait plus discerner les membres de chacune que par les registres, en sorte que l'idée du mot *tribu* passa ainsi du réel au personnel, ou plutôt devint presque une chimère.

Il arriva encore que les tribus de la ville, étant plus à portée, se trouvèrent souvent les plus fortes dans les comices, et vendirent l'État à ceux qui daignaient acheter les suffrages de la canaille qui les composait.

À l'égard des curies, l'instituteur en avait fait dix en chaque tribu, tout le peuple romain, alors renfermé dans les murs de la ville, se trouva composé de trente curies, dont chacune avait ses temples, ses dieux, ses officiers, ses prêtres et ses fêtes appelées *compitalia*, semblables aux *paganalia* qu'eurent dans la suite les tribus rustiques.

Au nouveau partage de Servius, ce nombre de trente ne pouvant se répartir également dans ses quatre tribus, il n'y voulut point toucher, et les curies indépendantes des tribus devinrent une autre division des habitants de Rome; mais il ne fut point question de curies, ni dans les tribus rustiques, ni dans le peuple qui les composait, parce que les tribus étant devenues un établissement purement civil, et une autre police ayant été introduite pour la levée des troupes, les divisions militaires de Romulus se trouvèrent superflues. Ainsi, quoique tout citoyen fût inscrit dans une tribu, il s'en fallait beaucoup que chacun ne le fût dans une curie.

Servius fit encore une troisième division qui n'avait aucun rapport aux deux précédentes, et devint par ses effets la plus importante de toutes. Il distribua tout le peuple romain en six classes, qu'il ne distingua ni par le lieu ni par les hommes, mais par les biens: en sorte que les premières classes étaient remplies par les riches, les dernières par les pauvres, et les moyennes par ceux qui jouissaient d'une fortune médiocre. Ces six classes étaient subdivisées en cent quatre-vingt-treize autres corps appelés *centuries*, et ces corps étaient tellement distribués que la première classe en comprenait seule plus de la moitié, et la dernière n'en formait qu'un seul. Il se trouva ainsi que la classe la moins nombreuse en hommes l'était le plus en *centuries*, et que la dernière classe entière n'était comptée que pour une subdivision, bien qu'elle contint seule plus de la moitié des habitants de Rome.

Afin que le peuple pénétrât moins les conséquences de cette dernière forme, Servius affecta de lui donner un air militaire: il inséra dans la seconde classe deux *centuries* d'armuriers, et deux d'instruments de guerre dans la quatrième. Dans chaque classe, excepté la dernière, il distingua les jeunes et les vieux; c'est-à-dire ceux qui étaient obligés de porter les armes, et ceux que leur âge en exemptait par les lois; distinction qui, plus que celle des biens, produisit la nécessité de recommencer souvent le cens ou dénombrement. Enfin il voulut que l'assemblée se tint au champ de Mars, et que tous ceux qui étaient en âge de servir y vissent avec leurs armes.

La raison pour laquelle il ne suivit pas dans la dernière classe cette même division des jeunes et des vieux, c'est qu'on n'accordait point à la populace, dont elle était composée, l'honneur de porter les armes pour la patrie: il fallait avoir des foyers pour obtenir le droit de les défendre, et de ces innombrables troupes de gueux dont brillent aujourd'hui les armées des rois, il n'y en a pas un, peut-être, qui n'eût été chassé avec dédain d'une cohorte romaine, quand les soldats étaient les défenseurs de la liberté.

On distingua pourtant encore dans la dernière classe les *proétaires* de ceux qu'on appelait *capite censi*. Les premiers, non tout à fait réduits à rien, donnaient au moins des citoyens à l'État, quoiqu'ils même des soldats dans les besoins pressants. Pour ceux qui n'avaient rien du tout et qu'on ne pouvait dénombrer que par leurs têtes, ils étaient tout à fait regardés comme nuis, et Marius fut le premier qui daigna les enrôler.

Sans décider ici si ce troisième dénombrement était bon ou mauvais en lui-même, je crois pouvoir affirmer qu'il n'y avait que les mœurs simples des premiers Romains, leur désintéressement, leur goût pour l'agriculture, leur mépris pour le commerce et pour l'ardeur du gain, qui pussent le rendre praticable. Où est le peuple moderne chez lequel la dévorante avidité, l'esprit inquiet, l'intrigue, les déplacements continuels, les perpétuelles révolutions des fortunes, pussent laisser durer vingt ans un pareil établissement sans bouleverser tout l'État? Il faut même bien remarquer que les mœurs et la censure, plus fortes que cette institution, en corrigèrent le vice à Rome, et que tel riche se vit relégué dans la classe des pauvres pour avoir trop étalé sa richesse.

De tout ceci l'on peut comprendre aisément pourquoi il n'est presque jamais fait mention que de cinq classes, quoiqu'il y en eût réellement six. La sixième ne fournissant ni soldats à l'armée, ni votants au champ de Mars (57), et n'étant presque d'aucun usage dans la république, était rarement comptée pour quelque chose.

Telles furent les différentes divisions du peuple romain. Voyons à présent l'effet qu'elles produisaient dans les assemblées. Ces assemblées, légitimement convoquées, s'appelaient *comices*, elles se tenaient ordinairement dans la place de Rome ou au champ de Mars, et se distinguaient en comices par curies, comices par *centuries* et comices par tribus, selon celle de ces trois formes sur laquelle elles étaient ordon-

nées : les comices par curies étaient de l'institution de Romulus, ceux par centuries de Servius, ceux par tribus des tribuns du peuple. Aucune loi ne recevait la sanction, aucun magistrat n'était élu que dans les comices, et comme il n'y avait aucun citoyen qui ne fût inscrit dans une curie, dans une centurie, ou dans une tribu, il s'ensuit qu'aucun citoyen n'était exclu du droit de suffrage, et que le peuple romain était véritablement souverain de droit et de fait.

Pour que les comices fussent légitimement assemblés, et que ce qui s'y faisait eût force de loi, il fallait trois conditions : la première, que le corps ou le magistrat qui les convoquait fût revêtu pour cela de l'autorité nécessaire ; la seconde, que l'assemblée se fit un des jours permis par la loi ; la troisième, que les augures fussent favorables.

La raison du premier règlement n'a pas besoin d'être expliquée. Le second est une affaire de police ; ainsi il n'était pas permis de tenir les comices les jours de fête et de marché, où les gens de la campagne, venant à Rome pour leurs affaires, n'avaient pas le temps de passer la journée dans la place publique. Par le troisième le sénat tenait en bride un peuple fier et remuant, et tempérant à propos l'ardeur des tribuns séditieux ; mais ceux-ci trouvèrent plus d'un moyen de se délivrer de cette gêne.

Les lois et l'élection des chefs n'étaient pas les seuls points soumis au jugement des comices : le peuple romain ayant usurpé les plus importantes fonctions du gouvernement, on peut dire que le sort de l'Europe était réglé dans ses assemblées. Cette variété d'objets donnait lieu aux diverses formes que prenaient ces assemblées selon les matières sur lesquelles il avait à prononcer.

Pour juger de ces diverses formes il suffit de les comparer. Romulus en instituant les curies avait en vue de contenir le sénat par le peuple, et le peuple par le sénat, en dominant également sur tous. Il donna donc au peuple, par cette forme, toute l'autorité du nombre pour balancer celle de la puissance et des richesses qu'il laissait aux patriciens. Mais, selon l'esprit de la monarchie, il laissa cependant plus d'avantage aux patriciens par l'influence de leurs clients sur la pluralité des suffrages. Cette admirable institution des patrons et des clients fut un chef-d'œuvre de politique et d'humanité sans lequel le patriciat, si contraire à l'esprit de la république, n'eût pu subsister. Rome seule a eu l'honneur de donner au monde ce bel exemple, duquel il ne résulta jamais d'abus, et qui pourtant n'a jamais été suivi.

Cette même forme de curies ayant subsisté sous les rois jusqu'à Servius, et le règne du dernier Tarquin n'étant point compté pour légitime, cela fit distinguer généralement les lois royales par le nom de *leges curiatus*.

Sous la république, les curies, toujours bornées aux quatre tribus urbaines, et ne contenant plus que la populace de Rome, ne pouvaient convenir ni au sénat, qui était à la tête des patriciens, ni aux tribuns, qui, quoique plébéiens, étaient à la tête des citoyens aisés. Elles tombèrent donc dans le discrédit, et leur avilissement fut tel, que leurs trente licteurs assemblés faisaient ce que les comices par curies auraient dû faire.

La division par centuries était si favorable à l'aristocratie, qu'on ne voit pas d'abord comment le sénat ne l'emportait pas toujours dans les comices qui portaient ce nom, et par lesquels étaient élus des consuls, les censeurs, et les autres magistrats curules. En effet, les cent quatre-vingt-treize centuries qui formaient les six classes de tout le peuple romain, la première classe en comprenant quatre-vingt-dix-huit, et les voix ne se comptant que par centuries, cette seule première classe l'emportait en nombre de voix sur toutes les autres. Quand toutes ces centuries étaient d'accord, on ne continuait pas même à recueillir les suffrages ; ce qu'avait décidé le plus petit nombre passait pour une décision de la multitude, et l'on peut dire que dans les comices par centuries les affaires se réglaient à la pluralité des écus bien plus qu'à celle des voix.

Mais cette extrême autorité se tempérant par deux moyens. Premièrement les tribuns pour l'ordinaire, et toujours un grand nombre de plébéiens, étant dans la classe des riches, balançaient le crédit des patriciens dans cette première classe.

Le second moyen consistait en ceci, qu'au lieu de faire d'abord voter les centuries selon leur ordre, ce qui aurait toujours fait commencer par la première, on en tirait une au sort, et celle-là (58) procédait seule à l'élection ; après quoi toutes les centuries, appelées un autre jour selon leur rang, répétaient la même élection et la confirmaient ordinairement. On ôtait ainsi l'autorité de l'exemple au rang pour la donner au sort, selon le principe de la démocratie.

Il résultait de cet usage un autre avantage encore ; c'est que les citoyens de la campagne avaient le temps entre les deux élections de s'informer du mérite du candidat provisionnellement nommé, afin de ne donner leur voix qu'avec connaissance de cause. Mais sous prétexte de célérité l'on vint à bout d'abolir cet usage, et les deux élections se firent le même jour.

Les comices par tribus étaient proprement le conseil du peuple romain. Ils ne se convoquaient que par les tribuns ; les tribuns y étaient élus et y passaient leurs plébiscites. Non-seulement le sénat n'y avait point de rang, il n'avait pas même le droit d'y assister, et, forcés d'obéir à des lois sur lesquelles ils n'avaient pu voter, les sénateurs à cet égard étaient moins libres que les derniers citoyens. Cette injustice était

tout à fait mal entendue, et suffisait seule pour invalider les décrets d'un corps où tous ses membres n'étaient pas admis. Quand tous les patriciens eussent assisté à ces comices selon le droit qu'ils en avaient comme citoyens, devenus alors simples particuliers, ils n'eussent guère influé sur une forme de suffrages qui se recueillaient par tête, et où le moindre prolétaire pouvait autant que le prince du sénat.

On voit donc qu'outre l'ordre qui résultait de ces diverses distributions pour le recueillage des suffrages d'un si grand peuple, ces distributions ne se réduisaient pas à des formes indifférentes en elles-mêmes, mais que chacune avait des effets relatifs aux vues qui la faisaient préférer.

Sans entrer là-dessus en de plus longs détails, il résulte des éclaircissements précédents que les comices par tribus étaient les plus favorables au gouvernement populaire, et les comices par centuries à l'aristocratie. À l'égard des comices par curies, où la seule populace de Rome formait la pluralité, comme ils n'étaient bons qu'à favoriser la tyrannie et les mauvais desseins, ils durent tomber dans le décri, les séditieux eux-mêmes s'abstenant d'un moyen qui mettait trop à découvert leurs projets. Il est certain que toute la majesté du peuple romain ne se trouvait que dans les comices par centuries, qui seuls étaient complets ; attendu que dans les comices par curies manquaient les tribus rustiques, et dans les comices par tribus le sénat et les patriciens.

Quant à la manière de recueillir les suffrages, elle était chez les premiers Romains aussi simple que leurs mœurs, quoique moins simple encore qu'à Sparte : chacun donnait son suffrage à haute voix, un greffier les écrivait à mesure ; la pluralité de voix dans chaque tribu déterminait le suffrage de la tribu ; la pluralité de voix entre les tribus déterminait le suffrage du peuple, et ainsi des curies et des centuries. Cet usage était bon tant que l'honnêteté régnait entre les citoyens, et que chacun avait honte de donner publiquement son suffrage à un avis injuste ou à un sujet indigne ; mais quand le peuple se corrompit et qu'on acheta les voix, il convint qu'elles se donnassent en secret pour contenir les acheteurs par la défiance et fournir aux fripons le moyen de n'être pas des traîtres.

Je sais que Cicéron blâme ce changement et lui attribue en partie la ruine de la république. Mais, quoique je sente le poids que doit avoir ici l'autorité de Cicéron, je ne puis être de son avis. Je pense au contraire que, pour n'avoir pas fait assez de changements semblables, on accéléra la perte de l'État. Comme le régime des gens sains n'est pas propre aux malades, il ne faut pas vouloir gouverner un peuple corrompu par les mêmes lois qui conviennent à un bon peuple. Rien ne prouve mieux cette maxime que la durée de la république de Venise, dont le simulacre existe encore, uniquement parce que ses lois ne conviennent qu'à de méchants hommes.

On distribua donc aux citoyens des tablettes par lesquelles chacun pouvait voter sans qu'on sût quel était son avis. On établit aussi de nouvelles formalités pour le recueillage des tablettes, le compte des voix, la comparaison des nombres, etc. : ce qui n'empêcha pas que la fidélité des officiers chargés de ces fonctions (59) ne fût souvent suspectée. On fit enfin, pour empêcher la brigue et le trafic des suffrages, des édits dont la multitude montre l'inutilité.

Vers les derniers temps, on était souvent contraint de recourir à des expédients extraordinaires pour suppléer à l'insuffisance des lois. Tantôt on supposait des prodiges, mais ce moyen, qui pouvait en imposer au peuple, n'en imposait pas à ceux qui le gouvernaient ; tantôt on convoquait brusquement une assemblée avant que les candidats eussent eu le temps de faire leurs brigues ; tantôt on consumait toute une séance à parler quand on voyait le peuple gagné, prêt à prendre un mauvais parti : mais enfin l'ambition éluda tout ; et ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'au milieu de tant d'abus ce peuple immense, à la faveur de ses anciens règlements, ne laissait pas d'élire les magistrats, de passer les lois, de juger les causes, d'expédier les affaires particulières et publiques, presque avec autant de facilité qu'eût pu faire le sénat lui-même.

CHAP. V. — Du tribunal.

Quand on ne peut établir une exacte proportion entre les parties constitutives de l'État, ou que des causes indestructibles en altèrent sans cesse les rapports, alors on institue une magistrature particulière qui ne fait point corps avec les autres, qui remplace chaque terme dans son vrai rapport, et qui fait une liaison ou un moyen terme, soit entre le prince et le peuple, soit entre le prince et le souverain, soit à la fois des deux côtés s'il est nécessaire.

Ce corps, que j'appellerai *tribunat*, est le conservateur des lois et du pouvoir législatif. Il sert quelquefois à protéger le souverain contre le gouvernement, comme faisaient à Rome les tribuns du peuple, quelquefois à soutenir le gouvernement contre le peuple, comme fait maintenant à Venise le conseil des dix, et quelquefois à maintenir l'équilibre de part et d'autre, comme faisaient les éphores à Sparte.

Le tribunal n'est point une partie constitutive de la cité, et ne doit avoir aucune portion de la puissance législative, ni de l'exécutive. Mais c'est en cela même que la sienne est plus grande ; car, ne pouvant rien faire, il peut tout empêcher. Il est plus sacré et plus révéré comme défenseur des lois, que le prince qui les exécute, et que le souverain qui les donne. C'est ce qu'on vit bien clairement à Rome quand ces fiers patriciens, qui méprisent toujours le peuple entier, furent

forcés de fléchir devant un simple officier du peuple, qui n'avait ni auspices ni juridiction.

Le tribunal, sagement tempéré, est le plus ferme appui d'une bonne constitution; mais, pour peu de force qu'il ait de trop, il renverse tout. A l'égard de la faiblesse, elle n'est pas dans sa nature; et pourvu qu'il soit quelque chose, il n'est jamais moins qu'il ne faut.

Il dégénère en tyrannie, quand il usurpe la puissance exécutive dont il n'est que le modérateur, et qu'il veut dispenser les lois qu'il ne doit que protéger. L'énorme pouvoir des éphores, qui fut sans danger tant que Sparte conserva ses mœurs, en accéléra la corruption commencée. Le sang d'Agis, égorgé par ces tyrans, fut vengé par son successeur: le crime et le châtimement des éphores hâtèrent également la perte de la république, et après Cléomène Sparte ne fut plus rien. Rome périt encore par la même voie; et le pouvoir excessif des tribuns, usurpé par degrés, servit enfin, à l'aide des lois faites pour la liberté, de sauvegarde aux empereurs qui la détruisirent. Quant au conseil des dix, à Venise, c'est un tribunal de sang, horrible également aux patriciens et au peuple, et qui, loin de protéger hautement les lois, ne sert plus, après leur avilissement, qu'à porter dans les ténèbres des coups qu'on n'ose apercevoir.

Le tribunal s'affaiblit, comme le gouvernement, par la multiplication de ses membres. Quand les tribuns du peuple romain, d'abord au nombre de deux, puis de cinq, voulurent doubler ce nombre, le sénat les laissa faire, bien sûr de contenir les uns par les autres, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Le meilleur moyen de prévenir les usurpations d'un si redoutable corps, moyen dont nul gouvernement ne s'est avisé jusqu'ici, serait de ne pas rendre ce corps permanent, mais de régler des intervalles durant lesquels il resterait supprimé. Ces intervalles, qui ne doivent pas être assez grands pour laisser aux abus le temps de s'affermir, peuvent être fixés par la loi, de manière qu'il soit aisé de les abrégier au besoin par des commissions extraordinaires.

Ce moyen me paraît sans inconvénient, parce que, comme je l'ai dit, le tribunal, ne faisant point partie de la constitution, peut être ôté sans qu'il en souffre; et il me paraît efficace, parce qu'un magistrat nouvellement rétabli ne part point du pouvoir qu'avait son prédécesseur, mais de celui que la loi lui donne.

CHAP. VI. — De la dictature.

L'inflexibilité des lois, qui les empêche de se plier aux événements, peut en certains cas les rendre pernicieuses, et causer par elles la perte de l'État dans sa crise. L'ordre et la lenteur des formes demandent un espace de temps que les circonstances refusent quelquefois. Il peut se présenter mille cas auxquels le législateur n'a point pourvu, et c'est une prévoyance très-nécessaire de sentir qu'on ne peut tout prévoir.

Il ne faut donc pas vouloir affermir les institutions politiques jusqu'à s'ôter le pouvoir d'en suspendre l'effet. Sparte elle-même a laissé dormir ses lois.

Mais il n'y a que les plus grands dangers qui puissent balancer celui d'altérer l'ordre public; et l'on ne doit jamais arrêter le pouvoir sacré des lois que quand il s'agit du salut de la patrie. Dans ces rares manifestes, on pourvoit à la sûreté publique par un acte particulier qui en remet la charge au plus digne. Cette commission peut se donner de deux manières, selon l'espèce du danger.

Si, pour y remédier, il suffit d'augmenter l'activité du gouvernement, on le concentre dans un ou deux de ses membres; ainsi ce n'est pas l'autorité des lois qu'on altère, mais seulement la forme de leur administration. Que si le péril est tel, que l'appareil des lois soit un obstacle à s'en garantir, alors on nomme un chef suprême qui fasse taire toutes les lois et suspendre un moment l'autorité souveraine; en pareil cas, la volonté générale n'est pas douteuse, et il est évident que la première intention du peuple est que l'État ne périsse pas. De cette manière, la suspension de l'autorité législative ne l'abolit point, le magistrat qui la fait taire ne peut la faire parler, il la domine sans pouvoir la représenter; il peut tout faire, excepté des lois.

Le premier moyen s'employait par le sénat romain quand il chargeait les consuls par une formule consacrée de pourvoir au salut de la république; le second avait lieu quand un des deux consuls nommait un dictateur (39); usage dont Albe avait donné l'exemple à Rome.

Dans les commencements de la république, on eut très-souvent recours à la dictature, par ce que l'État n'avait pas encore une assiette assez fixe pour pouvoir se soutenir par la seule force de sa constitution. Les mœurs rendant alors superflues bien des précautions qui eussent été nécessaires dans un autre temps, on ne craignait ni qu'un dictateur abusât de son autorité, ni qu'il tentât de la garder au delà du terme. Il semblait au contraire qu'un si grand pouvoir fût à charge à celui qui en était revêtu, tant il se hâtait de s'en défaire, comme si c'eût été un poste trop pénible et trop périlleux de tenir la place des lois.

Aussi ce n'est pas le danger de l'abus, mais celui de l'avilissement, qui me fait blâmer l'usage indiscret de cette suprême magistrature dans les premiers temps. Car, tandis qu'on la prodiguait à des élections, à des dédicaces, à des choses de pure formalité, il était à craindre qu'elle ne devint moins redoutable au besoin, et qu'on ne s'accoutumât à regarder comme un vain titre celui qu'on n'employait qu'à de vaines cérémonies.

Vers la fin de la république, les Romains, devenus plus circonspect, ménagèrent la dictature avec aussi peu de raison qu'ils l'avaient prodiguée autrefois. Il était aisé de voir que leur crainte était mal fondée, que la faiblesse de la capitale faisait alors sa sûreté contre les magistrats qu'elle avait dans son sein, qu'un dictateur pouvait en certain cas défendre la liberté publique sans jamais y pouvoir attenter, et que les fers de Rome ne seraient point forgés dans Rome même, mais dans ses armées: le peu de résistance que firent Marius à Sylla et Pompée à César montra bien ce qu'on pouvait attendre de l'autorité du dedans contre la force du dehors.

Cette erreur leur fit faire de grandes fautes: telle, par exemple, fut celle de n'avoir pas nommé un dictateur dans l'affaire de Catilina; car, comme il n'était question que du dedans de la ville, et tout au plus de quelques provinces d'Italie, avec l'autorité sans bornes que les lois donnaient au dictateur, il eût facilement dissipé la conjuration, qui ne fut étouffée que par un concours d'heureux hasards, que jamais la prudence humaine ne devait attendre.

Au lieu de cela, le sénat se contenta de remettre tout son pouvoir aux consuls; d'où il arriva que Cicéron, pour agir efficacement, fut contraint de passer ce pouvoir dans un point capital, et que, si les premiers transports de joie firent approuver sa conduite, ce fut avec justice que dans la suite on lui demanda compte du sang des citoyens versé contre les lois; reproche qu'on n'eût pu faire à un dictateur. Mais l'éloquence du consul entraîna tout; et lui-même, quoique Romain, aimant mieux sa gloire que sa patrie, ne cherchait pas tant le moyen le plus légitime et le plus sûr de sauver l'État que celui d'avoir tout honneur de cette affaire (40). Aussi fut-il honoré justement comme libérateur de Rome, et justement puni comme infracteur des lois. Quelque brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grâce.

Au reste, de quelque manière que cette importante commission soit conférée, il importe d'en fixer la durée à un terme très-court qui jamais ne puisse être prolongé: dans les crises qui la font établir, l'État est bientôt détruit ou sauvé, et, passé le besoin pressant, la dictature devient tyrannique ou vaine. A Rome, les dictateurs ne l'étant que pour six mois, la plupart abdiquèrent avant ce terme. Si le terme eût été plus long, peut-être eussent-ils été tentés de le prolonger encore, comme firent les décemvirs celui d'une année. Le dictateur n'avait que le temps de pourvoir au besoin qui l'avait fait élire, il n'avait pas celui de songer à d'autres projets.

CHAP. VII. — De la censure.

De même que la déclaration de la volonté générale se fait par la loi, la déclaration du jugement public se fait par la censure; l'opinion publique est l'espèce de loi dont le censeur est le ministre, et qu'il ne fait qu'appliquer aux cas particuliers, à l'exemple du prince.

Loi donc que le tribunal censorial soit l'arbitre de l'opinion du peuple, il n'en est que le déclarateur, et, sitôt qu'il s'en écarte, ses décisions sont vaines et sans effet.

Il est inutile de distinguer les mœurs d'une nation des objets de son estime; car tout cela tient au même principe, et se confond nécessairement. Chez tous les peuples du monde, ce n'est point la nature, mais l'opinion qui décide du choix de leurs plaisirs. Redressez les opinions des hommes, et leurs mœurs s'épuront d'elles-mêmes. On aime toujours ce qui est beau ou ce qu'on trouve tel, mais c'est sur ce jugement qu'on se trompe; c'est donc ce jugement qu'il s'agit de régler. Qui juge des mœurs juge de l'honneur; et qui juge de l'honneur prend sa loi de l'opinion.

Les opinions d'un peuple naissent de sa constitution; quoique la loi ne règle pas les mœurs, c'est la législation qui les fait naître; quand la législation s'affaiblit, les mœurs dégèrent; mais alors le jugement des censeurs ne fera pas ce que la force des lois n'aura pas fait.

Il suit de là que la censure peut être utile pour conserver les mœurs, jamais pour les rétablir. Établissez des censeurs durant la vigueur des lois; sitôt qu'elles l'ont perdue tout est désespéré: rien de légitime n'a plus de force lorsque les lois n'en ont plus.

La censure maintient les mœurs en empêchant les opinions de se corrompre, en conservant leur droiture par de sages applications, quelquefois même en les fixant, lorsqu'elles sont encore incertaines. L'usage des seconds dans les duels, porté jusqu'à la fureur dans le royaume de France, y fut aboli par ces seuls mots d'un édit du roi: « Quant à ceux qui ont la lâcheté d'appeler des seconds. » Ce jugement, prévenant celui du public, le déterminait tout d'un coup. Mais quand les mêmes édits voulurent prononcer que c'était aussi une lâcheté de se battre en duel, ce qui est très-vrai, mais contraire à l'opinion commune, le public se moqua de cette décision, sur laquelle son jugement était déjà porté.

J'ai dit ailleurs (41) que l'opinion publique n'étant point soumise à la contrainte, il n'en fallait aucun vestige dans le tribunal établi pour la représenter. On ne peut trop admirer avec quel art ce ressort, entièrement perdu chez les modernes, était mis en œuvre chez les Romains, et mieux chez les Lacédémoniens.

Un homme de mauvaises mœurs ayant ouvert un bon avis dans le conseil de Sparte, les éphores, sans en tenir compte, firent proposer le même avis par un citoyen vertueux. Quel honneur pour l'un, quelle honte pour l'autre, sans avoir donné ni louange ni blâme à aucun des

deux ! Certains ivrognes de Samos souillèrent le tribunal des éphores ; le lendemain, par édit public, il fut permis aux Samiens d'être des vilains. Un vrai châtement eût été moins sévère qu'une pareille impunité : quand Sparte a prononcé sur ce qui est ou n'est pas honnête, la Grèce n'appelle pas de ses jugements.

CHAP. VIII. — De la religion civile.

Les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux, d'autre gouvernement que le théocratique. Ils firent le raisonnement de Caligula, et alors ils raisonnaient juste. Il faut une longue altération de sentiments et d'idées pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître, et se flatter qu'on s'en trouvera bien.

De cela seul qu'on mettait Dieu à la tête de chaque société politique, il s'ensuivit qu'il y eut autant de dieux que de peuples. Deux peuples étrangers l'un à l'autre, et presque toujours ennemis, ne purent longtemps reconnaître un même maître. Deux armées se livrant bataille ne sauraient obéir au même chef. Ainsi, des divisions nationales résulta le polythéisme, et de là l'intolérance théologique et civile, qui naturellement est la même, comme il sera dit ci-après.

La fantaisie qu'eurent les Grecs de retrouver leurs dieux chez les peuples barbares vint de celle qu'ils avaient aussi de se regarder comme les souverains naturels de ces peuples. Mais c'est de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule sur l'identité des dieux de diverses nations ; comme si Moloch, Saturne et Chronos pouvaient être le même dieu ; comme si le Baal des Phéniciens, le Zeus des Grecs et le Jupiter des Latins pouvaient être le même ; comme s'il pouvait rester quelque chose commune à des êtres chimériques portant des noms différents.

Que si l'on demande comment dans le paganisme, où chaque Etat avait son culte et ses dieux, il n'y avait point de guerres de religion, je réponds que c'était par cela même que chaque Etat, ayant son culte propre aussi bien que son gouvernement, ne distinguait point ses dieux de ses lois. La guerre politique était aussi théologique : les départements des dieux étaient, pour ainsi dire, fixés par les bornes des nations. Le dieu d'un peuple n'avait aucun droit sur les autres peuples. Les dieux des païens n'étaient point des dieux jaloux, ils partageaient entre eux l'empire du monde : Moïse même et le peuple hébreu se prêtaient quelquefois à cette idée en parlant du Dieu d'Israël. Ils regardaient, il est vrai, comme nuls les dieux des Cananéens, peuples proscrits, voués à la destruction, et dont ils devaient occuper la place ; mais voyez comment ils parlaient des divinités des peuples voisins qu'il leur était défendu d'attaquer. « La possession de ce qui appartient à Chamos, votre dieu, disait Jephté aux Ammonites, ne vous est-elle pas légitimement due ? Nous possédons au même titre les terres que notre Dieu vainqueur s'est acquises (42) » C'était là, ce me semble, une parité bien reconnue entre les droits de Chamos et ceux du Dieu d'Israël.

Mais quand les Juifs, soumis aux rois de Babylone, et dans la suite aux rois de Syrie, voulurent s'obstiner à ne reconnaître aucun autre dieu que le leur ; ce refus, regardé comme une rébellion contre le vainqueur, leur attira les persécutions qu'on lit dans leur histoire, et dont on ne voit aucun autre exemple avant le christianisme (43).

Chaque religion étant donc uniquement attachée aux lois de l'Etat qui la prescrivait, il n'y avait point d'autre manière de convertir un peuple que de l'asservir, ni d'autres missionnaires que les conquérants ; et l'obligation de changer de culte étant la loi des vaincus, il fallait commencer par vaincre avant d'en parler. Loin que les hommes combattissent pour les dieux, c'étaient, comme dans Homère, les dieux qui combattaient pour les hommes ; chacun demandait au sien la victoire, et la payait par de nouveaux autels. Les Romains, avant de prendre une place, sommaient ses dieux de l'abandonner ; et quand ils laissaient aux Tarentins leurs dieux irrités, c'est qu'ils regardaient alors ces dieux comme soumis aux leurs, et, forcés de leur faire hommage, ils laissaient aux vaincus leurs dieux comme ils leur laissaient leurs lois. Une couronne au Jupiter du Capitole était souvent le seul tribut qu'ils imposaient.

Enfin les Romains ayant étendu avec leur empire leur culte et leurs dieux, et ayant souvent eux-mêmes adopté ceux des vaincus en accordant aux uns et aux autres le droit de cité, les peuples de ce vaste empire se trouvèrent insensiblement avoir des multitudes de dieux et de cultes, à peu près les mêmes partout, et voilà comment le paganisme ne fut enfin dans le monde connu qu'une seule et même religion.

Ce fut dans ces circonstances que Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel ; ce qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l'Etat cessa d'être un, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. Or, cette idée nouvelle d'un royaume de l'autre monde n'ayant pu jamais entrer dans la tête des païens, ils regardèrent toujours les chrétiens comme de vrais rebelles, qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchaient que le moment de se rendre indépendants et maîtres, et d'usurper adroitement l'autorité qu'ils feignaient de respecter dans leur faiblesse. Telle fut la cause des persécutions.

Ce que les païens avaient craint est arrivé ; alors tout a changé de face, les humbles chrétiens ont changé de langage, et bientôt on a vu ce prétendu royaume de l'autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci.

Cependant, comme il y a toujours eu un prince et des lois civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction, qui a rendu toute bonne politique impossible dans les Etats chrétiens, et l'on n'a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître ou du prêtre on était obligé d'obéir.

Plusieurs peuples cependant, même dans l'Europe ou à son voisinage, ont voulu conserver ou rétablir l'ancien système, mais sans succès ; l'esprit du christianisme a tout gagné. Le culte sacré est toujours resté ou redevenu indépendant du souverain, et sans liaison nécessaire avec le corps de l'Etat. Mahomet eut des vues très-saines, il lia bien son système politique, et tant que la forme de son gouvernement subsista sous les califes ses successeurs, ce gouvernement fut exactement un, et bon en cela. Mais les Arabes, devenus florissants, lettrés, polis, mous et lâches, furent subjugués par des barbares ; alors la division entre les deux puissances recommença ; quoiqu'elle soit moins apparente chez les mahométans que chez les chrétiens, elle y est pourtant, surtout dans la secte d'Ali, et il y a des Etats, tels que la Perse, où elle ne cesse de se faire sentir.

Parmi nous, les rois d'Angleterre se sont établis chefs de l'Eglise, autant en ont fait les czars ; mais, par ce titre, ils s'en sont moins rendus les maîtres que les ministres ; ils ont moins acquis le droit de la changer que le pouvoir de la maintenir ; ils n'y sont pas législateurs, ils n'y sont que princes. Partout où le clergé fait un corps (44), il est maître et législateur dans sa partie. Il y a donc deux puissances, deux souverains en Angleterre et en Russie, tout comme ailleurs.

De tous les auteurs chrétiens, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle, et de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais Etat ni gouvernement ne sera bien constitué. Mais il a dû voir que l'esprit dominateur du christianisme était incompatible avec son système, et que l'intérêt du prêtre serait toujours plus fort que celui de l'Etat. Ce n'est pas tant ce qu'il y a d'horrible et de faux dans sa politique que ce qu'il y a de juste et de vrai qui l'a rendue odieuse (45).

Je crois qu'en développant sous ce point de vue les faits historiques, on réfuterait aisément les sentiments opposés de Bayle et de Warburton, dont l'un prétend que nulle religion n'est utile au corps politique, et dont l'autre soutient, au contraire, que le christianisme en est le plus ferme appui. On prouverait au premier que jamais Etat ne fut fondé que la religion ne lui servit de base, et au second que la loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat. Pour achever de me faire entendre, il ne faut que donner un peu plus de précision aux idées trop vagues de religion relatives à mon sujet.

La religion, considérée par rapport à la société, qui est ou générale ou particulière, peut aussi se diviser en deux espèces, savoir la religion de l'homme et celle du citoyen. La première, sans temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Evangile, le vrai théisme, et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel. L'autre, inscrite dans un seul pays, lui donne ses dieux, ses patrons propres et tutélaires ; elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par des lois ; hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle infidèle, étrange, barbare ; elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels. Telles furent toutes les religions des premiers peuples, auxquelles on peut donner le nom de droit divin, civil ou positif.

Il y a une troisième sorte de religion, plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et citoyens. Telle est la religion des lamas, telle est celle des japonais, tel est le christianisme romain. On peut appeler celle-ci la religion du prêtre. Il en résulte une sorte de droit mixte et insociable qui n'a point de nom.

A considérer politiquement ces trois sortes de religions, elles ont toutes leurs défauts. La troisième est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien ; toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien.

La seconde est bonne en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois, et que, faisant de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens, elle leur apprend que servir l'Etat c'est en servir le dieu tutélaire. C'est une espèce de théocratie, dans laquelle on ne doit point avoir d'autre pontife que le prince, ni d'autres prêtres que les magistrats. Alors mourir pour son pays c'est aller au martyre, violer les lois c'est être impie, et soumettre un coupable à l'exécution publique c'est le dévouer au courroux des Dieux, *sacer est od.*

Mais elle est mauvaise en ce qu'étant fondée sur l'erreur et sur le mensonge elle trompe les hommes, les rend crédules, superstitieux, et noie le vrai culte de la divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant, en sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre, et croit faire une action sainte en tuant quiconque n'admet pas ses dieux. Cela met un tel peuple dans un état naturel de guerre avec tous les autres, très-nuisible à sa propre sûreté.

Reste donc la religion de l'homme ou le christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Evangile, qui en est tout-à-fait différent.

Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort.

Mais cette religion, n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique, laisse aux lois la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes sans leur en ajouter aucune autre, et par là un des grands liens de la société particulière reste sans effet. Bien plus ; loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, elle les en détache comme de toutes les choses de la terre : je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.

On nous dit qu'un peuple de vrais chrétiens formerait la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois à cette supposition qu'une grande difficulté ; c'est qu'une société de vrais chrétiens ne serait plus une société d'hommes.

Je dis même que cette société supposée ne serait avec toute sa perfection ni la plus forte, ni la plus durable. A force d'être parfaite elle manquerait de liaison ; son vice destructeur serait dans sa perfection même.

Chacun remplirait son devoir, le peuple serait soumis aux lois, les chefs seraient justes et modérés, les magistrats intègres, incorruptibles, les soldats mépriseraient la mort, il n'y aurait ni vanité, ni luxe : tout cela est fort bien, mais voyons plus loin.

Le christianisme est une religion toute spirituelle, occupée uniquement des choses du ciel : la patrie du chrétien n'est pas de ce monde. Il fait son devoir, il est vrai, mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou mauvais succès de ses soins. Pourvu qu'il n'ait rien à se reprocher, peu lui importe que tout aille bien ou mal ici-bas. Si l'Etat est florissant, à peine ose-t-il jouir de la félicité publique, il craint de s'enorgueillir de la gloire de son pays ; si l'Etat dépérit, il bénit la main de Dieu qui s'appesantit sur son peuple.

Pour que la société fût paisible et que l'harmonie se maintint, il faudrait que tous les citoyens, sans exception, fussent également bons chrétiens : mais si malheureusement il s'y trouve un seul ambitieux, un seul hypocrite, un Catilina, par exemple, un Cromwell, celui-là très-certainement aura bon marché de ses pieux compatriotes. La charité chrétienne ne permet pas aisément de penser mal de son prochain. Dès qu'il aura trouvé par quelque ruse l'art de leur en imposer et de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, voilà un homme constitué en dignité. Dieu veut qu'on le respecte ; bientôt voilà une puissance, Dieu veut qu'on lui obéisse. Le dépositaire de cette puissance en abuse-t-il ? c'est la verge dont Dieu punit ses enfants. On se ferait conscience de chasser l'usurpateur, il faudrait troubler le repos public, user de violence, verser du sang ; tout cela s'accorde mal avec la douceur du chrétien ; et après tout, qu'importe qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misères ! l'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela.

Survient-il quelque guerre étrangère ? Les citoyens marchent sans peine au combat ; nul d'entre eux ne songe à fuir, ils font leur devoir, mais sans passion pour la victoire ; ils savent plutôt mourir que vaincre. Qu'ils soient vainqueurs ou vaincus, qu'importe ? La Providence ne sait-elle pas mieux qu'eux ce qu'il leur faut ? Qu'on imagine quel parti un ennemi fier, impétueux, passionné, peut tirer de leur stoïcisme ! Mettez vis-à-vis d'eux ces peuples généreux que dévorait l'ardent amour de la gloire et de la patrie, supposez votre république chrétienne vis-à-vis de Sparte ou de Rome, les pieux chrétiens seront battus, écrasés, détruits avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, ou ne devront leur salut qu'au mépris que leur ennemi concevra pour eux. C'était un beau serment à mon gré que celui des soldats de Fabius ; ils ne jurèrent pas de mourir ou de vaincre, ils jurèrent de revenir vainqueurs, et tinrent leur serment. Jamais des chrétiens n'en eussent fait un pareil, ils auraient cru tenter Dieu.

Mais je me trompe en disant une république chrétienne, chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance. Son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves, ils le savent et ne s'en émeuvent guère ; cette courte vie a trop peu de prix à leurs yeux.

Les troupes chrétiennes sont excellentes, nous dit-on. Je le nie. Qu'on m'en montre de telles. Quant à moi, je ne connais point de troupes chrétiennes. On me citera les croisades. Sans disputer sur la valeur des

croisés, je remarquerai que, bien loin d'être des chrétiens, c'étaient des soldats du prêtre, c'étaient des citoyens de l'Eglise ; ils se battaient pour son pays spirituel, qu'elle avait rendu temporel on ne sait comment. A le bien prendre, ceci rentre sous le paganisme ; comme l'Evangile n'établit point une religion nationale, toute guerre sacrée est impossible parmi les chrétiens.

Sous les empereurs païens, les soldats chrétiens étaient braves ; tous les auteurs chrétiens l'assurent, et je le crois : c'était une émulation d'honneur contre les troupes païennes. Dès que les empereurs furent chrétiens, cette émulation ne subsista plus, et quand la croix eut chassé l'aigle, toute la valeur romaine disparut.

Mais, laissant à part les considérations politiques, revenons au droit, et fixons les principes sur ce point important. Le droit, que le pacte social donne au souverain sur les sujets, ne passe point, comme je l'ai dit, les bornes de l'utilité publique(47). Les sujets ne doivent compte au souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or, il importe bien à l'Etat que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'Etat ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs, que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir au surplus telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain d'en connaître : car, comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci.

Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle(48). Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne le croit pas ; il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.

Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision sans explication ni commentaires. L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchants, la sainteté du contrat social et des lois, voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul ; c'est l'intolérance : elle rentre dans les cultes que nous avons exclus.

Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés ; les aimer serait haïr Dieu qui les punit ; il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente. Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil, et sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel ; dès lors les prêtres sont les vrais maîtres, les rois ne sont que leurs officiers.

Maintenant qu'il n'y a plus et qu'il ne peut plus y avoir de religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire au devoir du citoyen. Mais quiconque ose dire, *hors de l'Eglise point de salut*, doit être chassé de l'Etat, à moins que l'Etat ne soit l'Eglise, et que le prince ne soit le pontife. Un tel dogme n'est bon que dans un gouvernement théocratique, dans tout autre il est pernicieux. La raison sur laquelle on dit que Henri IV embrassa la religion romaine la devrait faire quitter à tout honnête homme, et surtout à tout prince qui saurait raisonner.

CHAP. IX. — Conclusion.

Après avoir posé les vrais principes du droit politique, et tâché de fonder l'Etat sur sa base, il resterait à l'appuyer par ses relations externes ; ce qui comprendrait le droit des gens, le commerce, le droit de la guerre et les conquêtes, le droit public, les ligueurs, les négociations, les traités, etc. Mais tout cela forme un nouvel objet trop vaste pour ma courte vue, j'aurais dû la fixer toujours plus près de moi.

NOTES

(1) « Les savantes recherches sur le droit public ne sont souvent que l'histoire des anciens abus, et on s'est entêté mal à propos quand on s'est donné la peine de les trop étudier. » *Traité manuscrit des intérêts de la France avec ses voisins*, par M. L. M., d'A. Voilà précisément ce qu'a fait Grotius.

(2) Voyez un petit *Traité* de Plutarque intitulé : *Que les bêtes usent de la raison*.

(3) Le vrai sens de ce mot s'est presque entièrement effacé chez les modernes ; la plupart prennent une ville pour une cité, et un bourgeois pour un citoyen ; ils ne savent pas

que les maisons font la ville, mais que les citoyens font la cité. Cette même erreur coûtait autrefois aux Carthaginois. Je n'ai pas lu que le titre de *civis* ait jamais été donné aux sujets d'aucun prince, pas même anciennement aux Macédoniens, ni de nos jours aux Anglais, quoique plus près de la liberté que tous les autres. Les seuls Français prennent tout familièrement ce nom de *citoyens*, parce qu'ils n'en ont aucune véritable idée, comme on peut le voir dans leurs dictionnaires ; sans quoi, ils tomberaient, en l'usurpant, dans le crime de lèse-majesté : ce nom, chez eux, exprime une vertu, et non pas un droit. Quand

Bodin a voulu parler de nos citoyens et bourgeois, il a fait une lourde bétise en prenant les uns pour les autres. M. d'Alembert ne s'y est pas trompé, et a bien distingué, dans son article de *Genève*, les quatre ordres d'hommes (même cinq, en y comptant les simples étrangers,) qui sont dans notre ville, et dont deux seulement composent la République. Nul autre auteur français, que je sache, n'a compris le vrai sens du mot citoyen.

(4) Sous les mauvais gouvernements, cette égalité n'est qu'apparente et illusoire; elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misère et le riche dans son usurpation. Dans le fait, les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent, et nuisibles à ceux qui n'ont rien: d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose, et qu'aucun d'eux n'a rien de trop.

(5) Pour qu'une volonté soit générale, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit unanime, mais il est nécessaire que toutes les voix soient comptées; toute exclusion formelle rompt la généralité.

(6) « Chaque intérêt, dit le M. d'A., a des principes différents. L'accord des deux intérêts particuliers se forme par opposition à celui d'un tiers. »

Il eût pu ajouter que l'accord de tous les intérêts se forme par opposition à celui de chacun. S'il n'y avait point d'intérêts différents, à peine sentirait-on l'intérêt commun, qui ne trouverait jamais d'obstacle: tout irait de lui-même, et la politique cessait d'être un art.

(7) « Vera cosa è, dit Machiavel, che dalcuni divisione nucono alle repubbliche, e alcune giovane: quella nuconoche sono dalle sette e da partigiani accompagnate: quelle giovani senza sette, senza partigiani si man tengono. Non potendo adunque provedere un fondatore d'una repubblica ches non siano nimicizie in quella, hà da proveder almeno che non vi si ano sette. » (*Hist. Florent.*, l. VII.)

(8) Lecteurs attentifs, ne vous pressez pas, je vous prie, de m'accuser ici de contradiction; je n'ai pu l'éviter dans les termes, vu la pauvreté de la langue; mais attendez.

(9) Je n'entends pas seulement par ce mot une aristocratie ou une démocratie, mais, en général, tout gouvernement guidé par la volonté générale, qui est la loi. Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain, mais qu'il en soit le ministre: alors la monarchie elle-même est république. Ceci s'éclaircira dans le livre suivant.

(10) Un peuple ne devient célèbre que quand sa législation commence à décliner. On ignore durant combien de siècles l'institution de Lycurgue fit le bonheur des Spartiates avant qu'il fût question d'eux dans le reste de la Grèce.

(11) Ceux qui ne considèrent Calvin que comme théologien connaissent mal l'étendue de son génie. La rédaction de nos sages édits, à laquelle il eut beaucoup de part, lui fait autant l'honneur que son institution. Quelque révolution que le temps puisse amener dans notre culte, tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera pas éteint parmi nous, jamais la mémoire de ce grand homme ne cessera d'y être en bénédiction.

(12) « E veramente, dit Machiavel, mai non fu alcuna ordinatore di leggi straordinaria in un popolo, che non ricorresse a Dio, perche altrimenti non sarebbero accettate: perche sono molti beni conosciuti da uno prudente, i quali non hanno in se ragioni evidenti da poterli persuadere ad altrui. » (*Discorsi sopra Tito Livio*, l. I, c. II.)

(13) Si de deux peuples voisins l'un ne pouvait se passer de l'autre, ce serait une situation très-dure pour le premier et très-dangereuse pour le second. Toute nation sage, en pareil cas, s'efforcera bien vite de délivrer l'autre de cette dépendance. La république de Thlascala, enclavée dans l'empire du Mexique, aimait mieux se passer de sel que d'en acheter des Mexicains, et même que d'en accepter gratuitement. Les sages Thascalas virent le piège caché sous cette libéralité, ils se conservèrent libres, et ce petit Etat, enfermé dans ce grand empire, fut enfin l'instrument de sa ruine.

(14) Voulez-vous donc donner à l'Etat de la constance, rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il est possible: ne souffrez ni des gens opulents, ni des gueux. Ces deux Etats, naturellement inséparables, sont également funestes au bien commun; de l'un sortent les fauteurs de la tyrannie, et de l'autre les tyrans; c'est toujours entre eux que se fait le trafic de la liberté publique; l'un l'achète, et l'autre la vend.

(15) Quelque branche de commerce extérieur, dit le M. d'A., ne répand guère qu'une fausse utilité pour un royaume en général; elle peut enrichir quelques particuliers, même quelques villes, mais la nation entière n'y gagne rien, et le peuple n'en est pas mieux.

(16) C'est ainsi qu'à Venise on donne au collège le nom de *sérénissime prince*, même quand le doge n'y assiste pas.

(17) Le palais de Posnanie, père du roi de Pologne, duc de Lorraine.

(18) Il est clair que le mot *optimates* chez les anciens ne veut pas dire les meilleurs, mais les plus puissants.

(19) Il importe beaucoup de régler par des lois la forme de l'élection des magistrats: car, en l'abandonnant à la volonté du prince, on ne peut éviter de tomber dans l'aristocratie héréditaire, comme il est arrivé aux républiques de Venise et de Berne. Aussi la première est-elle depuis longtemps un Etat dissous, mais la seconde se maintient par l'extrême sagesse de son sénat; c'est une exception bien honorable et bien dangereuse.

(20) Tacit. *Hist.* l. I.

(21) *In Civili.*

(22) Ceci ne contredit pas ce que j'ai dit ci-devant liv. II, chap. 9, sur les inconvénients des grands Etats: car il s'agissait là de l'autorité du gouvernement sur ses membres, et il s'agit ici de sa force contre les sujets. Ses membres épars lui servent de points d'appui pour agir au loin sur le peuple, mais il n'a nul point d'appui pour agir directement sur ces membres mêmes. Ainsi, dans l'un des cas la longueur du levier en fait la faiblesse, et la force dans l'autre cas.

(23) On doit juger sur le même principe des siècles qui méritent la préférence pour la prospérité du genre humain. On a trop admiré ceux où l'on a vu fleurir les lettres et les arts, sans pénétrer l'objet secret de leur culture, sans en considérer le funeste effet, *idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum par servitutis esset*. Ne verrons-nous jamais dans les maximes des livres l'intérêt grossier qui fait parler les auteurs? Non, quoi qu'ils en puissent dire, quand malgré son éclat un pays se dépeuple, il n'est pas vrai que tout aille bien, et il ne suffit pas qu'un poète ait cent mille livres de rente pour que son siècle soit le meilleur de tous. Il faut moins regarder au repos apparent, et à la tranquillité des chefs, qu'au bien-être des nations entières et surtout des Etats les plus nombreux. La grêle désolée quelques cantons, mais elle fait rarement disette. Les émeutes, les guerres civiles effarouchent beaucoup les chefs, mais elles ne font pas les vrais malheurs des peuples, qui peuvent même avoir du relâche tandis qu'on dispute à qui les tyranniseront. C'est de leur état permanent que naissent leurs prospérités ou leurs calamités réelles; quand tout reste écrasé sous le joug, c'est alors que tout dépérit; c'est alors que les chefs les détruisant à leur aise, *ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*. Quand les trasseries des grands agitaient le royaume de France, et que le coadjuteur de Paris portait au parlement un poignard dans sa poche, cela n'empêchait pas que le peuple français ne vécût heureux et nombreux dans une honnête et libre aisance. Autrefois, la Grèce fleurissait au sein des plus cruelles guerres; le sang y coulait à flots, et tout le pays était couvert d'hommes. Il semblait, dit Machiavel, qu'au milieu des meurtres, des proscriptions, des guerres civiles, notre république en devint plus puissante; la vertu de ses citoyens, leurs mœurs, leur indépendance, avaient plus d'effet pour la renforcer, que toutes ses dissensions n'en avaient pour l'affaiblir. Un peu d'agitation donne du ressort aux âmes, et ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins la paix que la liberté.

(24) La formation lente et le progrès de la république de Venise dans ses lagunes offre un exemple notable de cette succession, et il est bien étonnant que, depuis plus de douze cents ans, les Vénitiens semblent n'en être encore qu'au second terme, lequel commença au *Serrari di consiglio* en 1198. Quant aux anciens ducs qu'on leur reproche, quoi qu'en puisse

dire le *Squitinto della liberta veneta*, il est prouvé qu'ils n'ont point été leurs souverains.

On ne manquera pas de m'objecter la république romaine, qui suivit, dira-t-on, un progrès tout contraire, passant de la monarchie à l'aristocratie, et de l'aristocratie à la démocratie. Je suis bien éloigné d'en penser ainsi.

Le premier établissement de Romulus fut un gouvernement mixte qui dégénéra promptement en despotisme. Par des causes particulières, l'Etat périt avant le temps, comme on voit mourir un nouveau-né avant d'avoir atteint l'âge d'homme. L'expulsion des Tarquins fut la véritable époque de la naissance de la république. Mais elle ne prit pas d'abord une forme constante, parce qu'on ne fit que la moitié de l'ouvrage en n'abolissant pas le patriciat. Car, de cette manière, l'aristocratie héréditaire, qui est la pire des administrations légitimes, restant en conflit avec la démocratie, la forme du gouvernement toujours incertaine et flottante ne fut fixe, comme l'a prouvé Machiavel, qu'à l'établissement des tribuns; alors seulement il y eut un vrai gouvernement et une véritable démocratie. En effet, le peuple alors n'était pas seulement souverain, mais aussi magistrat et juge, le sénat n'était qu'un tribunal en sous-ordre pour tempérer ou concentrer le gouvernement, et les consuls eux-mêmes, bien que patriciens, bien que premiers magistrats, bien que généraux absolus à la guerre, n'étaient à Rome que les présidents du peuple.

Dès lors, on vit aussi le gouvernement prendre sa pente naturelle et tendre fortement à l'aristocratie. Le patriciat s'abolissant comme de lui-même, l'aristocratie n'était plus dans le corps des patriciens comme elle est à Venise et à Gènes, mais dans le corps du sénat composé de patriciens et de plébéiens, même dans le corps des tribuns quand ils commencent d'usurper une puissance active: car les mots ne font rien aux choses, et quand le peuple a des chefs qui gouvernent pour lui, quelque nom que portent ces chefs, c'est toujours une aristocratie.

De l'abus de l'aristocratie naquirent les guerres civiles et le triumvirat. Sylla, Jules-César, Auguste, devinrent dans le fait de véritables monarques, et enfin sous le despotisme de Tibère l'Etat fut dissous. L'histoire romaine ne dément donc pas mon principe, elle le confirme.

(25) *Omnes enim et habentur et dicuntur tyranni qui potestate utuntur perpetua, in ea civitate quæ libertate usa est.* Corn. Nep. in Miltiad. Il est vrai qu'Aristote *Mor. Nicom.* l. VIII, c. 40, distingue le tyran du roi, en ce que le premier gouverne pour sa propre utilité, et le second seulement pour l'utilité de ses sujets; mais outre que généralement tous les auteurs grecs ont pris le mot *tyran* dans un autre sens, comme il paraît surtout par le Hieron de Xénophon, il s'ensuivrait de la distinction d'Aristote que depuis le commencement du monde il n'aurait pas encore existé un seul roi.

(26) A peu près selon le sens qu'on donne à ce nom dans le parlement d'Angleterre. La ressemblance de ces emplois et mis en conflit les consuls et les tribuns, quand même toute juridiction eût été suspendue.

(27) Adopter dans les pays froids le luxe et la mollesse des Orientaux, c'est vouloir se donner leurs chaînes; c'est s'y soumettre encore plus nécessairement qu'eux.

(28) C'est ce que je m'étais proposé de faire dans la suite de cet ouvrage, lorsqu'en traitant des relations extérieures j'en serais venu aux confédérations. Matière toute neuve et où les principes sont encore à établir.

(29) Bien entendu qu'on ne quitte pas pour éluder son devoir, et se dispenser de servir la patrie au moment qu'elle a besoin de nous. La fuite alors serait criminelle et punissable, ce ne serait plus retraite, mais désertion.

(30) Ceci doit toujours s'entendre d'un Etat libre; car d'ailleurs la famille, les biens, le défaut d'asile, la nécessité, la violence, peuvent retenir un habitant dans le pays malgré lui, et alors son séjour seul ne suppose plus son consentement au contrat ou à la violation du contrat.

(31) A Gènes, on lit au devant des prisons et sur les fers des galériens ce mot *libertas*. Cette application de la devise est belle et juste. En effet, il n'y a que les malfaiteurs de tous Etats qui empêchent le citoyen d'être libre. Dans un pays où tous ces gens-là seraient aux galères on jouirait de la plus parfaite liberté.

(32) Le nom de Rome, qu'on prétend venir de *Romulus*, est grec, et signifie *force*; le nom de Numa est grec aussi, et signifie *loi*. Quelle apparence que les deux premiers rois de cette ville aient porté d'avance des noms si bien relatifs à ce qu'ils ont fait?

(33) *Ramnenses.*

(34) *Tatienses.*

(35) *Luceres.*

(36) Je dis « au champ de Mars » parce que c'était là que s'assemblaient les comices par centuries; dans les deux autres formes le peuple s'assemblait au Forum ou ailleurs, et alors les *capite censi* avaient autant d'influence et d'autorité que les premiers citoyens.

(37) Cette centurie ainsi tirée au sort s'appelait *prærogativa*, à cause qu'elle était la première à qui l'on demandait son suffrage, et c'est de là qu'est venu le mot de *prærogative*.

(38) *Custodes, diribitores, rogatores suffragiorum.*

(39) Cette nomination se faisait de nuit et en secret, comme si l'on avait eu honte de mettre un homme au-dessus des lois.

(40) C'est ce dont il ne pouvait se répondre en proposant un dictateur, n'osant se nommer lui-même, et ne pouvant s'assurer que son collègue le nommerait.

(41) Je ne fais qu'indiquer dans ce chapitre ce que j'ai traité plus au long dans la lettre à M. d'Alembert.

(42) *Nonne ea quæ possidet Chamos deus tuis tibi jure debentur?* Tel est le texte de la Vulgate. Le P. de Carrières a traduit: « Ne croyez-vous avoir droit de posséder ce qui appartient à Chamos votre dieu? » J'ignore la force du texte hébreu; mais je vois que, dans la Vulgate, Jephthé reconnaît positivement le droit du dieu Chamos, et que le traducteur français affaiblit cette reconnaissance par un *selon vous* qui n'est pas dans le latin.

(43) Il est de la dernière évidence que la guerre des Phocéens, appelée guerre sacrée, n'était point une guerre de religion. Elle avait pour objet de punir des sacrilèges, et non de soumettre des mécréants.

(44) Il faut bien remarquer que ce ne sont pas tant des assemblées formelles, comme celles de France, qui lient le clergé en un corps, que la communion des églises. La communion et l'excommunication sont le pacte social du clergé, pacte avec lequel il sera toujours le maître des peuples et des rois. Tous les prêtres qui communiquent ensemble sont concitoyens, fussent-ils de deux bouts du monde. Cette invention est un chef-d'œuvre en politique. Il n'y avait rien de semblable parmi les prêtres païens; aussi n'ont-ils jamais fait un corps de clergé.

(45) Voyez entre autres, dans une lettre de Grotius à son frère, du 11 avril 1643, ce que ce savant homme approuve et ce qu'il blâme dans le livre de *Civile*. Il est vrai que, porté à l'indulgence, il paraît pardonner à l'auteur le mal en faveur du bien; mais tout le monde n'est pas si élément.

(46) « Dans la république, dit le M. d'A., chacun est parfaitement libre en ce qui ne nuit pas aux autres. » Voilà la borne invariable, on ne peut la poser plus exactement. Je n'ai pu me refuser au plaisir de citer quelquefois ce manuscrit, quoique non connu du public, pour rendre honneur à la mémoire d'un homme illustre et respectable, qui avait conservé jusque dans le ministère le cœur d'un vrai citoyen, et des vues droites et saines sur le gouvernement de son pays.

(47) César, plaçant pour Catilina, tâchait d'établir le dogme de la mortalité de l'âme; Caton et Cicéron, pour le réfuter, ne s'amusaient point à philosopher; ils se contentèrent de montrer que César parlait en mauvais citoyen, et avançait une doctrine pernicieuse à l'Etat. En effet, voilà de quoi devait juger le sénat de Rome, et non d'une question de théologie.

FIN DU CONTRAT SOCIAL.

Paris. — Imp. Simon Raçon et Cie, rue d'Erfort, 1.

Publié par Jondé, rue du Vieux-Colombier, 10. — Se vend rue Guénégaud, 15.

5026

LES
CHAINES DE L'ESCLAVAGE

PAR
MARAT

MEMBRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Édition illustrée de 12 Vignettes, par LEMAIRE, gravées par FAUQUINON.

Prix : 70 cent.



PARIS

A L'UNION DES COURTIER, DESSINATEURS, GRAVEURS ET TYPOGRAPHES,
RUE DU CHERCHE-MIDI, 33.

EN VENTE

LE CONTRAT SOCIAL

DE J.-J. ROUSSEAU.

20 cent.

LES CHAINES DE L'ESCLAVAGE

PAR MARAT,

MEMBRE DE LA CONVENTION.

60 cent. — 70 cent. broché.

Pour paraître, du 15 au 20 Juin,

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DE 1789 A 1799

(Racontée par SIMON LE PAUVRE aux Ouvriers et Paysans),

PAR HIPPOLYTE MAGEN.

L'auteur de ce livre, destiné à un immense succès, et divisé en 20 veillées saisissantes et dramatiques, avait hâte, comme le dit Simon, « de venger la mémoire de nos grands révolutionnaires; — de concourir à l'œuvre de réhabilitation qui, pour eux, de toutes parts commence; — de restituer à chaque événement les causes qui le produisirent, à

chaque homme sa part de honte, de blâme ou d'honneur. »

Un historien de l'épopée révolutionnaire manquait encore au Peuple, qui n'a ni les loisirs de lire de nombreux volumes ni les moyens de les acheter.

L'ouvrage forme un volume in-18 jésus de près de QUATRE CENTS PAGES.

Prix : 1 fr. 30 cent.

Se vend chez l'Auteur, à l'Union des Courtiers, Dessinateurs, Graveurs et Typographes, rue du Cherche-Midi, 33.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT — PAR LE MÊME AUTEUR :

HISTOIRE POPULAIRE
DU CONSULAT, DE L'EMPIRE ET DES CENT-JOURS

Racontée par SIMON LE PAUVRE.

1 vol. in-18 jésus.

LES
MYSTÈRES DE SAINT-LAZARE.

2 vol. format Charpentier, avec gravures.

Cet ouvrage paraîtra en 20 ou 25 livraisons.

BIBLIOTHEQUE PEUPLE



Dessins par LEMAIRE.



Gravures par FAUCIGNON.

LES CHAINES DE L'ESCLAVAGE

PAR
J.-P. MARAT

Membre de la Convention nationale.

INTRODUCTION.

Il semble que ce soit le sort inévitable de l'homme, de ne pouvoir être libre nulle part : partout les princes marchent au despotisme, et les peuples à la servitude.

C'est un étrange spectacle, que celui d'un gouvernement politique. On y voit, d'un côté, les hardis desseins de quelques ambitieux, leurs audacieuses entreprises, leurs intrigues menées, et les ressorts secrets qu'ils font jouer pour établir leur injuste empire : de l'autre, on y voit les nations qui se reposaient à l'ombre des lois, mises aux fers ; les vains efforts que fait une multitude d'infortunés pour s'affranchir de l'oppression, et les maux sans nombre que l'esclavage traîne à sa suite. Spectacle à la fois horrible et magnifique, où paraissent tour à tour le calme, l'abondance, les jeux, la pompe, les festins, l'adresse, la ruse, les artifices, les trahisons, les exactions, les vexations, la misère, l'exil, les combats, le carnage et la mort.



Les chaines de l'esclavage.

Quelquefois le despotisme s'établit tout à coup par la force des armes, et une nation entière est violemment asservie : mais ce n'est pas de cette marche de l'autorité légitime au pouvoir arbitraire, que j'ai à parler dans cet ouvrage ; c'est des efforts lents et continus, qui, courbant peu à peu sous le joug la tête des peuples, leur font perdre à la longue et la force et l'envie de le secouer.

A bien considérer l'établissement du despotisme, il paraît être la suite nécessaire du temps, des penchants du cœur humain et de la défectuosité des constitutions politiques. Faisons voir comment, à leur faveur, le chef d'une nation libre usurpe le titre de maître, et met enfin ses volontés à la place des lois. Passons en revue cette multiplicité de machines auxquelles la sacrilège audace des princes a recours, pour sa-

per la Constitution : suivons leurs noirs projets, leurs basses intrigues, leurs sourdes menées ; entrons dans les détails de leur funeste politique, dévoilons les principes de cet art trompeur, saisissons en

l'esprit général, et rassemblons dans un même tableau les atteintes portées en tous lieux à la liberté. Mais en développant ce vaste sujet, ayons moins égard à l'ordre des temps qu'à la connexion des matières.

Dès qu'une fois un peuple a confié à quelques-uns de ses membres le dangereux dépôt de l'autorité publique, et qu'il leur a remis le soin de faire observer les lois, toujours enchaîné par elles, il voit tôt ou tard sa liberté, ses biens, sa vie, à la merci des chefs qu'il s'est choisis pour le défendre.

Le prince vient-il à jeter les yeux sur le dépôt qui lui est confié, il cherche à oublier de quelles mains il l'a reçu. Plein de lui-même et de ses projets, chaque jour il supporte avec plus d'impatience l'idée de sa dépendance, et il ne néglige rien pour s'en affranchir.

Dans un Etat nouvellement fondé (1) ou réformé, porter à découvert des coups à la liberté, et vouloir d'abord en ruiner l'édifice, serait une entreprise téméraire. Quand le gouvernement dispute à force ouverte la suprême puissance, et que les sujets s'aperçoivent qu'on veut les asservir, ils ont toujours le dessus. Dès ses premières tentatives, réunis contre lui, ils lui font perdre en un instant le fruit de tous ses efforts (2); et c'en est fait de son autorité, s'il ne témoigne la plus grande modération. Aussi n'est-ce point par des entreprises marquées que les princes commencent ordinairement à enchaîner les peuples; ils prennent leurs mesures de loin, ils ont recours à la lime sourde de la politique; c'est par des efforts soutenus, par des changements à peine sensibles, par des innovations dont on peut difficilement prévoir les conséquences, qu'ils marchent en silence à leur but.

LES CHAINES DE L'ESCLAVAGE.

De l'amour de la domination.

Un bon prince est le plus noble des ouvrages du créateur, le plus propre à honorer la nature humaine, et à représenter la divine: mais pour un bon prince, combien de monstres sur la terre!

Presque tous sont ignorants, fastueux, superbes, adonnés à l'oisiveté et aux plaisirs. La plupart sont fainéants, lâches, brutaux, arrogants, incapables d'aucune action louable, d'aucun sentiment d'honneur. Quelques-uns ont de l'activité, des connaissances, des talents, du génie, de la bravoure, de la générosité; mais la justice, cette première vertu des rois, leur manque absolument. Enfin, parmi ceux qui sont nés avec les dispositions les plus heureuses, et chez qui ces dispositions ont été le mieux cultivées, à peine en est-il un seul qui ne soit jaloux d'étendre son empire, et de commander en maître; un seul qui, pour être despote, ne soit prêt à devenir tyran.

L'amour de la domination est naturel au cœur humain, et dans quelque état qu'on le prenne, toujours il aspire à primer: tel est le principe des abus que les dépositaires de l'autorité font de leur puissance; telle est la source de l'esclavage parmi les hommes.

De l'étendue de l'Etat.

Commençons par jeter un coup d'œil sur l'aptitude plus ou moins grande des peuples à conserver leur liberté; nous examinerons ensuite les moyens mis en jeu pour la détruire.

C'est à la violence que les Etats doivent leur origine; presque toujours quelque heureux brigand en est le fondateur, et presque partout les lois ne forment, dans leur principe, que des réglemens de police, propres à maintenir à chacun la tranquille jouissance de ces rapines.

Quelque impure que soit l'origine des Etats, dans quelques-uns l'équité sortit du sein des injustices, et la liberté naquit de l'oppression.

Lorsque de sages lois forment le gouvernement, la petite étendue de l'Etat ne contribue pas peu à y maintenir le règne de la justice et de la liberté; et toujours d'autant plus efficacement qu'elle est moins considérable.

Le gouvernement populaire paraît naturel aux petits Etats, et la liberté la plus complète s'y trouve établie.

Dans un petit Etat, presque tout le monde se connaît, chacun y a les mêmes intérêts; de l'habitude de vivre ensemble naît cette douce

(1) Les Etats sont tous fort bornés à leur naissance: ce n'est que par les conquêtes qu'ils étendent leurs limites.

(2) C'est pour avoir voulu dominer trop impérieusement, que le sénat de Rome perdit son autorité: car alors le peuple sentit le besoin qu'il avait de protecteurs, et il eut des tribuns; puis les nouvelles violences du sénat mirent les tribuns à portée d'obtenir de nouvelles prérogatives.

Ce furent les audacieux attentats de Charles I^{er} qui ruinèrent son pouvoir. Dans ses éternelles altercations avec le parlement, l'air despotique qu'il affectait alarma ses sujets, et ils anéantirent son autorité.

familiarité, cette franchise, cette confiance, cette sûreté de commerce, ces relations intimes qui forment les douceurs de la société, l'amour de la patrie. Avantages dont sont privés les grands Etats, où presque personne ne se connaît, et dont les membres se regardent toujours en étrangers.

Dans un petit Etat, les magistrats ont les yeux sur le peuple, et le peuple a les yeux sur les magistrats.

Les sujets de plainte étant assez rares, sont beaucoup mieux approfondis, plus tôt réparés, plus facilement prévenus. L'ambition du gouvernement n'y saurait prendre l'essor sans jeter l'alarme, sans trouver des obstacles invincibles. Au premier signal du danger, chacun se réunit contre l'ennemi commun, et l'arrête. Avantages dont sont privés les grands Etats: la multiplicité des affaires y empêche d'observer la marche de l'autorité, d'en suivre les progrès; et dans ce tourbillon d'objets qui se renouvellent continuellement, distrait les uns par les autres, on néglige de remarquer les atteintes portées aux lois ou on oublie d'en poursuivre la réparation. Or, le prince mal observé, y marche plus sûrement et plus rapidement au pouvoir absolu.

Des différents âges des nations.

A la naissance des sociétés civiles, un gros bon sens, des mœurs dures et agrestes, la force, le courage, l'audace, le mépris de la douleur, la fierté, l'amour de l'indépendance forment le caractère distinctif des nations. Tout le temps qu'elles gardent ce caractère, est l'âge de leur enfance.

A ces vertus sauvages succèdent les arts domestiques, les talents militaires et les connaissances politiques nécessaires au maniement des affaires, c'est-à-dire propres à rendre l'Etat formidable au dehors, et tranquille au dedans. Voilà l'époque de la jeunesse des nations.

Enfin, arrive le commerce, les arts de luxe, les beaux-arts, les lettres, les sciences spéculatives, les raffinements du savoir, de l'urbanité, de la mollesse, fruits de la paix, de l'aisance et du loisir; en un mot, toutes les connaissances propres à rendre les nations florissantes. C'est l'âge de leur virilité, passe lequel elles vont en dégénéral, et marchent vers leur chute.

A mesure que les Etats s'éloignent de leur origine, les peuples perdent insensiblement l'amour de l'indépendance, le courage de repousser les ennemis du dehors, et l'ardeur de défendre leur liberté contre les ennemis du dedans. Alors aussi le goût de la mollesse les éloigne du tumulte des affaires et du bruit des armes; tandis qu'une foule de nouveaux besoins les jette peu à peu dans la dépendance d'un maître.

Ainsi, le développement de la force des peuples diffère en tout point du développement de la force de l'homme. C'est dans leur enfance qu'ils déploient toute leur vigueur, toute leur énergie, qu'ils sont le plus indépendants, le plus maîtres d'eux-mêmes; avantages qu'ils perdent plus ou moins en avançant en âge, et dont il ne leur reste pas même le souvenir dans la vieillesse. Telle est leur pente à la servitude, par le simple cours des événements.

Dans le nombre, il en est toutefois quelques-uns qui ont l'art de se mettre à couvert de l'injure des années, de braver le pouvoir du temps, et de conserver pendant une longue suite de siècles la vigueur de la jeunesse; nouveau phénomène qui distingue le corps politique du corps animal.

Des nations amies de la pauvreté.

Quand l'éducation n'a pas élevé l'âme, et que le mépris de l'or n'est pas inspiré par le gouvernement, la pauvreté abat le cœur et le plie à la dépendance, qui mène toujours à la servitude. Comment des hommes avilis par leur misère connaîtraient-ils l'amour de la liberté? Comment auraient-ils l'audace de résister à l'oppression, et de renverser l'empire des hommes puissants devant lesquels ils se tiennent à genoux?

Lorsque l'amour de la pauvreté est inspiré par les institutions sociales, c'est autre chose.

Tant que les richesses de l'Etat se trouvent bornées à son territoire, et que les terres sont partagées à peu près également entre ses habitants, chacun a les mêmes besoins et les mêmes moyens de les satisfaire; or, les citoyens ayant entre eux les mêmes rapports, sont presque indépendants les uns des autres; position la plus heureuse pour jouir de toute la liberté dont un gouvernement soit susceptible.

Mais lorsque par suite des rapines et des brigandages, par l'avarice des uns et la prodigalité des autres, les fonds de terre sont passés en peu de mains, ces rapports changent nécessairement; les richesses, cette voie sourde d'acquiescence à la puissance, en deviennent une inflexible de servitude; bientôt la classe des citoyens indépendants s'évanouit, et l'Etat ne contient plus que des maîtres et des sujets.

Les riches cherchant à jouir, et les pauvres à subsister, les arts s'in-

introduisent pour leurs besoins mutuels, et les indigents ne sont plus que des instruments de luxe des favoris de la fortune.

Amolies par des professions sédentaires et le luxe des villes, les artisans, les artistes et les marchands, avides de gain, deviennent de vils intrigants, dont l'unique étude est de flatter les passions des riches, de mentir, de tromper; et comme ils peuvent jouir partout des fruits de leur industrie, ils n'ont plus de patrie.

A mesure que la population s'accroît, les moyens de subsistance deviennent moins faciles, et bientôt l'Etat n'est plus composé que d'une vile populace (1), que quelques hommes puissants tiennent sous le joug.

Aussi, n'est-ce que chez les nations qui eurent la sagesse de prévenir les funestes effets du luxe, en s'opposant à l'introduction des richesses et en bornant la fortune des citoyens, que l'Etat conserva si longtemps la vigueur de la jeunesse.

Chez ces nations, les mœurs étaient sévères, les goûts épurés et les institutions sublimes.

La gloire, source féconde de ce que les hommes firent jamais de grand et de beau, y était l'objet de toutes les récompenses, le prix du mérite en tout genre, le salaire de tous les services rendus à la patrie.

C'était aux jeux olympiques, devant la Grèce assemblée (2), que le mérite littéraire était couronné. Un seul parmi une foule immense de candidats recevait la couronne, et la gloire dont il était couvert rejaillissait toujours sur ses parents, ses amis, sa patrie, son berceau.

Les grands hommes étaient entretenus aux dépens de l'Etat, on leur dressait des statues, on leur élevait des trophées, on leur décernait des couronnes (3) ou des triomphes, suivant qu'ils avaient bien mérité de la patrie.

Le souvenir des grandes actions était conservé par des monuments publics, et le héros (4) y occupait la place la plus distinguée.

A ce sublime ressort qu'employèrent avec tant de succès quelques peuples de l'antiquité, que substituent les nations modernes? L'or! mais l'or est le salaire d'un flatteur, d'un baladin, d'un histrion, d'un mercenaire, d'un valet, d'un esclave. Ajoutez-le à ces récompenses divines, au lieu d'en relever le prix, vous ne ferez que les avilir, et la vertu cessera d'en être avide.

Tant que les nations amies de la pauvreté conservèrent leurs institutions politiques, la liberté régna (5) dans l'Etat; et elle y aurait régné aussi longtemps que le soleil éclairera le monde, si elle n'avait pas eu à redouter le bouleversement des empires par l'ambition de leurs chefs.

Des vices de la constitution politique.

C'est en profitant de ces vices, que les princes sont parvenus à se mettre au-dessus des lois.

Dans quelques gouvernements, les vices de la constitution se développent par le seul agrandissement de l'Etat, et mènent nécessairement le peuple à la servitude par le seul cours des événements; tel était celui de toutes les nations barbares qui se précipitèrent sur l'Europe vers la fin du troisième siècle, et qui s'y établirent après l'avoir ravagée.

Dans quelques autres gouvernements, la servitude est directement établie par le droit de la guerre, au mépris du droit des gens; tel était celui des Romains, et de presque toutes les monarchies fondées sur la féodalité.

Entre tant d'exemples que fournit l'histoire, le plus remarquable est celui des Francs; traçons ici un léger crayon de leur établissement dans les Gaules, et jetons un coup d'œil sur les vices capitaux de leur constitution politique; nous aurons la preuve complète de cette vérité.

Les barbares qui s'établirent dans les Gaules étaient sortis des forêts de la Germanie, comme tous ceux qui dévastèrent l'empire romain. Pauvres, grossiers, sans commerce, sans arts, sans industrie, mais libres, ils ne tenaient à leurs terres que par des cases de jonc; ils vivaient du produit de leurs champs, de leurs troupeaux, de leur chasse,

ou bien ils suivaient volontairement des chefs pour faire du butin (1).

Les chefs, nommés *ducs* ou *princes*, c'est-à-dire *conducteurs* ou *commandeurs*, étaient de simples citoyens qui se distinguaient par leur habileté, leur courage, et surtout leur éloquence; car c'est principalement de l'art de persuader que venait l'ascendant qu'ils avaient sur leurs compatriotes.

Quelque nom qu'ils portassent, ils n'étaient jamais considérés que comme les premiers entre égaux, et leur autorité n'était attachée qu'à leur mérite personnel; subordonnés à la volonté générale, comme le plus mince citoyen, elle les déposait et les remplaçait à son gré (2).

Chaque chef avait une troupe choisie qui s'attachait particulièrement à lui, s'engageait à le défendre, et l'accompagnait partout; c'étaient ses fidèles compagnons (3); de son côté, il leur donnait des armes et des chevaux, sur la part qui lui revenait des rapines communes.

Quoique les Germains qui allaient au pillage sous un chef, ne s'attachassent à lui que pour leur propre intérêt, et qu'ils lui obéissent volontairement, sans jamais y être forcés, la considération qu'ils avaient pour sa personne les disposait néanmoins à se soumettre encore plus volontiers à ses ordres; et, comme ils ne prévoyaient pas où pourrait les conduire un jour l'ascendant d'un capitaine accoutumé à les commander, et la longue habitude de suivre ses ordres, ils ne prirent à son égard aucune précaution, n'imaginant pas que des hommes exercés aux armes et pleins de cœur, pussent jamais être maîtrisés, moins encore opprimés, par un individu qui ne primait que sous leur bon plaisir. Ainsi leur courage naturel faisait que chacun se reposait sur lui-même, ses parents et ses amis, du soin de sa sûreté, de sa liberté, de ses vengeances.

Cette profonde sécurité ne tarda pas à favoriser les menées de l'ambition et de la politique.

L'influence qu'avait naturellement sur eux tout homme depuis longtemps en possession de conduire leurs expéditions et d'arranger leurs différends, devait être considérable. Elle ne pouvait qu'augmenter encore, par le soin qu'il prenait de capter leur bienveillance, par les insinuations qu'il leur suggérait, par les promesses de dévouement et les serments de fidélité qu'il leur extorquait, quand ils étaient chauds de vin; promesses fatales, serments téméraires, qu'il ne manquait pas de leur rappeler à la première occasion. Voilà le principe de l'empire des princes et des rois; car, dans l'origine, les rois et les princes furent tous de simples chefs de brigands.

Le respect pour le père réfléchissait nécessairement sur les enfants; il paraissait naturel d'en attendre les mêmes services. Le désir qu'avait un chef de transmettre sa prééminence à ses fils, et le soin qu'il prenait de les charger de bonne heure de quelque coup de main, accoutumait leurs camarades à les voir à leur tête. Quand ils montraient de l'habileté et du courage, il était donc simple qu'ils succédassent au commandement, et que la place de capitaine se perpétuât dans la famille. Voilà l'origine de la noblesse héréditaire; car la noblesse héréditaire ne fut d'abord que la succession aux dignités dans les mêmes familles.

Les Francs portèrent dans les Gaules leurs mœurs et leurs usages.

Des hommes asservis conquièrent pour un maître, des hommes libres conquièrent pour eux; ainsi tous ceux qui survécurent à la victoire eurent part à la conquête, et partagèrent suivant leurs grades les terres enlevées aux vaincus. Celles que chacun reçut en propre se nommèrent *allodiales*.

Après la conquête, ayant à maintenir leurs nouvelles possessions, non-seulement contre les anciens habitants du pays qu'ils avaient dépouillés, mais contre les ennemis du dehors, ils s'occupèrent du soin de les défendre; ce fut le principal objet de leur police; ils apportèrent donc à leur gouvernement les modifications qu'exigeait leur situation nouvelle. Tout homme libre, en recevant une terre, s'engagea à marcher en armes contre l'ennemi commun, sous un chef de son choix, et le général de l'expédition resta chef de la colonie, sous le nom de roi.

La grandeur de l'Etat amena la multiplicité des affaires, et la multiplicité des affaires, empêchant d'assembler la nation pour délibérer sur chacune, nécessita la stabilité de l'administration. Le prince se prévalut de la stabilité de l'administration pour augmenter sa puis-

(1) C'est ce qu'on vit arriver à Sparte, par l'introduction du luxe. Sous Lycurgue, on y comptait trente mille citoyens. Sous Agis et Cléomènes, à peine y en avait-il sept cent. *Plut., Vie de Cléomènes.*

(2) Tout ce que la Grèce renfermait d'hommes illustres, les lettrés, les nobles, les magistrats, les ambassadeurs, les princes, les grands capitaines, étaient juges du mérite et décernaient le prix.

(3) Pour prix de la liberté qu'il venait de rendre à Athènes, Trazibule reçoit une couronne de deux branches de laurier.

(4) Pour prix de la victoire de Marathon, Miltiades obtient d'être représenté dans l'endroit le plus apparent du tableau qui serait fait de la bataille.

(5) Les Spartiates se maintinrent libres tant qu'ils chérissent la pauvreté; ils furent asservis dès qu'ils connurent les richesses et les vices qu'elles engendrent. De même, Rome vit entrer dans ses murs la servitude avec l'or des peuples qu'elle avait dépouillés.

(1) Quand l'un des chefs ou des princes annonçait à l'assemblée le projet de quelque expédition, en demandant qu'on le suivit, ceux qui l'approuvaient se levaient, et offraient leur secours. *César, De Bell. Gall., lib. 7; Tacite, De morib. Germ.*

(2) Lors même que la couronne fut héréditaire, l'armée, c'est-à-dire la nation, déposait les rois à son gré: elle les jugeait et les punissait, elle ne choisissait pas même toujours le successeur au trône dans la famille régnante.

(3) Tacite les désigne par le mot *comes*, compagnon, d'où est venu celui de comte; Marculfe, par celui d'*Anstrution*; nos premiers historiens, par celui de *Leude*; les auteurs qui suivirent, par celui de *vassal*, de *baron*, de *seigneur*.

sance, se fortifier contre la nation elle-même, et rendre la couronne héréditaire. Ce fut là, sans doute, l'objet de ses premiers soins, et peut-être celui des premières délibérations de l'armée.

Dans son principe, le gouvernement des Francs était purement démocratique, comme celui des Germains (1). L'autorité souveraine résidait dans la nation assemblée (2), et s'étendait sur chaque branche d'administration. Après la conquête, le pouvoir d'élire le roi, de faire des lois, d'accorder des subsides, de frapper monnaie, de décider de la paix et de la guerre, de redresser les griefs publics, de prononcer définitivement sur les objets en litige, de réviser les procès, tout cela fut encore de son ressort.

Chef illustre de la nation, car elle se trouvait tout entière dans l'armée, le roi fut chargé de la puissance exécutive, du soin de veiller à l'observation des lois, à l'administration de la justice, au salut de l'Etat; et pour subvenir aux frais du gouvernement, autant que pour défrayer sa maison, au lieu d'un revenu fixe, on lui assigna un vaste domaine. Ayant ainsi une multitude de terres à donner, il put récompenser les services, s'attacher ses anciens compagnons, s'en faire de nouveaux.

La plus grande partie des terres du domaine dont ils faisaient hommage au roi leur fut donc accordée pour un temps déterminé, à condition qu'ils défendraient gratuitement l'Etat, et qu'ils rendraient la justice; car, chez les Germains, l'administration de la justice était constamment réunie au service militaire. Ces terres accordées aux vassaux du prince furent appelées, en différents temps, tantôt *fiefs*, tantôt *benefices*.

En sa qualité de chef de la nation, le roi eut donc sous lui des officiers particuliers qu'il décora du titre de *ducs*, de *comtes*, de *barons*. Les ducs eurent le commandement de la milice des provinces conjointement à l'administration de la justice; les comtes eurent de pareils emplois dans les villes, et les barons dans leurs terres. Ce sont ces officiers du prince qui devinrent les grands de l'Etat. Les barons imitèrent l'exemple du roi, et partagèrent, aux mêmes conditions, partie de leurs terres à leurs soldats. Ces terres partagées se nommèrent *arrière-fiefs*, et ces officiers subalternes, également chargés des fonctions judiciaires et militaires, se nommèrent *arrière-vassaux*, *graviens*, *vicaires*, *centeniers*, *échevins*, etc. Ce sont ces officiers subalternes qu'on nomma, dans la suite des temps, *écuyers gentilshommes*, et qui, conjointement aux grands du royaume, formèrent dans l'Etat un ordre distinct sous la denomination de *nobles*.

C'était une maxime fondamentale du gouvernement féodal que ceux qui étaient sous la puissance militaire d'un chef étaient aussi sous sa puissance juridique; le prince avait donc juridiction immédiate sur les vassaux, les vassaux sur les arrière-vassaux, les arrière-vassaux sur les habitants libres ou serfs de leurs terres. Mais lorsque le prince, les vassaux ou les arrière-vassaux exerçaient les fonctions de juges, ils ne jugeaient jamais seuls: ils avaient chacun une cour composée d'adjoints notables (3), et ils tenaient des assises, selon la coutume des Germains. Ainsi la cour du baron connaissait des différends entre les habitants de la même baronnie; celle du comte, des différends entre les habitants d'une même ville; celle du duc, des différends entre les habitants d'une même province, tandis que celle du roi connaissait des différends entre tous les barons du royaume. Le roi était donc le dépositaire du pouvoir judiciaire suprême, et il le faisait exercer par les officiers de la couronne, tels que le grand justicier, le connétable, le sénéchal, le chambellan, le trésorier et le chancelier, conjointement à plusieurs barons du domaine; mais, dans la crainte que les dépenses, la perte de temps et les fatigues qu'entraîneraient des voyages de long cours n'empêchassent les parties de recourir au tribunal du prince, il établit des juges ambulants qui faisaient leur tournée dans le royaume à des temps marqués, pour juger toutes les causes qui ressortaient de leur tribunal.

Tel fut le gouvernement des Francs après la conquête des Gaules. Comme il repose sur les mêmes principes que celui des différentes monarchies que les Germains fondèrent en Europe, on le désigne communément sous la denomination de *gouvernement féodal*.

Le gouvernement féodal, bien calculé pour de petites peuplades, ne pouvait convenir à une grande nation. Je ne dirai rien ici de l'atro-

phie de son droit des gens, qui était destructif de toute liberté; mais j'observerai qu'il manquait par le point le plus important, la sage distribution des pouvoirs, et qu'il renfermait plusieurs causes d'anarchie qui ne tardèrent pas à se développer et à mener au despotisme. Ainsi tous les inconvénients qui en résultèrent provinrent de ce que les Francs qui s'établirent dans les Gaules se réunirent en un seul corps politique.

Relevons ici ses vices capitaux. La puissance législative, toujours sage lorsqu'elle s'exerce librement dans le calme, est semblable à un fleuve majestueux qui roule paisiblement ses eaux dans les vallons qu'il féconde; mais la puissance exécutive confiée à un seul est semblable à un torrent terrible qui se cache sous terre en partant de sa source et se remonte bientôt après pour sortir de son lit, rouler ses flots avec fracas et renverser tout ce qui s'oppose à son cours impétueux. C'est d'elle seule que vinrent les maux effroyables que ce gouvernement a faits si longtemps à l'humanité.

Chef illustre de la nation, le prince (ai-je dit) fut constitué en dignité et en puissance, pour veiller à l'observation des lois, au maintien de la justice, au salut de l'Etat. Tant que la couronne fut élective, elle était presque toujours décernée à celui qui mériterait le mieux de la porter; mais, dès qu'elle devint héréditaire, le prince ne fit plus rien pour s'en rendre digne; et, bientôt corrompu par les plaisirs et la mollesse, il se reposa des soins du gouvernement sur ses favoris. Dès lors, la raison ne fut plus écoutée dans le conseil, l'amour du bien public n'eut plus de part aux délibérations; dès lors, aussi, le peuple ne vit plus dans son chef un serviteur fidèle, et trop souvent il y trouva un ennemi dangereux.

Dans un Etat bien constitué, la puissance publique doit être divisée en un grand nombre de magistratures, qui soient toutes dépendantes du peuple et toutes indépendantes l'une de l'autre, qui se contrebalancent, se tempèrent et se répriment mutuellement. Mais cette distribution des pouvoirs, chef-d'œuvre de la sagesse, était au-dessus des conceptions d'une peuplade à peine sortie de la barbarie. Or, pour avoir mal fixé les limites du pouvoir qui fut confié au monarque, la Constitution s'altéra insensiblement, et pour avoir négligé les mesures propres à le contenir dans ses bornes, les ministres en abusèrent continuellement, afin de rendre le prince indépendant du souverain, et de le mettre au-dessus des lois.

Le droit de nommer à tous les emplois et de disposer de toutes les charges de l'Etat, déferé au prince comme prérogative du trône, était une suite de celui qu'avait tout chef d'expéditions militaires de choisir ses compagnons d'armes; ainsi que le droit de distribuer les terres de la couronne était une suite de celui de distribuer en cadeaux la part du butin qui lui était échue.

Tant que les Francs coururent le monde et ne furent que guerriers, ces droits étaient sans inconvénients, il était impossible qu'un chef s'en servît pour mettre sous le joug des hommes qui chérissaient l'indépendance et qui avaient les armes à la main. Mais, une fois que les Francs eurent des établissements fixes, que l'armée fut dispersée sur un vaste terrain, que la nation ne sut plus ce qui se passait et ne put plus se réunir contre ses oppresseurs, les terres destinées à payer les services rendus à l'Etat ne furent plus employées qu'à payer les services rendus au prince, qui se prévalut du privilège de les accorder pour se faire un nombre prodigieux de créatures, augmenter sa puissance et se mettre en mesure de détruire la liberté publique.

L'hommage que les vassaux et les officiers du prince lui faisaient de leurs terres venait de l'engagement que les compagnons d'un chef prenaient de le suivre dans ses expéditions. Ainsi des engagements contractés à table, le verre à la main, devinrent des institutions politiques qui donnèrent une foule de suppôts au monarque, décidèrent du sort des empires, et fixèrent les destinées de l'Europe pendant une longue suite de siècles.

La maxime fondamentale du gouvernement féodal, que tous ceux qui étaient sous la puissance militaire d'un chef étaient aussi sous sa puissance judiciaire, venait de l'usage où étaient les Francs de prendre pour arbitre de leurs altercations le chef aux ordres duquel ils étaient habitués d'obéir. Ainsi d'une simple condescendance résulta une maxime politique qui confondit tous les pouvoirs réunis entre les mains des officiers du prince: le redoutable pouvoir de juger, et le pouvoir militaire, plus redoutable encore, et qui couvrit la France de vexations, d'extorsions, de prévarications, d'attentats et d'assassinats juridiques.

Le droit déferé au prince, comme prérogative du trône, de convoquer les assemblées nationales, n'était que celui qu'avaient les chefs de convoquer l'armée. Ce droit ne pouvait jamais devenir dangereux à une petite peuplade qui ne subsistait que du produit de ses champs, de ses bestiaux, de sa chasse ou de ses rapines, parce que leurs propres besoins obligeaient fréquemment les chefs de la convoquer; mais chez un grand peuple qui a des moyens assurés de subsistance, et dont le monarque a un vaste domaine, les motifs de convoquer la nation

(1) Qu'on ouvre les annales de ces peuples, on y verra que la puissance suprême résidait dans le corps de la nation; que toutes les lois de l'Etat étaient faites par le peuple assemblé, et qu'il en remettait l'exécution à des agents de son choix.

Tacite assure même que le consentement de tous les membres de l'Etat était nécessaire pour rendre valides les délibérations sur les objets importants.

(2) Ces assemblées se nommèrent d'abord Champ-de-Mars, puis Champ-de-Mai, dénominations tirées du temps et du lieu où elles se tenaient. En Espagne, on les nommait *Cortès*; en Angleterre, *Willena gamot*; en Allemagne, *Diète*.

(3) Voyez la formule des jugements donnée par Du Cange.

sont beaucoup plus rares, et l'embarras de l'assembler sur quelques points du royaume fait qu'elle n'est plus convoquée que pour des objets de la dernière importance (1). Encore le prince met-il tout en usage pour se dispenser de la convoquer, même dans les circonstances les plus urgentes. Ainsi, peu après la conquête, toutes les affaires se trouvèrent portées du sénat de la nation dans le cabinet du prince, ce qui le rendit d'emblée l'arbitre de l'Etat, en attendant qu'il en devint le maître. Pour réussir, il n'eut besoin que d'un peu d'adresse et de quelques talents. Pendant le cours d'un règne prospère, le peuple se néglige et s'endort dans la sécurité, tandis que le prince, ayant sans cesse les yeux ouverts sur ses intérêts, envahit tout et parvient à se rendre absolu. Il est vrai que les assemblées avaient le droit d'ordonner le redressement des griefs publics; mais elles ne se tenaient qu'une fois l'année, pendant quarante jours. Or, pour remédier aux abus, l'action réprimante du législateur n'était que momentanée, au lieu que celle du gouvernement, pour multiplier les attentats, était continuelle.

Comme l'autorité suprême résidait dans la nation assemblée, cette autorité ne reçut aucune atteinte tant que l'Etat eut peu d'étendue, parce que la nation, peu nombreuse, s'assemblait toujours pour l'exercer par elle-même; mais, aussitôt que la nation fut dispersée sur une vaste étendue de pays, ne pouvant plus s'assembler en corps, elle fut réduite à le faire par ses représentants, et à confier la souveraine puissance à ses chargés de pouvoir: dès lors, la liberté n'eut plus de garants, plus de boulevards; car, à un petit nombre près d'âmes élevées qui la chérissent pour elle-même, les hommes n'y tiennent que par les avantages qu'elle procure; or, toutes les fois qu'ils en trouvent de plus grands à la détruire qu'à la défendre, le désir d'augmenter leur bien-être particulier l'emporte nécessairement sur la crainte de participer au malheur commun; dès lors, chacun renonçant à la patrie, ne cherche plus qu'à s'en rendre l'arbitre ou à la vendre à un maître. Ainsi, peu après la conquête, le gouvernement des Francs devint représentatif, et bientôt la nation perdit tous ses droits de souveraineté, forcée, comme elle le fut par l'étendue de l'Etat, d'en remettre l'exercice à des hommes uniquement occupés de leurs intérêts personnels, et toujours tentés d'employer les pouvoirs dont ils étaient revêtus pour satisfaire leur cupidité, leur avarice, leur ambition.

Dans un petit Etat, presque toujours borné au territoire d'une ville ou de quelques hameaux, la nation, tout entière dans une peuplade pauvre et agreste, ayant les mêmes intérêts, les mêmes magistrats, les mêmes murailles, étant animée du même esprit et faisant de la liberté son bien suprême, a toujours ses chefs sous les yeux; elle éclaire de près leur conduite, et elle leur ôte jusqu'à l'idée de rien entreprendre contre le devoir; mais dans un vaste Etat, la nation, divisée en plusieurs provinces, dont chaque canton, chaque ville, chaque bourg a des magistrats, des rapports et des intérêts particuliers, ne forme pas un tout bien uni: loin de s'intéresser également aux affaires publiques, les membres du souverain n'y prennent, le plus souvent, aucune part; étrangers les uns aux autres, il ne sont liés ni par la bienveillance, ni par l'estime, ni par l'amitié, ni par des avantages réciproques, ni par des droits communs, ni par la haine de la tyrannie, ni par l'amour de la liberté; comment donc connaîtraient-ils les devoirs du citoyen, l'amour de la patrie? Dès lors, il n'y a plus d'union dans le corps politique, l'homme se montre partout, et partout le citoyen disparaît. Ainsi, l'Etat ayant trop d'étendue, les délégués de la nation ne sont plus sous ses yeux; peu à peu ils s'accoutument à agir sans la consulter, déjà ils la comptent pour rien, bientôt ils trahissent sans scrupules ses intérêts, et ils finissent par trafiquer impunément de ses droits.

Dans un état où les hommes n'étaient devenus l'objet de la considération publique qu'à raison de leurs lumières, de leur bravoure, de leurs vertus, l'honneur d'être choisis pour représentants du peuple tomba nécessairement sur les chefs (2); dès cet instant, la nation fut dépouillée de l'autorité suprême, qui devint bientôt l'apanage des grands et des nobles.

Ainsi, par la simple extension de l'Etat, la forme primitive du gouvernement passa de la démocratie à l'aristocratie, sans que rien eût été changé à la Constitution. J'aurais dû dire: passa au despotisme; car, les grands et les nobles étant tous des créatures de la cour, le prince se trouva seul maître de la souveraineté.

Quoique chaque délégué eût la liberté de proposer dans l'assemblée nationale ce qu'il jugeait à propos, c'était au prince, qui la présidait, de fixer les objets sur lesquels elle devait statuer; car le droit de présidence, devenu prérogative de la couronne (1), était une suite naturelle de celui qu'avait le chef de l'armée de proposer les expéditions à faire. D'ailleurs, ce droit ne pouvait être dévolu qu'à lui seul; car, dès que la nation vint à former un grand peuple, le gouvernement eut une foule de nouvelles relations, et au dedans et au dehors, que lui seul connaissait. Le prince, devenu de la sorte l'âme de toutes les délibérations, parvint bientôt à enchaîner le souverain, qui ne put plus voir que lorsque son premier serviteur lui ouvrait les yeux, ni parler que lorsqu'il l'interrogeait.

Une fois maître d'enchaîner l'activité du souverain, le prince l'empêcha de connaître des desseins cachés du cabinet, de l'abus que le gouvernement faisait de son autorité, des atteintes qu'il portait aux lois, et il ne lui laissa plus que la liberté d'écouter ses demandes, de satisfaire à ses besoins, et de concourir à ses projets ambitieux. Dès cet instant, l'Etat se trouva dans la dépendance de son chef. Ainsi cette prérogative, peu ou point dangereuse chez un petit peuple, qui avait toujours les yeux ouverts sur ses intérêts, et toujours les armes à la main, devint bientôt fatale à la liberté publique. C'est d'elle dont se servirent si souvent les rois des deux premières races pour détourner l'attention publique de dessus les attentats du gouvernement, en la portant au dehors; car alors ils ne manquaient jamais de pousser quelque province à la révolte ou d'engager la nation dans quelque guerre étrangère. Or, à chaque expédition qu'ils faisaient, ayant de nouvelles armées à former, pour conquérir beaucoup, il fallait qu'ils répandissent beaucoup; et comme toutes leurs richesses consistaient dans le domaine de la couronne, il fallait qu'ils ravissent sans cesse les terres et les dépouilles des vaincus, et qu'ils donnassent sans cesse ces terres et ces dépouilles; de là, les troubles, les dissensions, les profusions, les vexations, les rapines et les brigandages qui remplissent les annales de ces règnes malheureux, faibles, durs et barbares.

La révolution, que le seul agrandissement de l'Etat avait opérée dans la forme de gouvernement, ne se borna pas là.

Avant la conquête, la dignité de chef de l'armée, toujours revêtue du pouvoir judiciaire, était une véritable magistrature populaire. Mais, après la conquête, elle devint une simple commission royale: l'autorité des magistrats du peuple fut donc anéantie, en passant tout entière dans les mains du prince. Lorsque le prince ou ses officiers rendaient la justice, c'était toujours d'après le jugement d'un tribunal composé de notables. Dans le gouvernement primitif, ces notables étaient de simples citoyens, immédiatement tirés du corps du peuple, et tous intéressés à s'opposer aux jugements arbitraires d'un seul; mais, après la conquête, ces adjoints furent des tenanciers, conséquemment des créatures du chef, toujours prêtes à lui sacrifier les accusés. Aussi la justice, mal administrée par les barons, ne servit-elle qu'à en faire des oppresseurs.

Cette révolution en opéra bientôt une prodigieuse dans les mœurs de la nation. Avant la conquête, la fortune et la naissance ne déterminaient pas le choix du peuple, mais elles devenaient une récompense attachée aux dignités qu'il conférait: les talents et les vertus étaient donc des fruits naturels à la démocratie; mais, après la conquête, tous les grands emplois se trouvèrent conférés par le roi, et ils ne le furent qu'à ses favoris. Pour les obtenir, il ne fut plus question de se distinguer par un mérite supérieur, mais de plaire, et bientôt les courtisans ne songèrent qu'à étudier les goûts du prince, à profiter de ses faiblesses, à se prêter à ses caprices, à flatter ses passions, à ramper à ses pieds. Dès lors, l'amour de la gloire, le courage, la franchise, la générosité, l'élevation des sentiments, firent place à la souplesse, à l'adulation, à l'hypocrisie.

Il y a plus: pour obtenir ces emplois, presque toujours il fallut écarter des concurrents; les favoris se les disputèrent donc entre eux, et bientôt ils ne furent plus occupés qu'à se supplanter l'un l'autre. Dès lors, la franchise, la vérité, la droiture firent place à la dissimulation, à la fourberie, à la perfidie, aux trahisons.

Leur cœur, toujours ouvert à l'ambition, se ferma à tout sentiment généreux, pour s'ouvrir à mille passions honteuses; la voix de l'honneur ne se fit plus entendre, les liens du sang et de l'amitié furent détruits.

La nation, n'exerçant plus le droit de faire les lois et de nommer aux emplois, perdit bientôt toute considération; les valets de la cour, à la fois insolents et rampants, dédaignèrent le peuple, et s'enorgueillirent de ramper sous un maître.

(1) Nos monarques dédaignaient maintenant de présider les assemblées de la nation; ils ne croient représenter dignement qu'à la tête de leur conseil; que serait-ce, si le souverain ne leur avait pas même laissé le droit d'assister à ces assemblées, en qualité de simples membres de l'Etat, comme cela devrait être dans un gouvernement bien ordonné!

(1) Sous les rois de la première race et sous ceux de la seconde, ces assemblées, assez rarement tenues, se bornaient à désigner dans la famille royale celui qui devait monter sur le trône, à faire des lois nouvelles, et à statuer sur la levée des subsides.

(2) Sous le règne d'Edouard-le-Confesseur, les francs tenanciers ou vassaux choisirent pour représentants de la nation les aldermen, les ducs, les shérifs et les autres officiers civils et militaires de l'Etat. Alfred déposa les aldermen sous prétexte de les remplacer par gens plus capables. Si les annales saxonnes attribuent ce droit au prince, ce n'était que parce qu'il l'avait usurpé.

Ainsi se placèrent dans leur âme, à côté des vices qui déshonorent l'humanité, tous ceux qui l'humilient : le dédain, la hauteur et l'orgueil.

Le caractère national n'en fut pas moins dégradé. Dès que le peuple eut perdu le pouvoir suprême, il n'entra plus pour rien dans l'administration de l'Etat, il ne prit plus part aux affaires; dès lors, indifférent au bien public, il ne s'occupa que de ses intérêts particuliers, et bientôt, faute d'aliments, l'amour de la patrie s'éteignit dans tous les cœurs.

Après avoir perdu l'exercice de ses droits, le peuple en perdit peu à peu la connaissance; alors il cessa de les défendre contre les atteintes du gouvernement, dont il devint enfin la proie.

Couverts à la fois d'honneur et d'infamie, les courtisans voulurent être respectés; ils se rendirent redoutables, comme le prince, couvert à la fois de dignités et de crimes, se rendit terrible pour se rendre sacré. Dès ce moment, tous les rapports furent renversés : condamné au mépris par ses propres agents, le peuple les environna de respects, et le souverain, dépouillé de sa puissance par ses mandataires, tomba aux pieds de ses propres serviteurs, et adora en tremblant l'ouvrage de ses mains.

Après avoir tout envahi, le despote travailla à tenir à ses pieds la nation abattue. Non content de s'être rendu sacré aux peuples opprimés, il leur fit un crime du simple désir de secouer le joug; dès lors, machinant avec sécurité contre la patrie, il put impunément consommer sa perte : le souverain lui-même se vit traiter en criminel toutes les fois qu'il entreprit de ramener au devoir son coupable délégué.

C'est ainsi que, dans le gouvernement féodal, on voyait sans cesse, par le simple cours des choses, les inconvénients naître des inconvénients, les abus des abus, les désordres des désordres; la liberté conduire à la licence, la licence à l'anarchie, l'anarchie au despotisme, le despotisme à la tyrannie, la tyrannie à l'insurrection, l'insurrection à l'affranchissement, l'affranchissement à un gouvernement libre et régulier.

Ne terminons point cet article sans dire un mot de l'atrocité du droit de la guerre chez les Francs.

Chez les peuples modernes, souvent le conquérant sacrifie tout à son ambition, à ses fureurs, à ses vengeances; et rarement les peuples prennent-ils part à la querelle entre le prince légitime et l'usurpateur : peu inquiets lequel des deux triomphera; aussitôt que l'un est défait, ils se donnent à l'autre, et si la fortune les ramène sous le joug de leur ancien maître, ils ne songent pas seulement à se justifier devant lui. Mais chez les Francs, les vaincus (1) étaient réduits en servitude, et tous leurs biens devenaient la proie du vainqueur.

L'esclavage, produit à main armée, est un état violent, durant lequel le gouvernement reçoit de fortes secousses des peuples qui cherchent à recouvrer leur liberté; alors l'Etat est semblable à un corps robuste qui secoue souvent ses chaînes, et qui les brise quelquefois. Aussi, pour retenir les peuples dans les fers, les princes ont-ils jugé plus sûr de les conduire peu à peu à l'esclavage, en les endormant, en les corrompant et en leur faisant perdre jusqu'à l'amour, jusqu'au souvenir, jusqu'à l'idée de la liberté. Alors l'Etat est un corps malade qu'un poison lent pénètre et consume, un corps languissant qui est courbé sous le poids de sa chaîne, et qui n'a plus la force de se relever.

Ce sont les moyens artificieux employés par la politique pour amener les peuples à cet affreux état, que je me propose particulièrement de développer dans cet ouvrage.

Du pouvoir du temps.

Le premier coup que les princes portent à la liberté, n'est pas de violer avec audace les lois, mais de les faire oublier. Pour enchaîner les peuples, on commence par les endormir.

Tandis que les hommes ont la tête échauffée des idées de liberté, que l'image sanglante de la tyrannie est encore présente à tous les esprits, ils détestent le despotisme, et veillent d'un œil inquiet sur toutes les démarches du gouvernement. Alors le prince craintif se garde bien de faire aucune entreprise : il paraît au contraire le père de ses sujets, et son règne celui de la justice. Dans les premiers temps, l'ad-

(1) En lisant la déplorable histoire des peuples soumis au gouvernement féodal, on voit avec plaisir que les despotes jouissaient rarement eux-mêmes de la liberté qu'ils enlevaient aux autres. Esclaves à leur tour des ministres et des valets qu'ils chargeaient de leurs ordres, plusieurs ont été renfermés dans leurs palais, plusieurs aussi ont été déposés et reclus dans des couvents, quelques-uns ont été massacrés, et presque tous ont passé leurs jours dans les trances. Or, le spectacle des alarmes dans lesquelles ils ont vécu et des tourments qu'ils ont soufferts, console un peu des maux effroyables qu'ils ont faits à l'humanité.

ministration est même si douce, qu'il semble qu'elle ait en vue d'augmenter la liberté, loin de chercher à la détruire.

N'ayant rien à débattre, ni sur leurs droits qu'on ne conteste point, ni sur leur liberté qu'on n'attaque point, les citoyens deviennent moins soigneux à éclairer la conduite de leur chef; peu à peu ils cessent de se tenir sur leurs gardes, et ils se déchargent enfin de tous soucis pour vivre tranquilles à l'ombre des lois.

Ainsi, à mesure qu'on s'éloigne de l'époque orageuse où la Constitution prit naissance, on perd insensiblement de vue la liberté. Pour endormir les esprits, il n'y a donc qu'à laisser aller les choses d'elles-mêmes. On ne s'en fie pourtant pas toujours là-dessus au seul pouvoir du temps.

Des fêtes.

L'entrée au despotisme est quelquefois douce et riante. Ce ne sont que jeux, fêtes, danses et chansons. Mais dans ces jeux, le peuple ne voit point les maux qu'on lui prépare, il se livre aux plaisirs, et fait retentir les airs de ses chants d'allégresse.

Insensés, tandis qu'ils s'abandonnent à la joie, le sage entrevoit déjà les malheurs qui menacent de loin la patrie, et sous lesquels elle succombera un jour : il découvre dans ces fêtes les premiers pas de la puissance au despotisme (1); il aperçoit les chaînes couvertes de fleurs, prêtes à être étendues sur les bras de ses concitoyens.

« Ainsi les matelots se livrent à une joie indiscrete, lorsqu'ils aperçoivent du rivage l'haleine des vents enfler doucement les voiles, et rider la surface des eaux; tandis que l'œil attentif du pilote voit à l'extrémité de l'horizon s'élever le grain qui va bientôt bouleverser les mers. »

Des entreprises publiques.

Au pouvoir du temps et des fêtes, on joint la distraction des affaires; on entreprend quelque monument national : on fait construire des édifices publics, des grands chemins, des marchés, des temples. Les peuples, qui ne jugent que sur l'apparence, croient le prince tout occupé du bien de l'Etat, tant qu'il ne l'est que de ses projets; ils se relâchent toujours davantage, et ils cessent enfin d'avoir l'œil sur leur ennemi.

Dès que les esprits commencent à n'être plus tendus, les vices du gouvernement commencent à se développer; et le prince, toujours éveillé sur ses intérêts, ne songe qu'à étendre sa puissance; mais il a soin d'abord de ne rien faire qui puisse détruire cette profonde sécurité.

Gagner l'affection du peuple.

Ce n'est pas assez de commencer par endormir les esprits, les princes travaillent encore à se les concilier; et ce que font les uns pour distraire l'attention du peuple, les autres le font pour gagner son affection.

Le peuple romain, qui distribuait les faisceaux et donnait le commandement des armées, ce maître absolu de la terre était passionné des spectacles; la magnificence des fêtes fut le moyen dont se servirent, pour se l'attacher, ceux qui lui ravirent sa puissance et sa liberté.

Pour captiver le peuple, les princes ont quelquefois recours aux largesses.

César, parvenu à l'empire, combla de dons ses officiers, ses soldats et le peuple. Alors on entendit de tous côtés la stupide multitude s'écrier *vive l'empereur*; tel ramassant un sesterce, s'épuisait en éloges sur la libéralité de son nouveau maître.

Lorsque Charles II monta sur le trône d'Espagne, le premier soin de ses ministres fut de ramener l'abondance dans l'Etat; à cet appât, ils joignirent celui des spectacles; jamais on ne vit tant de combats de taureaux, tant de comédies, tant de jeux, tant de fêtes au goût de la nation (2).

Louis XIV allant plus loin, s'étudia à gagner les cœurs par ses manières, ses prodigalités, sa magnificence. Il avait soin que personne ne sortît mécontent de sa présence; il s'assurait par des emplois de

(1) Pour endormir les nobles en temps de paix, l'empereur Manuel Comnène inventa les tournois. Panciral, lib. 2, cap. 20.

(2) Désormaux, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne*.

Tout don fait au peuple par le prince doit être suspect, si ce n'est dans quelque calamité soudaine. Le seul moyen honnête de soulager les peuples qu'ait un prince qui ne vise pas au despotisme, c'est de diminuer les impôts.

ceux qui lui étaient suspects, et s'attachait par des bienfaits la foule avide des courtisans. A la cour, il donnait des festins, des feux d'artifice, des bals masqués, des tournois, des spectacles. Dans les campagnes, il répétait ces fêtes, il visitait dans sa pompe les villes conquises, invitait à sa table les femmes de qualité, faisait des gratifications aux militaires, jetait de l'or à la populace, et il était élevé jusqu'aux nues.

Louis I^{er}, roi d'Espagne, signala les commencements de son règne en comblant de grâces et de bienfaits tous ceux qui l'approchaient.

Mais ce n'est pas aux dons seuls qu'ont recours les princes pour gagner l'affection des peuples.

En montant sur le trône, Ferdinand débuta par des actes apparents de bonté; il donna ordre qu'on ouvrît les prisons à tous ceux qui y étaient détenus pour crimes non capitaux, il publia une amnistie en faveur des déserteurs et des contrebandiers, il assigna deux jours de la semaine pour recevoir les suppliques de ses sujets et leur donner audience.

Avant de paraître en public, quelquefois Elisabeth commandait à ses gardes de frapper sur la populace; puis, comme si elle eût été réellement fâchée qu'ils eussent suivi ses ordres, elle relevait aigrement leur brutalité, et s'écriait : *que ses sujets étaient ses enfants, qu'on se gardât bien de leur faire outrage*. Séduits par ces faux airs de bienveillance, ces malheureux se précipitaient à ses pieds, en bénissant leur reine.

C'est souvent par une condescendance affectée que les princes s'attachent à gagner les cœurs.

Le peuple de Venise admire la bonté de ses maîtres, lorsqu'il voit chaque année le doge à la tête du sénat, rendu à Sainte Marie Formose pour y acquitter un vœu, ne pas dédaigner un chapeau de paille et deux bouteilles de vin, que les artisans de la paroisse ont coutume de lui offrir; lorsqu'il voit le doge accepter quelques melons que les jardiniers viennent lui présenter le premier août, et leur permettre de l'embrasser; lorsqu'il voit tous les sénateurs assister le jour du mardi-gras au massacre d'un taureau ou à quelque autre fête populaire; lorsqu'il voit le grand conseil, le jour de la Fête-Dieu, passer en procession dans la place Saint-Marc, chaque noble ayant à sa droite un mendiant.

Qui le croirait? Les princes marchent quelquefois au despotisme par une route qui semblerait devoir les en éloigner.

Afin d'augmenter leur autorité, quelques-uns, par un raffinement de politique, veulent paraître justes, bons, modérés; pour tromper les autres, ils se revêtent eux-mêmes du manteau de la bonne foi.

Ximenes s'étant rendu l'idole des Castillans par la pureté apparente de ses mœurs, ses aumônes, sa munificence, son hypocrisie, parvint à bannir de leurs cœurs toute défiance; et ils le laissèrent tramer à son aise contre la liberté publique, solder de ses épargnes des troupes mercenaires, et augmenter l'autorité royale.

Le peuple de Terre-Ferme, enchanté des manières populaires des podestats, vante la douceur du gouvernement de la seigneurie. En voyant les inquisiteurs d'Etat écouter favorablement ses plaintes, et tenir les grands jours pour la recherche des nobles du pays qu'il n'aime point, il s' imagine qu'elle n'a pour but que le soin de sa défense, et il bénit l'équité de ses maîtres.

D'autres fois, ceux qui commandent flattent l'ambition du peuple, pour mieux masquer la leur; ils ne lui parlent que de ses droits, ils affectent un zèle extrême pour ses intérêts, et s'érigent en tyrans, en feignant de le défendre. Voilà comment les princes de l'Europe en usèrent avec le peuple pour écraser les nobles, et fonder un gouvernement absolu sur les ruines du gouvernement féodal.

Mais, que ne mettent-ils point en œuvre pour captiver leurs sujets? Quelques-uns s'attachent à rendre le peuple heureux; puis, saisissant avec adresse le moment où il vient à vanter son bonheur, ils affectent du dégoût pour l'empire, ils feignent d'être las du fardeau de la couronne; de vouloir abdiquer, puis ils se font presser de continuer à tenir les rênes de l'Etat; ruse funeste, ces fourbes ayant alors la confiance aveugle de la nation, et les moyens d'en abuser.

De l'appareil de la puissance.

Dans un sage gouvernement, les fonctionnaires publics doivent porter les attributs de leurs dignités; les honneurs qu'on leur rend sont censés rendus au peuple, dont ils sont les mandataires; la pompe dans laquelle ils paraissent lorsqu'ils sont en fonctions n'est point pour eux, ils ne sont que des piliers auxquels sont suspendues les enseignes nationales.

Mais bientôt le vulgaire perd de vue ces utiles vérités; peu d'hommes savent même distinguer de ces enseignes la personne qui les porte, ignorance dont les princes profitent habilement pour se mettre à la place de la nation, ne jamais se montrer que dans l'éclat de la ma-

jesté royale, et prétendre néanmoins que, revêtus ou dépouillés des ornements de la royauté, ils n'en sont pas moins des objets sacrés de vénération, lors même que le destin les a précipités du trône.

Quoi qu'il en soit, aux yeux du peuple, la pompe des princes fait partie de leur puissance; aussi la plupart se sont-ils étudiés à en imposer par un appareil menaçant (1).

Quand ils se montrent en public, c'est toujours avec les attributs de l'autorité suprême. Quelquefois ils font porter devant eux le glaive de la justice, le sceptre et les faisceaux. Souvent ils se font accompagner en pompe par les grands officiers de la couronne, par le nombreux cortège de leurs courtisans, et presque toujours par la bande formidable de leurs satellites (2).

Ils ont soin aussi d'entretenir le faste de leurs maisons, dans la crainte qu'en cessant de faire les maîtres, les grands qui les approchent ne cessent de faire les sujets; ils en imposent toujours par un ton impérieux; et afin de mieux apprendre aux peuples à les respecter, ils introduisent dans leur cour un cérémonial imposant; quelques-uns vont même jusqu'à ordonner qu'on ne les serve et qu'on ne leur parle qu'à genoux (3).

Dans les pays de l'Orient, les princes emploient plus d'art encore pour se faire révérer et obéir aveuglément. Renfermés dans leurs palais au milieu de leurs esclaves, ils se font rarement voir en public; mais toujours dans la pompe la plus imposante, toujours accompagnés d'une garde nombreuse richement vêtue, toujours environnés de leurs ministres couverts d'or et de perles, qui baissent les yeux et attendent les ordres de leur maître dans un profond silence.

Ce soin que les princes ont pour eux-mêmes, ils l'ont pour leurs officiers; jaloux de faire paraître dans les magistrats, non l'homme de loi, mais l'homme constitué en dignités.

Parmi les édits que Jacques I^{er} rendit en 1613, les membres de son conseil d'Ecosse eurent ordre de ne point aller à pied dans les rues, mais en voiture et en grand habit.

Philippe II, roi d'Espagne, ordonna, par un décret particulier, à tous les membres des conseils supérieurs et des chancelleries de ses Etats de ne jamais paraître en public qu'avec de longues robes et la barbe.

Les princes ne sont pas moins attentifs à se ménager entre eux les mêmes respects. Voyagent-ils, ils se reçoivent avec pompe, ils se traitent avec magnificence, ils se prodiguent tous les honneurs; et pour que le peuple soit d'autant plus frappé de la grandeur des maîtres, toujours de hautes marques de distinction sont accordées à leur suite.

Rien ne sert mieux les princes que le soin qu'ils ont de fixer l'admiration du vulgaire sur leur personne par l'appareil de la puissance. En voyant ses agents entourés de brillants satellites, le peuple n'ose porter sur eux des regards assurés; les sages eux-mêmes ont peine à se défendre d'une certaine vénération pour la morgue environnée de tant de lustre, si tant est que ce qu'il y a de moins méritant au monde puisse être illustré.

Avilir les peuples.

Une fois qu'on a distrait et séduit les esprits, on s'efforce de les avilir.

L'activité, la frugalité, le désintéressement, la vigilance, l'amour de la gloire et de la patrie, voilà les vertus au moyen desquelles les peuples conservent leur liberté; aussi les princes qui aspirent au despotisme travaillent-ils à leur en faire perdre le goût.

Pour assujettir les Spartiates, Philopœmen les contraindit d'abandonner la manière mâle dont ils élevaient leurs enfants; il les livra à la mollesse, et bientôt il parvint à éteindre en eux cette grandeur d'âme, cette élévation de cœur qu'il redoutait si fort.

Après avoir réuni la principauté de Galles à ses Etats, Edouard I^{er}, convaincu que rien ne contribuait davantage à nourrir l'amour de la liberté de ses nouveaux sujets que le récit poétique de leurs exploits, qu'ils avaient coutume de chanter dans leurs fêtes martiales, fit une exacte perquisition de tous les poètes gallois, et les condamna à mort.

De nos jours, les Anglais n'ont-ils pas, dans les mêmes vues, obligé

(1) C'est la magnificence du premier Cosme de Médicis qui lui donna tant d'ascendant sur ses compatriotes; ce fut elle qui, malgré la forme démocratique du gouvernement de Florence, malgré l'attachement des citoyens à leurs privilèges, malgré la popularité de ceux qui remplissaient les premières magistratures, le rendit l'âme de la république, et aveugla le peuple au point de lui laisser usurper l'autorité suprême.

(2) Autrefois les princes étaient accoutumés à se promener presque sans gardes au milieu de leurs sujets, comme un père de famille au milieu de ses enfants; mais, dès qu'ils l'ont pu, ils se sont empressés de se donner une garde imposante; et aujourd'hui, il y a peu de monarques qui n'aient plusieurs régiments de satellites.

(3) Philippe II, roi d'Espagne, en fit une ordonnance expresse.

les Ecossais de quitter leur habillement national et de renoncer à leurs fêtes civiques ?

Mais il est rare que les princes emploient la violence pour avilir leurs sujets : c'est à l'adresse qu'ils ont communément recours. Ils font construire des théâtres, des cirques, des salles de récréation, des casinos, des redoutes; ils encouragent (1) les talents propres à amuser le peuple et à fixer son inconstance; ils protègent ceux qui les cultivent, ils pensionnent des acteurs, des musiciens, des baladins, des histrions; et bientôt le citoyen entraîné vers les plaisirs ne pense plus à autre chose.

Cyrus, ayant appris que les Lydiens s'étaient révoltés, ne voulant pas saccager leurs villes, moins encore y mettre de fortes garnisons, s'avisait d'y établir des jeux publics, des tavernes, des lieux de débauche : dès lors, il ne fut plus dans le cas de tirer l'épée contre ces peuples.

Ceux qui gouvernaient à Athènes faisaient une dépense prodigieuse pour l'entretien des théâtres.

A Rome, les empereurs donnaient souvent des spectacles au peuple (2); bientôt le goût de ces plaisirs dégénéra en passion, corrompit les mœurs des citoyens, et leur fit perdre jusqu'à l'idée de la liberté.

Dans la vue d'amolir le courage des Anglais, les princes de la maison de Stuart encouragèrent le goût des plaisirs.

Jacques I^{er} leur fit construire de vastes théâtres, et bientôt les mascarades, les farces et les bals devinrent leur principale affaire.

Durant le règne de Charles I^{er}, la fureur des spectacles était si grande, que cinq théâtres toujours ouverts ne suffisaient pas pour le peuple de Londres.

Partout les princes ont soin d'inspirer à leurs sujets le goût des spectacles. On n'imagine pas combien cet artifice leur réussit. Une fois que le peuple a pris le goût de ces amusements, ils lui tiennent lieu de tout, il ne peut plus s'en passer, et jamais il n'est si à craindre que lorsqu'il en est privé.

La guerre civile de 1641 ne commença en Angleterre que lorsque les théâtres furent fermés.

(1) Quelques princes ont même poussé la fureur jusqu'à persécuter ceux qui entreprenaient de faire rentrer le peuple en lui-même. Charles I^{er} ne fit-il pas condamner par la chambre étoilée Phrinne à un supplice cruel, pour avoir écrit contre la passion du théâtre ?

(2) Auguste introduisit à Rome la pantomime, et les Romains furent si charmés de ce nouveau genre de divertissement, que le goût en devint général, passa de la capitale dans les provinces, et s'y soutint jusqu'au démembrement de l'empire.

La passion des Romains pour la pantomime fut portée jusqu'au délire. Par tagés entre Pilade et Batille, mimiques fameux, ils formèrent de puissantes cabales. Ces cabales dégénérèrent en factions : elles voulurent se distinguer, et elles prirent des couleurs, comme avaient fait les bleus et les verts pour ceux qui conduisaient les chars dans les courses du cirque.

Que dis-je ! on a vu des peuples opprimés demander au prince (1) des spectacles, comme le seul remède à leurs maux.

Ainsi les jeux, les fêtes, les plaisirs (2), sont les appâts de la servitude, et deviennent bientôt le prix de la liberté, les instruments de la tyrannie.

Suite du même sujet.

Si, joint à ce goût pour la frivolité et la dissipation qu'inspire le théâtre, les pièces qu'on joue (3) sont issues de sentiments relâchés, de maximes rampantes, d'adroites flatteries pour les personnes constituées en dignité ; si on y fait l'éloge des vices ou des folies de princes régnants, comme dans ces pastorales allégoriques qu'on représentait à la cour de Charles I^{er} et de Louis XIV, alors le théâtre devient une funeste école de servitude. Au lieu de nous montrer des hommes et des sages, les défenseurs de l'Etat, les bienfaiteurs de la patrie, on ne nous montre que des amants, des fous, des fats, des coquettes, des fripons, des dupes, des maîtres insolents et de bas valets. Au lieu de dévoiler les noirs complots des mauvais princes, leurs trames perfides, leurs crimes atroces, on ne dévoile que des intrigues d'amour, des tracasseries de ménage, des aventures de boudoir. Au lieu d'en faire une école de vertu, on en fait une école de mauvaises mœurs. Que si, de temps en temps, on donne quelque bonne pièce, la farce qui les suit en détruit ordinairement l'impression. Les sages réflexions qu'elles ont fait naître sont effacées par les turlupinades d'un bouffon ou les tours d'une soubrette : les nobles sentiments qu'elles ont excités s'exhalent en risée, et l'auditoire est congédié en folâtrant.

Encourager les lettres, les beaux-arts et les talents agréables.

Pendant les crises

orageuses d'une révolution, on ne pense qu'à l'établissement de la liberté; mais dans le calme qui les suit, l'ardeur patriotique s'éteint,

En proie aux factieux, Rome fut agitée de troubles si violents, que pour rétablir la paix, les empereurs prirent souvent le parti de renvoyer les histrions : mais ils eurent toujours soin de les rappeler, lorsqu'ils voulurent faire passer quelque projet contre la liberté publique. *Suidas et Zozime.*

(1) Les Romains, après la destruction de la République. Les habitants de Trèves, après le sac de leur ville, etc.

(2) Je ne connais que les Grecs, à l'exception des Athéniens, chez qui le théâtre et les jeux publics ne tendaient pas à ce but. Aussi appelaient-ils les poètes dramatiques les conservateurs des villes.

(3) Les Anglais avaient trouvé l'art de tourner cet artifice contre sa fin, en mettant au théâtre des pièces remplies de grandes idées de liberté, de vifs sentiments pour la patrie. Mais chez eux, la corruption du siècle s'est enfin répandue dans tous les rangs. A part un petit nombre de citoyens, qui ont



Appareil de la puissance. — Page 7.

la paix donne d'autres idées, d'autres sentiments; et au milieu de mille objets de dissipation, on oublie jusqu'à ses devoirs.

Déjà la nation n'est plus unie; les douces liaisons qu'avait formées l'amour de la patrie sont détruites; les membres de l'état sont bien encore citoyens, mais ils ont cessé d'être patriotes.

C'est en encourageant les lettres, les beaux-arts et les talents agréables qu'Auguste plaça les Romains au joug, et que ses successeurs y plièrent les nations barbares qu'ils avaient subjuguées (1).

Jamais peuple ne fut plus indépendant que les Germains. Sans établissement fixe, continuellement engagés dans quelque expédition pour faire du butin, passionnés de la liberté, et toujours sous les armes, ils donnèrent d'abord peu d'autorité à leurs princes; encore cette autorité était-elle peu respectée. Mais lorsque ces princes eurent assuré leurs conquêtes, pour étendre et affermir leur puissance, ils travaillèrent à inspirer à leurs sujets le goût des occupations tranquilles, il les engagèrent à cultiver les arts de la paix en leur faisant connaître les doux fruits de l'industrie; il les encouragèrent à se livrer à l'étude des lettres, à la mollesse et aux douceurs d'une vie contemplative.

Dès que la couronne de la Grande-Bretagne fut affermie sur la tête d'Alfred, ce prince s'appliqua à inspirer à ses sujets le goût des lettres et des arts; pour les engager à les cultiver, il les cultiva lui-même, et ne cessa de répandre ses grâces sur tous ceux qui s'y distinguaient.

Jusqu'au règne de Ferdinand, l'Espagne, livrée presque sans relâche aux feux des dissensions civiles, était encore barbare; on n'y connaissait que le métier des armes. Pour étendre sa puissance, ce prince commença à faire naître dans ses états le goût des lettres, en répandant ses bienfaits sur ceux qui s'y appliquaient.

Philippe II et Philippe III, également avides de puissance, favorisèrent de tout leur pouvoir les lettres et les arts.

Non content d'encourager les lettres, Philippe IV courut lui-même la carrière du bel esprit. Et, dès que Philippe V fut parvenu à s'assurer la paisible pos-

session du trône, son premier soin fut de protéger les lettres, de fonder des académies, et de récompenser les talents.

Lorsque la puissance royale eut pris le dessus, François 1^{er} commença à accueillir les lettres; il attira les savants étrangers dans ses états, et encouragea les beaux-arts.

Ses successeurs, Louis XIV surtout, ont tous suivi cet exemple.

Au reste, aucun prince ne caresse les gens de lettres qu'autant qu'ils flattent son orgueil, servent à ses plaisirs, relèvent sa magnificence, prêchent la soumission à ses ordres. Et combien de vils sycophantes mettent tout leur esprit à servir d'instrument au despotisme, à préconiser la servitude, à sanctifier l'oppression! Prostitution infâme qui étouffe la liberté sous les fleurs mêmes de l'imagination, du goût et du génie.

Corrompre le peuple.

Nul gouvernement ne se maintient par sa propre constitution; mais par les vertus civiques qui l'empêchent de dégénérer. Ce ressort détruit, c'en est fait de la patrie; au lieu de concourir au bien général, chacun ne cherche plus que ses avantages personnels, les lois tombent dans le mépris, et les magistrats eux-mêmes sont les premiers à les violer. Aussi, après avoir avili les peuples songe-t-on à les corrompre.

Lorsqu'il n'y a point de censeurs publics dans l'état, le prince cherche à introduire des nouveautés propres à relâcher les mœurs; tout ce qui peut en arrêter la dépravation, il l'abolit; il altère tout ce qui peut former une bonne police, et il travaille à pervertir les citoyens avec le même zèle qu'un sage législateur travaillerait à les régénérer.

C'est toujours par des routes semées de fleurs que les princes commencent à mener le peuple à la servitude. D'abord ils lui prodiguent les fêtes; mais comme ces fêtes ne peuvent pas toujours durer quand on ne dispose pas des dépouilles du monde entier, ils cherchent à lui ouvrir

une source constante de corruption; ils travaillent à encourager les arts, à faire fleurir le commerce, et à rétablir l'inégalité des fortunes, qui traîne toujours le luxe à sa suite.

Ceux qui ont sous les yeux le gouvernement féodal dégénéré en des-

encore des mœurs et la tête saine, le goût des amusements s'est emparé de tous les cœurs; et dans l'avisement où ils sont tombés, ils n'ont plus qu'une froide admiration pour l'héroïsme; la vertu ne les touche plus. Dépravés eux-mêmes ou vils complaisants du public, leurs auteurs dramatiques se sont pliés au goût dominant, et à leur honte éternelle ils ne travaillent qu'à le corrompre toujours plus.

(1) Il paraît étrange (dit un historien célèbre) que les progrès des arts et des lettres, qui, chez les Grecs et les Romains, augmentaient le nombre des esclaves soient devenus dans ces derniers temps une source générale de liberté, et il a recours à une foule d'arguments forcés pour rendre raison de ce phénomène, qu'une simple distinction éclaircit. Toute étude qui ne se rapporte pas aux droits de l'homme, en fixant l'esprit sur des objets étrangers,

doit nécessairement faire perdre de vue la liberté: tandis qu'en ouvrant le sanctuaire des sciences et des lettres à une nation barbare, elle porte tôt ou tard ses idées de ce côté-là.

Les Romains ne connaissaient encore que la politique et le métier de la guerre: pour les en détourner, Auguste les engagea à cultiver la poésie et les beaux-arts.

Sous le gouvernement féodal, les peuples, plongés dans une crasse ignorance, perdirent enfin dans les fers jusqu'à l'idée de la liberté; mais lorsqu'ils vinrent à cultiver les arts et les sciences, une fois livrés à l'esprit de réflexion, ils tournèrent leurs vues sur eux-mêmes, et ils sentirent leurs droits.



Avilir les peuples. — Page 7.

potisme ou en oligarchie, trouveront cette assertion bien étrange. Les princes encouragent l'industrie et le commerce, diront-ils, pour tirer de plus fortes contributions de leurs sujets, non pour les avilir; mais ce n'est pas des peuples asservis, c'est des peuples à asservir que je parle. Laissons donc à part les efforts que firent, il y a quelques siècles, les Vénitiens, les Génois, les Florentins, les Hollandais, les Français, les Espagnols, les Portugais, les Anglais, pour encourager l'industrie, les arts, le commerce, et suivons, à cet égard, les tentatives de l'administration chez des peuples libres.

Les anciens Bretons, les Gaulois et les Germains étaient presque indépendants. Lorsque, divisés en petites tribus, ils ne possédaient que leurs armes et leurs troupeaux, il ne fut pas possible à leurs chefs de les mettre sous le joug; pour les asservir, les Romains introduisirent parmi eux l'industrie, les arts, le commerce; de la sorte, ils leur firent acheter les douceurs de l'abondance aux dépens de leur liberté.

Agricola, ayant subjugué les Bretons, introduisit parmi eux l'urbanité et les arts de la paix; il leur apprit à se procurer les commodités de la vie, il s'efforça de leur rendre leur condition agréable, et ces peuples se plièrent si fort à la domination de leurs maîtres, qu'une fois soumis, ils cessèrent de leur donner de l'inquiétude, et perdirent jusqu'à l'idée de leur première indépendance.

Impatient d'établir son empire sur les Anglais, Alfred se servit du même artifice.

J'ai dit que pour ouvrir à leurs sujets une source constante de corruption, les princes travaillent à faire fleurir le commerce dans leurs états. Cette proposition n'aurait rien eu d'étrange, si je l'avais restreinte au luxe; mais le moyen de la révoquer en doute, le luxe étant toujours une suite nécessaire du commerce!

Or, il est constant que les princes ne négligent rien pour favoriser le luxe, ils l'étalent à l'envi, et ils sont les premiers à jeter dans les coeurs ces semences de corruption (1).

S'ils ne le prêchent pas tous d'exemple, encore refusent-ils de le réprimer. Sous Auguste, le sénat proposa plusieurs fois la réforme des mœurs et du luxe, réforme à laquelle l'empereur était obligé de travailler, en vertu de sa charge de censeur; mais il éluda toujours avec art ces demandes importunes.

Quelques princes vont même jusqu'à y forcer leurs sujets. Pour assujettir le peuple de Cumès, Aristomène, cherchant à énerver le courage de la jeunesse, voulut que les garçons laissassent croître leurs cheveux, qu'ils les ornassent de fleurs, et portassent comme les filles de longues robes de couleurs différentes; il voulut, lorsqu'ils allaient chez leurs maîtres de danse ou de musique, que des femmes leurs portassent des parasols et des éventails; que dans le bain, elles leur donnassent des miroirs, des peignes, des parfums, et cette éducation devait durer jusqu'à l'âge de seize ans.

Le commerce et le luxe ont toujours des effets trop funestes aux nations qui ont des mœurs, pour ne pas en développer les principaux.

Du commerce.

Il exige que les différents peuples communiquent entre eux. Or le désir d'être bien venus les uns des autres les rend sociables, il adoucit leurs manières, et les guérit de l'opinion trop avantageuse qu'ils ont d'eux-mêmes, des préjugés ridicules de l'amour-propre.

En procurant à chacun les productions des divers climats, il les assujettit à de nouveaux besoins, il leur donne de nouvelles joissances, il les amollit par le goût des superfluités, et les corrompt par les plaisirs du luxe.

Si le commerce adoucit les mœurs agrestes, il déprave les mœurs

(1) Comme le luxe charme si fort le commun des hommes, qu'il les entraîne dans mille excès dispendieux, toujours suivis de la ruine des familles et quelquefois de celle de l'Etat, après avoir encouragé le luxe, souvent les princes se sont vus obligés de le restreindre. Mais par un contraste assez singulier, dans le temps même qu'ils le réprimaient par leurs édits, ils le prêchaient par leur exemple. Tandis que Louis XIV défendait aux lieutenants-généraux de ses armées et autres officiers qui tenaient table, d'y faire servir autre chose que du potage, du rôti avec des entrées de grosses viandes et quelques entremets, sans assiettes volantes et hors d'œuvre, il étalait sur la sienne les productions des quatre parties du monde. Tandis qu'il réglait la quantité d'or et d'argent qui pouvait être employée en vaisselle, meubles, équipages, habits, etc., il prodiguait en magnifiques extravagances les revenus de l'Etat. Ils ont beau faire des ordonnances, le luxe n'y perd rien; leurs lois vont même contre leur fin, en donnant plus de prix à ce qu'elles défendent; et c'est peut-être souvent pour cela qu'ils les font.

Le goût des plaisirs qui régnait à la cour de Jacques I^{er}, Charles II, Louis XIV, gagna tous les rangs. Chaque jour enfantait quelque fête, chaque nuit quelque mascarade, où assistaient les personnes de marque: aussi le désœuvrement, la paresse, la dissipation et le luxe prirent-ils la place des mœurs simples, de l'industrie et de l'instruction.

simples et pures; s'il fait disparaître quelques ridicules nationaux, il donne mille ridicules étrangers; s'il efface bien des préjugés funestes, il détruit bien des préjugés utiles.

Dans ce flux et reflux d'allants et de venants qu'il nécessite, chacun porte quelque chose de son pays; bientôt les manières, les usages, la police, le culte se mêlent et se confondent; peu à peu on se réconcilie avec tous les gouvernements, et on oublie celui sous lequel on a reçu le jour. Le marchand, habitué à vivre avec des étrangers, regarde du même oeil ses compatriotes, et finit par ne plus les connaître. Un Européen qui a voyagé n'est plus ni Anglais, ni Hollandais, ni Allemand, ni Français, ni Espagnol, mais un peu de tout cela.

Le commerce ne confond pas seulement les usages et les manières, mais les mœurs de tous les pays; l'ivrognerie, le luxe, le faste, la passion du jeu, la débauche viennent de mode, et chaque peuple joint à ses vices plus d'un vice étranger.

Un vrai marchand est citoyen du monde. Avidé de richesses, il parcourt la terre pour en amasser, il s'attache aux pays qui lui offrent le plus de ressources, et sa patrie est toujours celui où il fait le mieux ses affaires.

Sans cesse occupé de ses gains, il n'a la tête meublée que d'objets de commerce, de spéculations lucratives, de calculs, de moyens d'amasser de l'or et d'en dépouiller autrui. Etranger à tout le reste, son cœur se ferme aux affections les plus nobles, et l'amour de la liberté s'y éteint avec celui de la patrie.

Même chez les hommes les plus honnêtes, l'esprit mercantile avilit l'âme et détruit l'amour de l'indépendance. A force de tout soumettre au calcul, le marchand parvient par degrés à évaluer chaque chose: pour lui tout est vénal, et l'or n'est pas moins le prix des bons offices, des actions héroïques, des talents, des vertus, que le salaire du travail, des productions de la terre et des ouvrages de l'art.

En calculant sans cesse ses intérêts avec rigueur, il contracte un caractère d'équité stricte ou plutôt d'avarice, ennemi de toute générosité de sentiments, de toute noblesse de procédés, de toute élévation d'âme, qualités sublimes qui tirent leur source du sacrifice que l'homme fait de ses intérêts personnels au bonheur de ses semblables, à la dignité de son être.

L'esprit mercantile faisant regarder les richesses comme le souverain bien, la soif de l'or entre dans tous les coeurs, et lorsque les moyens honnêtes d'en acquérir viennent à manquer, il n'est point de bassesses et de turpitudes dont on ne soit prêt à se couvrir.

Ces effets sautent aux yeux les moins clairvoyants; en voici qui ne sont sensibles qu'aux yeux exercés:

Des spéculations en tout genre amènent nécessairement la formation des compagnies privilégiées pour certaines branches de commerce exclusif, compagnies toujours formées au préjudice du commerce particulier, des manufactures, des arts et de la main-d'œuvre, par cela seul qu'elles détruisent toute concurrence. Ainsi les richesses qui auraient coulé par mille canaux divers pour féconder l'Etat se concentrent dans les mains de quelques associations qui dévorent la substance du peuple et s'engraissent de sa sueur.

Avec les compagnies privilégiées naissent les monopoles de toute espèce, les accaparements des ouvrages de l'art, des productions de la nature, et surtout des denrées de première nécessité, accaparements qui rendent précaire la subsistance du peuple et le mettent à la merci des ministres, chefs ordinaires de tous les accapareurs.

Sur le système des monopoles se modèle graduellement l'administration des finances. Les revenus de l'Etat sont affermés à des traitants, qui se mettent ensuite à la tête des compagnies privilégiées, et qui détournent à leur profit les sources de l'abondance publique. Bientôt la nation devient la proie des maltôtiers, des financiers, des publicains, des concussionnaires, vampires insatiables qui ne vivent que de rapines, d'extorsions, de brigandages, et qui ruinent la nation pour se charger de ses dépouilles.

Les compagnies de négociants, de financiers, de traitants, de publicains et d'accapareurs donnent toujours naissance à une foule de courtiers, d'agents de change et d'agioteurs, chevaliers d'industrie uniquement occupés à propager de faux bruits pour faire hausser ou baisser les fonds, enlancer leurs dupes dans des filets dorés, et dépouiller les capitalistes en ruinant le crédit public.

Bientôt la vue des fortunes immenses de tant d'aventuriers inspire le goût des spéculations, la fureur de l'agiotage s'empare de tous les rangs, et la nation n'est plus composée que d'intrigants cupides, d'entrepreneurs de banques, de tontines ou de caisses d'escompte, de faiseurs de projets, d'escrocs et de fripons, toujours occupés à rechercher les moyens de dépouiller les sots et de bâtir leur fortune particulière sur les ruines de la fortune publique.

De tant d'intrigants qui s'attachent à la roue de fortune, la plupart sont précipités: la soif de l'or leur fait aventurer ce qu'ils ont pour acquérir ce qu'ils n'ont pas, et la misère en fait bientôt de vils coquins toujours prêts à se vendre et à servir la cause d'un maître.

Lors de spéculations, a dom qui cou que to de bon digen dépo toutes sure s plus d Au simpl égoïs tous nue, et l'o A de fa trait leurs publ zélés C sant les a toye per que l'ex poi lors ce ma mu

au

sti gu po

le ci gr fo p c q

i

l

Lorsque les richesses sont accumulées dans les mains des faiseurs de spéculations, la foule immense des marchands n'a plus que son industrie pour subsister ou assouvir sa cupidité; et comme le luxe leur a donné une foule de nouveaux besoins, et que la multiplicité de ceux qui courent après la fortune leur ôte les moyens de les satisfaire, presque tous se voient réduits aux expédients ou à la fraude; dès lors, plus de bonne foi dans le commerce: pour s'enrichir ou se soustraire à l'indigence, chacun s'étudie à tromper les autres: les marchands de luxe dépouillent les citoyens dérangés, les fils prodigues, les dissipateurs; toutes les marchandises sont sophistiquées, jusqu'aux comestibles; l'usure s'établit, la cupidité n'a plus de frein et les friponneries n'ont plus de bornes.

Aux vertus douces et bienfaisantes qui caractérisent les nations simples, pauvres et hospitalières, succèdent tous les vices de l'affreux égoïsme: froideur, dureté, cruauté, barbarie; la soif de l'or dessèche tous les cœurs, ils se ferment à la pitié, la voix de l'amitié est mécon nue, les liens du sang sont rompus, on ne soupire qu'après la fortune, et l'on vend jusqu'à l'humanité (1).

A l'égard des rapports politiques de la horde des spéculateurs, il est de fait qu'en tout pays les compagnies de négociants, de financiers, de traitants, de publicains, d'accapareurs, d'agents de change, d'agioteurs, de faiseurs de projets, d'exacteurs, de vampires et de sangsues publiques, toutes liées avec le gouvernement, en deviennent les plus zélés suppôts.

Chez les nations commerçantes, les capitalistes et les rentiers faisant presque tous cause commune avec les traitants, les financiers et les agioteurs, les grandes villes ne renferment que deux classes de citoyens, dont l'une végète dans la misère, et dont l'autre regorge de superfluités: celle-ci possède tous les moyens d'oppression, celle-là manque de tous les moyens de défense. Ainsi, dans les républiques, l'extrême inégalité des fortunes met le peuple entier sous le joug d'une poignée d'individus. C'est ce qu'on vit à Venise, à Gènes, à Florence, lorsque le commerce y eut fait couler les richesses de l'Asie, et c'est ce qu'on voit dans les Provinces-Unies, où les citoyens opulents, seuls maîtres de la République, ont des richesses de princes, tandis que la multitude manque de pain.

Dans les monarchies, les riches et les pauvres ne sont les uns et les autres que des suppôts du prince.

C'est de la classe des indigents qu'il tire ces légions de satellites stipendiés qui forment les armées de terre et de mer, ces nuées d'algazils, de sbires, de barigels, d'espions et de mouchards soudoyés pour opprimer le peuple et le mettre à la chaîne.

C'est de la classe des opulents que sont tirés les ordres privilégiés, les titulaires, les dignitaires, les magistrats et même les grands officiers de la couronne (2); lorsque la noblesse, les terres titrées, les grands emplois, les dignités et les magistratures sont vénales, alors la fortune, bien plus que la naissance, rapproche du trône, ouvre les portes du sénat, élève à toutes les places d'autorité, qui mettent les classes inférieures dans la dépendance des ordres privilégiés, tandis qu'ils sont eux-mêmes dans la dépendance de la cour.

C'est ainsi que le commerce métamorphose les citoyens opulents et indigents en instruments d'oppression ou de servitude.

Si le commerce corrompt presque tous ses agents, il a une influence bien plus étendue sur la société entière, par le luxe qu'il traîne toujours à sa suite.

Du luxe.

Le premier effet du luxe est d'étouffer l'amour de la gloire; car, dès qu'on peut attirer les regards par de superbes équipages, des habits somptueux, une foule de valets, on ne cherche plus à se distinguer par des mœurs pures, de nobles sentiments, de grandes actions, des vertus héroïques.

Le luxe amène toujours le relâchement, la dissipation, le goût des plaisirs: pour rendre leur commerce plus agréable, les deux sexes se réunissent et se corrompent l'un l'autre; la galanterie s'établit, elle produit la frivolité qui donne un prix à tant de riens, rabaisse tout ce qui est important, et bientôt on oublie ses devoirs.

En faisant le charme de la société, les arts que le luxe nourrit et les plaisirs qu'ils promet nous entraînent vers la mollesse; ils rendent

nos mœurs plus douces, ils énervent cette fierté qui s'irrite des liens de la contrainte.

En étendant des guirlandes de fleurs sur les fers qu'on nous prépare, ils étouffent dans nos âmes le sentiment de la liberté et nous font aimer l'esclavage.

Ainsi, en amollissant et en corrompant les peuples, le luxe les soumet sans résistance aux volontés d'un maître impérieux, et les force de payer du sacrifice de leur liberté le repos et les plaisirs dont il les laisse jouir (1).

Le luxe n'énervé pas simplement les esprits, mais rien n'est plus propre à les diviser: lorsqu'il s'introduit dans l'Etat, plus d'union entre les membres: chacun cherche à attirer les regards, à effacer son voisin, à s'élever au-dessus des autres; détournant les yeux de dessus le bien général, on ne les tient fixes que sur ses intérêts particuliers, et l'amour de la patrie est anéanti dans tous les cœurs.

A mesure que le luxe s'étend, il met le superflu au rang du nécessaire. D'abord, on se livre à la dissipation, on en contracte l'habitude, les plaisirs deviennent besoins; ces nouveaux besoins, il faut les satisfaire; et comme tous ne le peuvent également, ils sont agités de sentiments divers: d'un côté, se trouvent l'envie, la jalousie, la haine; de l'autre côté, l'orgueil et le mépris, — nouvelles semences de discordes (2).

Une fois corrompu par le luxe, sans cesse on est dévoré de nouveaux désirs. Les moyens de les satisfaire manquent-ils, on s'intrigue pour se procurer ces vaines jouissances.

Le mal va toujours en augmentant; car, à force de vouloir se distinguer, on ne se distingue plus; mais comme on a pris un rang, et que l'envie de se faire regarder subsiste toujours, toutes les cordes sont tendues pour sortir de cette égalité insupportable. Dès lors, il n'y a plus de rapport entre les besoins et les moyens, et l'on cherche à se vendre. Que d'esclaves volontaires!

Enfin une foule de citoyens, indigents par leurs nouveaux besoins, souffrent de se voir les derniers, s'agitent vainement pour s'affranchir de cette pauvreté humiliante, et sont réduits à faire des vœux pour la ruine de l'Etat.

Telle est la puissante influence du luxe, que souvent il suffit seul pour détruire la liberté, même chez les peuples qui en sont le plus jaloux. Tant que Rome ne nourrissait que de pauvres citoyens, la bonne foi, l'honneur, le courage, l'amour de la patrie et de la liberté habitaient dans ses murs; mais dès qu'elle se fut enrichie de l'or des vaincus, les mœurs antiques firent place à une foule de vices; et bientôt

(1) A voir les funestes effets du luxe, on serait tenté de désirer la perte des arts qui le nourrissent; arts dangereux dont l'invention a déjà tant coûté à l'humanité, et qui ne font plus qu'augmenter nos misères, en augmentant nos besoins.

Mais quoi! dira quelqu'un; quels charmes a donc la liberté qu'il faille tout lui sacrifier? Insensés, n'est-ce pas à son triomphe que tient le règne de la justice, la paix et le bonheur de l'Etat?

Eh! qu'a donc le luxe de si aimable, demanderai-je à mon tour, qu'il doive l'emporter sur sur toute autre jouissance, sur la liberté et la félicité publiques?

Le plaisir d'acquiescer de la considération par des vertus, d'être honoré de tout le monde et de jouir de sa propre estime, ne vaut-il pas bien celui de se faire remarquer par un faste recherché? On croit insipide la vie des peuples pauvres: mais ces jeux publics, qui chez les Grecs rappelaient sans cesse les cœurs à la patrie, étaient-ils moins enchanteurs que les plaisirs qui suivent l'opulence, et qui flattent si fort nos petites âmes? Quoi de plus ravissant que ces fêtes, où le plus brave des jeunes Samnites avait droit de choisir pour compagne la fille qu'il voulait, et où la beauté, les grâces, l'esprit devenaient le prix de la vertu? Quoi de plus ravissant que les distinctions que ces peuples accordaient aux grands hommes? Ou était l'Athénien qui n'eût tout sacrifié à l'honneur d'avoir une statue dans le Céramique?

Et puis compte-t-on pour rien cette précieuse union des citoyens dans tout gouvernement où la loi a établi l'égalité, cette aimable franchise avec laquelle les citoyens traitent entre eux, cette loyauté qui règne dans leur commerce. Mais faut-il tout cela pour nous faire goûter le prix de la liberté? Qu'on examine le sort des états qui l'ont perdue; qu'on se rappelle les horreurs qui accompagnent le despotisme; qu'on jette les yeux sur le règne des Tibère, des Néron, des Caligula, des Claude, des Caracalla; sur celui des Louis IX, des Charles I^{er}, des Jacques II, des Louis XIV: lorsque l'empire est en proie à une foule de satellites, lorsque les noms des proscrits retentissent de toutes parts, lorsque le sang des citoyens coule à grands flots, nous sommes révoltés contre le pouvoir arbitraire, et nous sentons avec effroi le malheur des peuples qui y sont asservis.

(2) Combien de princes ont fomenté ces divisions par leurs ordonnances! Dans un édit de 1244, Philippe le Bel défendit aux bourgeois de porter ni vert, ni gris, ni hermine, ni or, ni pierres précieuses, dont il laissa l'usage aux nobles. Aux bourgeois riches de 2,000 livres, il défendit de se vêtir d'étoffes au-dessus de 12 sols l'aune; et aux moins riches, d'étoffes au-dessus de 8 sols: tandis qu'aux prélats et aux barons il permit de se vêtir d'étoffes de 25 sols.

Presque tous les princes ont fait de semblables ordonnances.

(1) C'est en Hollande, surtout, qu'il faut voir ces funestes effets de l'esprit mercantile.

(2) Cela se voit en Angleterre, où la plupart des lords ont pour tige quelque marchand parvenu. Cela se voit surtout en France, où presque tous les nobles de fraîche date descendent de quelque maltôtier, de quelque financier, de quelque concussionnaire de province gorgé du sang des peuples, ou de quelque valet parvenu par des spéculations désastreuses pour l'Etat; témoin ceux qu'enrichit le système de Law.

on vit ces hommes, autrefois si fiers, si impatients du joug, devenus les lâches adorateurs de leurs maîtres, s'avilir chaque jour par de nouvelles bassesses.

Malgré la sagesse de ses lois, à peine eut-elle ouvert ses portes aux trésors de l'ennemi, qu'elle cessa de se reconnaître dans ses lâches rejets. Bientôt les mœurs et les devoirs se trouvèrent en opposition; la pauvreté, jusqu'alors honorée, fut couverte de mépris, les richesses devinrent l'objet de tous les vœux, le luxe s'établit avec rapidité, on se porta à la volupté avec fureur; et quand les délices eurent appauvri ces voluptueux, on vit une foule de citoyens prodigues chassés de leurs héritages et honteux de leur indigence, faire servir la cabale à leur ambition pour troubler la paix de l'Etat, et à leur tête quelques hommes puissants amener tour à tour le peuple, déchirer tour à tour la patrie par des factions, verser tour à tour le sang des citoyens, usurper le souverain pouvoir, et forcer les lois à se taire.

Ainsi périt la liberté à Athènes, à Lacédémone, à Sparte; ainsi périra-t-elle chez les Anglais; ainsi périra-t-elle parmi nous.

Flatter l'avarice du peuple.

Dès que les richesses sont le prix de tout ce qui attire la considération, elles tiennent lieu de naissance, de mérite, de talents, de vertus: chacun les recherche comme le bien suprême; dès lors la cupidité souffle dans tous les cœurs son venin mortel, et pour avoir de l'or, on ne craint plus de se couvrir d'infamie. Aussi ceux qui gouvernent ont-ils soin de flatter l'avarice du peuple par le jeu, les tontines, les loteries (1); artifice constant des cabinets de France, d'Angleterre, de Hollande et surtout de Venise.

Par ce moyen d'ailleurs on amuse le peuple, on l'empêche de réfléchir sur sa situation, et d'apercevoir les pièges qu'on lui tend.

De la débauche.

Un autre moyen de soumettre le peuple, c'est de le faire vivre dans l'oisiveté et de ne point contrôler ses goûts. Alors, sans sollicitude pour la liberté, il ne prend plus de part aux affaires publiques, il ne songe qu'à ses besoins et à ses plaisirs. Une fois affectionné à l'argent, faut-il pour s'en procurer renoncer à ses droits, il présente sa tête au joug, et attend tranquillement son salaire. Si d'ailleurs les princes prennent soin de le fêter, il va même jusqu'à bénir ses tyrans.

Pour faire des Perses de bons esclaves, Cyrus les entretenait dans l'abondance, l'oisiveté, la mollesse; et ces lâches l'appelaient leur père.

Les empereurs romains usaient de cette politique; ils donnaient au peuple des festins, des spectacles; et alors on entendait la multitude s'épuiser en éloges sur la bonté de ses maîtres.

Le gouvernement de Venise a grand soin de maintenir le peuple dans l'abondance, de lui donner de fréquents spectacles, et de le faire vivre dans la débauche en protégeant publiquement les courtisanes. Loin de contrôler les goûts des citoyens, il ouvre la porte aux divertissements, aux jeux (2), aux plaisirs, et il les détourne par-là de l'envie de s'occuper des affaires d'Etat. Il n'y a pas jusqu'aux religieux auxquels il ne permette une vie débordée, et dont il ne favorise les dérèglements (3), de manière que tous les libertins vantent la douceur du gouvernement de la seigneurie.

Enfin, c'est une observation constante, qu'en tout pays, les débauchés, les femmes entretenues, les valets, les chevaliers d'industrie, les faiseurs de projets, les joueurs, les escrocs, les espions, les chenapans sont pour le prince: ils attendent un sort de la cour, des dilapidateurs publics, des concussionnaires, des dissipateurs, et ils sont toujours prêts à devenir les suppôts du despotisme.

Ainsi cette vie licencieuse, que le peuple appelle sa liberté, est l'une des principales sources de sa servitude.

Fausse idée de la liberté.

Tandis que les jeux, les fêtes, les spectacles, les amusements de toute espèce fixent les esprits, on oublie la patrie, peu à peu on perd

de vue la liberté; déjà on n'en a plus d'idée, et on s'en forme enfin de fausses notions.

Pour les citoyens toujours occupés de leur travail, de leur trafic, de leur ambition, de leurs plaisirs, elle n'est bientôt plus que le moyen d'acquiescer sans empêchement, de posséder en sûreté, et de se divertir sans obstacles.

Jusqu'ici le cabinet n'a encore travaillé qu'à endormir les peuples, à les plonger dans la sécurité, à les avilir et à les corrompre, c'est-à-dire à les façonner au joug qu'ils porteront un jour. Mais déjà il s'occupe à leur forger des chaînes.

Se faire des créatures.

Dans tout gouvernement où le prince dispose des bénéfices, des charges, des dignités, il s'en fait bien toujours des amis; cependant il ne les accorde d'abord qu'au mérite; mais une fois parvenu à avilir et à corrompre ses sujets, il travaille à s'en faire des créatures.

Maîtres des petits, les grands le sont en quelque sorte de l'Etat, et c'est avec eux qu'il commence à partager l'autorité; il séduit celui-ci par l'appât d'un emploi; celui-là par l'éclat d'un ruban; et bientôt les têtes viennent d'elles-mêmes se présenter au joug.

Indépendamment de la multitude de fonctionnaires qui occupent les différentes places de l'Etat, il tient par l'espoir ces nobles fainéants, ces petits ambitieux, qui courent sans cesse après la faveur et les dignités.

Ceux qu'il ne peut gagner par des effets, il les gagne par des promesses, des égards, des cajoleries. Flattés de ces marques de distinction, ils font tout pour les conserver.

A ces créatures du prince, ajoutez la foule des intrigants, que les hommes en place enchaînent par leur crédit.

Ainsi sans rien faire pour le devoir, ceux qui sont à la tête de quelque département ne songent qu'à flagorner le prince dans la vue de partager son autorité; ils se chargent de fers pour en faire porter à d'autres, tous recherchent la faveur avec empressement, et visent à s'élever; les gens même de la plus basse condition ne s'efforcent d'en sortir que pour dominer à leur tour.

Lorsque le prince est riche en domaines ou qu'il a le maniement des deniers publics, il se sert de ces richesses pour augmenter le nombre de ses créatures (1). L'amour de l'or, qui est entré dans tous les cœurs avec le goût du luxe, lui soumet tous les rangs; et le riche comme le pauvre, préférant ce métal à la liberté, est toujours prêt à mettre son honneur à prix (2).

Que les choses ont changé! L'amour de l'égalité unissait les enfants de la patrie, en confondant l'intérêt général; maintenant l'amour du faste, de l'or, des dignités brise ces liens et isole chaque individu.

A voir la discorde, l'avarice et la vénalité des citoyens, on croirait la liberté aux abois; mais de tant d'hommes disposés à se vendre, le prince n'a que ceux qu'il peut acheter, les autres restent à regret fidèles à la patrie.

Éteindre l'amour de la gloire.

Lorsque le désir de s'illustrer enflamme les citoyens, et que leur âme n'a soif que de gloire, intrépides défenseurs de la liberté, aucun péril ne les étonne, aucun obstacle ne les décourage, aucune considération ne les arrête; et ils craignent moins les supplices que la honte de sacrifier la patrie aux volontés d'un tyran.

Aussi les princes ne négligent-ils rien pour changer l'objet de l'estime publique; à la gloire que le public seul dispense, ils substituent les dignités qu'eux seuls distribuent; et au lieu d'en payer les services rendus à l'Etat, ils n'en payent que les services rendus à leur personne.

Dès lors leurs créatures sont seules couvertes de marques d'honneur; et ces nouvelles distinctions sont bientôt accordées sans égards au mérite. De là résultent deux effets contraires; les petites âmes les recherchent, les grandes âmes les dédaignent. Décriées par l'usage qu'on en fait et l'indignité des personnes qu'on en décore, l'honneur de les mériter n'a plus d'attraits: or une fois avilies, il ne reste rien dans l'Etat

(1) En considérant le mince profit que le gouvernement anglais fait sur les loteries, on ne peut guère lui prêter d'autres vues.

(2) Il est de fait qu'à Venise on ouvre pendant tout le carnaval plusieurs ridotti, où chacun peut aller se ruiner à des jeux de hasard; et ce qui paraît peut-être fort étrange, c'est qu'à chaque table un noble en toge tient la banque.

(3) En favorisant les dérèglements des religieux, le sénat a aussi en vue de les décrier dans l'esprit du peuple; car, tout aveugle et corrompu qu'il est, il ne laisse pas de voir leur ignorance et d'être révolté de leurs débauches.

(1) Depuis Charles-Quint jusqu'à Philippe V, il sortait annuellement du trésor public 90,000,000 de livres pour le payement des pensions accordées aux grands d'Espagne.

En France, le trésor public payait depuis Louis XIV plus de 40,000,000 de livres aux pensionnaires du prince.

(2) Tandis que la pauvreté était honorée à Rome, on donnait les magistratures à ceux qui en étaient les plus dignes, à ceux qui savaient le mieux gouverner l'Etat ou battre l'ennemi; mais quand les richesses eurent corrompu les cœurs, on nomma aux charges ceux qui savaient le mieux fêter le peuple.

pour exciter aux belles actions; car quel homme assez sage pourrait se contenter d'être estimable sans être estimé? Ainsi, faute d'aliments, l'amour de la gloire s'éteint dans tous les cœurs.

Encourager la servitude.

Quand le prince est la source des emplois, des honneurs, des dignités, la faveur est l'objet de tous les vœux. Pour être quelque chose, chacun s'efforce de lui plaire; de toutes parts on sacrifie l'avantage d'être libre à un joug brillant, et l'amour de la patrie à de honteuses distinctions; on parle avec emphase de son mince mérite, on lui prête toutes les vertus; on exalte le bonheur de vivre sous ses lois.

Ceux qui l'approchent affichent la bassesse. Ils s'empressent de ramper à ses pieds (1), méprisent tous ceux qui dédaignent d'imiter leur exemple; et, fiers de leurs fers, briguent l'honneur honteux d'en être le jouet.

Ils vont plus loin: manquant de vertus, ils n'en peuvent souffrir dans les autres, et ils mettent toute leur adresse à les ridiculiser. Sans cesse ils insultent aux actions éclatantes; sans cesse ils font tomber sur les partisans de la liberté les plus humiliantes épithètes.

D'abord, on méprise leurs vils discours; mais à force de les répéter, et de ne point rougir, ils étonnent leurs adversaires, puis la hardiesse avec laquelle ils affrontent le ridicule en impose; et comme la plupart des hommes sont incapables de n'estimer les choses que ce qu'elles valent, leur mépris s'arrête et leur admiration commence.

De son côté le prince n'élève aux honneurs qu'autant qu'on montre de bassesse (2). Jamais sûr de sa faveur tant qu'on n'est pas prêt à trahir la patrie, il vous accable de sa disgrâce, si vous vous souvenez un instant du devoir (3); de sorte qu'il n'y a que les vils flatteurs et les scélérats, qui vendent leur honneur pour vendre leur protection, qui puissent se soutenir dans des places si épineuses. Dès lors tous les vices règnent à la cour, et y marchent tête levée.

Ne pouvant pas vivre comme on voudrait, on vit selon les temps, les hommes, les affaires; les plus sages même n'ont plus qu'une froide admiration pour la vertu, et les meilleurs patriotes ne sont plus que des gens indifférents au bien public.

Enfin, rien n'excitant plus aux belles actions, la paresse, l'avarice, l'ambition, le dépit portent tout le monde à négliger ses devoirs; chacun fait un trafic honteux de ses avantages; et sans songer à s'acquitter dignement de ses emplois, on ne songe qu'à ce qu'on peut faire pour en tirer le meilleur parti. Dès lors, les sujets dévoués au prince n'ont plus d'autre soin que celui de se distinguer par une infâme prostitution à toutes ses volontés.

Écarter des emplois les hommes de mérite et les hommes de bien.

Dans un gouvernement libre nouvellement établi, ce sont toujours ceux qui ont rendu les plus grands services à l'état qu'on met au timon des affaires; ce sont toujours ceux qui ont montré le plus de vertu qu'on place à la tête des tribunaux. Si l'on commet au prince le soin de nommer ensuite aux emplois, c'est sous condition qu'il n'y nommera que des sujets dignes de les occuper. Mais pour machiner à son aise, loin d'appeler à lui le mérite et la vertu, il écarte à petit bruit du maniement des affaires les hommes intègres et les sages, ceux qui

(1) C'est la coutume des deux chambres du parlement d'Angleterre, lorsqu'elles adressent au monarque quelque remerciement, de ne jamais proportionner leurs expressions aux choses. Quelque petit que soit le mérite du prince, elles lui donnent toujours des louanges outrées. Qu'il fasse bien ou mal, elles le louent de tout, le remercient de tout, et jamais avec plus de zèle que lorsqu'il ne mérite ni louanges ni remerciements. Pour les arbitres de l'Etat, quel rôle que celui de vils adulateurs! Dira-t-on que ce sont là des mots en l'air? Mais quand on prostitue des louanges, que reste-t-il à dire aux bons princes, aux pères de la patrie? Où est l'attrait de la vertu, lorsque la flatterie donne à d'autres les éloges qui n'appartiennent qu'aux gens de bien? Et avec cet indigne abus, quel prince craindra d'être noté d'infamie, ou sera tenté de remplir dignement le trône?

Ce n'est pas, dit-on, dans ces discours d'étiquette qu'il faut chercher l'amour de la liberté: tant pis, la flatterie et la vénalité se tiennent par la main; l'une va rarement sans l'autre, et l'esclavage est à leur suite.

(2) Quoique l'infâme docteur Manwering, l'apôtre du despotisme, eût été déclaré, par le parlement, indigne de posséder aucun emploi dans l'Eglise anglicane, il fut néanmoins nommé, par Charles I^{er}, à la riche cure de Stenford River en Essex.

(3) Comme le pouvoir des rois d'Angleterre est actuellement limité, c'est un moyen de se faire rechercher que de fronder leur administration; mais une fois auprès d'eux, il faut bien changer de gamme.

jouissent de la considération publique, pour n'y admettre que des hommes de facile composition ou des hommes dévoués (1).

Hypocrisie des princes.

Peu de princes sont assez téméraires pour attaquer ouvertement la liberté. Lors même que leurs funestes entreprises paraissent à découvert, ils en cachent avec soin le but, ils voilent leurs machinations sous de beaux dehors, et affichent la plus grande popularité (2).

Quelques-uns se servent de perfides agents pour fouler, vexer, dépouiller et opprimer les citoyens, bien résolus de s'appliquer ensuite le fruit des vexations de ces indignes ministres, de les charger seuls du poids de l'exécution publique, de les punir, et de se faire de la sorte la réputation de princes justes. C'est ainsi qu'en usent les sultans avec leurs pachas.

D'autres princes plus adroits se servent de ministres populaires, pour faire avec applaudissement le mal qu'ils n'auraient fait eux-mêmes qu'en s'exposant à la haine du peuple, et en se rendant l'objet de l'exécution publique. Ainsi, pour une seule et même chose, ils savent se faire bénir, tandis que d'autres se seraient chargés de malédictions.

Quelquefois même ils accroissent leur pouvoir, en feignant d'y renoncer.

Pour s'attirer la confiance, ils font révoquer quelques lois qui gênent trop la liberté du peuple; or, une fois qu'ils ont fait ce sacrifice à leur ambition, ils obtiennent tout ce qu'ils veulent, et l'abandon du peuple à leur égard n'a plus de bornes.

Des sourdes menées.

Tandis que les peuples se livrent au sommeil, le prince qui se voit environné d'hommes peu soigneux d'éclairer sa conduite, entreprend de porter quelques coups à la liberté.

Pour sonder le terrain, il hasarde quelque proposition propre à favoriser ses vues secrètes: si elle passe, c'est un fondement sur lequel il se hâte de bâtir; si elle effarouche, il a recours à la ruse, et cherche à colorer ses desseins (3). Pour le bien de l'Etat, ce beau prétexte, dont ceux qui gouvernent couvrent leurs projets ambitieux, est sans cesse dans sa bouche; comme si le bonheur public lui tenait fort à cœur! Il demande qu'on se fie à sa bienveillance; puis, sans honte de se parjurer lâchement, il prend les dieux à témoins de la pureté de ses intentions, de son respect pour les lois qu'il se dispose à violer; et les peuples ont la sottise de s'abandonner à ses serments.

D'autres fois, il fait proposer par ses créatures, au nom des citoyens, les projets qu'il a en vue; et la nation, séduite par l'apparence, donne encore dans le panneau. Ainsi, Pitt fit proposer, par de prétendus patriotes, le projet d'une milice constante; et ce projet passa. Ainsi, la cour fit depuis proposer, par d'autres prétendus patriotes, le projet d'une milice sur le pied des troupes réglées; et malheur aux Anglais, si ce projet vient de même à passer.

Prêt à former quelque entreprise ouverte, pour distraire les esprits, le prince renouvelle les fêtes, les banquets, les spectacles; il se concilie la confiance publique en remplissant quelque engagement, ou bien il livre les sujets aux fureurs du jeu (4).

Afin de disposer le peuple à recevoir Mazarin, le jour qu'il devait rentrer dans Paris, Louis XIV fit publier une ordonnance portant injonction au prévôt des marchands et aux échevins d'ouvrir incessamment leurs bureaux pour le paiement de l'arrérage des rentes sur l'hôtel de ville.

Lorsque ce même prince voulait porter quelque coup fatal à la

(1) Telle était la pratique de Jacques I^{er}. Lorsqu'il y avait sur les bancs des hautes cours de justice quelque patriote qui venait à se distinguer, il se hâtait de l'expulser. Bacon lui ayant insinué, dans une lettre particulière, de le nommer à la place de chancelier dont Cook était revêtu, et dont sa popularité le rendait indigne, il n'eut rien de plus pressé que de suivre ce perfide conseil. Cabal, pag. 29.

(2) L'hypocrisie est la tache indélébile des princes, de ceux mêmes que la grandeur de leur puissance semblerait devoir garantir d'un vice aussi bas.

Lorsque l'armée de Charles-Quint eut commis tant de cruautés à Rome, et traité si indignement Clément VII, ce prince prit le deuil, ordonna des processions et des prières dans toutes les églises pour la délivrance du saint père qu'il retenait prisonnier, mais il ne punit aucun des coupables. Lamoignon le Vayer, vol. 2, pag. 178.

(3) C'est un des grands principes de Machiavel, que pour commander à leur aise, les princes doivent posséder à fond l'art de tromper les hommes.

(4) Comme les démarches du gouvernement ne sont guère éclairées que par ceux qui environnent la cour, ces scènes de séduction se passent presque toujours dans la capitale.

liberté, il prodiguait les deniers publics en fêtes, en banquets, en tournois.

Que si le prince tente quelque entreprise périlleuse, il a soin de ruser et de se ménager des moyens de justification.

Charles II ayant formé le dessein de se rendre absolu, employa les artifices du duc de Landersdale pour engager le parlement d'Ecosse à passer un acte qui autorisât le conseil écossais à lever une nombreuse milice, et à l'employer dans l'Etat sans qu'il fût besoin de recourir immédiatement au roi. Ainsi faisant sortir en apparence de ses mains cette soldatesque, pour la mettre dans celles de son conseil, Charles était le maître de la faire marcher, quand il lui plairait, contre l'Angleterre, sans paraître l'y avoir appelée; et si la fortune venait à se déclarer contre lui, le blâme de cet attentat serait retombé sur le conseil.

Les sourdes menées, voilà le grand ressort de la politique des cabinets, ressort d'autant plus sûr, que ses funestes effets ne se faisant pas sentir à l'instant même, et l'indignation publique ne devant jamais l'événement, les fripons au timon des affaires ont le temps de prévenir l'explosion de la fureur du peuple.

Jusqu'ici les coups portés à la liberté n'ont point alarmé la nation. Comme ces changements se sont faits par degrés, et que les mœurs nouvelles se sont établies sans violence, loin d'en avoir rien auguré de sinistre, le peuple a cru sentir accroître son bien-être. Mais bientôt tout va changer de face : déjà ce ne sont plus des fêtes et des jeux, de tristes scènes ont succédé; les citoyens éclairés voient le danger qui les menace, et l'avenir ne leur offre plus qu'une désolante perspective.

Innover.

Il n'est point de constitutions politiques où les droits du citoyen soient assez bien établis pour ne rien laisser d'arbitraire au gouvernement; point de constitution où le législateur ait porté la prévoyance jusqu'à couper la racine aux innovations. Or, c'est toujours par innover que les princes jettent les fondements de leur inique empire.

Les premières innovations en ont à peine l'apparence : ce n'est point en sapant, c'est en minant le temple de la liberté qu'on travaille à le renverser. On commence par porter de sourdes atteintes aux droits des citoyens, rarement de manière à faire une sensation bien forte, et toujours on a soin de ne pas annoncer ces atteintes par des démarches d'éclat.

S'il faut les consigner dans les actes de l'autorité publique, pour qu'elles se fassent moins sentir, on a soin de cacher ce qu'elles ont d'odieux en altérant les faits et en donnant de beaux noms aux actions les plus criminelles.

Souvent on débute par proposer quelques légères réformes qui n'indiquent rien que de convenable. On les énonce par des propositions générales, assez plausibles au premier coup d'œil, et cachant des conséquences qu'on n'aperçoit pas d'abord, mais dont on ne tarde pas à se prévaloir, et dont on tire des avantages prévus. Ou bien on ajoute à la fin quelque article qui détruit ce que les premiers offrent d'avantageux, et qui ne laisse subsister que ce qu'ils contiennent de funeste.

Quelquefois, pour attenter à la liberté, le prince attend le moment d'une crise alarmante qu'il a préparée; alors, sous prétexte de pourvoir au salut de l'Etat, il propose des expédients désastreux qu'il couvre du voile de la nécessité, de l'urgence des circonstances, du malheur des temps; il vante la pureté de ses intentions, il fait sonner les grands mots d'amour du bien public, il affiche les soins de son amour paternel. Si l'on hésite d'adhérer à sa proposition, il s'écrie : *Quoi! vous ne voulez pas? tirez-vous donc seuls de l'abîme!* Personne n'a la force de faire résister, et chacun se laisse aller, quoiqu'il ne doute point que ces expédients cachent, sous de beaux dehors, des desseins sinistres. Le piège se déconvoit-il, c'est lorsqu'il n'est plus temps de l'éviter; alors le peuple, semblable au lion qui tombe dans des filets cachés sous la feuille, se débat pour les rompre, et ne fait que s'enlacer toujours plus.

D'autres fois, sous quelque prétexte spécieux, le prince commence par créer, de sa propre autorité, quelque charge, quelque emploi; ensuite, il érige des cours de judicature, dont il rend peu à peu les jugements arbitraires.

En Angleterre, Henri VIII ayant usurpé le pouvoir de créer des pairs sans le consentement du parlement (1), érigea bientôt après, de son autorité privée, le conseil d'York, sous prétexte de soulager ses sujets qui n'avaient pas le moyen de se faire rendre justice dans les cours de Westminster. La juridiction de ce tribunal s'étendait sur plusieurs comtés. D'abord, il suivit, en matières criminelles, les formes

en usage dans les autres tribunaux; mais bientôt il ne lui fut plus permis de suivre que les intentions qu'il recevait du cabinet.

Sous prétexte que les brigands qui infestaient l'Etat étaient trop nombreux pour être réprimés par les juges ordinaires, Edouard I^{er} établit un tribunal particulier, sous le nom de *Commission du Trial-Bâton*, qu'il autorisa peu après à rechercher et à punir tous les délits, redoutable inquisition qui, seule, aurait suffi pour anéantir la liberté. Les membres de ce tribunal faisaient leur tournée dans les provinces, sévissaient sur le moindre soupçon, condamnaient sur la plus légère preuve, remplissaient les prisons de prétendus malfaiteurs, et leur permettaient ensuite de se racheter en payant de grosses sommes qui entraient dans les coffres du roi.

C'est un grand pas de fait vers la puissance arbitraire que l'érection de ces tribunaux : en créant des commissions particulières, le prince anéantit l'autorité des magistrats et attire à lui tout le pouvoir judiciaire, dont il se fait peu à peu une arme offensive et défensive, qui le rend redoutable à tous ceux qui osent réclamer contre ses malversations ou résister à ses attentats.

Ce n'est point par des jugements d'éclat contre des citoyens distingués que débute ordinairement ces tribunaux, mais par des sentences très-douces contre des citoyens obscurs. Ou, s'ils en viennent d'abord à des mesures violentes, c'est uniquement à l'égard de quelque grand malfaiteur, dont le châtimement, quoique arbitraire, est toujours agréable au peuple, plus habitué à consulter son ressentiment que jaloux du maintien des lois, et toujours prêt à affermir l'injuste puissance sous laquelle il doit lui-même gemir un jour.

Quand le prince n'érige pas de nouvelles cours de justice, il change les formes prescrites dans celles qui sont établies; il altère les fonctions des juges, qu'il soustrait à l'autorité du législateur; il rend peu à peu les tribunaux arbitraires, et il évoque toutes les causes.

Henri IV d'Angleterre ordonna, par édit, que les jugements rendus dans les cours royales ne seraient point soumis à l'examen du parlement, à moins qu'on n'accusât les juges d'ignorance ou de prévarication; clause qui annulait tout appel.

En montant sur le trône, Jacques I^{er} rendit indépendant des lois le conseil d'York, devant lequel il faisait traîner les malheureuses victimes qui refusaient de s'y soumettre.

C'est ainsi qu'après avoir rendu arbitraire le pouvoir de la chambre étoilée, Charles I^{er} y traduisit les citoyens courageux qu'il voulait opprimer, tribunal de sang, où la scélératesse tenait la balance de justice, où le bon droit allait s'ensevelir, et où la tyrannie égorgeait chaque jour quelque innocente victime.

Multiplier les créatures du gouvernement.

Pour étendre leur puissance, les princes multiplient les emplois et les titulaires.

Sous les princes de la maison d'Autriche qui montèrent sur le trône d'Espagne, le nombre des emplois civils était prodigieux; il y avait des milliers de titulaires sans fonctions : à peine voyait-on un individu tant soit peu étoffé qui ne fût pourvu de quelque charge.

Mais pourquoi des exemples particuliers? C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures que, dans les différentes monarchies de l'Europe, les rois ont imaginé les dignités de prince, d'archiduc, de duc, de comte, de pair, de vicomte, de marquis, de baron, de baronnet, de chevalier, d'écuyer, etc., etc., et qu'ils en multiplient à leur gré les titulaires.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures qu'ils ont créé les places de gouverneurs de province, de commandants de ville, de château, de citadelle, de lieutenants de roi, de maréchaux, de lieutenants généraux, de maréchaux de camp, de brigadiers, de sénéchaux, de baillis d'épée, etc.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures, qu'érigéant en charges de grands officiers de la couronne les emplois domestiques de leurs maisons, ils ont créé des places de grand-aumônier, de premier aumônier, d'aumônier ordinaire, de maître de l'oratoire, de chapelain, de grand-maître, de grand-chambellan, de chambellan, de premier gentilhomme de la chambre, de gentilshommes d'honneur, de grand-maître de la garde-robe, de maître de la garde-robe, de grand-écuyer, de premier écuyer, d'écuyer cavalcadour, d'écuyer ordinaire, d'écuyer de main, de grand-panetier, de grand-veneur, de grand-fauconnier, de grand-louvetier, de grand-marechal-des-logis, de grand-prévôt, de premier maître d'hôtel, de maître d'hôtel ordinaire, de grand-maître des cérémonies, de maître des cérémonies, de secrétaires de la chambre et du cabinet, de secrétaire des commandements, d'écrivains du cabinet, etc.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures qu'ils ont donné des maisons particulières à leurs femmes, à leurs fils, à leurs filles, à leurs oncles, à leurs tantes, réunissant à toutes les charges fastueuses

(1) Le lord Beauchamp fut le premier pair qui, en vertu d'une lettre-patente du roi, ait pris place au parlement. Hume, *Hist. d'Angleterre*.

qui composent la leur un conseil d'administration modelé sur le département des finances de l'Etat.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures que, dans toutes leurs maisons, ils ont doublé le nombre des titulaires par des survivances.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures, qu'ils ont institué une multitude d'ordres de chevalerie, avec grandes et petites croix, dont chaque place asservit le titulaire et une multitude d'aspirants.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures, qu'ils ont créé dans les cours de judicature des places de présidents à mortier, de présidents honoraires, d'avocats généraux, de procureurs généraux, de substituts, etc.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures, qu'ils ont doublé les places dans les états-majors des armées de terre et de mer, que chaque régiment a deux colonels, chaque compagnie deux capitaines, chaque division un amiral, un vice-amiral, un contre-amiral, etc.

C'est pour augmenter le nombre de leurs créatures, que les rois de France ont érigé en conseils royaux les notaires, les secrétaires à brevet, les mesureurs de sel, les inspecteurs de police, jusqu'aux langueyeurs de cochons.

Enfin, c'est pour augmenter le nombre de leurs créatures, que ces monarches ont rendu nobles tous les descendants de ces titulaires, dignes ou indignes, et qu'ils en ont formé des classes privilégiées.

Il n'est pas temps encore de s'emparer de la puissance suprême. Si le prince y attendait audacieusement, il ferait ouvrir les yeux à la nation, et il ne pourrait guère conserver une autorité mal établie. Il attend donc que les citoyens soient accoutumés à obéir en hommes libres, avant de leur commander comme à des esclaves; il attend que leur humeur d'indépendance aille se perdre dans la servitude. Cependant, il mine sourdement leur liberté, et ils sont asservis sans qu'on puisse assigner aucune époque à leur asservissement.

Tarquin, qui ne s'était fait élire ni par le sénat ni par le peuple, qui avait pris la couronne comme un droit héréditaire, extermina la plupart des sénateurs. Il ne consulta plus ceux qui restaient, et ne les appela plus à ses jugements. Après avoir anéanti le sénat, il usurpa la puissance du peuple, il fit des lois sans lui, il en fit même contre lui. Déjà il réunissait tous les pouvoirs en sa personne; mais le peuple se souvint un moment qu'il étaient législateur, et Tarquin ne fut plus.

Diviser la nation.

Après avoir fait oublier la patrie, on cherche à l'anéantir dans tous les cœurs.

Des hommes unis par la liberté et pour la liberté ne peuvent être asservis : pour les enchaîner, il faut les diviser d'intérêts; et le temps ne manque jamais d'en fournir l'occasion.

Dans une société naissante, tous les membres de l'état, enfants d'une même famille, jouissent des mêmes droits, et ne sont distingués que par le mérite personnel. Mais le prince travaille bientôt à établir différents ordres de citoyens, qu'il élève les uns au-dessus des autres.

Quand il trouve ces ordres établis dans l'état, il travaille à les diviser en différentes classes, qu'il distingue par des privilèges. A l'une, il attache les places du gouvernement; à l'autre, les charges de la magistrature; à celle-ci, les emplois militaires; à celle-là, les bénéfices ecclésiastiques; laissant aux plus basses classes le trafic, les arts et les métiers.

Partout les grands dédaignent les petits, et les petits détestent les grands; ou, pour mieux dire, toujours ceux qui tiennent à une classe de citoyens dédaignent ou détestent ceux qui tiennent à une autre classe. Ce sont ces basses passions que les princes mettent en jeu, pour fomentier la discorde entre les membres de l'état.

Servius Tullius divisa le peuple romain en six classes, qui formaient cent quatre-vingt-treize centuries; il composa les premières centuries d'un nombre de citoyens, toujours d'autant plus petit, qu'ils étaient plus riches. Il fit entrer dans les suivantes un certain nombre de citoyens, toujours d'autant plus considérable qu'ils étaient moins aisés, et il jeta dans la dernière tous les indigents; or, chaque century n'ayant qu'une voie, le droit de suffrage, c'est-à-dire le pouvoir suprême, se trouva de la sorte placé dans les mains des principaux citoyens.

Jusqu'à la retraite sur le Mont-Sacré, il n'y eut à Rome que les nobles qui pussent aspirer aux magistratures; et, jusqu'à la destruction de la république, il n'y eut que les citoyens aisés qui pussent porter les armes et servir dans la cavalerie.

Ainsi, la classe la plus nombreuse du peuple y était comptée pour rien; et les affligeantes distinctions qui séparaient les autres classes

étaient un éternel foyer de discorde, dont le sénat et les empereurs profitèrent tour à tour pour se rendre absolus.

Dé l'origine de la monarchie française, les emplois honorables et lucratifs furent le patrimoine des nobles.

Vers le milieu de la troisième race, la porte aux moins considérables fut ouverte aux plébéiens opulents. Sous plusieurs rois, les emplois militaires furent bornés aux gentilshommes. Jusqu'à Charles VII, les nobles furent exemptés de tout impôt; et, jusqu'à l'époque de la révolution, ils furent déchargés de la taille, de même que les magistrats, les conseillers honoraires, les secrétaires du roi, les militaires qui avaient un certain nombre d'années de service, etc. Enfin, dans tous les temps, la masse du peuple devint, par ces distinctions injurieuses du gouvernement, l'objet du mépris des ordres privilégiés, et jamais le prince ne fit rien pour la faire sortir de son anéantissement.

Pour faire naître la jalousie parmi ses sujets, Philippe II prescrivit, par un édit de 1586, les titres qu'ils devaient se donner réciproquement, le cérémonial à observer avec les grands, les ministres, les prélats; et il ordonna que l'on poursuivît quiconque refuserait de s'y soumettre.

Le gouvernement de Venise distingue du peuple les citadins (1) par des exemptions et des privilèges particuliers; il les emploie exclusivement aux résidences et aux secrétariats de tous les conseils, de toutes les ambassades; il leur permet de prendre l'habit des nobles, de contracter des alliances avec les gentilshommes; enfin, il agrège de temps en temps au corps de la noblesse quelques-unes de leurs familles, à la place de celles qui s'éteignent. De la sorte il parvint à engager les citadins à faire corps avec lui contre le peuple. Et comme si cela ne suffisait pas, il pousse la politique jusqu'à exciter des animosités entre la plèbe des différents quartiers de la ville, en y entretenant toujours deux partis contraires qui en viennent aux prises certains jours de l'année.

A l'égard des sujets de terre ferme, il traite le peuple avec bonté, les nobles avec rigueur. La seigneurie, qui regarde les Padouans comme les anciens maîtres de Venise, s'attache à entretenir la division parmi eux. Après avoir tiré de Padoue les plus puissantes familles, elle a donné tant de privilèges aux étudiants de l'université, que les citoyens en sont extrêmement jaloux.

Non contents de diviser la nation en différentes classes séparées d'intérêts, les princes travaillent encore à semer la jalousie dans chacune, au moyen des pensions, des dignités et des grâces particulières qu'ils accordent à certains individus.

Le sénat de Rome avait coutume de s'incorporer les plus puissantes familles plébéiennes pour faire masse contre le peuple.

Louis XI sema constamment la division parmi sa noblesse, et il employa à ce sujet tous les raffinements de la politique.

Les Vénitiens ne cessent de fomentier des dissensions parmi les nobles de terre ferme. Pierre Erizza, lieutenant général de la République à Udine, voyant que ceux du Frioul vivaient en bonne intelligence entre eux, travailla à les brouiller irréconciliablement. Pour y parvenir, il se fit donner pouvoir d'accorder le titre de comte ou de marquis à qui bon lui semblerait; et bientôt la jalousie alluma la discorde entre les familles qui prétendaient à ces titres, et les familles qui les avaient obtenus.

Pour diviser les membres de l'état, le prince va quelquefois jusqu'à exciter des factions.

Lorsque, par les menées de la cour, le royaume d'Angleterre fut partagé en deux (2) factions, et qu'à force de fomentier la discorde, ces factions, devenues irréconciliables, purent se contre-balancer, Charles II fit dissoudre le parlement et leva le masque. Alors on vit avec étonnement un roi tant de fois humilié par le sénat de la nation, et tant de fois forcé de se soumettre; un roi sans armée, sans flotte, sans argent, sans secours étranger, devenir tout à coup le maître absolu de l'état, faire éprouver à ses ennemis les terribles effets de sa vengeance, immoler à son ressentiment les patriotes qui s'étaient le plus distingués, et mener le peuple en tyran.

Enfin, pour semer la discorde parmi les sujets, les princes ont presque tous protégé l'établissement de différentes sectes dans l'état; quelques-uns même ont favorisé certains sectaires, quelques autres les ont persécutés.

Artifices si funestes à la liberté, que par leur moyen plusieurs monarches sont parvenus à gouverner les nations avec un sceptre de fer.

Opposer l'un à l'autre les divers ordres de l'état.

Maîtres des petits, les grands le sont en quelque sorte de l'état, et

(1) Le corps des citadins comprend les secrétaires de la république, les médecins, les avocats, les notaires, les marchands en soie ou en draps, et les verriers de Maron, c'est-à-dire les notables de la cité.

(2) Les Wighs et les Tories.

c'est avec eux que le prince commence à partager la puissance. Comme il ne peut les tromper, il les entraîne dans son parti; pour eux tous les honneurs, toutes les dignités.

Les princes élèvent d'abord les nobles pour écraser le peuple, puis ils relèvent le peuple pour écraser les nobles. C'est ce que firent tous les monarques de l'Europe, jaloux d'établir un gouvernement arbitraire sur les ruines du gouvernement féodal.

Rappelons ici les institutions politiques en vigueur dans les différentes monarchies que fondèrent les Germains, les Francs, les Goths, les Vandales; et nous aurons la preuve complète de cette vérité.

Placés auprès du trône, les nobles en étaient le soutien: bientôt ils furent l'instrument dont se servit le prince pour écraser le peuple.

En vertu du droit de conquête des barbares, les prisonniers de guerre étaient presque toujours réduits en servitude; sort constamment réservé aux peuples réputés en révolte (1). Comme les barons et les grands officiers de la couronne étaient tous des agents du prince, rien n'était plus ordinaire au commencement de la monarchie que de voir les habitants des villes et des campagnes se soulever contre les vexations des seigneurs, si ce n'est de voir les seigneurs révoltés contre le prince (2). Et quoi de plus simple? Ils cherchaient la liberté et ils avaient les armes à la main.

En conduisant les peuples à l'esclavage, le gouvernement fut trompé dans ses projets: il voulait devenir absolu, mais il vit briser l'un après l'autre dans ses mains tous ses ressorts. Jetons ici un coup d'œil sur l'humiliation où les rois furent retenus si longtemps par leurs courtisans; revers provoqué par leur folle ambition, mais préparé par les vices de la constitution, dont le développement ne pouvait qu'amener l'anarchie.

En France, l'administration des ducs, des comtes et des barons était modelée sur celle du prince; mais, quoiqu'elle n'en fût qu'un diminutif, le cours des événements augmenta bien plus l'empire des vassaux du roi sur leurs tenanciers, que celui du roi sur ses vassaux.

Les grands vassaux de la couronne résidaient presque tous dans leurs terres: ainsi éloignés de la cour, les relations qu'ils avaient avec leur seigneur allaient toujours en s'affaiblissant, tandis que celles qu'ils

entretenaient avec leurs tenanciers se fortifiaient chaque jour. Ils les formaient au maniement des armes, ils exerçaient envers eux les devoirs de l'hospitalité, ils les admettaient à leur table, ils les associaient à leurs exercices, à leurs amusements, à leurs plaisirs. De là quelle intimité! Les tenanciers, n'ayant point d'autre moyen d'avancer leur fortune que de se dévouer à leur patron, faisaient de sa faveur le terme de leurs desirs, étaient perpétuellement à sa suite, briguaient son appui, soumettaient à ses décisions tous leurs différends, le consultaient dans toutes leurs entreprises, et le rendaient l'arbitre de leurs destinées.

D'abord, les terres et les charges de la couronne furent amovibles; les ducs, les comtes, les barons, etc., ne les tenaient que sous le bon plaisir du prince; mais comme elles donnaient de l'autorité, et qu'elles enrichissaient ceux qui les possédaient, ils firent tout pour les garder.

Sous des rois ignorants, faibles ou lâches, les titulaires se prévalurent des circonstances, et obligèrent le prince de rendre leurs terres et leurs charges à vie; puis héréditaires, puis inaliénables.

Tandis qu'elles étaient amovibles, comme le pouvoir des titulaires émanait du prince, ils lui restèrent attachés; mais à mesure qu'elles devinrent héréditaires, ils cessèrent peu à peu de se regarder comme sujets; bientôt ils parvinrent à se soustraire à toute dépendance, et l'Etat fut enfin divisé en autant de petites souverainetés qu'il contenait de fiefs.

Dès lors, maîtres souverains au milieu de leurs domaines, les grands vassaux eurent presque toute l'autorité; il s'en trouva même d'assez puissants, tels que les duc de Guyenne et de Normandie, les comtes de Flandres et de Toulouse, pour former des entreprises contre la couronne.

Divers sujets de jalousie ayant semé la discorde entre les barons, ils se retranchèrent dans leurs châteaux, et se harassèrent continuellement par de petites guerres.

Les villes situées dans les domaines du roi et dans les terres des grands vassaux, étaient souvent mises à l'autorité arbitraire des officiers de la couronne; et dans toutes, le défaut d'industrie, d'arts, de commerce, laissait les habitants dans la misère où les plongeait les extorsions des agents publics. La justice n'étant point administrée, et la violence régnant partout, les citoyens ne pouvant plus se reposer sur la protection du gouvernement, se mirent sous celle des barons voisins, dont ils achetaient le patronage, ou bien ils s'engageaient à son service comme soldats; ce qui augmentait très-fort leur puissance.

Guerres au dehors contre leurs voisins, pendant lesquelles les frontières furent plus ou moins avancées ou reculées, suivant l'habileté des rois; guerres au dedans, au sujet du partage continu du royaume entre les frères du prince, ou au sujet des dissensions et des révoltes des barons: voilà ce que présente l'histoire de la première race.

Celle de la seconde offre à peu près le même tableau.



De la débauche. — Page 12.

(1) Théodoric, se défiant de la soumission des peuples d'Auvergne, dit aux Francs de son apanage: « Suivez-moi, je vous mènerai dans un pays où vous aurez de l'or, de l'argent, des captifs, des vêtements, et vous en transporterez tous les hommes dans votre pays. »

(2) Au commencement de la première race, on voyait en France un nombre prodigieux d'hommes libres, soit parmi les Francs, soit parmi les Romains; on y voyait des corps de bourgeoisie, des corporations d'artisans et de marchands, des cours de judicature, des collèges; mais vers la fin de la seconde race, presque tous les habitants des villes et des campagnes étaient asservis.

Pendant toutes ces guerres, la plupart des habitants des villes et de la campagne furent massacrés, et ce qui restait d'hommes libres fut asservi en vertu d'un affreux droit de conquête; de sorte qu'il ne restait dans l'état que des maîtres et des esclaves. Les barons exerçaient un empire tyrannique sur leurs vassaux et leurs serfs; ils en violaient les femmes, ils en confisquaient les biens, ils les vexaient de mille manières, et ils finirent par se faire des droits de ces vexations atroces.

Au commencement de la troisième race, l'autorité royale fut réduite presque à rien; toute terre un peu considérable était érigée en baronnie. Les ducs, les comtes, les barons et les autres grands vassaux de la couronne s'étaient appropriés leurs charges; à peine en faisaient-ils hommage au prince.

Mais, par un concours fortuit de circonstances, la monarchie reprit le dessus à son tour: peu à peu les rois parvinrent à ruiner les barons, et, après s'être servi des grands pour abaisser le peuple, ils se servirent du peuple pour écraser les grands.

Les croisades, entreprises pour retirer la Terre Sainte des mains des infidèles, leur en fournirent l'occasion; occasion qui n'avait été ni prévue ni attendue de ces saintes folies.

Pour fixer d'une manière digne d'eux, la plupart des barons, n'ayant point d'autre ressource, aliénèrent leurs fiefs; les princes profitèrent de l'occasion pour réunir à peu de frais ces terres à la couronne.

Plusieurs grands vassaux ayant péri dans les croisades, sans laisser d'héritiers, leurs fiefs retournèrent à la couronne. L'absence de plusieurs puissants barons, accoutumés à contrôler le prince, permit à l'autorité royale de s'étendre.

Le retour de la tranquillité dans l'état, pendant la guerre contre les infidèles, permit au prince de faire aussi quelque entreprise.

La compétence de la cour des barons, qui avait été restreinte aux petits délits, et le renvoi de tous les autres à la cour du roi, qui avait été ordonné, avec l'appel de tout différend en cas de déni de justice, engagèrent les arrière-vassaux et le peuple à tourner leurs regards vers le prince, entre les mains duquel ils firent repasser presque toute l'autorité.

Enfin, les principaux vassaux s'étant épuisés pour fournir aux frais des croisades, des tournois et des cours plénières, le prince leur fournit les moyens d'en avoir, en accordant aux habitants des villes et des bourgs qui étaient sous leur domination, de se racheter pour certaines sommes. Ceux de la campagne recouvrèrent de même leur liberté. Dès lors, la dépendance cessa; les droits qui tombaient sur les hommes se levèrent sur les biens, et la puissance des barons se trouva extrêmement affaiblie.

Louis VII fut un des premiers à ménager au peuple les moyens de s'affranchir. Louis-le-Gros commença à donner des chartes de liberté aux villes de ses domaines; il abolit toute marque de servitude, il

créa des corporations qu'il mit sous l'autorité de magistrats municipaux chargés de rendre la justice, de lever les taxes, et d'enrôler la milice pour le service de l'état (1).

Peu après, les villes et les bourgs du royaume achetèrent des seigneurs le privilège de se choisir des magistrats, et ce privilège fut confirmé par le prince.

Enfin, le peuple affranchi demanda des lois. Chaque seigneur en donna, chaque communauté s'en donna à elle-même.

Pour s'égaliser aux ecclésiastiques et aux nobles, les nouveaux affranchis voulurent aussi être jugés par leurs pairs, et on leur accorda des juges de même condition que les justiciables.

Jusque-là, la chasse et le soin de pourvoir au nécessaire avaient été toute l'occupation du peuple; mais bientôt il se mit à cultiver les arts et le commerce; on établit des manufactures, on s'adonna à la navigation; les habitants des villes s'enrichirent et devinrent puissants.

Déjà le peuple avait recouvré la liberté civile; dans la suite, il travailla à acquérir la liberté politique (2). Pour le faire contribuer avec moins de répugnance aux besoins de l'état, on commença à l'appeler par députés aux Etats-généraux; ils y eurent voix délibérative, et ils comptèrent pour quelque chose dans les délibérations nationales (3).

Ces députés y entrèrent pour la première fois en 1304. On continua à les y appeler régulièrement; bientôt il n'y eut plus d'assemblée d'état sans eux; et comme on proportionna leur nombre aux sommes dont les villes et les communautés contribuaient aux besoins publics, ils eurent par la suite autant d'influence que ceux du clergé et de la noblesse. Mais toute l'influence que les uns et les autres avaient sur les affaires publiques consistait à solliciter, presque toujours en vain, le redressement des griefs publics, et à fixer les contributions que le

prince demandait; car les Etats-généraux n'étaient point ces assemblées nationales qui commencèrent avec la monarchie, et qui étaient dépositaires de la souveraineté: depuis longtemps elles n'existaient plus que par le soin qu'avaient eu les rois de ne plus les convoquer;

(1) Il y avait déjà des milices en France avant Jean II. Voyez le père Daniel, *Traité de la milice française*, vol. 1, p. 144.

(2) C'était un principe du gouvernement féodal que nul homme libre ne fut imposé que de son consentement. Aussi, quand le prince demandait quelque subside, les vassaux de chaque baron étaient sommés à sa cour pour fixer ce qu'ils payeraient. Conformément à ce principe, les barons eux-mêmes fixaient les subsides dans l'assemblée générale de la nation.

(3) Tout homme libre avait droit d'assister aux assemblées nationales; et les barons eux-mêmes ne pouvaient assister aux Etats-généraux que par députés.



Désarmer les sujets. — Page 20.

les Etats-généraux n'en étaient qu'un simulacre, institué, un peu avant Philippe le Bel, pour régler les subsides (1).

A cette époque commença la chute du gouvernement féodal.

Une fois que le peuple fut affranchi, qu'il fut admis aux Etats-généraux, qu'il eut l'air de prendre part aux affaires nationales, et que par son industrie il se fut ouvert les sources de l'opulence, il forma dans l'Etat un corps puissant, et ce fut à sa puissance que le prince eut recours pour abaisser celle des barons, dès que les circonstances le lui permirent.

Après bien des efforts, Charles VII étant parvenu à chasser les Anglais et les Bourguignons, qui avaient mis le royaume à deux doigts de sa perte, ce prince ne se prévalut pas moins de sa réputation que de l'impression de terreur que l'ennemi avait laissée sur les esprits; or, sous prétexte de pourvoir à la défense de l'Etat, il s'en rendit le maître.

Ruinés par une longue guerre, les prélats et les nobles lui laissèrent changer tout ce qu'il voulut dans le gouvernement; il abolit les cours plénières, qui, rassemblant chaque année les seigneurs pour se concerter sur les affaires publiques, les rendaient plus puissants et plus entreprenants dans leurs terres; il défendit les tournois, qui retraçaient le souvenir des guerres civiles; il changea tout le système de la jurisprudence, des finances et de la guerre; il s'attribua toute l'autorité, et enleva à la noblesse ses principaux privilèges.

Dès lors tous les princes qui sont montés sur le trône ont augmenté plus ou moins la puissance de la couronne, en écrasant à la fois et la noblesse et le peuple.

L'asservissement de la nation et l'humiliation de l'autorité royale en Angleterre et en Espagne, offrent à peu près le même tableau qu'en France. Celui de la réintégration du peuple dans une partie de ses droits, et de l'augmentation de la puissance royale, tient à peu près aussi aux mêmes causes; les événements seuls qui les ont mises en jeu sont dissimilables.

En parcourant l'histoire de ces temps d'oppression et d'anarchie, on gémit des malheurs auxquels l'ambition criminelle des chefs exposa toujours les nations; on déplore l'aveuglement des peuples condamnés à souffrir si longtemps le joug de la tyrannie, sans trouver les moyens de le rompre; on murmure contre le ciel, et on serait tenté d'accuser sa justice, si l'on n'était un peu consolé en voyant ces affreux tyrans partager eux-mêmes les maux qu'ils font souffrir.

Sous le règne de Henri I^{er}, le pouvoir suprême était entre les mains des barons: maîtres de toutes les charges de la couronne, de tous les grands emplois militaires, de toutes les places du gouvernement, ils en disposaient à leur gré et en leur faveur.

En 1209, ils arrachèrent du roi Jean la grande chartre des droits.

Sous Henri III, ils nommèrent vingt-quatre commissaires qui refondirent le gouvernement à leur avantage; ils statuèrent que chaque année les possesseurs de francs-fiefs éliraient, à la pluralité des suffrages, un grand shérif, que le parlement s'assemblerait trois fois l'an, que chaque comté y enverrait quatre chevaliers, qui s'informeront des griefs publics dans leur voisinage, et en poursuivraient le redressement. Mais loin de s'occuper du bien public, ils ne songèrent qu'à leurs intérêts; et pour s'assurer l'impunité de toutes leurs violences, ils statuèrent que les juges de la couronne ne feraient leur tournée dans le royaume qu'une fois tous les sept ans.

Enfin, se regardant comme les arbitres de l'Etat, ils imposèrent au peuple serment de fidélité.

Après les troubles causés par la faction de Leicester, Henri III, pour abaisser les grands barons, appela en parlement les comtes titulaires; et comme il réglait à son gré le nombre des députés, il se trouva maître de toutes les délibérations.

Puis, pour restreindre encore plus la puissance des barons, il leur opposa le peuple.

Pour l'engager à contribuer plus volontiers aux besoins de l'Etat, et faciliter la levée des impôts, il ordonna que chaque comté enverrait deux chevaliers, et chaque bourg deux députés, munis chacun de pleins pouvoirs pour adhérer aux moyens qu'il proposerait. De la sorte il se concilia l'amour de la nation, et s'assura de la majorité des voix.

Ces députés s'assemblaient dans une salle séparée de celle des barons et des chevaliers, qui dédaignaient de siéger avec des gens qu'ils croyaient au-dessous d'eux. Voilà l'origine de la *chambre des communes*.

Henri VII ne fut pas plus tôt parvenu à la couronne, qu'il forma le projet d'abaisser la noblesse. Elle venait de montrer son pouvoir dans

une longue guerre civile, pendant laquelle elle avait déposé plusieurs princes. N'osant l'attaquer à force ouverte, il eut recours à la politique. Il permit aux barons de démembrer et de vendre leurs fiefs, pour les empêcher d'avoir à leur service un nombre considérable de protégés; il encouragea l'agriculture, le commerce et la navigation; il augmenta les prérogatives des communes; il rendit rigoureuse l'administration de la justice, et il affermit si puissamment l'autorité royale, qu'il devint un des monarques les plus absolus de l'Europe.

La puissance des rois d'Aragon était très-limitée, et le serment de fidélité que les nobles lui prêtaient à son avènement au trône lui rappelait sa dépendance. « Nous qui tous ensemble sommes plus puissants que vous, lui disait le Justiza au nom des Aragonais, promettons soumission à votre gouvernement, si vous respectez nos droits; mais non, si vous les violez. »

Non content d'avoir mis de fortes barrières à l'autorité royale, et de se reposer sur les cortès du soin de défendre la liberté publique, ils avaient établi un tribunal suprême d'Etat, sous la dénomination de Justiza, assez semblable à celui des éphores à Sparte. Interprète des lois et défenseur du peuple, ses fonctions étaient extrêmement étendues: tous les magistrats, le roi même était obligé de les consulter dans les cas douteux, et de s'en rapporter à ses décisions. C'était à lui qu'on en appelait des jugements royaux et seigneuriaux: il pouvait intervenir d'office dans tous les différends, interposer son autorité, et sévir contre les délinquants. Censeur né des rois, il avait le droit de réviser tous les actes publics émanés d'eux, pour s'assurer s'ils étaient conformes aux lois, et devoir être mis à exécution: il avait le droit d'exclure de l'administration des affaires tel fonctionnaire public qu'il jugeait suspect ou inepte, et il n'était comptable de ses jugements qu'aux cortès.

Après tant de sages mesures prises contre l'abus de l'autorité des rois, on a peine à concevoir comment elle a franchi ses barrières pour devenir absolue. Voici par quels moyens.

Jusqu'à l'avènement de Ferdinand à la couronne, plusieurs monarques avaient entrepris sans succès d'étendre leur pouvoir.

Dès que Ferdinand se vit maître du trône de toutes les Espagnes, par son mariage avec Isabelle de Castille, il songea à poursuivre les projets de ses prédécesseurs; ses talents, son adresse et sa constance conduisirent au succès ses desseins ambitieux.

Il débuta par retirer des mains des barons, en vertu des sentences qu'il avait obtenues des cours de justice, la plupart des titres qu'ils tenaient de ses prédécesseurs. Il ne donna point le principal manquement des affaires aux nobles, qui étaient en possession des premiers emplois de l'Etat et de l'armée. Il transigea souvent sans leur concours sur les affaires de la plus grande importance. Il éleva aux plus hautes charges des hommes nouveaux qui lui étaient dévoués. Il augmenta l'étiquette de sa cour pour tenir les nobles à distance. Il réunit à la couronne la maîtrise de Saint-Jago, Calatrave et Alcantara; d'abord en se les faisant déléguer par les chevaliers, puis en se les faisant attribuer par les papes Innocent VIII et Alexandre VI: ce qui augmenta considérablement ses revenus et son autorité; car ces ordres s'étaient prodigieusement enrichis des dons que le fanatisme leur avait fait pendant les croisades, et la charge de grand-maître était le plus haut point d'élevation où pût parvenir un grand, par le privilège qu'elle lui donnait de disposer de toutes les chevaleries.

Tant que les provinces d'Espagne furent exposées aux incursions des Maures, comme il n'y avait de sûreté que dans les places fortes, tous ceux qui voulurent échapper au joug s'y retirèrent. Et pendant les longues guerres que leur firent les rois, comme il était impossible de les combattre longtemps avec les forces que les barons étaient tenus de fournir, il fallut mettre sur pied des troupes stables et surtout de la cavalerie légère. Ce fut aux habitants des villes à fournir les subsides nécessaires à l'entretien des troupes levées pour la sûreté commune. Pour les engager à les accorder, on leur donna de grands privilèges et on y fit fleurir le commerce.

Après avoir ainsi augmenté la puissance royale, il prit de nouvelles mesures pour l'augmenter encore. Les excursions continuelles des Maures et les guerres civiles entre les barons, avaient rempli l'Etat de désordres: le brigandage était si fréquent qu'il n'y avait pas de commerce d'une ville à une autre, et les tribunaux si faibles qu'on ne pouvait en attendre aucune justice. Pour remédier à cette anarchie, les villes d'Aragon formèrent entre elles une association, sous le nom de Sainte-Fraternité. Celles de Castille suivirent l'exemple. Leur objet était de lever chacune un corps de troupes pour protéger les voyageurs et poursuivre les brigands; elles établirent des tribunaux qui jugèrent les criminels, sans égard au conflit de juridiction. Les nobles s'élevèrent contre ce bel établissement, et refusèrent tout secours à la couronne qu'elle ne l'eût aboli. Ferdinand protégea l'association de toutes ses forces, et s'en servit pour abattre la juridiction des barons.

Ainsi le commandement des grandes armées que nécessitaient ses expéditions, la gloire qu'il acquit par la conquête du royaume de Gro-

(1) Par une bizarrerie inconcevable, le peuple, c'est-à-dire la nation elle-même, jusqu'à l'époque de la révolution, ne formait qu'un ordre de l'Etat, sous la dénomination de *Tiers*.

En Aragon, les cortès étaient composées de grands barons, de l'ordre équestre, des représentants des villes et du clergé, des prélats et des représentants du bas clergé.

nade, qui mettait fin à l'odieuse domination des Maures; l'adresse de ses ministres et la constance avec laquelle il poursuivait ses desseins, augmentèrent considérablement l'autorité royale, mais elle resta limitée jusqu'à Charles-Quint, tant les Espagnols avaient d'amour pour la liberté, et les nobles pour l'indépendance.

C'est ainsi qu'après s'être étayé de tous les citoyens puissants pour établir sa domination, le prince relève les petits pour abaisser les grands, il protège le peuple dont il a peu à craindre et beaucoup à espérer; puis, pour contenir les classes privilégiées, dont il a peu à espérer et beaucoup à craindre, il leur oppose le peuple; enfin, il reste si bien maître de tous les ordres de l'Etat, que, lorsque l'un d'eux veut secouer le joug, il l'accable du poids de tous les autres.

Fatiguer le peuple de sa liberté.

Pour y parvenir, le prince travaille à exciter des désordres dans l'Etat.

D'abord il apposte ses créatures dans les assemblées populaires, pour opposer les clameurs d'une faction bruyante au vœu du peuple; ou bien des émissaires de la cour se mêlent aux sociétés des amis de la patrie, pour emporter hors des bornes de la sagesse le zèle ardent et inexpérimenté.

C'est un art connu des cabinets d'introduire dans les assemblées populaires d'audacieux intrigants qui déclament des discours insensés et commettent des actions répréhensibles pour les imputer aux bons citoyens, calomnier les intentions des patriotes et présenter le peuple comme une troupe de séditeux et de brigands.

Rien de plus ordinaire aux princes que de troubler l'élection des magistrats populaires, en soudoyant des tapageurs et des coupe-jarrets pour maltraiter les électeurs qui portent des patriotes purs, et insulter les officiers de police qui veulent faire respecter la loi.

Quelquefois le prince met en campagne des troupes d'actieux, contre lesquels les lois déploient vainement leur autorité, mais qu'il fait d'un mot rentrer dans l'ordre, pour faire croire aux avantages prétendus de la domination d'un seul.

Quelquefois encore il se sert de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions, espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, l'élèveront par désespoir à la puissance absolue.

D'autres fois, pour dégoûter le peuple de l'exercice de ses droits, et lui rendre insupportables les inconvénients de la liberté, il forme des partis dans l'Etat, qu'il soulève les uns contre les autres, et dont il se rend le médiateur pour s'en rendre le maître, et les faire servir d'instruments à son ambition, de suppôts à son autorité.

Lorsque l'Etat est en combustion, il assemble des conseils nationaux; mais il empêche, par de sottes menées, qu'on y prenne aucune résolution, ou bien il rend nuls les arrêtés qu'on y a pris.

Il va plus loin; souvent, sous prétexte de maintenir la tranquillité publique, il empêche les assemblées destinées à réprimer ses excès et à rétablir l'ordre; puis il se prévaut du silence qu'il les empêche de rompre, ou des irrégularités qu'il leur a fait commettre, pour supposer en sa faveur le vœu de ceux que la crainte a fait taire, ou punir ceux qui osent parler (1).

Ainsi, l'artifice favori des princes est de chercher à exciter les mouvements désordonnés, pour égorger les citoyens et calomnier le peuple; ils se servent de ses vertus réelles pour lui donner des torts apparents, et, comme ils en sont les juges, ils le punissent de leur propre perversité. Ils s'écrient ensuite les premiers que le peuple est le jouet des intrigants, cherchant de la sorte à le dégoûter de la liberté qu'ils lui rendent laborieuse.

Après de longues dissensions, souvent le citoyen, fatigué des désordres qui agitent et désolent l'Etat, se rejette dans les bras d'un maître, et cherche à se reposer dans la servitude. Alors le prince ayant toute la puissance du peuple, qui n'a pas su se conduire lui-même, se trouve le plus absolu des despotes. C'est ce qu'on a vu arriver en Danemark, après de vains efforts pour rappeler le gouvernement à la démocratie.

Remplir les premières places de l'Etat d'hommes corrompus.

Quand le peuple dispose des emplois, ceux qui les briguent font bien quelques bassesses pour les obtenir; toutefois ils ne sont guère

(1) C'est en empêchant les comices de s'assembler, que les décemvirs, d'abord élus pour une année, puis continués pour une autre, tentèrent de retenir à perpétuité leurs pouvoirs. Voilà comment le gouvernement usurpe l'autorité suprême, lorsque le peuple n'a pas d'assemblées périodiques, en possession du droit de se convoquer elles-mêmes.

accordés qu'au mérite. Mais lorsque le prince en dispose, on ne les obtient que par des voies indignes: la flatterie, la prostitution, l'infamie sont des arts nécessaires pour y parvenir.

Les princes ne peuvent seuls renverser la liberté; il leur faut des conseillers, des suppôts, des instruments de tyrannie: or, ils ne confient l'exécution de leurs projets qu'à des hommes adroits, qu'à des fourbes sans probité, sans mœurs, sans honneur.

Pour mieux assurer la réussite de leurs desseins, quelquefois ils n'admettent que peu de têtes dans le cabinet.

Impatient d'assouvir sa rapacité, Henri VII appela au ministère Empson et Dudley, deux adroits scélérats, également versés dans la chicane, et bien qualifiés pour intervertir les formes de la justice, faire succomber l'innocent, et dépouiller le peuple sans défense.

Louis XI ne confia les premières places de l'Etat qu'à des hommes de néant; il ne chargea de l'exécution de ses desseins ambitieux que des hommes prêts aux derniers forfaits.

Pressé de devenir absolu, Charles II remit la conduite des affaires à son conseil privé, où il n'admit qu'un petit nombre d'hommes entreprenants, perdus de réputation et faisant gloire de leurs vices.

A voir les crimes dont se couvrent les ministres des princes ambitieux, que penser des princes eux-mêmes?

Soustraire au glaive de la loi les coupables agents du pouvoir.

La faveur suffit bien pour faire des ministres zélés; mais ils n'osent tout entreprendre qu'autant qu'ils sont sûrs de l'impunité. Aussi les princes ont-ils soin de les couvrir de leur protection; ils les absolvent des crimes qu'ils ont commis, des crimes mêmes qu'ils commettront encore.

En appelant le cardinal Wolsey au ministère, Henri VIII lui accorda un pardon général conçu en ces termes:

« Le roi, de son propre mouvement et par faveur spéciale, pardonne à Wolsey les trahisons, meurtres et attentats quelconques qu'il a commis et qu'il pourra commettre. »

Jacques I^{er} en accorda un pareil au comte de Sommerset, et Charles II au comte de Damby.

Que ne mit pas en œuvre Charles I^{er} pour soustraire Strafford au bras de la justice? D'abord il refusa de signer l'arrêt de sa condamnation; ensuite il fit intervenir les prières, les larmes, les supplications, puis il demanda que la sentence fût commuée en détention perpétuelle, puis il demanda un sursis, et il ne céda enfin à la dure nécessité qu'en frémissant.

Remplir les tribunaux de juges corrompus.

Et Louis XV, n'a-t-il pas arraché à la justice le duc d'Aiguillon, accusé d'avoir attenté aux jours du patriote Lachalotaye?

La liberté des peuples n'est établie que sur les lois; mais comme les lois ne parlent que par la bouche des juges, pour les rendre vaines, il faut établir des magistrats corrompus, ou corrompre ceux qui sont établis. C'est ce que font presque toujours les princes pour devenir absolus.

Louis XI s'appliqua à remplir tous les départements de l'administration d'hommes nouveaux et d'hommes de basse condition, tous également dévoués à ses ordres.

Henri VII et Henri VIII ne nommèrent aux places de confiance que des avocats ou des prêtres qu'ils avaient à leur dévotion, et toujours prêts à sacrifier la nation à la couronne.

Sous Jacques I^{er}, la chambre étoilée, le conseil d'York, et la cour de haute commission, tribunaux devant lesquels était évoquée toute cause importante, n'étaient composés que de créatures du roi.

Charles I^{er} corrompit les chefs de tous les tribunaux. Il fit plus: sous prétexte de faire rendre la justice, ce prince chargea, en 1633, l'archevêque de Cantorbéry et les autres membres de son conseil privé de régler les cours de justice. Ils devaient connaître de toutes les contestations qui s'élevaient sur la juridiction des tribunaux civils et ecclésiastiques; ils étaient autorisés à citer devant eux et juges et parties, à connaître des affaires, et à faire leur rapport au roi pour qu'il en ordonnât suivant son bon plaisir.

Après la dissolution du parlement de 1634, Charles I^{er} renvoya tous les gouverneurs de places, les lords lieutenants des comtés, les magistrats et les juges de paix, pour mettre en leur place les Tories les plus dévoués.

Charles II suivit l'exemple de son père, et cet exemple fut suivi par son fils. Jacques II alla même plus loin: le comité du parlement, chargé de rechercher ce qui s'était passé au sujet des prisonniers d'Etat, après avoir examiné les comptes de Graham et Burton, les vils solliciteurs de la couronne, trouva que depuis 1679 jusqu'en 1688, ils

avaient reçu de l'échiquier 1,100,000 liv. st., qu'ils avouèrent avoir payés aux avocats, témoins, jurés et autres personnes appelées au procès des infortunés qu'ils avaient poursuivis de par le roi, pour de prétendus crimes de haute trahison. On sait d'ailleurs que ce prince avait coutume de chamberer les juges, dans les cas d'importance.

Désarmer les sujets.

Pour se rendre absolus, c'est peu de la ruse sans la force (1).

Dans un pays libre, c'est avec leurs propres sujets, servant comme citoyens ou volontaires, que les princes attaquent l'ennemi, font des conquêtes, et défendent l'Etat. Mais à la tête d'hommes attachés à la patrie, ils n'osent rien entreprendre contre elle; il leur faut donc des mercenaires. Aussi se sont-ils tous empressés, dès qu'ils l'ont pu, de prendre des troupes à leur solde; pour cela ils ont mis en jeu bien des artifices.

Charles VII, se prévalant de la réputation qu'il avait acquise en chassant les Anglais, et de l'impression de terreur qu'ils avaient laissés dans les esprits, exécuta ce hardi dessein. Sous prétexte de mettre le royaume en état de défense contre quelque attaque imprévue, quelque invasion soudaine, il retint à son service un corps de 9,000 cavaliers et 16,000 fantassins; il nomma des officiers pour les commander, et il les répartit dans différentes provinces. Ainsi, au lieu des hommes libres qui servaient sous les vassaux de la couronne, soldats plus attachés à leurs capitaines qu'au prince, et accoutumés à n'obéir qu'à eux, il eut des troupes qui reconnurent un maître, et attendirent de lui seul leur bonheur.

Sous prétexte d'avoir des forces à opposer aux incursions des Maures d'Afrique, Ximénès, régent de Castille, engagea les villes de ce royaume à enrôler un certain nombre de leurs bourgeois. Il promit à ceux qui prendraient parti exemption de tout impôt, il les fit exercer au maniement des armes, il leur donna des officiers, et il les prit à sa solde (2).

Sous prétexte que la couronne tirait peu de secours de la milice des barons, que les armées de ces auxiliaires étaient peu disciplinées, et se tournaient même quelquefois contre la main qui voulait en faire usage, Henri V (3) remplaça, par des contributions pécuniaires, le service militaire auquel ils étaient tenus, et il eut une nouvelle milice à sa solde. Après l'invasion du duc de Monmouth, Jacques II demanda au parlement des subsides pour entretenir une armée de troupes régulières, afin, disait-il, de faire face à un prochain danger. Mais l'Angleterre n'a eu d'armée réglée, proprement dite, que depuis l'avènement de la maison de Brunswick au trône. A la sollicitation de Georges I^{er}, elle prit à sa solde un corps considérable de troupes pour maintenir la tranquillité dans le royaume, et remplir les conditions du traité de Hanovre.

En tous lieux, les princes ont poursuivi le même dessein, et ils ont si bien machiné, qu'à l'exception des Suisses et des Etats-Unis de l'Amérique, il ne se trouve aujourd'hui nulle part des soldats citoyens. Partout des mercenaires armés par la tyrannie contre la liberté (4).

Comme ces armées furent levées sous prétexte de défendre l'Etat, d'abord on enrôla des hommes qui avaient une patrie. De pareils soldats n'étaient guère maniables: pour en avoir de plus dévoués, les princes sentirent la nécessité de composer leurs troupes d'hommes qui, ne tenant à rien, fussent tout aussi prêts à marcher contre leurs concitoyens que contre l'ennemi. Le temps leur en fournit l'occasion.

A mesure que l'industrie s'anime, et que le commerce fleurit, l'inégalité s'étend, une partie des citoyens engloutit toutes les richesses

de l'Etat; le reste, avili par la misère, n'a plus qu'une existence précaire, ou ne possède qu'une industrie qui ne l'attache à aucun pays.

C'est de la classe innombrable de ces infortunés, sans lumières, sans mœurs, sans héritages, et honteux de leur pauvreté, que les princes tiraient leur armée.

Mais, comme si des mercenaires nationaux n'étaient pas encore des instruments assez aveugles de tyrannie, pour opprimer leurs sujets, ils eurent recours à des étrangers. Aux troupes de son père, Louis XI ajouta un corps de 6,000 Suisses. Louis XII prit en outre à son service un corps d'Allemands, connus dans les guerres d'Italie sous le nom de *bande noire*. Ses successeurs suivirent cet exemple. Et aujourd'hui il y a en France, au service du roi, des Ecossais, des Irlandais, des Corses, des Suisses, des Italiens, des Allemands.

En Espagne, l'armée est en partie composée d'Italiens, de Suisses et d'Espagnols.

En Prusse, une grande partie des troupes est composée de Français et de Polonais.

En Angleterre, il n'y a point de troupes étrangères; mais le monarque y tient des régiments écossais; et vu la bonne intelligence qui règne entre les deux nations, c'est à eux qu'il confie l'odieuse ministère d'opprimer ses anciens sujets.

C'est peu d'avoir à leur service une soldatesque étrangère, quelques princes n'en veulent point d'autre. Dans toutes ses expéditions, soit offensives, soit défensives, même dans les cas les plus urgents, le gouvernement de Venise a évité de mettre les armes à la main des citoyens (1).

La plupart des princes ont même poussé la politique jusqu'à désarmer leurs sujets, crainte qu'ils ne vissent à sentir leur force, et à en faire usage lorsqu'ils sont opprimés.

Sous prétexte de pourvoir à la sûreté publique, la régente d'Espagne défendit, en 1669, aux habitants de Madrid, dont elle était détestée, de porter des armes à feu, ou même d'en garder dans leurs maisons, et la peine prononcée contre tout réfractaire était capitale.

Dans l'Etat de Venise, le port d'armes est défendu sous les peines les plus rigoureuses.

En France, on désarme le paysan sous prétexte d'empêcher le braconnage. Dans les provinces, il n'y a même que les militaires, les gentil-hommes, et les officiers de la couronne qui aient le port d'armes.

Ainsi, après avoir armé des mercenaires contre l'Etat, sous le prétexte d'assurer le repos public, le prince désarme ses sujets pour pouvoir plus aisément les jeter dans les fers.

Voilà comment la puissance exécutive, couverte d'un voile trompeur, parvient à se rendre redoutable. Semblable à ces fleuves qui cachent quelques moments leurs eaux sous terre, pour reparaître soudain, grossis par les sources qui s'y jettent, et entraînent avec fureur tout ce qui s'oppose à leur cours impétueux.

Pourvoir à la solde des troupes.

Ce n'est pas le tout de mettre sur pied une nombreuse soldatesque, il faut l'entretenir: aussi, en travaillant à avoir des troupes mercenaires, les princes travaillèrent-ils à avoir de quoi les soudoyer, et ils n'eurent besoin que des mêmes prétextes.

Indépendamment des revenus du domaine, Charles VII appropria des fonds à la solde de l'armée; il obtint de rendre perpétuelles certaines taxes qui n'étaient que momentanées; il alla même jusqu'à s'arroger le droit de lever des subsides sans le consentement de la nation.

Pour soudoyer ses troupes, Charles-Quint se fit souvent accorder des subsides extraordinaires par les cortès. Ses successeurs s'appliquèrent tous à dégager le domaine de la couronne; et Philippe V, non content de se former un très-gros revenu annuel, s'arrogea le droit de disposer des revenus de l'Etat.

Ainsi, pour tenir les peuples en respect, le gouvernement leur enlève avec la liberté le plus beau de leurs droits, et les force de payer eux-mêmes les mains qui les enchainent.

Attentat contre les lois, et jugement contre la liberté.

Cependant le prince empiète toujours. Comme il a eu soin d'assurer son autorité, il agit avec moins de retenue; et comme il arrive rarement que l'injure faite à un particulier intéresse toute une nation, il attaque les droits du souverain dans la personne de quelques-uns de ses membres.

(1) Lors de la ligue de Cambrai, la république voyant l'Etat désespéré de ses affaires, aima mieux prendre à son service des soldats étrangers, à un sequin par jour, que d'armer le peuple.

(1) « La puissance, dit l'auteur du *Testament politique de Richelieu*, étant l'une des choses les plus essentielles à la grandeur des rois, ceux qui ont la principale conduite de l'Etat sont particulièrement obligés de ne rien omettre qui puisse contribuer à rendre leur maître si autorisé, qu'il soit par ce moyen considéré de tout le monde; et il est certain, ajoute-t-il, qu'entre tous les principes, la crainte qui est fondée en la révérence à cette force qu'elle intéresse davantage chacun à son devoir. Ainsi, pour se rendre redoutable, il faut qu'il ait un grand nombre de gens de guerre, et de l'argent dans ses coffres. »

(2) Alarmés des entreprises que faisait Ximénès pour étendre la puissance royale, les nobles commencèrent à murmurer hautement; mais avant d'en venir aux extrémités, ils envoyèrent des députés au cardinal pour savoir en vertu de quelle autorité il agissait; Ximénès leur produisit le testament de Ferdinand; puis, les ayant conduits vers le balcon, d'où ils pouvaient découvrir un gros de troupes et un train formidable d'artillerie: — Voilà, leur dit-il, en montrant du doigt, le pouvoir avec lequel j'entends gouverner la Castille. Ferrières, *Hist.*, lib. 8.

(3) La première commission d'array, ou inspecteur des troupes, dont l'histoire d'Angleterre fasse mention, fut expédiée sous ce prince, en 1425.

(4) On n'a point oublié que cet ouvrage est écrit longtemps avant la révolution française.

Les opprimés se récrient-ils ? Trop faibles pour lutter contre le gouvernement, ou même hors d'état de fournir aux frais d'un procès (1), ils sont forcés de souffrir l'outrage. Puis, au lieu de venir au secours de celui qui souffre pour la cause commune, le public l'abandonne, et l'infortuné est immolé comme une victime dévouée à son malheureux sort.

Mais si les princes ont affaire à des hommes en état de lutter, ils essaient d'abord de gagner leur partie adverse. S'ils ne peuvent y parvenir, ils ne négligent rien pour le fatiguer à force de frais, de formalités, de délais, de subterfuges ; ils travaillent à rendre vaines toutes ses démarches à force de chicane, et, s'il est possible, à prévenir un jugement.

Quand ils ne peuvent la débouter, ils cherchent à s'en défaire de quelque manière que ce soit.

Si ces mesures échouent, que de ressources encore ! L'intérêt, la crainte, l'espérance, la vanité, les préjugés, les fausses couleurs, la ruse, la séduction, la calomnie, tout est en faveur de l'homme constitué en puissance.

Les sujets veulent-ils défendre leurs droits contre le gouvernement, ils n'ont d'autre ressource que celle de porter leur plainte devant des tribunaux presque toujours composés de créatures du prince (2). Ils ont beau avoir les lois pour eux ; la justice, trop faible contre le crédit, l'intrigue, la puissance, lui sert de peu de chose (3). Presque toujours retenu par le respect ou par la crainte, celui qui porte la parole pour eux n'ose faire valoir leur droit avec zèle ; tandis que son adversaire, en sûreté sous la bannière royale, enhardi par la faveur, le tord, l'exténue et le dénature. Il oppose des sophismes à la raison, l'adresse à la justice, le mensonge à la vérité ; il change en thèse de jurisprudence des questions qui n'exigent que du bon sens ; il s'efforce d'étourdir les juges et prétend justifier la tyrannie à l'aide de quelques sottises cavillations (4).

Eblouis ou corrompus, les juges à leur tour se portent à la vindicte ; et presque toujours l'opprimé est éconduit du tribunal sans avoir obtenu justice, sans avoir même pu se faire entendre. Voilà comment les hommes puissants, nés pour dominer, écrasent ceux qui osent leur faire tête ; et souvent, avec des calomnies pour toute arme, ils font triompher des clameurs ridicules au mépris des droits les mieux établis, et consomment iniquement, sous les formes de la justice, la perte de leurs adversaires (5).

(1) De lâches suppôts du ministère se sont élevés contre la société du *bill des droits*. Quelle criminelle audace, au milieu d'une nation libre ! Ils ont poussé l'impudence jusqu'à lui reprocher le rang peu élevé de ses membres. Quelle que soit leur condition, leur entreprise est digne d'éloges ; elle est grande, généreuse, héroïque. Loin de les imputer, que le reste de la nation n'imité-t-il leur exemple ? Que n'établirait-elle un fond pour plaider contre le ministère, lorsqu'il outrage les citoyens indigents ? Pour se conserver libre, la nation entière doit épouser contre lui la cause de chaque opprimé. Quand ses membres s'isolent, l'Etat n'a plus de lien, plus de nerf, et l'esclavage est à la porte.

(2) C'était la méthode de Charles I^{er} et Jacques II, de faire outrage à leurs sujets, puis de les faire juger par des hommes corrompus. *Whitlock*.

Aujourd'hui encore, la corruption souille quelquefois les tribunaux anglais, présidés comme ils le sont par des créatures de la cour, assez disposées à préoccuper ou à séduire les jurés. Les jurés eux-mêmes se laissent souvent corrompre. Et dans les cas qui l'intéressent, le gouvernement peut toujours les choisir à son gré. C'est ce qui parut bien évidemment dans l'affaire de Wilkes contre les secrétaires d'Etat. Le jour qu'elle devait être plaidée devant le tribunal, on envoya aux jurés de fausses lettres de sommation, portant que la cause était remise. Cependant on se pourvut d'un autre jury qui prononça en faveur de la couronne. *History of the late Ministry*.

(3) Pendant les règnes désastreux de Jacques I^{er}, de Charles I^{er}, de Charles II et de Jacques II, on sait comment les juges se prostituaient aux volontés du gouvernement, et avec quelle audace ils opprimaient les infortunés que ces tyrans persécutaient. Sans honte, sans scrupules, sans remords, ils suivaient aveuglément tous les ordres de la cour, et pour la même action condamnaient celui qu'ils avaient absous hier. Les conseillers du roi qui occupèrent contre Titus Oates, poursuivi par Jacques II, avaient occupé pour lui dans le procès des cinq jésuites, particulièrement les procureurs et sollicitateurs généraux.

(4) En 1626, on informa contre Vassal, négociant de Londres, pour avoir refusé de payer les droits levés sur certaines marchandises. Vassal établit sa défense sur les statuts de la grande chartre, et sur ce que cet impôt était levé sans l'attache du parlement. Mais les barons de l'échiquier refusèrent d'entendre l'avocat de Vassal, et déclarèrent que le roi était en possession, et qu'ils l'y maintiendraient. *Macaulay, Hist. d'Angl., vol. 2, p. 19.*

Dans les causes portées devant les tribunaux contre la couronne, sous les princes de la maison de Stuart, le glaive de la vengeance était toujours levé sur la tête des hommes hardis à défendre les droits du peuple ; tandis que ceux qui étaient pour les prérogatives du roi, sûrs de l'impunité, avançaient avec audace les plus odieuses faussetés.

(5) La maxime que le roi ne saurait mal faire, n'a-t-elle pas été alléguée pour justifier les outrages de l'autorité, et le titre de père de la patrie, pour

Encore si le mal se bornait là : mais de cet attentat en résultent mille autres. Lorsque de nouveaux opprimés réclament contre la violence, on leur répond en se moquant : « De quoi vous plaignez-vous ? Voyez le passé, nous n'innovons point (1). » Ainsi les vexations passent en usage ; et, comme si l'oppression devenait légitime pour rester impunie, ils invoquent la possession de leurs brigandages à titre de droits sacrés, ils citent la violation des lois à l'appui de leur audace à les violer encore ; dès lors les jugements se marchant, et les lois tombent dans le mépris : car les créatures du prince cessent de les craindre, lorsqu'il les protège contre elles ; et les citoyens cessent de les respecter, dès qu'elles ne peuvent plus les défendre.

Aveugle sécurité du public.

Le peuple ne prévoit jamais les maux qu'on lui prépare. On a beau rendre ses droits illusoires, miner les fondements de sa liberté, il n'aperçoit son malheur que lorsqu'il le sent, lorsqu'il entend retentir à ses oreilles les noms des préscrits, lorsqu'il voit ruisseler le sang des citoyens, et qu'accablé sous le joug, il attend plein d'effroi l'arrêt du sort qu'on lui réserve.

Pour rester libre, il faut être sans cesse en garde contre ceux qui gouvernent : rien de plus aisé que de perdre celui qui est sans défiance ; et la trop grande sécurité des peuples est toujours l'avant-coureur de leur servitude.

Mais comme une attention continuelle sur les affaires publiques est au-dessus de la portée de la multitude, trop occupée d'ailleurs de ses propres affaires, il importe qu'il y ait dans l'Etat des hommes qui tiennent sans cesse leurs yeux ouverts sur le cabinet, qui suivent les menées du gouvernement, qui dévoilent ses projets ambitieux, qui sonnent l'alarme aux approches de la tempête, qui réveillent la nation de sa léthargie, qui lui découvrent l'abîme qu'on creuse sous ses pas, et qui s'empressent de noter celui sur qui doit tomber l'indignation publique. Aussi, le plus grand malheur qui puisse arriver à un Etat libre, où le prince est puissant et entreprenant, c'est qu'il n'y ait ni discussions publiques, ni effervescence, ni partis. Tout est perdu, quand le peuple devient de sang-froid, et que, sans s'inquiéter de la conservation de ses droits, il ne prend plus de part aux affaires : à ce lieu qu'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la sédition.

Epuiser le zèle du peuple sur de faux objets.

Dans un Etat jaloux de sa liberté, il importe surtout qu'il y ait des sages qui réclament continuellement les lois, lorsque le prince les viole, qui réveillent le peuple de sa léthargie, qui l'éclairent dans les temps difficiles, et le ramènent à ses droits. Mais il faut bien prendre garde de ne pas l'alarmer sans sujet : dupes de ses vaines alarmes, il deviendrait enfin tranquille au milieu des dangers.

Il faut bien prendre garde aussi de ne pas l'alarmer à la légère. Si les griefs n'ont point ces degrés d'évidence qui les met au-dessus du doute, on doit peu se flatter de les voir redresser : car il n'y a que l'évidence qui entraîne la multitude, et il n'y a que les efforts de la multitude qui déconcertent les projets du despotisme.

Il faut surtout bien prendre garde de ne pas l'animer à la poursuite d'un objet douteux. Quand il se met à défendre ses droits, il importe qu'il ait toujours l'avantage : — les échecs du gouvernement ne font que retarder sa victoire ; ceux du peuple le découragent, l'avilissent et l'enchaînent.

Des écrits peu fondés, ou des dénonciations hasardées.

Dans un Etat bien ordonné, la liberté de la presse doit être illimitée pour les écrivains qui surveillent les fonctionnaires publics. Et comme les complots contre la patrie sont toujours tramés dans les ténèbres ; comme les princes n'appellent point de témoins dans leurs conciliabules pour machiner sous leurs yeux ; comme ils ne transigent point par-devant notaire avec leurs agents ; comme ils remettent très-rarement des instructions écrites aux scélérats qu'ils chargent de l'exécution de leurs attentats ; comme ces écrits, presque toujours tracés en caractères hiéroglyphiques, ne sont jamais signés d'eux, il doit être permis de les dénoncer sur les plus légères apparences.

prouver que le prince aimait son peuple, dans le temps même qu'il le tyrannisait ? *Parl. Hist., vol. 8, p. 34, etc.*

(1) Ainsi, le procureur et l'avocat du roi, pour justifier les emprisonnements illégaux qu'ordonnait Charles I^{er}, alléguèrent ceux qu'Elisabeth avait ordonnés. *Parl. Hist., vol. 8, p. 47.*

Dans les Etats où la constitution est assez vicieuse pour laisser un libre cours aux sourdes machinations du prince, les écrivains qui surveillent ses agents ne sauraient trop être sur leurs gardes.

Lorsqu'ils prennent à partie le gouvernement, il est à propos qu'ils se retranchent dans des chefs d'accusation dont ils puissent fournir la preuve. Une seule démarche inconsidérée de leur part suffirait pour ruiner la meilleure cause. Le prince, qui d'abord tremblait de voir ses machinations dévoilées, tant qu'ils se renfermaient dans les bornes de la prudence, triomphe au moment qu'ils en sortent; il se récrie à son tour, il les attaque, il les traduit devant les tribunaux (1), et, laissant là les griefs publics pour ses injures particulières, souvent il parvient à faire perdre de vue l'objet principal.

Ainsi les défenseurs du peuple, qui par une sage conduite fussent venus à leurs fins, perdent entièrement le fruit de leurs efforts par le moindre trait hasardeux.

Vérité dont les Anglais ont encore la preuve sous les yeux. Tandis que l'auteur du *North Briton* se bornait à censurer les démarches illégales du gouvernement, à dévoiler ses sourdes menées, à poursuivre ses desseins secrets, les ministres frémissaient sous le fouet de la censure : mais lorsqu'il vint à se lâcher en invectives contre la princesse douairière, il cessa de porter des coups sûrs aux ennemis de la liberté, et il leur fournit des armes pour l'écraser lui-même à leur tour.

Des écrits satiriques.

Le ton dont on plaide la cause publique n'est pas indifférent au triomphe de la liberté.

Quand on réclame contre l'oppression, il importe que ce soit toujours d'un ton grave, animé, pathétique, jamais plaisant. Les traits de la satire portent bien sur le tyran, non sur la tyrannie; et, loin de faire revenir l'oppresseur, ils blessent mortellement son amour propre, ils ne font que l'aigrir et l'acharner toujours plus.

Les écrits satiriques ne servent guère d'ailleurs qu'à serrer les nœuds de la servitude. Quand les gens sages ne les croiraient pas toujours exagérés, ces écrits n'iraient pas moins contre leur fin. En amusant la malignité du peuple, ils le font rire de ses souffrances (2), ils diminuent son ressentiment contre les auteurs de ses maux, et ils le portent à souffrir patiemment le joug.

Des écrits indécents.

Sortir des bornes de la décence nuit de même beaucoup à la cause publique : les grossières invectives indisposent les hommes sans passions, révoltent les honnêtes gens, et aliènent ces froids patriotes qui ne tiennent que par un fil à la cause de la liberté.

Ajoutons que ces écrivains cyniques avancent les affaires du prince; tout méchant qu'ils attaquent ne balance pas à les accuser de vénalité; et à les voir servir la tyrannie, qui ne les croirait en effet payés pour faire ce qu'ils font? tandis que cent plumes vénales les attaquent à leur tour, et ne réussissent que trop à leur faire perdre toute confiance, soit en les dénigrant, soit en faisant rire le public à leurs dépens.

Des mauvais écrits.

S'il importe de ne plaider la cause du peuple que d'un ton grave, il n'importe pas moins que ce soit d'un ton de maître. Tous ces auteurs ridicules, qui se donnent pour les champions de la liberté, ne font que nuire à ses intérêts : leurs languissants écrits ne réveillent point, ne persuadent point, n'enflamment point le lecteur; leur sottise dialectique le dégoûte, et le dégoût enchaîne tout effort généreux.

De la multiplicité des écrits.

Dans un Etat jaloux de sa liberté, il importe qu'il y ait des gens qui réclament sans cesse les lois lorsque le prince les viole, qui fassent sortir le peuple de son apathie, qui l'éclaircent dans les temps difficiles, et le ramènent à ses droits. Mais comme l'esprit humain se lasse enfin

(1) C'est ce qui arrive dans tout pays où l'autorité du prince est illimitée.

(2) C'est ce dont nous avons donné mille fois la preuve. Lorsque nous gémissions sous l'oppression de Richelieu et de Mazarin, nous publiâmes des volumes d'épigrammes et de vaudevilles contre ces indignes administrateurs, et nous nous en tîmes là.

Naguère encore nous nous consolions de tout par des chansons. Grâce à la philosophie, notre caractère est un peu changé, et nous n'y perdrons rien.

de tout, les meilleurs écrits cessent de produire le bien qu'on en attend lorsqu'ils se multiplient au point d'accabler le lecteur, et de le conduire à la satiété. Que sera-ce lorsque ces écrits sont médiocres, futiles, sans sel, sans vigueur, sans vie?

C'est ce qui est arrivé aux Anglais dans leurs dernières dissensions (1). Accablés de tant de pamphlets et las de tant d'efforts, ils tombèrent dans une telle apathie, que rien ne pouvait plus fixer leur attention.

C'est aussi ce qui nous est malheureusement arrivé pendant tout le cours de la révolution.

Modération inconsidérée du peuple.

Ce n'est point par des secousses violentes, ai-je dit quelque part, que les princes commencent à renverser l'édifice de la liberté; ils en minent à la sourdine les fondements, ils innoveront peu à peu, et jamais d'une manière à faire une trop forte sensation.

Mais le peuple n'a ni l'œil assez exercé, ni l'esprit assez pénétrant pour remarquer ces progrès et en prévoir les suites. Les remarque-t-il enfin? il n'a pas non plus toujours assez de résolution pour les arrêter. C'est contre les premières innovations toutefois qu'il faut s'élever avec force, si l'on veut prévenir la servitude. Quand on a laissé vieillir les abus, il est très difficile de les réformer; souvent même il n'est plus temps.

Pour se conserver libre, il faut que le peuple soit toujours prêt à épouser contre le prince la cause des opprimés. Quand les citoyens separent leurs intérêts et s'isolent, on les subjugue en détail, et c'en est fait de la liberté. Mais, loin d'être prompt à prendre fait pour les droits des autres, il faut que chacun ait vu les siens compromis bien des fois, avant qu'il se détermine à les défendre. Or, on ne saurait croire combien le gouvernement tire avantage de ce manque d'audace à s'opposer à ses injustes entreprises, et combien il importe à la cause de la liberté de n'être point si patient. Si la première fois que Charles I^{er} porta ses mains impures à la bourse de ses sujets, ou qu'il les plongea dans le sang innocent, le peuple eût pris les armes, marché droit au tyran, et fait périr à ses yeux, sur un échafaud, les ministres de ses cruautés, il n'eût pas gémé tant d'années sous la plus affreuse oppression. Ce n'est pas que je veuille qu'à chaque instant on ait recours à des voies violentes; mais, sous prétexte de ne pas exposer le repos public, ces tranquilles citoyens ne voient pas qu'ils ne gagnent rien par leur lâcheté, que d'être opprimés plus audacieusement, qu'ils donnaient toujours plus de prise à la tyrannie, et que lorsqu'ils veulent enfin en arrêter les progrès, il est souvent trop tard.

C'est l'ambition sacrilège du gouvernement qui le porte à attenter à la liberté publique; mais c'est la lâcheté des peuples qui laisse forger leurs fers. Quelque ambitieux que soient les princes, ils seraient beaucoup moins entreprenants, s'ils avaient toujours à s'ouvrir un chemin au pouvoir absolu par la force et la violence. Quand on parcourt avec attention les annales du despotisme, quelquefois on voit avec étonnement une poignée d'hommes faire trembler une nation entière (2). Cette modération déplacée des peuples, ce fatal penchant à s'isoler (3), voilà la raison de cet étrange phénomène; car où est l'organe du peuple, lorsque chacun garde le silence?

Dissimuler les griefs nationaux.

Les opprimés font-ils entendre leurs réclamations? le prince met tout en œuvre pour étouffer la voix publique. Il envoie de tout côté des émissaires séduire la partie la plus vile de la nation, il s'en fait présenter de flatteuses *adresses*, qu'il oppose aux justes griefs du peuple; puis, joignant l'insulte à l'outrage, il vante la douceur de son

(1) Dans les dissensions au sujet du Wilkes.

(2) Les juges de la chambre étoilée et de la cour de haute commission, le conseil d'York, la chambre ardente, l'inquisition, etc.

(3) Ce fatal penchant n'est malheureusement que trop général. Laissons à part la foule de tous ces malheureux qui, ne tenant à l'Etat que par leurs besoins et leur misère, ne peuvent presque jamais être regardés comme de vrais patriotes. Mais, parmi les citoyens aisés, combien de ces hommes commodes qui, sans entrailles pour les malheureuses victimes de la tyrannie, et toujours prêts à aller au-devant du joug, se trouvent bien sous quelque gouvernement qu'ils vivent! Ceux qui ne sont pas insensibles aux malheurs de l'Etat sont retenus par d'autres considérations. Tremblants de compromettre leur bien-être pour la cause publique, la plupart se bornent à soupirer après des temps plus heureux. Les sages eux-mêmes se contentent de gémir en secret. Que s'il se trouve quelque homme de cœur, quelque vrai patriote, voyant qu'il est impossible de pousser la multitude à agir, il réclame en frémissant les lois foulées aux pieds, et il ne fait que se compromettre.

gouvernement, et fait passer un peuple mécontent pour une poignée de mal intentionnés.

Pour mieux dissimuler les griefs nationaux, le prince reçoit avec distinction les adresses qui approuvent sa conduite; il accorde des marques de faveur à ceux qui les présentent, tandis qu'il témoigne son déplaisir à ceux qui lui présentent des remontrances vigoureuses, si même il ne leur refuse audience (1).

Non content de les décourager, il impose silence aux papiers publics qui ne sont pas de son parti (2); au lieu que les autres, flagornant l'administration et vomissant chaque jour des invectives contre les vrais patriotes, circulent librement dans le public; si ces mesures échouent, le prince se détermine enfin à gagner les chefs des mécontents, et il les engage à éteindre eux-mêmes le zèle de leurs adhérents.

Cruels artifices dont l'histoire d'Angleterre offre mille exemples, et qui ne sont que trop communs dans tous les gouvernements.

Des artifices mis en usage pour apaiser les clameurs publiques.

Pour se conserver libre, une nation n'a que sa vigilance, son courage, son audace; pour l'asservir, le prince a tant de moyens, qu'il n'est guère embarrassé que du choix; mais celui qu'il met le plus souvent en œuvre, c'est la fourberie: le peuple est fait pour être la dupe de toutes les rubriques du cabinet, et les ministres profitent de cette disposition.

Quand les opprimés veulent prendre quelque parti pour empêcher les progrès de la tyrannie, toujours se présente quelque nouvelle barrière à franchir. Ils ont beau former des projets, le prince les arrête soudain. Ils ont beau solliciter le redressement de leurs griefs, leurs remontrances sont vaines; il se hérissé de scrupules, il s'arme de refus; ou bien il n'oppose à leurs plaintes que la dérision; il répond « qu'il est toujours prêt à écouter les griefs de ses sujets, qu'il n'a rien de plus à cœur que le bonheur de ses peuples, » et il les renvoie avec ces beaux discours.

Persistent-ils dans leurs demandes? il persiste dans sa conduite. Toujours formés aux maximes d'une politique artificieuse, ceux qui gouvernent apprennent l'art de ne point s'étonner des obstacles, de mettre à profit la faiblesse de leurs adversaires, et de plier doucement au joug la docile multitude. S'il est question de faire consentir à leurs volontés, comme c'est leur usage de tout promettre avec dessein de ne rien tenir, quand le peuple les presse, ils leurrent de belles promesses sa crédulité simpliste; et sans honte de manquer à leur parole, ils répètent ce bas artifice.

Dans les troubles de la Fronde, la liberté publique ayant été violée par nombre d'exils et d'emprisonnements, le parlement de Paris, après bien des efforts, obtint enfin du gouvernement une loi qui assurait la liberté des sujets. Mais cette loi fut bientôt éludée dans la personne du comte de Chavigni; et lorsque le parlement fit des remontrances à ce sujet, la régente répondit que cet emprisonnement ne devait effrayer personne; qu'elle engageait sa parole sacrée que chacun serait en sûreté. Elle y manqua néanmoins bientôt après, à l'égard des princes de Conde et de Conti. Le parlement fit de nouvelles remontrances, et elle l'assura de nouveau qu'à l'avenir la loi serait religieusement observée. Exemple trop ordinaire de la manière indigne dont les rois se jouent des peuples.

Las de voir leurs espérances tant de fois trompées, les mécontents demandent-ils justice à grand cri? Dans ces moments critiques, on cherche à tirer l'affaire en longueur (3); on leur envoie des députés qui les bercent de belles promesses, on arrête la troupe effrénée, on l'amuse par de vaines délibérations, on l'endort, et on gagne le moment de lui faire face et de l'accabler.

Que s'il faut en venir à capituler, on lui fait des offres de nature à n'être pas acceptées; puis des propositions moins déraisonnables, mais conçues en termes vagues, qui ne stipulent rien de précis, et qui laissent toujours le gouvernement maître des conditions du traité; où bien on ajoute à des concessions claires quelque clause ambiguë qui les rend nulles, si même on ne fait pas de faux engagements.

Alarmé par la retraite du peuple romain sur le Mont-Sacré, le sénat, réduit à traiter, ne songea plus qu'à stipuler, d'une manière vague, les droits des tribuns qu'on venait d'élire, afin de ne rien accor-

der aux plébéiens, ou plutôt de se ménager un prétexte pour revenir contre ses concessions dans des temps plus favorables.

Dans le soulèvement de Naples, en 1647, comme le peuple demandait avec instance la charte de ses privilèges, le vice-roi, qui ne songeait qu'à conjurer l'orage, en fit forger une fausse qu'il présenta pour la vraie.

En 1647, Charles I^{er}, cherchant à endormir le parlement, et à faire croire qu'il était prêt à souscrire à tout ce qui pouvait le réconcilier avec la nation, au moment même où il travaillait à l'écraser, envoya dire aux deux chambres « qu'il désirait qu'elles prissent sans délai en considération les réglemens particuliers à faire, tant pour le maintien de l'autorité légitime du roi, et la fixation de son revenu, que pour la conservation de leurs propres privilèges, la paisible jouissance de leurs biens, la liberté de leurs personnes et la défense de la vraie religion professée dans l'église anglicane; réglemens qui couperaient bientôt la racine à tout sujet de plainte, en montrant par tout ce que le roi accordait à ses peuples, combien il était éloigné des projets odieux que la crainte et la jalousie mal fondées de quelques personnes lui avaient prêtés, et combien il était jaloux de surpasser en clémence et en bonté les princes les plus généreux. »

Lorsque les Aragonnais, las de se voir accablés d'impôts en pleine paix, et de souffrir mille abus qu'on avait promis de réformer, menacèrent d'une insurrection générale, pour les apaiser, la régente établit un conseil, qu'elle disait devoir être uniquement occupé à rechercher les moyens de soulager le peuple. Vaine institution, qui ne servit qu'à les endormir, et même à empirer leur sort; car ce nouveau conseil, composé d'hommes corrompus, ferma toujours les yeux sur les brigandages et les dilapidations de la couronne.

Qui le croirait? Souvent on n'oppose au désespoir des mécontents que de vains sons (1). Des hommes versés dans l'art de séduire les esprits les haranguent; puis la tourbe stupide se laisse aller à ces beaux discours, et devient le jouet de quelques rhéteurs; que dis-je! souvent même un conte suffit pour déconcerter ses projets. Opprimés par le sénat, les Romains venaient d'abandonner leurs foyers pour aller chercher un asile loin de leur cruelle patrie; Manlius Agrippa va trouver les mécontents sur le Mont-Sacré, il leur débite une fable, et les ramène dans leurs foyers.

Quelquefois les plus petits ressorts font mouvoir les plus grandes machines. Le peuple ne s'attache qu'à l'écorce des choses, et souffre patiemment le joug, pourvu qu'il ne soit pas apparent. Aussi, dans les temps de mécontentement général, un jeu de mot suffit-il pour l'engager au sacrifice de sa liberté (2).

César demandait à rétablir la royauté; les Romains s'efforçaient: mais ils lui accordent, sous le nom d'empereur, le pouvoir suprême qu'ils lui avaient refusé sous celui de roi.

A la tête du gouvernement, Cromwell fait proposer au parlement, par ses créatures, de rétablir la monarchie. Au mot de royauté, l'alarme se répand: on rejette la proposition avec indignation; mais on lui accorde, sous le nom de protecteur, le pouvoir qu'on lui refusait sous celui de roi.

C'est peu encore de ces artifices. Eh! que ne font point les princes habitués à leurrer le peuple! Pour lui enlever ses chefs et lui opposer ses propres défenseurs, ils soudoient une multitude de plumes mercenaires qui s'attachent à les noircir et à les calomnier, de manière à leur faire perdre l'estime publique en leur prêtant des vues ambitieuses, et qui pis est, en semant le soupçon et la défiance, en les accusant de conniver en secret avec le gouvernement pour s'emparer de la puissance suprême. Il engagent la vile tourbe de leurs créatures à aller de place en place répandre mille faux bruits propres à confirmer ces calomnies.

Quand Manlius incitait les Romains à s'affranchir de la tyrannie du sénat, les sénateurs le firent saisir; mais, obligés de le relâcher pour empêcher l'insurrection, ils s'attachèrent à le rendre suspect au peuple, en lui suscitant des délateurs parmi la populace, qui l'accusèrent d'affecter la royauté, et lui firent ainsi, de ses partisans, des juges et des ennemis.

(1) Qui ne connaît le pouvoir de l'éloquence dans les émeutes? Que n'a-t-elle point valu à Crassus, à Cicéron, à César! Ses effets sont sûrs en tous temps. De belles paroles captivent le vulgaire: ce sont les pommes d'Hippomène qu'il est toujours prêt à ramasser. Le peuple n'a jamais de projet arrêté. Sans cesse il est conduit par les impressions du moment, sans cesse il est poussé par le vent qui souffle, sans cesse il est entraîné par le torrent.

(2) Aussi les princes ont-ils grand soin de ne pas choquer ces préjugés. Auguste rejette le titre de dictateur, devenu odieux dans Sylla, Marius, César; et il cache une puissance sans bornes sous un nom commun et des dignités ordinaires.

Tibère refusa constamment le titre de maître que le sénat lui avait déferé. Il l'était bien en effet; mais il n'en voulut pas le nom, pour qu'on s'imaginât qu'il croyait ne pas l'être.

(1 et 2) C'est ce que fit Charles II après la dissolution du parlement tenu à Oxford: c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui; et il ne se trouve que trop d'indignes sujets disposés à se prêter à cet artifice.

(3) Parmi les conseils que Charles-Quint laissa à son fils, il lui recommandait de caler de voiles dans le fort de la tempête, de ne point s'opposer à la violence du destin irrité, d'esquiver avec adresse les coups qu'il ne pourrait soutenir de front, de se jeter à quartier, et d'attendre le moment de quelque révolution favorable. *Ministre d'Etat de Silhan, tom. 1, liv. 3, chap. 6.*

Quelquefois même ils tâchent d'engager les défenseurs du peuple à se décrier eux-mêmes.

Pendant la minorité de Louis XIV, comme le parlement de Paris se récriait fort contre la manière odieuse dont on foulait les peuples, dans la vue de l'engager à ne défendre dorénavant que ses intérêts et de le perdre de la sorte dans l'opinion publique, le gouvernement attaqua les privilèges de la compagnie, en s'appliquant pour quelque temps les honoraires de ses membres.

Barneveldt s'opposait en Romain à Maurice de Nassau, qui voulait se faire roi des Provinces-Unies : Maurice le fait accuser d'être le chef des Arméniens, secte en horreur aux Bataves ; et bientôt ses ingrats compatriotes le traînent en prison, et de là sur un échafaud.

Un autre artifice très-adroit qu'emploient les princes pour perdre de réputation les défenseurs du peuple, c'est de leur opposer des scélérats notés par leur prostitution à la cour, qui s'étudient à renchérir sur toutes les demandes des chefs populaires en faveur de la liberté ; ce qui les fait paraître moins patriotes que les suppôts mêmes du despotisme. Dans la vue d'affranchir les plébéiens de l'oppression des nobles, le tribun C. Cracchus propose une loi qui leur est favorable : le sénat se garde bien de s'y opposer ; mais il engage L. Drusus à renchérir sur les demandes de son collègue, et à publier en même temps que Caius n'est que l'organe du sénat. Dupe de cet artifice, le peuple ne sait auquel des deux s'attacher, et se trouve les mains liées par ce faux défenseur.

Continuation du même sujet.

Les princes ont cent moyens pour attaquer la liberté, le peuple en a fort peu pour la défendre, et l'on ne saurait croire combien est étroit le chemin où il peut marcher à pas sûrs. Tandis qu'ils commettent impunément tant d'attentats, la moindre faute le perd. Ne montre-t-il pas assez de résolution ? on lui insulte sans pitié. En montre-t-il beaucoup ? on l'irrite, on le provoque, on le force à sortir des bornes de la sagesse. En sort-il ? on l'attaque jusque dans ses propres retranchements, on a recours aux tribunaux, on y traîne ceux qui ont montré le plus d'audace, on crie à l'outrage, on les poursuit, on en demande vengeance. Dès lors, trop faible contre le crédit, l'intrigue, le pouvoir, la bonté de leur cause ne leur sert de rien ; on les condamne impitoyablement, et le prince écrase ses ennemis sous le poids des lois faites pour les protéger.

Combien sont inépuisables les ressources du gouvernement pour asservir les peuples ! Qui le croirait ? Après avoir avili et enchaîné les tribunaux, le prince paraît respecter lui-même ces vains fantômes de la liberté. A-t-il besoin de leur appui ? il leur rend un moment de force ; mais il ne voit pas plus tôt jour à s'en passer, qu'il les repousse avec dédain, semblable au voyageur qui foule aux

pieds les masures sous lesquelles il s'est retiré pendant l'orage.

Il n'est point d'artifices que la soif du pouvoir n'emploie à la ruine de la liberté, jusqu'à tourner contre les peuples leurs plus généreux sentiments.

Continuation du même sujet.

Quelquefois, pour amener les sujets à se laisser accabler d'impôts, les princes affichent des besoins qu'ils n'ont pas. C'est ce que fit le duc Théodore : bien qu'il eût trouvé d'immenses richesses dans le trésor de son père, il fit fondre sa vaisselle, pour faire croire qu'il était réduit à cet expédient.

Lorsque les princes sentent qu'ils sont prêts à succomber, quelquefois ils mettent bas les armes, ils témoignent de la douleur sur les dissensions publiques, ils affectent du désintéressement, et demandent à résigner (1). Alors, dupe de leur hypocrisie, le peuple se laisse toucher, et se pique même de générosité. Puis ils se font prier de garder les rênes de l'Etat : d'abord ils hésitent, ils montrent de la répugnance, prennent du temps pour y penser, ensuite ils se font presser de telle sorte qu'ils acceptent sous de bonnes conditions : enfin ils chargent le peuple de nouvelles chaînes, et rivent ses fers.

Lorsque les peuples réclament leurs droits à grands cris, si le prince a été obligé de faire quelque concession pour écarter l'orage, il n'entrevoit pas plutôt une tournure favorable à ses affaires, qu'il change de ton ; il se plaint qu'on a surpris sa foi, il refuse de remplir ses engagements ; et quoique les sujets aient la justice pour eux, il s'efforce de remettre l'affaire en question. A mesure que son parti s'affaiblit ou se renforce, c'est alternativement *oui* ou *non* ; puis, sans honte et sans remords, il joue

ce personnage jusqu'à ce qu'il ait assuré ses projets.

Dans les troubles de la Fronde, le gouvernement fut obligé, par le mauvais état des finances et l'aliénation totale du domaine, d'avoir recours à de nouveaux moyens de fouler les peuples. Mais comme ils refusaient de payer, comme les provinces étaient prêtes à se soulever, comme les alliés étaient sur le point de rompre, comme les ennemis menaçaient les frontières, et comme l'armée manquait de tout, la régence pria le parlement de Paris, qui s'était élevé contre les dernières vexations, d'avoir égard aux temps, et d'aviser à la manière de subvenir aux besoins de l'Etat. Dans ces conjonctures, le parlement stipula quelque chose en faveur de la liberté publique ; mais à la nouvelle de la victoire de Lens, la régence changea bientôt de langage,

(1) C'est ce qui se vit dernièrement dans les troubles de Genève, au sujet de la persécution de J.-J. Rousseau.



Quelquefois on voit une poignée d'hommes faire trembler une nation entière. — Page 22.

elle viola ses engagements, et ne songea plus qu'à faire sentir les effets de son ressentiment aux membres qui avaient paru les plus zélés pour le bien des peuples (1). Tout-fois, crainte de tumulte si l'on venait à se saisir sur-le-champ de leurs personnes, elle différa l'exécution de son dessein jusqu'au jour du *Te Deum* chanté pour cette victoire, jour auquel plusieurs compagnies de gardes se trouvaient prêtes à obéir au premier signal.

Soulevés contre l'oppression de Charles 1^{er}, les Ecossais lui ayant envoyé une supplique à York, pour obtenir le redressement de leurs griefs, reçurent cette réponse : « Que le roi, toujours disposé à faire droit à son peuple, désirait connaître ses demandes. » En même temps il fonda les gentilshommes de Yorkshire, et s'efforça de les soulever contre les Ecossais.

Puis il essaya d'assembler les pairs d'Angleterre pour en obtenir quelque subside. Enfin, obligé de capituler, il chargea ses commissaires de ne statuer sur aucun point capital ; il fit traîner en longueur les préliminaires, demanda que les armées fussent licenciées, entretenit des correspondances secrètes avec le parti ennemi par l'entremise de Montrose, et ne conclut que lorsqu'il se vit réduit à la dernière extrémité. A peine le parlement d'Angleterre fut-il assemblé, que Charles l'invita à se déclarer contre les Ecossais ; il protesta qu'il était résolu de gagner l'affection de ses sujets anglais, et promit de redresser leurs griefs. Mais voyant échouer toutes ses mesures, il se retourna vers les Ecossais, travailla à corrompre leur armée, tâcha de l'attirer à Londres pour s'emparer de la Tour et se saisir du parlement.

Alarmé des préparatifs du prince d'Orange, Jacques II chercha à se reconcilier avec l'église anglicane. Dans une de ses proclamations, il invita ses sujets à mettre de côté tout sujet de crainte, de jalousie et de haine. Pour regagner leur affection, il rendit à la cité de Londres la chartre de ses privilèges, il en rétablit l'évêque, et fit élire lord-maire un homme agréable à la nation. A mesure que ses craintes augmentaient, il fit avec regret quelques nouveaux pas : il cassa la cour de haute commission, il ordonna à l'évêque de Winchester de rétablir sur l'ancien pied le collège de la Madeleine, et aux lords lieutenants des différents comtés, de rendre aux corporations leurs anciennes chartres. Les places de juge de paix, de maire, de greffier, etc., qu'occupaient des catholiques romains, furent données à des protestants. Ainsi, réduit par la nécessité à détruire lui-même son propre ouvrage, il parut relever le temple de la liberté ; mais cette réforme ne dura que jusqu'au moment où il fut en état de le renverser sans opposition. — A peine la nouvelle de la dispersion de la flotte du prince

d'Orange fut-elle arrivée, qu'il révoqua plusieurs concessions qu'il venait de faire à ses sujets : l'évêque de Winchester fut rappelé, et la restauration du collège mise de côté sous de ridicules prétextes. Lorsque les troupes hollandaises eurent pris terre, comptant sur la supériorité de ses forces, et apprenant que la cité de Londres préparait une adresse pour le prier d'entrer en accommodement avec le prince, il déclara qu'il regarderait comme ennemi quiconque oserait lui donner un semblable conseil. Ces troupes ayant été renforcées par une multitude d'Anglais, et quelques pairs ayant présenté une pétition pour le prier d'assembler un parlement libre, il leur engagea sa parole royale qu'il s'empresserait de satisfaire à leur prière aussitôt que les Hollandais auraient quitté le royaume ; puis il se hâta de publier une proclamation pour ordonner l'élection des membres du parlement.

Mais se repentant bientôt de s'être si fort avancé, il fit brûler les sommations qui allaient être adressées aux électeurs. Enfin, forcé de prendre la fuite, il jeta, en s'embarquant, le grand sceau dans la Tamise, afin que rien ne pût être fait légalement en son absence ; il quitta le royaume, et s'en alla implorer l'appui des puissances étrangères contre son propre pays.

Les princes s'apprêtent-ils à réduire leurs sujets par la force ? Ils se plaignent d'être obligés d'avoir recours à l'autorité, et semblent toujours faire entendre qu'ils n'ont en vue que le bien de leur peuple ; mais ils ne cherchent qu'à gagner du temps pour rassembler leurs forces (1).

Sentent-ils enfin leur supériorité ? Ils parlent en maîtres, ils n'ont dans la bouche que les mots d'obéissance, de devoir, de soumission à leurs ordres ; ils exigent qu'on s'abandonne à discrétion, ils veulent qu'on ne tienne rien que de leur bon plaisir. Si on refuse, ils font marcher des troupes pour appuyer leurs prétentions tyranniques ; et souvent ils tirent la plus cruelle vengeance de la résistance qu'on leur a faite.

En 1628, Charles 1^{er} ayant éprouvé beaucoup d'opposition de la part du parlement, sévit avec rigueur contre les membres patriotes ; en même temps il publia une proclamation qu'il conclut « en donnant » à la nation l'assurance d'un bon gouvernement, et en lui conseillant » de l'attendre de la clémence du roi, et non de la force des lois. »

(1) Lorsque Charles 1^{er} eut levé l'étendard contre son peuple, alarmé de la petitesse de ses forces, il chercha à temporiser jusqu'à ce qu'il eût grossi son parti ; et pour amuser le parlement, il lui envoya dire, par un député, que depuis longtemps le roi voyait avec une vive douleur les troubles de son royaume ; qu'il ne verrait la fin de ses chagrins mortels que lorsqu'il aurait trouvé moyen de prévenir les horreurs de la guerre civile où la nation allait être plongée ; et afin de leur persuader qu'il ne se refuserait à aucun sacrifice propre à ramener la paix, il proposa de nommer des commissaires pour traiter avec ceux qu'il leur enverrait. *Parliam. Hist.*, vol. 11.

(1) Les conseillers de Broussel, du Blanc-Ménil, Charton, Lainé et Loisel furent arrêtés. *Hist. du cardinal Mazarin.*



Philippe fait massacrer les hommes et marquer les femmes aux joues avec un fer chaud. — Page 16.

La régence, ayant si souvent manqué à la foi publique, et faussé sa parole au sujet des emprisonnements, résolut enfin de se venger des Frondeurs. Mais, pour ne pas se trouver enveloppée elle-même dans l'orage qu'elle amassait sur leurs têtes, elle sortit de Paris, fit bloquer la ville par vingt-cinq mille hommes, lui coupa les vivres, et refusa toute espèce d'accommodements.

Dans la dernière révolte de Naples, le vice-roi se prévalant de la transaction qu'il venait de faire avec Anziello Amalfi, l'engagea avec adresse à ravitailler les châteaux; ensuite, loin de faire venir d'Espagne, selon sa promesse, la ratification du traité, il demanda du secours; puis, de concert avec les troupes de Jean d'Autriche, il attaqua les Napolitains, battit leur ville en ruine, et mit tout à feu et à sang.

Lorsque Philippe IV eut consommé les trésors des Indes, épuisé la Castille et aliéné partie de ses Etats, pour soutenir la guerre désastreuse qu'il avait allumée, comme les Catalans s'opposaient à ses vexations, il en exigea une somme immense, sous prétexte qu'ils étaient inutiles à la patrie. Indignés de cette violation de leurs droits, quelques-uns de leurs députés eurent le courage de faire de fortes remontrances. On les arrêta sur-le-champ; à cette nouvelle, Barcelonne court aux armes, soulève le reste de la province, et fait main basse sur quelques Castillans. Pour en tirer vengeance, Philippe fait marcher des troupes contre la Catalogne, avec ordre de mettre le feu aux maisons, de couper les arbres, de massacrer les hommes au-dessus de quinze ans, de marquer les femmes aux deux joues avec un fer chaud; et ces ordres barbares furent exécutés dans quelques villes avec un raffinement de cruauté qui fait frémir.

Ainsi, tandis que le peuple n'a que ses réclamations, ses clameurs, ses supplices, ses soupirs, les princes lui opposent une infinité d'artifices : le moyen qu'il n'en soit pas la dupe constante, l'éternelle victime !

Empêcher le redressement des griefs publics.

Dans le système du cabinet, les attentats faits contre les peuples, quand ils restent impunis, acquièrent le droit d'en faire de nouveaux; aussi, lorsque les griefs publics sont portés devant le grand conseil de la nation, pour l'empêcher d'en connaître, le prince s'efforce-t-il de le distraire en mettant devant lui quelque objet important (1); ou bien il engage le président de lever la séance (2), lorsqu'on est prêt à en venir à quelque vigoureuse résolution. Si cela ne réussit pas, il essaie de diviser les membres du souverain (3) en excitant les jalousies entre eux, en corrompant les uns par des promesses, en intimidant les autres par des menaces.

Cela ne suffit-il pas encore ? Il tire de l'assemblée les plus zélés patriotes, en les nommant à des emplois qui donnent l'exclusion (4).

Enfin, lorsqu'il ne lui reste aucune ressource, il en prévient les déterminations, en le dissolvant (5).

(1) C'était l'un des artifices ordinaires des princes de la maison de Stuart de presser l'acte des subsides, lorsque le parlement entraînait en matière sur les griefs de la nation; et il n'y a rien qu'ils ne missent en œuvre pour gagner ce point, jusqu'à tourner contre le corps législatif la noblesse de ses sentiments.

(2) Dans les éternelles disputes de Charles I^{er} avec son parlement, lorsqu'un orateur patriote avait ému la chambre basse, crainte qu'on n'en vint à quelque résolution vigoureuse, ce prince avait engagé l'orateur d'interrompre tout débat en levant la séance; artifice qui fut souvent mis en usage, surtout lorsque les communes voulurent connaître l'infraction à la pétition des droits. (*Crews' Proceed. of Commons.*)

(3) C'était la méthode favorite de Charles I^{er}, de travailler à exciter des jalousies entre les deux chambres du parlement. Dans ses harangues, toujours il flattait les pairs, il les faisait souvenir de leur prééminence, il leur représentait combien ils étaient près du trône, et il les invitait à le soutenir contre le peuple.

(4) Lorsque Henri VIII, Elisabeth, Charles I^{er}, Charles II et Jacques II trouvaient beaucoup de résistance dans la chambre des communes, ils envoyaient à la Tour les membres qui se distinguaient le plus par leur zèle patriotique.

En 1625, Charles I^{er}, trouvant une extrême résistance dans la chambre des communes, nomma shérif de comtés sir Edward Cook, sir Robert Philips, Thomas Wentworth, sir Francis Seymour, chefs du parti populaire, afin de les rendre inhabiles à siéger; puis il se détermina à convoquer le parlement.

(5) En 1605, les ministres de Jacques I^{er} pressaient le parlement de subvenir aux besoins du roi. Mais comme la chambre des communes sentait la nécessité de faire précéder au bill des subsides le redressement des griefs nationaux, au milieu des débats ils firent répandre l'alarme que le roi avait été assassiné à Oking. Les membres, dupes de cet artifice, ne cessèrent d'envoyer au conseil message sur message, pour savoir le vrai de l'affaire. Bientôt la nouvelle devint douteuse. Peu après, Jacques fit dire qu'il serait à Londres dans la journée.

Mais avant que les esprits fussent remis de leur surprise, et que leur joie

Artifices funestes qui ont été si souvent employés contre le souverain par son propre ministre, et qui ne font que trop sentir la nécessité indispensable où est toute assemblée nationale de se réserver expressément sa police intérieure, la nomination de ses officiers, et le droit de s'assembler d'elle-même à des époques fixes, en ne laissant au prince que le droit d'y paraître en sujet.

Lorsqu'il ne peut dissoudre l'assemblée nationale, et que le gouvernement, accusé de malversation, est forcé de rendre compte, il cherche à justifier ses ministres, à jeter un voile sur leur gestion criminelle, et à les soustraire à l'examen de leurs juges (1). Soupçonne-t-il la fidélité de quelques-uns de ses agents, crainte qu'ils ne viennent à révéler les terribles secrets qu'il leur a confiés, il se hâte de les prévenir, en les accusant eux-mêmes de malversation (2). Vient-on à faire de funestes découvertes, il jette tout le blâme sur ses mauvais conseillers, il demande qu'on épargne son honneur; pour disposer les juges favorablement, il feint de réformer le plan de son administration (3), il cherche à se justifier en promettant justice, il demande que l'on se fie à sa parole (4); et, sans honte de se parjurer lâchement, il prend le ciel à témoin de la pureté de ses intentions.

Si l'on refuse de se payer de promesses vagues, il offre un équivalent à la satisfaction demandée, il fait quelque concession spécieuse.

Après tant de vains efforts pour se dispenser de redresser les griefs publics, est-il enfin obligé de souscrire ? Il cède à la dure nécessité; mais il n'a pas plus tôt aperçu les conséquences de ses concessions, qu'il cherche à revenir sur ses pas, et il poursuit ses actes arbitraires.

De l'ignorance.

C'est par l'opinion que les princes règnent en maîtres absolus. Eux-mêmes sont bien convaincus de ce principe : ils ont beau être entreprenants, audacieux, téméraires, ils n'osent pas violer les lois de propos délibéré. Quelque crime qu'ils commettent, toujours ils tâchent de les couvrir d'un voile, et toujours ils ont soin de ne pas revolter les esprits.

L'opinion est fondée sur l'ignorance, et l'ignorance favorise extrêmement le despotisme (5).

C'est elle qui, tenant le bandeau sur les yeux des peuples, les empêche de connaître leurs droits, d'en sentir le prix et de les défendre.

C'est elle qui, leur voilant les projets ambitieux des princes, les empêche de prévenir les usurpations de l'injuste puissance, d'arrêter ses progrès et de la renverser.

C'est elle qui, leur cachant les noirs complots, les sourdes menées, les profonds artifices des princes contre la liberté, leur fait donner dans toutes les embûches, et se prendre perpétuellement aux mêmes pièges.

C'est elle qui, les rendant dupes de tant de préceptes mensongers, leur lie les mains, plie leurs têtes au joug, et leur fait recevoir en silence les ordres arbitraires des despotes.

fût refroidie, les ministres poussèrent avec tant de chaleur le bill des subsides, qu'il passa malgré tout ce que les membres clairvoyants purent faire pour dessiller les yeux de l'aveugle multitude. A peine eut-il reçu la sanction royale, que le parlement fut prorogé. (*Strawes annals; Parliam. hist.*)

(1) Charles II, craignant que le parlement ne prit à partie le comte de d'Amby, que le soin de sa justification aurait pu porter à révéler les intelligences secrètes du roi avec la cour de France, lui fit expédier un pardon général pour tout ce qui s'était passé. Rapin, vol. 14, p. 195.

(2) Charles I^{er}, craignant que le comte de Bristol ne révélât les secrets de la criminelle administration de Buckingham, prit les devants, et accusa lui-même le comte de haute trahison devant la chambre des pairs. Rushworth, vol. 1, pag. 268, etc.

(3) Lorsque les communes poursuivirent le comte de d'Amby par bill d'attainder, Charles II, cherchant à conjurer l'orage, fit croire au parlement qu'il était déterminé à changer son plan d'administration. Pour amuser le public, il forma un nouveau conseil, dans lequel il appela quelques uns des patriotes qui avaient le plus frondé sa conduite, tels que les comtes d'Essex et de Chaff-bury. Mais il eut soin de s'assurer de la majorité, dont un petit nombre seul fut dans sa confidence.

(4) C'était la coutume de Jacques I^{er} et de ses trois successeurs, d'assurer le parlement qu'il serait aussi jaloux de leurs privilèges que de ceux de la couronne, dans le temps même qu'il les violait avec le plus d'audace.

(5) Jamais âge de plus crasse ignorance que celui du règne des barons, et jamais âge de plus dure servitude. Mais lorsque les lumières commencèrent à percer, les peuples, mécontents du gouvernement arbitraire de leurs maîtres, voulurent avoir des lois, et ils en eurent.

Ce fut au sentiment profond de leurs droits que les Catalans durent l'impatience avec laquelle ils supportèrent la criminelle administration de Jean II, et la hardiesse avec laquelle ils le déclarèrent indigne du trône. C'est aux progrès de la raison qu'on doit la chute de la domination tyrannique de l'évêque de Rome, le renversement de l'empire des prêtres; et c'est aux progrès de la philosophie que nous devons le retour de la liberté parmi nous.

C'est elle, en un mot, qui les porte à rendre avec soumission aux tyrans tous les devoirs qu'ils exigent, et les fait révéler du crédule vulgaire comme des dieux.

Pour soumettre les hommes, on travaille d'abord à les aveugler. Convaincus de l'injustice de leurs prétentions, et sentant qu'ils ont tout à craindre d'un peuple éclairé sur ses droits, les princes s'attachent à lui ôter tout moyen de s'instruire. Persuadé d'ailleurs combien il est commode de régner sur un peuple abruti, ils s'efforcent de le rendre tel. Que d'obstacles n'opposent-ils pas aux progrès des lumières ? Les uns bannissent les lettres de leurs Etats ; les autres défendent à leurs sujets de voyager ; d'autres empêchent le peuple de réfléchir, en l'amusant continuellement par des parades, des spectacles, des fêtes, ou en le livrant aux fureurs du jeu : tous s'élèvent contre les sages qui consacrent leur voix et leur plume à défendre la cause de la liberté.

Quand ils ne peuvent empêcher qu'on ne parle ou qu'on n'écrive, ils opposent l'erreur aux lumières. Quelqu'un vient-il à se récrier contre leurs attentats ? D'abord ils tâchent de gagner les crieurs, et d'éteindre leur zèle par des dons, surtout par des promesses.

Si la vertu des mécontents est incorruptible, ils leur opposent des plumes mercenaires, de vils écrivains, qui, toujours prêts à justifier l'oppression, insultent aux amis de la patrie, mettent toute leur adresse à dénigrer les défenseurs de la liberté, qu'ils traitent de perturbateurs du repos public.

Si cela ne suffit pas, on a recours aux expédients les plus affreux, aux cachots, au fer, au poison.

Fermer la bouche aux mécontents, c'est bien empêcher que le peuple ne se reveille de sa léthargie, et c'est à quoi s'attachent ceux qui veulent l'opprimer. Mais le point principal est d'ôter les moyens que l'incendie ne devienne général, en s'opposant à la correspondance des parties de l'Etat. Aussi les princes ont-ils grand soin de gêner la liberté de la presse.

Trop timides pour l'attaquer d'abord ouvertement, ils attendent que les citoyens en fournissent un prétexte plausible ; et dès qu'il s'offre, ils ne manquent jamais de le saisir.

Un livre contient-il quelques réflexions lumineuses sur les droits des peuples, quelques pensées libres sur les bornes de la puissance des rois, quelque trait saillant contre la tyrannie, quelque image frappante des douceurs de la liberté qu'ils cherchent à faire oublier ? A l'instant ils le proscrirent comme renfermant des maximes contre la religion et les bonnes mœurs (1).

Ils s'élèvent contre tout écrit capable de maintenir l'esprit de liberté, ils baptisent du nom de libelle tout ouvrage où l'on entreprend de dévoiler les ténébreux mystères du gouvernement ; et sous prétexte de réprimer la licence, ils étouffent la liberté en sévissant contre les auteurs.

Ils font plus : pour maintenir les peuples dans l'ignorance, et ne laisser aucune porte ouverte aux vérités utiles, ils établissent des inspecteurs de la presse, des réviseurs, des censeurs de tous genres ; vils argus qui veillent sans cesse pour le despotisme contre la liberté.

Paraît-il dans l'étranger quelque écrit contre la tyrannie ? ils en font supprimer l'édition par leurs ministres, et ils ne laissent exposer en vente dans leurs Etats aucun livre qui n'ait été examiné par leurs créatures (2).

(1) Je ne sache rien de plus ridicule que de voir les princes se servir de ce prétexte pour tyranniser les peuples. Vraiment ils ont bon air de se donner pour les défenseurs des bonnes mœurs ; leur conduite est si édifiante, ils sont si scrupuleux de ne point débaucher leurs sujets, de n'en point débaucher les femmes, de ne point corrompre les magistrats, de ne point ordonner de crimes ! leurs sentiments sont si droits, leurs actions si irréprochables, leur vie si pure, ils ont l'âme si noble, le cœur si élevé, ils sont si passionnés de la vertu !!!

(2) Frédéric II fit supprimer, en 1773, l'édition d'un ouvrage contre l'invasion de la Pologne.

A peu près dans le même temps, la chancellerie de France porta le dernier coup à la liberté de la presse, en défendant la vente de tout ouvrage étranger, avant qu'il eût été révisé par les censeurs. Le sénat de Venise et le pontife romain ont fait la même défense.

Un des plus beaux privilèges des Anglais, celui qui contribue le plus à retarder chez eux les progrès du despotisme, c'est la liberté de la presse. Chez eux, il est permis de rechercher publiquement la conduite du ministère, de dévoiler ses desseins, de sonner l'alarme, de noter les fripons sur qui doit tomber l'indignation publique ; et tout le monde lit les papiers-nouvelles.

Ce beau privilège maintiendra longtemps la liberté chez les Anglais ; que ne sentent-ils toute l'importance de le conserver précieusement ! Si jamais le parlement venait à s'oublier au point d'y porter atteinte, il leur resterait un moyen de faire échouer cet attentat. Dans ce cas, point de remontrances, ridicules démarches qui n'aboutissent à rien, quand tout un peuple n'élève pas en même temps la voix. Mais la nation doit elle-même se faire justice, sur-le-champ, en payant le bill de ses députés du plus profond mépris. Tout ce qu'il y a d'hommes sages et fermes, de bons patriotes, devraient donc pren-

L'imprimerie est défendue en Turquie, de crainte que par son secours, le bon sens ne triomphe de la violence.

Dans les pays despotiques, la presse ne sert guère qu'à river les fers : elle n'est permise qu'aux agents et aux créatures du despote, et seulement pour flatter son pouvoir.

Lorsqu'un peuple en est là, l'expérience ne le corrige point ; ni le triste souvenir du passé, ni le cruel sentiment du présent, ni la crainte de l'avenir ne peuvent le guérir de ses sots préjugés. On a beau lui prouver qu'on le trompe, il n'en est pas plus sage : toujours crédule et toujours abusé, il ne sort d'une erreur que pour tomber dans une autre ; et telle est sa stupidité, qu'il se prend sans cesse au même piège, pourvu qu'on en change le nom.

Ainsi, par une suite de l'imperfection de l'humaine nature, et des lumières bornées de l'esprit humain, les peuples sont la dupe éternelle des fripons qu'ils ont mis à leur tête, et l'éternelle proie des brigands qui les gouvernent.

Fausse idée de la tyrannie.

A mesure que les lumières disparaissent, la puissance marche plus à grands pas vers le despotisme.

Si n'avoir pas une idée vraie de la liberté est une des causes de la servitude, n'avoir pas une idée vraie de la tyrannie en est une autre.

Les fastes de l'histoire ne devraient célébrer dans les princes que la modération, la sagesse, la fermeté à faire observer les lois, le zèle à faire fleurir l'Etat, la sollicitude pour le bien des peuples ; et elles ne célèbrent le plus souvent que leurs attentats décorés de noms fastueux.

Elles ne devraient accorder d'éloges qu'aux princes qui se sont appliqués à gouverner paisiblement leurs Etats, et elles les prodiguent à ceux qui n'ont su que désoler la terre.

Intimidés par la crainte, séduits par l'espérance ou corrompus par l'avarice, ceux qui écrivent l'histoire ne nous font point horreur de la tyrannie ; toujours ils exaltent les entreprises des princes, lorsqu'elles sont grandes et hardies, quelque funestes d'ailleurs qu'elles soient à la liberté ; toujours ils élèvent aux nues des actions criminelles dignes du dernier supplice ; toujours ils propagent avec soin les basses maximes de la servitude.

Est-il question de gouvernements ? Ils déclament contre le républicain, et préconisent le monarchique. S'ils parlent de démocratie, c'est pour représenter le peuple « toujours prêt à se livrer aux discours séditeux de quelques orateurs intéressés à le tromper ; » c'est pour comparer l'Etat à un vaisseau sans ancre, continuellement battu par des vents contraires sur une mer orageuse ; tandis qu'ils nous peignent les sujets d'un monarque puissant comme une nombreuse famille qui se repose en paix sous les ailes d'un bon père, heureuse par sa vigilance, plus heureuse encore par les soins de sa tendresse.

Quelques provinces secouent-elles le joug d'un tyran ? Ils traitent toujours les peuples d'esclaves révoltés, qu'il faut remettre à la chaîne ; ils représentent les généreux efforts contre la tyrannie, comme des rébellions criminelles ; et les amis de la liberté, comme des perturbateurs du repos public ; ils tordent les intentions des meilleurs patriotes, ternissent leur réputation, dénigrent leur vie et flétrissent leur mémoire, au lieu de rendre hommage à leurs vertus.

Si un méchant prince est déferé au souverain par quelque honnête ministre, c'est à leurs yeux un maître infortuné trahi par d'infidèles serviteurs (1).

Puis, quand ils en viennent au prince dont ils écrivent la vie, ils nous parlent avec emphase de ses minces qualités, ils exaltent la grandeur de ses vues, ses soins paternels pour la gloire de l'Etat, ils mettent ses conquêtes au rang des événements les plus heureux du siècle, ils les considèrent comme la plus belle époque de son règne.

Font-ils l'histoire de quelque grand scélérat ? Si la force de la vérité leur arrache quelque aveu humiliant, ils parlent si mollement de ses

dre à la fois la plume contre le parlement, et toutes les presses du royaume devraient être employées à cette bonne œuvre.

Etonné de la multitude des réfractaires, le sénat craindrait de connaître du prétendu délit, et verrait en silence violer ses décrets. Bien plus, à l'aide d'une démarche de cette nature, il sentirait sa faute, rappellerait l'acte, et la liberté resterait triomphante. Mais dût cette démarche devenir périlleuse, je dis qu'il ne faudrait pas balancer à la faire. Quand ceux qui doivent maintenir les lois sont les premiers à les violer, que reste-t-il à faire à de bons citoyens, que de mépriser ces faux conducteurs, d'embrasser les piliers du temple de la liberté, et de s'envelopper sous ses ruines ?

(1) Les auteurs espagnols qui ont écrit l'histoire des guerres civiles de la Castille sous Charles-Quint, ont tous terni la mémoire du général Padilla ; et presque tous ceux qui ont parlé du châtiment de Charles 1^{er} ont représenté comme d'infâmes parricides les braves citoyens qui le condamnèrent à mort.

défauts, ils pallient si fort ses vices, ils exténuent si adroitement ses forfaits, qu'au portrait qu'ils en tracent, on ne reconnaît plus le tyran qui fit frémir la nature. Sous ces règnes funestes, ce n'est point aux folies, aux scélératesses de ceux qui gouvernent, qu'ils attribuent les malheurs des peuples, mais à l'influence fatale du destin.

Et comme si ce n'était pas assez des faux tableaux que présente l'histoire, partout une foule d'écrivains ne consultent que leurs basses passions, s'empressent de flagorner le despote; les auteurs dans leurs dédicaces, les poètes dans leurs vers, les rhéteurs dans leurs discours, chacun lui prodigue à l'envi son encens, et lui donne les noms les plus flatteurs; ils l'appellent le père de ses peuples, le bienfaiteur de l'humanité, l'ornement de son siècle, et nous avons la sottise de les croire!

Suite du même sujet.

Quand un rimailleur affamé obtient quelque pension, tout va bien; la foule des malheureux opprimés, vexés, dépouillés, gémit en silence; et tandis que les soupirs de ces infortunés se perdent sous le chaume, les éloges de l'indigne adulateur volent en tous climats sur les ailes de la renommée.

Dénaturer les choses.

Peu d'hommes ont des idées saines des choses; la plupart ne s'attachent même qu'aux mots. Les Romains n'accorderent-ils pas à César, sous le titre d'empereur, le pouvoir qu'ils lui avaient refusé sous celui de roi.

Abusés par les mots, les hommes n'ont pas horreur des choses les plus infâmes, décorées de beaux noms; et ils ont horreur des choses les plus louables, décriées par des noms odieux. Aussi l'artifice ordinaire des cabinets est-il d'égarer les peuples en pervertissant le sens des mots; et souvent des hommes de lettres avilis ont l'infamie de se charger de ce coupable emploi.

En fait de politique, quelques vains sons mènent le stupide vulgaire, j'allais dire le monde entier. Jamais aux choses leurs vrais noms. Les princes, leurs ministres, leurs agents, leurs flatteurs, leurs valets, appellent *art de régner* celui d'épuiser les peuples, de faire de sottes entreprises, d'afficher un faste scandaleux, et de répandre partout la terreur; *politique*, l'art honteux de tromper les hommes; *gouvernement*, la domination lâche et tyrannique; *prérogatives de la couronne*, les droits usurpés sur la souveraineté des peuples; *puissance royale*, le pouvoir absolu; *magnificence*, d'odieuses prodigalités; *soumission*, la servitude; *loyauté*, la prostitution aux ordres arbitraires; *rébellion*, la fidélité aux lois; *révolte*, la résistance à l'oppression; *discours séditieux*, la réclamation des droits de l'homme; *faction*, le corps des citoyens réunis pour défendre leurs droits; *crimes de lèse-majesté*, les mesures prises pour s'opposer à la tyrannie; *charges de l'Etat*, les dilapidations de la cour et du cabinet; *contributions publiques*, les exactions; *guerre et conquête*, le brigandage à la tête d'une armée (1); *art de négocier*, l'hypocrisie, l'astuce, le manque de foi (2), la perfidie et les trahisons; *coups d'Etat*, les outrages, les meurtres et les empoisonnements; *officiers du prince*, ses satellites; *observateurs*, ses espions; *fidèles sujets*, les suppôts du despotisme; *mesure de sûreté*, les recherches inquisitoriales; *punition des séditieux*, le massacre des amis de la liberté. Voilà comment ils parviennent à détruire l'horreur qu'inspire l'image nue des forfaits et de la tyrannie.

De la superstition.

On ne saurait réfléchir sur la marche de la puissance au despotisme, sans réfléchir en même temps sur la force de l'opinion. Que ne peut-elle pas sur les esprits? C'est elle qui autrefois faisait frisson-

(1) La grandeur du crime est la seule différence qu'il y ait entre un conquérant et un brigand: toutefois nous respectons ceux qui volent à la tête d'une armée, et nous méprisons ceux qui volent à la tête d'une simple bande; telle est même la fausseté de nos idées, que nous n'avons aucune autre règle pour distinguer un criminel d'un héros. De là le mépris que nous avons pour les petits délinquants, et l'admiration que nous avons pour les grands scélérats; mais c'est du crime que doit être tirée leur distinction. Camille, Scévola, André Doria, s'immolant pour leur patrie, sont des héros; mais Alexandre et César n'étaient que d'atroces malfaiteurs au-dessus de la crainte du supplice.

(2) C'est ainsi qu'en style mystique on nomme *religion*, l'assentiment donné à des impostures; *foi*, le renoncement à toute raison; *dévotion*, la superstition; *zèle religieux*, le fanatisme; *humilité chrétienne*, l'abnégation de soi-même.

ner l'intépide Romain, à la vue des poulets sacrés refusant de manger.

C'est elle qui, remplissant l'Egyptien de la crainte des dieux, lui faisait regarder en tremblant l'idole qu'il venait de former.

C'est elle qui aujourd'hui rend les disciples de Mahomet, sans soin pour le présent, sans inquiétude pour l'avenir, sans crainte dans les dangers, et les fait vivre dans une entière apathie, au sein de la Providence.

C'est elle qui, repliant sans cesse le stoïcien sur lui-même, environne son cœur de glace, l'empêche de palpiter de joie au milieu des plaisirs, de s'attendrir à l'ouïe des cris perçants de la douleur, de tressaillir de crainte dans les périls; qui concentre toutes ses passions dans l'orgueil, le fait vivre sans attachement, et mourir sans faiblesse.

C'est elle qui, berçant de fausses espérances les dévots, les fait s'exposer à mille maux certains pour jouir d'un bien douteux; sacrifier mille avantages réels à la poursuite d'un bien imaginaire, et se rendre toujours misérables, dans l'espoir d'être heureux un jour.

C'est elle enfin qui, tenant sous nos yeux le bandeau de la superstition, nous plie au joug des prêtres, et c'est de son pouvoir aussi que les princes se servent pour nous asservir.

Portez vos regards sur les anciens peuples, vous y verrez toujours le prince se donner pour le favori des dieux. Zoroastre promulga ses lois sous le nom d'Oromaze; Trismégiste publia les siennes sous celui de Mercure; Minos emprunta le nom de Jupiter; Lycorgue, celui d'Apollon; Numa, celui d'Égérie, etc.

Toute police a quelque divinité à sa tête; et combien de fois un ridicule respect pour les dieux n'a-t-il pas replongé le peuple dans l'esclavage (1)! Pour rentrer dans la citadelle d'Athènes, dont il avait été chassé, Pisistrate habille une femme en Minerve, monte sur un char avec cette déesse de sa façon, et traverse la ville; tandis qu'en le tenant par la main, elle crie au peuple: « Voici Pisistrate que je vous amène, et que je vous ordonne de recevoir. » A ces mots, les Athéniens se soumettent de nouveau au tyran.

Les princes, il est vrai, ne jouent plus le rôle d'inspirés, mais ils empruntent tous la voix des ministres de la religion pour plier au joug leurs sujets. Des prêtres crédules, fourbes, timides, ambitieux, font envisager les puissances comme les représentants de la divinité sur la terre, devant qui le reste des hommes doit se prosterner en silence; puis, confondant l'obéissance aux lois avec la basse servitude, ils prêchent sans cesse, au nom des dieux, l'aveugle soumission.

Toutes les religions prêtent la main au despotisme; je n'en connais aucune toutefois qui le favorise autant que la chrétienne (2).

Loin d'être liée au système politique d'aucun gouvernement, elle n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt qu'à tel autre; elle embrasse également tous les hommes dans sa charité; elle lève la barrière qui sépare les nations, et réunit tous les chrétiens en un peuple de frères. Tel est le véritable esprit de l'Évangile.

La liberté tient à l'amour de la patrie; mais le règne des chrétiens n'est pas de ce monde; leur patrie est dans le ciel; et pour eux cette terre n'est qu'en lieu de pèlerinage. Or, comment des hommes qui ne soupirent qu'après les choses d'en haut, prendraient-ils à cœur les choses d'ici-bas?

Les établissements humains sont tous fondés sur les passions humaines, et ils ne se soutiennent que par elles: l'amour de la liberté est attaché à celui du bien-être, à celui des biens temporels; mais le christianisme ne nous inspire que de l'éloignement pour ces biens, et ne s'occupe qu'à combattre ces passions. — Tout occupé d'une autre patrie, on ne l'est guère de celle-ci.

Pour se conserver libres, il faut avoir sans cesse les yeux ouverts sur le gouvernement; il faut épier ses démarches, s'opposer à ses attentats, réprimer ses écarts. Comment des hommes à qui la religion défend d'être soupçonneux, pourraient-ils être défiants? Comment pourraient-ils arrêter les sourdes menées des traîtres qui se glissent au milieu d'eux? Comment pourraient-ils les découvrir? Comment pourraient-ils même s'en douter? Sans défiance, sans crainte, sans artifice, sans colère, sans désir de vengeance, un vrai chrétien est à la discrétion du premier venu. L'esprit du christianisme est un esprit de paix, de douceur, de charité, ses disciples en sont tous animés, même pour leurs ennemis. « Quand on les frappe sur une joue, ils

(1) La religion doit tendre à rendre l'homme citoyen. Lorsqu'elle tend à ce but, elle est un des plus fermes appuis de la liberté; mais lorsqu'elle s'en écarte, elle traîne à sa suite la plus dure servitude.

(2) Celle des Bédouins enseignait que l'âme de celui qui mourait pour le service de son prince, passait dans un corps plus beau, plus fort, plus heureux que le premier; et ce dogme faisait un nombre prodigieux de victimes dévouées au gouvernement.

A l'aide du dogme du destin, le mahométisme favorise extrêmement la tyrannie; car lorsque tout est préordonné par le maître du monde, résister aux princes est crime et folie.

« doivent présenter l'autre. Quand on leur ôte la robe, ils doivent en core donner le manteau. Quand on les contraint de marcher une lieue, ils doivent en marcher deux. » Quand on les persécute, ils doivent bénir leurs persécuteurs. Qu'auraient-ils à opposer à leurs tyrans ? Il ne leur est pas permis de défendre leur propre vie. Toujours résignés, ils souffrent en silence, tendent les mains au ciel, s'humilient sous la main qui les frappe, et prient pour leurs bourreaux. La patience, les prières, les bénédictions sont leurs armes ; et quoi qu'on leur fasse, jamais ils ne s'abaissent à la vengeance : comment donc s'armeraient-ils contre ceux qui troublent la paix de l'Etat ? comment repousseraient-ils par la force leurs oppresseurs ? comment combattraient-ils les ennemis de la liberté ? comment paieraient-ils de leur sang ce qu'ils doivent à la patrie ?

A tant de dispositions contraires à celles d'un bon citoyen, qu'on ajoute l'ordre positif « d'obéir aux puissances supérieures, bonnes ou mauvaises, comme étant établies de Dieu. » Aussi les princes ont-ils toujours fait intervenir l'Evangile pour établir leur empire, et donner à leur autorité un caractère sacré.

Double ligue entre les princes et les prêtres.

Mais comme si ce n'était pas assez que les peuples apprirent des dieux à baisser la verge de l'autorité pour les rendre esclaves par principes, presque partout les prêtres et les princes ont formé une double ligue entre eux. Ceux-ci empruntent la bouche de l'homme divin pour plier nos têtes au joug du despotisme ; ceux-là empruntent le bras de l'homme puissant pour plier nos têtes au joug de la superstition.

Rien n'est si important aux rois que d'être religieux, dit Aristote dans sa politique ; car les peuples reçoivent comme juste tout ce qui vient d'un prince rempli de piété ; et les mécontents n'osent rien entreprendre contre celui qu'ils croient sous la protection des dieux. Aussi la plupart des princes cherchent-ils à paraître dévots. La statue de la Fortune était toujours dans la chambre des empereurs romains, afin de persuader au peuple que cette déesse veillait continuellement à leur sûreté.

Pour gagner le peuple, Henri II d'Angleterre affecta une dévotion extrême aux cendres de Becket, qu'il avait persécuté ; et bientôt la victoire venant à couronner ses armes sur les Ecossais, fit regarder ce prince comme un favori du ciel, et mettre l'audace de lui résister au rang des sacrilèges.

Sous les rois de la maison de Stuart, les prêtres étaient chargés de prêcher le despotisme, et de sanctifier le système de la tyrannie.

En 1632 Jacques I^{er} ordonna à tous les prédicateurs, de quelque rang qu'ils fussent, de prêcher l'obéissance passive, et il défendit à tous ses sujets de s'aviser de limiter dans leurs discours le pouvoir, les prérogatives et la juridiction des princes, même de se mêler des affaires de l'Etat, des différends entre le gouvernement et le peuple.

Pour rendre son autorité absolue en Ecosse, Charles I^{er} rétablit les évêques ; et bientôt les prêtres publièrent, par son ordre, que le pouvoir et les prérogatives du roi étaient absolus et limités comme ceux des rois d'Israël ; ils firent défense à toute personne d'élever aucune école sans la permission de l'évêque diocésain, ou de se présenter pour être admis dans les ordres avant d'avoir souscrit à ces canons.

Cette doctrine fit loi dans le royaume entier, et le refus de s'y soumettre fut puni par des amendes, des confiscations et la prison. Un seul mot suspect devenait un crime aux yeux des juges, presque toujours tirés de la cour de haute commission : vrais inquisiteurs qui n'étaient assés à aucune forme juridique ; car un bruit vague, un soupçon étaient une preuve suffisante. Ils faisaient prêter serment aux témoins de répondre aux questions qu'on leur ferait, et ceux qui refusaient étaient jetés dans un cachot.

Les princes eux-mêmes n'ont pas honte de prêcher cette odieuse doctrine :

« Il n'est pas licite aux sujets de sonder la conduite des rois, ou de chercher les bornes de leur autorité ; ce serait vouloir dévoiler leurs faiblesses, et leur enlever le respect dû aux représentants de la divinité sur la terre, » disait Jacques I^{er} dans un discours à la chambre étoilée, lorsqu'il y eut évoqué la cause contre le célèbre Bacon.

Aujourd'hui encore, on célèbre, par un jeûne solennel, le jour de l'exécution de Charles I^{er}, sous le nom de *martyre du bienheureux roi*, pour implorer la miséricorde divine, afin que le sang innocent de sa majesté sacrée ne retombe pas sur la postérité des Anglais.

Vains efforts du peuple.

Cependant le despotisme fait des progrès, et les chaînes de l'esclavage s'appesantissent.

Quand la tyrannie ne s'établit que lentement, plus elle devient dure,

moins les peuples la sentent. Il arrive toutefois un terme où ils sont forcés d'ouvrir les yeux ; et c'est toujours lorsque le prince attaque avec audace des droits sacrés à tous les hommes (1) ; lorsqu'il foule aux pieds quelque objet de vénération publique, ou qu'il répète trop fréquemment quelque scène sanglante. Alors les esprits sont révoltés, les soupirs se changent en plaintes, les plaintes en clameurs : la confusion commence à régner, et on n'entend plus que murmures, que cris séditieux.

Alors aussi le gouvernement perd à chaque instant de son autorité ; on méprise ses ordres ; tout semble permis dans ce temps de crise, et le prince paraît ne plus conserver qu'un vain titre. Mais combien de choses encore en sa faveur !

Poussés au désespoir, les sujets prennent-ils enfin une résolution tragique ? Ils ne font guère que se compromettre.

Quand les mécontents s'arment et demandent justice à grands cris, le prince crie à son tour à la révolte ; il leur envoie des députés, des magistrats, des satellites, et fait enlever les plus audacieux, qu'il traite en perturbateurs du repos public, et souvent le désordre est apaisé. Les efforts que font les peuples pour la cause de la liberté sont presque tous impuissants. Dans ces moments de fermentation générale, s'il n'y a quelque audacieux qui se mette à la tête des mécontents et les soulève contre l'opresseur (2), quelque grand personnage qui subjugue les esprits, quelque sage qui dirige les mesures d'une multitude effrénée et flottante ; au lieu d'une insurrection, ce n'est plus qu'une sédition toujours facile à étouffer, et toujours sans succès. Or, se faire chef de parti est une entreprise hasardeuse ; se mettre à la tête d'une faction, c'est attirer sur soi tout l'orage ; et l'incertitude de la réussite ou la crainte des revers retient presque toujours les plus déterminés.

Souvent, que ne faut-il pas pour porter le peuple à agir ? Qu'on se rappelle Manlius, lorsqu'il voulut affranchir les Romains de l'oppression du sénat. Pleins de zèle et d'audace, tant que le danger était encore éloigné, ils promettaient merveille ; mais, dès qu'une fois Manlius fut saisi et emmené vers le dictateur, plus d'audace, plus de courage, plus de résolution. L'infortuné avait beau implorer leur secours ; ni la vue des blessures qu'il avait reçues pour le salut de la patrie, ni l'aspect du Capitole qu'il avait délivré de la puissance des ennemis, ni la vénération pour ces temples qu'il avait garantis d'être profanes, ni la pitié envers les dieux, rien ne les touche, rien ne les émeut, rien ne les ébranle. De glace à l'approche de quelques licteurs, ils voient tranquillement leur chef traîné dans un cachot.

S'il faut toujours beaucoup pour soulever le peuple, il faut quelquefois bien peu pour l'apaiser.

Lorsque les Siciliens, las de gémir sous l'oppression du vice-roi Los Velos, se furent révoltés, ceux de Palerme mirent un certain Alexis à leur tête ; mais, intimidés par les préparatifs de l'Espagne, ces lâches cherchèrent à mériter leur grâce en massacrant leur chef.

A la journée des premières barricades, comme la plèbe, accourue en foule pour envahir l'hôtel du président Molé, traître à la patrie, se mettait en devoir d'enfoncer les portes, Molé lui-même les fait ouvrir, et se présente aux factieux. Étonnés de sa hardiesse, ils se retirent sans bruit, et se laissent désarmer.

Eh ! quelle insurrection n'offrirait pas de pareils traits de lâcheté ? Féroce dans la paix, tremblant dans la guerre, à peine le peuple voit-il l'ennemi, qu'il plie et demande quartier. Quand il montre si peu de résolution, on lui fait face en dédaignant ses clameurs, ou plutôt on impose silence à ses plaintes en poursuivant la même conduite qui les a élevées, et son ressentiment s'exhale en murmures méprisés par la puissance.

Mais que l'insurrection soit décidée, elle ne sert de rien, si elle n'est générale.

Lorsqu'une ville prend les armes pour défendre ses privilèges, si cet exemple n'est suivi du reste de la nation, ses soldats mercenaires la subjuguent ; le prince traite les habitants en rebelles, et ils sentent appesantir leurs fers.

Quoique le mécontentement soit général, il est rare que tout un

(1) Dans une petite république où le peuple a conservé ses mœurs, les violences du prince sont toujours suivies de la perte de son autorité. Lorsque Tarquin attenta à la chasteté de Lucrece, comme il blessait des droits sacrés à tous les citoyens, chacun fut révolté de cet outrage, et la puissance du tyran s'évanouit. Un pareil outrage fait à Virginie mit fin à l'empire des décemvirs.

(2) Dans presque toutes les insurrections, c'est toujours la plèbe qui attache le grelot ; les citoyens aisés et les riches ne se déclarent qu'à l'extrémité, le torrent les entraîne ; or, qu'attendre des infortunés ? Ils n'ont jamais un grand intérêt à s'armer contre la tyrannie. Ceux qui la composent ne peuvent d'ailleurs aucunement compter les uns sur les autres. Leurs mesures sont mal concertées, et surtout ils manquent de secret. Dans la chaleur du ressentiment, ou dans les trances du désespoir, le peuple menace, divulgue ses desseins, et donne à ses ennemis le temps de les faire avorter.

peuple soit uni. Ordinairement l'Etat est divisé, et cette division est une des grandes ressources de la tyrannie. Alors le prince contrebalance la force des différents partis; et ne profitant pas moins de leur faiblesse que de leur jalousie, il les accable l'un par l'autre.

Si l'Etat n'est pas divisé, c'est la constante pratique du gouvernement d'y semer la discorde et d'y fomenter des dissensions. Lorsque les représentants du peuple de Venise eurent usurpé l'autorité suprême, comme cet attentat avait révolté les plus puissantes familles, qui se trouvaient ainsi partagées entre la domination et la servitude; pour anéantir les conjurations et diviser les conjurés, les usurpateurs rouvrirent la porte du conseil à plusieurs citoyens qui en avaient été exclus; ils en retinrent plusieurs autres par l'espoir, et firent ensuite face au reste des mécontents.

Lorsque les villes de Castille prirent les armes pour venger leurs droits violés par leurs représentants aux Cortès tenues en Galice, et pour tirer satisfaction des outrages commis par les ministres flamands de Charles-Quint, ce prince, cherchant à diviser les mécontents, envoya des lettres circulaires à toutes les villes révoltées, les exhortant à mettre bas les armes; il publia une amnistie générale, promit aux villes qui lui étaient demeurées attachées, et à celles qui rentreraient sous son obéissance, de n'en point exiger les subsides accordés dans les dernières assemblées nationales, et s'engagea à ne plus conférer les emplois du gouvernement à des étrangers. En même temps, il écrivit aux nobles une lettre qui les sollicitait, en termes très-pressants, de défendre avec vigueur leurs droits et ceux de la couronne contre le peuple.

Dans les troubles de la Fronde, Mazarin ménagea au roi, par son étroite correspondance avec le maréchal d'Aumont, le parti de la grande armée, et fit députer le comte de Quincé pour assurer sa majesté, au nom de tous les officiers, de leur dévouement à ses ordres.

Et dans les guerres civiles d'Angleterre, c'était l'artifice ordinaire des princes de la maison de Stuart, de fomenter la discorde entre les tories et les wighs, les papistes anglicans et les presbytériens.

Si les intrigues du cabinet ne peuvent diviser les mécontents, les mesures que prennent les mécontents eux-mêmes pour assurer leur liberté y parviennent presque toujours; car, quoique réunis contre la tyrannie, ils n'ont pas tous les mêmes vues; certaines classes du peuple ont des prétentions particulières; les provinces, et quelquefois les villes de la même province, ont la plupart des intérêts divers. Or, tout cela devient semence de discorde.

Les concessions que faisait Charles Quint aux villes de la Castille qui avaient pris les armes contre lui, ne suffisant pas pour les ramener, et ses menées pour détourner les nobles du parti du peuple ayant été sans succès, les habitants de ces villes, vains de leurs propres forces, et ne voyant dans l'état aucune puissance capable de leur faire face, présentèrent au prince des suppliques pour lui demander le redressement de leurs griefs et différents privilèges propres à consolider la liberté. Mais, comme ces suppliques portaient que les prérogatives que les barons avaient obtenues au préjudice des communes fussent révoquées, que leurs terres fussent taxées, et que le gouvernement des villes ne fût plus entre leurs mains, les nobles, qui avaient favorisé l'entreprise du peuple, tant qu'il ne demandait que le redressement des griefs communs, furent saisis d'indignation, et se jetèrent dans le parti du prince.

Dans une insurrection générale, chacun est d'accord contre la tyrannie et sur la nécessité d'un chef; mais, pour fixer l'objet de son choix, cela est différent. Qui le croirait? Ce qui devrait réunir les esprits en faveur de tel ou tel individu, sert le plus souvent à les diviser. Or, ce manque d'harmonie entre les mécontents ruine toujours leurs affaires.

Lorsque les communes de Castille s'armèrent pour défendre leur liberté, il survint de vives altercations au sujet du commandement de l'armée. Padilla était le seul digne de cet honneur; mais, comme il était chéri du peuple et des soldats, les membres les plus notables de la junte, jaloux de sa réputation et de son mérite, firent nommer général en chef don Pedro de Giron, entièrement dépourvu des qualités requises pour cet emploi: aussi ne tardèrent-ils pas à succomber.

Quoique d'accord sur le choix, les mécontents sont loin de triompher; que de ressources encore contre le peuple!

Quand ses chefs ne sont pas d'une vertu à toute épreuve, on s'applique à les corrompre, et l'on y parvient ordinairement.

Si on ne peut les corrompre, on travaille à se les faire livrer par leurs propres adhérents; et combien de fois de lâches perfides n'ont-ils pas cherché à mériter leur grâce ou à gagner la faveur, la tête de leur chef à la main (1)!

(1) Philippe V ayant réduit au désespoir et poussé à l'insurrection les Mauresques de Grenade, qu'il voulait convertir par le fer au christianisme, surpris de leur résolution, il leur proposa une amnistie, à condition qu'ils se

Si ces ressources manquent, les princes en connaissent d'autres: le fer et le poison (1).

Non content d'exterminer les chefs, les princes enveloppent quelquefois tout un parti dans le même massacre.

Lorsqu'à force de persécutions, Charles IX eut poussé les protestants à l'insurrection, comme leur parti grossissait chaque jour, et faisait peur au monarque, trop lâche pour réduire les mécontents à la tête de ses armées, il endormit leurs chefs par de feintes caresses, et les fit égorger avec soixante mille de leurs partisans (2), le jour de Saint-Barthélemy.

Faut-il le dire? les chefs du peuple ruinent souvent leurs affaires: le soin qu'ils prennent de réprimer la licence et d'empêcher le pillage, les rend toujours odieux à la plèbe, qui ne trouvant plus à profiter de la révolte, se lasse bientôt de s'agiter pour la liberté.

Si un chef de parti a tout à craindre de sa sévérité, il n'a pas moins à craindre de ses mauvais succès: le peuple, qui lui obéissait avec zèle, tant que ses efforts étaient heureux, l'abandonne dès que la fortune se tourne contre lui; et rarement l'accable-t-elle sans le rendre odieux.

Mais quand elle le favoriserait, il n'a rien encore, s'il ne sait profiter de ses avantages, et saisir l'occasion. Le moindre tempérament ruine une entreprise audacieuse; et si quelque chose peut la faire réussir, c'est l'à-propos des opérations. Manque-t-on le moment qui doit décider de la victoire, tout est perdu; on laisse à l'ennemi le temps de se reconnaître, de se préparer contre les coups qu'on lui porte; et jusque dans ces instants critiques, le parti de la puissance conserve un grand avantage sur celui de la liberté.

Quoique le prince ait levé l'étendard contre le peuple, s'il ne se trouve pas en état de l'attaquer, pour gagner du temps, il fait des propositions de paix; et, tout en se préparant à les écraser, il se plaint d'être forcé d'avoir recours à la rigueur; sans cesse il a dans la bouche qu'il n'a en vue que le bien public, il feint de s'apitoyer sur le malheur des dissensions civiles.

Séduits par ces fausses marques de sensibilité, les peuples éprouvent un retour d'attachement pour le prince; et semblables à des enfants qui craignent de lever le bras contre leur père, souvent les armes leur tombent des mains. Tandis que, de son côté, le prince n'a jamais d'entrailles paternelles, il ne voit que des rebelles dans les sujets soulevés, et il ne se sent pas plus tôt en état d'assurer ses projets, qu'il les accable sans pitié.

Ce n'est pas assez que les insurgents profitent des circonstances, si les mesures ne sont concertées en commun, et les opérations conduites de concert. Lorsque Charles-Quint monta sur le trône des Espagnes, comme les peuples des divers royaumes de la monarchie conservaient encore les préjugés de leur ancienne rivalité, et que le souvenir de leurs longues hostilités n'était pas encore éteint, leur aversion nationale les empêcha de faire corps et d'agir de concert. Chaque royaume, ou plutôt les différents ordres de chaque royaume, formèrent un plan particulier de défense: chaque parti combattit séparément pour sa liberté; et faute d'avoir réuni leurs armes et leurs conseils, tous leurs efforts furent vains.

Bien qu'il y ait de l'harmonie dans les opérations, le parti de la liberté ne triomphe pas pour cela constamment. Qui le croirait, si l'expérience ne l'avait trop prouvé, que les peuples combattent quelquefois plus lâchement pour la patrie, que des mercenaires pour un despote?

S'ils combattent souvent avec moins d'audace, ils combattent presque toujours avec moins de succès: car quel désavantage n'ont pas des

soumettraient dans l'espace de vingt jours; et ces lâches acceptèrent cette grâce, la tête de leur roi à la main. (Désormeaux, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne*.)

(1) Dans les troubles de la Fronde, le ministère chargea quatre cavaliers d'assassiner le président Charton, qui avait excité le peuple à s'opposer à la tyrannie du gouvernement. (*Histoire du cardinal Mazarin*.)

Dans l'insurrection de Naples, arrivée en 1647, le vice-roi ne pouvant pas faire la loi aux mécontents, feignit de traiter avec eux. L'amnistie publiée, Anziello Amalfi se rend, à la tête du peuple, vers le gouverneur, pour demander la ratification du traité. Témoin du dévouement des Napolitains à leur chef, le gouverneur lui prodigua des caresses, lui confirma le titre de capitaine-général qu'il avait reçu des citoyens; et comme s'il eût voulu couronner la victime avant de l'égorger, il lui met au cou une chaîne d'or, lui donne un superbe festin, lui sert un breuvage propre à tourner l'esprit, et le fait ensuite assassiner sous main. (Gianone, *Histoire de Naples*; Lusmen, *Histoire de la révolution de Naples*; Mémoires du duc de Guise.)

Tandis que les Hollandais travaillaient à secouer le joug tyrannique de l'Espagne, Philippe II, ne pouvant réduire ces braves fédérés, fit assassiner le prince d'Orange, leur chef.

(2) Dans les troubles de la ligue, Henri III, chassé de sa capitale par le duc de Guise, l'attira dans son palais sous prétexte de traiter d'accommodement, et le fit assassiner.

citoyens
discipline

Dans l'
soulèvem
perdu l'a
ministre
ligues,
manqua
vif amou
sous la
rité la
saisis de
presque
l'idée d
leur ver
l'art de
image d
ques re
Mais
condui
guère
achete
de fois
Bientô
et, dan
ils plu
carnag
sa pur
à l'épi
Les
impui
Au
rien.
fierté
la bo
dent
cher
M
tenta
rebe
çant
mèn
hon
L
était
nou
disc
séu
che
con
lent
ver
gou
que
ret
la
les

co
y
ex
ré
pr
ne
de
su
so
u

b
s
c

citoyens inaguerris sous des chefs inexpérimentés, contre des troupes disciplinées sous d'habiles officiers (1) !

Dans les dernières guerres civiles de la Castille (1521), quoique le soulèvement fût presque général, quoique le prince eût entièrement perdu l'affection de ses sujets par la scandaleuse administration de ses ministres, quoique les habitants des villes formassent de puissantes ligue, et qu'ils fussent exercés à manier les armes ; quoiqu'ils ne manquassent ni d'argent ni de munitions de guerre ; quoique le plus vif amour de la liberté leur eût mis les armes à la main ; quoique, sous la conduite du brave Padilla, ils eussent dépouillé de toute autorité la régence qu'avait laissée Charles-Quint ; quoiqu'ils se fussent saisis des sceaux et des archives publiques ; quoique le trésor royal fût presque épuisé, et que leurs espérances fussent encore relevées par l'idée de la protection du ciel (2) ; l'armée de la couronne triompha de leur vertu, et les efforts de tant de braves citoyens se brisèrent contre l'art des troupes mercenaires et des suppôts titrés de la tyrannie ; image des faibles ressources d'un état qui s'abîme, pour sauver quelques restes de sa liberté expirante.

Mais le prince eût-il le dessus, que de ressources encore ! Rarement conduits par un sentiment de leurs droits, les hommes ne combattent guère que pour se soustraire à l'oppression, et jamais ils ne veulent acheter à haut prix l'avantage précieux d'être libres. Aussi combien de fois, après de légers efforts, ne les voit-on pas mettre bas les armes ! Bientôt, las de leurs agitations intestines, ils soupirent après le repos ; et, dans la tranquille apathie dont on les laisse jouir, ne se rappellent-ils plus de la liberté qu'avec les idées de corvées, de contributions, de carnage ; au lieu que le prince, toujours animé du désir de conserver sa puissance, d'augmenter son autorité, combat avec une opiniâtreté à l'épreuve, et se défend jusqu'à la dernière extrémité.

Les efforts que fait le peuple pour assurer sa liberté, lorsqu'ils sont impuissants, ne font que cimenter sa servitude.

Au lieu que, malgré leurs défaites, souvent les princes ne perdent rien. Vaincus et à la merci de leurs concitoyens, ils conservent cette fierté, cette hauteur, cette arrogance, ce ton impérieux qu'ils ont dans la bonne fortune ; ils ne parlent que de leurs prérogatives ; ils prétendent encore faire la loi ; et presque toujours le peuple se laisse arracher le fruit de la victoire.

Mais, une fois vaincus, quel sort que celui des sujets ! Après d'inutiles tentatives pour secouer une domination tyrannique, ils sont traités de rebelles : le prince impitoyable leur dicte ses volontés d'un air menaçant, et toujours les malheureux se laissent charger de fers : combien même vont au-devant du joug, et s'empressent d'obtenir grâce par une honteuse soumission (3) !

Le tyran fût-il abattu, la liberté n'est pas recouvrée pour cela. Tous étaient d'accord contre la tyrannie ; mais est-il question de fixer une nouvelle forme de gouvernement, plus d'union ; c'est l'image de la discorde des habitants de Capoue, lorsque Pacuvius Alanus tenait leur séant prisonnier. Ils savent bien ce qu'ils fuient, non ce qu'ils cherchent : les uns veulent établir l'égalité des rangs ; les autres veulent conserver leurs prérogatives : ceux-ci veulent une loi, ceux-là en veulent une autre ; et, après bien des débats, un parti s'empare de la souveraine puissance, ou bien ils sont tous obligés de se reposer dans le gouvernement qu'ils ont proscrit, si déjà ils ne sont pas enchaînés par quelque nouveau maître.

Lorsque nos pères, révoltés contre l'oppression de Charles 1^{er}, eurent enfin brisé leurs fers, on les vit longtemps chercher la liberté sans la trouver ; ou plutôt, divisés en factions, chacune s'efforça d'opprimer les autres, et de s'emparer de la suprême puissance.

Dès que le trône vint à vaquer par le supplice de Charles 1^{er}, les communes passèrent un bill pour abolir la monarchie en Angleterre, y établir le gouvernement républicain ; puis, réunissant le pouvoir exécutif au pouvoir législatif, elles prirent le titre de parlement de la république anglaise, et elles formèrent un conseil d'Etat pour agir d'après leurs instructions.

Devenus de la sorte les maîtres de l'Etat, les membres des communes s'emparèrent des emplois les plus lucratifs dans chaque branche de l'administration. Or, ils n'eurent pas plus tôt goûté de la puissance suprême, qu'ils ne songèrent plus qu'à la retenir dans leurs mains, sans s'occuper aucunement des vices du gouvernement ; réforme néanmoins qui avait été le seul but de la guerre cruelle que la nation ve-

nait d'entreprendre. Enfin, croyant leur empire solidement établi, ils disposèrent de la fortune publique, et ils se partagèrent les dépouilles du peuple qu'ils accablèrent de nouveaux impôts. Ils ne traitèrent pas mieux l'armée qui, par sa valeur, son zèle, ses exploits, avait rompu le joug sous lequel ils gémissaient : ils parlèrent de la renvoyer sans avoir satisfait à leur engagement ; et, sous prétexte de rébellion, ils refusaient à ces généreux défenseurs de la patrie jusqu'au droit de se plaindre.

Tandis que le peuple, indigné de ce nouveau joug, le supportait avec impatience ; tandis que les lords regardaient d'un œil jaloux la puissance des communes ; tandis que les tories, maudissant le triomphe des wighs, soupiraient après le rétablissement de la monarchie ; tandis que quelques ambitieux (1) profitaient du mécontentement général pour fomenter des séditions et soulever l'armée, Cromwell, audacieux hypocrite, parvient à se rendre maître de l'Etat, et à le gouverner avec un sceptre de fer.

Ainsi, toujours d'audacieux intriguants se disputent entre eux le commandement pour usurper l'empire, tandis que le gros de la nation, toujours prêt à se soumettre lâchement au vainqueur, attend sans effroi le parti que la fortune couronnera, pour connaître le nouveau maître auquel il doit offrir son hommage, ses supplices, sa sueur et son sang.

De la fourbe.

Si dans un moment de crise, le prince fait quelque concession au peuple, ce n'est jamais qu'une concession illusoire : trop jaloux de sa puissance pour ne pas retirer d'une main ce qu'il accorde de l'autre.

Lorsqu'au milieu des dissensions publiques, les plébéiens eurent obtenu un consul, les patriciens ne portèrent aucune cause devant lui, afin de rendre vaine sa magistrature.

Pour apaiser le peuple irrité, il arrive bien quelquefois que le prince lui sacrifie ses ministres, et plus souvent qu'il les fait entrer dans quelque port pendant la tourmente ; mais le même plan d'opérations subsiste toujours.

A ces ministres congédiés, il n'a fait que donner des substituts ; et la nation est sottement satisfaite.

Lorsque les frondeurs eurent forcé la régence à renvoyer Mazarin, ce favori, cedant adroitement à l'orage, fut bientôt porté dans le port par la tempête. Il avait laissé, en partant, des instructions secrètes pour la conduite des affaires : de sa retraite même, il continuait à être l'âme du cabinet. Consulté sur tous les cas, il dirigeait les délibérations, et envoyait les ordres nécessaires ; puis, dès que la sédition fut étouffée, il revint triomphant reprendre les rênes de l'Etat.

Poussée à bout, l'aveugle multitude n'en est pas moins aisée à ramener. Quels que soient les outrages qu'elle a soufferts, le châtimement de quelques scélérats subalternes, vils instruments de l'auteur de tous leurs maux, suffit pour l'apaiser et le reconcilier avec son déplorable sort : expédient intaillible, auquel les habiles machinateurs, les adroits fripons, les despotes exercés ont constamment recours. Mais si les citoyens ont obtenu quelque concession réelle, le prince ne s'occupe plus que du soin de leur en faire perdre le fruit.

Les plébéiens venaient d'obtenir de partager avec les patriciens l'honneur des faisceaux : Rome est atligée d'une famine ; et Coriolan ouvre, en plein sénat, l'avis odieux de ne secourir le peuple que sous la condition expresse qu'il renoncerait aux droits obtenus sur le Mont-Sacre (2).

Lorsque les barons anglais eurent amené le roi Jean à signer la grande chartre, ce prince dissimula son ressentiment jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable d'annuler ses concessions. Pour mieux en imposer, il promit publiquement qu'à l'avenir son administration serait mise sur un pied à ne donner aucun sujet de plaintes à ses peuples ; et il donna ordre aux sherifs de faire prêter serment d'obéissance aux vingt-cinq barons préposés pour maintenir le traité. Ensuite il se retira dans l'île de Wight, où il médita le projet d'une terrible vengeance. De sa retraite, il envoya secrètement des agents lever des troupes dans l'étranger ; il attira à son service, par l'appât du pillage, les avides Brabançons ; puis il envoya une députation au pape pour l'engager à annuler la grande chartre. Dès que les secours étrangers furent arrivés, il leva le masque, il rétracta tous les privilèges accordés à ses sujets, se mit à la tête d'une troupe de mercenaires, ravagea les terres de la noblesse, répandit la désolation par tout le royaume, et mit tout à feu et à sang.

(1) Ils étaient au nombre de quatre-vingt-dix.

(2) Tel était l'esprit du corps, puisque l'un de ses membres les plus honorables en était infecté.

(1) De tant de peuples qui ont pris les armes pour secouer le joug, combien peu ont recouvré leur liberté !

(2) On fit alors courir le bruit que la reine Jeanne avait recouvré la raison : prétendu prodige que les Castillans regardèrent comme un effet particulier de la protection du ciel.

(3) Lorsque Mazarin revint triomphant à la tête des affaires, ceux qui s'étaient le plus déchaînés contre lui et le plus acharnés à sa perte, mendiaient lâchement sa protection. Il fallut les entendre passer des plus horribles exécrations aux plus vifs applaudissements !

Edward I^{er}, de retour de son expédition en France contre Philippe, étant requis de ratifier les chartres qu'il avait consenties, éluda aussi longtemps qu'il le put; oblige de se rendre, il fit insérer, dans la ratification demandée, ces mots : *sauf ma prérogative royale*; clause qui annulait toutes les concessions. Bien mieux, après tant d'engagements solennels, pris dans des temps où il ne pouvait donner essor à son ambition, et au moment où ses sujets se félicitaient d'avoir assuré leur liberté, il s'adressa à Rome pour être relevé de ses serments.

Après que Charles I^{er} eut enfin sanctionné la pétition des droits, il se rendit en hâte au parlement, et protesta contre quelques articles concernant l'imposition du tonnage et du pesage. Il fit plus : irrité des bornes que le parlement avait données à la puissance royale, il cacha son ressentiment, et travailla à renverser ces barrières. Après ce fameux parlement, qui restreignait si fort les prérogatives de la couronne, comme les intrigues du cabinet affaiblissaient chaque jour le parti des défenseurs de la liberté; comme le roi s'en était fait un très-fort dans la chambre des communes, et comme il avait à sa disposition presque toute celle des lords; enivré des rapports favorables des flatteurs sur les affaires du temps, ce prince leva le masque, recommença à remplir de ses créatures les premières places de l'Etat, essaya de porter le coup fatal à ses ennemis à demi vaincus; et, pour revenir à la fois sur toutes les concessions qu'il avait été forcé de faire au peuple, il accusa devant les pairs du royaume un membre de la chambre haute et cinq de la chambre basse, de divers prétendus crimes d'Etat, surtout d'avoir extorqué par la crainte tous les actes faits pour assurer la liberté publique; ce qui les aurait tous annulés de droit.

Ces mesures ayant échoué, Charles chercha à mettre la division entre les Ecossais et les Anglais. Dans cette vue, il s'efforça de l'emporter sur le parlement en bons procédés pour les Ecossais; il ren hérit sur toutes les motions qui s'y faisaient en leur faveur, et il accorda tout ce qu'ils demandèrent pour assurer leur liberté. Ensuite il essaya de gagner leurs armées; il traita avec distinction les principaux officiers, gagna les commissaires, nomma son chapelain Henderson, fameux prédicant populaire; puis il alla en Ecosse, s'y fit des créatures dans le parlement, s'efforça de rendre l'armée réfractaire, et de porter les catholiques d'Irlande à se soulever contre l'Angleterre.

En 1663, Charles II, sous prétexte que plusieurs particuliers, croyant le parlement dissous en vertu du bill triennal, prétendaient s'assembler, non pour choisir de nouveaux membres, mais pour conspirer contre lui, pria les deux chambres d'annuler ce bill qui mettait sa vie en danger, en déshonorant sa couronne; et elles eurent la bassesse de se rendre à ses désirs.

Mais quelle légère cause suffit à ceux qui gouvernent pour leur

fournir occasion de revenir sur le passé? souvent après avoir tout perdu, quelque nouvelle fatale arrive qui remet le pouvoir entre leurs mains.

Tandis que Marcus Aemilius et Quintus Fabius ravageaient le pays ennemi, les tribuns Marcus Furius et Cn. Cornélius, voulant faire passer la loi agraire, refusèrent de lever le tribut et soulevèrent le peuple. Quoique l'armée, occupée au dehors, manquât de tout, et qu'au dedans le sénat craignît une révolte, le peuple, au milieu de ces circonstances qui paraissaient si propres à faire valoir ses droits, n'obtint pas autre chose, sinon qu'on élirait d'entre les plébéiens deux tribuns militaires avec puissance consulaire. Flattés de ce petit succès, ses chefs redoublèrent d'efforts, et parvinrent, aux comices suivantes, à

faire choisir d'entre les plébéiens presque tous les tribuns consulaires. Mais, tandis que le peuple se livre à la joie et chante sa victoire, le sénat humilié ne s'occupe plus qu'à chercher les moyens de la loi arracher. D'abord il choisit d'entre les patriciens des personnages illustres pour se présenter en qualité de candidats aux prochaines comices, dans l'espoir que le peuple n'oserait les repousser; puis, mettant tout en œuvre pour faire réussir ce projet, il déclame contre les comices passés; il crie que les dieux sont irrités de ce qu'on a profané les honneurs de la magistrature, en les rendant vulgaires; il cite en preuve la rigueur de l'hiver, qui venait de se faire sentir, la contagion qui ravageait les champs et la ville. Frappé de l'idée de la colère des dieux, le peuple ne nomme tribuns consulaires que des patriciens, renonce à la souveraine puissance, et la remet en tremblant dans les mains du sénat.

Peu après, les eaux du lac de la forêt Albana s'étant accrues sans aucune cause apparente, on envoya consulter la-dessus l'oracle de Delphes. Dans ces entrefaites, le sénat répandit adroitement le bruit que les dieux étaient irrités de

ce qu'on avait confondu les rangs de la république; il fit ajouter que le seul moyen de fléchir leur colère était l'abdication des tribuns militaires; et il y eut interrègne.

Constante poursuite des mêmes desseins.

Il n'y a point de gouvernement où l'occasion de recouvrer la liberté ne s'offre quelquefois; le peuple la laisse presque toujours échapper, faute de l'apercevoir; mais pour celle d'appesantir ses chaînes, les princes la saisissent assez souvent. Saisir l'occasion est leur grande étude et leur première maxime en politique.

« Moi et le temps, avait coutume de dire Charles Quint, le donnons à deux autres. »

Le peuple n'a que des chefs momentanés; dès qu'on les lui ôte, tou-



Mais, une fois vaincus, quel sort que celui des sujet! — Page 31.

tes ses forces sont paralysées : mais le conseil des princes est permanent. Sans cesse sur pied contre la liberté, il s'occupe à former des projets, à concerter des mesures, à préparer les moyens d'exécution : et c'est là un bien autre avantage.

A force de vigilance on parvient quelquefois à rendre vains les attentats des princes ; mais comment parer à des artifices qui naissent sans cesse de la nature des choses ? Toujours les yeux ouverts sur le peuple, ceux qui gouvernent trouvent enfin un moment favorable ; or en voilà assez pour faire réussir leurs projets.

Avec un conseil permanent, il n'y a point de trêve à la guerre sourde que les princes font à la liberté, pas même au commencement de leur règne, époque à laquelle, accablés de leur grandeur et nageant dans la joie, ils ne nourrissent dans leur âme que des sentiments de bienveillance, laissent dormir leurs projets et souffrent que le malheureux respire un instant ; même lorsqu'ils se livrent aux plaisirs, ou qu'ils s'abandonnent à la dissipation ; car tandis qu'ils laissent flotter les rênes du gouvernement, ils les remettent à des ministres qui, pour partager la puissance de leur maître, ne cessent de travailler à étendre son autorité : pas même lorsqu'ils n'ont point de desseins ambitieux ; car ils ont beau apporter sur le trône des idées de modération, le peuple n'y gagne rien, s'ils ne sont eux-mêmes au timon de l'Etat.

Lorsque le cabinet du prince est composé d'hommes puissants, souvent les rivalités, les jalousies, le dépit, l'ambition, les portent à traverser réciproquement leurs projets, et à les faire échouer. Quand il est composé de beaucoup de têtes, presque toujours la différente tournure des esprits les fait varier dans les projets et les moyens d'exécution. Aussi les princes qui veulent marcher à grands pas au despotisme ont-ils toujours soin de composer leurs cabinets de peu de têtes, et souvent d'hommes nouveaux. Telle fut la politique des Ferdinand V, des Philippe II, des Louis XI, des Henri VIII, des Charles I^{er}, etc.

Quelques-uns, par un raffinement de politique, ont même formé un plan constant d'opérations. Ce fut la poursuite des mêmes projets pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV qui étendit si fort le pouvoir de la couronne : car Mazarin suivit ponctuellement les maximes de Richelieu, et Le Tellier celles de Mazarin.

Ce fut la poursuite des mêmes projets qui étendit si fort celui de la couronne d'Espagne depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours ; car en Espagne le changement des ministres n'apporte aucun changement dans le conseil du prince ; et, quoique les mains qui tiennent les rênes de l'Etat viennent à changer, l'esprit qui les conduit est toujours le même.

Au contraire, c'est à un défaut d'harmonie que l'on doit attribuer la faiblesse du gouvernement pendant les interrègnes et les minorités.

C'est aussi à un manque d'harmonie que les Anglais doivent en partie les lents progrès de la puissance royale parmi eux ; et ce manque d'harmonie naît du fond même de la constitution. Quoique leur prince dispose des emplois, comme il ne peut se faire craindre, et qu'il est toujours obligé de ménager ses ministres, ceux qui sont en faveur se trouvent souvent contrariés par ceux qui cherchent à s'y mettre.

Comme il ne peut à la fois satisfaire tous les ambitieux, ceux qui sont en place se voient souvent traversés par ceux qui cherchent à les supplanter.

Comme les affaires du prince avancent d'autant moins qu'on attache plus vivement son parti, il se trouve souvent obligé de confier l'administration des affaires à ceux qui l'ont le plus mécontenté, et de congédier ceux qui l'ont le mieux servi.

Enfin, comme sa faveur est limitée et sa haine impuissante, les partis sont toujours renaissants. Heureuse discorde, qui leur tient lieu de vertu depuis qu'elles sont bannies de leur île, et qui, comme elles, conduit à la liberté.

Corrompre le corps législatif.

Le coup le plus fatal que les princes portent à la liberté publique, c'est d'asservir leurs concitoyens au nom même des lois ; et l'un des moyens qu'ils emploient le plus volontiers pour cela, est celui qui est le plus analogue à la bassesse de leur caractère, — la corruption.

Regardant le corps législatif comme le contrôleur né de leur conduite, ils ne songent qu'à le subjuguer. D'abord ils le consultent, le louent, le flattent, et emploient pour le perdre tous ces artifices dont la vanité ne se défie jamais ; mais bientôt, brûlant de voir leur esclave dans le souverain, ils travaillent à se rendre maîtres de ses représentants ; et comme il faut gagner ceux qui s'opposent à leurs projets, ils font tout pour

les corrompre. A l'un des caresses, à l'autre des promesses, à celui-ci de l'or, à celui-là un ruban, à cet autre un poste pour ses amis. Ils tentent l'ambitieux, le vain, le cupide, l'avare, chacun selon ses goûts : quiconque veut épouser leurs intérêts n'a qu'à dire son prix, et bientôt on voit les arbitres de l'Etat se prostituer aux volontés du prince, vendre la cause de la liberté pour satisfaire leurs basses passions, trahir la patrie au mépris de leurs engagements les plus sacrés, et devenir de vils instruments de tyrannie (1).

Aussitôt qu'un sénateur venait d'être élu à Sparte, Agésilas lui envoyait un bœuf en présent.

(1) Parcourez l'histoire, vous verrez le parlement d'Angleterre fidèle à ses devoirs, dans les temps de crise où la patrie était en danger ; puis, dès que les dangers étaient passés, rechercher la faveur de la cour, et vendre la patrie.



Marat.

Pressé d'argent, Charles-Quint demande aux cortès de Castille de nouveaux subsides, qui lui sont refusés. Mais bientôt, profitant de la basse jalousie des nobles contre le peuple qui cherche à assurer sa liberté, séduisant les uns par des promesses, intimidant les autres par des menaces, gagnant ceux-ci par des cajoleries, corrompant ceux-là avec de l'or, il s'en fait des créatures; puis, au mépris des lois fondamentales de l'Etat, il les engage à lui accorder un second subside avant même que le terme de payer le premier fût échu.

Pour obtenir les subsides qu'il demandait, Louis XI sema la division dans les Etats-Généraux, corrompit par argent, gagna par promesses, s'assura d'un fort parti, et se rendit si bien le maître de l'assemblée, qu'il y fit débiter ce qu'il voulait.

Et en Angleterre, combien de fois de pareils moyens n'ont-ils pas été mis en usage, même de nos jours, et trop souvent avec succès! Dans cette auguste assemblée, où l'on ne devrait compter que des amis de la patrie, on trouve autant de venalité que partout ailleurs. Une partie des représentants du peuple est pensionnée de la cour, une autre partie cherche à l'être, quelques-uns sont fidèles à leur serment; le reste, selon les circonstances, flotte entre la cupidité et le devoir: tels sont les pères de la patrie, les conducteurs de l'Etat, les gardiens de la liberté. Et certes, il semble que la nation ait perdu le droit de se plaindre de ses infidèles mandataires, lorsque les électeurs sont les premiers à vendre lâchement leur suffrage aux candidats qui veulent l'acheter.

Quelques princes, par une ambition plus lente, ne profitent pas d'abord de leur ascendant; et cette fausse modération, qui les comble de gloire, fait que, quelque chose qu'ils entreprennent ensuite contre les lois, le peuple se déclare presque toujours pour eux. Qu'y a-t-on gagné? trop lâches pour usurper la souveraine puissance, ils n'ont pu y renoncer que pour amener le peuple à la leur remettre entre les mains.

Du peu de fermeté des représentants du souverain contre les entreprises du gouvernement.

Tant que l'Etat n'est pas en danger imminent, les membres du législateur convivent presque toujours avec le prince; et si quelques-uns frontent les menées du cabinet, c'est pour l'obliger d'entrer en composition. Ce n'est que lorsque le gouvernement est prêt à porter le dernier coup à la liberté, qu'ils s'élèvent contre lui.

Le parlement vénal qui avait si lâchement signalé sa condescendance aux projets ambitieux de Charles II, ne s'opposa aux attentats du cabinet qu'au moment où la constitution fut sur le point d'être renversée.

Si les représentants du souverain ne se prostituent pas tous aux volontés du prince; s'ils ne courent pas tous après les places, les dignités, la faveur; s'il en est même qui dédaignent de se vendre, le manque de constance et de fermeté dans ceux qui s'opposent à ses entreprises, rend toujours leurs efforts impuissants.

Lorsque les créatures du prince attentent à la liberté, quel que soit le torrent de la puissance, si le parti patriotique était déterminé à s'y opposer avec force, il parviendrait du moins à réprimer sa furie, s'il ne parvenait pas à l'arrêter. Mais au lieu de défendre avec un zèle infatigable la cause de la patrie, et de retarder par de longs efforts le progrès de l'autorité, les timides patriotes lâchent pied, contents d'une molle résistance ou d'une simple protestation. Plusieurs même, rebutés de leur peu d'ascendant, abandonnent le champ de bataille à leurs antagonistes, et bientôt le prince marche à grands pas au despotisme.

Prévenir les émeutes.

Quand le prince manque son but, il ne perd que du temps; quand la nation manque le sien, elle perd presque toujours les moyens de tenter une seconde fois sa fortune. Après les horreurs d'une guerre civile, au lieu de revenir sur leurs pas, de calmer les esprits, et de ramener le peuple par une meilleure conduite, ceux qui gouvernent ne s'occupent plus qu'à rendre vaines ses plaintes, qu'à réprimer ses efforts. Ils ne peuvent se résoudre à renoncer à ce pouvoir souverain, à cette grandeur sans bornes, à cet empire absolu qui leur a déjà tant coûté d'efforts et de crimes; semblables à ces anthropophages qui, une fois accoutumés au sang humain, ne peuvent plus quitter cet affreux breuvage.

Instruits par le passé, les princes travaillent à prévenir les insurrections. Au commencement de la tempête, on n'en découvre pas le danger; quand elle souffle avec fureur, on n'en découvre plus le remède. Aussi ont-ils les yeux toujours ouverts sur les premières émeutes, soigneux à les réprimer dès qu'elles s'élèvent.

Non contents d'étouffer les séditions dans leur principe, ils ont soin d'en extirper jusqu'au moindre germe; sous prétexte de maintenir le bon ordre dans l'Etat, ils ne souffrent point d'attroupements, point de cohues, point d'assemblées tant soit peu nombreuses (1).

Et combien poussent la défiance jusqu'à ne point souffrir de cercles autour des hommes populaires; combien même la poussent jusqu'à se débarrasser des personnes qui ont la faveur du peuple!

De retour à Paris après plusieurs années d'absence, J.-J. Rousseau allait quelquefois passer un quart d'heure au café de la Régence; comme sa présence y attirait une foule de curieux, on lui intima l'ordre de ne fréquenter aucun café.

Les gondoliers de Venise, ayant un jour pris querelle avec la populace, on en vint aux coups; comme les magistrats ne pouvaient apaiser le désordre, un gentilhomme de la maison de Lauredane intervint, et les matins cédèrent à ses instances. Alarmes de l'ascendant de ce citoyen, les inquisiteurs d'Etat s'assurèrent de sa personne, et le firent dépêcher à la sourdine.

Bien plus: pour empêcher tout soulèvement, c'est la politique des Vénitiens de poursuivre jusqu'à la mort ceux qu'ils ont une fois outragés; et afin que les amis des infortunés, ou les infortunés eux-mêmes qui ont échappé à la tyrannie, ne trament pas en secret, le conseil des Dix publie de temps en temps certains édit, où il promet de grosses sommes à quiconque révélera quelque grand crime d'Etat, ou apportera la tête d'un proscrit.

Accoutumer le peuple aux expéditions militaires.

Après avoir ôté aux habitants des provinces les moyens d'unir leurs efforts pour leur commune défense, et à ceux des villes les moyens de rien tenter pour leur défense particulière, peu à peu on accoutume le peuple aux expéditions militaires; et sous prétexte de pourvoir à la sûreté publique, on substitue partout la solatesque aux officiers civils. Des soldats pour arrêter les prévenus, des soldats pour conduire les malfaiteurs au supplice, des soldats pour garder les grands chemins.

Dans les lieux de récréation publique, des soldats gardent les portes; dans les endroits de vente publique, des soldats gardent les portes; dans les salles d'exposition publique, des soldats gardent les portes. Partout où le peuple s'assemble, des soldats pour les garder; et, crainte qu'il ne se réunisse de nuit, alors encore des soldats pour les garder.

S'assurer de l'armée.

Pour ne laisser que peu d'influence à ceux qui sont à la tête des troupes, le prince ne se contente pas de supprimer les grandes charges militaires, il divise l'armée en petits corps, entre lesquels il fait naître des jalousies au moyen de certaines prérogatives particulières. Il ne donne le commandement de ces petits corps qu'à des hommes affidés; puis, pour s'assurer mieux encore de leur fidélité, il établit dans chaque corps plusieurs grades où l'on ne monte qu'avec lenteur par droit d'ancienneté, et avec rapidité par protection. Ainsi, non-seulement chaque officier subalterne considère celui qui est au-dessus de lui comme un obstacle à son avancement, et le voit d'un œil jaloux, mais les plus ambitieux cherchent à parvenir au premier rang par leur souplesse et leur assidue à faire leur cour; tandis que ceux qui y sont cherchent à s'y maintenir par leur dévouement aux ordres des chefs, aux volontés du prince.

A l'égard des premiers emplois militaires, il a grand soin de ne pas y nommer des hommes qui jouissent de la faveur du peuple, et de ne jamais réunir en même temps dans leurs mains quelque emploi civil. Quelquefois il pousse la défiance jusqu'à ne placer à la tête de l'armée que des soldats de fortune, jusqu'à changer souvent les officiers généraux, à fomentier entre eux des rivalités, et à ne laisser que peu de temps les troupes en garnison dans les mêmes places.

Lorsque le prince se dispose à commander en personne l'armée, pour remettre sans péril le commandement en d'autres mains, il le confie à plusieurs chefs: mais loin de leur donner carte blanche, il les subordonne toujours à un conseil de guerre, lorsque le cabinet ne règle pas leurs opérations, si même il ne les soumet au contrôle d'un ministre dévoué.

Après avoir pris ces mesures pour s'assurer de l'armée, le prince favorise les militaires, il les attache à ses intérêts par des largesses, il

(1) Même en Angleterre, tout attroupement, toute assemblée un peu nombreuse est défendue.

répand sur eux ses grâces, il caresse les mains avec lesquelles il veut enchaîner l'Etat.

Les soldats commencent à ne reconnaître que la voix de leurs chefs, à fonder sur eux seuls toutes leurs espérances, et à regarder de loin la patrie. Déjà ce ne sont plus les soldats de l'Etat, mais ceux du prince : et bientôt ceux qui sont à la tête des armées ne sont plus les défenseurs du peuple, mais ses ennemis.

C'est ainsi qu'il se ménage un parti dévoué, toujours sur pied contre la nation, et il n'attend plus que le moment de le faire agir.

Soustraire le militaire au pouvoir civil.

Chez un peuple libre, le soldat soumis aux lois, et réprimé par les magistrats, connaît des devoirs ; il conserve dans son état des idées de justice, il apprend à respecter les citoyens, et on lui empêche de sentir ses forces (1). Aussi, pour plier le militaire à leurs volontés, les princes le soustraient-ils au pouvoir civil : mais pour qu'il ne reconnaisse d'autre autorité que la leur, et qu'il ne soit comptable qu'à eux, soit qu'il trame, se mutine, se révolte, soit qu'il vole, viole, assassine, toujours une cour martiale connaît du délit.

Inspirer au militaire du mépris pour le citoyen.

Destinés à agir contre la patrie, quand il en sera temps, on éloigne les soldats du commerce des citoyens, on les oblige de vivre entre eux, on les caserne ; puis, on leur inspire du dédain pour tout autre état que le militaire ; et afin de leur en faire sentir la prééminence, on leur accorde plusieurs marques de distinction (2).

Habités à vivre loin du peuple, ils en perdent l'esprit ; accoutumés à mépriser le citoyen, ils ne demandent bientôt qu'à l'opprimer : on le laisse exposé à toutes leurs violences, et ils sont toujours prêts à fondre sur la partie de l'Etat qui voudrait se soulever.

Miner le pouvoir suprême.

Pour se rendre absolu, le prince s'étant assuré de l'armée, travaille à s'assurer du corps législatif, en rendant vaine sa puissance ou en lui dictant la loi.

Prêt à frapper quelque coup, s'il peut se passer des représentants du souverain, il se garde bien de les assembler. S'il faut absolument leur concours, il ne leur permet de délibérer que sur le point pour lequel il les a convoqués.

Charles-Quint ayant assemblé les cortès de Castille à Compostelle, leur demanda un subside ; en le lui accordant, elles exigèrent le redressement des griefs publics : mais dès qu'il eut obtenu ce qu'il désirait, il mit leur demande de côté et les renvoya.

Lorsque Charles 1^{er} avait besoin d'argent, il pressait vivement le bill des subsides ; ensuite, pour empêcher le parlement de connaître des griefs publics, il le leurait de belles promesses, et l'assurant qu'il serait toujours très-soigneux de défendre les privilèges de ses sujets. Puis il engageait l'orateur des communes à interrompre tout débat étranger à l'article des subsides, ou bien il retirait de la chambre basse les membres qui se distinguaient par leur zèle patriotique, en les nommant aux emplois qui donnaient l'exclusion ; enfin, si tout cela était inutile, il terminait brusquement la session.

Quelquefois le prince répète les anciennes manœuvres, il corrompt le corps législatif en s'assurant de la majorité des membres, et il le fait parler comme il veut.

D'autres fois, il se contente d'intimider le parti de l'opposition par des menaces, ou bien de fausser le nombre des suffrages.

C'est par la terreur que Henri VIII tenait à sa dévotion les mem-

bres du parlement. Libres dans leurs assemblées, elles n'étaient pas plutôt dissoutes, qu'ils se voyaient livrés sans défense à la merci du tyran.

Quand Charles 1^{er} se rendit en Ecosse pour faire passer un bill qui l'autorisât à reprendre les terres de l'église et les prérogatives qui avaient été aliénées durant la minorité de son prédécesseur, la majorité s'y opposa. Charles, qui était présent à la discussion, tira de sa poche la liste de tous les membres de l'assemblée, et leur dit : « Messieurs, j'ai vos noms par écrit, et je saurai qui veut ou ne veut pas être aujourd'hui de mes amis. » Malgré cette menace, le bill fut rejeté par la majorité : mais le secrétaire qui comptait les voix déclara que le bill avait passé.

Souvent pour pouvoir disposer à son gré du corps législatif, le prince travaille à le composer d'hommes à sa dévotion.

C'est ainsi que Henri VIII et Marie, cherchant à faire passer quelque point d'importance, avaient coutume d'écrire aux lords-lieutenants des comtés une circulaire portant qu'ils eussent à faire un choix convenable des nouveaux membres.

Dans les mêmes vues, Jacques II révoqua les chartres de toutes les corporations des trois royaumes, et leur en accorda de nouvelles qui le laissaient en quelque sorte l'arbitre du choix des représentants de la nation.

Si cela ne suffit pas, le prince a recours à d'autres expédients. Dans l'embarras des affaires de 1756, Cromwell convoqua un parlement ; mais, comme les membres lui étaient la plupart opposés, il plaça des gardes à la porte de la salle ; et, sous prétexte d'en exclure les hommes corrompus, il ne laissa entrer que ceux qui avaient son agrément.

Quelques princes se sont même assurés du législateur, en altérant la constitution d'une manière violente. En 1539, Charles-Quint demanda des subsides extraordinaires aux cortès de Castille ; mais ayant vainement employé, pour les obtenir, prières, promesses, menaces, il chassa de l'assemblée les nobles et les prélats, sous prétexte que ceux qui ne payaient point d'impôt ne devaient point y avoir d'entrée. Dès lors les cortès ne furent plus composées que des députés des villes, qui, se trouvant en trop petit nombre pour lui résister, furent tous à sa dévotion.

D'autres fois, ils divisent le corps législatif, en faisant passer la partie corrompue pour le tout.

Pendant les guerres civiles de 1641, Charles 1^{er}, cherchant à s'autoriser de la sanction nationale pour lever les sommes dont il avait besoin, convoqua le parlement à Oxford, où il rassembla les membres qui lui étaient vendus ; puis il essaya d'engager le comte d'Essex, général de l'armée, à traiter avec eux ; et dans leurs séances illicites, il fit passer divers bills, obtint des subsides, et déclara les deux chambres assemblées à Westminster coupables de trahison.

Lorsqu'à force de plier le corps législatif à ses volontés, le prince l'a bien avili, il cesse d'employer des menagements, il parle en maître, et s'il continue encore à l'assembler, ce n'est plus que pour lui faire la loi. Comme César, il fait lui-même les senatus-consultes, et il les souscrit du nom du premier sénateur qui lui vient à l'esprit.

De la guerre étrangère.

Si la guerre est le plus cruel des fléaux, quel malheur pour une nation d'avoir à sa tête un prince ambitieux, dévoré de la soif des conquêtes, libre de disposer à son gré du trésor public, des flottes, des armées, et maître d'immoler le peuple à ses funestes passions !

Un conquérant se joue de la vie des hommes, et ne fait pas moins la guerre à ses concitoyens qu'à ses ennemis. Ses lauriers, toujours arrosés du sang des sujets égorgés, le sont encore des larmes des sujets épuisés de misère ; et quel que soit le sort des armes, la condition des vainqueurs n'est guère meilleure que celle des vaincus.

« J'ai battu les Romains, écrivait Annibal aux Carthaginois, envoyez-moi des troupes ; j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'or ; » éternel refrain des généraux triomphants. Après cela, que penser de la stupide allégresse que les peuples font éclater à la nouvelle des victoires de leurs maîtres ?

Quand on compare les minces avantages que l'Etat retire des expéditions les plus brillantes aux maux effroyables qu'elles entraînent à leur suite, peut-on douter qu'un sage législateur ne fût du renoncement aux guerres offensives un point capital de la constitution ? mais pour le malheur des hommes, presque en tout pays les lois ne sont faites que par des brigands couronnés ou par quelque juriste à leurs gages.

Dans les gouvernements, même les mieux ordonnés, lorsque le souverain n'a pas renoncé solennellement aux conquêtes, il n'est que trop ordinaire de voir le prince tourner contre l'Etat les forces qui lui

(1) Dans presque tous les états de l'Europe, on fait jurer au soldat de n'obéir qu'à ses officiers, et à l'officier de défendre le trône, et de ne jamais l'attaquer : serment qui devrait n'être fait qu'à la patrie.

(2) En Prusse, tout le monde est obligé de céder le pas aux militaires ; et à Berlin, on a, pour un détachement de soldats qui vient à passer, le même respect qu'on a, dans les pays catholiques, pour le viatique.

En France, le soldat, plein de mépris pour le bourgeois, se croyait en droit de le maltraiter. L'officier dédaignait le marchand, l'homme de lettres, le magistrat ; et la noblesse d'épée regardait avec dédain la noblesse de robe.

En Espagne, en Portugal, en Moscovie, en Suède, en Danemark, c'est à peu près la même chose. Et dans ces divers pays, toute sentinelle a droit de laver dans le sang des citoyens la moindre offense.

Les sultans accordent mille marques de faveur aux janissaires. Ce corps, attaché à la garde de leur personne, est le seul sur pied pendant la paix.

ont été confiées pour le défendre (1); et c'est toujours à l'aide de quelque entreprise militaire qu'il exécute ses noirs projets.

Indépendamment de la surcharge des impôts que la guerre nécessite, de la stagnation du commerce et de l'épuisement des finances qu'elle entraîne, de la multitude innombrable d'infortunés qu'elle livre à l'indigence, elle est toujours fatale à la liberté publique.

D'abord elle distrait les citoyens, dont l'attention se porte des affaires du dedans aux affaires du dehors : or, le gouvernement n'étant plus surveillé, fait alors cheminer ses projets.

Pour peu qu'elle soit sanglante, elle tient les esprits dans une agitation continuelle, dans les trances, dans les alarmes ; elle leur ôte le temps et le désir de rechercher les malversations publiques.

Ensuite elle donne au prince les moyens d'occuper ailleurs les citoyens indociles, de se défaire des citoyens remuants, ou plutôt d'envoyer à la boucherie les citoyens les plus zélés pour le maintien de la liberté, et de ruiner ainsi le parti patriotique.

Comme il aime mieux commander à un peuple pauvre et soumis que de régner sur un peuple florissant et libre, les avantages qu'il a en vue ne se mesurent pas sur des succès : s'il croit qu'il lui est utile d'essuyer des revers, c'est alors qu'en politique habile il sait tirer parti de ses propres défaites.

Jaloux de commander pour s'enrichir, et de s'enrichir pour commander, il sacrifie tour à tour l'un ou l'autre de ces avantages à celui des deux qui lui manque ; mais c'est afin de parvenir à les réunir un jour qu'il les poursuit séparément ; car pour devenir le maître de tout, il faut avoir à la fois l'or et l'empire !

Enfin la guerre et le despotisme s'entraident mutuellement ; on prend à discrétion chez un peuple d'esclaves des hommes et de l'argent, pour en asservir d'autres ; la guerre à son tour fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, au désir d'avoir toujours sur pied de grandes armées, pour tenir le peuple en respect, et l'empêcher de se soulever.

Comme le prince puise dans le trésor national, il lève des impôts pour fournir aux frais des expéditions militaires, et ne laisse rien au peuple, tandis qu'il s'enrichit toujours, et que chaque campagne le met en état d'en entreprendre une autre.

Comme il combat toujours avec les soldats de la patrie, pour établir le despotisme, il n'expose point ses suppôts et il ne compromet point ses affaires ; au lieu que, pour défendre sa liberté, le peuple met au hasard toutes ses forces et son propre salut.

Ainsi, il est plus important au bonheur des peuples qu'on ne le pense, de n'autoriser le prince à faire la guerre que lorsqu'elle est purement défensive. Encore ne doit-il point être juge de la nécessité de la faire, vu les moyens infinis qu'il a toujours en main pour provoquer une rupture, sans paraître l'agresseur.

Toujours fatale à un peuple libre, la guerre ne l'est jamais plus que lorsqu'elle est entreprise pour remettre la nation dans les fers.

Quelles ressources ne ménage-t-elle pas alors aux anciens tyrans pour ressaisir les rênes de l'empire ! C'est peu de faire perdre de vue au peuple les affaires publiques pour l'occuper de nouvelles de gazette, que cent plumes vénales forgent chaque jour à dessein de l'égaler ou de l'endormir. C'est peu de fournir mille prétextes de dilapider la fortune publique en préparatifs militaires pour l'entretien des armées sur les frontières ou en pays ennemis. Mais ces armées, le prince a toujours soin de les composer de satellites habitués à obéir en aveugles, de satellites toujours prêts à sa voix à massacrer leurs compatriotes.

Si les citoyens sont appelés sous les drapeaux, il a soin de laisser leurs bataillons sans armes et sans munitions ; ou bien il ne les arme qu'en partie, et il les arme mal. Comme les plus empressés à offrir leurs bras sont de chauds patriotes, il les destine à devenir des instruments d'oppression ou à être égorgés.

On débute donc par chercher à les égarer. Pour les séduire ou les corrompre, les chefs, toujours vendus à la cour, ont soin de les tenir longtemps sous la tente. C'est là où ils les travaillent jour et nuit, par tous les moyens que peuvent suggérer la fourbe et l'amour de la domination. Alors le camp offre moins l'image des combats que celle des jeux et des plaisirs ; aux exercices militaires succèdent ceux des banquets, des fêtes, des parades, la danse, la course et mille autres amusements, où des femmes sans pudeur entrent en lice avec des guerriers chauds de vin.

Au milieu de ces orgies, caresses, promesses, cadeaux, sont d'abord mis en usage pour gagner les soldats ; puis viennent les adroites insinuations, les discours serviles, les éloges outrés du prince, les récits de ses actes de générosité, l'étalage des avantages de s'attacher à sa cause, et les serments de dévouement dont ces émissaires donnent les premiers l'exemple contagieux. Ce virus politique circule de tente

en tente ; bientôt les citoyens bornés, faibles, cupides et amis des plaisirs en sont atteints, les cœurs les plus purs ont peine à s'en garantir ; et trop souvent le soldat, qui s'était dévoué à la défense de la liberté, oublie la patrie et ne connaît plus que la voix de ses chefs.

Si le soldat résiste à tant de pièges, la liberté n'en est pas plus triomphante : aussitôt l'armée qu'on n'a pu corrompre est livrée à ses chefs perfides, qui se concertent entre eux pour la conduire à la boucherie et la faire périr par le fer de l'ennemi.

Mais quand la patrie n'aurait pas à redouter la perfidie des chefs, il est bien difficile que le sort des armes, quel qu'il soit, ne devienne enfin favorable à la cause du despotisme.

Dans les guerres de cette nature, tout est contre le peuple, et il n'a pas moins à redouter les vertus apparentes des généraux que leurs vices trop réels.

Si l'armée est battue, la perte faite dans le combat n'est que le moindre des malheurs ; d'autres désastres, plus cruels encore, ne tardent pas à se déclarer : au découragement qui prive l'Etat des forces mêmes que la fortune lui avait laissées, se joignent tous les coups cruels que les chefs s'empressent de lui porter. Pour couvrir leurs trahisons, ils imputent leurs défaites à l'indiscipline des troupes, et ils profitent avec adresse des moments de consternation pour arracher à un législateur faible ou corrompu des décrets atroces, qui livrent les soldats patriotes à la merci des chefs : décrets dont ils se saisissent pour immoler les défenseurs de la liberté aux vengeances des traîtres à la patrie, plier l'armée à leurs ordres arbitraires, et assurer le succès de tous leurs affreux complots.

Si les armées éprouvent de nouveaux revers, le peuple se croit perdu sans retour ; et comme il est toujours prêt à descendre plus bas que ses malheurs ne l'ont mis, on le voit se précipiter lui-même dans les bras du premier fourbe qui lui tend la main, si même il ne court se jeter aux pieds de ses anciens maîtres pour implorer leur clémence et recevoir la loi.

Quelque homme de cœur, s'immolant pour le salut public, propose-t-il au peuple de s'armer de son désespoir, et de faire un dernier effort en faveur de la patrie ? Effrayé de la grandeur de l'entreprise, et incapable de fixer d'un œil ferme les périls qu'il faudrait affronter, il perd courage, il attend dans une stupide inaction les malheurs qui le menacent, et il se laisse entraîner dans l'abîme faute d'audace pour s'en tirer.

Le peuple s'est-il rendu ? Le despote le traite en révolté, sa fureur n'a point de bornes ; pour se venger des prétendus rebelles, et contenir par la terreur ceux qui seraient tentés d'imiter leur exemple, il immole leurs chefs sans pitié ; et s'il épargne la multitude, ce n'est pas qu'il pardonne, c'est qu'il dédaigne de punir.

César et Marius, ayant délivré Rome de la tyrannie du sénat, se rendirent maîtres et des nobles et des plébeiens.

Couronné des mains de la victoire, Cromwell rentre dans Londres à la tête de cette armée qui avait combattu pour la liberté. A sa vue, le peuple le proclame sauveur de la nation, se jette dans ses bras, et se met sous sa main ; tandis que ses soldats, enchantés de sa bravoure, trompés par son hypocrisie, et corrompus par ses largesses, trahissent la patrie, le portent au pouvoir suprême, et deviennent ses satellites.

De la guerre civile.

Avec l'art dangereux qu'ont les princes de couvrir du voile du bien public leurs funestes manœuvres, qu'on juge des avantages que leur donne l'autorité dont ils sont revêtus.

Il est rare que pour assurer le succès de leurs complots, ils ne se servent pas de leurs créatures, pour fomenter des dissensions dans l'Etat, exciter des troubles, et soutenir par les horreurs d'une guerre civile les désastres d'une guerre étrangère.

En proie aux désordres de l'anarchie, aux troubles de la discorde, aux feux de la sédition, le peuple, distrait des dangers du dehors par les malheurs du dedans, laisse le prince suivre paisiblement le cours de ses machinations, perdre la patrie par ses victoires, ou conspirer après ses défaites.

Est-il réduit à se donner des protecteurs ? Il est rare qu'il ne rencontre pas des ambitieux qui se servent de ses forces pour l'asservir, ou des traîtres qui le livrent à ses anciens tyrans.

Si la fortune se déclare pour lui, comme il n'est guère que sur la défensive, il ne profite point de ses avantages ; presque toujours il se voit arracher ses lauriers, faute d'avoir connu le prix d'un moment ; souvent aussi, dans les crises orageuses que produit le désespoir, il se laisse toucher par une fausse pitié que ne connaissent point ses implacables ennemis, et il perd le fruit de ses victoires.

Est-il vaincu ? Exposés aux vengeances de leurs oppresseurs, les amis de la patrie ne songent qu'à fuir ; et dans ces moments d'effroi

(1) Pisistrate ayant été blessé en défendant la cause du peuple, en obtint une garde dont il se servit pour usurper la souveraineté.

qui suivent une défaite, si le prince peut s'en saisir, semblable à une bête féroce, il déchire, il égorge, il nage dans le sang; puis il recherche les instigateurs populaires, qu'il fait périr dans les supplices, et il contient les autres par la terreur. Longtemps des recherches inquisitoriales fournissent de l'aliment à ses fureurs; il faut que tout soit massacré, que tout soit dévoré par les flammes, et que tout ce qui a échappé au fer ou au feu périsse par la faim encore plus cruelle. Avec quelle barbarie il se joue de la nature humaine! On dirait qu'il se fait un plaisir barbare de détruire autour des citoyens jusqu'aux ressources de l'enfance, jusqu'à l'espoir du bonheur.

Enfin, quel que soit le cours des événements, le parti populaire ne peut guère manquer de succomber, dans ces expéditions guerrières où les dangers sont toujours pressants, et les remèdes toujours éloignés, où il n'y a point de pardon à espérer, où l'on n'est jamais sûr de ne pas périr après avoir triomphé, et où le prince, malgré ses défaites, ne perd presque jamais que ce qu'il veut bien abandonner.

Mais le tyran, fût-il enfin écrasé ou réduit à la fuite, après avoir désolé l'Etat et ravagé ses provinces, ce n'est presque jamais que pour être remplacé par un nouveau despote; et le peuple, toujours subjugué, ne retire d'autre fruit de ses victoires que d'avoir changé de maître.

Voyez cette Rome superbe, qui avait désolé la terre pour imposer son joug à tant de nations vaincues, à quoi se terminèrent ses nombreuses victoires, ses triomphes éclatants? qu'à se voir déchirée à son tour par mille factions atroces, et réduite à l'opprobre de devenir le jouet d'un affranchi, la proie d'un brigand!

Ruiner les peuples.

Les princes marchent au despotisme par des routes opposées.

Pour asservir les peuples, ils travaillent à appauvrir leurs sujets riches et corrompus, comme ils ont travaillé à enrichir leur sujets pauvres et agrestes: ainsi après leur avoir donné tous les besoins du luxe, ils leur ôtent les moyens de les satisfaire.

Avec des biens au-dessus d'une condition privée et les desirs de l'ambition, il est sans doute fort difficile d'être bon citoyen; mais il est impossible de l'être, avec les besoins de la mollesse et les regrets d'une grande fortune. Des hommes corrompus par l'opulence, soumis par leurs besoins, et honteux de leur pauvreté, sont nécessairement faits pour la dépendance et la servitude.

C'est une des maximes favorites du gouvernement, que si les peuples étaient trop à leur aise (1), il serait impossible de les soumettre au joug (2). Aussi s'attache-t-il à les accabler d'impôts, qui découragent l'industrie, ruinent le commerce, détruisent les arts, les manufactures, la navigation. Et comme si cela ne suffisait point encore, parmi les divers moyens qu'il emploie pour les fouler, souvent il a recours à l'usure et aux exactions.

Non content de lever des impôts, d'avoir le maniement des deniers publics, et de s'approprier les terres des vaincus, le sénat de Rome avait pour maxime de fouler les plébéiens par l'usure. Sous lui, les Gauls étaient accablés d'impôts: telle était la rapacité des procureurs et des gouverneurs, qu'ils pillaient de toute main; tandis que les Italiens, qui avaient accaparé tout le commerce, exerçaient l'usure, et prêtaient à de gros intérêts qui absorbaient bientôt le principal.

Les particuliers n'étaient pas seuls ruinés; les différentes peuplades qui avaient beaucoup emprunté pour acquitter les impôts, se trouvant à la fois obérées par l'accumulation des intérêts, et foulées par de nouvelles exactions, furent obligées d'aliéner les revenus publics.

La continuation des impôts en pleine paix, l'excès de l'usure, et les contraintes par corps exercées contre les débiteurs, réduisirent les Gauls au désespoir, et les poussèrent à la révolte. Forcés d'abandonner leurs propriétés pour sauver leur vie, un grand nombre se vendirent en esclavage.

Les monopoles de tout genre sont aussi un moyen auquel les princes ont recours pour ruiner leurs sujets.

Chaque année le pape envoie des facteurs qui accaparent tout le grain du patrimoine de Saint-Pierre, pour le revendre deux fois plus cher et à plus petite mesure.

En Russie, l'empereur afferme une multitude de tavernes, où le peuple va dépenser tout ce qu'il gagne; et telle est la cupidité du prince, qu'il est défendu aux femmes et aux enfants, que ces ivrognes laissent périr de misère, de venir les en arracher pour aucune raison, dans la crainte de diminuer ses revenus.

Telle était autrefois la politique des gouvernements: de nos jours, elle est plus raffinée. Le prince emprunte à gros intérêts l'argent de ses sujets, et leur créance devient une chaîne qui resserre doublement les nœuds de leur dépendance. D'une part, elle est un gage de la soumission des citoyens, toujours tremblants de fournir un prétexte aux confiscations et aux banqueroutes, s'ils venaient à se soulever; de l'autre part, les sommes fournies donnent au gouvernement les moyens d'écraser ceux qui les lui ont confiées.

Puis, lorsque le moment est venu, en réduisant les intérêts, en les retenant en entier, ou même en confisquant les fonds, ils amènent d'un seul coup leurs sujets au point de misère où les autres n'ame-naient les leurs qu'à la longue.

Lorsque le gouvernement s'est décrié par son manque de foi, pour faire renaître la confiance, il ouvre de nouveaux emprunts, auxquels les revenus de l'Etat sont hypothéqués, et il allèche les prêteurs par de grands avantages attachés à leurs titres, qu'il rend négociables. Or, la création de ces titres lie toujours étroitement l'intérêt des capitalistes à celui du prince; tandis que leur administration et leur négociation mettent toujours sous sa main une foule de spéculateurs, d'actionnaires et d'agioteurs prêts à concourir à ses projets ambitieux, et à l'aider à enchaîner le peuple. Or, tous ceux qui prennent part à ce honteux trafic deviennent en toutes rencontres les zélés apologistes du ministère le plus corrompu, élèvent leurs clameurs contre les plaintes des patriotes, étouffent la voix publique, entraînent dans leur parti les avarés, les faibles, les fainéants, les lâches, et forment enfin dans l'Etat une faction puissante en faveur du despotisme.

Chez les Anglais, on n'en est jamais venu là; mais ces prêts ne laissent pas que de les lier fortement: car une fois que le gouvernement est débiteur, les sujets sentant que tout est perdu si les colonies sont conquises, et les branches du commerce envahies, sont toujours prêts à faire de nouvelles avances pour les défendre: or, ces avances peuvent être employées contre leur fin. Ajoutez que, si pour assurer le fonds des intérêts, il fallait faire des réglemens destructeurs de la liberté, les intéressés, c'est-à-dire la partie la plus opulente de la nation y donnerait enfin les mains, plutôt que de courir les risques d'être ruinée. Or, ces réglemens ne sont que des suppositions chimériques..... Qu'on se rappelle les lois de l'exercise.

Une vexation en entraîne toujours une autre plus cruelle encore. Lorsque la confiance est détruite, et que la bourse des citoyens est fermée, le gouvernement, forcé de recourir aux emprunts, s'adresse aux traitants, qui ne prêtent qu'à gros intérêts; il leur hypothèque les revenus de l'Etat, souvent même par anticipation; quelquefois il leur accorde des privilèges, qui vont toujours au détriment du commerce, et qui préparent la ruine de la nation; jusqu'à ce que, violant lui-même ses engagements, il s'empare des fonds hypothéqués, et fasse rendre gorge aux vampires, dont la fortune publique était devenue la proie: c'est ce qui est arrivé sous le régent, lors du système de Law.

Pauvre France, combien de fois n'as-tu pas été spoliée de la sorte! Pour conserver leur butin, ceux qui l'ont ruinée sont toujours prêts à en aider d'autres à l'arracher tes derniers lambeaux, et à sucer la dernière goutte de ton sang.

Lorsque les princes ne peuvent plus recourir aux emprunts, ils ont d'autres ressources; ils établissent des sociétés de banquiers, qui mettent en émission des effets de commerce, qu'ils ont d'abord soin d'acquitter avec ponctualité à leur présentation; des caisses d'escompte où les marchands trouvent des billets au porteur et des espèces, pour les effets qu'ils ont en portefeuille. Lorsque ces papiers sont accrédités, ils se mettent à la tête de ces établissements, ils attirent tout le numéraire par des émissions énormes, et ils se l'approprient par de honteuses banqueroutes; d'autres fois ils établissent des papiers-monnaie forcés, et par ces funestes inventions, toutes les richesses des particuliers vont se perdre pour toujours dans les coffres du prince.

Réduit aux expédients, le cabinet est sans cesse à former quelques projets désastreux pour enlever au peuple son dernier sou; il protège les monopoles, les jeux, l'usure, le prêt sur gages, dont il retire de fortes rétributions; il établit des tripots, des loteries, des tontines, des monts-de-piété, dont il partage les gains illicites, en s'associant aux directeurs, ou en s'en attribuant la direction immédiate, s'abaissant lui-même sans pudeur au rôle infâme d'escroc et de fripon subalterne.

Encore n'est-ce pas là les plus funestes mesures prises par les princes pour ruiner le peuple.

Quelquefois, pour appauvrir leurs sujets et s'enrichir de leurs dépouilles, ils dégradent le titre des espèces, dont ils réduisent la valeur intrinsèque, sans changer la valeur fictive; funeste expédient dont nous avons encore l'exemple sous les yeux: d'autres fois ils exercent contre les citoyens les plus affreuses extorsions, jusqu'à les jeter en prison pour les forcer à racheter leur liberté par de fortes rançons.

(1) Voyez le testament politique du cardinal de Richelieu.

(2) Philippe 1^{er} répétait souvent qu'il aimerait mieux commander à un peuple misérable et soumis, qu'à une nation riche, puissante et turbulente.

Pour avoir un prétexte de dépouiller ses sujets opulents, Henri VII les faisait accuser de quelque délit et les jetait en prison, où il les laissait jusqu'à ce qu'ils se rachetassent par le sacrifice de leur fortune.

Jean de Portugal condamnait les juifs qui avaient de la fortune à perdre une ou plusieurs dents, qu'ils pouvaient toujours conserver en capitulant.

De la sorte tout l'or enlevé aux citoyens devient la proie des courtisans, et des millions de sujets sont condamnés à la misère pour fournir au faste scandaleux d'une poignée de favoris, dont l'exemple contagieux enchaîne au char du prince tous les intrigants cupides et ambitieux.

C'est ainsi que les peuples sont conduits par degrés, de l'aisance ou de l'opulence à la pauvreté, de la pauvreté à la dépendance, de la dépendance à la servitude, jusqu'à ce qu'ils succombent sous le poids de leurs chaînes.

De la flatterie.

Pour gagner la faveur des princes, c'est la coutume de ceux qui sollicitent quelque grâce de leur dire qu'ils ont un pouvoir sans bornes, comme les dieux mêmes.

Pour partager leur puissance, c'est la coutume des ministres de leur répéter sans cesse qu'ils sont maîtres absolus, que tout doit plier sous leurs ordres, que l'Etat leur appartient, et que toute voie qui sert à conserver ou à augmenter leur autorité est licite des qu'elle est sûre.

D'une autre part, les juristes et les rhéteurs soudoyés crient continuellement que les princes seuls ont droit de commander, que les sujets n'ont que celui d'obéir; ils mettent la servitude en système, et ils prostituent l'encens. Reptiles vénéneux qui empoisonnent toujours les eaux des sources publiques.

De vils auteurs, cherchant à se surpasser en bassesse, impriment ces odieuses maximes; ils avancent qu'il n'est point de devoirs obligatoires des rois envers les nations; que les princes sont les seuls souverains; qu'au-dessus des lois par leur rang, ils se dégradent lorsqu'ils n'exigent pas de leurs sujets l'obéissance qu'ils leur ont vouée aux autels; que, pères des peuples, ils ont droit de faire tout ce qu'ils croient convenable au bien de l'Etat, sans consulter personne, au mépris même des lois, et qu'ils ne sont comptables qu'à Dieu, de qui seul vient leur puissance; puis, fouillant dans l'antiquité, ils font voir toutes les nations sous le joug, les Romains mêmes, et ils citent ces abus de la puissance pour justifier la tyrannie. Enfin, soulevant avec art l'orgueil la raison, ils consolent doucement les peuples de n'être pas plus libres que ne l'étaient autrefois ces maîtres du monde.

Les poètes, à leur tour, étalent ces maximes dans leurs vers (1); les histrions les récitent sur des planches; les fourbes ayant part aux affaires commencent à les répéter, d'abord doucement, puis plus fort, puis ils ne cessent de les prêcher (2). Les amis, les clients, les créatures, et tous les scélérats qui bâtissent leur fortune sur la ruine de l'Etat, joignent leur voix impure. Ainsi dictées par la trahison, répé-

(1) Une tache dont les Français se laveront difficilement, c'est d'avoir le plus contribué à étendre cet esprit de servitude, même dans des temps de lumières, tels que ceux de Louis XIV et de Louis XV; et à la honte éternelle de leurs célèbres poètes, on retrouve dans presque tous leurs écrits ces indignes sentences :

Est-ce aux rois à garder cette lente justice !
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.
N'allons point les gêner d'un soin embarrassant;
Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.
..... Les lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois;
Un roi n'a d'autre frein que sa volonté même;
Il doit tout immoler à sa grandeur suprême;
Aux larmes, au travail le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné.
..... Ah ! tous les conquérants,
Pour être usurpateurs, ne sont pas des tyrans;
Il est beau de mourir maître de l'univers.
Au péril de son sang, au péril de sa tête,
Il a fait de l'Etat une juste conquête.

(2) Un avocat ayant dit un jour, en plaidant, « que le peuple français avait remis au monarque toute sa puissance, de même que le peuple romain avait remis la sienne à l'empereur, » les gens du roi se levèrent soudain, et demandèrent à la cour que ces mots fussent rayés du plaidoyer, attendu, dirent-ils, que jamais les rois de France n'ont reçu leur puissance du peuple. (*République de Bodin*.) Dans le parlement d'Angleterre, on a vu aussi les créatures du roi faire valoir l'autorité prétendue que les princes ont reçue du ciel. (*Parlement hist.*, vol. 7, p. 47, etc.)

tes par la flatterie, la crainte, l'ignorance, la sottise, ces maximes prennent faveur.

A force d'entendre dire que les princes sont maîtres absolus, les peuples viennent enfin à le croire; les pères imbéciles répètent dévotement ces leçons à leurs enfants, et les enfants respectent aveuglément les préjugés de leurs pères. Ce grand nom d'autorité royale reste enfin grave dans tous les esprits, et chacun se croit obligé de porter le joug.

C'est ainsi que ces maximes mensongères, servilement prêchées et lâchement reçues, deviennent le plus ferme appui de la tyrannie; car jamais les chaînes de l'esclavage ne sont plus fortes que lorsqu'elles sont forgées par les dieux.

Continuation du même sujet.

Une fois que les princes ont goûté ces maximes, ils n'en veulent plus entendre d'autres : d'abord ils usurpent à petit bruit des droits qu'ils n'osaient s'arroger ouvertement; ils glissent peu à peu les titres de leur nouvelle puissance dans les brevets de leurs officiers, dans des chartres des corporations, dans des édits, dans la formule de la promulgation des lois (1); puis ils les prennent dans les cérémonies publiques. Enfin, ils méconnaissent le souverain, ils se disent indépendants, ils prétendent ne tenir leur autorité que des dieux; ils exigent en leur nom une obéissance aveugle, et poursuivent avec rigueur ceux qui osent en douter.

A présent, disait Jacques I^{er}, dans le discours qu'il adressa au parlement, après la découverte des poudres : « A présent, je dois vous observer que dans la parole de Dieu même, les rois sont appelés des dieux, et qu'en leur qualité de ses représentants sur la terre, ils brillent de quelque étincelle de la divinité. »

C'était la coutume du Protecteur, d'assurer le parlement qu'il avait été élevé par les mains de Dieu à la place éminente qu'il occupait dans l'Etat.

Guillaume III, appelé à la couronne par le choix du peuple, dans le temps même qu'il avait sous les yeux l'héritier expulsé, débuta ainsi dans le discours qu'il prononça en montant sur le trône : « Voici la première fois que je me rends auprès de mon peuple en parlement, depuis qu'il a plu au Tout-Puissant de m'appeler au trône de mes ancêtres. »

Georges I^{er} tint le même discours.

Aujourd'hui, les princes de l'Europe, à l'exception de celui de la Grande-Bretagne, s'enoncent tous dans leurs édits comme n'étant comptables qu'à Dieu, et ne devant rien aux peuples. Il n'y a pas jusqu'à ce pauvre roi de Pologne, dépouillé de ses Etats par ses honnêtes voisins, qui n'ait réclame l'obéissance de ses anciens sujets, en vertu de l'autorité qu'il prétend avoir reçue du ciel. Et comme si ce n'était pas assez de se dire, en toutes rencontres, princes, *par la grâce de Dieu*, ils font graver cette sentence pour exergue des monnaies, afin que les peuples l'aient sans cesse sous les yeux.

Le peuple réclame-t-il contre leurs injustes prétentions ? Ils trouvent mauvais qu'il ose examiner ces mystères; ils crient qu'ils veulent des sujets soumis, non des juges; et, sous prétexte d'obéissance ou de respect, ils asservissent à leur aise ceux que la crainte fait taire, et oppriment ceux qui osent se récrier.

« C'est un crime de contrôler la puissance mystique des rois; ce serait éclairer leurs faiblesses, et détruire le respect sacré qui est dû à ceux qui sont assis sur le trône de l'Eternel, » disait Jacques I^{er}, dans un discours adressé à la chambre étoilée, lorsqu'il y évoqua la cause du chancelier Bacon.

Louis XIV ayant fait arrêter, au mépris de sa parole, le cardinal de

Que ne dirais-je pas, si je voulais rapporter toutes les sottises de ce genre dont fourmillent leurs écrits ?

Les Anglais ont aussi fourni matière à ce reproche, et les basses maximes des torys ne sont pas encore oubliées; mais depuis qu'ils ont secoué les préjugés religieux et reconquis la liberté, leurs auteurs sont, à cet égard, exempts de blâme. Si jamais ils venaient à s'oublier, tout ce qu'il y a de gens d'esprit dans le royaume devrait les accabler de ridicule, et tout ce qu'il y a de gens de bien, les accabler de mépris.

(1) Quand les rois de France commencèrent à usurper la puissance législative, ils prirent beaucoup de précautions pour que les peuples ne s'alarmassent pas de l'exercice de ce nouveau pouvoir : aussi ne publièrent-ils pas d'abord leurs ordonnances avec un ton d'autorité; ils leur marquaient ce qu'il y avait de mieux à faire, et les invitaient à s'y conformer. A mesure que la couronne étendit son autorité, les rois prirent peu à peu le ton impératif de législateurs. Voyez leurs édits, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XVI.

Les rois d'Espagne ont suivi la même marche.

Charles I^{er} changea cette formule du brevet des juges : *Quandiu se bene gesserint*, en celle-ci : *durante bene placito nostro*. M. S. Journ. of the Lords.

Reiz, répondit à ceux qui en sollicitaient l'élargissement : « Qu'ils ne devaient pas se flatter qu'il changeât d'avis, et qu'on devait révéler sa résolution, comme inspirée de celui qui tient en ses mains et sous sa protection les cœurs et les volontés des rois. »

Sottise des peuples.

Ce ne sont pas seulement les projets ambitieux des princes, leurs trames perfides, leurs noirs attentats qui amènent la servitude : presque toujours la sottise des sujets prête la main à l'établissement du despotisme.

Chez tout peuple où le pouvoir législatif n'a pas soin de rappeler sans cesse le gouvernement à son principe, à mesure qu'on s'éloigne des temps où il prit naissance, les citoyens perdent de vue leurs droits, ils les oublient peu à peu, et ils en viennent à ne plus s'en souvenir : à force de les perdre de vue, de ne plus avoir le législateur sous les yeux, et de voir le prince commander seul, ils le comptent pour tout dans l'État, et ils finissent par se compter pour rien.

Le vulgaire pense bonnement que les grands de ce monde ont de grandes âmes ; qu'ils rougisseraient d'une action basse ; qu'ils s'indignent de procédés honteux. Fausse opinion bien favorable au despotisme.

Il suffit à un prince estime de faire quelque ordonnance équitable, pour avoir l'assentiment général, pour que le peuple l'admire à l'instant comme une loi, pour qu'il sanctionne lui-même l'usurpation faite de sa puissance : c'est ce que fit voir l'exemple de Henri III d'Angleterre, dont les simples proclamations avaient force de loi.

Le bonheur commun est le seul but légitime de toute association politique ; et celles que soient les prétentions de ceux qui commandent, il n'est aucune considération qui ne doive céder à cette loi suprême. Mais les peuples ne regardent comme sacrée que l'autorité des princes (1) ; ils sont prêts à tout sacrifier, plutôt que de sévir contre l'oint du Seigneur ; ils ne se croient jamais en droit de recourir à la force contre un injuste empire, et ils pensent qu'il n'est permis de le fléchir que par des prières.

Où ne va pas leur stupidité !

Qu'une nation nombreuse gémissait sous le joug, à peine quelqu'un y trouve-t-il à redire ; mais qu'une nation entière punisse un tyran, chacun crie à l'outrage.

Quand le prince peut soustraire un coupable à la justice, on méprise le devoir et on recherche la protection. Est-on protégé ? Fier du joug humiliant du despote, on est honteux du joug honorable des lois.

Les rois, les magistrats, les chefs d'armée, tous ceux, en un mot, qui paraissent revêtus des marques de la puissance, tiennent les rênes de l'État, et dirigent les affaires publiques, sont l'objet de l'admiration des peuples. Vieilles idoles qu'on adore et qu'on encense bêtement.

Que le prince dissipe en fêtes, en banquets, en tournois, les deniers publics ; on voit ses stupides sujets, loin de s'indigner de ces onéreuses prodigalités, admirer en extase ses folies, et vanter sa magnificence.

Outre la pompe, le peuple respecte dans les princes l'avantage de la naissance, la richesse de la taille, la beauté de la figure ; et ces frivoles avantages ne servent pas moins à augmenter leur empire, qu'ils ne font celui de l'amour.

La bonne fortune des princes leur tient lieu de mérite auprès du peuple : car, quelque fortuits que soient les événements, il prend toujours leurs brillants succès pour des effets de leur habileté ; et cette erreur augmente encore la vénération qu'il a pour eux.

Mais rien ne l'augmente davantage que sa folle admiration pour certains caractères saillants. Qu'un prince ait de la vigilance, de la fermeté, de la valeur ; qu'il soit superbe, entreprenant, magnifique : en voilà assez ; il peut d'ailleurs être peiné de défauts et de vices, quelques brillantes qualités le rachètent de tout.

Pourquoi ne pas juger les princes de la même manière que des particuliers ? Nous ne considérons les actions des hommes d'État que comme hardies, grandes, extraordinaires ; au lieu de les considérer comme justes, bonnes, vertueuses. Nous leur pardonnons le mépris de leur parole, le manque de foi, l'artifice, le parjure, la trahison, la cruauté, la barbarie : que dis-je, nous encensons leurs folies, au lieu de nous indigner ; nous célébrons leurs attentats, au lieu de les noter d'infamie ; aveugles que nous sommes, souvent même nous leur décernons des couronnes pour des forfaits que nous devrions punir du dernier supplice.

Laissons la les louanges prodiguées aux Alexandre, aux César, aux

(1) C'est une chose comique d'entendre les étrangers parler du supplice de Charles I^{er}. Les Anglais, disent-ils, firent un crime atroce en violant la sacrée majesté des rois.

Charles-Quint ; et parmi tant d'autres exemples que fournit l'histoire, bornons-nous à celui de Louis XIV, ce comédien magnifique, que tant de courtisans, tant de poètes, tant de rhéteurs, tant d'histrions, ont basement prôné ; que tant de sots ont stupidement admiré, et dont la mémoire, flétrie par les vrais sages, doit être en horreur à tout homme de bien.

Un bon prince doit toujours se proposer le bonheur des peuples ; mais qu'on examine la conduite de ce monarque. Durant le long cours de son règne, il ne s'étudia jamais qu'à chercher ce qu'il pourrait entreprendre pour sa gloire ; toutes ses actions ne tendirent qu'à faire parler de lui : déplorable manie à laquelle le royaume fut sans cesse sacrifié !

Au lieu d'administrer avec sagesse les revenus publics, il les prodiguait à ses créatures, à ses favoris, à ses maîtresses, à ses valets ; il les dissipait en bals, en spectacles, en tournois, en fêtes ; il les consumait à faire des jets d'eau, à bâtir des palais, à transporter des montagnes, à forcer la nature ; au lieu de laisser ses sujets jouir en paix du fruit de leurs travaux, il immolait au vain titre de conquérant, leur repos, leur bien-être, leur vie même ; et tandis qu'il disputait à l'ennemi de nouveaux lauriers, il les faisait périr de faim au milieu de ses victoires.

Que dis-je ? Pour satisfaire ses caprices, son fol orgueil, ses besoins toujours renaissants, il ne se contenta pas d'épuiser le produit des années passées, il ruina l'espérance des années à venir, il obéra l'État.

Voyez-le, enivré de la gloire de commander, faire tout plier sous son bras, renverser tout ce qui s'opposait à ses volontés, et pour montrer jusqu'où allait son pouvoir, porter la tyrannie jusque dans les cœurs, armer une brutale soldatesque contre une partie de ses sujets, et livrer à mille rigueurs quiconque d'entre eux refusait de trahir le devoir (1).

Il érigea en faveur du public quelques monuments d'ostentation, jusqu'ici tant célébrés ; mais qu'on y réfléchisse un peu ; s'il eût laissé à son peuple les sommes immenses qu'ils ont coûté, elles auraient bien autrement contribué au bonheur de l'État. Pour quelques soldats impotents nourris aux invalides, une multitude de laboureurs n'aurait pas été réduite à la mendicité. Avec l'argent qu'il leur a enlevé, ils auraient cultivé leurs champs, amélioré leur patrimoine, assuré leur subsistance, et leur malheureuse postérité ne languirait pas aujourd'hui dans l'indigence.

Pour quelques oisifs qui vont tuer le temps dans les vastes jardins de ses palais, une multitude innombrable d'ouvriers utiles n'aurait pas été réduite à de méchantes chaumières, exposée à la rigueur des saisons ; et combien de milliers de manœuvres n'auraient point péri sous des ruines ou dans des marais (2) !

Il a encouragé le commerce, les arts, les lettres ; mais que sont ces frivoles avantages comparés aux maux qu'il a causés ? Que sont-ils, comparés aux flots de sang qu'a fait couler sa folle ambition, à la misère où son orgueil a réduit ses peuples, aux souffrances de cette foule d'infortunés qu'il a livrés aux horreurs de la famine ? Que sont-ils, comparés aux malheurs qu'entraîne la manie d'avoir toujours sur pied des armées formidables de satellites ? Manie dont il donna l'exemple ; manie qui a saisi tous les États, et qui causera enfin la ruine de l'Europe entière.

Les rois sont si accoutumés à ne compter qu'eux dans les entreprises publiques, et ce funeste penchant est la source de tant de maux, qu'on ne saurait trop leur ôter l'envie de l'exercer. La vraie gloire des princes est de faire régner les lois, de maintenir la paix, de procurer l'abondance, de rendre leurs peuples heureux ; mais pour le malheur des hommes, ce n'est pas cette gloire dont ceux qui commandent sont jaloux.

Stupides que nous sommes, n'est-ce pas assez de leurs vices pour nous désoleer ? Faut-il qu'une sottise admiration pour leurs folies serve encore à appesantir nos fers ?

Préjugés stupides.

Je ne sais ce qui doit le plus surprendre, de la perfidie des princes ou de la stupidité des peuples.

Non-seulement cette extrême facilité du peuple à être ébloui par le faste, la pompe, les grandes entreprises, la bonne fortune et les qualités brillantes des princes contribue à sa servitude ; mais ces sots préjugés sont souvent des titres dont il laisse jouir les tyrans.

Le vulgaire mesure sa vénération sur la puissance, et non sur le mérite ; il méprise les monarques qui ne sont pas absolus, et il révère les despotes. Obéir sur le trône est pour lui un ridicule insoutenable ;

(1) La dragonnade.

(2) Plus de dix mille manœuvres périrent dans les marais de Versailles.

il n'est frappé que de la grandeur d'une autorité sans bornes, et il n'admire que l'excès du pouvoir.

Un roi n'est-il pas tout-puissant ? les peuples le méprisent : « Souverain sans pouvoir, esclave couronné, » tels sont les titres qu'ils lui donnent. Ce n'est que lorsqu'il peut les faire gémir qu'ils commencent à le révéler ; souvent même, loin de s'opposer à ses entreprises pour devenir absolu, ils se disputent à l'envi le malheur d'être soumis à un despote.

Les vues du cabinet doivent être cachées ; on ne saurait les divulguer sans découvrir les secrets de l'Etat, et faire échouer ses entreprises ; d'où l'on infère que toute la gloire des peuples consiste dans l'obéissance aveugle aux ordres du gouvernement.

Le roi ayant le droit de nommer ses ministres, on en conclut que le peuple n'a pas le droit de leur résister.

Certains peuples ont la sottise préventive de croire que la gloire du prince consiste dans la dépendance servile des sujets (1) ; d'autres se piquent du faux honneur d'une loyauté à toute épreuve pour leurs maîtres ; et c'est la folie de chaque nation de vanter la sagesse de ses lois. Sottes maximes, préjugés stupides destructeurs de la liberté !

Continuation du même sujet.

Mais jusqu'où ne va pas la stupidité du peuple ? Qui ne serait pénétré de douleur à la vue des égarements de l'esprit humain ? A voir les hommes se livrer sans sujet aux fureurs des passions les plus effrénées, ou les croirait des automates, ou plutôt des forcenés. Combien abhorrent leurs semblables, dont ils ne reçoivent jamais aucun sujet d'offense, et dont ils auraient à se louer, s'ils les connaissaient, simplement parce qu'ils n'ont pas la même opinion sur les objets qu'ils n'entendent ni les uns ni les autres ? Et combien comblent de bénédictions les monstres qui les tyrannisent ? Il n'y eut jamais sous le soleil de tribunal plus épouvantable que l'inquisition ; tribunal redoutable à l'innocence, à la vertu la plus pure ; tribunal où la malice la plus raffinée, la perfidie la plus consommée, la barbarie la plus recherchée, déployaient à la fois leurs fureurs, et où tous les supplices de l'enfer étaient exercés contre ses malheureuses victimes. Aurait-on imaginé qu'il se trouvât sur la terre des hommes auxquels un pareil tribunal ne fût en horreur ? Hélas ! parmi ceux mêmes qu'il enchaînait, et qu'il devait épouvanter, il s'en est trouvé qui tremblaient de le perdre. A la prise de Barcelone, les habitants stipulèrent qu'on laisserait l'inquisition.

(1) Les Français sont tellement imbus de ces préjugés, qu'ils ne considèrent jamais dans les entreprises publiques que la gloire du monarque.

Ridicule vanité des peuples.

La sottise vanité des peuples prête aussi à l'autorité.

A la mort du despote, seul instant où les sujets puissent faire éclater leurs vrais sentiments, au lieu de chants d'allégresse, ils jouent la douleur ; et, crainte de passer pour plébéiens ou indigents, ils prennent le deuil comme les valets de la cour.

Mais s'ils accordent ces marques d'honneur à un Tibère, à un Louis XI, à un Henri II, qu'auront-ils pour un Marc-Aurèle, un Titus, un Trajan ? Insensés ! ne voyez-vous pas que ces vains dehors vous privent du seul moyen qui vous restait de vous venger avec éclat d'un mauvais prince, du seul moyen qui vous restait d'honorer la mémoire d'un prince vertueux ! Ne voyez-vous pas que ces vains dehors vous ôtent le seul frein qui vous restait pour réprimer l'audace du successeur à la couronne, aiguillon qui vous restait pour le porter à la vertu !

Sous ces habits lugubres, vous voilà confondus avec les courtisans, vous voilà transformés en vils adulateurs, vous voilà mis au rang des ennemis de la patrie.

Et combien d'autres inconvénients !

Par ces vaines marques de respect, vous avez renversé les vrais rapports des choses. Pour la perte d'un prince qui savait à peine balbutier, plus de jeux, plus de ris, les spectacles se ferment, les fêtes sont suspendues, partout un air de tristesse, de consternation ; tandis que pour la perte des bienfaiteurs de la patrie, de ceux qui l'ont défendue au prix de leur sang, de ceux qui l'ont enrichie de leurs lumières, de ceux qui l'ont ornée de leurs vertus, point de marque publique de douleur, les fêtes continuent et l'Etat est triant. Que dis-je ? Un prince allié vient-il à mourir, on imite la cour, on prend le deuil, et on lui prodigue des marques d'intérêt que l'on ne voit pas même dans les calamités publi-

ques, lorsque le feu du ciel consume les cités, lorsque la famine réduit le peuple au désespoir et que la contagion pousse par milliers les citoyens dans la tombe.

Enfin, par cet esprit servile, les princes en viennent à nous faire un devoir de ces marques de vénération, et portant leur empire tyrannique jusque dans nos cœurs, ils nous ordonnent de pleurer quand ils pleurent et de rire quand ils rient.

Dès lors, toute idée de saine politique est anéantie ; le prince est tout, et l'Etat n'est plus rien.

Usurper le pouvoir suprême.

Quand les princes en sont venus là, ils conduisent jusqu'au bout leur sacrilège entreprise. Brûlant de voir leur esclave dans leur souverain, ils travaillent à s'en rendre maîtres ; et pour cela, ils ne font souvent que tourner contre lui les vices de la constitution même.



Page 40.

Dans tout pays où l'activité de la puissance qui ordonne dépend de la puissance qui exécute, le législateur est réduit à n'oser se montrer que lorsque le prince le lui permet, et à ne parler que lorsqu'il l'interroge; pour le rendre nul, il ne s'agit donc que de ne plus le convoquer. Or, une fois qu'il est tombé dans l'oubli, le prince s'en arrote peu à peu les fonctions; il commence à publier de son chef quelque édit, d'abord sur des objets triviales, ensuite sur des objets sérieux, puis sur des objets importants; il répète sans bruit cet attentat, il accoutume doucement le peuple à ce transport d'autorité, et il se trouve enfin nanti du pouvoir redoutable de faire les lois.

C'est ainsi que les rois de France ont usurpé la souveraineté. Au commencement de la monarchie, l'autorité royale était bornée au pou-

voir exécutif; la suprématie résidait dans les assemblées de la nation, où tout homme libre avait droit d'assister. Cette puissance s'étendait sur chaque branche du gouvernement. Elire le prince, accorder des subsides, faire des lois, redresser les griefs nationaux, juger en dernière instance les différends, tout cela était de son ressort; ainsi tout ce qui regardait le bien public, étant délibéré dans ces assemblées, le roi n'avait que le droit de consentir ces délibérations, et non celui de s'y opposer. Tel était le gouvernement français sous ces rois de la première race.

Malgré les usurpations de la couronne, les assemblées conservèrent, sous les rois de la seconde race, une puissance très-étendue. Elles décidaient quel membre de la famille royale devait monter sur le trône: le prince devait les consulter sur les affaires importantes de l'Etat; et sans leur consentement, point de nouvelles lois reconnues, point de subsides levés.

Sous les derniers descendants de Charlemagne, l'autorité de la couronne, à son tour, fut réduite presque à rien: chaque baron faisait de sa terre un petit état presque indépendant, qu'il gouvernait d'une manière arbitraire. Le royaume ainsi divisé, chaque partie reconnaissait un maître particulier, se gouvernait par des usages particuliers, avait des intérêts particuliers, il n'y avait plus entre elles aucun principe d'union: dès lors les assemblées nationales, considérant à peine l'Etat comme un même tout, ne purent plus faire les lois communes; elles évitèrent donc d'en faire de générales, et elles laissèrent, pour ainsi dire, sommeiller le pouvoir législatif.

Sous les descendants d'Hugues Capet, ces assemblées bornèrent leurs fonctions à régler les subsides, à choisir l'héritier de la couronne, et à nommer la régence, si le roi ne l'avait pas fait par son testament.

C'était au prince à convoquer les assemblées nationales; mais comme il n'avait pas besoin de subsides extraordinaires, il ne les convoquait que dans les circonstances critiques; car l'obligation de les tenir ré-

gulièrement en activité ne faisait point partie de la constitution: ainsi, pour annuler la puissance de ces assemblées, il suffisait d'éviter avec soin de les convoquer.

Quand l'exercice de cette puissance eut été longtemps suspendu, les rois se l'arrogèrent; mais ils l'exercèrent d'abord avec beaucoup de retenue, et ils prirent toutes les précautions imaginables pour que les peuples ne s'alarmassent point de cette usurpation. Cachant leur nouveau pouvoir le plus qu'ils purent, ils commencèrent à publier leurs ordonnances, non avec un ton d'autorité, mais de réquisition. Ils semblaient traiter avec leurs sujets, ils leur marquaient ce qu'il y avait de mieux à faire, et ils les invitaient à s'y conformer.

A mesure que la couronne étendit sa puissance, cet humble ton fit place à un ton impérieux, et vers le milieu du quinzième siècle, les rois affichèrent le droit de commander en maîtres. Le dernier des capitulaires recueillis par Baluze fut fait en 921, sous Charles le Simple. Cent trente ans après parurent quelques ordonnances royales, contenues dans la collection de Laurière; mais la première qui concerna tout le royaume fut celle de Philippe-Auguste. En 1190, les établissements de saint Louis ne furent point donnés comme lois générales, mais comme un code de lois pour le domaine de la couronne. La vénération qu'on avait pour la piété de ce prince fit adopter ce code dans tout le royaume, et ne contribua pas peu à réconcilier la nation avec l'exercice d'un pouvoir usurpé. Amenée peu à peu à voir le monarque publier de son chef des édits sur les sujets les plus importants, elle ne fut pas surprise de lui en voir enfin publier sur la levée des subsides pour subvenir aux besoins du gouvernement. Aussi, lorsque Charles VII et Louis XI hasardèrent ces actes arbitraires, les esprits y étaient si bien préparés qu'à peine cette usurpation excita-t-elle quelques murmures.

A mesure que les rois continuèrent à exercer le pouvoir législatif, leurs sujets cessèrent de le trouver étrange; ils oublièrent enfin que ce pouvoir était usurpé: et aujourd'hui l'idée qu'au prince seul appartient le droit de faire les lois, est si universellement reçue en France, que soutenir le contraire paraîtrait un paradoxe (1).

Continuation du même sujet.

Quand le prince ne peut réussir à faire tomber le législateur dans l'oubli, il suspend l'exercice de ses fonctions, il s'efforce d'aveugler le peuple, et de le faire consentir à s'en passer.

(1) Il ne faut pas oublier que cet ouvrage a été publié en 1774.



Le peuple forge ses fers. — Page 43.

Pressé de lever des subsides, Charles I^{er} assemble enfin le parlement; mais trouvant beaucoup d'opposition dans la chambre des communes, il le dissout au bout de quelques jours. Le peuple murmure : Charles essaie de justifier cette dissolution prématurée, en la rejetant, suivant sa coutume, sur des prétendus factieux de la chambre basse, et il termine sa déclaration en invitant ses sujets à adresser leurs humbles pétitions à sa majesté sacrée, qui s'empressera de redresser leurs griefs, de manière qu'ils reconnaîtront bientôt qu'aucune assemblée ne pourra prévaloir sur le cœur du roi, autant que son amour pour la justice, et la tendre affection qu'il porte et portera toujours à son peuple.

Ce prince ayant mis dans ses intérêts les intrigants qui avaient quelque ambition, et qui cherchaient leur avancement dans les désordres, laissa tomber le masque, déterminé à tout entreprendre pour se rendre absolu : mais afin de ne pas alarmer la nation, il fit proclamer que s'il avait dissous le parlement, c'est que, jaloux du bien public, il ne voulait pas que la chambre des communes, livrée à un esprit de parti et de sédition, parvint à renverser la monarchie, et à usurper un pouvoir arbitraire.

Des coups d'Etat.

Tel qu'un fleuve mine lentement les digues qu'on lui oppose et les rompt tout à coup, ainsi le pouvoir exécutif agit sourdement et renverse enfin toutes ses barrières.

Il n'est point de moyen que les princes n'emploient pour usurper la puissance suprême.

« La justice, la bonté, l'honneur, la vertu, ne sont faites que pour des particuliers, disent les auteurs du despotisme; c'est par d'autres principes que doivent se conduire ceux qui tiennent les rênes de l'Etat. Tout est permis pour monter sur le trône, et, quand on y est assis, on doit tout immoler à son propre agrandissement. Sur le moindre soupçon, il faut sacrifier tous ceux qui donnent de l'ombrage; il ne faut ni respecter sa parole, ni garder la foi donnée, ni épargner le sang. » Ces horribles leçons, on les érige en maximes de politique, et ces funes maximes ont produit les plus odieux forfaits, décores du grand nom de coups d'Etat.

Combien de ces coups d'Etat couverts des ténèbres de la nuit ! mais combien encore dans l'histoire !

Pisistrate ayant obtenu des Athéniens cinquante hommes armés de bâtons pour le défendre, prétexte de faux dangers pour se faire une garde nombreuse qu'il arme complètement, et dont il se sert pour asservir ses maîtres.

Pour s'emparer du gouvernement de Syracuse, Agatocles convoque le sénat et le peuple, fait égorger par sa garde tous les sénateurs et les plus illustres citoyens, puis il monte sur le trône.

Pour renverser d'un seul coup le pouvoir des nobles napolitains et s'emparer de l'autorité suprême, Alphonse, fils de Ferdinand, fait assassiner les plus puissants barons.

Pour soumettre entièrement la Romagne, César Borgia y envoie Renard Dorca pour se défaire de tous ceux qui s'opposeraient à ses desseins. Mais, craignant que les cruautés inouïes employées contre eux n'eussent rendu son autorité trop odieuse, pour calmer les esprits il joint l'hypocrisie à la férocité, il désavoue la conduite de son ministre et le fait écarteler dans la place publique (1).

Las de la longue et tyrannique domination de leurs princes, les Vénitiens reprirent, en 1171, les rênes du gouvernement. Ils continuèrent bien à élire un doge, mais ils resserrèrent si fort son autorité, qu'ils ne lui laisserent guère qu'un vain titre. La puissance suprême résidait alors dans le peuple; toutefois, comme le concours de tous à toutes choses ne pouvait avoir lieu, elle fut transférée à un conseil composé de quatre cent soixante-dix citoyens nommés par douze électeurs. Pour que chacun eût son tour, chaque année, au jour de la Saint-Michel, ces citoyens cedaient la place à d'autres. L'autorité de ce conseil était illimitée; or, pour avoir négligé de la restreindre, le peuple se vit bientôt asservi par ses représentants. Sous prétexte de réformer les abus, le doge Pierre Gradenigo changea la forme entière du gouvernement. Il fit passer par la *quarantie* criminelle une ordonnance portant que tous ceux qui étaient cette année du grand conseil et qui en avaient été les quatre années précédentes, en seraient, eux et leurs descendants, à perpétuité; de la sorte, remettant l'administration de l'Etat entre les mains des députés du peuple, il dépouilla le souverain de toute autorité.

(1) August. Niphus, *de regnandi perit.*, lib. 3, cap. 9.

Disons-le, dans l'amertume de notre cœur : Les peuples ne devraient être gouvernés que par des sages; et, à la honte de l'humanité, ils ne le sont presque jamais que par des imbéciles, des fous, des scélérats.

Quand Cromwell revint victorieux de son expédition d'Ecosse, le parlement lui envoya une députation nombreuse pour le féliciter; il entre dans la capitale en triomphe, chacun s'empresse de lui faire la cour : mais le fourbe n'est attentif qu'à se concilier tous les partis. D'abord il se sert de son crédit pour capituler en faveur des royalistes, il s'attache à capter la bienveillance des presbytériens par l'austerité de ses mœurs, à séduire les bigots en déclamant contre les dérèglements des ministres de la religion, à flatter l'armée en éveillant ses soupçons contre le parlement, et à gagner l'amitié de toute la nation en sollicitant une nouvelle élection. Ensuite, il s'attache à remplir de ses créatures toutes les places militaires et civiles, il pousse les mécontents à la révolte, se rend au parlement à la tête d'une soldatesque dévouée, accuse de projets ambitieux les défenseurs de la patrie, et les expulse honteusement. Dès qu'il se fut rendu maître du gouvernement, par ce coup d'autorité, il forma son conseil des chefs de l'armée qui lui étaient le plus dévoués, il prit le timon des affaires, et fit élire un nouveau parlement. Ne le trouvant pas assez soumis, il engagea les membres qui lui étaient vendus à se soulever contre leurs collègues, et à résigner leur autorité entre ses mains. Enfin il chassa les députés patriotes, et il usurpa le pouvoir suprême sous le nom de Protectorat.

Chargé des dépouilles de l'ennemi, Périclès rentre dans l'Etat au bruit des acclamations publiques : les citoyens courent à sa rencontre avec une joie effrénée, il leur prodigue les caresses, les spectacles, les fêtes : les cœurs se livrent à la joie; et dans un de ces moments où l'on ne sait rien refuser, il se fait proclamer souverain par ses créatures, il engage adroitement le peuple à lui donner un pouvoir illimité de faire ce qu'il jugera le plus convenable à l'Etat, et il usurpe ainsi, sans effort, ce que la crainte ou le respect empêche qu'on ne lui refuse.

Déterminé à s'emparer du souverain pouvoir, Charles XI de Suède fit venir à Stockholm un corps de dragons, sous les ordres d'officiers étrangers; il éloigna, au moyen d'une mission particulière, les sénateurs qui avaient le plus de poids et d'éloquence, il s'assura de tous les nobles qui tenaient quelque place de la couronne, il accorda le titre de baron à un grand nombre de militaires, pour leur ouvrir les portes du grand conseil de la nation, et il assembla les états. Claudius Flemming, l'homme le plus rusé, le plus arrogant et le plus bruyant du royaume, fut nommé orateur de la première chambre; et deux hommes qui ne lui cédaient en rien furent nommés à la seconde. Il donna Vachmeister pour adjoint à Flemming, et son frère Axel aux autres orateurs, afin que leurs clameurs réunies pussent subjuger les deux chambres. Puis il chargea la bande de ses plus fidèles suppôts de réduire au silence ceux qui élèveraient la voix, de les empêcher de placer un seul mot, de les contraindre à se contenter de donner leurs suffrages. Et afin que les suffrages achetés fussent pris pour un consentement général, il fit arrêter, dans la chambre des nobles, qu'il ne serait pas nécessaire de voter par écrit, et de compter les voix, chose aussi hardie qu'insolite. Ayant ainsi miné l'autorité du sénat, il procéda à la renverser de fond en comble. Pour la mettre en question devant un comité vénal des états, il fit avancer, par Canut Curch, « que le sénat était un ordre du royaume, médiateur entre le roi et les états, n'ayant pas moins le droit de rappeler le roi à ses devoirs, que de forcer les sujets à la loyauté envers leur prince. Ce comité décida, comme il en avait l'ordre, que le roi était effectivement obligé de gouverner l'Etat, suivant l'avis du sénat, sans toutefois préjudicier à sa prérogative; mais que les sénateurs ne formaient pas d'eux-mêmes un ordre du royaume, et qu'ils n'étaient nullement médiateurs entre les états et le roi ! » Charles confirma cette décision par un édit, dans lequel il déclarait qu'il était loin de méconnaître les lois constitutionnelles qui lui avaient déferé le droit de gouverner le royaume, suivant l'avis du sénat; mais qu'il était seul juge des affaires qui devaient lui être communiquées. Ainsi les sénateurs virent en silence le prince usurper la puissance suprême, et les empêcher de prendre aucune part aux affaires, sans qu'ils pussent former la moindre réclamation, pourvu qu'il leur signifiait qu'il ne jugeait pas à propos de leur communiquer ses résolutions.

Tandis que les sénateurs étaient assemblés, Gustave III se plaint à sa garde du peu de respect que ces magistrats lui portent; puis il marche à la tête de cette soldatesque, s'assure de leurs personnes, les force de résigner leurs charges en faveur de ses créatures, récompense ses partisans, assemble ses troupes, fait des gratifications aux officiers, exhorte ses sujets à l'obéissance, et reste paisible possesseur de la souveraineté.

Des mesures violentes.

Alarmés de ces attentats, les citoyens élèvent-ils leurs plaintes, font-ils des réclamations, le prince lève le masque, parle en maître, s'é-

crie qu'il veut des sujets soumis et non des contrôleurs; s'ils réclament les lois, il répond que tel est son bon plaisir.

Révoltés de ces outrages, les citoyens se soulèvent-ils, le prince fait marcher des troupes, et s'il n'a pas des forces suffisantes, il a recours à ses voisins. Alors il exhorte ses sujets à la soumission, il les menace d'employer la force, leur fait entendre qu'ils doivent se soumettre sans capituler, que tout doit fléchir sous ses lois. Ainsi les princes emploient d'abord la ruse pour asservir leurs sujets, et ils finissent par les enchaîner par la force.

Enfin, quand ils ont bien prouvé que leurs volontés doivent servir de lois, ils les annoncent sans détour, le peuple s'y soumet sans résistance, et sa docilité se change en servitude.

Pour asservir les peuples, le prince commence par les traiter en sots, et il finit par les traiter en esclaves révoltés.

Ici, l'histoire de la marche du pouvoir au despotisme n'offre plus que les derniers efforts de la liberté expirante. — Spectacle humiliant et affreux, où les peuples ne paraissent surmonter le désir d'être libres que par la crainte des supplices.

Du cérémonial et du style de chancellerie.

Le prince n'a pas plutôt renversé les barrières opposées aux écarts de son autorité, qu'il cherche à réprimer l'essor des esprits, à étouffer les lumières et à favoriser les progrès de l'ignorance; or, une fois que les peuples cessent d'être instruits de l'histoire de leur gouvernement, ils s'en forment les idées les plus fausses, et ces fausses idées prêtent beaucoup au despotisme.

Comme le prince est établi par la nation pour défendre l'Etat, à son sacre, on lui coiffe l'épée au côté; comme il est établi pour rendre la justice, on porte devant lui le glaive de la loi; mais ses créatures partent de là pour établir son indépendance. Ce glaive porté devant le prince, disent-ils, dénote qu'il a sur ses sujets un pouvoir absolu.

Dès que le prince est sacré, les représentants du peuple, ceux qui sont à la tête des affaires, et ceux qui occupent les premières places de l'Etat, lui prêtent serment de fidélité. Mais ce serment, qui aujourd'hui suppose toujours manque de foi dans les sujets, ne suppose jamais prévarication dans le prince; ainsi, tandis qu'il met les premiers dans le cas d'être traités en rebelles, il n'expose le dernier qu'à écouter les plaintes de ceux qu'il opprime.

C'est un grand vice de constitution, de n'avoir pas ménagé au peuple un moyen légal de forcer le prince à rendre compte, et à réparer ses prévarications.

Lorsque les lois sont violées par ceux qui sont établis pour les faire observer, tout opprimé a droit d'exiger le redressement de ses griefs. Mais les termes qu'emploient les sujets dans leurs remontrances ou leurs suppliques, en portant leurs plaintes au pied du trône, sont ordinairement très-respectueux; et ces égards, imposés par la bienséance, sont exigés comme des devoirs. D'ailleurs, les mots de remontrance, de supplique, dénotent infériorité, et on part de là pour dépouiller les peuples du droit qu'ils ont d'exiger justice.

Au contraire, quand le prince s'adresse à ses sujets, comme il parle au nom de la loi, il prend toujours un ton impérieux, et ce ton est, pour les ignorants, la marque d'un empire absolu (1).

C'est bien pis lorsque de bas valets ajoutent encore au ton rampant des pétitionnaires, au ton impérieux du prince, et en donnent des formules sous la dénomination de *style de chancellerie*; formules dans lesquelles les citoyens s'expriment en esclaves, et le premier fonctionnaire public en maître absolu. Particuliers, membres du corps législatif, administrateurs, magistrats, généraux, tous s'y qualifient de *très-fidèles, très-humbles, très-respectueux sujets*, et ils qualifient le prince de *souverain, de majesté sacrée*, titres pompeux qui tendent encore à donner une fausse idée de son autorité. Mais ce qui confond tous les rapports, c'est que les nations, seuls vrais souverains de la terre, suivent aveuglément l'usage reçu.

Lorsque le prince a usurpé l'autorité suprême, si les sujets viennent à se soulever contre son tyranique empire et à humilier son pouvoir, ce n'est plus comme un bien propre qu'il leur restitue leurs droits, mais comme de nouvelles concessions qu'ils tiennent de sa faveur et dont il leur expédie les titres. De la formule de ces titres, on infère que les peuples ne jouissent d'aucun privilège que sous le bon plaisir du prince, et que son autorité est au-dessus de toute puissance humaine.

Dans certaines fonctions publiques, c'est à genoux qu'on s'adresse

(1) Ce défaut prouve que jamais nation ne s'est trouvée dans l'heureuse circonstance de faire une constitution libre: il prouve qu'elles ont toutes été obligées de lutter contre la tyrannie, et d'arracher au despote quelques prérogatives.

aux rois; et, de cette humble posture, on conclut que les sujets sont esclaves.

Telle est encore la logique de presque tous les étrangers, et telle a été la nôtre. Mais, au lieu de ces absurdes commentaires, nous avons aujourd'hui de saines idées de l'autorité des princes; et c'est là, sans contredit, l'une des grandes causes de notre liberté.

Le peuple forge ses fers.

Le peuple ne se laisse pas seulement enchaîner, il présente lui-même la tête au joug.

Qu'un fourbe gagne sa confiance, il en fait ce qu'il veut; il le pousse, le mène et lui inspire les passions qu'il lui plaît. Après avoir assisté à la pompe funèbre de César, Antoine monte à la tribune, tenant à la main la robe ensanglantée de l'empereur; il la montre au peuple, il l'émue, et bientôt les Romains courent avec les torches du bûcher aux maisons de Cassius et de Brutus pour les réduire en cendres. Mais, après ce qu'ont fait Mahomet et les autres faiseurs de sectes, qu'est-il besoin d'exemples!

Non content d'être la dupe des fripons, le peuple va presque toujours au-devant de la servitude, et forge lui-même ses fers.

Sans songer jamais que, dans un Etat libre, tout citoyen a droit d'en accuser un autre, il se laisse emporter à son zèle aveugle pour ceux qui ont défendu sa liberté; et, cedant à la reconnaissance, il donne lui-même atteinte à cette liberté dont il croit venger les défenseurs. Timoleon, accusé de crimes d'Etat par quelques orateurs de Syracuse, cité à comparaître pour se justifier, le peuple était prêt à mettre en pièces ses accusateurs.

Pour rester libre, il faut que le peuple ne souffre jamais que la loi soit éludée; mais souvent il est le premier à la violer en faveur de ceux qu'il vénère.

Zaleucus, législateur des Locriens, venait de promulguer une loi sévère contre l'adultère: bientôt après, son propre fils est convaincu de ce crime, et le peuple, touché de l'affliction du père, sollicite vivement sa grâce.

La flatterie est toujours basse, mais elle prend quelquefois l'air de la liberté.

Messala ayant proposé que le sénat prêterait, chaque année, un nouveau serment de fidélité à Tibère, l'empereur lui demanda s'il avait chargé d'ouvrir cet avis. Lorsqu'il s'agit de l'intérêt public, je ne prends conseil que de moi-même, répond le sénateur; réponse qui est le comble de la bassesse. D'une flagornerie qui avait blessé Tibère, Messala passe à une autre qui allait à l'aneantissement de la liberté.

Clodius n'osait célébrer ouvertement son mariage avec Agrippine, sa nièce, alliance illicite chez les Romains. Vitellius se chargea de lever tous les obstacles. A cette nouvelle, plusieurs sénateurs sortent du sénat pour aller contraindre l'empereur d'épouser Agrippine, s'il en faisait difficulté; et la populace les suit, en criant que le peuple romain le veut ainsi.

Un consul decerne à Gallus les ornements de la préture, qu'il accompagne d'un présent de trois mille sesterces. Dans cette occasion, l'autorité publique intervint auprès de l'empereur pour engager son favori à ne pas refuser cette dignité; et comme si ce n'était pas assez que le sénat fût témoin de cette infamie, on grava sur l'airain le décret des honneurs décernés à cet affranchi, et on l'exposa dans un lieu public.

Combien de fois, dans l'idée d'assurer leur liberté, les peuples ne remettent-ils pas entre les mains du prince le pouvoir de les opprimer? Les persécutions que les protestants d'Angleterre eurent à souffrir sous Marie, avaient rendu son gouvernement odieux. Aussi, lorsqu'Elisabeth, qui professait leur religion, monta sur le trône, s'empressèrent-ils de l'armer d'une autorité sans bornes pour extirper le papisme; ou plutôt ils lui remirent le sceptre de fer dont elle gouverna ses peuples: bientôt la crainte des persécutions se changea en crainte de la servitude civile, et les protestants se virent accablés eux-mêmes sous le poids de la puissance qu'ils avaient élevée pour écraser leurs ennemis.

Combien de fois aussi, dans la vue de réformer ou de venger l'Etat, les peuples ne remettent-ils pas le pouvoir absolu entre les mains de quelques individus. Les décemvirs Marius, Sylla, Pompée, en sont des exemples fameux. Revêtus de toutes les forces de la république, Rome fut étonnée du pouvoir qu'elle leur avait confié, le sénat baissait la vue devant eux, les lois étaient dans le silence, et bientôt on entendit de toutes parts retentir les noms des proscrits, et on vit ruisseler le sang.

Lorsque César eut écrasé le parti de la liberté, les sénateurs s'empressèrent de renverser toutes les bornes que les lois avaient mises à sa puissance, et ils lui décernèrent des honneurs inouïs.

Tandis que les Vénitiens étaient gouvernés par des tribuns, las de

leurs divisions domestiques et des lenteurs des délibérations publiques, ils se donnèrent pour chef un doge, et ils lui remirent l'autorité suprême, dont ils ne tardèrent pas à être écrasés.

Affranchis de la domination de leurs maîtres par la mort de Guillaume II, les Hollandais remettent le pouvoir entre les mains de son fils; ils massacrent les zèles citoyens qui s'opposaient à cette téméraire démarche, et ils l'élevèrent de nouveau à la ruine de la liberté.

Combien de fois encore ne se redonnent-ils pas à l'héritier de leurs maîtres détrônés ou massacrés !

Annibal Bentivogli ayant péri dans les conjurations des Conneschi, le peuple de Bologne mit à mort les conjurés, et envoya à Florence chercher un descendant de ce prince pour le placer sur le trône.

Et combien de fois les Anglais n'ont-ils pas reforgé leurs fers ! Lorsque le peuple se fut révolté au sujet de la capitation de trois groats (1), à laquelle Richard III avait imposé chaque sujet au-dessus de quinze ans, seule époque où l'on aurait pu établir un gouvernement libre et ramener tous les rangs au même niveau; il exigea l'abolition de la glèbe, l'entière liberté du commerce, et une taxe sur les terres au lieu du service militaire; toutes ces demandes lui furent accordées. Mais bientôt les grands s'assemblent, le roi entre en campagne, le parlement révoque la chartre d'affranchissement, et le peuple est condamné à reprendre ses fers.

Vil instrument de Henri VIII, le parlement lui asservit le peuple de la manière la plus humiliante. D'abord il lui conféra le titre de chef suprême de l'Eglise anglicane, et il l'investit de tout le pouvoir qu'elle s'était arrogé de visiter, réprimer, corriger, étendre, restreindre et réformer les erreurs, les hérésies, les abus et les délits du ressort de la juridiction ecclésiastique. Mais comme si ce n'était pas assez de remettre entre ses mains ces armes dangereuses, il ratifia l'attribution faite aux commissaires de la couronne de donner une religion au peuple; croira-t-on qu'il eut l'impudence de déclarer qu'on ne devait point reconnaître d'autre loi en matière civile et religieuse que la volonté du roi ?

Ayant renoncé de la sorte à leurs immunités ecclésiastiques, ils renoncèrent à leurs droits civils, et, sans aucune autre formalité, ils renversèrent d'un seul coup la constitution entière, en attribuant aux proclamations royales la même force qu'aux actes du corps législatif; ils donnèrent même à cette attribution une tournure à faire croire qu'elle n'était qu'une conséquence naturelle de l'autorité royale; et, pour en assurer l'exécution, ils décrétèrent que chaque conseiller du roi serait autorisé à punir toute désobéissance à ses ordres.

Pour mieux manifester la bassesse de leur prostitution, ils ratifièrent le divorce de Henri avec Anne de Boleyn; ils déclarèrent bâtards les enfants qu'il avait d'elle, devolurent la couronne à ceux qu'il aurait de sa nouvelle concubine, et l'autorisèrent, en cas qu'il n'en eût point, à disposer de la couronne par testament ou lettres-patentes.

Quand la réforme eut fait des progrès en Angleterre, l'Etat se trouva travaillé par deux partis de sectaires, qui recoururent tour à tour à Henri VIII, et le forcèrent souvent de tenir la balance entre eux; mais pour les accabler par leurs propres forces, il la fit pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Comme ce prince était l'esclave de ses passions, ces partis se flattaient également qu'une déférence aveugle à ses volontés le jeterait dans leurs intérêts, et ils s'abandonnèrent absolument à lui.

Ce n'était point assez pour eux de s'être prostitués de la sorte aux volontés du prince; ils établirent dans le royaume un tribunal d'inquisition, chargé de poursuivre, comme criminel de haute trahison, quiconque refuserait le serment de maintenir de tout son pouvoir cet acte d'attribution.

Mais l'histoire d'Angleterre fournit des traits encore plus humiliants.

Quand Charles II fut rappelé à la couronne, il fallait voir les différents ordres de l'Etat se précipiter au devant de la servitude, et chercher à se surpasser par la bassesse de leurs protestations de loyauté. Les nobles, les papistes et les tories insultaient en chœur le corps législatif, dont le civisme avait jusqu'alors empêché la patrie de retomber sous le joug de leur ancien maître, et ils célébraient à l'envi l'heureux retour du despote. Les presbytériens, qui s'imaginaient bêtement célébrer leur propre triomphe, faisaient chorus. Les patriotes eux-mêmes, renonçant aux douceurs de la liberté, qu'ils avaient achetées au prix de tant de sang, imitaient l'aveugle multitude : chacun s'empressait d'écarter ce qui pourrait blesser la vue du monarque; on arrache les armes de la république pour replacer celles de Charles; on enlève les étendards pris sur les Ecossais à Dumbarton et à Vorchester; on brise les sceaux de l'Etat; on efface tout ce qui porte encore quelque empreinte de la liberté ou réveille quelque idée d'indépendance, et on ordonne un *Te Deum* en actions de grâces.

(1) Douze deniers sterling.

L'amiral, sans attendre aucun ordre, s'avance avec la flotte au devant du prince : il l'amène, le peuple vole à sa rencontre, le parlement va se jeter à ses pieds. Charles est conduit en pompe dans la capitale, au bruit des acclamations publiques; partout des fêtes, des illuminations, des réjouissances; tandis que, dans les transports d'une joie effrénée, l'aveugle multitude portant aux nues le nom du monarque, maudit le nom de ceux qui l'avaient si longtemps privée d'un maître, et insulte au seul gouvernement qui pouvait la retirer de la servitude et de la misère où elle avait toujours croulé.

A peine le prince fut-il monté sur le trône, que le parlement déclara rebelles tous ceux qui s'étaient opposés aux usurpations de Charles I^{er}; puis il lança des arrêts de proscription contre les membres du tribunal qui avaient jugé ce tyran. Il ordonna que les corps de Cromwell, d'Isreton, Bradshaw et Pride, seraient exhumés, traînés sur une claie à Tiburn, pendus à une potence, et enterrés dessous.

Il arrêta que les murailles de Gloucester, Coventry, Northampton et Leicester, villes qui s'étaient distinguées par leur zèle pour le parlement, seraient rasées.

Non content de mettre Charles sur le trône, il l'investit du pouvoir absolu. Après lui avoir assigné un revenu beaucoup plus considérable qu'à aucun de ses prédécesseurs, il lui attribua la disposition de toutes les forces de l'empire britannique, il annula l'acte triennal, déclara inhabile à tout emploi les personnes mal affectées au roi, il arrêta que les corporations seraient toutes sous la main des officiers de la couronne, il imposa un nouveau serment de fidélité aux agents royaux, il déclara criminel de lèse-majesté quiconque prendrait les armes contre les ordres du prince : ce qui le supposait seul maître de l'empire.

Enfin les membres du sénat ne cessèrent d'accumuler sur la tête de Charles les plus redoutables prérogatives, et d'étendre son autorité jusqu'à ce qu'écrasés eux-mêmes sous le poids de sa puissance, ils ne regardèrent plus qu'en tremblant l'idole qu'ils avaient formée.

Et comme si pour prix de leurs vices nos pères eussent été condamnés par le fatal destin à être éternellement les artisans de leur misère, ils n'avaient pas plutôt renversé une idole, qu'ils en élevaient une nouvelle, pour l'adorer avec plus de bassesse, et se prostituer plus honteusement encore.

A peine Jacques II est-il sur le trône, que le parlement rampe à ses pieds; au milieu des témoignages de zèle que les deux chambres lui prodiguent, on ne sait laquelle des deux est plus empressée de s'avilir. Celle des communes lui vote à vie le revenu accordé à son prédécesseur, et le met ainsi en état d'entretenir, sans le concours du peuple, une flotte et une armée formidables, pour écraser tout ce qui oserait lui résister : tandis que celle des pairs, à la réquisition du procureur-général, décharge de toute accusation les lords papistes détenus à la Tour comme conspirateurs, et annule le décret d'accusation qui avait été lancé contre le vicomte Stafford.

De leur côté, les magistrats se prostituent aux ordres du roi; et comme si les dépositaires des lois étaient conjurés pour les anéantir, ils déclarent « que les ordres du roi sont les lois du royaume, et qu'il a seul le droit de dispenser de s'y soumettre. »

Le clergé n'est pas moins jaloux de se signaler par son asservissement à la cour; toutes les chaires retentissent des maximes de l'obéissance servile, et ces maximes sont admises par les tribunaux avec une bassesse révoltante.

Enfin, pour achever de rendre le prince absolu, toutes les corporations du royaume s'empressent de lui remettre leurs chartres, de s'abandonner à sa discrétion, comme si la nation entière s'était liguée pour lui fournir les moyens d'anéantir à jamais les derniers vestiges de la liberté.

Ainsi, à l'exception d'un petit nombre de têtes saines, le peuple n'est composé que d'imbéciles, toujours prêts à courir au-devant de leurs fers.

Du despotisme.

Dès que le prince est en possession du souverain pouvoir, ce n'est plus du bien du peuple qu'il est question dans les entreprises publiques; c'est de son autorité, de la dignité de sa couronne, de son orgueil, de ses caprices : dès lors il regarde l'Etat comme un patrimoine, et les deniers publics comme ses revenus; il trafique des charges, des villes, des provinces; il vend ses sujets et dispose à son gré de toute la puissance de la nation.

L'autorité usurpée ne se soutient que par des troupes, et les troupes ne restent fidèles qu'à force d'argent : aussi le prince dépouille-t-il ses sujets, et confisque-t-il les fortunes des plus riches citoyens pour soudoyer ses satellites.

Indignés de ces outrages, les citoyens élèvent-ils leurs plaintes, font-ils des remontrances, réclament-ils les lois ? Le prince lève le

masque, contrôle le plaisir.

Lui ré l'insolence la puissance reste qu

Déjà n'est p certain on ne t

Une verser injuste regard

l'Etat, accablé treint

à y re ques l merci lui av naiss gence

Ri l'ave mal de sa bler potis de p l'ar mes res dan per ma rie

on su en pa de tr si d

a H F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

F

masque, parle en maître, crie qu'il veut des sujets soumis, non des contrôleurs; il répond à toutes les représentations : *Tel est notre bon plaisir.*

Lui résiste-t-on ? Il ne parle que de réprimer l'audace et de châtier l'insolence des mécontents. Alors les plaintes sont inutiles; et comme la puissance du prince est affermie, quels que soient ses ordres, il ne reste que le triste parti d'obéir aveuglément.

Déjà il n'y a plus de liberté publique; le prince est tout, et l'Etat n'est plus rien : toutefois certains individus, certaines communautés, certaines classes de sujets jouissent encore de leurs privilèges; mais on ne tarde pas à les leur enlever.

Une fois en possession de faire les lois, le prince travaille à renverser toutes les barrières; il voit d'un œil inquiet les ennemis de son injuste empire, et il s'empresse de s'en débarrasser : puis il promène des regards jaloux sur ceux qui conservent encore quelque pouvoir dans l'Etat, et il travaille à les en dépouiller sous différents prétextes; il accable les amis de la liberté, il humilie les hommes puissants, il restreint leurs prérogatives, il enlève les droits des citoyens, il les force à y renoncer, et alors souvent il joint l'insulte à l'outrage. Ainsi Jacques II, après avoir forcé ses sujets à remettre leurs chartres, les remerciait, dans une proclamation, de la confiance particulière qu'ils lui avaient témoignée, en protestant que, pour leur marquer sa reconnaissance, il se croyait obligé de continuer à se montrer plein d'indulgence, comme il l'avait toujours fait.

Richelieu, l'un de ces fourbes adroits, remuants et vindicatifs, que l'aveugle fortune appelle quelquefois au timon des affaires pour le malheur des peuples, n'employait pas moins les rubriques odieuses de sa politique pour assouvir ses passions criminelles, que pour troubler le royaume et bouleverser le monde, à dessein d'établir le despotisme. Tyran féroce, sous le nom de son maître il frappait d'exil, de prison ou de mort, tout ce qui lui résistait. Les parlements, la cour, l'armée, furent tour à tour le théâtre où il allait chercher des victimes; et jamais scélérat ne prouva mieux que lui combien les plus noires intrigues du cabinet font souvent les destinées des empires. Pendant son ministère, les prisons furent remplies de ses ennemis; pour perdre la liberté, il suffisait de ne pas être son partisan; ce dont le maréchal de Bassompierre ne fit que trop longtemps la triste expérience.

Après la journée des dupes, ses fureurs n'eurent plus de bornes : on vit alors ce que peut la soif de la vengeance, armée du pouvoir suprême, et couverte du manteau de la justice. Pour faire périr ses ennemis sur l'échafaud, non content d'empêcher qu'ils fussent jugés par les chambres assemblées, comme ils en avaient le privilège, il leur donnait des commissaires, dont il cassait l'arrêt quand il le trouvait trop doux; et il leur en donnait d'autres plus corrompus, qu'il faisait siéger dans l'une de ses maisons de campagne, pour mieux s'assurer d'eux (1).

Ayant fait déclarer par le conseil criminel de lèse-majesté tous les amis de Gaston, son mortel ennemi, il envoya l'arrêt au parlement de Paris; mais bientôt, furieux d'apprendre que les voix se trouvaient partagées, il engagea le roi à mander le parlement, à le faire parler à genoux, à déchirer l'arrêt de partage, à exiler trois des principaux membres de ce corps.

Fourbe atroce, Richelieu frappa de terreur les courtisans, de manière qu'ils laissaient un libre cours à ses fureurs, s'ils n'en devenaient eux-mêmes les instruments (2). La liste des proscrits qu'il frappa est nombreuse; il fit périr par la main des bourreaux ceux qui traversaient ses intrigues amoureuses, ou qui ruinaient son crédit; il mécontenta tous les ordres du royaume, il fit trembler les grands, il rétablit le pouvoir arbitraire sur les ruines de la liberté publique; sous son administration, le douaire de la mère du roi fut confisqué; la reine et l'héritier présomptif du trône furent exilés; Cinq-Mars, de Thou, le connétable de Montmorency, le maréchal de Marillac, le commandeur de Jarre (3), etc., ses rivaux, furent décapités; plus de cent familles puissantes eurent du sang à venger, et l'Etat fut désolé par le plus affreux despotisme.

Lorsque le prince en est venu là, sentant qu'il peut tout, rien ne l'arrête plus; chaque jour il commet quelque nouvel attentat, et s'il les couvre encore de prétextes, c'est plus par habitude que par nécessité.

Ces tyrannies révoltent les esprits; on se soulève, et le sang coule à grands flots.

Ainsi, le dernier coup que les princes portent à la liberté, c'est de

violer les lois au nom des lois mêmes, de toutes les renverser, en feignant de les défendre, et de punir comme rebelle quiconque ose les défendre en effet : tyrannie la plus cruelle de toutes, en ce qu'elle s'exerce sous le manteau même de la justice.

De la crainte des supplices.

Après avoir tout envahi, si du moins les princes étaient justes; mais malheur à qui refuse de reconnaître leur unique empire, à qui ose encore avoir recours aux lois et réclamer la liberté. Comme ils n'ont épargné aucun forfait pour s'emparer de la souveraine puissance, ils n'en épargnent aucun pour la conserver. Ainsi, après avoir forgé les chaînes du peuple, ils ont soin de les river, et de les river si fortement, qu'il soit enchaîné pour toujours.

Armés de toute la force publique, dépositaire de toute l'autorité, interprètes et arbitres des lois, ils s'en font une arme offensive, qui les rend redoutables à leurs sujets et terribles à leurs ennemis.

Les tyrans, accoutumés à se jouer de la nature humaine, sont cruels et féroces : sans cesse à ordonner des supplices ou des massacres, pour assouvir leurs passions et calmer leurs transes, ils ne peuvent se dé-saltérer de sang.

Après avoir usurpé le souverain pouvoir, quelquefois le prince, ne voulant plus se montrer oppresseur, se désiste du pouvoir judiciaire, toujours odieux au peuple mais c'est pour le faire exercer par des juges dévoués à ses ordres. A l'audace de commettre des forfaits, ont succédé des crimes profondément réfléchis : on ne verse plus le sang avec autant de féroce, mais on voit paraître un nouveau genre de tyrannie : ce ne sont plus des massacres, ce sont des jugements iniques qui flétrissent la vie et conduisent à la mort.

Que si, dans les tribunaux où le prince traîne les malheureuses victimes de ses fureurs, il se trouve encore quelque reste de pitié, il nomme des commissions particulières, auxquelles il remet le soin de ses vengeances : dès lors le glaive de la tyrannie est suspendu sur toutes les têtes; quiconque ose parler est égorgé à l'instant; dès lors aussi chacun vit dans de mortelles angoisses, chacun craint pour ses jours, et voit en silence les attentats du despote. C'est ainsi qu'Auguste, Tibère, Néron, Henri VII, Henri VIII, Marie, Charles I^{er}, Jacques II, Louis XI, Charles IX, Henri III, Louis XIII, Louis XIV, etc., parvinrent à faire trembler leurs peuples, malgré les magistrats, le sénat et les lois.

Lorsque le prince a enfin sacrifié tous les hommes puissants qui lui faisaient ombrage, tous les hommes jaloux de la liberté qu'offensait sa puissance, tous les hommes courageux qui refusaient de reconnaître son injuste autorité : lorsqu'il a renversé toutes les barrières qui s'opposaient à son ambition; qu'il a fait taire toutes les lois; qu'il a tout envahi, tout immolé à sa grandeur, il laisse quelque temps respirer l'Etat, il récompense ses créatures, répand ses dons sur l'armée, sur la populace; il ramène l'abondance, donne des festins, des fêtes, des spectacles : intages trompeuses de la félicité publique.

Telle fut la conduite d'Auguste. Une fois maître de la république, il répandit ses dons sur les légions et sur le peuple, il ramena l'abondance, il fit de grandes fortunes à quelques particuliers, il en fit espérer à tous, il prodigua les fêtes; et au milieu de ces nouveaux plaisirs, les citoyens ne se rappelaient plus de l'ancienne république qu'avec les idées de proscription, de massacre, de concussion et de brigandage.

Pour s'élever, un usurpateur abaisse tout; mais pour se soutenir, il faut qu'il intéresse le peuple à son sort : et ce n'est que par la douceur du gouvernement qu'il y parvient : aussi semble-t-il, pour un moment, rétablir la liberté publique. Il fait quelques bons règlements, afin de prévenir les désordres qui ont ruiné l'Etat avant qu'il en eût usurpé la toute-puissance; il rend aux magistrats les fonctions de leurs charges; il va même quelquefois jusqu'à laisser subsister le fantôme du souverain, et il le consulte sur les lois qu'il a dessein de porter, mais après lui avoir dicté sa réponse (1).

(1) César ayant usurpé le souverain pouvoir, disait insolamment que la république n'était rien, mais que ses ordres étaient des lois. Auguste ne parla que de son respect pour la république; il refusa la dictature que César avait rendue odieuse; il ne voulut point être appelé du nom de seigneur; il ne se conduisit en apparence que par les conseils du sénat; il lui laissa l'administration des provinces du centre de l'empire; il rendit au peuple ses assemblées, lui laissa le droit d'élire ses magistrats; il le consultait sur les lois qu'il voulait porter, après lui avoir toutefois dicté sa réponse; ainsi, affectant de n'être que le premier magistrat du peuple, il tâchait de persuader aux Romains qu'ils étaient libres encore. Il fit plus : saisissant avec adresse l'un de ces moments où le peuple comparait les maux passés à la prospérité actuelle, il feignit de vouloir abdiquer pour rétablir la république. Il parvint de la

(1) C'est ce qu'il fit au sujet du maréchal de Marillac, qu'il accusa de concussion.

(2) Thémines reçut le bâton de maréchal pour avoir arrêté le prince de Condé, et Vitry, pour avoir assassiné le maréchal d'Ancre.

(3) Il était le confident des amours de la duchesse de Chevreuse, qu'aimait Richelieu.

Que s'il fait quelque injustice pour satisfaire ses plaisirs, c'est à la faveur des lois, dont il tord le sens naturel; s'il sacrifie quelque victime à son ressentiment, c'est à l'aide des tribunaux, satisfaisant de la sorte sa vengeance sans se charger de la haine publique. Mais, pour avoir toujours des juges dévoués, il remplit les tribunaux d'hommes de néant, d'affranchis, d'infâmes scélérats.

D'autres fois, pour calmer ses craintes ou satisfaire ses basses passions, il engage des assassins à se défaire de ses incommodes sujets; puis, pour apaiser les mécontents, il désavoue les ministres de ses vengeances, il les abandonne à leur mauvais sort, s'il ne les punit lui-même de leur obéissance criminelle.

Trompés par ces funestes artifices, séduits par ces vains fantômes d'équité, les peuples se précipitent au-devant du joug, confirment les usurpations du prince, s'abandonnent à lui, et lui confèrent le pouvoir de faire tout ce qu'il croira convenable au bien de l'Etat.

Mais ce bonheur apparent ne tarde pas à s'évanouir. Quand une fois les despotes ont affermi leur puissance, ils oublient la modération, ils se livrent aux plaisirs, à la mollesse, à la débauche, aux excès de tous genres. Les revenus de l'Etat deviennent la proie des mignons des histrions, des courtisanes et de la canaille, qui ne subsiste plus que de leurs dilapidations. Bientôt la cupidité des délateurs achève d'enlever ce qui était échappé à la rapacité du tyran : à ces prodigalités scandaleuses se joint la licence; les créatures font un honteux trafic de la puissance de leur maître; et, après avoir vendu les charges de la magistrature, elles vendent la dispense d'en remplir les devoirs.

A force de satisfaire ses passions, ses caprices, le despote dilapide enfin la fortune publique; pour remplir le trésor épuisé, il recouvre par des crimes ce qu'il a dissipé en folies; et sous prétexte de fournir aux besoins de l'Etat, il accable les peuples d'impôts.

Ces ressources épuisées, il a recours aux concussions, aux confiscations, aux rapines, aux brigandages; il fait un crime aux sujets d'être riches, pour avoir un prétexte de les dépouiller; aux peines corporelles il ajoute la confiscation des biens; et pour trouver partout des coupables, il qualifie du nom de crimes une infinité d'actions innocentes : il n'est plus occupé qu'à inventer des délits et à chercher des délateurs.

A la vue des outrages du tyran, les murmures s'élèvent de nouveau; on fait des conjurations, et le sang recommence à couler (1).

Au soin de la sûreté personnelle du tyran, se joint celui de la sûreté de son empire, et sa cruauté redouble avec ses terreurs. Pour se mettre à couvert des entreprises et calmer ses craintes, son lâche cœur ne lui suggère d'autres moyens que proscriptions, emprisonnements et supplices. Soutenir une cruauté par une autre, et laver dans le sang ses bras ensanglantés, c'est son unique occupation.

Pour le soin de son repos, ce n'est pas assez de s'être défait des envieux, des mécontents, des hommes suspects; il fait massacrer toute leur famille, leurs enfants, leurs proches, leurs amis. Ainsi, la vie des citoyens est sans cesse sacrifiée à la prétendue paix de l'Etat; la mort court partout de rang en rang, sous ses pas : semblable à un tigre que la cruelle faim dévore, et qui entre dans un troupeau, il déchire, il égorge, il nage dans le sang.

Ne voyant personne qui soit plus indigne que lui de régner, il redoute des sujets qui conservent encore quelque vertu, quelque talent; il ne peut souffrir qu'on laisse paraître du mérite, il prend ombrage de ceux qui jouissent encore de quelque considération, des capitaines

qui ont de l'ascendant sur les soldats, des magistrats qui font encore leur devoir, des gens en place qui ne sont pas décriés : tout ce qui annonce un grand cœur est pour lui un sujet d'inquiétude, tout ce qui paraît avec éclat blesse sa vue; tout ce qui excite l'admiration réveille sa jalousie : il s'effarouche de tout ce qui a l'air de l'audace, et pour bannir ses craintes, il ne connaît que les supplices.

Redoutant jusqu'à l'ombre de l'indépendance, il voit avec chagrin quiconque ose tourner ses regards vers la patrie; il s'offense qu'on ose rappeler les jours fortunés de l'ancien gouvernement, et parler avec éloge des bons citoyens; il fait des édits contre la liberté des discours, il met l'amour de la patrie au rang des crimes, et il s'efforce de le punir comme tel.

Quelqu'un a-t-il le courage d'épouser la cause des opprimés ? On lui fait procès d'avoir osé discuter les droits du prince, on brûle son ouvrage par autorité publique, et on le punit comme un malfaiteur. Prend-il la fuite ? On redemande sa tête aux puissances étrangères, et on ne cesse de le persécuter.

Les princes en sont-ils venus là ? Ils poussent plus loin leurs défiances, ils ne peuvent souffrir qu'on porte les yeux sur les affaires publiques, ils s'efforcent de faire oublier qu'il est un bien public, de détruire l'idée du juste et de l'injuste, et d'aneantir jusqu'au nom des lois.

En punissant ceux qui se récrient contre la tyrannie, ils effraient ceux qui voudraient suivre cet exemple; et comme ils ne redoutent guère moins les discours tenus tant en particulier qu'en public, ils ne s'occupent que des moyens d'imposer silence à tout le monde.

Pour empêcher qu'on éclaire leur conduite, ce n'est pas assez pour eux d'emprunter le secours de la terreur, ils ont les yeux toujours ouverts sur le public; ils établissent l'espionnage, et ce redoutable emploi ils le confèrent à une bande de vils scélérats; ainsi, sous prétexte de ne pas exposer le repos public, et de maintenir le respect dû à la majesté du trône, ils entretiennent des nuées d'espions au milieu des peuples (1), au sein même des familles; ils erigent des inquisitions, dont la porte est toujours ouverte aux délateurs.

Non contents d'entretenir des nuées d'espions, quelques-uns poussent l'horreur jusqu'à forcer leurs sujets à en faire l'infâme métier contre leurs parents mêmes (2) : dès lors on n'ose plus s'ouvrir à personne, le frère se défie du frère, le père du fils, l'ami de l'ami.

Quelqu'un a-t-il le courage de se récrier contre l'oppression ? on le saisit, on le charge de fers, on le jette dans un cachot, en attendant qu'on le traîne devant un tribunal de sang; et chacun l'abandonne comme une victime dévouée à son mauvais sort (3). Ainsi, en écras-

(1) C'est ce qui se voyait à Rome sous les Tibère, les Néron, les Domitien, les Caligula : Rome n'était alors remplie que de délateurs; l'esclave était l'espion de son maître; l'affranchi, de son patron; l'ami, de son ami; le fils, du père; etc.

C'est ce qui se voit aujourd'hui en Orient, à la Chine, au Japon, et dans la plupart des Etats de l'Europe.

En Italie, en Espagne et en Portugal, on dépense des sommes considérables en frais d'espionnage.

En France, le ministre puise chaque année dans le trésor public dix millions pour acheter les yeux et les oreilles de 30,000 mouchards, appelés *témoin à gages*, en style de chancellerie.

Non contents de s'introduire dans les cafés, dans les cabarets, dans les guinguettes et autres endroits publics, pour y épier les discours qui s'y tiennent, ces misérables joignent encore au vil rôle de délateurs la plus noire perfidie. Pour fouiller jusque dans le fond des cœurs, ils se mettent souvent à déclamer eux-mêmes contre le gouvernement, et à provoquer ceux qui gardent le silence.

Canto, Pichon, Sociande, la Comète, Marcassin, la Corbière, Gorgibus, etc., qui déposèrent contre le marquis de La Boulaye, un des principaux frondeurs, avaient chacun un brevet de témoin à gages, par lequel il leur était enjoint de se trouver dans les assemblées publiques, de dire tout ce qui leur semblait à propos contre l'Etat et contre le ministère, sans qu'ils pussent être recherchés : le parlement eut la bassesse de recevoir la déposition de ces infâmes coquins. (*Hist. du card. de Mazarin.*)

(2) A Venise, outre le nombre prodigieux d'espions qui hantent les cafés, les églises, les théâtres, et ceux qui se trouvent au sein des familles, le conseil des Dix offre de temps en temps des récompenses à quiconque veut faire le métier de délateur : il y a même une bouche d'airain sans cesse ouverte aux délations. Ainsi tout y est suspect : domestiques, parents, amis, maîtresses.

En 1621, Jacques I^{er} fit une proclamation portant défense à tout sujet de s'entretenir des affaires d'Etat sous des peines rigoureuses, et contre les auteurs et non délateurs des contraventions à cet ordre arbitraire.

(3) L'histoire de Louis XI, des Charles IX et des Louis XIII est pleine d'exemples de malheureux condamnés par des commissaires royaux. On sait les horribles transactions de la chambre ardente.

Aujourd'hui même les partisans de la liberté n'ont guère un meilleur sort à attendre. Combien de personnes disparaissent de Paris, qui sont traînées pendant la nuit dans d'affreuses prisons, où elles sont étranglées à la lueur des flambeaux !

sorte à faire regarder sa fortune sans jalousie; ainsi, en tyran rusé, Auguste ne leur parlait que de liberté, en les conduisant à la servitude. — Suetone.

(1) On est révolté en lisant les massacres horribles qu'ordonnèrent Auguste I^{er}, Tibère, Néron, Caligula, Domitien; et l'on sent avec douleur le malheureux sort de l'humanité en jetant les yeux sur les peuples abandonnés à la merci de ces tyrans. Mais la nature frissonne d'horreur en lisant les terribles massacres que fit faire Jacques II après l'invasion de Monmouths. Délivré de ses craintes, il s'abandonna aux plus affreuses vengeances : pour assouvir sa passion, il envoya dans les provinces le lord justicier Jeffreys, avec un corps de troupes sous les ordres du major-général Kirk, destiné à contenir, par la terreur, l'indignation publique. Ces monstres, avides de sang, accusaient de crime d'Etat des innocents; ils forçaient les jurés à condamner les accusés; ils faisaient même exécuter sans forme de procès les malheureux qui ne pouvaient apaiser leur rage ou assouvir leur avarice; puis, après avoir immolé tant de victimes à la soif de leur maître, ils s'applaudissaient de leurs barbares fureurs. Jetons un voile sur le tableau effrayant de tant d'infortunés égorgés avec le glaive des lois, au milieu de l'appareil insultant des fanfares qui accompagnaient ces scènes sanglantes, et bornons-nous à un trait qui dispense de tout autre.

Une jeune fille s'étant jetée aux pieds de Kirk pour avoir la grâce de son père, il la lui promit, à condition qu'elle s'abandonnerait à sa luxure. L'amour filial triompha de la pudeur; mais après avoir assouvi sa brutalité, il poussa la barbarie jusqu'à conduire par la main cette infortunée à une croix, d'où il lui fit voir son père sur l'échafaud.

sant ceux qui résistent, et en effrayant ceux qui voudraient résister, bientôt il ne se trouve plus personne pour défendre la patrie, et il ne reste dans l'Etat que de vils esclaves à genoux devant un maître impérieux.

Jaloux de leur empire, les despotes sentent que pour tyranniser les peuples plus à leur aise, il faut les abrutir; aussi tout discours, tout écrit qui élève l'âme, qui tend à rappeler l'homme à ses droits, à lui-même, est-il funeste à son auteur. Et comme si ces tyrans voulaient anéantir tout ce qui porte l'empreinte de la raison ou de la vertu dans ces temps d'oppression, on voit les orateurs célèbres, les politiques, les philosophes honteusement bannis, et leurs ouvrages flétris par la main des bourreaux (1).

Rien n'est innocent aux yeux d'un despote, sans cesse environné de délateurs qui nourrissent ses soupçons, flattent son avarice, aiguillonnent sa curiosité, enflamment son orgueil; sans cesse entouré de scélérats protégés et enrichis par la part qu'ils obtiennent des confiscations, les paroles les plus innocentes deviennent des crimes, jusqu'aux pensées secrètes, alors plus de bornes à la tyrannie. Tous ceux qui lui deviennent suspects sont immolés à sa lâcheté; tous ceux dont il convoite la fortune sont immolés à sa cupidité; on les accuse d'avoir attenté à la majesté du prince, méprisé son autorité, médité de ses ministres: tout prétexte est bon (2). Dès lors le glaive de la loi est levé sur toutes les têtes, et l'Etat devient un théâtre d'horreur et de carnage. Ainsi livrés à la merci du gouvernement, chacun sent qu'il ne faut point faire parler de soi, et qu'il ne tient sa sûreté que de son obscurité; chacun cache ce qu'il craint, ce qu'il espère, ce qu'il désire; alors plus de murmures, plus de soupirs, plus de plaintes; partout règne un morne silence, la consternation se répand dans tous les cœurs; dans leurs trames perpétuelles, les sujets gémissent en secret, et se désespèrent comme des criminels condamnés au supplice, ayant toujours la mort devant les yeux.

Après avoir sacrifié ses sujets à ses craintes, à son avarice, à son orgueil, il les sacrifie à sa luxure; il leur enlève leurs femmes, leurs filles, leurs fils; il s'abandonne aux plus horribles débauches, et il n'écoute plus que la voix des infâmes passions.

Une fois sous le joug et convaincus de l'impossibilité de le rompre, les sujets ne songent plus qu'à se consoler du malheur de leur situation. L'âme affaiblie par la crainte, ils cherchent leur salut dans la bassesse, et, forcés d'être ou victimes ou satellites du gouvernement, ils se déterminent à devenir suppôts de la tyrannie.

Incapables et indignes d'être libres, ils commencent par dédaigner la liberté, et à vanter le repos dont ils jouissent dans les fers.

Que s'il se trouve encore quelques bons citoyens, sachant bien qu'ils seraient abandonnés de tous, ils ne se hasardent point à tenter des démarches qui ne feraient que les perdre; ainsi, réduits à désirer une révolution sans oser tenter la moindre démarche pour rompre leurs fers, ils prennent comme les autres le parti de la soumission, et ils approuvent ce qu'il ne servirait de rien de blâmer. Les sages eux-mêmes se taisent pour gémir en secret; car, où est l'homme qui aime assez son devoir pour le faire inutilement! Or, quand ceux qui devraient inspirer aux autres du courage sont les premiers à le leur ôter, on ne voit plus de toutes parts que bassesse, flagornerie et lâche servitude. Dès ce moment les bouches ne s'ouvrent plus que pour encenser l'idole qu'on redoute.

(1) Cela se vit à Rome sous les Tibère, les Caligula, les Domitien; et en Angleterre, sous Charles I^{er}.

(2) Tibère qualifia de crime de lèse-majesté les actions les plus indifférentes.

Un citoyen, en vendant ses jardins, avait aussi vendu la statue d'Auguste qui s'y trouvait placée; Tibère le fit déclarer criminel de lèse-majesté.

Un citoyen frappe un esclave qui portait fortuitement sur lui une médaille de Tibère; il est puni comme criminel de lèse-majesté.

Un citoyen s'amuse à faire quelques vers un peu libres qu'il lut à des femmes; bientôt il est puni comme criminel de lèse-majesté.

Un chevalier présente à Tibère une élégie sur la mort de Germanicus, qu'il avait faite à la demande de Drusus; à l'instant il est traité en criminel de lèse-majesté. *Annal.*, lib. 3.

Une femme se désabille devant l'image de l'empereur Domitien; il la fait condamner à mort. Sous Néron, c'était pis encore. On fit un crime de lèse-majesté à Thraséa de n'avoir jamais applaudi aux discours des flatteurs, de s'être volontairement absenté, lorsque les magistrats faisaient des vœux en faveur du prince, de n'avoir pas sacrifié à sa divine voix, de n'avoir pas voulu reconnaître Poppée pour déesse. *Annal.*, 14 et 15.

Caligula fit un crime de lèse-majesté aux citoyens d'être riches. Ayant accordé à Drusille les honneurs divins, il fit un crime aux Romains de la pleurer, parce qu'elle était déesse, et de ne pas la pleurer parce qu'elle était sa sœur.

Denis traita en criminel de lèse-majesté un certain Marsias, pour avoir rêvé qu'il coupait la gorge à ce tyran. *Plutarque, Vie de Denis.*

Une ancienne loi d'Ecosse mettait au nombre des crimes de lèse-majesté tout mensonge débité sur le roi et son gouvernement.

Quand une fois le prince est tout, pour être quelque chose, chacun s'efforce d'être à son tour, et chacun à l'envi dispute de bassesse. Bientôt les courtisans, vils flatteurs de ses plaisirs et de ses vices, briguent en rampant l'honneur honteux d'en être le jouet (1).

Sous prétexte de maintenir son autorité, tous ceux qui l'approchent traitent de coupable le noble amour de la liberté, mettent celui de la patrie au rang des crimes, approuvent le supplice des citoyens qui en sont la victime, et deviennent les vils apologistes du pouvoir arbitraire.

De leur côté, les écrivains représentent le prince comme l'arbitre suprême des peuples, et les sujets comme des esclaves destinés à servir; ils crient que chacun doit adorer le joug, et ils ne négligent rien pour acrédir cette funeste doctrine; tandis que pour faire valoir leur zèle, les lâches intrigants et les scélérats ambitieux se portent délateurs, et cherchent partout quelque victime dont la condamnation puisse plaire au prince.

Enfin, pour comble d'infamie, on voit les magistrats, les sénateurs, les pères de la patrie, joindre leur voix à la voix du peuple, et disputer d'infamie avec les esclaves.

Lorsque les peuples en sont là, ils se rendent plus bas encore. Une ignorance extrême ne produit qu'une extrême crédulité; amenés ainsi à méconnaître leurs droits, l'habitude d'entendre sans cesse prodiguer au tyran des titres pompeux, des noms augustes, des honneurs divins, ils ne voient bientôt plus dans le prince un simple mortel, ils regardent ses ordres comme des oracles émanés du ciel, et ils mettent l'obéissance aveugle au rang de leurs devoirs les plus sacrés: alors, maître absolu de l'Etat, il cesse d'avoir recours aux prétextes pour colorer ses forfaits; il foule aux pieds les lois, les mœurs, la pudeur; il dépouille les citoyens à son gré: après leur avoir enlevé leurs fortunes, il leur enlève leurs femmes et leurs enfants, il les vend à l'enchère (2). Que dis-je, il souille les tribunaux, dégrade les magistratures, avilit les emplois, force les magistrats à se prostituer en jouant des rôles de farceurs, à s'exposer à la risée publique (3), et il écrase tout ce qui s'oppose à ses fureurs.

Ne voyant plus rien à ajouter à sa puissance, il ne s'occupe qu'à en faire sentir le poids, il donne des ordres tyranniques, et loin de laisser à ceux qu'il opprime la liberté de se plaindre, sa farouche barbarie leur défend jusqu'aux larmes et aux soupirs (4); en les condamnant à perdre la vie, il force encore les tristes victimes de sa férocité à se percer le flanc de leurs propres mains.

Enfin, par un orgueil sacrilège, le tyran joint l'insulte à l'outrage, il s'applaudit d'inspirer de l'effroi, il va dans les places publiques où la terreur le devance; à son aspect, le peuple baisse les yeux, se précipite à ses pieds, et lui prodigue l'encens; tandis qu'il insulte avec affectation aux malheurs de l'Etat qu'il tient opprimé. Brûlant d'assouvir ses fureurs, souvent on l'entend ragir de ne pouvoir pas faire plus de mal. Caligula aurait souhaité que le peuple romain n'eût eu qu'une tête, pour avoir le plaisir de l'abattre d'un seul coup.

A mesure que la tyrannie avance vers son dernier période, l'aviilissement des peuples avance vers son dernier terme. Courbes sous le poids de leurs chaînes, bientôt ils deviennent les plus vils apologistes de la tyrannie.

Néron venait de commettre un parricide exécrable, et bientôt on voit dans Rome les citoyens courir en foule aux temples remercier les dieux d'un forfait qui craint vengeance: les sénateurs eux-mêmes montent au Capitole, ordonnent des prières publiques pour le salut du prince, mettent le jour de la naissance de sa mère au nombre des jours malheureux, et font fumer l'encens pour des forfaits qu'ils auraient dû punir du dernier supplice.

Mais jusqu'où ne vont point les tyrans? Après avoir porté leur puissance au dernier excès, ils affectent d'être plus que des hommes, ils ont l'impudente folie de se donner pour des dieux; et comme si l'aviilissement des sujets pouvait encore aller plus loin, on voit ces là-

(1) Les chevaliers romains faisaient la cour aux affranchis de Tibère, et tenaient à honneur d'être connus du portier de Séjan. *Tacit. Ann.* 6.

En France, les grands rampent dans l'antichambre des ministres, fiers d'être distingués des autres esclaves.

(2) Caligula faisait mourir militairement tous ceux qui lui déplaisaient; et ce n'était pas à quelques sénateurs qu'il en voulait; il tenait le glaive suspendu sur le sénat, qu'il menaçait d'exterminer tout entier. Il fit de son palais un lieu de prostitution, et vendit à la canaille de Rome de jeunes filles et de jeunes garçons qu'il avait fait enlever aux familles les plus illustres. Enfin, pour insulter à tout ce qu'il y avait de plus respectable, il avilit les magistratures et prostitua la robe consulaire jusqu'à en faire une couverture de cheval.

(3) Néron força les sénateurs de faire au théâtre et au cirque le métier d'histrien. *Dio Cass.*

(4) Tibère poussa l'atrocité jusqu'à porter une loi contre les parents qui pleureraient les malheureuses victimes de ses fureurs.

ches esclaves s'empresser de renchérir sur les titres que le tyran s'arroge, et adorer en tremblant l'idole qu'on formée leurs mains (1).

Telle est la marche ordinaire des princes au pouvoir absolu (2).

(1) Dioclétien voulut être adoré, ce qui fut ordonné par édit.

(2) Ce n'est pas que chaque prince mette en œuvre tous ces moyens pour subjuguier ses peuples, ni que le plan d'opérations de la plupart des princes soit toujours bien concerté, ou même qu'ils aient tous un plan fixe.

Pour le bonheur de l'humanité, les princes sont généralement des hommes si ordinaires, ils ont des vues si courtes, et leurs ministres leur ressemblent si fort, qu'on peut se reposer souvent sur leurs sottises, du soin de défendre la liberté.

Juste ciel ! où en serions-nous si, remplissant de leurs intrigues le monde entier, ils savaient tramer leurs complots de manière à n'en pas paraître les

Ainsi, la liberté a le sort de toutes les autres choses humaines ; elle cède au temps qui détruit tout, à l'ignorance qui confond tout, au vice qui corrompt tout, et à la force qui écrase tout.

auteurs ? s'ils savaient toujours les conduire au succès sans compromettre leur autorité ?

Ce n'est pas non plus que le même cabinet poursuive sans relâche le même projet. Il se trouve de temps à autre quelques bons princes qui ne veulent point être oppresseurs ; il s'en trouve aussi quelques-uns sans ambition, qui ne songent point à étendre leur pouvoir ; mais plus souvent il s'en trouve de timides qui n'osent pas faire le mal qu'ils voudraient. Or, sous ces princes, le despotisme fait ordinairement peu de progrès.

Enfin, ce n'est pas qu'il faille toutes ces armes pour usurper la puissance suprême : souvent un coup d'Etat suffit pour détruire la liberté.

FIN DES CHAINES DE L'ESCLAVAGE.



Dépôt principal, chez JONDÉ, rue du Cherche-Midi, 33.

BIBLIOTHEQUE DU PEUPLE



Dessins par Lorentz, Jules David, etc.



MOLIÈRE

LE TARTUFE



Gravures par les meilleurs artistes.

PRÉFACE.

Voici une comédie dont on a fait beaucoup de bruit, qui a été longtemps persécutée ; et les gens qu'elle joue ont bien fait voir qu'ils étaient plus puissants en France que tous ceux que j'ai joués jusqu'ici. Les marquis, les précieuses, les cocus et les médecins ont souffert doucement qu'on les ait représentés, et ils ont fait semblant de se divertir, avec tout le monde, des peintures que l'on a faites d'eux : mais les hypocrites n'ont point entendu raillerie ; ils se sont effarouchés d'abord, et ont trouvé étrange que j'eusse la hardiesse de jouer leurs grimaces, et de vouloir décrier un métier dont tant d'honnêtes gens se mêlent. C'est un crime qu'ils ne sauraient me pardonner ; et ils se sont tous armés contre ma comédie avec une fureur épouvantable. Ils n'ont eu garde de l'attaquer par le côté qui les a blessés, ils sont trop politiques pour cela, et savent trop bien vivre pour découvrir le fond de leur âme. Suivant leur louable coutume, ils ont couvert leurs intérêts de la cause de Dieu ; et LE TARTUFE, dans leur bouche, est une pièce qui offense la piété ; elle est, d'un bout à l'autre, pleine d'abominations, et l'on n'y trouve rien qui ne mérite le feu : toutes les



syllabes en sont impies, les gestes mêmes y sont criminels ; et le moindre coup d'œil, le moindre branlement de tête, le moindre pas à droite ou à gauche y cache des mystères qu'ils trouvent moyen d'expliquer à mon désavantage. J'ai eu beau la soumettre aux lumières de mes amis et à la censure de tout le monde ; les corrections que j'y ai pu faire ; le jugement du roi et de la reine, qui l'ont vue ; l'approbation des grands princes et de messieurs les ministres, qui l'ont honorée publiquement de leur présence ; le témoignage des gens de bien, qui l'ont trouvée profitable ; tout cela n'a de rien servi. Ils n'en veulent point démordre, et tous les jours encore ils font crier en public des zélés indiscrets qui me disent des injures pieusement et me damnent par charité.

Je me soucierais fort peu de tout ce qu'ils peuvent dire, n'était l'artifice qu'ils ont de me faire des ennemis que je respecte, et de jeter dans leur parti de véritables gens de bien dont ils préviennent la bonne foi, et qui, par la chaleur qu'ils ont pour les intérêts du ciel, sont faciles à recevoir les impressions qu'on veut leur donner. Voilà ce qui m'oblige à me défendre.

C'est aux vrais dévots que je veux partout me justifier sur la conduite de ma comédie ; et je les conjure de tout mon cœur de ne point

Quelques écrivains ont écrit TARTUFE avec deux ff, mais nous avons cru devoir nous fonder sur l'autorité des dictionnaires de l'Académie et de Boiste, et sur diverses éditions modernes, pour l'écrire avec un seul f.

condamner les choses avant que de les voir, de se défaire de toute prévention, et de ne point servir la passion de ceux dont les grimaces les déhonorant.

Si l'on prend la peine d'examiner de bonne foi ma comédie, on verra sans doute que mes intentions y sont partout innocentes, et qu'elle ne tend nullement à jouer les choses que l'on doit révéler; que je l'ai traitée avec toutes les précautions que me demandait la délicatesse de la matière; et que j'ai mis tout l'art et tous les soins qu'il m'a été possible pour bien distinguer le personnage de l'hypocrite d'avec celui du vrai dévot. J'ai employé pour cela deux actes entiers à préparer la venue de mon scélérat. Il ne tient pas un seul moment l'auditeur en balance: on le connaît d'abord aux marques que je lui donne; et, d'un bout à l'autre, il ne dit pas un mot, il ne fait pas une action qui ne peigne aux spectateurs le caractère d'un méchant homme, et ne fasse éclater celui du véritable homme de bien que je lui oppose.

Je sais bien que, pour répondre, ces messieurs tâchent d'insinuer que ce n'est point au théâtre à parler de ces matières: mais je leur demande, avec leur permission, sur quoi ils fondent cette belle maxime. C'est une proposition qu'ils ne font que supposer, et qu'ils ne prouvent en aucune façon. Et sans doute il ne serait pas difficile de leur faire voir que la comédie, chez les anciens, a pris son origine de la religion, et faisait partie de leurs mystères: que les Espagnols, nos voisins, ne célèbrent guère de fête où la comédie ne soit mêlée; et que, même parmi nous, elle doit sa naissance aux soins d'une confrérie à qui appartient encore aujourd'hui l'hôtel de Bourgogne; que c'est un lieu qui fut donné pour y représenter les plus importants mystères de notre foi: qu'on en voit encore des comédies imprimées en lettres gothiques, sous le nom d'un docteur de Sorbonne, et, sans aller chercher si loin, que l'on a joué de notre temps des pièces saintes de M. Corneille, qui ont été l'admiration de toute la France.

Si l'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes, je ne vois pas par quelle raison il y en aura de privilégiés. Celui-ci est, dans l'état, d'une conséquence bien plus dangereuse que tous les autres: et nous avons vu que le théâtre a une grande vertu pour la correction. Les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissants, le plus souvent, que ceux de la satire: et rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts. C'est une grande atteinte aux vices que de les exposer à la risée de tout le monde. On souffre aisément des réprimandes, mais on ne souffre point la raillerie. On veut bien être méchant, mais on ne veut point être ridicule.

On me reproche d'avoir mis des termes de piété dans la bouche de mon imposteur. Eh! pouvais-je m'en empêcher pour bien représenter le caractère d'un hypocrite? Il suffit, ce me semble, que je fasse connaître les motifs criminels qui lui font dire les choses, et que j'en aie retranché les termes consacrés, dont on aurait eu peine à lui entendre faire un mauvais usage. — Mais il débite au quatrième acte une morale pernicieuse. — Mais cette morale est-elle quelque chose dont tout le monde n'ait les oreilles rebattues? Dit-elle rien de nouveau dans ma comédie? et peut-on craindre que des choses si généralement détestées fassent quelque impression dans les esprits; que je les rende dangereuses en les faisant monter sur le théâtre; qu'elles reçoivent quelque autorité de la bouche d'un scélérat? Il n'y a nulle apparence à cela, et l'on doit approuver la comédie du *TARTUFE*, ou condamner généralement toutes les comédies.

C'est à quoi l'on s'attache furieusement depuis un temps: et jamais on ne s'était si fort déchaîné contre le théâtre. Je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des pères de l'Eglise qui ont condamné la comédie; mais on ne peut pas me nier aussi qu'il n'y en ait eu quelques-uns qui l'ont traitée un peu plus doucement. Ainsi l'autorité dont on prétend appuyer la censure est détruite par ce partage: et toute la conséquence qu'on peut tirer de cette diversité d'opinion en des esprits éclairés des mêmes lumières, c'est qu'ils ont pris la comédie différemment, et que les uns l'ont considérée dans sa pureté, lorsque les autres l'ont regardée dans sa corruption, et confondue avec tous ces vilains spectacles qu'on a eu raison de nommer des spectacles de turpitude.

En effet, puisqu'on doit discourir des choses et non pas des mots, et que la plupart des contrariétés viennent de ne se pas entendre et d'envelopper dans un même mot des choses opposées, il ne faut qu'ôter le voile de l'équivoque, et regarder ce qu'est la comédie en soi, pour voir si elle est condamnable. On connaîtra sans doute que, n'étant autre chose qu'un poème ingénieux qui, par des leçons agréables, reprend les défauts des hommes, on ne saurait la censurer sans injustice. Et si nous voulons ouïr là-dessus le témoignage de l'antiquité, elle nous dira que ses plus célèbres philosophes ont donné des louanges à la comédie, eux qui faisaient profession d'une sagesse si austère, et qui criaient sans cesse après les vices de leur siècle. Elle nous fera voir qu'Aristote a

consacré des veilles au théâtre, et s'est donné le soin de réduire en préceptes l'art de faire des comédies. Elle nous apprendra que de ses plus grands hommes, et des premiers en dignité, ont fait gloire d'en composer eux-mêmes; qu'il y en a eu d'autres qui n'ont pas dédaigné de réciter en public celles qu'ils avaient composées; que la Grèce a fait pour cet art éclater son estime par les prix glorieux et par les superbes théâtres dont elle a voulu l'honorer; et que, dans Rome enfin, ce même art a reçu aussi des honneurs extraordinaires; je ne dis pas dans Rome débauchée, et sous la licence des empereurs, mais dans Rome disciplinée, sous la sagesse des consuls, et dans le temps de la vigueur de la vertu romaine.

J'avoue qu'il y a eu des temps où la comédie s'est corrompue. Et qu'est-ce que dans le monde on ne corrompt point tous les jours? Il n'y a chose si innocente où les hommes ne puissent porter du crime; point d'art si salutaire dont ils ne soient capables de renverser les intentions; rien de si bon en soi qu'ils ne puissent tourner à de mauvais usages. La médecine est un art profitable, et chacun la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons; et cependant il y a eu des temps où elle s'est rendue odieuse, et souvent on en a fait un art d'empoisonner les hommes. La philosophie est un présent du ciel; elle nous a été donnée pour porter nos esprits à la connaissance d'un Dieu par la contemplation des merveilles de la nature; et pourtant on n'ignore pas que souvent on l'a détournée de son emploi, et qu'on l'a occupée publiquement à soutenir l'impie. Les choses mêmes les plus saintes ne sont point à couvert de la corruption des hommes: et nous voyons des scélérats qui, tous les jours, abusent de la piété, et la font servir méchamment aux crimes les plus grands. Mais on ne laisse pas pour cela de faire les distinctions qu'il est besoin de faire. On n'enveloppe point dans une fausse conséquence la bonté des choses que l'on corrompt, avec la malice des corrupteurs. On sépare toujours le mauvais usage d'avec l'intention de l'art: et, comme on ne s'avise point de défendre la médecine pour avoir été bannie de Rome, ni la philosophie pour avoir été condamnée publiquement dans Athènes, on ne doit point aussi vouloir interdire la comédie pour avoir été censurée en de certains temps. Cette censure à eu ses raisons, qui ne subsistent point ici. Elle s'est renfermée dans ce qu'elle a pu voir; et nous ne devons point la tirer des bornes qu'elle s'est données, l'étendre plus loin qu'il ne faut, et lui faire embrasser l'innocent avec le coupable. La comédie qu'elle a eu dessein d'attaquer n'est point du tout la comédie que nous voulons défendre; il se faut bien garder de confondre celle-là avec celle-ci. Ce sont deux personnes de qui les mœurs sont tout à fait opposées. Elles n'ont aucun rapport l'une avec l'autre, que la ressemblance du nom; et ce serait une injustice épouvantable que de vouloir condamner Olympe, qui est femme de bien, parce qu'il y a une Olympe qui a été une débauchée. De semblables arrêts, sans doute, feraient un grand désordre dans le monde; il n'y aurait rien par là qui ne fût condamné; et puisque l'on ne garde point cette rigueur à tant de choses dont on abuse tous les jours, on doit bien faire la même grâce à la comédie, et approuver les pièces de théâtre où l'on verra régner l'instruction et l'honnêteté.

Je sais qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir aucune comédie, qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses; que les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont pleines de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations. Je ne vois pas quel grand crime c'est que de s'attendrir à la vue d'une passion honnête; et c'est un haut étage de vertu que cette pleine insensibilité où ils veulent faire monter notre âme. Je doute qu'une si grande perfection soit dans les forces de la nature humaine; et je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et à adoucir les passions des hommes que de vouloir les retrancher entièrement. J'avoue qu'il y a des lieux qu'il vaut mieux fréquenter que le théâtre; et si l'on veut blâmer toutes les choses qui ne regardent pas directement Dieu et notre salut, il est certain que la comédie en doit être, et je ne trouve point mauvais qu'elle soit condamnée avec le reste; mais, supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles, et que les hommes aient besoin de divertissement, je soutiens qu'on ne leur en peut trouver un qui soit plus innocent que la comédie. Je me suis étendu trop loin. Finissons par le mot d'un grand prince sur la comédie du *TARTUFE*.

Huit jours après qu'elle eut été défendue, on représenta devant la cour une pièce intitulée *SCARAMOUCHE EMBITE*; et le roi, en sortant, dit au grand prince que je veux dire: « Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent mot de celle de *SCARAMOUCHE*. » A quoi le prince répondit: « La raison de cela, c'est que la comédie de *SCARAMOUCHE* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là ne se soucient point; mais celle de Molière les joue eux-mêmes, c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir. »

LE TARTUFE

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1667.

PERSONNAGES.

MADAME PERNELLE, mère d'Orgon. CLÉANTE, beau-frère d'Orgon.
ORGON, mari d'Elmire. TARTUFE, faux dévot.
ELMIRE, femme d'Orgon. DORINE, suivante de Mariane.
DAMIS, fils d'Orgon. M. LOYAL, sergent.
MARIANE, fille d'Orgon. UN EXEMPT.
VALÈRE, amant de Mariane. FLIPOTE, servante de M^{me} Pernelle.

La scène se passe à Paris, dans la maison d'Orgon.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME PERNELLE, ELMIRE, MARIANE, CLÉANTE, DAMIS, DORINE, FLIPOTE.

M^{me} PERNELLE. Allons, Flipote, allons ; que d'eux je me délivre.
ELMIRE. Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.
M^{me} PERNELLE. Laissez, ma bru, laissez ; ne venez pas plus loin.
Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin.
ELMIRE. De ce que l'on vous doit envers vous l'on s'acquitte.
Mais, ma mère, d'où vient que vous sortez si vite ?
M^{me} PERNELLE. C'est que je ne puis voir tout ce ménage-ci,
Et que de me complaire on ne prend nul souci.
Oui, je sors de chez vous fort mal édiflée ;
Dans toutes mes leçons j'y suis contrariée ;
On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.
DORINE. Si...
M^{me} PERNELLE. Vous êtes, ma mie, une fille suivante
Un peu trop forte en gueule, et fort impertinente ;
Vous vous mêlez surtout de dire votre avis.
DAMIS. Mais...
M^{me} PERNELLE. Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils.
C'est moi qui vous le dis, qui suis votre grand-mère ;
Et j'ai prédit cent fois à mon fils, votre père,
Que vous preniez tout l'air d'un méchant garnement,
Et ne lui donneriez jamais que du tourment.
MARIANE. Je crois...
M^{me} PERNELLE. Mon Dieu ! sa sœur, vous faites la discrète,
Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez douce !
Mais il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort ;
Et vous menez sous cape un train que je hais fort.
ELMIRE. Mais, ma mère...
M^{me} PERNELLE. Ma bru, qu'il ne vous en déplaise :
Votre conduite, en tout, est tout à fait mauvaise ;
Vous devriez leur mettre un bon exemple aux yeux,
Et leur défunte mère en usait beaucoup mieux.
Vous êtes dépensière ; et cet état me blesse,
Que vous alliez vêtue ainsi qu'une princesse.
Quiconque à son mari veut plaire seulement,
Ma bru, n'a pas besoin de tant d'ajustement.
CLÉANTE. Mais, madame, après tout...
M^{me} PERNELLE. Pour vous, monsieur son frère,
Je vous estime fort, vous aime et vous révere ;
Mais enfin, si j'étais de mon fils, son époux,
Je vous prierais bien fort de n'entrer point chez nous.
Sans cesse vous prêchez des maximes de vivre
Qui par d'honnêtes gens ne se doivent point suivre.
Je vous parle un peu franc ; mais c'est là mon humeur,
Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur.
DAMIS. Votre monsieur Tartufe est bien heureux, sans doute...
M^{me} PERNELLE. C'est un homme de bien qu'il faut que l'on écoute ;
Et je ne puis souffrir, sans me mettre en courroux,
De le voir querellé par un fou comme vous.

DAMIS. Quoi ! je souffrirai, moi, qu'un cagot de critique
Vienne usurper céans un pouvoir tyrannique,
Et que nous ne puissions à rien nous divertir,
Si ce beau monsieur-là n'y daigne consentir ?
DORINE. S'il le faut écouter et croire à ses maximes,
On ne peut faire rien qu'on ne fasse des crimes ;
Car il contrôle tout, ce critique zélé.
M^{me} PERNELLE. Et tout ce qu'il contrôle est fort bien contrôlé.
C'est au chemin du ciel qu'il prétend vous conduire ;
Et mon fils à l'aimer vous devrait tous induire.
DAMIS. Non, voyez-vous, ma mère, il n'est père, ni rien,
Qui me puisse obliger à lui vouloir du bien :
Je trahirais mon cœur de parler d'autre sorte.
Sur ses façons de faire à tous coups je m'emporte :
J'en prévois une suite, et qu'avec ce pied-plat
Il faudra que j'en vienne à quelque grand éclat.
DORINE. Certes c'est une chose aussi qui scandalise
De voir qu'un inconnu céans s'impatronise,
Qu'un gueux qui, quand il vint, n'avait pas de souliers,
Et dont l'habit entier valait bien six deniers,
En vienne jusque-là que de se méconnaître,
De contrarier tout, et de faire le maître.
M^{me} PERNELLE. Hé, merci de ma vie ! il en irait bien mieux,
Si tout se gouvernait par ses ordres pieux.
DORINE. Il passe pour un saint dans votre fantaisie :
Tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypocrisie.
M^{me} PERNELLE. Voyez la langue !
DORINE. A lui non plus qu'à son Laurent,
Je ne me fierais, moi, que sur un bon garant.
M^{me} PERNELLE. J'ignore ce qu'au fond le serviteur peut être ;
Mais pour homme de bien je garantis le maître.
Vous ne lui voulez mal et ne le rebutez
Qu'à cause qu'il vous dit à tous vos vérités.
C'est contre le péché que son cœur se courrouce,
Et l'intérêt du ciel est tout ce qui le pousse.
DORINE. Oui ; mais pourquoi, surtout depuis un certain temps,
Ne saurait-il souffrir qu'aucun hante céans ?
En quoi blesse le ciel une visite honnête,
Pour en faire un vacarme à nous rompre la tête ?
Veut-on que là-dessus je m'explique entre nous ?
(Montrant Elmire.) Je crois que de madame il est, ma foi, jaloux.
M^{me} PERNELLE. Taisez-vous, et songez aux choses que vous dites,
Ce n'est pas lui tout seul qui blâme ces visites :
Tout ce tracassé qui suit les gens que vous hantez,
Ces carrosses sans cesse à la porte plantés,
Et de tant de laquais le bruyant assemblage,
Font un éclat fâcheux dans tout le voisinage.
Je veux croire qu'au fond il ne se passe rien ;
Mais enfin on en parle, et cela n'est pas bien.
CLÉANTE. Eh ! voulez-vous, madame, empêcher qu'on ne cause ?
Ce serait dans la vie une fâcheuse chose,
Si, pour les sots discours où l'on peut être mis,
Il fallait renoncer à ses meilleurs amis.
Et quand même on pourrait se résoudre à le faire,
Croiriez-vous obliger tout le monde à se taire !
Contre la médisance il n'est point de rempart.
A tous les sots caquets n'ayons donc nul égard :
Efforçons-nous de vivre avec toute innocence,
Et laissons aux causeurs une pleine licence.
DORINE. Daphné, notre voisine, et son petit époux,
Ne seraient-ils point ceux qui parlent mal de nous ?
Ceux de qui la conduite offre le plus à rire
Sont toujours sur autrui les premiers à médire ;
Ils ne manquent jamais de saisir promptement
L'apparente lueur du moindre attachement,
D'en semer la nouvelle avec beaucoup de joie,
Et d'y donner le tour qu'ils veulent qu'on y croie.
Des actions d'autrui, teintes de leurs couleurs,
Ils pensent dans le monde autoriser les leurs,
Et, sous le faux espoir de quelque ressemblance,

Aux intrigues qu'ils ont donner de l'innocence,
Ou faire ailleurs tomber quelques traits partagés
De ce blâme public, dont ils sont trop chargés.
M^{me} FERNELLE. Tous ces raisonnements ne font rien à l'affaire.
On sait qu'Orante mène une vie exemplaire;
Tous ses soins vont au ciel, et j'ai su par des gens
Qu'elle condamne fort le train qui vient céans.

DORINE. L'exemple est admirable, et cette dame est bonne!
Il est vrai qu'elle vit en austère personne;
Mais l'âge dans son âme a mis ce zèle ardent,
Et l'on sait qu'elle est prude à son corps défendant.
Tant qu'elle a pu des cœurs attirer les hommages,
Elle a fort bien joni de tous ses avantages;
Mais, voyant de ses yeux tous les brillants baisser,
Au monde qui la quitte elle veut renoncer,
Et du voile pompeux d'une haute sagesse
De ses attraits usés déguiser la faiblesse.
Ce sont là les retours des coquettes du temps:
Il leur est dur de voir désertir les galants.
Dans un tel abandon leur sombre inquiétude
Ne voit d'autre recours que le métier de prude:
Et la sévérité de ces femmes de bien
Censure toute chose et ne pardonne à rien:
Hautement d'un chacun elles blâment la vie,
Non point par charité, mais par un trait d'envie,
Qui ne saurait souffrir qu'un autre ait les plaisirs
Dont le penchant de l'âge a sevré leurs desirs.



M^{me} FERNELLE (à Elmière).
Voilà les contes bleus qu'il vous faut pour vous plaire,
Ma bru. On est chez vous contrainte de se taire;
Car madame à jaser tient le dé tout le jour.
Mais enfin je prétends discourir à mon tour.
Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus sage
Qu'en recueillant chez soi ce dévot personnage;
Que le ciel, au besoin, l'a céans envoyé
Pour redresser à tous votre esprit fourvoyé;
Que pour votre salut vous le devez entendre,

Et qu'il ne reprend rien qui ne soit à reprendre
Ces visites, ces bals, ces conversations,
Sont du malin esprit toutes inventions;
Là jamais on n'entend de pieuses paroles:
Ce sont propos oisifs, chansons et fariboles;
Bien souvent le prochain en a sa bonne part,
Et l'on y sait médire et du tiers et du quart.
Enfin les gens sensés ont leurs têtes troublées
De la confusion de telles assemblées:
Mille caquets divers s'y font en moins de rien;
Et comme, l'autre jour, un docteur dit fort bien,
C'est véritablement la tour de Babylone,
Car chacun y babille, et tout le long de l'aune:
Et, pour conter l'histoire où ce point l'engagea...
(Montrant Cléante.) Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà!
Allez chercher vos fous qui vous donnent à rire,
Et sans... (A Elmière.) Adieu, ma bru; je ne veux plus rien dire.
Sachez que pour céans j'en rabats de moitié,
Et qu'il fera beau temps quand j'y mettrai le pié.
(Donnant un soufflet à Flipote.)
Allons, vous, vous rêvez, et bayez aux corneilles.
Jour de Dieu! je saurai vous frotter les oreilles.
Marchons, gaupe, marchons.

SCÈNE II.

CLÉANTE, DORINE.

CLÉANTE. Je n'y veux point aller,
De peur qu'elle ne vint encor me quereller.
Que cette bonne femme!...
DORINE. Ah! certes c'est dommage
Qu'elle ne vous ouït tenir un tel langage:
Elle vous dirait bien qu'elle vous trouve bon.
Et qu'elle n'est point d'âge à lui donner ce nom.
CLÉANTE. Comme elle s'est pour rien contre nous échauffée!
Et que de son Tartufe elle paraît coiffée!
DORINE. Oh! vraiment tout cela n'est rien auprès du fils,
Et, si vous l'aviez vu, vous diriez: C'est bien pis!
Nos troubles l'avaient mis sur le pied d'homme sage,
Et pour servir son prince il montra du courage;
Mais il est devenu comme un homme hébété,
Depuis que de Tartufe on le voit entêté:
Il l'appelle son frère, et l'aime dans son âme
Cent fois plus qu'il ne fait mère, fils, fille et femme.
C'est de tous ses secrets l'unique confident,
Et de ses actions le directeur prudent.
Il le choie, il l'embrasse; et pour une maîtresse
On ne saurait, je pense, avoir plus de tendresse:
A table, au plus haut bout il veut qu'il soit assis;
Avec joie il l'y voit manger autant que six;
Les bons morceaux de tout, il faut qu'on les lui cède;
Et s'il vient à roter il lui dit: Dieu vous aide!
Enfin il en est fou: c'est son tout, son héros;
Il l'admire à tous coups, le cite à tout propos;
Ses moindres actions lui semblent des miracles,
Et tous les mots qu'il dit sont pour lui des oracles.
Lui qui connaît sa dupe, et qui veut en jouir,
Par cent dehors fardés a l'art de l'éblouir:
Son cagotisme en tire, à toute heure, des sommes,
Et prend droit de gloser sur tous tant que nous sommes.
Il n'est pas jusqu'au fat qui lui sert de garçon
Qui ne se mêle aussi de nous faire leçon:
Il vient nous sermonner avec des yeux farouches,
Et jeter nos rubans, notre rouge et nos mouches.
Le traître, l'autre jour, nous rompit de ses mains
Un mouchoir qu'il trouva dans une Fleur des Saints,
Disant que nous mêlions, par un crime effroyable,
Avec la sainteté les parures du diable.

SCÈNE III.

ELMIRE, MARIANE, DAMIS, CLÉANTE, DORINE.

ELMIRE (à Cléante). Vous êtes bien heureux de n'être point venu
Au discours qu'à la porte elle nous a tenu.
Mais j'ai vu mon mari: comme il ne m'a point vue,
Je veux aller là-haut attendre sa venue.
CLÉANTE. Moi, je l'attends ici, pour moins d'amusement,
Et je vais lui donner le bonjour seulement.

SCÈNE IV.

CLÉANTE, DAMIS, DORINE.

DAMIS. De l'hymen de ma sœur touchez-lui quelque chose,

J'ai soupçon que Tartufe à son effet s'oppose,
Qu'il oblige mon père à des détours si grands ;
Et vous n'ignorez pas quel intérêt j'y prends.
Si même ardeur enflamme et ma sœur et Valère,
La sœur de cet ami, vous le savez, m'est chère ;
Et, s'il fallait...

DORINE. Il entre.

SCÈNE V.

ORGON, CLÉANTE, DORINE.

ORGON. Ah ! mon frère, bonjour.

CLÉANTE. Je sortais, et j'ai joie à vous voir de retour.

La campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie.

ORGON. Dorine... (A Cléante.) Mon beau-frère, attendez, je vous prie.

Vous voulez bien souffrir, pour m'ôter de souci,

Que je m'informe un peu des nouvelles d'ici.

(A Dorine.) Tout s'est-il ces deux jours passé de bonne sorte ?

Qu'est-ce qu'on fait céans ? Comme est-ce qu'on s'y porte ?

DORINE. Madame eut avant-hier la fièvre jusqu'au soir,

Avec un mal de tête étrange à concevoir.

ORGON. Et Tartufe ?

DORINE. Tartufe ! il se porte à merveille,

Gros et gras, le teint frais, et la bouche vermeille.

ORGON. Le pauvre homme !

DORINE. Le soir, elle eut un grand dégoût,

Et ne put, au souper, toucher à rien du tout ;

Tant sa douleur de tête était encor cruelle !

ORGON. Et Tartufe ?

DORINE. Il soupa lui tout seul, devant elle ;

Et fort dévotement il mangea deux perdrix,

Avec une moitié de gigot en hachis.

ORGON. Le pauvre homme !

DORINE. La nuit se passa tout entière

Sans qu'elle pût fermer un moment la paupière ;

Des chaleurs l'empêchaient de pouvoir sommeiller,

Et jusqu'au jour près d'elle il nous fallut veiller.

ORGON. Et Tartufe ?

DORINE. Pressé d'un sommeil agréable,

Il passa dans sa chambre au sortir de la table ;

Et dans son lit bien chaud il se mit tout soudain,

Où sans trouble il dormit jusques au lendemain.

ORGON. Le pauvre homme !

DORINE. A la fin, par nos raisons gagnée,

Elle se résolut à souffrir la saignée ;

Et le soulagement suivit tout aussitôt.

ORGON. Et Tartufe ?

DORINE. Il reprit courage comme il faut ;

Et, contre tous les maux fortifiant son âme,

Pour réparer le sang qu'avait perdu madame,

But, à son déjeuner, quatre grands coups de vin.

ORGON. Le pauvre homme !

DORINE. Tous deux se portent bien enfin ;

Et je vais à madame annoncer, par avance,

La part que vous prenez à sa convalescence.

SCÈNE VI.

ORGON, CLÉANTE.

CLÉANTE. A votre nez, mon frère, elle se rit de vous :

Et, sans avoir dessein de vous mettre en courroux,

Je vous dirai, tout franc, que c'est avec justice.

A-t-on jamais parlé d'un semblable caprice ?

Et se peut-il qu'un homme ait un charme aujourd'hui

A vous faire oublier toutes choses pour lui ;

Qu'après avoir chez vous réparé sa misère,

Vous en veniez au point... ?

ORGON. Halte-là, mon beau-frère ;

Vous ne connaissez pas celui dont vous parlez.

CLÉANTE. Je ne le connais pas, puisque vous le voulez ;

Mais enfin, pour savoir quel homme ce peut être...

ORGON. Mon frère, vous seriez charmé de le connaître,

Et vos ravissements ne prendraient point de fin.

C'est un homme... qui... ah !... un homme... un homme enfin...

Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde,

Et comme du fumier regarde tout le monde.

Oui, je deviens tout autre avec son entretien

Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien ;

De toutes amitiés il détache mon âme ;

Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,

Que je m'en soucierais autant que de cela.

CLÉANTE. Les sentiments humains, mon frère, que voilà !

ORGON. Ah ! si vous aviez vu comme j'en fis rencontre,

Vous auriez pris pour lui l'amitié que je montre.

Chaque jour à l'église il venait, d'un air doux,

Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux.

Il attirait les yeux de l'assemblée entière

Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière ;

Il faisait des soupirs, de grands élancements,

Et baisait humblement la terre à tous moments ;

Et, lorsque je sortais, il me devançait vite,

Pour m'aller à la porte offrir de l'eau bénite.

Instruit par son garçon, qui dans tout l'imitait,

Et de son indigence, et de ce qu'il était,

Je lui faisais des dons : mais, avec modestie,

Il me voulait toujours en rendre une partie.

« C'est trop, me disait-il, c'est trop de la moitié ;

Je ne mérite pas de vous faire pitié. »

Et, quand je refusais de le vouloir reprendre,

Aux pauvres, à mes yeux, il allait le répandre.

Enfin le ciel chez moi me le fit retirer,

Et depuis ce temps-là tout semble y prospérer.

Je vois qu'il reprend tout, et qu'à ma femme même

Il prend, pour mon honneur, un intérêt extrême ;

Il m'avertit des gens qui lui font les yeux doux,

Et plus que moi six fois il s'en montre jaloux.

Mais vous ne croiriez point jusqu'où monte son zèle :

Il s'impute à péché la moindre bagatelle ;

Un rien presque suffit pour le scandaliser ;

Jusque là qu'il se vint l'autre jour accuser

D'avoir pris une puce en faisant sa prière,

Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

CLÉANTE. Parbleu ! vous êtes fou, mon frère, que je croi.

Avec de tels discours vous moquez-vous de moi ?

Et que prétendez-vous que tout ce badinage ?...

ORGON. Mon frère, ce discours sent le libertinage :

Vous en êtes un peu dans votre âme entiché ;

Et, comme je vous l'ai plus de dix fois prêché,

Vous vous attirerez quelque méchante affaire.

CLÉANTE. Voilà de vos pareils le discours ordinaire :

Ils veulent que chacun soit aveugle comme eux.

C'est être libertin que d'avoir de bons yeux ;

Et qui n'adore pas de vaines simagrées

N'a ni respect ni foi pour les choses sacrées.

Allez, tous vos discours ne me font point de peur

Je sais comme je parle, et le ciel voit mon cœur.

De tous vos façonniers on n'est point les esclaves

Il est de faux dévots ainsi que de faux braves :

Et comme on ne voit pas qu'où l'honneur les conduit

Les vrais braves soient ceux qui font beaucoup de bruit,

Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace,

Ne sont pas ceux aussi qui font tant de grimace.

Eh quoi ! vous ne ferez nulle distinction

Entre l'hypocrisie et la dévotion ?

Vous les voulez traiter d'un semblable langage,

Et rendre même honneur au masque qu'au visage,

Egalant l'artifice à la sincérité,

Confondre l'apparence avec la vérité,

Estimer le fantôme autant que la personne,

Et la fausse monnaie à l'égal de la bonne ?

Les hommes la plupart sont étrangement faits !

Dans la juste nature on ne les voit jamais :

La raison a pour eux des bornes trop petites,

En chaque caractère ils passent ses limites ;

Et la plus noble chose, ils la gâtent souvent

Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.

Que cela vous soit dit en passant, mon beau-frère.

ORGON. Oui, vous êtes sans doute un docteur qu'on révère ;

Tout le savoir du monde est chez vous retiré ;

Vous êtes le seul sage et le seul éclairé,

Un oracle, un Caton dans le siècle où nous sommes,

Et près de vous ce sont des sots que tous les hommes.

CLÉANTE. Je ne suis point, mon frère, un docteur révéré,

Et le savoir chez moi n'est pas tout retiré ;

Mais, en un mot, je sais, pour toute ma science,

Du faux avec le vrai faire la différence.

Et comme je ne vois nul genre de héros

Qui soient plus à priser que les parfaits dévots,

Aucune chose au monde et plus noble et plus belle

Que la sainte ferveur d'un véritable zèle,

Aussi ne vois-je rien qui soit plus odieux

Que le dehors plâtré d'un zèle spécieux,

Que ces francs charlatans, que ces dévots de place,

De qui la sacrilège et trompeuse grimace

Abuse impunément et se joue, à leur gré,

De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré :

Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise,

Font de dévotion métier et marchandise,

Et veulent acheter crédit et dignités
 A prix de faux clins d'yeux et d'élans affectés ;
 Ces gens, dis-je, qu'on voit, d'une ardeur non commune,
 Par le chemin du ciel, courir à leur fortune ;
 Qui, brûlants et priants, demandent chaque jour,
 Et prêchent la retraite au milieu de la cour ;
 Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices,
 Sont prompts, vindicatifs, sans foi, pleins d'artifices,
 Et, pour perdre quelqu'un, couvrent insolemment
 De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment,
 D'autant plus dangereux dans leur âpre colère,
 Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère,
 Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
 Veut nous assassiner avec un fer sacré.
 De ce faux caractère on en voit trop paraître.
 Mais les dévôts de cœur sont aisés à connaître.
 Notre siècle, mon frère, en expose à nos yeux
 Qui peuvent nous servir d'exemples glorieux.
 Regardez Ariston, regardez Périandre,
 Oronte, Alcidas, Polydore, Clitandre.
 Ce titre par aucun ne leur est débattu ;
 Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu.
 On ne voit point en eux ce faste insupportable,
 Et leur dévotion est humaine, est traitable.
 Ils ne censurent point toutes nos actions,
 Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections ;
 Et, laissant la fierté des paroles aux autres,
 C'est par leurs actions qu'ils reprennent les nôtres.
 L'apparence du mal a chez eux peu d'appui,
 Et leur âme est portée à juger bien d'autrui.
 Point de cabale en eux, point d'intrigues à suivre ;
 On les voit, pour tous soins, se mêler de bien vivre.
 Jamais contre un pécheur ils n'ont d'acharnement ;
 Ils attachent leur haine au péché seulement,
 Et ne veulent point prendre, avec un zèle extrême,
 Les intérêts du ciel plus qu'il ne veut lui-même.
 Voilà mes gens ; voilà comme il en faut user ;
 Voilà l'exemple enfin qu'il se faut proposer.
 Votre homme, à dire vrai, n'est pas de ce modèle :
 C'est de tort bonne foi que vous vantez son zèle ;
 Mais par un faux éclat je vous crois ébloui.

ORGON. Monsieur mon cher beau-frère, avez-vous tout dit ?
 CLÉANTE. Oui.
 ORGON (s'en allant). Je suis votre valet.
 CLÉANTE. De grâce, un mot, mon frère.
 Laissons-là ce discours. Vous savez que Valère
 Pour être votre gendre a parole de vous.

ORGON. Oui.
 CLÉANTE. Vous aviez pris jour pour un lien si doux.
 ORGON. Il est vrai.
 CLÉANTE. Pourquoi donc en différer la fête ?
 ORGON. Je ne sais.
 CLÉANTE. Auriez-vous autre pensée en tête ?
 ORGON. Peut-être.
 CLÉANTE. Vous voulez manquer à votre foi ?
 ORGON. Je ne dis pas cela.
 CLÉANTE. Nul obstacle, je croi,
 Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promesses.
 ORGON. Selon.
 CLÉANTE. Pour dire un mot faut-il tant de finesses ?
 Valère, sur ce point, me fait vous visiter.
 ORGON. Le ciel en soit loué !
 CLÉANTE. Mais que lui reporter ?
 ORGON. Tout ce qu'il vous plaira.
 CLÉANTE. Mais il est nécessaire
 De savoir vos desseins. Quels sont-ils donc ?
 ORGON. De faire
 Ce que le ciel voudra.
 CLÉANTE. Mais parlons tout de bon.
 Valère a votre foi ; la tiendrez-vous ou non ?
 ORGON. Adieu.
 CLÉANTE (seul). Pour son amour je crains une disgrâce,
 Et je dois l'avertir de tout ce qui se passe.

ACTE SECOND.

— 88 —

SCÈNE PREMIÈRE.

ORGON, MARIANE.

ORGON. Mariane.
 MARIANE. Mon père ?

ORGON. Approchez, j'ai de quoi
 Vous parler en secret.
 MARIANE (à Orgon, qui regarde dans un cabinet).
 Que cherchez-vous ?
 ORGON. Je voi
 Si quelqu'un n'est point là qui pourrait nous entendre ;
 Car ce petit endroit est propre pour surprendre.
 Or sus, nous voilà bien. J'ai, Mariane, en vous
 Reconnu de tout temps un esprit assez doux,
 Et de tout temps aussi vous m'avez été chère.
 MARIANE. Je suis fort redevable à cet amour de père.
 ORGON. C'est fort bien dit, ma fille ; et, pour le mériter,
 Vous devez n'avoir soin que de me contenter.
 MARIANE. C'est où je mets aussi ma gloire la plus haute.
 ORGON. Fort bien. Que dites-vous de Tartufe, notre hôte ?
 MARIANE. Qui ? moi !
 ORGON. Vous. Voyez bien comme vous répondrez.
 MARIANE. Hélas ! j'en dirai, moi, tout ce que vous voudrez.

SCÈNE II.

ORGON, MARIANE, DORINE (entrant doucement, et se tenant
 derrière Orgon, sans être vue).

ORGON. C'est parler sagement... Dites-moi donc, ma fille,
 Qu'en toute sa personne un haut mérite brille,
 Qu'il touche votre cœur, et qu'il vous serait doux
 De le voir par mon choix devenir votre époux.
 Hé ?
 MARIANE. Hé !
 ORGON. Qu'est-ce ?
 MARIANE. Plait-il ?
 ORGON. Quoi ?
 MARIANE. Me suis-je méprise ?
 ORGON. Comment ?
 MARIANE. Qui voulez-vous, mon père, que je dise
 Qui me touche le cœur, et qu'il me serait doux
 De voir, par votre choix, devenir mon époux ?
 ORGON. Tartufe.
 MARIANE. Il n'en est rien, mon père, je vous jure.
 Pourquoi me faire dire une telle imposture ?
 ORGON. Mais je veux que cela soit une vérité ;
 Et c'est assez pour vous que je l'aie arrêté.
 MARIANE. Quoi ! voulez-vous, mon père... ?
 ORGON. Oui, je prétends, ma fille,
 Unir par votre hymen Tartufe à ma famille.
 Il sera votre époux, j'ai résolu cela.
 (Apercevant Dorine.)
 Et comme sur vos vœux je... Que faites-vous là ?
 La curiosité qui vous presse est bien forte,
 Mamie, à nous venir écouter de la sorte.
 DORINE. Vraiment, je ne sais pas si c'est un bruit qui part
 De quelque conjecture ou d'un coup de hasard ;
 Mais de ce mariage on m'a dit la nouvelle,
 Et j'ai traité cela de pure bagatelle.
 ORGON. Quoi donc ! la chose est-elle incroyable ?
 DORINE. A tel point
 Que vous-même, monsieur, je ne vous en crois point.
 ORGON. Je sais bien le moyen de vous le faire croire.
 DORINE. Oui, oui ! vous nous contez une plaisante histoire !
 ORGON. Je conte justement ce qu'on verra dans peu.
 DORINE. Chansons !
 ORGON. Ce que je dis, ma fille, n'est point jeu.
 DORINE. Allez, ne croyez point à monsieur votre père ;
 Il raille.
 ORGON. Je vous dis...
 DORINE. Non, vous avez beau faire,
 On ne vous croira point.
 ORGON. A la fin mon courroux...
 DORINE. Eh bien ! on vous croit donc ; et c'est tant pis pour vous.
 Quoi ! se peut-il, monsieur, qu'avec l'air d'homme sage,
 Et cette large barbe au milieu du visage,
 Vous soyez assez fou pour vouloir... ?
 ORGON. Ecoutez :
 Vous avez pris céans certaines privautés
 Qui ne me plaisent point ; je vous le dis, mamie.
 DORINE. Parlons sans nous fâcher, monsieur, je vous supplie.
 Vous moquez-vous des gens d'avoir fait ce complot ?
 Votre fille n'est point l'affaire d'un bigot :
 Il a d'autres emplois auxquels il faut qu'il pense.
 Et puis, que vous apporte une telle alliance ?
 A quel sujet aller, avec tout votre bien,
 Choisir un gendre gueux... ?
 ORGON. Taisez-vous. S'il n'a rien,
 Sachez que c'est par là qu'il faut qu'on le révère.

Sa misère est sans doute une honnête misère ;
 Au-dessus des grandeurs elle doit l'élever,
 Puisqu'enfin de son bien il s'est laissé priver
 Par son trop peu de soin des choses temporelles,
 Et sa puissante attache aux choses éternelles.
 Mais mon secours pourra lui donner les moyens
 De sortir d'embarras, et rentrer dans ses biens :
 Ce sont fiefs qu'à bon titre au pays on renomme
 Et, tel que l'on le voit, il est bien gentilhomme.

DORINE. Oui, c'est lui qui le dit : et cette vanité,
 Monsieur, ne sied pas bien avec la piété,
 Qui d'une sainte vie embrasse l'innocence
 Ne doit point tant prôner son nom et sa naissance ;
 Et l'humble procédé de la dévotion
 Souffre mal les éclats de cette ambition.
 A quoi bon cet orgueil ?... Mais ce discours vous blesse :
 Parlons de sa personne, et laissons sa noblesse.
 Ferez-vous possesseur, sans quelque peu d'ennui,
 D'une fille comme elle un homme comme lui ?
 Et ne devez-vous pas songer aux bienséances,
 Et de cette union prévoir les conséquences ?
 Songez que d'une fille on risque la vertu,
 Lorsque dans son hymen son goût est combattu ;
 Que le dessein d'y vivre en honnête personne
 Dépend des qualités du mari qu'on lui donne ;
 Et que ceux dont partout on montre au doigt le front
 Font leurs femmes souvent ce qu'on voit qu'elles sont.
 Il est bien difficile enfin d'être fidèle
 A de certains maris faits d'un certain modèle ;
 Et qui donne à sa fille un homme qu'elle hait
 Est responsable au ciel des fautes qu'elle fait.
 Songez à quels périls votre dessein vous livre.
 ORGON. Je vous dis qu'il me faut apprendre d'elle à vivre !
 DORINE. Vous n'en feriez que mieux de suivre mes leçons.
 ORGON. Ne nous amusons point, ma fille, à ces chansons.
 Je sais ce qu'il vous faut, et je suis votre père.
 J'avais donné pour vous ma parole à Valère ;
 Mais, outre qu'à jouer on dit qu'il est enclin,
 Je le soupçonne encor d'être un peu libertin.
 Je ne remarque point qu'il hante les églises.
 DORINE. Voulez-vous qu'il y coure à vos heures précises,
 Comme ceux qui n'y vont que pour être aperçus ?
 ORGON. Je ne demande point votre avis là-dessus.
 Enfin avec le ciel l'autre est le mieux du monde,
 Et c'est une richesse à nulle autre seconde.
 Cet hymen de tous biens comblera vos desirs.
 Il sera tout confit en douceurs et plaisirs.
 Ensemble vous vivrez, dans vos ardeurs fidèles,
 Comme deux vrais enfants, comme deux tourterelles :
 A nul fâcheux débat jamais vous n'en viendrez,
 Et vous ferez de lui tout ce que vous voudrez.
 DORINE. Elle ? Elle n'en fera qu'un sot, je vous assure.
 ORGON. Ouais ! quels discours !
 DORINE. Je dis qu'il en a l'encolure,
 Et que son ascendant, monsieur, l'emportera
 Sur toute la vertu que votre fille aura.
 ORGON. Cessez de m'interrompre, et songez à vous faire,
 Sans mettre votre nez où vous n'avez que faire.
 DORINE. Je n'en parle, monsieur, que pour votre intérêt.
 ORGON. C'est prendre trop de soin ; taisez-vous, s'il vous plaît.
 DORINE. Si l'on ne vous aimait...
 ORGON. Je ne veux pas qu'on m'aime
 DORINE. Et je veux vous aimer, monsieur, malgré vous-même.
 ORGON. Ah !
 DORINE. Votre honneur m'est cher, et je ne puis souffrir
 Qu'aux brocards d'un chacun vous alliez vous offrir.
 ORGON. Vous ne vous taisez point !
 DORINE. C'est une conscience
 Que de vous laisser faire une telle alliance.
 ORGON. Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés... ?
 DORINE. Ah ! vous êtes dévot, et vous vous emportez !
 ORGON. Oui : ma bile s'échauffe à toutes ces fadaïses ;
 Et, tout résolument, je veux que tu te taises.
 DORINE. Soit. Mais, ne disant mot, je n'en pense pas moins.
 ORGON. Pense, si tu le veux ; mais applique tes soins
 A ne m'en point parler, ou... Suffit... (A sa fille.) Comme sage,
 J'ai pesé mûrement toutes choses.
 DORINE (à part). J'enrage
 De ne pouvoir parler.
 ORGON. Sans être damoiseau,
 Tartufe est fait de sorte...
 DORINE (à part). Oui, c'est un beau museau !
 ORGON. Que, quand tu n'aurais même aucune sympathie
 Pour tous les autres dons...
 DORINE (à part). La voilà bien lotie !

(Orgon se tourne du côté de Dorine, et, les bras croisés, l'écoute et la regarde en face.)

Si j'étais en sa place, un homme assurément
 Ne m'épouserait pas de force impunément ;
 Et je lui ferais voir, bientôt après la fête,
 Qu'une femme a toujours une vengeance prête.
 ORGON (à Dorine). Donc, de ce que je dis on ne fera nul cas ?
 DORINE. De quoi vous plaignez-vous ? Je ne vous parle pas.
 ORGON. Qu'est-ce que tu fais donc ?
 DORINE. Je me parle à moi-même.
 ORGON (à part). Fort bien. Pour châtier son insolence extrême,
 Il faut que je lui donne un revers de ma main.
 (Il se met en posture de donner un soufflet à Dorine, et à chaque mot qu'il dit à sa fille il se tourne pour regarder Dorine, qui se tient droite sans parler.)
 Ma fille, vous devez approuver mon dessein...
 Croire que le mari... que j'ai su vous élire...
 (A Dorine.) Que ne te parles-tu ?
 DORINE. Je n'ai rien à me dire.
 ORGON. Encore un petit mot.
 DORINE. Il ne me plaît pas, moi.
 ORGON. Certes, je t'y guettais.
 DORINE. Quelque sotte, ma foi !...
 ORGON. Enfin, ma fille, il faut payer d'obéissance,
 Et montrer pour mon choix entière déférence.
 DORINE (en s'enfuyant). Je me moquerais fort de rendre un tel époux.
 ORGON (après avoir manqué de donner un soufflet à Dorine).
 Vous avez là, ma fille, une peste avec vous,
 Avec qui, sans péché, je ne saurais plus vivre.
 Je me sens hors d'état maintenant de poursuivre ;
 Ses discours insolents m'ont mis l'esprit en feu ;
 Et je vais prendre l'air pour me rasseoir un peu.

SCÈNE III.

MARIANE, DORINE.

DORINE. Avez-vous donc perdu, dites-moi, la parole ?
 Et faut-il qu'en ceci je fasse votre rôle ?
 Souffrir qu'on vous propose un projet insensé,
 Sans que du moindre mot vous l'ayez repoussé !
 MARIANE. Contre un père absolu que veux-tu que je fasse ?
 DORINE. Ce qu'il faut pour parer une telle menace.
 MARIANE. Quoi ?
 DORINE. Lui dire qu'un cœur n'aime point par autrui ;
 Que vous vous mariez pour vous, non pas pour lui ;
 Qu'étant celle pour qui se fait toute l'affaire,
 C'est à vous, non à lui, que le mari doit plaire ;
 Et que, si son Tartufe est pour lui si charmant,
 Il le peut épouser sans nul empêchement.
 MARIANE. Un père, je l'avoue, a sur nous tant d'empire
 Que je n'ai jamais eu la force de rien dire.
 DORINE. Mais raisonnons. Valère a fait pour vous des pas :
 L'aimez-vous, je vous prie, ou ne l'aimez-vous pas ?
 MARIANE. Ah ! qu'envers mon amour ton injustice est grande,
 Dorine ! Me dois-tu faire cette demande ?
 T'ai-je pas là-dessus ouvert cent fois mon cœur ?
 Et sais-tu pas pour lui jusqu'où va mon ardeur ?
 DORINE. Que sais-je si le cœur a parlé par la bouche,
 Et si c'est tout de bon que cet amant vous touche ?
 MARIANE. Tu me fais un grand tort, Dorine, d'en douter,
 Et mes vrais sentiments ont su trop éclater.
 DORINE. Enfin, vous l'aimez donc ?
 MARIANE. Oui, d'une ardeur extrême.
 DORINE. Et, selon l'apparence, il vous aime de même ?
 MARIANE. Je le crois.
 DORINE. Et tous deux brûlez également
 De vous voir mariés ensemble ?
 MARIANE. Assurément.
 DORINE. Sur cette autre union quelle est donc votre attente ?
 MARIANE. De me donner la mort, si l'on me violente.
 DORINE. Fort bien. C'est un recours où je ne songeais pas :
 Vous n'avez qu'à mourir pour sortir d'embarras.
 Le remède sans doute est merveilleux. J'enrage
 Lorsque j'entends tenir ces sortes de langage.
 MARIANE. Mon Dieu ! de quelle humeur, Dorine, tu te rends !
 Tu ne compatis point aux déplaisirs des gens.
 DORINE. Je ne compatis point à qui dit des sonnettes,
 Et, dans l'occasion, mollit comme vous faites.
 MARIANE. Mais, que veux-tu ? si j'ai de la timidité...
 DORINE. Mais l'amour dans un cœur veut de la fermeté.
 MARIANE. Mais n'en gardé-je point pour les feux de Valère ?
 Et n'est-ce pas à lui de m'obtenir d'un père ?
 DORINE. Mais quoi ! si votre père est un bourru fiellé
 Qui s'est de son Tartufe entièrement coiffé,
 Et manque à l'union qu'il avait arrêtée,

La faute à votre amant doit-elle être imputée?
MARIANE. Mais par un haut refus et d'éclatants mépris
 Feraï-je dans mon choix voir un cœur trop épris?
 Sortirai-je pour lui, quelque éclat dont il brille,
 De la pudeur du sexe et du devoir de fille?
 Et veux-tu que mes feux par le monde étalés...?
DORINE. Non, non, je ne veux rien. Je vois que vous voulez
 Être à monsieur Tartufe; et j'aurais, quand j'y pense,
 Tort de vous détourner d'une telle alliance.
 Quelle raison aurais-je à combattre vos vœux?
 Le parti de soi-même est fort avantageux.
 Monsieur Tartufe! oh! oh! n'est-ce rien qu'on propose?
 Certes, monsieur Tartufe, à bien prendre la chose,
 N'est pas un homme, non, qui se mouche du pié;
 Et ce n'est pas peu d'honneur que d'être sa moitié.
 Tout le monde déjà de gloire le couronne;
 Il est noble chez lui, bien fait de sa personne;
 Il a l'oreille rouge et le teint bien fleuri;
 Vous vivrez trop contente avec un tel mari.
MARIANE. Mon Dieu!...
DORINE. Quelle allégresse aurez-vous dans votre âme,
 Quand d'un époux si beau vous verrez la femme!
MARIANE. Oh! cesse, je te prie, un semblable discours,
 Et contre cet hymen ouvre moi du secours.
 C'en est fait, je me rends et suis prête à tout faire.
DORINE. Non, il faut qu'une fille obéisse à son père,
 Voulût-il lui donner un singe pour époux.
 Votre sort est fort beau : de quoi vous plaignez-vous?
 Vous irez par le coche en sa petite ville,
 Qu'en oncles et cousins vous trouverez fertile,
 Et vous vous plairez fort à les entretenir.
 D'abord chez le beau monde on vous fera venir.
 Vous irez visiter, pour votre bienvenue,
 Madame la baillive et madame l'éclue,
 Qui d'un siège pliant vous feront honorer.
 Là dans le carnaval vous pourrez espérer
 Le bal et la grand'bande, à savoir, deux musettes,
 Et parfois Fagotin et les marionnettes;
 Si pourtant votre époux...
MARIANE. Ah! tu me fais mourir.
 De tes conseils plutôt songe à me secourir.
DORINE. Je suis votre servante.
MARIANE. Eh! Dorine, de grâce.
DORINE. Il faut, pour vous punir, que cette affaire passe.
MARIANE. Ma pauvre fille!
DORINE. Non.
MARIANE. Si mes vœux déclarés...
DORINE. Point. Tartufe est votre homme, et vous en tâterez.
MARIANE. Tu sais qu'à toi toujours je me suis confiée :
 Fais-moi...
DORINE. Non, vous serez, ma foi, tartufiée.
MARIANE. Eh bien! puisque mon sort ne saurait l'émouvoir,
 Laisse-moi désormais toute à mon désespoir :
 C'est de lui que mon cœur empruntera de l'aide;
 Et je sais de mes maux l'infaillible remède. (Mariane veut s'en aller.)
DORINE. Hé! là, là, revenez. Je quitte mon courroux.
 Il faut, nonobstant tout, avoir pitié de vous.
MARIANE. Vois-tu, si l'on m'expose à ce cruel martyre,
 Je te le dis, Dorine, il faudra que j'expire.
DORINE. Ne vous tourmentez point. On peut adroitement
 Empêcher... Mais voici Valère, votre amant.

SCÈNE IV.

VALÈRE, MARIANE, DORINE.

VALÈRE. On vient de débiter, madame, une nouvelle
 Que je ne savais pas, et qui sans doute est belle.
MARIANE. Quoi?
VALÈRE. Que vous épousez Tartufe.
MARIANE. Il est certain
 Que mon père s'est mis en tête ce dessein.
VALÈRE. Votre père, madame!...
MARIANE. A changé de visée.
 La chose vient par lui de m'être proposée.
VALÈRE. Quoi! sérieusement?
MARIANE. Oui, sérieusement.
 Il s'est pour cet hymen déclaré hautement.
VALÈRE. Et quel est le dessein où votre âme s'arrête,
 Madame?
MARIANE. Je ne sais.
VALÈRE. La réponse est honnête.
 Vous ne savez?
MARIANE. Non.
VALÈRE. Non?

MARIANE. Que me conseillez-vous?
VALÈRE. Je vous conseille, moi, de prendre cet époux.
MARIANE. Vous me le conseillez?
VALÈRE. Oui.
MARIANE. Tout de bon?
VALÈRE. Sans doute.
 Le choix est glorieux, et vaut bien qu'on l'écoute.
MARIANE. Eh bien! c'est un conseil, monsieur, que je reçois.
VALÈRE. Vous n'aurez pas grand'peine à le suivre, je crois.
MARIANE. Pas plus qu'à le donner en a souffert votre âme.
VALÈRE. Moi, je vous l'ai donné pour vous plaire, madame.
MARIANE. Et moi je le suivrai pour vous faire plaisir.
DORINE. (se retirant dans le fond du théâtre).
 Voyons ce qui pourra de ceci réussir.
VALÈRE. C'est donc ainsi qu'on aime? Et c'était tromperie
 Quand vous...
MARIANE. Ne parlons point de cela, je vous prie.
 Vous m'avez dit tout franc que je dois accepter
 Celui que pour époux on me veut présenter :
 Et je déclare, moi, que je prétends le faire,
 Puisque vous m'en donnez le conseil salutaire.
VALÈRE. Ne vous excusez point sur mes intentions :
 Vous aviez déjà pris vos résolutions :
 Et vous vous saisissez d'un prétexte frivole
 Pour vous autoriser à manquer de parole.
MARIANE. Il est vrai; c'est bien dit.
VALÈRE. Sans doute; et votre cœur
 N'a jamais eu pour moi de véritable ardeur.
MARIANE. Hélas! permis à vous d'avoir cette pensée.
VALÈRE. Oui, oui, permis à moi : mais mon âme offensée
 Vous prévientra peut-être en un pareil dessein;
 Et je sais où porter et mes vœux et ma main.
MARIANE. Ah! je n'en doute point; et les ardeurs qu'excite
 Le mérite...
VALÈRE. Mon Dieu, laissons là le mérite :
 J'en ai fort peu, sans doute, et vous en faites foi.
 Mais j'espère aux bontés qu'une autre aura pour moi;
 Et j'en sais de qui l'âme, à ma retraite ouverte,
 Consentira, sans honte, à réparer ma perte.
MARIANE. La perte n'est pas grande; et de ce changement
 Vous vous consolerez assez facilement.
VALÈRE. J'y ferai mon possible; et vous le pouvez croire.
 Un cœur qui nous oublie engage notre gloire;
 Il faut à l'oublier mettre aussi tous nos soins :
 Si l'on n'en vient à bout, on le doit feindre au moins;
 Et cette lâcheté jamais ne se pardonne,
 De montrer de l'amour pour qui nous abandonne.
MARIANE. Ce sentiment, sans doute, est noble et relevé.
VALÈRE. Fort bien; et d'un chacun il doit être approuvé.
 Eh quoi! vous voudriez qu'à jamais, dans mon âme,
 Je gardasse pour vous les ardeurs de ma flamme,
 Et vous visse, à mes yeux, passer en d'autres bras,
 Sans mettre ailleurs un cœur dont vous ne voulez pas?
MARIANE. Au contraire : pour moi, c'est ce que je souhaite;
 Et je voudrais déjà que la chose fût faite.
VALÈRE. Vous le voudriez?
MARIANE. Oui.
VALÈRE. C'est assez m'insulter,
 Madame, et de ce pas je vais vous contenter.
 (Il fait un pas pour s'en aller.)
MARIANE. Fort bien.
VALÈRE. (revenant). Souvenez-vous au moins que c'est vous-même
 Qui contraignez mon cœur à cet effort extrême.
MARIANE. Oui.
VALÈRE. (revenant encore).
 Et que le dessein que mon âme conçoit
 N'est rien qu'à votre exemple.
MARIANE. A mon exemple, soit.
VALÈRE. (en sortant). Suffit : vous allez être à point nommé servie.
MARIANE. Tant mieux.
VALÈRE. (revenant encore).
 Vous me voyez, c'est pour toute ma vie.
MARIANE. A la bonne heure.
VALÈRE. (se retournant lorsqu'il est prêt à sortir).
 Hé?
MARIANE. Quoi?
VALÈRE. Ne m'appellez-vous pas?
MARIANE. Moi! vous rêvez.
VALÈRE. Eh bien! je poursuis donc mes pas.
 Adieu, madame.
 (Il s'en va lentement.)
MARIANE. Adieu, monsieur.
DORINE. (à Mariane). Pour moi, je pense
 Que vous perdez l'esprit par cette extravagance;
 Et je vous ai laissés tout du long quereller,

Pour voir où tout cela pourrait enfin aller.
Holla, seigneur Valère.

(Elle arrête Valère par le bras.)

VALÈRE (feignant de résister). Eh ! que veux-tu, Dorine ?

DORINE. Venez ici.

VALÈRE. Non, non : le dépit me domine.
Ne me détourne point de ce qu'elle a voulu.

DORINE. Arrêtez.

VALÈRE. Non ; vois-tu, c'est un point résolu.

DORINE. Ah !

MARIANE (à part). Il souffre à me voir, ma présence le chasse ;
Et je ferai bien mieux de lui quitter la place.

DORINE (quittant Valère, et courant après Mariane).

A l'autre ! Où courez-vous ?

MARIANE. Laisse.

DORINE. Il faut revenir.

MARIANE. Non, non, Dorine ; en vain tu me veux retenir.

VALÈRE (à part). Je vois bien que ma vue est pour elle un supplice,
Et sans doute il vaut mieux que je l'en affranchisse.

DORINE (quittant Mariane, et courant après Valère).

Encor ! Diantre soit fait de vous ! Si je le veux.

Cessez ce badinage, et venez çà tous deux.

(Elle prend Valère et Mariane par la main, et les ramène.)

VALÈRE (à Dorine). Mais quel est ton dessein ?

MARIANE (à Dorine). Qu'est-ce que tu veux faire ?

DORINE. Vous bien remettre ensemble, et vous tirer d'affaire.

(A Valère.) Êtes-vous fou d'avoir un pareil démêlé ?

VALÈRE. N'as-tu pas entendu comme elle m'a parlé ?

DORINE (à Mariane). Êtes-vous folle, vous, de vous être emportée ?

MARIANE. N'as-tu pas vu la chose, et comme il m'a traitée ?

DORINE. Sottise des deux parts. (A Valère.) Elle n'a d'autre soin

Que de se conserver à vous ; j'en suis témoin.

(A Mariane.) Il n'aime que vous seule, et n'a point d'autre envie

Que d'être votre époux ; j'en réponds sur ma vie.

MARIANE (à Valère). Pourquoi donc me donner un semblable conseil ?

VALÈRE (à Mariane). Pourquoi m'en demander sur un sujet pareil ?

DORINE. Vous êtes fous tous deux. Çà, la main l'un et l'autre.

(A Valère.) Allons, vous.

VALÈRE (en donnant sa main à Dorine). A quoi bon ma main ?

DORINE (à Mariane). Ah çà, la vôtre.

MARIANE (en donnant aussi sa main).

De quoi sert tout cela ?

DORINE. Mon Dieu, vite, avancez.

Vous vous aimez tous deux plus que vous ne pensez.

(Valère et Mariane se tiennent quelque temps par la main sans se regarder.)

VALÈRE (se tournant vers Mariane).

Mais ne faites donc point les choses avec peine ;

Et regardez un peu les gens sans nulle haine.

(Mariane se tourne du côté de Valère en lui souriant.)

DORINE. A vous dire le vrai, les amants sont bien fous.

VALÈRE (à Mariane). Oh çà, n'ai-je pas lieu de me plaindre de vous ?

Et, pour n'en point mentir, n'êtes-vous pas méchante

De vous plaire à me dire une chose affligeante ?

MARIANE. Mais vous, n'êtes-vous pas l'homme le plus ingrat... ?

DORINE. Pour une autre saison laissons tout ce débat,

Et songeons à parer ce fâcheux mariage.

MARIANE. Dis-nous donc quels ressorts il faut mettre en usage.

DORINE. Nous en ferons agir de toutes les façons.

(A Mariane.) Votre père se moque : (A Valère.) et ce sont des chansons.

(A Mariane.) Mais, pour vous, il vaut mieux qu'à son extravagance

D'un doux consentement vous prêtiez l'apparence,

Afin qu'en cas d'alarme il vous soit plus aisé

De tirer en longueur cet hymen proposé.

En attrapant du temps à tout on remédie.

Tantôt vous payerez de quelque maladie,

Qui viendra tout à coup et voudra des délais ;

Tantôt vous payerez de présages mauvais,

Vous aurez fait d'un mort la rencontre fâcheuse,

Cassé quelque miroir ou songé d'eau bourbeuse :

Enfin le bon de tout c'est qu'à d'autres qu'à lui

On ne vous peut lier, que vous ne disiez : Oui.

Mais pour mieux réussir, il est bon, ce me semble,

Qu'on ne vous trouve point tous deux parlant ensemble.

(A Valère.) Sortez ; et, sans tarder, employez vos amis

Pour vous faire tenir ce qu'on vous a promis.

(A Mariane.) Nous, allons réveiller les efforts de son frère,

Et dans notre parti jeter la belle-mère.

Adieu.

VALÈRE (à Mariane). Quelques efforts que nous préparions tous,

Ma plus grande espérance, à vrai dire, est en vous.

MARIANE (à Valère). Je ne vous réponds pas des volontés d'un père ;

Mais je ne serai point à d'autre qu'à Valère.

VALÈRE. Que vous me comblez d'aise ! Et, quoi que puisse oser...

DORINE. Ah ! jamais les amants ne sont las de jaser.

Sortez, vous dis-je.

VALÈRE (revenant sur ses pas). Enfin...

DORINE. Quel caquet est le vôtre !

Tirez de cette part ; et vous, tirez de l'autre.

(Dorine les pousse chacun par l'épaule, et les oblige à se retirer.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

DAMIS, DORINE.

DAMIS. Que la foudre sur l'heure achève mes destins,
Qu'on me traite partout du plus grand des faquins,
S'il est aucun respect ni pouvoir qui m'arrête,
Et si je ne fais pas quelque coup de ma tête !

DORINE. De grâce, modérez un tel emportement :
Votre père n'a fait qu'en parler simplement.

On n'exécute pas tout ce qui se propose ;
Et le chemin est long du projet à la chose.

DAMIS. Il faut que de ce fat j'arrête les complots,
Et qu'à l'oreille un peu je lui dise deux mots.

DORINE. Ah ! tout doux. Envers lui comme envers votre père,
Laissez agir les soins de votre belle-mère.

Sur l'esprit de Tartufe elle a quelque crédit ;

Il se rend complaisant à tout ce qu'elle dit,

Et pourrait bien avoir douceur de cœur pour elle.

Plût à Dieu qu'il fût vrai ! la chose serait belle !

Enfin votre intérêt l'oblige à le mander :

Sur l'hymen qui vous trouble elle veut le sonder,

Savoir ses sentiments, et lui faire connaître

Quels fâcheux démêlés il pourra faire naître

S'il faut qu'à ce dessein il prête quelque espoir.

Son valet dit qu'il prie, et je n'ai pu le voir :

Mais ce valet m'a dit qu'il s'en allait descendre.

Sortez donc, je vous prie, et me laissez l'attendre.

DAMIS. Je puis être présent à tout cet entretien.

DORINE. Point. Il faut qu'ils soient seuls.

DAMIS. Je ne lui dirai rien.

DORINE. Vous vous moquez : on sait vos transports ordinaires ;

Et c'est le vrai moyen de gâter les affaires.

Sortez...

DAMIS. Non : je veux voir, sans me mettre en courroux.

DORINE. Que vous êtes fâcheux ! Il vient. Retirez-vous.

(Damis va se cacher dans un cabinet qui est au fond du théâtre.)

SCÈNE II.

TARTUFE, DORINE.

TARTUFE (parlant haut à son valet, qui est dans la maison, dès qu'il aperçoit Dorine.)

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,

Et priez que toujours le ciel vous illumine.

Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers

Des aumônes que j'ai partagées les deniers.

DORINE (à part). Que d'affectation et de forfanterie !

TARTUFE. Que voulez-vous ?

DORINE. Vous dire...

TARTUFE (tirant un mouchoir de sa poche). Ah ! mon Dieu ! je vous prie,

Avant que de parler prenez-moi ce mouchoir.

DORINE. Comment ?

TARTUFE. Couvrez ce sein que je ne saurais voir.

Par de pareils objets les âmes sont blessées,

Et cela fait venir de coupables pensées.

DORINE. Vous êtes donc bien tendre à la tentation ;

Et la chair sur vos sens fait grande impression !

Certes ! je ne sais pas quelle chaleur vous monte :

Mais à convoiter, moi, je ne suis pas si prompt ;

Et je vous verrais nu, du haut jusques en bas,

Que toute votre peau ne me tenterait pas.

TARTUFE. Mettez dans vos discours un peu de modestie,

Où je vais sur-le-champ vous quitter la partie.

DORINE. Non, non, c'est moi qui vais vous laisser en repos,

Et je n'ai seulement qu'à vous dire deux mots.

Madame va venir dans cette salle basse.

Et d'un mot d'entretien vous demande la grâce.

TARTUFE. Hélas ! très-volontiers.

DORINE (à part). Comme il se radoucit !

Ma foi, je suis toujours pour ce que j'en ai dit.

TARTUFE. Viendra-t-elle bientôt ?

DORINE. Je l'entends, ce me semble.

Oui, c'est elle en personne, et je vous laisse ensemble.

SCÈNE III.

ELMIRE, TARTUFE.

TARTUFE. Que le ciel à jamais, par sa toute-bonté,
Et de l'âme et du corps vous donne la santé,
Et bénisse vos jours autant que le désire
Le plus humble de ceux que son amour inspire !

ELMIRE. Je suis fort obligée à ce souhait pieux.
Mais prenons une chaise afin d'être un peu mieux.

TARTUFE (assis). Comment de votre mal vous sentez-vous remise ?

ELMIRE (assise). Fort bien ; et cette fièvre a bientôt quitté prise.

TARTUFE. Mes prières n'ont pas le mérite qu'il faut
Pour avoir attiré cette grâce d'en haut ;
Mais je n'ai fait au ciel nulle dévote instance
Qui n'ait eu pour objet votre convalescence.

ELMIRE. Votre zèle pour moi s'est trop inquiété.

TARTUFE. On ne peut trop chérir votre chère santé ;
Et pour la rétablir j'aurais donné la mienne.

ELMIRE. C'est pousser bien avant la charité chrétienne ;
Et je vous dois beaucoup pour toutes ces bontés.

TARTUFE. Je fais bien moins pour vous que vous ne méritez.

ELMIRE. J'ai voulu vous parler en secret d'une affaire,
Et suis bien aise ici qu'aucun ne nous éclaire.

TARTUFE. J'en suis ravi de même ; et sans doute il m'est doux,
Madame, de me voir seul à seul avec vous ;
C'est une occasion qu'au ciel j'ai demandée,
Sans que jusqu'à cette heure il me l'ait accordée.

ELMIRE. Pour moi, ce que je veux, c'est un mot d'entretien
Où tout votre cœur s'ouvre et ne me cache rien.
(Damis, sans se montrer, entr'ouvre la porte du cabinet dans lequel il s'était
caché, pour entendre la conversation.)

TARTUFE. Et je ne veux aussi, pour grâce singulière,
Que montrer à vos yeux mon âme tout entière,
Et vous faire serment que les bruits que j'ai faits
Des visites qu'ici reçoivent vos attraits
Ne sont pas evers vous l'effet d'aucune haine,
Mais plutôt d'un transport de zèle qui m'entraîne,
Et d'un pur mouvement...

ELMIRE. Je le prends bien aussi,
Et crois que mon salut vous donne ce souci.

TARTUFE (prenant la main d'Elmire, et lui serrant les doigts).
Oui, madame, sans doute ; et ma ferveur est telle...

ELMIRE. Ouf ! vous me serrez trop.

TARTUFE. C'est par excès de zèle.
De vous faire aucun mal je n'eus jamais dessein,
Et j'aurais bien plutôt... (Il met la main sur les genoux d'Elmire.)
(Il met la main sur les genoux d'Elmire.)

ELMIRE. Que fait là votre main ?

TARTUFE. Je tâte votre habit : l'étoffe en est moelleuse.

ELMIRE. Ah ! de grâce, laissez ; je suis fort chatouilleuse.
(Elmire recule son fauteuil, et Tartufe se rapproche d'elle.)

TARTUFE (maniant le fichu d'Elmire).
Mon Dieu ! que de ce point l'ouvrage est merveilleux !
On travaille aujourd'hui d'un air miraculeux :
Jamais, en toute chose, on n'a vu si bien faire.

ELMIRE. Il est vrai. Mais parlons un peu de notre affaire.

TARTUFE. On tient que mon mari veut dégager sa foi,
Et vous donner sa fille. Est-il vrai ? dites-moi.

ELMIRE. Il m'en a dit deux mots ; mais, madame, à vrai dire,
Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire ;
Et je vois autre part les merveilleux attraits
De la félicité qui fait tous mes souhaits.

ELMIRE. C'est que vous n'aimez rien des choses de la terre.

TARTUFE. Mon sein n'enferme point un cœur qui soit de pierre.

ELMIRE. Pour moi, je crois qu'au ciel tendent tous vos soupirs,
Et que rien ici-bas n'arrête vos desirs.

TARTUFE. L'amour qui nous attache aux beautés éternelles
N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles :
Nos sens facilement peuvent être charmés
Des ouvrages parfaits que le ciel a formés.
Ses attraits réfléchis brillent dans vos pareilles,
Mais il étale en vous ses plus rares merveilles ;
Il a sur votre face épanché des beautés
Dont les yeux sont surpris, et les cœurs transportés ;
Et je n'ai pu vous voir, parfaite créature,
Sans admirer en vous l'auteur de la nature,
Et d'une ardente amour sentir mon cœur atteint
Au plus beau des portraits où lui-même s'est peint.
D'abord j'appréhendai que cette ardeur secrète
Ne fût du noir esprit une surprise adroite ;
Et même à fuir vos yeux mon cœur se résolut,
Vous croyant un obstacle à faire mon salut.
Mais enfin je connus, ô beauté tout aimable !

Que cette passion peut n'être point coupable,
Que je puis l'ajuster avecque la pudeur ;
Et c'est ce qui m'y fait abandonner mon cœur.
Ce m'est, je le confesse, une audace bien grande
Que d'oser de ce cœur vous adresser l'offrande ;
Mais j'attends, en mes vœux, tout de votre bonté,
Et rien des vains efforts de mon infirmité.
En vous est mon espoir, mon bien, ma quiétude ;
De vous dépend ma peine ou ma béatitude ;
Et je vais être enfin, par votre seul arrêt,
Heureux, si vous voulez, malheureux, s'il vous plaît.

ELMIRE. La déclaration est tout à fait galante ;
Mais elle est, à vrai dire, un peu bien surprenante.
Vous deviez, ce me semble, armer mieux votre sein,
Et raisonner un peu sur un pareil dessein.
Un dévot comme vous, et que partout on nomme...

TARTUFE. Ah ! pour être dévot je n'en suis pas moins homme :
Et lorsqu'on vient à voir vos célestes appas,
Un cœur se laisse prendre et ne raisonne pas.
Je sais qu'un tel discours de moi paraît étrange :
Mais, madame, après tout, je ne suis pas un ange ;
Et si vous condamnez l'aveu que je vous fais,
Vous devez vous en prendre à vos charmants attraits.
Dès que j'en vis briller la splendeur plus qu'humaine,
De mon intérieur vous fîtes souveraine ;
De vos regards divins l'ineffable douceur
Força la résistance où s'obstinait mon cœur :
Elle surmonta tout, jeûnes, prières, larmes,
Et tourna tous mes vœux du côté de vos charmes.
Mes yeux et mes soupirs vous l'ont dit mille fois ;
Et pour mieux m'expliquer j'emploie ici la voix.
Que si vous contemplez d'une âme un peu bénigne
Les tribulations de votre esclave indigne ;
S'il faut que vos bontés veuillent me consoler,
Et jusqu'à mon néant daignent se ravaler,
J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille,
Une dévotion à nulle autre pareille.
Votre honneur avec moi ne court point de hasard,
Et n'a nulle disgrâce à craindre de ma part.
Tous ces galants de cour, dont les femmes sont folles,
Sont bruyants dans leurs faits et vains dans leurs paroles ;
De leurs progrès sans cesse on les voit se targuer :
Ils n'ont point de faveur qu'ils n'aillent divulguer ;
Et leur langue indiscrete en qui l'on se confie
Déshonore l'autel où leur cœur sacrifie.
Mais des gens comme nous brûlent d'un feu discret
Avec qui, pour toujours, on est sûr du secret.
Le soin que nous prenons de notre renommée
Répond de toute chose à la personne aimée ;
Et c'est en nous qu'on trouve, acceptant notre cœur,
De l'amour sans scandale, et du plaisir sans peur.

ELMIRE. Je vous écoute dire ; et votre rhétorique
En termes assez forts à mon âme s'explique.
N'appréhendez-vous point que je ne sois d'humeur
À dire à mon mari cette galante ardeur,
Et que le prompt avis d'un amour de la sorte
Ne pût bien altérer l'amitié qu'il vous porte ?

TARTUFE. Je sais que vous avez trop de bénignité,
Et que vous ferez grâce à ma témérité ;
Que vous m'excuserez sur l'humaine faiblesse
Des violents transports d'un amour qui vous blesse,
Et considérerez, en regardant votre air,
Que l'on n'est pas aveugle, et qu'un homme est de chair.

ELMIRE. D'autres prendraient cela d'autre façon peut-être ;
Mais ma discrétion se veut faire paraître.
Je ne redirai point l'affaire à mon époux ;
Mais je veux, en revanche, une chose de vous :
C'est de presser tout franc, et sans nulle chicane,
L'union de Valère avecqu' : Mariane,
De renoncer vous-même à l'injuste pouvoir
Qui veut du bien d'un autre enrichir votre espoir ;
Et...

SCÈNE IV.

ELMIRE, DAMIS, TARTUFE.

DAMIS (sortant du cabinet où il s'était retiré).
Non, madame, non ; ceci doit se répandre ;
J'étais en cet endroit d'où j'ai pu tout entendre ;
Et la bonté du ciel m'y semble avoir conduit
Pour confondre l'orgueil d'un traître qui me nuit,
Pour m'ouvrir une voie à prendre la vengeance
De son hypocrisie et de son insolence,
A déromper mon père, et lui mettre en plein jour
L'âme d'un scélérat qui vous parle d'amour.

ELMIRE. Non, Damis ; il suffit qu'il se rende plus sage,
Et tâche à mériter la grâce où je m'engage.
Puisque je l'ai promis, ne m'en dédites pas.
Ce n'est point mon humeur de faire des éclats ;
Une femme se rit de sottises pareilles,
Et jamais d'un mari n'en trouble les oreilles.

DAMIS. Vous avez vos raisons pour en user ainsi ;
Et pour faire autrement j'ai les miennes aussi.
Le vouloir épargner est une raillerie ;
Et l'insolent orgueil de sa cagoterie
N'a triomphé que trop de mon juste courroux,
Et que trop excité de désordre chez nous.
Le fourbe trop longtemps a gouverné mon père
Et desservi mes feux avec ceux de Valère.
Il faut que du perfide il soit désabusé,
Et le ciel pour cela m'offre un moyen aisé.
De cette occasion je lui suis redevable,
Et pour la négliger elle est trop favorable :
Ce serait mériter qu'il me la viût ravir,
Que de l'avoir en main et ne pas m'en servir.

ELMIRE. Damis...

DAMIS. Non, s'il vous plaît ; il faut que je me croie.
Mon âme est maintenant au comble de sa joie ;
Et vos discours en vain prétendent m'obliger
À quitter le plaisir de me pouvoir venger.
Sans aller plus avant je vais vider l'affaire ;
Et voici justement de quoi me satisfaire.

SCÈNE V.

ORGON, ELMIRE, DAMIS, TARTUFE.

DAMIS. Nous allons régaler, mon père, votre abord
D'un incident tout frais qui vous surprendra fort.
Vous êtes bien payé de toutes vos caresses,
Et monsieur d'un beau prix reconnaît vos tendresses ;
Son grand zèle pour vous vient de se déclarer.
Il ne va pas à moins qu'à vous déshonorer.
Et je l'ai surpris là, qui faisait à madame
L'injurieux aveu d'une coupable flamme.
Elle est d'une humeur douce, et son cœur trop discret
Voulait à toute force en garder le secret ;
Mais je ne puis flatter une telle impudence,
Et crois que vous la taire est vous faire une offense.

ELMIRE. Oui, je tiens que jamais de tous ces vains propos
On ne doit d'un mari traverser le repos ;
Que ce n'est point de là que l'honneur peut dépendre,
Et qu'il suffit pour nous de savoir nous défendre.
Ce sont mes sentiments : et vous n'auriez rien dit,
Damis, si j'avais eu sur vous quelque crédit.

SCÈNE VI.

ORGON, DAMIS, TARTUFE.

ORGON. Ce que je viens d'entendre, ô ciel ! est-il croyable ?
TARTUFE. Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur, tout plein d'iniquité,
Le plus grand scélérat qui jamais ait été.
Chaque instant de ma vie est chargé de souillures ;
Elle n'est qu'un amas de crimes et d'ordures ;
Et je vois que le ciel, pour ma punition,
Me veut mortifier en cette occasion.
De quelque grand forfait qu'on me puisse reprendre,
Je n'ai garde d'avoir l'orgueil de m'en défendre.
Croyez ce qu'on vous dit, armez votre courroux,
Et comme un criminel chassez-moi de chez vous ;
Je ne saurais avoir tant de honte en partage
Que je n'en aie encore mérité davantage.

ORGON (à son fils). Ah, traître ! Oses-tu bien par cette fausseté
Vouloir de sa vertu ternir la pureté ?

DAMIS. Quoi ! la feinte douceur de cette âme hypocrite
Vous fera démentir !...

ORGON. Tais-toi, peste maudite !
TARTUFE. Ah ! laissez-le parler : vous l'accusez à tort,
Et vous ferez bien mieux de croire à son rapport.
Pourquoi sur un tel fait m'être aussi favorable ?
Savez-vous, après tout, de quoi je suis capable ?
Vous fiez-vous, mon frère, à mon extérieur ?
Et, pour tout ce qu'on voit, me croyez-vous meilleur ?
Non, non : vous vous laissez tromper à l'apparence ;
Et je ne suis rien moins, hélas ! que ce qu'on pense.
Tout le monde me prend pour un homme de bien ;
Mais la vérité pure est que je ne vauds rien.

(S'adressant à Damis.) Oui, mon cher fils, parlez ; traitez-moi de perfide,

D'infâme, de perdu, de voleur, d'homicide ;
Accablez-moi de noms encor plus détestés :
Je n'y contredis point, je les ai mérités ;
Et j'en veux à genoux souffrir l'ignominie,
Comme une honte due aux crimes de ma vie.

(A Tartufe.)

(A son fils.)

ORGON. Mon frère, c'en est trop. Ton cœur ne se rend point,
Traître ?

DAMIS. Quoi ! ses discours vous séduiront au point...

(Relevant Tartufe.)

ORGON. Tais-toi, pendard ! Mon frère, eh ! levez-vous, de grâce !
(A son fils.) Infâme !

DAMIS.

Il peut...

ORGON.

Tais-toi.

DAMIS.

J'enrage. Quoi ! je passe...

ORGON. Si tu dis un seul mot, je te romprai les bras.

TARTUFE. Mon frère, au nom de Dieu, ne vous emportez pas !

J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure,
Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratignure.

ORGON (à son fils). Ingrat !

TARTUFE.

Laissez-le en paix. S'il faut, à deux genoux,

Vous demander sa grâce...

ORGON (se jetant aussi à genoux et embrassant Tartufe).

Hélas ! vous moquez-vous ?

(A son fils.) Coquin, vois sa bonté !

DAMIS.

Donc...

ORGON.

Paix.

DAMIS.

Quoi ! je...

ORGON.

Paix, dis-je !

Je sais bien quel motif à l'attaquer t'oblige.
Vous le haïssez tous ; et je vois aujourd'hui
Femme, enfants et valets déchainés contre lui.
On met impudemment toute chose en usage
Pour ôter de chez moi ce dévot personnage :
Mais plus on fait d'efforts afin de l'en bannir,
Plus j'en vais employer à l'y mieux retenir ;
Et je veux me hâter de lui donner ma fille,
Pour confondre l'orgueil de toute ma famille.

DAMIS. A recevoir sa main on pense l'obliger ?

ORGON. Oui, traître, et dès ce soir, pour vous faire enrager.

Ah ! je vous brave tous, et vous ferai connaître
Qu'il faut qu'on m'obéisse, et que je suis le maître.

Allons, qu'on se rétracte, et qu'à l'instant, fripon,

On se jette à ses pieds pour demander pardon.

DAMIS. Qui ? moi ! de ce coquin qui, par ses impostures !...

ORGON. Ah ! tu résistes, gueux, et lui dis des injures !

Un bâton, un bâton ! (A Tartufe.) Ne me retenez pas.

(A son fils.) Sus, que de ma maison on sorte de ce pas,

Et que d'y revenir on n'ait jamais l'audace.

DAMIS. Oui, je sortirai ; mais...

ORGON.

Vite, quittons la place.

Je te prive, pendard, de ma succession,

Et te donne, de plus, ma malédiction.

SCÈNE VII.

ORGON, TARTUFE.

ORGON. Offenser de la sorte une sainte personne !

TARTUFE. O ciel, pardonne-lui la douleur qu'il me donne !

(A Orgon.) Si vous pouviez savoir avec quel déplaisir

Je vois qu'envers mon frère on tâche à me noircir...

ORGON. Hélas !

TARTUFE. Le seul penser de cette ingratitude

Fait souffrir à mon âme un supplice si rude...

L'horreur que j'en conçois... J'ai le cœur si serré,

Que je ne puis parler, et crois que j'en mourrai.

ORGON (courant tout en larmes à la porte où il a chassé son fils).

Coquin, je me repens que ma main t'ait fait grâce,

Et ne t'ait pas d'abord assommé sur la place.

(A Tartufe.) Remettez-vous, mon frère, et ne vous fâchez pas.

TARTUFE. Rompons, rompons le cours de ces fâcheux débats.

Je regarde céans quel grand trouble j'apporte,

Et crois qu'il est besoin, mon frère, que j'en sorte.

ORGON. Comment ! vous moquez-vous ?

TARTUFE.

On m'y hait, et je voi

Qu'on cherche à vous donner des soupçons de ma foi.

ORGON. Qu'importe ? Voyez-vous que mon cœur les écoute ?

TARTUFE. On ne manquera pas de poursuivre, sans doute ;

Et ces mêmes rapports qu'ici vous rejetez,

Peut-être une autre fois seront-ils écoutés.

ORGON. Non, mon frère, jamais.

TARTUFE.

Ah ! mon frère ! une femme

Aisément d'un mari peut bien surprendre l'âme.

ORGON. Non, non.

TARTUFE. Laissez-moi vite, en m'éloignant d'ici,
 Leur ôter tout sujet de m'attaquer ainsi.
 ORGON. Non, vous demeurerez : il y va de ma vie.
 TARTUFE. Eh bien ! il faudra donc que je me mortifie.
 Pourtant, si vous vouliez...
 ORGON. Ah !
 TARTUFE. Soit : n'en parlons plus.
 Mais je sais comme il faut en user là-dessus.
 L'honneur est délicat : et l'amitié m'engage
 A prévenir les bruits et les sujets d'ombrage :
 Je fuirai votre épouse, et vous ne me verrez...



ORGON. Non, en dépit de tous, vous la fréquenterez.
 Faire enrager le monde est ma plus grande joie :
 Et je veux qu'à toute heure avec elle on vous voie.
 Ce n'est pas tout encor : pour les mieux braver tous,
 Je ne veux point avoir d'autre héritier que vous ;
 Et je vais de ce pas, en fort bonne manière,
 Vous faire de mon bien donation entière.
 Un bon et franc ami, que pour gendre je prends,
 N'est bien plus cher que fils, que femme et que parents.
 N'accepterez-vous pas ce que je vous propose ?
 TARTUFE. La volonté du ciel soit faite en toute chose !
 ORGON. Le pauvre homme ! Allons vite en dresser un écrit ;
 Et que puisse l'envie en crever de dépit !

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLÉANTE, TARTUFE.

CLÉANTE. Oui, tout le monde en parle, et vous m'en pouvez croire :
 L'éclat que fait ce bruit n'est pas à votre gloire ;

Et je vous ai trouvé, monsieur, fort à propos
 Pour vous en dire net ma pensée en deux mots.
 Je n'examine point à fond ce qu'on expose ;
 Je passe là-dessus, et prends au pis la chose.
 Supposons que Damis n'en ait pas bien usé,
 Et que ce soit à tort qu'on vous ait accusé :
 N'est-il pas d'un chrétien de pardonner l'offense,
 Et d'éteindre en son cœur tout désir de vengeance ?
 Et devez-vous souffrir, pour votre démêlé,
 Que du logis d'un père un fils soit exilé ?
 Je vous le dis encore, et parle avec franchise,
 Il n'est petit ni grand qui ne s'en scandalise,
 Et, si vous m'en croyez, vous pacifierez tout,
 Et ne pousserez point les affaires à bout.
 Sacrifiez à Dieu toute votre colère,
 Et remettez le fils en grâce avec le père.

TARTUFE. Hélas ! je le voudrais, quant à moi, de bon cœur :
 Je ne garde pour lui, monsieur, aucune aigreur ;
 Je lui pardonne tout ; de rien je ne le blâme,
 Et voudrais le servir du meilleur de mon âme ;
 Mais l'intérêt du ciel n'y saurait consentir,
 Et, s'il rentre céans, c'est à moi d'en sortir.
 Après son action, qui n'eut jamais d'égale,
 Le commerce entre nous porterait du scandale :
 Dieu sait ce que d'abord tout le monde en croirait
 A pure politique on me l'imputerait :
 Et l'on dirait partout que, me sentant coupable,
 Je feins pour qui m'accuse un zèle charitable ;
 Que mon cœur l'appréhende, et veut le ménager
 Pour le pouvoir, sous main, au silence engager.

CLÉANTE. Vous nous payez ici d'excuses colorées :
 Et toutes vos raisons, monsieur, sont trop tirées.
 Des intérêts du ciel pourquoi vous chargez-vous ?
 Pour punir le coupable a-t-il besoin de nous ?
 Laissez-lui, laissez-lui le soin de ses vengeances :
 Ne songez qu'au pardon qu'il prescrit des offenses,
 Et ne regardez point aux jugements humains
 Quand vous suivrez du ciel les ordres souverains.
 Quoi ! le faible intérêt de ce qu'on pourra croire
 D'une bonne action empêchera la gloire !
 Non, non ; faisons toujours ce que le ciel prescrit,
 Et d'aucun autre soin ne nous brouillons l'esprit.

TARTUFE. Je vous ai déjà dit que mon cœur lui pardonne ;
 Et c'est faire, monsieur, ce que le ciel ordonne ;
 Mais, après le scandale et l'affront d'aujourd'hui,
 Le ciel n'ordonne pas que je vive avec lui.

CLÉANTE. Et vous ordonne-t-il, monsieur, d'ouvrir l'oreille
 A ce qu'un pur caprice à son père conseille,
 Et d'accepter le don qui vous est fait d'un bien
 Où le droit vous oblige à ne prétendre rien ?

TARTUFE. Ceux qui me connaîtront n'auront pas la pensée
 Que ce soit un effet d'une âme intéressée.
 Tous les biens de ce monde ont pour moi peu d'appas ;
 De leur éclat trompeur je ne m'éblouis pas :
 Et, si je me résous à recevoir du père
 Cette donation qu'il a voulu me faire,
 Ce n'est, à dire vrai, que parce que je crains
 Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains ;
 Qu'il ne trouve des gens qui, l'ayant en partage,
 En fassent dans le monde un criminel usage,
 Et ne s'en servent pas, ainsi que j'ai dessein,
 Pour la gloire du ciel et le bien du prochain.

CLÉANTE. Eh ! monsieur, n'ayez point ces délicates craintes
 Qui d'un juste héritier peuvent causer les plaintes.
 Souffrez, sans vous vouloir embarrasser de rien,
 Qu'il soit à ses périls possesseur de son bien ;
 Et songez qu'il vaut mieux encor qu'il en mésuse,
 Que si de l'en frustrer il faut qu'on vous accuse.
 J'admire seulement que, sans confusion,
 Vous en ayez souffert la proposition.
 Car enfin le vrai zèle a-t-il quelque maxime
 Qui montre à dépouiller l'héritier légitime ?
 Et, s'il faut que le ciel dans votre cœur ait mis
 Un invincible obstacle à vivre avec Damis,
 Ne vaudrait-il pas mieux qu'en personne discrète
 Vous fissiez de céans une honnête retraite,
 Que de souffrir ainsi, contre toute raison,
 Qu'on en chasse pour vous le fils de la maison ?
 Croyez-moi, c'est donner de votre prud'homme,
 Monsieur...

TARTUFE. Il est, monsieur, trois heures et demie :
 Certain devoir pieux me demande là-haut,
 Et vous m'excuserez de vous quitter si tôt.

CLÉANTE (seul). Ah !

SCÈNE II.

ELMIRE, MARIANE, CLÉANTE, DORINE.

DORINE (à Cléante). De grâce, avec nous employez-vous pour elle, Monsieur : son âme souffre une douleur mortelle ; Et l'accord que son père a conclu pour ce soir La fait, à tous momens, entrer en désespoir. Il va venir. Joignons nos efforts, je vous prie, Et tâchons d'ébranler, de force ou d'industrie, Ce malheureux dessein qui nous a tous troublés.

SCÈNE III.

ORGON, ELMIRE, MARIANE, CLÉANTE, DORINE.

ORGON. Ah ! je me réjouis de vous voir assemblés.
(A Mariane.) Je porte en ce contrat de quoi vous faire rire,
Et vous savez déjà ce que cela veut dire.

MARIANE (aux genoux d'Orgon).
Mon père, au nom du ciel, qui connaît ma douleur,
Et par tout ce qui peut émouvoir votre cœur,
Relâchez-vous un peu des droits de la naissance,
Et dispensez mes vœux de cette obéissance !
Ne me réduisez point, par cette dure loi,
Jusqu'à me plaindre au ciel de ce que je vous doi ;
Et cette vie, hélas ! que vous m'avez donnée,
Ne me la rendez pas, mon père, infortunée.



Si, contre un doux espoir que j'avais pu former,
Vous me défendez d'être à ce que j'ose aimer,
Au moins, par vos bontés, qu'à vos genoux j'implore,
Sauvez-moi du tourment d'être à ce que j'abhorre,
Et ne me portez point à quelque désespoir
En vous servant sur moi de tout votre pouvoir.

ORGON (se sentant attendrir).

Allons, ferme, mon cœur, point de faiblesse humaine !
MARIANE. Vos tendresses pour lui ne me font point de peine ;
Faites-les éclater, donnez-lui votre bien.
Et si ce n'est assez, joignez-y tout le mien ;
J'y consens de bon cœur, et je vous l'abandonne :
Mais au moins n'allez pas jusques à ma personne ;
Et souffrez qu'un couvent, dans les austérités,
Use les tristes jours que le ciel m'a comptés.



ACTE IV, SCÈNE V.

ORGON. Ah ! voilà justement de mes religieuses,
Lorsqu'un père combat leurs flammes amoureuses
Debout. Plus votre cœur répugne à l'accepter,
Plus ce sera pour vous matière à mériter.
Mortifiez vos sens avec ce mariage,
Et ne me rompez pas la tête davantage.

DORINE. Mais quoi !...

ORGON. Taisez-vous, vous. Parlez à votre écot.
Je vous défends, tout net, d'oser dire un seul mot.

CLÉANTE. Si par quelque conseil vous souffrez qu'on réponde...

ORGON. Mon frère, vos conseils sont les meilleurs du monde :

Ils sont bien raisonnés, et j'en fais un grand cas ;

Mais vous trouverez bon que je n'en use pas.

ELMIRE (à Orgon). A voir ce que je vois, je ne sais plus que dire ;

Et votre aveuglement fait que je vous admire.

C'est être bien coiffé, bien prévenu de lui,

Que de nous démentir sur le fait d'aujourd'hui.

ORGON. Je suis votre valet, et crois les apparences !

Pour mon fripon de fils je sais vos complaisances ;

Et vous avez eu peur de le désavouer

Du trait qu'à ce pauvre homme il a voulu jouer.

Vous étiez trop tranquille, enfin, pour être crue ;

Et vous auriez paru d'autre manière émue.

ELMIRE. Est-ce qu'au simple aveu d'un amoureux transport

Il faut que notre honneur se gendarme si fort ?

Et ne peut-on répondre à tout ce qui le touche,

Que le feu dans les yeux, et l'injure à la bouche ?

Pour moi, de tels propos je me ris simplement ;
Et l'éclat là-dessus ne me plaît nullement.
J'aime qu'avec douceur nous nous montrions sages,
Et ne suis point du tout pour ces prudes sauvages
Dont l'honneur est armé de griffes et de dents,
Et veut au moindre mot dévisager les gens.
Me préserve le ciel d'une telle sagesse !
Je veux une vertu qui ne soit point diablesse,
Et crois que d'un refus la discrète froideur
N'en est pas moins puissante à rebuter un cœur.
ORGON. Enfin, je sais l'affaire, et ne prends point le change.
ELMIRE. J'admire, encore un coup, cette faiblesse étrange.
Mais que me répondrait votre incrédulité
Si je vous faisais voir qu'on vous dit vérité ?
ORGON. Voir !
ELMIRE. Oui.
ORGON. Chansons !
ELMIRE. Mais, quoi ! si je trouvais manière
De vous le faire voir avec pleine lumière ?...
ORGON. Contes en l'air !
ELMIRE. Quel homme ! Au moins répondez moi,
Je ne vous parle pas de nous ajouter foi ;
Mais supposons ici que, d'un lieu qu'on peut prendre,
On vous fit clairement tout voir et tout entendre,
Que diriez-vous alors de votre homme de bien ?
ORGON. En ce cas, je dirais que... Je ne dirais rien,
Car cela ne se peut.
ELMIRE. L'erreur trop longtemps dure,
Et c'est trop condamner ma bouche d'imposture.
Il faut que par plaisir, et sans aller plus loin,
De tout ce qu'on vous dit je vous fasse témoin.
ORGON. Soit. Je vous prends au mot. Nous verrons votre adresse,
Et comment vous pourrez remplir cette promesse.
ELMIRE (à Dorine). Faites-le-moi venir.
DORINE (à Elmire). Son esprit est rusé ;
Et peut-être à surprendre il sera malaisé.
ELMIRE (à Dorine). Non : on est aisément dupé par ce qu'on aime,
Et l'amour-propre engage à se tromper soi-même.
(A Cléante et à Mariane.)
Faites-le-moi descendre. Et vous, retirez-vous.

SCÈNE IV.

ELMIRE, ORGON.

ELMIRE. Approchons cette table, et vous mettez dessous.
ORGON. Comment !
ELMIRE. Vous bien cacher est un point nécessaire.
ORGON. Pourquoi sous cette table ?
ELMIRE. Ah ! mon Dieu ! laissez faire,
J'ai mon dessein en tête, et vous en jugerez.
Mettez-vous là, vous dis-je ; et, quand vous y serez,
Gardez qu'on ne vous voie et qu'on ne vous entende.
ORGON. Je confesse qu'ici ma complaisance est grande :
Mais de votre entreprise il vous faut voir sortir.
ELMIRE. Vous n'aurez, que je crois, rien à me repartir.
(A Orgon, qui est sous la table.)
Au moins, je vais toucher une étrange matière,
Ne vous scandalisez en aucune manière.
Quoi que je puisse dire il doit m'être permis ;
Et c'est pour vous convaincre, ainsi que j'ai promis.
Je vais par des douceurs, puisque j'y suis réduite,
Faire poser le masque à cette âme hypocrite,
Flatter de son amour les désirs effrontés,
Et donner un champ libre à ses témérités.
Comme c'est pour vous seul et pour mieux le confondre
Que mon âme à ses vœux va feindre de répondre,
J'aurai lieu de cesser dès que vous vous rendrez,
Et les choses n'iront que jusqu'où vous voudrez ;
C'est à vous d'arrêter son ardeur insensée,
Quand vous croirez l'affaire assez avant poussée,
D'épargner votre femme, et de ne m'exposer
Qu'à ce qu'il vous faudra pour vous désabuser.
Ce sont vos intérêts, vous en serez le maître ;
Et... L'on vient. Tenez-vous, et gardez de paraître.

SCÈNE V.

TARTUFE, ELMIRE, ORGON (SOUS LA TABLE).

TARTUFE. On m'a dit qu'en ce lieu vous me vouliez parler.
ELMIRE. Oui. L'on a des secrets à vous y révéler ;
Mais tirez cette porte avant qu'on vous les dise,
Et regardez partout de crainte de surprise.
(Tartufe va fermer la porte, et revient.)

Une affaire pareille à celle de tantôt
N'est pas assurément ici ce qu'il nous faut :
Jamais il ne s'est vu de surprise de même.
Damis m'a fait, pour vous, une frayeur extrême ;
Et vous avez bien vu que j'ai fait mes efforts
Pour rompre son dessein et calmer ses transports.
Mon trouble, il est bien vrai, m'a si fort possédée,
Que de le démentir je n'ai point eu l'idée :
Mais par là, grâce au ciel, tout a bien mieux été,
Et les choses en sont dans plus de sûreté.
L'estime où l'on vous tient a dissipé l'orage,
Et mon mari de vous ne peut prendre d'ombrage.
Pour mieux braver l'éclat des mauvais jugements,
Il veut que nous soyons ensemble à tous moments ;
Et c'est par où je puis, sans peur d'être blâmée,
Me trouver ici seule avec vous renfermée,
Et ce qui m'autorise à vous ouvrir mon cœur,
Un peu trop prompt peut-être à souffrir votre ardeur.
TARTUFE. Ce langage à comprendre est assez difficile,
Madame ; et vous parliez tantôt d'un autre style.
ELMIRE. Ah ! si d'un tel refus vous êtes en courroux,
Que le cœur d'une femme est mal connu de vous !
Et que vous savez peu ce qu'il veut faire entendre
Lorsque si faiblement on le voit se défendre !
Toujours notre pudeur combat dans ces moments
Ce qu'on peut nous donner de tendres sentiments.
Quelque raison qu'on trouve à l'amour qui nous dompte,
On trouve à l'avouer toujours un peu de honte.
On s'en défend d'abord : mais de l'air qu'on s'y prend,
On fait connaître assez que notre cœur se rend ;
Qu'à nos vœux, par honneur, notre bouche s'oppose,
Et que de tels refus promettent toute chose.
C'est vous faire, sans doute, un assez libre aveu,
Et sur notre pudeur me ménager bien peu.
Mais puisque la parole en est enfin lâchée,
A retenir Damis me serais-je attachée ;
Aurais-je, je vous prie, avec tant de douceur
Écoute tout au long l'offre de votre cœur ;
Aurais-je pris la chose ainsi qu'on m'a vu faire,
Si l'offre de ce cœur n'eût eu de quoi me plaire ?
Et lorsque j'ai voulu moi-même vous forcer
A refuser l'hymen qu'on venait d'annoncer,
Qu'est-ce que cette instance a dû vous faire entendre,
Que l'intérêt qu'en vous on s'avise de prendre,
Et l'ennui qu'on aurait que ce nœud qu'on résout
Vint partager du moins un cœur que l'on veut tout ?
TARTUFE. C'est sans doute, madame, une douceur extrême
Que d'entendre ces mots d'une bouche qu'on aime ;
Leur miel, dans tous mes sens, fait couler à longs traits
Une suavité qu'on ne goûta jamais.
Le bonheur de vous plaire est ma suprême étude,
Et mon cœur de vos vœux fait sa béatitude ;
Mais ce cœur vous demande ici la liberté
D'oser douter un peu de sa félicité.
Je puis croire ces mots un artifice honnête
Pour m'obliger à rompre un hymen qui s'apprête ;
Et, s'il faut librement s'expliquer avec vous,
Je ne me fierai point à des propos si doux,
Qu'un peu de vos faveurs, après quoi je soupire,
Ne vienne m'assurer tout ce qu'ils m'ont pu dire,
Et planter dans mon âme une constante foi
Des charmantes bontés que vous avez pour moi.
ELMIRE (après avoir toussé pour avertir son mari).
Quoi ! vous voulez aller avec cette vitesse,
Et d'un cœur, tout d'abord, épuiser la tendresse ?
On se tue à vous faire un aveu des plus doux ;
Cependant ce n'est pas encore assez pour vous !!
Et l'on ne peut aller jusqu'à vous satisfaire,
Qu'aux dernières faveurs on ne pousse l'affaire !
TARTUFE. Moins on mérite un bien, moins on l'ose espérer.
Nos vœux sur des discours ont peine à s'assurer.
On soupçonne aisément un sort tout plein de gloire,
Et l'on veut en jouir avant que de le croire.
Pour moi, qui crois si peu mériter vos bontés,
Je doute du bonheur de mes témérités ;
Et je ne croirai rien, que vous n'ayez, madame,
Par des réalités su convaincre ma flamme.
ELMIRE. Mon Dieu ! que votre amour en vrai tyran agit !
Et qu'en un trouble étrange il me jette l'esprit !
Que sur les cœurs il prend un furieux empire !
Et qu'avec violence il veut ce qu'il désire !
Quoi ! de votre poursuite on ne peut se parer,
Et vous ne donnez pas le temps de respirer !
Sied-il bien de tenir une rigueur si grande,
De vouloir sans quartier les choses qu'on demande,

Et d'abuser ainsi, par vos efforts pressants,
Du faible que pour vous vous voyez qu'ont les gens?

TARTUFE. Mais, si d'un œil bénin vous voyez mes hommages,
Pourquoi m'en refuser d'assurés témoignages?

ELMIRE. Mais comment consentir à ce que vous voulez
Sans offenser le ciel, dont toujours vous parlez?

TARTUFE. Si ce n'est que le ciel qu'à mes vœux on oppose,
Lever un tel obstacle est à moi peu de chose;
Et cela ne doit point retenir votre cœur.

ELMIRE. Mais des arrêts du ciel on nous fait tant de peur!

TARTUFE. Je puis vous dissiper ces craintes ridicules.

Madame; et je sais l'art de lever les scrupules.

Le ciel défend, de vrai, certains contentements;

Mais on trouve avec lui des accommodements.

Selon divers besoins, il est une science

D'étendre les liens de notre conscience,

Et de rectifier le mal de l'action

Avec la pureté de notre intention.

De ces secrets, madame, on saura vous instruire;

Vous n'avez seulement qu'à vous laisser conduire.

Contentez mon désir, et n'ayez point d'effroi;

Je vous réponds de tout, et prends le mal sur moi.

(Elmireousse plus fort.)

Vous toussiez fort, madame.

ELMIRE. Oui, je suis au supplice.

TARTUFE. Vous plaît-il un morceau de ce jus de réglisse?

ELMIRE. C'est un rhume obstiné, sans doute, et je vois bien

Que tous les jus du monde ici ne feront rien.

TARTUFE. Cela, certe, est fâcheux.

ELMIRE. Oui, plus qu'on ne peut dire

TARTUFE. Enfin, votre scrupule est facile à détruire.

Vous êtes assurée ici d'un plein secret,

Et le mal n'est jamais que dans l'éclat qu'on fait.

Le scandale du monde est ce qui fait l'offense;

Et ce n'est pas pécher que pécher en silence.

ELMIRE (après avoir encore toussé et frappé sur la table).

Enfin, je vois qu'il faut se résoudre à céder,

Qu'il faut que je consente à vous tout accorder,

Et qu'à moins de cela je ne dois point prétendre

Qu'on puisse être content et qu'on veuille se rendre.

Sans doute il est fâcheux d'en venir jusque-là,

Et c'est bien malgré moi que je franchis cela;

Mais, puisque l'on s'obstine à m'y vouloir réduire,

Puisqu'on ne veut point croire à tout ce qu'on peut dire,

Et qu'on veut des témoins qui soient plus convaincans,

Il faut bien s'y résoudre, et contenter les gens.

Si ce contentement porte en soi quelque offense,

Tant pis pour qui me force à cette violence;

La faute assurément n'en doit point être à moi.

TARTUFE. Oui, madame, on s'en charge; et la chose de soi...

ELMIRE. Ouvrez un peu la porte, et voyez, je vous prie,

Si mon mari n'est point dans cette galerie.

TARTUFE. Qu'est-il besoin pour lui du soin que vous prenez?

C'est un homme, entre nous, à mener par le nez.

De tous nos entretiens il est pour faire gloire,

Et je l'ai mis au point de voir tout sans rien croire.

ELMIRE. Il n'importe. Sortez, je vous prie, un moment;

Et partout là-dehors voyez exactement.

SCÈNE VI.

ORGON, ELMIRE.

ORGON (sortant de dessous la table).

Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme!

Je n'en puis revenir, et tout ceci m'assomme.

ELMIRE. Quoi! vous sortez sitôt! Vous vous moquez des gens!

Rentrez sous le tapis; il n'est pas encor temps:

Attendez jusqu'au bout pour voir les choses sûres,

Et ne vous fiez point aux simples conjectures.

ORGON. Non, rien de plus méchant n'est sorti de l'enfer.

ELMIRE. Mon Dieu! l'on ne doit point croire trop de léger

Laissez-vous bien convaincre avant que de vous rendre;

Et ne vous hâtez pas, de peur de vous méprendre.

(Elmire fait mettre Orgon derrière elle.)

SCÈNE VII.

TARTUFE, ELMIRE, ORGON.

TARTUFE (sans voir Orgon). Tout conspire, madame, à mon contentement

J'ai visité de l'œil tout cet appartement:

Personne ne s'y trouve: et mon âme ravie...

Dans le temps que Tartufe s'avance les bras ouverts pour embrasser Elmire, elle se retire, et Tartufe aperçoit Orgon.)

ORGON (arrêtant Tartufe).

Tout doux! vous suivez trop votre amoureuse envie,

Et vous ne devez pas vous tant passionner.

Ah! ah! l'homme de bien, vous m'en voulez donner!

Comme aux tentations s'abandonne votre âme!

Vous épousiez ma fille, et convoitiez ma femme!

J'ai douté fort longtemps que ce fût tout de bon,

Et je croyais toujours qu'on changerait de ton;

Mais c'est assez avant pousser le témoignage:

Je m'y tiens et n'en veux, pour moi, pas davantage.

ELMIRE (à Tartufe). C'est contre mon humeur que j'ai fait tout ceci;

Mais on m'a mise au point de vous traiter ainsi.

TARTUFE (à Orgon). Quoi! vous croyez...?

ORGON. Allons, point de bruit, je vous prie;

Dénichons de céans, et sans cérémonie.

TARTUFE. Mon dessein...

ORGON. Ces discours ne sont plus de saison.

Il faut, tout sur-le-champ, sortir de la maison.

TARTUFE. C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître:

La maison m'appartient; je le ferai connaître,

Et vous montrerai bien qu'en vain on a recours,

Pour me chercher querelle, à ces lâches détours;

Qu'on n'est pas où l'on pense en me faisant injure;

Que j'ai de quoi confondre et punir l'imposture,

Venger le ciel qu'on blesse, et faire repentir

Ceux qui parlent ici de me faire sortir.

SCÈNE VIII.

ELMIRE, ORGON.

ELMIRE. Quel est donc ce langage? et qu'est-ce qu'il veut dire?

ORGON. Ma foi, je suis confus, et n'ai pas lieu de rire.

ELMIRE. Comment?

ORGON. Je vois ma faute aux choses qu'il me dit;

Et la donation m'embarrasse l'esprit.

ELMIRE. La donation?

ORGON. Oui. C'est une affaire faite.

Mais j'ai quelque autre chose encor qui m'inquiète.

ELMIRE. Et quoi?

ORGON. Vous saurez tout. Mais voyons au plus tôt

Si certaine cassette est encore là-haut.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ORGON, CLÉANTE.

CLÉANTE. Où voulez-vous courir?

ORGON. Las! que sais-je?

CLÉANTE. Il me semble

Que l'on doit commencer par consulter ensemble

Les choses qu'on peut faire en cet événement.

ORGON. Cette cassette-là me trouble entièrement;

Plus que le reste encore elle me désespère.

CLÉANTE. Cette cassette est donc un important mystère?

ORGON. C'est un dépôt qu'Argas, cet ami que je plains,

Lui-même, en grand secret m'a mis entre les mains.

Pour cela, dans sa fuite, il me voulut élire:

Et ce sont des papiers, à ce qu'il m'a pu dire,

Où sa vie et ses biens se trouvent attachés.

CLÉANTE. Pourquoi donc les avoir en d'autres mains lâchés?

ORGON. Ce fut par un motif de cas de conscience.

J'allai droit à mon traître en faire confidence;

Et son raisonnement me vint persuader

De lui donner plutôt la cassette à garder,

Min que, pour nier, en cas de quelque enquête,

J'eusse d'un faux-fuyant la faveur toute prête,

Par où ma conscience eût pleine sûreté

À faire des serments contre la vérité.

CLÉANTE. Vous voilà mal, au moins, si j'en crois l'apparence;

Et la donation, et cette confidence,

Sont, à vous en parler selon mon sentiment,

Des démarches par vous faites légèrement.

On peut vous mener loin avec de pareils gages:

Et cet homme sur vous ayant ces avantages,

Le pousser est encor grande imprudence à vous;

Et vous deviez chercher quelque biais plus doux.

ORGON. Quoi! sous un beau semblant de ferveur si touchante,

Cacher un cœur si double, une âme si méchante!

Et moi qui l'ai reçu gueusant et n'ayant rien...
C'en est fait, je renonce à tous les gens de bien ;
J'en aurai désormais une horreur effroyable,
Et m'en vais devenir pour eux pire qu'un diable.

CLÉANTE. Eh bien ! ne voilà pas de vos emportements !
Vous ne gardez en rien les doux tempéraments.
Dans la droite raison jamais n'entre la vôtre ;
Et toujours d'un excès vous vous jetez dans l'autre.
Vous voyez votre erreur, et vous avez connu
Que par un zèle feint vous étiez prévenu ;
Mais, pour vous corriger, quelle raison demande
Que vous alliez passer dans une erreur plus grande,
Et qu'avecque le cœur d'un perfide vaurien
Vous confondiez les cœurs de tous les gens de bien ?
Quoi ! parce qu'un fripon vous dupe avec audace,
Sous le pompeux éclat d'une austère grimace,
Vous voulez que partout on soit fait comme lui,
Et qu'aucun vrai dévot ne se trouve aujourd'hui !
Laissez aux libertins ces sottes conséquences :
Démêlez la vertu d'avec ses apparences,
Ne hasardez jamais votre estime trop tôt,
Et soyez pour cela dans le milieu qu'il faut.



Gardez-vous, s'il se peut, d'honorer l'imposture :
Mais au vrai zèle aussi n'allez pas faire injure ;
Et, s'il vous faut tomber dans une extrémité,
Péchez plutôt encor de cet autre côté.

SCÈNE II.

ORGON, CLÉANTE, DAMIS.

DAMIS. Quoi ! mon père, est-il vrai qu'un coquin vous menace ;
Qu'il n'est point de bienfait qu'en son âme il n'efface ;
Et que son lâche orgueil, trop digne de courroux,
Se fait de vos bontés des armes contre vous ?
ORGON. Oui, mon fils ; et j'en sens des douleurs non pareilles.

DAMIS. Laissez-moi ; je lui veux couper les deux oreilles.
Contre son insolence on ne doit point gauchir :
C'est à moi tout d'un coup de vous en affranchir ;
Et, pour sortir d'affaire, il faut que je l'assomme.
CLÉANTE. Voilà tout justement parler en vrai jeune homme.
Modérez, s'il vous plaît, ces transports éclatants.
Nous vivons sous un règne et sommes dans un temps
Où par la violence on fait mal ses affaires.

SCÈNE III.

MADAME PERNELLE, ORGON, ELMIRE, CLÉANTE, MARIANE, DAMIS, DORINE.

M^{me} PERNELLE. Qu'est-ce ? J'apprends ici de terribles mystères !

ORGON. Ce sont des nouveautés dont mes yeux sont témoin ;
Et vous voyez le prix dont sont payés mes soins.
Je recueille avec zèle un homme en sa misère,
Je le loge, et le tiens comme mon propre frère ;
De bienfaits chaque jour il est par moi chargé ;
Je lui donne ma fille et tout le bien que j'ai,
Et, dans le même temps, le perfide, l'infâme,
Tente le noir dessein de suborner ma femme !
Et, non content encor de ses lâches essais,
Il m'ose menacer de mes propres bienfaits,
Et veut, à ma ruine, user des avantages
Dont le viennent d'armer mes bontés trop peu sages,
Me chasser de mes biens, où je l'ai transféré,
Et me réduire au point d'où je l'ai retiré !

DORINE. Le pauvre homme !

M^{me} PERNELLE. Mon fils, je ne puis du tout croire
Qu'il ait voulu commettre une action si noire.

ORGON. Comment !

M^{me} PERNELLE. Les gens de bien sont envieux toujours.

ORGON. Que voulez-vous donc dire avec votre discours,
Ma mère ?

M^{me} PERNELLE. Que chez vous on vit d'étrange sorte,
Et qu'on ne sait que trop la haine qu'on lui porte.

ORGON. Qu'a cette haine à faire avec ce qu'on vous dit ?

M^{me} PERNELLE. Je vous l'ai dit cent fois quand vous étiez petit :
La vertu dans le monde est toujours poursuivie ;
Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

ORGON. Mais que fait ce discours aux choses d'aujourd'hui ?

M^{me} PERNELLE. On vous aura forgé cent sots contes de lui.

ORGON. Je vous ai déjà dit que j'ai vu tout moi-même.

M^{me} PERNELLE. Des esprits médisants la malice est extrême.

ORGON. Vous me feriez damner, ma mère. Je vous di
Que j'ai vu, de mes yeux, un crime si hardi.

M^{me} PERNELLE. Les langues ont toujours du venin à répandre ;
Et rien n'est ici-bas qui puisse s'en défendre.

ORGON. C'est tenir un propos de sens bien dépourvu.

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu,
Ce qu'on appelle vu. Faut-il vous le rebattre
Aux oreilles cent fois, et crier comme quatre ?

M^{me} PERNELLE. Mon Dieu ! le plus souvent l'apparence déçoit ;
Il ne faut pas toujours juger sur ce qu'on voit.

ORGON. J'enrage !

M^{me} PERNELLE. Aux faux soupçons la nature est sujette,
Et c'est souvent à mal que le bien s'interprète.

ORGON. Je dois interpréter à charitable soin
Le désir d'embrasser ma femme !

M^{me} PERNELLE. Il est besoin
Pour accuser les gens d'avoir de justes causes,
Et vous deviez attendre à vous voir sûr des choses.

ORGON. Eh ! diantre ! le moyen de m'en assurer mieux ?
Je devais donc, ma mère, attendre qu'à mes yeux
Il eût... ? Vous me feriez dire quelque sottise.

M^{me} PERNELLE. Enfin d'un trop pur zèle on voit son âme éprise ;
Et je ne puis du tout me mettre dans l'esprit
Qu'il ait voulu tenter les choses que l'on dit.

ORGON. Allez, je ne sais pas, si vous n'étiez ma mère,
Ce que je vous dirais, tant je suis en colère.

DORINE (à Orgon). Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas
Vous ne vouliez point croire, et l'on ne vous croit pas.

CLÉANTE. Nous perdons des moments en bagatelles pures,
Qu'il faudrait employer à prendre des mesures.

Aux menaces du fourbe on doit ne dormir point.

DAMIS. Quoi ! son effronterie irait jusqu'à ce point ?

ELMIRE. Pour moi, je ne crois pas cette instance possible,
Et son ingratitude est ici trop visible.

CLÉANTE (à Orgon). Ne vous y fiez pas ; il aura des re-sorts

Pour donner contre vous raison à ses efforts :

Et, sur moins que cela, le poids d'une cabale
Embarrasse les gens dans un fâcheux dédale.

Je vous le dis encore : armé de ce qu'il a,

Vous ne deviez jamais le pousser jusque-là.
 ORGON. Il est vrai ; mais qu'y faire ? A l'orgueil de ce traître,
 De mes ressentiments je n'ai pas été maître.
 CLÉANTE. Je voudrais de bon cœur qu'on pût entre vous deux
 De quelque ombre de paix raccommode les nœuds.
 ELMIRE. Si j'avais su qu'en main il a de telles armes
 Je n'aurais pas donné matière à tant d'alarmes,
 Et mes...
 ORGON (à Dorine, voyant entrer M. Loyal).
 Que veut cet homme ? Allez tôt le savoir.
 Je suis bien en état que l'on vienne me voir !

SCÈNE IV.

ORGON, MADAME PERNELLE, ELMIRE, MARIANE, CLÉANTE,
 DAMIS, DORINE, M. LOYAL.

M. LOYAL (à Dorine, dans le fond du théâtre).
 Bonjour, ma chère sœur : faites, je vous supplie,
 Que je parle à monsieur.
 DORINE. Il est en compagnie ;
 Et je doute qu'il puisse à présent voir quelqu'un.
 M. LOYAL. Je ne suis pas pour être en ces lieux importun.
 Mon abord n'aura rien, je crois, qui lui déplaît ;
 Et je viens pour un fait dont il sera bien aise.
 DORINE. Votre nom ?
 M. LOYAL. Dites-lui seulement que je vien
 De la part de monsieur Tartufe, pour son bien.
 DORINE (à Orgon). C'est un homme qui vient, avec douce manière,
 De la part de monsieur Tartufe, pour affaire
 Dont vous serez, dit-il, bien aise.
 CLÉANTE (à Orgon). Il vous faut voir
 Ce que c'est que cet homme, et ce qu'il peut vouloir.
 ORGON (à Cléante). Pour nous raccommode il vient ici peut-être :
 Quels sentiments aurai-je à lui faire paraître ?
 CLÉANTE. Votre ressentiment ne doit point éclater ;
 Et, s'il parle d'accord, il le faut écouter.
 M. LOYAL (à Orgon). Salut, monsieur. Le ciel perde qui vous veut nuire,
 Et vous soit favorable autant que je désire !
 ORGON (bas à Cléante). Ce doux début s'accorde avec mon jugement,
 Et présage déjà quelque accommodement.
 M. LOYAL. Toute votre maison m'a toujours été chère,
 Et j'étais serviteur de monsieur votre père.
 ORGON. Monsieur, j'ai grande honte, et demande pardon
 D'être sans vous connaître, ou savoir votre nom.
 M. LOYAL. Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
 Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie.
 J'ai, depuis quarante ans, grâce au ciel, le bonheur
 D'en exercer la charge avec beaucoup d'honneur ;
 Et je vous viens, monsieur, avec votre licence,
 Signifier l'exploit de certaine ordonnance...
 ORGON. Quoi ! vous êtes ici... ?
 M. LOYAL. Monsieur, sans passion.
 Ce n'est rien seulement qu'une sommation,
 Un ordre de vider d'ici, vous et les vôtres,
 Mettre vos meubles hors, et faire place à d'autres,
 Sans délai ni remise, ainsi que besoin est.
 ORGON. Moi ! sortir de céans ?
 M. LOYAL. Oui, monsieur, s'il vous plaît.
 La maison, à présent, comme savez de reste,
 Au bon monsieur Tartufe appartient sans conteste.
 De vos biens désormais il est maître et seigneur,
 En vertu d'un contrat, duquel je suis porteur :
 Il est en bonne forme, et l'on n'y peut rien dire,
 DAMIS (à M. Loyal). Certes, cette impudence est grande, et je l'admire.
 M. LOYAL (à Damis). Monsieur, je ne dois point avoir affaire à vous ;
 (Montrant Orgon.) C'est à monsieur : il est et raisonnable et doux,
 Et d'un homme de bien il sait trop bien l'office
 Pour se vouloir du tout opposer à justice.
 ORGON. Mais...
 M. LOYAL. Oui, monsieur, je sais que pour un million,
 Vous ne voudriez pas faire rébellion,
 Et que vous souffrirez, en honnête personne,
 Que j'exécute ici les ordres qu'on me donne.
 DAMIS. Vous pourriez bien ici sur votre noir jupon,
 Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton.
 M. LOYAL (à Orgon). Faites que votre fils se taise, ou se retire,
 Monsieur. J'aurais regret d'être obligé d'écrire,
 Et de vous voir couché dans mon procès-verbal.
 DORINE (à part). Ce monsieur Loyal porte un air bien déloyal.
 M. LOYAL. Pour tous les gens de bien j'ai de grandes tendresses
 Et ne me suis voulu, monsieur, charger des pièces
 Que pour vous obliger et vous faire plaisir ;
 Que pour ôter par là le moyen d'en choisir
 Qui, n'ayant pas pour vous le zèle qui me pousse,

Auraient pu procéder d'une façon moins douce.
 ORGON. Et que peut-on de pis, que d'ordonner aux gens
 De sortir de chez eux ?
 M. LOYAL. On vous donne du temps ;
 Et jusques à demain je ferai surséance
 A l'exécution, monsieur, de l'ordonnance :
 Je viendrai seulement passer ici la nuit,
 Avec dix de mes gens, sans scandale et sans bruit.
 Pour la forme, il faudra, s'il vous plaît, qu'on m'apporte
 Avant que se coucher, les clefs de votre porte.
 J'aurai soin de ne pas troubler votre repos,
 Et de ne rien souffrir qui ne soit à propos.
 Mais demain, du matin, il vous faut être habile
 A vider de céans jusqu'au moindre ustensile ;
 Mes gens vous aideront, et je les ai pris forts
 Pour vous faire service à tout mettre dehors.
 On n'en peut pas user mieux que je fais, je pense ;
 Et, comme je vous traite avec grande indulgence,
 Je vous conjure aussi, monsieur, d'en user bien,
 Et qu'au dû de ma charge on ne me trouble en rien.
 ORGON (à part). Du meilleur de mon cœur, je donnerais sur l'heure
 Les cent plus beaux louis de ce qui me demeure,
 Et pouvoir, à plaisir, sur ce mulle asséner
 Le plus grand coup de poing qui se puisse donner.
 CLÉANTE (bas à Orgon). Laissez ; ne gâtons rien.
 DAMIS. A cette audace étrange
 J'ai peine à me tenir, et la main me démange.
 DORINE. Avec un si bon dos, ma foi, monsieur Loyal,
 Quelques coups de bâton ne vous siéraient pas mal.
 M. LOYAL. On pourrait bien punir ces paroles infâmes,
 Manie ; et l'on décrète aussi contre les femmes.
 CLÉANTE (à M. Loyal). Finissons tout cela, monsieur ; c'en est assez.
 Donnez tôt ce papier, de grâce, et nous laissez.
 M. LOYAL. Jusqu'au revoir. Le ciel vous tienne tous en joie.
 ORGON. Puisse-t-il te confondre, et celui qui t'envoie !

SCÈNE V.

ORGON, MADAME PERNELLE, ELMIRE, CLÉANTE, MARIANE, DAMIS,
 DORINE.

ORGON. Eh bien ! vous le voyez, ma mère, si j'ai droit ;
 Et vous pouvez juger du reste par l'exploit.
 Ses trahisons enfin vous sont-elles connues ?
 M^{me} PERNELLE. Je suis tout ébaubi, et je tombe des nues.
 DORINE (à Orgon). Vous vous plaignez à tort, à tort vous le blâmez ;
 Et ses pieux desseins par là sont confirmés.
 Dans l'amour du prochain sa vertu se consomme :
 Il sait que très-souvent les biens corrompent l'homme ;
 Et, par charité pure, il veut vous enlever
 Tout ce qui vous peut faire obstacle à vous sauver.
 ORGON. Taisez-vous. C'est le mot qu'il vous faut toujours dire.
 CLÉANTE (à Orgon). Allons voir quel conseil on doit vous faire élire.
 ELMIRE. Allez faire éclater l'audace de l'ingrat.
 Ce procédé détruit la vertu du contrat ;
 Et sa déloyauté va paraître trop noire
 Pour souffrir qu'il en ait le succès qu'on veut croire.

SCÈNE VI.

VALÈRE, ORGON, MADAME PERNELLE, ELMIRE, CLÉANTE, MARIANE,
 DAMIS, DORINE.

VALÈRE. Avec regret, monsieur, je viens vous affliger ;
 Mais je m'y vois contraint par le pressant danger.
 Un ami, qui m'est joint d'une amitié fort tendre,
 Et qui sait l'intérêt qu'en vous j'ai lieu de prendre,
 A violé pour moi, par un pas délicat,
 Le secret que l'on doit aux affaires d'Etat,
 Et me vient d'envoyer un avis, dont la suite
 Vous réduit au parti d'une soudaine fuite.
 Le fourbe qui longtemps a pu vous imposer
 Depuis une heure au prince a su vous accuser,
 Et remettre en ses mains, dans les traits qu'il vous jette,
 D'un criminel d'Etat l'importante cassette,
 Dont au mépris, dit-il, du devoir d'un sujet,
 Vous avez conservé le coupable secret.
 J'ignore le détail du crime qu'on vous donne :
 Mais un ordre est donné contre votre personne ;
 Et lui-même est chargé, pour mieux l'exécuter,
 D'accompagner celui qui vous doit arrêter.
 CLÉANTE. Voilà ses droits armés ; et c'est par où le traître
 De vos biens qu'il prétend cherche à se rendre maître.
 ORGON. L'homme est, je vous l'avoue, un méchant animal !
 VALÈRE. Le moindre amusement vous peut être fatal.

J'ai pour vous emmener mon carrosse à la porte,
Avec mille louis qu'ici je vous apporte.
Ne perdons point de temps : le trait est foudroyant ;
Et ce sont de ces coups que l'on pare en fuyant.
A vous mettre en lieu sûr je m'offre pour conduite,
Et veux accompagner jusqu'au bout votre fuite.

ORGON. Las ! que ne dois-je point à vos soins obligeants !
Pour vous en rendre grâce il faut un autre temps ;
Et je demande au ciel de m'être assez propice
Pour reconnaître un jour ce généreux service.
Adieu : prenez le soin, vous autres...

CLÉANTE. Allez tôt ;
Nous songerons, mon frère, à faire ce qu'il faut.

SCÈNE VII.

TARTUFE, UN EXEMPT, MADAME PERNELLE, ORGON, ELMIRE,
CLÉANTE, MARIANE, VALÈRE, DAMIS, DORINE.

TARTUFE (arrêtant Orgon).

Tout beau, monsieur, tout beau, ne courez point si vite :
Vous n'irez pas fort loin pour trouver votre gîte ;
Et, de la part du prince, on vous fait prisonnier.

ORGON. Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier :
C'est le coup, scélérat, par où tu m'expédies ;
Et voilà couronner toutes tes perfidies.

TARTUFE. Vos injures n'ont rien à me pouvoir aigrir :
Et je suis, pour le ciel, appris à tout souffrir.

CLÉANTE. La modération est grande, je l'avoue.

DAMIS. Comme du ciel l'infâme impudemment se joue !

TARTUFE. Tous vos emportements ne sauraient m'émouvoir ;
Et je ne songe à rien qu'à faire mon devoir.

MARIANE. Vous avez de ceci grande gloire à prétendre ;
Et cet emploi pour vous est fort honnête à prendre.

TARTUFE. Un emploi ne saurait être que glorieux
Quand il part du pouvoir qui m'envoie en ces lieux.

ORGON. Mais t'es-tu souvenu que ma main charitable,
Ingrat, t'a retiré d'un état misérable ?

TARTUFE. Oui, je sais quel secours j'en ai pu recevoir ;
Mais l'intérêt du prince est mon premier devoir.
De ce devoir sacré la juste violence
Etouffe dans mon cœur toute reconnaissance ;
Et je sacrifierais à de si puissants nœuds
Ami, femme, parents, et moi-même avec eux.

ELMIRE. L'imposteur !
DORINE. Comme il sait, de traitresse manière,
Se faire un beau manteau de tout ce qu'on révère !

CLÉANTE. Mais, s'il est si parfait que vous le déclarez,
Ce zèle qui vous pousse et dont vous vous parez,
D'où vient que pour paraître il s'avise d'attendre
Qu'à poursuivre sa femme il ait su vous surprendre,
Et que vous ne songez à l'aller dénoncer
Que lorsque son honneur l'oblige à vous chasser ?
Je ne vous parle point, pour devoir en distraire,
Du don de tout son bien qu'il venait de vous faire ;
Mais, le voulant traiter en coupable aujourd'hui,
Pourquoi consentiez-vous à rien prendre de lui ?

TARTUFE (à l'exempt). Délivrez-moi, monsieur, de la criallerie ;
Et daignez accomplir votre ordre, je vous prie.

L'EXEMPT. Oui, c'est trop demeurer sans doute à l'accomplir :
Votre bouche à propos m'invite à le remplir ;
Et, pour l'exécuter, suivez-moi tout à l'heure
Dans la prison qu'on doit vous donner pour demeurer.

TARTUFE. Qui ? moi, monsieur ?

L'EXEMPT. Oui, vous.

TARTUFE. Pourquoi donc la prison ?

L'EXEMPT. Ce n'est pas vous à qui j'en veux rendre raison.
(A Orgon.) Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude.

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,
Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs,
Et que ne peut tromper tout l'art des imposteurs.
D'un fin discernement sa grande âme pourvue
Sur les choses toujours jette une droite vue ;
Chez elle jamais rien ne surprend trop d'accès,
Et sa ferme raison ne tombe en nul excès.
Il donne aux gens de bien une gloire immortelle ;
Mais sans aveuglement il fait briller ce zèle,
Et l'amour pour les vrais ne ferme point son cœur
A tout ce que les faux doivent donner d'horreur.
Celui-ci n'était pas pour le pouvoir surprendre,
Et de pièges plus fins on le voit se défendre.
D'abord il a percé, par ses vives clartés,
Des replis de son cœur toutes les lâchetés.
Venant vous accuser, il s'est trahi lui-même,
Et, par un juste trait de l'équité suprême,
S'est découvert au prince un fourbe renommé,
Dont, sous un autre nom, il était informé ;
Et c'est un long détail d'actions toutes noires,
Dont on pourrait former des volumes d'histoires.
Ce monarque, en un mot, a vers vous détesté
Sa lâche ingratitude et sa déloyauté ;
A ses autres horreurs il a joint cette suite,
Et ne m'a jusqu'ici soumis à sa conduite,
Que pour voir l'impudence aller jusques au bout,
Et vous faire par lui faire raison de tout.
Oui, de tous vos papiers, dont il se dit le maître,
Il veut qu'entre vos mains je dépouille le traître.
D'un souverain pouvoir il brise les liens
Du contrat qui lui fait un don de tous vos biens,
Et vous pardonne enfin cette offense secrète
Où vous a d'un ami fait tomber la retraite ;
Et c'est le prix qu'il donne au zèle qu'autrefois
On vous vit témoigner en appuyant ses droits,
Pour montrer que son cœur sait, quand moins on y pense,
D'une bonne action verser la récompense ;
Que jamais le mérite avec lui ne perd rien,
Et que mieux que du mal il se souvient du bien.

DORINE. Que le ciel soit loué !

M^{me} PERNELLE.

Maintenant je respire !

ELMIRE. Favorable succès !

MARIANE.

Qui l'aurait osé dire ?

ORGON (à Tartufe, que l'exempt emmène).

Eh bien ! te voilà, traître !..

SCÈNE VIII.

MADAME PERNELLE, ORGON, ELMIRE, MARIANE, CLÉANTE,
VALÈRE, DAMIS, DORINE.

CLÉANTE.

Ah, mon frère ! arrêtez,

Et ne descendez point à des indignités.
A son mauvais destin laissez un misérable,
Et ne vous joignez point au remords qui l'accable.
Souhaitez bien plutôt que son cœur, en ce jour,
Au sein de la vertu fasse un heureux retour ;
Qu'il corrige sa vie en détestant son vice,
Et puisse du grand prince adoucir la justice ;
Tandis qu'à sa bonté vous irez, à genoux,
Rendre ce que demande un traitement si doux.

ORGON. Oui, c'est bien dit. Allons à ses pieds avec joie
Nous louer des bontés que son cœur nous déploie :
Puis, acquittés un peu de ce premier devoir,
Aux justes soins d'un autre il nous faudra pourvoir,
Et par un doux hymen couronner en Valère
La flamme d'un amant généreux et sincère.

LA

COMTESSE D'ESCARBAGNAS

COMÉDIE EN UN ACTE. — 1671.

PERSONNAGES.

LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS.	M. HARPIN, receveur des tailles, autre amant de la comtesse.
LE COMTE, son fils.	M. BOBINET, précepteur de M. le comte.
LE VICOMTE, amant de Julie.	ANDRÉE, suivante de la comtesse.
JULIE, amante du vicomte.	JEANNOT, valet de M. Tibaudier.
M. TIBAUDIER, conseiller, amant de la comtesse.	CRICQUET, valet de la comtesse.

La scène est à Angoulême.

SCÈNE PREMIÈRE.

JULIE, LE VICOMTE.

LE VICOMTE. Eh quoi ! madame, vous êtes déjà ici ?

JULIE. Oui ; vous en devriez rougir, Cléante ; et il n'est guère honnête à un amant de venir le dernier au rendez-vous.

LE VICOMTE. Je serais ici il y a une heure s'il n'y avait point de fâcheux au monde ; et j'ai été arrêté en chemin par un vieux importun de qualité, qui m'a demandé tout exprès des nouvelles de la cour pour trouver moyen de m'en dire des plus extravagantes qu'on puisse débiter ; et c'est là, comme vous savez, le fléau des petites villes, que ces grands nouvellistes qui cherchent partout où répandre les contes qu'ils ramassent. Celui-ci m'a montré d'abord deux feuilles de papier pleines jusqu'aux bords d'un grand fatras de balivernes, qui viennent, m'a-t-il dit, de l'endroit le plus sûr du monde. Ensuite, comme d'une chose fort curieuse, il m'a fait avec un grand mystère une fatigante lecture de toutes les méchantes plaisanteries de la gazette de Hollande, dont il épouse les intérêts. Il tient que la France est battue en ruine par la plume de cet écrivain, et qu'il ne faut que ce bel esprit pour défaire toutes nos troupes ; et de là s'est jeté à corps perdu dans le raisonnement du ministère, dont il remarque tous les défauts, et dont j'ai cru qu'il ne sortirait point. À l'entendre parler, il sait les secrets du cabinet mieux que ceux qui les font. La politique de l'État lui laisse voir tous ses desseins ; et elle ne fait pas un pas dont il ne pénètre les intentions. Il nous apprend les ressorts cachés de tout ce qui se fait, nous découvre les vues de la prudence de nos voisins, et remue à sa fantaisie toutes les affaires de l'Europe. Ses intelligences même s'étendent jusqu'en Afrique et en Asie ; et il est informé de tout ce qui s'agit dans le conseil d'en haut du Prêtre-Jean, et du Grand-Mogol.

JULIE. Vous parez votre excuse du mieux que vous pouvez, afin de la rendre agréable et faire qu'elle soit plus aisément reçue.

LE VICOMTE. C'est là, belle Julie, la véritable cause de mon retardement : et, si je voulais y donner une excuse galante, je n'aurais qu'à vous dire que le rendez-vous que vous voulez prendre peut autoriser la paresse dont vous me querellez ; que m'engager à faire l'amant de la maîtresse du logis, c'est me mettre en état de craindre de me trouver ici le premier ; que cette feinte où je me force n'étant que pour vous plaire, j'ai lieu de ne vouloir en souffrir la contrainte que devant les yeux qui s'en divertissent ; que j'évite le tête-à-tête avec cette comtesse ridicule dont vous m'embarrassez ; et, en un mot, que, ne venant ici que pour vous, j'ai toutes les raisons du monde d'attendre que vous y soyez.

JULIE. Nous savons bien que vous ne manquerez jamais d'esprit pour donner de belles couleurs aux fautes que vous pourrez faire. Cependant, si vous étiez venu une demi-heure plus tôt, nous aurions profité de tous ces moments ; car j'ai trouvé en arrivant que la comtesse était sortie, et je ne doute point qu'elle ne soit allée par la ville se faire honneur de la comédie que vous me donnez sous son nom.

LE VICOMTE. Mais tout de bon, madame, quand voulez-vous mettre fin à cette contrainte, et me faire moins acheter le bonheur de vous voir ?

JULIE. Quand nos parents pourront être d'accord ; ce que je n'ose espérer. Vous savez, comme moi, que les démêlés de nos deux familles ne nous permettent point de nous voir autre part, et que mes frères, non plus que votre père, ne sont pas assez raisonnables pour souffrir notre attachement.

LE VICOMTE. Mais pourquoi ne pas mieux jouir du rendez-vous que leur inimitié nous laisse, et me contraindre à perdre en une sottise feinte les moments que j'ai près de vous ?

JULIE. Pour mieux cacher notre amour. Et puis, à vous dire la vérité, cette feinte dont vous parlez m'est une comédie fort agréable ; et je ne sais si celle que vous me donnez aujourd'hui me divertira davantage. Notre comtesse d'Escarbagnas, avec son perpétuel entêtement de qualité, est un aussi bon personnage qu'on en puisse mettre sur le théâtre. Le petit voyage qu'elle a fait à Paris l'a ramenée dans Angoulême plus achevée qu'elle n'était. L'approche de l'air de la cour a donné à son ridicule de nouveaux agréments ; et sa sottise tous les jours ne fait que croître et embellir.

LE VICOMTE. Oui ; mais vous ne considérez pas que le jeu qui vous divertit tient mon cœur au supplice, et qu'on n'est point capable de se jouer longtemps, lorsqu'on a dans l'esprit une passion aussi sérieuse que celle que je sens pour vous. Il est cruel, belle Julie, que cet amusement dérobe à mon amour un temps qu'il voudrait employer à vous expliquer son ardeur ; et cette nuit j'ai fait là-dessus quelques vers que je ne puis m'empêcher de vous réciter sans que vous me le demandiez, tant la démanaison de dire ses ouvrages est un vice attaché à la qualité de poète :

C'est trop longtemps, Iris me mettre à la torture...

Iris, comme vous voyez, est mis là pour Julie.

C'est trop longtemps, Iris, me mettre à la torture ;
Et si je suis vos lois, je les blâme tout bas
De me forcer à taire un tourment que j'endure,
Pour déclarer un mal que je ne ressens pas.

Faut-il que vos beaux yeux, à qui je rends les armes,
Veuillent se divertir de mes tristes soupirs ?
Et n'est-ce pas assez de souffrir pour vos charmes,
Sans me faire souffrir encor pour vos plaisirs ?

C'en est trop à la fois que ce double martyre ;
Et ce qu'il me faut faire, et ce qu'il me faut dire,
Exerce sur mon cœur pareille cruauté :

L'amour le met en feu, la contrainte le tue,
Et, si par la pitié vous n'êtes combattue,
Je meurs et de la feinte et de la vérité.

JULIE. Je vois que vous vous faites là bien plus maltraité que vous n'êtes; mais c'est une licence que prennent messieurs les poètes de mentir de gaieté de cœur, et de donner à leurs maîtresses des cruautés qu'elles n'ont pas, pour s'accommoder aux pensées qui leur peuvent venir. Cependant je serai bien aise que vous me donniez ces vers par écrit.

LE VICOMTE. C'est assez de vous les avoir dits, et je dois en demeurer là. Il est permis d'être parfois assez fou pour faire des vers, mais non pour vouloir qu'ils soient vus.

JULIE. C'est en vain que vous vous retranchez sur une fausse modestie: on sait dans le monde que vous avez de l'esprit, et je ne vois pas la raison qui vous oblige à cacher les vôtres.

LE VICOMTE. Mon Dieu, madame, marchons là-dessus, s'il vous plaît, avec beaucoup de retenue; il est dangereux dans le monde de se mêler d'avoir de l'esprit. Il y a là-dedans un certain ridicule qu'il est facile d'attraper, et nous avons de nos amis qui me font craindre leur exemple.

JULIE. Mon Dieu, Cléante, vous avez beau dire, je vois avec tout cela que vous mourez d'envie de me les donner; et je vous embarrasserais si je faisais semblant de ne pas m'en soucier.

LE VICOMTE. Moi, madame? vous vous moquez; et je ne suis pas si poète que vous pourriez bien croire, pour... Mais voici votre madame la comtesse d'Escarbagnas. Je sors par l'autre porte pour ne la point trouver, et vais disposer tout mon monde au divertissement que je vous ai promis.

SCÈNE II.

LA COMTESSE, JULIE: ANDRÉE ET CRIQUET (dans le fond du théâtre).

LA COMTESSE. Ah! mon Dieu! madame, vous voilà toute seule! Quelle pitié est-ce là! Toute seule! Il me semble que mes gens m'avaient dit que le vicomte était ici.

JULIE. Il est vrai qu'il y est venu; mais c'est assez pour lui de savoir que vous n'y étiez pas pour l'obliger à sortir.

LA COMTESSE. Comment! il vous a vue?

JULIE. Oui.

LA COMTESSE. Et il ne vous a rien dit?

JULIE. Non, madame; et il a voulu témoigner par là qu'il est tout entier à vos charmes.

LA COMTESSE. Vraiment, je le veux quereller de cette action. Quelque amour que l'on ait pour moi, j'aime que ceux qui m'aiment rendent ce qu'ils doivent au sexe; et je ne suis point de l'humeur de ces femmes injustes qui s'applaudissent des incivilités que leurs amants font aux autres belles.

JULIE. Il ne faut point, madame, que vous soyez surprise de son procédé. L'amour que vous lui donnez éclate dans toutes ses actions, et l'empêche d'avoir des yeux que pour vous.

LA COMTESSE. Je crois être en état de pouvoir faire naître une passion assez forte, et je me trouve pour cela assez de beauté, de jeunesse et de qualité, Dieu merci; mais cela n'empêche pas qu'avec ce que j'inspire on ne puisse garder de l'honnêteté et de la complaisance pour les autres. (Apercevant Criquet.) Que faites-vous donc là, laquais? Est-ce qu'il n'y a pas une antichambre où se tenir, pour venir quand on vous appelle? Cela est étrange qu'on ne puisse avoir en province un laquais qui sache son monde! A qui est-ce donc que je parle? Voulez-vous vous en aller là-dehors, petit fripon?

SCÈNE III.

LA COMTESSE, JULIE, ANDRÉE.

LA COMTESSE. Filles, approchez.

ANDRÉE. Que vous plaît-il, madame?

LA COMTESSE. Otez-moi mes coiffes. Doucement donc, maladroite! Comme vous me saboulez la tête avec vos mains pesantes!

ANDRÉE. Je fais, madame, le plus doucement que je puis.

LA COMTESSE. Oui; mais le plus doucement que vous pouvez est fort rudement pour ma tête, et vous me l'avez déboîtée. Tenez encore ce manchon. Ne laissez point trainer tout cela, et portez-le dans ma garde-robe. Eh bien! où va-t-elle? où va-t-elle? que veut-elle faire, cet oison bridé?

ANDRÉE. Je veux madame, comme vous m'avez dit, porter cela aux garde-robes.

LA COMTESSE. Ah! mon Dieu, l'impertinente! (A Julie.) Je vous demande pardon, madame. (A Andrée.) Je vous ai dit ma garde-robe, grosse bête! c'est-à-dire où sont mes habits.

ANDRÉE. Est-ce, madame, qu'à la cour une armoire s'appelle une garde-robe?

LA COMTESSE. Oui, butor; on appelle ainsi le lieu où l'on met les habits.

ANDRÉE. Je m'en ressouviendrai, madame, aussi bien que de votre grenier, qu'il faut appeler garde-meuble.

SCÈNE IV.

LA COMTESSE JULIE.

LA COMTESSE. Quelle peine il faut prendre pour instruire ces animaux-là!

JULIE. Je les trouve bien heureux, madame, d'être sous votre discipline.

LA COMTESSE. C'est une fille de ma mère nourrice que j'ai mise à la chambre, et elle est toute neuve encore.

JULIE. Cela est d'une belle âme, madame, et il est glorieux de faire ainsi des créatures.

LA COMTESSE. Allons, des sièges. Holà! laquais! laquais! laquais! En vérité, voilà qui est violent, de ne pouvoir pas avoir un laquais pour donner des sièges! Filles! laquais! laquais! filles! qu'un! Je pense que tous mes gens sont morts, et que nous serons contraintes de nous donner des sièges nous-mêmes.

SCÈNE V.

LA COMTESSE, JULIE, ANDRÉE.

ANDRÉE. Que voulez-vous, madame?

LA COMTESSE. Il se faut bien égosiller avec vous autres!

ANDRÉE. J'enfermais votre manchon et vos coiffes dans votre armoire... dis-je, dans votre garde-robe.

LA COMTESSE. Appelez-moi ce petit fripon de laquais.

ANDRÉE. Holà, Criquet!

LA COMTESSE. Laissez là votre Criquet, bouvière; et appelez: Laquais!

ANDRÉE. Laquais donc, et non pas Criquet, venez parler à madame. Je pense qu'il est sourd. Criquet... Laquais! laquais!

SCÈNE VI.

LA COMTESSE, JULIE, ANDRÉE, CRIQUET.

CRICQUET. Plaît-il?

LA COMTESSE. Où étiez-vous donc, petit coquin?

CRICQUET. Dans la rue, madame.

LA COMTESSE. Et pourquoi dans la rue?

CRICQUET. Vous m'avez dit d'aller là-dehors.

LA COMTESSE. Vous êtes un petit impertinent, mon ami; et vous devez savoir que là-dehors, en termes de personnes de qualité, veut dire l'antichambre. Andrée, ayez soin tantôt de faire donner le fouet à ce petit fripon-là par mon écuyer; c'est un petit incorrigible.

ANDRÉE. Qu'est-ce que c'est, madame, que votre écuyer? Est-ce maître Charles que vous appelez comme cela?

LA COMTESSE. Taisez-vous, sottise que vous êtes; vous ne sauriez ouvrir la bouche que vous ne disiez une impertinence. (A Criquet.) Des sièges. (A Andrée.) Et vous, allumez deux bougies dans mes flambeaux d'argent; il se fait déjà tard. Qu'est-ce que c'est donc, que vous me regardez tout effarée?

ANDRÉE. Madame...

LA COMTESSE. Eh bien, madame! Qu'y a-t-il?

ANDRÉE. C'est que...

LA COMTESSE. Quoi?

ANDRÉE. C'est que je n'ai point de bougies.

LA COMTESSE. Comment! vous n'en avez point?

ANDRÉE. Non, madame, si ce n'est des bougies de suif.

LA COMTESSE. La bouvière! et où est donc la cire que je fis acheter ces jours passés?

ANDRÉE. Je n'en ai point vu depuis que je suis céans.

LA COMTESSE. Otez-vous de là, insolente. Je vous renverrai chez vos parents. Apportez-moi un verre d'eau.

SCÈNE VII.

LA COMTESSE ET JULIE (faisant des cérémonies pour s'asseoir).

LA COMTESSE. Madame!

JULIE. Madame!

LA COMTESSE. Ah, madame !
 JULIE. Ah, madame !
 LA COMTESSE. Mon Dieu, madame !
 JULIE. Mon Dieu, madame !
 LA COMTESSE. Oh, madame !
 JULIE. Oh, Madame !
 LA COMTESSE. Eh, madame !
 JULIE. Eh, madame !
 LA COMTESSE. Eh ! allons donc, madame !
 JULIE. Eh ! allons donc, madame !
 LA COMTESSE. Je suis chez moi, madame. Nous sommes demeurées d'accord de cela. Me prenez-vous pour une provinciale, madame ?
 JULIE. Dieu m'en garde, madame !

SCÈNE VIII.

LA COMTESSE, JULIE, ANDRÉE (apportant un verre d'eau), CRIQUET.

LA COMTESSE (à Andrée). Allez, impertinente, je bois avec une soucoupe. Je vous dis que vous m'alliez querir une soucoupe pour boire.
 ANDRÉE. Cricquet, qu'est-ce que c'est qu'une soucoupe !
 CRIQUET. Une soucoupe ?
 ANDRÉE. Oui.
 CRIQUET. Je ne sais.
 LA COMTESSE (à Andrée). Vous ne grouillez pas ?
 ANDRÉE. Nous ne savons tous deux, madame, ce que c'est qu'une soucoupe.
 LA COMTESSE. Apprenez que c'est une assiette sur laquelle on met le verre.

SCÈNE IX.

LA COMTESSE, JULIE.

LA COMTESSE. Vive Paris pour être bien servie ! on vous entend là au moindre coup d'œil.

SCÈNE X.

LA COMTESSE, JULIE, ANDRÉE (apportant un verre d'eau avec une assiette dessus), CRIQUET.

LA COMTESSE. Eh bien ! vous ai-je dit comme cela, tête de bœuf ? C'est dessous qu'il faut mettre l'assiette.
 ANDRÉE. Cela est bien aisé. (Andrée casse le verre en le posant sur l'assiette.)
 LA COMTESSE. Eh bien ! ne voilà pas l'étourdie ! En vérité, vous me payerez mon verre.
 ANDRÉE. Eh bien ! oui, madame, je le payerai.
 LA COMTESSE. Mais voyez cette maladroite, cette bouvière, cette butorde, cette...
 ANDRÉE (s'en allant). Dame ! madame, si je le paye, je ne veux point être querellée.
 LA COMTESSE. Otez-vous de devant mes yeux.

SCÈNE XI.

LA COMTESSE, JULIE.

LA COMTESSE. En vérité, madame, c'est une chose étrange que les petites villes ! on n'y sait point du tout son monde ; et je viens de faire deux ou trois visites où ils ont pensé me désespérer par le peu de respect qu'ils rendent à ma qualité.

JULIE. Où auraient-ils appris à vivre ? ils n'ont point fait de voyage à Paris.

LA COMTESSE. Ils ne laisseraient pas de l'apprendre s'ils voulaient écouter les personnes ; mais le mal que j'y trouve, c'est qu'ils veulent en savoir autant que moi qui ai été deux mois à Paris, et vu toute la cour.

JULIE. Les sottes gens que voilà !

LA COMTESSE. Ils sont insupportables avec les impertinentes égalités dont ils traitent les gens. Car enfin il faut qu'il y ait de la subordination dans les choses ; et ce qui me met hors de moi, c'est qu'un gentilhomme de ville de deux jours ou de deux cents ans aura l'effronterie de dire qu'il est aussi bien gentilhomme que feu monsieur mon mari, qui de-

meurait à la campagne, qui avait meute de chiens courants, et qui prenait la qualité de comte dans tous les contrats qu'il passait.

JULIE. On sait bien mieux vivre à Paris dans ces hôtels dont la mémoire doit être si chère. Cet hôtel de Mouhy, madame, cet hôtel de Lyon, cet hôtel de Hollande, les agréables demeures que voilà !

LA COMTESSE. Il est vrai qu'il y a bien de la différence de ces lieux-là à tout ceci. On y voit venir du beau monde qui ne marchande point à vous rendre tous les respects qu'on saurait souhaiter. On ne s'en lève pas, si l'on veut, de dessus son siège ; et lorsque l'on veut voir la revue ou le grand ballet de Psyché, on est servie à point nommé.

JULIE. Je pense, madame, que, durant votre séjour à Paris, vous avez fait bien des conquêtes de qualité.

LA COMTESSE. Vous pouvez bien croire, madame, que tout ce qui s'appelle les galants de la cour n'a pas manqué de venir à ma porte et de m'en conter ; et je garde dans ma cassette de leurs billets, qui peuvent faire voir quelles propositions j'ai refusées. Il n'est pas nécessaire de vous dire leurs noms : on sait ce qu'on veut dire par les galants de la cour.

JULIE. Je m'étonne, madame, que, de tous ces grands noms que je devine, vous ayez pu redescendre à un monsieur Tibaudier le conseiller, et à un monsieur Harpin, le receveur des tailles. La chute est grande, je vous l'avoue ; car, pour monsieur votre vicomte, quoique vicomte de province, c'est toujours un vicomte, et il peut faire un voyage à Paris, s'il n'en a point fait ; mais un conseiller et un receveur sont des amants un peu bien minces pour une grande comtesse comme vous.

LA COMTESSE. Ce sont gens qu'on ménage dans les provinces pour le besoin qu'on en peut avoir : ils servent au moins à remplir les vides de la galanterie, à faire nombre de soupirants ; et il est bon, madame, de ne pas laisser un amant seul maître du terrain, de peur que, faute de rivaux, son amour ne s'endorme sur trop de confiance.

JULIE. Je vous avoue, madame, qu'il y a merveilleusement à profiter de tout ce que vous dites ; c'est une école que votre conversation, et j'y viens tous les jours attraper quelque chose.

SCÈNE XII.

LA COMTESSE, JULIE, ANDRÉE, CRIQUET.

CRIQUET (à la comtesse). Voilà Jeannot, de M. le conseiller, qui vous demande, madame.

LA COMTESSE. Eh bien ! petit coquin, voilà encore de vos âneries. Un laquais qui saurait vivre aurait été parler tout bas à la demoiselle suivante, qui serait venue dire doucement à l'oreille de sa maîtresse : Madame, voilà le laquais de monsieur un tel qui demande à vous dire un mot ; à quoi la maîtresse aurait répondu : Faites-le entrer.

SCÈNE XIII.

LA COMTESSE, JULIE, ANDRÉE, CRIQUET, JEANNOT.

CRIQUET. Entrez, Jeannot.

LA COMTESSE. Autre lourderie. (A Jeannot.) Qu'y a-t-il, laquais ? que portes-tu là ?

JEANNOT. C'est M. le conseiller, madame, qui vous souhaite le bonjour, et, auparavant que de venir, vous envoie des poires de son jardin avec ce petit mot d'écrit.

LA COMTESSE. C'est du bon-chrétien qui est fort beau. Andrée, faites porter cela à l'office.

SCÈNE XIV.

LA COMTESSE, JULIE, CRIQUET, JEANNOT.

LA COMTESSE (donnant de l'argent à Jeannot). Tiens, mon enfant, voilà pour boire.

JEANNOT. Oh ! non, madame.

LA COMTESSE. Tiens, te dis-je.

JEANNOT. Mon maître m'a défendu, madame, de rien prendre de vous.

LA COMTESSE. Cela ne fait rien.

JEANNOT. Pardonnez-moi, madame.

CRIQUET. Eh ! prenez, Jeannot. Si vous n'en voulez pas, vous me le baillerez.

LA COMTESSE. Dis à ton maître que je le remercie.

CRIQUET (à Jeannot qui s'en va). Donne-moi donc cela.

JEANNOT. Oui !... quelque sot !...

CRIQUET. C'est moi qui te l'ai fait prendre.

JEANNOT. Je l'aurais bien pris sans toi.

LA COMTESSE. Ce qui me plaît de ce M. Tibaudier, c'est qu'il sait vivre avec les personnes de ma qualité, et qu'il est fort respectueux.

SCÈNE XV.

LE VICOMTE, LA COMTESSE, JULIE, CRIQUET.

LE VICOMTE. Madame, je viens vous avertir que la comédie sera bientôt prête, et que dans un quart d'heure nous pouvons passer dans la salle.

LA COMTESSE. Je ne veux point de cohue, au moins. (A Criquet.) Que l'on dise à mon suisse qu'il ne laisse entrer personne.

LE VICOMTE. En ce cas, madame, je vous déclare que je renonce à la comédie; et je n'y saurais prendre de plaisir lorsque la compagnie n'est pas nombreuse. Croyez-moi; si vous voulez vous bien divertir, qu'on dise à vos gens de laisser entrer toute la ville.

LA COMTESSE. Laquais, un siège. (Au vicomte, après qu'il s'est assis.) Vous voilà venu à propos pour recevoir un petit sacrifice que je veux bien vous faire. Tenez, c'est un billet de M. Tibaudier qui m'envoie des poires. Je vous donne la liberté de le lire tout haut; je ne l'ai point encore vu.

LE VICOMTE (après avoir lu tout bas le billet). Voici un billet de beau style, madame, et qui mérite d'être bien écouté :

« Madame, je n'aurais pas pu vous faire le présent que je vous envoie, si je ne recueillais pas plus de fruit de mon jardin que j'en recueille de mon amour. »

LA COMTESSE. Cela vous marque clairement qu'il ne se passe rien entre nous.

LE VICOMTE. « Les poires ne sont pas encore bien mûres; mais elles en cadrent mieux avec la dureté de votre âme, qui, par ses continuels dédains, ne me promet pas poires molles. Trouvez bon, madame, que, sans m'engager dans une énumération de vos perfections et charmes, qui me jetterait dans un progrès à l'infini, je conclue ce mot, en vous faisant considérer que je suis d'un aussi franc chrétien que les poires que je vous envoie, puisque je rends le bien pour le mal; c'est-à-dire, madame, pour m'expliquer plus intelligiblement, puisque je vous présente des poires de bon-chrétien pour des poires d'angoisse que vos cruautés me font avaler tous les jours.

« TIBAUDIER.
« Votre esclave indigne. »

Voilà, madame, un billet à garder.

LA COMTESSE. Il y a peut-être quelque mot qui n'est pas de l'Académie; mais j'y remarque un certain respect qui me plaît beaucoup.

JULIE. Vous avez raison, madame; et M. le vicomte dut-il s'en offenser, j'aimerais un homme qui m'écrirait comme cela.

SCÈNE XVI.

M. TIBAUDIER, LE VICOMTE, LA COMTESSE, JULIE, CRIQUET.

LA COMTESSE. Approchez, monsieur Tibaudier, ne craignez point d'entrer. Votre billet a été bien reçu, aussi bien que vos poires, et voilà madame qui parle pour vous contre votre rival.

M. TIBAUDIER. Je lui suis bien obligé, madame; et si elle a jamais quelque procès en notre siège, elle verra que je n'oublierai pas l'honneur qu'elle me fait de se rendre auprès de vos beautés l'avocat de ma flamme.

JULIE. Vous n'avez pas besoin d'avocat, monsieur, et votre cause est juste.

M. TIBAUDIER. Ce néanmoins, madame, bon droit a besoin d'aide; et j'ai sujet d'appréhender de me voir supplanté par un tel rival, et que madame ne soit circonvenue par la qualité de vicomte.

LE VICOMTE. J'espérais quelque chose, monsieur Tibaudier, avant votre billet; mais il me fait craindre pour mon amour.

M. TIBAUDIER. Voici encore, madame, deux petits versets ou couplets que j'ai composés à votre honneur et gloire.

LE VICOMTE. Ah! je ne pensais pas que M. Tibaudier fût poète; et voilà pour m'achever, que ces deux petits versets-là.

LA COMTESSE. Il veut dire deux strophes. (A Criquet.) Laquais, donnez un siège à M. Tibaudier. (Bas à Criquet, qui apporte une chaise.) Un pliant, petit animal. Monsieur Tibaudier, mettez-vous là, et nous lisez vos strophes.

M. TIBAUDIER.

Une personne de qualité

Ravit mon âme :

Elle a de la beauté,

J'ai de la flamme;

Mais je la blâme

D'avoir de la fierté.

LE VICOMTE. Je suis perdu après cela.

LA COMTESSE. Le premier vers est beau. Une personne de qualité!

JULIE. Je crois qu'il est un peu trop long; mais on peut prendre une licence pour dire une belle pensée.

LA COMTESSE (à M. Tibaudier). Voyons l'autre strophe.

M. TIBAUDIER.

Je ne sais pas si vous doutez de mon parfait amour;
Mais je sais bien que mon cœur à toute heure
Veut quitter sa chagrine demeure
Pour aller, par respect, faire au vôtre sa cour.
Après cela pourtant, sûre de ma tendresse
Et de ma foi, dont unique est l'espèce,
Vous devriez à votre tour,
Vous contentant d'être comtesse,
Vous dépouiller en ma faveur d'une peau de tigresse
Qui couvre vos appas la nuit comme le jour.

LE VICOMTE. Me voilà supplanté, moi, par M. Tibaudier.

LA COMTESSE. Ne pensez pas vous moquer : pour des vers faits dans la province, ces vers-là sont fort beaux.

LE VICOMTE. Comment, madame, me moquer! Quoique son rival, je trouve ces vers admirables, et ne les appelle pas seulement deux strophes comme vous, mais deux épigrammes aussi bonnes que toutes celles de Martial.

LA COMTESSE. Quoi! Martial fait-il des vers? Je pensais qu'il ne fit que des gants.

M. TIBAUDIER. Ce n'est pas ce Martial-là, madame; c'est un auteur qui vivait il y a trente ou quarante ans.

LE VICOMTE. M. Tibaudier a lu les auteurs, comme vous le voyez. Mais allons voir, madame, si ma musique et ma comédie, avec mes entrées de ballet, pourront combattre dans votre esprit les progrès des deux strophes et du billet que nous venons de voir.

LA COMTESSE. Il faut que mon fils le comte soit de la partie; car il est arrivé ce matin de mon château avec son précepteur que je vois là-dedans.

SCÈNE XVII.

LA COMTESSE, JULIE, LE VICOMTE, M. TIBAUDIER, M. BOBINET, CRIQUET.

LA COMTESSE. Holà, monsieur Bobinet! Monsieur Bobinet, approchez-vous du monde.

M. BOBINET. Je donne le bon vèpre à toute l'honorable compagnie. Que désire madame la comtesse d'Escarbagnas de son très-humble serviteur Bobinet?

LA COMTESSE. A quelle heure, monsieur Bobinet, êtes-vous parti d'Escarbagnas avec mon fils le comte?

M. BOBINET. A huit heures trois quarts, madame, comme votre commandement me l'avait ordonné.

LA COMTESSE. Comment se portent mes deux autres fils, le marquis et le commandeur?

M. BOBINET. Ils sont, Dieu grâce, madame, en parfaite santé.

LA COMTESSE. Où est le comte?

M. BOBINET. Dans votre belle chambre à alcôve, madame.

LA COMTESSE. Que fait-il, monsieur Bobinet?

M. BOBINET. Il compose un thème, madame, que je viens de lui dicter sur une épître de Cicéron.

LA COMTESSE. Faites-le venir, monsieur Bobinet.

M. BOBINET. Soit fait, madame, ainsi que vous le commandez.

SCÈNE XVIII.

LA COMTESSE, JULIE, LE VICOMTE, M. TIBAUDIER.

LE VICOMTE (à la comtesse). Ce monsieur Bobinet, madame, a la mine fort sage; et je crois qu'il a de l'esprit.

SCÈNE XIX.

LA COMTESSE, JULIE, LE VICOMTE, LE COMTE, M. BOBINET, M. TIBAUDIER.

M. BOBINET. Allons, monsieur le comte, faites voir que vous profitez des bons documents qu'on vous donne. La révérence à toute l'honnête assemblée.

LA COMTESSE (montrant Julie). Comte, saluez madame, faites la révérence à M. le vicomte, saluez M. le conseiller.

M. TIBAUDIER. Je suis ravi, madame, que vous me concédiez la grâce d'embrasser M. le comte votre fils. On ne peut pas aimer le tronc qu'on n'aime aussi les branches.

LA COMTESSE. Mon Dieu! monsieur Tibaudier, de quelle comparaison vous servez-vous là!

JULIE. En vérité, madame, M. le comte a tout à fait bon air.

LE VICOMTE. Voilà un jeune gentilhomme qui vient bien dans le monde.

JULIE. Qui dirait que madame eût un si grand enfant?

LA COMTESSE. Hélas! quand je le fis, j'étais si jeune, que je me jouais encore avec une poupée.

JULIE. C'est M. votre frère, et non pas M. votre fils.

LA COMTESSE. Monsieur Bobinet, ayez bien soin au moins de son éducation.

M. BOBINET. Madame, je n'oublierai aucune chose pour cultiver cette jeune plante dont vos bontés m'ont fait l'honneur de me confier la conduite; et je tâcherai de lui inculquer les semences de la vertu.

LA COMTESSE. Monsieur Bobinet, faites-lui un peu dire quelque petite galanterie de ce que vous lui apprenez.

M. BOBINET. Allons, monsieur le comte, récitez votre leçon d'hier au matin.

LE COMTE.

Omne viro soli quod convenit, esto virile,
Omne viri...

LA COMTESSE. Fi! monsieur Bobinet, quelles sottises est-ce que vous lui apprenez là?

M. BOBINET. C'est du latin, madame, et la première règle de Jean Despautère.

LA COMTESSE. Mon Dieu, ce Jean Despautère-là est un insolent, et je vous prie de lui enseigner du latin plus honnête que celui-là.

M. BOBINET. Si vous voulez, madame, qu'il achève, la glose expliquera ce que cela veut dire.

LA COMTESSE. Non, non, cela s'explique assez.

SCÈNE XX.

LA COMTESSE, JULIE, LE VICOMTE, M. TIBAUDIER, LE COMTE, M. BOBINET, CRIQUET.

CRIQUET. Les comédiens envoient dire qu'ils sont tout prêts.

LA COMTESSE. Allons nous placer. (Montrant Julie.) Monsieur Tibaudier, prenez madame.

(Cricquet range tous les sièges sur un des côtés du théâtre; la comtesse, Julie et le vicomte s'assistent; M. Tibaudier s'assied aux pieds de la comtesse.)

LE VICOMTE. Il est nécessaire de dire que cette comédie n'a été faite que pour lier ensemble les différents morceaux de musique et de danse dont on a voulu composer ce divertissement, et que...

LA COMTESSE. Mon Dieu, voyons l'affaire. On a assez d'esprit pour comprendre les choses.

LE VICOMTE. Qu'on commence le plus tôt qu'on pourra; et qu'on empêche, s'il se peut, qu'aucun fâcheux ne vienne troubler notre divertissement.

(Les violons commencent une ouverture.)

SCÈNE XXI.

LA COMTESSE, JULIE, LE VICOMTE, LE COMTE, M. HARPIN, M. TIBAUDIER, M. BOBINET, CRIQUET.

M. HARPIN. Parbleu! la chose est belle, et je me réjouis de voir ce que je vois.

LA COMTESSE. Holà, monsieur le receveur! que voulez-vous donc dire avec l'action que vous faites? Vient-on interrompre comme cela une comédie?

M. HARPIN. Morbleu! madame, je suis ravi de cette aventure; et ceci me fait voir ce que je dois croire de vous, et l'assurance qu'il y a au don de votre cœur et aux serments que vous m'avez faits de sa fidélité.

LA COMTESSE. Mais vraiment, on ne vient point ainsi se jeter au travers d'une comédie, et troubler un acteur qui parle!

M. HARPIN. Eh, tâtebleu! la véritable comédie qui se fait ici, c'est celle que vous jouez; et si je vous trouble, c'est de quoi je me soucie peu.

LA COMTESSE. En vérité, vous ne savez ce que vous dites.

M. HARPIN. Si fait, morbleu! je le sais bien; je le sais bien, morbleu! et...

(M. Bobinet, épouvanté, emporte le comte, et s'enfuit; il est suivi par Cricquet.)

LA COMTESSE. Eh! fi, monsieur! que cela est vilain de jurer de la sorte!

M. HARPIN. Eh, ventrebien! s'il y a ici quelque chose de vilain, ce ne sont point mes juréments, ce sont vos actions; et il vaudrait bien mieux que vous jurassiez, vous, la tête, la mort et le sang, que de faire ce que vous faites avec M. le vicomte.

LE VICOMTE. Je ne sais pas, monsieur le receveur, de quoi vous vous plaignez; et si...

M. HARPIN (au vicomte). Pour vous, monsieur, je n'ai rien à vous dire; vous faites bien de pousser votre pointe, cela est naturel. Je ne le trouve point étrange; et je vous demande pardon si j'interromps votre comédie; mais vous ne devez point trouver étrange aussi que je me plaigne de son procédé; et nous avons raison tous deux de faire ce que nous faisons.

LE VICOMTE. Je n'ai rien à dire à cela, et ne sais point les sujets de plainte que vous pouvez avoir contre madame la comtesse d'Escarbagnas.

LA COMTESSE. Quand on a des chagrins jaloux, on n'en use point de la sorte; et l'on vient doucement se plaindre à la personne que l'on aime.

M. HARPIN. Moi, me plaindre doucement?

LA COMTESSE. Oui. L'on ne vient point crier de dessus un théâtre ce qui se doit dire en particulier.

M. HARPIN. J'y viens, moi, morbleu! tout exprès: c'est le lieu qu'il me faut; et je souhaiterais que ce fût au théâtre public, pour vous dire avec plus d'éclat toutes vos vérités.

LA COMTESSE. Faut-il faire un si grand vacarme pour une comédie que M. le vicomte nous donne? Vous voyez que M. Tibaudier, qui m'aime, en use plus respectueusement que vous.

M. HARPIN. M. Tibaudier en use comme il lui plaît. Je ne sais pas de quelle façon M. Tibaudier a été avec vous; mais M. Tibaudier n'est pas un exemple pour moi, et je ne suis point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres.

LA COMTESSE. Mais vraiment, monsieur le receveur, vous ne songez pas à ce que vous dites. On ne traite point de la sorte les femmes de qualité; et ceux qui vous entendent croiraient qu'il y a quelque chose d'étrange entre vous et moi.

M. HARPIN. Eh, ventrebien! madame, quittons la faribole!

LA COMTESSE. Que voulez-vous donc dire avec votre: Quittons la faribole?

M. HARPIN. Je veux dire que je ne trouve point étrange que vous vous rendiez au mérite de M. le vicomte; vous n'êtes pas la première femme qui joue dans le monde de ces sortes de caractère, et qui ait auprès d'elle un monsieur le receveur dont on lui voit trahir et la passion et la bourse pour le premier venu qui lui donnera dans la vue. Mais ne trouvez point étrange aussi que je ne sois point la dupe d'une infidélité si ordinaire aux coquettes du temps, et que je vienne vous assurer, devant bonne compagnie, que je romps commerce avec vous, et que monsieur le receveur ne sera plus pour vous monsieur le donneur.

LA COMTESSE. Cela est merveilleux! Comme les amants emportés deviennent à la mode! on ne voit autre chose de tous côtés. La, la, monsieur le receveur, quittez votre colère, et venez prendre place pour voir la comédie.

M. HARPIN. Moi, morbleu! prendre place! (Montrant M. Tibaudier.) Cherchez vos benêts à vos pieds. Je vous laisse, madame la comtesse, à M. le vicomte; et ce sera à lui à qui j'enverrai tantôt vos lettres. Voilà ma scène faite, voilà mon rôle joué. Serviteur à la compagnie.

M. TIBAUDIER. Monsieur le receveur, nous nous verrons autre part qu'ici, et je vous ferai voir que je suis au poil et à la plume.

M. HARPIN (en sortant). Tu as raison, monsieur Tibaudier.

LA COMTESSE. Pour moi, je suis confuse de cette insolence.

LE VICOMTE. Les jaloux, madame, sont comme ceux qui perdent leur procès; ils ont permission de tout dire. Prêtons silence à la comédie.

SCÈNE XXII.

LA COMTESSE, LE VICOMTE, JULIE, M. TIBAUDIER, JEANNOT.

JEANNOT (au vicomte). Voilà un billet, monsieur, qu'on nous a dit de vous donner vite.

LE VICOMTE (lisant). « En cas que vous ayez quelque mesure à prendre, je vous envoie promptement un avis. La querelle de vos parents et de ceux de Julie vient d'être accommodée; et les conditions de cet accord, c'est le mariage de vous et d'elle. Bonsoir. » (A Julie.) Ma foi, madame, voilà notre comédie achevée aussi.

(Le vicomte, la comtesse, Julie et M. Tibaudier se lèvent.)

JULIE. Ah! Cléante, quel bonheur! notre amour eût-il osé espérer un si heureux succès?

LA COMTESSE. Comment donc! Qu'est-ce que cela veut dire?

LE VICOMTE. Cela veut dire, madame, que j'épouse Julie; et, si vous m'en croyez, pour rendre la comédie complète de tout point, vous épou-

serez M. Tibaudier, et donnerez mademoiselle Andrée à son laquais, dont il fera son valet de chambre.

LA COMTESSE. Quoi ! jouer de la sorte une personne de ma qualité !

LE VICOMTE. C'est sans vous offenser, madame ; et les comédies veulent de ces sortes de choses.

LA COMTESSE. Oui, monsieur Tibaudier, je vous épouse pour faire enrager tout le monde.

M. TIBAUDIER. Ce m'est bien de l'honneur, madame.

LE VICOMTE (à la comtesse). Souffrez, madame, qu'en enrageant nous puissions voir ici le reste du spectacle.

FIN DE LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS.



A l'Union des Courtiers, Graveurs, Dessinateurs et Typographes, rue du Cherche-Midi, 33.

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erforth, 1.



L'AVARE

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1668.

PERSONNAGES.

HARPAGON, père de Cléante et d'Élise, et amoureux de Mariane.
ANSELME, père de Valère et de Mariane.
CLÉANTE, fils d'Harpagon, amant de Mariane.

ÉLISE, fille d'Harpagon.
VALÈRE, fils d'Anselme, et amant d'Élise.
MARIANE, fille d'Anselme.
FROSINE, femme d'intrigue.
MAÎTRE SIMON, courtier.
MAÎTRE JACQUES, cuisinier et cocher d'Harpagon.

LA FLÈCHE, valet de Cléante.
DAME CLAUDE, servante d'Harpagon.
BRINDAVOINE, } laquais d'Harpagon.
LA MERLUCHE, }
UN COMMISSAIRE.

La scène est à Paris, dans la maison d'Harpagon.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

VALÈRE, ÉLISE

VALÈRE. Eh quoi! charmante Elise, vous devenez mélancolique, après les obligantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi! Je vous vois soupirer, hélas! au milieu de ma joie! Est-ce du regret, dites-moi, de m'avoir fait heureux? et vous repentez-vous de cet engagement où mes feux ont pu vous contraindre?

ÉLISE. Non, Valère, je ne puis pas me repentir de tout ce que je fais pour vous. Je m'y sens entraîner par une trop douce puissance; et je n'ai pas même la force de souhaiter que les choses ne fussent pas. Mais, à vous dire vrai, le succès me donne de l'inquiétude; et je crains fort de vous aimer un peu plus que je ne devrais.

VALÈRE. Hé! que pouvez-vous craindre, Elise, dans les bontés que vous avez pour moi?

ÉLISE. Hélas! cent choses à la fois: l'emportement d'un père, les reproches d'une famille, les censures du monde; mais plus que tout, Valère, le changement de votre cœur, et cette froideur criminelle dont ceux de votre sexe payent le plus souvent les témoignages trop ardents d'une innocente amour.

VALÈRE. Ah! ne me faites pas ce tort de juger de moi par les autres. Soupçonnez-moi de tout, Elise, plutôt que de manquer à ce que je vous dois. Je vous aime trop pour cela; et mon amour pour vous durera autant que ma vie.

ÉLISE. Ah! Valère, chacun tient les mêmes discours. Tous les hommes sont semblables par les paroles, et ce n'est que les actions qui les découvrent différents.

VALÈRE. Puisque les seules actions font connaître ce que nous sommes, attendez donc, au moins, à juger de mon cœur par elles, et ne me cherchez point des crimes dans les injustes craintes d'une fâcheuse prévoyance. Ne m'assassinez point, je vous prie, par les sensibles coups d'un soupçon outrageux, et donnez-moi le temps de vous convaincre, par mille et mille preuves, de l'honnêteté de mes feux.

ÉLISE. Hélas! qu'avec facilité on se laisse persuader par les personnes que l'on aime! Oui, Valère, je tiens votre cœur incapable de m'abuser.

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Krfurth, 1.



POUGET

Je crois que vous m'aimez d'un véritable amour, et que vous me serez fidèle; je n'en veux point du tout douter, et je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner.

VALÈRE. Mais pourquoi cette inquiétude?

ÉLISE. Je n'aurais rien à craindre si tout le monde vous voyait des yeux dont je vous vois; et je trouve en votre personne de quoi avoir raison aux choses que je fais pour vous. Mon cœur, pour sa défense, a tout votre mérite appuyé du secours d'une reconnaissance où le ciel m'engage envers vous. Je me représente à toute heure ce péril étonnant qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre, cette générosité surprenante qui vous fit risquer votre vie pour dérober la mienne à la fureur des ondes; ces soins pleins de tendresse que vous me fîtes éclater après m'avoir tirée de l'eau, et les hommages assidus de cet ardent amour que ni le temps ni les difficultés n'ont rebuté, et qui, vous faisant négliger et parents et patrie, arrête vos pas en ces lieux, y tient en ma faveur votre fortune déguisée, et vous a réduit, pour me voir, à vous revêtir de l'emploi de domestique de mon père. Tout cela fait chez moi, sans doute, un merveilleux effet; et c'en est assez, à mes yeux, pour me justifier l'engagement où j'ai pu consentir: mais ce n'est pas assez, peut-être, pour le justifier aux autres, et je ne suis pas sûre qu'on entre dans mes sentiments.

VALÈRE. De tout ce que vous avez dit, ce n'est que par mon seul amour que je prétends, auprès de vous, mériter quelque chose: et, quant aux scrupules que vous avez, votre père lui-même ne prend que trop de soin de vous justifier à tout le monde; et l'excès de son avarice, et la manière austère dont il vit avec ses enfants, pourraient autoriser des choses plus étranges. Pardonnez-moi, charmante Elise, si j'en parle ainsi devant vous. Vous savez que, sur ce chapitre, on n'en peut pas dire de bien. Mais enfin si je puis, comme je l'espère, retrouver mes parents, nous n'aurons pas beaucoup de peine à nous le rendre favorable. J'en attends des nouvelles avec impatience, et j'en irai chercher moi-même si elles tardent à venir.

ÉLISE. Ah, Valère! ne bougez pas d'ici, je vous prie; et songez seulement à vous bien mettre dans l'esprit de mon père.

VALÈRE. Vous voyez comme je m'y prends, et les adroites complaisances, peut-être, pour le justifier aux autres, et je ne suis pas sûre qu'on entre dans mes sentiments.

ces qu'il m'a fallu mettre en usage pour m'introduire à son service; sous quel masque de sympathie et de rapports de sentiments je me déguise pour lui plaire, et quel personnage je joue tous les jours avec lui afin d'acquiescer sa tendresse. J'y fais des progrès admirables; et j'éprouve que, pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que de se parer à leurs yeux de leurs inclinations, que de donner dans leurs maximes, encenser leurs défauts, et applaudir à ce qu'ils font. On n'a que faire d'avoir peur de trop charger la complaisance; et la manière dont on les joue a beau être visible, les plus fins toujours sont de grandes dupes du côté de la flatterie; et il n'y a rien de si impertinent et de si ridicule qu'on ne fasse avaler lorsqu'on l'assaisonne en louange. La sincérité souffre un peu au métier que je fais; mais quand on a besoin des hommes il faut bien s'y justifier à eux; et, puisqu'on ne saurait les gagner que par là, ce n'est pas la faute de ceux qui flattent, mais de ceux qui veulent être flattés.

ÉLISE. Mais que ne tâchez-vous aussi à gagner l'appui de mon frère, en cas que la servante s'avisât de révéler notre secret?

VALÈRE. On ne peut pas ménager l'un et l'autre; et l'esprit du père et celui du fils sont des choses si opposées, qu'il est difficile d'accommoder ces deux confidences ensemble. Mais vous, de votre part, agissez auprès de votre frère, et servez-vous de l'amitié qui est entre vous deux pour le jeter dans nos intérêts. Il vient. Je me retire. Prenez ce temps pour lui parler, et ne lui découvrez de notre affaire que ce que vous jugerez à propos.

ÉLISE. Je ne sais si j'aurai la force de lui faire cette confidence.

SCÈNE II.

CLÉANTE, ÉLISE.

CLÉANTE. Je suis bien aise de vous trouver seule, ma sœur; et je brûlais de vous parler pour m'ouvrir à vous d'un secret.

ÉLISE. Me voilà prête à vous ouïr, mon frère. Qu'avez-vous à me dire?

CLÉANTE. Bien des choses, ma sœur, enveloppées dans un mot. J'aime.

ÉLISE. Vous aimez?

CLÉANTE. Oui, j'aime. Mais, avant que d'aller plus loin, je sais que je dépends d'un père, et que le nom de fils me soumet à ses volontés; que nous ne devons point engager notre foi sans le consentement de ceux dont nous tenons le jour; que le ciel les a faits les maîtres de nos vœux, et qu'il nous est enjoint de n'en disposer que par leur conduite; que, n'étant prévenus d'aucune folle ardeur, ils sont en état de se tromper bien moins que nous, et de voir beaucoup mieux ce qui nous est propre; qu'il en faut plutôt croire les lumières de leur prudence que l'aveuglement de notre passion, et que l'empressement de la jeunesse nous entraîne le plus souvent dans des précipices fâcheux. Je vous dis tout cela, ma sœur, afin que vous ne vous donniez pas la peine de me le dire; car enfin mon amour ne veut rien écouter, et je vous prie de ne me point faire de remontrances.

ÉLISE. Vous êtes-vous engagé, mon frère, avec celle que vous aimez?

CLÉANTE. Non; mais j'y suis résolu; et je vous conjure, encore une fois, de ne me point apporter de raisons pour m'en dissuader.

ÉLISE. Suis-je, mon frère, une si étrange personne?

CLÉANTE. Non, ma sœur; mais vous n'aimez pas. Vous ignorez la douce violence qu'un tendre amour fait sur nos cœurs, et j'appréhende votre sagesse.

ÉLISE. Hélas, mon frère, ne parlons point de ma sagesse. Il n'est personne qui n'en manque, du moins une fois en sa vie; et, si je vous ouvre mon cœur, peut-être serai-je à vos yeux bien moins sage que vous.

CLÉANTE. Ah! plutôt au ciel que votre âme, comme la mienne...

ÉLISE. Finissons auparavant votre affaire, et me dites qui est celle que vous aimez?

CLÉANTE. Une jeune personne qui loge depuis peu en ces quartiers, et qui semble être faite pour donner de l'amour à tous ceux qui la voient. La nature, ma sœur, n'a rien formé de plus aimable; et je me sentis transporté dès le moment que je la vis. Elle se nomme Mariane, et vit sous la conduite d'une bonne femme de mère qui est presque toujours malade, et pour qui cette aimable fille a des sentiments d'amitié qui ne sont pas imaginables. Elle la sert, la plaint, et la console avec une tendresse qui vous toucherait l'âme. Elle se prend d'un air le plus charmant du monde aux choses qu'elle fait; et l'on voit briller mille grâces en toutes ses actions, une douceur pleine d'attraits, une bonté tout engageante, une honnêteté adorable, une... Ah! ma sœur, je voudrais que vous l'eussiez vue!

ÉLISE. J'en vois beaucoup, mon frère, dans les choses que vous me dites; et, pour comprendre ce qu'elle est, il me suffit que vous l'aimiez.

CLÉANTE. J'ai découvert, sous main, qu'elles ne sont pas fort accommodées, et que leur discrète conduite a de la peine à étendre à tous leurs besoins le bien qu'elles peuvent avoir. Figurez-vous, ma sœur, quelle joie ce peut être que de relever la fortune d'une personne que l'on aime, que de donner adroitement quelques petits secours aux modestes nécessités d'une vertueuse famille; et concevez quel déplaisir ce m'est de voir que, par l'avarice d'un père, je sois dans l'impuissance de goûter cette joie, et de faire éclater à cette belle âme aucun témoignage de mon amour.

ÉLISE. Oui, je conçois assez, mon frère, quel doit être votre chagrin.

CLÉANTE. Ah, ma sœur! il est plus grand qu'on ne peut croire; car enfin peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous? que cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? Hé! que nous servira d'avoir du bien, s'il ne nous vient que dans le temps que nous ne serons plus dans le bel âge d'en jouir; et si, pour m'entretenir même, il faut que maintenant je m'engage de tous côtés; si je suis réduit avec vous à chercher tous les jours le secours des marchands pour avoir moyen de porter des habits raisonnables? Enfin, j'ai voulu vous parler pour m'aider à sonder mon père sur les sentiments où je suis; et, si je l'y trouve contraire, j'ai résolu d'aller en d'autres lieux, avec cette aimable personne, jouir de la fortune que le ciel voudra nous offrir. Je vais chercher partout, pour ce dessein, de l'argent à emprunter; et si vos affaires, ma sœur, sont semblables aux miennes, et qu'il faille que notre père s'oppose à nos desirs, nous le quitterons là tous deux, et nous nous affranchirons de cette tyrannie où nous tient depuis si longtemps son avarice insupportable.

ÉLISE. Il est bien vrai que tous les jours il nous donne de plus en plus sujet de regretter la mort de notre mère; et que...

CLÉANTE. J'entends sa voix. Eloignons-nous un peu pour nous achever notre confidence, et nous joindrons, après, nos forces pour venir attaquer la dureté de son humeur.

SCÈNE III.

HARPAGON, LA FLÈCHE.

HARPAGON. Ilors d'ici tout à l'heure, et qu'on ne réplique pas. Allons, que l'on décale de chez moi, maître juré filon, vrai gibier de potence!

LA FLÈCHE (à part). Je n'ai jamais rien vu de si méchant que ce maudit vieillard; et je pense, sauf correction, qu'il a le diable au corps.

HARPAGON. Tu murmures entre tes dents!

LA FLÈCHE. Pourquoi me chassez-vous?

HARPAGON. C'est bien à toi, pandard, à me demander des raisons! Sors vite, que je ne t'assomme.

LA FLÈCHE. Qu'est-ce que je vous ai fait?

HARPAGON. Tu m'as fait, que je veux que tu sortes.

LA FLÈCHE. Mon maître, votre fils, m'a donné ordre de l'attendre.

HARPAGON. Va-t'en l'attendre dans la rue, et ne sois point dans ma maison, planté tout droit comme un piquet, à observer ce qui se passe et faire ton profit de tout. Je ne veux point voir sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiégent toutes mes actions, dévorent ce que je possède, et furettent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler.

LA FLÈCHE. Comment diantre voulez-vous que je fasse pour vous voler? Êtes-vous un homme volable, quand vous renfermez toutes choses, et faites sentinelle jour et nuit?

HARPAGON. Je veux renfermer ce que bon me semble, et faire sentinelle comme il me plaît. Ne voilà pas de mes mouchards qui prennent garde à ce qu'on fait! (Bas, à part.) Je tremble qu'il n'ait soupçonné quelque chose de mon argent. (Haut.) Ne serais-tu point homme à aller faire courir le bruit que j'ai chez moi de l'argent caché?

LA FLÈCHE. Vous avez de l'argent caché?

HARPAGON. Non, coquin, je ne dis pas cela. (Bas.) J'enrage! (Haut.) Je demande si malicieusement tu n'irais point faire courir le bruit que j'en ai.

LA FLÈCHE. Eh! que nous importe que vous en ayez ou que vous n'en ayez pas, si c'est pour nous la même chose?

HARPAGON (levant la main pour donner un soufflet à La Flèche). Tu fais le raisonneur! Je te baillerai de ce raisonnement-ci sur les oreilles. Sors d'ici, encore une fois.

LA FLÈCHE. Eh bien, je sors.

HARPAGON. Attends. Ne m'emportes-tu rien?

LA FLÈCHE. Que vous emporterais-je?

HARPAGON. Viens ça que je voie. Montre-moi tes mains.

LA FLÈCHE. Les voilà.

HARPAGON. Les autres.

LA FLÈCHE. Les autres?

HARPAGON. Oui.

LA FLÈCHE. Les voilà.

HARPAGON (montrant le haut-de-chausses de La Flèche). N'as-tu rien mis ici dedans?

LA FLÈCHE. Voyez vous-même.

HARPAGON (tâtant le bas du haut-de-chausses de La Flèche). Ces grands hauts-de-chausses sont propres à devenir les recéleurs de choses qu'on dérobo, et je voudrais qu'on en eût fait pendre quelqu'un.

LA FLÈCHE (à part). Ah! qu'un homme comme cela mériterait bien ce qu'il craint! et que j'aurais de joie à le voler!

HARPAGON. Euh!

LA FLÈCHE. Quoi?

HARPAGON. Qu'est-ce que tu parles de voler?

LA FLÈCHE. Je dis que vous fouilliez bien partout pour voir si je vous ai volé.

HARPAGON. C'est ce que je veux faire.

(Harpagon fouille dans les poches de La Flèche.)

LA FLÈCHE (à part). La peste soit de l'avarice et des avaricieux!

HARPAGON. Comment ! que dis-tu ?
 LA FLÈCHE. Ce que je dis ?
 HARPAGON. Oui. Qu'est-ce que tu dis d'avarice et d'avaricieux ?
 LA FLÈCHE. Je dis que la peste soit de l'avarice et des avaricieux.
 HARPAGON. De qui veux-tu parler ?
 LA FLÈCHE. Des avaricieux.
 HARPAGON. Et qui sont-ils, ces avaricieux ?
 LA FLÈCHE. Des vilains et des ladres.
 HARPAGON. Mais qui est-ce que tu entends par là ?
 LA FLÈCHE. De quoi vous mettez-vous en peine ?
 HARPAGON. Je me mets en peine de ce qu'il faut.
 LA FLÈCHE. Est-ce que vous croyez que je veux parler de vous ?
 HARPAGON. Je crois ce que je crois ; mais je veux que tu me dises à qui tu parles quand tu dis cela.
 LA FLÈCHE. Je parle... je parle à mon bonnet.
 HARPAGON. Et moi, je pourrais bien parler à ta barrette.
 LA FLÈCHE. M'empêcherez-vous de maudire les avaricieux ?
 HARPAGON. Non ; mais je t'empêcherai de jaser et d'être insolent. Tais-toi.
 LA FLÈCHE. Je ne nomme personne.
 HARPAGON. Je te rosserai si tu parles.
 LA FLÈCHE. Qui se sent morveux, qu'il se mouche.
 HARPAGON. Te tairas-tu ?
 LA FLÈCHE. Oui, malgré moi.
 HARPAGON. Ah, ah !
 LA FLÈCHE (montrant à Harpagon une poche de son justaucorps). Tenez : voilà encore une poche. Êtes-vous satisfait ?
 HARPAGON. Allons, rends-le-moi sans te fouiller.
 LA FLÈCHE. Quoi ?
 HARPAGON. Ce que tu m'as pris.
 LA FLÈCHE. Je ne vous ai rien pris du tout.
 HARPAGON. Assurément ?
 LA FLÈCHE. Assurément.
 HARPAGON. Adieu. Va-t'en à tous les diables !
 LA FLÈCHE (à part). Me voilà fort bien congédié.
 HARPAGON. Je te le mets sur ta conscience, au moins.

SCÈNE IV.

HARPAGON (seul).

Voilà un pandard de valet qui m'incommode fort ; et je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là. Certes, ce n'est point une petite peine que de garder chez soi une grande somme d'argent ; et bien heureux qui a tout son fonds bien placé, et ne conserve seulement que ce qu'il faut pour sa dépense ! On n'est pas peu embarrassé à inventer dans toute une maison une cache fidèle ; car, pour moi, les coffres-forts me sont suspects ; et je ne veux jamais m'y fier : je les tiens justement une franche amorce à voleurs ; et c'est toujours la première chose que l'on va attaquer.

SCÈNE V.

HARPAGON ; ÉLISE et CLÉANTE (parlant ensemble, et restant dans le fond du théâtre).

HARPAGON (se croyant seul). Cependant je ne sais si j'aurai bien fait d'avoir enterré dans mon jardin dix mille écus qu'on me rendit hier. Dix mille écus en or, chez soi, est une somme assez... (À part, apercevant Élie et Cléante.) O ciel ! je me serai trahi moi-même ; la chaleur m'aura emporté ; et je crois que j'ai parlé haut en raisonnant tout seul. (À Cléante et à Élie.) Qu'est-ce ?

CLÉANTE. Rien, mon père.
 HARPAGON. Y a-t-il longtemps que vous êtes là ?
 ÉLISE. Nous ne venons que d'arriver.
 HARPAGON. Vous avez entendu...
 CLÉANTE. Quoi, mon père ?
 HARPAGON. Là...
 ÉLISE. Quoi ?
 HARPAGON. Ce que je viens de dire.
 CLÉANTE. Non.
 HARPAGON. Si fait, si fait.
 ÉLISE. Pardonnez-moi.
 HARPAGON. Je vois bien que vous en avez ouï quelques mots. C'est que je m'entretenais en moi-même de la peine qu'il y a aujourd'hui à trouver de l'argent ; et je disais qu'il est bien heureux qui peut avoir dix mille écus chez soi.
 CLÉANTE. Nous feignions à vous aborder, de peur de vous interrompre.
 HARPAGON. Je suis bien aise de vous dire cela, afin que vous n'alliez pas prendre les choses de travers, et vous imaginer que je dis que c'est moi qui ai dix mille écus.
 CLÉANTE. Nous n'entrons point dans vos affaires.
 HARPAGON. Plût à Dieu que je les eusse, dix mille écus !
 CLÉANTE. Je ne crois pas...

HARPAGON. Ce serait une bonne affaire pour moi.
 ÉLISE. Ce sont des choses...
 HARPAGON. J'en aurais grand besoin.
 CLÉANTE. Je pense que...
 HARPAGON. Cela m'accorderait fort.
 ÉLISE. Vous êtes...
 HARPAGON. Et je ne me plaindrais pas, comme je le fais, que le temps est mé-érable.
 CLÉANTE. Mon Dieu ! mon père, vous n'avez pas lieu de vous plaindre, et l'on sait que vous avez assez de bien.
 HARPAGON. Comment ! j'ai assez de bien ! ceux qui le disent en ont menti. Il n'y a rien de plus faux ; et ce sont des coquins qui font courir ces bruits là.
 ÉLISE. Ne vous mettez point en colère.
 HARPAGON. Cela est étrange que mes propres enfants me trahissent et deviennent mes ennemis !
 CLÉANTE. Est-ce être votre ennemi que de dire que vous avez du bien ?
 HARPAGON. Oui. De pareils discours et les dépenses que vous faites seront cause qu'un de ces jours on me viendra, chez moi, couper la gorge, dans la pensée que je suis tout coulé de pistoles.
 CLÉANTE. Quelle grande dépense est-ce que je fais ?
 HARPAGON. Quelle ? Est-il rien de plus scandaleux que ce somptueux équipage que vous promenez par la ville ? Je querellais hier votre sœur ; mais c'est encore pis. Voilà qui crie vengeance au ciel ; et, à vous prendre depuis les pieds jusqu'à la tête, il y aurait là de quoi faire une bonne constitution. Je vous l'ai dit vingt fois, mon fils, toutes vos manières me déplaisent fort ; vous donnez furieusement dans le marquis ; et, pour aller ainsi vêtu, il faut bien que vous me dérobiez.
 CLÉANTE. Eh ! comment vous dérober ?
 HARPAGON. Que sais-je, moi ? Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'état que vous portez ?
 CLÉANTE. Moi, mon père ? c'est que je joue ; et, comme je suis fort heureux, je mets sur moi tout l'argent que je gagne.
 HARPAGON. C'est fort mal fait. Si vous êtes heureux au jeu, vous devriez en profiter, et mettre à honnête intérêt l'argent que vous gagnez, afin de le trouver un jour. Je voudrais bien savoir, sans parler du reste, à quoi servent tous ces rubans dont vous voilà lardé depuis les pieds jusqu'à la tête, et si une demi-douzaine d'aiguillettes ne suffit pas pour attacher un haut-de-chausses ? Il est bien nécessaire d'employer de l'argent à des perruques, lorsque l'on peut porter des cheveux de son cru, qui ne coûtent rien ! Je vais gager qu'en perruques et rubans il y a du moins vingt pistoles ; et vingt pistoles rapportent, par année, dix-huit livres six sols huit deniers, à ne les placer qu'au denier douze.
 CLÉANTE. Vous avez raison.
 HARPAGON. Laissons cela, et parlons d'autres affaires. (Apercevant Cléante et Élie qui se font des signes.) Euh ! (Bas, à part.) Je crois qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse. (Haut.) Que veulent dire ces gestes-là ?
 ÉLISE. Nous marchandons, mon frère et moi, à qui parlera le premier ; nous avons tous deux quelque chose à vous dire.
 HARPAGON. Et moi j'ai quelque chose aussi à vous dire à tous deux.
 CLÉANTE. C'est de mariage, mon père, que nous désirons vous parler.
 HARPAGON. Et c'est de mariage aussi que je veux vous entretenir.
 ÉLISE. Ah, mon père !
 HARPAGON. Pourquoi ce cri ? Est-ce le mot, ma fille, ou la chose qui vous fait peur ?
 CLÉANTE. Le mariage peut nous faire peur à tous deux, de la façon que vous pouvez l'entendre ; et nous craignons que nos sentiments ne soient pas d'accord avec votre choix.
 HARPAGON. Un peu de patience. Ne vous alarmez point. Je sais ce qu'il faut à tous deux, et vous n'aurez, ni l'un ni l'autre, aucun lieu de vous plaindre de tout ce que je prétends faire ; et pour commencer par un bout (à Cléante), avez-vous vu, dites-moi, une jeune personne appelée Mariane, qui ne loge pas loin d'ici ?
 CLÉANTE. Oui, mon père.
 HARPAGON. Et vous ?
 ÉLISE. J'en ai ouï parler.
 HARPAGON. Comment, mon fils, trouvez-vous cette fille ?
 CLÉANTE. Une fort charmante personne.
 HARPAGON. Sa physionomie ?
 CLÉANTE. Tout honnête et pleine d'esprit.
 HARPAGON. Son air et sa manière ?
 CLÉANTE. Admirables, sans doute.
 HARPAGON. Ne croyez-vous pas qu'une fille comme cela mériterait assez que l'on songeât à elle ?
 CLÉANTE. Oui, mon père.
 HARPAGON. Que ce serait un parti souhaitable ?
 CLÉANTE. Très-souhaitable.
 HARPAGON. Qu'elle a toute la mine de faire un bon ménage ?
 CLÉANTE. Sans doute.
 HARPAGON. Et qu'un mari aurait satisfaction avec elle ?
 CLÉANTE. Assurément.
 HARPAGON. Il y a une petite difficulté ; c'est que j'ai peur qu'il n'y ait pas, avec elle, tout le bien qu'on pourrait prétendre.

CLÉANTE. Ah ! mon père ! le bien n'est pas considérable alors qu'il est question d'épouser une honnête personne.

HARPAGON. Pardonnez-moi, pardonnez-moi. Mais ce qu'il y a à dire, c'est que, si l'on n'y trouve pas tout le bien qu'on souhaite, on peut tâcher de regagner cela sur autre chose.

CLÉANTE. Cela s'entend.

HARPAGON. Enfin je suis bien aise de vous voir dans mes sentiments : car son maintien honnête et sa douceur m'ont gagné l'âme ; et je suis résolu de l'épouser, pourvu que j'y trouve quelque bien.

CLÉANTE. Euh !

HARPAGON. Comment ?

CLÉANTE. Vous êtes résolu, dites-vous ?...

HARPAGON. D'épouser Mariane.

CLÉANTE. Qui ? vous ? vous ?

HARPAGON. Oui, moi, moi, moi. Que veut dire cela ?

CLÉANTE. Il m'a pris tout à coup un éblouissement, et je me retire d'ici.

HARPAGON. Cela ne sera rien. Allez vite boire dans la cuisine un grand verre d'eau claire.

SCÈNE VI.

HARPAGON, ÉLISE.

HARPAGON. Voilà de mes damoiseaux fluets, qui n'ont non plus de vigueur que des poules. C'est là, ma fille, ce que j'ai résolu pour moi. Quant à ton frère, je lui destine une certaine veuve dont ce matin on m'est venu parler ; et, pour toi, je te donne au seigneur Anselme.



ÉLISE. Au seigneur Anselme ?

HARPAGON. Oui. Un homme mûr, prudent et sage, qui n'a pas plus de cinquante ans, et dont on vante les grands biens.

ÉLISE (faisant la révérence). Je ne veux point me marier, mon père, s'il vous plaît.

HARPAGON (contrefaisant Elise). Et moi, ma petite fille, ma mie, je veux que vous vous mariiez, s'il vous plaît.

ÉLISE (faisant encore la révérence). Je vous demande pardon, mon père.

HARPAGON (contrefaisant Elise). Je vous demande pardon, ma fille.

ÉLISE. Je suis très-humble servante au seigneur Anselme ; mais (faisant encore la révérence), avec votre permission, je ne l'épouserai point.

HARPAGON. Je suis votre très-humble valet ; mais (contrefaisant encore Elise), avec votre permission, vous l'épouserez, dès ce soir.

ÉLISE. Dès ce soir ?

HARPAGON. Dès ce soir.

ÉLISE (faisant encore la révérence). Cela ne sera pas, mon père.

HARPAGON (contrefaisant encore Elise). Cela sera, ma fille.

ÉLISE. Non.

HARPAGON. Si.

ÉLISE. Non, vous dis-je.

HARPAGON. Si, vous dis-je.

ÉLISE. C'est une chose où vous ne me réduirez point.

HARPAGON. C'est une chose où je te réduirai.

ÉLISE. Je me tuerai plutôt que d'épouser un tel mari.

HARPAGON. Tu ne te tueras point et tu l'épouseras. Mais voyez quelle audace ! A-t-on jamais vu une fille parler de la sorte à son père ?

ÉLISE. Mais a-t-on jamais vu un père marier sa fille de la sorte ?

HARPAGON. C'est un parti où il n'y a rien à redire ; et je gage que tout le monde approuvera mon choix.

ÉLISE. Et moi, je gage qu'il ne saurait être approuvé d'aucune personne raisonnable.

HARPAGON (apercevant Valère de loin). Voilà Valère. Veux-tu qu'entre nous deux nous le fassions juge de cette affaire ?

ÉLISE. J'y consens.

HARPAGON. Te rendras-tu à son jugement ?

ÉLISE. Oui ; j'en passerai par ce qu'il dira.

HARPAGON. Voilà qui est fait.

SCÈNE VII.

VALÈRE, HARPAGON, ÉLISE.

HARPAGON. Ici, Valère. Nous t'avons élu pour nous dire qui a raison de ma fille ou de moi.

VALÈRE. C'est vous, monsieur, sans contredit.

HARPAGON. Sais-tu bien de quoi nous parlons ?

VALÈRE. Non ; mais vous ne sauriez avoir tort, et vous êtes toute raison.

HARPAGON. Je veux ce soir lui donner pour époux un homme aussi riche que sage, et la coquine me dit au nez qu'elle se moque de le prendre. Que dis-tu de cela ?

VALÈRE. Ce que j'en dis ?

HARPAGON. Oui.

VALÈRE. Eh, eh !

HARPAGON. Quoi ?

VALÈRE. Je dis que, dans le fond, je suis de votre sentiment ; et vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison ; mais aussi n'a-t-elle pas tort tout à fait ; et...

HARPAGON. Comment ! le seigneur Anselme est un parti considérable ; c'est un gentilhomme qui est noble, doux, posé, sage et fort accommodé ! et auquel il ne reste aucun enfant de son premier mariage. Saurait-elle mieux rencontrer ?

VALÈRE. Cela est vrai ; mais elle pourrait vous dire que c'est un peu précipiter les choses, et qu'il faudrait au moins quelque temps pour voir si son inclination pourrait s'accorder avec...

HARPAGON. C'est une occasion qu'il faut prendre vite aux cheveux. Je trouve ici un avantage qu'ailleurs je ne trouverais pas ; et il s'engage à la prendre sans dot.

VALÈRE. Sans dot ?

HARPAGON. Oui.

VALÈRE. Ah ! je ne dis plus rien. Voyez-vous ! voilà une raison tout à fait convaincante : il se faut rendre à cela.

HARPAGON. C'est pour moi une épargne considérable.

VALÈRE. Assurément : cela ne reçoit point de contradiction. Il est vrai que votre fille vous peut représenter que le mariage est une plus grande affaire qu'on ne peut croire ; qu'il y va d'être heureux ou malheureux toute sa vie ; et qu'un engagement qui doit durer jusqu'à la mort ne se doit jamais faire qu'avec de grandes précautions.

HARPAGON. Sans dot !

VALÈRE. Vous avez raison. Voilà qui décide tout ; cela s'entend. Il y a des gens qui pourraient vous dire qu'en de telles occasions l'inclination d'une fille est une chose, sans doute, où l'on doit avoir de l'égard, et que cette grande inégalité d'âge, d'humeur et de sentiments, rend un mariage sujet à des accidents très-fâcheux.

HARPAGON. Sans dot !

VALÈRE. Ah ! il n'y a pas de réplique à cela. On le sait bien. Qui diantre peut aller contre ? Ce n'est pas qu'il n'y ait quantité de pères qui aimeraient mieux ménager la satisfaction de leurs filles que l'argent qu'ils pourraient donner ; qui ne les voudraient point sacrifier à l'intérêt et chercheraient, plus que toute autre chose, à mettre dans un

mariage cette douce conformité qui sans cesse y maintient l'honneur, la tranquillité et la joie ; et que...

HARPAGON. Sans dot !

VALÈRE. Il est vrai, cela ferme la bouche à tout. Sans dot ! Le moyen de résister à une raison comme celle-là !

HARPAGON (à part, regardant du côté du jardin). Ouais ! il me semble que j'entends un chien qui aboie. N'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent ? (A Valère.) Ne bougez. Je reviens tout à l'heure.

SCÈNE VIII.

ÉLISE. VALÈRE.

ÉLISE. Vous moquez-vous, Valère, de lui parler comme vous faites ?

VALÈRE. C'est pour ne point l'aigrir et pour en venir mieux à bout. Heurter de front ses sentiments est le moyen de tout gâter ; et il y a de certains esprits qu'il ne faut prendre qu'en biaisant, des tempéraments ennemis de toute résistance, des naturels rétifs que la vérité fait cabrer, qui toujours se raidissent contre le droit chemin de la raison, et qu'on ne mène qu'en tournant où l'on veut les conduire. Faites semblant de consentir à ce qu'il veut, vous en viendrez mieux à vos fins, et...

ÉLISE. Mais ce mariage, Valère ?

VALÈRE. On cherchera des biais pour le rompre.

ÉLISE. Mais quelle invention trouver, s'il se doit conclure ce soir ?

VALÈRE. Il faut demander un délai et feindre quelque maladie.

ÉLISE. Mais on découvrira la feinte si on appelle les médecins.

VALÈRE. Vous moquez-vous ? Y connaissent-ils quelque chose ? Allez, allez, vous pourrez, avec eux, avoir quel mal il vous plaira ; ils vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient.

SCÈNE IX.

HARPAGON, ÉLISE, VALÈRE.

HARPAGON (à part, dans le fond du théâtre). Ce n'est rien, merci.

VALÈRE (sans voir Harpagon). Enfin notre dernier recours, c'est que la fuite nous peut mettre à couvert de tout ; et si votre amour, belle Elise, est capable d'une fermeté... (Apercevant Harpagon.) Oui, il faut qu'une fille obéisse à son père. Il ne faut point qu'elle regarde comme un mari est fait ; et, lorsque la grande raison de *sans dot* s'y rencontre, elle doit être prête à prendre tout ce qu'on lui donne.

HARPAGON. Bon ! voilà bien parlé cela.

VALÈRE. Monsieur, je vous demande pardon si je m'emporte un peu, et prends la hardiesse de lui parler comme je fais.

HARPAGON. Comment ! j'en suis ravi, et je veux que tu prennes sur elle un pouvoir absolu. (A Elise.) Oui, tu as beau fuir. Je lui donne l'autorité que le ciel me donne sur toi ; et j'entends que tu fasses tout ce qu'il te dira.

VALÈRE (à Elise). Après cela, résistez à mes remontrances.

SCÈNE X.

HARPAGON, VALÈRE.

VALÈRE. Monsieur, je vais la suivre pour continuer les leçons que je lui faisais.

HARPAGON. Oui, tu m'obligeras. Certes...

VALÈRE. Il est bon de lui tenir un peu la bride haute.

HARPAGON. Cela est vrai. Il faut...

VALÈRE. Ne vous mettez pas en peine. Je crois que j'en viendrai à bout.

HARPAGON. Fais, fais, je m'en vais faire un petit tour en ville, et reviens tout à l'heure.

VALÈRE (adressant la parole à Elise, et s'en allant du côté par où elle est sortie). Oui, l'argent est plus précieux que toutes les choses du monde ; et vous devez rendre grâce au ciel de l'honnête homme de père qu'il vous a donné. Il sait ce que c'est que de vivre. Lorsqu'on s'offre de prendre une fille sans dot, on ne doit point regarder plus avant. Tout est renfermé là-dedans ; et sans dot tient lieu de beauté, de jeunesse, de naissance, d'honneur, de sagesse et de probité.

HARPAGON (seul). Ah ! le brave garçon ! Voilà parlé comme un oracle ! Heureux qui peut avoir un domestique de la sorte !

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLÉANTE, LA FLÈCHE.

CLÉANTE. Ah ! traître que tu es ! où t'es-tu donc allé fourrer ? Ne t'avais-je pas donné ordre ?...

LA FLÈCHE. Oui, monsieur : je m'étais rendu ici pour vous attendre de pied ferme ; mais monsieur votre père, le plus malgracieux des hommes, m'a chassé dehors, malgré moi ; et j'ai couru risque d'être battu.

CLÉANTE. Comment va notre affaire ? Les choses pressent plus que jamais : depuis que je ne t'ai vu, j'ai découvert que mon père est mon rival.

LA FLÈCHE. Votre père amoureux ?

CLÉANTE. Oui ; et j'ai eu toutes les peines du monde à lui cacher le trouble où cette nouvelle m'a mis.

LA FLÈCHE. Lui, se mêler d'aimer ! De quoi diable s'avise-t-il ? Se moque-t-il du monde ? et l'amour a-t-il été fait pour des gens bâtis comme lui ?

CLÉANTE. Il a fallu, pour mes péchés, que cette passion lui soit venue en tête.

LA FLÈCHE. Mais par quelle raison lui faire un mystère de votre amour ?

CLÉANTE. Pour lui donner moins de soupçon, et me conserver, au besoin, des ouvertures plus aisées pour détourner ce mariage. Quelle réponse t'a-t-on faite ?

LA FLÈCHE. Ma foi, monsieur, ceux qui empruntent sont bien malheureux ; et il faut essayer d'étranges choses lorsqu'on est réduit à passer, comme vous, par les mains des fesse-matthieux.

CLÉANTE. L'affaire ne se fera point ?

LA FLÈCHE. Pardonnez-moi. Notre maître Simon, le courtier qu'on nous a donné, homme agissant et plein de zèle, dit qu'il a fait rage pour vous ; et il assure que votre seule physionomie lui a gagné le cœur.

CLÉANTE. J'aurai les quinze mille francs que je demande ?

LA FLÈCHE. Oui ; mais à quelques petites conditions qu'il faudra que vous acceptiez, si vous avez dessein que les choses se fassent.

CLÉANTE. T'a-t-il fait parler à celui qui doit prêter l'argent ?

LA FLÈCHE. Ah ! vraiment ! cela ne va pas de la sorte. Il apporte encore plus de soin à se cacher que vous ; et ce sont des mystères bien plus grands que vous ne pensez. On ne veut point du tout dire son nom, et l'on doit aujourd'hui l'aboucher avec vous dans une maison empruntée, pour être instruit par votre bouche de votre bien et de votre famille ; et je ne doute point que le seul nom de votre père ne rende les choses faciles.

CLÉANTE. Et principalement ma mère étant morte, dont on ne peut m'ôter le bien.

LA FLÈCHE. Voici quelques articles qu'il a dictés lui-même à notre entremetteur, pour vous être montrés avant que de rien faire :

« Supposé que le prêteur voie toutes ses sûretés, et que l'emprunteur soit majeur et d'une famille où le bien soit ample, solide, assuré, clair, et net de tout embarras, on fera une bonne et exacte obligation par-devant un notaire, le plus honnête homme qu'il se pourra, et qui, pour cet effet, sera choisi par le prêteur, auquel il importe le plus que l'acte soit dûment dressé. »

CLÉANTE. Il n'y a rien à dire à cela.

LA FLÈCHE. « Le prêteur, pour ne charger sa conscience d'aucun scrupule, prétend ne donner son argent qu'au denier dix-huit. »

CLÉANTE. Au denier dix-huit ? Parbleu ! voilà qui est honnête ! Il n'y a pas lieu de se plaindre. »

LA FLÈCHE. Cela est vrai.

« Mais, comme ledit prêteur n'a pas chez lui la somme dont il est question, et que, pour faire plaisir à l'emprunteur, il est contraint lui-même de l'emprunter d'un autre, sur le pied du denier cinq, il conviendra que ledit premier emprunteur paye cet intérêt, sans préjudice du reste, attendu que ce n'est que pour l'obliger que ledit prêteur s'engage à cet emprunt. »

CLÉANTE. Comment diable ! quel juif ! quel arabe est-ce là ? C'est plus qu'au denier quatre.

LA FLÈCHE. Il est vrai ; c'est ce que j'ai dit. Vous avez à voir là-dessus.

CLÉANTE. Que veux-tu que je voie ? J'ai besoin d'argent, et il faut bien que je consente à tout.

LA FLÈCHE. C'est la réponse que j'ai faite.

CLÉANTE. Il y a encore quelque chose ?

LA FLÈCHE. Ce n'est plus qu'un petit article.

« Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze mille livres ; et, pour les mille écus restants, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, nippes et bijoux dont s'ensuit le mémoire, et que ledit prêteur a mis, de bonne foi, au plus modique prix qu'il lui a été possible. »

CLÉANTE. Que veut dire cela ?

LA FLÈCHE. Écoutez le mémoire.

« Premièrement, un lit de quatre pieds, à bandes de point de Hongrie appliquées fort proprement sur un drap de couleur d'olive, avec six chaises et la courte-pointe de même ; le tout bien conditionné, et doublé d'un petit taffetas changeant rouge et bleu.

« Plus, un pavillon à queue, d'une bonne serge d'Aumale rose sèche, avec le mollet et les franges de soie.

CLÉANTE. Que veut-il que je fasse de cela ?

LA FLÈCHE. Attendez !

« Plus, une tenture de tapisserie des amours de Gombaut et de Macé.

« Plus, une grande table de bois de noyer à douze colonnes ou piliers tournés, qui se tire par les deux bouts, et garnie, par le dessous, de ses six escabelles.

CLÉANTE. Qu'ai-je affaire, morbleu !...

LA FLÈCHE. Donnez-vous patience.

« Plus, trois gros mousquets, tout garnis de nacre de perle, avec les trois fourchettes assortissantes.

« Plus, un fourneau de brique, avec deux cornues et trois récipients, fort utiles à ceux qui sont curieux de distiller.

CLÉANTE. J'enrage !

LA FLÈCHE. Doucement.

« Plus, un luth de Bologne, garni de toutes ses cordes, ou peu s'en faut.

« Plus, un trou-madame et un damier, avec un jeu de l'oie renouvelé des Grecs, fort propres à passer le temps lorsque l'on n'a que faire.

« Plus, une peau d'un lézard de trois pieds et demi, remplie de foin ; curiosité agréable pour pendre au plancher d'une chambre.

« Le tout ci-dessus mentionné valant loyalement plus de quatre mille cinq cents livres, et rabaisé à la valeur de mille écus, par la discrétion du prêteur. »

CLÉANTE. Que la peste l'étouffe avec sa discrétion, le traître, le bourreau qu'il est ! A-t-on jamais parlé d'une usure semblable ? Et n'est-il pas content du furieux intérêt qu'il exige, sans vouloir encore m'obliger à prendre, pour trois mille livres, les vieux rogatons qu'il ramasse ? Je n'aurai pas deux cents écus de tout cela. Et cependant il faut bien me résoudre à consentir à ce qu'il veut ; car il est en état de me faire tout accepter ; et il me tient, le scélérat, le poignard sur la gorge.

LA FLÈCHE. Je vous vois, monsieur, ne vous en déplaie, dans le grand chemin justement que tenait l'anurge pour se ruiner, prenant argent d'avance, achetant cher, vendant à bon marché, et mangeant son blé en herbe.

CLÉANTE. Que veux-tu que j'y fasse ? Voilà où les jeunes gens sont réduits par la maudite avarice des pères : et on s'étonne, après cela, que les fils souhaitent qu'ils meurent !

LA FLÈCHE. Il faut avouer que le vôtre animerait contre sa vilénie le plus posé homme du monde. Je n'ai pas, Dieu merci, les inclinations fort patibulaires ; et, parmi mes confrères que je vois se mêler de beaucoup de petits commerces, je sais tirer adroitement mon épingle du jeu, et me démêler prudemment de toutes les galantries qui sentent tant soit peu l'échelle ; mais, à vous dire vrai, il me donnerait, par ses procédés, des tentations de le voler ; et je croirais, en le volant, faire une action méritoire.

CLÉANTE. Donne-moi un peu ce mémoire, que je le voie encore.

SCÈNE II.

HARPAGON, MAÎTRE SIMON ; CLÉANTE ET LA FLÈCHE (dans le fond du théâtre).

MAÎTRE SIMON. Oui, monsieur, c'est un jeune homme qui a besoin d'argent : ses affaires le pressent d'en trouver, et il en passera par tout ce que vous en prescrirez.

HARPAGON. Mais croyez-vous, maître Simon, qu'il n'y ait rien à péricliter ? et savez-vous le nom, les biens et la famille de celui pour qui vous parlez ?

MAÎTRE SIMON. Non. Je ne puis pas bien vous en instruire à fond ; et ce n'est que par aventure que l'on m'a adressé à lui ; mais vous serez de toutes choses éclairé par lui même, et son homme m'a assuré que vous serez content quand vous le connaîtrez. Tout ce que je saurais vous dire, c'est que sa famille est fort riche, qu'il n'a plus de mère déjà, et qu'il s'obligera, si vous voulez, que son père mourra avant qu'il soit huit mois.

HARPAGON. C'est quelque chose que cela. La charité, maître Simon, nous oblige à faire plaisir aux personnes lorsque nous le pouvons.

MAÎTRE SIMON. Cela s'entend.

LA FLÈCHE (bas à Cléante, reconnaissant maître Simon). Que veut dire ceci ? Notre maître Simon qui parle à votre père !

CLÉANTE (bas à la Flèche). Lui aurait-on appris qui je suis ? et serais-tu pour me trahir ?

MAÎTRE SIMON (à Cléante et à la Flèche). Ah, ah ! vous êtes bien pressés ! qui vous a dit que c'était écans ! (A Harpagon.) Ce n'est pas moi, monsieur, au moins, qui leur ai découvert votre nom et votre logis. Mais, à mon avis, il n'y a pas grand mal à cela ; ce sont des personnes discrètes, et vous pouvez ici vous expliquer ensemble.

HARPAGON. Comment ?

MAÎTRE SIMON (montrant Cléante). Monsieur est la personne qui veut vous emprunter les quinze mille livres dont je vous ai parlé.

HARPAGON. Comment, pendard ! c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables extrémités !

CLÉANTE. Comment, mon père, c'est vous qui vous portez à ces honteuses actions ?

(Maître Simon s'enfuit, et la Flèche va se cacher.)

SCÈNE III.

HARPAGON, CLÉANTE.

HARPAGON. C'est toi qui te veux ruiner par des emprunts si condamnables !

CLÉANTE. C'est vous qui cherchez à vous enrichir par des usures si criminelles !

HARPAGON. Oses-tu bien, après cela, paraître devant moi ?

CLÉANTE. Osez-vous bien, après cela, vous présenter aux yeux du monde ?

HARPAGON. Nas-tu point de honte, dis-moi, d'en venir à ces débauches-là, de te précipiter dans des dépenses effroyables, et de faire une honteuse dissipation du bien que tes parents t'ont amassé avec tant de sucurs ?

CLÉANTE. Ne rougissez-vous point de déshonorer votre condition par les commerces que vous faites : de sacrifier gloire et réputation au désir insatiable d'entasser écu sur écu, et de renchérir, en fait d'intérêt, sur les plus infâmes subtilités qu'aient jamais inventées les plus célèbres usuriers ?

HARPAGON. Ote-toi de mes yeux, coquin ! ôte-toi de mes yeux !

CLÉANTE. Qui est plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire ?

HARPAGON. Retire-toi, te dis-je, et ne m'échauffe pas les oreilles. (Seul.) Je ne suis pas fâché de cette aventure, et ce m'est un avis de tenir l'œil plus que jamais sur toutes ses actions.

SCÈNE IV.

FROSINE, HARPAGON.

FROSINE. Monsieur.

HARPAGON. Attendez un moment : je vais revenir vous parler. (A part.) Il est à propos que je fasse un petit tour à mon argent.

SCÈNE V.

LA FLÈCHE, FROSINE.

LA FLÈCHE (sans voir Frosine). L'aventure est tout à fait drôle. Il faut bien qu'il ait quelque part un ample magasin de hardes ; car nous n'avons rien reconnu au mémoire que nous avons.

FROSINE. Hé ! c'est toi, mon pauvre la Flèche ! D'où vient cette rencontre ?

LA FLÈCHE. Ah, ah ! c'est toi, Frosine ! Que viens-tu faire ici ?

FROSINE. Ce que je fais partout ailleurs : m'entremettre d'affaires, me rendre serviable aux gens, et profiter du mieux qu'il m'est possible des petits talents que je puis avoir. Tu sais que, dans ce monde, il faut vivre d'adresse, et qu'aux personnes comme moi le ciel n'a donné d'autres rentes que l'intrigue et que l'industrie.

LA FLÈCHE. As-tu quelque négocié avec le patron du logis ?

FROSINE. Oui ; je traite pour lui quelque petite affaire dont j'espère une récompense.

LA FLÈCHE. De lui ? Ah ! ma foi, tu seras bien fine si tu en tires quelque chose ; et je te donne avis que l'argent écans est fort cher.

FROSINE. Il y a de certains services qui touchent merveilleusement.

LA FLÈCHE. Je suis votre valet ! et tu ne connais pas encore le seigneur Harpagon. Le seigneur Harpagon est de tous les humains l'humain le moins humain, le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré. Il n'est point de service qui pousse sa reconnaissance jusqu'à lui faire ouvrir les mains. De la louange, de l'estime, de la bienveillance en paroles, et de l'amitié, tant qu'il vous plaira ; mais de l'argent, point d'affaires. Il n'est rien de plus sec et de plus aride que ses bonnes grâces et ses caresses ; et donner est un mot pour qui il a tant d'aversion, qu'il ne dit jamais : *Je vous donne*, mais, *Je vous prête le bon jour*.

FROSINE. Mon Dieu ! je sais l'art de traire les hommes ; j'ai le secret de m'ouvrir leur tendresse, de chatouiller leurs cœurs, de trouver les endroits par où ils sont sensibles.

LA FLÈCHE. Bagatelles ici. Je te défie d'attendrir, du côté de l'argent, l'homme dont il est question. Il est ture là-dessus, mais d'une turquerie à désespérer tout le monde ; et l'on pourrait crever, qu'il n'en braquerait pas. En un mot, il aime l'argent plus que réputation, qu'honneur et que vertu ; et la vue d'un demandeur lui donne des convulsions. C'est le frapper par son endroit mortel, c'est lui percer le cœur, c'est lui arracher les entrailles ; et si... Mais il revient, je me retire.

SCÈNE VI.

HARPAGON, FROSINE.

HARPAGON (bas). Tout va comme il faut. (Haut.) Eh bien ! qu'est-ce, Frosine ?

FROSINE. Ah ! mon Dieu ! que vous vous portez bien, et que vous avez là un vrai visage de santé !

HARPAGON. Qui, moi ?

FROSINE. Jamais je ne vous vis un teint si frais et si gaillard.

HARPAGON. Tout de bon ?

FROSINE. Comment ! vous n'avez de votre vie été si jeune que vous êtes, et je vois des gens de vingt-cinq ans qui sont plus vieux que vous.

HARPAGON. Cependant, Frosine, j'en ai soixante bien comptés.

FROSINE. Eh bien ! qu'est-ce que cela ? soixante ans ! voilà bien de quoi ! C'est la fleur de l'âge, cela ; et vous entrez maintenant dans la belle saison de l'homme.

HARPAGON. Il est vrai ; mais vingt années de moins pourtant ne me feraient point de mal, que je crois.

FROSINE. Vous moquez-vous ? Vous n'avez pas besoin de cela, et vous êtes d'une pà'e à vivre jusques à cent ans.

HARPAGON. Tu le crois ?

FROSINE. Assurément. Vous en avez toutes les marques. Tenez-vous un peu. Oh ! que voilà bien, entre vos deux yeux, un signe de longue vie !

HARPAGON. Tu te connais à cela ?

FROSINE. Sans doute. Montrez-moi votre main. Ah ! mon Dieu ! quelle ligne de vie !

HARPAGON. Comment ?

FROSINE. Ne voyez-vous pas jusqu'où va cette ligne-là ?

HARPAGON. Eh bien ! qu'est-ce que cela veut dire ?

FROSINE. Par ma foi ! je disais cent ans ; mais vous passerez les six-vingts.

HARPAGON. Est-il possible ?

FROSINE. Il faudra vous assommer, vous dis-je ; et vous mettrez en terre et vos enfants et les enfants de vos enfants.

HARPAGON. Tant mieux. Comment va notre affaire ?

FROSINE. Faut-il le demander, et me voit-on me mêler de rien dont je ne vienne à bout ? J'ai surtout pour les mariages un talent merveilleux. Il n'est point de partis au monde que je ne trouve en peu de temps le moyen d'accoupler ; et je crois, si je me l'étais mis en tête, que je marierais le Grand-Turc avec la république de Venise. Il n'y avait pas, sans doute, de grandes difficultés à cette affaire-ci. Comme j'ai commerce chez elles, je les ai à fond l'une et l'autre entretenues de vous, et j'ai dit à la mère le dessein que vous aviez conçu pour Mariane, à la voir passer dans la rue et prendre l'air à la fenêtre.

HARPAGON. Qui a fait réponse ?

FROSINE. Elle a reçu la proposition avec joie ; et, quand je lui ai témoigné que vous souhaitiez fort que sa fille assistât ce soir au contrat de mariage qui doit se faire de la vôtre, elle y a consenti sans peine, et me l'a confiée pour cela.

HARPAGON. C'est que je suis obligé, Frosine, de donner à souper au seigneur Anselme, et je serai bien aise qu'elle soit du régal.

FROSINE. Vous avez raison. Elle doit après dîner rendre visite à votre fille, d'où elle fait son compte d'aller faire un tour à la Foire, pour venir ensuite au souper.

HARPAGON. Eh bien ! elles iront ensemble dans mon carrosse, que je leur prêterai.

FROSINE. Voilà justement son affaire.

HARPAGON. Mais, Frosine, as-tu entretenu la mère touchant le bien qu'elle peut donner à sa fille ? Lui as-tu dit qu'il fallait qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fit quelque effort, qu'elle se saignât pour une occasion comme celle-ci ? Car encore n'épouse-t-on pas une fille sans qu'elle apporte quelque chose.

FROSINE. Comment ! c'est une fille qui vous apportera douze mille livres de rente.

HARPAGON. Douze mille livres de rente ?

FROSINE. Oui. Premièrement elle est nourrie et élevée dans une grande épargne de bouche : c'est une fille accoutumée à vivre de salade, de lait, de fromage et de pommes, et à laquelle, par conséquent, il ne faudra ni table bien servie, ni consommés exquis, ni orges mondés perpétuels, ni les autres délicatesses qu'il faudrait pour une autre femme ; et cela ne va pas à si peu de chose, qu'il ne monte bien tous les ans à trois mille francs pour le moins. Outre cela, elle n'est curieuse que d'une propreté fort simple, et n'aime point les superbes habits, ni les riches bijoux, ni les meubles somptueux, où donnent ses parcelles avec tant de chaleur ; et cet article-là vaut plus de quatre mille livres par an. De plus, elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui ; et j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente et quarante, vingt mille francs cette année. Mais n'en prenons rien que le quart. Cinq mille francs au jeu par an, quatre mille francs en habits et bijoux, cela fait neuf mille livres ; et mille écus que nous mettons pour la nourriture, ne voilà-t-il pas, par année, vos douze mille francs bien comptés ?

HARPAGON. Oui, cela n'est pas mal ; mais ce compte-là n'est rien de réel.

FROSINE. Pardonnez-moi. N'est-ce pas quelque chose de réel que de vous apporter en mariage une grande sobriété, l'héritage d'un grand amour de simplicité, de parure, et l'acquisition d'un grand fonds de haine pour le jeu ?

HARPAGON. C'est une raillerie que de vouloir me constituer sa dot de toutes les dépenses qu'elle ne fera point. Je n'irai pas donner quittance de ce que je ne reçois pas ; et il faut bien que je touche quelque chose.

FROSINE. Mon Dieu ! vous toucherez assez ; et elles m'ont parlé d'un certain pays où elles ont du bien dont vous serez le maître.

HARPAGON. Il faudra voir cela. Mais, Frosine, il y a encore une chose qui m'inquiète. La fille est jeune, comme tu vois, et les jeunes gens d'ordinaire n'aiment que leurs semblables, ne cherchent que leur compagnie. J'ai peur qu'un homme de mon âge ne soit pas de son goût, et que cela ne vienne à produire chez moi certains petits désordres qui ne m'accommoderaient pas.

FROSINE. Ah ! que vous la connaissez mal ! C'est encore une particularité que j'avais à vous dire. Elle a une aversion épouvantable pour tous les jeunes gens, et n'a de l'amour que pour les vieillards.

HARPAGON. Elle ?

FROSINE. Oui, elle. Je voudrais que vous l'eussiez entendue parler là-dessus. Elle ne peut souffrir du tout la vue d'un jeune homme ; mais elle n'est point plus ravie, dit-elle, que lorsqu'elle peut voir un beau vieillard avec une barbe majestueuse. Les plus vieux sont pour elle les plus charmants, et je vous avertis de n'aller pas vous faire plus jeune que vous êtes. Elle veut tout au moins qu'on soit sexagénaire ; et il n'y a pas quatre mois encore qu'étant prête d'être mariée, elle rompit tout net le mariage, sur ce que son amant fit voir qu'il n'avait que cinquante-six ans, et qu'il ne prit point de lunettes pour signer le contrat.

HARPAGON. Sur cela seulement ?

FROSINE. Oui. Elle dit que ce n'est pas contentement pour elle que cinquante-six ans ; et surtout elle est pour les nez qui portent des lunettes.

HARPAGON. Certes, tu me dis là une chose toute nouvelle.

FROSINE. Cela va plus loin qu'on ne peut dire. On lui voit dans sa chambre quelques tableaux et quelques estampes. Mais que pensez-vous que ce soit ? des Adonis, des Céphales, des Paris et des Apollons ? Non : de beaux portraits de Saturne, du roi Priam, du vieux Nestor et du bon père Anchise sur les épaules de son fils.

HARPAGON. Cela est admirable ! Voilà ce que je n'aurais jamais pensé ; et je suis bien aise d'apprendre qu'elle est de cette humeur. En effet, si j'avais été femme, je n'aurais point aimé les jeunes hommes.

FROSINE. Je le crois bien. Voilà de belles drogues que des jeunes gens, pour les aimer ! Ce sont de beaux morceaux, de beaux godaillages, pour donner envie de leur peau ! et je voudrais bien savoir quel ragoût il y a à eux !

HARPAGON. Pour moi, je n'y en comprends point, et je ne sais pas comment il y a des femmes qui les aiment tant.

FROSINE. Il faut être folle sifflée. Trouver la jeunesse aimable, est-ce avoir le sens commun ? Sont-ce des hommes que de jeunes blondins ? et peut-on s'attacher à ces animaux-là ?

HARPAGON. C'est ce que je dis tous les jours. Avec leur ton de ponle laitée, et leurs trois petits brins de barbe relevés en barbe de chat, leurs perruques d'étope, leurs hauts-de-chausses tout tombants, et leurs estomacs débraillés !...

FROSINE. Hé ! cela est bien bâti auprès d'une personne comme vous ! Voilà un homme, cela ! Il y a là de quoi satisfaire à la vue ! et c'est ainsi qu'il faut être vêtu pour donner de l'amour.

HARPAGON. Tu me trouves bien ?

FROSINE. Comment ! vous êtes à ravir, et votre figure est à peindre. Tournez-vous un peu, s'il vous plaît. Il ne se peut pas mieux ! Que je vous voie marcher. Voilà un corps taillé, libre et dégagé comme il faut, et qui ne marque aucune incommodité.

HARPAGON. Je n'en ai pas de grandes, Dieu merci ; il n'y a que ma fluxion qui me prend de temps en temps.

FROSINE. Cela n'est rien ; votre fluxion ne vous sied point mal, et vous avez grâce à tousser.

HARPAGON. Dis-moi un peu : Mariane ne m'a-t-elle point encore vu ? N'a-t-elle point pris garde à moi en passant ?

FROSINE. Non ; mais nous nous sommes fort entretenues de vous. Je lui ai fait un portrait de votre personne ; et je n'ai pas manqué de lui vanter votre mérite, et l'avantage que ce lui serait d'avoir un mari tel que vous.

HARPAGON. Tu as bien fait, je t'en remercie.

FROSINE. J'aurais, monsieur, une petite prière à vous faire. J'ai un procès que je suis sur le point de perdre, faute d'un peu d'argent (Harpagon prend un air sérieux) ; et vous pourriez facilement me procurer le gain de ce procès, si vous aviez quelques bontés pour moi. Vous ne sauriez croire le plaisir qu'elle aura de vous voir. (Harpagon reprend un air gai.) Ah ! que vous lui plairez ! et que votre fraise à l'antique fera sur son esprit un effet admirable ! Mais, surtout, elle sera charmée de votre haut-de-chausses attaché au pourpoint avec des aiguillettes : c'est pour la rendre folle de vous ; et un amant aiguilleté sera pour elle un ragoût merveilleux.

HARPAGON. Certes, tu me ravis de me dire cela.

FROSINE. En vérité, monsieur, ce procès m'est d'une conséquence tout à fait grande. (Harpagon reprend son air sérieux.) Je suis ruinée si je le perds; et quelque petite assistance me rétablirait dans mes affaires... Je voudrais que vous eussiez vu le ravissement où elle était à m'entendre parler de vous. (Harpagon reprend un air gai.) La joie éclatait dans ses yeux au récit de vos qualités; et je l'ai mise enfin dans une impatience extrême de voir ce mariage entièrement conclu.

HARPAGON. Tu m'as fait grand plaisir, Frosine; et je t'en ai, je te l'avoue, toutes les obligations du monde.

FROSINE. — Je vous prie, monsieur, de me donner le petit secours que je vous demande. (Harpagon reprend encore son air sérieux.) Cela me remettra sur pied, et je vous en serai éternellement obligée.

HARPAGON. Adieu. Je vais achever mes dépêches.

FROSINE. Je vous assure, monsieur, que vous ne sauriez jamais me soulager dans un plus grand besoin.

HARPAGON. Je mettrai ordre que mon carrosse soit tout prêt pour vous mener à la Foire.

FROSINE. Je ne vous importunerai pas si je ne m'y voyais forcée par la nécessité.

HARPAGON. Et j'aurai soin qu'on soupe de bonne heure, pour ne vous point faire malades.

FROSINE. Ne me refusez pas la grâce dont je vous sollicite. Vous ne sauriez croire, monsieur, le plaisir que...

HARPAGON. Je m'en vais. Voilà qu'on m'appelle. Jusqu'à tantôt.

FROSINE (seule). Que la fièvre te serre, chien de vilain, à tous les diables! Le ladre a été ferme à toutes mes attaques. Mais il ne me faut pas pourtant quitter la négociation; et j'ai l'autre côté, en tous cas, d'où je suis assurée de tirer bonne récompense.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, DAME CLAUDE (tenant un balai), MAÎTRE JACQUES, BRINDAVOINE, LA MERLUCHE.

HARPAGON. Allons, venez ça tous, que je vous distribue mes ordres pour tantôt, et règle à chacun son emploi. Approchez, dame Claude; commençons par vous. Bon, vous voilà les armes à la main. Je vous commets au soin de nettoyer partout; et surtout prenez garde de ne point froter les meubles trop fort, de peur de les user. Outre cela, je vous constitue, pendant le souper, au gouvernement des bouteilles; et, s'il s'en écarte quelqu'une, et qu'il se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous et le rabattrai sur vos gages.

MAÎTRE JACQUES (à part). Chatiment politique!

HARPAGON (à dame Claude). Allez.

SCÈNE II.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES, BRINDAVOINE, LA MERLUCHE.

HARPAGON. Vous, Brindavoine, et vous, La Merluce, je vous établis dans la charge de rincer les verres et de donner à boire, mais seulement lorsque l'on aura soif, et non pas selon la coutume de certains impertinents de laquais qui viennent provoquer les gens, et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. Attendez qu'on vous en demande plus d'une fois, et vous ressouvenez de porter toujours beaucoup d'eau.

MAÎTRE JACQUES (à part). Oui, le vin pur monte à la tête.

LA MERLUCHE. Quitterons-nous nos souquenilles, monsieur?

HARPAGON. Oui, quand vous verrez venir les personnes; et gardez bien de gâter vos habits.

BRINDAVOINE. Vous savez bien, monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande tache de l'huile de la lampe.

LA MERLUCHE. Et moi, monsieur, que j'ai mon haut-de-chausses tout troué par derrière, et qu'on me voit, révérence parler...

HARPAGON (à La Merluce). Paix! Rangez cela adroitement du côté de la muraille, et présentez toujours le devant au monde. (À Brindavoine, en lui montrant comme il doit mettre son chapeau au-devant de son pourpoint, pour cacher la tache d'huile.) Et vous, tenez toujours votre chapeau ainsi, lorsque vous servirez.

SCÈNE III.

HARPAGON, CLÉANTE, ÉLISE, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Pour vous, ma fille, vous aurez l'œil sur ce que l'on desservira, et prenez garde qu'il ne s'en fasse aucun dégât: cela sied bien aux filles. Mais cependant préparez-vous à bien recevoir ma maîtresse, qui vous doit venir visiter, et vous mener avec elle à la Foire. Entendez-vous ce que je dis?

ÉLISE. Oui, mon père.

SCÈNE IV.

HARPAGON, CLÉANTE, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Et vous, mon fils le damoiseau, à qui j'ai la bonté de pardonner l'histoire de tantôt, ne vous allez pas aviser non plus de lui faire mauvais visage.

CLÉANTE. Moi, mon père? mauvais visage! et par quelle raison?

HARPAGON. Mon Dieu! nous savons le train des enfants dont les pères se remarient, et de quel œil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère. Mais si vous souhaitez que je perde le souvenir de votre dernière fredaine, je vous recommande surtout de régaler d'un bon visage cette personne-là, et de lui faire enfin tout le meilleur accueil qu'il vous sera possible.

CLÉANTE. A vous dire le vrai, mon père, je ne puis pas vous promettre d'être bien aise qu'elle devienne ma belle-mère; je mentirais si je vous le disais: mais, pour ce qui est de la bien recevoir et de lui faire bon visage, je vous promets de vous obéir ponctuellement sur ce chapitre.

HARPAGON. Prenez-y garde, au moins.

CLÉANTE. Vous verrez que vous n'aurez pas sujet de vous en plaindre.

HARPAGON. Vous ferez sagement.

SCÈNE V.

HARPAGON, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Valère, aide-moi à ceci. Oh ça! Maître Jacques, approchez-vous: je vous ai gardé pour le dernier.

MAÎTRE JACQUES. Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier, que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre.

HARPAGON. C'est à tous les deux.

MAÎTRE JACQUES. Mais à qui des deux le premier?

HARPAGON. Au cuisinier.

MAÎTRE JACQUES. Attendez donc, s'il vous plaît.

(Maître Jacques ôte sa casaque de cocher, et paraît vêtu en cuisinier.)

HARPAGON. Quelle diantre de cérémonie est-ce là?

MAÎTRE JACQUES. Vous n'avez qu'à parler.

HARPAGON. Je me suis engagé, maître Jacques, à donner ce soir à souper.

MAÎTRE JACQUES (à part). Grande merveille!

HARPAGON. Dis-moi un peu, nous feras-tu bonne chère?

MAÎTRE JACQUES. Oui, si vous me donnez bien de l'argent.

HARPAGON. Que diable! toujours de l'argent! Il semble qu'ils n'aient rien d'autre chose à dire: de l'argent! de l'argent! Ah! ils n'ont que ce mot à la bouche: de l'argent! Toujours parler d'argent! Voilà leur épée de chevet: de l'argent!

VALÈRE. Je n'ai jamais vu de réponse plus impertinente que celle-là. Voilà une belle merveille que de faire bonne chère avec bien de l'argent! c'est une chose la plus aisée du monde, et il n'y a si pauvre esprit qui n'en fit autant. Mais pour agir en habile homme, il faut parler de faire bonne chère avec peu d'argent.

MAÎTRE JACQUES. Bonne chère avec peu d'argent!

VALÈRE. Oui.

MAÎTRE JACQUES (à Valère). Par ma foi, monsieur l'intendant, vous nous obligerez de nous faire voir ce secret, et de prendre mon office de cuisinier: aussi bien vous mêlez-vous céans d'être le factotum.

HARPAGON. Taisez-vous. Qu'est-ce qu'il nous faudra?

MAÎTRE JACQUES. Voilà monsieur votre intendant qui vous fera bonne chère pour peu d'argent.

HARPAGON. Haie! je veux que tu me répondes.

MAÎTRE JACQUES. Combien serez-vous de gens à table?

HARPAGON. Nous serons huit ou dix; mais il ne faut prendre que huit. Quand il y a à manger pour huit, il y en a bien pour dix.

VALÈRE. Cela s'entend.

MAÎTRE JACQUES. Eh bien! il faudra quatre grands potages et cinq assiettes. Potages... entrées...

HARPAGON. Que diable! voilà pour traiter toute une ville entière.

MAÎTRE JACQUES. Rôt...

HARPAGON (mettant la main sur la bouche de Maître Jacques). Ah! traître! tu manges tout mon bien!

MAÎTRE JACQUES. Entremets...

HARPAGON (mettant encore la main sur la bouche de Maître Jacques). Encore!

VALÈRE (à Maître Jacques). Est-ce que vous avez envie de faire crever tout le monde? et monsieur a-t-il invité des gens pour les assassiner à force de mangeaille? Allez-vous-en lire un peu les préceptes de la santé, et demander aux médecins s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès.

HARPAGON. Il a raison.

VALÈRE. Apprenez, Maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viandes: que, pour se bien montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne, et que, suivant le dire d'un ancien: *Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

HARPAGON. Ah! que cela est bien dit! Approche, que je t'embrasse pour ce mot. Voilà la plus belle sentence que j'aie entendue de ma vie: *Il faut vivre pour manger, et non pas manger pour vi.* Non, ce n'est pas cela. Comment est-ce que tu dis?

VALÈRE. *Qu'il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

HARPAGON (à Maître Jacques). Oui. Entends-tu? (À Valère.) Qui est le grand homme qui a dit cela?

VALÈRE. Je ne me souviens pas maintenant de son nom.

HARPAGON. Souviens-toi de m'écrire ces mots. Je les veux faire graver, en lettres d'or, sur la cheminée de ma salle.

VALÈRE. Je n'y manquerai pas: et, pour votre souper, vous n'avez qu'à me laisser faire, je réglerai tout cela comme il faut.

HARPAGON. Fais donc.

MAÎTRE JACQUES. Tant mieux, j'en aurai moins de peine.

HARPAGON (à Valère). Il faudra de ces choses dont on ne mange guère, et qui rassasient d'abord: quelque bon haricot bien gras, avec quelque pâté en pot, garni de marrons.

VALÈRE. Reposez-vous sur moi.

HARPAGON. Maintenant, Maître Jacques, il faut nettoyer mon carrosse.

MAÎTRE JACQUES. Attendez. Ceci s'adresse au cocher.

(Maître Jacques remet sa casaque.)

Vous dites?...

HARPAGON. Qu'il faut nettoyer mon carrosse, et tenir mes chevaux tout prêts pour conduire à la Foire...

MAÎTRE JACQUES. Vos chevaux, monsieur! Ma foi, ils ne sont point du tout en état de marcher. Je ne vous dirai point qu'ils sont sur la litière, les pauvres bêtes n'en ont point, et ce serait fort mal parler; mais vous leur faites observer des jeûnes si austères, que ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux.

HARPAGON. Les voilà bien malades! ils ne font rien.

MAÎTRE JACQUES. Et pour ne faire rien, monsieur, est-ce qu'il ne faut rien manger? Il leur vaudrait bien mieux, les pauvres animaux, de travailler beaucoup, de manger de même. Cela me fend le cœur de les voir exténués; car enfin j'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même quand je les vois pâtir: je m'ôte tous les jours pour eux les choses de la bouche; et c'est être, monsieur, d'un naturel trop dur, que de n'avoir nulle pitié de son prochain.

HARPAGON. Le travail ne sera pas grand d'aller jusqu'à la Foire.

MAÎTRE JACQUES. Non, monsieur, je n'ai point le courage de les mener, et je ferais conscience de leur donner des coups de fouet en l'état où ils sont. Comment voudriez-vous qu'ils trainassent un carrosse? ils ne peuvent pas se trainer eux-mêmes.

VALÈRE. Monsieur, j'obligerai le voisin Picard à se charger de les conduire: aussi bien nous fera-t-il ici besoin pour apprêter le souper.

MAÎTRE JACQUES. Soit. J'aime mieux encore qu'ils meurent sous la main d'un autre que sous la mienne.

VALÈRE. Maître Jacques fait bien le raisonnable.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur l'intendant fait bien le nécessaire.

HARPAGON. L'aix!

MAÎTRE JACQUES. Monsieur, je ne saurais souffrir les flatteurs; et je vois que ce qu'il en fait, que ses contrôles perpétuels sur le pain et le vin, le bois, le sel et la chandelle, ne sont rien que pour vous gratter et vous aïer sa cour. J'enrage de cela, et je suis fâché tous les jours d'entendre ce qu'on dit de vous: car enfin je me sens pour vous de la tendresse, en dépit que j'en aie; et, après mes chevaux, vous êtes la personne que j'aime le plus.

HARPAGON. Pourrais-je savoir de vous, Maître Jacques, ce que l'on dit de moi?

MAÎTRE JACQUES. Oui, monsieur, si j'étais assuré que cela ne vous fâchât point.

HARPAGON. Non, en aucune façon.

MAÎTRE JACQUES. Pardonnez-moi; je sais fort bien que je vous mettrais en colère.

HARPAGON. Point du tout; au contraire, c'est me faire plaisir; et je suis bien aise d'apprendre comme on parle de moi.

MAÎTRE JACQUES. Monsieur, puisque vous le voulez, je vous dirai franchement qu'on se moque partout de vous, qu'on nous jette de tous côtés cent brocards à votre sujet, et que l'on n'est point plus ravi que de vous tenir au cul et aux chausses, et de faire sans cesse des contes de votre lésine. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers, où vous faites doubler les quatre temps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde. L'autre, que vous avez toujours une querelle toute prête à faire à vos valets dans le temps des étrennes, ou de leur sortie d'avec vous, pour vous trouver une raison de

ne leur donner rien. Celui-là conte qu'une fois vous fîtes assigner le chat d'un de vos voisins, pour vous avoir mangé un reste de gigot de mouton: celui-ci, que l'on vous surprit une nuit en venant dérober vous-même l'avoine de vos chevaux, et que votre cocher, qui était celui d'avant moi, vous donna, dans l'obscurité, je ne sais combien de coups de bâton, dont vous ne voulûtes rien dire. Enfin, voulez-vous que je vous dise? On ne saurait aller nulle part où l'on ne vous entende accommoder de toutes pièces. Vous êtes la fable et la risée de tout le monde; et jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-matthieu.



Le Commissaire.

HARPAGON (en battant Maître Jacques). Vous êtes un sot, un maraud, un coquin et un impudent.

MAÎTRE JACQUES. Eh bien! ne l'avais-je pas deviné? vous ne m'avez pas voulu croire. Je vous avais bien dit que je vous fâcherais de vous dire la vérité.

HARPAGON. Apprenez à parler.

SCÈNE VI.

VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

VALÈRE (riant). A ce que je puis voir, Maître Jacques, on paye mal votre franchise.

MAÎTRE JACQUES. Morbleu! monsieur le nouveau venu, qui faites l'homme d'importance, ce n'est pas votre affaire. Riez de vos coups de bâton quand on vous en donnera, et ne venez point rire des miens.

VALÈRE. Ah! monsieur Jacques, ne vous fâchez pas, je vous prie.

MAÎTRE JACQUES (à part). Il file doux. Je veux faire le brave, et, s'il est assez sot pour me craindre, le frotter quelque peu. (Haut.) Savez-vous bien, monsieur le rieur, que je ne ris pas, moi; et que, si vous m'échauffez la tête, je vous ferai rire d'une autre sorte?

(Maître Jacques pousse Valère jusqu'au bout du théâtre en le menaçant.)

VALÈRE. Eh! doucement!

MAÎTRE JACQUES. Comment, doucement? Il ne me plaît pas, moi!

VALÈRE. De grâce!

MAÎTRE JACQUES. Vous êtes un impertinent.

VALÈRE. Monsieur Maître Jacques.
 MAÎTRE JACQUES. Il n'y a point de monsieur Maître Jacques pour un double. Si je prends un bâton, je vous rosserai d'importance.
 VALÈRE. Comment! un bâton?

(Valère fait reculer Maître Jacques à son tour.)

MAÎTRE JACQUES. Eh! je ne parle pas de cela.
 VALÈRE. Savez-vous bien, monsieur le fat, que je suis homme à vous rosser vous-même?

MAÎTRE JACQUES. Je n'en doute pas.

VALÈRE. Que vous n'êtes, pour tout potage, qu'un faquin de cuisinier?

MAÎTRE JACQUES. Je le sais bien.

VALÈRE. Et que vous ne me connaissez pas encore?

MAÎTRE JACQUES. Pardonnez-moi.

VALÈRE. Vous me rosserez, dites-vous?

MAÎTRE JACQUES. Je le disais en raillant.

VALÈRE. Et moi, je ne prends point de goût à votre raillerie. (Donnant des coups de bâton à Maître Jacques.) Apprenez que vous êtes un mauvais railleur.

MAÎTRE JACQUES (seul). Peste soit de la sincérité! c'est un mauvais métier : désormais j'y renonce, et je ne veux plus dire vrai. Passe encore pour mon maître; il a quelque droit de me battre; mais, pour ce monsieur l'intendant, je m'en vengerai si je puis.

SCÈNE VII.

MARIANE, FROSINE, MAÎTRE JACQUES.

FROSINE. Savez-vous, Maître Jacques, si votre maître est au logis?

MAÎTRE JACQUES. Oui, vraiment, il y est; je ne le sais que trop.

FROSINE. Dites-lui, je vous prie, que nous sommes ici.

SCÈNE VIII.

MARIANE, FROSINE.

MARIANE. Ah! que je suis, Frosine, dans un étrange état! Et, s'il faut dire ce que je sens, que j'appréhende cette vue!

FROSINE. Mais pourquoi? et quelle est votre inquiétude?

MARIANE. Hélas! me le demandez-vous? et ne vous figurez-vous point les alarmes d'une personne toute prête à voir le supplice où l'on veut l'attacher?

FROSINE. Je vois bien que, pour mourir agréablement, Harpagon n'est pas le supplice que vous voudriez embrasser; et je connais, à votre mine, que le jeune blondin dont vous m'avez parlé vous revient un peu dans l'esprit.

MARIANE. Oui. C'est une chose, Frosine, dont je ne veux pas me défendre, et les visites respectueuses qu'il a rendues chez nous ont fait, je vous l'avoue, quelque effet dans mon âme.

FROSINE. Mais avez-vous su quel il est?

MARIANE. Non, je ne sais point quel il est; mais je sais qu'il est fait d'un air à se faire aimer; que, si l'on pouvait mettre les choses à mon choix, je le prendrais plutôt qu'un autre, et qu'il ne contribue pas peu à me faire trouver un tourment effroyable dans l'époux qu'on veut me donner.

FROSINE. Mon Dieu! tous ces blondins sont agréables, et débitent fort bien leur fait; mais la plupart sont gueux comme des rats; et il vaut mieux, pour vous, de prendre un vieux mari qui vous donne beaucoup de bien. Je vous avoue que les sens ne trouvent pas si bien leur compte du côté que je dis, et qu'il y a quelques petits dégoûts à essayer avec un tel époux; mais cela n'est pas pour durer; et sa mort, croyez-moi, vous mettra bientôt en état d'en prendre un plus aimable qui réparera toutes choses.

MARIANE. Mon Dieu! Frosine, c'est une étrange affaire lorsque, pour être heureuse, il faut souhaiter ou attendre le trépas de quelqu'un! Et la mort ne suit pas tous les projets que nous faisons.

FROSINE. Vous moquez-vous? Vous ne l'épousez qu'aux conditions de vous laisser veuve bientôt; et ce doit être là un des articles du contrat. Il serait bien incontinent de ne pas mourir dans les trois mois! Le voici en propre personne.

MARIANE. Ah! Frosine, quelle figure!

SCÈNE IX.

HARPAGON, MARIANE, FROSINE.

HARPAGON (à Mariane). Ne vous offensez pas, ma belle, si je viens à vous avec des lunettes. Je sais que vos appas frappent assez les yeux, sont assez visibles d'eux-mêmes, et qu'il n'est pas besoin de lunettes pour les apercevoir; mais enfin c'est avec des lunettes qu'on observe les astres; et je maintiens et garantis que vous êtes un astre, mais un astre, le plus bel astre qui soit dans le pays des astres... Frosine, elle ne répond mot, et ne témoigne, ce me semble, aucune joie de me voir.

FROSINE (à Harpagon). C'est qu'elle est encore surprise; et puis les filles ont toujours honte à témoigner d'abord ce qu'elles ont dans l'âme.

HARPAGON (à Frosine). Tu as raison (à Mariane.) Voilà, belle mignonne, ma fille qui vient vous saluer.

SCÈNE X.

HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, FROSINE.

MARIANE. Je m'acquitte bien tard, madame, d'une telle visite.

ÉLISE. Vous avez fait, madame, ce que je devais faire, et c'était à moi de vous prévenir.

HARPAGON. Vous voyez qu'elle est grande; mais mauvaise herbe croit toujours.

MARIANE (bas à Frosine). O l'homme déplaisant!

HARPAGON (à Frosine). Que dit la belle?

FROSINE. Qu'elle vous trouve admirable.

HARPAGON. C'est trop d'honneur que vous me faites, adorable mignonne.

MARIANE (à part). Quel animal!

HARPAGON. Je vous suis trop obligé de ces sentiments.

MARIANE (à part). Je n'y puis plus tenir.

SCÈNE XI.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, BRINDAVOINE.

HARPAGON. Voici mon fils aussi, qui vous vient faire la révérence.

MARIANE (bas à Frosine). Ah! Frosine, quelle rencontre! C'est justement celui dont je t'ai parlé.

FROSINE (à Mariane). L'aventure est merveilleuse.

HARPAGON. Je vois que vous vous étonnez de me voir de si grands enfants; mais je serai bientôt défait et de l'un et de l'autre.

CLÉANTE (à Mariane). Madame, à vous dire le vrai, c'est ici une aventure où, sans doute, je ne m'attendais pas; et mon père ne m'a pas peu surpris lorsqu'il m'a dit tantôt le dessein qu'il avait formé.

MARIANE. Je puis dire la même chose : c'est une rencontre imprévue qui m'a surprise autant que vous; et je n'étais point préparée à une pareille aventure.

CLÉANTE. Il est vrai que mon père, madame, ne peut pas faire un plus beau choix, et que ce m'est une sensible joie que l'honneur de vous voir; mais, avec tout cela, je ne vous assurerai point que je me réjouis du dessein où vous pourriez être de devenir ma belle-mère. Le compliment, je vous l'avoue, est trop difficile pour moi; et c'est un titre, s'il vous plaît, que je ne vous souhaite point. Ce discours paraîtra brutal aux yeux de quelques-uns; mais je suis assuré que vous serez personne à le prendre comme il faudra; que c'est un mariage, madame, où vous vous imaginez bien que je dois avoir de la répugnance; que vous n'ignorez pas, sachant ce que je suis, comme il choque mes intérêts; et que vous voulez bien enfin que je vous dise, avec la permission de mon père, que, si les choses dépendaient de moi, cet hymen ne se ferait point.

HARPAGON. Voilà un compliment bien impertinent! Quelle belle confession à lui faire!

MARIANE. Et moi, pour vous répondre, j'ai à vous dire que les choses sont fort égales; et que, si vous auriez de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins, sans doute, à vous voir mon beau-fils. Ne croyez pas, je vous prie, que ce soit moi qui cherche à vous donner cette inquiétude. Je serais fort fâchée de vous causer du déplaisir; et, si je ne m'y vois forcée par une puissance absolue, je vous donne ma parole que je ne consentirai point au mariage qui vous chagriner.

HARPAGON. Elle a raison : à sot compliment il faut une réponse de même. Je vous demande pardon, ma belle, de l'impertinence de mon fils. C'est un jeune sot qui ne sait pas encore la conséquence des paroles qu'il dit.

MARIANE. Je vous promets que ce qu'il m'a dit ne m'a point du tout offensée; au contraire, il m'a fait plaisir de m'expliquer ainsi ses véritables sentiments. J'aime de lui un aveu de la sorte; et, s'il avait parlé d'autre façon, je l'en estimerais bien moins.

HARPAGON. C'est beaucoup de bonté à vous de vouloir ainsi excuser ses fautes. Le temps le rendra plus sage, et vous verrez qu'il changera de sentiments.

CLÉANTE. Non, mon père, je ne suis point capable d'en changer; et je prie instamment madame de le croire.

HARPAGON. Mais voyez quelle extravagance! il continue encore plus fort.

CLÉANTE. Voulez-vous que je trahisse mon cœur?

HARPAGON. Encore! Avez-vous envie de changer de discours?

CLÉANTE. Eh bien! puisque vous voulez que je parle d'autre façon : souffrez, madame, que je me mette ici à la place de mon père, et que je vous avoue que je n'ai rien vu dans le monde de si charmant que vous; que je ne conçois rien d'égal au bonheur de vous plaire, et que le titre de votre époux est une gloire, une félicité que je préférerai aux destinées des plus grands princes de la terre. Oui, madame, le bonheur de vous posséder est à mes regards la plus belle de toutes les fortunes; c'est où j'attache toute mon ambition. Il n'y a rien que je ne sois capable de faire pour une conquête aussi précieuse; et les obstacles les plus puissants...

HARPAGON. Doucement, mon fils, s'il vous plaît.

CLÉANTE. C'est un compliment que je fais pour vous à madame.

HARPAGON. Mon Dieu ! j'ai une langue pour m'expliquer moi-même, et je n'ai pas besoin d'un procureur comme vous. Allons, donnez des sièges.

FROSINE. Non : il vaut mieux que de ce pas nous allions à la Foire, afin d'en revenir plus tôt, et d'avoir tout le temps ensuite de vous entretenir.

HARPAGON (à Brindavoine). Qu'on mette donc les chevaux au carrosse.

SCÈNE XII.

HARPAGON, MARIANE, ELISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE.

HARPAGON (à Mariane). Je vous prie de m'excuser, ma belle, si je n'ai pas songé à vous donner un peu de collation avant de partir.

CLÉANTE. J'y ai pourvu, mon père ; et j'ai fait apporter ici quelques bassins d'oranges de la Chine, de citrons doux et de confitures, que j'ai envoyé quérir de votre part.

HARPAGON (bas à Valère). Valère ?

VALÈRE (à Harpagon). Il a perdu le sens.

CLÉANTE. Est-ce que vous trouvez, mon père, que ce ne soit pas assez ? Madame aura la bonté d'excuser cela, s'il lui plaît.

MARIANE. C'est une chose qui n'était pas nécessaire.

CLÉANTE. Avez-vous jamais vu, madame, un diamant plus vif que celui que vous voyez que mon père a au doigt ?

MARIANE. Il est vrai qu'il brille beaucoup.

CLÉANTE (ôtant du doigt de son père le diamant, et le donnant à Mariane). Il faut que vous le voyiez de près.

MARIANE. Il est fort beau, sans doute, et jette quantité de feux.

CLÉANTE (se mettant au-devant de Mariane, qui veut rendre le diamant). Non, madame, il est en de trop belles mains ; c'est un présent que mon père vous fait.

HARPAGON. Moi ?

CLÉANTE. N'est-il pas vrai, mon père, que vous voulez que madame le garde pour l'amour de vous ?

HARPAGON (bas à son fils). Comment !

CLÉANTE (à Mariane). Belle demande ! Il me fait signe de vous le faire accepter.

MARIANE. Je ne veux point...

CLÉANTE (à Mariane). Vous moquez-vous ? il n'a garde de le reprendre.

HARPAGON (à part). J'enrage.

MARIANE. Ce serait...

CLÉANTE (empêchant toujours Mariane de rendre le diamant). Non, vous dis-je ; c'est l'offenser.

MARIANE. De grâce !...

CLÉANTE. Point du tout.

HARPAGON (à part). Peste soit !...

CLÉANTE. Le voilà qui se scandalise de votre refus.

HARPAGON (bas à son fils). Ah, traître !

CLÉANTE (à Mariane). Vous voyez qu'il se désespère.

HARPAGON (bas à son fils en le menaçant). Bourreau que tu es !

CLÉANTE. Mon père, ce n'est pas ma faute : je fais ce que je puis pour l'obliger à le garder ; mais elle est obstinée.

HARPAGON (bas à son fils, avec emportement). Pendard !

CLÉANTE. Vous êtes cause, madame, que mon père me querelle.

HARPAGON (bas à son fils, avec les mêmes gestes). Le coquin !

CLÉANTE (à Mariane). Vous le ferez tomber malade. De grâce, madame, ne résistez pas davantage.

FROSINE (à Mariane). Mon Dieu, que de façons ! Gardez la bague, puis-que monsieur le veut.

MARIANE (à Harpagon). Pour ne vous point mettre en colère, je la garde maintenant ; et je prendrai un autre temps pour vous la rendre.

SCÈNE XIII.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, BRINDAVOINE.

BRINDAVOINE. Monsieur, il y a là un homme qui veut vous parler.

HARPAGON. Dis-lui que je suis empêché, et qu'il revienne une autre fois.

BRINDAVOINE. Il dit qu'il vous apporte de l'argent.

HARPAGON (à Mariane). Je vous demande pardon ; je reviens tout à l'heure.

SCÈNE XIV.

HARPAGON, MARIANE, ÉLISE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, LA MERLUCHE.

LA MERLUCHE (courant, et faisant tomber Harpagon). Monsieur...

HARPAGON. Ah ! je suis mort !

CLÉANTE. Qu'est-ce, mon père ? Vous êtes-vous fait mal ?

HARPAGON. Le traître assurément a reçu de l'argent de mes débiteurs pour me faire rompre le cou.

VALÈRE (à Harpagon). Cela ne sera rien.

LA MERLUCHE (à Harpagon). Monsieur, je vous demande pardon ; je croyais bien faire d'accourir vite.

HARPAGON. Que viens-tu faire ici, bourreau ?

LA MERLUCHE. Vous dire que vos deux chevaux sont déterrés.

HARPAGON. Qu'on les mène promptement chez le maréchal.

CLÉANTE. En attendant qu'ils soient ferrés, je vais faire pour vous, mon père, les honneurs de votre logis, et conduire madame dans le jardin, où je ferai porter la collation.

SCÈNE XV.

HARPAGON, VALÈRE.

HARPAGON. Valère, aie un peu l'œil à tout cela ; et prends soin, je te prie, de m'en sauver le plus que tu pourras pour le renvoyer au marchand.

VALÈRE. C'est assez.

HARPAGON (seul). O fils impertinent, as-tu envie de me ruiner ?

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLÉANTE, MARIANE, ÉLISE, FROSINE.

CLÉANTE. Rentrions ici : nous serons beaucoup mieux : il n'y a plus autour de nous personne de suspect, et nous pouvons parler librement.

ÉLISE. Oui, madame, mon frère m'a fait confidence de la passion qu'il a pour vous. Je sais les chagrins et les déplaîsirs que sont capables de causer de pareilles traverses, et c'est, je vous assure, avec une tendresse extrême que je m'intéresse à votre aventure.

MARIANE. C'est une douce consolation que de voir dans ses intérêts une personne comme vous ; et je vous conjure, madame, de me garder toujours cette généreuse amitié, si capable de m'adoucir les cruautés de la fortune.

FROSINE. Vous êtes, par ma foi, de malheureuses gens, l'un et l'autre, de ne m'avoir point, avant tout ceci, avertie de votre affaire. Je vous aurais sans doute détournés de cette inquiétude, et n'aurais point amené les choses où l'on voit qu'elles sont.

CLÉANTE. Que veux-tu ? C'est ma mauvaise destinée qui l'a voulu ainsi. Mais, belle Mariane, quelles résolutions sont les vôtres ?

MARIANE. Hélas ! suis-je en pouvoir de faire des résolutions ? et dans la dépendance où je me vois, puis-je former que des souhaits ?

CLÉANTE. Point d'autre appui pour moi dans votre cœur que de simples souhaits ? point de pitié officieuse ? point de secourable bonté ? point d'affection agissante ?

MARIANE. Que saurais-je vous dire ? Mettez-vous à ma place, et voyez ce que je puis faire. Avissez, ordonnez vous-même, je m'en remets à vous ; et je vous crois trop raisonnable pour vouloir exiger de moi que ce qui peut m'être permis par l'honneur et la bienséance.

CLÉANTE. Hélas ! où me réduisez-vous que de me renvoyer à ce que voudront me permettre les fâcheux sentiments d'un rigoureux honneur et d'une scrupuleuse bienséance !

MARIANE. Mais que voulez-vous que je fasse ? Quand je pourrais passer sur quantité d'égards où notre sexe est obligé, j'ai de la considération pour ma mère. Elle m'a toujours élevée avec une tendresse extrême, et je ne saurais me résoudre à lui donner du déplaisir. Faites, agissez auprès d'elle ; employez tous vos soins à gagner son esprit. Vous pouvez faire et dire tout ce que vous voudrez, je vous en donne la licence ; et, s'il ne tient qu'à me déclarer en votre faveur, je veux bien consentir à lui faire un aveu moi-même de tout ce que je sens pour vous.

CLÉANTE. Frosine, ma pauvre Frosine, voudrais-tu nous servir ?

FROSINE. Par ma foi, faut-il le demander ? je le voudrais de tout mon cœur. Vous savez que de mon naturel je suis assez humaine. Le ciel ne m'a point fait l'âme de bronze ; et je n'ai que trop de tendresse à rendre de petits services quand je vois des gens qui s'entraiment en tout bien et en tout honneur. Que pourrions-nous faire à ceci ?

CLÉANTE. Songe un peu, je te prie.

MARIANE. Ouvrez-nous des lumières.

ÉLISE. Trouve quelque invention pour rompre ce que tu as fait.

FROSINE. Ceci est assez difficile. (A Mariane.) Pour votre mère, elle n'est pas tout à fait déraisonnable ; et peut-être pourrait-on la gagner, et la résoudre à transporter au fils le don qu'elle veut faire au père. (A Cléante.) Mais le mal que j'y trouve, c'est que votre père est votre père.

CLÉANTE. Cela s'entend.

FROSINE. Je veux dire qu'il conservera du dépit si l'on montre qu'on le refuse, et qu'il ne sera point d'humeur ensuite à donner son consentement à votre mariage. Il faudrait pour bien faire que le refus vint de lui-même, et tâcher, par quelque moyen, de le dégoûter de votre personne.

CLÉANTE. Tu as raison.

FROSINE. Oui, j'ai raison ; je le sais bien. C'est là ce qu'il faudrait ; mais

le diantre est d'en pouvoir trouver les moyens... Attendez. Si nous avions quelque femme un peu sur l'âge, qui fût de mon talent, et jouât assez bien pour contrefaire une dame de qualité, par le moyen d'un train fait à la hâte, et d'un bizarre nom de marquise ou de vicomtesse, que nous supposerions de la Basse-Bretagne, j'aurais assez d'adresse pour faire croire à votre père que ce serait une personne riche, outre ses maisons, de cent mille écus en argent comptant; qu'elle serait éperdument amoureuse de lui, et souhaiterait de se voir sa femme, jusqu'à lui donner tout son bien par contrat de mariage; et je ne doute point qu'il ne prêtât l'oreille à la proposition. Car enfin il vous aime fort, je le sais; mais il aime un peu plus l'argent; et quand, ébloui de ce leurre, il aurait une fois consenti à ce qui vous touche, il importerait peu ensuite qu'il se déabusât en venant à vouloir voir clair aux affaires de notre marquise.

CLÉANTE. Tout cela est fort bien pensé.

FROSINE. Laissez-moi faire. Je viens de me ressouvenir d'une de mes amies qui sera notre fait.

CLÉANTE. Sois assurée, Frosine, de ma reconnaissance, si tu viens à bout de la chose. Mais, charmante Mariane, commençons, je vous prie, par gagner votre mère: c'est toujours beaucoup faire que de rompre ce mariage. Faites-y, de votre part, je vous conjure, tous les efforts qu'il vous sera possible. Servez-vous de tout le pouvoir que vous donne sur elle cette amitié qu'elle a pour vous. Déployez sans réserve les grâces



éloquantes, les charmes tout-puissants que le ciel a placés dans vos yeux et dans votre bouche, et n'oubliez rien, s'il vous plaît, de ces tendres paroles, de ces douces prières et de ces caresses touchantes à qui je suis persuadé qu'on ne saurait rien refuser.

MARIANE. J'y ferai tout ce que je puis, et n'oublierai aucune chose.

SCÈNE II.

HARPAGON, CLÉANTE, MARIANE, ÉLISE, FROSINE.

HARPAGON (à part, sans être aperçu). Ouais! mon fils baise la main de sa prétendue belle-mère, et sa prétendue belle-mère ne s'en défend pas fort. Y aurait-il quelque mystère là-dessous?

ÉLISE. Voilà mon père.

HARPAGON. Le carrosse est tout prêt; vous pouvez partir quand il vous plaira.

CLÉANTE. Puisque vous n'y allez pas, mon père, je m'en vais les conduire.

HARPAGON. Non, demeurez. Elles iront bien toutes seules, et j'ai besoin de vous.

SCÈNE III.

HARPAGON, CLÉANTE.

HARPAGON. Oh ça, intérêt de belle-mère à part, que te semble, à toi, de cette personne?

CLÉANTE. Ce qui me semble?

HARPAGON. Oui, de son air, de sa taille, de sa beauté, de son esprit?

CLÉANTE. La, la.

HARPAGON. Mais encore?

CLÉANTE. A vous en parler franchement, je ne l'ai pas trouvée ici ce que je l'avais crue. Son air est de franche coquette; sa taille est assez gauche, sa beauté très-médiocre, et son esprit des plus communs. Ne croyez pas que ce soit, mon père, pour vous en dégoûter; car, belle-mère pour belle-mère, j'aime autant celle-là qu'une autre.

HARPAGON. Tu lui disais tantôt, pourtant...

CLÉANTE. Je lui ai dit quelques douceurs en votre nom; mais c'était pour vous plaire.

HARPAGON. Si bien donc que tu n'aurais pas d'inclination pour elle?

CLÉANTE. Moi? point du tout.

HARPAGON. J'en suis fâché; car cela rompt une pensée qui m'était venue dans l'esprit. J'ai fait, en la voyant ici, réflexion sur mon âge, et j'ai songé qu'on pourra trouver à redire de me voir marier à une si jeune personne. Cette considération m'en faisait quitter le dessein; et, comme je l'ai fait demander, et que je suis pour elle engagé de parole, je te l'aurais donnée, sans l'aversion que tu témoignes.

CLÉANTE. A moi?

HARPAGON. A toi.

CLÉANTE. En mariage?

HARPAGON. En mariage.

CLÉANTE. Écoutez. Il est vrai qu'elle n'est pas fort à mon goût; mais, pour vous faire plaisir, mon père, je me résoudrai à l'épouser, si vous voulez.

HARPAGON. Moi? Je suis plus raisonnable que tu ne penses. Je ne veux point forcer ton inclination.

CLÉANTE. Pardonnez-moi; je ferai cet effort pour l'amour de vous.

HARPAGON. Non, non: un mariage ne saurait être heureux où l'inclination n'est pas.

CLÉANTE. C'est une chose, mon père, qui peut-être viendra ensuite; et l'on dit que l'amour est souvent un fruit du mariage.

HARPAGON. Non: du côté de l'homme on ne doit point risquer l'affaire; et ce sont des suites fâcheuses où je n'ai garde de me commettre. Si tu avais senti quelque inclination pour elle, à la bonne heure; je te l'aurais fait épouser au lieu de moi; mais, cela n'étant pas, je suivrai mon premier dessein, et je l'épouserai moi-même.

CLÉANTE. Eh bien! mon père, puisque les choses sont ainsi, il faut vous découvrir mon cœur; il faut vous révéler notre secret. La vérité est que je l'aime depuis un jour que je la vis dans une promenade; que mon dessein était tantôt de vous la demander pour femme; et que rien ne m'a retenu que la déclaration de vos sentiments et la crainte de vous déplaire.

HARPAGON. Lui avez-vous rendu visite?

CLÉANTE. Oui, mon père.

HARPAGON. Beaucoup de fois?

CLÉANTE. Assez pour le temps qu'il y a.

HARPAGON. Vous a-t-on bien reçu?

CLÉANTE. Fort bien, mais sans savoir qui j'étais; et c'est ce qui a fait tantôt la surprise de Mariane.

HARPAGON. Lui avez-vous déclaré votre passion et le dessein où vous étiez de l'épouser?

CLÉANTE. Sans doute; et même j'en avais fait à sa mère quelque peu d'ouverture.

HARPAGON. A-t-elle écouté pour sa fille votre proposition?

CLÉANTE. Oui, fort civilement.

HARPAGON. Et la fille correspond-elle fort à votre amour?

CLÉANTE. Si j'en dois croire les apparences, je me persuade, mon père, qu'elle a quelque bonté pour moi.

HARPAGON (bas, à part). Je suis bien aise d'avoir appris un tel secret; et voilà justement ce que je demandais. (Haut.) Oh! sus, mon fils, savez-vous ce qu'il y a? C'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour, à cesser toutes vos poursuites auprès d'une personne que je pretends pour moi, et à vous marier dans peu avec celle qu'on vous destine.

CLÉANTE. Oui, mon père, c'est ainsi que vous me jouez! Eh bien! puisque les choses en sont venues là, je vous déclare, moi, que je ne quitterai point la passion que j'ai pour Mariane; qu'il n'y a point d'extrémité où je ne m'abandonne pour vous disputer sa conquête; et que, si vous avez pour vous le consentement d'une mère, j'aurai d'autres secours peut-être qui combattront pour moi.

HARPAGON. Comment, pendard! tu as l'audace d'aller sur mes brisées!

CLÉANTE. C'est vous qui allez sur les miennes; et je suis le premier en date.

HARPAGON. Ne suis-je pas ton père, et ne me dois-tu pas respect?

CLÉANTE. Ce ne sont point ici des choses où les enfants soient obligés de déférer aux pères, et l'amour ne connaît personne.

HARPAGON. Je te ferai bien me connaître avec de bons coups de bâton.
 CLÉANTE. Toutes vos menaces ne feront rien.
 HARPAGON. Tu renoncera à Mariane.
 CLÉANTE. Point du tout.
 HARPAGON. Donnez-moi un bâton tout à l'heure.

SCÈNE IV.

HARPAGON, CLÉANTE, MAÎTRE JACQUES.

MAÎTRE JACQUES. Hé, hé, hé! messieurs, qu'est-ce ci? A quoi songez-vous?

CLÉANTE. Je me moque de cela.

MAÎTRE JACQUES (à Cléante). Ah! monsieur, doucement!

HARPAGON. Me parler avec cette impudence!

MAÎTRE JACQUES (à Harpagon). Ah! monsieur, de grâce!

CLÉANTE. Je n'en démordrai point.

MAÎTRE JACQUES (à Cléante). Eh quoi! à votre père?

HARPAGON. Laissez-moi faire.

MAÎTRE JACQUES (à Harpagon). Eh quoi! à votre fils? Encore passe pour moi.

HARPAGON. Je te veux faire toi-même, Maître Jacques, juge de cette affaire pour montrer comme j'ai raison.



MAÎTRE JACQUES. J'y consens. (A Cléante.) Eloignez-vous un peu.

HARPAGON. J'aime une fille que je veux épouser; et le pendar a l'insolence de l'aimer avec moi, et d'y prétendre malgré mes ordres.

MAÎTRE JACQUES. Ah! il a tort.

HARPAGON. N'est-ce pas une chose épouvantable, qu'un fils qui veut entrer en concurrence avec son père? et ne doit-il pas, par respect, s'abstenir de toucher à mes inclinations?

MAÎTRE JACQUES. Vous avez raison. Laissez-moi lui parler, et demeurez là.

CLÉANTE (à Maître Jacques, qui s'approche de lui). Eh bien! oui, puisqu'il veut te choisir pour juge, je n'y recule point: il ne m'importe qui ce soit: et je veux bien aussi me rapporter à toi, Maître Jacques, de notre différend.

MAÎTRE JACQUES. C'est beaucoup d'honneur que vous me faites.

CLÉANTE. Je suis épris d'une jeune personne qui répond à mes vœux, et reçoit tendrement les offres de ma foi: et mon père s'avise de venir troubler notre amour par la demande qu'il en fait faire.

MAÎTRE JACQUES. Il a tort assurément.

CLÉANTE. N'a-t-il point de honte à son âge de songer à se marier?

Lui sied-il bien d'être encore amoureux? et ne devrait-il pas laisser cette occupation aux jeunes gens?

MAÎTRE JACQUES. Vous avez raison, il se moque; laissez-moi lui dire deux mots. (A Harpagon.) Eh bien! votre fils n'est pas si étrange que vous le dites, et il se met à la raison. Il dit qu'il sait le respect qu'il vous doit; qu'il ne s'est emporté que dans la première chaleur, et qu'il ne fera point refus de se soumettre à ce qu'il vous plaira, pourvu que vous vouliez le traiter mieux que vous ne faites, et lui donner quelque personne en mariage dont il ait lieu d'être content.

HARPAGON. Ah! dis-lui, Maître Jacques, que, moyennant cela, il pourra espérer toutes choses de moi, et que, hors Mariane, je lui laisse la liberté de choisir celle qu'il voudra.

MAÎTRE JACQUES. Laissez-moi faire. (A Cléante.) Eh bien! votre père n'est pas si déraisonnable que vous le faites: et il m'a témoigné que ce sont vos emportements qui l'ont mis en colère, et qu'il n'en veut seulement qu'à votre manière d'agir; et qu'il sera fort disposé à vous accorder ce que vous souhaitez, pourvu que vous vouliez vous y prendre par la douceur, et lui rendre les déférences, les respects et les soumissions qu'un fils doit à son père.

CLÉANTE. Ah! Maître Jacques! tu lui peux assurer que, s'il m'accorde Mariane, il me verra toujours le plus soumis de tous les hommes, et que jamais je ne ferai autre chose que par ses volontés.

MAÎTRE JACQUES (à Harpagon). Cela est fait: il consent à ce que vous dites.

HARPAGON. Voilà qui va le mieux du monde.

MAÎTRE JACQUES (à Cléante). Tout est conclu. Il est content de vos promesses.

CLÉANTE. Le ciel en soit loué!

MAÎTRE JACQUES. Messieurs, vous n'avez qu'à parler ensemble; vous voilà d'accord maintenant; et vous alliez vous quereller, faute de vous entendre.

CLÉANTE. Mon pauvre Maître Jacques, je te serai obligé toute ma vie.

MAÎTRE JACQUES. Il n'y a pas de quoi, monsieur.

HARPAGON. Tu m'as fait plaisir, Maître Jacques; et cela mérite une récompense. (Harpagon fouille dans sa poche, Maître Jacques tend la main; mais Harpagon ne tire que son mouchoir, en disant:) Va, je m'en souviendrai, je t'assure.

MAÎTRE JACQUES. Je vous baise les mains.

SCÈNE V.

HARPAGON, CLÉANTE.

CLÉANTE. Je vous demande pardon, mon père, de l'emportement que j'ai fait paraître.

HARPAGON. Cela n'est rien.

CLÉANTE. Je vous assure que j'en ai tous les regrets du monde.

HARPAGON. Et moi, j'ai toutes les joies du monde de te voir raisonnable.

CLÉANTE. Quelle bonté à vous d'oublier si vite ma faute!

HARPAGON. On oublie aisément les fautes des enfants lorsqu'ils rentrent dans leur devoir.

CLÉANTE. Quoi! ne garder aucun ressentiment de toutes mes extravagances?

HARPAGON. C'est une chose où tu m'obliges par la soumission et le respect où tu te ranges.

CLÉANTE. Je vous promets, mon père, que jusqu'au tombeau je conserverai dans mon cœur le souvenir de vos bontés.

HARPAGON. Et moi, je te promets qu'il n'y aura aucune chose que de moi tu n'obtiennes.

CLÉANTE. Ah! mon père, je ne vous demande plus rien; et c'est m'avoir assez donné que de me donner Mariane.

HARPAGON. Comment?

CLÉANTE. Je dis, mon père, que je suis trop content de vous, et que je trouve toutes choses dans la bonté que vous avez de m'accorder Mariane.

HARPAGON. Qui est-ce qui parle de t'accorder Mariane?

CLÉANTE. Vous, mon père.

HARPAGON. Moi?

CLÉANTE. Sans doute.

HARPAGON. Comment! c'est toi qui as promis d'y renoncer.

CLÉANTE. Moi, y renoncer!

HARPAGON. Oui.

CLÉANTE. Point du tout.

HARPAGON. Tu ne t'es pas départi d'y prétendre?

CLÉANTE. Au contraire, j'y suis porté plus que jamais.

HARPAGON. Quoi, pendar, derechef?

CLÉANTE. Rien ne me peut changer.

HARPAGON. Laissez-moi faire, traître!

CLÉANTE. Faites tout ce qu'il vous plaira.

HARPAGON. Je te défends de me jamais voir.

CLÉANTE. A la bonne heure.

HARPAGON. Je t'abandonne.

CLÉANTE. Abandonnez.

HARPAGON. Je te renonce pour mon fils.

CLÉANTE. Soit.

HARPAGON. Je te déshérite.

CLÉANTE. Tout ce que vous voudrez.
HARPAGON. Et je te donne ma malédiction.
CLÉANTE. Je n'ai que faire de vos dons.

SCÈNE VI.

CLÉANTE, LA FLÈCHE.

LA FLÈCHE (sortant du jardin avec une cassette). Ah, monsieur ! que je vous trouve à propos ! Suivez-moi vite.
CLÉANTE. Qu'y a-t-il ?
LA FLÈCHE. Suivez-moi, vous dis-je : nous sommes bien.
CLÉANTE. Comment ?
LA FLÈCHE. Voici votre affaire.
CLÉANTE. Quoi ?
LA FLÈCHE. J'ai guigné ceci tout le jour.
CLÉANTE. Qu'est-ce que c'est ?
LA FLÈCHE. Le trésor de votre père, que j'ai attrapé.
CLÉANTE. Comment as-tu fait ?
LA FLÈCHE. Vous saurez tout. Sauvons-nous, je l'entends crier.

SCÈNE VII.

HARPAGON (criant au voleur dès le jardin).

Au voleur ! au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! Justice, juste ciel ! Je suis perdu, je suis assassiné. On m'a coupé la gorge en me dérobant mon argent. Qui peut-ce être ? Qu'est-il devenu ? Où est-il ? Où se cache-t-il ? Que ferai-je pour le trouver ? Où courir ? Où ne pas courir ? N'est-il point là ? N'est-il point ici ? Qui est-ce ? Arrête. (A lui-même se prenant par le bras). Rends-moi mon argent, coquin !... Ah ! c'est moi !... Mon esprit est troublé, et j'ignore où je suis, qui je suis, et ce que je fais. Hélas ! mon pauvre argent, mon pauvre argent, mon cher ami, on m'a privé de toi ! Et, puisque tu m'es enlevé, j'ai perdu mon support, ma consolation, ma joie : tout est fini pour moi, et je n'ai plus que faire au monde ! Sans toi il m'est impossible de vivre. C'en est fait ! je n'en puis plus, je me meurs, je suis mort, je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressusciter en me rendant mon argent, ou en m'apprenant qui l'a pris ? Euh ! que dites-vous ? Ce n'est personne. Il faut, qui que ce soit qui ait fait le coup, qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure ; et l'on a choisi justement le temps que je parlais à mon traître de fils. Sortons. Je veux aller quérir la justice, et faire donner la question à toute ma maison : à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Que de gens assemblés ! Je ne jette mes regards sur personne qui ne me donne des soupçons, et tout me semble mon voleur. Eh ! de quoi est-ce qu'on parle là ? de celui qui m'a dérobé ? Quel bruit fait-on là-haut ? Est-ce mon voleur qui y est ? De grâce, si l'on sait des nouvelles de mon voleur, je supplie que l'on m'en dise. N'est-il point caché là parmi vous ? Ils me regardent tous et se mettent à rire. Vous verrez qu'ils ont part, sans doute, au vol que l'on m'a fait. Allons vite, des commissaires, des archers, des prévôts, des juges, des gênes, des potences et des bourreaux. Je veux faire pendre tout le monde ; et, si je ne retrouve mon argent, je me pendrai moi-même après.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

HARPAGON, UN COMMISSAIRE.

LE COMMISSAIRE. Laissez-moi faire, je sais mon métier, Dieu merci. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me mêle de découvrir des vols, et je voudrais avoir autant de sacs de mille francs que j'ai fait pendre de personnes.
HARPAGON. Tous les magistrats sont intéressés à prendre cette affaire en main ; et si l'on ne me fait retrouver mon argent, je demanderai justice de la justice.
LE COMMISSAIRE. Il faut faire toutes les poursuites requises. Vous dites qu'il y avait dans cette cassette ?...
HARPAGON. — Dix mille écus bien comptés.
LE COMMISSAIRE. — Dix mille écus !
HARPAGON. Dix mille écus.
LE COMMISSAIRE. Le vol est considérable.
HARPAGON. Il n'y a point de supplice assez grand pour l'énormité de ce crime ; et, s'il demeurait impuni, les choses les plus sacrées ne sont plus en sûreté !
LE COMMISSAIRE. En quelles espèces était cette somme ?
HARPAGON. En bons louis d'or et pistoles bien trébuchantes.
LE COMMISSAIRE. Qui soupçonnez-vous de ce vol ?
HARPAGON. Tout le monde ; et je veux que vous arrêtiez prisonniers la ville et les faubourgs.
LE COMMISSAIRE. Il faut, si vous m'en croyez, n'effaroucher personne,

et tâcher doucement d'attraper quelques preuves, afin de procéder après, par la rigueur, au recouvrement des deniers qui vous ont été pris.

SCÈNE II.

HARPAGON, LE COMMISSAIRE, MAÎTRE JACQUES.

MAÎTRE JACQUES (dans le fond du théâtre en se retournant du côté par lequel il est entré). Je m'en vais revenir : qu'on me l'égorge tout à l'heure ; qu'on me lui fasse griller les pieds ; qu'on me le mette dans l'eau bouillante ; et qu'on me le pendre au plancher.
HARPAGON (à Maître Jacques). Qui ? celui qui m'a dérobé ?
MAÎTRE JACQUES. Je parle d'un cochon de lait que votre intendant me vient d'envoyer, et je veux vous l'accommoder à ma fantaisie.
HARPAGON. Il n'est pas question de cela, et voilà monsieur à qui il faut parler d'autre chose.
LE COMMISSAIRE (à Maître Jacques). Ne vous épouvantez point : je suis homme à ne vous point scandaliser, et les choses iront dans la douceur.
MAÎTRE JACQUES. Monsieur est de votre soupe ?
LE COMMISSAIRE. Il faut ici, mon cher ami, ne rien cacher à votre maître.
MAÎTRE JACQUES. Ma foi, monsieur, je montrerai tout ce que je sais faire, et je vous traiterai du mieux qu'il me sera possible.
HARPAGON. Ce n'est pas là l'affaire.
MAÎTRE JACQUES. Si je ne vous fais pas aussi bonne chère que je voudrais, c'est la faute de monsieur notre intendant, qui m'a rogné les ailes avec les ciseaux de son économie.
HARPAGON. Traître ! il s'agit d'autre chose que de souper ; et je veux que tu me dises des nouvelles de l'argent qu'on m'a pris.
MAÎTRE JACQUES. On vous a pris de l'argent ?
HARPAGON. Oui, coquin ! et je m'en vais te faire pendre si tu ne le rends.
LE COMMISSAIRE (à Harpagon). Mon Dieu ! ne le maltraitez point. Je vois à sa mine qu'il est honnête homme, et que, sans se faire mettre en prison, il vous découvrira ce que vous voulez savoir. Oui, mon ami, si vous nous confessez la chose, il ne vous sera fait aucun mal, et vous serez récompensé comme il faut par votre maître. On lui a pris aujourd'hui son argent, et il n'est pas que vous ne sachiez quelque nouvelle de cette affaire.
MAÎTRE JACQUES (bas à part). Voici justement ce qu'il me faut pour me venger de notre intendant. Depuis qu'il est entré chez nous, il est le favori ; on n'écoute que ses conseils ; et j'ai aussi sur le cœur les coups de bâton de tantôt.
HARPAGON. Qu'as-tu à ruminer ?
LE COMMISSAIRE (à Harpagon). Laissez-le faire. Il se prépare à vous contenter ; et je vous ai bien dit qu'il était honnête homme.
MAÎTRE JACQUES. Monsieur, si vous voulez que je vous dise les choses, je crois que c'est monsieur votre cher intendant qui a fait le coup.
HARPAGON. Valère ?
MAÎTRE JACQUES. Oui.
HARPAGON. Lui qui me paraît si fidèle ?
MAÎTRE JACQUES. Lui-même. Je crois que c'est lui qui vous a dérobé.
HARPAGON. Et sur quoi le crois-tu ?
MAÎTRE JACQUES. Sur quoi ?
HARPAGON. Oui.
MAÎTRE JACQUES. Je le crois... sur ce que je le crois.
LE COMMISSAIRE. Mais il est nécessaire de dire les indices que vous avez.
HARPAGON. L'as-tu vu rôder autour du lieu où j'avais mis mon argent ?
MAÎTRE JACQUES. Oui, vraiment. Où était-il votre argent ?
HARPAGON. Dans le jardin.
MAÎTRE JACQUES. Justement. Je l'ai vu rôder dans le jardin. Et dans quoi est-ce que cet argent était ?
HARPAGON. Dans une cassette.
MAÎTRE JACQUES. Voilà l'affaire. Je lui ai vu une cassette.
HARPAGON. Et cette cassette, comment est-elle faite ? Je verrai bien si c'est la mienne.
MAÎTRE JACQUES. Comment elle est faite ?
HARPAGON. Oui.
MAÎTRE JACQUES. Elle est faite... elle est faite comme une cassette.
LE COMMISSAIRE. Cela s'entend. Mais dépeignez-la un peu, pour voir.
MAÎTRE JACQUES. C'est une grande cassette...
HARPAGON. Celle qu'on m'a volée est petite.
MAÎTRE JACQUES. Eh, oui, elle est petite, si on le veut prendre par là ; mais je l'appelle grande pour ce qu'elle contient.
LE COMMISSAIRE. Et de quelle couleur est-elle ?
MAÎTRE JACQUES. De quelle couleur ?
LE COMMISSAIRE. Oui.
MAÎTRE JACQUES. Elle est de couleur... là, d'une certaine couleur... Ne sauriez-vous m'aider à dire ?
HARPAGON. Euh !
MAÎTRE JACQUES. N'est-elle pas rouge ?
HARPAGON. Non, grise.
MAÎTRE JACQUES. Eh, oui, gris rouge. C'est ce que je voulais dire.
HARPAGON. Il n'y a point de doute. C'est elle assurément. Ecrivez, monsieur, écrivez sa déposition. Ciel ! à qui désormais se fier ? Il ne faut plus jurer de rien ; et je crois, après cela, que je suis homme à me voler moi-même.

MAÎTRE JACQUES (à Harpagon). Monsieur, le voici qui revient. Ne lui allez pas dire, au moins, que c'est moi qui vous ai découvert cela.

SCÈNE III.

HARPAGON, LE COMMISSAIRE, VALÈRE, MAÎTRE JACQUES.

HARPAGON. Approche : viens confesser l'action la plus noire, l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis.

VALÈRE. Que voulez-vous, monsieur ?

HARPAGON. Comment ! traître, tu ne rougis pas de ton crime !

VALÈRE. De quel crime voulez-vous donc parler ?

HARPAGON. De quel crime je veux parler, infâme ! comme si tu ne savais pas ce que je veux dire ! C'est en vain que tu prétendrais de le déguiser : l'affaire est découverte, et l'on vient de m'apprendre tout. Comment ! abuser ainsi de ma bonté, et s'introduire exprès chez moi pour me trahir, pour me jouer un tour de cette nature !

VALÈRE. Monsieur, puisqu'on vous a découvert tout, je ne veux point chercher de détours, et vous nier la chose.

MAÎTRE JACQUES (à part). Oh, oh ! aurais-je deviné sans y penser ?

VALÈRE. C'était mon dessein de vous en parler, et je voulais attendre pour cela des conjonctures favorables ; mais puisqu'il est ainsi, je vous conjure de ne vous point fâcher, et de vouloir entendre mes raisons.

HARPAGON. Et quelles belles raisons peux-tu me donner, voleur infâme ?

VALÈRE. Ah, monsieur ! je n'ai pas mérité ces noms. Il est vrai que j'ai commis une offense envers vous ; mais, après tout, ma faute est pardonnable.

HARPAGON. Comment, pardonnable ! un guet-apens, un assassinat de la sorte !

VALÈRE. De grâce, ne vous mettez point en colère. Quand vous m'aurez oui, vous verrez que le mal n'est pas si grand que vous le faites.

HARPAGON. Le mal n'est pas si grand que je le fais ! Quoi ! mon sang, mes entrailles, pendard !

VALÈRE. Votre sang, monsieur, n'est pas tombé dans de mauvaises mains. Je suis d'une condition à ne lui point faire de tort ; et il n'y a rien en tout ceci que je ne puisse bien réparer.

HARPAGON. C'est bien mon intention, et que tu me restitues ce que tu m'as ravi.

VALÈRE. Votre honneur, monsieur, sera pleinement satisfait.

HARPAGON. Il n'est pas question d'honneur là-dedans. Mais, dis-moi, qui t'a porté à cette action ?

VALÈRE. Hélas ! me le demandez-vous ?

HARPAGON. Oui vraiment, je te le demande.

VALÈRE. Un dieu qui porte les excuses de tout ce qu'il fait faire : l'Amour.

HARPAGON. L'Amour ?

VALÈRE. Oui.

HARPAGON. Bel amour ! bel amour, ma foi ! l'amour de mes louis d'or !

VALÈRE. Non, monsieur, ce ne sont pas vos richesses qui m'ont tenté, ce n'est pas cela qui m'a ébloui ; et je proteste de ne prétendre rien à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai.

HARPAGON. Non ferai, de par tous les diables ! je ne te le laisserai pas. Mais voyez quelle insolence, de vouloir retenir le vol qu'il m'a fait !

VALÈRE. Appelez-vous cela un vol ?

HARPAGON. Si je l'appelle un vol ! un trésor comme celui-là !

VALÈRE. C'est un trésor, il est vrai, et le plus précieux que vous ayez sans doute ; mais ce ne sera pas le perdre que de me le laisser. Je vous le demande à genoux, ce trésor plein de charmes ; et, pour bien faire, il faut que vous me l'accordiez.

HARPAGON. Je n'en ferai rien. Qu'est-ce à dire, cela ?

VALÈRE. Nous nous sommes promis une foi mutuelle, et avons fait serment de ne nous point abandonner.

HARPAGON. Le serment est admirable, et la promesse plaisante !

VALÈRE. Oui, nous nous sommes engagés d'être l'un à l'autre à jamais.

HARPAGON. Je vous en empêcherai bien, je vous assure.

VALÈRE. Rien que la mort ne nous peut séparer.

HARPAGON. C'est être bien endiablé après mon argent !

VALÈRE. Je vous ai déjà dit, monsieur, que ce n'était point l'intérêt qui m'avait poussé à faire ce que j'ai fait. Mon cœur n'a point agi par les ressorts que vous pensez, et un motif plus noble m'a inspiré cette résolution.

HARPAGON. Vous verrez que c'est par charité chrétienne qu'il veut avoir mon bien. Mais j'y donnerai bon ordre ; et la justice, pendard effronté, me va faire raison.

VALÈRE. Vous en userez comme vous voudrez, et me voilà prêt à souffrir toutes les violences qu'il vous plaira ; mais je vous prie de croire au moins que, s'il y a du mal, ce n'est que moi qu'il en faut accuser, et que votre fille, en tout ceci, n'est aucunement coupable.

HARPAGON. Je le crois bien, vraiment : il serait fort étrange que ma fille eût trempé dans ce crime. Mais je veux savoir mon affaire, et que tu me confesses en quel endroit tu me l'as enlevée.

VALÈRE. Moi ? je ne l'ai point enlevée ; et elle est encore chez vous.

HARPAGON (à part). O ma chère cassette ! (Haut.) Elle n'est pas sortie de ma maison ?

VALÈRE. Non, monsieur.

HARPAGON. Hé ! dis-moi un peu : tu n'y as point touché ?

VALÈRE. Moi, y toucher ! Ah ! vous lui faites tort aussi bien qu'à moi ; et c'est d'une ardeur toute pure et respectueuse que j'ai brûlé pour elle.

HARPAGON (à part). Brûlé pour ma cassette !

VALÈRE. J'aimerais mieux mourir que de lui avoir fait paraître aucune pensée offensante ; elle est trop sage et trop honnête pour cela.

HARPAGON (à part). Ma cassette trop honnête !

VALÈRE. Tous mes desirs se sont bornés à jouir de sa vue ; et rien de criminel n'a profané la passion que ses beaux yeux m'ont inspirée.

HARPAGON (à part.) Les beaux yeux de ma cassette ! Il parle d'elle comme un amant de sa maîtresse.

VALÈRE. Dame Claude, monsieur, sait la vérité de cette aventure ; et elle vous peut rendre témoignage...

HARPAGON. Quoi ! ma servante est complice de l'affaire ?

VALÈRE. Oui, monsieur : elle a été témoin de notre engagement ; et c'est après avoir connu l'honnêteté de ma flamme, qu'elle m'a aidé à persuader votre fille de me donner sa foi et de recevoir la mienne.

HARPAGON. Eh ! (A part.) Est-ce que la peur de la justice le fait extravaguer ? (A Valère.) Que nous brouilles-tu ici de ma fille ?

VALÈRE. Je dis, monsieur, que j'ai eu toutes les peines du monde à faire consentir sa pudeur à ce que voulait mon amour.

HARPAGON. La pudeur de qui ?

VALÈRE. De votre fille ; et c'est seulement depuis hier qu'elle a pu se résoudre à nous signer mutuellement une promesse de mariage.

HARPAGON. Ma fille t'a signé une promesse de mariage ?

VALÈRE. Oui, monsieur, comme de ma part je lui en ai signé une.

HARPAGON. O ciel ! autre disgrâce !

MAÎTRE JACQUES (au commissaire). Écrivez, monsieur, écrivez.

HARPAGON. Rengrègement de mal ! surcroît de désespoir ! (Au commissaire.) Allons, monsieur, faites le dû de votre charge, et dressez-lui son procès comme larron et comme suborneur.

MAÎTRE JACQUES. Comme larron et comme suborneur.

VALÈRE. Ce sont des noms qui ne me sont point dus ; et quand on saura qui je suis...

SCÈNE IV.

HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, VALÈRE, FROSINE, MAÎTRE JACQUES, LE COMMISSAIRE.

HARPAGON. Ah, fille scélérate ! fille indigne d'un père comme moi ! c'est ainsi que tu pratiques les leçons que je t'ai données ! Tu te laisses prendre d'amour pour un voleur infâme, et tu lui engages ta foi sans mon consentement ! Mais vous serez trompés l'un et l'autre. (A Elise.) Quatre bonnes murailles me répondront de ta conduite : (à Valère) et une bonne potence, pendard effronté, me fera raison de ton audace.

VALÈRE. Ce ne sera point votre passion qui jugera l'affaire ; et l'on m'écontera au moins avant que de me condamner.

HARPAGON. Je me suis abusé de dire une potence ; et tu seras roué tout vif.

ÉLISE (aux genoux d'Harpagon). Ah, mon père ! prenez des sentiments un peu plus humains, je vous prie ; et n'allez point pousser les choses dans les dernières violences du pouvoir paternel. Ne vous laissez point entraîner aux premiers mouvements de votre passion, et donnez-vous le temps de considérer ce que vous voulez faire. Prenez la peine de mieux voir celui dont vous vous offensez. Il est tout autre que vos yeux ne le jugent ; et vous trouverez moins étrange que je me sois donnée à lui, lorsque vous saurez que sans lui vous ne m'auriez plus depuis longtemps. Oui, mon père, c'est lui qui me sauva de ce grand péril que vous savez que je courus dans l'eau, et à qui vous devez la vie de cette même fille dont...

HARPAGON. Tout cela n'est rien ; et il valait mieux pour moi qu'il te laissât noyer que de faire ce qu'il a fait.

ÉLISE. Mon père, je vous conjure, par l'amour paternel, de me...

HARPAGON. Non, non, je ne veux rien entendre ; et il faut que la justice fasse son devoir.

MAÎTRE JACQUES (à part). Tu me payeras mes coups de bâton.

FROSINE (à part). Voici un étrange embarras !

SCÈNE V.

ANSELME, HARPAGON, ÉLISE, MARIANE, FROSINE, VALÈRE, LE COMMISSAIRE, MAÎTRE JACQUES.

ANSELME. Qu'est-ce, seigneur Harpagon ? je vous vois tout ému.

HARPAGON. Ah ! seigneur Anselme ! vous me voyez le plus infortuné de tous les hommes, et voici bien du trouble et du désordre au contrat que vous venez faire. On m'assassine dans le bien, on m'assassine dans l'honneur ; et voilà un traître, un scélérat qui a violé tous les droits les plus saints, qui s'est coulé chez moi, sous le titre de domestique, pour me dérober mon argent et pour me suborner ma fille.

VALÈRE. Qui songe à votre argent, dont vous me faites un galimatias ?

HARPAGON. Oui, ils se sont donné l'un à l'autre une promesse de mariage. Cet affront vous regarde, seigneur Anselme, et c'est vous qui devez vous rendre partie contre lui, et faire toutes les poursuites de la justice pour vous venger de son insolence.

ANSELME. Ce n'est pas mon dessein de me faire épouser par force, et de rien prétendre à un cœur qui se serait donné; mais, pour vos intérêts, je suis prêt à les embrasser ainsi que les miens propres.

HARPAGON. Voilà monsieur, qui est un honnête commissaire, qui n'oubliera rien, à ce qu'il m'a dit, de la fonction de son office. (Au commissaire, montrant Valère.) Chargez-le comme il faut, monsieur, et rendez les choses bien criminelles.

VALÈRE. Je ne vois pas quel crime on me peut faire de la passion que j'ai pour votre fille, et le supplice où vous croyez que je puisse être condamné pour notre engagement, lorsqu'on saura ce que je suis.

HARPAGON. Je me moque de tous ces contes, et le monde aujourd'hui n'est plein que de ces larrons de noblesse, que de ces imposteurs qui tirent avantage de leur obscurité, et s'habillent insolemment du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre.

VALÈRE. Sachez que j'ai le cœur trop bon pour me parer de quelque chose qui ne soit point à moi, et que tout Naples peut rendre témoignage de ma naissance.

ANSELME. Tout beau! prenez garde à ce que vous allez dire. Vous risquez ici plus que vous ne pensez, et vous parlez devant un homme à qui tout Naples est connu, et qui peut aisément voir clair dans l'histoire que vous ferez.

VALÈRE (en mettant fièrement son chapeau). Je ne suis point homme à rien craindre; et si Naples vous est connu, vous savez qui était don Thomas d'Alburci.

ANSELME. Sans doute, je le sais; et peu de gens l'ont connu mieux que moi.

HARPAGON. Je ne me soucie ni de don Thomas ni de don Martin.

(Harpagon, voyant deux chandelles allumées, en souffle une.)

ANSELME. De grâce, laissez-le parler; nous verrons ce qu'il en veut dire.

VALÈRE. Je veux dire que c'est lui qui m'a donné le jour.

ANSELME. Lui?

VALÈRE. Oui.

ANSELME. Allez, vous vous moquez. Cherchez quelque autre histoire qui vous puisse mieux réussir, et ne prétendez pas vous sauver sous cette imposture.

VALÈRE. Songez à mieux parler. Ce n'est point une imposture, et je n'avance rien qu'il ne me soit aisé de justifier.

ANSELME. Quoi! vous osez vous dire fils de don Thomas d'Alburci?

VALÈRE. Oui, je l'ose; et je suis prêt de soutenir cette vérité contre qui que ce soit.

ANSELME. L'audace est merveilleuse! Apprenez, pour vous confondre, qu'il y a seize ans, pour le moins, que l'homme dont vous nous parlez périt sur mer avec ses enfants et sa femme, en voulant dérober leur vie aux cruelles persécutions qui ont accompagné les désordres de Naples, et qui en firent exiler plusieurs nobles familles.

VALÈRE. Oui; mais apprenez, pour vous confondre, vous, que son fils, âgé de sept ans, avec un domestique, fut sauvé de ce naufrage par un vaisseau espagnol, et que ce fils sauvé est celui qui vous parle. Apprenez que le capitaine de ce vaisseau, touché de ma fortune, prit amitié pour moi, qu'il me fit élever comme son propre fils, et que les armes furent mon emploi dès que je m'en trouvai capable; que j'ai su depuis peu que mon père n'était point mort, comme je l'avais toujours cru; que, passant ici pour l'aller chercher, une aventure par le ciel concertée me fit voir la charmante Elise; que cette vue me rendit esclave de ses beautés, et que la violence de mon amour et les sévérités de son père me firent prendre la résolution de m'introduire dans son logis et d'envoyer un autre à la quête de mes parents.

ANSELME. Mais quels témoignages encore, autre que vos paroles, nous peuvent assurer que ce ne soit point une fable que vous avez bâtie sur une vérité?

VALÈRE. Le capitaine espagnol, un cachet de rubis qui était à mon père, un bracelet d'agate que ma mère m'avait mis au bras, le vieux Pedro, ce domestique qui se sauva avec moi du naufrage.

MARIANE. Hélas! à vos paroles, je puis ici répondre, moi, que vous n'imposez point; et tout ce que vous dites me fait connaître clairement que vous êtes mon frère.

VALÈRE. Vous, ma sœur!

MARIANE. Oui; mon cœur s'est ému dès le moment que vous avez ouvert la bouche; et notre mère, que vous allez ravir, m'a mille fois entretenue des disgrâces de notre famille. Le ciel ne nous fit point aussi périr dans ce triste naufrage: mais il ne nous sauva la vie que par la perte de notre liberté; et ce furent des corsaires qui nous recueillirent, ma mère et moi, sur un débris de notre vaisseau. Après dix ans d'esclavage, une heureuse fortune nous rendit notre liberté, et nous retournâmes dans Naples, où nous trouvâmes tout notre bien venu, sans y pouvoir trouver des nouvelles de notre père. Nous passâmes à Gênes, où ma mère alla ramasser quelques malheureux restes d'une succession qu'on avait déchirée; et de là, fuyant la barbare injustice de ses parents, elle vint en ces lieux, où elle n'a presque vécu que d'une vie languissante.

ANSELME. O ciel! quels sont les traits de ta puissance! et que tu fais bien voir qu'il n'appartient qu'à toi de faire des miracles! Embrassez-moi, mes enfants, et mêlez tous deux vos transports à ceux de votre père!

VALÈRE. Vous êtes notre père!

MARIANE. C'est vous que ma mère a tant pleuré!

ANSELME. Oui, ma fille, oui, mon fils, je suis don Thomas d'Alburci, que le ciel garantit des ondes avec tout l'argent qu'il portait, et qui, vous ayant tous crus morts durant plus de seize ans, se préparait, après de longs voyages, à chercher dans l'hymen d'une douce et sage personne la consolation de quelque nouvelle famille. Le peu de sûreté que j'ai vu pour ma vie de retourner à Naples m'a fait y renoncer pour toujours; et, ayant su trouver moyen d'y faire vendre ce que j'avais, je me suis habitué ici, où, sous le nom d'Anselme, j'ai voulu m'éloigner les chagrins de cet autre nom qui m'a causé tant de traverses.

HARPAGON (à Anselme). C'est là votre fils?

ANSELME. Oui.

HARPAGON. Je vous prends à partie pour me payer dix mille écus qu'il m'a volés.

ANSELME. Lui, vous avoir volé!

HARPAGON. Lui-même...

VALÈRE. Qui vous dit cela?

HARPAGON. Maître Jacques.

VALÈRE (à Maître Jacques). C'est toi qui le dis?

MAÎTRE JACQUES. Vous voyez que je ne dis rien.

HARPAGON. Oui, voilà monsieur le commissaire qui a reçu sa déposition.

VALÈRE. Pouvez-vous me croire capable d'une action si lâche?

HARPAGON. Capable ou non capable, je veux avoir mon argent.

SCÈNE VI.

HARPAGON, ANSELME, ÉLISE, MARIANE, CLÉANTE, VALÈRE, FROSINE, LE COMMISSAIRE, MAÎTRE JACQUES, LA FLÈCHE.

CLÉANTE. Ne vous tourmentez point, mon père, et n'accusez personne. J'ai découvert des nouvelles de votre affaire; et je viens ici pour vous dire que, si vous voulez vous résoudre à me laisser épouser Mariane, votre argent vous sera rendu.

HARPAGON. Où est-il?

CLÉANTE. Ne vous en mettez point en peine, il est en lieu dont je réponds, et tout ne dépend que de moi. C'est à vous de me dire à quoi vous vous déterminez; et vous pouvez choisir, ou de me donner Mariane, ou de perdre votre cassette.

HARPAGON. N'en a-t-on rien ôté?

CLÉANTE. Rien du tout. Voyez si c'est votre dessein de souscrire à ce mariage, et de joindre votre consentement à celui de sa mère, qui lui laisse la liberté de faire un choix entre nous deux.

MARIANE (à Cléante). Mais vous ne savez pas que ce n'est pas assez que ce consentement; et que le ciel (montrant Valère), avec un frère que vous voyez, vient de me rendre un père (montrant Anselme), dont vous avez à m'obtenir.

ANSELME. Le ciel, mes enfants, ne me redonne point à vous pour être contraire à vos vœux. Seigneur Harpagon, vous jugez bien que le choix d'une jeune personne tombera sur le fils plutôt que sur le père. Allons, ne vous faites point dire ce qu'il n'est point nécessaire d'entendre, et consentez, ainsi que moi, à ce double hyménée.

HARPAGON. Il faut, pour me donner conseil, que je voie ma cassette.

CLÉANTE. Vous la verrez saine et entière.

HARPAGON. Je n'ai point d'argent à donner en mariage à mes enfants.

ANSELME. Eh bien! j'en ai pour eux; que cela ne vous inquiète point.

HARPAGON. Vous obligerez-vous à faire tous les frais de ces deux mariages?

ANSELME. Oui, je m'y oblige. Êtes-vous satisfait?

HARPAGON. Oui, pourvu que, pour les noces, vous me fassiez faire un habit.

ANSELME. D'accord. Allons jouir de l'allégresse que cet heureux jour nous présente.

LE COMMISSAIRE. Holà! messieurs, holà! Tout doucement, s'il vous plaît. Qui me payera mes écritures?

HARPAGON. Nous n'avons que faire de vos écritures.

LE COMMISSAIRE. Oui; mais je ne prétends pas, moi, les avoir faites pour rien.

HARPAGON (montrant Maître Jacques). Pour votre paiement, voilà un homme que je vous donne à pendre.

MAÎTRE JACQUES. Hélas! comment faut-il donc faire? On me donne des coups de bâton pour dire vrai, et on me veut pendre pour mentir.

ANSELME. Seigneur Harpagon, il faut lui pardonner cette imposture.

HARPAGON. Vous payerez donc le commissaire?

ANSELME. Soit. Allons vite faire part de notre joie à votre mère.

HARPAGON. Et moi, voir ma chère cassette.

FIN DE L'AVARE.

LES FACHEUX

COMÉDIE-BALLET EN TROIS ACTES. — 1661.

PERSONNAGES.

DAMIS, tuteur d'Orphise.
ORPHISE.
ÉRASTE, amoureux d'Orphise.
ALCIDOR,
LISANDRE,
ALCANORE,
ALCIPPE,
ORANTE,
CLINÈNE,
DORANTE,
CARITIDÈS,
ORMIN,
FILINTE,
LA MONTAGNE, valet d'Éraste.
L'ÉPINE, valet de Dorante.
LA RIVIÈRE, et deux autres valets
d'Éraste.

PERSONNAGES DU BALLET.

Dans le premier acte.

Joueurs de mail.
Curieux.

Dans le second acte.

Joueurs de boules.
Frondeurs.
Savetiers et Savetières.
Un Jardinier.

Dans le troisième acte.

Suisses.
Quatre Bergers.
Une Bergère.

La scène est à Paris.

PROLOGUE.

Le théâtre représente un jardin orné de termes et de plusieurs jets d'eau.

UNE NAIADE (sortant des eaux dans une coquille).

Pour voir en ces beaux lieux le plus grand roi du monde,
Mortels, je viens à vous de ma grotte profonde.
Faut-il, en sa faveur, que la terre ou que l'eau
Produisent à vos yeux un spectacle nouveau ?
Qu'il parle ou qu'il souhaite, il n'est rien d'impossible.
Lui-même n'est-il pas un miracle visible ?
Son règne, si fertile en miracles divers,
N'en demande-t-il pas à tout cet univers ?
Jeune, victorieux, sage, vaillant, auguste,
Aussi doux que sévère, aussi puissant que juste ;
Régler et ses États et ses propres desirs ;
Joindre aux nobles travaux les plus nobles plaisirs ;
En ses justes projets jamais ne se méprendre ;
Agir incessamment, tout voir et tout entendre ;
Qui peut cela peut tout : il n'a qu'à tout oser,
Et le ciel à ses vœux ne peut rien refuser.
Ces termes marcheront, et, si Louis l'ordonne,
Ces arbres parleront mieux que ceux de Dodone.
Hôtesse de leurs trones, moindres divinités,
C'est Louis qui le veut, sortez, nymphes, sortez ;
Je vous montre l'exemple : il s'agit de lui plaire.
Quittez pour quelque temps votre forme ordinaire,
Et paraissions ensemble aux yeux des spectateurs
Pour ce nouveau théâtre autant de vrais acteurs.

(Plusieurs dryades, accompagnées de faunes et de satyres, sortent des arbres et des termes.)

Vous, soin de ses sujets, sa plus charmante étude,
Héroïque souci, royale inquiétude,
Laissez-le respirer, et souffrez qu'un moment
Son grand cœur s'abandonne au divertissement :
Vous le verrez demain, d'une force nouvelle,
Sous le fardeau pénible où votre voix l'appelle,
Faire obéir les lois, partager les bienfaits,
Par ses propres conseils prévenir vos souhaits,

Maintenir l'univers dans une paix profonde,
Et s'ôter le repos pour le donner au monde.
Qu'aujourd'hui tout lui plaise, et semble consentir
À l'unique dessein de le bien divertir.
Fâcheux, retirez-vous, ou, s'il faut qu'il vous voie,
Que ce soit seulement pour exciter sa joie.

(La naïade emmène avec elle, pour la comédie, une partie des gens qu'elle a fait paraître, pendant que le reste se met à danser au son des hautbois, qui se joignent aux violons.)

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE. Sous quel astre, bon Dieu, faut-il que je sois né,
Pour être de fâcheux toujours assassiné ?
Il semble que partout le sort me les adresse,
Et j'en vois chaque jour quelque nouvelle espèce.
Mais il n'est rien d'égal au fâcheux d'aujourd'hui ;
J'ai cru n'être jamais débarrassé de lui :
Et cent fois j'ai maudit cette innocente envie
Qui m'a pris, à dîner, de voir la comédie,
Où, pensant m'égayer, j'ai misérablement
Trouvé de mes péchés le rude châtiment.
Il faut que je te fasse un récit de l'affaire,
Car je m'en sens encor tout ému de colère.
J'étais sur le théâtre, en humeur d'écouter
La pièce, qu'à plusieurs j'avais oui vanter :
Les acteurs commençaient, chacun prêtait silence,
Lorsque, d'un air bruyant et plein d'extravagance,
Un homme à grands canons est entré brusquement
En criant : « Holà ! ho ! un siège promptement ! »
Et, de son grand fracas surprenant l'assemblée,
Dans le plus bel endroit à la pièce troublée.
Eh ! mon Dieu ! nos Français, si souvent redressés,
Ne prendront-ils jamais un air de gens sensés,
Ai-je dit, et faut-il, sur nos défauts extrêmes,
Qu'en théâtre public nous nous jouions nous-mêmes,
Et confirmions ainsi, par des éclats de fous,
Ce que chez nos voisins on dit partout de nous !
Tandis que là-dessus je haussais les épaules,
Les acteurs ont voulu continuer leurs rôles ;
Mais l'homme, pour s'asseoir, a fait nouveau fracas ;
Et, traversant encor le théâtre à grands pas,
Bien que dans les côtés il pût être à son aise,
Au milieu du devant il a planté sa chaise,
Et, de son large dos morguant les spectateurs,
Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs.
Un bruit s'est élevé, dont un autre eût eu honte ;
Mais lui, ferme et constant, n'en a fait aucun compte,
Et se serait tenu comme il s'était posé,
Si, pour mon infortune, il ne m'eût avisé.
« Ah ! marquis ! m'a-t-il dit, prenant près de moi place,
Comment te portes-tu ? Souffre que je t'embrasse. »
Au visage sur l'heure un rouge m'est monté

Que l'on me vit connu d'un pareil événement.
 Je l'étais peu pourtant; mais on en voit paraître
 De ces gens qui de rien veulent fort vous connaître,
 Dont il faut au salut les baisers essayer.
 Et qui sont familiers jusqu'à vous tutoyer.
 Il m'a fait à l'abord cent questions frivoles,
 Plus haut que les acteurs élevant ses paroles.
 Chacun le maudissait; et moi, pour l'arrêter :
 « Je serais, ai-je dit, bien aise d'écouter.
 — Tu n'as point vu ceci, marquis ! Ah ! Dieu me damne !
 Je le trouve assez drôle, et je n'y sois pas âne;
 Je sais par quelle loi un ouvrage est parfait.
 Et Corneille me vient lire tout ce qu'il fait. »
 Là-dessus, de la pièce il m'a fait un sommaire,
 Scène à scène averti de ce qui s'allait faire,
 Et jusques à des vers qu'il en savait par cœur,
 Il me les récitait tout haut avant l'acteur.
 J'avais beau m'en défendre, il a poussé sa chance,
 Et s'est devers la fin levé longtemps d'avance;
 Car les gens du bel air, pour agir galamment,
 Se gardent bien surtout d'ouïr le dénoûment.
 Je rendais grâce au ciel, et croyais, de justice,
 Qu'avec la comédie eût fini mon supplice;
 Mais, comme si c'en eût été trop bon marché,
 Sur nouveaux frais mon homme à moi s'est attaché,
 M'a conté ses exploits, ses vertus non communes,
 Parlé de ses chevaux, de ses bonnes fortunes,
 Et de ce qu'à la cour il avait de faveur,
 Disant qu'à m'y servir il s'offrait de grand cœur.
 Je le remerciais doucement de la tête,
 Minuant à tous coups quelque retraite honnête;
 Mais lui, pour le quitter me voyant ébranlé,
 « Sortons, ce m'a-t-il dit, le monde est écoulé. »
 Et, sortis de ce lieu, me la donnant plus sèche :
 « Marquis, allons au cours faire voir ma calèche;
 Elle est bien entendue, et plus d'un duc et pair
 En fait à mon fai-eur faire une du même air. »
 Moi de lui rendre grâce, et, pour mieux m'en défendre,
 De dire que j'avais certain repas à rendre.
 « Ah, parbleu ! j'en veux être, étant de tes amis,
 Et manque au maréchal à qui j'avais promis.
 — De la chère, ai-je dit, la dose est trop peu forte
 Pour oser y prier des gens de votre sorte.
 — Non, m'a-t-il répondu, je suis sans compliment,
 Et j'y vais pour causer avec toi seulement;
 Je suis de grands repas fatigué, je te jure.
 — Mais si l'on vous attend, ai-je dit, c'est injure.
 — Tu te moques, marquis, nous nous connaissons tous,
 Et je trouve avec toi des passe-temps plus doux. »
 Je pestais contre moi, l'âme triste et confuse
 Du funeste succès qu'avait eu mon excuse,
 Et ne savais à quoi je devais recourir
 Pour sortir d'une peine à me faire mourir,
 Lorsqu'un carrosse fait de superbe manière,
 Et comblé de laquais et devant et derrière,
 S'est avec un grand bruit devant nous arrêté,
 D'où sautant un jeune homme amplement ajusté,
 Mon importun et lui, courant à l'embrassade,
 Ont surpris les passants de leur brusque incartade :
 Et, tandis que tous deux étaient précipités
 Dans les convulsions de leurs civilités,
 Je me suis doucement esquivé sans rien dire;
 Non sans avoir longtemps gémi d'un tel martyre,
 Et maudit le fâcheux dont le zèle obstiné
 M'ôtait au rendez-vous qui m'est ici donné.

LA MONTAGNE. Ce sont chagrins mêlés aux plaisirs de la vie.
 Tout ne va pas, monsieur, au gré de notre envie;
 Le ciel veut qu'ici-bas chacun ait ses fâcheux,
 Et les hommes seraient, sans cela, trop heureux.

ÉRASTE. Mais de tous mes fâcheux le plus fâcheux encore,
 C'est Damis, le tuteur de celle que j'adore,
 Qui rompt ce qu'à mes vœux elle donne d'espoir,
 Et, malgré ses bontés, lui déicnd de me voir.
 Je crains d'avoir déjà passé l'heure promise;
 Et c'est dans cette allée où devait être Orphise.

LA MONTAGNE. L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'étend,
 Et n'est pas resserrée aux bornes d'un instant.

ÉRASTE. Il est vrai; mais je tremble; et mon amour extrême
 D'un rien se fait un crime envers celle que j'aime.

LA MONTAGNE. Si ce parfait amour, que vous prouvez si bien,
 Se fait vers votre objet un grand crime de rien,
 Ce que son cœur pour vous sent de feux légitimes
 En revanche lui fait un rien de tous vos crimes.

ÉRASTE. Mais, tout de bon, crois-tu que je sois d'elle aimé?

LA MONTAGNE. Quoi ! vous doutez encor d'un amour confirmé?

ÉRASTE. Ah ! c'est malaisément qu'en pareille matière
 Un cœur bien enflammé prend assurance entière :
 Il craint de se flatter; et, dans ses divers soins,
 Ce que plus il souhaite est ce qu'il croit le moins.
 Mais songeons à trouver une beauté si rare.

LA MONTAGNE. Monsieur, votre rabat par devant se sépare.

ÉRASTE. N'importe.

LA MONTAGNE. Laissez-moi l'ajuster, s'il vous plaît.

ÉRASTE. Ouf ! tu m'étrangles; fat, laisse-le comme il est.

LA MONTAGNE. Souffrez qu'on peigne un peu...

ÉRASTE. Sottise sans pareille !
 Tu m'as d'un coup de dent presque emporté l'oreille.

LA MONTAGNE. Vos canons...

ÉRASTE. Laisse-les; tu prends trop de souci.

LA MONTAGNE. Ils sont tout chi-fonnés.

ÉRASTE. Je veux qu'ils soient ainsi.

LA MONTAGNE. Accordez-moi du moins, par grâce singulière,
 De frotter ce chapeau qu'on voit plein de poussière.

ÉRASTE. Frotte donc, puis-qu'il faut que j'en passe par là.

LA MONTAGNE. Le voulez-vous porter fait comme le voilà?

ÉRASTE. Mon Dieu ! dépêche-toi.

LA MONTAGNE. Ce serait conscience.

ÉRASTE (après avoir attendu). C'est assez.

LA MONTAGNE. Donnez-vous un peu de patience.

ÉRASTE. Il me tue !

LA MONTAGNE. En quel lieu vous êtes-vous fourré?

ÉRASTE. T'es-tu de ce chapeau pour toujours emparé?

LA MONTAGNE. C'est fait.

ÉRASTE. Donne-moi donc.

LA MONTAGNE (laissant tomber le chapeau). Hai !

ÉRASTE. Le voilà par terre !
 Je suis fort avancé. Que la fièvre te serre !

LA MONTAGNE. Permettez qu'en deux coups j'ôte...

ÉRASTE. Il ne me plaît pas.
 Au diantre tout valet qui vous est sur les bras,
 Qui fatigue son maître, et ne fait que déplaire
 A force de vouloir trancher du nécessaire !

SCÈNE II.

ORPHISE, ALCIDOR, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

(Orphise traverse le fond du théâtre; Alcidor lui donne la main.)

ÉRASTE. Mais vois-je pas Orphise ? Oui, c'est elle qui vient.
 Où va-t-elle si vite ? et quel homme la tient ?
 (Il la salue comme elle passe; et elle, en passant, détourne la tête.)

SCÈNE III.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE. Quoi ! me voir en ces lieux devant elle paraître,
 Et passer en feignant de ne me pas connaître !
 Que croire ? Que dis-tu ? Parle donc, si tu veux.

LA MONTAGNE. Monsieur, je ne dis rien de peur d'être fâcheux.

ÉRASTE. Et c'est l'être en effet que de ne me rien dire
 Dans les extrémités d'un si cruel martyre.
 Fais donc quelque réponse à mon cœur abattu.
 Que dois-je présumer ? Parle, qu'en penses-tu ?
 Dis-moi ton sentiment.

LA MONTAGNE. Monsieur, je veux me taire,
 Et ne désire point trancher du nécessaire.

ÉRASTE. Peste l'impertinent ! Va-t'en suivre leurs pas;
 Vois ce qu'ils deviendront, et ne les quitte pas.

LA MONTAGNE (revenant sur ses pas).
 Il faut suivre de loin ?

ÉRASTE. Oui.

LA MONTAGNE (revenant sur ses pas). Sans que l'on me voie,
 Ou faire aucun semblant qu'après eux on m'envoie ?

ÉRASTE. Non, tu feras bien mieux de leur donner avis
 Que par mon ordre exprès ils sont de toi suivis.

LA MONTAGNE (revenant sur ses pas).
 Vous trouverai-je ici ?

ÉRASTE. Que le ciel te confonde,
 Homme, à mon sentiment, le plus fâcheux du monde !

SCÈNE IV.

ÉRASTE.

Ah ! que je sens de trouble ! et qu'il m'eût été doux
 Qu'on me l'eût fait manquer, ce fatal rendez-vous !
 Je pensais y trouver toutes choses propices,
 Et mes yeux pour mon cœur y trouvent des supplices.

SCÈNE V.

LISANDRE, ÉRASTE.

LISANDRE. Sous ces arbres de loin mes yeux t'ont reconnu,
Cher marquis, et d'abord je suis à toi venu.
Comme à de mes amis, il faut que je te chante
Certain air que j'ai fait de petite courante,
Qui de toute la cour contente les experts,
Et sur qui plus de vingt ont déjà fait des vers.
J'ai le bien, la naissance, et quelque emploi passable,
Et fais figure en France assez considérable;
Mais je ne voudrais pas, pour tout ce que je suis,
N'avoir point fait cet air qu'ici je te produis.
(Il prélude.) La, la... hem, hem. Écoute avec soin, je te prie.
(Il chante son prélude.) N'est-elle pas belle?

ÉRASTE.

Ah!

LISANDRE.

Cette fin est jolie.

(Il rechant la fin quatre ou cinq fois de suite.)

Comment la trouves-tu?

ÉRASTE.

Fort belle assurément.

LISANDRE. Les pas que j'en ai faits n'ont pas moins d'agrément,
Et surtout la figure à merveilleuse grâce.

(Il chante, parle et danse tout ensemble.)

Tiens, l'homme passe ainsi, puis la femme repasse;

Ensemble : puis on quitte, et la femme vient là.

Vois-tu ce petit trait de feinte que voilà?

Ce fleuret ? ces coupés, courant après la belle,

Dos à dos, face à face, en se pressant sur elle?

Que t'en semble, marquis?

ÉRASTE.

Tous ces pas-là sont fins.

LISANDRE. Je me moque, pour moi, des maîtres baladins.

ÉRASTE. On le voit.

LISANDRE.

Les pas donc?

ÉRASTE.

N'ont rien qui ne surprenne.

LISANDRE. Veux-tu par amitié que je te les apprenne?

ÉRASTE. Ma foi, pour le présent, j'ai certains embarras.

LISANDRE. Eh bien donc, ce sera lorsque tu le voudras.

Si j'avais dessus moi ces paroles nouvelles,

Nous les lirions ensemble, et verrions les plus belles.

ÉRASTE. Une autre fois.

LISANDRE.

Adieu. Baptiste le très-cher

N'a point vu ma courante, et je le vais chercher :

Nous avons pour les airs de grandes sympathies,

Et je veux le prier d'y faire des parties.

(Il s'en va chantant toujours.)

SCÈNE VI.

ÉRASTE.

Ciel ! faut-il que le rang, dont on veut tout couvrir,
De cent sots tous les jours nous oblige à souffrir,
Et nous fasse abaisser jusques aux complaisances
D'applaudir bien souvent à leurs impertinences !

SCÈNE VII.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

LA MONTAGNE. Monsieur, Orphise est seule, et vient de ce côté.

ÉRASTE. Ah ! d'un trouble bien grand je me sens agité !

J'ai de l'amour encor pour la belle inhumaine,

Et ma raison voudrait que j'eusse de la haine.

LA MONTAGNE. Monsieur, votre raison ne sait ce qu'elle veut,

Ni ce que sur un cœur une maîtresse peut.

Bien que de s'emporter on ait de justes causes,

Une belle d'un mot rajuste bien des choses.

ÉRASTE. Hélas ! je te l'avoue, et déjà cet aspect

A toute ma colère imprime le respect.

SCÈNE VIII.

ORPHISE, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ORPHISE. Votre front à mes yeux montre peu d'allégresse !

Serait-ce ma présence, Eraste, qui vous blesse ?

Qu'est-ce donc ? qu'avez-vous ? et sur quels déplaisirs

Lorsque vous me voyez poussez-vous des soupirs ?

ÉRASTE. Hélas ! pouvez-vous bien me demander, cruelle,

Ce qui fait de mon cœur la tristesse mortelle ?

Et d'un esprit méchant n'est-ce pas un efflet,

Que feindre d'ignorer ce que vous m'avez fait ?

Celui dont l'entretien vous a fait à ma vue

Passer...

ORPHISE (riant). C'est de cela que votre âme est émue ?

ÉRASTE. Insultez, inhumaine, encore à mon malheur :

Allez, il vous sied mal de railler ma douleur,

Et d'abuser, ingrate, à maltraiter ma flamme,

Du faib'e que pour vous vous savez qu'a mon âme.

ORPHISE. Certes, il ne faut rire, et confesser ici

Que vous êtes bien fou de vous troubler ainsi.

L'homme dont vous parlez, loin qu'il puisse me plaire,

Est un homme fâcheux dont j'ai su me défendre,

Un de ces importuns et sots officieux

Qui ne pourraient souffrir qu'on soit seule en des lieux,

Et viennent aussitôt, avec un doux langage,

Vous donner une main contre qui l'on enrage.

J'ai feint de m'en aller pour cacher mon dessein,

Et jusqu'à mon carrosse il m'a prêté la main.

Je m'en suis promptement défit de la sorte ;

Et j'ai, pour vous trouver, rentré par l'autre porte.

ÉRASTE. A vos discours, Orphise, ajouterai-je foi ?

Et votre cœur est-il tout sincère pour moi ?

ORPHISE. Je vous trouve fort bon de tenir ces paroles

Quand je me justifie à vos plaintes frivoles.

Je suis bien simple encore ; et ma sotte bonté...

ÉRASTE. Ah ! ne vous fâchez pas, trop sévère beauté :

Je veux croire en aveugle, étant sous votre empire,

Tout ce que vous aurez la bonté de me dire.

Trompez, si vous voulez, un malheureux amant ;

J'aurai pour vous respect jusques au monument...

Maltraitez mon amour, refusez-moi le vôtre,

Exposez à mes yeux le triomphe d'un autre ;

Oui, je souffrirai tout de vos divins appas.

J'en mourrai ; mais enfin je ne m'en plaindrai pas.

ORPHISE. Quand de tels sentiments régneront dans votre âme,

Je saurai de ma part...

SCÈNE IX.

ALCANDRE, ORPHISE, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ALCANDRE.

Marquis, un mot. (À Orphise.) Madame,

De grâce, pardonnez si je suis indiscret

En osant devant vous lui parler en secret. (Orphise sort.)

SCÈNE X.

ALCANDRE, ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ALCANDRE. Avec peine, marquis, je te fais la prière :

Mais un homme vient là de me rompre en visière,

Et je souhaite fort, pour ne rien reculer,

Qu'à l'heure, de ma part, tu l'aïlles appeler.

Tu sais qu'en pareil cas ce serait avec joie

Que je te le rendrais en la même monnaie.

ÉRASTE (après avoir été quelque temps sans parler).

Je ne veux point ici faire le capitaine :

Mais on m'a vu soldat avant que courtisan ;

J'ai servi quatorze ans, et je crois être en passe

De pouvoir d'un tel pas me tirer avec grâce,

Et de ne craindre point qu'à quelque lacheté

Le refus de mon bras me puisse être imputé.

Un duel met les gens en mauvaise posture ;

Et notre roi n'est pas un monarque en peinture.

Il sait faire obéir les plus grands de l'État,

Et je trouve qu'il fait en digne potentat.

Quand il faut le servir, j'ai du cœur pour le faire,

Mais je ne m'en sens point quand il faut lui déplaire.

Je me fais de son ordre une suprême loi :

Pour lui désobéir cherche un autre que moi.

Je te parle, vicomte, avec franchise entière,

Et suis ton serviteur en toute autre matière.

Adieu.

SCÈNE XI.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE. Cinquante fois au diable les fâcheux !

Où donc s'est retiré cet objet de mes vœux ?

LA MONTAGNE. Je ne sais.

ÉRASTE.

Pour savoir où la belle est allée,

Va-t'en chercher partout ; j'attends dans cette allée.

BALLET DU PREMIER ACTE.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Des joueurs de mail, en criant gare, obligent Éraсте à se retirer.

SECONDE ENTRÉE.

Après que les joueurs de mail ont fini, Éraсте revient pour attendre Orphise. Des curieux tournent autour de lui pour le connaître, et font qu'il se retire encore pour un moment.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE.

Les fâcheux à la fin se sont-ils écartés ?
Je pense qu'il en pleut ici de tous côtés.
Je les fuis, et les trouve ; et, pour second martyr,
Je ne saurais trouver celle que je désire.
Le tonnerre et la pluie ont promptement passé,
Et n'ont point de ces lieux le beau monde chassé :
Plût au ciel, dans les dous que ses soins y prodiguent,
Qu'ils en eussent chassé tous les gens qui fatiguent !
Le soleil baisse fort, et je suis étonné
Que mon valet encor ne soit point retourné.

SCÈNE II.

ALCIPPE, ÉRASTE.

ALCIPPE. Bonjour.

ÉRASTE. Eh quoi ! toujours ma flamme divertie !

ALCIPPE. Console-moi, marquis, d'une étrange partie

Qu'au piquet je perdis hier contre un Saint-Bouvain

A qui je donnerais quinze points et la main.

C'est un coup enragé qui depuis hier m'accable,

Et qui ferait donner tous les joueurs au diable,

Un coup assurément à se pendre en public.

Il ne m'en faut que deux, l'autre a besoin d'un pic :

Je donne, il en prend six, et demande à refaire ;

Moi, me voyant de tout, je n'en voulus rien faire.

Je porte l'as de trèfle (admire mon malheur),

L'as, le roi, le valet, le huit et dix de cœur ;

Et quitte, comme au point allait la politique,

Dame et roi de carreau, dix et dame de pique.

Sur mes cinq cœurs portés, la dame arrive encor,

Qui me fait justement une quinte major.

Mais mon homme avec l'as, non sans surprise extrême,

Des bas carreaux sur table étale une sixième :

J'en avais écarté la dame avec le roi.

Mais lui fallant un pic, je sortis hors d'effroi,

Et croyais bien du moins faire deux points uniques ;

Avec les sept carreaux il avait quatre piques,

Et, jetant le dernier, m'a mis dans l'embarras

De ne savoir lequel garder de mes deux as.

J'ai jeté l'as de cœur, avec raison, me semble ;

Mais il avait quitté quatre trèfles ensemble,

Et par un six de cœur je me suis vu capot,

Sans pouvoir, de dépit, proférer un seul mot.

Morbien ! fais-moi rai-on de ce coup effroyable :

A moins que l'avoir vu, peut-il être croyable ?

ÉRASTE. C'est dans le jeu qu'on voit les plus grands coups du sort.

ALCIPPE. Parbleu ! tu jugeras toi-même si j'ai tort,

Et si c'est sans raison que ce coup me transporte ;

Car voici nos deux jeux qu'exprès sur moi je porte.

Tiens, c'est ici mon port, comme je te l'ai dit ;

Et voici...

ÉRASTE. J'ai compris le tout par ton récit,

Et vois de la justice au transport qui t'agite :

Mais pour certaine affaire il faut que je te quitte.

Adieu. Console-toi pourtant de ton malheur.

ALCIPPE. Qui, moi ? j'aurai toujours ce coup-là sur le cœur ;

Et c'est pour ma raison pis qu'un coup de tonnerre.

Je le veux faire, moi, voir à toute la terre.

(Il s'en va, et rentre en disant :)

Un six de cœur ! Deux points !

ÉRASTE. En quel lieu sommes-nous ?

De quelque part qu'on tourne on ne voit que des fous.

SCÈNE III.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE. Ah ! que tu fais languir ma juste impatience !

LA MONTAGNE. Monsieur, je n'ai pu faire une autre diligence.

ÉRASTE. Mais me rapportes-tu quelque nouvelle enfin ?

LA MONTAGNE. Sans doute, et de l'objet qui fait votre destin.

J'ai par son ordre exprès quelque chose à vous dire.

ÉRASTE. Et quoi ? Déjà mon cœur après ce mot soupire.

Parle.

LA MONTAGNE. Souhaitez-vous de savoir ce que c'est ?

ÉRASTE. Oui, dis vite.

LA MONTAGNE. Monsieur, attendez, s'il vous plaît :

Je me suis à courir presque mis hors d'haleine.

ÉRASTE. Prends-tu quelque plaisir à me tenir en peine ?

LA MONTAGNE. Puisque vous désirez de savoir promptement

L'ordre que j'ai reçu de cet objet charmant,

Je vous dirai... Ma foi, sans vous vanter mon zèle,

J'ai bien fait du chemin pour trouver cette belle ;

Et si...

ÉRASTE. Peste soit, fat, de tes digressions !

LA MONTAGNE. Ah ! il faut modérer un peu ses passions ;

Et Sénèque...

ÉRASTE. Sénèque est un sot dans ta bouche,

Puisqu'il ne me dit rien de tout ce qui me touche.

Dis-moi ton ordre, tôt.

LA MONTAGNE. Pour contenter vos vœux,

Votre Orphise... Une bête est là dans vos cheveux.

ÉRASTE. Laisse.

LA MONTAGNE. Cette beauté de sa part vous fait dire...

ÉRASTE. Quoi ?

LA MONTAGNE. Devinez.

ÉRASTE. Sais-tu que je ne veux pas rire ?

LA MONTAGNE. Son ordre est qu'en ces lieux vous devez vous tenir,

Assuré que dans peu vous l'y verrez veuir,

Lorsqu'elle aura quitté quelques provinciales,

Aux personnes de cour fâcheuses animales.

ÉRASTE. Têtons-nous donc au lieu qu'elle a voulu choisir.

Mais, puisque l'ordre ici m'offre quelque loisir,

Laisse-moi méditer.

(La Montagne sort.)

J'ai dessein de lui faire

Quelques vers sur un air où je la vois se plaisir. (Il rêve.)

SCÈNE IV.

ORANTE, CLIMÈNE ; ÉRASTE (dans un coin du théâtre sans être aperçu).

ORANTE. Tout le monde sera de mon opinion.

CLIMÈNE. Croyez-vous l'emporter par obstination ?

ORANTE. Je pense mes raisons meilleures que les vôtres.

CLIMÈNE. Je voudrais qu'on ouît les unes et les autres.

ORANTE (apercevant Éraсте). J'avise un homme ici qui n'est pas ignorant :

Il pourra nous juger sur notre différend.

Marquis, de grâce, un mot : souffrez qu'on vous appelle

Pour être entre nous deux juge d'une querelle,

D'un débat qu'ont ému nos divers sentiments

Sur ce qui peut marquer les plus parfaits amants.

ÉRASTE. C'est une question à vider difficile ;

Et vous devez chercher un juge plus habile.

ORANTE. Non, vous nous dites là d'inutiles chansons.

Votre esprit fait du bruit, et nous vous connaissons ;

Nous savons que chacun vous donne à juste titre...

ÉRASTE. Eh ! de grâce...

ORANTE. En un mot vous serez notre arbitre ;

Et ce sont deux moments qu'il vous faut nous donner.

CLIMÈNE (à Orante). Vous retenez ici qui doit vous condamner :

Car enfin, s'il est vrai ce que j'en ose croire,

Monsieur à mes raisons donnera la victoire.

ÉRASTE (à part). Que ne puis-je à mon traître inspirer le souci

D'inventer quelque chose à me tirer d'ici !

ORANTE (à Climène). Pour moi, de son esprit j'ai trop bon témoignage

Pour craindre qu'il prononce à mon désavantage.

(A Éraсте.) Enfin, ce grand débat qui s'allume entre nous

Est de savoir s'il faut qu'un amant soit jaloux.

CLIMÈNE. Ou, pour mieux expliquer ma pensée et la vôtre,

Lequel doit plaire plus d'un jaloux ou d'un autre.

ORANTE. Pour moi, sans contredit, je suis pour le dernier.

CLIMÈNE. Et dans mon sentiment je tiens pour le premier.

ORANTE. Je crois que notre cœur doit donner son suffrage

A qui fait éclater du respect davantage.

CLIMÈNE. Et moi, que si nos vœux doivent paraître au jour,

C'est pour celui qui fait éclater plus d'amour.

ORANTE. Oui ; mais on voit l'ardeur dont une âme est saisie
Bien mieux dans les respects que dans la jalousie.

CLIMÈNE. Et c'est mon sentiment que qui s'attache à nous
Nous aime d'autant plus qu'il se montre jaloux.

ORANTE. Fi ! ne me parlez point pour être amants, Climène,
De ces gens dont l'amour est fait comme la haine,
Et qui, pour tous respects et toute offre de vœux,
Ne s'appliquent jamais qu'à se rendre fâcheux ;
Dont l'âme, que sans cesse un noir transport anime,
Des moindres actions cherche à nous faire un crime,
En soumet l'innocence à son aveuglement,
Et veut sur un coup d'œil un éclaircissement ;
Qui, de quelque chagrin nous voyant l'apparence,
Se plaignent aussitôt qu'il nait de leur présence ;
Et lorsque dans nos yeux brille un peu d'enjouement,
Veulent que leurs rivaux en soient le fondement
Enfin qui, prenant droit des fureurs de leur zèle,
Ne nous parlent jamais que pour faire querelle,
Osent défendre à tous l'approche de nos cœurs,
Et se font les tyrans de leurs propres vainqueurs.
Moi, je veux des amants que le respect inspire ;
Et leur soumission marque mieux notre empire.

CLIMÈNE. Fi ! ne me parlez point, pour être vrais amants,
De ces gens qui pour nous n'ont nuls emportements,
De ces tièdes galants de qui les cœurs paisibles
Tiennent déjà pour eux les choses infaillibles,
N'ont point peur de nous perdre, et laissent chaque jour
Sur trop de confiance endormir leur amour ;
Sont avec leurs rivaux en bonne intelligence,
Et laissent un champ libre à leur persévérance.
Un amour si tranquille excite mon courroux ;
C'est aimer froidement que n'être pas jaloux ;
Et je veux qu'un amant, pour me prouver sa flamme,
Sur d'éternels soupçons laisse flotter son âme,
Et par de prompts transports donne un signe éclatant
De l'estime qu'il fait de celle qu'il prétend.
On s'applaudit alors de son inquiétude ;
Et, s'il nous fait parfois un traitement trop rude,
Le plaisir de le voir, soumis à nos genoux,
S'excuser de l'éclat qu'il a fait contre nous.
Ses pleurs, son désespoir d'avoir pu nous déplaire,
Sont un charme à calmer toute notre colère.

ORANTE. Si pour vous plaire il faut beaucoup d'emportement,
Je sais qui vous pourrait donner contentement ;

Et je connais des gens dans Paris plus de quatre,
Qui, comme ils le font voir, aiment jusques à battre

CLIMÈNE. Si, pour vous plaire, il faut n'être jamais jaloux
Je sais certaines gens fort commodes pour vous ;
Des hommes en amour d'une humeur si souffrante,
Qu'ils vous verraient sans peine entre les bras de trente.

ORANTE (à Éraсте). Enfin par votre arrêt vous devez déclarer
Celui de qui l'amour vous semble à préférer.

(Orphise paraît dans le fond du théâtre, et voit Éraсте entre Orante et Climène.)

ÉRASTE. Puisqu'à moins d'un arrêt je ne m'en puis défaire,
Toutes deux à la fois je veux vous satisfaire.

Et, pour ne point blâmer ce qui plaît à vos yeux,
Le jaloux aime plus, et l'autre aime bien mieux.

CLIMÈNE. L'arrêt est plein d'esprit ; mais...

ÉRASTE. Suffit. J'en suis quitte.
Après ce que j'ai dit, souffrez que je vous quitte.

SCÈNE V.

ORPHISE, ÉRASTE.

ÉRASTE (apercevant Orphise, et allant au-devant d'elle).

Que vous tardez, madame, et que j'éprouve bien !...

ORPHISE. Non, non, ne quittez pas un si doux entretien.

A tort vous m'accusez d'être trop tard venue,

(Montrant Orante et Climène qui viennent de sortir.)

Et vous avez de quoi vous passer de ma vue.

ÉRASTE. Sans sujet contre moi voulez-vous vous aigrir ?

Et me reprochez-vous ce qu'on me fait souffrir ?

Ah ! de grâce, attendez.

ORPHISE. Laissez-moi, je vous prie ;

Et courez vous rejoindre à votre compagnie.

SCÈNE VI.

ÉRASTE.

Ciel ! faut-il qu'aujourd'hui fâcheuses et fâcheux
Conspirent à troubler les plus chers de mes vœux !

Mais allons sur ses pas malgré sa résistance,
Et faisons à ses yeux briller notre innocence.

SCÈNE VII.

DORANTE, ÉRASTE.

DORANTE. Ah, marquis ! que l'on voit de fâcheux tous les jours

Venir de nos plaisirs interrompre le cours !

Tu me vois enragé d'une assez belle chasse

Qu'un fat... C'est un récl qu'il faut que je te fasse.

ÉRASTE. Je cherche ici quelqu'un, et ne puis m'arrêter.

DORANTE. Parbleu ! chemin faisant, je te le veux conter.

Nous étions une troupe assez bien assortie,

Qui pour courir un cerf avions hier fait partie ;

Et nous fûmes coucher sur le pays exprès.

C'est-à-dire, mon cher, en fin fond de forêts.

Comme cet exercice est mon plaisir suprême,

Je voulais, pour bien faire, aller au bois moi-même,

Et nous conclûmes tous d'attacher nos efforts

Sur un cerf qu'un chacun nous disait cerf dix-cors ;

Mais moi, mon jugement, sans qu'aux marques j'arrête,

Fut qu'il n'était que cerf à sa seconde tête.

Nous avions comme il faut séparé nos relais,

Et déjournions en hâte avec quelques œufs frais,

Lorsqu'un franc campagnard avec longue rapière,

Montant superbement sa jument poulinière,

Qu'il honorait du nom de sa bonne jument,

S'en est venu nous faire un mauvais compliment,

Nous présentant aussi, pour surcroît de colère,

Un grand benêt de fils aussi sot que son père.

Il s'est dit grand chasseur, et nous a priés tous

Qu'il pût avoir le bien de courir avec nous.

Dieu préserve, en chassant, toute sage personne

D'un porteur de huchet qui mal à propos sonne ;

De ces gens qui, suivis de dix hourets galeux,

Disent : Ma meute, et font les chasseurs merveilleux !

Sa demande reçue, et ses vertus prisées,

Nous avons tous été frapper à nos brisées.

A trois longueurs de trait, taïaut, voilà d'abord

Le cerf donné aux chiens. J'appuie, et sonne fort.

Mon cerf d'ébuche, et passe une assez longue plaine ;

Et mes chiens après lui, mais si bien en haleine,

Qu'on les aurait couverts tous d'un seul justaucorps ;

Il vient à la forêt. Nous lui donnons alors

La vieille meute ; et moi, je prends en diligence

Mon cheval alezan. Tu l'as vu ?

ÉRASTE. Non, je pense.

DORANTE. Comment ! c'est un cheval aussi bon qu'il est beau,

Et que ces jours passés j'achetai de Gaveau.

Je te laisse à penser si, sur cette matière,

Il voudrait me tromper, lui qui me considère.

Aussi je m'en contente ; et jamais, en effet,

Il n'a vendu cheval ni meilleur, ni mieux fait.

Une tête de barbe, avec l'étoile nette ;

L'encolure d'un cygne, effilée et bien droite ;

Point d'épaules non plus qu'un lièvre : court-jointé,

Et qui fait dans son port voir sa vivacité ;

Des pieds, morbleu, des pieds ! le rein double : à vrai dire,

J'ai trouvé le moyen, moi seul, de le réduire ;

Et sur lui, quoiqu'aux yeux il montrât beau semblant,

Petit-Jean de Gaveau ne montait qu'en tremblant.

Une croupe en largeur à nulle autre pareille,

Et des gigots, Dieu sait ! Bref, c'est une merveille ;

Et j'en ai refusé cent pistoles, crois-moi,

Au retour d'un cheval amené pour le roi.

Je monte donc dessus, et ma joie était pleine

De voir filer de loin les coupeurs dans la plaine ;

Je pousse, et je me trouve en un fort à l'écart,

A la queue de nos chiens, moi seul avec Drécar :

Une heure là-dedans notre cerf se fait battre.

J'appuie alors mes chiens, et fais le diable à quatre ;

Enfin jamais chasseur ne se vit plus joyeux.

Je le relance seul : et tout allait des mieux.

Lorsque d'un jeune cerf s'accompagne le nôtre :

Une part de mes chiens se sépare de l'autre,

Et je les vois, marquis, comme tu peux penser,

Chasser tout avec crainte, et Finaut balancer ;

Il se rabat soudain, dont j'eus l'âme ravie ;

Il empaume la voie, et moi je sonne et crie :

A Finaut ! à Finaut ! J'en revois à plaisir

Sur une taupinière, et résonne à loisir.

Quelques chiens revenaient à moi, quand, pour disgrâce,

Le jeune cerf, marquis, à mon campagnard passe.

Mon étourdi se met à sonner comme il faut,

Et crie à pleine voix, taïant ! taïant ! taïant !
 Mes chiens me quittent tous et vont à ma pécure :
 J'y pousse, et j'en revois dans le chemin encore ;
 Mais à terre, mon cher, je n'eus pas jeté l'œil,
 Que je connus le change, et sentis un grand deuil.
 J'ai beau lui faire voir toutes les différences
 Des pinces de mon cerf et de ses connaissances,
 Il me soutient toujours, en chasseur ignorant,
 Que c'est le cerf de mente ; et par ce différend
 Il donne temps aux chiens d'aller loin. J'en enrage ;
 Et, pestant de bon cœur contre le personnage,
 Je pousse mon cheval et par haut et par bas,
 Qui plait des gaulis aussi gros que le bras :
 Je ramène les chiens à ma première voie,
 Qui vont, en me donnant une excessive joie,
 Requérir notre cerf comme s'ils l'eussent vu.
 Ils le relancent : mais ce coup est-il prévu ?
 A te dire le vrai, cher marquis, il m'assomme :
 Notre cerf relancé va passer à notre homme,
 Qui, croyant faire un coup de chasseur fort vanté,
 D'un pistolet d'arçon, qu'il avait apporté,
 Lui donne justement au milieu de la tête,
 Et de fort loin me crie : Ah ! j'ai mis bas la bête.
 A-t-on jamais parlé de pistolets, bon Dieu !
 Pour courre un cerf ! pour moi, venant dessus le lieu,
 J'ai trouvé l'action tellement hors d'usage,
 Que j'ai donné des deux à mon cheval, de rage,
 Et m'en suis revenu chez moi, toujours courant,
 Sans vouloir dire un mot à ce sot ignorant.

ÉRASTE. Tu ne pouvais mieux faire, et ta prudence est rare :
 C'est ainsi des fâcheux qu'il faut qu'on se sépare.
 Adieu.

DORANTE. Quand tu voudras nous irons quelque part
 Où nous ne craignons point de chasseur campagnard.

ÉRASTE. Fort bien. (Seul) Je crois qu'enfin je perdrai patience.
 Cherchons à m'excuser avecque diligence.

BALLET DU SECOND ACTE.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Des joueurs de boules arrêtent Éraсте pour mesurer un coup sur lequel ils
 sont en dispute. Il se défait d'eux avec peine, et leur laisse danser un pas com-
 posé de toutes les postures qui sont ordinaires à ce jeu.

SECONDE ENTRÉE.

De petits frondeurs le viennent interrompre, qui sont chassés ensuite.

TROISIÈME ENTRÉE.

Des savetiers et des savetières, leurs pères, et autres, sont aussi chassés à leur
 tour.

QUATRIÈME ENTRÉE.

Un jardinier danse seul, et se retire pour faire place au troisième acte.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, LA MONTAGNE.

ÉRASTE. Il est vrai, d'un côté mes soins ont réussi :
 Cet adorable objet enfin s'est adouci ;
 Mais d'un autre on m'accable : et les astres sévères
 Ont contre mon amour redoublé leur colère.
 Oui, Damis, son tuteur, mon plus rude fâcheux,
 Tout de nouveau s'oppose au plus doux de mes vœux,
 A son aimable nièce a défendu ma vue,
 Et veut d'un autre époux la voir demain pourvue.
 Orphise toutefois, malgré son désaveu,
 Daigne accorder ce soir une grâce à mon feu ;
 Et j'ai fait consentir l'esprit de cette belle
 A souffrir qu'en secret je la visse chez elle.
 L'amour aime surtout les secrètes faveurs :
 Dans l'obstacle qu'on force il trouve des douceurs ;
 Et le moindre entretien de la beauté qu'on aime,
 Lorsqu'il est défendu, devient grâce suprême.
 Je vais au rendez-vous, c'en est l'heure à peu près ;
 Puis, je veux m'y trouver plutôt avant qu'après.

LA MONTAGNE. Suivrai-je vos pas ?

ÉRASTE. Non. Je craindrais que peut-être
 A quelques yeux suspects tu me fisses connaître.

LA MONTAGNE. Mais...

ÉRASTE. Je ne le veux pas.

LA MONTAGNE. Je dois suivre vos lois :
 Mais au moins si de loin...

ÉRASTE. Te tairas-tu ! vingt fois !

Et ne veux-tu jamais quitter cette méthode
 De te rendre, à toute heure, un valet incommode ?

SCÈNE II.

CARITIDÈS, ÉRASTE.

CARITIDÈS. Monsieur, le temps répugne à l'honneur de vous voir :
 Le matin est plus propre à rendre un tel devoir :
 Mais de vous rencontrer il n'est pas bien facile ;
 Car vous dormez toujours, ou vous êtes en ville :
 Au moins messieurs vos gens me l'assurent ainsi ;
 Et j'ai, pour vous trouver, pris l'heure que voici.
 Encore est-ce un grand heur dont le destin m'honore,
 Car deux moments plus tard, je vous manquais encore.

ÉRASTE. Monsieur, souhaitez-vous quelque chose de moi ?

CARITIDÈS. Je m'acquitte, monsieur, de ce que je vous doi,
 Et vous viens... Excusez l'audace qui m'inspire,
 Si...

ÉRASTE. Sans tant de façons, qu'avez-vous à me dire ?

CARITIDÈS. Comme le rang, l'esprit, la générosité
 Que chacun vante en vous...ÉRASTE. Oui, je suis fort vanté.
 Passons, monsieur.

CARITIDÈS. Monsieur, c'est une peine extrême
 Lorsqu'il faut à quelqu'un se produire soi-même ;
 Et toujours près des grands on doit être introduit
 Par des gens qui de nous fassent un peu de bruit,
 Dont la bouche écoutée avecque poids débite
 Ce qui peut faire voir notre petit mérite.
 Pour moi, j'aurais voulu que des gens bien instruits
 Vous eussent pu, mon-sieur, dire ce que je suis.

ÉRASTE. Je vois assez, monsieur, ce que vous pouvez être,
 Et votre seul abord le peut faire connaître.

CARITIDÈS. Oui, je suis un savant charmé de vos vertus ;
 Non pas de ces savants dont le nom n'est qu'en us,
 Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine :
 Ceux qu'on habille en grec ont bien meilleure mine,
 Et pour en avoir un qui se termine en ès,
 Je me fais appeler monsieur Caritidès.

ÉRASTE. Monsieur Caritidès, soit. Qu'avez-vous à dire ?

CARITIDÈS. C'est un placet, monsieur, que je voudrais vous lire,
 Et que, dans la posture où vous met votre emploi,
 J'ose vous conjurer de présenter au roi.

ÉRASTE. Eh ! monsieur, vous pouvez le présenter vous-même.

CARITIDÈS. Il est vrai que le roi fait cette grâce extrême :
 Mais, par ce même excès de ces rares bontés,
 Tant de méchants placets, monsieur, sont présentés,
 Qu'ils étouffent les bons ; et l'espoir où je fonde,
 Est qu'on donne le mien quand le prince est sans monde.

ÉRASTE. Eh bien ! vous le pouvez, et prendre votre temps.

CARITIDÈS. Ah ! monsieur, les huissiers sont de terribles gens :

Ils traitent les savants de faquins à nasardes,
 Et je n'en puis venir qu'à la salle des gardes.
 Les mauvais traitements qu'il me faut endurer
 Pour jamais de la cour me feraient retirer,
 Si je n'avais conçu l'espérance certaine
 Qu'auprès de notre roi vous serez mon Mécène.
 Oui, votre crédit m'est un moyen assuré...

ÉRASTE. Eh bien ! donnez-moi donc : je le présenterai.

CARITIDÈS. Le voici. Mais au moins oyez-en la lecture.

ÉRASTE. Non...

CARITIDÈS. C'est pour être instruit, monsieur, je vous conjure.

PLACET AU ROI.

« SIRE,

« Votre très-humble, très-obéissant, très-fidèle et très-savant sujet
 « et serviteur Caritidès, Français de nation, Grec de profession, ayant
 « considéré les grands et notables abus qui se commettent aux inscrip-
 « tions des enseignes des maisons, boutiques, cabarets, jeux de boule,
 « et autres lieux de votre bonne ville de Paris, en ce que certains igno-
 « rants, compositeurs desdits s inscriptions, renversent, par une bar-
 « bare, perniciense et détestable orthographe, toute sorte de sens et de
 « raison, sans aucun égard d'étymologie, analogie, énergie, ni allégorie
 « quelconque, au grand scandale de la république des lettres, et de la
 « nation française, qui se décrie et se déshonore par lesdits abus et

« fautes grossières envers les étrangers, notamment envers les Allemands, curieux lecteurs et spectateurs desdites inscriptions... »

ÉRASTE. Ce placet est fort long, et pourrait bien fâcher.
CARITIDÈS. Ah ! monsieur ! pas un mot ne s'en peut retrancher.

(Il continue.)

« supplie humblement VOTRE MAJESTÉ de créer, pour le bien de son Etat et la gloire de son empire, une charge de contrôleur, intendant, correcteur, réviseur et restaurateur général desdites inscriptions, et d'obliger celle honorer le suppliant, tant en considération de son rare et éminent savoir, que des grands et signalés services qu'il a rendus à l'Etat et à VOTRE MAJESTÉ, en faisant l'anagramme de VOTRE DITE MAJESTÉ, « en français, latin, grec, hébreu, syriaque, chaldéen, arabe... »

ÉRASTE (l'interrompant). Fort bien. Donnez-le vite, et faites la retraite.
Il sera vu du roi, c'est une affaire faite.

CARITIDÈS. Hélas, monsieur ! c'est tout que montrer mon placet.
Si le roi le peut voir je suis sûr de mon fait :
Car, comme sa justice en toute chose est grande,
Il ne pourra jamais refuser ma demande.
Au reste, pour porter au ciel votre renom,
Donnez-moi par écrit votre nom et surnom :
J'en veux faire un poème en forme d'acrostiche
Dans les deux bouts du vers et dans chaque hémistiche.
ÉRASTE. Oui, vous l'aurez demain, monsieur Caritidès.
(Seul.) Ma foi, de tels savants sont des ânes bien faits.
J'aurais, dans d'autres temps, bien ri de sa sottise.

SCÈNE III.

ORMIN, ÉRASTE.

ORMIN. Bien qu'une grande affaire en ce lieu me conduise,
J'ai voulu qu'il sortît avant que vous parlez.
ÉRASTE. Fort bien. Mais dépêchons : car je veux m'en aller.
ORMIN. Je me doute à peu près que l'homme qui vous quitte
Vous a fort ennuyé, monsieur, par sa visite.
C'est un vieux importun qui n'a pas l'esprit sain,
Et pour qui j'ai toujours quelque défaite en main.
Au Mail, au Luxembourg et dans les Tuileries,
Il fatigue le monde avec ses rêveries ;
Et des gens comme vous doivent fuir l'entretien
De tous ces savantas qui ne sont bons à rien.
Pour moi, je ne crains pas que je vous importune,
Puisque je viens, monsieur, faire votre fortune.
ÉRASTE (bas, à part). Voici quelque souffleur, de ces gens qui n'ont rien,
Et nous viennent toujours promettre tant de bien,
(Haut.) Vous avez fait, monsieur, cette bête pierre,
Qui peut seule enrichir tous les rois de la terre ?
ORMIN. La plaisante pensée, hélas ! où vous voilà !
Dieu me garde, monsieur, d'être de ces fous-là !
Je ne me repais point de visions frivoles,
Et je vous porte ici les solides paroles
D'un avis que par vous je veux donner au roi,
Et que tout cacheté je conserve sur moi :
Non de ces sots projets, de ces chimères vaines,
Dont les surintendants ont les oreilles pleines ;
Non de ces gueux d'avis dont les prétentions
Ne parlent que de vingt ou trente millions ;
Mais un qui, tous les ans, à si peu qu'on le monte,
En peut donner au roi quatre cents de bon compte,
Avec facilité, sans risque ni soupçon,
Et sans fouler le peuple en aucune façon :
Enfin, c'est un avis d'un gain inconcevable,
Et que du premier mot on trouvera faisable.
Oui, pourvu que par vous je puisse être poussé...
ÉRASTE. Soit, nous en parlerons. Je suis un peu pressé.
ORMIN. Si vous me promettiez de garder le silence,
Je vous découvrirais cet avis d'importance.
ÉRASTE. Non, non, je ne veux point savoir votre secret.
ORMIN. Monsieur, pour le trahir, je vous crois trop discret,
Et veux avec franchise en deux mots vous l'apprendre.
Il faut voir si quelqu'un ne peut point nous entendre.
(Après avoir regardé si personne ne l'écoute, il s'approche de l'oreille d'Éraste.)
Cet avis merveilleux dont je suis l'inventeur
Est que...
ÉRASTE. D'un peu plus loin, et pour cause, monsieur.
ORMIN. Vous voyez le grand gain, sans qu'il faille le dire,
Que de ses ports de mer le roi tous les ans tire :
Or, l'avis dont encor nul ne s'est avisé,
Est qu'il faut de la France, et c'est un coup aisé,
En fameux ports de mer mettre toutes les côtes.
Ce serait pour monter à des sommes très-hautes ;
Et si...
ÉRASTE. L'avis est bon, et plaira fort au roi.

Adieu. Nous vous verrons.

ORMIN. Au moins appuyez-moi
Pour en avoir ouvert les premières paroles.
ÉRASTE. Oui, oui.
ORMIN. Si vous voulez me prêter deux pistoles,
Que vous reprendriez sur le droit de l'avis,
Monsieur...
(Il donne deux louis à Ormin.) (Seul.)
ÉRASTE. Oui, volontiers. Plût à Dieu qu'à ce prix
De tous les importuns je pusse me voir quitte !
Voyez quel contre-temps prend ici l'ur visite !
Je pense qu'à la fin je pourrai bien sortir.
Viendra-t-il point quelqu'un encor me divertir ?

SCÈNE IV.

FILINTE, ÉRASTE.

FILINTE. Marquis, je viens d'apprendre une étrange nouvelle.
ÉRASTE. Quoi ?
FILINTE. Qu'un homme tantôt t'a fait une querelle.
ÉRASTE. A moi ?
FILINTE. Que te sert-il de le dissimuler ?
Je sais de bonne part qu'on t'a fait appeler ;
Et, comme ton ami, quoi qu'il en réussisse,
Je te viens contre tous faire offre de service.
ÉRASTE. Je te suis obligé ; mais crois que tu me fais...
FILINTE. Tu ne l'avodras pas, mais tu sors sans valets.
Demeure dans la ville ou gagne la campagne,
Tu n'iras nulle part que je ne t'accompagne.
ÉRASTE (à part). Ah ! j'enrage !
FILINTE. A quoi bon de te cacher de moi ?
ÉRASTE. Je te jure, marquis, qu'on s'est moqué de toi.
FILINTE. En vain tu t'en défends.
ÉRASTE. Que le ciel me foudroie,
Si d'aucun démêlé...
FILINTE. Tu penses qu'on le croie ?
ÉRASTE. Eh ! mon Dieu, je te dis, et ne déguise point,
Que...
FILINTE. Ne me crois pas dupe et crédule à ce point.
ÉRASTE. Veux-tu m'obliger ?
FILINTE. Non.
ÉRASTE. Laisse-moi, je te prie.
FILINTE. Point d'affaire, marquis.
ÉRASTE. Une galanterie
En certain lieu ce soir...
FILINTE. Je ne te quitte pas ;
En quel lieu que ce soit je veux suivre tes pas.
ÉRASTE. Parbleu ! puisque tu veux que j'aie une querelle,
Je consens à l'avoir pour contenter ton zèle.
Ça sera contre toi, qui me fais enrager,
Et dont je ne me puis par douceur dégager.
FILINTE. C'est fort mal d'un ami recevoir le service,
Mais puisque je vous rends un si mauvais office,
Adieu. Videz sans moi tout ce que vous aurez.
ÉRASTE. Vous serez mon ami quand vous me quitterez.
(Seul.) Mais voyez quels malheurs suivent ma destinée !
Ils m'auront fait passer l'heure qu'on m'a donnée.

SCÈNE V.

DAMIS, L'ÉPINE, ÉRASTE, LA RIVIÈRE et ses compagnons.

DAMIS (à part). Quoi ! malgré moi le traître espère l'obtenir !
Ah ! mon juste courroux saura le prévenir.
ÉRASTE (à part). J'entrevois là quelqu'un sur la porte d'Orphise !
Quoi ! toujours quelque obstacle aux feux qu'elle autorise !
DAMIS (à l'Épine). Oui, j'ai su que ma nièce, en dépit de mes soins,
Doit voir ce soir chez elle Eraste sans témoins.
LA RIVIÈRE (à ses compagnons).
Qu'entends-je à ces gens-là dire de notre maître ?
Approchons doucement sans nous faire connaître.
DAMIS (à l'Épine). Mais avant qu'il ait lieu d'achever son dessein,
Il faut de mille coups percer son traître sein.
Va-t'en faire venir ceux que je viens de dire,
Pour les mettre en embûche aux lieux que je désire,
Afin qu'au nom d'Eraste on soit prêt à venger
Mon honneur, que ses feux ont l'orgueil d'outrager,
A rompre un rendez-vous qui dans ce lieu l'appelle,
Et noyer dans son sang sa flamme criminelle.
LA RIVIÈRE (attaquant Damis avec ses compagnons).
Avant qu'à tes fureurs on puisse l'immoler,
Traître, tu trouveras en nous à qui parler.
ÉRASTE. Bien qu'il m'ait voulu perdre, un point d'honneur me presse
De secourir ici l'oncle de ma maîtresse.

(A Damis). Je suis à vous, monsieur.
(Il met l'épée à la main contre la Rivière et ses compagnons, qu'il met en fuite.)
DAMIS. O ciel ! par quel secours

D'un trépas assuré vois-je sauver mes jours !
A qui suis-je obligé d'un si rare service ?
ÉRASTE (revenant). Je n'ai fait, vous servant, qu'un acte de justice.
DAMIS. Ciel ! puis-je à mon oreille ajouter quelque foi ?
Est-ce la main d'Eraste... ?

ÉRASTE. Oui, oui, monsieur, c'est moi.
Trop heureux que ma main vous ait tiré de peine,
Trop malheureux d'avoir mérité votre haine.
DAMIS. Quoi ! celui dont j'avais résolu le trépas
Est celui qui pour moi vient d'employer son bras !
Ah ! c'en est trop ; mon cœur est contraint de se rendre ;
Et, quoi que votre amour ce soir ait pu prétendre,
Ce trait si surprenant de générosité
Doit étouffer en moi toute animosité.
Je rougis de ma faute, et blâme mon caprice.
Ma haine trop longtemps vous a fait injustice ;
Et, pour la condamner par un éclat fameux,
Je vous joins dès ce soir à l'objet de vos vœux.

SCÈNE VI.

ORPHISE, DAMIS, ÉRASTE.

ORPHISE (sortant de chez elle avec un flambeau).
Monsieur, quelle aventure a d'un trouble effroyable... ?
DAMIS. Ma nièce, elle n'a rien que de très-agréable,
Puisqu'après tant de vœux que j'ai blâmés en vous
C'est elle qui vous donne Eraste pour époux.

Son bras a repoussé le trépas que j'évite,
Et je veux envers lui que votre main m'acquitte.
ORPHISE. Si c'est pour lui payer ce que vous lui devez,
J'y consens, devant tout aux jours qu'il a sauvés.
ÉRASTE. Mon cœur est si surpris d'une telle merveille,
Qu'en ce ravissement je doute si je veille.
DAMIS. Célébrons l'heureux sort dont vous allez jouir,
Et que nos violons viennent nous réjouir.

(On frappe à la porte de Damis.)

ÉRASTE. Qui frappe là si fort ?

SCÈNE VII.

DAMIS, ORPHISE, ÉRASTE, L'ÉPINE.

L'ÉPINE. Monsieur, ce sont des masques
Qui portent des crins-crins et des tambours de Basques.
(Les masques entrent, qui occupent toute la place.)
ÉRASTE. Quoi ! toujours des fâcheux ! Holà ! suisses, ici ;
Qu'on me fasse sortir ces gredins que voici.

BALLET DU TROISIÈME ACTE.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Des suisses avec des hallebardes chassent tous les masques fâcheux, et se retirent ensuite pour laisser danser.

SECONDE ENTRÉE.

Quatre bergers et une bergère ferment le divertissement.

FIN DES FACHEUX.



Holà ! suisses, ici ;

Qu'on me fasse sortir ces gredins que voici.

ACTE III, SCÈNE VII.



LES FOURBERIES DE SCAPIN

COMÉDIE EN TROIS ACTES. — 1674.

PERSONNAGES.

ARGANTE, père d'Octave et de Zerbinette.
GÉRONTE, père de Léandre et d'Hyacinthe.
OCTAVE, fils d'Argante et amant d'Hyacinthe.

LÉANDRE, fils de Géronte et amant de Zerbinette.
ZERBINETTE, crue Égyptienne, et reconnue fille d'Argante, amante de Léandre.
HYACINTHE, fille de Géronte et amante d'Octave.
SCAPIN, valet de Léandre.

SILVESTRE, valet d'Octave.
NERINE, nourrice d'Hyacinthe.
CARLE, ami de Scapin.
DEUX PORTEURS.

La scène est à Naples.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

OCTAVE, SILVESTRE.

OCTAVE. Ah, fâcheuses nouvelles pour un cœur amoureux ! Dures extrémités où je me vois réduit ! Tu viens, Silvestre, d'apprendre au port que mon père revient ?

SILVESTRE. Oui.

OCTAVE. Qu'il arrive ce matin même ?

SILVESTRE. Ce matin même.

OCTAVE. Et qu'il revient avec l'intention de me marier ?

SILVESTRE. Oui.

OCTAVE. Avec une fille du seigneur Géronte ?

SILVESTRE. Du seigneur Géronte.

OCTAVE. Et que cette fille est mandée de Tarente ici pour cela ?

SILVESTRE. Oui.

OCTAVE. Et tu tiens ces nouvelles de mon oncle ?

SILVESTRE. De votre oncle.

OCTAVE. A qui mon père les a mandées par une lettre ?

SILVESTRE. Par une lettre.

OCTAVE. Et cet oncle, distu, sait toutes nos affaires ?

SILVESTRE. Toutes nos affaires.

OCTAVE. Ah ! parle, si tu veux, et ne te fais point de la sorte arracher les mots de la bouche.

SILVESTRE. Qu'ai-je à parler davantage ? vous n'oubliez aucune circonstance ; et vous dites les choses tout justement comme elles sont.

OCTAVE. Conseille-moi du moins, et me dis ce que je dois faire dans ces cruelles conjonctures.



POUGET.

Quoi ! jé n'aurai pas l'avantage de tuer ce Géronte...

ACTE III, SCÈNE II.

SILVESTRE. Ma foi, je m'y trouve autant embarrassé que vous ; et j'aurais bon besoin que l'on me conseillât moi-même.

OCTAVE. Je suis assassiné par ce maudit retour.

SILVESTRE. Je ne le suis pas moins.

OCTAVE. Lorsque mon père apprendra les choses, je vais voir fondre sur moi un orage soudain d'impétueuses réprimandes.

SILVESTRE. Les réprimandes ne sont rien ; et plutôt au ciel que j'en fusse quitte à ce prix ! Mais j'ai bien la mine, pour moi, de payer plus cher vos folies ; et je vois se former de loin un nuage de coups de bâton qui crevera sur mes épaules.

OCTAVE. O ciel ! par où sortir de l'embarras où je me trouve ?

SILVESTRE. C'est à quoi vous deviez songer avant que de vous y jeter.

OCTAVE. Ah ! tu me fais mourir par tes leçons hors de saison.

SILVESTRE. Vous me faites bien plus mourir par vos actions étourdies.

OCTAVE. Que dois-je faire ? Quelle résolution prendre ? A quel remède recourir.

SCÈNE II.

OCTAVE, SCAPIN, SILVESTRE.

SCAPIN. Qu'est-ce, seigneur Octave ? Qu'avez-vous ? Qu'y a-t-il ? Quel désordre est-ce là ? je vous vois tout troublé.

OCTAVE. Ah ! mon pauvre Scapin ! je suis perdu, je suis désespéré, je suis le plus infortuné de tous les hommes.

SCAPIN. Comment ?

OCTAVE. N'as-tu rien appris de ce qui me regarde ?

SCAPIN. Non.

OCTAVE. Mon père arrive avec le seigneur Géronte, et ils me veulent marier.

SCAPIN. Eh bien ! qu'y a-t-il là de si funeste ?

OCTAVE. Hélas ! tu ne sais pas la cause de mon inquiétude ?

SCAPIN. Non ; mais il ne tiendra qu'à vous que je la sache bientôt ; et je suis homme consolatif, homme à m'intéresser aux affaires des jeunes gens.

OCTAVE. Ah ! Scapin, si tu pouvais trouver quelque invention, forger quelque machine pour me tirer de la peine où je suis, je croirais t'être redevable de plus que de la vie.

SCAPIN. A vous dire la vérité, il y a peu de choses qui me soient impossibles quand je m'en veux mêler. J'ai sans doute reçu du ciel un génie assez beau pour toutes les fabriques de ces gentilles d'esprit, de ces galanteries ingénieuses à qui le vulgaire ignorant donne le nom de fourberies ; et je puis dire sans vanité qu'on n'a guère vu d'homme qui fût plus habile ouvrier de ressorts et d'intrigues, qui ait acquis plus de gloire que moi dans ce noble métier. Mais, ma foi, le mérite est trop maltraité aujourd'hui ; et j'ai renoncé à toutes choses depuis certain chagrin d'une affaire qui m'arriva.

OCTAVE. Comment ? quelle affaire, Scapin ?

SCAPIN. Une aventure où je me brouillai avec la justice.

OCTAVE. La justice ?

SCAPIN. Oui. Nous eûmes un petit démêlé ensemble.

SILVESTRE. Toi et la justice ?

SCAPIN. Oui. Elle en usa fort mal avec moi ; et je me dépitai de telle sorte contre l'ingratitude du siècle, que je résolus de ne plus rien faire. Baste ! ne laissez pas de me conter votre aventure.

OCTAVE. Tu sais, Scapin, qu'il y a deux mois que le seigneur Géronte et mon père s'embarquèrent ensemble pour un voyage qui regarde certain commerce où leurs intérêts sont mêlés.

SCAPIN. Je sais cela.

OCTAVE. Et que Léandre et moi nous fûmes laissés par nos pères, moi sous la conduite de Silvestre, et Léandre sous ta direction.

SCAPIN. Oui. Je me suis fort bien acquitté de ma charge.

OCTAVE. Quelques temps après Léandre fit rencontre d'une jeune Egyptienne, dont il devint amoureux.

SCAPIN. Je sais cela encore.

OCTAVE. Comme nous sommes grands amis, il me fit aussitôt confidence de son amour, et me mena voir cette fille, que je trouvai belle, à la vérité, mais non pas tant qu'il voulait que je la trouvasse. Il ne m'entretenait que d'elle chaque jour, m'exagérait à tous moments sa beauté et sa grâce, me louait son esprit et me parlait avec transport des charmes de son entretien, dont il me rapportait jusqu'aux moindres paroles, qu'il s'efforçait toujours de me faire trouver les plus spirituelles du monde. Il me querellait quelquefois de n'être pas assez sensible aux choses qu'il me venait dire, et me blâmait sans cesse de l'indifférence où j'étais pour les feux de l'amour.

SCAPIN. Je ne vois pas encore où ceci peut aller.

OCTAVE. Un jour que je l'accompagnais pour aller chez les gens qui gardent l'objet de ses vœux, nous entendîmes, dans une petite maison d'une rue écartée, quelques plaintes mêlées de beaucoup de sanglots. Nous demandons ce que c'est. Une femme nous dit en soupirant que nous pouvions voir là quelque chose de pitoyable en des personnes étrangères, et qu'à moins que d'être insensibles nous en serions touchés.

SCAPIN. Où est-ce que cela nous mène ?

OCTAVE. La curiosité me fit presser Léandre de voir ce que c'était. Nous entrons dans une salle, où nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui faisait des regrets, et d'une jeune fille toute fondante en larmes, la plus belle et la plus touchante qu'on puisse voir.

SCAPIN. Ah ! ah !

OCTAVE. Une autre aurait paru effroyable en l'état où elle était ; car elle n'avait pour habillement qu'une méchante petite jupe, avec des brassières de nuit qui étaient de simple futaine ; et sa coiffure était une cornette jaune retroussée au haut de sa tête, qui laissait tomber en désordre ses cheveux sur ses épaules ; et cependant, faite comme cela, elle brillait de mille attraits, et ce n'était qu'agréments et que charmes que toute sa personne.

SCAPIN. Je sens venir les choses.

OCTAVE. Si tu l'avais vue, Scapin, en l'état que je dis, tu l'aurais trouvée admirable.

SCAPIN. Oh ! je n'en doute point ! et, sans l'avoir vue, je vois bien qu'elle était tout à fait charmante.

OCTAVE. Ses larmes n'étaient point de ces larmes désagréables qui défigurent un visage : elle avait à pleurer une grâce touchante, et sa douleur était la plus belle du monde.

SCAPIN. Je vois tout cela.

OCTAVE. Elle faisait fondre chacun en larmes en se jetant amoureusement sur le corps de cette mourante qu'elle appelait sa chère mère, et il n'y avait personne qui n'eût l'âme percée de voir un si bon naturel.

SCAPIN. En effet, cela est touchant ; et je vois bien que ce bon naturel-là vous la fit aimer.

OCTAVE. Ah ! Scapin, un barbare l'aurait aimée !

SCAPIN. Assurément. Le moyen de s'en empêcher !

OCTAVE. Après quelques paroles dont je tâchai d'adoucir la douleur de cette charmante affligée, nous sortîmes de là ; et, demandant à Léandre ce qu'il lui semblait de cette personne, il me répondit froidement qu'il la trouvait assez jolie. Je fus piqué de la froideur avec laquelle il m'en parlait, et je ne voulus point lui découvrir l'effet que ses beautés avaient fait sur mon âme.

SILVESTRE (à Octave). Si vous n'abrégez ce récit, nous en voilà pour jusqu'à demain. Laissez-le-moi finir en deux mots. (A Scapin.) Son cœur prend feu dès ce moment ; il ne saurait plus vivre qu'il n'aille consoler son aimable affligée. Ses fréquentes visites sont rejetées de la servante, devenue la gouvernante par le trépas de la mère. Voilà mon homme au désespoir. Il presse, supplie, conjure : point d'affaire. On lui dit que la fille, quoique sans bien et sans appui, est de famille honnête, et qu'à moins de l'épouser on ne peut souffrir ses poursuites. Voilà son amour augmenté par les difficultés. Il consulte dans sa tête, agite, raisonne, balance, prend sa résolution. Le voilà marié avec elle depuis trois jours.

SCAPIN. J'entends.

SILVESTRE. Maintenant, mets avec cela le retour imprévu du père, qu'on n'attendait que dans deux mois ; la découverte que l'oncle a faite du secret de notre mariage, et l'autre mariage qu'on veut faire de lui avec la fille que le seigneur Géronte a eue d'une seconde femme qu'on dit qu'il a épousée à Tarente.

OCTAVE. Et, par-dessus tout cela, mets encore l'indigence où se trouve cette aimable personne, et l'impuissance où je me vois d'avoir de quoi la secourir.

SCAPIN. Est-ce là tout ? Vous voilà bien embarrassés tous deux pour une bagatelle ! C'est bien là de quoi se tant alarmer ! N'as-tu point de honte, toi, de demeurer court à si peu de chose ? Que diable ! te voilà grand et gros comme père et mère, et tu ne saurais trouver dans ta tête, forger dans ton esprit quelque ruse galante, quelque honnête petit stratagème pour ajuster vos affaires ! Fi ! Peste soit du butor ! Je voudrais bien que l'on m'eût donné autrefois nos vieillards à duper, je les aurais joués tous deux par-dessous la jambe ; et je n'étais pas plus grand que cela, que je me signalais déjà par cent tours d'adresse jolis.

SILVESTRE. J'avoue que le ciel ne m'a pas donné tes talents, et que je n'ai pas l'esprit, comme toi, de me brouiller avec la justice.

OCTAVE. Voici mon aimable Hyacinthe.

SCÈNE III.

HYACINTHE, OCTAVE, SCAPIN, SILVESTRE.

HYACINTHE. Ah ! Octave, est-il vrai ce que Silvestre vient de dire à Nérine, que votre père est de retour et qu'il veut vous marier ?

OCTAVE. Oui, belle Hyacinthe ; et ces nouvelles m'ont donné une atteinte cruelle. Mais que vois-je ! vous pleurez ! Pourquoi ces larmes ? Me soupçonnez-vous, dites-moi, de quelque infidélité ? et n'êtes-vous pas assurée de l'amour que j'ai pour vous ?

HYACINTHE. Oui, Octave, je suis sûre que vous m'aimez ; mais je ne le suis pas que vous m'aimiez toujours.

OCTAVE. Eh ! peut-on vous aimer qu'on ne vous aime toute sa vie ?

HYACINTHE. J'ai oui dire, Octave, que votre sexe aime moins longtemps que le nôtre, et que les ardeurs que les hommes font voir sont des feux qui s'éteignent aussi facilement qu'ils naissent.

OCTAVE. Ah ! ma chère Hyacinthe, mon cœur n'est donc pas fait comme celui des autres hommes ; et je sens bien, pour moi, que je vous aimerai jusqu'au tombeau.

HYACINTHE. Je veux croire que vous sentez ce que vous dites, et je ne doute point que vos paroles ne soient sincères ; mais je crains un pouvoir qui combattra dans votre cœur les tendres sentiments que vous pouvez avoir pour moi. Vous dépendez d'un père qui veut vous marier à une autre personne ; et je suis sûre que je mourrai si ce malheur m'arrive.

OCTAVE. Non, belle Hyacinthe, il n'y a point de père qui puisse me contraindre à vous manquer de foi ; et je me résoudrai à quitter mon pays, et le jour même, s'il est besoin, plutôt qu'à vous quitter. J'ai déjà pris, sans l'avoir vue, une aversion effroyable pour celle que l'on me destine ; et, sans être cruel, je souhaiterais que la mer l'écartât d'ici pour jamais. Ne pleurez donc point, je vous prie, mon aimable Hyacinthe : car vos larmes me tuent, et je ne les puis voir sans me sentir percer le cœur.

HYACINTHE. Puisque vous le voulez, je veux bien essuyer mes pleurs ; et j'attendrai, d'un œil constant, ce qu'il plaira au ciel de résoudre de moi.

OCTAVE. Le ciel nous sera favorable.

HYACINTHE. Il ne saurait m'être contraire si vous m'êtes fidèle.

OCTAVE. Je le serai assurément.

HYACINTHE. Je serai donc heureuse.

SCAPIN (à part). Elle n'est point tant sotte, ma foi ; et je la trouve assez passable.

OCTAVE (montrant Scapin). Voici un homme qui pourrait bien, s'il le voulait, nous être dans tous nos besoins d'un secours merveilleux.

SCAPIN. J'ai fait de grands serments de ne me mêler plus du monde; mais, si vous m'en priez bien fort tous deux, peut-être...

OCTAVE. Ah! s'il ne tient qu'à te prier bien fort pour obtenir ton aide, je te conjure de tout mon cœur de prendre la conduite de notre barque.

SCAPIN (à Hyacinthe). Et vous, ne dites-vous rien?

HYACINTHE. Je vous conjure, à son exemple, par tout ce qui vous est le plus cher au monde, de vouloir servir notre amour.

SCAPIN. Il faut se laisser vaincre, et avoir de l'humanité. Allez, je veux m'employer pour vous.

OCTAVE. Crois que...

SCAPIN (à Octave). Chut! (A Hyacinthe.) Allez-vous-en, vous, et soyez en repos.

SCÈNE IV.

OCTAVE, SCAPIN, SILVESTRE.

SCAPIN (à Octave). Et vous, préparez-vous à soutenir avec fermeté l'abord de votre père.

OCTAVE. Je t'avoue que cet abord me fait trembler par avance; et j'ai une timidité naturelle que je ne saurais vaincre.

SCAPIN. Il faut pourtant paraître ferme au premier choc, de peur que, sur votre faiblesse, il ne prenne le pied de vous mener comme un enfant. Là, tâchez de vous composer par étude. Un peu de hardiesse, et songez à répondre résolument sur tout ce qu'il pourra vous dire.

OCTAVE. Je ferai du mieux que je pourrai.

SCAPIN. Ça, essayons un peu, pour vous accoutumer. Répétons un peu votre rôle, et voyons si vous ferez bien. Allons, la mine résolue, la tête haute, les regards assurés.

OCTAVE. Comme cela?

SCAPIN. Encore un peu davantage.

OCTAVE. Ainsi?

SCAPIN. Bien. Imaginez-vous que je suis votre père qui arrive, et répondez-moi fermement comme si c'était à lui-même... Comment, pendard, vaurien, infame, fils indigne d'un père comme moi, oses-tu bien paraître devant mes yeux, après tes bons déportements, après le lâche tour que tu m'as joué pendant mon absence? Est-ce là le fruit de mes soins, maraud? est-ce là le fruit de mes soins, le respect qui m'est dû, le respect que tu me conserves?... Allons donc... Tu as l'insolence, fripon, de t'engager sans le consentement de ton père! de contracter un mariage clandestin! Réponds-moi, coquin, réponds-moi. Voyons un peu tes belles raisons... Oh! que diable! vous demeurez interdit.

OCTAVE. C'est que je m'imagine que c'est mon père que j'entends.

SCAPIN. Eh! oui. C'est par cette raison qu'il ne faut pas être comme un innocent.

OCTAVE. Je m'en vais prendre plus de résolution, et je répondrai fermement.

SCAPIN. Assurément?

OCTAVE. Assurément.

SILVESTRE. Voilà votre père qui vient.

OCTAVE. O ciel! je suis perdu!

SCÈNE V.

SCAPIN, SILVESTRE.

SCAPIN. Holà! Octave! Demeurez, Octave! Le voilà enfin. Quelle pauvre espèce d'homme! Ne laissons pas d'attendre le vieillard.

SILVESTRE. Que lui dirai-je?

SCAPIN. Laisse-moi dire, moi; et ne fais que me suivre.

SCÈNE VI.

ARGANTE, SCAPIN et SILVESTRE (dans le fond du théâtre).

ARGANTE (se croyant seul). A-t-on jamais ouï parler d'une action pareille à celle-là?

SCAPIN (à Silvestre). Il a déjà appris l'affaire; et elle lui tient si fort en tête, que, tout seul, il en parle haut.

ARGANTE (se croyant seul). Voilà une témérité bien grande!

SCAPIN (à Silvestre). Écoutons-le un peu.

ARGANTE (se croyant seul). Je voudrais bien savoir ce qu'ils pourront me dire sur ce beau mariage.

SCAPIN (à part). Nous y avons songé.

ARGANTE (se croyant seul). Tâcheront-ils de nier la chose?

SCAPIN (à part). Non; nous n'y pensons pas.

ARGANTE (se croyant seul). Ou s'ils entreprendront de l'excuser?

SCAPIN (à part). Celui-là se pourra faire.

ARGANTE (se croyant seul). Prétendront-ils m'amuser par des contes en l'air?

SCAPIN (à part). Peut-être.

ARGANTE (se croyant seul). Tous leurs discours seront inutiles.

SCAPIN (à part). Nous allons voir.

ARGANTE (se croyant seul). Ils ne m'en donneront point à garder.

SCAPIN (à part). Ne jurons de rien.

ARGANTE (se croyant seul). Je saurai mettre mon pendard de fils en lieu de sûreté.

SCAPIN (à part). Nous y pourrions.

ARGANTE (se croyant seul). Et pour le coquin de Silvestre, je le rouerai de coups.

SILVESTRE (à Scapin). J'étais bien étonné s'il m'oubliait.

ARGANTE (apercevant Silvestre). Ah! ah! vous voilà donc, sage gouverneur de famille, beau directeur de jeunes gens!

SCAPIN. Monsieur, je suis ravi de vous voir de retour.

ARGANTE. Bonjour, Scapin. (A Silvestre.) Vous avez suivi mes ordres, vraiment, d'une belle manière! et mon fils s'est comporté fort sagement pendant mon absence!

SCAPIN. Vous vous portez bien, à ce que je vois?

ARGANTE. Assez bien. (A Silvestre.) Tu ne dis mot, coquin! tu ne dis mot!

SCAPIN. Votre voyage a-t-il été bon?

ARGANTE. Mon Dieu! fort bon. Laisse-moi un peu quereller en repos.

SCAPIN. Vous voulez quereller?

ARGANTE. Oui, je veux quereller.

SCAPIN. Et qui, monsieur?

ARGANTE (montrant Silvestre). Ce maraud-là.

SCAPIN. Pourquoi?

ARGANTE. Tu n'as pas ouï parler de ce qui s'est passé dans mon absence?

SCAPIN. J'ai bien ouï parler de quelque petite chose.

ARGANTE. Comment! quelque petite chose! une action de cette nature?

SCAPIN. Vous avez quelque raison.

ARGANTE. Une hardiesse pareille à celle-là!

SCAPIN. Cela est vrai.

ARGANTE. Un fils qui se marie sans le consentement de son père!

SCAPIN. Oui, il y a quelque chose à dire à cela. Mais je serais d'avis que vous ne fissiez point de bruit.

ARGANTE. Je ne suis pas de cet avis, moi; et je veux faire du bruit tout mon soûl. Quoi! tu ne trouves pas que j'aie tous les sujets du monde de me mettre en colère?

SCAPIN. Si fait. J'y ai d'abord été, moi, lorsque j'ai su la chose; et je me suis intéressé pour vous jusqu'à quereller votre fils. Demandez-lui un peu quelles belles réprimandes je lui ai faites, et comme je l'ai châtré sur le peu de respect qu'il gardait à un père dont il devrait baiser les pas. On ne peut pas lui mieux parler, quand ce serait vous-même. Mais quoi! je me suis rendu à la raison; et j'ai considéré que, dans le fond, il n'a pas tant de tort qu'on pourrait croire.

ARGANTE. Que me viens-tu conter? Il n'a pas tant de tort de s'aller marier de but en blanc avec une inconnue?

SCAPIN. Que voulez-vous? Il y a été poussé par sa destinée.

ARGANTE. Ah! ah! voici une raison la plus belle du monde. On n'a plus qu'à commettre tous les crimes imaginables, tromper, voler, assassiner, et dire pour excuse qu'on y a été poussé par sa destinée.

SCAPIN. Mon Dieu! vous prenez mes paroles trop en philosophe. Je veux dire qu'il s'est trouvé fatalement engagé dans cette affaire.

ARGANTE. Et pourquoi s'y engageait-il?

SCAPIN. Voulez-vous qu'il soit aussi sage que vous? Les jeunes gens sont jeunes, et n'ont pas toute la prudence qu'il leur faudrait pour ne rien faire que de raisonnable: témoin notre Léandre, qui, malgré toutes mes leçons, malgré toutes mes remontrances, est allé faire de son côté pis encore que votre fils. Je voudrais bien savoir si vous-même n'avez pas été jeune, et n'avez pas dans votre temps fait des fredaines comme les autres. J'ai ouï dire, moi, que vous avez été autrefois un bon compagnon parmi les femmes; que vous faisiez de votre drôle avec les plus galantes de ce temps-là, et que vous n'en approchiez point que vous ne poussassiez à bout.

ARGANTE. Cela est vrai, j'en demeure d'accord; mais je m'en suis toujours tenu à la galanterie, et je n'ai point été jusqu'à faire ce qu'il a fait.

SCAPIN. Que vouliez-vous qu'il fit? Il voit une jeune personne qui lui veut du bien (car il tient cela de vous, d'être aimé de toutes les femmes); il la trouve charmante, il lui rend des visites, lui conte des douceurs, soupire galamment, fait le passionné. Elle se rend à sa poursuite, il la pousse sa fortune. Le voilà surpris avec elle par ses parents, qui, la force à la main, le contraignent de l'épouser.

SILVESTRE (à part). L'habile fourbe que voilà!

SCAPIN. Eussiez-vous voulu qu'il se fût laissé tuer? Il vaut mieux encore être marié qu'être mort.

ARGANTE. On ne m'a pas dit que l'affaire se soit ainsi passée.

SCAPIN (montrant Silvestre). Demandez-lui plutôt ; il ne vous dira pas le contraire.

ARGANTE (à Silvestre). C'est par force qu'il a été marié ?

SILVESTRE. Oui, monsieur.

SCAPIN. Voudrais-je vous mentir ?

ARGANTE. Il devait donc aller tout aussitôt protester de violence chez un notaire.

SCAPIN. C'est ce qu'il n'a pas voulu faire.

ARGANTE. Cela m'aurait donné plus de facilité pour rompre ce mariage.

SCAPIN. Rompre ce mariage ?

ARGANTE. Oui.

SCAPIN. Vous ne le romprez point.

ARGANTE. Je ne le romprai point ?

SCAPIN. Non.

ARGANTE. Quoi ! je n'aurai pas pour moi les droits de père, et la raison de la violence qu'on a faite à mon fils ?

SCAPIN. C'est une chose dont il ne demeurera pas d'accord.

ARGANTE. Il n'en demeurera pas d'accord ?

SCAPIN. Non.

ARGANTE. Mon fils ?

SCAPIN. Votre fils. Voulez-vous qu'il confesse qu'il ait été capable de crainte, et que ce soit par force qu'on lui ait fait faire les choses ? Il n'a garde d'aller avouer cela ; ce serait se faire tort, et se montrer indigne d'un père comme vous.

ARGANTE. Je me moque de cela.

SCAPIN. Il faut, pour son honneur et pour le vôtre, qu'il dise dans le monde que c'est de bon gré qu'il l'a épousée.

ARGANTE. Et je veux, moi, pour mon honneur et pour le sien, qu'il dise le contraire.

SCAPIN. Non, je suis sûr qu'il ne le fera pas.

ARGANTE. Je l'y forcerai bien.

SCAPIN. Il ne le fera pas, vous dis-je.

ARGANTE. Il le fera, ou je le déshériterai.

SCAPIN. Vous ?

ARGANTE. Moi.

SCAPIN. Bon !

ARGANTE. Comment, bon ?

SCAPIN. Vous ne le déshériteriez point.

ARGANTE. Je ne le déshériterai point ?

SCAPIN. Non.

ARGANTE. Non ?

SCAPIN. Non.

ARGANTE. Ouais ! voici qui est plaisant. Je ne déshériterai point mon fils ?

SCAPIN. Non, vous dis-je.

ARGANTE. Qui m'en empêchera ?

SCAPIN. Vous-même.

ARGANTE. Moi ?

SCAPIN. Oui ; vous n'aurez pas ce cœur-là.

ARGANTE. Je l'aurai.

SCAPIN. Vous vous moquez.

ARGANTE. Je ne me moque point.

SCAPIN. La tendresse paternelle fera son office.

ARGANTE. Elle ne fera rien.

SCAPIN. Oui, oui.

ARGANTE. Je vous dis que cela sera.

SCAPIN. Bagatelles !

ARGANTE. Il ne faut point dire : Bagatelles :

SCAPIN. Mon Dieu ! je vous connais ; vous êtes bon naturellement.

ARGANTE. Je ne suis point bon, et je suis méchant quand je veux. Finissons ce discours qui m'échauffe la bile. (À Silvestre.) Va-t'en, pendard, va-t'en me chercher mon fripon, tandis que j'irai rejoindre le Seigneur Géronte pour lui conter ma disgrâce.

SCAPIN. Monsieur, si je puis vous être utile en quelque chose, vous n'avez qu'à me commander.

ARGANTE. Je vous remercie. (À part.) Ah ! pourquoi faut-il qu'il soit fils unique ! et que n'ai-je à cette heure la fille que le ciel m'a ôtée, pour la faire mon héritière !

SCÈNE VII.

SCAPIN, SILVESTRE.

SILVESTRE. J'avoue que tu es un grand homme, et voilà l'affaire en bon train ; mais l'argent, d'autre part, nous presse pour notre subsistance ; et nous avons de tous côtés des gens qui aboient après nous.

SCAPIN. Laisse-moi faire ; la machine est trouvée. Je cherche seulement dans ma tête un homme qui nous soit affidé, pour jouer un personnage dont j'ai besoin... Attends. Tiens-toi un peu ; enfonce ton bonnet en méchant garçon ; campe-toi sur un pied, mets la main au côté, fais les yeux furibonds, marche un peu en roi de théâtre. Voilà qui

est bien. Suis-moi. J'ai des secrets pour déguiser ton visage et ta voix.

SILVESTRE. Je te conjure, au moins, de ne m'aller point brouiller avec la justice.



Campe-toi sur un pied...

SCAPIN. Va, va, nous partagerons les périls en frères ; et trois ans de galères de plus ou de moins ne sont pas pour arrêter un noble cœur.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

GÉRONTE, ARGANTE.

GÉRONTE. Oui, sans doute, par le temps qu'il fait, nous aurons ici nos gens aujourd'hui ; et un matelot qui vient de Tarente m'a assuré qu'il avait vu mon homme qui était près de s'embarquer. Mais l'arrivée de ma fille trouvera les choses mal disposées à ce que nous nous propositions ; et ce que vous venez de m'apprendre de votre fils rompt étrangement les mesures que nous avions prises ensemble.

ARGANTE. Ne vous mettez pas en peine : je vous réponds de renverser tout cet obstacle, et j'y vais travailler de ce pas.

GÉRONTE. Ma foi, seigneur Argante, voulez-vous que je vous dise ? l'éducation des enfants est une chose à quoi il faut s'attacher fortement.

ARGANTE. Sans doute. A quel propos cela?
GÉRONTE. A propos de ce que les mauvais déportements des jeunes gens viennent le plus souvent de la mauvaise éducation que leurs pères leur donnent.

ARGANTE. Cela arrive parfois. Mais que voulez-vous dire par là?

GÉRONTE. Ce que je veux dire par là?

ARGANTE. Oui.

GÉRONTE. Que, si vous aviez en brave père bien morigéné votre fils, il ne vous aurait point joué le tour qu'il vous a fait.

ARGANTE. Fort bien. De sorte donc que vous avez bien mieux morigéné le vôtre.

GÉRONTE. Sans doute; et je serais bien fâché qu'il m'eût rien fait approchant de cela.

ARGANTE. Et si ce fils, que vous avez en brave père si bien morigéné, avait fait pis encore que le mien? Hé?

GÉRONTE. Comment?

ARGANTE. Comment?

GÉRONTE. Qu'est-ce que cela veut dire?

ARGANTE. Cela veut dire, seigneur Geronte, qu'il ne faut pas être si prompt à condamner la conduite des autres, et que ceux qui veulent gloser doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche.

GÉRONTE. Je n'entends point cette énigme.

ARGANTE. On vous l'expliquera.

GÉRONTE. Est-ce que vous auriez ouï dire quelque chose de mon fils?

ARGANTE. Cela se peut faire.

GÉRONTE. Et quoi encore?

ARGANTE. Votre Scapin, dans mon dépit, ne m'a dit la chose qu'en gros; et vous pourrez de lui, ou de quelque autre, être instruit du détail. Pour moi, je vais vite consulter un avocat, et aviser des biais que j'ai à prendre. Jusqu'au revoir.

SCÈNE II.

GÉRONTE.

Que pourrait-ce être que cette affaire-ci? Pis encore que le sien! Pour moi, je ne vois pas ce que l'on peut faire de pis; et je trouve que se marier sans le consentement de son père est une action qui passe tout ce que l'on peut s'imaginer.

SCÈNE III.

GÉRONTE, LÉANDRE.

GÉRONTE. Ah! vous voilà!

LÉANDRE (courant à Geronte pour l'embrasser). Ah! mon père, que j'ai de joie de vous voir de retour!

GÉRONTE (refusant d'embrasser Léandre). Doucement. Parlons un peu d'affaire.

LÉANDRE. Souffrez que je vous embrasse, et que...

GÉRONTE (le repoussant encore). Doucement, vous dis-je.

LÉANDRE. Quoi! vous me refusez, mon père, de vous exprimer mon transport par mes embrassements?

GÉRONTE. Oui. Nous avons quelque chose à démêler ensemble.

LÉANDRE. Et quoi?

GÉRONTE. Tenez-vous, que je vous voie en face.

LÉANDRE. Comment?

GÉRONTE. Regardez-moi entre deux yeux.

LÉANDRE. Eh bien?

GÉRONTE. Qu'est-ce donc qui s'est passé ici?

LÉANDRE. Ce qui s'est passé?

GÉRONTE. Oui. Qu'avez-vous fait pendant mon absence?

LÉANDRE. Que voulez-vous, mon père, que j'aie fait?

GÉRONTE. Ce n'est pas moi qui veux que vous ayez fait, mais qui demande ce que c'est que vous avez fait.

LÉANDRE. Moi! je n'ai fait aucune chose dont vous ayez lieu de vous plaindre.

GÉRONTE. Aucune chose?

LÉANDRE. Non.

GÉRONTE. Vous êtes bien résolu.

LÉANDRE. C'est que je suis sûr de mon innocence.

GÉRONTE. Scapin pourtant a dit de vos nouvelles.

LÉANDRE. Scapin?

GÉRONTE. Ah! ah! Ce mot vous fait rougir.

LÉANDRE. Il vous a dit quelque chose de moi?

GÉRONTE. Ce lieu n'est pas tout à fait propre à vider cette affaire, et nous allons l'examiner ailleurs. Qu'on se rende au logis: j'y vais revenir tout à l'heure. Ah! traître! s'il faut que tu me déshonores, je te renonce pour mon fils, et tu peux bien pour jamais te résoudre à fuir de ma présence.

SCÈNE IV.

LÉANDRE.

Me trahir de cette manière! Un coquin qui doit par cent raisons être le premier à cacher les choses que je lui confie, est le premier à les aller découvrir à mon père! Ah! je jure le ciel que cette trahison ne demeurera pas impunie.

SCÈNE V.

OCTAVE, LÉANDRE, SCAPIN.

OCTAVE. Mon cher Scapin, que ne dois-je point à tes soins! Que tu es un homme admirable! et que le ciel m'est favorable de t'envoyer à mon secours!

LÉANDRE. Ah! ah! vous voilà! Je suis ravi de vous trouver, monsieur le coquin!

SCAPIN. Monsieur, votre serviteur. C'est trop d'honneur que vous me faites.

LÉANDRE (mettant l'épée à la main). Vous faites le méchant plaisant. Ah! je vous apprendrai...

SCAPIN (se mettant à genoux). Monsieur!

OCTAVE (se mettant entre deux, pour empêcher Léandre de frapper Scapin). Ah! Léandre!

LÉANDRE. Non, Octave, ne me retenez point, je vous prie.

SCAPIN (à Léandre). Hé, monsieur!

OCTAVE (retenant Léandre). De grâce!

LÉANDRE (voulant frapper Scapin). Laissez-moi contenter mon ressentiment.

OCTAVE. Au nom de l'amitié, Léandre, ne le maltraitez point.

SCAPIN. Monsieur, que vous ai-je fait?

LÉANDRE (voulant frapper Scapin). Ce que tu m'as fait! traître!

OCTAVE (retenant encore Léandre). Hé! doucement!

LÉANDRE. Non, Octave, je veux qu'il me confesse lui-même tout à l'heure la perfidie qu'il m'a faite. Oui, coquin, je sais le trait que tu m'as joué, on vient de me l'apprendre, et tu ne croyais pas peut-être que l'on me dût révéler ce secret; mais je veux en avoir la confession de ta propre bouche, et je vais te passer cette épée au travers du corps.

SCAPIN. Ah! monsieur, auriez-vous bien ce cœur-là?

LÉANDRE. Parle donc.

SCAPIN. Je vous ai fait quelque chose, monsieur?

LÉANDRE. Oui, coquin, et ta conscience ne te dit que trop ce que c'est.

SCAPIN. Je vous assure que je l'ignore!

LÉANDRE (s'avançant toujours pour frapper Scapin). Tu l'ignores!

OCTAVE (retenant Léandre). Léandre!

SCAPIN. Eh bien! monsieur, puisque vous le voulez, je vous confesse que j'ai bu, avec mes amis, ce petit quartaut de vin d'Espagne dont on vous fit présent il y a quelques jours, et que c'est moi qui fis une fente au tonneau, et répandis de l'eau autour, pour faire croire que le vin s'était échappé.

LÉANDRE. C'est toi, pendard, qui m'as bu mon vin d'Espagne, et qui as été cause que j'ai tant querellé la servante, croyant que c'était elle qui m'avait fait le tour?

SCAPIN. Oui, monsieur, je vous en demande pardon.

LÉANDRE. Je suis bien aise d'apprendre cela. Mais ce n'est pas l'affaire dont il est question maintenant.

SCAPIN. Ce n'est pas cela, monsieur?

LÉANDRE. Non; c'est une autre affaire qui me touche bien plus; et je veux que tu me la dises.

SCAPIN. Monsieur, je ne me souviens pas d'avoir fait autre chose.

LÉANDRE (voulant frapper Scapin). Tu ne veux pas parler?

SCAPIN. Hé!

OCTAVE (retenant Léandre). Tout doux!

SCAPIN. Oui, monsieur, il est vrai qu'il y a trois semaines que vous m'envoyâtes porter, le soir, une petite montre à la jeune Égyptienne que vous aimez; je revins au logis, mes habits tout couverts de boue, et le visage plein de sang, et vous dis que j'avais trouvé des voleurs qui m'avaient bien battu, et m'avaient dérobé la montre; c'était moi, monsieur, qui l'avais retenue.

LÉANDRE. C'est toi qui as retenu ma montre?

SCAPIN. Oui, monsieur; afin de voir quelle heure il est.

LÉANDRE. Ah! ah! j'apprends ici de jolies choses, et j'ai un serviteur fort fidèle, vraiment! Mais ce n'est pas encore cela que je demande.

SCAPIN. Ce n'est pas cela?

LÉANDRE. Non, infâme; c'est autre chose encore que je veux que tu me confesses.

SCAPIN (à part). Peste!

LÉANDRE. Parle vite, j'ai hâte.

SCAPIN. Monsieur, voilà tout ce que j'ai fait.
 LÉANDRE (voulant frapper Scapin). Voilà tout ?
 OCTAVE (se mettant au-devant de Léandre). Hé !
 SCAPIN. Eh bien ! oui, monsieur : vous vous souvenez de ce loup-garou, il y a six mois, qui vous donna tant de coups de bâton la nuit, et vous pensa faire rompre le cou dans une cave où vous tombâtes en fuyant ?

LÉANDRE. Eh bien ?

SCAPIN. C'était moi, monsieur, qui faisais le loup-garou.

LÉANDRE. C'était toi, traître, qui faisais le loup-garou ?

SCAPIN. Oui, monsieur ; seulement pour vous faire peur, et vous ôter l'envie de nous faire courir toutes les nuits comme vous aviez de coutume.

LÉANDRE. Je saurai me souvenir, en temps et lieu, de tout ce que je viens d'apprendre. Mais je veux venir au fait et que tu me confesses ce que tu as dit à mon père.

SCAPIN. A votre père ?

LÉANDRE. Oui, fripon, à mon père.

SCAPIN. Je ne l'ai pas seulement vu depuis son retour.

LÉANDRE. Tu ne l'as pas vu ?

SCAPIN. Non, monsieur.

LÉANDRE. Assurément ?

SCAPIN. Assurément. C'est une chose que je vais vous faire dire par lui-même.

LÉANDRE. C'est de sa bouche que je le tiens pourtant,

SCAPIN. Avec votre permission, il n'a pas dit la vérité.

SCÈNE VI.

LÉANDRE, OCTAVE, CARLE, SCAPIN.

CARLE. Monsieur, je vous apporte une nouvelle qui est fâcheuse pour votre amour.

LÉANDRE. Comment ?

CARLE. Vos Egyptiens sont sur le point de vous enlever Zerbinette ; et elle-même, les larmes aux yeux, m'a chargé de venir promptement vous dire que, si dans deux heures vous ne songez à leur porter l'argent qu'ils vous ont demandé pour elle, vous l'allez perdre pour jamais.

LÉANDRE. Dans deux heures ?

CARLE. Dans deux heures.

SCÈNE VII.

LÉANDRE, OCTAVE, SCAPIN.

LÉANDRE. Ah ! mon pauvre Scapin ! j'implore ton secours.

SCAPIN (se levant, et passant fièrement devant Léandre). Ah ! mon pauvre Scapin ! Je suis mon pauvre Scapin, à cette heure qu'on a besoin de moi.

LÉANDRE. Va, je te pardonne tout ce que tu viens de me dire, et pis encore si tu me l'as fait.

SCAPIN. Non, non, ne me pardonnez rien. Passez-moi votre épée au travers du corps ; je serai ravi que vous me tuiez.

LÉANDRE. Non. Je te conjure plutôt de me donner la vie en servant mon amour.

SCAPIN. Point, point ; vous ferez mieux de me tuer.

LÉANDRE. Tu m'es trop précieux ; et je te prie de vouloir employer pour moi ce génie admirable qui vient à bout de toutes choses.

SCAPIN. Non ; tuez-moi, vous dis je.

LÉANDRE. Ah ! de grâce ! ne songe plus à tout cela, et pense à me donner le secours que je te demande.

OCTAVE. Scapin, il faut faire quelque chose pour lui.

SCAPIN. Le moyen, après une avanée de la sorte ?

LÉANDRE. Je te conjure d'oublier mon emportement, et de me prêter ton adresse.

OCTAVE. Je joins mes prières aux siennes.

SCAPIN. J'ai cette insulte-là sur le cœur.

OCTAVE. Il faut quitter ton ressentiment.

LÉANDRE. Voudrais-tu m'abandonner, Scapin, dans la cruelle extrémité où se voit mon amour ?

SCAPIN. Me venir faire, à l'improviste, un affront comme celui-là !

LÉANDRE. J'ai tort, je le confesse.

SCAPIN. Me traiter de coquin, de fripon, de pendard, d'infâme !

LÉANDRE. J'en ai tous les regrets du monde.

SCAPIN. Me vouloir passer son épée au travers du corps !

LÉANDRE. Je t'en demande pardon de tout mon cœur ; et, s'il ne tient qu'à me jeter à tes genoux, tu m'y vois, Scapin, pour te conjurer encore une fois de ne me point abandonner.

OCTAVE. Ah ! ma foi, Scapin, il faut se rendre à cela.

SCAPIN. Levez-vous. Une autre fois ne soyez point si prompt.

LÉANDRE. Me promets-tu de travailler pour moi ?

SCAPIN. On y songera.

LÉANDRE. Mais tu sais que le temps presse.

SCAPIN. Ne vous mettez pas en peine. Combien est-ce qu'il vous faut ?

LÉANDRE. Cinq cents écus.

SCAPIN. Et à vous ?

OCTAVE. Deux cents pistoles.

SCAPIN. Je veux tirer cet argent de vos pères. (A Octave.) Pour ce qui est du vôtre, la machine est déjà toute trouvée. (A Léandre.) Et quant au vôtre, bien qu'avare au dernier degré, il faudra moins de façon encore : car vous savez que, pour l'esprit, il n'en a pas, grâce à Dieu, grande provision ; et je le livre pour une espèce d'homme à qui l'on fera toujours croire tout ce que l'on voudra. Cela ne vous offense point ; il ne tombe entre lui et vous aucun soupçon de ressemblance ; et vous savez assez l'opinion de tout le monde, qui veut qu'il ne soit votre père que pour la forme.

LÉANDRE. Tout beau, Scapin.

SCAPIN. Bon, bon, on fait bien scrupule de cela ! Vous moquez-vous ? Mais j'aperçois venir le père d'Octave. Commençons par lui, puisqu'il se présente. Allez-vous-en tous deux. (A Octave.) Et vous, avertissez votre Silvestre de venir vite jouer son rôle.

SCÈNE VIII.

ARGANTE, SCAPIN.

SCAPIN (à part). Le voilà qui rumine

ARGANTE (se croyant seul). Avoir si peu de conduite et de considération ! S'aller jeter dans un engagement comme celui-là ! Ah ! ah ! jeunesse impertinente !

SCAPIN. Monsieur, votre serviteur.

ARGANTE. Bonjour, Scapin.

SCAPIN. Vous rêvez à l'affaire de votre fils ?

ARGANTE. Je t'avoue que cela me donne un furieux chagrin.

SCAPIN. Monsieur, la vie est mêlée de traverses : il est bon de s'y tenir sans cesse préparé ; et j'ai ouï dire, il y a longtemps, une parole d'un ancien, que j'ai toujours retenue.

ARGANTE. Quoi ?

SCAPIN. Que, pour peu qu'un père de famille ait été absent de chez lui, il doit promener son esprit sur tous les fâcheux accidents que son retour peut rencontrer : se figurer sa maison brûlée, son argent dérobé, sa femme morte, son fils estropié, sa fille subornée ; et ce qu'il trouve qui ne lui est point arrivé, l'imputer à bonne fortune. Pour moi, j'ai pratiqué toujours cette leçon dans ma petite philosophie ; et je ne suis jamais revenu au logis que je ne me sois tenu prêt à la colère de mes maîtres, aux réprimandes, aux injures, aux coups de pied au cul, aux bastonnades, aux écrivures ; et ce qui a manqué à m'arriver, j'en ai rendu grâce à mon destin.

ARGANTE. Voilà qui est bien. Mais ce mariage impertinent qui trouble celui que nous voulons faire est une chose que je ne puis souffrir, et je viens de consulter des avocats pour le faire casser.

SCAPIN. Ma foi, monsieur, si vous m'en croyez, vous tâcherez, par quelque autre voie, d'accommoder l'affaire. Vous savez ce que c'est que les procès en ce pays-ci, et vous allez vous enfoncer dans d'étranges épinettes.

ARGANTE. Tu as raison, je le vois bien ; mais quelle autre voie ?

SCAPIN. Je pense que j'en ai trouvée une. La compassion que m'a donnée tantôt votre chagrin m'a obligé à chercher dans ma tête quelque moyen pour vous tirer d'inquiétude ; car je ne saurais voir d'honnêtes pères chagrinés par leurs enfants, que cela ne m'émeuve ; et de tout temps je me suis senti pour votre personne une inclination particulière.

ARGANTE. Je te suis obligé.

SCAPIN. J'ai donc été trouver le frère de cette fille qui a été épousée. C'est un de ces braves de profession, de ces gens qui sont tous coups d'épée, qui ne parlent que d'échiner, et ne font non plus de conscience de tuer un homme que d'avaler un verre de vin. Je l'ai mis sur ce mariage, lui ai fait voir quelle facilité offrait la raison de la violence pour le faire casser, vos prérogatives du nom de père, et l'appui que vous donneraient, auprès de la justice, et votre droit, et votre argent, et vos amis. Enfin, je l'ai tant tourné de tous les côtés, qu'il a prêté l'oreille aux propositions que je lui ai faites d'ajuster l'affaire pour quelque somme ; et il donnera son consentement à rompre le mariage, pourvu que vous lui donniez de l'argent.

ARGANTE. Et qu'a-t-il demandé ?

SCAPIN. Oh ! d'abord des choses par-dessus les maisons.

ARGANTE. Eh ! quoi ?

SCAPIN. Des choses extravagantes.

ARGANTE. Mais encore ?

SCAPIN. Il ne parlait pas moins que de cinq ou six cents pistoles.

ARGANTE. Cinq ou six cents fièvres quartaines qui le puissent serrer ! Se moque-t-il des gens ?

SCAPIN. C'est ce que je lui ai dit. J'ai rejeté bien loin de pareilles propositions, et je lui ai bien fait entendre que vous n'étiez point une dupe, pour vous demander des cinq ou six cents pistoles. Enfin, après plusieurs discours, voici où s'est réduit le résultat de notre conférence. Nous voilà au temps, m'a-t-il dit, que je dois partir pour l'armée; je suis après à m'équiper, et le besoin que j'ai de quelque argent me fait consentir, malgré moi, à ce qu'on me propose. Il me faut un cheval de service; et je n'en saurais avoir un qui soit tant soit peu raisonnable à moins de soixante pistoles.

ARGANTE. Eh bien! pour soixante pistoles, je les donne.

SCAPIN. Il faudra le harnais et les pistolets; et cela ira bien à vingt pistoles encore.

ARGANTE. Vingt pistoles, et soixante, ce serait quatre-vingts!

SCAPIN. Ju tement.

ARGANTE. C'est beaucoup; mais soit. Je consens à cela.

SCAPIN. Il me faut aussi un cheval pour monter mon valet, qui coûtera bien trente pistoles.

ARGANTE. Comment diantre! Qu'il se promène! Il n'aura rien du tout.

SCAPIN. Monsieur...

ARGANTE. Non, c'est un impertinent.

SCAPIN. Voulez-vous que son valet aille à pied?

ARGANTE. Qu'il aille comme il lui plaira, et le maître aussi.

SCAPIN. Mon Dieu, monsieur, ne vous arrêtez point à peu de chose. N'allez point plaider, je vous prie, et donnez tout pour vous sauver des mains de la justice.

ARGANTE. Eh bien! soit. Je me résous à donner encore ces trente pistoles.

SCAPIN. Il me faut encore, a-t-il dit, un mulet pour porter...

ARGANTE. Oh! qu'il aille au diable avec son mulet! C'en est trop, et nous irons devant les juges.

SCAPIN. De grâce, monsieur!

ARGANTE. Non, je n'en ferai rien.

SCAPIN. Monsieur, un petit mulet.

ARGANTE. Je ne lui donnerai pas seulement un âne.

SCAPIN. Considérez...

ARGANTE. Non; j'aime mieux plaider.

SCAPIN. Eh! monsieur, de quoi parlez-vous là, et à quoi vous résolvez-vous! Jetez les yeux sur les détours de la justice; voyez combien d'appels et de degrés de juridiction, combien de procédures embarrassantes, combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer; sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges, et leurs clercs. Il n'y a pas un de tous ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde. Un sergent baillera de faux exploits, sur quoi vous serez condamné sans que vous le sachiez; votre procureur s'entendra avec votre partie, et vous vendra à beaux deniers comptant. Votre avocat, gagné de même, ne se trouvera point lorsqu'on plaidera votre cause, ou dira des raisons qui ne feront que battre la campagne, et n'iront point au fait. Le greffier délivrera par contumace des sentences et arrêts contre vous. Le clerc du rapporteur soustraira des pièces, ou le rapporteur même ne dira pas ce qu'il a vu. Et quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez paré tout cela, vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités contre vous ou par des gens dévots, ou par des femmes qu'ils aimeront. Eh! monsieur, si vous le pouvez, sauvez-vous de cet enfer-là. C'est être damné dès ce monde que d'avoir à plaider; et la seule pensée d'un procès serait capable de me faire fuir jusqu'aux Indes.

ARGANTE. A combien est-ce qu'il fait monter son mulet?

SCAPIN. Monsieur, pour le mulet, pour son cheval, et celui de son homme, pour les harnais et les pistolets, et pour payer quelque petite chose qu'il doit à son hôtesse, il demande en tout deux cents pistoles.

ARGANTE. Deux cents pistoles?

SCAPIN. Oui.

ARGANTE (se promenant en colère). Allons, allons, nous plaiderons.

SCAPIN. Faites réflexion...

ARGANTE. Je plaiderai.

SCAPIN. Ne vous allez point jeter...

ARGANTE. Je veux plaider.

SCAPIN. Mais, pour plaider, il vous faudra de l'argent; il vous en faudra pour l'exploit; il vous en faudra pour le contrôle; il vous en faudra pour la procuration, pour la présentation, conseils, productions, et journées de procureur; il vous en faudra pour les consultations et plaidoiries des avocats, pour le droit de retirer le sac, et pour les grosses d'écritures; il vous en faudra pour le rapport des substituts, pour les épices de conclusion, pour l'enregistrement du greffier, façon d'appointement, sentences et arrêts, contrôles, signatures, et expéditions de leurs clercs, sans parler de tous les présents qu'il vous faudra faire. Donnez cet argent-là à cet homme-ci, vous voilà hors d'affaire.

ARGANTE. Comment, deux cents pistoles!

SCAPIN. Oui. Vous y gagnerez. J'ai fait un petit calcul, en moi-même, de tous les frais de la justice; et j'ai trouvé qu'en donnant deux cents pistoles à votre homme, vous en aurez de reste, pour le moins, cent cinquante, sans compter les soins, les pas et les chagrins que vous épargnerez. Quand il n'y aurait à essayer que les sottises que disent

devant tout le monde de méchants plaisants d'avocats, j'aimerais mieux donner trois cents pistoles que de plaider.

ARGANTE. Je me moque de cela; et je défie les avocats de rien dire de moi.

SCAPIN. Vous ferez ce qu'il vous plaira; mais, si j'étais que de vous, je fuirais les procès.

ARGANTE. Je ne donnerai point deux cents pistoles.

SCAPIN. Voici l'homme dont il s'agit.

SCÈNE IX.

ARGANTE, SCAPIN, SILVESTRE (déguisé en spadassin).

SILVESTRE. Scapin, fais-moi connaître un peu cet Argante, qui est père d'Octave.

SCAPIN. Pourquoi, monsieur?

SILVESTRE. Je viens d'apprendre qu'il veut me mettre en procès, et faire rompre par justice le mariage de ma sœur.

SCAPIN. Je ne sais pas s'il a cette pensée; mais il ne veut point consentir aux deux cents pistoles que vous voulez, et il dit que c'est trop.

SILVESTRE. Par la mort! par la tête! par le ventre! si je le trouve, je le veux échine, dussé-je être roué tout vif.

(Argante, pour n'être point vu, se tient en tremblant derrière Scapin.)

SCAPIN. Monsieur, ce père d'Octave a du cœur; et peut-être ne vous craindra-t-il point.

SILVESTRE. Lui, lui, par le sang! par la tête! s'il était là, je lui donnerais tout à l'heure de l'épée dans le ventre. (Apercevant Argante.) Qui est cet homme là?

SCAPIN. Ce n'est pas lui, monsieur; ce n'est pas lui.

SILVESTRE. N'est-ce point quelqu'un de ses amis?

SCAPIN. Non, monsieur, au contraire; c'est son ennemi capital.

SILVESTRE. Son ennemi capital?

SCAPIN. Oui.

SILVESTRE. Ah, parbleu! j'en suis ravi. (A Argante.) Vous êtes ennemi, monsieur, de ce faquin d'Argante? Hé?

SCAPIN. Oui, oui; je vous en réponds.

SILVESTRE (secouant rudement la main d'Argante). Touchez là; touchez. Je vous donne ma parole, et vous jure, sur mon honneur, par l'épée que je porte, par tous les serments que je saurais faire, qu'avant la fin du jour je vous déferai de ce maraud fiellé, de ce faquin d'Argante. Reposez-vous sur moi.

SCAPIN. Monsieur, les violences, en ce pays-ci, ne sont guère souffertes.

SILVESTRE. Je me moque de tout, et je n'ai rien à perdre.

SCAPIN. Il se tiendra sur ses gardes assurément; et il a des parents, des amis et des domestiques dont il se fera un secours contre votre ressentiment.

SILVESTRE. C'est ce que je demande, morbleu; c'est ce que je demande. (Mettant l'épée à la main.) Ah, tête! ah, ventre! Que ne le trouve-je à cette heure avec tout son secours! Que ne paraît-il à mes yeux au milieu de trente personnes! Que ne le vois-je fondre sur moi les armes à la main! (Se mettant en garde.) Comment, marauds, vous avez la hardiesse de vous attaquer à moi! Allons, morbleu! tue! (Poussant de tous les côtés, comme s'il avait plusieurs personnes à combattre.) Point de quartier! Donnons. Ferme. Poussons. Bon pied, bon œil. Ah! coquins! Ah! canaille! vous en voulez par là; je vous en ferai tâter votre soûl. Soutenez, marauds, soutenez. Allons, à cette botte, à cette autre. (Se tournant du côté d'Argante et de Scapin.) A celle-ci; à celle-là. Comment! vous reculez! Pied ferme, morbleu! pied ferme.

SCAPIN. Hé, hé, hé, monsieur, nous n'en sommes pas.

SILVESTRE. Voilà qui vous apprendra à vous oser jouer à moi.

SCÈNE X.

ARGANTE, SCAPIN.

SCAPIN. Eh bien! vous voyez combien de personnes tuées pour deux cents pistoles. Or sus, je vous souhaite une bonne fortune.

ARGANTE (tout tremblant). Scapin!

SCAPIN. Plait-il?

ARGANTE. Je me résous à donner les deux cents pistoles.

SCAPIN. J'en suis ravi pour l'amour de vous.

ARGANTE. Allons le trouver; je les ai sur moi.

SCAPIN. Vous n'avez qu'à me les donner. Il ne faut pas, pour votre honneur, que vous paraissiez là après avoir passé ici pour autre que ce que vous êtes; et, de plus, je craindrais qu'en vous faisant connaître il n'allât s'aviser de vous demander davantage.

ARGANTE. Oui; mais j'aurais été bien aise de voir comme je donne mon argent.

SCAPIN. Est-ce que vous vous défiez de moi?

ARGANTE. Non pas : mais...

SCAPIN. Parbleu ! monsieur, je suis un fourbe, ou je suis honnête homme : c'est l'un des deux. Est-ce que je voudrais vous tromper ; et que, dans tout ceci, j'ai d'autre intérêt que le vôtre et celui de mon maître, à qui vous voulez vous allier ? Si je vous suis suspect, je ne me mêle plus de rien, et vous n'avez qu'à chercher, dès cette heure, qui accommodera vos affaires.

ARGANTE. Tiens donc.

SCAPIN. Non, monsieur, ne me confiez point votre argent. Je serai bien aise que vous vous serviez de quelque autre.

ARGANTE. Mon Dieu ! tiens.

SCAPIN. Non, vous dis-je ; ne vous fiez point à moi. Que sait-on si je ne veux point vous attraper votre argent ?

ARGANTE. Tiens, te dis-je ; ne me fais point contester davantage. Mais songe à bien prendre tes sûretés avec lui.

SCAPIN. Laissez-moi faire ; il n'a pas affaire à un sot.

ARGANTE. Je vais t'attendre chez moi.

SCAPIN. Je ne manquerai pas d'y aller. (Seul.) Et un. Je n'ai qu'à chercher l'autre. Ah ! ma foi, le voici. Il semble que le ciel, l'un après l'autre, les amène dans mes filets.

SCÈNE XI.

SCAPIN, GÉRONTE.

SCAPIN (faisant semblant de ne pas voir Gêronte). O ciel ! ô disgrâce imprévue ! ô misérable père ! Pauvre Gêronte, que feras-tu ?

GÉRONTE (à part). Que dit-il là de moi, avec ce visage affligé ?

SCAPIN. N'y a-t-il personne qui puisse me dire où est le seigneur Gêronte ?

GÉRONTE. Qu'y a-t-il, Scapin ?

SCAPIN (courant sur le théâtre, sans vouloir entendre ni voir Gêronte). Où pourrai-je le rencontrer, pour lui dire cette infortune ?

GÉRONTE (courant après Scapin). Qu'est-ce que c'est donc ?

SCAPIN. En vain je cours de tous côtés pour le pouvoir trouver.

GÉRONTE. Me voici.

SCAPIN. Il faut qu'il soit caché dans quelque endroit qu'on ne puisse point deviner.

GÉRONTE (arrêtant Scapin). Holà ! Es-tu aveugle, que tu ne me vois pas ?

SCAPIN. Ah ! monsieur, il n'y a pas moyen de vous rencontrer.

GÉRONTE. Il y a une heure que je suis devant toi. Qu'est-ce que c'est donc qu'il y a ?

SCAPIN. Monsieur...

GÉRONTE. Quoi ?

SCAPIN. Monsieur, votre fils...

GÉRONTE. Eh bien ! mon fils ?

SCAPIN. Est tombé dans une disgrâce la plus étrange du monde.

GÉRONTE. Et quelle ?

SCAPIN. Je l'ai trouvé tantôt tout triste de je ne sais quoi que vous lui avez dit, où vous m'avez mêlé assez mal à propos ; et, cherchant à divertir cette tristesse, nous nous sommes allés promener sur le port. Là, entre autres plusieurs choses, nous avons arrêté nos yeux sur une galère turque assez bien équipée. Un jeune Turc de bonne mine nous a invités d'y entrer, et nous a présenté la main. Nous y avons passé. Il nous a fait mille civilités, nous a donné la collation, où nous avons mangé les fruits les plus excellents qui se puissent voir, et bu du vin que nous avons trouvé le meilleur du monde.

GÉRONTE. Qu'y a-t-il de si affligeant à tout cela ?

SCAPIN. Attendez, monsieur, nous y voici. Pendant que nous mangions, il a fait mettre la galère en mer ; et, se voyant éloigné du port, il m'a fait mettre dans un esquif, et m'envoie vous dire que, si vous ne lui envoyez pas par moi, tout à l'heure, cinq cents écus, il va vous emmener votre fils en Alger.

GÉRONTE. Comment diantre ! cinq cents écus !

SCAPIN. Oui, monsieur ; et, de plus, il ne m'a donné pour cela que deux heures.

GÉRONTE. Ah ! le pendard de Turc ! m'assassiner de la façon !

SCAPIN. C'est à vous, monsieur, d'aviser promptement aux moyens de sauver des fers un fils que vous aimez avec tant de tendresse.

GÉRONTE. Que diable allait-il faire dans cette galère ?

SCAPIN. Il ne songeait pas à ce qui lui est arrivé.

GÉRONTE. Va-t'en, Scapin, va-t'en dire à ce Turc que je vais envoyer la justice après lui.

SCAPIN. La justice en pleine mer ! vous moquez-vous des gens ?

GÉRONTE. Que diable allait-il faire dans cette galère ?

SCAPIN. Une méchante destinée conduit quelquefois les personnes.

GÉRONTE. Il faut, Scapin, il faut que tu fasses ici l'action d'un serviteur fidèle.

SCAPIN. Quoi, monsieur ?

GÉRONTE. Que tu ailles dire à ce Turc qu'il me renvoie mon fils, et

que tu te mets à sa place jusqu'à ce que j'ai amassé la somme qu'il demande.

SCAPIN. Hé, monsieur ! songez-vous à ce que vous dites ? et vous figurez-vous que ce Turc ait si peu de sens que d'aller recevoir un misérable comme moi à la place de votre fils ?

GÉRONTE. Que diable allait-il faire dans cette galère ?

SCAPIN. Il ne devinait pas ce malheur. Songez, monsieur, qu'il ne m'a donné que deux heures.

GÉRONTE. Tu dis qu'il demande... ?

SCAPIN. Cinq cents écus.

GÉRONTE. Cinq cents écus ! n'a-t-il point de conscience ?

SCAPIN. Vraiment oui ! de la conscience à un Turc !

GÉRONTE. Sait-il bien ce que c'est que cinq cents écus ?

SCAPIN. Oui, monsieur ; il sait que c'est mille cinq cents livres.

GÉRONTE. Croit-il, le traître, que mille cinq cents livres se trouvent dans le pas d'un cheval ?

SCAPIN. Ce sont des gens qui n'entendent point de raison.

GÉRONTE. Mais que diable allait-il faire dans cette galère ?

SCAPIN. Il est vrai ; mais quoi ! on ne prévoyait pas les choses. De grâce, monsieur, dépêchez.

GÉRONTE. Tiens, voilà la clef de mon armoire.

SCAPIN. Bon.

GÉRONTE. Tu l'ouvriras.

SCAPIN. Fort bien.

GÉRONTE. Tu trouveras une grosse clef du côté gauche, qui est celle de mon grenier.

SCAPIN. Oui !

GÉRONTE. Tu iras prendre toutes les hardes qui sont dans cette grande manne, et tu les vendras aux fripiers, pour aller racheter mon fils.

SCAPIN (en lui rendant la clef). Hé, monsieur ! rêvez-vous ? Je n'aurais pas cent francs de tout ce que vous dites : et de plus vous savez le peu de temps qu'on m'a donné.

GÉRONTE. Mais que diable allait-il faire dans cette galère ?

SCAPIN. Oh ! que de paroles perdues ! Laissez là cette galère, et songez que le temps presse, et que vous courez risque de perdre votre fils. Hélas ! mon pauvre maître, peut-être que je ne te verrai de ma vie, et qu'à l'heure que je parle on t'emmène esclave en Alger ! Mais le ciel me sera témoin que j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu, et que, si tu manques à être racheté, il n'en faut accuser que le peu d'amitié d'un père.

GÉRONTE. Attends, Scapin, je m'en vais querir cette somme.

SCAPIN. Dépêchez donc vite, monsieur, je tremble que l'heure ne sonne.

GÉRONTE. N'est-ce pas quatre cents écus que tu dis ?

SCAPIN. Non : cinq cents écus.

GÉRONTE. Cinq cents écus !

SCAPIN. Oui.

GÉRONTE. Que diable allait-il faire dans cette galère ?

SCAPIN. Vous avez raison. Mais hâtez-vous.

GÉRONTE. N'y avait-il point d'autre promenade ?

SCAPIN. Cela est vrai ; mais faites promptement.

GÉRONTE. Ah ! maudite galère !

SCAPIN (à part). Cette galère lui tient au cœur.

GÉRONTE. Tiens, Scapin : je ne me souvenais pas que je viens justement de recevoir cet somme en or ; et je ne croyais pas qu'elle dût m'être si tôt ravie. (Tirant sa bourse de sa poche, et la présentant à Scapin.) Tiens, va-t'en racheter mon fils.

SCAPIN (tendant la main). Oui, monsieur.

GÉRONTE (retenant sa bourse, qu'il fait semblant de vouloir donner à Scapin). Mais dis à ce Turc que c'est un scélérat.

SCAPIN (tendant encore la main). Oui.

GÉRONTE (recommençant la même action). Un infâme.

SCAPIN (tendant toujours la main). Oui.

GÉRONTE (de même). Un homme sans foi, un voleur.

SCAPIN. Laissez-moi faire.

GÉRONTE (de même). Qu'il me tire cinq cents écus contre toute sorte de droit.

SCAPIN. Oui.

GÉRONTE (de même). Que je ne les lui donne ni à la mort, ni à la vie.

SCAPIN. Fort bien.

GÉRONTE (de même). Et que, si jamais je l'attrape, je saurai me venger de lui.

SCAPIN. Oui.

GÉRONTE (remettant sa bourse dans sa poche, en s'en allant). Va, va vite requérir mon fils.

SCAPIN (courant après Gêronte). Holà, monsieur !

GÉRONTE. Quoi ?

SCAPIN. Où est donc cet argent ?

GÉRONTE. Ne te l'ai je pas donné ?

SCAPIN. Non vraiment ; vous l'avez remis dans votre poche.

GÉRONTE. Ah ! c'est la douleur qui me trouble l'esprit.

SCAPIN. Je le vois bien.

GÉRONTE. Que diable allait-il faire dans cette galère ? Ah ! maudite galère ! Traître de Turc, à tous les diables !

SCAPIN (seul). Il ne peut digérer les cinq cents écus que je lui arrache ; mais il n'est pas quitte envers moi, et je veux qu'il me paye, en une autre monnaie, l'imposture qu'il m'a faite auprès de son fils.

SCÈNE XII.

OCTAVE, LÉANDRE, SCAPIN.

OCTAVE. Eh bien ! Scapin, as-tu réussi pour moi dans ton entreprise ?

LÉANDRE. As-tu fait quelque chose pour tirer mon amour de la peine où il est ?

SCAPIN (à Octave.) Voilà deux cents pistoles que j'ai tirées de votre père.

OCTAVE. Ah ! que tu me donnes de joie !

SCAPIN (à Léandre). Pour vous, je n'ai pu rien faire.

LÉANDRE (voulant s'en aller). Il faut donc que j'aille mourir, et je n'ai que faire de vivre si Zerbinette m'est ôtée.

SCAPIN. Holà, holà, tout doucement ! Comme diantre vous allez vite !

LÉANDRE (se retournant). Que veux-tu que je devienne ?

SCAPIN. Allez, j'ai votre affaire ici.

LÉANDRE. Ah ! tu me redonnes la vie !

SCAPIN. Mais à condition que vous me permettez, à moi, une petite vengeance contre votre père, pour le tour qu'il m'a fait.

LÉANDRE. Tout ce que tu voudras.

SCAPIN. Vous me le promettez devant témoin ?

LÉANDRE. Oui.

SCAPIN. Tenez, voilà cinq cents écus.

LÉANDRE. Allons-en promptement acheter celle que j'adore.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ZERBINETTE, HYACINTHE, SCAPIN, SILVESTRE.

SILVESTRE. Oui, vos amants ont arrêté entre eux que vous fussiez ensemble ; et nous nous acquittons de l'ordre qu'ils nous ont donné.

HYACINTHE (à Zerbinette). Un tel ordre n'a rien qui ne soit fort agréable. Je reçois avec joie une compagne de la sorte ; et il ne tiendra pas à moi que l'amitié qui est entre les personnes que nous aimons ne se répande entre nous deux.

ZERBINETTE. J'accepte la proposition, et ne suis point personne à reculer lorsqu'on m'attaque d'amitié.

SCAPIN. Et lorsque c'est d'amour qu'on vous attaque ?

ZERBINETTE. Pour l'amour, c'est une autre chose ; on y court un peu plus de risque, et je n'y suis pas hardie.

SCAPIN. Vous l'êtes, que je crois, contre mon maître, maintenant ; et ce qu'il vient de faire pour vous doit vous donner du cœur pour répondre comme il faut à sa passion.

ZERBINETTE. Je ne me fie encore que de la bonne sorte ; et ce n'est pas assez pour m'assurer entièrement que ce qu'il vient de faire. J'ai l'humeur enjouée, et sans cesse je ris ; mais, tout en riant, je suis sérieuse sur de certains chapitres ; et ton maître s'abusera s'il croit qu'il lui suffit de m'avoir achetée pour me voir toute à lui. Il doit lui en coûter autre chose que de l'argent ; et, pour répondre à son amour de la manière qu'il souhaite, il me faut un don de sa foi qui soit assaisonné de certaines cérémonies qu'on trouve nécessaires.

SCAPIN. C'est là aussi comme il l'entend. Il ne prétend à vous qu'en tout bien et en tout honneur ; et je n'aurais pas été homme à me mêler de cette affaire s'il avait une autre pensée.

ZERBINETTE. C'est ce que je veux croire, puisque vous me le dites ; mais, du côté du père, j'y prévois des empêchements.

SCAPIN. Nous trouverons moyen d'accommoder les choses.

HYACINTHE (à Zerbinette). La ressemblance de nos destins doit contribuer encore à faire naître notre amitié ; et nous nous voyons toutes deux dans les mêmes alarmes, toutes deux exposées à la même infortune.

ZERBINETTE. Vous avez cet avantage, au moins, que vous savez de qui vous êtes née, et que l'appui de vos parents, que vous pouvez faire connaître, est capable d'ajuster tout, peut assurer votre bonheur, et faire donner un consentement au mariage qu'on trouve fait. Mais, pour moi, je ne rencontre aucun secours dans ce que je puis être ; et l'on me voit

dans un état qui n'adoucir pas les volontés d'un père qui ne regarde que le bien.

HYACINTHE. Mais aussi avez-vous cet avantage que l'on ne tente point par un autre parti celui que vous aimez.

ZERBINETTE. Le changement du cœur d'un amant n'est pas ce qu'on peut le plus craindre. On se peut naturellement croire assez de mérite pour garder sa conquête ; et ce que je vois de plus redoutable dans ces sortes d'affaires, c'est la puissance paternelle, auprès de qui tout le mérite ne sert de rien.

HYACINTHE. Hélas ! pourquoi faut-il que de justes inclinations se trouvent traversées ! La douce chose que d'aimer, lorsqu'on ne voit point d'obstacle à ces aimables chaînes dont deux cœurs se lient ensemble !

SCAPIN. Vous vous moquez. La tranquillité en amour est un calme désagréable. Un bonheur tout uni nous devient ennuyeux : il faut du haut et du bas dans la vie ; et les difficultés qui se mêlent aux choses réveillent les ardeurs, augmentent les plaisirs.

ZERBINETTE. Mon Dieu, Scapin, fais-nous un peu ce récit, qu'on m'a dit qui est si plaisant, du stratagème dont tu t'es avisé pour tirer de l'argent de ton vicillard avare. Tu sais qu'on ne perd point sa peine lorsqu'on me fait un conte, et que je le paye assez bien par la joie qu'on m'y voit prendre.

SCAPIN. Voilà Silvestre qui s'en acquittera aussi bien que moi. J'ai dans la tête certaine petite vengeance dont je vais goûter le plaisir.

SILVESTRE. Pourquoi, de gaieté de cœur, veux-tu chercher à l'attirer de méchantes affaires ?

SCAPIN. Je me plais à tenter des entreprises hasardeuses.

SILVESTRE. Je te l'ai déjà dit, tu quitterais le dessein que tu as, si tu m'en voulais croire.

SCAPIN. Oui ; mais c'est moi que j'en croirai.

SILVESTRE. A quoi diable te vas-tu amuser ?

SCAPIN. De quoi diable te mets-tu en peine ?

SILVESTRE. C'est que je vois que sans nécessité tu vas courir risque de l'attirer une venue de coups de bâton.

SCAPIN. Eh bien ! c'est aux dépens de mon dos, et non pas du tien.

SILVESTRE. Il est vrai que tu es maître de tes épaules, et tu en disposeras comme il te plaira.

SCAPIN. Ces sortes de périls ne m'ont jamais arrêté ; et je hais ces cœurs pusillanimes, qui, pour trop prévoir les suites des choses, n'osent rien entreprendre.

ZERBINETTE (à Scapin). Nous aurons besoin de tes soins.

SCAPIN. Allez. Je vous irai bientôt rejoindre. Il ne sera pas dit qu'impunément on m'ait mis en état de me trahir moi-même, et de découvrir des secrets qu'il était bon qu'on ne sût pas.

SCÈNE II

GÉRONTE, SCAPIN.

GÉRONTE. Eh bien ! Scapin, comment va l'affaire de mon fils ?

SCAPIN. Votre fils, monsieur, est en lieu de sûreté. Mais vous courez maintenant, vous, le péril le plus grand du monde, et je voudrais, pour beaucoup, que vous fussiez dans votre logis.

GÉRONTE. Comment donc ?

SCAPIN. A l'heure que je parle, on vous cherche de toutes parts pour vous tuer.

GÉRONTE. Moi ?

SCAPIN. Oui.

GÉRONTE. Et qui ?

SCAPIN. Le frère de cette personne qu'Octave a épousée. Il croit que le dessein que vous avez de mettre votre fille à la place que tient sa sœur est ce qui pousse le plus fort à faire rompre leur mariage ; et, dans cette pensée, il a résolu hautement de décharger son désespoir sur vous, et de vous ôter la vie pour venger son honneur. Tous ses amis, gens d'épée comme lui, vous cherchent de tous les côtés, et demandent de vos nouvelles. J'ai vu même, deçà et delà, des soldats de sa compagnie qui interrogent ceux qu'ils trouvent, et occupent par pelotons toutes les avenues de votre maison ; de sorte que vous ne sauriez aller chez vous, vous ne sauriez faire un pas ni à droite ni à gauche, que vous ne tombiez dans leurs mains.

GÉRONTE. Que ferai-je, mon pauvre Scapin ?

SCAPIN. Je ne sais pas, monsieur ; et voici une étrange affaire. Je tremble pour vous depuis les pieds jusqu'à la tête ; et... Attendez. (Scapin fait semblant d'aller voir au fond du théâtre s'il n'y a personne.)

GÉRONTE (en tremblant). Hé ?

SCAPIN. Non, non, non ; ce n'est rien.

GÉRONTE. Ne saurais-tu trouver quelque moyen pour me tirer de peine ?

SCAPIN. J'en imagine bien un ; mais je courrais risque, moi, de me faire assommer.

GÉRONTE. Hé, Scapin ! montre-toi serviteur zélé. Ne m'abandonne pas, je te prie.

SCAPIN. Je le veux bien. J'ai une tendresse pour vous qui ne saurait souffrir que je vous laisse sans secours.

GÉRONTE. Tu en seras récompensé, je t'assure ; et je te promets cet habit-ci, quand je l'aurai un peu usé.

SCAPIN. Attendez. Voici une affaire que j'ai trouvée fort à propos pour vous sauver. Il faut que vous vous mettiez dans ce sac, et que...

GÉRONTE (croyant voir quelqu'un). Ah !

SCAPIN. Non, non, non ; ce n'est personne. Il faut, dis-je, que vous vous mettiez là-dedans, et que vous vous gardiez de remuer en aucune façon. Je vous chargerai sur mon dos, comme un paquet de quelque chose ; et je vous porterai ainsi, au travers de vos ennemis, jusque dans votre maison, où, quand nous serons une fois, nous pourrions nous barricader, et envoyer querir main-forte contre la violence.

GÉRONTE. L'invention est bonne.

SCAPIN. La meilleure du monde. Vous allez voir. (A part.) Tu me payeras l'imposture.

GÉRONTE. Hé ?

SCAPIN. Je dis que vos ennemis seront bien attrapés. Mettez-vous bien jusqu'au fond ; et surtout prenez garde de ne vous point montrer, et de ne branler pas, quelque chose qui puisse arriver.

GÉRONTE. Laisse-moi faire ; je saurai me tenir.

SCAPIN. Cachez-vous. Voici un spadassin qui vous cherche. — (En contrefaisant sa voix.) Quoi ! j'é n'aurai pas l'avantage de tuer ce Gêronte ; et quelqu'un, par charité, ne m'enseignera pas où il est ? — (A Gêronte, avec sa voix ordinaire.) Ne branlez pas. — Cadêdis ! j'é le trouverai, se cachât-il au centre de la terre. — (A Gêronte, avec son ton naturel.) Ne vous montrez pas. — Oh ! l'homme au sac ? — Monsieur. — J'é té vaillè un lous, et m'enseigne où peut être Gêronte. — Vous cherchez le seigneur Gêronte ? — Oui, mordi, j'é le cherche. — Et pour quelle affaire, monsieur ? — Pour quelle affaire ? — Oui. — J'é beaux, cadêdis, l'é faire mourir sous les coups de bâton. — Oh ! monsieur, les coups de bâton ne se donnent point à des gens comme lui, et ce n'est pas un homme à être traité de la sorte. — Qui ? c'é fat de Gêronte, c'é maraud, c'é vèlître ? — Le seigneur Gêronte, monsieur, n'est ni fat, ni maraud, ni bèlître ; et vous devriez, s'il vous plaît, parler d'autre façon. — Comment ! tu m'é traites, à moi, avec cette hauteur ? — Je défends, comme je dois, un homme d'honneur qu'on offense. — E-t-cé qué tu es des amis de c'é Gêronte ? — Oui, mon-ieur, j'en suis. — Ah ! cadêdis, tu es de ses amis : à la voune hure. (Donnant plusieurs coups de bâton sur le sac.) Tiens, boillà c'é qué j'é té vaillè pour lui. — (Criant comme s'il recevait les coups de bâton.) Ah, ah, ah, ah, ah, monsieur ! Ah, ah, monsieur ! tout beau ! Ah, doucement ! Ah, ah, ah, ah ! — Va, porté-lui cêla de ma part. Adiusias — Ah ! diable soit le Gascon ! Ah !

GÉRONTE (mettant la tête hors du sac). Ah ! Scapin, je n'en puis plus.

SCAPIN. Ah ! monsieur ! je suis tout moulu, et les épaules me font un mal épouvantable.

GÉRONTE. Comment ! c'est sur les miennes qu'il a frappé.

SCAPIN. Nenni, monsieur, c'était sur mon dos qu'il frappait.

GÉRONTE. Que veux-tu dire ? J'ai bien senti les coups, et les sens bien encore.

SCAPIN. Non, vous dis-je ; ce n'est que le bout du bâton qui a été jusque sur vos épaules.

GÉRONTE. Tu devais donc te retirer un peu plus loin, pour m'épargner.

SCAPIN (faisant remettre Gêronte dans le sac). Prenez garde. En voici un autre qui a la mine d'un étranger — Parti, moi courir comme une Basque, et moi ne poufre point troufai de tout le jour sti tiabie de Gêronte ? — Cachez-vous bien. — Dites un peu moi, fous, monsieur l'homme, s'il ve plaît ; fous savoir point où l'est sti Gêronte que moi chercher ? — Non, monsieur, je ne sais point où est Gêronte. — Dites-moi-le, fous, franchement ; moi li fouloir pas grande chose à lui. L'est seulement pour li donnair une petite régale, sur le dos, d'une douzaine de coups de bâtonne, et de trois ou quatre petites coups d'épée au tracers de son poitrine. — Je vous assure, monsieur, que je ne sais pas où il est. — Il me semble que j'i foi remuair quelque chose dans sti sac. — Pardonnez-moi, monsieur. — Li est assurément quelque histoire là-tè-tans. — Point du tout, monsieur. — Moi l'afair envie de tonner ain coup d'épée dans sti sac. — Ah ! monsieur, gardez-vous-en bien. — Montre-le-moi un peu, fous, ce que c'estre là. — Tout beau, monsieur. — Que-mement, tout beau ! — Vous n'avez que faire de vouloir voir ce que je porte. — Et moi je le fouloir foir, moi. — Vous ne le verrez point. — Ah ! que de badinamente ! — Ce sont hardes qui m'appartiennent. — Montre-moi, fous, te dis-je. — Je n'en ferai rien. — Toi n'en faire rien ? — Non. — Moi pailler de ste bâtonne sur les épaules de toi. — Je me moque de cela. — Ah ! toi faire le trôle ! — (Donnant des coups de bâton sur le sac, et criant comme s'il les recevait.) Ah, ah, ah, ah, monsieur ! Ah, ah, ah, ah ! — Jusqu'au refoir ; l'être là un petit leçon pour li apprendre à toi à parler insolentement. — Ah ! peste soit du baragouineux ! Ah !

GÉRONTE (sortant sa tête hors du sac). Ah ! je suis roué.

SCAPIN. Ah ! je suis mort.

GÉRONTE. Pourquoi diantre faut-il qu'ils frappent sur mon dos ?

SCAPIN (lui remettant la tête dans le sac). Prenez garde ! voici une demi-douzaine de soldats tous ensemble. (Contrefaisant la voix de plusieurs personnes.) Allons, tâchons à trouver ce Gêronte. Cherchons partout. N'épargnons point nos pas. Courons toute la ville. N'oublions au-

cun lieu. Visitons tout. Furetons de tous les côtés. Par où irons-nous ? Tournons par là. Non ; par ici. A gauche. A droite. Nenni. Si fait. — (A Gêronte, avec sa voix ordinaire.) Cachez-vous bien. — Ah ! camarades, voici son valet. Allons, coquin, il faut que tu nous enseignes où est ton maître. — Eh ! messieurs ! ne me maltraitez point. — Allons, dis-nous où il est ! parle. Hâte-toi. Expédions. Dépêche vite. Tôt. — Eh ! messieurs, doucement. (Gêronte met doucement la tête hors du sac, et aperçoit la fourberie de Scapin.) Si tu ne nous fais trouver ton maître tout à l'heure, nous allons faire pleuvoir sur toi une ondée de coups de bâton. — J'aime mieux souffrir toute chose que de vous découvrir mon maître. — Nous allons t'assommer. — Faites tout ce qu'il vous plaira. — Tu as envie d'être battu ? — Je ne trahirai point mon maître. — Ah ! tu en veux tâter ? Voilà... — Oh ! (Comme il est près de frapper, Gêronte sort du sac, et Scapin s'enfuit.)

GÉRONTE. Ah, infâme ! Ah, traître ! Ah, scélérat ! C'est ainsi que tu m'assassines !

SCÈNE III.

ZERBINETTE, GÉRONTE.

ZERBINETTE (riant, sans voir Gêronte). Ah ! ah ! Je veux prendre un peu l'air.

GÉRONTE (à part, sans voir Zerbinette). Tu me le payeras, je te jure.

ZERBINETTE (sans voir Gêronte). Ah ! ah ! ah ! ah ! la plaisante histoire, et la bonne dupe que ce vieillard !

GÉRONTE. Il n'y a rien de plaisant à cela, et vous n'avez que faire d'en rire.

ZERBINETTE. Quoi ? Que voulez-vous dire, monsieur ?

GÉRONTE. Je veux dire que vous ne devez pas vous moquer de moi.

ZERBINETTE. De vous ?

GÉRONTE. O i.

ZERBINETTE. Comment ! qui songe à se moquer de vous ?

GÉRONTE. Pourquoi venez-vous ici me rire au nez ?

ZERBINETTE. Cela ne vous regarde point ; et je ris toute seule d'un conte qu'on vient de me faire, le plus plaisant qu'on puisse entendre. Je ne sais pas si c'est parce que je suis intéressée dans la chose ; mais je n'ai jamais trouvé rien de si drôle qu'un tour qui vient d'être joué par un fils à son père pour en attraper de l'argent.

GÉRONTE. Par un fils à son père pour en attraper de l'argent ?

ZERBINETTE. Oui. Pour peu que vous me pressiez, vous me trouverez assez disposée à vous dire l'affaire ; et j'ai une démangeaison naturelle à faire part des contes que je sais.

GÉRONTE. Je vous prie de me dire cette histoire.

ZERBINETTE. Je le veux bien. Je ne risquerai pas grand-chose à vous la dire ; et c'est une aventure qui n'est pas pour être longtemps secrète. La destinée a voulu que je me trouvasse parmi une bande de ces personnes qu'on appelle Egyptiens, et qui, rôdant de province en province, se mêlent de dire la bonne fortune, et quelquefois de beaucoup d'autres choses. En arrivant dans cette ville, un jeune homme me vit, et conçut pour moi de l'amour. Dès ce moment il s'attache à mes pas ; et le voilà d'abord comme tous les jeunes gens, qui croient qu'il n'y a qu'à parler, et qu'au moindre mot qu'ils nous disent leurs affaires sont faites ; mais il trouva une fierté qui lui fit un peu corriger ses premières pensées. Il fit connaître sa passion aux gens qui me tenaient, et il les trouva disposés à me laisser à lui, moyennant quelque somme. Mais le mal de l'affaire était que mon amant se trouvait dans l'état où l'on voit très-souvent la plupart des fils de famille, c'est-à-dire qu'il était un peu dénué d'argent. Il a un père qui, quoique riche, est un avaricieux fielle, le plus vilain homme du monde. Attendez. Ne me saurais-je souvenir de son nom ? Ah ! aidez-moi un peu. Ne pouvez-vous me nommer quelqu'un de cette ville qui soit connu pour être avare au dernier point ?

GÉRONTE. Non.

ZERBINETTE. Il y a à son nom du ron... ronte. O... Oronte. Non ; Gê... Gêronte. Oui, Gêronte, justement : voilà mon vilain, je l'ai trouvé, c'est ce ladre-là que je dis. Pour venir à notre conte, nos gens ont voulu aujourd'hui partir de cette ville ; et mon amant m'allait perdre, faute d'argent, si, pour en tirer de son père, il n'avait trouvé de secours dans l'industrie d'un serviteur qu'il a. Pour le nom du serviteur, je le sais à merveille ; il s'appelle Scapin ; c'est un homme incomparable ; il mérite toutes les louanges que l'on peut donner.

GÉRONTE (à part). Ah ! coquin que tu es !

ZERBINETTE. Voici le stratagème dont il s'est servi pour attraper sa dupe. Ah ! ah ! ah ! ah ! je ne saurais m'en souvenir que je ne rie de tout mon cœur. Ah ! ah ! ah ! Il est allé trouver ce chien d'avare, ah ! ah ! ah ! et lui a dit qu'en se promenant sur le port avec son fils, hi ! hi ! ils avaient vu une galère turque, où on les avait invités d'entrer ; qu'un jeune Turc leur y avait donné la collation ; ah ! ah ! que, tandis qu'ils mangeaient, on avait mis la galère en mer, et que le Turc l'avait renvoyé lui seul à terre, dans un esquif, avec ordre de dire au père de son maître qu'il emmenait son fils en Alger, s'il ne lui envoyait tout à l'heure cinq cents écus. Ah ! ah ! ah ! Voilà mon ladre, mon vilain, dans de fu-

rieuses angoisses : et la tendresse qu'il a pour son fils fait un combat étrange avec son avarice. Cinq cents écus qu'on lui demande sont justement cinq cents coups de poignard qu'on lui donne. Ah ! ah ! ah ! Il ne peut se résoudre à tirer cette somme de ses entrailles ; et la peine qu'il souffre lui fait trouver cent moyens ridicules pour ravoïr son fils. Ah ! ah ! ah ! Il veut envoyer la justice en mer après la galère du Turc. Ah ! ah ! ah ! Il sollicite son valet de s'aller offrir à tenir la place de son fils, jusqu'à ce qu'il ait amassé l'argent qu'il n'a pas envie de donner. Ah ! ah ! ah ! Il abandonne, pour faire les cinq cents écus, quatre ou cinq vieux habits qui n'en valent pas trente. Ah ! ah ! ah ! Le valet lui fait comprendre à tous coups l'impertinence de ses propositions, et chaque réflexion est douloureusement accompagnée d'un : « Mais que diable allait-il faire dans cette galère ? Ah ! maudite galère ! Traître de Turc ! » Enfin, après plusieurs détours, après avoir longtemps gémi et soupiré... Mais il me semble que vous ne riez point de mon conte. Qu'en dites-vous ?

GÉRONTE. Je dis que le jeune homme est un pandard, un insolent, qui sera puni par son père du tour qu'il lui a fait ; que l'Égyptienne est une mal avisée, une impertinente, de dire des injures à un homme d'honneur, qui saura lui apprendre à venir ici débaucher les enfants de famille ; et que le valet est un scélérat qui sera, par Géronte, envoyé au gibet avant qu'il soit demain.

SCÈNE IV.

ZERBINETTE, SILVESTRE.

SILVESTRE. Où est-ce donc que vous vous échappez ? Savez-vous bien que vous venez de parler là au père de votre amant ?

ZERBINETTE. Je viens de m'en douter ; et je me suis adressée à lui-même, sans y penser, pour lui conter son histoire.

SILVESTRE. Comment ! son histoire ?

ZERBINETTE. Oui : j'étais toute remplie du conte, et je brûlais de le redire. Mais qu'importe ? Tant pis pour lui ; je ne vois pas que les choses pour nous en puissent être ni pis ni mieux.

SILVESTRE. Vous aviez grande envie de babiller ! et c'est avoir bien de la langue que de ne pouvoir se taire de ses propres affaires.

ZERBINETTE. N'aurait-il pas appris cela de quelque autre ?

SCÈNE V.

ARGANTE, ZERBINETTE, SILVESTRE.

ARGANTE (derrière le théâtre). Holà ! Silvestre !

SILVESTRE (à Zerbinette). Rentrez dans la maison. Voilà mon maître qui m'appelle.

SCÈNE VI.

ARGANTE, SILVESTRE.

ARGANTE. Vous vous êtes donc accordés, coquins ! Vous vous êtes accordés, Scapin, vous et mon fils, pour me fourber ! et vous croyez que je l'endure ?

SILVESTRE. Ma foi, monsieur, si Scapin vous fourbe, je m'en lave les mains, et vous assure que je n'y trempé en aucune façon.

ARGANTE. Nous verrons cette affaire, pandard, nous verrons cette affaire, et je ne prétends pas qu'on me fasse passer la plume par le bec.

SCÈNE VII.

GÉRONTE, ARGANTE, SILVESTRE.

GÉRONTE. Ah ! seigneur Argante ! vous me voyez accablé de disgrâce.

ARGANTE. Vous me voyez aussi dans un accablement horrible.

GÉRONTE. Le pandard de Scapin, par une fourberie, m'a attrapé cinq cents écus.

ARGANTE. Le même pandard de Scapin, par une fourberie aussi, m'a attrapé deux cents pistoles.

GÉRONTE. Il ne s'est pas contenté de m'attraper cinq cents écus, il m'a traité d'une manière que j'ai honte de dire. Mais il me la payera.

ARGANTE. Je veux qu'il me fasse raison de la pièce qu'il m'a jouée.

GÉRONTE. Et je prétends faire de lui une vengeance exemplaire.

SILVESTRE (à part). Plaise au ciel que dans tout ceci je n'aie point ma part !

GÉRONTE. Mais ce n'est pas encore tout, seigneur Argante ; et un malheur nous est toujours l'avant-coureur d'un autre. Je me réjouissais aujourd'hui de l'espérance d'avoir ma fille, dont je faisais toute ma consolation, et je viens d'apprendre de mon homme qu'elle est partie, il y a longtemps, de Tarente, et qu'on y croit qu'elle a péri dans le vaisseau où elle s'embarqua.

ARGANTE. Mais pourquoi, s'il vous plaît, la tenir à Tarente, et ne vous êtes pas donné la joie de l'avoir avec vous ?

GÉRONTE. J'ai eu mes raisons pour cela ; et des intérêts de famille m'ont obligé jusqu'ici à tenir fort secret ce second mariage. Mais que vois-je !

SCÈNE VIII.

ARGANTE, GÉRONTE, NÉRINE, SILVESTRE.

GÉRONTE. Ah ! te voilà, nourrice !

NÉRINE (se jetant aux genoux de Géronte). Ah ! seigneur Pandolphe ! que...

GÉRONTE. Appelle-moi Géronte, et ne te sers plus de ce nom. Les raisons ont cessé qui m'avaient obligé à le prendre parmi vous à Tarente.

NÉRINE. Las ! que ce changement de noms nous a causé de troubles et d'inquiétudes dans les soins que nous avons pris de vous venir chercher ici !

GÉRONTE. Où est ma fille et sa mère ?

NÉRINE. Votre fille, monsieur, n'est pas loin d'ici : mais, avant que de vous la faire voir, il faut que je vous demande pardon de l'avoir mariée, dans l'abandonnement où, faute de vous rencontrer, je me suis trouvée avec elle.

GÉRONTE. Ma fille mariée !

NÉRINE. Oui, monsieur.

GÉRONTE. Et avec qui ?

NÉRINE. Avec un jeune homme nommé Octave, fils d'un certain seigneur Argante.

GÉRONTE. O ciel !

ARGANTE. Quelle rencontre !

GÉRONTE. Mène-nous, mène-nous promptement où elle est.

NÉRINE. Vous n'avez qu'à entrer dans ce logis.

GÉRONTE. Passe devant. Suivez-moi, suivez-moi, seigneur Argante.

SILVESTRE (seul). Voilà une aventure qui est tout à fait surprenante.

SCÈNE IX.

SCAPIN, SILVESTRE.

SCAPIN. Eh bien ! Silvestre, que font nos gens ?

SILVESTRE. J'ai deux avis à te donner. L'un, que l'affaire d'Octave est accommodée. Notre Hyacinthe s'est trouvée la fille du seigneur Géronte ; et le hasard a fait ce que la prudence des pères avait délibéré. L'autre avis, c'est que les deux vieillards font contre toi des menaces épouvantables, et surtout le seigneur Géronte.

SCAPIN. Cela n'est rien. Les menaces ne m'ont jamais fait mal, et ce sont des nuées qui passent bien loin sur nos têtes.

SILVESTRE. Prends garde à toi ! Les fils se pourraient bien raccommoder avec les pères, et toi demeurer dans la nasse.

SCAPIN. Laisse-moi faire ; je trouverai moyen d'apaiser leur courroux, et...

SILVESTRE. Retire-toi : les voilà qui sortent.

SCÈNE X.

GÉRONTE, ARGANTE, HYACINTHE, ZERBINETTE, NÉRINE, SILVESTRE.

GÉRONTE. Allons, ma fille, venez chez moi. Ma joie aurait été parfaite si j'avais pu voir votre mère avec vous.

ARGANTE. Voici Octave tout à propos.

SCÈNE XI.

ARGANTE, GÉRONTE, OCTAVE, HYACINTHE, ZERBINETTE, NÉRINE, SILVESTRE.

ARGANTE. Venez, mon fils, venez vous réjouir avec nous de l'heureuse aventure de votre mariage. Le ciel...

OCTAVE. Non, mon père, toutes vos propositions de mariage ne ser-

viront de rien. Je dois lever le masque avec vous ; et l'on vous a dit mon engagement.

ARGANTE. Oui ; mais tu ne sais pas...

OCTAVE. Je sais tout ce qu'il faut savoir.

ARGANTE. Je te veux dire que la fille du seigneur Gêronte...

OCTAVE. La fille du seigneur Gêronte ne me sera jamais de rien.

GÊRONTE. C'est elle...

OCTAVE (à Gêronte). Non, monsieur ; je vous demande pardon : mes résolutions sont prises.

SILVESTRE (à Octave). Ecoutez.

OCTAVE. Non ; tais-toi, je n'écoute rien.

ARGANTE (à Octave). Ta femme...

OCTAVE. Non, vous dis-je, mon père : je mourrai plutôt que de quitter mon aimable Hyacinthe. (Traversant le théâtre pour se mettre à côté d'Hyacinthe.) Oui, vous avez beau faire, la voilà, celle à qui ma foi est engagée ; je l'aimerai toute la vie, et je ne veux point d'autre femme.



Argante.

ARGANTE. Eh bien ! c'est elle qu'on te donne. Quel diable d'étourdi qui suit toujours sa pointe !

HYACINTHE (montrant Gêronte). Oui, Octave, voilà mon père, que j'ai trouvé, et nous nous voyons hors de peine.

GÊRONTE. Allons chez moi : nous serons mieux qu'ici pour nous entretenir.

HYACINTHE (montrant Zerbinette). Ah ! mon père, je vous demande par grâce que je ne sois point séparée de l'aimable personne que vous voyez. Elle a un mérite qui vous fera concevoir de l'estime pour elle quand il sera connu de vous.

GÊRONTE. Tu veux que je tiens chez moi une personne qui est aimée de ton frère, et qui m'a dit tantôt au nez mille sottises de moi-même.

ZERBINETTE. Monsieur, je vous prie de m'excuser. Je n'aurais pas parlé de la sorte si j'avais su que c'était vous ; et je ne vous connaissais que de réputation.

GÊRONTE. Comment ! que de réputation ?

HYACINTHE. Mon père, la passion que mon frère a pour elle n'a rien de criminel, et je réponds de sa vertu.

GÊRONTE. Voilà qui est fort bien. Ne voudrait-on point que je mariasse mon fils avec elle ? une fille inconnue, qui fait le métier de coureuse !

SCÈNE XII.

ARGANTE, GÊRONTE, LÉANDRE, OCTAVE, HYACINTHE, ZERBINETTE, NÉRINE, SILVESTRE.

LÉANDRE. Mon père, ne vous plaignez point que j'aime une inconnue sans naissance et sans bien. Ceux de qui je l'ai rachetée viennent de me découvrir qu'elle est de cette ville et d'honnête famille, que ce sont eux qui l'y ont dérobée à l'âge de quatre ans ; et voici un bracelet qu'ils m'ont donné, qui pourra nous aider à trouver ses parents.

ARGANTE. Hélas ! à voir ce bracelet, c'est ma fille que je perdis à l'âge que vous dites.

GÊRONTE. Votre fille ?

ARGANTE. Oui, ce l'est, et j'y vois tous les traits qui m'en peuvent rendre assuré. Ma chère fille !

HYACINTHE. O ciel ! que d'aventures extraordinaires !

SCÈNE XIII.

ARGANTE, GÊRONTE, LÉANDRE, OCTAVE, HYACINTHE, ZERBINETTE, NÉRINE, SILVESTRE, CARLE.

CARLE. Ah ! messieurs, il vient d'arriver un accident étrange.

GÊRONTE. Quoi ?

CARLE. Le pauvre Scapin...

GÊRONTE. C'est un coquin que je veux faire pendre.

CARLE. Hélas ! monsieur, vous ne serez pas en peine de cela. En passant contre un bâtiment, il lui est tombé sur la tête un marteau de tailleur de pierre, qui lui a brisé l'os et découvert toute la cervelle. Il se meurt, et il a prié qu'on l'apportât ici pour vous pouvoir parler avant que de mourir.

ARGANTE. Où est-il ?

CARLE. Le voilà.

SCÈNE XIV.

ARGANTE, GÊRONTE, LÉANDRE, OCTAVE, HYACINTHE, ZERBINETTE, NÉRINE, SCAPIN, SILVESTRE, CARLE.

SCAPIN (apporté par deux hommes, et la tête entourée de linge, comme s'il avait été blessé). Ah ! ah ! messieurs, vous me voyez... ah ! vous me voyez dans un étrange état !... Ah ! je n'ai pas voulu mourir sans venir demander pardon à toutes les personnes que je puis avoir offensées. Ah ! oui, messieurs, avant que de rendre le dernier soupir, je vous conjure, de tout mon cœur, de vouloir me pardonner tout ce que je puis vous avoir fait, et principalement le seigneur Argante et le seigneur Gêronte. Ah !

ARGANTE. Pour moi, je te pardonne ; va, meurs en repos.

SCAPIN (à Gêronte). C'est vous, monsieur, que j'ai le plus offensé par les coups de bâton...

GÊRONTE. Ne parle point davantage ; je te pardonne aussi.

SCAPIN. C'a été une témérité bien grande à moi, que les coups de bâton que je...

GÊRONTE. Laissons cela,

SCAPIN. J'ai, en mourant, une douleur inconcevable des coups de bâton que...

GÊRONTE. Mon Dieu, tais-toi !

SCAPIN. Les malheureux coups de bâton que je vous...

GÊRONTE. Tais-toi, te dis-je, j'oublie tout.

SCAPIN. Hélas ! quelle bonté ! Mais est-ce de bon cœur, monsieur, que vous me pardonnez ces coups de bâton que... ?

GÉRONTE. Eh ! oui. Ne parlons plus de rien ; je te pardonne tout : voilà qui est fait.

SCAPIN. Ah ! monsieur, je me sens tout soulagé depuis cette parole.

GÉRONTE. Oui, mais je te pardonne à la charge que tu mourras.

SCAPIN. Comment ! monsieur ?

GÉRONTE. Je me dédis de ma parole si tu réchappes.

SCAPIN. Ah ! ah ! voilà mes faiblesses qui me reprennent.

ARGANTE. Seigneur Gêronte, en faveur de notre joie, il faut lui pardonner sans condition.

GÉRONTE. Soit.

ARGANTE. Allons souper ensemble, pour mieux goûter notre plaisir.

SCAPIN. Et moi, qu'on me porte au bout de la table, en attendant que je meure.

FIN DES FOURBERIES DE SCAPIN.



Argante, pour n'être point vu, se tient derrière Scapin.

ACTE II, SCÈNE IX.

LE

MÉDECIN MALGRÉ LUI

COMÉDIE EN TROIS ACTES. — 1633.

PERSONNAGES.

GÉRONTE, père de Lucinde.	LUCAS, mari de Jacqueline, domestique de Géronte.
LUCINDE, fille de Géronte.	JACQUELINE, nourrice chez Géronte, et femme de Lucas.
LEANDRE, amant de Lucinde.	THIBAUT, père de Perrin, { paysans.
SGANARELLE, mari de Martine.	PERRIN, fils de Thibaut, {
MARTINE, femme de Sganarelle.	
M. R. BERT, voisin de Sganarelle.	
VALÈRE, domestique de Géronte.	

La scène est à la campagne.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE, MARTINE.

SGANARELLE. Non, je te dis que je n'en veux rien faire, et que c'est à moi de parler et d'être le maître.

MARTINE. Et je te dis, moi, que je veux que tu viives à ma fantaisie, et que je ne me suis point mariée avec toi pour souffrir tes fradaines.

SGANARELLE. Oh ! la grande fatigue que d'avoir une femme ! et qu'Aristote a bien raison quand il dit qu'une femme est pire qu'un démon !

MARTINE. Voyez un peu l'habile homme avec son benêt d'Aristote !

SGANARELLE. Oui, habile homme. Trouve-moi un faiseur de fagots qui sache comme moi raisonner des choses, qui ait servi six ans un fameux médecin, et qui ait su dans son jeune âge son rudiment par cœur.

MARTINE. Peste du fou fiellé !

SGANARELLE. Peste de la carogue !

MARTINE. Que maudits soient l'heure et le jour où je m'avisai d'aller dire oui !

SGANARELLE. Que maudit soit le bec cornu de notaire qui me fit signer ma ruine !

MARTINE. C'est bien à toi vraiment à te plaindre de cette affaire ! Devrais-tu être un seul moment sans rendre grâce au ciel de m'avoir pour ta femme ? et méritais-tu d'épouser une personne comme moi ?

SGANARELLE. Il est vrai que tu me fis trop d'honneur, et que j'eus lieu de me louer la première nuit de nos noces ! Eh ! morbleu ! ne me fais point parler là-dessus ; je dirais de certaines choses...

MARTINE. Quoi ! que dirais-tu ?

SGANARELLE. Baste, laissons là ce chapitre. Il suffit que nous savons ce que nous savons, et que tu fus bien heureuse de me trouver.

MARTINE. Qu'appelles-tu bien heureuse de te trouver ? Un homme qui me réduit à l'hôpital ; un débauché, un traître, qui me mange tout ce que j'ai !

SGANARELLE. Tu as menti, j'en bois une partie.

MARTINE. Qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis !

SGANARELLE. C'est vivre de ménage.

MARTINE. Qui m'a ôté jusqu'au lit que j'avais !

SGANARELLE. Tu t'en lèveras plus matin.

MARTINE. Enfin, qui ne laisse aucun meuble dans toute la maison !

SGANARELLE. On en déménage plus aisément.

MARTINE. Et qui, du matin jusqu'au soir, ne fait que jouer et que boire !

SGANARELLE. C'est pour ne me point ennuyer.

MARTINE. Et que veux-tu, pendant ce temps, que je fasse avec ma famille ?

SGANARELLE. Tout ce qui te plaira.

MARTINE. J'ai quatre pauvres petits enfants sur les bras.

SGANARELLE. Mets-les à terre.

MARTINE. Qui demandent à toute heure du pain.

SGANARELLE. Donne-leur le fouet. Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison.

MARTINE. Et tu prétends, ivrogne, que les choses aillent toujours de même ?

SGANARELLE. Ma femme, allons tout doucement, s'il vous plaît.

MARTINE. Que j'endure éternellement tes insolences et tes débauches ?...

SGANARELLE. Ne nous emportons point, ma femme.

MARTINE. Et que je ne sache pas trouver moyen de te ranger à ton devoir ?

SGANARELLE. Ma femme, vous savez que je n'ai pas l'âme endurante, et que j'ai le bras assez bon.

MARTINE. Je me moque de tes menaces.

SGANARELLE. Ma petite femme, ma mie, votre peau vous démange à votre ordinaire.

MARTINE. Je te montrerai bien que je ne te crains nullement.

SGANARELLE. Ma chère moitié, vous avez envie de me dérober quelque chose.

MARTINE. Crois-tu que je m'épouvante de tes paroles ?

SGANARELLE. Doux objet de mes vœux, je vous frotterai les oreilles.

MARTINE. Ivrogne que tu es !

SGANARELLE. Je vous battraï.

MARTINE. Sac à vin !

SGANARELLE. Je vous rosserai.
 MARTINE. Infâme !
 SGANARELLE. Je vous étrillerai.
 MARTINE. Traître ! insolent ! trompeur ! lâche ! coquin ! pendard !
 gueux ! bûître ! fripon ! maraud ! voleur !...

SGANARELLE. Ah ! vous en voulez donc ?

(Sganarelle prend un bâton et bat sa femme.)

MARTINE (criant). Ah ! ah ! ah ! ah !

SGANARELLE. Voilà le vrai moyen de vous apaiser.

SCÈNE II.

M. ROBERT, SGANARELLE, MARTINE.

M. ROBERT. Holà ! holà ! holà ! Fi ! Qu'est-ce ci ? Quelle infamie ! Peste soit le coquin, de battre ainsi sa femme !

MARTINE (à M. Robert). Et je veux qu'il me batte, moi.

M. ROBERT. Ah ! j'y consens de tout mon cœur.

MARTINE. De quoi vous mêlez-vous ?

M. ROBERT. J'ai tort.

MARTINE. Est-ce là votre affaire ?

M. ROBERT. Vous avez raison.

MARTINE. Voyez un peu cet impertinent, qui veut empêcher les maris de battre leurs femmes !

M. ROBERT. Je me rétracte.

MARTINE. Qu'avez-vous à voir là-dessus ?

M. ROBERT. Rien.

MARTINE. Est-ce à vous d'y mettre le nez ?

M. ROBERT. Non.

MARTINE. Mêlez-vous de vos affaires.

M. ROBERT. Je ne dis plus mot.

MARTINE. Il me plaît d'être battue.

M. ROBERT. D'accord.

MARTINE. Ce n'est pas à vos dépens.

M. ROBERT. Il est vrai.

MARTINE. Et vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire.

(Elle lui donne un soufflet.)

M. ROBERT (à Sganarelle). Compère, je vous demande pardon de tout mon cœur. Faites ; rossiez, battez comme il faut votre femme ; je vous aiderai si vous voulez.

SGANARELLE. Il ne me plaît pas, moi.

M. ROBERT. Ah ! c'est une autre chose.

SGANARELLE. Je la veux battre si je le veux ; et ne la veux pas battre si je ne le veux pas.

M. ROBERT. Fort bien.

SGANARELLE. C'est ma femme, et non pas la vôtre.

M. ROBERT. Sans doute.

SGANARELLE. Vous n'avez rien à me commander.

M. ROBERT. D'accord.

SGANARELLE. Je n'ai que faire de votre aide.

M. ROBERT. Très-volontiers.

SGANARELLE. Et vous êtes un impertinent de vous ingérer des affaires d'autrui. Apprenez que Cicéron dit qu'entre l'arbre et le doigt il ne faut pas mettre l'écorce.

(Il bat M. Robert et le chasse.)

SCÈNE III.

SGANARELLE, MARTINE.

SGANARELLE. Oh ça ! faisons la paix nous deux. Touche là.

MARTINE. Oui, après m'avoir ainsi battue !

SGANARELLE. Cela n'est rien. Touche.

MARTINE. Je ne veux pas.

SGANARELLE. Eh !

MARTINE. Non.

SGANARELLE. Ma petite femme.

MARTINE. Point.

SGANARELLE. Allons, te dis-je.

MARTINE. Je n'en ferai rien.

SGANARELLE. Viens, viens, viens.

MARTINE. Non, je veux être en colère.

SGANARELLE. Fi ! c'est une bagatelle. Allons, allons.

MARTINE. Laisse-moi là.

SGANARELLE. Touche, te dis-je.

MARTINE. Tu m'as trop maltraitée.

SGANARELLE. Eh bien ! va, je te demande pardon, mets là ta main.

MARTINE. Je te pardonne ; (bas, à part.) mais tu me le payeras.

SGANARELLE. Tu es une folle de prendre garde à cela : ce sont petites choses qui sont de temps en temps nécessaires dans l'amitié ; et cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que ragaillardir l'affection. Va, je m'en vais au bois, et je te promets aujourd'hui plus d'un cent de fagots.

SCÈNE IV.

MARTINE.

Va, quelque mine que je fasse, je n'oublierai pas mon ressentiment ; et je brûle en moi-même de trouver les moyens de te punir des coups que tu me donnes. Je sais bien qu'une femme a toujours dans les mains de quoi se venger d'un mari ; mais c'est une punition trop délicate pour mon pendard : je veux une vengeance qui se fasse un peu mieux sentir, et ce n'est pas contentement pour l'injure que j'ai reçue.

SCÈNE V.

VALÈRE, LUCAS, MARTINE.

LUCAS (à Valère, sans voir Martine). Parguienne ! j'avons pris là tous deux une gueule de commission ; et je ne sais pas, moi, ce que je pensons attraper.

VALÈRE (à Lucas, sans voir Martine). Que veux-tu, mon pauvre nourricier ? il faut bien obéir à notre maître : et puis nous avons intérêt, l'un et l'autre, à la santé de sa fille, notre maîtresse ; et sans doute son mariage, différé par sa maladie, nous vaudra quelque récompense. Horace, qui est libéral, a bonne part aux prétentions qu'on peut avoir sur sa personne ; et, quoiqu'elle ait fait voir de l'amitié pour un certain Léandre, tu sais bien que son père n'a jamais voulu consentir à le recevoir pour son gendre.

MARTINE (révélant à part, se croyant seule). Ne puis-je point trouver quelque invention pour me venger ?

LUCAS (à Valère). Mais quelle fantaisie s'est-il bontée là dans la tête, puisque les médecins y ont tous perdu leur latin ?

VALÈRE (à Lucas). On trouve quelquefois, à force de chercher, ce qu'on ne trouve pas d'abord, et souvent en de simples lieux...

MARTINE (se croyant toujours seule). Oui, il faut que je m'en venge à quelque prix que ce soit. Ces coups de bâton me reviennent au cœur, je ne les saurais digérer ; et... (Héant Valère et Lucas.) Ah ! messieurs ! je vous demande pardon ; je ne vous voyais pas, et cherchais dans ma tête quelque chose qui m'embarrasse.

VALÈRE. Chacun a ses soins dans le monde ; et nous cherchons aussi ce que nous voudrions bien trouver.

MARTINE. Serait-ce quelque chose où je vous puisse aider ?

VALÈRE. Cela se pourrait faire, et nous tâchons de rencontrer quelque habile homme, quelque médecin particulier, qui pût donner quelque soulagement à la fille de notre maître, atteinte d'une maladie qui lui a ôté tout d'un coup l'usage de la langue. Plusieurs médecins ont déjà épuisé toute leur science après elle ; mais on trouve parfois des gens avec des secrets admirables, de certains remèdes particuliers, qui font, le plus souvent, ce que les autres n'ont su faire ; et c'est là ce que nous cherchons.

MARTINE (bas, à part). Ah ! que le ciel m'inspire une admirable inven-

tion pour me venger de mon pendard ! (Haut.) Vous ne pouviez jamais vous mieux adresser pour rencontrer ce que vous cherchez ; et nous avons un homme, le plus merveilleux homme du monde, pour les maladies désespérées.

VALÈRE. Eh ! de grâce, où pouvons-nous le rencontrer ?

MARTINE. Vous le trouverez maintenant vers ce petit lieu que voilà, qui s'amuse à couper du bois.

LUCAS. Un médecin qui coupe du bois !

VALÈRE. Qui s'amuse à cueillir des simples, voulez-vous dire ?

MARTINE. Non ; c'est un homme extraordinaire qui se plaît à cela, fantasque, bizarre, quinquex, et que vous ne prendriez jamais pour ce qu'il est. Il va vêtu d'une façon extravagante, affecte quelquefois de paraître ignorant, tient sa science renfermée, et ne fuit rien tant tous les jours que d'exercer les merveilleux talents qu'il a eus du ciel pour la médecine.

VALÈRE. C'est une chose admirable que tous les grands hommes ont toujours du caprice, quelque petit grain de folie mêlé à leur science.

MARTINE. La folie de celui-ci est plus grande qu'on ne peut croire, car elle va parfois jusqu'à vouloir être battu pour demeurer d'accord de sa capacité ; et je vous donne avis que vous n'en viendrez pas à bout, qu'il n'avouera jamais qu'il est médecin, s'il se le met en fantaisie, que vous ne preniez chacun un bâton, et ne le réduisiez, à force de coups, à vous confesser à la fin ce qu'il vous cachera d'abord. C'est ainsi que nous en usons quand nous avons besoin de lui.

VALÈRE. Voilà une étrange folie !

MARTINE. Il est vrai ; mais, après cela, vous verrez qu'il fait des merveilles.

VALÈRE. Comment s'appelle-t-il ?

MARTINE. Il s'appelle Sganarelle. Mais il est aisé à connaître : c'est un homme qui a une large barbe noire, et qui porte une fraise, avec un habit jaune et vert.

LUCAS. Un habit jaune et vert ! C'est donc le médecin des perroquets ?

VALÈRE. Mais est-il bien vrai qu'il soit si habile que vous le dites ?

MARTINE. Comment ! c'est un homme qui fait des miracles. Il y a six mois qu'une femme fut abandonnée de tous les autres médecins : on la tenait morte il y avait déjà six heures, et l'on se disposait à l'ensevelir, lorsqu'on y fit venir de force l'homme dont nous parlons. Il lui mit, l'ayant vue, une petite goutte de je ne sais quoi dans la bouche ; et, dans le même instant, elle se leva de son lit, et se mit aussitôt à se promener dans sa chambre comme si de rien n'eût été.

LUCAS. Ah !

VALÈRE. Il fallait que ce fût quelque goutte d'or potable.

MARTINE. Cela pourrait bien être. Il n'y a pas trois semaines encore qu'un jeune enfant de douze ans tomba du haut du clocher en bas, et se brisa sur le pavé la tête, les bras et les jambes. On n'y eut pas plutôt amené notre homme, qu'il le frotta par tout le corps d'un certain onguent qu'il sait faire, et l'enfant aussitôt se leva sur ses pieds et courut jouer à la fossette.

LUCAS. Ah !

VALÈRE. Il faut que cet homme-là ait la médecine universelle.

MARTINE. Qui en doute ?

LUCAS. Tétigué ! v'là justement l'homme qu'il nous faut. Allons vite le chercher.

VALÈRE. Nous vous remercions du plaisir que vous nous faites.

MARTINE. Mais souvenez-vous bien au moins de l'avertissement que je vous ai donné.

LUCAS. Eh ! morguienne ! laissez-nous faire : s'il ne tient qu'à battre, la vache est à nous.

VALÈRE (à Lucas). Nous sommes bien heureux d'avoir fait cette rencontre ; et j'en conçois, pour moi, la meilleure espérance du monde.

SCÈNE VI.

SGANARELLE, VALÈRE, LUCAS.

SGANARELLE (chantant derrière le théâtre). La, la, la.

VALÈRE. J'entends quelqu'un qui chante, et qui coupe du bois.

SGANARELLE (entrant sur le théâtre avec une bouteille à sa main, sans apercevoir Valère et Lucas). La, la, la... Ma foi, c'est assez travaillé pour boire un coup. Prenons un peu d'haleine. (Après avoir bu.) Voilà du bois qui est bien salé comme tous les diables. (Il chante.)

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux,
Vos petits glougloux !
Mais mon sort ferait bien des jaloux
Si vous étiez toujours remplie.
Ah ! bouteille ma mie,
Pourquoi vous videz-vous ?

Allons, morbleu ! il ne faut point engendrer de mélancolie.

VALÈRE (bas à Lucas). Le voilà lui-même.

LUCAS (bas à Valère). Je pense que vous dites vrai, et que j'avons bouché le nez dessus.

VALÈRE. Voyons de près.

SGANARELLE (embrassant sa bouteille). Ah ! ma petite friponne ! Que je t'aime, mon petit bouchon ! (Il chante.)

Mais mon sort...

(Apercevant Valère et Lucas qui l'examinent, il baisse la voix.)

ferait... bien des... jaloux...

Si...

(Voyant qu'on l'examine de plus près.)

Que diable ! à qui en veulent ces gens-là ?

VALÈRE (à Lucas). C'est lui assurément.

LUCAS (à Valère). Le v'là tout craché comme on nous l'a défiguré.

(Sganarelle pose la bouteille à terre, et Valère se baissant pour le saluer, comme il croit que c'est à dessein de la prendre, il la met de l'autre côté : Lucas faisant la même chose que Valère, Sganarelle reprend sa bouteille et la tient contre son estomac, avec divers gestes qui font un jeu de théâtre.)

SGANARELLE (à part). Ils consultent en me regardant. Quel dessein auraient-ils ?

VALÈRE. Monsieur, n'est-ce pas vous qui vous appelez Sganarelle ?

SGANARELLE. Eh ! quoi ?

VALÈRE. Je vous demande si ce n'est pas vous qui se nomme Sganarelle ?

SGANARELLE (se tournant vers Valère, puis vers Lucas). Oui et non, selon ce que vous lui voulez.

VALÈRE. Nous ne voulons que lui faire toutes les civilités que nous pourrions.

SGANARELLE. En ce cas, c'est moi qui se nomme Sganarelle.

VALÈRE. Monsieur, nous sommes ravis de vous voir. On nous a adressés à vous pour ce que nous cherchons ; et nous venons implorer votre aide, dont nous avons besoin.

SGANARELLE. Si c'est quelque chose, messieurs, qui dépende de mon petit négoce, je suis tout prêt à vous rendre service.

VALÈRE. Monsieur, c'est trop de grâce que vous nous faites. Mais, monsieur, couvrez-vous, s'il vous plaît ; le soleil pourrait vous incommoder.

LUCAS. Monsieur, boutez dessus.

SGANARELLE (à part). Voici des gens bien pleins de cérémonies.

(Il se couvre.)

VALÈRE. Monsieur, il ne faut pas trouver étrange que nous venions à vous ; les habiles gens sont toujours recherchés ; et nous sommes instruits de votre capacité.

SGANARELLE. Il est vrai, messieurs, que je suis le premier homme du monde pour faire des fagots.

VALÈRE. Ah ! monsieur...

SGANARELLE. Je n'y épargne aucune chose, et les fais d'une façon qu'il n'y a rien à dire.

VALÈRE. Monsieur, ce n'est pas cela dont il est question.

SGANARELLE. Mais aussi je les vends cent dix sols le cent.

VALÈRE. Ne parlons point de cela, s'il vous plaît.

SGANARELLE. Je vous promets que je ne saurais les donner à moins.

VALÈRE. Monsieur, nous savons les choses.

SGANARELLE. Si vous savez les choses, vous savez que je les vends cela.

VALÈRE. Monsieur, c'est se moquer que...

SGANARELLE. Je ne me moque point, je n'en puis rien rabattre.

VALÈRE. Parlons d'autre façon, de grâce.

SGANARELLE. Vous en pourrez trouver autre part à moins ; il y a fagots et fagots : mais pour ceux que je fais...

VALÈRE. Eh ! monsieur, laissons là ce discours.

SGANARELLE. Je vous jure que vous ne les auriez pas, s'il s'en fallait un double.

VALÈRE. Eh ! fi !

SGANARELLE. Non, en conscience : vous en payerez cela. Je vous parle sincèrement, et ne suis pas homme à surfaire.

VALÈRE. Faut-il, monsieur, qu'une personne comme vous s'amuse à ces grossières feintes, s'abaisse à parler de la sorte ! qu'un homme si savant, un fameux médecin comme vous êtes, veuille se déguiser aux yeux du monde, et tenir enterrés les beaux talents qu'il a !

SGANARELLE (à part). Il est fou.

VALÈRE. De grâce, monsieur, ne dissimulez point avec nous.

SGANARELLE. Comment !

LUCAS. Tout ce tripotage ne sert de rien ; je savons c'en que je savons.

SGANARELLE. Quoi donc ? Que voulez-vous dire ? Pour qui me prenez-vous ?

VALÈRE. Pour ce que vous êtes, pour un grand médecin.

SGANARELLE. Médecin vous-même ; je ne le suis point, et je ne l'ai jamais été.

VALÈRE (bas). Voilà sa folie qui le tient. (Haut.) Monsieur, ne veuillez point nier les choses davantage ; et n'en venons point, s'il vous plaît, à de fâcheuses extrémités.

SGANARELLE. A quoi donc ?

VALÈRE. A de certaines choses dont nous serions marris.

SGANARELLE. Parbleu ! venez-en à tout ce qu'il vous plaira : je ne suis point médecin, et ne sais ce que vous me voulez dire.

VALÈRE (bas). Je vois bien qu'il faut se servir du remède. (Haut.) Monsieur, encore un coup, je vous prie d'avouer ce que vous êtes.

LUCAS. Eh ! tétigué ! ne flantiponnez point davantage, et confessez à la franquette que v'sêtes médecin.

SGANARELLE (à part). J'enrage !

VALÈRE. A quoi bon nier ce qu'on sait ?

LUCAS. Pourquoi toutes ces frimaises-là ? A quoi est-ce que ça vous sert ?

SGANARELLE. Messieurs, en un mot autant qu'en deux mille, je vous dis que je ne suis point médecin.

VALÈRE. Vous n'êtes point médecin ?

SGANARELLE. Non.

LUCAS. V'nêtes pas médecin ?

SGANARELLE. Non, vous dis-je.

VALÈRE. Puisque vous le voulez, il faut bien s'y résoudre.

(Ils prennent chacun un bâton et le frappent.)

SGANARELLE. Ah ! ah ! ah ! Messieurs, je suis tout ce qu'il vous plaira.

VALÈRE. Pourquoi, monsieur, nous obligez-vous à cette violence ?

LUCAS. A quoi bon nous bailler la peine de vous battre ?

VALÈRE. Je vous assure que j'en ai tous les regrets du monde.

LUCAS. Par ma figuée ! j'en suis fâché, franchement.

SGANARELLE. Que diable est-ce ci, messieurs ? De grâce, est-ce pour rire, ou si tous deux vous extravaguez, de vouloir que je sois médecin ?

VALÈRE. Quoi ! vous ne vous rendez pas encore, et vous vous défendez d'être médecin ?

SGANARELLE. Diable emporte si je le suis !

LUCAS. Il n'est pas vrai que vous savez médecin ?

SGANARELLE. Non, la peste m'étouffe ! (Ils recommencent à le battre.) Ah ! ah ! Eh bien ! messieurs, oui, puisque vous le voulez, je suis médecin, je suis médecin ; apothicaire encore, si vous le trouvez bon. J'aime mieux consentir à tout que de me faire assommer.

VALÈRE. Ah ! voilà qui va bien, monsieur ; je suis ravi de vous voir raisonnable.

LUCAS. Vous me boutez la joie au cœur quand je vous vois parler comme ça.

VALÈRE. Je vous demande pardon de toute mon âme.

LUCAS. Je vous demandons excuse de la liberté que j'avons prise.

SGANARELLE (à part). Onais ! serait-ce bien moi qui me tromperais, et serais-je devenu médecin sans m'en être aperçu ?

VALÈRE. Monsieur, vous ne vous repentirez pas de nous montrer ce que vous êtes ; et vous verrez assurément que vous en serez satisfait.

SGANARELLE. Mais, messieurs, dites-moi, ne vous trompez-vous point vous-mêmes ? Est-il bien assuré que je sois médecin ?

LUCAS. Oui, par ma figuée !

SGANARELLE. Tout de bon ?

VALÈRE. Sans doute.

SGANARELLE. Diable emporte si je le savais.

VALÈRE. Comment ! vous êtes le plus habile médecin du monde.

SGANARELLE. Ah ! ah !

LUCAS. Un médecin qui a gari je ne sais combien de maladies.

SGANARELLE. Tudieu !

VALÈRE. Une femme était tenue pour morte il y avait six heures ; elle était prête à ensevelir, lorsque, avec une goutte de quelque chose, vous la fîtes revenir et marcher d'abord par la chambre.

SGANARELLE. Peste !

LUCAS. Un petit enfant de douze ans se laissa choir du haut d'un clocher ; de quoi il eut la tête, les jambes et les bras cassés ; et vous, avec je ne sais quel onguent, vous fîtes qu'aussitôt il se releva sur ses pieds, et s'en fut jouer à la fossette.

SGANARELLE. Diantre !

VALÈRE. Enfin, monsieur, vous aurez contentement avec nous, et vous gagnerez ce que vous voudrez en vous laissant conduire où nous prétendons vous mener.

SGANARELLE. Je gagnerai ce que je voudrai ?

VALÈRE. Oui.

SGANARELLE. Ah ! je suis médecin, sans contredit. Je l'avais oublié ; mais je m'en ressouvrens. De quoi est-il question ? Où faut-il se transporter ?

VALÈRE. Nous vous conduirons. Il est question d'aller voir une fille qui a perdu la parole.

SGANARELLE. Ma foi, je ne l'ai pas trouvée.

VALÈRE (bas à Lucas). Il aime à rire. (A Sganarelle.) Allons, monsieur.

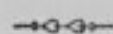
SGANARELLE. Sans une robe de médecin ?

VALÈRE. Nous en prendrons une.

SGANARELLE (présentant sa bouteille à Valère). Tenez cela, vous : voilà où je mets mes juleps. (Puis se tournant vers Lucas en crachant.) Vous, marchez là-dessus, par ordonnance du médecin.

LUCAS. Palsangueime, v'là un médecin qui me plaît ; je pense qu'il réussira, car il est bouffon.

ACTE SECOND.



SCÈNE PREMIÈRE.

GÉRONTE, VALÈRE, LUCAS, JACQUELINE.

VALÈRE. Oui, monsieur, je crois que vous serez satisfait ; et nous vous avons amené le plus grand médecin du monde.

LUCAS. Oh ! morguienne ! il faut tirer l'échelle après ceti-là ; et tous les autres ne sont pas dignes de li déchausser ses souliers.

VALÈRE. C'est un homme qui a fait des cures merveilleuses.

LUCAS. Qui a gari des gens qui étaient morts.

VALÈRE. Il est un peu capricieux, comme je vous ai dit ; et parfois il a des moments où son esprit s'échappe et ne paraît pas ce qu'il est.

LUCAS. Oui, il aime à bouffonner, et l'an dirait parfois, ne v's en déplaît, qu'il a quelque petit coup de hache à la tête.

VALÈRE. Mais, dans le fond, il est toute science ; et bien souvent il dit des choses tout à fait relevées.

LUCAS. Quand il s'y boute, il parle tout fin drait comme s'il lisait dans un livre.

VALÈRE. Sa réputation s'est déjà répandue ici ; et tout le monde vient à lui.

GÉRONTE. Je meurs d'envie de le voir : faites-le-moi vite venir.

VALÈRE. Je le vais querir.

SCÈNE II.

GÉRONTE, JACQUELINE, LUCAS.

JACQUELINE. Par ma fi, monsieur, ceti-ci fera justement ce qu'ant fait les autres. Je pense que ce sera queussi-queumi ; et la meilleure médecine que l'on pourrait bailler à votre fille, ce serait, selon moi, un biau et bon mari, pour qui elle eût de l'amiquié.

GÉRONTE. Ouais ! nourrice ma mie, vous vous mêlez de bien des choses !

LUCAS. Taisez-vous, notre minagère Jacqueline ; ce n'est pas à vous à bouter là votre nez.

JACQUELINE. Je vous dis et vous douze que tous ces médecins n'y feront rien que de l'iau claire ; que votre fille a besoin d'autre chose que de ribarbe et de séné, et qu'un mari est un emplâtre qui garit tous les maux des filles.

GÉRONTE. Est-elle en état maintenant qu'on s'en voulût charger avec l'infirmité qu'elle a ? Et, lorsque j'ai été dans le dessein de la marier, ne s'est-elle pas opposée à mes volontés ?

JACQUELINE. Je le crois bien ; vous li vouliez bailler eun homme qu'alle n'aime point. Que ne preniais-vous ce monsieur Liandre, qui li touchait au cœur ? alle aurait été fort obéissante ; et je m'en vais gager qu'il la prendrait, li, comme alle est, si vous la li vouliez donner.

GÉRONTE. Ce Léandre n'est pas ce qu'il lui faut ; il n'a pas du bien comme l'autre.

JACQUELINE. Il a eun oncle qui est si riche, dont il est hériqué.

GÉRONTE. Tous ces biens à venir me semblent autant de chansons. Il n'est rien tel que ce qu'on tient ; et l'on court grand risque de s'abuser lorsque l'on compte sur le bien qu'un autre vous garde. La mort n'a pas toujours les oreilles ouvertes aux vœux et aux prières de messieurs les héritiers ; et l'on a le temps d'avoir les dents longues lorsqu'on attend, pour vivre, le trépas de quelqu'un.

JACQUELINE. Enfin j'ai toujours ouï dire qu'en mariage, comme ailleurs, contentement passe richesse. Les pères et les mères ont cette maudite coutume de demander toujours : Qu'a-t-il ? et : Qu'a-t-elle ? Et le compère Pierre a marié sa fille Simonette au gros Thomas pour un quarqué de vaine qu'il avait davantage que le jeune Robin, où elle avait bouté son amiquié ; et v'là que la pauvre criature en est devenue jaune comme eun coing, et n'a point profité tout depuis ce temps-là. C'est un bel exemple pour vous, monsieur. On n'a que son plaisir en ce monde ; et j'aimerais mieux bailler ma fille à un bon mari qui li fût agriable, que toutes les rentes de la Brousse.

GÉRONTE. Peste ! madame la nourrice, comme vous dégoisez ! Taisez-vous, je vous prie ; vous prenez trop de soin, et vous échauffez votre lait.

LUCAS (frappant, à chaque phrase qu'il dit, sur l'épaule de Geronte). Morgué, tais-toi ! tu es une impertinente. Monsieur n'a que faire de tes discours, et il sait ce qu'il a à faire. Mêlé-toi de donner à teter à ton enfant, sans tant faire la raisonneuse. Monsieur est le père de sa fille ; et il est bon et sage pour voir ce qu'il li faut.

GÉRONTE. Tout doux ! Oh ! tout doux !

LUCAS (frappant encore sur l'épaule de Geronte). Monsieur, je veux un peu la mortifier, et li apprendre le respect qu'alle vous doit.

GÉRONTE. Oui. Mais ces gestes ne sont pas nécessaires.

SCÈNE III.

VALÈRE, SGANARELLE, GÉRONTE, LUCAS, JACQUELINE.

VALÈRE. Monsieur, préparez-vous. Voici votre médecin qui entre.

GÉRONTE (à Sganarelle). Monsieur, je suis ravi de vous voir chez moi, et nous avons grand besoin de vous.

SGANARELLE (en robe de médecin, avec un chapeau des plus pointus). Hippocrate dit... que nous nous couvrions tous deux.

GÉRONTE. Hippocrate dit cela ?

SGANARELLE. Oui.

GÉRONTE. Dans quel chapitre, s'il vous plaît ?

SGANARELLE. Dans son chapitre... des Chapeaux.

GÉRONTE. Puisque Hippocrate le dit, il le faut faire.

SGANARELLE. Monsieur le médecin, ayant appris les merveilleuses choses...

GÉRONTE. A qui parlez-vous, de grâce ?

SGANARELLE. A vous.

GÉRONTE. Je ne suis pas médecin.

SGANARELLE. Vous n'êtes pas médecin ?

GÉRONTE. Non, vraiment.

SGANARELLE. Tout de bon ?

GÉRONTE. Tout de bon. (Sganarelle prend un bâton et frappe Geronte.) Ah ! ah ! ah !

SGANARELLE. Vous êtes médecin, maintenant ; je n'ai jamais eu d'autres licences.

GÉRONTE (à Valère). Quel diable d'homme m'avez-vous là amené ?

VALÈRE. Je vous ai bien dit que c'était un médecin goguenard.

GÉRONTE. Oui ; mais je l'envoierais promener avec ses goguenarderies.

LUCAS. Ne prenez pas garde à ça, monsieur : ce n'est que pour rire.

GÉRONTE. Cette raillerie ne me plaît pas.

SGANARELLE. Monsieur, je vous demande pardon de la liberté que j'ai prise.

GÉRONTE. Monsieur, je suis votre serviteur.

SGANARELLE. Je suis fâché...

GÉRONTE. Cela n'est rien.

SGANARELLE. Des coups de bâton...

GÉRONTE. Il n'y a pas de mal.

SGANARELLE. Que j'ai eu l'honneur de vous donner.

GÉRONTE. Ne parlons plus de cela. Monsieur, j'ai une fille qui est tombée dans une étrange maladie.

SGANARELLE. Je suis ravi, monsieur, que votre fille ait besoin de moi ; et je souhaiterais de tout mon cœur que vous en eussiez besoin aussi, vous et toute votre famille, pour vous témoigner l'envie que j'ai de vous servir.

GÉRONTE. Je vous suis obligé de ces sentiments.

SGANARELLE. Je vous assure que c'est du meilleur de mon âme que je vous parle.

GÉRONTE. C'est trop d'honneur que vous me faites.

SGANARELLE. Comment s'appelle votre fille ?

GÉRONTE. Lucinde.

SGANARELLE. Lucinde ! ah ! beau nom à médicamenter ! Lucinde !

GÉRONTE. Je m'en vais voir un peu ce qu'elle fait.

SGANARELLE. Qui est cette grande femme-là ?

GÉRONTE. C'est la nourrice d'un petit enfant que j'ai.

SCÈNE IV.

SGANARELLE, JACQUELINE, LUCAS.

SGANARELLE (à part). Peste ! le joli meuble que voilà ? (Haut.) Ah ! nourrice, charmante nourrice, ma médecine est la très-humble esclave de votre nourricerie, et je voudrais bien être le petit poupon fortuné qui têtât le lait de vos bonnes grâces. (Il lui porte la main sur le sein.) Tous mes remèdes, toute ma science, toute ma capacité, est à votre service ; et...

LUCAS. Avec votre permission, monsieur le médecin, laissez là ma femme, je vous prie.

SGANARELLE. Quoi ! elle est votre femme ?

LUCAS. Oui.

SGANARELLE. Ah ! vraiment, je ne savais pas cela, et je m'en réjouis pour l'amour de l'un et de l'autre.

(Il fait semblant de vouloir embrasser Lucas, et embrasse la nourrice.)

LUCAS (tirant Sganarelle, et se mettant entre lui et sa femme). Tout doucement, s'il vous plaît.

SGANARELLE. Je vous assure que je suis ravi que vous soyez unis ensemble : je la félicite d'avoir un mari comme vous ; et je vous félicite, vous, d'avoir une femme si belle, si sage, si bien faite comme elle est.

(Il fait encore semblant d'embrasser Lucas, qui lui tend les bras ; Sganarelle passe dessous, et embrasse encore la nourrice.)

LUCAS (le tirant encore). Eh ! tétigué ! point tant de compliments, je vous supplie.

SGANARELLE. Ne voulez-vous pas que je me réjouisse avec vous d'un si bel assemblage?

LUCAS. Avec moi tant qu'il vous plaira ; mais avec ma femme, trêve de sarimonie.

SGANARELLE. Je prends part également au bonheur de tous deux ; et si je vous embrasse pour vous en témoigner ma joie, je l'embrasse de même pour lui en témoigner aussi.

(Il continue le même jeu.)

LUCAS (le tirant pour la troisième fois). Ah ! vartigué ! monsieu le médecin, que de lantiponages !

SCÈNE V.

GÉRONTE, SGANARELLE, LUCAS, JACQUELINE.

GÉRONTE. Monsieur, voici tout à l'heure ma fille qu'on va vous amener.

SGANARELLE. Je l'attends, monsieur, avec toute la médecine.

GÉRONTE. Où est-elle ?

SGANARELLE (se touchant le front). Là-dedans.

GÉRONTE. Fort bien.

SGANARELLE. Mais, comme je m'intéresse à toute votre famille, il faut que j'essaie un peu le lait de votre nourrice, et que je visite son sein.

(Il s'approche de Jacqueline.)

LUCAS (le tirant, et lui faisant faire la pirouette). Nannain, nannain, je n'avons que faire de ça.

SGANARELLE. C'est l'office du médecin de voir les tetons des nourrices.

LUCAS. Il guia office qui quienne, je sis votre sarviteur.

SGANARELLE. As-tu bien la hardiesse de t'opposer au médecin ? Hors de là.

LUCAS. Je me moque de ça.

SGANARELLE (en le regardant de travers). Je te donnerai la fièvre.

JACQUELINE (prenant Lucas par le bras et lui faisant faire aussi la pirouette). Ote-toi de là aussi : est-ce que je ne sis pas assez grande pour me défendre moi-même, s'il me fait queuque chose qui ne soit pas à faire ?

LUCAS. Je ne veux pas qu'il te tâte, moi.

SGANARELLE. Fi ! le vilain, qui est jaloux de sa femme !

GÉRONTE. Voici ma fille.

SCÈNE VI.

LUCINDE, GÉRONTE, SGANARELLE, VALÈRE, LUCAS, JACQUELINE

SGANARELLE. Est-ce là la malade ?

GÉRONTE. Oui. Je n'ai qu'elle de fille ; et j'aurais tous les regrets du monde si elle venait à mourir.

SGANARELLE. Qu'elle s'en garde bien ! il ne faut pas qu'elle meure sans l'ordonnance du médecin.

GÉRONTE. Allons, un siège.

SGANARELLE (assis entre Gêronte et Lucinde). Voilà une malade qui n'est pas tant dégoûtante, et je tiens qu'un homme bien sain s'en accommoderait assez.

(Lucinde rit.)

GÉRONTE. Vous l'avez fait rire, monsieur.

SGANARELLE. Tant mieux ! Lorsque le médecin fait rire le malade, c'est le meilleur signe du monde. (A Lucinde.) Eh bien ! de quoi est-il question ? Qu'avez-vous ? Quel est le mal que vous sentez ?

LUCINDE (portant sa main à sa bouche, à sa tête et sous son menton). Han, hi, hon, han.

SGANARELLE. Eh ? que dites-vous ?

LUCINDE (continuant les mêmes gestes). Han, hi, hon, han, han, hi, hon.

SGANARELLE. Quoi ?

LUCINDE. Han, hi, hon.

SGANARELLE. Han, hi, hon, han, ha. Je ne vous entends point. Quel diable de langage est-ce là ?

GÉRONTE. Monsieur, c'est là sa maladie. Elle est devenue muette, sans que jusqu'ici on en ait pu savoir la cause ; et c'est un accident qui a fait reculer son mariage.

SGANARELLE. Et pourquoi ?

GÉRONTE. Celui qu'elle doit épouser veut attendre sa guérison pour conclure les choses.

SGANARELLE. Et qui est ce sot-là, qui ne veut pas que sa femme soit muette ? Plût à Dieu que la mienne eût cette maladie ! je me garderais bien de la vouloir guérir.

GÉRONTE. Enfin, monsieur, nous vous prions d'employer tous vos soins pour la soulager de son mal.

SGANARELLE. Ah ! ne vous mettez pas en peine. Dites-moi un peu : ce mal l'opprime-t-il beaucoup ?

GÉRONTE. Oui, monsieur.

SGANARELLE. Tant mieux. Sent-elle de grandes douleurs ?

GÉRONTE. Fort grandes.

SGANARELLE. C'est fort bien fait. Va-t-elle où vous savez ?

GÉRONTE. Oui.

SGANARELLE. Copieusement ?

GÉRONTE. Je n'entends rien à cela.

SGANARELLE. La matière est-elle louable ?

GÉRONTE. Je ne me connais pas à ces choses.

SGANARELLE (à Lucinde). Donnez-moi votre bras. (A Gêronte.) Voilà un pouls qui marque que votre fille est muette.

GÉRONTE. Eh ! oui, monsieur ! c'est là son mal, vous l'avez trouvé tout du premier coup.

SGANARELLE. Ah ! ah !

JACQUELINE. Voyez comme il a deviné sa maladie !

SGANARELLE. Nous autres grands médecins, nous connaissons d'abord les choses. Un ignorant aurait été embarrassé, et vous eût été dire : C'est ceci, c'est cela ; mais, moi, je touche au but du premier coup, et je vous apprends que votre fille est muette.

GÉRONTE. Oui ; mais je voudrais bien que vous me pussiez dire d'où cela vient.

SGANARELLE. Il n'est rien de plus aisé ; cela vient de ce qu'elle a perdu la parole.

GÉRONTE. Fort bien. Mais la cause, s'il vous plaît, qui fait qu'elle a perdu la parole ?

SGANARELLE. Tous nos meilleurs auteurs vous diront que c'est l'empêchement de l'action de sa langue.

GÉRONTE. Mais encore, vos sentiments sur cet empêchement de l'action de sa langue ?

SGANARELLE. Aristote, là-dessus, dit... de fort belles choses.

GÉRONTE. Je le crois.

SGANARELLE. Ah ! c'était un grand homme !

GÉRONTE. Sans doute.

SGANARELLE. Grand homme tout à fait. (Levant le bras jusqu'au coude.) Un homme qui était plus grand que moi de tout cela. Pour revenir donc à notre raisonnement, je tiens que cet empêchement de l'action de sa langue est causé par de certaines humeurs, qu'entre nous autres savants nous appelons humeurs peccantes ; peccantes, c'est à-dire... humeurs peccantes ; d'autant que les vapeurs formées par les exhalaisons des influences qui s'élèvent dans la région des maladies, venant... pour ainsi dire... à... Entendez-vous le latin ?

GÉRONTE. En aucune façon.

SGANARELLE (se levant brusquement). Vous n'entendez point le latin ?

GÉRONTE. Non.

SGANARELLE (avec enthousiasme). *Cabricias arcî thuram, catolamus, zing-ariter, nominativo; hæc musa, la muse; bonus, bona, bonum. Deus sanctus, estne oratio latinas? Etiam. Oui. Quare? Pourquoi? Quia substantivo, et adjectivum, concordat in generi, numerum, et casus.*

GÉRONTE. Ah ! que n'ai-je étudié !

JACQUELINE. L'habile homme que v'là !

LUCAS. Oui, ça est si biau que je n'y entends goutte.

SGANARELLE. Or ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté gauche où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poulmon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubite*, rencontre en son chemin lesdites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate ; et parce que lesdites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie... et parce que lesdites vapeurs ont certaine malignité... écoutez bien ceci, je vous conjure...

GÉRONTE. Oui.

SGANARELLE. Ont une certaine malignité qui est causée... soyez attentif, s'il vous plaît.

GÉRONTE. Je le suis.

SGANARELLE. Qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs... *Ossabatus nequeis, nequer, polarinum, quipsa milus*. Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette.

JACQUELINE. Ah ! que ça est bien dit, notre homme !

LUCAS. Que n'ai-je la langue aussi bien pendue !

GÉRONTE. On ne peut pas mieux raisonner, sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué : c'est l'endroit du foie et du cœur ; il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont ; que le cœur est du côté gauche, et le foie du côté droit.

SGANARELLE. Oui, cela était autrefois ainsi : mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle.

GÉRONTE. C'est ce que je ne savais pas, et je vous demande pardon de mon ignorance.

SGANARELLE. Il n'y a pas de mal ; et vous n'êtes pas obligé d'être aussi habile que nous.

GÉRONTE. Assurément. Mais, monsieur, que croyez-vous qu'il faille faire à cette maladie ?

SGANARELLE. Ce que je crois qu'il faille faire ?

GÉRONTE. Oui.

SGANARELLE. Mon avis est qu'on la remette sur son lit, et qu'on lui fasse prendre pour remède quantité de pain trempé dans du vin.

GÉRONTE. Pourquoi cela, monsieur ?

SGANARELLE. Parce qu'il y a dans le vin et le pain, mêlés ensemble, une vertu sympathique qui fait parler. Ne voyez-vous pas bien qu'on ne donne autre chose aux perroquets, et qu'ils apprennent à parler en mangeant de cela ?

GÉRONTE. Cela est vrai. Ah ! le grand homme ! Vite, quantité de pain et de vin.

SGANARELLE. Je reviendrai voir sur le soir en quel état elle sera.

SCÈNE VII.

GÉRONTE, SGANARELLE, JACQUELINE.

SGANARELLE (à Jacqueline.) Doucement, vous. (À Gêronte.) Monsieur, voilà une nourrice à laquelle il faut que je fasse quelques petits remèdes.

JACQUELINE. Qui ? moi ? Je me porte le mieux du monde.

SGANARELLE. Tant pis, nourrice ; tant pis ! Cette grande santé est à craindre, et il ne sera pas mauvais de vous faire quelque petite saignée amiable, de vous donner quelque petit clystère dulcifiant.

GÉRONTE. Mais, monsieur, voilà une mode que je ne comprends point. Pourquoi s'aller faire saigner quand on n'a point de maladie ?

SGANARELLE. Il n'importe ; la mode en est salutaire ; et, comme on boit pour la soif à venir, il faut aussi se faire saigner pour la maladie à venir.

JACQUELINE (en s'en allant). Ma fi ! je me moque de ça, et je ne veux point faire de mon corps une boutique d'apothicaire.

SGANARELLE. Vous êtes rétiveaux remèdes ; mais nous saurons vous soumettre à la raison.

SCÈNE VIII.

GÉRONTE, SGANARELLE.

SGANARELLE. Je vous donne le bon jour.

GÉRONTE. Attendez un peu, s'il vous plaît.

SGANARELLE. Que voulez-vous faire ?

GÉRONTE. Vous donner de l'argent, monsieur.

SGANARELLE (tendant sa main par derrière, tandis que Gêronte ouvre sa bourse). Je n'en prendrai pas, monsieur.

GÉRONTE. Monsieur...

SGANARELLE. Point du tout.

GÉRONTE. Un petit moment.

SGANARELLE. En aucune façon.

GÉRONTE. De grâce.

SGANARELLE. Vous vous moquez.

GÉRONTE. Voilà qui est fait.

SGANARELLE. Je n'en ferai rien.

GÉRONTE. Eh !

SGANARELLE. Ce n'est pas l'argent qui me fait agir.

GÉRONTE. Je le crois.

SGANARELLE (après avoir pris l'argent). Cela est-il de poids ?

GÉRONTE. Oui, monsieur.

SGANARELLE. Je ne suis pas un médecin mercenaire.

GÉRONTE. Je le sais bien.

SGANARELLE. L'intérêt ne me gouverne point.

GÉRONTE. Je n'ai pas cette pensée.

SGANARELLE (seul, regardant l'argent qu'il a reçu). Ma foi, cela ne va pas mal ! et pourvu que...

SCÈNE IX.

LÉANDRE, SGANARELLE.

LÉANDRE. Monsieur, il y a longtemps que je vous attends ; et je viens implorer votre assistance.

SGANARELLE (lui tâtant le pouls). Voilà un pouls qui est fort mauvais.

LÉANDRE. Je ne suis point malade, monsieur, et ce n'est pas pour cela que je viens à vous.

SGANARELLE. Si vous n'êtes pas malade, que diable ne le dites-vous donc ?

LÉANDRE. Non. Pour vous dire la chose en deux mots, je m'appelle Léandre, qui suis amoureux de Lucinde, que vous venez de visiter ; et comme, par la mauvaise humeur de son père, toute sorte d'accès m'est fermé auprès d'elle, je me hasarde à vous prier de vouloir servir mon amour, et de me donner lieu d'exécuter un stratagème que j'ai trouvé pour lui pouvoir dire deux mots d'où dépendent absolument mon bonheur et ma vie.

SGANARELLE. Pour qui me prenez-vous ? Comment ! oser vous adresser à moi pour vous servir dans votre amour, et vouloir ravaler la dignité de médecin à des emplois de cette nature !

LÉANDRE. Monsieur, ne faites point de bruit.

SGANARELLE (le faisant reculer). J'en veux faire, moi. Vous êtes un impertinent.

LÉANDRE. Eh ! monsieur, doucement.

SGANARELLE. Un mal avisé.

LÉANDRE. De grâce !

SGANARELLE. Je vous apprendrai que je ne suis point homme à cela, et que c'est une insolence extrême...

LÉANDRE (tirant une bourse). Monsieur...

SGANARELLE. De vouloir m'employer... (Recevant la bourse.) Je ne parle pas pour vous, car vous êtes honnête homme, et je serais ravi de vous rendre service ; mais il y a de certains impertinents au monde qui viennent prendre les gens pour ce qu'ils ne sont pas, et je vous avoue que cela me met en colère.

LÉANDRE. Je vous demande pardon, monsieur, de la liberté que...

SGANARELLE. Vous vous moquez. De quoi est-il question ?

LÉANDRE. Vous saurez donc, monsieur, que cette maladie que vous voulez guérir est une feinte maladie. Les médecins ont raisonné là-dessus comme il faut ; et ils n'ont pas manqué de dire que cela procédait, qui du cerveau, qui des entrailles, qui de la rate, qui du foie ; mais il est certain que l'amour en est la véritable cause, et que Lucinde n'a trouvé cette maladie que pour se délivrer d'un mariage dont elle était importunée. Mais, de crainte qu'on ne nous voie ensemble, retirons-nous d'ici, et je vous dirai en marchant ce que je souhaite de vous.

SGANARELLE. Allons, monsieur, vous m'avez donné pour votre amour une tendresse qui n'est pas concevable, et j'y perdrai toute ma médecine, ou la malade crèvera, ou bien elle sera à vous.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LÉANDRE, SGANARELLE.

LÉANDRE. Il me semble que je ne suis pas mal ainsi pour un apothicaire; et, comme le père ne m'a guère vu, ce changement d'habit et de perruque est assez capable, je crois, de me déguiser à ses yeux.

SGANARELLE. Sans doute.

LÉANDRE. Tout ce que je souhaiterais serait de savoir cinq ou six grands mots de médecine pour parer mon discours et me donner l'air d'habile homme.

SGANARELLE. Allez, allez, tout cela n'est pas nécessaire; il suffit de l'habit : et je n'en sais pas plus que vous.

LÉANDRE. Comment?

SGANARELLE. Diable emporte si j'entends rien en médecine! Vous êtes honnête homme, et je veux bien me confier à vous comme vous vous confiez à moi.

LÉANDRE. Quoi! vous n'êtes pas effectivement?...

SGANARELLE. Non, vous dis-je; ils m'ont fait médecin malgré mes dents. Je ne m'étais jamais mêlé d'être si savant que cela; et toutes mes études n'ont été que jusqu'en sixième. Je ne sais pas sur quoi cette imagination leur est venue; mais quand j'ai vu qu'à toute force ils voulaient que je fusse médecin, je me suis résolu de l'être aux dépens de qui il appartiendra. Cependant vous ne sauriez croire comment l'erreur s'est répandue, et de quelle façon chacun est endiablé à me croire habile homme. On me vient chercher de tous les côtés; et, si les choses vont toujours de même, je suis d'avis de m'en tenir toute ma vie à la médecine. Je trouve que c'est le meilleur métier de tous; car, soit qu'on fasse bien, ou soit qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte. La méchante besogne ne retombe jamais sur notre dos; et nous taillons comme il nous plaît sur l'étoffe où nous travaillons. Un cordonnier, en faisant des souliers, ne saurait gâter un morceau de cuir qu'il n'en paye les pots cassés; mais ici l'on peut gâter un homme sans qu'il en coûte rien. Les bêtises ne sont point pour nous, et c'est toujours la faute de celui qui meurt. Enfin, le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté, une discrétion la plus grande du monde, et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué.

LÉANDRE. Il est vrai que les morts sont fort honnêtes gens sur cette matière.

SGANARELLE (voyant des hommes qui viennent à lui). Voilà des gens qui ont la mine de me venir consulter. (À Léandre.) Allez toujours m'attendre auprès du logis de votre maîtresse.

SCÈNE II.

THIBAUT, PERRIN, SGANARELLE.

THIBAUT. Monsieur, je venons vous chercher, mon fils Perrin et moi.

SGANARELLE. Qu'y a-t-il?

THIBAUT. Sa pauvre mère, qui a nom Parrette, est dans un lit, malade, il y a six mois.

SGANARELLE (tendant la main comme pour recevoir de l'argent). Que voulez-vous que j'y fasse?

THIBAUT. Je voudrions, monsieur, que vous nous baillissiez quelque petite drôlerie pour la garir.

SGANARELLE. Il faut voir de quoi est-ce qu'elle est malade.

THIBAUT. Elle est malade d'hypocrisie, monsieur.

SGANARELLE. D'hypocrisie?

THIBAUT. Oui, c'est-à-dire qu'elle est enflée partout; et l'on dit que c'est quantité de sérieux qu'elle a dans le corps, et que son foie, son ventre ou sa rate, comme vous voudrais l'appeler, au lieu de faire du sang, ne fait plus que de l'iau. Elle a, de deux jours l'un, la fièvre que-

tiguienne, avec des lassitudes et des douleurs dans les muscles des jambes. On entend dans sa gorge des fleumes qui sont tout prêts à l'étouffer; et parfois il li prend des syncopes et des conversions, que je crayons qu'elle est passée. J'avons dans notre village un apothicaire, révérence parler, qui li a donné je ne sais combien d'histoires; et il m'en coûte plus d'une douzaine de bons écus en lavements, ne v's en déplaît, en apostumes qu'on li a fait prendre, en infections de jacinthe, et en portions cordiales. Mais tout ça, comme dit l'autre, n'a été que de l'onguent miton-mitaine. Il velait li bailler d'une certaine drogue que l'on appelle du vin amétile; mais j'ai z-eu peur franchement que ça l'envoyât à patres; et l'an dit que ces gros médecins tuont je ne sais combien de monde avec cette invention-là.

SGANARELLE (tendant toujours la main). Venons au fait, mon ami, venons au fait.

THIBAUT. Le fait est, monsieur, que je venons vous prier de nous dire ce qu'il faut que je fassions.

SGANARELLE. Je ne vous entends point du tout.



Sganarelle.

PERRIN. Monsieur, ma mère est malade; et v'là deux écus que je vous apportons pour nous bailler quelque remède.

SGANARELLE. Ah! je vous entends, vous. Voilà un garçon qui parle clairement, et qui s'explique comme il faut. Vous dites que votre mère est malade d'hydropisie, qu'elle est enflée par tout le corps, qu'elle a la fièvre, avec des douleurs dans les jambes, et qu'il lui prend parfois des syncopes et des convulsions, c'est-à-dire des évanouissements?

PERRIN. Eh! oui, monsieur, c'est justement ça.

SGANARELLE. J'ai compris d'abord vos paroles. Vous avez un père qui ne sait ce qu'il dit. Maintenant, vous me demandez un remède?

PERRIN. Oui, monsieur.

SGANARELLE. Un remède pour la guérir?

PERRIN. C'est comme je l'entendons.

SGANARELLE. Tenez, voilà un morceau de fromage qu'il faut que vous lui fassiez prendre.

FERRIN. Du fromage, monsieur ?

SGANARELLE. Oui ; c'est un fromage préparé, où il entre de l'or, du corail et des perles, et quantité d'autres choses précieuses.

FERRIN. Monsieur, je vous sommes bien obligés, et j'allons le faire prendre ça tout à l'heure.

SGANARELLE. Allez. Si elle meurt, ne manquez pas de la faire enterrer du mieux que vous pourrez.

SCÈNE III.

JACQUELINE, SGANARELLE, LUCAS, dans le fond du théâtre.

SGANARELLE. Voilà la belle nourrice. Ah ! nourrice de mon cœur ! je suis ravi de cette rencontre ; et votre vue est la rhubarbe, la casse, le séné, qui purgent toute la mélancolie de mon âme.

JACQUELINE. Par ma figné, monsieur le médecin ! ça est trop bian dit pour moi, et je n'entends rien à tout votre latin.

SGANARELLE. Devenez malade, nourrice, je vous prie ; devenez malade pour l'amour de moi. J'aurais toutes les joies du monde de vous guérir.

JACQUELINE. Je sis votre sarvante ; j'aime bian mieux qu'on ne me garris pas.

SGANARELLE. Que je vous plains, belle nourrice, d'avoir un mari jaloux et fâcheux comme celui que vous avez !

JACQUELINE. Que velez-vous, monsieu ? C'est pour la pénitence de mes fautes ; et là où la chèvre est liée, il faut bian qu'elle y broute.

SGANARELLE. Comment, un rustre comme cela ! un homme qui vous observe toujours, et ne veut pas que personne vous parle !

JACQUELINE. Hélas ! vous n'avez rian vu encore ; et ce n'est qu'un petit échantillon de sa mauvaise humeur.

SGANARELLE. Est-il possible ! et qu'un homme ait l'âme assez basse pour maltraiter une personne comme vous ! Ah ! que j'en sais, belle nourrice, et qui ne sont pas loin d'ici, qui se tiendraient heureux de baiser seulement les petits bouts de vos petons. Pourquoi faut-il qu'une personne si bien faite soit tombée en de telles mains ! et qu'un franc animal, un brutal, un stupide, un sot... ! Pardonnez-moi, nourrice, si je vous parle ainsi de votre mari...

JACQUELINE. Eh ! monsieu, je sais bian qu'il mérite tous ces noms-là.

SGANARELLE. Oui, sans doute, nourrice, il les mérite ; et il mériterait encore que vous lui missiez quelque chose sur la tête pour le punir des soupçons qu'il a.

JACQUELINE. Il est bian vrai que, si je n'avais devant les yeux que son intérêt, il pourrait m'obliger à quelque étrange chose.

SGANARELLE. Ma foi, vous ne feriez pas mal de vous venger de lui avec quelqu'un. C'est un homme, je vous le dis, qui mérite bien cela ; et, si j'étais assez heureux, belle nourrice, pour être choisi pour...

(Dans le temps que Sganarelle tend les bras pour embrasser Jacqueline, Lucas passe sa tête par-dessous, et se met entre deux. Sganarelle et Jacqueline regardent Lucas, et sortent chacun de leur côté.)

SCÈNE IV.

GÉRONTE, LUCAS.

GÉRONTE. Holà, Lucas ! n'as-tu point vu ici notre médecin ?

LUCAS. Eh ! oui, de par tous les diantres ! je l'ai vu, et ma femme aussi.

GÉRONTE. Où est-ce donc qu'il peut être ?

LUCAS. Je ne sais, mais je voudrais qu'il fût à tous les guebles.

GÉRONTE. Va-t'en voir un peu ce que fait ma fille.

SCÈNE V.

SGANARELLE, LÉANDRE, GÉRONTE.

GÉRONTE. Ah ! monsieur, je demandais où vous étiez.

SGANARELLE. Je m'étais amusé dans votre cour à expulser le superflu de la boisson. Comment se porte la malade ?

GÉRONTE. Un peu plus mal depuis votre remède.

SGANARELLE. Tant mieux : c'est signe qu'il opère.

GÉRONTE. Oui, mais en opérant je crains qu'il ne l'étouffe.

SGANARELLE. Ne vous mettez pas en peine ; j'ai des remèdes qui se moquent de tout, et je l'attends à l'agonie.

GÉRONTE (montrant Léandre). Qui est cet homme-là que vous amenez ?

SGANARELLE (faisant des signes avec la main pour montrer que c'est un apothicaire). C'est...

GÉRONTE. Quoi ?

SGANARELLE. Celui...

GÉRONTE. Eh !

SGANARELLE. Qui...

GÉRONTE. Je vous entends.

SGANARELLE. Votre fille en aura besoin.

SCÈNE VI.

LUCINDE, GÉRONTE, LÉANDRE, JACQUELINE, SGANARELLE.

JACQUELINE. Monsieur, v'là votre fille qui veut un peu marcher.

SGANARELLE. Cela lui fera du bien. Allez-vous-en, monsieur l'apothicaire, tâter un peu son pouls, afin que je raisonne tantôt avec vous de sa maladie. (Sganarelle tire Geronte dans un coin du théâtre, et lui passe un bras sur les épaules pour l'empêcher de tourner la tête du côté où sont Léandre et Lucinde.) Monsieur, c'est une grande et subtile question, entre les docteurs, de savoir si les femmes sont plus faciles à guérir que les hommes. Je vous prie d'écouter ceci, s'il vous plaît. Les uns disent que non ; les autres disent que oui : et moi je dis que oui et non : d'autant que l'incongruité des humeurs opaques qui se rencontrent au tempérament naturel des femmes étant cause que la partie brutale veut toujours prendre empire sur la sensitive, on voit que l'inégalité de leurs opinions dépend du mouvement oblique du cercle de la lune ; et comme le soleil, qui darde ses rayons sur la concavité de la terre, trouve...

LUCINDE (à Léandre). Non, je ne suis point du tout capable de changer de sentiment.

GÉRONTE. Voilà ma fille qui parle ! O grande vertu du remède ! O admirable médecin ! Que je vous suis obligé, monsieur, de cette guérison merveilleuse ! Et que puis-je faire pour vous après un tel service ?

SGANARELLE (se promenant sur le théâtre, et s'éventant avec son chapeau). Voilà une maladie qui m'a bien donné de la peine !

LUCINDE. Oui, mon père, j'ai recouvré la parole ; mais je l'ai recouvrée pour vous dire que je n'aurai jamais d'autre époux que Léandre ; et que c'est inutilement que vous voulez me donner Horace.

GÉRONTE. Mais...

LUCINDE. Rien n'est capable d'ébranler la résolution que j'ai prise.

GÉRONTE. Quoi !...

LUCINDE. Vous m'opposerez en vain de belles raisons.

GÉRONTE. Si...

LUCINDE. Tous vos discours ne serviront de rien.

GÉRONTE. Je...

LUCINDE. C'est une chose où je suis déterminée.

GÉRONTE. Mais...

LUCINDE. Il n'est puissance paternelle qui me puisse obliger à me marier malgré moi.

GÉRONTE. J'ai...

LUCINDE. Vous avez beau faire tous vos efforts.

GÉRONTE. Il...

LUCINDE. Mon cœur ne saurait se soumettre à cette tyrannie.

GÉRONTE. La...

LUCINDE. Et je me jetterai plutôt dans un couvent que d'épouser un homme que je n'aime point.

GÉRONTE. Mais...

LUCINDE (avec vivacité). Non. En aucune façon. Point d'affaires. Vous perdez le temps. Je n'en ferai rien. Cela est résolu.

GÉRONTE. Ah! quelle impétuosité de paroles! Il n'y a pas moyen d'y résister. (À Sganarelle.) Monsieur, je vous prie de la faire redevenir muette.

SGANARELLE. C'est une chose qui m'est impossible. Tout ce que je puis faire pour votre service est de vous rendre sourd, si vous voulez.

GÉRONTE. Je vous remercie. (À Lucinde.) Penses-tu donc?...

LUCINDE. Non, toutes vos raisons ne gagneront rien sur mon âme.

GÉRONTE. Tu épouseras Ilorace dès ce soir.

LUCINDE. J'épouserai plutôt la mort.

SGANARELLE (à Gêronte). Mon Dieu! arrêtez-vous; laissez-moi médicamenteusement cette affaire. C'est une maladie qui la tient, et je sais le remède qu'il y faut apporter.

GÉRONTE. Serait-il possible, monsieur, que vous pussiez aussi guérir cette maladie d'esprit?

SGANARELLE. Oui; laissez-moi faire; j'ai des remèdes pour tout; et notre apothicaire nous servira pour cette cure. (À Léandre.) Un mot. Vous voyez que l'ardeur qu'elle a pour ce Léandre est tout à fait contraire aux volontés du père; qu'il n'y a point de temps à perdre; que les humeurs sont fort aigries, et qu'il est nécessaire de trouver promptement un remède à ce mal, qui pourrait empirer par le retardement. Pour moi, je n'y en vois qu'un seul, qui est une prise de suite purgative, que vous mêlerez comme il faut avec deux dragmes de matrimonium en pilules. Peut-être fera-t-elle quelque difficulté à prendre ce remède; mais, comme vous êtes habile homme dans votre métier, c'est à vous de l'y résoudre, et de lui faire avaler la chose du mieux que vous pourrez. Allez-vous-en lui faire faire un petit tour de jardin, afin de préparer les humeurs, tandis que j'entreprendrai ici son père; mais surtout ne perdez point de temps. Au remède, vite! au remède spécifique!

SCÈNE VII

GÉRONTE, SGANARELLE.

GÉRONTE. Quelles drogues, monsieur, sont celles que vous venez de dire? Il me semble que je ne les ai jamais ouï nommer.

SGANARELLE. Ce sont drogues dont on se sert dans les nécessités urgentes.

GÉRONTE. Avez-vous jamais vu une insolence pareille à la sienne?

SGANARELLE. Les filles sont quelquefois un peu têtues.

GÉRONTE. Vous ne sauriez croire comme elle est affolée de ce Léandre.

SGANARELLE. La chaleur du sang fait cela dans les jeunes esprits.

GÉRONTE. Pour moi, dès que j'ai eu découvert la violence de cet amour, j'ai su tenir toujours ma fille renfermée.

SGANARELLE. Vous avez fait sagement.

GÉRONTE. Et j'ai bien empêché qu'ils n'aient eu communication ensemble.

SGANARELLE. Fort bien.

GÉRONTE. Il serait arrivé quelque folie si j'avais souffert qu'ils se fussent vus.

SGANARELLE. Sans doute.

GÉRONTE. Et je crois qu'elle aurait été fille à s'en aller avec lui.

SGANARELLE. C'est prudemment raisonné.

GÉRONTE. On m'avertit qu'il fait tous ses efforts pour lui parler.

SGANARELLE. Quel drôle!

GÉRONTE. Mais il perdra son temps.

SGANARELLE. Ah! ah!

GÉRONTE. Et j'empêcherai bien qu'il ne la voie.

SGANARELLE. Il n'a pas affaire à un sot; et vous savez des rubriques qu'il ne sait pas. Plus fin que vous n'est pas bête.

SCÈNE VIII.

LUCAS, GÉRONTE, SGANARELLE.

LUCAS. Ah! palsanguenne, monsieur! vaici bian du tintamarre; votre fille s'en est enfuie avec son Liandre. C'était lui qui était l'apothicaire; et v'là monsieu le médecin qui a fait cette belle opération-là.

GÉRONTE. Comment! m'assassiner de la façon! Allons, un commissaire, et qu'on empêche qu'il ne sorte. Ah! traître! je vous ferai punir par la justice.

LUCAS. Ah! par ma fi! monsieu le médecin, vous serez pendu! ne bougez de là seulement.

SCÈNE IX.

MARTINE, SGANARELLE, LUCAS.

MARTINE (à Lucas). Ah! mon Dieu! que j'ai eu de peine à trouver ce logis! Dites-moi un peu des nouvelles du médecin que je vous ai donné.

LUCAS. Le v'là qui va être pendu.

MARTINE. Quoi! mon mari pendu! Hélas! et qu'a-t-il fait pour cela?

LUCAS. Il a fait enlever la fille de notre maître?

MARTINE. Hélas! mon cher mari! est-il bien vrai qu'on te va pendre?

SGANARELLE. Tu vois. Ah!

MARTINE. Faut-il que tu te laisses mourir en présence de tant de gens!

SGANARELLE. Que veux-tu que j'y fasse?

MARTINE. Encore, si tu avais achevé de couper notre bois, je prendrais quelque consolation.

SGANARELLE. Retire-toi de là; tu me fends le cœur.

MARTINE. Non, je veux demeurer pour t'encourager à la mort, et je ne te quitterai point que je ne t'aie vu pendu.

SGANARELLE. Ah!

SCÈNE X.

GÉRONTE, SGANARELLE, MARTINE.

GÉRONTE (à Sganarelle). Le commissaire viendra bientôt, et l'on s'en va vous mettre en lieu où l'on me répondra de vous.

SGANARELLE (à genoux). Hélas! cela ne se peut-il point changer en quelques coups de bâton?

GÉRONTE. Non, non; la justice en ordonnera. Mais que vois-je?

SCÈNE XI.

GÉRONTE, LÉANDRE, LUCINDE, SGANARELLE, LUCAS, MARTINE.

LÉANDRE. Monsieur, je viens faire paraître Léandre à vos yeux, et remettre Lucinde en votre pouvoir. Nous avons eu dessein de prendre la fuite nous deux, et de nous aller marier ensemble; mais cette entreprise a fait place à un procédé plus honnête. Je ne prétends point vous voler votre fille, et ce n'est que de votre main que je veux la recevoir. Ce que je vous dirai, monsieur, c'est que je viens tout à l'heure de recevoir des lettres par où j'apprends que mon oncle est mort, et que je suis héritier de tous ses biens.

GÉRONTE. Monsieur, votre vertu m'est tout à fait considérable; et je vous donne ma fille avec la plus grande joie du monde.

SGANARELLE (à part). La médecine l'a échappé belle.

MARTINE. Puisque tu ne seras point pendu, rends-moi grâce d'être médecin, car c'est moi qui t'ai procuré cet honneur.

SGANARELLE. Oui, c'est toi qui m'as procuré je ne sais combien de coups de bâton.
 LEANDRE (à Sganarelle). L'effet en est trop beau pour en conserver du ressentiment.

SGANARELLE. Soit. (A Martine.) Je te pardonne ces coups de bâton en faveur de la dignité où tu m'as élevé ; mais prépare-toi désormais à vivre dans un grand respect avec un homme de ma conséquence, et songe que la colère d'un médecin est plus à craindre qu'on ne peut croire.

FIN DU MÉDECIN MALGRÉ LUI.



Valère et Lucas frappant Sganarelle. ACTE I, SCÈNE VI.

1028 (2)



MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

COMÉDIE-BALLET EN TROIS ACTES. — 1669.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

M. DE POURCEAUGNAC.
ORONTE, père de Julie.
JULIE, fille d'Oronte.
ÉRASTE, amant de Julie.
NÉRINE, femme d'intrigue, feinte Picarde.
LUCETTE, feinte Languedocienne.
SRRIGANI, Napolitain, homme d'intrigue.
PREMIER MÉDECIN.
SECOND MÉDECIN.
UN APOTHICAIRE.
UN PASYAN.

UNE PAYSANNE.
PREMIER SUISSÉ.
SECOND SUISSÉ.
UN EXEMPT.
DEUX ARCHERS

PERSONNAGES DU BALLET.

UNE MUSICIENNE.
DEUX MUSICIENS.
TROUPE DE DANSEURS.
DEUX MAÎTRES À DANSER.
DEUX PAGES dansants.
QUATRE CURIEUX DE SPECTACLES dansants.

DEUX SUISSÉS dansants.
DEUX MÉDECINS GROTESQUES.
MATASSINS dansants.
DEUX AVOCATS chantants.
DEUX PROCUREURS dansants.
DEUX SERGENTS dansants.
TROUPE DE MASQUES.
UNE ÉGYPTIENNE chantante.
UN ÉGYPTIEN chantant.
UN PANTALON chantant.
CHŒUR DE MASQUES chantants.
SAUVAGES dansants.
BISCAYENS dansants.

La scène est à Paris.



M. de Pourceaugnac s'enfuit avec la chaise. ACTE I, SCÈNE XVI.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS chantants; plusieurs autres, jouant des instruments; TROUPE DE DANSEURS.

ÉRASTE (aux musiciens et aux danseurs). Suivez les ordres que je vous

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Escurth, 4.

ai donnés pour la sérénade. Pour moi, je me retire, et ne veux point paraître ici.

SCÈNE II.

UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS chantants; plusieurs autres, jouant des instruments; TROUPE DE DANSEURS.

(Cette sérénade est composée de chants, d'instruments et de danses. Les paroles qui s'y chantent ont rapport à la situation où Eraste se trouve avec Julie, et

expriment les sentiments de deux amants qui sont traversés dans leur amour par le caprice de leurs parents.)

UNE MUSICIENNE.

Répands, charmante nuit, répands sur tous les yeux
De tes pavots la douce violence,
Et ne laisse veiller en ces aimables lieux
Que les cœurs que l'Amour soumet à sa puissance.
Tes ombres et ton silence,
Plus beaux que le plus beau jour,
Offrent de doux moments à soupiner d'amour.

PREMIER MUSICIEN.

Que soupiner d'amour
Est une douce chose,
Quand rien à nos vœux ne s'oppose !
A d'aimables penchants notre cœur nous dispose ;
Mais on a des tyrans à qui l'on doit le jour.
Que soupiner d'amour
Est une douce chose,
Quand rien à nos vœux ne s'oppose !

SECOND MUSICIEN.

Tout ce qu'à nos vœux on oppose
Contre un parfait amour ne gagne jamais rien ;
Et pour vaincre toute chose
Il ne faut que s'aimer bien.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle ;
Les rigueurs des parents, la contrainte cruelle,
L'absence, les travaux, la fortune rebelle,
Ne font que redoubler une amitié fidèle.
Aimons-nous donc d'une ardeur éternelle ;
Quand deux cœurs s'aiment bien,
Tout le reste n'est rien.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Danse de deux maîtres à danser.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Danse de deux pages.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Quatre curieux de spectacles, qui ont pris querelle pendant la danse des deux pages, dansent en se battant l'épée à la main.

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Deux suisses séparent les quatre combattants, et après les avoir mis d'accord dansent avec eux.

SCÈNE III.

JULIE, ÉRASTE, NÉRINE.

JULIE. Mon Dieu ! Eraste, gardons d'être surpris. Je tremble qu'on ne nous voie ensemble ; et tout serait perdu, après la défense que l'on m'a faite.

ÉRASTE. Je regarde de tous côtés, et je n'aperçois rien.

JULIE (à Nérine). Aie aussi l'œil au guet, Nérine ; et prends bien garde qu'il vienne personne.

NÉRINE (se retirant dans le fond du théâtre). Reposez-vous sur moi, et dites hardiment ce que vous avez à vous dire.

JULIE. Avez-vous imaginé pour notre affaire quelque chose de favorable ? et croyez-vous, Eraste, pouvoir venir à bout de détourner ce fâcheux mariage que mon père s'est mis en tête ?

ÉRASTE. Au moins y travaillons-nous fortement ; et déjà nous avons préparé un bon nombre de batteries pour renverser ce dessein ridicule.

NÉRINE (accourant à Julie). Par ma foi, voilà votre père.

JULIE. Ah ! séparons-nous vite.

NÉRINE. Non, non, non, ne bougez ; je m'étais trompée.

JULIE. Mon Dieu ! Nérine, que tu es sotte de nous donner de ces frayeurs !

ÉRASTE. Oui, belle Julie, nous avons dressé pour cela quantité de machines ; et nous ne feignons point de mettre tout en usage, sur la permission que vous m'avez donnée. Ne nous demandez point tous les ressorts que nous ferons jouer, vous en aurez le divertissement ; et, comme aux comédies, il est bon de vous laisser le plaisir de la surprise, et de ne vous avertir point de tout ce qu'on vous fera voir : c'est assez de vous dire que nous avons en main divers stratagèmes tout prêts à produire

dans l'occasion, et que l'ingénieuse Nérine et l'adroit Sbrigani entreprennent l'affaire.

NÉRINE. Assurément. Votre père se moque-t-il, de vouloir vous anger de son avocat de Limoges, M. de Pourceaugnac, qu'il n'a vu de sa vie, et qui vient par le coche vous enlever, à notre barbe ? Faut-il que trois ou quatre mille écus de plus, sur la parole de votre oncle, lui fassent rejeter un amant qui vous agrée ? et une personne comme vous est-elle faite pour un Limosin ? S'il a envie de se marier, que ne prend-il une Limosine, et ne laisse-t-il en repos les chrétiens ? Le seul nom de M. de Pourceaugnac m'a mis dans une colère effroyable. J'enrage de M. de Pourceaugnac. Quand il n'y aurait que ce nom-là, M. de Pourceaugnac, j'y brûlerai mes livres, ou je romprai ce mariage, et vous ne serez point madame de Pourceaugnac. Pourceaugnac ! cela se peut-il souffrir ? Non. Pourceaugnac est une chose que je ne saurais supporter ; et nous lui jouerons tant de pièces, nous lui ferons tant de niches sur niches, que nous renverrons à Limoges M. de Pourceaugnac.

ÉRASTE. Voici notre subtil Napolitain, qui nous dira des nouvelles.

SCÈNE IV.

JULIE, ÉRASTE, SBRIGANI, NÉRINE.

SBRIGANI. Monsieur, votre homme arrive. Je l'ai vu à trois lieues d'ici, où il a couché le coche ; et, dans la cuisine, où il est descendu pour déjeuner, je l'ai étudié une bonne grosse demi-heure, et je le sais déjà par cœur. Pour sa figure, je ne veux point vous en parler ; vous verrez de quel air la nature l'a dessiné, et si l'ajustement qui l'accompagne y répond comme il faut ; mais, pour son esprit, je vous avertis par avance qu'il est des plus épais qui se fassent ; que nous trouvons en lui une matière tout à fait disposée pour ce que nous voulons, et qu'il est homme enfin à donner dans tous les panneaux qu'on lui présentera.

ÉRASTE. Nous dis-tu vrai ?

SBRIGANI. Oui, si je me connais en gens.

NÉRINE. Madame, voilà un illustre. Votre affaire ne pouvait être mise en de meilleures mains, et c'est le héros de notre siècle pour les exploits dont il s'agit ; un homme qui, vingt fois en sa vie, pour servir ses amis, a généreusement affronté les galères ; qui, au péril de ses bras et de ses épaules, sait mettre noblement à fin les aventures les plus difficiles ; et qui, tel que vous le voyez, est exilé de son pays pour je ne sais combien d'actions honorables qu'il a généreusement entreprises.

SBRIGANI. Je suis confus des louanges dont vous m'honorez ; et je pourrais vous en donner, avec plus de justice, sur les merveilles de votre vie, et principalement sur la gloire que vous acquies, lorsque avec tant d'honnêteté vous pipâtes au jeu, pour douze mille écus, ce jeune seigneur étranger que l'on mena chez vous : lorsque vous fîtes galamment ce faux contrat qui ruina toute une famille ; lorsque avec tant de grandeur d'âme vous sûtes nier le dépôt qu'on vous avait confié, et que si généreusement on vous vit prêter votre témoignage à faire pendre ces deux personnes qui ne l'avaient pas mérité.

NÉRINE. Ce sont petites bagatelles qui ne valent pas qu'on en parle ; et vos éloges me font rougir.

SBRIGANI. Je veux bien épargner votre modestie : laissons cela ; et, pour commencer notre affaire, allons vite joindre notre provincial, tandis que, de votre côté, vous nous tiendrez prêts, au besoin, les autres acteurs de la comédie.

ÉRASTE. Au moins, madame, souvenez-vous de votre rôle ; et, pour mieux couvrir notre jeu, feignez, comme on vous a dit, d'être la plus contente du monde des résolutions de votre père.

JULIE. S'il ne tient qu'à cela, les choses iront à merveille.

ÉRASTE. Mais, belle Julie, si toutes nos machines venaient à ne pas réussir ?

JULIE. Je déclarerai à mon père mes véritables sentiments.

ÉRASTE. Et si, contre vos sentiments, il s'obstinait à son dessein ?

JULIE. Je le menacerais de me jeter dans un couvent.

ÉRASTE. Mais si, malgré tout cela, il voulait vous forcer à ce mariage ?

JULIE. Que voulez-vous que je vous dise ?

ÉRASTE. Ce que je veux que vous me disiez !

JULIE. Oui.

ÉRASTE. Ce qu'on dit quand on aime bien.

JULIE. Mais quoi ?

ÉRASTE. Que rien ne pourra vous contraindre, et que, malgré tous les efforts d'un père, vous me promettez d'être à moi.

JULIE. Mon Dieu ! Eraste, contentez-vous de ce que je fais maintenant, et n'allez point tenter sur l'avenir les résolutions de mon cœur ; ne fatiguez point mon devoir par les propositions d'une fâcheuse extrémité, dont peut-être n'aurons-nous pas besoin ; et, s'il y faut venir, souffrez au moins que j'y sois entraînée par la suite des choses.

ÉRASTE. Eh bien !...

SBRIGANI. Ma foi, voici notre homme ; songeons à nous.

NÉRINE. Ah ! comme il est bâti !

SCÈNE V.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

M. DE POURCEAUGNAC (se retournant du côté d'où il est venu, et parlant à des gens qui le suivent). Eh bien ! quoi ? qu'est-ce ? qu'y a-t-il ? Au diantre soient la sottise et les sottises gens qui y sont ! Ne pouvoir pas faire un pas sans trouver des nigards qui vous regardent et se mettent à rire ! Eh ! messieurs les badauds ! faites vos affaires, et laissez passer les personnes sans leur rire au nez. Je me donne au diable si je ne baille un coup de poing au premier que je verrai rire.

SBRIGANI (parlant aux mêmes personnes). Qu'est-ce que c'est, messieurs ? que veut dire cela ? A qui en avez-vous ? Faut-il se moquer ainsi des honnêtes étrangers qui arrivent ici ?

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà un homme raisonnable, celui-là.

SBRIGANI. Quel procédé est le vôtre ? Et qu'avez-vous à rire ?

M. DE POURCEAUGNAC. Fort bien !

SBRIGANI. Monsieur a-t-il quelque chose de ridicule en soi ?

M. DE POURCEAUGNAC. Oui !...

SBRIGANI. Est-il autrement que les autres ?

M. DE POURCEAUGNAC. Suis-je tortu ou bossu ?

SBRIGANI. Apprenez à connaître les gens.

M. DE POURCEAUGNAC. C'est bien dit.

SBRIGANI. Monsieur est d'une mine à respecter.

M. DE POURCEAUGNAC. Cela est vrai.

SBRIGANI. Personne de condition.

M. DE POURCEAUGNAC. Oui, gentilhomme limosin.

SBRIGANI. Homme d'esprit.

M. DE POURCEAUGNAC. Qui a étudié en droit.

SBRIGANI. Il vous fait trop d'honneur de venir dans votre ville.

M. DE POURCEAUGNAC. Sans doute.

SBRIGANI. Monsieur n'est point une personne à faire rire.

M. DE POURCEAUGNAC. Assurément.

SBRIGANI. Et quiconque rira de lui aura affaire à moi.

M. DE POURCEAUGNAC (à Sbrigani). Monsieur, je vous suis infiniment obligé.

SBRIGANI. Je suis fâché, monsieur, de voir recevoir de la sorte une personne comme vous, et je vous demande pardon pour la ville.

M. DE POURCEAUGNAC. Je suis votre serviteur.

SBRIGANI. Je vous ai vu ce matin, monsieur, avec le coche, lorsque vous avez déjeuné, et la grâce avec laquelle vous mangiez votre pain m'a fait naître d'abord de l'amitié pour vous ; et, comme je sais que vous n'êtes jamais venu en ce pays, et que vous y êtes tout neuf, je suis bien aise de vous avoir trouvé pour vous offrir mon service à cette arrivée, et vous aider à vous conduire parmi ce peuple, qui n'a pas, parfois, pour les honnêtes gens toute la considération qu'il faudrait.

M. DE POURCEAUGNAC. C'est trop de grâce que vous me faites.

SBRIGANI. Je vous l'ai déjà dit : du moment que je vous ai vu, je me suis senti pour vous de l'inclination.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous suis obligé.

SBRIGANI. Votre physionomie m'a plu.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce m'est beaucoup d'honneur.

SBRIGANI. J'y ai vu quelque chose d'honnête...

M. DE POURCEAUGNAC. Je suis votre serviteur.

SBRIGANI. Quelque chose d'aimable...

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! ah !

SBRIGANI. De gracieux...

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! ah !

SBRIGANI. De doux...

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! ah !

SBRIGANI. De majestueux...

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! ah !

SBRIGANI. De franc...

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! ah !

SBRIGANI. Et de cordial.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! ah !

SBRIGANI. Je vous assure que je suis tout à vous.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous ai beaucoup d'obligation.

SBRIGANI. C'est du fond du cœur que je parle.

M. DE POURCEAUGNAC. Je le crois.

SBRIGANI. Si j'avais l'honneur d'être connu de vous, vous sauriez que je suis un homme tout à fait sincère...

M. DE POURCEAUGNAC. Je n'en doute point.

SBRIGANI. Ennemi de la fourberie...

M. DE POURCEAUGNAC. J'en suis persuadé.

SBRIGANI. Et qui n'est pas capable de déguiser ses sentiments. Vous regardez mon habit, qui n'est pas fait comme les autres ; mais je suis originaire de Naples, et j'ai voulu conserver un peu la manière de s'habiller et la sincérité de mon pays.

M. DE POURCEAUGNAC. C'est fort bien fait. Pour moi, j'ai voulu me mettre à la mode de la cour pour la campagne.

SBRIGANI. Ma foi, cela vous va mieux qu'à tous nos courtisans.

M. DE POURCEAUGNAC. C'est ce que m'a dit mon tailleur. L'habit est propre et riche, et il fera du bruit ici.

SBRIGANI. Sans doute. N'irez-vous pas au Louvre ?

M. DE POURCEAUGNAC. Il faudra bien aller faire ma cour.

SBRIGANI. Le roi sera ravi de vous voir.

M. DE POURCEAUGNAC. Je le crois.

SBRIGANI. Avez-vous arrêté un logis ?

M. DE POURCEAUGNAC. Non : j'allais en chercher un.

SBRIGANI. Je serai bien aise d'être avec vous pour cela, et je connais tout ce pays-ci.

SCÈNE VI.

ÉRASTE, M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

ÉRASTE. Ah ! qu'est-ce ci ? Que vois-je ? Quelle heureuse rencontre ! Monsieur de Pourceaugnac ! Que je suis ravi de vous voir ! Comment ! il semble que vous ayez peine à me reconnaître !

M. DE POURCEAUGNAC. Monsieur, je suis votre serviteur.

ÉRASTE. Est-il possible que cinq ou six années n'aient ôté de votre mémoire, et que vous ne reconnaissiez pas le meilleur ami de toute la famille des Pourceaugnacs !

M. DE POURCEAUGNAC. Pardonnez-moi. (Bas à Sbrigani.) Ma foi, je ne sais qui il est.

ÉRASTE. Il n'y a pas un Pourceaugnac à Limoges que je ne connaisse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit ; je ne fréquentais qu'eux dans le temps que j'y étais, et j'avais l'honneur de vous voir presque tous les jours.

M. DE POURCEAUGNAC. C'est moi qui l'ai reçu, monsieur.

ÉRASTE. Vous ne vous remettez point mon visage ?

M. DE POURCEAUGNAC. Si fait. (À Sbrigani.) Je ne le connais point.

ÉRASTE. Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai eu le bonheur de boire avec vous je ne sais combien de fois ?

M. DE POURCEAUGNAC. Excusez-moi. (À Sbrigani.) Je ne sais ce que c'est.

ÉRASTE. Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère ?

M. DE POURCEAUGNAC. Petit-Jean ?

ÉRASTE. Le voilà. Nous allions le plus souvent ensemble chez lui nous réjouir. Comment est-ce que vous nommez à Limoges ce lieu où l'on se promène ?

M. DE POURCEAUGNAC. Le cimetière des Arènes ?

ÉRASTE. Justement. C'est où je passais de si douces heures à jouir de votre agréable conversation. Vous ne vous remettez pas tout cela ?

M. DE POURCEAUGNAC. Excusez-moi, je me le remets. (À Sbrigani.) Diable emporte si je m'en souviens !

SBRIGANI (bas à M. de Pourceaugnac). Il y a cent choses comme cela qui passent de la tête.

ÉRASTE. Embrassez-moi donc, je vous prie, et resserrons les nœuds de notre ancienne amitié.

SBRIGANI (à M. de Pourceaugnac). Voilà un homme qui vous aime fort.

ÉRASTE. Dites-moi un peu des nouvelles de toute la parenté. Comment se porte monsieur votre... là... qui est si honnête homme ?

M. DE POURCEAUGNAC. Mon frère le consul ?

ÉRASTE. Oui.

M. DE POURCEAUGNAC. Il se porte le mieux du monde.

ÉRASTE. Certes, j'en suis ravi. Et celui qui est de si bonne humeur ? là... monsieur votre...

M. DE POURCEAUGNAC. Mon cousin l'assesseur ?

ÉRASTE. Justement.

M. DE POURCEAUGNAC. Toujours gai et gaillard.

ÉRASTE. Ma foi, j'en ai beaucoup de joie. Et monsieur votre oncle, le... ?

M. DE POURCEAUGNAC. Je n'ai point d'oncle.

ÉRASTE. Vous aviez pourtant en ce temps-là...

M. DE POURCEAUGNAC. Non, rien qu'une tante.

ÉRASTE. C'est ce que je voulais dire ; madame votre tante, comment se porte t-elle ?

M. DE POURCEAUGNAC. Elle est morte depuis six mois.

ÉRASTE. Hélas ! la pauvre femme ! Elle était si bonne personne !

M. DE POURCEAUGNAC. Nous avons aussi mon neveu le chanoine, qui a pensé mourir de la petite vérole.

ÉRASTE. Quel dommage ç'aurait été !

M. DE POURCEAUGNAC. Le connaissez-vous aussi ?

ÉRASTE. Vraiment si je le connais ! Un grand garçon bien fait.

M. DE POURCEAUGNAC. Pas des plus grands.

ÉRASTE. Non, mais de taille bien prise.

M. DE POURCEAUGNAC. Eh ! oui.

ÉRASTE. Qui est votre neveu...

M. DE POURCEAUGNAC. O.à.

ÉRASTE. Fils de votre frère ou de votre sœur...

M. DE POURCEAUGNAC. Justement.

ÉRASTE. Chanoine de l'église de... Comment l'appellez-vous ?

M. DE POURCEAUGNAC. De Saint-Étienne.

ÉRASTE. Le voilà ; je ne connais autre.

M. DE POURCEAUGNAC (à Sbrigani). Il dit toute la parenté.

SBRIGANI. Il vous connaît plus que vous ne croyez.

M. DE POURCEAUGNAC. A ce que je vois, vous avez demeuré longtemps dans notre ville ?

ÉRASTE. Deux ans entiers.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous étiez donc là quand mon cousin l'élu fit tenir son enfant à monsieur notre gouverneur ?

ÉRASTE. Vraiment oui, j'y fus convié des premiers.

M. DE POURCEAUGNAC. Cela fut galant.

ÉRASTE. Très-galant.

M. DE POURCEAUGNAC. C'était un repas bien troussé.

ÉRASTE. Sans doute.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous vites donc aussi la querelle que j'eus avec ce gentilhomme périgourdin ?

ÉRASTE. Oui.

M. DE POURCEAUGNAC. Parbleu ! il trouva à qui parler !

ÉRASTE. Ah ! ah !

M. DE POURCEAUGNAC. Il me donna un soufflet ; mais je lui dis bien son fait.

ÉRASTE. Assurément. Au reste, je ne prétends pas que vous preniez d'autre logis que le mien.

M. DE POURCEAUGNAC. Je n'ai garde de...

ÉRASTE. Vous moquez-vous ? Je ne souffrirai point du tout que mon meilleur ami soit autre part que dans ma maison.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce serait vous...

ÉRASTE. Non ; le diable m'emporte ! vous logerez chez moi.

SBRIGANI (à M. de Pourceaugnac). Puisqu'il le veut obstinément, je vous conseille d'accepter l'offre.

ÉRASTE. Où sont vos hardes ?

M. DE POURCEAUGNAC. Je les ai laissées, avec mon valet, où je suis descendu.

ÉRASTE. Envoyons-les querir par quelqu'un.

M. DE POURCEAUGNAC. Non ; je lui ai défendu de bouger à moins que j'y fusse moi-même, de peur de quelque fourberie.

SBRIGANI. C'est prudemment avisé.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce pays-ci est un peu sujet à caution.

ÉRASTE. On voit les gens d'esprit en tout.

SBRIGANI. Je vais accompagner monsieur, et le ramènerai où vous voudrez.

ÉRASTE. Oui. Je serai bien aise de donner quelques ordres, et vous n'avez qu'à revenir à cette maison-là.

SBRIGANI. Nous sommes à vous tout à l'heure.

ÉRASTE (à M. de Pourceaugnac). Je vous attends avec impatience.

M. DE POURCEAUGNAC (à Sbrigani). Voilà une connaissance où je ne m'attendais point.

SBRIGANI. Il a la mine d'être honnête homme.

ÉRASTE (seul). Ma foi, monsieur de Pourceaugnac, nous vous en donnerons de toutes les façons : les choses sont préparées, et je n'ai qu'à frapper. Holà !

SCÈNE VII.

UN APOTHIKAIRE, ÉRASTE.

ÉRASTE. Je crois, monsieur, que vous êtes le médecin à qui l'on est venu parler de ma part ?

L'APOTHIKAIRE. Non, monsieur, ce n'est pas moi qui suis le médecin : à moi n'appartient pas cet honneur ; et je ne suis qu'apothicaire, apothicaire indigne, pour vous servir.

ÉRASTE. Et monsieur le médecin est-il à la maison ?

L'APOTHIKAIRE. Oui. Il est là, embarrassé à expédier quelque malades, et je vais lui dire que vous êtes ici.

ÉRASTE. Non, ne bougez : j'attendrai qu'il ait fait. C'est pour lui mettre entre les mains certain parent que nous avons, dont on lui a parlé, et qui se trouve attaqué de quelque folie que nous serions bien aises qu'il pût guérir avant que de le marier.

L'APOTHIKAIRE. Je sais ce que c'est, je sais ce que c'est, et j'étais avec lui quand on lui a parlé de cette affaire. Ma foi, ma foi, vous ne pouviez vous adresser à un médecin plus habile : c'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma Croix de par Dieu, et qui, quand on devrait crever, ne démordrait pas d'un iota des règles des anciens. Oui, il suit toujours le grand chemin, le grand chemin, et ne va pas chercher midi à quatorze heures ; et pour tout l'or du monde il ne voudrait pas avoir guéri une personne avec d'autres remèdes que ceux que la Faculté permet.

ÉRASTE. Il fait fort bien. Un malade ne doit point vouloir guérir que le Faculté n'y consente.

L'APOTHIKAIRE. Ce n'est pas parce que nous sommes grands amis que

j'en parle ; mais il y a plaisir d'être son malade : et j'aimerais mieux mourir de ses remèdes que de guérir de ceux d'un autre ; car, quoi qu'il puisse arriver, on est assuré que les choses sont toujours dans l'ordre ; et, quand on meurt sous sa conduite, vos héritiers n'ont rien à vous reprocher.

ÉRASTE. C'est une grande consolation pour un défunt.

L'APOTHIKAIRE. Assurément. On est bien aise, au moins, d'être mort méthodiquement. Au reste, il n'est pas de ces médecins qui marchandent les maladies : c'est un homme expéditif, expéditif, qui aime à dépêcher ses malades ; et, quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vite du monde.



Et je ne suis qu'apothicaire, apothicaire indigne.

ÉRASTE. En effet, il n'est rien tel que de sortir promptement d'affaire.

L'APOTHIKAIRE. Cela est vrai. A quoi bon tant barguigner, et tant tourner autour du pot ? Il faut savoir vite le court ou le long d'une maladie.

ÉRASTE. Vous avez raison.

L'APOTHIKAIRE. Voilà déjà trois de mes enfants dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui sont morts en moins de quatre jours, et qui, entre les mains d'un autre, auraient langui plus de trois mois.

ÉRASTE. Il est bon d'avoir des amis comme cela.

L'APOTHIKAIRE. Sans doute, il ne me reste plus que deux enfants, dont il prend soin comme des siens : il les traite et gouverne à sa fantaisie, sans que je me mêle de rien ; et le plus souvent, quand je reviens de la ville, je suis tout étonné que je les trouve saignés ou purgés par son ordre.

ÉRASTE. Voilà des soins fort obligeants.

L'APOTHIKAIRE. Le voici, le voici, le voici qui vient.

SCÈNE VIII.

ÉRASTE, PREMIER MÉDECIN, L'APOTHIKAIRE. UN PAYSAN. UNE PAYSANNE.

LE PAYSAN (au médecin). Monsieur, il n'en peut plus, et il dit qu'il sent dans la tête les plus grandes douleurs du monde.

PREMIER MÉDECIN. Le malade est un sot, d'autant plus que, dans la maladie dont il est attaqué, ce n'est pas la tête, selon Galien, mais la rate qui lui doit faire mal.

LE PAYSAN. Quoi que c'en soit, monsieur, il a toujours, avec cela, son cours de ventre depuis six mois.

PREMIER MÉDECIN. Bon : c'est signe que le dedans se dégage. Je l'irai visiter dans deux ou trois jours ; mais s'il mourait avant ce temps-là, ne manquez pas de m'en donner avis, car il n'est pas de la civilité qu'un médecin visite un mort.

LA PAYSANNE (au médecin). Mon père, monsieur, est toujours malade de plus en plus.

PREMIER MÉDECIN. Ce n'est pas ma faute. Je lui donne des remèdes, que ne guérit-il ? Combien a-t-il été saigné de fois ?

LA PAYSANNE. Quinze, monsieur, depuis vingt jours.

PREMIER MÉDECIN. Quinze fois saigné ?

LA PAYSANNE. Oui.

PREMIER MÉDECIN. Et il ne guérit point ?

LA PAYSANNE. Non, monsieur.

PREMIER MÉDECIN. C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang. Nous le ferons purger autant de fois, pour voir si elle n'est pas dans les humeurs ; et, si rien ne nous réussit, nous l'enverrons aux bains.

L'APOTHIKAIRE. Voilà le fin cela, voilà le fin de la médecine.

SCÈNE IX.

ÉRASTE, PREMIER MÉDECIN, L'APOTHIKAIRE.

ÉRASTE (au médecin). C'est moi, monsieur, qui vous ai envoyé parler ces jours passés pour un parent un peu troublé d'esprit, que je veux vous donner chez vous, afin de le guérir avec plus de commodité, et qu'il soit vu de moins de monde.

PREMIER MÉDECIN. Oui, monsieur ; j'ai déjà disposé tout, et promets d'en avoir tous les soins imaginables.

ÉRASTE. Le voici.

PREMIER MÉDECIN. La conjoncture est tout à fait heureuse ; et j'ai ici un ancien de mes amis avec lequel je serai bien aise de consulter sa maladie.

SCÈNE X.

M. DE POURCEAUGNAC, ÉRASTE, PREMIER MÉDECIN, L'APOTHIKAIRE.

ÉRASTE (à M. de Pourceaugnac). Une petite affaire m'est survenue qui m'oblige à vous quitter. (Montrant le médecin.) Mais voilà une personne entre les mains de qui je vous laisse, qui aura soin pour moi de vous traiter le mieux qu'il lui sera possible.

PREMIER MÉDECIN. Le devoir de ma profession m'y oblige, et c'est assez que vous me chargiez de ce soin.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). C'est son maître d'hôtel, sans doute ; et il faut que ce soit un homme de qualité.

PREMIER MÉDECIN (à Eraste). Oui, je vous assure que je traiterai monsieur méthodiquement, et dans toutes les régularités de notre art.

M. DE POURCEAUGNAC. Mon Dieu ! il ne faut point tant de cérémonies, et je ne viens pas ici pour incommoder.

PREMIER MÉDECIN. Un tel emploi ne me donne que de la joie.

ÉRASTE (au médecin). Voilà toujours dix pistoles d'avance, en attendant ce que j'ai promis.

M. DE POURCEAUGNAC. Non, s'il vous plaît, je n'entends pas que vous fassiez de dépense, et que vous envoyiez rien acheter pour moi.

ÉRASTE. Mon Dieu, laissez faire : ce n'est pas pour ce que vous pensez.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous demande de ne me traiter qu'en ami.

ÉRASTE. C'est ce que je veux faire. (Bas au médecin.) Je vous recommande surtout de ne le point laisser sortir de vos mains ; car parfois il veut s'échapper.

PREMIER MÉDECIN. Ne vous mettez pas en peine.

ÉRASTE (à M. de Pourceaugnac). Je vous prie de m'excuser de l'incivilité que je commets.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous vous moquez, et c'est trop de grâce que vous me faites.

SCÈNE XI.

M. DE POURCEAUGNAC, PREMIER MÉDECIN, SECOND MÉDECIN, L'APOTHIKAIRE.

PREMIER MÉDECIN. Ce m'est beaucoup d'honneur, monsieur, d'être choisi pour vous rendre service.

M. DE POURCEAUGNAC. Je suis votre serviteur.

PREMIER MÉDECIN. Voilà un habile homme, mon confrère, avec lequel je vais consulter la manière dont nous vous traiterons.

M. DE POURCEAUGNAC. Il ne faut point tant de façons, vous dis-je ; je suis homme à me contenter de l'ordinaire.

PREMIER MÉDECIN. Allons, des sièges.

(Des laquais entrent et donnent des sièges.)

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Voilà, pour un jeune homme, des domestiques bien lugubres.

PREMIER MÉDECIN. Allons, monsieur ; prenez votre place, monsieur.

(Les deux médecins font asseoir M. de Pourceaugnac entre eux deux.)

M. DE POURCEAUGNAC (s'asseyant). Votre très-humble valet. (Les deux médecins lui prennent chacun une main pour lui tâter le pouls.) Que veut dire cela ?

PREMIER MÉDECIN. Mangez-vous bien, monsieur ?

M. DE POURCEAUGNAC. Oui, et bois encore mieux.

PREMIER MÉDECIN. Tant pis. Cette grande appétition du froid et de l'humide est une indication de la chaleur et sécheresse qui est au-dedans. Dormez-vous fort ?

M. DE POURCEAUGNAC. Oui, quand j'ai bien soupié.

PREMIER MÉDECIN. Faites-vous des songes ?

M. DE POURCEAUGNAC. Quelquefois.

PREMIER MÉDECIN. De quelle nature sont-ils ?

M. DE POURCEAUGNAC. De la nature des songes. Quelle diable de conversation est-ce là ?

PREMIER MÉDECIN. Vos déjections, comment sont-elles ?

M. DE POURCEAUGNAC. Ma foi, je ne comprends rien à toutes ces questions ; et je veux plutôt boire un coup.

PREMIER MÉDECIN. Un peu de patience. Nous allons raisonner sur votre affaire devant vous ; et nous le ferons en français pour être plus intelligibles.

M. DE POURCEAUGNAC. Quel grand raisonnement faut-il pour manger un morceau ?

PREMIER MÉDECIN. Comme ainsi soit qu'on ne puisse guérir une maladie qu'on ne la connaisse parfaitement, et qu'on ne la puisse parfaitement connaître sans en bien établir l'idée particulière et la véritable espèce par ses signes diagnostiques et pronostiques, vous me permettrez, monsieur notre ancien, d'entrer en considération de la maladie dont il s'agit, avant que de toucher à la thérapeutique et aux remèdes qu'il nous conviendra faire pour la parfaite curation d'icelle. Je dis donc, monsieur, avec votre permission, que notre malade, ici présent, est malheureusement attaqué, affecté, possédé, travaillé de cette sorte de folie que nous nommons fort bien mélancolie hypocondriaque ; espèce de folie très-fâcheuse, et qui ne demande pas moins qu'un Esculape comme vous, consommé dans notre art ; vous, dis-je, qui avez blanchi, comme on dit, sous le harnais, et auquel il en a tant passé par les mains de toutes les façons. Je l'appelle mélancolie hypocondriaque, pour la distinguer des deux autres ; car le célèbre Galien établit doctement, à son ordinaire, trois espèces de cette maladie que nous nommons mélancolie, ainsi appelée non-seulement par les Latins, mais encore par les Grecs ; ce qui est bien à remarquer pour notre affaire : la première, qui vient du propre vice du cerveau ; la seconde, qui vient de tout le sang fait et rendu atrabilaire ; la troisième, appelée hypocondriaque, qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation porte au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté princesse, et fait la maladie dont, par notre raisonnement, il est manifestement atteint et convaincu. Qu'ainsi ne soit. Pour diagnostic incontestable de ce que je dis, vous n'avez qu'à considérer ce grand sérieux que vous voyez, cette tristesse accompagnée de crainte et de défiance, signes pathognomoniques et individuels de cette maladie, si bien marqués chez le divin vieillard Hippocrate ; cette physionomie, ces yeux rouges et hagards, cette grande barbe, cette habitude du corps menue, grêle, noire et velue : lesquels signes le dénotent très-affecté de cette maladie, procédante du vice des hypocondres ; laquelle maladie, par laps de temps naturalisée, envieux, habitée, et, ayant pris droit de bourgeoisie chez lui, pourrait bien dégénérer en manie, ou en phthisie, ou en apoplexie, ou même en fine phrénésie et fureur. Tout ceci supposé, puisqu'une maladie bien connue est à demi guérie, car *ignoti nulla est curatio morbi*, il ne vous sera pas difficile de convenir des remèdes que nous devons faire à monsieur. Première.

ment, pour remédier à cette pléthore obturante et à cette cacochymie luxuriante par tout le corps, je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement, c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses ; en premier lieu de la basilique, puis de la céphalique, et même, si le mal est opiniâtre, de lui ouvrir la veine du front, et que l'ouverture soit large, afin que le gros sang puisse sortir ; et en même temps de le purger, désopiler, et évacuer par purgatifs propres et convenables, c'est-à-dire par cholagogues, mélanagogues, *et cætera* : et, comme la véritable source de tout le mal est une humeur crasse et féculente, ou une vapeur noire et grossière, qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, il est à propos ensuite qu'il prenne un bain d'eau pure et nette, avec force petit lait clair, pour purifier par l'eau la féculence de l'humeur crasse, et éclaircir par le lait clair la noirceur de cette vapeur ; mais, avant toute chose, je trouve qu'il est bon de le réjouir par agréables conversations, chants et instruments de musique ; à quoi il n'y a pas d'inconvénients de joindre des danseurs, afin que leurs mouvements, disposition et agilité, puissent exciter et réveiller la paresse de ses esprits engourdis, qui occasionne l'épaisseur de son sang, d'où procède la maladie. Voilà les remèdes que j'imagine, auxquels pourront être ajoutés beaucoup d'autres meilleurs par monsieur notre maître et ancien, suivant l'expérience, jugement, lumière et suffisance qu'il s'est acquis dans notre art. *Dixi.*

SECOND MÉDECIN. A Dieu ne plaise, monsieur, qu'il me tombe en pensée d'ajouter rien à ce que vous venez de dire. Vous avez si bien discoursé sur tous les signes, les symptômes et les causes de la maladie de monsieur ; le raisonnement que vous en avez fait est si docte et si beau, qu'il est impossible qu'il ne soit pas fou et mélancolique hypocondriaque ; et, quand il ne le serait pas, il faudrait qu'il le devint pour la beauté des choses que vous avez dites, et la justesse du raisonnement que vous avez fait. Oui, monsieur, vous avez dépeint fort graphiquement, *graphice depinxisti*, tout ce qui appartient à cette maladie : il ne se peut rien de plus doctement, sagement, ingénieusement conçu, pensé, imaginé, que ce que vous avez prononcé au sujet de ce mal, soit pour la diagnose, ou la prognose, ou la thérapie ; et il ne me reste rien ici que de féliciter monsieur d'être tombé entre vos mains, et de lui dire qu'il est trop heureux d'être fou, pour éprouver l'efficacité et la douceur des remèdes que vous avez si judicieusement proposés. Je les approuve tous : *manibus et pedibus descendo in tuam sententiam*. Tout ce que je voudrais, c'est de faire les saignées et les purgations en nombre impair, *numero deus impare gaudet* ; de prendre le lait clair avant le bain ; de lui composer un fronteau où il entre du sel : le sel est le symbole de la sagesse ; de faire blanchir les murailles de sa chambre, pour dissiper les ténèbres de ses esprits, *album est disgregativum visus* ; et de lui donner tout à l'heure un petit lavement, pour servir de prélude et d'introduction à ces judicieux remèdes, dont, s'il a à guérir, il doit recevoir du soulagement. Fasse le ciel que ces remèdes, monsieur, qui sont les vôtres, réussissent au malade selon notre intention !

M. DE POURCEAUGNAC. Messieurs, il y a une heure que je vous écoute. Est-ce que nous jouons ici une comédie ?

PREMIER MÉDECIN. Non, monsieur, nous ne jouons point.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que tout ceci ? et que voulez-vous dire avec votre galimatias et vos sottises ?

PREMIER MÉDECIN. Bon ! Dire des injures, voilà un diagnostic qui nous manquait pour la confirmation de son mal ; et ceci pourrait bien tourner en manie.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Avec qui m'a-t-on mis ici ?
(Il crache deux ou trois fois.)

PREMIER MÉDECIN. Autre diagnostic, la sputation fréquente.

M. DE POURCEAUGNAC. Laissons cela et sortons d'ici.

PREMIER MÉDECIN. Autre encore, l'inquiétude de changer de place.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce donc que toute cette affaire ? et que me voulez-vous ?

PREMIER MÉDECIN. Vous guérir, selon l'ordre qui nous a été donné.

M. DE POURCEAUGNAC. Me guérir ?

PREMIER MÉDECIN. Oui.

M. DE POURCEAUGNAC. Parbleu ! je ne suis pas malade.

PREMIER MÉDECIN. Mauvais signe, lorsqu'un malade ne sent pas son mal.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous dis que je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN. Nous savons mieux que vous comment vous vous portez, et nous sommes médecins qui y voyons clair dans votre constitution.

M. DE POURCEAUGNAC. Si vous êtes médecins, je n'ai que faire de vous ; je me moque de la médecine.

PREMIER MÉDECIN. Hon, hon ! voici un homme plus fou que nous ne pensons.

M. DE POURCEAUGNAC. Mon père et ma mère n'ont jamais voulu de remèdes ; et ils sont morts tous deux sans l'assistance des médecins.

PREMIER MÉDECIN. Je ne m'étonne pas s'ils ont engendré un fils qui est insensé. (Au second médecin.) Allons, procédons à la curation, et, par la douceur exhalante de l'harmonie, adoucissons, lénifions et accoutumons l'aigreur de ses esprits, que je vois prêts à s'enflammer.

SCÈNE XII.

M. DE POURCEAUGNAC.

Que diable est-ce là ? Les gens de ce pays-ci sont-ils insensés ? Je n'ai jamais rien vu de tel, et je n'y comprends rien du tout.

SCÈNE XIII.

M. DE POURCEAUGNAC, DEUX MÉDECINS GROTESQUES.

Ils s'asseyent d'abord tous trois : les médecins se lèvent à différentes reprises pour saluer M. de Pourceaugnac, qui se lève autant de fois pour les saluer.

LES DEUX MÉDECINS.

Buon di, buon di, buon di.
Non vi lasciate uccidere
Dal dolor malinconico ;
Noi vi faremo ridere
Col nostro canto armonico ;
Sol per guarirvi
Siamo venuti qui.
Buon di, buon di, buon di.

PREMIER MÉDECIN.

Altro non è la pazzia
Che malinconia.
Il malato
Non è disperato
Se vol pigliar un poco d'allegria
Altro non è la pazzia
Che malinconia.

SECOND MÉDECIN.

Sù, cantate, ballate, ridete ;
E, se far meglio volete,
Quando sentite il delirio vicino,
Pigliate del vino,
E qualche volta un poco di tabac.
Allegramente, monsu de Pourceaugnac.

SCÈNE XIV.

M. DE POURCEAUGNAC, DEUX MÉDECINS GROTESQUES ;
MATASSINS.

ENTRÉE DE BALLET.

Danse des matassins autour de M. de Pourceaugnac.

SCÈNE XV.

M. DE POURCEAUGNAC, UN APOTHIKAIRE (tenant une seringue).

L'APOTHIKAIRE. Monsieur, voici un petit remède, un petit remède qu'il vous faut prendre, s'il vous plaît, s'il vous plaît.

M. DE POURCEAUGNAC. Comment ! je n'ai que faire de cela.

L'APOTHIKAIRE. Il a été ordonné, monsieur, il a été ordonné.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! que de bruit !

L'APOTHIKAIRE. Prenez-le, monsieur, prenez-le ; il ne vous fera point de mal, il ne vous fera point de mal.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah !

L'APOTHIKAIRE. C'est un petit clystère, un petit clystère, bénin, bénin ; il est bénin, bénin : là, prenez, prenez, monsieur ; c'est pour déterger, pour déterger.

SCÈNE XVI.

M. DE POURCEAUGNAC, L'APOTHIKAIRE, LES DEUX MÉDECINS GROTESQUES ET LES MATASSINS (avec des seringues).

LES DEUX MÉDECINS.

Pigliato sù;
Signor Monsu;
Pigliato sù, pigliato sù,
Che non ti farà male.
Pigliato sù questo serviziale;
Pigliato sù,
Signor Monsu;
Pigliato, pigliato, pigliato sù.

M. DE POURCEAUGNAC. Allez-vous-en au diable!

(M. de Pourceaugnac, mettant son chapeau pour se garantir des seringues, est suivi par les deux médecins et par les matassins; il passe par-derrière le théâtre, et revient se mettre sur sa chaise, auprès de laquelle il trouve l'apothicaire qui l'attendait; les deux médecins et les matassins rentrent aussi.)

LES DEUX MÉDECINS.

Pigliato sù,
Signor Monsu;
Pigliato, pigliato, pigliato sù,
Che non ti farà male.
Pigliato sù questo serviziale;
Pigliato sù,
Signor Monsu;
Pigliato, pigliato, pigliato sù.

(M. de Pourceaugnac s'enfuit avec la chaise, l'apothicaire appuie sa seringue contre, et les médecins et les matassins le suivent.)

ACTE SECOND.



SCÈNE PREMIÈRE.

PREMIER MÉDECIN, SBRIGANI.

PREMIER MÉDECIN. Il a forcé tous les obstacles que j'avais mis, et s'est dérobé aux remèdes que je commençais de lui faire.

SBRIGANI. C'est bien être ennemi de soi-même que de fuir des remèdes aussi salutaires que les vôtres.

PREMIER MÉDECIN. Marque d'un cerveau démonté et d'une raison dépravée, que de ne vouloir pas guérir.

SBRIGANI. Vous l'auriez guéri haut la main.

PREMIER MÉDECIN. Sans doute, quand il y aurait eu complication de douze maladies.

SBRIGANI. Cependant voilà cinquante pistoles bien acquises qu'il vous fait perdre.

PREMIER MÉDECIN. Moi, je n'entends point les perdre, et je prétends le guérir en dépit qu'il en ait. Il est lié et engagé à mes remèdes; et je veux le faire saisir où je le trouverai, comme déserteur de la médecine et infracteur de mes ordonnances.

SBRIGANI. Vous avez raison. Vos remèdes étaient un coup sûr, et c'est de l'argent qu'il vous vole.

PREMIER MÉDECIN. Où puis-je en avoir des nouvelles?

SBRIGANI. Chez le bonhomme Oronte, assurément, dont il vient épouser la fille, et qui, ne sachant rien de l'infirmité de son gendre futur, vaudra peut-être se hâter de conclure le mariage.

PREMIER MÉDECIN. Je vais lui parler tout à l'heure.

SBRIGANI. Vous ne ferez point mal.

PREMIER MÉDECIN. Il est hypothéqué à mes consultations; et un malade ne se moquera pas d'un médecin.

SBRIGANI. C'est fort bien dit à vous; et, si vous m'en croyez, vous ne souffrirez point qu'il se marie que vous ne l'ayez pansé tout votre soûl.

PREMIER MÉDECIN. Laissez-moi faire.

SBRIGANI (à part, en s'en allant). Je vais, de mon côté, dresser une autre batterie; et le beau-père est aussi dupe que le gendre.

SCÈNE II.

ORONTE, PREMIER MÉDECIN.

PREMIER MÉDECIN. Vous avez, monsieur, un certain monsieur de Pourceaugnac qui doit épouser votre fille?

ORONTE. Oui; je l'attends de Limoges, et il devrait être arrivé.

PREMIER MÉDECIN. Aussi l'est-il; et il s'est enfui de chez moi après y avoir été mis: mais je vous défends, de la part de la médecine, de procéder au mariage que vous avez conclu, que je ne l'aie dûment préparé pour cela, et mis en état de procréer des enfants bien conditionnés et de corps et d'esprit.

ORONTE. Comment donc?

PREMIER MÉDECIN. Votre prétendu gendre a été constitué mon malade: sa maladie, qu'on m'a donnée à guérir, est un meuble qui m'appartient, et que je compte entre mes effets; et je vous déclare que je ne prétends point qu'il se marie qu'au préalable il n'ait satisfait à la médecine, et subi les remèdes que je lui ai ordonnés.

ORONTE. Il a quelque mal?

PREMIER MÉDECIN. Oui.

ORONTE. Et quel mal, s'il vous plaît?

PREMIER MÉDECIN. Ne vous en mettez pas en peine.

ORONTE. Est-ce quelque mal?...

PREMIER MÉDECIN. Les médecins sont obligés au secret. Il suffit que je vous ordonne, à vous et à votre fille, de ne point célébrer, sans mon consentement, vos noces avec lui, sur peine d'encourir la disgrâce de la Faculté, et d'être accablés de toutes les maladies qu'il nous plaira.

ORONTE. Je n'ai garde, si cela est, de faire le mariage.

PREMIER MÉDECIN. On me l'a mis entre les mains, et il est obligé d'être mon malade.

ORONTE. A la bonne heure.

PREMIER MÉDECIN. Il a beau fuir, je le ferai condamner par arrêt à se faire guérir par moi.

ORONTE. J'y consens.

PREMIER MÉDECIN. Oui, il faut qu'il crève ou que je le guérisse.

ORONTE. Je le veux bien.

PREMIER MÉDECIN. Et si je ne le trouve, je m'en prendrai à vous; et je vous guérirai au lieu de lui.

ORONTE. Je me porte bien.

PREMIER MÉDECIN. Il n'importe. Il me faut un malade; et je prendrai qui je pourrai.

ORONTE. Prenez qui vous voudrez; mais ce ne sera pas moi. (Seul.) Voyez un peu la belle raison.

SCÈNE III.

ORONTE, SBRIGANI, en marchand flamand.

SBRIGANI. Montsir, avec le fostre permission, je suis un trancher marchand flamand qui foudrait bienne fous temandair un petit nouvel.

ORONTE. Quoi, monsieur?

SBRIGANI. Mettez le fostre chapeau sur le tête, montsir, si ve plaît.

ORONTE. Dites-moi, monsieur, ce que vous voulez.

SBRIGANI. Moi le dire rien, montsir, si fous le mettre pas chapeau sur le tête.

ORONTE. Soit. Qu'y a-t-il, monsieur?

SBRIGANI. Fous connaître point en sti file un certe montsir Oronte.

ORONTE. Oui, je le connais.

SBRIGANI. Et quel homme est-ile, montsir, si ve plaît.

ORONTE. C'est un homme comme les autres.

SBRIGANI. Je fous demande, montsir, s'il est un homme riche, qui a du bienne.

ORONTE. Oui.

SBRIGANI. Mais riche beaucoup grandement, montsir?

ORONTE. Oui.

SBRIGANI. J'en suis aise beaucoup, montsir.

ORONTE. Mais pourquoi cela?

SBRIGANI. L'est, montsir, pour un petit raisonne de conséquence pour nous.

ORONTE. Mais encore, pourquoi?

SBRIGANI. L'est, montsir, que sti montsir Oronte donne son fille en mariage à un certe montsir de Pourcegnac.

ORONTE. Eh bien ?

SBRIGANI. Et sti montsir de Pourcegnac, montsir, l'est un homme que doive beaucoup grandement à dix ou douze marchandes flamandes qui être venus ici.

ORONTE. Ce monsieur de Pourceagnac doit beaucoup à dix ou douze marchands ?

SBRIGANI. Oui, montsir; et depuis huit mois nous a'oir obtenir un petit sentence contre lui; et lui a remettre à payer tout ce créancier de sti mariage que sti montsir Oronte donne pour son fille.

ORONTE. Hon, hon ! il a remis là à payer ses créanciers ?

SBRIGANI. Oui, montsir; et avec un grant défotion nous tous attendre sti mariage.

ORONTE (à part). L'avis n'est pas mauvais. (Haut.) Je vous donne le bonjour.

SBRIGANI. Je remercie montsir de la faveur grande.

ORONTE. Votre très-humble valet.

SBRIGANI. Je le suis, montsir, obliger plus que beaucoup du bon nouvel que montsir m'avoir donné. (Seul, après avoir ôté sa barbe, et dépoilé l'habit de Flamand qu'il a par-dessus le sien.) Cela ne va pas mal. Quittons notre ajustement de Flamand pour songer à d'autres machines; et tâchons de semer tant de soupçons et de division entre le beau-père et le gendre, que cela rompe le mariage prétendu. Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre; et entre nous autres fourbes de la première classe, nous ne faisons que nous jouer lorsque nous trouvons un gibier aussi facile que celui-là.

SCÈNE IV.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

M. DE POURCEAUGNAC (se croyant seul).

*Pigliato sù, pigliato sù,
Signor Monsu...*

Que diable est-ce là ? (Apercevant Sbrigani.) Ah !

SBRIGANI. Qu'est-ce, monsieur ? qu'avez-vous ?

M. DE POURCEAUGNAC. Tout ce que je vois me semble lavement.

SBRIGANI. Comment ?

M. DE POURCEAUGNAC. Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé dans ce logis, à la porte duquel vous m'avez conduit ?

SBRIGANI. Non, vraiment. Qu'est-ce que c'est ?

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous laisse entre les mains de monsieur. Des médecins habillés de noir. Dans une chaise. Tâter le poulx. Comme ainsi soit. Il est fou. Deux gros joufflus. Grands chapeaux. *Buon di, buon di*. Six pantalon. Ta, ra, ta, ta, ta, ra, ta. *Allegretto, monsu Pourceagnac*. Apothicaire. Lavement. Prenez, monsieur, prenez, prenez. Il est bénin, bénin. C'est pour déterger, pour déterger, déterger. *Pigliato sù, signor monsu: pigliato, pigliato, pigliato sù*. Jamais je n'ai été si soûl de sottises.

SBRIGANI. Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

M. DE POURCEAUGNAC. Cela veut dire que cet homme-là, avec ses grandes embrassades, est un fourbe qui m'a mis dans une maison pour se moquer de moi et me faire une pièce.

SBRIGANI. Cela est-il possible ?

M. DE POURCEAUGNAC. Sans doute. Ils étaient une douzaine de possédés après mes chausses, et j'ai eu toutes les peines du monde à m'échapper de leurs pattes.

SBRIGANI. Voyez un peu : les mines sont bien trompeuses ! Je l'aurais cru le plus affectonné de vos amis. Voilà un de mes étonnements, comme il est possible qu'il y ait des fourbes comme cela dans le monde !

M. DE POURCEAUGNAC. Ne sens-je point le lavement ? Voyez, je vous prie.

SBRIGANI. Hé ! il y a quelque petite chose qui approche de cela.

M. DE POURCEAUGNAC. J'ai l'odorat et l'imagination tout remplis de cela, et il me semble toujours que je vois une douzaine de lavements qui me couchent en joue.

SBRIGANI. Voilà une méchanceté bien grande ! et les hommes sont bien traîtres et scélérats !

M. DE POURCEAUGNAC. Enseignez-moi, de grâce, le logis de M. Oronte ; je suis bien aise d'y aller tout à l'heure.

SBRIGANI. Ah ! ah ! vous êtes donc de complexion amoureuse ? et vous avez osé parler que ce monsieur Oronte a une fille...

M. DE POURCEAUGNAC. Oui, je viens l'épouser.

SBRIGANI. L'é... l'épouser ?

M. DE POURCEAUGNAC. Oui.

SBRIGANI. En mariage ?

M. DE POURCEAUGNAC. De quelle façon donc ?

SBRIGANI. Ah ! c'est une autre chose ; je vous demande pardon.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que cela veut dire ?

SBRIGANI. Rien.

M. DE POURCEAUGNAC. Mais encore ?

SBRIGANI. Rien, vous dis-je. J'ai un peu parlé trop vite.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous prie de me dire ce qu'il y a là-dessous.

SBRIGANI. Non, cela n'est pas nécessaire.

M. DE POURCEAUGNAC. De grâce !

SBRIGANI. Point : je vous prie de m'en dispenser.

M. DE POURCEAUGNAC. Est-ce que vous n'êtes point de mes amis ?

SBRIGANI. Si fait : on ne peut pas l'être davantage.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous devez donc ne me rien cacher.

SBRIGANI. C'est une chose où il y va de l'intérêt du prochain.

M. DE POURCEAUGNAC. Afin de vous obliger à m'ouvrir votre cœur, voilà une petite bague que je vous prie de garder pour l'amour de moi.

SBRIGANI. Laissez-moi consulter un peu si je le puis faire en conscience. (Après s'être un peu éloigné de M. de Pourceagnac.) C'est un homme qui cherche son bien, qui tâche de pourvoir sa fille le plus avantageusement qu'il est possible ; et il ne faut nuire à personne. Ce sont des choses qui sont connues, à la vérité ; mais j'irai les découvrir à un homme qui les ignore, et il est défendu de scandaliser son prochain. Cela est vrai ; mais, d'autre part, voilà un étranger qu'on veut surprendre, et qui, de bonne foi, vient se marier avec une fille qu'il ne connaît pas, et qu'il n'a jamais vue ; un gentilhomme plein de franchise, pour qui je me sens de l'inclination, qui me fait l'honneur de me tenir pour son ami, prend confiance en moi, et me donne une bague à garder pour l'amour de lui. (A M. de Pourceagnac.) Oui, je trouve que je puis vous dire les choses sans blesser ma conscience ; mais tâchons de vous les dire le plus doucement qu'il nous sera possible, et d'épargner les gens le plus que nous pourrons. De vous dire que cette fille-là mène une vie deshonnête, cela serait un peu trop fort ; cherchons, pour nous expliquer, quelques termes plus doux. Le mot de galante aussi n'est pas assez : celui de coquette achevée me semble propre à ce que nous voulons, et je m'en puis servir pour vous dire honnêtement ce qu'elle est.

M. DE POURCEAUGNAC. L'on me veut donc prendre pour dupe ?

SBRIGANI. Peut-être, dans le fond, n'y a-t-il pas tant de mal que tout le monde croit : et puis il y a des gens, après tout, qui se mettent au-dessus de ces sortes de choses, et qui ne croient pas que leur honneur dépende...

M. DE POURCEAUGNAC. Je suis votre serviteur, je ne me veux point mettre sur la tête un chapeau comme celui-là ; et l'on aime à aller le front levé dans la famille des Pourceagnacs.

SBRIGANI. Voilà le père.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce vieillard-là ?

SBRIGANI. Oui. Je me retire.

SCÈNE V.

ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

M. DE POURCEAUGNAC. Bonjour, monsieur, bonjour.

ORONTE. Serviteur, monsieur, serviteur.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous êtes monsieur Oronte, n'est-ce pas ?

ORONTE. Oui.

M. DE POURCEAUGNAC. Et moi, monsieur de Pourceagnac.

ORONTE. A la bonne heure.

M. DE POURCEAUGNAC. Croyez-vous, monsieur Oronte, que les Limosins soient des sots ?

ORONTE. Croyez-vous, monsieur de Pourceagnac, que les Parisiens soient des bêtes ?

M. DE POURCEAUGNAC. Vous imaginez-vous, monsieur Oronte, qu'un homme comme moi soit si affamé de femme ?

ORONTE. Vous imaginez-vous, monsieur de Pourceagnac, qu'une fille comme la mienne soit si affamée de mari ?

SCÈNE VI.

JULIE, ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

JULIE. On vient de me dire, mon père, que M. de Pourceagnac est arrivé. Ah ! le voilà sans doute, et mon cœur me le dit. Qu'il est bien fait ! Qu'il a bon air ! et que je suis contente d'avoir un tel époux ! Souffrez que je l'embrasse, et que je lui témoigne...

ORONTE. Doucement, ma fille, doucement.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Tudieu ! quelle galante ! Comme elle prend feu d'abord !

ORONTE. Je voudrais bien savoir, monsieur de Pourceagnac, par quelle raison vous venez...

JULIE (s'approche de M. de Pourceagnac, le regarde d'un air lan-

guissant, et lui veut prendre la main). Que je suis aise de vous voir ! et que je brûle d'impatience !...

ORONTE. Ah ! ma fille ! ôtez-vous de là, vous dis-je.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Oh ! oh ! quelle égrillarde !

ORONTE. Je voudrais bien, dis-je, savoir par quelle raison, s'il vous plaît, vous avez la hardiesse de...

(Julie continue le même jeu.)

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Vertu de ma vie !

ORONTE (à Julie). Encore ! Qu'est-ce à dire cela ?

JULIE. Ne voulez-vous pas que je caresse l'époux que vous m'avez choisi ?

ORONTE. Non. Rentrez là-dedans.

JULIE. Laissez-moi le regarder.

ORONTE. Rentrez, vous dis-je.

JULIE. Je veux demeurer là, s'il vous plaît.

ORONTE. Je ne veux pas, moi ; et, si tu ne rentres tout à l'heure, je...

JULIE. Eh bien ! je rentre.

ORONTE. Ma fille est une sotte qui ne sait pas les choses.

M. DE POURCEAUGNAC. Comme nous lui plaisons !

ORONTE (à Julie, qui est restée après avoir fait quelques pas pour s'en aller). Tu ne veux pas te retirer ?

JULIE. Quand est-ce donc que vous me marierez avec monsieur ?

ORONTE. Jamais ; et tu n'es pas pour lui.

JULIE. Je le veux avoir, moi, puisque vous me l'avez promis.

ORONTE. Si je te l'ai promis, je te le dépromets.

M. DE POURCEAUGNAC (à part). Elle voudrait bien me tenir.

JULIE. Vous avez beau faire, nous serons mariés ensemble en dépit de tout le monde.

ORONTE. Je vous en empêcherai bien tous deux, je vous assure. Voyez un peu quel vertigo lui prend !

SCÈNE VII.

ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

M. DE POURCEAUGNAC. Mon Dieu ! notre beau-père prétendu, ne vous fatiguez point tant ; on n'a pas envie de vous enlever votre fille, et vos gendres n'attraperont rien.

ORONTE. Toutes les vôtres n'auront pas grand effet.

M. DE POURCEAUGNAC. Vous êtes-vous mis dans la tête que Léonard de Pourceaugnac soit un homme à acheter chat en poche, et qu'il n'ait pas là-dedans quelque morceau de judiciaire pour se conduire, pour se faire informer de l'histoire du monde, et voir, en se mariant, si son honneur a bien toutes ses sûretés ?

ORONTE. Je ne sais pas ce que cela veut dire ; mais vous êtes-vous mis dans la tête qu'un homme de soixante et trois ans ait si peu de cervelle, et considère si peu sa fille, que de la marier avec un homme qui a ce que vous savez, et qui a été mis chez un médecin pour être pansé ?

M. DE POURCEAUGNAC. C'est une pièce que l'on m'a faite, et je n'ai aucun mal.

ORONTE. Le médecin me l'a dit lui-même.

M. DE POURCEAUGNAC. Le médecin en a menti. Je suis gentilhomme, et je le veux voir l'épée à la main.

ORONTE. Je sais ce que j'en dois croire ; et vous ne m'abuserez pas là-dessus, non plus que sur les dettes que vous avez assignées sur le mariage de ma fille.

M. DE POURCEAUGNAC. Quelles dettes ?

ORONTE. La feinte ici est inutile ; et j'ai vu le marchand flamand qui, avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois sentence contre vous.

M. DE POURCEAUGNAC. Quel marchand flamand ? Quels créanciers ? Quelle sentence obtenue contre moi ?

ORONTE. Vous savez bien ce que je veux dire.

SCÈNE VIII.

LUCETTE, ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

LUCETTE (contrefaisant une Languedocienne). Ah ! tu es assis, et à la fi yeu te trobi après obe fait tant de passés ! l'odes-tu, scélérat, podes-tu souteni ma bisto ?

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que veut cette femme-là ?

LUCETTE. Que te boli, infâme ? Tu fas semblan de nou me pas connoisse, et nou rougisses pas, impudint que tu sios, tu ne rougisses pas de me beyre ? (à Oronte.) Non sabi pas, moussur, saquos bous dont m'an dit que bouillo espousa la fillo ; may yeu bous déclar que yeu soun sa fenno ; et que y a set ans, moussur, qu'en passant à Pézénas, el auguet l'adresse, dambé sas mignardisos, comme sapfabla fayre, de me gagna lou cor, et m'oubligel pra quel moneyen à ly donna la man per l'espousa.

ORONTE. Oh ! oh !

M. DE POURCEAUGNAC. Que diable est-ce ci ?

LUCETTE. Lou trayté me quitel très ans après, sul préteste de quelques affaires que l'apelabon dins soun pays, et despey noun l'y rescau put qu'as-o de noubelo ; may dins lou tens qu'y soumeabi lous mens, m'an donnat abist que beguio dins aquesto billo per se remarida dambé un outro jouena fillo, que sous pareus ly au procurado, sensse sauprés res de son premié mariatge. Yeu ai tout quittat en diligensso, et me sony rendudo dins aqueste loc, lou pu leau qu'ay pouscut, per m'ou-pousa en aquel eriminel mariatge, et confondre as elys de tout le mounde lou plus méchant day hommes.

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà une étrange effrontée !

LUCETTE. Impudint, n'as pas honte de m'injuria, alloc d'être confus day reproches secrets que ta coussiensso te deu faire ?

M. DE POURCEAUGNAC. Moi, je suis votre mari ?

LUCETTE. Infâme, gausos-tu dire lou contrari ? Eh ! tu sables bé, per ma penno, que n'es que trop bertat ; et plaguesso al cel qu'as-o nou lou-guesso pas, et que m'auquesso layssado dins l'état d'innouessenco et dins la tranquillitat oum moum amo bibio daban que tous charmes et tas trompariés oum m'en benguesson malheurousomen fay sourti ! yeu nou serio pas réduito à fayré lou tristé personnatge que yeu fave présente-men ; à beyre un marit cruel mespresa touto l'ardou que yeu ay per el, et me laissa sensse cap de piétat abandonado à las mourtéles doulous que yeu ressenti de sas perldos accius.

ORONTE. Je ne saurais m'empêcher de pleurer. (A M. de Pourceaugnac.) Allez, vous êtes un méchant homme.

M. DE POURCEAUGNAC. Je ne connais rien à tout ceci.

SCÈNE IX.

NÉRINE, LUCETTE, ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC.

NÉRINE (contrefaisant une Picarde). Ah ! je n'en pis plus, je sis tout essollée. Ah ! finaron ! tu m'as bien fait courir, tu ne m'écaperas mie. Justiche ! justiche ! je bonte empêchement au mariage. (A Oronte.) Ghés mon méri, monsieu ; et je veux faire peindre ché bon pendar-là.

M. DE POURCEAUGNAC. Encore !

ORONTE (à part). Quel diable d'homme est-ce ci !

LUCETTE. Et que boulez-vous dire ambé bostre empachomen et bostro pendarie ? Qu'aquel homo est bostre marit ?

NÉRINE. Oui, medème, et je sis sa femme.

LUCETTE. Aquo es faus, aquos yeu que soun sa fenno ; et se deustre pendut, aquo sera yeu que lou fera p' n'jat.

NÉRINE. Je n'entains mie che baragoin-là.

LUCETTE. Yeu bous disi que yeu soun sa fenno.

NÉRINE. Sa femme ?

LUCETTE. Oy.

NÉRINE. Je vous di que chest mi, encore un coup, qui le sis.

LUCETTE. Et yeu bous souteni, yeu, qu'aquos yeu.

NÉRINE. Il y a quetre ans qu'il m'a éposée.

LUCETTE. Et yeu set ans y a que m'a preso per fenno.

NÉRINE. J'ai des gairans de tout cho que je di.

LUCETTE. Tout mon pay lo sap.

NÉRINE. No ville en est témoin.

LUCETTE. Tout Pézénas a bist nostre mariatge.

NÉRINE. Tout Chin-Quentin a assisté à nos noches.

LUCETTE. Nou y a res de tant bérnabile.

NÉRINE. Il gn'y a rien de plus chertain.

LUCETTE (à M. de Pourceaugnac). Gausos-tu dire lou contrari, valis-quos ?

NÉRINE (à M. de Pourceaugnac). Est-che que tu me démentiras, mé-chaint homme ?

M. DE POURCEAUGNAC. Il est aussi vrai l'un que l'autre.

LUCETTE. Quaignu impudensso ! Et coussy, misérable, nou te souben-nas plus de la payro Françon et del payre Jeannet, que soun lous fruits de nostre mariatge ?

NÉRINE. Bayez un peu l'insolence ! Quoi ! tu ne te souviens mie de chette pauvre ainfain, no petite Madelaine, que tu m'a laichée pour gaige de ta foi ?

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà deux impudentes carognes !

LUCETTE. Beni, Françon ; beni, Jeannet ; beni, touston ; beni, toustaine ; beni fayre beyre à un payre dénaturat la duretad qu'el a per nostres.

NÉRINE. Venez, Madelaine, mon ainfain, venez-vez-en ichi faire honte à vo pere de l'impudainche qu'il a.

SCÈNE X.

ORONTE, M. DE POURCEAUGNAC, LUCETTE, NÉRINE,
PLUSIEURS ENFANTS.

LES ENFANTS. Ah ! mon papa, mon papa, mon papa !
M. DE POURCEAUGNAC. Diantre soit des petits fils de putains !
LUCETTE. Cousy, trayte, tu non sios pas dins la derniare confusiu de ressaupre à tal tous enfans, et de ferma l'oreillo à la tendresso paternello ? Tu non m'escaperas pas, infâme : yeu te boly seguy pertout, et te reproucha ton crime, jusques à tant que me sio beniado, et que t'ayo fait penjat : couquy, te boly fayre penjat.



Ah ! mon papa, mon papa !

NÉRINE. Ne rougis-tu mie de dire ches mots-là, et d'être insainsible aux caresses de chette pauvre ainfain ? Tu ne te sauveras mie de mes pattes ; et, en dépit de tes dains, je ferai bien voir que je sis ta femme, et je te ferai peindre.

LES ENFANTS. Mon papa, mon papa, mon papa !

M. DE POURCEAUGNAC. Au secours ! au secours ! Où fuirai-je ? je n'en puis plus !

ORONTE (à Lucette et à Nérine). Allez, vous ferez bien de le faire punir, et il mérite d'être pendu.

SCÈNE XI.

SBRIGANI.

Je conduis de l'œil toutes choses, et tout cela ne va pas mal. Nous fatiguerons tant notre provincial qu'il faudra, ma foi, qu'il déguerpisse.

SCÈNE XII.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah ! je suis assommé. Quelle peine ! Quelle maudite ville ! Assassiné de tous côtés !

SBRIGANI. Qu'est-ce, monsieur ? Est-il encore arrivé quelque chose ?

M. DE POURCEAUGNAC. Oui ; il pleut en ce pays des femmes et des lavements.

SBRIGANI. Comment donc ?

M. DE POURCEAUGNAC. Deux carognes de baragouineuses me sont venues accuser de les avoir épousées toutes deux, et me menacent de la justice.

SBRIGANI. Voilà une méchante affaire ; et la justice, en ce pays-ci, est rigoureuse en diable contre cette sorte de crime.

M. DE POURCEAUGNAC. Oui ; mais quand il y aurait information, ajournement, décret et jugement obtenu par surprise, défaut et contumace, j'ai la voie du conflit de juridiction pour temporiser et venir aux moyens de nullité qui seront dans les procédures.

SBRIGANI. Voilà en parler dans tous les termes ; et l'on voit bien, monsieur, que vous êtes du métier.

M. DE POURCEAUGNAC. Moi, point du tout ; je suis gentilhomme.

SBRIGANI. Il faut bien, pour parler ainsi, que vous ayez étudié la pratique.

M. DE POURCEAUGNAC. Point ; ce n'est que le sens commun qui me fait juger que je serai toujours reçu à mes faits justificatifs, et qu'on ne me saurait condamner sur une simple accusation sans un récolement et confrontation avec mes parties.

SBRIGANI. En voilà du plus fin encore.

M. DE POURCEAUGNAC. Ces mots-là me viennent sans que je les sache.

SBRIGANI. Il me semble que le sens commun d'un gentilhomme peut bien aller à concevoir ce qui est du droit et de l'ordre de la justice, mais non pas à savoir les vrais termes de la chicane.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce sont quelques mots que j'ai retenus en lisant les romans.

SBRIGANI. Ah ! fort bien.

M. DE POURCEAUGNAC. Pour vous mon'trer que je n'entends rien du tout à la chicane, je vous prie de me mener chez quelque avocat pour consulter mon affaire.

SBRIGANI. Je le veux, et vais vous conduire chez deux hommes fort habiles ; mais j'ai auparavant à vous avertir de n'être point surpris de leur manière de parler : ils ont contracté du barreau certaine habitude de déclamation, qui fait que l'on dirait qu'ils chantent, et vous prendrez pour musique tout ce qu'ils vous diront.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'importe comme ils parlent, pourvu qu'ils me disent ce que je veux savoir ?

SCÈNE XIII.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI, DEUX AVOCATS, DEUX
PROCUREURS, DEUX SERGENTS.

PREMIER AVOCAT (trainant ses paroles en chantant).

La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

SECOND AVOCAT (chantant fort vite en bredouillant).

Votre fait
Est clair et net ;
Et tout le droit,
Sur cet endroit,
Conclut tout droit.
Si vous consultez nos auteurs,
Législateurs et glossateurs,
Justinian, Papinian,
Ulpian et Tribonian,
Fernand, Rebuffe, Jean Imole,
Paul Castre, Julian, Barthole,
Jason, Alciat et Cujas,
Ce grand homme si capable,
La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

ENTRÉE DU BALLET.

Danse de deux procureurs et de deux sergents.

SECOND AVOCAT. (Pendant qu'il chante les paroles qui suivent) :

Tous les peuples policés
Et bien sensés,
Les Français, Anglais, Hollandais,
Danois, Suédois, Polonais,
Portugais, Espagnols, Flamands,
Italiens, Allemands,
Sur ce fait tiennent loi semblable,
Et l'affaire est sans embarras :
La polygamie est un cas.
Est un cas pendable.

LE PREMIER AVOCAT chante celles-ci :

La polygamie est un cas,
Est un cas pendable.

(M. de Pourceaugnac, impatienté, les chasse.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, SBRIGANI.

SBRIGANI. Oui, les choses s'achèment où nous voulons : et, comme ses lumières sont fort petites, et son sens le plus borné du monde, je lui ai fait prendre une frayeur si grande de la sévérité de la justice de ce pays, et des apprêts qu'on faisait déjà pour sa mort, qu'il veut prendre la fuite ; et, pour se dérober avec plus de facilité aux gens que je lui ai dit qu'on avait mis pour l'arrêter aux portes de la ville, il s'est résolu à se déguiser, et le déguisement qu'il a pris est l'habit d'une femme.

ÉRASTE. Je voudrais bien le voir en cet équipage.

SBRIGANI. Songez, de votre part, à achever la comédie ; et, tandis que je jouerai mes scènes avec lui, allez-vous-en... (Il lui parle à l'oreille.) Vous entendez bien ?

ÉRASTE. Oui.

SBRIGANI. Et lorsque je l'aurai mis où je veux...

(Il lui parle à l'oreille.)

ÉRASTE. Fort bien.

SBRIGANI. Et quand le père aura été averti par moi...

(Il lui parle encore à l'oreille.)

ÉRASTE. Cela va le mieux du monde.

SBRIGANI. Voici notre demoiselle. Allez vite, qu'il ne nous voie ensemble.

SCÈNE II.

M. DE POURCEAUGNAC, en femme ; SBRIGANI.

SBRIGANI. Pour moi, je ne crois pas qu'en cet état on puisse jamais vous connaître, et vous avez la mine, comme cela, d'une femme de condition.

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà qui m'étonne qu'en ce pays-ci les formes de la justice ne soient point observées.

SBRIGANI. Oui, je vous l'ai dit, ils commencent ici par faire pendre un homme, et puis ils lui font son procès.

M. DE POURCEAUGNAC. Voilà une justice bien injuste.

SBRIGANI. Elle est sévère comme tous les diables, particulièrement sur ces sortes de crimes.

M. DE POURCEAUGNAC. Mais quand on est innocent ?

SBRIGANI. N'importe, ils ne s'enquêtent point de cela ; et puis ils ont en cette ville une haine effroyable pour les gens de votre pays : ils ne sont pas plus ravis que de voir pendre un Limosin.

M. DE POURCEAUGNAC. Qu'est-ce que les Limosins leur ont donc fait ?

SBRIGANI. Ce sont des brutaux, ennemis de la gentillesse et du mérite des autres villes. Pour moi, je vous avoue, que je suis pour vous dans une peur épouvantable ; et je ne me consolerais de ma vie si vous veniez à être pendu.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce n'est pas tant la peur de la mort qui me fait

fuir, que de ce qu'il est fâcheux à un gentilhomme d'être pendu, et qu'une preuve comme celle-là ferait tort à nos titres de noblesse.

SBRIGANI. Vous avez raison : on vous contesterait après cela le titre d'écuyer. Au reste, étudiez vous, quand je vous mènerai par la main, à bien marcher comme une femme, et à prendre le langage et toutes les manières d'une personne de qualité.

M. DE POURCEAUGNAC. Laissez-moi faire ; j'ai vu les personnes du bel air. Tout ce qu'il y a, c'est que j'ai un peu de barbe.

SBRIGANI. Votre barbe n'est rien ; il y a des femmes qui en ont autant que vous. Ça, voyons un peu comme vous ferez. (Après que M. de Pourceaugnac a contrefait la femme de condition.) Bon.

M. DE POURCEAUGNAC. Allons donc, mon carrosse ; où est-ce qu'est mon carrosse ? Mon Dieu ! qu'on est misérable d'avoir des gens comme cela ! Est-ce qu'on me fera attendre toute la journée sur le pavé, et qu'on ne me fera point venir mon carrosse ?

SBRIGANI. Fort bien.



M. de Pourceaugnac en femme.

M. DE POURCEAUGNAC. Holà, ho ! cocher, petit laquais ! Ah ! petit fripon ! que de coups de fouet je vous ferai donner tantôt ! Petit laquais, petit laquais ! Où est-ce donc qu'est ce petit laquais ? Ce petit laquais ne se trouvera-t-il point ? Ne me fera-t-on point venir ce petit laquais ? Est-ce que je n'ai point un petit laquais dans le monde ?

SBRIGANI. Voilà qui va à merveille. Mais je remarque une chose : cette coiffe est un peu trop délicate ; j'en vais querir une un peu plus épaisse, pour vous mieux cacher le visage en cas de quelque rencontre.

M. DE POURCEAUGNAC. Que deviendrai-je cependant ?

SBRIGANI. Attendez-moi là, je suis à vous dans un moment ; vous n'avez qu'à vous promener.

(M. de Pourceaugnac fait plusieurs tours sur le théâtre, en continuant à contrefaire la femme de qualité.)

SCÈNE III.

M. DE POURCEAUGNAC, DEUX SUISSES.

PREMIER SUISSÉ (sans voir M. de Pourceaugnac). Allons, dépêchons, camarade; ly faut allair tous deux nous à la Crève pour regarter un peu chousticier sti montsir de Porcegnac, qui l'a été contané par ordonnance à l'être pendu par son cou.

SECOND SUISSÉ (sans voir M. de Pourceaugnac). Ly faut nous loër un fenestre pour foir sti choustice.

PREMIER SUISSÉ. Ly disent que l'on fait tēja planter un grand potence toute neuve, pour ly accrocher sti Porcegnac.

SECOND SUISSÉ. Ly sera, ma foi, un grant plaisir d'y regarter pendre sti Limossin.

PREMIER SUISSÉ. Oui, te l'y foir gambiller les pieds en haut tefant tout le monde.

SECOND SUISSÉ. Ly est un plaçant trôle, oui : ly disent que s'être marié troy foie.

PREMIER SUISSÉ. Sti diable, l'y fouloir troy femmes à ly tout seul; ly être bien assez t'une.

SECOND SUISSÉ (en apercevant M. de Pourceaugnac). Ah! pon chour, mameselle.

PREMIER SUISSÉ. Que faire fous là tout seul?

M. DE POURCEAUGNAC. J'attends mes gens, messieurs.

SECOND SUISSÉ. Ly être belle, par mon foi.

M. DE POURCEAUGNAC. Doucement, messieurs.

PREMIER SUISSÉ. Fous, mameselle, fouloir fenir rechouir fous à la Crève? Nous faire foir à fous un petit pendement pien choli.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous rends grâce.

SECOND SUISSÉ. L'être un gentilhomme limossin, qui sera pendu chantiment à un grand potence.

M. DE POURCEAUGNAC. Je n'ai pas de curiosité.

PREMIER SUISSÉ. Ly être là un petit teton qui l'est trôle.

M. DE POURCEAUGNAC. Tout beau!

PREMIER SUISSÉ. Mon foi, moi couchair pien afec fous.

M. DE POURCEAUGNAC. Ah! c'en est trop; et ces sortes d'ordures-là ne se disent point à une femme de ma condition.

SECOND SUISSÉ. Laisse, toi : l'être moi qu'il veut couchair afec elle.

PREMIER SUISSÉ. Moi, ne fouloir pas laisser.

SECOND SUISSÉ. Moi, ly fouloir, moi.

(Les deux suisses tirent M. de Pourceaugnac avec violence.)

PREMIER SUISSÉ. Moi, ne faire rien.

SECOND SUISSÉ. Toi, l'afair pien menti.

PREMIER SUISSÉ. Parti, toi, l'afair menti toi-même.

M. DE POURCEAUGNAC. Au secours! à la force!

SCÈNE IV.

M. DE POURCEAUGNAC, UN EXEMPT, DEUX ARCHERS, DEUX SUISSES.

L'EXEMPT. Qu'est-ce? Quelle violence est-ce là? Et que voulez-vous faire à madame? Allons, que l'on sorte de là, si vous ne voulez que je vous mette en prison.

PREMIER SUISSÉ. Parti, pon; toi ne l'afair point.

SECOND SUISSÉ. Parti, pon aussi; toi ne l'afair point encore.

SCÈNE V.

M. DE POURCEAUGNAC, UN EXEMPT.

M. DE POURCEAUGNAC. Je vous suis obligée, monsieur, de m'avoir délivrée de ces insolents.

L'EXEMPT. Ouais! voilà un visage qui ressemble bien à celui que l'on m'a dépeint.

M. DE POURCEAUGNAC. Ce n'est pas moi, je vous assure.

L'EXEMPT. Ah! ah! Qu'est-ce que veut dire...?

M. DE POURCEAUGNAC. Je ne sais pas.

L'EXEMPT. Pourquoi donc dites-vous cela?

M. DE POURCEAUGNAC. Pour rien.

L'EXEMPT. Voilà un discours qui marque quelque chose, et je vous arrête prisonnier.

M. DE POURCEAUGNAC. Eh! monsieur, de grâce!

L'EXEMPT. Non, non : à votre mine et à vos discours, il faut que vous

soyez ce monsieur de Pourceaugnac que nous cherchons, qui se soit déguisé de la sorte; et vous viendrez en prison tout à l'heure.

M. DE POURCEAUGNAC. Hélas!

SCÈNE VI.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI, UN EXEMPT, DEUX ARCHERS.

SBRIGANI (à M. de Pourceaugnac). Ah! ciel! que veut dire cela?

M. DE POURCEAUGNAC. Ils m'ont reconnu.

L'EXEMPT. Oui, oui; c'est de quoi je suis ravi.

SBRIGANI. Eh, monsieur, pour l'amour de moi, vous savez que nous sommes amis depuis long-temps; je vous conjure de ne le point mener en prison.

L'EXEMPT. Non, il m'est impossible.

SBRIGANI. Vous êtes homme d'accommodement. N'y a-t-il pas moyen d'ajuster cela avec quelques pistoles?

L'EXEMPT (à ses archers). Retirez-vous un peu.

SCÈNE VII.

M. DE POURCEAUGNAC, SBRIGANI UN EXEMPT.

SBRIGANI (à M. de Pourceaugnac). Il faut lui donner de l'argent pour vous laisser aller. Faites vite.

M. DE POURCEAUGNAC (donnant de l'argent à Sbrigani). Ah! maudite ville!

SBRIGANI. Tenez, monsieur.

L'EXEMPT. Combien y a-t-il?

SBRIGANI. Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

L'EXEMPT. Non; mon ordre est trop exprès.

SBRIGANI (à l'exempt qui veut s'en aller). Mon Dieu! attendez. (A M. de Pourceaugnac.) Dépêchez, donnez-lui-en encore autant.

M. DE POURCEAUGNAC. Mais...

SBRIGANI. Dépêchez-vous, vous dis-je, et ne perdez point de temps. Vous auriez un grand plaisir quand vous seriez pendu!

M. DE POURCEAUGNAC. Ah!

(Il donne encore de l'argent à Sbrigani.)

SBRIGANI (à l'exempt). Tenez, monsieur.

L'EXEMPT (à Sbrigani). Il faut donc que je m'enfue avec lui; car il n'y aurait point ici de sûreté pour moi. Laissez-le-moi conduire, et ne bougez d'ici.

SBRIGANI. Je vous prie donc d'en avoir un grand soin.

L'EXEMPT. Je vous promets de ne le point quitter que je ne l'aie mis en lieu de sûreté.

M. DE POURCEAUGNAC (à Sbrigani). Adieu. Voilà le seul honnête homme que j'aie trouvé en cette ville!

SBRIGANI. Ne perdez point de temps. Je vous aime tant, que je voudrais que vous fussiez déjà bien loin. (Seul.) Que le ciel te conduise! Par ma foi, voilà une gande dupe. Mais voici...

SCÈNE VIII.

ORONTE, SBRIGANI.

SBRIGANI (feignant de ne point voir Oronte). Ah! quelle étrange aventure! Quelle fâcheuse nouvelle pour un père! Pauvre Oronte, que je te plains!

ORONTE. Qu'est-ce? Quel malheur me présages-tu?

SBRIGANI. Ah! monsieur, ce perfide Limosin, ce traître de monsieur de Pourceaugnac vous enlève votre fille!

ORONTE. Il m'enlève ma fille?

SBRIGANI. Oui. Elle en est devenue si folle, qu'elle vous quitte pour le suivre; et l'on dit qu'il a un caractère pour se faire aimer de toutes les femmes.

ORONTE. Allons vite à la justice. Des archers après eux.

SCÈNE IX.

ORONTE, ÉRASTE, JULIE, SBRIGANI.

ÉRASTE (à Julie). Allons, vous viendrez malgré vous, et je veux vous remettre entre les mains de votre père. Tenez, monsieur, voilà votre

fille, que j'ai tirée de force d'entre les mains de l'homme avec qui elle s'enfuyait, non pas pour l'amour d'elle, mais pour votre seule considération ; car, après l'action qu'elle a faite, je dois la mépriser et me guérir absolument de l'amour que j'avais pour elle.

ORONTE. Ah ! infâme que tu es !

ÉRASTE (à Julie). Comment ! me traiter de la sorte après toutes les marques d'amitié que je vous ai données ! Je ne vous blâme point de vous être soumise aux volontés de monsieur votre père : il est sage et judicieux dans les choses qu'il fait ; et je ne me plains point de lui de m'avoir rejeté pour un autre. S'il a manqué à la parole qu'il m'avait donnée, il a ses raisons pour cela. On lui a fait croire que cet autre est plus riche que moi de quatre ou cinq mille écus ; et quatre ou cinq mille écus est un denier considérable et qui vaut bien la peine qu'un homme manque à sa parole. Mais oublier en un moment toute l'ardeur que je vous ai montrée, vous laisser d'abord enflammer d'amour pour un nouveau venu, et le suivre honteusement, sans le consentement de monsieur votre père, après les crimes qu'on lui impute, c'est une chose condamnée de tout le monde, et dont mon cœur ne peut vous faire d'assez sanglants reproches.

JULIE. Eh bien ! oui. J'ai conçu de l'amour pour lui, et je l'ai voulu suivre, puisque mon père me l'avait choisi pour époux. Quoi que vous me disiez, c'est un fort honnête homme ; et tous les crimes dont on l'accuse sont faussetés épouvantables.

ORONTE. Taisez-vous ; vous êtes une impertinente, et je sais mieux que vous ce qui en est.

JULIE. Ce sont sans doute des pièces que l'on fait, et c'est peut-être lui (montrant Eraste) qui a trouvé cet artifice pour vous en dégoûter.

ÉRASTE. Moi ! je serais capable de cela ?

JULIE. Oui, vous.

ORONTE. Taisez-vous, vous dis-je ; vous êtes une sotte.

ÉRASTE. Non, non, ne vous imaginez pas que j'aie aucune envie de détourner ce mariage, et que ce soit ma passion qui m'ait forcé à courir après vous. Je vous l'ai déjà dit, ce n'est que la seule considération que j'ai pour monsieur votre père ; et je n'ai pu souffrir qu'un honnête homme comme lui fût exposé à la honte de tous les bruits qui pourraient suivre une action comme la vôtre.

ORONTE. Je vous suis, seigneur Eraste, infiniment obligé.

ÉRASTE. Adieu, monsieur. J'avais toutes les ardeurs du monde d'entrer dans votre alliance : j'ai fait tout ce que j'ai pu pour obtenir un tel honneur ; mais j'ai été malheureux, et vous ne m'avez pas jugé digne de cette grâce. Cela n'empêchera pas que je ne conserve pour vous les sentiments d'estime et de vénération où votre personne m'oblige : et si je n'ai pu être votre gendre, au moins serai-je éternellement votre serviteur.

ORONTE. Arrêtez, seigneur Eraste. Votre procédé me touche l'âme, et je vous donne ma fille en mariage.

JULIE. Je ne veux point d'autre mari que M. de Pourceaugnac.

ORONTE. Et je veux, moi, tout à l'heure, que tu prennes le seigneur Eraste. Ça, la main.

JULIE. Non : je n'en ferai rien.

ORONTE. Je te donnerai sur les oreilles.

ÉRASTE. Non, non, monsieur, ne lui faites point de violence, je vous en prie.

ORONTE. C'est à elle à m'obéir ; et je sais me montrer le maître.

ÉRASTE. Ne voyez-vous pas l'amour qu'elle a pour cet homme-là ? et voulez-vous que je possède un corps dont un autre posséderait le cœur ?

ORONTE. C'est un sortilège qu'il lui a donné ; et vous verrez qu'elle changera de sentiment avant qu'il soit peu. Donnez-moi votre main. Allons.

JULIE. Je ne...

ORONTE. Ah ! que de bruit ! Ça, votre main, vous dis-je, Ah, ah, ah !

ÉRASTE (à Julie). Ne croyez pas que ce soit pour l'amour de vous que je vous donne la main : ce n'est que monsieur votre père dont je suis amoureux, et c'est lui que j'épouse.

ORONTE. Je vous suis beaucoup obligé, et j'augmente de dix mille écus le mariage de ma fille. Allons, qu'on fasse venir le notaire pour dresser le contrat.

ÉRASTE. Et, attendant qu'il vienne, nous pouvons jouir du divertissement de la saison, et faire entrer les masques que le bruit des noces de M. de Pourceaugnac a attirés ici de tous les endroits de la ville.

SCÈNE X.

TROUPE DE MASQUES (dansants et chantants).

UN MASQUE (en Egyptienne).

Sortez, sortez de ces lieux,
Soucis, Chagrins et Tristesse ;
Venez, venez. Ris et Jeux,
Plaisirs, Amours et Tendresse.
Ne songeons qu'à nous réjouir :
La grande affaire est le plaisir.

CHŒUR DE MASQUES CHANTANTS.

Ne songeons qu'à nous réjouir,
La grande affaire est le plaisir.

L'ÉGYPTIENNE.

A me suivre tous ici
Votre ardeur est non commune ;
Et vous êtes en souci
De votre bonne fortune :
Soyez toujours amoureux,
C'est le moyen d'être heureux.

UN MASQUE (en Egyptien).

Aimons jusques au trépas ;
La raison nous y convie.
Hélas ! si l'on n'aimait pas,
Que serait-ce de la vie ?
Ah ! perdons plutôt le jour
Que de perdre notre amour !

L'ÉGYPTIEN.

Les biens,

L'ÉGYPTIENNE.

La gloire,

L'ÉGYPTIEN.

Les grandeurs,

L'ÉGYPTIENNE.

Les sceptres, qui font tant d'envie,
Tout n'est rien si l'amour n'y mêle ses ardeurs.

L'ÉGYPTIENNE.

Il n'est point sans l'amour de bonheur dans la vie.

TOUS DEUX ENSEMBLE.

Soyons toujours amoureux,
C'est le moyen d'être heureux.

CHŒUR.

Sus, chantons tous ensemble,
Dansons, sautons, jouons-nous.

UN MASQUE (en pantalon).

Lorsque pour rire on s'assemble,
Les plus sages, ce me semble,
Sont ceux qui sont les plus fous.

TOUS ENSEMBLE.

Ne songeons qu'à nous réjouir :
La grande affaire est le plaisir.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Danse de sauvages.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Danse de Biscayens.

LE MARIAGE FORCÉ

COMEDIE EN UN ACTE. — 1664.

PERSONNAGES.

SGANARELLE, amant de Dorimène. LYCASTE, amant de Dorimène.
GÉRONIMO, ami de Sganarelle. PANCRAÏE, docteur aristotélicien.
DORIMÈNE, fille d'Alcantor. MARPHURIUS, docteur pyrrhonien.
ALCANTOR, père de Dorimène. DEUX ÉGYPTIENNES.
ALCIDAS, frère de Dorimène.

La scène est dans une place publique.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE (parlant à ceux qui sont dans sa maison). Je suis de retour dans un moment. Que l'on ait bien soin du logis, et que tout aille comme il faut. Si l'on m'apporte de l'argent, que l'on me vienne querir vite chez le seigneur Géronimo ; et, si l'on vient m'en demander, qu'on dise que je suis sorti, et que je ne dois revenir de toute la journée.

SCÈNE II.

SGANARELLE, GÉRONIMO.

GÉRONIMO (ayant entendu les dernières paroles de Sganarelle). Voilà un ordre fort prudent.

SGANARELLE. Ah ! seigneur Géronimo, je vous trouve à propos ; et j'allais chez vous vous chercher.

GÉRONIMO. Et pour quel sujet, s'il vous plaît ?

SGANARELLE. Pour vous communiquer une affaire que j'ai en tête, et vous prier de m'en dire votre avis.

GÉRONIMO. Très-volontiers. Je suis bien aise de cette rencontre, et nous pouvons ici parler en liberté.

SGANARELLE. Mettez donc dessus, s'il vous plaît. Il s'agit d'une chose de conséquence que l'on m'a proposée ; et il est bon de ne rien faire sans le conseil de ses amis.

GÉRONIMO. Je vous suis obligé de m'avoir choisi pour cela. Vous n'avez qu'à me dire ce que c'est.

SGANARELLE. Mais auparavant je vous conjure de ne me point flatter du tout, et de me dire nettement votre pensée.

GÉRONIMO. Je le ferai, puisque vous le voulez.

SGANARELLE. Je ne vois rien de plus condamnable qu'un ami qui ne vous parle point franchement.

GÉRONIMO. Vous avez raison.

SGANARELLE. Et, dans ce siècle, on trouve peu d'amis sincères.

GÉRONIMO. Cela est vrai.

SGANARELLE. Promettez-moi donc, seigneur Géronimo, de me parler avec toute sorte de franchise.

GÉRONIMO. Je vous le promets.

SGANARELLE. Jurez-en votre foi.

GÉRONIMO. Oui, foi d'ami. Dites-moi seulement votre affaire.

SGANARELLE. C'est que je veux savoir de vous si je ferai bien de me marier.

GÉRONIMO. Qui ? vous ?

SGANARELLE. Cui, moi-même, en propre personne. Quel est votre avis là-dessus ?

GÉRONIMO. Je vous prie auparavant de me dire une chose.

SGANARELLE. Et quoi ?

GÉRONIMO. Quel âge pouvez-vous bien avoir maintenant ?

SGANARELLE. Moi ?

GÉRONIMO. Oui.

SGANARELLE. Ma foi, je ne sais ; mais je me porte bien.

GÉRONIMO. Quoi ! vous ne savez pas à peu près votre âge ?

SGANARELLE. Non. Est-ce qu'on songe à cela ?

GÉRONIMO. Eh ! dites-moi un peu, s'il vous plaît, combien aviez-vous d'années lorsque nous fîmes connaissance ?

SGANARELLE. Ma foi, je n'avais que vingt ans alors.

GÉRONIMO. Combien fûmes-nous ensemble à Rome ?

SGANARELLE. Huit ans.

GÉRONIMO. Quel temps avez-vous demeuré en Angleterre ?

SGANARELLE. Sept ans.

GÉRONIMO. Et en Hollande, où vous fûtes ensuite ?

SGANARELLE. Cinq ans et demi.

GÉRONIMO. Combien y a-t-il que vous êtes revenu ici ?

SGANARELLE. Je revins en cinquante-deux.

GÉRONIMO. De cinquante-deux à soixante-quatre il y a douze ans, ce me semble ; cinq ans en Hollande font dix-sept, sept ans en Angleterre font vingt-quatre, huit dans notre séjour à Rome font trente-deux, et vingt que vous aviez lorsque nous nous connûmes, cela fait justement cinquante-deux : si bien, seigneur Sganarelle, que, sur votre propre confession, vous êtes environ à votre cinquante-deuxième ou cinquante-troisième année.

SGANARELLE. Qui ? moi ! Cela ne se peut pas.

GÉRONIMO. Mon Dieu ! le calcul est juste ; et là-dessus je vous dirai franchement et en ami, comme vous m'avez fait promettre de vous parler, que le mariage n'est guère votre fait. C'est une chose à laquelle il faut que les jeunes gens pensent bien mûrement avant que de la faire : mais les gens de votre âge n'y doivent point penser du tout ; et, si l'on dit que la plus grande de toutes les folies est celle de se marier, je ne vois rien de plus mal à propos que de la faire, cette folie, dans la saison où nous devons être plus sages. Enfin, je vous en dis nettement ma pensée : je ne vous conseille point de songer au mariage ; et je vous trouverais le plus ridicule du monde, si, ayant été libre jusqu'à cette heure, vous alliez vous charger maintenant de la plus pesante des chaînes.

SGANARELLE. Et moi, je vous dis que je suis résolu de me marier, et que je ne serai point ridicule en épousant la fille que je recherche.

GÉRONIMO. Ah ! c'est autre chose. Vous ne m'aviez pas dit cela.

SGANARELLE. C'est une fille qui me plaît, et que j'aime de tout mon cœur.

GÉRONIMO. Vous l'aimez de tout votre cœur ?

SGANARELLE. Sans doute ; et je l'ai demandée à son père.

GÉRONIMO. Vous l'avez demandée ?

SGANARELLE. Oui. C'est un mariage qui se doit conclure ce soir ; et j'ai donné ma parole.

GÉRONIMO. Oh ! mariez-vous donc ; je ne dis plus mot.

SGANARELLE. Je quitterais le dessein que j'ai fait ! Vous semble-t-il, seigneur Géronimo, que je ne sois plus propre à songer à une femme ? Ne parlons point de l'âge que je puis avoir ; mais regardons seulement les choses. Y a-t-il homme de trente ans qui paraisse plus frais et plus vigoureux que vous me voyez ? N'ai-je pas tous les mouvements de mon corps aussi bons que jamais ? et voit-on que j'aie besoin de carrosse ou de chaise pour cheminer ? N'ai-je pas encore toutes mes dents les meilleures du monde ? (Il montre ses dents.) Ne fais-je pas rigoureusement mes quatre repas par jour ? et peut-on voir un estomac qui ait plus de force que le mien ? (Il tousse.) Liem ! hem ! hem ! Eh ! qu'en dites-vous ?

GÉRONIMO. Vous avez raison, je m'étais trompé. Vous ferez bien de vous marier.

SGANARELLE. J'y ai répugné autrefois ; mais j'ai maintenant de puissantes raisons pour cela. Outre la joie que j'aurai de posséder une belle femme qui me fera mille caresses, qui me dorlotera, et me viendra frotter lorsque je serai las ; outre cette joie, dis-je, je considère qu'en demeurant comme je suis je laisse périr dans le monde la race des Sganarelles, et qu'en me mariant je pourrai me voir revivre en d'autres moi-même ; que j'aurai le plaisir de voir des créatures qui seront sorties de moi, de petites figures qui me ressembleront comme deux gouttes d'eau, qui se joueront continuellement dans la maison, qui m'appelleront leur papa quand je reviendrai de la ville, et me diront de petites folies les plus agréables du monde. Tenez, il me semble déjà que j'y suis, et que j'en vois une demi-douzaine autour de moi.

GÉRONIMO. Il n'y a rien de plus agréable que cela ; et je vous conseille de vous marier le plus vite que vous pourrez.

SGANARELLE. Tout de bon, vous me le conseillez ?

GÉRONIMO. Assurément. Vous ne sauriez mieux faire.

SGANARELLE. Vraiment, je suis ravi que vous me donniez ce conseil en véritable ami.

GÉRONIMO. Eh ! quelle est la personne, s'il vous plaît, avec qui vous allez vous marier ?

SGANARELLE. Dorimène.

GÉRONIMO. Cette jeune Dorimène si galante et si bien parée ?

SGANARELLE. Oui.

GÉRONIMO. Fille du seigneur Alcantor ?

SGANARELLE. Justement.

GÉRONIMO. Et sœur d'un certain Alcidas qui se mêle de porter l'épée ?

SGANARELLE. C'est cela.

GÉRONIMO. Vertu de ma vie !

SGANARELLE. Qu'en dites-vous ?

GÉRONIMO. Bon parti ! mariez-vous promptement.

SGANARELLE. N'ai-je pas raison d'avoir fait ce choix ?

GÉRONIMO. Sans doute. Ah ! que vous serez bien marié ! Dépêchez-vous de l'être.

SGANARELLE. Vous me comblez de joie de me dire cela. Je vous remercie de votre conseil, et je vous invite ce soir à mes noces.

GÉRONIMO. Je n'y manquerai pas ; et je veux y aller en masque, afin de les mieux honorer.

SGANARELLE. Serviteur.

GÉRONIMO (à part). La jeune Dorimène, fille du seigneur Alcantor, avec le seigneur Sganarelle, qui n'a que cinquante-trois ans ! Oh ! le beau mariage ! oh ! le beau mariage !

(Ce qu'il répète plusieurs fois en s'en allant.)

SCÈNE III.

SGANARELLE.

Ce mariage doit être heureux ; car il donne de la joie à tout le monde, et je fais rire tous ceux à qui j'en parle. Me voilà maintenant le plus content des hommes.

SCÈNE IV.

DORIMÈNE, SGANARELLE.

DORIMÈNE (dans le fond du théâtre, à un petit laquais qui la suit). Allons, petit garçon, qu'on tienne bien ma queue, et qu'on ne s'amuse pas à badiner.

SGANARELLE (à part, apercevant Dorimène). Voici ma maîtresse qui vient. Ah ! qu'elle est agréable ! Quel air et quelle taille ! Peut-il y avoir un homme qui n'ait, en la voyant, des démangeaisons de se marier ? (A Dorimène.) Où allez-vous, belle mignonne, chère épouse future de votre époux futur ?

DORIMÈNE. Je vais faire quelques emplettes.

SGANARELLE. Eh bien, ma belle, c'est maintenant que nous allons être heureux l'un et l'autre. Vous ne serez plus en droit de me rien refuser ; et je pourrai faire avec vous tout ce qu'il me plaira, sans que personne s'en scandalise. Vous allez être à moi depuis la tête jusqu'aux pieds ; et je serai maître de tout : de vos petits yeux éveillés, de votre petit nez fripon, de vos lèvres appétissantes, de vos oreilles amoureuses, de votre petit menton joli, de vos petits tetons ronds, de votre... ; enfin toute votre personne sera à ma discrétion, et je serai à même pour vous caresser comme je voudrai. N'êtes-vous pas bien aise de ce mariage, mon aimable pouponne ?

DORIMÈNE. Tout à fait aise, je vous jure. Car enfin la sévérité de mon père m'a tenue jusques ici dans une sujétion la plus fâcheuse du monde. Il y a je ne sais combien que j'enrage du peu de liberté qu'il me donne ; et j'ai cent fois souhaité qu'il me mariât, pour sortir promptement de la contrainte où j'étais avec lui, et me voir en état de faire ce que je voudrai. Dieu merci, vous êtes venu heureusement pour cela, et je me prépare désormais à me donner du divertissement, et à réparer comme il faut le temps que j'ai perdu. Comme vous êtes un fort galant homme, et que vous savez comme il faut vivre, je crois que nous ferons le meilleur ménage du monde ensemble, et que vous ne serez point de ces maris incommodes qui veulent que leurs femmes vivent comme des loups-garous. Je vous avoue que je ne m'accommoderais pas de cela, et que la solitude me désespère. J'aime le jeu, les visites, les assemblées, les cadeaux et les promenades, en un mot toutes les choses de plaisir ; et vous devez être ravi d'avoir une femme de mon humeur. Nous n'aurons jamais aucun démêlé ensemble ; et je ne vous contraindrai point dans vos actions, comme j'espère que, de votre côté, vous ne me contraindrez point dans les miennes ; car, pour moi, je tiens qu'il faut avoir une complaisance mutuelle, et qu'on ne se doit point marier pour se faire enrager l'un l'autre. Enfin nous vivrons, étant mariés, comme deux personnes qui savent leur monde : aucun soupçon jaloux ne nous troublera la cervelle ; et c'est assez que vous serez assuré de ma fidélité, comme je serai persuadée de la vôtre. Mais qu'avez-vous ? je vous vois tout changé de visage.

SGANARELLE. Ce sont quelques vapeurs qui me viennent de monter à la tête.

DORIMÈNE. C'est un mal aujourd'hui qui attaque beaucoup de gens ; mais notre mariage vous dissipera tout cela. Adieu : il me tarde déjà que je n'aie des habits raisonnables pour quitter vite ces guenilles. Je m'en vais de ce pas achever d'acheter toutes les choses qu'il me faut, et je vous enverrai les marchands.

SCÈNE V.

GÉRONIMO, SGANARELLE.

GÉRONIMO. Ah ! seigneur Sganarelle ! je suis ravi de vous trouver encore ici : et j'ai rencontré un orfèvre qui, sur le bruit que vous cherchiez quelque beau diamant en bague, pour en faire un présent à votre épouse, m'a fort prié de vous venir parler pour lui, et de vous dire qu'il en a un à vendre, le plus parfait du monde.

SGANARELLE. Mon Dieu ! cela n'est pas pressé.

GÉRONIMO. Comment ! que veut dire cela ? Où est l'ardeur que vous montriez tout à l'heure ?

SGANARELLE. Il m'est venu, depuis un moment, de petits scrupules sur le mariage. Avant que de passer plus avant, je voudrais bien agiter à fond cette matière, et que l'on m'expliquât un songe que j'ai fait cette nuit, et qui vient tout à l'heure de me revenir dans l'esprit. Vous savez que les songes sont comme des miroirs où l'on découvre quelquefois tout ce qui nous doit arriver. Il me semblait que j'étais dans un vaisseau, sur une mer bien agitée, et que...

GÉRONIMO. Seigneur Sganarelle, j'ai maintenant quelque petite affaire qui m'empêche de vous ouïr. Je n'entends rien du tout aux songes ; et, quant au raisonnement du mariage, vous avez deux savants, deux philosophes vos voisins, qui sont gens à vous débiter tout ce qu'on peut dire sur ce sujet. Comme ils sont de sectes différentes, vous pouvez examiner leurs diverses opinions là-dessus. Pour moi, je me contente de ce que je vous ai dit tantôt, et demeure votre serviteur.

SGANARELLE (seul). Il a raison : il faut que je consulte un peu ces gens-là sur l'incertitude où je suis.

SCÈNE VI.

PANCRACE, SGANARELLE.

PANCRACE (se tournant du côté par où il est entré, et sans voir Sganarelle). Allez, vous êtes un impertinent, mon ami, un homme ignare de toute bonne discipline, bannissable de la république des lettres.

SGANARELLE. Ah ! bon. En voici un fort à propos.

PANCRACE (de même, sans voir Sganarelle). Oui, je te soutiendrai par vives raisons, je te montrerai par Aristote, le philosophe des philosophes, que tu es un ignorant, un ignorantissime, ignorantifiant et ignorantifié, par tous les cas et modes imaginables.

SGANARELLE (à part). Il a pris querelle contre quelqu'un. (A Pancrace.) Seigneur...

PANCRACE (de même, sans voir Sganarelle). Tu te veux mêler de raisonner, et tu ne sais pas seulement les éléments de la raison.

SGANARELLE (à part). La colère l'empêche de me voir. (A Pancrace.) Seigneur...

PANCRACE (de même, sans voir Sganarelle). C'est une proposition condamnable dans toutes les terres de la philosophie.

SGANARELLE (à part). Il faut qu'on l'ait fort irrité. (A Pancrace.) Je...

PANCRACE (de même, sans voir Sganarelle). *Toto cælo, tota via aberras.*

SGANARELLE. Je baise les mains à monsieur le docteur.

PANCRACE. Serviteur.

SGANARELLE. Peut-on ?...

PANCRACE (se retournant vers l'endroit par où il est entré). Sais-tu bien ce que tu as fait ? un syllogisme *in balordo*.

SGANARELLE. Je vous...

PANCRACE (de même). La majeure en est inepte, la mineure impertinente, et la conclusion ridicule.

SGANARELLE. Je...

PANCRACE (de même). Je crèverais plutôt que d'avouer ce que tu dis ; et je soutiendrai mon opinion jusqu'à la dernière goutte de mon encre.

SGANARELLE. Puis-je ?...

PANCRACE (de même). Oui, je défendrai cette proposition *pugnīs et cal-cibus, unguibus et rostro*.

SGANARELLE. Seigneur Aristote, peut-on savoir ce qui vous met si fort en colère ?

PANCRACE. Un sujet le plus juste du monde.

SGANARELLE. Et quoi encore ?

PANCRACE. Un ignorant m'a voulu soutenir une proposition erronée, une proposition épouvantable, effroyable, exécration.

SGANARELLE. Puis-je demander ce que c'est ?

PANCRACE. Ah ! seigneur Sganarelle, tout est renversé aujourd'hui, et le monde est tombé dans une corruption générale ; une licence épouvantable règne partout, et les magistrats qui sont établis pour maintenir l'ordre dans cet Etat devraient mourir de honte en souffrant un scandale aussi intolérable que celui dont je veux parler.

SGANARELLE. Quoi donc ?

PANCRACE. N'est-ce pas une chose horrible, une chose qui crie vengeance au ciel, que d'endurer qu'on dise publiquement la forme d'un chapeau ?

SGANARELLE. Comment ?

PANCRACE. Je soutiens qu'il faut dire la figure d'un chapeau, et non pas la forme : d'autant qu'il y a cette différence entre la forme et la figure, que la forme est la disposition extérieure des corps qui sont animés ; et la figure, la disposition extérieure des corps qui sont inanimés : et puisque le chapeau est un corps inanimé, il faut dire la figure d'un chapeau, et non pas la forme. (Se retournant du côté par où il est entré.) Oui, ignorant que vous êtes, c'est ainsi qu'il faut parler ; et ce sont les termes exprès d'Aristote dans le chapitre de la Qualité.

SGANARELLE (à part). Je pensais que tout fût perdu. (À Pancrace.) Seigneur docteur, ne songez plus à tout cela... Je...

PANCRACE. Je suis dans une colère, que je ne me sens pas.

SGANARELLE. Laissez la forme et le chapeau en paix. J'ai quelque chose à vous communiquer. Je...

PANCRACE. Impertinent !

SGANARELLE. De grâce, remettez-vous. Je...

PANCRACE. Ignorant !

SGANARELLE. Eh ! mon Dieu ! Je...

PANCRACE. Me vouloir soutenir une proposition de la sorte !

SGANARELLE. Il a tort. Je...

PANCRACE. Une proposition condamnée par Aristote !

SGANARELLE. Cela est vrai. Je...

PANCRACE. En termes exprès !

SGANARELLE. Vous avez raison. (Se tournant du côté par où Pancrace est entré.) Oui, vous êtes un sot et un impudent de vouloir disputer contre un docteur qui sait lire et écrire. Voilà qui est fait : je vous prie de m'écouter. Je viens vous consulter sur une affaire qui m'embarasse. J'ai dessein de prendre une femme pour me tenir compagnie dans mon ménage. La personne est belle et bien faite ; elle me plaît beaucoup, et est ravie de m'épouser : son père me l'a accordée. Mais je crains un peu ce que vous savez, la disgrâce dont on ne plaint personne ; et je voudrais bien vous prier, comme philosophe, de me dire votre sentiment. Eh ! quel est votre avis là-dessus ?

PANCRACE. Plutôt que d'accorder qu'il faille dire la forme d'un chapeau, j'accorderais que *datur vacuum in rerum natura*, et que je ne suis qu'une bête.

SGANARELLE (à part). La peste soit de l'homme ! (À Pancrace.) Eh ! monsieur le docteur, écoutez un peu les gens. On vous parle une heure durant, et vous ne répondez point à ce qu'on vous dit.

PANCRACE. Je vous demande pardon. Une juste colère m'occupe l'esprit.

SGANARELLE. Eh ! laissez tout cela, et prenez la peine de m'écouter.

PANCRACE. Soit. Que voulez-vous me dire ?

SGANARELLE. Je veux vous parler de quelque chose.

PANCRACE. Et de quelle langue voulez-vous vous servir avec moi ?

SGANARELLE. De quelle langue ?

PANCRACE. Oui.

SGANARELLE. Parbleu ! de la langue que j'ai dans la bouche. Je crois que je n'irai pas emprunter celle de mon voisin.

PANCRACE. Je vous dis de quel idiome, de quel langage ?

SGANARELLE. Ah ! c'est une autre affaire.

PANCRACE. Voulez-vous me parler italien ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Espagnol ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Allemand ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Anglais ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Latin ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Grec ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Hébreu ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Syriaque ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Turc ?

SGANARELLE. Non.

PANCRACE. Arabe ?

SGANARELLE. Non, non ; français, français, français.

PANCRACE. Ah ! français.

SGANARELLE. Fort bien.

PANCRACE. Passez donc de l'autre côté ; car cette oreille-ci est destinée pour les langues scientifiques et étrangères, et l'autre est pour la vulgaire et la maternelle.

SGANARELLE (à part). Il faut bien des cérémonies avec ces sortes de gens-ci.

PANCRACE. Que voulez-vous ?

SGANARELLE. Vous consulter sur une petite difficulté.

PANCRACE. Ah ! ah ! sur une difficulté de philosophie, sans doute ?

SGANARELLE. Pardonnez-moi. Je...

PANCRACE. Vous voulez peut-être savoir si la substance et l'accident sont termes synonymes ou équivoques à l'égard de l'être ?

SGANARELLE. Point du tout. Je...

PANCRACE. Si la logique est un art ou une science ?

SGANARELLE. Ce n'est pas cela. Je...

PANCRACE. Si elle a pour objet les trois opérations de l'esprit ou la troisième seulement ?

SGANARELLE. Non. Je...

PANCRACE. S'il y a dix catégories, ou s'il n'y en a qu'une ?

SGANARELLE. Point. Je...

PANCRACE. Si la conclusion est de l'essence du syllogisme ?

SGANARELLE. Nenni. Je...

PANCRACE. Si l'essence du bien est mise dans l'appétibilité ou dans la convenance ?

SGANARELLE. Non. Je...

PANCRACE. Si le bien se réciproque avec la fin ?

SGANARELLE. Eh non ! Je...

PANCRACE. Si la fin nous peut émonvoir par son être réel, ou par son être intentionnel ?

SGANARELLE. Non, non, non, non, non ! de par tous les diables, non !

PANCRACE. Expliquez donc votre pensée, car je ne puis pas la deviner.

SGANARELLE. Je vous la veux expliquer aussi ; mais il faut m'écouter. (Pendant que Sganarelle dit) : L'affaire que j'ai à vous dire, c'est que j'ai envie de me marier avec une fille qui est jeune et belle. Je l'aime fort, et je l'ai demandée à son père ; mais comme j'apprehende...

PANCRACE (dit en même temps, sans écouter Sganarelle) : La parole a été donnée à l'homme pour expliquer ses pensées ; et tout ainsi que les pensées sont les portraits des choses, de même nos paroles sont-elles les portraits de nos pensées.

(Sganarelle impatienté ferme la bouche du docteur avec sa main à plusieurs reprises, et le docteur continue de parler d'abord que Sganarelle ôte sa main.)

Mais ces portraits diffèrent des autres portraits en ce que les autres portraits sont distingués partout de leurs originaux, et que la parole enferme en soi son original, puisqu'elle n'est autre chose que la pensée expliquée par un signe extérieur ; d'où vient que ceux qui pensent bien sont aussi ceux qui parlent le mieux. Expliquez-moi donc votre pensée par la parole, qui est le plus intelligible de tous les signes.

SGANARELLE (pousse le docteur dans sa maison, et tire la porte pour l'empêcher de sortir). Peste de l'homme !

PANCRACE (au dedans de sa maison). Oui, la parole est *animi index et speculum*. C'est le truchement du cœur, c'est l'image de l'âme.

(Il monte à la fenêtre et continue.)

C'est un miroir qui nous présente naïvement les secrets les plus arcanes de nos individus ; et, puisque vous avez la faculté de raisonner et de parler tout ensemble, à quoi tient-il que vous ne vous serviez de la parole pour me faire entendre votre pensée ?

SGANARELLE. C'est ce que je veux faire ; mais vous ne voulez pas m'écouter.

PANCRACE. Je vous écoute, parlez.

SGANARELLE. Je dis donc, monsieur le docteur, que...

PANCRACE. Mais surtout soyez bref.

SGANARELLE. Je le serai.

PANCRACE. Évitez la prolixité.

SGANARELLE. Eh ! monsi...

PANCRACE. Trachez-moi votre discours d'un apophthegme à la lacinienne.

SGANARELLE. Je vous...

PANCRACE. Point d'ambages, de circonlocution.

(Sganarelle, de dépit de ne pouvoir parler, ramasse des pierres pour en casser la tête du docteur.)

Hé quoi ! vous vous emportez au lieu de vous expliquer. Allez, vous êtes plus impertinent que celui qui m'a voulu soutenir qu'il faut dire la forme d'un chapeau ; et je vous prouverai en toute rencontre, par raisons démonstratives et convaincantes, et par arguments *in barbara*, que vous n'êtes et ne serez jamais qu'une pécure, et que je suis et serai toujours *in utroque jure*, le docteur Pancrace...

SGANARELLE. Quel diable de babillard !

PANCRACE (en rentrant sur le théâtre). Homme de lettres, homme d'érudition...

SGANARELLE. Encore !

PANCRACE. Homme de suffisance, homme de capacité ; (s'en allant) homme consommé dans toutes les sciences, naturelles, morales et politiques ; (revenant) homme savant, savantissime, *per omnes modos et casus* ; (s'en allant) homme qui possède, *superlativè*, fable, mythologie et histoire, (revenant) grammaire, poésie, rhétorique, dialectique et sophistique, (s'en allant) mathématiques, arithmétique, optique, onirocritique, physique et métaphysique, (revenant) cosmométrie, géométrie, architecture, spéculatoire et spéculatoire, (s'en allant) médecine, astronomie, astrologie, physionomie, métoposcopia, chiromancie, géomancie, etc.

SCÈNE VII.

SGANARELLE.

Au diable les savants qui ne veulent point écouter les gens ! On me l'avait bien dit que son maître Aristote n'était rien qu'un bavard. Il faut que j'aie trouvé l'autre ; peut-être qu'il sera plus posé et plus raisonnable. Holà !

SCÈNE VIII.

MARPHURIUS, SGANARELLE.

MARPHURIUS. Que voulez-vous de moi, seigneur Sganarelle ?

SGANARELLE. Seigneur docteur, j'aurais besoin de votre conseil sur une petite affaire dont il s'agit, et je suis venu ici pour cela. (A part.) Ah ! voilà qui va bien. Il écoute le monde, celui-ci.

MARPHURIUS. Seigneur Sganarelle, changez, s'il vous plaît, cette façon de parler. Notre philosophie ordonne de ne point énoncer de proposition décisive, de parler de tout avec incertitude, de suspendre toujours son jugement ; et, par cette raison, vous ne devez pas dire : Je suis venu ; mais : Il me semble que je suis venu.

SGANARELLE. Il me semble !

MARPHURIUS. Oui.

SGANARELLE. Parbleu ! il faut bien qu'il me le semble, puisque cela est.

MARPHURIUS. Ce n'est pas une conséquence ; et il peut vous le sembler sans que la chose soit véritable.

SGANARELLE. Comment ! il n'est pas vrai que je suis venu ?

MARPHURIUS. Cela est incertain, et nous devons douter de tout.

SGANARELLE. Quoi ! je ne suis pas ici, et vous ne me parlez pas ?

MARPHURIUS. Il m'apparaît que vous êtes là, et il me semble que je vous parle ; mais il n'est pas assuré que cela soit.

SGANARELLE. Eh ! que diable ! vous vous moquez. Me voilà, et vous voilà bien nettement, et il n'y a point de *me semble* à tout cela. Laissons ces subtilités, je vous prie, et parlons de mon affaire. Je viens vous dire que j'ai envie de me marier.

MARPHURIUS. Je n'en sais rien.

SGANARELLE. Je vous le dis.

MARPHURIUS. Il se peut faire.

SGANARELLE. La fille que je veux prendre est fort jeune et fort belle.

MARPHURIUS. Il n'est pas impossible.

SGANARELLE. Ferai-je bien ou mal de l'épouser ?

MARPHURIUS. L'un ou l'autre.

SGANARELLE (à part). Ah ! ah ! voici une autre musique. (A Marphurius.) Je vous demande si je ferai bien d'épouser la fille dont je vous parle.

MARPHURIUS. Selon la rencontre.

SGANARELLE. Ferai-je mal ?

MARPHURIUS. L'air aventure.

SGANARELLE. De grâce, répondez-moi comme il faut.

MARPHURIUS. C'est mon dessein.

SGANARELLE. J'ai une grande inclination pour la fille.

MARPHURIUS. Cela peut être.

SGANARELLE. Le père me l'a accordée.

MARPHURIUS. Il se pourrait.

SGANARELLE. Mais, en l'épousant, je crains d'être cocu.

MARPHURIUS. La chose est faisable.

SGANARELLE. Qu'en pensez-vous ?

MARPHURIUS. Il n'y a pas d'impossibilité.

SGANARELLE. Mais que feriez-vous si vous étiez à ma place ?

MARPHURIUS. Je ne sais.

SGANARELLE. Que me conseillez-vous de faire ?

MARPHURIUS. Ce qu'il vous plaira.

SGANARELLE. J'enrage.

MARPHURIUS. Je m'en lave les mains.

SGANARELLE. Au diable soit le vieux rêveur !

MARPHURIUS. Il en sera ce qu'il pourra.

SGANARELLE (à part). La peste du bourreau ! Je te ferai changer de note, chien de philosophe enragé. (Il donne des coups de bâton à Marphurius.)

MARPHURIUS. Ah ! ah ! ah !

SGANARELLE. Te voilà payé de ton galimatias et me voilà content.

MARPHURIUS. Comment ! Quelle insolence ! M'outrager de la sorte ! Avoir eu l'audace de battre un philosophe comme moi !

SGANARELLE. Corrigez, s'il vous plaît, cette manière de parler. Il faut douter de toute chose ; et vous ne devez pas dire que je vous ai battu, mais qu'il vous semble que je vous ai battu.

MARPHURIUS. Ah ! je m'en vais faire ma plainte au commissaire du quartier des coups que j'ai reçus.

SGANARELLE. Je m'en lave les mains.

MARPHURIUS. J'en ai les marques sur ma personne.

SGANARELLE. Il se peut faire.

MARPHURIUS. C'est toi qui m'as traité ainsi.

SGANARELLE. Il n'y a pas d'impossibilité.

MARPHURIUS. J'aurai un décret contre toi.

SGANARELLE. Je n'en sais rien.

MARPHURIUS. Tu seras condamné en justice.

SGANARELLE. Il en sera ce qu'il pourra.

MARPHURIUS. Laisse-moi faire.

SCÈNE IX.

SGANARELLE.

Comment ! on ne saurait tirer une parole positive de ce chien d'homme-là, et l'on est aussi savant à la fin qu'au commencement. Que dois-je faire dans l'incertitude des suites de mon mariage ? Jamais homme ne fut plus embarrassé que je suis. Ah ! voici des Égyptiennes : il faut que je me fasse dire par elles ma bonne aventure.

SCÈNE X.

DEUX ÉGYPTIENNES, SGANARELLE.

(Les deux Égyptiennes, avec leurs tambours de basque, entrent en chantant et en dansant.)

SGANARELLE. Elles sont gaillardes. Écoutez, vous autres : y a-t-il moyen de me dire ma bonne fortune ?



Deux Égyptiennes, Sganarelle.

PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Oui, mon bon monsieur, nous voici deux qui te la dirons.

DEUXIÈME ÉGYPTIENNE. Tu n'as qu'à seulement nous donner ta main avec la croix dedans, et nous te dirons quelque chose pour ton bon profit.

SGANARELLE. Tenez, les voilà toutes deux, avec ce que vous demandez. PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Tu as une bonne physionomie, mon bon monsieur, une bonne physionomie.

DEUXIÈME ÉGYPTIENNE. Oui, une bonne physionomie ; physionomie d'un homme qui sera un jour quelque chose.

PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Tu seras marié avant qu'il soit peu, mon bon monsieur ; tu seras marié avant qu'il soit peu.

DEUXIÈME ÉGYPTIENNE. Tu épouseras une femme gentille, une femme gentille.

PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Oui, une femme qui sera chérie et aimée de tout le monde.

DEUXIÈME ÉGYPTIENNE. Une femme qui te fera beaucoup d'amis, mon bon monsieur ; qui te fera beaucoup d'amis.

PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Une femme qui fera venir l'abondance chez toi.

DEUXIÈME ÉGYPTIENNE. Une femme qui te donnera une grande réputation.

PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Tu seras considéré par elle, mon bon monsieur ; tu seras considéré par elle.

SGANARELLE. Voilà qui est bien. Mais, dites-moi un peu, suis-je menacé d'être cocu ?

DEUXIÈME ÉGYPTIENNE. Cocu ?

SGANARELLE. Oui.

PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Cocu ?

SGANARELLE. Oui, si je suis menacé d'être cocu ? (Les deux Égyptiennes dansent et chantent.) Que diable ! ce n'est pas là me répondre. Venez ça : je vous demande à toutes deux si je serai cocu ?

DEUXIÈME ÉGYPTIENNE. Cocu ! vous ?

SGANARELLE. Oui, si je serai cocu ?

PREMIÈRE ÉGYPTIENNE. Vous ? cocu ?

SGANARELLE. Oui, si je le serai, ou non.

(Les deux Égyptiennes sortent en chantant et en dansant.)

SCÈNE XI.

SGANARELLE.

Peste soit des carognes qui me laissent dans l'inquiétude ! il faut absolument que je sache la destinée de mon mariage ; et, pour cela, je veux aller trouver ce grand magicien dont tout le monde parle tant, et qui, par son art admirable, fait voir tout ce que l'on souhaite. Ma foi, je crois que je n'ai que faire d'aller au magicien, et voici qui me montre tout ce que je puis demander.

SCÈNE XII.

DORIMÈNE, LYCASTE, SGANARELLE (retiré dans un coin du théâtre, sans être vu).

LYCASTE. Quoi ! belle Dorimène, c'est sans raillerie que vous parlez ?

DORIMÈNE. Sans raillerie.

LYCASTE. Vous vous mariez tout de bon ?

DORIMÈNE. Tout de bon.

LYCASTE. Et vos noces se feront dès ce soir ?

DORIMÈNE. Dès ce soir.

LYCASTE. Et vous pouvez, cruelle que vous êtes, oublier de la sorte l'amour que j'ai pour vous, et les obligeantes paroles que vous m'aviez données ?

DORIMÈNE. Moi ! point du tout. Je vous considère toujours de même ; et ce mariage ne doit point vous inquiéter. C'est un homme que je n'épouse point par amour, et sa seule richesse me fait résoudre à l'accepter. Je n'ai point de bien, vous n'en avez point aussi ; et vous savez que sans cela on passe mal le temps au monde, et qu'à quelque prix que ce soit il faut tâcher d'en avoir. J'ai embrassé cette occasion-ci de me mettre à mon aise ; et je l'ai fait sur l'espérance de me voir bientôt délivrée du barbon que je prends. C'est un homme qui mourra avant qu'il soit peu, et qui n'a tout au plus que six mois dans le ventre. Je vous le garantis défunt dans le temps que je dis ; et je n'aurai pas longuement à demander pour moi au ciel l'heureux état de veuve. (A Sganarelle qu'elle aperçoit.) Ah ! nous parlions de vous, et nous en disions tout le bien qu'on en saurait dire.

LYCASTE. Est-ce là monsieur ?...

DORIMÈNE. Oui, c'est monsieur qui me prend pour femme.

LYCASTE. Agréez, monsieur, que je vous félicite de votre mariage, et vous présente en même temps mes très-humbles services : je vous assure que vous épousez là une très-honnête personne. Et vous, mademoiselle, je me réjouis avec vous aussi de l'heureux choix que vous avez fait : vous ne pouviez pas mieux trouver ; et monsieur a toute la mine d'être un fort bon mari. Oui, monsieur, je veux faire amitié avec vous, et lier ensemble un petit commerce de visites et de divertissements.

DORIMÈNE. C'est trop d'honneur que vous nous faites à tous deux. Mais allons, le temps me presse, et nous aurons tout le loisir de nous entretenir ensemble.

SCÈNE XIII.

SGANARELLE.

Me voilà tout à fait dégoûté de mon mariage ; et je crois que je ne ferai pas mal de m'aller dégager de ma parole. Il m'en a coûté quelque argent ; mais il vaut mieux encore perdre cela que de m'exposer à quelque chose de pis. Tâchons adroitement de nous débarrasser de cette affaire. Holà !

(Il frappe à la porte de la maison d'Alcantor.)

SCÈNE XIV.

ALCANTOR, SGANARELLE.

ALCANTOR. Ah ! mon gendre, soyez le bienvenu !

SGANARELLE. Monsieur, votre serviteur.

ALCANTOR. Vous venez pour conclure le mariage ?

SGANARELLE. Excusez-moi.

ALCANTOR. Je vous promets que j'en ai autant d'impatience que vous.

SGANARELLE. Je viens ici pour un autre sujet.

ALCANTOR. J'ai donné ordre à toutes les choses nécessaires pour cette fête.

SGANARELLE. Il n'est pas question de cela.

ALCANTOR. Les violons sont retenus, le festin est commandé, et ma fille est parée pour vous recevoir.

SGANARELLE. Ce n'est pas ce qui m'amène.

ALCANTOR. Enfin vous allez être satisfait, et rien ne peut retarder votre contentement.

SGANARELLE. Mon Dieu ! c'est autre chose.

ALCANTOR. Allons, entrez donc, mon gendre.

SGANARELLE. J'ai un petit mot à vous dire.

ALCANTOR. Ah ! mon Dieu, ne faisons point de cérémonie. Entrez vite, s'il vous plaît.

SGANARELLE. Non, vous dis-je. Je veux vous parler auparavant.

ALCANTOR. Vous voulez me dire quelque chose ?

SGANARELLE. Oui.

ALCANTOR. Et quoi ?

SGANARELLE. Seigneur Alcantor, j'ai demandé votre fille en mariage, il est vrai, et vous me l'avez accordée ; mais je me trouve un peu avancé en âge pour elle, et je considère que je ne suis point du tout son fait.

ALCANTOR. Pardonnez-moi, ma fille vous trouve bien comme vous êtes ; et je suis sûr qu'elle vivra fort contente avec vous.

SGANARELLE. Point. J'ai parfois des bizarreries épouvantables, et elle aurait trop à souffrir de ma mauvaise humeur.

ALCANTOR. Ma fille a de la complaisance, et vous verrez qu'elle s'accommodera entièrement à vous.

SGANARELLE. J'ai quelques infirmités sur mon corps qui pourraient la dégoûter.

ALCANTOR. Cela n'est rien. Une honnête femme ne se dégoûte jamais de son mari.

SGANARELLE. Enfin, voulez-vous que je vous dise ? Je ne vous conseille point de me la donner.

ALCANTOR. Vous moquez-vous ? J'aimerais mieux mourir que d'avoir manqué à ma parole.

SGANARELLE. Mon Dieu ! je vous en dispense ; et je...

ALCANTOR. Point du tout. Je vous l'ai promise ; et vous l'aurez en dépit de tous ceux qui y prétendent.

SGANARELLE (à part). Que diable !

ALCANTOR. Voyez-vous ? j'ai une estime et une amitié pour vous toute particulière ; et je refuserais ma fille à un prince pour vous la donner.

SGANARELLE. Seigneur Alcantor, je vous suis obligé de l'honneur que vous me faites ; mais je vous déclare que je ne veux point me marier.

ALCANTOR. Qui ? vous ?

SGANARELLE. Oui, moi.

ALCANTOR. Et la raison ?

SGANARELLE. La raison ? c'est que je ne me sens point propre pour le mariage, et que je veux imiter mon père et tous ceux de ma race, qui ne se sont jamais voulu marier.

ALCANTOR. Ecoutez. Les volontés sont libres ; et je suis homme à ne contraindre jamais personne. Vous vous êtes engagé avec moi pour épouser ma fille, et tout est préparé pour cela : mais, puisque vous voulez retirer votre parole, je vais voir ce qu'il y a à faire ; et vous aurez bientôt de mes nouvelles.

SCÈNE XV.

SGANARELLE.

Encore est-il plus raisonnable que je ne pensais, et je croyais avoir bien plus de peine à m'en dégager. Ma foi, quand j'y songe, j'ai fait fort sagement de me tirer de cette affaire ; et j'allais faire un pas dont je me serais peut-être longtemps repenti. Mais voici le fils qui me vient rendre réponse.

SCÈNE XVI.

ALCIDAS, SGANARELLE.

ALCIDAS (d'un ton doux et humble). Monsieur, je suis votre serviteur très-humble.

SGANARELLE. Monsieur, je suis le vôtre de tout mon cœur.

ALCIDAS (toujours avec le même ton). Mon père m'a dit, monsieur, que vous vous étiez venu dégager de la parole que vous aviez donnée.

SGANARELLE. Oui, monsieur. C'est avec regret ; mais...
 ALCIDAS. Oh ! monsieur, il n'y a pas de mal à cela.
 SGANARELLE. J'en suis fâché, je vous assure ; et je vous souhaiterais...
 ALCIDAS. Cela n'est rien, vous dis-je. (Il présente à Sganarelle deux épées.) Monsieur, prenez la peine de choisir de ces deux épées laquelle vous voulez.

SGANARELLE. De ces deux épées ?

ALCIDAS. Oui, s'il vous plaît.

SGANARELLE. A quoi bon ?

ALCIDAS. Monsieur, comme vous refusez d'épouser ma sœur après la parole donnée, je crois que vous ne trouverez pas mauvais le petit compliment que je viens vous faire.

SGANARELLE. Comment ?

ALCIDAS. D'autres gens feraient plus de bruit, et s'emporteraient contre vous : mais nous sommes personnes à traiter les choses dans la douceur, et je viens vous dire civilement qu'il faut, si vous le trouvez bon, que nous nous coupions la gorge ensemble.

SGANARELLE. Voilà un compliment fort mal tourné.

ALCIDAS. Allons, monsieur, choisissez, je vous prie.

SGANARELLE. Je suis votre valet, je n'ai point de gorge à me couper. (A part.) La vilaine façon de parler que voilà !

ALCIDAS. Monsieur, il faut que cela soit, s'il vous plaît.

SGANARELLE. Eh ! monsieur ! rengainez ce compliment, je vous prie.

ALCIDAS. Dépêchons vite, monsieur. J'ai une petite affaire qui m'attend.

SGANARELLE. Je ne veux point de cela, vous dis-je.

ALCIDAS. Vous ne voulez pas vous battre !

SGANARELLE. Nenni, ma foi.

ALCIDAS. Tout de bon ?

SGANARELLE. Tout de bon.

ALCIDAS. (Après lui avoir donné des coups de bâton.) Au moins, monsieur, vous n'avez pas lieu de vous plaindre, et vous voyez que je fais les choses dans l'ordre. Vous nous manquez de parole, je me veux battre contre vous : vous refusez de vous battre, je vous donne des coups de bâton : tout cela est dans les formes, et vous êtes trop honnête homme pour ne pas approuver mon procédé.

SGANARELLE. (A part.) Quel diable d'homme est-ce ci ?

ALCIDAS. (Lui présente encore les deux épées.) Allons, monsieur, faites les choses galamment, et sans vous faire tirer l'oreille.

SGANARELLE. Encore !

ALCIDAS. Monsieur, je ne contrains personne ; mais il faut que vous vous battiez, ou que vous épousiez ma sœur.

SGANARELLE. Monsieur, je ne puis faire ni l'un ni l'autre, je vous assure.

ALCIDAS. Assurément ?

SGANARELLE. Assurément.

ALCIDAS. Avec votre permission donc...

(Il lui donne encore des coups de bâton.)

SGANARELLE. Ah ! ah ! ah !

ALCIDAS. Monsieur, j'ai tous les regrets du monde d'être obligé d'en user ainsi avec vous : mais je ne cesserai point, s'il vous plaît, que vous n'ayez promis de vous battre et d'épouser ma sœur.

(Il lève le bâton.)

SGANARELLE. Eh bien ! j'épouserai, j'épouserai.

ALCIDAS. Ah ! monsieur ! je suis ravi que vous vous mettiez à la raison, et que les choses se passent doncement ; car enfin vous êtes l'homme du monde que j'aime le plus, je vous jure : et j'aurais été au désespoir que vous m'eussiez contraint à vous maltraiter. Je vais appeler mon père pour lui dire que tout est d'accord.

(Il va frapper à la porte d'Alcantor.)

SCÈNE XVII.

ALCANTOR, DORIMÈNE, ALCIDAS, SGANARELLE.

ALCIDAS. Mon père, voilà monsieur qui est tout à fait raisonnable. Il a voulu faire les choses de bonne grâce, et vous pouvez lui donner ma sœur.

ALCANTOR. Monsieur, voilà sa main, vous n'avez qu'à donner la vôtre. Loué soit le ciel ! m'en voilà déchargé ; et c'est vous désormais que regarde le soin de sa conduite. Allons nous réjouir et célébrer cet heureux mariage.

LE MARIAGE FORCÉ,

BALLET DU ROI, DANSE PAR SA MAJESTÉ LE 29 JANVIER 1664.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE

SGANARELLE.

SCÈNE II.

SGANARELLE, GÉRONIMO.

SCÈNE III.

SGANARELLE.

SCÈNE IV.

DORIMÈNE, SGANARELLE.

SCÈNE V.

SGANARELLE.

(Il se plaignait d'une pesanteur de tête insupportable, et se mettait dans un coin du théâtre pour dormir. Pendant son sommeil, il voyait en songe ce qui forme les deux premières entrées du ballet.)

LA BEAUTÉ chante.

Si l'amour vous soumet à ses lois inhumaines,
 Choisissez, en aimant, un objet plein d'appas :

Portez au moins de belles chaînes ;

Et, puisqu'il faut mourir, mourez d'un beau trépas ;

Si l'objet de vos feux ne mérite vos peines,

Sous l'empire d'amour ne vous engagez pas :

Portez au moins d'aimables chaînes ;

Et, puisqu'il faut mourir, mourez d'un beau trépas.

PREMIÈRE ENTRÉE.

La Jalousie, les Chagrins, les Soupçons.

SECONDE ENTRÉE.

Quatre Plaisants ou Goguenards.

ACTE SECOND.

(Au commencement de cet acte, Geronimo venait éveiller Sganarelle.)

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE, GÉRONIMO.

SCÈNE II.

SGANARELLE.

SCÈNE III.

SGANARELLE, PANCRACE.

SCÈNE IV.

SGANARELLE.

SCÈNE V.

SGANARELLE, MARPHURIUS.

SCÈNE VI.

SGANARELLE.

SCÈNE VII.

SGANARELLE, DEUX ÉGYPTIENNES.

TROISIÈME ENTRÉE.

Égyptiens, Égyptiennes, dansants.

SCÈNE VIII.

SGANARELLE.

(Il allait frapper à la porte du magicien.)

SCÈNE IX.

SGANARELLE, UN MAGICIEN.

LE MAGICIEN chante.

Holà !
 Qui va là ?

Dis-moi vite quel souci
Te peut amener ici.

SGANARELLE.

(Il consultait le magicien sur son mariage.)

LE MAGICIEN.

Ce sont de grands mystères,
Que ces sortes d'affaires.

SGANARELLE.

(Il demandait quelle serait sa destinée.)

LE MAGICIEN.

Je te vais pour cela, par mes charmes profonds,
Faire venir quatre démons.

SGANARELLE.

(Il marquait la peur qu'il avait de voir des démons.)

LE MAGICIEN.

Non, non, n'ayez aucune peur;
Je leur ôterai leur laideur.

SGANARELLE.

(Il consentait à les voir.)

LE MAGICIEN.

Des puissances invincibles
Rendent depuis longtemps tous les démons muets;
Mais par signes intelligibles
Ils répondront à tes souhaits.

SCÈNE X.

SGANARELLE, LE MAGICIEN.

QUATRIÈME ENTRÉE.

Magiciens et Démons.

(Sganarelle interroge les démons : ils répondent par signes, et sortent en lui faisant les cornes.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE.

SCÈNE II.

SGANARELLE, ALCANTOR.

SCÈNE III.

SGANARELLE.

SCÈNE IV.

SGANARELLE, ALCIDAS.

SCÈNE V.

SGANARELLE, ALCANTOR, DORIMÈNE, ALCIDAS.

CINQUIÈME ENTRÉE.

Un maître à danser venait enseigner une courante à Sganarelle.

SCÈNE VI.

SGANARELLE, GÉRONIMO.

(Géronimo venait se réjouir avec Sganarelle, et lui disait que les jeunes gens de la ville avaient préparé une mascarade pour honorer ses nocces.)

CONCERT ESPAGNOL.

Ciego me tienes, Belisa,
Mas bien tus rigores veo;
Porque es tu desden tan claro,
Que pueden verlo los ciegos.

Aunque mi amor es tan grande;
Como si dolor no es menos,
Si calla el uno dormido,
Sé que ya el otro despierto.

Favores tuyos, Belisa,
Tuvieralos yo secretos;
Mas ya de dolores míos
No puedo hacer lo que quiero.

SIXIÈME ENTRÉE.

Deux Espagnols. Deux Espagnoles.

SEPTIÈME ENTRÉE.

Un charivari grotesque.

HUITIÈME ENTRÉE.

Quatre Galants cajolant la femme de Sganarelle.

FIN DU MARIAGE FORCÉ.



Alcidas présente à Sganarelle deux épées. SCÈNE XVI.

10487



SGANARELLE

OU LE COCU IMAGINAIRE,

COMÉDIE EN UN ACTE. — 1660.

PERSONNAGES.

GORGIBUS, bourgeois.
CÉLIE, fille de Gorgibus.
LÉLIE, amant de Célie.
SGANARELLE, bourgeois et cocu imaginaire.
GROS-RENÉ, valet de Lélie.

LA FEMME DE SGANARELLE.
VILLEBREQUIN, père de Valère.
LA SUIVANTE DE CÉLIE.
UN PARENT DE LA FEMME DE SGANARELLE.

La scène est dans une place publique.



Sganarelle.

SCÈNE PREMIÈRE.

GORGIBUS, CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

CÉLIE (sortant tout éplorée).
Ah ! N'espérez jamais que mon cœur y consente.

Paris. — Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, 1.

GORGIBUS. Que marmottez-vous là, petite impertinente ?
Vous prétendez choquer ce que j'ai résolu ?
Je n'aurai pas sur vous un pouvoir absolu ?
Et, par sottes raisons, votre jeune cervelle
Voudrait régler ici la raison paternelle ?
Qui de nous deux à l'autre a droit de faire loi ?

A votre avis, qui mieux ou de vous ou de moi,
O sottise ! peut juger ce qui vous est utile ?
Par la corbleu ! gardez d'échauffer trop ma bête ;
Vous pourriez éprouver, sans beaucoup de longueur,
Si mon bras sait encor montrer quelque vigueur.
Votre plus court sera, madame la mutine,
D'accepter sans façon l'époux qu'on vous destine.
« J'ignore, dites-vous, de quelle humeur il est,
Et dois auparavant consulter, s'il vous plaît. »
Informé du grand bien qui lui tombe en partage,
Dois-je prendre le soin d'en savoir davantage ?
Et cet époux, ayant vingt mille bons ducats,
Pour être aimé de vous doit-il manquer d'appas ?
Allez : tel qu'il puisse être, avecque cette somme
Je vous suis caution qu'il est très-honnête homme.

CÉLIE. Hélas !

GORGIBUS. Eh bien ! hélas ! Que veut dire ceci ?
Voyez le bel hélas qu'elle nous donne ici !
Eh !... Que si la colère une fois me transporte,
Je vous ferai chanter hélas de belle sorte.
Voilà, voilà le fruit de ces empressements
Qu'on vous voit nuit et jour à lire vos romans ;
De quelibets d'amour votre tête est remplie,
Et vous parlez de Dieu bien moins que de Lélie.
Jetez-moi dans le feu tous ces méchants écrits
Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits :
Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sonnettes,
Les Quatrains de Pibrac et les doctes Tablettes
Du conseiller Matthieu : l'ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.
Le Guide des pécheurs est encore un bon livre :
C'est là qu'en peu de temps on apprend à bien vivre ;
Et si vous n'aviez lu que ces moralités,
Vous sauriez un peu mieux suivre mes volontés.
CÉLIE. Quoi ! vous prétendez donc, mon père, que j'oublie
La constante amitié que je dois à Lélie ?
J'aurais tort si sans vous je disposais de moi ;
Mais vous-même à ses vœux engageâtes ma foi.
GORGIBUS. Lui fût-elle engagée encore davantage,
Un autre est survenu dont le bien l'en dégage.
Lélie est fort bien fait : mais apprendz qu'il n'est rien
Qui ne doive céder au soin d'avoir du bien.
Que l'or donne aux plus laids certains charmes pour plaire,
Et que sans lui le reste est une triste affaire.
Valère, je crois bien, n'est pas de toi chéri,
Mais s'il ne l'est amant, il le sera mari.
Plus que l'on ne le croit, ce nom d'époux engage,
Et l'amour est souvent un fruit du mariage.
Mais suis-je pas bien fat de vouloir raisonner
Où de droit absolu j'ai pouvoir d'ordonner ?
Trêve donc, je vous prie, à vos impertinences :
Que je n'entende plus vos sottises doléances.
Ce gendre doit venir vous visiter ce soir :
Manquez un peu, manquez à le bien recevoir :
Si je ne vous lui vois faire un fort bon visage,
Je vous... Je ne veux pas en dire davantage.

SCÈNE II.

CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LA SUIVANTE. Quoi ! refuser, madame, avec cette rigueur,
Ce que tant d'autres gens voudraient de tout leur cœur ?
A des offres d'hymen répondre par des larmes,
Et tarder tant à dire un oui si plein de charmes !
Hélas ! que ne veut-on aussi me marier !
Ce ne serait pas moi qui se ferait prier ;
Et, loin qu'un pareil oui me donnât de la peine,
Croyez que j'en dirais bien vite une douzaine.
Le précepteur qui fait répéter la leçon
A votre jeune frère a fort bonne raison
Lorsque, nous discourant des choses de la terre,
Il dit que la femelle est ainsi que le lierre,
Qui croît beau tant qu'à l'arbre il se tient bien serré,
Et ne profite point s'il en est séparé.
Il n'est rien de plus vrai, ma très-chère maîtresse,
Et je l'éprouve en moi, chétive pécheresse.
Le bon Dieu fasse paix à mon pauvre Martin !
Mais j'avais, lui vivant, le teint d'un chérubin,
L'embonpoint merveilleux, l'œil gai, l'âme contente,
Et maintenant je suis ma commère dolente.
Pendant cet heureux temps, passé comme un éclair,
Je me couchais sans feu dans le cœur de l'hiver ;
Sécher même les draps me semblait ridicule :

Et je tremble à présent dedans la canicule.
Enfin, il n'est rien tel, madame, croyez-moi,
Que d'avoir un mari la nuit auprès de soi,
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous salue
D'un Dieu vous soit en aide, alors qu'on éternue.
CÉLIE. Peux-tu me conseiller de commettre un forfait,
D'abandonner Lélie, et prendre ce mal fait ?
LA SUIVANTE. Votre Lélie aussi n'est, ma foi, qu'une bête,
Puisque si hors de temps son voyage l'arrête :
Et la grande longueur de son éloignement
Me le fait soupçonner de quelque changement.
CÉLIE (lui montrant le portrait de Lélie).
Ah ! ne m'accable point par ce triste présage.
Vois attentivement les traits de ce visage ;
Ils jurent à mon cœur d'éternelles ardeurs :
Je veux croire, après tout, qu'ils ne sont pas menteurs,
Et que, comme c'est lui que l'art y représente,
Il conserve à mes feux une amitié constante.
LA SUIVANTE. Il est vrai que ces traits marquent un digne amant,
Et que vous avez lieu de l'aimer tendrement.
CÉLIE. Et cependant il faut... Ah ! soutiens-moi.
(Elle laisse tomber le portrait de Lélie.)
LA SUIVANTE. Madame,
D'où vous pourrait venir ?... Ah ! bons dieux ! elle pâme.
Eh ! vite, holà ! quelqu'un !

SCÈNE III.

CÉLIE, SGANARELLE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

SGANARELLE. Qu'est-ce donc ? Me voilà.
LA SUIVANTE. Ma maîtresse se meurt.
SGANARELLE. Quoi ! n'est-ce que cela ?
Je croyais tout perdu de crier de la sorte.
Mais approchons pourtant. Madame, êtes-vous morte ?
Ouais ! elle ne dit mot.
LA SUIVANTE. Je vais faire venir
Quelqu'un pour l'emporter : veuillez la soutenir.

SCÈNE IV.

CÉLIE, SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE.

SGANARELLE (en passant la main sur le sein de Célie).
Elle est froide partout, et je ne sais qu'en dire.
Approchons-nous pour voir si sa bouche respire.
Ma foi, je ne sais pas ; mais j'y trouve encor, moi,
Quelque signe de vie.
LA FEMME DE SGANARELLE (regardant par la fenêtre).
Ah ! qu'est-ce que je voi ?
Mon mari dans ses bras !... Mais je m'en vais descendre :
Il me trahit sans doute, et je veux le surprendre.
SGANARELLE. Il faut se dépêcher de l'aller secourir ;
Certes, elle aurait tort de se laisser mourir.
Aller en l'autre monde est très-grande sottise,
Tant que dans celui-ci l'on peut être de mise.
(Il la porte chez elle.)

SCÈNE V.

LA FEMME DE SGANARELLE.

Il s'est subitement éloigné de ces lieux,
Et sa fuite a trompé mon désir curieux :
Mais de sa trahison je ne suis plus en doute,
Et le peu que j'ai vu me la découvre toute.
Je ne m'étonne plus de l'étrange froideur
Dont je le vois répondre à ma pudique ardeur ;
Il réserve, l'ingrat, ses caresses à d'autres,
Et nourrit leurs plaisirs par le jeûne des nôtres.
Voilà de nos maris le procédé commun ;
Ce qui leur est permis leur devient importun.
Dans les commencements ce sont toutes merveilles,
Ils témoignent pour nous des ardeurs nonpareilles ;
Mais les traitres bientôt se lassent de nos feux,
Et portent autre part ce qu'ils doivent chez eux.
Ah ! que j'ai de dépit que la loi n'autorise
A changer de mari comme on fait de chemise !
Cela serait commode ; et j'en sais telle ici
Qui, comme moi, ma foi, le voudrait bien aussi.
(En ramassant le portrait que Célie avait laissé tomber.)

Mais quel est ce bijou que le sort me présente ?
L'émail en est fort beau, la gravure charmante.
Ouvrons.

SCÈNE VI.

SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE.

SGANARELLE (se croyant seul).

Où la croyait morte, et ce n'était rien.
Il n'en faut plus qu'autant ; elle se porte bien.
Mais j'aperçois ma femme.

LA FEMME DE SGANARELLE (se croyant seule).

O ciel ! c'est miniature !

Et voilà d'un bel homme une vive peinture !

SGANARELLE à part, et regardant par-dessus l'épaule de sa femme).

Que considère-t-elle avec attention ?
Ce portrait, mon honneur, ne nous dit rien de bon.
D'un fort vilain soupçon je me sens l'âme émue.

LA FEMME DE SGANARELLE (sans apercevoir son mari).

Jamais rien de plus beau ne s'offrit à ma vue ;
Le travail plus que l'or s'en doit encor priser.
Oh ! que cela sent bon !

SGANARELLE (à part).

Quoi, peste ! le baiser ?

Ah ! j'en tiens.

LA FEMME DE SGANARELLE (poursuit). Avouons qu'on doit être ravie

Quand d'un homme ainsi fait on se peut voir servir,
Et que, s'il en contait avec attention,
Le penchant serait grand à la tentation.
Ah ! que n'ai-je un mari d'une aussi bonne mine,
Au lieu de mon pelé, de mon rustre .. !

SGANARELLE (lui arrachant le portrait). Ah, mâtine !

Nous vous y surprenons en faute contre nous,
Et diffamant l'honneur de votre cher époux.
Donc, à votre calcul, ô ma trop digne femme,
Monsieur, tout bien compté, ne vaut pas bien madame ?
Et, de par Belzébuth, qui vous puisse emporter,
Quel plus rare parti pourriez-vous souhaiter !
Peut-on trouver en moi quelque chose à redire ?
Cette taille, ce port, que tout le monde admire,
Ce visage si propre à donner de l'amour,
Pour qui mille beautés soupirent nuit et jour ;
Bref, en tout, et partout ma personne charmante
N'est donc pas un morceau dont vous soyez contente ?
Et pour ras-asier votre appétit gourmand,
Il faut joindre au mari le ragoût d'un galant ?

LA FEMME DE SGANARELLE. J'entends à demi-mot où va la raillerie :

Tu crois par ce moyen...

SGANARELLE.

A d'autres, je vous prie.

La chose est avérée, et je tiens dans mes mains
Un bon certificat du mal dont je me plains.

LA FEMME DE SGANARELLE. Mon courroux n'a déjà que trop de violence,

Sans le charger encor d'une nouvelle offense.
Ecoute, ne crois pas retenir mon bijou,
Et songe un peu...

SGANARELLE.

Je songe à te rompre le cou.

Que ne puis-je, aussi bien que je tiens la copie,
Tenir l'original !

LA FEMME DE SGANARELLE. Pourquoi ?

SGANARELLE.

Pour rien, ma mie,

Doux objet de mes vœux, j'ai grand tort de crier,
Et mon front de vos dons doit vous remercier.
(Regardant le portrait de Lélia.)

Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette,
Le malheureux tison de ta flamme secrète,
Le drôle avec lequel...

LA FEMME DE SGANARELLE. Avec lequel ? Poursuis.

SGANARELLE. Avec lequel, te dis-je... et j'en crève d'ennuis.

LA FEMME DE SGANARELLE. Que me veut donc conter par là ce maître ivrogne ?

SGANARELLE. Tu ne m'entends que trop, madame la carogne.

Sganarelle est un nom qu'on ne me dira plus,
Et l'on va m'appeler seigneur Cornélius.

J'en suis pour mon honneur ; mais, à toi qui me l'ôtes,
Je t'en ferai du moins pour un bras ou deux côtes.

LA FEMME DE SGANARELLE. Et tu m'oses tenir de semblables discours ?

SGANARELLE. Et tu m'oses jouer de ces diables de tours ?

LA FEMME DE SGANARELLE.

Et quels diables de tours ? Parle donc sans rien feindre.

SGANARELLE. Ah ! cela ne vaut pas la peine de se plaindre !

D'un panache de cerf sur le front me pourvoir,
Hélas ! voilà vraiment un beau venez-y voir !

LA FEMME DE SGANARELLE.

Donc, après m'avoir fait la plus sensible offense
Qui puisse d'une femme exciter la vengeance,

Tu prends d'un feint courroux le vain amusement
Pour prévenir l'effet de mon ressentiment ?
D'un pareil procédé l'insolence est nouvelle !
Celui qui fait l'offense est celui qui querelle.

SGANARELLE. Eh ! la bonne effrontée ! A voir ce fier maintien,
Ne la croirait-on pas une femme de bien ?LA FEMME DE SGANARELLE. Va, poursuis ton chemin, cajole tes maîtresses,
Adresse-leur tes vœux et fais-leur des caresses :

Mais rends-moi mon portrait sans te jouer de moi.

(Elle lui arrache le portrait et s'enfuit.)

SGANARELLE. Oui, tu crois m'échapper ; je l'aurai malgré toi.

SCÈNE VII.

LÉLIE, GROS-RENÉ.

GROS-RENÉ. Enfin, nous y voici. Mais, monsieur, si je l'ose,
Je voudrais vous prier de me dire une chose.

LÉLIE. Eh bien, parle.

GROS-RENÉ.

Avez-vous le diable dans le corps,

Pour ne point succomber à de pareils efforts ?
Depuis huit jours entiers, avec nos longues traites,
Nous sommes à piquer des chiens de mazettes
De qui le tra'n maudit nous a tant secoués
Que je m'en sens, pour moi, tous les membres roués ;
Sans préjudice encor d'un accident bien pire
Qui m'afflige un endroit que je ne veux pas dire :
Cependant, arrivé, vous sortez bien et beau
Sans prendre de repos ni manger un morceau.

LÉLIE. Ce grand empressement n'est pas digne de blâme ;

De l'hymen de Célie on alarme mon âme :

Tu sais que je l'adore, et je veux être instruit,
Avant tout autre soin, de ce funeste bruit.

GROS-RENÉ.

Oui ; mais un bon repas vous serait nécessaire

Pour s'aller éclaircir, monsieur, de cette affaire ;
Et votre cœur, sans doute, en deviendrait plus fort
Pour pouvoir résister aux attaques du sort.
J'en juge par moi-même : et la moindre disgrâce
Lorsque je suis à jeun me saisit, me terrasse ;
Mais, quand j'ai bien mangé, mon âme est ferme à tout,
Et les plus grands revers n'en viendraient pas à bout.
Crovez-moi, bourrez-vous, et sans réserve aucune,
Contre les coups que peut vous porter la fortune ;
Et, pour fermer chez vous l'entrée à la douleur,
De vingt verrs de vin entourez votre cœur.

LÉLIE. Je ne saurais manger.

GROS-RENÉ (bas, à part).

Si fait bien moi ; je meure.

(haut.) Votre dîner pourtant serait prêt tout à l'heure.

LÉLIE. Tais-toi, je te l'ordonne.

GROS-RENÉ.

Ah ! quel ordre inhumain !

LÉLIE. J'ai de l'inquiétude et non pas de la faim.

GROS-RENÉ. Et moi j'ai de la faim et de l'inquiétude

De voir qu'un sot amour fait toute votre étude.

LÉLIE. Laisse-moi m'informer de l'objet de mes vœux,

Et, sans m'importuner, va manger si tu veux

GROS-RENÉ. Je ne réplique point à ce qu'un maître ordonne.

SCÈNE VIII.

LÉLIE.

Non, non, à trop de peur mon âme s'abandonne.

Le père m'a promis, et la fille a fait voir

Des preuves d'un amour qui soutient mon espoir.

SCÈNE IX.

SGANARELLE, LÉLIE

SGANARELLE (sans voir Lélia, et tenant dans ses mains le portrait).

Nous l'avons, et je puis voir à l'aise la trogne
Du malheureux pendard qui cause ma vergogne.
Il ne m'est point connu.

LÉLIE (à part).

Dieux ! qu'aperçois-je ici ?

Et, si c'est mon portrait, que dois je croire aussi ?

SGANARELLE (sans voir Lélia). Ah ! pauvre Sganarelle ! à quelle destinée

Ta réputation est-elle condamnée !

Faut...

(Apercevant Lélia qui le regarde, il se tourne de l'autre côté.)

LÉLIE (à part). Ce gage ne peut, sans alarmer ma foi,

Être sorti des mains qui le tenaient de moi.

SGANARELLE (à part). Faut-il que désormais à deux doigts on te montre,
Qu'on te mette en chanson, et qu'en toute rencontre
On te rejette au nez le scandaleux affront
Qu'une femme mal née imprime sur ton front!

LÉLIE (à part). Me trompé-je?

SGANARELLE (à part). Ah! truande! As-tu bien le courage
De m'avoir fait cocu dans la fleur de mon âge?
Et, femme d'un mari qui peut passer pour beau,
Faut-il qu'un marmouset, un maudit étourneau?...

LÉLIE (à part, et regardant encore le portrait que tient Sganarelle).
Je ne m'abuse point, c'est mon portrait lui-même.

SGANARELLE (lui tourne le dos). Cet homme est curieux.

LÉLIE (à part). Ma surprise est extrême.

SGANARELLE (à part). A qui donc en a-t-il?

LÉLIE (à part). Je le veux accoster.

(Haut.) (Sganarelle veut s'éloigner.)

Puis-je?... Eh! de grâce, un mot.

SGANARELLE (à part, s'éloignant encore). Que me veut-il conter?

LÉLIE. Puis-je obtenir de vous de savoir l'aventure
Qui fait dedans vos mains trouver cette peinture?



Puis-je obtenir de vous de savoir l'aventure...

SGANARELLE (à part). D'où lui vient ce désir? Mais je m'avise ici...

(Il examine Lélie et le portrait qu'il tient.)

Ah! ma foi! me voilà de son trouble éclairci;

Sa surprise à présent n'étonne plus mon âme:

C'est mon homme, ou plutôt c'est celui de ma femme.

LÉLIE. Retirez-moi de peine, et dites d'où vous vient...

SGANARELLE. Nous savons, Dieu merci, le souci qui vous tient.

Ce portrait qui vous fâche est votre ressemblance:

Il était en des mains de votre connaissance;

Et ce n'est pas un fait qui soit secret pour nous

Que les douces ardeurs de la dame et de vous.

Je ne sais pas si j'ai, dans sa galanterie,

L'honneur d'être connu de Votre Seigneurie:

Mais faites-moi celui de cesser désormais

Un amour qu'un mari peut trouver fort mauvais.

Et songez que les nœuds du sacré mariage...

LÉLIE. Quoi! celle, dites-vous, dont vous tenez ce gage?...

SGANARELLE. Est ma femme, et je suis son mari.

LÉLIE.

Son mari?

SGANARELLE. Oui, son mari, vous dis-je, et mari très-marri;
Vous en savez la cause, et je m'en vais l'apprendre
Sur l'heure à ses parents

SCÈNE X.

LÉLIE.

Ah! que viens-je d'entendre!

On me l'avait bien dit, et que c'était de tous
L'homme le plus mal fait qu'elle avait pour époux.
Ah! quand mille serments de ta bouche infidèle
Ne m'auraient pas promis une flamme éternelle,
Le seul mépris d'un choix si bas et si honteux
Devait bien soutenir l'intérêt de mes feux,
Ingrate; et quelque bien... Mais ce sensible outrage,
Se mêlant aux travaux d'un assez long voyage,
Me donne tout à coup un choc si violent,
Que mon cœur devient faible, et mon corps chancelant.

SCÈNE XI.

LÉLIE, LA FEMME DE SGANARELLE.

LA FEMME DE SGANARELLE.

(Se croyant seule.)

(Apercevant Lélie.)

Malgré moi mon perfide... Hélas! quel mal vous presse?

Je vous vois prêt, monsieur, à tomber en faiblesse.

LÉLIE. C'est un mal qui m'a pris assez subitement.

LA FEMME DE SGANARELLE. Je crains ici pour vous l'évanouissement;

Entrez dans cette salle en attendant qu'il passe.

LÉLIE. Pour un moment ou deux j'accepte cette grâce.

SCÈNE XII.

SGANARELLE, UN PARENT DE LA FEMME DE SGANARELLE.

LE PARENT. D'un mari sur ce point j'approuve le souci:

Mais c'est prendre la chèvre un peu bien vite aussi;

Et tout ce que de vous je viens d'ouïr contre elle

Ne conclut point, parent, qu'elle soit criminelle.

C'est un point délicat; et de pareils forfaits

Sans les bien avérer ne s'imputent jamais.

SGANARELLE. C'e-t-à-dire qu'il faut toucher au doigt la chose.

LE PARENT. Le trop de promptitude à l'erreur nous expose.

Qui sait comme en ses mains ce portrait est venu,

Et si l'homme, après tout, lui peut être connu?

Informez-vous en donc? et, si c'est ce qu'on pense,

Nous serons les premiers à punir son offense.

SCÈNE XIII.

SGANARELLE.

On ne peut pas mieux dire: en effet, il est bon
D'aller tout doucement. Peut-être sans raison
Me suis-je en tête mis ces visions cornues,
Et les sueurs au front m'en sont trop tôt venues.
Par ce portrait enfin dont je suis alarmé
Mon déshonneur n'est pas tout à fait confirmé.
Tâchons donc, par nos soins...

SCÈNE XIV.

SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE, (sur la porte de sa maison, reconduisant Lélie), LÉLIE.

SGANARELLE (à part, les voyant). Ah! que vois-je! je meure!

Il n'est plus question de portrait à cette heure;

Voici, ma foi, la chose en propre original.

LA FEMME DE SGANARELLE. C'est par trop vous hâter, monsieur; et votre mal,

Si vous sortez sitôt, pourra bien vous reprendre.

LÉLIE. Non, non, je vous rends grâce, autant qu'on puisse rendre,

Du secours obligeant que vous m'avez prêté.

SGANARELLE (à part). La masque encore après lui fait civilité!

(La femme de Sganarelle rentre dans sa maison.)

SCÈNE XV.

SGANARELLE, LÉLIE.

SGANARELLE (à part). Il m'aperçoit : voyons ce qu'il me pourra dire.
LÉLIE (à part). Ah ! mon âme s'émeut, et cet objet m'inspire...
Mais je dois condamner cet injuste transport,
Et n'imputer mes maux qu'aux rigueurs de mon sort.
Envions seulement le bonheur de sa flamme
(En s'approchant de Sganarelle.)
Oh ! trop heureux d'avoir une si belle femme !

SCÈNE XVI.

SGANARELLE, CÉLIE (à sa fenêtre, voyant Lélie qui s'en va).

SGANARELLE (seul). Ce n'est point s'expliquer en termes ambigus.
Cet étrange propos me rend aussi confus
Que s'il m'était venu des cornes à la tête.
(Regardant le côté par où Lélie est sorti.)
Allez, ce procédé n'est point du tout honnête.
CÉLIE (à part, en entrant). Quoi ! Lélie a paru tout à l'heure à mes yeux !
Qui pourrait me cacher son retour en ces lieux ?
SGANARELLE (sans voir Célie).
« Oh ! trop heureux d'avoir une si belle femme ! »
Malheureux bien plutôt de l'avoir, cette infâme !
Dont le coupable feu, trop bien vérifié,
Sans respect ni demi nous a cocufié !
Mais je le laisse aller après un tel indice,
Et demeure les bras croisés comme un jocrisse !
Ah ! je devais du moins lui jeter son chapeau,
Lui ruer quelque pierre, ou croquer son manteau,
Et sur lui hautement, pour contenter ma rage,
Faire au larron d'honneur crier le voisinage.
(Pendant le discours de Sganarelle, Célie s'approche peu à peu, et attend, pour lui parler, que son transport soit fini.)
CÉLIE (à Sganarelle). Celui qui maintenant devers vous est venu,
Et qui vous a parlé, d'où vous est-il connu ?
SGANARELLE. Hélas ! ce n'est pas moi qui le connais, madame ;
C'est ma femme.
CÉLIE. Quel trouble agite ainsi votre âme ?
SGANARELLE. Ne me condamnez point d'un deuil hors de saison,
Et laissez-moi pousser des soupirs à foison.
CÉLIE. D'où vous peuvent venir ces douleurs non communes ?
SGANARELLE. Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes ;
Et je le donnerais à bien d'autres qu'à moi
De se voir sans chagrin au point où je me voi.
Des maris malheureux vous voyez le modèle.
On dérobe l'honneur au pauvre Sganarelle :
Mais c'est peu que l'honneur dans mon affliction ;
L'on me dérobe encor la réputation.
CÉLIE. Comment ?
SGANARELLE. Ce damoiseau, parlant par révérence,
Me fait cocu, madame, avec toute licence ;
Et j'ai su par mes yeux avérer aujourd'hui
Le commerce secret de ma femme et de lui.
CÉLIE. Celui qui maintenant... ?
SGANARELLE. Oui, oui, me déshonore ;
Il adore ma femme et ma femme l'adore.
CÉLIE. Ah ! j'avais bien jugé que ce secret retour
Ne pouvait me couvrir que quelque lâche tour ;
Et j'ai tremblé d'abord, en le voyant paraître,
Par un pressentiment de ce qui devait être.
SGANARELLE. Vous prenez ma défense avec trop de bonté ;
Tout le monde n'a pas la même charité ;
Et plusieurs, qui tantôt ont appris mon martyre,
Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire.
CÉLIE. Est-il rien de plus noir que ta lâche action ?
Et peut-on lui trouver une punition ?
Dois-tu ne te pas croire indigne de la vie
Après t'être souillé de cette perfidie ?
O ciel ! est-il possible ?
SGANARELLE. Il est trop vrai pour moi.
CÉLIE. Ah ! traître, scélérat, âme double et sans foi !
SGANARELLE. La bonne âme !
CÉLIE. Non, non, l'enfer n'a point de gêne
Qui ne soit pour ton crime une trop douce peine.
SGANARELLE. Que voilà bien parler !
CÉLIE. Avoir ainsi traité
Et la même innocence et la même bonté !
SGANARELLE (souponnant haut). Haie !

CÉLIE.

Un cœur qui jamais n'a fait la moindre chose

A mériter l'affront où ton mépris l'expose !

SGANARELLE. Il est vrai.

CÉLIE.

Qui bien loin... Mais c'est trop, et ce cœur

Ne saurait y songer sans mourir de douleur.

SGANARELLE. Ne vous fâchez point tant, ma très-chère madame ;

Mon mal vous touche trop, et vous me percez l'âme.

CÉLIE. Mais ne t'abuse pas jusqu'à te figurer

Qu'à des plaintes sans fruit j'en veuille demeurer :

Mon cœur, pour se venger, sait ce qu'il te faut faire ;

Et j'y cours de ce pas, rien ne m'en peut distraire.

SCÈNE XVII.

SGANARELLE.

Que le ciel la préserve à jamais de danger !
Voyez quelle bonté de vouloir me venger !
En effet son courroux, qu'excite ma disgrâce,
M'enseigne hautement ce qu'il faut que je fasse ;
Et l'on ne doit jamais souffrir sans dire mot
De semblables affronts, à moins qu'être un vrai sot.
Courons donc le chercher, ce pendard qui m'affronte ;
Montrons notre courage à venger notre honte.
Vous apprendrez, marouffe, à rire à nos dépens,
Et, sans aucun respect, faire cocus les gens.
(Il revient après avoir fait quelques pas.)
Doucement, s'il vous plaît ; cet homme a bien la mine
D'avoir le sang bouillant et l'âme un peu mutine ;
Il pourrait bien, mettant affront dessus affront,
Charger de bois mon dos, comme il a fait mon front.
Je hais de tout mon cœur les hommes colériques,
Et porte grand amour aux hommes pacifiques.
Je ne suis point battant, de peur d'être battu,
Et l'humeur débonnaire est ma grande vertu.
Mais mon honneur me dit que d'une telle offense
Il faut absolument que je prenne vengeance :
Ma foi, laissons-le dire autant qu'il lui plaira ;
Au diantre qui pourtant rien du tout en fera.
Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer pour ma peine
M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine,
Que par la ville ira le bruit de mon trépas,
Dites-moi, mon honneur, en serez-vous plus gras ?
La bière est un séjour par trop mélancolique,
Et trop malsain pour ceux qui craignent la colique.
Et quant à moi, je trouve, ayant tout compassé,
Qu'il vaut mieux être encor cocu que trépassé.
Quel mal cela fait-il ? La jambe en devient-elle
Plus tortue, après tout, et la taille moins belle ?
Peste soit qui premier trouva l'invention
De s'affliger l'esprit de cette vision,
Et d'attacher l'honneur de l'homme le plus sage
Aux choses que peut faire une femme volage !
Puisqu'on tient, à bon droit, tout crime personnel,
Que fait là notre honneur pour être criminel ?
Des actions d'autrui l'on nous donne le blâme !
Si nos femmes sans nous font un commerce infâme,
Il faut que tout le mal tombe sur notre dos !
Elles font la sottise, et nous sommes les sots !
C'est un vilain abus, et les gens de police
Nous devraient bien régler une telle injustice.
N'avons-nous pas assez des autres accidents
Qui nous viennent happer en dépit de nos dents ?
Les querelles, procès, faim, soif, et maladie,
Troublent-ils pas assez le repos de la vie,
Sans s'aller, de surcroît, aviser sottement
De se faire un chagrin qui n'a nul fondement ?
Moquons-nous de cela, méprisons les alarmes,
Et mettons sous nos pieds les soupirs et les larmes.
Si ma femme a failli, qu'elle pleure bien fort.
Mais pourquoi moi pleurer, puisque je n'ai point tort ?
En tout cas ce qui peut m'ôter ma fâcherie,
C'est que je ne suis pas seul de ma confrérie.
Voir cajoler sa femme et n'en témoigner rien
Se pratique aujourd'hui par force gens de bien.
N'allons donc point chercher à faire une querelle
Pour un affront qui n'est que pure bagatelle.
L'on m'appellera sot de ne me venger pas,
Mais je le serais fort de courir au trépas.
(Mettant sa main sur sa poitrine.)
Je me sens là pourtant remuer une bile
Qui veut me conseiller quelque action virile.
Oui, le courroux me prend ; c'est trop être poltron :
Je veux résolument me venger du larron.

Déjà, pour commencer, dans l'ardeur qui m'enflamme,
Je vais dire partout qu'il couche avec ma femme.

SCÈNE XVIII.

GORGIBUS, CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

CÉLIE. Oui, je veux bien subir une si juste loi,
Mon père; disposez de mes vœux et de moi;
Faites, quand vous voudrez, signer cet hyménée:
A suivre mon devoir je suis déterminée:
Je prétends gourmander mes propres sentiments,
Et me soumettre en tout à vos commandements.
GORGIBUS. Ah! voilà qui me plaît de parler de la sorte.
Parbleu! si grande joie à l'heure me transporte,
Que mes jambes sur l'heure en cabrioleraient,
Si nous n'étions point vus de gens qui s'en riraient.
Approche-toi de moi; viens ça que je t'embrasse.
Une telle action n'a pas mauvaise grâce;
Un père, quand il veut, peut sa fille baiser
Sans que l'on ait sujet de s'en scandaliser.
Va, le contentement de te voir si bien née
Me fera rajeunir de dix fois une année.

SCÈNE XIX.

CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LA SUIVANTE. Ce changement m'étonne.
CÉLIE. Et lorsque tu sauras
Par quels motifs j'agis, tu m'en estimeras.
LA SUIVANTE. Cela pourrait bien être.
CÉLIE. Apprends donc que Lélie
A pu blesser mon cœur par une perfidie;
Qu'il était en ces lieux sans...
LA SUIVANTE. Mais il vient à nous.

SCÈNE XX.

LÉLIE, CÉLIE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LÉLIE. Avant que pour jamais je m'éloigne de vous,
Je veux vous reprocher au moins en cette place...
CÉLIE. Quoi! me parler encore! avez-vous cette audace?
LÉLIE. Il est vrai qu'elle est grande; et votre choix est tel,
Qu'à vous rien reprocher je serais criminel.
Vivez, vivez contente, et bravez ma mémoire
Avec le digne époux qui vous comble de gloire.
CÉLIE. Oui, traître, j'y veux vivre, et mon plus grand désir
Ce serait que ton cœur en eût du déplaisir.
LÉLIE. Qui rend donc contre moi ce courroux légitime?
CÉLIE. Quoi! tu fais le surpris et demandes ton crime?

SCÈNE XXI.

CÉLIE, LÉLIE, SGANARELLE, armé de pied en cap; LA SUIVANTE DE CÉLIE.

SGANARELLE. Guerre, guerre mortelle à ce larron d'honneur
Qui sans miséricorde a souillé notre honneur.
CÉLIE (à Lélie, lui montrant Sganarelle).
Tourne, tourne les yeux sans me faire répondre.
LÉLIE. Ah! je vois...
CÉLIE. Cet objet suffit pour te confondre.
LÉLIE. Mais pour vous obliger bien plutôt à rougir.
SGANARELLE (à part). Ma colère à présent est en état d'agir.
Dessus ses grands chevaux est monté mon courage;
Et si je le rencontre on verra du carnage.
Oui, j'ai juré sa mort; rien ne peut m'empêcher:
Où je le trouverai, je le veux dépêcher.
(Tirant son épée à demi, il s'approche de Lélie.)
Au beau milieu du cœur il faut que je lui donne...
LÉLIE (se retournant). À qui donc en veux-tu?
SGANARELLE. Je n'en veux à personne.
LÉLIE. Pourquoi ces armes-là?
SGANARELLE. C'est un habillement
Que j'ai pris pour la pluie. (A part.) Ah! quel contentement
J'aurais à le tuer! Prenons-en le courage.
LÉLIE (se retournant encore).
Eh?

SGANARELLE. Je ne parle pas.

(A part, après s'être donné des soufflets pour s'exciter.)
Ah! poltron! dont j'enrage;

Lâche, vrai cœur de poule!

CÉLIE (à Lélie). Il t'en doit dire assez

Cet objet dont tes yeux nous paraissent blessés.

LÉLIE. Oui, je connais par là que vous êtes coupable

De l'infidélité la plus inexcusable

Qui jamais d'un amant puisse outrager la foi.

SGANARELLE (à part). Que n'ai-je un peu de cœur!

CÉLIE. Ah! cesse devant moi,

Traître, de ce discours l'insolence cruelle.

SGANARELLE (à part). Sganarelle, tu vois qu'elle prend ta querelle:

Courage, mon enfant, sois un peu vigoureux.

Là, hardi! tâche à faire un effort généreux

En le tuant, tandis qu'il tourne le derrière.

LÉLIE (faisant deux ou trois pas sans dessein, fait retourner Sganarelle,

qui s'approchait pour le tuer).

Puisqu'un pareil discours émeut votre colère,

Je dois de votre cœur me montrer satisfait,

Et l'applaudir ici du beau choix qu'il a fait.

CÉLIE. Oui, oui, mon choix est tel qu'on n'y peut rien reprendre.

LÉLIE. Allez, vous faites bien de le vouloir défendre.

SGANARELLE. Sans doute, elle fait bien de défendre mes droits.

Cette action, monsieur, n'est point selon les lois:

J'ai raison de m'en plaindre, et, si je n'étais sage,

On verrait arriver un étrange carnage.

LÉLIE. D'où vous naît cette plainte? et quel chagrin brutal?...
SGANARELLE. Suffit. Vous savez bien où le bât me fait mal:

Mais votre conscience et le soin de votre âme

Vous devraient mettre aux yeux que ma femme est ma femme,

Et vouloir à ma barbe en faire votre bien,

Que ce n'est pas du tout agir en bon chrétien.

LÉLIE. Un semblable soupçon est bas et ridicule.

Allez, dessus ce point n'ayez point de scrupule:

Je sais qu'elle est à vous, et bien loin de brûler...

CÉLIE. Ah! qu'ici tu sais bien, traître, dissimuler!

LÉLIE. Quoi! me soupçonnez-vous d'avoir une pensée

De qui son âme ait lieu de se croire offensée?

De cette lâcheté voulez-vous me noircir?

CÉLIE. Parle, parle à lui-même, il pourra l'éclaircir.

SGANARELLE (à Célie). Vous me défendez mieux que je ne saurais faire;

Et du biais qu'il faut vous prenez cette affaire.

SCÈNE XXII.

CÉLIE, LÉLIE, SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LA FEMME DE SGANARELLE. Je ne suis point d'humeur à vouloir contre vous
Faire éclater, madame, un esprit trop jaloux;
Mais je ne suis point dupe, et vois ce qui se passe:
Il est de certains feux de fort mauvaise grâce:
Et votre âme devrait prendre un meilleur emploi,
Que de séduire un cœur qui doit n'être qu'à moi.
CÉLIE. La déclaration est assez ingénue.
SGANARELLE (à sa femme). L'on ne demande pas, carogne, ta venue.
Tu la viens quereller lorsqu'elle me défend;
Et tu trembles de peur qu'on t'ôte ton galant.
CÉLIE. Allez, ne croyez pas que l'on en ait envie.
(Se tournant vers Lélie.) Tu vois si c'est mensonge, et j'en suis fort ravie.
LÉLIE. Que me veut-on conter?
LA SUIVANTE. Ma foi, je ne sais pas
Quand on verra finir ce galimatias;
Depuis assez longtemps je tâche à le comprendre,
Et si, plus je l'écoute, et moins je puis l'entendre.
Je vois bien à la fin que je m'en dois mêler.
(Elle se met entre Lélie et sa maîtresse.)
Répondez-moi par ordre, et me laissez parler.
(A Lélie.) Vous, qu'est-ce qu'à son cœur peut reprocher le vôtre?
LÉLIE. Que l'infidèle a pu me quitter pour un autre;
Que, lorsque, sur le bruit de son hymen fatal,
J'accours tout transporté d'un amour sans égal,
Dont l'ardeur résistait à se croire oubliée,
Mon abord en ces lieux la trouve mariée.
LA SUIVANTE. Mariée! à qui donc?
LÉLIE (montrant Sganarelle). A lui.
LA SUIVANTE. Comment! à lui?
LÉLIE. Oui, dà.
LA SUIVANTE. Qui vous l'a dit?
LÉLIE. C'est lui-même aujourd'hui.
LA SUIVANTE (à Sganarelle). Est-il vrai?
SGANARELLE. Moi? j'ai dit que c'était à ma femme
Que j'étais marié.

LÉLIE. Dans un grand trouble d'âme,
Tantôt de mon portrait je vous ai vu saisi.
SGANARELLE. Il est vrai, le voilà.
LÉLIE (à Sganarelle). Vous m'avez dit aussi
Que celle aux mains de qui vous aviez pris ce gage
Était liée à vous des nœuds du mariage.
(Montrant sa femme.)
SGANARELLE. Sans doute : et je l'avais de ses mains arraché,
Et n'eusse pas sans lui découvert son péché.
LA FEMME DE SGANARELLE. Que me viens-tu conter par ta plainte importune ?
Je l'avais sous mes pieds rencontré par fortune ;
Et même quand, après ton injuste courroux,
(Montrant Lélie.)
J'ai fait, dans sa faiblesse, entrer monsieur chez nous,
Je n'ai pas reconnu les traits de sa peinture.
CÉLIE. C'est moi qui du portrait ai causé l'aventure,
Et je l'ai laissé choir en cette pâmoison
(A Sganarelle.) Qui m'a fait par vos soins remettre à la maison.
LA SUIVANTE. Vous le voyez, sans moi vous y seriez encore.
Et vous aviez besoin de mon peu d'ellébore.
SGANARELLE (à part). Prendrons-nous tout ceci pour de l'argent comptant ?
Mon front l'a, sur mon âme, eu bien chaude pourtant.
LA FEMME DE SGANARELLE. Ma crainte toutefois n'est pas trop dissipée,
Et, doux que soit le mal, je crains d'être trompée.
SGANARELLE (à sa femme). Eh ! mutuellement croyons-nous gens de bien.
Je risque plus du mien que tu ne fais du tien ;
Accepte sans façon le marché qu'on propose.
LA FEMME DE SGANARELLE. Soit. Mais gare le bois si j'apprends quelque chose !
CÉLIE (à Lélie, après avoir parlé bas ensemble).
Ah ! dieux ! s'il est ainsi, qu'est-ce donc que j'ai fait ?
Je dois de mon courroux appréhender l'effet.
Oui, vous croyant sans foi, j'ai pris pour ma vengeance
Le malheureux secours de mon obéissance ;
Et depuis un moment mon cœur vient d'accepter
Un hymen que toujours j'eus lieu de rebuter :
J'ai promis à mon père ; et ce qui me désole...
Mais je le vois venir.
LÉLIE. Il me tiendra parole.

SCÈNE XXIII.

GORGIBUS, CÉLIE, LÉLIE, SGANARELLE, LA FEMME DE SGANARELLE,
LA SUIVANTE DE CÉLIE.

LÉLIE. Monsieur, vous me voyez en ces lieux de retour,
• Brûlant des mêmes feux ; et mon ardente amour

Verra, comme je crois, la promesse accomplie
Qui me donna l'espoir de l'hymen de Célie.
GORGIBUS. Monsieur, que je revoie en ces lieux de retour,
Brûlant des mêmes feux, et dont l'ardente amour
Verra, que vous croyez, la promesse accomplie
Qui vous donne l'espoir de l'hymen de Célie,
Très-humble serviteur à votre seigneurie.
LÉLIE. Quoi ! monsieur, est-ce ainsi qu'on trahit mon espoir !
GORGIBUS. Oui, monsieur, c'est ainsi que je fais mon devoir :
Ma fille en suit les lois.
CÉLIE. Mon devoir m'intéresse,
Mon père, à dégager vers lui votre promesse.
GORGIBUS. Est-ce répondre en fille à mes commandements ?
Tu te démens bientôt de tes bons sentiments ;
Pour Valère tantôt... Mais j'aperçois son père ;
Il vient assurément pour conclure l'affaire.

SCÈNE XXIV.

VILLEBREQUIN, GORGIBUS, CÉLIE, LÉLIE, SGANARELLE, LA FEMME
DE SGANARELLE, LA SUIVANTE DE CÉLIE.

GORGIBUS. Qui vous amène ici, seigneur Villebrequin ?
VILLEBREQUIN. Un secret important que j'ai su ce matin,
Qui rompt absolument ma parole donnée.
Mon fils, dont votre fille acceptait l'hymen,
Sous des liens cachés trompant les yeux de tous,
Vit depuis quatre mois avec Lise en époux ;
Et comme des parents le bien et la naissance
M'ôtent tout le pouvoir de casser l'alliance,
Je vous viens...
GORGIBUS. Brisons-là. Si, sans votre congé,
Valère votre fils ailleurs s'est engagé,
Je ne vous puis celer que ma fille Célie
Dès longtemps par moi-même est promise à Lélie,
Et que, riche en vertu, son retour aujourd'hui
M'empêche d'agréer un autre époux que lui.
VILLEBREQUIN. Un tel choix me plaît fort.
LÉLIE. Et cette juste envie
D'un bonheur éternel va couronner ma vie...
GORGIBUS. Allons choisir le jour pour se donner la foi.
SGANARELLE (seul). A-t-on mieux cru jamais être cocu que moi ?
Vous voyez qu'en ce fait la plus forte apparence
Peut jeter dans l'esprit une fausse créance.
De cet exemple-ci ressouvenez-vous bien :
Et, quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien.

LE

DÉPIT AMOUREUX

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1654.

PERSONNAGES.

ALBERT, père de Lucile et d'Ascagne.	VALÈRE, fils de Polidore.
POLIDORE, père de Valère.	MARINETTE, suivante de Lucile.
LUCILE, fille d'Albert.	FROSINE, confidente d'Ascagne.
ASCAGNE, fille d'Albert déguisée en homme.	MÉTAPHRASTE, pédant.
ÉRASTE, amant de Lucile.	GROS-RENÉ, valet d'Éraste.
	MASCARILLE, valet de Valère.
	LA RAPIÈRE, bretteur.

La scène est à Paris.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRASTE, GROS-RENÉ.

ÉRASTE. Veux-tu que je te die ? une atteinte secrète
Ne laisse point mon âme en une bonne assiette ;
Oui, quoi qu'à mon amour tu puisses repartir,
Il craint d'être la dupe, à ne te point mentir ;
Qu'en faveur d'un rival ta foi ne se corrompe,
Ou du moins qu'avec moi toi-même on ne te trompe.
GROS-RENÉ. Pour moi, me soupçonner de quelque mauvais tour,
Je dirai, n'en déplaît à monsieur votre amour,
Que c'est injustement blesser ma prud'homie,
Et se connaître mal en physionomie.
Les gens de mon minois ne sont point accusés
D'être, grâce à Dieu, ni fourbes, ni rusés.
Cet honneur qu'on nous fait, je ne le démens guères,
Et suis homme fort rond de toutes les manières.
Pour que l'on me trompât, cela se pourrait bien,
Le doute est mieux fondé ; pourtant je n'en crois rien.
Je ne vois point encore, ou je suis une bête,
Sur quoi vous avez pu prendre martel en tête.
Lucile, à mon avis, vous montre assez d'amour ;
Elle vous voit, vous parle, à toute heure du jour ;
Et Valère, après tout, qui cause votre crainte,
Semble n'être à présent souffert que par contrainte.
ÉRASTE. Souvent d'un faux espoir un amant est nourri,
Le mieux reçu toujours n'est pas le plus chéri ;
Et tout ce que d'ardeur font paraître les femmes
Parfois n'est qu'un beau voile à couvrir d'autres flammes.
Valère enfin, pour être un amant rebuté,

Montre depuis un temps trop de tranquillité ;
Et ce qu'à ces faveurs, dont tu crois l'apparence,
Il témoigne de joie ou bien d'indifférence
M'empoisonne à tous coups leurs plus charmants appas,
Me donne ce chagrin que tu ne comprends pas,
Tient mon bonheur en doute, et me rend difficile
Une entière croyance aux propos de Lucile.
Je voudrais, pour trouver un tel destin bien doux,
Y voir entrer un peu de son transport jaloux ;
Et, sur ses déplaisirs et son impatience,
Mon âme prendrait lors une pleine assurance.
Toi-même penses-tu qu'on puisse, comme il fait,
Voir chérir un rival d'un esprit satisfait ?
Et, si tu n'en crois rien, dis-moi, je t'en conjure,
Si j'ai lieu de rêver dessus cette aventure.
GROS-RENÉ. Peut-être que son cœur a changé de desirs,
Connaissant qu'il poussait d'inutiles soupirs.
ÉRASTE. Lorsque par les rebuts une âme est détachée,
Elle veut fuir l'objet dont elle fut touchée,
Et ne rompt point sa chaîne avec si peu d'éclat
Qu'elle puisse rester en un paisible état :
De ce qu'on a chéri la fatale présence
Ne nous laisse jamais dedans l'indifférence ;
Et si de cette vue on accroît son dédain,
Notre amour est bien près de nous rentrer au sein.
Enfin, crois-moi, si bien qu'on éteigne une flamme,
Un peu de jalousie occupe encore une âme ;
Et l'on ne saurait voir, sans en être piqué,
Possédé par un autre un cœur qu'on a manqué.
GROS-RENÉ. Pour moi, je ne sais point tant de philosophie ;
Ce que voyent mes yeux, franchement je m'y fie,
Et ne suis point de moi si mortel ennemi
Que je m'aie affligé sans sujet ni demi :
Pourquoi subtiliser, et faire le capable
À chercher des raisons pour être misérable ?
Sur des soupçons en l'air je m'irais alarmer ?
Laissons venir la fête avant que la chômer.
Le chagrin me paraît une incommode chose :
Je n'en prends point, pour moi, sans bonne et juste cause ;
Et mêmes à mes yeux cent sujets d'en avoir
S'offrent le plus souvent, que je ne veux pas voir.
Avec vous en amour je cours même fortune ;
Celle que vous aurez me doit être commune :
La maîtresse ne peut abuser votre foi,
A moins que la suivante en fasse autant pour moi ;
Mais j'en fuis la pensée avec un soin extrême.
Je veux croire les gens quand on me dit : Je t'aime,
Et ne vais point chercher, pour m'estimer heureux,
Si Mascarille ou non s'arrache les cheveux.
Que tantôt Marinette endure qu'à son aise
Jodelet par plaisir la caresse et la baise,
Et que ce beau rival en rie ainsi qu'un fou ;
À son exemple aussi j'en rirai tout mon souf,
Et l'on verra qui rit avec meilleure grâce.
ÉRASTE. Voilà de tes discours.
GROS-RENÉ. Mais je la vois qui passe.

SCÈNE II.

ÉRASTE, MARINETTE, GROS-RENÉ.

GROS-RENÉ. S't, Marinette!

MARINETTE. Ho, ho! que fais-tu là?

GROS-RENÉ. Ma foi,

Demande; nous étions tout à l'heure sur toi.

MARINETTE. Vous êtes aussi là, monsieur! Depuis une heure

Vous m'avez fait trotter comme un Basque, ou je meure.

ÉRASTE. Comment?

MARINETTE. Pour vous chercher j'ai fait dix mille pas,

Et vous promets, ma foi...

ÉRASTE. Quoi?

MARINETTE. Que vous n'êtes pas

Au temple, au cours, chez vous ni dans la grande place.

GROS-RENÉ. Il en fallait jurer.

ÉRASTE. Apprends-moi donc, de grâce,

Qui te fait me chercher.

MARINETTE. Quelqu'un, en vérité,

Qui pour vous n'a pas trop mauvaise volonté;

Ma maîtresse, en un mot.

ÉRASTE. Ah! chère Marinette!

Ton discours de son cœur est-il bien l'interprète?

Ne me déguise point un mystère fatal;

Je ne t'en voudrai pas pour cela plus de mal:

Au nom des dieux, dis-moi si ta belle maîtresse

N'abuse point mes vœux d'une fausse tendresse.

MARINETTE. Eh! eh! d'où vous vient donc ce plaisant mouvement?

Elle ne fait pas voir assez son sentiment!

Quel garant est-ce encor que votre amour demande?

Que lui faut-il?

GROS-RENÉ. A moins que Valère se pendre,

Bagatelle, son cœur ne s'assurera point.

MARINETTE. Comment?

GROS-RENÉ. Il est jaloux jusques en un tel point.

MARINETTE. De Valère? Ah! vraiment la pensée est bien belle!

Elle peut seulement naître en votre cervelle.

Je vous croyais du sens, et jusqu'à ce moment

J'avais de votre esprit quelque bon sentiment;

Mais, à ce que je vois, je m'étais fort trompée.

Ta tête de ce mal est-elle aussi frappée?

GROS-RENÉ. Moi, jaloux! Dieu m'en garde, et d'être assez badin

Pour m'aller amaigrir avec un tel chagrin!

Outre que de ton cœur ta foi me cautionne,

L'opinion que j'ai de moi-même est trop bonne

Pour croire auprès de moi que quelque autre te plût.

Où diantre pourrais-tu trouver qui me valût?

MARINETTE. En effet, tu dis bien; voilà comme il faut être.

Jamais de ces soupçons qu'un jaloux fait paraître:

Tout le fruit qu'on en cueille est de se mettre mal,

Et d'avancer par là les desseins d'un rival.

Au mérite souvent de qui l'éclat vous blesse,

Vos chagrins font ouvrir les yeux d'une maîtresse;

Et j'en sais tel qui doit son destin le plus doux

Aux soins trop inquiets de son rival jaloux.

Enfin, quoi qu'il en soit, témoigner de l'ombrage,

C'est jouer en amour un mauvais personnage

Et se rendre, après tout, misérable à crédit.

Cela, seigneur Éraсте, en passant vous soit dit.

ÉRASTE. Eh bien! n'en parlons plus. Que venais-tu m'apprendre?

MARINETTE. Vous mériteriez bien que l'on vous fit attendre,

Qu'afin de vous punir je vous tinsse caché

Le grand secret pourquoi je vous ai tant cherché.

Tenez, voyez ce mot, et sortez hors de doute.

Lisez le donc tout haut, personne ici n'écoute.

ÉRASTE (lit). « Vous m'avez dit que votre amour

« Était capable de tout faire;

« Il se couronnera lui-même dans ce jour

« S'il peut avoir l'aveu d'un père.

« Faites parler les droits qu'on a dessus mon cœur,

« Je vous en donne la licence;

« Et, si c'est en votre faveur,

« Je vous réponds de mon obéissance. »

Ah! quel bonheur! O toi, qui me l'as apporté,

Je te dois regarder comme une déité!

GROS-RENÉ. Je vous le disais bien: outre votre croyance,
Je ne me trompe guère aux choses que je pense.

ÉRASTE (relit). « Faites parler les droits qu'on a dessus mon cœur,

« Je vous en donne la licence;

« Et, si c'est en votre faveur,

« Je vous réponds de mon obéissance. »

MARINETTE. Si je lui rapportais vos faiblesses d'esprit,

Elle désavouerait bientôt un tel écrit.

ÉRASTE. Ah! cache-lui de grâce une peur passagère

Où mon âme a cru voir quelque peu de lumière;

Où, si tu la lui dis, ajoute que ma mort

Est prête d'expier l'erreur de ce transport;

Que je vais à ses pieds, si j'ai pu lui déplaire,

Sacrifier ma vie à sa juste colère.

MARINETTE. Ne parlons point de mort, ce n'en est pas le temps.

ÉRASTE. Au reste, je te dois beaucoup, et je prétends

Reconnaître dans peu, de la bonne manière,

Les soins d'une si noble et si belle courrière.

MARINETTE. A propos; savez-vous où je vous ai cherché

Tantôt encore?

ÉRASTE. Eh bien?

MARINETTE. Tout proche du marché,

Où vous savez.

ÉRASTE. Où donc?

MARINETTE. Là... dans cette boutique

Où dès le mois passé votre cœur magnifique

Me promet, de sa grâce, une bague.

ÉRASTE. Ah! j'entends.

GROS-RENÉ. La matoise!

ÉRASTE. Il est vrai, j'ai tardé trop longtemps

A m'acquitter vers toi d'une telle promesse:

Mais...

MARINETTE. Ce que j'en ai dit n'est pas que je vous presse.

GROS-RENÉ. Oh! que non!

ÉRASTE (lui donne sa bague). Celle-ci peut-être aura de quoi

Te plaire; accepte-la pour celle que je doi.

MARINETTE. Monsieur, vous vous moquez; j'aurais honte à la prendre

GROS-RENÉ. Pauvre honteuse, prends, sans davantage attendre;

Refuser ce qu'on donne est bon à faire aux fous.

MARINETTE. Ce sera pour garder quelque chose de vous.

ÉRASTE. Quand puis-je rendre grâce à cet ange adorable?

MARINETTE. Travaillez à vous rendre un père favorable.

ÉRASTE. Mais s'il me rebutait, dois-je?...

MARINETTE. Alors comme alors:

Pour vous on emploiera toutes sortes d'efforts.

D'une façon ou d'autre il faut qu'elle soit vôtre.

Faites votre pouvoir, et nous ferons le nôtre.

ÉRASTE. Adieu: nous en saurons le succès dans ce jour.

(Éraсте relit la lettre tout bas.)

MARINETTE (à Gros-René). Et nous, que dirons-nous aussi de notre amour?

Tu ne m'en parles point.

GROS-RENÉ. Un hymen qu'on souhaite,

Entre gens comme nous est chose bientôt faite.

Je te veux, me veux-tu de même?

MARINETTE. Avec plaisir.

GROS-RENÉ. Touche: il suffit.

MARINETTE. Adieu, Gros-René, mon désir.

GROS-RENÉ. Adieu, mon astre.

MARINETTE. Adieu, beau tison de ma flamme.

GROS-RENÉ. Adieu, chère comète, arc-en-ciel de mon âme.

(Marinette sort.)

Le bon Dieu soit loué, nos affaires vont bien:

Albert n'est pas un homme à nous refuser rien.

ÉRASTE. Valère vient à nous.

GROS-RENÉ. Je plains le pauvre hère,

Sachant ce qui se passe.

SCÈNE III.

VALÈRE, ÉRASTE, GROS-RENÉ.

ÉRASTE. Eh bien! seigneur Valère?

VALÈRE. Eh bien! seigneur Éraсте?

ÉRASTE. En quel état l'amour?

VALÈRE. En quel état vos feux?

ÉRASTE. Plus forts de jour en jour.

VALÈRE. Et mon amour plus fort.

ÉRASTE. Pour Lucile?

VALÈRE. Pour elle.
ÉRASTE. Certes, je l'avouerai, vous êtes le modèle
D'une rare constance.
VALÈRE. Et votre fermeté
Doit être un rare exemple à la postérité.
ÉRASTE. Pour moi, je suis peu fait à cet amour austère
Qui dans les seuls regards trouve à se satisfaire,
Et je ne forme pas d'assez beaux sentiments
Pour souffrir constamment les mauvais traitements.
Enfin, quand j'aime bien, j'aime fort que l'on m'aime
VALÈRE. Il est très-naturel, et je suis bien de même.
Le plus parfait objet dont je serais charmé
N'aurait pas mes tributs, n'en étant point aimé.
ÉRASTE. Lucile, cependant...
VALÈRE. Lucile dans son âme
Rend tout ce que je veux qu'elle rende à ma flamme.
ÉRASTE. Vous êtes donc facile à contenter ?
VALÈRE. Pas tant
Que vous pourriez penser.
ÉRASTE. Je puis croire pourtant,
Sans trop de vanité, que je suis en sa grace.
VALÈRE. Moi, je sais que j'y tiens une assez bonne place.
ÉRASTE. Ne vous abusez point, croyez-moi.
VALÈRE. Croyez-moi,
Ne laissez point duper vos yeux à trop de foi.
ÉRASTE. Si j'osais vous montrer une preuve assurée
Que son cœur... Non, votre âme en serait altérée.
VALÈRE. Si je vous osais, moi, découvrir en secret...
Mais je vous fâcherais, et veux être discret.
ÉRASTE. Vraiment vous me poussez : et, contre mon envie,
Votre présomption veut que je l'humilie.
Lisez.
VALÈRE (après avoir lu).
Ces mots sont doux.
ÉRASTE. Vous connaissez la main ?
VALÈRE. Oui, de Lucile.
ÉRASTE. Eh bien ! cet espoir si certain...
VALÈRE (riant et s'en allant). Adieu, seigneur Eraste.
GROS-RENÉ. Il est fou, le bon sire !
Où vient-il donc pour lui d'avoir le mot pour rire ?
ÉRASTE. Certes, il me surprend : et j'ignore, entre nous,
Quel diable de mystère est caché là-dessous.
GROS-RENÉ. Son valet vient, je pense.
ÉRASTE. Oui, je le vois paraître ;
Feignons, pour le jeter sur l'amour de son maître.

SCÈNE IV.

ÉRASTE, MASCARILLE, GROS-RENÉ.

MASCARILLE (à part). Non, je ne trouve point d'état plus malheureux
Que d'avoir un patron jeune et fort amoureux.
GROS-RENÉ. Bonjour.
MASCARILLE. Bonjour.
GROS-RENÉ. Où tend Mascarille à cette heure ?
Que fait-il ? Revient-il ? Va-t-il ? ou s'il demeure ?
MASCARILLE. Non, je ne reviens pas, car je n'ai pas été
Je ne vais pas aussi, car je suis arrêté ;
Et ne demeure pas, car, tout de ce pas même,
Je prétends m'en aller.
ÉRASTE. La rigueur est extrême :
Doucement, Mascarille.
MASCARILLE. Ah ! monsieur ! serviteur.
ÉRASTE. Vous nous fuyez bien vite : eh quoi ! vous fais-je peur ?
MASCARILLE. Je ne crois pas cela de votre courtoisie.
ÉRASTE. Touche : nous n'avons plus sujet de jalousie ;
Nous devenons amis : et mes feux que j'éteins
Laissent la place libre à vos heureux desseins.
MASCARILLE. Plût à Dieu !
ÉRASTE. Gros-René sait qu'ailleurs je me jette
GROS-RENÉ. Sans doute ; et je te cède aussi la Marinette.
MASCARILLE. Passons sur ce point-là ; notre rivalité
N'est pas pour en venir à grande extrémité.
Mais est-ce un coup bien sûr que votre seigneurie
Soit dé-enamourée ? ou si c'est raillerie ?
ÉRASTE. J'ai su qu'en ses amours ton maître était trop bien ;
Et je serais un fou de prétendre plus rien
Aux étroites faveurs qu'il a de cette belle.
MASCARILLE. Certes, vous me plaisez avec cette nouvelle :
Outre qu'en nos projets je vous craignais un peu,

Vous tirez sagement votre épingle du jeu.
Oui, vous avez bien fait de quitter une place
Où l'on vous caressait pour la seule grimace ;
Et mille fois, sachant tout ce qui se passait,
J'ai plaint le faux espoir dont on vous repaissait :
On offense un brave homme alors que l'on l'abuse.
Mais d'où diantre, après tout, avez-vous su la ruse ?
Car cet engagement mutuel de leur foi
N'eut pour témoins, la nuit, que deux autres et moi ;
Et l'on croit jusqu'ici la chaîne fort secrète
Qui rend de nos amants la flamme satisfaite.
ÉRASTE. Eh ! que dis-tu ?
MASCARILLE. Je dis que je suis interdit,
Et ne sais pas, monsieur, qui peut vous avoir dit
Que, sous ce faux semblant, qui trompe tout le monde,
En vous trompant aussi, leur ardeur sans seconde
D'un secret mariage a serré le lien.
ÉRASTE. Vous en avez menti.
MASCARILLE. Monsieur, je le veux bien.
ÉRASTE. Vous êtes un coquin.
MASCARILLE. D'accord.
ÉRASTE. Et cette audace
Mériterait cent coups de bâton sur la place.
MASCARILLE. Vous avez tout pouvoir.
ÉRASTE. Ah ! Gros-René !
GROS-RENÉ. Monsieur.
ÉRASTE. Je démens un discours dont je n'ai que trop peur.
(À Mascarille). Tu penses fuir ?
MASCARILLE. Nenni.
ÉRASTE. Quoi ! Lucile est la femme... ?
MASCARILLE. Non, monsieur ; je raillais.
ÉRASTE. Ah ! vous raillez, infâme !
MASCARILLE. Non, je ne raillais point.
ÉRASTE. Il est donc vrai ?
MASCARILLE. Non pas :
Je ne dis pas cela.
ÉRASTE. Que dis-tu donc ?
MASCARILLE. Hélas !
Je ne dis rien, de peur de mal parler.
ÉRASTE. Assure
Ou si c'est chose vraie, ou si c'est imposture.
MASCARILLE. C'est ce qu'il vous plaira ; je ne suis pas ici
Pour vous rien contester.
ÉRASTE (tirant son épée). Veux-tu dire ? Voici,
Sans marchander, de quoi te délier la langue.
MASCARILLE. Elle ira faire encor quelque sottie harangue.
Eh ! de grâce, plutôt, si vous le trouvez bon,
Donnez-moi vite quelques coups de bâton,
Et me laissez tirer mes chausses sans murmure.
ÉRASTE. Tu mourras, ou je veux que la vérité pure
S'exprime par ta bouche.
MASCARILLE. Hélas ! je la dirai :
Mais peut-être, monsieur, que je vous fâcherai.
ÉRASTE. Parle : mais prends bien garde à ce que tu vas faire.
A ma juste fureur rien ne te peut soustraire,
Si tu mens d'un seul mot en ce que tu diras.
MASCARILLE. J'y consens, rompez-moi les jambes et les bras ;
Faites-moi pis encor, tuez-moi, si j'impose,
En tout ce que j'ai dit ici, la moindre chose.
ÉRASTE. Ce mariage est vrai ?
MASCARILLE. Ma langue en cet endroit
A fait un pas de clerc dont elle s'aperçoit :
Mais enfin cette affaire est comme vous la dites ;
Et c'est après cinq jours de nocturnes visites,
Tandis que vous serviez à mieux couvrir leur jeu,
Que depuis avant-hier ils sont joints de ce nœud ;
Et Lucile depuis fait encor moins paraître
Le violent amour qu'elle porte à mon maître,
Et veut absolument que tout ce qu'il verra,
Et qu'en votre faveur son cœur témoignera,
Il l'impute à l'effet d'une haute pudeur,
Qui veut de leurs secrets ôter la connaissance.
Si, malgré mes serments, vous doutez de ma foi,
Gros-René peut venir une nuit avec moi,
Et je lui ferai voir, étant en sentinelle,
Que nous avons dans l'ombre un libre accès chez elle.
ÉRASTE. Ote-toi de mes yeux, maraud.
MASCARILLE. Eh ! de grand cœur ;
C'est ce que je demande.

SCÈNE V.

ÉRASTE, GROS-RENÉ.

ÉRASTE. Eh bien ?
 GROS-RENÉ. Eh ! bien monsieur,
 Nous en tenons tous deux, si l'autre est véritable.
 ÉRASTE. Lais ! il ne l'est que trop, le bourreau détestable !
 Je vois trop d'apparence à tout ce qu'il a dit ;
 Et ce qu'a fait Valère en voyant cet écrit
 Marque bien leur concert, et que c'est une baie
 Qui sert sans doute aux feux dont l'ingrate le paie.

SCÈNE VI.

ÉRASTE, MARINETTE, GROS-RENÉ.

MARINETTE. Je viens vous avertir que tantôt, sur le soir,
 Ma maîtresse au jardin vous permet de la voir.
 ÉRASTE. Oses-tu me parler ? âme double et traîtresse !
 Va, sors de ma pré-sence, et dis à ta maîtresse
 Qu'avecque ses écrits elle me laisse en paix,
 Et que voilà l'état, infâme ! que j'en fais.
 (Il déchire la lettre et sort.)
 MARINETTE. Gros-René, dis-moi donc quelle mouche le pique.
 GROS-RENÉ. M'o-es-tu bien encor parler ? femme inique,
 Crocodile trompeur, de qui le cœur félon
 Est pire qu'un satrape ou bien qu'un Lestrigon !
 Va, va rendre réponse à ta bonne maîtresse ;
 Et lui dis bien et beau que, malgré sa souplesse,
 Nous ne sommes plus sots, ni mon maître, ni moi,
 Et désormais qu'elle aille au diable avecque toi.
 MARINETTE (seule). Ma pauvre Marinette, es-tu bien éveillée ?
 De quel démon est donc leur âme travaillée ?
 Quoi ! faire un tel accueil à nos soins obligeants ?
 Oh ! que ceci chez nous va surprendre nos gens !

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ASCAGNE, FROSINE.

FROSINE. Ascagne, je suis fille à secret, Dieu merci.
 ASCAGNE. Mais, pour un tel discours, sommes-nous bien ici ?
 Prenons garde qu'aucun ne nous vienne surprendre
 Ou que de quelque endroit on ne nous puisse entendre.
 FROSINE. Nous serions au logis beaucoup moins sûrement :
 Ici de tous côtés on découvre aisément,
 Et nous pouvons parler avec toute assurance.
 ASCAGNE. Hélas ! que j'ai de peine à rompre mon silence !
 FROSINE. Ouais ! ceci doit donc être un important secret ?
 ASCAGNE. Trop, puisque je le dis à vous-même à regret,
 Et que, si je pouvais le cacher davantage,
 Vous ne le sauriez point.
 FROSINE. Ah ! c'est me faire outrage.
 Feindre à s'ouvrir à moi, dont vous avez connu
 Dans tous vos intérêts l'esprit si retenu !
 Moi, nourrie avec vous, et qui tiens sous silence
 Des choses qui vous sont de si grande importance !
 Qui sais...
 ASCAGNE. Oui, vous savez la secrète raison
 Qui cache aux yeux de tous mon sexe et ma maison :

Vous savez que dans celle où passa mon bas âge
 Je suis pour y pouvoir retenir l'héritage
 Que relâchait ailleurs le jeune Ascagne mort,
 Dont mon déguisement fait revivre le sort :
 Et c'est aussi pourquoi ma bouche se dispense
 A vous ouvrir mon cœur avec plus d'assurance.
 Mais avant que passer, Frosine, à ce discours,
 Eclaircissez un doute où je tombe toujours.
 Se pourrait-il qu'Albert ne sût rien du mystère
 Qui masque ainsi mon sexe et l'a rendu mon père ?
 FROSINE. En bonne foi, ce point sur quoi vous me pressez
 Est une affaire aussi qui m'embarrasse assez :
 Le fond de cette intrigue est pour moi lettre close ;
 Et ma mère ne put m'éclaircir mieux la chose.
 Quand il mourut, ce fils, l'objet de tant d'amour,
 Au destin de qui même, avant qu'il vint au jour,
 Le testament d'un oncle abondant en richesses
 D'un soin particulier avait fait des largesses ;
 Et que sa mère fit un secret de sa mort,
 De son époux absent redoutant le transport
 S'il voyait chez un autre aller tout l'héritage
 Dont sa maison tirait un si grand avantage ;
 Quand, dis-je, pour cacher un tel événement,
 La supposition fut de son sentiment,
 Et qu'on vous prit chez nous où vous étiez nourrie
 (Votre mère d'accord de cette tromperie
 Qui remplaçait ce fils à sa garde commis),
 En faveur des présents le secret fut promis.
 Albert ne l'a point su de nous ; et, pour sa femme,
 L'ayant plus de douze ans conservé dans son âme,
 Comme le mal fut prompt dont on la vit mourir,
 Son trépas imprévu ne put rien découvrir.
 Mais cependant je vois qu'il garde intelligence
 Avec celle de qui vous tenez la naissance :
 J'ai su qu'en secret même il lui faisait du bien
 Et peut-être cela ne se fait pas pour rien.
 D'autre part, il vous veut porter au mariage ;
 Et, comme il le prétend, c'est un mauvais langage.
 Je ne sais s'il saurait la supposition
 Sans le déguisement. Mais la digression
 Tout insensiblement pourrait trop loin s'étendre :
 Revenons au secret que je brûle d'apprendre.
 ASCAGNE. Sachez donc que l'amour ne sait point s'abuser,
 Que mon sexe à ses yeux n'a pu se déguiser,
 Et que ses traits subtils, sous l'habit que je porte,
 Ont su trouver le cœur d'une fille peu forte ;
 J'aime enfin.

FROSINE. Vous aimez !

ASCAGNE. Frosine, doucement :
 N'entrez pas tout à fait dedans l'étonnement,
 Il n'est pas temps encore ; et ce cœur qui soupire
 A bien pour vous surprendre autre chose à vous dire.

FROSINE. Et quoi ?

ASCAGNE. J'aime Valère.

FROSINE. Ah ! vous avez raison ;
 L'objet de votre amour, lui, dont à la maison
 Votre imposture enlève un puissant héritage,
 Et qui, de votre sexe ayant le moindre ombrage,
 Verrait incontinent ce bien lui retourner !
 C'est encore un plus grand sujet de s'étonner.

ASCAGNE. J'ai de quoi, toutefois, surprendre plus votre âme :
 Je suis sa femme.

FROSINE. O dieux ! sa femme ?

ASCAGNE. Oui, sa femme.

FROSINE. Ah ! certes, celui-là l'emporte, et vient à bout
 De toute ma raison.

ASCAGNE. Ce n'est pas encor tout.

FROSINE. Encore !

ASCAGNE. Je la suis, dis-je, sans qu'il le pense,
 Ni qu'il ait de mon sort la moindre connaissance.

FROSINE. Oh ! poussez : je le quitte, et ne raisonne plus,
 Tant mes sens coup sur coup se trouvent confondus.
 A ces énigmes-là je ne puis rien comprendre.

ASCAGNE. Je vais vous l'expliquer, si vous voulez m'entendre.

Valère, dans les fers de ma sœur arrêté,
 Me semblait un amant digne d'être écouté ;
 Je ne pouvais souffrir qu'on rebutât sa flamme,
 Sans qu'un peu d'intérêt touchât pour lui mon âme ;
 Je voulais que Lucile aimât son entretien ;
 Je blâmais ses rigueurs ; et les blâmais si bien,
 Que moi-même j'entraî, sans pouvoir m'en défendre,
 Dans tous les sentiments qu'elle ne pouvait prendre.
 C'était, en lui parlant, moi qu'il persuadait ;
 Je me laissai gagner aux soupirs qu'il perdait ;
 Et ses vœux, rejetés de l'objet qui l'enflamme,

Etaient comme vainqueurs reçus dedans mon âme.
Ainsi mon cœur, Frosine, un peu trop faible, hélas !
Se rendit à des soins qu'on ne lui rendait pas,
Par un coup réfléchi reçut une blessure,
Et paya pour un autre avec beaucoup d'usure.
Enfin, ma chère, enfin l'amour que j'eus pour lui
Se voulut expliquer, mais sous le nom d'autrui.
Dans ma bouche, une nuit, cet amant trop aimable
Crut rencontrer Lucile à ses vœux favorable ;
Et je sus ménager si bien cet entretien,
Que du déguisement il ne reconnut rien.
Sous ce voile trompeur, qui flattait sa pensée,
Je lui dis que pour lui mon âme était blessée ;
Mais que, voyant mon père en d'autres sentiments,
Je devais une feinte à ses commandements ;



Ascagne et Frosine.

Qu'ainsi de notre amour nous ferions un mystère,
Dont la nuit seulement serait dépositaire ;
Et qu'entre nous, de jour, de peur de rien gâter,
Tout entretien secret se devait éviter ;
Qu'il me verrait alors la même indifférence
Qu'avant que nous eussions aucune intelligence ;
Et que de son côté, de même que du mien,
Geste, parole, écrit, ne m'en dît jamais rien.
Enfin, sans m'arrêter sur toute l'industrie
Dont j'ai conduit le fil de cette tromperie,
J'ai poussé jusqu'au bout un projet si hardi,
Et me suis assuré l'époux que je vous di.
FROSINE. Ho, ho ! les grands talents que votre esprit possède !
Dirait-on qu'elle y touche avec sa mine froide ?
Cependant vous avez été bien vite ici ;
Car, je veux que la chose ait d'abord réussi,
Ne jugez-vous pas bien, à regarder l'issue,
Qu'elle ne peut longtemps éviter d'être suc ?

ASCAGNE. Quand l'amour est bien fort, rien ne peut l'arrêter :
Ses projets seulement vont à se contenter ;
Et, pourvu qu'il arrive au but qu'il se propose,
Il croit que tout le reste après est peu de chose.
Mais enfin aujourd'hui je me découvre à vous,
Afin que vos conseils... Mais voici cet époux.

SCÈNE II.

VALÈRE, ASCAGNE, FROSINE.

VALÈRE. Si vous êtes tous deux en quelque conférence
Où je vous fasse tort de mêler ma présence,
Je me retirerai.

ASCAGNE. Non, non ; vous pouvez bien,
Puisque vous le faisiez, rompre notre entretien.

VALÈRE. Moi ?

ASCAGNE. Vous-même.

VALÈRE. Et comment ?

ASCAGNE. Je disais que Valère

Aurait, si j'étais fille, un peu trop su me plaire ;
Et que, si je faisais tous les vœux de son cœur,
Je ne tarderais guère à faire son bonheur.

VALÈRE. Ces protestations ne coûtent pas grand'chose

Alors qu'à leur effet un pareil si s'oppose :

Mais vous seriez bien pris si quelque événement

Allait mettre à l'épreuve un si doux compliment.

ASCAGNE. Point du tout : je vous dis que, régnant dans votre âme,

Je voudrais de bon cœur couronner votre flamme.

VALÈRE. Et si c'était quelqu'une où par votre secours

Vous pussiez être utile au bonheur de mes jours ?

ASCAGNE. Je pourrais assez mal répondre à votre attente.

VALÈRE. Cette confession n'est pas fort obligeante.

ASCAGNE. Eh quoi ! vous voudriez, Valère, injustement,

Qu'étant fille, et mon cœur vous aimant tendrement,

Je m'allasse engager avec une promesse

De servir vos ardeurs pour quelque autre maîtresse ?

Un si pénible effort pour moi m'est interdit.

VALÈRE. Mais cela n'étant pas ?

ASCAGNE. Ce que je vous ai dit,

Je l'ai dit comme fille, et vous le devez prendre

Tout de même.

VALÈRE. Ainsi donc il ne faut rien prétendre,

Ascagne, à des bontés que vous auriez pour nous,

A moins que le ciel fasse un grand miracle en vous ;

Bref, si vous n'êtes fille, adieu votre tendresse,

Il ne vous reste rien qui pour nous s'intéresse.

ASCAGNE. J'ai l'esprit délicat plus qu'on ne peut penser,

Et le moindre scrupule a de quoi m'offenser

Quand il s'agit d'aimer. Enfin, je suis sincère,

Je ne m'engage point à vous servir, Valère,

Si vous ne m'assurez, au moins, absolument,

Que vous avez pour moi le même sentiment ;

Que pareille chaleur d'amitié vous transporte ;

Et que, si j'étais fille, une flamme plus forte

N'outragerait point celle où je vivrais pour vous.

VALÈRE. Je n'avais jamais vu ce scrupule jaloux ;

Mais, tout nouveau qu'il est, ce mouvement m'oblige,

Et je vous fais ici tout l'aveu qu'il exige.

ASCAGNE. Mais sans fard ?

VALÈRE. Oui, sans fard.

ASCAGNE. S'il est vrai, désormais

Vos intérêts seront les miens, je vous promets.

VALÈRE. J'ai bientôt à vous dire un important mystère

Où l'effet de ces mots me sera nécessaire.

ASCAGNE. Et j'ai quelque secret de même à vous ouvrir

Où votre cœur pour moi se pourra découvrir.

VALÈRE. Eh ! de quelle façon cela pourrait-il être ?

ASCAGNE. C'est que j'ai de l'amour qui n'oserait paraître,

Et vous pourriez avoir sur l'objet de mes vœux

Un empire à pouvoir rendre mon sort heureux.

VALÈRE. Expliquez-vous, Ascagne, et croyez par avance

Que votre heur est certain s'il est en ma puissance.

ASCAGNE. Vous promettez ici plus que vous ne croyez.

VALÈRE. Non, non : dites l'objet pour qui vous m'employez.

ASCAGNE. Il n'est pas encor temps ; mais c'est une personne

Qui vous touche de près.

VALÈRE. Votre discours m'étonne.

Plût à Dieu que ma sœur....

ASCAGNE. Ce n'est pas la saison

De m'expliquer, vous dis-je.

VALÈRE. Et pourquoi ?
 ASCAGNE. Pour raison.
 Vous saurez mon secret quand je saurai le vôtre.
 VALÈRE. J'ai besoin pour cela de l'aveu de quelque autre.
 ASCAGNE. Ayez-le donc : et lors, nous expliquant nos vœux,
 Nous verrons qui tiendra mieux parole des deux.
 VALÈRE. Adieu, je suis content.
 ASCAGNE. Et moi content, Valère.
 (Valère sort.)
 FROSINE. Il croit trouver en vous l'assistance d'un frère.

SCÈNE III.

LUCILE, ASCAGNE, FROSINE, MARINETTE.

LUCILE (à Marinette les trois premiers vers).
 C'en est fait, c'est ainsi que je puis me venger ;
 Et si cette action a de quoi l'affliger,
 C'est toute la douceur que mon cœur s'y propose.
 Mon frère, vous voyez une métamorphose :
 Je veux chérir Valère après tant de fierté,
 Et mes vœux maintenant tournent de son côté.
 ASCAGNE. Que dites-vous, ma sœur ? Comment, courir au change !
 Cette inégalité me semble trop étrange.
 LUCILE. La vôtre me surprend avec plus de sujet.
 De vos soins autrefois Valère était l'objet ;
 Je vous ai vu pour lui m'accuser de caprice,
 D'aveugle cruauté, d'orgueil et d'injustice :
 Et quand je veux l'aimer mon dessein vous déplaît,
 Et je vous vois parler contre son intérêt !
 ASCAGNE. Je le quitte, ma sœur, pour embrasser le vôtre.
 Je sais qu'il est rangé dessous les lois d'une autre ;
 Et ce serait un trait honteux à vos appas
 Si vous le rappeliez et qu'il ne revint pas.
 LUCILE. Si ce n'est que cela, j'aurai soin de ma gloire ;
 Et je sais, pour son cœur, tout ce que j'en dois croire ;
 Il s'explique à mes yeux intelligiblement :
 Ainsi découvrez-lui sans peur mon sentiment ;
 Ou, si vous refusez de le faire, ma bouche
 Lui va faire savoir que son ardeur me touche...
 Quoi ! mon frère, à ces mots vous restez interdit ?
 ASCAGNE. Ah ! ma sœur, si sur vous je puis avoir crédit ;
 Si vous êtes sensible aux prières d'un frère,
 Quittez un tel dessein, et n'ôtez point Valère
 Aux vœux d'un jeune objet dont l'intérêt m'est cher,
 Et qui, sur ma parole, a droit de vous toucher.
 La pauvre infortunée aime avec violence :
 A moi seul de ses feux elle fait confidence,
 Et je vois dans son cœur de tendres mouvements
 A dompter la fierté des plus durs sentiments.
 Oui, vous auriez pitié de l'état de son âme,
 Connaissant de quel coup vous menacez sa flamme ;
 Et je ressens si bien la douleur qu'elle aura,
 Que je suis assuré, ma sœur, qu'elle en mourra
 Si vous lui dérobez l'amant qui peut lui plaire.
 Eraste est un parti qui doit vous satisfaire ;
 Et des feux mutuels...
 LUCILE. Mon frère, c'est assez ;
 Je ne sais point pour qui vous vous intéressez ;
 Mais, de grâce, cessons ce discours, je vous prie,
 Et me laissez un peu dans quelque rêverie.
 ASCAGNE. Allez, cruelle sœur, vous me désespérez
 Si vous effectuez vos desseins déclarés.

SCÈNE IV.

LUCILE, MARINETTE.

MARINETTE. La résolution, madame, est assez prompte.
 LUCILE. Un cœur ne pèse rien alors que l'on l'affronte ;
 Il court à sa vengeance, et saisit promptement
 Tout ce qu'il croit servir à son ressentiment.
 Le traître ! faire voir cette insolence extrême !
 MARINETTE. Vous m'en voyez encor toute hors de moi-même ;
 Et quoique là-dessus je rumine sans fin,
 L'aventure me passe, et j'y perds mon latin.

Car enfin aux transports d'une bonne nouvelle
 Jamais cœur ne s'ouvrit d'une façon plus belle :
 De l'écrit obligeant le sien tout transporté
 Ne me donnait pas moins que de la déité :
 Et cependant jamais, à cet autre message,
 Fille ne fut traitée avecque plus d'outrage.
 Je ne sais, pour causer de si grands changements,
 Ce qui s'est pu passer entre ces courts moments.
 LUCILE. Rien ne s'est pu passer dont il faille être en peine,
 Puisque rien ne le doit défendre de ma haine.
 Quoi ! tu voudrais chercher hors de sa lâcheté
 La secrète raison de cette indignité ?
 Cet écrit malheureux, dont mon âme s'accuse,
 Peut-il à son transport souffrir la moindre excuse ?
 MARINETTE. En effet, je comprends que vous avez raison,
 Et que cette querelle est pure trahison.
 Nous en tenons, madame : et puis prêtons l'oreille
 Aux bons chiens de pendards qui nous chantent merveille,
 Qui pour nous accrocher feignent tant de langueur ;
 Laissons à leurs beaux mots fondre notre rigueur ;
 Rendons-nous à leurs vœux, trop faibles que nous sommes !
 Foin de notre sottise, et peste soit des hommes !



Foin de notre sottise, et peste soit des hommes !

LUCILE. Eh bien ! bien qu'il s'en vante et rie à nos dépens,
 Il n'aura pas sujet d'en triompher longtemps ;
 Et je lui ferai voir qu'en une âme bien faite
 Le mépris suit de près la faveur qu'on rejette.
 MARINETTE. Au moins en pareil cas est-ce un bonheur bien doux
 Quand on sait qu'on n'a point d'avantage sur nous.
 Marinette eut bon nez, quoi qu'on en puisse dire,
 De ne permettre rien un soir qu'on voulait rire.
 Quelque autre, sous l'espoir du *matrimonion*,
 Aurait ouvert l'oreille à la tentation ;
 Mais moi, *nescio vos*.

LUCILE. Que tu dis de folies,
Et choisis mal ton temps pour de telles saillies !
Enfin, je suis touchée au cœur sensiblement ;
Et si jamais celui de ce perfide amant,
Par un coup de bonheur, dont j'aurais tort, je pense,
De vouloir à présent concevoir l'espérance
(Car le ciel a trop pris plaisir de m'affliger,
Pour me donner celui de me pouvoir venger) ;
Quand, dis-je, par un sort à mes désirs propice,
Il reviendrait m'offrir sa vie en sacrifice,
Détester à mes pieds l'action d'aujourd'hui,
Je te défends, surtout, de me parler pour lui.
Au contraire, je veux que ton zèle s'exprime
A me bien mettre aux yeux la grandeur de son crime ;
Et même si mon cœur était pour lui tenté
De descendre jamais à quelque lâcheté,
Que ton affection me soit alors sévère,
Et tiens, comme il faut, la main à ma colère.

MARINETTE. Vraiment, n'ayez point peur, et laissez faire à nous.
J'ai pour le moins autant de colère que vous ;
Et je serais plutôt fille toute ma vie,
Que mon gros traître aussi me redonnât envie...
S'il vient...

SCÈNE V.

ALBERT, LUCILE, MARINETTE.

ALBERT. Rentrez, Lucile, et me faites venir
Le précepteur : je veux un peu l'entretenir,
Et m'informer de lui, qui me gouverne Ascagne,
S'il sait point quel ennui depuis peu l'accompagne.

SCÈNE VI.

ALBERT.

En quel gouffre de soins et de perplexité
Nous jette une action faite sans équité !
D'un enfant supposé par mon trop d'avarice,
Mon cœur depuis longtemps souffre bien le supplice,
Et, quand je vois les maux où je m'étais plongé,
Je voudrais à ce bien n'avoir jamais songé.
Tantôt je crains de voir, par la foudre éventée,
Ma famille en opprobre et misère jetée ;
Tantôt pour ce fils-là qu'il me faut conserver,
Je crains cent accidents qui peuvent arriver.
S'il advient que dehors quelque affaire m'appelle,
J'appréhende au retour cette triste nouvelle :
« Las ! vous ne savez pas ? Vous l'a-t-on annoncé ?
Votre fils a la fièvre, ou jambe, ou bras cassé. »
Enfin, à tous moments, sur quoi que je m'arrête,
Cent sortes de chagrins me roulent par la tête.
Ah !

SCÈNE VII.

ALBERT, MÉTAPHRASTE.

MÉTAPHRASTE. *Mandatum tuum curo diligenter.*

ALBERT. Maître, j'ai voulu...

MÉTAPHRASTE. Maître est dit à *magis ter*.

C'est comme qui dirait trois fois plus grand.

ALBERT. Je meure

Si je savais cela. Mais soit, à la bonne heure.

Maître, donc...

MÉTAPHRASTE. Poursuivez.

ALBERT. Je veux poursuivre aussi :

Mais ne poursuivez point, vous, d'interrompre ainsi.

Donc, encore une fois, maître, c'est la troisième,

Mon fils me rend chagrin : vous savez que je l'aime,

Et que soigneusement je l'ai toujours nourri.

MÉTAPHRASTE. Il est vrai : *filio non potest præferri*
Nisi / lius.

ALBERT. Maître, en discourant ensemble,
Ce jargon n'est pas fort nécessaire, me semble.
Je vous crois grand latin et grand docteur juré ;
Je m'en rapporte à ceux qui m'en ont assuré ;
Mais, dans un entretien qu'avec vous je destine,
N'allez point déployer toute votre doctrine,
Faire le pédagogue, et cent mots me cracher,
Comme si vous étiez en chaire pour prêcher.
Mon père, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien fait apprendre que mes heures,
Qui, depuis cinquante ans dites journellement,
Ne sont encor pour moi que du haut allemand.
Laissez donc en repos votre science auguste,
Et que votre langage à mon faible s'ajuste.

MÉTAPHRASTE. Soit.

ALBERT. A mon fils l'hymen me paraît faire peur ;
Et sur quelque parti que je sonde son cœur,
Pour un pareil lien il est froid et recule.

MÉTAPHRASTE. Peut-être a-t-il l'humeur du frère de Marc-Tulle,
Dont avec Atticus le même fait *sermon*,
Et comme aussi les Grecs disent, *Athanasion*...

ALBERT. Mon Dieu ! maître éternel, laissez là, je vous prie,
Les Grecs, les Albanais, avec l'E-clavonie,
Et tous ces autres gens dont vous voulez parler ;
Eux et mon fils n'ont rien ensemble à démêler.

MÉTAPHRASTE. Eh bien donc, votre fils ?

ALBERT. Je ne sais si dans l'âme
Il ne sentirait point une secrète flamme ;
Quelque chose le trouble, ou je suis fort déçu ;
Et je l'aperçus hier, sans en être aperçu,
Dans un recoin du bois où nul ne se retire.

MÉTAPHRASTE. Dans un lieu reculé du bois, voulez-vous dire,
Un endroit écarté, *latinè. secessus* ;
Virgile l'a dit : *Est in secessu... locus.*

ALBERT. Comment aurait-il pu l'avoir dit, ce Virgile,
Puisque je suis certain que, dans ce lieu tranquille,
Ame du monde enfin n'était lors que nous deux ?

MÉTAPHRASTE. Virgile est nommé là comme un auteur fameux
D'un terme plus choisi que le mot que vous dites,
Et non comme témoin de ce qu'hier vous dites.

ALBERT. Et moi je vous dis, moi, que je n'ai pas besoin
De terme plus choisi, d'auteur ni de témoin,
Et qu'il suffit ici de mon seul témoignage.

MÉTAPHRASTE. Il faut choisir pourtant les mots mis en usage
Par les meilleurs auteurs : *Tu vivendo b-nos*,
Comme on dit, *scribendo sequare peritos*.

ALBERT. Homme ou démon, veux-tu m'entendre sans conteste ?

MÉTAPHRASTE. Quantilien en fait le précepte...

ALBERT. La peste
Soit du causeur.

MÉTAPHRASTE. Et dit li-dessus doctement
Un mot que vous serez bien aise assurément
D'entendre.

ALBERT. Je serai le diable qui t'emporte,
Chien d'homme ! Oh ! que je suis tenté d'étrange sorte
De faire sur ce muflle une application !

MÉTAPHRASTE. Mais qui cause, seigneur, votre inflammation ?
Que voulez-vous de moi ?

ALBERT. Je veux que l'on m'écoute,
Vous ai-je dit vingt fois, quand je parle.

MÉTAPHRASTE. Ah ! sans doute
Vous serez satisfait s'il ne tient qu'à cela :
Je me tais.

ALBERT. Vous ferez sagement.

MÉTAPHRASTE. Me voilà
Tout prêt de vous ouïr.

ALBERT. Tant mieux.

MÉTAPHRASTE. Que je trépasse
Si je dis plus mot.

ALBERT. Dieu vous en fasse la grâce !

MÉTAPHRASTE. Vous n'accuserez point mon caquet désormais.

ALBERT. Ainsi soit-il !

MÉTAPHRASTE. Parlez quand vous voudrez...

ALBERT. J'y vais.

MÉTAPHRASTE. Et n'appréhendez plus l'interruption nôtre.

ALBERT. C'est assez dit.

MÉTAPHRASTE. Je suis exact plus qu'aucun autre.

ALBERT. Je le crois.

MÉTAPHRASTE. J'ai promis que je ne dirai rien.

ALBERT. Suffit.

MÉTAPHRASTE. Dès à présent je suis muet.

ALBERT. Fort bien.

MÉTAPHRASTE. Parlez ; courage, au moins ! je vous donne audience.

Vous ne vous plaindrez pas de mon peu de silence :
Je ne desserre pas la bouche seulement.

ALBERT (à part). Le traître !

MÉTAPHRASTE. Mais, de grâce, achevez vite, vite,
Depuis longtemps j'écoute ; il est bien raisonnable
Que je parle à mon tour.

ALBERT.

Done, bourreau détestable...

MÉTAPHRASTE. Eh! bon Dieu! voulez-vous que j'écoute à jamais?
Partageons le parler, du moins, ou je m'en vais.

ALBERT. Ma patience est bien...

MÉTAPHRASTE. Quoi! voulez-vous poursuivre?
Ce n'est pas encor fait? *Per Jovem*, je suis ivre!

ALBERT. Je n'ai pas dit...

MÉTAPHRASTE. Encor? Bon Dieu, que de discours!
Rien n'est-il suffisant d'en arrêter le cours?

ALBERT. J'enrage.

MÉTAPHRASTE. D'erechef? Oh! l'étrange torture!
Eh! laissez-moi parler un peu, je vous conjure;
Un sot qui ne dit mot ne se distingue pas
D'un savant qui se tait.

ALBERT. Parbleu! tu te tairas.

SCÈNE VIII.

MÉTAPHRASTE.

D'où vient fort à propos cette sentence expresse
D'un philosophe : Parle, afin qu'on te connaisse.
Doncques, si de parler le pouvoir m'est ôté,
Pour moi, j'aime autant perdre aussi l'humanité,
Et changer mon essence en celle d'une bête.
Me voilà pour huit jours avec un mal de tête...
Oh! que les grands parleurs sont par moi détestés!
Mais quoi! si les savants ne sont pas écoutés,
Si l'on veut que toujours ils aient la bouche close,
Il faut donc renverser l'ordre de chaque chose;
Que les poules dans peu dévorent les renards;
Que les jeunes enfants remontrent aux vieillards;
Qu'à poursuivre les loups les agnelets s'ébattent;
Qu'un fou fasse les lois; que les femmes combattent;
Que par les criminels les juges soient jugés,
Et par les écoliers les maîtres fustigés;
Que le malade au sain présente le remède;
Que le lièvre craintif...

SCÈNE IX.

ALBERT, MÉTAPHRASTE.

Albert sonne, aux oreilles de Métaphraste, une cloche de mulet, qui le fait fuir.

MÉTAPHRASTE (fuyant). Miséricorde! à l'aide!

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MASCARILLE.

Le ciel parfois seconde un dessein téméraire,
Et l'on sort comme on peut d'une méchante affaire.
Pour moi, qu'une imprudence a trop fait discourir,
Le remède plus prompt où j'ai su recourir,

C'est de pousser ma pointe, et dire en diligence
A notre vieux patron toute la manigance.
Son fils, qui m'embarrasse, est un évaporé :
L'autre, diable! disant ce que j'ai déclaré,
Gare une irruption sur notre friperie.
Au moins, avant qu'on puisse échauffer sa furie,
Quelque chose de bon nous pourra succéder,
Et les vieillards entre eux se pourront accorder.
C'est ce qu'on va tenter, et, de la part du nôtre,
Sans perdre un seul moment, je m'en vais trouver l'autre.
(Il frappe à la porte d'Albert.)

SCÈNE II.

ALBERT, MASCARILLE.

ALBERT. Qui frappe?

MASCARILLE. Ami.

ALBERT. Oh! oh! qui te peut amener,
Mascarille?

MASCARILLE. Je viens, monsieur, pour vous donner
Le bonjour.

ALBERT. Ah! vraiment, tu prends beaucoup de peine
(Il s'en va.)

De tout mon cœur, bonjour.

(Il heurte.)

MASCARILLE. La réplique est soudaine.
Quel homme brusque!

ALBERT. Encor? Vous n'avez pas oui,

MASCARILLE. Monsieur... Ne m'as-tu pas donné le bonjour?

ALBERT. Oui.

MASCARILLE. Eh bien! bonjour, te dis-je.
(Il s'en va, Mascarille l'arrête.)

MASCARILLE. Oui, mais je viens encore
Vous saluer au nom du seigneur Polidore.

ALBERT. Ah! c'est un autre fait. Ton maître t'a chargé
De me saluer?

MASCARILLE. Oui.

ALBERT. Je lui suis obligé.
Va, que je lui souhaite une joie infinie.
(Il s'en va.)

MASCARILLE. Cet homme est ennemi de la cérémonie.
Je n'ai pas achevé, monsieur, son compliment :

Il voudrait vous prier d'une chose instantment.
ALBERT. Eh bien! quand il voudra, je suis à son service.

MASCARILLE (l'arrêtant). Attendez, et souffrez qu'en deux mots je finisse.
Il souhaite un moment pour vous entretenir

D'une affaire importante, et doit ici venir.
ALBERT. Eh! quelle est-elle encor l'affaire qui l'oblige

A me vouloir parler?

MASCARILLE. Un grand secret, vous dis-je,
Qu'il vient de découvrir en ce même moment,
Et qui, sans doute, importe à tous deux grandement.
Voilà mon ambassade.

SCÈNE III.

ALBERT.

O juste ciel! je tremble :
Car enfin nous avons peu de commerce ensemble.
Quelque tempête va renverser mes desseins.
Et ce secret, sans doute, est celui que je crains.
L'espoir de l'intérêt m'a fait quelque infidèle,
Et voilà sur ma vie une tache éternelle.
Ma fourbe est découverte. Oh! que la vérité
Se peut cacher longtemps avec difficulté!
Et qu'il eût mieux valu pour moi, pour mon estime,
Suivre les mouvements d'une peur légitime,
Par qui je me suis vu tenté plus de vingt fois
De rendre à Polidore un bien que je lui dois;
De prévenir l'éclat où ce coup-ci m'expose,
Et faire qu'en douceur passât toute la chose!
Mais, hélas! c'en est fait, il n'est plus de saison;

Et ce bien, par la fraude entré dans ma maison,
N'en sera point tiré que dans cette sortie
Il n'entraîne du mien la meilleure partie.

SCÈNE IV.

POLIDORE, ALBERT.

POLIDORE (les quatre premiers vers sans voir Albert).
S'être ainsi marié sans qu'on en ait su rien !
Puisse cette action se terminer à bien !
Je ne sais qu'en attendre ; et je crains fort du père
Et la grande richesse et la juste colère.
Mais je l'aperçois seul.

ALBERT. Ciel ! Polidore vient.

POLIDORE. Je tremble à l'aborder.

ALBERT. La crainte me retient.

POLIDORE. Par où lui débiter ?

ALBERT. Quel sera mon langage ?

POLIDORE. Son âme est tout émue.

ALBERT. Il change de visage.

POLIDORE. Je vois, seigneur Albert, au trouble de vos yeux,
Que vous savez déjà qui m'amène en ces lieux.

ALBERT. Hélas ! oui.

POLIDORE. La nouvelle a droit de vous surprendre,

Et je n'eusse pas cru ce que je viens d'apprendre.

ALBERT. J'en dois rougir de honte et de confusion.

POLIDORE. Je trouve condamnable une telle action ;

Et je ne prétends point excuser le coupable.

ALBERT. Dieu fait miséricorde au pécheur misérable.

POLIDORE. C'est ce qui doit par vous être considéré.

ALBERT. Il faut être chrétien.

POLIDORE. Il est très-assuré.

ALBERT. Grâce, au nom de Dieu ! grâce, ô seigneur Polidore !

POLIDORE. Eh ! c'est moi qui de vous présentement l'implore.

ALBERT. Afin de l'obtenir je me jette à genoux.

POLIDORE. Je dois en cet état être plutôt que vous.

ALBERT. Prenez quelque pitié de ma triste aventure.

POLIDORE. Je suis le suppliant dans une telle injure.

ALBERT. Vous me fendez le cœur avec cette bonté.

POLIDORE. Vous me rendez confus de tant d'humilité.

ALBERT. Pardon, encore un coup !

POLIDORE. Hélas ! pardon vous-même !

ALBERT. J'ai de cette action une douleur extrême.

POLIDORE. Et moi, j'en suis touché de même au dernier point.

ALBERT. J'ose vous conjurer qu'elle n'éclate point.

POLIDORE. Hélas ! seigneur Albert, je ne veux autre chose.

ALBERT. Conservons mon honneur.

POLIDORE. Eh ! oui, je m'y dispose.

ALBERT. Quant au bien qu'il faudra, vous-même en résoudrez.

POLIDORE. Je ne veux de vos biens que ce que vous voudrez :

De tous ces intérêts je vous ferai le maître ;

Et je suis trop content si vous le pouvez être.

ALBERT. Ah ! quel homme de Dieu ! Quel excès de douceur !

POLIDORE. Quelle douceur, vous-même, après un tel malheur !

ALBERT. Que puissiez-vous avoir toutes choses prospères !

POLIDORE. Le bon Dieu vous maintienne !

ALBERT. Embrassons-nous en frères.

POLIDORE. J'y consens de grand cœur, et me réjouis fort

Que tout soit terminé par un heureux accord.

ALBERT. J'en rends grâce au ciel.

POLIDORE. Il ne vous faut rien feindre,

Votre ressentiment me donnait lieu de craindre ;

Et Lucile tombée en faute avec mon fils ;

Comme on vous voit puissant et de biens et d'amis...

ALBERT. Eh ! que parlez-vous là de faute et de Lucile ?

POLIDORE. Soit, ne commençons point un discours inutile,

Je veux bien que mon fils y trempe grandement :

Même, si cela fait à votre allégement,

J'avoûrai qu'à lui seul en est toute la faute ;

Que votre fille avait une vertu trop haute

Pour avoir jamais fait ce pas contre l'honneur,

Sans l'incitation d'un méchant suborneur ;

Que le traître a séduit sa pudeur innocente,

Et de votre conduite ainsi détruit l'attente.

Puisque la chose est faite, et que, selon mes vœux,

Un esprit de douceur nous met d'accord tous deux,

Ne ramentevons rien, et réparons l'offense

Par la solennité d'une heureuse alliance.

ALBERT (à part). O Dieu ! quelle méprise ! et qu'est-ce qu'il m'apprend !

Je rentre ici d'un trouble en un autre aussi grand.

Dans ces divers transports je ne sais que répondre ;

Et, si je dis un mot, j'ai peur de me confondre.

POLIDORE. A quoi pensez-vous là, seigneur Albert ?

ALBERT.

A rien.

Remettons, je vous prie, à tantôt l'entretien.

Un mal subit me prend, qui veut que je vous laisse.

SCÈNE V.

POLIDORE.

Je lis dedans son âme, et vois ce qui le presse.

A quoi que sa raison l'eût déjà disposé.

Son déplaisir n'est pas encor tout apaisé.

L'image de l'affront lui revient ; et sa fuite

Tâche à me déguiser le trouble qui l'agite.

Je prends part à sa honte, et son deuil m'attendrit.

Il faut qu'un peu de temps remette son esprit :

La douleur trop contrainte aisément se redouble.

Voici mon jeune fou d'où nous vient tout ce trouble.

SCÈNE VI.

POLIDORE, VALÈRE.

POLIDORE. Enfin, le beau mignon, vos beaux déportements

Troubleront les vieux jours d'un père à tous moments ;

Tous les jours vous ferez de nouvelles merveilles,

Et nous n'aurons jamais autre chose aux oreilles.

VALÈRE. Que fais-je tous les jours qui soit si criminel ?

En quoi mériter tant le courroux paternel ?

POLIDORE. Je suis un étrange homme, et d'une humeur terrible,

D'accuser un enfant si sage et si paisible !

Las ! il vit comme un saint ; et dedans la maison

Du matin jusqu'au soir il est en oraison !

Dire qu'il pervertit l'ordre de la nature,

Et fait du jour la nuit : ô la grande imposture !

Qu'il n'a considéré père ni parenté,

En vingt occasions : horrible fausseté !

Que de fraîche mémoire un furtif hyménée

A la fille d'Albert a joint sa destinée

Sans craindre de la suite un désordre puissant :

On le prend pour un autre ; et le pauvre innocent

Ne sait pas seulement ce que je veux lui dire !

Ah ! chien, que j'ai reçu du ciel pour mon martyre,

Te croiras-tu toujours ? et ne pourrai-je pas

Te voir être une fois sage avant mon trépas ?

VALÈRE (seul, rêvant).

D'où peut venir ce coup ? mon âme embarrassée

Ne voit que Mascarille où jeter sa pensée.

Il ne sera pas homme à m'en faire un aveu :

Il faut user d'adresse et me contraindre un peu

Dans ce juste courroux.

SCÈNE VII.

VALÈRE, MASCARILLE.

VALÈRE. Mascarille, mon père,

Que je viens de trouver, sait toute notre affaire.

MASCARILLE. Il la sait ?

VALÈRE. Oui.

MASCARILLE. D'où diantre a-t-il pu la savoir ?

VALÈRE. Je ne sais point sur qui ma conjecture asseoir ;

Mais enfin d'un succès cette affaire est suivie,

Dont j'ai tous les sujets d'avoir l'âme ravie.

Il ne m'en a pas dit un mot qui fût fâcheux ;

Il excuse ma faute, il approuve mes feux ;
Et je voudrais savoir qui peut être capable
D'avoir pu rendre ainsi son esprit si traitable.
Je ne puis t'exprimer l'aise que j'en reçois.
MASCARILLE. Et que me diriez-vous, monsieur, si c'était moi
Qui vous eût procuré cette heureuse fortune ?
VALÈRE. Bon, bon ! tu voudrais bien ici m'en donner d'une.
MASCARILLE. C'est moi, vous dis-je, moi, dont le patron le sait,
Et qui vous ai produit ce favorable effet.
VALÈRE. Mais, là, sans te railler ?
MASCARILLE. Que le diable m'emporte
Si je fais raillerie, et s'il n'est de la sorte.
VALÈRE (mettant l'épée à la main).
Et qu'il m'entraîne, moi, si tout présentement
Tu n'en vas recevoir le juste paiement !
MASCARILLE. Ah ! monsieur ! qu'est-ce ci ! Je défends la surprise.
VALÈRE. C'est la fidélité que tu m'avais promise ?
Sans ma feinte, jamais tu n'eusses avoué
Le trait que j'ai bien cru que tu m'avais joué.
Traître, de qui la langue à causer trop habile
D'un père contre moi vient d'échauffer la bile,
Qui me perds tout à fait, il faut, sans discourir,
Que tu meures.
MASCARILLE. Tout beau ; mon âme pour mourir
N'est pas en bon état. Daignez, je vous conjure,
Attendre le succès qu'aura cette aventure.
J'ai de fortes raisons qui m'ont fait révéler
Un hymen que vous-même aviez peine à céler.
C'était un coup d'État ; et vous verrez l'issue
Condamner la fureur que vous avez conçue.
De quoi vous fâchez-vous, pourvu que vos souhaits
Se trouvent par mes soins pleinement satisfaits,
Et voyent mettre à fin la contrainte où vous êtes ?
VALÈRE. Et si tous ces discours ne sont que des sonnettes ?
MASCARILLE. Toujours serez-vous lors à temps pour me tuer.
Mais enfin mes projets pourront s'effectuer.
Dieu fera pour les siens ; et, content dans la suite,
Vous me remercierez de ma rare conduite.
VALÈRE. Nous verrons. Mais Lucile...
MASCARILLE. Halte : son père sort.

SCÈNE VIII.

ALBERT, VALÈRE, MASCARILLE.

ALBERT (les cinq premiers vers sans voir Valère).
Plus je reviens du trouble où j'ai donné d'abord,
Plus je me sens piqué de ce discours étrange
Sur qui ma peur prenait un si dangereux change :
Car Lucile soutient que c'est une chanson,
Et m'a parlé d'un air à m'ôter tout soupçon...
Ah ! monsieur ! est-ce vous de qui l'audace insigne
Met en jeu mon honneur, et fait ce conte indigne ?
MASCARILLE. Seigneur Albert, prenez un ton un peu plus doux,
Et contre votre gendre ayez moins de courroux.
ALBERT. Comment, gendre ? Coquin ! tu portes bien la mine
De pousser les ressorts d'une telle machine,
Et d'en avoir été le premier inventeur.
MASCARILLE. Je ne vois rien ici à vous mettre en fureur.
ALBERT. Trouves-tu beau, dis-moi, de diffamer ma fille
Et faire un tel scandale à toute ma famille ?
MASCARILLE. Le voilà prêt de faire en tout vos volontés.
ALBERT. Que voudrais-je, sinon qu'il dit des vérités ?
Si quelque intention le pressait pour Lucile,
La recherche en pouvait être honnête et civile ;
Il fallait l'attaquer du côté du devoir,
Il fallait de son père implorer le pouvoir,
Et non pas recourir à cette lâche feinte
Qui porte à la pudeur une sensible atteinte.
MASCARILLE. Quoi ! Lucile n'est pas sous des liens secrets
À mon maître ?
ALBERT. Non, traître ; et n'y sera jamais.
MASCARILLE. Tout doux : et s'il est vrai que ce soit chose faite,
Voulez-vous l'approuver, cette chaîne secrète ?
ALBERT. Et s'il est constant, toi, que cela ne soit pas,
Veux-tu te voir casser les jambes et les bras ?
VALÈRE. Monsieur, il est aisé de vous faire paraître
Qu'il dit vrai.
ALBERT. Bon ! voilà l'autre encor, digne maître
D'un semblable valet. Oh ! les menteurs hardis !

MASCARILLE. D'homme d'honneur, il est ainsi que je le dis.
VALÈRE. Quel serait notre but de vous en faire accroire ?
ALBERT (à part). Ils s'entendent tous deux comme larrons en foire.
MASCARILLE. Mais venons à la preuve ; et, sans nous quereller,
Faites sortir Lucile, et la laissez parler.
ALBERT. Et si le démenti par elle vous en reste ?
MASCARILLE. Elle n'en fera rien, monsieur, je vous proteste.
Promettez à leurs vœux votre consentement,
Et je veux m'exposer au plus dur châtement,
Si de sa propre bouche elle ne vous confesse
Et la foi qui l'engage, et l'ardeur qui la presse.
ALBERT. Il faut voir cette affaire.
(Il va frapper à sa porte.)
MASCARILLE (à Valère). Allez, tout ira bien.
ALBERT. Holà, Lucile ! un mot.
VALÈRE (à Mascarille). Je crains...
MASCARILLE. Ne craignez rien.

SCÈNE IX.

LUCILE, ALBERT, VALÈRE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Seigneur Albert, silence au moins. Enfin, madame,
Toute chose conspire au bonheur de votre âme,
Et monsieur votre père, averti de vos feux,
Vous laisse votre époux, et confirme vos vœux,
Pourvu que, bannissant toutes craintes frivoles,
Deux mots de votre aven confirment nos paroles.
LUCILE. Que me vient donc conter ce coquin assuré ?
MASCARILLE. Bon ! me voilà déjà d'un beau titre honoré.
LUCILE. Sachons un peu, monsieur, quelle belle saillie
Fait ce conte galant qu'aujourd'hui l'on publie.
VALÈRE. Pardon, charmant objet : un valet a parlé ;
Et j'ai vu, malgré moi, notre hymen révélé.
LUCILE. Notre hymen !
VALÈRE. On sait tout, adorable Lucile :
Et vouloir déguiser est un soin inutile.
LUCILE. Quoi ! l'ardeur de mes feux vous a fait mon époux ?
VALÈRE. C'est un bien qui me doit faire mille jaloux :
Mais j'impute bien moins ce bonheur de ma flamme
À l'ardeur de vos feux qu'aux bontés de votre âme.
Je sais que vous avez sujet de vous fâcher,
Que c'était un secret que vous vouliez cacher ;
Et j'ai de mes transports forcé la violence
À ne point violer votre expresse défense :
Mais...
MASCARILLE. Eh bien ! oui, c'est moi : le grand mal que voilà !
LUCILE. Est-il une imposture égale à celle-là ?
Vous l'osez soutenir en ma présence même,
Et pensez m'obtenir par ce beau stratagème ?
Oh ! le plaisant amant, dont la galante ardeur
Veut blesser mon honneur au défaut de mon cœur,
Et que mon père, ému de l'éclat d'un sot conte,
Paye avec mon hymen qui me couvre de honte !
Quand tout contribuerait à votre passion,
Mon père, les destins, mon inclination,
On me verrait combattre, en ma juste colère,
Mon inclination, les destins et mon père,
Perdre même le jour, avant que de m'unir
À qui par ce moyen aurait cru m'obtenir.
Allez, et si mon sexe avecque bienséance
Se pouvait emporter à quelque violence,
Je vous apprendrais bien à me traiter ainsi.
VALÈRE (à Mascarille). C'en est fait, son courroux ne peut être adouci.
(A Valère.) (A Lucile.)
MASCARILLE. Laissez-moi lui parler. Eh ! madame, de grâce,
À quoi bon maintenant toute cette grimace ?
Quelle est votre pensée ? et quel bourru transport
Contre vos propres vœux vous fait roidir si fort ?
Si monsieur votre père était homme farouche,
Passe : mais il permet que la raison le touche ;
Et lui-même m'a dit qu'une confession
Vous va tout obtenir de son affection.
Vous sentez, je crois bien, quelque petite honte
À faire un libre aven de l'amour qui vous dompte :
Mais s'il vous a fait prendre un peu de liberté,
Par un bon mariage on voit tout rajusté ;
Et, quoi que l'on reproche au feu qui vous consomme,
Le mal n'est pas si grand que de tuer un homme.

On sait que la chair est fragile quelquefois,
Et qu'une fille enfin n'est ni caillou ni bois.
Vous n'avez pas été sans doute la première,
Et vous ne serez pas, que je crois, la dernière.
LUCILE. Quoi ! vous pouvez ouïr ces discours effrontés,
Et vous ne dites mot à ces indignités ?
ALBERT. Que veux-tu que je die ? une telle aventure
Me met tout hors de moi.
MASCARILLE. Madame, je vous jure
Que déjà vous devriez avoir tout confessé.
LUCILE. Et quoi donc confesser ?
MASCARILLE. Quoi ? ce qui s'est passé
Entre mon maître et vous. La belle raillerie !
LUCILE. Et que s'est-il passé, monstre d'effronterie,
Entre ton maître et moi ?
MASCARILLE. Vous devez, que je croi,
En savoir un peu plus de nouvelles que moi ;
Et pour vous cette nuit fut trop douce pour croire
Que vous puissiez si vite en perdre la mémoire.
LUCILE. C'est trop souffrir, mon père, un impudent valet.
(Elle lui donne un soufflet.)

SCÈNE X.

ALBERT, VALÈRE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Je crois qu'elle me vient de donner un soufflet.
ALBERT. Va, coquin, scélérat, sa main vient sur ta joue
De faire une action dont son père la loue.
MASCARILLE. Et, nonobstant cela, qu'un diable en un instant
M'emporte si j'ai dit rien que de très-constant !
ALBERT. Et, nonobstant cela, qu'on me coupe une oreille
Si tu portes fort loin une audace pareille !
MASCARILLE. Voulez-vous deux témoins qui me justifieront ?
ALBERT. Veux-tu deux de mes gens qui te bâtonneront ?
MASCARILLE. Leur rapport doit au mien donner toute créance.
ALBERT. Leurs bras peuvent du mien réparer l'impuissance.
MASCARILLE. Je vous dis que Lucile agit par honte ainsi.
ALBERT. Je te dis que j'aurai raison de tout ceci.
MASCARILLE. Connaissez-vous Ormin, ce gros notaire habile ?...
ALBERT. Connais-tu bien Grimpant, le bourreau de la ville ?...
MASCARILLE. Et Simon le tailleur, jadis si recherché ?
ALBERT. Et la potence mise au milieu du marché ?
MASCARILLE. Vous verrez confirmer par eux cet hyménée.
ALBERT. Tu verras achever par eux ta destinée.
MASCARILLE. Ce sont eux qu'ils ont pris pour témoins de leur foi.
ALBERT. Ce sont eux qui dans peu me vengeront de toi.
MASCARILLE. Et ces yeux les ont vus s'entre-donner parole.
ALBERT. Et ces yeux te verront faire la capriole.
MASCARILLE. Et, pour signe, Lucile avait un voile noir.
ALBERT. Et, pour signe, ton front nous le fait assez voir.
MASCARILLE. Oh ! l'obstiné vieillard !
ALBERT. Oh ! le fourbe damnable !
Va, rends grâce à mes ans qui me font incapable
De punir sur-le-champ l'affront que tu me fais :
Tu n'en perds que l'attente, et je te le promets.

SCÈNE XI.

VALÈRE, MASCARILLE.

VALÈRE. Eh bien ! ce beau succès que tu devais produire ?...
MASCARILLE. J'entends à demi-mot ce que vous voulez dire.
Tout s'arme contre moi ; pour moi de tous côtés
Je vois coups de bâton et gibets apprêtés.
Aussi, pour être en paix dans ce désordre extrême,
Je me vais d'un rocher précipiter moi-même,
Si, dans le désespoir dont mon cœur est outré,
Je puis en rencontrer d'assez haut à mon gré.
Adieu, monsieur.
VALÈRE. Non, non, ta fuite est superflue ;
Si tu meurs, je prétends que ce soit à ma vue.
MASCARILLE. Je ne saurais mourir quand je suis regardé,
Et mon trépas ainsi se verrait retardé.

VALÈRE. Suis-moi, traître, suis-moi ; mon amour en furie
Te fera voir si c'est matière à raillerie.
MASCARILLE (seul). Malheureux Mascarille, à quels maux aujourd'hui
Te vois-tu condamné pour les péchés d'autrui !

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ASCAGNE, FROSINE.

FROSINE. L'aventure est fâcheuse.
ASCAGNE. Ah ! ma chère Frosine !
Le sort absolument a conclu ma ruine.
Cette affaire, venue au point où la voilà,
N'est pas absolument pour en demeurer là ;
Il faut qu'elle passe outre ; et Lucile et Valère,
Surpris des nouveautés d'un semblable mystère,
Voudront chercher un jour dans ses obscurités,
Par qui tous mes projets se verront avortés.
Car enfin, soit qu'Albert ait part au stratagème,
Ou qu'avec tout le monde on l'ait trompé lui-même,
S'il arrive une fois que mon sort éclairci
Mette ailleurs tout le bien dont le sien a grossi,
Jugez s'il aura lieu de souffrir ma présence :
Son intérêt détruit me laisse à ma naissance :
C'est fait de sa tendresse. Et, quelque sentiment
Où pour ma fourbe alors pût être mon amant,
Voudra-t-il avouer pour épouse une fille
Qu'il verra sans appui de bien et de famille ?
FROSINE. Je trouve que c'est là raisonner comme il faut :
Mais ces réflexions devaient venir plus tôt.
Qui vous a jusqu'ici caché cette lumière ?
Il ne fallait pas être une grande sorcière
Pour voir, dès le moment de vos desseins pour lui,
Tout ce que votre esprit ne voit que d'aujourd'hui :
L'action le disait : et, dès que je l'ai sue,
Je n'en ai prévu guère une meilleure issue.
ASCAGNE. Que dois-je faire enfin ? mon trouble est sans pareil :
Mettez-vous en ma place, et me donnez conseil.
FROSINE. Ce doit être à vous-même, en prenant votre place,
A me donner conseil dessus cette disgrâce,
Car je suis maintenant vous, et vous êtes moi :
Conseillez-moi, Frosine. Au point où je me voi,
Quel remède trouver ? dites, je vous en prie.
ASCAGNE. Hélas ! ne traitez point ceci de raillerie ;
C'est prendre peu de part à mes cuisants ennuis
Que de rire et de voir les termes où j'en suis.
FROSINE. Ascagne, tout de bon, votre ennui m'est sensible,
Et pour vous en tirer je ferais mon possible :
Mais que puis-je après tout ? je vois fort peu de jour
A tourner cette affaire au gré de votre amour.
ASCAGNE. Si rien ne peut m'aider, il faut donc que je meure.
FROSINE. Ah ! pour cela toujours il est assez bonne heure :
La mort est un remède à trouver quand on veut,
Et l'on s'en doit servir le plus tard que l'on peut.
ASCAGNE. Non, non, Frosine, non ; si vos conseils propices
Ne conduisent mon sort parmi ces précipices,
Je m'abandonne toute aux traits du désespoir.
FROSINE. Savez-vous ma pensée ? Il faut que j'aille voir
La... Mais Eraste vient, qui pourrait nous distraire.
Nous pourrions, en marchant, parler de cette affaire.
Allons, retirons-nous.

SCÈNE II.

ÉRASTE, GROS-RENÉ.

ÉRASTE.

Encore rebuté ?

GROS-RENÉ. Jamais ambassadeur ne fut moins écouté.

A peine ai-je voulu lui porter la nouvelle
Du moment d'entretien que vous souhaitiez d'elle,
Qu'elle m'a répondu, tenant son quant-à-moi :
Va, va, je fais état de lui comme de toi,
Dis-lui qu'il se promène ; et, sur ce beau langage
Pour suivre son chemin, m'a tourné le visage.
Et Marinette aussi, d'un dédaigneux museau
Lâchant un : laisse-nous, beau valet de carreau,
M'a planté là comme elle. Et mon sort et le vôtre
N'ont rien à se pouvoir reprocher l'un à l'autre.

ÉRASTE. L'ingrate ! recevoir avec tant de fierté

Le prompt retour d'un cœur justement emporté !
Quoi ! le premier transport d'un amour qu'on abuse
Sous tant de vraisemblance est indigne d'excuse ?
Et ma plus vive ardeur, en ce moment fatal,
Devait être sensible au bonheur d'un rival ?
Tout autre n'eût pas fait même chose à ma place,
Et se fût moins laissé surprendre à tant d'audace ?
De mes justes soupçons suis-je sorti trop tard ?
Je n'ai point attendu de serment de sa part ;
Et, lorsque tout le monde encor ne sait qu'en croire,
Ce cœur impatient lui rend toute sa gloire,
Il cherche à s'excuser : et le sien voit si peu
Dans ce profond respect la grandeur de mon feu !
Loin d'assurer une âme, et lui fournir des armes
Contre ce qu'un rival lui veut donner d'alarmes,
L'ingrate m'abandonne à mon jaloux transport,
Et rejette de moi, message, écrit, abord !
Ah ! sans doute, un amour a peu de violence,
Qu'est capable d'éteindre une si faible offense ;
Et ce dépit si prompt à s'armer de rigueur
Découvre assez pour moi tout le fond de son cœur,
Et de quel prix doit être à présent à mon âme
Tout ce dont son caprice a pu flatter ma flamme.
Non, je ne prétends plus demeurer engagé
Pour un cœur où je vois le peu de part que j'ai ;
Et, puisque l'on témoigne une froideur extrême
A conserver les gens, je veux faire de même.

GROS-RENÉ. Et moi de même aussi. Soyons tous deux fâchés,
Et mettons notre amour au rang des vieux péchés.
Il faut apprendre à vivre à ce sexe volage,
Et lui faire sentir que l'on a du courage.
Qui souffre ses mépris les vent bien recevoir.
Si nous avions l'esprit de nous faire valoir,
Les femmes n'auraient pas la parole si haute.
Oh ! qu'elles nous sont bien fières par notre faute !
Je veux être pendu si nous ne les verrions
Sauter à notre cou plus que nous ne voudrions,
Sans tous ces vils devoirs dont la plupart des hommes
Les gâtent tous les jours dans le siècle où nous sommes.

ÉRASTE. Pour moi, sur toute chose un mépris me surprend ;
Et, pour punir le sien par un autre aussi grand,
Je veux mettre en mon cœur une nouvelle flamme.

GROS-RENÉ. Et moi, je ne veux plus m'embarrasser de femme ;
A toutes je renonce, et crois, en bonne foi,
Que vous feriez fort bien de faire comme moi.
Car, voyez-vous, la femme est, comme on dit, mon maître,
Un certain animal difficile à connaître,
Et de qui la nature est fort encline au mal :
Et comme un animal est toujours animal,
Et ne sera jamais qu'animal, quand sa vie
Durerait cent mille ans, aussi, sans repartie,
La femme est toujours femme, et jamais ne sera
Que femme, tant qu'entier le monde durera :
D'où vient qu'un certain Grec dit que sa tête passe
Pour un sable mouvant. Car, goûtez bien, de grâce,
Ce raisonnement-ci, lequel est des plus forts :
Ainsi que la tête est comme le chef du corps,
Et que le corps sans chef est pire qu'une bête ;
Si le chef n'est pas bien d'accord avec la tête,
Que tout ne soit pas bien réglé par ses compas,
Nous voyons arriver de certains embarras ;

La brutale partie alors veut prendre empire
Dessus la sensitive : et l'on voit que l'un tiré
A *dia*, l'autre à *huhau* ; l'un demande du mou,
L'autre du dur : enfin tout va sans savoir où :
Pour montrer qu'ici-bas, ainsi qu'on l'interprète,
La tête d'une femme est comme une girouette
Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent :
C'est pourquoi le cousin Aristote souvent
La compare à la mer : d'où vient qu'on dit qu'au monde
On ne peut rien trouver de si stable que l'onde.
Or, par comparaison, car la comparaison
Nous fait distinctement comprendre une raison,
Et nous aimons bien mieux, nous autres gens d'étude,
Une comparaison qu'une similitude :
Par comparaison donc, mon maître, s'il vous plaît,
Comme on voit que la mer, quand l'orage s'accroît,
Vient à se courroucer, le vent souffle et ravage,
Les flots contre les flots font un remû-ménage
Horrible ; et le vaisseau, malgré le nautonnier,
Va tantôt à la cave et tantôt au grenier :
Ainsi, quand une femme a sa tête fantasque,
On voit une tempête en forme de bourrasque,
Qui veut compétiter par de certains... propos,
Et lors un... certain vent, qui, par... de certains flots,
De... certaine façon, ainsi qu'un banc de sable...
Quand... Les femmes enfin ne valent pas le diable.

ÉRASTE. C'est fort bien raisonner.

GROS-RENÉ.

Assez bien, Dieu merci.

Mais je les vois, monsieur, qui passent par ici :

Tenez-vous ferme au moins.

ÉRASTE.

Ne te mets pas en peine.

GROS-RENÉ. J'ai bien peur que ses yeux resserrent votre chaîne.

SCÈNE III.

LUCILE, ÉRASTE, MARINETTE, GROS-RENÉ.

MARINETTE. Je l'aperçois encor ; mais ne vous rendez point.

LUCILE. Ne me soupçonne pas d'être faible à ce point.

MARINETTE. Il vient à nous.

ÉRASTE.

Non, non, ne croyez pas, madame,

Que je revienne encor vous parler de ma flamme,
C'en est fait ; je me veux guérir, et connais bien
Ce que de votre cœur a possédé le mien.
Un courroux si constant pour l'ombre d'une offense
M'a trop bien éclairci de votre indifférence ;
Et je dois vous montrer que les traits du mépris
Sont sensibles surtout aux généreux esprits.
Je l'avouerai, mes yeux observaient dans les vôtres
Des charmes qu'ils n'ont point trouvés dans tous les autres ;
Et le ravissement où j'étais dans mes lers
Les aurait préférés à des sceptres offerts.
Oui, mon amour pour vous sans doute était extrême ;
Je vivais tout en vous ; et, je l'avouerai même,
Peut-être qu'après tout j'aurai, quoique outragé,
Assez de peine encore à m'en voir dégagé ;
Possible que, malgré la cure qu'elle essaie,
Mon âme saignera longtemps de cette plaie,
Et qu'affranchi d'un joug qui faisait tout mon bien,
Il faudra me résoudre à n'aimer jamais rien.
Mais enfin il n'importe ; et puisque votre haine
Chasse un cœur tant de fois que l'amour vous ramène,
C'est la dernière ici des importunités
Que vous aurez jamais de mes vœux rebutés.

LUCILE. Vous pouvez faire aux miens la grâce tout entière,
Monsieur, et m'épargner encor cette dernière.

ÉRASTE. Eh bien ! madame, eh bien ! ils seront satisfaits,
Je romps avecque vous, et j'y romps pour jamais,
Puisque vous le voulez. Que je perde la vie
Lorsque de vous parler je reprendrai l'envie !

LUCILE. Tant mieux ; c'est m'obliger.

ÉRASTE.

Non, non, n'ayez pas peur

Que je fausse parole ; eussé-je un faible cœur
Jusques à n'en pouvoir effacer votre image,
Croyez que vous n'aurez jamais cet avantage
De me voir revenir.

LUCILE.

Ce serait bien en vain.

ÉRASTE. Moi-même de cent coups je percerais mon sein,
Si j'avais jamais fait cette bassesse insigne
De vous revoir après ce traitement indigne.

LUCILE. Soit; n'en parlons donc plus.

ÉRASTE. Oui, oui, n'en parlons plus;

Et, pour trancher ici tous propos superflus,
Et vous donner, ingrate, une preuve certaine
Que je veux, sans retour, sortir de votre chaîne,
Je ne veux rien garder qui puisse retracer
Ce que de mon esprit il me faut effacer.
Voici votre portrait: il présente à la vue
Cent charmes merveilleux dont vous êtes pourvue;
Mais il cache sous eux cent défauts aussi grands,
Et c'est un imposteur enfin que je vous rends.

GROS-RENÉ. Bon.

LUCILE. Et moi, pour vous suivre au dessein de tout rendre,

Voilà le diamant que vous m'aviez fait prendre.

MARINETTE. Fort bien.

ÉRASTE. Il est à vous encor ce bracelet.

LUCILE. Et cette agate à vous, qu'on fit mettre en cachet.

ÉRASTE (lit). « Vous m'aimez d'un amour extrême,

« Érase, et de mon cœur voulez être éclairci;

« Si je n'aime Érase de même,

« Au moins aimé-je fort qu'Érase m'aime ainsi.

LUCILE. »

Vous m'assuriez par là d'agréer mon service;
C'est une fausseté digne de ce supplice.

(Il déchire la lettre.)

LUCILE (li). « J'ignore le destin de mon amour ardente,

« Et jusqu'à quand je souffrirai,

« Mais je sais, ô beauté charmante,

« Que toujours je vous aimerai.

ÉRASTE. »

Voilà qui m'assurait à jamais de vos feux:
Et la main et la lettre ont menti toutes deux.

(Elle le déchire lettre.)

GROS-RENÉ. Poussez.

ÉRASTE. Elle est de vous. Suffit, même fortune.

MARINETTE (à Lucile). Ferme.

LUCILE. J'aurais regret d'en épargner aucune.

GROS-RENÉ (à Érase). N'ayez pas le dernier.

MARINETTE (à Lucile). Tenez bon jusqu'au bout.

LUCILE. Enfin voilà le reste.

ÉRASTE. Et, grâce au ciel, c'est tout.

Je sois exterminé si je ne tiens parole!

LUCILE. Me confonde le ciel si la mienne est frivole!

ÉRASTE. Adieu donc.

LUCILE. Adieu donc.

MARINETTE (à Lucile). Voilà qui va des mieux.

GROS-RENÉ (à Érase). Vous triomphez.

MARINETTE (à Lucile). Allons, ôtez-vous de ses yeux.

GROS-RENÉ (à Érase). Retirez-vous après cet effort de courage.

MARINETTE (à Lucile). Qu'attendez-vous encor?

GROS-RENÉ (à Érase). Que faut-il davantage?

ÉRASTE. Ah! Lucile, Lucile! un cœur comme le mien

Se fera regretter; et je le sais fort bien.

LUCILE. Érase, Érase! un cœur fait comme est fait le vôtre

Se peut facilement réparer par un autre.

ÉRASTE. Non, non: cherchez partout, vous n'en aurez jamais

De si passionné pour vous, je vous promets.

Je ne dis pas cela pour vous rendre attendrie;

J'aurais tort d'en former encore quelque envie.

Mes plus ardents respects n'ont pu vous obliger;

Vous avez voulu rompre: il n'y faut plus songer.

Mais personne après moi, quoi qu'on vous fasse entendre,

N'aura jamais pour vous de passion si tendre.

LUCILE. Quand on aime les gens on les traite autrement;

On fait de leur personne un meilleur jugement.

ÉRASTE. Quand on aime les gens on peut de jalousie

Sur beaucoup d'apparence avoir l'âme saisie:

Mais alors qu'on les aime on ne peut en effet

Se résoudre à les perdre: et vous, vous l'avez fait.

LUCILE. La pure jalousie est plus respectueuse.

ÉRASTE. On voit d'un œil plus doux une offense amoureuse.

LUCILE. Non, votre cœur, Érase, était mal enflammé.

ÉRASTE. Non, Lucile, jamais vous ne m'avez aimé.

LUCILE. Eh! je crois que cela faiblement vous soucie.

Peut-être en serait-il beaucoup mieux pour ma vie,

Si je... Mais laissons-là ces discours superflus:

Je ne dis point quels sont mes pensers là-dessus.

ÉRASTE. Pourquoi?

LUCILE. Par la raison que nous rompons ensemble,

Et que cela n'est plus de saison, ce me semble.

ÉRASTE. Nous rompons?

LUCILE. Oui vraiment; quoi! n'en est-ce pas fait?

ÉRASTE. Et vous voyez cela d'un esprit satisfait?

LUCILE. Comme vous.

ÉRASTE.

Comme moi?

LUCILE.

Sans doute. C'est faiblesse

De faire voir aux gens que leur perte nous blesse.

ÉRASTE. Mais, cruelle, c'est vous qui l'avez bien voulu.

LUCILE. Moi? point du tout; c'est vous qui l'avez résolu.

ÉRASTE. Moi? je vous ai cru là faire un plaisir extrême.

LUCILE. Point; vous avez voulu vous contenter vous-même.

ÉRASTE. Mais si mon cœur encor revoulait sa prison,

Si, tout fâché qu'il est, il demandait pardon?...

LUCILE. Non, non, n'en faites rien; ma faiblesse est trop grande,

J'aurais peur d'accorder trop tôt votre demande.

ÉRASTE. Ah! vous ne pouvez pas trop tôt me l'accorder,

Ni moi sur cette peur trop tôt le demander.

Consentez-y, madame: une flamme si belle

Doit, pour votre intérêt, demeurer immortelle.

Je le demande enfin, me l'accorderez-vous

Ce pardon obligeant?

LUCILE. Remenez-moi chez nous.

SCÈNE IV.

MARINETTE, GROS-RENÉ.

MARINETTE. Oh! la lâche personne!

GROS-RENÉ. Ah! le faible courage!

MARINETTE. J'en rougis de dépit.

GROS-RENÉ. J'en suis gonflé de rage.

Ne t'imagines pas que je me rende ainsi.

MARINETTE. Et ne pense pas, toi, trouver ta dupe aussi.

GROS-RENÉ. Viens, viens frotter ton nez auprès de ma colère.

MARINETTE. Tu nous prends pour une autre, et tu n'as pas affaire

À ma sottise maîtresse. Ardez le beau museau,

Pour nous donner envie encore de sa peau!

Moi, j'aurais de l'amour pour la chienne de face?

Moi, je te chercherais? Ma foi, l'on t'en fricasse,

Des filles comme nous.

GROS-RENÉ. Oui! tu le prends par là?

Tiens, tiens, sans y chercher tant de façon, voilà

Ton beau galant de neige avec ta nonpareille;

Il n'aura plus l'honneur d'être sur mon oreille.

MARINETTE. Et toi, pour te montrer que tu m'es à mépris,

Voilà ton demi-cent d'épingles de Paris.

Que tu me donnes hier avec tant de faufare.

GROS-RENÉ. Tiens encor ton couteau: la pièce est riche et rare;

Il te coûta six blancs lorsque tu m'en fis don.

MARINETTE. Tiens tes ciseaux avec ta chaîne de laiton.

GROS-RENÉ. J'oubliais d'avant-hier ton morceau de fromage;

Tiens, je voudrais pouvoir rejeter le potage

Que tu me fis manger, pour n'avoir rien à toi.

MARINETTE. Je n'ai point maintenant de tes lettres sur moi;

Mais j'en ferai du feu jusques à la dernière.

GROS-RENÉ. Et des tiennes tu sais ce que j'en saurai faire.

MARINETTE. Prends garde à ne venir jamais me reprier.

GROS-RENÉ. Pour couper tout chemin à nous rapatrier,

Il faut rompre la paille. Une paille rompue

Rend, entre gens d'honneur, une affaire conclue.

Ne fais point les doux yeux; je veux être fâché.

MARINETTE. Ne me lorgne point, toi; j'ai l'esprit trop touché.

GROS-RENÉ. Romps; voilà le moyen de ne s'en plus dédire;

Romps. Tu ris, bête bête!

MARINETTE. Oui, car tu me fais rire.

GROS-RENÉ. La peste soit ton ris! voilà tout mon courroux

Déjà dulcifié. Qu'en dis-tu? romprons-nous

Ou ne romprons-nous pas?

MARINETTE. Vois.

GROS-RENÉ. Vois, toi.

MARINETTE. Vois, toi-même.

GROS-RENÉ. Est-ce que tu consens que jamais je ne t'aime?

MARINETTE. Moi? ce que tu voudras.

GROS-RENÉ. Ce que tu voudras, toi;

Dis.

MARINETTE. Je ne dirai rien.

GROS-RENÉ. Ni moi non plus.

MARINETTE. Ni moi.

GROS-RENÉ. Ma foi, nous ferons mieux de quitter la grimace.

Touche, je te pardonne.

MARINETTE. Et moi, je te fais grâce

GROS-RENÉ. Mon Dieu ! qu'à tes appas je suis acoquiné !
MARINETTE. Que Marinette est sotte après son Gros-René.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MASCARILLE.

« Dès que l'obscurité régnera dans la ville,
Je me veux introduire au logis de Lucile :
Va vite de ce pas préparer pour tantôt
Et la lanterne sourde et les armes qu'il faut. »
Quand il m'a dit ces mots, il m'a semblé d'entendre :
Va vite chercher un licou pour te pendre.



Quand il m'a dit ces mots, il m'a semblé d'entendre.

Venez ça, mon patron, car, dans l'étonnement
Où m'a jeté d'abord un tel commandement,
Je n'ai pas eu le temps de vous pouvoir répondre ;

Mais je vous veux ici parler, et vous confondre :
Défendez-vous donc bien ; et raisonnons sans bruit.
Vous voulez, dites-vous, aller voir cette nuit
Lucile ? « Oui, Mascarille. » Et que pensez-vous faire ?
« Une action d'amant qui veut se satisfaire. »
Une action d'un homme à fort petit cerveau.
Que d'aller sans besoin risquer ainsi sa peau.
« Mais tu sais quel motif à ce dessein m'appelle ?
Lucile est irritée. » Eh bien ! tant pis pour elle.
« Mais l'amour veut que j'aie apaisé son esprit. »
Mais l'amour est un sot qui ne sait ce qu'il dit :
Nous garantira-t-il, cet amour, je vous prie,
D'un rival, ou d'un père, ou d'un frère en furie ?
« Penses-tu qu'aucun d'eux songe à nous faire mal ? »
Oui, vraiment, je le pense, et surtout ce rival.
« Mascarille, en tout cas, l'espoir où je me fonde,
Nous irons bien armés ; et, si quelqu'un nous gronde,
Nous nous chamaillerons. » Oui ! voilà justement
Ce que votre valet ne prétend nullement.
Moi, chamailler ! Bon Dieu ! suis-je un Roland, mon maître,
Ou quelque Ferragus ? C'est fort mal me connaître.
Quand je viens à songer, moi qui me suis si cher,
Qu'il ne faut que deux doigts d'un misérable fer
Dans le corps pour vous mettre un humain dans la bière,
Je suis scandalisé d'une étrange manière.
« Mais tu seras armé de pied en cap. » Tant pis :
J'en serai moins léger à gagner le taillis ;
Et de plus, il n'est point d'armure si bien jointe,
Où ne puisse glisser une vilaine pointe.
« Oh ! tu seras ainsi tenu pour un poltron. »
Soit, pourvu que toujours je braule le menton.
A table comptez-moi, si vous voulez, pour quatre ;
Mais comptez-moi pour rien s'il s'agit de se battre.
Enfin, si l'autre monde a des charmes pour vous,
Pour moi, je trouve l'air de celui-ci fort doux.
Je n'ai pas grande faim de mort ni de blessure ;
Et vous ferez le sot tout seul, je vous assure.

SCÈNE II.

VALÈRE, MASCARILLE.

VALÈRE. Je n'ai jamais connu de jour plus ennuyeux :
Le soleil semble s'être oublié dans les cieux ;
Et jusqu'au lit qui doit recevoir sa lumière
Je vois rester encore une telle carrière,
Que je crois que jamais il ne l'achèvera,
Et que de sa lenteur mon âme enragera.

MASCARILLE. Et cet empressement pour s'en aller dans l'ombre
Pêcher vite à tâtons quelque sinistre encombre...

VALÈRE. Ne me fais point ici de contes superflus.
Quand j'y devrais trouver cent embûches mortelles,
Je sens de son courroux des gênes trop cruelles ;
Et je veux l'adoucir ou terminer mon sort.
C'est un point résolu.

MASCARILLE. J'approuve ce transport.
Mais le mal est, monsieur, qu'il faudra s'introduire
En cachette.

VALÈRE. Fort bien.

MASCARILLE. Et j'ai peur de vous nuire.

VALÈRE. Et comment ?

MASCARILLE. Une toux me tourmente à mourir,
Dont le bruit importun vous fera découvrir.

(Il tousse.)

De moment en moment... Vous voyez le supplice.
VALÈRE. Ce mal te passera, prends du jus de réglisse.
MASCARILLE. Je ne crois pas, monsieur, qu'il se veuille passer.
Je serais ravi, moi, de ne vous point laisser ;
Mais j'aurais un regret mortel si j'étais cause
Qu'il fût à mon cher maître arrivé quelque chose.

SCÈNE III.

VALÈRE, LA RAPIÈRE, MASCARILLE.

LA RAPIÈRE. Monsieur, de bonne part je viens d'être informé
Qu'Eraste est contre vous fortement animé;
Et qu'Albert parle aussi de faire pour sa fille
Rouer jambes et bras à votre Mascarille.

MASCARILLE. Moi? je ne suis pour rien dans tout cet embarras.
Qu'ai-je fait pour me voir rouer jambes et bras?
Suis-je donc gardien, pour employer ce style,
De la virginité des filles de la ville?
Sur la tentation ai-je quelque crédit?
Et puis je mais, chétif, si le cœur leur en dit?

VALÈRE. Oh! qu'ils ne seront pas si méchants qu'ils le disent;
Et, quelque belle ardeur que ses feux lui produisent,
Eraste n'aura pas si bon marché de nous.

LA RAPIÈRE. S'il vous faisait besoin, mon bras est tout à vous.

Vous savez de tout temps que je suis un bon frère.

VALÈRE. Je vous suis obligé, monsieur de la Rapière.

LA RAPIÈRE. J'ai deux amis aussi que je vous puis donner,
Qui contre tout venant sont gens à dégoûter,
Et sur qui vous pourrez prendre toute assurance.

MASCARILLE. Acceptez-les, monsieur.

VALÈRE. C'est trop de complaisance.

LA RAPIÈRE. Le petit Gille encore eût pu nous assister,
Sans le triste accident qui vient de nous l'ôter.
Monsieur, le grand dommage! et l'homme de service!
Vous avez su le tour que lui fit la justice:
Il mourut en César; et, lui cassant les os,
Le bourreau ne lui put faire lâcher deux mots.

VALÈRE. Monsieur de la Rapière, un homme de la sorte
Doit être regretté. Mais, quant à votre escorte,
Je vous rends grâces.

LA RAPIÈRE. Soit: mais soyez averti

Qu'il vous cherche, et vous peut faire un mauvais parti.

VALÈRE. Et moi, pour vous montrer combien je l'apprends,
Je lui veux, s'il me cherche, offrir ce qu'il demande,
Et par toute la ville aller présentement,
Sans être accompagné que de lui seulement.

SCÈNE IV.

VALÈRE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Quoi! monsieur, vous voulez tenter Dieu? Quelle audace!
La! vous voyez tous deux comme l'on nous menace:
Combien de tous côtés...

VALÈRE. Que regardes-tu là?

MASCARILLE. C'est qu'il sent le bâton du côté que voilà.

Enfin, si maintenant ma prudence en est crue,

Ne nous obstinons plus à rester dans la rue?

Allons nous renfermer.

VALÈRE. Nous renfermer! faquin,

Tu m'oses proposer un acte de coquin!

Sus, sans plus de discours résous-toi de me suivre.

MASCARILLE. Eh! monsieur mon cher maître, il est si doux de vivre!

On ne meurt qu'une fois, et c'est pour si longtemps!...

VALÈRE. Je m'en vais t'assommer de coups, si je t'entends.

Ascagne vient ici: laissons-le: il faut attendre

Quel parti de lui-même il résoudra de prendre.

Cependant avec moi viens prendre à la maison

Pour nous frotter...

MASCARILLE. Je n'ai nulle démangeaison.

Que maudit soit l'amour! et les filles maudites

Qui veulent en tâter, puis font les chattemites!

SCÈNE V.

ASCAGNE, FROSINE.

ASCAGNE. Est-il bien vrai, Frosine, et ne rêvé-je point?

De grâce, contez-moi bien tout de point en point.

FROSINE. Vous en saurez assez le détail, laissez faire:

Ces sortes d'incidents ne sont, pour l'ordinaire,

Que redits trop de fois de moment en moment.

Suffit que vous sachiez qu'après ce testament

Qui voulait un garçon pour tenir sa promesse,

De la femme d'Albert la dernière grossesse

N'accoucha que de vous; et que lui, dessous main,

Ayant depuis longtemps concerté son dessein,

Fît son fils de celui d'Ignès la bouquetière,

Qui vous donna pour sienne à nourrir à ma mère:

La mort ayant ravi ce petit innocent

Quelque dix mois après, Albert étant absent,

La crainte d'un époux et l'amour maternelle

Firent l'événement d'une ruse nouvelle.

Sa femme en secret lors se rendit son vrai sang,

Vous devintes celui qui tenait votre rang;

Et la mort de ce fils mis dans votre famille

Se couvrit pour Albert de celle de sa fille.

Voilà de votre sort un mystère éclairci,

Que votre feinte mère a caché jusqu'ici;

Elle en dit des raisons, et peut en avoir d'autres

Par qui ses intérêts n'étaient pas tous les vôtres.

Enfin cette visite, où j'espérais si peu,

Plus qu'on ne pouvait croire a servi votre feu.

Cette Ignès vous relâche; et, par votre autre affaire

L'éclat de son secret devenu nécessaire,

Nous en avons nous deux votre père informé.

Un billet de sa femme a le tout confirmé:

Et, poussant plus avant encore notre pointe,

Quelque peu de fortune à notre adresse jointe,

Aux intérêts d'Albert, de Polidore après,

Nous avons ajusté si bien les intérêts,

Si doucement à lui déployé ces mystères,

Pour n'effaroucher pas d'abord trop les affaires;

Enfin, pour dire tout, mené si prudemment

Son esprit pas à pas à l'accommodement,

Qu'autant que votre père il montre de tendresse

A confirmer les nœuds qui font votre allégresse.

ASCAGNE. Ah! Frosine, la joie où vous m'acheminiez!...

Eh! que ne dois-je point à vos soins fortunés!

FROSINE. Au reste, le bonhomme est en humeur de rire,

Et pour son fils encor nous défend de rien dire.

SCÈNE VI.

POLIDORE, ASCAGNE, FROSINE.

POLIDORE. Approchez-vous, ma fille, un tel nom m'est permis,

Et j'ai su le secret que cachait ces habits.

Vous avez fait un trait qui, dans sa hardiesse,

Fait briller tant d'esprit et tant de gentillesse,

Que je vous en excuse, et tiens mon fils heureux

Quand il saura l'objet de ses soins amoureux.

Vous valez tout un monde, et c'est moi qui l'assure.

Mais le voici: prenons plaisir de l'aventure.

Allez faire venir tous vos gens promptement.

ASCAGNE. Vous obéir sera mon premier compliment.

SCÈNE VII.

POLIDORE, VALÈRE, MASCARILLE.

MASCARILLE (à Valère). Les disgrâces souvent sont du ciel révélées.
J'ai songé cette nuit de perles défilées,

Et d'œufs cassés, monsieur : un tel songe m'abat.

VALÈRE. Chien de poltron !

POLIDORE. Valère, il s'apprête un combat

Où toute ta valeur te sera nécessaire :

Tu vas avoir en tête un puissant adversaire.

MASCARILLE. Et personne, monsieur, qui se veuille bouger

Pour retenir des gens qui se vont égorger ?

Pour moi, je le veux bien ; mais au moins s'il arrive

Qu'un funeste accident de votre fils vous prive,

Ne m'en accusez point.

POLIDORE. Non, non ; en cet endroit,

Je le pousse moi-même à faire ce qu'il doit

MASCARILLE. Père dénaturé !

VALÈRE. Ce sentiment, mon père,

Est d'un homme de cœur, et je vous en révère.

J'ai dû vous offenser, et je suis criminel

D'avoir fait tout ceci sans l'aveu paternel :

Mais, à quelque dépit que ma faute vous porte,

La nature toujours se montre la plus forte ;

Et votre honneur fait bien, quand il ne veut pas voir

Que le transport d'Eraste ait de quoi m'émouvoir.

POLIDORE. On me faisait tantôt redouter sa menace :

Mais les choses depuis ont bien changé de face ;

Et, sans le pouvoir fuir, d'un ennemi plus fort

Tu vas être attaqué.

MASCARILLE. Point de moyen d'accord ?

VALÈRE. Moi, le fuir ! Dieu m'en garde ! Et qui donc pourrait-ce être ?

POLIDORE. Ascagne.

VALÈRE. Ascagne !

POLIDORE. Oui, tu le vas voir paraître.

VALÈRE. Lui, qui de me servir m'avait donné sa foi !

POLIDORE. Oui, c'est lui qui prétend avoir affaire à toi,

Et qui veut, dans le temps où l'honneur vous appelle,

Qu'un combat seul à seul vide votre querelle.

MASCARILLE. C'est un brave homme ; il sait que les cœurs généreux

Ne mettent point les gens en compromis pour eux.

POLIDORE. Enfin, d'une imposture ils te rendent coupable,

Dont le ressentiment m'a paru raisonnable :

Si bien qu'Albert et moi sommes tombés d'accord

Que tu satisferais Ascagne sur ce tort,

Mais aux yeux d'un chacun, et sans nulles remises,

Dans les formalités en pareil cas requises.

VALÈRE. Et Lucile, mon père, a d'un cœur endurci... ?

POLIDORE. Lucile épouse Eraste, et te condamne aussi,

Et, pour convaincre mieux tes discours d'injustice,

Vient qu'à tes propres yeux cet hymen s'accomplisse.

VALÈRE. Ah ! c'est une impudence à me mettre en fureur.

Elle a donc perdu sens, foi, conscience, honneur !

SCÈNE VIII.

ALBERT, POLIDORE, LUCILE, ÉRASTE, VALÈRE, MASCARILLE.

ALBERT. Eh bien ! les combattants ? on amène le nôtre.

Avez-vous disposé le courage du vôtre ?

VALÈRE. Oui, oui, me voilà prêt, puisqu'on m'y veut forcer ;

Et si j'ai pu trouver sujet de balancer,

Un reste de respect en pouvait être cause,

Et non pas la valeur du bras que l'on m'oppose.

Mais c'est trop me pousser : ce respect est à bout ;

A toute extrémité mon esprit se résout :

Et l'on fait voir un trait de perfidie étrange

Dont il faut hautement que mon amour se venge.

(A Lucile.) Non pas que cet amour prétende encore à vous ;

Tout son feu se résout en ardeur de courroux ;

Et quand j'aurai rendu votre honte publique,

Votre coupable hymen n'aura rien qui me pique.

Allez, ce procédé, Lucile, est odieux :

A peine en puis-je croire au rapport de mes yeux :

C'est de toute pudeur se montrer ennemie,

Et vous devriez mourir d'une telle infamie.

LUCILE. Un semblable discours me pourrait affliger,

Si je n'avais en main qui m'en saura venger.

Voici venir Ascagne ; il aura l'avantage

De vous faire changer bien vite de langage,

Et sans beaucoup d'effort.

SCÈNE IX.

ALBERT, POLIDORE, ASCAGNE, LUCILE, ÉRASTE, VALÈRE, FROSINE, MARINETTE, GROS-RENÉ, MASCARILLE.

VALÈRE. Il ne le fera pas,
Quand il joindrait au sien encor vingt autres bras.

Je le plains de défendre une sœur criminelle :

Mais puisque son erreur me veut faire querelle,

Nous le satisferons, et vous, mon brave, aussi.

ÉRASTE. Je prenais intérêt tantôt à tout ceci :

Mais enfin, comme Ascagne a pris sur lui l'affaire,

Je ne veux plus en prendre, et je le laisse faire.

VALÈRE. C'est bien fait ; la prudence est toujours de saison.

Mais...

ÉRASTE. Il saura pour tous vous mettre à la raison.

VALÈRE. Lui ?

POLIDORE. Ne t'y trompe pas, tu ne sais pas encore

Quel étrange garçon est Ascagne.

ALBERT. Il l'ignore ;

Mais il pourra dans peu le lui faire savoir.

VALÈRE. Sus donc, que maintenant il me le fasse voir.

MARINETTE. Aux yeux de tous ?

GROS-RENÉ. Cela ne serait pas honnête.

VALÈRE. Se moque-t-on de moi ? Je casserai la tête

A quelqu'un des rieurs. Enfin voyons l'effet.

ASCAGNE. Non, non, je ne suis pas si méchant qu'on me fait ;

Et, dans cette aventure où chacun m'intéresse,

Vous allez voir plutôt éclater ma faiblesse,

Connaitre que le ciel, qui dispose de nous,

Ne me fit pas un cœur pour tenir contre vous,

Et qu'il vous réservait pour victoire facile

De finir le destin du frère de Lucile.

Oui, bien loin de vanter le pouvoir de mon bras,

Ascagne va par vous recevoir le trépas.

Mais il veut bien mourir, si sa mort nécessaire

Peut avoir maintenant de quoi vous satisfaire,

En vous donnant pour femme, en présence de tous,

Celle qui justement ne peut être qu'à vous.

VALÈRE. Non, quand toute la terre, après sa perfidie

Et les traits effrontés...

ASCAGNE. Ah ! souffrez que je die,

Valère, que le cœur qui vous est engagé

D'aucun crime envers vous ne peut être chargé :

Sa flamme est toujours pure et sa constance extrême,

Et j'en prends à témoin votre père lui-même.

POLIDORE. Oui, mon fils, c'est assez rire de ta fureur,

Et je vois qu'il est temps de te tirer d'erreur ;

Celle à qui par serment ton âme est attachée

Sous l'habit que tu vois à tes yeux est cachée :

Un intérêt de bien, des ses plus jeunes ans,

Fit ce déguisement qui trompe tant de gens ;

Et depuis peu l'amour en a su faire un autre

Qui t'abusa, joignant leur famille à la nôtre.

Ne va point regarder à tout le monde aux yeux ;

Je te fais maintenant un discours sérieux.

Oui, c'est elle, en un mot, dont l'adresse subtile,

La nuit reçut ta foi sous le nom de Lucile ;

Et qui, par ce ressort qu'on ne comprenait pas,

A semé parmi vous un si grand embarras.

Mais puisque Ascagne ici fait place à Dorothée,

Il faut voir de vos feux toute imposture ôtée,

Et qu'un nœud plus sacré donne force au premier.

ALBERT. Et c'est là justement ce combat singulier

Qui devait envers nous réparer votre offense,

Et pour qui les édits n'ont point fait de défense.

POLIDORE. Un tel événement rend tes esprits confus :

Mais en vain tu voudrais balancer là-dessus.

VALÈRE. Non, non, je ne veux pas songer à m'en défendre ;

Et si cette aventure a lieu de me surprendre,

La surprise me flatte ; et je me sens saisir

De merveille à la fois, d'amour et de plaisir :

Se peut-il que ces yeux ?...

ALBERT. Cet habit, cher Valère,

Souffre mal les discours que vous lui pourriez faire.

Allons lui faire en prendre un autre ; et cependant

Vous saurez le détail de tout cet incident.

VALÈRE. Vous, Lucile, pardon si mon âme abusée...

LUCILE. L'oubli de cette injure est une chose aisée.

ALBERT. Allons, ce compliment se fera bien chez nous,

Et nous aurons loisir de nous en faire tous.
 ÉRASTE. Mais vous ne songez pas, en tenant ce langage,
 Qu'il reste encore ici des sujets de carnage.
 Voilà bien à tous deux notre amour couronné;
 Mais, de son Mascarille et de mon Gros-René,
 Par qui doit Marinette être ici possédée,
 Il faut que par le sang l'affaire soit vidée.
 MASCARILLE. Nenni, nenni; mon sang dans mon corps sied trop bien.
 Qu'il l'épouse en repos, cela ne me fait rien.
 De l'humeur que je sais la chère Marinette,
 L'hymen ne ferme pas la porte à la fleurette.
 MARINETTE. Et tu crois que de toi je ferai mon galant?
 Un mari passe encor, tel qu'il est on le prend;
 On n'y va pas chercher tant de cérémonie:
 Mais il faut qu'un galant soit fait à faire envie.
 GROS-RÉNÉ. Ecoute; quand l'hymen aura joint nos deux peaux,

Je prétends qu'on soit sourde à tous les damoiseaux.
 MASCARILLE. Tu crois te marier pour toi tout seul, compère?
 GROS-RÉNÉ. Bien entendu: je veux une femme sévère,
 Ou je ferai beau bruit.
 MASCARILLE. Eh! mon Dieu! tu feras
 Comme les autres font, et tu t'adouciras.
 Ces gens avant l'hymen si fâcheux et critiques,
 Dégénèrent souvent en maris pacifiques.
 MARINETTE. Va, va, petit mari, ne crains rien de ma foi;
 Les douceurs ne feront que blanchir contre moi,
 Et je te dirai tout.
 MASCARILLE. Oh! la fine pratique!
 Un mari confident!
 MARINETTE. Taisez-vous, as de pique.
 ALBERT. Pour la troisième fois, allons-nous-en chez nous
 Poursuivre en liberté des entretiens si doux.

FIN DU DÉPIT AMOUREUX.



Vous m'assuriez par là d'agréer mon service,
 C'est une fausseté digne de ce supplice.

ACTE IV, SCÈNE III.



L'ÉCOLE DES MARIS

COMÉDIE EN TROIS ACTES. — 1661

PERSONNAGES.

SGANARELLE, frère d'Ariste.
ARISTE, frère de Sganarelle.

ISABELLE, sœur de Léonor.
LÉONOR, sœur d'Isabelle.
VALÈRE, amant d'Isabelle.
LISSETTE, suivante de Léonor.

ERGASTE, valet de Valère.
UN COMMISSAIRE.
UN NOTAIRE.
DEUX LAQUAIS.

La scène est à Paris dans une place publique.

A

MONSEIGNEUR

LE DUC D'ORLÉANS

FRÈRE UNIQUE DU ROI.

MONSEIGNEUR,

Je fais voir ici à la France des choses bien peu proportionnées : il n'est rien de si grand et de si superbe que le nom que je mets à la tête de ce livre, et rien de plus bas que ce qu'il contient. Tout le monde trouvera cet assemblage étrange ; et quelques-uns pourront bien dire, pour en exprimer l'inégalité, que c'est poser une couronne de diamants sur une statue de terre, et faire entrer par des portiques magnifiques et des arcs triomphaux superbes dans une méchante cabane. Mais, Monseigneur, ce qui doit me servir d'excuse, c'est qu'en cette aventure je n'ai eu aucun choix à faire, et que l'honneur que j'ai d'être à Votre Altesse Royale m'a imposé une nécessité

Paris. — Imp. Simon Raçon et Cie, rue d'Erfurth, 1.



Sganarelle et Ariste.

absolue de lui dédier le premier ouvrage que je mets de moi-même au jour. Ce n'est pas un présent que je lui fais, c'est un devoir dont je m'acquitte ; et les hommages ne sont jamais regardés par les choses qu'ils portent. J'ai donc osé, Monseigneur, dédier une bagatelle à Votre Altesse Royale, parce que je n'ai pu m'en dispenser ; et si je me dispense ici de m'étendre sur les belles et glorieuses vérités qu'on pourrait dire d'elle, c'est par la juste appréhension que ces grandes idées ne fissent éclater encore davantage la bassesse de mon offrande. Je me suis imposé silence pour trouver un endroit plus propre à placer de si belles choses ; et tout ce que j'ai prétendu dans cette épître, c'est de justifier mon action à toute la France, et d'avoir cette gloire de vous dire à vous-même,

Monseigneur,
avec toute la soumission possible, que je suis

De Votre Altesse Royale,

MOLIÈRE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE, ARISTE.

SGANARELLE. Mon frère, s'il vous plaît, ne discourez point tant, Et que chacun de nous vive comme il l'entend. Bien que sur moi des ans vous ayez l'avantage, Et soyez assez vieux pour devoir être sage, Je vous dirai pourtant que mes intentions Sont de ne prendre point de vos corrections ; Que j'ai pour tout conseil ma fantaisie à suivre, Et me trouve fort bien de ma façon de vivre.

ARISTE. Mais chacun la condamne.

SGANARELLE. Oui, des fous comme vous, Mon frère.

ARISTE. Grand merci ; le compliment est doux.

SGANARELLE. Je voudrais bien savoir, puisqu'il faut tout entendre, Ce que ces beaux censeurs en moi peuvent reprendre.

ARISTE. Cette farouche humeur dont la sévérité Fuit toutes les douceurs de la société, A tous vos procédés inspire un air bizarre, Et, jusques à l'habit, rend tout chez vous barbare.

SGANARELLE. Il est vrai qu'à la mode il faut m'assujétir, Et ce n'est pas pour moi que je me dois vêtir. Ne voudriez-vous point, par vos belles sonnettes, Monsieur mon frère aîné, car, Dieu merci, vous l'êtes D'une vingtaine d'ans, à ne vous rien celer, Et cela ne vaut pas la peine d'en parler ; Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières, De vos jeunes muguets m'inspirer les manières ; M'obliger à porter de ces petits chapeaux Qui laissent éventer leurs débiles cerveaux ; Et de ces blonds cheveux de qui la vaste enflure Des visages humains obscurcit la figure ; De ces petits pourpoints sous les bras se perdant, Et de ces grands collets jusqu'au nombril pendant ; De ces manches qu'à table on voit tâter les sauces, Et de ces cotillons appelés hauts-de-chausses ; De ces souliers mignons, de rubans revêtus, Qui vous font ressembler à des pigeons pattus ; Et de ces grands canons où, comme en des entraves, On met tous les matins ses deux jambes esclaves, Et par qui nous voyons ces messieurs les galants Marcher écarquillés ainsi que des volants ? Je vous plairais sans doute équipé de la sorte, Et je vous vois porter les sottises qu'on porte.

ARISTE. Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder, Et jamais il ne faut se faire regarder.

L'un et l'autre excès choque ; et tout homme bien sage Doit faire des babits ainsi que du langage : N'y rien trop affecter, et, sans empressement, Suivre ce que l'usage y fait de changement. Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode De ceux qu'on voit toujours encliner sur la mode, Et qui, dans cet excès dont ils sont amoureux, Seraient fâchés qu'un autre eût été plus loin qu'eux ; Mais je tiens qu'il est mal, sur quoi que l'on se fonde, De fuir obstinément ce que suit tout le monde, Et qu'il vaut mieux souffrir d'être au nombre des fous Que du sage parti se voir seul contre tous.

SGANARELLE. Cela sent son vieillard qui, pour en faire accroître, Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire.

ARISTE. C'est un étrange fait du soin que vous prenez A me venir toujours jeter mon âge au nez, Et qu'il faille qu'en moi sans cesse je vous voie Blâmer l'ajustement aussi bien que la joie : Comme si, condamnée à ne plus rien chérir, La vieillesse devait ne songer qu'à mourir, Et d'assez de laideur n'est pas accompagnée Sans se tenir encor malpropre et rechignée.

SGANARELLE. Quoi qu'il en soit, je suis attaché fortement A ne démoder point de mon habillement. Je veux une coiffure, en dépit de la mode,

Sous qui toute ma tête ait un abri commode ; Un bon pourpoint bien long, et fermé comme il faut, Qui, pour bien digérer, tienne l'estomac chaud ; Un haut-de-chausse fait justement pour ma cuisse : Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice, Ainsi qu'en ont usé sagement nos aïeux ; Et qui me trouve mal n'a qu'à fermer les yeux.

SCÈNE II.

LÉONOR, ISABELLE, LISETTE ; ARISTE ET SGANARELLE (parlant bas ensemble sur le devant du théâtre, sans être aperçus).

LÉONOR (à Isabelle). Je me charge de tout, en cas que l'on vous gronde. LISETTE (à Isabelle). Toujours dans une chambre à ne point voir le monde ! ISABELLE. Il est ainsi bâti.

LÉONOR. Je vous en plains, ma sœur.

LISETTE (à Léonor). Bien vous prend que son frère ait tout une autre humeur, Madame, et le destin vous fut bien favorable En vous faisant tomber aux mains du raisonnable.

ISABELLE. C'est un miracle encor qu'il ne m'ait aujourd'hui Enfermée à la clef ou menée avec lui.

LISETTE. Ma foi, je l'enverrais au diable avec sa fraise, Et...

SGANARELLE (heurté par Lisette).

Où donc allez-vous, qu'il ne vous en déplaise ?

LÉONOR. Nous ne savons encor, et je ne sais ma sœur De venir du beau temps respirer la douceur : Mais...

SGANARELLE (à Léonor). Pour vous, vous pouvez aller où bon vous semble ; (Montrant Lisette.)

Vous n'avez qu'à courir, vous voilà deux ensemble.

(A Isabelle.) Mais vous, je vous défends, s'il vous plaît, de sortir.

ARISTE. Ah ! laissez-les, mon frère, aller se divertir.

SGANARELLE. Je suis votre valet, mon frère.

ARISTE. La jeunesse Vent...

SGANARELLE. La jeunesse est sotte, et parfois la vieillesse.

ARISTE. Croyez-vous qu'elle est mal d'être avec Léonor ?

SGANARELLE. Non pas ; mais avec moi je la crois mieux encor.

ARISTE. Mais...

SGANARELLE. Mais ses actions de moi doivent dépendre,

Et je sais l'intérêt enfin que j'y dois prendre.

ARISTE. A celles de sa sœur ai-je un moindre intérêt ?

SGANARELLE. Mon Dieu ! chacun raisonne et fait comme il lui plaît.

Elles sont sans parents, et notre ami leur père

Nous commit leur conduite à son heure dernière ;

Et, nous chargeant tous deux ou de les épouser,

Où, sur notre refus, un jour d'en disposer,

Sur elles, par contrat, nous sut dès leur enfance

Et de père et d'époux donner pleine puissance.

D'élever celle-là vous prîtes le souci,

Et moi je me chargeai du soin de celle-ci :

Selon vos volontés vous gouvernez la vôtre ;

Laissez-moi, je vous prie, à mon gré régir l'autre.

ARISTE. Il me semble...

SGANARELLE. Il me semble, et je le dis tout haut,

Que sur un tel sujet c'est parler comme il faut.

Vous souffrez que la vôtre aille lestement et pimpante,

Je le veux bien ; qu'elle ait et laquais et suivante,

J'y consens ; qu'elle coure, aime l'oisiveté,

Et soit des damoiseaux flâchée en liberté,

J'en suis fort satisfait ; mais j'entends que la mienne

Vive à ma fantaisie, et non pas à la sienne ;

Que d'une serge honnête elle ait son vêtement,

Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement ;

Qu'enfermée au logis, en personne bien sage,

Elle s'applique toute aux choses du ménage,

A recoudre mon linge aux heures de loisir,

Où bien à tricoter quelques bas par plaisir ;

Qu'aux discours des muguets elle ferme l'oreille,

Et ne sorte jamais sans avoir qui la veille.

Enfin la chair est faible, et j'entends tous les bruits.

Je ne veux point porter des cornes, si je puis ;

Et, comme à m'épouser sa fortune l'appelle,

Je prétends, corps pour corps, pouvoir répondre d'elle.

ISABELLE. Vous n'avez pas sujet, que je crois...

SGANARELLE. Taisez-vous.

Je vous apprendrai bien s'il faut sortir sans nous.

LÉONOR. Quoi donc ! monsieur...

SGANARELLE. Mon Dieu, madame, sans langage ;

Je ne vous parle pas, car vous êtes trop sage.

LÉONOR. Voyez-vous Isabelle avec nous à regret ?

SGANARELLE. Oui ; vous me la gênez, puisqu'il faut parler net.

Vos visites ici ne font que me déplaire ;

Et vous m'obligerez de ne vous en plus faire.

LÉONOR. Voulez-vous que mon cœur vous parle net aussi ?

J'ignore de quel œil elle voit tout ceci ;

Mais je sais ce qu'en moi ferait la défiance ;

Et, quoiqu'un même sang nous ait donné naissance,

Nous sommes bien peu sœurs, s'il faut que chaque jour

Vos manières d'agir lui donnent de l'amour.

LISSETTE. En effet, tous ces soins sont des choses infâmes :

Sommes-nous chez les Turcs, pour renfermer les femmes ?

Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu,

Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu.

Notre honneur est, monsieur, bien sujet à faiblesse

S'il faut qu'il ait besoin qu'on le garde sans cesse

Pensez-vous, après tout, que ces précautions

Servent de quelque obstacle à nos intentions ?

Et, quand nous nous mettons quelque chose à la tête,

Que l'homme le plus fin ne soit pas une bête ?

Toutes ces gardes-là sont visions de fous ;

Le plus sûr est, ma foi, de se fier à nous ;

Qui nous gêne se met en un péril extrême,

Et toujours notre honneur veut se garder lui-même.

C'est nous inspirer presque un désir de pécher,

Que montrer tant de soins de nous en empêcher ;

Et, si par un mari je me voyais contrainte,

J'aurais fort grande peine à confirmer sa crainte.

SGANARELLE (à Ariste). Voilà, beau précepteur, votre éducation.

Et vous souffrez cela sans nulle émotion ?

ARISTE. Mon frère, son discours ne doit que faire rire :

Elle a quelque raison en ce qu'elle veut dire.

Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté ;

On le retient fort mal par tant d'austérité :

Et les soins défilants, les verrous et les grilles,

Ne font pas la vertu des femmes ni des filles :

C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,

Non la sévérité que nous leur faisons voir.

C'est une étrange chose, à vous parler sans feinte,

Qu'une femme qui n'est sage que par contrainte.

En vain sur tous ses pas nous prétendons régner,

Je trouve que le cœur est ce qu'il faut gagner ;

Et je ne tiendrais, moi, quelque soin qu'on se donne,

Mon honneur guère sûr, aux mains d'une personne

A qui, dans les desirs qui pourraient l'assaillir,

Il ne manquerait rien qu'un moyen de faillir.

SGANARELLE. Chansons que tout cela.

ARISTE. Soit ; mais je tiens sans cesse

Qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse,

Reprendre ses défauts avec grande douceur,

Et du nom de vertu ne point lui faire peur.

Mes soins pour Léonor ont suivi ces maximes :

Des moindres libertés je n'ai point fait des crimes ;

A ses jeunes desirs j'ai toujours consenti,

Et je ne m'en suis point, grâce au ciel, repenti.

J'ai souffert qu'elle ait vu les belles compagnies,

Les divertissements, les bals, les comédies :

Ce sont choses, pour moi, que je tiens de tout temps

Fort propres à former l'esprit des jeunes gens ;

Et l'école du monde en l'air dont il faut vivre

Instruit mieux, à mon gré, que ne fait aucun livre.

Elle aime à dépenser en habits, linge et bijoux ;

Que voulez-vous ? je tâche à contenter ses vœux ;

Et ce sont des plaisirs qu'on peut, dans nos familles,

Lorsque l'on a du bien, permettre aux jeunes filles.

Un ordre paternel l'oblige à m'épouser ;

Mais mon dessein n'est pas de la tyranniser.

Je sais bien que nos ans ne se rapportent guère,

Et je laisse à son choix liberté tout entière.

Si quatre mille écus de rente bien venants,

Une grande tendresse et des soins complaisants

Peuvent, à son avis, pour un tel mariage,

Réparer entre nous l'inégalité d'âge,

Elle peut m'épouser ; sinon choisir ailleurs.

Je consens que sans moi ses destins soient meilleurs ;

Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée,

Que si, contre son gré, sa main m'était donnée.

SGANARELLE. Eh ! qu'il est doux ce sucre et tout miel !

ARISTE. Enfin, c'est mon humeur, et j'en rends grâce au ciel.

Je ne suivrai jamais ces maximes sévères

Qui font que les enfants comptent les jours des pères.

SGANARELLE. Mais ce qu'en la jeunesse on prend de liberté

Ne se retranche pas avec facilité ;

Et tous ces sentiments suivront mal votre envie

Quand il faudra changer sa manière de vie.

ARISTE. Et pourquoi la changer ?

SGANARELLE.

Pourquoi ?

ARISTE.

Oui.

SGANARELLE.

Je ne sai.

ARISTE. Y voit-on quelque chose où l'honneur soit blessé ?

SGANARELLE. Quoi ! si vous l'épousez, elle pourra prétendre

Les mêmes libertés que fille on lui voit prendre ?

ARISTE. Pourquoi non ?

SGANARELLE.

Vos desirs lui seront complaisants

Jusques à lui laisser et mouches et rubans ?

ARISTE. Sans doute.

SGANARELLE.

A lui souffrir, en cervelle troublée,

De courir tous les bals et les lieux d'assemblée ?

ARISTE. Oui vraiment.

SGANARELLE.

Et chez vous iront les damoiseaux ?

ARISTE. Et quoi donc ?

SGANARELLE.

Qui jouiront, donneront des cadeaux ?

ARISTE. D'accord.

SGANARELLE.

Et votre femme entendra les fleurettes ?

ARISTE. Fort bien.

SGANARELLE.

Et vous verrez ces visites muguettes

D'un œil à témoigner de n'en être point soulé ?

ARISTE. Cela s'entend.

SGANARELLE.

Allez, vous êtes un vieux fou.

(A Isabelle.) Rentrez pour n'ouïr point cette pratique infâme.

SCÈNE III.

ARISTE, SGANARELLE, LÉONOR, LISSETTE.

ARISTE. Je veux m'abandonner à la foi de ma femme,

Et prétends toujours vivre ainsi que j'ai vécu.

SGANARELLE. Que j'aurai de plaisir quand il sera cocu !

ARISTE. J'ignore pour quel sort mon astre m'a fait naître ;

Mais je sais que pour vous, si vous manquez de l'être,

On ne vous en doit point imputer le défaut ;

Car vos soins pour cela font bien tout ce qu'il faut.

SGANARELLE. Riez donc, beau rieur. Oh ! que cela doit plaire

De voir un goguenard presque sexagénaire !

LÉONOR. Du sort dont vous parlez je le garantis, moi,

S'il faut que par l'hymen il reçoive ma foi ;

Il s'en peut assurer ; mais sachez que mon âme

Ne répondrait de rien si j'étais votre femme.

LISSETTE. C'est conscience à ceux qui s'assurent en nous ;

Mais c'est pain bénit, certe, à des gens comme vous.

SGANARELLE. Allez, langue maudite, et des plus mal apprises.

ARISTE. Vous vous êtes, mon frère, attiré ces sottises.

Adieu. Changez d'humeur, et soyez averti

Que renfermer sa femme est un mauvais parti.

Je suis votre valet.

SGANARELLE.

Je ne suis pas le vôtre.

SCÈNE IV.

SGANARELLE.

Oh ! que les voilà bien tous formés l'un pour l'autre !

Quelle belle famille ! un vieillard insensé

Qui fait le dameret dans un corps tout cassé ;

Une fille maîtresse et coquette suprême ;

Des valets impudents ! Non ! la sagesse même

N'en viendrait pas à bout, perdrait sens et raison

À vouloir corriger une telle maison.

Isabelle pourrait perdre dans ces hantises

Les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises ;

Et, pour l'en empêcher, dans peu nous prétendons

Lui faire aller revoir nos choux et nos dindons.

SCÈNE V.

VALÈRE, SGANARELLE, ERGASTE.

VALÈRE (dans le fond du théâtre).

Ergaste, le voilà cet Argus que j'abhorre,

Le sévère tuteur de celle que j'adore.
 SGANARELLE (se croyant seul).
 N'est-ce pas quelque chose enfin de surprenant
 Que la corruption des mœurs de maintenant !
 VALÈRE. Je voudrais l'accoster, s'il est en ma puissance,
 Et tâcher de lier avec lui connaissance.
 SGANARELLE (se croyant seul). Au lieu de voir régner cette sévérité
 Qui composait si bien l'ancienne honnêteté,
 La jeunesse en ces lieux, libertine, absolue,
 Ne prend..

(Valère salue Sganarelle de loin.)

VALÈRE. Il ne voit pas que c'est lui qu'on salue.
 ERGASTE. Son mauvais œil peut-être est de ce côté-ci.
 Passons du côté droit.

SGANARELLE (se croyant seul). Il faut sortir d'ici.
 Le séjour de la ville en moi ne peut produire
 Que des...

VALÈRE (en s'approchant peu à peu). Il faut chez lui tâcher de m'introduire.
 SGANARELLE (entendant quelque bruit).

Eh !... j'ai cru qu'on parlait.
 (Se croyant seul.) Aux champs, grâces aux cieux,
 Les sottises du temps ne blessent point mes yeux.



Il aperçoit Valère qui le salue

ERGASTE (à Valère). Abordez-le.

SGANARELLE (entendant encore du bruit).
 Plait-il ?

(N'entendant plus rien.) Les oreilles me cornent.
 (Se croyant seul.) Là, tous les passe-temps de nos filles se bornent...

(Il aperçoit Valère qui le salue.)

Est-ce à nous ?

(Il se retourne, et voit Ergaste qui le salue de l'autre côté.)

ERGASTE (à Valère). Approchez.

SGANARELLE (sans prendre garde à Valère).

Là, nul godelureau

(Valère le salue encore.)

Ne vient. . Que diable... ?

Encor ! que de coups de chapeau !

VALÈRE. Monsieur, un tel abord vous interrompt peut-être !

SGANARELLE. Cela se peut.

VALÈRE. Mais quoi ! l'honneur de vous connaître
 M'est un si grand bonheur, m'est un si doux plaisir,
 Que de vous saluer j'avais un grand désir.

SGANARELLE. Soit.

VALÈRE. Et de vous venir, mais sans nul artifice,
 Assurer que je suis tout à votre service.

SGANARELLE. Je le crois.

VALÈRE. J'ai le bien d'être de vos voisins,
 Et j'en dois rendre grâce à mes heureux destins.

SGANARELLE. C'est bien fait.

VALÈRE. Mais, monsieur, savez-vous les nouvelles
 Que l'on dit à la cour, et qu'on tient pour fidèles ?

SGANARELLE. Que m'importe ?

VALÈRE. Il est vrai ; mais, pour les nouveautés,
 On peut avoir parfois des curiosités.
 Vous irez voir, monsieur, cette magnificence
 Que de notre dauphin prépare la naissance ?

SGANARELLE. Si je veux.

VALÈRE. Avouons que Paris nous fait part
 De cent plaisirs charmants qu'on n'a point autre part.
 Les provinces, auprès, sont des lieux solitaires.
 A quoi donc passez-vous le temps ?

SGANARELLE. A mes affaires.

VALÈRE. L'esprit veut du relâche, et succombe parfois
 Par trop d'attachement aux sérieux emplois.
 Que faites-vous les soirs avant qu'on se retire ?

SGANARELLE. Ce qui me plaît.

VALÈRE. Sans doute : on ne peut pas mieux dire ;
 Cette réponse est juste, et le bon sens paraît
 A ne vouloir jamais faire que ce qui plaît.
 Si je ne vous croyais l'âme trop occupée,
 J'irais parfois chez vous passer l'après-soupée.

SGANARELLE. Serviteur.

SCÈNE VI.

VALÈRE, ERGASTE.

VALÈRE. Que dis-tu de ce bizarre fou ?

ERGASTE. Il a le repart brusque, et l'accueil loup-garou.

VALÈRE. Ah ! j'enrage !

ERGASTE.

Et de quoi ?

VALÈRE.

De quoi ? C'est que j'enrage

De voir celle que j'aime au pouvoir d'un sauvage ;
 D'un dragon surveillant, dont la sévérité
 Ne lui laisse jouir d'aucune liberté.

ERGASTE. C'est ce qui fait pour vous : et sur ces conséquences
 Votre amour doit fonder de grandes espérances.
 Apprenez, pour avoir votre esprit affermi,
 Qu'une femme qu'on garde est gagnée à demi,
 Et que les noirs chagrins des maris ou des pères
 Ont toujours du galant avancé les affaires.
 Je coquette fort peu, c'est mon moindre talent,
 Et de profession je ne suis point galant :
 Mais j'en ai servi vingt de ces chercheurs de proie,
 Qui disaient fort souvent que leur plus grande joie
 Était de rencontrer de ces maris fâcheux
 Qui jamais sans gronder ne reviennent chez eux,
 De ces brutaux fièffés, qui, sans raison ni suite,
 De leurs femmes en tout contrôlent la conduite,
 Et, du nom de mari fièrement se parant,
 Leur rompent en visière aux yeux des soupirants.
 On en sait, disent-ils, prendre ses avantages ;
 Et l'aigreur de la dame à ces sortes d'outrages,
 Dont la plaint doucement le complaisant témoin,
 Est un champ à pousser les choses assez loin.
 En un mot, ce vous est une attente assez belle
 Que la sévérité du tuteur d'Isabelle.

VALÈRE. Mais, depuis quatre mois que je l'aime ardemment,
 Je n'ai pour lui parler pu trouver un moment.

ERGASTE. L'amour est inventif ; mais vous ne l'êtes guère
 Et si j'avais été...

VALÈRE. Mais qu'aurais-tu pu faire,
 Puisque sans ce brutal on ne la voit jamais,
 Et qu'il n'est là-dedans servantes ni valets
 Dont, par l'appât flatteur de quelque récompense,
 Je puisse pour mes feux ménager l'assistance ?

ERGASTE. Elle ne sait donc pas encor que vous l'aimez ?

VALÈRE. C'est un point dont mes vœux ne sont pas informés.
 Partout où ce farouche a conduit cette belle,
 Elle m'a toujours vu comme une ombre après elle;
 Et mes regards aux siens ont taché chaque jour
 De pouvoir expliquer l'excès de mon amour.
 Mes yeux ont fort parlé : mais qui me peut apprendre
 Si leur langage enfin a pu se faire entendre ?
 ERGASTE. Ce langage, il est vrai, peut être obscur parfois,
 S'il n'a pour truchement l'écriture ou la voix.
 VALÈRE. Que faire pour sortir de cette peine extrême,
 Et savoir si la belle a connu que je l'aime ?
 Dis-m'en quelque moyen.
 ERGASTE. C'est ce qu'il faut trouver.
 Entrons un peu chez vous afin d'y mieux rêver.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ISABELLE, SGANARELLE.

SGANARELLE. Va, je sais la maison, et connais la personne
 Aux marques seulement que ta bouche me donne.
 ISABELLE (à part). O ciel ! sois-moi propice, et seconde en ce jour
 Le stratagème adroit d'un innocent amour.
 SGANARELLE. Dis-tu pas qu'on t'a dit qu'il s'appelle Valère ?
 ISABELLE. Oui.
 SGANARELLE. Va, sois en repos, rentre, et me laisse faire ;
 Je vais parler sur l'heure à ce jeune étourdi.
 ISABELLE (en s'en allant). Je fais, pour une fille, un projet bien hardi.
 Mais l'injuste rigueur dont envers moi l'on use
 Dans tout esprit bien fait me servira d'excuse.

SCÈNE II.

SGANARELLE.

(Il frappe à sa porte, croyant que c'est celle de Valère.)
 Ne perdons point de temps : c'est ici. Qui va là ?
 Bon ! je rêve. Holà ! dis-je, holà ! quelqu'un, holà !
 Je ne m'étonne pas, après cette lumière,
 S'il y venait tantôt de si douce manière.
 Mais je veux me hâter, et de son fol espoir...

SCÈNE III.

VALÈRE, SGANARELLE, ERGASTE.

SGANARELLE (à Ergaste, qui est sorti brusquement).
 Leste soit du gros bœuf qui, pour me faire choir,
 Se vient devant mes pas planter comme une perche !
 VALÈRE. Monsieur, j'ai du regret...
 SGANARELLE. Ah ! c'est vous que je cherche.
 VALÈRE. Moi, monsieur ?
 SGANARELLE. Vous. Valère est-il pas votre nom ?
 VALÈRE. Oui.
 SGANARELLE. Je viens vous parler, si vous le trouvez bon.
 VALÈRE. Puis-je être assez heureux pour vous rendre service ?
 SGANARELLE. Non. Mais je prétends, moi, vous rendre un bon office ;
 Et c'est ce qui chez vous prend droit de m'amener.
 VALÈRE. Chez moi, monsieur ?
 SGANARELLE. Chez vous. Faut-il tant s'étonner ?
 VALÈRE. J'en ai bien du sujet, et mon âme ravie
 De l'honneur...
 SGANARELLE. Laissons là cet honneur, je vous prie.
 VALÈRE. Voulez-vous pas entrer ?

SGANARELLE. Il n'en est pas besoin.
 VALÈRE. Monsieur, de grâce...
 SGANARELLE. Non, je n'irai pas plus loin.
 VALÈRE. Tant que vous serez là je ne puis vous entendre.
 SGANARELLE. Moi, je n'en veux bouger.
 VALÈRE. Eh bien ! il faut se rendre.
 Vite, puisque monsieur à cela se résout,
 Donnez un siège ici.
 SGANARELLE. Je veux parler debout.
 VALÈRE. Vous souffrir de la sorte !
 SGANARELLE. Ah ! contrainte effroyable !
 VALÈRE. Cette incivilité serait trop condamnable.
 SGANARELLE. C'en est une que rien ne saurait égaler,
 De n'ouïr pas les gens qui veulent nous parler.
 VALÈRE. Je vous obéis donc.
 SGANARELLE. Vous ne sauriez mieux faire.
 (Ils font de grandes cérémonies pour se couvrir.)
 Tant de cérémonie est fort peu nécessaire.
 Voulez-vous m'écouter ?
 VALÈRE. Sans doute, et de grand cœur.
 SGANARELLE. Savez-vous, dites-moi, que je suis le tuteur
 D'une fille assez jeune et passablement belle,
 Qui loge en ce quartier, et qu'on nomme Isabelle ?
 VALÈRE. Oui.
 SGANARELLE. Si vous le savez, je ne vous l'apprends pas.
 Mais savez-vous aussi, lui trouvant des appas,
 Qu'autrement qu'en tuteur sa personne me touche,
 Et qu'elle est destinée à l'honneur de ma couche ?
 VALÈRE. Non.
 SGANARELLE. Je vous l'apprends donc ; et qu'il est à propos
 Que vos feux, s'il vous plaît, la laissent en repos.
 VALÈRE. Qui ? moi, monsieur ?
 SGANARELLE. Oui, vous. Mettons bas toute feinte.
 VALÈRE. Qui vous a dit que j'ai pour elle l'âme atteinte ?
 SGANARELLE. Des gens à qui l'on peut donner quelque crédit.
 VALÈRE. Mais encore ?
 SGANARELLE. Elle-même.
 VALÈRE. Elle ?
 SGANARELLE. Elle. Est-ce assez dit ?
 Comme une fille honnête et qui m'aime d'enfance,
 Elle vient de m'en faire entière confidence,
 Et, de plus, m'a chargé de vous donner avis
 Que, depuis que par vous tous ses pas sont suivis,
 Son cœur, qu'avec excès votre poursuite outrage,
 N'a que trop de vos yeux entendu le langage ;
 Que vos secrets desirs lui sont assez connus,
 Et que c'est vous donner des soucis superflus
 De vouloir davantage expliquer une flamme
 Qui choque l'amitié que me garde son âme.
 VALÈRE. C'est elle, dites-vous, qui de sa part vous fait...
 SGANARELLE. Oui, vous venir donner cet avis franc et net ;
 Et qu'ayant vu l'ardeur dont votre âme est blessée
 Elle vous eût plus tôt fait savoir sa pensée,
 Si son cœur avait eu, dans son émotion,
 A qui pouvoir donner cette commission ;
 Mais qu'enfin la douleur d'une contrainte extrême
 L'a réduite à vouloir se servir de moi-même,
 Pour vous rendre averti, comme je vous ai dit,
 Qu'à tout autre que moi son cœur est interdit,
 Que vous avez assez joué de la prune.
 Et que, si vous avez tant soit peu de cervelle,
 Vous prendrez d'autres soins. Adieu, jusqu'au revoir.
 Voilà ce que j'avais à vous faire savoir.
 VALÈRE (bas). Ergaste, que dis-tu d'une telle aventure ?
 SGANARELLE (bas à part). Le voilà bien surpris !
 ERGASTE (bas à Valère). Selon ma conjecture,
 Je tiens qu'elle n'a rien de déplaisant pour vous,
 Qu'un mystère assez fin est caché là-dessous,
 Et qu'enfin cet avis n'est pas d'une personne
 Qui veuille voir cesser l'amour qu'elle vous donne.
 SGANARELLE (à part). Il en tient comme il faut.
 VALÈRE (bas à Ergaste). Tu crois mystérieux...
 ERGASTE (bas). Oui... Mais il nous observe, ôtons-nous de ses yeux.

SCÈNE IV.

SGANARELLE.

Que sa confusion parait sur son visage !
 Il ne s'attendait pas, sans doute, à ce message.
 Appelons Isabelle : elle montre le fruit

Que l'éducation dans une âme a produit ;
La vertu fait ses soins, et son cœur s'y consomme
Jusques à s'offenser des seuls regards d'un homme

SCÈNE V.

ISABELLE, SGANARELLE.

ISABELLE (bas en entrant). J'ai peur que mon amant, plein de sa passion,
N'ait pas de mon avis compris l'intention,
Et j'en veux, dans les fers où je suis prisonnière,
Ila arder un qui parle avec plus de lumière.

SGANARELLE. Me voilà de retour.

ISABELLE.

Eh bien ?

SGANARELLE.

Un plein effet

A suivi tes discours, et ton homme a son fait.
Il me voulait nier que son cœur fût malade ;
Mais lorsque de ta part j'ai marqué l'ambassade,
Il est resté d'abord et muet et confus,
Et je ne pense pas qu'il y revienne plus.

ISABELLE. Ah ! que me dites-vous ! j'ai bien peur du contraire,

Et qu'il ne nous prépare encor plus d'une affaire.

SGANARELLE. Et sur quoi foudes-tu cette peur que tu dis ?

ISABELLE. Vous n'avez pas plus tôt été hors du logis,
Qu'ayant, pour prendre l'air, la tête à ma fenêtre,
J'ai vu dans ce détour un jeune homme paraître,
Qui d'abord, de la part de cet impertinent,
Est venu me donner un bonjour surprenant,
Et m'a droit dans ma chambre une boîte jetée
Qui renferme une lettre en poulet cachetée.
J'ai voulu sans tarder lui rejeter le tout ;
Mais ses pas de la rue avaient gagné le bout,
Et je m'en sens le cœur tout gros de fâcherie.

SGANARELLE. Voyez un peu la ruse et la friponnerie !

ISABELLE. Il est de mon devoir de faire promptement
Reporter boîte et lettre à ce maudit amant ;
Et j'aurais pour cela besoin d'une personne ;
Car d'oser à vous-même...

SGANARELLE. Au contraire, mignonne,
C'est me faire mieux voir ton amour et ta foi ;
Et mon cœur avec joie accepte cet emploi :
Tu m'obliges par là plus que je ne puis dire.

ISABELLE. Tenez donc.

SGANARELLE. Bon. Voyons ce qu'il a pu t'écrire.

ISABELLE. Ah ! ciel ! gardez-vous bien de l'ouvrir.

SGANARELLE.

Et pourquoi ?

ISABELLE. Lui voulez-vous donner à croire que c'est moi ?

Une fille d'honneur doit toujours se défendre
De lire les billets qu'un homme lui fait rendre.
La curiosité qu'on fait lors éclater
Marque un secret plaisir de s'en ouïr conter :
Et je trouve à propos que, toute cachetée,
Cette lettre lui soit promptement reportée,
Afin que d'autant mieux il connaisse aujourd'hui
Le mépris éclatant que mon cœur fait de lui,
Que ses feux désormais perdent toute espérance,
Et n'entreprennent plus pareille extravagance.

SGANARELLE. Certes, elle a raison lorsqu'elle parle ainsi.

Va, ta vertu me charme, et ta prudence aussi ;
Je vois que mes leçons ont germé dans ton âme,
Et tu te montres digne enfin d'être ma femme.

ISABELLE. Je ne veux pas pourtant gêner votre désir,
La lettre est dans vos mains et vous pouvez l'ouvrir.

SGANARELLE. Non, je n'ai garde ; hélas ! tes raisons sont trop bonnes ;

Et je vais m'acquitter du soin que tu me donnes,
A quatre pas de là dire ensuite deux mots,
Et revenir ici te remettre en repos.

SCÈNE VI.

SGANARELLE.

Dans quel ravissement est-ce que mon cœur nage,
Lorsque je vois en elle une fille si sage !
C'est un trésor d'honneur que j'ai dans ma maison.
Prendre un regard d'amour pour une trahison !
Recevoir un poulet comme une injure extrême,

Et le faire au galant reporter par moi-même !
Je voudrais bien savoir, en voyant tout ceci,
Si celle de mon frère en userait ainsi.
Ma foi, les filles sont ce que l'on les fait être.
Holla !

(Il frappe à la porte de Valère.)

SCÈNE VII.

SGANARELLE, ERGASTE.

ERGASTE. Qu'est-ce ?

SGANARELLE.

Tenez : dites à votre maître

Qu'il ne s'ingère pas d'oser écrire encor
Des lettres qu'il envoie avec des boîtes d'or,
Et qu'Isabelle en est puissamment irritée.
Voyez, on ne l'a pas au moins décachetée ;
Il connaîtra l'état que l'on fait de ses feux,
Et quel heureux succès il doit espérer d'eux.

SCÈNE VIII.

VALÈRE, ERGASTE.

VALÈRE. Que vient de te donner cette farouche bête ?

ERGASTE. Cette lettre, monsieur, qu'avecque cette boîte

On prétend qu'ait reçue Isabelle de vous,
Et dont elle est, dit-il, en un fort grand courroux.
C'est sans vouloir l'ouvrir qu'elle vous l'a fait rendre.
Lisez vite, et voyons si je me puis méprendre.

VALÈRE (lit). « Cette lettre vous surprendra sans doute, et l'on peut
« trouver bien hardi pour moi, et le dessein de vous l'écrire, et la ma-
« nière de vous la faire tenir : mais je me vois dans un état à ne plus gar-
« der de mesure. La juste horreur d'un mariage dont je suis menacée
« dans six jours me fait hasarder toutes choses : et, dans la résolution
« de m'en affranchir par quelque voie que ce soit, j'ai cru que je devais
« plutôt vous choisir que le désespoir. Ne croyez pas pourtant que vous
« soyez redevable de tout à ma mauvaise destinée : ce n'est pas la con-
« trainte où je me trouve qui a fait naître les sentiments que j'ai pour
« vous ; mais c'est elle qui en précipite le témoignage, et qui me fait
« passer sur les formalités où la bienséance du sexe oblige. Il ne tiendra
« qu'à vous que je sois à vous bientôt : et j'attends seulement que vous
« m'ayez marqué les intentions de votre amour pour vous faire savoir la
« résolution que j'ai prise : mais surtout songez que le temps presse, et
« que deux cœurs qui s'aiment doivent s'entendre à demi-mot. »

ERGASTE. Eh bien ! monsieur, le tour est-il d'original ?

Pour une jeune fille elle n'en sait pas mal.
De ces ruses d'amour la croirait-on capable ?

VALÈRE. Ah ! je la trouve là tout à fait adorable !

Ce trait de son esprit et de son amitié
Accroît pour elle encor mon amour de moitié,
Et joint aux sentiments que sa beauté m'inspire...

ERGASTE. La dupe vient : songez à ce qu'il vous faut dire.

SCÈNE IX.

VALÈRE, SGANARELLE, ERGASTE.

SGANARELLE (se croyant seul). Oh ! trois et quatre fois béni soit cet édit

Par qui des vêtements le luxe est interdit !
Les peines des maris ne seront plus si grandes,
Et les femmes auront un frein à leurs demandes.
Oh ! que je sais au roi bon gré de ces décrets !
Et que, pour le repos de ces mêmes maris,
Je voudrais bien qu'on fit de la coquetterie
Comme de la guipure et de la broderie !
J'ai voulu l'acheter l'édit expressément,
Afin que d'Isabelle il soit lu hautement ;
Et ce sera tantôt, n'étant plus occupée,
Le divertissement de notre après-soupée.

(Apercevant Valère.) Enverrez-vous encor, monsieur aux blonds cheveux,

Avec des boîtes d'or des billets amoureux ?
 Vous pensiez bien trouver quelque jeune coquette,
 Friande de l'intrigue, et tendre à la fleur-de-lis.
 Vous voyez de quel air on reçoit vos joyaux.
 Croyez-moi, c'est tirer votre poudre aux moineaux :
 Elle est sage, elle m'aime, et votre amour l'outrage.
 Prenez visée ailleurs, et troussiez-moi bagage.

VALÈRE. Oui, oui, votre mérite, à qui chacun se rend,
 Est à mes vœux, monsieur, un obstacle trop grand ;
 Et c'est folie à moi, dans mon ardeur fidèle,
 De prétendre avec vous à l'amour d'Isabelle.

SGANARELLE. Il est vrai, c'est folie.

VALÈRE. Aussi n'aurais-je pas
 Abandonné mon cœur à suivre ses appas,
 Si j'avais pu prévoir que ce cœur misérable
 Dût trouver un rival comme vous redoutable.

SGANARELLE. Je le crois.

VALÈRE. Je n'ai garde à présent d'espérer :
 Je vous cède, monsieur, et c'est sans murmurer.

SGANARELLE. Vous faites bien.

VALÈRE. Le droit de la sorte l'ordonne ;
 Et de tant de vertus brille votre personne,
 Que j'aurais tort de voir d'un regard de courroux
 Les tendres sentiments qu'Isabelle a pour vous.

SGANARELLE. Cela s'entend.

VALÈRE. Oui, oui, je vous quitte la place :
 Mais je vous prie au moins, et c'est la seule grâce,
 Monsieur, que vous demande un misérable amant
 Dont vous seul aujourd'hui causez tout le tourment,
 Je vous conjure donc d'assurer Isabelle
 Que, si depuis trois mois mon cœur brûle pour elle,
 Cet amour est sans tache, et n'a jamais pensé
 A rien dont son honneur ait lieu d'être offensé.

SGANARELLE. Oui.

VALÈRE. Que, ne dépendant que du choix de mon âme,
 Tous mes desseins étaient de l'obtenir pour femme,
 Si les destins en vous, qui captivez son cœur,
 N'opposaient un obstacle à cette juste ardeur.

SGANARELLE. Fort bien.

VALÈRE. Que, quoi qu'on fasse, il ne lui faut pas croire
 Que jamais ses appas sortent de ma mémoire ;
 Que, quelque arrêt des cieux qu'il lui faille subir,
 Mon sort est de l'aimer jusqu'au dernier soupir ;
 Et que, si quelque chose étouffe mes poursuites,
 C'est le juste respect que j'ai pour vos mérites.

SGANARELLE. C'est parler sagement ; et je vais de ce pas
 Lui faire ce discours qui ne la choque pas.
 Mais, si vous me croyez, tâchez de faire en sorte
 Que de votre cerveau cette passion sorte.

Adieu.

ERGASTE (à Valère). La dupe est bonne.

SCÈNE X.

SGANARELLE.

Il me fait grand pitié,
 Ce pauvre malheureux tout rempli d'amitié ;
 Mais c'est un mal pour lui de s'être mis en tête
 De vouloir prendre un fort qui se voit ma conquête.
 (Sganarelle heurte à sa porte.)

SCÈNE XI.

SGANARELLE, ISABELLE.

SGANARELLE. Jamais amant n'a fait tant de trouble éclater
 Au poulet renvoyé sans le décacheter ;
 Il perd toute espérance enfin, et se retire.
 Mais il m'a tendrement conjuré de te dire
 « Que du moins en t'aimant il n'a jamais pensé
 A rien dont ton honneur ait lieu d'être offensé ;
 Et que, ne dépendant que du choix de son âme,
 Tous ses desirs étaient de l'obtenir pour femme,
 Si les destins, en moi qui captive ton cœur,
 N'opposaient un obstacle à cette juste ardeur ;
 Que, quoi qu'on puisse faire, il ne te faut pas croire

Que jamais tes appas sortent de sa mémoire ;
 Que, quelque arrêt des cieux qu'il lui faille subir,
 Son sort est de l'aimer jusqu'au dernier soupir ;
 Et que, si quelque chose étouffe sa poursuite,
 C'est le juste respect qu'il a pour mon mérite. »
 Ce sont ses propres mots ; et, loin de le blâmer,
 Je le trouve honnête homme, et le plains de t'aimer.

ISABELLE (bas). Ses feux ne trompent point ma secrète croyance,
 Et toujours ses regards m'en ont dit l'innocence.

SGANARELLE. Que dis-tu ?

ISABELLE. Qu'il m'est dur que vous plaigniez si fort
 Un homme que je hais à l'égal de la mort,
 Et que, si vous m'aimiez autant que vous le dites,
 Vous sentiriez l'affront que me font ses poursuites.

SGANARELLE. Mais il ne savait pas tes inclinations ;
 Et, par l'honnêteté de ses intentions,
 Son amour ne mérite...

ISABELLE. Est-ce les avoir bonnes,
 Dites-moi, de vouloir enlever les personnes ?
 Est-ce être homme d'honneur de former des desseins
 Pour m'épouser de force en m'ôtant de vos mains ?
 Comme si j'étais fille à supporter la vie
 Après qu'on m'aurait fait une telle infamie !

SGANARELLE. Comment ?

ISABELLE. Oui, oui, j'ai su que ce traître d'amant
 Parle de m'obtenir par un enlèvement ;
 Et j'ignore, pour moi, les pratiques secrètes
 Qui l'ont instruit sitôt du dessein que vous faites
 De me donner la main dans huit jours au plus tard,
 Puisque ce n'est que d'hier que vous m'en fîtes part ;
 Mais il veut prévenir, dit-on, cette journée
 Qui doit à votre sort unir ma destinée.

SGANARELLE. Voilà qui ne vaut rien.

ISABELLE. Oh ! que pardonnez-moi !
 C'est un fort honnête homme, et qui ne sent pour moi...

SGANARELLE. Il a tort, et ceci passe la raillerie.

ISABELLE. Allez, votre douceur entretient sa folie ;
 S'il vous eût vu tantôt lui parler vertement,
 Il craindrait vos transports et mon ressentiment :
 Car c'est encor depuis sa lettre méprisée
 Qu'il a dit ce dessein qui m'a scandalisée ;
 Et son amour conserve, ainsi que je l'ai su,
 La croyance qu'il est dans mon cœur bien reçu ;
 Que je suis votre hymen, quoi que le monde en croie,
 Et me verrais tirer de vos mains avec joie.

SGANARELLE. Il est fou.

ISABELLE. Devant vous il sait se déguiser,
 Et son intention est de vous amuser.
 Croyez, par ces beaux mots, que le traître vous joue.
 Je suis bien malheureuse, il faut que je l'avoue,
 Qu'avecque tous mes soins pour vivre dans l'honneur,
 Et rebuter les vœux d'un lâche suborneur,
 Il faille être exposée aux fâcheuses surprises
 De voir faire sur moi d'infâmes entreprises !

SGANARELLE. Va, ne redoute rien.

ISABELLE. Pour moi, je vous le di,
 Si vous n'éclatez fort contre un trait si hardi,
 Et ne trouvez bientôt moyen de me défaire
 Des persécutions d'un pareil téméraire,
 J'abandonnerai tout, et renonce à l'ennui
 De souffrir les affronts que je reçois de lui.

SGANARELLE. Ne t'afflige point tant ; va, ma petite femme,
 Je m'en vais le trouver, et lui chanter sa gamme.

ISABELLE. Dites-lui bien au moins qu'il le nîrait en vain,
 Que c'est de bonne part qu'on m'a dit son dessein ;
 Et qu'après cet avis, quoi qu'il puisse entreprendre,
 J'ose le défier de me pouvoir surprendre ;
 Enfin que, sans plus perdre et soupîrs et moments,
 Il doit savoir pour vous quels sont mes sentiments,
 Et que, si d'un malheur il ne veut être cause,
 Il ne se fasse pas deux fois dire une chose.

SGANARELLE. Je dirai ce qu'il faut.

ISABELLE. Mais tout cela d'un ton
 Qui marque que mon cœur lui parle tout de bon.

SGANARELLE. Va, je n'oublierai rien, je t'en donne assurance.

ISABELLE. J'attends votre retour avec impatience ;
 Hâtez-le, s'il vous plaît, de tout votre pouvoir ;
 Je languis quand je suis un moment sans vous voir.

SGANARELLE. Va, pouponne, mon cœur, je reviens tout à l'heure.

SCÈNE XII.

SGANARELLE.

Est-il une personne et plus sage et meilleure ?
Ah ! que je suis heureux ! et que j'ai de plaisir
De trouver une femme au gré de mon désir !
Oui, voilà comme il faut que les femmes soient faites ;
Et non, comme j'en sais, de ces franches coquettes
Qui s'en laissent conter, et font dans tout Paris
Montrer au bout du doigt leurs honnêtes maris.

(Il frappe à la porte de Valère.)

Holla ! notre galant aux belles entreprises !

SCÈNE XIII.

VALÈRE, SGANARELLE, ERGASTE.

VALÈRE. Monsieur, qui vous ramène en ces lieux ?

SGANARELLE. Vos sottises.

VALÈRE. Comment ?

SGANARELLE. Vous savez bien de quoi je veux parler.

Je vous croyais plus sage, à ne vous rien celer.
Vous venez m'amuser de vos belles paroles,
Et conservez sous main des espérances folles.
Voyez-vous, j'ai voulu doucement vous traiter ;
Mais vous m'obligerez à la fin d'éclater.
N'avez-vous point de honte, étant ce que vous êtes,
De faire en votre esprit les projets que vous faites ;
De prétendre enlever une fille d'honneur,
Et troubler un hymen qui fait tout son bonheur ?

VALÈRE. Qui vous a dit, monsieur, cette étrange nouvelle ?

SGANARELLE. Ne dissimulons point, je le tiens d'Isabelle,
Qui vous mande, par moi, pour la dernière fois,
Qu'elle vous a fait voir assez quel est son choix ;
Que son cœur, tout à moi, d'un tel projet s'offense ;
Qu'elle mourrait plutôt qu'en souffrir l'insolence ;
Et que vous causerez de terribles éclats
Si vous ne mettez fin à tout cet embarras.

VALÈRE. S'il est vrai qu'elle ait dit ce que je viens d'entendre,
J'avoudrai que mes feux n'ont plus rien à prétendre ;
Par ces mots assez clairs je vois tout terminé,
Et je dois révéler l'arrêt qu'elle a donné.

SGANARELLE. Si... Vous en doutez donc, et prenez pour des feintes
Tout ce que de sa part je vous ai fait de plaintes ?
Voulez-vous qu'elle-même elle explique son cœur ?
J'y consens volontiers pour vous tirer d'erreur.
Suivez-moi, vous verrez s'il est rien que j'avance,
Et si son jeune cœur entre nous deux balance.

(Il va frapper à sa porte.)

SCÈNE XIV.

ISABELLE, SGANARELLE, VALÈRE, ERGASTE.

ISABELLE. Quoi, vous me l'amenez ! quel est votre dessein ?

Prenez-vous contre moi ses intérêts en main ?

Et voulez-vous, charmé de ses rares mérites,

M'obliger à l'aimer, et souffrir ses visites ?

SGANARELLE. Non, ma mie, et ton cœur pour cela m'est trop cher :

Mais il prend mes avis pour des contes en l'air,

Croit que c'est moi qui parle, et te fais, par adresse,

Pleine pour lui de haine, et pour moi de tendresse ;

Et par toi-même enfin j'ai voulu sans retour

Le tirer d'une erreur qui nourrit son amour.

ISABELLE (à Valère). Quoi ! mon âme à vos yeux ne se montre pas toute ;

Et de mes vœux encor pouvez-vous être en doute ?

VALÈRE. Oui, tout ce que monsieur de votre part m'a dit,

Madame, a bien pouvoir de surprendre un esprit :

J'ai douté, je l'avoue, et cet arrêt suprême,

Qui décide du sort de mon amour extrême,

Doit m'être assez touchant pour ne pas s'offenser

Que mon cœur par deux fois le fasse prononcer.

ISABELLE. Non, non, un tel arrêt ne doit pas vous surprendre ;

Ce sont mes sentiments qu'il vous a fait entendre ;

Et je les tiens fondés sur assez d'équité

Pour en faire éclater toute la vérité.

Oui, je veux bien qu'on sache, et j'en dois être crue,

Que le sort offre ici deux objets à ma vue,

Qui, m'inspirant pour eux différents sentiments,

De mon cœur agité font tous les mouvements.

L'un par un juste choix où l'honneur m'intéresse,

A toute mon estime et toute ma tendresse ;

Et l'autre, pour le prix de son affection,

A toute ma colère et mon aversion :

La présence de l'un m'est agréable et chère.

J'en reçois dans mon âme une allégresse entière ;

Et l'autre par sa vue inspire dans mon cœur

De secrets mouvements et de haine et d'horreur.

Me voir femme de l'un est toute mon envie ;

Et plutôt qu'être à l'autre on m'ôterait la vie.

Mais c'est assez montrer mes justes sentiments,

Et trop longtemps languir dans ces rudes tourments :

Il faut que ce que j'aime, usant de diligence,

Fasse à ce que je hais perdre toute espérance,

Et qu'un hymen heureux affranchisse mon sort

D'un supplice pour moi plus affreux que la mort.

SGANARELLE. Oui, mignonne, je songe à remplir ton attente.

ISABELLE. C'est l'unique moyen de me rendre contente.

SGANARELLE. Tu le seras dans peu.

ISABELLE. Je sais qu'il est honteux

Aux filles d'expliquer si librement leurs vœux.

SGANARELLE. Point, point.

ISABELLE. Mais en l'état où sont mes destinées,

De telles libertés doivent m'être données.

Et je puis, sans rougir, faire un aveu si doux

A celui que déjà je regarde en époux.

SGANARELLE. Oui, ma pauvre fanfan, pouponne de mon âme.

ISABELLE. Qu'il songe donc, de grâce, à me prouver sa flamme.

SGANARELLE. Oui : tiens, baise ma main.

ISABELLE. Que sans plus de soupirs

Il conclue un hymen qui fait tous mes desirs,

Et reçoive en ce lieu la loi que je lui donne

De n'écouter jamais les vœux d'autre personne.

(Elle fait semblant d'embrasser Sganarelle, et donne sa main à baiser à Valère.)

SGANARELLE. Ilai, hai, mon petit nez, pauvre petit bouchon,

Tu ne languiras pas longtemps, je t'en répond.

Va, chut. (A Valère.) Vous le voyez, je ne lui fais pas dire,

Ce n'est qu'après moi seul que son âme respire.

VALÈRE. Eh bien, madame ! eh bien ! c'est s'expliquer assez :

Je vois par ce discours de quoi vous me pressez ;

Et je saurai dans peu vous ôter la présence

De celui qui vous fait si grande violence.

ISABELLE. Vous ne me sauriez faire un plus charmant plaisir ;

Car enfin cette vue est fâcheuse à souffrir,

Elle m'est odieuse ; et l'horreur est si forte...

SGANARELLE. Eh ! eh !

ISABELLE. Vous offensé-je en parlant de la sorte ?

Fais-je... ?

SGANARELLE. Mon Dieu, nenni, je ne dis pas cela :

Mais je plains sans mentir l'état où le voilà ;

Et c'est trop hautement que ta haine se montre.

ISABELLE. Je n'en puis trop montrer en pareille rencontre.

VALÈRE. Oui, vous serez contente, et dans trois jours vos yeux

Ne verront plus l'objet qui vous est odieux.

ISABELLE. A la bonne heure. Adieu.

SGANARELLE (à Valère).

Je plains votre infortune :

Mais...

VALÈRE. Non, vous n'entendrez de mon cœur plainte aucune :

Madame assurément rend justice à tous deux,

Et je vais travailler à contenter ses vœux.

Adieu.

SGANARELLE. Pauvre garçon ! sa douleur est extrême.

Venez, embrassez-moi, c'est un autre elle même.

(Il embrasse Valère.)

SCÈNE XV.

ISABELLE, SGANARELLE.

SGANARELLE. Je le tiens fort à plaindre.

ISABELLE.

Allez, il ne l'est point.

SGANARELLE. Au reste, ton amour me touche au dernier point,

Mignonnette, et je veux qu'il ait sa récompense :
C'est trop que de huit jours pour ton impatience ;
Dès demain je t'épouse, et n'y veux suppléer...

ISABELLE. Dès demain !

SGANARELLE. Par pudeur tu feins d'y reculer :
Mais je sais bien la joie où ce discours te jette,
Et tu voudrais déjà que la chose fût faite.

ISABELLE. Mais...

SGANARELLE. Pour ce mariage allons tout préparer.

ISABELLE (à part). O ciel, inspirez-moi ce qui peut le parer.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ISABELLE.

Oui, le trépas cent fois me semble moins à craindre
Que cet hymen fatal où l'on veut me contraindre :
Et tout ce que je fais pour en fuir les rigueurs
Doit trouver quelque grâce auprès de mes censeurs.
Le temps presse, il fait nuit ; allons, sans crainte aucune,
A la foi d'un amant commettre ma fortune.

SCÈNE II.

SGANARELLE, ISABELLE.

SGANARELLE (parlant à ceux qui sont dans sa maison).

Je reviens, et l'on va pour demain de ma part...

ISABELLE. O ciel !

SGANARELLE. C'est toi, mignonne ! Où vas-tu donc si tard ?

Tu disais qu'en ta chambre, étant un peu lassée,

Tu t'allais renfermer lorsque je t'ai laissée ;

Et tu m'avais prié même que mon retour

T'y souffrit en repos jusques à demain jour.

ISABELLE. Il est vrai ; mais...

SGANARELLE.

Eh quoi ?

ISABELLE. Vous me voyez confuse,

Et je ne sais comment vous en dire l'excuse.

SGANARELLE. Quoi donc, que pourrait-ce être ?

ISABELLE.

Un secret surprenant :

C'est ma sœur qui m'oblige à sortir maintenant,

Et qui, pour un dessein dont je l'ai fort blâmée,

M'a demandé ma chambre, où je l'ai renfermée.

SGANARELLE. Comment ?

ISABELLE.

L'eût-on pu croire ? Elle aime cet amant

Que nous avons banni.

SGANARELLE.

Valère ?

ISABELLE.

Eperdument.

C'est un transport si grand qu'il n'en est point de même ;

Et vous pouvez juger de sa puissance extrême,

Puisque seule, à cette heure, elle est venue ici

Me découvrir à moi son amoureux souci ;

Me dire absolument qu'elle perdra la vie

Si son âme n'obtient l'effet de son envie ;

Que depuis plus d'un an d'assez vives ardeurs

Dans un secret commerce entretenaient leurs cœurs ;

Et que même ils s'étaient, leur flamme étant nouvelle,

Donné de s'épouser une foi mutuelle.

SGANARELLE. La vilaine !

ISABELLE.

Qu'ayant appris le désespoir

Où j'ai précipité celui qu'elle aime à voir,

Elle vient me prier de souffrir que sa flamme

Puisse rompre un départ qui lui percerait l'âme ;

Entretenir ce soir cet amant sous mon nom

Par la petite rue où ma chambre répond ;

Lui peindre, d'une voix qui contrefait la mienne,

Quelques doux sentiments dont l'appât le retienne,
Et ménager enfin pour elle adroitement
Ce que pour moi l'on sait qu'il a d'attachement.

SGANARELLE. Et tu trouves cela...

ISABELLE.

Moi ? j'en suis courroucée.

Quoi ! ma sœur ! ai-je dit, êtes-vous insensée ?

Ne rougisiez-vous point d'avoir pris tant d'amour

Pour ces sortes de gens qui changent chaque jour,

D'oublier votre sexe, et tromper l'espérance

D'un homme dont le ciel vous donnait l'alliance ?

SGANARELLE. Il le mérite bien ; et j'en suis fort ravi.

ISABELLE. Enfin de cent raisons mon dépit s'est servi

Pour lui bien reprocher des bassesses si grandes,

Et pouvoir cette nuit rejeter ses demandes :

Mais elle m'a fait voir de si pressants desirs,

A tant versé de pleurs, tant poussé de soupirs,

Tant dit qu'au désespoir je porterais son âme

Si je lui refusais ce qu'exige sa flamme,

Qu'à céder malgré moi mon cœur s'est vu réduit ;

Et, pour justifier cette intrigue de nuit,

Où me faisait du sang relâcher la tendresse,

J'allais faire avec moi venir coucher Lucrèce,

Dont vous me vantez tant les vertus chaque jour :

Mais vous m'avez surprise avec ce prompt retour.

SGANARELLE. Non, non, je ne veux point chez moi tout ce mystère.

J'y pourrais consentir à l'égard de mon frère :

Mais on peut être vu de quelqu'un du dehors ;

Et celle que je dois honorer de mon corps

Non-seulement doit être et pudique et bien née,

Il ne faut pas que même elle soit soupçonnée.

Allons chasser l'infâme ; et de sa passion...

ISABELLE. Ah ! vous lui donneriez trop de confusion :

Et c'est avec raison qu'elle pourrait se plaindre

Du peu de retenue où j'ai su me contraindre :

Puisque de son dessein je dois me départir,

Attendez que du moins je la fasse sortir.

SGANARELLE. Eh bien ! fais.

ISABELLE.

Mais surtout cachez-vous, je vous prie,

Et, sans lui dire rien, daignez voir sa sortie.

SGANARELLE. Oui, pour l'amour de toi je retiens mes transports :

Mais, dès le même instant qu'elle sera dehors,

Je veux, sans différer, aller trouver mon frère :

J'aurai joie à courir lui dire cette affaire.

ISABELLE. Je vous conjure donc de ne me point nommer.

Bonsoir ; car tout d'un temps je vais me renfermer.

SGANARELLE (seul). Jusqu'à demain, ma mie... En quelle impatience

Suis-je de voir mon frère, et lui conter sa chance !

Il en tient, le bonhomme, avec tout son phébus,

Et je n'en voudrais pas tenir cent bons écus.

ISABELLE (dans la maison). Oui, de vos déplaisirs l'atteinte m'est sensible.

Mais ce que vous voulez, ma sœur, m'est impossible :

Mon honneur, qui m'est cher, y court trop de hasard.

Adieu. Retirez-vous avant qu'il soit plus tard.

SGANARELLE. La voilà qui, je crois, peste de belle sorte :

De peur qu'elle revint, fermons à clef la porte.

ISABELLE (en sortant). O ciel ! dans mes desseins ne m'abandonnez pas !

SGANARELLE (à part). Où pourra-t-elle aller ? Suivons un peu ses pas.

ISABELLE (à part). Dans mon trouble du moins la nuit me favorise.

SGANARELLE (à part). Au logis du galant ! Quelle est son entreprise ?

SCÈNE III.

VALÈRE, ISABELLE, SGANARELLE.

VALÈRE (sortant brusquement).

Oui, oui, je veux tenter quelque effort cette nuit

Pour parler... Qui va là ?

ISABELLE (à Valère).

Ne faites point de bruit,

Valère, on vous prévient, et je suis Isabelle.

SGANARELLE. Vous en avez menti, chienne ; ce n'est pas elle.

De l'honneur que tu fais elle suit trop les lois ;

Et tu prends fausement et son nom et sa voix.

ISABELLE (à Valère). Mais à moins de vous voir par un saint hyménée...

VALÈRE. Oui, c'est l'unique but où tend ma destinée ;

Et je vous donne ici ma foi que dès demain

Je vais où vous voudrez recevoir votre main.

SGANARELLE (à part). Pauvre sot qui s'abuse !

VALÈRE.

Entrez en assurance :

De votre argus dupé je brave la puissance ;

Et, devant qu'il vous pût ôter à mon ardeur,

Mon bras de mille coups lui percerait le cœur.

SCÈNE IV.

SGANARELLE.

Ah ! je te promets bien que je n'ai pas envie
De te l'ôter, l'infâme à tes feux asservie ;
Que du don de ta foi je ne suis point jaloux,
Et que, si j'en suis cru, tu seras son époux.
Oui, faisons-le surprendre avec cette effrontée :
La mémoire du père à bon droit respectée,
Jointe au grand intérêt que je prends à la sœur,
Veut que du moins l'on tâche à lui rendre l'honneur.
Holà !

(Il frappe à la porte d'un commissaire.)

SCÈNE V.

SGANARELLE, UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE, UN LAQUAIS avec un flambeau.

LE COMMISSAIRE. Qu'est-ce ?

SGANARELLE. Salut, monsieur le commissaire.

Votre présence en robe est ici nécessaire ;
Suivez-moi, s'il vous plaît, avec votre clarté.

LE COMMISSAIRE. Nous sortions...

SGANARELLE. Il s'agit d'un fait assez hâté.

LE COMMISSAIRE. Quoi ?

SGANARELLE. D'aller là-dedans, et d'y surprendre ensemble
Deux personnes qu'il faut qu'un bon hymen assemble :
C'est une fille à nous, que, sous un don de foi,
Un Valère a séduite et fait entrer chez soi.
Elle sort de famille et noble et vertueuse ;
Mais...

LE COMMISSAIRE. Si c'est pour cela, la rencontre est heureuse,
Puisqu'ici nous avons un notaire.

SGANARELLE. Monsieur ?

LE NOTAIRE. Oui, notaire royal.

LE COMMISSAIRE. De plus homme d'honneur.

SGANARELLE. Cela s'en va sans dire. Entrez dans cette porte,
Et sans bruit ayez l'œil que personne n'en sorte :
Vous serez pleinement contents de vos soins ;
Mais ne vous laissez pas graisser la patte, au moins.

LE COMMISSAIRE. Comment ! vous croyez donc qu'un homme de justice...

SGANARELLE. Ce que j'en dis n'est pas pour taxer votre office.

(A part.) Je vais faire venir mon frère promptement :
Faites que le flambeau m'éclaire seulement.
Je vais le réjouir cet homme sans colère.

(Il frappe à la porte d'Ariste.)

Holà !

SCÈNE VI.

ARISTE, SGANARELLE.

ARISTE. Qui frappe ? Ah ! ah ! que voulez-vous, mon frère ?

SGANARELLE. Venez, beau directeur, suranné damoiseau,
On veut vous faire voir quelque chose de beau.

ARISTE. Comment ?

SGANARELLE. Je vous apporte une bonne nouvelle.

ARISTE. Quoi ?

SGANARELLE. Votre Léonor, où, je vous prie, est-elle ?

ARISTE. Pourquoi cette demande ? Elle est, comme je croi,
Au bal chez son amie.

SGANARELLE. Eh ! oui, oui ; suivez-moi :

Vous verrez à quel bal la donzelle est allée.

ARISTE. Que voulez-vous conter ?

SGANARELLE. Vous l'avez bien stylée.

Il n'est pas bon de vivre en sévère censeur ;
On gagne les esprits par beaucoup de douceur ;
Et les soins déliants, les verrous et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes ni des filles ;
Nous les portons au mal par tant d'austérité,
Et leur sexe demande un peu de liberté.

Vraiment elle en a pris tout son soûl, la rusée,
Et la vertu chez elle est fort humanisée.

ARISTE. Où veut donc aboutir un pareil entretien ?

SGANARELLE. Allez, mon frère aîné, cela vous sied fort bien :

Et je ne voudrais pas pour vingt bonnes pistoles
Que vous n'eussiez ce fruit de vos maximes folles :
On voit ce qu'en deux sœurs nos leçons ont produit :
L'une fuit les galants, et l'autre les pourait.

ARISTE. Si vous ne me rendez cette énigme plus claire...

SGANARELLE. L'énigme est que son bal est chez monsieur Valère ;
Que, de nuit, je l'ai vue y conduire ses pas,
Et qu'à l'heure présente elle est entre ses bras.

ARISTE. Qui ?

SGANARELLE. Léonor.

ARISTE. Cessons de railler, je vous prie.

SGANARELLE. Je raille ?... Il est fort bon avec sa raillerie !

L'avre esprit ! Je vous dis et vous redis encor
Que Valère chez lui tient votre Léonor,
Et qu'ils s'étaient promis une foi mutuelle
Avant qu'il eût songé de poursuivre Isabelle.

ARISTE. Ce discours d'apparence est si fort dépourvu...

SGANARELLE. Il ne le croira pas encore en l'ayant vu :
J'enrage. Par ma foi, l'âge ne sert de guère
Quand on n'a pas cela.

(Il met le doigt sur son front.)

ARISTE. Quoi ! voulez-vous, mon frère ?...

SGANARELLE. Mon Dieu, je ne veux rien. Suivez-moi seulement ;

Votre esprit tout à l'heure aura contentement ;
Vous verrez si j'impose, et si leur foi donnée
N'avait pas joint leurs cœurs depuis plus d'une année.

ARISTE. L'apparence qu'ainsi, sans m'en faire avertir,

A cet engagement elle eût pu consentir ?
Moi qui, dans toute chose, ai, depuis son enfance,
Montré toujours pour elle entière complaisance,
Et qui cent fois ai fait des protestations
De ne jamais gêner ses inclinations !

SGANARELLE. Enfin vos propres yeux jugeront de l'affaire.

J'ai fait venir déjà commissaire et notaire :

Nous avons intérêt que l'hymen prétendu

Répare sur-le-champ l'honneur qu'elle a perdu ;

Car je ne pense pas que vous soyez si lâche

De vouloir l'épouser avecque cette tache,

Si vous n'avez encor quelques raisonnements

Pour vous mettre au-dessus de tous les bernements.

ARISTE. Moi ! je n'aurai jamais cette faiblesse extrême

De vouloir posséder un cœur malgré lui-même.

Mais je ne saurais croire enfin...

SGANARELLE. Que de discours !

Allons, ce procès-là continuerait toujours.

SCÈNE VII.

UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE, SGANARELLE, ARISTE.

LE COMMISSAIRE. Il ne faut mettre ici nulle force en usage,
Messieurs ; et, si vos vœux ne vont qu'au mariage,
Vos transports en ces lieux se peuvent apaiser.
Tous deux également tendent à s'épouser ;
Et Valère déjà, sur ce qui vous regarde,
A signé que pour femme il tient celle qu'il garde.

ARISTE. La fille ?...

LE COMMISSAIRE. Est renfermée, et ne veut point sortir
Que vos désirs aux leurs ne veuillent consentir.

SCÈNE VIII.

VALÈRE, UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE, SGANARELLE, ARISTE.

VALÈRE (à la fenêtre de sa maison).

Non, messieurs, et personne ici n'aura l'entrée
Que cette volonté ne m'ait été montrée.
Vous savez qui je suis, et j'ai fait mon devoir
En vous signant l'aveu qu'on peut vous faire voir.
Si c'est votre dessein d'approuver l'alliance,
Votre main peut aussi m'en signer l'assurance ;
Sinon, faites état de m'arracher le jour
Plutôt que de m'ôter l'objet de mon amour.

SGANARELLE. Non, nous ne songeons pas à vous séparer d'elle.

(Bas, à part.) Il ne s'est point encor détrompé d'Isabelle :

Profitons de l'erreur.

ARISTE (à Valère). Mais est-ce Léonor ?

SGANARELLE (à Ariste).

Taisez-vous.

ARISTE. Mais...

SGANARELLE. Paix donc.

ARISTE. Je veux savoir...

SGANARELLE. Encor ?

Vous taisez-vous, vous dis-je ?

VALÈRE. Enfin, quoi qu'il avienne

Isabelle a ma foi ; j'ai de même la sienne,

Et ne suis point un choix, à tout examiner,

Que vous soyez reçus à faire condamner.

ARISTE (à Sganarelle).

Ce qu'il dit là n'est pas...

SGANARELLE. Taisez-vous, et pour cause ;

Vous saurez le secret. (À Valère.) Oui, sans dire autre chose,

Nous consentons tous deux que vous soyez l'époux

De celle qu'à présent on trouvera chez vous.

LE COMMISSAIRE. C'est dans ces termes-là que la chose est conçue,

Et le nom est en blanc pour ne l'avoir point vue.

Signez. La fille après vous mettra tous d'accord.

VALÈRE. J'y consens de la sorte.

SGANARELLE. Et moi, je le veux fort.

(À part.) Nous rirons bien tantôt. (Haut.) Là, signez donc, mon frère.

L'honneur vous appartient.

ARISTE. Mais quoi ! tout ce mystère...

SGANARELLE. Diantre ! que de façons ! Signez, pauvre butor !

ARISTE. Il parle d'Isabelle, et vous de Léonor.

SGANARELLE. N'êtes-vous pas d'accord, mon frère, si c'est elle,

De les laisser tous deux à leur foi mutuelle ?

ARISTE. Sans doute.

SGANARELLE. Signez donc ; j'en fais de même aussi.

ARISTE. Soit. Je n'y comprends rien.

SGANARELLE. Vous serez éclairci.

LE COMMISSAIRE. Nous allons revenir.

SGANARELLE (à Ariste). Or ça, je vais vous dire

La fin de cette intrigue.

(Ils se retirent dans le fond du théâtre.)

SCÈNE IX.

LÉONOR, SGANARELLE, ARISTE, LISETTE.

LÉONOR. O l'étrange martyre !

Que tous ces jeunes fous me paraissent fâcheux !

Je me suis dérobée au bal pour l'amour d'eux.

LISETTE. Chacun d'eux près de vous veut se rendre agréable.

LÉONOR. Et moi, je n'ai rien vu de plus insupportable ;

Et je préférerais le plus simple entetien

À tous les contes bleus du ces diseurs de rien.

Ils croient que tout cède à leur perruque blonde,

Et pensent avoir dit le meilleur mot du monde

Lorsqu'ils viennent, d'un ton de mauvais goguenard,

Vous railler sottement sur l'amour d'un vieillard ;

Et moi, d'un tel vieillard je prise plus le zèle

Que tous les beaux transports d'une jeune cervelle.

Mais n'aperçois-je pas ?...

SGANARELLE (à Ariste). Oui, l'affaire est ainsi.

(Apercevant Léonor.) Ah ! je la vois paraître, et sa suivante aussi.

ARISTE. Léonor, sans courroux, j'ai sujet de me plaindre.

Vous savez si jamais j'ai voulu vous contraindre,

Et si plus de cent fois je n'ai pas protesté

De laisser à vos vœux leur pleine liberté ;

Cependant votre cœur, méprisant mon suffrage,

De foi comme d'amour à mon insu s'engage.

Je ne me repens pas de mon doux traitement ;

Mais votre procédé me touche assurément ;

Et c'est une action que n'a pas méritée

Cette tendre amitié que je vous ai portée.

LÉONOR. Je ne sais pas sur quoi vous tenez ce discours :

Mais croyez que je suis la même que toujours ;

Que rien ne peut pour vous altérer mon estime ;

Que toute autre amitié me paraîtrait un crime,

Et que, si vous voulez satisfaire mes vœux,

Un saint nœud, dès demain, nous unira tous deux.

ARISTE. Dessus quel fondement venez-vous donc, mon frère ?...

SGANARELLE. Quoi ! vous ne sortez pas du logis de Valère ?

Vous n'avez point conté vos amours aujourd'hui ?

Et vous ne brûlez pas depuis un an pour lui ?

LÉONOR. Qui vous a fait de moi de si belles peintures,

Et prend soin de forger de telles impostures ?

SCÈNE X.

ISABELLE, VALÈRE, LÉONOR, ARISTE, SGANARELLE, UN COMMISSAIRE, UN NOTAIRE, LISETTE, ERGASTE.

ISABELLE. Ma sœur, je vous demande un généreux pardon,

Si de mes libertés j'ai taché votre nom.

Le pressant embarras d'une surprise extrême

M'a tantôt inspiré ce honteux stratagème :

Votre exemple condamne un tel emportement.

Mais le sort nous traite nous deux diversement.

(À Sganarelle.) Pour vous, je ne veux point, monsieur, vous faire excuse :

Je vous sers beaucoup plus que je ne vous abuse.

Le ciel pour être joints ne nous fit pas tous deux :

Je me suis reconnue indigne de vos feux ;

Et j'ai bien mieux aimé me voir aux mains d'un autre,

Que ne pas mériter un cœur comme le vôtre.

VALÈRE (à Sganarelle).

Pour moi, je mets ma gloire et mon bien souverain

À la pouvoir, mon-sieur, tenir de votre main.

ARISTE. Mon frère, doucement il faut boire la chose :

D'une telle action vos procédés sont cause ;

Et je vois votre sort malheureux à ce point.

Que, vous sachant dupé, l'on ne vous plaindra point.

LISETTE. Par ma foi, je lui sais bon gré de cette affaire ;

Et ce prix de ses soins est un trait exemplaire.

LÉONOR. Je ne sais si ce trait doit se faire estimer,

Mais je sais bien qu'au moins je ne le puis blâmer.

ERGASTE. Au sort d'être coçu son ascendant l'expose ;

Et ne l'être qu'en herbe est pour lui douce chose.

SGANARELLE (sortant de l'accablement dans lequel il était plongé).

Non, je ne puis sortir de mon étonnement.

Cette ruse d'enfer confond mon jugement ;

Et je ne pense pas que Satan en personne

Puisse être si méchant qu'une telle friponne.

J'aurais pour elle au feu mis la main que voilà.

Malheureux qui se fie à femme après cela !

La meilleure est toujours en malice féconde ;

C'est un sexe engendré pour damner tout le monde.

Je renonce à jamais à ce sexe trompeur,

Et je le donne tout au diable de bon cœur.

ERGASTE. Bon.

ARISTE. Allons tous chez moi. Venez, seigneur Valère ;

Nous tâcherons demain d'apaiser sa colère.

LISETTE (au parterre). Vous, si vous connaissez des maris loups-garous,

Envoyez-les au moins à l'école chez nous.

LA

PRINCESSE D'ÉLIDE

COMÉDIE-BALLET EN CINQ ACTES. — 1664.

PERSONNAGES DU PROLOGUE.

L'AURORE.
LYCISCAS, valet de chiens.
TROIS VALETS DE CHIENS, chantants.
VALETS DE CHIENS, dansants.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

IPHITAS, prince d'Élide, père de la princesse.
LA PRINCESSE D'ÉLIDE.
EURYALE, prince d'Ithaque.
ARISTOMÈNE, prince de Messène.
THÉOCLE, prince de Pyle.
AGLANTE, cousin de la princesse.
CYNTHIE, cousine de la princesse.
ARBATE, gouverneur du prince d'Ithaque.
PHILIS, suivante de la princesse.
MORON, plaisant de la princesse.
LYCAS, suivant d'Iphitas.

PERSONNAGES DES INTERMÈDES.

PREMIER INTERMÈDE.

MORON.
CHASSEURS, dansants.

DEUXIÈME INTERMÈDE.

PHILIS.
MORON.
UN SATYRE, chantant.
SATYRES, dansants.

TROISIÈME INTERMÈDE.

PHILIS.
TIRCIS, berger chantant.
MORON.

QUATRIÈME INTERMÈDE.

LA PRINCESSE.
PHILIS.
CLIMÈNE.

CINQUIÈME INTERMÈDE.

BERGERS et BERGÈRES, chantants.
BERGERS et BERGÈRES, dansants.

La scène est en Élide.

PROLOGUE.

SCÈNE PREMIÈRE

L'AURORE, LYCISCAS, ET PLUSIEURS AUTRES VALETS DE CHIENS (endormis et couchés sur l'herbe).

L'AURORE chante.

Quand l'amour à vos yeux offre un choix agréable,
Jeunes beautés, laissez-vous enflammer;
Moquez-vous d'affecter cet orgueil indomptable
Dont on vous dit qu'il est beau de s'armer :
Dans l'âge où l'on est aimable,
Rien n'est si beau que d'aimer.

Soupirez librement pour un amant fidèle,
Et bravez ceux qui pourraient vous blâmer.
Un cœur tendre est aimable, et le nom de cruelle
N'est pas un nom à se faire estimer :
Dans le temps où l'on est belle,
Rien n'est si beau que d'aimer.

SCÈNE II.

LYCISCAS, ET PLUSIEURS VALETS DE CHIENS (endormis); TROIS VALETS DE CHIENS (chantants, réveillés par le récit de l'Aurora).

TOUS TROIS ENSEMBLE chantent.

Holà ! holà ! Debout, debout, debout.

Pour la chasse ordonnée il faut préparer tout.
Holà ho ! debout, vite debout.

PREMIER.

Jusqu'aux plus sombres lieux le jour se communique.

DEUXIÈME.

L'air sur les fleurs en perles se résout.

TROISIÈME.

Les rossignols commencent leur musique,
Et leurs petits concerts retentissent partout.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Sus, sus, debout, vite debout.

(A Lyciscas endormi.)

Qu'est-ce ci, Lyciscas ? Quoi ! tu ronfles encore,
Toi qui promettais tant de devancer l'aurore !

Allons, debout, vite debout.

Pour la chasse ordonnée il faut préparer tout.
Debout, vite, debout ; dépêchons, ho ! debout.

LYCISCAS (s'éveillant). Par la morbleu ! vous êtes de grands braillards, vous autres, et vous avez la gueule ouverte de bon matin.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Ne vois-tu pas le jour qui se répand partout ?
Allons, debout ; Lyciscas, debout.

LYCISCAS. Eh ! laissez-moi dormir encore un peu, je vous conjure.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Non, non, debout, Lyciscas, debout.

LYCISCAS. Je ne vous demande plus qu'un petit quart d'heure.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Point, point, debout, vite debout.

LYCISCAS. Eh ! je vous prie.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS. Un moment.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS. De grâce.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS. Hé ?

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS. Je...

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS. J'aurai fait incontinent.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Non, non, debout ; Lyciscas, debout.

Pour la chasse ordonnée il faut préparer tout.
Vite debout, dépêchons, debout.

LYCISCAS. Eh bien ! laissez-moi, je vais me lever. Vous êtes d'étranges gens de me tourmenter comme cela ! Vous serez cause que je ne me porterai pas bien de toute la journée : car, voyez-vous, le sommeil est

nécessaire à l'homme, et, lorsqu'on ne dort pas sa réfection, il arrive que... on n'est...

(Il se rendort.)

PREMIER.

Lyciscas.

DEUXIÈME.

Lyciscas.

TROISIÈME.

Lyciscas.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Lyciscas.

LYCISCAS. Diable soient les brailleurs ! Je voudrais que vous eussiez la gueule pleine de bouillie bien chaude.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout, debout.

Vite debout, dépêchons, debout.



Vite debout, dépêchons, debout.

LYCISCAS. Ah ! quelle fatigue de ne pas dormir son soûl !

PREMIER.

Holà ! ho !

DEUXIÈME.

Holà ! ho !

TROISIÈME.

Holà ! ho !

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Ho, ho, ho !

LYCISCAS. Ho, ho ! La peste soit des gens avec leurs chiens de hurlements ! Je me donne au diable si je ne vous assomme. Mais voyez un peu quel diable d'enthousiasme il leur prend de me venir chanter aux oreilles comme cela. Je...

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS. Encore !

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS. Le diable vous emporte !

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Debout.

LYCISCAS (en se levant). Quoi ! toujours ! A-t-on jamais vu une pareille fureur de chanter ? Par la sambleu ! j'enrage. Puisque me voilà éveillé, il faut que j'éveille les autres, et que je les tourmente comme on m'a fait. Allons, ho ! messieurs, debout, debout, vite ; c'est trop dormir. Je vais faire un bruit du diable partout. (Il crie de toutes ses forces.) Debout, debout, debout. Allons, vite, ho, ho, ho, debout, debout. Pour la



Debout, debout, debout.

chasse ordonnée il faut préparer tout. Debout, debout, Lyciscas, debout. Ho, ho, ho, ho !

(Plusieurs cors et trompes de chasse se font entendre ; les valets de chiens que Lyciscas a réveillés dansent une entrée.)

ACTE PREMIER.



SCÈNE PREMIÈRE.

EURYALE, ARBATE.

ARBATE. Ce silence rêveur dont la sombre habitude
Vous fait à tous moments chercher la solitude,

Ces longs soupirs que laisse échapper votre cœur,
Et ces fixes regards si chargés de langueur,
Disent beaucoup sans doute à des gens de mon âge ;
Et je pense, seigneur, entendre ce langage :
Mais, sans votre congé, de peur de trop risquer,
Je n'ose m'enhardir jusques à l'expliquer.

EURYALE. Explique, explique, Arbate, avec toute licence,
Ces soupirs, ces regards et ce morne silence.
Je te permets ici de dire que l'amour
M'a rangé sous ses lois, et me brave à son tour ;
Et je consens encor que tu me fasses honte
Des faiblesses d'un cœur qui souffre qu'on le dompte.

ARBATE. Moi, vous blâmer, seigneur, des tendres mouvements
Où je vois qu'aujourd'hui penchent vos sentiments !
Le chagrin des vieux jours ne peut aigrir mon âme
Contre les doux transports de l'amoureuse flamme ;
Et, bien que mon sort touche à ses derniers soleils,
Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils,
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage
De la beauté d'une âme est un clair témoignage ;
Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux,
Un jeune prince soit et grand et généreux.
C'est une qualité que j'aime en un monarque :
La tendresse du cœur est une grande marque
Que d'un prince à votre âge on peut tout présumer
Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer.
Oui, cette passion, de toutes la plus belle,
Traîne dans un esprit cent vertus après elle ;
Aux nobles actions elle pousse les cœurs,
Et tous les grands héros ont senti ses ardeurs.
Devant mes yeux, seigneur, a passé votre enfance,
Et j'ai de vos vertus vu fleurir l'espérance ;
Mes regards observaient en vous des qualités
Où je reconnaissais le sang dont vous sortez ;
J'y découvrais un fond d'esprit et de lumière ;
Je vous trouvais bien fait, l'air grand et l'âme fière ;
Votre cœur, votre adresse, célaient chaque jour :
Mais je m'inquiétais de ne point voir d'amour ;
Et, puisque les langueurs d'une plaie invincible
Nous montrent que votre âme à ses traits est sensible,
Je triomphe, et mon cœur, d'allégresse rempli,
Vous regarde à présent comme un prince accompli.

EURYALE. Si de l'amour un temps j'ai bravé la puissance,
Hélas ! mon cher Arbate, il en prend bien vengeance ;
Et, sachant dans quels maux mon cœur s'est abîmé,
Toi-même tu voudrais qu'il n'eût jamais aimé.
Car enfin, vois le sort où mon astre me guide :
J'aime, j'aime ardemment la princesse d'Élide ;
Et tu sais que l'orgueil, sous des traits si charmants,
Arme contre l'amour ses jeunes sentiments,
Et comment elle fuit en cette illustre fête
Cette foule d'amants qui briguent sa conquête.
Ah ! qu'il est bien peu vrai que ce qu'on doit aimer,
Aussitôt qu'on le voit, prend droit de nous charmer,
Et qu'un premier coup d'œil allume en nous les flammes
Où le ciel en naissant a destiné nos âmes !
A mon retour d'Argos je passai dans ces lieux,
Et ce passage offrit la princesse à mes yeux ;
Je vis tous les appas dont elle est revêtue,
Mais de l'œil dont on voit une belle statue :
Leur brillante jeunesse, observée à loisir,
Ne porta dans mon âme aucun secret désir ;
Et d'Ithaque en repos je revis le rivage,
Sans m'en être en deux ans rappelé nulle image.
Un bruit vient cependant à répandre à ma cour
Le célèbre mépris qu'elle fait de l'amour ;
On publie en tous lieux que son âme hautaine
Garde pour l'hyménée une invincible haine,
Et qu'un arc à la main, sur l'épaule un carquois,
Comme une autre Diane elle hante les bois,
N'aime rien que la chasse, et de toute la Grèce
Fait soupirer en vain l'héroïque jeunesse.
Admire nos esprits et la fatalité !
Ce que n'avaient point fait sa vue et sa beauté,
Le bruit de ses fiertés en mon âme fit naître
Un transport inconnu dont je ne fus point maître :
Ce dédain si fameux eut des charmes secrets
A me faire avec soin rappeler tous ses traits ;
Et mon esprit, jetant de nouveaux yeux sur elle,
M'en refit une image et si noble et si belle,
Me peignit tant de gloire et de telles douceurs
A pouvoir triompher de toutes ses froideurs,
Que mon cœur, aux brillants d'une telle victoire,
Vit de sa liberté s'évanouir la gloire :
Contre une telle amorce il eut beau s'indigner,

Sa douceur sur mes sens prit tel droit droit de régner,
Qu'entraîné par l'effort d'une occulte puissance,
J'ai d'Ithaque en ces lieux fait voile en diligence ;
Et je couvre un effet de mes vœux enflammés
Du désir de paraître à ces jeux renommés
Où l'illustre Iphitas, père de la princesse,
Assemble la plupart des princes de la Grèce.

ARBATE. Mais à quoi bon, seigneur, les soins que vous prenez,
Et pourquoi ce secret où vous vous obstinez ?
Vous aimez, dites-vous, cette illustre princesse,
Et venez à ses yeux signaler votre adresse ;
Et nuls empressements, paroles ni soupirs,
Ne l'ont instruite encor de vos brûlants desirs !
Pour moi, je n'entends rien à cette politique
Qui ne veut point souffrir que votre cœur s'explique ;
Et je ne sais quel fruit peut prétendre un amour
Qui fuit tous les moyens de se produire au jour.

EURYALE. Et que ferai-je, Arbate, en déclarant ma peine,
Qu'attirer les dédains de cette âme hautaine,
Et me jeter au rang de ces princes soumis
Que le titre d'amants lui peint en ennemis ?
Tu vois les souverains de Messène et de Pyle
Lui faire de leurs cœurs un hommage inutile,
Et de l'éclat pompeux des plus hautes vertus
En appuyer en vain les respects assidus :
Ce rebut de leurs soins sous un triste silence
Retient de mon amour toute la violence ;
Je me tiens condamné dans ces rivaux fameux,
Et je lis mon arrêt au mépris qu'on fait d'eux.

ARBATE. Et c'est dans ce mépris et dans cette humeur fière
Que votre âme à ses yeux doit voir plus de lumière,
Puisque le sort vous donne à conquérir un cœur
Que défend seulement une simple froideur,
Et qui n'oppose point à l'ardeur qui vous presse
De quelque attachement l'invincible tendresse.
Un cœur préoccupé résiste puissamment :
Mais, quand une âme est libre, on la force aisément ;
Et toute la fierté de son indifférence
N'a rien dont ne triomphe un peu de patience.
Ne lui cachez donc plus le pouvoir de ses yeux,
Faites de votre flamme un éclat glorieux ;
Et, bien loin de trembler de l'exemple des autres,
Du rebut de leurs vœux enfliez l'espérance.
Peut-être, pour toucher ses sévères appas,
Aurez-vous des secrets que ces princes n'ont pas ;
Et, si de ses fiertés l'impérieux caprice
Ne vous fait éprouver un destin plus propice,
Au moins est-ce un bonheur, en ces extrémités,
Que de voir avec soi ses rivaux rebutés.

EURYALE. J'aime à te voir presser cet aveu de ma flamme ;
Combattant mes raisons tu chatouilles mon âme ;
Et par ce que j'ai dit je voulais pressentir
Si de ce que j'ai fait tu pourrais m'applaudir.
Car enfin, puisqu'il faut t'en faire confidence,
On doit à la princesse expliquer mon silence ;
Et peut-être au moment où je t'en parle ici,
Le secret de mon cœur, Arbate, est éclairci.
Cette chasse où, pour fuir la foule qui l'adore,
Tu sais qu'elle est allée au lever de l'aurore,
Est le temps que Moron, pour déclarer mon feu,
A pris.

ARBATE. Moron, seigneur !

EURYALE. Ce choix t'étonne un peu.
Par son titre de fou tu crois le bien connaître :
Mais sache qu'il l'est moins qu'il ne le veut paraître,
Et que, malgré l'emploi qu'il exerce aujourd'hui,
Il a plus de bon sens que tel qui rit de lui.
La princesse se plaît à ses bouffonneries :
Il s'en est fait aimer par cent plaisanteries,
Et peut, dans cet accès, dire et persuader.
Ce que d'autres que lui n'oseraient hasarder.
Je le vois propre enfin à ce que j'en souhaite :
Il a pour moi, dit-il, une amitié parfaite,
Et veut, dans mes États ayant reçu le jour,
Contre tous mes rivaux appuyer mon amour.
Quelque argent mis en main pour soutenir ce zèle...

SCÈNE II.

EURYALE, ARBATE, MORON.

MORON (derrière le théâtre). Au secours ! Sauvez-moi de la bête cruelle !

EURYALE. Je pense ouïr sa voix.

MORON (derrière le théâtre). A moi, de grâce, à moi !

EURYALE. C'est lui-même. Où court-il avec un tel effroi ?

MORON (entrant sans voir personne).

Où pourrai-je éviter ce sanglier redoutable ?

Grands dieux ! préservez-moi de sa dent effroyable !

Je vous promets, pourvu qu'il ne m'attrape pas,]

Quatre livres d'encens et deux veaux des plus gras.

(Rencontrant Euryale, que dans sa frayeur il prend pour le sanglier qu'il évite.)

Ah ! je suis mort.

EURYALE. Qu'as-tu ?

MORON. Je vous croyais la bête

Dont à me diffamer j'ai vu la gueule prête,

Seigneur ; et je ne puis revenir de ma peur.

EURYALE. Qu'est-ce ?

MORON. Oh ! que la princesse est d'une étrange humeur,

Et qu'à suivre la chasse et ses extravagances

Il nous faut essuyer de sottises complaisances !

Quel diable de plaisir trouvent tous les chasseurs

De se voir exposés à mille et mille peurs ?

Encore si c'était qu'on ne fût qu'à la chasse

Des lièvres, des lapins, et des jeunes daims ; passe :

Ce sont des animaux d'un naturel fort doux,

Et qui prennent toujours la fuite devant nous

Mais d'aller attaquer de ces bêtes vilaines

Qui n'ont aucun respect pour les faces humaines,

Et qui courent les gens qui les veulent courir,

C'est un sot passe-temps que je ne puis souffrir.

EURYALE. Dis-nous donc ce que c'est.

MORON. Le pénible exercice

Où de notre princesse a volé le caprice !

J'en aurais bien juré qu'elle aurait fait le tour ;

Et, la course des chars se faisant en ce jour,

Il fallait affecter ce contre-temps de chasse

Pour mépriser ces jeux avec meilleure grâce,

Et faire voir... Mais chut. Achéons mon récit,

Et reprenons le fil de ce que j'avais dit.

Qu'ai-je dit ?

EURYALE. Tu parlais d'exercice pénible.

MORON. Ah ! oui. Succombant donc à ce travail horrible,

Car en chasseur fameux j'étais enharnaché,

Et dès le point du jour je m'étais décoché,

Je me suis écarté de tous en galant homme ;

Et, trouvant un lieu propre à dormir d'un bon somme,

J'essayais ma posture, et, m'ajustant bientôt,

Prenais déjà mon ton pour ronfler comme il faut,

Lorsqu'un murmure affreux m'a fait lever la vue,

Et j'ai, d'un vieux buisson de la forêt touffue,

Vu sortir un sanglier d'une énorme grandeur

Pour....

EURYALE. Qu'est-ce ?

MORON. Ce n'est rien. N'ayez point de frayeur.

Mais laissez-moi passer entre vous deux, pour cause,

Je serai mieux en main pour vous conter la chose.

J'ai donc vu ce sanglier qui, par nos gens chassé,

Avait, d'un air affreux, tout son poil hérissé ;

Ses deux yeux flamboyants ne lançaient que menace,

Et sa gueule faisait une laide grimace,

Qui, parmi de l'écume, à qui l'osait presser,

Montrait de certains crocs... je vous laisse à penser.

A ce terrible aspect j'ai ramassé mes armes,

Mais le faux animal, sans en prendre d'alarmes,

Est venu droit à moi, qui ne lui disais mot.

ARBATE. Et tu l'as de pied ferme attendu ?

MORON. Quelque sot...

J'ai jeté tout par terre et couru comme quatre.

ARBATE. Fuir devant un sanglier ayant de quoi l'abattre !

Ce trait, Moron, n'est pas généreux.

MORON. J'y consens ;

Il n'est pas généreux, mais il est de bon sens.

ARBATE. Mais par quelques exploits si l'on ne s'éternise...

MORON. Je suis votre valet. J'aime mieux que l'on dise :

« C'est ici qu'en fuyant sans se faire prier

Moron sauva ses jours des fureurs d'un sanglier ; »

Que si l'on y disait : « Voilà l'illustre place
Où le brave Moron, d'une héroïque audace
Affrontant d'un sanglier l'impétueux effort,
Par un coup de ses dents vit terminer son sort. »

EURYALE. Fort bien.

MORON. Oui, j'aime mieux, n'en déplaise à la gloire,

Vivre au monde deux jours que mille ans dans l'histoire.

EURYALE. En effet, ton trépas fâcherait tes amis.

Mais si de ta frayeur ton esprit est remis,

Puis-je te demander si du feu qui me brûle... ?

MORON. Il ne faut pas, seigneur, que je vous dissimule ;

Je n'ai rien fait encore, et n'ai point rencontré

De temps pour lui parler qui fût selon mon gré.

L'office de bouffon a des prérogatives ;

Mais souvent on rabat nos libres tentatives.

Le discours de vos feux est un peu délicat,

Et c'est chez la princesse une affaire d'Etat.

Vous savez de quel titre elle se glorifie,

Et qu'elle a dans la tête une philosophie

Qui déclare la guerre au conjugal lien,

Et vous traite l'amour de déité de rien.

Pour n'effaroucher point son humeur de tigresse,

Il me faut manier la chose avec adresse ;

Car on doit regarder comme l'on parle aux grands ;

Et vous êtes parfois d'assez fâcheuses gens.

Laissez-moi doucement conduire cette trame.

Je me sens là pour vous un zèle tout de flamme ;

Vous êtes né mon prince, et quelques autres nœuds

Pourraient contribuer au bien que je vous veux ;

Ma mère dans son temps passait pour assez belle,

Et naturellement n'était pas fort cruelle ;

Fen votre père alors, ce prince généreux

Sur la galanterie était fort dangereux ;

Et je sais qu'Elpénor, qu'on appelait mon père

A cause qu'il était le mari de ma mère,

Contait pour grand honneur aux pasteurs d'aujourd'hui

Que le prince autrefois était venu chez lui.

Et que, durant ce temps, il avait l'avantage

De se voir saluer de tous ceux du village.

Baste ! Quoi qu'il en soit, je veux par mes travaux...

Mais voici la princesse et deux de vos rivaux.

SCÈNE III.

LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, ARISTOMÈNE, THÉOCLE,

EURYALE, PHILIS, ARBATE, MORON.

ARISTOMÈNE. Reprochez-vous, madame, à nos justes alarmes

Ce péril dont tous deux avons sauvé vos charmes ?

J'aurais pensé, pour moi, qu'abattre sous nos coups

Ce sanglier qui portait sa fureur jusqu'à vous

Était une aventure, ignorant votre chasse,

Dont à nos bons destins nous dussions rendre grâce ;

Mais à cette froideur je connais clairement

Que je dois conserver un autre sentiment,

Et quereller du sort la fatale puissance

Qui me fait avoir part à ce qui vous offense.

THÉOCLE. Pour moi, je tiens, madame, à sensible bonheur

L'action où pour vous a volé tout mon cœur,

Et ne puis consentir, malgré votre murmure,

A quereller le sort d'une telle aventure.

D'un objet odieux je sais que tout déplaît ;

Mais, dût votre courroux être plus grand qu'il n'est,

C'est extrême plaisir, quand l'amour est extrême,

De pouvoir d'un péril affranchir ce qu'on aime.

LA PRINCESSE. Et pensez-vous, seigneur, puisqu'il me faut parler,

Qu'il eût eu, ce péril, de quoi tant m'ébranler ?

Que l'arc et que le dard, pour moi si pleins de charmes,

Ne soient entre mes mains que d'inutiles armes ?

Et que je fasse enfin mes plus fréquents emplois

De parcourir nos monts, nos plaines et nos bois,

Pour n'oser, en chassant, concevoir l'espérance

De suffire moi seule à ma propre défense ?

Certes, avec le temps j'aurais bien profité

De ces soins assidus dont je fais vanité,

S'il fallait que mon bras, dans une telle quête,

Ne pût pas triompher d'une chétive bête !

Du moins, si pour prétendre à de sensibles coups

Le commun de mon sexe est trop mal avec vous,

D'un étage plus haut accordez-moi la gloire,

Et me faites tous deux cette grâce de croire,
Seigneurs, que, quel que fût le sanglier d'aujourd'hui,
J'en ai mis bas, sans vous, de plus méchants que lui.

THÉOCLE. Mais, madame...

LA PRINCESSE. Eh bien ! soit. Je vois que votre envie
Est de persuader que je vous dois la vie ;
J'y consens. Oui, sans vous c'était fait de mes jours.
Je rends de tout mon cœur grâce à ce grand secours,
Et je vais de ce pas au prince, pour lui dire
Les bontés que pour moi votre amour vous inspire.

SCÈNE IV.

EURYALE, ARBATE, MORON.

MORON. Eh ! a-t-on jamais vu de plus farouche esprit !
De ce vilain sanglier l'heureux trépas l'aigrit.
Oh ! comme volontiers j'aurais d'un beau salaire
Récompensé tantôt qui m'en eût su défaire !
ARBATE (à Euryale). Je vous vois tout pensif, seigneur, de ses dédains ;
Mais ils n'ont rien qui doive empêcher vos desseins.
Son heure doit venir, et c'est à vous, possible,
Qu'est réservé l'honneur de la rendre sensible.
MORON. Il faut qu'avant la course elle apprenne vos feux ;
Et je...
EURYALE. Non. Ce n'est plus, Moron, ce que je veux ;
Garde-toi de rien dire, et me laisse un peu faire :
J'ai résolu de prendre un chemin tout contraire.
Je vois trop que son cœur s'obstine à dédaigner
Tous ces profonds respects qui pensent la gagner ;
Et le dieu qui m'engage à soupirer pour elle
M'inspire pour la vaincre une adresse nouvelle.
Oui, c'est lui d'où me vient ce soudain mouvement ;
Et j'en attends de lui l'heureux événement.
ARBATE. Peut-on savoir, seigneur, par où votre espérance?...
EURYALE. Tu le vas voir. Allons ; et garde le silence.

PREMIER INTERMÈDE.

SCÈNE PREMIÈRE.

MORON.

Jusqu'au revoir. Pour moi, je reste ici, et j'ai une petite conversation
à faire avec ces arbres et ces rochers.

Bois, prés, fontaines, fleurs, qui voyez mon teint blême,
Si vous ne le savez, je vous apprends que j'aime.
Philis est l'objet charmant
Qui tient mon cœur à l'attache ;
Et je devins son amant,
La voyant traire une vache.
Ses doigts, tout pleins de lait, et plus blancs mille fois,
Pressaient le bout du pis d'une grâce admirable.
Ouf ! cette idée est capable
De me réduire aux abois.

Ah ! Philis, Philis, Philis !

SCÈNE II.

MORON, UN ÉCHO.

L'ÉCHO. Philis.
MORON. Ah !
L'ÉCHO. Ah !
MORON. Hem !
L'ÉCHO. Hem !
MORON. Ah ! ah !

L'ÉCHO. Ah !
MORON. Hi ! hi !
L'ÉCHO. Hi !
MORON. Oh !
L'ÉCHO. Oh !
MORON. Oh !
L'ÉCHO. Oh !
MORON. Voilà un écho qui est bouffon !
L'ÉCHO. On !
MORON. Hon !
L'ÉCHO. Hon !
MORON. Ah !
L'ÉCHO. Ah !
MORON. Hu !
L'ÉCHO. Hu !
MORON. Voilà un écho qui est bouffon !

SCÈNE III.

MORON (apercevant un ours qui vient à lui).

Ah ! monsieur l'ours ! je suis votre serviteur de tout mon cœur. De
grâce, épargnez-moi ; je vous assure que je ne vauds rien du tout à
manger ; je n'ai que la peau et les os, et je vois de certaines gens là-
bas qui seraient bien mieux votre affaire. Eh ! eh ! eh ! monseigneur, tout
doux, s'il vous plaît. (Il caresse l'ours, et tremble de frayeur.) La, la,
la, la. Ah ! monseigneur, que votre altesse est jolie et bien faite ! Elle a
tout à fait l'air galant et la taille la plus mignonne du monde. Ah ! beau
poil ! belle tête ! beaux yeux brillants et bien fendus ! Ah ! beau petit
nez, belle petite bouche, petites quenottes jolies ! Ah ! belle gorge !
belles petites menottes, petits ongles bien faits ! (L'ours se lève sur ses
pattes de derrière.) A l'aide ! au secours ! Je suis mort ! Miséricorde !
Pauvre Moron ! Ah ! mon Dieu ! Eh ! vite, à moi ! je suis perdu ! (Moron
monte sur un arbre.)

SCÈNE IV.

MORON, CHASSEURS.

MORON (monté sur un arbre, aux chasseurs). Eh ! messieurs, ayez pitié
de moi. (Les chasseurs combattent l'ours.) Bon, messieurs ! tuez-moi ce
vilain animal-là. O ciel ! daigne les assister ! Bon ! le voilà qui fuit. Le
voilà qui s'arrête, et qui se jette sur eux. Bon ! en voilà un qui vient de
lui donner un coup dans la gueule. Les voilà tous à l'entour de lui. Cou-
rage, ferme, allons, mes amis ! Bon ! poussez fort ! Encore ! Ah ! le
voilà qui est à terre ; c'en est fait, il est mort. Descendons maintenant
pour lui donner cent coups. (Il descend de l'arbre.) Serviteur, mes-
sieurs ; je vous rends grâce de m'avoir délivré de cette bête. Maintenant
que vous l'avez tuée, je m'en vais l'achever, et en triompher avec vous.
(Il donne mille coups à l'ours qui est mort.)

ENTRÉE DE BALLET.

Les chasseurs dansent pour témoigner leur joie d'avoir remporté la victoire.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, PHILIS.

LA PRINCESSE. Oui, j'aime à demeurer dans ces paisibles lieux ;
On n'y découvre rien qui n'enchanter les yeux,
Et de tous nos palais la savante structure
Cède aux simples beautés qu'y forme la nature.
Ces arbres, ces rochers, cette eau, ces gazon frais,

Ont pour moi des appas à ne lasser jamais.

AGLANTE. Je chéris comme vous ces retraites tranquilles
Où l'on se vient sauver de l'embarras des villes :
De mille objets charmants ces lieux sont embellis ;
Et ce qui doit surprendre est qu'aux portes d'Elis
La douce passion de fuir la multitude
Rencontre une si belle et vaste solitude.
Mais, à vous dire vrai, dans ces jours éclatants,
Vos retraites ici me semblent hors de temps :
Et c'est fort maltraiter l'appareil magnifique
Que chaque prince a fait pour la fête publique.
Ce spectacle pompeux de la course des chars
Devrait bien mériter l'honneur de vos regards.

LA PRINCESSE. Quel droit ont-ils chacun d'y vouloir ma présence ?

Et que dois-je, après tout, à leur magnificence ?
Ce sont soins que produit l'ardeur de m'acquérir,
Et mon cœur est le prix qu'ils veulent tous courir.
Mais, quelque espoir qui flatte un projet de la sorte,
Je me tromperais fort si pas un d'eux l'emporte.

CYNTHIE. Jusques à quand ce cœur vent-il s'effaroucher
Des innocents desseins qu'on a de le toucher ?
Et regarder les soins que pour vous on se donne
Comme autant d'attentats contre votre personne ?
Je sais qu'en défendant le parti de l'amour
On s'expose chez vous à faire mal sa cour :
Mais ce que par le sang j'ai l'honneur de vous être
S'oppose aux duretés que vous faites paraître ;
Et je ne puis nourrir d'un flatteur entretien
Vos résolutions de n'aimer jamais rien.
Est-il rien de plus beau que l'innocente flamme
Qu'un mérite éclatant allume dans une âme ?
Et serait-ce un bonheur de respirer le jour,
Si d'entre les mortels on bannissait l'amour ?
Non, non, tous les plaisirs se goûtent à le suivre,
Et vivre sans aimer n'est pas proprement vivre (1).

AGLANTE. Pour moi, je tiens que cette passion est la plus agréable affaire de la vie : qu'il est nécessaire d'aimer pour vivre heureusement ; et que tous les plaisirs sont fades s'il ne s'y mêle un peu d'amour.

LA PRINCESSE. Pouvez-vous bien toutes deux, étant ce que vous êtes, prononcer ces paroles, et ne devez-vous pas rougir d'appuyer une passion qui n'est qu'erreur, que faiblesse et qu'emportement, et dont tous les désordres ont tant de répugnance avec la gloire de notre sexe ? J'en prétends soutenir l'honneur jusqu'au dernier moment de ma vie, et ne veux point du tout me commettre à ces gens qui font les esclaves auprès de nous pour devenir un jour nos tyrans. Toutes ces larmes, tous ces soupirs, tous ces hommages, tous ces respects, sont des embûches qu'on tend à notre cœur, et qui souvent l'engagent à commettre des lâchetés. Pour moi, quand je regarde certains exemples et les bassesses épouvantables où cette passion ravale les personnes sur qui elle étend sa puissance, je sens tout mon cœur qui s'élève, et je ne puis souffrir qu'une âme qui fait profession d'un peu de fierté ne trouve pas une honte horrible à de telles faiblesses.

CYNTHIE. Eh ! madame, il est de certaines faiblesses qui ne sont point honteuses, et qu'il est beau même d'avoir dans les plus hauts degrés de gloire. J'espère que vous changerez un jour de pensée ; et, s'il plaît au ciel, nous verrons vot' e cœur avant qu'il soit peu...

LA PRINCESSE. Arrêtez, n'achevez pas ce souhait étrange : j'ai une horreur trop invincible pour ces sortes d'abaissements ; et, si jamais j'étais capable d'y descendre, je serais personne, sans doute, à ne me le point pardonner.

AGLANTE. Prenez garde, madame : l'Amour sait se venger du mépris que l'on fait de lui ; et peut-être...

LA PRINCESSE. Non, non : je brave tous ses traits ; et le grand pouvoir qu'on lui donne n'est rien qu'une chimère et qu'une excuse des faibles cœurs, qui le font invincible pour autoriser leur faiblesse.

CYNTHIE. Mais enfin toute la terre reconnaît sa puissance, et vous voyez que les dieux mêmes sont assujettis à son empire. On nous fait voir que Jupiter n'a pas aimé pour une fois, et que Diane même, dont vous affectez tant l'exemple, n'a pas rougi de pousser des soupirs d'amour.

LA PRINCESSE. Les croyances publiques sont toujours mêlées d'erreur. Les dieux ne sont point faits comme se les fait le vulgaire, et c'est leur manquer de respect que de leur attribuer les faiblesses des hommes.

(1) Le dessein de l'auteur était de traiter toute la comédie en vers ; mais un commandement du roi, qui pressa cette affaire, l'obligea d'achever le reste en prose, et de passer légèrement sur plusieurs scènes qu'il aurait étendues davantage s'il avait eu plus de loisir.

SCÈNE II.

LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, PHILIS, MORON

AGLANTE. Viens, approche, Moron, viens nous aider à défendre l'Amour contre les sentiments de la princesse.

LA PRINCESSE. Voilà votre parti fortifié d'un grand défenseur !

MORON. Ma foi, madame, je crois qu'après mon exemple il n'y a plus rien à dire, et qu'il ne faut plus mettre en doute le pouvoir de l'Amour. J'ai bravé ses armes assez longtemps, et fait de mon drôle comme un autre : mais enfin ma fierté a baissé l'oreille, et vous avez une traîtresse (il montre Philis) qui m'a rendu plus doux qu'un agneau. Après cela, on ne doit plus faire aucun scrupule d'aimer ; et, puisque j'ai bien passé par là, il peut bien en passer d'autres.

CYNTHIE. Quoi ! Moron se mêle d'aimer !

MORON. Fort bien.

CYNTHIE. Et de vouloir être aimé !

MORON. Et pourquoi non ? Est-ce qu'on n'est pas assez bien fait pour cela ? Je pense que ce visage est assez passable, et que, pour le bel air, Dieu merci, nous ne le cédon à personne.

CYNTHIE. Sans doute, on aurait tort...

SCÈNE III.

LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, PHILIS, MORON, LYCAS.

LYCAS. Madame, le prince votre père vient vous trouver ici, et conduit avec lui les princes de Pyle et d'Ithaque, et celui de Messène.

LA PRINCESSE. O ciel ! que prétend-il faire en me les amenant ? Aurait-il résolu ma perte ? et voudrait-il bien me forcer au choix de quelqu'un d'eux ?

SCÈNE IV.

IPHITAS, EURYALE, ARISTOMÈNE, THEOCLE, LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, PHILIS, MORON.

LA PRINCESSE (à Iphitas). Seigneur, je vous demande la licence de prévenir par deux paroles la déclaration des pensées que vous pouvez avoir. Il y a deux vérités, seigneur, aussi constantes l'une que l'autre, et dont je puis vous assurer également : l'une, que vous avez un absolu pouvoir sur moi, et que vous ne sauriez m'ordonner rien où je ne réponde aussitôt par une obéissance aveugle ; l'autre, que je regarde l'hyménée ainsi que le trépas, et qu'il m'est impossible de forcer cette aversion naturelle. Me donner un mari et me donner la mort, c'est une même chose ; mais votre volonté va la première, et mon obéissance m'est bien plus chère que ma vie. Après cela, parlez, seigneur ; prononcez librement ce que vous voulez.

IPHITAS. Ma fille, tu as tort de prendre de telles alarmes : et je me plains de toi, qui peux mettre dans ta pensée que je sois assez mauvais père pour vouloir faire violence à tes sentiments et me servir tyranniquement de la puissance que le ciel me donne sur toi. Je souhaite, à la vérité, que ton cœur puisse aimer quelqu'un. Tous mes vœux seraient satisfaits si cela pouvait arriver : et je n'ai proposé les fêtes et les jeux que je fais célébrer ici qu'afin d'y pouvoir attirer tout ce que la Grèce a d'illustre, et que parmi cette noble jeunesse tu puisses enfin rencontrer où arrêter tes yeux et déterminer tes pensées. Je ne demande, dis-je, au ciel, autre bonheur que celui de te voir un époux. J'ai, pour obtenir cette grâce, fait encore ce matin un sacrifice à Vénus : et, si je sais bien expliquer le langage des dieux, elle m'a promis un miracle. Mais, quoi qu'il en soit, je veux en user avec toi en père qui chérit sa fille. Si tu trouves où attacher tes vœux, ton choix sera le mien, et je ne considérerai ni intérêt d'État ni avantages d'alliance ; si ton cœur demeure insensible, je n'entreprendrai point de le forcer : mais au moins sois complaisante aux civilités qu'on te rend, et ne m'oblige point à faire les excuses de ta froideur ; traite ces princes avec l'estime que tu

leur dois ; reçois avec reconnaissance les témoignages de leur zèle, et viens voir cette course où leur adresse va paraître.

THÉOCLE (à la princesse). Tout le monde va faire des efforts pour remporter le prix de cette course ; mais, à vous dire vrai, j'ai peu d'ardeur pour la victoire, puisque ce n'est pas votre cœur qu'on y doit disputer.

ARISTOMÈNE. Pour moi, madame, vous êtes le seul prix que je me propose partout. C'est vous que je crois disputer dans ces combats d'adresse ; et je n'aspire maintenant à remporter l'honneur de cette course que pour obtenir un degré de gloire qui m'approche de votre cœur.

EURYALE. Pour moi, madame, je n'y vais point du tout avec cette pensée. Comme j'ai fait toute ma vie profession de ne rien aimer, tous les soins que je prends ne vont point où tendent les autres. Je n'ai aucune prétention sur votre cœur, et le seul honneur de la course est tout l'avantage où j'aspire.

SCÈNE V.

LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, PHILIS, MORON.

LA PRINCESSE. D'où sort cette fierté où l'on ne s'attendait point ? Princesses, que dites-vous de ce jeune prince ? Avez-vous remarqué de quel ton il l'a pris ?

AGLANTE. Il est vrai que cela est un peu fier.

MORON (à part). Ah ! quelle brave botte il vient là de lui porter !

LA PRINCESSE. Ne trouvez-vous pas qu'il y aurait plaisir d'abaisser son orgueil, et de soumettre un peu ce cœur qui tranche tant du brave ?

CYNTHIE. Comme vous êtes accoutumée à ne jamais recevoir que des hommages et des adorations de tout le monde, un compliment pareil au sien doit vous surprendre, à la vérité.

LA PRINCESSE. Je vous avoue que cela m'a donné de l'émotion, et que je souhaiterais fort de trouver les moyens de châtier cette hauteur. Je n'avais pas beaucoup d'envie de me trouver à cette course ; mais j'y veux aller exprès, et employer toute chose pour lui donner de l'amour.

CYNTHIE. Prenez garde, madame ; l'entreprise est périlleuse ; et, lorsqu'on veut donner de l'amour, on court risque d'en recevoir.

LA PRINCESSE. Ah ! n'appréhendez rien, je vous prie. Allons. Je vous réponds de moi.

SECOND INTERMÈDE.

SCÈNE PREMIÈRE.

PHILIS, MORON.

MORON. Phillis, demeure ici.

PHILIS. Non, laisse-moi suivre les autres.

MORON. Ah ! cruelle ! si c'était Tircis qui t'en priât, tu demeurerais bien vite.

PHILIS. Cela se pourrait faire : et je demeure d'accord que je trouve bien mieux mon compte avec l'un qu'avec l'autre ; car il me divertit avec sa voix, et toi tu m'étourdis de ton caquet. Lorsque tu chanteras aussi bien que lui, je te promets de t'écouter.

MORON. Eh ! demeure un peu.

PHILIS. Je ne saurais.

MORON. De grâce.

PHILIS. Point, te dis-je.

MORON (retenant Phillis). Je ne te laisserai point aller...

PHILIS. Ah ! que de façons !

MORON. Je ne demande qu'un moment à être avec toi.

PHILIS. Eh bien ! oui, j'y demeurerai, pourvu que tu me promettes une chose.

MORON. Et quelle ?

PHILIS. De ne me point parler du tout.

MORON. Eh ! Phillis !

PHILIS. A moins que de cela, je ne demeurerai point avec toi.

MORON. Veux-tu me... ?

PHILIS. Laisse-moi aller.

MORON. Eh bien, oui, demeure : je ne te dirai mot.

PHILIS. Prends-y bien garde au moins ; car à la moindre parole je prends la fuite.

MORON. Soit. (Après avoir fait une scène de gestes.) Ah ! Phillis... Eh !...

SCÈNE II.

MORON.

Elle s'enfuit, et je ne saurais l'attraper. Voilà ce que c'est : si je savais chanter, j'en ferais bien mieux mes affaires. La plupart des femmes aujourd'hui se laissent prendre par les oreilles : elles sont cause que tout le monde se mêle de musique, et l'on ne réussit auprès d'elles que par les petites chansons et les petits vers qu'on leur fait entendre. Il faut que j'apprenne à chanter pour faire comme les autres. Bon ! voici justement mon homme.

SCÈNE III.

UN SATYRE, MORON.

LE SATYRE (chante). La, la, la.

MORON. Ah ! satyre mon ami, tu sais bien ce que tu m'as promis il y a longtemps : apprends-moi à chanter, je te prie.

LE SATYRE (en chantant). Je le veux. Mais auparavant écoute une chanson que je viens de faire.

MORON (bas, à part). Il est si accoutumé à chanter qu'il ne saurait parler d'autre façon. (Haut.) Allons, chante, j'écoute.

LE SATYRE (chante).

Je portais...

MORON. Une chanson, dis-tu ?

LE SATYRE

Je port...

MORON. Une chanson à chanter ?

LE SATYRE.

Je port...

MORON. Chanson amoureuse ? Peste !

LE SATYRE.

Je portais dans une cage
Deux moineaux que j'avais pris,
Lorsque la jeune Chloris
Fit, dans un sombre bocage,
Briller à mes yeux surpris
Les fleurs de son beau visage.

« Hélas ! dis-je aux moineaux en recevant les coups
De ces yeux si savants à faire des conquêtes,
Consolerez-vous, pauvres petites bêtes,
Celui qui vous a pris est bien plus pris que vous. »

MORON demande au satyre une chanson plus passionnée, et le prie de lui dire celle qu'il lui avait ouï chanter quelques jours auparavant.

LE SATYRE (chante).

Dans vos chants si doux,
Chantez à ma belle,
Oiseaux, chantez tous
Ma peine mortelle :
Mais, si la cruelle
Se met en courroux
Au récit fidèle
Des maux que je sens pour elle,
Oiseaux, taisez-vous. »

MORON. Ah ! qu'elle est belle ! apprends-la-moi.

LE SATYRE. La, la, la, la.

MORON. La, la, la, la.

LE SATYRE. Fa, fa, fa, fa.

MORON. Fat toi-même.

ENTRÉE DE BALLET.

Le satyre en colère menace Moron, et plusieurs satyres dansent une entrée plaisante.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, PHILIS.

CYNTHIE. Il est vrai, madame, que ce jeune prince a fait voir une adresse non commune, et que l'air dont il a paru a quelque chose de surprenant. Il sort vainqueur de cette course; mais je doute fort qu'il en sorte avec le même cœur qu'il y a porté; car enfin vous lui avez tiré des traits dont il est difficile de se défendre; et, sans parler de tout le reste, la grâce de votre danse et la douceur de votre voix ont eu des charmes aujourd'hui à toucher les plus insensibles.

LA PRINCESSE. Le voici qui s'entretient avec Moron, nous saurons un peu de quoi il lui parle. Ne rompons point encore leur entretien, et prenons cette route pour revenir à leur rencontre.

SCÈNE II.

EURYALE, ARBATE, MORON.

EURYALE. Ah! Moron! je te l'avoue, j'ai été enchanté, et jamais tant de charmes n'ont frappé tout ensemble mes yeux et mes oreilles. Elle est adorable en tout temps, il est vrai; mais ce moment l'a emporté sur tous les autres, et des grâces nouvelles ont redoublé l'éclat de ses beautés. Jamais son visage ne s'est paré de plus vives couleurs, ni ses yeux ne se sont armés de traits plus vifs et plus perçants. La douceur de sa voix a voulu se faire paraître dans un air tout charmant qu'elle a daigné chanter; et les sons merveilleux qu'elle formait passaient jusqu'au fond de mon âme, et tenaient tous mes sens dans un ravissement à ne pouvoir en revenir. Elle a fait éclater ensuite une disposition toute divine; et ses pieds amoureux sur l'émail d'un tendre gazon traçaient d'aimables caractères qui m'enlevaient hors de moi-même, et m'attachaient par des nœuds invincibles aux doux et justes mouvements dont tout son corps suivait les mouvements de l'harmonie. Enfin jamais âme n'a eu de plus puissantes émotions que la mienne; et j'ai pensé plus de vingt fois oublier ma résolution pour me jeter à ses pieds, et lui faire un aveu sincère de l'ardeur que je sens pour elle.

MORON. Donnez-vous-en bien de garde, seigneur, si vous m'en voulez croire. Vous avez trouvé la meilleure invention du monde, et je me trompe fort si elle ne vous réussit. Les femmes sont des animaux d'un naturel bizarre; nous les gâtions par nos douceurs; et je crois tout de bon que nous les verrions nous courir, sans tous ces respects et ces soumissions où les hommes les acoquinent.

ARBATE. Seigneur, voici la princesse qui s'est un peu éloignée de sa suite.

MORON. Demeurez ferme, au moins, dans le chemin que vous avez pris; je m'en vais voir ce qu'elle me dira. Cependant promenez-vous ici dans ces petites routes sans faire aucun semblant d'avoir envie de la joindre; et, si vous l'abordez, demeurez avec elle le moins qu'il vous sera possible.

SCÈNE III.

LA PRINCESSE, MORON.

LA PRINCESSE. Tu as donc familiarité, Moron, avec le prince d'Élide?

MORON. Ah! madame! il y a longtemps que nous nous connaissons.

LA PRINCESSE. D'où vient qu'il n'est pas venu jusqu'ici, et qu'il a pris cette autre route quand il m'a vue?

MORON. C'est un homme bizarre qui ne se plait qu'à entretenir ses pensées.

LA PRINCESSE. Étais-tu tantôt au compliment qu'il m'a fait?

MORON. Oui, madame, j'y étais; et je l'ai trouvé un peu impertinent, n'en déplaise à sa principauté.

LA PRINCESSE. Pour moi, je le confesse, Moron, cette fuite m'a choquée; et j'ai toutes les envies du monde de l'engager, pour rabattre un peu son orgueil.

MORON. Ma foi, madame, vous ne feriez pas mal; il le mériterait bien; mais, à vous dire vrai, je doute fort que vous y puissiez réussir.

LA PRINCESSE. Comment!

MORON. Comment! c'est le plus orgueilleux petit vilain que vous ayez jamais vu. Il lui semble qu'il n'y a personne au monde qui le mérite, et que la terre n'est pas digne de le porter.

LA PRINCESSE. Mais encore, n'a-t-il point parlé de moi?

MORON. Lui? non.

LA PRINCESSE. Il ne t'a rien dit de ma voix et de ma danse?

MORON. Pas le moindre mot.

LA PRINCESSE. Certes, ce mépris est choquant, et je ne puis souffrir cette hauteur étrange de ne rien estimer.

MORON. Il n'estime et n'aime que lui.

LA PRINCESSE. Il n'y a rien que je ne fasse pour le soumettre comme il faut.

MORON. Nous n'avons point de marbre dans nos montagnes qui soit plus dur et plus insensible que lui.

LA PRINCESSE. Le voilà.

MORON. Voyez-vous comme il passe sans prendre garde à vous?

LA PRINCESSE. De grâce, Moron, va le faire aviser que je suis ici, et l'oblige à me venir aborder.

SCÈNE IV.

LA PRINCESSE, EURYALE, ARBATE, MORON.

MORON (allant au-devant d'Euryale, et lui parlant bas). Seigneur, je vous donne avis que tout va bien. La princesse souhaite que vous l'abordiez; mais songez bien à continuer votre rôle; et, de peur de l'oublier, ne soyez pas longtemps avec elle.

LA PRINCESSE. Vous êtes bien solitaire, seigneur; et c'est une humeur bien extraordinaire que la vôtre, de renoncer ainsi à notre sexe, et de fuir, à votre âge, cette galanterie dont se piquent vos pareils.

EURYALE. Cette humeur, madame, n'est pas si extraordinaire qu'on n'en trouvât des exemples sans aller loin d'ici; et vous ne sauriez condamner la résolution que j'ai prise de n'aimer jamais rien, sans condamner aussi vos sentiments.

LA PRINCESSE. Il y a grande différence; et ce qui sied bien à un sexe ne sied pas bien à l'autre. Il est beau qu'une femme soit insensible, et conserve son cœur exempt des flammes de l'amour; mais ce qui est vertu en elle devient un crime dans un homme; et, comme la beauté est le partage de notre sexe, vous ne sauriez ne nous point aimer sans nous dérober les hommages qui nous sont dus, et commettre une offense dont nous devons toutes nous ressentir.

EURYALE. Je ne vois pas, madame, que celles qui ne veulent point aimer doivent prendre aucun intérêt à ces sortes d'offenses.

LA PRINCESSE. Ce n'est pas une raison, seigneur; et, sans vouloir aimer, on est toujours bien aise d'être aimée.

EURYALE. Pour moi, je ne suis pas de même; et, dans le dessein où je suis de ne rien aimer, je serais fâché d'être aimé.

LA PRINCESSE. Et la raison?

EURYALE. C'est qu'on a obligation à ceux qui nous aiment, et que je serais fâché d'être ingrat.

LA PRINCESSE. Si bien donc que, pour fuir l'ingratitude, vous aimeriez qui vous aimerait?

EURYALE. Moi, madame? point du tout. Je dis bien que je serais fâché d'être ingrat; mais je me résoudrais plutôt de l'être que d'aimer.

LA PRINCESSE. Telle personne vous aimerait peut-être, que votre cœur...

EURYALE. Non, madame, rien n'est capable de toucher mon cœur. La liberté est la seule maîtresse à qui je consacre mes vœux; et, quand le ciel emploierait ses soins à composer une beauté parfaite, quand il assemblerait en elle tous les dons les plus merveilleux et du corps et de

l'âme; enfin, quand il exposerait à mes yeux un miracle d'esprit, d'adresse et de beauté, et que cette personne m'aimerait avec toutes les tendresses imaginables, je vous avoue franchement, je ne l'aimerais pas.

LA PRINCESSE (à part). A-t-on jamais rien vu de tel !

MORON (à la princesse). Peste soit du petit brutal ! J'aurais bien envie de lui bailler un coup de poing.

LA PRINCESSE (à part). Cet orgueil me confond ; et j'ai un tel dépit, que je ne me sens pas.

MORON (bas au prince). Bon ! Courage, seigneur ! Voilà qui va le mieux du monde.

EURYALE (bas à Moron). Ah ! Moron ! je n'en puis plus, et je me suis fait des efforts étranges.

LA PRINCESSE (à Euryale). C'est avoir une insensibilité bien grande, que de parler comme vous faites.

EURYALE. Le ciel ne m'a pas fait d'une autre humeur. Mais, madame, j'interromps votre promenade, et mon respect doit m'avertir que vous aimez la solitude.

SCÈNE V.

LA PRINCESSE, MORON.

MORON. Il ne vous en doit rien, madame, en dureté de cœur.

LA PRINCESSE. Je donnerais volontiers tout ce que j'ai au monde pour avoir l'avantage d'en triompher.

MORON. Je le crois.

LA PRINCESSE. Ne pourrais-tu, Moron, me servir dans un tel dessein ?

MORON. Vous savez bien, madame, que je suis tout à votre service.

LA PRINCESSE. Parle-lui de moi dans tes entretiens, vante-lui adroitement ma personne et les avantages de ma naissance, et tâche d'ébranler ses sentiments par la douceur de quelque espoir. Je te permets de dire tout ce que tu voudras pour tâcher à me l'engager.

MORON. Laissez-moi faire.

LA PRINCESSE. C'est une chose qui me tient au cœur. Je souhaite ardemment qu'il m'aime.

MORON. Il est bien fait, oui, ce petit pendard-là ; il a bon air, bonne physionomie ; et je crois qu'il serait assez le fait d'une princesse.

LA PRINCESSE. Enfin tu peux tout espérer de moi si tu trouves moyen d'enflammer pour moi son cœur.

MORON. Il n'y a rien qui ne se puisse faire. Mais, madame, s'il venait à vous aimer, que feriez-vous, s'il vous plaît ?

LA PRINCESSE. Ah ! ce serait lors que je prendrais plaisir à triompher pleinement de sa vanité, à punir son mépris par mes froideurs, et à exercer sur lui toutes les cruautés que je pourrais imaginer.

MORON. Il ne se rendra jamais.

LA PRINCESSE. Ah ! Moron ! il faut faire en sorte qu'il se rende.

MORON. Non, il n'en fera rien. Je le connais ; ma peine serait inutile.

LA PRINCESSE. Si faut-il pourtant tenter toute chose, et éprouver si son âme est entièrement insensible. Allons, je veux lui parler et suivre une pensée qui vient de me venir.

TROISIÈME INTERMÈDE.

SCÈNE PREMIÈRE.

PHILIS, TIRCIS.

PHILIS. Viens, Tircis ; laissons-les aller ; et me dis un peu ton martyre de la façon que tu sais faire. Il y a longtemps que tes yeux me parlent ; mais je suis plus aise d'ouïr ta voix.

TIRCIS chante.

Tu m'écoutes, hélas ! dans ma triste langueur ;
Mais je n'en suis pas mieux, ô beauté sans pareille !

Et je touche ton oreille
Sans que je touche ton cœur.

PHILIS. Va, va, c'est déjà quelque chose que de toucher l'oreille ; et le temps amène tout. Chante-moi cependant quelque plainte nouvelle que tu aies composée pour moi.

SCÈNE II.

MORON, PHILIS, TIRCIS.

MORON. Ah ! ah ! je vous y prends, cruelle : vous vous écarterez des autres pour ouïr mon rival.

PHILIS. Oui, je m'écarte pour cela. Je te le dis encore, je me plais avec lui ; et l'on écoute volontiers les amants lorsqu'ils se plaignent aussi agréablement qu'il fait. Que ne chantes-tu comme lui ? je prendrais plaisir à t'écouter.

MORON. Si je ne sais chanter, je sais faire autre chose ; et quand...

PHILIS. Tais-toi, je veux l'entendre. Dis, Tircis, ce que tu voudras.

MORON. Ah ! cruelle !...

PHILIS. Silence, dis-je, ou je me mettrai en colère.

TIRCIS chante.

Arbres épais, et vous, prés émaillés,
La beauté dont l'hiver vous avait dépouillés
Par le printemps vous est rendue :
Vous reprenez tous vos appas ;
Mais mon âme ne reprend pas
La joie, hélas ! que j'ai perdue.

MORON. Morbleu ! que n'ai-je de la voix ! Ah ! nature marâtre ! pourquoi ne m'as-tu pas donné de quoi chanter comme à un autre ?

PHILIS. En vérité, Tircis, il ne se peut rien de plus agréable, et tu l'emportes sur tous les rivaux que tu as.

MORON. Mais pourquoi est-ce que je ne puis pas chanter ? N'ai-je pas un estomac, un gosier, une langue, comme un autre ? Oui, oui, allons ; je veux chanter aussi, et te montrer que l'amour fait faire toutes choses. Voici une chanson que j'ai faite pour toi.

PHILIS. Oui ! dis. Je veux bien t'écouter pour la rareté du fait.

MORON. Courage, Moron ! Il n'y a qu'à avoir de la hardiesse. (Il chante.)

Ton extrême rigueur
S'acharne sur mon cœur.
Ah ! Philis, je trépasse :
Daigne me secourir !
En seras-tu plus grasse
De m'avoir fait mourir ?

Vivat Moron !

PHILIS. Voilà qui est le mieux du monde. Mais, Moron, je souhaiterais bien d'avoir la gloire que quelque amant fût mort pour moi. C'est un avantage dont je n'ai pas encore joui ; et je trouve que j'aimerais de tout mon cœur une personne qui m'aimerait assez pour se donner la mort.

MORON. Tu aimerais une personne qui se tuerait pour toi ?

PHILIS. Oui.

MORON. Il ne faut que cela pour te plaire ?

PHILIS. Non.

MORON. Voilà qui est fait. Je veux te montrer que je mesais tuer quand je veux.

TIRCIS chante.

Ah ! quelle douceur extrême
De mourir pour ce qu'on aime !

MORON (à Tircis). C'est un plaisir que vous aurez quand vous voudrez.

TIRCIS chante.

Courage, Moron ! meurs promptement
En généreux amant.

MORON (à Tircis). Je vous prie de vous mêler de vos affaires, et de me laisser tuer à ma fantaisie. Allons, je vais faire honte à tous les amants. (A Philis.) Tiens, je ne suis pas homme à faire tant de façons. Vois ce poignard ; prends bien garde comme je vais me percer le cœur... Je suis votre serviteur. Quelque niais...

PHILIS. Allons, Tircis, viens-t'en me redire à l'écho ce que tu m'as chanté.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA PRINCESSE, EURYALE, MORON.

LA PRINCESSE. Prince, comme jusqu'ici nous avons fait paraître une conformité de sentiments, et que le ciel a semblé mettre en nous mêmes attachements pour notre liberté et même aversion pour l'amour, je suis bien aise de vous ouvrir mon cœur et de vous faire confidence d'un changement dont vous serez surpris. J'ai toujours regardé l'hymen comme une chose alfreuse ; et j'avais fait serment d'abandonner plutôt la vie que de me résoudre jamais à perdre cette liberté pour qui j'avais des tendresses si grandes : mais enfin un moment a dissipé toutes ces résolutions. Le mérite d'un prince m'a frappé aujourd'hui les yeux ; et mon âme tout d'un coup, comme par un miracle, est devenue sensible aux traits de cette passion que j'avais toujours méprisée. J'ai trouvé d'abord des raisons pour autoriser ce changement, et je puis l'appuyer de ma volonté de répondre aux ardes sollicitations d'un père et aux vœux de tout un Etat : mais, à vous dire vrai, je suis en peine du jugement que vous ferez de moi, et je voudrais savoir si vous condamnerez ou non le dessein que j'ai de me donner un époux.

EURYALE. Vous pourriez faire un tel choix, madame, que je l'approuverais sans doute.

LA PRINCESSE. Qui croyez-vous, à votre avis, que je veuille choisir ?

EURYALE. Si j'étais dans votre cœur, je pourrais vous le dire ; mais, comme je n'y suis pas, je n'ai garde de vous répondre.

LA PRINCESSE. Devinez, pour voir, et nommez quelqu'un.

EURYALE. J'aurais trop peur de me tromper.

LA PRINCESSE. Mais encore, pour qui souhaiteriez-vous que je me déclarasse ?

EURYALE. Je sais bien, à vous dire vrai, pour qui je le souhaiterais ; mais, avant que de m'expliquer, je dois savoir votre pensée.

LA PRINCESSE. Eh bien ! prince, je veux bien vous la découvrir. Je suis sûre que vous allez approuver mon choix ; et, pour ne vous point tenir en suspens davantage, le prince de Messène est celui de qui le mérite s'est attiré mes vœux.

EURYALE (à part). O ciel !

LA PRINCESSE (bas, à Moron). Mon invention a réussi, Moron. Le voilà qui se trouble.

MORON (à la princesse). Bon, madame. (Au prince.) Courage, seigneur. (À la princesse.) Il en tient. (Au prince.) Ne vous défaites pas.

LA PRINCESSE (à Euryale). Ne trouvez-vous pas que j'ai raison, et que ce prince a tout le mérite qu'on peut avoir ?

MORON (bas, au prince). Remettez-vous et songez à répondre.

LA PRINCESSE. D'où vient, prince, que vous ne dites mot, et semblez interdit ?

EURYALE. Je le suis, à la vérité ; et j'admire, madame, comme le ciel a pu former deux âmes aussi semblables en tout que les nôtres, deux âmes en qui l'on ait vu une plus grande conformité de sentiments, qui aient fait éclater dans le même temps une résolution à braver les traits de l'amour, et qui, dans le même moment, aient fait paraître une égale facilité à perdre le nom d'insensibles. Car enfin, madame, puisque votre exemple m'autorise, je ne feindrai point de vous dire que l'amour aujourd'hui s'est rendu maître de mon cœur, et qu'une des princesses vos cousines, l'aimable et belle Aglante, a renversé d'un coup d'œil tous les projets de ma fierté. Je suis ravi, madame, que, par cette égalité de défaite, nous n'ayons rien à nous reprocher l'un à l'autre ; et je ne doute point que, comme je vous loue infiniment de votre choix, vous n'approuviez aussi le mien. Il faut que ce miracle éclate aux yeux de tout le monde, et nous ne devons point différer à nous rendre tous deux contents. Pour moi, madame, je vous sollicite de vos suffrages pour obtenir celle que je souhaite, et vous trouverez bon que j'aie de ce pas en faire la demande au prince votre père.

MORON (bas, à Euryale). Ah ! digne, ah ! brave cœur !

SCÈNE II.

LA PRINCESSE, MORON.

LA PRINCESSE. Ah ! Moron ! je n'en puis plus : et ce coup, que je n'attendais pas, triomphe absolument de toute ma fermeté.

MORON. Il est vrai que le coup est surprenant, et j'avais cru d'abord que votre stratagème avait fait son effet.

LA PRINCESSE. Ah ! ce m'est un dépit à me désespérer, qu'une autre ait l'avantage de soumettre ce cœur que je voulais soumettre.

SCÈNE III.

LA PRINCESSE, AGLANTE, MORON.

LA PRINCESSE. Princesse, j'ai à vous prier d'une chose qu'il faut absolument que vous m'accordiez. Le prince d'Ithaque vous aime, et veut vous demander au prince mon père.



Le prince d'Ithaque vous aime, et veut vous demander au prince mon père.

AGLANTE. Le prince d'Ithaque, madame !

LA PRINCESSE. Oui. Il vient de m'en assurer lui-même, et m'a demandé mon suffrage pour vous obtenir ; mais je vous conjure de rejeter cette proposition, et de ne point prêter l'oreille à tout ce qu'il pourra vous dire.

AGLANTE. Mais, madame, s'il était vrai que ce prince m'aimât effective-

ment, pourquoi, n'ayant aucun dessein de vous engager, ne voudriez-vous pas souffrir?...

LA PRINCESSE. Non, Aglante, je vous le demande : faites-moi ce plaisir, je vous prie ; et trouvez bon que, n'ayant pu avoir l'avantage de le soumettre, je lui dérobe la joie de vous obtenir.

AGLANTE. Madame, il faut vous obéir ; mais je croirais que la conquête d'un tel cœur ne serait pas une victoire à dédaigner.

LA PRINCESSE. Non, non, il n'aura pas la joie de me braver entièrement.

SCÈNE IV.

LA PRINCESSE, ARISTOMÈNE, AGLANTE, MORON.

ARISTOMÈNE. Madame, je viens à vos pieds rendre grâce à l'Amour de mes heureux destins, et vous témoigner avec transport le ressentiment où je suis des bontés surprenantes dont vous daignez favoriser le plus soumis de vos captifs.

LA PRINCESSE. Comment ?

ARISTOMÈNE. Le prince d'Ithaque, madame, vient de m'assurer tout à l'heure que votre cœur avait eu la bonté de s'expliquer en ma faveur sur ce célèbre choix qu'attend toute la Grèce.

LA PRINCESSE. Il vous a dit qu'il tenait cela de ma bouche ?

ARISTOMÈNE. Oui, madame.

LA PRINCESSE. C'est un étourdi, et vous êtes un peu trop crédule, prince, d'ajouter foi si promptement à ce qu'il vous a dit. Une pareille nouvelle mériterait bien, ce me semble, qu'on en doutât un peu de temps ; et c'est tout ce que vous pourriez faire de la croire, si je vous l'avais dite moi-même.

ARISTOMÈNE. Madame, si j'ai été trop prompt à me persuader...

LA PRINCESSE. De grâce, prince, brisons là ce discours ; et, si vous voulez m'obliger, souffrez que je puisse jouir de deux moments de solitude.

SCÈNE V.

LA PRINCESSE, AGLANTE, MORON.

LA PRINCESSE. Ah ! qu'en cette aventure le ciel me traite avec une rigueur étrange ! Au moins, princesse, souvenez-vous de la prière que je vous ai faite.

AGLANTE. Je vous l'ai dit déjà, madame, il faut vous obéir.

SCÈNE VI.

LA PRINCESSE, MORON.

MORON. Mais, madame, s'il vous aimait, vous n'en voudriez point ; et cependant vous ne voulez pas qu'il soit à une autre. C'est faire justement comme le chien du jardinier.

LA PRINCESSE. Non, je ne puis souffrir qu'il soit heureux avec une autre ; et, si la chose était, je crois que j'en mourrais de déplaisir.

MORON. Ma foi, madame, avouons la dette : vous voudriez qu'il fût à vous ; et dans toutes vos actions il est aisé de voir que vous aimez un peu ce jeune prince.

LA PRINCESSE. Moi, je l'aime ! O ciel ! je l'aime ! Avez-vous l'insolence de prononcer ces paroles ? Sortez de ma vue, impudent, et ne vous présentez jamais devant moi.

MORON. Madame...

LA PRINCESSE. Retirez-vous d'ici, vous dis-je, ou je vous en ferai retirer d'une autre manière.

MORON (bas à part). Ma foi, son cœur en a sa provision, et...

(Il rencontre un regard de la princesse qui l'oblige à se retirer.)

SCÈNE VII.

LA PRINCESSE.

De quelle émotion inconnue sens-je mon cœur atteint ? et quelle inquiétude secrète est venue troubler tout d'un coup la tranquillité de mon

âme ? Ne serait-ce point aussi ce que l'on vient de me dire ? et, sans en rien savoir, n'aimerais-je point ce jeune prince ? Ah ! si cela était, je serais personne à me désespérer. Mais il est impossible que cela soit, et je vois bien que je ne puis pas l'aimer. Quoi ! je serais capable de cette lâcheté ! J'ai vu toute la terre à mes pieds avec la plus grande insensibilité du monde ; les respects, les hommages et les soumissions n'ont jamais pu toucher mon âme : et la fierté et le dédain en auraient triomphé ! J'ai méprisé tous ceux qui m'ont aimée ; et j'aimerais le seul qui me méprise ! Non, non, je sais bien que je ne l'aime pas. Il n'y a pas de raison à cela. Mais si ce n'est pas de l'amour que ce que je sens maintenant, qu'est-ce donc que ce peut être ? et d'où vient ce poison qui me court par toutes les veines, et ne me laisse point en repos avec moi-même ? Sors de mon cœur, qui que tu sois, ennemi qui te caches ; attaque-moi visiblement, et deviens à mes yeux la plus affreuse bête de tous nos bois, afin que mon dard et mes flèches me puissent défaire de toi.

QUATRIÈME INTERMÈDE.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA PRINCESSE.

O vous, admirables personnes qui, par la douceur de vos chants, avez l'art d'adoucir les plus fâcheuses inquiétudes, approchez-vous d'ici, de grâce, et tâchez de charmer avec votre musique le chagrin où je suis.

SCÈNE II.

LA PRINCESSE, CLIMÈNE, PHILIS.

CLIMÈNE chante.

Chère Philis, dis-moi, que crois-tu de l'amour ?

PHILIS chante.

Toi-même, qu'en crois-tu, ma compagne fidèle ?

CLIMÈNE.

On m'a dit que sa flamme est pire qu'un vautour ;
Et qu'on souffre, en aimant, une peine cruelle.

PHILIS

On m'a dit qu'il n'est point de passion plus belle,
Et que ne pas aimer c'est renoncer au jour.

CLIMÈNE

A qui des deux donnerons-nous victoire ?

PHILIS.

Qu'en croirons-nous, ou le mal, ou le bien ?

TOUTES DEUX ENSEMBLE.

Aimons, c'est le vrai moyen
De savoir ce qu'on en doit croire.

PHILIS.

Chloris vante partout l'amour et ses ardeurs.

CLIMÈNE.

Amarante pour lui verse en tous lieux des larmes.

PHILIS.

Si de tant de tourments il accable les cœurs,
D'où vient qu'on aime à lui rendre les armes ?

CLIMÈNE.

Si sa flamme, Philis, est si pleine de charmes,
Pourquoi nous défend-on d'en goûter les douceurs ?

PHILIS.

A qui des deux donnerons-nous victoire ?

CLIMÈNE.

Qu'en croirons-nous, ou le mal ou le bien ?

TOUTES DEUX ENSEMBLE.

Aimons, c'est le vrai moyen
De savoir ce qu'on en doit croire.

LA PRINCESSE. Achevez seules si vous voulez. Je ne saurais demeurer en repos et, quelque douceur qu'aient vos chants, ils ne font que redoubler mon inquiétude.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

IPHITAS, EURYALE, AGLANTE, CYNTHIE, MORON.

MORON (à Iphitas). Oui, seigneur, ce n'est point raillerie ; j'en suis ce qu'on appelle disgracié. Il m'a fallu tirer mes chausses au plus vite, et jamais vous n'avez vu un emportement plus brusque que le sien.

IPHITAS (à Euryale). Ah ! prince, que je devrai de grâces à ce stratagème amoureux, s'il faut qu'il ait trouvé le secret de toucher son cœur !

EURYALE. Quelque chose, seigneur, que l'on vienne de vous en dire, je n'ose encore, pour moi, me flatter de ce doux espoir : mais enfin, si ce n'est pas à moi trop de témérité que d'oser aspirer à l'honneur de votre alliance, si ma personne et mes États...

IPHITAS. Prince, n'entrons point dans ces compliments. Je trouve en vous de quoi remplir tous les souhaits d'un père ; et, si vous avez le cœur de ma fille, il ne vous manque rien.

SCÈNE II.

LA PRINCESSE, IPHITAS, EURYALE, AGLANTE, CYNTHIE, MORON.

LA PRINCESSE. O ciel ! que vois-je là ?

IPHITAS (à Euryale). Oui, l'honneur de votre alliance m'est d'un prix très-considérable, et je souscris aisément de tous mes suffrages à la demande que vous me faites.

LA PRINCESSE (à Iphitas). Seigneur, je me jette à vos pieds pour vous demander une grâce. Vous m'avez toujours témoigné une tendresse extrême, et je crois vous devoir bien plus par les bontés que vous m'avez fait voir que par le jour que vous m'avez donné. Mais si jamais vous avez eu de l'amitié pour moi, je vous en demande aujourd'hui la plus sensible preuve que vous me puissiez accorder : c'est de n'écouter point, seigneur, la demande de ce prince, et de ne pas souffrir que la princesse Aglante soit unie avec lui.

IPHITAS. Et par quelle raison, ma fille, voudrais-tu t'opposer à cette union ?

LA PRINCESSE. Par la raison que je hais ce prince, et que je veux, si je puis, traverser ses desseins.

IPHITAS. Tu le hais, ma fille !

LA PRINCESSE. Oui, et de tout mon cœur, je vous l'avoue.

IPHITAS. Et que t'a-t-il fait ?

LA PRINCESSE. Il m'a méprisée.

IPHITAS. Et comment ?

LA PRINCESSE. Il ne m'a pas trouvée assez bien faite pour m'adresser ses vœux.

IPHITAS. Et quelle offense te fait cela ? tu ne veux accepter personne.

LA PRINCESSE. N'importe, il me devait aimer comme les autres, et me laisser au moins la gloire de le refuser. Sa déclaration me fait un affront, et ce m'est une honte sensible qu'à mes yeux et au milieu de votre cour il ait recherché une autre que moi.

IPHITAS. Mais quel intérêt dois-tu prendre à lui ?

LA PRINCESSE. J'en prends, seigneur, à me venger de son mépris ; et comme je sais bien qu'il aime Aglante avec beaucoup d'ardeur, je veux empêcher, s'il vous plaît, qu'il ne soit heureux avec elle.

IPHITAS. Cela te tient donc bien au cœur ?

LA PRINCESSE. Oui, seigneur, sans doute ; et, s'il obtient ce qu'il demande, vous me verrez expirer à vos yeux.

IPHITAS. Va, va, ma fille, avoue franchement la chose ; le mérite de ce prince t'a fait ouvrir les yeux, et tu l'aimes enfin, quoi que tu puisses dire.

LA PRINCESSE. Moi, seigneur ?

IPHITAS. Oui, tu l'aimes.

LA PRINCESSE. Je l'aime, dites-vous, et vous m'imputez cette lâcheté ! O ciel ! quelle est mon infortune ! Puis-je bien sans mourir entendre ces paroles ! et faut-il que je sois si malheureuse qu'on me soupçonne de l'aimer ! Ah ! si c'était un autre que vous, seigneur, qui me tint ce discours, je ne sais pas ce que je ne ferais point !

IPHITAS. Eh bien ! oui, tu ne l'aimes pas : tu le hais, j'y consens, et je veux bien, pour te contenter, qu'il n'épouse pas la princesse Aglante.

LA PRINCESSE. Ah ! seigneur, vous me donnez la vie.

IPHITAS. Mais, afin d'empêcher qu'il ne puisse être jamais à elle, il faut que tu le prennes pour toi.

LA PRINCESSE. Vous vous moquez, seigneur, et ce n'est pas ce qu'il demande.

EURYALE. Pardonnez-moi, madame, je suis assez téméraire pour cela, et je prends à témoin le prince votre père si ce n'est pas vous que j'ai demandée. C'est trop vous tenir dans l'erreur, il faut lever le masque, et, fussiez-vous vous en prévaloir contre moi, découvrir à vos yeux les véritables sentiments de mon cœur. Je n'ai jamais aimé que vous, et jamais je n'aimerai que vous. C'est vous, madame, qui m'avez enlevé cette qualité d'insensible que j'avais toujours affectée ; et tout ce que j'ai pu vous dire n'a été qu'une feinte, qu'un mouvement secret m'a inspiré, et que je n'ai suivie qu'avec toutes les violences imaginables. Il fallait qu'elle cessât bientôt sans doute, et je m'étonne seulement qu'elle ait pu durer la moitié d'un jour : car enfin je mourais, je brûlais dans l'âme, quand je vous déguisais mes sentiments, et jamais cœur n'a souffert une contrainte égale à la mienne. Que si cette feinte, madame, a quelque chose qui vous offense, je suis tout prêt de mourir pour vous en venger ; vous n'avez qu'à parler, et ma main sur-le-champ fera gloire d'exécuter l'arrêt que vous prononcerez.

LA PRINCESSE. Non, non, prince, je ne vous sais point mauvais gré de m'avoir abusée ; et tout ce que vous m'avez dit, je l'aime bien mieux une feinte que non pas une vérité.

IPHITAS. Si bien donc, ma fille, que tu veux bien accepter ce prince pour époux ?

LA PRINCESSE. Seigneur, je ne sais pas encore ce que je veux. Donnez-moi le temps d'y songer, je vous prie, et m'épargnez un peu la confusion où je suis.

IPHITAS. Vous jugez, prince, ce que cela veut dire ; et vous vous pouvez fonder là-dessus.

EURYALE. Je l'attendrai tant qu'il vous plaira, madame, cet arrêt de ma destinée ; et, s'il me condamne à la mort, je le suivrai sans murmure.

IPHITAS. Viens, Moron. C'est ici un jour de paix, et je te remets en grâce avec la princesse.

MORON. Seigneur, je serai meilleur courtisan une autre fois, et je me garderai bien de dire ce que je pense.

SCÈNE III.

ARISTOMÈNE, THÉOCLE, IPHITAS, LA PRINCESSE, EURYALE, AGLANTE, CYNTHIE, MORON.

IPHITAS (aux princes de Messène et de Pyle). Je crains bien, princes, que le choix de ma fille ne soit pas en votre faveur ; mais voilà deux princesses qui peuvent bien vous consoler de ce petit malheur.

ARISTOMÈNE. Seigneur, nous savons prendre notre parti ; et, si ces aimables princesses n'ont point trop de mépris pour des cœurs qu'on a rebutés, nous pouvons revenir par elles à l'honneur de votre alliance.

SCÈNE IV.

IPHITAS, LA PRINCESSE, AGLANTE, CYNTHIE, PHILIS, EURYALE, ARISTOMÈNE, THÉOCLE, MORON.

PHILIS (à Iphitas). Seigneur, la déesse Vénus vient d'annoncer partout le changement du cœur de la princesse. Tous les pasteurs et toutes les bergères en témoignent leur joie par des danses et des chansons ; et, si ce n'est point un spectacle que vous méprisiez, vous allez voir l'allégresse publique se répandre jusqu'ici.

97.



LE BOURGEOIS GENTILHOMME

COMÉDIE-BALLET EN CINQ ACTES. — 1670.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

M. JOURDAIN, bourgeois.
MADAME JOURDAIN.
LUCILE, fille de M. Jourdain.
CLÉONTE, amant de Lucile.
DORIMÈNE, marquise
DORANTE, comte, amant de Dorimène.
NICOLE, servante de M. Jourdain.
COVIELLE, valet de Cléonte.
UN MAÎTRE DE MUSIQUE.
UN ÉLÈVE DU MAÎTRE DE MUSIQUE.
UN MAÎTRE A DANSER.
UN MAÎTRE D'ARMES.
UN MAÎTRE DE PHILOSOPHIE.
UN MAÎTRE TAILLEUR.
UN GARÇON TAILLEUR.
DEUX LAQUAIS.

PERSONNAGES DU BALLET.

Dans le premier acte.
UNE MUSICIENNE.
DEUX MUSICIENS.
DANSEURS.
Dans le second acte.
GARÇONS TAILLEURS, dansants.
Dans le troisième acte.
CUISINIERS, dansants.
Dans le quatrième acte. — Cérémonie turque.
LE MUPHTI.
TURCS, ASSISTANTS DU MUPHTI, dansants.
DERVIS, chantants.
TURCS, dansants.
Dans le cinquième acte. — Ballet des nations.
UN DONNEUR DE LIVRES, dansant.
IMPORTUNS, dansants.

TROUPE DE SPECTATEURS, chantants.
PREMIER HOMME DU BEL AIR.
SECOND HOMME DU BEL AIR.
PREMIÈRE FEMME DU BEL AIR.
SECONDE FEMME DU BEL AIR.
PREMIER GASCON.
SECOND GASCON.
UN SUISSE.
UN VIEUX BOURGEOIS BABILLARD.
UNE VIEILLE BOURGEOISE BABILLARDE.
ESPAGNOLS, chantants.
ESPAGNOLS, dansants.
UNE ITALIENNE.
UN ITALIEN.
DEUX SCARAMOUCHES.
DEUX TRIVELINS.
ARLEQUIN.
DEUX POITEVINS, chantants et chantants.
POITEVINS et POITEVINES, dansants.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

UN MAÎTRE DE MUSIQUE.
UN ÉLÈVE DU MAÎTRE DE MUSIQUE (composant sur une table qui est au milieu du théâtre); UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS, UN MAÎTRE A DANSER, DANSEURS.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE (aux musiciens). Venez, entrez dans cette salle, et vous reposez là, en attendant qu'il vienne.

LE MAÎTRE A DANSER (aux danseurs). Et vous aussi, de ce côté.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE (à son élève). Est-ce fait ?
L'ÉLÈVE. Oui.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE.
Voyons... Voilà qui est bien.

LE MAÎTRE A DANSER. Est-ce quelque chose de nouveau ?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Oui. C'est un air pour une sérénade que je lui ai fait composer ici, en attendant que notre homme fût éveillé.

LE MAÎTRE A DANSER. Peut-on voir ce que c'est ?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Vous l'allez entendre avec le dialogue, quand il viendra. Il ne tardera guère.



M. Jourdain.

LE MAÎTRE A DANSER. Nos occupations, à vous et à moi, ne sont pas petites maintenant.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Il est vrai. Nous avons trouvé ici un homme comme il nous le faut à tous deux. Ce nous est une douce rente que ce M. Jourdain, avec les visions de noblesse et de galanterie qu'il est allé se mettre en tête; et votre danse et ma musique auraient à souhaiter que tout le monde lui ressemblât.

LE MAÎTRE A DANSER. Non pas entièrement; et je voudrais, pour lui, qu'il se connaît mieux qu'il ne fait aux choses que nous lui donnons.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Il est vrai qu'il les connaît mal, mais il les paye bien; et c'est de quoi maintenant nos arts ont plus besoin que de toute autre chose.

LE MAÎTRE A DANSER. Pour moi, je vous l'avoue, je me repais un peu de gloire. Les applaudissements me touchent; et je tiens que, dans tous les beaux-arts, c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, que d'essuyer sur des compositions la barbarie d'un stupide. Il y a plaisir, ne m'en parlez point, à travailler pour des personnes qui soient capables de sentir les délicatesses d'un art, qui sachent faire un doux accueil aux beautés d'un ouvrage, et, par de chatouillantes approbations, vous régaler de

vosre travail. Oui, la récompense la plus agréable qu'on puisse recevoir des choses que l'on fait, c'est de les voir connues, de les voir caressées d'un applaudissement qui vous honore. Il n'y a rien, à mon avis, qui nous paye mieux que cela de toutes nos fatigues; et ce sont des douceurs exquisées que des louanges éclairées.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. J'en demeure d'accord, et je les goûte comme vous. Il n'y a rien assurément qui chatouille davantage que les applaudissements que vous dites; mais cet encens ne fait pas vivre. Des louanges toutes pures ne mettent point un homme à son aise: il y faut mêler du solide; et la meilleure façon de louer, c'est de louer avec les mains. C'est un homme, à la vérité, dont les lumières sont petites; qui parle à tort et à travers de toutes choses, et n'applaudit qu'à contre-sens; mais son argent redresse les jugements de son esprit: il y a du discernement dans sa bourse, ses louanges sont monnayées; et ce bourgeois ignorant nous vaut mieux, comme vous voyez, que le grand seigneur éclairé qui nous a introduits ici.

LE MAÎTRE A DANSER. Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites: mais je trouve que vous appuyez un peu trop sur l'argent; et l'intérêt est quelque chose de si bas, qu'il ne faut jamais qu'un honnête homme montre pour lui de l'attachement.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Vous recevez fort bien pourtant l'argent que notre homme vous donne.

LE MAÎTRE A DANSER. Assurément, mais je n'en fais pas mon bonheur; et je voudrais qu'avec son bien il eût encore quelque bon goût des choses.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Je le voudrais aussi; et c'est à quoi nous travaillons tous deux autant que nous pouvons. Mais, en tout cas, il nous donne moyen de nous faire connaître dans le monde, et il payera pour les autres ce que les autres loueront pour lui.

LE MAÎTRE A DANSER. Le voilà qui vient.

SCÈNE II.

M. JOURDAIN (en robe de chambre et en bonnet de nuit), LE MAÎTRE DE MUSIQUE, LE MAÎTRE A DANSER, L'ÉLÈVE DU MAÎTRE DE MUSIQUE, UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS, DANSEURS, DEUX LAQUAIS.

M. JOURDAIN. Eh bien! messieurs, qu'est-ce? Me ferez-vous voir votre petite drôlerie?

LE MAÎTRE A DANSER. Comment! quelle petite drôlerie?

M. JOURDAIN. Eh! là... Comment appelez-vous cela? Votre prologue ou dialogue de chansons et de danse?

LE MAÎTRE A DANSER. Ah! ah!

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Vous nous y voyez préparés.

M. JOURDAIN. Je vous ai fait un peu attendre; mais c'est que je me fais habiller aujourd'hui comme les gens de qualité; et mon tailleur m'a envoyé des bas de soie que j'ai pensé ne mettre jamais.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Nous ne sommes ici que pour attendre votre loisir.

M. JOURDAIN. Je vous prie tous deux de ne vous point en aller qu'on ne m'ait apporté mon habit, afin que vous me puissiez voir.

LE MAÎTRE A DANSER. Tout ce qu'il vous plaira.

M. JOURDAIN. Vous me verrez équipé comme il faut, depuis les pieds jusqu'à la tête.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Nous n'en doutons point.

M. JOURDAIN. Je me suis fait faire cette indienne-ci.

LE MAÎTRE A DANSER. Elle est fort belle.

M. JOURDAIN. Mon tailleur m'a dit que les gens de qualité étaient comme cela le matin.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Cela vous sied à merveille.

M. JOURDAIN. Laquais, holà! mes deux laquais!

PREMIER LAQUAIS. Que voulez-vous, monsieur?

M. JOURDAIN. Rien. C'est pour voir si vous m'entendez bien. (Au maître de musique et au maître à danser.) Que dites-vous de mes livrées?

LE MAÎTRE A DANSER. Elles sont magnifiques.

M. JOURDAIN (entr'ouvrant sa robe, et faisant voir son haut-de-chausses étroit de velours rouge, et sa camisole de velours vert). Voici encore un petit déshabillé, pour faire le matin mes exercices.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Il est galant.

M. JOURDAIN. Laquais!

PREMIER LAQUAIS. Monsieur?

M. JOURDAIN. L'autre laquais.

SECOND LAQUAIS. Monsieur?

M. JOURDAIN (ôtant sa robe de chambre). Tenez ma robe. (Au maître de musique et au maître à danser.) Ne trouvez-vous bien comme cela?

LE MAÎTRE A DANSER. Fort bien; on ne peut pas mieux.

M. JOURDAIN. Voyons un peu votre affaire.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Je voudrais bien auparavant vous faire entendre un air (montrant son élève) qu'il vient de composer pour la sérénade que vous m'avez demandée. C'est un de mes écoliers qui a pour ces sortes de choses un talent admirable.

M. JOURDAIN. Oui; mais il ne fallait pas faire faire cela par un écolier, et vous n'étiez pas trop bon vous-même pour cette besogne-là.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Il ne faut pas, monsieur, que le nom d'écolier

vous abuse. Ces sortes d'écoliers en savent autant que les plus grands maîtres; et l'air est aussi beau qu'il s'en puisse faire. Écoutez seulement.

M. JOURDAIN (à ses laquais). Donnez-moi ma robe pour mieux entendre... Attendez; je crois que je serai mieux sans robe... Non. Redonnez-la-moi; cela ira mieux.

LA MUSICIENNE.

Je languis nuit et jour, et mon mal est extrême
Depuis qu'à vos rigueurs vos beaux yeux m'ont soumis;
Si vous traitez ainsi, belle Iris, qui vous aime,
Hélas! que pourriez-vous faire à vos ennemis?

M. JOURDAIN. Cette chanson me semble un peu lugubre; elle endort, et je voudrais que vous la pussiez un peu regaillardir par-ci par-là.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Il faut, monsieur, que l'air soit accommodé aux paroles.

M. JOURDAIN. On m'en apprend un tout à fait joli, il y a quelque temps. Attendez... là... Comment est-ce qu'il dit?

LE MAÎTRE A DANSER. Par ma foi, je ne sais.

M. JOURDAIN. Il y a du mouton dedans.

LE MAÎTRE A DANSER. Du mouton?

M. JOURDAIN. Oui. Ah! (Il chante.)

Je croyais Jeanneton
Aussi douce que belle;
Je croyais Jeanneton
Plus douce qu'un mouton.
Hélas! hélas! elle est cent fois,
Mille fois plus cruelle
Que n'est le tigre aux bois.

N'est-il pas joli?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Le plus joli du monde.

LE MAÎTRE A DANSER. Et vous le chantez bien.

M. JOURDAIN. C'est sans avoir appris la musique.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Vous devriez l'apprendre, monsieur, comme vous faites la danse. Ce sont deux arts qui ont une étroite liaison ensemble.

LE MAÎTRE A DANSER. Et qui ouvrent l'esprit d'un homme aux belles choses.

M. JOURDAIN. Est-ce que les gens de qualité apprennent aussi la musique?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Oui, monsieur.

M. JOURDAIN. Je l'apprendrai donc. Mais je ne sais quel temps je pourrai prendre; car, outre le maître d'armes qui me montre, j'ai arrêté encore un maître de philosophie, qui doit commencer ce matin.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. La philosophie est quelque chose; mais la musique, monsieur, la musique...

LE MAÎTRE A DANSER. La musique et la danse... La musique et la danse, c'est là tout ce qu'il faut.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Il n'y a rien qui soit si utile dans un état que la musique.

LE MAÎTRE A DANSER. Il n'y a rien qui soit si nécessaire aux hommes que la danse.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Sans la musique un Etat ne peut subsister.

LE MAÎTRE A DANSER. Sans la danse un homme ne saurait rien faire.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Tous les désordres, toutes les guerres qu'on voit dans le monde n'arrivent que pour n'apprendre pas la musique.

LE MAÎTRE A DANSER. Tous les malheurs des hommes, tous les revers funestes dont les histoires sont remplies, les bêtises des politiques, les manquements des grands capitaines, tout cela n'est venu que faute de savoir danser.

M. JOURDAIN. Comment cela?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. La guerre ne vient-elle pas d'un manque d'union entre les hommes?

M. JOURDAIN. Cela est vrai.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Et si tous les hommes apprenaient la musique, ne serait-ce pas le moyen de s'accorder ensemble, et de voir dans le monde la paix universelle?

M. JOURDAIN. Vous avez raison.

LE MAÎTRE A DANSER. Lorsqu'un homme a commis un manquement dans sa conduite, soit aux affaires de sa famille, ou au gouvernement d'un Etat, ou au commandement d'une armée, ne dit-on pas toujours: Un tel a fait un mauvais pas dans une telle affaire?

M. JOURDAIN. Oui; on dit cela.

LE MAÎTRE A DANSER. Et faire un mauvais pas peut-il procéder d'autre chose que de ne savoir pas danser?

M. JOURDAIN. Cela est vrai, et vous avez raison tous deux.

LE MAÎTRE A DANSER. C'est pour vous faire voir l'excellence et l'utilité de la danse et de la musique.

M. JOURDAIN. Je comprends cela à cette heure.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Voulez-vous voir nos deux affaires?

M. JOURDAIN. Oui.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Je vous l'ai déjà dit, c'est un petit essai que j'ai fait autrefois des diverses passions que peut exprimer la musique.

M. JOURDAIN. Fort bien.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE (aux musiciens). Allons, avancez. (A M. Jourdain.) Il faut vous figurer qu'ils sont habillés en bergers.

M. JOURDAIN. Pourquoi toujours des bergers ? On ne voit que cela partout.

LE MAÎTRE A DANSER. Lorsqu'on a des personnes à faire parler en musique, il faut bien que, pour la vraisemblance, on donne dans la bergerie. Le chant a été de tout temps affecté aux bergers ; et il n'est guère naturel, en dialogue, que des princes ou bourgeois chantent leurs passions.

M. JOURDAIN. Passe, passe. Voyons.

DIALOGUE EN MUSIQUE.

UNE MUSICIENNE, DEUX MUSICIENS

LA MUSICIENNE.

Un cœur, dans l'amoureux empire,
De mille soins est toujours agité :
On dit qu'avec plaisir on languit, on soupire ;
Mais, quoi qu'on puisse dire,
Il n'est rien de si doux que notre liberté.

PREMIER MUSICIEN.

Il n'est rien de si doux que les tendres ardeurs
Qui font vivre deux cœurs
Dans une même envie ;
On ne peut être heureux sans amoureux desirs :
Otez l'amour de la vie,
Vous en ôtez les plaisirs.

SECOND MUSICIEN.

Il serait doux d'entrer sous l'amoureuse loi,
Si l'on trouvait en amour de la foi :
Mais, hélas ! ô rigueur cruelle !
On ne voit point de bergère fidèle ;
Et ce sexe inconstant, trop indigne du jour,
Doit faire pour jamais renoncer à l'amour.

PREMIER MUSICIEN.

Aimable ardeur !...

LA MUSICIENNE.

Franchise heureuse !...

SECOND MUSICIEN.

Sexe trompeur !...

PREMIER MUSICIEN.

Que tu m'es précieuse !

LA MUSICIENNE.

Que tu plais à mon cœur !

SECOND MUSICIEN.

Que tu me fais horreur !

PREMIER MUSICIEN.

Ah ! quitte, pour aimer, cette haine mortelle.

LA MUSICIENNE.

On peut, on peut te montrer
Une bergère fidèle.

SECOND MUSICIEN.

Hélas ! où la rencontrer ?

LA MUSICIENNE.

Pour défendre notre gloire,
Je te veux offrir mon cœur.

SECOND MUSICIEN.

Mais, bergère, puis-je croire
Qu'il ne sera point trompeur ?

LA MUSICIENNE.

Voyons, par expérience,
Qui des deux aimera mieux.

SECOND MUSICIEN.

Qui manquera de constance,
Le puissent perdre les dieux !

Tous trois ENSEMBLE.

A des ardeurs si belles
Laissons-nous enflammer :
Ah ! qu'il est doux d'aimer,
Quand deux cœurs sont fidèles !

M. JOURDAIN. Est-ce tout ?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Oui.

M. JOURDAIN. Je trouve cela bien troussé ; et il y a là-dedans de petits dictons assez jolis.

LE MAÎTRE A DANSER. Voici, pour mon affaire, un petit essai des plus beaux mouvements et des plus belles attitudes dont une danse puisse être variée.

M. JOURDAIN. Sont-ce encore des bergers ?

LE MAÎTRE A DANSER. C'est ce qu'il vous plaira. (Aux danseurs.) Allons.

ENTRÉE DE BALLET.

Quatre danseurs exécutent tous les mouvements différents et toutes les sortes de pas que le maître à danser leur commande.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. JOURDAIN, LE MAÎTRE DE MUSIQUE, LE MAÎTRE A DANSER.

M. JOURDAIN. Voilà qui n'est point sot, et ces gens-là se trémoussent bien.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Lorsque la danse sera mêlée avec la musique, cela fera plus d'effet encore, et vous verrez quelque chose de galant dans le petit ballet que nous avons ajusté pour vous.

M. JOURDAIN. C'est pour tantôt, au moins ; et la personne pour qui j'ai fait faire tout cela me doit faire l'honneur de venir dîner céans.

LE MAÎTRE A DANSER. Tout est prêt.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Au reste, monsieur, ce n'est pas assez ; il faut qu'une personne comme vous, qui êtes magnifique et qui avez de l'inclination pour les belles choses, ait un concert de musique chez soi tous les mercredis ou tous les jeudis.

M. JOURDAIN. Est-ce que les gens de qualité en ont ?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Oui, monsieur.

M. JOURDAIN. J'en aurai donc. Cela sera-t-il beau ?

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Sans doute. Il vous faudra trois voix : un dessus, une haute-contre et une basse, qui seront accompagnés d'une basse de viole, d'un ténor et d'un clavecin pour les basses continues, avec deux dessus de violon pour jouer les ritournelles.

M. JOURDAIN. Il y faudra mettre aussi une trompette marine. La trompette marine est un instrument qui me plaît, et qui est harmonieux.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Laissez-nous gouverner les choses.

M. JOURDAIN. Au moins, n'oubliez pas tantôt de m'envoyer des musiciens pour chanter à table.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Vous aurez tout ce qu'il vous faut.

M. JOURDAIN. Mais surtout que le ballet soit beau.

LE MAÎTRE A DANSER. Vous en serez content, et, entre autres choses, de certains menuets que vous y verrez.

M. JOURDAIN. Ah ! les menuets sont ma danse ; et je veux que vous me le voyiez danser. Allons, mon maître.

LE MAÎTRE A DANSER. Un chapeau, monsieur, s'il vous plaît. (M. Jourdain va prendre le chapeau de son laquais, et le met par-dessus son bonnet de nuit. Son maître lui prend les mains, et le fait danser sur un air de menuet qu'il chante.) La, la, la, la, la, la ; la, la, la, la, la, la ; la, la, la, la, la, la ; la, la, la, la, la, la ; la, la, la, la, la, la. En cadence, s'il vous plaît. La, la, la, la, la. La jambe droite. La, la, la. Ne remuez point tant la tête. La, la, la, la, la, la, la, la, la. Vos deux bras sont estropiés. La, la, la, la. Tournez la pointe du pied en dehors. La, la, la.

M. JOURDAIN. Eh !

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Voilà qui est le mieux du monde.

M. JOURDAIN. A propos, apprenez-moi comme il faut faire une révérence pour saluer une marquise ; j'en aurai besoin tantôt.

LE MAÎTRE A DANSER. Une révérence pour saluer une marquise ?

M. JOURDAIN. Oui, une marquise qui s'appelle Dorimène.

LE MAÎTRE A DANSER. Donnez-moi la main.

M. JOURDAIN. Non, vous n'avez qu'à faire, je le retiendrai bien.

LE MAÎTRE A DANSER. Si vous voulez la saluer avec beaucoup de respect, il faut faire d'abord une révérence en arrière, puis marcher vers elle avec trois révérences en avant, et à la dernière vous baisser jusqu'à ses genoux.

M. JOURDAIN. Faites un peu. (Après que le maître à danser a fait trois révérences.) Bon.

SCÈNE II.

M. JOURDAIN, LE MAÎTRE DE MUSIQUE, LE MAÎTRE A DANSER, UN LAQUAIS.

UN LAQUAIS. Monsieur, voilà votre maître d'armes qui est là.

M. JOURDAIN. Dis-lui qu'il entre pour me donner leçon. (Au maître de musique et au maître à danser.) Je veux que vous me voyiez faire.

SCÈNE III.

M. JOURDAIN, UN MAÎTRE D'ARMES, LE MAÎTRE DE MUSIQUE, LE MAÎTRE A DANSER ; UN LAQUAIS (tenant deux fleurets).

LE MAÎTRE D'ARMES (après avoir pris les deux fleurets de la main du laquais, et en avoir présenté un à M. Jourdain). Allons, monsieur, la révérence. Votre corps droit, un peu penché sur la cuisse gauche. Les jambes point tant écartées. Vos pieds sur une même ligne, votre poignet à l'opposite de votre hanche. La pointe de votre épée vis-à-vis de votre épaule. Le bras pas tout à fait si étendu. La main gauche à la hau-

teur de l'œil. L'épaule gauche plus carrée. La tête droite. Le regard assuré. Avancez. Le corps ferme. Touchez-moi l'épée de quarte, et achevez de même. Une, deux. Remettez-vous. Redoublez de pied ferme. Une, deux. Un saut en arrière. Quand vous portez la botte, monsieur, il faut que l'épée parte la première, et que le corps soit bien effacé. Une, deux. Allons, touchez-moi l'épée de tierce, et achevez de même. Avancez. Le corps ferme. Avancez. Partez de là. Une, deux. Remettez-vous. Redoublez. Une, deux. Un saut en arrière. En garde, monsieur, en garde.

(Le maître d'armes lui pousse deux ou trois bottes, en lui disant : En garde !)

M. JOURDAIN. Eh !

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Vous faites des merveilles.

LE MAÎTRE D'ARMES. Je vous l'ai déjà dit : tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses : à donner, et à ne point recevoir ; et, comme je vous fis voir l'autre jour par raison démonstrative, il est impossible que vous receviez si vous savez détourner l'épée de votre ennemi de la ligne de votre corps ; ce qui ne dépend seulement que d'un petit mouvement du poignet ou en dedans ou en dehors.



M. Jourdain et son maître d'armes.

M. JOURDAIN. De cette façon donc un homme, sans avoir du cœur, est sûr de tuer son homme et de n'être point tué ?

LE MAÎTRE D'ARMES. Sans doute. N'en vites-vous pas la démonstration ?

M. JOURDAIN. Oui.

LE MAÎTRE D'ARMES. Et c'est en quoi l'on voit de quelle considération nous autres nous devons être dans un Etat, et combien la science des armes l'emporte hautement sur toutes les autres sciences inutiles, comme la danse, la musique, la...

LE MAÎTRE A DANSER. Tout beau, monsieur le tireur d'armes ; ne parlez de la danse qu'avec respect.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Apprenez, je vous prie, à mieux traiter l'excellence de la musique.

LE MAÎTRE D'ARMES. Vous êtes de plaisantes gens de vouloir comparer vos sciences à la mienne !

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Voyez un peu l'homme d'importance !

LE MAÎTRE A DANSER. Voilà un plaisant animal avec son plastron !

LE MAÎTRE D'ARMES. Mon petit maître à danser, je vous ferais danser

comme il faut. Et vous, mon petit musicien, je vous ferais chanter de la belle manière.

LE MAÎTRE A DANSER. Monsieur le batteur de fer, je vous apprendrai votre métier.

M. JOURDAIN (au maître à danser). Etes-vous fou de l'aller quereller, lui qui entend la tierce et la quarte, et qui sait tuer un homme par raison démonstrative ?

LE MAÎTRE A DANSER. Je me moque de sa raison démonstrative et de sa tierce et de sa quarte.

M. JOURDAIN (au maître à danser). Tout doux, vous dis-je.

LE MAÎTRE D'ARMES (au maître à danser). Comment ! petit impertinent !

M. JOURDAIN. Eh ! mon maître d'armes !

LE MAÎTRE A DANSER (au maître d'armes). Comment, grand cheval de carrosse !

M. JOURDAIN. Eh ! mon maître à danser !

LE MAÎTRE D'ARMES. Si je me jette sur vous...

M. JOURDAIN (au maître d'armes). Doucement !

LE MAÎTRE A DANSER. Si je mets sur vous la main...

M. JOURDAIN (au maître à danser). Tout beau !

LE MAÎTRE D'ARMES. Je vous étrillerai d'un air...

M. JOURDAIN (au maître d'armes). De grâce !

LE MAÎTRE A DANSER. Je vous rosserai d'une manière...

M. JOURDAIN (au maître à danser). Je vous prie...

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Laissez-nous un peu lui apprendre à parler !

M. JOURDAIN (au maître de musique). Mon Dieu, arrêtez-vous !

SCÈNE IV.

UN MAÎTRE DE PHILOSOPHIE, M. JOURDAIN, LE MAÎTRE DE MUSIQUE, LE MAÎTRE A DANSER, LE MAÎTRE D'ARMES, UN LAQUAIS.

M. JOURDAIN. Holà ! monsieur le philosophe, vous arrivez tout à propos avec votre philosophie. Venez un peu mettre la paix entre ces personnes-ci.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Qu'est-ce donc ? Qu'y a-t-il, messieurs ?

M. JOURDAIN. Ils se sont mis en colère pour la préférence de leurs professions, jusqu'à se dire des injures et en vouloir venir aux mains.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Eh quoi ! messieurs, faut-il s'emporter de la sorte ? Et n'avez-vous point lu le docte traité que Sénèque a composé de la Colère ? Y a-t-il rien de plus bas et de plus honteux que cette passion, qui fait d'un homme une bête féroce ? et la raison ne doit-elle pas être maîtresse de tous nos mouvements ?

LE MAÎTRE A DANSER. Comment, monsieur ! il vient nous dire des injures à tous deux en méprisant la danse, que j'exerce, et la musique, dont il fait profession !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Un homme sage est au-dessus de toutes les injures qu'on lui peut dire ; et la grande réponse qu'on doit faire aux outrages, c'est la modération et la patience.

LE MAÎTRE D'ARMES. Ils ont tous deux l'audace de vouloir comparer leurs professions à la mienne !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Faut-il que cela vous émeuve ? Ce n'est pas de vaine gloire et de condition que les hommes doivent disputer entre eux ; et ce qui nous distingue parfaitement les uns des autres, c'est la sagesse et la vertu.

LE MAÎTRE A DANSER. Je lui soutiens que la danse est une science à laquelle on ne peut faire assez d'honneur.

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Et moi, que la musique en est une que tous les siècles ont révérée.

LE MAÎTRE D'ARMES. Et moi, je leur soutiens à tous deux que la science de tirer les armes est la plus belle et la plus nécessaire de toutes les sciences.

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Et que sera donc la philosophie ? Je vous trouve tous trois bien impertinents de parler devant moi avec cette arrogance, et de donner impudemment le nom de science à des choses que l'on ne doit pas même honorer du nom d'art, et qui ne peuvent être comprises que sous le nom de métier misérable de gladiateur, de chanteur et de baladin.

LE MAÎTRE D'ARMES. Allez, philosophe de chien !

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Allez, belître de pédant !

LE MAÎTRE A DANSER. Allez, cuistre fiellé !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Comment, marauds que vous êtes !...

(Le philosophe se jette sur eux, et tous trois le chargent de coups.)

M. JOURDAIN. Monsieur le philosophe !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Infâmes ! coquins ! insolents !

M. JOURDAIN. Monsieur le philosophe !

LE MAÎTRE D'ARMES. La peste de l'animal !

M. JOURDAIN. Messieurs !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Impudents !

M. JOURDAIN. Monsieur le philosophe !

LE MAÎTRE A DANSER. Diantre soit de l'âne bété !

M. JOURDAIN. Messieurs !

LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE. Scélérats !

M. JOURDAIN. Monsieur le philosophe !

LE MAÎTRE DE MUSIQUE. Au diable l'impertinent !

M^{me} JOURDAIN. Madame Jourdain vous baise les mains.

DORANTE (bas à M. Jourdain). Notre belle marquise, comme je vous ai mandé par mon billet, viendra tantôt ici pour le ballet et le repas ; et je l'ai fait consentir enfin au cadeau que vous lui voulez donner.

M. JOURDAIN. Tirons-nous un peu plus loin, pour cause.

DORANTE. Il y a huit jours que je ne vous ai vu, et je ne vous ai point mandé de nouvelles du diamant que vous me mîtes entre les mains pour lui en faire présent de votre part : mais c'est que j'ai eu toutes les peines du monde à vaincre son scrupule ; et ce n'est que d'aujourd'hui qu'elle s'est résolue à l'accepter.

M. JOURDAIN. Comment l'a-t-elle trouvé ?

DORANTE. Merveilleux ; et, je me trompe fort, ou la beauté de ce diamant fera pour vous sur son esprit un effet admirable.

M. JOURDAIN. Plût au ciel !

M^{me} JOURDAIN (à Nicole). Quand il est une fois avec lui, il ne peut le quitter.

DORANTE. Je lui ai fait valoir comme il faut la richesse de ce présent et la grandeur de votre amour.

M. JOURDAIN. Ce sont, monsieur, des bontés qui m'accablent ; et je suis dans une confusion la plus grande du monde, de voir une personne de votre qualité s'abaisser pour moi à ce que vous faites.

DORANTE. Vous moquez-vous ? est-ce qu'entre amis on s'arrête à ces sortes de scrupules ? et ne feriez-vous pas pour moi la même chose si l'occasion s'en offrait ?

M. JOURDAIN. Oh ! assurément, et de très-grand cœur.

M^{me} JOURDAIN (bas à Nicole). Que sa présence me pèse sur les épaules !

DORANTE. Pour moi, je ne regarde rien quand il faut servir un ami ; et lorsque vous me fîtes confidence de l'ardeur que vous aviez prise pour cette marquise agréable chez qui j'avais commerce, vous vîtes que d'abord je m'offris de moi-même à servir votre amour.

M. JOURDAIN. Il est vrai. Ce sont des bontés qui me confondent.

M^{me} JOURDAIN (à Nicole). Est-ce qu'il ne s'en ira point ?

NICOLE. Ils se trouvent bien ensemble.

DORANTE. Vous avez pris le bon biais pour toucher son cœur. Les femmes aiment surtout les dépenses qu'on fait pour elles ; et vos fréquentes sérénades, et vos bouquets continuels, ce superbe feu d'artifice qu'elle trouva sur l'eau, le diamant qu'elle a reçu de votre part, et le cadeau que vous lui préparez, tout cela lui parle bien mieux en faveur de votre amour que toutes les paroles que vous auriez pu lui dire vous-même.

M. JOURDAIN. Il n'y a pas de dépense que je ne fisse, si par là je pouvais trouver le chemin de son cœur. Une femme de qualité a pour moi des charmes ravissants ; et c'est un honneur que j'achèterais au prix de toutes choses.

M^{me} JOURDAIN (bas à Nicole). Que peuvent-ils tant dire ensemble ? Va-t'en un peu tout doucement prêter l'oreille.

DORANTE. Ce sera tantôt que vous jouirez à votre aise du plaisir de sa vue ; et vos yeux auront tout le temps de se satisfaire.

M. JOURDAIN. Pour être en pleine liberté, j'ai fait en sorte que ma femme ira dîner chez ma sœur, où elle passera toute l'après-dînée.

DORANTE. Vous avez fait prudemment ; et votre femme aurait pu nous embarrasser. J'ai donné pour vous l'ordre qu'il faut au cuisinier, et à toutes les choses qui sont nécessaires pour le ballet. Il est de mon invention ; et, pourvu que l'exécution puisse répondre à l'idée, je suis sûr qu'il sera trouvé...

M. JOURDAIN (s'apercevant que Nicole écoute, et lui donnant un soufflet). Ouais ! vous êtes bien impertinente ! (A Dorante.) Sortons, s'il vous plaît.

SCÈNE VII.

MADAME JOURDAIN, NICOLE.

NICOLE. Ma foi, madame, la curiosité m'a coûté quelque chose ; mais je crois qu'il y a quelque anguille sous roche, et ils parlent de quelque affaire où ils ne veulent pas que vous soyez.

M^{me} JOURDAIN. Ce n'est pas d'aujourd'hui, Nicole, que j'ai conçu des soupçons de mon mari. Je suis la plus trompée du monde, ou il y a quelque amour en campagne ; et je travaille à découvrir ce que ce peut être. Mais songeons à ma fille. Tu sais l'amour que Cléonte a pour elle : c'est un homme qui me revient ; et je veux aider sa recherche, et lui donner Lucile, si je puis.

NICOLE. En vérité, madame, je suis la plus ravie du monde de vous voir dans ces sentiments : car, si le maître vous revient, le valet ne me revient pas moins ; et je souhaiterais que notre mariage se pût faire à l'ombre du leur.

M^{me} JOURDAIN. Va-t'en lui parler de ma part, et lui dire que tout à l'heure il me vienne trouver, pour faire ensemble à mon mari la demande de ma fille.

NICOLE. J'y cours, madame, avec joie ; et je ne pouvais recevoir une commission plus agréable. (Seule.) Je vais, je pense, bien régir les gens.

SCÈNE VIII.

CLÉONTE, COVIELLE, NICOLE.

NICOLE (à Cléonte). Ah ! vous voilà tout à propos. Je suis une ambassadrice de joie, et je viens...

CLÉONTE. Retire-toi, perfide ! et ne me viens pas amuser avec tes traîtresses paroles.

NICOLE. Est-ce ainsi que vous recevez ?...

CLÉONTE. Retire-toi, te dis-je, et va-t'en de ce pas dire à ton infidèle maîtresse qu'elle n'abusera de sa vie le trop simple Cléonte.

NICOLE. Quel vertigo est-ce donc là ? Mon pauvre Covielle, dis-moi un peu ce que cela veut dire.

COVIELLE. Ton pauvre Covielle, petite scélérate ! Allons, vite, ôte-toi de mes yeux, vilaine, et me laisse en repos.

NICOLE. Quoi ! tu me viens aussi...

COVIELLE. Ote-toi de mes yeux, te dis-je, et ne me parle de ta vie.

NICOLE (à part). Ouais ! quelle mouche les a piqués tous deux ? Allons de cette belle histoire informer ma maîtresse.

SCÈNE IX.

CLÉONTE, COVIELLE.

CLÉONTE. Quoi ! traiter un amant de la sorte ! et un amant le plus fidèle et le plus passionné de tous les amants !

COVIELLE. C'est une chose épouvantable que ce qu'on nous fait à tous deux.

CLÉONTE. Je fais voir pour une personne toute l'ardeur et toute la tendresse qu'on peut imaginer ; je n'aime rien au monde qu'elle, et je n'ai qu'elle dans l'esprit ; elle fait tous mes soins, tous mes desirs, toute ma joie : je ne parle que d'elle, je ne pense qu'à elle, je ne fais des songes que d'elle, je ne respire que par elle, mon cœur vit tout en elle ; et voilà de tant d'amitié la digne récompense ! Je suis deux jours sans la voir, qui sont pour moi deux siècles effroyables ; je la rencontre par hasard : mon cœur à cette vue se sent tout transporté, ma joie éclate sur mon visage, je vole avec ravissement vers elle, et l'infidèle détourne de moi ses regards, et passe brusquement, comme si de sa vie elle ne m'avait vu !

COVIELLE. Je dis les mêmes choses que vous.

CLÉONTE. Peut-on rien voir d'égal, Covielle, à cette perfidie de l'ingrate Lucile ?

COVIELLE. Et à celle, monsieur, de la pendarde de Nicole ?

CLÉONTE. Après tant de sacrifices ardents, de soupirs et de vœux que j'ai faits à ses charmes !

COVIELLE. Après tant d'assidus hommages, de soins et de services que je lui ai rendus dans sa cuisine !

CLÉONTE. Tant de larmes que j'ai versées à ses genoux !

COVIELLE. Tant de seaux d'eau que j'ai tirés au puits pour elle !

CLÉONTE. Tant d'ardeur que j'ai fait paraître à la chérir plus que moi-même !

COVIELLE. Tant de chaleur que j'ai soufferte à tourner la broche à sa place !

CLÉONTE. Elle me fuit avec mépris !

COVIELLE. Elle me tourne le dos avec effronterie !

CLÉONTE. C'est une perfidie digne des plus grands châtiments.

COVIELLE. C'est une trahison à mériter mille soufflets.

CLÉONTE. Ne t'avise point, je te prie, de me jamais parler pour elle.

COVIELLE. Moi, monsieur ? Dieu m'en garde !

CLÉONTE. Ne viens point m'excuser l'action de cette infidèle.

COVIELLE. N'ayez pas peur.

CLÉONTE. Non, vois-tu, tous tes discours pour la défendre ne serviront de rien.

COVIELLE. Qui songe à cela ?

CLÉONTE. Je veux contre elle conserver mon ressentiment, et rompre ensemble tout commerce.

COVIELLE. J'y consens.

CLÉONTE. Ce monsieur le comte qui va chez elle lui donne peut-être dans la vue ; et son esprit, je le vois bien, se laisse éblouir à la qualité. Mais il me faut, pour mon honneur, prévenir l'éclat de son inconstance. Je veux faire autant de pas qu'elle au changement où je la vois courir, et ne lui laisser pas toute la gloire de me quitter.

COVIELLE. C'est fort bien dit, et j'entre pour mon compte dans tous vos sentiments.

CLÉONTE. Donne la main à mon dépit, et soutiens ma résolution contre tous les restes d'amour qui me pourraient parler pour elle. Dis-m'en, je t'en conjure, tout le mal que tu pourras ; fais-moi de sa personne une peinture qui me la rende méprisable, et marque-moi bien, pour m'en dégoûter, tous les défauts que tu peux voir en elle.

COVIELLE. Elle, monsieur ? voilà une belle mijaurée, une pimpesouée bien bâtie, pour vous donner tant d'amour ! Je ne lui vois rien que de très-médiocre ; et vous trouverez cent personnes qui seront plus dignes de vous. Premièrement, elle a les yeux petits.

CLÉONTE. Cela est vrai, elle a les yeux petits ; mais elle les a pleins de

feu, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir.

COVIELLE. Elle a la bouche grande.

CLÉONTE. Oui ; mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches ; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs : elle est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde.

COVIELLE. Pour sa taille, elle n'est pas grande.

CLÉONTE. Non, mais elle est aisée et bien prise.

COVIELLE. Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions...

CLÉONTE. Il est vrai ; mais elle a grâce à tout cela : et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs.

COVIELLE. Pour de l'esprit...

CLÉONTE. Ah ! elle en a, Covielle, du plus fin, du plus délicat.

COVIELLE. Sa conversation...

CLÉONTE. Sa conversation est charmante.

COVIELLE. Elle est toujours sérieuse.

CLÉONTE. Veux-tu de ces enjouements épanouis, de ces joies toujours ouvertes ? Et vois-tu rien de plus impertinent que des femmes qui rient à tout propos ?

COVIELLE. Mais enfin elle est capricieuse autant que personne du monde.

CLÉONTE. Oui ; elle est capricieuse, j'en demeure d'accord ; mais tout sied bien aux belles ; on souffre tout des belles.

COVIELLE. Puisque cela va comme cela, je vois bien que vous avez envie de l'aimer toujours.

CLÉONTE. Moi ! j'aimerais mieux mourir, et je vais la haïr autant que je l'ai aimée.

COVIELLE. Le moyen, si vous la trouvez si parfaite ?

CLÉONTE. C'est en quoi ma vengeance sera plus éclatante, en quoi je veux faire mieux voir la force de mon cœur à la haïr, à la quitter, toute belle, toute pleine d'attraits, tout aimable que je la trouve. La voici.

SCÈNE X.

LUCILE, CLÉONTE, COVIELLE, NICOLE.

NICOLE (à Lucile). Pour moi, j'en ai été toute scandalisée.

LUCILE. Ce ne peut être, Nicole, que ce que je dis. Mais le voilà.

CLÉONTE (à Covielle). Je ne veux pas seulement lui parler.

COVIELLE. Je veux vous imiter.

LUCILE. Qu'est-ce donc, Cléonte ? Qu'avez-vous ?

NICOLE. Qu'as-tu donc, Covielle ?

LUCILE. Quel chagrin vous possède ?

NICOLE. Quelle mauvaise humeur te tient ?

LUCILE. Etes-vous muet, Cléonte ?

NICOLE. As-tu perdu la parole, Covielle ?

CLÉONTE. Que voilà qui est scélérat !

COVIELLE. Que cela est Judas !

LUCILE. Je vois bien que la rencontre de tantôt a troublé votre esprit.

CLÉONTE (à Covielle). Ah, ah ! on voit ce qu'on a fait.

NICOLE. Notre accueil de ce matin t'a fait prendre la chèvre.

COVIELLE (à Cléonte). On a deviné l'encolure.

LUCILE. N'est-il pas vrai, Cléonte, que c'est là le sujet de votre dépit ?

CLÉONTE. Oui, perfide, ce l'est, puisqu'il faut parler ; et j'ai à vous dire que vous ne triompherez pas, comme vous le pensez, de votre infidélité, et que je veux être le premier à rompre avec vous, et que vous n'aurez pas l'avantage de me chasser. J'aurai de la peine, sans doute, à vaincre l'amour que j'ai pour vous ; cela me causera des chagrins, je souffrirai un temps ; mais j'en viendrai à bout, et je me percerai plutôt le cœur que d'avoir la faiblesse de retourner à vous.

COVIELLE (à Nicole). Queussi, queumi.

LUCILE. Voilà bien du bruit pour rien. Je veux vous dire, Cléonte, le sujet qui m'a fait, ce matin, éviter votre abord.

CLÉONTE (voulant s'en aller pour éviter Lucile). Non : je ne veux rien écouter.

NICOLE (à Covielle). Je te veux apprendre la cause qui nous a fait passer si vite.

COVIELLE (voulant aussi s'en aller pour éviter Nicole). Je ne veux rien entendre.

LUCILE (suivant Cléonte). Sachez que ce matin...

CLÉONTE (marchant toujours sans regarder Lucile). Non, vous dis-je.

NICOLE (suivant Covielle). Apprends que...

COVIELLE (marchant aussi sans regarder Nicole). Non, traîtresse.

LUCILE. Écoutez.

CLÉONTE. Point d'affaire.

NICOLE. Laissez-moi dire.

COVIELLE. Je suis sourd.

LUCILE. Cléonte !

CLÉONTE. Non.

NICOLE. Covielle !

COVIELLE. Point.

LUCILE. Arrêtez.

CLÉONTE. Chansons !

NICOLE. Entends-moi.

COVIELLE. Bagatelle !

LUCILE. Un moment.

CLÉONTE. Point du tout.

NICOLE. Un peu de patience.

COVIELLE. Tarare !

LUCILE. Deux paroles.

CLÉONTE. Non, c'en est fait.

NICOLE. Un mot.

COVIELLE. Plus de commerce.

LUCILE (s'arrêtant). Eh bien, puisque vous ne voulez pas m'écouter, demeurez dans votre pensée, et faites ce qu'il vous plaira.

NICOLE (s'arrêtant aussi). Puisque tu fais comme cela, prends-le tout comme tu voudras.

CLÉONTE (se retournant vers Lucile). Sachons donc le sujet d'un si bel accueil.

LUCILE (s'en allant à son tour pour éviter Cléonte). Il ne me plaît plus de le dire.

COVIELLE (se retournant vers Nicole). Apprends-nous un peu cette histoire.

NICOLE (s'en allant aussi pour éviter Covielle). Je ne veux plus, moi, te l'apprendre.

CLÉONTE (suivant Lucile). Dites-moi...

LUCILE (marchant toujours sans regarder Cléonte). Non ; je ne veux rien dire.

COVIELLE (suivant Nicole). Conte-moi...

NICOLE (marchant aussi sans regarder Covielle). Non, je ne conte rien.

CLÉONTE. De grâce !

LUCILE. Non, vous dis-je.

COVIELLE. Par charité !

NICOLE. Point d'affaire.

CLÉONTE. Je vous en prie.

LUCILE. Laissez-moi.

COVIELLE. Je t'en conjure.

NICOLE. Ote-toi de là.

CLÉONTE. Lucile !

LUCILE. Non !

COVIELLE. Nicole !

NICOLE. Point.

CLÉONTE. Au nom des dieux !

LUCILE. Je ne veux pas.

COVIELLE. Parle-moi.

NICOLE. Point du tout.

CLÉONTE. Éclaircissez mes doutes.

LUCILE. Non ; je n'en ferai rien.

COVIELLE. Guéris-moi l'esprit.

NICOLE. Non ; il ne me plaît pas.

CLÉONTE. Eh bien ! puisque vous vous souciez si peu de me tirer de peine, et de vous justifier du traitement indigne que vous avez fait à ma flamme, vous me voyez, ingrate, pour la dernière fois ; et je vais loin de vous mourir de douleur et d'amour.

COVIELLE (à Nicole). Et moi, je vais suivre ses pas.

LUCILE (à Cléonte, qui veut sortir). Cléonte !

NICOLE (à Covielle, qui suit son maître). Covielle !

CLÉONTE (s'arrêtant). Eh ?

COVIELLE (s'arrêtant aussi). Plait-il ?

LUCILE. Où allez-vous ?

CLÉONTE. Où je vous ai dit.

COVIELLE. Nous allons mourir.

LUCILE. Vous allez mourir, Cléonte ?

CLÉONTE. Oui, cruelle, puisque vous le voulez.

LUCILE. Moi, je veux que vous mouriez ?

CLÉONTE. Oui, vous le voulez.

LUCILE. Qui, vous le dit !

CLÉONTE (s'approchant de Lucile). N'est-ce pas le vouloir que de ne vouloir pas éclairer mes soupçons ?

LUCILE. Est-ce ma faute ? Et, si vous aviez voulu m'écouter, ne vous aurais-je pas dit que l'aventure dont vous vous plaignez a été causée ce matin par la présence d'une vieille tante qui veut à toute force que la seule approche d'un homme déshonore une fille ; qui perpétuellement nous sermonne sur ce chapitre, et nous figure tous les hommes comme des diables qu'il faut fuir ?

NICOLE (à Covielle). Voilà le secret de l'affaire.

CLÉONTE. Ne me trompez-vous point, Lucile ?

COVIELLE (à Nicole). Ne m'en donnes-tu point à garder ?

LUCILE (à Cléonte). Il n'est rien de plus vrai.

NICOLE (à Covielle). C'est la chose comme elle est.

COVIELLE (à Cléonte). Nous rendrons-nous à cela ?

CLÉONTE. Ah ! Lucile, qu'avec un mot de votre bouche vous savez apaiser de choses dans mon cœur, et que facilement on se laisse persuader aux personnes qu'on aime !

COVIELLE. Qu'on est aisément amadoué par ces diantres d'animaux-là !

SCÈNE XI.

MADAME JOURDAIN, CLÉONTE, LUCILE, COVIELLE, NICOLE.

M^{me} JOURDAIN. Je suis bien aise de vous voir, Cléonte, et vous voilà tout à propos. Mon mari vient, prenez vite votre temps pour lui demander Lucile en mariage.

CLÉONTE. Ah ! madame, que cette parole m'est douce, et qu'elle flatte mes desirs ! Pouvais-je recevoir un ordre plus charmant, une faveur plus précieuse ?

SCÈNE XII.

CLÉONTE, M. JOURDAIN, MADAME JOURDAIN, LUCILE, COVIELLE, NICOLE.

CLÉONTE. Monsieur, je n'ai voulu prendre personne pour vous faire une demande que je médite il y a longtemps. Elle me touche assez pour m'en charger moi-même ; et, sans autre détour, je vous dirai que l'honneur d'être votre gendre est une faveur glorieuse que je vous prie de m'accorder.

M. JOURDAIN. Avant que de vous rendre réponse, monsieur, je vous prie de me dire si vous êtes gentilhomme.

CLÉONTE. Monsieur, la plupart des gens sur cette question n'hésitent pas beaucoup : on tranche le mot aisément. Ce nom ne fait aucun scrupule à prendre ; et l'usage, aujourd'hui, semble en autoriser le vol. Pour moi, je vous l'avoue, j'ai les sentiments sur cette matière un peu plus délicats. Je trouve que toute imposture est indigne d'un honnête homme, et qu'il y a de la lâcheté à déguiser ce que le ciel nous a fait naître, à se parer aux yeux du monde d'un titre dérobé, à se vouloir donner pour ce qu'on n'est pas. Je suis né de parents, sans doute, qui ont tenu des charges honorables ; je me suis acquis dans les armes l'honneur de six ans de service, et je me trouve assez de bien pour tenir dans le monde un rang assez passable : mais, avec tout cela, je ne veux pas me donner un nom où d'autres, en ma place, croiraient pouvoir prétendre ; et je vous dirai franchement que je ne suis point gentilhomme.

M. JOURDAIN. Touchez là, monsieur : ma fille n'est pas pour vous.

CLÉONTE. Comment ?

M. JOURDAIN. Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez point ma fille.

M^{me} JOURDAIN. Que voulez-vous donc dire avec votre gentilhomme ? Est-ce que nous sommes, nous autres, de la côte de saint Louis ?

M. JOURDAIN. Taisez-vous, ma femme : je vous voir venir.

M^{me} JOURDAIN. Descendons-nous tous deux que de bonne bourgeoisie ?

M. JOURDAIN. Voilà pas le coup de langue ?

M^{me} JOURDAIN. Et votre père n'était-il pas marchand aussi bien que le mien ?

M. JOURDAIN. Peste soit de la femme ! elle n'y a jamais manqué. Si votre père a été marchand, tant pis pour lui ; mais, pour le mien, ce sont des malavisés qui disent cela. Tout ce que j'ai à vous dire, moi, c'est que je veux avoir un gendre gentilhomme.

M^{me} JOURDAIN. Il faut à votre fille un mari qui lui soit propre ; et il vaut mieux pour elle un honnête homme riche et bien fait qu'un gentilhomme gueux et mal bâti.

NICOLE. Cela est vrai. Nous avons le fils du gentilhomme de notre village qui est le plus grand malitorne et le plus sot d'adans que j'aie jamais vu.

M. JOURDAIN (à Nicole). Taisez-vous, impertinente : vous vous furrez toujours dans la conversation. J'ai du bien assez pour ma fille : je n'ai besoin que d'honneurs, et je la veux faire marquise.

M^{me} JOURDAIN. Marquise ?

M. JOURDAIN. Oui, marquise.

M^{me} JOURDAIN. Hélas ! Dieu m'en garde !

M. JOURDAIN. C'est une chose que j'ai résolue.

M^{me} JOURDAIN. C'est une chose, moi, où je ne consentirai point. Les alliances avec plus grand que soi sont sujettes toujours à de fâcheux inconvénients. Je ne veux point qu'un gendre puisse à ma fille reprocher ses parents, et qu'elle ait des enfants qui aient honte de m'appeler leur grand-maman. S'il fallait qu'elle me vint visiter en équipage de grand-dame, et qu'elle manquât par mégarde à saluer quelqu'un du quartier, on ne manquerait pas aussitôt de dire cent sottises. « Voyez-vous, dirait-on, cette madame la marquise qui fait tant la glorieuse ? c'est la fille de M. Jourdain, qui était trop heureuse, étant petite, de jouer à la madame avec nous. Elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà, et ses deux grands-pères vendaient du drap auprès de la porte Saint-Innocent. Ils ont amassé du bien à leurs enfants, qu'ils payent maintenant peut-être bien cher en l'autre monde ; et l'on ne devient guère si riche à être honnêtes gens. » Je ne veux point tous ces caquets ; et je veux un homme, en un mot, qui m'ait obligation de ma fille, et à qui je puisse dire : Mettez-vous là, mon gendre, et dinez avec moi.

M. JOURDAIN. Voilà bien les sentiments d'un petit esprit, de vouloir toujours demeurer dans la bassesse. Ne me répliquez pas davantage : ma fille sera marquise en dépit de tout le monde ; et, si vous me mettez en colère, je la ferai duchesse.

SCÈNE XIII.

MADAME JOURDAIN, LUCILE, CLÉONTE, NICOLE, COVIELLE.

M^{me} JOURDAIN. Cléonte, ne perdez point courage encore. (À Lucile.) Suivez-moi, ma fille ; et venez dire résolument à votre père que, si vous ne l'avez, vous ne voulez épouser personne.

SCÈNE XIV.

CLÉONTE, COVIELLE.

COVIELLE. Vous avez fait de belles affaires avec vos beaux sentiments !

CLÉONTE. Que veux-tu ? j'ai un scrupule là-dessus que l'exemple ne saurait vaincre.

COVIELLE. Vous moquez-vous de le prendre sérieusement avec un homme comme cela ? Ne voyez-vous pas qu'il est fou ? Et vous coûtait-il quelque chose de vous accommoder à ses chimères ?

CLÉONTE. Tu as raison ; mais je ne croyais pas qu'il fallût faire ses preuves de noblesse pour être gendre de M. Jourdain.

COVIELLE (riant). Ah ! ah ! ah !

CLÉONTE. De quoi ris-tu ?

COVIELLE. D'une pensée qui me vient pour jouer notre homme, et vous faire obtenir ce que vous souhaitez.

CLÉONTE. Comment ?

COVIELLE. L'idée est tout à fait plaisante.

CLÉONTE. Quoi donc ?

COVIELLE. Il s'est fait depuis peu une certaine mascarade qui vient le mieux du monde ici, et que je prétends faire entrer dans une bourde que je veux faire à notre ridicule. Tout cela sent un peu sa comédie ; mais, avec lui, on peut hasarder toute chose, il n'y faut point chercher tant de façons : il est homme à y jouer son rôle à merveille, et à donner aisément dans toutes les fariboles qu'on s'aviserait de lui dire. J'ai les acteurs, j'ai les habits tout prêts ; laissez-moi faire seulement.

CLÉONTE. Mais apprends-moi...

COVIELLE. Je vais vous instruire de tout. Retirons-nous ; le voilà qui revient.

SCÈNE XV.

M. JOURDAIN.

Que diable est-ce là ? Ils n'ont rien que les grands seigneurs à me reprocher ; et moi, je ne vois rien de si beau que de hanter les grands seigneurs : il n'y a qu'honneur et civilité avec eux ; et je voudrais qu'il m'eût coûté deux doigts de la main, et être né comte ou marquis.

SCÈNE XVI.

M. JOURDAIN, UN LAQUAIS.

LE LAQUAIS. Monsieur, voici M. le comte, et une dame qu'il mène par la main.

M. JOURDAIN. Eh ! mon Dieu ! j'ai quelques ordres à donner. Dis-leur que je vais venir ici tout à l'heure.

SCÈNE XVII.

DORIMÈNE, DORANTE, UN LAQUAIS.

LE LAQUAIS. Monsieur dit comme cela, qu'il va venir ici tout à l'heure.

DORANTE. Voilà qui est bien.

SCÈNE XVIII.

DORIMÈNE, DORANTE.

DORIMÈNE. Je ne sais pas, Dorante ; je fais encore ici une étrange démarche, de me laisser amener par vous dans une maison où je ne connais personne.

DORANTE. Quel lieu voulez-vous donc, madame, que mon amour choisisse pour vous régaler, puisque, pour fuir l'éclat, vous ne voulez ni votre maison ni la mienne ?

DORIMÈNE. Mais vous ne dites pas que je m'engage insensiblement chaque jour à recevoir de trop grands témoignages de votre passion. J'ai beau me défendre des choses, vous fatiguez ma résistance, et vous avez une civile opiniâtreté qui me fait venir doucement à tout ce qu'il vous plaît. Les visites fréquentes ont commencé ; les déclarations sont venues ensuite, qui, après elles, ont entraîné les sérénades et les cadeaux, que les présents ont suivis. Je me suis opposée à tout cela ; mais vous ne vous rebutez point, et, pied à pied, vous gagnez mes résolutions. Pour moi, je ne puis plus répondre de rien ; et je crois qu'à la fin vous me ferez venir au mariage, dont je me suis tant éloignée.

DORANTE. Ma foi, madame, vous y devriez déjà être. Vous êtes veuve, et ne dépendez que de vous. Je suis maître de moi, et vous aimez plus que ma vie. A quoi tient-il que, dès aujourd'hui, vous ne fassiez tout mon bonheur ?

DORIMÈNE. Mon Dieu, Dorante, il faut des deux parts bien des qualités pour vivre heureusement ensemble ; et les deux plus raisonnables personnes du monde ont souvent peine à composer une union dont ils soient satisfaits.

DORANTE. Vous vous moquez, madame, de vous y figurer tant de difficultés ; et l'expérience que vous avez faite ne conclut rien pour tous les autres.

DORIMÈNE. Enfin, j'en reviens toujours là. Les dépenses que je vous vois faire pour moi m'inquiètent par deux raisons : l'une, qu'elles m'engagent plus que je ne voudrais ; et l'autre, que je suis sûre, sans vous déplaire, que vous ne les faites point que vous ne vous incommodiez ; et je ne veux point cela.



Nicole tombant à terre à force de rire. — ACTE III, SCÈNE II.

DORANTE. Ah ! madame ! ce sont des bagatelles ; et ce n'est pas par là...

DORIMÈNE. Je sais ce que je dis ; et, entre autres, le diamant que vous m'avez forcée à prendre est d'un prix...

DORANTE. Eh ! madame, de grâce ! ne faites point tant valoir une chose que mon amour trouve indigne de vous, et souffrez... Voici le maître du logis.

SCÈNE XIX.

M. JOURDAIN, DORIMÈNE, DORANTE.

M. JOURDAIN (après avoir fait deux révérences, se trouvant trop près de Dorimène). Un peu plus loin, madame.

DORIMÈNE. Comment ?

M. JOURDAIN. Un pas, s'il vous plaît.

DORIMÈNE. Quoi donc ?

M. JOURDAIN. Reculez un peu pour la troisième.

DORANTE. Madame, M. Jourdain sait son monde.

M. JOURDAIN. Madame, ce m'est une gloire bien grande de me voir

assez fortuné pour être si heureux que d'avoir le bonheur que vous ayez eu la bonté de m'accorder la grâce de me faire l'honneur de m'honorer de la faveur de votre présence ; et, si j'avais aussi le mérite pour mériter un mérite comme le vôtre, et que le ciel... envieux de mon bien... m'eût accordé... l'avantage de me voir digne... des...

DORANTE. Monsieur Jourdain, en voilà assez. Madame n'aime pas les grands compliments, et elle sait que vous êtes homme d'esprit. (Bas à Dorimène.) C'est un bon bourgeois assez ridicule, comme vous voyez, dans toutes ses manières.

DORIMÈNE (bas à Dorante). Il n'est pas malaisé de s'en apercevoir.

DORANTE. Madame, voilà le meilleur de mes amis.

M. JOURDAIN. C'est trop d'honneur que vous me faites.

DORANTE. Galant homme tout à fait.

DORIMÈNE. J'ai beaucoup d'estime pour lui.

M. JOURDAIN. Je n'ai rien fait encore, madame, pour mériter cette grâce.

DORANTE (bas à M. Jourdain). Prenez bien garde au moins à ne lui point parler du diamant que vous lui avez donné.

M. JOURDAIN (bas à Dorante). Ne pourrai-je pas seulement lui demander comment elle le trouve ?

DORANTE (bas à M. Jourdain). Comment ! gardez-vous en bien. Cela serait vilain à vous ; et, pour agir en galant homme, il faut que vous fassiez comme si ce n'était pas vous qui lui eussiez fait ce présent. (Haut.) M. Jourdain, madame, dit qu'il est ravi de vous voir chez lui.

DORIMÈNE. Il m'honore beaucoup.

M. JOURDAIN (bas à Dorante). Que je vous suis obligé, monsieur, de lui parler ainsi pour moi !

DORANTE (bas à M. Jourdain). J'ai eu une peine effroyable à la faire venir ici.

M. JOURDAIN (bas à Dorante). Je ne sais quelles grâces vous en rendre.

DORANTE. Il dit, madame, qu'il vous trouve la plus belle personne du monde.

DORIMÈNE. C'est bien de la grâce qu'il me fait.

M. JOURDAIN. Madame, c'est vous qui faites les grâces, et...

DORANTE. Songeons à manger.

SCÈNE XX.

M. JOURDAIN, DORANTE, UN LAQUAIS.

LE LAQUAIS (à M. Jourdain). Tout est prêt, monsieur.

DORANTE. Allons donc nous mettre à table ; et qu'on fasse venir les musiciens.

SCÈNE XXI.

ENTRÉE DE BALLET.

Six cuisiniers, qui ont préparé le festin, dansent ensemble, après quoi ils apportent une table couverte de plusieurs mets.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

DORIMÈNE, M. JOURDAIN, DORANTE, TROIS MUSIENS, UN LAQUAIS

DORIMÈNE. Comment ! Dorante, voilà un repas tout à fait magnifique.

M. JOURDAIN. Vous vous moquez, madame ; et je voudrais qu'il fût plus digne de vous être offert.

(Dorimène, M. Jourdain, Dorante et les trois musiciens se mettent à table.)

DORANTE. M. Jourdain a raison, madame, de parler de la sorte, et il m'oblige de vous faire si bien les honneurs de chez lui. Je demeure d'accord avec lui que le repas n'est pas digne de vous. Comme c'est moi qui l'ai ordonné, et que je n'ai pas sur cette matière les lumières de nos amis, vous n'avez pas ici un repas fort savant, et vous y trouverez des incongruités de bonne chère et des barbarismes de bon goût. Si Damis s'en était mêlé, tout serait dans les règles ; il y aurait partout de l'élégance et de l'érudition, et il ne manquerait pas de vous exagérer lui-même toutes les pièces du repas qu'il vous donnerait, et de vous faire tomber d'accord de sa haute capacité dans la science des bons morceaux : de vous parler d'un pain de rive à biseau doré, relevé de croûte partout, croquant tendrement sous la dent ; d'un vin à séve veloutée armé d'un vert qui n'est point trop commandant ; d'un carré de mouton gourmandé de persil ; d'une longe de veau de rivière, longue comme cela, blanche, délicate, et qui, sous les dents, est une vraie pâte d'amande ; de perdrix relevées d'un fumet surprenant ; et, pour son opéra, d'une soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros din-don, cantonnée de pigeon-neaux, et couronnée d'oignons blancs mariés avec la chicorée. Mais, pour moi, je vous avoue mon ignorance ; et,

comme M. Jourdain a fort bien dit, je voudrais que le repas fût plus digne de vous être offert.

DORIMÈNE. Je ne réponds à ce compliment qu'en mangeant comme je fais.

M. JOURDAIN. Ah ! que voilà de belles mains !

DORIMÈNE. Les mains sont médiocres, monsieur Jourdain, mais vous voulez parler du diamant, qui est fort beau.

M. JOURDAIN. Moi, madame ? Dieu me garde d'en vouloir parler ! Ce ne serait pas agir en galant homme ; et le diamant est fort peu de chose.

DORIMÈNE. Vous êtes bien dégoûté.

M. JOURDAIN. Vous avez trop de bonté...

DORANTE (après avoir fait signe à M. Jourdain). Allons, qu'on donne du vin à M. Jourdain et à ces messieurs, qui nous feront la grâce de nous chanter un air à boire.

DORIMÈNE. C'est merveilleusement assaisonner la bonne chère que d'y mêler la musique ; et je me vois ici admirablement régalée.

M. JOURDAIN. Madame, ce n'est pas...

DORANTE. Monsieur Jourdain, prêtons silence à ces messieurs ; ce qu'ils nous diront vaudra mieux que tout ce que nous pourrions dire.

PREMIER ET SECOND MUSICIENS, ensemble, un verre à la main.

Un petit doigt, Philis, pour commencer le tour.
Ah ! qu'un verre en vos mains a d'agréables charmes !
Vous et le vin, vous vous prêtez des armes,
Et je sens pour tous deux redoubler mon amour.
Entre lui, vous et moi, jurons, jurons, ma belle,
Une ardeur éternelle.

Qu'en mouillant votre bouche il en reçoit d'attraits !
Et que l'on voit par lui votre bouche embellie !
Ah ! l'un de l'autre ils me donnent envie,
Et de vous et de lui je m'enivre à longs traits.
Entre lui, vous et moi, jurons, jurons, ma belle,
Une ardeur éternelle.

SECOND ET TROISIÈME MUSICIENS, ensemble.

Buvons, chers amis, buvons ;
Le temps qui fuit nous y convie.
Profitons de la vie
Autant que nous pouvons.

Quand on a passé l'onde noire,
Adieu le bon vin, nos amours.
Dépêchons-nous de boire,
On ne boit pas toujours.

Laissons raisonner les sots
Sur le vrai bonheur de la vie :
Notre philosophie
Le met parmi les pots.

Les biens, le savoir et la gloire
N'ôtent point les soucis fâcheux ;
Et ce n'est qu'à bien boire
Que l'on peut être heureux.

TOUS TROIS ensemble.

Sus, sus, du vin partout : versez, garçon, versez ;
Versez, versez toujours, tant qu'on vous dise assez.

DORIMÈNE. Je ne crois pas qu'on puisse mieux chanter ; et cela est tout à fait beau.

M. JOURDAIN. Je vois encore ici, madame, quelque chose de plus beau.

DORIMÈNE. Ouais ! M. Jourdain est galant plus que je ne pensais.

DORANTE. Comment, madame ! pour qui prenez-vous M. Jourdain ?

M. JOURDAIN. Je voudrais bien qu'elle me prît pour ce que je dirais.

DORIMÈNE. Encore !

DORANTE (à Dorimène). Vous ne le connaissez pas.

M. JOURDAIN. Elle me connaîtra quand il lui plaira.

DORIMÈNE. Oh ! je le quitte.

DORANTE. Il est homme qui a toujours la riposte en main. Mais vous ne voyez pas que M. Jourdain, madame, mange tous les morceaux que vous avez touchés.

DORIMÈNE. M. Jourdain est un homme qui me ravit.

M. JOURDAIN. Si je pouvais ravir votre cœur, je serais...

SCÈNE II.

MADAME JOURDAIN, MONSIEUR JOURDAIN, DORIMÈNE, DORANTE, MUSICIENS, LAQUAIS.

M^{me} JOURDAIN. Ah ! ah ! je trouve ici bonne compagnie, et je vois bien qu'on ne m'y attendait pas. C'est donc pour cette belle affaire-ci, monsieur mon mari, que vous avez eu tant d'empressement à m'envoyer dîner chez ma sœur ? Je viens de voir un théâtre là-bas, et je vois ici un banquet à faire noces. Voilà comme vous dépensez votre bien ! C'est ainsi que vous festinez les dames en mon absence, et que vous leur donnez la musique et la comédie, tandis que vous m'envoyez promener !

DORANTE. Que voulez-vous dire, madame Jourdain ? et quelles fantaisies sont les vôtres, de vous aller mettre en tête que votre mari dé-

pense son bien, et que c'est lui qui donne ce égal à madame ? Apprenez que c'est moi, je vous prie ; qu'il ne fait seulement que me prêter sa maison, et que vous devriez un peu mieux regarder aux choses que vous dites.

M. JOURDAIN. Oui, impertinente, c'est monsieur le comte qui donne tout ceci à madame, qui est une personne de qualité. Il me fait l'honneur de prendre ma maison, et de vouloir que je sois avec lui.

M^{me} JOURDAIN. Ce sont des chansons que cela ; je sais ce que je sais.

DORANTE. Prenez, madame Jourdain, prenez de meilleures lunettes.

M^{me} JOURDAIN. Je n'ai que faire de lunettes, monsieur, et je vois assez clair ; il y a longtemps que je sens les choses et je ne suis pas une bête. Cela est fort vilain à vous, pour un grand seigneur, de prêter la main, comme vous faites, aux sottises de mon mari. Et vous, madame, pour une grande dame, cela n'est ni beau ni honnête à vous de mettre la dissension dans un ménage, et de souffrir que mon mari soit amoureux de vous.

DORIMÈNE. Que veut donc dire tout ceci ? Allez, Dorante, vous vous moquez de m'exposer aux sottes visions de cette extravagante.

DORANTE (suivant Dorimène qui sort). Madame, holà ! madame, où courez-vous ?



Cléonte en Turc. — ACTE IV, SCÈNE VI.

M. JOURDAIN. Madame... Monsieur le comte, faites-lui mes excuses, et tâchez de la ramener.

SCÈNE III.

MADAME JOURDAIN, M. JOURDAIN, LAQUAIS.

M. JOURDAIN. Ah ! impertinente que vous êtes, voilà de vos beaux faits ! vous me venez faire des affronts devant tout le monde, et vous chassez de chez moi des personnes de qualité !

M^{me} JOURDAIN. Je me moque de leur qualité.

M. JOURDAIN. Je ne sais qui me tient, maudite, que je ne vous fende la tête avec les pièces du repas que vous êtes venue troubler.

(Les laquais emportent la table.)

M^{me} JOURDAIN (sortant). Je me moque de cela : ce sont mes droits que je défends ; et j'aurai pour moi toutes les femmes.

M. JOURDAIN. Vous faites bien d'éviter ma colère.

SCÈNE IV.

M. JOURDAIN.

Elle est arrivée là bien malheureusement ! J'étais en humeur de dire de jolies choses, et jamais je ne m'étais senti tant d'esprit... Qu'est-ce que c'est que cela ?

SCÈNE V.

M. JOURDAIN, COVIELLE (déguisé).

COVIELLE. Monsieur, je ne sais pas si j'ai l'honneur d'être connu de vous.
M. JOURDAIN. Non, monsieur.
COVIELLE (étendant la main à un pied de terre). Je vous ai vu que vous n'étiez pas plus grand que cela.

M. JOURDAIN. Moi ?

COVIELLE. Oui. Vous étiez le plus bel enfant du monde, et toutes les dames vous prenaient dans leurs bras pour vous baiser.

M. JOURDAIN. Pour me baiser ?

COVIELLE. Oui. J'étais grand ami de feu monsieur votre père.

M. JOURDAIN. De feu monsieur mon père ?

COVIELLE. Oui. C'était un fort honnête gentilhomme.

M. JOURDAIN. Comment dites-vous ?

COVIELLE. Je dis que c'était un fort honnête gentilhomme.

M. JOURDAIN. Mon père ?

COVIELLE. Oui.

M. JOURDAIN. Vous l'avez fort connu ?

COVIELLE. Assurément.

M. JOURDAIN. Et vous l'avez connu pour gentilhomme ?

COVIELLE. Sans doute.

M. JOURDAIN. Je ne sais donc pas comment le monde est fait.

COVIELLE. Comment ?

M. JOURDAIN. Il y a de sottes gens qui me veulent dire qu'il a été marchand.

COVIELLE. Lui, marchand ? C'est pure médisance ; il ne l'a jamais été. Tout ce qu'il faisait, c'est qu'il était fort obligeant, fort officieux ; et, comme il se connaissait fort bien en étoffes, il en allait choisir de tous les côtés, les faisait apporter chez lui, et en donnait à ses amis pour de l'argent.

M. JOURDAIN. Je suis ravi de vous connaître, afin que vous rendiez ce témoignage-là, que mon père était gentilhomme.

COVIELLE. Je le soutiendrai devant tout le monde.

M. JOURDAIN. Vous m'obligerez. Quel sujet vous amène ?

COVIELLE. Depuis avoir connu feu monsieur votre père, honnête gentilhomme, comme je vous ai dit, j'ai voyagé par tout le monde.

M. JOURDAIN. Par tout le monde ?

COVIELLE. Oui.

M. JOURDAIN. Je pense qu'il y a bien loin en ce pays-là.

COVIELLE. Assurément. Je ne suis revenu de tous mes longs voyages que depuis quatre jours ; et, par l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche, je viens vous annoncer la meilleure nouvelle du monde.

M. JOURDAIN. Quelle ?

COVIELLE. Vous savez que le fils du Grand-Turc est ici ?

M. JOURDAIN. Moi ? non.

COVIELLE. Comment ! il a un train tout à fait magnifique : tout le monde le va voir ; et il a été reçu en ce pays comme un seigneur d'importance.

M. JOURDAIN. Par ma foi, je ne savais pas cela.

COVIELLE. Ce qu'il y a d'avantageux pour vous, c'est qu'il est amoureux de votre fille.

M. JOURDAIN. Le fils du Grand-Turc !

COVIELLE. Oui, et il veut être votre gendre.

M. JOURDAIN. Mon gendre, le fils du Grand-Turc ?

COVIELLE. Le fils du Grand-Turc votre gendre. Comme je le fus voir, et que j'entends parfaitement sa langue, il s'entretint avec moi ; et, après quelques autres discours, il me dit : « Acciam croc soler onch alla moustaphgidelum amanahem varahini oussere carbulath ? » c'est-à-dire : N'as-tu point vu une jeune belle personne qui est la fille de M. Jourdain, gentilhomme parisien ?

M. JOURDAIN. Le fils du Grand-Turc dit cela de moi ?

COVIELLE. Oui. Comme je lui eus répondu que je vous connaissais particulièrement, et que j'avais vu votre fille : « Ah ! me dit-il, marababa sahem ! » c'est-à-dire : Ah ! que je suis amoureux d'elle !

M. JOURDAIN. Marababa sahem veut dire : Ah ! que je suis amoureux d'elle ?

COVIELLE. Oui.

M. JOURDAIN. Par ma foi, vous faites bien de me le dire ; car, pour moi, je n'aurais jamais cru que marababa sahem eût voulu dire : Ah ! que je suis amoureux d'elle ! Voilà une langue admirable que ce turc !

COVIELLE. Plus admirable qu'on ne peut croire. Savez-vous bien ce que veut dire : cacaracamouchen ?

M. JOURDAIN. Cacaracamouchen ? Non.

COVIELLE. C'est-à-dire : Ma chère âme.

M. JOURDAIN. Cacaracamouchen veut dire : Ma chère âme ?

COVIELLE. Oui.

M. JOURDAIN. Voilà qui est merveilleux ! Cacaracamouchen, ma chère âme ! Dirait-on jamais cela ! Voilà qui me confond.

COVIELLE. Enfin, pour achever mon ambassade, il vient vous demander votre fille en mariage ; et, pour avoir un beau-père qui soit digne de lui, il veut vous faire mamamouchi, qui est une certaine grande dignité de son pays.

M. JOURDAIN. Mamamouchi ?

COVIELLE. Oui, mamamouchi ; c'est-à-dire, en notre langue, paladin. Paladin, ce sont de ces anciens... Paladin enfin. Il n'y a rien de plus noble que cela dans le monde ; et vous irez de pair avec les plus grands seigneurs de la terre.

M. JOURDAIN. Le fils du Grand-Turc m'honore beaucoup ; et je vous prie de me mener chez lui pour lui en faire mes remerciements.

COVIELLE. Comment ! le voilà qui va venir ici.

M. JOURDAIN. Il va venir ici ?

COVIELLE. Oui ; et il a amené toutes choses pour la cérémonie de votre dignité.

M. JOURDAIN. Voilà qui est bien prompt.

COVIELLE. Son amour ne peut souffrir aucun retardement.

M. JOURDAIN. Tout ce qui m'embarrasse ici, c'est que ma fille est une opiniâtre qui s'est allée mettre dans la tête un certain Cléonte ; et elle jure de n'épouser personne que celui-là.

COVIELLE. Elle changera de sentiment quand elle verra le fils du Grand-Turc ; et puis, il se rencontre ici une aventure merveilleuse, c'est que le fils du Grand-Turc ressemble à ce Cléonte, à peu de chose près. Je viens de le voir, on me l'a montré ; et l'amour qu'elle a pour l'un pourra passer aisément à l'autre, et... Je l'entends venir ; le voilà.

SCÈNE VI.

CLÉONTE (en Turc), TROIS PAGES (portant la veste de Cléonte),
M. JOURDAIN, COVIELLE.

CLÉONTE. Ambousahi moqui boraf, Giourdina salamalé qui !

COVIELLE (à M. Jourdain). C'est-à-dire : Monsieur Jourdain, votre cœur soit toute l'année comme un rosier fleuri ! Ce sont façons de parler obligantes de ce pays-là.

M. JOURDAIN. Je suis très-humble serviteur de son altesse turque.

COVIELLE. Carigar camboto oustin moraf.

CLÉONTE. Oustin yoc catamaléqui basum base alla moram !

COVIELLE. Il dit : Que le ciel vous donne la force des lions et la prudence des serpents !

M. JOURDAIN. Son altesse turque m'honore trop ; et je lui souhaite toutes sortes de prospérités.

COVIELLE. Ossa binamen sadoc baballi oracaf ouram.

CLÉONTE. Bel-men.

COVIELLE. Il dit que vous alliez vite avec lui vous préparer pour la cérémonie, afin de voir ensuite votre fille, et de conclure le mariage.

M. JOURDAIN. Tant de choses en deux mots ?

COVIELLE. Oui. La langue turque est comme cela ; elle dit beaucoup en peu de paroles. Allez vite où il souhaite.

SCÈNE VII.

COVIELLE.

Ah ! ah ! ah ! ma foi, cela est tout à fait drôle. Quelle dupe ! Quand il aurait appris son rôle par cœur, il ne pourrait pas le mieux jouer. Ah ! ah !

SCÈNE VIII.

DORANTE, COVIELLE.

COVIELLE. Je vous prie, monsieur, de nous vouloir aider céans dans une affaire qui s'y passe.

DORANTE. Ah ! ah ! Covielle, qui t'aurait reconnu ? Comme te voilà ajusté !

COVIELLE. Vous voyez. Ah ! ah ! ah !

DORANTE. De quoi ris-tu ?

COVIELLE. D'une chose, monsieur, qui le mérite bien.

DORANTE. Comment ?

COVIELLE. Je vous le donnerais en bien des fois, monsieur, à deviner le stratagème dont nous nous servons auprès de M. Jourdain pour porter son esprit à donner sa fille à mon maître.

DORANTE. Je ne devine point le stratagème ; mais je devine qu'il ne manquera pas de faire son effet, puisque tu l'entreprends.

COVIELLE. Je sais, monsieur, que la bête vous est connue.

DORANTE. Apprends-moi ce que c'est.

COVIELLE. Prenez la peine de vous tirer un peu plus loin, pour faire place à ce que j'aperçois venir. Vous pourrez voir une partie de l'histoire, tandis que je vous conterai le reste.

SCÈNE IX.

CÉRÉMONIE TURQUE.

LE MUPHTI, DERVIS, TURCS (assistants du muphti, chantants et dansants).

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Six Turcs entrent gravement, deux à deux, au son des instruments. Ils portent trois tapis, qu'ils lèvent fort haut, après en avoir fait, en dansant, plusieurs figures. Les Turcs chantants passent par-dessous ces tapis, pour s'aller ranger aux deux côtés du théâtre. Le Muphti, accompagné des Dervis, ferme cette marche.

Alors les Turcs étendent les tapis par terre, et se mettent dessus à genoux. Le Muphti et les Dervis restent debout au milieu d'eux; et pendant que le Muphti invoque Mahomet en faisant beaucoup de contorsions et de grimaces sans proférer une seule parole, les Turcs assistants se prosternent jusqu'à terre, chantant *Alli*, lèvent les bras au ciel, chantant *Alla*; ce qu'ils continuent jusqu'à la fin de l'invocation, après laquelle ils se lèvent tous, chantant *Alla ekber*; et deux Dervis vont chercher M. Jourdain.

SCÈNE X.

LE MUPHTI, DERVIS, TURCS (chantants et dansants); M. JOURDAIN (vêtu à la turque, la tête rasée, sans turban et sans sabre).

LE MUPHTI, à M. Jourdain.

Se ti sabir,
Ti respondir;
Se non sabir,
Tazir, tazir.
Mi star Muphti:
Ti qui star ti?
Non entendre;
Tazir, tazir.

(Deux Dervis font retirer M. Jourdain.)

SCÈNE XI.

LE MUPHTI; DERVIS, TURCS (chantants et dansants).

LE MUPHTI.
Dice, Turque, qui star quista?
Anabatista? Anabatista?

LES TURCS.

Ioc.

LE MUPHTI.

Zuinglista?

LES TURCS.

Ioc.

LE MUPHTI.

Coffita?

LES TURCS.

Ioc.

LE MUPHTI.

Ussita? Morista? Fronista?

LES TURCS.

Ioc, ioc, ioc.

LE MUPHTI.

Ioc, ioc, ioc Star pagana?

LES TURCS.

Ioc.

LE MUPHTI.

Luterana?

LES TURCS.

Ioc.

LE MUPHTI.

Puritana?

LES TURCS.

Ioc.

LE MUPHTI.

Bramina? Moffina? Zurina?

LES TURCS.

Ioc, ioc, ioc.

LE MUPHTI.

Ioc, ioc, ioc. Mahamétana? Mahamétana?

LES TURCS.

Hi valla. Hi valla.

LE MUPHTI.

Como chamara? Como chamara?

LES TURCS.

Giourdina, Giourdina.

LE MUPHTI, sautant.

Giourdina, Giourdina.

LES TURCS.

Giourdina, Giourdina.

LE MUPHTI.

Mahaméta, per Giourdina,

Mi pregar sera e matina.

Voler far un Paladina

De Giourdina, de Giourdina;

Dar turbanta e dar scarrina,

Con galera e brigantina,

Per defender Palestina.

Mahaméta, per Giourdina,

Mi pregar, sera e matina.

(Aux Turcs.) Star bon Turca Giourdina?

LES TURCS.

Hi valla. Hi valla.

LE MUPHTI, dansant et chantant.

Ha la ba, ba la chou, ba la ba; ba la da.

LES TURCS.

Ha la ba, ba la chou, ba la ba, ba la da.

SCÈNE XII.

TURCS (chantants et dansants).

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

SCÈNE XIII.

LE MUPHTI, DERVIS, M. JOURDAIN; TURCS (chantants et dansants).

Le Muphti revient coiffé avec son turban de cérémonie, qui est d'une grosseur démesurée, et garni de bougies allumées à quatre ou cinq rangs; il est accompagné de deux Dervis qui portent l'Alcoran, et qui ont des bonnets pointus, garnis aussi de bougies allumées.

Les deux autres Dervis amènent M. Jourdain, et le font mettre à genoux les mains par terre; de façon que son dos, sur lequel est mis l'Alcoran, sert de pupitre au Muphti, qui fait une seconde invocation burlesque, fronçant le sourcil, frappant de temps en temps sur l'Alcoran, et tournant les feuillets avec précipitation; après quoi, en levant les bras au ciel, le Muphti crie à haute voix: *Hou*.

Pendant cette seconde invocation, les Turcs assistants, s'inclinant et se relevant alternativement, chantent aussi: *Hou, hou, hou*.

M. JOURDAIN (après qu'on lui a ôté l'Alcoran de dessus le dos). Ouf!

LE MUPHTI, à M. Jourdain.

Ti non star turba?

LES TURCS.

No, no, no.

LE MUPHTI.

Non star forfanta?

LES TURCS.

No, no, no.

LE MUPHTI, aux Turcs.

Donar turbanta?

LES TURCS.

Ti non star turba?

No, no, no.

Non star forfanta?

No, no, no.

Donar turbanta.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Turcs dansants mettent le turban sur la tête de M. Jourdain au son des instruments.

LE MUPHTI, donnant le sabre à M. Jourdain.

Ti star nobile, non star fabbola:

Pigliar sciabbola.

LES TURCS, mettant le sabre à la main.

Ti star nobile, non star fabbola:

Pigliar sciabbola.

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Turcs dansants donnent, en cadence, plusieurs coups de sabre à M. Jourdain.

LE MUPHTI.

Dara, dara

Bastonata.

LES TURCS.

Dara, dara

Bastonata.

CINQUIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Turcs dansants donnent à M. Jourdain des coups de bâton en cadence.

LE MUPHTI.

Non tener onta,

Questa star l'ultima affronta.

LES TURCS.

Non tener onta,

Questa star l'ultima affronta.

Le Muphti commence une troisième invocation. Les Dervis le soutiennent par-dessous les bras avec respect; après quoi les Turcs chantants et dansants, sautant autour du Muphti, se retirent avec lui et emmènent M. Jourdain.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME JOURDAIN, M. JOURDAIN.

M^{me} JOURDAIN. Ah! mon Dieu! miséricorde! Qu'est-ce que c'est donc que cela? quelle figure! Est-ce un momon que vous allez porter? et est-il temps d'aller en masque? Parlez donc, et qu'est-ce que c'est que ceci? Qui vous a fagoté comme cela?

M. JOURDAIN. Voyez l'impertinente, de parler de la sorte à un mama-mouchi!

M^{me} JOURDAIN. Comment donc ?
 M. JOURDAIN. Oui, il me faut porter du respect maintenant, et l'on vient de me faire mamamouchi.
 M^{me} JOURDAIN. Que voulez-vous dire avec votre mamamouchi ?
 M. JOURDAIN. Mamamouchi, vous dis-je. Je suis mamamouchi.
 M^{me} JOURDAIN. Quelle bête est-ce là ?
 M. JOURDAIN. Mamamouchi, c'est-à-dire, en notre langue, paladin.
 M^{me} JOURDAIN. Baladin ? Etes-vous en âge de danser dans des ballets ?
 M. JOURDAIN. Quelle ignorante ! je dis paladin ; c'est une dignité dont on vient de me faire la cérémonie.
 M^{me} JOURDAIN. Quelle cérémonie donc ?
 M. JOURDAIN. Mahaméta per Giourdina.
 M^{me} JOURDAIN. Qu'est-ce que cela veut dire ?
 M. JOURDAIN. Giourdina, c'est-à-dire Jourdain.
 M^{me} JOURDAIN. Eh bien ! quoi, Jourdain ?
 M. JOURDAIN. Voler far un paladina de Giourdina.
 M^{me} JOURDAIN. Comment ?
 M. JOURDAIN. Dar turbanta con galera.
 M^{me} JOURDAIN. Qu'est-ce à dire cela ?
 M. JOURDAIN. Per deffender Palestina.
 M^{me} JOURDAIN. Que voulez-vous donc dire ?
 M. JOURDAIN. Dara, dara bastonata.
 M^{me} JOURDAIN. Qu'est-ce donc que ce jargon-là ?
 M. JOURDAIN. Non tener onta, questa star l'ultima affronta.
 M^{me} JOURDAIN. Qu'est-ce donc que cela ?
 M. JOURDAIN (chantant et dansant). Hou la ba, ba la chou, ba la ba, ba la da (Il tombe par terre.)
 M^{me} JOURDAIN. Hélas ! mon Dieu ! mon mari est devenu fou.
 M. JOURDAIN (se relevant et s'en allant). Paix, insolente ! Portez respect à M. le niamamouchi.
 M^{me} JOURDAIN (seule). Où est-ce donc qu'il a perdu l'esprit ? Courons l'empêcher de sortir. (Apercevant Dorimène et Dorante.) Ah ! ah ! voici justement le reste de notre écu. Je ne vois que chagrins de tous côtés.

SCÈNE II.

DORANTE, DORIMÈNE.

DORANTE. Oui, madame, vous verrez la plus plaisante chose qu'on puisse voir, et je ne crois pas que dans tout le monde il soit possible de trouver encore un homme aussi fou que celui-là. Et puis, madame, il faut tâcher de servir l'amour de Cléonte, et d'appuyer toute sa mascarade. C'est un fort galant homme, et qui mérite que l'on s'intéresse pour lui.

DORIMÈNE. J'en fais beaucoup de cas, et il est digne d'une bonne fortune.

DORANTE. Outre cela, nous avons ici, madame, un ballet qui nous revient, que nous ne devons pas laisser perdre ; et il faut bien voir si mon idée pourra réussir.

DORIMÈNE. J'ai vu là des apprêts magnifiques ; et ce sont des choses, Dorante, que je ne puis plus souffrir. Oui, je veux enfin vous empêcher vos profusions ; et, pour rompre le cours à toutes les dépenses que je vous vois faire pour moi, j'ai résolu de me marier promptement avec vous. C'en est le vrai secret ; et toutes ces choses finissent avec le mariage.

DORANTE. Ah ! madame, est-il possible que vous ayez pu prendre pour moi une si douce résolution ?

DORIMÈNE. Ce n'est que pour vous empêcher de vous ruiner ; et, sans cela, je vois bien qu'avant qu'il fût peu vous n'auriez pas un sou.

DORANTE. Que j'ai d'obligation, madame, aux soins que vous avez de conserver mon bien ! Il est entièrement à vous, aussi bien que mon cœur, et vous en userez de la façon qu'il vous plaira.

DORIMÈNE. J'userai bien de tous les deux. Mais voici notre homme ; la figure en est admirable.

SCÈNE III.

M. JOURDAIN, DORIMÈNE, DORANTE.

DORANTE. Monsieur, vous venons rendre hommage, madame et moi, à votre nouvelle dignité, et nous réjouir avec vous du mariage que vous faites de votre fille avec le fils du Grand-Turc.

M. JOURDAIN (après avoir fait les révérences à la turque). Monsieur, je vous souhaite la force des serpents et la prudence des lions.

DORIMÈNE. J'ai été bien aise d'être des premières, monsieur, à venir vous féliciter du haut degré de gloire où vous êtes monté.

M. JOURDAIN. Madame, je vous souhaite toute l'année votre rosier fleuri. Je vous suis infiniment obligé de prendre part aux honneurs qui m'arrivent ; et j'ai beaucoup de joie de vous voir revenue ici, pour vous faire les très-humbles excuses de l'extravagance de ma femme.

DORIMÈNE. Cela n'est rien ; j'excuse en elle un pareil mouvement. Votre cœur lui doit être précieux ; et il n'est pas étrange que la possession d'un homme comme vous puisse inspirer quelques alarmes.

M. JOURDAIN. La possession de mon cœur est une chose qui vous est tout acquise.

DORANTE. Vous voyez, madame, que M. Jourdain n'est pas de ces gens que les prospérités aveuglent, et qu'il sait, dans sa grandeur, connaître encore ses amis.

DORIMÈNE. C'est la marque d'une âme tout à fait généreuse.

DORANTE. Où est donc son altesse turque ? Nous voudrions bien, comme vos amis, lui rendre nos devoirs.

M. JOURDAIN. Le voilà qui vient ; et j'ai envoyé querir ma fille pour lui donner la main.

SCÈNE IV.

M. JOURDAIN, DORIMÈNE, DORANTE, CLÉONTE (habillé en Turc).

DORANTE (à Cléonte). Monsieur, nous venons faire la révérence à votre altesse comme amis de monsieur votre beau-père, et l'assurer avec respect de nos très-humbles services.

M. JOURDAIN. Où est le truchement, pour lui dire qui vous êtes, et lui faire entendre ce que vous dites ? Vous verrez qu'il vous répondra ; et il parle turc à merveille. Holà ! où diantre est-il allé ? (A Cléonte.) Strouf, strif, strof, straf : monsieur est un grande segnore, grande segnore, grande segnore ; et madame, une granda dama, granda dama. (Voyant qu'il ne se fait pas entendre.) Ah ! (A Cléonte, montrant Dorante.) Monsieur, lui, mamamouchi français ; et madame, mamamouchi française. Je ne puis pas parler plus clairement. Bon ! voici l'interprète.

SCÈNE V.

M. JOURDAIN, DORIMÈNE, DORANTE, CLÉONTE (habillé en Turc), COVIELLE (déguisé).

M. JOURDAIN. Où allez-vous donc ? Nous ne saurions rien dire sans vous. (Montrant Cléonte.) Dites-lui un peu que monsieur et madame sont des personnes de grande qualité, qui lui viennent faire la révérence, comme mes amis, et l'assurer de leurs services. (A Dorimène et à Dorante.) Vous allez voir comme il va répondre.

COVIELLE. Alabala crociam acci boram alabamen.

CLÉONTE. Cataléqui tubal ourin soter amalouchan !

M. JOURDAIN (à Dorimène et à Dorante). Voyez-vous ?

COVIELLE. Il dit : Que la pluie des prospérités arrose en tout temps le jardin de votre famille.

M. JOURDAIN. Je vous l'avais bien dit qu'il parle turc.

DORANTE. Cela est admirable !

SCÈNE VI.

LUCILE, CLÉONTE, M. JOURDAIN, DORIMÈNE, DORANTE, COVIELLE.

M. JOURDAIN. Venez, ma fille, approchez-vous, et venez donner la main à monsieur, qui vous fait l'honneur de vous demander en mariage.

LUCILE. Comment ! mon père, comme vous voilà fait ! Est-ce une comédie que vous jouez ?

M. JOURDAIN. Non, non ; ce n'est pas une comédie : c'est une affaire fort sérieuse, et la plus pleine d'honneur pour vous qui se peut souhaiter. (Montrant Cléonte.) Voilà le mari que je vous donne.

LUCILE. A moi, mon père ?

M. JOURDAIN. Oui, à vous. Allons, touchez-lui dans la main, et rendez grâce au ciel de votre bonheur.

LUCILE. Je ne veux point me marier.

M. JOURDAIN. Je le veux, moi, qui suis votre père.

LUCILE. Je n'en ferai rien.

M. JOURDAIN. Ah ! que de bruit. Allons, vous dis-je ; ça, votre main.

LUCILE. Non, mon père : je vous l'ai dit, il n'est point de pouvoir qui me puisse obliger à prendre un autre mari que Cléonte ; et je me résoudrai plutôt à toutes les extrémités que de... (Reconnaissant Cléonte.) Il est vrai que vous êtes mon père, je vous dois entièrement obéissance ; et c'est à vous de disposer de moi selon vos volontés.

M. JOURDAIN. Ah ! je suis ravi de vous voir si promptement revenue dans votre devoir ; et voilà qui me plaît d'avoir une fille obéissante.

SCÈNE VII.

MADAME JOURDAIN, CLÉONTE, M. JOURDAIN, LUCILE, DORANTE, DORIMÈNE, COVIELLE.

M^{me} JOURDAIN. Comment donc ! qu'est-ce que c'est que ceci ? On dit que vous voulez donner votre fille en mariage à un carême-prenant.

M. JOURDAIN. Voulez-vous vous taire, impertinente ! Vous venez toujours mêler vos extravagances à toutes choses, et il n'y a pas moyen de vous apprendre à être raisonnable.

M^{me} JOURDAIN. C'est vous qu'il n'y a pas moyen de rendre sage, et vous allez de folie en folie. Quel est votre dessein ? et que voulez-vous faire avec cet assemblage ?

M. JOURDAIN. Je veux marier notre fille avec le fils du Grand-Turc.

M^{me} JOURDAIN. Avec le fils du Grand-Turc ?

M. JOURDAIN. Oui. (Montrant Covielle.) Faites-lui faire vos compliments par le truchement que voilà.

M^{me} JOURDAIN. Je n'ai que faire du truchement ; et je lui dirai bien moi-même, à son nez, qu'il n'aura point ma fille.

M. JOURDAIN. Voulez-vous vous taire, encore une fois !

DORANTE. Comment ! madame Jourdain, vous vous opposez à un bonheur comme celui-là ? Vous refusez son altesse turque pour gendre ?

ISIDORE. Quoi ! jaloux de ces choses-là ?

DON PÈDRE. Oui, jaloux de ces choses-là ; mais jaloux comme un tigre, et, si vous voulez, comme un diable. Mon amour vous veut toute à moi. Sa délicatesse s'offense d'un souris, d'un regard qu'on vous peut arracher ; et tous les soins qu'on me voit prendre ne sont que pour fermer tout accès aux galants, et m'assurer la possession d'un cœur dont je ne puis souffrir qu'on me vole la moindre chose.

ISIDORE. Certes, voulez-vous que je dise ? vous prenez un mauvais parti ; et la possession d'un cœur est fort mal assurée lorsqu'on prétend le retenir par force. Pour moi, je vous l'avoue, si j'étais galant d'une femme qui fût au pouvoir de quelqu'un, je mettrais toute mon étude à rendre ce quelqu'un jaloux, et l'obliger à veiller nuit et jour celle que je voudrais gagner. C'est un admirable moyen d'avancer ses affaires ; et l'on ne tarde guère à profiter du chagrin et de la colère que donnent à l'esprit d'une femme la contrainte et la servitude.

DON PÈDRE. Si bien donc que, si quelqu'un vous en contait, il vous trouverait disposée à recevoir ses vœux ?



Don Pèdre et Isidore.

ISIDORE. Je ne vous dis rien là-dessus. Mais les femmes enfin n'aiment pas qu'on les gêne ; et c'est beaucoup risquer que de leur montrer des soupçons, et de les tenir renfermées.

DON PÈDRE. Vous reconnaissez peu ce que vous me devez ; et il me semble qu'une esclave que l'on a affranchie, et dont on veut faire sa femme...

ISIDORE. Quelle obligation vous ai-je si vous changez mon esclavage en un autre beaucoup plus rude, si vous ne me laissez jouir d'aucune liberté, et me fatiguez, comme on voit, d'une garde continuelle ?

DON PÈDRE. Mais tout cela ne part que d'un excès d'amour.

ISIDORE. Si c'est votre façon d'aimer, je vous prie de me haïr.

DON PÈDRE. Vous êtes aujourd'hui dans une humeur désobligeante ; et je pardonne ces paroles au chagrin où vous pouvez être de vous être levée matin.

SCÈNE VIII.

DON PÈDRE, ISIDORE, HALI (habillé en Turc, faisant plusieurs révérences à don Pèdre).

DON PÈDRE. Trêve aux cérémonies. Que voulez-vous ?

HALI (se mettant entre don Pèdre et Isidore).

(Il se tourne vers Isidore à chaque parole qu'il dit à don Pèdre, et lui fait des signes pour lui faire connaître le dessein de son maître.)

Signor (avec la permission de la signore), je vous dirai (avec la permission de la signore) que je viens vous trouver (avec la permission de la signore) pour vous prier (avec la permission de la signore) de vouloir bien (avec la permission de la signore)...

DON PÈDRE. Avec la permission de la signore, passez un peu de ce côté. (Don Pèdre se met entre Hali et Isidore.)

HALI. Signor, je suis un virtuose.

DON PÈDRE. Je n'ai rien à donner.

HALI. Ce n'est pas ce que je demande. Mais, comme je me mêle un peu de musique et de danse, j'ai instruit quelques esclaves qui voudraient bien trouver un maître qui se plût à ces choses ; et, comme je sais que vous êtes une personne considérable, je voudrais vous prier de les voir et de les entendre, pour les acheter, s'ils vous plaisent, ou pour leur enseigner quelqu'un de vos amis qui voulût s'en accommoder.

ISIDORE. C'est une chose à voir, et cela nous divertira. Faites-les-nous venir.

HALI. Chala bala... Voici une chanson nouvelle, qui est du temps. Ecoutez bien. Chala bala.

SCÈNE IX.

DON PÈDRE, ISIDORE, HALI, ESCLAVES TURCS.

UN ESCLAVE (chantant, à Isidore).

D'un cœur ardent en tous lieux
Un amant suit une belle ;
Mais d'un jaloux odieux
La vigilance éternelle
Fait qu'il ne peut que des yeux
S'entretenir avec elle.
Est-il peine plus cruelle
Pour un cœur bien amoureux ?

(A don Pèdre)
Chiribirida ouch alla,
Star bon turca,
Non aver danara :
Ti voler comprara ?
Mi servir à ti,
Se pagar per mi ;
Far bona cucina,
Mi levar matina,
Far boller caldara.
Parlara, parlara :
Ti voler comprara ?

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

(Danse des esclaves.)

L'ESCLAVE (à Isidore).

C'est un supplice à tous coups
Sous qui cet amant expire ;
Mais, si d'un œil un peu doux
La belle voit son martyre,
Et consent qu'aux yeux de tous
Pour ses attraits il soupire,
Il pourrait bientôt se rire
De tous les soins du jaloux.

(A don Pèdre.)
Chiribirida ouch alla,
Star bon turca,
Non aver danara :
Ti voler comprara ?
Mi servir à ti,
Se pagar per mi ?
Far bona cucina,
Mi levar matina,
Far boller caldara.
Parlara, parlara :
Ti voler comprara ?

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

(Les esclaves recommencent leur danse.)

DON PÈDRE chante.

Savez-vous, mes drôles,
Que cette chanson
Sent pour vos épaules
Les coups de bâton ?
Chiribirida ouch alla,
Mi ti non comprara,
Ma ti bastonara
Si ti non andara,
Andara, andara,
O ti bastonara.

(A Isidore.) Oh ! oh ! quels égrillards ! Allons, rentrons ici : j'ai changé

de pensée, et puis le temps se couvre un peu. (A Hali, qui paraît encore.) Ah! fourbe, que je vous y trouve!

HALI. Eh bien! oui, mon maître l'adore. Il n'a point de plus grand désir que de lui montrer son amour; et, si elle y consent, il la prendra pour femme.

DON PÈDRE. Oui, oui, je la lui garde.

HALI. Nous l'aurons malgré vous.

DON PÈDRE. Comment! coquin...

HALI. Nous l'aurons, dis-je, en dépit de vos dents.

DON PÈDRE. Si je prends...

HALI. Vous avez beau faire la garde, j'en ai juré, elle sera à nous.

DON PÈDRE. Laisse-moi faire, je t'attraperai sans courir.

HALI. C'est nous qui vous attraperons. Elle sera notre femme : la chose est résolue. (Seul.) Il faut que j'y périsse, ou que j'en vienne à bout.

SCÈNE X.

ADRASTE, HALI, DEUX LAQUAIS.

HALI. Monsieur, j'ai déjà fait quelque petite tentative; mais je...

ADRASTE. Ne te mets point en peine : j'ai trouvé par hasard tout ce que je voulais; et je vais jouir du bonheur de voir chez elle cette belle. Je me suis rencontré chez le peintre Damon, qui m'a dit qu'aujourd'hui il venait faire le portrait de cette adorable personne; et, comme il est, depuis longtemps, de mes plus intimes amis, il a voulu servir mes feux, et m'envoie à sa place avec un petit mot de lettre pour me faire accepter. Tu sais que de tout temps je me suis plu à la peinture, et que parfois je manie le pinceau, contre la coutume de France, qui ne veut pas qu'un gentilhomme sache rien faire; ainsi j'aurai la liberté de voir cette belle à mon aise. Mais je ne doute pas que mon jaloux fâcheux ne soit toujours présent, et n'empêche tous les propos que nous pourrions avoir ensemble; et, pour te dire vrai, j'ai, par le moyen d'une jeune esclave, un stratagème pour tirer cette belle Grecque des mains de son jaloux, si je puis obtenir d'elle qu'elle y consente.

HALI. Laissez-moi faire, je veux vous faire un peu de jour à la pouvoir entretenir. Il ne sera pas dit que je ne serve de rien dans cette affaire-là. Quand allez-vous?

ADRASTE. Tout de ce pas, et j'ai déjà préparé toutes choses.

HALI. Je vais, de mon côté, me préparer aussi.

ADRASTE (seul). Je ne veux point perdre de temps. Holà! il me tarde que je ne goûte le plaisir de la voir!

SCÈNE XI.

DON PÈDRE, ADRASTE, DEUX LAQUAIS.

DON PÈDRE. Que cherchez-vous, cavalier, dans cette maison?

ADRASTE. J'y cherche le seigneur don Pèdre.

DON PÈDRE. Vous l'avez devant vous.

ADRASTE. Il prendra, s'il lui plaît, la peine de lire cette lettre.

DON PÈDRE (lit). « Je vous envoie, au lieu de moi, pour le portrait que vous savez, ce gentilhomme français, qui, comme curieux d'obliger les honnêtes gens, a bien voulu prendre ce soin, sur la proposition que je lui en ai faite. Il est, sans contredit, le premier homme du monde pour ces sortes d'ouvrages, et j'ai cru que je ne vous pouvais rendre un service plus agréable que de vous l'envoyer, dans le dessein que vous avez d'avoir un portrait achevé de la personne que vous aimez. Gardez-vous bien surtout de lui parler d'aucune récompense; car c'est un homme qui s'en offenserait, et qui ne fait les choses que pour la gloire et pour la réputation. »

Seigneur Français, c'est une grande grâce que vous me voulez faire, et je vous suis fort obligé.

ADRASTE. Toute mon ambition est de rendre service aux gens de nom et de mérite.

DON PÈDRE. Je vais faire venir la personne dont il s'agit.

SCÈNE XII.

ISIDORE, DON PÈDRE, ADRASTE, DEUX LAQUAIS.

DON PÈDRE (à Isidore). Voici un gentilhomme que Damon nous envoie, qui se veut bien donner la peine de vous peindre. (A Adaste, qui embrasse Isidore en la saluant.) Holà! seigneur Français, cette façon de saluer n'est point d'usage en ce pays.

ADRASTE. C'est la manière de France.

DON PÈDRE. La manière de France est bonne pour vos femmes; mais pour les nôtres elle est un peu trop familière.

ISIDORE. Je reçois cet honneur avec beaucoup de joie. L'aventure me surprend fort; et, pour dire le vrai, je ne m'attendais pas d'avoir un peintre si illustre.

ADRASTE. Il n'y a personne, sans doute, qui ne tînt à beaucoup de gloire de toucher à un tel ouvrage. Je n'ai pas grande habileté; mais le

sujet ici ne fournit que trop de lui-même, et il y a moyen de faire quelque chose de beau sur un original fait comme celui-là.

ISIDORE. L'original est peu de chose; mais l'adresse du peintre en saura couvrir les défauts.

ADRASTE. Le peintre n'y en voit aucun; et tout ce qu'il souhaite est d'en pouvoir représenter les grâces aux yeux de tout le monde, aussi grandes qu'il les peut voir.

ISIDORE. Si votre pinceau flatte autant que votre langue, vous allez me faire un portrait qui ne me ressemblera pas.

ADRASTE. Le ciel, qui fit l'original, nous ôte le moyen d'en faire un portrait qui puisse flatter.

ISIDORE. Le ciel, quoi que vous en disiez, ne...

DON PÈDRE. Finissons cela, de grâce. Laissons les compliments, et songeons au portrait.

ADRASTE (aux laquais). Allons, apportez tout.

(On apporte tout ce qu'il faut pour peindre Isidore.)

ISIDORE (à Adaste). Où voulez-vous que je me place?

ADRASTE. Ici. Voici le lieu le plus avantageux, et qui reçoit le mieux les vues favorables de la lumière que nous cherchons.

ISIDORE (après s'être assise). Suis-je bien ainsi?

ADRASTE. Oui. Levez-vous un peu, s'il vous plaît. Un peu plus de ce côté-là. Le corps tourné ainsi. La tête un peu levée, afin que la beauté du cou paraisse. Ceci un peu plus découvert. (Il découvre un peu plus sa gorge.) Bon là. Un peu davantage : encore tant soit peu.

DON PÈDRE (à Isidore). Il a bien de la peine à vous mettre : ne sauriez-vous vous tenir comme il faut?

ISIDORE. Ce sont ici des choses toutes neuves pour moi; et c'est à monsieur à me mettre de la façon qu'il veut.

ADRASTE (assis). Voilà qui va le mieux du monde, et vous vous tenez à merveille (La faisant tourner un peu devers lui). Comme cela, s'il vous plaît. Le tout dépend des attitudes qu'on donne aux personnes qu'on peint.

DON PÈDRE. Fort bien.

ADRASTE. Un peu plus de ce côté. Vos yeux toujours tournés vers moi, je vous en prie; vos regards attachés aux miens.

ISIDORE. Je ne suis pas comme ces femmes qui veulent, en se faisant peindre, des portraits qui ne sont point elles, et ne sont point satisfaites du peintre s'il ne les fait toujours plus belles que le jour. Il faudrait, pour les contenter, ne faire qu'un portrait pour toutes; car toutes demandent les mêmes choses : un teint tout de lis et de roses, un nez bien fait, une petite bouche, et de grands yeux vifs, bien fendus, et surtout le visage pas plus gros que le poing, l'eussent-elles d'un pied de large. Pour moi, je vous demande un portrait qui soit moi, et qui n'oblige point à demander qui c'est.

ADRASTE. Il serait malaisé qu'on demandât cela du vôtre; et vous avez des traits à qui fort peu d'autres ressemblent. Qu'ils ont de douceur et de charmes! et qu'on court de risque à les peindre!

DON PÈDRE. Le nez me semble un peu trop gros.

ADRASTE. J'ai lu, je ne sais où, qu'Apelle peignit autrefois une maîtresse d'Alexandre, d'une merveilleuse beauté, et qu'il en devint, la peignant, si éperdument amoureux, qu'il fut près d'en perdre la vie; de sorte qu'Alexandre, par générosité, lui céda l'objet de ses vœux. (A don Pèdre.) Je pourrais faire ici ce qu'Apelle fit autrefois; mais vous ne feriez pas peut-être ce que fit Alexandre.

(Don Pèdre fait la grimace.)

ISIDORE (à don Pèdre). Tout cela sent la nation; et toujours messieurs les Français ont un fonds de galanterie qui se répand partout.

ADRASTE. On ne se trompe guère à ces sortes de choses; et vous avez l'esprit trop éclairé pour ne pas voir de quelle source partent les choses qu'on vous dit. Oui, quand Alexandre serait ici, et que ce serait votre amant, je ne pourrais m'empêcher de vous dire que je n'ai rien vu de si beau que ce que je vois maintenant, et que...

DON PÈDRE. Seigneur Français, vous ne devriez pas, ce me semble, parler; cela vous détourne de votre ouvrage.

ADRASTE. Ah! point du tout. J'ai toujours de coutume de parler quand je peins; et il est besoin, dans ces choses, d'un peu de conversation pour réveiller l'esprit, et tenir les visages dans la gaieté nécessaire aux personnes que l'on veut peindre.

SCÈNE XIII.

HALI (vêtu en Espagnol), DON PÈDRE, ADRASTE, ISIDORE.

DON PÈDRE. Que vent cet homme-là? Et qui laisse monter les gens sans nous en avertir?

HALI (à don Pèdre). J'entre ici librement; mais, entre cavaliers, telle liberté est permise. Seigneur, suis-je connu de vous?

DON PÈDRE. Non, seigneur.

HALI. Je suis don Gilles d'Avalos; et l'histoire d'Espagne vous doit avoir instruit de mon mérite.

DON PÈDRE. Souhaitez-vous quelque chose de moi?

HALI. Oui; un conseil sur un fait d'honneur. Je sais qu'en ces matières il est malaisé de trouver un cavalier plus consommé que vous. Mais je vous demande pour grâce que nous nous tirions à l'écart.

DON PÈDRE. Nous voilà assez loin.

ADRASTE (à don Pèdre, qui le surprend parlant bas à Isidore). Elle a les yeux bleus.

HALI (tirant don Pèdre, pour l'éloigner d'Adaste et d'Isidore). Seigneur, j'ai reçu un soufflet. Vous savez ce qu'est un soufflet lorsqu'il se donne à main ouverte sur le beau milieu de la joue. J'ai ce soufflet fort sur le cœur; et je suis dans l'incertitude si, pour me venger de l'affront, je dois me battre avec mon homme ou bien le faire assassiner.

DON PÈDRE. Assassiner, c'est le plus court chemin. Quel est votre ennemi?

HALI. Parlons bas, s'il vous plaît.

(Hali tient don Pèdre, en lui parlant, de façon qu'il ne peut voir Adaste.)

ADRASTE (aux genoux d'Isidore, pendant que don Pèdre et Hali parlent bas ensemble). Oui, charmante Isidore, mes regards vous le disent depuis plus de deux mois, et vous les avez entendus: je vous aime plus que tout ce que l'on peut aimer; et je n'ai point d'autre pensée, d'autre but, d'autre passion, que d'être à vous toute ma vie.

ISIDORE. Je ne sais si vous dites vrai; mais vous persuadez.

ADRASTE. Mais vous persuadé-je jusqu'à vous inspirer quelque peu de bonté pour moi?

ISIDORE. Je ne crains que d'en trop avoir.

ADRASTE. En aurez-vous assez pour consentir, belle Isidore, au dessein que je vous ai dit?

ISIDORE. Je ne puis encore vous le dire.

ADRASTE. Qu'attendez-vous pour cela?

ISIDORE. A me ré-oudre.

ADRASTE. Ah! quand on aime bien on se résout bientôt.

ISIDORE. Eh bien! allez; oui, j'y consens.

ADRASTE. Mais consentez-vous, dites-moi, que ce soit dès ce moment même?

ISIDORE. Lorsqu'on est une fois résolu sur la chose, s'arrête-t-on sur le temps?

DON PÈDRE (à Hali). Voilà mon sentiment, et je vous baise les mains.

HALI. Seigneur, quand vous aurez reçu quelque soufflet, je suis homme aussi de conseil; et je pourrai vous rendre la pareille.

DON PÈDRE. Je vous laisse aller sans vous reconduire; mais entre cavaliers cette liberté est permise.

ADRASTE (à Isidore). Non, il n'est rien qui puisse effacer de mon cœur les tendres témoignages... (A don Pèdre, apercevant Adaste qui parle de près à Isidore.) Je regardais ce petit trou qu'elle a au côté du menton, et je croyais d'abord que ce fût une tache. Mais c'est assez pour aujourd'hui; nous finirons une autre fois. (A don Pèdre, qui veut voir le portrait.) Non, ne regardez rien encore; faites serrer cela, je vous prie. (A Isidore.) Et vous, je vous conjure de ne vous relâcher point, et de garder un esprit gai, pour le dessein que j'ai d'achever notre ouvrage.

ISIDORE. Je conserverai pour cela toute la gaieté qu'il faut.

SCÈNE XIV.

DON PÈDRE, ISIDORE.

ISIDORE. Qu'en dites-vous? Ce gentilhomme me paraît le plus civil du monde; et l'on doit demeurer d'accord que les Français ont quelque chose en eux de poli, de galant, que n'ont point les autres nations.

DON PÈDRE. Oui; mais ils ont cela de mauvais qu'ils s'émancipent un peu trop, et s'attachent en étourdis à conter des fleurettes à tout ce qu'ils rencontrent.

ISIDORE. C'est qu'ils savent qu'on plaît aux dames par ces choses.

DON PÈDRE. Oui; mais, s'ils plaisent aux dames, ils déplaisent fort aux messieurs; et l'on n'est point bien aise de voir sur sa moustache cajoler hardiment sa femme ou sa maîtresse.

ISIDORE. Ce qu'ils en font n'est que par jeu.

SCÈNE XV.

ZAÏDE, DON PÈDRE, ISIDORE.

ZAÏDE. Ah! seigneur cavalier! sauvez-moi, s'il vous plaît, des mains d'un mari furieux dont je suis poursuivie. Sa jalousie est incroyable, et passe, dans ses mouvements, tout ce qu'on peut imaginer. Il va jusqu'à vouloir que je sois toujours voilée; et, pour m'avoir trouvée le visage un peu déconvent, il a mis l'épée à la main, et m'a réduite à me jeter chez vous pour vous demander votre appui contre son injustice. Mais je le vois paraître. De grâce, seigneur cavalier, sauvez-moi de sa fureur!

DON PÈDRE (à Zaïde, lui montrant Isidore). Entrez là-dedans avec elle, et n'appréhendez rien.

SCÈNE XVI.

ADRASTE, DON PÈDRE.

DON PÈDRE. Eh quoi! seigneur, c'est vous! Tant de jalousie pour un Français! Je pensais qu'il n'y eût que nous qui en fussions capables.

ADRASTE. Les Français excellent toujours dans toutes les choses qu'ils font; et, quand nous nous mêlons d'être jaloux, nous le sommes vingt fois plus qu'un Sicilien. L'infâme croit avoir trouvé chez vous un assuré refuge; mais vous êtes trop raisonnable pour blâmer mon ressentiment. Laissez-moi, je vous prie, la traiter comme elle le mérite.

DON PÈDRE. Ah! de grâce! arrêtez. L'offense est trop petite pour un courroux si grand.

ADRASTE. La grandeur d'une telle offense n'est pas dans l'importance des choses que l'on fait: elle est à transgresser les ordres qu'on nous donne; et, sur de pareilles matières, ce qui n'est qu'une bagatelle devient fort criminel lorsqu'il est défendu.

DON PÈDRE. De la façon qu'elle a parlé, tout ce qu'elle en a fait a été sans dessein: et je vous prie enfin de vous remettre bien ensemble.

ADRASTE. Eh quoi! vous prenez son parti, vous qui êtes si délicat sur ces sortes de choses!

DON PÈDRE. Oui, je prends son parti; et, si vous voulez m'obliger, vous oublierez votre colère, et vous vous réconcilierez tous deux. C'est une grâce que je vous demande; et je la recevrai comme un essai de l'amitié que je veux qui soit entre nous.

ADRASTE. Il ne m'est pas permis, à ces conditions, de vous rien refuser. Je ferai ce que vous voudrez.

SCÈNE XVII.

ZAÏDE, DON PÈDRE; ADRASTE (dans un coin du théâtre).

DON PÈDRE (à Zaïde). Holà! venez. Vous n'avez qu'à me suivre, et j'ai fait votre paix. Vous ne pouviez jamais mieux tomber que chez moi.

ZAÏDE. Je vous suis obligée plus qu'on ne saurait croire. Mais je m'en vais prendre mon voile; je n'ai garde sans lui de paraître à ses yeux.

SCÈNE XVIII.

DON PÈDRE, ADRASTE.

DON PÈDRE. La voici qui s'en va venir; et son âme, je vous assure, a paru toute réjouie lorsque je lui ai dit que j'avais raccommodé tout.

SCÈNE XIX.

ISIDORE (sous le voile de Zaïde), ADRASTE, DON PÈDRE.

DON PÈDRE (à Adaste). Puisque vous m'avez bien voulu abandonner votre ressentiment, trouvez bon qu'en ce lieu je vous fasse toucher dans la main l'un de l'autre, et que tous deux je vous conjure de vivre, pour l'amour de moi, dans une parfaite union.

ADRASTE. Oui, je vous le promets, que, pour l'amour de vous, je m'en vais avec elle vivre le mieux du monde.

DON PÈDRE. Vous m'obligerez sensiblement, et j'en garderai la mémoire.

ADRASTE. Je vous donne ma parole, seigneur don Pèdre, qu'à votre considération je m'en vais la traiter du mieux qu'il me sera possible.

DON PÈDRE. C'est trop de grâce que vous me faites. (Seul.) Il est bon de pacifier et d'adoucir toujours les choses. Holà! Isidore, venez.

SCÈNE XX.

ZAÏDE, DON PÈDRE.

DON PÈDRE. Comment! Que veut dire cela?

ZAÏDE (sans voile). Ce que cela veut dire? Qu'un jaloux est un monstre haï de tout le monde, et qu'il n'y a personne qui ne soit ravi de lui nuire, n'y eût-il point d'autre intérêt; que toutes les serrures et les verrous du monde ne retiennent point les personnes, et que c'est le cœur qu'il faut arrêter par la douceur et par la complaisance; qu'Isidore est entre les mains du cavalier qu'elle aime, et que vous êtes pris pour dupe.

DON PÈDRE. Don Pèdre souffrira cette injure mortelle! Non, non, j'ai trop de cœur; et je vais demander l'appui de la justice pour pousser le perfide à bout. C'est ici le logis d'un sénateur. Holà!

SCÈNE XXI.

UN SÉNATEUR, DON PÈDRE.

LE SÉNATEUR. Serviteur, seigneur don Pèdre. Que vous venez à propos!

DON PÈDRE. Je viens me plaindre à vous d'un affront qu'on m'a fait.

LE SÉNATEUR. J'ai fait une mascarade la plus belle du monde.

DON PÈDRE. Un traître de Français m'a joué une pièce!...

LE SÉNATEUR. Vous n'avez, dans votre vie, jamais rien vu de si beau.

DON PÈDRE. Il m'a enlevé une fille que j'avais affranchie.
LE SÉNATEUR. Ce sont gens vêtus en Maures, qui dansent admirablement.

DON PÈDRE. Vous voyez si c'est une injure qui se doit souffrir.

LE SÉNATEUR. Les habits merveilleux, et qui sont faits exprès.

DON PÈDRE. Je vous demande l'appui de la justice contre cette action.

LE SÉNATEUR. Je veux que vous voyiez cela. On la va répéter pour en donner le divertissement au peuple.

DON PÈDRE. Comment ! De quoi parlez-vous là ?...

LE SÉNATEUR. Je parle de ma mascarade

DON PÈDRE. Je parle de mon affaire.

LE SÉNATEUR. Je ne veux point aujourd'hui d'autres affaires que de plaisir. Allons, messieurs, venez. Voyons si cela ira bien.

DON PÈDRE. La peste soit du fou avec sa mascarade !
LE SÉNATEUR. Diantre soit le fâcheux avec son affaire !

SCÈNE XXII.

UN SÉNATEUR, TROUPE DE DANSEURS.

ENTRÉE DE BALLET.

(Plusieurs danseurs, vêtus en Maures, dansent devant le sénateur, et finissent la comédie.)

FIN DU SICILIEN.





LES PRÉCIEUSES RIDICULES

COMEDIE EN UN ACTE. — 1659.

PERSONNAGES.

LA GRANGE, } amants rebutés.
DU CROISY, }
GORGIBUS, bon bourgeois.

MADELON, fille de Gorgibus, précieuse ridicule.
CATHOS, nièce de Gorgibus, précieuse ridicule.
MAROTTE, servante des précieuses ridicules.
ALMANZOR, laquais des précieuses ridicules.
LE MARQUIS DE MASCARILLE, valet de la Grange.

LE VICOMTE DE JODELET, valet de du Croisy.
LUCILE, voisine de Gorgibus.
CÉLIMÈNE, voisine de Gorgibus.
DEUX PORTEURS DE CHAISE.
VIOLONS.

La scène est à Paris, dans la maison de Gorgibus.

PRÉFACE.

C'est une chose étrange qu'on imprime les gens malgré eux ! Je ne vois rien de si injuste, et je pardonnerais toute autre violence plutôt que celle-là.

Ce n'est pas que je veuille ici faire l'auteur modeste, et mépriser par honneur ma comédie : j'offenserais mal à propos tout Paris si je l'accusais d'avoir pu applaudir à une sottise. Comme le public est le juge absolu de ces sortes d'ouvrages, il y aurait de l'impertinence à moi de le démentir ; et quand j'aurais eu la plus mauvaise opinion du monde de mes *Précieuses ridicules* avant leur représentation, je dois croire maintenant qu'elles valent quelque chose, puisque tant de gens ensemble en ont dit du bien. Mais comme une grande partie des grâces que l'on y a trouvées dépendent de l'action et du ton de voix, il m'importait qu'on ne les dépouillât pas de ces ornements ; et je trouvais que le succès qu'elles avaient eu dans la représentation était assez beau pour en demeurer là. J'avais résolu, dis-je, de ne les faire voir qu'à la chandelle, pour ne point donner lieu à quelqu'un de dire le proverbe ; et je ne voulais pas qu'elles sautassent du théâtre Bourbon pas refusé ou des vers français ou des vers latins. J'en ai même qui dans la galerie du Palais. Cependant je n'ai pu l'éviter, et je suis tombé m'auraient loué en grec ; et l'on n'ignore pas qu'une louange en grec



Mascarille

dans la disgrâce de voir une copie dérobée de ma pièce entre les mains des libraires, accompagnée d'un privilège obtenu par surprise. J'ai eu beau crier : O temps ! ô mœurs ! on m'a fait voir une nécessité pour moi d'être imprimé ou d'avoir un procès : et le dernier mal est encore pire que le premier. Il faut donc se laisser aller à la destinée, et consentir à une chose qu'on ne laisserait pas de faire sans moi.

Mon Dieu ! l'étrange embarras qu'un livre à mettre au jour ! et qu'un auteur est neuf la première fois qu'on l'imprime ! Encore si l'on m'avait donné du temps, j'aurais pu mieux songer à moi, et j'aurais pris toutes les précautions que MM. les auteurs, à présent mes confrères, ont coutume de prendre en semblables occasions. Outre quelque grand seigneur que j'aurais été prendre malgré lui pour protecteur de mon ouvrage, et dont j'aurais tenté la libéralité par une belle et docte préface ; et je ne manque point de livres qui m'auraient fourni tout ce qu'on peut dire de savant sur la tragédie et la comédie, l'étymologie de toutes deux, leur origine, leur définition, et le reste ; j'aurais parlé aussi à mes amis, qui, pour la recommandation de ma pièce, ne m'auraient

est d'une merveilleuse efficace à la tête d'un livre. Mais on me met au jour sans me donner le loisir de me reconnaître; et je ne puis même obtenir la liberté de dire deux mots pour justifier mes intentions sur le sujet de cette comédie. J'aurais voulu faire voir qu'elle se tient partout dans les bornes de la satire honnête et permise; que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés; que ces viciennes imitations de ce qu'il y a de plus parfait ont été de tout temps la matière de la comédie; et que, par la même raison que les véritables savants et les vrais braves ne se sont encore point avisés de s'offenser du docteur de la comédie et du capitaine; non plus que les juges, les princes et les rois, de voir Trivelin, ou quelque autre, sur le théâtre, faire ridiculement le juge, le prince ou le roi; aussi les véritables précieuses auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal. Mais enfin, comme j'ai dit, on ne me laisse pas le temps de respirer, et M. de Luynes veut m'aller faire relire de ce pas. A la bonne heure, puisque Dieu l'a voulu.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA GRANGE, DU CROISY.

DU CROISY. Seigneur la Grange...

LA GRANGE. Quoi?

DU CROISY. Regardez-moi un peu sans rire.

LA GRANGE. Eh bien?

DU CROISY. Que dites-vous de notre visite? En êtes-vous fort satisfait?

LA GRANGE. A votre avis, avons-nous sujet de l'être tous deux?

DU CROISY. Pas tout à fait, à dire vrai.

LA GRANGE. Pour moi, je vous avoue que j'en suis tout scandalisé. A-t-on jamais vu, dites-moi, deux peccques provinciales faire plus les renchéries que celles-là, et deux hommes traités avec plus de mépris que nous? A peine ont-elles pu se résoudre à nous faire donner des sièges. Je n'ai jamais vu tant parler à l'oreille qu'elles ont fait entre elles, tant bâiller, tant se frotter les yeux, et demander tant de fois: Quelle heure est-il? Ont-elles répondu que oui et non à tout ce que nous avons pu leur dire? et ne m'avouerez-vous pas enfin que, quand nous aurions été les dernières personnes du monde, on ne pouvait nous faire pis qu'elles nous ont fait?

DU CROISY. Il me semble que vous prenez la chose fort à cœur.

LA GRANGE. Sans doute, je l'y prends, et de telle façon que je me veux venger de cette impertinence. Je connais ce qui nous a fait mépriser. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part. En un mot, c'est un ambigu de précieuse et de coquette que leur personne. Je vois ce qu'il faut être pour en être bien reçu; et, si vous m'en croyez, nous leur jouerons tous deux une pièce qui leur fera voir leur sottise, et pourra leur apprendre à connaître un peu mieux leur monde.

DU CROISY. Et comment encore?

LA GRANGE. J'ai un certain valet, nommé Mascarille, qui passe, au sentiment de beaucoup de gens, pour une manière de bel esprit; car il n'y a rien à meilleur marché que le bel esprit maintenant. C'est un extravagant qui s'est mis dans la tête de vouloir faire l'homme de condition. Il se pique ordinairement de galanterie et de vers, et dédaigne les autres valets jusqu'à les appeler brutaux.

DU CROISY. Eh bien! qu'en prétendez-vous faire?

LA GRANGE. Ce que j'en prétends faire? Il faut... Mais sortons d'ici auparavant.

SCÈNE II.

GORGIBUS, DU CROISY, LA GRANGE.

GORGIBUS. Eh bien! vous avez vu ma nièce et ma fille? Les affaires iront-elles bien? Quel est le résultat de cette visite?

LA GRANGE. C'est une chose que vous pourriez mieux apprendre d'elles que de nous. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous vous rendons grâce de la faveur que vous nous avez faite, et demeurons vos très-humbles serviteurs.

DU CROISY. Vos très-humbles serviteurs.

GORGIBUS (seul). Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici. D'où pourrait venir leur mécontentement? Il faut savoir un peu ce que c'est. Holà!

SCÈNE III.

GORGIBUS, MAROTTE.

MAROTTE. Que désirez-vous, monsieur?

GORGIBUS. Où sont vos maîtresses?

MAROTTE. Dans leur cabinet.

GORGIBUS. Que font-elles?

MAROTTE. De la pommade pour les lèvres.

GORGIBUS. C'est trop pommadé: dites-leur qu'elles descendent.

SCÈNE IV.

GORGIBUS.

Ces pendardes-là, avec leur pommade, ont, je pense, envie de me ruiner. Je ne vois partout que blancs d'œufs, lait virginal, et mille autres brimborions que je ne connais point. Elles ont usé depuis que nous sommes ici le lard d'une douzaine de cochons pour le moins; et quatre valets vivraient tous les jours des pieds de mouton qu'elles emploient.

SCÈNE V.

MADELON, CATHOS, GORGIBUS.

GORGIBUS. Il est bien nécessaire, vraiment, de faire tant de dépense pour vous graisser le museau! Dites-moi un peu ce que vous avez fait à ces messieurs, que je les vois sortir avec tant de froideur. Vous avais-je pas commandé de les recevoir comme des personnes que je voulais vous donner pour maris?

MADELON. Et quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions des procédés irréguliers de ces gens-là?

CATHOS. Le moyen, mon oncle, qu'une fille un peu raisonnable se pût accommoder de leur personne?

GORGIBUS. Et qu'y trouvez-vous à redire?

MADELON. La belle galanterie que la leur! Quoi! débiter d'abord par le mariage!

GORGIBUS. Et par où veux-tu donc qu'ils débutent? par le concubinage? N'est-ce pas un procédé dont vous avez sujet de vous louer toutes deux aussi bien que moi? Est-il rien de plus obligeant que cela? Et ce lien sacré où ils aspirent n'est-il pas un témoignage de l'honnêteté de leurs intentions?

MADELON. Ah! mon père! ce que vous dites là est du dernier bourgeois. Cela me fait honte de vous voir parler de la sorte; et vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des choses.

GORGIBUS. Je n'ai que faire ni d'air ni de chanson. Je te dis que le mariage est une chose sacrée, et que c'est faire en honnêtes gens que de débiter par là.

MADELON. Mon Dieu! que si tout le monde vous ressemblait, un roman serait bientôt fini! La belle chose que ce serait si d'abord Cyrus épousait Mandane, et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie!

GORGIBUS. Que me vient conter celle-ci?

MADELON. Mon père, voilà ma cousine qui vous dira, aussi bien que moi, que le mariage ne doit jamais arriver qu'après les autres aventures. Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments, pousser le doux, le tendre et le passionné, et que sa recherche soit dans les formes. Premièrement, il doit voir au temple, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique, la personne dont il devient amoureux; ou bien être conduit fatalement chez elle par un parent ou un ami, et sortir de là tout rêveur et mélancolique. Il cache un temps sa passion à l'objet aimé, et cependant lui rend plusieurs visites où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante qui exerce les esprits de l'assemblée. Le jour de la déclaration arrive; qui doit se faire ordinairement dans une allée de quelque jardin, tandis que la compagnie s'est un peu éloignée; et cette déclaration est suivie d'un prompt courroux qui paraît à notre rougeur, et qui, pour un temps, bannit l'amant de notre présence. Ensuite il trouve moyen de nous apaiser, de nous accoutumer insensiblement au discours de sa passion, et de tirer de nous cet aveu qui fait tant de peine. Après cela viennent les aventures, les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les désespoirs, les enlèvements, et ce qui s'ensuit. Voilà comme les choses se traitent dans les belles manières; et ce sont des règles dont, en bonne galanterie, on ne saurait se dispenser. Mais en venir de but en blanc à l'union conjugale, ne faire l'amour qu'en faisant le contrat du mariage, et prendre justement le roman par la queue, encore un coup, mon père, il ne se peut rien de plus marchand que ce procédé; et j'ai mal au cœur de la seule vision que cela me fait.

GORGIBUS. Quel diable de jargon entends-je ici? Voici bien du haut style.

CATHOS. En effet, mon oncle, ma cousine donne dans le vrai de la chose. Le moyen de bien recevoir des gens qui sont tout à fait incongrus en galanterie! Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre, et que Billets-Doux, Petits-Soins, Billets-Galants et Jolis-Vers sont des terres inconnues pour eux. Ne voyez-vous pas que toute leur personne marque cela, et qu'ils n'ont point cet air qui donne d'abord bonne opinion des gens? Venir en visite amoureuse avec une jambe tout unie, un chapeau désarmé de plumes, une tête irrégulière en cheveux, et un habit qui souffre une indigence de rubans; mon Dieu! quels amants sont-ce là! Quelle frugalité d'ajustement, et quelle sécheresse de conversation! on n'y dure point, on n'y tient pas. J'ai remarqué encore que leurs robots ne sont point de la bonne faiseuse, et qu'il s'en faut plus d'un grand demi-pied que leurs hauts-de-chausses ne soient assez larges.

GORGIBUS. Je pense qu'elles sont folles toutes deux, et je ne puis rien comprendre à ce baragouin. Vos, et vous, Madelon...

MADÉLON. Eh ! de grâce ! mon père, défaites-vous de ces noms étranges, et nous appelez autrement.

GORGIBUS. Comment, ces noms étranges ! Ne sont-ce pas vos noms de baptême ?

MADÉLON. Mon Dieu, que vous êtes vulgaire ! Pour moi, un de mes étournelements, c'est que vous ayez pu faire une fille aussi spirituelle que moi. A-t-on jamais parlé, dans le beau style, de Cathos ni de Madelon ? et ne m'avouerez-vous pas que ce serait assez d'un de ces noms pour décrier le plus beau roman du monde ?

CATHOS. Il est vrai, mon oncle, qu'une oreille un peu délicate pâtit furieusement à entendre prononcer ces mots-là ; et le nom de Polyxène, que ma cousine a choisi, et celui d'Aminte, que je me suis donné, ont une grâce dont il faut que vous demeuriez d'accord.

GORGIBUS. Écoutez ; il n'y a qu'un mot qui serve. Je n'entends point que vous ayez d'autres noms que ceux qui vous ont été donnés par vos parrains et vos marraines. Et pour ces messieurs dont il est question, je connais leurs familles et leurs biens, et je veux résolument que vous vous disposiez à les recevoir pour maris. Je me lasse de vous avoir sur les bras ; et la garde de deux filles est une charge un peu trop pesante pour un homme de mon âge.

CATHOS. Pour moi, mon oncle, tout ce que je puis vous dire, c'est que je trouve le mariage une chose tout à fait choquante. Comment est-ce qu'on peut souffrir la pensée de coucher contre un homme vraiment nu ?

MADÉLON. Souffrez que nous prenions un peu haleine parmi le beau monde de Paris, où nous ne faisons que d'arriver. Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman, et n'en pressez point tant la conclusion.

GORGIBUS (à part). Il n'en faut point douter, elles sont achevées. (Haut.) Encore un coup, je n'entends rien à toutes ces balivernes, je veux être maître absolu ; et, pour trancher toutes sortes de discours, ou vous serez mariées toutes deux avant qu'il soit peu, ou, ma foi, vous serez religieuses ; j'en fais un bon serment.

SCÈNE VI.

CATHOS, MADÉLON.

CATHOS. Mon Dieu ! ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière ! Que son intelligence est épaisse ! et qu'il fait sombre dans son âme !

MADÉLON. Que veux-tu, ma chère ? j'en suis en confusion pour lui : j'ai peine à me persuader que je puisse être véritablement sa fille, et je crois que quelque aventure un jour me viedra développer une naissance plus illustre.

CATHOS. Je le croirais bien : oui, il y a toutes les apparences du monde. Et pour moi, quand je me regarde aussi...

SCÈNE VII.

CATHOS, MADÉLON, MAROTTE.

MAROTTE. Voilà un laquais qui demande si vous êtes au logis, et dit que son maître vous veut venir voir.

MADÉLON. Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites : Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visibles.

MAROTTE. Dame ! je n'entends point le latin ; et je n'ai pas appris, comme vous, la filologie dans le Cyre.

MADÉLON. L'impertinente ! le moyen de souffrir cela ! Et qui est-il, le maître de ce laquais ?

MAROTTE. Il me l'a nommé le marquis de Mascarille.

MADÉLON. Ah ! ma chère ! un marquis, un marquis ! Oui, allez dire qu'on peut nous voir. C'est sans doute un bel esprit qui a osé parler de nous.

CATHOS. Assurément, ma chère.

MADÉLON. Il faut le recevoir dans cette salle basse plutôt qu'en notre chambre. Ajustons un peu nos cheveux, au moins, et soutenons notre réputation. (A Marotte.) Vite, venez nous tendre ici dedans le conseiller des grâces.

MAROTTE. Par ma foi, je ne sais point quelle bête c'est là ; il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende.

CATHOS. Apportez-nous le miroir, ignorante que vous êtes, et gardez-vous bien d'en salir la glace par la communication de votre image.

(Elles sortent.)

SCÈNE VIII.

MASCARILLE, DEUX PORTEURS.

MASCARILLE. Holà, porteurs, holà. La, la, la, la. Je pense que ces malfaçons-là ont dessein de me briser, à force de heurter contre les murailles et les pavés.

PREMIER PORTEUR. Dame ! c'est que la porte est étroite. Vous avez voulu aussi que nous soyons entrés jusqu'ici.

MASCARILLE. Je le crois bien. Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux inclemences de la saison pluvieuse, et

que j'allasse imprimer mes souliers en boue ? Allez, ôtez votre chaise d'ici.

DEUXIÈME PORTEUR. Payez-nous donc, s'il vous plaît, monsieur.

MASCARILLE. Eh ?

DEUXIÈME PORTEUR. Je dis, monsieur, que vous nous donniez de l'argent, s'il vous plaît.

MASCARILLE (lui donnant un soufflet). Comment, coquin ! demander de l'argent à une personne de ma qualité !

DEUXIÈME PORTEUR. Est-ce ainsi qu'on paye les pauvres gens ? et votre qualité nous donne-t-elle à diner ?

MASCARILLE. Ah ! ah ! je vous apprendrai à vous connaître. Ces canailles-là s'osent jouer à moi !

PREMIER PORTEUR (prenant un des bâtons de sa chaise). Ça, payez-nous vite.

MASCARILLE. Quoi ?

PREMIER PORTEUR. Je dis que je veux avoir de l'argent tout à l'heure.

MASCARILLE. Il est raisonnable, celui-là.

PREMIER PORTEUR. Vite donc.

MASCARILLE. Oui-dà, tu parles comme il faut, toi ; mais l'autre est un coquin qui ne sait ce qu'il dit. Tiens, es-tu content ?

PREMIER PORTEUR. Non, je ne suis pas content ; vous avez donné un soufflet à mon camarade, et...

(Il lève son bâton.)

MASCARILLE. Doucement : tiens, voilà pour le soufflet. On obtient tout de moi quand on s'y prend de la bonne façon. Allez, venez me reprendre tantôt pour aller au Louvre, au petit coucher.

SCÈNE IX.

MAROTTE, MASCARILLE.

MAROTTE. Monsieur, voilà mes maîtresses qui vont venir tout à l'heure.

MASCARILLE. Qu'elles ne se pressent point ; je suis ici posté commodément pour attendre.

MAROTTE. Les voici.

SCÈNE X.

MADÉLON, CATHOS, MASCARILLE, ALMANZOR.

MASCARILLE (après avoir salué). Mesdames, vous serez surprises, sans doute, de l'audace de ma visite : mais votre réputation vous attire cette méchante affaire, et le mérite a pour moi des charmes si puissants, que je cours partout après lui.

MADÉLON. Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser.

CATHOS. Pour voir chez nous le mérite, il a fallu que vous l'y ayez amené.

MASCARILLE. Ah ! je m'inscris en faux contre vos paroles. La renommée accuse juste en contant ce que vous valez : et vous allez faire pic, repic et capot tout ce qu'il y a de galant dans Paris.

MADÉLON. Votre complaisance pousse un peu trop avant la libéralité de ses louanges ; et nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie.

CATHOS. Ma chère, il faudrait faire donner des sièges.

MADÉLON. Holà, Almanzor !

ALMANZOR. Madame ?

MADÉLON. Vite, voiturez-nous ici les commodités de la conversation.

(Almanzor sort.)

MASCARILLE. Mais, au moins, y a-t-il sûreté ici pour moi ?

CATHOS. Que craignez-vous ?

MASCARILLE. Quelque vol de mon cœur, quelque assassinat de ma franchise. Je vois ici deux yeux qui ont la mine d'être de fort mauvais garçons, de faire insulte aux libertés, et de traiter une âme de Turc à Maure. Comment diable ! d'abord qu'on les approche ils se mettent sur leurs gardes meurtrières. Ah ! par ma foi, je m'en délie ; et je m'en vais gagner au pied, ou je veux caution bourgeoise qu'ils ne me feront point de mal.

MADÉLON. Ma chère, c'est le caractère enjoué.

CATHOS. Je vois bien que c'est un Amilcar.

MADÉLON. Ne craignez rien, nos yeux n'ont point de mauvais desseins, et votre cœur peut dormir en assurance sur leur prud'homie.

CATHOS. Mais, de grâce, monsieur, ne soyez point inexorable à ce fauteur qui vous tend les bras il y a un quart d'heure ; contentez un peu l'envie qu'il a de vous embrasser.

MASCARILLE (après s'être peigné et avoir ajusté ses canons). Eh bien ! mesdames, que dites-vous de Paris ?

MADÉLON. Hélas ! qu'en pourrions-nous dire ? Il faudrait être l'antipode de la raison pour ne pas confesser que Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie.

MASCARILLE. Pour moi, je tiens que hors de Paris il n'y a point de salut pour les honnêtes gens.

CATHOS. C'est une vérité incontestable.

MASCARILLE. Il y fait un peu crotté ; mais nous avons la chaise.

MADÉLON. Il est vrai que la chaise est un retranchement merveilleux contre les insultes de la boue et du mauvais temps.

MASCARILLE. Vous recevez beaucoup de visites? Quel bel esprit est des vôtres?

MADÉLON. Hélas! nous ne sommes pas encore connues; mais nous sommes en passe de l'être, et nous avons une amie particulière qui nous a promis d'amener ici tous ces messieurs du recueil des Pièces choisies.

CATHOS. Et certains autres qu'on nous a nommés aussi pour être les arbitres souverains des belles choses.

MASCARILLE. C'est moi qui ferai votre affaire mieux que personne: ils me rendent tous visite; et je puis dire que je ne me lève jamais sans une demi-douzaine de beaux-esprits.

MADÉLON. Eh! mon Dieu! nous vous serons obligées de la dernière obligation si vous nous faites cette amitié: car enfin il faut avoir la connaissance de tous ces messieurs-là si l'on veut être du beau monde. Ce sont eux qui donnent le branle à la réputation dans Paris; et vous savez qu'il y en a tel dont il ne faut que la seule fréquentation pour vous donner bruit de connaissance, quand il n'y aurait rien autre chose que cela. Mais pour moi, ce que je considère particulièrement, c'est que, par le moyen de ces visites spirituelles, on est instruit de cent choses qu'il faut savoir de nécessité, et qui sont de l'essence du bel esprit. On apprend par là chaque jour les petites nouvelles galantes, les jolis commerces de prose ou de vers. On sait à point nommé: un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur un tel sujet; une telle a fait des paroles sur un tel air: celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance; celui-là a composé des stances sur une infidélité: monsieur un tel écrivit hier au soir un sixain à mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé la réponse ce matin sur les huit heures; un tel auteur a fait un tel dessein: celui-là est à la troisième partie de son roman, cet autre met ses ouvrages sous la presse. C'est là ce qui vous fait valoir dans les compagnies; et, si l'on ignore ces choses, je ne donnerais pas un clou de tout l'esprit qu'on peut avoir.

CATHOS. En effet, je trouve que c'est renchérir sur le ridicule, qu'une personne se pique d'esprit, et ne sache pas jusqu'au moindre petit quatrain qui se fait chaque jour; et pour moi j'aurais toutes les hontes du monde s'il fallait qu'on vint à me demander si j'aurais vu quelque chose de nouveau que je n'aurais pas vu.

MASCARILLE. Il est vrai qu'il est honteux de n'avoir pas des premiers tout ce qui se fait. Mais ne vous mettez pas en peine; je veux établir chez vous une académie de beaux esprits; et je vous promets qu'il ne se fera pas un bout de vers dans Paris que vous ne sachiez par cœur avant tous les autres. Pour moi, tel que vous me voyez, je m'en escrime un peu quand je veux; et vous verrez courir de ma façon, dans les belles ruelles de Paris, deux cents chansons, autant de sonnets, quatre cents épigrammes, et plus de mille madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits.

MADÉLON. Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits; je ne vois rien de si galant que cela.

MASCARILLE. Les portraits sont difficiles, et demandent un esprit profond: vous en verrez de ma manière qui ne vous déplairont pas.

CATHOS. Pour moi, j'aime terriblement les énigmes.

MASCARILLE. Cela exerce l'esprit, et j'en ai fait quatre encore ce matin, que je vous donnerai à deviner.

MADÉLON. Les madrigaux sont agréables quand ils sont bien tournés.

MASCARILLE. C'est mon talent particulier, et je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine.

MADÉLON. Ah! certes, cela sera du dernier beau! j'en retiens un exemplaire, au moins, si vous le faites imprimer.

MASCARILLE. Je vous en promets à chacune un, et des mieux reliés. Cela est au-dessous de ma condition: mais je le fais seulement pour donner à gagner aux libraires qui me persécutent.

MADÉLON. Je m'imagine que le plaisir est grand de se voir imprimer.

MASCARILLE. Sans doute. Mais, à propos, il faut que je vous dise un impromptu que je fis hier chez une duchesse de mes amies que je fus visiter; car je suis diablement fort sur les impromptus.

CATHOS. L'impromptu est justement la pierre de touche de l'esprit.

MASCARILLE. Écoutez donc.

MADÉLON. Nous y sommes de toutes nos oreilles.

MASCARILLE.

Oh! oh! je n'y prenais pas garde:
Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde,
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur.
Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!

CATHOS. Ah! mon Dieu! voilà qui est poussé dans le dernier galant.

MASCARILLE. Tout ce que je fais à l'air cavalier; cela ne sent point le pédant.

MADÉLON. Il en est éloigné de plus de deux mille lieues.

MASCARILLE. Avez-vous remarqué ce commencement *oh, oh!* Voilà qui est extraordinaire, *oh, oh!* comme un homme qui s'avise tout d'un coup, *oh, oh!* La surprise, *oh, oh!*

MADÉLON. Oui, je trouve ce *oh, oh!* admirable.

MASCARILLE. Il semble que ce ne soit rien.

CATHOS. Ah! mon Dieu! que dites-vous? Ce sont là de ces sortes de choses qui ne se peuvent payer.

MADÉLON. Sans doute, et j'aimerais bien mieux avoir fait ce *oh, oh!* qu'un poème épique.

MASCARILLE. Tudieu! vous avez le goût bon.

MADÉLON. Eh! je ne l'ai pas tout à fait mauvais.

MASCARILLE. Mais n'admirez-vous pas aussi, *je n'y prenais pas garde?* *Je n'y prenais pas garde*, je ne m'apercevais pas de cela; façon de parler naturelle, *je n'y prenais pas garde*. Tandis que, sans songer à mal, tandis qu'innocemment, sans malice, comme un pauvre mouton, *je vous regarde*, c'est-à-dire je m'amuse à vous considérer, je vous observe, je vous contemple; *voilà en tapinois...* Que vous semble de ce mot *tapinois*? n'est-il pas bien choisi?

CATHOS. Tout à fait bien.

MASCARILLE. *Tapinois*, en cachette: il semble que ce soit un chat qui vient de prendre une souris. *Tapinois*.

MADÉLON. Il ne se peut rien de mieux.

MASCARILLE. *Me dérobe mon cœur*, me l'emporte, me le ravit.

Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!

Ne diriez-vous pas que c'est un homme qui crie et court après un voleur pour le faire arrêter?

Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!

MADÉLON. Il faut avouer que cela a un tour spirituel et galant.

MASCARILLE. Je veux vous dire l'air que j'ai fait dessus.

CATHOS. Vous avez appris la musique?

MASCARILLE. Moi? point du tout.

CATHOS. Et comment donc cela se peut-il?

MASCARILLE. Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris.

CATHOS. Assurément, ma chère.

MASCARILLE. Écoutez si vous trouvez l'air à votre goût. *Hem, hem, la, la, la, la, la*. La brutalité de la saison a furieusement outragé la délicatesse de ma voix: mais il n'importe, c'est à la cavalière. (Il chante.)

Oh! oh! je n'y prenais pas garde, etc.

CATHOS. Ah! que voilà un air qui est passionné! Est-ce qu'on n'en meurt point?

MADÉLON. Il y a de la chromatique là-dedans.

MASCARILLE. Ne trouvez-vous pas la pensée bien exprimée dans le chant? *Au voleur! au voleur! au voleur!* Et puis, comme si l'on criait bien fort, *au, au, au, au, au voleur!* Et tout d'un coup, comme une personne essouffée, *au voleur!*

MADÉLON. C'est là savoir le fin des choses, le grand fin, le fin du fin. Tout est merveilleux, je vous assure; je suis enthousiasmée de l'air et des paroles.

CATHOS. Je n'ai encore rien vu de cette force-là.

MASCARILLE. Tout ce que je fais me vient naturellement; c'est sans étude.

MADÉLON. La nature vous a traité en vraie mère passionnée, et vous en êtes l'enfant gâté.

MASCARILLE. A quoi donc passez-vous le temps, mesdames?

CATHOS. A rien du tout.

MADÉLON. Nous avons été jusqu'ici dans un jeûne effroyable de divertissements.

MASCARILLE. Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez; aussi bien on en doit jouer une nouvelle que je serai bien aise que nous voyions ensemble.

MADÉLON. Cela n'est pas de refus.

MASCARILLE. Mais je vous demande d'applaudir comme il faut quand nous serons là; car je me suis engagé de faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin. C'est la coutume ici qu'à nous autres gens de condition les auteurs viennent lire leurs pièces nouvelles pour nous engager à les trouver belles et leur donner de la réputation; et je vous laisse à penser si, quand nous disons quelque chose, le parterre ose nous contredire. Pour moi, j'y suis fort exact; et, quand j'ai promis à quelque poète, je crie toujours: Voilà qui est beau! devant que les chandelles soient allumées.

MADÉLON. Ne m'en parlez point, c'est un admirable lieu que Paris; il s'y passe cent choses tous les jours qu'on ignore dans les provinces, quelque spirituelle qu'on puisse être.

CATHOS. C'est assez; puisque nous sommes instruites, nous ferons notre devoir de nous écrier comme il faut sur tout ce qu'on dira.

MASCARILLE. Je ne sais si je me trompe; mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie.

MADÉLON. Eh! il pourrait être quelque chose de ce que vous dites.

MASCARILLE. Ah! ma foi, il faudra que nous la voyions. Entre nous, j'en ai composé une que je veux faire représenter.

CATHOS. Et à quels comédiens la donnerez-vous?

MASCARILLE. Belle demande! Aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne: il n'y a qu'eux qui soient capables de faire valoir les choses: les autres sont des ignorants qui récitent comme l'on parle; ils ne savent pas faire ronfler les vers et s'arrêter au bel endroit. Et le moyen de connaître où est le beau vers, si le comédien ne s'y arrête, et ne nous avertit par là qu'il faut faire le brouhaha?

CATHOS. En effet, il y a manière de faire sentir aux auditeurs les beautés d'un ouvrage; et les choses ne valent que ce qu'on les fait valoir.

MASCARILLE. Que vous semble de ma petite oie? La trouvez-vous congruente à l'habit?

CATHOS. Tout à fait.

MASCARILLE. Le ruban en est bien choisi.

MADÉLON. Furieusement bien. C'est Perdrigeon tout pur.

MASCARILLE. Que dites-vous de mes canons?

MADÉLON. Ils ont tout à fait bon air.

MASCARILLE. Je puis me vanter au moins qu'ils ont un grand quartier plus que tous ceux qu'on fait.

MADÉLON. Il faut avouer que je n'ai jamais vu porter si haut l'élégance de l'ajustement.

MASCARILLE. Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.

MADÉLON. Ils sentent terriblement bon.

CATHOS. Je n'ai jamais respiré une odeur mieux conditionnée.

MASCARILLE. Et celle-là?

(Il donne à sentir les cheveux poudrés de sa perruque.)

MADÉLON. Elle est tout à fait de qualité; le sublime en est touché délicieusement.

MASCARILLE. Vous ne me dites rien de mes plumes. Comment les trouvez-vous?

CATHOS. Effroyablement belles.

MASCARILLE. Savez-vous que le brin me coûte un louis d'or? Pour moi j'ai cette manie de vouloir donner généralement sur tout ce qu'il y a de plus beau.

MADÉLON. Je vous assure que nous sympathisons vous et moi. J'ai une délicatesse furieuse pour tout ce que je porte; et, jusqu'à mes chaussettes, je ne puis rien souffrir qui ne soit de la bonne faiseuse.

MASCARILLE (s'écriant brusquement). Ah! ah! ah! doucement. Dieu me damne, mesdames! c'est fort mal en user; j'ai à me plaindre de votre procédé: cela n'est pas honnête!

CATHOS. Qu'est-ce donc? Qu'avez-vous?

MASCARILLE. Quoi! toutes deux contre mon cœur en même temps! M'attaquer à droite et à gauche! Ah! c'est contre le droit des gens; la partie n'est pas égale, et je m'en vais crier au meurtre.

CATHOS. Il faut avouer qu'il dit les choses d'une manière particulière.

MADÉLON. Il a un tour admirable dans l'esprit.

CATHOS. Vous avez plus de peur que de mal, et votre cœur crie avant qu'on l'écorche.

MASCARILLE. Comment diable! il est écorché depuis la tête jusqu'au pieds.

SCÈNE XI.

CATHOS, MADÉLON, MASCARILLE, MAROTTE.

MAROTTE. Madame, on demande à vous voir.

MADÉLON. Qui?

MAROTTE. Le vicomte de Jodelet.

MASCARILLE. Le vicomte de Jodelet?

MAROTTE. Oui, monsieur.

CATHOS. Le connaissez-vous?

MASCARILLE. C'est mon meilleur ami.

MADÉLON. Faites entrer vite.

MASCARILLE. Il y a quelque temps que nous ne nous sommes vus, et je suis ravi de cette aventure.

CATHOS. Le voici.

SCÈNE XII.

CATHOS, MADÉLON, MASCARILLE, JODELET, MAROTTE, ALMANZOR.

MASCARILLE. Ah! vicomte!

JODELET. Ah! marquis!

(Ils s'embrassent l'un l'autre.)

MASCARILLE. Que je suis aise de te rencontrer!

JODELET. Que j'ai de joie de te voir ici!

MASCARILLE. Baise-moi donc encore un peu, je te prie.

MADÉLON (à Cathos). Ma toute bonne, nous commençons d'être connus; voilà le beau monde qui prend le chemin de nous venir voir.

MASCARILLE. Mesdames, agrérez que je vous présente ce gentilhomme-ci; sur ma parole, il est digne d'être connu de vous.

JODELET. Il est juste de venir vous rendre ce qu'on vous doit; et vos attraits exigent leurs droits seigneuriaux sur toutes sortes de personnes.

MADÉLON. C'est pousser vos civilités jusqu'aux derniers confins de la flatterie.

CATHOS. Cette journée doit être marquée dans notre almanach comme une journée bienheureuse.

MADÉLON (à Almanzor). Allons, petit garçon, faut-il toujours vous répéter les choses? Voyez-vous pas qu'il faut le surcroît d'un fautenil?

MASCARILLE. Ne vous étonnez pas de voir le vicomte de la sorte; il ne fait que sortir d'une maladie qui lui a rendu le visage pâle comme vous le voyez.

JODELET. Ce sont fruits des veilles de la cour et des fatigues de la guerre.

MASCARILLE. Savez-vous, mesdames, que vous voyez dans le vicomte un des vaillants hommes du siècle? C'est un des braves à trois poils.

JODELET. Vous ne m'en devez rien, marquis; et nous savons ce que vous savez faire aussi.

MASCARILLE. Il est vrai que nous nous sommes vus tous deux dans l'occasion.

JODELET. Et dans des lieux où il faisait fort chaud.

MASCARILLE (regardant Cathos et Madelon). Oui, mais non pas si chaud qu'ici. Hi, hi, hi!

JODELET. Notre connaissance s'est faite à l'armée; et, la première fois que nous nous vîmes, il commandait un régiment de cavalerie sur les galères de Malte.

MASCARILLE. Il est vrai; mais vous étiez pourtant dans l'emploi avant que j'y fusse; et je me souviens que je n'étais que petit officier encore, que vous commandiez deux mille chevaux.

JODELET. La guerre est une belle chose; mais, ma foi, la cour récompense bien mal aujourd'hui les gens de service comme nous.

MASCARILLE. C'est ce qui fait que je veux pendre l'épée au croc.

CATHOS. Pour moi, j'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée.

MADÉLON. Je les aime aussi; mais je veux que l'esprit assaisonne la bravoure.

MASCARILLE. Te souvient-il, vicomte, de cette demi-lune que nous emportâmes sur les ennemis, au siège d'Arras?

JODELET. Que veux-tu dire avec ta demi-lune? C'était bien une lune tout entière.

MASCARILLE. Je pense que tu as raison.

JODELET. Il m'en doit bien souvenir, ma foi! j'y fus blessé à la jambe d'un coup de grenade dont je porte encore la marque. Tâtez un peu, de grâce; vous sentirez quel coup c'était là.

CATHOS (après avoir touché l'endroit). Il est vrai que la cicatrice est grande.

MASCARILLE. Donnez-moi un peu votre main, et tâtez celui-ci: là, justement au derrière de la tête. Y êtes-vous?

MADÉLON. Oui, je sens quelque chose.

MASCARILLE. C'est un coup de mousquet que je reçus la dernière campagne que j'ai faite.

JODELET (découvrant sa poitrine). Voici un coup qui me perça de part en part à l'attaque de Graveline.

MASCARILLE (mettant la main sur le bouton de son haut-de-chausse). Je vais vous montrer une furieuse plaie.

MADÉLON. Il n'est pas nécessaire, nous le croyons sans y regarder.

MASCARILLE. Ce sont marques honorables qui font voir ce qu'on est.

CATHOS. Nous ne doutons point de ce que vous êtes.

MASCARILLE. Vicomte, as-tu là ton carrosse?

JODELET. Pourquoi?

MASCARILLE. Nous mènerions promener ces dames hors des portes, et leur donnerions un cadeau.

MADÉLON. Nous ne saurions sortir aujourd'hui.

MASCARILLE. Ayons donc les violons pour danser.

JODELET. Ma foi, c'est bien avisé.

MADÉLON. Pour cela, nous y consentons; mais il faut donc quelque surcroît de compagnie.

MASCARILLE. Holà! Champagne, Picard, Bourguignon, Cascarot, Basque, la Verduze, Lorrain, Provençal, la Violette! Au diable soient tous les laquais! Je ne pense pas qu'il y ait gentilhomme en France plus mal servi que moi. Ces canailles me laissent toujours seul.

MADÉLON. Almanzor, dites aux gens de M. le marquis qu'ils aillent chercher des violons, et nous faites venir ces messieurs et ces dames d'ici près pour peupler la solitude de notre bal.

(Almanzor sort.)

MASCARILLE. Vicomte, que dis-tu de ces yeux?

JODELET. Mais toi-même, marquis, que t'en semble?

MASCARILLE. Moi, je dis que nos libertés auront peine à sortir d'ici les braies nettes. Au moins, pour moi, je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient qu'à un fil.

MADÉLON. Que tout ce qu'il dit est naturel! il tourne les choses le plus agréablement du monde.

CATHOS. Il est vrai qu'il fait une furieuse dépense en esprit.

MASCARILLE. Pour vous montrer que je suis véritable, je veux faire un impromptu là-dessus.

(Il médite.)

CATHOS. Eh! je vous en conjure de toute la dévotion de mon cœur, que nous oyions quelque chose qu'on ait fait pour nous.

JODELET. J'aurais envie d'en faire autant; mais je me trouve un peu incommodé de la veine poétique pour la quantité de saignées que j'y ai faites ces jours passés.

MASCARILLE. Que diable est-ce là? Je fais toujours bien le premier vers, mais j'ai peine à faire les autres. Ma foi, ceci est un peu trop pressé; je vous ferai un impromptu à loisir, que vous trouverez le plus beau du monde.

JODELET. Il a de l'esprit comme un démon.

MADÉLON. Et du galant, et du bien tourné.

MASCARILLE. Vicomte, dis-moi un peu, y a-t-il longtemps que tu n'as vu la comtesse?

JODELET. Il y a plus de trois semaines que je ne lui ai rendu visite.

MASCARILLE. Sais-tu bien que le duc m'est venu voir ce matin, et m'a voulu mener à la campagne courir un cerf avec lui?
MADELON. Voici nos amies qui viennent.

SCÈNE XIII.

LUCILE, CÉLIMÈNE, CATHOS, MADELON, MASCARILLE, JODELET,
MAROTTE, ALMANZOR, VIOLONS.

MADELON. Mon Dieu! mes chères, nous vous demandons pardon. Ces messieurs ont eu fantaisie de nous donner les âmes des pieds, et nous vous avons envoyé querir pour remplir les vides de notre assemblée.

LUCILE. Vous nous avez obligées sans doute.

MASCARILLE. Ce n'est ici qu'un bal à la hâte : mais l'un de ces jours nous vous en donnerons un dans les formes. Les violons sont-ils venus?

ALMANZOR. Oui, monsieur, ils sont ici.

CATHOS. Allons donc, mes chères, prenez donc place.

MASCARILLE (dansant lui seul, comme par prélude). La, la, la, la, la, la, la, la.

MADELON. Il a la taille tout à fait élégante.

CATHOS. Et a la mine de danser proprement.

MASCARILLE (ayant pris Madelon pour danser). Ma franchise va danser la courante aussi bien que mes pieds. En cadence, violons, en cadence. Oh! quels ignorants! il n'y a pas moyen de danser avec eux. Le diable vous emporte! ne sauriez-vous jouer en mesure? La, la, la, la, la, la, la. Ferme. O violons de village!

JODELET (dansant ensuite). Holà! ne pressez pas si fort la cadence, je ne fais que sortir de maladie.

SCÈNE XIV.

DU CROISY, LA GRANGE, CATHOS, MADELON, LUCILE, CÉLIMÈNE,
JODELET, MASCARILLE, MAROTTE, VIOLONS.

LA GRANGE (un bâton à la main). Ah! ah! coquins! que faites-vous ici? Il y a trois heures que nous vous cherchons.

MASCARILLE (se sentant battre). Ah! ah! ah! vous ne m'aviez pas dit que les coups en seraient aussi.

JODELET. Ah! ah! ah!

LA GRANGE. C'est bien à vous, infâme que vous êtes, à vouloir faire l'homme d'importance!

DU CROISY. Voilà qui vous apprendra à vous connaître

SCÈNE XV.

CATHOS, MADELON, LUCILE, CÉLIMÈNE, MASCARILLE, JODELET,
MAROTTE, VIOLONS.

MADELON. Que veut donc dire ceci?

JODELET. C'est une gageure.

CATHOS. Quoi! vous laisser battre de la sorte!

MASCARILLE. Mon Dieu! je n'ai pas voulu faire semblant de rien, car je suis violent, et je me serais emporté.

MADELON. Endurer un affront comme celui-là en notre présence!

MASCARILLE. Ce n'est rien, ne laissons pas d'achever. Nous nous connaissons il y a longtemps, et entre amis on ne va pas se piquer pour si peu de chose.

SCÈNE XVI.

DU CROISY, LA GRANGE, MADELON, CATHOS, CÉLIMÈNE, LUCILE,
MASCARILLE, JODELET, MAROTTE, VIOLONS.

LA GRANGE. Ma foi, marauds, vous ne vous rirez pas de nous, je vous promets. Entrez, vous autres.

(Trois ou quatre spadassins entrent.)

MADELON. Quelle est donc cette audace de venir nous troubler de la sorte dans notre maison?

DU CROISY. Comment, mesdames! nous endurerons que nos laquais soient mieux reçus que nous, qu'ils viennent vous faire l'amour à nos dépens et vous donner le bal?

MADELON. Vos laquais?

LA GRANGE. Oui, nos laquais; et cela n'est ni beau ni honnête de nous les débaucher comme vous faites.

MADELON. O ciel! quelle insolence!

LA GRANGE. Mais ils n'auront pas l'avantage de se servir de nos habits pour vous donner dans la vue : et, si vous les voulez aimer, ce sera, ma foi, pour leurs beaux yeux. Vite, qu'on les dépouille sur-le-champ.

JODELET. Adieu notre braverie.

MASCARILLE. Voilà le marquisat et la vicomté à bas.

DU CROISY. Ah! ah! coquins! vous avez l'audace d'aller sur nos brisées! Vous irez chercher autre part de quoi vous rendre agréables aux yeux de vos belles, je vous en assure.

LA GRANGE. C'est trop de nous supplanter, et de nous supplanter avec nos propres habits.

MASCARILLE. O fortune! quelle est ton inconstance!

DU CROISY. Vite, qu'on leur ôte jusqu'à la moindre chose.

LA GRANGE. Qu'on emporte toutes ces hardes, dépêchez. Maintenant, mesdames, en l'état qu'ils sont, vous pouvez continuer vos amours avec eux tant qu'il vous plaira; nous vous laisserons toute sorte de liberté pour cela, et nous vous protestons, monsieur et moi, que nous n'en serons aucunement jaloux.

SCÈNE XVII.

MADELON, CATHOS, JODELET, MASCARILLE, VIOLONS.

CATHOS. Ah! quelle confusion!

MADELON. Je crève de dépit.

UN DES VIOLONS (à Mascarille). Qu'est-ce donc que ceci? Qui nous payera, nous autres?

MASCARILLE. Demandez à monsieur le vicomte.

UN DES VIOLONS (à Jodelet). Qui est-ce qui nous donnera de l'argent?

JODELET. Demandez à monsieur le marquis.

SCÈNE XVIII.

GORGIBUS, MADELON, CATHOS, JODELET, MASCARILLE, VIOLONS.

GORGIBUS. Ah! coquines que vous êtes! vous nous mettez dans de beaux draps blancs, à ce que je vois! je viens d'apprendre de belles affaires, vraiment, de ces messieurs et de ces dames qui sortent!

MADELON. Ah! mon père, c'est une pièce sanglante qu'ils nous ont faite.

GORGIBUS. Oui, c'est une pièce sanglante, mais qui est un effet de votre impertinence, infâmes. Ils se sont ressentis du traitement que vous leur avez fait; et cependant, malheureux que je suis, il faut que je boive l'affront.

MADELON. Ah! je jure que nous en serons vengées, ou que je mourrai en la peine. Et vous, marauds, osez-vous vous tenir ici après votre insolence?

MASCARILLE. Traiter comme cela un marquis! Voilà ce que c'est que du monde; la moindre disgrâce nous fait mépriser de ceux qui nous chérissaient. Allons, camarade, allons chercher fortune autre part; je vois bien qu'on n'aime ici que la vaine apparence, et qu'on n'y considère point la vertu toute nue.

SCÈNE XIX.

GORGIBUS, MADELON, CATHOS, VIOLONS.

UN DES VIOLONS. Monsieur, nous entendons que vous nous contentiez à leur défaut pour ce que nous avons joué ici.

GORGIBUS (les battant). Oui, oui, je vous vais contenter, et voici la monnaie dont je vous veux payer. Et vous, pendardes, je ne sais qui me tient que je ne vous en fasse autant. Nous allons servir de fable et de risée à tout le monde, et voilà ce que vous vous êtes attiré par vos extravagances. Allez vous cacher, vilaines; allez vous cacher pour jamais. (Seul.) Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottes billevesées, pernicious amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes, puissiez-vous être à tous les diables!

PSYCHÉ

TRAGI-COMÉDIE-BALLET EN CINQ ACTES. — 1674.

PERSONNAGES DU PROLOGUE.

FLORE.
VERTUMNE, dieu des jardins.
PALÉMON, dieu des eaux.
VÉNUS.
L'AMOUR,
ÉGIALE, } Grâces.
PHAÈNE, }
NYMPHES de la suite de Flore, chan-
tantes.
DRYADES et SYLVAINS de la suite
de Vertumne, dansants.
SYLVAINS, chantants.
DIEUX DES FLEUVES de la suite de
Palémon, dansants.
DIEUX DES FLEUVES, chantants.
NAIADES.
AMOURS de la suite de Vénus, dan-
sants.

PERSONNAGES DE LA TRAGI-COMÉDIE.

JUPITER.
VÉNUS.
L'AMOUR.
ZÉPHYRE.
ÉGIALE, } Grâces.
PHAÈNE, }
LE ROI, père de Psyché.
PSYCHÉ.
AGLAURE, } sœurs de Psyché.
CYDIPPE, }
CLÉOMÈNE, } princes, amants de
AGÉNOR, } Psyché.
LYCAS, capitaine des gardes.
DEUX AMOURS.
LE DIEU D'UN FLEUVE.
SUITE DU ROI.

PERSONNAGES DES INTERMÈDES.

Premier intermède.
FEMME DÉSOLÉE, chantante.

DEUX HOMMES AFFLIÉS, chan-
tants.
HOMMES AFFLIÉS, dansants.
FEMMES DÉSOLÉES, dansantes.

Deuxième intermède.

VULCAIN.
CYCLOPES, dansants.
FEES, dansantes.

Troisième intermède.

UN ZÉPHYR, chantant.
DEUX AMOURS, chantants.
ZÉPHYRS, dansants.
AMOURS, dansants.

Quatrième intermède.

FURIES, dansantes.
LUTINS, faisant des sauts périlleux.

Cinquième intermède.

NOCES DE L'AMOUR ET DE PSYCHÉ.

APOLLON.
LES MUSES, chantantes.
ARTS, travestis en bergers galants,
dansants.
BACCHUS.
SILÈNE.
DEUX SATYRES, chantants.
DEUX SATYRES, voltigeants.
ÉGIPANS, dansants.
MENADES, dansantes.
NOME.
POLICHINELLES, dansants.
MATASSINS, dansants.
MARS.
GUERRIERS, portant des enseignes.
GUERRIERS, portant des piques.
GUERRIERS, portant des masses et
des boucliers.
CHŒUR DES DIVINITÉS CÉLES-
TES.

CHŒUR DES DIVINITÉS DE LA TERRE ET DES EAUX.

Nous goûtons une paix profonde,
Les plus doux jeux sont ici-bas.
On doit ce repos plein d'appas
Au plus grand roi du monde.

Descendez, mère des Amours,
Venez nous donner de beaux jours.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Les Dryades, les Sylvains, les Dieux des fleuves et les Naiades se réunissent et dansent à l'honneur de Vénus.

VERTUMNE.

Rendez-vous, beautés cruelles;
Soupirez à votre tour.

PALÉMON.

Voici la reine des belles,
Qui vient inspirer l'amour.

VERTUMNE.

Un bel objet toujours sévère
Ne se fait jamais bien aimer.

PALÉMON.

C'est la beauté qui commence de plaire;
Mais la douceur achève de charmer.

TOUS DEUX ENSEMBLE.

C'est la beauté qui commence de plaire;
Mais la douceur achève de charmer.

VERTUMNE.

Souffrons tous qu'Amour nous blesse;
Languissons, puisqu'il le faut.

PALÉMON.

Que sert un cœur sans tendresse?
Est-il un plus grand défaut?

VERTUMNE.

Un bel objet toujours sévère
Ne se fait jamais bien aimer.

PALÉMON.

C'est la beauté qui commence de plaire;
Mais la douceur achève de charmer.

TOUS DEUX ENSEMBLE.

C'est la beauté qui commence de plaire;
Mais la douceur achève de charmer.

FLORE.

Est-on sage
Dans le bel âge,
Est-on sage
De n'aimer pas?
Que sans cesse
L'on se presse
De goûter les plaisirs ici-bas.
La sagesse
De la jeunesse,
C'est de savoir jouir de ses appas.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Divinités de la terre et des eaux mêlent leurs danses au chant de Flore.

FLORE.

L'amour charme
Ceux qu'il désarme;
L'amour charme:
Cédons-lui tous,
Notre peine

PROLOGUE.

Le théâtre représente sur le devant un lieu champêtre, et la mer dans le fond.

SCÈNE PREMIÈRE.

FLORE, VERTUMNE, PALÉMON, NYMPHES DE FLORE, DRYADES,
SYLVAINS, FLEUVES, NAIADES.

(On voit des nuages suspendus en l'air, qui, en descendant, roulent, s'ouvrent, s'étendent, et, répandus dans toute la largeur du théâtre, laissent voir VÉNUS et l'AMOUR, accompagnés de six Amours, et à leurs côtés ÉGIALE et PHAÈNE.)

FLORE.

Ce n'est plus le temps de la guerre;
Le plus puissant des rois
Interrompt ses exploits
Pour donner la paix à la terre.

Descendez, mère des Amours,
Venez nous donner de beaux jours.

Serait vaine
De vouloir résister à ses coups
Quelque chaîne
Qu'un amant prenne,
La liberté n'a rien qui soit si doux.
CŒUR DES DIVINITÉS DE LA TERRE ET DES EAUX.
Nous goûtons une paix profonde,
Les plus doux jeux sont ici-bas.
On doit ce repos plein d'appas
Au plus grand roi du monde.
Descendez, mère des Amours ;
Venez nous donner de beaux jours.

TROISIÈME ENTRÉE DE BAILLET.

Les Dryades, les Sylvains, les Dieux des fleuves et les Nâdes, voyant approcher Vénus, continuent d'exprimer par leurs danses la joie que leur inspire sa présence.

Vénus, dans sa machine.
Cessez, cessez pour moi tous vos chants d'allégresse :
De si rares honneurs ne m'appartiennent pas ;
Et l'hommage qu'ici votre bonté m'adresse
Doit être réservé pour de plus doux appas.
C'est une trop vieille méthode
De me venir faire sa cour ;
Toutes les choses ont leur tour,
Et Vénus n'est plus à la mode ;
Il est d'autres attraits naissants
Où l'on va porter ses encens.
Psyché, Psyché la belle, aujourd'hui tient ma place ;
Déjà tout l'univers s'empresse à l'adorer ;
Et c'est trop que, dans ma disgrâce,
Je trouve encor quelqu'un qui me daigne honorer.
On ne balance point entre nos deux mérites :
A quitter mon parti tout s'est licencié ;
Et, du nombreux amas de Grâces favorites
Dont je traînais partout les soins et l'amitié,
Il ne m'en est resté que deux des plus petites
Qui m'accompagnent par pitié.
Souffrez que ces demeures sombres
Présent leur solitude aux troubles de mon cœur ;
Et me laissez, parmi leurs ombres,
Cacher ma honte et ma douleur.

Flore et les autres Déeses se retirent ; et Vénus, avec sa suite, sort de sa machine.

SCÈNE II.

VÉNUS (descendue sur la terre) : L'AMOUR, ÉGIALE, PHAËNE, AMOURS.

ÉGIALE.
Nous ne savons comment faire
Dans ce chagrin qu'on voit vous accabler.
Notre respect veut se taire,
Notre zèle veut parler.

VÉNUS.
Parlez ; mais, si vos soins aspirent à me plaire,
Laissez tous vos conseils pour une autre saison,
Et ne parlez de ma colère
Que pour dire que j'ai raison.
C'était là, c'était là la plus sensible offense
Que ma divinité pût jamais recevoir ;
Mais j'en aurai la vengeance,
Si les dieux ont du pouvoir.

PHAËNE.
Vous avez plus que nous de clartés, de sagesse,
Pour juger ce qui peut être digne de vous ;
Mais, pour moi, j'aurais cru qu'une grande déesse
Devrait moins se mettre en courroux.

VÉNUS.
Et c'est là la raison de ce courroux extrême.
Plus mon rang a d'éclat, plus l'affront est sanglant ;
Et, si je n'étais pas dans ce degré suprême,
Le dépit de mon cœur serait moins violent.
Moi, la fille du Dieu qui lance le tonnerre,
Mère du Dieu qui fait aimer ;
Moi, les plus doux souhaits du ciel et de la terre,
Et qui ne suis venue au jour que pour charmer ;
Moi, qui par tout ce qui respire
Ai vu de tant de vœux encenser mes autels,
Et qui de la beauté, par des droits immortels,
Ai tenu de tout temps le souverain empire ;
Moi, dont les yeux ont mis deux grandes déités
Au point de me céder le prix de la plus belle :
Je me vois ma victoire et mes droits disputés
Par une chétive mortelle !
Le ridicule excès d'un fol entêtement
Va jusqu'à m'opposer une petite fille !
Sur ses traits et les miens j'essuierai constamment
Un téméraire jugement ;

Et, du haut des cieux où je brille,
J'entendrai prononcer aux mortels prévenus :
Elle est plus belle que Vénus.

ÉGIALE.
Voilà comme l'on fait ; c'est le style des hommes :
Ils sont impertinents dans leurs comparaisons.

PHAËNE.
Ils ne sauraient louer, dans le siècle où nous sommes,
Qu'ils n'outragent les plus grands noms.

VÉNUS.
Ah ! que de ces trois mots la rigueur insolente
Venge bien Junon et Pallas,
Et console leurs cœurs de la gloire éclatante
Que la fameuse pomme acquit à mes appas !
Je les vois s'applaudir de mon inquiétude,
Affecter à toute heure un ris malicieux,
Et, d'un fixe regard, chercher avec étude
Ma confusion dans mes yeux.
Leur triomphante joie, au fort d'un tel outrage,
Semble me venir dire, insultant mon courroux :
Vante, vante, Vénus, les traits de ton visage :
Au jugement d'un seul tu l'emportas sur nous ;
Mais, par le jugement de tous,
Une seule mortelle a sur toi l'avantage.
Ah ! ce coup-là m'achève, il me perce le cœur.
Je n'en puis plus souffrir les rigueurs sans égales ;
Et c'est trop de surcroît à ma vive douleur,
Que le plaisir de mes rivaux.
Mon fils, si j'eus jamais sur toi quelque crédit,
Et si jamais je te fus chère,
Si tu portes un cœur à sentir le dépit
Qui trouble le cœur d'une mère
Qui si tendrement te chérit,
Emploie, emploie ici l'effort de ta puissance
A soutenir mes intérêts ;
Et fais à Psyché, par tes traits,
Sentir les traits de ma vengeance.
Pour rendre son cœur malheureux,
Prends celui de tes traits le plus propre à me plaire,
Le plus empoisonné de ceux
Que tu lances dans ta colère.
Du plus bas, du plus vil, du plus affreux mortel,
Fais que jusqu'à la rage elle soit enflammée,
Et qu'elle ait à souffrir le supplice cruel
D'aimer et n'être point aimée.

L'AMOUR.
Dans le monde on n'entend que plaintes de l'Amour ;
On m'impute partout mille fautes commises ;
Et vous ne croiriez point le mal et les sottises
Que l'on dit de moi chaque jour.
Si, pour servir votre colère...

VÉNUS.
Va, ne résiste point aux souhaits de ta mère ;
N'applique tes raisonnements
Qu'à chercher les plus prompts moments
De faire un sacrifice à ma gloire outragée.
Pars, pour toute réponse à mes empressements ;
Et ne me revois point que je ne sois vengée.
(L'Amour s'envole.)

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGLAURE, CYDIPPE.

AGLAURE. Il est des maux, ma sœur, que le silence aigrit :
Laissons, laissons parler mon chagrin et le vôtre,
Et de nos cœurs l'une à l'autre
Exhalons le cuisant dépit.
Nous nous voyons sœurs d'infortune ;
Et la vôtre et la mienne ont un si grand rapport,
Que nous pouvons mêler toutes les deux en une.
Et, dans notre juste transport,
Murmurer à plainte commune
Des cruautés de notre sort.
Quelle fatalité secrète,
Ma sœur, soumet tout l'univers
Aux attraits de notre cadette,
Et, de tant de princes divers
Qu'en ces lieux la fortune jette,
N'en présente aucun à nos fers ?
Quoi ! voir de toutes parts, pour lui rendre les armes,

Les cœurs se précipiter,
Et passer devant nos charmes
Sans s'y vouloir arrêter!
Quel sort ont nos yeux en partage,
Et qu'est-ce qu'ils ont fait aux dieux,
De ne jouir d'aucun hommage
Parmi tous ces tributs de soupirs glorieux
Dont le superbe avantage
Fait triompher d'autres yeux?
Est-il pour nous, ma sœur, de plus rude disgrâce
Que de voir tous les cœurs mépriser nos appas,
Et l'heureuse Psyché jouir avec audace
D'une foule d'amants attachés à ses pas?

CYDIPPE. Ah! ma sœur, c'est une aventure
A faire perdre la raison;
Et tous les maux de la nature
Ne sont rien en comparaison.

AGLAURE. Pour moi, j'en suis souvent jusqu'à verser des larmes.
Tout plaisir, tout repos par là m'est arraché:
Contre un pareil malheur ma constance est sans armes.
Toujours à ce chagrin mon esprit attaché
Me tient devant les yeux la honte de nos charmes
Et le triomphe de Psyché.
La nuit, il m'en repasse une idée éternelle
Qui sur toute chose prévaut:
Rien ne me peut chasser cette image cruelle:
Et, dès qu'un doux sommeil me vient délivrer d'elle.

Dans mon esprit aussitôt
Quelque songe la rappelle
Qui me réveille en sursaut.
CYDIPPE. Ma sœur, voilà mon martyre.
Dans vos discours je me voi,
Et vous venez là de dire
Tout ce qui se passe en moi.

AGLAURE. Mais encor, raisonnons un peu sur cette affaire:
Quels charmes si puissants en elle sont éparés?
Et par où, dites-moi, du grand secret de plaire
L'honneur est-il acquis à ses moindres regards?
Que voit-on dans sa personne
Pour inspirer tant d'ardeurs?
Quel droit de beauté lui donne
L'empire de tous les cœurs?
Elle a quelques attraits, quelque éclat de jeunesse:
On en tombe d'accord, je n'en disconviens pas;
Mais lui cède-t-on fort pour quelque peu d'aisance,
Et se voit-on sans appas?
Est-on d'une figure à faire qu'on se raille?
N'a-t-on point quelques traits et quelques agréments,
Quelque teint, quelques yeux, quelque air et quelque taille,
A pouvoir dans nos fers jeter quelques amants?

Ma sœur, faites-moi la grâce
De me parler franchement.

Sais-je faite d'un air, à votre jugement,
Que mon mérite au sien doive céder la place?

Et dans quelque ajustement,
Trouvez-vous qu'elle m'efface?
CYDIPPE. Qui, vous, ma sœur? Nullement.
Ilier à la chasse, près d'elle,
Je vous regardai longtemps:
Et, sans vous donner d'encens,
Vous me parûtes plus belle.

Mais, moi, dites, ma sœur, sans me vouloir flatter,
Sont-ce des visions que je me mets en tête
Quand je me crois taillée à pouvoir mériter
La gloire de quelque conquête?

AGLAURE. Vous, ma sœur? Vous avez, sans nul déguisement,
Tout ce qui peut causer une amoureuse flamme.

Vos moindres actions brillent d'un agrément
Dont je me sens toucher l'âme;
Et je serais votre amant,
Si j'étais autre que femme.

CYDIPPE. D'où vient donc qu'on la voit l'emporter sur nous deux,
Qu'à ses premiers regards les cœurs rendent les armes,
Et que d'aucun tribut de soupirs et de vœux
On ne fait honneur à nos charmes?

AGLAURE. Toutes les dames, d'une voix,
Trouvent ses attraits peu de chose:
Et du nombre d'amants qu'elle tient sous ses lois,
Ma sœur, j'ai découvert la cause.

CYDIPPE. Pour moi, je la devine; et l'on doit présumer
Qu'il faut que là-dessous soit caché du mystère.
Ce secret de tout enflammer
N'est point de la nature un effet ordinaire:
L'art de la Thessalie entre dans cette affaire;
Et quelque main a su, sans doute, lui forner

Un charme pour se faire aimer.

AGLAURE. Sur un plus fort appui ma croyance se fonde:
Et le charme qu'elle a pour attirer les cœurs,
C'est un air en tout temps désarmé de rigneurs,
Des regards caressants que la bouche seconde,

Un souris chargé de douceurs,
Qui tend les bras à tout le monde,
Et ne vous promet que faveurs.

Notre gloire n'est plus aujourd'hui conservée;
Et l'on n'est plus au temps de ces nobles fiertés
Qui, par un digne essai d'illustres cruautés,
Voulaient voir d'un amant la constance éprouvée.
De tout ce noble orgueil qui nous seyait si bien
On est bien descendu dans le siècle où nous sommes;
Et l'on en est réduit à n'espérer plus rien,
A moins que l'on se jette à la tête des hommes.



Aglaure et Cydippe.

CYDIPPE. Oui, voilà le secret de l'affaire; et je voi
Que vous le prenez mieux que moi.
C'est pour nous attacher à trop de bienséance
Qu'aucun amant, ma sœur, à nous ne veut venir;
Et nous voulons trop soutenir
L'honneur de notre sexe et de notre naissance.
Les hommes maintenant aiment ce qui leur rit:
L'espoir, plus que l'amour, est ce qui les attire;
Et c'est par là que Psyché nous ravit
Tous les amants qu'on voit sous son empire.
Suivons, suivons l'exemple; ajustons-nous au temps;
Abaïssons-nous, ma sœur, à faire des avances,
Et ne ménageons plus de tristes bienséances
Qui nous ôtent les fruits du plus beau de nos ans.
AGLAURE. J'approuve la pensée; et nous avons matière
D'en faire l'épreuve première
Aux deux princes qui sont les derniers arrivés.

Ils sont charmants, ma sœur, et leur personne entière
Me... Les avez-vous observés?
CYDIPPE. Ah ! ma sœur ! ils sont faits tous deux d'une manière
Que mon âme... Ce sont deux princes achevés.
AGLAURE. Je trouve qu'on pourrait rechercher leur tendresse
Sans se faire déshonneur.
CYDIPPE. Je trouve que, sans honte, une belle princesse
Leur pourrait donner son cœur.
AGLAURE. Les voici tous deux ; et j'admire
Leur air et leur ajustement.
CYDIPPE. Ils ne démentent nullement
Tout ce que nous venons de dire.

SCÈNE II.

CLÉOMÈNE, AGÉNOR, AGLAURE, CYDIPPE.

AGLAURE. D'où vient, princes, d'où vient que vous fuyez ainsi ?
Preniez-vous l'épouvante en nous voyant paraître ?
CLÉOMÈNE. On nous faisait croire qu'ici
La princesse Psyché, madame, pourrait être.
AGLAURE. Tous ces lieux n'ont-ils rien d'agréable pour vous,
Si vous ne les voyez ornés de sa présence ?
AGÉNOR. Ces lieux peuvent avoir des charmes assez doux ;
Mais nous cherchons Psyché dans notre impatience.
CYDIPPE. Quelque chose de bien pressant
Vous doit à la chercher pousser tous deux, sans doute.
CLÉOMÈNE. Le motif est assez puissant,
Puisque notre fortune enfin en dépend toute.
AGLAURE. Ce serait trop à nous que de nous informer
Du secret que ces mots nous peuvent enfermer.
CLÉOMÈNE. Nous ne prétendons point en faire de mystère :
Aussi bien, malgré nous, paraîtrait-il au jour ;
Et le secret ne dure guère,
Madame, quand c'est de l'amour.
CYDIPPE. Sans aller plus avant, princes, cela veut dire
Que vous aimez Psyché tous deux.
AGÉNOR. Tous deux soumis à son empire,
Nous allons de concert lui découvrir nos feux.
AGLAURE. C'est une nouveauté, sans doute, assez bizarre,
Que deux rivaux si bien unis.
CLÉOMÈNE. Il est vrai que la chose est rare,
Mais non pas impossible à deux parfaits amis.
CYDIPPE. Est-ce que dans ces lieux il n'est qu'elle de belle ?
Et n'y trouvez-vous point à séparer vos vœux ?
AGLAURE. Parmi l'éclat du sang, vos yeux n'ont-ils vu qu'elle
A pouvoir mériter vos feux ?
CLÉOMÈNE. Est-ce que l'on consulte au moment qu'on s'enflamme ?
Choisit-on qui l'on veut aimer ?
Et, pour donner toute son âme,
Regarde-t-on quel droit on a de nous charmer ?
AGÉNOR. Sans qu'on ait le pouvoir d'élire,
On suit, dans une telle ardeur,
Quelque chose qui nous attire ;
Et, lorsque l'amour touche un cœur,
On n'a point de raison à dire.
AGLAURE. En vérité, je plains les fâcheux embarras
Où je vois que vos cœurs se mettent.
Vous aimez un objet dont les rians appas
Mélèront des chagrins à l'espoir qu'ils vous jettent,
Et son cœur ne vous tiendra pas
Tout ce que ses yeux vous promettent.
CYDIPPE. L'espoir qui vous appelle au rang de ses amants
Trouvera du mécompte aux douceurs qu'elle étale ;
Et c'est pour essayer de très-fâcheux moments,
Que les soudains retours de son âme inégale.
AGLAURE. Un clair discernement de ce que vous valez
Nous fait plaindre le sort où cet amour vous guide ;
Et vous pouvez trouver tous deux, si vous voulez,
Avec autant d'attraits une âme plus solide.
CYDIPPE. Par un choix plus doux de moitié,
Vous pouvez de l'amour sauver votre amitié ;
Et l'on voit en vous deux un mérite si rare,
Qu'un tendre avis veut bien prévenir, par pitié,
Ce que votre cœur se prépare.
CLÉOMÈNE. Cet avis généreux fait pour nous éclater
Des bontés qui nous touchent l'âme ;
Mais le ciel nous réduit à ce malheur, madame,
De ne pouvoir en profiter.
AGÉNOR. Votre illustre pitié veut en vain nous distraire
D'un amour dont tous deux nous redoutons l'effet ;
Ce que notre amitié, madame, n'a pas fait,
Il n'est rien qui le puisse faire.
CYDIPPE. Il faut que le pouvoir de Psyché... La voici.

SCÈNE III.

PSYCHÉ, CYDIPPE, AGLAURE, CLÉOMÈNE, AGÉNOR.

CYDIPPE. Venez jouir, ma sœur, de ce qu'on vous apprête.
AGLAURE. Préparez vos attraits à recevoir ici
Le triomphe nouveau d'une illustre conquête.
CYDIPPE. Ces princes ont tous deux si bien senti vos coups,
Qu'à vous le découvrir leur bouche se dispose.
PSYCHÉ. Du sujet qui les tient si rêveurs parmi nous
Je ne me croyais pas la cause,
Et j'aurais cru toute autre chose
En les voyant parler à vous.
AGLAURE. N'ayant ni beauté ni naissance
A pouvoir mériter leur amour et leurs soins,
Ils nous favorisent, au moins,
De l'honneur de la confidence.
CLÉOMÈNE (à Psyché). L'aveu qu'il nous faut faire à vos divins appas
Est sans doute, madame, un aveu téméraire ;
Mais tant de cœurs, près du trépas,
Sont, par de tels aveux, forcés à vous déplaire.
Que vous êtes réduite à ne les punir pas
Des foudres de votre colère.
Vous voyez en nous deux amis
Qu'un doux rapport d'humeurs sut joindre dès l'enfance ;
Et ces tendres liens se sont vus affermis
Par cent combats d'estime et de reconnaissance.
Du destin ennemi les assauts rigoureux,
Les mépris de la mort et l'aspect des supplices,
Par d'illustres éclats de mutuels offices
Ont de notre amitié signalé les beaux nœuds ;
Mais, à quelques essais qu'elle se soit trouvée,
Son grand triomphe est en ce jour ;
Et rien ne fait tant voir sa constance éprouvée,
Que de se conserver au milieu de l'amour.
Oui, malgré tant d'appas, son illustre constance
Aux lois qu'elle nous fait a soumis tous nos vœux ;
Elle vient, d'une douce et pleine déférence,
Remettre à votre choix le succès de nos feux ;
Et, pour donner un poids à notre concurrence,
Qui des raisons d'Etat entraîne la balance
Sur le choix de l'un de nous deux,
Cette même amitié s'offre, sans répugnance,
D'unir nos deux Etats au sort du plus heureux.
AGÉNOR. Oui, de ces deux Etats, madame,
Que sous votre heureux choix nous nous offrons d'unir,
Nous voulons faire à notre flamme
Un secours pour vous obtenir.
Ce que pour ce bonheur, près du roi votre père,
Nous nous sacrifions tous deux
N'a rien de difficile à nos yeux amoureux ;
Et c'est au plus heureux faire un don nécessaire
D'un pouvoir dont le malheureux,
Madame, n'aura plus affaire.
PSYCHÉ. Le choix que vous m'offrez, princes, montre à mes yeux
De quoi remplir les vœux de l'âme la plus fière ;
Et vous me le parez tous deux d'une manière
Qu'on ne peut rien offrir qui soit plus précieux.
Vos feux, votre amitié, votre vertu suprême,
Tout me relève en vous l'offre de votre foi ;
Et j'y vois un mérite à s'opposer lui-même
A ce que vous voulez de moi.
Ce n'est pas à mon cœur qu'il faut que je défère
Pour entrer sous de tels liens ;
Ma main, pour se donner, attend l'ordre d'un père.
Et mes sœurs ont des droits qui vont devant les miens.
Mais, si l'on me rendait sur mes vœux absolue,
Vous y pourriez avoir trop de part à la fois ;
Et toute mon estime, entre vous suspendue,
Ne pourrait sur aucun laisser tomber mon choix.
A l'ardeur de votre poursuite
Je répondrais assez de mes vœux les plus doux ;
Mais c'est, parmi tant de mérite,
Trop que deux cœurs pour moi, trop peu qu'un cœur pour vous.
De mes plus doux souhaits j'aurais l'âme gênée
A l'effort de votre amitié ;
Et j'y vois l'un de vous prendre une destinée
A me faire trop de pitié.
Oui, princes, à tous ceux dont l'amour suit le vôtre
Je vous préférerais tous deux avec ardeur ;
Mais je n'aurais jamais le cœur
De pouvoir préférer l'un de vous deux à l'autre.
A celui que je choiserais
Ma tendresse ferait un trop grand sacrifice ;

Et je m'imputerais à barbare injustice
Le tort qu'à l'autre je ferais.
Oui, tous deux vous brillez de trop de grandeur d'âme
Pour en faire aucun malheureux ;
Et vous devez chercher dans l'amoureuse flamme
Le moyen d'être heureux tous deux.
Si votre cœur me considère
Assez pour me souffrir de disposer de vous,
J'ai deux sœurs capables de plaire,
Qui peuvent bien vous faire un destin assez doux ;
Et l'amitié me rend leur personne assez chère
Pour vous souhaiter leurs époux.
CLÉOMÈNE. Un cœur dont l'amour est extrême
Peut-il bien consentir, hélas !
D'être donné par ce qu'il aime ?
Sur nos deux cœurs, madame, à vos divins appas
Nous donnons un pouvoir suprême,
Disposez-en pour le trépas ;
Mais pour une autre que vous-même
Ayez cette bonté de n'en disposer pas.
AGÉNOR. Aux princesses, madame, on ferait trop d'outrage ;
Et c'est, pour leurs attraits, un indigne partage
Que les restes d'une autre ardeur.
Il faut d'un premier feu la pureté fidèle
Pour aspirer à cet honneur
Où votre bonté nous appelle ;
Et chacune mérite un cœur
Qui n'ait soupiré que pour elle.
AGLAURE. Il me semble, sans nul courroux,
Qu'avant que de vous en défendre,
Princes, vous deviez bien attendre
Qu'on se fût expliqué sur vous.
Nous croyez-vous un cœur si facile et si tendre ?
Et, lorsqu'on parle ici de vous donner à nous,
Savez-vous si l'on veut vous prendre ?
CYDIPPE. Je pense que l'on a d'assez hauts sentiments
Pour refuser un cœur qu'il faut qu'on sollicite,
Et qu'on ne veut devoir qu'à son propre mérite
La conquête de ses amants.
PSYCHÉ. J'ai cru, pour vous, mes sœurs, une gloire assez grande,
Si la possession d'un mérite si haut...

SCÈNE IV.

PSYCHÉ, AGLAURE, CYDIPPE, CLÉOMÈNE, AGÉNOR, LYCAS.

LYCAS (à Psyché). Ah! madame !
PSYCHÉ. Qu'as-tu ?
LYCAS. Le roi...
PSYCHÉ. Quoi ?
LYCAS. Vous demande.
PSYCHÉ. De ce trouble si grand que faut-il que j'attende ?
LYCAS. Vous ne le saurez que trop tôt.
PSYCHÉ. Hélas ! que pour le roi tu me donnes à craindre !
LYCAS. Ne craignez que pour vous ; c'est vous que l'on doit plaindre.
PSYCHÉ. C'est pour louer le ciel, et me voir hors d'effroi,
De savoir que je n'aie à craindre que pour moi.
Mais apprends-moi, Lycas, le sujet qui te touche.
LYCAS. Souffrez que j'obéisse à qui m'envoie ici,
Madame, et qu'on vous laisse apprendre de sa bouche
Ce qui peut m'affliger ainsi.
PSYCHÉ. Allons savoir sur quoi l'on craint tant ma faiblesse.

SCÈNE V.

AGLAURE, CYDIPPE, LYCAS.

AGLAURE. Si ton ordre n'est pas jusqu'à nous étendu,
Dis-nous quel grand malheur nous couvre ta tristesse.
LYCAS. Hélas ! ce grand malheur dans la cour répandu,
Voyez-le vous-même, princesse,
Dans l'oracle qu'au roi les Destins ont rendu.
Voici ses propres mots, que la douleur, madame,
A gravés au fond de mon âme :
« Que l'on ne pense nullement
A vouloir de Psyché conclure l'hyménée :
Mais qu'au sommet d'un mont elle soit promptement
En pompe funèbre menée ;
Et que, de tous abandonnée,
Pour époux elle attende en ces lieux constamment
Un monstre dont on a la vue empoisonnée,
Un serpent qui répand son venin en tous lieux
Et trouble dans sa rage et la terre et les cieux. »

Après un arrêt si sévère,
Je vous quitte, et vous laisse à juger entre vous
Si par de plus cruels et plus sensibles coups
Tous les dieux nous pouvaient expliquer leur colère.

SCÈNE VI.

AGLAURE, CYDIPPE.

CYDIPPE. Ma sœur, que sentez-vous à ce soudain malheur
Où nous voyons Psyché par les Destins plongée ?
AGLAURE. Mais vous, que sentez-vous, ma sœur ?
CYDIPPE. A ne vous point mentir, je sens que dans mon cœur
Je n'en suis pas trop affligée.
AGLAURE. Moi, je sens quelque chose au mien
Qui ressemble assez à la joie.
Allons, le Destin nous envoie
Un mal que nous pouvons regarder comme un bien.

PREMIER INTERMÈDE.

La scène est changée en des rochers affreux, et fait voir dans l'éloignement une effroyable solitude. C'est dans ce désert que Psyché doit être exposée pour obéir à l'oracle. Une troupe de personnes affligées y viennent déplorer sa disgrâce.

FEMMES DÉSOLÉES, HOMMES AFFLIGÉS, chantants et dansants.

UNE FEMME DÉSOLÉE.
Deh ! piangete al pianto mio,
Sassi duri, antiche selve ;
Lacrimate, fonti e belve,
D'un bel volto il fato rio.
PREMIER HOMME AFFLIGÉ.
Ahi, dolore !
SECOND HOMME AFFLIGÉ.
Ahi, martire !
PREMIER HOMME AFFLIGÉ.
Cruda morte !
FEMME DÉSOLÉE ET SECOND HOMME AFFLIGÉ.
Empia sorte !
LES DEUX HOMMES AFFLIGÉS.
Che condanni a morir tanta beltà !
TOUS TROIS ENSEMBLE.
Ciel ! stelle ! Ahi, crudeltà !
UNE FEMME DÉSOLÉE.
Rispondete a' miei lamenti,
Antri cavi, ascose rupi :
Deh ! ridite, fondi cupi,
Del mio duolo i mesti accenti.
PREMIER HOMME AFFLIGÉ.
Ahi, dolore !
SECOND HOMME AFFLIGÉ.
Ahi, martire !
PREMIER HOMME AFFLIGÉ.
Cruda morte !
FEMME DÉSOLÉE ET SECOND HOMME AFFLIGÉ.
Empia sorte !
LES DEUX HOMMES AFFLIGÉS.
Che condanni a morir tanta beltà !
TOUS TROIS ENSEMBLE.
Ciel ! stelle ! Ahi, crudeltà !
SECOND HOMME AFFLIGÉ.
Com' esser può fra voi, o numi eterni,
Chi voglia estinta una beltà innocente ?
Ahi ! che tanto rigor, cielo inclemente,
Vince di crudeltà gli stessi inferni !
PREMIER HOMME AFFLIGÉ.
Nume fiero !
SECOND HOMME AFFLIGÉ.
Dio severo !
LES DEUX HOMMES AFFLIGÉS.
Perchè tanto rigor
Contro innocente cor ?
Ahi, sentenza inaudita !
Dar morte alla beltà, che altrui dà vità !

ENTRÉE DE BALLET.

Six hommes et six femmes désolés expriment, en dansant, leur douleur par leurs attitudes.

UNE FEMME DÉSOLÉE.

Ahi, ch' indarno si tarda !
Non resiste agli dei mortale effetto :
Alto impero ne sforza :
Ove comanda il ciel, l'uom cede a forza.

PREMIER HOMME AFFLIÉ.

Ahi, dolore !

SECOND HOMME AFFLIÉ.

Ahi, martire !

PREMIER HOMME AFFLIÉ.

Cruda morte !

FEMME DÉSOLÉE ET SECOND HOMME AFFLIÉ.

Empia sorte !

LES DEUX HOMMES AFFLIÉS.

Che condanni a morir tanta beltà !

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Cieli ! stelle ! Ahi, crudeltà

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE ROI, PSYCHÉ, AGLAURE, CYDIPPE, LYCAS; SUITE.

PSYCHÉ. De vos larmes, seigneur, la source m'est bien chère ;
Mais c'est trop aux bontés que vous avez pour moi,
Que de laisser régner les tendresses de père
Jusque dans les yeux d'un grand roi.
Ce qu'on vous voit ici donner à la nature
Au rang que vous tenez, seigneur, fait trop d'injure ;
Et j'en dois refuser les touchantes faveurs.
Laissez moins sur votre sagesse
Prendre d'empire à vos douleurs,
Et cessez d'honorer mon destin par des pleurs,
Qui dans le cœur d'un roi montrent de la faiblesse.

LE ROI. Ah ! ma fille, à ces pleurs laisse mes yeux ouverts :
Mon deuil est raisonnable, encor qu'il soit extrême ;
Et, lorsque pour toujours on perd ce que je perds,
La sagesse, crois-moi, peut pleurer elle-même.

En vain l'orgueil du diadème
Veut qu'on soit insensible à ces cruels revers ;
En vain de la raison les secours sont offerts
Pour vouloir d'un œil sec voir mourir ce qu'on aime ;
L'effort en est barbare aux yeux de l'univers,
Et c'est brutalité plus que vertu suprême.

Je ne veux point, dans cette adversité,
Parer mon cœur d'insensibilité,
Et cacher l'ennui qui me touche ;
Je renonce à la vanité
De cette dureté farouche
Que l'on appelle fermeté ;

Et, de quelque façon qu'on nomme
Cette vive douleur dont je ressens les coups,
Je veux bien l'étaler, ma fille, aux yeux de tous,
Et dans le cœur d'un roi montrer le cœur d'un homme.

PSYCHÉ. Je ne mérite pas cette grande douleur ;
Opposez, opposez un peu de résistance
Aux droits qu'elle prend sur un cœur
Dont mille événements ont marqué la puissance.
Quoi ! faut-il que, pour moi, vous renonciez, seigneur,
A cette royale constance
Dont vous avez fait voir dans les coups du malheur
Une fameuse expérience ?

LE ROI. La constance est facile en mille occasions.
Toutes les révolutions

Où nous peut exposer la fortune inhumaine,
La perte des grandeurs, les persécutions,
Le poison de l'envie et les traits de la haine,
N'ont rien que ne puissent, sans peine,
Braver les résolutions
D'une âme où la raison est un peu souveraine.

Mais ce qui porte des rigueurs
A faire succomber les cœurs
Sous le poids des douleurs amères,
Ce sont, ce sont les rudes traits
De ces fatalités sévères
Qui nous enlèvent pour jamais
Les personnes qui nous sont chères.



Ce sont, ce sont les rudes traits
De ces fatalités sévères...

La raison contre de tels coups
N'offre point d'armes secourables ;
Et voilà des dieux en courroux
Les foudres les plus redoutables
Qui se puissent lancer sur nous.

PSYCHÉ. Seigneur, une douceur ici vous est offerte.
Votre hymen a reçu plus d'un présent des dieux ;
Et, par une faveur ouverte,

Ils ne vous ôtent rien, en m'ôtant à vos yeux,
Dont ils n'aient pris le soin de réparer la perte.
Il vous reste de quoi consoler vos douleurs ;
Et cette loi du ciel, que vous nommez cruelle,
Dans les deux princesses mes sœurs
Laisse à l'amitié paternelle
Où placer toutes ses douceurs.

LE ROI. Ah ! de mes maux soulagement frivole !
Rien, rien ne s'offre à moi qui de toi me console.
C'est sur mes déplaisirs que j'ai les yeux ouverts ;
Et, dans un destin si funeste,
Je regarde ce que je perds,
Et ne vois point ce qui me reste.

PSYCHÉ. Vous savez mieux que moi qu'aux volontés des dieux,
Seigneur, il faut régler les nôtres ;
Et je ne puis vous dire, en ces tristes adieux,
Que ce que beaucoup mieux vous pouvez dire aux autres.
Ces dieux sont maîtres souverains

Des présents qu'ils daignent nous faire ;
 Ils ne les laissent dans nos mains
 Qu'autant de temps qu'il peut leur plaire ;
 Lorsqu'ils viennent les retirer,
 On n'a nul droit de murmurer
 Des grâces que leur main ne veut plus nous étendre.
 Seigneur, je suis un don qu'ils ont fait à vos vœux ;
 Et quand, par cet arrêt, ils veulent me reprendre,
 Ils ne vous ôtent rien que vous ne teniez d'eux ;
 Et c'est sans murmurer que vous devez me rendre.

LE ROI. Ah ! cherche un meilleur fondement
 Aux consolations que ton cœur me présente ;
 Et de la fausseté de ce raisonnement
 Ne fais point un accablement
 A cette douleur si cuisante
 Dont je souffre ici le tourment.
 Crois-tu là me donner une raison puissante
 Pour ne me plaindre point de cet arrêt des cieux ?
 Et, dans le procédé des dieux,
 Dont tu veux que je me contente,
 Une rigueur assassinate
 Ne paraît-elle pas aux yeux ?
 Vois l'état où ces dieux me forcent à te rendre,
 Et l'autre où te reçut mon cœur infortuné :
 Tu connaîtras par là qu'ils me viennent reprendre
 Bien plus que ce qu'ils m'ont donné.
 Je reçus d'eux en toi, ma fille,
 Un présent que mon cœur ne leur demandait pas ;
 J'y trouvais alors peu d'appas,
 Et leur en vis sans joie accroître ma famille.
 Mais mon cœur, ainsi que mes yeux,
 S'est fait de ce présent une douce habitude ;
 J'ai mis quinze ans de soins, de veilles et d'étude
 A me le rendre précieux ;
 Je l'ai paré de l'aimable richesse
 De mille brillantes vertus :
 En lui j'ai renfermé, par des soins assidus,
 Tous les plus beaux trésors que fournit la sagesse ;
 A lui j'ai de mon âme attaché la tendresse ;
 J'en ai fait de ce cœur le charme et l'allégresse,
 La consolation de mes sens abattus,
 Le doux espoir de ma vieillesse.
 Ils m'ôtent tout cela, ces dieux !
 Et tu veux que je n'aie aucun sujet de plainte
 Sur cet affreux arrêt dont je souffre l'atteinte !
 Ah ! leur pouvoir se joue avec trop de rigueur
 Des tendresses de notre cœur.
 Pour m'ôter leur présent, leur fallait-il attendre
 Que j'en eusse fait tout mon bien ?
 Ou plutôt s'ils avaient dessein de le reprendre,
 N'eût-il pas été mieux de ne me donner rien ?

PSYCHÉ. Seigneur, redoutez la colère
 De ces dieux contre qui vous osez éclater.

LE ROI. Après ce coup, que peuvent-ils me faire ?
 Ils m'ont mis en état de ne rien redouter.

PSYCHÉ. Ah ! seigneur ! je tremble des crimes
 Que je vous fais commettre ; et je dois me hair.

LE ROI. Ah ! qu'ils souffrent du moins mes plaintes légitimes !
 Ce n'est assez d'effort que de leur obéir ;
 Ce doit leur être assez que mon cœur t'abandonne
 Au barbare respect qu'il faut qu'on ait pour eux,
 Sans prétendre gêner la douleur que me donne
 L'épouvantable arrêt d'un sort si rigoureux.
 Mon juste désespoir ne saurait se contraindre :
 Je veux, je veux garder ma douleur à jamais ;
 Je veux sentir toujours la perte que je fais ;
 De la rigueur du ciel je veux toujours me plaindre ;
 Je veux, jusqu'au trépas, incessamment pleurer
 Ce que tout l'univers ne peut me réparer.

PSYCHÉ. Ah ! de grâce, seigneur, épargnez ma faiblesse !
 J'ai besoin de constance en l'état où je suis.
 Ne fortifiez point l'excès de mes ennuis
 Des larmes de votre tendresse.
 Seuls ils sont assez forts ; et c'est trop pour mon cœur
 De mon destin et de votre douleur.

LE ROI. Oui, je dois t'épargner mon deuil inconsolable.
 Voici l'instant fatal de m'arracher de toi ;
 Mais comment prononcer ce mot épouvantable ?
 Il le faut, toutefois, le ciel m'en fait la loi ;
 Une rigueur inévitable
 M'oblige à te laisser en ce funeste lieu.
 Adieu ! Je vais... Adieu !

SCÈNE II.

PSYCHÉ, AGLAURE, CYDIPPE.

PSYCHÉ. Suivez le roi, mes sœurs ; vous essuiez ses larmes,
 Vous adoucirez ses douleurs ;
 Et vous l'accablerez d'alarmes,
 Si vous vous exposez encore à mes malheurs.
 Conservez-lui ce qui lui reste ;
 Le serpent que j'attends peut vous être funeste,
 Vous envelopper dans mon sort,
 Et me porter en vous une seconde mort.
 Le ciel m'a seule condamnée
 A son haleine empoisonnée ;
 Rien ne saurait me secourir ;
 Et je n'ai pas besoin d'exemple pour mourir.

AGLAURE. Ne nous enviez pas ce cruel avantage
 De confondre nos pleurs avec vos déplaisirs,
 De mêler nos soupirs à vos derniers soupirs :
 D'une tendre amitié souffrez ce dernier gage !



Psyché, Aglaure et Cydippe.

PSYCHÉ. C'est vous perdre inutilement.

CYDIPPE. C'est en votre faveur espérer un miracle,
 Ou vous accompagner jusques au monument.

PSYCHÉ. Que peut-on se promettre après un tel oracle ?

AGLAURE. Un oracle jamais n'est sans obscurité :
 On l'entend d'autant moins que mieux on croit l'entendre,
 Et peut-être, après tout, n'en devez-vous attendre
 Que gloire et que félicité.
 Laissez-nous voir, ma sœur, par une digne issue,
 Cette frayeur mortelle heureusement déçue ;
 Ou mourir du moins avec vous,
 Si le ciel à nos vœux ne se montre plus doux.

PSYCHÉ. Ma sœur, écoutez mieux la voix de la nature
 Qui vous appelle auprès du roi.
 Vous m'aimez trop ; le devoir en murmure ;
 Vous en savez l'indispensable loi.
 Un père vous doit être encor plus cher que moi.
 Rendez-vous toutes deux l'appui de sa vieillesse ;
 Vous lui devez chacune un gendre et des neveux.
 Mille rois à l'envi vous gardent leur tendresse,
 Mille rois à l'envi vous offriront leurs vœux.
 L'oracle me veut seule ; et seule aussi je veux
 Mourir, si je puis, sans faiblesse,
 Ou ne vous avoir pas pour témoins toutes deux
 De ce que, malgré moi, la nature m'en laisse.
 AGLAURE. Partager vos malheurs c'est vous importuner ?
 CYDIPPE. J'ose dire un peu plus, ma sœur, c'est vous déplaire ?
 PSYCHÉ. Non ; mais enfin c'est me gêner,
 Et peut-être du ciel redoubler la colère.
 AGLAURE. Vous le voulez, et nous partons.
 Daigne ce même ciel, plus juste et moins sévère,
 Vous envoyer le sort que nous vous souhaitons,
 Et que notre amitié sincère,
 En dépit de l'oracle, et malgré vous, espère.
 PSYCHÉ. Adieu. C'est un espoir, ma sœur, et des souhaits
 Qu'aucun des dieux ne remplira jamais.

SCÈNE III.

PSYCHÉ.

Enfin, seule et toute à moi-même,
 Je puis envisager cet affreux changement
 Qui du haut d'une gloire extrême
 Me précipite au monument.
 Cette gloire était sans seconde :
 L'éclat s'en répandait jusqu'aux deux bouts du monde ;
 Tout ce qu'il a de rois semblaient faits pour m'aimer ;
 Tous leurs sujets, me prenant pour déesse,
 Commençaient à m'accoutumer
 Aux encens qu'ils m'offraient sans cesse ;
 Leurs soupirs me suivaient sans qu'il m'en coûtât rien ;
 Mon âme restait libre en captivant tant d'âmes ;
 Et j'étais, parmi tant de flammes,
 Reine de tous les cœurs et maîtresse du mien.
 O ciel ! m'auriez-vous fait un crime
 De cette insensibilité ?
 Déployez-vous sur moi tant de sévérité
 Pour n'avoir à leurs vœux rendu que de l'estime ?
 Si vous m'imposiez cette loi
 Qu'il fallût faire un choix pour ne pas vous déplaire,
 Puisque je ne pouvais le faire,
 Que ne le faisiez-vous pour moi ?
 Que ne m'inspiriez-vous ce qu'inspire à tant d'autres
 Le mérite, l'amour, et... Mais que vois-je ici ?...

SCÈNE IV.

CLÉOMÈNE, AGÉNOR, PSYCHÉ.

CLÉOMÈNE. Deux amis, deux rivaux, dont l'unique souci
 Est d'exposer leurs jours pour conserver les vôtres.
 PSYCHÉ. Puis-je vous écouter quand j'ai chassé deux sœurs ?
 Princes, contre le ciel pensez-vous me défendre ?
 Vous livrer au serpent, qu'ici je dois attendre,
 Ce n'est qu'un désespoir qui sied mal aux grands cœurs ;
 Et mourir alors que je meurs,
 C'est accabler une âme tendre,
 Qui n'a que trop de ses douleurs.
 AGÉNOR. Un serpent n'est pas invincible :
 Cadmus, qui n'aimait rien, défit celui de Mars.
 Nous aimons ; et l'amour sait rendre tout possible
 Au cœur qui suit ses étendards,
 A la main dont lui-même il conduit tous les dards.
 PSYCHÉ. Voulez-vous qu'il vous serve en faveur d'une ingrate
 Que tous ses traits n'ont pu toucher ;
 Qu'il dompte sa vengeance au moment qu'elle éclate,
 Et vous aide à m'en arracher ?
 Quand même vous m'auriez servie,
 Quand vous m'auriez rendu la vie,
 Quel fruit espérez-vous de qui ne peut aimer ?
 CLÉOMÈNE. Ce n'est point par l'espoir d'un si charmant salaire
 Que nous nous sentons animer ;
 Nous ne cherchons qu'à satisfaire
 Aux devoirs d'un amour qui n'ose présumer
 Que jamais, quoi qu'il puisse faire,
 Il soit capable de vous plaire

Et digne de vous enflammer.
 Vivez, belle princesse, et vivez pour un autre ;
 Nous le verrons d'un œil jaloux ;
 Nous en mourrons, mais d'un trépas plus doux
 Que s'il nous fallait voir le vôtre :
 Et si nous ne mourons en vous sauvant le jour,
 Quelque amour qu'à nos yeux vous préféreriez au nôtre,
 Nous voulons bien mourir de douleur et d'amour.
 PSYCHÉ. Vivez, princes, vivez, et de ma destinée
 Ne songez plus à rompre ou partager la loi ;
 Je crois vous l'avoir dit, le ciel ne veut que moi ;
 Le ciel m'a seule condamnée.
 Je pense ouïr déjà les mortels sifflements
 De son ministre qui s'approche ;
 Ma frayeur me le peint, me l'offre à tous moments ;
 Et, maîtresse qu'elle est de tous mes sentiments,
 Elle me le figure au haut de cette roche.
 J'en tombe de faiblesse ; et mon cœur abattu
 Ne soutient plus qu'à peine un reste de vertu.
 Adieu, princes ; fuyez, qu'il ne vous empoisonne.
 AGÉNOR. Rien ne s'offre à nos yeux encor qui les étonne ;
 Et quand vous vous peignez un si proche trépas,
 Si la force vous abandonne,
 Nous avons des cœurs et des bras
 Que l'espoir n'abandonne pas.
 Peut-être qu'un rival a dicté cet oracle,
 Que l'or a fait parler celui qui l'a rendu.
 Ce ne serait pas un miracle
 Que, pour un dieu muet, un homme eût répondu ;
 Et dans tous les climats on n'a que trop d'exemples
 Qu'il est, ainsi qu'ailleurs, des méchants dans les temples.
 CLÉOMÈNE. Laissez-nous opposer au lâche ravisseur
 A qui le sacrilège indignement vous livre
 Un amour que le ciel choisit pour défenseur
 De la seule beauté pour qui nous voulons vivre.
 Si nous n'osons prétendre à sa possession,
 Du moins, en son péril, permettez-nous de suivre
 L'ardeur et les devoirs de notre passion.
 PSYCHÉ. Portez-les à d'autres moi-mêmes,
 Princes, portez-les à mes sœurs,
 Ces devoirs, ces ardeurs extrêmes
 Dont pour moi sont remplis vos cœurs :
 Vivez pour elles quand je meurs.
 Plaiguez de mon destin les funestes rigueurs,
 Sans leur donner en vous de nouvelles matières.
 Ce sont mes volontés dernières ;
 Et l'on a reçu de tout temps
 Pour souveraines lois les ordres des mourants.
 CLÉOMÈNE. Princesse...
 PSYCHÉ. Encore un coup, princes, vivez pour elles.
 Tant que vous m'aimerez vous devez m'obéir ;
 Ne me réduisez pas à vouloir vous haïr
 Et vous regarder en rebelles,
 A force de m'être fidèles.
 Allez ; laissez-moi seule expirer en ce lieu,
 Où je n'ai plus de voix que pour vous dire adieu.
 Mais je sens qu'on m'enlève, et l'air m'ouvre une route
 D'où vous n'entendrez plus cette mourante voix.
 Adieu, princes, adieu pour la dernière fois.
 Voyez si de mon sort vous pouvez être en doute.
 (Psyché est enlevée en l'air par deux Zéphirs.)
 AGÉNOR. Nous la perdons de vue. Allons tous deux chercher
 Sur le faite de ce rocher,
 Prince, les moyens de la suivre.
 CLÉOMÈNE. Allons-y chercher ceux de ne lui point survivre.

SCÈNE V.

L'AMOUR (en l'air).

Allez mourir, rivaux d'un dieu jaloux,
 Dont vous méritez le courroux
 Pour avoir eu le cœur sensible aux mêmes charmes
 Et toi, forge, Vulcain, mille brillants attraits
 Pour orner un palais
 Où l'Amour de Psyché veut essuyer les larmes
 Et lui rendre les armes.

SECOND INTERMÈDE.

La scène se change en une cour magnifique, ornée de colonnes de lapis enri-

chies de figures d'or, qui forment un palais pompeux et brillant que l'Amour destine pour Psyché.

VULCAIN, CYCLOPES, FÉES.

VULCAIN.

Dépêchez, préparez ces lieux
Pour le plus aimable des dieux;
Que chacun pour lui s'intéresse;
N'oubliez rien des soins qu'il faut.
Quand l'Amour presse,
On n'a jamais fait assez tôt.
L'Amour ne veut point qu'on diffère :
Travaillez, hâtez-vous ;
Frappez, redoublez vos coups ;
Que l'ardeur de lui plaise
Fasse vos soins les plus doux.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Les Cyclopes achèvent en cadence de grands vases d'or que les Fées leur apportent.

VULCAIN.

Servez bien un dieu si charmant ;
Il se plaît dans l'empressement.
Que chacun pour lui s'intéresse ;
N'oubliez rien des soins qu'il faut.
Quand l'Amour presse,
On n'a jamais fait assez tôt.
L'Amour ne veut point qu'on diffère :
Travaillez, hâtez-vous ;
Frappez, redoublez vos coups ;
Que l'ardeur de lui plaise
Fasse vos soins les plus doux.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Cyclopes et les Fées placent en cadence les vases d'or qui doivent être de nouveaux ornements du palais de l'Amour.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

L'AMOUR, ZÉPHYRE.

ZÉPHYRE. Oui, je me suis glamment acquitté
De la commission que vous m'avez donnée ;
Et, du haut du rocher, je l'ai, cette beauté,
Par le milieu des airs doucement amenée
Dans ce beau palais enchanté,
Où vous pouvez en liberté
Disposer de sa destinée.

Mais vous me surprenez par ce grand changement
Qu'en votre personne vous faites :
Cette taille, ces traits et cet ajustement
Cachent tout à fait qui vous êtes ;
Et je donne aux plus fins à pouvoir en ce jour
Vous reconnaître pour l'Amour.

L'AMOUR. Aussi ne veux-je pas qu'on puisse me connaître :
Je ne veux à Psyché que découvrir mon cœur,
Rien que les beaux transports de cette vive ardeur
Que ses doux charmes y font naître ;
Et, pour en exprimer l'amoureuse langueur,
Et cacher ce que je puis être
Aux yeux qui m'imposent des lois,
J'ai pris la forme que tu vois.

ZÉPHYRE. En tout vous êtes un grand maître :
C'est ici que je le connais.

Sous des déguisements de diverse nature
On a vu les dieux amoureux
Chercher à soulager cette douce blessure
Que reçoivent les cœurs de vos traits pleins de feux ;
Mais en bon sens vous l'emportez sur eux ;
Et voilà la bonne figure
Pour avoir un succès heureux
Près de l'aimable sexe où l'on porte ses vœux.
Oui, de ces formes-là l'assistance est bien forte ;
Et, sans parler ni de rang, ni d'esprit,
Qui peut trouver moyen d'être fait de la sorte
Ne soupire guère à crédit.

L'AMOUR. J'ai résolu, mon cher Zéphyre,
De demeurer ainsi toujours ;
Et l'on ne peut le trouver à redire
A l'ainé de tous les Amours.

Il est temps de sortir de cette longue enfance
Qui fatigue ma patience :

Il est temps désormais que je devienne grand.

ZÉPHYRE. Fort bien. Vous ne pouvez mieux faire,
Et vous entrez dans un mystère
Qui ne demande rien d'enfant.

L'AMOUR. Ce changement, sans doute, irritera ma mère.
ZÉPHYRE. Je prévois là-dessus quelque peu de colère.

Bien que les disputes des ans
Ne doivent point régner parmi les immortelles,
Votre mère Vénus est de l'humeur des belles,
Qui n'aiment point de grands enfants.
Mais où je la trouve outragée,

C'est dans le procédé que l'on vous voit tenir ;

Et c'est l'avoir étrangement vengée
Que d'aimer la beauté qu'elle voulait punir.
Cette haine où ses vœux prétendent que réponde
La puissance d'un fils que redoutent les dieux...

L'AMOUR. Laissons cela, Zéphyre, et me dis si tes yeux
Ne trouvent pas Psyché la plus belle du monde.
Est-il rien sur la terre, est-il rien dans les cieux
Qui puisse lui ravir le titre glorieux
De beauté sans seconde ?

Mais je la vois, mon cher Zéphyre,

Qui demeure surprise à l'éclat de ces lieux.

ZÉPHYRE. Vous pouvez vous montrer pour finir son martyre,
Lui découvrir son destin glorieux,

Et vous dire entre vous tout ce que peuvent dire
Les soupirs, la bouche et les yeux.

En confidant discret, je sais ce qu'il faut faire
Pour ne pas interrompre un amoureux mystère.

SCÈNE II.

PSYCHÉ.

Où suis-je ? et dans un lieu que je croyais barbare,
Quelle savante main a bâti ce palais,

Que l'art, que la nature pare
De l'assemblage le plus rare
Que l'œil puisse admirer jamais ?
Tout rit, tout brille, tout éclate

Dans ces jardins, dans ces appartements,
Dont les pompeux ameublements
N'ont rien qui n'enchanter et ne flatte ;

Et, de quelque côté que tournent mes frayeurs,
Je ne vois sous mes pas que de l'or ou des fleurs.
Le ciel aurait-il fait cet amas de merveilles
Pour la demeure d'un serpent ?

Et, lorsque par leur vue il amuse et suspend
De mon destin jaloux les rigueurs sans pareilles,
Vent-il montrer qu'il s'en repent ?

Non, non ; c'est de sa haine, en cruauté féconde,
Le plus noir, le plus rude trait.

Qui, par une rigueur nouvelle et sans seconde,
N'étale ce choix qu'elle a fait
De ce qu'a de plus beau le monde.

Qu'afin que je le quitte avec plus de regret.
Que son espoir est ridicule,

S'il croit par là soulager mes douleurs !
Tout autant de moments que ma mort se recule
Sont autant de nouveaux malheurs ;
Plus elle tarde, et plus de fois je meurs.

Ne me fais plus languir ; viens prendre ta victime,
Monstre qui dois me déchirer.

Veux-tu que je te cherche ? et faut-il que j'anime
Tes fureurs à me dévorer ?

Si le ciel veut ma mort, si ma vie est un crime,
De ce peu qui m'en reste ose enfin t'emparer :

Je suis lasse de murmurer
Contre un châtement légitime ;
Je suis lasse de soupirer ;
Viens, que j'achève d'expirer.

SCÈNE III.

L'AMOUR, PSYCHÉ, ZÉPHYRE.

L'AMOUR. Le voilà ce serpent, ce monstre impitoyable,
Qu'un oracle étouffant pour vous a préparé,
Et qui n'est pas, peut-être, à tel point effroyable

Que vous vous l'êtes figuré.
 PSYCHÉ. Vous, seigneur, vous seriez ce monstre dont l'oracle
 A menacé mes tristes jours,
 Vous qui semblez plutôt un dieu qui, par miracle,
 Daigne venir lui-même à mon secours ?
 L'AMOUR. Quel besoin de secours au milieu d'un empire
 Où tout ce qui respire
 N'attend que vos regards pour en prendre la loi,
 Où vous n'avez à craindre autre monstre que moi ?
 PSYCHÉ. Qu'un monstre tel que vous inspire peu de crainte !
 Et que, s'il a quelque poison,
 Une âme aurait peu de raison
 De hasarder la moindre plainte
 Contre une favorable atteinte
 Dont tout le cœur craindrait la guérison !
 A peine je vous vois, que mes frayeurs cessées
 Laisent évanouir l'image du trépas,
 Et que je sens couler dans mes veines glacées
 Un je ne sais quel feu que je ne connais pas.
 J'ai senti de l'estime et de la complaisance,
 De l'amitié, de la reconnaissance ;
 De la compassion les chagrins innocents
 M'en ont fait sentir la puissance ;
 Mais je n'ai point encor senti ce que je sens.
 Je ne sais ce que c'est ; mais je sais qu'il me charme,
 Que je n'en conçois point d'alarme.
 Plus j'ai les yeux sur vous, plus je m'en sens charmer.
 Tout ce que j'ai senti n'agissait point de même ;
 Et je dirais que je vous aime,
 Seigneur, si je savais ce que c'est que d'aimer.
 Ne les détournes point, ces yeux qui m'empoisonnent,
 Ces yeux tendres, ces yeux perçants, mais amoureux,
 Qui semblent partager le trouble qu'ils me donnent.
 Hélas ! plus ils sont dangereux,
 Plus je me plais à m'attacher sur eux.
 Par quel ordre du ciel, que je ne puis comprendre,
 Vous dis-je plus que je ne dois,
 Moi, de qui la pudeur devrait du moins attendre
 Que vous m'expliquassiez le trouble où je vous vois ?
 Vous soupirez, seigneur, ainsi que je soupire ;
 Vos sens, comme les miens, paraissent interdits :
 C'est à moi de m'en taire, à vous de me le dire ;
 Et cependant c'est moi qui vous le dis.
 L'AMOUR. Vous avez eu, Psyché, l'âme toujours si dure,
 Qu'il ne faut pas vous étonner
 Si, pour en réparer l'injure,
 L'Amour, en ce moment, se paye avec usure
 De ceux qu'elle a dû lui donner.
 Ce moment est venu qu'il faut que votre bouche
 Exhale des soupirs si longtemps retenus ;
 Et qu'en vous arrachant à cette humeur farouche,
 Un amas de transports aussi doux qu'inconnus
 Aussi sensiblement tout à la fois vous touche
 Qu'ils ont dû vous toucher durant tant de beaux jours
 Dont cette âme insensible a profané le cours.
 PSYCHÉ. N'aimer point, c'est donc un grand crime ?
 L'AMOUR. En souffrez-vous un rude châtement ?
 PSYCHÉ. C'est punir assez doucement.
 L'AMOUR. C'est lui choisir sa peine légitime,
 Et se faire justice, en ce glorieux jour,
 D'un manquement d'amour par un excès d'amour.
 PSYCHÉ. Que n'ai-je été plus tôt punie !
 J'y mets le bonheur de ma vie.
 Je devrais en rougir, ou le dire plus bas :
 Mais le supplice a trop d'appas ;
 Permettez que tout haut je le die et redie :
 Je le dirais cent fois, et n'en rougirais pas.
 Ce n'est point moi qui parle ; et de votre présence
 L'empire surprenant, l'aimable violence,
 Dès que je veux parler, s'empare de ma voix.
 C'est en vain qu'en secret ma pudeur s'en offense,
 Que le sexe et la bienséance
 Osent me faire d'autres lois :
 Vos yeux de ma réponse eux-mêmes font le choix,
 Et ma bouche, asservie à leur toute-puissance,
 Ne me consulte plus sur ce que je me dois.
 L'AMOUR. Croyez, belle Psyché, croyez ce qu'ils vous disent,
 Ces yeux qui ne sont point jaloux :
 Qu'à l'envi les vôtres m'instruisent
 De tout ce qui se passe en vous.
 Croyez-en ce cœur qui soupire,
 Et qui, tant que le vôtre y voudra repartir,
 Vous dira bien plus, d'un soupir,
 Que cent regards ne peuvent dire.
 C'est le langage le plus doux ;

C'est le plus fort, c'est le plus sûr de tous.
 PSYCHÉ. L'intelligence en était due
 A nos cœurs, pour les rendre également contents
 J'ai soupiré, vous m'avez entendue ;
 Vous soupirez, je vous entends.
 Mais ne me laissez plus en doute,
 Seigneur, et dites-moi si, par la même route,
 Après moi le Zéphyre ici vous a rendu
 Pour me dire ce que j'écoute.
 Quand j'y suis arrivée, étiez-vous attendu ?
 Et, quand vous lui parlez, êtes-vous entendu ?
 L'AMOUR. J'ai dans ce doux climat un souverain empire,
 Comme vous l'avez sur mon cœur.
 L'Amour m'est favorable ; et c'est en sa faveur
 Qu'à mes ordres Eole a soumis le Zéphyre.
 C'est l'Amour qui, pour voir mes feux récompensés,
 Lui-même a dicté cet oracle
 Par qui vos beaux jours menacés
 D'une foule d'amants se sont débarrassés,
 Et qui m'a délivré de l'éternel obstacle
 De tant de soupirs empressés
 Qui ne méritaient pas de vous être adressés.
 Ne me demandez point quelle est cette province,
 Ni le nom de son prince ;
 Vous le saurez quand il en sera temps.
 Je veux vous acquérir ; mais c'est par mes services,
 Par des soins assidus, et par des vœux constants,
 Par les amoureux sacrifices
 De tout ce que je suis,
 De tout ce que je puis,
 Sans que l'éclat du rang pour moi vous sollicite,
 Sans que de mon pouvoir je me fasse un mérite.
 Et, bien que souverain dans cet heureux séjour,
 Je ne vous veux, Psyché, devoir qu'à mon amour.
 Venez-en admirer avec moi les merveilles,
 Princesse, et préparez vos yeux et vos oreilles
 A ce qu'il a d'enchantements :
 Vous y verrez des bois et des prairies
 Contester sur leurs agréments
 Avec l'or et les pierreries ;
 Vous n'entendrez que des concerts charmants ;
 De cent beautés vous y serez servi,
 Qui vous adoreront sans vous porter envie,
 Et brigueront à tous moments,
 D'une âme soumise et ravie,
 L'honneur de vos commandements.
 PSYCHÉ. Mes volontés suivent les vôtres ;
 Je n'en saurais plus avoir d'autres.
 Mais votre oracle enfin vient de me séparer
 De deux sœurs et du roi mon père,
 Que mon trépas imaginaire
 Réduit tous trois à me pleurer.
 Pour dissiper l'erreur dont leur âme accablée
 De mortels déplaisirs se voit pour moi comblée,
 Souffrez que mes sœurs soient témoins
 Et de ma gloire et de vos soins ;
 Prêtez-leur, comme à moi, les ailes du Zéphyre,
 Qui leur puissent de votre empire,
 Ainsi qu'à moi, faciliter l'accès :
 Faites-leur voir en quel lieu je respire ;
 Faites-leur de ma perte admirer le succès.
 L'AMOUR. Vous ne me donnez pas, Psyché, tout votre âme
 Ce tendre souvenir d'un père et de deux sœurs
 Me vole une part des douceurs
 Que je veux toutes pour ma flamme.
 N'ayez d'yeux que pour moi, qui n'en ai que pour vous ;
 Ne songez qu'à m'aimer, ne songez qu'à me plaire.
 Et quand de tels soucis osent vous en distraire...
 PSYCHÉ. Des tendresses du sang peut-on être jaloux ?
 L'AMOUR. Je le suis, ma Psyché, de toute la nature.
 Les rayons du soleil vous baisent trop souvent :
 Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent ;
 Dès qu'il les flatte j'en murmure :
 L'air même que vous respirez,
 Avec trop de plaisir passe par votre bouche :
 Votre habit de trop près vous touche,
 Et, sitôt que vous soupirez,
 Je ne sais quoi qui m'effarouche
 Craint parmi vos soupirs des soupirs égarés.
 Mais vous voulez vos sœurs. Allez, partez, Zéphyre ;
 Psyché le veut, je ne l'en puis dédire.
 (Zéphyre s'envole.)

SCÈNE IV.

L'AMOUR, PSYCHÉ.

L'AMOUR. Quand vous leur ferez voir ce bienheureux séjour,
De ces trésors faites-leur cent largesses,
Prodiguez-leur caresses sur caresses,
Et du sang, s'il se peut, épuisez les tendresses,
Pour vous rendre toute à l'amour.
Je n'y mêlerai point d'importune présence.
Mais ne leur faites pas de si longs entretiens;
Vous ne sauriez pour eux avoir de complaisance
Que vous ne dérobiez aux miens.

PSYCHÉ. Votre amour me fait une grâce
Dont je n'abuserai jamais.

L'AMOUR. Allons voir cependant ces jardins, ce palais,
Où vous ne verrez rien que votre éclat n'efface.
Et vous, petits Amours, et vous, jeunes Zéphyr,
Qui pour armes n'avez que de tendres soupirs,
Montrez tous à l'envi ce qu'à voir ma princesse
Vous avez senti d'allégresse.

TROISIÈME INTERMÈDE.

— 88 —

L'AMOUR, PSYCHÉ.

UN ZÉPHYR, chantant; DEUX AMOURS, chantants; TROUPE D'AMOURS
ET DE ZÉPHYRS, dansants.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Les Amours et les Zéphyr, pour obéir à l'Amour, marquent par leurs danses
la joie qu'ils ont de voir Psyché.

UN ZÉPHYR.

Aimable jeunesse,
Suivez la tendresse.
Joignez aux beaux jours
La douceur des Amours.
C'est pour vous surprendre
Qu'on vous fait entendre
Qu'il faut éviter leurs soupirs
Et craindre leurs desirs;
Laissez-vous apprendre
Quels sont leurs plaisirs.

DEUX AMOURS ENSEMBLE.

Chacun est obligé d'aimer
A son tour;
Et plus on a de quoi charmer,
Plus on doit à l'Amour.

PREMIER AMOUR.

Un cœur jeune et tendre
Est obligé de se rendre;
Il n'a point à prendre
De fâcheux détour.

LES DEUX AMOURS ENSEMBLE.

Chacun est obligé d'aimer
A son tour;
Et plus on a de quoi charmer,
Plus on doit à l'Amour.

SECOND AMOUR.

Pourquoi se défendre?
Que sert-il d'attendre?
Quand on perd un jour,
On le perd sans retour.

LES DEUX AMOURS ENSEMBLE.

Chacun est obligé d'aimer
A son tour;
Et plus on a de quoi charmer,
Plus on doit à l'Amour.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les deux troupes d'Amours et de Zéphyr recommencent leurs danses.

LE ZÉPHYR.

L'Amour a des charmes,
Rendons-lui les armes;
Ses soins et ses pleurs
Ne sont pas sans douceurs.
Un cœur pour les s'ivre
A cent maux se livre.

Il faut, pour goûter ses appas,
Languir jusqu'au trépas,
Mais ce n'est pas vivre
Que de n'aimer pas.

LES DEUX AMOURS ENSEMBLE.

S'il faut des soins et des travaux
En aimant,
On est payé de mille maux
Par un heureux moment.

PREMIER AMOUR.

On craint, on espère;
Il faut du mystère;
Mais on n'obtient guère
De bien sans tourment.

LES DEUX AMOURS ENSEMBLE.

S'il faut des soins et des travaux
En aimant,
On est payé de mille maux
Par un heureux moment.

SECOND AMOUR.

Que peut-on mieux faire
Qu'aimer et que plaie?
C'est un soin charmant
Que l'emploi d'un amant.

LES DEUX AMOURS.

S'il faut des soins et des travaux
En aimant,
On est payé de mille maux
Par un heureux moment.

ACTE QUATRIÈME.

— 89 —

Le théâtre représente un jardin superbe et charmant. On y voit des berceaux de
verdure soutenus par des termes d'or, décorés par des vases d'orangers et des
arbres chargés de toutes sortes de fruits. Le milieu du théâtre est rempli de
fleurs les plus belles et les plus rares. On découvre dans l'enfoncement plu-
sieurs dômes de rocailles, ornés de coquillages, de fontaines et de statues; et
toute cette vue se termine par un magnifique palais.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGLAURE, CYDIPPE.

AGLAURE. Je n'en puis plus, ma sœur; j'ai vu trop de merveilles,
L'avenir aura peine à les bien concevoir;
Le soleil qui voit tout, et qui nous fait tout voir,
N'en a jamais vu de pareilles.
Elles me chagrinent l'esprit;
Et ce brillant palais, ce pompeux équipage,
Font un odieux étalage
Qui m'accable de honte autant que de dépit.
Que la fortune indignement nous traite!
Et que sa largesse indiscrete
Prodigue aveuglément, épuise, unit d'efforts,
Pour faire de tant de trésors
Le partage d'une cadette!

CYDIPPE.

J'entre dans tous vos sentiments;
J'ai les mêmes chagrins; et dans ces lieux charmants
Tout ce qui vous déplaît me blesse:
Tout ce que vous prenez pour un mortel affront,
Comme vous, m'accable, et me laisse
L'amertume dans l'âme et la rougeur au front.

AGLAURE.

Non, ma sœur, il n'est point de reines
Qui, dans leur propre État, parlent en souveraines
Comme Psyché parle en ces lieux.

On l'y voit obéir avec exactitude,
Et de ses volontés une amoureuse étude
Les cherche jusque dans ses yeux.
Mille beautés s'empressent autour d'elle,
Et semblent dire à nos regards jaloux:
Quels que soient nos attraits, elle est encor plus belle;

Et nous, qui la servons, le sommes plus que vous.
Elle prononce, on exécute:
Aucun ne s'en défend, aucun ne s'en rebute.
Flore, qui s'attache à ses pas,
Répond à pleines mains autour de sa personne
Ce qu'elle a de plus doux appas;
Zéphyre vole aux ordres qu'elle donne;
Et son amante et lui, s'en laissant trop charmer.

Quittent, pour la servir, les soins de s'entr'aimer.
CYDIPPE. Elle a des dieux à son service ;
 Elle aura bientôt des autels ;
 Et nous ne commandons qu'à de chétifs mortels
 De qui l'audace et le caprice,
 Contre nous à toute heure en secret révoltés,
 Opposent à nos volontés
 Ou le murmure ou l'artifice.
AGLAURE. C'était peu que dans notre cour
 Tant de cœurs à l'envi nous l'eussent préférée ;
 Ce n'était pas assez que de nuit et de jour
 D'une foule d'amants elle y fût adorée ;
 Quand nous nous consolions de la voir au tombeau
 Par l'ordre imprévu d'un oracle,
 Elle a voulu de son destin nouveau
 Faire en notre présence éclater le miracle.
 Et choisir nos yeux pour témoins
 De ce qu'au fond du cœur nous souhaitions le moins.
CYDIPPE. Ce qui le plus me désespère,
 C'est cet amant parfait, et si digne de plaire,
 Qui se captive sous ses lois.
 Quand nous pourrions choisir entre tous les monarques,
 En est-il un, de tant de rois,
 Qui porte de si nobles marques ?
 Se voir du bien par-delà ses souhaits
 N'est souvent qu'un bonheur qui fait des misérables :
 Il n'est ni train pompeux ni superbes palais
 Qui n'ouvrent quelque porte à des maux incurables ;
 Mais avoir un amant d'un mérite achevé,
 Et s'en voir chèrement aimée,
 C'est un bonheur si haut, si relevé,
 Que sa grandeur ne peut être exprimée.
AGLAURE. N'en parlons plus, ma sœur ; nous en mourrions d'ennui ;
 Songeons plutôt à la vengeance ;
 Et trouvons le moyen de rompre entre elle et lui
 Cette adorable intelligence.
 La voici. J'ai des coups tout prêts à lui porter,
 Qu'elle aura peine d'éviter.

SCÈNE II.

PSYCHÉ, AGLAURE, CYDIPPE.

PSYCHÉ. Je viens vous dire adieu ; mon amant vous renvoie ;
 Et ne saurait plus endurer
 Que vous lui retranchiez un moment de la joie
 Qu'il prend de se voir seul à me considérer.
 Dans un simple regard, dans la moindre parole,
 Son amour trouve des douceurs
 Qu'en faveur du sang je lui vole,
 Quand je les partage à des sœurs.
AGLAURE. La jalousie est assez fine ;
 Et ces délicats sentiments
 Méritent bien qu'on s'imagine
 Que celui qui pour vous a ces empressements
 Passe le commun des amants.
 Je vous en parle ainsi, faute de le connaître.
 Vous ignorez son nom et ceux dont il tient l'être ;
 Nos esprits en sont alarmés ;
 Je le tiens un grand prince, et d'un pouvoir suprême,
 Bien au delà du diadème ;
 Ses trésors, sous vos pas confusément semés,
 Ont de quoi faire honte à l'abondance même ;
 Vous l'aimez autant qu'il vous aime ;
 Il vous charme et vous le charmez :
 Votre félicité, ma sœur, serait extrême,
 Si vous saviez qui vous aimez.
PSYCHÉ. Que m'importe ? j'en suis aimée.
 Plus il me voit, plus je lui plais.
 Il n'est point de plaisirs dont l'âme soit charmée
 Qui ne préviennent mes souhaits ;
 Et je vois mal de quoi la vôtre est alarmée,
 Quand tout me sert dans ce palais.
AGLAURE. Qu'importe qu'ici tout vous serve,
 Si toujours cet amant vous cache ce qu'il est ?
 Nous ne nous alarmons que pour votre intérêt.
 En vain tout vous y rit, en vain tout vous y plaît :
 Le véritable amour ne fait point de réserve ;
 Et qui s'obstine à se cacher
 Sent quelque chose en soi qu'on lui peut reprocher.
 Si cet amant devient volage,
 Car souvent en amour le change est assez doux ;
 Et j'ose le dire entre nous,
 Pour grand que soit l'éclat dont brille ce visage,
 Il en peut être ailleurs d'aussi belles que vous ;

Si, dis-je, un autre objet sous d'autres lois l'engage ;
 Si, dans l'état où je vous voi,
 Seule en ses mains, et sans défense,
 Il va jusqu'à la violence,
 Sur qui vous vengera le roi,
 Ou de ce changement, ou de cette insolence ?
PSYCHÉ. Ma sœur, vous me faites trembler.
 Juste ciel ! pourrais-je être assez infortunée !...
CYDIPPE. Que sait-on si déjà les nœuds de l'hyménée...
PSYCHÉ. N'achevez pas, ce serait m'accabler.
AGLAURE. Je n'ai plus qu'un mot à vous dire.
 Ce prince qui vous aime, et qui commande aux vents,
 Qui nous donne pour char les ailes du Zéphyre,
 Et de nouveaux plaisirs vous comble à tous moments,
 Quand il rompt à vos yeux l'ordre de la nature,
 Peut-être à tant d'amour mêle un peu d'imposture ;
 Peut-être ce palais n'est qu'un enchantement ;
 Et ces lambris dorés, ces amas de richesses
 Dont il achète vos tendresses,
 Dès qu'il sera lassé de souffrir vos caresses,
 Disparaîtront en un moment.
 Vous savez, comme nous, ce que peuvent les charmes.
PSYCHÉ. Que je sens à mon tour de cruelles alarmes !
AGLAURE. Notre amitié ne veut que votre bien.
PSYCHÉ. Adieu, mes sœurs, finissons l'entretien ;
 J'aime, et je crains qu'on ne s'impatiente.
 Partez ; et demain, si je puis,
 Vous me verrez, ou plus contente,
 Ou dans l'accablement des plus mortels ennuis.
AGLAURE. Nous allons dire au roi quelle nouvelle gloire,
 Quel excès de bonheur le ciel répand sur vous.
CYDIPPE. Nous allons lui conter d'un changement si doux
 La surprenante et merveilleuse histoire.
PSYCHÉ. Ne l'inquiétez point, ma sœur, de vos soupçons ;
 Et quand vous lui peindrez un si charmant empire...
AGLAURE. Nous savons toutes deux ce qu'il faut taire ou dire,
 Et n'avons pas besoin sur ce point de leçons.
 (Un nuage descend qui enveloppe les deux sœurs de Psyché : Zéphyre les enlève dans les airs.)

SCÈNE III.

L'AMOUR, PSYCHÉ.

L'AMOUR. Enfin vous êtes seule, et je puis vous redire,
 Sans avoir pour témoins vos importunes sœurs,
 Ce que des yeux si beaux ont pris sur moi d'empire,
 Et quel excès ont les douceurs
 Qu'une sincère ardeur inspire
 Sitôt qu'elle assemble deux cœurs.
 Je puis vous expliquer de mon âme ravie
 Les amoureux empressements,
 Et vous jurer qu'à vous seule asservie,
 Elle n'a pour objet de ses ravissements
 Que de voir cette ardeur de même ardeur suivie,
 Ne concevoir plus d'autre envie
 Que de régler mes vœux sur vos désirs,
 Et de ce qui vous plaît faire tous mes plaisirs...
 Mais d'où vient qu'un triste nuage
 Semble offusquer l'éclat de ces beaux yeux ?
 Vous manque-t-il quelque chose en ces lieux ?
 Des vœux qu'on vous y rend dédaignez-vous l'hommage ?
PSYCHÉ. Non, seigneur.
L'AMOUR. Qu'est-ce donc ? et d'où vient mon malheur ?
 J'entends moins de soupirs d'amour que de douleur ;
 Je vois de votre teint les roses amorties
 Marquer un déplaisir secret ;
 Vos sœurs à peine sont parties,
 Que vous soupirez de regret.
 Ah ! Psyché ! de deux cœurs quand l'ardeur est la même,
 Ont-ils des soupirs différents ?
 Et quand on aime bien, et qu'on voit ce qu'on aime,
 Peut-on songer à des parents ?
PSYCHÉ. Ce n'est point là ce qui m'afflige.
L'AMOUR. Est-ce l'absence d'un rival,
 Et d'un rival aimé, qui fait qu'on me néglige ?
PSYCHÉ. Dans un cœur tout à vous que vous pénétrez mal !
 Je vous aime, seigneur ; et mon amour s'irrite
 De l'indigne soupçon que vous avez formé.
 Vous ne connaissez pas quel est votre mérite,
 Si vous craignez de n'être pas aimé.
 Je vous aime ; et depuis que j'ai vu la lumière,
 Je me suis montrée assez fière
 Pour dédaigner les vœux de plus d'un roi ;
 Et, s'il vous faut ouvrir mon âme tout entière,

Ces respects, ces encens se doivent refuser ;
 Et, pour les mieux désabuser,
 Il fallait, à leurs yeux, vous-même me les rendre.
 Vous avez aimé cette erreur
 Pour qui vous ne deviez avoir que de l'horreur :
 Vous avez bien fait plus : votre humeur arrogante,
 Sur le mépris de mille rois,
 Jusques aux cieux a porté de son choix
 L'ambition extravagante.
 PSYCHÉ. J'aurais porté mon choix, déesse, jusqu'aux cieux !
 VÉNUS. Votre innocence est sans seconde :
 Dédaigner tous les rois du monde,
 N'est-ce pas aspirer aux dieux ?
 PSYCHÉ. Si l'amour pour eux tous m'avait endurci l'âme,
 Et me réservait toute à lui,
 En puis-je être coupable ? et faut-il qu'aujourd'hui,
 Pour prix d'une si belle flamme,
 Vous vouliez m'accabler d'un éternel ennui !
 VÉNUS. Psyché, vous deviez mieux connaître
 Qui vous étiez, et quel était ce dieu.
 PSYCHÉ. Et m'en a-t-il donné ni le temps, ni le lieu,
 Lui qui de tout mon cœur d'abord s'est rendu maître ?
 VÉNUS. Tout votre cœur s'en est laissé charmer,
 Et vous l'avez aimé dès qu'il vous a dit : J'aime.
 PSYCHÉ. Pouvais-je n'aimer pas le Dieu qui fait aimer,
 Et qui me parlait pour lui-même ?
 C'est votre fils : vous savez son pouvoir ;
 Vous en connaissez le mérite.
 VÉNUS. Oui, c'est mon fils ; mais un fils qui m'irrite,
 Un fils qui me rend mal ce qu'il sait me devoir,
 Un fils qui fait qu'on m'abandonne,
 Et qui, pour mieux flatter ses indignes amours,
 Depuis que vous l'aimez ne blesse plus personne
 Qui vienne à mes autels implorer mon secours.
 Vous m'en avez fait un rebelle.
 On m'en verra vengée, et hautement, sur vous ;
 Et je vous apprendrai s'il faut qu'une mortelle
 Souffre qu'un dieu soupire à ses genoux.
 Suivez-moi : vous verrez, par votre expérience,
 A quelle folle confiance
 Vous portait cette ambition.
 Venez, et préparez autant de patience
 Qu'on vous voit de présomption.

QUATRIÈME INTERMÈDE.

La scène représente les enfers. On y voit une mer toute de feu, dont les flots sont dans une perpétuelle agitation. Cette mer effroyable est bornée par des ruines enflammées, et, au milieu de ses flots agités, au travers d'une gueule affreuse, paraît le palais infernal de Pluton.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Des Furies se réjouissent d'avoir allumé la rage dans l'âme de la plus douce des divinités.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Des Lutins, faisant des sauts périlleux, se mêlent avec les Furies, et essayent d'épouvanter Psyché ; mais les charmes de sa beauté obligent les Furies et les Lutins à se retirer.

ACTE CINQUIÈME.

Psyché passe dans une barque, et paraît avec la boîte qu'elle a été demander à Proserpine de la part de Vénus.

SCÈNE PREMIÈRE.

PSYCHÉ.

Effroyables replis des ondes infernales,
 Noirs palais où Mégère et ses sœurs font leur cour,
 Éternels ennemis du jour,

Parmi vos Ixions et parmi vos Tantales,
 Parmi tant de tourments qui n'ont point d'intervalles,
 Est-il, dans votre affreux séjour,
 Quelques peines qui soient égales
 Aux travaux où Vénus condamne mon amour ?
 Elle n'en peut être assouvie ;
 Et depuis qu'à ses lois je me trouve asservie,
 Depuis qu'elle me livre à ses ressentiments,
 Il m'a fallu, dans ces cruels moments,
 Plus d'une âme et plus d'une vie
 Pour remplir ses commandements.
 Je souffrirais tout avec joie,
 Si, parmi les rigueurs que sa haine déploie,
 Mes yeux pouvaient revoir, ne fût-ce qu'un moment,
 Ce cher, cet adorable amant.
 Je n'ose le nommer : ma bouche, criminelle
 D'avoir trop exigé de lui,
 S'en est rendue indigne ; et, dans ce dur ennui,
 La souffrance la plus mortelle,
 Dont m'accable à toute heure un renaissant trépas,
 Est celle de ne le voir pas.
 Si son courroux durait encore,
 Jamais aucun malheur n'approcherait du mien ;
 Mais, s'il avait pitié d'une âme qui l'adore,
 Quoi qu'il fallût souffrir, je ne souffrirais rien.
 Oui, Destins, s'il calmait cette juste colère,
 Tous mes malheurs seraient finis ;
 Pour me rendre insensible aux fureurs de la mère,
 Il ne faut qu'un regard du fils.
 Je n'en veux plus douter, il partage ma peine ;
 Il voit ce que je souffre, et souffre comme moi ;
 Tout ce que j'endure le gêne,
 Lui-même il s'en impose une amoureuse loi.
 En dépit de Vénus, en dépit de mon crime,
 C'est lui qui me soutient, c'est lui qui me ranime
 Au milieu des périls où l'on me fait courir ;
 Il garde la tendresse où son feu le convie,
 Et prend soin de me rendre une nouvelle vie
 Chaque fois qu'il me faut mourir.
 Mais que me veulent ces deux ombres
 Qu'à travers le faux jour de ces demeures sombres
 J'entrevois s'avancer vers moi ?

SCÈNE II.

PSYCHÉ, CLÉOMÈNE, AGÉNOR.

Cléomène, Agénor, est-ce vous que je voi !
 Qui vous a ravi la lumière ?
 CLÉOMÈNE. La plus juste douleur qui d'un beau désespoir
 Nous eût pu fournir la matière ;
 Cette pompe funèbre où du sort le plus noir
 Vous attendiez la rigueur la plus fière,
 L'injustice la plus entière.
 AGÉNOR. Sur le même rocher où le ciel en courroux
 Vous promettait, au lieu d'époux,
 Un serpent dont soudain vous seriez dévorée,
 Nous tenions la main préparée
 A repousser sa rage, ou mourir avec vous.
 Vous le savez, princesse ; et, lorsqu'à notre vue
 Par le milieu des airs vous êtes disparue,
 Du haut de ce rocher, pour suivre vos beautés,
 Ou plutôt pour goûter cette amoureuse joie
 D'offrir pour vous au monstre une première proie,
 D'amour et de douleur l'un et l'autre emportés,
 Nous nous sommes précipités.
 CLÉOMÈNE. Heureusement déçus au sens de votre oracle,
 Nous en avons ici reconnu le miracle.
 Et su que le serpent prêt à vous dévorer
 Était le dieu qui fait qu'on aime,
 Et qui, tout dieu qu'il est, vous adorant lui-même,
 Ne pouvait endurer
 Qu'un mortel comme nous osât vous adorer.
 AGÉNOR. Pour prix de vous avoir suivie,
 Nous jouissons ici d'un trépas assez doux.
 Qu'avions-nous affaire de vie,
 Si nous ne pouvions être à vous ?
 Nous revoyons ici vos charmes,
 Qu'aucun des deux là-haut n'aurait revus jamais.
 Heureux si nous voyons la moindre de vos larmes
 Honorer des malheurs que vous nous avez faits !
 PSYCHÉ. Puis-je avoir des larmes de reste,
 Après qu'on a porté les miens au dernier point ?
 Unissons nos soupirs dans un sort si funeste :
 Les soupirs ne s'épuisent point.

Mais vous soupirez, princes, pour une ingrate.
 Vous n'avez point voulu survivre à mes malheurs,
 Et, quelque douleur qui m'abatte,
 Ce n'est point pour vous que je meurs.

CLÉOMÈNE. L'avons-nous mérité, nous, dont toute la flamme
 N'a fait que vous lasser du récit de nos maux ?

PSYCHÉ. Vous pouviez mériter, princes, toute mon âme,
 Si vous n'eussiez été rivaux ;
 Ces qualités incomparables,

Qui de l'un et de l'autre accompagnaient les vœux,
 Vous rendaient tous deux trop aimables
 Pour mépriser aucun des deux.

AGÉNOR. Vous avez pu, sans être injuste ni cruelle,
 Nous refuser un cœur réservé pour un dieu.
 Mais revoyez Vénus. Le Destin nous rappelle,
 Et nous force à vous dire adieu.

PSYCHÉ. Ne vous donne-t-il point le loisir de me dire
 Quel est ici votre séjour ?

CLÉOMÈNE. Dans des bois toujours verts, où d'amour on respire.
 Aussitôt qu'on est mort d'amour,

D'amour on y revit, d'amour on y soupire,
 Sous les plus douces lois de son heureux empire,
 Et l'éternelle nuit n'ose en chasser le jour
 Que lui-même il attire

Sur nos fantômes qu'il inspire,
 Et dont aux enfers même il se fait une cour.

AGÉNOR. Vos envieuses sœurs, après nous descendues,
 Pour vous perdre se sont perdues ;
 Et l'une et l'autre tour à tour,

Pour le prix d'un conseil qui leur coûte la vie,
 A côté d'Ixion, à côté de Titye,
 Souffrent tantôt la roue, et tantôt le vautour.
 L'Amour, par les Zéphyrs, s'est fait prompt justice
 De leur envenimée et jalouse malice :
 Ces ministres ailés de son juste courroux,
 Sous couleur de les rendre encore auprès de vous,
 Ont plongé l'une et l'autre au fond d'un précipice,
 Où le spectacle affreux de leurs corps déchirés
 N'étaie que le moindre et le premier supplice
 De ces conseils dont l'artifice
 Fait les maux dont vous soupirez.

PSYCHÉ. Que je les plains !

CLÉOMÈNE. Vous êtes seule à plaindre.
 Mais nous demeurons trop à vous entretenir.
 Adieu ! Puissions-nous vivre en votre souvenir !
 Puissiez-vous, et bientôt, n'avoir plus rien à craindre !
 Puisse, et bientôt, l'Amour vous enlever aux cieux,
 Vous y mettre à côté des dieux ;
 Et, rallumant un feu qui ne se puisse éteindre,
 Affranchir à jamais l'éclat de vos beaux yeux
 D'augmenter le jour en ces lieux !

SCÈNE III.

PSYCHÉ.

Pauvres amants ! leur amour dure encore !
 Tout morts qu'ils sont, l'un et l'autre m'adore,
 Moi dont la dureté reçut si mal leurs vœux !
 Tu n'en fais pas ainsi, toi qui seul m'as ravie,
 Amant que j'aime encor cent fois plus que ma vie,
 Et qui brises de si beaux nœuds !
 Ne me fuis plus, et souffre que j'espère
 Que tu pourras un jour rabaisser l'œil sur moi ;
 Qu'à force de souffrir j'aurai de quoi te plaire,
 De quoi me rengager ta foi.
 Mais ce que j'ai souffert m'a trop défigurée
 Pour rappeler un tel espoir ;
 L'œil abattu, triste, désespérée,
 Languissante et décolorée,
 De quoi puis-je me prévaloir,
 Si par quelque miracle, impossible à prévoir,
 Ma beauté qui t'a plu ne se voit réparée ?
 Je porte ici de quoi la réparer.
 Ce trésor de beauté divine,
 Qu'en mes mains, pour Vénus, a remis Proserpine,
 Enferme des appas dont je puis m'emparer ;
 Et l'éclat en doit être extrême,
 Puisque Vénus, la beauté même,
 Les demande pour se parer.
 En dérober un peu, serait-ce un si grand crime ?
 Pour plaire aux yeux d'un dieu qui s'est fait mon amant,
 Pour regagner son cœur et finir mon tourment,
 Tout n'est-il pas trop légitime ?
 Ouvrons. Quelles vapeurs m'offusquent le cerveau !

Et que vois-je sortir de cette boîte ouverte ?
 Amour, si ta pitié ne s'oppose à ma perte,
 Pour ne revivre plus je descends au tombeau.

(Psyché s'évanouit.)

SCÈNE IV.

L'AMOUR, PSYCHÉ (évanouie).

L'AMOUR. Votre péril, Psyché, dissipe ma colère,
 Ou plutôt de mes feux l'ardeur n'a point cessé.
 Et, bien qu'au dernier point vous m'avez su déplaire,
 Je ne me suis intéressé
 Que contre celle de ma mère.
 J'ai vu tous vos travaux, j'ai suivi vos malheurs ;
 Mes soupirs ont partout accompagné vos pleurs.
 Tournez les yeux vers moi, je suis encor le même.



L'Amour et Psyché.

Quoi ! je dis et redis tout haut que je vous aime.
 Et vous ne dites point, Psyché, que vous m'aimez !
 Est ce que pour jamais vos beaux yeux sont fermés,
 Qu'à jamais la clarté leur vient d'être ravie ?
 O Mort ! devais-tu prendre un dard si criminel,
 Et, sans aucun respect pour mon être éternel,
 Attenter à ma propre vie ?
 Combien de fois, ingrate déité,
 Ai-je grossi ton noir empire
 D'une orgueilleuse ou farouche beauté !
 Combien même, s'il faut le dire,
 T'ai-je immolé de fidèles amants
 A force de ravissements !
 Va, je ne blesserai plus d'âmes,
 Je ne percerai plus de cœurs
 Qu'avec des dards trempés aux divines liqueurs

Qui nourrissent du ciel les immortelles flammes,
Et n'en lancerai plus que pour faire à tes yeux
Autant d'amants, autant de dieux.
Et vous, impitoyable mère,
Qui la forcez à m'arracher
Tout ce que j'avais de plus cher.
Craignez, à votre tour, l'effet de ma colère.
Vous me voulez faire la loi,
Vous, qu'on voit si souvent la recevoir de moi !
Vous, qui portez un cœur sensible comme un autre,
Vous enviez au mien les délices du vôtre !
Mais dans ce même cœur j'enfoncerai des coups
Qui ne seront suivis que de chagrins jaloux ;
Je vous accablerai de honteuses surprises,
Et choisirai partout, à vos vœux les plus doux,
Des Adonis et des Anchises
Qui n'auront que haine pour vous.

SCÈNE V.

VÉNUS, L'AMOUR, PSYCHÉ (évanouie).

VÉNUS. La menace est respectueuse ;
Et d'un enfant qui fait le révolté
La colère présomptueuse...
L'AMOUR. Je ne suis plus enfant, et je l'ai trop été ;
Et ma colère est juste autant qu'impétueuse.
VÉNUS. L'impétuosité s'en devrait retenir,
Et vous pourriez vous souvenir
Que vous me devez la naissance.
L'AMOUR. Et vous pourriez n'oublier pas
Que vous avez un cœur et des appas
Qui relèvent de ma puissance ;
Que mon arc de la vôtre est l'unique soutien ;
Que sans mes traits elle n'est rien :
Et que, si les cœurs les plus braves
En triomphe par vous se sont laissé trainer,
Vous n'avez jamais fait d'esclaves
Que ceux qu'il m'a plu d'enchaîner.
Ne me vantez donc plus ces droits de la naissance
Qui tyrannisent mes desirs ;
Et, si vous ne voulez perdre mille soupirs,
Songez, en me voyant, à la reconnaissance,
Vous qui tenez de ma puissance
Et votre gloire et vos plaisirs.
VÉNUS. Comment l'avez-vous défendue,
Cette gloire dont vous parlez ?
Comment me l'avez-vous rendue ?
Et quand vous avez vu mes autels désolés,
Mes temples violés,
Mes honneurs ravalés,
Si vous avez pris part à tant d'ignominie,
Comment en a-t-on vu punie
Psyché, qui me les a volés ?
Je vous ai commandé de la rendre charmée
Du plus vil de tous les mortels,
Qui ne daignât répondre à son âme enflammée
Que par des rebuts éternels,
Par les mépris les plus cruels :
Et vous-même l'avez aimée !
Vous avez contre moi séduit des immortels ;
C'est pour vous qu'à mes yeux les Zéphirs l'ont cachée,
Qu'Apollon même, suborné,
Par un oracle adroitement tourné,
Me l'avait si bien arrachée,
Que si sa curiosité,
Par une aveugle défiance,
Ne l'eût rendue à ma vengeance,
Elle échappait à mon cœur irrité.
Voyez l'état où votre amour l'a mise,
Votre Psyché ; son âme va partir.
Voyez ; et si la vôtre en est encore éprise,
Recevez son dernier soupir.
Menacez, bravez-moi, cependant qu'elle expire.
Tant d'insolence vous sied bien !
Et je dois endurer quoi qu'il vous plaise dire,
Moi qui sans vos traits ne puis rien !
L'AMOUR. Vous ne pouvez que trop, déesse impitoyable ;
Le Destin l'abandonne à tout votre courroux.
Mais soyez moins inexorable
Aux prières, aux pleurs d'un fils à vos genoux.
Ce doit vous être un spectacle assez doux
De voir d'un œil Psyché mourante,
Et de l'autre ce fils, d'une voix suppliante,
Ne vouloir plus tenir son bonheur que de vous.

Rendez-moi ma Psyché ; rendez-lui tous ses charmes ;
Rendez-la, déesse, à mes larmes ;
Rendez à mon amour, rendez à ma douleur
Le charme de mes yeux et le choix de mon cœur.
VÉNUS. Quelque amour que Psyché vous donne,
De ses malheurs par moi n'attendez pas la fin ;
Si le Destin me l'abandonne,
Je l'abandonne à son destin.
Ne m'importunez plus ; et, dans cette infortune,
Laissez-la, sans Vénus, triompher ou périr.
L'AMOUR. Hélas ! si je vous importune,
Je ne le ferais pas si je pouvais mourir.
VÉNUS. Cette douleur n'est pas commune
Qui force un immortel à souhaiter la mort.
L'AMOUR. Voyez, par son excès, si mon amour est fort.
Ne lui ferez-vous grâce aucune ?
VÉNUS. Je vous l'avoue, il me touche le cœur,
Votre amour ; il désarme, il fléchit ma rigueur.
Votre Psyché reverra la lumière.
L'AMOUR. Que je vous vais partout faire donner d'encens !
VÉNUS. Oui, vous la reverrez dans sa beauté première :
Mais de vos vœux reconnaissants
Je veux la déférence entière ;
Je veux qu'un vrai respect laisse à mon amitié
Vous choisir une autre moitié.
L'AMOUR. Et moi, je ne veux plus de grâce ;
Je reprends toute mon audace :
Je veux Psyché, je veux sa foi ;
Je veux qu'elle revive, et revive pour moi,
Et tiens indifférent que votre haine lasse
En faveur d'une autre se passe.
Jupiter, qui paraît, va juger entre nous
De mes emportements et de votre courroux.

(Après quelques éclairs et des roulements de tonnerre, Jupiter paraît en l'air sur son aigle, et descend sur terre.)

SCÈNE VI.

JUPITER, VÉNUS, L'AMOUR ; PSYCHÉ (évanouie).

L'AMOUR. Vous à qui seul tout est possible,
Père des dieux, souverain des mortels,
Fléchissez la rigueur d'une mère inflexible,
Qui sans moi n'aurait point d'autels.
J'ai pleuré, j'ai prié, je soupire, menace,
Et perds menaces et soupirs.
Elle ne veut pas voir que de mes déplaisirs
Dépend du monde entier l'heureuse ou triste face ;
Et que, si Psyché perd le jour,
Si Psyché n'est à moi, je ne suis plus l'Amour.
Oui, je romprai mon arc, je briserai mes flèches,
J'éteindrai jusqu'à mon flambeau,
Je laisserai languir la nature au tombeau ;
Ou, si je daigne aux cœurs faire encor quelque brèches
Avec ces pointes d'or qui me font obéir,
Je vous blesserai tous là-haut pour des mortelles,
Et ne décocherai sur elles
Que des traits émoussés qui forcent à haïr.
Et qui ne font que des rebelles,
Des ingrates et des cruelles.
Par quelle tyrannique loi
Tiendrai-je à vous servir mes armes toujours prêtes,
Et vous ferai-je à tous conquêtes sur conquêtes,
Si vous me défendez d'en faire une pour moi ?
JUPITER (à Vénus). Ma fille, sois-lui moins sévère.
Tu tiens de sa Psyché le destin en tes mains :
La Parque, au moindre mot, va suivre ta colère ;
Parle, et laisse-toi vaincre aux tendresses de mère,
Ou redoute un courroux que moi-même je crains.
Veux-tu donner le monde en proie
A la haine, au désordre, à la confusion,
Et d'un dieu d'union,
D'un dieu de douceur et de joie,
Faire un dieu d'amertume et de division ?
Considère ce que nous sommes,
Et si les passions doivent nous dominer :
Plus la vengeance a de quoi plaire aux hommes,
Plus il sied bien aux dieux de pardonner.
VÉNUS. Je pardonne à ce fils rebelle ;
Mais voulez-vous qu'il me soit reproché
Qu'une misérable mortelle,
L'objet de mon courroux, l'odieuse Psyché,
Sous ombre qu'elle est un peu belle,
Par un hymen dont je rougis,
Souille mon alliance et le lit de mon fils ?

JUPITER. Eh bien ! je la fais immortelle,
Afin d'y rendre tout égal.

VÉNUS. Je n'ai plus de mépris ni de haine pour elle,
Et l'admets à l'honneur de ce nœud conjugal.
Psyché, reprenez la lumière,
Pour ne la reperdre jamais :
Jupiter a fait votre paix !
Et je quitte cette humeur fière
Qui s'opposait à vos souhaits.

PSYCHÉ (sortant de son évanouissement).
C'est donc vous, ô grande déesse,
Qui redonnez la vie à ce cœur innocent !

VÉNUS. Jupiter vous fait grâce, et ma colère cesse.
Vivez, Vénus l'ordonne ; aimez, elle y consent.

PSYCHÉ (à l'Amour). Je vous revois enfin, cher objet de ma flamme !
L'AMOUR (à Psyché). Je vous possède enfin, délices de mon âme !

JUPITER. Venez, amants, venez aux cieux,
Achever un si grand et si digne hyménée.
Viens-y, belle Psyché, changer de destinée ;
Viens prendre place au rang des dieux.

CINQUIÈME INTERMÈDE.

Le théâtre représente le ciel. Le palais de Jupiter descend, et laisse voir dans l'éloignement, par trois suites de perspectives, les autres palais des dieux du ciel les plus puissants. Un nuage sort du théâtre, sur lequel l'Amour et Psyché se placent, et sont enlevés par un second nuage, qui vient en descendant se joindre au premier.

Jupiter et Vénus se croisent en l'air dans leurs machines et se rangent près de l'Amour et de Psyché.

Les Divinités qui avaient été partagées entre Vénus et son fils se réunissent en les voyant d'accord ; et toutes ensemble, par des concerts, des chants et des danses, célèbrent la fête de l'Amour et de Psyché.

JUPITER, VÉNUS, L'AMOUR, PSYCHÉ, CHŒUR DES DIVINITÉS CÉLESTES, APOLLON, LES MUSES, LES ARTS, travestis en bergers ; BACCHUS, SILÈNE, SATYRES, ÉGIPANS, MÉNADES, MOME, POLICHINELLES, MATASSINS, MARS, TROUPES DE GUERRIERS.

APOLLON.

Unissons-nous, troupe immortelle,
Le dieu d'amour devient heureux amant,
Et Vénus a repris sa douceur naturelle
En faveur d'un fils si charmant ;
Il va goûter en paix, après un long tourment,
Une félicité qui doit être éternelle.

CHŒUR DES DIVINITÉS CÉLESTES.

Célébrons ce grand jour ;
Célébrons tous une fête si belle ;
Que nos chants en tous lieux en portent la nouvelle ;
Qu'ils fassent retentir le céleste séjour !
Chantons, répétons tour à tour
Qu'il n'est point d'âme si cruelle
Qui tôt ou tard ne se rende à l'Amour.

BACCHUS.

Si quelquefois,
Suivant nos douces lois,
La raison se perd et s'oublie,
Ce que le vin nous cause de folie
Commence et finit en un jour :
Mais, quand un cœur est enivré d'amour,
Souvent c'est pour toute la vie.

MOME.

Je cherche à médire
Sur la terre et dans les cieux ;
Je soumetts à ma satire
Les plus grands des dieux.
Il n'est dans l'univers que l'Amour qui m'étonne,
Il est le seul que j'épargne aujourd'hui ;
Il n'appartient qu'à lui
De n'épargner personne.

MARS.

Mes plus fiers ennemis, vaincus ou pleins d'effroi,
Ont vu toujours ma valeur triomphante ;
L'Amour est le seul qui se vante
D'avoir pu triompher de moi.

CHŒUR DES DIVINITÉS CÉLESTES.

Chantons les plaisirs charmants
Des heureux amants ;
Que tout le ciel s'empresse
À leur faire sa cour.
Célébrons ce beau jour
Par mille doux chants d'allégresse ;

Célébrons ce beau jour
Par mille doux chants pleins d'amour.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

SUITE D'APOLLON.

Danse des Arts travestis en bergers.

Le dieu qui nous engage
À lui faire la cour
Défend qu'on soit trop sage
Les plaisirs ont leur tour.
C'est leur plus doux usage
Que de finir les soins du jour ;
La nuit est le partage
Des jeux et de l'amour.
Ce serait grand dommage
Qu'en ce charmant séjour
On eût un cœur sauvage :
Les plaisirs ont leur tour.
C'est leur plus doux usage
Que de finir les soins du jour ;
La nuit est le partage
Des jeux et de l'amour.

DEUX MUSES.

Gardez-vous, beautés sévères,
Les Amours font trop d'affaires ;
Craignez toujours de vous laisser charmer.
Quand il faut que l'on soupire,
Tout le mal n'est pas de s'enflammer ;
Le martyre
De le dire
Coûte plus cent fois que d'aimer.
On ne peut aimer sans peines ;
Il est peu de douces chaînes ;
À tout moment on se sent alarmer,
Quand il faut que l'on soupire,
Tout le mal n'est pas de s'enflammer ;
Le martyre
De le dire
Coûte plus cent fois que d'aimer.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

SUITE DE BACCHUS.

Danse des Ménades et des Egipans.

BACCHUS.

Admirez le jus de la treille :
Qu'il est puissant, qu'il a d'attraits !
Il sert aux douceurs de la paix ;
Et dans la guerre il fait merveille ;
Mais surtout pour les amours
Le vin est d'un grand secours.

SILÈNE, monté sur un âne.

Bacchus veut qu'on boive à longs traits.
On ne se plaint jamais
Sous son heureux empire ;
Tout le jour on n'y fait que rire,
Et la nuit on y dort en paix.
Ce dieu rend nos vœux satisfaits :
Que sa cour a d'attraits !
Chantons-y bien sa gloire.
Tout le jour on n'y fait que boire,
Et la nuit on y dort en paix.

SILÈNE ET DEUX SATYRES ENSEMBLE.

Voulez-vous des douceurs parfaites ?
Ne les cherchez qu'au fond des pots.

PREMIER SATYRE.

Les grandeurs sont sujettes
À mille peines secrètes.

SECOND SATYRE.

L'Amour fait perdre le repos.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Voulez-vous des douceurs parfaites ?
Ne les cherchez qu'au fond des pots.

PREMIER SATYRE.

C'est là que sont les ris, les jeux, les chansonnettes.

SECOND SATYRE.

C'est dans le vin qu'on trouve les bons mots.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Voulez-vous des douceurs parfaites ?
Ne les cherchez qu'au fond des pots.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Deux autres Satyres enlèvent Silène de dessus son âne, qui leur sert à voltiger et à former des jeux agréables et surprenants.

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET

SUITE DE MOME.

Danse de Polichinelles et de Matassins.

MOME.

Folâtrons, divertissons-nous.
 Raillons : nous ne saurions mieux faire ;
 La raillerie est nécessaire
 Dans les jeux les plus doux.
 Sans la douceur que l'on goûte à médire,
 On trouve peu de plaisirs sans ennui :
 Rien n'est si plaisant que de rire
 Quand on rit aux dépens d'autrui.
 Plaisantons, ne pardonnons rien,
 Rions : rien n'est plus à la mode ;
 On court péril d'être incommode
 En disant trop de bien.
 Sans la douceur que l'on goûte à médire,
 On trouve peu de plaisirs sans ennui :
 Rien n'est si plaisant que de rire
 Quand on rit aux dépens d'autrui.

CINQUIÈME ENTRÉE DE BALLET.

SUITE DE MARS.

MARS.

Laissons en paix toute la terre.
 Cherchons de doux amusements ;
 Parmi les jeux les plus charmants
 Métons l'image de la guerre.

Quatre Guerriers portant des masses et des boucliers, quatre autres armés de piques, et quatre autres avec des drapeaux, font en dansant une manière d'exercice.

CHŒUR DES DIVINITÉS CÉLÈSTES.

Chantons les plaisirs charmants
 Des heureux amants.
 Répondez-nous, trompettes,
 Timbales et tambours,
 Accordez-vous toujours
 Avec le doux son des musettes ;
 Accordez-vous toujours
 Avec le doux chant des Amours.

FIN DE PSYCHÉ.





L'ÉCOLE DES FEMMES

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1662.

PERSONNAGES

ARNOLPHE ou LA SOUCHE.
AGNÈS, fille d'Enrique.

HORACE, amant d'Agnès, fils d'Oronte.
CHRYSAÏDE, ami d'Arnolphe.
ENRIQUE, beau-frère de Chrysaïde, et père d'Agnès.

ORONTE, père d'Horace, et ami d'Arnolphe.
ALAIN, paysan, valet d'Arnolphe.
GEORGETTE, paysanne, servante d'Arnolphe.
UN NOTAIRE.

La scène est à Paris dans une place d'un faubourg.

A MADAME.

MADAME,

Je suis le plus embarrassé homme du monde lorsqu'il me faut dédier un livre ; et je me trouve si peu fait au style d'épître dédicatoire, que je ne sais par où sortir de celle-ci. Un autre auteur qui serait à ma place trouverait d'abord cent belles choses à dire à Votre Altesse Royale sur ce titre de *l'Ecole des Femmes* et l'offre qu'il vous en ferait ; mais, pour moi, Madame, je vous avoue mon faible : je ne sais point cet art de trouver des rapports entre des choses si peu proportionnées ; et, quelques belles lumières que mes confrères les auteurs me donnent tous les jours sur de pareils sujets, je ne vois point ce que Votre Altesse Royale pourrait avoir à démêler avec la comédie que je lui présente. On n'est pas en peine, sans doute, comme il faut faire pour vous louer ; la matière, Madame, ne saute que trop aux yeux ; et, de quelque côté qu'on vous regarde, on rencontre gloire sur



Oui ; mais qui rit d'autrui
Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui. — ACTE I, SCÈNE I.

gloire, et qualités sur qualités. Vous en avez, Madame, du côté du rang et de la naissance, qui vous font respecter de toute la terre. Vous en avez du côté des grâces et de l'esprit et du corps, qui vous font admirer de toutes les personnes qui vous voient. Vous en avez du côté de l'âme, qui, si l'on ose parler ainsi, vous font aimer de tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de vous : je veux dire cette douceur pleine de charmes dont vous daignez tempérer la fierté des grands titres que vous portez, cette bonté toute obligeante, cette affabilité généreuse que vous faites paraître pour tout le monde. Et ce sont particulièrement ces dernières pour qui je suis, et dont je sens fort bien que je ne me pourrai taire quelque jour. Mais encore une fois, Madame, je ne sais point le biais de faire entrer ici des vérités si éclatantes ; et ce sont choses, à mon avis, et d'une trop vaste étendue, et d'un mérite trop relevé, pour les vouloir ren-

fermer dans une épître et les mêler avec des bagatelles. Tout bien considéré, Madame, je ne vois rien à faire ici pour moi que de vous dédier

simplement ma comédie, et de vous assurer, avec tout le respect qu'il m'est possible, que je suis,

MADAME,

De Votre Altesse Royale,

Le très humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.

MOLIERE.

PRÉFACE.

Bien des gens ont frondé d'abord cette comédie ; mais les riens ont été pour elle ; et tout le mal qu'on en a pu dire n'a pu faire qu'elle n'ait eu un succès dont je me contente. Je sais qu'on attend de moi dans cette impresse-ion quelque préface qui réponde aux censeurs et rende raison de mon ouvrage ; et sans doute que je suis assez redevable à toutes les personnes qui lui ont donné leur approbation pour me croire obligé de défendre leur jugement contre celui des autres ; mais il se trouve qu'une grande partie des choses que j'aurais à dire sur ce sujet est déjà dans une dissertation que j'ai faite en dialogue, et dont je ne sais encore ce que je ferai. L'idée de ce dialogue, ou, si l'on veut, de cette petite comédie, me vint après les deux ou trois premières représentations de ma pièce. Je la dis, cette idée, dans une maison où je me trouvais un soir ; et d'abord une personne de qualité, dont l'esprit est assez connu dans le monde, et qui me fait l'honneur de m'aimer, trouva le projet assez à son gré, non-seulement pour me solliciter d'y mettre la main, mais encore pour l'y mettre lui-même ; et je fus étonné que, deux jours après, il me montra toute l'affaire exécutée d'une manière, à la vérité, beaucoup plus galante et plus spirituelle que je ne puis faire, mais où je trouvais des choses trop avantageuses pour moi ; et j'eus peur que, si je produisais cet ouvrage sur notre théâtre, on ne m'accusât d'avoir mendié les louanges qu'on m'y donnait. Cependant cela m'empêcha, par quelque considération, d'achever ce que j'avais commencé. Mais tant de gens me pressent tous les jours de le faire, que je ne sais ce qui en sera ; et cette incertitude est cause que je ne mets point dans cette préface ce qu'on verra dans la critique en cas que je me résolve à la faire paraître. S'il faut que cela soit, je le dis encore, ce sera seulement pour venger le public du chagrin délicat de certaines gens ; car, pour moi, je m'en tiens assez vengé par la réussite de ma comédie ; et je souhaite que toutes celles que je pourrai faire soient traitées par eux comme celle-ci, pourvu que le reste soit de même.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

CHRYSALE, ARNOLPHE.

CHRYSALE. Vous venez, dites-vous, pour lui donner la main ?

ARNOLPHE. Oui : je veux terminer la chose dans demain.

CHRYSALE. Nous sommes ici seuls : et l'on peut, ce me semble, sans crainte d'être ouïs, y discourir ensemble.

Voulez-vous qu'en ami je vous ouvre mon cœur ?

Votre dessein pour vous me fait trembler de peur ;

Et, de quelque façon que vous tourniez l'affaire,

Prendre femme est à vous un coup bien téméraire.

ARNOLPHE. Il est vrai, notre ami : peut-être que chez vous

Vous trouvez des sujets de craindre pour chez nous ;

Et votre front, je crois, veut que du mariage

Les cornes soient partout l'infailible apanage.

CHRYSALE. Ce sont coups du hasard dont on n'est point garant ;

Et bien sot, ce me semble, est le soin qu'on en prend.

Mais quand je crains pour vous, c'est cette raillerie

Dont cent pauvres maris ont souffert la furie :

Car enfin vous savez qu'il n'est grands ni petits

Que de votre critique on ait vos garantis :

Que vos plus grands plaisirs sont, partout où vous êtes,

De faire cent éclats des intrigues secrètes...

ARNOLPHE. Fort bien. Est-il au monde une autre ville aussi

Où l'on ait des maris si patients qu'ici ?

Est-ce qu'on n'en voit pas de toutes les espèces,

Qui sont accommodés chez eux de toutes pièces ?

L'un amasse du bien dont sa femme fait part

A ceux qui prennent soin de le faire corner ;

L'autre, un peu plus heureux, mais non pas moins infâme,

Voit faire tous les jours des présents à sa femme,

Et d'aucun soin jaloux n'a l'esprit combattu,

Parce qu'elle lui dit que c'est pour sa vertu.

L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert de guères :

L'autre en toute douceur laisse aller les affaires ;

Et, voyant arriver chez lui le damoiseau,

Prend fort honnêtement ses gants et son manteau.

L'une de son galant, en adroite femelle,

Fait fausse confidence à son époux fidèle,

Qui dort en sûreté sur un pareil appas,

Et le plaint, ce galant, des soins qu'il ne perd pas ;

L'autre, pour se purger de sa magnificence,

Dit qu'elle gagne au jeu l'argent qu'elle dépense ;

Et le mari benêt, sans songer à quel jeu,

Sur les gains qu'elle fait rend des grâces à Dieu.

Enfin ce sont partout des sujets de satire ;

Et, comme spectateur, ne puis-je pas en rire ?

Puis-je pas de nos sots... ?

CHRYSALE. Oui : mais qui rit d'autrui

Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui.

J'entends parler le monde ; et des gens se délassent

A venir débiter les choses qui se passent :

Mais, quoi que l'on divulgue aux endroits où je suis,

Jamais on ne m'a vu triompher de ces bruits.

J'y suis assez modeste ; et, bien qu'aux occurrences

Je puisse condamner certaines tolérances,

Que mon dessein ne soit de souffrir nullement

Ce que quelques maris souffrent paisiblement,

Pourtant je n'ai jamais affecté de le dire ;

Car enfin il faut craindre un revers de satire,

Et l'on ne doit jamais jurer sur de tels cas

De ce qu'on pourra faire, ou bien ne faire pas.

Ainsi, quand à mon front, par un sort qui tout mène,

Il serait arrivé quelque disgrâce humaine,

Après mon procédé, je suis presque certain

Qu'on se contentera de s'en rire sous main :

Et peut-être qu'encor j'aurai cet avantage

Que quelques bonnes gens diront que c'est dommage.

Mais de vous, cher compère, il en est autrement ;

Je vous le dis encor, vous risquez diablement.

Comme sur les maris accusés de souffrance

De tout temps votre langue a daubé d'importance,

Qu'on vous a vu contre eux un diable déchaîné,

Vous devez marcher droit pour n'être point berné ;

Et, s'il faut que sur vous on ait la moindre prise,

Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise,

Et...

ARNOLPHE. Mon Dieu ! notre ami, ne vous tourmentez point.

Bien rusé qui pourra m'attaquer sur ce point.

Je sais les tours rusés et les subtiles trames

Dont pour nous en planter savent user les femmes ;

Et, comme on est dupé par leurs dextérités,

Contre cet accident j'ai pris mes sûretés ;

Et celle que j'épouse a toute l'innocence

Qui peut sauver mon front de maligne influence.

CHRYSALE. Eh ! que prétendez-vous ? qu'une sottise, en un mot ?...

ARNOLPHE. Épouser une sottise est pour n'être point sot.

Je crois, en bon chrétien, vot' e moitié fort sage :

Mais une femme habile est un mauvais présage ;

Et je sais ce qu'il coûte à de certaines gens

Pour avoir pris les leurs avec trop de talents.

Moi, j'irais me charger d'une spirituelle

Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle,

Qui de prose et de vers ferait de doux écrits,

Et que visiteraient marquis et beaux esprits,

Tandis que, sous le nom de mari de madame,

Je serais comme un saint que pas on ne réclame ?

Non, non, je ne veux point d'un esprit qui soit haut ;

Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.

Je prétends que la mienne, en charités peu sublime,

Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime ;

Et, s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon,

Et qu'on vienne lui dire à son tour : Qu'y met on ?

Je veux qu'elle réponde : Une tarte à la crème ;

En un mot qu'elle soit d'une ignorance extrême ;

Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,

De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.

CHRYSALE. Une femme stupide est donc votre marotte ?

ARNOLPHE. Tant, que j'aimerais mieux une laide bien sottise,

Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

CHRYSALE. L'esprit et la beauté...

ARNOLPHE.

L'honnêteté suffit.

CHRYSALE. Mais comment voulez-vous, après tout, qu'une bête

Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête ?

Outre qu'il est assez ennuyeux, que je croi,

D'avoir toute sa vie une bête avec soi.

Pensez-vous le bien prendre, et que sur votre idée

La sûreté à un front puisse être bien fondée?
Une femme d'esprit peut trahir son devoir.
Mais il faut pour le moins qu'elle ose le vouloir;
Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire
Sans en avoir l'envie et sans penser le faire.

ARNOLPHE. A ce bel argument, à ce discours profond,
Ce que Pantagruel à Panurge répond :
Pressez-moi de me joindre à femme autre que sotte,
Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte;
Vous serez ébahi, quand vous serez au bout,
Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.

CHRYSAÏDE. Je ne vous dis plus mot.

ARNOLPHE. Chacun a sa méthode.

En femme, comme en tout, je veux suivre ma mode :
Je me vois riche assez pour pouvoir, que je croi,
Choisir une moitié qui tienne tout de moi,
Et de qui la soumise et pleine dépendance
Nait à me reprocher aucun bien ni naissance.
Un air doux et posé, parmi d'autres enfants,
M'inspira de l'amour pour elle des quatre ans :
Sa mère se trouvant de pauvreté pressée,
De la lui demander il me vint en pensée;
Et la bonne paysanne, apprenant mon désir,
A ôter cette charge eut beaucoup de plaisir.
Dans un petit couvent, loin de toute pratique,
Je la fis élever selon ma politique,
C'est-à-dire ordonnant que ses soins on emploierait
Pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait.
Dieu merci, le succès a suivi mon attente;
Et grande, je l'ai vue à tel point innocente,
Que j'ai beni le ciel d'avoir trouvé mon fait
Pour me faire une femme au gré de mon souhait.
Je l'ai donc retirée; et, comme ma demeure
A cent sortes de gens est ouverte à toute heure,
Je l'ai mise à l'écart, comme il faut tout prévoir;
Dans cette autre maison où nul ne me vient voir;
Et, pour ne point gâter sa bonté naturelle,
Je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle.
Vous me direz : Pourquoi cette narration?
C'est pour vous rendre instruit de ma précaution.
Le résultat de tout est qu'en ami fidèle
Ce soir je vous invite à souper avec elle;
Je veux que vous puissiez un peu l'examiner,
Et voir si de mon choix on doit me condamner.

CHRYSAÏDE. J'y consens.

ARNOLPHE. Vous pourrez, dans cette conférence,
Juger de sa personne et de son innocence.

CHRYSAÏDE. Pour cet article-là, ce que vous m'avez dit
Ne peut...

ARNOLPHE. La vérité passe encor mon récit.
Dans ses simplicités à tous coups je l'admire,
Et parfois elle en dit dont je pame de rire.
L'autre jour, pourrait-on se le persuader?
Elle était fort en peine, et me vint demander,
Avec une innocence à nulle autre pareille,
Si les enfants qu'on fait se faisaient par l'oreille.

CHRYSAÏDE. Je me réjouis fort, seigneur Arnolphe...

ARNOLPHE. Bon!

Me voulez-vous toujours appeler de ce nom?

CHRYSAÏDE. Ah! malgré que j'en aie, il me vient à la bouche,
Et jamais je ne songe à monsieur de la Souche.

Que diable vous a fait aussi vous aviser
A quarante-deux ans de vous débaptiser,
Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie,
Vous faire dans le monde un nom de seigneurie?

ARNOLPHE. Outre que la maison par ce nom se connaît,
La Souche, plus qu'Arnolphe, à mes oreilles plaît.

CHRYSAÏDE. Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères,
Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères!
De la plupart des gens c'est la démanigaison;
Et, sans vous embrasser dans la comparaison,
Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de monsieur de l'île en prit le nom pompeux.

ARNOLPHE. Vous pourriez vous passer d'exemples de la sorte.
Mais enfin de la Souche est le nom que je porte :

J'y vois de la raison, j'y trouve des appas,
Et m'appeler de l'autre est ne m'obliger pas.

CHRYSAÏDE. Cependant la plupart ont peine à s'y soumettre,
Et je vois même encor des adresses de lettre...

ARNOLPHE. Je le souffre aisément de qui n'est pas instruit,
Mais vous...

CHRYSAÏDE. Soit : là dessus nous n'aurons point de bruit;
Et je prendrai le soin d'accoutumer ma bouche

A ne plus vous nommer que monsieur de la Souche.

ARNOLPHE. Adieu. Je frappe ici pour donner le bonjour,
Et dire seulement que je suis de retour.

CHRYSAÏDE (à part, en s'en allant).

Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.

ARNOLPHE (seul). Il est un peu blessé de certaines matières.

Chose étrange de voir comme avec passion

Un chacun est chaussé de son opinion. (Il frappe à sa porte.)

Holà!

SCÈNE II.

ARNOLPHE, ALAIN et GEORGETTE (dans la maison).

ALAIN. Qui heurte?

ARNOLPHE. Ouvrez. (A part.) On aura, que je pense,
Grande joie à me voir après dix jours d'absence.

ALAIN. Qui va là?

ARNOLPHE. Moi.

ALAIN. Georgette!

GEORGETTE. Eh bien?

ALAIN. Ouvrez là-bas.

GEORGETTE. Vas-y, toi.

ALAIN. Vas-y, toi.

GEORGETTE. Ma foi, je n'irai pas.

ALAIN. Je n'irai pas aussi.

ARNOLPHE. Belle cérémonie
Pour me laisser dehors! Holà, ho! je vous prie.

GEORGETTE. Qui frappe?

ARNOLPHE. Votre maître.

GEORGETTE. Alain!

ALAIN! Quoi?

GEORGETTE. C'est monsieur.

Ouvrez vite.

ALAIN. Ouvrez, toi.

GEORGETTE. Je souffle notre feu.

ALAIN. J'empêche, peur du chat, que mon moineau ne sorte.

ARNOLPHE. Quiconque de vous deux n'ouvrira pas la porte

N'aura point à manger de plus de quatre jours.

Ah!

GEORGETTE. Par quelle raison y venir, quand j'y cours.

ALAIN. Pourquoi plutôt que moi? Le plaisant stratagème!

GEORGETTE. Ôte-toi donc de là.

ALAIN. Non, ôte-toi toi-même,

GEORGETTE. Je veux ouvrir la porte.

ALAIN. Et je veux l'ouvrir, moi.

GEORGETTE. Tu ne l'ouvriras pas.

ALAIN. Ni toi non plus.

GEORGETTE. Ni toi.

ARNOLPHE. Il faut que j'aie ici l'âme bien patiente!

ALAIN (en entrant). Au moins c'est moi, monsieur.

GEORGETTE (en entrant). Je suis votre servante;

C'est moi.

ALAIN. Sans le respect de monsieur que voilà,

Je te...

ARNOLPHE (recevant un coup de pied d'Alain).

Peste!

ALAIN. Pardon.

ARNOLPHE. Voyez ce lourdaud-là!

ALAIN. C'est elle aussi, monsieur.

ARNOLPHE. Que tous deux on se taise.

Songez à me répondre, et laissons la fadaise.

Eh bien! Alain, comment se porte-t-on ici?

ALAIN. Monsieur, nous nous...

(Arnolphe ôte le chapeau de dessus la tête d'Alain.) (Arnolphe l'ôte encore.)

Monsieur, nous nous por... Dieu merci...

Nous nous...

ARNOLPHE (ôtant le chapeau d'Alain pour la troisième fois, et le jetant par

terre.)

Qui vous apprend, impertinente bête,

A parler devant moi le chapeau sur la tête?

ALAIN. Vous faites bien, j'ai tort.

ARNOLPHE (à Alain). Faites descendre Agnès.

SCÈNE II.

ARNOLPHE, GEORGETTE.

ARNOLPHE. Lorsque je m'en allai, fut-elle triste après?

GEORGETTE. Triste? Non.

ARNOLPHE. Non?

GEORGETTE. Si fait.

ARNOLPHE. Pourquoi donc?

GEORGETTE. Oui, je meure,

Elle vous croyait voir de retour à toute heure;

Et nous n'oyons jamais passer devant chez nous
Cheval, âne ou mulet qu'elle ne prit pour vous.

SCÈNE IV.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE. La besogne à la main ! c'est un bon témoignage.
Eh bien ! Agnès, je suis de retour du voyage :
En êtes-vous bien aise ?

AGNÈS. Ouf, monsieur, Dieu merci.

ARNOLPHE. Et moi de vous revoir je suis bien aise aussi.

Vous vous êtes toujours, comme on voit, bien portée ?

AGNÈS. Ilors les puceux qui m'ont la nuit inquiétée.

ARNOLPHE. Ah ! vous aurez dans peu quelqu'un pour les chasser.

AGNÈS. Vous me ferez plaisir.

ARNOLPHE. Je le puis bien penser.

Que faites-vous donc là ?

AGNÈS. Je me fais des cornettes ;

Vos chemises de nuit et vos coiffes sont faites.

ARNOLPHE. Ah ! voilà qui va bien. Allez, montez là-haut :

Ne vous ennuyez point, je reviendrai tantôt,

Et je vous parlerai d'affaires importantes.

SCÈNE V.

ARNOLPHE.

Héroïnes du temps, mesdames les savantes,
Pousseuses de tendresse et de beaux sentiments,
Je défie à la fois tous vos vers, vos romans,
Vos lettres, billets doux, toute votre science,
De valoir cette honnête et pudique ignorance.
Ce n'est point par le bien qu'il faut être ébloui ;
Et pourvu que l'honneur soit...

SCÈNE VI.

HORACE, ARNOLPHE.

ARNOLPHE. Que vois-je ! Est-ce ?... Oui.
Je me trompe. Nenni. Si fait. Non ; c'est lui-même.

Hor...

HORACE. Seigneur Ar...

ARNOLPHE. Horace !

HORACE. Arnolphe !

ARNOLPHE. Ah ! joie extrême !

Et depuis quand ici ?

HORACE. Depuis neuf jours.

ARNOLPHE. Vraiment ?

HORACE. Je fus d'abord chez vous, mais inutilement.

ARNOLPHE. J'étais à la campagne.

HORACE. Oui, depuis dix journées.

ARNOLPHE. Oh ! comme les enfants croissent en peu d'années !

J'admire de le voir au point où le voilà,

Après que je l'ai vu pas plus grand que cela.

HORACE. Vous voyez.

ARNOLPHE. Mais de grâce, Oronte, votre père,

Mon bon et cher ami que j'estime et révère,

Que fait-il à présent ? est-il toujours gaillard ?

A tout ce qui le touche il sait que je prends part

Nous ne nous sommes vus depuis quatre ans ensemble,

Ni, qui plus est, écrit l'un à l'autre, me semble.

HORACE. Il est, seigneur Arnolphe, encor plus gai que nous :

Et j'avais de sa part une lettre pour vous ;

Mais depuis par une autre il m'apprend sa venue,

Et la raison encor ne m'en est pas connue.

Savez-vous qui peut être un de vos citoyens

Qui retourne en ces lieux avec beaucoup de biens

Qu'il s'est en quatorze ans acquis dans l'Amérique ?

ARNOLPHE. Non. Mais vous a-t-on dit comme on le nomme ?

HORACE. Enrique.

ARNOLPHE. Non.

HORACE. Mon père m'en parle, et qu'il est revenu,

Comme s'il devait m'être entièrement connu,

Et m'écrit qu'en chemin ensemble ils se vont mettre

Pour un fait important que ne dit pas sa lettre.

(Horace remet la lettre d'Oronte à Arnolphe.)

ARNOLPHE. J'aurai certainement grande joie à le voir,

Et pour le régaler je ferai mon pouvoir.

(Après avoir lu la lettre.)

Il faut pour les amis des lettres moins civiles,

Et tous ces compliments sont choses inutiles.

Sans qu'il prit le souci de m'en écrire rien,

Vous pouvez librement disposer de mon bien.

HORACE. Je suis homme à saisir les gens par leurs paroles,
Et j'ai présentement besoin de cent pistoles.

ARNOLPHE. Ma foi, c'est m'obliger que d'en user ainsi,

Et je me réjouis de les avoir ici.

Gardez aussi la bourse.

HORACE. Il faut...

ARNOLPHE. Laissons ce style.

Eh bien ! comment encor trouvez-vous cette ville ?

HORACE. Nombreuse en citoyens, superbe en bâtiments ;

Et j'en crois merveilleux les divertissements.

ARNOLPHE. Chacun a ses plaisirs qu'il se fait à sa guise :

Mais pour ceux que du nom de galants on baptise,

Ils ont en ce pays de quoi se contenter,

Car les femmes y sont faites à coqueter ;

On trouve d'humeur douce et la brune et la blonde,

Et les maris aussi les plus bénins du monde :

C'est un plaisir de prince, et des tours que je voi

Je me donne souvent la comédie à moi.

Peut-être en avez-vous déjà féru quelqu'une.

Vous est-il point encore arrivé de fortune ?

Les gens faits comme vous font plus que les écus,

Et vous êtes de taille à faire des cocus.

HORACE. A ne vous rien cacher de la vérité pure,

J'ai d'amour en ces lieux eu certaine aventure,

Et l'amitié m'oblige à vous en faire part.

ARNOLPHE (à part). Bon. Voici de nouveau quelque conte gaillard ;

Et ce sera de quoi mettre sur mes tablettes.

HORACE. Mais, de grâce, qu'au moins ces choses soient secrètes

ARNOLPHE. Oh !

HORACE. Vous n'ignorez pas qu'en ces occasions

Un secret éventé rompt nos prétentions.

Je vous avoûrai donc avec pleine franchise

Qu'ici d'une beauté mon âme s'est éprise.

Mes petits soins d'abord ont eu tant de succès,

Que je me suis chez elle ouvert un doux accès,

Et, sans trop me vanter ni lui faire une injure,

Mes affaires y sont en fort bonne posture.

ARNOLPHE (en riant). Et c'est ?

HORACE (lui montrant le logis d'Agnès). Un jeune objet qui loge en ce logis

Dont vous voyez d'ici que les murs sont rougis ;

Simple, à la vérité, par l'erreur sans seconde

D'un homme qui la cache au commerce du monde,

Mais qui, dans l'ignorance où l'on veut l'asservir,

Fait briller des attraits capables de ravir ;

Un air tout engageant, je ne sais quoi de tendre,

Dont il n'est point de cœur qui se puisse défendre.

Mais peut-être il n'est pas que vous n'ayez bien vu

Ce jeune astre d'amour de tant d'attraits pourvu :

C'est Agnès qu'on l'appelle.

ARNOLPHE (à part). Ah ! je crève !

HORACE. Pour l'homme,

C'est, je crois, de la Zouze, ou Source qu'on le nomme,

Je ne me suis point fort arrêté sur le nom :

Riche, à ce qu'on m'a dit ; mais des plus sensés, non :

Et l'on m'en a parlé comme d'un ridicule.

Le connaissez-vous point ?

ARNOLPHE (à part). La fâcheuse pilule !

HORACE. Eh ! vous ne dites mot !

ARNOLPHE. Eh oui, je le connoi.

HORACE. C'est un fou, n'est-ce pas ?

ARNOLPHE. Eh !

HORACE. Qu'en dites-vous ? Quoi !

Eh ! c'est-à-dire oui. Jaloux à faire rire ?

Sot ? Je vois qu'il en est ce que l'on m'a pu dire.

Enfin l'aimable Agnès a su m'assujettir.

C'est un joli bijou, pour ne vous point mentir ;

Et ce serait péché qu'une beauté si rare

Fût laissée au pouvoir de cet homme bizarre.

Pour moi, tous mes efforts, tous mes vœux les plus doux

Vont à m'en rendre maître en dépit des jaloux ;

Et l'argent que de vous j'emprunte avec franchise

N'est que pour mettre à bout cette juste entreprise.

Vous savez mieux que moi, quels que soient nos efforts,

Que l'argent est la clef de tous les grands ressorts,

Et que ce doux métal, qui frappe tant de têtes,

En amour comme en guerre avance les conquêtes.

Vous me semblez chagrin ! serait-ce qu'en effet

Vous désapprouveriez le dessein que j'ai fait ?

ARNOLPHE. Non, c'est que je songeais...

HORACE. Cet entretien vous lasse.

Adieu. J'irai chez vous tantôt vous rendre grâce.

ARNOLPHE (se croyant seul). Ah ! faut-il !

HORACE (revenant). Derechef, veuillez être discret.

Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret.

ARNOLPHE (se croyant seul).

Que je sens dans mon âme !...
 HORACE (revenant). Et surtout à mon père,
 Qui s'en ferait peut-être un sujet de colère.
 ARNOLPHE (croyant qu'Horace revient encore).
 Oh !...

SCÈNE VII.

ARNOLPHE.

Oh ! que j'ai souffert durant cet entretien !
 Jamais trouble d'esprit ne fut égal au mien.
 Avec quelle imprudence et quelle hâte extrême
 Il m'est venu conter cette affaire à moi-même !
 Bien que mon autre nom le tienne dans l'erreur,
 Etourdi montra-t-il jamais tant de fureur ?
 Mais, ayant tant souffert, je devais me contraindre
 Jusques à m'éclaircir de ce que je dois craindre,
 A pousser jusqu'au bout son caquet indiscret,
 Et savoir pleinement leur commerce secret.
 Tâchons de le rejoindre ; il n'est pas loin, je pense :
 Tirons-en de ce fait l'entière confidence.
 Je tremble du malheur qui m'en peut arriver,
 Et l'on cherche souvent plus qu'on ne veut trouver.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARNOLPHE.

Il m'est, lorsque j'y pense, avantageux sans doute
 D'avoir perdu mes pas, et pu manquer sa route,
 Car enfin de mon cœur le trouble impérieux
 N'eût pu se renfermer tout entier à ses yeux ;
 Il eût fait éclater l'ennui qui me dévore,
 Et je ne voudrais pas qu'il sût ce qu'il ignore.
 Mais je ne suis pas homme à gober le morceau,
 Et laisser un champ libre aux feux d'un damoiseau.
 J'en veux rompre le cours, et, sans tarder, apprendre
 Jusqu'où l'intelligence entre eux a pu s'étendre :
 J'y prends pour mon honneur un notable intérêt ;
 Je la regarde en femme aux termes qu'elle en est ;
 Elle n'a pu faillir sans me couvrir de honte,
 Et tout ce qu'elle fait enfin est sur mon compte.
 Eloignement fatal ! voyage malheureux !

(Il frappe à sa porte.)

SCÈNE II.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ALAIN. Ah ! monsieur ! cette fois...

ARNOLPHE.

Paix. Venez çà tous deux.

Passez là, passez là. Venez là, venez, dis-je.

GEORGETTE. Ah ! vous me faites peur, et tout mon sang se fige.

ARNOLPHE. C'est donc ainsi qu'absent vous m'avez obéi ?

Et tous deux de concert vous m'avez donc trahi !

GEORGETTE (tombant aux genoux d'Arnolphe).

Eh ! ne me mangez pas, monsieur, je vous conjure.

ALAIN (à part). Quelque chien enragé l'a mordu, je m'assure.

ARNOLPHE (à part). Ouf ! je ne puis parler, tant je suis prévenu ;

Je suffoque, et voudrais me pouvoir mettre nu.

(A Alain et à Georgette.)

Vous avez donc souffert, ô canaille maudite !

(A Alain qui veut s'enfuir.)

Qu'un homme soit venu ?... Tu veux prendre la fuite ?

Il faut que sur-le-champ... (A Georgette.) Si tu bouges... Je veux

Que vous me disiez... (A Alain.) Hé, oui ! je veux que tous deux...

Quiconque remûra, par la mort ! je l'assomme.

(Alain et Georgette se lèvent, et veulent encore s'enfuir.)

Comme est-ce que chez moi s'est introduit cet homme ?

Eh ! parlez. Dépêchez, vite, promptement, tôt,

Sans rêver. Veut-on dire ?

ALAIN ET GEORGETTE.

Ah ! ah !

GEORGETTE (retombant aux genoux d'Arnolphe).

Le cœur me faut.

ALAIN (retombant aux genoux d'Arnolphe).

Je meurs.

ARNOLPHE (à part). Je suis en eau ; prenons un peu d'haleine ;

Il faut que je m'évente et que je me promène.

Aurais-je deviné, quand je l'ai vu petit,
 Qu'il croîtrait pour cela ? Ciel, que mon cœur pâtit !
 Je pense qu'il vaut mieux que de sa propre bouche
 Je tire avec douceur l'affaire qui me touche.
 Tâchons à modérer notre ressentiment.
 Patience, mon cœur, doucement, doucement.
 (A Alain et à Georgette.)
 Levez-vous, et, rentrant, faites qu'Agnès descende.



C'est donc ainsi qu'absent vous m'avez obéi ?
 Et tous deux de concert vous m'avez donc trahi !

Arrêtez. (à part.) Sa surprise en deviendrait moins grande :
 Du chagrin qui me trouble ils iraient l'avertir,
 Et moi-même je veux l'aller faire sortir.

(A Alain et à Georgette.)

Que l'on m'attende ici.

SCÈNE III.

ALAIN, GEORGETTE.

GEORGETTE.

Mon Dieu, qu'il est terrible !

Ses regards m'ont fait peur, mais une peur horrible ;

Et jamais je ne vis un plus hideux chrétien.

ALAIN. Ce monsieur l'a fâché ; je te le disais bien.

GEORGETTE. Mais que diantre est-ce là, qu'avec tant de rudesse

Il nous fait au logis garder notre maîtresse ?

D'où vient qu'à tout le monde il veut tant la cacher,

Et qu'il ne saurait voir personne en approcher ?

ALAIN. C'est que cette action le met en jalousie.

GEORGETTE. Mais d'où vient qu'il est pris de cette fantaisie ?

ALAIN. Cela vient... Cela vient de ce qu'il est jaloux.

GEORGETTE. Oui : mais pourquoi l'est-il ? et pourquoi ce courroux ?

ALAIN. C'est que la jalousie... entends-tu bien, Georgette ?

Est une chose... là... qui fait qu'on s'inquiète...

Et qui chasse les gens d'autour d'une maison.

Je m'en vais t'en bailler une comparaison,

Afin de concevoir la chose davantage :

Dis-moi, n'est-il pas vrai, quand tu tiens ton potage,

Que, si quelque affamé venait pour en manger,

Tu serais en colère, et voudrais le charger ?

GEORGETTE. Oui, je comprends cela.

ALAIN. C'est justement tout comme :
La femme est en effet le potage de l'homme ;
Et quand un homme voit d'autres hommes parfois
Qui veulent dans sa soupe aller tremper leurs doigts,
Il en montre aussitôt une colère extrême.

GEORGETTE. Oui ; mais pourquoi chacun n'en fait-il pas de même,
Et que nous en voyons qui paraissent joyeux
Lorsque leurs femmes sont avec les beaux monsieurs ?

ALAIN. C'est que chacun n'a pas cette amitié goulue
Qui n'en veut que pour soi.

GEORGETTE. Si je n'ai la berlue,
Je le vois qui revient.

ALAIN. Tes yeux sont bons, c'est lui.

GEORGETTE. Vois comme il est chagrin !

ALAIN. C'est qu'il a de l'ennui.

SCÈNE IV.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE (à part). Un certain Grec disait à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que, lorsqu'une aventure en colère nous met,
Nous devons avant tout dire notre alphabet,
Afin que dans ce temps la bile se tempère,
Et qu'on ne fasse rien que l'on ne doive faire.
J'ai suivi sa leçon sur le sujet d'Agnès,
Et je la fais venir dans ce lieu, tout exprès,
Sous prétexte d'y faire un tour de promenade,
Afin que les soupçons de mon esprit malade
Puissent sur le discours la mettre adroitement,
Et, lui sondant le cœur, s'éclaircir doucement.

SCÈNE V.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE. Venez, Agnès.

(A Alain et à Georgette.)

Revenez.

SCÈNE VI.

ARNOLPHE, AGNÈS.

ARNOLPHE. La promenade est belle.

AGNÈS. Fort belle.

ARNOLPHE. Le beau jour !

AGNÈS. Fort beau.

ARNOLPHE. Quelle nouvelle ?

AGNÈS. Le petit chat est mort.

ARNOLPHE. C'est dommage ; mais quoi !

Nous sommes tous mortels, et chacun est pour soi.
Lorsque j'étais aux champs, n'a-t-il point fait de pluie ?

AGNÈS. Non.

ARNOLPHE. Vous ennuyait-il ?

AGNÈS. Jamais je ne m'ennuie.

ARNOLPHE. Qu'avez-vous fait encor ces neuf ou dix jours-ci ?

AGNÈS. Six chemises, je pense, et six coiffes aussi.

ARNOLPHE (après avoir un peu rêvé).

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose !
Voyez la médisance et comme chacun cause !
Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu
Était en mon absence à la maison venu ;
Que vous aviez souffert sa vue et ses harangues ;
Mais je n'ai point pris foi sur ces méchantes langues,
Et j'ai voulu gager que c'était fausement...

AGNÈS. Mon Dieu, ne gagez pas ; vous perdriez, vraiment.

ARNOLPHE. Quoi ! c'est la vérité qu'un homme ?...

AGNÈS. Chose sûre.

Il n'a presque bougé de chez nous, je vous jure.

ARNOLPHE (bas à part). Cet aveu, qu'elle fait avec sincérité,
Me marque pour le moins son ingénuité.

(Haut.) Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne,
Que j'avais défendu que vous vissiez personne.

AGNÈS. Oui ; mais quand je l'ai vu, vous ignoriez pourquoi,
Et vous en auriez fait sans doute autant que moi.

ARNOLPHE. Peut-être. Mais enfin, contez-moi cette histoire.

AGNÈS. Elle est fort étonnante, et difficile à croire.

J'étais sur le balcon à travailler au frais,
Lorsque je vis passer sous les arbres d'auprès
Un jeune homme bien fait, qui, rencontrant ma vue,
D'une humble révérence aussitôt me salua ;
Moi, pour ne point manquer à la civilité,

Je fis la révérence aussi de mon côté.

Soudain il me refait une autre révérence :

Moi, j'en refais de même une autre en diligence ;

Et lui, d'une troisième aussitôt repartant,

D'une troisième aussi j'y repars à l'instant.

Il passe, vient, repasse, et, toujours de plus belle,

Me fait à chaque fois révérence nouvelle :

Et moi, qui tous ses tours fixement regardais,

Nouvelle révérence aussi je lui rendais

Tant que, si sur ce point la nuit ne fût venue,

Toujours comme cela je me serais tenue,

Ne voulant point céder, ni recevoir l'ennui

Qu'il me pût estimer moins civile que lui.

ARNOLPHE. Fort bien.

AGNÈS. Le lendemain, étant sur notre porte,

Une vieille m'aborde en parlant de la sorte :

« Mon enfant, le bon Dieu puisse-t-il vous bénir,

Et dans tous vos attraits longtemps vous maintenir !

Il ne vous a pas faite une belle personne

Afin de mal user des choses qu'il vous donne ;

Et vous devez savoir que vous avez blessé

Un cœur qui de s'en plaindre est aujourd'hui forcé. »

ARNOLPHE (à part). Ah ! supôt de Satan ! exécrable damnée !

AGNÈS. « Moi, j'ai blessé quelqu'un ? » fis-je tout étonnée.

« Oui, dit-elle, blessé, mais blessé tout de bon ;

Et c'est l'homme qu'hier vous vîtes du balcon. »

« Hélas ! qui pourrait, dis-je, en avoir été cause ?

Sur lui, sans y penser, fis-je choir quelque chose ? »

« Non, dit-elle ; vos yeux ont fait ce coup fatal,

Et c'est de leurs regards qu'est venu tout son mal. »

« Eh ! mon Dieu, ma surprise est, fis-je, sans seconde ;

Mes yeux ont-ils du mal pour en donner au monde ? »

« Oui, fit-elle, vos yeux, pour causer le trépas,

Ma fille, ont un venin que vous ne savez pas.

En un mot, il languit, le pauvre misérable ;

Et, s'il faut, poursuit la vieille charitable,

Que votre cruauté lui refuse un secours,

C'est un homme à porter en terre dans deux jours. »

« Mon Dieu ! j'en aurais, dis-je, une douleur bien grande.

Mais, pour le secourir, qu'est-ce qu'il me demande ? »

« Mon enfant, me dit-elle, il ne veut obtenir

Que le bien de vous voir et vous entretenir ;

Vos yeux peuvent eux seuls empêcher sa ruine,

Et du mal qu'ils ont fait être la médecine. »

« Hélas ! volontiers, dis-je, et, puisqu'il est ainsi,

Il peut, tant qu'il voudra, me venir voir ici. »

ARNOLPHE (à part). Ah ! sorcière maudite, empoisonneuse d'âmes,

Puisse l'enfer payer tes charitables trames !

AGNÈS. Voilà comme il me vit et reçut guérison.

Vous-même, à votre avis, n'ai-je pas eu raison ?

Et pouvais-je, après tout, avoir la conscience

De le laisser mourir faute d'une assistance ?

Moi qui compatissais tant aux gens qu'on fait souffrir,

Et ne puis, sans pleurer, voir un poulet mourir.

ARNOLPHE (bas, à part). Tout cela n'est parti que d'une âme innocente ;

Et j'en dois accuser mon absence imprudente,

Qui sans guide a laissé cette bonté de mœurs

Exposée aux aguets des rusés séducteurs.

Je crains que le pendard, dans ses vœux téméraires,

Un peu plus fort que jeu n'ait poussé les affaires.

AGNÈS. Qu'avez-vous ? Vous grondez, ce me semble, un petit ?

Est-ce que c'est mal fait ce que je vous ai dit ?

ARNOLPHE. Non. Mais de cette vue apprenez-moi les suites,

Et comme le jeune homme a passé ses visites.

AGNÈS. Hélas ! si vous saviez comme il était ravi,

Comme il perdit son mal sitôt que je le vis !

Le présent qu'il m'a fait d'une belle cassette,

Et l'argent qu'en ont eu notre Alain et Georgette,

Vous l'aimeriez sans doute, et diriez comme nous.

ARNOLPHE. Oui. Mais que faisait-il étant seul avec vous ?

AGNÈS. Il disait qu'il m'aimait d'une amour sans seconde,

Et me disait des mots les plus gentils du monde,

Des choses que jamais rien ne peut égaler,

Et dont, toutes les fois que je l'entends parler,

La douceur me chatouille, et là-dedans remue

Certain je ne sais quoi dont je suis tout émue.

ARNOLPHE (bas à part). O fâcheux examen d'un mystère fatal,

Ou l'examineur souffre seul tout le mal !

(Haut.) Outre tous ces discours, toutes ces gentilleses,

Ne vous faisait-il point aussi quelques caresses ?

AGNÈS. Oh ! tant ! il me prenait et les mains et les bras,

Et de me les baiser il n'était jamais las.

ARNOLPHE. Ne vous a-t-il point pris, Agnès, quelque autre chose ?

(La voyant interdite.)

Ouf !

AGNÈS. Eh ! il m'a...
 ARNOLPHE. Quoi?
 AGNÈS. Pris...
 ARNOLPHE. Eh !
 AGNÈS. Le...
 ARNOLPHE. Plait-il ?
 AGNÈS. Je n'ose,
 Et vous vous fâcherez peut-être contre moi.
 ARNOLPHE. Non.
 AGNÈS. Si fait.
 ARNOLPHE. Mon Dieu, non.
 AGNÈS. Jurez donc votre foi.
 ARNOLPHE. Ma foi, soit.
 AGNÈS. Il m'a pris... vous serez en colère.
 ARNOLPHE. Non.
 AGNÈS. Si.
 ARNOLPHE. Non, non, non, non. Diantre ! que de mystère !
 Qu'est-ce qu'il vous a pris ?
 AGNÈS. Il...
 ARNOLPHE (à part). Je souffre en damné.
 AGNÈS. Il m'a pris le ruban que vous m'aviez donné.
 A vous dire le vrai, je n'ai pu m'en défendre.
 ARNOLPHE (reprenant haleine). Passe pour le ruban. Mais je voulais apprendre
 S'il ne vous a rien fait que vous baisier les bras.
 AGNÈS. Comment ! est-ce qu'on fait d'autres choses ?
 ARNOLPHE. Non pas.
 Mais pour guérir du mal qu'il dit qui le possède,
 N'a-t-il pas exigé de vous d'autre remède ?
 AGNÈS. Non, vous pouvez juger, s'il en eût demandé,
 Que pour le secourir j'aurais tout accordé.
 ARNOLPHE (à part). Grâce aux bontés du ciel, j'en suis quitte à bon compte
 Si j'y retombe plus, je veux bien qu'on m'affronte.
 (Haut.) Chut ! De votre innocence, Agnès, c'est un effet ;
 Je ne vous en dis mot. Ce qui s'est fait est fait.
 Je sais qu'en vous flattant le galant ne désire
 Que de vous abuser, et puis après s'en rire.
 AGNÈS. Oh ! point. Il me l'a dit plus de vingt fois à moi.
 ARNOLPHE. Ah ! vous ne savez pas ce que c'est que sa foi
 Mais enfin apprenez qu'accepter des cassettes
 Et de ces beaux blondins écouter les sonnettes,
 Que se laisser par eux, à force de langueur,
 Baiser ainsi les mains et chatouiller le cœur.
 Est un péché mortel des plus gros qu'il se fasse.
 AGNÈS. Un péché, dites-vous ! Et la raison, de grâce ?
 ARNOLPHE. La raison ? La raison est l'arrêt prononcé
 Que par ces actions le ciel est courroucé.
 AGNÈS. Courroucé ! Mais pourquoi faut-il qu'il s'en courrouce ?
 C'est une chose, hélas ! si plaisante et si douce !
 J'admire quelle joie on goûte à tout cela,
 Et je ne savais point encor ces choses-là.
 ARNOLPHE. Oui, c'est un grand plaisir que toutes ces tendresses,
 Ces propos si gentils et ces douces caresses ;
 Mais il faut le goûter en toute honnêteté,
 Et qu'en se mariant le crime en soit ôté.
 AGNÈS. N'est-ce plus un péché lorsque l'on se marie ?
 ARNOLPHE. Non.
 AGNÈS. Mariez-moi donc promptement, je vous prie.
 ARNOLPHE. Si vous le souhaitez, je le souhaite aussi ;
 Et pour vous marier on me revoit ici.
 AGNÈS. Est-il possible ?
 ARNOLPHE. Oui.
 AGNÈS. Que vous me ferez aise !
 ARNOLPHE. Oui, je ne doute point que l'hymen ne vous plaise.
 AGNÈS. Vous nous voulez nous deux... ?
 ARNOLPHE. Rien de plus assuré.
 AGNÈS. Que, si cela se fait, je vous caresserai !
 ARNOLPHE. Eh ! la chose sera de ma part réciproque.
 AGNÈS. Je ne reconnais point, pour moi, quand on se moque :
 Parlez-vous tout de bon ?
 ARNOLPHE. Oui, vous le pourrez voir.
 AGNÈS. Nous serons mariés ?
 ARNOLPHE. Oui.
 AGNÈS. Mais quand ?
 ARNOLPHE. Dès ce soir.
 AGNÈS (riant). Dès ce soir ?
 ARNOLPHE. Dès ce soir. Cela vous fait donc rire ?
 AGNÈS. Oui.
 ARNOLPHE. Vous voir bien contente est ce que je désire.
 AGNÈS. Hélas ! que je vous ai grande obligation,
 Et qu'avec lui j'aurai de satisfaction !
 ARNOLPHE. Avec qui ?
 AGNÈS. Avec... La...
 ARNOLPHE. La... la n'est pas mon compte.
 A choisir un mari vous êtes un peu prompte.
 C'est un autre, en un mot que je vous tiens tout prêt.

Et quant au monsieur La, je prétends, s'il vous plaît,
 Dût le mettre au tombeau le mal dont il vous berce,
 Qu'avec lui désormais vous rompiez tout commerce ;
 Que, venant au logis, pour votre compliment,
 Vous lui fermiez au nez la porte honnêtement,
 Et, lui jetant, s'il heurte, un grès par la fenêtre,
 L'obligiez tout de bon à ne plus y paraître.
 M'entendez-vous, Agnès ? Moi, caché dans un coin,
 De votre procédé je serai le témoin.

AGNÈS. Las ! il est si bien fait ! c'est...

ARNOLPHE. Ah ! que de langage !

AGNÈS. Je n'aurai pas le cœur...

ARNOLPHE. Point de bruit davantage.

Montez là-haut.

AGNÈS. Mais quoi ! voulez-vous... ?

ARNOLPHE. C'est assez.

Je suis maître, je parle ; allez, obéissez.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE. Oui, tout a bien été, ma joie est sans pareille :

Vous avez là suivi mes ordres à merveille,
 Confondu de tout point le blondin séducteur ;
 Et voilà de quoi sert un sage directeur.
 Votre innocence, Agnès, avait été surprise :
 Voyez, sans y penser, où vous vous êtes mise.
 Vous eussiez tout droit, sans mon instruction,
 Le grand chemin d'enfer et de perdition.
 De tous ces damoiseaux on sait trop les coutumes :
 Ils ont de beaux canons, force rubans et plumes,
 Grands cheveux, belles dents, et des propos fort doux ;
 Mais, comme je vous dis, la griffe est là-dessous,
 Et ce sont vrais satans, dont la gueule altérée
 De l'honneur féminin cherche à faire curée.
 Mais, encore une fois, grâce au soin apporté,
 Vous en êtes sortie avec honnêteté.
 L'air dont je vous ai vu lui jeter cette pierre,
 Qui de tous ses desseins a mis l'espoir par terre,
 Me confirme encor mieux à ne point différer
 Les noces où j'ai dit qu'il vous faut préparer.
 Mais, avant toute chose, il est bon de vous faire
 Quelque petit discours qui vous soit salulaire.

(A Georgette et à Alain.)

Un siège au frais ici. Vous, si jamais en rien...

GEORGETTE. De toutes vos leçons nous nous souviendrons bien.

Cet autre monsieur-là nous en faisait accroire.

Mais...

ALAIN. S'il entre jamais, je veux jamais ne boire.

Aussi bien est-ce un sot : il nous a l'autre fois

Donné dix écus d'or qui n'étaient pas de poids.

ARNOLPHE. Ayez donc pour souper tout ce que je désire ;

Et pour notre contrat, comme je viens de dire,

Faites venir ici, l'un ou l'autre, au retour,

Le notaire qui loge au coin du carrefour.

SCÈNE II.

ARNOLPHE, AGNÈS.

ARNOLPHE (assis). Agnès, pour m'écouter, laissez là votre ouvrage

Levez un peu la tête, et tournez le visage :

(Mettant le doigt sur son front.)

Là, regardez-moi là durant cet entretien :

Et, jusqu'au moindre mot, imprimez-le-vous bien.

Je vous épouse, Agnès ; et, cent fois la journée,

Vous devez bénir l'heur de votre destinée,

Contempler la bassesse où vous avez été,

Et dans le même temps admirer ma bonté,

Qui, de ce vil état de pauvre villageoise,

Vous fait monter au rang d'honorable bourgeoise,

Et jouir de la couche et des embrassements

D'un homme qui fuyait tous les engagements,

Et dont à vingt partis, fort capables de plaire,

Le cœur a refusé l'honneur qu'il vous veut faire.

Vous devez toujours, dis je, avoir devant les yeux

Le peu que vous étiez sans ce nœud glorieux,

Afin que cet objet d'autant mieux vous instruisse
 A mériter l'état où je vous aurai mise,
 A toujours vous connaître, et faire qu'à jamais
 Je puisse me louer de l'acte que je fais.
 Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage :
 A d'austères devoirs le rang de femme engage ;
 Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends,
 Pour être libertine et prendre du bon temps.
 Votre sexe n'est là que pour la dépendance :
 Du côté de la barbe est la toute-puissance.
 Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
 Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité :
 L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne ;
 L'une en tout est soumise à l'autre qui gouverne ;
 Et ce que le soldat, dans son devoir instruit,
 Montre d'obéissance au chef qui le conduit,



Agnès, pour m'écouter, laissez là votre ouvrage.

Le valet à son maître, un enfant à son père,
 A son supérieur le moindre petit frère,
 N'approche point encor de la docilité,
 Et de l'obéissance, et de l'humilité,
 Et du profond respect où la femme doit être
 Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître.
 Lorsqu'il jette sur elle un regard sérieux,
 Son devoir aussitôt est de baisser les yeux,
 Et de n'oser jamais le regarder en face,
 Que quand d'un doux regard il lui veut faire grâce.
 C'est ce qu'entendent mal les femmes d'aujourd'hui :
 Mais ne vous gâtez pas sur l'exemple d'autrui.
 Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines
 Dont par toute la ville on chante les fredaines,
 Et de vous laisser prendre aux assauts du malin,
 C'est-à-dire d'ouïr aucun jeune blondin.
 Songez qu'en vous faisant moitié de ma personne,
 C'est mon honneur, Agnès, que je vous abandonne ;
 Que cet honneur est tendre, et se blesse de peu ;
 Que sur un tel sujet il ne faut point de jeu ;
 Et qu'il est aux enfers des chaudières bouillantes
 Où l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes.

Ce que je vous dis là ne sont pas des chansons,
 Et vous devez du cœur dévorer ces leçons.
 Si votre âme les suit, et fuit d'être coquette,
 Elle sera toujours, comme un lis, blanche et nette,
 Mais s'il faut qu'à l'honneur elle fasse un faux bond,
 Elle deviendra lors noire comme un charbon ;
 Vous paraîtrez à tous un objet effroyable,
 Et vous iriez un jour, vrai partage du diable,
 Bouillir dans les enfers à toute éternité,
 Dont vous veuille garder la céleste bonté !
 Faites la révérence. Ainsi qu'une novice
 Par cœur dans le convent doit savoir son office,
 Entrant au mariage il en faut faire autant ;
 Et voici dans ma poche un écrit important
 Qui vous enseignera l'office de la femme.
 J'en ignore l'auteur, mais c'est quelque bonne âme ;
 Et je veux que ce soit votre unique entretien.
 Tenez. (Il se lève.) Voyons un peu si vous le lirez bien.

AGNÈS (lit).

LES MAXIMES DU MARIAGE,

OU

LES DEVOIRS DE LA FEMME MARIÉE AVEC SON EXERCICE JOURNALIER.

Première maxime.

Celle qu'un lien honnête
 Fait entrer au lit d'autrui
 Doit se mettre dans la tête,
 Malgré le train d'aujourd'hui,
 Que l'homme qui la prend ne la prend que pour lui.
 ARNOLPHE. Je vous expliquerai ce que cela veut dire :
 Mais pour l'heure présente il ne faut rien que lire.

AGNÈS (poursuit).

Deuxième maxime.

Elle ne se doit parer
 Qu'autant que peut désirer
 Le mari qui la possède.
 C'est lui que touche seul le soin de sa beauté ;
 Et pour rien doit être compté
 Que les autres la trouvent laide.

Troisième maxime.

Loin ces études d'ocillades,
 Ces eaux, ces blanches, ces pommades,
 Et mille ingrédients qui font des teints fleuris :
 A l'honneur, tous les jours, ce sont drogues mortelles ;
 Et les soins de paraître belles
 Se prennent peu pour les maris.

Quatrième maxime.

Sous sa coiffe en sortant, comme l'honneur l'ordonne,
 Il faut que de ses yeux elle étouffe les coups ;
 Car pour bien plaire à son époux,
 Elle ne doit plaire à personne.

Cinquième maxime.

Hors ceux dont au mari la visite se rend,
 La bonne règle défend
 De recevoir aucune âme :
 Ceux qui de galante humeur
 N'ont affaire qu'à madame
 N'accrochent pas monsieur.

Sixième maxime.

Il faut des présents des hommes
 Qu'elle se défende bien :
 Car, dans le siècle où nous sommes,
 On ne donne rien pour rien.

Septième maxime.

Dans ses meubles, dûl-elle en avoir de l'ennui,
 Il ne faut écritoire, encre, papier ni plumes :
 Le mari doit, dans les bonnes coutumes,
 Écrire tout ce qui s'écrit chez lui.

Huitième maxime.

Ces sociétés déréglées
 Qu'on nomme belles assemblées
 Des femmes tous les jours corrompent les esprits :
 En bonne politique on les doit interdire ;
 Car c'est là que l'on conspire
 Contre les pauvres maris.

Neuvième maxime.

Toute femme qui veut à l'honneur se vouer
Doit se défendre de jouer,
Comme d'une chose funeste :
Car le jeu, fort décevant,
Pousse une femme souvent
A jouer de tout son reste.

Dixième maxime.

Des promenades du temps,
Ou repas qu'on donne aux champs,
Il ne faut point qu'elle essaye.
Selon les prudents cerveaux,
Le mari dans ces cadeaux
Est toujours celui qui paye.

Onzième maxime.

ARNOLPHE. Vous achèverez seule; et, pas à pas, tantôt
Je vous expliquerai ces choses comme il faut.
Je me suis souvenu d'une petite affaire :
Je n'ai qu'un mot à dire, et ne tarderai guère.
Rentrez; et conservez ce livre chèrement.
Si le notaire vient, qu'il m'attende un moment.

SCÈNE III.

ARNOLPHE.

Je ne puis faire mieux que d'en faire ma femme.
Ainsi que je voudrai je tournerai cette âme :
Comme un morceau de cire entre mes mains elle est,
Et je lui puis donner la forme qui me plaît.
Il s'en est peu fallu que, durant mon absence,
On ne m'ait attrapé par son trop d'innocence ;
Mais il vaut beaucoup mieux, à dire vérité,
Que la femme qu'on a pêché de ce côté.
De ces sortes d'erreurs le remède est facile.
Toute personne simple aux leçons est docile ;
Et, si du bon chemin on la fait écarter,
Deux mots incontinent l'y peuvent rejeter.
Mais une femme habile est bien une autre bête
Notre sort ne dépend que de sa seule tête,
De ce qu'elle s'y met rien ne la fait gauchir :
Et nos enseignements ne font là que blanchir.
Son bel esprit lui sert à railler nos maximes,
A se faire souvent des vertus de ses crimes,
Et trouver, pour venir à ses coupables fins,
Des détours à duper l'adresse des plus fins.
Pour se parer du coup en vain on se fatigue :
Une femme d'esprit est un diable en intrigue ;
Et, dès que son caprice a prononcé tout bas
L'arrêt de notre honneur, il faut sauter le pas :
Beaucoup d'honnêtes gens en pourraient bien que dire.
Enfin mon étourdi n'aura pas lieu d'en rire ;
Par son trop de caquet il a ce qu'il lui faut.
Voilà de nos Français l'ordinaire défaut :
Dans la possession d'une bonne fortune
Le secret est toujours ce qui les importune ;
Et la vanité sotte a pour eux tant d'appas,
Qu'ils se pendraient plutôt que de ne causer pas.
Oh ! que les femmes sont du diable bien tentées
Lorsqu'elles vont choisir ces têtes éventées !
Et que... Mais le voici. Cachons-nous toujours bien,
Et découvrons un peu quel chagrin est le sien.

SCÈNE IV.

HORACE, ARNOLPHE.

HORACE. Je reviens de chez vous, et le destin me montre
Qu'il n'a pas résolu que je vous y rencontre.
Mais j'irai tant de fois qu'enfin quelque moment...
ARNOLPHE. Eh, mon Dieu ! n'entrons point dans ce vain compliment :
Rien ne me fâche tant que ces cérémonies :
Et, si l'on me croyait, elles seraient bannies.
C'est un maudit usage ; et la plupart des gens
Y perdent sottement les deux tiers de leur temps.
Mettons donc sans façon. (Il se couvre.) Eh bien ! vos amourettes ?
Puis-je, seigneur Horace, apprendre où vous en êtes ?
J'étais tantôt distrait par quelque vision :
Mais depuis là-dessus j'ai fait réflexion.
De vos premiers progrès j'admire la vitesse,
Et dans l'événement mon âme s'intéresse.
HORACE. Ma foi, depuis qu'à vous s'est découvert mon cœur,
Il est à mon amour arrivé du malheur.

ARNOLPHE. Oh ! oh ! comment cela ?

HORACE. La fortune cruelle
A ramené des champs le patron de la belle.

ARNOLPHE. Quel malheur !

HORACE. Et de plus, à mon très-grand regret,
Il a su de nous deux le commerce secret.

ARNOLPHE. D'où diantre a-t-il sitôt appris cette aventure ?



Je pensais aller rendre à mon heure à peu près
Ma petite visite à ses jeunes attraits.

HORACE. Je ne sais : mais enfin c'est une chose sûre.
Je pensais aller rendre, à mon heure à peu près,
Ma petite visite à ses jeunes attraits,
Lorsque, changeant pour moi de ton et de visage,
Et servante et valet m'ont bouché le passage,
Et d'un « Retirez-vous, vous nous importunez, »
M'ont assez rudement fermé la porte au nez.

ARNOLPHE. La porte au nez !

HORACE. Au nez.

ARNOLPHE. La chose est un peu forte.
HORACE. J'ai voulu leur parler au travers de la porte ;

Mais à tous mes propos ce qu'ils ont répondu,
C'est : « Vous n'entrerez point, monsieur l'a défendu. »

ARNOLPHE. Ils n'ont donc point ouvert ?

HORACE. Non. Et de la fenêtre

Agnès m'a confirmé le retour de ce maître,
En me chassant de là d'un ton plein de fierté,
Accompagné d'un grès que sa main a jeté.

ARNOLPHE. Comment, d'un grès ?

HORACE. D'un grès de taille non petite,
Dont on a par ses mains régalié ma visite.

ARNOLPHE. Diantre ! ce ne sont pas des prunes que cela !
Et je trouve fâcheux l'état où vous voilà.

HORACE. Il est vrai, je suis mal par ce retour funeste.

ARNOLPHE. Certes, j'en suis fâché pour vous, je vous proteste.

HORACE. Cet homme me rompt tout.

ARNOLPHE. Oui ; mais cela n'est rien,
Et de vous raccrocher vous trouverez moyen.

HORACE. Il faut bien essayer par quelque intelligence
De vaincre du jaloux l'exacte vigilance.

ARNOLPHE. Cela vous est facile ; et la fille, après tout,

Vous aime.
 HORACE. Assurément.
 ARNOLPHE. Vous en viendrez à bout.
 HORACE. Je l'espère.
 ARNOLPHE. Le grès vous a mis en déroute ;
 Mais cela ne doit pas vous étonner.

Sans doute ;
 Et j'ai compris d'abord que mon homme était là,
 Qui, sans se faire voir, conduisait tout cela.
 Mais ce qui m'a surpris, et qui va vous surprendre,
 C'est un autre incident que vous allez entendre ;
 Un trait hardi qu'a fait cette jeune beauté,
 Et qu'on n'attendait point de sa simplicité.
 Il le faut avouer, l'amour est un grand maître :
 Ce qu'on ne fut jamais il nous en-enseigne à l'être ;
 Et souvent de nos mœurs l'absolu changement
 Devient par ses leçons l'ouvrage d'un moment
 De la nature en nous il force les obstacles,
 Et ses effets soudains ont de l'air des miracles ;
 D'un avare à l'instant il fait un libéral,
 Un vaillant d'un poltron, un civil d'un brutal ;
 Il rend agile à tout l'âme la plus pesante,
 Et donne de l'esprit à la plus innocente.
 Oui, ce dernier miracle éclate dans Agnès ;
 Car, tranchant avec moi par ces termes expres :
 « Retirez-vous, mon âme aux visites renonce.
 Je sais tous vos discours, et voilà ma réponse : »
 Cette pierre, ou ce grès, dont vous vous étonniez,
 Avec un mot de lettre est tombée à mes pieds ;
 Et j'admire de voir cette lettre ajustée
 Avec le sens des mots et la pierre jetée.
 D'une telle action n'êtes-vous pas surpris ?
 L'amour sait-il pas l'art d'aiguiser les esprits ?
 Et peut-on me nier que ses flammes puissantes
 Ne fassent dans un cœur des choses étonnantes ?
 Que dites-vous du tour et de ce mot d'écrit ?
 Eh ! n'admirez-vous point cette adresse d'esprit ?
 Trouvez-vous pas plaisant de voir quel personnage
 A joué mon jaloux dans tout ce badinage ?
 Dites.

ARNOLPHE. Oui, fort plaisant.

HORACE. Riez-en donc un peu.
 (Arnolphe rit d'un air forcé.)

Cet homme gendarmé d'abord contre mon feu,
 Qui chez lui se retranche et de grès fait parade,
 Comme si j'y voulais entrer par escalade ;
 Qui, pour me repousser, dans son bizarre effroi,
 Anime du dedans tous ses gens contre moi ;
 Et qu'abuse à ses yeux, par sa machine même,
 Celle qu'il veut tenir dans l'ignorance extrême !
 Pour moi, je vous l'avoue, encor que son retour
 Dans un grand embarras jette ici mon amour,
 Je tiens cela plaisant autant qu'on saurait dire ;
 Je ne puis y songer sans de bon cœur en rire ;
 Et vous n'en riez pas assez à mon avis.

ARNOLPHE (avec un ris forcé).

Pardonnez-moi, j'en ris tout autant que je puis.
 HORACE. Mais il faut qu'en ami je vous montre sa lettre.
 Tout ce que son cœur sent sa main a su l'y mettre,
 Mais en termes touchants et tout pleins de bonté,
 De tendresse innocente et d'ingénuité,
 De la manière enfin que la pure nature
 Exprime de l'amour la première blessure.

ARNOLPHE (bas, à part). Voilà, friponne, à quoi l'écriture te sert,
 Et contre mon dessein l'art t'en fut découvert.

HORACE (lit).

« Je veux vous écrire, et je suis bien en peine par où je m'y pren-
 « drai. J'ai des pensées que je désirerais que vous sussiez ; mais je ne
 « sais comment faire pour vous les dire, et je me défie de mes paroles.
 « Comme je commence à connaître qu'on m'a toujours tenue dans l'i-
 « gnorance, j'ai peur de mettre quelque chose qui ne soit pas bien,
 « et d'en dire plus que je ne devrais. En vérité, je ne sais pas ce que
 « vous m'avez fait ; mais je sens que je suis fâchée à mourir de ce
 « qu'on me fait faire contre vous ; que j'aurai toutes les peines du
 « monde à me passer de vous, et que je serais bien aise d'être à vous.
 « Peut-être qu'il y a du mal à dire cela ; mais enfin je ne puis m'empê-
 « cher de le dire, et je voudrais que cela se pût faire sans qu'il y en
 « eût. On me dit fort que tous les jeunes hommes sont des trompeurs,
 « et qu'il ne les faut pas écouter, et que tout ce que vous me dites n'est
 « que pour m'abuser ; mais je vous assure que je n'ai pu encore me fi-
 « gurer cela de vous ; et je suis si touchée de vos paroles, que je ne
 « saurais croire qu'elles soient menteuses. Dites-moi franchement ce
 « qu'en est : car enfin, comme je suis sans malice, vous auriez le plus
 « grand tort du monde si vous me trompiez, et je pense que j'en mour-
 « rais de déplaisir. »

ARNOLPHE (à part).

Hon ! chienne !

HORACE.

Qu'avez-vous ?

ARNOLPHE.

Moi ? rien. C'est que je tousse.

HORACE. Avez-vous jamais vu d'expression plus douce ?

Malgré les soins maudits d'un injuste pouvoir,
 Un plus beau naturel se peut-il faire voir ?
 Et n'est-ce pas sans doute un crime puni-sable
 De gâter méchamment ce fond d'âme admirable ;
 D'avoir dans l'ignorance et la stupidité
 Voulu de cet esprit étouffer la clarté ?
 L'amour a commencé d'en déchirer le voile ;
 Et si, par la faveur de quelque bonne étoile,
 Je puis, comme j'espère, à ce franc animal,
 Ce traître, ce bourreau, ce faquin, ce brutal...

ARNOLPHE. Adieu.

HORACE.

Comment ! si vite ?

ARNOLPHE.

Il m'est dans la pensée

Venu tout maintenant une affaire pressée.

HORACE. Mais ne sauriez-vous point, comme on la tient de près,
 Qui dans cette maison pourrait avoir accès ?
 J'en use sans scrupule ; et ce n'est pas merveille
 Qu'on se puisse, entre amis, servir à la pareille.
 Je n'ai plus là-dedans que gens pour m'observer ;
 Et servante et valet, que je viens de trouver,
 N'ont jamais, de quelque air que je m'y sois pu prendre,
 Adouci leur rudesse à me vouloir entendre.
 J'avais pour de tels coups certaine vieille en main,
 D'un génie, à vrai dire, au-dessus de l'humain :
 Elle m'a dans l'abord servi de bonne sorte ;
 Mais depuis quatre jours la pauvre femme est morte.
 Ne me pourriez-vous point ouvrir quelque moyen ?

ARNOLPHE. Non, vraiment ; et sans moi vous en trouverez bien.

HORACE. Adieu donc. Vous voyez ce que je vous confie.

SCÈNE V.

ARNOLPHE.

Comme il faut devant lui que je me mortifie !
 Quelle peine à cacher mon déplaisir cuisant !
 Quoi ! pour une innocente un esprit si présent !
 Elle a feint d'être telle à mes yeux, la traîtresse,
 On le diable à son âme a soufflé cette adresse.
 Enfin me voilà mort par ce funeste écrit.
 Je vois qu'il a, le traître, empaumé son esprit,
 Qu'à ma suppression il s'est ancré chez elle ;
 Et c'est mon désespoir et ma peine mortelle.
 Je souffre doublement dans le vol de son cœur ;
 Et l'amour y patit aussi bien que l'honneur.
 J'enrage de trouver cette place usurpée,
 Et j'enrage de voir ma prudence trompée.
 Je sais que, pour punir son amour libertin,
 Je n'ai qu'à laisser faire à son mauvais destin,
 Que je serais vengé d'elle par elle-même :
 Mais il est bien fâcheux de perdre ce qu'on aime.
 Ciel ! puisque pour un choix j'ai tant philosophé,
 Faut-il de ses appas m'être si fort coiffé ?
 Elle n'a ni parents, ni support, ni richesse ;
 Elle trahit mes soins, mes bontés, ma tendresse ;
 Et cependant je l'aime, après ce lâche tour,
 Jusqu'à ne me pouvoir passer de cet amour.
 Sot ! n'as-tu point de honte ? Ah ! je creve, j'enrage,
 Et je souffletterais mille fois mon visage.
 Je veux entrer un peu, mais seulement pour voir
 Quelle est sa contenance après un trait si noir.
 Ciel ! faites que mon front soit exempt de disgrâce ;
 Ou bien, s'il est écrit qu'il faille que j'y passe.
 Donnez-moi tout au moins, pour de tels accidents,
 La constance qu'on voit à de certaines gens !

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARNOLPHE.

J'ai peine, je l'avoue, à demeurer en place,
 Et de mille soucis mon esprit s'embarrasse,
 Pour pouvoir mettre un ordre et dedans et dehors

Qui du godureau rompt tous les efforts.
De quel œil la traîtresse a soutenu ma vue !
De tout ce qu'elle a fait elle n'est point émue ;
Et, bien qu'elle me mette à deux doigts du trépas,
On dirait, à la voir, qu'elle n'y touche pas.
Plus, en la regardant, je la voyais tranquille,
Plus je sentais en moi s'échauffer une bile ;
Et ces bouillants transports dont s'enflammait mon cœur
Y semblaient redoubler mon amoureuse ardeur
J'étais aigri, fâché, désespéré contre elle,
Et cependant jamais je ne la vis si belle ;
Jamais ses yeux aux miens n'ont paru si perçants ;
Jamais je n'eus pour eux des desirs si pressants ;
Et je sens là-dedans qu'il faudra que je crève
Si de mon triste sort la disgrâce s'achève.
Quoi ! j'aurai dirigé son éducation
Avec tant de tendresse et de précaution,
Je l'aurai fait passer chez moi dès son enfance,
Et j'en aurai chéri la plus tendre espérance,
Mon cœur aura bâti sur ses attraits naissances,
Et cru la mitonner pour moi durant treize ans,
Afin qu'un jeune fou dont elle s'amourache
Me la vienne enlever jusque sur la moustache,
Lorsqu'elle est avec moi mariée à demi !
Non, parbleu ! non, parbleu ! Petit sot, mon ami,
Vous aurez beau tourner, ou j'y perdrai mes peines,
Ou je rendrai, ma foi, vos espérances vaines ;
Et de moi tout à fait vous ne vous rirez point.

SCÈNE II.

UN NOTAIRE, ARNOLPHE.

LE NOTAIRE. Ah ! le voilà. Bonjour. Me voici tout à point
Pour dresser le contrat que vous souhaitez faire.
ARNOLPHE (se croyant seul, et sans voir ni entendre le notaire).
Comment faire ?
LE NOTAIRE. Il le faut dans la forme ordinaire.
ARNOLPHE (se croyant seul). A mes précautions je veux songer de près.
LE NOTAIRE. Je ne passerai rien contre vos intérêts.
ARNOLPHE (se croyant seul). Il se faut garantir de toutes les surprises.
LE NOTAIRE. Suffit qu'entre mes mains vos affaires soient mises.
Il ne vous faudra point, de peur d'être déçu,
Quittancer le contrat que vous n'avez reçu.
ARNOLPHE (se croyant seul). J'ai peur, si je vais faire éclater quelque chose,
Que de cet incident par la ville on ne cause.
LE NOTAIRE. Eh bien ! il est aisé d'empêcher cet éclat,
Et l'on peut en secret faire votre contrat.
ARNOLPHE (se croyant seul). Mais comment faudra-t-il qu'avec elle j'en sorte ?
LE NOTAIRE. Le douaire se règle au bien qu'on vous apporte.
ARNOLPHE (se croyant seul). Je l'aime, et cet amour est mon grand embarras.
LE NOTAIRE. On peut avantager une femme en ce cas.
ARNOLPHE (se croyant seul). Quel traitement lui faire en pareille aventure ?
LE NOTAIRE. L'ordre est que le futur doit donner la future
Du tiers de dot qu'elle a ; mais cet ordre n'est rien,
Et l'on va plus avant lorsque l'on le veut bien.
ARNOLPHE (se croyant seul).
Si...
(Il aperçoit le notaire.)
LE NOTAIRE. Pour le préciput, il les regarde ensemble.
Je dis que le futur peut, comme bon lui semble,
Donner la future.
ARNOLPHE. Eh !
LE NOTAIRE. Il peut l'avantager
Lorsqu'il l'aime beaucoup et qu'il veut l'obliger ;
Et c'est la par donaire, ou préfix qu'on appelle,
Qui demeure perdu par le trépas d'elle :
Ou sans retour, qui va de ladite à ses hoirs ;
Ou coutumier, selon les différents vœux ;
Ou par donation dans le contrat formelle,
Qu'on fait ou pure et simple, ou qu'on fait mutuelle.
Pourquoi hausser le dos ? Est-ce qu'on parle en fat,
Et que l'on ne sait pas les formes d'un contrat ?
Qui me les apprendra ? personne, je présume.
Sais-je pas qu'étant joints on est par la coutume
Communs en meubles, biens, immeubles et conquêts,
A moins que par un acte on n'y renonce exprès ?
Sais-je pas que le tiers du bien de la future
Entre en communauté pour...
ARNOLPHE. Oui, c'est chose sûre,
Vous savez tout cela : mais qui vous en dit mot ?
LE NOTAIRE. Vous, qui me prétendez faire passer pour sot,
En me haussant l'épaule et faisant la grimace.
ARNOLPHE. La peste soit de l'homme, et sa chienne de face !

Adieu. C'est le moyen de vous faire fuir.
LE NOTAIRE. Pour dresser un contrat n'a-t-on pas fait venir ?
ARNOLPHE. Oui, je vous ai mandé : mais la chose est remise,
Et l'on vous mandera quand l'heure sera prise.
Voyez quel diable d'homme avec son entretien !
LE NOTAIRE (seul). Je pense qu'il en tient, et je crois penser bien.

SCÈNE III.

LE NOTAIRE, ALAIN, GEORGETTE.

LE NOTAIRE (allant au devant d'Alain et de Georgette).
M'êtes-vous pas venu querir pour votre maître ?
ALAIN. Oui.
LE NOTAIRE. J'ignore pour qui vous le pouvez connaître.
Mais allez de ma part lui dire de ce pas
Que c'est un fou liéffé.
GEORGETTE. Nous n'y manquerons pas.

SCÈNE IV.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ALAIN. Monsieur...
ARNOLPHE. Approchez-vous ; vous êtes mes fidèles,
Mes bons, mes vrais amis, et j'en sais des nouvelles.
ALAIN. Le notaire...
ARNOLPHE. Laissons, c'est pour quelque autre jour.
On veut à mon honneur jouer d'un mauvais tour ;
Et quel affront pour vous, mes enfants, pourrait-ce être,
Si l'on avait ôté l'honneur à votre maître !
Vous n'oseriez après paraître en nul endroit ;
Et chacun, vous voyant, vous montrerait au doigt.
Donc, puisque autant que moi l'affaire vous regarde,
Il faut de votre part faire une telle garde,
Que ce galant ne puisse, en aucune façon...
GEORGETTE. Vous nous avez tantôt montré notre leçon.
ARNOLPHE. Mais à ses beaux discours gardez bien de vous rendre.
ALAIN. Oh ! vraiment !...
GEORGETTE. Nous savons comme il faut s'en défendre.
ARNOLPHE. S'il venait doucement : « Alain, mon pauvre cœur,
Par un peu de secours soulage ma langueur... »
ALAIN. Vous êtes un sot.
(A Georgette.)
ARNOLPHE. Bon. « Georgette, ma mignonne,
Tu me parais si douce et si bonne personne... »
GEORGETTE. Vous êtes un nigaud.
(A Alain.)
ARNOLPHE. Bon. « Quel mal trouves-tu
Dans un dessein honnête et tout plein de vertu ? »
ALAIN. Vous êtes un fripon.
(A Georgette.)
ARNOLPHE. Fort bien. « Ma mort est sûre
Si tu ne prends pitié des peines que j'endure. »
GEORGETTE. Vous êtes un benêt, un impudent.
ARNOLPHE. Fort bien.
(A Alain.)
« Je ne suis pas un homme à vouloir rien pour rien ;
Je sais quand on me sert en garder la mémoire :
Cependant par avance, Alain, voilà pour boire ;
Et voilà pour l'avoir, Georgette, un cotillon.
(Ils tendent tous les deux la main et prennent l'argent.)
Ce n'est de mes bienfaits qu'un simple échantillon.
Toute la courtoisie enfin dont je vous presse,
C'est que je puisse voir votre belle maîtresse. »
GEORGETTE (le poussant).
A d'autres.
ARNOLPHE. Bon cela.
ALAIN (le poussant). Hors d'ici.
ARNOLPHE. Bon.
GEORGETTE (le poussant). Mais tôt.
ARNOLPHE. Bon. Hô ! c'est assez.
GEORGETTE. Fais-je pas comme il faut ?
ALAIN. Est-ce de la façon que vous voulez l'entendre ?
ARNOLPHE. Oui, fort bien, hors l'argent qu'il ne fallait pas prendre.
GEORGETTE. Nous ne nous sommes pas souvenus de ce point.
ALAIN. Voulez-vous qu'à l'instant nous recommencions ?
ARNOLPHE. Point.
Suffit. Rentrez tous deux.
ALAIN. Vous n'avez rien qu'à dire.
ARNOLPHE. Non, vous dis-je ; rentrez, puisque je le désire.
Je vous laisse l'argent. Allez. Je vous rejoins.
Ayez bien l'œil à tout, et seconde mes soins.

SCÈNE V.

ARNOLPHE.

Je veux pour espion qui soit d'exacte vue
Prendre le savetier du coin de notre rue.
Dans la maison toujours je prétends la tenir,
Y faire bonne garde, et surtout en bannir
Vendeuses de rubans, perruquiers, coiffeuses,
Faiseuses de mouchoirs, gantiers, revendeuses,
Tous ces gens qui sous main travaillent chaque jour
À faire réussir les mystères d'amour.
Enfin j'ai vu le monde, et j'en sais les finesses.
Il faudra que mon homme ait de grandes adresses
Si message ou poulet de sa part peut entrer.

SCÈNE VI.

HORACE, ARNOLPHE.

HORACE. La place m'est heureuse à vous y rencontrer.
Je viens de l'échapper bien belle, je vous jure.
Au sortir d'avec vous, sans prévoir l'aventure,
Seule dans ce balcon j'ai vu paraître Agnès,
Qui des arbres prochains prenait un peu le frais.
Après m'avoir fait signe, elle a su faire en sorte,
Descendant au jardin, de m'en ouvrir la porte :
Mais à peine tous deux dans sa chambre étions-nous,
Qu'elle a sur les degrés entendu son jaloux,
Et tout ce qu'elle a pu dans un tel accessoire,
C'est de me renfermer dans une grande armoire.
Il est entré d'abord : je ne le voyais pas,
Mais je l'oyais marcher, sans rien dire, à grands pas,
Poussant de temps en temps des soupirs pitoyables,
Et donnant quelquefois de grands coups sur les tables,
Frappant un petit chien qui pour lui s'émouvait,
Et jetant brusquement les hardes qu'il trouvait.
Il a même cassé, d'une main mutinée,
Des vases dont la belle ornait sa cheminée ;
Et sans doute il faut bien qu'à ce becque-cornu
Du trait qu'elle a joué quelque jour soit venu.
Enfin, après vingt tours, ayant de la manière
Sur ce qui n'en peut mais déchargé sa colère,
Mon jaloux inquiet, sans dire son ennui,
Est sorti de la chambre et moi de mon étui.
Nous n'avons point voulu, de peur du personnage,
Risquer à nous tenir ensemble davantage ;
C'était trop hasarder : mais je dois cette nuit
Dans sa chambre, un peu tard, m'introduire sans bruit.
En toussant par trois fois je me ferai connaître ;
Et je dois au signal voir ouvrir la fenêtre,
Dont, avec une échelle, et secondé d'Agnès,
Mon amour tâchera de me gagner l'accès.
Comme à mon seul ami, je veux bien vous l'apprendre.
L'allégresse du cœur s'augmente à la répandre ;
Et, goûtât-on cent fois un bonheur tout parfait.
On n'en est pas content si quelqu'un ne le sait.
Vous prendrez part, je pense, à l'heur de mes affaires
Adieu. Je vais songer aux choses nécessaires.

SCÈNE VII.

ARNOLPHE.

Quoi ! l'astre qui s'obstine à me désespérer
Ne me donnera pas le temps de respirer !
Coup sur coup je verrai, par leur intelligence,
De mes soins vigilants confondre la prudence !
Et je serai la dupe, en ma maturité,
D'une jeune innocente et d'un jeune éventé !
En sage philosophe on m'a vu, vingt années,
Contempler des maris les tristes destinées,
Et m'instruire avec soin de tous les accidents
Qui font dans le malheur tomber les plus prudents ;
Des disgrâces d'autrui profitant dans mon âme,
J'ai cherché les moyens, voulant prendre une femme,
De pouvoir garantir mon front de tous affronts,
Et le tirer du pair d'avec les autres fronts ;
Pour ce noble dessein, j'ai cru mettre en pratique
Tout ce que peut trouver l'humaine politique :
Et, comme si du sort il était arrêté

Que nul homme ici-bas n'en serait exempté,
Après l'expérience et toutes les lumières
Que j'ai pu m'acquérir sur de telles matières,
Après vingt ans et plus de méditation
Pour me conduire en tout avec précaution ;
De tant d'autres maris j'aurais quitté la trace
Pour me trouver après dans la même disgrâce !
Ah ! bourreau de destin ! vous en aurez menti.
De l'objet qu'on poursuit je suis encor nanti ;
Si son cœur m'est volé par ce blondin funeste,
J'empêcherai du moins qu'on s'empare du reste ;
Et cette nuit, qu'on prend pour ce galant exploit,
Ne se passera pas si doucement qu'on croit.
Ce m'est quelque plaisir, parmi tant de tristesse,
Que l'on me donne avis du piège qu'on me dresse,
Et que cet étourdi, qui veut m'être fatal,
Fasse son confident de son propre rival.

SCÈNE VIII.

CHRYSALE, ARNOLPHE.

CHRYSALE. Eh bien ! souperons-nous avant la promenade ?
ARNOLPHE. Non. Je jeûne ce soir.
CHRYSALE. D'où vient cette bontade ?
ARNOLPHE. De grâce, excusez-moi, j'ai quelque autre embarras.
CHRYSALE. Votre hymen résolu ne se fera-t-il pas ?
ARNOLPHE. C'est trop s'inquiéter des affaires des autres.
CHRYSALE. Oh ! oh ! si brusquement ! quels chagrins sont les vôtres ?
Serait-il point, compère, à votre passion
Arrivé quelque peu de tribulation ?
Je le jurerais presque, à voir votre visage.
ARNOLPHE. Quoi qu'il m'arrive, au moins, aurai-je l'avantage
De ne pas ressembler à de certaines gens
Qui souffrent doucement l'approche des galants.
CHRYSALE. C'est un étrange fait qu'avec tant de lumières
Vous vous effarouchiez toujours sur ces matières,
Qu'en cela vous mettiez le souverain bonheur,
Et ne conceviez point au monde d'autre honneur.
Être avare, brutal, fourbe, méchant et lâche,
N'est rien, à votre avis, auprès de cette tache,
Et, de quelque façon qu'on puisse avoir vécu,
On est homme d'honneur quand on n'est point cocu.
A le bien prendre au fond, pourquoi voulez-vous croire
Que de ce cas fortuit dépende notre gloire,
Et qu'une âme bien née ait à se reprocher
L'injustice d'un mal qu'on ne peut empêcher ?
Pourquoi voulez-vous, dis-je, en prenant une femme,
Qu'on soit digne, à son choix, de louange ou de blâme,
Et qu'on s'aïlle former un monstre plein d'effroi
De l'affront que nous fait son manquement de foi ?
Mettez-vous dans l'esprit qu'on peut du cocuage
Se faire en galant homme une plus douce image ;
Que, des coups du hasard aucun n'étant garant,
Cet accident de soi doit être indifférent,
Et qu'enfin tout le mal, quoique le monde glose,
N'est que dans la façon de recevoir la chose.
Et, pour se bien conduire en ces difficultés,
Il y faut, comme en tout, fuir les extrémités,
N'imiter pas ces gens un peu trop débonnaires
Qui tirent vanité de ces sortes d'affaires,
De leurs femmes toujours vont citant les galants,
En font partout l'éloge, et prônent leurs talents,
Témoignent avec eux d'étroites sympathies,
Sont de tous leurs cadeaux, de toutes leurs parties,
Et font qu'avec raison les gens sont étonnés
De voir leur hardiesse à montrer la leur nez.
Ce procédé sans doute est tout à fait blâmable :
Mais l'autre extrémité n'est pas moins condamnable.
Si je n'approuve pas ces amis des galants,
Je ne suis pas aussi pour ces gens turbulents
Dont l'imprudent chagrin, qui tempête et qui gronde,
Attire au bruit qu'il fait les yeux de tout le monde,
Et qui, par cet éclat, semblent ne pas vouloir
Qu'aucun puisse ignorer ce qu'ils peuvent avoir.
Entre ces deux partis il en est un honnête,
Où, dans l'occasion, l'homme prudent s'arrête ;
Et, quand on le sait prendre, on n'a point à rougir
Du pis dont une femme avec nous puisse agir.
Quoi qu'on en puisse dire, enfin, le cocuage
Sous des traits moins affreux aisément s'envisage ;
Et, comme je vous dis, toute l'habileté
Ne va qu'à le savoir tourner du bon côté.
ARNOLPHE. Après ce beau discours, toute la confrérie

Doit un remerciement à votre seigneurie ;
Et quiconque voudra vous entendre parler
Montrera de la joie à s'y voir enrôler.

CHRYSALE. Je ne dis pas cela ; car c'est ce que je blâme ;
Mais, comme c'est le sort qui nous donne une femme
Je dis que l'on doit faire ainsi qu'au jeu de dés,
Où, s'il ne vous vient pas ce que vous demandez,
Il faut jouer d'adresse, et d'une âme réduite
Corriger le hasard par la bonne conduite.

ARNOLPHE. C'est-à-dire dormir et manger toujours bien,
Et se persuader que tout cela n'est rien.

CHRYSALE. Vous pensez vous moquer, mais, à ne vous rien feindre,
Dans le monde je vois cent choses plus à craindre,
Et dont je me ferais un bien plus grand malheur
Que de cet accident qui vous fait tant de peur.
Pensez-vous qu'à choisir de deux choses prescrites,
Je n'aimasse pas mieux être ce que vous dites
Que de me voir mari de ces femmes de bien
Dont la mauvaise humeur fait un procès sur rien,
Ces dragons de vertu, ces honnêtes diables,
Se retranchant toujours sur leurs sages prouesses,
Qui, pour un petit tort qu'elles ne nous font pas,
Frennent droit de traiter les gens du haut en bas,
Et veulent, sur le pied de nous être fidèles,
Que nous soyons tenus à tout endurer d'elles ?
Encore un coup, compère, apprenez qu'en effet
Le coquage n'est que ce que l'on le fait ;
Qu'on peut le souhaiter pour de certaines causes
Et qu'il a ses plaisirs comme les autres choses.

ARNOLPHE. Si vous êtes d'humeur à vous en contenter,
Quant à moi, ce n'est pas la mienne d'en tâter ;
Et, plutôt que subir une telle aventure...

CHRYSALE. Mon Dieu ! ne jurez point, de peur d'être parjure.
Si le sort l'a réglé, vos soins sont superflus,
Et l'on ne prendra pas votre avis là-dessus.

ARNOLPHE. Moi, je serai cocu ?

CHRYSALE. Vous voilà bien malade !
Mille gens le sont bien, sans vous faire bravade,
Qui de mine, de cœur, de biens et de maison
Ne feraient avec vous nulle comparaison.

ARNOLPHE. Et moi, je n'en voudrais avec eux faire aucune.
Mais cette raillerie, en un mot, m'importune :
Brisons là, s'il vous plaît.

CHRYSALE. Vous êtes en courroux !
Nous en saurons la cause. Adieu, souvenez-vous,
Quoi que sur ce sujet votre honneur vous inspire,
Que c'est être à demi ce que l'on vient de dire,
Que de vouloir jurer qu'on ne le sera pas.

ARNOLPHE. Moi, je le jure encore, et je vais, de ce pas,
Contre cet accident trouver un bon remède.

(Il court heurter à sa porte.)

SCÈNE IX.

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE. Mes amis, c'est ici que j'implore votre aide.
Je suis édifié de votre affection ;

Mais il faut qu'elle éclate en cette occasion ;
Et, si vous m'y servez selon ma confiance,
Vous êtes assurés de votre récompense.
L'homme que vous savez, n'en faites point de bruit,
Veut, comme je l'ai su, m'attraper cette nuit :
Dans la chambre d'Agnès entrer par escalade ;
Mais il lui faut, nous trois, dresser une embuscade.
Je veux que vous preniez chacun un bon bâton,
Et, quand il sera près du dernier échelon,
Car dans le temps qu'il faut j'ouvrirai la fenêtre,
Que tous deux à l'envi vous me chargiez ce traître,
Mais d'un air dont son dos garde le souvenir,
Et qui lui puisse apprendre à n'y plus revenir ;
Sans me nommer pourtant en aucune manière,
Ni faire aucun semblant que je serai derrière.
Auriez-vous bien l'esprit de servir mon courroux ?

ALAIN. S'il ne tient qu'à frapper, mon Dieu, tout est à nous.

Vous verrez, quand je bats, si j'y vais de main morte.

GEORGETTE. La mienne, quoique aux yeux elle semble moins forte,
N'en quitte pas sa part à le bien étriller.

ARNOLPHE. Rentrez donc ; et surtout gardez de babiller.

(Seul.) Voilà pour le prochain une leçon utile ;

Et, si tous les maris qui sont en cette ville
De leurs femmes ainsi recevaient le galant,
Le nombre des cocus ne serait pas si grand.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE

ARNOLPHE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE. Traîtres, qu'avez-vous fait par cette violence ?



Traîtres, qu'avez-vous fait par cette violence ?

ALAIN. Nous vous avons rendu, monsieur, obéissance.

ARNOLPHE. De cette excuse en vain vous voulez vous armer,
L'ordre était de le battre et non de l'assommer.
Et c'était sur le dos, et non pas sur la tête,
Que j'avais commandé qu'on fit choir la tempête.
Ciel ! dans quel accident me jette ici le sort !
Et que puis-je résoudre à voir cet homme mort ?
Rentrez dans la maison, et gardez de rien dire
De cet ordre innocent que j'ai pu vous prescrire.
(Seul.) Le jour s'en va paraître, et je vais consulter
Comment, dans ce malheur, je me dois comporter.
Hélas ! que deviendrai-je et que dira le père
Lorsque inopinément il saura cette affaire ?

SCÈNE II.

HORACE, ARNOLPHE.

HORACE (à part). Il faut que j'aie un peu reconnaître qui c'est.

ARNOLPHE (se croyant seul).

(Heurté par Horace, qu'il ne reconnaît pas.)

Eût-on jamais prévu... ? Qui va là, s'il vous plaît ?

HORACE. C'est vous, seigneur Arnolphe ?

ARNOLPHE.

Oui, mais vous ?

HORACE.

C'est Horace.

Je m'en allais chez vous vous prier d'une grâce.

Vous sortez bien matin !
 ARNOLPHE (bas à part). Quelle confusion !
 Est-ce un enchantement ? est-ce une illusion ?
 HORACE. J'étais, à dire vrai, dans une grande peine ;
 Et je bénis du ciel la bonté souveraine
 Qui fait qu'à point nommé je vous rencontre ainsi.
 Je viens vous avertir que tout a réussi,
 Et même beaucoup plus que je n'eusse osé dire,
 Et par un incident qui devait tout détruire.
 Je ne sais point par où l'on a pu soupçonner
 Cette assignation qu'on m'avait su donner :
 Mais, étant sur le point d'atteindre à la fenêtre,
 J'ai, contre mon espoir, vu quelques gens paraître,
 Qui, sur moi brusquement levant chacun le bras,
 M'ont fait manquer le pied et tomber jusqu'en bas ;
 Et ma chute, aux dépens de quelque meurtrissure,
 De vingt coups de bâton m'a sauvé l'aventure.
 Ces gens-là, dont était, je pense, mon jaloux,
 Ont imputé ma chute à l'effort de leurs coups ;
 Et, comme la douleur, un assez long espace,
 M'a fait, sans remuer, demeurer sur la place,
 Ils ont cru tout de bon qu'ils m'avaient assommé,
 Et chacun d'eux s'en est aussitôt alarmé.
 J'entendais tout le bruit dans le profond silence.
 L'un l'autre ils s'accusaient de cette violence ;
 Et, sans lumière aucune, en querellant le sort,
 Sont venus doucement tâter si j'étais mort.
 Je vous laisse à penser si, dans la nuit obscure,
 J'ai, d'un vrai trépassé, su tenir la figure.
 Ils se sont retirés avec beaucoup d'effroi,
 Et, comme je songeais à me retirer, moi,
 De cette feinte mort la jeune Agnès émue
 Avec empressement est devers moi venue ;
 Car les discours qu'entre eux ces gens avaient tenus
 Jusques à son oreille étaient d'abord venus,
 Et, pendant tout ce trouble, étant moins observée,
 Du logis aisément elle s'était sauvée ;
 Mais, me trouvant sans mal, elle a fait éclater
 Un transport difficile à bien représenter.
 Que vous dirai-je ! enfin cette aimable personne
 A suivi les conseils que son amour lui donne,
 N'a plus voulu songer à retourner chez soi,
 Et de tout son destin s'est commise à ma foi.
 Considérez un peu, par ce trait d'innocence,
 Où l'expose d'un fou la haute impertinence,
 Et quels fâcheux périls elle pourrait courir
 Si j'étais maintenant homme à la moins chérir.
 Mais d'un amour trop pur mon âme est embrasée,
 J'aimerais mieux mourir que la voir abusée :
 Je lui vois des appas dignes d'un autre sort,
 Et rien ne m'en saurait séparer que la mort.
 Je prévois, là-dessus l'emportement d'un père ;
 Mais nous prendrons le temps d'apaiser sa colère.
 A des charmes si doux je me laisse emporter,
 Et dans la vie enfin il se faut contenter.
 Ce que je veux de vous sous un secret fidèle,
 C'est que je puisse mettre en vos mains cette belle ;
 Que dans votre maison, en faveur de mes feux,
 Vous lui donniez retraite au moins un jour ou deux.
 Outre qu'aux yeux du monde il faut cacher sa fuite,
 Et qu'on en pourrait faire une exacte poursuite,
 Vous savez qu'une fille aussi de sa façon
 Donne avec un jeune homme un étrange soupçon ;
 Et, comme c'est à vous, sûr de votre prudence,
 Que j'ai fait de mes feux entière confiance,
 C'est à vous seul aussi, comme ami généreux,
 Que je puis confier ce dépôt amoureux.

ARNOLPHE. Je suis, n'en doutez point, tout à votre service.
 HORACE. Vous voulez bien me rendre un si charmant office ?
 ARNOLPHE. Très-volontiers, vous dis-je ; et je me sens ravir
 De cette occasion que j'ai de vous servir.
 Je rends grâces au ciel de ce qu'il me l'envoie,
 Et n'ai jamais rien fait avec si grande joie.

HORACE. Que je suis redevable à toutes vos bontés !
 J'avais de votre part craint des difficultés :
 Mais vous êtes du monde ; et, dans votre sagesse,
 Vous savez excuser les feux de la jeunesse.
 Un de mes gens la garde au coin de ce détour.

ARNOLPHE. Mais comment ferons-nous ? car il fait un peu jour.
 Si je la prends ici l'on me verra peut-être ;
 Et s'il faut que chez moi vous veniez à paraître,
 Des valets cau-eront. Pour jouer au plus sûr,
 Il faut me l'amener dans un lieu plus obscur.
 Mon allée est commode, et je l'y vais attendre.

HORACE. Ce sont précautions qu'il est fort bon de prendre.

Pour moi, je ne ferai que vous la mettre en main,
 Et chez moi, sans éclat, je retourne soudain.
 ARNOLPHE (seul). Ah ! fortune, ce trait d'aventure propice
 Répare tous les maux que m'a faits ton caprice.
 (Il s'enveloppe le nez dans son manteau.)

SCÈNE III.

AGNÈS, HORACE, ARNOLPHE.

HORACE (à Agnès). Ne soyez point en peine où je vais vous mener ;
 C'est un logement sûr que je vous fais donner.
 Vous loger avec moi ce serait tout détruire :
 Entrez dans cette porte et laissez-vous conduire.
 (Arnolphe lui prend la main sans qu'elle le connaisse.)

AGNÈS (à Horace). Pourquoi me quittez-vous ?
 HORACE. Chère Agnès, il le faut.
 AGNÈS. Songez donc, je vous prie, à revenir bientôt.
 HORACE. J'en suis assez pressé par ma flamme amoureuse.
 AGNÈS. Quand je ne vous vois point je ne suis point joyeuse.
 HORACE. Lors de votre présence on me voit triste aussi.
 AGNÈS. Hélas ! s'il était vrai, vous resteriez ici.
 HORACE. Quoi ! vous pourriez douter de mon amour extrême !
 AGNÈS. Non, vous ne m'aimez pas autant que je vous aime.
 (Arnolphe la tire). Ah ! l'on me tire trop.

HORACE. C'est qu'il est dangereux,
 Chère Agnès, qu'en ce lieu nous soyons vus tous deux ;
 Et ce parfait ami de qui la main vous presse
 Suit le zèle prudent qui pour nous l'intéresse.

AGNÈS. Mais suivre un inconnu que...
 HORACE. N'appréhendez rien.
 Entre de telles mains vous ne serez que bien.

AGNÈS. Je me trouverais mieux entre celles d'Horace,
 (A Arnolphe, qui la retire encore.)
 Et j'aurais... Attendez.

HORACE. Adieu. Le jour me chasse.
 AGNÈS. Quand vous verrai-je donc ?
 HORACE. Bientôt, assurément.
 AGNÈS. Que je vais m'ennuyer jusques à ce moment !
 HORACE (en s'en allant).
 Grâce au ciel, mon bonheur n'est plus en concurrence,
 Et je puis maintenant dormir en assurance.

SCÈNE IV.

ARNOLPHE, AGNÈS.

ARNOLPHE (caché dans son manteau, et déguisant sa voix).
 Venez, ce n'est pas là que je vous logerai,
 Et votre gîte ailleurs est par moi préparé.
 Je prétends en lieu sûr mettre votre personne.
 (Se faisant connaître.)
 Me connaissez-vous ?

AGNÈS. Hai !
 ARNOLPHE. Mon visage, friponne,
 Dans cette occasion rend vos sens effrayés ;
 Et c'est à contre-cœur qu'ici vous me voyez ;
 Je trouble en ses projets l'amour qui vous possède.
 (Agnès regarde si elle ne verra point Horace.)
 N'appellez point des yeux le galant à votre aide ;
 Il est trop éloigné pour vous donner secours.
 Ah ! ah ! si jeune encor, vous jouez de ces tours !
 Votre simplicité, qui semble sans pareille,
 Demande si l'on fait les enfants par l'oreille,
 Et vous savez donner des rendez-vous la nuit,
 Et pour suivre un galant vous evader sans bruit !
 Tud en ! comme avec lui votre langue cajole !
 Il faut qu'on vous ait mise à quelque bonne école !
 Qui diantre tout d'un coup vous en a tant appris ?
 Vous ne craignez donc plus de trouver des esprits ?
 Et ce galant, la nuit, vous a donc enhardie ?
 Ah ! coquine, en venir à cette perfidie !
 Malgré tous mes bienfaits former un tel dessein !
 Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein,
 Et qui, dès qu'il se sent, par une humeur ingrate,
 Cherche à faire du mal à celui qui le flatte !

AGNÈS. Pourquoi me criez-vous ?
 ARNOLPHE. J'ai grand tort, en effet !
 AGNÈS. Je n'entends point de mal dans tout ce que j'ai fait.
 ARNOLPHE. Suivre un galant n'est pas une action infâme ?
 AGNÈS. C'est un homme qui dit qu'il me veut pour sa femme :
 J'ai suivi vos leçons, et vous m'avez prêté
 Qu'il se faut marier pour ôter le péché.

ARNOLPHE. Oui. Mais pour femme, moi, je prétendais vous prendre ;
 Et je vous l'avais fait, me semble, assez entendre.

AGNÈS. Oui. Mais, à vous parler franchement, entre nous,
Il est plus pour cela selon mon goût que vous.
Chez vous le mariage est fâcheux et pénible,
Et vos discours en font une image terrible ;
Mais, las ! il le fait, lui, si rempli de plaisirs,
Que de se marier il donne des désirs.

ARNOLPHE. Ah ! c'est que vous l'aimez, traîtresse !

AGNÈS. Oui, je l'aime.

ARNOLPHE. Et vous avez le front de le dire à moi-même !

AGNÈS. Et pourquoi, s'il est vrai, ne le dirais-je pas ?

ARNOLPHE. Le deviez-vous aimer, impertinente ?

AGNÈS. Hélas !

Est-ce que j'en puis mais ? Lui seul en est la cause,

Et je n'y songeais pas lorsque se fit la chose.

ARNOLPHE. Mais il fallait chasser cet amoureux désir.

AGNÈS. Le moyen de chasser ce qui fait du plaisir ?

ARNOLPHE. Et ne savez-vous pas que c'était me déplaire ?

AGNÈS. Moi ? point du tout. Quel mal cela vous peut-il faire ?

ARNOLPHE. Il est vrai, j'ai sujet d'en être réjoui !

Vous ne m'aimez donc pas à ce compte ?

AGNÈS. Vous ?

ARNOLPHE. Oui.

AGNÈS. Hélas, non !

ARNOLPHE. Comment, non !

AGNÈS. Voulez-vous que je mente ?

ARNOLPHE. Pourquoi ne m'aimer pas, madame l'impudente ?

AGNÈS. Mon Dieu ! ce n'est pas moi que vous devez blâmer :

Que ne vous êtes-vous, comme lui fait aimer ?

Je ne vous en ai pas empêché, que je pense.

ARNOLPHE. Je m'y suis efforcé de toute ma puissance :

Mais les soins que j'ai pris je les ai perdus tous.

AGNÈS. Vraiment, il en sait donc là-dessus plus que vous ;

Car à se faire aimer il n'a point eu de peine.

ARNOLPHE (à part). Voyez comme raïonne et répond la vilaine !

Peste ! une précieuse en dirait-elle plus ?

Ah ! je l'ai mal connue, ou, ma foi, là-dessus

Une sotte en sait plus que le plus habile homme.

(A Agnès.) Puisqu'en raisonnements votre esprit se consomme,

La belle raisonneuse, est-ce qu'un si long temps

Je vous aurai pour lui nourrie à mes dépens ?

AGNÈS. Non. Il vous rendra tout jusques au dernier double.

ARNOLPHE (bas, à part). Elle a de certains mots où mon dépit redouble.

(Haut.) Me rendra-t-il, coquine, avec tout son pouvoir,

Les obligations que vous pouvez m'avoir ?

AGNÈS. Je ne vous en ai pas de si grandes qu'on pense.

ARNOLPHE. N'est-ce rien que les soins d'élever votre enfance ?

AGNÈS. Vous avez là-dedans bien opéré vraiment,

Et m'avez fait en tout instruire joliment !

Croit-on que je me flatte, et qu'enfin dans ma tête

Je ne juge pas bien que je suis une bête ?

Moi-même j'en ai honte : et, dans l'âge où je suis,

Je ne veux plus passer pour sotte, si je puis.

ARNOLPHE. Vous fuyez l'ignorance, et voulez, quoi qu'il coûte,

Apprendre du blondin quelque chose ?

AGNÈS. Sans doute.

C'est de lui que je sais ce que je peux savoir ;

Et beaucoup plus qu'à vous je pense lui devoir.

ARNOLPHE. Je ne sais qui me tient qu'avec une gourmande

Ma main de ce discours ne venge la bravade.

J'enrage quand je vois sa piquante froideur ;

Et quelques coups de poing satisferaient mon cœur.

AGNÈS. Hélas ! vous le pouvez si cela vous peut plaire.

ARNOLPHE (à part). Ce mot, et ce regard désarme ma colère,

Et produit un retour de tendresse de cœur

Qui de son action efface la noirceur.

Chose étrange d'aimer ! et que pour ces traîtresses

Les hommes soient sujets à de telles faiblesses !

Tout le monde connaît leur imperfection :

Ce n'est qu'extravagance et qu'indiscrétion ;

Leur esprit est méchant et leur âme fragile ;

Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile,

Rien de plus infidèle ; et malgré tout cela

Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là.

(A Agnès.) Eh bien ! faisons la paix. Va, petite traîtresse,

Je te pardonne tout, et te rends ma tendresse ;

Considère par là l'amour que j'ai pour toi,

Et, me voyant si bon, en revanche aime-moi.

AGNÈS. Du meilleur de mon cœur je voudrais vous complaire :

Que me coûterait-il, si je le pouvais faire ?

ARNOLPHE. Mon pauvre petit cœur, tu le peux si tu veux.

Ecoute seulement ce soupir amoureux,

Vois ce regard mourant, contemple ma personne,

Et quitte ce morveux et l'amour qu'il te donne.

C'est quelque sort qu'il faut qu'il ait jeté sur toi,

Et tu seras cent fois plus heureuse avec moi.

Ta forte passion est d'être brave et leste,
Tu le seras toujours, va. Je te le proteste ;
Sans cesse, nuit et jour, je te caresserai,
Je te bouchonnerai, baiserais, mangerai ;
Tout comme tu voudras tu pourras te conduire :
Je ne m'explique point, et cela c'est tout dire.

(Bas, à part.) Jusqu'où la passion peut-elle faire aller !

(Haut.) Enfin à mon amour rien ne peut s'égaliser.

Quelle preuve veux-tu que je t'en donne, ingrate ?

Me veux-tu voir pleurer ? Veux-tu que je me batte ?

Veux-tu que je m'arrache un côté de cheveux ?

Veux-tu que je me tue ? Oui, dis si tu le veux,

Je suis tout prêt, cruelle, à te prouver ma flamme.

AGNÈS. Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme,

Horace avec deux mots en ferait plus que vous.

ARNOLPHE. Ah ! c'est trop me braver, trop pousser mon courroux.

Je suivrai mon dessein, bête trop indocile,

Et vous dénicheriez à l'instant de la ville.

Vous rebutez mes vœux, et me mettez à bout ;

Mais un cul de couvent me vengera de tout.

SCÈNE V.

ARNOLPHE, AGNÈS, ALAIN.

ALAIN. Je ne sais ce que c'est, monsieur ; mais il me semble

Qu'Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble.

ARNOLPHE. La voici. Dans ma chambre allez me la nicher.

(A part.) Ce ne sera pas là qu'il la viendra chercher :

Et puis, c'est seulement pour une demi-heure.

Je vais, pour lui donner une saine demeure,

Trouver une voiture. (A Alain.) Enfermez-vous des mieux,

Et surtout gardez-vous de la quitter des yeux.

(Seul.) Peut-être que son âme, égarée, dépaycée,

Pourra de cet amour être désabusée.

SCÈNE VI.

HORACE, ARNOLPHE.

HORACE. Ah ! je viens vous trouver accablé de douleur.

Le ciel, seigneur Arnolphe, a conclu mon malheur,

Et, par un trait fatal d'une injustice extrême,

On me vent arracher de la beauté que j'aime.

Pour arriver ici mon père a pris le frais.

J'ai trouvé qu'il mettait pied à terre ici près :

Et la cause, en un mot, d'une telle venue,

Qui, comme je disais, ne m'était pas connue,

C'est qu'il m'a marié sans m'en écrire rien,

Et qu'il vient en ces lieux célébrer ce lien.

Jugez, en prenant part à mon inquiétude,

S'il pouvait m'arriver un contre-temps plus rude,

Cet Enrique dont hier je m'informais à vous

Cause tout le malheur dont je ressens les coups :

Il vient avec mon père achever ma ruine,

Et c'est sa fille unique à qui l'on me destine.

J'ai des leurs premiers mots pensé m'évanouir :

Et d'abord, sans vouloir plus longtemps les ouïr,

Mon père, ayant parlé de vous rendre visite,

L'esprit plein de frayeur, je l'ai devancé vite.

De grâce, gardez-vous de lui rien découvrir

De mon engagement, qui le pourrait aigrir ;

Et tâchez, comme en vous il prend grande créance,

De le dissuader de cette autre alliance.

ARNOLPHE. Oui-dà.

HORACE. Conseillez-lui de différer un peu.

Et rendez en ami ce service à mon feu.

ARNOLPHE. Je n'y manquerai pas.

HORACE. C'est en vous que j'espère.

ARNOLPHE. Fort bien.

HORACE. Et je vous tiens mon véritable père.

Dites-lui que mon âge... Ah ! je le vois venir.

Ecoutez les raisons que je puis vous fournir.

SCÈNE VII.

ENRIQUE, ORONTE, CHRYSALDE, HORACE, ARNOLPHE.

(Horace et Arnolphe se retirent dans un coin du théâtre, et parlent bas ensemble.)

ENRIQUE (à Chrysalde). Aussitôt qu'à mes yeux je vous ai vu paraître,

Quand on ne m'eût rien dit, j'aurais su vous connaître.

J'ai reconnu les traits de cette aimable sœur

Dont l'hymen autrefois m'avait fait possesseur ;

Et je serais heureux si la Parque cruelle

M'eût laissé ramener cette épouse fidèle,
 Pour jouir avec moi des sensibles douceurs
 De revoir tous les siens après nos longs malheurs.
 Mais, puisque du destin la fatale puissance
 Nous prive pour jamais de sa chère présence,
 Tâchons de nous résoudre, et de nous contenter
 Du seul fruit amoureux qui m'en ait pu rester.
 Il vous touche de près, et sans votre suffrage
 J'aurais tort de vouloir disposer de ce gage.
 Le choix du fils d'Oronte est glorieux de soi,
 Mais il faut que ce choix vous plaise comme à moi.
 CHRYSLALDE. C'est de mon jugement avoir mauvaise estime,
 Que douter si j'approuve un choix si légitime.
 ARNOLPHE (à part, à Horace.) Oui, je veux vous servir de la bonne façon.
 HORACE (à part, à Arnolphe.) Gardez, encore un coup...
 ARNOLPHE (à Horace.) N'ayez aucun soupçon.
 (Arnolphe quitte Horace pour aller embrasser Oronte.)
 ORONTE (à Arnolphe.) Ah ! que cette embrassade est pleine de tendresse !
 ARNOLPHE. Que je sens à vous voir une grande allégresse !
 ORONTE. Je suis ici venu...
 ARNOLPHE. Sans m'en faire récit,
 Je sais ce qui vous mène.
 ORONTE. On vous l'a déjà dit ?
 ARNOLPHE. Oui.
 ORONTE. Tant mieux.
 ARNOLPHE. Votre fils à cet hymen résiste,
 Et son cœur prévenu n'y voit rien que de triste :
 Il m'a même prié de vous en détourner.
 Et moi, tout le conseil que je vous puis donner,
 C'est de ne pas souffrir que ce nœud se diffère,
 Et de faire valoir l'autorité de père.
 Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens :
 Et nous faisons contre eux à leur être indulgents.
 HORACE (à part). Ah ! traître !
 CHRYSLALDE. Si son cœur a quelque répugnance,
 Je tiens qu'on ne doit pas lui faire résistance.
 Mon frère, que je crois, sera de mon avis.
 ARNOLPHE. Quoi ! se laissera-t-il gouverner par son fils ?
 Est-ce que vous voulez qu'un père ait la mollesse
 De ne savoir pas faire obéir la jeunesse ?
 Il serait beau vraiment qu'on le vit aujourd'hui
 Prendre loi de qui doit la recevoir de lui !
 Non, non : c'est mon intime, et sa gloire est la mienne ;
 Sa parole est donnée, il faut qu'il la maintienne ;
 Qu'il fasse voir ici de fermes sentiments,
 Et force de son fils tous les attachements.
 ORONTE. C'est parler comme il faut, et dans cette alliance
 C'est moi qui vous répons de son obéissance.
 CHRYSLALDE (à Arnolphe).
 Je suis surpris, pour moi, du grand empressement
 Que vous me faites voir pour cet engagement,
 Et ne puis deviner quel motif vous inspire...
 ARNOLPHE. Je sais ce que je fais, et dis ce qu'il faut dire.
 ORONTE. Oui, oui, seigneur Arnolphe, il est...
 CHRYSLALDE. Ce nom l'aigrit ;
 C'est monsieur de la Souche, on vous l'a déjà dit.
 ARNOLPHE. Il n'importe.
 HORACE (à part). Qu'entends-je ?
 ARNOLPHE (se tournant vers Horace). Oui. C'est là le mystère ;
 Et vous pouvez juger ce que je devais faire.
 HORACE (à part). En quel trouble !...

SCÈNE VIII.

ENRIQUE, ORONTE, CHRYSLALDE, HORACE, ARNOLPHE, GEORGETTE.

GEORGETTE. Monsieur, si vous n'êtes auprès,
 Nous aurons de la peine à retenir Agnès ;
 Elle veut à tous coups s'échapper, et peut-être
 Qu'elle se pourrait bien jeter par la fenêtre.
 ARNOLPHE. Faites-la-moi venir ; aussi bien de ce pas
 Prétends-je l'emmenner. (A Horace.) Ne vous en fâchez pas :
 Un bonheur continu rendrait l'homme superbe ;
 Et chacun a son tour, comme dit le proverbe.
 HORACE (à part). Quels maux peuvent, ô ciel ! égaler mes ennuis ?
 Et s'est-on jamais vu dans l'abîme où je suis ?
 ARNOLPHE (à Oronte). Pressez vite le jour de la cérémonie,
 J'y prends part ; et de à moi-même je m'en prie.
 ORONTE. C'est bien là mon dessein.

SCÈNE IX.

AGNÈS, ORONTE, ENRIQUE, ARNOLPHE, HORACE, CHRYSLALDE, ALAIN, GEORGETTE.

ARNOLPHE (à Agnès). Venez, belle, venez,
 Qu'on ne saurait tenir et qui vous mutinez.
 Voici votre galant, à qui, pour récompense,
 Vous pouvez faire une humble et douce révérence.
 (à Horace.) Adieu. L'événement trompe un peu vos souhaits ;
 Mais tous les amoureux ne sont pas satisfaits.
 AGNÈS. Me laissez-vous, Horace, emmener de la sorte ?
 HORACE. Je ne sais où j'en suis, tant ma douleur est forte.
 ARNOLPHE. Allons, causeuse, allons.
 AGNÈS. Je veux rester ici.
 ORONTE. Dites-nous ce que c'est que ce mystère-ci ;
 Nous nous regardons tous sans le pouvoir comprendre.
 ARNOLPHE. Avec plus de loisir je pourrai vous l'apprendre.
 Jusqu'au revoir.
 ORONTE. Où donc prétendez-vous aller ?
 Vous ne nous parlez point comme il nous faut parler.
 ARNOLPHE. Je vous ai conseillé, malgré tout son murmure,
 D'achever l'hyménée.
 ORONTE. Oui ! mais pour le conclure,
 Si l'on vous a dit tout, ne vous a-t-on pas dit
 Que vous avez chez vous celle dont il s'agit,
 La fille qu'autrefois de l'aimable Angélique
 Sous des liens secrets eut le seigneur Enrique ?
 Sur quoi votre discours était-il donc fondé ?
 CHRYSLALDE. Je m'étonnais aussi de voir son procédé.
 ARNOLPHE. Quoi !
 CHRYSLALDE. D'un hymen secret ma sœur eut une fille
 Dont on cacha le sort à toute la famille,
 ORONTE. Et qui, sous de feints noms, pour ne rien découvrir,
 Par son époux aux champs fut donnée à nourrir.
 CHRYSLALDE. Et dans ce temps le sort, lui déclarant la guerre,
 L'obligea de sortir de sa natale terre.
 ORONTE. Et d'aller essuyer mille périls divers
 Dans ces lieux séparés de nous par tant de mers.
 CHRYSLALDE. Où ses soins ont gagné ce que dans sa patrie
 Avaient pu lui ravir l'imposture et l'envie.
 ORONTE. Et, de retour en France, il a cherché d'abord
 Celle à qui de sa fille il confia le sort.
 CHRYSLALDE. Et cette paysanne a dit avec franchise
 Qu'en vos mains à quatre ans elle l'avait remise.
 ORONTE. Et qu'elle l'avait fait, sur votre charité,
 Par un accablement d'extrême pauvreté.
 CHRYSLALDE. Et lui, plein de transport, et l'allégresse en l'âme,
 A fait jusqu'en ces lieux conduire cette femme.
 ORONTE. Et vous allez enfin la voir venir ici,
 Pour rendre aux yeux de tous ce mystère éclairci.
 CHRYSLALDE (à Arnolphe).
 Je devine à peu près quel est votre supplice :
 Mais le sort en cela ne vous est que propice.
 Si n'être point cocu vous semble un si grand bien,
 Ne vous point marier en est le vrai moyen.
 ARNOLPHE (s'en allant tout transporté, et ne pouvant parler).
 Ouf !

SCÈNE X.

ENRIQUE, ORONTE, CHRYSLALDE, AGNÈS, HORACE.

ORONTE. D'où vient qu'il s'enfuit sans rien dire ?
 HORACE. Ah ! mon père,
 Vous saurez pleinement ce surprenant mystère.
 Le hasard en ces lieux avait exécuté
 Ce que votre sagesse avait prémédité.
 J'étais, par les doux nœuds d'une amour mutuelle,
 Engagé de parole avecque cette belle ;
 Et c'est elle, en un mot, que vous venez chercher,
 Et pour qui mon refus a pensé vous fâcher.
 ENRIQUE. Je n'en ai point douté d'abord que je l'ai vue,
 Et mon âme depuis n'a cessé d'être émue.
 Ah ! ma fille, je cède à des transports si doux.
 CHRYSLALDE. J'en ferais de bon cœur, mon frère autant que vous :
 Mais ces lieux et cela ne s'accroissent guères.
 Allons dans la maison débrouiller ces mystères,
 Payer à notre ami ses soins officieux,
 Et rendre grâce au ciel qui fait tout pour le mieux.



LE MALADE IMAGINAIRE

COMÉDIE-BALLET EN TROIS ACTES. — 1673.

PERSONNAGES DES PROLOGUES.

FLORE.
DEUX ZÉPHYRS, dansants.
CLIMÈNE.
DAPHNÉ.
TIRCIS, amant de Climène, chef d'une troupe de bergers.
DORILAS, amant de Daphné, chef d'une troupe de bergers.
BERGERS et BERGÈRES de la suite de Tircis, chantants et dansants.
PAN.
FAUNES, dansants.
UNE BERGÈRE, chantante.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

ARGAN, malade imaginaire.

BÉLINE, seconde femme d'Argan.
ANGÉLIQUE, fille d'Argan.
LOUISON, petite fille, sœur d'Angélique.
BÉRALDE, frère d'Argan.
CLÉANTE, amant d'Angélique.
M. DIAFOIRUS, médecin.
THOMAS DIAFOIRUS, fils de M. Diafoirus.
M. PURGON, médecin.
M. FLEURANT, apothicaire.
M. BONNEFOI, notaire.
TOINETTE, servante d'Argan.

PERSONNAGES DES INTERMÈDES.

Dans le premier acte.

POLICHINELLE.
UNE VIEILLE.
VIOLONS.
ARCHERS, chantants et dansants.

Dans le second acte.

UNE ÉGYPTIENNE, chantante.
UN ÉGYPTIEN, chantant.
ÉGYPTIENS et ÉGYPTIENNES, chantants et dansants.

Dans le troisième acte.

TAPISSIERS, dansants.
LE PRÉSIDENT de la Faculté de Médecine.
DOCTEURS.
ARGAN, bachelier.
APOTHICAIRES, avec leurs mortiers et leurs pilons.
PORTE-SERINGUES.
CHIRURGIENS.

La scène est à Paris.



Faisez-vous, ignorante, ce n'est pas à vous à contrôler les ordonnances de la médecine. — ACTE I, SCÈNE II.

PROLOGUE.

La décoration représente un lieu champêtre et néanmoins fort agréable.

ÉGLOGUE

EN MUSIQUE ET EN DANSE.

Paris. — Imp. Simon Baçon et C^{ie}, rue d'Erfurth, 1

SCÈNE PREMIÈRE.

FLORE ; DEUX ZÉPHYRS, dansants.

FLORE.
Quittez, quittez vos troupeaux :
Venez, bergers ; venez, bergères ;
Accourez, accourez sous ces tendres ormeaux ;
Je viens vous annoncer des nouvelles bien chères,

Et réjouir tous ces hameaux.
Quittez, quittez vos troupeaux ;
Venez, bergers ; venez, bergères ;
Accourez, accourez sous ces tendres ormeaux.

SCÈNE II.

FLORE ; DEUX ZÉPHYRS, dansants : CLIMÈNE, DAPHNÉ, TIRCIS, DORILAS.

CLIMÈNE (à Tircis), ET DAPHNÉ (à Dorilas).
Berger ! laissons là tes feux ;
Voilà Flore qui nous appelle.
TIRCIS (à Climène, ET DORILAS (à Daphné).

Mais au moins, dis-moi, cruelle,
TIRCIS.

Si d'un peu d'amitié tu payeras mes vœux.

DORILAS.

Si tu seras sensible à mon ardeur fidèle.

CLIMÈNE ET DAPHNÉ.

Voilà Flore qui nous appelle.

TIRCIS ET DORILAS.

Ce n'est qu'un mot, un mot, un seul mot que je veux.

TIRCIS.

Languirai-je toujours dans ma peine mortelle ?

DORILAS.

Puis-je espérer qu'un jour tu me rendras heureux ?

CLIMÈNE ET DAPHNÉ.

Voilà Flore qui nous appelle.

SCÈNE III.

FLORE ; DEUX ZÉPHYRS, dansants ; CLIMÈNE, DAPHNÉ, TIRCIS, DORILAS, BERGERS ET BERGÈRES, de la suite de Tircis et de Dorilas, chantants et dansants.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Toute la troupe des Bergers et des Bergères va se placer en cadence autour de Flore.

CLIMÈNE.

Quelle nouvelle parmi nous,
Déesse, doit jeter tant de réjouissance ?

DAPHNÉ.

Nous brûlons d'apprendre de vous
Cette nouvelle d'importance.

DORILAS.

D'ardeur nous en soupirons tous.

TOUS.

Nous en mourons d'impatience.

FLORE.

La voici : silence, silence.

Vos vœux sont exaucés, Louis est de retour ;
Il ramène en ces lieux les plaisirs et l'amour,
Et vous voyez finir vos mortelles alarmes.

Par ses vastes exploits son bras voit tout soumis ;
Il quitte les armes

Faute d'ennemis.

TOUS.

Ah ! quelle douce nouvelle !

Qu'elle est grande ! qu'elle est belle !

Que de plaisirs ! que de ris ! que de jeux !

Que de succès heureux !

Et que le ciel a bien rempli nos vœux !

Ah ! quelle douce nouvelle !

Qu'elle est grande ! qu'elle est belle !

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Bergers et les Bergères expriment par des danses les transports de leur joie

FLORE.

De vos flûtes bocagères
Réveillez les plus doux sons ;
Louis offre à vos chansons

La plus belle des matières.

Après cent combats

Où cueille son bras

Une ample victoire,

Formez entre vous

Cent combats plus doux

Pour chanter sa gloire.

TOUS.

Formons entre nous

Cent combats plus doux

Pour chanter sa gloire.

FLORE.

Mon jeune amant, dans ce bois,

Des présents de mon empire

Prépare un prix à la voix

Qui saura le mieux nous dire

Les vertus et les exploits

Du plus auguste des rois.

CLIMÈNE.

Si Tircis a l'avantage,

DAPHNÉ.

Si Dorilas est vainqueur,

CLIMÈNE.

A le chérir je m'engage.

DAPHNÉ.

Je me donne à son ardeur.

TIRCIS.

O trop chère espérance !

DORILAS.

O mot plein de douceur !

TOUS DEUX.

Plus beau sujet, plus belle récompense,

Peuvent-ils animer un cœur ?

(Les violons jouent un air pour animer les deux Bergers au combat, tandis que Flore, comme juge, va se placer au pied d'un bel arbre qui est au milieu du théâtre, avec deux Zéphyr, et que le reste, comme spectateurs, va occuper les deux côtés de la scène.)

TIRCIS.

Quand la neige fondue enfla un torrent fameux,

Contre l'effort soudain de ses flots écumeux

Il n'est rien d'assez solide ;

Dignes, châteaux, villes et bois,

Hommes, et troupeaux à la fois,

Tout cède au courant qui le guide :

Tel, et plus fier et plus rapide,

Marche Louis dans ses exploits.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET

Les Bergers et les Bergères du côté de Tircis dansent autour de lui sur une ritournelle, pour exprimer leurs applaudissements.

DORILAS.

Le foudre menaçant qui perce avec fureur

L'affreuse obscurité de la nue enflammée,

Fait d'épouvante et d'horreur

Trembler le plus ferme cœur ;

Mais, à la tête d'une armée,

Louis jette plus de terreur.

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Bergers et les Bergères du côté de Dorilas font de même que les autres.

TIRCIS.

Des fabuleux exploits que la Grèce a chantés

Par un brillant amas de belles vérités

Nous voyons la gloire effacée ;

Et tous ces fameux demi-dieux

Que vante l'histoire passée

Ne sont point à notre pensée

Ce que Louis est à nos yeux.

CINQUIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Bergers et les Bergères de son côté font encore la même chose.

DORILAS.

Louis fait à nos temps, par ses faits inouïs,

Croire tous les beaux faits que nous chante l'histoire

Des siècles évanouis ;

Mais nos neveux, dans leur gloire,

N'auront rien qui fasse croire

Tous les beaux faits de Louis.

SIXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Bergers et les Bergères de son côté font encore de même.

SEPTIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les deux partis se mêlent et dansent ensemble

SCÈNE IV.

FLORE, PAN, DEUX ZÉPHYRS, dansants ; CLIMÈNE, DAPHNÉ, TIRCIS, DORILAS, FAUNES, dansants ; BERGERS ET BERGÈRES, dansants et chantants.

PAN.

Laissez, laissez, bergers, ce dessein téméraire.

Eh ! que voulez-vous faire ?

Chanter sur vos chalumeaux

Ce qu'Apollon sur la lyre,

Avec ses chants les plus beaux,

N'entreprendrait pas de dire ?

C'est donner trop d'essor au feu qui vous inspire,

C'est monter vers le ciel sur des ailes de cire,

Pour tomber dans le fond des eaux.

Pour chanter de Louis l'intrépide courage

Il n'est point d'assez docte voix,

Point de mots assez grands pour en tracer l'image :

Le silence est le langage

Qui doit louer ses exploits.
 Consacrez d'autres soins à sa pleine victoire;
 Vos louanges n'ont rien qui flatte ses desirs;
 Laissez, laissez là sa gloire,
 Ne songez qu'à ses plaisirs.

Tous.
 Laissons, laissons là sa gloire,
 Ne songeons qu'à ses plaisirs.
 FLORE, à Tircis et à Dorilas.
 Bien que, pour étaler ses vertus immortelles,
 La force manque à vos esprits,
 Ne laissez pas tous deux de recevoir le prix,
 Dans les choses grandes et belles,
 Il suffit d'avoir entrepris.

HUITIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les deux Zéphyrus dansent avec deux couronnes de fleurs à la main, qu'ils viennent donner ensuite aux deux Bergers.

CLIMÈNE ET DAPHNÉ, donnant la main à leurs amants.
 Dans les choses grandes et belles,
 Il suffit d'avoir entrepris.

TIRCIS ET DORILAS.
 Ah ! que d'un doux succès notre audace est suivie !

FLORE ET PAN.
 Ce qu'on fait pour Louis on ne le perd jamais.

LES QUATRE AMANTS.
 Au soin de ses plaisirs donnons-nous désormais.

FLORE ET PAN.
 Heureux, heureux qui peut lui consacrer sa vie

Tous.
 Joignons tous dans ces bois
 Nos flûtes et nos voix,
 Ce jour nous y convie ;
 Et faisons aux échos redire mille fois :
 Louis est le plus grand des rois ;
 Heureux, heureux qui peut lui consacrer sa vie !

NEUVIÈME ET DERNIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Faunes, Bergers et Bergères, tous se mêlent, et il se fait entre eux des jeux de danse, après quoi ils se vont préparer pour la comédie.

AUTRE PROLOGUE.

UNE BERGÈRE, chantante.

Votre plus haut savoir n'est que pure chimère,
 Vains et peu sages médecins ;
 Vous ne pouvez guérir par vos grands mots latins
 La douleur qui me désespère.
 Votre plus haut savoir n'est que pure chimère.

Hélas ! hélas ! je n'ose découvrir
 Mon amoureux martyr
 Au berger pour qui je soupire,
 Et qui seul peut me secourir.
 Ne prétendez pas le finir,
 Ignorants médecins ; vous ne sauriez le faire :
 Votre plus haut savoir n'est que pure chimère.

Ces remèdes peu sûrs, dont le simple vulgaire
 Croit que vous connaissez l'admirable vertu,
 Pour les maux que je sens n'ont rien de salutaire ;
 Et tout votre caquet ne peut être reçu
 Que d'un malade imaginaire.

Votre plus haut savoir n'est que pure chimère,
 Vains et peu sages médecins ;
 Vous ne pouvez guérir par vos grands mots latins
 La douleur qui me désespère.
 Votre plus haut savoir n'est que pure chimère.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente la chambre d'Argan.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARGAN (assis, ayant une table devant lui, comptant avec des jetons les parties de son apothicaire).

Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Trois et deux font cinq. Plus, du vingt-quatrième, un petit clystère insinuatif,

préparatif et rémollient, pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de monsieur... Ce qui me plaît de M. Fleurant, mon apothicaire, c'est que ses parties sont toujours fort civiles. Les entrailles de monsieur, trente sols. Qui : mais, monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable, et ne pas écorcher les malades. Trente sols un lavement ! Je suis votre serviteur, je vous l'ai déjà dit. Vous ne me les avez mis dans les autres parties qu'à vingt sols, et vingt sols en langage d'apothicaire c'est-à-dire dix sols. Les voilà, dix sols. Plus, dudit jour, un bon clystère détersif, composé avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat, et autres, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de monsieur, trente sols. Avec votre permission, dix sols. Plus, dudit jour, le soir, un julep hépatique, soporatif et somnifère, composé pour faire dormir monsieur, trente-cinq sols. Je ne me plains pas de celui-là, car il me fit bien dormir. Dix, quinze, seize et dix-sept sols six deniers. Plus, du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente avec séné levantin, et autres, suivant l'ordonnance de M. Purgon, pour expulser et évacuer la bile de monsieur, quatre livres. Ah ! monsieur Fleurant ! c'est se moquer ; il faut vivre avec les malades. M. Purgon ne vous a pas ordonné de mettre quatre francs. Mettez, mettez, mettez trois livres, s'il vous plaît. Vingt et trente sols. Plus, dudit jour, une potion anodine et astringente pour faire reposer monsieur, trente sols. Bon, dix et quinze sols. Plus, du vingt-sixième, un clystère carminatif, pour chasser les vents de monsieur, trente sols. Dix sols, monsieur Fleurant. Plus, le clystère de monsieur, réitéré le soir, comme dessus, trente sols. Monsieur Fleurant, dix sols. Plus, du vingt-septième, une bonne médecine, composée pour hâter d'aller, et chasser dehors les mauvaises humeurs de Monsieur, trois livres. Bon, vingt et trente sols : je suis bien aise que vous soyez raisonnable. Plus, du vingt-huitième, une prise de petit-lait clarifié et édulcoré, pour adoucir, lenifier, tempérer et rafraîchir le sang de monsieur, vingt sols. Bon, dix sols. Plus, une potion cordiale et préservative, composée avec douze grains de bézoard, sirop de limon et grenade, et autres, suivant l'ordonnance, cinq livres. Ah ! monsieur Fleurant ! tout doux, s'il vous plaît ; si vous en usez comme cela, on ne voudra plus être malade : contentez-vous de quatre francs. Vingt et quarante sols. Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Soixante et trois livres quatre sols six deniers. Si bien donc que, de ce mois, j'ai pris une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit médecines ; et un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze lavements ; et l'autre mois il y avait douze médecines et vingt lavements. Je ne m'étonne pas si je ne me porte pas si bien ce mois-ci que l'autre. Je le dirai à M. Purgon, afin qu'il mette ordre à cela. Allons, qu'on m'ôte tout ceci. (Voyant que personne ne vient, et qu'il n'y a aucun de ses gens dans sa chambre.) Il n'y a personne ? J'ai beau dire, on me laisse toujours seul ; il n'y a pas moyen de les arrêter ici. (Après avoir sonné une sonnette qui est sur la table.) Ils n'entendent point, et ma sonnette ne fait pas assez de bruit. Drelin, drelin, drelin. (Après avoir sonné pour la deuxième fois.) Point d'affaire. Drelin, drelin, drelin. (Après avoir sonné encore.) Ils sont sourds. Toinette ! Drelin, drelin, drelin. (Après avoir fait le plus de bruit qu'il peut avec sa sonnette.) Tout comme si je ne sonnais point. Chienne ! coquine ! Drelin, drelin, drelin. (Voyant qu'il sonne encore inutilement.) J'enrage. Drelin, drelin, drelin. Carogne, à tous les diables ! Est-il possible qu'on laisse comme cela un pauvre malade tout seul ? Drelin, drelin, drelin. Voilà qui est pitoyable ! Drelin, drelin, drelin. Ah ! mon Dieu ! Ils me laisseront ici mourir. Drelin, drelin, drelin.

SCÈNE II.

ARGAN, TOINETTE.

TOINETTE (en entrant). On y va.

ARGAN. Ah ! chienne ! Ah ! carogne !...

TOINETTE (faisant semblant de s'être cogné la tête). Diantre soit de votre impatience ! Vous pressez si fort les personnes, que je me suis donné un grand coup de la tête contre la carne d'un volet.

ARGAN (en colère). Ah ! traîtresse.

TOINETTE (interrompant Argan). Ah !

ARGAN. Il y a...

TOINETTE. Ah !

ARGAN. Il y a une heure...

TOINETTE. Ah !

ARGAN. Tu m'as laissé...

TOINETTE. Ah !

ARGAN. Tais-toi donc, coquine, que je te querelle.

TOINETTE. Camon, ma foi, j'en suis d'avis, après ce que je me suis fait.

ARGAN. Tu m'as fait égosiller, carogne.

TOINETTE. Et vous m'avez fait, vous, casser la tête. L'un vaut bien l'autre ; quitte à quitte, si vous voulez.

ARGAN. Quoi ! coquine...

TOINETTE. Si vous querellez, je pleurerai.

ARGAN. Me laisser, traîtresse !

TOINETTE (interrompant encore Argan). Ah !

ARGAN. Chienne, tu veux...

TOINETTE. Ah !

ARGAN. Quoi ! il faudra encore que je n'aie pas le plaisir de la quereller !

TOINETTE. Querellez tout votre soûl, je le veux bien.

ARGAN. Tu m'en empêches, chienne, en m'interrompant à tous coups.

TOINETTE. Si vous avez le plaisir de quereller, il faut bien que de mon côté j'aie le plaisir de pleurer : chacun le sien, ce n'est pas trop. Ah !

ARGAN. Allons, il faut en passer par là. Ôte-moi ceci, coquine, ôte-moi ceci. (Après s'être levé.) Mon lavement d'aujourd'hui a-t-il bien opéré ?

TOINETTE. Votre lavement ?

ARGAN. Oui. Ai-je bien fait de la bile ?

TOINETTE. Ma foi, je ne me mêle point de ces affaires-là. C'est à M. Fleurant à y mettre le nez, puisqu'il en a le profit.

ARGAN. Qu'on ait soin de me tenir un bouillon prêt, pour l'autre que je dois tantôt prendre.

TOINETTE. Ce M. Fleurant-là et ce M. Purgon s'égayent bien sur votre corps : ils ont en vous une bonne vache à lait ; et je voudrais bien leur demander quel mal vous avez pour vous faire tant de remèdes.

ARGAN. Taisez-vous, ignorante : ce n'est pas à vous à contrôler les ordonnances de la médecine. Qu'on me fasse venir ma fille Angélique, j'ai à lui dire quelque chose.

TOINETTE. La voici qui vient d'elle-même ; elle a deviné votre pensée.

SCÈNE III.

ARGAN, ANGÉLIQUE, TOINETTE.

ARGAN. Approchez, Angélique, vous venez à propos, je voulais vous parler.

ANGÉLIQUE. Me voilà prête à vous ouïr.

ARGAN. Attendez. (À Toinette.) Donnez-moi mon bâton, je vais revenir tout à l'heure.

TOINETTE. Allez vite, monsieur, allez. M. Fleurant nous donne des affaires.

SCÈNE IV.

ANGÉLIQUE, TOINETTE.

ANGÉLIQUE. Toinette !

TOINETTE. Quoi ?

ANGÉLIQUE. Regarde-moi un peu.

TOINETTE. Eh bien ! je vous regarde.

ANGÉLIQUE. Toinette !

TOINETTE. Eh bien ! quoi, Toinette ?

ANGÉLIQUE. Ne devines-tu point de quoi je veux parler ?

TOINETTE. Je m'en doute assez : de notre jeune amant ; car c'est sur lui, depuis six jours, que roulent tous nos entretiens ; et vous n'êtes point bien si vous n'en parlez à toute heure.

ANGÉLIQUE. Puisque tu connais cela, que n'es-tu donc la première à m'en entretenir ? Et que ne m'épargnes-tu la peine de te jeter sur ce discours ?

TOINETTE. Vous ne m'en donnez pas le temps ; et vous avez des soins là-dessus qu'il est difficile de prévenir.

ANGÉLIQUE. Je l'avoue que je ne saurais me lasser de te parler de lui, et que mon cœur profite avec chaleur de tous les moments de s'ouvrir à toi. Mais, dis-moi, condamnes-tu, Toinette, les sentiments que j'ai pour lui ?

TOINETTE. Je n'ai garde.

ANGÉLIQUE. Ai-je tort de m'abandonner à ces douces impressions ?

TOINETTE. Je ne dis pas cela.

ANGÉLIQUE. Et voudrais-tu que je fusse insensible aux tendres protestations de cette passion ardente qu'il témoigne pour moi ?

TOINETTE. A Dieu ne plaise.

ANGÉLIQUE. Dis-moi un peu : ne trouves-tu pas, comme moi, quelque chose du ciel, quelque effet du destin dans l'aventure inopinée de notre connaissance ?

TOINETTE. Oui.

ANGÉLIQUE. Ne trouves-tu pas que cette action d'embrasser ma défense sans me connaître est tout à fait d'un honnête homme ?

TOINETTE. Oui.

ANGÉLIQUE. Que l'on ne peut pas en user plus généreusement ?

TOINETTE. D'accord.

ANGÉLIQUE. Et qu'il fit tout cela de la meilleure grâce du monde ?

TOINETTE. Oh ! oui !

ANGÉLIQUE. Ne trouves-tu pas, Toinette, qu'il est bien fait de sa personne.

TOINETTE. Assurément.

ANGÉLIQUE. Qu'il a l'air le meilleur du monde ?

TOINETTE. Sans doute.

ANGÉLIQUE. Que ses discours, comme ses actions, ont quelque chose de noble ?

TOINETTE. Cela est sûr.

ANGÉLIQUE. Qu'on ne peut rien entendre de plus passionné que tout ce qu'il me dit ?

TOINETTE. Il est vrai.

ANGÉLIQUE. Et qu'il n'est rien de plus fâcheux que la contrainte où l'on me tient, qui bouche tout commerce aux doux empressements de cette mutuelle ardeur que le ciel nous inspire ?

TOINETTE. Vous avez raison.

ANGÉLIQUE. Mais, ma pauvre Toinette, crois-tu qu'il m'aime autant qu'il me le dit ?

TOINETTE. Hé ! hé ! ces choses-là parfois sont un peu sujettes à caution. Les grimaces d'amour ressemblent fort à la vérité, et j'ai vu de grands comédiens là-dessus.

ANGÉLIQUE. Ah ! Toinette ! que dis-tu là ? Hélas ! de la façon qu'il parle, serait-il bien possible qu'il ne me dit pas vrai ?

TOINETTE. En tout cas, vous en serez bientôt éclaircie, et la résolution où il vous écrit hier qu'il était de vous faire demander en mariage est une prompte voie à vous faire connaître s'il vous dit vrai ou non. C'en sera là la bonne preuve.

ANGÉLIQUE. Ah ! Toinette ! si celui-là me trompe, je ne croirai de ma vie aucun homme.

TOINETTE. Voilà votre père qui revient.

SCÈNE V.

ARGAN, ANGÉLIQUE, TOINETTE.

ARGAN. Oh ça ! ma fille, je vais vous dire une nouvelle où peut-être ne vous attendez-vous pas. On vous demande en mariage... Qu'est-ce que cela ! vous riez ! Cela est plaisant, oui, ce mot de mariage, il n'y a rien de plus drôle pour les jeunes filles. Ah ! nature ! nature ! A ce que je puis voir, ma fille, je n'ai que faire de vous demander si vous voulez bien vous marier.



Et celui-ci pour vous garder du serein. — ACTE I, SCÈNE VII.

ANGÉLIQUE. Je dois faire, mon père, tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner.

ARGAN. Je suis bien aise d'avoir une fille si obéissante : la chose est donc conclue, et je vous ai promise.

ANGÉLIQUE. C'est à moi, mon père, de suivre aveuglément toutes vos volontés.

ARGAN. Ma femme, votre belle-mère, avait envie que je vous fisse re-

ligieuse, et votre petite sœur Louison aussi ; et, de tout temps, elle a été aheurtée à cela.

TOINETTE (à part). La bonne bête a ses raisons.

ARGAN. Elle ne voulait point consentir à ce mariage ; mais je l'ai emporté, et ma parole est donnée.

ANGÉLIQUE. Ah ! mon père ! que je vous suis obligée de toutes vos bontés !

TOINETTE (à Argan). En vérité, je vous sais bon gré de cela, et voilà l'action la plus sage que vous ayez faite de votre vie.

ARGAN. Je n'ai point encore vu la personne, mais on m'a dit que j'en serais content, et toi aussi.

ANGÉLIQUE. Assurément, mon père.

ARGAN. Comment ! l'as-tu vu ?

ANGÉLIQUE. Puisque votre consentement m'autorise à vous pouvoir ouvrir mon cœur, je ne feindrai point de vous dire que le hasard nous a fait connaître il y a six jours, et que la demande qu'on vous a faite est un effet de l'inclination que, dès cette première vue, nous avons prise l'un pour l'autre.

ARGAN. Ils ne m'ont pas dit cela ; mais j'en suis bien aise, et c'est tant mieux que les choses soient de la sorte. Ils disent que c'est un grand jeune garçon bien fait.

ANGÉLIQUE. Oui, mon père.

ARGAN. De belle taille.

ANGÉLIQUE. Sans doute.

ARGAN. Agréable de sa personne.

ANGÉLIQUE. Assurément.

ARGAN. De bonne physionomie.

ANGÉLIQUE. Très-bonne.

ARGAN. Sage et bien né.

ANGÉLIQUE. Tout à fait.

ARGAN. Fort bonnête.

ANGÉLIQUE. Le plus honnête du monde.

ARGAN. Qui parle bien latin et grec.

ANGÉLIQUE. C'est ce que je ne sais pas.

ARGAN. Et qui sera reçu médecin dans trois jours.

ANGÉLIQUE. Lui, mon père ?

ARGAN. Oui, est-ce qu'il ne te l'a pas dit ?

ANGÉLIQUE. Non, vraiment. Qui vous l'a dit, à vous ?

ARGAN. M. Purgon.

ANGÉLIQUE. Est-ce que M. Purgon le connaît ?

ARGAN. La belle demande ! Il faut bien qu'il le connaisse, puisque c'est son neveu.

ANGÉLIQUE. Cléante, neveu de M. Purgon ?

ARGAN. Quel Cléante ? Nous parlons de celui pour qui l'on t'a demandée en mariage.

ANGÉLIQUE. Eh oui !

ARGAN. Eh bien ! c'est le neveu de M. Purgon, qui est le fils de son beau-frère le médecin, M. Diafoirus ; et ce fils s'appelle Thomas Diafoirus, et non pas Cléante ; et nous avons conclu ce mariage-là ce matin, M. Purgon, M. Fleurant et moi ; et demain ce gendre prétendu me doit être amené par son père... Qu'est-ce ? vous voilà tout ébaubie !

ANGÉLIQUE. C'est, mon père, que je connais que vous avez parlé d'une personne, et que j'ai entendu une autre.

TOINETTE. Quoi ! monsieur ! vous auriez fait ce dessein burlesque ? et, avec tout le bien que vous avez, vous voudriez marier votre fille avec un médecin ?

ARGAN. Oui. De quoi te mêles-tu, coquine, impudente que tu es ?

TOINETTE. Mon Dieu, tout doux. Vous allez d'abord aux invectives. Est-ce que nous ne pouvons pas raisonner ensemble sans nous emporter ? Là, parlons de sang-froid. Quelle est votre raison, s'il vous plaît, pour un tel mariage ?

ARGAN. Ma raison est que, me voyant infirme et malade comme je suis, je veux me faire un gendre et des alliés médecins, afin de m'appuyer de bons secours contre ma maladie, d'avoir dans ma famille les sources des remèdes qui me sont nécessaires, et d'être à même des consultations et des ordonnances.

TOINETTE. Eh bien ! voilà dire une raison, et il y a plaisir à se répondre doucement les uns aux autres. Mais, monsieur, mettez la main à la conscience : est-ce que vous êtes malade ?

ARGAN. Comment, coquine, si je suis malade ! si je suis malade, impudente !

TOINETTE. Eh bien ! oui, monsieur, vous êtes malade, n'ayons point de querelle là-dessus. Oui, vous êtes fort malade, j'en demeure d'accord, et plus malade que vous ne pensez ; voilà qui est fait. Mais votre fille doit épouser un mari pour elle ; et, n'étant point malade, il n'est pas nécessaire de lui donner un médecin.

ARGAN. C'est pour moi que je lui donne ce médecin ; et une fille de bon naturel doit être ravie d'épouser ce qui est utile à la santé de son père.

TOINETTE. Ma foi, monsieur, voulez-vous qu'en amie je vous donne un conseil.

ARGAN. Quel est-il ce conseil ?

TOINETTE. De ne point songer à ce mariage-là.

ARGAN. Et la raison ?

TOINETTE. La raison, c'est que votre fille n'y consentira point.

ARGAN. Elle n'y consentira point ?

TOINETTE. Non.

ARGAN. Ma fille ?

TOINETTE. Votre fille. Elle vous dira qu'elle n'a que faire de M. Diafoirus, ni de son fils Thomas Diafoirus, ni de tous les Diafoirus du monde.

ARGAN. J'en ai affaire, moi, outre que le parti est plus avantageux qu'en ne pense : M. Diafoirus n'a que ce fils-là pour tout héritier ; et, de plus M. Purgon, qui n'a ni femme ni enfants, lui donne tout son bien en faveur de ce mariage ; et M. Purgon est un homme qui a huit mille bonnes livres de rente.

TOINETTE. Il faut qu'il ait tué bien des gens, pour s'être fait si riche.

ARGAN. Huit mille livres de rente sont quelque chose, sans compter le bien du père.

TOINETTE. Monsieur, tout cela est bel et bon ; mais j'en reviens toujours là : je vous conseille, entre nous, de lui choisir un autre mari ; et elle n'est point faite pour être madame Diafoirus.

ARGAN. Et je veux, moi que cela soit.

TOINETTE. Eh si ! ne dites pas cela.

ARGAN. Comment ! que je ne dise pas cela ?

TOINETTE. Eh non !

ARGAN. Et pourquoi ne le dirais-je pas ?

TOINETTE. On dira que vous ne songez pas à ce que vous dites.

ARGAN. On dira ce qu'on voudra ; mais je vous dis que je veux qu'elle exécute la parole que j'ai donnée.

TOINETTE. Non, je suis sûre qu'elle ne le fera pas.

ARGAN. Je l'y forcerai bien.

TOINETTE. Elle ne le fera pas, vous dis-je.

ARGAN. Elle le fera, ou je la mettrai dans un couvent.

TOINETTE. Vous ?

ARGAN. Moi.

TOINETTE. Bon !

ARGAN. Comment, bon ?

TOINETTE. Vous ne la mettrez point dans un couvent.

ARGAN. Je ne la mettrai point dans un couvent ?

TOINETTE. Non.

ARGAN. Non ?

TOINETTE. Non.

ARGAN. Ouais, voici qui est plaisant. Je ne mettrai pas ma fille dans un couvent si je veux ?

TOINETTE. Non, vous dis-je.

ARGAN. Qui m'en empêchera ?

TOINETTE. Vous-même.

ARGAN. Moi ?

TOINETTE. Oui, vous n'aurez pas ce cœur-là.

ARGAN. Je l'aurai.

TOINETTE. Vous vous moquez.

ARGAN. Je ne me moque point.

TOINETTE. La tendresse paternelle vous prendra.

ARGAN. Elle ne me prendra point.

TOINETTE. Une petite larme ou deux ; des bras jetés au cou ; un petit papa mignon, prononcé tendrement, sera assez pour vous toucher.

ARGAN. Tout cela ne fera rien.

TOINETTE. Oui, oui.

ARGAN. Je vous dis que je n'en démordrai point.

TOINETTE. Bagatelles !

ARGAN. Il ne faut point dire : Bagatelles.

TOINETTE. Mon Dieu, je vous connais, vous êtes bon naturellement.

ARGAN (avec emportement). Je ne suis point bon, et je suis méchant quand je veux.

TOINETTE. Doucement, monsieur ; vous ne songez pas que vous êtes malade.

ARGAN. Je lui commande absolument de se préparer à prendre le mari que je dis.

TOINETTE. Et moi, je lui défends absolument d'en faire rien.

ARGAN. Où est-ce donc que nous sommes ? Et quelle audace est-ce là à une coquine de servante de parler de la sorte devant son maître !

TOINETTE. Quand un maître ne songe pas à ce qu'il fait, une servante bien sensée est en droit de le redresser.

ARGAN (courant après Toinette). Ah ! insolente, il faut que je t'assomme.

TOINETTE (évitant Argan, et mettant la chaise entre elle et lui). Il est de mon devoir de m'opposer aux choses qui vous peuvent déshonorer.

ARGAN (courant après Toinette autour de la chaise avec son bâton). Viens, viens, que je t'apprenne à parler.

TOINETTE (se sauvant du côté où n'est point Argan). Je m'intéresse, comme je dois, à ne vous point laisser faire de folie.

ARGAN (de même). Chienne !

TOINETTE (de même). Non, je ne consentirai jamais à ce mariage.

ARGAN (de même). Pendarde !

TOINETTE (de même). Je ne veux point qu'elle épouse votre Thomas Diafoirus.

ARGAN (de même). Carogne !

TOINETTE (de même). Elle m'obéira plutôt qu'à vous.

ARGAN (s'arrêtant). Angélique, tu ne veux pas m'arrêter cette coquine-là ?

ANGÉLIQUE. Eh ! mon père, ne vous faites point malade.

ARGAN (à Angélique). Si tu ne me l'arrêtes, je te donnerai ma malédiction.

TOINETTE (en s'en allant). Et moi, je la déshériterai si elle vous obéit.

ARGAN (se jetant dans sa chaise). Ah! ah! je n'en puis plus! Voilà pour me faire mourir.

SCÈNE VI.

BÉLINE, ARGAN

ARGAN. Ah! ma femme, approchez.

BÉLINE. Qu'avez-vous, mon pauvre mari?

ARGAN. Venez-vous-en ici à mon secours.

BÉLINE. Qu'est-ce que c'est donc qu'il y a, mon petit fils?

ARGAN. Mamie!

BÉLINE. Mon ami!

ARGAN. On vient de me mettre en colère.

BÉLINE. Hélas! pauvre petit mari! Comment donc, mon ami?

ARGAN. Votre coquine de Toinette est devenue plus insolente que jamais.

BÉLINE. Ne vous passionnez donc point.

ARGAN. Elle m'a fait enrager, mamie.

BÉLINE. Doucement, mon fils.

ARGAN. Elle a contrecarré, une heure durant, les choses que je veux faire.

BÉLINE. Là, là, tout doux!

ARGAN. Elle a eu l'effronterie de me dire que je ne suis point malade.

BÉLINE. C'est une impertinente.

ARGAN. Vous savez, mon cœur, ce qui en est.

BÉLINE. Oui, mon cœur, elle a tort.

ARGAN. Mamour, cette coquine-là me fera mourir.

BÉLINE. Hé la, hé la!

ARGAN. Elle est cause de toute la bile que je fais.

BÉLINE. Ne vous fâchez point tant.

ARGAN. Et il y a je ne sais combien que je vous dis de me la chasser.

BÉLINE. Mon Dieu, mon fils, il n'y a point de serviteurs et de servantes qui n'aient leurs défauts. On est contraint parfois de souffrir leurs mauvaises qualités à cause des bonnes. Celle-ci est adroite, soigneuse, diligente, et surtout fidele; et vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens que l'on prend. Holà! Toinette.

SCÈNE VII.

ARGAN, BÉLINE, TOINETTE.

TOINETTE. Madame?

BÉLINE. Pourquoi donc est-ce que vous mettez mon mari en colère?

TOINETTE (d'un ton doux). Moi, madame? Hélas! je ne sais pas ce que vous me voulez dire, et je ne songe qu'à complaire à monsieur en toutes choses.

ARGAN. Ah! la traîtresse.

TOINETTE. Il nous a dit qu'il voulait donner sa fille en mariage au fils de M. Diafoirus. Je lui ai répondu que je trouvais le parti avantageux pour elle, mais que je croyais qu'il ferait mieux de la mettre dans un couvent.

BÉLINE. Il n'y a pas grand mal à cela, et je trouve qu'elle a raison.

ARGAN. Ah! mamour, vous la croyez! C'est une scélérate; elle m'a dit cent insolences.

BÉLINE. Eh bien! je vous crois, mon ami. Là, remettez-vous. Ecoutez, Toinette, si vous fâchez jamais mon mari, je vous mettrai dehors. Ça, donnez-moi son manteau fourré et des oreillers, que je l'accroche dans sa chaise. Vous voilà je ne sais comment. Enfoncez bien votre bonnet jusque sur vos oreilles; il n'y a rien qui enrhumait tant que de prendre l'air par les oreilles.

ARGAN. Ah! mamie, que je vous suis obligé de tous les soins que vous prenez de moi!

BÉLINE (accommodant les oreillers qu'elle met autour d'Argan). Levez-vous, que je mette ceci sous vous. Mettons celui-ci pour vous appuyer, et celui-là de l'autre côté. Mettons celui-ci derrière votre dos, et cet autre-là pour soutenir votre tête.

TOINETTE (lui mettant rudement un oreiller sur la tête). Et celui-ci pour vous garder du serain.

ARGAN (se levant en colère, et jetant les oreillers à Toinette qui s'enfuit). Ah! coquine, tu veux m'étouffer.

SCÈNE VIII.

ARGAN, BÉLINE.

BÉLINE. Hé la, hé la! Qu'est-ce que c'est donc?

ARGAN (se jetant dans sa chaise). Ah, ah, ah! je n'en puis plus.

BÉLINE. Pourquoi vous emporter ainsi? Elle a cru faire bien.

ARGAN. Vous ne connaissez pas, mamour, la malice de la pendarde. Ah! elle m'a mis tout hors de moi; et il faudra plus de huit médecines et de douze lavements pour réparer tout ceci.

BÉLINE. La, la, mon petit ami, apaisez-vous un peu.

ARGAN. Mamie, vous êtes toute ma consolation.

BÉLINE. Pauvre petit fils!

ARGAN. Pour tâcher de reconnaître l'amour que vous me portez, je veux, mon cœur, comme je vous ai dit, faire mon testament.

BÉLINE. Ah! mon ami, ne parlons point de cela, je vous prie: je ne saurais souffrir cette pensée, et le seul mot de testament me fait tréssaillir de douleur.

ARGAN. Je vous avais dit de parler pour cela à votre notaire.

BÉLINE. Le voilà là-dedans que j'ai amené avec moi.

ARGAN. Faites-le donc entrer, mamour.

BÉLINE. Hélas! mon ami, quand on aime bien un mari, on n'est guère en état de songer à tout cela.

SCÈNE IX.

LE NOTAIRE, BÉLINE, ARGAN.

ARGAN. Approchez, monsieur Bonnefoi, approchez. Prenez un siège, s'il vous plaît. Ma femme m'a dit, monsieur, que vous étiez fort honnête homme, et tout à fait de ses amis, et je l'ai chargée de vous parler pour un testament que je veux faire.

BÉLINE. Hélas! je ne suis point capable de parler de ces choses-là.

LE NOTAIRE. Elle m'a, monsieur, expliqué vos intentions et le dessein où vous êtes pour elle; et j'ai à vous dire là-dessus que vous ne sauriez rien donner à votre femme par votre testament.

ARGAN. Mais pourquoi?

LE NOTAIRE. La coutume y résiste. Si vous étiez en pays de droit écrit, cela se pourrait faire: mais à Paris, et dans les pays coutumiers, au moins dans la plupart, c'est ce qui ne se peut; et la disposition serait nulle. Tout l'avantage qu'un homme et femme conjoints par mariage se peuvent faire l'un à l'autre, c'est un don mutuel entre-vifs; encore faut-il qu'il n'y ait enfants, soit des deux conjoints, ou de l'un d'eux, lors du décès du premier mourant.

ARGAN. Voilà une coutume bien impertinente, qu'un mari ne puisse rien laisser à une femme dont il est aimé tendrement, et qui prend de lui tant de soin! J'aurais envie de consulter mon avocat, pour voir comment je pourrais faire.

LE NOTAIRE. Ce n'est point à des avocats qu'il faut aller; car ils sont d'ordinaire sévères là-dessus, et s'imaginent que c'est un grand crime que de disposer en fraude de la loi. Ce sont gens de difficultés, et qui sont ignorants des détours de la conscience. Il y a d'autres personnes à consulter, qui sont bien plus accommodantes, qui ont des expédients pour passer doucement par-dessus la loi, et rendre juste ce qui n'est pas permis; qui savent aplanir les difficultés d'une affaire, et trouver des moyens d'éluder la coutume par quelque avantage indirect. Sans cela, où en serions-nous tous les jours? Il faut de la facilité dans les choses; autrement nous ne ferions rien, et je ne donnerais pas un sou de notre métier.

ARGAN. Ma femme m'avait bien dit, monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfants?

LE NOTAIRE. Comment vous pouvez faire? Vous pouvez choisir doucement un ami intime de votre femme, auquel vous donnerez en bonne forme par votre testament tout ce que vous pouvez, et cet ami ensuite lui rendra tout. Vous pouvez encore contracter un grand nombre d'obligations non suspectes au profit de divers créanciers qui prêteront leur nom à votre femme, et entre les mains de laquelle ils mettront leur déclaration que ce qu'ils en ont fait n'a été que pour lui faire plaisir. Vous pouvez aussi, pendant que vous êtes en vie, mettre entre ses mains de l'argent comptant, ou des billets que vous pourrez avoir payables au porteur.

BÉLINE. Mon Dieu! il ne faut point vous tourmenter de tout cela. S'il vient faute de vous, mon fils, je ne veux plus rester au monde.

ARGAN. Mamie!

BÉLINE. Oui, mon ami, si je suis assez malheureuse pour vous perdre...

ARGAN. Ma chère femme!

BÉLINE. La vie ne me sera plus de rien.

ARGAN. Mamour!

BÉLINE. Et je suivrai vos pas, pour vous faire connaître la tendresse que j'ai pour vous.

ARGAN. Mamie, vous me fendez le cœur! Consolez-vous, je vous en prie.

LE NOTAIRE (à Béline). Ces larmes sont hors de saison, et les choses n'en sont point encore là.

BÉLINE. Ah! monsieur, vous ne savez pas ce que c'est qu'un mari qu'on aime tendrement.

ARGAN. Tout le regret que j'aurai si je meurs, mamie, c'est de n'avoir pas un enfant de vous. M. Purgon m'avait dit qu'il m'en ferait faire un.

LE NOTAIRE. Cela pourra venir encore.

ARGAN. Il faut faire mon testament, mamour, de la façon que monsieur dit; mais, par précaution, je veux vous mettre entre les mains vingt mille francs en or, que j'ai dans le lambris de mon alcôve, et deux billets payables au porteur, qui me sont dus, l'un par M. Damon, et l'autre par M. Géraente.

BÉLINE. Non, non ! je ne veux point de tout cela. Ah !... Combien dites-vous qu'il y a dans votre alcôve ?

ARGAN. Vingt mille francs, mamour.

BÉLINE. Ne me parlez point de biens, je vous prie. Ah !... De combien sont les deux billets ?

ARGAN. Ils sont, mamie, l'un de quatre mille francs, et l'autre de six.

BÉLINE. Tous les biens, du monde, mon ami, ne me sont rien au prix de vous.

LE NOTAIRE (à Argan). Voulez-vous que nous procédions au testament ?

ARGAN. Oui, monsieur. Mais nous serons mieux dans mon petit cabinet. Mamour, conduisez-moi, je vous prie ?

BÉLINE. Allons, mon pauvre petit-fils.

SCÈNE X.

ANGÉLIQUE, TOINETTE.

TOINETTE. Les voilà avec un notaire, et j'ai oui parler de testament. Votre belle-mère ne s'endort point, et c'est sans doute quelque conspiration contre vos intérêts où elle pousse votre père.

ANGÉLIQUE. Qu'il dispose de son bien à sa fantaisie, pourvu qu'il ne dispose point de mon cœur. Tu vois, Toinette, les desseins violents que l'on fait sur lui ; ne m'abandonne point, je te prie, dans l'extrémité où je suis.

TOINETTE. Moi, vous abandonner ! J'aimerais mieux mourir. Votre belle-mère a beau me faire sa confidente et me vouloir jeter dans ses intérêts, je n'ai jamais pu avoir d'inclination pour elle, et j'ai toujours été de votre parti. Laissez-moi faire ; j'emploierai toute chose pour vous servir. Mais, pour servir avec plus d'effet, je veux changer de batterie, couvrir le zèle que j'ai pour vous, et feindre d'entrer dans les sentiments de votre père et de votre belle-mère.

ANGÉLIQUE. Tâche, je t'en conjure, de faire donner avis à Cléante du mariage qu'on a conclu.

TOINETTE. Je n'ai personne à employer à cet office que le vieux usurier Polichinelle, mon amant ; et il m'en coûtera pour cela quelques paroles de douceur, que je veux bien dépenser pour vous. Pour aujourd'hui il est trop tard ; mais demain, du grand matin, je l'enverrai querir, et il sera ravi de...

SCÈNE XI.

BÉLINE, dans la maison ; ANGÉLIQUE, TOINETTE.

BÉLINE. Toinette !

TOINETTE (à Angélique). Voilà qu'on m'appelle. Bonsoir. Reposez-vous sur moi.

PREMIER INTERMÈDE.

Le théâtre représente une ville.

Polichinelle, dans la nuit, vient pour donner une sérénade à sa maîtresse. Il est interrompu d'abord par des violons contre lesquels il se met en colère, et ensuite par le guet, composé de musiciens et de danseurs.

SCÈNE PREMIÈRE.

POLICHINELLE.

O amour, amour, amour, amour ! Pauvre Polichinelle ! quelle diable de fantaisie t'es-tu allé mettre dans la cervelle ? A quoi t'amuses-tu, misérable insensé que tu es ? Tu quittes le soin de ton négoce, et tu laisses aller tes affaires à l'abandon ; tu ne manges plus, tu ne bois presque plus, tu perds le repos de la nuit, et tout cela, pour qui ? pour une dragonne, franche dragonne, une diablesse qui te rembarre et se moque de tout ce que tu peux lui dire. Mais il n'y a point à raisonner là-dessus. Tu le veux, amour ; il faut être fou comme beaucoup d'autres. Cela n'est pas le mieux du monde à un homme de mon âge ; mais qu'y faire ? On n'est pas sage quand on veut, et les vieilles cervelles se démontent comme les jeunes.

Je viens voir si je ne pourrai point adoucir ma tigresse par une sérénade. Il n'y a rien parfois qui soit si touchant qu'un amant qui vient chanter ses doléances aux gonds et aux verrous de la porte de sa maîtresse. (Après avoir pris son luth.) Voici de quoi accompagner ma voix.

O nuit, ô chère nuit, porte mes plaintes amoureuses jusque dans le lit de mon inflexible.

Nott' e di, v' amo e v' adoro :
Cerco un sì per mio ristoro ;
Ma se voi dite di no :
Bella ingrata, io morirò.

Fra la speranza
S'affligge il cuore ;
In lontananza
Consumo l'ore ;
Sì dolce inganno
Che mi figura
Breve l'affanno,
Ahi ! troppo dura !
Così per troppo amar languisco e muoro.

Nott' e di, v' amo e v' adoro :
Cerco un sì per mio ristoro ;
Ma se voi dite di no,
Bella ingrata, io morirò.

Se non dormite,
Almen pensate
Alle ferite
Ch' al cuor mi fate :
Deh ! almen fingete,
Per mio conforto,
Se m'uccidete,
D'aver il torto :
Vostra pietà mi scemerà il martiro.

Nott' e di, v' amo e v' adoro :
Cerco un sì per mio ristoro ;
Ma se voi dite di no,
Bella ingrata, io morirò.

SCÈNE II.

POLICHINELLE ; UNE VIEILLE, à la fenêtre.

LA VIEILLE chante.
Zerbigetti, ch' ognor con finti sguardi
Mentiti desiri,
Fallaci sospiri,
Accenti bugiardi,
Di fede vi pregiate,
Ah ! che non m'ingannate ;
Che già so per prova
Ch' in voi non si trova
Costanza ne fede.
Oh ! quanto è pazza colei che vi crede
Quei sguardi languidi
Non m'innamorano,
Quei sospir fervidi
Più non m'infiammano ;
Vel giuro affè,
Zerbino misero,
Del vostro piangere
Il mio cuor libero
Vuol sempre ridere.
Credete a me,
Che già so per prova
Ch' in voi non si trova
Costanza ne fede.
Oh ! quanto è pazza colei che vi crede !

SCÈNE III.

POLICHINELLE ; VIOLONS derrière le théâtre.

LES VIOLONS commencent un air.

POLICHINELLE. Quelle impertinente harmonie vient interrompre ici ma voix ?

LES VIOLONS continuent à jouer.

POLICHINELLE. Paix là ! taisez-vous, violons. Laissez-moi me plaindre à mon aise des cruautés de mon inexorable.

LES VIOLONS, de même.

POLICHINELLE. Taisez-vous, vous dis-je : c'est moi qui veux chanter.

LES VIOLONS.

POLICHINELLE. Paix donc !

LES VIOLONS.

POLICHINELLE. Ouais !

LES VIOLONS.

POLICHINELLE. Ahi.

LES VIOLONS.
POLICHINELLE. Est-ce pour rire?
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. Ah ! que de bruit !
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. Le diable vous emporte !
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. J'enrage !
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. Vous ne vous taisez pas ? Ah ! Dieu soit loué !
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. Encore !
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. Peste des violons !
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. La sottise musique que voilà !
LES VIOLONS.
POLICHINELLE, chantant pour se moquer des violons.
La, la, la, la, la, la.
LES VIOLONS.
POLICHINELLE, de même.
La, la, la, la, la, la.
LES VIOLONS.
POLICHINELLE, de même.
La, la, la, la, la, la.
LES VIOLONS.
POLICHINELLE, de même.
La, la, la, la, la, la.
LES VIOLONS.
POLICHINELLE, de même.
La, la, la, la, la, la.
LES VIOLONS.
POLICHINELLE. Par ma foi, cela me divertit. Poursuivez, messieurs les violons ; vous me ferez plaisir. (N'entendant plus rien.) Allons donc, continuez. Je vous en prie.

SCÈNE IV.

POLICHINELLE.

Voilà le moyen de les faire taire. La musique est accoutumée à ne point faire ce qu'on veut. Ho ! sus, à nous. Avant que de chanter, il faut que je prélude un peu, et joue quelque pièce, afin de mieux prendre mon ton. (Il prend son luth, dont il fait semblant de jouer, en imitant avec les lèvres et la langue le son de cet instrument.) Plan, plan, plan. Plin, plin, plin. Voilà un temps fâcheux pour mettre un luth d'accord. Plin, plin, plin. Plin, tan, plan. Plin, plin. Les cordes ne tiennent point par ce temps-là. Plin, plan. J'entends du bruit. Mettons mon luth contre la porte.

SCÈNE V.

POLICHINELLE ; ARCHERS, chantants et dansants.

ARCHERS (chantants). Qui va là ? Qui va là ?
POLICHINELLE (bas). Qui diable est-ce là ? Est-ce la mode de parler en musique ?
ARCHERS. Qui va là ? Qui va là ? Qui va là ?
POLICHINELLE (épouvanté). Moi, moi, moi.
ARCHERS. Qui va là ? Qui va là ? vous dis-je.
POLICHINELLE. Moi, moi, vous dis-je.
ARCHERS. Et qui toi ? Et qui toi ?
POLICHINELLE. Moi, moi, moi, moi, moi, moi.

ARCHERS.

Dis ton nom, dis ton nom, sans davantage attendre.
POLICHINELLE, feignant d'être bien hardi.
Mon nom est : Va te faire pendre.

ARCHERS.

Ici, camarades, ici.
Saisissons l'insolent qui nous répond ainsi.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Tout le guet vient, qui cherche Polichinelle dans la nuit.

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE. Qui va là ?

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE.

Qui sont les coquins que j'entends ?

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE.

Euh !

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE.

Holà ! mes laquais, mes gens !

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE. Par la mort !

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE. Par le sang !

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE. J'en jeterai par terre.

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE.

Champagne, Poitevin, Picard, Basque, Breton !

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE.

Donnez-moi mon mousqueton.

VIOLONS ET DANSEURS.

POLICHINELLE (faisant semblant de tirer un coup de pistolet). Pouc.
(Ils tombent tous et s'enfuient.)

SCÈNE VI.

POLICHINELLE.

Ah ! ah ! ah ! ah ! Comme je leur ai donné l'épouvante ! Voilà de sottes gens d'avoir peur de moi, qui ai peur des autres ! Ma foi, il n'est que de jouer d'adresse en ce monde. Si je n'avais tranché du grand seigneur, et n'avais fait le brave, ils n'auraient pas manqué de me happer. Ah ! ah ! ah !

(Les archers se rapprochent, et ayant entendu ce qu'il disait, ils le saisissent au collet.)

SCÈNE VII.

POLICHINELLE ; DES ARCHERS, chantants.

LES ARCHERS, saisissant Polichinelle.

Nous le tenons. A nous, camarades, à nous.
Dépêchez ; de la lumière.

SCÈNE VIII.

POLICHINELLE ; LES ARCHERS, chantants et dansants, venant avec des lanternes.

QUATRE ARCHERS, chantant ensemble.

Ah ! traître, ah ! fripon, c'est donc vous !
Faquin, maraud, pendard, impudent, téméraire,
Insolent, effronté, coquin, filou, voleur,
Vous osez nous faire peur !

POLICHINELLE.

Messieurs, c'est que j'étais ivre.

LES QUATRE ARCHERS.

Non, non : point de raison ;
Il faut vous apprendre à vivre.
En prison, vite en prison.

POLICHINELLE. Messieurs, je ne suis point voleur.

LES QUATRE ARCHERS. En prison.

POLICHINELLE. Je suis un bourgeois de la ville.

LES QUATRE ARCHERS. En prison.

POLICHINELLE. Qu'ai-je fait ?

LES QUATRE ARCHERS. En prison, vite en prison.

POLICHINELLE. Messieurs, laissez-moi aller.

LES QUATRE ARCHERS. Non.

POLICHINELLE. Je vous prie.

LES QUATRE ARCHERS. Non.

POLICHINELLE. Eh !

LES QUATRE ARCHERS. Non.

POLICHINELLE. De grâce !

LES QUATRE ARCHERS. Non, non.

POLICHINELLE. Messieurs !

LES QUATRE ARCHERS. Non, non, non.

POLICHINELLE. S'il vous plaît !
 LES QUATRE ARCHERS. Non, non.
 POLICHINELLE. Par charité !
 LES QUATRE ARCHERS. Non, non
 POLICHINELLE. Au nom du ciel !
 LES QUATRE ARCHERS. Non, non
 POLICHINELLE. Miséricorde !

LES QUATRE ARCHERS.
 Non, non, non : point de raison ;
 Il faut vous apprendre à vivre.
 En prison, vite en prison.

POLICHINELLE. Eh ! n'est-il rien, messieurs, qui soit capable d'attendrir vos âmes ?

LES QUATRE ARCHERS.
 Il est aisé de nous toucher ;
 Et nous sommes humains plus qu'on ne saurait croire.
 Donnez-nous doucement six pistoles pour boire,
 Nous allons vous lâcher.

POLICHINELLE. Hélas ! messieurs, je vous assure que je n'ai pas un sol sur moi.

LES QUATRE ARCHERS.
 Au défaut de six pistoles,
 Choisissez donc sans façon
 D'avoir trente croquignoles
 Ou douze coups de bâton.

POLICHINELLE. Si c'est une nécessité et qu'il faille en passer par là, je choisis les croquignoles.

LES QUATRE ARCHERS.
 Allons, préparez-vous,
 Et comptez bien les coups.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les archers dansants lui donnent des croquignoles en cadence.

POLICHINELLE (pendant qu'on lui donne des croquignoles). Un et deux, trois et quatre, cinq et six, sept et huit, neuf et dix, onze et douze, et treize, et quatorze, et quinze.

LES QUATRE ARCHERS.
 Ah ! ah ! vous en voulez passer !
 Allons, c'est à recommencer.

POLICHINELLE. Ah ! messieurs, ma pauvre tête n'en peut plus ; et vous venez de me la rendre comme une pomme cuite. J'aime encore mieux les coups de bâton que de recommencer.

LES QUATRE ARCHERS.
 Soit. Puisque le bâton est pour vous plus charmant,
 Vous aurez contentement.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les archers dansants lui donnent des coups de bâton en cadence.

POLICHINELLE (comptant les coups de bâton). Un, deux, trois, quatre, cinq, six. Ah ! ah ! ah ! Je n'y saurais plus résister. Tenez, messieurs, voilà six pistoles que je vous donne.

LES QUATRE ARCHERS.
 Ah ! l'honnête homme ! ah ! l'âme noble et belle !
 Adieu, seigneur ; adieu, seigneur Polichinelle.
 POLICHINELLE. Messieurs, je vous donne le bonsoir.

LES QUATRE ARCHERS.
 Adieu, seigneur ; adieu, seigneur Polichinelle.
 POLICHINELLE. Votre serviteur.

LES QUATRE ARCHERS.
 Adieu, seigneur ; adieu, seigneur Polichinelle.

POLICHINELLE. Très-humble valet.

LES QUATRE ARCHERS.
 Adieu, seigneur ; adieu, seigneur Polichinelle.
 POLICHINELLE. Jusqu'au revoir.

QUATRIÈME ET DERNIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Ils dansent tous en réjouissance de l'argent qu'ils ont reçu.

ACTE SECOND.

Le théâtre représente la chambre d'Argan.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLÉANTE, TOINETTE.

TOINETTE (ne reconnaissant pas Cléante). Que demandez-vous, monsieur ?

CLÉANTE. Ce que je demande ?

TOINETTE. Ah, ah ! c'est vous ! Quelle surprise ! Que venez-vous faire céans ?

CLÉANTE. Savoir ma destinée, parler à l'aimable Angélique, consulter les sentiments de son cœur, et lui demander ses résolutions sur ce mariage fatal dont on m'a averti.

TOINETTE. Oui : mais on ne parle pas comme cela de but en blanc à Angélique ; il y faut des mystères : et l'on vous a dit l'étroite garde où elle est retenue, qu'on ne la laisse ni sortir, ni parler à personne, et que ce ne fut que la curiosité d'une vieille tante qui nous fit accorder la liberté d'aller à cette comédie qui donna lieu à la naissance de votre passion : et nous nous sommes bien gardées de parler de cette aventure.

CLÉANTE. Aussi ne viens-je pas ici comme Cléante et sous l'apparence de son amant, mais comme ami de son maître de musique, dont j'ai obtenu le pouvoir de dire qu'il m'envoie à sa place.

TOINETTE. Voici son père. Retirez-vous un peu, et me laissez lui dire que vous êtes là.

SCÈNE II.

ARGAN, TOINETTE

ARGAN (se croyant seul, et sans voir Toinette). M. Purgon m'a dit de me promener le matin dans ma chambre douze allées et douze venues : mais j'ai oublié de lui demander si c'est en long ou en large.

TOINETTE. Monsieur, voilà un...

ARGAN. Parle bas, pendarde : tu viens m'ébranler tout le cerveau, et tu ne songes pas qu'il ne faut point parler si haut à des malades.

TOINETTE. Je voulais vous dire, monsieur...

ARGAN. Parle bas, te dis-je.

TOINETTE. Monsieur...

(Elle fait semblant de parler.)

ARGAN. Eh ?

TOINETTE. Je vous dis que...

(Elle fait encore semblant de parler.)

ARGAN. Qu'est-ce que tu dis ?

TOINETTE. Je dis que voilà un homme qui veut parler à vous.

ARGAN. Qu'il vienne.

(Toinette fait signe à Cléante d'avancer.)

SCÈNE III.

ARGAN, CLÉANTE, TOINETTE.

CLÉANTE. Monsieur...

TOINETTE (à Cléante). Ne parlez pas si haut de peur d'ébranler le cerveau de monsieur.

CLÉANTE. Monsieur, je suis ravi de vous trouver debout, et de voir que vous vous portez mieux.

TOINETTE (feignant d'être en colère). Comment ! qu'il se porte mieux ! Cela est faux. Monsieur se porte toujours mal.

CLÉANTE. J'ai oui dire que monsieur était mieux ; et je lui trouve bon visage.

TOINETTE. Que voulez-vous dire avec votre bon visage ? Monsieur l'a fort mauvais ; et ce sont des impertinents qui vous ont dit qu'il était mieux ; il ne s'est jamais si mal porté.

ARGAN. Elle a raison.

TOINETTE. Il marche, dort, mange, et boit tout comme les autres ; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit fort malade.

ARGAN. Cela est vrai.

CLÉANTE. Monsieur, j'en suis au désespoir. Je viens de la part du maître à chanter de mademoiselle votre fille : il s'est vu obligé d'aller à la campagne pour quelques jours ; et, comme son ami intime, il m'envoie

à sa place pour lui continuer ses leçons, de peur qu'en les interrompant elle ne vint à oublier ce qu'elle sait déjà.

ARGAN. Fort bien. (A Toinette.) Appelez Angélique.

TOINETTE. Je crois, monsieur, qu'il sera mieux de mener monsieur à sa chambre.

ARGAN. Non, faites-la venir.

TOINETTE. Il ne pourra lui donner leçon comme il faut, s'ils ne sont en particulier.

ARGAN. Si fait, si fait.

TOINETTE. Monsieur, cela ne fera que vous étourdir; et il ne faut rien pour vous ébranler dans l'état où vous êtes, et vous ébranler le cerveau.

ARGAN. Point, point : j'aime la musique; et je serai bien aise de... Ah! la voici. (A Toinette.) Allez-vous-en voir, vous, si ma femme est habillée.

SCÈNE IV.

ARGAN, ANGÉLIQUE, CLÉANTE.

ARGAN. Venez, ma fille; votre maître de musique est allé aux champs, et voilà une personne qu'il envoie à sa place pour vous montrer.

ANGÉLIQUE (reconnaissant Cléante). Ah! ciel!

ARGAN. Qu'est-ce? D'où vient cette surprise?

ANGÉLIQUE. C'est...

ARGAN. Quoi? qui vous émeut de la sorte?

ANGÉLIQUE. C'est, mon père, une aventure surprenante qui se rencontre ici.

ARGAN. Comment?

ANGÉLIQUE. J'ai songé cette nuit que j'étais dans le plus grand embarras du monde, et qu'une personne faite tout comme monsieur s'est présentée à moi, à qui j'ai demandé secours, et qui m'est venue tirer de la peine où j'étais; et ma surprise a été grande de voir inopinément, en arrivant ici, ce que j'ai eu dans l'idée toute la nuit.

CLÉANTE. Ce n'est pas être malheureux que d'occuper votre pensée, soit en dormant, soit en veillant; et mon bonheur serait grand, sans doute, si vous étiez dans quelque peine dont vous me jugeassiez digne de vous tirer; et il n'y a rien que je ne fisse pour...

SCÈNE V.

ARGAN, ANGÉLIQUE, CLÉANTE, TOINETTE.

TOINETTE (à Argan). Ma foi, monsieur, je suis pour vous maintenant; et je me dédis de tout ce que je disais hier. Voici M. Diafoirus le père et M. Diafoirus le fils qui viennent vous rendre visite. Que vous serez bien engendré! Vous allez voir le garçon le mieux fait du monde et le plus spirituel. Il n'a dit que deux mots qui m'ont ravie, et votre fille va être charmée de lui.

ARGAN (à Cléante qui feint de vouloir s'en aller). Ne vous en allez point, monsieur. C'est que je marie ma fille; et voilà qu'on lui amène son prétendu mari qu'elle n'a point encore vu.

CLÉANTE. C'est m'honorer beaucoup, monsieur, de vouloir que je sois témoin d'une entrevue si agréable.

ARGAN. C'est le fils d'un habile médecin, et le mariage se fera dans quatre jours.

CLÉANTE. Fort bien.

ARGAN. Mandez-le un peu à son maître de musique, afin qu'il se trouve à la noce.

CLÉANTE. Je n'y manquerai pas.

ARGAN. Je vous y prie aussi.

CLÉANTE. Vous me faites beaucoup d'honneur.

TOINETTE. Allons, qu'on se range, les voici.

SCÈNE VI.

M. DIAFOIRUS, THOMAS DIAFOIRUS, ARGAN, ANGÉLIQUE, CLÉANTE, TOINETTE, LAQUAIS.

ARGAN (mettant la main à son bonnet sans l'ôter). M. Purgon, monsieur, m'a défendu de découvrir ma tête. Vous êtes du métier, vous savez les conséquences.

M. DIAFOIRUS. Nous sommes dans toutes nos visites pour porter secours aux malades, et non pour leur porter de l'incommodité.

(Argan et M. Diafoirus parlent en même temps.)

ARGAN. Je reçois, monsieur,

M. DIAFOIRUS. Nous venons ici, monsieur,

ARGAN. Avec beaucoup de joie,

M. DIAFOIRUS. Mon fils Thomas et moi,

ARGAN. L'honneur que vous me faites,

M. DIAFOIRUS. Vous témoigner, monsieur,

ARGAN. Et j'aurais souhaité,

M. DIAFOIRUS. Le ravissement où nous sommes,

ARGAN. De pouvoir aller chez vous,

M. DIAFOIRUS. De la grâce que vous nous faites,

ARGAN. Pour vous en assurer;

M. DIAFOIRUS. De vouloir bien nous recevoir,

ARGAN. Mais vous savez, monsieur,

M. DIAFOIRUS. Dans l'honneur, monsieur,

ARGAN. Ce que c'est qu'un pauvre malade,

M. DIAFOIRUS. De votre alliance,

ARGAN. Qui ne peut faire autre chose,

M. DIAFOIRUS. Et vous assurer,

ARGAN. Que de vous dire ici,

M. DIAFOIRUS. Que, dans les choses qui dépendront de notre métier,

ARGAN. Qu'il cherchera toutes les occasions,

M. DIAFOIRUS. De même qu'en toute autre,

ARGAN. De vous faire connaître, monsieur,

M. DIAFOIRUS. Nous serons toujours prêts, monsieur,

ARGAN. Qu'il est tout à votre service.

M. DIAFOIRUS. A vous témoigner notre zèle. (A son fils.) Allons, Thomas, avancez : faites vos compliments.

THOMAS DIAFOIRUS (à M. Diafoirus). N'est-ce pas par le père qu'il convient commencer?

M. DIAFOIRUS. Oui.

THOMAS DIAFOIRUS (à Argan). Monsieur, je viens saluer, reconnaître, chérir, et révéler en vous un second père, mais un second père auquel j'ose dire que je me trouve plus redevable qu'au premier. Le premier m'a engendré; mais vous m'avez choisi. Il m'a reçu par nécessité; mais vous m'avez accepté par grâce. Ce que je tiens de lui est un ouvrage de son corps; mais ce que je tiens de vous est un ouvrage de votre volonté; et d'autant plus que les facultés spirituelles sont au-dessus des corporelles, d'autant plus je vous dois, et d'autant plus je tiens précieuse cette future filiation dont je viens aujourd'hui vous rendre, par avance, les très-humbles et très-respectueux hommages.

TOINETTE. Vivent les collèges d'où l'on sort si habile homme!

THOMAS DIAFOIRUS (à M. Diafoirus). Cela a-t-il bien été, mon père?

M. DIAFOIRUS. Optimé.

ARGAN (à Angélique). Allons, saluez monsieur.

THOMAS DIAFOIRUS (à M. Diafoirus). Baiseraï-je?

M. DIAFOIRUS. Oui, oui.

THOMAS DIAFOIRUS (à Angélique). Madame, c'est avec justice que le ciel vous a concédé le nom de belle-mère, puisque l'on...

ARGAN (à Thomas Diafoirus). Ce n'est pas ma femme, c'est ma fille, à qui vous parlez.

THOMAS DIAFOIRUS. Où donc est-elle?

ARGAN. Elle va venir.

THOMAS DIAFOIRUS. Attendrai-je, mon père, qu'elle soit venue?

M. DIAFOIRUS. Faites toujours le compliment de mademoiselle.

THOMAS DIAFOIRUS. Mademoiselle, ne plus ne moins que la statue de Memnon rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée des rayons du soleil, tout de même me sens-je animé d'un doux transport à l'apparition du soleil de vos beautés; et comme les naturalistes remarquent que la fleur nommée héliotrope tourne sans cesse vers cet astre du jour, aussi mon cœur doré-en-avant tournera-t-il toujours vers les astres resplendissants de vos yeux adorables, ainsi que vers son pôle unique. Souffrez donc, mademoiselle, que j'appende aujourd'hui à l'autel de vos charmes l'offrande de ce cœur, qui ne respire et n'ambitionne autre gloire que d'être toute sa vie, mademoiselle, votre très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et mari.

TOINETTE. Voilà ce que c'est que d'étudier, on apprend à dire de belles choses.

ARGAN (à Cléante). Eh! que dites-vous de cela?

CLÉANTE. Que monsieur fait merveilles, et que, s'il est aussi bon médecin qu'il est bon orateur, il y aura plaisir à être de ses malades.

TOINETTE. Assurément. Ce sera quelque chose d'admirable s'il fait d'aussi belles cures qu'il fait de beaux discours.

ARGAN. Allons, vite, ma chaise, et des sièges à tout le monde. (Les laquais donnent des sièges.) Mettez-vous là, ma fille. (A M. Diafoirus.) Vous voyez, monsieur, que tout le monde admire monsieur votre fils, et je vous trouve bien heureux de vous voir un garçon comme cela.

M. DIAFOIRUS. Monsieur, ce n'est pas parce que je suis son père, mais je puis dire que j'ai sujet d'être content de lui, et que tous ceux qui le voient en parlent comme d'un garçon qui n'a point de méchanceté. Il n'a jamais en l'imagination bien vive, ni ce feu d'esprit qu'on remarque dans quelques-uns; mais c'est par là que j'ai toujours bien auguré de sa judiciaire, qualité requise pour l'exercice de notre art. Lorsqu'il était petit, il n'a jamais été ce qu'on appelle mièvre et éveillé: on le voyait toujours doux, paisible et taciturne, ne disant jamais mot, et ne jouant jamais à tous ces petits jeux que l'on nomme enfantins. On eut toutes les peines du monde à lui apprendre à lire; et il avait neuf ans qu'il ne connaissait pas encore ses lettres. Bon! disais-je en moi-même, les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits. On grave sur le marbre bien plus malaisément que sur le sable, mais les choses y sont conservées bien plus longtemps; et cette lenteur à comprendre, cette pesanteur d'imagination, est la marque d'un bon jugement à venir. Lorsque je l'envoyai au collège, il trouva de la peine, mais il se roidis-

saît contre les difficultés, et ses régents se louaient toujours à moi de son assiduité et de son travail. Enfin, à force de battre le fer, il en est venu glorieusement à avoir ses licences ; et je puis dire, sans vanité, que, depuis deux ans qu'il est sur les bancs, il n'y a point de candidat qui ait fait plus de bruit que lui dans toutes les disputes de notre école. Il s'y est rendu redoutable ; et il ne s'y passe point d'acte où il n'aille argumenter à outrance pour la proposition contraire. Il est ferme dans la dispute, fort comme un Turc sur ses principes, ne démord jamais de son opinion, et poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique. Mais, sur toute chose, ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine.

THOMAS DIAFOIRUS (tirant de sa poche une grande thèse roulée qu'il présente à Angélique). J'ai, contre les circulateurs, soutenu une thèse, qu'avec la permission (saluant Argan) de monsieur, j'ose présenter à mademoiselle comme un hommage que je lui dois des prémices de mon esprit.

ANGÉLIQUE. Monsieur, c'est pour moi un meuble inutile ; et je ne me connais pas à ces choses-là.

TOINETTE (prenant la thèse). Donnez, donnez ; elle est toujours bonne à prendre pour l'image ; cela servira à parer notre chambre.

THOMAS DIAFOIRUS (saluant encore Argan). Avec la permission aussi de monsieur, je vous invite à venir voir, l'un de ces jours, pour vous divertir, la dissection d'une femme, sur quoi je dois raisonner.

TOINETTE. Le divertissement sera agréable. Il y en a qui donnent la comédie à leurs maîtresses ; mais donner une dissection est quelque chose de plus galant.

M. DIAFOIRUS. Au reste, pour ce qui est des qualités requises pour le mariage et la propagation, je vous assure que, selon les règles de nos docteurs, il est tel qu'on le peut souhaiter, qu'il possède en un degré louable la vertu prolifique, et qu'il est du tempérament qu'il faut pour engendrer et procréer des enfants bien conditionnés.

ARGAN. N'est-ce pas votre intention, monsieur, de le pousser à la cour, et d'y ménager pour lui une charge de médecin ?

M. DIAFOIRUS. A vous en parler franchement, notre métier auprès des grands ne m'a jamais paru agréable, et j'ai toujours trouvé qu'il valait mieux pour nous autres demeurer au public. Le public est commode : vous n'avez à répondre de vos actions à personne ; et, pourvu que l'on suive le courant des règles de l'art, on ne se met point en peine de tout ce qui peut arriver. Mais ce qu'il y a de fâcheux auprès des grands, c'est que, quand ils viennent à être malades, ils veulent absolument que leurs médecins les guérissent.

TOINETTE. Cela est plaisant ! et ils sont bien impertinents de vouloir que vous autres, messieurs, vous les guérissiez ! Vous n'êtes point auprès d'eux pour cela : vous n'y êtes que pour recevoir vos pensions, et leur donner des remèdes : c'est à eux à guérir s'ils peuvent.

M. DIAFOIRUS. Cela est vrai. On n'est obligé qu'à traiter les gens dans les formes.

ARGAN (à Cléante). Monsieur, faites un peu chanter ma fille devant la compagnie.

CLÉANTE. J'attendais vos ordres, monsieur ; et il m'est venu en pensée, pour divertir la compagnie, de chanter, avec mademoiselle, une scène d'un petit opéra qu'on a fait depuis peu. (A Angélique, lui donnant un papier.) Tenez, voilà votre partie.

ANGÉLIQUE. Moi ?

CLÉANTE (bas à Angélique). Ne vous défendez point, s'il vous plaît, et me laissez vous faire comprendre ce que c'est que la scène que nous devons chanter. (Haut.) Je n'ai pas une voix à chanter ; mais ici il suffit que je me fasse entendre, et l'on aura la bonté de m'excuser par la nécessité où je me trouve de faire chanter mademoiselle.

ARGAN. Les vers en sont-ils beaux ?

CLÉANTE. C'est proprement ici un petit opéra impromptu, et vous n'allez entendre chanter que de la prose cadencée, ou des manières de vers libres, tels que la passion et la nécessité peuvent faire trouver à deux personnes qui disent les choses d'elles-mêmes et parlent sur-le-champ.

ARGAN. Fort bien. Écoutez.

CLÉANTE. Voici le sujet de la scène. Un berger était attentif aux beautés d'un spectacle qui ne faisait que de commencer, lorsqu'il fut tiré de son attention par un bruit qu'il entendit à ses côtés. Il se retourne, et voit un brutal qui, de paroles insolentes, maltraitait une bergère. D'abord il prend les intérêts d'un sexe à qui tous les hommes doivent hommage ; et, après avoir donné au brutal le châtiment de son insolence, il vient à la bergère, et voit une jeune personne qui, des deux plus beaux yeux qu'il eût jamais vus, versait des larmes qu'il trouva les plus belles du monde. Hélas ! dit-il en lui-même, est-on capable d'outrager une personne si aimable ? Et quel inhumain, quel barbare ne serait touché par de telles larmes ? Il prend soin de les arrêter, ces larmes qu'il trouve si belles, et l'aimable bergère prend soin en même temps de le remercier de son léger service, mais d'une manière si charmante, si tendre et si passionnée, que le berger n'y peut résister ; et chaque mot, chaque regard, est un trait plein de flamme, dont son cœur se sent pénétré. Est-il, disait-il, quelque chose qui puisse mériter les aimables

paroles d'un tel remerciement ? Et que ne voudrait-on pas faire, à quels services, à quels dangers ne serait-on pas ravi de courir pour s'attirer un seul moment des touchantes douceurs d'une âme si reconnaissante ? Tout le spectacle passe sans qu'il y donne aucune attention ; mais il se plaint qu'il est trop court, parce qu'en finissant il le sépare de son adorable bergère ; et, de cette première vue, de ce premier moment, il emporte chez lui tout ce qu'un amour de plusieurs années peut avoir de plus violent. Le voilà aussitôt à sentir tous les maux de l'absence, et il est tourmenté de ne plus voir ce qu'il a si peu vu. Il fait tout ce qu'il peut pour se redonner cette vue dont il conserve nuit et jour une si chère idée ; mais la grande contrainte où l'on tient sa bergère lui en ôte tous les moyens. La violence de sa passion le fait résoudre à demander en mariage l'adorable beauté sans laquelle il ne peut plus vivre ; il en obtient d'elle la permission par un billet qu'il a l'adresse de lui faire tenir. Mais dans le même temps on l'avertit que le père de cette belle a conclu son mariage avec un autre, et que tout se dispose pour en célébrer la cérémonie. Jugez quelle atteinte cruelle au cœur de ce triste berger ! Le voilà accablé d'une mortelle douleur. Il ne peut souffrir l'effroyable idée de voir tout ce qu'il aime entre les bras d'un autre, et son amour au désespoir lui fait trouver un moyen de s'introduire dans la maison de sa bergère pour apprendre ses sentiments, et savoir d'elle la destinée à laquelle il doit se résoudre. Il y rencontre les apprêts de tout ce qu'il craint : il y voit venir l'indigne rival que le caprice d'un père oppose aux tendresses de son amour ; il le voit triomphant, ce rival ridicule, auprès de l'aimable bergère, ainsi qu'auprès d'une conquête qui lui est assurée, et cette vue le remplit d'une colère dont il a peine à se rendre le maître. Il jette de douloureux regards sur celle qu'il adore, et son respect, et la présence de son père, l'empêchent de lui rien dire que des yeux. Mais enfin il force toute contrainte, et le transport de son amour l'oblige à lui parler ainsi. (Il chante) :

Belle Philis, c'est trop, c'est trop souffrir ;
Rompons, ce dur silence, et m'ouvrez vos pensées.
Apprenez-moi ma destinée :
Faut-il vivre ? Faut-il mourir ?

ANGÉLIQUE, en chantant,
Vous me voyez, Tircis, triste et mélancolique
Aux apprêts de l'hymen dont vous vous alarmez.
Je lève au ciel les yeux, je vous regarde, je soupire,
C'est vous en dire assez.

ARGAN. Ouais ! je ne croyais pas que ma fille fût si habile que de chanter ainsi à livre ouvert sans hésiter.

CLÉANTE.
Hélas ! belle Philis,
Se pourrait-il que l'amoureux Tircis
Eût assez de bonheur
Pour avoir quelque place dans votre cœur ?

ANGÉLIQUE.
Je ne m'en défends point ; dans cette peine extrême,
Oui, Tircis, je vous aime.

CLÉANTE.
O parole pleine d'appas !
Ai-je bien entendu ? Hélas !
Redites-la, Philis, que je n'en doute pas.

ANGÉLIQUE.
Oui, Tircis, je vous aime

CLÉANTE.
De grâce, encor, Philis.

ANGÉLIQUE.
Je vous aime.

CLÉANTE.
Recommencez cent fois, ne vous en lassez pas.

ANGÉLIQUE.
Je vous aime, je vous aime ;
Oui, Tircis, je vous aime.

CLÉANTE.
Dieux, rois, qui sous vos pieds regardez tout le monde,
Pouvez-vous comparer votre bonheur au mien ?

Mais, Philis, une pensée
Vient troubler ce doux transport.
Un rival, un rival...

ANGÉLIQUE.
Ah ! je le hais plus que la mort ;
Et sa présence, ainsi qu'à vous,
M'est un cruel supplice.

CLÉANTE.
Mais un père à ses vœux vous veut assujettir.

ANGÉLIQUE.
Plutôt, plutôt mourir
Que de jamais y consentir.
Plutôt, plutôt mourir, plutôt mourir.

ARGAN. Et que dit le père à tout cela?
CLÉANTE. Il ne dit rien.
ARGAN. Voilà un sot père, que ce père-là, de souffrir toutes ces sottises-là sans rien dire.

CLÉANTE, voulant continuer à chanter.
Ah! mon amour...

ARGAN. Non! non! en voilà assez. Cette comédie-là est de fort mauvais exemple. Le berger Tircis est un impertinent, et la bergère Philis une impudente de parler de la sorte devant son père. (A Angélique.) Montrez-moi ce papier. Ah! ah! où sont donc les paroles que vous dites? Il n'y a là que de la musique écrite.

CLÉANTE. Est-ce que vous ne savez pas, monsieur, qu'on a trouvé depuis peu l'invention d'écrire les paroles avec les notes mêmes?

ARGAN. Fort bien. Je suis votre serviteur, monsieur; jusqu'au revoir. Nous nous serions bien passés de votre impertinent d'opéra.

CLÉANTE. J'ai cru vous divertir.

ARGAN. Les sottises ne divertissent point. Ah! voici ma femme.

SCÈNE VII.

BÉLINE, ARGAN, ANGÉLIQUE, M. DIAFOIRUS, THOMAS DIAFOIRUS, TOINETTE.

ARGAN. Mamour, voilà le fils de M. Diafoirus.

THOMAS DIAFOIRUS. Madame, c'est avec justice que le ciel vous a concédé le nom de belle-mère, puisque l'on voit sur votre visage...

BÉLINE. Monsieur, je suis ravie d'être venue ici à propos pour avoir l'honneur de vous voir.

THOMAS DIAFOIRUS. Puisque l'on voit sur votre visage... Puisque l'on voit sur votre visage... Madame, vous m'avez interrompu dans le milieu de ma période, et cela m'a troublé la mémoire.

M. DIAFOIRUS. Thomas, réservez cela pour une autre fois.

ARGAN. Je voudrais, mamie, que vous eussiez été ici tantôt.

TOINETTE. Ah! madame, vous avez bien perdu de n'avoir point été au second père, à la statue de Memnon et à la fleur nommée héliotrope.

ARGAN. Allons, ma fille, touchez dans la main de monsieur, et lui donnez votre foi, comme à votre mari.

ANGÉLIQUE. Mon père...

ARGAN. Eh bien! mon père! qu'est-ce que cela veut dire?

ANGÉLIQUE. De grâce! ne précipitez point les choses. Donnez-nous au moins le temps de nous connaître, et de voir naître en nous, l'un pour l'autre, cette inclination si nécessaire à composer une union parfaite.

THOMAS DIAFOIRUS. Quant à moi, mademoiselle, elle est déjà toute née en moi, et je n'ai pas besoin d'attendre davantage.

ANGÉLIQUE. Si vous êtes si prompt, monsieur, il n'en est pas de même de moi, et je vous avoue que votre mérite n'a pas encore fait assez d'impression dans mon âme.

ARGAN. Oh! bien! bien! cela aura tout le loisir de se faire quand vous serez mariés ensemble.

ANGÉLIQUE. Eh! mon père! donnez-moi du temps, je vous prie. Le mariage est une chaîne où l'on ne doit jamais soumettre un cœur par force, et, si monsieur est honnête homme, il ne doit point vouloir accepter une personne qui serait à lui par contrainte.

THOMAS DIAFOIRUS. *Nego consequentiam*, mademoiselle; et je puis être honnête homme, et vouloir bien vous accepter des mains de monsieur votre père.

ANGÉLIQUE. C'est un méchant moyen de se faire aimer de quelqu'un que de lui faire violence.

THOMAS DIAFOIRUS. Nous lisons des anciens, mademoiselle, que leur coutume était d'enlever par force de la maison des pères, les filles qu'on voulait marier, afin qu'il ne semblât pas que ce fût de leur consentement qu'elles convolaient dans les bras d'un homme.

ANGÉLIQUE. Les anciens, monsieur, sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant. Les grimaces ne sont point nécessaires dans notre siècle; et, quand un mariage nous plaît, nous savons fort bien y aller sans qu'on nous y traîne. Donnez-vous patience; si vous m'aimez, monsieur, vous devez vouloir tout ce que je veux.

THOMAS DIAFOIRUS. Oui, mademoiselle, jusqu'aux intérêts de mon amour exclusivement.

ANGÉLIQUE. Mais la grande marque d'amour, c'est d'être soumis aux volontés de celle qu'on aime.

THOMAS DIAFOIRUS. *Distinguo*, mademoiselle. Dans ce qui ne regarde point sa possession, *concedo*; mais, dans ce qui la regarde, *nego*.

TOINETTE (à Angélique). Vous avez beau raisonner; monsieur est frais émoulu du collège, et il vous donnera toujours votre reste. Pourquoi tant résister, et refuser la gloire d'être attachée au corps de la Faculté?

BÉLINE. Elle a peut-être quelque inclination en tête.

ANGÉLIQUE. Si j'en avais, madame, elle serait telle que la raison et l'honnêteté pourraient me le permettre.

ARGAN. Ouais! je joue ici un plaisant personnage.

BÉLINE. Si j'étais que de vous, mon fils, je ne la forcerais point à se marier; et je sais bien ce que je ferais.

ANGÉLIQUE. Je sais, madame, ce que vous voulez dire, et les bontés

que vous avez pour moi; mais peut-être que vos conseils ne seront pas assez heureux pour être exécutés.

BÉLINE. C'est que les filles bien sages et bien honnêtes comme vous se moquent d'être obéissantes et soumises aux volontés de leur père. Cela était bon autrefois.

ANGÉLIQUE. Le devoir d'une fille a des bornes, madame; et la raison et les lois ne l'étendent point à toutes sortes de choses.

BÉLINE. C'est-à-dire que vos pensées ne sont que pour le mariage; mais vous voulez choisir un époux à votre fantaisie.

ANGÉLIQUE. Si mon père ne veut pas me donner un mari qui me plaise, je le conjurerai au moins de ne me point forcer à en épouser un que je ne puisse pas aimer.

ARGAN. Messieurs, je vous demande pardon de tout ceci.

ANGÉLIQUE. Chacun a son but en se mariant. Pour moi, qui ne veux un mari que pour l'aimer véritablement, et qui prétends en faire tout l'attachement de ma vie, je vous avoue que j'y cherche quelque précaution. Il y en a d'aucunes qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte des parents, et se mettre en état de faire tout ce qu'elles voudront. Il y en a d'autres, madame, qui font du mariage un commerce de pur intérêt, qui ne se marient que pour gagner des douaires, que pour s'enrichir par la mort de ceux qu'elles épousent, et courent sans scrupule de mari en mari pour s'approprier leurs dépouilles. Ces personnes-là, à la vérité, n'y cherchent pas tant de façons, et regardent peu la personne.

BÉLINE. Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnable, et je voudrais bien savoir ce que vous voulez dire par là.

ANGÉLIQUE. Moi, madame? Que voudrais-je dire que ce que je dis?

BÉLINE. Vous êtes si sotte, mamie, qu'on ne saurait plus vous souffrir.

ANGÉLIQUE. Vous voudriez bien, madame, m'obliger à vous répondre quelque impertinence; mais je vous avertis que vous n'aurez pas cet avantage.

BÉLINE. Il n'est rien d'égal à votre insolence.

ANGÉLIQUE. Non, madame, vous avez beau dire.

BÉLINE. Et vous avez un ridicule orgueil, une impertinente présomption, qui fait hausser les épaules à tout le monde.

ANGÉLIQUE. Tout cela, madame, ne servira de rien; je serai sage en dépit de vous; et, pour vous ôter l'espérance de pouvoir réussir dans ce que vous voulez, je vais m'ôter de votre vue.

SCÈNE VIII.

ARGAN, BÉLINE, M. DIAFOIRUS, THOMAS DIAFOIRUS, TOINETTE.

ARGAN (à Angélique qui sort). Ecoute, il n'y a point de milieu à cela: choisis d'épouser, dans quatre jours, ou monsieur, ou un couvent. (A Béline.) Ne vous mettez pas en peine; je la rangerai bien.

BÉLINE. Je suis fâchée de vous quitter, mon fils; mais j'ai une affaire en ville dont je ne puis me dispenser. Je reviendrai bientôt.

ARGAN. Allez, mamour; et passez chez votre notaire, afin qu'il expédie ce que vous savez.

BÉLINE. Adieu, mon petit ami

ARGAN. Adieu, mamie.

SCÈNE IX.

ARGAN, M. DIAFOIRUS, THOMAS DIAFOIRUS, TOINETTE.

ARGAN. Voilà une femme qui m'aime... cela n'est pas croyable.

M. DIAFOIRUS. Nous allons, monsieur, prendre congé de vous.

ARGAN. Je vous prie, monsieur, de me dire un peu comment je suis.

M. DIAFOIRUS (tâtant le pouls d'Argan). Allons, Thomas, prenez l'autre bras de monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. *Quid dicis?*

THOMAS DIAFOIRUS. *Dico* que le pouls de monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte pas bien.

M. DIAFOIRUS. Bon.

THOMAS DIAFOIRUS. Qu'il est duriuscule, pour ne pas dire dur.

M. DIAFOIRUS. Fort bien.

THOMAS DIAFOIRUS. Repoussant.

M. DIAFOIRUS. *Benè*.

THOMAS DIAFOIRUS. Et même un peu caprisant.

M. DIAFOIRUS. *Optimè*.

THOMAS DIAFOIRUS. Ce qui marque une intempérie dans le *parenchyme splénique*, c'est-à-dire la rate.

M. DIAFOIRUS. Fort bien.

ARGAN. Non; M. Purgon dit que c'est mon foie qui est malade.

M. DIAFOIRUS. Eh oui! qui dit *parenchyme* dit l'un et l'autre, à cause de l'étroite sympathie qu'ils ont ensemble par le moyen du *vas breve du pylore*, et souvent des *méats cholidiques*. Il vous ordonne sans doute de manger force rôt.

ARGAN. Non, rien que du bouilli.

M. DIAFOIRUS. Eh oui! rôt, bouilli; même chose. Il vous ordonne fort prudemment, et vous ne pouvez être en de meilleures mains.

ARGAN. Monsieur, combien est-ce qu'il faut mettre de grains de sel dans un œuf?

N. DIAFOIRUS. Six, huit, dix, par les nombre pairs, comme dans les médicaments par les nombres impairs.

ARGAN. Jusqu'au revoir, monsieur.

SCÈNE X.

BÉLINE, ARGAN.

BÉLINE. Je viens, mon fils, avant que de sortir, vous donner avis d'une chose à laquelle il faut que vous preniez garde. En passant par-devant la chambre d'Angélique, j'ai vu un jeune homme avec elle, qui s'est sauvé d'abord qu'il m'a vue.

ARGAN. Un jeune homme avec ma fille?

BÉLINE. Oui. Votre petite fille Louison était avec eux, qui pourra vous en dire des nouvelles.

ARGAN. Envoyez-la ici, mamour, envoyez-la ici. Ah! l'effrontée! (Seul.) Je ne m'étonne plus de sa résistance.

SCÈNE XI.

ARGAN, LOUISON.

LOUISON. Qu'est-ce que vous voulez, mon papa? ma belle-maman m'a dit que vous me demandez.

ARGAN. Oui, venez ça; avancez là. Tournez-vous. Levez les yeux. Regardez-moi. Eh?

LOUISON. Quoi, mon papa?

ARGAN. Là!

LOUISON. Quoi?

ARGAN. N'avez-vous rien à me dire?

LOUISON. Je vous dirai, si vous voulez, pour vous désennuyer, le conte de Peau d'Ane, ou bien la fable du Corbeau et du Renard, qu'on m'a apprise depuis peu.

ARGAN. Ce n'est pas cela que je demande.

LOUISON. Quoi donc?

ARGAN. Ah! rusée, vous savez bien ce que je veux dire.

LOUISON. Pardonnez-moi, mon papa.

ARGAN. Est-ce là comme vous m'obéissez?

LOUISON. Quoi?

ARGAN. Ne vous ai-je pas recommandé de me venir dire d'abord tout ce que vous voyez?

LOUISON. Oui, mon papa.

ARGAN. L'avez-vous fait?

LOUISON. Oui, mon papa. Je vous suis venue dire tout ce que j'ai vu.

ARGAN. Et n'avez-vous rien vu aujourd'hui?

LOUISON. Non, mon papa.

ARGAN. Non?

LOUISON. Non, mon papa.

ARGAN. Assurément?

LOUISON. Assurément.

ARGAN. Oh ça! je m'en vais vous faire voir quelque chose, moi.

LOUISON (voyant une poignée de verges qu'Argan a été prendre). Ah! mon papa.

ARGAN. Ah! ah! petite masque, vous ne me dites pas que vous avez vu un homme dans la chambre de votre sœur!

LOUISON (pleurant). Mon papa!

ARGAN (prenant Louison par le bras). Voici qui vous apprendra à mentir.

LOUISON (se jetant à genoux). Ah! mon papa, je vous demande pardon. C'est que ma sœur m'avait dit de ne pas vous le dire; mais je m'en vais vous dire tout.

ARGAN. Il faut premièrement que vous ayez le fouet pour avoir menti. Puis après nous verrons au reste.

LOUISON. Pardon, mon papa.

ARGAN. Non, non.

LOUISON. Mon pauvre papa, ne me donnez pas le fouet.

ARGAN. Vous l'aurez.

LOUISON. Au nom de Dieu, mon papa, que je ne l'aie pas.

ARGAN (voulant la fouetter). Allons, allons.

LOUISON. Ah! mon papa, vous m'avez blessée. Attendez, je suis morte.

(Elle contrefait la morte.)

ARGAN. Holà! qu'est-ce là? Louison, Louison! Ah! mon Dieu, Louison! Ah! ma fille. Ah! malheureux, ma pauvre fille est morte! Qu'ai-je fait, misérable? Ah! chiennes de verges! La peste soit des verges! Ah! ma pauvre fille, ma pauvre petite Louison!

LOUISON. La, la, mon papa, ne pleurez point tant: je ne suis pas morte tout à fait.

ARGAN. Voyez-vous la petite rusée! Oh ça, ça, je vous pardonne pour cette fois-ci, pourvu que me vous disiez bien tout.

LOUISON. Oh! oui, mon papa.

ARGAN. Prenez-y bien garde au moins, car voilà un petit doigt, qui sait tout, qui me dira si vous mentez.

LOUISON. Mais, mon papa, ne dites pas à ma sœur que je vous l'ai dit.

ARGAN. Non, non.

LOUISON (après avoir regardé si personne n'écoute). C'est, mon papa, qu'il est venu un homme dans la chambre de ma sœur comme j'y étais.

ARGAN. Eh bien?

LOUISON. Je lui ai demandé ce qu'il demandait, et il m'a dit qu'il était son maître à chanter.

ARGAN (à part). Hom, hom! voilà l'affaire. (A Louison.) Eh bien?

LOUISON. Ma sœur est venue après.

ARGAN. Eh bien?

LOUISON. Elle lui a dit: Sortez, sortez, sortez. Mon Dieu, sortez, vous me mettez au désespoir.

ARGAN. Eh bien?

LOUISON. Et lui ne voulait pas sortir.

ARGAN. Qu'est-ce qu'il lui disait?

LOUISON. Il lui disait je ne sais combien de choses.

ARGAN. Et quoi encore?

LOUISON. Il lui disait tout ci, tout ça, qu'il l'aimait bien, et qu'elle était la plus belle du monde.

ARGAN. Et puis après?

LOUISON. Et puis après il se mettait à genoux devant elle.

ARGAN. Et puis après?

LOUISON. Et puis après il lui baisait les mains.

ARGAN. Et puis après?

LOUISON. Et puis après ma belle-maman est venue à la porte, et il s'est enfui.

ARGAN. Il n'y a point autre chose?

LOUISON. Non, mon papa.

ARGAN. Voilà mon petit doigt pourtant qui gronde quelque chose. (Met-tant son doigt à son oreille.) Attendez. Eh! Ah! ah! Oui. Oh! oh! voilà mon petit doigt qui me dit quelque chose que vous avez vu et que vous ne m'avez pas dit.

LOUISON. Ah! mon papa, votre petit doigt est un menteur.

ARGAN. Prenez garde.

LOUISON. Non, mon papa, ne le croyez pas; il ment, je vous assure.

ARGAN. Oh! bien, bien, nous verrons cela. Allez-vous-en, et prenez bien garde à tout; allez. (Seul.) Ah! il n'y a plus d'enfants! Ah! que d'affaires! Je n'ai pas seulement le loisir de songer à ma maladie. En vérité, je n'en puis plus.

(Il se laisse tomber dans sa chaise.)

SCÈNE XII.

BÉRALDE, ARGAN.

BÉRALDE. Eh bien! mon frère, qu'est-ce? Comment vous portez-vous?

ARGAN. Ah! mon frère, fort mal.

BÉRALDE. Comment, fort mal?

ARGAN. Oui. Je suis dans une faiblesse si grande que cela n'est pas croyable.

BÉRALDE. Voilà qui est fâcheux.

ARGAN. Je n'ai pas seulement la force de pouvoir parler.

BÉRALDE. J'étais venu ici, mon frère, vous proposer un parti pour ma nièce Angélique.

ARGAN (parlant avec emportement, et se levant de sa chaise). Mon frère, ne me parlez point de cette coquise-là. C'est une friponne, une impertinente, une effrontée, que je mettrai dans un couvent avant qu'il soit deux jours.

BÉRALDE. Ah! voilà qui est bien. Je suis bien aise que la force vous revienne un peu, et que ma visite vous fasse du bien. Oh ça! nous parlerons d'affaires tantôt. Je vous amène ici un divertissement que j'ai rencontré, qui dissipera votre chagrin, et vous rendra l'âme mieux disposée aux choses que nous avons à dire. Ce sont des Egyptiens vêtus en Mores, qui font des danses mêlées de chansons, où je suis sûr que vous prendrez plaisir; et cela vaudra bien une ordonnance de M. Purgon. Allons.

SECOND INTERMÈDE.

Le frère du malade imaginaire lui amène pour le divertir plusieurs Egyptiens et Egyptiennes, vêtus en Mores, qui font des danses entremêlées de chansons.

PREMIÈRE FEMME MORE.

Profitez du printemps
De vos beaux ans,
Aimable jeunesse;
Profitez du printemps
De vos beaux ans,
Donnez-vous à la tendresse.
Les plaisirs les plus charmants,
Sans l'amoureuse flamme,
Pour contenter une âme
N'ont point d'attraits assez puissants.

Profitez du printemps
De vos beaux ans,
Aimable jeunesse;
Profitez du printemps
De vos beaux ans,
Donnez-vous à la tendresse.

Ne perdez point ces précieux moments.

La beauté passe,
Le temps l'efface;
L'âge de glace
Vient à sa place,

Qui nous ôte le goût de ces doux passe-temps.

Profitez du printemps
De vos beaux ans,
Aimable jeunesse;
Profitez du printemps
De vos beaux ans,
Donnez-vous à la tendresse.

SECONDE FEMME MORE.

Quand d'aimer on nous presse,
A quoi songez-vous?
Nos cœurs dans la jeunesse
N'ont vers la tendresse
Qu'un penchant trop doux.
L'amour a, pour nous prendre,
De si doux attraits,
Que de soi, sans attendre,
On voudrait se rendre
A ses premiers traits;
Mais tout ce qu'on écoute
Des vives douleurs
Et des pleurs qu'il nous coûte
Fait qu'on en redoute
Toutes les douceurs.

TROISIÈME FEMME MORE.

Il est doux à notre âge
D'aimer tendrement
Un amant
Qui s'engage:
Mais s'il est volage,
Hélas! quel tourment!

QUATRIÈME FEMME MORE.

L'amant qui se dégage
N'est pas le malheur
La douleur
Et la rage,
C'est que le volage
Garde notre cœur.

SECONDE FEMME MORE.

Quel parti faut-il prendre
Pour nos jeunes cœurs?

QUATRIÈME FEMME MORE.

Devons-nous nous y rendre
Malgré ses rigueurs?

TOUS ENSEMBLE.

Oui, suivons ses ardeurs,
Ses transports, ses caprices,
Ses douces langueurs:
S'il a quelques supplices,
Il a cent délices
Qui charment les cœurs

ENTRÉE DE BALLET.

Tous les Mores dansent ensemble, et font sauter des singes qu'ils ont amenés avec eux.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

BÉRALDE, ARGAN, TOINETTE.

BÉRALDE. Eh bien! mon frère, qu'en dites-vous? Cela ne vaut-il pas bien une prise de casse?

TOINETTE. Hom! de bonne casse est bonne.

BÉRALDE. Oh ça! voulez-vous que nous parlions un peu ensemble?

ARGAN. Un peu de patience, mon frère; je vais revenir.



Un peu de patience, mon frère, je vais revenir. — ACTE III, SCÈNE I.

TOINETTE. Tenez, monsieur: vous ne songez pas que vous ne sauriez marcher sans bâton.

ARGAN. Tu as raison.

SCÈNE II.

BÉRALDE, TOINETTE.

TOINETTE. N'abandonnez pas, s'il vous plaît, les intérêts de votre nièce.

BÉRALDE. J'emploierai toutes choses pour lui obtenir ce qu'elle souhaite.

TOINETTE. Il faut absolument empêcher ce mariage extravagant qu'il s'est mis dans la fantaisie; et j'avais songé en moi-même que ç'aurait

été une bonne affaire de pouvoir introduire ici un médecin à notre poste, pour le dégoûter de son M. Purgon, et lui décrier sa conduite. Mais, comme nous n'avons personne en main pour cela, j'ai résolu de jouer un tour de ma tête.

BÉRALDE. Comment?

TOINETTE. C'est une imagination burlesque. Cela sera peut-être plus heureux que sage. Laissez-moi faire. Agissez de votre côté. Voici notre homme.

SCÈNE III.

ARGAN, BÉRALDE.

BÉRALDE. Vous voulez bien, mon frère, que je vous demande, avant toute chose, de ne point vous échauffer l'esprit dans notre conversation...

ARGAN. Voilà qui est fait.

BÉRALDE. De répondre sans nulle aigreur aux choses que je pourrai vous dire.

ARGAN. Oui.

BÉRALDE. Et de raisonner ensemble sur les affaires dont nous avons à parler avec un esprit détaché de toute passion.

ARGAN. Mon Dieu! oui. Voilà bien du préambule!

BÉRALDE. D'où vient, mon frère, qu'ayant le bien que vous avez, et n'ayant d'enfants qu'une fille, car je ne compte pas la petite; d'où vient, dis-je, que vous parlez de la mettre dans un couvent?

ARGAN. D'où vient, mon frère, que je suis maître dans ma famille pour faire ce que bon me semble?

BÉRALDE. Votre femme ne manque pas de vous conseiller de vous défaire ainsi de vos deux filles; et je ne doute point que, par un esprit de charité, elle ne fût ravie de les voir toutes deux bonnes religieuses.

ARGAN. Oh ça! nous y voici. Voilà d'abord la pauvre femme en jeu: c'est elle qui fait tout le mal, et tout le monde lui en veut.

BÉRALDE. Non, mon frère, laissons-la là: c'est une femme qui a les meilleures intentions du monde pour votre famille, et qui est détachée de toute sorte d'intérêt; qui a pour vous une tendresse merveilleuse, et qui montre pour vos enfants une affection et une bonté qui n'est pas concevable, cela est certain. N'en parlons point, et revenons à votre fille. Sur quelle pensée, mon frère, la voulez-vous donner en mariage au fils d'un médecin?

ARGAN. Sur la pensée, mon frère, de me donner un gendre tel qu'il me faut.

BÉRALDE. Ce n'est point là, mon frère, le fait de votre fille, et il se présente un parti plus sortable pour elle.

ARGAN. Oui; mais celui-ci, mon frère, est plus sortable pour moi.

BÉRALDE. Mais le mari qu'elle doit prendre doit-il être, mon frère, ou pour elle, ou pour vous?

ARGAN. Il doit être, mon frère, et pour elle et pour moi; et je veux mettre dans ma famille les gens dont j'ai besoin.

BÉRALDE. Par cette raison-là, si votre petite était grande, vous lui donneriez en mariage un apothicaire.

ARGAN. Pourquoi non?

BÉRALDE. Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins, et que vouliez être malade en dépit des gens et de la nature!

ARGAN. Comment l'entendez-vous, mon frère?

BÉRALDE. J'entends, mon frère, que je ne vois point d'homme qui soit moins malade que vous, et que je ne demanderais point une meilleure constitution que la vôtre. Une grande marque que vous vous portez bien et que vous avez un corps parfaitement bien composé, c'est qu'avec tous les soins que vous avez pris vous n'avez pu parvenir encore à gâter la bonté de votre tempérament, et que vous n'êtes point crevé de toutes les médecines qu'on vous a fait prendre.

ARGAN. Mais savez-vous, mon frère, que c'est cela qui me conserve, et que M. Purgon dit que je succomberais s'il était seulement trois jours sans prendre soin de moi?

BÉRALDE. Si vous n'y prenez garde, il prendra tant de soin de vous qu'il vous enverra en l'autre monde.

ARGAN. Mais raisonnons un peu, mon frère. Vous ne croyez donc pas à la médecine?

BÉRALDE. Non, mon frère; et je ne vois pas que, pour son salut, il soit nécessaire d'y croire.

ARGAN. Quoi! vous ne tenez pas véritable une chose établie par tout le monde, et que tous les siècles ont révéérée?

BÉRALDE. Bien loin de la tenir véritable, je la trouve, entre nous, une des plus grandes folies qui soient parmi les hommes; et, à regarder les choses en philosophe, je ne vois point de plus plaisante momerie, je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre.

ARGAN. Pourquoi ne voulez-vous pas, mon frère, qu'un homme en puisse guérir un autre?

BÉRALDE. Par la raison, mon frère, que les ressorts de notre machine sont des mystères, jusqu'ici, où les hommes ne voient goutte, et que la

nature nous a mis au-devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose.

ARGAN. Les médecins ne savent donc rien, à votre compte?

BÉRALDE. Si fait, mon frère: ils savent la plupart de fort belles humanités, savent parler en beau latin, savent nommer en grec toutes les maladies, les définir et les diviser; mais, pour ce qui est de les guérir, c'est ce qu'ils ne savent point du tout.

ARGAN. Mais toujours faut-il demeurer d'accord que, sur cette matière, les médecins en savent plus que les autres.

BÉRALDE. Ils savent, mon frère, ce que je vous ai dit, qui ne guérit pas de grand'chose; et toute l'excellence de leur art consiste en un pompeux galimatias, en un spécieux babil, qui vous donne des mots pour des raisons, et des promesses pour des effets.

ARGAN. Mais enfin, mon frère, il y a des gens aussi sages et aussi habiles que vous, et nous voyons que dans la maladie tout le monde a recours aux médecins.

BÉRALDE. C'est une marque de la faiblesse humaine, et non pas de la vérité de leur art.

ARGAN. Mais il faut bien que les médecins croient leur art véritable, puisqu'ils s'en servent pour eux-mêmes.



C'est mon frère qui a fait tout le mal. — ACTE III, SCÈNE VI.

BÉRALDE. C'est qu'il y en a parmi eux qui sont eux-mêmes dans l'erreur populaire, dont ils profitent, et d'autres qui en profitent sans y être. Votre M. Purgon, par exemple, n'y fait point de finesse: c'est un homme tout médecin depuis la tête jusqu'aux pieds; un homme qui croit à ses règles plus qu'à toutes les démonstrations des mathématiques, et qui croirait du crime à les vouloir examiner; qui ne voit rien d'obscur dans la médecine, rien de douteux, rien de difficile; et qui, avec une impétuosité de prévention, une roideur de confiance, une brutalité de sens commun et de raison, donne au travers des purgations et des saignées, et ne balance aucune chose. Il ne lui faut point vouloir mal de tout ce qu'il pourra vous faire, c'est de la meilleure foi du monde qu'il vous expédiera; et il ne fera, en vous tuant, que ce qu'il a fait à sa femme et à ses enfants, ce qu'en un besoin il ferait à lui-même.

ARGAN. C'est que vous avez, mon frère, une dent de lait contre lui. Mais enfin venons au fait. Que faire donc quand on est malade?

BÉRALDE. Rien, mon frère.

ARGAN. Rien!

BÉRALDE. Rien. Il ne faut que demeurer en repos. La nature d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée. C'est notre inquiétude, c'est notre impatience qui gâte tout; et presque tous les hommes meurent de leurs remèdes, et non pas de leurs maladies.

ARGAN. Mais il faut demeurer d'accord, mon frère, qu'on peut aider cette nature par de certaines choses.

BÉRALDE. Mon Dieu, mon frère, ce sont pures idées dont nous aimons à nous repaître; et de tout temps il s'est glissé parmi les hommes de belles imaginations que nous venons à croire parce qu'elles nous flattent, et qu'il serait à souhaiter qu'elles fussent véritables. Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, de lui ôter ce qui lui nuit et lui donner ce qui lui manque, de la rétablir et de la remettre dans une pleine facilité de ses fonctions; lorsqu'il vous parle de rectifier le sang, de tempérer les entrailles et le cerveau, de dégonfler la rate, de raccommoquer la poitrine, de réparer le foie, de fortifier le cœur, de rétablir et conserver la chaleur naturelle, et d'avoir des secrets pour étendre la vie à de longues années; il vous dit justement le roman de la médecine. Mais quand vous en venez à la vérité et à l'expérience, vous ne trouvez rien de tout cela; et il en est comme de ces beaux songes qui ne vous laissent au réveil que le déplaisir de les avoir crus.

ARGAN. C'est-à-dire que toute la science du monde est renfermée dans votre tête; et vous voulez en savoir plus que tous les grands médecins de notre siècle.

BÉRALDE. Dans les discours et dans les choses, ce sont deux sortes de personnes que vos grands médecins: entendez-les parler, les plus habiles gens du monde; voyez-les faire, les plus ignorants de tous les hommes.

ARGAN. Hoi! vous êtes un grand docteur, à ce que je vois, et je voudrais bien qu'il y eût ici quelqu'un de ces messieurs pour rembarrer vos raisonnements et rabaisser votre caquet.

BÉRALDE. Moi, mon frère, je ne prends point à tâche de combattre la médecine; et chacun, à ses périls et fortune, peut croire tout ce qu'il lui plaît. Ce que j'en dis n'est qu'entre nous, et j'aurais souhaité de pouvoir un peu vous tirer de l'erreur où vous êtes, et, pour vous divertir, vous mener voir sur ce chapitre quelque-une des comédies de Molière.

ARGAN. C'est un bon impertinent, que votre Molière, avec ses comédies, et je le trouve bien plaisant d'aller jouer d'honnêtes gens comme les médecins.

BÉRALDE. Ce ne sont point les médecins qu'il joue, mais le ridicule de la médecine.

ARGAN. C'est bien à lui à faire de se mêler de contrôler la médecine! Voilà un bon nigaud, un bon impertinent, de se moquer des consultations et des ordonnances, de s'attaquer au corps des médecins, et d'aller mettre sur son théâtre des personnes vénérables comme ces messieurs-là.

BÉRALDE. Que voulez-vous qu'il y mette que les diverses professions des hommes? On y met bien tous les jours les princes et les rois, qui sont d'aussi bonne maison que les médecins.

ARGAN. Par la mort nom de diable! si j'étais que des médecins, je me vengerais de son impertinence; et, quand il sera malade, je le laisserais mourir sans secours. Il aurait beau faire et beau dire, je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement, et je lui dirais: Crève, crève; cela t'apprendra une autre fois à te jouer à la Faculté.

BÉRALDE. Vous voilà bien en colère contre lui.

ARGAN. Oui, c'est un malavisé; et, si les médecins sont sages, ils feront ce que je dis.

BÉRALDE. Il sera encore plus sage que vos médecins, car il ne leur demandera point de secours.

ARGAN. Tant pis pour lui, s'il n'a point recours aux remèdes.

BÉRALDE. Il a ses raisons pour n'en point vouloir, et il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont des forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie; mais que, pour lui, il n'a justement de la force que pour porter son mal.

ARGAN. Les sottises raisons que voilà! Tenez, mon frère, ne parlons point de cet homme-là davantage, car cela m'échauffe la bile, et vous me donneriez mon mal.

BÉRALDE. Je le veux bien, mon frère; et, pour changer de discours, je vous dirai que, sur une petite répugnance que vous témoignez votre fille, vous ne devez point prendre les résolutions violentes de la mettre dans un couvent; que, pour le choix d'un gendre, il ne vous faut pas suivre aveuglément la passion qui vous emporte, et qu'on doit, sur cette matière, s'accommoder un peu à l'inclination d'une fille, puisque c'est pour toute la vie, et que de là dépend tout le bonheur d'un mariage.

SCÈNE VI.

M. FLEURANT (une seringue à la main), ARGAN, BÉRALDE.

ARGAN. Ah! mon frère, avec votre permission.

BÉRALDE. Comment! que voulez-vous faire?

ARGAN. Prendre ce petit lavement-là, ce sera bientôt fait.

BÉRALDE. Vous vous moquez: est-ce que vous ne sauriez être un moment sans lavement ou sans médecine? Remettez cela à une autre fois, et demeurez un peu en repos.

ARGAN. Monsieur Fleurant, à ce soir, ou à demain au matin.

M. FLEURANT (à Béralde). De quoi vous mêlez-vous de vous opposer aux ordonnances de la médecine, et d'empêcher monsieur de prendre son clystère? Vous êtes bien plaisant d'avoir cette hardiesse-là!

BÉRALDE. Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.

M. FLEURANT. On ne doit point ainsi se jouer des remèdes, et me faire perdre mon temps. Je ne suis venu ici que sur une bonne ordonnance, et je vais dire à M. Purgon comme on m'a empêché d'exécuter ses ordres et de faire ma fonction. Vous verrez, vous verrez...

SCÈNE V.

ARGAN, BÉRALDE.

ARGAN. Mon frère, vous serez cause ici de quelque malheur.

BÉRALDE. Le grand malheur, de ne pas prendre un lavement que M. Purgon a ordonné! Encore un coup, mon frère, est-il possible qu'il n'y ait pas moyen de vous guérir de la maladie des médecins, et que vous vouliez être toute votre vie enseveli dans leurs remèdes!

ARGAN. Mon Dieu, mon frère, vous en parlez comme un homme qui se porte bien: mais si vous étiez à ma place, vous changeriez bien de langage. Il est aisé de parler contre la médecine quand on est en pleine santé.

BÉRALDE. Mais quel mal avez-vous?

ARGAN. Vous me feriez enrager! Je voudrais que vous l'eussiez, mon mal, pour voir si vous jaseriez tant. Ah! voici M. Purgon.

SCÈNE VI.

M. PURGON, ARGAN, BÉRALDE, TOINETTE.

M. PURGON. Je viens d'apprendre là-bas, à la porte, de jolies nouvelles; qu'on se moque ici de mes ordonnances, et qu'on a fait refus de prendre le remède que j'avais prescrit.

ARGAN. Monsieur, ce n'est pas...

M. PURGON. Voilà une hardiesse bien grande, une étrange rébellion d'un malade contre son médecin.

TOINETTE. Cela est épouvantable.

M. PURGON. Un clystère que j'avais pris plaisir à composer moi-même!

ARGAN. Ce n'est pas moi.

M. PURGON. Inventé et formé dans toutes les règles de l'art!

TOINETTE. Il a tort.

M. PURGON. Et qui devait faire dans les entrailles un effet merveilleux!

ARGAN. Mon frère...

M. PURGON. Le renvoyer avec mépris!

ARGAN (montrant Béralde). C'est lui...

M. PURGON. C'est une action exorbitante!

TOINETTE. Cela est vrai.

M. PURGON. Un attentat énorme contre la médecine!

ARGAN (montrant Béralde). Il est cause...

M. PURGON. Un crime de lèse-Faculté qui ne se peut assez punir.

TOINETTE. Vous avez raison.

M. PURGON. Je vous déclare que je romps commerce avec vous.

ARGAN. C'est mon frère...

M. PURGON. Que je ne veux plus d'alliance avec vous...

TOINETTE. Vous ferez bien.

M. PURGON. Et que, pour finir toute liaison avec vous, voilà la donation que je faisais à mon neveu en faveur du mariage.

ARGAN. C'est mon frère qui a fait tout le mal.

M. PURGON. Mépriser mon clystère!

ARGAN. Faites-le venir, je m'en vais le prendre.

M. PURGON. Je vous aurais tiré d'affaire avant qu'il fût peu.

TOINETTE. Il ne le mérite pas.

M. PURGON. J'allais nettoyer votre corps, et en évacuer entièrement les mauvaises humeurs.

ARGAN. Ah! mon frère!

M. PURGON. Et je ne voulais plus qu'une douzaine de médecines pour vider le fond du sac.

TOINETTE. Il est indigne de vos soins.

M. PURGON. Mais puisque vous n'avez pas voulu guérir par mes mains...
 ARGAN. Ce n'est pas ma faute.
 M. PURGON. Puisque vous vous êtes soustrait de l'obéissance que l'on doit à son médecin...

TOINETTE. Cela crie vengeance.
 M. PURGON. Puisque vous vous êtes déclaré rebelle aux remèdes que je vous ordonnais...

ARGAN. Eh! point du tout.
 M. PURGON. J'ai à vous dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile et à la féculence de vos humeurs.

TOINETTE. C'est fort bien fait.
 ARGAN. Mon Dieu!
 M. PURGON. Et je veux qu'avant qu'il soit quatre jours vous deveniez dans un état incurable.

ARGAN. Ah! miséricorde!
 M. PURGON. Que vous tombiez dans la bradypepsie;

ARGAN. Monsieur Purgon!
 M. PURGON. De la bradypepsie dans la dyspepsie;

ARGAN. Monsieur Purgon!
 M. PURGON. De la dyspepsie dans l'apepsie;

ARGAN. Monsieur Purgon!
 M. PURGON. De l'apepsie dans la lienterie;

ARGAN. Monsieur Purgon!
 M. PURGON. De la lienterie dans la dysenterie;

ARGAN. Monsieur Purgon!
 M. PURGON. De la dysenterie dans l'hydropisie;

ARGAN. Monsieur Purgon!
 M. PURGON. Et de l'hydropisie dans la privation de la vie, où vous aura conduit votre folie.

SCÈNE VII.

ARGAN, BÉRALDE.

ARGAN. Ah! mon Dieu! je suis mort! mon frère, vous m'avez perdu!
 BÉRALDE. Quoi! qu'y a-t-il?
 ARGAN. Je n'en puis plus. Je sens déjà que la médecine se venge.
 BÉRALDE. Ma foi, mon frère, vous êtes fou; et je ne voudrais pas pour beaucoup de choses qu'on vous vit faire ce que vous faites. Tâchez-vous un peu, je vous prie; revenez à vous-même, et ne donnez point tant à votre imagination.

ARGAN. Vous voyez, mon frère, les étranges maladies dont il m'a menacé.
 BÉRALDE. Le simple homme que vous êtes!

ARGAN. Il dit que je deviendrai incurable avant qu'il soit quatre jours.
 BÉRALDE. Et ce qu'il dit, que fait-il à la chose? Est-ce un oracle qui a parlé? Il semble, à vous entendre, que M. Purgon tienne dans ses mains le fillet de vos jours, et que, d'autorité suprême, il vous l'allonge et vous le raccourcisse comme il lui plaît. Songez que les principes de votre vie sont en vous-même, et que le courroux de M. Purgon est aussi peu capable de vous faire mourir que ses remèdes de vous faire vivre. Voici une aventure, si vous voulez, à vous défaire des médecins; ou, si vous êtes né à ne pouvoir vous en passer, il est aisé d'en avoir un autre, avec lequel, mon frère, vous puissiez courir un peu moins de risque.

ARGAN. Ah! mon frère! il sait tout mon tempérament, et la manière dont il faut me gouverner.

BÉRALDE. Il faut avouer que vous êtes un homme d'une grande pré-
 vention, et que vous voyez les choses avec d'étranges yeux.

SCÈNE VIII.

ARGAN, BÉRALDE, TOINETTE.

TOINETTE (à Argan). Monsieur, voilà un médecin qui demande à vous voir.

ARGAN. Et quel médecin?

TOINETTE. Un médecin de la médecine.

ARGAN. Je te demande qui il est.

TOINETTE. Je ne le connais pas, mais il me ressemble comme deux gouttes d'eau; et si je n'étais sûr que ma mère était honnête femme, je dirais que ce serait quelque petit frère qu'elle m'aurait donné depuis le trépas de mon père.

ARGAN. Fais-le venir.

SCÈNE IX.

ARGAN, BÉRALDE.

BÉRALDE. Vous êtes servi à souhait; un médecin vous quitte, un autre se présente.

ARGAN. J'ai bien peur que vous ne soyez cause de quelque malheur.

BÉRALDE. Encore! Vous en revenez toujours là.

ARGAN. Voyez-vous; j'ai sur le cœur toutes ces maladies-là que je ne connais point, ces...

SCÈNE X.

ARGAN, BÉRALDE, TOINETTE, en médecin.

TOINETTE. Monsieur, agréez que je vienne vous rendre visite, et vous offrir mes petits services pour toutes les saignées et les purgations dont vous aurez besoin.

ARGAN. Monsieur, je vous suis fort obligé. (À Béralde.) Par ma foi, voilà Toinette elle-même.

TOINETTE. Monsieur, je vous prie de m'excuser, j'ai oublié de donner une commission à mon valet; je reviens tout à l'heure.

SCÈNE XI.

ARGAN, BÉRALDE.

ARGAN. Eh! ne diriez-vous pas que c'est effectivement Toinette?

BÉRALDE. Il est vrai que la ressemblance est tout à fait grande. Mais ce n'est pas la première fois qu'on a vu de ces sortes de choses, et les histoires ne sont pleines que de ces jeux de la nature.

ARGAN. Pour moi, j'en suis surpris; et...

SCÈNE XII.

ARGAN, BÉRALDE, TOINETTE.

TOINETTE. Que voulez-vous, monsieur?

ARGAN. Comment?

TOINETTE. Ne m'avez-vous pas appelée?

ARGAN. Moi? non.

TOINETTE. Il faut donc que les oreilles m'aient corné.

ARGAN. Demeure un peu ici pour voir comme ce médecin te ressemble.

TOINETTE. Oui, vraiment! j'ai affaire là-bas, et je l'ai assez vu.

SCÈNE XIII.

ARGAN, BÉRALDE.

ARGAN. Si je ne les voyais tous deux, je croirais que ce n'est qu'un.

BÉRALDE. J'ai lu des choses surprenantes de ces sortes de ressemblances; et nous en avons vu, de notre temps, où tout le monde s'est trompé.

ARGAN. Pour moi, j'aurais été trompé à celle-là; et j'aurais juré que c'est la même personne.

SCÈNE XIV.

ARGAN, BÉRALDE, TOINETTE, en médecin.

TOINETTE. Monsieur, je vous demande pardon de tout mon cœur.

ARGAN (bas à Béralde). Cela est admirable.

TOINETTE. Vous ne trouverez pas mauvais, s'il vous plaît, la curiosité que j'ai eue de voir un illustre malade comme vous êtes; et votre réputation, qui s'étend partout, peut excuser la liberté que j'ai prise.

ARGAN. Monsieur, je suis votre serviteur.

TOINETTE. Je vois, monsieur, que vous me regardez fixement. Quel âge croyez-vous bien que j'aie!

ARGAN. Je crois que tout au plus vous pouvez avoir vingt-six ou vingt-sept ans.

TOINETTE. Ah! ah! ah! ah! J'en ai quatre-vingt-dix.

ARGAN. Quatre-vingt-dix!

TOINETTE. Oui. Vous voyez un effet des secrets de mon art, de me conserver ainsi frais et vigoureux.

ARGAN. Par ma foi, voilà un beau jeune vieillard pour quatre-vingt-dix ans.

TOINETTE. Je suis médecin passager qui vais de ville en ville, de province en province, de royaume en royaume, pour chercher d'illustres matières à ma capacité, pour trouver des malades dignes de m'occuper, capables d'exercer les grands et beaux secrets que j'ai trouvés dans la médecine. Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires, à ces bagatelles de rhumatismes et de fluxions, à ces fièvres, à ces vapeurs et à ces migraines. Je veux des maladies d'importance, de bonnes fièvres continues avec des transports au cerveau, de bonnes

fièvres pourprées, de bonnes pestes, de bonnes hydropisies formées, de bonnes pleurésies avec des inflammations de poitrine : c'est là que je me plais, c'est là que je triomphe; et je voudrais, monsieur, que vous eussiez toutes les maladies que je viens de dire, que vous fussiez abandonné de tous les médecins, désespéré, à l'agonie, pour vous montrer l'excellence de mes remèdes, et l'envie que j'aurais de vous rendre service.

ARGAN. Je vous suis obligé, monsieur, des bontés que vous avez pour moi.

TOINETTE. Donnez-moi votre poulx. Allons donc, que l'on batte comme il faut. Ah! je vous ferai bien aller comme vous devez. Hoi! ce poulx-là fait l'impertinent. Je vois bien que vous ne me connaissez pas encore. Qui est votre médecin?

ARGAN. M. Purgon.

TOINETTE. Cet homme-là n'est point écrit sur mes tablettes entre les grands médecins. De quoi dit-il que vous êtes malade?



Toinette en médecin.

ARGAN. Il dit que c'est du foie, et d'autres disent que c'est de la rate.
TOINETTE. Ce sont tous des ignorants; c'est du poumon que vous êtes malade.

ARGAN. Du poumon?

TOINETTE. Oui. Que sentez-vous?

ARGAN. Je sens de temps en temps des douleurs de tête.

TOINETTE. Justement, le poumon.

ARGAN. Il me semble parfois que j'ai un voile devant les yeux.

TOINETTE. Le poumon.

ARGAN. J'ai quelquefois des maux de cœur.

TOINETTE. Le poumon.

ARGAN. Je sens parfois des lassitudes par tous les membres.

TOINETTE. Le poumon.

ARGAN. Et quelquefois il me prend des douleurs dans le ventre, comme si c'était des coliques.

TOINETTE. Le poumon. Vous avez appétit à ce que vous mangez?

ARGAN. Oui, monsieur.

TOINETTE. Le poumon. Vous aimez à boire un peu de vin?

ARGAN. Oui, monsieur.

TOINETTE. Le poumon. Il vous prend un petit sommeil après le repas, et vous êtes bien aise de dormir?

ARGAN. Oui, monsieur.

TOINETTE. Le poumon, le poumon, vous dis-je. Que vous ordonne votre médecin pour votre nourriture?

ARGAN. Il m'ordonne du potage.

TOINETTE. Ignorant!

ARGAN. De la volaille.

TOINETTE. Ignorant!

ARGAN. Du veau.

TOINETTE. Ignorant!

ARGAN. Des bouillous.

TOINETTE. Ignorant!

ARGAN. Des œufs frais.

TOINETTE. Ignorant!

ARGAN. Et le soir de petits pruneaux, pour lâcher le ventre.

TOINETTE. Ignorant!

ARGAN. Et surtout boire mon vin fort trempé.

TOINETTE. *Ignorantus, ignoranta, ignorantum!* Il faut boire votre vin pur; et pour épaissir votre sang, qui est trop subtil, il faut manger de bon gros bœuf, de bon gros porc, de bon fromage de Hollande, du gruau et du riz, des marrons et des oublies, pour coller et conglutiner. Votre médecin est une bête. Je veux vous en envoyer un de ma main, et je viendrai vous voir de temps en temps tandis que je serai en cette ville.

ARGAN. Vous m'obligez beaucoup.

TOINETTE. Que diantre faites-vous de ce bras-là?

ARGAN. Comment!

TOINETTE. Voilà un bras que je me ferais couper tout à l'heure, si j'étais que de vous.

ARGAN. Et pourquoi?

TOINETTE. Ne voyez-vous pas qu'il tire à soi toute la nourriture, et qu'il empêche ce côté-là de profiter?

ARGAN. Oui; mais j'ai besoin de mon bras.

TOINETTE. Vous avez là aussi un œil droit que je me ferais crever, si j'étais en votre place.

ARGAN. Crever un œil?

TOINETTE. Ne voyez-vous pas qu'il incommode l'autre, et lui dérobe sa nourriture? croyez-moi, faites-vous-le crever au plus tôt; vous en verrez plus clair de l'œil gauche.

ARGAN. Cela n'est pas pressé.

TOINETTE. Adieu. Je suis fâché de vous quitter si tôt; mais il faut que je me trouve à une grande consultation qui se doit faire pour un homme qui mourut hier.

ARGAN. Pour un homme qui mourut hier?

TOINETTE. Oui, pour aviser et voir ce qu'il aurait fallu lui faire pour le guérir. Jusqu'au revoir.

ARGAN. Vous savez que les malades ne reconduisent point.

SCÈNE XV.

ARGAN, BÉRALDE.

BÉRALDE. Voilà un médecin, vraiment, qui paraît fort habile.

ARGAN. Oui; mais il va un peu bien vite.

BÉRALDE. Tous les grands médecins sont comme cela.

ARGAN. Me couper un bras et me crever un œil afin que l'autre se porte mieux! J'aime bien mieux qu'il ne se porte pas si bien. La belle opération de me rendre borgne et manchot!

SCÈNE XVI.

ARGAN, BÉRALDE, TOINETTE.

TOINETTE (feignant de parler à quelqu'un). Allons, allons! je suis votre servante. Je n'ai pas envie de rire.

ARGAN. Qu'est-ce que c'est?

TOINETTE. Votre médecin, ma foi, qui me voulait tâter le poulx.

ARGAN. Voyez un peu, à l'âge de quatre-vingt-dix ans!

BÉRALDE. Oh ça! mon frère, puisque voilà votre M. Purgon brouillé avec vous, ne voulez-vous pas bien que je vous parle du parti qui s'offre pour ma nièce?

ARGAN. Non, mon frère; je veux la mettre dans un couvent, puisqu'elle s'est opposée à mes volontés. Je vois bien qu'il y a quelque amourette là-dessous; et j'ai découvert certaine entrevue secrète qu'on ne sait pas que j'ai découverte.

BÉRALDE. Eh bien! mon frère, quand il y aurait quelque petite inclination, cela serait-il si criminel? et rien peut-il vous offenser quand tout ne va qu'à des choses honnêtes, comme le mariage?

ARGAN. Quoi qu'il en soit, mon frère, elle sera religieuse, c'est une chose résolue.

BÉRALDE. Vous voulez faire plaisir à quelqu'un.
 ARGAN. Je vous entends. Vous en revenez toujours là, et ma femme vous tient au cœur.

BÉRALDE. Eh bien ! oui, mon frère, puisqu'il faut parler à cœur ouvert ; c'est votre femme que je veux dire ; et, non plus que l'entêtement de la médecine, je ne puis vous souffrir l'entêtement où vous êtes pour elle, et voir que vous donniez tête baissée dans tous les pièges qu'elle vous tend.

TOINETTE. Ah ! monsieur, ne parlez point de madame ; c'est une femme sur laquelle il n'y a rien à dire, une femme sans artifice, et qui aime monsieur, qui l'aime !... On ne peut pas dire cela.

ARGAN. Demandez-lui un peu les caresses qu'elle me fait.

TOINETTE. Cela est vrai.

ARGAN. L'inquiétude que lui donne ma maladie.

TOINETTE. Assurément.

ARGAN. Et les soins et les peines qu'elle prend autour de moi.

TOINETTE. Il est certain. (A Béralde.) Voulez-vous que je vous convainque, et vous fasse voir tout à l'heure comme madame aime monsieur ? (A Argan.) Monsieur, souffrez que je lui montre son bec jaune, et le tire d'erreur.

ARGAN. Comment ?

TOINETTE. Madame s'en va revenir ; mettez-vous tout étendu dans cette chaise, et contrefaites le mort ; vous verrez la douleur où elle sera quand je lui dirai la nouvelle.

ARGAN. Je le veux bien.

TOINETTE. Oui ; mais ne la laissez pas longtemps dans le désespoir, car elle en pourrait bien mourir.

ARGAN. Laissez-moi faire.

TOINETTE (à Béralde). Cachez-vous, vous, dans ce coin-là.

SCÈNE XVII.

ARGAN, TOINETTE.

ARGAN. N'y a-t-il point quelque danger à contrefaire le mort ?

TOINETTE. Non, non. Quel danger y aurait-il ? Étendez-vous là seulement. Il y aura plaisir à confondre votre frère. Voici madame. Tenez-vous bien.

SCÈNE XVIII.

BÉLINE, ARGAN, étendu dans sa chaise ; TOINETTE.

TOINETTE (feignant de ne pas voir Béline). Ah ! mon Dieu. Ah ! malheur. Quel étrange accident !

BÉLINE. Qu'est-ce ? Toinette.

TOINETTE. Ah ! madame.

BÉLINE. Qu'y a-t-il ?

TOINETTE. Votre mari est mort.

BÉLINE. Mon mari est mort ?

TOINETTE. Hélas ! oui, le pauvre défunt est trépassé.

BÉLINE. Assurément ?

TOINETTE. Assurément. Personne ne sait encore cet accident-là ; et je me suis trouvée ici toute seule. Il vient de passer entre mes bras. Tenez, le voilà tout de son long dans cette chaise.

BÉLINE. Le ciel en soit loué ! Me voilà délivrée d'un grand fardeau. Que tu es sotte, Toinette, de t'affliger de cette mort !

TOINETTE. Je pensais, madame, qu'il fallût pleurer.

BÉLINE. Va, va, cela n'en vaut pas la peine. Quelle perte est-ce que la sienne ? et de quoi servait-il sur la terre ? Un homme incommode à tout le monde, malpropre, dégoûtant ; sans cesse un lavement ou une médecine dans le ventre ; mouchant, toussant, crachant toujours ; sans esprit, ennuyeux, de mauvaise humeur, fatiguant sans cesse les gens, et grondant jour et nuit servantes et valets.

TOINETTE. Voilà une belle oraison funèbre !

BÉLINE. Il faut, Toinette, que tu m'aides à exécuter mon dessein, et tu peux croire qu'en me servant ta récompense est sûre. Puisque, par un bonheur, personne n'est encore averti de la chose, portons-le dans son lit, et tenons cette mort cachée jusqu'à ce que j'aie fait mon affaire. Il y a des papiers, il y a de l'argent, dont je me veux saisir, et il n'est pas juste que j'aie passé sans fruit auprès de lui mes plus belles années. Viens, Toinette, prenons auparavant toutes ses clefs.

ARGAN (se levant brusquement). Doucement !

BÉLINE. Ah !

ARGAN. Oui, madame ma femme, c'est ainsi que vous m'aimez !

TOINETTE. Ah ! ah ! le défunt n'est pas mort !

ARGAN (à Béline, qui sort). Je suis bien aise de voir votre amitié, et d'avoir entendu le beau panegyrique que vous avez fait de moi. Voilà un avis au lecteur qui me rendra sage à l'avenir, et qui m'empêchera de faire bien des choses.

SCÈNE XIX.

BÉRALDE, sortant de l'endroit où il s'était caché ; ARGAN, TOINETTE.

BÉRALDE. Eh bien ! mon frère, vous le voyez.

TOINETTE. Par ma foi, je n'aurais jamais cru cela. Mais j'entends votre fille ; remettez-vous comme vous étiez, et voyons de quelle manière elle recevra votre mort. C'est une chose qu'il n'est pas mauvais d'éprouver ; et, puisque vous êtes en train, vous connaîtrez par là les sentiments que votre famille a pour vous.

(Béralde va encore se cacher.)

SCÈNE XX.

ARGAN, ANGÉLIQUE, TOINETTE.

TOINETTE (feignant de ne pas voir Angélique). Oh ! ciel, ah ! fâcheuse aventure ! malheureuse journée !

ANGÉLIQUE. Qu'as-tu, Toinette, et de quoi pleures-tu ?

TOINETTE. Hélas ! j'ai de tristes nouvelles à vous donner.

ANGÉLIQUE. Eh quoi ?

TOINETTE. Votre père est mort.

ANGÉLIQUE. Mon père est mort, Toinette ?

TOINETTE. Oui, vous le voyez là ; il vient de mourir tout à l'heure d'une faiblesse qui lui a pris.

ANGÉLIQUE. Oh ! ciel, quelle infortune ! quelle atteinte cruelle ! Hélas ! faut-il que je perde mon père, la seule chose qui me restait au monde, et qu'encore, pour un surcroît de désespoir, je le perde dans un moment où il était irrité contre moi ! Que deviendrai-je, malheureuse ! et quelle consolation trouver après une si grande perte ?

SCÈNE XXI.

ARGAN, ANGÉLIQUE, CLÉANTE, TOINETTE.

CLÉANTE. Qu'avez-vous donc, belle Angélique ? et quel malheur pleurez-vous ?

ANGÉLIQUE. Hélas ! je pleure tout ce que dans la vie je pouvais perdre de plus cher et de plus précieux ; je pleure la mort de mon père.

CLÉANTE. Oh ciel ! quel accident ! quel coup inopiné ! Hélas ! après la demande que j'avais conjuré votre oncle de lui faire pour moi, je venais me présenter à lui, et tâcher, par mes respects et par mes prières, de disposer son cœur à vous accorder à mes vœux.

ANGÉLIQUE. Ah ! Cléante, ne parlons plus de rien. Laissons là toutes les pensées de mariage. Après la perte de mon père, je ne veux plus être du monde, et j'y renonce pour jamais. Oui, mon père, si j'ai résisté tantôt à vos volontés, je veux suivre du moins une de vos intentions, et réparer par là le chagrin que je m'accuse de vous avoir donné. (Se jetant à genoux.) Souffrez, mon père, que je vous en donne ici ma parole, et que je vous embrasse pour vous témoigner mon ressentiment.

ARGAN (embrassant Angélique). Ah ! ma fille !

ANGÉLIQUE. Ah !

ARGAN. Viens, n'aie point de peur, je ne suis pas mort. Va, tu es mon vrai sang, ma véritable fille, et je suis ravi d'avoir vu ton bon naturel.

SCÈNE XXII.

ARGAN, BÉRALDE, ANGÉLIQUE, CLÉANTE, TOINETTE.

ANGÉLIQUE. Ah ! quelle surprise agréable ! Mon père, puisque, par un bonheur extrême, le ciel vous redonne à mes vœux, souffrez qu'ici je me jette à vos pieds pour vous supplier d'une chose. Si vous n'êtes pas favorable au penchant de mon cœur, si vous me refusez Cléante pour époux, je vous conjure au moins de ne me point forcer d'en épouser un autre. C'est toute la grâce que je vous demande.

CLÉANTE (se jetant aux genoux d'Argan). Eh ! monsieur, laissez-vous toucher à ses prières et aux miennes, et ne vous montrez point contraire aux mutuels empressements d'une si belle inclination.

BÉRALDE. Mon frère, pouvez-vous tenir là contre ?

TOINETTE. Monsieur, serez-vous insensible à tant d'amour ?

ARGAN. Qu'il se fasse médecin, je consens au mariage. Oui, (A Cléante.) faites-vous médecin, je vous donne ma fille.

CLÉANTE. Très-volontiers, monsieur. S'il ne tient qu'à cela pour être votre gendre, je me ferai médecin, apothicaire même, si vous voulez. Ce n'est pas une affaire que cela, et je me ferais bien d'autres choses pour obtenir la belle Angélique.

BÉRALDE. Mais, mon frère, il me vient une pensée : faites-vous médecin vous-même. La commodité sera encore plus grande d'avoir en vous tout ce qu'il vous faut.

TOINETTE. Cela est vrai. Voilà le vrai moyen de vous guérir bientôt; et il n'y a point de maladie si osée que de se jouer à la personne d'un médecin.

ARGAN. Je pense, mon frère, que vous vous moquez de moi. Est-ce que je suis en âge d'étudier?

BÉRALDE. Bon, étudier! vous êtes assez savant; et il y en a beaucoup parmi eux qui ne sont pas plus habiles que vous.

ARGAN. Mais il faut savoir bien parler latin, connaître les maladies et les remèdes qu'il y faut faire.

BÉRALDE. En recevant la robe et le bonnet de médecin, vous apprendrez tout cela; et vous serez après plus habile que vous ne voudrez.

ARGAN. Quoi! l'on sait discourir sur les maladies quand on a cet habit-là?

BÉRALDE. Oui. L'on n'a qu'à parler avec une robe et un bonnet, tout galimatias devient savant, et toute sottise devient raison.]

TOINETTE. Tenez, monsieur, quand il n'y aurait que votre barbe, c'est déjà beaucoup; et la barbe fait plus de la moitié d'un médecin.

ARGAN. En tout cas, je suis prêt à tout.

BÉRALDE (à Argan). Voulez-vous que l'affaire se fasse tout à l'heure?

ARGAN. Comment! tout à l'heure?

BÉRALDE. Oui, et dans votre maison.

ARGAN. Dans ma maison?

BÉRALDE. Oui, je connais une Faculté de mes amies qui viendra tout à l'heure en faire la cérémonie dans votre salle. Cela ne vous coûtera rien.

ARGAN. Mais, moi, que dire? que répondre?

BÉRALDE. On vous instruira en deux mots, et l'on vous donnera par écrit ce que vous devez dire. Allez-vous-en vous mettre en habit décent. Je vais les envoyer querir.

ARGAN. Allons, voyons cela.

SCÈNE XXIII.

BÉRALDE, ANGÉLIQUE, CLÉANTE, TOINETTE.

CLÉANTE. Que voulez-vous dire? et qu'entendez-vous avec cette Faculté de vos amies?

TOINETTE. Quel est donc votre dessein?

BÉRALDE. De nous divertir un peu ce soir. Les comédiens ont fait un petit intermède de la réception d'un médecin, avec des danses et de la musique; je veux que nous en prenions ensemble le divertissement, et que mon frère y fasse le premier personnage.

ANGÉLIQUE. Mais, mon oncle, il me semble que vous vous jouez un peu beaucoup de mon père.

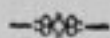
BÉRALDE. Mais, ma nièce, ce n'est pas tant le jouer que s'accommoder à ses fantaisies. Tout ceci n'est qu'entre nous. Nous y pouvons aussi prendre chacun un personnage, et nous donner ainsi la comédie les uns aux autres. Le carnaval autorise cela. Allons vite préparer toutes choses.

CLÉANTE (à Angélique). Y consentez-vous?

ANGÉLIQUE. Oui, puisque mon oncle nous conduit.

TROISIÈME INTERMÈDE.

C'est une cérémonie burlesque d'un homme qu'on fait médecin, en récit, chant et danse.



PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Plusieurs tapissiers viennent préparer la salle, et placer les bancs en cadence.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Toute l'assemblée, composée de huit porte-seringues, six apothicaires, vingt-deux docteurs, et celui qui se fait recevoir médecin, huit chirurgiens dansants et deux chanteurs, entrent; et chacun prend sa place selon son rang.

PRÆSES.

Savantissimi Doctores
Medicinæ professores,
Qui hic asseblati estis,
Et vos altri messiores
Sententiarum Facultatis
Fideles executores,
Chirurgiani et Apothicari,
Atque tota compania aussi,
Salus, honor et argentum,
Atque bonum appetitum.

Non possum, docti confreri,
En moi satis admirari
Qualis bona inventio
Est medici professio;

Quàm bella chosa est et benè trovata
Medicina illa benedicta.

Quæ, suo nomine solo,
Surprenanti miraculo,
Depuis si longo tempore,
Facit à gogo vivere
Tant de gens omni genere.

Per totam terram videmus
Grandam vogam ubi sumus,
Et quòd grandes et petiti
Sunt de nobis infatuti.

Totus mundus, currens ad nostros remedios

Nos regardat sicut deos,
Et nostris ordonnanciis

Principes et reges soumissos videtis.

Doneque il est nostræ sapientiæ,
Boni sensûs atque prudentiæ,
De fortement travailler
A nos benè conservare

In tali credito, voga et honore,
Et prendre gardam à non recevoir
In nostro docto corpore
Quàm personas capabiles,
Et totas dignas remplire
Has plaças honorabiles.

C'est pour cela que nunc convocati estis,

Et credo quòd trovabitis
Dignam materiam medici

In savanti homine que voici;
Lequel in chosis omnibus
Dono ad interrogandum,
Et à fond examinandum
Vestris capacitatibus.

PRIMUS DOCTOR.

Si mihi licentiam dat dominus præses,
Et tanti docti Doctores,
Et assistantes illustres,
Très-savanti Bacheliero
Quem estimo et honoro,
Demandabo causam et rationem quare
Opium facit dormire.

BACHELIERS.

Mihi à docto Doctore
Demandatur causam et rationem quare
pium facit dormire.
A quoi respondeo,
Quia est in eo
Virtus dormitiva
Cujus est natura
Sensus assoupire.

CHORUS.

Benè, benè, benè, benè respondere!
Dignus, dignus est intrare
In nostro docto corpore.
Benè, benè respondere!

SECUNDUS DOCTOR.

Cum permissione domini Præsidis,
Doctissimæ Facultatis,
Et totius his nostris actis
Companiæ assistantis,
Demandabo tibi, docte Bacheliero,
Quæ sunt remedia
Quæ in maladia
Dite hydropisia
Convenit facere.

BACHELIERS.

Clysterium donare,
Postea seignare,
Ensuita purgare.

CHORUS.

Benè, benè, benè, benè respondere!
Dignus, dignus est intrare
In nostro docto corpore.

TERTIUS DOCTOR.

Si bonum semblatur domino Præsidi,
Doctissimæ Facultati,
Et companiæ præsentis,
Demanaabo tibi, docte Bacheliero,
Quæ remedia eticis,
Pulmonicis atque asmaticis
(Trovas à propos facere.

BACHELIERS.

Clysterium donare,

Postea seignare,
Ensuita purgare.

CHORUS.

Benè, benè, benè, benè respondere!
Dignus, dignus est intrare
In nostro docto corpore.

QUARTUS DOCTOR.

Super illas maladias
Doctus Bachelierus dixit maravillas.
Mais si non ennuyo dominum Præsidentem,
Doctissimam Facultatem,
Et totam honorabilem
Companiam ecclausiam,
Faciam illi unam quæstionem
Dès hiero maladus unus
Tombavit in meas manus,
Habet grandam fievræ cum redoublamentis.
Grandam dolorem capitis
Et grandum malum au côté,
Cum granda difficultate
Et pena respirare.
Veillas mihi dire,
Docte Bacheliere,
Quid illi facere?

BACHELIERUS.

Clysterium donare,
Postea seignare,
Ensuita purgare.

QUINTUS DOCTOR.

Mais si maladia
Opiniatral
Non vult se garire,
Quid illi facere?

BACHELIERUS.

Clysterium donare,
Postea seignare,
Ensuita purgare;
Reseignare, repurgare et reclysterisare.

CHORUS.

Benè, benè, benè, benè respondere!
Dignus, dignus est intrare
In nostro docto corpore.

PRÆSES.

Juras gardare statuta
Per Facultatem prescripta
Cum sensu et iudicamento?

BACHELIERUS.

Juro.

PRÆSES.

Essere in omnibus
Consultationibus
Ancieni aviso,
Aut bono
Aut mauvaiso?

BACHELIERUS.

Juro.

PRÆSES.

De non jamais te servire
De remediis aucunis,
Quàm de ceux seulement docte Facultatis,
Maladus dût-il crevare
Et mori de suo malo?

BACHELIERUS.

Juro.

PRÆSES.

Ego, cum isto boneto
Venerabili et docto,
Dono tibi et concedo
Virtutem et puissanciam
Medicandi,
Purgandi,

Seignandi,
Percandi,
Taillandi,
Coupandi,
Et occidendi,
Impunè per totam terram.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Tous les chirurgiens et apothicaires viennent faire la révérence en cadence à Argan.

BACHELIERUS.

Grandes Doctores doctrinæ
De la rhubarbe et du sené,
Ce serait sans doute à moi chosa folle,
Inepta et ridicula,
Si j'alloibam m'engageare
Vobis louangeas donare,
Et entreprenoibam adjoutare
Des lumieras au soleilo,
Et des etoilas au cielo,
Des ondas à l'oceano,
Et des rosas au printano.
Agreate qu'avec uno moto
Pro toto remercimento
Rendam gratiam corpori tam docto.
Vobis, vobis debeo
Bien plus qu'à naturæ et qu'à patri meo:
Natura et pater meus
Hominem me habent factum;
Mais vos me, ce qui est bien plus,
Avertis factum medicum:
Honor, favor, et gratia,
Qui in hoc corde que voilà
Imprimant ressentimenta
Qui dureront in secula.

CHORUS.

Vivat, vivat, vivat, vivat, cent fois vivat,
Novus doctor qui tam benè parlat!
Mille, mille annis, et manget, et bibat;
Et seignet et tuat!

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Tous les chirurgiens et les apothicaires dansent au son des instruments et des voix, et des battements de mains et des mortiers d'apothicaires.

CHIRURGICUS.

Puisse-t-il voir doctas
Suas ordonnancias
Omnium chirurgorum
Et apothicarum
Remplire boutiquas!

CHORUS.

Vivat, vivat, vivat, vivat, cent fois vivat,
Novus doctor, qui tam benè parlat!
Mille, mille annis, et manget et bibat,
Et seignet et tuat!

CHIRURGICUS.

Puisse toti anni
Lui essere boni
Et favorabiles,
Et n'habere jamais
Quàm pestas, verolas,
Fievræ, pleuresins!
Fluxus de sang, et dyssenterias!

CHORUS.

Vivat, vivat, vivat, vivat, cent fois vivat,
Novus doctor qui tam benè parlat!
Mille, mille annis, et manget et bibat!
Et seignet et tuat!

CINQUIÈME ET DERNIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Des médecins, des chirurgiens et des apothicaires, qui sortent tous selon leur rang en cérémonie, comme ils sont entrés.

LA

CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES

COMÉDIE EN UN ACTE. — 1662.

A LA REINE MÈRE.

MADAME,

Je sais bien que Votre Majesté n'a que faire de toutes nos dédicaces, et que ces prétendus devoirs dont on lui dit élégamment qu'on s'acquitte envers elle sont des hommages, à dire vrai, dont elle nous dispenserait très-volontiers : mais je ne laisse pas d'avoir l'audace de lui dédier la *Critique de l'Ecole des Femmes*, et je n'ai pu refuser cette petite occasion de pouvoir témoigner ma joie à Votre Majesté sur cette heureuse convalescence qui redonne à nos vœux la plus grande et la meilleure princesse du monde, et nous promet en elle de longues années d'une santé vigoureuse. Comme chacun regarde les choses du côté de ce qui le touche, je me réjouis, dans cette allégresse générale, de pouvoir encore avoir l'honneur de divertir Votre Majesté; elle, Madame, qui prouve si bien que la véritable dévotion n'est point contraire aux honnêtes divertissements; qui, de ses hautes pensées et de ses importantes occupations, descend si humainement dans le plaisir de nos spectacles, et ne dédaigne pas de rire de cette même bouche dont elle prie si bien Dieu : je flatte, dis-je, mon esprit de l'espérance de cette gloire : j'en attends le moment avec toutes les impatiences du monde; et, quand je jouirai de ce bonheur, ce sera la plus grande joie que puisse recevoir,

Madame,

de Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

MOLIÈRE.

PERSONNAGES.

URANIE.
ÉLISE.
CLIMÈNE.
LE MARQUIS.

DORANTE ou LE CHEVALIER
LYSIDAS, poète.
GALOPIN, laquais.

La scène est à Paris, dans la maison d'Uranie.

SCÈNE PREMIÈRE.

URANIE, ÉLISE.

URANIE. Quoi! cousine, personne ne t'est venu rendre visite?

ÉLISE. Personne du monde.

URANIE. Vraiment! voilà qui m'étonne, que nous ayons été seules l'une et l'autre tout aujourd'hui.

ÉLISE. Cela m'étonne aussi : car ce n'est guère notre coutume; et votre maison, Dieu merci, est le refuge ordinaire de tous les fainéants de la cour.

URANIE. L'après-dînée, à dire vrai, m'a semblé fort longue.

ÉLISE. Et moi je l'ai trouvée fort courte.

URANIE. C'est que les beaux esprits, cousine, aiment la solitude.

ÉLISE. Ah! très-humble servante au bel esprit : vous savez que ce n'est pas là que je vise.

URANIE. Pour moi, j'aime la compagnie, je l'avoue.

ÉLISE. Je l'aime aussi, mais je l'aime choisie; et la quantité des sottes visites qu'il vous faut essayer parmi les autres est cause bien souvent que je prends plaisir d'être seule.

URANIE. La délicatesse est trop grande de ne pouvoir souffrir que des gens triés.

ÉLISE. Et la complaisance est trop générale de souffrir indifféremment toutes sortes de personnes.

URANIE. Je goûte ceux qui sont raisonnables, et me diverts des extravagants.

ÉLISE. Ma foi, les extravagants ne vont guère loin sans vous ennuyer, et la plupart de ces gens-là ne sont plus plaisants dès la seconde visite. Mais, à propos d'extravagants, ne voulez-vous pas me défaire de votre marquis incommode? Pensez-vous me le laisser toujours sur les bras, et que je puisse durer à ses turlupinades perpétuelles?

URANIE. Ce langage est à la mode, et l'on le tourne en plaisanterie à la cour.

ÉLISE. Tant pis pour ceux qui le font, et qui se tuent tout le jour à parler ce jargon obscur. La belle chose de faire entrer aux conversations du Louvre de vieilles équivoques ramassées parmi les boues des halles et de la place Maubert! La jolie façon de plaisanter pour des courtisans! et qu'un homme montre d'esprit lorsqu'il vient vous dire : « Madame, vous êtes dans la place Royale, et tout le monde vous voit de trois lieues de Paris, car chacun vous voit de bon œil! » à cause que Bonneuil est un village à trois lieues d'ici. Cela n'est-il pas bien galant et bien spirituel? Et ceux qui trouvent ces belles rencontres n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier?

URANIE. On ne dit pas cela aussi comme une chose spirituelle; et la plupart de ceux qui affectent ce langage savent bien eux-mêmes qu'il est ridicule.

ÉLISE. Tant pis encore de prendre peine à dire des sottises, et d'être mauvais plaisants de dessein formé. Je les en tiens moins excusables; et, si j'en étais juge, je sais bien à quoi je condamnerais tous ces messieurs les turlupins.

URANIE. Laissons cette matière qui t'échauffe un peu trop, et disons que Dorante vient bien tard, à mon avis, pour le souper que nous devons faire ensemble.

ÉLISE. Peut-être l'a-t-il oublié, et que...

SCÈNE II.

URANIE, ÉLISE, GALOPIN.

GALOPIN. Voilà Climène, madame, qui vient ici pour vous voir.

URANIE. Eh! mon Dieu! quelle visite!

ÉLISE. Vous vous plaignez d'être seule; aussi le ciel vous en punit.

URANIE. Vite, qu'on aille dire que je n'y suis pas.

GALOPIN. On a déjà dit que vous y étiez.
 URANIE. Et qui est le sot qui l'a dit ?
 GALOPIN. Moi, madame.
 URANIE. Diantre soit le petit vilain ! Je vous apprendrai bien à faire vos réponses de vous-même.
 GALOPIN. Je vais lui dire, madame, que vous voulez être sortie.
 URANIE. Arrêtez, animal, et la laissez monter, puisque la sottise est faite.
 GALOPIN. Elle parle encore à un homme dans la rue.
 URANIE. Ah ! cousine, que cette visite m'embarrasse à l'heure qu'il est.
 ÉLISE. Il est vrai que la dame est un peu embarrassante de son naturel : j'ai toujours eu pour elle une furieuse aversion ; et, n'en déplaise à sa qualité, c'est la plus sotte bête qui se soit jamais mêlée de raisonner.
 URANIE. L'épithète est un peu forte.
 ÉLISE. Allez, allez, elle mérite bien cela, et quelque chose de plus si on lui faisait justice. Est-ce qu'il y a une personne qui soit plus véritablement qu'elle ce qu'on appelle précieuse, à prendre le mot dans sa plus mauvaise signification ?
 URANIE. Elle se défend bien de ce nom pourtant.
 ÉLISE. Il est vrai, elle se défend du nom, mais non pas de la chose : car enfin elle l'est depuis les pieds jusqu'à la tête, et la plus grande faconnière du monde. Il semble que tout son corps soit démonté, et que les mouvements de ses hanches, de ses épaules et de sa tête n'aillent que par ressorts. Elle affecte toujours un ton de voix languissant et niais, fait la moue pour montrer une petite bouche, et roule les yeux pour les faire paraître grands.
 URANIE. Doucement donc. Si elle venait à entendre...
 ÉLISE. Point, point ; elle ne monte pas encore. Je me souviens toujours du soir où elle eut envie de voir Damon, sur la réputation qu'on lui donne et les choses que le public a vues de lui. Vous connaissez l'homme et sa naturelle paresse à soutenir la conversation. Elle l'avait invité à souper comme bel esprit, et jamais il ne parut si sot parmi une demi-douzaine de gens à qui elle avait fait fête de lui, et qui le regardaient avec de grands yeux, comme une personne qui ne devait pas être faite comme les autres. Ils pensaient tous qu'il était là pour défrayer la compagnie de bons mots ; que chaque parole qui sortait de sa bouche devait être extraordinaire ; qu'il devait faire des impromptus sur tout ce qu'on disait, et ne demander à boire qu'avec une pointe. Mais il les trompa fort par son silence ; et la dame fut aussi mal satisfaite de lui que je le fus d'elle.
 URANIE. Tais-toi. Je vais la recevoir à la porte de la chambre.
 ÉLISE. Encore un mot. Je voudrais bien la voir mariée avec le marquis dont nous avons parlé : le bel assemblage que ce serait d'une précieuse et d'un turlupin !
 URANIE. Veux-tu te taire ! La voici.

SCÈNE III.

CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE, GALOPIN.

URANIE. Vraiment, c'est bien tard que...
 CLIMÈNE. Eh ! de grâce, ma chère, faites-moi vite donner un siège.
 URANIE (à Galopin). Un fauteuil promptement.
 CLIMÈNE. Ah ! mon Dieu !
 URANIE. Qu'est-ce donc ?
 CLIMÈNE. Je n'en puis plus.
 URANIE. Qu'avez-vous ?
 CLIMÈNE. Le cœur me manque.
 URANIE. Sont-ce vapeurs qui vous ont pris ?
 CLIMÈNE. Non.
 URANIE. Voulez-vous qu'on vous délace ?
 CLIMÈNE. Mon Dieu, non. Ah !
 URANIE. Quel est donc votre mal ? et depuis quand vous a-t-il pris ?
 CLIMÈNE. Il y a plus de trois heures, et je l'ai apporté du Palais-Royal.
 URANIE. Comment ?
 CLIMÈNE. Je viens de voir, pour mes péchés, cette méchante rapsodie de l'École des Femmes. Je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné, et je pense que je n'en reviendrai de plus de quinze jours.
 ÉLISE. Voyez un peu comme les maladies arrivent sans qu'on y songe !
 URANIE. Je ne sais pas de quel tempérament nous sommes, ma cousine et moi, mais nous fûmes avant-hier à la même pièce, et nous en revînmes toutes deux saines et gaillardes.
 CLIMÈNE. Quoi ! vous l'avez vue ?
 URANIE. Oui, et écoutée d'un bout à l'autre.
 CLIMÈNE. Et vous n'en avez pas été jusqu'aux convulsions, ma chère ?
 URANIE. Je ne suis pas si délicate, Dieu merci, et je trouve pour moi que cette comédie serait plutôt capable de guérir les gens que de les rendre malades.
 CLIMÈNE. Ah ! mon Dieu ! que dites-vous là ? Cette proposition peut-

elle être avancée par une personne qui ait du revenu en sens commun ? Peut-on impunément, comme vous faites, rompre en visière à la raison ? Et, dans le vrai de la chose, est-il un esprit si affamé de plaisanterie, qu'il puisse tâter des fadaïses dont cette comédie est assaisonnée ? Pour moi, je vous avoue que je n'ai pas trouvé le moindre grain de sel dans tout cela. *Les enfants par l'oreille* m'ont paru d'un goût détestable, *la tarte à la crème* m'a affadi le cœur, et j'ai pensé vomir au *potage*.

ÉLISE. Mon Dieu ! que tout cela est dit élégamment ! J'aurais cru que cette pièce était bonne, mais madame a une éloquence si persuasive, elle tourne les choses d'une manière si agréable, qu'il faut être de son sentiment, malgré qu'on en ait.

URANIE. Pour moi, je n'ai pas tant de complaisance ; et, pour dire ma pensée, je tiens cette comédie une des plus plaisantes que l'auteur ait produites.

CLIMÈNE. Ah ! vous me faites pitié de parler ainsi, et je ne saurais vous souffrir cette obscurité de discernement. Peut-on, ayant de la vertu, trouver de l'agrément dans une pièce qui tient sans cesse la pudeur en alarme, et salit à tout moment l'imagination ?

ÉLISE. Les jolies façons de penser que voilà ! Que vous êtes, madame, une rude joueuse en critique ! et que je plains le pauvre Molière de vous avoir pour ennemie !

CLIMÈNE. Croyez-moi, ma chère ; corrigez, de bonne foi, votre jugement ; et, pour votre honneur, n'allez point dire par le monde que cette comédie vous ait plu.

URANIE. Moi, je ne sais pas ce que vous y avez trouvé qui blesse la pudeur.

CLIMÈNE. Hélas ! tout, et je mets en fait qu'une honnête femme ne la saurait voir sans confusion, tant j'y ai découvert d'ordures et de saletés.

URANIE. Il faut donc que, pour les ordures, vous ayez des lumières que les autres n'ont pas ; car, pour moi, je n'y en ai point vu.

CLIMÈNE. C'est que vous ne voulez pas y en avoir vu, assurément ; car enfin toutes ces ordures, Dieu merci, y sont à visage découvert. Elles n'ont pas la moindre enveloppe qui les couvre, et les yeux les plus hardis sont effrayés de leur nudité.

ÉLISE. Ah !

CLIMÈNE. Hai ! hai ! hai !

URANIE. Mais encore, s'il vous plaît, marquez-moi une de ces ordures que vous dites.

CLIMÈNE. Hélas ! est-il nécessaire de vous les marquer ?

URANIE. Oui. Je vous demande seulement un endroit qui vous ait fort choquée.

CLIMÈNE. En faut-il d'autres que la scène de cette Agnès, lorsqu'elle dit ce qu'on lui a pris ?

URANIE. Et que trouvez-vous là de sale ?

CLIMÈNE. Ah !

URANIE. De grâce !

CLIMÈNE. Fi !

URANIE. Mais encore ?

CLIMÈNE. Je n'ai rien à vous dire.

URANIE. Pour moi, je n'y entends point de mal.

CLIMÈNE. Tant pis pour vous.

URANIE. Tant mieux plutôt, ce me semble ; je regarde les choses du côté qu'on me les montre, et ne les tourne point pour y chercher ce qu'il ne faut pas voir.

CLIMÈNE. L'honnêteté d'une femme...

URANIE. L'honnêteté d'une femme n'est pas dans les grimaces. Il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages. L'affectation en cette matière est pire qu'en toute autre, et je ne vois rien de si ridicule que cette délicatesse d'honneur qui prend tout en mauvaise part, et donne un sens criminel aux plus innocentes paroles, s'offense de l'ombre des choses. Croyez-moi, celles qui font tant de façons n'en sont pas estimées plus femmes de bien ; au contraire, leur sévérité mystérieuse et leurs grimaces affectées irritent la censure de tout le monde contre les actions de leur vie. On est ravi de découvrir ce qu'il peut y avoir à redire ; et, pour tomber dans l'exemple, il y avait l'autre jour des femmes à cette comédie, vis-à-vis de la loge où nous étions, qui, par les mines qu'elles affectèrent durant toute la pièce, leurs détournements de tête et leurs cachements de visage, firent dire de tous côtés cent sottises de leur conduite, que l'on n'aurait pas dites sans cela, et quelqu'un même des laquais cria tout haut qu'elles étaient plus chastes des oreilles que de tout le reste du corps.

CLIMÈNE. Enfin il faut être aveugle dans cette pièce, et ne pas faire semblant d'y voir les choses.

URANIE. Il ne faut pas y vouloir voir ce qui n'y est pas.

CLIMÈNE. Ah ! je soutiens, encore un coup, que les saletés y crèvent les yeux.

URANIE. Et moi, je ne demeure pas d'accord de cela.

CLIMÈNE. Quoi ! la pudeur n'est pas visiblement blessée par ce que dit Agnès dans l'endroit dont nous parlons ?

URANIE. Non, vraiment. Elle ne dit pas un mot qui de soi ne soit fort honnête ; et, si vous voulez entendre dessous quelque autre chose, c'est

vous qui faites l'ordure, et non pas elle, puisqu'elle parle seulement d'un ruban qu'on lui a pris.

CLIMÈNE. Ah ! ruban tant qu'il vous plaira : mais ce *le* où elle s'arrête n'est pas mis pour des prunes. Il vient sur ce *le* d'étranges pensées : ce *le* scandalise furieusement ; et, quoi que vous puissiez dire, vous ne sauriez défendre l'insolence de ce *le*.

ÉLISE. Il est vrai, ma cousine, je suis pour madame contre ce *le*. Ce *le* est insolent au dernier point, et vous avez tort de défendre ce *le*.

CLIMÈNE. Il a une obscénité qui n'est pas supportable.

ÉLISE. Comment dites-vous ce mot-là, madame ?

CLIMÈNE. Obscénité, madame.

ÉLISE. Ah ! mon Dieu ! obscénité. Je ne sais ce que ce mot veut dire ; mais je le trouve le plus joli du monde.

CLIMÈNE. Enfin vous voyez comme votre sang prend mon parti.

URANIE. Eh ! mon Dieu ! c'est une causeuse qui ne dit pas ce qu'elle pense. Ne vous y fiez pas beaucoup, si vous m'en voulez croire.

ÉLISE. Ah ! que vous êtes méchante de me vouloir rendre suspecte à madame ! Voyez un peu où j'en serais si elle allait croire ce que vous dites. Serais-je si malheureuse, madame, que vous eussiez de moi cette pensée ?

CLIMÈNE. Non, non ; je ne m'arrête point à ces paroles, et je vous crois plus sincère qu'elle ne dit.

ÉLISE. Ah ! que vous avez bien raison, madame ! et que vous me rendrez justice quand vous croirez que je vous trouve la plus engageante personne du monde, que j'entre dans tous vos sentiments, et suis charmée de toutes les expressions qui sortent de votre bouche !

CLIMÈNE. Hélas ! je parle sans affectation.

ÉLISE. On le voit bien, madame, et que tout est naturel en vous. Vos paroles, le ton de votre voix, vos regards, vos pas, votre action et votre ajustement, ont je ne sais quel air de qualité qui enchante les gens. Je vous étudie des yeux et des oreilles ; et je suis si remplie de vous, que je tâche d'être votre singe et de vous contrefaire en tout.

CLIMÈNE. Vous vous moquez de moi, madame.

ÉLISE. Pardonnez-moi, madame. Qui voudrait se moquer de vous ?

CLIMÈNE. Je ne suis pas un bon modèle, madame.

ÉLISE. Oh ! que si, madame !

CLIMÈNE. Vous me flattez, madame.

ÉLISE. Point du tout, madame.

CLIMÈNE. Épargnez-moi, s'il vous plaît, madame.

ÉLISE. Je vous épargne aussi, madame, et je ne dis pas la moitié de ce que je pense, madame.

CLIMÈNE. Ah ! mon Dieu ! brisons là, de grâce. Vous me jetteriez dans une confusion épouvantable. Enfin (à Uranie.) nous voilà deux contre vous, et l'opiniâtreté sied si mal aux personnes spirituelles...

SCÈNE IV.

LE MARQUIS, CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE, GALOPIN.

GALOPIN (à la porte de la chambre). Arrêtez, s'il vous plaît, monsieur.

LE MARQUIS. Tu ne me connais pas, sans doute !

GALOPIN. Si fait, je vous connais ; mais vous n'entrerez pas.

LE MARQUIS. Ah ! que de bruit, petit laquais !

GALOPIN. Cela n'est pas bien de vouloir entrer malgré les gens.

LE MARQUIS. Je veux voir ta maîtresse.

GALOPIN. Elle n'y est pas, vous dis-je.

LE MARQUIS. La voilà dans sa chambre.

GALOPIN. Il est vrai, la voilà ; mais elle n'y est pas.

URANIE. Qu'est-ce donc qu'il y a là ?

LE MARQUIS. C'est votre laquais, madame, qui fait le sot.

GALOPIN. Je lui dis que vous n'y êtes pas, madame ; et il ne veut pas laisser d'entrer.

URANIE. Et pourquoi dire à monsieur que je n'y suis pas ?

GALOPIN. Vous me grondâtes l'autre jour de lui avoir dit que vous y étiez.

URANIE. Voyez cet insolent ! Je vous prie, monsieur, de ne pas croire ce qu'il dit. C'est un petit écervelé qui vous a pris pour un autre.

LE MARQUIS. Je l'ai bien vu, madame ; et, sans votre respect, je lui aurais appris à connaître les gens de qualité.

ÉLISE. Ma cousine vous est fort obligée de cette déférence.

URANIE (à Galopin). Un siège donc, impertinent !

GALOPIN. N'en voilà-t-il pas un ?

URANIE. Approchez-le.

(Galopin pousse le siège rudement, et sort.)

SCÈNE V.

LE MARQUIS, CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE.

LE MARQUIS. Votre petit laquais, madame, a du mépris pour ma personne.

ÉLISE. Il aurait tort, sans doute.

LE MARQUIS. C'est peut-être que je paye l'intérêt de ma mauvaise mine. (Il rit.) Hai, hai, hai !

ÉLISE. L'âge le rendra plus éclairé en honnêtes gens.

LE MARQUIS. Sur quoi en étiez-vous, mesdames, lorsque je vous ai interrompues ?

URANIE. Sur la comédie de l'Ecole des femmes.

LE MARQUIS. Je ne fais que d'en sortir.

CLIMÈNE. Eh bien ! monsieur, comment la trouvez-vous, s'il vous plaît ?

LE MARQUIS. Tout à fait impertinente.

CLIMÈNE. Ah ! que j'en suis ravie !

LE MARQUIS. C'est la plus méchante chose du monde. Comment diable ! à peine ai-je pu trouver place. J'ai pensé être étouffé à la porte, et jamais on ne m'a tant marché sur les pieds. Voyez comme mes canons et mes rubans en sont ajustés, de grâce.

ÉLISE. Il est vrai que cela crie vengeance contre l'Ecole des Femmes, et que vous la condamnez avec justice.

LE MARQUIS. Il ne s'est jamais fait, je pense, une si méchante comédie.

URANIE. Ah ! voici Dorante, que nous attendions.

SCÈNE VI.

DORANTE, CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE, LE MARQUIS.

DORANTE. Ne bougez, de grâce, et n'interrompez point votre discours. Vous êtes là sur une matière qui, depuis quatre jours, fait presque l'entretien de toutes les maisons de Paris ; et jamais on n'a rien vu de si plaisant que la diversité des jugements qui se font là-dessus : car enfin j'ai oui condamner cette comédie à certaines gens par les mêmes choses que j'ai vu d'autres estimer le plus.

URANIE. Voilà M. le marquis qui en dit force mal.

LE MARQUIS. Il est vrai, je la trouve détestable, morbleu ! détestable, du dernier détestable, ce qu'on appelle détestable.

DORANTE. Et moi, mon cher marquis, je trouve le jugement détestable.

LE MARQUIS. Quoi ! chevalier, est-ce que tu prétends soutenir cette pièce ?

DORANTE. Oui, je prétends la soutenir.

LE MARQUIS. Parbleu ! je la garantis détestable.

DORANTE. La caution n'est pas bourgeoise. Mais, marquis, par quelle raison, de grâce, cette comédie est-elle ce que tu dis ?

LE MARQUIS. Pourquoi elle est détestable ?

DORANTE. Oui.

LE MARQUIS. Elle est détestable parce qu'elle est détestable.

DORANTE. Après cela il n'y a plus rien à dire, voilà son procès fait ; Mais encore instruis-nous, et nous dis les défauts qui y sont.

LE MARQUIS. Que sais-je, moi ? Je ne me suis pas seulement donné la peine de l'écouter. Mais enfin, je sais bien que je n'ai jamais rien vu de si méchant ; Dieu me sauve ! et Dorilas, contre qui j'étais, a été de mon avis.

DORANTE. L'autorité est belle, et te voilà bien appuyé !

LE MARQUIS. Il ne faut que voir les continuels éclats de rire que le parterre y fait. Je ne veux point d'autre chose pour témoigner qu'elle ne vaut rien.

DORANTE. Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde ? Je vis l'autre jour sur le théâtre un de nos amis qui se rendit ridicule par là. Il écouta toute la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde, et tout ce qui égayait les autres ridait son front. A tous les éclats de risée, il haussait les épaules, et regardait le parterre en pitié ; et quelquefois aussi, le regardant avec dépit, il lui disait tout haut : « Ris donc, parterre, ris donc ! » Ce fut une seconde comédie que le chagrin de notre ami : il la donna en galant homme à toute l'assemblée, et chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit. Apprends, marquis, je te prie, et les autres aussi, que le bon sens n'a point de place déterminée à la comédie ; que la différence du demi-louis d'or et de la pièce de quinze sous ne fait rien du tout au bon goût ; que, debout ou assis, on peut donner un mauvais jugement : et qu'enfin, à le prendre en général, je me fierais assez à l'approbation du parterre, par la raison qu'entre ceux qui le composent il y en a plusieurs qui sont capables de juger d'une pièce selon les règles, et que les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses,

et de n'avoir ni prévention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule.

LE MARQUIS. Te voilà donc, chevalier, le défenseur du parterre ? Parbleu ! je m'en réjouis ; et je ne manquerai pas de l'avertir que tu es de ses amis. Hai, hai, hai, hai, hai, hai !

DORANTE. Ris tant que tu voudras ; je suis pour le bon sens, et ne saurais souffrir les ébullitions de cerveau de nos marquis de Mascarille. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicules malgré leurs qualités ; de ces gens qui décident toujours, et parlent hardiment de toutes choses sans s'y connaître ; qui, dans une comédie, se récrieront aux méchants endroits, et ne branleront pas à ceux qui sont bons ; qui, voyant un tableau ou écoutant un concert de musique, blâment de même et louent tout à contre-sens, prennent par où ils peuvent les termes de l'art qu'ils attrapent, et ne manquent jamais de les estroper et de les mettre hors de place. Eh ! morbleu ! messieurs, taisez-vous. Quand Dieu ne vous a pas donné la connaissance d'une chose, n'apprenez point à rire à ceux qui vous entendent parler, et songez qu'en ne disant mot on croira peut-être que vous êtes d'habiles gens.

LE MARQUIS. Parbleu, chevalier ! tu le prends là...

DORANTE. Mon Dieu, marquis ! ce n'est pas à toi que je parle : c'est à une douzaine de messieurs qui déshonorent les gens de cour par leurs manières extravagantes, et font croire parmi le peuple que nous nous ressemblons tous. Pour moi, je m'en veux justifier le plus qu'il me sera possible ; et je les dauberai tant en toutes rencontres, qu'à la fin ils se rendront sages.

LE MARQUIS. Dis-moi un peu, chevalier : crois-tu que Lysandre ait de l'esprit ?

DORANTE. Oui, sans doute, et beaucoup.

URANIE. C'est une chose qu'on ne peut pas nier.

LE MARQUIS. Demande-lui ce qu'il lui semble de l'École des Femmes, tu verras qu'il te dira qu'elle ne lui plaît pas.

DORANTE. Eh mon Dieu ! il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte, qui voient mal les choses à force de lumières, et même qui seraient bien fâchés d'être de l'avis des autres, pour avoir la gloire de décider.

URANIE. Il est vrai. Notre ami est de ces gens-là, sans doute. Il veut être le premier de son opinion, et qu'on attende par respect son jugement. Toute approbation qui marche avant la sienne est un attentat sur ses lumières, et dont il se venge hautement en prenant le contraire parti. Il veut qu'on le consulte sur toutes les affaires d'esprit ; et je suis sûre que si l'auteur lui eût montré sa comédie avant que de la faire voir au public, il l'eût trouvée la plus belle du monde.

LE MARQUIS. Et que direz-vous de la marquise Araminte, qui la publie partout pour épouvantable, et dit qu'elle n'a pu jamais souffrir les ordures dont elle est pleine ?

DORANTE. Je dirai que cela est digne du caractère qu'elle a pris, et qu'il y a des personnes qui se rendent ridicules pour vouloir avoir trop d'honneur. Bien qu'elle ait de l'esprit, elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelque chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, et prétendent que les grimaces d'une prudence scrupuleuse leur tiendront lieu de jeunesse et de beauté. Celle-ci pousse l'affaire plus avant qu'aucune ; et l'habileté de son scrupule découvre des saletés où jamais personne n'en avait vu. On tient qu'il va, ce scrupule, jusques à défigurer notre langue, et qu'il n'y a presque point de mots dont la sévérité de cette dame ne veuille retrancher ou la tête ou la queue pour les syllabes déshonnêtes qu'elle y trouve.

URANIE. Vous êtes bien fou, chevalier.

LE MARQUIS. Enfin, chevalier, tu crois défendre ta comédie en faisant la satire de ceux qui la condamnent.

DORANTE. Non pas ; mais je tiens que cette dame se scandalise à tort.

ÉLISE. Tout beau, monsieur le chevalier ! il pourrait y en avoir d'autres qu'elle qui seraient dans les mêmes sentiments.

DORANTE. Je sais bien que ce n'est pas vous, au moins, et que lorsque vous avez vu cette représentation...

ÉLISE. Il est vrai, mais j'ai changé d'avis, et madame (montrant Climène) sait appuyer le sien par des raisons si convaincantes, qu'elle m'a entraînée de son côté.

DORANTE (à Climène). Ah madame ! je vous demande pardon ; et si vous le voulez, je me dédirai, pour l'amour de vous, de tout ce que j'ai dit.

CLIMÈNE. Je ne veux pas que ce soit pour l'amour de moi, mais pour l'amour de la raison : car enfin cette pièce, à le bien prendre, est tout à fait indéfendable ; et je ne conçois pas...

URANIE. Ah ! voici l'auteur M. Lysidas. Il vient tout à propos pour cette matière. Monsieur Lysidas, prenez un siège vous-même, et vous mettez-là.

SCÈNE VII.

LYSIDAS, CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE, DORANTE, LE MARQUIS.

LYSIDAS. Madame, je viens un peu tard ; mais il a fallu lire ma pièce chez madame la marquise dont je vous avais parlé ; et les louanges qui lui ont été données m'ont retenu une heure de plus que je ne croyais.

ÉLISE. C'est un grand charme que les louanges pour arrêter un auteur.

URANIE. Asseyez-vous donc, monsieur Lysidas ; nous lirons votre pièce après souper.

LYSIDAS. Tous ceux qui étaient là doivent venir à sa première représentation, et m'ont promis de faire leur devoir comme il faut.

URANIE. Je le crois. Mais, encore une fois, asseyez-vous, s'il vous plaît. Nous sommes ici sur une matière que je serais bien aise que nous pussions.

LYSIDAS. Je pense, madame, que vous retiendrez aussi une loge pour ce jour-là.

URANIE. Nous verrons. Poursuivons, de grâce, notre discours.

LYSIDAS. Je vous donne avis, madame, qu'elles sont presque toutes retenues.

URANIE. Voilà qui est bien. Enfin j'avais besoin de vous lorsque vous êtes venu, et tout le monde était ici contre moi.

ÉLISE (à Uranie, montrant Dorante). Il s'est mis d'abord de votre côté ; mais maintenant qu'il sait que madame (montrant Climène) est à la tête du parti contraire, je pense que vous n'avez qu'à chercher un autre secours.

CLIMÈNE. Non, non, je ne voudrais pas qu'il fit mal sa cour auprès de madame votre cousine, et je permets à son esprit d'être du parti de son cœur.

DORANTE. Avec cette permission, madame, je prendrai la hardiesse de me défendre.

URANIE. Mais auparavant, sachons un peu les sentiments de M. Lysidas.

LYSIDAS. Sur quoi, madame ?

URANIE. Sur le sujet de l'École des Femmes.

LYSIDAS. Ah ! ah !

DORANTE. Que vous en semble ?

LYSIDAS. Je n'ai rien à dire là-dessus ; et vous savez qu'entre nous autres auteurs nous devons parler des ouvrages les uns des autres avec beaucoup de circonspection.

DORANTE. Mais encore, entre nous, que pensez-vous de cette comédie ?

LYSIDAS. Moi, monsieur ?

URANIE. De bonne foi, dites-nous votre avis.

LYSIDAS. Je la trouve fort belle.

DORANTE. Assurément ?

LYSIDAS. Assurément. Pourquoi non ? n'est-elle pas en effet la plus belle du monde ?

DORANTE. Hon, hon, vous êtes un méchant diable, monsieur Lysidas ; vous ne dites pas ce que vous pensez.

LYSIDAS. Pardonnez-moi.

DORANTE. Mon Dieu ! je vous connais. Ne dissimulons point.

LYSIDAS. Moi, monsieur ?

DORANTE. Je vois bien que le bien que vous dites de cette pièce n'est que par honnêteté, et que, dans le fond du cœur, vous êtes de l'avis de beaucoup de gens, qui la trouvent mauvaise.

LYSIDAS. Hai, hai, hai.

DORANTE. Avouez, ma foi, que c'est une méchante chose que cette comédie.

LYSIDAS. Il est vrai qu'elle n'est pas approuvée par les connaisseurs.

LE MARQUIS. Ma foi, chevalier, tu en tiens ; et te voilà payé de ta raillerie. Ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

DORANTE. Pousse, mon cher marquis, pousse.

LE MARQUIS. Tu vois que nous avons les savants de notre côté.

DORANTE. Il est vrai, le jugement de M. Lysidas est quelque chose de considérable ; mais M. Lysidas veut bien que je ne me rende pas pour cela ; et puisque j'ai bien l'audace de me défendre contre les sentiments de madame (montrant Climène), il ne trouvera pas mauvais que je combatte les siens.

ÉLISE. Quoi ! vous voyez contre vous madame, M. le marquis et M. Lysidas, et vous osez résister encore ! Fi ! que cela est de mauvaise grâce !

CLIMÈNE. Voilà qui me confond, pour moi, que des personnes raisonnables se puissent mettre en tête de donner protection aux sottises de cette pièce.

LE MARQUIS. Dieu me damne ! madame, elle est misérable depuis le commencement jusqu'à la fin.

DORANTE. Cela est bientôt dit, marquis. Il n'est rien plus aisé que de trancher ainsi ; et je ne vois aucune chose qui puisse être à couvert de la souveraineté de tes décisions.

LE MARQUIS. Parbleu ! tous les autres comédiens qui étaient là pour la voir en ont dit tous les maux du monde.

DORANTE. Ah ! je ne dis plus mot ! tu as raison, marquis. Puisque les autres comédiens en disent du mal, il faut les en croire assurément : ce sont tous gens éclairés et qui parlent sans intérêt. Il n'y a plus rien à dire, je me rends.

CLIMÈNE. Rendez-vous, ou ne vous rendez pas, je sais fort bien que vous ne me persuaderez point de souffrir les immodesties de cette pièce, non plus que les satires désobligeantes qu'on y voit contre les femmes.

URANIE. Pour moi, je me garderais bien de m'en offenser, et de prendre rien sur mon compte de tout ce qui s'y dit. Ces sortes de satires tombent directement sur les mœurs, et ne frappent les personnes que par réflexion. N'allons point nous appliquer à nous-mêmes les traits d'une censure générale ; et profitons de la leçon, si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous. Toutes les peintures ridicules qu'on expose sur les théâtres doivent être regardées sans chagrin de tout le monde. Ce sont miroirs publics où il ne faut jamais témoigner qu'on se voie, et c'est se taxer hautement d'un défaut que se scandaliser qu'on le reprenne.

CLIMÈNE. Pour moi, je ne parle pas de ces choses par la part que j'y puisse avoir, et je pense que je vis d'un air dans le monde à ne pas craindre d'être cherchée dans les peintures qu'on fait là des femmes qui se gouvernent mal.

ÉLISE. Assurément, madame, on ne vous y cherchera point. Votre conduite est assez connue, et ce sont de ces sortes de choses qui ne sont contestées de personne.

URANIE (à Climène). Aussi, madame, n'ai-je rien dit qui aille à vous ; et mes paroles, comme les satires de la comédie, demeurent dans la thèse générale.

CLIMÈNE. Je n'en doute pas, madame. Mais, enfin, passons sur ce chapitre. Je ne sais pas de quelle façon vous recevez les injures qu'on dit à notre sexe dans un certain endroit de la pièce ; et, pour moi, je vous avoue que je suis dans une colère épouvantable de voir que cet auteur impertinent nous appelle des animaux.

URANIE. Ne voyez-vous pas que c'est un ridicule qu'il fait parler ?

DORANTE. Et puis, madame, ne savez-vous pas que les injures des amants n'offensent jamais ; qu'il est des amours emportés aussi bien que des doux ; et qu'en de pareilles occasions les paroles les plus étranges, et quelque chose de pis encore, se prennent bien souvent pour des marques d'affection par celles mêmes qui les reçoivent ?

ÉLISE. Dites tout ce que vous voudrez, je ne saurais digérer cela, non plus que le potage et la tarte à la crème dont madame a parlé tantôt.

LE MARQUIS. Ah ! ma foi, oui, tarte à la crème ! Voilà ce que j'avais remarqué tantôt ; tarte à la crème ! Que je vous suis obligé, madame, de m'avoir fait souvenir de tarte à la crème ! Y a-t-il assez de pommes en Normandie pour tarte à la crème ? Tarte à la crème ! morbleu, tarte à la crème !

DORANTE. Eh bien ! que veux-tu dire tarte à la crème ?

LE MARQUIS. Parbleu, tarte à la crème, chevalier.

DORANTE. Mais encore ?

LE MARQUIS. Tarte à la crème.

DORANTE. Dis-nous un peu tes raisons.

LE MARQUIS. Tarte à la crème.

URANIE. Mais il faut expliquer sa pensée, ce me semble.

LE MARQUIS. Tarte à la crème, madame.

URANIE. Que trouvez-vous là à redire ?

LE MARQUIS. Moi ? rien. Tarte à la crème.

URANIE. Ah ! je le quitte.

ÉLISE. M. le marquis s'y prend bien, et vous bourre de la belle manière. Mais je voudrais bien que M. Lysidas voulût les achever, et leur donner quelques petits coups de sa façon.

LYSIDAS. Ce n'est pas ma coutume de rien blâmer, et je suis assez indulgent pour les ouvrages des autres ; mais enfin, sans choquer l'amitié que M. le chevalier témoigne pour l'auteur, on m'avouera que ces sortes de comédies ne sont pas proprement des comédies, et qu'il y a une grande différence de toutes ces bagatelles à la beauté des pièces sérieuses. Cependant tout le monde donne là-dedans aujourd'hui ; on ne court plus qu'à cela, et l'on voit une solitude effroyable aux grands ouvrages, lorsque des sottises ont tout Paris. Je vous avoue que le cœur m'en saigne quelquefois, et cela est honteux pour la France.

CLIMÈNE. Il est vrai que le goût des gens est étrangement gâté là-dessus, et que le siècle s'encanaille furieusement.

ÉLISE. Celui-là est joli encore, s'encanaille ! Est-ce vous qui l'avez inventé, madame ?

CLIMÈNE. Hé !

ÉLISE. Je m'en suis bien doutée.

DORANTE. Vous croyez donc, monsieur Lysidas, que tout l'esprit et toute la beauté sont dans les poèmes sérieux, et que les pièces comiques sont des niaiseries qui ne méritent aucune louange ?

URANIE. Ce n'est pas mon sentiment, pour moi. La tragédie, sans doute, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée ; mais la comédie a ses charmes, et je tiens que l'une n'est pas moins difficile que l'autre.

DORANTE. Assurément, madame ; et quand, pour la difficulté, vous

mettriez un peu plus du côté de la comédie, peut-être que vous ne vous abuseriez pas ; car enfin je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la fortune, accuser les destins et dire des injures aux dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez ; ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance ; et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais, lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature : on veut que ces portraits ressemblent, et vous n'avez rien fait, si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. En un mot, dans les pièces sérieuses, il suffit, pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites ; mais ce n'est pas assez dans les autres, il faut plaisanter, et c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens.

CLIMÈNE. Je crois être du nombre des honnêtes gens, et cependant je n'ai pas trouvé le mot pour rire dans tout ce que j'ai vu.

LE MARQUIS. Ma foi, ni moi non plus.

DORANTE. Pour toi, marquis, je ne m'en étonne pas : c'est que tu n'y as point trouvé de turlupinades.

LYSIDAS. Ma foi, monsieur, ce qu'on y rencontre ne vaut guère mieux, et toutes les plaisanteries y sont assez froides, à mon avis.

DORANTE. La cour n'a pas trouvé cela...

LYSIDAS. Ah ! monsieur, la cour !

DORANTE. Achevez, monsieur Lysidas. Je vois bien que vous voulez dire que la cour ne se connaît pas à ces choses ; et c'est le refuge ordinaire de vous autres messieurs les auteurs, dans le mauvais succès de vos ouvrages, que d'accuser l'injustice du siècle et le peu de lumière des courtisans. Sachez, s'il vous plaît, monsieur Lysidas, que les courtisans ont d'aussi bons yeux que d'autres ; qu'on peut être habile avec un point de Venise et des plumes aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit rabat uni ; que la grande épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement de la cour ; que c'est son goût qu'il faut étudier, pour trouver l'art de réussir ; qu'il n'y a point de lieu où les décisions soient si justes ; et, sans mettre en ligne de compte tous les gens savants qui y sont, que, du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait une manière d'esprit qui, sans comparaisons, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants.

URANIE. Il est vrai que, pour peu qu'on y demeure, il vous passe là tous les jours assez de choses devant les yeux pour acquérir quelque habitude de les connaître, et surtout pour ce qui est de la bonne ou mauvaise plaisanterie.

DORANTE. La cour a quelques ridicules, j'en demeure d'accord, et je suis, comme on voit, le premier à les fronder ; mais, ma foi, il y en a un grand nombre parmi les beaux esprits de profession ; et, si l'on joue quelques marquis, je trouve qu'il y a bien plus de quoi jouer les auteurs, et que ce serait une chose plaisante à mettre sur le théâtre, que leurs grimaces savantes et leurs raffinements ridicules, leur vicieuse coutume d'assassiner les gens de leurs ouvrages, leur friandise de louanges, leurs ménagements de pensées, leur trafic de réputation, et leurs ligue offensives et défensives, aussi bien que leurs guerres d'esprit et leurs combats de prose et de vers.

LYSIDAS. Molière est bien heureux, monsieur, d'avoir un protecteur aussi chaud que vous. Mais enfin, pour venir au fait, il est question de savoir si sa pièce est bonne, et je m'offre d'y montrer partout cent défauts visibles.

URANIE. C'est une étrange chose de vous autres messieurs les poètes, que vous condamnez toujours les pièces où tout le monde court, et ne disiez jamais du bien que de celles où personne ne va ! Vous montrez pour les unes une haine invincible, et pour les autres une tendresse qui n'est pas concevable.

DORANTE. C'est qu'il est généreux de se ranger du côté des affligés.

URANIE. Mais, de grâce, monsieur Lysidas, faites-nous voir ces défauts dont je ne me suis point aperçue.

LYSIDAS. Ceux qui possèdent Aristote et Horace voient d'abord, madame, que cette comédie pêche contre toutes les règles de l'art.

URANIE. Je vous avoue que je n'ai aucune habitude avec ces messieurs-là, et que je ne sais point les règles de l'art.

DORANTE. Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles, dont vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours ! Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde, et cependant ce ne sont que quelques observations aisées que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes ; et le même bon sens qui a fait autrefois ces observations les fait fort aisément tous les jours sans le secours d'Horace et d'Aristote. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. Veut-on que tout un public s'abuse sur ces sortes de choses, et que chacun n'y soit pas juge du plaisir qu'il y prend ?

URANIE. J'ai remarqué une chose de ces messieurs-là ; c'est que ceux qui parlent le plus des règles, et qui les savent mieux que les autres, font des comédies que personne ne trouve belles.

DORANTE. Et c'est ce qui marque, madame, comme on doit s'arrêter peu à leurs disputes embarrassées. Car enfin, si les pièces qui sont selon les règles ne plaisent pas, et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait de nécessité que les règles eussent été mal faites. Moquons-nous de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public, et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir.

URANIE. Pour moi, quand je vois une comédie, je regarde seulement si les choses me touchent; et, lorsque je m'y suis bien divertie, je ne vais point demander si j'ai eu tort, et si les règles d'Aristote me défendaient de rire.

DORANTE. C'est justement comme un homme qui aurait trouvé une sauce excellente, et qui voudrait examiner si elle est bonne sur les préceptes du *Cuisinier français*.

URANIE. Il est vrai; et j'admire les raffinements de certaines gens sur des choses que nous devons sentir nous-mêmes.

DORANTE. Vous avez raison, madame, de les trouver étranges, tous ces raffinements mystérieux. Car enfin, s'ils ont lieu, nous voilà réduits à ne nous plus croire: nos propres sens seront esclaves en toutes choses; et, jusqu'au manger et au boire, nous n'oserons plus trouver rien de bon sans le congé de messieurs les experts.

LYSIDAS. Enfin, monsieur, toute votre raison, c'est que l'Ecole des Femmes a plu: et vous ne vous souciez point qu'elle ne soit pas dans les règles, pourvu...

DORANTE. Tout beau, monsieur Lysidas; je ne vous accorde pas cela. Je dis bien que le grand art est de plaire, et que, cette comédie ayant plu à ceux pour qui elle est faite, je trouve que c'est assez pour elle, et qu'elle doit peu se soucier du reste. Mais, avec cela, je soutiens qu'elle ne pêche contre aucune des règles dont vous parlez: je les ai lues, Dieu merci, autant qu'un autre, et je ferais voir aisément que peut-être n'avons-nous point de pièce au théâtre plus régulière que celle-là.

ÉLISE. Courage, monsieur Lysidas! nous sommes perdus si vous reculez.

LYSIDAS. Quoi, monsieur, la protase, l'épétase et la péripiétie...

DORANTE. Ah! monsieur Lysidas, vous nous assommez avec vos grands mots. Ne paraissez point si savant, de grâce; humanisez votre discours, et parlez pour être entendu. Pensez-vous qu'un nom grec donne plus de poids à vos raisons, et ne trouveriez-vous pas qu'il fût aussi beau de dire l'exposition du sujet, que la protase; le nœud, que l'épétase; et le dénouement, que la péripiétie?

LYSIDAS. Ce sont termes de l'art, dont il est permis de se servir. Mais, puisque ces mots blessent vos oreilles, je m'expliquerai d'une autre façon, et je vous prie de répondre positivement à trois ou quatre choses que je vais dire. Peut-on souffrir une pièce qui pêche contre le nom propre des pièces de théâtre? Car enfin le nom de poème dramatique vient d'un mot grec qui signifie agir, pour montrer que la nature de ce poème consiste dans l'action; et, dans cette comédie-ci, il ne se passe point d'actions, et tout consiste en des récits que vient faire ou Agnès ou Horace.

LE MARQUIS. Ah! ah! chevalier.

CLIMÈNE. Voilà qui est spirituellement remarqué, et c'est prendre le fin des choses.

LYSIDAS. Est-il rien de si peu spirituel, ou, pour mieux dire, rien de si bas que quelques mots où tout le monde rit, et surtout celui des *enfants par l'oreille*?

CLIMÈNE. Fort bien.

ÉLISE. Ah!

LYSIDAS. La scène du valet et de la servante au-dedans de la maison n'est-elle pas d'une longueur ennuyeuse et tout à fait impertinente?

LE MARQUIS. Cela est vrai.

CLIMÈNE. Assurément.

ÉLISE. Il a raison.

LYSIDAS. Arnolphe ne donne-t-il pas trop librement son argent à Horace? Et, puisque c'est le personnage ridicule de la pièce, fallait-il lui faire faire l'action d'un honnête homme?

LE MARQUIS. Bon. La remarque est encore bonne.

CLIMÈNE. Admirable.

ÉLISE. Merveilleuse.

LYSIDAS. Le sermon et les maximes ne sont-elles pas des choses ridicules, et qui choquent même le respect que l'on doit à nos mystères?

LE MARQUIS. C'est bien dit.

CLIMÈNE. Voilà parler comme il faut.

ÉLISE. Il ne se peut rien de mieux.

LYSIDAS. Et ce M. de la Souche, enfin, qu'on nous fait un homme d'esprit, et qui paraît si sérieux en tant d'endroits, ne descend-il point dans quelque chose de trop comique et de trop outré au cinquième acte, lorsqu'il explique à Agnès la violence de son amour avec ces roulements d'yeux extravagants, ces soupirs ridicules et ces larmes niaises qui font rire tout le monde?

LE MARQUIS. Morbleu! merveille!

CLIMÈNE. Miracle!

ÉLISE. *Vivat*, monsieur Lysidas!

LYSIDAS. Je laisse cent mille autres choses de peur d'être ennuyeux.

LE MARQUIS. Parbleu! chevalier, te voilà mal ajusté.

DORANTE. Il faut voir.

LE MARQUIS. Tu as trouvé ton homme.

DORANTE. Peut-être.

LE MARQUIS. Réponds, réponds, réponds, réponds.

DORANTE. Volontiers. Il...

LE MARQUIS. Réponds donc, je te prie.

DORANTE. Laisse-moi donc faire. Si...

LE MARQUIS. Parbleu! je te défie de répondre.

DORANTE. Oui, si tu parles toujours.

CLIMÈNE. De grâce, écoutons ses raisons.

DORANTE. Premièrement, il n'est pas vrai de dire que toute la pièce n'est qu'en récits. On y voit beaucoup d'actions qui se passent sur la scène, et les récits eux-mêmes y sont des actions, suivant la constitution du sujet; d'autant qu'ils sont tous faits innocemment, ces récits, à la personne intéressée, qui, par là, entre à tous coups dans une confusion à réjouir les spectateurs, et prend à chaque nouvelle toutes les mesures qu'il peut pour se parer du malheur qu'il craint.

URANIE. Pour moi, je trouve que la beauté du sujet de l'Ecole des Femmes consiste dans cette confidence perpétuelle; et, ce qui me paraît assez plaisant, c'est qu'un homme qui a de l'esprit, et qui est averti de tout par une innocente qui est sa maîtresse, et par un étourdi qui est son rival, ne puisse avec cela éviter ce qui lui arrive.

LE MARQUIS. Bagatelle, bagatelle.

CLIMÈNE. Faible réponse.

ÉLISE. Mauvaises raisons.

DORANTE. Pour ce qui est des *enfants par l'oreille*, ils ne sont plaisants que par réflexion à Arnolphe; et l'auteur n'a pas mis cela pour être de soi un bon mot, mais seulement pour une chose qui caractérise l'homme, et peint d'autant mieux son extravagance, puisqu'il rapporte une sottise triviale qu'a dite Agnès, comme la chose la plus belle du monde, et qui lui donne une joie inconcevable.

LE MARQUIS. C'est mal répondre.

CLIMÈNE. Cela ne satisfait point.

ÉLISE. C'est ne rien dire.

DORANTE. Quant à l'argent qu'il donne librement, outre que la lettre de son meilleur ami lui est une caution suffisante, il n'est pas incompatible qu'une personne soit ridicule en de certaines choses et honnête homme en d'autres. Et, pour la scène d'Alain et de Georgette dans le logis, que quelques-uns ont trouvée longue et froide, il est certain qu'elle n'est pas sans raison; et, de même qu'Arnolphe se trouve attrapé pendant son voyage par la pure innocence de sa maîtresse, il demeure au retour longtemps à sa porte par l'innocence de ses valets, afin qu'il soit partout puni par les choses qu'il a cru faire la sûreté de ses précautions.

LE MARQUIS. Voilà des raisons qui ne valent rien.

CLIMÈNE. Tout cela ne fait que blanchir.

ÉLISE. Cela fait pitié.

DORANTE. Pour le discours moral que vous appelez un sermon, il est certain que de vrais dévots qui l'ont ouï n'ont pas trouvé qu'il choquât ce que vous dites; et sans doute que ces paroles d'*enfer* et de *chaudières bouillantes* sont assez justifiées par l'extravagance d'Arnolphe et par l'innocence de celle à qui il parle. Et quant au transport amoureux du cinquième acte, qu'on accuse d'être trop outré et trop comique, je voudrais bien savoir si ce n'est pas faire la satire des amants, et si les honnêtes gens même et les plus sérieux, en de pareilles occasions, ne font pas des choses...

LE MARQUIS. Ma foi, chevalier, tu ferais mieux de te taire.

DORANTE. Fort bien. Mais enfin si nous nous regardions nous-mêmes quand nous sommes bien amoureux...

LE MARQUIS. Je ne veux pas seulement t'écouter.

DORANTE. Ecoute-moi si tu veux. Est-ce que dans la violence de la passion.....

LE MARQUIS. La, la, la, la, lare, la, la, la, la, la, la, la, la.

(Il chante.)

DORANTE. Quoi!...

LE MARQUIS. La, la, la, lare, la, la, la, la, la.

DORANTE. Je ne sais pas si...

LE MARQUIS. La, la, la, lare, la, la, la, la, la, la.

URANIE. Il me semble que...

LE MARQUIS. La, la, la, lare, la, la, la, la, la, la, la, la, la.

URANIE. Il se passe des choses assez plaisantes dans notre dispute. Je trouve qu'on en pourrait bien faire une petite comédie, et que cela ne serait pas trop mal à la queue de l'Ecole des Femmes.

DORANTE. Vous avez raison.

LE MARQUIS. Parbleu, chevalier, tu jouerais là-dedans un rôle qui ne te serait pas avantageux.

DORANTE. Il est vrai, marquis.

CLIMÈNE. Pour moi, je souhaiterais que cela se fit, pourvu qu'on traitât l'affaire comme elle s'est passée.

ÉLISE. Et moi, je fournirais de bon cœur mon personnage.

LYSIDAS. Je ne refuserais pas le mien, que je pense.

URANIE. Puisque chacun en serait content, chevalier, faites un mémoire de tout, et le donnez à Molière, que vous connaissez, pour le mettre en comédie.

CLIMÈNE. Il n'aurait garde, sans doute, et ce ne seraient pas des vers à sa louange.

URANIE. Point, point : je connais son humeur ; il ne se soucie pas qu'on fronde ses pièces, pourvu qu'il y vienne du monde.

DORANTE. Oui. Mais quel dénoûment pourrait-il trouver à ceci ? car il ne saurait y avoir ni mariage ni reconnaissance, et je ne sais point par où l'on pourrait faire finir la dispute.

URANIE. Il faudrait rêver à quelque incident pour cela.

SCÈNE VIII.

CLIMÈNE, URANIE, ÉLISE, DORANTE, LE MARQUIS, LYSIDAS, GALOPIN.

GALOPIN. Madame, on a servi sur table.

DORANTE. Ah ! voilà justement ce qu'il faut pour le dénoûment que nous cherchions, et l'on ne peut rien trouver de plus naturel. On disputera fort et ferme de part et d'autre, comme nous avons fait, sans que personne se rende ; un petit laquais viendra dire qu'on a servi, on se lèvera, et chacun ira souper.

URANIE. La comédie ne peut pas mieux finir, et nous ferons bien d'en demeurer là.

FIN DE LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES.





DON JUAN

OU LE FESTIN DE PIERRE

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1665.

PERSONNAGES.

DON JUAN, fils de don Louis.
ELVIRE, femme de don Juan.
DON CARLOS, } frères d'Elvire
DON ALONSE, }
DON LOUIS, père de don Juan.

FRANCISQUE, pauvre.
CHARLOTTE, } paysannes.
MATHURINE, }
PIERROT, paysan.
LA STATUE DU COMMANDEUR.
GUSMAN, écuyer d'Elvire.

SGANARELLE, } valets de don Juan.
LA VIOLETTE, }
RAGOTIN, }
M. DIMANCHE, marchand.
LA RAMÉE, spadassin.
UN SPECTRE.

La scène est en Sicile.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente un palais.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE, GUSMAN.

SGANARELLE (tenant une tabatière). Quoi que puissent dire Aristote et toute la philosophie, il n'est rien d'égal au tabac : c'est la passion des honnêtes gens ; et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre. Non-seulement il réjouit et purge les cerveaux humains, mais encore il instruit les âmes à la vertu, et l'on apprend avec lui à devenir honnête homme. Ne voyez-vous pas bien, dès qu'on en prend, de quelle manière obligeante on en use avec tout le monde, et comme on est ravi d'en donner à droite et à gauche, partout où l'on se trouve ? On n'attend pas même qu'on en demande, et l'on court au-devant du souhait des gens ; tant il est vrai que le tabac inspire des sentiments d'honneur et de vertu à tous ceux qui en prennent. Mais c'est assez de cette matière ; reprenons un peu notre discours. Si bien donc, cher Gusman, que done Elvire, ta maîtresse, surprise de notre départ, s'est mise en campagne après nous ; et son cœur, que



Don Juan.

mon maître a su toucher trop fortement, n'a pu vivre, dis-tu, sans le venir chercher ici. Veux-tu qu'entre nous je te dise ma pensée ? J'ai peur qu'elle ne soit mal payée de son amour, que son voyage en cette ville produise peu de fruit, et que vous eussiez autant gagné à ne bouger de là.

GUSMAN. Et la raison encore ? Dis-moi, je te prie, Sganarelle, qui peut t'inspirer une peur d'un si mauvais augure ? Ton maître t'a-t-il ouvert son cœur là-dessus ? et t'a-t-il dit qu'il eût pour nous quelque froideur qui l'ait obligé à partir ?

SGANARELLE. Non pas : mais, à vue de pays, je connais à peu près le train des choses, et, sans qu'il m'ait encore rien dit, je gagerais presque que l'affaire va là. Je pourrais peut-être me tromper, mais enfin, sur de tels sujets, l'expérience m'a pu donner quelques lumières.

GUSMAN. Quoi ! ce départ si peu prévu serait une infidélité de don Juan ? Il pourrait faire cette injure aux chastes feux de done Elvire ?

SGANARELLE. Non ; c'est qu'il est jeune encore, et qu'il n'a pas le courage...

GUSMAN. Un homme de sa qualité ferait une action si lâche ?

SGANARELLE. Eh ! oui, sa qualité ; la raison en est belle ! et c'est par là qu'il s'empêcherait des choses !...

GUSMAN. Mais les saints nœuds du mariage le tiennent engagé.

SGANARELLE. Eh ! mon pauvre Gusman, mon ami, tu ne sais pas encore, crois-moi, quel homme est don Juan.

GUSMAN. Je ne sais pas, de vrai, quel homme il peut être, s'il faut qu'il nous ait fait cette perfidie ; et je ne comprends point comme, après tant d'amour et tant d'impudence témoignée, tant d'hommages pressants, de vœux, de soupirs et de larmes, tant de lettres passionnées, de protestations ardentes et de serments réitérés, tant de transports enfin et tant d'emportements qu'il a fait paraître, jusqu'à forcer, dans sa passion, l'obstacle sacré d'un couvent pour mettre done Elvire en sa puissance ; je ne comprends pas, dis-je, comme, après tout cela, il aurait le cœur de pouvoir manquer à sa parole.

SGANARELLE. Je n'ai pas grand-peine à le comprendre, moi ; et, si tu connaissais le pèlerin, tu trouverais la chose assez facile pour lui. Je ne dis pas qu'il ait changé de sentiments pour done Elvire, je n'en ai point de certitude encore. Tu sais que, par son ordre, je partis avant lui ; et, depuis son arrivée, il ne m'a point entretenu ; mais, par précaution, je l'apprends, *inter nos*, que tu vois en don Juan, mon maître, le plus grand scélérat que la terre ait jamais porté, un enragé, un chien, un diable, un Turc, un hérétique qui ne croit ni ciel, ni saint, ni Dieu, ni loup-garou, qui passe cette vie en véritable bête brute ; un bourreau d'Epicure, un vrai Sardanapale, qui ferme l'oreille à toutes les remontrances chrétiennes qu'on lui peut faire, et traite de billevesées tout ce que nous croyons. Tu me dis qu'il a épousé ta maîtresse ; vois qu'il aurait plus fait pour sa passion, et qu'avec elle il aurait épousé toi, son chien et son chat. Un mariage ne lui coûte rien à contracter ; il ne se sert point d'autres pièges pour attraper les belles, et c'est un époux à toutes mains. Dame, demoiselle, bourgeoise, paysanne, il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid pour lui ; et si je te disais le nom de toutes celles qu'il a épousées en divers lieux, ce serait un chapitre à durer jusqu'au soir. Tu demeures surpris et changes de couleur à ce discours : ce n'est là qu'une ébauche du personnage ; et, pour en achever le portrait, il faudrait bien d'autres coups de pinceau. Suffit qu'il faut que le courroux du ciel l'accable quelque jour ; qu'il me vaudrait bien mieux d'être au diable que d'être à lui, et qu'il me fait voir tant d'horreurs, que je souhaiterais qu'il fût déjà je ne sais où. Mais un grand seigneur méchant homme est une terrible chose : il faut que je lui sois fidèle en dépit que j'en aie ; la crainte en moi fait l'office du zèle, bride mes sentiments, et me réduit d'applaudir bien souvent à ce que mon âme déteste. Le voilà qui vient se promener dans ce palais, séparons-nous. Écoute au moins : je t'ai fait cette confidence avec franchise, et cela m'est sorti un peu bien vite de la bouche ; mais s'il fallait qu'il en vint quelque chose à ses oreilles, je dirais hautement que tu en aurais menti.

SCÈNE II.

DON JUAN, SGANARELLE.

DON JUAN. Quel homme te parlait là ? Il a bien de l'air, ce me semble, du bon Gusman de done Elvire.

SGANARELLE. C'est quelque chose aussi à peu près de cela.

DON JUAN. Quoi ! c'est lui ?

SGANARELLE. Lui-même.

DON JUAN. Et depuis quand est-il en cette ville ?

SGANARELLE. D'hier au soir.

DON JUAN. Et quel sujet l'amène ?

SGANARELLE. Je crois que vous jugez assez ce qui le peut inquiéter.

DON JUAN. Notre départ, sans doute.

SGANARELLE. Le bonhomme en est tout mortifié, et m'en demandait le sujet.

DON JUAN. Et quelle réponse as-tu faite ?

SGANARELLE. Que vous ne m'en aviez rien dit.

DON JUAN. Mais encore, quelle est ta pensée là-dessus ? Que t'imagines-tu de cette affaire ?

SGANARELLE. Moi ? je crois, sans vous faire tort, que vous avez quelque nouvel amour en tête.

DON JUAN. Tu le crois ?

SGANARELLE. Oui.

DON JUAN. Ma foi, tu ne te trompes pas ; et je dois t'avouer qu'un autre objet a chassé Elvire de ma pensée.

SGANARELLE. Eh ! mon Dieu ! je sais mon don Juan sur le bout du doigt, et connais votre cœur pour le plus grand coureur du monde ; il se plaît à se promener de liens en liens, et n'aime guère à demeurer en place.

DON JUAN. Et ne trouves-tu pas, dis-moi, que j'ai raison d'en user de la sorte ?

SGANARELLE. Eh ! monsieur...

DON JUAN. Quoi ? parle.

SGANARELLE. Assurément que vous avez raison si vous le voulez ; on ne peut pas aller là contre ; mais, si vous ne le vouliez pas, ce serait peut-être une autre affaire.

DON JUAN. Eh bien ! je te donne la liberté de parler et de me dire tes sentiments.

SGANARELLE. En ce cas, monsieur, je vous dirai franchement que je n'approuve point votre méthode, et que je trouve fort vilain d'aimer de tous côtés comme vous faites.

DON JUAN. Quoi ! tu veux qu'on se lie à demeurer au premier objet qui nous prend, qu'on renonce au monde pour lui, et qu'on n'ait plus d'yeux pour personne ? La belle chose de vouloir se piquer d'un faux honneur d'être fidèle, de s'ensevelir pour toujours dans une passion, et d'être mort dès sa jeunesse à toutes les autres beautés qui nous peuvent frapper les yeux ! Non, non, la constance n'est bonne que pour des ridicules ; toutes les belles ont droit de nous charmer, et l'avantage d'être rencontrée la première ne doit point dérober aux autres les justes prétentions qu'elles ont toutes sur nos cœurs. Pour moi, la beauté me ravit partout où je la trouve, et je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne. J'ai beau être engagé, l'amour que j'ai pour une belle n'engage point mon âme à faire injustice aux autres ; je conserve des yeux pour voir le mérite de toutes, et rends à chacune les hommages et les tributs où la nature nous oblige. Quoi qu'il en soit, je ne puis refuser mon cœur à tout ce que je vois d'aimable ; et dès qu'un beau visage me le demande, si j'en avais dix mille, je les donnerais tous. Les inclinations naissantes, après tout, ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement. On goûte une douceur extrême à réduire par cent hommages le cœur d'une jeune beauté ; à voir de jour en jour les petits progrès qu'on y fait ; à combattre par des transports, par des larmes et des soupirs, l'innocente pudeur d'une âme qui a peine à rendre les armes ; à forcer pied à pied toutes les petites résistances qu'elle nous oppose ; à vaincre les scrupules dont elle se fait un honneur, et la mener doucement où nous avons envie de la faire venir. Mais lorsqu'on en est maître une fois, il n'y a plus rien à souhaiter ; tout le beau de la passion est fini, et nous nous endormons dans la tranquillité d'un tel amour, si quelque objet nouveau ne vient réveiller nos desirs, et présenter à notre cœur les charmes attrayants d'une conquête à faire. Enfin il n'est rien de si doux que de triompher de la résistance d'une belle personne ; et j'ai sur ce sujet l'ambition des conquérants, qui veulent perpétuellement de victoire en victoire, et ne peuvent se résoudre à borner leurs souhaits. Il n'est rien qui puisse arrêter l'impétuosité de mes desirs, je me sens un cœur à aimer toute la terre, et, comme Alexandre, je souhaiterais qu'il y eût d'autres mondes pour y pouvoir étendre mes conquêtes amoureuses.

SGANARELLE. Vertu de ma vie ! comme vous débitez ! Il semble que vous ayez appris cela par cœur, et vous parlez tout comme un livre.

DON JUAN. Qu'as-tu à dire là-dessus ?

SGANARELLE. Ma foi, j'ai à dire... Je ne sais que dire : car vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison ; et cependant il est vrai que vous ne l'avez pas. J'avais les plus belles pensées du monde, et vos discours m'ont brouillé tout cela. Laissez faire ; une autre fois je mettrai mes raisonnements par écrit pour disputer avec vous.

DON JUAN. Tu feras bien.

SGANARELLE. Mais, monsieur, cela serait-il de la permission que vous m'avez donnée, si je vous disais que je suis tant soit peu scandalisé de la vie que vous menez ?

DON JUAN. Comment ! quelle vie est-ce que je mène ?

SGANARELLE. Fort bonne. Mais, par exemple, de vous voir tous les mois vous marier comme vous faites ?

DON JUAN. Y a-t-il rien de plus agréable ?

SGANARELLE. Il est vrai, je conçois que cela est fort agréable et fort divertissant ; et je m'en accommoderais assez, moi, s'il n'y avait point de mal ; mais, monsieur, se jouer ainsi d'un mystère sacré, et...

DON JUAN. Va, va, c'est une affaire entre le ciel et moi, et nous la démêlerons bien ensemble, sans que tu t'en mettes en peine.

SGANARELLE. Ma foi, monsieur, j'ai toujours ouï dire que c'est une méchante raillerie que de se railler du ciel, et que les libertins ne font jamais une bonne fin.

DON JUAN. Hô ! maître sot. Vous savez que je vous ai dit que je n'aime pas les faiseurs de remontrances.

SGANARELLE. Je ne parle pas aussi à vous, Dieu m'en garde. Vous savez ce que vous faites, vous ; et, si vous ne croyez rien, vous avez vos raisons ; mais il y a de certains petits impertinents dans le monde, qui sont libertins sans savoir pourquoi, qui font les esprits forts, parce qu'ils croient que cela leur sied bien ; et si j'avais un maître comme cela je lui dirais fort nettement, le regardant en face : Osez-vous bien ainsi vous jouer au ciel, et ne tremblez-vous point de vous moquer comme vous faites des choses les plus saintes ? C'est bien à vous, petit ver de terre, petit myrmidon que vous êtes (je parle au maître que j'ai dit) : c'est bien à vous à vouloir vous mêler de tourner en raillerie ce que tous

les hommes révèrent ! Pensez-vous que, pour être de qualité, pour avoir une perruque blonde et bien frisée, des plumes à votre chapeau, un habit bien doré, et des rubans couleur de feu (ce n'est pas à vous que je parle, c'est à l'autre) ; pensez-vous, dis-je, que vous en soyez plus habile homme, que tout vous soit permis, et qu'on n'ose vous dire vos vérités ? Apprenez de moi, qui suis votre valet, que le ciel punit tôt ou tard les impies ; qu'une méchante vie amène une méchante mort, et que...

DON JUAN. Paix !

SGANARELLE. De quoi est-il question ?

DON JUAN. Il est question de te dire qu'une beauté me tient au cœur, et qu'entraîné par ses appas je l'ai suivie jusqu'en cette ville.

SGANARELLE. Et ne craignez-vous rien, monsieur, de la mort de ce commandeur que vous tuâtes il y a six mois ?

DON JUAN. Et pourquoi craindre ? Ne l'ai-je pas bien tué ?

SGANARELLE. Fort bien, le mieux du monde ; et il aurait tort de se plaindre.

ON JUAN. J'ai eu ma grâce de cette affaire.

SGANARELLE. Oui : mais cette grâce n'éteint pas peut-être le ressentiment des parents et des amis ; et...

ON JUAN. Ah ! n'allons point songer au mal qui nous peut arriver, et songeons seulement à ce qui peut donner du plaisir. La personne dont je te parle est une jeune fiancée, la plus agréable du monde, qui a été conduite ici par celui même qu'elle y vient épouser ; et le hasard me fit voir ce couple d'amants trois ou quatre jours avant leur voyage. Jamais je n'ai vu deux personnes être si contentes l'une de l'autre, et faire éclater plus d'amour. La tendresse visible de leurs mutuelles ardeurs me donna de l'émotion ; j'en fus frappé au cœur, et mon amour commença par la jalousie. Oui, je ne pus souffrir d'abord de les voir si bien ensemble ; le dépit alluma mes desirs, et je me figurai un plaisir extrême à pouvoir troubler leur intelligence, et rompre cet attachement dont la délicatesse de mon cœur se tenait offensée : mais jusqu'ici tous mes efforts ont été inutiles, et j'ai recours au dernier remède. Cet époux prétendu doit aujourd'hui régaler sa maîtresse d'une promenade sur mer. Sans t'en avoir rien dit, toutes choses sont préparées pour satisfaire mon amour, et j'ai une petite barque et des gens avec quoi fort facilement je prétends enlever la belle.

SGANARELLE. Ah ! monsieur...

DON JUAN. Eh !

SGANARELLE. C'est fort bien fait à vous, et vous le prenez comme il faut. Il n'est rien tel en ce monde que de se contenter.

DON JUAN. Prépare-toi donc à venir avec moi, et prends soin toi-même d'apporter toutes mes armes, afin que... (Apercevant donc Elvire.) Ah ! rencontre fâcheuse ! traître, tu ne m'avais pas dit qu'elle était ici elle-même.

SGANARELLE. Monsieur, vous ne me l'avez pas demandé.

DON JUAN. Est-elle folle de n'avoir pas changé d'habit, et de venir en ce lieu-ci avec son équipage de campagne ?

SCENE III.

DONE ELVIRE, DON JUAN, SGANARELLE.

DONE ELVIRE. Me ferez-vous la grâce, don Juan, de vouloir bien me reconnaître, et puis-je au moins espérer que vous daigniez tourner le visage de ce côté ?

DON JUAN. Madame, je vous avoue que je suis surpris, et que je ne vous attendais pas ici.

DONE ELVIRE. Oui, je vois bien que vous ne m'y attendiez pas ; et vous êtes surpris, à la vérité, mais tout autrement que je ne l'espérais ; et la manière dont vous le paraissez me persuade pleinement ce que je refusais de croire. J'admire ma simplicité, et la faiblesse de mon cœur à douter d'une trahison que tant d'apparences me confirmaient. J'ai été assez bonne, je le confesse, ou plutôt assez sotte pour me vouloir tromper moi-même, et travailler à démentir mes yeux et mon jugement. J'ai cherché des raisons pour excuser à ma tendresse le relâchement d'amitié qu'elle voyait en vous ; et je me suis forgé exprès cent sujets légitimes d'un départ si précipité, pour vous justifier du crime dont ma raison vous accusait. Mes justes soupçons chaque jour avaient beau me parler, j'en rejetais la voix qui vous rendait criminel à mes yeux, et j'écoutais avec plaisir mille chimères ridicules qui vous peignaient innocent à mon cœur ; mais enfin cet abord ne me permet plus de douter, et le coup d'œil qui m'a reçue m'apprend bien plus de choses que je ne voudrais en savoir. Je serai bien aise pourtant d'ouïr de votre bouche les raisons de votre départ... Parlez, don Juan, je vous prie, et voyons de quel air vous saurez vous justifier.

DON JUAN. Madame, voilà Sganarelle qui sait pourquoi je suis parti.

SGANARELLE (bas à don Juan). Moi, monsieur ? Je n'en sais rien, s'il vous plaît.

DONE ELVIRE. Eh bien ! Sganarelle, parlez. Il n'importe de quelle bouche j'entende ces raisons.

DON JUAN (faisant signe à Sganarelle d'approcher). Allons, parle donc à madame.

SGANARELLE (bas à don Juan). Que voulez-vous que je dise ?

DONE ELVIRE. Approchez, puisqu'on le veut ainsi, et me dites un peu les causes d'un départ si prompt.

DON JUAN. Tu ne répondras pas ?

SGANARELLE (bas à don Juan). Je n'ai rien à répondre. Vous vous moquez de votre serviteur.

DON JUAN. Veux-tu répondre ? te dis-je.

SGANARELLE. Madame...

DONE ELVIRE. Quoi ?

SGANARELLE (se tournant vers son maître). Monsieur...

DON JUAN (en le menaçant). Si...

SGANARELLE. Madame, les conquérants, Alexandre et les autres mondes sont cause de notre départ. Voilà, monsieur, tout ce que je puis dire.

DONE ELVIRE. Vous plaît-il, don Juan, nous éclaircir ces beaux mystères ?

DON JUAN. Madame, à vous dire la vérité...

DONE ELVIRE. Ah ! que vous savez mal vous défendre pour un homme de cour et qui doit être accoutumé à ces sortes de choses ! J'ai pitié de vous voir la confusion que vous avez. Que ne vous armez-vous le front d'une noble effronterie ? Que ne me jurez-vous que vous êtes toujours dans les mêmes sentiments pour moi, que vous m'aimez toujours avec une ardeur sans égale, et que rien n'est capable de vous détacher de moi que la mort ? Que ne me dites-vous que des affaires de la dernière conséquence vous ont obligé à partir sans m'en donner avis ; qu'il faut que, malgré vous, vous demeuriez ici quelque temps, et que je n'ai qu'à m'en retourner d'où je viens, assurée que vous suivrez mes pas le plus tôt qu'il vous sera possible ; qu'il est certain que vous brûlez de me rejoindre, et qu'éloigné de moi vous souffrez ce que souffre un corps qui est séparé de son âme ? Voilà comme il faut vous défendre, et non pas être interdit comme vous êtes.

DON JUAN. Je vous avoue, madame, que je n'ai point le talent de dissimuler, et que je porte un cœur sincère. Je ne vous dirai point que je suis toujours dans les mêmes sentiments pour vous et que je brûle de vous rejoindre, puisqu'enfin il est assuré que je ne suis parti que pour vous fuir, non point par les raisons que vous pouvez vous figurer, mais par un pur motif de conscience, et pour ne croire pas qu'avec vous davantage je puisse vivre sans péché. Il m'est venu des scrupules, madame, et j'ai ouvert les yeux de l'âme sur ce que je faisais. J'ai fait réflexion que, pour les épouser, je vous ai dérobée à la clôture d'un couvent, que vous avez rompu des vœux qui vous engageaient autre part, et que le ciel est fort jaloux de ces sortes de choses. Le repentir m'a pris, et j'ai craint le courroux céleste. J'ai cru que notre mariage n'était qu'un adultère déguisé, qu'il nous attirerait quelque disgrâce d'en haut, et qu'enfin je devais tâcher de vous oublier, et vous donner moyen de retourner à vos premières chaînes. Voudriez-vous, madame, vous opposer à une si sainte pensée ; que j'allasse, en vous retenant, me mettre le ciel sur les bras ; que par....

DONE ELVIRE. Ah ! scélérat, c'est maintenant que je te connais tout entier ; et, pour mon malheur, je te connais lorsqu'il n'en est plus temps, et qu'une telle connaissance ne peut plus me servir qu'à me désespérer ; mais sache que ton crime ne demeurera pas impuni, et que le même ciel dont tu te joues me saura venger de ta perfidie.

DON JUAN. Sganarelle, le ciel !...

SGANARELLE. Vraiment oui ! nous nous moquons bien de cela, nous autres !

DONE ELVIRE. Il suffit ; je n'en veux pas ouïr davantage, et je m'accuse même d'en avoir trop entendu. C'est une lâcheté que de se faire trop expliquer sa honte ; et sur de tels sujets un noble cœur au premier mot doit prendre son parti. N'attends pas que j'éclate ici en reproches et en injures : non, non, je n'ai point un courroux à s'exhaler en paroles vaines, et toute sa chaleur se réserve pour sa vengeance. Je te le dis encore, le ciel te punira, perfide, de l'outrage que tu me fais ; et si le ciel n'a rien que tu puisses appréhender, appréhende du moins la colère d'une femme offensée.

SCÈNE IV.

DON JUAN, SGANARELLE.

SGANARELLE (à part). Si le remords le pouvait prendre !

DON JUAN (après un moment de réflexion). Allons songer à l'exécution de notre entreprise amoureuse.

SGANARELLE (seul). Ah ! quel abominable maître me vois-je obligé de servir !

ACTE SECOND.

Le théâtre représente une campagne au bord de la mer

SCÈNE PREMIÈRE.

CHARLOTTE, PIERROT.

CHARLOTTE. Notre dinse ! Piarrot, tu t'es trouvé là bian à point.

PIERROT. Parguienne ! il ne s'en est pas fallu l'époisseur d'une épingle qu'ils ne s'ayent nayés tous deux.

CHARLOTTE. C'est donc le coup de vent d'à matin qui les avait renversés dans la mar ?

PIERROT. Aga, quien, Charlotte, je m'en vais te conter tout fin drait comme cela est venu : car, comme dit l'autre, je les ai le premier avisés, avisés le premier je les ai. Enfin donc, j'étais sur le bord de la mar, moi et le gros Lucas, et je nous amusions à batifoler avec des mottes de tarre que je nous jesquions à la tête : car, comme tu sais bian, le gros Lucas aime à batifoler, et moi, parfovas, je batifole itou. En batifolant donc, puisque batifoler y a, j'ai aparçu de tout loin queuque chose qui grouillait dans gliau, et qui venait comme envras nous par secousse. Je voyais cela fixiblement ; pis tout d'un coup je voyais que je ne voyais plus rian. Eh ! Lucas, c'ai-je fait, je pense que vlà deux hommes qui nagiant là-bas. Voire, ce m'a-t-il fait, t'as été au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble. Palsanguienne, c'ai-je fait, je n'ai point la vue trouble, ce sont des hommes. Point du tout, ce m'a-t-il fait, t'as la barlue. Veux-tu gager, c'ai-je fait, que je n'ai point la barlue, c'ai-je fait, et que ce sont deux hommes, c'ai-je fait, qui nagiant drait ici ? c'ai-je fait. Morguienne ! ce m'a-t-il fait, je gage que non. Oh ça, c'ai-je fait, veux-tu gager dix sous que si ? Je le veux bian, ce m'a-t-il fait ; et, pour te montrer, vlà argent su jeu, ce m'a-t-il fait. Moi, je n'ai point été ni fou ni étourdi, j'ai bravement bouté à tarre quatre pièces tapées, et cinq sous en double, jarniguienne, aussi hardiment que si j'avais avalé un varre de vin ; car je sis hasardeux, moi, et je vas à la débandade ; je savais bian ce que je faisais pourtant. Queuque gniais... Enfin donc je n'avons pas putôt eu gagé, que j'avons vu les deux hommes tout à plain qui nous faisiant signe de les aller querir ; et moi de tirer auparavant les enjeux. Allons, Lucas, c'ai-je dit, tu vois bian qu'ils nous appelont ; allons vite à leu secours. Non, ce m'a-t-il dit, ils m'ont fait perdre. Oh donc, tanquia qu'à la parfin, pour le faire court, je l'ai tant sarmoné, que je nous sommes boutés dans une barque ; et pis j'avons tant fait, cabin caba, que je les avons tirés de gliau, et pis je les avons menés cheux nous auprès du feu ; et pis ils se sant dépouillés tout nus pour se sécher ; et pis il y en est venu encore deux de la même bande, qui s'équiant sauvés tout seuls ; et pis Mathurine est arrivée là, à qui l'en a fait les doux yeux. Vlà justement, Charlotte, comme tout ça s'est fait.

CHARLOTTE. Ne m'as-tu pas dit, Piarrot, qu'il y en a un qu'est bian pu mieux fait que les autres ?

PIERROT. Oui, c'est le maître. Il faut que ce soit queuque gros, gros monsieur ; car il a du d'or à son habit tout depuis le haut jusqu'en bas, et ceux qui le servont sont des monsieur eux-mêmes ; et stapendant, tout gros monsieu qu'il est, il serait parmafiqué nayé si je n'aviomme été là.

CHARLOTTE. Ardez un peu !

PIERROT. Oh ! parguienne, sans nous il en avait pour sa maine de fèves.

CHARLOTTE. Est-il encore cheux toi tout nu, Piarrot ?

PIERROT. Nannain, ils l'avont r'habillé tout devant nous. Mon guieu ! je n'en avais jamais vu s'habiller. Que d'histoires et d'engigorniaux boutont ces messieux-là les courtisans ! Je me pardrais là-dedans pour moi, et j'étais tout ébobi de voir ça. Quien, Charlotte, ils avont des cheveux qui ne tenont point à leu tête, et ils boutont ça, après tout, comme un gros bonnet de filasse. Ils ant des chemises qui ant des manches où j'entrerions tout brandis, toi et moi. En glien d'haut-de-chausse, ils portent un garde-robe aussi large que d'ici à Pâques ; en glien de pourpoint, de petites brassières qui ne leu venont pas jusqu'au brichet ; et en glien de rabat, un grand mouchoir de cou à résiau, avec quatre grosses houppes de linge qui leu pendent sur l'estomac. Ils avont itou d'autres petits rabats au bout des bras, et de grands entonnois de passement aux jambes ; et, parmi tout ça, tant de rubans, tant de rubans, que c'est une vraie piquie : ignia pas jusqu'aux souliers qui n'en soyont farcis tout depuis un bout jusqu'à l'autre ; et ils sont faits d'enne façon que je me romprais le cou avec.



Ah ! n'ayez pas de honte d'entendre dire vos vérités.

ACTE II, SCÈNE II.

CHARLOTTE. Par ma fi, Piarrot, il faut que j'aille voir un peu ça.

PIERROT. Oh ! acoute un peu auparavant, Charlotte. J'ai queuque autre chose à te dire, moi.

CHARLOTTE. Eh bian ! dis : qu'est-ce que c'est

PIERROT. Vois-tu, Charlotte, il faut, comme dit l'autre, que je débonde mon cœur. Je t'aime, tu le sais bian, et je sommes pour être mariés ensemble ; mais, marguienne, je ne suis point satisfait de toi.

CHARLOTTE. Quement ! qu'est-ce que c'est donc qu'iglia ?
 PIERROT. Iglia que tu me chagraines l'esprit, franchement.
 CHARLOTTE. Et quement donc ?
 PIERROT. Tétiguienne ! tu ne m'aimes point.
 CHARLOTTE. Ah ! ah ! n'est-ce que ça ?
 PIERROT. Oui, ce n'est que ça, et c'est bien assez.
 CHARLOTTE. Mon guieu, Piarrot, tu me viens toujou dire la même chose.

PIERROT. Je te dis toujou la même chose parce que c'est toujou la même chose, et si ce n'était pas toujou la même chose, je ne te dirais pas toujou la même chose.

CHARLOTTE. Mais qu'est-ce qu'il te faut ? Que veux-tu ?

PIERROT. Jerniguienne ! je veux que tu m'aimes.

CHARLOTTE. Est-ce que je ne t'aime pas ?

PIERROT. Non, tu ne m'aimes pas ; et si je fais tout ce que je pis pour ça. Je t'achète, sans reproche, des rubans à tous les marciars qui passent : je me romps le cou à t'aller dénicher des marles ; je fais jouer pour toi les vielleux quand ce vient ta fête : et tout ça comme si je me frappais la tête contre un mur. Vois-tu, ça n'est ni biau ni honnête de n'aimer pas les gens qui nous aiment.

CHARLOTTE. Mais, mon guieu ! je t'aime aussi.

PIERROT. Oui, tu m'aimes d'une belle dégaine !

CHARLOTTE. Quement veux-tu donc qu'on fasse ?

PIERROT. Je veux que l'en fasse comme l'en fait quand l'en aime comme il faut.

CHARLOTTE. Ne t'aimé-je pas aussi comme il faut ?

PIERROT. Non. Quand ça est, ça se voit ; et l'en fait mille petites singeries aux personnes quand en les aime du bon du cœur. Regarde la grosse Thomasse, comme elle est assotée du jeune Robain : elle est toujou autour de li à l'agacer, et ne le laisse jamais en repos. Toujou elle li fait queuque niche, ou li baille queuque taloche en passant ; et l'autre jour qu'il était assis sur un escabiau, elle fut le tirer de dessous li, et le fit choir tout de son long par terre. Jarni ! vlà où l'en voit les gens qui aiment ! Mais toi, tu ne me dis jamais mot, t'es toujou là comme eune vraie souche de bois ; et je passerais vingt fois devant toi, que tu ne te grouillerais pas pour me bailler le moindre coup, ou me dire la moindre chose. Ventreguienne ! ça n'est pas bien, après tout ; et t'es trop froide pour les gens.

CHARLOTTE. Que veux-tu que j'y fasse ? C'est mon himeur, et je ne pis me refondre.

PIERROT. Ignia himeur qui tienn. Quand en a de l'amiquié pour les parsonnes, l'en en baille toujou queuque petite signifiante.

CHARLOTTE. Enfin, je t'aime tout autant que je pis ; et si tu n'es pas content de ça, tu n'as qu'à en aimer queuque autre.

PIERROT. Eh bien ! vlà pas mon compte ? Tétiguié ! si tu m'aimais, me dirais-tu ça ?

CHARLOTTE. Pourquoi me viens-tu aussi tarabuster l'esprit ?

PIERROT. Morgué ! queu mal te fais-je ? Je ne te demande qu'un peu d'amiquié.

CHARLOTTE. Eh bien ! laisse faire aussi et ne me presse point tant. Peut-être que ça viendra tout d'un coup sans y songer.

PIERROT. Touche donc là, Charlotte.

CHARLOTTE (donnant sa main). Eh bien ! quien.

PIERROT. Promets-moi donc que tu tâcheras de m'aimer davantage.

CHARLOTTE. J'y ferai tout ce que je pourrai ; mais il faut que ça vienne de lui-même. Piarrot, est-ce là ce monsieur ?

PIERROT. Oui, le vlà.

CHARLOTTE. Ah ! mon guieu, qu'il est gentil, et que ç'aurait été dommage qu'il eût été nayé !

PIERROT. Je reviens tout à l'heure ; je m'en vais boire chopaine pour me rebouter tant soit peu de la fatigue que j'ai eue.

SCÈNE II.

DON JUAN, SGANARELLE ; CHARLOTTE (dans le fond du théâtre).

DON JUAN. Nous avons manqué notre coup, Sganarelle et cette bourrasque imprévue a renversé avec notre barque le projet que nous avions fait ; mais, à te dire vrai, la paysanne que je viens de quitter répare ce malheur, et je lui ai trouvé des charmes qui effacent de mon esprit tout le chagrin que me donnait le mauvais succès de notre entreprise. Il ne faut pas que ce cœur m'échappe, et j'y ai déjà jeté des dispositions à ne pas me souffrir longtemps de pousser des soupirs.

SGANARELLE. Monsieur, j'avoue que vous m'étonnez. A peine sommes-nous échappés d'un péril de mort, qu'au lieu de rendre grâce au ciel de la pitié qu'il a daigné prendre de nous, vous travaillez tout de nouveau à attirer sa colère par vos fantaisies accoutumées et vos amours cr... (Don Juan prend un air menaçant.) Paix ! coquin que vous êtes ; vous ne savez ce que vous dites, et monsieur sait ce qu'il fait. Allons.

DON JUAN (apercevant Charlotte). Ah ! ah ! d'où sort cette autre paysanne, Sganarelle ? as-tu rien vu de plus joli, et ne trouves-tu pas, dis-moi, que celle-ci vaut bien l'autre ?

SGANARELLE. Assurément. (A part.) Autre pièce nouvelle !

DON JUAN (à Charlotte). D'où me vient, la belle, une rencontre si agréable ? Quoi ! dans ces lieux champêtres, parmi ces arbres et ces rochers, on trouve des personnes faites comme vous êtes !

CHARLOTTE. Vous voyez, monsieur.

DON JUAN. Etes-vous de ce village ?

CHARLOTTE. Oui, monsieur.

DON JUAN. Et vous y demeurez ?

CHARLOTTE. Oui, monsieur.

DON JUAN. Vous vous appelez ?

CHARLOTTE. Charlotte, pour vous servir.

DON JUAN. Ah ! la belle personne, et que ses yeux sont pénétrants !

CHARLOTTE. Monsieur, vous me rendez toute honteuse.

DON JUAN. Ah ! n'ayez point de honte d'entendre dire vos vérités. Sganarelle, qu'en dis-tu ? Peut-on rien voir de plus agréable ? Tournez-vous un peu, s'il vous plaît. Ah ! que cette taille est jolie ! Haussez un peu la tête, de grâce. Ah ! que ce visage est mignon ! Ouvrez vos yeux entièrement. Ah ! qu'ils sont beaux ! Que je vois un peu vos dents, je vous prie. Ah ! qu'elles sont amoureuses et ces lèvres appétissantes ! Pour moi, je suis ravi, et je n'ai jamais vu une si charmante personne.

CHARLOTTE. Monsieur, cela vous plaît à dire, et je ne sais pas si c'est pour vous railler de moi.

DON JUAN. Moi, me railler de vous ! Dieu m'en garde ! Je vous aime trop pour cela, et c'est du fond du cœur que je vous parle.

CHARLOTTE. Je vous suis bien obligée, si ça est.

DON JUAN. Point du tout, vous ne m'êtes point obligée de tout ce que je dis ; et ce n'est qu'à votre beauté que vous en êtes redevable.

CHARLOTTE. Monsieur, tout ça est trop bien dit pour moi, et je n'ai pas d'esprit pour vous répondre.

DON JUAN. Sganarelle, regarde un peu ses mains.

CHARLOTTE. Fi, monsieur, elles sont noires comme je ne sais quoi !

DON JUAN. Ah ? que dites-vous là ! elles sont les plus belles du monde : souffrez que je les baise, je vous prie.

CHARLOTTE. Monsieur, c'est trop d'honneur que vous me faites ; et, si j'avais su ça tantôt, je n'aurais pas manqué de les laver avec du son.

DON JUAN. Eh ! dites-moi un peu, belle Charlotte, nous n'êtes pas mariée, sans doute ?

CHARLOTTE. Non, monsieur ; mais je dois bientôt l'être avec Piarrot, le fils de la voisine Simonnette.

DON JUAN. Quoi ! une personne comme vous serait la femme d'un simple paysan ! Non, non, c'est profaner tant de beautés, et vous n'êtes pas née pour demeurer dans un village. Vous méritez sans doute une meilleure fortune, et le ciel, qui le connaît bien, m'a conduit ici tout exprès pour empêcher ce mariage, et rendre justice à vos charmes : car enfin, belle Charlotte, je vous aime de tout mon cœur, et il ne tiendra qu'à vous que je vous arrache de ce misérable lieu, et ne vous mette dans l'état où vous méritez d'être. Cet amour est bien prompt, sans doute ; mais quoi ! c'est un effet, Charlotte, de votre grande beauté ; et l'on vous aime autant en un quart d'heure qu'on ferait une autre en six mois.

CHARLOTTE. Aussi, vrai, monsieur, je ne sais comment faire quand vous parlez. Ce que vous dites me fait aise, et j'aurais toutes les envies du monde de vous croire ; mais on m'a toujou dit qu'il ne faut jamais croire les monsieur, et que vous autres courtisans êtes des enjoleux, qui ne songez qu'à abuser les filles.

DON JUAN. Je ne suis pas de ces gens-là.

SGANARELLE (à part). Il n'a garde.

CHARLOTTE. Voyez vous, monsieur, il n'y a pas plaisir à se laisser abuser. Je suis une pauvre paysanne ; mais j'ai l'honneur en recommandation, et j'aimerais mieux me voir morte que de me voir déshonorée.

DON JUAN. Moi, j'aurais l'âme assez méchante pour abuser une personne comme vous ! je serais assez lâche pour vous déshonorer ! Non, non, j'ai trop de conscience pour cela. Je vous aime, Charlotte, en tout bien et en tout honneur ; et, pour vous montrer que je vous dis vrai, sachez que je n'ai point d'autre dessein que de vous épouser. En voulez-vous un plus grand témoignage ? M'y voilà prêt, quand vous voudrez ; et je prends à témoin l'homme que voilà de la parole que je vous donne.

SGANARELLE. Non, non, ne craignez point : il se mariera avec vous tant que vous voudrez.

DON JUAN. Ah ! Charlotte, je vois bien que vous ne me connaissez pas encore. Vous me faites grand tort de juger de moi par les autres ; et, s'il y a des fourbes dans le monde, des gens qui ne cherchent qu'à abuser des filles, vous devez me tirer du nombre, et ne pas mettre en doute la sincérité de ma foi : et puis, votre beauté vous assure de tout. Quand on est faite comme vous, on doit être à couvert de toutes ces sortes de craintes : vous n'avez point l'air, croyez-moi, d'une personne qu'on abuse ; et pour moi, je l'avoue, je me percerais le cœur de mille coups, si j'avais eu la moindre pensée de vous trahir.

CHARLOTTE. Mon Dieu ! je ne sais si vous dites vrai, ou non, mais vous faites que l'on vous croit.

DON JUAN. Lorsque vous me croirez, vous me rendrez justice assurément ; et je vous réitère encore la promesse que je vous ai faite. Ne l'acceptez-vous pas, et ne voulez-vous pas consentir à être ma femme ?

CHARLOTTE. Oui, pourvu que ma tante le veuille.

DON JUAN. Touchez donc là, Charlotte, puisque vous le voulez bien de votre part.

CHARLOTTE. Mais au moins, monsieur, ne m'allez pas tromper, je vous prie ; il y aurait de la conscience à vous, et vous voyez comme j'y vais à la bonne foi.

DON JUAN. Comment ! il semble que vous doutiez encore de ma sincérité ! Voulez-vous que je fasse des serments épouvantables ? Que le ciel...

CHARLOTTE. Mon Dieu ! ne jurez point ; je vous crois.

DON JUAN. Donnez-moi donc un petit baiser pour gage de votre parole.

CHARLOTTE. Oh ! monsieur, attendez que je sois mariée, je vous prie : après ça je vous baiserais tant que vous voudrez.

DON JUAN. Eh bien ! belle Charlotte, je veux tout ce que vous voulez ; abandonnez-moi seulement votre main, et souffrez que par mille baisers, je lui exprime le ravissement où je suis...

SCÈNE III.

DON JUAN, SGANARELLE, PIERROT, CHARLOTTE.

PIERROT (poussant don Juan, qui baise la main de Charlotte). Tout doucement, monsieur, tenez-vous, s'il vous plaît. Vous vous échauffez trop, et vous pourriez gagner la purésie.

DON JUAN (repoussant rudement Pierrot). Qui m'amène cet impertinent ?

PIERROT (se mettant entre don Juan et Charlotte). Je vous dis qu'ous vous teguiez, et qu'ous ne caressiez point nos accordées.

DON JUAN (repoussant encore Pierrot). Ah ! que de bruit !

PIERROT. Jerniguienne ! ce n'est pas comme ça qu'il faut pousser les gens.

CHARLOTTE (prenant Pierrot par le bras). Eh ! laisse-le faire aussi, Piarrot.

PIERROT. Quement ! que je le laisse faire ? Je ne veux pas, moi.

DON JUAN. Ah !

PIERROT. Tétiguienne ! parce qu'ous êtes monsieur, vous viendrez caresser nos femmes à notre barbe ? Allez-v's-en caresser les vôtres.

DON JUAN. Eh ?

PIERROT. Eh ! (Don Juan lui donne un soufflet.) Tétigué, ne me frappez pas ! (Autre soufflet.) Oh ! jarniguié ! (Autre soufflet.) Ventregué ! (Autre soufflet.) Palsanguié ! morguienne ! ce n'est pas bien de battre les gens, et ce n'est pas là la récompense de v's avoir sauvé d'être nayé.

CHARLOTTE. Piarrot, ne te fâche point.

PIERROT. Je veux me fâcher, et t'es une vilaine, toi, d'endurer qu'on te cajole.

CHARLOTTE. Oh ! Piarrot, ce n'est pas ce que tu penses. Ce monsieur veut m'épouser, et tu ne dois pas te bouter en colère.

PIERROT. Quement ! jerni, tu m'es promise.

CHARLOTTE. Ça n'y fait rien, Piarrot. Si tu m'aimes, ne dois-tu pas être bien aise que je devienne madame ?

PIERROT. Jerniguié ! non. J'aime mieux te voir crevée que de te voir à un autre.

CHARLOTTE. Va, va, Piarrot, ne te mets point en peine. Si je sis madame, je te ferai gagner quelque chose, et tu apporteras du beurre et du fromage chez nous.

PIERROT. Ventreguienne, je gni en porterai jamais, quand tu m'en payerais deux fois autant. Est-ce donc comme ça que t'écoutes ce qu'il

te dit ? Morguienne ! si j'avais su ça tantôt, je me serais bien gardé de le tirer de gliau, et je gli aurais baillé un bon coup d'aviron sur la tête.

DON JUAN (s'approchant de Pierrot pour le frapper). Qu'est-ce que vous dites ?

PIERROT (se mettant derrière Charlotte). Jerniguienne ! je ne crains personne.

DON JUAN (passant du côté où est Pierrot). Attendez-moi un peu.

PIERROT (repasant de l'autre côté). Je me moque de tout, moi.

DON JUAN (courant après Pierrot). Voyons cela.

PIERROT (se sauvant encore derrière Charlotte). J'en avons bien vu d'autres.

DON JUAN. Ouais !

SGANARELLE. Eh ! monsieur, laissez là ce pauvre misérable. C'est conscience de le battre. (A Pierrot, en se mettant entre lui et don Juan.) Ecoute, mon garçon, retire-toi, et ne lui dis rien.

PIERROT (passant devant Sganarelle et regardant fièrement don Juan). Je veux lui dire, moi.

DON JUAN (levant la main pour donner un soufflet à Pierrot). Ah ! je vous apprendrai...

(Pierrot baisse la tête, et Sganarelle reçoit le soufflet.)

SGANARELLE (regardant Pierrot). Peste soit du maroufle !

DON JUAN (à Sganarelle). Te voilà payé de ta charité.

PIERROT. Jarni ! je vas dire à sa tante tout ce manège-ci.

SCÈNE IV.

DON JUAN, CHARLOTTE, SGANARELLE.

DON JUAN (à Charlotte). Enfin je m'en vais être le plus heureux de tous les hommes, et je ne changerais pas mon bonheur contre toutes les choses du monde. Que de plaisirs quand vous serez ma femme ! et que...

SCÈNE V.

DON JUAN, MATHURINE, CHARLOTTE, SGANARELLE.

SGANARELLE (apercevant Mathurine). Ah ! ah !

MATHURINE (à don Juan). Monsieur, que faites-vous donc là avec Charlotte ? Est-ce que vous lui parlez d'amour aussi ?

DON JUAN (bas à Mathurine). Non. Au contraire, c'est elle qui me témoignait une envie d'être ma femme, et je lui répondais que j'étais engagé à vous.

CHARLOTTE (à don Juan). Qu'est-ce que c'est donc que vous veut Mathurine ?

DON JUAN (bas à Charlotte). Elle est jalouse de me voir vous parler, et voudrait bien que je l'épousasse ; mais je lui dis que c'est vous que je veux...

MATHURINE. Quoi ! Charlotte...

DON JUAN (bas à Mathurine). Tout ce que vous direz sera inutile, elle s'est mis cela dans la tête.

CHARLOTTE. Quement donc ! Mathurine...

DON JUAN (bas à Charlotte). C'est en vain que vous lui parlerez, vous ne lui ôterez pas cette fantaisie.

MATHURINE. Est-ce que ?...

DON JUAN (bas à Mathurine). Il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison.

CHARLOTTE. Je voudrais...

DON JUAN (bas à Charlotte). Elle est obstinée comme tous les diables.

MATHURINE. Vraiment...

DON JUAN (bas à Mathurine). Ne lui dites rien, c'est une folle.

CHARLOTTE. Je pense...

DON JUAN (bas à Charlotte). Laissez-la là, c'est une extravagante.

MATHURINE. Non, non, il faut que je lui parle.

CHARLOTTE. Je veux voir un peu ses raisons.

MATHURINE. Quoi !...

DON JUAN (bas à Mathurine). Je gage qu'elle va vous dire que je lui ai promis de l'épouser.

CHARLOTTE. Je...

DON JUAN (bas à Charlotte). Gageons qu'elle vous soutiendra que je lui ai donné parole de la prendre pour femme.

MATHURINE. Holà, Charlotte, ça n'est pas bien de courir sur le marché des autres.

CHARLOTTE. Ça n'est pas honnête, Mathurine, d'être jalouse que monsieur me parle.

MATHURINE. C'est moi que monsieur a vue la première.

CHARLOTTE. S'il vous a vue la première, il m'a vue la seconde, et m'a promis de m'épouser.

DON JUAN (bas à Mathurine). Eh bien ! que vous ai-je dit ?

MATHURINE (à Charlotte). Je vous baise les mains ; c'est moi, et non pas vous, qu'il a promis d'épouser.

DON JUAN (bas à Charlotte). N'ai-je pas deviné ?

CHARLOTTE. A d'autres, je vous prie ; c'est moi, vous dis-je.

MATHURINE. Vous vous moquez des gens ; c'est moi, encore un coup.

CHARLOTTE. Le v'là qui est pour le dire, si je n'ai pas raison.

MATHURINE. Le v'là qui est pour me démentir, si je ne dis pas vrai.

CHARLOTTE. Est-ce, monsieur, que vous lui avez promis de l'épouser ?

DON JUAN (bas à Charlotte). Vous vous raillez de moi.

MATHURINE. Est-il vrai, monsieur, que vous lui avez donné parole d'être son mari ?

DON JUAN (bas à Mathurine). Pouvez-vous avoir cette pensée ?

CHARLOTTE. Vous voyez qu'elle le soutient.

DON JUAN (bas à Charlotte). Laissez-la faire.

MATHURINE. Vous êtes témoin comme elle l'assure.

DON JUAN (bas à Mathurine). Laissez-la dire.

CHARLOTTE. Non, non, il faut savoir la vérité.

MATHURINE. Il est question de juger ça.

CHARLOTTE. Oui, Mathurine, je veux que monsieur vous montre votre bec jaune.

MATHURINE. Oui, Charlotte, je veux que monsieur vous rende un peu camuse.

CHARLOTTE. Monsieur, videz la querelle, s'il vous plaît.

MATHURINE. Mettez-nous d'accord, monsieur.

CHARLOTTE (à Mathurine). Vous allez voir.

MATHURINE (à Charlotte). Vous allez voir vous-même.

CHARLOTTE (à don Juan). Dites.

MATHURINE (à don Juan). Parlez.

DON JUAN. Que voulez-vous que je dise ? Vous soutenez également toutes deux que je vous ai promis de vous prendre pour femmes. Est-ce que chacune de vous ne sait pas ce qui en est, sans qu'il soit nécessaire que je m'explique davantage ? Pourquoi m'obliger là-dessus à des redites ? Celle à qui j'ai promis effectivement n'a-t-elle pas en elle-même de quoi se moquer des discours de l'autre ? et doit-elle se mettre en peine, pourvu que j'accomplisse ma promesse ? Tous les discours n'avancent point les choses. Il faut faire, et non pas dire ; et les effets décident mieux que les paroles. Aussi n'est-ce rien que par là que je vous veux mettre d'accord ; et l'on verra, quand je me marierai, laquelle des deux a mon cœur. (Bas à Mathurine.) Laissez-lui croire ce qu'elle voudra. (Bas à Charlotte.) Laissez-la se flatter dans son imagination. (Bas à Mathurine.) Je vous adore. (Bas à Charlotte.) Je suis tout à vous. (Bas à Mathurine.) Tous les visages sont laids auprès du vôtre. (Bas à Charlotte.) On ne peut plus souffrir les autres quand on vous a vue. (Haut.) J'ai un petit ordre à donner. Je viens vous retrouver dans un quart d'heure.

SCÈNE VI.

CHARLOTTE, MATHURINE, SGANARELLE.

CHARLOTTE (à Mathurine). Je suis celle qu'il aime, au moins.

MATHURINE (à Charlotte). C'est moi qu'il épousera.

SGANARELLE (arrêtant Charlotte et Mathurine). Ah ! pauvres filles que vous êtes ! j'ai pitié de votre innocence, et je ne puis souffrir de vous voir courir à votre malheur. Croyez-moi, l'une et l'autre : ne vous amusez point à tous les contes qu'on vous fait, et demeurez dans votre village.

SCÈNE VII.

DON JUAN, CHARLOTTE, MATHURINE, SGANARELLE.

DON JUAN (dans le fond du théâtre, à part). Je voudrais bien savoir pourquoi Sganarelle ne me suit pas.

SGANARELLE. Mon maître est un fourbe ; il n'a dessein que de vous abuser, et en a bien abusé d'autres : c'est l'épouseur du genre humain, et... (Apercevant don Juan.) Cela est faux ; et quiconque vous dira cela, vous lui devez dire qu'il en a menti. Mon maître n'est point l'épouseur du genre humain ; il n'est point fourbe ; il n'a pas dessein de vous tromper, et n'en a point abusé d'autres. Ah ! tenez, le voilà ; demandez-le plutôt à lui-même.

DON JUAN (regardant Sganarelle, et le soupçonnant d'avoir parlé). Oui !

SGANARELLE. Monsieur, comme le monde est plein de médisants, je vais au-devant des choses ; et je leur disais que si quelqu'un leur venait dire du mal de vous, elles se gardassent bien de le croire, et ne manquassent pas de lui dire qu'il en aurait menti.

DON JUAN. Sganarelle !

SGANARELLE (à Charlotte et à Mathurine). Oui, monsieur est homme d'honneur ; je le garantis tel.

DON JUAN. Non !

SGANARELLE. Ce sont des impertinents.

SCÈNE VIII.

DON JUAN, LA RAMÉE, CHARLOTTE, MATHURINE, SGANARELLE.

LA RAMÉE (bas à don Juan). Monsieur, je viens vous avertir qu'il ne fait pas bon ici pour vous.

DON JUAN. Comment ?

LA RAMÉE. Douze hommes à cheval vous cherchent, qui doivent arriver ici dans un moment. Je ne sais par quel moyen ils peuvent vous avoir suivi ; mais j'ai appris cette nouvelle d'un paysan qu'ils ont interrogé, et auquel ils vous ont dépeint. L'affaire presse ; et le plus tôt que vous pourrez sortir d'ici sera le meilleur.

SCÈNE IX.

DON JUAN, CHARLOTTE, MATHURINE, SGANARELLE.

DON JUAN (à Charlotte et à Mathurine). Une affaire pressante m'oblige de partir d'ici ; mais je vous prie de vous ressouvenir de la parole que je vous ai donnée, et de croire que vous aurez de mes nouvelles avant qu'il soit demain au soir.

SCÈNE X.

DON JUAN, SGANARELLE.

DON JUAN. Comme la partie n'est pas égale, il faut user de stratagème ; et éluder adroitement le malheur qui me cherche. Je veux que Sganarelle se revête de mes habits ; et moi...

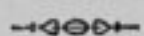
SGANARELLE. Monsieur, vous vous moquez. M'exposer à être tué sous vos habits, et...

DON JUAN. Allons vite : c'est trop d'honneur que je vous fais ; et bienheureux est le valet qui peut avoir la gloire de mourir pour son maître.

SGANARELLE. Je vous remercie d'un tel honneur. (Soul.) O ciel ! puis-je qu'il s'agit de mort, fais-moi la grâce de n'être point pris pour un autre !

ACTE TROISIÈME.

Le théâtre représente une forêt.



SCÈNE PREMIÈRE.

DON JUAN (en habit de campagne), SGANARELLE (en médecin).

SGANARELLE. Ma foi, monsieur, avouez que j'ai eu raison, et que nous voilà l'un et l'autre déguisés à merveille. Votre premier dessein n'était point du tout à propos, et ceci nous cache bien mieux que tout ce que vous vouliez faire.

DON JUAN. Il est vrai que te voilà bien ; et je ne sais où tu as été déterminer cet attirail ridicule.

SGANARELLE. Oui. C'est l'habit d'un vieux médecin, qui a été laissé en gage au lieu où je l'ai pris, et il m'en a coûté de l'argent pour l'avoir. Mais savez-vous, monsieur, que cet habit me met déjà en considération, que je suis salué des gens que je rencontre, et que l'on me vient consulter ainsi qu'un habile homme ?

DON JUAN. Comment donc ?

SGANARELLE. Cinq ou six paysans et paysannes, en me voyant passer, me sont venus demander mon avis sur différentes maladies.

DON JUAN. Tu leur as répondu que tu n'y entendais rien ?

SGANARELLE. Moi ? Point du tout. J'ai voulu soutenir l'honneur de mon habit ; j'ai raisonné sur le mal, et leur ai fait des ordonnances à chacun.

DON JUAN. Et quels remèdes encore leur as-tu ordonnés ?

SGANARELLE. Ma foi, monsieur, j'en ai pris par où j'en ai pu attraper ; j'ai fait mes ordonnances à l'aventure ; et ce serait une chose plaisante, si les malades guérissaient, qu'on m'en vint remercier.

DON JUAN. Et pourquoi non ? Par quelle raison n'aurais-tu pas les mêmes privilèges qu'ont tous les autres médecins ? Ils n'ont pas plus de part que toi aux guérisons des malades, et tout leur art est pure grimace. Ils ne font rien que recevoir la gloire des heureux succès ; et tu peux profiter comme eux du bonheur du malade, et voir attribuer à tes remèdes tout ce qui peut venir des faveurs du hasard et des forces de la nature.

SGANARELLE. Comment, monsieur ! vous êtes aussi impie en médecine ?

DON JUAN. C'est une des grandes erreurs qui soient parmi les hommes.

SGANARELLE. Quoi ! vous ne croyez pas au séné, ni à la casse, ni au vin émétique ?

DON JUAN. Et pourquoi veux-tu que j'y croie ?

SGANARELLE. Vous avez l'âme bien mécréante. Cependant vous voyez depuis un temps que le vin émétique fait bruir ses fuseaux. Ses miracles ont converti les plus incrédules esprits ; et il n'y a pas trois semaines que j'en ai vu, moi qui vous parle, un effet merveilleux.

DON JUAN. Et quel ?

SGANARELLE. Il y avait un homme qui depuis six jours était à l'agonie : on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien : on s'avisait à la fin de lui donner de l'émétique.

DON JUAN. Il réchappa, n'est-ce pas ?

SGANARELLE. Non, il mourut.

DON JUAN. L'effet est admirable !

SGANARELLE. Comment, il y avait six jours entiers qu'il ne pouvait mourir, et cela le fit mourir tout d'un coup. Voulez-vous rien de plus efficace ?

DON JUAN. Tu as raison.

SGANARELLE. Mais laissons là la médecine, où vous ne croyez point, et parlons des autres choses ; car cet habit me donne de l'esprit, et je me sens en humeur de disputer contre vous. Vous savez bien que vous me permettez les disputes, et que vous ne me défendez que les remontrances.

DON JUAN. Eh bien ?

SGANARELLE. Je veux savoir un peu vos pensées à fond. Est-il possible que vous ne croyiez pas du tout au ciel ?

DON JUAN. Laissons cela.

SGANARELLE. C'est-à-dire que non. Et à l'enfer ?

DON JUAN. Eh !

SGANARELLE. Tout de même. Et au diable, s'il vous plaît ?

DON JUAN. Oui, oui.

SGANARELLE. Aussi peu. Ne croyez-vous point l'autre vie ?

DON JUAN. Ah ! ah ! ah !

SGANARELLE. Voilà un homme que j'aurai bien de la peine à convertir. Et dites-moi un peu, le moine bourru, qu'en croyez-vous ? Eh !

DON JUAN. La peste soit du fat !

SGANARELLE. Eh ! voilà ce que je ne puis souffrir ; car il n'y a rien de plus vrai que le moine bourru ; et je me ferais pendre pour celui-là. Mais encore faut-il croire quelque chose dans le monde. Qu'est-ce donc que vous croyez ?

DON JUAN. Ce que je crois ?

SGANARELLE. Oui.

DON JUAN. Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit.

SGANARELLE. La belle croyance et les beaux articles de foi que voilà ! Votre religion, à ce que je vois, est donc l'arithmétique ? Il faut avouer qu'il se met d'étranges folies dans la tête des hommes, et que, pour avoir bien étudié, on est bien moins sage le plus souvent. Pour moi, monsieur, je n'ai point étudié comme vous, Dieu merci, et personne ne saurait se vanter de m'avoir jamais rien appris ; mais, avec mon petit sens, mon petit jugement, je vois les choses mieux que tous les livres, et je comprends fort bien que ce monde que nous voyons n'est pas un champignon qui soit venu tout seul en une nuit. Je voudrais bien vous demander qui a fait ces arbres-là, ces rochers, cette terre et ce ciel que voilà là-haut, et si tout cela s'est bâti de lui-même ? Vous voilà, vous, par exemple, vous êtes là : est-ce que vous vous êtes fait tout seul, et n'a-t-il pas fallu que votre père ait engrossé votre mère pour vous faire ? Pouvez-vous voir toutes les inventions dont la machine de l'homme est composée, sans admirer de quelle façon cela est agencé l'un dans l'autre ? ces nerfs, ces os, ces veines, ces artères, ces... ce poumon, ce cœur, ce foie, et tous ces autres ingrédients qui sont là et qui... Oh ! dame ! interrompez-moi donc, si vous voulez. Je ne saurais disputer si l'on ne m'interrompt. Vous vous taisez exprès, et me laissez parler par belle malice.

DON JUAN. J'attends que ton raisonnement soit fini.

SGANARELLE. Mon raisonnement est qu'il y a quelque chose d'admirable dans l'homme, quoi que vous puissiez dire, que tous les savants ne sauraient expliquer. Cela n'est-il pas merveilleux que me voilà ici, et que j'aie quelque chose dans la tête qui pense cent choses différentes en un moment, et fait de mon corps tout ce qu'elle veut ? Je veux frapper des mains, hausser le bras, lever les yeux au ciel, baisser la tête, remuer les pieds, aller à droite, à gauche, en avant, en arrière, tourner...

(Il se laisse tomber en tournant.)

DON JUAN. Bon ! voilà ton raisonnement qui a le nez cassé.

SGANARELLE. Morbleu ! je suis bien sot de m'amuser à raisonner avec vous ; croyez ce que vous voudrez : il m'importe bien que vous soyez damné !

DON JUAN. Mais, tout en raisonnant, je crois que nous sommes égarés. Appelle un peu cet homme que voilà là-bas, pour lui demander le chemin.

SCÈNE II.

DON JUAN, SGANARELLE, UN PAUVRE.

SGANARELLE. Holà ! ho ! l'homme ! ho ! mon compère ! ho ! l'ami ! un petit mot, s'il vous plaît. Enseignez-nous un peu le chemin qui mène à la ville.

LE PAUVRE. Vous n'avez qu'à suivre cette route, messieurs, et détourner à main droite quand vous serez au bout de la forêt ; mais je vous donne avis que vous devez vous tenir sur vos gardes, et que depuis quelque temps il y a des voleurs ici autour.

DON JUAN. Je te suis bien obligé, mon ami, et je te rends grâce de tout mon cœur.

LE PAUVRE. Si vous vouliez me secourir, monsieur, de quelque aumône...

DON JUAN. Ah ! ah ! ton avis est intéressé, à ce que je vois.

LE PAUVRE. Je suis un pauvre homme, monsieur, retiré tout seul dans ce bois depuis dix ans, et je ne manquerai pas de prier le ciel qu'il vous donne toute sorte de biens.

DON JUAN. Eh ! prie le ciel qu'il te donne un habit, sans te mettre en peine des affaires des autres.

SGANARELLE. Vous ne connaissez pas monsieur, bonhomme ; il ne croit qu'en deux et deux sont quatre, et en quatre et quatre sont huit.

DON JUAN. Quelle est ton occupation parmi ces arbres ?

LE PAUVRE. De prier le ciel tout le jour pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose.

DON JUAN. Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise ?

LE PAUVRE. Hélas ! monsieur, je suis dans la plus grande nécessité du monde.

DON JUAN. Tu te moques : un homme qui prie le ciel tout le jour ne peut pas manquer d'être bien dans ses affaires.

LE PAUVRE. Je vous assure, monsieur, que le plus souvent je n'ai pas un morceau de pain à mettre sous les dents.

DON JUAN. Voilà qui est étrange, et tu es bien mal reconnu de tes soins. Ah ! ah ! je m'en vais te donner un louis d'or tout à l'heure, pourvu que tu veuilles jurer.

LE PAUVRE. Ah ! monsieur, voudriez-vous que je commisse un tel péché ?

DON JUAN. Tu n'as qu'à voir si tu veux gagner un louis d'or, oui ou non ; en voici un que je te donne si tu jures. Tiens : il faut jurer.

LE PAUVRE. Monsieur...

DON JUAN. A moins de cela, tu ne l'auras pas.

SGANARELLE. Va, va, jure un peu, il n'y a pas de mal.

DON JUAN. Prends, le voilà, prends, te dis-je ; mais jure donc !

LE PAUVRE. Non, monsieur, j'aime mieux mourir de faim.

DON JUAN. Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité. (Regardant dans la forêt.) Mais que vois-je là ? un homme attaqué par trois autres ! La partie est trop inégale, et je ne dois pas souffrir cette lâcheté.

(Il met l'épée à la main, et court au lieu du combat.)

SCÈNE III

SGANARELLE.

Mon maître est un vrai enragé d'aller se présenter à un péril qui ne le cherche pas. Mais, ma foi, le secours a servi, et les deux ont fait fuir les trois.

SCÈNE IV.

DON JUAN, DON CARLOS, SGANARELLE (au fond du théâtre).

DON CARLOS (remettant son épée). On voit par la fuite de ces voleurs de quel secours est votre bras. Souffrez, monsieur, que je vous rende grâce d'une action si généreuse, et que...

DON JUAN. Je n'ai rien fait, monsieur, que vous n'eussiez fait en ma place. Notre propre honneur est intéressé dans de pareilles aventures ; et l'action de ces coquins était si lâche, que c'eût été y prendre part que de ne s'y pas opposer. Mais par quelle rencontre vous êtes-vous trouvé entre leurs mains ?

DON CARLOS. Je m'étais, par hasard, égaré d'un frère et de tous ceux de notre suite ; et, comme je cherchais à les rejoindre, j'ai fait rencontre de ces voleurs, qui d'abord ont tué mon cheval, et qui, sans votre valeur, en auraient fait autant de moi.

DON JUAN. Votre dessein était-il d'aller du côté de la ville ?

DON CARLOS. Oui, mais sans y vouloir entrer ; et nous nous voyons obligés, mon frère et moi, à tenir la campagne pour une de ces fâcheuses affaires qui réduisent les gentilshommes à se sacrifier, eux et leur famille, à la sévérité de leur honneur, puisque enfin le plus doux succès en est toujours funeste, et que si l'on ne quitte pas la vie, on est contraint de quitter le royaume ; et c'est en quoi je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse, de ne pouvoir point s'assurer sur toute la prudence et toute l'honnêteté de sa conduite, d'être asservi par les lois de l'honneur au dérèglement de la conduite d'autrui, et de voir sa vie, son repos et ses biens dépendre de la fantaisie du premier téméraire qui s'avisera de lui faire une de ces injures pour qui un honnête homme doit périr.

DON JUAN. On a cet avantage qu'on fait courir le même risque et passer aussi mal le temps à ceux qui prennent fantaisie de nous venir faire une offense de gaieté de cœur. Mais ne serait-ce point une indiscretion que de vous demander quelle peut être votre affaire ?

DON CARLOS. La chose en est aux termes de n'en plus faire de secret ; et lorsque l'injure a une fois éclaté, notre honneur ne va point à vouloir cacher notre honte, mais à faire éclater notre vengeance, et à publier même le dessein que nous en avons. Ainsi, monsieur, je ne feindrai

point de vous dire que l'offense que nous cherchons à venger est une sœur séduite et enlevée d'un couvent, et que l'auteur de cette offense est un don Juan Tenorio, fils de don Louis Tenorio. Nous le cherchons depuis quelques jours, et nous l'avons suivi ce matin sur le rapport d'un valet qui nous a dit qu'il sortait à cheval, accompagné de quatre ou cinq, et qu'il avait pris le long de cette côte ; mais tous nos soins ont été inutiles, et nous n'avons pu découvrir ce qu'il est devenu.

DON JUAN. Le connaissez-vous, monsieur, ce don Juan dont vous parlez ?

DON CARLOS. Non, quant à moi. Je ne l'ai jamais vu, et je l'ai seulement ouï dépeindre à mon frère : mais la renommée n'en dit pas force bien, et c'est un homme dont la vie...

DON JUAN. Arrêtez, monsieur, s'il vous plaît ; il est un peu de mes amis, et ce serait à moi une espèce de lâcheté que d'en ouïr dire du mal.

DON CARLOS. Pour l'amour de vous, monsieur, je n'en dirai rien du tout ; et c'est bien la moindre chose que je vous doive, après m'avoir sauvé la vie, que de me taire devant vous d'une personne que vous connaissez, lorsque je ne puis en parler sans en dire du mal : mais, quelque ami que vous lui soyez, j'ose espérer que vous n'approuverez pas son action, et ne trouverez pas étrange que nous cherchions d'en prendre la vengeance.

DON JUAN. Au contraire, je vous y veux servir et vous épargner des soins inutiles. Je suis ami de don Juan, je ne puis pas m'en empêcher, mais il n'est pas raisonnable qu'il offense impunément des gentilshommes, et je m'engage à vous faire faire raison par lui.

DON CARLOS. Et quelle raison peut-on faire à ces sortes d'injures ?

DON JUAN. Toute celle que votre honneur peut souhaiter ; et, sans vous donner la peine de chercher don Juan davantage, je m'oblige à le faire trouver au lieu que vous voudrez, et quand il vous plaira.

DON CARLOS. Cet espoir est bien doux, monsieur, à des cœurs offensés ; mais, après ce que je vous dois, ce me serait une trop sensible douleur que vous fussiez de la partie.

DON JUAN. Je suis si attaché à don Juan, qu'il ne saurait se battre que je ne me batte aussi. Mais enfin j'en réponds comme de moi-même, et vous n'avez qu'à dire quand vous voulez qu'il paraisse et vous donne satisfaction.

DON CARLOS. Que ma destinée est cruelle ! faut-il que je vous doive la vie, et que don Juan soit de vos amis !...

SCÈNE V.

DON ALONSE, DON CARLOS, DON JUAN, SGANARELLE.

DON ALONSE (parlant à ceux de sa suite, sans voir don Carlos ni don Juan). Faites boire là mes chevaux, et qu'on les amène après nous : je veux un peu marcher à pied. (Les apercevant tous deux.) O ciel ! que vois-je ici ! Quoi ! mon frère, vous voilà avec notre ennemi mortel !

DON CARLOS. Notre ennemi mortel !

DON JUAN (mettant la main sur la garde de son épée). Oui, je suis don Juan moi-même, et l'avantage du nombre ne m'obligera pas à vouloir déguiser mon nom.

DON ALONSE (mettant l'épée à la main). Ah ! traître, il faut que tu périsses, et...

(Sganarelle court se cacher.)

DON CARLOS. Ah ! mon frère, arrêtez ! je lui suis redevable de la vie ; et, sans le secours de son bras, j'aurais été tué par des voleurs que j'ai trouvés.

DON ALONSE. Et voulez-vous que cette considération empêche notre vengeance ? Tous les services que nous rend une main ennemie ne sont d'aucun mérite pour engager notre âme : et, s'il faut mesurer l'obligation à l'injure, votre reconnaissance, mon frère, est ici ridicule ; et, comme l'honneur est infiniment plus précieux que la vie, c'est ne devoir rien proprement que d'être redevable de la vie à qui nous a ôté l'honneur.

DON CARLOS. Je sais la différence, mon frère, qu'un gentilhomme doit toujours mettre entre l'un et l'autre ; et la reconnaissance de l'obligation n'efface point en moi le ressentiment de l'injure ; mais souffrez que je lui rende ici ce qu'il m'a prêté, que je m'acquitte sur-le-champ de la vie que je lui dois par un délai de notre vengeance, et lui laisse la liberté de jouir durant quelques jours du fruit de son bienfait.

DON ALONSE. Non, non ; c'est hasarder notre vengeance que de la reculer, et l'occasion de la prendre peut ne plus revenir : le ciel nous l'offre ici, c'est à nous d'en profiter. Lorsque l'honneur est blessé mortellement, on ne doit point songer à garder aucunes mesures ; et, si vous répondez à prêter votre bras à cette action, vous n'avez qu'à vous retirer, et laisser à ma main la gloire d'un tel sacrifice.

DON CARLOS. De grâce, mon frère...

DON ALONSE. Tous ces discours sont superflus ; il faut qu'il meure.

DON CARLOS. Arrêtez, vous dis-je, mon frère ; je ne souffrirai point du tout qu'on attaque ses jours, et je jure le ciel que je le défendrai ici contre qui que ce soit ; et je saurai lui faire un rempart de cette même vie qu'il a sauvée ; et, pour adresser vos coups, il faudra que vous me perciez.

DON ALONSE. Quoi ! vous prenez le parti de notre ennemi contre moi ! et, loin d'être saisi à son aspect des mêmes transports que je sens, vous faites voir pour lui des sentiments pleins de douceur !



Il est vrai que te voilà bien, et je ne sais où tu as été déterrer cet attirail ridicule.

ACTE III, SCÈNE I.

DON CARLOS. Mon frère, montrons de la modération dans une action légitime, et ne vengeons point notre honneur avec cet emportement que vous témoignez. Ayons du cœur dont nous soyons les maîtres, une valeur qui n'ait rien de farouche, et qui se porte aux choses par une pure délibération de notre raison, et non point par le mouvement d'une aveugle colère. Je ne veux point, mon frère, demeurer redevable à mon ennemi, et je lui ai une obligation dont il faut que je m'acquitte avant toutes choses. Notre vengeance, pour être différée, n'en sera pas moins éclatante : au contraire, elle en tirera de l'avantage ; et cette occasion de l'avoir pu prendre la fera paraître plus juste aux yeux de tout le monde.

DON ALONSE. O l'étrange faiblesse, et l'aveuglement effroyable, de hasarder ainsi les intérêts de son honneur pour la ridicule pensée d'une obligation chimérique !

DON CARLOS. Non, mon frère, ne vous mettez pas en peine. Si je fais une faute, je saurai bien la réparer, et je me charge de tout le soin de notre honneur ; je sais à quoi il nous oblige ; et cette suspension d'un jour, que ma reconnaissance lui demande, ne fera qu'augmenter l'ardeur

que j'ai de le satisfaire. Don Juan, vous voyez que j'ai soin de vous rendre le bien que j'ai reçu de vous ; et vous devez juger par là du reste, croire que je m'acquitte avec même chaleur de ce que je dois, et que je ne serai pas moins exact à vous payer l'injure que le bienfait. Je ne veux point vous obliger ici à expliquer vos sentiments, et je vous donne la liberté de penser à loisir aux résolutions que vous avez à prendre. Vous connaissez assez la grandeur de l'offense que vous nous avez faite, et je vous fais juge vous-même des réparations qu'elle demande. Il est des moyens doux pour nous satisfaire, il en est de violents et de sanglants : mais enfin, quelque choix que vous fassiez, vous m'avez donné parole de me faire faire raison par don Juan ; songez à me la faire, je vous prie, et vous ressouvenez que, hors d'ici, je ne me dois plus qu'à mon honneur.

DON JUAN. Je n'ai rien exigé de vous, et vous tiendrai ce que j'ai promis.

DON CARLOS. Allons, mon frère, un moment de douceur ne fait aucune injure à la sévérité de notre devoir.

SCÈNE VI.

DON JUAN, SGANARELLE.

DON JUAN. Holà ! eh ! Sganarelle !

SGANARELLE (sortant de l'endroit où il s'était caché). Plait-il ?

DON JUAN. Comment ! coquin, tu fuis quand on t'attaque !

SGANARELLE. Pardonnez-moi, monsieur, je viens seulement d'ici près. Je crois que cet habit est purgatif, et que c'est prendre médecine que de le porter.

DON JUAN. Peste soit l'insolent ! couvre au mois ta poltronnerie d'un voile plus honnête. Sais-tu bien qui est celui à qui j'ai sauvé la vie ?

SGANARELLE. Moi ? non.

DON JUAN. C'est un frère d'Elvire.

SGANARELLE. Un...

DON JUAN. Il est assez honnête homme ; il en a bien usé ; et j'ai regret d'avoir démêlé avec lui.

SGANARELLE. Il vous serait aisé de pacifier toutes choses.

DON JUAN. Oui ; mais ma passion est usée pour donc Elvire, et l'engagement ne compatit point avec mon humeur. J'aime la liberté en amour, tu le sais ; et je ne saurais me résoudre à renfermer mon cœur entre quatre murailles. Je te l'ai dit vingt fois, j'ai une pente naturelle à me laisser aller à tout ce qui m'attire. Mon cœur est à toutes les belles ; et c'est à elles à le prendre tour à tour, et à le garder tant qu'elles le pourront. Mais quel est le superbe édifice que je vois entre ces arbres ?

SGANARELLE. Vous ne le savez pas ?

DON JUAN. Non, vraiment.

SGANARELLE. Bon ! c'est le tombeau que le commandeur faisait faire lorsque vous le tuâtes.

DON JUAN. Ah ! tu as raison. Je ne savais pas que c'était de ce côté-ci qu'il était. Tout le monde m'a dit des merveilles de cet ouvrage, aussi bien que de la statue du commandeur, et j'ai envie de l'aller voir.

SGANARELLE. Monsieur, n'allez point là.

DON JUAN. Pourquoi ?

SGANARELLE. Cela n'est pas civil d'aller voir un homme que vous avez tué.

DON JUAN. Au contraire, c'est une visite dont je lui veux faire civilité, et qu'il doit recevoir de bonne grâce, s'il est galant homme. Allons, entrons dedans.

(Le tombeau s'ouvre, et l'on voit la statue du commandeur.)

SGANARELLE. Ah ! que cela est beau ! les belles statues ! le beau marbre ! les beaux piliers ! Ah ! que cela est beau ! Qu'en dites-vous, monsieur ?

DON JUAN. Qu'on ne peut voir aller plus loin l'ambition d'un homme mort ; et, ce que je trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est passé durant sa vie d'une assez simple demeure en veuille avoir une si magnifique pour quand il n'en a plus que faire.

SGANARELLE. Voici la statue du commandeur.

DON JUAN. Parbleu ! le voilà bon avec son habit d'empereur romain !

SGANARELLE. Ma foi, monsieur, voilà qui est bien fait. Il semble qu'il est en vie, et qu'il s'en va parler. Il jette des regards sur nous qui me feraient peur si j'étais tout seul ; et je pense qu'il ne prend pas plaisir de nous voir.

DON JUAN. Il aurait tort ; ce serait mal recevoir l'honneur que je lui fais. Demandez-lui s'il veut venir souper avec moi.

SGANARELLE. C'est une chose dont il n'a pas besoin, je crois.

DON JUAN. Demandez-lui, te dis-je.

SGANARELLE. Vous moquez-vous ? ce serait être fou que d'aller parler à une statue.

DON JUAN. Fais ce que je te dis.

SGANARELLE. Quelle bizarrerie ! Seigneur commandeur... (A part.) Je ris de ma sottise ; mais c'est mon maître qui me le fait faire. (Haut.) Seigneur commandeur, mon maître don Juan vous demande si vous voulez lui faire l'honneur de venir souper avec lui. (La statue baisse la tête.) Ah !

DON JUAN. Qu'est-ce ? Qu'as-tu ? Dis donc ? Veux-tu parler ?

SGANARELLE (baissant la tête comme la statue). La statue !...

DON JUAN. Eh bien ! que veux-tu dire, traître ?

SGANARELLE. Je vous dis que la statue !...

DON JUAN. Eh bien ! la statue ? Je t'assomme si tu ne parles.

SGANARELLE. La statue m'a fait signe !

DON JUAN. La peste le coquin !

SGANARELLE. Elle m'a fait signe, vous dis-je ; il n'est rien de plus vrai. Allez-vous-en lui parler vous-même pour voir. Peut-être...

DON JUAN. Viens, maraud, viens. Je te veux bien faire toucher au doigt ta poltronnerie. Prends garde. Le seigneur commandeur voudrait-il venir souper avec moi ?

(La statue baisse encore la tête.)

SGANARELLE. Je ne voudrais pas en tenir dix pistoles. Eh bien ! monsieur ?

DON JUAN. Allons, sortons d'ici.

SGANARELLE (seul.) Voilà de mes esprits forts qui ne veulent rien croire.

ACTE QUATRIÈME.

Le théâtre représente l'appartement de don Juan.

SCÈNE PREMIÈRE.

DON JUAN, SGANARELLE, RAGOTIN.

DON JUAN (à Sganarelle). Quoi qu'il en soit, laissons cela : c'est une bagatelle ; et nous pouvons avoir été trompés par un faux jour, ou surpris de quelque vapeur qui nous ait troublé la vue.

SGANARELLE. Eh ! monsieur, ne cherchez point à démentir ce que nous avons vu des yeux que voilà. Il n'est rien de plus véritable que ce signe de tête ; et je ne doute point que le ciel, scandalisé de votre vie, n'ait produit ce miracle pour vous convaincre, et pour vous retirer de...

DON JUAN. Ecoute. Si tu m'importunes davantage de tes sottises morales, si tu me dis encore le moindre mot là-dessus, je vais appeler quelqu'un, demander un nerf de bœuf, te faire tenir par trois ou quatre, et te rouer de mille coups. M'entends-tu bien ?

SGANARELLE. Fort bien, monsieur, le mieux du monde. Vous vous expliquez clairement ; c'est ce qu'il y a de bon en vous, que vous n'allez point chercher de détours : vous dites les choses avec une netteté admirable.

DON JUAN. Allons, qu'on me fasse souper le plus tôt que l'on pourra. Une chaise, petit garçon.

SCÈNE II.

DON JUAN, SGANARELLE, LA VIOLETTE, RAGOTIN.

LA VIOLETTE. Monsieur, voilà votre marchand, M. Dimanche, qui demande à vous parler.

SGANARELLE. Bon ! voilà ce qu'il nous faut qu'un compliment de créancier ! De quoi s'avise-t-il de nous venir demander de l'argent ? Et que ne lui disais-tu que monsieur n'y est pas ?

LA VIOLETTE. Il y a trois quarts d'heure que je le lui dis ; mais il ne veut pas le croire, et s'est assis là-dedans pour attendre.

SGANARELLE. Qu'il attende tant qu'il voudra.

DON JUAN. Non ; au contraire, faites-le entrer. C'est une fort mauvaise politique que de se faire celer aux créanciers. Il est bon de les payer de quelque chose ; et j'ai le secret de les renvoyer satisfaits sans leur donner un double.

SCÈNE III.

DON JUAN, M. DIMANCHE, SGANARELLE, LA VIOLETTE, RAGOTIN.

DON JUAN. Ah ! monsieur Dimanche, approchez. Que je suis ravi de vous voir ! et que je veux du mal à mes gens de ne vous pas faire entrer d'abord ! J'avais donné ordre qu'on ne me fit parler à personne ; mais cet ordre n'est pas pour vous, et vous êtes en droit de ne trouver jamais de porte fermée chez moi.



Monsieur Dimanche, allons, asseyez-vous.

ACTE IV, SCÈNE III.

M. DIMANCHE. Monsieur, je vous suis fort obligé.

DON JUAN (parlant à la Violette et à Ragotin). Parblen, coquins ! je vous apprendrai à laisser M. Dimanche dans une antichambre, et je vous ferai connaître les gens.

M. DIMANCHE. Monsieur, cela n'est rien.

DON JUAN (à M. Dimanche). Comment ! vous dire que je n'y suis pas, à M. Dimanche, au meilleur de mes amis !

M. DIMANCHE. Monsieur, je suis votre serviteur. J'étais venu...

DON JUAN. Allons vite, un siège pour M. Dimanche.

M. DIMANCHE. Monsieur, je suis bien comme cela.
 DON JUAN. Point, point ; je veux que vous soyez assis contre moi.
 M. DIMANCHE. Cela n'est point nécessaire.
 DON JUAN. Otez ce pliant, et apportez un fauteuil.
 M. DIMANCHE. Monsieur, vous vous moquez, et...
 DON JUAN. Non, non ; je sais ce que je vous dois ; et je ne veux point qu'on mette de différence entre nous deux.
 M. DIMANCHE. Monsieur...
 DON JUAN. Allons, asseyez-vous.
 M. DIMANCHE. Il n'est pas besoin, monsieur, et je n'ai qu'un mot à vous dire. J'étais...
 DON JUAN. Mettez-vous là, vous dis-je.
 M. DIMANCHE. Non, monsieur, je suis bien. Je viens pour...
 DON JUAN. Non, je ne vous écoute point si vous n'êtes assis.
 M. DIMANCHE. Monsieur, je fais ce que vous voulez. Je...
 DON JUAN. Parbleu, monsieur Dimanche, vous vous portez bien !
 M. DIMANCHE. Oui, monsieur, pour vous rendre service. Je suis venu...
 DON JUAN. Vous avez un fonds de santé admirable, des lèvres fraîches, un teint vermeil et des yeux vifs.
 M. DIMANCHE. Je voudrais bien...
 DON JUAN. Comment se porte madame Dimanche, votre épouse ?
 M. DIMANCHE. Fort bien, monsieur, Dieu merci.
 DON JUAN. C'est une brave femme.
 M. DIMANCHE. Elle est votre servante, monsieur. Je venais...
 DON JUAN. Et votre petite fille Claudine, comment se porte-t-elle ?
 M. DIMANCHE. Le mieux du monde.
 DON JUAN. La jolie petite fille que c'est ! je l'aime de tout mon cœur.
 M. DIMANCHE. C'est trop d'honneur que vous lui faites, monsieur. Je vous...
 DON JUAN. Et le petit Colin, fait-il toujours bien du bruit avec son tambour ?
 M. DIMANCHE. Toujours de même, monsieur. Je...
 DON JUAN. Et votre petit chien Brusquet, gronde-t-il toujours aussi fort, et mord-il toujours bien aux jambes les gens qui vont chez vous ?
 M. DIMANCHE. Plus que jamais, monsieur, et nous ne saurions en chevir.
 DON JUAN. Ne vous étonnez pas si je m'informe des nouvelles de toute la famille, car j'y prends beaucoup d'intérêt.
 M. DIMANCHE. Nous vous sommes, monsieur, infiniment obligés. Je...
 DON JUAN (lui tendant la main). Touchez donc là, monsieur Dimanche. Etes-vous bien de mes amis ?
 M. DIMANCHE. Monsieur, je suis votre serviteur.
 DON JUAN. Parbleu ! je suis à vous de tout mon cœur.
 M. DIMANCHE. Vous m'honorez trop. Je...
 DON JUAN. Il n'y a rien que je ne fisse pour vous.
 M. DIMANCHE. Monsieur, vous avez trop de bonté pour moi.
 DON JUAN. Et cela sans intérêt, je vous prie de le croire.
 M. DIMANCHE. Je n'ai point mérité cette grâce, assurément. Mais, monsieur...
 DON JUAN. Or ça, monsieur Dimanche, sans façon, voulez-vous souper avec moi ?
 M. DIMANCHE. Non, monsieur, il faut que je m'en retourne tout à l'heure. Je...
 DON JUAN (se levant). Allons, vite, un flambeau pour conduire M. Dimanche, et que quatre ou cinq de mes gens prennent des mousquetons pour l'escorter.
 M. DIMANCHE (se levant aussi). Monsieur, il n'est pas nécessaire, et je m'en irai bien tout seul. Mais...

(Sganarelle ôte les sièges promptement.)

DON JUAN. Comment ! je veux qu'on vous escorte, et je m'intéresse trop à votre personne. Je suis votre serviteur, et de plus votre débiteur.
 M. DIMANCHE. Ah ! monsieur...
 DON JUAN. C'est une chose que je ne cache pas, et je le dis à tout le monde.
 M. DIMANCHE. Si...
 DON JUAN. Voulez-vous que je vous reconduise ?
 M. DIMANCHE. Ah ! monsieur, vous vous moquez. Monsieur...
 DON JUAN. Embrassez-moi donc, s'il vous plaît. Je vous prie, encore une fois, d'être persuadé que je suis tout à vous, et qu'il n'y a rien au monde que je ne fisse pour votre service.

(Il sort.)

SCÈNE IV.

M. DIMANCHE, SGANARELLE.

SGANARELLE. Il faut avouer que vous avez en monsieur un homme qui vous aime bien.
 M. DIMANCHE. Il est vrai ; il me fait tant de civilités et tant de compliments, que je ne saurais jamais lui demander de l'argent.
 SGANARELLE. Je vous assure que toute sa maison périrait pour vous : et je voudrais qu'il vous arrivât quelque chose, que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton ; vous verriez de quelle manière...
 M. DIMANCHE. Je le crois. Mais, Sganarelle, je vous prie de lui dire un petit mot de mon argent.
 SGANARELLE. Oh ! ne vous mettez pas en peine, il vous payera le mieux du monde.
 M. DIMANCHE. Mais vous, Sganarelle, vous me devez quelque chose en votre particulier.
 SGANARELLE. Fi ! ne parlez pas de cela.
 M. DIMANCHE. Comment ! je...
 SGANARELLE. Ne sais-je pas bien que je vous dois ?
 M. DIMANCHE. Oui ; mais...
 SGANARELLE. Allons, monsieur Dimanche, je vais vous éclairer.
 M. DIMANCHE. Mais mon argent ?
 SGANARELLE (prenant M. Dimanche par le bras). Vous moquez-vous ?
 M. DIMANCHE. Je veux...
 SGANARELLE (le tirant). Hé !
 M. DIMANCHE. J'entends...
 SGANARELLE (le poussant vers la porte). Bagatelle !
 M. DIMANCHE. Mais...
 SGANARELLE (le poussant encore). Fi !
 M. DIMANCHE. Je...
 SGANARELLE (le poussant tout à fait hors du théâtre). Fi ! vous dis-je.

SCÈNE V.

DON JUAN, LA VIOLETTE, SGANARELLE.

LA VIOLETTE (à don Juan). Monsieur, voilà monsieur votre père.
 DON JUAN. Ah ! me voici bien ! il me fallait cette visite pour me faire enrager.

SCÈNE VI.

DON LOUIS, DON JUAN, SGANARELLE.

DON LOUIS. Je vois bien que je vous embarrasse, et que vous vous passeriez fort aisément de ma venue. A dire vrai, nous nous incommodons étrangement l'un et l'autre ; et, si vous êtes las de me voir, je suis bien las aussi de vos déportements. Hélas ! que nous savons peu ce que nous faisons quand nous ne laissons pas au ciel le soin des choses qu'il nous faut, quand nous voulons être plus avisés que lui, et que nous venons à l'importuner par nos souhaits aveugles et nos demandes inconsidérées ! J'ai souhaité un fils avec des ardeurs nonpareilles, je l'ai demandé sans relâche avec des transports incroyables ; et ce fils, que j'obtiens en fatiguant le ciel de vœux, est le chagrin et le supplice de cette vie même dont je croyais qu'il devait être la joie et la consolation. De quel œil, à votre avis, pensez-vous que je puisse voir cet amas d'actions indignes dont on a peine, aux yeux du monde, d'adoucir le mauvais visage ; cette suite continuelle de méchantes affaires qui nous réduisent à toute heure à lasser les bontés du souverain, et qui ont épuisé auprès de lui le mérite de mes services et le crédit de mes amis ? Ah ! quelle bassesse est la vôtre ! ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance ? Etes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer quelque vanité ? et qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme ? Croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes, et que ce nous soit une gloire d'être sortis d'un sang noble lorsque nous vivons en infâme ? Non, non, la naissance n'est rien où la vertu n'est pas. Ainsi nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler ; et

cet éclat de leurs actions, qu'ils répandent sur nous, nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous tracent, et de ne point dégénérer de leur vertu si nous voulons être estimés leurs véritables descendants. Ainsi vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né; ils vous désavouent pour leur sang; et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage; au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. Apprenez enfin qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature; que la vertu est le premier titre de noblesse; que je regarde bien moins au nom qu'on signe qu'aux actions qu'on fait; et que je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur, qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque, qui vivrait comme vous.

DON JUAN. Monsieur, si vous étiez assis, vous en seriez mieux pour parler.

DON LOUIS. Non, insolent, je ne veux point m'asseoir, ni parler davantage, et je vois bien que toutes mes paroles ne font rien sur ton âme : mais sache, fils indigne, que la tendresse paternelle est poussée à bout par tes actions; que je saurai, plus tôt que tu ne penses, mettre une borne à tes déréglés, prévenir sur toi le courroux du ciel, et laver, par ta punition, la honte de t'avoir fait naître.

SCÈNE VII.

DON JUAN, SGANARELLE.

DON JUAN (adressant encore la parole à son père, quoiqu'il soit sorti). Eh! mourez le plus tôt que vous pourrez, c'est le mieux que vous puissiez faire. Il faut que chacun ait son tour, et j'enrage de voir des pères qui vivent autant que leurs fils.

(Il se met dans un fauteuil.)

SGANARELLE. Ah! monsieur, vous avez tort.

DON JUAN (se levant). J'ai tort!

SGANARELLE (tremblant). Monsieur...

DON JUAN. J'ai tort!

SGANARELLE. Oui, monsieur, vous avez tort d'avoir souffert ce qu'il vous a dit, et vous le deviez mettre dehors par les épaules. A-t-on jamais rien vu de plus impertinent? Un père venir faire des remontrances à son fils, et lui dire de corriger ses actions, de se ressouvenir de sa naissance, de mener une vie d'honnête homme, et cent autres sottises de pareille nature! Cela se peut-il souffrir à un homme comme vous, qui savez comme il faut vivre? J'admire votre patience; et, si j'avais été à votre place, je l'aurais envoyé promener. (Bas, à part.) O complaisance maudite! à quoi me réduis-tu!

DON JUAN. Me fera-t-on souper bientôt?

SCÈNE VIII.

DON JUAN, SGANARELLE, RAGOTIN.

RAGOTIN. Monsieur, voici une dame voilée qui vient vous parler.

DON JUAN. Que pourrait-ce être?

SGANARELLE. Il faut voir.

SCÈNE IX.

DONE ELVIRE (voilée), DON JUAN, SGANARELLE.

DONE ELVIRE. Ne soyez point surpris, don Juan, de me voir à cette heure et dans cet équipage. C'est un motif pressant qui m'oblige à cette visite; et ce que j'ai à vous dire ne vaut point du tout de retardement. Je ne viens point ici pleine de ce courroux que j'ai tantôt fait éclater, et vous me voyez bien changée de ce que j'étais ce matin. Ce n'est plus cette done Elvire qui faisait des vœux contre vous, et dont l'âme irritée ne jetait que menaces et ne respirait que vengeance. Le ciel a banni de mon âme toutes ces indignes ardeurs que je sentais pour vous, tous ces transports tumultueux d'un attachement criminel, tous ces honteux emportements d'un amour terrestre et grossier, et il n'a laissé dans mon cœur pour vous qu'une flamme épurée de tout le commerce des sens, une tendresse

toute sainte, un amour détaché de tout, qui n'agit point pour soi, et ne se met en peine que de votre intérêt.

DON JUAN (bas à Sganarelle). Tu pleures, je pense?

SGANARELLE. Pardonnez-moi.

DONE ELVIRE. C'est ce parfait et pur amour qui me conduit ici pour votre bien, pour vous faire part d'un avis du ciel, et tâcher de vous retirer du précipice où vous courez. Oui, don Juan, je sais tous les déréglés de votre vie; et ce même ciel, qui m'a touché le cœur et fait jeter les yeux sur les égarements de ma conduite, m'a inspiré de vous venir trouver et de vous dire de sa part que vos offenses ont épuisé sa miséricorde, que sa colère redoutable est prête de tomber sur vous, qu'il est en vous de l'éviter par un prompt repentir, et que peut-être vous n'avez pas encore un jour à vous pouvoir soustraire au plus grand de tous les malheurs. Pour moi, je ne tiens plus à vous par aucun attachement du monde. Je suis revenue, grâce au ciel, de toutes mes folles pensées; ma retraite est résolue, et je ne demande qu'assez de vie pour pouvoir expier la faute que j'ai faite, et mériter, par une austère pénitence, le pardon de l'aveuglement où m'ont plongé les transports d'une passion condamnable. Mais, dans cette retraite, j'aurais une douleur extrême qu'une personne que j'ai chérie tendrement devint un exemple funeste de la justice du ciel; et ce me sera une joie incroyable si je puis vous porter à détourner de dessus votre tête l'épouvantable coup qui vous menace. De grâce, don Juan, accordez-moi pour dernière faveur cette douce consolation; ne me refusez point votre salut, que je vous demande avec larmes; et si vous n'êtes point touché de votre intérêt, soyez-le au moins de mes prières, et m'épargnez le cruel déplaisir de vous voir condamné à des supplices éternels.

SGANARELLE (à part). Pauvre femme!

DONE ELVIRE. Je vous ai aimé avec une tendresse extrême; rien au monde ne m'a été si cher que vous; j'ai oublié mon devoir pour vous, j'ai fait toutes choses pour vous; et toute la récompense que je vous en demande c'est de corriger votre vie et de prévenir votre perte. Sauvez-vous, je vous prie, ou pour l'amour de vous, ou pour l'amour de moi. Encore une fois, don Juan, je vous le demande avec larmes; et si ce n'est assez des larmes d'une personne que vous avez aimée, je vous en conjure par tout ce qui est le plus capable de vous toucher.

SGANARELLE (à part, regardant don Juan). Cœur de tigre!

DONE ELVIRE. Je m'en vais après ce discours; et voilà tout ce que j'avais à vous dire.

DON JUAN. Madame, il est tard, demeurez ici; on vous y logera le mieux qu'on pourra.

DONE ELVIRE. Non, don Juan; ne me retenez pas davantage.

DON JUAN. Madame, vous me ferez plaisir de demeurer, je vous assure.

DONE ELVIRE. Non, vous dis-je : ne perdons point de temps en discours superflus. Laissez-moi vite aller; ne faites aucune instance pour me conduire, et songez seulement à profiter de mon avis.

SCÈNE X.

DON JUAN, SGANARELLE.

DON JUAN. Sais-tu bien que j'ai encore senti quelque peu d'émotion pour elle, que j'ai trouvé de l'agrément dans cette nouveauté bizarre, et que son habit négligé, son air languissant et ses larmes, ont réveillé en moi quelques petits restes d'un feu éteint?

SGANARELLE. C'est-à-dire que ses paroles n'ont fait aucun effet sur vous?

DON JUAN. Vite, à souper.

SGANARELLE. Fort bien.

SCÈNE XI.

DON JUAN, SGANARELLE, LA VIOLETTE, RAGOTIN.

DON JUAN (se mettant à table). Sganarelle, il faut songer à s'amender pourtant.

SGANARELLE. Oui-dà.

DON JUAN. Oui, ma foi, il faut s'amender. Encore vingt ou trente ans de cette vie-ci, et puis nous songerons à nous.

SGANARELLE. Oh!

DON JUAN. Qu'en dis-tu?

SGANARELLE. Rien. Voilà le souper.

(Il prend un morceau d'un des plats qu'on apporte, et le met dans sa bouche.)

DON JUAN. Il me semble que tu as la joue enflée, qu'est-ce que c'est ? Parle donc. Qu'as-tu là ?

SGANARELLE. Rien.

DON JUAN. Montre un peu. Parbleu ! c'est une fluxion qui lui est tombée sur la joue. Vite une lancette pour percer cela. Le pauvre garçon n'en peut plus, et cet abcès le pourrait étouffer. Attends. Voyez comme il était mûr. Ah ! coquin que vous êtes !

SGANARELLE. Ma foi, monsieur, je voulais voir si votre cuisinier n'avait pas mis trop de sel ou trop de poivre.



C'est assez, je vous invite à venir demain souper avec moi.

ACTE IV, SCÈNE VIII.

DON JUAN. Allons, mets-toi là, et mange. J'ai affaire de toi quand j'aurai soupé. Tu as faim, à ce que je vois.

SGANARELLE (se mettant à table). Je le crois bien, monsieur, je n'ai point mangé depuis ce matin. Tâtez de cela, voilà qui est le meilleur du monde. (A Ragotin, qui, à mesure que Sganarelle met quelque chose sur son assiette, la lui ôte dès que Sganarelle tourne la tête.) Mon assiette ! Tout doux, s'il vous plaît. Vertubleu, petit compère, que vous êtes habile à donner des assiettes nettes ! Et vous petit la Violette, que vous savez présenter à boire à propos !

(Pendant que la Violette donne à boire à Sganarelle, Ragotin ôte encore son assiette.)

DON JUAN. Qui peut frapper de cette sorte ?

SGANARELLE. Qui diable nous vient troubler notre repas ?

DON JUAN. Je veux souper en repos, au moins, et qu'on ne laisse entrer personne.

SGANARELLE. Laissez-moi faire ; je m'y en vais moi-même.

DON JUAN (voyant revenir Sganarelle effrayé). Qu'est-ce donc ? Qu'y a-t-il ?

SGANARELLE (baissant la tête comme la statue). Le... qui est là.

DON JUAN. Allons voir, et montrons que rien ne me saurait ébranler.

SGANARELLE. Ah ! pauvre Sganarelle ! où te cacheras-tu ?

SCÈNE XII.

DON JUAN, LA STATUE DU COMMANDEUR, SGANARELLE,
LA VIOLETTE, RAGOTIN.

DON JUAN (à ses gens). Une chaise et un couvert. Vite donc. (Don Juan et la Statue se mettent à table.) (A Sganarelle.) Allons, mets-toi à table.

SGANARELLE. Monsieur, je n'ai plus faim.

DON JUAN. Mets-toi là, te dis-je. A boire. A la santé du commandeur. Je te la porte, Sganarelle. Qu'on lui donne du vin.

SGANARELLE. Monsieur, je n'ai pas soif.

DON JUAN. Bois, et chante ta chanson pour régaler le commandeur.

SGANARELLE. Je suis enrhumé, monsieur.

DON JUAN. Il n'importe. Allons. (A ses gens.) Vous autres, venez ; accompagnez sa voix.

LA STATUE. Don Juan, c'est assez. Je vous invite à venir demain souper avec moi. En aurez-vous le courage ?

DON JUAN. Oui, j'irai accompagné du seul Sganarelle.

SGANARELLE. Je vous rends grâce ; il est demain jeûne pour moi.

DON JUAN (à Sganarelle). Prends ce flambeau.

LA STATUE. On n'a pas besoin de lumière quand on est conduit par le ciel.

ACTE CINQUIÈME.

Le théâtre représente une campagne.

SCÈNE PREMIÈRE.

DON LOUIS, DON JUAN, SGANARELLE

DON LOUIS. Quoi, mon fils ! serait-il possible que la bonté du ciel eût exaucé mes vœux ? Ce que vous me dites est-il bien vrai ? ne m'abusez-vous point d'un faux espoir ? et puis-je prendre quelque assurance sur la nouveauté surprenante d'une telle conversion.

DON JUAN. Oui, vous me voyez revenu de toutes mes erreurs ; je ne suis plus le même d'hier au soir, et le ciel tout d'un coup a fait en moi un changement qui va surprendre tout le monde. Il a touché mon âme et dessillé mes yeux ; et je regarde avec horreur le long aveuglement où j'ai été et les désordres criminels de la vie que j'ai menée. J'en repasse dans mon esprit toutes les abominations, et m'étonne comme le ciel les a pu souffrir si longtemps, et n'a pas vingt fois sur ma tête laissé tomber les coups de sa justice redoutable. Je vois les grâces que sa bonté m'a faites en ne me punissant point de mes crimes ; et je prétends en profiter comme je dois, faire éclater aux yeux du monde un soudain changement de vie, réparer par là le scandale de mes actions passées, et m'efforcer d'en obtenir du ciel une pleine rémission. C'est à quoi je vais travailler ; et je vous prie, monsieur, de vouloir bien contribuer à ce dessein, et m'aider vous-même à faire choix d'une personne qui me serve de guide, et sous la conduite de qui je puisse marcher sûrement dans le chemin où je m'en vais entrer.

DON LOUIS. Ah ! mon fils ! que la tendresse d'un père est aisément rappelée, et que les offenses d'un fils s'évanouissent vite au moindre mot de repentir ! je ne me souviens plus déjà de tous les déplaisirs que

vous m'avez donné, et tout est effacé par les paroles que vous venez de me faire entendre. Je ne me sens pas, je l'avoue; je jette des larmes de joie : tous mes vœux sont satisfaits, et je n'ai plus rien désormais à demander au ciel. Embrassez-moi, mon fils, et persistez, je vous conjure, dans cette louable pensée. Pour moi, je vais tout de ce pas porter l'heureuse nouvelle à votre mère, partager avec elle les doux transports du ravissement où je suis, et rendre grâce au ciel des saintes résolutions qu'il a daigné vous inspirer.

SCÈNE II.

DON JUAN, SGANARELLE.

SGANARELLE. Ah ! monsieur, que j'ai de joie de vous voir converti ! Il y a longtemps que j'attendais cela ; et voilà, grâce au ciel, tous mes souhaits accomplis.

DON JUAN. La peste le benêt !

SGANARELLE. Comment, le benêt ?

DON JUAN. Quoi ! tu prends pour de bon argent ce que je viens de dire ? et tu crois que ma bouche était d'accord avec mon cœur ?

SGANARELLE. Quoi ! ce n'est pas... Vous ne... Votre... (à part) Oh ! quel homme ! quel homme ! quel homme !

DON JUAN. Non, non, je ne suis point changé, et mes sentiments sont toujours les mêmes.

SGANARELLE. Vous ne vous rendez pas à la surprenante merveille de cette statue mouvante et parlante ?

DON JUAN. Il y a bien quelque chose là-dedans que je ne comprends pas ; mais, quoi que ce puisse être, cela n'est pas capable ni de convaincre mon esprit, ni d'ébranler mon âme ; et, si j'ai dit que je voulais corriger ma conduite et me jeter dans un train de vie exemplaire, c'est un dessein que j'ai formé par pure politique, un stratagème utile, une grimace nécessaire où je veux me contraindre pour ménager un père dont j'ai besoin, et me mettre à couvert, du côté des hommes, de cent fâcheuses aventures qui pourraient m'arriver. Je veux bien, Sganarelle, t'en faire confidence, et je suis bien aise d'avoir un témoin du fond de mon âme, des véritables motifs qui m'obligent à faire les choses.

SGANARELLE. Quoi ! vous ne croyez rien du tout ! vous voulez cependant vous ériger en homme de bien.

DON JUAN. Et pourquoi non ? il y en a tant d'autres comme moi qui se mêlent de ce métier, et qui se servent du même masque pour abuser le monde !

SGANARELLE (à part). Ah ! quel homme ! quel homme !

DON JUAN. Il n'y a plus de honte maintenant à cela : l'hypocrisie est un vice à la mode ; et tous les vices à la mode passent pour vertus. Le personnage d'homme de bien est le meilleur de tous les personnages qu'on puisse jouer. Aujourd'hui la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages. C'est un art de qui l'imposture est toujours respectée ; et, quoiqu'on la découvre, on n'ose rien dire contre elle. Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a la liberté de les attaquer hautement ; mais l'hypocrisie est un vice privilégié qui de sa main ferme la bouche à tout le monde, et jouit en repos d'une impunité souveraine. On lie, à force de grimaces, une société étroite avec tous les gens du parti. Qui en choque un se les attire tous sur les bras ; et ceux que l'on sait même agir de bonne foi là-dessus, et que chacun connaît pour être véritablement touchés ; ceux-là, dis-je, sont toujours les dupes des autres ; ils donnent bonnement dans le panneau des grimaciers, et appuient aveuglément les singes de leurs actions. Combien crois-tu que j'en connaisse qui, par ce stratagème, ont rhabillé adroitement les désordres de leur jeunesse, qui se font un bouclier du manteau de la religion, et, sous cet habit respecté, ont la permission d'être les plus méchants hommes du monde ? On a beau savoir leurs intrigues et les connaître pour ce qu'ils sont, ils ne laissent pas pour cela d'être en crédit parmi les gens ; et quelque baissément de tête, un soupir mortifié et deux roulements d'yeux, rajustent dans le monde tout ce qu'ils peuvent faire. C'est sous cet abri favorable que je veux me sauver et mettre en sûreté mes affaires. Je ne quitterai point mes douces habitudes ; mais j'aurai soin de me cacher, et me divertirai à petit bruit. Que si je viens à être découvert, je verrai, sans me remuer, prendre mes intérêts à toute la cabale, et je serai défendu par elle envers et contre tous. Enfin, c'est là le vrai moyen de faire impunément tout ce que je voudrai. Je m'érigerai en censeur des actions d'autrui, jugerai mal de tout le monde, et n'aurai bonne opinion que de moi. Dès qu'une fois on m'aura choqué tant soit peu, je ne pardonnerai jamais, et garderai tout doucement une haine irréconciliable. Je ferai le vengeur des intérêts du ciel ; et, sous ce prétexte commode, je pousserai mes ennemis, je les accuserai d'impiété, et saurai déclencher contre eux des zélés indiscrets qui, sans connaissance de cause, crieront en public après eux, qui les accableront d'injures, et les damneront hautement de leur

autorité privée. C'est ainsi qu'il faut profiter des faiblesses des hommes, et qu'un sage esprit s'accommode aux vices de son siècle.

SGANARELLE. O ciel ! qu'entends-je ici ! Il ne vous manquait plus que d'être hypocrite pour vous achever de tout point, et voilà le comble des abominations. Monsieur, cette dernière-ci m'emporte, et je ne puis m'empêcher de parler. Faites-moi tout ce qu'il vous plaira ; battez-moi, assommez-moi de coups, tuez-moi, si vous le voulez ; il faut que je décharge mon cœur, et qu'en valet fidèle je vous dise ce que je dois. Sachez, monsieur, que tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise ; et, comme dit fort bien cet auteur que je ne connais pas, l'homme est en ce monde ainsi que l'oiseau sur la branche ; la branche est attachée à l'arbre ; qui s'attache à l'arbre suit les bons préceptes ; les bons préceptes valent mieux que les belles paroles ; les belles paroles se trouvent à la cour ; à la cour sont les courtisans ; les courtisans suivent la mode ; la mode vient de la fantaisie ; la fantaisie est une faculté de l'âme ; l'âme est ce qui nous donne la vie ; la vie finit par la mort ; la mort nous fait penser au ciel ; le ciel est au-dessus de la terre ; la terre n'est point la mer ; la mer est sujette aux orages ; les orages tourmentent les vaisseaux ; les vaisseaux ont besoin d'un bon pilote ; un bon pilote a de la prudence ; la prudence n'est pas dans les jeunes gens ; les jeunes gens doivent obéissance aux vieux ; les vieux aiment les richesses ; les richesses font les riches ; les riches ne sont pas les pauvres ; les pauvres ont de la nécessité ; la nécessité n'a point de loi ; qui n'a point de loi vit en bête brute ; et par conséquent vous serez damné à tous les diables.

DON JUAN. Oh ! le beau raisonnement !

SGANARELLE. Après cela, si vous ne vous rendez, tant pis pour vous.

SCÈNE III.

DON CARLOS, DON JUAN, SGANARELLE.

DON CARLOS. Don Juan, je vous trouve à propos, et suis bien aise de vous parler ici plutôt que chez vous, pour vous demander vos résolutions. Vous savez que ce soin me regarde, et que je me suis, en votre présence, chargé de cette affaire. Pour moi, je ne le cèle point, je souhaite fort que les choses aillent dans la douceur ; et il n'y a rien que je ne fasse pour porter votre esprit à vouloir prendre cette voie, et pour vous voir publiquement confirmer à ma sœur le nom de votre femme.

DON JUAN (d'un ton hypocrite). Hélas ! je voudrais bien de tout mon cœur vous donner la satisfaction que vous souhaitez ; mais le ciel s'y oppose directement ; il a inspiré à mon âme le dessein de changer de vie ; et je n'ai point d'autres pensées maintenant que de quitter entièrement tous les attachements du monde, de me dépouiller au plus tôt de toutes sortes de vanités, et de corriger désormais par une austère conduite tous les dérèglements criminels où m'a porté le feu d'une aveugle jeunesse.

DON CARLOS. Ce dessein, don Juan, ne choque point ce que je dis ; et la compagnie d'une femme légitime peut bien s'accommoder avec les louables pensées que le ciel vous inspire.

DON JUAN. Hélas ! point du tout. C'est un dessein que votre sœur elle-même a pris ; elle a résolu sa retraite, et nous avons été touchés tous deux en même temps.

DON CARLOS. Sa retraite ne peut nous satisfaire, pouvant être imputée au mépris que vous feriez d'elle et de notre famille ; et notre honneur demande qu'elle vive avec vous.

DON JUAN. Je vous assure que cela ne se peut. J'en avais, pour moi, toutes les envies du monde ; et je me suis même encore aujourd'hui conseillé au ciel pour cela ; mais lorsque je l'ai consulté, j'ai entendu une voix qui m'a dit que je ne devais point songer à votre sœur, et qu'avec elle assurément je ne ferais point mon salut.

DON CARLOS. Croyez-vous, don Juan, nous éblouir par ces belles excuses ?

DON JUAN. J'obéis à la voix du ciel.

DON CARLOS. Quoi ! vous voulez que je me paye d'un semblable discours ?

DON JUAN. C'est le ciel qui le vent ainsi.

DON CARLOS. Vous aurez fait sortir ma sœur d'un couvent pour la laisser ensuite ?

DON JUAN. Le ciel l'ordonne de la sorte.

DON CARLOS. Nous souffrirons cette tache en notre famille ?

DON JUAN. Prenez-vous-en au ciel.

DON CARLOS. Eh quoi ! toujours le ciel !

DON JUAN. Le ciel le souhaite comme cela.

DON CARLOS. Il suffit, don Juan ; je vous entends. Ce n'est pas ici que je veux vous prendre, et le lieu ne le souffre pas ; mais, avant qu'il soit peu, je saurai vous trouver.

DON JUAN. Vous ferez ce que vous voudrez. Vous savez que je ne manque point de cœur, et que je sais me servir de mon épée quand il le faut. Je m'en vais passer tout à l'heure dans cette petite rue écartée qui mène au grand couvent; mais je vous déclare, pour moi, que ce n'est point moi qui me veux battre : le ciel m'en défend la pensée; et, si vous m'attaquez, nous verrons ce qui en arrivera.

DON CARLOS. Nous verrons, de vrai, nous verrons.

SCÈNE IV.

DON JUAN, SGANARELLE.

SGANARELLE. Monsieur, quel diable de style prenez-vous là? Ceci est bien pis que le reste, et je vous aimerais bien mieux encore comme vous étiez auparavant. J'espérais toujours de votre salut; mais c'est maintenant que j'en désespère; et je crois que le ciel, qui vous a souffert jusqu'ici, ne pourra souffrir du tout cette dernière horreur.

DON JUAN. Va, va, le ciel n'est pas si exact que tu penses; et si toutes les fois que les hommes...

SCÈNE V.

DON JUAN, SGANARELLE, UN SPECTRE (en femme voilée).

SGANARELLE (apercevant le spectre). Ah! monsieur! c'est le ciel qui vous parle, et c'est un avis qu'il vous donne.

DON JUAN. Si le ciel me donne un avis, il faut qu'il parle un peu plus clairement, s'il veut que je l'entende.

LE SPECTRE. Don Juan n'a plus qu'un moment à pouvoir profiter de la miséricorde du ciel; et, s'il ne se repent ici, sa perte est résolue.

SGANARELLE. Entendez-vous, monsieur?

DON JUAN. Qui ose tenir ces paroles? Je crois connaître cette voix.

SGANARELLE. Ah! monsieur, c'est un spectre; je le reconnais au marcher.

DON JUAN. Spectre, fantôme, ou diable, je veux voir ce que c'est.

(Le spectre change de figure, et représente le Temps avec sa faux à la main.)

SGANARELLE. O ciel! voyez-vous, monsieur, ce changement de figure? DON JUAN. Non, non, rien n'est capable de m'imprimer de la terreur; et je veux éprouver avec mon épée si c'est un corps ou un esprit.

(Le spectre s'envole dans le temps que don Juan veut le frapper.)

SGANARELLE. Ah! monsieur, rendez-vous à tant d'épreuves, et jetez-vous vite dans le repentir.

DON JUAN. Non, non, il ne sera pas dit, quoi qu'il arrive, que je sois capable de me repentir. Allons, suis-moi.

SCÈNE VI.

LA STATUE DU COMMANDEUR, DON JUAN, SGANARELLE.

LA STATUE. Arrêtez, don Juan. Vous m'avez hier donné parole de venir manger avec moi.

DON JUAN. Oui. Où faut-il aller?

LA STATUE. Donnez-moi la main.

DON JUAN. La voilà.

LA STATUE. Don Juan, l'endurcissement au péché traîne une mort funeste; et les grâces du ciel que l'on renvoie ouvrent un chemin à sa foudre.

DON JUAN. O ciel! que sens-je? Un feu invisible me brûle; je n'en puis plus; et tout mon corps devient un brasier ardent. Ah!

(Le tonnerre tombe, avec un grand bruit et de grands éclairs, sur don Juan. La terre s'ouvre et l'abîme, et il sort de grands feux de l'endroit où il tombe.)

SCÈNE VII.

SGANARELLE.

Ah! mes gages! mes gages! Voilà par sa mort un chacun satisfait. Ciel offensé, lois violées, filles séduites, familles déshonorées, parents outragés, femmes mises à mal, maris poussés à bout, tout le monde est content. Il n'y a que moi seul de malheureux. Mes gages! mes gages! mes gages!

FIN DE DON JUAN.

GLOIRE DU VAL-DE-GRACE

Digne fruit de vingt ans de travaux somptueux,
 Auguste bâtiment, temple majestueux
 Dont le dôme superbe, élevé dans la nue,
 Pare du grand Paris la magnifique vue,
 Et, parmi tant d'objets semés de toutes parts,
 Du voyageur surpris prend les premiers regards (1),
 Fais briller à jamais, dans ta noble richesse,
 La splendeur du saint vœu d'une grande princesse,
 Et porte un témoignage à la postérité
 De sa magnificence et de sa piété.
 Conserve à nos neveux une montre fidèle
 Des exquises beautés que tu tiens de son zèle :
 Mais défends bien surtout de l'injure des ans
 Le chef-d'œuvre fameux de ses riches présents,
 Cet éclatant morceau de savante peinture
 Dont elle a couronné ta noble architecture ;
 C'est le plus bel effet des grands soins qu'elle a pris,
 Et ton marbre et ton or ne sont point de ce prix.

Toi qui, dans cette coupe, à ton vaste génie
 Comme un ample théâtre heureusement fournie,
 Es venu déployer les précieux trésors
 Que le Tibre t'a vu ramasser sur ses bords,
 Dis-nous, fameux Mignard, par qui te sont versées
 Les charmantes beautés de tes nobles pensées,
 Et dans quel fonds tu prends cette variété
 Dont l'esprit est surpris et l'œil est enchanté :
 Dis-nous quel feu divin, dans tes fécondes veilles,
 De tes expressions enfante les merveilles,
 Quels charmes ton pinceau répand dans tous ses traits,
 Quelle force il y mêle à ses plus doux attrait,
 Et quel est ce pouvoir qu'au bout des doigts tu portes (2),
 Qui sait faire à nos yeux yivre des choses mortes,
 Et, d'un peu de mélange et de bruns et de clairs,
 Rendre esprit la couleur, et les pierres des chairs.

Tu te tais, et prétends que ce sont des matières
 Dont tu dois nous cacher les savantes lumières ;
 Et que ces beaux secrets, à tes travaux vendus,
 Te coûtent un peu trop pour être répandus :
 Mais ton pinceau s'explique et trahit ton silence ;
 Malgré toi de ton art il nous fait confidence ;

(1) L'invention, le dessin, le coloris.

(2) L'invention, première partie de la peinture.

Et, dans ses beaux efforts à nos yeux étalés,
 Les mystères profonds nous en sont révélés.
 Une pleine lumière ici nous est offerte ;
 Et ce dôme pompeux est une école ouverte
 Où l'ouvrage, faisant l'office de la voix,
 Dicte de ton grand art les souveraines lois.
 Il nous dit fortement les trois nobles parties
 Qui rendent d'un tableau les beautés assorties,
 Et dont, en s'unissant, les talents relevés
 Donnent à l'univers les peintres achevés.

Mais des trois, comme reine, il nous expose celle
 Que ne peut nous donner le travail ni le zèle,
 Et qui, comme un présent de la faveur des cieux,
 Est du nom de divine appelée en tous lieux ;
 Elle, dont l'essor monte au-dessus du tonnerre,
 Et sans qui l'on demeure à ramper contre terre,
 Qui meut tout, règle tout, en ordonne à son choix,
 Et des deux autres mène et régit les emplois.
 Il nous enseigne à prendre une digne matière
 Qui donne au feu du peintre une vaste carrière,
 Et puisse recevoir tous les grands ornements
 Qu'enfante un beau génie en ses accouchements,
 Et dont la poésie, et sa sœur la peinture,
 Parant l'instruction de leur docte imposture,
 Composent avec art ces attrait, ces douceurs,
 Qui font à leurs leçons un passage en nos cœurs,
 Et par qui, de tout temps, ces deux sœurs si pareilles
 Charment, l'une les yeux, et l'autre les oreilles.
 Mais il nous dit de fuir un discord apparent
 Du lieu que l'on nous donne et du sujet qu'on prend,
 Et de ne point placer dans un tombeau de fêtes,
 Le ciel contre nos pieds et l'enfer sur nos têtes.
 Il nous apprend à faire avec détachement
 Des groupes contrastés un noble agencement,
 Qui du champ du tableau fasse un juste partage
 En conservant les bords un peu légers d'ouvrage,
 N'ayant nul embarras, nul fracas vicieux
 Qui rompe ce repos si fort ami des yeux,
 Mais où, sans se presser, le groupe se rassemble,
 Et forme un doux concert, fasse un beau tout ensemble,
 Où rien ne soit à l'œil mendé ni redit,
 Tout s'y voyant tiré d'un vaste fonds d'esprit,
 Assaisonné du sel de nos grâces antiques,
 Et non du fade goût des ornements gothiques ;
 Ces monstres odieux des siècles ignorants,
 Que de la barbarie ont produit les torrents,

Quand leur cours, inondant presque toute la terre,
Fit à la politesse une mortelle guerre,
Et, de la grande Rome abattant les remparts,
Vint avec son empire étouffer les beaux-arts.
Il nous montre à poser avec noblesse et grâce
La première figure à la plus belle place,
Riche d'un agrément, d'un brillant de grandeur
Qui s'empare d'abord des yeux du spectateur,
Prenant un soin exact que, dans tout son ouvrage,
Elle joue aux regards le plus beau personnage,
Et que, par aucun rôle au spectacle placé,
Le héros du tableau ne se voie effacé.
Il nous enseigne à fuir les ornements débilés
Des épisodes froids et qui sont inutiles,
A donner au sujet toute sa vérité,
A lui garder partout pleine fidélité,
Et ne se point porter à prendre de licence,
A moins qu'à des beautés elle donne naissance.

Il nous dicte amplement les leçons du dessin (1)
Dans la manière grecque et dans le goût romain;
Le grand choix du beau vrai, de la belle nature,
Sur les restes exquis de l'antique sculpture,
Qui, prenant d'un sujet la brillante beauté,
En savait séparer la faible vérité,
Et, formant de plusieurs une beauté parfaite,
Nous corrige par l'art la nature qu'on traite.
Il nous explique à fond, dans ses instructions,
L'union de la grâce et des proportions;
Les figures partout doctement dégradées,
Et leurs extrémités soigneusement gardées;
Les contrastes savants des membres agroupés,
Grands, nobles, étendus, et bien développés,
Balancés sur leur centre en beautés d'attitude,
Tous formés l'un pour l'autre avec exactitude,
Et n'offrant point aux yeux ces galimatias
Où la tête n'est point de la jambe ou du bras;
Leur juste attachement aux lieux qui les font naître,
Et les muscles touchés autant qu'ils doivent l'être;
La beauté des contours observés avec soin,
Point durement traités, amples, tirés au loin,
Inégaux, ondoyants, et tenant de la flamme,
Afin de conserver plus d'action et d'âme;
Les nobles airs de tête amplement variés,
Et tous au caractère avec choix mariés.
Et c'est là qu'un grand peintre, avec pleine largesse,
D'une féconde idée étale la richesse,
Faisant briller partout de la diversité,
Et ne tombant jamais dans un air répété.
Mais un peintre commun trouve une peine extrême
A sortir dans les airs de l'amour de soi-même;
De redites sans nombre il fatigue les yeux,
Et, plein de son image, il se peint en tous lieux.
Il nous enseigne aussi les belles draperies,
De grands plis bien jetés suffisamment nourries,
Dont l'ornement aux yeux doit conserver le nu,
Mais qui, pour le marquer, soit un peu retenu,
Qui ne s'y colle point, mais en suive la grâce,
Et, sans la serrer trop, la caresse et l'embrasse.
Il nous montre à quel air, dans quelles actions,
Se distinguent à l'œil toutes les passions;
Les mouvements du cœur peints d'une adresse extrême
Par des gestes puisés dans la passion même,
Bien marqués pour parler, appuyés, forts et nets,
Imitant en vigueur les gestes des muets
Qui veulent réparer la voix que la nature
Leur a voulu nier ainsi qu'à la peinture.

Il nous étale enfin les mystères exquis
De la belle partie où triompha Zeuxis (1),
Et qui, le revêtant d'une gloire immortelle,
Le fit aller de pair avec le grand Apelle;
L'union, les concerts, et les tons des couleurs,
Contrastes, amitiés, ruptures et valeurs,
Qui font les grands effets, les fortes impostures,
L'achèvement de l'art, et l'âme des figures.
Il nous dit clairement dans quel choix le plus beau
On peut prendre le jour et le champ du tableau,
Les distributions et d'ombre et de lumière
Sur chacun des objets et sur la masse entière,
Leur dégradation dans l'espace de l'air
Par les tons différents de l'obscur et du clair,
Et quelle force il faut aux objets mis en place
Que l'approche distingue et le lointain efface;
Les gracieux repos que par des soins communs
Les bruns donnent aux clairs, comme les clairs aux bruns;
Avec quel agrément d'insensible passage
Doivent ces opposés entrer en assemblage;
Par quelle douce chute ils y doivent tomber,
Et dans un milieu tendre aux yeux se dérober;
Ces fonds officieux qu'avec art on se donne,
Qui reçoivent si bien ce qu'on leur abandonne;
Par quels coups de pinceau, formant de la rondeur,
Le peintre donne au plat le relief du sculpteur;
Quel adoucissement des teintes de lumière
Fait perdre ce qui tourne et le chasse derrière,
Et comme avec un champ fuyant, vague et léger,
La fierté de l'obscur sur la douceur du clair
Triomphant de la toile, en tire avec puissance
Les figures que veut garder sa résistance,
Et, malgré tout l'effort qu'elle oppose à ses coups,
Les détache du fond et les amène à nous.

Il nous dit tout cela, ton admirable ouvrage :
Mais, illustre Mignard, n'en prends aucun ombrage;
Ne crains pas que ton art, par ta main découvert,
A marcher sur tes pas tienne un chemin ouvert,
Et que de ses leçons les grands et beaux oracles
Élèvent d'autres mains à tes doctes miracles;
Il y faut des talents que ton mérite joint,
Et ce sont des secrets qui ne s'apprennent point.
On n'acquiert point, Mignard, par les soins qu'on se donne,
Trois choses dont les dons brillent dans ta personne :
Les passions, la grâce, et les tons de couleur,
Qui des riches tableaux font l'exquise valeur;
Ce sont présents du ciel qu'on voit peu qu'il assemble,
Et les siècles ont peine à les trouver ensemble.
C'est par là qu'à nos yeux nuls travaux enfantés
De ton noble travail n'atteindront les beautés.
Malgré tous les pinceaux que ta gloire réveille,
Il sera de nos jours la fameuse merveille,
Et des bouts de la terre en ces superbes lieux
Attirera les pas des savants curieux.

O vous, dignes objets de la noble tendresse
Qu'a fait briller pour vous cette auguste princesse
Dont au grand Dieu naissant, au véritable Dieu,
Le zèle magnifique a consacré ce lieu,
Purs esprits, où du ciel sont les grâces infuses,
Beaux temples des vertus, admirables recluses,
Qui dans votre retraite, avec tant de ferveur,
Mêlez parfaitement la retraite du cœur,

(1) Le dessin, seconde partie de la peinture.

(1) Le coloris; troisième partie de la peinture.

Et, par un choix pieux hors du monde placées,
Ne détachez vers lui nulle de vos pensées,
Qu'il vous est cher d'avoir sans cesse devant vous
Ce tableau de l'objet de vos vœux les plus doux,
D'y nourrir par vos yeux les précieuses flammes
Dont si fidèlement brûlent vos belles âmes,
D'y sentir redoubler l'ardeur de vos desirs,
D'y donner à toute heure un encens de soupirs,
Et d'embrasser du cœur une image si belle
Des célestes beautés de la gloire éternelle,
Beautés qui dans leurs fers tiennent vos libertés,
Et vous font mépriser toutes autres beautés.

Et toi, qui fus jadis la maîtresse du monde,
Docte et fameuse école en raretés féconde,
Où les arts déterrés ont, par un digne effort,
Réparé les dégâts des barbares du Nord,
Source des beaux débris des siècles mémorables,
O Rome, qu'à tes soins nous sommes redevables
De nous avoir rendu, façonné de ta main,
Ce grand homme chez toi devenu tout Romain,
Dont le pinceau célèbre, avec magnificence,
De ses riches travaux vient parer notre France
Et dans un noble lustre y produire à nos yeux
Cette belle peinture inconnue en ces lieux,
La fresque, dont la grâce, à l'autre préférée,
Se conserve un éclat d'éternelle durée,
Mais dont la promptitude et les brusques fiertés
Veulent un grand génie à toucher ses beautés !
De l'autre, qu'on connaît, la traitable méthode
Aux faiblesses d'un peintre aisément s'accommode :
La paresse de l'huile, allant avec lenteur,
Du plus tardif génie attend la pesanteur ;
Elle sait secourir, par le temps qu'elle donne,
Le faux pas que peut faire un pinceau qui tâtonne,
Et sur cette peinture on peut, pour faire mieux,
Revenir quand on veut avec de nouveaux yeux.
Cette commodité de retoucher l'ouvrage
Aux peintres chancelants est un grand avantage ;
Et ce qu'on ne fait pas en vingt fois qu'on reprend,
On le peut faire en trente, on le peut faire en cent.

Mais la fresque est pressante, et veut sans complaisance
Qu'un peintre s'accommode à son impatience,
La traite à sa manière, et, d'un travail soudain,
Saisisse le moment qu'elle donne à sa main.
La sévère rigueur de ce moment qui passe
Aux erreurs d'un pinceau ne fait aucune grâce ;
Avec elle il n'est point de retour à tenter,
Et tout au premier coup se doit exécuter.
Elle veut un esprit où se rencontre unie
La pleine connaissance avec le grand génie,
Secouru d'une main propre à le seconder,
Et maîtresse de l'art jusqu'à le gourmander ;
Une main prompte à suivre un beau feu qui la guide,
Et dont, comme un éclair, la justesse rapide
Répande dans ses fonds, à grands traits non tâtés,
De ses expressions les touchantes beautés.
C'est par là que la fresque, éclatante de gloire
Sur les honneurs de l'autre emporte la victoire,
Et que tous les savants, en juges délicats,
Donnent la préférence à ses mâles appas.
Ces doctes mains chez elle ont cherché la louange ;
Et Jules, Annibal, Raphaël, Michel-Ange,
Les Mignards de leur siècle, en illustres rivaux,
Ont voulu par la fresque ennoblir leurs travaux.

Nous la voyons ici doctement revêtue
De tous les grands attrait qui surprennent la vue.

Jamais rien de pareil n'a paru dans ces lieux,
Et la belle inconnue a frappé tous les yeux.
Elle a non-seulement, par ses grâces fertiles,
Charmé du grand Paris les connaisseurs habiles,
Et touché de la cour le beau monde savant ;
Ses miracles encore ont passé plus avant,
Et de nos courtisans les plus légers d'étude
Elle a pour quelque temps fixé l'inquiétude,
Arrêté leur esprit, attaché leurs regards,
Et fait descendre en eux quelque goût des beaux-arts.
Mais ce qui plus que tout élève son mérite,
C'est de l'auguste roi l'éclatante visite ;
Ce monarque, dont l'âme aux grandes qualités
Joint un goût délicat des savantes beautés,
Qui, séparant le bon d'avec son apparence,
Décide sans erreur, et loue avec prudence,
Louis, le grand Louis, dont l'esprit souverain
Ne dit rien au hasard, et voit tout d'un œil sain,
A versé de sa bouche à ses grâces brillantes
De deux précieux mots les douceurs chatouillantes ;
Et l'on sait qu'en deux mots ce roi judicieux
Fait des plus beaux travaux l'éloge glorieux.

Colbert, dont le bon goût suit celui de son maître,
A senti même charme, et nous le fait paraître.
Ce vigoureux génie, au travail si constant,
Dont la vaste prudence à tous emplois s'étend,
Qui du choix souverain tient, par son haut mérite,
Du commerce et des arts la suprême conduite,
A d'une noble idée enfanté le dessein
Qu'il confie aux talents de cette docte main,
Et dont il veut par elle attacher la richesse
Aux sacrés murs du temple où son cœur s'intéresse (1).
La voilà cette main qui se met en chaleur ;
Elle prend les pinceaux, trace, étend la couleur,
Empâte, adoucit, touche, et ne fait nulle pause.
Voilà qu'elle a fini : l'ouvrage aux yeux s'expose
Et nous y découvrons, aux yeux des grands experts,
Trois miracles de l'art en trois tableaux divers.
Mais, parmi cent objets d'une beauté touchante,
Le Dieu porte au respect, et n'a rien qui n'enchanter ;
Rien en grâce, en douceur, en vive majesté,
Qui ne présente à l'œil une divinité ;
Elle est tout en ses traits si brillants de noblesse ;
La grandeur y paraît, l'équité, la sagesse,
La bonté, la puissance ; enfin ces traits font voir
Ce que l'esprit de l'homme a peine à concevoir.

Poursuis, ô grand Colbert, à vouloir dans la France
Des arts que tu régis établir l'excellence,
Et donne à ce projet et si grand et si beau,
Tous les riches moments d'un si docte pinceau.
Attache à des travaux dont l'éclat te renomme
Les restes précieux des jours de ce grand homme.
Tels hommes rarement se peuvent présenter ;
Et quand le ciel les donne il faut en profiter.
De ces mains, dont les temps ne sont guère prodigues,
Tu dois à l'univers les savantes fatigues :
C'est à ton ministère à les aller saisir
Pour les mettre aux emplois que tu peux leur choisir ;
Et, pour ta propre gloire, il ne faut point attendre
Qu'elles viennent t'offrir ce que ton choix doit prendre.
Les grands hommes, Colbert, sont mauvais courtisans :
Peu faits à s'acquitter des devoirs complaisants,
A leurs réflexions tout entiers ils se donnent ;
Et ce n'est que par là qu'ils se perfectionnent.

(1) Saint-Eustache.

L'étude et la visite ont leurs talents à part :
 Qui se donne à sa cour se dérobe à son art ;
 Un esprit partagé rarement s'y consomme,
 Et les emplois de feu demandent tout un homme.
 Ils ne sauraient quitter les soins de leur métier
 Pour aller chaque jour fatiguer ton portier,
 Ni partout près de toi, par d'assidus hommages,
 Mendier des prôneurs les éclatants suffrages :
 Cet amour du travail, qui toujours règne en eux,
 Rend à tous autres soins leur esprit paresseux ;
 Et tu dois consentir à cette négligence

Qui de leurs beaux talents te nourrit l'excellence.
 Souffre que, dans leur art s'avancant chaque jour,
 Par leurs ouvrages seuls ils te fassent leur cour.
 Leur mérite à tes yeux y peut assez paraître.
 Consultes-en ton goût, il s'y connaît en maître,
 Et te dira toujours, pour l'honneur de ton choix,
 Sur qui tu dois verser l'éclat des grands emplois.
 C'est ainsi que des arts la renaissante gloire
 De tes illustres soins ornera la mémoire,
 Et que ton nom, porté dans cent travaux pompeux,
 Passera triomphant à nos derniers neveux.

VIN DE LA GLOIRE DU VAL-DE-GRAVE.





LE MISANTHROPE

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1665.

PERSONNAGES.

ALCESTE, amant de Célimène.
PHILINTE, ami d'Alceste.
ORONTE, amant de Célimène.

CÉLIMÈNE, amante d'Alceste.
ÉLIANTE, cousine de Célimène.
ARSINOË, amie de Célimène.
ACASTE, marquis.

CLITANDRE, marquis.
BASQUE, valet de Célimène.
UN GARDE de la maréchaussée de France.
DUBOIS, valet d'Alceste.

La scène est à Paris, dans la maison de Célimène.



Allez, vous devriez mourir de pure honte. — ACTE I, SCÈNE I.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

PHILINTE, ALCESTE.

PHILINTE. Qu'est-ce donc? qu'avez-vous?
ALCESTE (assis).

Laissez-moi, je vous prie.

PHILINTE. Mais encor dites-moi quelle bizarrerie...

ALCESTE. Laissez-moi là, vous dis-je, et courez vous cacher.

PHILINTE. Mais on entend les gens, au moins, sans se fâcher.

ALCESTE. Moi, je veux me fâcher, et ne veux point entendre.

PHILINTE. Dans vos brusques chagrins je ne puis vous comprendre;

Et, quoique amis, enfin, je suis tout des premiers...

ALCESTE (se levant brusquement).

Moi, votre ami! Rayez cela de vos papiers.

J'ai fait jusques ici profession de l'être;

Mais, après ce qu'en vous je viens de voir paraître,

Je vous déclare net que je ne le suis plus,
Et ne veux nulle place en des cœurs corrompus.
PHILINTE. Je suis donc bien coupable, Alceste, à votre compte ?
ALCESTE. Allez, vous devriez mourir de pure honte ;
Une telle action ne saurait s'excuser,
Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser.
Je vous vois accabler un homme de caresses,
Et témoigner pour lui les dernières tendresses ;
De protestations, d'offres et de serments
Vous chargez la fureur de vos embrassements ;
Et, quand je vous demande après quel est cet homme,
A peine pouvez-vous dire comme il se nomme ;
Votre chaleur pour lui tombe en vous séparant,
Et vous me le traitez à moi d'indifférent.
Morbieu ! c'est une chose indigne, lâche, infâme,
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme ;
Et si, par un malheur, j'en avais fait autant,
Je m'irais, de regret, pendre tout à l'instant.
PHILINTE. Je ne vois pas, pour moi, que le cas soit pendable ;
Et je vous supplirai d'avoir pour agréable
Que je me fasse un peu grâce sur votre arrêt,
Et ne me pende pas pour cela, s'il vous plaît.
ALCESTE. Que la plaisanterie est de mauvaise grâce !
PHILINTE. Mais sérieusement que voulez-vous qu'on fasse ?
ALCESTE. Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.
PHILINTE. Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,
Il faut bien le payer de la même monnaie,
Répondre comme on peut à ses empressements,
Et rendre offre pour offre, et serments pour serments.
ALCESTE. Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode
Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode ;
Et je ne hais rien tant que les contorsions
De tous ces grands faiseurs de protestations
Ces affables donneurs d'embrassades frivoles,
Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles,
Qui de civilités avec tous font combat,
Et traitent du même air l'honnête homme et le fat.
Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Vous jure amitié, foi, zèle, estime, tendresse,
Et vous fasse de vous un éloge éclatant,
Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant ?
Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située
Qui veuille d'une estime ainsi prostituée ;
Et la plus glorieuse a des régals peu chers
Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers :
Sur quelque préférence une estime se fonde,
Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde.
Puisque vous y donnez, dans ces vices du temps,
Morbieu ! vous n'êtes pas pour être de mes gens ;
Je refuse d'un cœur la vaste complaisance
Qui ne fait de mérite aucune différence ;
Je veux qu'on me distingue ; et, pour le trancher net,
L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.
PHILINTE. Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende
Quelques dehors civils que l'usage demande.
ALCESTE. Non, vous dis-je ; on devrait châtier sans pitié
Ce commerce honteux de semblants d'amitié.
Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre,
Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments
Ne se masquent jamais sous de vains compliments.
PHILINTE. Il est bien des endroits où la pleine franchise
Deviendrait ridicule et serait peu permise ;
Et parfois, n'en déplaît à votre austère honneur,
Il est bon de cacher ce qu'on a dans le cœur.
Serait-il à propos, et de la bienséance,
De dire à mille gens tout ce que d'eux l'on pense ?
Et quand on a quelqu'un qu'on hait ou qui déplaît,
Lui doit-on déclarer la chose comme elle est ?
ALCESTE. Oui.
PHILINTE. Quoi ! vous iriez dire à la vieille Emilie
Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie,
Et que le blanc qu'elle a scandalise chacun ?
ALCESTE. Sans doute.
PHILINTE. A Dorilas qu'il est trop importun,
Et qu'il n'est à la cour oreille qu'il ne lasse
A conter sa bravoure et l'éclat de sa race ?
ALCESTE. Fort bien.
PHILINTE. Vous vous moquez.
ALCESTE. Je ne me moque point.
Et je vais n'épargner personne sur ce point :
Mes yeux sont trop blessés ; et la cour et la ville
Ne m'offrent rien qu'objets à m'échauffer la bile ;
J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond,

Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font.
Je ne trouve partout que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie ;
Je n'y puis plus tenir, j'enrage ; et mon dessein
Est de rompre en visière à tout le genre humain.
PHILINTE. Ce chagrin philosophe est un peu trop sauvage.
Je ris des noirs accès où je vous envisage ;
Et crois voir en nous deux, sous mêmes soins nourris,
Ces deux frères que peint l'école des maris,
Dont...
ALCESTE. Mon Dieu ! laissons là vos comparaisons fades.
PHILINTE. Non ; tout de bon, quittez toutes ces incartades ;
Le monde par vos soins ne se changera pas :
Et, puisque la franchise a pour vous tant d'appas,
Je vous dirai tout franc que cette maladie
Partout où vous allez donne la comédie ;
Et qu'un si grand courroux contre les mœurs du temps
Vous tourne en ridicule auprès de bien des gens.
ALCESTE. Tant mieux, morbleu ! tant mieux ; c'est ce que je demande.
Ce m'est un fort bon signe, et ma joie en est grande.
Tous les hommes me sont à tel point odieux,
Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux.
PHILINTE. Vous voulez un grand mal à la nature humaine !
ALCESTE. Oui, j'ai conçu pour elle une effroyable haine.
PHILINTE. Tous les pauvres mortels, sans nulle exception,
Seront enveloppés dans cette aversion ?
Encore en est-il bien dans le siècle où nous sommes...
ALCESTE. Non, elle est générale, et je hais tous les hommes ;
Les uns parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
Et les autres pour être aux méchants complaisants,
Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.
De cette complaisance on voit l'injuste excès
Pour le franc scélérat avec qui j'ai procès.
Au travers de son masque on voit à plein le traître :
Partout il est connu pour tout ce qu'il peut être ;
Et ses roulements d'yeux et son ton radouci
N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici ;
On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde,
Par de sales emplois s'est poussé dans le monde,
Et que par eux son sort, de splendeur revêtu,
Fait gronder le mérite et rongir la vertu ;
Quelques titres honteux qu'en tous lieux on lui donne,
Son misérable honneur ne voit pour lui personne :
Nommez-le fourbe, infâme et scélérat maudit,
Tout le monde en convient, et nul n'y contredit.
Cependant sa grimace est partout bien venue,
On l'accueille, on lui rit, partout il s'insinue ;
Et, s'il est, par la brigue, un rang à disputer,
Sur le plus honnête homme on le voit l'emporter.
Tétebleu ! ce me sont de mortelles blessures
De voir qu'avec le vice on garde des mesures ;
Et parfois il me prend des mouvements soudains
De fuir dans un désert l'approche des humains.
PHILINTE. Mon Dieu ! des mœurs du temps mettons-nous moins en peine,
Et faisons un peu grâce à la nature humaine ;
Ne l'examinons point dans la grande rigueur,
Et voyons ses défauts avec quelque douceur.
Il faut parmi le monde une vertu traitable :
A force de sagesse on peut être blâmable :
La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.
Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Heurte trop notre siècle et les communs usages ;
Elle veut aux mortels trop de perfection :
Il faut fléchir au temps sans obstination ;
Et c'est une folie, à nulle autre seconde,
De vouloir se mêler de corriger le monde.
J'observe, comme vous, cent choses tous les jours
Qui pourraient mieux aller prenant un autre cours ;
Mais, quoi qu'à chaque pas je puisse voir paraître,
En courroux, comme vous, on ne me voit point être.
Je prends tout doucement les hommes comme ils sont,
J'accoutume mon âme à souffrir ce qu'ils font,
Et je crois qu'à la cour, de même qu'à la ville,
Mon flegme est philosophe autant que votre bile.
ALCESTE. Mais ce flegme, monsieur, qui raisonne si bien,
Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien ?
Et s'il faut, par hasard, qu'un ami vous trahisse,
Que, pour avoir vos biens, on dresse un artifice,
On qu'on tâche à semer de méchants bruits de vous,
Verrez-vous tout cela sans vous mettre en courroux ?
PHILINTE. Oui, je vois ces défauts, dont votre âme murmure,
Comme vices unis à l'humaine nature ;
Et mon esprit enfin n'est pas plus offensé

De voir un homme fourbe, injuste, intéressé,
Que de voir des vautours affamés de carnage,
Des singes malfaisants et des loups pleins de rage.
ALCESTE. Je me verrai trahir, mettre en pièces, voler,
Sans que je sois... Morbleu ! je ne veux point parler,
Tant ce raisonnement est plein d'impertinence !
PHILINTE. Ma foi, vous ferez bien de garder le silence.
Contre votre partie éclatez un peu moins,
Et donnez au procès une part de vos soins.
ALCESTE. Je n'en donnerai point, c'est une chose dite.
PHILINTE. Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite ?
ALCESTE. Qui je veux ? La raison, mon bon droit, l'équité.
PHILINTE. Aucun juge par vous ne sera visité ?
ALCESTE. Non. Est-ce que ma cause est injuste ou douteuse ?
PHILINTE. J'en demeure d'accord ; mais la brigue est fâcheuse,
Et...
ALCESTE. Non, j'ai résolu de n'en pas faire un pas.
J'ai tort ou j'ai raison.
PHILINTE. Ne vous y fiez pas.
ALCESTE. Je ne remèdierai point.
PHILINTE. Votre partie est forte,
Et peut, par sa cabale, entraîner...
ALCESTE. Il n'importe.
PHILINTE. Vous vous tromperez.
ALCESTE. Soit. J'en veux voir le succès.
PHILINTE. Mais...
ALCESTE. J'aurai le plaisir de perdre mon procès.
PHILINTE. Mais enfin...
ALCESTE. Je verrai dans cette plaiderie
Si les hommes auront assez d'effronterie,
Seront assez méchants, scélérats et pervers,
Pour me faire injustice aux yeux de l'univers.
PHILINTE. Quel homme !
ALCESTE. Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose
Pour la beauté du fait avoir perdu ma cause.
PHILINTE. On se rirait de vous, Alceste, tout de bon,
Si l'on vous entendait parler de la façon.
ALCESTE. Tant pis pour qui rirait.
PHILINTE. Mais cette rectitude
Que vous voulez en tout avec exactitude,
Cette pleine droiture où vous vous renfermez,
La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez ?
Je m'étonne, pour moi, qu'étant, comme il le semble,
Vous et le genre humain si fort brouillés ensemble,
Malgré tout ce qui peut vous le rendre odieux,
Vous ayez pris chez lui ce qui charme vos yeux ;
Et ce qui me surprend encore davantage,
C'est cet étrange choix où votre cœur s'engage.
La sincère Eliante a du penchant pour vous,
La prude Arsinoé vous voit d'un œil fort doux ;
Cependant à leurs vœux votre âme se refuse,
Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse,
De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant
Semblent si fort donner dans les mœurs d'à présent.
D'où vient que, leur portant une haine mortelle,
Vous pouvez bien souffrir ce qu'en tient cette belle ?
Ne sont-ce plus défauts dans un objet si doux ?
Ne les voyez-vous pas, ou les excusez-vous ?
ALCESTE. Non : l'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui trouve
Et je suis, quelque ardeur qu'elle m'ait pu donner,
Le premier à les voir comme à les condamner.
Mais avec tout cela, quoi que je puisse faire,
Je confesse mon faible, elle a l'art de me plaire :
J'ai beau voir ses défauts, et j'ai beau l'en blâmer,
En dépit qu'on en ait elle se fait aimer,
Sa grâce est la plus forte ; et sans doute ma flamme
De ces vices du temps pourra purger son âme.
PHILINTE. Si vous faites cela, vous ne ferez pas peu.
Vous croyez être donc aimé d'elle ?
ALCESTE. Oui, parbleu !
Je ne l'aimerais pas, si je ne croyais l'être.
PHILINTE. Mais, si son amitié pour vous se fait paraître,
D'où vient que vos rivaux vous causent de l'ennui ?
ALCESTE. C'est qu'un cœur bien atteint veut qu'on soit tout à lui ;
Et je ne viens ici qu'à dessein de lui dire
Tout ce que là-dessus ma passion m'inspire.
PHILINTE. Pour moi, si je n'avais qu'à former des desirs,
La cousine Eliante aurait tous mes soupirs ;
Son cœur, qui vous estime, est solide et sincère,
Et ce choix, plus conforme, était mieux votre affaire.
ALCESTE. Il est vrai, ma raison me le dit chaque jour :
Mais la raison n'est pas ce qui règle l'amour.
PHILINTE. Je crains fort pour vos feux ; et l'espoir où vous êtes
Pourrait...

SCÈNE II.

ORONTE, ALCESTE, PHILINTE.

ORONTE (à Alceste). J'ai su là-bas que, pour quelques emplettes,
Eliante est sortie, et Célimène aussi ;
Mais, comme l'on m'a dit que vous étiez ici,
J'ai monté pour vous dire, et d'un cœur véritable,
Que j'ai conçu pour vous une estime incroyable,
Et que depuis longtemps cette estime m'a mis
Dans un ardent désir d'être de vos amis.
Oui, mon cœur au mérite aime à rendre justice,
Et je brûle qu'un nœud d'amitié nous unisse.
Je crois qu'un ami chaud, et de ma qualité,
N'est pas assurément pour être rejeté.
(Pendant le discours d'Oronte, Alceste est rêveur, sans faire attention que c'est à lui qu'on parle, et ne sort de sa rêverie que quand Oronte lui dit :)
C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse.
ALCESTE. A moi, monsieur ?
ORONTE. A vous ? Trouvez-vous qu'il vous blesse ?
ALCESTE. Non pas. Mais la surprise est fort grande pour moi,
Et je n'attendais pas l'honneur que je reçois.
ORONTE. L'estime où je vous tiens ne doit point vous surprendre,
Et de tout l'univers vous la pouvez prétendre.
ALCESTE. Monsieur...
ORONTE. L'Etat n'a rien qui ne soit au-dessous
Du mérite éclatant que l'on découvre en vous.
ALCESTE. Monsieur...
ORONTE. Oui, de ma part, je vous tiens préférable
A tout ce que j'y vois de plus considérable.
ALCESTE. Monsieur...
ORONTE. Sois-je du ciel écrasé si je mens !
Et, pour vous confirmer ici mes sentiments,
Souffrez qu'à cœur ouvert, monsieur, je vous embrasse,
Et qu'en votre amitié je vous demande place.
Touchez là, s'il vous plaît. Vous me la promettez,
Votre amitié ?
ALCESTE. Monsieur...
ORONTE. Quoi ! vous y résistez ?
ALCESTE. Monsieur, c'est trop d'honneur que vous me voulez faire,
Mais l'amitié demande un peu plus de mystère,
Et c'est assurément en profaner le nom
Que de vouloir le mettre à toute occasion.
Avec lumière et choix cette union veut naître.
Avant que nous lier, il faut nous mieux connaître ;
Et nous pourrions avoir telles complexions,
Que tous deux du marché nous nous repentirions.
ORONTE. Parbleu ! c'est là-dessus parler en homme sage,
Et je vous en estime encore davantage :
Souffrons donc que le temps forme des nœuds si doux.
Mais cependant je m'offre entièrement à vous :
S'il faut faire à la cour pour vous quelque ouverture,
On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure ;
Il m'écoute, et dans tout il en use, ma foi,
Le plus honnêtement du monde avecque moi.
Enfin, je suis à vous de toutes les manières ;
Et, comme votre esprit a de grandes lumières,
Je viens, pour commencer entre nous ce beau nœud,
Vous montrer un sonnet que j'ai fait depuis peu,
Et savoir s'il est bon qu'au public je l'expose.
ALCESTE. Monsieur, je suis mal propre à décider la chose.
Veuillez m'en dispenser.
ORONTE. Pourquoi ?
ALCESTE. J'ai le défaut
D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut.
ORONTE. C'est ce que je demande ; et j'aurais lieu de plainte
Si, m'exposant à vous pour me parler sans feinte,
Vous alliez me trahir et me déguiser rien.
ALCESTE. Puisqu'il vous plaît ainsi, monsieur, je le veux bien.
ORONTE. Sonnet. C'est un sonnet. L'espoir... C'est une dame
Qui de quelque espérance avait flatté ma flamme.
L'espoir... Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.
ALCESTE. Nous verrons bien.
ORONTE. L'espoir... Je ne sais si le style
Pourra vous en paraître assez net et facile,
Et si du choix des mots vous vous contenterez.
ALCESTE. Nous allons voir, monsieur.
ORONTE. Au reste, vous saurez

Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.
ALCESTE. Voyons, monsieur : le temps ne fait rien à l'affaire.

ORONTE lit.

L'espoir, il est vrai, nous soulage,
Et nous berce un temps notre ennui ;
Mais, Philis, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui !

PHILINTE. Je suis déjà charmé de ce petit morceau.

ALCESTE (bas à Philinte). Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau !

ORONTE.

Vous eûtes de la complaisance ;
Mais vous en deviez moins avoir,
Et ne vous pas mettre en dépense
Pour ne me donner que l'espoir.

PHILINTE. Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !

ALCESTE (bas à Philinte).

Morbleu ! vil complaisant, vous louez des sottises !

ORONTE.

S'il faut qu'une attente éternelle
Pousse à bout l'ardeur de mon zèle,
Le trépas sera mon recours.
Vos soins ne m'en peuvent distraire :
Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours.

PHILINTE. La chute en est jolie, amoureuse, admirable.

ALCESTE (bas, à part). La peste de ta chute, empoisonneur, au diable !

En cusses-tu fait une à te casser le nez !

PHILINTE. Je n'ai jamais ouï de vers si bien tournés.

ALCESTE (bas à part).

Morbleu !

ORONTE (à Philinte). Vous me flattez, et vous croyez peut-être...

PHILINTE. Non, je ne flatte point.

ALCESTE (bas à part).

Eh ! que fais-tu donc, traître ?

ORONTE (à Alceste). Mais, pour vous, vous savez quel est notre traité.

Parlez-moi, je vous prie, avec sincérité.

ALCESTE. Monsieur, cette matière est toujours délicate,

Et sur le bel esprit nous aimons qu'on nous flatte.

Mais un jour, à quelqu'un dont je tairai le nom,

Je disais, en voyant des vers de sa façon,

Qu'il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire

Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire ;

Qu'il doit tenir la bride aux grands empressements

Qu'on a de faire éclat de tels amusements ;

Et que, par la chaleur de montrer ses ouvrages,

On s'expose à jouer de mauvais personnages.

ORONTE. Est-ce que vous voulez me déclarer par là

Que j'ai tort de vouloir... ?

ALCESTE. Je ne dis pas cela.

Mais je lui disais, moi, qu'un froid écrit assomme ;

Qu'il ne faut que ce faible à décrier un homme :

Et qu'eût-on d'autre part cent belles qualités,

On regarde les gens par leurs méchants côtés.

ORONTE. Est-ce qu'à mon sonnet vous trouvez à redire ?

ALCESTE. Je ne dis pas cela. Mais pour ne point écrire,

Je lui mettais aux yeux comme, dans notre temps,

Cette soif a gâté de fort honnêtes gens.

ORONTE. Est-ce que j'écris mal, et leur ressemblerais-je ?

ALCESTE. Je ne dis pas cela. Mais enfin, lui disais-je,

Quel besoin si pressant avez-vous de rimer,

Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer ?

Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,

Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.

Croyez-moi, résistez à vos tentations ;

Dérobez au public ces occupations,

Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,

Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme,

Pour prendre de la main d'un avide imprimeur

Celui de ridicule et misérable auteur.

C'est ce que je tâchai de lui faire comprendre.

ORONTE. Voilà qui va fort bien, et je crois vous entendre.

Mais ne puis-je savoir ce que dans mon sonnet... ?

ALCESTE. Franchement, il est bon à mettre au cabinet.

Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles,

Et vos expressions ne sont pas naturelles.

Qu'est-ce que, nous berce un temps notre ennui ?

Et que, rien ne marche après lui ?

Que, ne vous pas mettre en dépense,

Pour ne me donner que l'espoir ?

Et que, Philis, on désespère

Alors qu'on espère toujours ?

Ce style figuré, dont on fait vanité,

Sort du bon caractère et de la vérité ;

Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,

Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

Le méchant goût du siècle en cela me fait peur :

Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur,

Et je prise bien moins tout ce que l'on admire

Qu'une vieille chanson que je m'en vais vous dire :

Si le roi m'avait donné

Paris sa grand'ville,

Et qu'il me fallût quitter

L'amour de ma mie,

Je dirais au roi Henri :

Reprenez votre Paris,

J'aime mieux ma mie, ô gué !

J'aime mieux ma mie.

La rime n'est pas riche et le style en est vieux ;
Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux
Que ces colifichets dont le bon sens murmure,
Et que la passion parle là toute pure ?

Si le roi m'avait donné

Paris sa grand'ville,

Et qu'il me fallût quitter

L'amour de ma mie,

Je dirais au roi Henri :

Reprenez votre Paris,

J'aime mieux ma mie, ô gué !

J'aime mieux ma mie.

Voilà ce que peut dire un cœur vraiment épris.

(A Philinte qui rit.)

Oui, monsieur le rieur, malgré vos beaux esprits,

J'estime plus cela que la pompe fleurie

De tous ces faux brillants où chacun se récrie.

ORONTE. Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons.

ALCESTE. Pour les trouver ainsi vous avez vos raisons ;

Mais vous trouverez bon que j'en puisse avoir d'autres

Qui se dispenseront de se soumettre aux vôtres.

ORONTE. Il me suffit de voir que d'autres en font cas.

ALCESTE. C'est qu'ils ont l'art de feindre ; et moi, je ne l'ai pas.

ORONTE. Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage ?

ALCESTE. Si je louais vos vers, j'en aurais davantage.

ORONTE. Je me passerai bien que vous les approuviez.

ALCESTE. Il faut bien, s'il vous plaît, que vous vous en passiez.

ORONTE. Je voudrais bien, pour voir, que de votre manière

Vous en composassiez sur la même matière.

ALCESTE. J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants ;

Mais je me garderais de les montrer aux gens.

ORONTE. Vous me parlez bien ferme ; et cette suffisance...

ALCESTE. Autre part que chez moi cherchez qui vous encense.

ORONTE. Mais, mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut.

ALCESTE. Ma foi, mon grand monsieur, je le prends comme il faut.

PHILINTE (se mettant entre deux).

Eh ! messieurs, c'en est trop. Laissez cela, de grâce.

ORONTE. Ah ! j'ai tort, je l'avoue, et je quitte la place.

Je suis votre valet, monsieur, de tout mon cœur.

ALCESTE. Et moi, je suis, monsieur, votre humble serviteur.

SCÈNE III.

PHILINTE, ALCESTE.

PHILINTE. Eh bien ! vous le voyez : pour être trop sincère,

Vous voilà sur les bras une fâcheuse affaire ;

Et j'ai bien vu qu'Oronte, afin d'être flatté...

ALCESTE. Ne m'en parlez pas.

PHILINTE. Mais...

ALCESTE. Plus de société.

PHILINTE. C'est trop...

ALCESTE. Laissez-moi là.

PHILINTE. Si je...

ALCESTE. Point de langage.

PHILINTE. Mais quoi !

ALCESTE. Je n'entends rien.

PHILINTE. Mais...

ALCESTE. Encore !

PHILINTE. Ou outrage...

ALCESTE. Ah ! parbleu, c'en est trop. Ne suivez point mes pas.
PHILINTE. Vous vous moquez de moi, je ne vous quitte pas.

ACTE SECOND.

— 100 —

SCÈNE PREMIÈRE.

ALCESTE, CÉLIMÈNE.

ALCESTE. Madame, voulez-vous que je vous parle net ?
De vos façons d'agir je suis mal satisfait ;
Contre elles dans mon cœur trop de bile s'assemble,
Et je sens qu'il faudra que nous rompons ensemble.
Oui, je vous tromperais de parler autrement :
Tôt ou tard nous romprons indubitablement ;
Et je vous promettrais mille fois le contraire,
Que je ne serais pas en pouvoir de le faire.
CÉLIMÈNE. C'est pour me quereller donc, à ce que je voi,
Que vous avez voulu me ramener chez moi ?
ALCESTE. Je ne querelle point. Mais votre humeur, madame,
Ouvre au premier venu trop d'accès dans votre âme.
Vous avez trop d'amants qu'on voit vous obséder,
Et mon cœur de cela ne peut s'accommoder.
CÉLIMÈNE. Des amants que je fais me rendez-vous coupable ?
Puis-je empêcher les gens de me trouver aimable ?
Et lorsque pour me voir ils font de doux efforts,
Dois-je prendre un bâton pour les mettre dehors ?
ALCESTE. Non, ce n'est pas, madame, un bâton qu'il faut prendre
Mais un cœur à leurs vœux moins facile et moins tendre.
Je sais que vos appas vous suivent en tous lieux ;
Mais votre accueil retient ceux qu'attirent vos yeux ;
Et sa douceur, offerte à qui vous rend les armes,
Achève sur les cœurs l'ouvrage de vos charmes.
Le trop riant espoir que vous leur présentez
Attache autour de vous leurs assiduités ;
Et votre complaisance, un peu moins étendue,
De tant de soupirants chasserait la cohue.
Mais au moins dites-moi, madame, par quel sort
Votre Clitandre a l'honneur de vous plaire si fort ?
Sur quel fond de mérite et de vertu sublime
Appuyez-vous en lui l'honneur de votre estime ?
Est-ce par l'ongle long qu'il porte au petit doigt
Qu'il s'est acquis chez vous l'estime où l'on le voit ?
Vous êtes-vous rendue, avec tout le beau monde,
Au mérite éclatant de sa perruque blonde ?
Sont-ce ses grands canons qui vous le font aimer ?
L'amas de ses rubans a-t-il su vous charmer ?
Est-ce par les appas de sa vaste rheingrave
Qu'il a gagné votre âme en faisant votre esclave ?
Ou sa façon de rire et son ton de fausset
Ont-ils de vous toucher su trouver le secret ?
CÉLIMÈNE. Qu'injustement de lui vous prenez de l'ombrage !
Ne savez-vous pas bien pourquoi je le ménage,
Et que dans mon procès, ainsi qu'il m'a promis,
Il peut intéresser tout ce qu'il a d'amis ?
ALCESTE. Perdez votre procès, madame, avec constance,
Et ne ménagez point un rival qui m'offense.
CÉLIMÈNE. Mais de tout l'univers vous devenez jaloux !
ALCESTE. C'est que tout l'univers est bien reçu de vous.
CÉLIMÈNE. C'est ce qui doit rasseoir votre âme effarouchée,
Puisque ma complaisance est sur tous épanchée ;
Et vous auriez plus lieu de vous en offenser
Si vous me la voyiez sur un seul ramasser.
ALCESTE. Mais moi, que vous blâmez de trop de jalousie,
Qu'ai-je de plus qu'eux tous, madame, je vous prie ?
CÉLIMÈNE. Le bonheur de savoir que vous êtes aimé.
ALCESTE. Et quel lieu de le croire a mon cœur enflammé ?
CÉLIMÈNE. Je pense qu'ayant pris le soin de vous le dire,
Un aveu de la sorte a de quoi vous suffire.
ALCESTE. Mais qui m'assurera que dans le même instant
Vous n'en disiez peut-être aux autres tout autant ?
CÉLIMÈNE. Certes pour un amant la fleur est mignonne,
Et vous me traitez là de gentille personne !
Eh bien ! pour vous ôter d'un semblable souci.
De tout ce que j'ai dit je me dédis ici,

Et rien ne saurait plus vous tromper que vous-même :
Soyez content.

ALCESTE. Morbleu ! faut-il que je vous aime !
Ah ! que si de vos mains je rattrape mon cœur,
Je bénirai le ciel de ce rare bonheur !
Je ne le cèle pas, je fais tout mon possible
A rompre de ce cœur l'attachement terrible ;
Mais mes plus grands efforts n'ont rien fait jusqu'ici,
Et c'est pour mes péchés que je vous aime ainsi.
CÉLIMÈNE. Il est vrai, votre ardeur est pour moi sans seconde.
ALCESTE. Oui, je puis là-dessus défier tout le monde.
Mon amour ne se peut concevoir ; et jamais
Personne n'a, madame, aimé comme je fais.
CÉLIMÈNE. En effet la méthode en est toute nouvelle,
Car vous aimez les gens pour leur faire querelle ;
Ce n'est qu'en mots lâcheux qu'éclate votre ardeur,
Et l'on n'a vu jamais un amour si grondeur.
ALCESTE. Mais il ne tient qu'à vous que son chagrin ne passe.
A tous nos démêlés coupons chemin, de grâce ;
Parlons à cœur ouvert, et voyons d'arrêter...

SCÈNE II.

CÉLIMÈNE, ALCESTE, BASQUE.

CÉLIMÈNE. Qu'est-ce ?
BASQUE. Acaste est là-bas.
CÉLIMÈNE. Eh bien ! faites monter...

SCÈNE III.

CÉLIMÈNE, ALCESTE.

ALCESTE. Quoi ! l'on ne peut jamais vous parler tête à tête !
A recevoir le monde on vous voit toujours prête !
Et vous ne pouvez pas, un seul moment de tous,
Vous résoudre à souffrir de n'être pas chez vous !
CÉLIMÈNE. Voulez-vous qu'avec lui je me fasse une affaire ?
ALCESTE. Vous avez des égards qui ne sauraient me plaire.
CÉLIMÈNE. C'est un homme à jamais ne me le pardonner
S'il savait que sa vue eût pu m'importuner.
ALCESTE. Et que vous fait cela, pour vous gêner de sorte... ?
CÉLIMÈNE. Mon Dieu, de ses pareils la bienveillance importe ;
Et ce sont de ces gens qui, je ne sais comment,
Ont gagné dans la cour de parler hautement.
Dans tous les entretiens on les voit s'introduire ;
Ils ne sauraient servir, mais ils peuvent vous nuire ;
Et jamais, quelque appui qu'on puisse avoir d'ailleurs,
On ne doit se brouiller avec ces grands brailleurs.
ALCESTE. Enfin, quoi qu'il en soit, et sur quoi qu'on se fonde,
Vous trouvez des raisons pour souffrir tout le monde ;
Et les précautions de votre jugement...

SCÈNE IV.

ALCESTE, CÉLIMÈNE, BASQUE.

BASQUE. Voici Clitandre encor, madame.
ALCESTE. Justement.
CÉLIMÈNE. Où courez-vous ?
ALCESTE. Je sors.
CÉLIMÈNE. Demeurez.
ALCESTE. Pourquoi faire ?
CÉLIMÈNE. Demeurez.
ALCESTE. Je ne puis.
CÉLIMÈNE. Je le veux.
ALCESTE. Point d'affaire :
Ces conversations ne font que m'ennuyer,
Et c'est trop de vouloir me les faire essuyer.
CÉLIMÈNE. Je le veux, je le veux.
ALCESTE. Non, il m'est impossible.
CÉLIMÈNE. Eh bien ! allez, sortez ; il vous est tout loisible.

SCÈNE V.

ÉLIANTE, PHILINTE, ACASTE, CLITANDRE, ALCESTE, CÉLIMÈNE, BASQUE.

ÉLIANTE (à Célimène). Voici les deux marquis qui montent avec nous.
Vous l'est-on venu dire ?

CÉLINÈNE. Oui. (A Basque.) Des sièges pour tous.
(Basque donne des sièges et sort.)
(A Alceste.) Vous n'êtes pas sorti ?
ALCESTE. Non ; mais je veux, madame,
Ou pour eux ou pour moi faire expliquer votre âme.
CÉLINÈNE. Taisez-vous.
ALCESTE. Aujourd'hui vous vous expliquerez.
CÉLINÈNE. Vous perdez le sens.
ALCESTE. Point. Vous vous déclarerez.
CÉLINÈNE. Ah !
ALCESTE. Vous prendrez parti.
CÉLINÈNE. Vous vous moquez, je pense.
ALCESTE. Non ; mais vous choisirez. C'est trop de patience.
CLITANDRE. Parbleu ! je viens du Louvre, où Cléonte, au levé,
Madame, a bien paru ridicule achevé.
N'a-t-il point quelque ami qui pût sur ses manières
D'un charitable avis lui prêter les lumières ?
CÉLINÈNE. Dans le monde, à vrai dire, il se barbouille fort.
Partout il porte un air qui saute aux yeux d'abord ;
Et lorsqu'on le revoit après un peu d'absence,
On le retrouve encor plus plein d'extravagance.
ALCESTE. Parbleu ! s'il faut parler de gens extravagants,
Je viens d'en essayer un des plus fatigants,
Damon le raisonneur, qui m'a, ne vous déplaît,
Une heure au grand soleil tenu hors de ma chaise.
CÉLINÈNE. C'est un parleur étrange et qui trouve toujours
L'art de ne vous rien dire avec de grands discours ;
Dans les propos qu'il tient on ne voit jamais goutte,
Et ce n'est que du bruit que tout ce qu'on écoute.
ÉLIANTE (à Philinte). Ce début n'est pas mal ; et contre le prochain
La conversation prend un assez bon train.
CLITANDRE. Timante encor, madame, est un bon caractère.
CÉLINÈNE. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
Qui vous jette en passant un coup d'œil égaré,
Et sans aucune affaire est toujours affairé.
Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde :
A force de façons il assomme le monde ;
Sans cesse il a tout bas, pour rompre l'entretien,
Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien ;
De la moindre vètille il fait une merveille,
Et jusques au bon jour il dit tout à l'oreille.
ALCESTE. Et Géralde, madame ?
CÉLINÈNE. Oh ! l'ennuyeux conteur,
Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur.
Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse,
Et ne cite jamais que duc, prince ou princesse.
La qualité l'entête, et tous ses entretiens
Ne sont que de chevaux, d'équipage et de chiens :
Il tutoie en parlant ceux du plus haut étage,
Et le nom de monsieur est chez lui hors d'usage.
CLITANDRE. On dit qu'avec Bélise il est du dernier bien.
CÉLINÈNE. Le pauvre esprit de femme et le sec entretien !
Lorsqu'elle vient me voir, je souffre le martyre :
Il faut suer sans cesse à chercher que lui dire ;
Et la stérilité de son expression
Fait mourir à tous coups la conversation.
En vain, pour attaquer son stupide silence,
De tous les lieux communs vous prenez l'assistance :
Le beau temps et la pluie, et le froid et le chaud,
Sont des fonds qu'avec elle on épuise bientôt.
Cependant sa visite, assez insupportable,
Traîne en une longueur encore épouvantable :
Et l'on demande l'heure, et l'on bâille vingt fois,
Qu'elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois.
ALCESTE. Que vous semble d'Adraste ?
CÉLINÈNE. Ah ! quel orgueil extrême !
C'est un homme gonflé de l'amour de soi-même :
Son mérite jamais n'est content de la cour ;
Contre elle il fait métier de pester chaque jour ;
Et l'on ne donne emploi, charge ni bénéfice,
Qu'à tout ce qu'il se croit on ne fasse injustice.
CLITANDRE. Mais le jeune Cléon, chez qui vont aujourd'hui
Nos plus honnêtes gens, que dites-vous de lui ?
CÉLINÈNE. Que de son cuisinier il s'est fait un mérite,
Et que c'est à sa table à qui l'on rend visite.
ÉLIANTE. Il prend soin d'y servir des mets fort délicats.
CÉLINÈNE. Oui ; mais je voudrais bien qu'il ne s'y servît pas :
C'est un fort méchant plat que sa sottise personne,
Et qui gâte, à mon goût, tous les repas qu'il donne
PHILINTE. On fait assez de cas de son oncle Damis.
Qu'en dites-vous, madame ?
CÉLINÈNE. Il est de mes amis.
PHILINTE. Je le trouve honnête homme, et d'un air assez sage.
CÉLINÈNE. Oui ; mais il veut avoir trop d'esprit, dont j'enrage.
Il est guindé sans cesse, et dans tous ses propos

On voit qu'il se travaille à dire de bons mots.
Depuis que dans la tête il s'est mis d'être habile,
Rien ne touche son goût, tant il est difficile !
Il veut voir des défauts à tout ce qu'on écrit,
Et pense que louer n'est pas d'un bel esprit ;
Que c'est être savant que trouver à redire ;
Qu'il n'appartient qu'aux sots d'admirer et de rire,
Et qu'en n'approuvant rien des ouvrages du temps
Il se met au-dessus de tous les autres gens.
Aux conversations même il trouve à reprendre :
Ce sont propos trop bas pour y daigner descendre ;
Et, les deux bras croisés, du haut de son esprit,
Il regarde en pitié tout ce que chacun dit.
ALCESTE. Dieu me damne ! voilà son portrait véritable.
CLITANDRE (à Célinène). Pour bien peindre les gens vous êtes admirable.
ALCESTE. Allons, ferme ! poussez, mes bons amis de cour ;
Vous n'en épargnez point, et chacun a son tour.
Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre,
Qu'on ne vous voie en hâte aller à sa rencontre,
Lui présenter la main, et d'un baiser flatteur
Appuyer les serments d'être son serviteur.
CLITANDRE. Pourquoi s'en prendre à nous ? Si ce qu'on dit vous blesse,
Il faut que le reproche à madame s'adresse.
ALCESTE. Non, morbleu ! c'est à vous ; et vos ris complaisants
Tirent de son esprit tous ces traits médisants.
Son humeur satirique est sans cesse nourrie
Par le coupable encens de votre flatterie ;
Et son cœur à railler trouverait moins d'appas
S'il avait observé qu'on ne l'applaudit pas.
C'est ainsi qu'aux flatteurs on doit partout se prendre
Des vices où l'on voit les humains se répandre.
PHILINTE. Mais pourquoi pour ces gens un intérêt si grand ?
Vous qui condamneriez ce qu'en eux on reprend.
CÉLINÈNE. Eh ! ne faut-il pas bien que monsieur contredise ?
A la commune voix vent-on qu'il se réduise,
Et qu'il ne fasse pas éclater en tous lieux
L'esprit contrariant qu'il a reçu des cieus ?
Le sentiment d'autrui n'est jamais pour lui plaire :
Il prend toujours en main l'opinion contraire,
Et penserait paraître un homme du commun
Si l'on voyait qu'il fût de l'avis de quelqu'un.
L'honneur de contredire a pour lui tant de charmes,
Qu'il prend contre lui-même assez souvent les armes ;
Et ses vrais sentiments sont combattus par lui
Aussitôt qu'il les voit dans la bouche d'autrui.
ALCESTE. Les rieurs sont pour vous, madame, c'est tout dire :
Et vous pouvez pousser contre moi la satire.
PHILINTE. Mais il est véritable aussi que votre esprit
Se gendarme toujours contre tout ce qu'on dit ;
Et que, par un chagrin que lui-même il avoue,
Il ne saurait souffrir qu'on blâme ni qu'on loue.
ALCESTE. C'est que jamais, morbleu ! les hommes n'ont raison ;
Que le chagrin contre eux est toujours de saison,
Et que je vois qu'ils sont, sur toutes les affaires,
Loueurs impertinents ou censeurs téméraires.
CÉLINÈNE. Mais...
ALCESTE. Non, madame, non, quand j'en devrais mourir,
Vous avez des plaisirs que je ne puis souffrir ;
Et l'on a tort ici de nourrir dans votre âme
Ce grand attachement aux défauts qu'on y blâme.
CLITANDRE. Pour moi, je ne sais pas ; mais j'avouerais tout haut
Que j'ai cru jusqu'ici madame sans défaut.
ALCESTE. De grâces et d'attraits je vois qu'elle est pourvue ;
Mais les défauts qu'elle a ne frappent point ma vue.
ALCESTE. Ils frappent tous la mienne ; et, loin de m'en cacher,
Elle sait que j'ai soin de les lui reprocher.
Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte ;
A ne rien pardonner le pur amour éclate ;
Et je bannirais, moi, tous ces lâches amants
Que je verrais soumis à tous mes sentiments,
Et dont, à tout propos, les molles complaisances
Donneraient de l'encens à mes extravagances.
CÉLINÈNE. Enfin, s'il faut qu'à vous s'en rapportent les cœurs,
On doit, pour bien aimer, renoncer aux douceurs,
Et du parfait amour mettre l'honneur suprême
A bien injurier les personnes qu'on aime.
ÉLIANTE. L'amour, pour l'ordinaire, est peu fait à ces lois,
Et l'on voit les amants vanter toujours leur choix.
Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable ;
Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable ;
Ils comptent les défauts pour des perfections,
Et savent y donner de favorables noms.
La pâle est aux jasmains en blancheur comparable,
La noire à faire peur, une brune adorable ;
La maigre a de la taille et de la liberté ;

La grasse est dans son port pleine de majesté ;
La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée,
Est mise sous le nom de beauté négligée ;
La géante paraît une déesse aux yeux ;
La naine, un abrégé des merveilles des cieux ;
L'orgueilleuse a le cœur digne d'une couronne ;
La fourbe a de l'esprit, la sotte est toute bonne ;
La trop grande parleuse est d'agréable humeur,
Et la muette garde une honnête pudeur.
C'est ainsi qu'un amant dont l'ardeur est extrême
Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime.

ALCESTE. Et moi, je soutiens, moi...

CÉLIMÈNE. Brisons là ce discours,
Et dans la galerie allons faire deux tours.
Quoi ! vous vous en allez, messieurs ?

CLITANDRE ET ACASTE. Non pas, madame.

ALCESTE. La peur de leur départ occupe fort votre âme.

Sortez quand vous voudrez, messieurs ; mais j'avertis

Que je ne sors qu'après que vous serez sortis.

ACASTE. A moins de voir madame en être importunée,

Rien ne m'appelle ailleurs de toute la journée.

CLITANDRE. Moi, pourvu que je puisse être au petit couché,

Je n'ai point d'autre affaire où je sois attaché.

CÉLIMÈNE (à Alceste). C'est pour rire, je crois.

ALCESTE. Non, en aucune sorte.

Nous verrons si c'est moi que vous voudrez qui sorte.

SCÈNE VI.

ALCESTE, CÉLIMÈNE, ÉLIANTE, ACASTE, PHILINTE, CLITANDRE,
BASQUE.

BASQUE (à Alceste). Monsieur, un homme est là qui voudrait vous parler
Pour affaire, dit-il, qu'on ne peut reculer.

ALCESTE. Dis-lui que je n'ai point d'affaires si pressées.

BASQUE. Il porte une jaquette à grand basques plissées,

Avec du dor dessus.

CÉLIMÈNE (à Alceste). Allez voir ce que c'est.

Où bien faites-le entrer.

SCÈNE VII.

ALCESTE, CÉLIMÈNE, ÉLIANTE, ACASTE, PHILINTE, CLITANDRE,
UN GARDE DE LA MARÉCHAUSSÉE.

ALCESTE (allant au-devant du garde). Qu'est-ce donc qu'il vous plaît ?
Venez, monsieur.

LE GARDE. Monsieur, j'ai deux mots à vous dire.

ALCESTE. Vous pouvez parler haut, monsieur, pour m'en instruire.

LE GARDE. Messieurs les maréchaux, dont j'ai commandement,

Vous mandent de venir les trouver promptement,

Monsieur.

ALCESTE. Qui ? moi, monsieur ?

LE GARDE. Vous-même.

ALCESTE. Et pourquoi faire ?

PHILINTE (à Alceste). C'est d'Oronte et de vous la ridicule affaire.

CÉLIMÈNE (à Philinte). Comment ?

PHILINTE. Oronte et lui se sont tantôt bravés

Sur certains petits vers qu'il n'a pas approuvés ;

Et l'on veut assoupir la chose en sa naissance.

ALCESTE. Moi, je n'aurai jamais de lâche complaisance.

PHILINTE. Mais il faut suivre l'ordre ; allons, disposez-vous.

ALCESTE. Quel accommodement veut-on faire entre nous ?

La voix de ces messieurs me condamnera-t-elle

A trouver bons les vers qui font notre querelle ?

Je ne me dédis point de ce que j'en ai dit,

Je les trouve méchants.

PHILINTE. Mais d'un plus doux esprit...

ALCESTE. Je n'en démordrai point ; les vers sont exécrables.

PHILINTE. Vous devez faire voir des sentiments traitables.

Allons, venez.

ALCESTE. J'irai ; mais rien n'aura pouvoir

De me faire dédire.

PHILINTE. Allons vous faire voir.

ALCESTE. Hors qu'un commandement exprès du roi ne vienne

De trouver bons les vers dont on se met en peine,

Je soutiendrai toujours, morbleu, qu'ils sont mauvais,

Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

(A Clitandre et à Acaste qui rient.)

Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être

Si plaisant que je suis.

CÉLIMÈNE. Allez vite paraître

Où vous devez.

ALCESTE. J'y vais, madame ; et sur mes pas
Je reviens en ce lieu pour vider nos débats.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLITANDRE, ACASTE.

CLITANDRE. Cher marquis, je te vois l'âme bien satisfaite ;

Toute chose t'égayé, et rien ne t'inquiète.

En bonne foi, crois-tu, sans t'éblouir les yeux,

Avoir de grands sujets de paraître joyeux ?

ACASTE. Parbleu ! je ne vois pas, lorsque je m'examine,

Où prendre aucun sujet d'avoir l'âme chagrine.

J'ai du bien, je suis jeune, et sors d'une maison

Qui se peut dire noble avec quelque raison ;

Et je crois par le rang que me donne ma race,

Qu'il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe.

Pour le cœur, dont surtout nous devons faire cas,

On sait, sans vanité, que je n'en manque pas :

Et l'on m'a vu pousser dans le monde une affaire

D'une assez vigoureuse et gaillarde manière.

Pour de l'esprit, j'en ai, sans doute, et du bon goût,

A juger sans étude et raisonner de tout,

A faire aux nouveautés, dont je suis idolâtre,

Figure de savant sur les bancs du théâtre ;

Y décider en chef, et faire du fracas

A tous les beaux endroits qui méritent des has !

Je suis assez adroit, j'ai bon air, bonne mine,

Les dents belles surtout et la taille fort fine.

Quant à se mettre bien, je crois, sans me flatter,

Qu'on serait mal venu de me le disputer.

Je me vois dans l'estime autant qu'on y puisse être,

Fort aimé du beau sexe, et bien auprès du maître.

Je crois qu'avec cela, mon cher marquis, je croi

Qu'on peut par tout pays être content de soi.

CLITANDRE. Oui ; mais, trouvant ailleurs des conquêtes faciles,

Pourquoi pousser ici des soupirs inutiles ?

ACASTE. Moi ? Parbleu ! je ne suis de taille ni d'humeur

A pouvoir d'une belle essayer la froideur.

C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires,

A brûler constamment pour des beautés sévères,

A languir à leurs pieds et souffrir leurs rigueurs,

A chercher le secours des soupirs et des pleurs,

Et tâcher, par des soins d'une très-longue suite,

D'obtenir ce qu'on nie à leur peu de mérite.

Mais les gens de mon air, marquis, ne sont pas faits

Pour aimer à crédit et faire tous les frais.

Quelque rare que soit le mérite des belles,

Je pense, Dieu merci, qu'on vaut son prix comme elles ;

Que, pour se faire honneur d'un cœur comme le mien,

Ce n'est pas la raison qu'il ne leur coûte rien ;

Et qu'au moins, à tout mettre en de justes balances,

Il faut qu'à frais communs se fassent les avances.

CLITANDRE. Tu penses donc, marquis, être fort bien ici ?

ACASTE. J'ai quelque lieu, marquis, de le penser ainsi.

CLITANDRE. Crois-moi, détache-toi de cette erreur extrême ;

Tu te flattes, mon cher, et t'aveugles toi-même.

ACASTE. Il est vrai, je me flatte et m'aveugle en effet.

CLITANDRE. Mais qui te fait juger ton bonheur si parfait ?

ACASTE. Je me flatte.

CLITANDRE. Sur quoi fonder tes conjectures ?

ACASTE. Je m'aveugle.

CLITANDRE. En as-tu des preuves qui soient sûres ?

ACASTE. Je m'abuse, te dis-je.

CLITANDRE. Est-ce que de ses vœux

Célimène t'a fait quelques secrets aveux ?

ACASTE. Non, je suis maltraité.

CLITANDRE. Réponds-moi, je te prie.

ACASTE. Je n'ai que des rebuts.

CLITANDRE. Laissons la raillerie,

Et me dis quel espoir on peut t'avoir donné.

ACASTE. Je suis le misérable, et toi le fortuné ;

On a pour ma personne une aversion grande,
Et quelqu'un de ces jours il faut que je me pendre.
CLITANDRE. Oh ça, veux-tu, marquis, pour ajuster nos vœux,
Que nous tombions d'accord d'une chose tous deux ?
Que qui pourra montrer une marque certaine
D'avoir meilleure part au cœur de Célimène,
L'autre ici fera place au vainqueur prétendu,
Et le délivrera d'un rival assidu.
ACASTE. Ah ! parbleu, tu me plais avec un tel langage,
Et du bon de mon cœur à cela je m'engage.
Mais chut !

SCÈNE II.

CELIMÈNE, ACASTE, CLITANDRE.

CELIMÈNE. Encore ici ?
CLITANDRE. L'amour retient nos pas.
CELIMÈNE. Je viens d'ouïr entrer un carrosse là-bas.
Savez-vous qui c'est ?
CLITANDRE. Non.

SCÈNE III.

CELIMÈNE, ACASTE, CLITANDRE, BASQUE.

BASQUE. Arsinoé, madame,
Monte ici pour vous voir.
CELIMÈNE. Que me veut cette femme ?
BASQUE. Eliante là-bas est à l'entretenir.
CELIMÈNE. De quoi s'avise-t-elle ? et qui la fait venir ?
ACASTE. Pour prude consommée en tous lieux elle passe ;
Et l'ardeur de son zèle...
CELIMÈNE. Oui, oui, franche grimace !
Dans l'âme elle est du monde ; et ses soins tentent tout
Pour accrocher quelqu'un, sans en venir à bout.
Elle ne saurait voir qu'avec un œil d'envie
Les amants déclarés dont une autre est suivie ;
Et son triste mérite, abandonné de tous,
Contre le siècle aveugle est toujours en courroux.
Elle tâche à couvrir d'un faux voile de prude
Ce que chez elle on voit d'affreuse solitude ;
Et pour sauver l'honneur de ses faibles appas,
Elle attache du crime au pouvoir qu'ils n'ont pas.
Cependant un amant plairait fort à la dame ;
Et même pour Alceste elle a tendresse d'âme ;
Ce qu'il me rend de soins outrage ses attraits ;
Elle veut que ce soit un vol que je lui fais ;
Et son jaloux dépit, qu'avec peine elle cache,
En tous endroits, sous main, contre moi se détache.
Enfin je n'ai rien vu de si sot, à mon gré ;
Elle est impertinente au suprême degré ;
Et...

SCÈNE IV.

ARSINOË, CÉLIMÈNE, CLITANDRE, ACASTE.

CÉLIMÈNE. Ah ! quel heureux sort en ce lieu vous amène,
Madame ? Sans mentir, j'étais de vous en peine.
ARSINOË. Je viens pour quelque avis que j'ai cru vous devoir.
CÉLIMÈNE. Ah ! mon Dieu, que je suis contente de vous voir !
(Clitandre et Acaste sortent en riant.)

SCÈNE V.

ARSINOË, CÉLIMÈNE.

ARSINOË. Leur départ ne pouvait plus à propos se faire.
CÉLIMÈNE. Voulons-nous nous asseoir ?
ARSINOË. Il n'est pas nécessaire.
Madame, l'amitié doit surtout éclater
Aux choses qui le plus nous peuvent importer ;
Et comme il n'en est point de plus grande importance
Que celles de l'honneur et de la bienséance,
Je viens, par un avis qui touche votre honneur,
Témoigner l'amitié que pour vous a mon cœur.
Hier j'étais chez des gens de vertu singulière,
Où sur vous du discours on tourna la matière ;
Et là, votre conduite, avec ses grands éclats,

Madame, eut le malheur qu'on ne la loua pas.
Cette foule de gens dont vous souffrez visite,
Vos galanteries et le bruit qu'elle excite,
Trouveront des censeurs plus qu'il n'aurait fallu,
Et bien plus rigoureux que je n'eusse voulu.
Vous pouvez bien penser quel parti je sus prendre ;
Je fis ce que je pus pour vous pouvoir défendre ;
Je vous excusai fort sur votre intention,
Et voulus de votre âme être la caution.
Mais vous savez qu'il est des choses dans la vie
Qu'on ne peut excuser, quoiqu'on en ait envie ;
Et je me vis contrainte à demeurer d'accord
Que l'air dont vous vivez vous faisait un peu tort,
Qu'il prenait dans le monde une méchante face,
Qu'il n'est conte fâcheux que partout on n'en fasse,
Et que, si vous vouliez, tous vos déportements
Pourraient moins donner prise aux mauvais jugements ;
Non que j'y croie au fond l'honnêteté blessée ;
Me préserve le ciel d'en avoir la pensée !
Mais aux ombres du crime on prête aisément foi,
Et ce n'est pas assez de bien vivre pour soi.
Madame, je vous crois l'âme trop raisonnable
Pour ne pas prendre bien cet avis profitable,
Et pour l'attribuer qu'aux mouvements secrets
D'un zèle qui m'attache à tous vos intérêts.
CÉLIMÈNE. Madame, j'ai beaucoup de grâces à vous rendre.
Un tel avis m'oblige ; et, loin de le mal prendre,
J'en prétends reconnaître à l'instant la faveur
Par un avis aussi qui touche votre honneur ;
Et comme je vous vois vous montrer mon amie
En m'apprenant les bruits que de moi l'on publie,
Je veux suivre à mon tour un exemple si doux,
En vous avertissant de ce qu'on dit de vous.
En un lieu, l'autre jour, où je faisais visite,
Je trouvai quelques gens d'un très-rare mérite,
Qui, parlant des vrais soins d'une âme qui vit bien,
Firent tomber sur vous, madame, l'entretien.
Là votre prudence et vos excès de zèle
Ne furent pas cités comme un fort bon modèle ;
Cette affectation d'un grave extérieur,
Vos discours éternels de sagesse et d'honneur,
Vos mines et vos cris aux ombres d'indécence
Que d'un mot ambigu peut avoir l'innocence,
Cette hauteur d'estime où vous êtes de vous,
Et ces yeux de pitié que vous jetez sur tous,
Vos fréquentes leçons et vos aigres censures
Sur des choses qui sont innocentes et pures ;
Tout cela, si je puis vous parler franchement,
Madame, fut blâmé d'un commun sentiment.
« A quoi bon, disaient-ils, cette mine modeste,
Et ce sage dehors que dément tout le reste ?
Elle est à bien prier exacte au dernier point ;
Mais elle bat ses gens et ne les paye point.
Dans tous les lieux dévots elle étale un grand zèle ;
Mais elle met du blanc et veut paraître belle.
Elle fait des tableaux couvrir les nudités ;
Mais elle a de l'amour pour les réalités. »
Pour moi, contre chacun je pris votre défense,
Et leur assurai fort que c'était médisance ;
Mais tous les sentiments combattirent le mien,
Et leur conclusion fut que vous feriez bien
De prendre moins de soin des actions des autres,
Et de vous mettre un peu plus en peine des vôtres ;
Qu'on doit se regarder soi-même un fort long temps
Avant que de songer à condamner les gens ;
Qu'il faut mettre le poids d'une vie exemplaire
Dans les corrections qu'aux autres on veut faire ;
Et qu'encore vaut-il mieux s'en remettre, au besoin,
A ceux à qui le ciel en a commis le soin.
Madame, je vous crois aussi trop raisonnable
Pour ne pas prendre bien cet avis profitable,
Et pour l'attribuer qu'aux mouvements secrets
D'un zèle qui m'attache à tous vos intérêts.
ARSINOË. A quoi qu'en reprenant on soit assujettie,
Je ne m'attendais pas à cette repartie,
Madame ; et je vois bien, par ce qu'elle a d'aigreur,
Que mon sincère avis vous a blessée au cœur.
CÉLIMÈNE. Au contraire, madame ; et, si l'on était sage,
Ces avis mutuels seraient mis en usage.
On détruirait par là, traitant de bonne foi,
Ce grand aveuglement où chacun est pour soi.
Il ne tiendra qu'à vous qu'avec le même zèle
Nous ne continuions cet office fidèle,
Et ne prenions grand soin de nous dire entre nous
Ce que nous entendrons, vous de moi, moi de vous.

ARSINOË. Ah ! madame, de vous je ne puis rien entendre,
C'est en moi que l'on peut trouver fort à reprendre.
CÉLIMÈNE. Madame, on peut, je crois, louer et blâmer tout ;
Et chacun a raison suivant l'âge et le goût.
Il est une saison pour la galanterie,
Il en est une aussi propre à la prudence.
On peut, par politique, en prendre le parti,
Quand de nos jeunes ans l'éclat est amorti.
Cela sert à couvrir de fâcheuses disgrâces.
Je ne dis pas qu'un jour je ne suive vos traces :
L'âge amènera tout ; et ce n'est pas le temps,
Madame, comme on sait, d'être prude à vingt ans.
ARSINOË. Certes, vous vous targuez d'un bien faible avantage,
Et vous faites sonner terriblement votre âge.
Ce que de plus que vous on en pourrait avoir
N'est pas un si grand cas pour s'en tant prévaloir ;
Et je ne sais pourquoi votre âme ainsi s'emporte,
Madame, à me pousser de cette étrange sorte.
CÉLIMÈNE. Et moi, je ne sais pas, madame, aussi pourquoi
On vous voit en tous lieux vous déchaîner sur moi.
Faut-il de vos chagrins sans cesse à moi vous prendre ?
Et puis-je mais des soins qu'on ne va pas vous rendre ?
Si ma personne aux gens inspire de l'amour,
Et si l'on continue à m'offrir chaque jour
Des vœux que votre cœur peut souhaiter qu'on m'ôte,
Je n'y saurais que faire, et ce n'est pas ma faute ;
Vous avez le champ libre, et je n'empêche pas
Que, pour les attirer, vous n'ayez des appas.
ARSINOË. Hélas ! et croyez-vous que l'on se mette en peine
De ce nombre d'amants dont vous faites la vaine,
Et qu'il ne nous soit pas fort aisé de juger
A quel prix aujourd'hui l'on peut les engager ?
Pensez-vous faire croire, à voir comme tout roule,
Que votre seul mérite attire cette foule,
Qu'ils ne brûlent pour vous que d'un honnête amour,
Et que pour vos vertus ils vous font tous la cour ?
On ne s'avengle point par de vaines défaites ;
Le monde n'est point dupe ; et j'en vois qui sont faites
A pouvoir inspirer de tendres sentiments,
Qui chez elles pourtant ne fixent point d'amants :
Et de là nous pouvons tirer des conséquences
Qu'on n'acquiert point leurs cœurs sans de grandes avances ;
Qu'aucun pour nos beaux yeux n'est notre soupirant,
Et qu'il faut acheter tous les soins qu'on nous rend.
Ne vous enfliez donc point d'une si grande gloire
Pour les petits brillants d'une faible victoire,
Et corrigez un peu l'orgueil de vos appas
De traiter pour cela les gens de haut en bas.
Si nos yeux enviaient les conquêtes des vôtres,
Je pense qu'on pourrait faire comme les autres,
Ne se point ménager, et vous faire bien voir
Que l'on a des amants quand on en veut avoir.
CÉLIMÈNE. Ayez-en donc, madame, et voyons cette affaire ;
Par ce rare secret efforcez-vous de plaire ;
Et sans...
ARSINOË. Brisons, madame, un pareil entretien,
Il pousserait trop loin votre esprit et le mien ;
Et j'aurais pris déjà le congé qu'il faut prendre,
Si mon carrosse encor ne m'obligeait d'attendre.
CÉLIMÈNE. Autant qu'il vous plaira vous pourrez arrêter,
Madame, et là-dessus rien ne doit vous hâter.
Mais, sans vous fatiguer de ma cérémonie,
Je m'en vais vous donner meilleure compagnie ;
Et monsieur, qu'à propos le hasard fait venir,
Remplira mieux ma place à vous entretenir.

SCÈNE VI.

ALCESTE, CÉLIMÈNE, ARSINOË.

CÉLIMÈNE. Alceste, il faut que j'aie écrit un mot de lettre,
Que, sans me faire tort, je ne saurais remettre ;
Soyez avec madame : elle aura la bonté
D'excuser aisément mon incivilité.

SCÈNE VII.

ALCESTE, ARSINOË.

ARSINOË. Vous voyez, elle veut que je vous entretienne,
Attendant un moment que mon carrosse vienne ;
Et jamais tous ses soins ne pouvaient m'offrir rien

Qui me fût plus charmant qu'un pareil entretien.
En vérité, les gens d'un mérite sublime
Entraînent de chacun et l'amour et l'estime ;
Et le vôtre, sans doute, a des charmes secrets
Qui font entrer mon cœur dans tous vos intérêts.
Je voudrais que la cour, par un regard propice,
A ce que vous valez rendit plus de justice.
Vous avez à vous plaindre ; et je suis en courroux
Quand je vois chaque jour qu'on ne fait rien pour vous.
ALCESTE. Moi, madame ? Et sur quoi pourrais-je en rien prétendre ?
Quel service à l'Etat est-ce qu'on m'a vu rendre ?
Qu'ai-je fait, s'il vous plaît, de si brillant de soi,
Pour me plaindre à la cour qu'on ne fait rien pour moi ?
ARSINOË. Tous ceux sur qui la cour jette des yeux propices
N'ont pas toujours rendu de ces fameux services.



Parbleu, je ne vois pas, lorsque je m'examine,
Où prendre aucun sujet d'avoir l'âme chagrine.

ACTE III, SCÈNE I.

Il faut l'occasion ainsi que le pouvoir :
Et le mérite enfin que vous nous faites voir
Devrait...

ALCESTE. Mon Dieu ! Laissons mon mérite, de grâce ;
De quoi voulez-vous là que la cour s'embarrasse ?
Elle aurait fort à faire, et ses soins seraient grands
D'avoir à déterrer le mérite des gens.

ARSINOË. Un mérite éclatant se déterre lui-même.
Du vôtre, en bien des lieux, on fait un cas extrême ;
Et vous saurez de moi qu'en deux fort bons endroits
Vous fûtes hier loué par des gens d'un grand poids.

ALCESTE. Eh ! madame, l'on loue aujourd'hui tout le monde,
Et le siècle par là n'a rien qu'on ne confonde.
Tout est d'un grand mérite également doué ;
Ce n'est plus un honneur que de se voir loué :
D'éloges on regorge, à la tête on les jette,
Et mon valet de chambre est mis dans la gazette.

ARSINOË. Pour moi, je voudrais bien que, pour vous montrer mieux,

Une charge à la cour vous pût frapper les yeux.
 Pour peu que d'y songer vous nous fassiez les mines,
 On peut, pour vous servir, remuer des machines;
 Et j'ai des gens en main que j'emploierai pour vous,
 Qui vous feront à tout un chemin assez doux.

ALCESTE. Et que voudriez-vous, madame, que j'y fisse ?
 L'humeur dont je me sens veut que je m'en bannisse;
 Le ciel ne m'a point fait, en me donnant le jour,
 Une âme compatible avec l'air de la cour.
 Je ne me trouve point les vertus nécessaires
 Pour y bien réussir et faire mes affaires :
 Être franc et sincère est mon plus grand talent;
 Je ne sais point jouer les hommes en parlant;
 Et qui n'a pas le don de cacher ce qu'il pense
 Doit faire en ce pays fort peu de résidence.
 Hors de la cour, sans doute, on n'a pas cet appui
 Et ces titres d'honneur qu'elle donne aujourd'hui;
 Mais on n'a pas aussi, perdant ces avantages,
 Le chagrin de jouer de forts sots personnages;
 On n'a point à souffrir mille rebuts cruels;
 On n'a point à louer les vers de messieurs tels,
 A donner de l'encens à madame une telle,
 Et de nos francs marquis essuyer la cervelle.

ARSINOË. Laissons, puisqu'il vous plaît, ce chapitre de cour :
 Mais il faut que mon cœur vous plaîne en votre amour;
 Et, pour vous découvrir là-dessus mes pensées,
 Je souhaiterais fort vos ardeurs mieux placées.
 Vous méritez sans doute un sort beaucoup plus doux,
 Et celle qui vous charme est indigne de vous.

ALCESTE. Mais, en disant cela, songez-vous, je vous prie,
 Que cette personne est, madame, votre amie ?

ARSINOË. Oui. Mais ma conscience est blessée en effet
 De souffrir plus longtemps le tort que l'on vous fait.
 L'état où je vous vois afflige trop mon âme,
 Et je vous donne avis qu'on trahit votre flamme.

ALCESTE. C'est me montrer, madame, un tendre mouvement;
 Et de pareils avis obligent un amant.

ARSINOË. Oui, toute mon amie, elle est, et je la nomme
 Indigne d'asservir le cœur d'un galant homme;
 Et le sien n'a pour vous que de feintes douceurs.

ALCESTE. Cela se peut, madame : on ne voit pas les cœurs;
 Mais votre charité se serait bien passée
 De jeter dans le mien une telle pensée.

ARSINOË. Si vous ne voulez pas être désabusé,
 Il faut ne vous rien dire; il est assez aisé.

ALCESTE. Non. Mais sur ce sujet, quoi que l'on nous expose,
 Les doutes sont fâcheux plus que toute autre chose;
 Et je voudrais, pour moi, qu'on ne me fit savoir
 Que ce qu'avec clarté l'on peut me faire voir.

ARSINOË. Eh bien ! c'est assez dit; et sur cette matière
 Vous allez recevoir une pleine lumière.
 Oui, je veux que de tout vos yeux vous fassent foi.
 Donnez-moi seulement la main jusque chez moi;
 Là, je vous ferai voir une preuve fidèle
 De l'infidélité du cœur de votre belle :
 Et si pour d'autres yeux le vôtre peut brûler,
 On pourra vous offrir de quoi vous consoler.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉLIANTE, PHILINTE.

PHILINTE. Non, l'on n'a point vu d'âme à manier si dure,
 Ni d'accommodement plus pénible à conclure.
 En vain de tous côtés on l'a voulu tourner,
 Hors de son sentiment on n'a pu l'entraîner;
 Et jamais différend si bizarre, je pense,
 N'avait de ces messieurs occupé la prudence.
 « Non, messieurs, disait-il, je ne me dédis point,
 Et tomberai d'accord de tout, hors de ce point.
 De quoi s'offense-t-il, et que veut-il me dire ?
 Y va-t-il de sa gloire à ne pas bien écrire ?
 Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers ?

On peut être honnête homme et faire mal des vers :
 Ce n'est point à l'honneur que touchent ces matières
 Je le tiens galant homme en toutes les manières,
 Homme de qualité, de mérite et de cœur;
 Tout ce qu'il vous plaira, mais fort méchant auteur.
 Je lourai, si l'on veut, son train et sa dépense,
 Son adresse à cheval, aux armes, à la danse ;
 Mais, pour louer ses vers, je suis son serviteur;
 Et, lorsque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur,
 On ne doit de rimer avoir aucune envie,
 Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie. »
 Enfin, toute la grâce et l'accommodement
 Où s'est avec effort plié son sentiment,
 C'est de dire, croyant adoucir bien son style :
 « Monsieur, je suis fâché d'être si difficile,
 Et, pour l'amour de vous, je voudrais, de bon cœur,
 Avoir trouvé tantôt votre sonnet meilleur. »
 Et dans une embrassade on leur a, pour conclure,
 Fait vite envelopper toute la procédure.

ÉLIANTE. Dans ses façons d'agir il est fort singulier :
 Mais j'en fais, je l'avoue, un cas particulier;
 Et la sincérité dont son âme se pique
 A quelque chose en soi de noble et d'héroïque.
 C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui,
 Et je la voudrais voir partout comme chez lui.

PHILINTE. Pour moi, plus je le vois, plus surtout je m'étonne
 De cette passion où son cœur s'abandonne.
 De l'humeur dont le ciel a voulu le former,
 Je ne sais pas comment il s'avise d'aimer;
 Et je sais moins encor comment votre cousine
 Peut être la personne où son penchant l'incline.

ÉLIANTE. Cela fait assez voir que l'amour dans les cœurs
 N'est pas toujours produit par un rapport d'humeurs;
 Et toutes ces raisons de douces sympathies
 Dans cet exemple-ci se trouvent démenties.

PHILINTE. Mais croyez-vous qu'on l'aime, aux choses qu'on peut voir ?

ÉLIANTE. C'est un point qu'il n'est pas fort aisé de savoir.
 Comment pouvoir juger s'il est vrai qu'elle l'aime ?
 Son cœur de ce qu'il sent n'est pas bien sûr lui-même;
 Il aime quelquefois sans qu'il le sache bien,
 Et croit aimer aussi, parfois, qu'il n'en est rien.

PHILINTE. Je crois que notre ami près de cette cousine
 Trouvera des chagrins plus qu'il ne s'imagine;
 Et, s'il avait mon cœur, à dire vérité,
 Il tournerait ses vœux tout d'un autre côté;
 Et, par un choix plus juste, on le verrait, madame,
 Profiter des bontés que lui montre votre âme.

ÉLIANTE. Pour moi, je n'en fais point de façons, et je croi
 Qu'on doit sur de tels points être de bonne foi,
 Je ne m'oppose point à toute sa tendresse :
 Au contraire, mon cœur pour elle s'intéresse;
 Et si c'était qu'à moi la chose pût tenir,
 Moi-même à ce qu'il aime on me verrait l'unir.
 Mais si, dans un tel choix, comme tout se peut faire,
 Son amour éprouvait quelque destin contraire,
 S'il fallait que d'un autre on couronnât les feux,
 Je pourrais me résoudre à recevoir ses vœux;
 Et le refus souffert en pareille occurrence
 Ne m'y ferait trouver aucune répugnance.

PHILINTE. Et moi, de mon côté, je ne m'oppose pas,
 Madame, à ces bontés qu'ont pour lui vos appas;
 Et lui-même, s'il veut, il peut bien vous instruire
 De ce que là-dessus j'ai pris soin de lui dire.
 Mais si, par un hymen qui les joindrait eux deux,
 Vous étiez hors d'état de recevoir ses vœux,
 Tous les miens tenteraient la faveur éclatante
 Qu'avec tant de bonté votre âme lui présente :
 Heureux si, quand son cœur s'y pourra dérober,
 Elle pouvait sur moi, madame, retomber !

ÉLIANTE. Vous vous divertissez, Philinte.

PHILINTE. Non, madame,
 Et je vous parle ici du meilleur de mon âme.
 J'attends l'occasion de m'offrir hautement,
 Et de tous mes souhaits j'en presse le moment.

SCÈNE II.

ALCESTE, ÉLIANTE, PHILINTE.

ALCESTE. Ah ! faites-moi raison, madame, d'une offense
 Qui vient de triompher de toute ma constance.
 ÉLIANTE. Qu'est-ce donc ? Qu'avez-vous qui vous puisse émouvoir ?
 ALCESTE. J'ai ce que, sans mourir, je ne puis concevoir ;

Et le déchainement de toute la nature
Ne m'accablerait pas comme cette aventure.
C'en est fait... Mon amour... Je ne saurais parler.
ÉLIANTE. Que votre esprit un peu tâche à se rappeler.
ALCESTE. O juste ciel ! faut-il qu'on joigne à tant de grâces
Les vices odieux des âmes les plus basses !
ÉLIANTE. Mais encor, qui vous peut... ?
ALCESTE. Ah ! tout est ruiné ;
Je suis, je suis trahi, je suis assassiné !
Célimène... Eût-on pu croire cette nouvelle ?
Célimène me trompe, et n'est qu'une infidèle.
ÉLIANTE. Avez-vous, pour le croire, un juste fondement ?
PHILINTE. Peut-être est-ce un soupçon conçu légèrement ;
Et votre esprit jaloux prend parfois des chimères...
ALCESTE. Ah ! morbleu, mêlez-vous, monsieur, de vos affaires.
(à Éliante.) C'est de sa trahison n'être que trop certain,
Que l'avoir, dans ma poche, écrite de sa main.
Oui, madame, une lettre écrite pour Oronte
A produit à mes yeux ma disgrâce et sa honte ;
Oronte, dont j'ai cru qu'elle fuyait les soins,
Et que de mes rivaux je redoutais le moins !
PHILINTE. Une lettre peut bien tromper par l'apparence,
Et n'est pas quelquefois si coupable qu'on pense.
ALCESTE. Monsieur, encore un coup, laissez-moi, s'il vous plaît,
Et ne prenez souci que de votre intérêt.
ÉLIANTE. Vous devez modérer vos transports ; et l'outrage...
ALCESTE. Madame, c'est à vous qu'appartient cet ouvrage ;
C'est à vous que mon cœur a recours aujourd'hui
Pour pouvoir s'affranchir de son cuisant ennui.
Vengez-moi d'une ingrate et perfide parente
Qui trahit lâchement une ardeur si constante ;
Vengez-moi de ce trait qui doit vous faire horreur.
ÉLIANTE. Moi, vous venger ! comment ?
ALCESTE. En recevant mon cœur.
Acceptez-le, madame, au lieu de l'infidèle :
C'est par là que je puis prendre vengeance d'elle ;
Et je la veux punir par les sincères vœux,
Par le profond amour, les soins respectueux,
Les devoirs empressés, et l'assidu service,
Dont ce cœur va vous faire un ardent sacrifice.
ÉLIANTE. Je compatis, sans doute, à ce que vous souffrez,
Et ne méprise point le cœur que vous m'offrez ;
Mais peut-être le mal n'est pas si grand qu'on pense,
Et vous pourrez quitter ce désir de vengeance.
Lorsque l'injure part d'un objet plein d'appas,
On fait force desseins qu'on n'exécute pas :
On a beau voir, pour rompre, une raison puissante,
Une coupable aimée est bientôt innocente :
Tout le mal qu'on lui veut se dissipe aisément,
Et l'on sait ce que c'est qu'un courroux d'un amant.
ALCESTE. Non, non, madame, non ; l'offense est trop mortelle ;
Il n'est point de retour, et je romps avec elle :
Rien ne saurait changer le dessein que j'en fais,
Et je me punirais de l'estimer jamais.
La voici. Mon courroux redouble à cette approche.
Je vais de sa noirceur lui faire un vil reproche,
Pleinement la confondre, et vous porter après
Un cœur tout dégagé de ses trompeurs attraits.

SCÈNE III.

CÉLIMÈNE, ALCESTE.

ALCESTE (à part). O ciel ! de mes transports puis-je être ici le maître ?
CÉLIMÈNE (à part). Ouais ! (à Alceste.) Quel est donc le trouble où je vous vois paraître ?
Et que me veulent dire et ces soupirs poussés,
Et ces sombres regards que sur moi vous lancez ?
ALCESTE. Que toutes les horreurs dont une âme est capable
A vos déloyautés n'ont rien de comparable ;
Que le sort, les démons, et le ciel en courroux,
N'ont jamais rien produit de si méchant que vous.
CÉLIMÈNE. Voilà certainement des douceurs que j'admire.
ALCESTE. Ah ! ne plaisantez point ; il n'est pas temps de rire :
Rougissez bien plutôt, vous en avez raison ;
Et j'ai de sûrs témoins de votre trahison.
Voilà ce que marquaient les troubles de mon âme.
Ce n'était pas en vain que s'alarmait ma flamme.
Par ces fréquents soupçons, qu'on trouvait odieux,
Je cherchais le malheur qu'ont rencontré mes yeux ;
Et, malgré tous vos soins et votre adresse à feindre,
Mon astre me disait ce que j'avais à craindre.
Mais ne présumez pas que, sans être vengé,
Je souffre le dépit de me voir outragé.

Je sais que sur les vœux on n'a point de puissance,
Que l'amour veut partout naître sans dépendance,
Que jamais par la force on n'entra dans un cœur,
Et que toute âme est libre à nommer son vainqueur.
Aussi ne trouverais-je aucun sujet de plainte
Si pour moi votre bouche avait parlé sans feinte ;
Et, rejetant mes vœux dès le premier abord,
Mon cœur n'aurait eu droit de s'en prendre qu'au sort.
Mais d'un aven trompeur voir ma flamme applaudie,
C'est une trahison, c'est une perfidie
Qui ne saurait trouver de trop grands châtiments ;
Et je puis tout permettre à mes ressentiments.
Oui, oui, redoutez tout après un tel outrage ;
Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage ;
Percé du coup mortel dont vous m'assassinez,
Mes sens par la raison ne sont plus gouvernés ;
Je cède aux mouvements d'une juste colère,
Et je ne réponds pas de ce que je puis faire.
CÉLIMÈNE. D'où vient donc, je vous prie, un tel emportement ?
Avez-vous, dites-moi perdu le jugement ?
ALCESTE. Oui, oui, je l'ai perdu, lorsque dans votre vue
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue,
Et que j'ai cru trouver quelque sincérité
Dans les traitres appas dont je fus enchanté.
CÉLIMÈNE. De quelle trahison pouvez-vous donc vous plaindre ?
ALCESTE. Ah ! que ce cœur est double et sait bien l'art de feindre !
Mais pour le mettre à bout j'ai des moyens tout prêts.
Jetez ici les yeux, et connaissez vos traits ;
Ce billet découvert suffit pour vous confondre,
Et contre ce témoin on n'a rien à répondre.
CÉLIMÈNE. Voilà donc le sujet qui vous trouble l'esprit ?
ALCESTE. Vous ne rougissez pas en voyant cet écrit !
CÉLIMÈNE. Et par quelle raison faut-il que j'en rougisce ?
ALCESTE. Quoi ! vous joignez ici l'audace à l'artifice !
Le désavouerez-vous, pour n'avoir point de seing ?
CÉLIMÈNE. Pourquoi désavouer un billet de ma main ?
ALCESTE. Et vous pouvez le voir sans demeurer confuse
Du crime dont vers moi son style vous accuse !
CÉLIMÈNE. Vous êtes, sans mentir, un grand extravagant !
ALCESTE. Quoi ! vous bravez ainsi ce témoin convaincant !
Et ce qu'il m'a fait voir de douceur pour Oronte
N'a donc rien qui m'outrage, et qui vous fasse honte ?
CÉLIMÈNE. Oronte ! qui vous dit que la lettre est pour lui ?
ALCESTE. Les gens qui dans mes mains l'ont remise aujourd'hui.
Mais je veux consentir qu'elle soit pour un autre,
Mon cœur en a-t-il moins à se plaindre du vôtre ?
En serez-vous vers moi moins coupable en effet ?
CÉLIMÈNE. Mais si c'est une femme à qui va ce billet,
En quoi vous blesse-t-il, et qu'a-t-il de coupable ?
ALCESTE. Ah ! le détour est bon, et l'excuse admirable !
Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à ce trait,
Et me voilà par là convaincu tout à fait.
Osez-vous recourir à ces ruses grossières ?
Et croyez-vous les gens si privés de lumières ?
Voyons, voyons un peu par quel biais, de quel air
Vous voulez soutenir un mensonge si clair ;
Et comment vous pourrez tourner pour une femme
Tous les mots d'un billet qui montre tant de flamme.
Ajustez, pour couvrir un manquement de foi,
Ce que je m'en vais lire...
CÉLIMÈNE. Il ne me plaît pas, moi.
Je vous trouve plaisant d'user d'un tel empire,
Et de me dire au nez ce que vous m'osez dire.
ALCESTE. Non, non, sans s'emporter, prenez un peu souci
De me justifier les termes que voici.
CÉLIMÈNE. Non, je n'en veux rien faire ; et, dans cette occurrence,
Tout ce que vous croirez m'est de peu d'importance.
ALCESTE. De grâce, montrez-moi, je serai satisfait,
Qu'on peut pour une femme expliquer ce billet.
CÉLIMÈNE. Non, il est pour Oronte ; et je veux qu'on le croie.
Je reçois tous ses soins avec beaucoup de joie,
J'admire ce qu'il dit, j'estime ce qu'il est,
Et je tombe d'accord de tout ce qu'il vous plaît.
Faites, prenez parti, que rien ne vous arrête,
Et ne me rompez pas davantage la tête.
ALCESTE (à part). Ciel ! rien de plus cruel peut-il être inventé ?
Et jamais cœur fut-il de la sorte traité ?
Quoi ! d'un juste courroux je suis ému contre elle,
C'est moi qui me viens plaindre ; et c'est moi qu'on querelle !
On pousse ma douleur et mes soupçons à bout ;
On me laisse tout croire ; on fait gloire de tout ;
Et cependant mon cœur est encore assez lâche
Pour ne pouvoir briser la chaîne qui l'attache,
Et pour ne pas s'armer d'un généreux mépris
Contre l'ingrat objet dont il est trop épris !

(A Célime.) Ah ! que vous savez bien ici contre moi-même,
 Perfide, vous servir de ma faiblesse extrême,
 Et ménager pour vous l'excès prodigieux
 De ce fatal amour né de vos traîtres yeux !
 Défendez-vous au moins d'un crime qui m'accable,
 Et cessez d'affecter d'être envers moi coupable.
 Rendez-moi, s'il se peut, ce billet innocent ;
 A vous prêter les mains ma tendresse consent :
 Efforcez-vous ici de paraître fidèle,
 Et je m'efforcerai, moi, de vous croire telle.
 CÉLIME. Allez, vous êtes fou dans vos transports jaloux,
 Et ne méritez pas l'amour qu'on a pour vous.
 Je voudrais bien savoir qui pourrait me contraindre
 A descendre pour vous aux bassesses de feindre,
 Et pourquoi, si mon cœur penchait d'autre côté,
 Je ne le dirais pas avec sincérité !



Célime.

Quoi ! de mes sentiments l'obligeante assurance
 Contre tous vos soupçons ne prend pas ma défense !
 Auprès d'un tel garant sont-ils de quelque poids ?
 N'est-ce pas m'outrager que d'écouter leur voix ?
 Et puisque notre cœur fait un effort extrême
 Lorsqu'il peut se résoudre à confesser qu'il aime,
 Puisque l'honneur du sexe, ennemi de nos feux,
 S'oppose fortement à de pareils aveux,
 L'amant qui voit pour lui franchir un tel obstacle
 Doit-il impunément douter de cet oracle ?
 Et n'est-il pas coupable en ne s'assurant pas
 A ce qu'on ne dit point qu'après de grands combats ?
 Allez, de tels soupçons méritent ma colère,
 Et vous ne valez pas que l'on vous considère.
 Je suis sotte, et veux mal à ma simplicité
 De conserver encor pour vous quelque bonté ;
 Je devrais autre part attacher mon estime,
 Et vous faire un sujet de plainte légitime.
 ALCESTE. Ah ! traîtresse, mon faible est étrange pour vous ;

Vous me trompez, sans doute, avec des mots si doux.
 Mais il n'importe, il faut suivre ma destinée :
 A votre foi mon âme est toute abandonnée ;
 Je veux voir jusqu'au bout quel sera votre cœur,
 Et si de me trahir il aura la noirceur.

CÉLIME. Non, vous ne m'aimez point comme il faut que l'on aime.
 ALCESTE. Ah ! rien n'est comparable à mon amour extrême ;

Et, dans l'ardeur qu'il a de se montrer à tous,
 Il va jusqu'à former des souhaits contre vous.
 Oui, je voudrais qu'aucun ne vous trouvât aimable ;
 Que vous fussiez réduite en un sort misérable ;
 Que le ciel, en naissant, ne vous eût donné rien,
 Que vous n'eussiez ni rang, ni naissance, ni bien,
 Afin que de mon cœur l'éclatant sacrifice
 Vous pût d'un pareil sort réparer l'injustice,
 Et que j'eusse la joie et la gloire en ce jour
 De vous voir tenir tout des mains de mon amour.

CÉLIME. C'est me vouloir du bien d'une étrange manière.
 Me préserve le ciel que vous ayez matière !...
 Voici monsieur Dubois plaisamment figuré.

SCÈNE IV.

CÉLIME, ALCESTE, DUBOIS.

ALCESTE. Que veut cet équipage et cet air effaré ?
 Qu'as-tu ?

DUBOIS. Monsieur...

ALCESTE. Eh bien !

DUBOIS. Voici bien des mystères.

ALCESTE. Qu'est-ce ?

DUBOIS. Nous sommes mal, monsieur, dans nos affaires.

ALCESTE. Quoi ?

DUBOIS. Parlerai-je haut ?

ALCESTE. Oui, parle, et promptement.

DUBOIS. N'est-il point là quelqu'un ?...

ALCESTE. Ah ! que d'amusement !

Veux-tu parler ?

DUBOIS. Monsieur, il faut faire retraite.

ALCESTE. Comment ?

DUBOIS. Il faut d'ici déloger sans trompette.

ALCESTE. Et pourquoi ?

DUBOIS. Je vous dis qu'il faut quitter ce lieu.

ALCESTE. La cause ?

DUBOIS. Il faut partir, monsieur, sans dire adieu.

ALCESTE. Mais par quelle raison me tiens-tu ce langage ?

DUBOIS. Par la raison, monsieur, qu'il faut plier bagage.

ALCESTE. Ah ! je te casserai la tête assurément,

Si tu ne veux, maraud, t'expliquer autrement.

DUBOIS. Monsieur, un homme noir et d'habit et de mine

Est venu nous laisser, jusque dans la cuisine,

Un papier griffonné d'une telle façon,

Qu'il faudrait pour le lire être pis que démon.

C'est de votre procès, je n'en fais aucun doute ;

Mais le diable d'enfer, je crois, n'y verrait goutte.

ALCESTE. Eh bien ! quoi ? Ce papier qu'a-t-il à démêler,

Traître, avec le départ dont tu viens me parler ?

DUBOIS. C'est pour vous dire ici, monsieur, qu'une heure ensuite

Un homme, qui souvent vous vient rendre visite,

Est venu vous chercher avec empressement,

Et, ne vous trouvant pas, m'a chargé doucement,

Sachant que je vous sers avec beaucoup de zèle,

De vous dire... Attendez, comme est-ce qu'il s'appelle ?

ALCESTE. Laisse là son nom, traître, et dis ce qu'il t'a dit.

DUBOIS. C'est un de vos amis enfin, cela suffit.

Il m'a dit que d'ici votre péril vous chasse,

Et que d'être arrêté le sort vous y menace.

ALCESTE. Mais quoi ! n'a-t-il voulu te rien spécifier ?

DUBOIS. Non. Il m'a demandé de l'encre et du papier,

Et vous a fait un mot, où vous pourrez, je pense,

Du fond de ce mystère avoir la connaissance.

ALCESTE. Donne-le donc.

CÉLIME. Que peut envelopper ceci ?

ALCESTE. Je ne sais ; mais j'aspire à m'en voir éclairci,

Auras-tu bientôt fait, impertinent ? au diable !

DUBOIS (après avoir cherché longtemps le billet).

Ma foi, je l'ai, monsieur, laissé sur votre table.

ALCESTE. Je ne sais qui me tient...

CÉLIME. Ne vous emportez pas,

Et courez démêler un pareil embarras.

ALCESTE. Il semble que le sort, quelque soin que je prenne,

Ait juré d'empêcher que je vous entretienne :

Mais, pour en triompher, souffrez à mon amour

De vous revoir, madame, avant la fin du jour.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ALCESTE, PHILINTE.

ALCESTE. La résolution en est prise, vous dis-je,
PHILINTE. Mais, quel que soit ce coup, faut-il qu'il vous oblige... ?

ALCESTE. Non, vous avez beau faire et beau me raisonner,
Rien de ce que je dis ne me peut détourner :
Trop de perversité règne au siècle où nous sommes,
Et je veux me tirer du commerce des hommes.
Quoi ! contre ma partie on voit tout à la fois
L'honneur, la probité, la pudeur et les lois ;
On publie en tous lieux l'équité de ma cause,
Sur la foi de mon droit mon âme se repose :
Cependant je me vois trompé par le succès,
J'ai pour moi la justice, et je perds mon procès !
Un traître, dont on sait la scandaleuse histoire,
Est sorti triomphant d'une fausseté noire !
Toute la bonne foi cède à sa trahison !
Il trouve, en m'égorgeant, moyen d'avoir raison !
Le poids de sa grimace, où brille l'artifice,
Renverse le bon droit et tourne la justice !
Il fait, par un arrêt, couronner son forfait !
Et, non content encor du tort que l'on me fait,
Il court parmi le monde un livre abominable,
Et de qui la lecture est même condamnable,
Un livre à mériter la dernière rigueur,
Dont le fourbe a le front de me dire l'auteur !
Et là-dessus on voit Oronte qui murmure,
Et tâche méchamment d'appuyer l'imposture !
Lui qui d'un honnête homme à la cour tient le rang,
A qui je n'ai rien fait qu'être sincère et franc,
Qui me vient, malgré moi, d'une ardeur empressée,
Sur des vers qu'il a faits demander ma pensée ;
Et parce que j'en use avec honnêteté,
Et ne le veux trahir, lui ni la vérité,
Il aide à m'accabler d'un crime imaginaire !
Le voilà devenu mon plus grand adversaire !
Et jamais de son cœur je n'aurai le pardon,
Pour n'avoir pas trouvé que son sonnet fût bon !
Et les hommes, morbleu ! sont faits de cette sorte !
C'est à ces actions que la gloire les porte !
Voilà la bonne foi, le zèle vertueux,
La justice et l'honneur que l'on trouve chez eux !
Allons, c'est trop souffrir les chagrins qu'on nous forge ;
Tirons-nous de ce bois et de ce coupe-gorge.
Puisque entre humains ainsi vous vivez en vrais loups,
Traîtres, vous ne m'aurez de ma vie avec vous.

PHILINTE. Je trouve un peu bien prompt le dessein où vous êtes,
Et tout le mal n'est pas si grand que vous le faites
Ce que votre partie ose vous imputer
N'a point eu le crédit de vous faire arrêter ;
On voit son faux rapport lui-même se détruire,
Et c'est une action qui pourrait bien lui nuire.

ALCESTE. Lui ? de cette action il ne craint point l'éclat.
Il a permission d'être franc scélérat ;
Et, loin qu'à son crédit nuise cette aventure,
On l'en verra demain en meilleure posture.

PHILINTE. Enfin, il est constant qu'on n'a point trop donné
Au bruit que contre vous sa malice a tourné ;
De ce côté déjà vous n'avez rien à craindre :
Et pour votre procès, dont vous pouvez vous plaindre,
Il vous est en justice aisé d'y revenir,
Et contre cet arrêt...

ALCESTE. Non, je veux m'y tenir.
Quelque sensible tort qu'un tel arrêt me fasse,
Je me garderai bien de vouloir qu'on le casse :
On y voit trop à plein le bon droit maltraité,
Et je veux qu'il demeure à la postérité
Comme une marque insigne, un fameux témoignage,
De la méchanceté des hommes de notre âge.
Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter ;
Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester
Contre l'iniquité de la nature humaine,

Et de nourrir pour elle une immortelle haine.

PHILINTE. Mais enfin...

ALCESTE. Mais enfin, vos soins sont superflus.
Que pouvez-vous, monsieur, me dire là-dessus ?
Aurez-vous bien le front de me vouloir en face,
Excuser les horreurs de tout ce qui se passe ?

PHILINTE. Non, je tombe d'accord de tout ce qu'il vous plaît :
Tout marche par cabale et par pur intérêt :
Ce n'est plus que la ruse aujourd'hui qui l'emporte,
Et les hommes devraient être faits d'autre sorte.
Mais est-ce une raison que leur peu d'équité,
Pour vouloir se tirer de leur société ?



ORONTE lit :

L'espoir, il est vrai, nous soulage...

ACTE I, SCÈNE II.

Tous ces défauts humains nous donnent, dans la vie,
Des moyens d'exercer notre philosophie ;
C'est le plus bel emploi que trouve la vertu :
Et si de probité tout était revêtu,
Si tous les cœurs étaient francs, justes et dociles,
La plupart des vertus nous seraient inutiles,
Puisqu'on en met l'usage à pouvoir, sans ennui,
Supporter dans nos droits l'injustice d'autrui ;
Et de même qu'un cœur d'une vertu profonde...

ALCESTE. Je sais que vous parlez, monsieur, le mieux du monde ;
En beaux raisonnements vous abondez toujours ;
Mais vous perdez le temps et tous vos beaux discours.
La raison, pour mon bien, veut que je me retire :
Je n'ai point sur ma langue un assez grand empire,
De ce que je dirais je ne répondrais pas,
Et je me jetterais cent choses sur les bras.
Laissez-moi, sans dispute, attendre Célimène.
Il faut qu'elle consente au dessein qui m'amène ;
Je vais voir si son cœur a de l'amour pour moi ;
Et c'est ce moment-ci qui m'en doit faire foi.

PHILINTE. Montons chez Eliante, attendant sa venue.

ALCESTE. Non : de trop de soucis je me sens l'âme émue
Allez-vous-en la voir, et me laissez enfin
Dans ce petit coin sombre avec mon noir chagrin.
PHILINTE. C'est une compagnie étrange pour attendre ;
Et je vais obliger Éliante à descendre.

SCÈNE II.

CÉLIMÈNE, ORONTE, ALCESTE.

ORONTE. Oui, c'est à vous de voir si, par des nœuds si doux,
Madame, vous voulez m'attacher tout à vous.
Il me faut de votre âme une pleine assurance :
Un amant là-dessus n'aime point qu'on balance.
Si l'ardeur de mes feux a pu vous émouvoir,
Vous ne devez point feindre à me le faire voir ;
Et la preuve après tout, que je vous en demande,
C'est de ne plus souffrir qu'Alceste vous prétende ;
De le sacrifier, madame, à mon amour.
Et de chez vous enfin le bannir dès ce jour.
CÉLIMÈNE. Mais quel sujet si grand contre lui vous irrite,
Vous, à qui j'ai tant vu parler de son mérite ?
ORONTE. Madame, il ne faut point ces éclaircissements ;
Il s'agit de savoir quels sont vos sentiments.
Choisissez, s'il vous plaît, de garder l'un ou l'autre ;
Ma résolution n'attend rien que la vôtre.
ALCESTE (sortant du coin où il était).
Oui, monsieur a raison ; madame, il faut choisir ;
Et sa demande ici s'accorde à mon désir.
Pareille ardeur me presse, et même soin m'amène ;
Mon amour veut du vôtre une marque certaine :
Les choses ne sont plus pour trainer en longueur,
Et voici le moment d'expliquer votre cœur.
ORONTE. Je ne veux point, monsieur, d'une flamme importune
Troubler aucunement votre bonne fortune.
ALCESTE. Je ne veux point, monsieur, jaloux ou non jaloux,
Partager de son cœur rien du tout avec vous.
ORONTE. Si votre amour au mien lui semble préférable...
ALCESTE. Si du moindre penchant elle est pour vous capable...
ORONTE. Je jure de n'y rien prétendre désormais.
ALCESTE. Je jure hautement de ne la voir jamais.
ORONTE. Madame, c'est à vous de parler sans contrainte.
ALCESTE. Madame, vous pouvez vous expliquer sans crainte.
ORONTE. Vous n'avez qu'à nous dire où s'attachent vos vœux.
ALCESTE. Vous n'avez qu'à trancher, et choisir de nous deux.
ORONTE. Quoi ! sur un pareil choix vous semblez être en peine !
ALCESTE. Quoi ! votre âme balance, et paraît incertaine !
CÉLIMÈNE. Mon Dieu ! que cette instance est là hors de saison !
Et que vous témoignez tous deux peu de raison !
Je sais prendre parti sur cette préférence,
Et ce n'est pas mon cœur maintenant qui balance :
Il n'est point suspendu, sans doute, entre vous deux ;
Et rien n'est si tôt fait que le choix de nos vœux.
Mais je souffre, à vrai dire, une gêne trop forte
À prononcer en face un aveu de la sorte :
Je trouve que ces mots, qui sont désobligeants,
Ne se doivent point dire en présence des gens ;
Qu'un cœur de son penchant donne assez de lumière
Sans qu'on nous fasse aller jusqu'à rompre en visière,
Et qu'il suffit enfin que de plus doux témoins
Instruisent un amant du malheur de ses soins.
ORONTE. Non, non, un franc aveu n'a rien que j'appréhende ;
J'y consens pour ma part.
ALCESTE. Et moi, je le demande ;
C'est son éclat surtout qu'ici j'ose exiger,
Et je ne prétends point vous voir rien ménager.
Conserver tout le monde est votre grande étude ;
Mais plus d'amusement, et plus d'incertitude ;
Il vous faut expliquer nettement là-dessus,
Ou bien pour un arrêt je prends votre refus,
Je saurai de ma part expliquer ce silence,
Et me tiendrai pour dit tout le mal que j'en pense.
ORONTE. Je vous sais fort bon gré, monsieur, de ce courroux,
Et je lui dis ici même chose que vous.
CÉLIMÈNE. Que vous me fatiguez avec un tel caprice !
Ce que vous demandez a-t-il de la justice ?
Et ne vous dis-je pas quel motif me retient ?
J'en vais prendre pour juge Éliante qui vient.

SCÈNE III.

ÉLIANTE, PHILINTE, CÉLIMÈNE, ORONTE, ALCESTE.

CÉLIMÈNE. Je me vois, ma cousine, ici persécutée
Par des gens dont l'humeur y paraît concertée.

Ils veulent, l'un et l'autre, avec même chaleur,
Que je prononce entre eux le choix que fait mon cœur ;
Et que, par un arrêt qu'en face il me faut rendre,
Je défende à l'un d'eux tous les soins qu'il peut prendre.
Dites-moi si jamais cela se fait ainsi.

ÉLIANTE. N'allez point là-dessus me consulter ici :
Peut-être y pourriez-vous être mal adressée ;
Et je suis pour les gens qui disent leur pensée.

ORONTE. Madame, c'est en vain que vous vous défendez.

ALCESTE. Tous vos détours ici seront mal secondés.

ORONTE. Il faut, il faut parler, et lâcher la balance.

ALCESTE. Il ne faut que poursuivre à garder le silence.

ORONTE. Je ne veux qu'un seul mot pour finir nos débats.

ALCESTE. Et moi, je vous entends si vous ne parlez pas.

SCÈNE IV.

ARSINOË, CÉLIMÈNE, ÉLIANTE, ALCESTE, PHILINTE, ACASTE, CLITANDRE, ORONTE.

ACASTE (à Célimène). Madame, nous venons tous deux, sans vous déplaire,
Eclaircir avec vous une petite affaire.

CLITANDRE (à Oronte et à Alceste).

Fort à propos, messieurs, vous vous trouvez ici ;
Et vous êtes mêlés dans cette affaire aussi.

ARSINOË (à Célimène). Madame, vous serez surprise de ma vue,

Mais ce sont ces messieurs qui causent ma venue :

Tous deux ils m'ont trouvée, et se sont plaints à moi

D'un trait à qui mon cœur ne saurait prêter foi.

J'ai du fond de votre âme une trop haute estime

Pour vous croire jamais capable d'un tel crime ;

Mes yeux ont démenti leurs témoins les plus forts,

Et, l'amitié passant sur de petits discords,

J'ai bien voulu chez vous leur faire compagnie

Pour vous voir vous laver de cette calomnie.

ACASTE. Oui, madame, voyons d'un esprit adouci

Comment vous vous prendrez à soutenir ceci.

Cette lettre par vous est écrite à Clitandre.

CLITANDRE. Vous avez pour Acaste écrit ce billet tendre.

ACASTE (à Oronte et à Alceste).

Messieurs, ces traits pour vous n'ont point d'obscurité,

Et je ne doute pas que sa civilité

À connaître sa main n'ait trop su vous instruire.

Mais ceci vaut assez la peine de le lire :

« Vous êtes un étrange homme, de condamner mon enjouement, et de me reprocher que je n'ai jamais tant de joie que lorsque je ne suis pas avec vous. Il n'y a rien de plus injuste ; et, si vous ne venez bien vite me demander pardon de cette offense, je ne vous la pardonnerai de ma vie. Notre grand flandrin de vicomte... »

Il devrait être ici.

Notre grand flandrin de vicomte, par qui vous commencez vos plaintes, est un homme qui ne saurait me revenir ; et, depuis que je l'ai vu, trois quarts d'heure durant, cracher dans un puits pour faire des ronds, je n'ai pu jamais prendre bonne opinion de lui. Pour le petit marquis...

C'est moi-même, messieurs, sans nulle vanité.

Pour le petit marquis, qui me tint hier longtemps la main, je trouve qu'il n'y a rien de si mince que toute sa personne, et ce sont de ces mérites qui n'ont que la cape et l'épée. Pour l'homme aux rubans verts...

(A Alceste). A vous le dé, monsieur.

Pour l'homme aux rubans verts, il me divertit quelquefois avec ses brusqueries et son chagrin bourru ; mais il est cent moments où je le trouve le plus fâcheux du monde. Et pour l'homme à la veste...

(A Oronte.) Voici votre paquet.

Et pour l'homme à la veste, qui s'est jeté dans le bel esprit, et veut être auteur malgré tout le monde, je ne puis me donner la peine d'écouter ce qu'il dit, et sa prose me fatigue autant que ses vers. Mettez-vous donc en tête que je ne me diverts pas toujours si bien que vous pensez ; que je vous trouve à dire, plus que je ne voudrais, dans toutes les parties où l'on m'entraîne ; et que c'est un merveilleux assaisonnement aux plaisirs qu'on goûte que la présence des gens qu'on aime. »

CLITANDRE. Me voici maintenant, moi.

« Votre Clitandre, dont vous me parlez, et qui fait tant le douxereux, est le dernier des hommes pour qui j'aurais de l'amitié. Il est extravagant de se persuader qu'on l'aime, et vous l'êtes de croire qu'on ne vous aime pas. Changez, pour être raisonnable, vos sentiments contre les siens ; et voyez-moi le plus que vous pourrez, pour m'aider à porter le chagrin d'en être obsédée. »

D'un fort beau caractère on voit là le modèle,
Madame, et vous savez comment cela s'appelle.
Il suffit. Nous allons l'un et l'autre en tous lieux
Montrer de votre cœur le portrait glorieux.

ACASTE. J'aurais de quoi vous dire, et belle est la matière :
Mais je ne vous tiens pas digne de ma colère ;
Et je vous ferai voir que les petits marquis
Ont, pour se consoler, des cœurs du plus haut prix.

SCÈNE V.

CÉLIMÈNE, ÉLIANTE, ARSINOË, ALCESTE, ORONTE, PHILINTE.

ORONTE. Quoi ! de cette façon je vois qu'on me déchire,
Après tout ce qu'à moi je vous ai vu m'écrire !
Et votre cœur, paré de beaux semblants d'amour,
A tout le genre humain se promet tour à tour !
Allez, j'étais trop dupe, et je vais ne plus l'être ;
Vous me faites un bien, me faisant vous connaître :
J'y profite d'un cœur qu'ainsi vous me rendez,
Et trouve ma vengeance en ce que vous perdez.
(A Alceste.) Monsieur, je ne fais plus d'obstacle à votre flamme.
Et vous pouvez conclure affaire avec madame.

SCÈNE VI.

CÉLIMÈNE, ÉLIANTE, ARSINOË, ALCESTE, PHILINTE.

ARSINOË (à Célimène). Certes, voilà le trait du monde le plus noir ;
Je ne m'en saurais taire, et me sens émouvoir.
Voit-on des procédés qui soient pareils aux vôtres ?
Je ne prends point de part aux intérêts des autres ;
(Montrant Alceste.) Mais monsieur, que chez vous fixait votre bonheur,
Un homme comme lui, de mérite et d'honneur,
Et qui vous chérissait avec idolâtrie,
Devait-il ?...

ALCESTE. Laissez-moi, madame, je vous prie,
Vider mes intérêts moi-même là-dessus ;
Et ne vous chargez point de ces soins superflus.
Mon cœur a beau vous voir prendre ici sa querelle,
Il n'est point en état de payer ce grand zèle ;
Et ce n'est pas à vous que je pourrai songer,
Si par un autre choix je cherche à me venger.

ARSINOË. Eh ! croyez-vous, monsieur, qu'on ait cette pensée,
Et que de vous avoir on soit tant empressée ?
Je vous trouve un esprit bien plein de vanité
Si de cette créance il peut s'être flatté.
Le rebut de madame est une marchandise
Dont on aurait grand tort d'être si fort éprise.
Détrompez-vous, de grâce, et portez-le moins haut.
Ce ne sont pas des gens comme moi qu'il vous faut :
Vous ferez bien encor de soupirer pour elle :
Et je brûle de voir une union si belle.

SCÈNE VII.

CÉLIMÈNE, ÉLIANTE, ALCESTE, PHILINTE.

ALCESTE (à Célimène). Eh bien ! je me suis tu, malgré ce que je voi,
Et j'ai laissé parler tout le monde avant moi.
Ai-je pris sur moi-même un assez long empire ?
Et puis-je maintenant ?...

CÉLIMÈNE. Oui, vous pouvez tout dire ;
Vous en êtes en droit, lorsque vous vous plaindrez,
Et de me reprocher tout ce que vous voudrez.
J'ai tort, je le confesse, et mon âme confuse
Ne cherche à vous payer d'aucune vaine excuse.
J'ai des autres ici méprisé le courroux :
Mais je tombe d'accord de mon crime envers vous.
Votre ressentiment sans doute est raisonnable ;
Je sais combien je dois vous paraître coupable,

Que toute chose dit que j'ai pu vous trahir,
Et qu'enfin vous avez sujet de me haïr.
Faites-le, j'y consens.

ALCESTE. Et le puis-je, traitresse ?
Puis-je ainsi triompher de toute ma tendresse ?
Et, quoique avec ardeur je veuille vous haïr,
Trouvé-je un cœur en moi tout prêt à m'obéir ?
(A Éliante et à Philinte.) Vous voyez ce que peut une indigne tendresse,
Et je vous fais tous deux témoins de ma faiblesse.
Mais, à vous dire vrai, ce n'est pas encor tout,
Et vous allez me voir la pousser jusqu'au bout,
Montrer que c'est à tort que sages on nous nomme,
Et que, dans tous les cœurs, il est toujours de l'homme.
(A Célimène.) Oui, je veux bien, perfide, oublier vos forfaits ;
J'en saurai, dans mon âme, excuser tous les traits ;
Et me les couvrirai du nom d'une faiblesse
Où le vice du temps porte votre jeunesse,
Pourvu que votre cœur veuille donner les mains
Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains,
Et que, dans mon désert, où j'ai fait vœu de vivre,
Vous soyez, sans tarder, résolue à me suivre.
C'est par là seulement que, dans tous les esprits,
Vous pouvez réparer le mal de vos écrits,
Et qu'après cet éclat, qu'un noble cœur abhorre,
Il peut m'être permis de vous aimer encore.

CÉLIMÈNE. Moi, renoncer au monde avant que de vieillir,
Et dans votre désert aller m'ensevelir ?

ALCESTE. Eh ! s'il faut qu'à mes feux votre flamme réponde,
Que vous doit importer tout le reste du monde ?
Vos désirs avec moi ne sont-ils pas contents ?

CÉLIMÈNE. La solitude effraye une âme de vingt ans.
Je ne sens point la mienne assez grande, assez forte,
Pour me résoudre à prendre un dessein de la sorte.
Si le don de ma main peut contenter vos vœux,
Je pourrai me résoudre à serrer de tels nœuds,
Et l'hymen...

ALCESTE. Non, mon cœur à présent vous déteste,
Et ce refus, lui seul, fait plus que tout le reste.
Puisque vous n'êtes point, en des liens si doux,
Pour trouver tout en moi, comme moi tout en vous,
Allez, je vous refuse ; et ce sensible outrage
De vos indignes fers pour jamais me dégage.

SCÈNE VIII.

ÉLIANTE, ALCESTE, PHILINTE

ALCESTE (à Éliante). Madame, cent vertus ornent votre beauté,
Et je n'ai vu qu'en vous de la sincérité ;
De vous, depuis longtemps, je fais un cas extrême ;
Mais laissez-moi toujours vous estimer de même ;
Et souffrez que mon cœur, dans ses troubles divers,
Ne se présente point à l'honneur de vos fers :
Je m'en sens trop indigne, et commence à connaître
Que le ciel pour ce nœud ne m'avait point fait naître,
Que ce serait pour vous un hommage trop bas
Que le rebut d'un cœur qui ne vous valait pas ;
Et qu'enfin...

ÉLIANTE. Vous pouvez suivre cette pensée :
Ma main de se donner n'est pas embarrassée ;

Et voilà votre ami, sans trop m'inquiéter,
Qui, si je l'en priais, la pourrait accepter.

PHILINTE. Ah ! cet honneur, madame, est toute mon envie,
Et j'y sacrifierais et mon sang et ma vie.

ALCESTE. Puissiez-vous, pour goûter de vrais contentements,
L'un pour l'autre à jamais garder ces sentiments !
Trahi de toutes parts, accablé d'injustices,
Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices,
Et chercher sur la terre un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

PHILINTE. Allons, madame, allons employer toute chose
Pour rompre le dessein que son cœur se propose.

MÉLICERTE

PASTORALE HÉROÏQUE EN DEUX ACTES. — 1666

PERSONNAGES.

MÉLICERTE, }
DAPHNÉ, } bergères.
ÉROXÈNE. }
MYRTIL, amant de Mélicerte.
ACANTHE, amant de Daphné.

TYRÈNE, amant d'Éroxène.
LYCARSIS, père, cru père de Myrtil.
CORINNE, confidente de Mélicerte.
NICANDRE, berger.
MOPSE, berger, cru oncle de Mélicerte.

La scène est en Thessalie, dans la vallée de Tempé.

Qu'il est sûr que tes yeux le connaîtront d'abord
ÉROXÈNE. Je puis te contenter par une même voie,
Et payer ton secret de la même monnaie.
J'ai de la main aussi de ce peintre fameux
Un aimable portrait de l'objet de mes vœux,
Si plein de tous ses traits et de sa grâce extrême,
Que tu pourras d'abord te le nommer toi-même.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

DAPHNÉ, ÉROXÈNE, ACANTHE, TYRÈNE

ACANTHE. Ah ! charmante Daphné !
TYRÈNE. Trop aimable Éroxène !
DAPHNÉ. Acanthe, laisse-moi.
ÉROXÈNE. Ne me suis point, Tyrène.
ACANTHE (à Daphné). Pourquoi me chasses-tu ?
TYRÈNE (à Éroxène). Pourquoi fais-tu mes pas ?
DAPHNÉ (à Acanthe). Tu me plais loin de moi.
ÉROXÈNE (à Tyrène). Je m'aime où tu n'es pas
ACANTHE. Ne cesseras-tu point cette rigueur mortelle ?
TYRÈNE. Ne cesseras-tu point de m'être si cruelle ?
DAPHNÉ. Ne cesseras-tu point tes inutiles vœux ?
ÉROXÈNE. Ne cesseras-tu point de m'être si fâcheux ?
ACANTHE. Si tu n'en prends pitié, je succombe à ma peine
TYRÈNE. Si tu ne me secours, ma mort est trop certaine.
DAPHNÉ. Si tu ne veux partir, je vais quitter ce lieu.
ÉROXÈNE. Si tu veux demeurer, je te vais dire adieu.
ACANTHE. Eh bien ! en m'éloignant je te vais satisfaire.
TYRÈNE. Mon départ va t'ôter ce qui peut te déplaire.
ACANTHE. Généreuse Éroxène, en faveur de mes feux,
Daigne au moins, par pitié, lui dire un mot ou deux.
TYRÈNE. Obligeante Daphné, parle à cette inhumaine,
Et sache d'où pour moi procède tant de haine.

SCÈNE II.

DAPHNÉ, ÉROXÈNE.

ÉROXÈNE. Acanthe a du mérite et t'aime tendrement :
D'où vient que tu lui fais un si dur traitement ?
DAPHNÉ. Tyrène vaut beaucoup, et languit pour tes charmes :
D'où vient que sans pitié tu vois couler ses larmes ?
ÉROXÈNE. Puisque j'ai fait ici la demande avant toi,
La raison te condamne à répondre avant moi.
DAPHNÉ. Pour tous les soins d'Acanthe on me voit inflexible,
Parce qu'à d'autres vœux je me trouve sensible.
ÉROXÈNE. Je ne fais pour Tyrène éclater que rigueur,
Parce qu'un autre choix est maître de mon cœur.
DAPHNÉ. Puis-je savoir de toi ce choix qu'on te voit taire ?
ÉROXÈNE. Oui, si tu veux du tien m'apprendre le mystère.
DAPHNÉ. Sans te nommer celui qu'Amour m'a fait choisir,
Je puis facilement contenter ton désir :
Et de la main d'Atis, ce peintre inimitable,
J'en garde dans ma poche un portrait admirable,
Qui, jusqu'au moindre trait, lui ressemble si fort,



... J'ai fait tantôt, charmante Mélicerte,
Un petit prisonnier que je garde pour vous.
ACTE II, SCÈNE III.

DAPHNÉ. La boîte que le peintre a fait faire pour moi
Est tout à fait semblable à celle que je voi.
ÉROXÈNE. Il est vrai, l'une à l'autre entièrement ressemble,
Et certe il faut qu'Atis les ait fait faire ensemble.
DAPHNÉ. Faisons en même temps, par un peu de couleurs,
Confiance à nos yeux du secret de nos cœurs.
ÉROXÈNE. Voyons à qui plus vite entendra ce langage,
Et qui parle le mieux, de l'un ou l'autre ouvrage.
DAPHNÉ. La méprise est plaisante, et tu te brouilles bien;

Au lieu de ton portrait tu m'as rendu le mien.
 ÉROXÈNE. Il est vrai, je ne sais comme j'ai fait la chose.
 DAPHNÉ. Donne. De cette erreur ta rêverie est cause.
 ÉROXÈNE. Que veut dire ceci? nous nous jouons, je croi :
 Tu fais de ces portraits même chose que moi.
 DAPHNÉ. Certes, c'est pour en rire, et tu peux me le rendre.
 ÉROXÈNE (mettant les deux portraits l'un à côté de l'autre).
 Voici le vrai moyen de ne pas se méprendre.
 DAPHNÉ. De mes sens prévenus est-ce une illusion?
 ÉROXÈNE. Mon âme sur mes yeux fait-elle impression?
 DAPHNÉ. Myrtil à mes regards s'offre dans cet ouvrage.
 ÉROXÈNE. De Myrtil dans ces traits je rencontre l'image.
 DAPHNÉ. C'est le jeune Myrtil qui fait naître mes feux.
 ÉROXÈNE. C'est au jeune Myrtil que tendent tous mes vœux.
 DAPHNÉ. Je venais aujourd'hui te prier de lui dire
 Les soins que pour son sort son mérite m'inspire.
 ÉROXÈNE. Je venais te chercher pour servir mon ardeur
 Dans le dessein que j'ai de m'assurer son cœur.
 DAPHNÉ. Cette ardeur qu'il t'inspire est-elle si puissante?
 ÉROXÈNE. L'aimes-tu d'une amour qui soit si violente?
 DAPHNÉ. Il n'est point de froideur qu'il ne puisse enflammer;
 Et sa grâce naissante a de quoi tout charmer.
 ÉROXÈNE. Il n'est nymphe en l'aimant qui ne se tint heureuse,
 Et Diane sans honte en serait amoureuse.
 DAPHNÉ. Rien que son air charmant ne me touche aujourd'hui,
 Et si j'avais cent cœurs ils seraient tous pour lui.
 ÉROXÈNE. Il efface à mes yeux tout ce qu'on voit paraître;
 Et si j'avais un sceptre il en serait le maître.
 DAPHNÉ. Ce serait donc en vain qu'à chacune en ce jour,
 On nous voudrait du sein arracher cet amour :
 Nos âmes dans leurs vœux sont trop bien affermies;
 Ne tâchons, s'il se peut, qu'à demeurer amies;
 Et puisque en même temps, pour le même sujet,
 Nous avons toutes deux formé même projet,
 Mettons dans ce débat la franchise en usage;
 Ne prenons l'une et l'autre aucun lâche avantage;
 Et courons nous ouvrir ensemble à Lycarsis
 Des tendres sentiments où nous jette son fils.
 ÉROXÈNE. J'ai peine à concevoir, tant la surprise est forte,
 Comme un tel fils est né d'un père de la sorte;
 Et sa taille, son air, sa parole et ses yeux,
 Feraient croire qu'il est issu du sang des dieux.
 Mais enfin j'y souscris, courons trouver ce père;
 Allons-lui de nos cœurs découvrir le mystère;
 Et consentons qu'après Myrtil, entre nous deux,
 Décide par son choix ce combat de nos vœux.
 DAPHNÉ. Soit. Je vois Lycarsis avec Mopse et Nicandre.
 Ils pourront le quitter; cachons-nous pour attendre.

SCÈNE III.

LYCARSIS, MOPSE, NICANDRE.

NICANDRE (à Lycarsis). Dis-nous donc ta nouvelle.
 LYCARSIS. Ah! que vous me pressez!
 Cela ne se dit pas comme vous le pensez.
 MOPSE. Que de sottises façons et que de badinage!
 Ménélaque pour chanter n'en fait pas davantage.
 LYCARSIS. Parmi les curieux des affaires d'État,
 Une nouvelle à dire est d'un puissant éclat.
 Je me veux mettre un peu sur l'homme d'importance,
 Et jouer quelque temps de votre impatience.
 NICANDRE. Veux-tu par tes délais nous fatiguer tous deux?
 MOPSE. Prends-tu quelque plaisir à te rendre fâcheux?
 NICANDRE. De grâce, parle, et mets ces mines en arrière.
 LYCARSIS. Priez-moi donc tous deux de la bonne manière,
 Et me dites chacun quel don vous me ferez
 Pour obtenir de moi ce que vous désirez.
 MOPSE. La peste soit du fat! laissons-le là, Nicandre;
 Il brûle de parler, bien plus que nous d'entendre
 Sa nouvelle lui pèse, il veut s'en décharger,
 Et ne l'écouter pas est le faire enragier.
 LYCARSIS. Hé!
 NICANDRE. Te voilà puni de tes façons de faire.
 LYCARSIS. Je m'en vais vous le dire, écoutez.
 MOPSE. Point d'affaire.
 LYCARSIS. Quoi! vous ne voulez pas m'entendre?
 NICANDRE. Non.
 LYCARSIS. Eh bien!
 Je ne dirai donc mot, et vous ne saurez rien.
 MOPSE. Soit.
 LYCARSIS. Vous ne saurez pas qu'avec magnificence,
 Le roi vient honorer Tempé de sa présence;
 Qu'il entra dans Larisse hier sur le haut jour;

Qu'à l'aise je l'y vis avec toute sa cour;
 Que ces bois vont jouir aujourd'hui de sa vue,
 Et qu'on raisonne fort touchant cette venue.
 NICANDRE. Nous n'avons pas envie aussi de rien savoir.
 LYCARSIS. Je vis cent choses là ravissantes à voir :
 Ce ne sont que seigneurs, qui, des pieds à la tête,
 Sont brillants et parés comme au jour d'une fête;
 Ils surprennent la vue, et nos prés au printemps,
 Avec toutes leurs fleurs, sont bien moins éclatants.
 Pour le prince, entre tous sans peine on le remarque,
 Et, d'une stade loin, il sent son grand monarque :
 Dans toute sa personne il a je ne sais quoi
 Qui d'abord fait juger que c'est un maître roi.
 Il le fait d'une grâce à nulle autre seconde,
 Et cela, sans mentir, lui sied le mieux du monde.
 On ne croirait jamais comme, de toutes parts,
 Toute sa cour s'empresse à chercher ses regards :
 Ce sont autour de lui confusions plaisantes,
 Et l'on dirait d'un tas de mouches reluisantes
 Qui suivent en tous lieux un doux rayon de miel.
 Enfin l'on ne voit rien de si beau sous le ciel;
 Et la fête de Pan, parmi nous si chérie,
 Auprès de ce spectacle est une gueuserie.
 Mais puisque sur le fier vous vous tenez si bien,
 Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien.
 MOPSE. Et nous ne te voulons aucunement entendre.
 LYCARSIS. Allez vous promener.
 MOPSE. Va-t'en te faire pendre.

SCÈNE IV.

ÉROXÈNE, DAPHNÉ, LYCARSIS.

LYCARSIS (se croyant seul). C'est de cette façon que l'on punit les gens,
 Quand ils font les benêts et les impertinents.
 DAPHNÉ. Le ciel tienne, pasteur, vos brebis toujours saines!
 ÉROXÈNE. Cérès tienne de grains vos granges toujours pleines!
 LYCARSIS. Et le grand Pan vous donne à chacune un époux
 Qui vous aime beaucoup, et soit digne de vous!
 DAPHNÉ. Ah! Lycarsis, nos vœux à même but aspirent.
 ÉROXÈNE. C'est pour le même objet que nos deux cœurs soupirent.
 DAPHNÉ. Et l'Amour, cet enfant qui cause nos langueurs,
 A pris chez vous le trait dont il blesse nos cœurs.
 ÉROXÈNE. Et nous venons ici chercher votre alliance,
 Et voir qui de nous deux aura la préférence.
 LYCARSIS. Nymphes...
 DAPHNÉ. Pour ce bien seul nous poussons des soupirs.
 LYCARSIS. Je suis...
 ÉROXÈNE. A ce bonheur tendent tous nos desirs.
 DAPHNÉ. C'est un peu librement expliquer sa pensée.
 LYCARSIS. Pourquoi?
 ÉROXÈNE. La bienséance y semble un peu blessée.
 LYCARSIS. Ah! point.
 DAPHNÉ. Mais quand le cœur brûle d'un noble feu,
 On peut, sans nulle honte, en faire un libre aveu.
 LYCARSIS. Je...
 ÉROXÈNE. Cette liberté nous peut être permise,
 Et du choix de nos cœurs la beauté l'autorise.
 LYCARSIS. C'est blesser ma pudeur que me flatter ainsi.
 ÉROXÈNE. Non, non, n'affectez point de modestie ici.
 DAPHNÉ. Enfin tout notre bien est en votre puissance.
 ÉROXÈNE. C'est de vous que dépend notre unique espérance.
 DAPHNÉ. Trouverons-nous en vous quelques difficultés?
 LYCARSIS. Ah!
 ÉROXÈNE. Nos vœux, dites-moi, seront-ils rejetés?
 LYCARSIS. Non, j'ai reçu du ciel une âme peu cruelle :
 Je tiens de feu ma femme; et je me sens comme elle
 Pour les desirs d'autrui beaucoup d'humanité,
 Et je ne suis point homme à garder de fierté.
 DAPHNÉ. Accordez donc Myrtil à notre amoureux zèle.
 ÉROXÈNE. Et souffrez que son choix règle notre querelle.
 LYCARSIS. Myrtil!
 DAPHNÉ. Oui, c'est Myrtil que de vous nous voulons.
 ÉROXÈNE. De qui pensez-vous donc qu'ici nous vous parlons?
 LYCARSIS. Je ne sais; mais Myrtil n'est guère dans un âge
 Qui soit propre à ranger au joug du mariage.
 DAPHNÉ. Son mérite naissant peut frapper d'autres yeux;
 Et l'on veut s'engager un bien si précieux,
 Prévenir d'autres cœurs, et braver la fortune
 Sous les fermes liens d'une chaîne commune.
 ÉROXÈNE. Comme par son esprit et ses autres brillants,
 Il rompt l'ordre commun et devance le temps,
 Notre flamme pour lui veut en faire de même,
 Et régler tous ses vœux sur son mérite extrême.

LYCARSIS. Il est vrai qu'à son âge il surprend quelquefois ;
Et cet Athénien qui fut chez moi vingt mois,
Qui, le trouvant joli, se mit en fantaisie
De lui remplir l'esprit de sa philosophie,
Sur de certains discours l'a rendu si profond,
Que, tout grand que je suis, souvent il me confond.
Mais avec tout cela ce n'est encor qu'enfance,
Et son fait est mêlé de beaucoup d'innocence.

DAPHNÉ. Il n'est point tant enfant qu'à le voir chaque jour
Je ne le croie atteint déjà d'un peu d'amour ;
Et plus d'une aventure à mes yeux s'est offerte,
Où j'ai connu qu'il suit la jeune Mélécerte.

ÉROXÈNE. Ils pourraient bien s'aimer, et je vois...

LYCARSIS.

Franc abus.

Pour elle, passe encore, elle a deux ans de plus ;
Et deux ans, dans son sexe, est une grande avance.
Mais pour lui, le jeu seul l'occupe tout, je pense,
Et les petits desirs de se voir ajusté
Ainsi que les bergers de haute qualité.

DAPHNÉ. Enfin nous désirons par le nœud d'hyménée
Attacher sa fortune à notre destinée.

ÉROXÈNE. Nous voulons l'une et l'autre, avec pareille ardeur,
Nous assurer de loin l'empire de son cœur.

LYCARSIS. Je m'en tiens honoré plus qu'on ne saurait croire.

Je suis un pauvre pâtre ; et ce m'est trop de gloire
Que deux nymphes d'un rang le plus haut du pays
Disputent à se faire un époux de mon fils.

Puisqu'il vous plaît, qu'ainsi la chose s'exécute :
Je consens que son choix règle votre dispute ;
Et celle qu'à l'écart laissera cet arrêt
Pourra pour son recours m'épouser, s'il lui plaît :

C'est toujours même sang et presque même chose.
Mais le voici. Souffrez qu'un peu je le dispose.
Il tient quelque moineau qu'il a pris fraîchement :

Et voilà ses amours et son attachement.

SCÈNE V.

ÉROXÈNE, DAPHNÉ et LYCARSIS (dans le fond du théâtre), MYRTIL.

MYRTIL, se croyant seul, et tenant un moineau dans une cage.

Innocente petite bête,
Qui contre ce qui vous arrête
Vous débâtez tant à mes yeux,
De votre liberté ne plaignez point la perte :
Votre destin est glorieux,
Je vous ai pris pour Mélécerte ;
Elle vous baisera, vous prenant dans sa main
Et de vous mettre en son sein
Elle vous fera la grâce.
Est-il un sort au monde et plus doux et plus beau
Et qui des rois, hélas ! heureux petit moineau,
Ne voudrait être en votre place !

LYCARSIS. Myrtil ! Myrtil ! un mot. Laissons là ces joyaux ;
Il s'agit d'autre chose ici que de moineaux.
Ces deux nymphes, Myrtil, à la fois te prétendent,
Et tout jeune déjà pour époux te demandent ;
Et dois par un hymen t'engager à leurs vœux,
Et c'est toi que l'on veut qui choisisses des deux.

MYRTIL. Ces nymphes ?

LYCARSIS. Oui. Des deux tu peux en choisir une.

Vois quel est ton bonheur, et bénis la fortune.

MYRTIL. Ce choix qui m'est offert peut-il m'être un bonheur,

S'il n'est aucunement souhaité de mon cœur ?

LYCARSIS. Enfin qu'en le reçoive ; et que, sans se confondre,
A l'honneur qu'elles font on songe à bien répondre.

ÉROXÈNE. Malgré cette fierté qui règne parmi nous,
Deux nymphes, ô Myrtil ! viennent s'offrir à vous ;
Et de vos qualités les merveilles écloses
Font que nous renversons ici l'ordre des choses.

DAPHNÉ. Nous vous laissons, Myrtil, pour l'avis le meilleur,
Consulter sur ce choix vos yeux et votre cœur ;
Et nous n'en voulons point prévenir les suffrages
Par un récit paré de tous nos avantages.

MYRTIL. C'est me faire un honneur avant l'éclat me surprend ;
Mais cet honneur, pour moi, je l'avoue, est trop grand.

A vos rares bontés il faut que je m'oppose :
Pour mériter ce sort, je suis trop peu de chose ;
Et je serais fâché, quels qu'en soient les appas,
Qu'on vous blâmât pour moi de faire un choix trop bas.

ÉROXÈNE. Contentez nos desirs, quoi qu'on en puisse croire ;
Et ne vous chargez point du soin de notre gloire.

DAPHNÉ. Non, ne descendez point dans ces humilités,

Et laissez-nous juger ce que vous méritez.

MYRTIL. Le choix qui m'est offert s'oppose à votre attente,
Et peut seul empêcher que mon cœur vous contente.
Le moyen de choisir de deux grandes beautés,
Égales en naissance et rares qualités !

Rejeter l'une ou l'autre est un crime effroyable,
Et n'en choisir aucune est bien plus raisonnable.

ÉROXÈNE. Mais, en faisant refus de répondre à nos vœux,
Au lieu d'une, Myrtil, vous en outragez deux.

DAPHNÉ. Ces raisons nous font rien à vouloir s'en défendre,
Ces raisons ne font rien à vouloir s'en défendre.

MYRTIL. Eh bien ! si ces raisons ne vous satisfont pas,
Celle-ci le fera : j'aime d'autres appas ;

Et je sens bien qu'un cœur qu'un bel objet engage
Est insensible et sourd à tout autre avantage.

LYCARSIS. Comment donc ! Qu'est-ce ci ? Qui l'eût pu présumer !
Et savez-vous, morveux, ce que c'est que d'aimer ?

MYRTIL. Sans savoir ce que c'est, mon cœur a su le faire.

LYCARSIS. Mais cet amour me choque, et n'est pas nécessaire.

MYRTIL. Vous ne deviez donc pas, si cela vous déplait,
Me faire un cœur sensible et tendre comme il est.

LYCARSIS. Mais ce cœur que j'ai fait me doit obéissance.

MYRTIL. Oui, lorsque d'obéir il est en sa puissance.

LYCARSIS. Mais enfin, sans mon ordre il ne doit point aimer.

MYRTIL. Que n'empêchiez-vous donc que l'on pût le charmer ?

LYCARSIS. Eh bien ! je vous défends que cela continue.

MYRTIL. La défense, j'ai peur, sera trop tard venue.

LYCARSIS. Quoi ! les pères n'ont pas des droits supérieurs ?

MYRTIL. Les dieux, qui sont bien plus, ne forcent point les cœurs.

LYCARSIS. Les dieux... ? Paix, petit sot. Cette philosophie
Me...

DAPHNÉ. Ne vous mettez point en courroux, je vous prie.

LYCARSIS. Non, je veux qu'il se donne à l'une pour époux,

Où je vais lui donner le fouet tout devant vous.

Ah, ah ! je vous ferai sentir que je suis père.

DAPHNÉ. Traitons, de grâce, ici les choses sans colère.

ÉROXÈNE. Peut-on savoir de vous cet objet si charmant

Dont la beauté, Myrtil, vous a fait son amant ?

MYRTIL. Mélécerte, madame. Elle en peut faire d'autres.

ÉROXÈNE. Vous comparez, Myrtil, ses qualités aux nôtres !

DAPHNÉ. Le choix d'elle et de nous est assez inégal !

MYRTIL. Nymphes, au nom des dieux, n'en dites point de mal.

Daignez considérer, de grâce, que je l'aime ;

Et ne me jetez point dans un désordre extrême.

Si j'outrage en l'aimant vos célestes attraits,

Elle n'a point de part au crime que je fais ;

C'est de moi, s'il vous plaît, que vient toute l'offense.

Il est vrai, d'elle à vous je sais la différence :

Mais par sa destinée on se trouve enchaîné ;

Et je sens bien enfin que le ciel m'a donné

Pour vous tout le respect, nymphes, imaginable,

Pour elle tout l'amour dont une âme est capable.

Je vois, à la rougeur qui vient de vous saisir,

Que ce que je vous dis ne vous fait pas plaisir ;

Si vous parlez, mon cœur appréhende d'entendre

Ce qui peut le blesser par l'endroit le plus tendre ;

Et, pour me dérober à de semblables coups,

Nymphes, j'aime bien mieux prendre congé de vous.

LYCARSIS. Myrtil, holà, Myrtil ! Veux-tu revenir, traître ?

Il fuit ; mais on verra qui de nous est le maître.

Ne vous effrayez point de tous ces vains transports ;

Vous l'aurez pour époux, j'en réponds corps pour corps.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

MÉLÉCERTE, CORINNE.

MÉLÉCERTE. Ah ! Corinne ! tu viens de l'apprendre de Stelle,
Et c'est de Lycarsis qu'elle tient la nouvelle...

CORINNE. Oui.

MÉLÉCERTE. Que les qualités dont Myrtil est orné
Ont su toucher d'amour Éroxène et Daphné !

CORINNE. Oui.

MÉLÉCERTE. Que pour l'obtenir leur ardeur est si grande,
Qu'ensemble elles en ont déjà fait la demande,

Et que, dans ce débat, elles ont fait dessein
De passer, dès cette heure, à recevoir sa main ?
Ah ! que tes mots ont peine à sortir de ta bouche
Et que c'est faiblement que mon souci te touche !
CORINNE. Mais quoi ! que voulez-vous ! c'est là la vérité,
Et vous redites tout comme je l'ai conté.
MÉLICERTE. Mais comment Lycarsis reçoit-il cette affaire ?
CORINNE. Comme un honneur, je crois, qui doit beaucoup lui plaire.
MÉLICERTE. Et ne vois-tu pas bien, toi qui sais mon ardeur,
Qu'avec ces mots, hélas ! tu me perces le cœur ?
CORINNE. Comment ?
MÉLICERTE. Me mettre aux yeux que le sort implacable
Après d'elles me rend trop peu considérable,
Et qu'à moi, par leur rang, on les va préférer,
N'est-ce pas une idée à me désespérer ?
CORINNE. Mais quoi ! je vous réponds, et dis ce que je pense.
MÉLICERTE. Ah ! tu me fais mourir par ton indifférence.
Mais dis, quels sentiments Myrtil a-t-il fait voir ?
CORINNE. Je ne sais.
MÉLICERTE. Et c'est là ce qu'il fallait savoir,
Cruelle !
CORINNE. En vérité, je ne sais comment faire ;
Et, de tous les côtés, je trouve à vous déplaire.
MÉLICERTE. C'est que tu n'entres point dans tous les mouvements
D'un cœur, hélas ! rempli de tendres sentiments.
Va-t'en ; laisse-moi seule, en cette solitude,
Passer quelques moments de mon inquiétude.

SCÈNE II.

MÉLICERTE.

Vous le voyez, mon cœur, ce que c'est que d'aimer ;
Et Bélise avait su trop bien m'en informer.
Cette charmante mère, avant sa destinée,
Me disait une fois, sur le bord du Pénée :
« Ma fille, songe à toi ; l'amour aux jeunes cœurs
Se présente toujours entouré de douceurs.
D'abord il n'offre aux yeux que choses agréables.
Mais il traîne après lui des troubles effroyables :
Et si tu veux passer tes jours dans quelque paix,
Toujours comme d'un mal défends-toi de ses traits. »
De ces leçons, mon cœur, je m'étais souvenue ;
Et quand Myrtil venait à s'offrir à ma vue,
Qu'il jouait avec moi, qu'il me rendait des soins,
Je vous disais toujours de vous y plaire moins.
Vous ne me crûtes point, et votre complaisance
Se vit bientôt changée en trop de bienveillance.
Dans ce naissant amour, qui flattait vos desirs,
Vous ne vous figuriez que joie et que plaisirs ;
Pendant vous voyez la cruelle disgrâce
Dont en ce triste jour, le destin vous menace.
Et la peine mortelle où vous voilà réduit.
Ah ! mon cœur, ah ! mon cœur, je vous l'avais bien dit.
Mais tenons, s'il se peut, notre douleur couverte.
Voici...

SCÈNE III.

MYRTIL, MÉLICERTE.

MYRTIL. J'ai fait tantôt, charmante Mélicerte,
Un petit prisonnier que je garde pour vous,
Et dont peut-être un jour je deviendrai jaloux.
C'est un jeune moineau qu'avec un soin extrême
Je veux, pour vous l'offrir, apprivoiser moi-même.
Le présent n'est pas grand ; mais les divinités
Ne jettent leurs regards que sur les volontés.
C'est le cœur qui fait tout ; et jamais la richesse
Des présents que... Mais, ciel ! d'où vient cette tristesse ?
Qu'avez-vous, Mélicerte ? et quel sombre chagrin
Se voit dans vos beaux yeux répandu ce matin ?
Vous ne répondez point ; et ce morne silence
Redouble encor ma peine et mon impatience.
Parlez. De quel ennui ressentez-vous les coups ?
Qu'est-ce donc ?
MÉLICERTE. Ce n'est rien.
MYRTIL. Ce n'est rien, dites-vous ?
Et je vois cependant vos yeux couverts de larmes.
Cela s'accorde-t-il, beauté pleine de charmes ?
Ah ! ne me faites point un secret dont je meurs,
Et m'expliquez, hélas ! ce que disent ces pleurs.

MÉLICERTE. Rien ne me servirait de vous le faire entendre.
MYRTIL. Devez-vous rien avoir que je ne doive apprendre ?
Et ne blessez-vous pas notre amour aujourd'hui,
De vouloir me voler ma part de votre ennui ?
Ah ! ne le cachez point à l'ardeur qui m'inspire.
MÉLICERTE. Eh bien ! Myrtil, eh bien ! il faut donc vous le dire.
J'ai su que, par un choix plein de gloire pour vous,
Éroxène et Daphné vous veulent pour époux ;
Et je vous avouerai que j'ai cette faiblesse
De n'avoir pu, Myrtil, le savoir sans tristesse,
Sans accuser du sort la rigoureuse loi
Qui les rend, dans leurs vœux, préférables à moi.
MYRTIL. Et vous pouvez l'avoir cette injuste tristesse.
Vous pouvez soupçonner mon amour de faiblesse,
Et croire qu'engagé par des charmes si doux,
Je puisse être à jamais à quelque autre qu'à vous ;
Que je puisse accepter une autre main offerte !
Eh ! que vous ai-je fait, cruelle Mélicerte,
Pour traiter ma tendresse avec tant de rigueur,
Et faire un jugement si mauvais de mon cœur ?
Quoi ! faut-il que de lui vous ayez quelque crainte !
Je suis bien malheureux de souffrir cette atteinte !
Et que me sert d'aimer comme je fais, hélas !
Si vous êtes si prête à ne le croire pas !
MÉLICERTE. Je pourrais moins, Myrtil, redouter ces rivaux,
Si les choses étaient de part et d'autre égales ;
Et, dans un rang pareil, j'oserais espérer
Que peut-être l'amour me ferait préférer :
Mais l'inégalité de bien et de naissance
Qui peut d'elles à moi faire la différence...
MYRTIL. Ah ! leur rang de mon cœur ne viendra point à bout ;
Et vos divins appas vous tiennent lieu de tout.
Je vous aime, il suffit ; et, dans votre personne,
Je vois rang, biens, trésors, États, sceptre, couronne ;
Et des rois les plus grands m'offrit-on le pouvoir,
Je n'y changerais pas le bien de vous avoir.
C'est une vérité toute sincère et pure ;
Et pouvoir en douter est me faire une injure.
MÉLICERTE. Eh bien ! je crois, Myrtil, puisque vous le voulez,
Que vos vœux par leur rang ne sont point ébranlés,
Et que, bien qu'elles soient nobles, riches et belles,
Votre cœur m'aime assez pour me mieux aimer qu'elles.
Mais ce n'est pas l'amour dont vous suivrez la voix :
Votre père, Myrtil, réglera votre choix ;
Et de même qu'à vous je ne lui suis pas chère,
Pour préférer à tout une simple bergère.
MYRTIL. Non, chère Mélicerte, il n'est père ni dieux
Qui me puissent forcer à quitter vos beaux yeux ;
Et toujours de mes vœux reine comme vous êtes...
MÉLICERTE. Ah ! Myrtil, prenez garde à ce qu'ici vous faites :
N'allez point présenter un espoir à mon cœur,
Qu'il recevrait peut-être avec trop de douceur,
Et qui, tombant après comme un éclair qui passe,
Me rendrait plus cruel le coup de ma disgrâce.
MYRTIL. Quoi, faut-il des serments appeler le secours,
Lorsque l'on vous promet de vous aimer toujours ?
Que vous vous faites tort par de telles alarmes,
Et connaissez bien peu le pouvoir de vos charmes !
Eh bien ! puisqu'il le faut, je jure par les dieux,
Et si ce n'est assez, je jure par vos yeux,
Qu'on me tîra plutôt que je vous abandonne.
Recevez-en ici la foi que je vous donne ;
Et souffrez que ma bouche, avec ravissement,
Sur cette belle main en signe le serment.
MÉLICERTE. Ah ! Myrtil, levez-vous, de peur qu'on ne vous voie.
MYRTIL. Est-il rien ?... Mais, ô ciel ! on vient troubler ma joie.

SCÈNE IV.

LYCARSIS, MYRTIL, MÉLICERTE.

LYCARSIS. Ne vous contraignez pas pour moi.
MÉLICERTE (à part). Quel sort fâcheux !
LYCARSIS. Cela ne va pas mal, continuez tous deux.
Peste ! mon petit fils, que vous avez l'air tendre !
Et qu'en maître déjà vous savez vous y prendre !
Vous a-t-il, ce savant qu'Athènes exila,
Dans sa philosophie appris ces choses-là ?
Et vous, qui lui donnez de si douce manière
Votre main à baiser, la gentille bergère,
L'honneur vous apprend-il ces mignardes douceurs
Par qui vous débauchez ainsi les jeunes cœurs ?
MYRTIL. Ah ! quittez de ces mots l'outrageante bassesse,
Et ne m'accablez point d'un discours qui la blesse.

LYCARSIS. Je veux lui parler, moi. Toutes ces amitiés.
 MYRTIL. Je ne souffrirai point que vous la maltraitiez.
 A du respect pour vous la naissance m'engage.
 Mais je saurai sur moi vous punir de l'outrage.
 Oui, j'atteste le ciel que si, contre mes vœux,
 Vous lui dites encor le moindre mot fâcheux,
 Je vais avec ce fer, qui m'en fera justice,
 Au milieu de mon sein vous chercher un supplice,
 Et par mon sang versé lui marquer promptement
 L'éclatant désaveu de votre emportement.
 MÉLICERTE. Non, non, ne croyez pas qu'avec art je l'enflamme,
 Et que mon dessein soit de séduire son âme.
 S'il s'attache à me voir, et me veut quelque bien,
 C'est de son mouvement; je ne l'y force en rien.
 Ce n'est pas que mon cœur veuille ici se défendre
 De répondre à ses vœux d'une ardeur assez tendre:
 Je l'aime, je l'avoue, autant qu'on puisse aimer;
 Mais cet amour n'a rien qui vous doive alarmer;
 Et, pour vous arracher toute injuste créance,
 Je vous promets ici d'éviter sa présence,
 De faire place au choix où vous vous résoudrez,
 Et ne souffrir ses vœux que quand vous le voudrez.

SCÈNE V.

LYCARSIS, MYRTIL.

MYRTIL. Eh bien! vous triomphez avec cette retraite,
 Et dans ces mots votre âme a ce qu'elle souhaite:
 Mais apprenez qu'en vain vous vous réjouissez,
 Que vous serez trompé dans ce que vous pensez;
 Et qu'avec tous vos soins, toute votre puissance,
 Vous ne gagnerez rien sur ma persévérance.
 LYCARSIS. Comment! à quel orgueil, fripon, vous vois-je aller?
 Est-ce de la façon que l'on doit me parler?
 MYRTIL. Oui, j'ai tort, il est vrai, mon transport n'est pas sage.
 Pour rentrer au devoir, je change de langage,
 Et je vous prie ici, mon père, au nom des dieux,
 Et par tout ce qui peut vous être précieux,
 De ne vous point servir dans cette conjoncture,
 Des fiers droits que sur moi vous donne la nature:
 Ne m'empoisonnez point vos bienfaits les plus doux.
 Le jour est un présent que j'ai reçu de vous;
 Mais de quoi vous serai-je aujourd'hui redevable,
 Si vous me l'allez rendre, hélas! insupportable?
 Il est, sans Mélicerte, un supplice à mes yeux;
 Sans ses divins appas rien ne m'est précieux:
 Ils font tout mon bonheur et toute mon envie;
 Et si vous me l'ôtez, vous m'arrachez la vie.
 LYCARSIS (à part). Aux douleurs de son âme il me fait prendre part.
 Qui l'aurait jamais cru de ce petit pendard?
 Quel amour! quels transports! quels discours pour son âge!
 J'en suis confus, et sens que cet amour m'engage.
 MYRTIL (se jetant aux genoux de Lycarsis).
 Voyez, me voulez-vous ordonner de mourir?
 Vous n'avez qu'à parler, je suis prêt d'obéir.
 LYCARSIS (à part). Je n'y puis plus tenir, il m'arrache des larmes,
 Et ses tendres propos me font rendre les armes.
 MYRTIL. Que si, dans votre cœur, un reste d'amitié
 Vous peut de mon destin donner quelque pitié,
 Accordez Mélicerte à mon ardente envie,
 Et vous ferez bien plus que me donner la vie.
 LYCARSIS. Lève-toi.
 MYRTIL. Serez-vous sensible à mes soupirs?
 LYCARSIS. Oui.
 MYRTIL. J'obtiendrai de vous l'objet de mes desirs?
 LYCARSIS. Oui.
 MYRTIL. Vous ferez pour moi que son oncle l'oblige
 A me donner sa main?
 LYCARSIS. Oui. Lève-toi, te dis-je.
 MYRTIL. O père le meilleur qui jamais ait été!
 Que je baise vos mains, après tant de bonté!
 LYCARSIS. Ah! que pour ses enfants un père a de faiblesse!
 Peut-on rien refuser à leurs mots de tendresse?

Et ne se sent-on pas certains mouvements doux,
 Quand on vient à songer que cela sort de vous?
 MYRTIL. Me tiendrez-vous au moins la parole avancée?
 Ne changerez-vous point, dites-moi, de pensée?
 LYCARSIS. Non.

MYRTIL. Me permettez-vous de vous désobéir,
 Si de ces sentiments on vous fait revenir?
 Prononcez le mot.

LYCARSIS. Oui. Ah! nature, nature,
 Je m'en vais trouver Mopse, et lui faire ouverture
 De l'amour que sa nièce et toi vous vous portez.
 MYRTIL. Ah! que ne dois-je point à vos rares bontés!
 (Seul.) Quelle heureuse nouvelle à dire à Mélicerte!
 Je n'accepterais pas une couronne offerte,
 Pour le plaisir que j'ai de courir lui porter
 Ce merveilleux succès qui la doit contenter.

SCÈNE VI.

ACANTHE, TYRÈNE, MYRTIL.

ACANTHE. Ah! Myrtil! vous avez du ciel reçu des charmes
 Qui nous ont préparé des matières de larmes;
 Et leur naissant éclat, fatal à nos ardeurs,
 De ce que nous aimons nous enlève les cœurs.
 TYRÈNE. Peut-on savoir, Myrtil, vers qui, de ces deux belles,
 Vous tournerez ce choix dont courent les nouvelles,
 Et sur qui doit de nous tomber ce coup affreux
 Dont se voit foudroyé tout l'espoir de nos vœux?
 ACANTHE. Ne faites point languir deux amants davantage,
 Et nous dites quel sort votre cœur nous partage.
 TYRÈNE. Il vaut mieux, quand on craint ces malheurs éclatants,
 En mourir tout d'un coup que trainer si longtemps.
 MYRTIL. Rendez, nobles bergers, le calme à votre flamme;
 La belle Mélicerte a captivé mon âme.
 Auprès de cet objet mon sort est assez doux
 Pour ne pas consentir à rien prendre sur vous;
 Et si vos vœux enfin n'ont que les miens à craindre,
 Vous n'aurez l'un et l'autre aucun lieu de vous plaindre.
 ACANTHE. Ah! Myrtil, se peut-il que deux tristes amants?...
 TYRÈNE. Est-il vrai que le ciel, sensible à nos tourments?...
 MYRTIL. Oui; content de mes fers comme d'une victoire,
 Je me suis excusé de ce choix plein de gloire;
 J'ai de mon père encor changé les volontés,
 Et l'ai fait consentir à mes félicités.
 ACANTHE (à Tyrène). Ah! que cette aventure est un charmant miracle,
 Et qu'à notre poursuite elle ôte un grand obstacle!
 TYRÈNE (à Acanthe). Elle peut renvoyer ces nymphes à nos vœux,
 Et nous donner moyen d'être contents tous deux.

SCÈNE VII.

NICANDRE, MYRTIL, ACANTHE, TYRÈNE.

NICANDRE. Savez-vous en quel lieu Mélicerte est cachée?
 MYRTIL. Comment?
 NICANDRE. En diligence elle est partout cherchée.
 MYRTIL. Et pourquoi?
 NICANDRE. Nous allons perdre cette beauté.
 C'est pour elle qu'ici le roi s'est transporté;
 Avec un grand seigneur on dit qu'il la marie.
 MYRTIL. O ciel! Expliquez-moi ce discours, je vous prie.
 NICANDRE. Ce sont des incidents grands et mystérieux.
 Oui, le roi vient chercher Mélicerte en ces lieux;
 Et l'on dit qu'autrefois feu Bélise sa mère,
 Dont tout Tempé croyait que Mopse était le frère...
 Mais je me suis chargé de la chercher partout;
 Vous saurez tout cela tantôt de bout en bout.
 MYRTIL. Ah! dieux, quelle rigueur. Hé! Nicandre, Nicandre!
 ACANTHE. Suivons aussi ses pas afin de tout apprendre.

NOTA. Molière n'a point achevé cette pastorale héroïque.

FIN DE MÉLICERTE.

PASTORALE COMIQUE

1666.

PERSONNAGES DE LA PASTORALE.

IRIS, bergère.
LYCAS, riche pasteur, amant d'Iris.
PHILÈNE, riche pasteur, amant d'Iris.
CORYDON, berger, confident de Lycas.
amant d'Iris
UN PATRE, ami de Philène.
UN BERGER.

PERSONNAGES DU BALLET.

MAGICIENS, dansants.
MAGICIENS, chantants.
DÉMONS, dansants.
PAYSANS.
UNE ÉGYPTIENNE, chantante et dansante.
ÉGYPTIENS, dansants.

La scène est en Thessalie, dans un hameau de la vallée de Tempé.

SCÈNE PREMIÈRE.

LYCAS, CORYDON.

SCÈNE II.

LYCAS, MAGICIENS chantants et dansants; DÉMONS.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

(Deux Magiciens commencent, en dansant, un enchantement pour embellir Lycas; ils frappent la terre avec leurs baguettes, et en font sortir six Démons, qui se joignent à eux. Trois Magiciens sortent aussi de dessous terre.)

TROIS MAGICIENS CHANTANTS.

Désse des appas,
Ne nous refuse pas
La grâce qu'implorent nos bouches.
Nous t'en prions par tes rubans,
Par tes boucles de diamants,
Ton rouge, ta poudre, tes mouches,
Ton masque, ta coiffe et tes gants.

UN MAGICIEN, seul.

O toi, qui peux rendre agréables
Les visages les plus mal faits,
Répands, Vénus, de tes attraits
Deux ou trois doses charitables
Sur ce museau tordu tout frais

LES TROIS MAGICIENS CHANTANTS.

Désse des appas,
Ne nous refuse pas
La grâce qu'implorent nos bouches.
Nous t'en prions par tes rubans,
Par tes boucles de diamants,
Ton rouge, ta poudre, tes mouches,
Ton masque, ta coiffe et tes gants.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

(Les six Démons dansants habillent Lycas d'une manière ridicule et bizarre.)

LES TROIS MAGICIENS CHANTANTS.

Ah! qu'il est beau
Le jouvenceau!
Ah! qu'il est beau! ah! qu'il est beau!
Qu'il va faire mourir de belles!
Auprès de lui les plus cruelles
Ne pourront tenir dans leur peau.
Ah! qu'il est beau
Le jouvenceau!
Ah! qu'il est beau! ah! qu'il est beau!
Ho, ho, ho, ho, ho, ho, ho!

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

(Les Magiciens et les Démons continuent leurs danses, tandis que les trois Magiciens chantants continuent à se moquer de Lycas.)

LES TROIS MAGICIENS CHANTANTS.

Qu'il est joli,
Gentil, poli !
Qu'il est joli, qu'il est joli !
Est-il des yeux qu'il ne ravisse ?
Il passe en beauté feu Narcisse,
Qui fut un blondin accompli.
Qu'il est joli,
Gentil, poli !
Qu'il est joli, qu'il est joli !
Hi, hi, hi, hi, hi, hi, hi, hi,

(Les trois Magiciens chantants s'enfoncent dans la terre, et les Magiciens dansants disparaissent.)

SCÈNE III.

LYCAS, PHILÈNE.

PHILÈNE, sans voir Lycas, chante :

Paissez, chères brebis, les herbettes naissantes :
Ces prés et ces ruisseaux ont de quoi vous charmer ;
Mais, si vous désirez vivre toujours contentes,
Petites innocentes,
Gardez-vous bien d'aimer.

LYCAS, sans voir Philène.

(Ce pasteur, voulant faire des vers pour sa maîtresse, prononce le nom d'Iris assez haut pour que Philène l'entende.)

PHILÈNE (à Lycas). Est-ce toi que j'entends, téméraire ? Est-ce toi
Qui nommes la beauté qui me tient sous sa loi ?

LYCAS. Oui, c'est moi ; oui, c'est moi

PHILÈNE. Oses-tu bien en aucune façon
Proférer ce beau nom ?

LYCAS. Eh ! pourquoi non ? eh ! pourquoi non ?

PHILÈNE. Iris charme mon âme ;
Et qui pour elle aura
Le moindre brin de flamme,
Il s'en repentira.

LYCAS. Je me moque de cela,
Je me moque de cela.

PHILÈNE. Je t'étranglerai, mangerai,
Si tu nommes jamais ma belle.
Ce que je dis, je le ferai :
Je t'étranglerai, mangerai,
Il suffit que j'en ai juré.
Quand les dieux prendraient ta querelle,
Je t'étranglerai, mangerai,
Si tu nommes jamais ma belle.

LYCAS. Bagatelle, bagatelle.

SCÈNE IV.

IRIS, LYCAS.

SCÈNE V.

LYCAS, UN PÂTRE.

(Le Pâtre apporte à Lycas un cartel de la part de Philène.)

SCÈNE VI.

LYCAS, CORYDON.

SCÈNE VII.

PHILÈNE, LYCAS.

PHILÈNE chante. Arrête, malheureux ;
Tourne, tourne visage,
Et voyons qui des deux
Obtiendra l'avantage.

LYCAS.

(Lycas hésite à se battre.)

PHILÈNE. C'est par trop discourir ;
Allons, il faut mourir.

SCÈNE VIII.

PHILÈNE, LYCAS, PAYSANS.

(Les Paysans viennent pour séparer Philène et Lycas.)

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET.

(Les Paysans prennent querelle en voulant séparer les deux pasteurs, et dansent en se battant.)

SCÈNE IX.

CORYDON, LYCAS, PHILÈNE, PAYSANS.

(Corydon, par ses discours, trouve moyen d'apaiser la querelle des Paysans.)

CINQUIÈME ENTRÉE DE BALLET.

(Les Paysans réconciliés dansent ensemble.)

SCÈNE X.

CORYDON, LYCAS, PHILÈNE.

SCÈNE XI.

IRIS, CORYDON.

SCÈNE XII.

PHILÈNE, LYCAS, IRIS, CORYDON.

(Lycas et Philène, amants de la bergère, la pressent de décider lequel des deux aura la préférence.)

PHILÈNE (à Iris). N'attendez pas qu'ici je me vante moi-même
Pour le choix que vous balancez ;
Vous avez des yeux, je vous aime,
C'est vous en dire assez.

(La bergère décide en faveur de Corydon.)

SCÈNE XIII.

PHILÈNE, LYCAS.

PHILÈNE chante. Hélas ! peut-on sentir de plus vive douleur ?
Nous préférer un servile pasteur !
O ciel !

LYCAS chante. O sort !

PHILÈNE. Quelle rigueur !

LYCAS. Quel coup !

PHILÈNE. Quoi ! tant de pleurs...

LYCAS. Tant de persévérance...

PHILÈNE. Tant de langueur...

LYCAS. Tant de souffrance...

PHILÈNE. Tant de vœux...

LYCAS. Tant de soins...

PHILÈNE. Tant d'ardeur...

LYCAS. Tant d'amour...

PHILÈNE. Avec tant de mépris sont traités en ce jour !

Ah ! cruelle.

LYCAS. Cœur dur !

PHILÈNE. Tigresse !

LYCAS. Inexorable !

PHILÈNE. Inhumaine !

LYCAS. Inflexible !

PHILÈNE. Ingrate !

LYCAS. Impitoyable !

PHILÈNE. Tu veux donc nous faire mourir ?

Il te faut contenter.

LYCAS. Il te faut obéir.

PHILÈNE (tirant son javelot). Mourons, Lycas.

LYCAS (tirant son javelot). Mourons, Philène.

PHILÈNE. Avec ce fer finissons notre peine.

LYCAS. Pousse.

PHILÈNE. Ferme.

LYCAS. Courage.

PHILÈNE. Allons, va le premier.

LYCAS. Non, je veux marcher le dernier.

PHILÈNE. Puisque même malheur aujourd'hui nous assemble,

Allons, partons ensemble.

SCÈNE XIV.

UN BERGER, LYCAS, PHILÈNE.

LE BERGER chante.

Ah ! quelle folie
De quitter la vie
Pour une beauté
Dont on est rebuté !
On peut, pour un objet aimable
Dont le cœur nous est favorable,
Vouloir perdre la clarté ;
Mais quitter la vie
Pour une beauté
Dont on est rebuté,
Ah ! quelle folie !

SCÈNE XV.

UNE ÉGYPTIENNE, ÉGYPTIENS dansants

L'ÉGYPTIENNE.

D'un pauvre cœur
Soulagez le martyr ;
D'un pauvre cœur
Soulagez la douleur.
J'ai beau vous dire
Ma vive ardeur,
Je vous vois rire
De ma langueur :
Ah ! cruel, j'expire
Sous tant de rigueur !
D'un pauvre cœur
Soulagez le martyr ;
D'un pauvre cœur
Soulagez la douleur.

SIXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

(Douze Égyptiens, dont quatre jouent de la guitare, quatre des castagnettes, quatre des gnacares, dansent avec l'Égyptienne aux chansons qu'elle chante.)

L'ÉGYPTIENNE.

Croyez-moi, hâtons-nous, ma Sylvie,
Usons bien des moments précieux,
Contentons ici notre envie ;
De nos ans le feu nous y convie :
Nous ne saurions, vous et moi, faire mieux.

Quand l'hiver a glacé nos guérets,
Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits :
Mais, hélas ! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais !

Ne cherchons tous les jours qu'à nous plaire ;
Soyons-y l'un et l'autre empressés :
Du plaisir faisons notre affaire :

Des chagrins songeons à nous défaire ;
Il vient un temps où l'on en prend assez.

Quand l'hiver a glacé nos guérets,

Le printemps vient reprendre sa place,
Et ramène à nos champs leurs attraits :
Mais, hélas ! quand l'âge nous glace,
Nos beaux jours ne reviennent jamais !

FIN DE LA PASTORALE COMIQUE.



Je t'étranglerai, mangerai,
Si tu nommes jamais ma belle.

SCÈNE III.



GEORGE DANDIN

OU LE MARI CONFONDU

COMÉDIE EN TROIS ACTES. — 1668.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

GEORGE DANDIN, riche paysan, mari d'Angélique.
ANGÉLIQUE, femme de George Dandin, et fille de M. de Sotenville.
M. DE SOTENVILLE, gentilhomme campagnard, père d'Angélique.
MADAME DE SOTENVILLE.
CLITANDRE, amant d'Angélique.
CLAUDINE, suivante d'Angélique.
LUBIN, paysan servant Clitandre.
COLIN, valet de George Dandin.

PERSONNAGES DES INTERMÈDES

GEORGE DANDIN.
BERGERS, dansants, déguisés en valets de fête.
BERGERS jouant de la flûte.
CLIMÈNE, } bergères chantantes.
CHLORIS, }
TIRCIS, berger chantant, amant de Climène.
PHILÈNE, berger chantant, amant de Chloris.
UNE BERGÈRE.
BATELIERS, dansants.
UN PAYSAN, ami de George Dandin.

CHŒURS DE BERGERS, chantants.
BERGERS ET BERGÈRES, dansants.
UN SATYRE, chantant.
UN SUIVANT DE BACCHUS, chantant.
CHŒUR DE SUIVANTS DE BACCHUS, chantants.
CHŒUR DE SUIVANTS DE L'AMOUR, chantants.
UN BERGER, chantant.
SUIVANTS DE BACCHUS et BACCHANTES, chantants.
SUIVANTS DE L'AMOUR dansants.

La scène est devant la maison de George Dandin, à la campagne.



Madame, je vous prie de me pardonner. — ACTE III, SCÈNE XIV.

PREMIER INTERMÈDE

SCÈNE PREMIÈRE.

GEORGE DANDIN, BERGERS déguisés en valets de fête, BERGERS jouant de la flûte.

Paris. Imp. Simon Raçon & Co., rue d'Erfort, 1.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Quatre bergers, déguisés en valets de fête, accompagnés de quatre bergers jouant de la flûte, entrent en dansant, et obligent George Dandin de danser avec eux.

George Dandin, mal satisfait de son mariage, et n'ayant l'esprit rempli que de

fâcheuses pensées, quitte bientôt les bergers, avec lesquels il n'a demeuré que par contrainte.

SCÈNE II.

CLIMÈNE, CHLORIS.

L'autre jour d'Annette
J'entendis la voix
Qui sur sa musette
Chantait dans nos bois :
Amour, que sous ton empire
On souffre de maux cuisants !
Je le puis bien dire,
Puisque je le sens.

CHLORIS.

La jeune Lisette
Au même moment
Sur le ton d'Annette
Reprit tendrement :
Amour, si sous ton empire
Je souffre des maux cuisants,
C'est de n'oser dire
Tout ce que je sens.

SCÈNE III.

TIRCIS, PHILÈNE, CLIMÈNE, CHLORIS.

CHLORIS.

Laisse-nous en repos, Philène.

CLIMÈNE.

Tircis, ne viens point m'arrêter

TIRCIS ET PHILÈNE ENSEMBLE.

Ah ! belle inhumaine,

Daigne un moment m'écouter.

CLIMÈNE ET CHLORIS ENSEMBLE.

Mais que me veux-tu conter ?

TIRCIS ET PHILÈNE ENSEMBLE.

Que d'une flamme immortelle

Mon cœur brûle sous tes lois !

CLIMÈNE ET CHLORIS ENSEMBLE.

Ce n'est pas une nouvelle,

Tu me l'as dit mille fois.

PHILÈNE, à Chloris.

Quoi ! veux-tu toute ma vie

Que j'aime et n'obtienne rien ?

CHLORIS.

Non, ce n'est pas mon envie ;

N'aime plus, je le veux bien.

TIRCIS, à Climène.

Le ciel me force à l'hommage

Dont tous ces bois sont témoins.

CLIMÈNE.

C'est au ciel, puisqu'il l'engage,

A te payer de tes soins.

PHILÈNE, à Chloris.

C'est par ton mérite extrême

Que tu captives mes vœux.

CHLORIS.

Si je mérite qu'on m'aime,

Je ne dois rien à tes feux.

TIRCIS ET PHILÈNE ENSEMBLE.

L'éclat de tes yeux me tue.

CLIMÈNE ET CHLORIS ENSEMBLE.

Détourne de moi tes pas.

TIRCIS ET PHILÈNE ENSEMBLE.

Je me plais dans cette vue.

CLIMÈNE ET CHLORIS ENSEMBLE.

Berger, ne t'en plains donc pas.

PHILÈNE.

Ah ! belle Climène !

TIRCIS.

Ah ! belle Chloris !

PHILÈNE, à Climène.

Rends-la pour moi plus humaine.

TIRCIS, à Chloris.

Dompte pour moi ses mépris.

CLIMÈNE, à Chloris.

Sois sensible à l'amour que te porte Philène.

CHLORIS, à Climène.

Sois sensible à l'ardeur dont Tircis est épris.

CLIMÈNE, à Chloris.

Si tu veux me donner ton exemple, bergère.

Peut-être je le recevrai.

CHLORIS, à Climène.

Si tu veux te résoudre à marcher la première,

Possible que je te suivrai.

CLIMÈNE ET CHLORIS ENSEMBLE.

Adieu, berger.

CLIMÈNE, à Philène.

Attends un favorable sort.

CHLORIS, à Tircis.

Attends un doux succès du mal qui te possède.

TIRCIS.

Je n'attends aucun remède.

PHILÈNE.

Et je n'attends que la mort

TIRCIS ET PHILÈNE ENSEMBLE.

Puisqu'il nous faut languir en de tels déplaisirs,

Mettons fin, en mourant, à nos tristes soupirs

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

GEORGES DANDIN.

Ah ! qu'une femme demoiselle est une étrange affaire ! et que mon mariage est une leçon bien parlante à tous les paysans qui veulent s'élever au-dessus de leur condition, et s'allier, comme j'ai fait, à la maison d'un gentilhomme ! La noblesse de soi est bonne ; c'est une chose considérable assurément ; mais elle est accompagnée de tant de mauvaises circonstances, qu'il est très-bon de ne point s'y frotter. Je suis devenu là-dessus savant à mes dépens, et connais le style des nobles, lorsqu'ils nous font, nous autres, entrer dans leur famille. L'alliance qu'ils font est petite avec nos personnes ; c'est notre bien seul qu'ils épousent, et j'aurais bien mieux fait, tout riche que je suis, de m'allier en franche et bonne paysannerie que de prendre une femme qui se tient au-dessus de moi, s'offense de porter mon nom, et pense qu'avec tout mon bien je n'ai pas acheté la qualité de son mari. George Dandin ! George Dandin ! vous avez fait une sottise la plus grande du monde. Ma maison m'est effroyable maintenant, et je n'y rentre point sans y trouver quelque chagrin.

SCÈNE II.

GEORGE DANDIN, LUBIN.

GEORGE DANDIN (à part, voyant sortir Lubin de chez lui). Que diantre ce drôle-là vient-il faire chez moi ?

LUBIN (à part, apercevant George Dandin). Voilà un homme qui me regarde.

GEORGE DANDIN (à part). Il ne me connaît pas.

LUBIN (à part). Il se doute de quelque chose.

GEORGE DANDIN (à part). Ouais ! Il a grand-peine à saluer.

LUBIN (à part). J'ai peur qu'il n'aille dire qu'il m'a vu sortir de là-dedans.

GEORGE DANDIN. Bonjour.

LUBIN. Serviteur.

GEORGE DANDIN. Vous n'êtes pas d'ici, que je crois ?

LUBIN. Non, je n'y suis venu que pour voir la fête de demain.

GEORGE DANDIN. Eh ! dites-moi donc un peu, s'il vous plaît : vous venez de là-dedans ?

LUBIN. Chut !

GEORGE DANDIN. Comment ?

LUBIN. Paix !

GEORGE DANDIN. Quoi donc ?

LUBIN. Motus ! Il ne faut pas dire que vous m'avez vu sortir de là.

GEORGE DANDIN. Pourquoi ?

LUBIN. Mon Dieu ! parce

GEORGE DANDIN. Mais encore ?

LUBIN. Doucement ; j'ai peur qu'on nous écoute.

GEORGE DANDIN. Point, point.

LUBIN. C'est que je viens de parler à la maîtresse du logis, de la part d'un certain monsieur qui lui fait les doux yeux, et il ne faut pas qu'on sache cela. Entendez-vous ?

GEORGE DANDIN. Oui.
LUBIN. Voilà la raison. On m'a chargé de prendre garde que personne ne me vit, et je vous prie, au moins, de ne pas dire que vous m'avez vu.

GEORGE DANDIN. Je n'ai garde.
LUBIN. Je suis bien aise de faire les choses secrètement, comme on m'a recommandé.

GEORGE DANDIN. C'est bien fait.
LUBIN. Le mari, à ce qu'ils disent, est un jaloux qui ne veut pas qu'on fasse l'amour à sa femme, et il ferait le diable à quatre si cela venait à ses oreilles. Vous comprenez bien?

GEORGE DANDIN. Fort bien.
LUBIN. Il ne faut pas qu'il sache rien de tout ceci.

GEORGE DANDIN. Sans doute.
LUBIN. On le veut tromper tout doucement. Vous entendez bien?

GEORGE DANDIN. Le mieux du monde.
LUBIN. Si vous alliez dire que vous m'avez vu sortir de chez lui, vous gâteriez toute l'affaire. Vous comprenez bien?

GEORGE DANDIN. Assurément. Eh! comment nommez-vous celui qui vous a envoyé là-dedans?

LUBIN. C'est le seigneur de notre pays, M. le vicomte de chose... Foin! je ne me souviens jamais comment diantre ils baragouinent ce nom-là: M. Cli... Clitandre.

GEORGE DANDIN. Est-ce ce jeune homme qui demeure...?

LUBIN. Oui, auprès de ces arbres.

GEORGE DANDIN (à part). C'est pour cela que, depuis peu, ce damoiseau poli s'est venu loger contre moi: j'avais bon nez, sans doute, et son voisinage m'avait donné quelque soupçon.

LUBIN. Têtu! c'est le plus honnête homme que vous ayez jamais vu. Il m'a donné trois pièces d'or pour aller dire seulement à la femme qu'il est amoureux d'elle, et qu'il souhaite fort l'honneur de pouvoir lui parler. Voyez s'il y a là une grande fatigue pour me payer si bien, et ce qu'est, au prix de cela, une journée de travail, où je ne gagne que dix sols.

GEORGE DANDIN. Eh bien! avez-vous fait votre message?

LUBIN. Oui; j'ai trouvé là-dedans une certaine Claudine qui, tout du premier coup, a compris ce que je voulais, et qui m'a fait parler à sa maîtresse.

GEORGE DANDIN (à part). Ah! coquine de servante!

LUBIN. Morguienne! cette Claudine-là est tout à fait jolie; elle a gagné mon amitié, et il ne tiendra qu'à elle que nous soyons mariés ensemble.

GEORGE DANDIN. Mais quelle réponse a faite la maîtresse à ce M. le courtisan?

LUBIN. Elle m'a dit de lui dire... attendez, je ne sais si je me souviendrai bien de tout cela: qu'elle lui est tout à fait obligée de l'affection qu'il a pour elle; et qu'à cause de son mari, qui est fantasque, il garde d'en rien faire paraître, et qu'il faudra songer à chercher quelque invention pour se pouvoir entretenir tous deux.

GEORGE DANDIN. Ah! pendarde de femme!

LUBIN. Têtu! c'est la drôle, car le mari ne se doutera point de la manigance; voilà ce qui est de bon, et il aura un pied de nez avec sa jalousie. Est-ce pas?

GEORGE DANDIN. Cela est vrai.

LUBIN. Adieu. Bouche cousue, au moins. Gardez bien le secret, afin que le mari ne le sache pas.

GEORGE DANDIN. Oui, oui.

LUBIN. Pour moi, je vais faire semblant de rien. Je suis un fin matois, et l'on ne dirait pas que j'y touche.

SCÈNE III.

GEORGE DANDIN.

Eh bien! George Dandin, vous voyez de quel air votre femme vous traite. Voilà ce que c'est d'avoir voulu épouser une demoiselle. L'on vous accommode de toutes pièces sans que vous puissiez vous venger, et la gentillesse vous tient les bras liés. L'égalité de condition laisse du moins à l'honneur d'un mari la liberté du ressentiment; et, si c'était une paysanne, vous auriez maintenant toutes vos coudées franches à vous en faire la justice à bons coups de bâton. Mais vous avez voulu tâter de la noblesse, et il vous ennuyait d'être maître chez vous. Ah! j'enrage de tout mon cœur, et je me donnerais volontiers des soufflets. Quoi! écouter impudemment l'amour d'un damoiseau, et y promettre en même temps de la correspondance! Morbleu! je ne veux point laisser passer une occasion de la sorte. Il me faut de ce pas aller faire mes plaintes au père et à la mère, et les rendre témoins, à telle fin que de raison, des sujets de chagrin et de ressentiment que leur fille me donne. Mais les voici l'un et l'autre fort à propos.

SCÈNE IV.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, GEORGE DANDIN.

M. DE SOTENVILLE. Qu'est-ce, mon gendre? vous me paraissez tout troublé.

GEORGE DANDIN. Aussi en ai-je du sujet, et...

M^{me} DE SOTENVILLE. Mon Dieu! notre gendre, que vous avez peu de civilité, de ne pas saluer les gens quand vous les approchez!

GEORGE DANDIN. Ma foi, ma belle-mère, c'est que j'ai d'autres choses en tête; et...

M^{me} DE SOTENVILLE. Encore! Est-il possible, notre gendre, que vous sachiez si peu votre monde, et qu'il n'y ait pas moyen de vous instruire de la manière qu'il faut vivre parmi les personnes de qualité?

GEORGE DANDIN. Comment?

M^{me} DE SOTENVILLE. Ne vous déferez-vous jamais avec moi de la familiarité de ce mot de ma belle-mère, et ne sauriez-vous vous accoutumer à me dire madame?

GEORGE DANDIN. Parbleu! si vous m'appellez votre gendre, il me semble que je puis vous appeler ma belle-mère.

M^{me} DE SOTENVILLE. Il a y fort à dire, et les choses ne sont pas égales. Apprenez, s'il vous plaît, que ce n'est pas à vous à vous servir de ce mot-là avec une personne de ma condition; que, tout notre gendre que vous soyez, il y a une grande différence de vous à nous, et que vous devez vous connaître.

M. DE SOTENVILLE. C'en est assez, m'amour; laissons cela.

M^{me} DE SOTENVILLE. Mon Dieu! monsieur de Sotenville, vous avez des indulgences qui n'appartiennent qu'à vous, et vous ne savez pas vous faire rendre par les gens ce qui vous est dû.

M. DE SOTENVILLE. Corbleu! pardonnez-moi, on ne peut point me faire de leçons là-dessus, et j'ai su montrer en ma vie, par vingt actions de vigueur, que je ne suis point homme à démordre jamais d'un pouce de mes prétentions: mais il suffit de lui avoir donné un petit avertissement. Sachons un peu, mon gendre, ce que vous avez dans l'esprit.

GEORGE DANDIN. Puisqu'il faut donc parler catégoriquement, je vous dirai, monsieur de Sotenville, que j'ai lieu de...

M. DE SOTENVILLE. Doucement, mon gendre; apprenez qu'il n'est pas respectueux d'appeler les gens par leur nom, et qu'à ceux qui sont au-dessus de nous il faut dire monsieur tout court.

GEORGE DANDIN. Eh bien, monsieur tout court, et non plus monsieur de Sotenville, j'ai à vous dire que ma femme me donne...

M. DE SOTENVILLE. Tout beau: apprenez aussi que vous ne devez pas dire ma femme quand vous parlez de notre fille.

GEORGE DANDIN. J'enrage! comment! ma femme n'est pas ma femme?

M^{me} DE SOTENVILLE. Oui, notre gendre, elle est votre femme; mais il ne vous est pas permis de l'appeler ainsi, et c'est tout ce que vous pourriez faire si vous aviez épousé une de vos pareilles.

GEORGE DANDIN (à part). Ah! George Dandin, où t'es-tu fourré! (Haut.) Eh! de grâce, mettez pour un moment votre gentillesse à côté, et souffrez que je vous parle maintenant comme je pourrai. (A part.) Au diantre soit la tyrannie de toutes ces histoires-là! (A M. de Sotenville.) Je vous dis donc que je suis mal satisfait de mon mariage.

M. DE SOTENVILLE. Et la raison, mon gendre?

M^{me} DE SOTENVILLE. Quoi! parler ainsi d'une chose dont vous avez tiré de si grands avantages!

GEORGE DANDIN. Et quels avantages, madame? puisque madame y a. L'aventure n'a pas été mauvaise pour vous; car sans moi vos affaires, avec votre permission, étaient fort délabrées, et mon argent a servi à reboucher d'assez bons trous; mais moi, de quoi ai-je profité, je vous prie, que d'un allongement de nom, et, au lieu de George Dandin, d'avoir reçu par vous le titre de M. de la Dandinière?

M. DE SOTENVILLE. Ne comptez-vous pour rien, mon gendre, l'avantage d'être allié à la maison de Sotenville?

M^{me} DE SOTENVILLE. Et à celle de la Prudoterie, dont j'ai l'honneur d'être issue; maison où le ventre anoblit, et qui, par ce beau privilège, rendra vos enfants gentilshommes?

GEORGE DANDIN. Oui, voilà qui est bien, mes enfants seront gentilshommes, mais je serai cocu, moi, si l'on n'y met ordre.

M. DE SOTENVILLE. Que veut dire cela, mon gendre?

GEORGE DANDIN. Cela veut dire que votre fille ne vit pas comme il faut qu'une femme vive, et qu'elle fait des choses qui sont contre l'honneur.

M^{me} DE SOTENVILLE. Tout beau: prenez garde à ce que vous dites. Ma fille est d'une race trop pleine de vertu pour se porter jamais à faire aucune chose dont l'honnêteté soit blessée; et, de la maison de la Prudoterie, il y a plus de trois cents ans qu'on n'a point remarqué qu'il y ait eu une femme, Dieu merci, qui ait fait parler d'elle.

M. DE SOTENVILLE. Corbleu! dans la maison de Sotenville on n'a jamais vu de coquette; et la bravoure n'y est pas plus héréditaire aux mâles que la chasteté aux femelles.

M^{me} DE SOTENVILLE. Nous avons eu une Jacqueline de la Prudoterie qui ne voulut jamais être la maîtresse d'un duc et pair, gouverneur de notre province.

M. DE SOTENVILLE. Il y a eu une Mathurine de Sotenville qui refusa vingt mille écus d'un favori du roi, qui ne demandait seulement que la faveur de lui parler.

GEORGE DANDIN. Oh bien ! votre fille n'est pas si difficile que cela, et elle s'est apprivoisée depuis qu'elle est chez moi.

M. DE SOTENVILLE. Expliquez-vous, mon gendre. Nous ne sommes point gens à la supporter dans de mauvaises actions ; et nous serons les premiers, sa mère et moi, à vous en faire la justice.

M^{me} DE SOTENVILLE. Nous n'entendons point raillerie sur les matières de l'honneur, et nous l'avons élevée dans toute la sévérité possible.

GEORGE DANDIN. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il y a ici un certain courtisan que vous avez vu, qui est amoureux d'elle à ma barbe, et qui lui a fait faire des protestations d'amour, qu'elle a très-humainement écoutées.



La voilà qui vient rôder... — ACTE II. SCÈNE IV.

M^{me} DE SOTENVILLE. Jour de Dieu ! je l'étranglerais de mes propres mains s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère !

M. DE SOTENVILLE. Corbleu ! je lui passerais mon épée au travers du corps, à elle et au galant, si elle avait forfait à son honneur.

GEORGE DANDIN. Je vous ai dit ce qui se passe, pour vous faire mes plaintes ; et je vous demande raison de cette affaire-là.

M. DE SOTENVILLE. Ne vous tourmentez point, je vous la ferai de tous deux ; et je suis homme pour serrer le bouton à qui que ce puisse être. Mais êtes-vous bien sûr aussi de ce que vous me dites ?

GEORGE DANDIN. Très-sûr.

M. DE SOTENVILLE. Prenez bien garde, au moins : car entre gentils-hommes ce sont des choses chatouilleuses, et il n'est pas question d'aller faire ici un pas de clerc.

GEORGE DANDIN. Je ne vous ai rien dit, vous dis-je, qui ne soit véritable.

M. DE SOTENVILLE. M'amour, allez-vous-en parler à votre fille, tandis qu'avec mon gendre j'irai parler à l'homme.

M^{me} DE SOTENVILLE. Se pourrait-il, mon fils, qu'elle s'oublât de la

sorte après le sage exemple que vous savez vous-même que je lui ai donné !

M. DE SOTENVILLE. Nous allons éclaircir l'affaire. Suivez-moi, mon gendre, et ne vous mettez pas en peine. Vous verrez de quel bois nous nous chauffons lorsqu'on s'attaque à ceux qui nous peuvent appartenir.

GEORGE DANDIN. Le voici qui vient vers nous.

SCÈNE V.

M. DE SOTENVILLE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN.

M. DE SOTENVILLE. Monsieur, suis-je connu de vous ?

CLITANDRE. Non pas que je sache, monsieur.

M. DE SOTENVILLE. Je m'appelle le baron de Sotenville.

CLITANDRE. Je m'en réjouis fort.

M. DE SOTENVILLE. Mon nom est connu à la cour ; et j'eus l'honneur, dans ma jeunesse, de me signaler des premiers à l'arrière-ban de Nancy.

CLITANDRE. A la bonne heure.

M. DE SOTENVILLE. Monsieur mon père, Jean-Gilles de Sotenville, eut la gloire d'assister en personne au grand siège de Montauban.

CLITANDRE. J'en suis ravi.

M. DE SOTENVILLE. Et j'ai eu un aïeul, Bertrand de Sotenville, qui fut si considéré en son temps que d'avoir permission de vendre tout son bien pour le voyage d'outre-mer.

CLITANDRE. Je le veux croire.

M. DE SOTENVILLE. Il m'a été rapporté, monsieur, que vous aimez et poursuivez une jeune personne, qui est ma fille, pour laquelle je m'intéresse (montrant George Dandin) et pour l'homme que vous voyez, qui a l'honneur d'être mon gendre.

CLITANDRE. Qui ? moi !

M. DE SOTENVILLE. Oui ; et je suis bien aise de vous parler, pour tirer de vous, s'il vous plaît, un éclaircissement de cette affaire.

CLITANDRE. Voilà une étrange médisance ! Qui vous a dit cela, monsieur ?

M. DE SOTENVILLE. Quelqu'un qui croit le bien savoir.

CLITANDRE. Ce quelqu'un-là en a menti. Je suis honnête homme. Me croyez-vous capable, monsieur, d'une action aussi lâche que celle-là ? Moi, aimer une jeune et belle personne qui a l'honneur d'être la fille de M. le baron de Sotenville ! Je vous révere trop pour cela, et suis trop votre serviteur. Quiconque vous l'a dit est un sot.

M. DE SOTENVILLE. Allons, mon gendre.

GEORGE DANDIN. Quoi ?

CLITANDRE. C'est un coquin et un maraud.

M. DE SOTENVILLE (à George Dandin). Répondez.

GEORGE DANDIN. Répondez vous-même.

CLITANDRE. Si je savais qui ce peut être, je lui donnerais, en votre présence, de l'épée dans le ventre.

M. DE SOTENVILLE (à George Dandin). Soutenez donc la chose.

GEORGE DANDIN. Elle est toute soutenue. Cela est vrai.

CLITANDRE. Est-ce votre gendre, monsieur, qui ?...

M. DE SOTENVILLE. Oui, c'est lui-même qui s'en est plaint à moi.

CLITANDRE. Certes, il peut remercier l'avantage qu'il a de vous appartenir ; et sans cela je lui apprendrais bien à tenir de pareils discours d'une personne comme moi.

SCÈNE VI.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, ANGÉLIQUE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE.

M^{me} DE SOTENVILLE. Pour ce qui est de cela, la jalousie est une étrange chose. J'amène ici ma fille pour éclaircir l'affaire en présence de tout le monde.

CLITANDRE (à Angélique). Est-ce donc vous, madame, qui avez dit à votre mari que je suis amoureux de vous ?

ANGÉLIQUE. Moi ? eh ! comment lui aurais-je dit ? Est-ce que cela est ? Je voudrais bien le voir, vraiment, que vous fussiez amoureux de moi ! Jouez-vous-y, je vous en prie ! vous trouverez à qui parler : c'est une chose que je vous conseille de faire ! Ayez recours, pour voir, à tous les détours des amants ; essayez un peu, par plaisir, à m'envoyer des ambassades, à m'écrire secrètement de petits billets doux, à épier les moments que mon mari n'y sera pas, ou le temps que je sortirai, pour me parler de votre amour : vous n'avez qu'à y venir, je vous promets que vous serez reçu comme il faut !

CLITANDRE. Eh ! la, la, madame, tout doucement. Il n'est pas nécessaire de me faire tant de leçons, et de vous tant scandaliser. Qui vous dit que je songe à vous aimer ?

ANGÉLIQUE. Que sais-je, moi, ce qu'on vient me conter ici ?

CLITANDRE. On dira ce que l'on voudra ; mais vous savez si je vous ai parlé d'amour lorsque je vous ai rencontrée.

ANGÉLIQUE. Vous n'aviez qu'à le faire, vous auriez été bien venu !

CLITANDRE. Je vous assure qu'avec moi vous n'avez rien à craindre ; que je ne suis point homme à donner du chagrin aux belles ; et que je vous respecte trop, et vous, et messieurs vos parents, pour avoir la pensée d'être amoureux de vous.

M^{me} DE SOTENVILLE (à George Dandin). Eh bien ! vous le voyez.

M. DE SOTENVILLE. Vous voilà satisfait, mon gendre. Que dites-vous à cela ?

GEORGE DANDIN. Je dis que ce sont là des contes à dormir debout ; que je sais bien ce que je sais ; et que tantôt, puisqu'il faut parler net, elle a reçu une ambassade de sa part.

ANGÉLIQUE. Moi ! j'ai reçu une ambassade ?

CLITANDRE. J'ai envoyé une ambassade ?

ANGÉLIQUE. Claudine ?

CLITANDRE (à Claudine). Est-il vrai ?

CLAUDINE. Par ma foi, voilà une étrange fausseté.

GEORGE DANDIN. Taisez-vous, carogne que vous êtes ! Je sais de vos nouvelles ; et c'est vous qui, tantôt, avez introduit le courrier.

CLAUDINE. Qui ? moi ?

GEORGE DANDIN. Oui, vous. Ne faites point tant la sucrée.

CLAUDINE. Hélas ! que le monde aujourd'hui est rempli de méchanceté, de m'aller soupçonner ainsi, moi qui suis l'innocence même !

GEORGE DANDIN. Taisez-vous, bonne pièce. Vous faites la surnoise, mais je vous connais il y a longtemps ; et vous êtes une dessalée.

CLAUDINE (à Angélique). Mais est-ce que ?...

GEORGE DANDIN. Taisez-vous, vous dis-je ; vous pourriez bien porter la folle-enchère de tous les autres ; et vous n'avez point de père gentilhomme.

ANGÉLIQUE. C'est une imposture si grande, et qui me touche si fort au cœur, que je ne puis pas même avoir la force d'y répondre. Cela est bien horrible d'être accusée par un mari lorsqu'on ne lui fait rien qui ne soit à faire. Hélas ! si je suis blâmable de quelque chose, c'est d'en user trop bien avec lui.

CLAUDINE. Assurément.

ANGÉLIQUE. Tout mon malheur est de le trop considérer ; et plutôt au ciel que je fusse capable de souffrir, comme il dit, les galanteries de quelqu'un ! je ne serais point tant à plaindre. Adieu, je me retire ; je ne puis plus endurer qu'on m'outrage de cette sorte.

SCÈNE VII.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE.

M^{me} DE SOTENVILLE (à George Dandin). Allez, vous ne méritez pas l'honneur que l'on vous a donné.

CLAUDINE. Par ma foi, il mériterait qu'elle lui fit dire vrai ; et, si j'étais en sa place, je n'y marcherais pas. (A Clitandre.) Oui, monsieur, vous devez, pour le punir, faire l'amour à ma maîtresse. Poussez, c'est moi qui vous le dis, ce sera fort bien employé ; et je m'offre à vous y servir, puisqu'il m'en a déjà taxée.

(Claudine sort.)

M. DE SOTENVILLE. Vous méritez, mon gendre, qu'on vous dise ces choses-là, et votre procédé met tout le monde contre vous.

M^{me} DE SOTENVILLE. Allez, songez à mieux traiter une demoiselle bien née, et prenez garde désormais à ne plus faire de pareilles bêtises.

GEORGE DANDIN (à part). J'enrage de bon cœur d'avoir tort lorsque j'ai raison.

SCÈNE VIII.

M. DE SOTENVILLE, CLITANDRE, GEORGE DANDIN.

CLITANDRE (à M. de Sotenville). Monsieur, vous voyez comme j'ai été faussement accusé : vous êtes homme qui savez les maximes du point d'honneur, et je vous demande raison de l'affront qui m'a été fait.

M. DE SOTENVILLE. Cela est juste, et c'est l'ordre des procédés. Allons, mon gendre, faites satisfaction à monsieur.

GEORGE DANDIN. Comment ! satisfaction ?

M. DE SOTENVILLE. Oui, cela se doit dans les règles, pour l'avoir à tort accusé.

GEORGE DANDIN. C'est une chose, moi, dont je ne demeure pas d'accord, de l'avoir à tort accusé ; et je sais bien ce que j'en pense.

M. DE SOTENVILLE. Il n'importe. Quelque pensée qu'il vous puisse rester, il a nié : c'est satisfaire les personnes ; et l'on n'a nul droit de se plaindre de tout homme qui se dédit.

GEORGE DANDIN. Si bien donc que, si je le trouvais couché avec ma femme, il en serait quitte pour se dédire ?

M. DE SOTENVILLE. Point de raisonnement. Faites-lui les excuses que je vous dis.

GEORGE DANDIN. Moi ! je lui ferai encore des excuses après !...

M. DE SOTENVILLE. Allons, vous dis-je, il n'y a rien à balancer ; et vous n'avez que faire d'avoir peur d'en trop faire, puisque c'est moi qui vous conduis.

GEORGE DANDIN. Je ne saurais...

M. DE SOTENVILLE. Corbleu ! mon gendre, ne m'échauffez pas la bile : je me mettrai avec lui contre vous. Allons, laissez-vous gouverner par moi.

GEORGE DANDIN (à part). Ah ! George Dandin.

M. DE SOTENVILLE. Votre bonnet à la main le premier : monsieur est gentilhomme, et vous ne l'êtes pas.

GEORGE DANDIN (à part, le bonnet à la main). J'enrage.

M. DE SOTENVILLE. Répétez après moi... Monsieur...

GEORGE DANDIN. Monsieur...

M. DE SOTENVILLE. Je vous demande pardon... (Voyant que George Dandin fait difficulté de lui obéir.) Ah !

GEORGE DANDIN. Je vous demande pardon...

M. DE SOTENVILLE. Des mauvaises pensées que j'ai eues de vous.

GEORGE DANDIN. Des mauvaises pensées que j'ai eues de vous.

M. DE SOTENVILLE. C'est que je n'avais pas l'honneur de vous connaître.

GEORGE DANDIN. C'est que je n'avais pas l'honneur de vous connaître.

M. DE SOTENVILLE. Et je vous prie de croire...

GEORGE DANDIN. Et je vous prie de croire...

M. DE SOTENVILLE. Que je suis votre serviteur.

GEORGE DANDIN. Voulez-vous que je sois serviteur d'un homme qui me veut faire cocu ?

M. DE SOTENVILLE (le menaçant encore). Ah !

CLITANDRE. Il suffit, monsieur.

M. DE SOTENVILLE. Non ; je veux qu'il achève, et que tout aille dans les formes... Que je suis votre serviteur.

GEORGE DANDIN. Que je suis votre serviteur.

CLITANDRE (à George Dandin). Monsieur, je suis le vôtre de tout mon cœur ; et je ne songe plus à ce qui s'est passé. (A M. de Sotenville.) Pour vous, monsieur, je vous donne le bonjour, et suis fâché du petit chagrin que vous avez eu.

M. DE SOTENVILLE. Je vous baise les mains, et, quand il vous plaira, je vous donnerai le divertissement de courre un lièvre.

CLITANDRE. C'est trop de grâce que vous me faites.

(Clitandre sort.)

M. DE SOTENVILLE. Voilà, mon gendre, comme il faut pousser les choses. Adieu. Sachez que vous êtes entré dans une famille qui vous donnera de l'appui, et ne souffrira point que l'on vous fasse aucun affront.

SCÈNE IX.

GEORGE DANDIN.

Ah ! que je... Vous l'avez voulu, vous l'avez voulu, George Dandin, vous l'avez voulu ; cela vous sied fort bien, et vous voilà ajusté comme il faut : vous avez justement ce que vous méritez. Allons, il s'agit seulement de désabuser le père et la mère ; et je pourrai trouver peut-être quelque moyen d'y réussir.

SECOND INTERMEDE.

SCÈNE PREMIÈRE.

GEORGE DANDIN, UNE BERGÈRE.

La bergère vient apprendre à George Dandin le désespoir de Tircis et de Philène, qui se sont précipités dans les eaux. George Dandin, agité d'autres inquiétudes, la quitte en colère.

SCÈNE II.

CHLORIS.

Ah ! mortelles douleurs,
Qu'ai-je plus à prétendre ?
Coulez, coulez, mes pleurs :
Je n'en puis trop répandre.

Pourquoi faut-il qu'un tyrannique honneur
Tienne notre âme en esclave asservie ?
Hélas ! pour contenter sa barbare rigueur,
J'ai réduit mon amant à sortir de la vie !
Ah ! mortelles douleurs,
Qu'ai-je plus à prétendre ?
Coulez, coulez, mes pleurs :
Je n'en puis trop répandre.

Me puis-je pardonner dans ce funeste sort
 Les sévères froideurs dont je m'étais armée ?
 Quoi donc ! mon cher amant, je t'ai donné la mort !
 Est-ce le prix, hélas ! de m'avoir tant aimée ?
 Ah ! mortelles douleurs,
 Qu'ai-je plus à prétendre ?
 Coulez, coulez, mes pleurs :
 Je n'en puis trop répandre.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLAUDINE, LUBIN.

CLAUDINE. Oui, j'ai bien deviné qu'il fallait que cela vint de toi, et que tu l'eusses dit à quelqu'un qui l'ait rapporté à notre maître.

LUBIN. Par ma foi, je n'en ai touché qu'un petit mot en passant à un homme, afin qu'il ne dit point qu'il m'avait vu sortir ; et il faut que les gens, en ce pays-ci, soient de grands babillards.

CLAUDINE. Vraiment, ce monsieur le vicomte a bien choisi son monde, que de te prendre pour son ambassadeur ; il s'est allé servir là d'un homme bien chanceux !

LUBIN. Va, une autre fois je serai plus fin, et je prendrai mieux garde à moi.

CLAUDINE. Oui, oui, il sera temps.

LUBIN. Ne parlons plus de cela. Ecoute.

CLAUDINE. Que veux-tu que j'écoute ?

LUBIN. Tourne un peu ton visage devers moi.

CLAUDINE. Eh bien ! qu'est-ce ?

LUBIN. Claudine !

CLAUDINE. Quoi ?

LUBIN. Eh ! la, ne sais-tu pas bien ce que je veux dire ?

CLAUDINE. Non.

LUBIN. Morgué ! je t'aime.

CLAUDINE. Tout de bon ?

LUBIN. Oui, le diable m'emporte ! Tu peux me croire, puisque j'en jure.

CLAUDINE. A la bonne heure.

LUBIN. Je me sens tout tribouiller le cœur quand je te regarde.

CLAUDINE. Je m'en réjouis.

LUBIN. Comment est-ce que tu fais pour être si jolie ?

CLAUDINE. Je fais comme font les autres.

LUBIN. Vois-tu, il ne faut pas tant de beurre pour faire un quarteron. Si tu veux, tu seras ma femme, je serai ton mari, et nous serons tous deux mari et femme.

CLAUDINE. Tu serais peut-être jaloux comme notre maître.

LUBIN. Point.

CLAUDINE. Pour moi, je hais les maris soupçonneux ; et j'en veux un qui ne s'épouvante de rien, un si plein de confiance, et si sûr de sa chasteté, qu'il me vit sans inquiétude au milieu de trente hommes.

LUBIN. Eh bien ! je serai tout comme cela.

CLAUDINE. C'est la plus sotte chose du monde que de se défier d'une femme et de la tourmenter. La vérité de l'affaire est qu'on n'y gagne rien de bon : cela nous fait songer à mal, et ce sont souvent les maris qui, avec leurs vacarmes, se font eux-mêmes ce qu'ils sont.

LUBIN. Eh bien ! je te donnerai la liberté de faire tout ce qu'il te plaira.

CLAUDINE. Voilà comme il faut faire pour n'être point trompé. Lorsqu'un mari se met à notre discrétion, nous ne prenons de liberté que ce qu'il nous en faut, et il en est comme avec ceux qui nous ouvrent leur bourse, et nous disent : Prenez ; nous en usons honnêtement, et nous nous contentons de la raison. Mais ceux qui nous chicanent, nous nous efforçons de les tondre, et nous ne les épargnons point.

LUBIN. Va, je serai de ceux qui ouvrent leur bourse, et tu n'as qu'à te marier avec moi.

CLAUDINE. Eh bien ! bien ; nous verrons.

LUBIN. Viens donc ici, Claudine.

CLAUDINE. Que veux-tu ?

LUBIN. Viens, te dis-je.

CLAUDINE. Ah ! doucement ; je n'aime pas les patineurs.

LUBIN. Eh ! un petit brin d'amitié.

CLAUDINE. Laisse-moi là, te dis-je ; je n'entends pas raillerie.

LUBIN. Claudine !

CLAUDINE (repoussant Lubin). Hai !

LUBIN. Ah ! que tu es rude à pauvres gens ! Fi ! que cela est malhon-

nête de refuser les personnes ! N'as-tu point de honte d'être belle, et de ne vouloir pas qu'on te caresse ? Eh ! là !

CLAUDINE. Je te donnerai sur le nez.

LUBIN. Oh ! la farouche, la sauvage ! Fi ! pouah ! la vilaine, qui est cruelle !

CLAUDINE. Tu t'émancipes trop.

LUBIN. Qu'est-ce que cela te coûterait de me laisser un peu faire ?

CLAUDINE. Il faut que tu te donnes patience.

LUBIN. Un petit baiser seulement, en rabattant sur notre mariage.

CLAUDINE. Je suis votre servante.

LUBIN. Claudine, je t'en prie, sur l'et tant moins.

CLAUDINE. Eh ! que nenni ! J'y ai déjà été attrapée. Adieu. Va-t'en, et dis à M. le vicomte que j'aurai soin de rendre son billet.

LUBIN. Adieu, beauté rudanière !

CLAUDINE. Le mot est amoureux.

LUBIN. Adieu, rocher, caillou, pierre de taille, et tout ce qu'il y a de plus dur au monde.

CLAUDINE (seule). Je vais remettre aux mains de ma maîtresse.... Mais la voici avec son mari ; éloignons-nous, et attendons qu'elle soit seule.

SCÈNE II.

GEORGE DANDIN, ANGÉLIQUE.

GEORGE DANDIN. Non, non ; on ne m'abuse pas avec tant de facilité, et je ne suis que trop certain que le rapport que l'on m'a fait est véritable. J'ai de meilleurs yeux qu'on ne pense, et votre galimatias ne m'a point tantôt ébloui.

SCÈNE III.

CLITANDRE, ANGÉLIQUE, GEORGE DANDIN.

CLITANDRE (à part, dans le fond du théâtre). Ah ! la voilà ; mais le mari est avec elle.

GEORGE DANDIN (sans voir Clitandre). Au travers de toutes vos grimaces, j'ai vu la vérité de ce que l'on m'a dit, et le peu de respect que vous avez pour le nœud qui nous joint. (Clitandre et Angélique se saluent.) Mon Dieu ! laissez là votre révérence ; ce n'est pas de ces sortes de respects dont je vous parle, et vous n'avez que faire de vous moquer.

ANGÉLIQUE. Moi, me moquer ! en aucune façon.

GEORGE DANDIN. Je sais votre pensée, et connais... (Clitandre et Angélique se saluent encore.) Encore ! Ah ! ne raillons point davantage. Je n'ignore pas qu'à cause de votre noblesse vous me tenez fort au-dessous de vous, et le respect que je veux vous dire ne regarde point ma personne. J'entends parler de celui que vous devez à des nœuds aussi vénérables que le sont ceux du mariage. (Angélique fait signe à Clitandre.) Il ne faut point lever les épaules, et je ne dis point de sottises.

ANGÉLIQUE. Qui songe à lever les épaules ?

GEORGE DANDIN. Mon Dieu ! nous voyons clair. Je vous dis encore une fois que le mariage est une chaîne à laquelle on doit porter toute sorte de respect, et que c'est fort mal fait à vous d'en user comme vous faites. (Angélique fait signe de la tête à Clitandre.) Oui, oui, mal fait à vous, et vous n'avez que faire de hocher la tête et de me faire la grimace.

ANGÉLIQUE. Moi ! je ne sais ce que vous voulez dire.

GEORGE DANDIN. Je le sais fort bien, moi, et vos mépris me sont connus. Si je ne suis pas né noble, au moins suis-je d'une race où il n'y a point de reproche, et la famille des Dandins...

CLITANDRE (derrière Angélique, sans être aperçu de George Dandin). Un moment d'entretien.

GEORGE DANDIN (sans voir Clitandre). Eh ?

ANGÉLIQUE. Quoi ? Je ne dis mot.

(George Dandin tourne autour de sa femme, et Clitandre se retire en faisant une grande révérence à George Dandin.)

SCÈNE IV.

GEORGE DANDIN, ANGÉLIQUE.

GEORGE DANDIN. Le voilà qui vient rôder autour de vous.

ANGÉLIQUE. Eh bien ! est-ce ma faute ? Que voulez-vous que j'y fasse ?

GEORGE DANDIN. Je veux que vous y fassiez ce que fait une femme qui ne veut plaire qu'à son mari. Quoi qu'on en puisse dire, les galants n'obsèdent jamais que quand on le veut bien. Il y a un certain air doux-cereux qui les attire, ainsi que le miel fait les mouches, et les honnêtes femmes ont des manières qui les savent chasser d'abord.

ANGÉLIQUE. Moi, les chasser ! et par quelle raison ? Je ne me scandalise point qu'on me trouve bien faite, et cela me fait du plaisir.

GEORGE DANDIN. Oui ! mais quel personnage voulez-vous que joue un mari pendant cette galanterie ?

ANGÉLIQUE. Le personnage d'un honnête homme qui est bien aise de voir sa femme considérée.

GEORGE DANDIN. Je suis votre valet. Ce n'est pas là mon compte, et les Dandins ne sont point accoutumés à cette mode-là.

ANGÉLIQUE. Oh ! les Dandins s'y accoutumeront s'ils veulent ; car, pour moi, je vous déclare que mon dessein n'est pas de renoncer au monde et de m'enterrer toute vive dans un mari. Comment ! parce qu'un homme s'avise de nous épouser, il faut d'abord que toutes choses soient finies pour nous, et que nous romptions tout commerce avec les vivants ! C'est une chose merveilleuse que cette tyrannie de MM. les maris, et je les trouve bons de vouloir qu'on soit morte à tous les divertissements, et qu'on ne vive que pour eux ! Je me moque de cela, et ne veux point mourir si jeune.

GEORGE DANDIN. C'est ainsi que vous satisfaites aux engagements de la foi que vous m'avez donnée publiquement ?

ANGÉLIQUE. Moi ? je ne vous l'ai point donnée de bon cœur, et vous me l'avez arrachée. M'avez-vous, avant le mariage, demandé mon consentement, et si je voulais bien de vous ? Vous n'avez consulté pour cela que mon père et ma mère ; ce sont eux proprement qui vous ont épousé, et c'est pourquoi vous ferez bien de vous plaindre toujours à eux des torts que l'on pourra vous faire. Pour moi, qui ne vous ai point dit de vous marier avec moi, et que vous avez prise sans consulter mes sentiments, je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave à vos volontés, et je veux jouir, s'il vous plaît, de quelque nombre de beaux jours que m'offre la jeunesse, prendre les douces libertés que l'âge me permet, voir un peu le beau monde, et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs. Préparez-vous-y pour votre punition, et rendez grâces au ciel de ce que je ne suis pas capable de quelque chose de pis.

GEORGE DANDIN. Oui ! c'est ainsi que vous le prenez ! Je suis votre mari, et je vous dis que je n'entends pas cela.

ANGÉLIQUE. Moi, je suis votre femme, et je vous dis que je l'entends.

GEORGE DANDIN (à part). Il me prend des tentations d'accommoder tout son visage à la compote, et la mettre en état de ne plaire de sa vie aux diserts de fleurettes. Ah ! allons, George Dandin ; je ne pourrais me retenir, et il vaut mieux quitter la place.

SCÈNE V.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

CLAUDINE. J'avais, madame, impatience qu'il s'en allât, pour vous rendre ce mot de la part que vous savez.

ANGÉLIQUE. Voyons.

CLAUDINE (à part). A ce que je puis remarquer, ce qu'on lui écrit ne lui déplaît pas trop.

ANGÉLIQUE. Ah ! Claudine, que ce billet s'explique d'une façon galante ! Que dans tous leurs discours et dans toutes leurs actions les gens de cour ont un air agréable ! Et qu'est-ce que c'est, auprès d'eux, que nos gens de province ?

CLAUDINE. Je crois qu'après les avoir vus, les Dandins ne vous plaisent guère.

ANGÉLIQUE. Demeure ici, je m'en vais faire la réponse.

CLAUDINE (seule). Je n'ai pas besoin, que je pense, de lui recommander de la faire agréable. Mais voici...

SCÈNE VI.

CLITANDRE, LUBIN, CLAUDINE.

CLAUDINE. Vraiment, mon-sieur, vous avez pris là un habile messenger !

CLITANDRE. Je n'ai pas osé envoyer de mes gens. Mais, ma pauvre Claudine, il faut que je te récompense des bons offices que je sais que tu m'as rendus.

(Il fouille dans sa poche.)

CLAUDINE. Eh ! monsieur, il n'est pas nécessaire. Non, monsieur, vous n'avez que faire de vous donner cette peine-là ; je vous rends service, parce que vous le méritez, et je me sens au cœur de l'inclination pour vous.

CLITANDRE (donnant de l'argent à Claudine). Je te suis obligé.

LUBIN (à Claudine). Puisque nous serons mariés, donne-moi cela, que je le mette avec le mien.

CLAUDINE. Je te le garde, aussi bien que le baiser.

CLITANDRE (à Claudine). Dis-moi, as-tu rendu mon billet à ta belle maîtresse ?

CLAUDINE. Oui ; elle est allée y répondre.

CLITANDRE. Mais, Claudine, n'y a-t-il pas moyen que je la puisse entretenir ?

CLAUDINE. Oui ; venez avec moi, je vous ferai parler à elle.

CLITANDRE. Mais le trouvera-t-elle bon ? et n'y a-t-il rien à risquer ?

CLAUDINE. Non, non. Son mari n'est pas au logis, et puis, ce n'est pas

lui qu'elle a le plus à ménager : c'est son père et sa mère ; et, pourvu qu'ils soient prévenus, tout le reste n'est point à craindre.

CLITANDRE. Je m'abandonne à ta conduite.

LUBIN (seul). Tétiguienne ! que j'aurai là une habile femme ! Elle a de l'esprit comme quatre.

SCÈNE VII.

GEORGE DANDIN, LUBIN.

GEORGE DANDIN (bas, à part). Voici mon homme de tantôt. Plût au ciel qu'il pût se résoudre à vouloir rendre témoignage au père et à la mère de ce qu'ils ne veulent point croire !

LUBIN. Ah ! vous voilà, monsieur le babillard, à qui j'avais tant recommandé de ne point parler, et qui me l'aviez tant promis ! Vous êtes donc un causeur, et vous allez redire ce que l'on vous dit en secret ?

GEORGE DANDIN. Moi ?

LUBIN. Oui ; vous avez été tout rapporter au mari, et vous êtes cause qu'il a fait du vacarme. Je suis bien aise de savoir que vous avez de la langue, et cela m'apprendra à ne vous plus rien dire.

GEORGE DANDIN. Écoute, mon ami.

LUBIN. Si vous n'aviez pas babillé, je vous aurais conté ce qui se passe à cette heure ; mais, pour votre punition, vous ne saurez rien du tout.

GEORGE DANDIN. Comment ! qu'est-ce qui se passe ?

LUBIN. Rien, rien. Voilà ce que c'est d'avoir causé ; vous n'en tâterez plus, et je vous laisse sur la bonne bouche.

GEORGE DANDIN. Arrête un peu.

LUBIN. Point.

GEORGE DANDIN. Je ne te veux dire qu'un mot.

LUBIN. Nennin, nennin. Vous avez envie de me tirer les vers du nez.

GEORGE DANDIN. Non, ce n'est pas cela.

LUBIN. Eh ! quelque sot !... Je vous vois venir.

GEORGE DANDIN. C'est autre chose. Écoute.

LUBIN. Point d'affaire. Vous voudriez que je vous disse que M. le vicomte vient de donner de l'argent à Claudine, et qu'elle l'a mené chez sa maîtresse. Mais je ne suis pas si bête.

GEORGE DANDIN. De grâce !

LUBIN. Non.

GEORGE DANDIN. Je te donnerai...

LUBIN. Tarare !

SCÈNE VIII.

GEORGE DANDIN.

Je n'ai pu me servir, avec cet innocent, de la pensée que j'avais. Mais le nouvel avis qui lui est échappé ferait la même chose ; et, si le galant est chez moi, ce serait pour avoir raison aux yeux du père et de la mère, et les convaincre pleinement de l'effronterie de leur fille. Le mal de tout ceci, c'est que je ne sais comment faire pour profiter d'un tel avis. Si je rentre chez moi, je ferai évader le drôle ; et, quelque chose que je puisse voir moi-même de mon déshonneur, je n'en serai point cru à mon serment, et l'on me dira que je rêve. Si, d'autre part, je vais querir beau-père et belle-mère sans être sûr de trouver chez moi le galant, ce sera la même chose, et je retomberai dans l'inconvénient de tantôt. Pourrais-je point m'éclaircir doucement s'il y est encore ? (Après avoir regardé par le trou de la serrure.) Ah ! ciel ! il n'en faut plus douter, et je viens de l'apercevoir par le trou de la porte. Le sort me donne ici de quoi confondre ma partie ; et, pour achever l'aventure, il fait venir à point nommé les juges dont j'avais besoin.

SCÈNE IX.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, GEORGE DANDIN.

GEORGE DANDIN. Enfin vous ne m'avez pas voulu croire tantôt, et votre fille l'a emporté sur moi ; mais j'ai en main de quoi vous faire voir comme elle m'accommode ; et, Dieu merci, mon déshonneur est si clair maintenant que vous n'en pourrez plus douter.

M. DE SOTENVILLE. Comment ! mon gendre, vous en êtes encore là-dessus ?

GEORGE DANDIN. Oui, j'y suis ; et jamais je n'eus tant de sujet d'y être.

M^{me} DE SOTENVILLE. Vous nous venez encore étourdir la tête ?

GEORGE DANDIN. Oui, madame ; et l'on fait bien pis à la mienne.

M. DE SOTENVILLE. Ne vous laissez-vous point de vous rendre importun ?

GEORGE DANDIN. Non ; mais je me lasse fort d'être pris pour dupe.

M^{me} DE SOTENVILLE. Ne voulez-vous point vous défaire de vos pensées extravagantes ?

GEORGE DANDIN. Non, madame ; mais je voudrais bien me défaire d'une femme qui me déshonore.

M^{me} DE SOTENVILLE. Jour de Dieu ! notre gendre, apprenez à parler.

M. DE SOTENVILLE. Corbleu ! cherchez des termes moins offensants que ceux-là.

GEORGE DANDIN. Marchand qui perd ne peut rire.

M^{me} DE SOTENVILLE. Souvenez-vous que vous avez épousé une demoiselle.

GEORGE DANDIN. Je m'en souviens assez, et ne m'en souviendrai que trop.

M. DE SOTENVILLE. Si vous vous en souvenez, songez donc à parler d'elle avec plus de respect.

GEORGE DANDIN. Mais que ne songe-t-elle plutôt à me traiter plus honnêtement ? Quoi ! parce qu'elle est demoiselle, il faut qu'elle ait la liberté de me faire ce qui lui plaît sans que j'ose souffler ?

M. DE SOTENVILLE. Qu'avez-vous donc, et que pouvez-vous dire ? N'avez-vous pas vu ce matin qu'elle s'est défendue de connaître celui dont vous m'étiez venu parler ?

GEORGE DANDIN. Oui ; mais vous, que pourrez-vous dire si je vous fais voir maintenant que le galant est avec elle ?

M^{me} DE SOTENVILLE. Avec elle ?

GEORGE DANDIN. Oui, avec elle, et dans ma maison.

M. DE SOTENVILLE. Dans votre maison ?

GEORGE DANDIN. Oui, dans ma propre maison.

M^{me} DE SOTENVILLE. Si cela est, nous serons pour vous contre elle.

M. DE SOTENVILLE. Oui, l'honneur de notre famille nous est plus cher que toute chose, et, si vous dites vrai, nous la renoncerons pour notre sang, et l'abandonnerons à votre colère.

GEORGE DANDIN. Vous n'avez qu'à me suivre.

M^{me} DE SOTENVILLE. Gardez de vous tromper.

M. DE SOTENVILLE. N'allez pas faire comme tantôt.

GEORGE DANDIN. Mon Dieu ! vous allez voir. (Montrant Clitandre qui sort avec Angélique.) Tenez, ai-je menti ?

SCÈNE X.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE ; M. DE SOTENVILLE et MADAME DE SOTENVILLE, avec GEORGE DANDIN, dans le fond du théâtre.

ANGÉLIQUE (à Clitandre). Adieu ; j'ai peur qu'on vous surprenne ici, et j'ai quelques mesures à garder.

CLITANDRE. Promettez-moi donc, madame, que je pourrai vous parler cette nuit.

ANGÉLIQUE. J'y ferai mes efforts.

GEORGE DANDIN (à M. et à madame de Sotenville). Approchons doucement par derrière, et tâchons de n'être point vus.

CLAUDINE. Ah ! madame ! tout est perdu ! Voilà votre père et votre mère accompagnés de votre mari.

CLITANDRE. Ah ! ciel !

ANGÉLIQUE (bas à Clitandre et à Claudine). Ne faites pas semblant de rien, et me laissez faire tous deux. (Haut à Clitandre.) Quoi ! vous osez en user de la sorte, après l'affaire de tantôt ! et c'est ainsi que vous dissimulez vos sentiments ! On me vient rapporter que vous avez de l'amour pour moi, et que vous faites des desseins de me solliciter ; j'en témoigne mon dépit, et m'explique à vous clairement en présence de tout le monde ; vous niez hautement la chose, et me donnez parole de n'avoir aucune pensée de m'offenser, et cependant, le même jour, vous prenez la hardiesse de venir chez moi me rendre visite, de me dire que vous m'aimez, de me faire cent sots contes, pour me persuader de répondre à vos extravagances, comme si j'étais femme à violer la foi que j'ai donnée à un mari, et m'éloigner jamais de la vertu que mes parents m'ont enseignée ! Si mon père savait cela, il vous apprendrait bien à tenter de ces entreprises ! Mais une honnête femme n'aime point les éclats ; je n'ai garde de lui en rien dire (après avoir fait signe à Claudine d'apporter un bâton) ; et je veux vous montrer que, toute femme que je suis, j'ai assez de courage pour me venger moi-même des offenses que l'on me fait. L'action que vous avez faite n'est pas d'un gentilhomme, et ce n'est pas en gentilhomme aussi que je veux vous traiter.

(Angélique prend le bâton et le lève sur Clitandre, qui se range de façon que les coups tombent sur George Dandin.)

CLITANDRE (criant comme s'il avait été frappé). Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! doucement !

SCÈNE XI.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, ANGÉLIQUE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE.

CLAUDINE. Fort ! madame ; frappez comme il faut !

ANGÉLIQUE (faisant semblant de parler à Clitandre). S'il vous demeure quelque chose sur le cœur, je suis pour vous répondre.

CLAUDINE. Apprenez à qui vous vous jouez.

ANGÉLIQUE (faisant l'étonnée). Ah ! mon père, vous êtes là !

M. DE SOTENVILLE. Oui, ma fille ; et je vois qu'en sagesse et en courage

tu te montres un digne rejeton de la maison de Sotenville. Viens ça, approche-toi, que je t'embrasse.

M^{me} DE SOTENVILLE. Embrasse-moi aussi, ma fille. Las ! je pleure de joie, et reconnais mon sang aux choses que tu viens de faire.

M. DE SOTENVILLE. Mon gendre, que vous devez être ravi ! et que cette aventure est pour vous pleine de douceurs ! Vous aviez un juste sujet de vous alarmer ; mais vos soupçons se trouvent dissipés le plus avantageusement du monde.

M^{me} DE SOTENVILLE. Sans doute, notre gendre ; et vous devez maintenant être le plus content des hommes.

CLAUDINE. Assurément. Voilà une femme, celle-là. Vous êtes trop heureux de l'avoir, et vous devriez baisser les pas où elle passe.

GEORGE DANDIN (à part). Eh ! traîtresse !

M. DE SOTENVILLE. Qu'est-ce, mon gendre ? Que ne remerciez-vous un peu votre femme de l'amitié que vous voyez qu'elle montre pour vous ?

ANGÉLIQUE. Non, non, mon père, il n'est pas nécessaire : il ne m'a aucune obligation de ce qu'il vient de voir, et tout ce que j'en fais n'est que pour l'amour de moi-même.

M. DE SOTENVILLE. Où allez-vous, ma fille ?

ANGÉLIQUE. Je me retire, mon père, pour ne me voir point obligée à recevoir ses compliments.

CLAUDINE (à George Dandin). Elle a raison d'être en colère. C'est une femme qui mérite d'être adorée, et vous ne la traitez pas comme vous devriez.

GEORGE DANDIN (à part). Scélérate !

SCÈNE XII.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, GEORGE DANDIN.

M. DE SOTENVILLE. C'est un petit ressentiment de l'affaire de tantôt, et cela se passera avec un peu de caresses que vous lui ferez. Adieu, mon gendre ; vous voilà en état de ne vous plus inquiéter. Allez-vous-en faire la paix ensemble, et tâchez de l'apaiser par des excuses de votre emportement.

M^{me} DE SOTENVILLE. Vous devez considérer que c'est une jeune fille élevée à la vertu, et qui n'est point accoutumée à se voir soupçonnée d'aucune vilaine action. Adieu. Je suis ravie de voir vos désordres finis, et des transports de joie que vous doit donner sa conduite.

SCÈNE XIII.

GEORGE DANDIN.

Je ne dis mot, car je ne gagnerais rien à parler ; et jamais il ne s'est rien vu d'égal à ma disgrâce. Oui, j'admire mon malheur, et la subtile adresse de ma carogne de femme pour se donner toujours raison et me faire avoir tort. Est-il possible que toujours j'aurai du dessous avec elle, que les apparences toujours tourneront contre moi, et que je ne parviendrai point à convaincre mon affrontée ? O ciel ! seconde mes desseins, et m'accorde la grâce de faire voir aux gens que l'on me dés-honore.

TROISIEME INTERMEDE.

— 808 —

SCÈNE PREMIÈRE.

GEORGE DANDIN, UNE BERGÈRE, BATELIERS.

La bergère qui avait annoncé à George Dandin le malheur de Tircis et de Philène lui vient dire que ces bergers ne sont point morts, et lui montre les bateliers qui les ont sauvés. George Dandin n'écoute pas plus tranquillement ce second récit de la bergère qu'il n'avait fait le premier, et se retire.

SCÈNE II.

ENTRÉE DU BALLET.

Les bateliers qui ont sauvé Tircis et Philène, ravis de la récompense qu'ils ont reçue, expriment leur joie en dansant, et font une manière de jeu avec leurs crocs.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLITANDRE, LUBIN.

CLITANDRE. La nuit est avancée, et j'ai peur qu'il ne soit trop tard. Je ne vois point à me conduire. Lubin?

LUBIN. Monsieur?

CLITANDRE. Est-ce par ici?

LUBIN. Je pense que oui. Morgué! voilà une sottie nuit, d'être si noire que cela!

CLITANDRE. Elle a tort assurément; mais si d'un côté elle nous empêche de voir, elle empêche de l'autre que nous ne soyons vus.

LUBIN. Vous avez raison; elle n'a pas tant de tort. Je voudrais bien savoir, monsieur, vous qui êtes savant, pourquoi il ne fait point jour la nuit.

CLITANDRE. C'est une grande question, et qui est difficile. Tu es curieux, Lubin.

LUBIN. Oui. Si j'avais étudié, j'aurais été songer à des choses où on n'a jamais songé.

CLITANDRE. Je le crois. Tu as la mine d'avoir l'esprit subtil et pénétrant.

LUBIN. Cela est vrai. Tenez, j'explique du latin, quoique jamais je ne l'aie appris; et voyant l'autre jour écrit sur une grande porte *collegium*, je devinai que cela voulait dire collège.

CLITANDRE. Cela est admirable. Tu sais donc lire, Lubin?

LUBIN. Oui, je sais lire la lettre moulée; mais je n'ai jamais su apprendre à lire l'écriture.

CLITANDRE. Nous voici contre la maison. (Après avoir frappé dans ses mains.) C'est le signal que m'a donné Claudine.

LUBIN. Par ma foi, c'est une fille qui vaut de l'argent; et je l'aime de tout mon cœur.

CLITANDRE. Aussi t'ai-je amené avec moi pour l'entretenir.

LUBIN. Monsieur, je vous suis...

CLITANDRE. Chut! j'entends quelque bruit.

SCÈNE II.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE, CLITANDRE, LUBIN.

ANGÉLIQUE. Claudine?

CLAUDINE. Eh bien?

ANGÉLIQUE. Laisse la porte entr'ouverte.

CLAUDINE. Voilà qui est fait.

(Scène de nuit. Les acteurs se cherchent les uns les autres dans l'obscurité.)

CLITANDRE (à Lubin). Ce sont elles. St.

ANGÉLIQUE. St.

LUBIN. St.

CLAUDINE. St.

CLITANDRE (à Claudine, qu'il prend pour Angélique). Madame...

ANGÉLIQUE (à Lubin, qu'elle prend pour Clitandre). Quoi?

LUBIN (à Angélique, qu'il prend pour Claudine). Claudine.

CLAUDINE (à Clitandre, qu'elle prend pour Lubin). Qu'est-ce?

CLITANDRE (à Claudine, croyant parler à Angélique). Ah! madame, que j'ai de joie!

LUBIN (à Angélique, croyant parler à Claudine). Claudine, ma pauvre Claudine!

CLAUDINE (à Clitandre). Doucement, monsieur.

ANGÉLIQUE (à Lubin). Tout beau, Lubin.

CLITANDRE. Est-ce toi, Claudine?

CLAUDINE. Oui.

LUBIN. Est-ce vous, madame?

ANGÉLIQUE. Oui.

CLAUDINE (à Clitandre). Vous avez pris l'une pour l'autre.

LUBIN (à Angélique). Ma foi, la nuit on n'y voit goutte.

ANGÉLIQUE. Est-ce pas vous Clitandre?

CLITANDRE. Oui, madame.

ANGÉLIQUE. Mon mari ronfle comme il faut; et j'ai pris ce temps pour nous entretenir ici.

CLITANDRE. Cherchons quelque lieu pour nous asseoir.

CLAUDINE. C'est fort bien avisé.

(Angélique, Clitandre et Claudine vont s'asseoir dans le fond du théâtre.)

LUBIN (cherchant Claudine). Claudine, où est-ce que tu es?

SCÈNE III.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE et CLAUDINE assis au fond du théâtre;
GEORGE DANDIN à moitié déshabillé; LUBIN.

GEORGE DANDIN (à part). J'ai entendu descendre ma femme, et je me suis vite habillé pour descendre après elle. Où peut-elle être allée? Serait-elle sortie?

LUBIN (cherchant Claudine). Où es-tu donc, Claudine? (Prenant George Dandin pour Claudine.) Ah! te voilà. Par ma foi, ton maître est plaisamment attrapé, et je trouve ceci aussi drôle que les coups de bâton de tantôt, dont on m'a fait récit. Ta maîtresse dit qu'il ronfle à cette heure comme tous les diantres, et il ne sait pas que M. le vicomte et elle sont ensemble, pendant qu'il dort. Je voudrais bien savoir quel songe il fait maintenant. Cela est tout à fait risible. De quoi s'avise-t-il aussi d'être jaloux de sa femme, et de vouloir qu'elle soit à lui tout seul? C'est un impertinent, et M. le vicomte lui fait trop d'honneur. Tu ne dis mot, Claudine! Allons, suivons-les, et me donne ta petite menotte, que je la baise. Ah! que cela est doux! il me semble que je mange des confitures. (A Georges Dandin, qu'il prend toujours pour Claudine, et qui le repousse rudement.) Tableu! comme vous y allez! Voilà une petite menotte qui est un peu bien rude.

GEORGE DANDIN. Qui va là?

LUBIN. Personne.

GEORGE DANDIN. Il fuit, et me laisse informé de la nouvelle perfidie de ma coquine. Allons, il faut que, sans tarder, j'envoie appeler son père et sa mère, et que cette aventure me serve à me faire séparer d'elle. Holà! Colin! Colin!

SCÈNE IV.

ANGÉLIQUE et CLITANDRE, avec CLAUDINE et LUBIN, assis au fond du théâtre; GEORGE DANDIN, COLIN

COLIN (à la fenêtre). Monsieur?

GEORGE DANDIN. Allons vite, ici bas.

COLIN (sautant par la fenêtre). M'y voilà, on ne peut pas plus vite.

GEORGE DANDIN. Tu es là?

COLIN. Oui, monsieur.

(Pendant que George Dandin va chercher Colin du côté où il a entendu sa voix, Colin passe de l'autre, et s'endort.)

GEORGE DANDIN (se tournant du côté où il croit qu'est Colin). Doucement, parle bas. Écoute. Va-t'en chez mon beau-père et ma belle-mère, et leur dis que je les prie très-instamment de venir tout à l'heure ici. Entends-tu? Hé! Colin! Colin!

COLIN (de l'autre côté se réveillant). Monsieur?

GEORGE DANDIN. Où diable es-tu?

COLIN. Ici.

GEORGE DANDIN. Peste soit du marouffe qui s'éloigne de moi! (Pendant que George Dandin retourne du côté où il croit que Colin est resté, Colin, à moitié endormi, passe de l'autre côté, et se rendort.) Je te dis que tu ailles de ce pas trouver mon beau-père et ma belle-mère, et leur dire que je les conjure de se rendre ici tout à l'heure. M'entends-tu bien? Réponds. Colin!

COLIN (de l'autre côté, se réveillant). Monsieur?

GEORGE DANDIN. Voilà un pandard qui me fera enrager. Viens-t'en à moi. (Ils se rencontrent, et tombent tous deux.) Ah! le traître, il m'a estropié. Où est-ce que tu es? Approche, que je te donne mille coups. Je pense qu'il me fuit.

COLIN. Assurément.

GEORGE DANDIN. Veux-tu venir!

COLIN. Nenni, ma foi.

GEORGE DANDIN. Viens, te dis-je.

COLIN. Point. Vous me voulez battre.

GEORGE DANDIN. Eh bien, non. Je ne te ferai rien.

COLIN. Assurément?

GEORGE DANDIN. Oui. Approche. Bon. (A Colin, qu'il tire par le bras.) Tu es bien heureux de ce que j'ai besoin de toi. Va-t'en vite, de ma part, prie mon beau-père et ma belle-mère de se rendre ici le plus tôt qu'ils pourront, et leur dis que c'est pour une affaire de la dernière conséquence; et, s'ils faisaient quelque difficulté à cause de l'heure, ne manque pas de les presser, et de leur bien faire entendre qu'il est très-important qu'ils viennent, en quelque état qu'ils soient. Tu m'entends bien maintenant?

COLIN. Oui, monsieur.

GEORGE DANDIN. Va vite, et reviens de même. (Se croyant seul.) Et moi, je vais rentrer dans ma maison, attendant que... Mais j'entends quelqu'un. Ne serait-ce point ma femme? Il faut que j'écoute et me serve de l'obscurité qu'il fait.

(George Dandin se range près de la porte de sa maison.)

SCÈNE V.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE, LUBIN, GEORGE DANDIN.

ANGÉLIQUE (à Clitandre). Adieu, il est temps de se retirer.

CLITANDRE. Quoi ! si tôt ?

ANGÉLIQUE. Nous nous sommes assez entretenus.

CLITANDRE. Ah ! madame ! puis-je assez vous entretenir, et trouver, en si peu de temps, toutes les paroles dont j'ai besoin ! Il me faudrait des journées entières pour me bien expliquer à vous de tout ce que je sens ; et je ne vous ai pas dit encore la moindre partie de ce que j'ai à vous dire.

ANGÉLIQUE. Nous en écouterons une autre fois davantage.



Allez-vous-en faire la paix ensemble. — ACTE II, SCÈNE XIII.

CLITANDRE. Hélas ! de quel coup me percez-vous l'âme, lorsque vous parlez de vous retirer ! et avec combien de chagrins m'allez-vous laisser maintenant !

ANGÉLIQUE. Nous trouverons moyen de nous revoir.

CLITANDRE. Oui ; mais je pense qu'en me quittant vous allez trouver un mari. Cette pensée m'assassine, et les privilèges qu'ont les maris sont des choses cruelles pour un amant qui aime bien.

ANGÉLIQUE. Serez-vous assez faible pour avoir cette inquiétude ? et pensez-vous qu'on soit capable d'aimer de certains maris qu'il y a ? On les prend parce qu'on ne s'en peut défendre, et que l'on dépend de parents qui n'ont des yeux que pour le bien ; mais on sait leur rendre justice, et l'on se moque fort de les considérer au delà de ce qu'ils méritent.

GEORGE DANDIN (à part). Voilà nos carognes de femmes !

CLITANDRE. Ah ! qu'il faut avouer que celui qu'on vous a donné était peu digne de l'honneur qu'il a reçu ! et que c'est une étrange chose que l'assemblage qu'on a fait d'une personne comme vous avec un homme comme lui !

GEORGE DANDIN (à part). Pauvres maris ! voilà comme on vous traite !

CLITANDRE. Vous méritiez, sans doute, une tout autre destinée, et le ciel ne vous a point faite pour être la femme d'un paysan.

GEORGE DANDIN. Plût au ciel, fût-elle la tienne ! tu changerais bien de langage. Rentrons ; c'en est assez.

(George Dandin, étant rentré, ferme la porte en dedans.)

SCÈNE VI.

ANGÉLIQUE, CLITANDRE, CLAUDINE, LUBIN.

CLAUDINE. Madame, si vous avez à dire du mal de votre mari, dépêchez vite, car il est tard.

CLITANDRE. Ah ! Claudine, tu es cruelle.

ANGÉLIQUE (à Clitandre). Elle a raison, séparons-nous.

CLITANDRE. Il faut donc s'y résoudre, puisque vous le voulez. Mais au moins je vous conjure de me plaindre un peu des méchants moments que je vais passer.

ANGÉLIQUE. Adieu.

LUBIN. Où es-tu, Claudine, que je te donne le bonsoir ?

CLAUDINE. Va, va, je le reçois de loin, et je t'en renvoie autant.

SCÈNE VII.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

ANGÉLIQUE. Rentrons sans faire de bruit.

CLAUDINE. La porte s'est fermée.

ANGÉLIQUE. J'ai le passe-partout.

CLAUDINE. Ouvrez donc doucement.

ANGÉLIQUE. On a fermé en dedans ; et je ne sais comment nous ferons.

CLAUDINE. Appelez la garçon qui couche là.

ANGÉLIQUE. Colin ! Colin ! Colin !

SCÈNE VIII.

GEORGE DANDIN, ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

GEORGE DANDIN (à la fenêtre). Colin ! Colin ! Ah ! je vous y prends donc, madame ma femme ; et vous faites des *escampativos* pendant que je dors ! Je suis bien aise de cela, et de vous voir dehors à l'heure qu'il est.

ANGÉLIQUE. Eh bien ! quel grand mal est-ce qu'il y a à prendre le frais de la nuit ?

GEORGE DANDIN. Oui, oui, l'heure est bonne à prendre le frais. C'est bien plutôt le chaud, madame la coquine ; et nous savons toute l'intrigue du rendez-vous et du damoiseau. Nous avons entendu votre galant entretien, et les beaux vers à ma louange que vous avez dits l'un et l'autre. Mais ma consolation, c'est que je vais être vengé, et que votre père et votre mère seront convaincus maintenant de la justice de mes plaintes et du dérèglement de votre conduite. Je les ai envoyé querir, et ils vont être ici dans un moment.

ANGÉLIQUE (à part). Ah ! ciel !

CLAUDINE. Madame ?

GEORGE DANDIN. Voilà un coup sans doute où vous ne vous attendiez pas. C'est maintenant que je triomphe ; et j'ai de quoi mettre à bas votre orgueil et détruire vos artifices. Jusqu'ici vous avez joué mes accusations, ébloui vos parents, et plâtré vos malversations. J'ai eu beau voir et beau dire, votre adresse toujours l'a emporté sur mon bon droit, et toujours vous avez trouvé moyen d'avoir raison ; mais, à cette fois, Dieu merci, les choses vont être éclaircies, et votre effronterie sera pleinement confondue.

ANGÉLIQUE. Eh ! je vous prie, faites-moi ouvrir la porte.

GEORGE DANDIN. Non, non ; il faut attendre la venue de ceux que j'ai mandés, et je veux qu'ils vous trouvent dehors à la belle heure qu'il est. En attendant qu'ils viennent, songez, si vous voulez, à chercher dans votre tête quelque nouveau détour pour vous tirer de cette affaire ; à inventer quelque moyen de rhabiller votre escapade ; à trouver quelque belle ruse pour éluder ici les gens et paraître innocente, quelque prétexte spécieux de pèlerinage nocturne, ou d'amie en travail d'enfant que vous venez de secourir.

ANGÉLIQUE. Non ; mon intention n'est pas de vous rien dénigrer. Je ne prétends point me défendre, ni vous nier les choses, puisque vous les savez.

GEORGE DANDIN. C'est que vous voyez bien que tous les moyens vous en sont fermés, et que dans cette affaire vous ne sauriez inventer d'excuse qu'il ne me soit facile de convaincre de fausseté.

ANGÉLIQUE. Oui, je confesse que j'ai tort, et que vous avez sujet de vous plaindre. Mais je vous demande, par grâce, de ne m'exposer point maintenant à la mauvaise humeur de mes parents, et de me faire promptement ouvrir.

GEORGE DANDIN. Je vous baise les mains.

ANGÉLIQUE. Eh ! mon pauvre petit mari, je vous en conjure !

GEORGE DANDIN. Eh ! mon pauvre petit mari ! Je suis votre petit mari maintenant, parce que vous vous sentez prise. Je suis bien aise de cela ; et vous ne vous étiez jamais avisée de me dire de ces douceurs.

ANGÉLIQUE. Tenez, je vous promets de ne vous plus donner aucun sujet de déplaisir, et de me...

GEORGE DANDIN. Tout cela n'est rien. Je ne veux point perdre cette aventure, et il m'importe qu'on soit une fois éclairci à fond de vos déportements.

ANGÉLIQUE. De grâce, laissez-moi vous dire. Je vous demande un moment d'audience.

GEORGE DANDIN. Eh bien ! quoi ?

ANGÉLIQUE. Il est vrai que j'ai failli, je vous l'avoue encore une fois, et que votre ressentiment est juste ; que j'ai pris le temps de sortir pendant que vous dormiez, et que cette sortie est un rendez-vous que j'avais donné à la personne que vous dites. Mais enfin ce sont des actions que vous devez pardonner à mon âge, des emportements de jeune personne qui n'a encore rien vu et ne fait que d'entrer au monde, des libertés où l'on s'abandonne sans y penser de mal, et qui, sans doute, dans le fond, n'ont rien de...

GEORGE DANDIN. Oui, vous le dites, et ce sont de ces choses qui ont besoin qu'on les croie pieusement.

ANGÉLIQUE. Je ne veux point m'excuser par là d'être coupable envers vous, et je vous prie seulement d'oublier une offense dont je vous demande pardon de tout mon cœur, et de m'épargner, en cette rencontre, le déplaisir que me pourraient causer les reproches fâcheux de mon père et de ma mère. Si vous m'accordez généreusement la grâce que je vous demande, ce procédé obligeant, cette bonté que vous me ferez voir me gagnera entièrement ; elle touchera tout à fait mon cœur, et y fera naître pour vous ce que tout le pouvoir de mes parents et les liens du mariage n'avaient pu y jeter. En un mot, elle sera cause que je renoncerai à toutes les galanteries, et n'aurai de l'attachement que pour vous. Oui, je vous donne ma parole que vous m'allez voir désormais la meilleure femme du monde, et que je vous témoignerai tant d'amitié, tant d'amitié, que vous en serez satisfait.

GEORGE DANDIN. Ah ! crocodile qui flatte les gens pour les étrangler !

ANGÉLIQUE. Accordez-moi cette faveur.

GEORGE DANDIN. Point d'affaire. Je suis inexorable.

ANGÉLIQUE. Montrez-vous généreux.

GEORGE DANDIN. Non.

ANGÉLIQUE. De grâce !

GEORGE DANDIN. Point.

ANGÉLIQUE. Je vous en conjure de tout mon cœur.

GEORGE DANDIN. Non, non, non. Je veux qu'on soit détrompé de vous et que votre confusion éclate.

ANGÉLIQUE. Eh bien ! si vous me réduisez au désespoir, je vous avertis qu'une femme en cet état est capable de tout, et que je ferai quelque chose ici dont vous vous repentirez.

GEORGE DANDIN. Et que ferez-vous, s'il vous plaît ?

ANGÉLIQUE. Mon cœur se portera jusqu'aux extrêmes résolutions, et, de ce couteau que voici, je me tuerai sur la place !

GEORGE DANDIN. Ah ! ah ! A la bonne heure.

ANGÉLIQUE. J'ai tant à la bonne heure pour vous que vous vous imaginez. On sait de tous côtés nos différends et les chagrins perpétuels que vous concevez contre moi. Lorsqu'on me trouvera morte, il n'y aura personne qui mette en doute que ce ne soit vous qui m'aurez tuée, et mes parents ne sont pas gens assurément à laisser cette mort impunie, et ils en feront, sur votre personne, toute la punition que leur pourront offrir et les poursuites de la justice et la chaleur de leur ressentiment. C'est par là que je trouverai moyen de me venger de vous ; et je ne suis pas la première qui ait su recourir à de pareilles vengeances, qui n'ait pas fait difficulté de se donner la mort pour perdre ceux qui ont la cruauté de nous pousser à la dernière extrémité.

GEORGE DANDIN. Je suis votre valet. On ne s'avise plus de se tuer soi-même, et la mode en est passée il y a longtemps.

ANGÉLIQUE. C'est une chose dont vous pouvez vous tenir sûr ; et, si vous persistez dans votre refus, si vous ne me faites ouvrir, je vous jure que, tout à l'heure, je vais vous faire voir jusqu'où peut aller la résolution d'une personne qu'on met au désespoir.

GEORGE DANDIN. Bagatelles ! bagatelles ! c'est pour me faire peur.

ANGÉLIQUE. Eh bien ! puisqu'il le faut, voici ce qui nous contentera tous deux, et montrera si je me moque. (Après avoir fait semblant de se tuer.) Ah ! c'en est fait ! Fasse le ciel que ma mort soit vengée comme je le souhaite, et que celui qui en est cause reçoive un juste châtiment de la dureté qu'il a eue pour moi !

GEORGE DANDIN. Ouais ! serait-elle bien si malicieuse que de s'être tuée pour me faire pendre ? Prenons un bout de chandelle pour aller voir.

SCÈNE IX.

ANGÉLIQUE, CLAUDINE.

ANGÉLIQUE (à Claudine). St ! Paix ! Rangeons nous chacune immédiatement contre un des côtés de la porte.

SCÈNE X.

ANGÉLIQUE et CLAUDINE, entrant dans la maison au moment que George Dandin en sort, et fermant la porte en dedans ; GEORGE DANDIN, une chandelle à la main.

GEORGE DANDIN. La méchanceté d'une femme irait-elle bien jusque-là ! (Seul, après avoir regardé partout.) Il n'y a personne ! Eh ! je m'en étais bien douté, et la pendarde s'est retirée, voyant qu'elle ne gagnait rien après moi, ni par prières, ni par menaces. Tant mieux ! cela rendra ses affaires encore plus mauvaises, et le père et la mère, qui vont venir, en verront mieux son crime. (Après avoir été à la porte de sa maison pour rentrer.) Ah ! ah ! la porte s'est fermée ! Holà ! oh ! quelqu'un ! Qu'on m'ouvre promptement !

SCÈNE XI.

ANGÉLIQUE et CLAUDINE à la fenêtre ; GEORGE DANDIN.

ANGÉLIQUE. Comment ! c'est toi ! D'où viens-tu, bon pendard ? Est-il l'heure de revenir chez soi quand le jour est près de paraître ? et cette manière de vie est-elle celle que doit suivre un honnête mari ?



Ah ! j'enrage de tout mon cœur, et je me donnerais volontiers des soufflets. — ACTE I, SCÈNE III.

CLAUDINE. Cela est-il beau d'aller ivroguer toute la nuit, et de laisser ainsi toute la nuit une pauvre jeune femme dans la maison ?

GEORGE DANDIN. Comment ! vous avez...

ANGÉLIQUE. Va, va, traître, je suis lasse de tes déportements, et je m'en veux plaindre, sans plus tarder, à mon père et à ma mère.

GEORGE DANDIN. Quoi ! c'est ainsi que vous osez...

SCÈNE XII.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, en déshabillé de nuit ; COLIN, portant une lanterne ; ANGÉLIQUE ET CLAUDINE, à la fenêtre ; GEORGE DANDIN.

ANGÉLIQUE (à M. et madame de Sotenville). Approchez, de grâce, et venez me faire raison de l'insolence la plus grande du monde, d'un mari à qui le vin et la jalousie ont troublé de telle sorte la cervelle, qu'il ne sait plus ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait, et vous a lui-même envoyé querir pour vous faire témoins de l'extravagance la plus étrange dont on ait jamais ouï parler. Le voilà qui revient, comme vous voyez, après s'être fait attendre toute la nuit ; et, si vous voulez l'écouter, il vous dira qu'il a les plus grandes plaintes du monde à vous faire de moi ; que, durant qu'il dormait, je me suis dérobée d'auprès de lui pour m'en aller courir, et cent autres contes de même nature qu'il est allé rêver.

GEORGE DANDIN (à part). Voilà une méchante carogne !

CLAUDINE. Oui, il nous a voulu faire accroire qu'il était dans la maison, et que nous en étions dehors ; et c'est une folie qu'il n'y a pas moyen de lui ôter de la tête.

M. DE SOTENVILLE. Comment ! qu'est-ce à dire, cela ?

MADAME DE SOTENVILLE. Voilà une furieuse impudence, que de nous envoyer querir.

GEORGE DANDIN. Jamais...

ANGÉLIQUE. Non, mon père, je ne puis plus souffrir un mari de la sorte ; ma patience est poussée à bout, et il vient de me dire cent paroles injurieuses.

M. DE SOTENVILLE (à George Dandin). Corbleu ! vous êtes un malhonnête homme.

CLAUDINE. C'est une conscience de voir une pauvre jeune femme traitée de la façon, et cela crie vengeance au ciel.

GEORGE DANDIN. Peut-on...

M. DE SOTENVILLE. Allez, vous devriez mourir de honte.

GEORGE DANDIN. Laissez-moi vous dire deux mots.

ANGÉLIQUE. Vous n'avez qu'à l'écouter, il va vous en conter de belles.

GEORGE DANDIN (à part). Je désespère.

CLAUDINE. Il a tant bu, que je ne pense pas qu'on puisse durer contre lui, et l'odeur du vin qu'il souffle est montée jusqu'à nous.

GEORGE DANDIN. Monsieur mon beau-père, je vous conjure.

M. DE SOTENVILLE. Retirez-vous ; vous puez le vin à pleine bouche.

GEORGE DANDIN. Madame, je vous prie...

M^{me} DE SOTENVILLE. Fi ! ne m'approchez pas, votre haleine est empestée !

GEORGE DANDIN (à M. de Sotenville). Souffrez que je vous...

M. DE SOTENVILLE. Retirez-vous, vous dis-je, on ne peut vous souffrir.

GEORGE DANDIN (à madame de Sotenville). Permettez, de grâce, que...

M^{me} DE SOTENVILLE. Pouah ! vous m'engloutissez le cœur. Parlez de loin, si vous voulez.

GEORGE DANDIN. Eh bien ! oui, je parle de loin. Je vous jure que je n'ai bougé de chez moi, et que c'est elle qui est sortie.

ANGÉLIQUE. Ne voilà pas ce que je vous ai dit ?

CLAUDINE. Vous voyez quelle apparence il y a.

M. DE SOTENVILLE (à George Dandin). Allez, vous vous moquez des gens. Descendez, ma fille, et venez ici.

SCÈNE XIII.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, GEORGE DANDIN, COLIN.

GEORGE DANDIN. J'atteste le ciel que j'étais dans la maison, et que...

M. DE SOTENVILLE. Taisez-vous ; c'est une extravagance qui n'est pas supportable.

GEORGE DANDIN. Que la foudre m'écrase tout à l'heure, si...

M. DE SOTENVILLE. Ne nous rompez pas davantage la tête, et songez à demander pardon à votre femme.

GEORGE DANDIN. Moi, demander pardon !

M. DE SOTENVILLE. Oui, pardon, et sur-le-champ.

GEORGE DANDIN. Quoi ! je...

M. DE SOTENVILLE. Corbleu ! si vous me répliquez, je vous apprendrai ce que c'est que de vous jouer à nous.

GEORGE DANDIN. Ah ! George Dandin.

SCÈNE XIV.

M. DE SOTENVILLE, MADAME DE SOTENVILLE, ANGÉLIQUE, GEORGE DANDIN, CLAUDINE, COLIN.

M. DE SOTENVILLE. Allons, venez ma fille, que votre mari vous demande pardon.

ANGÉLIQUE. Moi, lui pardonner tout ce qu'il m'a dit ! Non, non, mon père, il m'est impossible de m'y résoudre, et je vous prie de me séparer d'un mari avec lequel je ne saurais plus vivre.

CLAUDINE. Le moyen d'y résister !

M. DE SOTENVILLE. Ma fille, de semblables séparations ne se font point sans grand scandale ; et vous devez vous montrer plus sage que lui, et patienter encore cette fois.

ANGÉLIQUE. Comment ! patienter après de telles indignités ! Non, mon père, c'est une chose que je ne puis consentir.

M. DE SOTENVILLE. Il le faut, ma fille, et c'est moi qui vous le commande.

ANGÉLIQUE. Ce mot me ferme la bouche, et vous avez sur moi une puissance absolue.

CLAUDINE. Quelle douceur !

ANGÉLIQUE. Il est fâcheux d'être contrainte d'oublier de telles injures ; mais, quelque violence que je me fasse, c'est à moi de vous obéir.

CLAUDINE. Pauvre mouton !

M. DE SOTENVILLE (à Angélique). Approchez.

ANGÉLIQUE. Tout ce que vous me faites faire ne servira de rien ; et vous verrez que ce sera demain à recommencer.

M. DE SOTENVILLE. Nous y donnerons ordre. (A George Dandin.) Allons, mettez-vous à genoux.

GEORGE DANDIN. A genoux ?

M. DE SOTENVILLE. Oui, à genoux, et sans tarder.

GEORGE DANDIN (à genoux, une chandelle à la main.) (A part.) O ciel ! (A M. de Sotenville). Que faut-il dire ?

M. DE SOTENVILLE. Madame, je vous prie de me pardonner...

GEORGE DANDIN. Madame, je vous prie de me pardonner...

M. DE SOTENVILLE. L'extravagance que j'ai faite...

GEORGE DANDIN. L'extravagance que j'ai faite... (A part.) de vous épouser.

M. DE SOTENVILLE. Et je vous promets de mieux vivre à l'avenir.

GEORGE DANDIN. Et je vous promets de mieux vivre à l'avenir.

M. DE SOTENVILLE (A George Dandin). Prenez-y garde, et sachez que c'est ici la dernière de vos impertinences que nous souffrirons.

M^{me} DE SOTENVILLE. Jour de Dieu ! si vous y retournez, on vous apprendra le respect que vous devez à votre femme et à ceux de qui elle sort.

M. DE SOTENVILLE. Voilà le jour qui va paraître. Adieu. (A George Dandin.) Rentrez chez vous, et songez bien à être sage. (A madame de Sotenville.) Et nous, m'amour, allons nous mettre au lit.

SCÈNE XV.

GEORGE DANDIN.

Ah ! je le quitte maintenant, et je n'y vois plus de remède. Lorsqu'on a, comme moi, épousé une méchante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre c'est de s'aller jeter dans l'eau la tête la première.

QUATRIÈME INTERMEDE.

SCÈNE PREMIÈRE.

GEORGE DANDIN, UN PAYSAN.

Ce paysan, ami de George Dandin, lui conseille de noyer dans le vin toutes ses inquiétudes, et l'emmène pour joindre sa troupe, voyant venir la troupe des Bergers amoureux, qui commencent à célébrer par des chants et des danses le pouvoir de l'Amour.

SCÈNE II.

Le théâtre change et représente de grandes roches entremêlées d'arbres, où l'on voit plusieurs Bergers qui jouent des instruments.

CHLORIS, CLIMÈNE, TIRCIS, PHILÈNE ; CHOEUR DE BERGERS chantants : BERGERS et BERGÈRES dansants.

CHLORIS

Ici l'ombre des ormeaux
Donne un teint frais aux herbes,
Et les bords de ces ruisseaux
Brillent de mille fleurettes
Qui se mirent dans les eaux.
Prenez, bergers, vos musettes,

Ajustez vos chalumeaux ;
Et mêlons nos chansonnettes
Aux chants des petits oiseaux.

Le zéphyr, entre ces eaux,
Fait mille courses secrètes ;
Et les rossignols nouveaux
De leurs douces amourettes
Parlent aux tendres rameaux.
Prenez, bergers, vos musettes,
Ajustez vos chalumeaux ;
Et mêlons nos chansonnettes
Aux chants des petits oiseaux.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

BERGERS et BERGÈRES dansants.

CLIMÈNE.

Ah ! qu'il est doux, belle Sylvie,
Ah ! qu'il est doux de s'enflammer !
Il faut retrancher de la vie
Ce qu'on en passe sans aimer.

CHLORIS.

Ah ! les beaux jours qu'Amour nous donne,
Lorsque sa flamme unit les cœurs !
Est-il ni gloire ni couronne
Qui vaille ses moindres douceurs ?

TIRCIS.

Qu'avec peu de raison on se plaint d'un martyre
Que suivent de si doux plaisirs !

PHILÈNE.

Un moment de bonheur, dans l'amoureux empire,
Répare dix ans de soupirs.

TOUS ENSEMBLE.

Chantons tous de l'Amour le pouvoir adorable ;
Chantons tous dans ces lieux
Ses attraits glorieux :
Il est le plus aimable
Et le plus grand des dieux.

SCÈNE III.

Un grand rocher couvert d'arbres, sur lequel est assise toute la troupe de Bacchus, s'avance sur le bord du théâtre.

UN SATYRE, UN SUIVANT DE BACCHUS; CHŒUR DE SATYRES chantants;
SUIVANTS DE BACCHUS et BACCHANTES dansants: CHLORIS, CLIMÈNE,
TIRCIS, PHILÈNE, CHŒUR DE BERGERS chantants; BERGERS et BER-
GÈRES dansants.

LE SATYRE.

Arrêtez ! c'est trop entreprendre ;
Un autre dieu, dont nous suivons les lois,
S'oppose à cet honneur qu'à l'Amour osent rendre
Vos musettes et vos voix :
A des titres si beaux Bacchus seul peut prétendre,
Et nous sommes ici pour défendre ses droits.

CHŒUR DE SATYRES.

Nous suivons de Bacchus le pouvoir adorable ;
Nous suivons en tous lieux
Ses attraits glorieux :
Il est le plus aimable
Et le plus grand des dieux.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

SUIVANTS DE BACCHUS et BACCHANTES dansants.

CHLORIS.

C'est le printemps qui rend l'âme
A nos champs semés de fleurs ;

Mais c'est l'Amour sa flamme
Qui font revivre nos cœurs.

UN SUIVANT DE BACCHUS.

Le soleil chasse les ombres
Dont le ciel est obscurci ;
Et des âmes les plus sombres
Bacchus chasse le souci.

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

Bacchus est révéré sur la terre et sur l'onde.

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

Et l'Amour est un dieu qu'on adore en tous lieux.

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

Bacchus à son pouvoir a soumis tout le monde.

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

Et l'Amour a dompté les hommes et les dieux.

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

Rien peut-il égaler sa douceur sans seconde ?

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

Rien peut-il égaler ses charmes précieux ?

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

Fi de l'Amour et de ses feux !

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

Ah ! quel plaisir d'aimer !

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

Ah ! quel plaisir de boire !

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

A qui vit sans amour la vie est sans appas.

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

C'est mourir que de vivre et de ne boire pas.

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

Aimables fers !

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

Douce victoire !

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

Ah ! quel plaisir d'aimer !

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

Ah ! quel plaisir de boire !

TOUS ENSEMBLE.

Non, non, c'est un abus :

Le plus grand dieu de tous...

CHŒUR DES SUIVANTS DE L'AMOUR.

C'est l'Amour.

CHŒUR DES SUIVANTS DE BACCHUS.

C'est Bacchus.

SCÈNE IV.

UN BERGER, et les mêmes acteurs.

LE BERGER.

C'est trop, c'est trop, bergers. Eh ! pourquoi ces débats ?
Souffrons qu'en un parti la raison nous assemble.
L'Amour a des douceurs, Bacchus a des appas ;
Ce sont deux déités qui sont fort bien ensemble ;
Ne les séparons pas.

LES DEUX CHŒURS.

Mêlons donc leurs douceurs aimables ;
Mêlons nos voix dans ces lieux agréables,
Et faisons répéter aux échos d'alentour
Qu'il n'est rien de plus doux que Bacchus et l'Amour.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Bergers et Bergères se mêlent avec les suivants de Bacchus et les Bacchantes. Les suivants de Bacchus frappent avec leurs thyrses les espèces de tambours de basque que portent les Bacchantes, pour représenter ces cribles qu'elles portaient anciennement aux fêtes de Bacchus. Les uns et les autres font différentes postures, pendant que les Bergers et les Bergères dansent plus sérieusement.

FIN DE GEORGE DANDIN.

L'IMPROMPTU DE VERSAILLES

COMÉDIE EN UN ACTE. — 1665.

REMERCIEMENT AU ROI.

Votre paresse enfin me scandalise,
Ma muse, obéissez-moi :
Il faut ce matin, sans remise,
Aller au lever du roi :
Vous savez bien pourquoi.
Et ce vous est une honte
De n'avoir pas été plus prompte
A le remercier de ses fameux bienfaits.
Mais il vaut mieux tard que jamais.
Faites donc votre compte
D'aller au Louvre accomplir mes souhaits,
Gardez-vous bien d'être en muse bâtie ;
Un air de muse est choquant en ces lieux :
On y veut des objets à réjouir les yeux ;
Vous en devez être avertie,
Et vous ferez votre cour beaucoup mieux
Lorsqu'en marquis vous serez travestie.
Vous savez ce qu'il faut pour paraître marquis :
N'oubliez rien de l'air ni des habits ;
Arborez un chapeau couvert de trente plumes
Sur une perruque de prix ;
Que le rabat soit des plus grands volumes,
Et le pourpoint des plus petits ;
Mais surtout je vous recommande
Le manteau d'un ruban sur le dos retourné ;
La galanterie en est grande ;
Et parmi les marquis de la plus haute bande
C'est pour être placé.
Avec vos brillantes hardes
Et votre ajustement,
Faites tout le trajet de la salle des gardes,
Et, vous peignant galamment,
Portez de tous côtés vos regards brusquement,
Et ceux que vous pourrez connaître,
Ne manquez pas, d'un haut ton,
De les saluer par leur nom,
De quelque rang qu'ils puissent être.
Cette familiarité
Donne à quiconque en use un air de qualité.
Grattez du peigne à la porte
De la chambre du roi ;
Ou si, comme je prévoi,
La presse s'y trouve forte,
Montrez de loin votre chapeau,
Et montez sur quelque chose
Pour faire voir votre museau ;
Et criez sans aucune pause,
D'un ton rien moins que naturel :
Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel !
Jetez-vous dans la foule, et tranchez du notable ;
Conduisez un chacun, point du tout de quartier ;
Pressez, poussez, faites le diable
Pour vous mettre le premier ;
Et quand même l'huissier,
A vos desirs inexorable,
Vous trouverait en face un marquis repoussable,
Ne démordez point pour cela,
Tenez toujours ferme là :
A déboucher la porte il irait trop du vôtre ;
Faites qu'aucun n'y puisse pénétrer,
Et qu'on soit obligé de vous laisser entrer
Pour faire entrer quelque autre.
Quand vous serez entré, ne vous relâchez pas,
Pour assiéger la chaise il faut d'autres combats :
Tâchez d'en être des plus proches

En y gagnant le terrain pas à pas :
Et si des assiégeants le prévenant amis
En bouche toutes les approches,
Prenez le parti doucement
D'attendre le prince au passage ;
Il connaîtra votre visage
Malgré votre déguisement.
Et lors, sans tarder davantage,
Faites-lui votre compliment.
Vous pourriez aisément l'étendre,
Et parler des transports qu'en vous font éclater
Les surprenants bienfaits que, sans les mériter,
Sa libérale main sur vous daigne répandre,
Et des nouveaux efforts où s'en va vous porter
L'excès de cet honneur où vous n'osiez prétendre :
Lui dire comme vos desirs
Sont, après ses bontés, qui n'ont point de pareilles,
D'employer à sa gloire, ainsi qu'à ses plaisirs,
Tout votre art et toutes vos veilles,
Et là-dessus lui promettre merveilles.
Sur ce chapitre on n'est jamais à sec :
Les muses sont de grandes prometteuses ;
Et comme vos sœurs les causeuses,
Vous ne manquerez pas, sans doute, par le bec.
Mais les grands princes n'aiment guères
Que les compliments qui sont courts ;
Et le nôtre surtout a bien d'autres affaires
Que d'écouter tous vos discours.
La louange et l'encens n'est pas ce qui le touche :
Dès que vous ouvrirez la bouche
Pour lui parler de grâce et de bienfait,
Il comprendra d'abord ce que vous voulez dire :
Et, se mettant doucement à sourire
D'un air qui sur les cœurs fait un charmant effet,
Il passera comme un trait,
Et cela doit vous suffire.
Voilà votre compliment fait.

PERSONNAGES.

MOLIÈRE, marquis ridicule.	MADemoiselle BÉJART, prude.
BRÉCOURT, homme de qualité.	MADemoiselle DE BRIE, satirique spirituelle.
LA GRANGE, marquis ridicule.	MADemoiselle DU CROISY, peste douceuse.
DU CROISY, poète.	MADemoiselle HERÉV, servante précieuse.
LA THORILLIÈRE, marquis fâcheux.	QUATRE NÉCESSAIRES.
BÉJART, homme qui fait le nécessaire.	
MADemoiselle DU PARC, mar- quise façonnée.	

La scène est à Versailles, dans l'antichambre du roi.

SCÈNE PREMIÈRE.

MOLIÈRE, BRÉCOURT, LA GRANGE, DU CROISY; MESDEMOISELLES
DU PARC, BÉJART, DE BRIE, MOLIÈRE, DU CROISY, HERVÉ.

MOLIÈRE (seul, parlant à ses camarades qui sont derrière le théâtre).
Allons donc, messieurs et mesdames, vous moquez-vous avec votre

longueur? et ne voulez-vous pas tous venir ici? La peste soit des gens!
Hôlà! oh! monsieur de Brécourt!

BRÉCOURT (derrière le théâtre). Quoi?

MOLIÈRE. Monsieur de la Grange!

LA GRANGE (derrière le théâtre). Qu'est-ce?

MOLIÈRE. Monsieur du Croisy!

DU CROISY (derrière le théâtre). Plait-il?

MOLIÈRE. Mademoiselle du Parc!

MADMOISELLE DU PARC (derrière le théâtre). Eh bien?

MOLIÈRE. Mademoiselle Béjart!

MADMOISELLE BÉJART (derrière le théâtre). Qu'y a-t-il?

MOLIÈRE. Mademoiselle de Brie!

MADMOISELLE DE BRIE (derrière le théâtre). Que veut-on?

MOLIÈRE. Mademoiselle du Croisy!

MADMOISELLE DU CROISY (derrière le théâtre). Qu'est-ce que c'est?

MOLIÈRE. Mademoiselle Hervé!

MADMOISELLE HERVÉ (derrière le théâtre). On y va.

MOLIÈRE. Je crois que je deviendrai fou avec tous ces gens-ci. Eh! (Brécourt, la Grange, du Croisy entrent.) Têtebleu! messieurs, me voulez-vous faire enrager aujourd'hui?

BRÉCOURT. Que voulez-vous qu'on fasse? Nous ne savons pas nos rôles; et c'est nous faire enrager vous-même que de nous obliger à jouer de la sorte.

MOLIÈRE. Ah! les étranges animaux à conduire que des comédiens!

(Mesdemoiselles Béjart, du Parc, de Brie, Molière, du Croisy et Hervé arrivent.)

MADMOISELLE BÉJART. Eh bien! nous voilà. Que prétendez-vous faire?

MADMOISELLE DU PARC. Quelle est votre pensée?

MADMOISELLE DE BRIE. De quoi est-il question?

MOLIÈRE. De grâce, mettons-nous ici; et, puisque nous voilà tous habillés, et que le roi ne doit venir de deux heures, employons tout ce temps à répéter notre affaire, et voir la manière dont il faut jouer les choses.

LA GRANGE. Le moyen de jouer ce qu'on ne sait pas?

MADMOISELLE DU PARC. Pour moi, je vous déclare que je ne me souviens pas d'un mot de mon personnage.

MADMOISELLE DE BRIE. Je sais bien qu'il me faudra souffler le mien d'un bout à l'autre.

MADMOISELLE BÉJART. Et moi, je me prépare fort à tenir mon rôle à la main.

MADMOISELLE MOLIÈRE. Et moi aussi.

MADMOISELLE HERVÉ. Pour moi, je n'ai pas grand'chose à dire.

MADMOISELLE DU CROISY. Ni moi non plus; mais, avec cela, je ne répondrais pas de ne point manquer.

DU CROISY. J'en voudrais être quitte pour dix pistoles.

BRÉCOURT. Et moi, pour vingt bons coups de fouet, je vous assure.

MOLIÈRE. Vous voilà bien malades d'avoir un méchant rôle à jouer! Et que feriez-vous donc si vous étiez à ma place?

MADMOISELLE BÉJART. Qui?... vous! vous n'êtes pas à plaindre; car, ayant fait la pièce, vous n'avez pas peur d'y manquer.

MOLIÈRE. Et n'ai-je à craindre que le manquement de mémoire? Ne comptez-vous pour rien l'inquiétude d'un succès qui ne regarde que moi seul? Et pensez-vous que ce soit une petite affaire que d'exposer quelque chose de comique devant une assemblée comme celle-ci, que d'entreprendre de faire rire des personnes qui nous impriment le respect, et ne rient que quand elles veulent? Est-il auteur qui ne doive trembler lorsqu'il en vient à cette épreuve? Et n'est-ce pas à moi de dire que je voudrais en être quitte pour toutes les choses du monde?

MADMOISELLE BÉJART. Si cela vous faisait trembler, vous prendriez mieux vos précautions, et n'auriez pas entrepris en huit jours ce que vous avez fait.

MOLIÈRE. Le moyen de m'en défendre quand un roi me l'a commandé?

MADMOISELLE BÉJART. Le moyen? une respectueuse excuse fondée sur l'impossibilité de la chose dans le peu de temps qu'on vous donne; et tout autre, à votre place, ménagerait mieux sa réputation, et se serait bien gardé de se commettre comme vous faites. Où en serez-vous, je vous prie, si l'affaire réussit mal? et quel avantage pensez-vous qu'en prendront tous vos ennemis?

MADMOISELLE DE BRIE. En effet, il fallait s'excuser avec respect envers le roi, ou demander du temps davantage.

MOLIÈRE. Mon Dieu! mademoiselle, les rois n'aiment rien tant qu'une prompt obéissance, et ne se plaisent point du tout à trouver des obstacles. Les choses ne sont bonnes que dans le temps qu'ils les souhaitent, et leur en vouloir reculer le divertissement est en ôter pour eux toute la grâce. Ils veulent des plaisirs qui ne se fassent point attendre, et les moins préparés leur sont toujours les plus agréables. Nous ne devons jamais nous regarder dans ce qu'ils désirent de nous; nous ne sommes que pour leur plaisir; et lorsqu'ils nous ordonnent quelque chose, c'est à nous à profiter vite de l'envie où ils sont. Il vaut mieux s'acquitter mal de ce qu'ils nous demandent que de ne s'en acquitter pas assez tôt; et, si l'on a la honte de n'avoir pas bien réussi, on a toujours la gloire d'avoir obéi vite à leurs commandements. Mais songeons à répéter, s'il vous plaît.

MADMOISELLE BÉJART. Comment prétendez-vous que nous fassions, si nous ne savons pas nos rôles?

MOLIÈRE. Vous les saurez, vous dis-je; et, quand même vous ne le, sauriez pas tout à fait, pouvez-vous pas y suppléer de votre esprit puisque c'est de la prose, et que vous savez votre sujet?

MADMOISELLE BÉJART. Je suis votre servante: la prose est pis encore que les vers.

MADMOISELLE MOLIÈRE. Voulez-vous que je vous dise? vous deviez faire une comédie où vous auriez joué tout seul.

MOLIÈRE. Taisez-vous, ma femme, vous êtes une bête.

MADMOISELLE MOLIÈRE. Grand merci, monsieur mon mari. Voilà ce que c'est! Le mariage change bien les gens; et vous ne m'auriez pas dit cela il y a dix-huit mois.

MOLIÈRE. Taisez-vous, je vous prie.

MADMOISELLE MOLIÈRE. C'est une chose étrange qu'une petite cérémonie soit capable de nous ôter toutes nos belles qualités, et qu'un mari et un galant regardent la même personne avec des yeux si différents!

MOLIÈRE. Que de discours!

MADMOISELLE MOLIÈRE. Ma foi, si je faisais une comédie, je la ferais sur ce sujet. Je justifierais les femmes de bien des choses dont on les accuse, et je ferais craindre aux maris la différence qu'il y a de leurs manières brusques aux civilités des galants.

MOLIÈRE. Ah! laissons cela. Il n'est pas question de causer maintenant, nous avons autre chose à faire.

MADMOISELLE BÉJART. Mais, puisqu'on vous a commandé de travailler sur le sujet de la critique qu'on a faite contre vous, que n'avez-vous fait cette comédie des comédiens dont vous nous avez parlé il y a longtemps? C'était une affaire toute trouvée, et qui venait fort bien à la chose; et d'autant mieux, qu'ayant entrepris de vous peindre, ils vous ouvraient l'occasion de les peindre aussi, et que cela aurait pu s'appeler leur portrait, à bien plus juste titre que tout ce qu'ils ont fait ne peut être appelé le vôtre: car vouloir contrefaire un comédien dans un rôle comique, ce n'est pas le peindre lui-même, c'est peindre d'après lui les personnages qu'il représente, et se servir des mêmes traits et des mêmes couleurs qu'il est obligé d'employer aux différents tableaux des caractères ridicules qu'il imite d'après nature: mais contrefaire un comédien dans des rôles sérieux, c'est le peindre par des défauts qui sont entièrement de lui, puisque ces sortes de personnages ne veulent ni les gestes, ni les tons de voix ridicules dans lesquels on le reconnaît.

MOLIÈRE. Il est vrai: mais j'ai mes raisons pour ne pas les faire; et je n'ai pas cru, entre nous, que la chose en valût la peine. Et puis, il fallait plus de temps pour exécuter cette idée. Comme leurs jours de comédie sont les mêmes que les nôtres, à peine ai-je été les voir trois ou quatre fois depuis que nous sommes à Paris. Je n'ai attrapé de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, et j'aurais eu besoin de les étudier davantage pour faire des portraits bien ressemblants.

MADMOISELLE DU PARC. Pour moi, j'en ai reconnu quelques-uns dans votre bouche.

MADMOISELLE DE BRIE. Je n'ai jamais ouï parler de cela.

MOLIÈRE. C'est une idée qui m'avait passé une fois par la tête, et que j'ai laissée là comme une bagatelle, une badinerie qui peut-être n'aurait pas fait rire.

MADMOISELLE DE BRIE. Dites-la-moi un peu, puis-que vous l'avez dite aux autres.

MOLIÈRE. Nous n'avons pas le temps maintenant.

MADMOISELLE DE BRIE. Seulement deux mots.

MOLIÈRE. J'avais songé une comédie où il y aurait eu un poète, que j'aurais représenté moi-même, qui serait venu pour offrir une pièce à une troupe de comédiens nouvellement arrivés de campagne. « Avez-vous, aurait-il dit, des acteurs et des actrices qui soient capables de bien faire valoir un ouvrage? car ma pièce est une pièce... — Eh! monsieur, auraient répondu les comédiens, nous avons des hommes et des femmes qui ont été trouvés raisonnables partout où nous avons passé. — Et qui fait les rois parmi vous? — Voilà un acteur qui s'en démele parfois. — Qui? ce jeune homme bien fait? Vous moquez-vous? Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre; un roi, morbleu! qui soit entripaillé comme il faut; un roi d'une vaste circonférence, et qui puisse remplir un trône de la belle manière. La belle chose qu'un roi d'une taille galante! Voilà déjà un grand défaut. Mais que je l'entende un peu réciter une douzaine de vers. » Là-dessus, le comédien aurait récité, par exemple, quelques vers du roi de Nicomède:

Te le dirai-je, Araspe? il m'a trop bien servi,
Augmentant mon pouvoir...

le plus naturellement qu'il lui aurait été possible. Et le poète: « Comment! vous appelez cela réciter? C'est se railler; il faut dire les choses avec emphase. Ecoutez-moi. (Il contrefait Monfleury, comédien de l'hôtel de Bourgogne.)

Te le dirai-je, Araspe?... etc.

Voyez-vous cette posture? remarquez bien cela. Là, appuyez comme il

faut le dernier vers. Voilà ce qui attire l'approbation et fait faire le brouhaha. Mais, monsieur, aurait répondu le comédien, il me semble qu'un roi qui s'entretient tout seul avec son capitaine des gardes parle un peu plus humainement, et ne prend guère ce ton de démoniaque. — Vous ne savez ce que c'est. Allez-vous-en réciter comme vous faites, vous verrez si vous ferez faire aucun ah ! Voyons un peu une scène d'amant et d'amante. » Là-dessus une comédienne et un comédien auraient fait une scène ensemble, qui est celle de Camille et de Coriace :

Irás-tu, ma chère âme, et ce funeste honneur
Te plaît-il aux dépens de tout notre bonheur ?
Hélas ! je vois trop bien... etc.

tout de même que l'autre, et le plus naturellement qu'ils auraient pu. Et le poète aussitôt : « Vous vous moquez, vous ne faites rien qui vaille ; et voici comme il faut réciter cela : (Il imite mademoiselle de Beauchâteau, comédienne de l'hôtel de Bourgogne.)

Irás-tu, ma chère âme ?
Non, je te connais mieux... etc.

Voyez-vous comme cela est naturel et passionné ? Admirez ce visage riant qu'elle conserve dans les grandes afflictions. Enfin voilà l'idée. » Et il aurait parcouru de même tous les acteurs et toutes les actrices.

MADemoiselle DE BRIE. Je trouve cette idée assez plaisante, et j'en ai reconnu là dès le premier vers. Continuez, je vous prie.

MOLIÈRE (imitant Beauchâteau, comédien de l'hôtel de Bourgogne, dans les stances du Cid).

Percé jusques au fond du cœur... etc.

Et celui-ci, le reconnaissez-vous bien, dans Pompée de Sertorius ? (Il contrefait Hautoeroche, comédien de l'hôtel de Bourgogne.)

L'inimitié qui règne entre les deux partis
N'y rend pas de l'honneur... etc.

MADemoiselle DE BRIE. Je le reconnais un peu, je pense.
MOLIÈRE. Et celui-ci ? (Imitant de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne.)

Seigneur, Polybe est mort... etc.

MADemoiselle DE BRIE. Oui, je sais qui c'est. Mais il y en a quelques-uns d'entre eux, je crois, que vous auriez peine à contrefaire.

MOLIÈRE. Mon Dieu ! il n'y en a point qu'on ne pût attraper par quelque endroit, si je les avais bien étudiés. Mais vous me faites perdre un temps qui nous est cher : songeons à nous, de grâce, et ne nous amusons pas davantage à discourir. Vous (à la Grange), prenez garde à bien représenter avec moi votre rôle de marquis.

MADemoiselle MOLIÈRE. Toujours des marquis !

MOLIÈRE. Oui, toujours des marquis. Que diable voulez-vous qu'on prenne pour un caractère agréable de théâtre ? Le marquis aujourd'hui est le plaisant de la comédie : et comme, dans toutes les comédies anciennes on voit toujours un valet bouffon qui fait rire les auditeurs, de même, dans toutes nos pièces de maintenant, il faut toujours un marquis ridicule qui divertisse la compagnie.

MADemoiselle BÉJART. Il est vrai, on ne s'en saurait passer.

MOLIÈRE. Pour vous, mademoiselle...

MADemoiselle DU PARC. Mon Dieu ! pour moi, je m'acquitterai fort mal de mon personnage, et je ne sais pas pourquoi vous m'avez donné ce rôle de façonnier.

MOLIÈRE. Mon Dieu ! mademoiselle, voilà comme vous disiez lorsque l'on vous donna celui de la Critique de l'Ecole des Femmes : cependant vous vous en êtes acquittée à merveille, et tout le monde est demeuré d'accord qu'on ne peut pas mieux faire que vous avez fait. Croyez-moi, celui-ci sera de même, et vous le jouerez mieux que vous ne pensez.

MADemoiselle DU PARC. Comment cela se pourrait-il faire ? car il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnier que moi.

MOLIÈRE. Cela est vrai, et c'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes une excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur. Tâchez donc de bien prendre, tous, le caractère de vos rôles, et de vous figurer que vous êtes ce que vous représentez. (A du Croisy.) Vous faites le poète, vous ; et vous devez vous remplir de ce personnage : marquer cet air pédant qui se conserve parmi le commerce du beau monde, ce ton de voix sententieux, et cette exactitude de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes, et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe. (A Brécourt.) Pour vous, vous faites un honnête homme de cour, comme

vous avez déjà fait dans la Critique de l'Ecole des Femmes : c'est-à-dire que vous devez prendre un air posé, un ton de voix naturel, et gesticuler le moins qu'il vous sera possible. (A la Grange.) Pour vous, je n'ai rien à vous dire. (A mademoiselle BÉJART.) Vous, vous représentez une de ces femmes qui, pourvu qu'elles ne fassent point l'amour, croient que tout le reste leur est permis ; de ces femmes qui se retranchent toujours fièrement sur leur prudence, regardent un chacun de haut en bas, et veulent que toutes les plus belles qualités que possèdent les autres ne soient rien en comparaison d'un misérable honneur dont personne ne se soucie. Ayez toujours ce caractère devant les yeux pour en bien faire les grimaces. (A mademoiselle DE BRIE.) Pour vous, vous faites une de ces femmes qui pensent être les plus vertueuses personnes du monde pourvu qu'elles sauvent les apparences ; de ces femmes qui croient que le péché n'est que dans le scandale ; qui veulent conduire doucement les affaires qu'elles ont sur le pied d'attachement honnête, et appellent amis ce que les autres nomment galants. Entrez bien dans ce caractère. (A mademoiselle MOLIÈRE.) Vous, vous faites le même personnage que dans la Critique, et je n'ai rien à vous dire, non plus qu'à mademoiselle DU PARC. (A mademoiselle DU CROISY.) Pour vous, vous représentez une de ces personnes qui prêtent doucement des charités à tout le monde, de ces femmes qui donnent toujours le petit coup de langue en passant, et seraient bien fâchées d'avoir souffert qu'on eût dit du bien du prochain. Je crois que vous ne vous acquitterez pas mal de ce rôle. (A mademoiselle HÉRVÉ.) Et pour vous, vous êtes la soubrette de la précieuse, qui se mêle de temps en temps dans la conversation, et attrape, comme elle peut, tous les termes de sa maîtresse. Je vous dis tous vos caractères, afin que vous vous les imprimiez fortement dans l'esprit. Commençons maintenant à répéter, et voyons comme cela ira. Ah ! voici justement un fâcheux ! Il ne nous fallait plus que cela !

SCÈNE II.

LA THORILLIÈRE, MOLIÈRE, BRÉCOURT, LA GRANGE, DU CROISY ; MESDEMOISELLES DU PARC, BÉJART, DE BRIE, MOLIÈRE, DU CROISY, HÉRVÉ.

LA THORILLIÈRE. Bonjour, monsieur Molière.

MOLIÈRE. Monsieur, votre serviteur. (A part.) La peste soit de l'homme !

LA THORILLIÈRE. Comment vous en va ?

MOLIÈRE. Fort bien, pour vous servir. (Aux actrices.) Mesdemoiselles, ne...

LA THORILLIÈRE. Je viens d'un lieu où j'ai bien dit du bien de vous...

MOLIÈRE. Je vous suis obligé. (A part.) Que le diable l'emporte ! (Aux acteurs.) Ayez un peu de soin...

LA THORILLIÈRE. Vous jouez une pièce nouvelle aujourd'hui ?

MOLIÈRE. Oui, monsieur. (Aux actrices.) N'oubliez pas...

LA THORILLIÈRE. C'est le roi qui l'a fait faire ?

MOLIÈRE. Oui, monsieur. (Aux acteurs.) De grâce, songez...

LA THORILLIÈRE. Comment l'appellez-vous ?

MOLIÈRE. Oui, monsieur.

LA THORILLIÈRE. Je vous demande comment vous la nommez.

MOLIÈRE. Ah ! ma foi, je ne sais. (Aux actrices.) Il faut, s'il vous plaît, que vous...

LA THORILLIÈRE. Comment serez-vous habillés ?

MOLIÈRE. Comme vous voyez. (Aux acteurs.) Je vous prie...

LA THORILLIÈRE. Quand commencerez-vous ?

MOLIÈRE. Quand le roi sera venu. (A part.) Au diantre le questionneur !

LA THORILLIÈRE. Quand croyez-vous qu'il vienne ?

MOLIÈRE. La peste m'étouffe, monsieur, si je le sais !

LA THORILLIÈRE. Savez-vous point ?...

MOLIÈRE. Tenez, monsieur, je suis le plus ignorant homme du monde. Je ne sais rien de tout ce que vous pourrez me demander, je vous jure. (A part.) J'enrage ! Ce bourreau vient avec un air tranquille vous faire des questions, et ne se soucie pas qu'on ait en tête d'autres affaires.

LA THORILLIÈRE. Mesdemoiselles, votre serviteur.

MOLIÈRE. Ah ! bon, le voilà d'un autre côté.

LA THORILLIÈRE (à mademoiselle DU CROISY). Vous voilà belle comme un petit ange. (En regardant mademoiselle HÉRVÉ.) Jouez-vous toutes deux aujourd'hui ?

MADemoiselle DU CROISY. Oui, monsieur.

LA THORILLIÈRE. Sans vous la comédie ne vaudrait pas grand'chose.

MOLIÈRE (bas aux actrices). Vous ne voulez pas faire en aller cet homme-là ?

MADemoiselle DE BRIE (à la Thorillière). Monsieur, nous avons ici quelque chose à répéter ensemble.

LA THORILLIÈRE. Ah ! parbleu, je ne veux pas vous en empêcher ; vous n'avez qu'à poursuivre.

MADemoiselle DE BRIE. Mais...

LA THORILLIÈRE. Non, non ; je serais fâché d'incommoder personne. Faites librement ce que vous avez à faire.

MADemoiselle DE BRIE. Oui ; mais ..

LA THORILLIÈRE. Je suis homme sans cérémonie, vous dis-je ; et vous pouvez répéter ce qu'il vous plaira.

MOLIÈRE. Monsieur, ces demoiselles ont peine à vous dire qu'elles souhaiteraient fort que personne ne fût ici pendant cette répétition.

LA THORILLIÈRE. Pourquoi ? Il n'y a point de danger pour moi.

MOLIÈRE. Monsieur, c'est une coutume qu'elles observent, et vous aurez plus de plaisir quand les choses vous surprendront.

LA THORILLIÈRE. Je m'en vais donc dire que vous êtes prêts.

MOLIÈRE. Point du tout, monsieur ; ne vous hâtez pas, de grâce.

SCÈNE III.

MOLIÈRE, BRÉCOURT, LA GRANGE, DU CROISY, MESDEMOISELLES DU PARC, BÉJART, DE BRIE, MOLIÈRE, DU CROISY, HERVÉ.

MOLIÈRE. Ah ! que le monde est plein d'impertinents ! Or sus, commençons. Figurez-vous donc premièrement que la scène est dans l'antichambre du roi, car c'est un lieu où il se passe tous les jours des scènes assez plaisantes. Il est aisé de faire venir là toutes les personnes qu'on veut, et on peut trouver des raisons même pour autoriser la venue des femmes que j'introduis. La comédie s'ouvre par deux marquis qui se rencontrent. (A la Grange.) Souvenez-vous bien, vous, de venir, comme je vous ai dit, là, avec cet air qu'on nomme le bel air, peignant votre perruque, et grondant une petite chanson entre vos dents. La, la, la, la, la, la, la. (A ses autres camarades.) Rangez-vous donc, vous autres ; car il faut du terrain à deux marquis, et ils ne sont pas gens à tenir leur personne dans un petit espace. (A la Grange.) Allons, parlez.

LA GRANGE. « Bonjour, marquis. »

MOLIÈRE. Mon Dieu ! ce n'est point là le ton d'un marquis : il faut le prendre un peu plus haut ; et la plupart de ces messieurs affectent une manière de parler particulière pour se distinguer du commun. « Bonjour, marquis. » Recommencez donc.

LA GRANGE. « Bonjour, marquis. »

MOLIÈRE. « Ah ! marquis, ton serviteur. »

LA GRANGE. « Que fais-tu là ? »

MOLIÈRE. « Parbleu ! tu vois ; j'attends que tous ces messieurs aient débouché la porte pour présenter là mon visage. »

LA GRANGE. « Têtebleu ! quelle foule ! je n'ai garde de m'y aller frotter, et j'aime bien mieux entrer des derniers. »

MOLIÈRE. « Il y a là vingt gens qui sont fort assurés de n'entrer point, et qui ne laissent pas de se presser et d'occuper toutes les avenues de la porte. »

LA GRANGE. « Crions nos deux noms à l'huissier, afin qu'il appelle. »

MOLIÈRE. « Cela est bon pour toi ; mais, pour moi, je ne veux pas être joué par Molière. »

LA GRANGE. « Je pense pourtant, marquis, que c'est toi qu'il joue dans la Critique. »

MOLIÈRE. « Moi ! je suis ton valet ! c'est toi-même en propre personne. »

LA GRANGE. « Ah ! ma foi, tu es bon de m'appliquer ton personnage. »

MOLIÈRE. « Parbleu ! je te trouve plaisant de me donner ce qui t'appartient. »

LA GRANGE (riant). « Ha ! ha ! ha ! Cela est drôle. »

MOLIÈRE (riant). « Ha ! ha ! ha ! Cela est bouffon. »

LA GRANGE. « Quoi ! tu veux soutenir que ce n'est pas toi qu'on joue dans le marquis de la Critique ? »

MOLIÈRE. « Il est vrai, c'est moi. Détestable, morbleu ! détestable ! t'arrête à la crème. C'est moi, c'est moi ; assurément, c'est moi. »

LA GRANGE. « Oui, parbleu ! c'est toi ; tu n'as que faire de railler ; et, si tu veux, nous gagerons et verrons qui a raison des deux. »

MOLIÈRE. « Et que veux-tu gager encore ? »

LA GRANGE. « Je gage cent pistoles que c'est toi. »

MOLIÈRE. « Et moi cent pistoles que c'est toi. »

LA GRANGE. « Cent pistoles comptant. »

MOLIÈRE. « Comptant. Quatre-vingt-dix pistoles sur Amyntas, et dix pistoles comptant. »

LA GRANGE. « Je le veux. »

MOLIÈRE. « Cela est fait. »

LA GRANGE. « Ton argent court grand risque. »

MOLIÈRE. « Le tien est bien aventuré. »

LA GRANGE. « A qui nous en rapporter ? »

MOLIÈRE. « Voici un homme qui nous jugera. (A Brécourt.) Chevalier ! »

BRÉCOURT. « Quoi ? »

MOLIÈRE. Bon ! voilà l'autre qui prend un ton de marquis ! Vous ai-je pas dit que vous faites un rôle où l'on doit parler naturellement ?

BRÉCOURT. Il est vrai.

MOLIÈRE. Allons donc. « Chevalier ! »

BRÉCOURT. « Quoi ? »

MOLIÈRE. « Juge-nous un peu sur une gageure que nous avons faite. »

BRÉCOURT. « Et quelle ? »

MOLIÈRE. « Nous disputons qui est le marquis de la Critique de Molière : il gage que c'est moi ; et moi, je gage que c'est lui. »

BRÉCOURT. « Et moi, je juge que ce n'est ni l'un ni l'autre. Vous êtes tous deux de vouloir vous appliquer ces sortes de choses ; et voilà de quoi j'ouis l'autre jour se plaindre Molière, parlant à des personnes qui le chargeaient de même chose que vous. Il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait ; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes, et que tous les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air, et des fantômes proprement, qu'il habille à sa fantaisie pour réjouir les spectateurs ; qu'il serait bien fâché d'y avoir jamais marqué qui que ce soit ; et que, si quelque chose était capable de le dégoûter de faire des comédies, c'étaient les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver, et dont ses ennemis tâchaient malicieusement d'appuyer la pensée pour lui rendre de mauvais offices auprès de certaines personnes à qui il n'a jamais pensé. En effet, je trouve qu'il a raison ; car pourquoi vouloir, je vous prie, appliquer tous ses gestes et toutes ses paroles, et chercher à lui faire des affaires en disant hautement : Il joue un tel, lorsque ce sont des choses qui peuvent convenir à cent personnes ? Comme l'affaire de la comédie est de représenter en général tous les défauts des hommes, et principalement des hommes de notre siècle, il est impossible à Molière de faire aucun caractère qui ne rencontre quelqu'un dans le monde ; et, s'il faut qu'on l'accuse d'avoir songé à toutes les personnes où l'on peut trouver les défauts qu'il peint, il faut, sans doute, qu'il ne fasse plus de comédies. »



Madame, voilà des coffres qui... — SCÈNE III.

MOLIÈRE. « Ma foi, chevalier, tu veux justifier Molière, et épargner notre ami que voilà. »

LA GRANGE. « Point du tout, c'est toi qu'il épargne ; et nous trouverons d'autres juges. »

MOLIÈRE. « Soit. Mais, dis-moi, chevalier, crois-tu pas que ton Molière est épuisé maintenant, et qu'il ne trouvera plus de matière pour. »

BRÉCOURT. « Plus de matière ! Eh ! mon pauvre marquis, nous lui en

fournirons toujours assez ; et nous ne prenons guère le chemin de nous rendre sages, pour tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit. »

MOLIÈRE. Attendez. Il faut marquer davantage tout cet endroit. Ecoutez-le-moi dire un peu... « Et qu'il ne trouvera plus de matière pour... — Plus de matière ! Eh ! mon pauvre marquis, nous lui en fournirons toujours assez ; et nous ne prenons guère le chemin de nous rendre sages, pour tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit. Crois-tu qu'il ait épuisé dans ses comédies tout le ridicule des hommes ? et, sans sortir de la cour, n'a-t-il pas encore vingt caractères de gens où il n'a point touché ? N'a-t-il pas, par exemple, ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre ? N'a-t-il pas ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides qui n'assaisonnent d'aucun sel les louanges qu'ils donnent, et dont toutes les flatteries ont une douceur fade qui fait mal au cœur à ceux qui les écoutent ? N'a-t-il pas ces lâches courtisans de la faveur, ces perfides adorateurs de la fortune, qui vous encensent dans la prospérité et vous accablent dans la disgrâce ? N'a-t-il pas ceux qui sont toujours mécontents de la cour, ces suivants inutiles, ces incommodes assidus, ces gens, dis-je, qui, pour services, ne peuvent compter que des importunités, et qui veulent qu'on les récompense d'avoir obsédé le prince dix ans durant ? N'a-t-il pas ceux qui caressent également tout le monde, qui promènent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié ? — Monsieur, votre très-humble serviteur. Monsieur, je suis tout à votre service. Tenez-moi des vôtres, mon cher. Faites état de moi, monsieur, comme du plus chaud de vos amis. Monsieur, je suis ravi de vous embrasser. Ah ! monsieur, je ne vous voyais pas. Faites-moi la grâce de m'employer ; soyez persuadé que je suis entièrement à vous. Vous êtes l'homme du monde que je révère le plus. Il n'y a personne que j'honore à l'égal de vous. Je vous conjure de le croire. Je vous supplie de n'en point douter. Serviteur. Très-humble valet. Va, va, marquis, Molière aura toujours plus de sujets qu'il n'en voudra ; et tout ce qu'il a touché jusqu'ici n'est rien que bagatelle au prix de ce qui reste. »

Voilà à peu près comme cela doit être joué.

BRÉCOURT. C'est assez.

MOLIÈRE. Poursuivez.

BRÉCOURT. « Voici Climène et Elise. »

MOLIÈRE (à mesdemoiselles du Parc et Molière). Là-dessus vous arriverez toutes deux. (A mademoiselle du Parc.) Prenez bien garde, vous, à vous déhancher comme il faut, et à bien faire des façons. Cela vous contraindra un peu ; mais qu'y faire ? Il faut parfois se faire violence.

MADemoiselle MOLIÈRE. « Certes, madame, je vous ai reconnue de loin ; et j'ai bien vu, à votre air, que ce ne pouvait être une autre que vous. »

MADemoiselle du Parc. « Vous voyez, je viens attendre ici la sortie d'un homme avec qui j'ai une affaire à démêler. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Et moi de même. »

MOLIÈRE. Mesdames, voilà des coffres qui vous serviront de fauteuils.

MADemoiselle du Parc. « Allons, madame, prenez place, s'il vous plaît. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Après vous, madame. »

MOLIÈRE. Bon. Après ces petites cérémonies muettes, chacun prendra place, et parlera assis, hors les marquis, qui tantôt se lèveront et tantôt s'asseoiront, suivant leur inquiétude naturelle. « Parbleu, chevalier, tu devrais faire prendre médecine à tes canons. »

BRÉCOURT. « Comment ? »

MOLIÈRE. « Ils se portent fort mal. »

BRÉCOURT. « Serviteur à la turlupinade. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Mon Dieu ! madame, que je vous trouve le teint d'une blancheur éblouissante, et les lèvres d'une couleur de feu surprenante ! »

MADemoiselle du Parc. « Ah ! que dites-vous là, madame ? ne m'regardez point, je suis du dernier laid aujourd'hui. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Eh ! madame, levez un peu votre coiffe. »

MADemoiselle du Parc. « Fi ! je suis épouvantable, vous dis-je, et je me fais peur à moi-même. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Vous êtes si belle ! »

MADemoiselle du Parc. « Point, point. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Montrez-vous. »

MADemoiselle du Parc. « Ah ! fi donc ! je vous prie. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « De grâce. »

MADemoiselle du Parc. « Mon Dieu, non. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Si fait. »

MADemoiselle du Parc. « Vous me désespérez. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Un moment. »

MADemoiselle du Parc. « Hai. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Résolûment, vous vous montrerez. On ne peut point se passer de vous voir. »

MADemoiselle du Parc. « Mon Dieu, que vous êtes une étrange personne ! Vous voulez furieusement ce que vous voulez. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Ah ! madame, vous n'avez aucun désavantage à paraître au grand jour, je vous jure. Les méchantes gens, qui assurément que vous mettiez quelque chose ! Vraiment, je les démentirai bien maintenant. »

MADemoiselle du Parc. « Hélas ! je ne sais pas seulement ce qu'on appelle mettre quelque chose. Mais où vont ces dames ? »

MADemoiselle de Brie. « Vous voulez bien, mesdames, que nous vous donnions en passant la plus agréable nouvelle du monde. Voilà M. Lysidas qui vient de nous avertir qu'on a fait une pièce contre Molière, que les grands comédiens font jouer. »

MOLIÈRE. « Il est vrai ; on me l'a voulu lire. C'est un nommé Br... Brou... Brossaut qui l'a faite. »

DU CROISY. « Monsieur, elle est affichée sous le nom de Boursaut ; mais, à vous dire le secret, bien des gens ont mis la main à cet ouvrage, et l'on en doit concevoir une assez haute attente. Comme tous les auteurs et tous les comédiens regardent Molière comme leur plus grand ennemi, nous nous sommes tous unis pour le desservir. Chacun de nous a donné un coup de pinceau à son portrait ; mais nous nous sommes bien gardés d'y mettre nos noms : il lui aurait été trop glorieux de succomber, aux yeux du monde, sous les efforts de tout le Parnasse ; et, pour rendre sa défaite plus ignominieuse, nous avons voulu choisir tout exprès un auteur sans réputation. »

MADemoiselle du Parc. « Pour moi, je vous avoue que j'en ai toutes les joies imaginables. »

MOLIÈRE. « Et moi aussi. Par la sambleu ! le railleur sera raillé : il aura sur les doigts, ma foi. »

MADemoiselle du Parc. « Cela lui apprendra à vouloir satiriser tout. Comment ! cet impertinent ne veut pas que les femmes aient de l'esprit ! il condamne toutes nos expressions élevées, et prétend que nous parlions toujours terre à terre ! »

MADemoiselle de Brie. « Le langage n'est rien : mais il censure tous nos attachements, quelque innocents qu'ils puissent être ; et, de la façon qu'il en parle, c'est être criminelle que d'avoir du mérite. »

MADemoiselle du Croisy. « Cela est insupportable. Il n'y a pas une femme qui puisse plus rien faire. Que ne laisse-t-il en repos nos maris, sans leur ouvrir les yeux, et leur faire prendre garde à des choses dont ils ne s'avisent pas ? »

MADemoiselle de Brie. « Passe pour tout cela ; mais il satirise même les femmes de bien, et ce méchant plaisant leur donne le titre d'honnêtes diabliesses. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « C'est un impertinent. Il faut qu'il en ait tout le soul. »

DU CROISY. « La représentation de cette comédie, madame, aura besoin d'être appuyée, et les comédiens de l'hôtel... »

MADemoiselle du Parc. « Mon Dieu, qu'ils n'appréhendent rien : je leur garantis le succès de leur pièce, corps pour corps. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Vous avez raison, madame. Trop de gens sont intéressés à la trouver belle. Je vous laisse à penser si tous ceux qui se croient satirisés par Molière ne prendront point l'occasion de se venger de lui en applaudissant à cette comédie. »

BRÉCOURT (ironiquement). « Sans doute ; et pour moi, je réponds de douze marquis, de six précieuses, de vingt coquettes, et de trente cocus, qui ne manqueront pas d'y battre des mains. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « En effet, pourquoi aller offenser toutes ces personnes-là, et particulièrement les cocus, qui sont les meilleures gens du monde ? »

MOLIÈRE. « Par la sambleu ! on m'a dit qu'on va le dauber, lui et toutes ses comédies, de la belle manière ; et que les comédiens et les auteurs, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, sont diablement animés contre lui. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Cela lui sied fort bien. Pourquoi fait-il de méchantes pièces que tout Paris va voir, et où il peint si bien les gens que chacun s'y connaît ? Que ne fait-il des comédies comme celles de M. Lysidas ? Il n'aurait personne contre lui, et tous les auteurs en diraient du bien. Il est vrai que de semblables comédies n'ont pas ce grand concours de monde ; mais, en revanche, elles sont toujours bien écrites ; personne n'écrit contre elles, et tous ceux qui les voient meurent d'envie de les trouver belles. »

DU CROISY. « Il est vrai que j'ai l'avantage de ne me point faire d'ennemis, et que tous mes ouvrages ont l'approbation des savants. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « Vous faites bien d'être content de vous : cela vaut mieux que tous les applaudissements du public et que tout l'argent qu'on saurait gagner aux pièces de Molière. Que vous importe qu'il vienne du monde à vos comédies, pourvu qu'elles soient approuvées par MM. vos confrères ? »

LA GRANGE. « Mais quand jouera-t-on le *Portrait du Peintre* ? »

DU CROISY. « Je ne sais ; mais je me prépare fort à paraître des premiers sur les rangs, pour crier : Voilà qui est beau ! »

MOLIÈRE. « Et moi de même, parbleu ! »

LA GRANGE. « Et moi aussi, Dieu me sauve ! »

MADemoiselle du Parc. « Pour moi, j'y payerai de ma personne comme il faut, et je réponds d'une bravoure d'approbation qui mettra en déroute tous les jugements ennemis. C'est bien la moindre chose que nous devions faire, que d'épauler de nos louanges le vengeur de nos intérêts. »

MADemoiselle MOLIÈRE. « C'est fort bien dit. »

MADemoiselle DE BRIE. « Et ce qu'il nous faut faire toutes. »

MADemoiselle BÉJART. « Assurément. »

MADemoiselle DU CROISY. « Sans doute. »

MADemoiselle HÉRVÉ. « Point de quartier à ce contrefaiseur de gens. »

MOLIERE. « Ma foi, chevalier mon ami, il faudra que ton Molière se cache. »

BRÉCOURT. « Qui? lui? Je te promets, marquis, qu'il fait dessein d'aller sur le théâtre rire, avec tous les autres, du portrait qu'on a fait de lui. »

MOLIERE. « Parbleu! ce sera donc du bout des dents qu'il y rira. »

BRÉCOURT. « Va, va, peut-être qu'il y trouvera plus de sujets de rire que tu ne penses. On m'a montré la pièce, et comme tout ce qu'il y a d'agréable sont effectivement les idées qui ont été prises de Molière, la joie que cela pourra donner n'aura pas lieu de lui déplaire, sans doute; car, pour l'endroit où l'on s'efforce de le noircir, je suis le plus trompé du monde si cela est approuvé de personne. Et, quant à tous les gens qu'ils ont tâché d'animer contre lui, sur ce qu'il fait, dit-on, des portraits trop ressemblants, outre que cela est de fort mauvaise grâce, je ne vois rien de plus ridicule et de plus mal repris, et je n'avais pas cru jusqu'ici que ce fût un sujet de blâme pour un comédien que de peindre trop bien les hommes. »

LA GRANGE. « Les comédiens m'ont dit qu'ils l'attendaient sur la réponse, et que... »

BRÉCOURT. « Sur la réponse? Ma foi, je le trouverais un grand fou s'il se mettait en peine de répondre à leurs invectives. Tout le monde sait assez de quel motif elles peuvent partir, et la meilleure réponse qu'il leur puisse faire, c'est une comédie qui réussisse comme toutes ses autres : voilà le vrai moyen de se venger d'eux comme il faut. Et, de l'humour dont je les connais, je suis fort assuré qu'une pièce nouvelle qui leur enlèvera le monde les fâchera bien plus que toutes les satires qu'on pourrait faire de leurs personnes. »

MOLIERE. « Mais, chevalier... »

MADemoiselle BÉJART. Souffrez que j'interrompe pour un peu la répétition. (A Molière.) Voulez-vous que je vous dise? Si j'avais été en votre place, j'aurais poussé les choses autrement. Tout le monde attend de vous une réponse vigoureuse; et, après la manière dont on m'a dit que vous étiez traité dans cette comédie, vous étiez en droit de tout dire contre les comédiens, et vous deviez n'en épargner aucun.

MOLIERE. J'enrage de vous voir parler de la sorte. Et voilà votre manie à vous autres femmes : vous voudriez que je prisse feu d'abord contre eux, et qu'à leur exemple j'allasse éclater promptement en invectives et en injures. Le bel honneur que j'en pourrais tirer, et le grand dépit que je leur ferais! Ne se sont-ils pas préparés de bonne volonté à ces sortes de choses? et lorsqu'ils ont délibéré s'ils joueraient le *Portrait du Peintre*, sur la crainte d'une riposte, quelques-uns d'entre eux n'ont-ils pas répondu : Qu'il nous rende toutes les injures qu'il voudra, pourvu que nous gagnions de l'argent? N'est-ce pas là la marque d'une âme fort sensible à la honte? et ne me vengerais-je pas bien d'eux en leur donnant ce qu'ils veulent bien recevoir?

MADemoiselle DE BRIE. Ils se sont fort plaints, toutefois, de trois ou quatre mots que vous avez dits d'eux dans la Critique et dans vos Préfaceuses.

MOLIERE. Il est vrai, ces trois ou quatre mots sont fort offensants, et ils ont grande raison de les citer. Allez, allez, ce n'est pas cela. Le plus grand mal que je leur aie fait, c'est que j'ai eu le bonheur de plaire un peu plus qu'ils n'auraient voulu; et tout leur procédé, depuis que nous sommes venus à Paris, a trop marqué ce qui les touche. Mais laissons-les faire tant qu'ils voudront : toutes leurs entreprises ne doivent point m'inquiéter. Ils critiquent mes pièces, tant mieux, et Dieu me garde d'en faire jamais qui leur plaisent! ce serait une mauvaise affaire pour moi.

MADemoiselle DE BRIE. Il n'y a pas grand plaisir pourtant à voir déchirer ses ouvrages.

MOLIERE. Et qu'est-ce que cela me fait! N'ai-je pas obtenu de ma comédie tout ce que j'en voulais obtenir, puisqu'elle a eu le bonheur d'agréer aux augustes personnes à qui particulièrement je m'efforce de plaire? N'ai-je pas lieu d'être satisfait de sa destinée, et toutes leurs censures ne viennent-elles pas trop tard? Est-ce moi, je vous prie, que cela regarde maintenant? et lorsqu'on attaque une pièce qui a eu du succès, n'est-ce pas attaquer plutôt le jugement de ceux qui l'ont approuvée, que l'art de celui qui l'a faite?

MADemoiselle DE BRIE. Ma foi, j'aurais joué ce petit monsieur l'auteur qui se mêle d'écrire contre des gens qui ne songent pas à lui.

MOLIERE. Vous êtes folle. Le beau sujet à divertir la cour que M. Boursaut! Je voudrais bien savoir de quelle façon on pourrait l'ajuster pour le rendre plaisant, et si, quand on le bernerait sur le théâtre, il serait assez heureux pour faire rire le monde. Ce lui serait trop d'honneur que d'être joué devant une auguste assemblée; il ne demanderait pas mieux, et il m'attaque de gaieté de cœur pour se faire connaître de quelque façon que ce soit. C'est un homme qui n'a rien à perdre, et les comédiens ne me l'ont déchainé que pour m'engager à une sottise guerre, et me détourner, par cet artifice, des autres ouvrages que j'ai à faire; et cependant vous êtes assez simples pour donner dans tout ce panneau!

Mais enfin j'en ferai ma déclaration publiquement : je ne prétends faire aucune réponse à toutes leurs critiques et leurs contre-critiques. Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'accord. Qu'ils s'en saisissent après nous, qu'ils les retournent comme un habit pour les mettre sur leur théâtre, et tâchent à profiter de quelque agrément qu'on y trouve et d'un peu de bonheur que j'ai, j'y consens, ils en ont besoin, et je serai bien aise de contribuer à les faire subsister, pourvu qu'ils se contentent de ce que je puis leur accorder avec bienséance. La courtoisie doit avoir des bornes, et il y a des choses qui ne font rire ni les spectateurs ni celui dont on parle. Je leur abandonne de bon cœur mes ouvrages, ma figure, mes gestes, mes paroles, mon ton de voix et ma façon de réciter, pour en faire et dire tout ce qu'il leur plaira, s'ils en peuvent tirer quelque avantage. Je ne m'oppose point à toutes ces choses, et je serai ravi que cela puisse réjouir le monde; mais, en leur abandonnant tout cela, ils me doivent faire la grâce de me laisser le reste, et de ne point toucher à des matières de la nature de celles sur lesquelles on m'a dit qu'ils m'attaquaient dans leurs comédies. C'est de quoi je prierai civilement cet honnête monsieur qui se mêle d'écrire pour eux; et voilà toute la réponse qu'ils auront de moi.

MADemoiselle BÉJART. Mais enfin...

MOLIERE. Mais enfin vous me feriez devenir fou. Ne parlons point de cela davantage : nous nous amusons à faire des discours au lieu de répéter notre comédie. Où en étions-nous? je ne m'en souviens plus.

MADemoiselle DE BRIE. Vous en étiez à l'endroit...

MOLIERE. Mon Dieu! j'entends du bruit : c'est le roi qui arrive, assurément, et je vois bien que nous n'aurons pas le temps de passer outre. Voilà ce que c'est de s'amuser. Oh bien! faites donc, pour le reste, du mieux qu'il vous sera possible.

MADemoiselle BÉJART. Par ma foi! la frayeur me prend, et je ne saurais aller jouer mon rôle, si je ne le répète tout entier.

MOLIERE. Comment! vous ne sauriez aller jouer votre rôle?

MADemoiselle BÉJART. Non.

MADemoiselle DU PARC. Ni moi le mien.

MADemoiselle DE BRIE. Ni moi non plus.

MADemoiselle MOLIERE. Ni moi.

MADemoiselle HÉRVÉ. Ni moi.

MADemoiselle DU CROISY. Ni moi.

MOLIERE. Que pensez-vous donc faire? Vous moquez-vous toutes de moi?

SCÈNE IV.

BÉJART, MOLIERE, LA GRANGE, DU CROISY, MESDEMOISELLES DU PARC, BÉJART, DE BRIE, MOLIERE, DU CROISY, HÉRVÉ.

BÉJART. Messieurs, je viens vous avertir que le roi est venu, et qu'il attend que vous commenciez.

MOLIERE. Ah! monsieur, vous me voyez dans la plus grande peine du monde; je suis désespéré à l'heure que je vous parle. Voici des femmes qui s'effrayent, et qui disent qu'il leur faut répéter leurs rôles avant que d'aller commencer. Nous demandons, de grâce, encore un moment. Le roi a de la bonté, et il sait bien que la chose a été précipitée.

SCÈNE V.

MOLIERE, et les mêmes acteurs, à l'exception de Béjart.

MOLIERE. Eh! de grâce, tâchez de vous remettre; prenez courage, je vous prie.

MADemoiselle DU PARC. Vous devez vous aller excuser.

MOLIERE. Comment, m'excuser?

SCÈNE VI.

MOLIERE, et les mêmes acteurs; UN NÉCESSAIRE.

LE NÉCESSAIRE. Messieurs, commencez donc.

MOLIERE. Tout à l'heure, monsieur. Je crois que je perdrai l'esprit de cette affaire-ci, et...

SCÈNE VII.

MOLIERE, et les mêmes acteurs; UN SECOND NÉCESSAIRE.

LE SECOND NÉCESSAIRE. Messieurs, commencez donc.

MOLIERE. Dans un moment, monsieur. (A ses camarades.) En quoi donc! voulez-vous que j'aie l'affront?...

SCÈNE VIII.

MOLIERE, et les mêmes acteurs; UN TROISIÈME NÉCESSAIRE.

LE TROISIÈME NÉCESSAIRE. Messieurs, commencez donc.

MOLIERE. Oui, monsieur, nous y allons. Eh! que de gens se font fête, et viennent dire : Commencez donc, à qui le roi ne l'a pas commandé!

SCÈNE IX

MOLIERE, et les mêmes acteurs; UN QUATRIÈME NÉCESSAIRE.

LE QUATRIÈME NÉCESSAIRE. Messieurs, commencez donc.

MOLIERE. Voilà qui est fait, monsieur. (A ses camarades.) Quoi donc! recevrai-je la confusion?...

SCÈNE X

BÉJART, MOLIERE, et les mêmes acteurs.

MOLIERE. Monsieur, vous venez pour nous dire de commencer, mais...

BÉJART. Non, messieurs; je viens pour vous dire qu'on a dit au roi l'embarras où vous vous trouviez, et que, par une bonté toute particulière, il remet votre nouvelle comédie à une autre fois, et se contente, pour aujourd'hui, de la première que vous pourrez donner.

MOLIERE. Ah! monsieur! vous me redonnez la vie. Le roi nous fait la plus grande grâce du monde de nous donner du temps pour ce qu'il a souhaité, et nous allons tous le remercier des extrêmes bontés qu'il nous fait paraître.

FIN DE L'IMPROMPTU DE VERSAILLES.



Oh! monsieur, vous me redonnez la vie. — SCÈNE X



DON GARCIE DE NAVARRE

OU

LE PRINCE JALOUX

COMÉDIE HÉROÏQUE EN CINQ ACTES. — 1664.

PERSONNAGES.

DON GARCIE, prince de Navarre, amant de done Elvire.
DONE ELVIRE, princesse de Léon.

DON ALPHONSE, prince de Léon, cru prince de Castille, sous le nom de don SYLVE.
DONE IGNEs, comtesse, amante de Sylve, aimée par Maurégat, usurpateur de l'état de Léon.
ÉLISE, confidente de done Elvire.

DON ALVAR, confident de don Garcie, amant d'Elise.
DON LOPE, autre confident de don Garcie, amant d'Elise.
DON PÉDRE, écuyer d'Ignès.
UN PAGE.

La scène est dans Astorgue, ville d'Espagne, dans le royaume de Léon.



Je veux que cet hymen, après nos vains débats. — ACTE V, SCÈNE VI.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

DONE ELVIRE, ÉLISE.

DONE ELVIRE. Non, ce n'est point un choix qui, pour ces deux amants,
Sut régler de mon cœur les secrets sentiments;

Paris. — Imp. Simon Raçon et Co, rue d'Enfer, 1.

Et le prince n'a point, dans tout ce qu'il peut être.
Ce qui fit préférer l'amour qu'il fait paraître.
Don Sylve, comme lui, fit briller à mes yeux
Toutes les qualités d'un héros glorieux;
Même éclat de vertus, joint à même naissance,
Me parlait en tous deux pour cette préférence;
Et je serais encore à nommer le vainqueur,
Si le mérite seul prenait droit sur son cœur:
Mais ces chaînes du ciel qui tombent sur nos âmes
Décidèrent en moi le destin de leurs flammes;

Et toute mon estime, égale entre les deux,
Laisse vers don Garcie entraîner tous mes vœux.
ÉLISE. Cet amour que pour lui votre astre vous inspire
N'a sur vos actions pris que bien peu d'empire,
Puisque nos yeux, madame, ont pu longtemps douter
Qui de ces deux amants vous vouliez mieux traiter.
DONE ELVIRE. De ces nobles rivaux l'amoureuse poursuite
A de fâcheux combats, Elise, m'a réduite.
Quand je regardais l'un, rien ne me reprochait
Le tendre mouvement où mon âme penchait :
Mais je me l'imputais à beaucoup d'injustice,
Quand de l'autre à mes yeux s'offrait le sacrifice :
Et don Sylve, après tout, dans ses soins amoureux,
Me semblait mériter un destin plus heureux.
Je m'opposais encor ce qu'au sang de Castille
Du feu roi de Léon semble devoir la fille,
Et la longue amitié qui d'un étroit lien
Joignit les intérêts de son père et du mien.
Ainsi, plus dans mon âme un autre prenait place,
Plus de tous ses respects je plaignais la disgrâce.
Ma pitié, complaisante à ses brûlants soupirs,
D'un dehors favorable amusait ses desirs,
Et voulait réparer, par ce faible avantage,
Ce qu'au fond de mon cœur je lui faisais d'outrage.
ÉLISE. Mais son premier amour, que vous avez appris,
Doit de cette contrainte affranchir vos esprits :
Et puisque avant ces soins où pour vous il s'engage
Donc Ignès de son cœur avait reçu l'hommage,
Et que, par des liens aussi fermes que doux,
L'amitié vous unit, cette comtesse et vous,
Son secret révélé vous est une matière
A donner à vos vœux liberté tout entière :
Et vous pouvez sans crainte à cet amant confus
D'un devoir d'amitié couvrir tous vos refus.
DONE ELVIRE. Il est vrai que j'ai lieu de chérir la nouvelle
Qui m'apprit que don Sylve était un infidèle,
Puisque par ses ardeurs mon cœur tyrannisé
Contre elles à présent se voit autorisé :
Qu'il en peut justement combattre les hommages,
Et, sans scrupule, ailleurs donner tous ses suffrages.
Mais enfin quelle joie en peut prendre ce cœur,
Si d'une autre contrainte il souffre la rigueur :
Si d'un prince jaloux l'éternelle faiblesse
Reçoit indignement les soins de ma tendresse,
Et semble préparer, dans mon juste courroux,
Un éclat à briser tout commerce entre nous ?
ÉLISE. Mais si de votre bouche il n'a point su sa gloire,
Est-ce un crime pour lui que de n'oser le croire ?
Et ce qui d'un rival a pu flatter les feux
L'autorise-t-il pas à douter de vos vœux ?
DONE ELVIRE. Non, non, de cette sombre et lâche jalousie
Rien ne peut excuser l'étrange frénésie :
Et par mes actions je l'ai trop informé
Qu'il peut bien se flatter du bonheur d'être aimé.
Sans employer la langue, il est des interprètes
Qui parlent clairement des atteintes secrètes :
Un soupir, un regard, une simple rougeur,
Un silence est assez pour expliquer un cœur.
Tout parle dans l'amour ; et sur cette matière
Le moindre jour doit être une grande lumière,
Puisque chez notre sexe, où l'honneur est puissant,
On ne montre jamais tout ce que l'on ressent.
J'ai voulu, je l'avoue, ajuster ma conduite,
Et voir d'un œil égal l'un et l'autre mérite :
Mais que contre ses vœux on combat vainement,
Et que la différence est connue aisément
De toutes ces faveurs qu'on fait avec étude
A celles où du cœur fait pencher l'habitude !
Dans les unes toujours on paraît se forcer :
Mais les autres, hélas ! se font sans y penser
Semblables à ces eaux si pures et si belles
Qui coulent sans effort des sources naturelles.
Ma pitié pour don Sylve avait beau l'émouvoir,
J'en trahissais les soins sans m'en apercevoir ;
Et mes regards au prince, en un pareil martyre,
En disaient toujours plus que je n'en voulais dire.
ÉLISE. Enfin si les soupçons de cet illustre amant,
Puisque vous le voulez, n'ont point de fondement,
Pour le moins font-ils foi d'une âme bien atteinte :
Et d'autres chériraient ce qui fait votre plainte.
De jaloux mouvements doivent être odieux
S'ils partent d'un amour qui déplaît à nos yeux :
Mais tout ce qu'un amant nous peut montrer d'alarmes
Doit, lorsque nous l'aimons, avoir pour nous des charmes :
C'est par là que son feu se peut mieux exprimer ;

Et, plus il est jaloux, plus nous devons l'aimer.
Ainsi, puisque en votre âme un prince magnanime...
DONE ELVIRE. Ah ! ne m'avancez pas cette étrange maxime :
Partout la jalousie est un monstre odieux :
Rien n'en peut adoucir les traits injurieux ;
Et, plus l'amour est cher qui lui donne naissance,
Plus on doit ressentir les coups de cette offense.
Voir un prince emporté, qui perd à tous moments
Le respect que l'amour inspire aux vrais amants ;
Qui, dans les soins jaloux où son âme se noie,
Querelle également mon chagrin et ma joie,
Et dans tous mes regards ne peut rien remarquer
Qu'en faveur d'un rival il ne veuille expliquer !...
Non, non, par ses soupçons je suis trop offensée,
Et sans déguisement je te dis ma pensée :
Le prince don Garcie est cher à mes dé-irs,
Il peut d'un cœur illustre échauffer les soupirs :
Au milieu de Léon on a vu son courage
Me donner de sa flamme un noble témoignage,
Braver en ma faveur les périls les plus grands,
M'enlever aux desseins de nos lâches tyrans,
Et, dans ses murs forcés, mettre ma destinée
A couvert des horreurs d'un indigne hyménée :
Et je ne cèle point que j'aurais de l'ennui
Que la gloire en fût due à quelque autre que lui :
Car un cœur amoureux prend un plaisir extrême
A se voir redevable, Elise, à ce qu'il aime :
Et sa flamme timide ose mieux éclater
Lorsqu'en favorisant elle croit s'acquitter.
Oui, j'aime qu'un secours qui hasarde sa tête
Semble à sa passion donner droit de conquête ;
J'aime que mon péril m'ait jetée en ses mains :
Et si les bruits communs ne sont pas des bruits vains,
Si la bonté du ciel nous ramène mon frère,
Les vœux les plus ardents que mon cœur puisse faire,
C'est que son bras encor sur un perfide sang
Puisse aider à ce frère à reprendre son rang,
Et par d'heureux succès d'une haute vaillance
Mériter tous les soins de sa reconnaissance.
Mais avec tout cela, s'il pousse mon courroux,
S'il ne purge ses feux de leurs transports jaloux,
Et ne les range aux lois que je lui veux prescrire,
C'est inutilement qu'il prétend donc Elvire :
L'hymen ne peut nous joindre ; et j'abhorre des nœuds
Qui deviendraient sans doute un enfer pour tous deux.
ÉLISE. Bien que l'on pût avoir des sentiments tout autres,
C'est au prince, madame, à se régler aux vôtres ;
Et dans votre billet ils sont si bien marqués,
Que quand il les verra de la sorte expliqués...
DONE ELVIRE. Je n'y veux point, Elise, employer cette lettre ;
C'est un soin qu'à ma bouche il me vaut mieux commettre,
La faveur d'un écrit laisse aux mains d'un amant
Des témoins trop constants de notre attachement :
Ainsi donc empêchez qu'au prince on ne la livre.
ÉLISE. Toutes vos volontés sont des lois qu'on doit suivre.
J'admire cependant que le ciel ait jeté
Dans le goût des esprits tant de diversité,
Et que ce que les uns regardent comme outrage
Soit vu par d'autres yeux sous un autre visage.
Pour moi, je trouverais mon sort tout à fait doux
Si j'avais un amant qui pût être jaloux :
Je saurais m'applaudir de son inquiétude :
Et ce qui pour mon âme est souvent un peu rude,
C'est de voir don Alvar ne prendre aucun souci...
DONE ELVIRE. Nous ne le croyions pas si proche ; le voici.

SCÈNE II.

DONE ELVIRE, DON ALVAR, ÉLISE.

DONE ELVIRE. Votre retour surprend : qu'avez-vous à m'apprendre ?
Don Alphonse vient-il ? a-t-on lieu de l'attendre ?
DON ALVAR. Oui, madame : et ce frère, en C. stîle élevé,
De rentrer dans ses droits voit le temps arrivé.
Jusqu'ici don Louis, qui vit à sa prudence
Par le feu roi mourant commettre son enfance,
A caché ses destins aux yeux de tout l'État,
Pour l'ôter aux fureurs du traître Maurégat ;
Et bien que le tyran, depuis sa lâche audace
L'ait souvent demandé pour lui rendre sa place,
Jamais son zèle ardent n'a pris de sûreté
A l'appât dangereux de sa faus e équité :
Mais, les peuples émus par cette violence
Que vous a voulu faire une injuste puissance,

Ce généreux vieillard a cru qu'il était temps
D'éprouver le succès d'un espoir de vingt ans ;
Il a tenté Léon, et ses fidèles trames
Des grands comme du peuple ont pratiqué les âmes,
Tandis que la Castille armait dix mille bras
Pour redonner ce prince aux vœux de ses États ;
Il fait auparavant semer sa renommée,
Et ne veut le montrer qu'en tête d'une armée,
Que tout prêt à lancer le foudre punisseur
Sous qui doit succomber un lâche ravisseur.
On investit Léon, et don Sylve en personne
Commande le secours que son père vous donne.

DONE ELVIRE. Un secours si puissant doit flatter notre espoir ;
Mais je crains que mon frère y puisse trop devoir.

DON ALVAR. Mais, madame, admirez que, malgré la tempête
Que votre usurpateur voit gronder sur sa tête,
Tous les bruits de Léon annoncent pour certain
Qu'à la comtesse Ignez il va donner la main.

DONE ELVIRE. Il cherche dans l'hymen de cette illustre fille
L'appui du grand crédit où se voit sa famille.
Je ne reçois rien d'elle, et j'en suis en souci ;
Mais son cœur au tyran fut toujours endurci.

ÉLISE. De trop puissants motifs d'honneur et de tendresse
Opposent ses refus aux nœuds dont on la presse
Pour...

DON ALVAR. Le prince entre ici.

SCÈNE III.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, DON ALVAR, ÉLISE.

DON GARCIE. Je viens m'intéresser,
Madame, au doux espoir qu'il vous vient d'annoncer :
Ce frère qui menace un tyran plein de crimes
Flatte de mon amour les transports légitimes ;
Son sort offre à mon bras des périls glorieux
Dont je puis faire hommage à l'éclat de vos yeux,
Et par eux m'acquérir, si le ciel m'est propice,
La gloire d'un revers que vous doit sa justice,
Qui va faire à vos pieds choir l'infidélité,
Et rendre à votre sang toute sa dignité.
Mais ce qui plus me plaît d'une attente si chère,
C'est que pour être roi le ciel vous rend ce frère ;
Et qu'ainsi mon amour peut éclater au moins
Sans qu'à d'autres motifs on impute ses soins.
Et qu'il soit soupçonné que dans votre personne
Il cherche à me gagner les droits d'une couronne.
Oui, tout mon cœur voudrait montrer aux yeux de tous
Qu'il ne regarde en vous autre chose que vous ;
Et cent fois, si je puis le dire sans offense,
Ses vœux se sont armés contre votre naissance ;
Leur chaleur indiscrete a d'un destin plus bas
Souhaité le partage à vos divins appas,
Afin que de ce cœur le noble sacrifice
Fût du ciel envers vous réparer l'injustice,
Et votre sort tenir des mains de mon amour
Tout ce qu'il doit au sang dont vous tenez le jour.
Mais puisque enfin les cieux de tout ce juste hommage
A mes feux prévenus dérobent l'avantage,
Trouvez bon que ces feux prennent un peu d'espoir
Sur la mort que mon bras s'appête à faire voir,
Et qu'ils osent briguer par d'utiles services
D'un frère et d'un État les suffrages propices.

DONE ELVIRE. Je sais que vous pouvez, prince, en vengeance nos droits,
Faire pour votre amour parler cent beaux exploits ;
Mais ce n'est pas assez, pour le prix qu'il espère,
Que l'aveu d'un État et la faveur d'un frère ;
Done Elvire n'est pas au bout de cet effort,
Et je vous vois à vaincre un obstacle plus fort.

DON GARCIE. Oui, madame, j'entends ce que vous voulez dire.
Je sais bien que pour vous mon cœur en vain soupire ;
Et l'obstacle puissant qui s'oppose à mes feux,
Sans que vous le nommiez, n'est pas secret pour eux.

DONE ELVIRE. Souvent on entend mal ce qu'on croit bien entendre :
Et par trop de chaleur, prince, on se peut méprendre.
Mais, puisqu'il faut parler, désirez-vous savoir
Quand vous pourrez me plaire et prendre quelque espoir ?

DON GARCIE. Ce me sera, madame, une faveur extrême.

DONE ELVIRE. Quand vous saurez m'aimer comme il faut que l'on aime

DON GARCIE. Et que peut-on, hélas ! observer sous les cieux

Qui ne cède à l'ardeur que m'inspirent vos yeux ?

DONE ELVIRE. Quand votre passion ne fera rien paraître

Dont se puisse indigner celle qui l'a fait naître.

DON GARCIE. C'est là son plus grand soin.

DONE ELVIRE.

Quand tous ses mouvements

Ne prendront point de moi de trop bas sentiments.

DON GARCIE. Ils vous révèrent trop.

DONE ELVIRE.

Quand d'un injuste ombrage

Votre raison saura me réparer l'outrage,
Et que vous bannirez enfin ce monstre affreux
Qui de son noir venin empoisonne vos feux ;
Cette jalouse humeur dont l'importun caprice
Aux vœux que vous m'offrez rend un mauvais office,
S'oppose à leur attente, et contre eux à tous coups
Arme les mouvements de mon juste courroux.

DON GARCIE. Ah ! madame, il est vrai, quelque effort que je fasse,
Qu'un peu de jalousie en mon cœur trouve place,
Et qu'un rival absent de vos divins appas
Au repos de ce cœur vient livrer des combats.
Soit caprice ou raison, j'ai toujours la croyance
Que votre âme en ces lieux souffre de son absence,
Et que, malgré mes soins, vos soupirs amoureux
Vont trouver à tous coups ce rival trop heureux.
Mais si de tels soupçons ont de quoi vous déplaire,
Il vous est bien facile, hélas ! de m'y soustraire ;
Et leur bannissement, dont j'accepte la loi,
Dépend bien plus de vous qu'il ne dépend de moi.
Oui, c'est vous qui pouvez, par deux mots pleins de flamme,
Contre la jalousie armer toute mon âme,
Et des pleines clartés d'un glorieux espoir,
Dissiper les horreurs que ce monstre y fait choir.
Daignez donc étouffer le doute qui m'accable,
Et faites qu'un aveu d'une bouche adorable
Me donne l'assurance, au fort de tant d'assauts,
Que je ne puis trouver dans le peu que je vau.

DONE ELVIRE. Prince, de vos soupçons la tyrannie est grande.
Au moindre mot qu'il dit un cœur vent qu'on l'entende,
Et n'aime point ces feux dont l'importunité
Demande qu'on s'explique avec tant de clarté.
Le premier mouvement qui découvre notre âme
Doit d'un amant discret satisfaire la flamme ;
Et c'est à s'en dédire autoriser nos vœux
Que vouloir plus avant pousser de tels aveux.
Je ne dis point quel choix, s'il m'était volontaire,
Entre don Sylve et vous mon âme pourrait faire ;
Mais vouloir vous contraindre à n'être point jaloux
Aurait dit quelque chose à tout autre que vous ;
Et je croyais cet ordre un assez doux langage
Pour n'avoir pas besoin d'en dire davantage.
Cependant votre amour n'est pas encor content :
Il demande un aveu qui soit plus éclatant,
Pour l'ôter de scrupule, il me faut à vous-même
En des termes exprès dire que je vous aime ;
Et peut-être qu'encor, pour vous en assurer,
Vous vous obstineriez à m'en faire jurer.

DON GARCIE. Eh bien ! madame, eh bien ! je suis trop téméraire ;
De tout ce qui vous plaît je dois me satisfaire.
Je ne demande point de plus grande clarté :
Je crois que vous avez pour moi quelque bonté,
Que d'un peu de pitié mon feu vous sollicite,
Et je me vois heureux plus que je ne mérite.
C'en est fait, je renonce à mes soupçons jaloux ;
L'arrêt qui les condamne est un arrêt bien doux,
Et je reçois la loi qu'il daigne me prescrire
Pour affranchir mon cœur de leur injuste empire.

DONE ELVIRE. Vous promettez beaucoup, prince ; et je doute fort
Si vous pourrez sur vous faire ce grand effort.

DON GARCIE. Ah ! madame, il suffit, pour me rendre croyable,
Que ce qu'on vous promet doit être inviolable,
Et que l'heur d'obéir à sa divinité
Ouvre aux plus grands efforts trop de facilité.
Que le ciel me déclare une éternelle guerre,
Que je tombe à vos pieds d'un éclat de tonnerre,
Ou, pour périr encor par de plus rudes coups,
Puissé-je voir sur moi fondre votre courroux,
Si jamais mon amour descend à la faiblesse
De manquer au devoir d'une telle promesse,
Si jamais dans mon âme aucun jaloux transport
Fait !...

SCÈNE IV.

DONE ELVIRE, DON GARCIE, DON ALVAR, ÉLISE ; UN PAGE,
présentant un billet à done Elvire.

DONE ELVIRE. J'en étais en peine, et tu m'obliges fort.
Que le courrier attende.

SCÈNE V.

DONE ELVIRE, DON GARCIE, DON ALVAR, ÉLISE.

DONE ELVIRE (bas, à part). A ces regards qu'il jette,
Vois-je pas que déjà cet écrit l'inquiète ?
Prodigieux effet de son tempérament !
(Haut.) Qui vous arrête, prince, au milieu du serment ?
DON GARCIE. J'ai cru que vous aviez quelque secret ensemble,
Et je ne voulais pas l'interrompre.
DNE ELVIRE. Il me semble
Que vous me répondez d'un ton fort altéré.
Je vous vois tout à coup le visage égaré.
Ce changement soudain a lieu de me surprendre :
D'où peut-il provenir ? le pourrait-on apprendre ?



Vous promettez beaucoup, prince ; et je doute fort... — ACTE I, SCÈNE III.

DON GARCIE. D'un mal qui tout à coup vient d'attaquer mon cœur.
DNE ELVIRE. Souvent plus qu'on ne croit ces maux ont de rigueur,
Et quelque prompt secours vous serait nécessaire.
Mais encor, dites-moi, vous prend-il d'ordinaire ?
DON GARCIE. Parfois.
DNE ELVIRE. Ah ! prince faible, eh bien ! par cet écrit
Guérissez-le ce mal ; il n'est que dans l'esprit.
DON GARCIE. Par cet écrit, madame ? Ah ! ma main le refuse.
Je vois votre pensée, et de quoi l'on m'accuse.
Si...
DNE ELVIRE. Lisez-le, vous dis-je, et satisfaites-vous.
DON GARCIE. Pour me traiter après de faible, de jaloux !
Non, non : je dois ici vous rendre un témoignage
Qu'à mon cœur cet écrit n'a point donné d'ombrage ;
Et, bien que vos bontés m'en laissent le pouvoir,
Pour me justifier je ne veux point le voir.
DNE ELVIRE. Si vous vous obstinez à cette résistance,
J'aurais tort de vouloir vous faire violence :
Et c'est assez enfin que vous avoir pressé

De voir de quelles mains ce billet m'est tracé.
DON GARCIE. Ma volonté toujours vous doit être soumise.
Si c'est votre plaisir que pour vous je le lise,
Je consens volontiers à prendre cet emploi.
DNE ELVIRE. Oui, oui, prince, tenez ; vous le lirez pour moi.
DON GARCIE. C'est pour vous obéir au moins ; et je puis dire...
DNE ELVIRE. C'est ce que vous voudrez, dépêchez-vous de lire.
DON GARCIE. Il est de done Ignès, à ce que je connoi.
DNE ELVIRE. Oui, je m'en réjouis et pour vous et pour moi.
DON GARCIE (lit). « Malgré l'effort d'un long mépris,
« Le tyran toujours m'aime ; et, depuis votre absence,
« Vers moi, pour me porter au dessein qu'il a pris,
« Il semble avoir tourné toute la violence
« Dont il poursuivait l'alliance
« De vous et de son fils.
« Ceux qui sur moi peuvent avoir empire,
« Par de lâches motifs qu'un faux honneur inspire,
« Approuvent tous cet indigne lien.
« J'ignore encor par où finira mon martyre :
« Mais je mourrai plutôt que de consentir rien.
« Puissiez-vous jouir, belle Elvire,
« D'un destin plus doux que le mien !
« DONE IGNÈS. »

Dans la haute vertu son âme est affermie.
DNE ELVIRE. Je vais faire réponse à cette illustre amie.
Cependant apprenez, prince, à vous mieux armer
Contre ce qui prend droit de vous trop alarmer.
J'ai calmé votre trouble avec cette lumière,
Et la chose a passé d'une douce manière ;
Mais, à n'en point mentir, il serait des moments
Où je pourrais entrer en d'autres sentiments.
DON GARCIE. Eh quoi ! vous croyez donc ?...
DNE ELVIRE. Je crois ce qu'il faut croire.
Adieu. De mes avis conservez la mémoire ;
Et, s'il est vrai pour moi que votre amour soit grand,
Donnez-en à mon cœur les preuves qu'il prétend.
DON GARCIE. Croyez que désormais c'est toute mon envie,
Et qu'avant d'y manquer je veux perdre la vie.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉLISE, DON LOPE.

ÉLISE. Tout ce que fait le prince, à parler franchement,
N'est pas ce qui me donne un grand étonnement ;
Car, que d'un noble amour une âme bien saisie
En pousse les transports jusqu'à la jalousie,
Que de doutes fréquents ses vœux soient traversés,
Il est fort naturel, et je l'approuve assez :
Mais ce qui me surprend, don Lope, c'est d'entendre
Que vous lui préparez les soupçons qu'il doit prendre,
Que votre âme les forme, et qu'il n'est, en ces lieux,
Fâcheux que par vos soins, jaloux que par vos yeux.
Encore un coup, don Lope, une âme bien éprise.
Des soupçons qu'elle prend ne me rend point surprise,
Mais qu'on ait sans amour tous les soins d'un jaloux,
C'est une nouveauté qui n'appartient qu'à vous.
DON LOPE. Que sur cette conduite à son aise l'on glose !
Chacun règle la sienne au but qu'il se propose ;
Et, rebuté par vous des soins de mon amour,
Je songe auprès du prince à bien faire ma cour.
ÉLISE. Mais savez-vous qu'enfin il fera mal la sienne
S'il faut qu'en cette humeur votre esprit l'entretienne ?
DON LOPE. Et quand, charmante Elise, a-t-on vu, s'il vous plaît,
Qu'on cherche auprès des grands que son propre intérêt ?
Qu'un parfait courtisan veuille charger leur suite
D'un censeur des défauts qu'on trouve en leur conduite,
Et s'aïlle inquiéter si son discours leur nuit,
Pourvu que sa fortune en tire quelque fruit ?
Tout ce qu'on fait ne va qu'à se mettre en leur grâce ;
Par la plus courte voie on y cherche une place ;
Et les plus prompts moyens de gagner leur faveur
C'est de flatter toujours le faible de leur cœur,
D'applaudir en aveugle à ce qu'ils veulent faire,
Et n'appuyer jamais ce qui peut leur déplaire :
C'est là le vrai secret d'être bien auprès d'eux.

Les utiles conseils font passer pour fâcheux,
Et vous laissent toujours hors de la confiance
Où vous jette d'abord l'adroite complaisance.
Enfin on voit partout que l'art des courtisans
Ne tend qu'à profiter des faiblesses des grands,
A nourrir leurs erreurs, et jamais dans leur âme
Ne porter les avis des choses qu'on y blâme.

ÉLISE. Ces maximes un temps leur peuvent succéder :
Mais il est des revers qu'on doit appréhender :
Et dans l'esprit des grands, qu'on tâche de surprendre,
Un rayon de lumière à la fin peut descendre,
Qui sur tous ces flatteurs venge équitablement
Ce qui fait à leur gloire un long aveuglement.
Cependant je dirai que votre âme s'explique
Un peu bien librement sur votre politique ;
Et ces nobles motifs, au prince rapportés,
Serviraient assez mal vos assiduités.

DON LOPE. Outre que je pourrais désavouer sans blâme
Ces libres vérités sur quoi s'ouvre mon âme,
Je sais fort bien qu'Élise à l'esprit trop discret
Pour aller divulguer cet entretien secret.
Qu'ai-je dit après tout que sans moi l'on ne sache ?
Et dans mon procédé que faut-il que je cache ?
On peut craindre une chute avec quelque raison
Quand on met en usage ou ruse ou trahison :
Mais qu'ai-je à redouter, moi qui partout n'avance
Que les soins approuvés d'un peu de complaisance ;
Et qui suis, seulement, par d'utiles leçons,
La pente qu'a le prince à de jaloux soupçons ?
Son âme semble en vivre, et je mets mon étude
A trouver des raisons à son inquiétude,
A voir de tous côtés s'il ne se passe rien
A fournir le sujet d'un secret entretien ;
Et quand je puis venir, enflé d'une nouvelle,
Donner à son repos une atteinte mortelle,
C'est lors que plus il m'aime, et je vois sa raison
D'une audience avide avaler ce poison
Et m'en remercier comme d'une victoire
Qui comblerait ses jours de bonheur et de gloire...
Mais mon rival paraît, je vous laisse tous deux :
Et, bien que je renonce à l'espoir de vos vœux,
J'aurais un peu de peine à voir qu'en ma présence
Il recût des effets de quelque préférence ;
Et je veux, si je puis, m'épargner ce souci.

ÉLISE. Tout amant de bon sens en doit user ainsi.

SCÈNE II.

DON ALVAR, ÉLISE.

DON ALVAR. Enfin nous apprenons que le roi de Navarre
Pour les désirs du prince aujourd'hui se déclare,
Et qu'un nouveau renfort de troupes nous attend
Pour le fameux service où son amour prétend.
Je suis surpris, pour moi, qu'avec tant de vitesse
On ait fait avancer... Mais...

SCÈNE III.

DON GARCIE, ÉLISE, DON ALVAR.

DON GARCIE. Que fait la princesse ?
ÉLISE. Quelques lettres, seigneur ; je le présume ainsi.
Mais elle va savoir que vous êtes ici.
DON GARCIE. J'attendrai qu'elle ait fait.

SCÈNE IV.

DON GARCIE.

Près de souffrir sa vue,
D'un trouble tout nouveau je me sens l'âme émue :
Et la crainte, mêlée à mon ressentiment,
Jette par tout mon corps un soudain tremblement.
Prince, prends garde au moins qu'un aveugle caprice
Ne te conduise ici dans quelque précipice,
Et que de ton esprit les désordres puissants
Ne donnent un peu trop au rapport de tes sens :
Consulte ta raison, prends sa clarté pour guide ;
Vois si de tes soupçons l'apparence est solide :
Ne démens pas leur voix, mais aussi garde bien

Que, pour les croire trop, ils ne t'imposent rien ;
Qu'à tes premiers transports ils n'osent trop permettre,
Et relis posément cette moitié de lettre.
Ah ! qu'est-ce que mon cœur, trop digne de pitié,
Ne voudrait pas donner pour son autre moitié !
Mais après tout, que dis-je ? il suffit bien de l'une,
Et n'en voilà que trop pour voir mon infortune.

« Quoique votre rival...
« Vous devez toutefois vous...
« Et vous avez en vous à...
« L'obstacle le plus grand...

« Je chéris tendrement ce...
« Pour me tirer des mains de...
« Son amour, ses devoirs...
« Mais il m'est odieux avec...

« Otez donc à vos feux ce...
« Méritez les regards que l'on...
« Et lorsqu'on vous oblige...
« Ne vous obstinez point à...

Oui, mon sort par ces mots est assez éclairci ;
Son cœur, comme sa main, se fait connaître ici,
Et les sens imparfaits de cet écrit funeste
Pour s'expliquer à moi n'ont pas besoin du reste.
Toutefois dans l'abord agissons doucement,
Couvrons à l'infidèle un vif ressentiment :
Et, de ce que je tiens ne donnant point d'indice,
Confondons son esprit par son propre artifice.
La voici. Ma raison, renferme mes transports,
Et rends-toi pour un temps maîtresse du dehors.

SCÈNE V.

DONE ELVIRE, DON GARCIE.

DONE ELVIRE. Vous avez bien voulu que je vous fisse attendre.

DON GARCIE (bas, à part).

Ah ! qu'elle cache bien... !

DONE ELVIRE. On vient de nous apprendre

Que le roi votre père approuve vos projets,
Et veut bien que son fils nous rende nos sujets ;
Et mon âme en a pris une allégresse extrême.

DON GARCIE. Oui, madame, et mon cœur s'en réjouit de même ;
Mais...

DONE ELVIRE. Le tyran, sans doute, aura peine à parer
Les foudres que partout il entend murmurer ;
Et j'ose me flatter que le même courage
Qui put bien me soustraire à sa brutale rage,
Et dans les murs d'Astorgue, arrachée à ses mains,
Me faire un sûr asile à braver ses desseins,
Pourra, de tout Léon achevant la conquête,
Sous ses nobles efforts faire choir cette tête.

DON GARCIE. Le succès en pourra parler dans quelques jours.
Mais, de grâce, passons à quelque autre discours.
Puis-je sans trop oser, vous prier de me dire
A qui vous avez pris, madame, soin d'écrire
Depuis que le destin nous a conduits ici ?

DONE ELVIRE. Pourquoi cette demande et d'où vient ce souci ?

DON GARCIE. D'un désir curieux de pure fantaisie.

DONE ELVIRE. La curiosité naît de la jalousie.

DON GARCIE. Non, ce n'est rien du tout de ce que vous pensez ;
Vos ordres de ce mal me défendent assez.

DONE ELVIRE. Sans chercher plus avant quel intérêt vous presse,
J'ai deux fois à Léon écrit à la comtesse,
Et deux fois au marquis don Louis à Burgos.
Avec cette réponse êtes-vous en repos ?

DON GARCIE. Vous n'avez point écrit à quelque autre personne,
Madame ?

DONE ELVIRE. Non, sans doute ; et ce discours m'étonne.

DON GARCIE. De grâce, songez bien avant que d'assurer :

En manquant de mémoire on peut se parjurer.

DONE ELVIRE. Ma bouche sur ce point ne peut être parjure.

DON GARCIE. Elle a dit toutefois une haute imposture.

DONE ELVIRE. Prince !

DON GARCIE. Madame !

DONE ELVIRE. O ciel ! quel est ce mouvement ?

Avez-vous, dites-moi, perdu le jugement ?

DON GARCIE. Oui, oui, je l'ai perdu, lorsque dans votre vue
J'ai pris, pour mon malheur, le poison qui me tue,
Et que j'ai cru trouver quelque sincérité
Dans les traitres appas dont je fus enchanté.

DON ELVIRE. De quelle trahison pouvez-vous donc vous plaindre ?
 DON GARCIE. Ah ! que ce cœur est double, et sait bien l'art de feindre !
 Mais tous moyens de fuir lui vont être soustraits.
 Jetez ici les yeux, et connaissez vos traits.
 Sans avoir vu le reste, il m'est assez facile
 De découvrir pour qui vous employez ce style.
 DON ELVIRE. Voilà donc le sujet qui vous trouble l'esprit ?
 DON GARCIE. Vous ne rougissez pas en voyant cet écrit ?
 DON ELVIRE. L'innocence à rougir n'est pas accoutumée.
 DON GARCIE. Il est vrai qu'en ces lieux on la voit opprimée.
 Ce billet démenti pour n'avoir point de seing...
 DON ELVIRE. Pourquoi le démentir, puisqu'il est de ma main ?
 DON GARCIE. Encore est-ce beaucoup que, de franchise pure,
 Vous demeuriez d'accord que c'est votre écriture.
 Mais ce sera, sans doute, et j'en serais garant,
 Un billet qu'on envoie à quelque indifférent ;
 Ou du moins ce qu'il a de tendresse évidente
 Sera pour une amie ou pour quelque parente.
 DON ELVIRE. Non, c'est pour un amant que ma main l'a formé,
 Et j'ajoute de plus pour un amant aimé.
 DON GARCIE. Et je puis, ô perfide... !
 DON ELVIRE. Arrêtez, prince indigne,
 De ce lâche transport l'égarement insigne.
 Bien que de vous mon cœur ne prenne point de loi,
 Et ne doive en ces lieux aucun compte qu'à soi,
 Je veux bien me purger, pour votre seul supplice,
 Du crime que m'impose un insolent caprice.
 Vous serez éclairci, n'en doutez nullement ;
 J'ai ma défense prête en ce même moment ;
 Vous allez recevoir une pleine lumière ;
 Mon innocence ici paraîtra tout entière ;
 Et je veux, vous mettant juge en votre intérêt,
 Vous faire prononcer vous-même votre arrêt.
 DON GARCIE. Ce sont propos obscurs qu'on ne saurait comprendre.
 DON ELVIRE. Bientôt à vos dépens vous me pourrez entendre.
 Elise, holà !

SCÈNE VI.

DON GARCIE, DON ELVIRE, ÉLISE.

ÉLISE. Madame ?
 DON ELVIRE (à don Garcie). Observez bien au moins
 Si j'ose à vous tromper employer quelques soins,
 Si par un seul coup d'œil ou geste qui l'instruise
 Je cherche de ce coup à parer la surprise.
 (A Elise) Le billet que tantôt ma main avait tracé,
 Répondez promptement, où l'avez-vous laissé ?
 ÉLISE. Madame, j'ai sujet de m'avouer coupable.
 Je ne sais comme il est demeuré sur ma table ;
 Mais on vient de m'apprendre en ce même moment
 Que don Lope, venant dans mon appartement,
 Par une liberté qu'on lui voit se permettre,
 A fureté partout, et trouvé cette lettre.
 Comme il la déliait, Léonor a voulu
 S'en saisir promptement avant qu'il eût rien lu ;
 Et, se jetant sur lui, la lettre contestée
 En deux justes moitiés dans leurs mains est restée ;
 Et don Lope aussitôt, prenant un prompt essor,
 A dérobé la sienne aux soins de Léonor.
 DON ELVIRE. Avez-vous ici l'autre ?
 ÉLISE. Oui : la voilà, madame,
 DON ELVIRE. Donnez. (A don Garcie.) Nous allons voir qui mérite le blâme.
 Avec votre moitié rassemblez celle-ci.
 Lisez, et hautement, je veux l'entendre aussi,
 DON GARCIE. Au prince don Garcie. Ah !
 DON ELVIRE. Achevez de lire.
 Votre âme pour ce mot ne doit point s'interdire.
 DON GARCIE (lit). « Quoique votre rival, prince, alarme votre âme,
 « Vous devez toutefois vous craindre plus que lui ;
 « Et vous avez en vous à détruire aujourd'hui
 « L'obstacle le plus grand que trouve votre flamme.
 « Je chéris tendrement ce qu'a fait don Garcie
 « Pour me tirer des mains de mes fiers ravisseurs ;
 « Son amour, ses devoirs, ont pour moi des douceurs :
 « Mais il m'est odieux avec sa jalousie.
 « Otez donc à vos feux ce qu'ils en font paraître,
 « Méritez les regards que l'on jette sur eux ;
 « Et, lorsqu'on vous oblige à vous tenir heureux,
 « Ne vous obstinez point à ne pas vouloir l'être. »

DON ELISE. Eh bien ! que dites-vous ?

DON GARCIE. Ah ! madame, je dis
 Qu'à cet objet mes sens demeurent interdits,
 Que je vois dans ma plainte une horrible injustice,
 Et qu'il n'est point pour moi d'assez cruel supplice.
 DON ELVIRE. Il suffit. Apprenez que si j'ai souhaité
 Qu'à vos yeux cet écrit pût être présenté,
 C'est pour le démentir, et cent fois me dédire
 De tout ce que pour vous vous y venez de lire.
 Adieu, prince.
 DON GARCIE. Madame, hélas ! où fuyez-vous ?
 DON ELVIRE. Où vous ne serez point, trop odieux jaloux.
 DON GARCIE. Ah ! madame, excusez un amant misérable
 Qu'un sort prodigieux a fait vers vous coupable,
 Et qui, bien qu'il vous cause un courroux si puissant,
 Eût été plus blâmable à rester innocent.
 Car enfin peut-il être une âme bien atteinte
 Dont l'espoir le plus doux ne soit mêlé de crainte ?
 Et pourriez-vous penser que mon cœur eût aimé,
 Si ce billet fatal ne l'eût point alarmé,
 S'il n'avait point frémi des coups de cette foudre
 Dont je me figurais tout mon bonheur en poudre ?
 Vous-même, dites-moi si cet événement
 N'eût pas dans mon erreur jeté tout autre amant ;
 Si d'une preuve, hélas ! qui me semblait si claire,
 Je pouvais démentir...
 DON ELVIRE. Oui, vous le pouviez faire ;
 Et dans mes sentiments assez bien déclarés
 Vos doutes rencontraient des garants assurés :
 Vous n'aviez rien à craindre ; et d'autres, sur ce gage,
 Auraient du monde entier bravé le témoignage.
 DON GARCIE. Moins on mérite un bien qu'on nous fait espérer,
 Plus notre âme a de peine à pouvoir s'assurer.
 Un sort trop plein de gloire à nos yeux est fragile,
 Et nous laisse aux soupçons une pente facile.
 Pour moi, qui crois si peu mériter vos bontés,
 J'ai douté du bonheur de mes témérités ;
 J'ai cru que, dans ces lieux rangés sous ma puissance,
 Votre âme se forçait à quelque complaisance ;
 Que, déguisant pour moi votre sévérité...
 DON ELVIRE. Et je pourrais descendre à cette lâcheté !
 Moi, prendre le parti d'une honteuse feinte,
 Agir par les motifs d'une servile crainte,
 Trahir mes sentiments, et, pour être en vos mains,
 D'un masque de faveur vous couvrir mes dédains !
 La gloire sur mon cœur aurait si peu d'empire !
 Vous pouvez le penser ! et vous me l'osez dire !
 Apprenez que ce cœur ne sait point s'abaisser.
 Qu'il n'est rien sous les cieus qui puisse l'y forcer ;
 Et s'il vous a fait voir, par une erreur insigne,
 Des marques de bonté dont vous n'étiez pas digne,
 Qu'il saura bien montrer, malgré votre pouvoir,
 La haine que pour vous il se résout d'avoir,
 Braver votre furie, et vous faire connaître
 Qu'il n'a point été lâche et ne veut jamais l'être.
 DON GARCIE. Eh bien ! je suis coupable, et ne m'en défends pas
 Mais je demande grâce à vos divins appas.
 Je la demande au nom de la plus vive flamme
 Dont jamais deux beaux yeux aient fait brûler une âme.
 Que, si votre courroux ne peut être apaisé,
 Si mon crime est trop grand pour se voir excusé,
 Si vous ne regardez ni l'amour qui le cause,
 Ni le vif repentir que mon cœur vous expose,
 Il faut qu'un coup heureux, en me faisant mourir,
 M'arrache à des tourments que je ne puis souffrir.
 Non, ne présumez pas qu'ayant su vous déplaire
 Je puisse vivre une heure avec votre colère.
 Dès de ce moment la barbare longueur
 Sous ses cuisants remords fait succomber mon cœur ;
 Et de mille vautours les blessures cruelles
 N'ont rien de comparable à ses douleurs mortelles.
 Madame, vous n'avez qu'à me le déclarer,
 S'il n'est point de pardon que je doive espérer,
 Cette épée aussitôt, par un coup favorable,
 Va percer à vos yeux le cœur d'un misérable,
 Ce cœur, ce traître cœur, dont les perplexités
 Ont si fort outragé vos extrêmes bontés :
 Trop heureux en mourant si ce coup légitime
 Efface en votre esprit l'image de mon crime,
 Et ne laisse aucuns traits de votre aversion
 Au faible souvenir de mon affection !
 C'est l'unique faveur que demande ma flamme.
 DON ELVIRE. Ah ! prince trop cruel !
 DON GARCIE. Dites, parlez, madame.
 DON ELVIRE. Faut-il encore pour vous conserver des bontés,
 Et vous voir m'outrager par tant d'indignités ?

DON GARCIE. Un cœur ne peut jamais outrager quand il aime ;
Et ce que fait l'amour, il l'excuse lui-même.
D'ONE ELVIRE. L'amour n'excuse point de tels emportements.
DON GARCIE. Tout ce qu'il a d'ardeur passe en ses mouvements ;
Et, plus il devient fort, plus il trouve de peine...
D'ONE ELVIRE. Non, ne m'en parlez point, vous méritez ma haine.
DON GARCIE. Vous me haïssez donc ?
D'ONE ELVIRE. J'y veux tâcher au moins :
Mais, hélas ! je crains bien que j'y perde mes soins,
Et que tout le courroux qu'excite votre offense
Ne puisse jusque-là faire aller ma vengeance.
DON GARCIE. D'un supplice si grand ne tentez point l'effort,
Puisque, pour vous venger, je vous offre ma mort ;
Prononcez-en l'arrêt, et j'obéis sur l'heure.
D'ONE ELVIRE. Qui ne saurait haïr ne peut vouloir qu'on meure.
DON GARCIE. Et moi, je ne puis vivre, à moins que vos bontés
Accordent un pardon à mes témérités.
Résolvez l'un des deux, de punir ou d'absoudre.
D'ONE ELVIRE. Hélas ! j'ai trop fait voir ce que je puis résoudre.
Par l'aveu d'un pardon, n'est-ce pas se trahir
Que dire au criminel qu'on ne le peut haïr ?
DON GARCIE. Ah ! c'en est trop ; souffrez, adorable princesse...
D'ONE ELVIRE. Laissez ; je me veux mal d'une telle faiblesse.
DON GARCIE (seul). Enfin, je suis...

SCÈNE VII.

DON GARCIE, DON LOPE.

DON LOPE. Seigneur, je viens vous informer
D'un secret dont vos feux ont droit de s'alarmer.
DON GARCIE. Ne me viens point parler de secret ni d'alarme
Dans les doux mouvements du transport qui me charme.
Après ce qu'à mes yeux on vient de présenter,
Il n'est point de soupçon que je doive écouter ;
Et d'un divin objet la bonté sans pareille
A tous ces vains rapports doit fermer mon oreille :
Ne m'en fais plus.
DON LOPE. Seigneur, je veux ce qu'il vous plaît ;
Mes soins en tout ceci n'ont que votre intérêt.
J'ai cru que le secret que je viens de surprendre
Méritait bien qu'en hâte on vous le vint apprendre :
Mais, puisque vous voulez que je n'en touche rien,
Je vous dirai, seigneur, pour changer d'entretien,
Que déjà dans Léon on voit chaque famille
Lever le masque au bruit des troupes de Castille,
Et que surtout le peuple y fait pour son vrai roi
Un éclat à donner au tyran de l'effroi.
DON GARCIE. La Castille du moins n'aura pas la victoire
Sans que nous essayions d'en partager la gloire,
Et nos troupes aussi peuvent être en état
D'imprimer quelque crainte au cœur de Maurégat.
Mais quel est ce secret dont tu voulais m'instruire ?
Voyons un peu.
DON LOPE. Seigneur, je n'ai rien à vous dire.
DON GARCIE. Va, va, parle, mon cœur t'en donne le pouvoir.
DON LOPE. Vos paroles, seigneur, m'en ont trop fait savoir ;
Et, puisque mes avis ont de quoi vous déplaire,
Je saurai désormais trouver l'art de me taire.
DON GARCIE. Enfin, je veux savoir la chose absolument.
DON LOPE. Je ne réplique point à ce commandement.
Mais, seigneur, en ce lieu le devoir de mon zèle
Trahirait le secret d'une telle nouvelle :
Sortons pour vous l'apprendre ; et, sans rien embrasser,
Vous-même vous verrez ce qu'on en doit penser.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

D'ONE ELVIRE, ÉLISE.

D'ONE ELVIRE. Elise, que dis-tu de l'étrange faiblesse
Que vient de témoigner le cœur d'une princesse ?
Que dis-tu de me voir tomber si promptement
De toute la chaleur de mon ressentiment
Au pardon trop honteux d'un si cruel outrage ?

ÉLISE. Moi ? je dis que d'un cœur que nous pouvons chérir
Une injure, sans doute, est bien dure à souffrir ;
Mais que, s'il n'en est point qui davantage irrite
Il n'en est point aussi qu'on pardonne si vite,
Et qu'un coupable aimé triomphe à nos genoux
De tous les prompts transports du plus brillant courroux,
D'autant plus aisément, madame, quand l'offense
Dans un excès d'amour peut trouver sa naissance.
Ainsi, quelque dépit que l'on vous ait causé,
Je ne m'étonne point de le voir apaisé ;
Et je sais quel pouvoir, malgré votre menace,
A de pareils forfaits donnera toujours grâce.
D'ONE ELVIRE. Ah ! sache, quelque ardeur qui m'impose des lois,
Que mon front a rougi pour la dernière fois,
Et que, si désormais on pousse ma colère,
Il n'est point de retour qu'il faille qu'on espère.
Quand je pourrais reprendre un tendre sentiment,
C'est assez contre lui que l'éclat d'un serment ;
Car enfin un esprit qu'un peu d'orgueil inspire
Trouve beaucoup de honte à se pouvoir dédire,
Et souvent, aux dépens d'un pénible combat,
Fait sur ses propres vœux un illustre attentat,
S'obstine par honneur, et n'a rien qu'il n'immole
A la noble fierté de tenir sa parole.
Ainsi, dans le pardon que l'on vient d'obtenir,
Ne prends point de clartés pour régler l'avenir,
Et, quoi qu'à mes destins la fortune prépare,
Crois que je ne puis être au prince de Navarre
Que de ces noirs accès qui troublent sa raison
Il n'ait fait éclater l'entière guérison,
Et réduit tout mon cœur, que ce mal persécute,
A n'en plus redouter l'affront d'une rechute.
ÉLISE. Mais quel affront nous fait le transport d'un jaloux ?
D'ONE ELVIRE. En est-il un qui soit plus digne de courroux ?
Et, puisque notre cœur fait un effort extrême,
Lorsqu'il se peut résoudre à confesser qu'il aime,
Puisque l'honneur du sexe, en tout temps rigoureux,
Oppose un fort obstacle à de pareils aveux,
L'amant qui voit pour lui franchir un tel obstacle
Doit-il impunément douter de cet oracle ?
Et n'est-il pas coupable alors qu'il ne croit pas
Ce qu'on ne dit jamais qu'après de grands combats ?
ÉLISE. Moi, je tiens que toujours un peu de défiance
En ces occasions n'a rien qui nous offense,
Et qu'il est dangereux qu'un cœur qu'on a charmé
Soit trop persuadé, madame, d'être aimé ;
Si...
D'ONE ELVIRE. N'en disputons plus. Chacun a sa pensée :
C'est un scrupule enfin dont mon âme est blessée ;
Et, contre mes désirs, je sens je ne sais quoi
Me prédire un éclat entre le prince et moi.
Qui, malgré ce qu'on doit aux vertus dont il brille...
Mais, ô ciel ! en ces lieux don Sylve de Castille !

SCÈNE II.

D'ONE ELVIRE, DON ALPHONSE, cru DON SYLVE ; ÉLISE.

D'ONE ELVIRE. Ah ! seigneur ! par quel sort vous vois-je maintenant ?
DON ALPHONSE. Je sais que mon abord, madame, est surprenant,
Et qu'être sans éclat entré dans cette ville,
Dont l'ordre d'un rival rend l'accès difficile ;
Qu'avoir pu me soustraire aux yeux de ses soldats,
C'est un événement que vous n'attendiez pas.
Mais si j'ai dans ces lieux franchi quelques obstacles,
L'ardeur de vous revoir peut bien d'autres miracles :
Tout mon cœur a senti par de trop rudes coups
Le rigoureux destin d'être éloigné de vous,
Et je n'ai pu nier au tourment qui le tue
Quelques moments secrets d'une si chère vue.
Je viens vous dire donc que je rends grâce aux cieus
De vous voir hors des mains d'un tyran odieux ;
Mais, parmi les douceurs d'une telle aventure,
Ce qui m'est un sujet d'éternelle torture,
C'est de voir qu'à mon bras les rigueurs de mon sort
Ont envié l'honneur de cet illustre effort,
Et fait à mon rival, avec trop d'injustice,
Offrir les doux périls d'un si fameux service.
Oui, madame, j'avais, pour rompre vos liens,
Des sentiments sans doute aussi beaux que les siens ;
Et je pouvais pour vous gagner cette victoire,
Si le ciel n'eût voulu m'en dérober la gloire.
D'ONE ELVIRE. Je sais, seigneur, je sais que vous avez un cœur
Qui des plus grands périls vous peut rendre vainqueur ;

Et je ne doute point que ce généreux zèle,
Dont la chaleur vous pousse à venger ma querelle,
N'eût contre les efforts d'un indigne projet
Pu faire en ma faveur tout ce qu'un autre a fait.
Mais, sans cette action dont vous étiez capable,
Mon sort à la Castille est assez redevable ;
On sait ce qu'en ami plein d'ardeur et de foi
Le comte votre père a fait pour le feu roi ;
Après l'avoir aidé jusqu'à l'heure dernière,
Il donne en ses Etats un asile à mon frère.
Quatre lustres entiers il y cache son sort
Aux barbares fureurs de quelque lâche effort ;
Et, pour rendre à son front l'honneur d'une couronne,
Contre nos ravisseurs vous marchez en personne.
N'êtes-vous pas content ? et ces soins généreux
Ne m'attachent-ils point par d'assez puissants nœuds ?
Quoi ! votre âme, seigneur, serait-elle obstinée
A vouloir asservir toute ma destinée ?
Et faut-il que jamais il ne tombe sur nous
L'ombre d'un seul bienfait qui ne vienne de vous ?
Ah ! souffrez, dans les maux où mon destin m'expose,
Qu'aux soins d'un autre aussi je doive quelque chose ;
Et ne vous plaignez point de voir un autre bras
Acquérir de la gloire où le vôtre n'est pas.

DON ALPHONSE. Oui, madame, mon cœur doit cesser de se plaindre ;

Avec trop de raison vous voulez m'y contraindre :
Et c'est injustement qu'on se plaint d'un malheur,
Quand un autre plus grand s'offre à notre douleur.
Ce secours d'un rival m'est un cruel martyre :
Mais, hélas ! de mes maux ce n'est pas là le pire
Le coup, le rude coup dont je suis atterré,
C'est de me voir par vous ce rival préféré.
Oui, je ne vois que trop que ses feux pleins de gloire
Sur les miens dans votre âme emportent la victoire ;
Et cette occasion de servir vos appas,
Cet avantage offert de signaler son bras,
Cet éclatant exploit qui vous fut salutaire,
N'est que le pur effet du bonheur de vous plaire,
Que le secret pouvoir d'un astre merveilleux
Qui fait tomber la gloire où s'attachent vos vœux.
Ainsi tous mes efforts ne seront que fumée.
Contre vos fiers tyrans je conduis une armée :
Mais je marche en tremblant à cet illustre emploi,
Assuré que vos vœux ne seront pas pour moi,
Et que, s'ils sont suivis, la fortune prépare
L'heur des plus beaux destins au prince de Navarre.
Ah ! madame ! faut-il me voir précipité
De l'espoir glorieux dont je m'étais flatté ?
Et ne puis-je savoir quels crimes on m'impute,
Pour avoir mérité cette effroyable chute ?

DONE ELVIRE. Ne me demandez rien avant que regarder
Ce qu'à mes sentiments vous devez demander :
Et sur cette froideur qui semble vous confondre
Répondez-vous, seigneur, ce que je puis répondre :
Car enfin tous vos soins ne sauraient ignorer
Quels secrets de votre âme on m'a su déclarer ;
Et je la crois cette âme et trop noble et trop haute
Pour vouloir m'obliger à commettre une faute.
Vous-même, dites-vous s'il est de l'équité
De me voir couronner une infidélité ;
Si vous pouvez m'offrir sans beaucoup d'injustice
Un cœur à d'autres yeux offert en sacrifice,
Vous plaindre avec raison, et blâmer mes refus
Lorsqu'ils veulent d'un crime affranchir vos vertus.
Oui, seigneur, c'est un crime ; et les premières flammes
Ont des droits si sacrés sur les illustres âmes,
Qu'il faut perdre grandeurs et renoncer au jour
Plutôt que de pencher vers un second amour.
J'ai pour vous cette ardeur que peut prendre l'estime
Pour un courage haut, pour un cœur magnanime ;
Mais n'exigez de moi que ce que je vous dois,
Et soutenez l'honneur de votre premier choix.
Malgré vos feux nouveaux, voyez quelle tendresse
Vous conserve le cœur de l'aimable comtesse,
Ce que, pour un ingrat, car vous l'êtes, seigneur,
Elle a d'un choix constant refusé de bonheur :
Quel mépris généreux, dans son ardeur extrême,
Elle a fait de l'éclat que donne un diadème :
Voyez combien d'efforts pour vous elle a bravés,
Et rendez à son cœur ce que vous lui devez.

DON ALPHONSE. Ah ! madame ! à mes yeux n'offrez point son mérite,
Il n'est que trop présent à l'ingrat qui la quitte :
Et si mon cœur vous dit ce que pour elle il sent,
J'ai peur qu'il ne soit pas envers vous innocent.
Oui, ce cœur l'ose plaindre, et ne suit pas sans peine

L'impérieux effort de l'amour qui l'entraîne :
Aucun espoir pour vous n'a flatté mes desirs,
Qui ne m'ait arraché pour elle des soupirs,
Qui n'ait, dans ses douceurs, fait jeter à mon âme
Quelques tristes regards vers sa première flamme,
Se reprocher l'effet de vos divins attraits,
Et mêler des remords à mes plus chers souhaits.
J'ai fait plus que cela, puisqu'il faut vous tout dire ;
Oui, j'ai voulu sur moi vous ôter votre empire,
Sortir de votre chaîne, et rejeter mon cœur
Sous le joug innocent de son premier vainqueur.
Mais après mes efforts ma constance abattue
Voit un cours nécessaire à ce mal qui me tue ;
Et, dût être mon sort à jamais malheureux,
Je ne puis renoncer à l'espoir de mes vœux.
Je ne saurais souffrir l'épouvantable idée
De vous voir par un autre à mes yeux possédée ;
Et le flambeau du jour qui m'offre vos appas
Doit avant cet hymen éclairer mon trépas.
Je sais que je trahis une princesse aimable ;
Mais, madame, après tout, mon cœur est-il coupable ?
Et le fort ascendant que prend votre beauté
Laisse-t-il aux esprits aucune liberté ?
Hélas ! je suis ici bien plus à plaindre qu'elle ;
Son cœur en me perdant ne perd qu'un infidèle ;
D'un pareil déplaisir on se peut consoler :
Mais moi, par un malheur qui ne peut s'égaliser,
J'ai celui de quitter une aimable personne,
Et tous les maux encor que mon amour me donne.
D'UNE ELVIRE. Vous n'avez que les maux que vous voulez avoir ;
Et toujours notre cœur est en notre pouvoir :
Il peut bien quelquefois montrer quelque faiblesse ;
Mais enfin sur nos sens la raison est maîtresse...

SCÈNE III.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, DON ALPHONSE, cru DON SYLVE.

DON GARCIE. Madame, mon abord, comme je connais bien,
Assez mal à propos trouble votre entretien ;
Et mes pas, en ce lieu, s'il faut que je le die,
Ne croyaient pas trouver si bonne compagnie.

DONE ELVIRE. Cette vue, en effet, surprend au dernier point ;
Et, de même que vous, je ne l'attendais point.

DON GARCIE. Oui, madame, je crois que de cette visite,
Comme vous l'assurez, vous n'étiez pas instruite.

(A don Sylve.) Mais, seigneur, vous deviez nous faire au moins l'honneur
De nous donner avis de ce rare bonheur,
Et nous mettre en état, sans nous vouloir surprendre,
De vous rendre en ces lieux ce qu'on voudrait vous rendre.

DON ALPHONSE. Les héroïques soins vous occupent si fort,
Que de vous en tirer, seigneur, j'aurais eu tort,
Et des grands conquérants les sublimes pensées
Sont aux civilités avec peine abaissées.

DON GARCIE. Mais les grands conquérants, dont on vante les soins,
Loin d'aimer le secret, affectent les témoins :
Leur âme, dès l'enfance à la gloire élevée,
Les fait dans leurs projets aller tête levée,
Et, s'appuyant toujours sur de hauts sentiments,
Ne s'abaisse jamais à des déguisements.
Ne commettez-vous point vos vertus héroïques
En passant dans ces lieux par de sourdes pratiques ?
Et ne craignez-vous point qu'on puisse, aux yeux de tous,
Trouver cette action trop indigne de vous ?

DON ALPHONSE. Je ne sais si quelqu'un blâmera ma conduite,
Au secret que j'ai fait d'une telle visite ;
Mais je sais qu'aux projets qui veulent la clarté,
Prince, je n'ai jamais cherché l'obscurité :
Et, quand j'aurai sur vous à faire une entreprise,
Vous n'aurez pas sujet de blâmer la surprise ;
Il ne tiendra qu'à vous de vous en garantir,
Et l'on prendra le soin de vous en avertir.
Cependant demeurons aux termes ordinaires,
Remettons nos débats après d'autres affaires,
Et, d'un sang un peu chaud réprimant les bouillons,
N'oublions pas tous deux devant qui nous parlons.

DONE ELVIRE (à don Garcie). Prince, vous avez tort ; et sa visite est telle,
Que vous...

DON GARCIE. Ah ! c'en est trop que prendre sa querelle,
Madame ; et votre esprit devrait feindre un peu mieux,
Lorsqu'il veut ignorer sa venue en ces lieux.
Cette chaleur si prompte à vouloir la défendre
Persuade assez mal qu'elle ait pu vous surprendre.

DONE ELVIRE. Quoi que vous soupçonniez, il m'importe si peu,

Que j'aurais du regret d'en faire un désaveu.

DON GARCIE. Poussez donc jusqu'au bout cet orgueil héroïque,
Et que sans hésiter tout votre cœur s'explique ;
C'est au déguisement donner trop de crédit.
Ne désavouez rien, puisque vous l'avez dit.
Tranchez, tranchez le mot, forcez toute contrainte ;
Dites que de ses feux vous ressentez l'atteinte,
Que pour vous sa présence a des charmes si doux...

DONE ELVIRE. Et si je veux l'aimer, m'en empêcherez-vous ?
Avez-vous sur mon cœur quelque empire à prétendre ?
Et, pour régler mes vœux, ai-je votre ordre à prendre ?
Sachez que trop d'orgueil a pu vous décevoir,
Si votre cœur sur moi s'est cru quelque pouvoir,
Et que mes sentiments sont d'une âme trop grande
Pour vouloir les cacher lorsqu'on me les demande.
Je ne vous dirai point si le comte est aimé ;
Mais apprenez de moi qu'il est fort estimé ;
Que ses hautes vertus, pour qui je m'intéresse,
Méritent mieux que vous les vœux d'une princesse,
Que je garde aux ardeurs, aux soins qu'il me fait voir,
Tout le ressentiment qu'une âme puisse avoir ;
Et que, si des destins la fatale puissance
M'ôte la liberté d'être sa récompense,
Au moins est-il en moi de promettre à ses vœux
Qu'on ne me verra point le butin de vos feux.
Et, sans vous amuser d'une attente frivole,
C'est à quoi je m'engage : et je tiendrai parole.
Voilà mon cœur ouvert, puisque vous le voulez,
Et mes vrais sentiments à vos yeux étalés.
Etes-vous satisfait ? et mon âme attaquée
S'est-elle, à votre avis, assez bien expliquée ?
Voyez, pour vous ôter tout lieu de soupçonner,
S'il reste quelque jour encore à vous donner.
(A don Sylve.) Cependant si vos soins s'attachent à me plaire,
Songez que votre bras, comte, m'est nécessaire,
Et, d'un capricieux quels que soient les transports,
Qu'à punir nos tyrans il doit tous ses efforts.
Fermez l'oreille enfin à toute sa furie ;
Et pour vous y porter, c'est moi qui vous en prie.

SCÈNE IV.

DON GARCIE, DON ALPHONSE, cru DON SYLVE.

DON GARCIE. Tout vous rit, et votre âme en cette occasion
Jouit superbement de ma confusion.
Il vous est doux de voir un aveu plein de gloire
Sur les feux d'un rival marquer votre victoire ;
Mais c'est à votre joie un surcroît sans égal
D'en avoir pour témoins les yeux de ce rival ;
Et mes prétentions, hautement étouffées,
A vos vœux triomphants sont d'illustres trophées.
Goûtez à pleins transports ce bonheur éclatant :
Mais sachez qu'on n'est pas encore où l'on prétend.
La fureur qui m'anime a de trop justes causes,
Et l'on verra peut-être arriver bien des choses.
Un désespoir va loin quand il est échappé,
Et tout est pardonnable à qui se voit trompé.
Si l'ingrate, à mes yeux, pour flatter votre flamme,
A jamais n'être à moi vient d'engager son âme,
Je saurai bien trouver, dans mon juste courroux,
Les moyens d'empêcher qu'elle ne soit à vous.

DON ALPHONSE. Cet obstacle n'est pas ce qui me met en peine.
Nous verrons quelle attente, en tout cas, sera vaine,
Et chacun de ses feux pourra, par sa valeur,
Ou défendre la gloire, ou venger le malheur.
Mais comme, entre rivaux, l'âme la plus posée
A des termes d'aigreur trouve une pente aisée,
Et que je ne veux point qu'un pareil entretien
Puisse trop échauffer votre esprit et le mien,
Prince, affranchissez-moi d'une gêne secrète,
Et me donnez moyen de faire ma retraite.

DON GARCIE. Non, non, ne craignez point qu'on pousse votre esprit
A violer ici l'ordre qu'on vous prescrit.
Quelque juste fureur qui me presse et vous flatte,
Je sais, comte, je sais quand il faut qu'elle éclate.
Ces lieux vous sont ouverts ; oui, sortez-en, sortez,
Glorieux des douceurs que vous en remportez :
Mais, encore une fois, apprenez que ma tête
Peut seule dans vos mains mettre votre conquête.

DON ALPHONSE. Quand nous en serons là, le sort en notre bras
De tous nos intérêts videra les débats.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

DONE ELVIRE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE. Retournez, don Alvar, et perdez l'espérance
De me persuader l'oubli de cette offense.
Cette plaie en mon cœur ne saurait se guérir ;
Et les soins qu'on en prend ne font rien que l'aigrir.
A quelques faux respects croit-il que je défère ?
Non, non, il a poussé trop avant ma colère ;
Et son vain repentir, qui porte ici vos pas,
Sollicite un pardon que vous n'obtiendrez pas.
DON ALVAR. Madame, il fait pitié : jamais cœur, que je pense,
Par un plus vif remords n'expié son offense ;
Et, si dans sa douleur vous le considérez,
Il toucherait votre âme et vous l'excuseriez.
On sait bien que le prince est dans un âge à suivre
Les premiers mouvements où son âme se livre,
Et qu'en un sang bouillant toutes les passions
Ne laissent guère place à des réflexions.
Don Lope, prévenu d'une fausse lumière,
De l'erreur de son maître a fourni la matière.
Un bruit assez confus, dont le zèle indiscret
A de l'abord du comte éventé le secret.
Vous avait mise aussi de cette intelligence
Qui, dans ces lieux gardés, a donné sa présence.
Le prince a cru l'avis, et son amour séduit
Sur une fausse alarme a fait tout ce grand bruit.
Mais d'une telle erreur son âme est revenue :
Votre innocence enfin lui vient d'être connue ;
Et don Lope, qu'il chasse, est un visible effet
Du vif remords qu'il sent de l'éclat qu'il a fait.
DONE ELVIRE. Ah ! c'est trop promptement qu'il croit mon innocence !
Il n'en a pas encore une entière assurance :
Dites-lui, dites-lui qu'il doit bien tout peser,
Et ne se hâter point, de peur de s'abuser.
DON ALVAR. Madame, il sait trop bien...
DONE ELVIRE. Mais, don Alvar, de grâce,
N'étendons pas plus loin un discours qui me lasse ;
Il réveille un chagrin qui vient à contre-temps
En troubler dans mon cœur d'autres plus importants.
Oui, d'un trop grand malheur la surprise me presse,
Et le bruit du trépas de l'illustre comtesse
Doit s'emparer si bien de tout mon déplaisir,
Qu'aucun autre souci n'a droit de me saisir.
DON ALVAR. Madame, ce peut être une fausse nouvelle ;
Mais mon retour au prince en porte une cruelle.
DONE ELVIRE. De quelque grand ennui qu'il puisse être agité,
Il en aura toujours moins qu'il n'a mérité.

SCÈNE II.

DONE ELVIRE, ÉLISE.

ÉLISE. J'attendais qu'il sortit, madame, pour vous dire
Ce qu'il faut maintenant que votre âme respire,
Puisque votre chagrin, dans un moment d'ici,
Du sort de done Ignès peut se voir éclairci.
Un inconnu, qui vient pour cette confidence,
Vous fait, par un des siens, demander audience.
DONE ELVIRE. Elise, il faut le voir ; qu'il vienne promptement.
ÉLISE. Mais il veut n'être vu que de vous seulement ;
Et, par cet envoyé, madame, il sollicite
Qu'il puisse sans témoin vous rendre sa visite.
DONE ELVIRE. Eh bien ! nous serons seuls, et je vais l'ordonner,
Tandis que tu prendras le soin de l'amener.
Que mon impatience en ce moment est forte !
O destins ! est-ce joie ou douleur qu'on m'apporte ?

SCÈNE III.

DON PÈDRE, ÉLISE.

ÉLISE. Où... ?
DON PÈDRE. Si vous me cherchez, madame, me voici.
ÉLISE. En quel lieu votre maître ?

DON PÈDRE. Il est proche d'ici.
Le ferai-je venir?
ÉLISE. Dites-lui qu'il s'avance,
Assuré qu'on l'attend avec impatience,
Et qu'il ne se verra d'aucuns yeux éclairé.
(Seule.) Je ne sais quel secret en doit être auguré;
Tant de précautions qu'il affecte de prendre...
Mais le voici déjà.

SCÈNE IV.

DON IGNÈS, déguisée en homme; ÉLISE.

ÉLISE. Seigneur, pour vous attendre
On a fait... Mais que vois-je! Ah! madame, mes yeux...
DON IGNÈS. Ne me découvrez point, Elise, dans ces lieux,
Et laissez respirer ma triste destinée
Sous une feinte mort que je me suis donnée.
C'est elle qui m'arrache à tous mes fiers tyrans,
Car je puis sous ce nom comprendre mes parents;
J'ai par elle évité cet hymen redoutable
Pour qui j'aurais souffert une mort véritable;
Et sous cet équipage et le bruit de ma mort
Il faut cacher à tous le secret de mon sort,
Pour me voir à l'abri de l'injuste poursuite
Qui pourrait dans ces lieux persécuter ma fuite.
ÉLISE. Ma surprise en public eût trahi vos desirs:
Mais allez là-dedans étouffer des soupirs,
Et des charmants transports d'une pleine allégresse
Saisir à votre aspect le cœur de la princesse:
Vous la trouverez seule; elle-même a pris soin
Que votre abord fût libre, et n'eût aucun témoin.

SCÈNE V.

DON ALVAR, ÉLISE.

ÉLISE. Vois-je pas don Alvar?
DON ALVAR. Le prince me renvoie
Vous prier que pour lui votre crédit s'emploie.
De ses jours, belle Elise, on doit n'espérer rien
S'il n'obtient par vos soins un moment d'entretien.
Son âme a des transports... Mais le voici lui-même.

SCÈNE VI.

DON GARCIE, DON ALVAR, ÉLISE.

DON GARCIE. Ah! sois un peu sensible à ma disgrâce extrême,
Elise, et prends pitié d'un cœur infortuné
Qu'aux plus vives douleurs tu vois abandonné.
ÉLISE. C'est avec d'autres yeux que ne fait la princesse,
Seigneur, que je verrais le tourment qui vous presse.
Mais nous avons du ciel, ou du tempérament,
Que nous jugeons de tout chacun diversement;
Et, puisqu'elle vous blâme et que sa fantaisie
Lui fait un monstre affreux de votre jalousie,
Je serais complaisant et voudrais m'efforcer
De cacher à ses yeux ce qui peut les blesser.
Un amant suit sans doute une utile méthode,
S'il fait qu'à notre humeur la sienne s'accorde;
Et cent devoirs font moins que ces ajustements
Qui font croire en deux cœurs les mêmes sentiments.
L'art de ces deux rapports fortement les assemble,
Et nous n'aimons rien tant que ce qui nous ressemble.
DON GARCIE. Je le sais: mais, hélas! les destins inhumains
S'opposent à l'effet de ces justes desseins,
Et, malgré tous mes soins, viennent toujours me tendre
Un piège dont mon cœur ne saurait se défendre.
Ce n'est pas que l'ingrate, aux yeux de mon rival,
N'ait fait contre mes feux un aveu trop fatal,
Et témoigné pour lui des excès de tendresse
Dont le cruel objet me reviendra sans cesse;
Mais comme trop d'ardeur enfin m'avait séduit
Quand j'ai cru qu'en ces lieux elle l'eût introduit,
D'un trop cuisant ennui je sentirais l'atteinte
A lui laisser sur moi quelque sujet de plainte.
Oui, je veux faire au moins, si je m'en vois quitté,
Que ce soit de son cœur pure infidélité,
Et, venant m'exculper d'un trait de promptitude,
Dérober tout prétexte à son ingratitude.

ÉLISE. Laissez un peu de temps à son ressentiment,
Et ne la voyez point, seigneur, si promptement.
DON GARCIE. Ah! si tu me chéris, obtiens que je la voie;
C'est une liberté qu'il faut qu'elle m'octroie:
Je ne pars point d'ici, qu'au moins son fier dédain...
ÉLISE. De grâce, différez l'effet de ce dessein.
DON GARCIE. Non, ne m'oppose point une excuse frivole.
ÉLISE (à part). Il faut que ce soit elle, avec une parole,
Qui trouve les moyens de le faire en aller.
(A don Garcia). Demeurez donc, seigneur, je m'en vais lui parler.
DON GARCIE. Dis-lui que j'ai d'abord banni de ma présence
Celui dont les avis ont causé mon offense;
Que don Lope jamais...

SCÈNE VII.

DON GARCIE, DON ALVAR.

DON GARCIE (regardant par la porte qu'Elise a laissée entr'ouverte).
Que vois-je, ô justes cieux!
Faut-il que je m'assure au rapport de mes yeux!
Ah! sans doute, ils me sont des témoins trop fidèles.
Voilà le comble affreux de mes peines mortelles;
Voici le coup fatal qui devait m'accabler:
Et quand par des soupçons je me sentais troubler,
C'était, c'était le ciel, dont la sourde menace
Présageait à mon cœur cette horrible disgrâce.
DON ALVAR. Qu'avez-vous vu, seigneur, qui vous puisse émouvoir?
DON GARCIE. J'ai vu ce que mon âme a peine à concevoir;
Et le renversement de toute la nature
Ne m'étonnerait pas comme cette aventure.
C'en est fait... Le destin... Je ne saurais parler.
DON ALVAR. Seigneur, que votre esprit tâche à se rappeler.
DON GARCIE. J'ai vu... Vengeance, ô ciel!
DON ALVAR. Quelle atteinte soudaine?...
DON GARCIE. J'en mourrai, don Alvar, la chose est bien certaine.
DON ALVAR. Mais seigneur, qui pourrait...?
DON GARCIE. Ah! tout est ruiné!
Je suis, je suis trahi, je suis assassiné!
Un homme, sans mourir te le puis-je bien dire?
Un homme dans les bras de l'infidèle Elvire!
DON ALVAR. Ah! seigneur, la princesse est vertueuse au point...
DON GARCIE. Ah! sur ce que j'ai vu ne me conteste point,
Don Alvar; c'en est trop que soutenir sa gloire,
Lorsque mes yeux font foi d'une action si noire.
DON ALVAR. Seigneur nos passions nous font prendre souvent
Pour chose véritable un objet décevant,
Et de croire qu'une âme à la vertu nourrie
Se puisse...
DON GARCIE. Don Alvar, laissez-moi, je vous prie:
Un conseiller me choque en cette occasion,
Et je ne prends avis que de ma passion.
DON ALVAR (à part). Il ne faut rien répondre à cet esprit farouche.
DON GARCIE. Ah! que sensiblement cette atteinte me touche!
Mais il faut voir qui c'est, et de ma main punir...
La voici. Ma fureur, te peux-tu retenir?

SCÈNE VIII.

DON ELVIRE, DON GARCIE, DON ALVAR.

DON ELVIRE. Eh bien! que voulez-vous? et quel espoir de grâce,
Après vos procédés peut flatter votre audace?
Osez-vous à mes yeux encor vous présenter?
Et que me direz-vous que je doive écouter?
DON GARCIE. Que toutes les horreurs dont une âme est capable
A vos déloyautés n'ont rien de comparable:
Que le sort, les démons et le ciel en courroux,
N'ont jamais rien produit de si méchant que vous.
DON ELVIRE. Ah! vraiment, j'attendais l'excuse d'un outrage;
Mais, à ce que je vois, c'est un autre langage.
DON GARCIE. Oui, oui, c'en est un autre; et vous n'attendiez pas
Que j'eusse découvert le traître dans vos bras:
Qu'un funeste hasard, par la porte entr'ouverte,
Eût offert à mes yeux votre honte et ma perte.
Est-ce l'heureux amant sur ses pas revenu,
Ou quelque autre rival qui m'était inconnu?
O ciel! donne à mon cœur des forces suffisantes
Pour pouvoir supporter des douleurs si cuisantes!
Rougissez, maintenant, vous en avez raison,
Et le masque est levé de votre trahison.
Voilà ce que marquaient les troubles de mon âme;

Ce n'était pas en vain que s'alarmait ma flamme,
Par ces fréquents soupçons qu'on trouvait odieux;
Je cherchais le malheur qu'ont rencontré mes yeux;
Et, malgré tous vos soins et votre adresse à feindre,
Mon astre me disait ce que j'avais à craindre.
Mais ne présumez pas que, sans être vengé,
Je souffre le dépit de me voir outragé.
Je sais que sur les vœux on n'a point de puissance,
Que l'amour veut partout naître sans dépendance,
Que jamais par la force on n'entra dans un cœur,
Et que toute âme est libre à nommer son vainqueur;
Aussi ne trouverais-je aucun sujet de plainte,
Si pour moi votre bouche avait parlé sans feinte;
Et, son arrêt livrant mon espoir à la mort,
Mon cœur n'aurait eu droit de s'en prendre qu'au sort.
Mais d'un aveu trompeur voir ma flamme applaudie,
C'est une trahison, c'est une perfidie,
Qui ne sauraient trouver de trop grands châtimens;
Et je puis tout permettre à mes ressentimens.
Non, non, n'espérez rien après un tel outrage;
Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage.
Trahi de tous côtés, mis dans un triste état,
Il faut que mon amour se venge avec éclat,
Qu'ici j'immole tout à ma fureur extrême,
Et que mon désespoir achève par moi-même.

DON ELVIRE. Assez paisiblement vous a-t-on écouté?

Et pourrai-je, à mon tour, parler en liberté?

DON GARCIE. Et par quels beaux discours que l'artifice inspire?...

DON ELVIRE. Si vous avez encor quelque chose à me dire,

Vous pouvez l'ajouter, je suis prête à l'ouïr :

Sinon, faites au moins que je puisse jouir

De deux ou trois moments de paisible audience.

DON GARCIE. Eh bien ! j'écoute. Oh ! ciel, quelle est ma patience !

DON ELVIRE. Je force ma colère, et veux, sans nulle aigreur,

Répondre à ce discours si rempli de fureur.

DON GARCIE. C'est que vous voyez bien...

DON ELVIRE. Ah ! j'ai prêté l'oreille

Autant qu'il vous a plu ; rendez-moi la pareille.

J'admire mon destin, et jamais, sous les cieus,

Il ne fut rien, je crois, de si prodigieux,

Rien dont la nouveauté soit plus inconcevable,

Et rien que la raison rende moins supportable.

Je me vois un amant qui, sans se rebuter,

Applique tous ses soins à me persécuter ;

Qui, dans tout cet amour que sa bouche m'exprime,

Ne conserve pour moi nul sentiment d'estime ;

Rien au fond de ce cœur qu'ont pu blesser mes yeux

Qui fasse droit au sang que j'ai reçu des cieus,

Et de mes actions défende l'innocence

Contre le moindre effort d'une fausse apparence.

Oui, je vois...

(Don Garcie montre de l'impatience pour parler.)

Ah ! surtout ne m'interrompez point.

Je vois, dis-je, mon sort malheureux à ce point,

Qu'un cœur qui dit qu'il m'aime, et qui doit faire croire

Que, quand tout l'univers douterait de ma gloire,

Il voudrait contre tous en être le garant,

Est celui qui s'en fait l'ennemi le plus grand.

On ne voit échapper aux soins que prend sa flamme

Aucune occasion de soupçonner mon âme ;

Mais c'est peu des soupçons, il en fait des éclats

Que, sans être blessé, l'amour ne souffre pas.

Loin d'agir en amant qui, plus que la mort même,

Appréhende toujours d'offenser ce qu'il aime,

Qui se plaint doucement, et cherche avec respect

A pouvoir s'éclaircir de ce qu'il croit suspect ;

A toute extrémité dans ses doutes il passe,

Et ce n'est que fureur, qu'injure et que menace.

Cependant aujourd'hui je veux fermer les yeux

Sur tout ce qui devrait me le rendre odieux,

Et lui donner moyen, par une bonté pure,

De tirer son salut d'une nouvelle injure.

Ce grand emportement qu'il m'a fallu souffrir

Part de ce qu'à vos yeux le hasard vient d'offrir.

J'aurais tort de vouloir démentir votre vue,

Et votre âme sans doute a dû paraître émue.

DON GARCIE. Et n'est-ce pas... ?

DON ELVIRE. Encore un peu d'attention,

Et vous allez savoir ma résolution.

Il faut que de nous deux le destin s'accomplisse.

Vous êtes maintenant sur un grand précipice :

Et ce que votre cœur pourra délibérer

Va vous y faire choir ou bien vous en tirer.

Si, malgré cet objet qui vous a pu surprendre,

Prince, vous me rendez ce que vous devez rendre,

Et ne demandez point d'autre preuve que moi
Pour condamner l'erreur du trouble où je vous voi ;
Si de vos sentimens la prompte déférence
Veut sur ma seule foi croire mon innocence,
Et de tous vos soupçons démentir le crédit,
Pour croire aveuglément ce que mon cœur vous dit,
Cette soumission, cette marque d'estime,
Du passé dans ce cœur efface tout le crime ;
Je rétracte à l'instant ce qu'un juste courroux
M'a fait dans la chaleur prononcer contre vous ;
Et, si je puis un jour choisir ma destinée
Sans choquer les devoirs du rang où je suis née,
Mon honneur, satisfait par ce respect soudain,
Promet à votre amour et mes vœux et ma main.
Mais prêtez bien l'oreille à ce que vais dire :
Si cette offre sur vous obtient si peu d'empire
Que vous me refusiez de me faire entre nous
Un sacrifice entier de vos soupçons jaloux ;
S'il ne vous suffit pas de toute l'assurance
Que vous pouvez donner mon cœur et ma naissance,
Et que de votre esprit les ombrages puissants
Forcent mon innocence à convaincre vos sens,
Et porter à vos yeux l'éclatant témoignage
D'une vertu sincère à qui l'on fait outrage,
Je suis prête à le faire, et vous serez content :
Mais il vous faut de moi détacher à l'instant,
A mes vœux pour jamais renoncer de vous-même ;
Et j'atteste du ciel la puissance suprême
Que, quoi que le destin puisse ordonner de nous,
Je choisirai plutôt d'être à la mort qu'à vous
Voilà dans ces deux choix de quoi vous satisfaire.
Aviser maintenant celui qui peut vous plaire.

DON GARCIE. Juste ciel ! jamais rien peut-il être inventé
Avec plus d'artifice et de déloyauté !

Tout ce que des enfers la malice étudie

A-t-il rien de si noir que cette perfidie !

Et peut-elle trouver dans toute sa rigueur

Un plus cruel moyen d'embarrasser un cœur !

Ah ! que vous savez bien ici contre moi-même,

Ingrate, vous servir de ma faiblesse extrême,

Et ménager pour vous l'effort prodigieux

De ce fatal amour né de vos traîtres yeux !

Parce qu'on est surprise et qu'on manque d'excuse,

D'une offre de pardon on emprunte la ruse,

Votre feinte douceur forge un amusement

Pour divertir l'effet de mon ressentiment.

Et, par le nœud subtil du choix qu'elle embarrasse,

Vent soustraire un perfide au coup qui le menace.

Oui, vos dextérités veulent me détourner

D'un éclaircissement qui vous doit condamner :

Et votre âme, feignant une innocence entière,

Ne s'offre à m'en donner une pleine lumière

Qu'à des conditions qu'après d'ardents souhaits

Vous pensez que mon cœur n'acceptera jamais.

Mais vous serez trompée en me croyant surprendre :

Oui, oui, je prétends voir ce qui doit vous défendre,

Et quel fameux prodige, accusant ma fureur,

Peut de ce que j'ai vu justifier l'horreur.

DON ELVIRE. Songez que par ce choix vous allez vous prescrire
De ne plus rien prétendre au cœur de done Elvire.

DON GARCIE. Soit : je souscris à tout ; et mes vœux, aussi bien,
En l'état où je suis, ne prétendent plus rien.

DON ELVIRE. Vous vous repentirez de l'éclat que vous faites.

DON GARCIE. Non, non, tous ces discours sont de vaines défaites :

Et c'est moi bien plutôt qui dois vous avertir

Que quelque autre dans peu se pourra repentir :

Le traître, quel qu'il soit, n'aura pas l'avantage

De dérober sa vie à l'effort de ma rage.

DON ELVIRE. Ah ! c'est trop en souffrir, et mon cœur irrité

Ne doit plus conserver une sotte bonté :

Abandonnons l'ingrat à son propre caprice ;

Et puisqu'il veut périr, consentons qu'il périsse.

Elise... (A don Garcie.) A cet éclat vous voulez me forcer ;

Mais je vous apprendrai que c'est trop m'offenser.

SCÈNE IX.

DON ELVIRE, DON GARCIE, ÉLISE, DON ALVAR.

DON ELVIRE (à Elise). Faites un peu sortir la personne chérie...

Allez, vous m'entendez ; dites que je l'en prie.

DON GARCIE. Et je puis !...

DON ELVIRE. Attendez, vous serez satisfait.

ÉLISE (à part, en sortant).

Voici de son jaloux sans doute un nouveau trait.
 DONE ELVIRE. Prenez garde qu'au moins cette noble colère
 Dans la même fierté jusqu'au bout persévère;
 Et surtout désormais songez bien à quel prix
 Vous avez voulu voir vos soupçons éclaircis.

SCÈNE X.

DONE ELVIRE, DON GARCIE, DONE IGNÈS, déguisée en homme;
 ÉLISE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE (à don Garcie, en lui montrant done Ignès).
 Voici, grâce au ciel, ce qui les a fait naître,
 Ces soupçons obligeants que l'on me fait paraître;
 Voyez bien ce visage, et si de done Ignès
 Vos yeux au même instant n'y connaissent les traits

DON GARCIE. O ciel!

DONE ELVIRE. Si la fureur dont votre âme est émue
 Vous trouble jusque-là l'usage de la vue,
 Vous avez d'autres yeux à pouvoir consulter,
 Qui ne vous laisseront aucun lieu de douter.
 Sa mort est une adresse au besoin inventée
 Pour fuir l'autorité qui l'a persécutée;
 Et sous un tel habit elle cachait son sort,
 Pour mieux jouir du fruit de cette feinte mort.
 (A done Ignès.) Madame, pardonnez s'il faut que je consente
 A trahir vos secrets et tromper votre attente:
 Je me vois exposée à sa témérité:
 Toutes mes actions n'ont plus de liberté;
 Et mon honneur, en butte aux soupçons qu'il peut prendre,
 Est réduit à toute heure aux soins de se défendre.
 Nos doux embrassements, qu'a surpris ce jaloux,
 De cent indignités m'ont fait souffrir les coups.
 Oui, voilà le sujet d'une fureur si prompte,
 Et l'assuré témoin qu'on produit de ma honte.
 (A don Garcie.) Jouissez à cette heure en tyran absolu
 De l'éclaircissement que vous avez voulu;
 Mais sachez que j'aurai sans cesse la mémoire
 De l'outrage sanglant qu'on a fait à ma gloire;
 Et, si je puis jamais oublier mes serments,
 Tombent sur moi du ciel les plus grands châtements!
 Qu'un tonnerre éclatant mette ma tête en poudre.
 Lorsqu'à souffrir vos feux je pourrai me résoudre!
 Allons, madame, allons, ôtons-nous de ces lieux
 Qu'infectent les regards d'un monstre furieux;
 Fuyons-en promptement l'atteinte envenimée,
 Évitions les effets de sa rage animée,
 Et ne faisons des vœux, dans nos justes desseins,
 Que pour nous voir bientôt affranchir de ses mains.
 DONE IGNÈS (à don Garcie). Seigneur, de vos soupçons l'injuste violence
 A la même vertu vient de faire une offense.

SCÈNE XI.

DON GARCIE, DON ALVAR.

DON GARCIE. Quelles tristes clartés, dissipant mon erreur,
 Enveloppent mes sens d'une profonde horreur,
 Et ne laissent plus voir à mon âme abattue
 Que l'effroyable objet d'un remords qui me tue!
 Ah! don Alvar, je vois que vous avez raison;
 Mais l'enfer dans mon cœur a soufflé son poison,
 Et, par un trait fatal de sa rigueur extrême,
 Mon plus grand ennemi se rencontre en moi-même.
 Que me sert-il d'aimer du plus ardent amour
 Qu'une âme consumée ait jamais mis au jour,
 Si, par ces mouvements qui font toute ma peine,
 Cet amour à tout coup se rend digne de haine,
 Il faut, il faut venger par mon juste trépas
 L'outrage que j'ai fait à ses divins appas:
 Aussi bien quels conseils aujourd'hui puis-je suivre?
 Ah! j'ai perdu l'objet pour qui j'aimais à vivre.
 Si j'ai pu renoncer à l'espoir de ses vœux,
 Renoncer à la vie est beaucoup moins lâcheux.

DON ALVAR. Seigneur...

DON GARCIE. Non, don Alvar, ma mort est nécessaire;
 Il n'est soins ni raisons qui m'en puissent distraire;
 Mais il faut que mon sort, en se précipitant,
 Rende à cette princesse un service éclatant;
 Et je veux me chercher dans cette illustre envie
 Les moyens glorieux de sortir de la vie;
 Faire, par un grand coup qui signale ma foi,

Qu'en expirant pour elle elle ait regret à moi,
 Et qu'elle puisse dire, en se voyant vengée:
 « C'est par son trop d'amour qu'il m'avait outragée. »
 Il faut que de ma main un illustre attentat
 Porte une mort trop due au sein de Maurégat.
 Que j'aie prévenir par une belle audace
 Le coup dont la Castille avec bruit le menace;
 Et j'aurai la douceur, dans mon instant fatal,
 De ravir cette gloire à l'espoir d'un rival.

DON ALVAR. Un service, seigneur de cette conséquence
 Aurait bien le pouvoir d'effacer votre offense;
 Mais hasarder...

DON GARCIE. Allons, par un juste devoir,
 Faire à ce noble effort servir mon désespoir.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

DON ALVAR, ÉLISE.

DON ALVAR. Oui, jamais il ne fut de si rude surprise.
 Il venait de former cette haute entreprise;
 A l'avidité d'immoler Maurégat
 De son prompt désespoir il tournait tout l'éclat;
 Ses soins précipités voulaient à son courage
 De cette juste mort assurer l'avantage,
 Y chercher son pardon, et prévenir l'ennui
 Qu'un rival partageât cette gloire avec lui;
 Il sortait de ces murs, quand un bruit trop fidèle
 Est venu lui porter la fâcheuse nouvelle
 Que ce même rival qu'il voulait prévenir
 A remporté l'honneur qu'il pensait obtenir.
 L'a prévenu lui-même en immolant le traître,
 Et poussé dans ce jour don Alphonse à paraître,
 Qui d'un si prompt succès va goûter la douceur,
 Et vient prendre en ces lieux la princesse sa sœur
 Et, ce qui n'a pas peine à gagner la croyance,
 On entend publier que c'est la récompense
 Dont il prétend payer le service éclatant
 Du bras qui lui fait jour au trône qui l'attend.
 ÉLISE. Oui, done Elvire a su ces nouvelles semées,
 Et du vieux don Louis les trouve confirmées,
 Qui vient de lui mander que Léon dans ce jour
 De don Alphonse et d'elle attend l'heureux retour
 Et que c'est là qu'on doit, par un revers prospère,
 Lui voir prendre un époux de la main de ce frère.
 Dans ce peu qu'il en dit, il donne assez à voir
 Que don Sylve est l'époux qu'elle doit recevoir.

DON ALVAR. Ce coup au cœur du prince...

ÉLISE. Est sans doute bien rude;
 Et je le trouve à plaindre en son inquiétude.
 Son intérêt pourtant, si j'en ai bien jugé,
 Est encor cher au cœur qu'il a tant outragé;
 Et je n'ai point connu qu'à ce succès qu'on vante
 La princesse ait fait voir une âme fort contente
 De ce frère qui vient, et de la lettre aussi:
 Mais...

SCÈNE II.

DONE ELVIRE, DONE IGNÈS déguisée en homme; ÉLISE, DON ALVAR.

DONE ELVIRE. Faites, don Alvar, venir le prince ici. (Don Alvar sort.)
 Souffrez que devant vous je lui parle, madame.
 Sur cet événement dont on surprend mon âme;
 Et ne m'accusez point d'un trop prompt changement,
 Si je perds contre lui tout mon ressentiment.
 Sa disgrâce imprévue a pris droit de l'éteindre;
 Sans lui laisser ma haine il est assez à plaindre;
 Et le ciel, qui l'expose à ce trait de rigueur,
 N'a que trop bien servi les serments de mon cœur.
 Un éclatant arrêt de ma gloire outragée
 A jamais n'être à lui me tenait engagée;
 Mais quand par les destins il est exécuté,
 J'y vois pour son amour trop de sévérité;
 Et le triste succès de tout ce qu'il m'adresse
 M'efface son offense et lui rend ma tendresse.

Où, mon cœur, trop vengé par de si rudes coups,
Laisse à leur cruauté désarmer mon courroux,
Et cherche maintenant, par un soin pitoyable,
A consoler le sort d'un amant misérable:
Et je crois que sa flamme a bien pu mériter
Cette compassion que je lui veux prêter.

DONE IGNÈS. Madame, on aurait tort de trouver à redire
Aux tendres sentiments qu'on voit qu'il vous inspire;
Ce qu'il a fait pour vous... Il vient, et sa pâleur
De ce coup surprenant marque assez la douleur.

SCÈNE III.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, DONE IGNÈS déguisée en homme; ELISE.

DON GARCIE. Madame, avec quel front faut-il que je m'avance
Quand je viens vous offrir l'odieuse présence?...

DONE ELVIRE. Prince, ne parlons plus de mon ressentiment:
Votre sort dans mon âme a fait du changement;
Et, par le triste état où sa rigueur vous jette,
Ma colère est éteinte, et notre paix est faite.
Oui, bien que votre amour ait mérité les coups
Que fait sur lui du ciel éclater le courroux:
Bien que ses noirs soupçons aient offensé ma gloire
Par des indignités qu'on aurait peine à croire;
J'avouerai toutefois que je plains son malheur
Jusqu'à voir nos succès avec quelque douleur;
Que je hais les faveurs de ce fameux service,
Lorsqu'on veut de mon cœur lui faire un sacrifice,
Et voudrais bien pouvoir racheter les moments
Où le sort contre vous n'armait que mes serments.
Mais enfin vous savez comme nos destinées
Aux intérêts publics sont toujours enchaînées,
Et que l'ordre des cieux, pour disposer de moi,
Dans mon frère qui vient me va montrer mon roi,
Cède comme moi, prince, à cette violence
Où la grandeur soumet celles de ma naissance;
Et si de votre amour les déplaisirs sont grands,
Qu'il se fasse un secours de la part que j'y prends,
Et ne se serve point, contre un coup qui l'étonne,
Du pouvoir qu'en ces lieux votre valeur vous donne:
Ce vous serait, sans doute, un indigne transport
De vouloir dans vos maux lutter contre le sort;
Et, lorsque c'est en vain qu'on s'oppose à sa rage,
La soumission prompte est grandeur de courage.
Ne résistez donc point à ses coups éclatants:
Ouvrez les murs d'Astorgue au frère que j'attends;
Laissez-moi rendre aux droits qu'il peut sur moi prétendre
Ce que mon triste cœur a résolu de rendre.
Et ce fatal hommage où mes vœux sont forcés
Peut-être n'ira pas si loin que vous pensez.

DON GARCIE. C'est faire voir, madame, une bonté trop rare
Que vouloir adoucir le coup qu'on me prépare:
Sur moi, sans de tels soins, vous pouvez laisser choir
Le foudre rigoureux de tout votre devoir.
En l'état où je suis je n'ai rien à vous dire.
J'ai mérité du sort tout ce qu'il a de pire;
Et je sais, quelques maux qu'il me faille endurer,
Que je me suis ôté le droit d'en murmurer.
Par où pourrais-je, hélas! dans ma vaste disgrâce,
Vers vous de quelque plainte autoriser l'audace?
Mon amour s'est rendu mille fois odieux;
Il n'a fait qu'outrager vos attraits glorieux;
Et lorsque, par un juste et fameux sacrifice,
Mon bras à votre sang cherche à rendre un service,
Mon astre m'abandonne au déplaisir fatal
De me voir prévenu par le bras d'un rival.
Madame, après cela je n'ai rien à prétendre;
Je suis digne du coup que l'on me fait attendre;
Et je le vois venir sans oser contre lui
Tenter de votre cœur le favorable appui.
Ce qui peut me rester, dans mon malheur extrême,
C'est de chercher alors mon remède en moi-même,
Et faire que ma mort, propice à mes desirs,
Affranchisse mon cœur de tous ses déplaisirs.
Oui, bientôt dans ces lieux don Alphonse doit être,
Et déjà mon rival commence de paraître;
De Léon vers ces murs il semble avoir volé
Pour recevoir le prix du tyran immolé.
Ne craignez point du tout qu'aucune résistance
Fasse valoir ici ce que j'ai de puissance:
Il n'est effort humain que, pour vous conserver,
Si vous y consentiez, je ne pusse braver.
Mais ce n'est pas à moi, dont on hait la mémoire,

A pouvoir espérer cet aveu plein de gloire;
Et je ne voudrais pas par des efforts trop vains
Jeter le moindre obstacle à vos justes desseins:
Non, je ne contrains point vos sentiments, madame;
Je vais en liberté laisser toute votre âme,
Ouvrir les murs d'Astorgue à cet heureux vainqueur,
Et subir de mon sort la dernière rigueur.

SCÈNE IV.

DONE ELVIRE, DONE IGNÈS déguisée en homme; ELISE.

DONE ELVIRE. Madame, au désespoir où son destin l'expose,
De tous mes déplaisirs n'imputez point la cause.
Vous me rendez justice en croyant que mon cœur
Fait de vos intérêts sa plus vive douleur;
Que bien plus que l'amour l'amitié m'est sensible,
Et que, si je me plains d'une disgrâce horrible,
C'est de voir que du ciel le funeste courroux
Ait pris chez moi les traits qu'il lance contre vous,
Et rendu mes regards coupables d'une flamme
Qui traite indignement les bontés de votre âme.

DONE IGNÈS. C'est un événement dont sans doute vos yeux
N'ont point pour moi, madame, à quereller les cieux.
Si les faibles attraits qu'étale mon visage
M'exposaient aux destins de souffrir un volage,
Le ciel ne pouvait mieux m'adoucir de tels coups,
Quand pour m'ôter ce cœur il s'est servi de vous:
Et mon front ne doit point rougir d'une inconstance
Qui de vos traits aux miens marque la différence.
Si pour ce changement je pousse des soupirs,
Ils viennent de le voir fatal à vos desirs:
Et, dans cette douleur que l'amitié m'excite,
Je m'accuse pour vous de mon peu de mérite,
Qui n'a pu retenir un cœur dont les tributs
Causent un si grand trouble à vos vœux combattus.

DONE ELVIRE. Accusez-vous plutôt de l'injuste silence
Qui m'a de vos deux cœurs caché l'intelligence.
Ce secret, plus tôt su, peut-être à toutes deux
Nous aurait épargné des troubles si fâcheux:
Et mes justes froideurs, des desirs d'un volage
Au point de leur naissance ayant banni l'hommage,
Eussent pu renvoyer...

DONE IGNÈS. Madame, le voici.
DNE ELVIRE. Sans rencontrer ses yeux vous pouvez être ici:
Ne sortez point, madame; et, dans un tel martyre,
Veuillez être témoin de ce que je vais dire.
DNE IGNÈS. Madame, j'y consens, quoique je sache bien
Qu'on fuirait en ma place un pareil entretien.
DNE ELVIRE. Son succès, si le ciel seconde ma pensée,
Madame, n'aura rien dont vous soyez blessée.

SCÈNE V.

DON ALPHONSE, cru DON SYLVE, DONE ELVIRE, DONE IGNÈS déguisée en homme; ELISE.

DONE ELVIRE. Avant que vous parliez, je demande instamment
Que vous daigniez, seigneur, m'écouter un moment.
Déjà la renommée a jusqu'à nos oreilles
Porté de votre bras les soudaines merveilles;
Et j'admire avec tous comme en si peu de temps
Il donne à nos destins ces succès éclatants.
Je sais bien qu'un bienfait de cette conséquence
Ne saurait demander trop de reconnaissance,
Et qu'on doit toute chose à l'exploit immortel
Qui replace mon frère au trône paternel;
Mais, quoi que de son cœur vous offrent les hommages,
Usez en généreux de tous vos avantages,
Et ne permettez pas que ce coup glorieux
Jette sur moi, seigneur, un joug impérieux:
Que votre amour qui sait quel intérêt m'anime,
S'obstine à triompher d'un refus légitime,
Et veuille que ce frère, où l'on va m'exposer,
Commence d'être roi pour me tyranniser.
Léon a d'autres prix dont, en cette occurrence,
Il peut mieux honorer votre haute vaillance;
Et c'est à vos vertus faire un présent trop bas
Que vous donner un cœur qui ne se donne pas.
Peut-on être jamais satisfait en soi-même
Lorsque par la contrainte on obtient ce qu'on aime?
C'est un triste avantage; et l'amant généreux
A ces conditions refuse d'être heureux:

Il ne vent rien devoir à cette violence
 Qu'exercent sur nos cœurs les droits de la naissance,
 Et pour l'objet qu'il aime est toujours trop zélé
 Pour souffrir qu'en victime il lui soit immolé.
 Ce n'est pas que ce cœur au mérite d'un autre
 Prétende réserver ce qu'il refuse au vôtre :
 Non, seigneur, j'en réponds, et vous donne ma foi
 Que personne jamais n'aura pouvoir sur moi :
 Qu'une sainte retraite à toute autre poursuite...

DON ALPHONSE. J'ai de votre discours assez souffert la suite,
 Madame ; et par deux mots je vous l'eusse épargné,
 Si votre fausse alarme eût sur vous moins gagné.
 Je sais qu'un bruit commun, qui partout se fait croire,
 De la mort du tyran me veut donner la gloire ;
 Mais le seul peuple enfin, comme on nous fait savoir,



Je saurai bien trouver, dans mon juste courroux. — ACTE III, SCÈNE IV.

Laissant par don Louis échauffer son devoir,
 A remporté l'honneur de cet acte héroïque
 Dont mon nom est chargé par la rumeur publique ;
 Et ce qui d'un tel bruit a fourni le sujet,
 C'est que, pour appuyer son illustre projet,
 Don Louis fit semer, par une feinte utile,
 Que, secondé des miens, j'avais saisi la ville ;
 Et par cette nouvelle il a poussé les bras
 Qui d'un usurpateur ont hâté le trépas.
 Par son zèle prudent il a tout su conduire,
 Et c'est par un des siens qu'il vient de m'en instruire.
 Mais dans le même instant un secret m'est appris,
 Qui va vous étonner autant qu'il m'a surpris.
 Vous attendez un frère, et Léon son vrai maître ;
 A vos yeux maintenant le ciel le fait paraître :
 Oui, je suis don Alphonse ; et mon sort conservé,
 Et sous le nom du sang de Castille élevé,
 Est un fameux effet de l'amitié sincère
 Qui fut entre son prince et le roi notre père.
 Don Louis du secret a toutes les clartés,
 Et doit aux yeux de tous prouver ces vérités.

D'autres soins maintenant occupent ma pensée ;
 Non qu'à votre sujet elle soit traversée,
 Que ma flamme querelle un tel événement,
 Et qu'en mon cœur le frère importune l'amant.
 Mes feux par ce secret ont reçu sans murmure
 Le changement qu'en eux a prescrit la nature ;
 Et le sang qui nous joint m'a si bien détaché
 De l'amour dont pour vous mon cœur était touché,
 Qu'il ne respire plus, pour faveur souveraine,
 Que les chères douceurs de sa première chaîne,
 Et le moyen de rendre à l'adorable Ignès
 Ce que de ses bontés a mérité l'excès.
 Mais son sort incertain rend le mien misérable ;
 Et si ce qu'on en dit se trouvait véritable,
 En vain Léon m'appelle et le trône m'attend ;
 La couronne n'a rien à me rendre content ;
 Et je n'en veux l'éclat que pour goûter la joie
 D'en couronner l'objet où le ciel me renvoie,
 Et pouvoir réparer par ces justes tributs
 L'outrage que j'ai fait à ses rares vertus.
 Madame, c'est de vous que j'ai raison d'attendre
 Ce que de son destin mon âme peut apprendre :
 Instruisez-m'en, de grâce ; et, par votre discours,
 Hâtez mon désespoir ou le bien de mes jours.

DONE ELVIRE. Ne vous étonnez pas si je tarde à répondre,
 Seigneur : ces nouveautés ont droit de me confondre.
 Je n'entreprendrai point de dire à votre amour
 Si done Ignès est morte ou respire le jour ;
 Mais par ce cavalier, l'un de ses plus fidèles,
 Vous en pourrez sans doute apprendre des nouvelles.

DON ALPHONSE (reconnaissant done Ignès).
 Ah ! madame, il m'est doux, en ces perplexités,
 De voir ici briller vos célestes beautés.
 Mais vous, avec quels yeux verrez-vous un volage
 Dont le crime ?...

DONE IGNÈS. Ah ! gardez de me faire un outrage,
 Et de vous hasarder à dire que vers moi
 Un cœur dont j'ai fait cas ait pu manquer de foi :
 J'en refuse l'idée, et l'excuse me blesse.
 Rien n'a pu m'offenser auprès de la princesse ;
 Et tout ce que d'ardeur elle vous a causé
 Par un si haut mérite est assez excusé.
 Cette flamme vers moi ne vous rend point coupable ;
 Et, dans le noble orgueil dont je me sens capable,
 Sachez, si vous l'étiez, que ce serait en vain
 Que vous présumeriez de fléchir mon dédain.
 Et qu'il n'est repentir, ni suprême puissance,
 Qui gagnât sur mon cœur d'oublier cette offense.
 DONE ELVIRE. Mon frère, d'un tel nom souffrez-moi la douceur,
 De quel ravissement comblez-vous une sœur !
 Que j'aime votre choix et bénis l'aventure
 Qui vous fait couronner une amitié si pure !
 Et de deux nobles cœurs que j'aime tendrement...

SCÈNE VI.

DON GARCIE, DONE ELVIRE, DONE IGNÈS, déguisée en homme,
 DON ALPHONSE, cru DON SYLVE ; ELISE.

DON GARCIE. De grâce, cachez-moi votre contentement,
 Madame, et me laissez mourir dans la croyance
 Que le devoir vous fait un peu de violence.
 Je sais que de vos vœux vous pouvez disposer,
 Et mon dessein n'est pas de leur rien opposer ;
 Vous le voyez assez, et quelle obéissance
 De vos commandements m'arrache la puissance.
 Mais je vous avouerai que cette gaieté
 Surprend au dépourvu toute ma fermeté,
 Et qu'un pareil objet dans mon âme fait naître
 Un transport dont j'ai peur que je ne sois pas maître ;
 Et je me punirais, s'il m'avait pu tirer
 De ce respect soumis où je veux demeurer.
 Oui, vos commandements ont prescrit à mon âme
 De souffrir sans éclat le malheur de ma flamme ;
 Cet ordre sur mon cœur doit être tout-puissant,
 Et je prétends mourir en vous obéissant :
 Mais, encore une fois, la joie où je vous treuve,
 M'expose à la rigueur d'une trop rude épreuve ;
 Et l'âme la plus sage en ces occasions
 Répond malaisément de ses émotions.
 Madame, épargnez-moi cette cruelle atteinte,
 Donnez-moi par pitié deux moments de contrainte :
 Et quoi que d'un rival vous inspirent les soins,
 N'en rendez pas mes yeux les malheureux témoins.

C'est la moindre faveur qu'on peut, je crois, prétendre,
Lorsque dans ma disgrâce un amant peut descendre.
Je ne l'exige pas, madame, pour longtemps,
Et bientôt mon départ rendra vos vœux contents.
Je vais où de ses feux mon âme consumée
N'apprendra votre hymen que par la renommée;
Ce n'est pas un spectacle où je doive courir,
Madame; sans le voir, j'en saurai bien mourir.

DON IGNEZ. Seigneur, permettez-moi de blâmer votre plainte.
De vos maux la princesse a su paraître atteinte;
Et cette joie encor, de quoi vous murmurez,
Ne lui vient que des biens qui vous sont préparés.
Elle goûte un succès à vos désirs prospère,
Et dans votre rival elle trouve son frère;
C'est don Alphonse enfin dont on a tant parlé,
Et ce fameux secret vient d'être dévoilé.

DON ALPHONSE. Mon cœur, grâce au ciel, après un long martyre,
Seigneur, sans vous rien prendre, a tout ce qu'il désire,
Et goûte d'autant mieux son bonheur en ce jour,
Qu'il se voit en état de servir votre amour.

DON GARCIE. Hélas! cette bonté, seigneur, doit me confondre;
A mes plus chers désirs elle daigne répondre.
Le coup que je craignais, le ciel l'a détourné,
Et tout autre que moi se verrait fortuné:
Mais ces douces clartés d'un secret favorable
Vers l'objet adoré me découvrent coupable;

Et, tombé de nouveau dans ces traitres soupçons
Sur quoi l'on m'a tant fait d'inutiles leçons,
Et par qui mon ardeur, si souvent odieuse,
Doit perdre tout espoir d'être à jamais heureuse...
Oui, l'on doit me haïr avec trop de raison:
Moi-même je me trouve indigne de pardon;
Et, quelque heureux succès que le sort me présente,
La mort, la seule mort est toute mon attente.

DON ELVIRE. Non, non; de ce transport le soumis mouvement,
Prince, jette en mon âme un plus doux sentiment.
Par lui de mes serments je me sens détachée:
Vos plaintes, vos respects, vos douleurs, m'ont touchée;
J'y vois partout briller un excès d'amitié,
Et votre maladie est digne de pitié.

Je vois, prince, je vois qu'on doit quelque indulgence
Aux défauts où du ciel fait pencher l'influence;
Et, pour tout dire enfin, jaloux ou non jaloux,
Mon roi, sans me gêner, peut me donner à vous.

DON GARCIE. Ciel! dans l'excès des biens que cet aveu m'octroie
Rends capable mon cœur de supporter sa joie!

DON ALPHONSE. Je veux que cet hymen, après nos vains débats,
Seigneur, joigne à jamais nos cœurs et nos États.
Mais ici le temps presse, et Léon nous appelle;
Allons dans nos plaisirs satisfaire son zèle,
Et, par notre présence et nos soins différents,
Donner le dernier coup au parti des tyrans.

FIN DE DON GARCIE DE NAVARRE.



Que vois-je, ô justes cieux! — ACTE IV, SCÈNE VII.

LES

AMANTS MAGNIFIQUES

COMÉDIE-BALLET EN CINQ ACTES. — 1670.

AVANT-PROPOS.

Le roi, qui ne veut que des choses extraordinaires dans tout ce qu'il entreprend, s'est proposé de donner à sa cour un divertissement qui fût composé de tous ceux que le théâtre peut fournir; et, pour embrasser cette vaste idée et enchaîner ensemble tant de choses diverses, Sa Majesté a choisi pour sujet deux princes rivaux qui, dans le champêtre séjour de la vallée de Tempé, où l'on doit célébrer la fête des jeux Pythiens, régaler à l'envi une princesse et sa mère de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

ARISTIONE, princesse, mère d'Eriphile.
ÉRIPHILE, fille de la princesse.
IPHICRATE, prince, } amants ma-
TIMOCLÈS, prince, } giques.
SOSTRATE, général d'armée, amant
d'Eriphile.
CLÉONICE, confidente d'Eriphile.
ANAXARQUE, astrologue.
CLÉON, fils d'Anaxarque.
CHORÈBE, suivant d'Aristione.
CLITIDAS, plaisant de cour.
UNE FAUSSE VÉNUS, d'intelligence
avec Anaxarque.

PERSONNAGES DES INTERMÈDES.

PREMIER INTERMÈDE.

ÉOLE.
TRITONS, }
FLEUVES, } chantants.
AMOURS, }
PÊCHEURS DE CORAIL, dansants
NEPTUNE.
SIX DIEUX MARINS, dansants.

DEUXIÈME INTERMÈDE.

TROIS PANTOMIMES, dansants.

TROISIÈME INTERMÈDE.

LA NYMPHE de la vallée de Tempé.

PERSONNAGES DE LA PASTORALE EN MUSIQUE.

TIRCIS, berger, amant de Caliste.
CALISTE, bergère.

La scène est en Thessalie, dans la délicieuse vallée de Tempé.

PREMIER INTERMÈDE.

Le théâtre s'ouvre à l'agréable bruit de quantité d'instruments; et d'abord il offre aux yeux une vaste mer bordée de chaque côté de quatre grands rochers,

LYCASTE, } bergers, amis de Tir-
MÉNANDRE, } cis.
PREMIER SATYRE, } amants de
SECOND SATYRE, } Caliste.
SIX DRYADES, } dansants.
SIX FAUNES, }
CLIMÈNE, bergère.
PHILINTE, berger.
TROIS PETITES DRYADES, } dan-
TROIS PETITS FAUNES, } sants

QUATRIÈME INTERMÈDE.

HUIT STATUES qui dansent.

CINQUIÈME INTERMÈDE.

QUATRE PANTOMIMES, dansants,

SIXIÈME INTERMÈDE.

Fête des Jeux pythiens.

LA PRÊTRESSE.
DEUX SACRIFICATEURS, chantants.
SIX MINISTRES DU SACRIFICE,
portant des haches, dansants.
CHŒUR DE PEUPLES.
SIX VOLTIGEURS, sautant sur des
chevaux de bois.
QUATRE CONDUCTEURS D'ESCLA-
VES, dansants.
HUIT ESCLAVES, dansants.
QUATRE HOMMES armés à la grec-
que.
QUATRE FEMMES armées à la grec-
que.
UN HÉRAUT.
SIX TROMPETTES.
UN TIMBALLIER.
APOLLON.
SUIVANTS D'APOLLON, dansants.

dont le sommet porte chacun un Fleuve accoudé sur les marques de ces déités. Au pied de ces rochers sont douze Tritons de chaque côté, et, dans le milieu de la mer, quatre Amours montés sur des dauphins, et derrière eux le dieu Éole élevé au-dessus des ondes sur un petit nuage. Éole commande aux vents de se retirer; et, tandis que quatre Amours, douze Tritons et huit Fleuves lui répondent, la mer se calme, et du milieu des ondes on voit s'élever une île. Huit Pêcheurs sortent du fond de la mer avec des naces de perle et des branches de corail, et après une danse agréable vont se placer chacun sur un rocher au-dessous d'un Fleuve. Le chœur de la musique annonce la venue de Neptune, et, tandis que ce dieu danse avec sa suite, les Pêcheurs, les Tritons et les Fleuves accompagnent ses pas de gestes, et de bruit de conques de perles. Tout ce spectacle est une magnifique galanterie dont l'un des princes régale sur la mer la promenade des princesses.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉOLE, FLEUVES, TRITONS, AMOURS.

ÉOLE.

Vents qui troublez les plus beaux jours,
Rentrez dans vos grottes profondes,
Et laissez régner sur les ondes
Les Zéphyrs et les Amours.

SCÈNE II.

ÉOLE, FLEUVES, TRITONS, AMOURS, PÊCHEURS ET CORAIL.

UN TRITON.

Quels beaux yeux ont percé nos demeures humides?
Venez, venez, Tritons; cachez-vous, Néréides.

CHŒUR DE TRITONS.

Allons tous au-devant de ces divinités,
Et rendons par nos chants hommage à leurs beautés.

UN AMOUR.

Ah! que ces princesses sont belles!

UN AUTRE AMOUR.

Quels sont les cœurs qui ne s'y rendraient pas?

UN AUTRE AMOUR.

La plus belle des immortelles,
Notre mère a bien moins d'appas.

CHŒUR.

Allons tous au-devant de ces divinités,
Et rendons par nos chants hommage à leurs beautés.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Les Pêcheurs dansent.

UN TRITON.

Quel noble spectacle s'avance!
Neptune, le grand dieu Neptune, avec sa cour,

Vient honorer ce beau séjour
De son auguste présence !

CIEUR.

Redoublons nos concerts,
Et faisons retentir dans le vague des airs
Notre réjouissance.

SCÈNE III.

NEPTUNE, DIEUX MARINS, ÉOLE, TRITONS, FLEUVES, AMOURS,
PÊCHEURS.

Neptune danse avec sa suite.

VERS

Pour LE ROI, représentant Neptune.

Le ciel entre les dieux les plus considérés
Me donne pour partage un rang considérable,
Et, me faisant régner sur les flots azurés,
Rend à tout l'univers mon pouvoir redoutable.

Il n'est aucune terre, à me bien regarder,
Qui ne doive trembler que je ne m'y répande :
Point d'États qu'à l'instant je ne puisse inonder
Des flots impétueux que mon pouvoir commande.

Rien n'en peut arrêter le fier débordement ;
Et d'une triple digue à leur force opposée
On les verrait forcer le ferme empêchement,
Et se faire en tous lieux une ouverture aisée.

Mais je sais retenir la fureur de ces flots
Par la sage équité du pouvoir que j'exerce,
Et laisser en tous lieux, au gré des matelots,
La douce liberté d'un paisible commerce.

On trouve des écueils parfois dans mes États,
On voit quelques vaisseaux y périr par l'orage ;
Mais contre ma puissance on n'en murmure pas,
Et chez moi la vertu ne fait jamais naufrage.

Pour M. LEGRAND, représentant un dieu marin.

L'empire où nous vivons est fertile en trésors :
Tous les mortels en foule accourent sur ses bords ;
Et, pour faire bientôt une haute fortune,
Il ne faut rien qu'avoir la faveur de Neptune.

Pour le marquis de VILLEROY, représentant un dieu marin.

Sur la foi de ce dieu de l'empire flottant,
On peut bien s'embarquer avec toute assurance.
Les flots ont de l'inconstance,
Mais le Neptune est constant.

Pour le marquis de RASSENT, représentant un dieu marin.

Voguez sur cette mer d'un zèle inébranlable ;
C'est le moyen d'avoir Neptune favorable.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

SOSTRATE, CLITIDAS.

CLITIDAS (à part). Il est attaché à ses pensées.

SOSTRATE (se croyant seul). Non, Sostrate, je ne vois rien où tu

puisses avoir recours ; et tes maux sont d'une nature à ne te laisser
nulle espérance d'en sortir.

CLITIDAS (à part). Il raisonne tout seul.

SOSTRATE (se croyant seul). Hélas !

CLITIDAS (à part). Voilà des soupirs qui veulent dire quelque chose, et
ma conjecture se trouvera véritable.

SOSTRATE (se croyant seul). Sur quelles chimères, dis-moi, pourrais-
tu bâtir quelque espoir ? et que peux-tu envisager, que l'affreuse lon-
gueur d'une vie malheureuse, et des ennuis à ne finir que par la mort ?

CLITIDAS (à part). Cette tête-là est plus embarrassée que la mienne.

SOSTRATE (se croyant seul). Ah ! mon cœur, ah ! mon cœur, où m'avez-
vous jeté ?

CLITIDAS. Serviteur, seigneur Sostrate.

SOSTRATE. Où vas-tu, Clitidas ?

CLITIDAS. Mais vous plutôt, que faites-vous ici ? et quelle secrète mé-
lancolie, quelle humeur sombre, s'il vous plaît, vous peut retenir dans
ces bois, tandis que tout le monde a couru en foule à la magnificence
de la fête dont l'amour du prince Iphicrate vient de régaler sur la
mer la promenade des princesses ; tandis qu'elles y ont reçu des cadeaux
merveilleux de musique et de danse, et qu'on a vu les rochers et les
ondes se parer de divinités pour faire honneur à leurs attraits ?

SOSTRATE. Je me figure assez, sans la voir, cette magnificence ; et
tant de gens, d'ordinaire, s'empressent à porter de la confusion dans
ces sortes de fêtes, que j'ai cru à propos de ne pas augmenter le
nombre des importuns.

CLITIDAS. Vous savez que votre présence ne gâte jamais rien, et que
vous n'êtes point de trop en quelque lieu que vous soyez. Votre visage
est bien venu partout, et il n'a garde d'être de ces visages disgraciés
qui ne sont jamais bien reçus des regards souverains. Vous êtes égale-
ment bien auprès des deux princesses ; et la mère et la fille vous font
assez connaître l'estime qu'elles font de vous, pour n'appréhender pas
de fatiguer leurs yeux ; et ce n'est pas cette crainte enfin qui vous a
retenu.

SOSTRATE. J'avoue que je n'ai pas naturellement grande curiosité
pour ces sortes de choses.

CLITIDAS. Mon Dieu ! quand on n'aurait nulle curiosité pour les choses,
on en a toujours pour aller où l'on trouve tout le monde ; et, quoi que
vous puissiez dire, on ne demeure point tout seul, pendant une fête, à
rêver parmi des arbres, comme vous faites, à moins d'avoir en tête
quelque chose qui embarrasse.

SOSTRATE. Que voudrais-tu que j'y pusse avoir ?

CLITIDAS. Ouais ! je ne sais d'où cela vient ; mais il sent ici l'amour.
Ce n'est pas moi. Ah ! par ma foi, c'est vous.

SOSTRATE. Que tu es fou, Clitidas !

CLITIDAS. Je ne suis point fou. Vous êtes amoureux : j'ai le nez déli-
cat, et j'ai senti cela d'abord.

SOSTRATE. Sur quoi prends-tu cette pensée ?

CLITIDAS. Sur quoi ? Vous seriez bien étonné si je vous disais encore
de qui vous êtes amoureux.

SOSTRATE. Moi ?

CLITIDAS. Oui. Je gage que je vais deviner tout à l'heure celle que
vous aimez. J'ai mes secrets aussi bien que notre astrologue, dont la
princesse Aristione est entêtée ; et, s'il a la science de lire dans les
astres la fortune des hommes, j'ai celle de lire dans les yeux le nom des
personnes qu'on aime. Tenez-vous un peu, et ouvrez les yeux. E, par soi,
é ; r, i, éri ; p, h, i, ériphi ; l, e, le ; Eriphile. Vous êtes amoureux de
la princesse Eriphile.

SOSTRATE. Ah ! Clitidas, j'avoue que je ne puis cacher mon trouble, et
tu me frappes d'un coup de foudre.

CLITIDAS. Vous voyez si je suis savant.

SOSTRATE. Hélas ! si par quelque aventure tu as pu découvrir le secret
de mon cœur, je te conjure au moins de ne le révéler à qui que ce soit,
et surtout de le tenir caché à la belle princesse dont tu viens de dire le
nom.

CLITIDAS. Et, sérieusement parlant, si, dans vos actions, j'ai bien pu
connaître depuis un temps la passion que vous voulez tenir secrète,
pensez-vous que la princesse Eriphile puisse avoir manqué de lumières
pour s'en apercevoir ? Les belles, croyez-moi, sont toujours les plus
clairvoyantes à découvrir les ardeurs qu'elles causent ; et le langage des
yeux et des soupirs se fait entendre, mieux qu'à tout autre, à celles à
qui il s'adresse.

SOSTRATE. Laissons-la, Clitidas, laissons-la voir, si elle peut, dans mes
soupirs et mes regards, l'amour que ses charmes m'inspirent ; mais gar-
dons bien que par nulle anre voie elle en apprenne jamais rien.

CLITIDAS. Et qu'appréhendez-vous ? Est-il possible que ce même Sostrate,
qui n'a pas craint ni Brennus, ni tous les Gaulois, et dont le bras a si
glorieusement contribué à nous défaire de ce déluge de barbares qui
ravageait la Grèce ; est-il possible, dis-je, qu'un homme si assuré dans
la guerre soit si timide en amour, et que je le voie trembler à dire seu-
lement qu'il aime.

SOSTRATE. Ah ! Clitidas, je tremble avec raison ; et tous les Gaulois
du monde ensemble sont bien moins redoutables que deux beaux yeux
pleins de charmes.

CLITIDAS. Je ne suis pas de cet avis ; et je sais bien, pour moi, qu'un
seul Gaulois, l'épée à la main, me ferait beaucoup plus trembler que

cinquante beaux yeux ensemble, les plus charmants du monde. Mais, dites-moi un peu, qu'espérez-vous faire ?

SOSTRATE. Mourir sans déclarer ma passion.

CLITIDAS. L'espérance est belle ! Allez, allez, vous vous moquez. Un peu de hardiesse réussit toujours aux amants : il n'y a en amour que les honteux qui perdent ; et je dirais ma passion à une déesse, moi, si j'en devenais amoureux.

SOSTRATE. Trop de choses, hélas ! condamnent mes feux à un éternel silence.

CLITIDAS. Et quoi ?

SOSTRATE. La bassesse de ma fortune, dont il plaît au ciel de rabattre l'ambition de mon amour ; le rang de la princesse, qui met entre elle et mes desirs une distance si fâcheuse ; la concurrence de deux princes appuyés de tous les grands titres qui peuvent soutenir les prétentions de leurs flammes ; de deux princes qui, par mille et mille magnificences, se disputent à tous moments la gloire de sa conquête, et sur l'amour de qui l'on attend tous les jours de voir son choix se déclarer ; mais, plus que tout, Clitidas, le respect inviolable où ses beaux yeux assujettissent toute la violence de mon ardeur.

CLITIDAS. Le respect bien souvent n'oblige pas tant que l'amour ; et je me trompe fort, ou la jeune princesse a connu votre flamme, et n'y est pas insensible.

SOSTRATE. Ah ! ne t'avise point de vouloir flatter par pitié le cœur d'un misérable.

CLITIDAS. Ma conjecture est fondée. Je lui vois reculer beaucoup le choix de son époux, et je veux éclaircir un peu cette petite affaire-là. Vous savez que je suis auprès d'elle en quelque espèce de faveur ; que j'y ai les accès ouverts, et qu'à force de me tourmenter je me suis acquis le privilège de me mêler à la conversation, et de parler à tort et à travers de toutes choses. Quelquefois cela ne me réussit pas ; mais quelquefois aussi cela me réussit. Laissez-moi faire, je suis de vos amis : les gens de mérite me touchent, et je veux prendre mon temps pour entretenir la princesse de...

SOSTRATE. Ah ! de grâce, quelque bonté que mon malheur t'inspire, garde-toi bien de lui rien dire de ma flamme. J'aimerais mieux mourir que de pouvoir être accusé par elle de la moindre témérité ; et ce profond respect où ses charmes divins...

CLITIDAS. Toisons-nous. Voici tout le monde.

SCÈNE II.

ARISTIONE, IPHICRATE, TIMOCLES, SOSTRATE, ANAXARQUE, CLÉON, CLITIDAS.

ARISTIONE (à Iphicrate). Prince, je ne puis me lasser de le dire ; il n'est point de spectacle au monde qui puisse le disputer en magnificence à celui que vous venez de nous donner. Cette fête a eu des ornements qui l'emportent sans doute sur tout ce que l'on saurait voir ; et elle vient de produire à nos yeux quelque chose de si noble, de si grand et de si majestueux, que le ciel même ne saurait aller au delà ; et je puis dire assurément qu'il n'y a rien dans l'univers qui s'y puisse égaler.

TIMOCLES. Ce sont des ornements dont on ne peut pas espérer que toutes les fêtes soient embellies, et je dois fort trembler, madame, pour la simplicité du petit divertissement que je m'apprete à vous donner dans le bois de Diane.

ARISTIONE. Je crois que nous n'y verrons rien que de fort agréable ; et certes il faut avouer que la campagne a lieu de nous paraître belle, et que nous n'avons pas le temps de nous ennuyer dans cet agréable séjour qu'ont célébré les poètes sous le nom de Tempé. Car enfin, sans parler des plaisirs de la chasse que nous y prenons à toute heure, et de la solennité des jeux Pythiens que l'on y célèbre tantôt, vous prenez soin l'un et l'autre de nous y combler de tous les divertissements qui peuvent charmer les chagrins les plus mélancoliques. D'où vient, Sostrate, qu'on ne vous a point vu dans notre promenade ?

SOSTRATE. Une petite indisposition, madame, m'a empêché de m'y trouver.

IPHICRATE. Sostrate est de ces gens, madame, qui croient qu'il ne sied pas bien d'être curieux comme les autres, et qu'il est beau d'affecter de ne pas courir où tout le monde court.

SOSTRATE. Seigneur, l'affectation n'a guère de part à tout ce que je fais ; et, sans vous faire compliment, il y avait des choses à voir dans cette fête qui pouvaient m'attirer, si quelque autre motif ne m'avait retenu.

ARISTIONE. Et Clitidas a-t-il vu cela ?

CLITIDAS. Oui, madame, mais du rivage.

ARISTIONE. Et pourquoi du rivage ?

CLITIDAS. Ma foi, madame, j'ai craint quelqu'un des accidents qui arrivent d'ordinaire dans ces confusions. Cette nuit, j'ai songé de poisson mort et d'œufs cassés, et j'ai appris du seigneur Anaxarque que les œufs cassés et le poisson mort signifient malencontre.

ANAXARQUE. Je remarque une chose, que Clitidas n'aurait rien à dire s'il ne parlait de moi.

CLITIDAS. C'est qu'il y a tant de choses à dire de vous qu'on n'en saurait parler assez.

ANAXARQUE. Vous pourriez prendre d'autres matières, puisque je vous en ai parlé.

CLITIDAS. Le moyen ? Ne dites-vous pas que l'ascendant est plus fort que tout ? et s'il est écrit dans les astres que je sois enclin à parler de vous, comment voulez-vous que je résiste à ma destinée ?

ANAXARQUE. Avec tout le respect, madame, que je vous dois, il y a une chose qui est fâcheuse dans votre cour, que tout le monde y prenne la liberté de parler, et que le plus honnête homme y soit exposé aux railleries du premier plaisant.

CLITIDAS. Je vous rends grâce de l'honneur...

ARISTIONE (à Anaxarque). Que vous êtes fou de vous chagriner de ce qu'il dit !

CLITIDAS. Avec tout le respect que je dois à madame, il y a une chose qui m'étonne dans l'astrologie, que des gens qui savent tous les secrets des dieux, et qui possèdent des connaissances à se mettre au-dessus de tous les hommes, aient besoin de faire leur cour, et de demander quelque chose.

ANAXARQUE. Vous devriez gagner un peu mieux votre argent, et donner à madame de meilleures plaisanteries.

CLITIDAS. Ma foi, on les donne telles qu'on peut. Vous en parlez fort à votre aise, et le métier de plaisant n'est pas comme celui d'astrologue. Bien mentir et bien plaisanter sont deux choses fort différentes, et il est bien plus facile de tromper les gens que de les faire rire.

ARISTIONE. Eh ! qu'est-ce donc que cela veut dire ?

CLITIDAS (se parlant à lui-même). Paix, impertinent que vous êtes ! ne savez-vous pas bien que l'astrologie est une affaire d'État, et qu'il ne faut point toucher à cette corde-là ? Je vous l'ai dit plusieurs fois : vous vous émancipez trop, et vous prenez de certaines libertés qui vous joueront un mauvais tour, je vous en avertis. Vous verrez qu'un de ces jours on vous donnera du pied au cul, et qu'on vous chassera comme un faquin. Taisez-vous, si vous êtes sage.

ARISTIONE. Où est ma fille ?

TIMOCLES. Madame, elle s'est écartée, et je lui ai présenté une main qu'elle a refusé d'accepter.

ARISTIONE. Princes, puisque l'amour que vous avez pour Eriphile a bien voulu se soumettre aux lois que j'ai voulu vous imposer, puisque j'ai su obtenir de vous que vous fussiez rivaux sans devenir ennemis, et qu'avec pleine soumission aux sentiments de ma fille vous attendez un choix dont je l'ai faite seule maîtresse, ouvrez-moi tous deux le fond de votre âme, et me dites sincèrement quel progrès vous croyez l'un et l'autre avoir fait sur son cœur.

TIMOCLES. Madame, je ne suis point pour me flatter ; j'ai fait ce que j'ai pu pour toucher le cœur de la princesse Eriphile, et je m'y suis pris, que je crois, de toutes les tendres manières dont un amant se peut servir : je lui ai fait des hommages soumis de tous mes vœux ; j'ai montré des assiduités, j'ai rendu des soins chaque jour, j'ai fait chanter ma passion aux voix les plus touchantes, et l'ai fait exprimer en vers aux plumes les plus délicates ; je me suis plaint de mon martyre en des termes passionnés ; j'ai fait dire à mes yeux aussi bien qu'à ma bouche, le désespoir de mon amour ; j'ai poussé à ses pieds des soupirs languissants ; j'ai même répandu des larmes : mais tout cela inutilement, et je n'ai point connu qu'elle ait dans l'âme aucun ressentiment de mon ardeur.

ARISTIONE. Et vous, prince ?

IPHICRATE. Pour moi, madame, connaissant son indifférence et le peu de cas qu'elle fait des devoirs qu'on lui rend, je n'ai voulu perdre auprès d'elle ni plaintes, ni soupirs, ni larmes. Je sais qu'elle est toute soumise à vos volontés, et que ce n'est que de votre main seule qu'elle voudra prendre un époux : aussi n'est-ce qu'à vous que je m'adresse pour l'obtenir, à vous plutôt qu'à elle que je rends tous mes soins et tous mes hommages. Et plutôt au ciel, madame, que vous eussiez pu vous résoudre à tenir sa place, que vous eussiez voulu jouir des conquêtes que vous lui faites, et recevoir pour vous les vœux que vous lui renvoyez !

ARISTIONE. Prince, le compliment est d'un amant adroit, et vous avez entendu dire qu'il fallait cajoler les mères pour obtenir les filles ; mais ici, par malheur, tout cela devient inutile, et je me suis engagée à laisser le choix tout entier à l'inclination de ma fille.

IPHICRATE. Quelque pouvoir que vous lui donniez pour ce choix, ce n'est point un compliment, madame, que ce que je vous dis. Je ne recherche la princesse Eriphile que parce qu'elle est votre sang : je la trouve charmante par tout ce qu'elle tient de vous, et c'est vous que j'adore en elle.

ARISTIONE. Voilà qui est fort bien.

IPHICRATE. Oui, madame ; toute la terre voit en vous des attraits et des charmes que je...

ARISTIONE. De grâce, prince, ôtons ces charmes et ces attraits ; vous savez que ce sont des mots que je retranche des compliments qu'on me veut faire. Je souffre qu'on me loue de ma sincérité, qu'on dise que je suis une bonne princesse, que j'ai de la parole pour tout le monde, de la chaleur pour mes amis et de l'estime pour le mérite et la vertu : je puis tâter de tout cela ; mais, pour les douceurs de charmes et d'attraits, je suis bien aise qu'on ne m'en serve point ; et, quelque vérité qui s'y

pût rencontrer, on doit faire quelque scrupule d'en goûter la louange quand on est mère d'une fille comme la mienne.

IPHICRATE. Ah ! madame, c'est vous qui voulez être mère, malgré tout le monde ; il n'est point d'yeux qui ne s'y opposent ; et, si vous le voulez, la princesse Eriphile ne serait que votre sœur.

ARISTIONE. Mon Dieu ! prince, je ne donne point dans tous ces galimatias où donnent la plupart des femmes ; je veux être mère parce que je la suis, et ce serait en vain que je ne la voudrais pas être. Ce titre n'a rien qui me choque, puisque de mon consentement je me suis exposée à le recevoir. C'est un faible de notre sexe dont, grâce au ciel, je suis exempte, et je ne m'embarrasse point de ces grandes disputes d'âge sur quoi nous voyons tant de folles. Revenons à notre discours. Est-il possible que jusqu'ici vous n'ayez pu connaître où penche l'inclination d'Eriphile ?

IPHICRATE. Ce sont obscurités pour moi.

TIMOCLÈS. C'est pour moi un mystère impénétrable.

ARISTIONE. La pudeur peut-être l'empêche de s'expliquer à vous et à moi. Servons-nous de quelque autre pour découvrir le secret de son cœur. Sostrate, prenez de ma part cette commission, et rendez cet office à ces princes, de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner.

SOSTRATE. Madame, vous avez cent personnes dans votre cour sur qui vous pourriez mieux verser l'honneur d'un tel emploi, et je me sens mal propre à bien exécuter ce que vous souhaitez de moi.

ARISTIONE. Votre mérite, Sostrate, n'est point borné aux seuls emplois de la guerre : vous avez de l'esprit, de la conduite, de l'adresse, et ma fille fait cas de vous.

SOSTRATE. Quelque autre mieux que moi, madame...

ARISTIONE. Non, non ; en vain vous vous en défendez.

SOSTRATE. Puisque vous le voulez, madame, il vous faut obéir ; mais je vous jure que dans toute votre cour vous ne pouviez choisir personne qui ne fût en état de s'acquitter beaucoup mieux que moi d'une telle commission.

ARISTIONE. C'est trop de modestie, et vous vous acquitterez toujours bien de toutes les choses dont on vous chargera. Découvrez doucement les sentiments d'Eriphile, et faites-la ressouvenir qu'il faut se rendre de bonne heure dans le bois de Diane.

SCÈNE III.

IPHICRATE, TIMOCLÈS, SOSTRATE, CLITIDAS.

IPHICRATE (à Sostrate). Vous pouvez croire que je prends part à l'estime que la princesse vous témoigne.

TIMOCLÈS (à Sostrate). Vous pouvez croire que je suis ravi du choix que l'on a fait de vous.

IPHICRATE. Vous voilà en état de servir vos amis.

TIMOCLÈS. Vous avez de quoi rendre de bons offices aux gens qu'il vous plaira.

IPHICRATE. Je ne vous recommande point mes intérêts.

TIMOCLÈS. Je ne vous dis point de parler pour moi.

SOSTRATE. Seigneurs, il serait inutile. J'aurais tort de passer les ordres de ma commission ; et vous trouverez bon que je ne parle ni pour l'un ni pour l'autre.

IPHICRATE. Je vous laisse agir comme il vous plaira.

TIMOCLÈS. Vous en userez comme vous voudrez.

SCÈNE IV.

IPHICRATE, TIMOCLÈS, CLITIDAS.

IPHICRATE (bas à Clitidas). Clitidas se ressouvient bien qu'il est de mes amis ; je lui recommande toujours de prendre mes intérêts auprès de sa maîtresse contre ceux de mon rival.

CLITIDAS (bas à Iphicrate). Laissez-moi faire. Il y a bien de la comparaison de lui à vous ! et c'est un prince bien bâti pour vous le disputer !

IPHICRATE (bas à Clitidas). Je reconnaitrai ce service.

SCÈNE V.

TIMOCLÈS, CLITIDAS.

TIMOCLÈS. Mon rival fait sa cour à Clitidas ; mais Clitidas sait bien qu'il m'a promis d'appuyer contre lui les prétentions de mon amour.

CLITIDAS. Assurément ; et il se moque de croire l'emporter sur vous. Voilà, auprès de vous, un beau petit morveux de prince !

TIMOCLÈS. Il n'y a rien que je ne fasse pour Clitidas.

CLITIDAS (seul). Belles paroles de tous côtés ! Voici la princesse ; prenons mon temps pour l'aborder.

SCÈNE VI

ÉRIPHILE, CLÉONICE.

CLÉONICE. On trouvera étrange, madame, que vous vous soyez ainsi écartée de tout le monde.

ÉRIPHILE. Ah ! qu'aux personnes comme nous, qui sommes toujours accablées de tant de gens, un peu de solitude est parfois agréable ! et qu'après mille impertinents entretiens il est doux de s'entretenir avec ses pensées ! Qu'on me laisse ici promener toute seule.

CLÉONICE. Ne voudriez-vous pas, madame, voir un petit essai de la disposition de ces gens admirables qui veulent se donner à vous ? Ce sont des personnes qui, par leurs pas, leurs gestes et leurs mouvements, expriment aux yeux toutes choses ; et on appelle cela pantomimes. J'ai tremblé à vous dire ce mot ; et il y a des gens de votre cour qui ne me le pardonneraient pas.

ÉRIPHILE. Vous avez bien la mine, Cléonice, de me venir ici régaler d'un mauvais divertissement ; car, grâce au ciel, vous ne manquez pas de vouloir produire indifféremment tout ce qui se présente à vous, et vous avez une affabilité qui ne rejette rien. Aussi est-ce à vous seule qu'on voit avoir recours toutes les muses nécessitantes : vous êtes la grande protectrice du mérite incommodé ; et tout ce qu'il y a de vertueux indigents au monde va débarquer chez vous.

CLÉONICE. Si vous n'avez pas envie de les voir, madame, il ne faut que les laisser là.

ÉRIPHILE. Non, non, voyons-les ; faites-les venir.

CLÉONICE. Mais peut-être, madame, que leur danse sera méchante.

ÉRIPHILE. Méchante ou non, il la faut voir. Ce ne serait avec vous que reculer la chose, et il vaut mieux en être quitte.

CLÉONICE. Ce ne sera ici, madame, qu'une danse ordinaire ; une autre fois...

ÉRIPHILE. Point de préambule, Cléonice ; qu'ils dansent.

SECOND INTERMÈDE.

La confidente de la jeune princesse lui produit trois danseurs sous le nom de Pantomimes ; c'est-à-dire qui expriment par leurs gestes toutes sortes de choses. La princesse les voit danser et les reçoit à son service.

ENTRÉE DE BALLET

De trois pantomimes.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRIPHILE, CLÉONICE.

ÉRIPHILE. Voilà qui est admirable. Je ne crois pas qu'on puisse mieux danser qu'ils dansent, et je suis bien aise de les avoir à moi.

CLÉONICE. Et moi, madame, je suis bien aise que vous ayez vu que je n'ai pas si méchant goût que vous avez pensé.

ÉRIPHILE. Ne triomphez point tant ; vous ne tarderez guère à me faire avoir ma revanche. Qu'on me laisse ici.

SCÈNE II.

ÉRIPHILE, CLÉONICE, CLITIDAS.

CLÉONICE (allant au devant de Clitidas). Je vous avertis, Clitidas, que la princesse veut être seule.

CLITIDAS. Laissez-moi faire, je suis homme qui sais ma cour.

SCÈNE III.

ÉRIPHILE, CLITIDAS.

CLITIDAS (en chantant). La, la, la, la. (Faisant l'étonné en voyant Eriphile.) Ah!

ÉRIPHILE (à Clitidas, qui feint de vouloir s'éloigner). Clitidas!

CLITIDAS. Je ne vous avais pas vue là, madame.

ÉRIPHILE. Approche. D'où viens-tu?

CLITIDAS. De laisser la princesse votre mère qui s'en allait vers le temple d'Apollon, accompagnée de beaucoup de gens.

ÉRIPHILE. Ne trouves-tu pas ces lieux les plus charmants du monde?

CLITIDAS. Assurément. Les princes vos amants y étaient.

ÉRIPHILE. Le fleuve Pénée fait ici d'agréables détours.

CLITIDAS. Fort agréables. Sostrate y était aussi.

ÉRIPHILE. D'où vient qu'il n'est pas venu à la promenade?

CLITIDAS. Il a quelque chose dans la tête qui l'empêche de prendre plaisir à tous ces beaux régales. Il m'a voulu entretenir; mais vous m'avez défendu si expressément de me charger d'aucune affaire auprès de vous, que je n'ai point voulu lui prêter l'oreille, et je lui ai dit nettement que je n'avais pas le loisir de l'entendre.

ÉRIPHILE. Tu as eu tort de lui dire cela, et tu devais l'écouter.

CLITIDAS. Je lui ai dit d'abord que je n'avais pas le loisir de l'entendre; mais après je lui ai donné audience.

ÉRIPHILE. Tu as bien fait.

CLITIDAS. En vérité, c'est un homme qui me revient, un homme fait comme je veux que les hommes soient faits, ne prenant point de manières bruyantes et des tons de voix assommants; sage et posé en toutes choses, ne parlant jamais que bien à propos, point prompt à décider, point du tout exagérateur incommode; et, quelque beaux vers que nos poètes lui aient récités, je ne lui ai jamais ouï dire: Voilà qui est plus beau que tout ce qu'a jamais fait Homère. Enfin c'est un homme pour qui je me sens de l'inclination; et, si j'étais princesse, il ne serait pas malheureux.

ÉRIPHILE. C'est un homme d'un grand mérite assurément. Mais de quoi t'a-t-il parlé?

CLITIDAS. Il m'a demandé si vous aviez témoigné grande joie au magnifique régale que l'on vous a donné, m'a parlé de votre personne avec des transports les plus grands du monde, vous a mise au-dessus du ciel, et vous a donné toutes les louanges qu'on peut donner à la princesse la plus accomplie de la terre, entremêlant tout cela de plusieurs soupirs qui disaient plus qu'il ne voulait. Enfin, à force de le tourner de tous côtés, et de le presser sur la cause de cette profonde mélancolie dont toute la cour s'aperçoit, il a été contraint de m'avouer qu'il était amoureux.

ÉRIPHILE. Comment, amoureux! Quelle témérité est la sienne! C'est un extravagant que je ne verrai de ma vie.

CLITIDAS. De quoi vous plaignez-vous, madame?

ÉRIPHILE. Avoir l'audace de m'aimer! et, de plus, avoir l'audace de le dire!

CLITIDAS. Ce n'est pas vous, madame, dont il est amoureux.

ÉRIPHILE. Ce n'est pas moi?

CLITIDAS. Non, madame: il vous respecte trop pour cela, et est trop sage pour y penser.

ÉRIPHILE. Et de qui donc, Clitidas?

CLITIDAS. D'une de vos filles, la jeune Arsinoé.

ÉRIPHILE. A-t-elle tant d'appas, qu'il n'ait trouvé qu'elle digne de son amour?

CLITIDAS. Il l'aime éperdument, et vous conjure d'honorer sa flamme de votre protection.

ÉRIPHILE. Moi?

CLITIDAS. Non, non, madame; je vois que la chose ne vous plaît pas. Votre colère m'a obligé à prendre ce détour; et, pour vous dire la vérité, c'est vous qu'il aime éperdument.

ÉRIPHILE. Vous êtes un insolent de venir ainsi surprendre mes sentiments. Allons, sortez d'ici; vous vous mêlez de vouloir lire dans les âmes, de vouloir pénétrer dans les secrets du cœur d'une princesse! Otez-vous de mes yeux, et que je ne vous voie jamais... Clitidas!

CLITIDAS. Madame?

ÉRIPHILE. Venez ici: je vous pardonne cette affaire-là.

CLITIDAS. Trop de bonté, madame...

ÉRIPHILE. Mais à condition, prenez bien garde à ce que je vous dis, que vous n'en ouvrirez la bouche à personne du monde, sur peine de la vie.

CLITIDAS. Il suffit.

ÉRIPHILE. Sostrate t'a donc dit qu'il m'aimait?

CLITIDAS. Non, madame; il faut vous dire la vérité. J'ai tiré de son cœur, par surprise, un secret qu'il veut cacher à tout le monde, et avec lequel il est, dit-il, résolu de mourir. Il a été au désespoir du vol subtil que je lui en ai fait; et, bien loin de me charger de vous le découvrir, il m'a conjuré, avec toutes les instantes prières qu'on saurait faire, de ne vous en rien révéler; et c'est trahison contre lui que ce que je viens de vous dire.

ÉRIPHILE. Tant mieux! C'est par son seul respect qu'il peut me plaire; et, s'il était si hardi que de me déclarer son amour, il perdrait pour jamais et ma présence et mon estime.

CLITIDAS. Ne craignez point, madame...

ÉRIPHILE. Le voici. Souvenez-vous, au moins, si vous êtes sage, de la défense que je vous ai faite.

CLITIDAS. Cela est fait, madame. Il ne faut pas être courtisan indiscret.

SCÈNE IV.

ÉRIPHILE, SOSTRATE.

SOSTRATE. J'ai une excuse, madame, pour oser interrompre votre solitude; et j'ai reçu de la princesse votre mère une commission qui autorise la hardiesse que je prends maintenant.

ÉRIPHILE. Quelle commission, Sostrate?

SOSTRATE. Celle, madame, de tâcher d'apprendre de vous vers lequel des deux princes peut incliner votre cœur.

ÉRIPHILE. La princesse ma mère montre un esprit judicieux dans le choix qu'elle a fait de vous pour un pareil emploi. Cette commission, Sostrate, vous a été agréable sans doute, et vous l'avez acceptée avec beaucoup de joie?

SOSTRATE. Je l'ai acceptée, madame, par la nécessité que mon devoir m'impose d'obéir; et si la princesse avait voulu recevoir mes excuses, elle aurait honoré quelque autre de cet emploi.

ÉRIPHILE. Quelle cause, Sostrate, vous obligeait à le refuser?

SOSTRATE. La crainte, madame, de m'en acquitter mal.

ÉRIPHILE. Croyez-vous que je ne vous estime pas assez pour vous ouvrir mon cœur, et vous donner toutes les lumières que vous pourriez désirer de moi sur le sujet de ces deux princes?

SOSTRATE. Je ne désire rien pour moi là-dessus, madame; et je ne vous demande que ce que vous croirez devoir donner aux ordres qui m'amènent.

ÉRIPHILE. Jusqu'ici je me suis défendue de m'expliquer; et la princesse ma mère a eu la bonté de souffrir que j'aie reculé toujours ce choix qui me doit engager; mais je serai bien aise de témoigner à tout le monde que je veux faire quelque chose pour l'amour de vous; et, si vous m'en pressez, je rendrai cet arrêt qu'on attend depuis si longtemps.

SOSTRATE. C'est une chose, madame, dont vous ne serez point importunée par moi; et je ne saurais me résoudre à presser une princesse qui sait trop ce qu'elle a à faire.

ÉRIPHILE. Mais c'est ce que la princesse ma mère attend de vous.

SOSTRATE. Ne lui ai-je pas dit aussi que je m'acquitterais mal de cette commission?

ÉRIPHILE. Or ça! Sostrate, les gens comme vous ont toujours les yeux pénétrants; et je pense qu'il ne doit y avoir guère de choses qui échappent aux vôtres. N'ont-ils pu découvrir, vos yeux, ce dont tout le monde est en peine? et ne vous ont-ils point donné quelques petites lumières du penchant de mon cœur? Vous voyez les soins qu'on me rend, l'empressement qu'on me témoigne. Quel est celui de ces deux princes que vous croyez que je regarde d'un œil plus doux?

SOSTRATE. Les doutes que l'on forme sur ces sortes de choses ne sont réglés d'ordinaire que par les intérêts qu'on sent.

ÉRIPHILE. Pour qui, Sostrate, pencheriez-vous des deux? Qui est celui, dites-moi, que vous souhaiteriez que j'épousasse?

SOSTRATE. Ah! madame, ce ne seront pas mes souhaits, mais votre inclination qui décidera de la chose.

ÉRIPHILE. Mais si je me conseillais à vous pour ce choix?

SOSTRATE. Si vous vous conseilliez à moi, je serais fort embarrassé.

ÉRIPHILE. Vous ne pourriez pas dire qui des deux vous semble plus digne de cette préférence?

SOSTRATE. Si l'on s'en rapporte à mes yeux, il n'y aura personne qui soit digne de cet honneur. Tous les princes du monde seront trop peu de chose pour aspirer à vous: les dieux seuls y pourront prétendre; et vous ne souffrirez des hommes que l'encens et les sacrifices.

ÉRIPHILE. Cela est obligeant, et vous êtes de mes amis; mais je veux

que vous me disiez pour qui des deux vous vous sentez plus d'inclination, quel est celui que vous mettez le plus au rang de vos amis.

SCÈNE V.

ÉRIPIHILE, SOSTRATE, CHORÈBE.

CHORÈBE. Madame, voilà la princesse qui vient vous prendre ici pour aller au bois de Diane.

SOSTRATE (à part). Hélas ! petit garçon, que tu es venu à propos !

SCÈNE VI.

ARISTIONE, ÉRIPIHILE, IPIHCRATE, TIMOCLÈS, SOSTRATE, ANAXARQUE, CLITIDAS.

ARISTIONE. On vous a demandée, ma fille, et il y a des gens que votre absence chagrine fort.

ÉRIPIHILE. Je pense, madame, qu'on m'a demandée par compliment ; et on ne s'inquiète pas tant qu'on vous dit.

ARISTIONE. On enchaîne pour nous ici tant de divertissements les uns aux autres, que toutes nos heures sont retenues, et nous n'avons aucun moment à perdre, si nous voulons les goûter tous. Entrons vite dans le bois, et voyons ce qui nous y attend. Ce lieu est le plus beau du monde ; prenons vite nos places.

TROISIÈME INTERMÈDE.

— 888 —

Le théâtre est une forêt où la Princesse est invitée d'aller : une Nymphé lui en fait les honneurs en chantant, et, pour la divertir, on lui joue une petite comédie en musique, dont voici le sujet :

Un Berger se plaint à deux Bergers, ses amis, des froideurs de celle qu'il aime ; ses deux amis le consolent ; et, comme la Bergère aimée arrive, tous trois se retirent pour l'observer. Après quelques plaintes amoureuses, elle se repose sur un gazon et s'abandonne aux douceurs du sommeil. L'amant fait approcher ses amis pour contempler les grâces de sa Bergère, et invite toutes choses à contribuer à son repos. La Bergère, en s'éveillant, voit son Berger à ses pieds, se plaint de sa poursuite ; mais, considérant sa constance, elle lui accorde sa demande, et consent d'en être aimée, en présence de deux Bergers amis. Deux Satyres arrivant se plaignent de son changement ; et, étant touchés de cette disgrâce, cherchent leur consolation dans le vin.

PROLOGUE.

LA NYMPHE DE TEMPÉ.

Venez, grande princesse, avec tous vos appas.
Venez prêter vos yeux aux innocents ébats
Que notre désert vous présente :
N'y cherchez point l'éclat des fêtes de la cour :
On ne sent ici que l'amour,
Ce n'est que l'amour qu'on y chante.

PASTORALE.

SCÈNE PREMIÈRE.

TIRCIS.

Vous chantez sous ces feuillages,
Doux rossignols pleins d'amour,

Et de vos tendres ramages
Vous réveillez tour à tour
Les échos de ces bocages ;
Hélas ! petits oiseaux, hélas !
Si vous aviez mes maux, vous ne chanteriez pas.

SCÈNE II.

LYCASTE, MÉNANDRE, TIRCIS.

LYCASTE.

Eh quoi ! toujours languissant, sombre et triste ?

MÉNANDRE.

Eh quoi ! toujours aux pleurs abandonné ?

TIRCIS.

Toujours adorant Caliste
Et toujours infortuné !

LYCASTE.

Dompte, dompte, berger, l'ennui qui te possède.

TIRCIS.

Eh ! le moyen, hélas !

MÉNANDRE.

Fais, fais-toi quelque effort.

TIRCIS.

Eh ! le moyen, hélas ! quand le mal est trop fort !

LYCASTE.

Ce mal trouvera son remède.

TIRCIS.

Je ne guérirai qu'à ma mort.

LYCASTE ET MÉNANDRE.

Ah ! Tircis.

TIRCIS.

Ah ! bergers.

LYCASTE ET MÉNANDRE.

Prends sur toi plus d'empire.

TIRCIS.

Rien ne me peut secourir.

LYCASTE ET MÉNANDRE.

C'est trop, c'est trop céder.

TIRCIS.

C'est trop, c'est trop souffrir

LYCASTE ET MÉNANDRE.

Quelle faiblesse !

TIRCIS.

Quel martyre !

LYCASTE ET MÉNANDRE.

Il faut prendre courage.

TIRCIS.

Il faut plutôt mourir.

LYCASTE.

Il n'est point de bergère,
Si froide et si sévère,
Dont la pressante ardeur
D'un cœur qui persévère
Ne vainque la froideur.

MÉNANDRE.

Il est dans les affaires
Des amoureux mystères
Certains petits moments
Qui changent les plus fières,
Et font d'heureux amants.

TIRCIS.

Je la vois, la cruelle,
Qui porte ici ses pas,
Gardons d'être vus d'elle ;
L'ingrate, hélas !
N'y viendrait pas.

SCÈNE III.

CALISTE.

Ah ! que sur notre cœur
La sévère loi de l'honneur
Prend un cruel empire !
Je ne fais voir que rigueurs pour Tircis ;
Et cependant, sensible à ses cuisants soucis,
De sa langueur en secret je soupire,
Et voudrais bien soulager son martyre.
C'est à vous seuls que je le dis,
Arbres, n'allez pas le redire.
Puisque le ciel a voulu nous former
Avec un cœur qu'Amour peut enflammer,
Quelle rigueur impitoyable
Contre des traits si doux nous force à nous armer ?
Et pourquoi, sans être blâmable,
Ne peut-on pas aimer
Ce que l'on trouve aimable ?

Hélas ! que vous êtes heureux,
Innocents animaux, de vivre sans contrainte,
Et de pouvoir suivre sans crainte
Les doux emportements de vos cœurs amoureux !
Hélas ! petits oiseaux, que vous êtes heureux
De ne sentir nulle contrainte,
Et de pouvoir suivre sans crainte
Les doux emportements de vos cœurs amoureux !
Mais le sommeil sur ma paupière
Verse de ses pavots l'agréable fraîcheur :
Donnons-nous à lui tout entière ;
Nous n'avons point de loi sévère
Qui défende à nos sens d'en goûter la douceur.

(Elle s'endort sur un lit de gazon.)

SCÈNE IV.

CALISTE, endormie ; TIRCIS, LYCASTE, MÉNANDRE.

TIRCIS.

Vers ma belle ennemie
Portons sans bruit nos pas,
Et ne réveillons pas
Sa rigueur endormie.

TOUS TROIS.

Dormez, dormez, beaux yeux, adorables vainqueurs,
Et goûtez le repos que vous ôtez aux cœurs.
Dormez, dormez, beaux yeux.

TIRCIS.

Silence, petits oiseaux :
Vents, n'agitez nulle chose ;
Coulez doucement, ruisseaux ;
C'est Caliste qui repose.

TOUS TROIS.

Dormez, dormez, beaux yeux, adorables vainqueurs,
Et goûtez le repos que vous ôtez aux cœurs.
Dormez, dormez, beaux yeux.

CALISTE, en se réveillant, à Tircis.

Ah ! quelle peine extrême !
Suivre partout mes pas !

TIRCIS.

Que voulez-vous qu'on suive, hélas !
Que ce qu'on aime ?

CALISTE.

Berger, que voulez-vous ?

TIRCIS.

Mourir, belle bergère,
Mourir à vos genoux,
Et finir ma misère.

Puisque en vain à vos pieds on me voit soupirer,
Il y faut expirer.

CALISTE.

Ah ! Tircis, ôtez-vous ; j'ai peur que dans ce jour
La pitié dans mon cœur n'introduise l'amour.

LYCASTE ET MÉNANDRE ENSEMBLE.

Soit amour, soit pitié,
Il sied bien d'être tendre.

C'est par trop vous défendre,
Bergère ; il faut se rendre
À sa longue amitié.
Soit amour, soit pitié,
Il sied bien d'être tendre.

CALISTE, à Tircis.

C'est trop, c'est trop de rigueur.
J'ai maltraité votre ardeur,
Chérissant votre personne ;
Vengez-vous de mon cœur,
Tircis, je vous le donne.

TIRCIS.

O ciel ! bergers ! Caliste ! Ah ! je suis hors de moi !
Si l'on meurt de plaisir, je puis perdre la vie.

LYCASTE.

Digne prix de ta foi !

MÉNANDRE.

O sort digne d'envie !

SCÈNE V.

DEUX SATYRES, CALISTE, TIRCIS, LYCASTE, MÉNANDRE.

PREMIER SATYRE, à Caliste.

Quoi ! tu me fuis, ingrate, et je te vois ici
De ce berger à moi faire une préférence !

SECOND SATYRE.

Quoi ! mes soins n'ont rien pu sur ton indifférence !
Et pour ce langoureux ton cœur s'est adouci !

CALISTE.

Le destin le veut ainsi ;
Prenez tous deux patience.

PREMIER SATYRE.

Aux amants qu'on pousse à bout
L'amour fait verser des larmes ;
Mais ce n'est pas notre goût,
Et la bouteille a des charmes
Qui nous consolent de tout.

SECOND SATYRE.

Notre amour n'a pas toujours
Tout le bonheur qu'il désire ;
Mais nous avons un secours,
Et le bon vin nous fait rire
Quand on rit de nos amours.

TOUS.

Champêtres divinités,
Faunes, Dryades, sortez
De vos paisibles retraites :
Mêlez vos pas à nos sons,
Et tracez sur les herbettes
L'image de nos chansons.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

En même temps six Dryades et six Faunes sortent de leurs demeures, et font ensemble une danse agréable qui, s'ouvrant tout d'un coup, laisse voir un Berger et une Bergère qui font en musique une petite scène d'un dépit amoureux.

DÉPIT AMOUREUX.

CLIMÈNE, PHILINTE.

PHILINTE.

Quand je plaisais à tes yeux,
J'étais content de ma vie,
Et ne voyais roi ni dieux
Dont le sort me fît envie.

CLIMÈNE.

Lorsqu'à toute autre personne
Me préférant ton ardeur,
J'aurais quitté la couronne
Pour régner dessus ton cœur.

PHILINTE.

Une autre a guéri mon âme
Des feux que j'avais pour toi.

CLIMÈNE.

Une autre a vengé ma flamme
Des faiblesses de ta foi.

PHILINTE.

Chloris, qu'on vante si fort,
M'aime d'une ardeur fidèle ;
Si ses yeux voulaient ma mort,
Je mourrais content pour elle.

CLIMÈNE.

Myrtil, si digne d'envie,
M'a chéri plus que le jour ;
Et moi je perdrais la vie
Pour lui montrer mon amour.

PHILINTE.

Mais si d'une douce ardeur
Quelque renaissante trace
Chassait Chloris de mon cœur
Pour te remettre en sa place ?

CLIMÈNE.

Bien qu'avec pleine tendresse
Myrtil me puisse chérir,
Avec toi, je le confesse,
Je voudrais vivre et mourir.

TOUS DEUX ENSEMBLE.

Ah ! plus que jamais aimons-nous,
Et vivons et mourons en des lieux si doux.

TOUS LES ACTEURS DE LA PASTORALE.

Amants, que vos querelles
Sont aimables et belles !
Qu'on y voit succéder
De plaisirs, de tendresse !
Querellez-vous sans cesse
Pour vous raccommoier !

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les Faunes et les Dryades recommencent leur danse, que les Bergers et Bergères musiciens entremêlent de leurs chansons, tandis que trois petites Dryades et trois petits Faunes font paraître, dans l'enfoncement du théâtre, tout ce qui se passe sur le devant.

LES DEUX BERGERS.

Jouissons, jouissons des plaisirs innocents
Dont les feux de l'Amour savent charmer nos sens.
Des grandeurs qui voudra se soucier !
Tous ces honneurs dont on a tant d'envie
Ont des chagrins qui sont vieillissants.
Jouissons, jouissons des plaisirs innocents
Dont les feux de l'Amour savent charmer nos sens.
En aimant, tout nous plaît dans la vie,
Deux cœurs unis de leur sort sont contents ;
Cette ardeur, de plaisir suivie,
De tous nos jours fait d'éternels printemps.
Jouissons, jouissons des plaisirs innocents
Dont les feux de l'Amour savent charmer nos sens.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARISTIONE, IPHICRATE, TIMOCLÈS, ANAXARQUE, ÉRIPHILE,
SOSTRATE, CLITIDAS.

ARISTIONE. Les mêmes paroles toujours se présentent à dire ; il faut toujours s'écrier : Voilà qui est admirable ! il ne se peut rien de plus beau ! cela passe tout ce qu'on a jamais vu !

TIMOCLÈS. C'est donner de trop grandes paroles, madame, à de petites bagatelles.

ARISTIONE. Des bagatelles comme celles-là peuvent occuper agréablement les plus sérieuses personnes. En vérité, ma fille, vous êtes bien

obligée à ces princes, et vous ne sauriez assez reconnaître tous les soins qu'ils prennent pour vous.

ÉRIPHILE. J'en ai, madame, tout le ressentiment qu'il est possible.

ARISTIONE. Cependant vous les faites longtemps languir sur ce qu'ils attendent de vous. J'ai promis de ne vous point contraindre ; mais leur amour vous presse de vous déclarer, et de ne plus trainer en longueur la récompense de leurs services. J'ai chargé Sostrate d'apprendre doucement de vous les sentiments de votre cœur, et je ne sais pas s'il a commencé à s'acquitter de cette commission.

ÉRIPHILE. Oui, madame, mais il me semble que je ne puis assez reculer ce choix dont on me presse, et que je ne saurais le faire sans mériter quelque blâme. Je me sens également obligée à l'amour, aux empressements, aux services de ces deux princes, et je trouve une espèce d'injustice bien grande à me montrer ingrate ou vers l'un ou vers l'autre, par le refus qu'il m'en faudra faire dans la préférence de son rival.

IPHICRATE. Cela s'appelle, madame, un fort honnête compliment pour nous refuser tous deux.

ARISTIONE. Ce scrupule, ma fille, ne doit point vous inquiéter, et ces princes tous deux se sont soumis, il y a longtemps, à la préférence que pourra faire votre inclination.

ÉRIPHILE. L'inclination, madame, est fort sujette à se tromper, et des yeux désintéressés sont beaucoup plus capables de faire un juste choix.

ARISTIONE. Vous savez que je suis engagée de parole à ne rien prononcer là-dessus ; et, parmi ces deux princes, votre inclination ne peut point se tromper, et faire un choix qui soit mauvais.

ÉRIPHILE. Pour ne point violenter votre parole ni son scrupule, agréez, madame, un moyen que j'ose proposer.

ARISTIONE. Quoi, ma fille ?

ÉRIPHILE. Que Sostrate décide de cette préférence. Vous l'avez pris pour découvrir le secret de mon cœur ; souffrez que je le prenne pour me tirer de l'embarras où je me trouve.

ARISTIONE. J'estime tant Sostrate, que, soit que vous vouliez vous servir de lui pour expliquer vos sentiments, ou soit que vous vous en remettiez absolument à sa conduite, je fais, dis-je, tant d'estime de sa vertu et de son jugement, que je consens de tout mon cœur à la proposition que vous me faites.

IPHICRATE. C'est-à-dire, madame, qu'il nous faut faire notre cour à Sostrate ?

SOSTRATE. Non, seigneur, vous n'aurez point de cour à me faire : et, avec tout le respect que je dois aux princesses, je renonce à la gloire où elles veulent m'élever.

ARISTIONE. D'où vient cela, Sostrate ?

SOSTRATE. J'ai des raisons, madame, qui ne permettent pas que je reçoive l'honneur que vous me présentez.

IPHICRATE. Craignez-vous, Sostrate, de vous faire un ennemi ?

SOSTRATE. Je craindrais peu, seigneur, les ennemis que je pourrais me faire en obéissant à mes souveraines.

TIMOCLÈS. Par quelle raison donc refusez-vous d'accepter le pouvoir qu'on vous donne, et de vous acquiescer l'amitié d'un prince qui vous devrait tout son bonheur ?

SOSTRATE. Par la raison que je ne suis pas en état d'accorder à ce prince ce qu'il souhaiterait de moi.

IPHICRATE. Quelle pourrait être cette raison ?

SOSTRATE. Pourquoi me tant presser là-dessus ? Peut-être ai-je, seigneur, quelque intérêt secret qui s'oppose aux prétentions de votre amour. Peut-être ai-je un ami qui brûle, sans oser le dire, d'une flamme respectueuse pour les charmes divins dont vous êtes épris. Peut-être cet ami me fait-il tous les jours confidence de son martyre ; qu'il se plaint à moi tous les jours des rigueurs de sa destinée, et regarde l'hymen de la princesse ainsi que l'arrêt redoutable qui le doit pousser au tombeau ; et, si cela était, seigneur, serait-il raisonnable que ce fût de ma main qu'il reçût le coup de sa mort ?

IPHICRATE. Vous auriez bien la mine, Sostrate, d'être vous-même cet ami dont vous prenez les intérêts.

SOSTRATE. Ne cherchez point, de grâce, à me rendre odieux aux personnes qui vous écoutent. Je sais me connaître, seigneur, et les malheureux comme moi n'ignorent pas jusqu'où leur fortune leur permet d'aspirer.

ARISTIONE. Laissons cela. Nous trouverons moyen de terminer l'irrésolution de ma fille.

ANAXARQUE. En est-il un meilleur, madame, pour terminer les choses au contentement de tout le monde, que les lumières que le ciel peut donner sur ce mariage ? J'ai commencé, comme je vous ai dit, à jeter pour cela les figures mystérieuses que notre art nous enseigne, et j'espère vous faire voir tantôt ce que l'avenir garde à cette union souhaitée. Après cela, pourra-t-on balancer encore ? La gloire et les prospérités que le ciel promettra ou à l'un ou à l'autre choix ne seront-elles pas suffisantes pour le déterminer ? et celui qui sera exclus pourra-t-il s'offenser quand ce sera le ciel qui décidera cette préférence ?

IPHICRATE. Pour moi, je m'y soumetts entièrement, et je déclare que cette voie me semble la plus raisonnable.

TIMOCLÈS. Je suis de même avis, et le ciel ne saurait rien faire où je ne souscrive sans répugnance.

ÉRIPHILE. Mais, seigneur Anaxarque, voyez-vous si clair dans les destinées que vous ne vous trompiez jamais ? Et ces prospérités et cette gloire que vous dites que le ciel nous promet, qui en sera caution, je vous prie ?

ARISTIONE. Ma fille, vous avez une petite incrédulité qui ne vous quitte point.

ANAXARQUE. Les épreuves, madame, que tout le monde a vues de l'infailibilité de mes prédictions sont les cautions suffisantes des promesses que je puis faire. Mais enfin, quand je vous aurai fait voir ce que le ciel vous marque, vous vous réglerez là-dessus à votre fantaisie, et ce sera à vous à prendre la fortune de l'un ou de l'autre choix.

ÉRIPHILE. Le ciel, Anaxarque, me marquera les deux fortunes qui m'attendent ?

ANAXARQUE. Oui, madame : les félicités qui vous suivront si vous épousez l'un, et les disgrâces qui vous accompagneront si vous épousez l'autre.

ÉRIPHILE. Mais, comme il est impossible que je les épouse tous deux, il faut donc qu'on trouve écrit dans le ciel non-seulement ce qui doit arriver, mais aussi ce qui ne doit pas arriver.

CLITIDAS (à part). Voilà mon astrologue embarrassé.

ANAXARQUE. Il faudrait vous faire, madame, une longue discussion des principes de l'astrologie, pour vous faire comprendre cela.

CLITIDAS. Bien répondu. Madame, je ne dis point de mal de l'astrologie. L'astrologie est une belle chose, et le seigneur Anaxarque est un grand homme.

IPHICRATE. La vérité de l'astrologie est une chose incontestable ; et il n'y a personne qui puisse disputer contre la certitude de ses prédictions.

CLITIDAS. Assurément.

TIMOCLÈS. Je suis assez incrédule pour quantité de choses ; mais pour ce qui est de l'astrologie, il n'y a rien de plus sûr et de plus constant que le succès des horoscopes qu'elle tire.

CLITIDAS. Ce sont des choses les plus claires du monde.

IPHICRATE. Cent aventures prédites arrivent tous les jours, qui convainquent les plus opiniâtres.

CLITIDAS. Il est vrai.

TIMOCLÈS. Peut-on contester sur cette matière les incidents célèbres dont les histoires nous font foi ?

CLITIDAS. Il faut n'avoir pas le sens commun. Le moyen de contester ce qui est moulé ?

ARISTIONE. Sostrate n'en dit mot. Quel est son sentiment là-dessus ?

SOSTRATE. Madame, tous les esprits ne sont pas nés avec les qualités qu'il faut pour la délicatesse de ces belles sciences qu'on nomme curieuses ; et il y en a de si matériels qu'ils ne peuvent aucunement comprendre ce que d'autres conçoivent le plus facilement du monde. Il n'est rien de plus agréable, madame, que toutes les grandes promesses de ces connaissances sublimes. Transformer tout en or, faire vivre éternellement, guérir par des paroles, se faire aimer de qui l'on veut, savoir tous les secrets de l'avenir, faire descendre, comme on veut, du ciel sur des métaux des impressions de bonheur, commander aux démons, se faire des armées invisibles et des soldats invulnérables : tout cela est charmant, sans doute ; et il y a des gens qui n'ont aucune peine à en comprendre la possibilité, cela leur est le plus aisé du monde à concevoir : mais, pour moi, je vous avoue que mon esprit grossier a quelque peine à le comprendre et à le croire ; et j'ai trouvé cela trop beau pour être véritable. Toutes ces belles raisons de sympathie, de force magnétique et de vertu occulte sont si subtiles et délicates, qu'elles échappent à mon sens matériel ; et, sans parler du reste, jamais il n'a été en ma puissance de concevoir comme on trouve écrit dans le ciel jusqu'aux plus petites particularités de la fortune du moindre homme. Quel rapport, quel commerce, quelle correspondance peut-il y avoir entre nous et des globes éloignés de notre terre d'une distance si effroyable ? Et d'où cette belle science enfin peut-elle être venue aux hommes ? Quel dieu l'a révélée ? ou quelle expérience l'a pu former de l'observation de ce grand nombre d'astres qu'on n'a pu voir encore deux fois dans la même disposition ?

ANAXARQUE. Il ne sera pas difficile de vous le faire concevoir.

SOSTRATE. Vous serez plus habile que tous les autres.

CLITIDAS (à Sostrate). Il vous fera une discussion de tout cela quand vous voudrez.

IPHICRATE (à Sostrate). Si vous ne comprenez pas les choses, au moins les pouvez-vous croire sur ce que l'on voit tous les jours.

SOSTRATE. Comme mon sens est si grossier qu'il n'a pu rien comprendre, mes yeux aussi sont si malheureux qu'ils n'ont jamais rien vu.

IPHICRATE. Pour moi, j'ai vu, et des choses tout à fait convaincantes.

TIMOCLÈS. Et moi aussi.

SOSTRATE. Comme vous avez vu, vous faites bien de croire ; et il faut que vos yeux soient faits autrement que les miens.

IPHICRATE. Mais enfin la princesse croit à l'astrologie ; et il me semble qu'on y peut bien croire après elle. Est-ce que madame, Sostrate, n'a pas de l'esprit et du sens ?

SOSTRATE. Seigneur, la question est un peu violente. L'esprit de la princesse n'est pas une règle pour le mien ; et son intelligence peut l'élever à des lumières où mon sens ne peut pas atteindre.

ARISTIONE. Non, Sostrate, je ne vous dirai rien sur quantité de choses auxquelles je ne donne guère plus de créance que vous. Mais, pour l'as-

trologie, on m'a dit et fait voir des choses si positives, que je ne puis la mettre en doute.

SOSTRATE. Madame, je n'ai rien à répondre à cela.

ARISTIONE. Quittons ce discours ; et qu'on nous laisse un moment. Dressons notre promenade, ma fille, vers cette belle grotte où j'ai promis d'aller. Des galanteries à chaque pas !

QUATRIÈME INTERMÈDE.

Le théâtre représente une grotte où les Princesses vont se promener ; et, dans le temps qu'elles y entrent, huit Statues, portant chacune deux flambeaux à leurs mains, sortent de leurs niches et font une danse variée de plusieurs figures et de plusieurs attitudes, où elles demeurent par intervalles.

ENTRÉE DE BALLET

de huit Statues.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARISTIONE, ÉRIPHILE.

ARISTIONE. De qui que cela soit, on ne peut rien de plus galant et de mieux entendu. Ma fille, j'ai voulu me séparer de tout le monde pour vous entretenir ; et je veux que vous ne me cachiez rien de la vérité. N'auriez-vous point dans l'âme quelque inclination secrète que vous ne voulez pas nous dire ?

ÉRIPHILE. Moi, madame !

ARISTIONE. Parlez à cœur ouvert, ma fille. Ce que j'ai fait pour vous mérite bien que vous usiez avec moi de franchise. Tourner vers vous toutes mes pensées, vous préférer à toutes choses, et fermer l'oreille, en l'état où je suis, à toutes les propositions que cent princesses en ma place éconteraient avec bienséance ; tout cela vous doit assez persuader que je suis une bonne mère, et que je ne suis pas pour recevoir avec sévérité les ouvertures que vous pourriez me faire de votre cœur.

ÉRIPHILE. Si j'avais si mal suivi votre exemple que de m'être laissée aller à quelques sentiments d'inclination que j'eusse raison de cacher, j'aurais, madame, assez de pouvoir sur moi-même pour imposer silence à cette passion, et me mettre en état de ne rien faire voir qui fût indigne de votre sang.

ARISTIONE. Non, non, ma fille ; vous pouvez sans scrupule m'ouvrir vos sentiments. Je n'ai point renfermé votre inclination dans le choix des deux princes ; vous pouvez l'étendre où vous voudrez : et le mérite auprès de moi tient un rang si considérable que je l'égalé à tout ; et, si vous m'avouez franchement les choses, vous me verrez souscrire sans répugnance au choix qu'aura fait votre cœur.

ÉRIPHILE. Vous avez des bontés pour moi, madame, dont je ne puis assez me louer ; mais je ne les mettrai point à l'épreuve sur le sujet dont vous me parlez ; et tout ce que je leur demande, c'est de ne point presser un mariage où je ne me sens pas encore bien résolue.

ARISTIONE. Jusqu'ici je vous ai laissée assez maîtresse de tout ; et l'impatience des princes vos amants... Mais quel bruit est-ce que j'entends ? Ah ! ma fille ! quel spectacle s'offre à nos yeux ! Quelque divinité descend ici ?... Eh ! c'est la déesse Vénus, qui semble nous vouloir parler.

SCÈNE II.

VÉNUS, accompagnée de quatre petits Amours dans une machine :
ARISTIONE, ÉRIPHILE.

VÉNUS, à Aristione.

Princesse, dans tes soins brille un zèle exemplaire,
Qui par les immortels doit être couronné :
Et, pour te voir un gendre illustre et fortuné,
Leur main te veut marquer le choix que tu dois faire.
Ils t'annoncent tous par ma voix
La gloire et les grandeurs que, par ce digne choix,
Ils feront pour jamais entrer dans ta famille.
De tes difficultés termine donc le cours,
Et pense à donner ta fille
À qui sauvera tes jours.

SCÈNE III.

ARISTIONE, ÉRIPHILE

ARISTIONE. Ma fille, les dieux imposent silence à tous nos raisonnements. Après cela, nous n'avons plus rien à faire qu'à recevoir ce qu'ils s'apprent à nous donner, et vous venez d'entendre distinctement leur volonté. Allons dans le premier temple les assurer de notre obéissance, et leur rendre grâce de leurs bontés.

SCÈNE IV.

ANAXARQUE, CLÉON.

CLÉON. Voilà la princesse qui s'en va ; ne voulez-vous pas lui parler ?
ANAXARQUE. Attendons que sa fille soit séparée d'elle. C'est un esprit que je redoute, et qui n'est pas de trempe à se laisser mener ainsi que celui de sa mère. Enfin, mon fils, comme nous venons de voir par cette ouverture, le stratagème a réussi. Notre Vénus a fait des merveilles ; et l'admirable ingénieur qui s'est employé à cet artifice a si bien disposé tout, a coupé avec tant d'adresse le plancher de cette grotte, si bien caché ses fils de fer et tous ses ressorts, si bien ajusté ses lumières et habillé ses personnages, qu'il y a peu de gens qui n'y eussent été trompés ; et, comme la princesse Aristione est fort superstitieuse, il ne faut point douter qu'elle ne donne à pleine tête dans cette tromperie. Il y a longtemps, mon fils, que je prépare cette machine, et me voilà tantôt au but de mes prétentions.

CLÉON. Mais pour lequel des deux princes, au moins, dressez-vous cet artifice ?

ANAXARQUE. Tous deux ont recherché mon assistance, et je leur promets à tous deux la faveur de mon art. Mais les présents du prince Iphicrate et les promesses qu'il m'a faites l'emportent de beaucoup sur tout ce qu'a pu faire l'autre. Ainsi ce sera lui qui recevra les effets favorables de tous les ressorts que je fais jouer ; et comme son ambition me devra toute chose, voilà, mon fils, notre fortune faite. Je vais prendre mon temps pour affermir dans son erreur l'esprit de la princesse, pour la mieux prévenir encore par le rapport que je lui ferai voir adroitement des paroles de Vénus avec les prédictions des figures célestes que je lui dis que j'ai jetées. Va-t'en tenir la main au reste de l'ouvrage, préparer nos six hommes à se bien cacher dans leur barque derrière le rocher, à posément attendre le temps que la princesse Aristione vient tous les soirs se promener seule sur le rivage, à se jeter bien à propos sur elle, ainsi que des corsaires, et donner lieu au prince Iphicrate de lui apporter ce secours qui, sur les paroles du ciel, doit mettre entre ses mains la princesse Ériphile. Ce prince est averti par moi ; et, sur la foi de ma prédiction, il doit se tenir dans ce petit bois qui borde le rivage. Mais sortons de cette grotte ; je te dirai en marchant toutes les choses qu'il faut bien observer. Voilà la princesse Ériphile, évitons sa rencontre.

SCÈNE V.

ÉRIPHILE.

Hélas ! quelle est ma destinée ! et qu'ai-je fait aux dieux pour mériter les soins qu'ils veulent prendre de moi !

SCÈNE VI.

ÉRIPHILE, CLÉONICE.

CLÉONICE. Le voici, madame, que j'ai trouvé ; et à vos premiers ordres, il n'a pas manqué de me suivre.

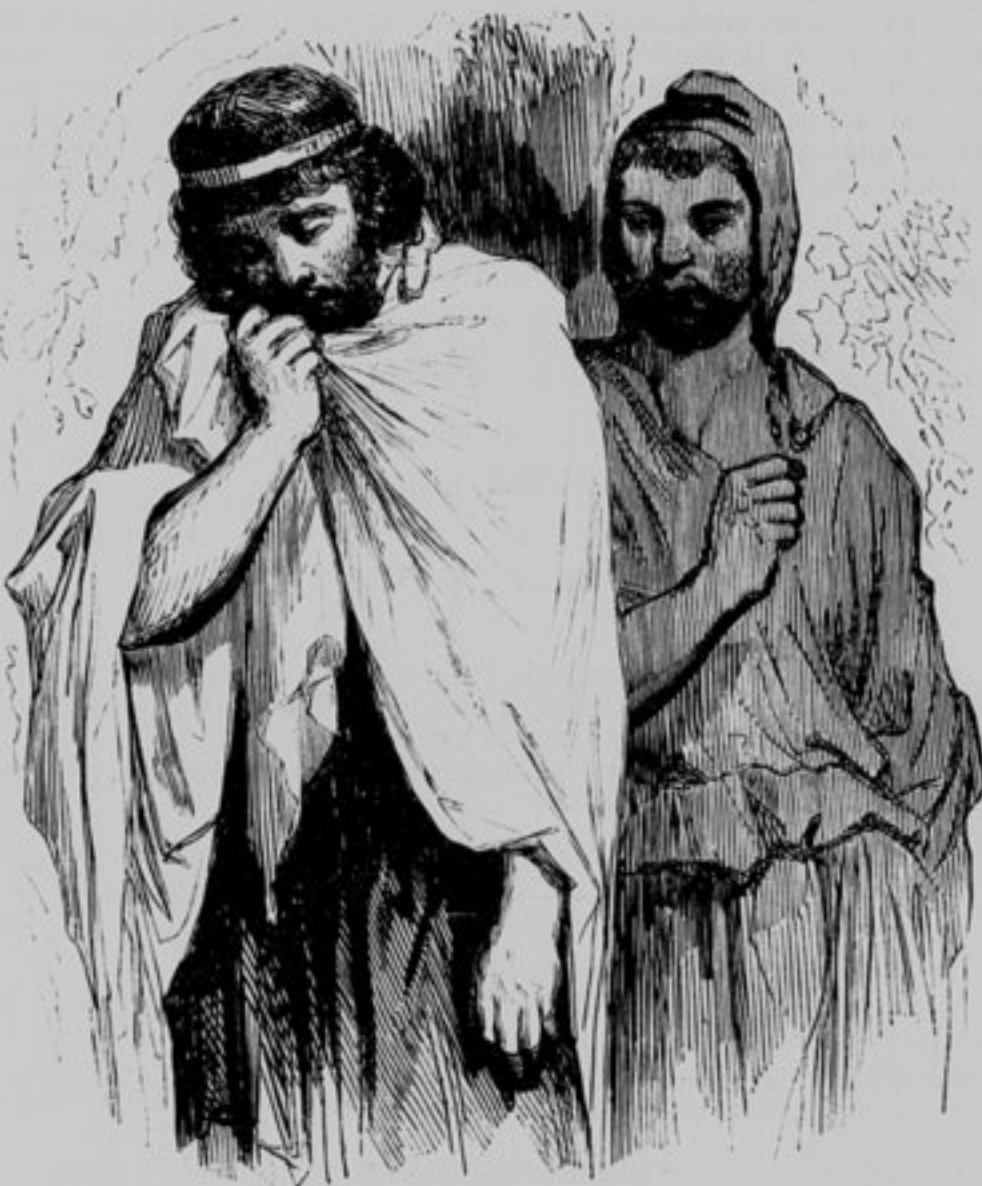
ÉRIPHILE. Qu'il approche, Cléonice ; et qu'on nous laisse seuls un moment.

SCÈNE VII.

ÉRIPHILE, SOSTRATE.

ÉRIPHILE. Sostrate, vous m'aimez ?

SOSTRATE. Moi, madame ?



Non, Sostrate, je ne vois rien où tu puisses avoir recours. — ACTE I, SCÈNE 7

ÉRIPHILE. Laissons cela, Sostrate ; je le sais, je l'approuve, et vous permettez de me le dire. Votre passion a paru à mes yeux accompagnée de tout le mérite qui me la pouvait rendre agréable. Si ce n'était le rang où le ciel m'a fait naître, je puis vous dire que cette passion n'aurait pas été malheureuse, et que cent fois je lui ai souhaité l'appui d'une fortune qui pût mettre pour elle en pleine liberté les secrets sentiments de mon âme. Ce n'est pas, Sostrate, que le mérite seul n'ait à mes yeux tout le prix qu'il doit avoir, et que, dans mon cœur, je ne préfère les vertus qui sont en vous à tous les titres magnifiques dont les autres sont revêtus. Ce n'est pas même que la princesse, ma mère, ne m'ait assez laissé la disposition de mes vœux, et je ne doute point, je vous l'avoue, que mes prières n'eussent pu tourner son consentement du côté que j'aurais voulu ; mais il est des états, Sostrate, où il n'est pas honnête de vouloir tout ce qu'on peut faire. Il y a des cha-

grins à se mettre au-dessus de toutes choses, et les bruits fâcheux de la renommée vous font trop acheter le plaisir qu'on trouve à contenter son inclination. C'est à quoi, Sostrate, je ne me serais jamais résolu, et j'ai cru faire assez de fuir l'engagement dont j'étais sollicité. Mais enfin les dieux veulent prendre eux-mêmes le soin de me donner un époux, et tous ces longs délais avec lesquels j'ai reculé mon mariage, et que les bontés de la princesse, ma mère, ont accordés à mes desirs, ces délais, dis-je, ne me sont plus permis, et il me faut résoudre à subir cet arrêt du ciel. Soyez sûr, Sostrate, que c'est avec toutes les répugnances du monde que je m'abandonne à cet hyménée, et que, si j'avais pu être maîtresse de moi, ou j'aurais été à vous ou je n'aurais été à personne. Voilà, Sostrate, ce que j'avais à vous dire; voilà ce que j'ai cru devoir à votre mérite, et la consolation que toute ma tendresse peut donner à votre flamme.

SOSTRATE. Ah! madame, c'en est trop pour un malheureux. Je ne m'étais pas préparé à mourir avec tant de gloire, et je cesse dans ce moment de me plaindre des destinées. Si elles m'ont fait naître dans un rang beaucoup moins élevé que mes desirs, elles m'ont fait naître assez heureux pour attirer quelque pitié du cœur d'une grande princesse, et cette pitié glorieuse vaut des sceptres et des couronnes, vaut la fortune des plus grands princes de la terre. Oui, madame, dès que j'ai osé vous aimer (c'est vous, madame, qui voulez bien que je me serve de ce mot téméraire); dès que j'ai, dis-je, osé vous aimer, j'ai condamné d'abord l'orgueil de mes desirs; je me suis fait moi-même la destinée que je devais attendre. Le coup de mon trépas, madame, n'aura rien qui me surprenne, puisque je m'y étais préparé: mais vos bontés le comblent d'un honneur que mon amour jamais n'eût osé espérer; et je m'en vais mourir après cela le plus content et le plus glorieux de tous les hommes. Si je puis encore souhaiter quelque chose, ce sont deux grâces, madame, que je prends la hardiesse de vous demander à genoux: de vouloir souffrir ma présence jusqu'à cet heureux hyménée qui doit mettre fin à ma vie; et, parmi cette grande gloire et ces longues prospérités que le ciel promet à votre union, de vous souvenir quelquefois de l' amoureux Sostrate. Puis-je, divine princesse, me promettre de vous cette précieuse faveur?

ÉRIPHILE. Allez, Sostrate, sortez d'ici. Ce n'est pas aimer mon repos que de me demander que je me souviennne de vous.

SOSTRATE. Ah! madame, si votre repos...

ÉRIPHILE. Otez-vous, vous dis-je, Sostrate; épargnez ma faiblesse, et ne m'exposez point à plus que je n'ai résolu.

SCÈNE VIII.

ÉRIPHILE, CLÉONICE.

CLÉONICE. Madame, je vous vois l'esprit tout chagrin: vous plaît-il que vos danseurs, qui expriment si bien toutes les passions, vous donnent maintenant quelque épreuve de leur adresse?

ÉRIPHILE. Oui, Cléonice. Qu'ils fassent tout ce qu'ils voudront, pourvu qu'ils me laissent à mes pensées.

CINQUIÈME INTERMÈDE.

Quatre Pantomimes, pour épreuve de leur adresse, ajustent leurs gestes et leurs pas aux inquiétudes de la jeune princesse Ériphile.

ENTRÉE DE BALLET

de quatre Pantomimes.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉRIPHILE, CLITIDAS.

CLITIDAS (faisant semblant de ne point voir Ériphile). De quel côté porter mes pas? Où m'aviserai-je d'aller? En quel lieu puis-je croire que je

trouverai maintenant la princesse Ériphile? Ce n'est pas un petit avantage que d'être le premier à porter une nouvelle. Ah! la voilà. Madame, je vous annonce que le ciel vient de vous donner l'époux qu'il vous destinait.

ÉRIPHILE. Eh! laisse-moi, Clitidas, dans ma sombre mélancolie.

CLITIDAS. Madame, je vous demande pardon; je pensais faire bien de vous venir dire que le ciel vient de vous donner Sostrate pour époux; mais, puisque cela vous incommode, je rengaine ma nouvelle et m'en retourne droit comme je suis venu.

ÉRIPHILE. Clitidas! holà, Clitidas!

CLITIDAS. Je vous laisse, madame, dans votre sombre mélancolie.

ÉRIPHILE. Arrête, te dis-je; approche. Que viens-tu me dire?

CLITIDAS. Rien, madame. On a parfois des empressements de venir dire aux grands de certaines choses dont ils ne se soucient pas; et je vous prie de m'excuser.

ÉRIPHILE. Que tu es cruel!

CLITIDAS. Une autre fois j'aurai la discrétion de ne vous pas venir interrompre.

ÉRIPHILE. Ne me tiens point dans l'inquiétude. Qu'est-ce que tu viens m'annoncer?

CLITIDAS. C'est une bagatelle de Sostrate, madame, que je vous dirai une autre fois, quand vous ne serez point embarrassée.

ÉRIPHILE. Ne me fais point languir davantage, te dis-je, et m'apprends cette nouvelle.

CLITIDAS. Vous la voulez savoir, madame?

ÉRIPHILE. Oui, dépêche. Qu'as-tu à me dire de Sostrate?

CLITIDAS. Une aventure merveilleuse où personne ne s'attendait.

ÉRIPHILE. Dis-moi vite ce que c'est.

CLITIDAS. Cela ne troublera-t-il point, madame, votre sombre mélancolie?

ÉRIPHILE. Ah! parle promptement.

CLITIDAS. J'ai donc à vous dire, madame, que la princesse votre mère passait presque seule dans la forêt, par ces petites routes qui sont si agréables, lorsqu'un sanglier hideux (ces vilains sangliers-là font toujours du désordre, et l'on devrait les bannir des forêts bien policées); lors, dis-je, qu'un sanglier hideux, poussé, je crois, par des chasseurs, est venu traverser la route où nous étions. Je devrais vous faire peut-être, pour orner mon récit, une description étendue du sanglier dont je parle; mais vous vous en passerez, s'il vous plaît, et je me contenterai de vous dire que c'était un fort vilain animal. Il passait son chemin et il était bon de ne lui rien dire, de ne point chercher de noise avec lui; mais la princesse a voulu égayer sa dextérité, et de son dard, qu'elle lui a lancé un peu mal à propos, ne lui en déplaît, lui a fait au-dessus de l'oreille une assez petite blessure. Le sanglier, mal morigéné, s'est impertinemment détourné contre nous. Nous étions là deux ou trois misérables qui avons pâli de frayeur; chacun gagnait son arbre; et la princesse sans défense demeurait exposée à la furie de la bête, lorsque Sostrate a paru, comme si les dieux l'eussent envoyé.

ÉRIPHILE. Eh bien! Clitidas?

CLITIDAS. Si mon récit vous ennuie, madame, je remettrai le reste à une autre fois.

ÉRIPHILE. Achève promptement.

CLITIDAS. Ma foi, c'est promptement, de vrai, que j'achèverai; car un peu de poltronnerie m'a empêché de voir tout le détail de ce combat; et tout ce que je puis vous dire, c'est que, retournant sur la place, nous avons vu le sanglier mort, tout vautré dans son sang, et la princesse, pleine de joie, nommant Sostrate son libérateur et l'époux digne et fortuné que les dieux lui marquaient pour vous. A ces paroles, j'ai cru que j'en avais assez entendu; et je me suis hâté de vous en venir, avant tous, apporter la nouvelle.

ÉRIPHILE. Ah! Clitidas, pouvais-tu m'en donner une qui me pût être plus agréable?

CLITIDAS. Voilà qu'on vient vous trouver.

SCÈNE II

ARISTIONE, SOSTRATE, ÉRIPHILE, CLITIDAS.

ARISTIONE. Je vois, ma fille, que vous savez déjà tout ce que nous pourrions vous dire. Vous voyez que les dieux se sont expliqués bien plus tôt que nous n'eussions pensé; mon péril n'a guère tardé à nous marquer leurs volontés, et l'on connaît assez que ce sont eux qui se sont mêlés de ce choix, puisque le mérite tout seul brille dans cette préférence. Avez-vous quelque répugnance à récompenser de votre cœur celui à qui je dois la vie? et refuserez-vous Sostrate pour époux?

ÉRIPHILE. Et de la main des dieux et de la vôtre, madame, je ne puis rien recevoir qui ne me soit fort agréable.

SOSTRATE. Ciel! n'est-ce point ici quelque songe tout plein de gloire dont les dieux me veulent flatter? et quelque réveil malheureux ne me replongera-t-il point dans la bassesse de ma fortune?

SCÈNE III.

ARISTIONE, ERIPHILE, SOSTRATE, CLÉONICE, CLITIDAS.

CLÉONICE. Madame, je viens vous dire qu'Anaxarque a jusqu'ici abusé l'un et l'autre prince par l'espérance de ce choix qu'ils poursuivent depuis longtemps, et qu'au bruit qui s'est répandu de votre aventure, ils ont fait éclater tous deux leur ressentiment contre lui, jusque là que, de paroles en paroles, les choses se sont échauffées, et il en a reçu quelques blessures dont on ne sait pas bien ce qui arrivera. Mais les voici.

SCÈNE IV.

ARISTIONE, ERIPHILE, IPHICRATE, TIMOCLÈS, SOSTRATE, CLÉONICE, CLITIDAS.

ARISTIONE. Princes, vous agissez tous deux avec une violence bien grande; et, si Anaxarque a pu vous offenser, j'étais pour vous en faire justice moi-même.

IPHICRATE. Et quelle justice, madame, auriez-vous pu nous faire de lui, si vous la faites si peu à notre rang dans le choix que vous embrassez?

ARISTIONE. Ne vous êtes-vous pas soumis l'un et l'autre à ce que pourraient décider ou les ordres du ciel ou l'inclination de ma fille?

TIMOCLÈS. Oui, madame, nous nous sommes soumis à ce qu'ils pourraient décider entre le prince Iphicrate et moi, mais non pas à nous voir rebuter tous deux.

ARISTIONE. Et, si chacun de vous a bien pu se résoudre à souffrir une préférence, que vous arrive-t-il à tous deux où vous ne soyez préparés? et que peuvent importer à l'un et à l'autre les intérêts de son rival?

IPHICRATE. Oui, madame, il importe. C'est quelque consolation de se voir préférer un homme qui vous est égal; et votre aveuglement est une chose épouvantable.

ARISTIONE. Prince, je ne veux pas me brouiller avec une personne qui m'a fait tant de grâce que de me dire des douceurs; et je vous prie, avec toute l'honnêteté qu'il m'est possible, de donner à votre chagrin un fondement plus raisonnable; de vous souvenir, s'il vous plaît, que Sostrate est revêtu d'un mérite qui s'est fait connaître à toute la Grèce, et que le rang où le ciel l'élève aujourd'hui va remplir toute la distance qui était entre lui et vous.

IPHICRATE. Oui, oui, madame, nous nous en souviendrons. Mais peut-être aussi vous souviendrez-vous que deux princes outragés ne sont pas deux ennemis peu redoutables.

TIMOCLÈS. Peut-être, madame, qu'on ne goûtera pas longtemps la joie du mépris qu'on fait de nous.

ARISTIONE. Je pardonne toutes ces menaces aux chagrins d'un amour qui se croit offensé; et nous n'en verrons pas avec moins de tranquillité la fête des jeux Pythiens. Allons-y de ce pas, et couronnons, par ce pompeux spectacle, cette merveilleuse journée.

SIXIÈME INTERMEDE.



FÊTE DES JEUX PYTHIENS.

Le théâtre représente une grande salle, en manière d'amphithéâtre ouvert d'une grande arcade dans le fond, au-dessus de laquelle est une tribune fermée d'un rideau; et dans l'éloignement paraît un autel pour le sacrifice. Six hommes, habillés comme s'ils étaient presque nus, portant chacun une hache sur l'épaule, comme Ministres du sacrifice, entrent par le portique, au son des violons. Ils sont suivis de deux sacrificateurs musiciens, d'une Prêtresse musicienne, et leur suite.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA PRÊTRESSE, SACRIFICATEURS, MINISTRES DU SACRIFICE, CHŒUR DE PEUPLES.

LA PRÊTRESSE.

Chantez, peuples, chantez, en mille et mille lieux,
Du dieu que nous servons les brillantes merveilles!
Parcourez la terre et les cieux :

Vous ne sauriez chanter rien de plus précieux,
Rien de plus doux pour les oreilles.

PREMIER SACRIFICATEUR.

A ce dieu plein de force, à ce dieu plein d'appas,
Il n'est rien qui résiste.

SECOND SACRIFICATEUR.

Il n'est rien ici-bas
Qui par ses bienfaits ne subsiste.

LA PRÊTRESSE.

Toute la terre est triste
Quand on ne le voit pas.

CHŒUR.

Poussons à sa mémoire
Des concerts si touchants,
Que du haut de sa gloire
Il écoute nos chants.

PREMIÈRE ENTRÉE DE BALLET.

Les six hommes portant les haches font entre eux une danse ornée de toutes les attitudes que peuvent exprimer des gens qui étudient leurs forces; puis ils se retirent aux deux côtés du théâtre, pour faire place à six Voltigeurs.

SCÈNE II.

LA PRÊTRESSE, SACRIFICATEURS, MINISTRES DU SACRIFICE, VOLTIGEURS, CHŒUR DE PEUPLES.

DEUXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Six Voltigeurs font paraître en cadence leur adresse sur des chevaux de bois, qui sont apportés par des esclaves.

SCÈNE III.

LA PRÊTRESSE, SACRIFICATEURS, MINISTRES DU SACRIFICE, ESCLAVES, CONDUCTEURS D'ESCLAVES, CHŒUR DE PEUPLES.

TROISIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Quatre Conducteurs d'esclaves amènent en cadence huit Esclaves, qui dansent pour marquer la joie qu'ils ont d'avoir recouvré leur liberté.

SCÈNE IV.

LA PRÊTRESSE, SACRIFICATEURS, MINISTRES DU SACRIFICE; HOMMES ET FEMMES, armés à la grecque; CHŒUR DE PEUPLES.

QUATRIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Quatre hommes et quatre femmes, armés à la grecque, font ensemble une manière de jeu pour les armes.

SCÈNE V.

LA PRÊTRESSE, SACRIFICATEURS, MINISTRES DU SACRIFICE, HOMMES ET FEMMES, armés à la grecque; UN HÉRAUT, TROMPETTES, UN TIMBALIER, CHŒUR DE PEUPLES.

(La tribune s'ouvre. Un héraut, six trompettes et un timbalier, se mêlant à tous les instruments, annoncent avec un grand bruit la venue d'Apollon.)

CHŒUR.

Ouvrons tous nos yeux
À l'éclat suprême
Qui brille en ces lieux.

SCÈNE VI.

APOLLON, SUIVANTS D'APOLLON, LA PRÊTRESSE, SACRIFICATEURS, MINISTRES DU SACRIFICE; HOMMES ET FEMMES, armés à la grecque; UN HÉRAUT, TROMPETTES, UN TIMBALIER, CHŒUR DE PEUPLES.

(Apollon, au bruit des trompettes et des violons, entre par le portique, précédé de six jeunes gens qui portent des lauriers entrelacés autour d'un bâton, et un soleil d'or au-dessus avec la devise royale en manière de trophée.)

CHŒUR.

Quelle grâce extrême!
Quel port glorieux!

Où voit-on des dieux
Qui soient faits de même ?

CINQUIÈME ENTRÉE DE BALLET.

Les six jeunes gens, pour danser avec Apollon, donnent leur trophée à tenir aux six hommes qui portent les haches, et commencent avec Apollon une danse héroïque.

SIXIÈME ENTRÉE DE BALLET.

A cette danse se joignent, en diverses manières, les six hommes portant les trophées, les quatre femmes armées avec leurs timbres, et les quatre hommes armés avec leurs tambours, tandis que les six Trompettes, le Timbalier, les Sacrificateurs, la Prêtresse et le chœur de musique accompagnent tout cela, en s'y mêlant par diverses reprises, ce qui finit la fête des jeux Pythiens et tout le divertissement.

VERS

Pour le ROI, représentant Apollon.

Je suis la source des clartés ;
Et les astres les plus vantés,
Dont le beau cercle m'environne,
Ne sont brillants et respectés
Que par l'éclat que je leur donne.

Du char où je me puis asseoir,
Je vois le désir de me voir
Posséder la nature entière ;
Et le monde n'a son espoir
Qu'aux seuls bienfaits de ma lumière.

Bienheureuses de toutes parts,
Et pleines d'exquises richesses,
Les terres où de mes regards
J'arrête les douces caresses !

Pour M. LE GRAND, suivant d'Apollon.

Bien qu'auprès du Soleil tout autre éclat s'efface,
S'en éloigner pourtant n'est pas ce que l'on veut :
Et vous voyez bien, quoi qu'il fasse,
Que l'on s'en tient toujours le plus près que l'on peut.

Pour le marquis de VILLEROY, suivant d'Apollon.

De notre maître incomparable
Vous me voyez inséparable ;
Et le zèle puissant qui m'attache à ses vœux
Le suit parmi les eaux, le suit parmi les feux.

Pour le marquis de RASSENT, suivant d'Apollon.

Je ne serai pas vain quand je ne croirai pas
Qu'un autre mieux que moi suive partout ses pas.

FIN DES AMANTS MAGNIQUES.



Hélas ! quelle est ma destinée ! — ACTE IV, SCÈNE V.



L'ÉTOURDI

OU LES CONTRE-TEMPS.

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1675

PERSONNAGES.

PANDOLFE, père de Lélie.
ANSELME, père d'Hippolyte.
TRUFALDIN, vieillard.

CÉLIE, esclave de Trufaldin.
HIPPOLYTE, fils d'Anselme.
LÉLIE, fils de Pandolfe.
LÉANDRE, fils de famille.
ANDRÉS, cru Egyptien.

MASCARILLE, valet de Lélie.
ERGASTE, ami de Mascarille.
UN COURBIER.
DEUX TROUPES DE MASQUES.

La scène est à Messine, dans une place publique.



Sous quel astre ton maître a-t-il reçu le jour ? — ACTE I, SCÈNE IV.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

LÉLIE.

Eh bien ! Léandre, eh bien ! il faudra contester ;
Nous verrons de nous deux qui pourra l'emporter ;

Paris — Imp. Simon, Rue de la Harpe, n. 4.

Qui, dans nos soins communs pour ce jeune miracle,
Aux vœux de son rival portera plus d'obstacle.
Préparez vos efforts et vous défendez bien,
Sûr que de mon côté je n'épargnerai rien.

SCÈNE II.

LÉLIE, MASCARILLE.

LÉLIE. Ah ! Mascarille !

MASCARILLE.

Quoi ?

LÉLIE. Voici bien des affaires.
J'ai dans ma passion toutes choses contraires :
Léandre aime Célie, et, par un trait fatal,
Malgré mon changement est encor mon rival.

MASCARILLE. Léandre aime Célie !

LÉLIE. Il l'adore, te dis-je.

MASCARILLE. Tant pis.

LÉLIE. Eh ! oui, tant pis : c'est là ce qui m'afflige.

Toutefois j'aurais tort de me désespérer :
Puisque j'ai ton secours, je dois me rassurer.
Je sais que ton esprit, en intrigues fertile,
N'a jamais rien trouvé qui fût difficile ;
Qu'on te peut appeler le roi des serviteurs ;
Et qu'en toute la terre ..

MASCARILLE. Eh ! trêve de douceurs.
Quand nous faisons besoin, nous autres misérables,
Nous sommes les chéris et les incomparables ;
Et dans un autre temps, dès le moindre courroux,
Nous sommes les coquins qu'il faut rouer de coups.

LÉLIE. Ma foi, tu me fais tort avec cette invective.
Mais enfin discoupons de l'aimable captive :
Dis si les plus cruels et plus durs sentiments
Ont rien d'impénétrable à des traits si charmants.
Pour moi, dans ses discours, comme dans son visage
Je vois pour sa naissance un noble témoignage :
Et je crois que le ciel dedans un rang si bas
Cache son origine, et ne l'en tire pas.

MASCARILLE. Vous êtes romanesque avecque vos chimères.
Mais que fera Pandolfe en toutes ces affaires ?
C'est, monsieur, votre père, au moins à ce qu'il dit :
Vous savez que sa bile a-sez souvent s'aigrit ;
Qu'il peste contre vous d'une belle manière,
Quand vos déportements lui blessent la visière.
Il est avec Anselme en parole pour vous
Que de son Hippolyte on vous fera l'époux,
S'imaginant que c'est dans le seul mariage
Qu'il pourra rencontrer de quoi vous faire sage ;
Et s'il vient à savoir que, rebutant son choix,
D'un objet inconnu vous recevez les lois,
Que de ce fol amour la fatale puissance
Vous soustrait au devoir de votre obéissance,
Dieu sait quelle tempête alors éclatera,
Et de quels beaux sermons on vous réglera !

LÉLIE. Ah ! trêve, je vous prie, à votre rhétorique.

MASCARILLE. Mais vous, trêve plutôt à votre politique :
Elle n'est pas fort bonne ; et vous devriez tâcher ..

LÉLIE. Sais-tu qu'on n'acquiert rien de bon à me fâcher ;
Que chez moi les avis ont de tristes salaires ;
Qu'un valet conseiller y fait mal ses affaires ?

MASCARILLE (à part). Il se met en courroux. (Haut.) Tout ce que j'en ai dit
N'était rien que pour rire et vous sonder l'esprit.
D'un censeur de plaisir ai-je fort l'encolure ?
Et Mascarille est-il ennemi de nature ?
Vous savez le contraire, et qu'il est très-certain
Qu'on ne peut me taxer que d'être trop humain.
Moquez-vous des sermons d'un vieux barbon de père :
Poussez votre bidet, vous dis-je, et laissez faire.
Ma foi, j'en suis d'avis, que ces penards chagrins
Nous viennent étourdir de leurs contes badius,
Et, vertueux par force, espèrent, par envie,
Oser aux jeunes gens les plaisirs de la vie !
Vous savez mon talent, je m'offre à vous servir.

LÉLIE. Ah ! c'est par ces discours que tu peux me ravir.
Au reste, mon amour, quand je l'ai fait paraître,
N'a point été mal vu des yeux qui l'ont fait naître.
Mais Léandre, à l'instant, vient de me déclarer
Qu'à me ravir Célie il se va préparer :
C'est pourquoi dépêchons, et cherche dans ta tête
Les moyens les plus prompts d'en faire ma conquête.
Trouve ruses, détours, fourbes, inventions,
Pour frustrer mon rival de ses prétentions.

MASCARILLE. Laissez-moi quelque temps rêver à cette affaire.
(À part.) Que pourrais-je inventer pour ce coup nécessaire ?

LÉLIE. Eh bien ! le stratagème ?

MASCARILLE. Ah ! comme vous courez !
Ma cervelle toujours marche à pas mesurés.
J'ai trouvé votre fait : il faut... Non, je m'abuse.
Mais si vous alliez...

LÉLIE. Où ?

MASCARILLE. C'est une faible ruse.

LÉLIE. J'en songais une...

LÉLIE. Et quelle ?

MASCARILLE. Elle n'irait pas bien.

MASCARILLE. Mais ne pourriez-vous pas... ?

LÉLIE. Quoi ?

MASCARILLE. Vous ne pourriez rien.

MASCARILLE. Parlez avec Anselme.

LÉLIE. Et que lui puis-je dire ?

MASCARILLE. Il est vrai, c'est tomber d'un mal dedans un pire.

Il faut pourtant l'avoir. Allez chez Trufaldin.

LÉLIE. Que faire ?

MASCARILLE. Je ne sais.

LÉLIE. C'en est trop à la fin,

Et tu me mets à bout par ces contes frivoles.

MASCARILLE. Monsieur, si vous aviez en main force pistoles,
Nous n'aurions pas besoin maintenant de rêver
À chercher les biais que nous devons trouver,
Et pourrions, par un prompt achat de cette esclave,
Empêcher qu'un rival vous prévienne et vous brave.
De ces Egyptiens qui la mirent ici
Trufaldin, qui la garde, est en quelque souci ;
Et trouvant son argent, qu'ils lui font trop attendre,
Je sais bien qu'il serait très-ravi de la vendre :
Car enfin en vrai ladre il a toujours vécu ;
Il se ferait fesser pour moins d'un quart d'écu ;
Et l'argent est le dieu que surtout il révère.
Mais le mal, c'est...

LÉLIE. Quoi ? c'est...

MASCARILLE. Que monsieur votre père

Est un autre vilain qui ne vous laisse pas
Comme vous voudriez bien manier ses ducats ;
Qu'il n'est point de ressort qui, pour votre ressource,
Pût faire maintenant ouvrir la moindre bourse.
Mais tâchons de parler à Célie un moment,
Pour savoir là-dessus quel est son sentiment.
Sa fenêtre est ici.

LÉLIE. Mais Trufaldin, pour elle,

Fait de jour et de nuit exacte sentinelle.

Prends garde.

MASCARILLE. Dans ce coin demeurez en repos.

O bonheur ! la voilà qui sort tout à propos.

SCÈNE III.

CÉLIE, LÉLIE, MASCARILLE.

LÉLIE. Ah ! que le ciel m'oblige en offrant à ma vue
Les célestes attraits dont vous êtes pourvue !
Et, quelque mal cuisant que m'aient causé vos yeux,
Que je prends de plaisir à les voir en ces lieux !

CÉLIE. Mon cœur, qu'avec raison votre discours étonne,
N'entend pas que mes yeux fassent mal à personne ;
Et si dans quelque chose ils vous ont outragé,
Je puis vous assurer que c'est sans mon congé.

LÉLIE. Ah ! leurs coups sont trop beaux pour me faire une injure :
Je mets toute ma gloire à chérir leur blessure,
Et...

MASCARILLE. Vous le prenez là d'un ton un peu trop haut ;
Ce style maintenant n'est pas ce qu'il nous faut ;
Profitez mieux du temps, et sachons vite d'elle
Ce que...

TRUFALDIN (dans la maison). Célie !

MASCARILLE (à Lélie). Eh bien ?

LÉLIE. Oh ! rencontre cruelle !

Ce malheureux vieillard devait-il nous troubler !

MASCARILLE. Allez, retirez-vous ; je saurai lui parler.

SCÈNE IV.

TRUFALDIN, CÉLIE, LÉLIE, retiré dans un coin ; MASCARILLE.

TRUFALDIN (à Célie). Que faites-vous dehors ? et quel soin vous talonne,
Vous à qui je défends de parler à personne ?

CÉLIE. Autrefois j'ai connu cet honnête garçon.

Et vous n'avez pas lieu d'en prendre aucun soupçon.

MASCARILLE. Est-ce là le seigneur Trufaldin ?

CÉLIE. Oui, lui-même.

MASCARILLE. Monsieur, je suis tout vôtre, et ma joie est extrême
De pouvoir saluer, en toute humilité,
Un homme dont le nom est partout si vanté.

TRUFALDIN. Très-humble serviteur.

MASCARILLE. J'incommode peut-être :

Mais je l'ai vue ailleurs, où m'ayant fait connaître
Les grands talents qu'elle a pour savoir l'avenir,
Je voulais sur ce point un peu l'entretenir.

TRUFALDIN. Quoi ! te mêlerais-tu d'un peu de diablerie ?

CÉLIE. Non, tout ce que je sais n'est que blanche magie.

MASCARILLE. Voici donc ce que c'est. Le maître que je sers

Langoit pour un objet qui le tient dans ses fers.
Il aurait bien voulu du feu qui le dévore
Pour voir entretenir la beauté qu'il adore ;
Mais un dragon veillant sur ce rare trésor
N'a pu, quoi qu'il ait fait, le lui permettre encor ;
Et, ce qui plus le gêne et le rend misérable,
Il vient de découvrir un rival redoutable :
Si bien que, pour savoir si ses soins amoureux
Ont sujet d'espérer quelque succès heureux,
Je viens vous consulter, sûr que, de votre bouche,
Je puis apprendre au vrai le secret qui nous touche.

CÉLIE. Sous quel astre ton maître a-t-il reçu le jour ?

MASCARILLE. Sous un astre à jamais ne changer son amour.

CÉLIE. Sans me nommer l'objet pour qui son cœur soupire,

La science que j'ai m'en peut assez instruire.
Cette fille a du cœur, et, dans l'adversité,
Elle sait conserver une noble fierté :
Elle n'est pas d'humeur à trop faire connaître
Les secrets sentiments qu'en son cœur on fait naître ;
Mais je les sais comme elle, et, d'un esprit plus doux,
Je vais, en peu de mots, te les découvrir tous.

MASCARILLE. Oh ! merveilleux pouvoir de la vertu magique !

CÉLIE. Si ton maître en ce point de constance se pique,

Et que la vertu seule anime son dessein,
Qu'il n'appréhende plus de soupirer en vain :
Il a lieu d'espérer ; et le fort qu'il veut prendre
N'est pas sourd aux traités, et vaudra bien se rendre.

MASCARILLE. C'est beaucoup ; mais ce fort dépend d'un gouverneur
Difficile à gagner.

CÉLIE. C'est là tout le malheur.

MASCARILLE (à part, regardant Lélie).

Au diable le fâcheux qui toujours nous éclaire !

CÉLIE. Je vais vous enseigner ce que vous devez faire.

LÉLIE (les joignant). Cessez, ô Trufaldin, de vous inquiéter :

C'est par mon ordre seul qu'il vous vient visiter,
Et je vous l'envoyais, ce serviteur fidèle,
Vous offrir mon service, et vous parler pour elle,
Dont je vous veux dans peu payer la liberté.
Pouvez-vous qu'entre nous deux le prix soit arrêté.

MASCARILLE (à part). La peste soit la bête !

TRUFALDIN. Oh ! oh ! qui des deux croire ?

Ce discours au premier est fort contradictoire.

MASCARILLE. Monsieur, ce galant homme a le cerveau blessé
Ne le savez-vous pas ?

TRUFALDIN. Je sais ce que je sais.

J'ai crainte ici dessous de quelque manigance.

(A Célie.) Rentrez, et ne prenez jamais cette licence.

Et vous, filous fiellés, ou je me trompe fort,

Mettez, pour me jouer, vos flûtes mieux d'accord.

SCÈNE V.

LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE. C'est bien fait. Je voudrais qu'encor, sans flatterie,

Il nous eût d'un bâton chargé de compagne.

A quoi bon se montrer, et, comme un étourdi,

Me venir démentir de tout ce que je di ?

LÉLIE. Je pensais faire bien.

MASCARILLE. Oui, c'était fort l'entendre.

Mais quoi ! cette action ne me doit point surprendre :

Vous êtes si fertile en pareils contre-temps,

Que vos écarts d'esprit n'étonnent plus les gens.

LÉLIE. Ah ! mon Dieu ! pour un rien me voilà bien coupable !

Le mal est-il si grand qu'il soit irréparable ?

Enfin, si tu ne mets Célie entre mes mains,

Songe au moins de Léandre à rompre les desseins ;

Qu'il ne puisse acheter avant moi cette belle.

De peur que ma présence encor soit criminelle,

Je te laisse.

MASCARILLE (seul). Fort bien. A dire vrai, l'argent

Serait dans notre affaire un sûr et fort agent :

Mais, ce ressort manquant, il faut user d'un autre.

SCÈNE VI.

ANSELME, MASCARILLE.

ANSELME. Par mon chef, c'est un siècle étrange que le nôtre !

J'en suis confus. Jamais tant d'amour pour le bien,

Et jamais tant de peine à retirer le sien.

Les dettes aujourd'hui, quelque soin qu'on emploie,

Sont comme les enfants, que l'on conçoit en joie,

Et dont avecque peine on fait l'accouchement.

L'argent dans notre bourse entre agréablement ;

Mais le terme venu que nous devons le rendre,

C'est lors que les douleurs commencent à nous prendre.

Baste ! ce n'est pas peu que deux mille francs, dus

Depuis deux ans entiers, me soient enfin rendus :

Encore est-ce un bonheur.

MASCARILLE (à part les quatre premiers vers). O Dieu ! la belle proie

A tirer en volant ! Chut ! il faut que je voie

Si je pourrais un peu de près le caresser :

Je sais bien les discours dont il le faut bercer.

Je viens de voir, Anselme...

ANSELME. Et qui ?

MASCARILLE. Votre Nérine.

ANSELME. Que dit-elle de moi cette gente assassine ?

MASCARILLE. Pour vous elle est de flamme...

ANSELME. Elle ?

MASCARILLE. Et vous aime tant,

Que c'est grande pitié.

ANSELME. Que tu me rends content !

MASCARILLE. Peu s'en faut que d'amour la pauvrette n'aimeure :

Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure,

Quand est-ce que l'hymen unira nos deux cœurs,

Et que tu daigneras éteindre mes ardeurs ?

ANSELME. Mais pourquoi jusqu'ici me les avoir celées ?

Les filles, par ma foi, sont bien dissimulées !

Mascarille, en effet, qu'en dis-tu ? quoique vieux ?

J'ai de la mine encore assez pour plaire aux yeux.

MASCARILLE. Oui vraiment, ce visage est encor fort metttable,

S'il n'est pas des plus beaux il est des agréables.

ANSELME. Si bien donc ?...

MASCARILLE (veut prendre la bourse). Si bien donc qu'elle est sottée de vous,

Ne vous regarde plus...

ANSELME. Quoi ?

MASCARILLE. Que comme un époux :

Et vous veut...

ANSELME. Et me veut ?...

MASCARILLE. Et vous veut, quoi qu'il tiennne,

Prendre la bourse...

ANSELME. La ?...

MASCARILLE (prend la bourse et la laisse tomber). La bouche avec la sienne.

ANSELME. Ah ! je t'entends. Viens ça : lorsque tu la verras,

Vante-lui mon mérite autant que tu pourras.

MASCARILLE. Laissez-moi faire.

ANSELME. Adieu.

MASCARILLE. Que le ciel vous conduise !

ANSELME (revenant). Ah ! vraiment, je faisais une étrange sottise,

Et tu pouvais pour toi m'accuser de froideur :

Je t'engage à servir mon amoureuse ardeur,

Je reçois par ta bouche une bonne nouvelle :

Sans du moindre présent récompenser ton zèle !

Tiens, tu te souviendras...

MASCARILLE. Ah ! non pas, s'il vous plaît.

ANSELME. Laisse-moi...

MASCARILLE. Point du tout. J'agis sans intérêt.

ANSELME. Je le sais ; mais pourtant...

MASCARILLE. Non, Anselme, vous dis-je ;

Je suis homme d'honneur, cela me désoblige.

ANSELME. Adieu donc, Mascarille.

MASCARILLE (à part).

O longs discours!

ANSELME (revenant).

Je veux

Régaler par tes mains cet objet de mes vœux ;
Et je vais te donner de quoi faire pour elle
L'achat de quelque bague, ou telle bagatelle
Que tu trouveras bon.

MASCARILLE.

Non, laissez votre argent :

Sans vous mettre en souci, je ferai le présent ;
Et l'on m'a mis en main une bague à la mode,
Qu'après vous payerez, si cela l'accommode



Ah! bons dieux! je frémit
Pandolfe qui revient! Fût-il bien endormi!
ACTE II, SCÈNE V

ANSELME. Soit; donne-la pour moi: mais surtout fais si bien,
Qu'elle garde toujours l'ardeur de me voir sien.

SCÈNE VII.

LÉLIE, ANSELME, MASCARILLE.

LÉLIE (amassant la bourse). A qui la bourse?

ANSELME.

Ah! dieux! elle m'était tombée,

Et j'aurais après cru qu'on me l'eût dérobée!
Je vous suis bien tenu de ce soin obligeant
Qui m'épargne un grand trouble et me rend mon argent.
Je vais m'en décharger au logis tout à l'heure.

SCÈNE VIII.

LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE. C'est être officieux, et très-fort, ou je meure.

LÉLIE. Ma foi, sans moi, l'argent était perdu pour lui.

MASCARILLE. Certes, vous faites rage, et payez aujourd'hui

D'un jugement très-rare et d'un bonheur extrême

Nous avancerons fort, continuez de même.

LÉLIE. Qu'est-ce donc? Qu'ai-je fait?

MASCARILLE.

Le sot, en bon français,

Puisque je puis le dire, et qu'enfin je le dois.

Il sait bien l'impuissance où son père le laisse;

Qu'un rival, qu'il doit craindre, étrangement nous presse;

Cependant quand je tente un coup pour l'obliger,

Dont je cours, moi tout seul, la honte et le danger...

LÉLIE. Quoi! c'était?...

MASCARILLE.

Oui, bourreau! c'était pour la captive

Que j'attrapais l'argent dont votre soin nous prive.

LÉLIE. S'il est ainsi, j'ai tort. Mais qui l'eût deviné!

MASCARILLE. Il fallait, en effet, être bien raffiné!

LÉLIE. Tu me devais par signe avertir de l'affaire.

MASCARILLE. Oui, je devais au dos avoir mon luminaire.

Au nom de Jupiter, laissez-nous en repos,

Et ne nous chantez plus d'impertinents propos!

Un autre, après cela, quitterait tout peut-être;

Mais j'avais médité tantôt un coup de maître,

Dont tout présentement je veux voir les effets,

A la charge que si...

LÉLIE.

Non, je te le promets,

De ne me mêler plus de rien dire ou rien faire.

MASCARILLE. Allez donc: votre vue excite ma colère.

LÉLIE. Mais surtout hâte-toi, de peur qu'en ce dessein ..

MASCARILLE. Allez, encore un coup: j'y vais mettre la main. (Lélie sort.)

Méneus bien ce projet: la fourbe sera fine.

S'il faut qu'elle succède ainsi que j'imagine.

Allons voir... Bon! voici mon homme justement.

SCÈNE IX.

PANDOLFE, MASCARILLE.

PANDOLFE. Mascarille!

MASCARILLE.

Monsieur.

PANDOLFE.

A parler franchement,

Je suis mal satisfait de mon fils.

MASCARILLE.

De mon maître?

Vous n'êtes pas le seul qui se plaint de l'être:

Sa mauvaise conduite, insupportable en tout,

Met à chaque moment ma patience à bout.

PANDOLFE. Je vous croyais pourtant assez d'intelligence

Ensemble.

MASCARILLE.

Moi, monsieur! perdez cette croyance:

Toujours de son devoir je tâche à l'avertir,

Et l'on nous voit sans cesse avoir maille à partir.

A l'heure même encor nous avons eu querelle

Sur l'hymen d'Ippolyte, où je le vois rebelle,

Où, par l'indignité d'un relus criminel,

Je le vois offenser le respect paternel.

PANDOLFE. Querelle?

MASCARILLE.

Oui, querelle, et bien avant poussée.

PANDOLFE. Je me trompais donc bien, car j'avais la pensée

Qu'à tout ce qu'il faisait tu donnais de l'appui.

MASCARILLE. Moi? Voyez ce que c'est que du monde aujourd'hui,

Et comme l'innocence est toujours opprimée!

Si mon intégrité vous était confirmée,

Je suis auprès de lui gagé pour serviteur.

Vous me voudriez encor payer pour précepteur:

Oui, vous ne pourriez pas lui dire davantage

Que ce que je lui dis pour le faire être sage.

Monsieur, au nom de Dieu! lui fais-je assez souvent,

Cessez de vous laisser conduire au premier vent:

Réglez-vous: regardez l'honnête homme de père

Que vous avez du ciel : comme on le considère !
Ce-sez de lui vouloir donner la mort au cœur,
Et, comme lui, vivez en personne d'honneur.

PANDOLFE. C'est parler comme il faut. Et que peut-il répondre ?

MASCARILLE. Répondre ? des chansons dont il me vient confondre.
Ce n'est pas qu'en effet, dans le fond de son cœur,
Il ne tienne de vous des semences d'honneur ;
Mais sa raison n'est pas maintenant sa maîtresse.
Si je pouvais parler avecque hardiesse,
Vous le verriez dans peu soumis sans nul effort.

PANDOLFE. Parle.

MASCARILLE. C'est un secret qui m'importerait fort
S'il était découvert : mais à votre prudence
Je puis le confier avec toute assurance.

PANDOLFE. Tu dis bien.

MASCARILLE. Sachez donc que vos vœux sont trahis

Par l'amour qu'une esclave imprime à votre fils.

PANDOLFE. On m'en avait parlé ; mais l'action me touche
De voir que je l'apprenne encore par ta bouche.

MASCARILLE. Vous voyez si je suis le secret confident...

PANDOLFE. Vraiment, je suis ravi de cela.

MASCARILLE.

Cependant

A son devoir, sans bruit, désirez-vous le rendre ?

Il faut... J'ai toujours peur qu'on nous vienne surprendre.

Ce serait fait de moi s'il savait ce discours.

Il faut, dis-je, pour rompre à toute chose cours,

Acheter sourdement l'esclave idolâtrée,

Et la faire passer en une autre contrée.

Anselme a grand accès auprès de Trufaldin ;

Qu'il aille l'acheter pour vous dès ce matin :

Après, si vous voulez en mes mains la remettre,

Je connais des marchands, et puis bien vous promettre

D'en retirer l'argent qu'elle pourra coûter,

Et, malgré votre fils, de la faire écarter.

Car enfin, si l'on veut qu'à l'hymen il se range,

A cet amour mais-ant il faut donner le change ;

Et de plus, quand bien même il serait résolu

Qu'il aurait pris le jong que vous avez voulu,

Cet autre objet, pouvant réveiller son caprice,

Au mariage encor peut porter préjudice.

PANDOLFE. C'est très-bien raisonner, ce conseil me plaît fort...

Je vois Anselme ; va, je m'en vais faire effort

Pour avoir promptement cette esclave funeste,

Et la mettre en tes mains pour achever le reste.

MASCARILLE (seul). Bon ! allons avertir mon maître de ceci.

Vive la fourberie et les fourbes aussi !

SCÈNE X.

HIPPOLYTE, MASCARILLE.

HIPPOLYTE. Oui, traître, c'est ainsi que tu me rends service ?

Je viens de tout entendre, et voir ton artifice.

A moins que de cela l'eussé-je soupçonné ?

Tu payes d'imposture, et tu m'en as donné.

Tu m'avais promis, lâche, et j'avais bien d'attendre

Qu'on te verrait servir mes ardeurs pour Léandre ;

Que du choix de Lélie où l'on veut m'obliger,

Ton adresse et tes soins sauraient me dégager ;

Que tu m'affranchirais du projet de mon père :

Et cependant ici tu fais tout le contraire !

Mais tu t'abuseras : je sais un sûr moyen

Pour rompre cet achat où tu pousses si bien ;

Et je vais de ce pas...

MASCARILLE.

Ah ! que vous êtes prompt !

La mouche tout d'un coup à la tête vous monte ;

Et, sans considérer s'il a raison ou non,

Votre esprit contre moi fait le petit démon.

J'ai tort, et je devrais, sans finir mon ouvrage,

Vous faire dire vrai, puisque ainsi l'on m'outrage.

HIPPOLYTE. Par quelle illusion penses-tu m'éblouir ?

Traître, peux-tu nier ce que je viens d'ouïr ?

MASCARILLE. Non. Mais il faut savoir que tout cet artifice

Ne va directement qu'à vous rendre service ;

Que ce conseil adroit, qui semble être sans fard,

Jette dans le panneau l'un et l'autre vieillard ;

Que mon soin, par leurs mains, ne veut avoir Célie,

Qu'à dessein de la mettre au pouvoir de Lélie,

Et faire que l'effet de cette invention,

Dans le dernier excès portant sa passion,
Anselme, rebuté de son prétendu gendre,
Puisse tourner son choix du côté de Léandre.

HIPPOLYTE. Quoi ? tout ce grand projet qui m'a mise en courroux,
Tu l'as formé pour moi, Mascarille ?

MASCARILLE.

Oui, pour vous.

Mais puisqu'on reconnaît si mal mes bons offices,

Qu'il me faut de la sorte essuyer vos caprices,

Et que, pour récompense, on s'en vient de hauteur

Me traiter de faquin, de lâche, d'imposteur,

Je m'en vais réparer l'erreur que j'ai commise,

Et, dès ce même pas, rompre mon entreprise.

HIPPOLYTE (l'arrêtant). Eh ! ne me traite pas si rigoureusement,

Et pardonne aux transports d'un premier mouvement.

MASCARILLE. Non, non, laissez-moi faire ; il est en ma puissance

De détourner le coup qui si fort vous offense.

Vous ne vous plaindrez point de mes soins désormais ;

Oui, vous aurez mon maître, et je vous le promets.

HIPPOLYTE. Eh ! mon pauvre garçon, que ta colère cesse !

J'ai mal jugé de toi, j'ai tort, je le confesse.

(Tirant sa bourse.) Mais je veux réparer ma faute par ceci.

Pourrais-tu te résoudre à me quitter ainsi ?

MASCARILLE. Non, je ne le saurais, quelque effort que je fasse :

Mais votre promptitude est de mauvaise grâce.

Apprenez qu'il n'est rien qui blesse un noble cœur

Comme quand il peut voir qu'on le touche en l'honneur.

HIPPOLYTE. Il est vrai, je t'ai dit de trop grosses injures ;

Mais que ces deux lous guérissent tes blessures.

MASCARILLE. Eh ! tout cela n'est rien : je suis tendre à ces coups.

Mais déjà je commence à perdre mon courroux :

Il faut de ses amis endurer quelque chose.

HIPPOLYTE. Pourras-tu mettre à fin ce que je me propose ?

Et crois-tu que l'effet de tes desseins hardis

Produise à mon amour le succès que tu dis ?

MASCARILLE. N'ayez point pour ce fait l'esprit sur des épines.

J'ai des ressorts tout prêts pour diverses machines ;

Et quand ce stratagème à nos vœux manquerait,

Ce qu'il ne ferait pas un autre le ferait.

HIPPOLYTE. Crois qu'Hippolyte au moins ne sera pas ingrate.

MASCARILLE. L'espérance du gain n'est pas ce qui me flatte.

HIPPOLYTE. Ton maître te fait signe, et veut parler à toi :

Je te quitte : mais songe à bien agir pour moi.

SCÈNE XI.

LÉLIE, MASCARILLE.

LÉLIE. Que diable fais-tu là ? tu me promets merveille ;

Mais ta lenteur d'agir est pour moi sans pareille.

Sans que mon bon génie au devant m'a poussé,

Déjà tout mon bonheur eût été renversé ;

C'était fait de mon bien, c'était fait de ma joie ;

D'un regret éternel je devenais la proie :

Bref, si je ne me fusse en ce lieu rencontré,

Anselme avait l'esclave, et j'en étais frustré :

Il l'emmenait chez lui. Mais j'ai paré l'atteinte,

J'ai détourné le coup, et tant fait que, par crainte,

Le pauvre Trufaldin l'a retenue.

MASCARILLE.

Et trois !

Quand nous serons à dix, nous ferons une croix.

C'était par mon adresse, ô cervelle incurable !

Qu'Anselme entreprenait cet achat favorable :

Entre mes propres mains on la devait livrer,

Et vos soins endiablés nous en viennent sevrer.

Et puis pour votre amour je m'emploierais encore !

J'aimerais mieux cent fois être grosse pécure,

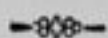
Devenir cruche, chou, lanterne, loup-garou,

Et que monsieur Satan vous vint tordre le cou.

LÉLIE (seul). Il nous le faut mener en quelque hôtellerie,

Et faire sur les pots décharger sa furie.

ACTE SECOND.



SCÈNE PREMIÈRE.

LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE. A vos désirs enfin il a fallu se rendre :
 Malgré tous mes serments je n'ai pu m'en défendre,
 Et pour vos intérêts, que je voulais laisser,
 En de nouveaux périls viens de m'embarrasser.
 Je suis ainsi facile ; et si de Mascarille
 Madame la nature avait fait une fille,
 Je vous laisse à penser ce que ç'aurait été.
 Toutefois n'allez pas, sur cette sûreté,
 Donner de vos revers au projet que je tente,
 Me faire une bétise et rompre mon attente.
 Auprès d'Anselme encor nous vous excuserons,
 Pour en pouvoir tirer ce que nous désirons :
 Mais si dorénavant votre imprudence éclate,
 Adieu, vous dis, mes soins pour l'espoir qui vous flatte.

LÉLIE. Non, je serai prudent, te dis-je ; ne crains rien :
 Tu verras seulement.

MASCARILLE. Souvenez-vous-en bien ;
 J'ai commencé pour vous un hardi stratagème.
 Votre père fait voir une paresse extrême
 A rendre par sa mort tous vos désirs contents :
 Je viens de le tuer (de parole, j'entends) :
 Je fais courir le bruit que d'une apoplexie
 Le bon homme surpris a quitté cette vie.
 Mais avant, pour pouvoir mieux feindre ce trépas,
 J'ai fait que vers sa grange il a porté ses pas.
 On est venu lui dire, et par mon artifice,
 Que les ouvriers qui sont après son édifice,
 Parmi les fondements qu'ils en jettent encor
 Avaient fait, par hasard, rencontre d'un trésor.
 Il a volé d'abord, et, comme à la campagne
 Tout son monde à présent, hors nous deux, l'accompagne,
 Dans l'esprit d'un chacun je le tue aujourd'hui,
 Et produis un fantôme enseveli pour lui.
 Enfin je vous ai dit à quoi je vous engage :
 Jouez bien votre rôle. Et pour mon personnage,
 Si vous apercevez que j'y manque d'un mot,
 Dites absolument que je ne suis qu'un sot.

SCÈNE II.

LÉLIE.

Son esprit, il est vrai, trouve une étrange voie
 Pour adresser mes vœux au comble de leur joie ;
 Mais quand d'un bel objet on est bien amoureux,
 Que ne ferait-on pas pour devenir heureux ?
 Si l'amour est au crime une assez belle excuse,
 Il en peut bien servir à la petite ruse
 Que sa flamme aujourd'hui me force d'approuver,
 Par la douceur du bien qui m'en doit arriver.
 Juste ciel ! qu'ils sont prompts ! je les vois en parole.
 Allons nous préparer à jouer notre rôle.

SCÈNE III.

ANSELME, MASCARILLE.

MASCARILLE. La nouvelle a sujet de vous surprendre fort.
 ANSELME. Être mort de la sorte !

MASCARILLE. Il a certes grand tort :
 Je lui sais mauvais gré d'une telle incartade.

ANSELME. N'avoir pas seulement le temps d'être malade !
 MASCARILLE. Non, jamais homme n'eut si hâte de mourir.

ANSELME. Et Lélie ?

MASCARILLE. Il se bat, et ne peut rien souffrir.

Il s'est fait en maint lieu contusion et bosse,
 Et veut accompagner son papa dans la fosse.
 Enfin, pour achever, l'excès de son transport
 M'a fait en grande hâte ensevelir le mort,
 De peur que cet objet, qui le rend hypocondre,
 A faire un vilain coup ne me l'allât semondre.

ANSELME. N'importe, tu devais attendre jusqu'au soir ;
 Outre qu'encore un coup j'aurais voulu le voir,
 Qui tôt ensevelit bien souvent assassine :
 Et tel est cru défunt qui n'en a que la mine.

MASCARILLE. Je vous le garantis trépassé comme il faut.

Au reste, pour venir au discours de tantôt,
 Lélie, et l'action lui sera salutaire,
 D'un bel enterrement veut régaler son père,
 Et consoler un peu le défunt de son sort.
 Par le plaisir de voir faire honneur à sa mort.
 Il hérite beaucoup, mais comme en ses affaires
 Il se trouve assez neuf et ne voit encor guères,
 Que son bien, la plupart, n'est point en ces quartiers,
 Ou que ce qu'il y tient consiste en des papiers,
 Il voudrait vous prier, ensuite de l'instance,
 D'excuser de tantôt son trop de violence,
 De lui prêter au moins pour ce dernier devoir...

ANSELME. Tu me l'as déjà dit, et je m'en vais le voir.

MASCARILLE (seul). Jusques ici du moins tout va le mieux du monde.
 Tâchons à ce progrès que le reste réponde.
 Et, de peur de trouver dans le port un écueil,
 Conduisons le vaisseau de la main et de l'œil.

SCÈNE IV.

ANSELME, LÉLIE, MASCARILLE.

ANSELME. Sortons : je ne saurais qu'avec douleur très-forte
 Le voir empaqueté de cette étrange sorte.

Las ! en si peu de temps ! Il vivait ce matin !

MASCARILLE. En peu de temps parfois on fait bien du chemin.

LÉLIE (pleurant). Ah !

ANSELME. Mais quoi, cher Lélie ? enfin il était homme.

Où n'a point pour la mort de dispense de Rome.

LÉLIE. Ah !

ANSELME. Sans leur dire gare, elle abat les humains,
 Et contre eux de tout temps a de mauvais desseins.

LÉLIE. Ah !

ANSELME. Ce fier animal, pour toutes les prières,
 Ne perdrait pas un coup de ses dents meurtrières.
 Tout le monde y passe.

LÉLIE.

Ah !

MASCARILLE. Vous avez beau prêcher,
 Ce denil enraciné ne se peut arracher.

ANSELME. Si malgré ces raisons votre ennui persévère,
 Mon cher Lélie, au moins faites qu'il se modère.

LÉLIE. Ah !

MASCARILLE. Il n'en fera rien, je connais son humeur.

ANSELME. Au reste, sur l'avis de votre serviteur,
 J'apporte ici l'argent qui vous est nécessaire
 Pour faire célébrer les obsèques d'un père.

LÉLIE. Ah ! ah !

MASCARILLE. Comme à ce mot s'augmente sa douleur !

Il ne peut, sans mourir, songer à ce malheur.

ANSELME. Je sais que vous verrez aux papiers du bon homme

Que je suis débiteur d'une plus grande somme :
Mais, quand par ces raisons je ne vous devrais rien,
Vous pourriez librement disposer de mon bien.
Tenez, je suis tout vôtre et le ferai paraître.

LÉLIE (s'en allant). Ah !

MASCARILLE. Le grand déplaisir que sent monsieur mon maître !

ANSELME. Mascarille, je crois qu'il serait à propos
Qu'il me fit de sa main un reçu de deux mots.

MASCARILLE. Ah !

ANSELME. Des événements l'incertitude est grande.

MASCARILLE. Ah !

ANSELME. Faisons-lui signer le mot que je demande.

MASCARILLE. Las ! en l'état qu'il est, comment vous contenter ?

Donnez-lui le loisir de se désatirer ;
Et quand ses déplaisirs auront quelque allégeance,
J'aurai soin d'en tirer d'abord votre assurance.
Adieu. Je sens mon cœur qui se gonfle d'ennui,
Et m'en vais tout mon saoul pleurer avecque lui.
Hi !

ANSELME (seul). Le monde est rempli de beaucoup de traverses ;
Chaque homme tous les jours en ressent de diverses ;
Et jamais ici bas...

SCÈNE V.

PANDOLFE, ANSELME.

ANSELME. Ah ! bons dieux, je frémis !
Pandolfe qui revient ! Fût-il bien endormi !
Comme depuis sa mort sa face est amaigrie !
Las ! ne m'approchez pas de plus près, je vous prie ;
J'ai trop de répugnance à coudoyer un mort.

PANDOLFE. D'où peut donc provenir ce bizarre transport ?

ANSELME. Dites-moi de bien loin quel sujet vous amène.

Si pour me dire adieu vous prenez tant de peine,
C'est trop de courtoisie, et véritablement
Je me serais passé de votre compliment.
Si votre âme est en peine et cherche des prières,
Las ! je vous en promets, et ne m'effrayez guères.
Foi d'homme épouvanté, je vais faire à l'instant
Prier tant Dieu pour vous que vous serez content.
Disparaissez donc, je vous prie,
Et que le ciel, par sa bonté,
Comble de joie et de santé
Votre défunte seigneurie !

PANDOLFE (riant). Malgré tout mon dépit, il m'y faut prendre part.

ANSELME. Las ! pour un trépassé, vous êtes bien gaillard.

PANDOLFE. Est-ce jeu, dites-nous, ou bien si c'est folie

Qui traite de défunt une personne en vie ?

ANSELME. Hélas ! vous êtes mort, et je viens de vous voir...

PANDOLFE. Quoi ! j'aurais trépassé sans m'en apercevoir ?

ANSELME. Sitôt que Mascarille en a dit la nouvelle,

J'en ai senti dans l'âme une douleur mortelle.

PANDOLFE. Mais enfin, dormez-vous ? êtes-vous éveillé ?

Me connaissez-vous pas ?

ANSELME. Vous êtes habillé

D'un corps aérien qui contrefait le vôtre,
Mais qui dans un moment peut devenir tout autre.
Je crains fort de vous voir comme un géant grandir,
Et tout votre visage affreusement laidir.
Pour Dieu, ne prenez point de vilaine figure !
J'ai prou de ma frayeur en cette conjoncture.

PANDOLFE. En une autre saison cette naïveté

Dont vous accompagnez votre crédulité,
Anselme, me serait un charmant badinage,
Et j'en prolongerais le plaisir davantage :
Mais avec cette mort, un trésor supposé,
Dont parmi les chemins on m'a désabusé,
Fomente dans mon âme un soupçon légitime.
Mascarille est un fourbe, et fourbe fourbissime,
Sur qui ne peuvent rien la crainte et les remords.
Et qui pour ses desseins a d'étranges ressorts.

ANSELME. M'aurait-on joué pièce et fait supercherie ?

Ah ! vraiment, ma raison, vous seriez fort jolie !
Touchons un peu pour voir. En effet, c'est bien lui.
Malepeste du sot que je suis aujourd'hui !
De grâce, n'allez pas divulguer un tel conte ;
On en ferait jouer quelque farce à ma honte.
Mais, Pandolfe, aidez-moi vous-même à retirer

L'argent que j'ai donné pour vous faire enterrer.
PANDOLFE. De l'argent, dites-vous ? Ah ! voilà l'enclosure ;
C'est là le nœud secret de toute l'aventure,
A votre dam. Pour moi, sans me mettre en souci,
Je vais faire informer de cette affaire-ci
Contre ce Mascarille ; et, si l'on peut le prendre,
Quoi qu'il puisse coûter, je veux le faire pendre.

ANSELME (seul). Et moi, la bonne dupe à trop croire un vaurien,
Il faut donc qu'aujourd'hui je perde et sens et bien :
Il me sied bien, ma foi, de porter tête grise,
Et d'être encor si prompt à faire une sottise ;
D'examiner si peu sur un premier rapport...
Mais je vois...

SCÈNE VI.

LÉLIE, ANSELME.

LÉLIE. Maintenant, avec ce passe-port,
Je puis à Trufaldin rendre aisément visite.

ANSELME. A ce que je puis voir, votre douleur vous quitte ?

LÉLIE. Que dites-vous ? jamais elle ne quittera

Un cœur qui chèrement toujours la gardera.

ANSELME. Je reviens sur mes pas vous dire avec franchise

Que tantôt avec vous j'ai fait une méprise ;

Que, parmi les louis, quoiqu'ils semblent très-beaux,

J'en ai, sans y penser, mêlé que je tiens faux ;

Et j'apporte sur moi de quoi mettre en leur place.

De nos faux monnayeurs l'insupportable audace

Pullule en cet Etat d'une telle façon,

Qu'on ne reçoit plus rien qui soit hors de soupçon.

Mon Dieu ! qu'on ferait bien de les faire tous pendre !

LÉLIE. Vous me faites plaisir de les vouloir reprendre ;

Mais je n'en ai point vu de faux, comme je croi.

ANSELME. Je les connaîtrai bien ; montrez, montrez-les-moi.

Est-ce tout ?

LÉLIE. Oui.

ANSELME. Tant mieux. Enfin je vous raccroche,

Mon argent bien-aimé ; rentrez dedans ma poche.

Et vous, mon brave escroc, vous ne tenez plus rien.

Vous tuez donc des gens qui se portent fort bien ?

Et qu'auriez-vous donc fait sur moi ? chétif beau-père ?

Ma foi, je m'engendrerais d'une belle manière,

Et j'allais prendre en vous un beau-fils fort discret !

Allez, allez mourir de honte et de regret.

LÉLIE (seul). Il faut dire, j'en tiens. Quelle surprise extrême !

D'où peut-il avoir su sitôt le stratagème ?

SCÈNE VII.

LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Quoi ! vous étiez sorti ? je vous cherchais partout.

Eh bien ! en sommes-nous enfin venus à bout ?

Je le donne en six coups au fourbe le plus brave.

Cà, donnez-moi que j'aie acheter notre esclave ;

Votre rival après sera bien étonné.

LÉLIE. Ah ! mon pauvre garçon, la chance a bien tourné !

Pourrais-tu de mon sort deviner l'injustice ?

MASCARILLE. Quoi ? Que serait-ce ?

LÉLIE. Anselme, instruit de l'artifice,

M'a repris maintenant tout ce qu'il nous prêtait,

Sous couleur de changer de l'or que l'on doutait.

MASCARILLE. Vous vous moquez peut-être ?

LÉLIE. Il est trop véritable.

MASCARILLE. Tout de bon ?

LÉLIE. Tout de bon ; j'en suis inconsolable.

Tu te vas emporter d'un courroux sans égal.

MASCARILLE. Moi, monsieur ? quelque sot ; la colère fait mal ;

Et je veux me choyer, quoi qu'enfin il arrive.

Que Cécile, après tout, soit ou libre ou captive,

Que Léandre l'achète, ou qu'elle reste là,

Pour moi, je m'en soucie autant que de cela.

LÉLIE. Ah ! n'aye point pour moi si grande indifférence.

Et sois plus indulgent à ce peu d'imprudence !
 Sans ce dernier malheur, ne m'avoueras-tu pas
 Que j'avais fait merveille, et qu'en ce feint trépas
 J'éluais un chacun d'un deuil si vraisemblable,
 Que les plus clairvoyants l'auraient cru véritable ?
 MASCARILLE. Vous avez en effet sujet de vous louer.
 LÉLIE. Eh bien ! je suis coupable, et je veux l'avouer ;
 Mais si jamais mon bien te fut considérable,
 Répare ce malheur, et me sois secourable.
 MASCARILLE. Je vous baise les mains ; je n'ai pas le loisir.
 LÉLIE. Mascarille, mon fils !
 MASCARILLE. Point.
 LÉLIE. Fais-moi ce plaisir.
 MASCARILLE. Non, je n'en ferai rien.
 LÉLIE. Si tu m'es inflexible
 Je m'en vais me tuer.
 MASCARILLE. Soit ; il vous est loisible.
 LÉLIE. Je ne puis te fléchir ?
 MASCARILLE. Non.
 LÉLIE. Vois-tu le fer prêt ?
 MASCARILLE. Oui.
 LÉLIE. Je vais le pousser.
 MASCARILLE. Faites ce qu'il vous plaît.
 LÉLIE. Tu n'auras pas regret de m'arracher la vie ?
 MASCARILLE. Non.
 LÉLIE. Adieu, Mascarille.
 MASCARILLE. Adieu, monsieur Lélie.
 LÉLIE. Quoi ?
 MASCARILLE. Tuez-vous donc vite. Ah ! que de longs devis !
 LÉLIE. Tu voudrais bien, ma foi, pour avoir mes habits,
 Que je fisse le sot, et que je me tuasse.
 MASCARILLE. Savais-je pas qu'enfin ce n'était que grimace,
 Et, quoi que ces esprits jurent d'effectuer,
 Qu'on n'est point aujourd'hui si prompt à se tuer.

SCÈNE VIII.

TRUFALDIN, LÉANDRE, LÉLIE, MASCARILLE.

(Trufaldin parle bas à Léandre dans le fond du théâtre.)

LÉLIE. Que vois-je ? mon rival et Trufaldin ensemble !
 Il achète Célie. Ah ! de frayeur je tremble !
 MASCARILLE. Il ne faut point douter qu'il fera ce qu'il peut ;
 Et, s'il a de l'argent, qu'il pourra ce qu'il veut.
 Pour moi, j'en suis ravi. Voilà la récompense
 De vos brusques erreurs, de votre impatience.
 LÉLIE. Que dois-je faire ? dis : veuillez me conseiller.
 MASCARILLE. Je ne sais.
 LÉLIE. Laisse-moi, je vais le quereller.
 MASCARILLE. Qu'en arrivera-t-il ?
 LÉLIE. Que veux-tu que je fasse
 Pour empêcher ce coup ?
 MASCARILLE. Allez, je vous fais grâce :
 Je jette encore un œil pitoyable sur vous.
 Laissez-moi l'observer : par des moyens plus doux
 Je vais, comme je crois, savoir ce qu'il projette.

(Lélie sort.)

TRUFALDIN (à Léandre). Quand on viendra tantôt, c'est une affaire faite.

(Trufaldin sort.)

MASCARILLE (à part, en s'en allant).
 Il faut que je l'attrape, et que de ses desseins
 Je sois le confident, pour mieux les rendre vains.
 LÉANDRE (seul). Grâce au ciel, voilà mon bonheur hors d'atteinte ;
 J'ai su me l'assurer, et je n'ai plus de crainte.
 Quoi que désormais puisse entreprendre un rival
 Il n'est plus en pouvoir de me faire du mal

SCÈNE IX.

LÉANDRE, MASCARILLE.

MASCARILLE (dit ces deux vers dans la maison, et entre sur le théâtre).
 Aie ! aie ! à l'aide ! au meurtre ! au secours ! on m'assomme !

Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! O traître ! ô bourreau d'homme !
 LÉANDRE. D'où procède cela ? qu'est-ce ? que te fait-on ?
 MASCARILLE. On vient de me donner deux cents coups de bâton.

LÉANDRE. Qui ?

MASCARILLE. Lélie.

LÉANDRE.

Et pourquoi ?

MASCARILLE.

Pour une bagatelle

Il me chasse et me bat d'une façon cruelle.

LÉANDRE. Ah ! vraiment il a tort.

MASCARILLE.

Mais ou je ne pourrai,

Ou je jure bien fort que je m'en vengerai.

Oui, je te ferai voir, batteur que Dieu confonde,

Que ce n'est pas pour rien qu'il faut rouer le monde ;

Que je suis un valet, mais fort homme d'honneur ;

Et qu'après m'avoir eu quatre ans pour serviteur,

Il ne me fallait pas payer en coups de gaules,

Et me faire un affront si sensible aux épaules.

Je te le dis encor, je saurai m'en venger.

Une esclave te plaît, tu voulais m'engager

A la mettre en tes mains, et je veux faire en sorte

Qu'un autre te l'enlève, ou le diable m'emporte !

LÉANDRE. Ecoute, Mascarille, et quitte ce transport.

Tu m'as plu de tout temps, et je souhaitais fort

Qu'un garçon comme toi, plein d'esprit et fidèle,

A mon service un jour pût attacher son zèle.

Enfin, si le parti te semble bon pour toi,

Si tu veux me servir, je t'arrête avec moi.

MASCARILLE. Oui, monsieur, d'autant mieux que le destin propice

M'offre à me bien venger en vous rendant service,

Et que dans mes efforts pour vos contentements

Je puis à mon brutal trouver des châtiments :

De Célie, en un mot, par mon adresse extrême...

LÉANDRE. Mon amour s'est rendu cet office lui-même.

Enflammé d'un objet qui n'a point de défaut,

Je viens de l'acheter moins encor qu'il ne vaut.

MASCARILLE. Quoi ! Célie est à vous !

LÉANDRE.

Tu la verrais paraître

Si de mes actions j'étais tout à fait maître :

Mais quoi ! mon père l'est ; comme il a volonté,

Ainsi que je l'apprends d'un paquet apporté,

De me déterminer à l'hymen d'Ippolyte,

J'empêche qu'un rapport de tout ceci l'irrite.

Donc avec Trufaldin, car je sors de chez lui,

J'ai voulu tout exprès agir au nom d'autrui :

Et, l'achat fait, ma bague est la marque choisie

Sur laquelle au premier il doit livrer Célie.

Je songe auparavant à chercher les moyens

D'ôter aux yeux de tous ce qui charme les miens,

A trouver promptement un endroit favorable

Où puisse être en secret cette captive aimable.

MASCARILLE. Hors de la ville un peu, je puis avec raison

D'un vieux parent que j'ai vous offrir la maison.

Là vous pourrez la mettre avec toute assurance,

Et de cette action nul n'aura connaissance.

LÉANDRE. Oui ? ma foi, tu me fais un plaisir souhaité.

Tiens donc, et va pour moi prendre cette beauté :

Dès que par Trufaldin ma bague sera vue,

Aussitôt en tes mains elle sera rendue,

Et dans cette maison tu me la conduiras

Quand... mais chut, Ippolyte est ici sur nos pas.

SCÈNE X.

HIPPOLYTE, LÉANDRE, MASCARILLE.

HIPPOLYTE. Je dois vous annoncer, Léandre, une nouvelle
 Mais la trouverez-vous agréable ou cruelle ?

LÉANDRE. Pour en pouvoir juger et répondre soudain,
 Il faudrait la savoir.

HIPPOLYTE.

Donnez-moi donc la main

Jusqu'au temple ; en marchant je pourrai vous l'apprendre.

LÉANDRE (à Mascarille). Va, va-t'en me servir sans davantage attendre.

SCÈNE XI.

MASCARILLE.

Oui, je te vais servir d'un plat de ma façon.
Fut-il jamais au monde un plus heureux garçon!
Oh! que dans un moment Lélie aura de joie!
Sa maîtresse en nos mains tomber par cette voie!
Recevoir tout son bien d'où l'on attend son mal,
Et devenir heureux par la main d'un rival!
Après ce rare exploit, je veux que l'on s'apprête
À me peindre en héros, un laurier sur la tête,
Et qu'au bas du portrait on mette en lettres d'or :
Vivat Mascarillus, fourbum imperator!

SCÈNE XII.

TRUFALDIN, MASCARILLE.

MASCARILLE. Holà!

TRUFALDIN. Que voulez-vous?

MASCARILLE. Cette bague connue
Vous dira le sujet qui cause ma venue.TRUFALDIN. Oui, je reconnais bien la bague que voilà.
Je vais querir l'esclave, arrêtez un peu là.

SCÈNE XIII.

TRUFALDIN, UN COURRIER, MASCARILLE.

LE COURRIER (à Trufaldin).

Seigneur, obligez-moi de m'enseigner un homme...

TRUFALDIN. Et qui?

LE COURRIER. Je crois que c'est Trufaldin qu'il se nomme.

TRUFALDIN. Et que lui voulez-vous? Vous le voyez ici.

LE COURRIER. Lui rendre seulement la lettre que voici.

TRUFALDIN (lit). « Le ciel, dont la bonté prend souci de ma vie,
« Vient de me faire ouïr, par un bruit assez doux,
« Que ma fille, à quatre ans par des voleurs ravie,
« Sous le nom de Célie est esclave chez vous.
« Si vous sâtes jamais ce que c'est qu'être père,
« Et vous trouvez sensible aux tendresses du sang,
« Conservez-moi chez vous cette fille si chère,
« Comme si de la vôtre elle tenait le rang.
« Pour l'aller retirer je pars d'ici moi-même.
« Et vous vais de vos soins récompenser si bien,
« Que par votre bonheur, que je veux rendre extrême,
« Vous bénirez le jour où vous causez le mien. »

« De Madrid.

Don PEDRO DE GUSMAN,

« marquis DE MONTALCANE. »

(Il continue.) Quoiqu'à leur nation bien peu de foi soit due,
Ils me l'avaient bien dit, ceux qui me l'ont vendue,
Que je verrais dans peu quelqu'un la retirer,
Et que je n'aurais pas sujet d'en murmurer :
Et cependant j'allais, dans mon impatience,
Perdre aujourd'hui les fruits d'une haute espérance.

(Au courrier.) Un seul moment plus tard tous vos pas étaient vains,
J'allais mettre à l'instant cette fille en ses mains :
Mais suffit; j'en aurai tout le soin qu'on désire. (Le courrier sort.)

(A Mascarille.) Vous-même vous voyez ce que je viens de lire.
Vous direz à celui qui vous a fait venir
Que je ne lui saurais ma parole tenir;
Qu'il vienne retirer son argent.

MASCARILLE.

Mais l'outrage

Que vous lui faites...

TRUFALDIN.

Va, sans causer davantage.

MASCARILLE (seul). Ah! le fâcheux paquet que nous venons d'avoir!

Le sort a bien donné la baie à mon espoir;
Et bien à la malheure est-il venu d'Espagne
Ce courrier que la foudre ou la grêle accompagne!
Jamais, certes, jamais plus beau commencement
N'eut en si peu de temps plus triste événement.

SCÈNE XIV.

LÉLIE, riant; MASCARILLE.

MASCARILLE. Quel beau transport de joie à présent vous inspire?

LÉLIE. Laisse-m'en rire encore avant de te le dire.

MASCARILLE. Ça, rions donc bien fort, nous en avons sujet.

LÉLIE. Ah! je ne serai plus de tes plaintes l'objet :

Tu ne me diras plus, toi qui toujours me cries,
Que je gâte en brouillon toutes tes fourberies.
J'ai bien joué moi-même un tour des plus adroits.
Il est vrai, je suis prompt, et m'emporte parfois :
Mais pourtant, quand je veux, j'ai l'imaginative
Aussi bonne, en effet, que personne qui vive;
Et toi-même avoüas que ce que j'ai fait part
D'une pointe d'esprit où peu de monde a part.

MASCARILLE. Sichons donc ce qu'a fait cette imaginative.

LÉLIE. Tantôt l'esprit ému d'une frayeur bien vive

D'avoir vu Trufaldin avecque mon rival,
Je songeais à trouver un remède à ce mal;
Lorsque, me ramassant tout entier en moi-même,
J'ai conçu, digéré, produit un stratagème
Devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas,
Doivent, sans contredit, mettre pavillon bas.

MASCARILLE. Mais, qu'est-ce?

LÉLIE. Ah! s'il te plaît, donne-toi patience.

J'ai donc feint une lettre avecque diligence,
Comme d'un grand seigneur écrite à Trufaldin,
Qui mande qu'ayant su, par un heureux destin,
Qu'une esclave qu'il tient sous le nom de Célie
Est sa fille, autrefois par des voleurs ravie,
Il veut la venir prendre, et le conjure au moins
De la garder toujours, de lui rendre des soins :
Qu'à ce sujet il part d'Espagne, et doit pour elle
Par de si grands présents reconnaître son zèle,
Qu'il n'aura point regret de causer son bonheur.

MASCARILLE. Fort bien.

LÉLIE. Ecoute donc; voici bien le meilleur.

La lettre que je dis a donc été remise.
Mais sais-tu bien comment? En saison si bien prise,
Que le porteur m'a dit que, sans ce trait falot,
Un homme l'emmenait qui s'est trouvé fort sot.

MASCARILLE. Vous avez fait ce coup sans vous donner au diable?

LÉLIE. Oui. D'un tour si subtil m'aurais-tu cru capable?

Loue au moins mon adresse et la dextérité
Dont je romps d'un rival le dessein concerté.

MASCARILLE. A vous pouvoir louer selon votre mérite

Je manque d'éloquence et ma force est petite.
Oui, pour bien étaler cet effort relevé,
Ce bel exploit de guerre à nos yeux achevé,
Ce rare et grand effet d'une imaginative
Qui ne cède en vigueur à personne qui vive,
Ma langue est impuissante, et je voudrais avoir
Celle de tous les gens du plus exquis savoir,
Pour vous dire en beaux vers, ou bien en docte prose,
Que vous serez toujours, quoi que l'on se propose,
Tout ce que vous avez été durant vos jours :
C'est-à-dire un esprit chaussé tout à rebours,
Une raison malade et toujours en débauche
Un envers du bon sens, un jugement à gauche,
Un brouillon, une bête, un brusque, un étourdi.
Que sais-je? un... cent fois plus encor que je ne di.
C'est faire en abrégé votre panégyrique.

LÉLIE. Apprends-moi le sujet qui contre moi te pique.

Ai-je fait quelque chose? Eclaircis-moi ce point.

MASCARILLE. Non, vous n'avez rien fait. Mais ne me suivez point.

LÉLIE. Je te suivrai partout pour savoir ce mystère.

MASCARILLE. Oui? Sus donc, préparez vos jambes à bien faire;

Car je vais vous fournir de quoi les exercer.

LÉLIE (seul). Il m'échappe. O malheur qui ne se peut forcer!

Au discours qu'il m'a fait que saurais-je comprendre ?
Et quel mauvais office aurais-je pu me rendre ?

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MASCARILLE.

Taisez-vous, ma bonté, cessez votre entretien ;
Vous êtes une sottise, et je n'en ferai rien.
Oui, vous avez raison, mon courroux, je l'avoue :
Relier tant de fois ce qu'un brouillon dénoue,
C'est trop de patience, et je dois en sortir.
Après de si beaux coups qu'il a su divertir.
Mais aussi raisonnons un peu sans violence :
Si je suis maintenant ma juste impatience,
On dira que je cède à la difficulté,
Que je me trouve à bout de ma subtilité.
Et que deviendra lors cette publique estime
Qui te vante partout pour un fourbe sublime,
Et que tu t'es acquise en tant d'occasions
A ne t'être jamais vu court d'inventions ?
L'honneur, ô Mascarille, est une belle chose !
A tes nobles travaux ne fais aucune pause :
Et quoi qu'un maître ait fait pour te faire enrager,
Acheve pour ta gloire, et non pour l'obliger.
Mais quoi ! que feras-tu que de l'eau toute claire ?
Traversé sans repos par ce démon contraire,
Tu vois qu'à chaque instant il te fait déchanter,
Et que c'est battre l'eau de prétendre arrêter
Ce torrent effréné qui de tes artifices
Renverse en un moment les plus beaux édifices.
Eh bien ! pour toute grâce, encore un coup, du moins,
Au hasard du succès sacrifions des soins ;
Et s'il poursuit encore à rompre notre chance,
J'y consens, ôtons-lui toute notre assistance.
Cependant notre affaire encor n'irait pas mal,
Si par là nous pouvions perdre notre rival,
Et que Léandre enfin, lassé de sa poursuite,
Nous laissât jour entier pour ce que je médite.
Oui, je roule en ma tête un trait ingénieux,
Dont je promettrais bien un succès glorieux,
Si je puis n'avoir plus cet obstacle à combattre.
Bon : voyons si son feu se rend opiniâtre.

SCÈNE II.

LÉANDRE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Monsieur, j'ai perdu temps ; votre homme se dédit.
LÉANDRE. De la chose lui-même il m'a fait le récit :

Mais c'est bien plus ; j'ai su que tout ce beau mystère
D'un rapt d'Égyptiens, d'un grand seigneur pour père,
Qui doit partir d'Espagne et venir en ces lieux,
N'est qu'un pur stratagème, un trait facétieux,
Une histoire à plaisir, un conte dont Lélie
A voulu détourner notre achat de Célie.

MASCARILLE. Voyez un peu la fourbe !

LÉANDRE. Et pourtant Trufaldin
Est si bien imprimé de ce conte badin,
Mord si bien à l'appât de cette faible ruse,
Qu'il ne veut point souffrir que l'on le désabuse.

MASCARILLE. C'est pourquoi désormais il la gardera bien ;
Et je ne vois pas lieu d'y prétendre plus rien.

LÉANDRE. Si d'abord à mes yeux elle parut aimable,
Je viens de la trouver tout à fait adorable ;
Et je suis en suspens si, pour me l'acquérir,
Aux extrêmes moyens je ne dois point courir,

Par le don de ma foi rompre ma destinée,
Et changer ces liens en ceux de l'hyménée.

MASCARILLE. Vous pourriez l'épouser ?

LÉANDRE. Je ne sais : mais enfin,
Si quelque obscurité se trouve en son destin,
Sa grâce et sa vertu sont de douces amorces
Qui pour tirer les cœurs ont d'incroyables forces.

MASCARILLE. Sa vertu, dites-vous ?

LÉANDRE. Quoi ? que murmures-tu ?
Acheve : explique-toi sur ce mot de vertu.

MASCARILLE. Monsieur, votre visage en un moment s'altère,
Et je ferai bien mieux peut-être de me taire.

LÉANDRE. Non, non, parle.

MASCARILLE. Eh bien ! donc, très-charitablement
Je vous veux retirer de votre aveuglement.
Cette fille...

LÉANDRE. Poursuis.

MASCARILLE. N'est rien moins qu'inhumaine :
Dans le particulier elle oblige sans peine ;
Et son cœur, croyez-moi, n'est point roche, après tout,
A quiconque la sait prendre par le bon bout :
Elle fait la sucrée, et veut passer pour prude ;
Mais je puis en parler avecque certitude ;
Vous savez que je suis quelque peu du métier
A me devoir connaître en un pareil gibier.

LÉANDRE. Célie...

MASCARILLE. Oui, sa pudeur n'est que franche grimace,
Qu'une ombre de vertu qui garde mal la place,
Et qui s'évanouit, comme l'on peut savoir,
Aux rayons du soleil qu'une bourse fait voir.

LÉANDRE. Las ! que dis-tu ? Croirai-je un discours de la sorte ?

MASCARILLE. Monsieur, les volontés sont libres ; que m'importe ?
Non, ne me croyez pas, suivez votre dessein :
Prenez cette matoise, et lui donnez la main ;
Toute la ville en corps reconnaîtra ce zèle,
Et vous épouserez le bien public en elle.

LÉANDRE. Quelle surprise étrange !

MASCARILLE (à part). Il a pris l'hameçon,
Courage, s'il se peut enfermer tout de bon,
Nous nous ôtons du pied une fâcheuse épine.

LÉANDRE. Oui, d'un coup étonnant ce discours m'assassine.

MASCARILLE. Quoi ! vous pourriez ?...

LÉANDRE. Va-t'en jusqu'à la porte, et vois
Je ne sais quel paquet qui doit venir pour moi.
(Seul, après avoir rêvé.)

Qui ne s'y fût trompé ? Jamais l'air d'un visage,
Si ce qu'il dit est vrai, n'imposa davantage.

SCÈNE III

LELIE, LÉANDRE.

LELIE. Du chagrin qui vous tient quel peut être l'objet ?

LÉANDRE. Moi ?

LELIE. Vous-même.

LÉANDRE. Pourtant je n'en ai point sujet.

LELIE. Je vois bien ce que c'est, Célie en est la cause.

LÉANDRE. Mon esprit ne court pas après si peu de chose.

LELIE. Pour elle vous aviez pourtant de grands desseins :
Mais il faut dire ainsi lorsqu'ils se trouvent vains.

LÉANDRE. Si j'étais assez sot pour chérir ses caresses,
Je me moquerais bien de toutes vos finesses.

LELIE. Quelles finesses donc ?

LÉANDRE. Mon Dieu ! nous savons tout.

LELIE. Quoi ?

LÉANDRE. Votre procédé de l'un à l'autre bout.

LELIE. C'est de l'hébreu pour moi, je n'y puis rien comprendre.

LÉANDRE. Feignez, si vous voulez, de ne me pas entendre ;

Mais, croyez-moi, cessez de craindre pour un bien

Où je serais fâché de vous disputer rien.

J'aime fort la beauté qui n'est point profanée,

Et ne veux point brûler pour une abandonnée.

LELIE. Tout beau, tout beau, Léandre !

LÉANDRE. Ah ! que vous êtes bon !

Allez, vous dis-je encor, servez-la sans soupçon ;

Vous pourrez vous nommer homme à bonnes fortunes.

Il est vrai, sa beauté n'est pas des plus communes ;

Mais en revanche aussi le reste est fort commun.

LELIE. Léandre, arrêtez là ce discours importun.

Contre moi tant d'efforts qu'il vous plaira pour elle,

Mais surtout retenez cette atteinte mortelle,
Sachez que je m'impute à trop de lâcheté
D'entendre mal parler de ma divinité,
Et que j'aurai toujours bien moins de répugnance
A souffrir votre amour qu'un discours qui l'offense.

LÉANDRE. Ce que j'avance ici me vient de bonne part.
LÉLIE. Quiconque vous l'a dit est un lâche, un pendard.
On ne peut imposer de tache à cette fille,
Je connais bien son cœur.

LÉANDRE. Mais enfin Mascarille
D'un semblable procès est juge compétent ;
C'est lui qui la condamne.

LÉLIE. Oui !

LÉANDRE. Lui-même.

LÉLIE. Il prétend
D'une fille d'honneur insolemment médire,
Et que peut-être encor je n'en ferai que rire ?
Gage qu'il se dédit.

LÉANDRE. Et moi, gage que non.
LÉLIE. Parbleu ! je le ferais mourir sous le bâton
S'il m'avait soutenu des faussetés pareilles.

LÉANDRE. Moi, je lui couperais sur-le-champ les oreilles
S'il n'était pas garant de tout ce qu'il m'a dit.

SCÈNE IV.

LÉLIE, LÉANDRE, MASCARILLE.

LÉLIE. Ah ! bon, bon, le voilà ! Venez ça, chien maudit !

MASCARILLE. Quoi ?

LÉLIE. Langue de serpent fertile en imposture,
Vous osez sur Célie attacher vos morsures,
Et lui calomnier la plus rare vertu
Qui puisse faire éclat sous un sort abattu ?

MASCARILLE (bas à Lélie). Doucement : ce discours est de mon industrie.

LÉLIE. Non, non, point de clin d'œil et point de raillerie :

Je suis aveugle à tout, sourd à quoi que ce soit ;

Fût-ce mon propre frère, il me la payeroit ;

Et sur ce que j'adore oser porter le blâme,

C'est me faire une plaie au plus tendre de l'âme.

Tous ces signes sont vains. Quels discours as-tu faits ?

MASCARILLE. Mon Dieu ! ne cherchons point querelle, ou je m'en vais.

LÉLIE. Tu n'échapperas pas.

MASCARILLE.

Hai !

LÉLIE.

Parle donc, confesse.

MASCARILLE (bas à Lélie).

Laissez-moi : je vous dis que c'est un tour d'adresse.

LÉLIE. Dépêche : qu'as-tu dit ? vide entre nous ce point.

MASCARILLE (bas à Lélie).

J'ai dit ce que j'ai dit : ne vous emportez point.

LÉLIE (mettant l'épée à la main).

Ah ! je vous ferai bien parler d'une autre sorte

LÉANDRE (l'arrêtant). Halte un peu, retenez l'ardeur qui vous emporte.

MASCARILLE (à part). Fut-il jamais au monde un esprit moins sensé ?

LÉLIE. Laissez-moi contenter mon courage offensé.

LÉANDRE. C'est trop que de vouloir le battre en ma présence.

LÉLIE. Quoi ! châtier mes gens n'est pas en ma puissance !

LÉANDRE. Comment ! vos gens.

MASCARILLE (à part). Encore ! Il va tout découvrir.

LÉLIE. Quand j'aurais volonté de le battre à mourir,

Eh bien ! c'est mon valet.

LÉANDRE. C'est maintenant le nôtre.

LÉLIE. Le trait est admirable ! Et comment donc le vôtre ?

LÉANDRE. Sans doute.

MASCARILLE (bas à Lélie). Doucement.

LÉLIE.

Hem, que veux-tu conter ?

MASCARILLE (à part). Ah ! le double bourreau, qui me va tout gâter.

Et qui ne comprend rien, quelque signe qu'on donne !

LÉLIE. Vous rêvez bien, Léandre, et me la baillez bonne.

Il n'est pas mon valet ?

LÉANDRE. Pour quelque mal commis

Hors de votre service il n'a pas été mis ?

LÉLIE. Je ne sais ce que c'est.

LÉANDRE.

Et, plein de violence,

Vous n'avez pas chargé son dos avec outrage ?

LÉLIE. Point du tout. Moi, l'avoir chassé, roué de coups ?

Vous vous moquez de moi, Léandre, ou lui de vous.

MASCARILLE (à part). Pousse, pousse, bourreau ; tu fais bien tes affaires.

LÉANDRE (à Mascarille). Donc, les coups de bâton ne sont qu'imaginaires ?

MASCARILLE. Il ne sait ce qu'il dit ; sa mémoire...

LÉANDRE.

Non, non,

Tous ces signes pour toi ne disent rien de bon.

Où, d'un tour délicat mon esprit te soupçonne :

Mais pour l'invention, va, je te le pardonne.

C'est bien assez pour moi qu'il m'ait désabusé,

De voir par quels motifs tu m'avais imposé,

Et que, m'étant commis à ton zèle hypocrite,

A si bon compte encor je m'en sois trouvé quitte.

Ceci doit s'appeler un avis au lecteur.

Adieu, Lélie, adieu ; très-humble serviteur.

SCÈNE V.

LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Courage, mon garçon ; tout heur nous accompagne

Mettons flamberge au vent et bravoure en campagne :

Faisons l'Olibrius, l'occiseur d'innocents.

LÉLIE. Il t'avait accusé de discours médisants

Contre...

MASCARILLE. Et vous ne pouviez souffrir mon artifice,

Lui laisser son erreur qui vous rendait service,

Et par qui son amour s'en était presque allé ?

Non, il a l'esprit franc et point dissimulé.

Enfin, chez son rival je m'ancre avec adresse.

Cette fourbe en mes mains va mettre sa maîtresse :

Il me la fait manquer. Avec de faux rapports

Je veux de son rival ralentir les transports :

Mon brave incontinent vient, qui le désabuse.

J'ai beau lui faire signe et montrer que c'est ruse,

Point d'affaire ; il poursuit sa pointe jusqu'au bout,

Et n'est point satisfait qu'il n'ait déconvert tout.

Grand et sublime effort d'une imaginative

Qui ne le cède point à personne qui vive !

C'est une rare pièce, et digne, sur ma foi,

Qu'on en fasse présent au cabinet du roi.

LÉLIE. Je ne m'étonne pas si je romps tes attentes ;

A moins d'être informé des choses que tu tentes,

J'en ferais encor cent de la sorte.

MASCARILLE.

Tant pis.

LÉLIE. Au moins, pour t'emporter à de justes dépit,

Fais-moi dans tes desseins entrer pour quelque chose.

Mais que de leurs ressorts la porte me soit close,

C'est ce qui fait toujours que je suis pris sans vert.

MASCARILLE. Ah ! voilà tout le mal. C'est là ce qui nous perd.

Ma foi, mon cher patron, je vous le dis encore

Vous ne serez jamais qu'une pauvre pécore.

LÉLIE. Puisque la chose est faite, il n'y faut plus penser.

Mon rival, en tous cas, ne peut me traverser :

Et pourvu que tes soins, en qui je me repose...

MASCARILLE. Laissons là ce discours, et parlons d'autre chose.

Je ne m'apaise pas, non, si facilement ;

Je suis trop en colère. Il faut premièrement

Me rendre un bon office, et nous verrons ensuite

Si je dois de vos feux reprendre la conduite.

LÉLIE. S'il ne tient qu'à cela, je n'y résiste pas.

As-tu besoin, dis-moi, de mon sang, de mon bras ?

MASCARILLE. De quelle vision sa cervelle est frappée !

Vous êtes de l'humeur de ces amis d'épée

Que l'on trouve toujours plus prompts à dégainer

Qu'à tirer un teston s'il le fallait donner.

LÉLIE. Que puis-je donc pour toi ?

MASCARILLE.

C'est que de votre père

Il faut absolument apaiser la colère.

LÉLIE. Nous avons fait la paix.

MASCARILLE.

Oui, mais non pas pour nous.

Je l'ai fait ce matin mort pour l'amour de vous :

La vision le choque, et de pareilles feintes

Aux vieillards comme lui sont de dures atteintes

Qui, sur l'état prochain de leur condition,

Leur font faire à regret triste réflexion.

Le bon homme, tout vieux, chérit fort la lumière,

Et ne veut point de jeu dessus cette matière.

Il craint le pronostic ; et, contre moi fâché,

On m'a dit qu'en justice il m'avait recherché.

J'ai peur, si le logis du roi fait ma demeure,

De m'y trouver si bien dès le premier quart d'heure,

Que j'aie peine aussi d'en sortir par après.

Contre moi dès longtemps on a force décrets ;

Car enfin la vertu n'est jamais sans envie,
Et dans ce maudit siècle est toujours poursuivie.
Allez donc le fléchir.

LÉLIE. Oui, nous le fléchirons;
Mais aussi tu promets...

MASCARILLE. Ah! mon Dieu! nous verrons.
(Lélie sort.) Ma foi, prenons haleine après tant de fatigues.
Cessons pour quelque temps le cours de nos intrigues,
Et de nous tourmenter de même qu'un lutin.
Léandre pour nous nuire est hors de garde enfin,
Et Célie arrêtée avecque l'artifice...

SCÈNE VI.

ERGASTE, MASCARILLE.

ERGASTE. Je te cherchais partout pour te rendre service,
Pour te donner avis d'un secret important.

MASCARILLE. Quoi donc?

ERGASTE. N'avons-nous point ici quelque écoutant?

MASCARILLE. Non.

ERGASTE. Nous sommes amis autant qu'on le peut être :

Je sais tous tes desseins et l'amour de ton maître;
Songez à vous tantôt. Léandre fait parti
Pour enlever Célie; et je suis averti
Qu'il a mis ordre à tout, et qu'il se persuade
D'entrer chez Trufaldin par une mascarade,
Ayant su qu'en ce temps, assez souvent, le soir,
Des femmes du quartier en masque l'allaient voir.

MASCARILLE. Oui? Suffit; il n'est pas au comble de sa joie :
Je pourrai bien tantôt lui souffler cette proie;
Et contre cet assaut je sais un coup fourré
Par qui je veux qu'il soit de lui-même enfermé.
Il ne sait pas les dons dont mon âme est pourvue.
Adieu; nous boirons pinte à la première vue.

SCÈNE VII.

MASCARILLE.

Il faut, il faut tirer à nous ce que d'heureux
Pourrait avoir en soi ce projet amoureux,
Et, par une surprise adroite et non commune,
Sans courir le danger en tenter la fortune.
Si je vais me masquer pour devancer ses pas,
Léandre assurément ne nous bravera pas,
Et là, premier que lui, si nous faisons la prise,
Il aura fait pour nous les frais de l'entreprise.
Puisque, par son dessein déjà presque éventé,
Le soupçon tombera toujours de son côté,
Et que nous, à couvert de toutes les poursuites,
De ce coup hasardeux ne craignons point de suites,
C'est ne se point commettre à faire de l'éclat,
Et tirer les marrons de la patte du chat.
Allons donc nous masquer avec quelques bons frères;
Pour prévenir nos gens il ne faut tarder guères.
Je sais où git le lièvre, et me puis sans travail
Fournir en un moment d'hommes et d'attirail.
Croyez que je mets bien mon adresse en usage :
Si j'ai reçu du ciel des fourbes en partage,
Je ne suis point au rang de ces esprits mal nés
Qui cachent les talents que Dieu leur a donnés.

SCÈNE VIII.

LÉLIE, ERGASTE.

LÉLIE. Il prétend l'enlever avec sa mascarade?

ERGASTE. Il n'est rien plus certain. Quelqu'un de sa brigade
M'ayant de ce dessein instruit, sans m'arrêter
A Mascarille alors j'ai couru tout conter,
Qui s'en va, m'a-t-il dit, rompre cette partie

Par une invention dessus le champ bâtie;
Et, comme je vous ai rencontré par hasard,
J'ai cru que je devais du tout vous faire part.
LÉLIE. Tu m'obliges par trop avec cette nouvelle :
Va, je reconnaitrai ce service fidèle.

SCÈNE IX.

LÉLIE.

Mon drôle assurément leur jouera quelque trait;
Mais je veux de ma part seconder son projet.
Il ne sera pas dit qu'en un fait qui me touche
Je ne me sois non plus remué qu'une souche.
Voici l'heure; ils seront surpris de mon aspect.
Foin! que n'ai-je avec moi pris mon porte-respect!
Mais vienne qui voudra contre notre personne,
J'ai deux bons pistolets et mon épée est bonne.
Holà! quelqu'un; un mot.

SCÈNE X.

TRUFALDIN, à sa fenêtre; LÉLIE.

TRUFALDIN. Qu'est-ce? qui me vient voir?

LÉLIE. F. ridez soigneusement votre porte ce soir.

TRUFALDIN. Pourquoi?

LÉLIE. Certaines gens font une mascarade
Pour vous venir donner une fâcheuse aubade;
Ils veulent enlever votre Célie.

TRUFALDIN. O Dieux!

LÉLIE. Et sans doute bientôt ils viendront en ces lieux :
Demeurez; vous pourrez voir tout de la fenêtre.
Eh bien! qu'avais-je dit? Les voyez-vous paraître?
Chut! je veux à vos yeux leur en faire l'affront.
Nous allons voir beau jeu si la corde ne rompt.

SCÈNE XI.

LÉLIE, TRUFALDIN; MASCARILLE et sa suite, masqués

TRUFALDIN. Oh! les plaisants robins qui pensent me surprendre!

LÉLIE. Masques, où courez-vous? Le pourrait-on apprendre?

Trufaldin, ouvrez-leur pour jouer un momon.

(A Mascarille, déguisé en femme.)

Bon Dieu! qu'elle est jolie, et qu'elle a l'air mignon!
Eh quoi! vous murmurez? Mais, sans vous faire outrage,
Peut-on lever le masque et voir votre visage?

TRUFALDIN. Allez! fourbes, méchants; retirez-vous d'ici,
Canaille! Et vous, seigneur, bon soir, et grand merci.

SCÈNE XII.

LÉLIE, MASCARILLE.

LÉLIE (après avoir démasqué Mascarille).

Mascarille, est-ce toi?

MASCARILLE. Nenni dà, c'est quelque autre

LÉLIE. Hélas! quelle surprise! et quel sort est le nôtre!

L'aurais-je deviné, n'étant point averti

Des secrètes raisons qui t'avaient travesti?

Malheureux que je suis d'avoir dessous ce masque

Été, sans y penser, te faire cette frasque!

Il me prendrait envie, en mon juste courroux,

De me battre moi-même et me donner cent coups.

MASCARILLE. Adieu, sublime esprit, rare imaginative.

LÉLIE. Las! si de ton secours ta colère me prive,

A quel saint me voudrai-je?

MASCARILLE. Au grand diable d'enfer.
 LÉLIE. Ah ! si ton cœur pour moi n'est de bronze ou de fer,
 Qu'encore un coup du moins mon imprudence ait grâce !
 S'il faut, pour l'obtenir, que tes genoux j'embrasse,
 Vois-moi...
 MASCARILLE. Tarare ! allons, camarades, allons ;
 J'entends venir des gens qui sont sur nos talons.

SCÈNE XIII.

LÉANDRE et sa suite, masqués ; TRUFALDIN, à sa fenêtre.

LÉANDRE. Sans bruit ; ne faisons rien que de la bonne sorte.
 TRUFALDIN. Quoi ! masques toute nuit assiègeront ma porte !
 Messieurs, ne gagnez point de rhumes à plaisir ;
 Tout cerveau qui le fait est, certes, de loisir.
 Il est un peu trop tard pour enlever Cécile ;
 Dispensez-l'en ce soir, elle vous en supplie :
 La belle est dans le lit, et ne peut vous parler.
 J'en suis fâché pour vous ; mais, pour vous régaler
 Du souci qui pour elle ici vous inquiète,
 Elle vous fait présent de cette cassolette.
 LÉANDRE. Vi ! cela sent mauvais, et je suis tout gâté.
 Nous sommes déçus ; tirons de ce côté.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LÉLIE, déguisé en Arménien ; MASCARILLE.

MASCARILLE. Vous voilà fagoté d'une plaisante sorte !
 LÉLIE. Tu m'animas par là mon espérance morte.
 MASCARILLE. Toujours de ma colère on me voit revenir ;
 J'ai beau jurer, pester, je ne m'en puis tenir.
 LÉLIE. Aussi crois, si jamais je suis dans la puissance,
 Que tu seras content de ma reconnaissance,
 Et que, quand je n'aurais qu'un seul morceau de pain...
 MASCARILLE. Baste, songez à vous dans ce nouveau dessein.
 Au moins, si l'on vous voit commettre une sottise,
 Vous n'imputerez plus l'erreur à la surprise :
 Votre rôle en ce jeu par cœur doit être su.
 LÉLIE. Mais comment Trufaldin chez lui t'a-t-il reçu ?
 MASCARILLE. D'un zèle simulé j'ai bridé le bon sire :
 Avec empressement je suis venu lui dire,
 S'il ne songait à lui, que l'on le surprendrait ;
 Que l'on couchait en joue, et de plus d'un endroit,
 Celle dont il a vu qu'une lettre en avance
 Avait si fausement divulgué la naissance :
 Qu'on avait bien voulu m'y mêler quelque peu,
 Mais que j'avais tiré mon épingle du jeu ;
 Et que, touché d'ardeur pour ce qui le regarde,
 Je venais l'avertir de se donner de garde.
 De là, moralisant, j'ai fait de grands discours
 Sur les fourbes qu'on voit ici-bas tous les jours ;
 Que, pour moi, las du monde et de sa vie infâme,
 Je voulais travailler au salut de mon âme,
 A m'éloigner du trouble, et pouvoir longuement
 Près de quelque honnête homme être paisiblement ;
 Que s'il le trouvait bon, je n'aurais d'autre envie
 Que de passer chez lui le reste de la vie ;
 Et que même à tel point il m'avait su ravir,
 Que, sans lui demander gages pour le servir,
 Je mettrais en ses mains, que je tenais certaines,
 Quelque bien de mon père, et le fruit de mes peines,
 Dont, avenant que Dieu de ce monde m'ôtât,
 J'entendais tout de bon que lui seul héritât.
 C'était le vrai moyen d'acquiescer sa tendresse.
 Et comme, pour résoudre avec votre maîtresse

Des biais qu'on doit prendre à terminer vos vœux,
 Je voulais en secret vous aboucher tous deux,
 Lui-même a su m'ouvrir une voie assez belle
 De pouvoir hautement vous loger avec elle,
 Venant m'entretenir d'un fils privé du jour,
 Dont cette nuit en songe il a vu le retour :
 A ce propos, voici l'histoire qu'il m'a dite,
 Et sur quoi j'ai tantôt notre fourbe construite.
 LÉLIE. C'est assez, je sais tout : tu me l'as dit deux fois.
 MASCARILLE. Oui, oui ; mais quand j'aurais passé jusques à trois,
 Peut-être encor qu'avec toute sa suffisance
 Votre esprit manquera dans quelque circonstance.
 LÉLIE. Mais à tant différer je me fais de l'effort.
 MASCARILLE. Ah ! de peur de tomber, ne courons pas si fort,
 Voyez-vous, vous avez la caboche un peu dure.
 Rendez-vous affermi dessus cette aventure.
 Autrefois Trufaldin de Naples est sorti,
 Et s'appelait alors Zanobio Ruberti.
 Un parti qui causa quelque émeute civile,
 Dont il fut seulement soupçonné dans sa ville
 (De fait, il n'est pas homme à troubler un Etat),
 L'obligea d'en sortir une nuit sans éclat.
 Une fille fort jeune et sa femme laissées
 A quelque temps de là se trouvant trépassées,
 Il en eut la nouvelle, et, dans ce grand ennui,
 Volant dans quelque ville emmener avec lui,
 Outre ses biens, l'espoir qui restait de sa race,
 Un sien fils écolier, qui se nommait Horace,
 Il écrivit à Bologne, où, pour mieux être instruit,
 Un certain maître Albert jeune l'avait conduit.
 Mais pour se joindre tous le rendez-vous qu'il donne
 Durant deux ans entiers ne lui fit voir personne :
 Si bien que, les jugeant morts après ce temps-là,
 Il vint en cette ville, et prit le nom qu'il a,
 Sans que de cet Albert ni de ce fils Horace
 Douze ans aient découvert jamais la moindre trace.
 Voilà l'histoire en gros, redite seulement
 Afin de vous servir ici de fondement.
 Maintenant vous serez un marchand d'Arménie,
 Qui les aurez vus sains l'un et l'autre en Turquie.
 Si j'ai plutôt qu'aucun un tel moyen trouvé
 Pour les ressusciter sur ce qu'il a rêvé,
 C'est qu'en fait d'aventure il est très-ordinaire
 De voir gens pris sur mer par quelque Turc corsaire,
 Puis être à leur famille à point nommé rendus
 Après quinze ou vingt ans qu'on les a crus perdus.
 Pour moi, j'ai vu déjà cent contes de la sorte.
 Sans nous alambiquer, servons-nous-en ; qu'importe ?
 Vous leur aurez ouï leur disgrâce conter,
 Et leur aurez fourni de quoi se racheter ;
 Mais que, parti plus tôt pour chose nécessaire,
 Horace vous chargea de voir ici son père.
 Dont il a su le sort, et chez qui vous devez
 Attendre quelques jours qu'ils y soient arrivés.
 Je vous ai fait tantôt des leçons étendues.
 LÉLIE. Ces répétitions ne sont que superflues ;
 Dès l'abord mon esprit a compris tout le fait.
 MASCARILLE. Je m'en vais là-dedans donner le premier trait.
 LÉLIE. Ecoute, Mascarille ; un seul point me chagrine :
 S'il allait de son fils me demander la mine ?
 MASCARILLE. Belle difficulté ! Devez-vous pas savoir
 Qu'il était fort petit alors qu'il l'a pu voir ?
 Et puis, outre cela, le temps et l'esclavage
 Pourraient-ils pas avoir changé tout son visage ?
 LÉLIE. Il est vrai. Mais, dis-moi, s'il connaît qu'il m'a vu,
 Que faire ?
 MASCARILLE. De mémoire êtes-vous dépourvu ?
 Nous avons dit tantôt qu'outre que votre image
 N'avait dans son esprit pu faire qu'un passage,
 Pour ne vous avoir vu que durant un moment,
 Et le poil et l'habit déguisent grandement.
 LÉLIE. Fort bien. Mais, à propos, cet endroit de Turquie ?
 MASCARILLE. Tout, vous dis-je, est égal, Turquie ou Barbarie.
 LÉLIE. Mais le nom de la ville où j'aurai pu les voir ?
 MASCARILLE. Tunis. Il me tiendra, je crois, jusques au soir.
 La répétition, dit-il, est inutile ;
 Et j'ai déjà nommé douze fois cette ville.
 LÉLIE. Va, va-t'en commencer ; il ne me faut plus rien.
 MASCARILLE. Au moins soyez prudent, et vous conduisez bien :
 Ne donnez point ici de l'imaginative.
 LÉLIE. Laisse-moi gouverner. Que ton âme est craintive !
 MASCARILLE. Horace, dans Bologne écolier ; Trufaldin,
 Zanobio Ruberti, dans Naples citadin ;
 Le précepteur, Albert...
 LÉLIE. Ah ! c'est me faire honte

Que de me tant prêcher ! Suis-je un sot, à ton compte ?
 MASCARILLE. Non, pas du tout, mais bien quelque chose approchant.

SCÈNE II.

LÉLIE

Quand il m'est inutile il fait le chien couchant ;
 Mais parce qu'il sent bien le secours qu'il me donne,
 Sa familiarité jusque là s'abandonne.



Et qu'au bas du portrait on mette en lettres d'or :
Vicat Mascarillus, fourbum imperator !

ACTE II, SCÈNE XI

Je vais être de près éclairé des beaux yeux
 Dont la force m'impose un joug si précieux ;
 Je m'en vais sans obstacle, avec des traits de flamme,
 Peindre à cette beauté les tourments de mon âme ;
 Je saurai quel arrêt je dois... Mais les voici.

SCÈNE III.

TRUFALDIN, LÉLIE, MASCARILLE.

TRUFALDIN. Sois béni, juste ciel, de mon sort adouci.
 MASCARILLE. C'est à vous de rêver et de faire des songes,
 Pui qu'en vous il est faux que songes sont mensonges.
 TRUFALDIN (à Lélie). Quelle grâce, quels biens vous rendrai-je, seigneur,

Vous que je dois nommer l'ange de mon bonheur ?
 LÉLIE. Ce sont soins superflus, et je vous en dispense.
 TRUFALDIN (à Mascarille). J'ai, je ne sais pas où, vu quelque ressemblance
 De cet Arménien.

MASCARILLE. C'est ce que je disois ;
 Mais on voit des rapports admirables parfois.
 TRUFALDIN. Vous avez vu ce fils où mon espoir se fonde ?
 LÉLIE. Oui, seigneur Trufaldin, le plus gaillard du monde.
 TRUFALDIN. Il vous a dit sa vie, et parlé fort de moi ?
 LÉLIE. Plus de dix mille fois.

MASCARILLE. Quelque peu moins, je croi.
 LÉLIE. Il vous a dépeint tel que je vous vois paraître,
 Le visage, le port...

TRUFALDIN. Cela pourrait-il être,
 Si lorsqu'il m'a pu voir il n'avait que sept ans,
 Et si son précepteur même, depuis ce temps,
 Aurait peine à pouvoir connaître mon visage ?

MASCARILLE. Le sang bien autrement conserve cette image :
 Par des traits si profonds ce portrait est tracé,
 Que mon père...

TRUFALDIN. Suffit. Où l'avez-vous laissé ?

LÉLIE. En Turquie, à Turin.

TRUFALDIN. Turin ? Mais cette ville
 Est, je pense, en Piémont.

MASCARILLE (à part). Oh ! cerveau malhabile !
 (A Trufaldin.) Vous ne l'entendez pas, il veut dire Tunis,
 Et c'est en effet là qu'il laissa votre fils :
 Mais les Arméniens ont tous par habitude
 Certain vice de langue à nous autres fort rude ;
 C'est que de tous les mots ils changent *nis* en *rin*,
 Et pour dire Tunis ils prononcent Turin.

TRUFALDIN. Il fallait, pour l'entendre, avoir cette lumière.
 Quel moyen vous dit-il de rencontrer son père ?

MASCARILLE.

(A part.) (A Trufaldin, après s'être escrime.)
 Voyez s'il répondra ! Je repassais un peu
 Quelque leçon d'escrime : autrefois en ce jeu
 Il n'était point d'adresse à mon adresse égale,
 Et j'ai battu le fer en mainte et mainte salle.

TRUFALDIN (à Mascarille). Ce n'est pas maintenant ce que je veux savoir.
 (A Lélie.) Quel autre nom dit-il que je devais avoir ?

MASCARILLE. Ah ! seigneur Zanobio Ruberti, quelle joie
 Est celle maintenant que le ciel vous envoie !

LÉLIE. C'est là votre vrai nom, et l'autre est emprunté.

TRUFALDIN. Mais où vous a-t-il dit qu'il reçut la charté ?

MASCARILLE. Naples est un séjour qui paraît agréable ;
 Mais pour vous ce doit être un lieu fort haïssable.

TRUFALDIN. Ne peux-tu sans parler souffrir notre discours ?

LÉLIE. Dads Naples son destin a commencé son cours.

TRUFALDIN. Où l'envoyai-je jeune, et sous quelle conduite ?

MASCARILLE. Ce pauvre maître Albert a beaucoup de mérite
 D'avoir depuis Bologne accompagné ce fils
 Qu'à sa discrétion vos soins avaient commis !

TRUFALDIN. Ah !

MASCARILLE (à part). Nous sommes perdus si cet entretien dure

TRUFALDIN. Je voudrais bien savoir de vous leur aventure,
 Sur quel vaisseau le sort qui m'a su travailler...

MASCARILLE. Je ne sais ce que c'est, je ne fais que bâiller.
 Mais, seigneur Trufaldin, songez-vous que peut-être
 Ce monsieur l'étranger a besoin de repaire,
 Et qu'il est tard aussi ?

LÉLIE. Pour moi point de repas.

MASCARILLE. Ah ! vous avez plus faim que vous ne pensez pas.

TRUFALDIN. Entrez donc.

LÉLIE. Après vous.

MASCARILLE (à Trufaldin). Monsieur, en Arménie
 Les maîtres du lois sont sans cérémonie.

(A Lélie, après que Trufaldin est entré dans sa maison.)

Pauvre esprit ! pas deux mots !

LÉLIE. D'abord il m'a surpris :

Mais n'appréhende plus, je reprends mes esprits,
 Et m'en vais débiter avecque hardiesse...

MASCARILLE. Voici notre rival, qui ne sait pas la pièce.

(Ils entrent dans la maison de Trufaldin.)

SCÈNE IV.

ANSELME, LÉANDRE.

ANSELME. Arrêtez-vous, Léandre, et souffrez un discours
 Qui cherche le repos et l'honneur de vos jours.
 Je ne vous parle point en père de ma fille,
 En homme intéressé pour ma propre famille,
 Mais comme votre père, ému pour votre bien,
 Sans vouloir vous flatter et vous déguiser rien ;
 Bref, comme je voudrais d'une âme franche et pure
 Que l'on fit à mon sang en pareille aventure.
 Savez-vous de quel œil chacun voit cet amour
 Qui dedans une nuit vient d'éclater au jour ?
 A combien de discours et de traits de risée
 Votre entreprise d'hier est partout exposée ?
 Quel jugement on fait du choix capricieux
 Qui pour femme, dit-on, vous désigne en ces lieux
 Un rebut de l'Égypte, une fille coureuse,
 De qui le noble emploi n'est qu'un métier de gueuse ?
 J'en ai rougi pour vous encor plus que pour moi,
 Qui me trouve compris dans l'éclat que je voi ;
 Moi, dis-je, dont la fille, à vos ardeurs promise,
 Ne peut, sans quelque affront, souffrir qu'on la méprise.
 Ah ! Léandre ! sortez de cet abaissement ;
 Ouvrez un peu les yeux sur votre aveuglement.
 Si notre esprit n'est pas sage à toutes les heures,
 Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.
 Quand on ne prend en dot que la seule beauté,
 Le remords est bien près de la solennité ;
 Et la plus belle femme a très-peu de défense
 Contre cette tiédeur qui suit la jouissance.
 Je vous le dis encor, ces bouillants mouvements,
 Ces ardeurs de jeunesse et ces emportements,
 Nous font trouver d'abord quelques nuits agréables ;
 Mais ces félicités ne sont guère durables,
 Et notre passion, ralentissant son cours,
 Après ces bonnes nuits donne de mauvais jours :
 De là viennent les soins, les soucis, les misères,
 Les fils déshérités par le courroux des pères.

LÉANDRE. Dans tout votre discours je n'ai rien écouté
 Que mon esprit déjà ne m'ait représenté.
 Je sais combien je dois à cet honneur insigne
 Que vous me voulez faire, et dont je suis indigne,
 Et vois, malgré l'effort dont je suis combattu,
 Ce que vaut votre fille, et quelle est sa vertu :
 Aussi veux-je tâcher...

ANSELME. On ouvre cette porte :
 Retirons-nous plus loin, de crainte qu'il n'en sorte
 Quelque secret poison dont vous seriez surpris.

SCÈNE V.

LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Bientôt de notre fourbe on verra le debris
 Si vous continuez des sottises si grandes.

LÉLIE. Dois-je éternellement ouir tes réprimandes ?
 De quoi te peux-tu plaindre ? ai-je pas réussi
 En tout ce que j'ai dit depuis ?

MASCARILLE. Couci couci :
 Témoin les Turcs par vous appelés hérétiques,
 Et que vous assurez, par serments authentiques,
 Adorer pour leur dieu la lune et le soleil.
 Passe. Ce qui me donne un dépit non pareil.
 C'est qu'ici votre amour étrangement s'oublie ;
 Près de Célie il est ainsi que la bouillie,
 Qui par un trop grand feu s'enfle, croît jusqu'aux bords,
 Et de tous les côtés se répand au dehors.

LÉLIE. Pourrait-on se forcer à plus de retenue ?
 Je ne l'ai presque point encore entretenue.

MASCARILLE. Oui : mais ce n'est pas tout que de ne parler pas ;
 Par vos gestes, durant un moment de repas,
 Vous avez aux soupçons donné plus de matière
 Que d'autres ne feraient dans une année entière.

LÉLIE. Et comment donc ?

MASCARILLE. Comment ? Chacun a pu le voir.
 A table, où Trufaldin l'oblige de se seoir,
 Vous n'avez toujours fait qu'avoir les yeux sur elle ;
 Rouge, tout interdit, jouant de la prunelle,
 Sans prendre jamais garde à ce qu'on vous servait ;
 Vous n'aviez point de soif qu'alors qu'elle buvait ;
 Et, dans ses propres mains vous saisissant du verre,
 Sans le vouloir rincer, sans rien jeter à terre,
 Vous buviez sur son reste, et montriez d'affecter
 Le côté qu'à sa bouche elle avait su porter ;
 Sur les morceaux touchés de sa main délicate,
 On mordus de ses dents, vous étendiez la patte
 Plus brusquement qu'un chat dessus une souris,
 Et les avaliez tous ainsi que des pois gris.



Mascarille, est-ce toi ? — ACTE III, SCÈNE XII.

Puis, outre tout cela, vous faisiez sous la table
 Un bruit, un triquetrae de pieds insupportable,
 Dont Trufaldin, heurté de deux coups trop pressants,
 A puni par deux fois deux chiens très-innocents,
 Qui, s'ils eussent osé, vous eussent fait querelle.
 Et puis, après cela, votre conduite est belle ?
 Pour moi, j'en ai souffert la gêne sur mon corps ;
 Malgré le froid, je sue encor de mes efforts.
 Attaché dessus vous comme un joueur de boule
 Après le mouvement de la sienne qui roule,
 Je pensais retenir toutes vos actions
 En faisant de mon corps mille contorsions.

LÉLIE. Mon Dieu, qu'il t'est aisé de condamner des choses
 Dont tu ne ressens pas les agréables causes !
 Je veux bien néanmoins, pour te plaire une fois,
 Faire force à l'amour qui m'impose des lois.
 Désormais...

SCÈNE VI.

TRUFALDIN, LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Nous parlions des fortunes d'Horace.
 TRUFALDIN (à Lélie). C'est bien fait. Cependant me ferez-vous la grâce
 Que je puisse lui dire un seul mot en secret?
 LÉLIE. Il faudrait autrement être fort indiscret.
 (Lélie entre dans la maison de Trufaldin.)

SCÈNE VII.

TRUFALDIN, MASCARILLE.

TRUFALDIN. Ecoute : sais-tu bien ce que je viens de faire?
 MASCARILLE. Non ; mais, si vous voulez, je ne tarderai guère,
 Sans doute, à le savoir.
 TRUFALDIN. D'un chêne grand et fort,
 Dont près de deux cents ans ont déjà fait le sort,
 Je viens de détacher une branche admirable,
 Choisie expressément de grosseur raisonnable,
 Dont j'ai fait sur-le-champ, avec beaucoup d'ardeur,
 Un bâton à peu près... oui (il montre son bras), de cette grandeur :
 Moins gros par l'un des bouts, mais, plus que trente gaules,
 Propre, comme je pense, à rosser les épaules ;
 Car il est bien en main, vert, nouveau et massif.
 MASCARILLE. Mais pour qui, je vous prie, un tel préparatif?
 TRUFALDIN. Pour toi premièrement ; puis pour ce bon apôtre
 Qui m'en veut donner d'une et m'en jouer d'une autre !
 Pour cet Arménien, ce marchand déguisé,
 Introduit sous l'appât d'un conte supposé.
 MASCARILLE. Quoi ! vous ne croyez pas?...
 TRUFALDIN. Ne cherche point d'excuse :
 Lui-même heureusement a découvert sa ruse
 En disant à Célie, en lui serrant la main,
 Que pour elle il venait sous ce prétexte vain ;
 Il n'a pas aperçu Jeannette, ma filleule,
 Laquelle a tout ouï, parole pour parole :
 Et je ne doute point, quoiqu'il n'en ait rien dit,
 Que tu ne sois de tout le complice maudit.
 MASCARILLE. Ah ! vous me faites tort. S'il faut qu'on vous affronte,
 Croyez qu'il m'a trompé le premier à ce conte.
 TRUFALDIN. Veux-tu me faire voir que tu dis vérité ?
 Qu'à le chasser mon bras soit du tien assisté ;
 Donnons en à ce fourbe et du long et du large,
 Et de tout crime, après, mon esprit te décharge.
 MASCARILLE. Oui-dà, très-volontiers : je l'épousterai bien,
 Et par là vous verrez que je n'y trempe en rien.
 (V. p. 341.) Ah ! vous serez rossé, monsieur de l'Arménie,
 Qui toujours gâtez tout.

SCÈNE VIII.

LÉLIE, TRUFALDIN, MASCARILLE.

TRUFALDIN (à Lélie, après avoir heurté à sa porte).
 Un mot, je vous supplie.
 Donc, monsieur l'imposteur, vous osez aujourd'hui
 Dupier un honnête homme et vous jouer de lui ?
 MASCARILLE. Feindre avoir vu son fils en une autre contrée,
 Pour vous donner chez lui plus librement entrée !
 TRUFALDIN (bat Lélie). Vidons, vidons sur l'heure.
 LÉLIE (à Mascarille qui le bat aussi). Ah ! coquin !
 MASCARILLE. C'est ainsi
 Que les fourbes...
 LÉLIE. Bourreau !
 MASCARILLE. Sont ajustés ici.
 Gardez-moi bien cela.
 LÉLIE. Quoi donc, je serais homme...
 MASCARILLE (le battant toujours et le chassant).
 Tirez, tirez toujours, ou bien je vous assomme.

TRUFALDIN. Voilà qui me plaît fort ; rentre, je suis content.
 (Mascarille suit Trufaldin, qui rentre dans sa maison.)

LÉLIE (revenant). A moi par un valet cet affront éclatant !
 L'aurait-on pu prévoir l'action de ce traître
 Qui vient insolemment de maltraiter son maître ?

MASCARILLE (à la fenêtre de Trufaldin).
 Peut-on vous demander comment va votre dos ?

LÉLIE. Quoi ! tu m'oses encor tenir un tel propos ?
 MASCARILLE. Voilà, voilà que c'est de ne voir pas Jeannette,
 Et d'avoir en tout temps une langue ind scrète.
 Mais pour cette fois-ci je n'ai point de courroux,
 Je cesse d'éclater, de pester contre vous ;
 Quoique de l'action l'imprudence soit haute,
 Ma main sur votre échine a lavé votre faute.

LÉLIE. Ah ! je me vengerai de ce trait déloyal.

MASCARILLE. Vous vous êtes causé vous-même tout le mal.

LÉLIE. Moi ?

MASCARILLE. Si vous n'étiez pas une cervelle folle,
 Quand vous avez parlé naguère à votre idole,
 Vous auriez aperçu Jeannette sur vos pas,
 Dont l'oreille subtile a découvert le cas.

LÉLIE. On aurait pu surprendre un mot dit à Célie ?

MASCARILLE. Et d'où doncques viendrait cette prompte sortie ?

Où, vous n'êtes dehors que par votre caquet.
 Je ne sais si souvent vous jonez au piquet,
 Mais au moins faites-vous des écarts admirables.

LÉLIE. Oh ! le plus malheureux de tous les misérables !
 Mais, encore, pourquoi me voir chassé par toi ?

MASCARILLE. Je ne fis jamais mieux que d'en prendre l'emploi ;
 Par là j'empêche au moins que de cet artifice
 Je ne sois soupçonné d'être auteur ou complice.

LÉLIE. Tu devais donc pour toi frapper plus doucement.

MASCARILLE. Quelque sot, Trufaldin lorgnait exactement :
 Et puis je vous dirai, sous ce prétexte utile
 Je n'étais point fâché d'évaporer ma bile.
 Enfin la chose est faite : et, si j'ai votre foi
 Qu'on ne vous verra point vouloir venger sur moi,
 Soit ou directement, ou par quelque autre voie,
 Les coups sur votre râble assénés avec joie,
 Je vous promets, aidé par le poste où je suis,
 De contenter vos vœux avant qu'il soit deux nuits.

LÉLIE. Quoique ton traitement ait un peu de rudesse,
 Qu'est-ce que dessus moi ne peut cette promesse ?

MASCARILLE. Vous le promettez donc ?

LÉLIE. Oui, je te le promets.

MASCARILLE. Ce n'est pas encor tout : promettez que jamais
 Vous ne vous mêlerez dans quoi que j'entreprene.

LÉLIE. Soit.

MASCARILLE. Si vous y manquez, votre fièvre quartaine...

LÉLIE. Mais tiens-moi donc parole, et songe à mon repos.

MASCARILLE. Allez quitter l'habit et graisser votre dos.

LÉLIE (seul). Faut-il que le malheur, qui me suit à la trace,
 Me fasse voir toujours disgrâce sur disgrâce !

MASCARILLE (sortant de chez Trufaldin).

Quoi ! vous n'êtes pas loin ! Sortez vite d'ici ;
 Mais surtout gardez-vous de prendre aucun souci.
 Puisque je suis pour vous, que cela vous suffise :
 N'aidez point mon projet de la moindre entreprise ;
 Demeurez en repos.

LÉLIE (en sortant). Oui, va, je m'y tiendrai.

MASCARILLE (seul). Il faut voir maintenant quel biais je prendrai.

SCÈNE IX.

ERGASTE, MASCARILLE.

ERGASTE. Mascarille, je viens te dire une nouvelle
 Qui donne à tes desseins une atteinte cruelle.
 A l'heure que je parle, un jeune Egyptien,
 Qui n'est pas noir pourtant, et sent assez son bien,
 Arrive, accompagné d'une vieille fort bâve,
 Et vient chez Trufaldin racheter cette esclave
 Que vous vouliez : pour elle il paraît fort zélé.

MASCARILLE. Sans doute c'est l'amant dont Célie a parlé.
 Fut-il jamais destin plus brouillé que le nôtre !
 Sortant d'un embarras, nous entrons dans un autre.
 En vain nous apprenons que Léandre est au point
 De quitter la partie et ne nous troubler point :
 Que son père, arrivé contre toute espérance,
 Du côté d'Ippolyte emporte la balance,

Qu'il a tout fait changer par son autorité,
Et va dès aujourd'hui conclure le traité :
Lorsqu'un rival s'éloigne, un autre plus funeste
S'en vient nous enlever tout l'espoir qui nous reste !
Toutefois, par un trait merveilleux de mon art,
Je crois que je pourrai retarder leur départ,
Et me donner le temps qui sera nécessaire
Pour tâcher de finir cette fameuse affaire.
Il s'est fait un grand vol : par qui ? l'on n'en sait rien.
Eux autres rarement passent pour gens de bien ;
Je veux adroitement, sur un soupçon frivole,
Faire pour quelques jours emprisonner ce drôle.
Je sais des officiers de justice altérés,
Qui sont pour de tels coups de vrais délibérés :
Dessus l'aveugle espoir de quelque paraguante,
Il n'est rien que leur art aveuglément ne tente ;
Et du plus innocent, toujours à leur profit,
La bourse est criminelle et paye son délit.

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MASCARILLE, ERGASTE.

MASCARILLE. Ah ! chien ! ah ! double chien ! machine de cervelle,
Ta persécution sera-t-elle éternelle ?

ERGASTE. Par les soins vigilants de l'exempt Bahifré
Ton affaire allait bien, le drôle était coffré,
Si ton maître au moment ne fût venu lui-même,
En vrai désespéré, rompre ton stratagème :
Je ne saurais souffrir, a-t-il dit hautement,
Qu'un honnête homme soit traité honteusement ;
J'en réponds sur sa mine et je le cautionne.
Et, comme on résistait à lâcher sa personne,
D'abord il a chargé si bien sur les recors,
Qui sont gens d'ordinaire à craindre pour leur corps,
Qu'à l'heure que je parle ils sont encore en fuite,
Et pensent tous avoir un Lélie à leur suite.

MASCARILLE. Le traître ne sait pas que cet Egyptien
Est déjà là-dedans pour lui ravir son bien.

ERGASTE. Adieu. Certaine affaire à te quitter m'oblige.

SCÈNE II.

MASCARILLE.

Oui, je suis stupéfait de ce dernier prodige.
On dirait, et pour moi j'en suis persuadé,
Que ce démon brouillon dont il est possédé
Se plaît à me braver et me l'aïlle conduire
Partout où sa présence est capable de nuire.
Pourtant je veux poursuivre, et, malgré tous ses coups,
Voir qui l'emportera de ce d'able ou de nous.
Célie est quelque peu de notre intelligence,
Et ne voit son départ qu'avecque répugnance.
Je tâche à profiter de cette occasion.
Mais ils viennent : songeons à l'exécution.
Cette maison meublée est en ma bienséance,
Je puis en disposer avec grande licence :
Si le sort nous en dit, tout sera bien réglé :
Nul que moi ne s'y tient, et j'en garde la clé.
O Dieu ! qu'en peu de temps on a vu d'aventures,
Et qu'un fourbe est contraint de prendre de figures !

SCÈNE III.

CÉLIE, ANDRÉS.

ANDRÉS. Vous le savez, Célie, il n'est rien que mon cœur
N'ait fait pour vous prouver l'excès de son ardeur.
Chez les Vénitiens, dès un assez jeune âge,
La guerre en quelque estime avait mis mon courage,
Et j'y pouvais un jour, sans trop croire de moi,
Pretendre, en les servant, un honorable emploi ;
Lorsqu'on me vit pour vous oublier toute chose,
Et que le prompt effet d'une métamorphose
Qui suivit de mon cœur le soudain changement
Parmi vos compagnons sut ranger votre amant ;
Sans que mille accidents, ni votre indifférence,
Aient pu me détacher de ma persévérance.
Depuis, par un hasard, d'avec vous séparé
Pour beaucoup plus de temps que je n'eusse auguré,
Je n'ai, pour vous rejoindre, épargné temps ni peine :
Enfin, ayant trouvé la vieille Égyptienne,
Et plein d'impatience apprenant votre sort,
Que, pour certain argent qui leur importait fort,
Et qui de tous vos gens détournait le naufrage,
Vous aviez en ces lieux été mise en otage,
J'accours vite y briser ces chaînes d'intérêt,
Et recevoir de vous les ordres qu'il vous plaît.
Cependant on vous voit une morne tristesse
Alors que dans vos yeux doit briller l'allégresse.
Si pour vous la retraite avait quelques appas,
Venise du butin fait parmi les combats
Me garde pour tous deux de quoi pouvoir y vivre :
Que si, comme devant, il vous faut encor suivre,
J'y consens, et mon cœur n'ambitionnera
Que d'être auprès de vous tout ce qu'il vous plaira.

CÉLIE. Votre zèle pour moi visiblement éclate ;
Pour en paraître triste il faudrait être ingrate ;
Et mon visage aussi, par son émotion,
N'explique point mon cœur en cette occasion :
Une douleur de tête y peint sa violence :
Et, si j'avais sur vous quelque peu de puissance,
Notre voyage, au moins pour trois ou quatre jours,
Attendrait que ce mal eût pris un autre cours.

ANDRÉS. Autant que vous voudrez faites qu'il se diffère :
Toutes mes volontés ne butent qu'à vous plaire.
Cherchons une maison à vous mettre en repos.
L'écrin que voici s'offre tout à propos.

SCÈNE IV.

CÉLIE, ANDRÉS ; MASCARILLE, déguisé en Suisse.

ANDRÉS. Seigneur Suisse, êtes-vous de ce logis le maître ?
MASCARILLE. Moi pour servir à fous.

ANDRÉS. Pourrions-nous y bien être ?

MASCARILLE. Oui ; moi pour l'étrancher chappons champre garni.
Mas che non point locher te chante méchant ti.

ANDRÉS. Je crois votre maison franche de tout ombrage.

MASCARILLE. Fous nouveau dans sti fil, moi foir à la fissage.

ANDRÉS. Oui.

MASCARILLE. La matame est-il mariache al monsieur ?

ANDRÉS. Quoi ?

MASCARILLE. S'il être son fame, ou s'il être son sœur ?

ANDRÉS. Non.

MASCARILLE. Mon foi, pien choli. Fenir pour marchantice,

Ou pien pour temanter à la palais choustice ?

La procès il faut rien, il coûter tant t'archant !

La procurer larron, l'afocat bien méchant.

ANDRÉS. Ce n'est pas pour cela.

MASCARILLE. Fous tone mener sti file

Pour fenir pourmener et regarter la file ?

ANDRÉS. Il m'importe. (A Célie.) Je suis à vous dans un moment.

Je vais faire venir la vieille promptement,

Comme remander aussi notre voiture prête.

MASCARILLE. Li ne porte pas pien.

ANDRÉS.

Elle a mal à la tête

MASCARILLE. Moi chavoir de pon fin ; et de fromage pon.
 Entre fous, entre fous dans mon petit maison.
 (Célie, Andrès et Mascarille entrent dans la maison.)

SCÈNE V.

LÉLIE.

Quel que soit le transport d'une âme impatiente,
 Ma parole m'engage à rester en attente,
 A laisser faire un autre, et voir, sans rien oser,
 Comme de mes destins le ciel veut disposer.

SCÈNE VI.

ANDRÈS, LÉLIE.

LÉLIE (à Andrès qui sort de la maison).
 Demandiez-vous quelqu'un dedans cette demeure ?
 ANDRÈS. C'est un logis garni que j'ai pris tout à l'heure.
 LÉLIE. A mon père, pourtant, la maison appartient ;
 Et mon valet, la nuit, pour la garder s'y tient.
 ANDRÈS. Je ne sais ; l'écriteau marque au moins qu'on la loue.
 Lisez.
 LÉLIE. Certes, ceci me surprend, je l'avoue.
 Qui diantre l'aurait mis ? et par quel intérêt ?...
 Ah ! ma foi, je devine à peu près ce que c'est :
 Cela ne peut venir que de ce que j'augure.
 ANDRÈS. Peut-on vous demander quelle est cette aventure ?
 LÉLIE. Je voudrais à tout autre en faire un grand secret :
 Mais pour vous il n'importe, et vous serez discret.
 Sans doute l'écriteau que vous voyez paraître,
 Comme je conjecture au moins, ne saurait être
 Que quelque invention du valet que je di,
 Que quelque nœud subtil qu'il doit avoir ourdi
 Pour mettre en mon pouvoir certaine Egyptienne
 Dont j'ai l'âme piquée, et qu'il faut que j'obtienne.
 Je l'ai déjà manquée, et même plusieurs coups.
 ANDRÈS. Vous l'appellez ?
 LÉLIE. Célie.
 ANDRÈS. Et que ne disiez-vous ?
 Vous n'aviez qu'à parler, je vous aurais, sans doute,
 Epargné tous les soins que ce projet vous coûte.
 LÉLIE. Quoi ! vous la connaissez ?
 ANDRÈS. C'est moi qui maintenant
 Viens de la racheter.
 LÉLIE. Oh ! discours surprenant.
 ANDRÈS. Sa santé de partir ne nous pouvant permettre,
 Au logis que voilà je venais de la mettre ;
 Et je suis très-ravi, dans cette occasion,
 Que vous m'avez instruit de votre intention.
 LÉLIE. Quoi ! j'obtiendrais de vous le bonheur que j'espère ?
 Vous pourriez...
 ANDRÈS (allant frapper à la porte). Tout à l'heure on va vous satisfaire.
 LÉLIE. Que pourrai-je vous dire ? et quel remerciement ?...
 ANDRÈS. Non, ne m'en faites point, je n'en veux nullement.

SCÈNE VII.

LÉLIE, ANDRÈS, MASCARILLE.

MASCARILLE (à part). Eh bien ! ne voilà pas mon enragé de maître !
 Il nous va faire encor quelque nouveau bicêtre.
 LÉLIE. Sous ce grotesque habit qui l'aurait reconnu !
 Approche, Mascarille, et sois le bienvenu.
 MASCARILLE. Moi Souisse ein chant t'honneur, moi non point maquerille :
 Chai point fentre chamais le fame ni le file.
 LÉLIE. Le plaisant baragouin ! Il est bon, sur ma foi !
 MASCARILLE. Allez fous pourmener, sans toi rire de moi.
 LÉLIE. Va, va, lève le masque et reconnais ton maître.
 MASCARILLE. Partieu, tiabie, mon foi, chamais toi chai connaître.
 LÉLIE. Tout est accommodé, ne te déguise point.

MASCARILLE. Si toi point t'en aller, chai baille ein coup te poing.
 LÉLIE. Ton jargon allemand est superflu, te dis-je ;
 Car nous sommes d'accord, et sa bonté m'oblige.
 J'ai tout ce que mes vœux lui peuvent demander,
 Et tu n'as pas sujet de rien appréhender.
 MASCARILLE. Si vous êtes d'accord par un bonheur extrême,
 Je me dessuisse donc, et redeviens moi-même.
 ANDRÈS. Ce valet vous servait avec beaucoup de feu.
 Mais je reviens à vous : demeurez quelque peu.

SCÈNE VIII.

LÉLIE, MASCARILLE.

LÉLIE. Eh bien ! que diras-tu ?
 MASCARILLE. Que j'ai l'âme ravie
 De voir d'un beau succès notre peine suivie !
 LÉLIE. Tu feignais à sortir de ton déguisement,
 Et ne pouvais me croire en cet événement.
 MASCARILLE. Comme je vous connais, j'étais dans l'épouvante.
 Et trouve l'aventure aussi fort surprenante.
 LÉLIE. Mais confesse qu'enfin c'est avoir fait beaucoup :
 Au moins j'ai réparé mes fautes à ce coup,
 Et j'aurai cet honneur d'avoir fini l'ouvrage.
 MASCARILLE. Soit ; vous aurez été bien plus heureux que sage

SCÈNE IX.

CÉLIE, ANDRÈS, LÉLIE, MASCARILLE.

ANDRÈS. N'est-ce pas là l'objet dont vous m'avez parlé ?
 LÉLIE. Ah ! quel bonheur au mien pourrait être égalé !
 ANDRÈS. Il est vrai, d'un bienfait je vous suis redevable ;
 Si je ne l'avais je serais condamnable :
 Mais enfin ce bienfait aurait trop de rigueur
 S'il fallait le payer aux dépens de mon cœur.
 Jugez, dans le transport où sa beauté me jette,
 Si je dois à ce prix vous acquitter ma dette ;
 Vous êtes généreux, vous ne le voudriez pas.
 Adieu pour quelques jours ; retournons sur nos pas.

SCÈNE X.

LÉLIE, MASCARILLE.

MASCARILLE (après avoir chanté).
 Je chante, et toutefois je n'en ai guère envie.
 Vous voilà bien d'accord, il vous donne Célie ;
 Hem ! vous m'entendez bien.
 LÉLIE. C'est trop, je ne veux plus
 Te demander pour moi des secours superflus.
 Je suis un chien, un traître, un bourreau détestable,
 Indigne d'aucun soin, de rien faire incapable.
 Va, cesse tes efforts pour un malencontreux
 Qui ne saurait souffrir que l'on le rende heureux.
 Après tant de malheurs, après mon imprudence,
 Le trépas me doit seul prêter son assistance.

SCÈNE XI.

MASCARILLE.

Voilà le vrai moyen d'achever son destin ;
 Il ne lui manque plus que de mourir enfin
 Pour le couronnement de toutes ses sottises.
 Mais en vain son dépit pour ses fautes commises
 Lui fait licencier mes soins et mon appui,
 Je veux, quoi qu'il en soit, le servir malgré lui,
 Et dessus son lutin obtenir la victoire.

Plus l'obstacle est puissant, plus on reçoit de gloire;
Et les difficultés dont on est combattu
Sont les dames d'atour qui parent la vertu.

SCÈNE XII.

CÉLIE, MASCARILLE.

CÉLIE. à Mascarille qui lui a parlé bas).

Quoi que tu veuilles dire, et que l'on se propose,
De ce retardement j'attends fort peu de chose.
Ce qu'on voit de succès peut bien persuader
Qu'ils ne sont pas encor fort près de s'accorder :
Et je t'ai déjà dit qu'un cœur comme le nôtre
Ne voudrait pas pour l'un faire injustice à l'autre;
Et que très-fortement par de différents nœuds
Je me trouve attachée au parti de tous deux.
Si Lélie a pour lui l'amour et sa puissance,
Andrès pour son partage a la reconnaissance,
Qui ne souffrira point que mes pensers secrets
Consultent jamais rien contre ses intérêts :
Oui, s'il ne peut avoir plus de place en mon âme,
Si le don de mon cœur ne couronne sa flamme,
Au moins dois-je le prix à ce qu'il fait pour moi
De n'en choisir point d'autre au mépris de sa foi,
Et de faire à mes vœux autant de violence
Que j'en fais aux désirs qu'il met en évidence.
Sur ces difficultés qu'oppose mon devoir,
Juge ce que tu peux te permettre d'espérer.

MASCARILLE. Ce sont, à dire vrai, de très-fâcheux obstacles;
Et je ne sais point l'art de faire des miracles :
Mais je vais employer mes efforts plus puissants,
Remuer terre et ciel, m'y prendre de tout sens,
Pour tâcher de trouver un biais salutaire;
Et vous dirai bientôt ce qui se pourra faire.

SCÈNE XIII.

HIPPOLYTE, CÉLIE.

HIPPOLYTE. Depuis votre séjour, les dames de ces lieux
Se plaignent justement des larcins de vos yeux,
Si vous leur dérobez leurs conquêtes plus belles,
Et de tous leurs amants faites des infidèles :
Il n'est guère de cœurs qui puissent échapper
Aux traits dont à l'abord vous savez les frapper;
Et mille libertés à vos chaînes offertes
Semblent vous enrichir chaque jour de nos pertes.
Quant à moi toutefois je ne me plaindrais pas
Du pouvoir absolu de vos rares appas,
Si, lorsque mes amants sont devenus les vôtres,
Un seul m'eût consolé de la perte des autres :
Mais qu'inhumainement vous me les ôtiez tous,
C'est un dur procédé dont je me plains à vous.

CÉLIE. Voilà d'un air galant faire une raillerie :
Mais épargnez un peu celle qui vous en prie.
Vos yeux, vos propres yeux se connaissent trop bien
Pour pouvoir de ma part redouter jamais rien;
Ils sont fort assurés du pouvoir de leurs charmes,
Et ne prendront jamais de pareilles alarmes.

HIPPOLYTE. Pourtant en ce discours je n'ai rien avancé
Qui dans tous les esprits ne soit déjà passé;
Et, sans parler du reste, on sait bien que Célie
A causé des désirs à Léandre et Lélie.

CÉLIE. Je crois qu'étant tombés dans cet aveuglement,
Vous vous consolerez de leur perte aisément,
Et trouveriez pour vous l'amant peu souhaitable
Qui d'un si mauvais choix se trouverait capable.

HIPPOLYTE. Au contraire, j'agis d'un air tout différent,
Et trouve en vos bontés un mérite si grand,
J'y vois tant de raisons capables de défendre
L'inconstance de ceux qui s'en laissent surprendre,
Que je ne puis blâmer la nouveauté des feux
Dont envers moi Léandre a parjuré ses vœux,
Et le vais voir tantôt, sans haine et sans colère,
Ramené sous mes lois par le pouvoir d'un père.

SCÈNE XIV.

CÉLIE, HIPPOLYTE, MASCARILLE.

MASCARILLE. Grande, grande nouvelle, et succès surprenant
Que ma bouche vous vient annoncer maintenant!

CÉLIE. Qu'est-ce donc?

MASCARILLE.

Écoutez, voici sans flatterie...

CÉLIE. Quoi?

MASCARILLE. La fin d'une vraie et pure comédie.
La vieille Egyptienne, à l'heure même...

CÉLIE.

Eh bien?

MASCARILLE. Passait dedans la place et ne songeait à rien,
Alors qu'une autre vieille assez défigurée,
L'ayant de près au nez longtemps considérée,
Par un bruit enroué de mots injurieux
A donné le signal d'un combat furieux.
Qui pour armes pourtant, mousquets, dagues ou flèches,
Ne faisait voir en l'air que quatre griffes sèches,
Dont ces deux combattants s'efforçaient d'arracher
Ce peu que sur leurs os les ans laissent de chair.
On n'entend que ces mots : chienne, louve, bagasse.
D'abord leurs escoffions ont volé par la place.
Et, laissant voir à nu deux têtes sans cheveux,
Ont rendu le combat risiblement affreux.
Andrès et Trufaldin à l'éclat du murmure.
Ainsi que force monde, accourus d'aventure,
Ont à les décharpir eu de la peine assez,
Tant leurs esprits étaient par la fureur poussés.
Cependant que chacune, après cette tempête,
Songe à cacher aux yeux la honte de sa tête,
Et que l'on veut savoir qui causait cette humeur,
Celle qui la première avait fait la rumeur,
Malgré la passion dont elle était émue,
Ayant sur Trufaldin tenu longtemps la vue :
C'est vous, si quelque erreur n'abuse ici mes yeux,
Qu'on m'a dit qui viviez inconnu dans ces lieux,
A-t-elle dit tout haut. O rencontre opportune!
Oui, seigneur Zanobio Ruberti, la fortune
Me fait vous reconnaître, et dans le même instant
Que pour votre intérêt je me tourmentais tant.
Lorsque Naples vous vit quitter votre famille,
J'avais, vous le savez, en mes mains votre fille,
Dont j'élevais l'enfance, et qui, par mille traits,
Faisait voir dès quatre ans sa grâce et ses attraits.
Celle que vous voyez, cette infâme sorcière,
Dedans notre maison se rendant familière,
Me vola ce trésor. Hélas! de ce malheur
Votre femme, je crois, conçut tant de douleur,
Que cela servit fort pour avancer sa vie.
Si bien qu'entre mes mains cette fille ravie
Me faisant redouter un reproche fâcheux,
Je vous fis annoncer la mort de toutes deux.
Mais il faut maintenant, puisque je l'ai connue,
Qu'elle fasse savoir ce qu'elle est devenue.
Au nom de Zanobio Ruberti, que sa voix
Pendant tout ce récit répétait plusieurs fois,
Andrès, ayant changé quelque temps de visage,
A Trufaldin surpris a tenu ce langage :
Quoi donc! le ciel me fait trouver heureusement
Celui que jusqu'ici j'ai cherché vainement,
Et que j'avais pu voir sans pourtant reconnaître
La source de mon sang et l'auteur de mon être!
Oui, mon père, je suis Florace votre fils.
D'Albert, qui me gardait, les jours étant finis,
Me sentant maître au cœur d'autres inquiétudes,
Je sortis de Bologne, et, quittant mes études,
Portai durant six ans mes pas en divers lieux,
Selon que me poussait un désir curieux.
Pourtant, après ce temps, une secrète envie
Me pressa de revoir les miens et ma patrie :
Mais dans Naples, hélas! je ne vous trouvai plus,
Et n'y sus votre sort que par des bruits confus.
Si bien qu'à votre quête ayant perdu mes peines,
Venise pour un temps borna mes courses vaines :
Et j'ai vécu depuis sans que de ma maison
J'eusse d'autres clartés que d'en savoir le nom.
Je vous laisse à juger si, pendant ces affaires,
Trufaldin ressentait des transports ordinaires.

Enfin, pour retrancher ce que plus à loisir
 Vous aurez le moyen de vous faire éclaircir
 Par la confession de votre Egyptienne,
 Trufaldin maintenant vous reconnaît pour sienne;
 Andrès est votre frère; et, comme de sa sœur
 Il ne peut plus songer à se voir possesseur,
 Une obligation qu'il prétend reconnaître
 A fait qu'il vous obtient pour épouse à mon maître,
 Dont le père, témoin de tout l'événement,
 Donne à cet hyménée un plein consentement,
 Et, pour mettre une joie entière en sa famille,
 Pour le nouvel Ilorace a proposé sa fille.
 Voyez que d'incidents à la fois enfantés!

CÉLIE. Je demeure immobile à tant de nouveautés.

MASCARILLE. Tous viennent sur mes pas, hors les deux championnes,
 Qui du combat encor remettent leurs personnes.
 Léandre est de la troupe, et votre père aussi.
 Moi, je vais avertir mon maître de ceci,
 Et que, lorsqu'à ses vœux on croit le plus d'obstacle,
 Le ciel en sa faveur produit comme un miracle.

(Mascarille sort.)

HIPPOLYTE. Un tel ravissement rend mes esprits confus,
 Que pour mon propre sort je n'en saurais pas plus...
 Mais les voici venir.

SCÈNE XV.

TRUFALDIN, ANSELME, PANDOLFE, CÉLIE, HIPPOLYTE, LÉANDRE,
 ANDRÈS.

TRUFALDIN.

Ah! ma fille!

CÉLIE.

Ah! mon père!

TRUFALDIN. Sais-tu déjà comment le ciel nous est prospère?

CÉLIE. J'en viens d'entendre ici le succès merveilleux.

HIPPOLYTE (à Léandre). En vain vous parleriez pour excuser vos feux,

Si j'ai devant les yeux ce que vous pouvez dire.

LÉANDRE. Un généreux pardon est ce que je désire :

Mais j'atteste les cieux qu'en ce retour soudain

Mon père fait bien moins que mon propre dessein.

ANDRÈS (à Célie). Qui l'aurait jamais cru que cette ardeur si pure

Pût être condamnée un jour par la nature!

Toutefois tant d'honneur la sut toujours régir,

Qu'en y changeant fort peu je puis la retenir.

CÉLIE. Pour moi, je me blâmais et croyais faire faute
 Quand je n'avais pour vous qu'une estime très-haute :
 Je ne pouvais savoir quel obstacle pressant
 M'arrêtait sur un pas si doux et si glissant,
 Et détournait mon cœur de l'aveu d'une flamme
 Que mes sens s'efforçaient d'introduire en mon âme.

TRUFALDIN (à Célie). Mais, en te recouvrant, que diras-tu de moi,
 Si je songe aussitôt à me priver de toi,

Et t'engage à son fils sous les lois d'hyménée?

CÉLIE. Que de vous maintenant dépend ma destinée.

SCÈNE XVI.

TRUFALDIN, ANSELME, PANDOLFE, CÉLIE, HIPPOLYTE, LÉLIE,
 LÉANDRE, ANDRÈS, MASCARILLE.

MASCARILLE (à Lélie). Voyons si votre diable aura bien le pouvoir
 De détruire à ce coup un si solide espoir,
 Et si contre l'excès du bien qui nous arrive
 Vous armerez encor votre imaginative.
 Par un coup imprévu des destins les plus doux,
 Vos vœux sont couronnés, et Célie est à vous.

LÉLIE. Croirai-je que du ciel la puissance absolue?...
 TRUFALDIN. Oui, mon gendre, il est vrai.

PANDOLFE.

La chose est résolue.

ANDRÈS (à Lélie). Je m'acquitte par là de ce que je vous dois.

LÉLIE (à Mascarille). Il faut que je t'embrasse et mille et mille fois.

Dans cette joie...

MASCARILLE.

Aie! aie! doucement, je vous prie.

Il m'a presque étouffé. Je crains fort pour Célie,

Si vous la caressez avec tant de transport.

De vos embrassements on se passerait fort.

TRUFALDIN (à Lélie). Vous savez le bonheur que le ciel me renvoie.

Mais, puisqu'un même jour nous met tous dans la joie,

Ne nous séparons point qu'il ne soit terminé;

Et que son père aussi nous soit vite amené.

MASCARILLE. Vous voilà tous pourvus. N'est-il point quelque fille

Qui pût accommoder le pauvre Mascarille?

A voir chacun se joindre à sa chacune ici,

J'ai des démangeaisons de mariage aussi.

ANSELME. J'ai ton fait.

MASCARILLE.

Allons donc; et que les cieux prospères

Nous donnent des enfants dont nous soyons les pères.

FIN DE L'ÉTOURDI.

L'AMOUR MÉDECIN

COMÉDIE-BALLET EN TROIS ACTES. — 1665.

AU LECTEUR.

Ce n'est ici qu'un simple crayon, un petit impromptu dont le roi a voulu se faire un divertissement. Il est le plus précipité de tous ceux que Sa Majesté m'a commandés; et, lorsque je dirai qu'il a été proposé, fait, appris et représenté en cinq jours, je ne dirai que ce qui est vrai. Il n'est pas nécessaire de vous avertir qu'il y a beaucoup de choses qui dépendent de l'action. On sait bien que les comédies ne sont faites que pour être jouées, et je ne conseille de lire celle-ci qu'aux personnes qui ont des yeux pour découvrir dans la lecture tout le jeu du théâtre. Ce que je vous dirai, c'est qu'il serait à souhaiter que ces sortes d'ouvrages pussent toujours se montrer à vous avec les ornements qui les accompagnent chez le roi; vous les verriez dans un état beaucoup plus supportable; et les airs et les symphonies de l'incomparable M. Lulli, mêlés à la beauté des voix et à l'adresse des danseurs, leur donnent sans doute des grâces dont ils ont toutes les peines du monde à se passer.

PERSONNAGES DU PROLOGUE

LA COMÉDIE.
LA MUSIQUE.
LE BALLET.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

SGANARELLE, père de Lucinde.
LUCINDE, fille de Sganarelle.
CLITANDRE, amant de Lucinde.
AMINTE, voisin de Sganarelle.
LUCRÈCE, nièce de Sganarelle.
LISETTE, suivante de Lucinde.
M. GUILLAUME, marchand de tapisseries.
M. JOSSE, orfèvre.
M. TOMÈS.
M. DESFONANDRÈS,
M. MACROTON,
M. BAHIS,
M. FILERIN.

médecins.

UN NOTAIRE.

CHAMPAGNE, valet de Sganarelle.

PERSONNAGES DU BALLET.

PRESMIÈRE ENTRÉE.

CHAMPAGNE, valet de Sganarelle, dansant.
QUATRE MÉDECINS, dansants.

DEUXIÈME ENTRÉE.

UN OPÉRATEUR, dansant.
TRIVELINS et SCARAMOUCHES, dansants, de la suite de l'opérateur.

TROISIÈME ENTRÉE.

LA COMÉDIE.
LA MUSIQUE.
LE BALLET.
JEUX, RIS, PLAISIRS, dansants.

La scène est à Paris.

PROLOGUE.

LA COMÉDIE, LA MUSIQUE, LE BALLET.

Quittons, quittons notre vaine querelle :
Ne nous disputons point nos talents tour à tour,
Et d'une gloire plus belle

Piquons-nous en ce jour.

Unissons-nous tous trois d'une ardeur sans seconde
Pour donner du plaisir au plus grand roi du monde.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Unissons-nous tous trois d'une ardeur sans seconde
Pour donner du plaisir au plus grand roi du monde.

LA MUSIQUE.

De ses travaux, plus grands qu'on ne peut croire,
Il se vient quelquefois délasser parmi nous.

LE BALLET.

Est-il de plus grande gloire ?
Est-il bonheur plus doux ?

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Unissons-nous tous trois d'une ardeur sans seconde
Pour donner du plaisir au plus grand roi du monde.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE, AMINTE, LUCRÈCE, M. GUILLAUME, M. JOSSE.

SGANARELLE. Ah ! l'étrange chose que la vie ! et que je puis bien dire, avec ce grand philosophe de l'antiquité, que qui terre a, guerre a, et qu'un malheur ne vient jamais sans l'autre ! Je n'avais qu'une seule femme, qui est morte.

M. GUILLAUME. Et combien donc en voulez-vous avoir ?

SGANARELLE. Elle est morte, monsieur mon ami. Cette perte m'est très-sensible, et je ne puis m'en ressouvenir sans pleurer. Je n'étais pas fort satisfait de sa conduite, et nous avions le plus souvent dispute ensemble : mais enfin la mort rajuste toutes choses. Elle est morte ; je la pleure. Si elle était en vie, nous nous querellerions. De tous les enfants que le ciel m'avait donnés, il ne m'a laissé qu'une fille, et cette fille est toute ma peine. Car enfin je la vois dans une mélancolie la plus sombre du monde, dans une tristesse épouvantable, dont il n'y a pas moyen de la retirer, et dont je ne saurais même apprendre la cause. Pour moi, j'en perds l'esprit, et j'aurais besoin d'un bon conseil sur cette matière. (A Lucrèce.) Vous êtes ma nièce ; (A Aminte.) vous, ma voisine ; (A M. Guillaume et à M. Josse.) et vous, mes compères et mes amis ; je vous prie de me conseiller tout ce que je dois faire.

M. JOSSE. Pour moi, je tiens que la braverie et l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles ; et si j'étais que vous, je lui achèterais, dès aujourd'hui, une belle garniture de diamants, ou de rubis, ou d'émeraudes.

M. GUILLAUME. Et moi, si j'étais en votre place, j'achèterais une belle

tenture de tapisserie de verdure, ou à personnages, que je ferais mettre à sa chambre pour lui réjouir l'esprit et la vue.

AMINTE. Pour moi, je ne ferais pas tant de façons ; je la marierais fort bien, et le plus tôt que je pourrais, avec cette personne qui vous la fit, dit-on, demander il y a quelque temps.

LUCRÈCE. Et moi, je tiens que votre fille n'est point du tout propre pour le mariage. Elle est d'une complexion trop délicate et trop peu saine, et c'est la vouloir envoyer bientôt en l'autre monde que de l'exposer, comme elle est, à faire des enfants. Le monde n'est point du tout son fait ; et je vous conseille de la mettre dans un couvent, où elle trouvera des divertissements qui seront mieux de son humeur.

SGANARELLE. Tous ces conseils sont admirables, assurément ; mais je les tiens un peu intéressés, et trouve que vous me conseillez fort bien pour vous. Vous êtes orfèvre, monsieur Josse ; et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise. Vous vendez des tapisseries, monsieur Guillaume, et vous avez la mine d'avoir quelque tenture qui vous incommode. Celui que vous aimez, ma voisine, a, dit-on, quelque inclination pour ma fille ; et vous ne seriez pas fâchée de la voir la femme d'un autre. Et quant à vous, ma chère nièce, ce n'est pas mon dessein, comme on sait, de marier ma fille avec qui que ce soit, et j'ai mes raisons pour cela ; mais le conseil que vous me donnez de la faire religieuse est d'une femme qui pourrait bien souhaiter charitablement d'être mon héritière universelle. Ainsi, messieurs et mesdames, quoique tous vos conseils soient les meilleurs du monde, vous trouverez bon, s'il vous plaît, que je n'en suive aucun. (Seul.) Voilà de mes donneurs de conseils à la mode.

SCÈNE II.

LUCINDE, SGANARELLE.

SGANARELLE. Ah ! voilà ma fille qui prend l'air. Elle ne me voit pas. Elle soupire ; elle lève les yeux au ciel. (A Lucinde.) Dieu vous garde. Bonjour, ma mie. Eh bien ! qu'est-ce ? Comme vous en va ? Eh quoi ! toujours triste et mélancolique comme cela ! et tu ne veux pas me dire ce que tu as ! Allons donc, découvre-moi ton petit cœur. Là, ma pauvre amie, dis, dis, dis tes petites pensées à ton petit papa mignon. Courage ! veux-tu que je te baise ? Viens. (A part.) J'enrage de la voir de cette humeur-là. (A Lucinde.) Mais, dis-moi, me veux-tu faire mourir de déplaisir ? et ne puis-je savoir d'où vient cette grande langueur ? Découvre-m'en la cause, et je te promets que je ferai toutes choses pour toi. Oui, tu n'as qu'à me dire le sujet de ta tristesse : je t'assure ici et te fais serment qu'il n'y a rien que je ne fasse pour te satisfaire ; c'est tout dire. Est-ce que tu es jalouse de quelqu'une de tes compagnes que tu vois plus brave que toi ? et serait-il quelque étoffe nouvelle dont tu voudrasses avoir un habit ? Non. Est-ce que ta chambre ne te semble pas assez parée, et que tu souhaiterais quelque cabinet de la foire Saint-Laurent ? Ce n'est pas cela. Aurais-tu envie d'apprendre quelque chose ? Et veux-tu que je te donne un maître pour te montrer à jouer du clavecin ? Nenni. Aimerais-tu quelqu'un, et souhaiterais-tu d'être mariée ?

(Lucinde fait signe qu'oui.)

SCÈNE III.

SGANARELLE, LUCINDE, LISETTE.

LISETTE. Eh bien ! monsieur, vous venez d'entretenir votre fille ; avez-vous su la cause de sa mélancolie ?

SGANARELLE. Non. C'est une coquine qui me fait enrager.

LISETTE. Monsieur, laissez-moi faire, je m'en vais la sonder un peu.

SGANARELLE. Il n'est pas nécessaire ; et, puisqu'elle veut être de cette humeur, je suis d'avis qu'on l'y laisse.

LISETTE. Laissez-moi faire, vous dis-je ; peut-être qu'elle se découvrira plus librement à moi qu'à vous. (A Lucinde.) Quoi ! madame, vous ne nous direz point ce que vous avez, et vous voulez affliger ainsi tout le monde ? Il me semble qu'on n'agit point comme vous faites, et que si vous avez quelque répugnance à vous expliquer à un père, vous n'en devez avoir aucune à me découvrir votre cœur. Dites-moi, souhaitez-vous quelque chose de lui ? Il nous a dit plus d'une fois qu'il n'épargnerait rien pour vous contenter. Est-ce qu'il ne vous donne pas toute la liberté que vous souhaiteriez ? et les promenades et les cadeaux ne tenteraient-ils point votre âme ? Eh ! avez-vous reçu quelque déplaisir de quelqu'un ? Eh ! n'auriez-vous point quelque secrète inclination avec qui vous souhaiteriez que votre père vous mariât ? Ah ! je vous entends,

voilà l'affaire. Que diable ! pourquoi tant de façons ? Monsieur, le mystère est découvert, et...

SGANARELLE. Va, fille ingrate, je ne te veux plus parler, et je te laisse dans ton obstination.

LUCINDE. Mon père, puisque vous voulez que je vous dise la chose...

SGANARELLE. Oui, je perds toute l'amitié que j'avais pour toi.

LISETTE. Monsieur, sa tristesse...

SGANARELLE. C'est une coquine qui me veut faire mourir.

LUCINDE. Mon père, je veux bien...

SGANARELLE. Ce n'est pas la récompense de t'avoir élevée comme j'ai fait.

LISETTE. Mais, monsieur...

SGANARELLE. Non, je suis contre elle dans une colère épouvantable.

LUCINDE. Mais, mon père...

SGANARELLE. Je n'ai plus aucune tendresse pour toi.

LISETTE. Mais...

SGANARELLE. C'est une friponne...

LUCINDE. Mais...

SGANARELLE. Une ingrate...

LISETTE. Mais...

SGANARELLE. Une coquine qui ne veut pas dire ce qu'elle a.

LISETTE. C'est un mari qu'elle veut.

SGANARELLE (faisant semblant de ne pas entendre). Je l'abandonne.

LISETTE. Un mari.

SGANARELLE. Je la déteste.

LISETTE. Un mari.

SGANARELLE. Et la renonce pour ma fille.

LISETTE. Un mari.

SGANARELLE. Non, ne m'en parlez point.

LISETTE. Un mari.

SGANARELLE. Ne m'en parlez point.

LISETTE. Un mari.

SGANARELLE. Ne m'en parlez point.

LISETTE. Un mari, un mari, un mari.

SCÈNE IV.

LUCINDE, LISETTE.

LISETTE. On dit bien vrai qu'il n'y a point de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

LUCINDE. Eh bien ! Lisette, j'avais tort de cacher mon déplaisir, et je n'avais qu'à parler pour avoir tout ce que je souhaitais de mon père ! Tu le vois.

LISETTE. Par ma foi, voilà un vilain homme ; et je vous avoue que j'aurais un plaisir extrême à lui jouer quelque tour. Mais d'où vient donc, madame, que jusqu'ici vous m'avez caché votre mal ?

LUCINDE. Hélas ! de quoi m'aurait servi de te le découvrir plus tôt ? et n'aurais-je pas autant gagné à le tenir caché toute ma vie ? Crois-tu que je n'aie pas bien prévu tout ce que tu vois maintenant, que je ne susse pas à fond tous les sentiments de mon père, et que le refus qu'il a fait porter à celui qui m'a demandée par un ami n'ait pas étouffé dans mon âme toute sorte d'espoir ?

LISETTE. Quoi ! c'est cet inconnu qui vous a fait demander pour qui vous...

LUCINDE. Peut-être n'est-il pas honnête à une fille de s'expliquer si librement ; mais enfin je t'avoue que, s'il m'était permis de vouloir quelque chose, ce serait lui que je voudrais. Nous n'avons eu ensemble aucune conversation, et sa bouche ne m'a point déclaré la passion qu'il a pour moi ; mais dans tous les lieux où il m'a pu voir ses regards et ses actions m'ont toujours parlé si tendrement, et la demande qu'il a fait faire de moi m'a paru d'un si honnête homme, que mon cœur n'a pu s'empêcher d'être sensible à ses ardeurs ; et cependant tu vois où la dureté de mon père réduit toute cette tendresse.

LISETTE. Allez, laissez-moi faire. Quelque sujet que j'aie de me plaindre de vous du secret que vous m'avez fait, je ne veux pas laisser de servir votre amour ; et pourvu que vous ayez assez de résolution...

LUCINDE. Mais que veux-tu que je fasse contre l'autorité d'un père ? et s'il est inexorable à mes vœux...

LISETTE. Allez, allez, il ne faut pas se laisser mener comme un oison ; et, pourvu que l'honneur n'y soit pas offensé, on se peut libérer un peu de la tyrannie d'un père. Que prétend-il que vous fassiez ? N'êtes-vous pas en âge d'être mariée, et croit-il que vous soyez de marbre ? Allez,

encore un coup, je veux servir votre passion ; je prends dès à présent sur moi tout le soin de ses intérêts, et vous verrez que je sais des détours... Mais je vois votre père, Rentrons, et me laissez agir.

SCÈNE V.

SGANARELLE.

Il est bon quelquefois de ne point faire semblant d'entendre les choses qu'on n'entend que trop bien ; et j'ai fait sagement de parer la déclaration d'un désir que je ne suis pas résolu de contenter. A-t-on jamais rien vu de plus tyrannique que cette coutume où l'on veut assujettir les pères ? rien de plus impertinent et de plus ridicule que d'amasser du bien avec de grands travaux, et d'élever une fille avec beaucoup de soin et de tendresse, pour se dépouiller de l'un et de l'autre entre les mains d'un homme qui ne nous touche de rien ? Non, non ; je me moque de cet usage, et je veux garder mon bien et ma fille pour moi.

SCÈNE VI.

SGANARELLE, LISETTE.

LISETTE (courant sur le théâtre, et feignant de ne pas voir Sganarelle.) Ah ! malheur ! ah ! disgrâce ! Ah ! pauvre seigneur Sganarelle ! où pourrai-je te rencontrer ?

SGANARELLE (à part). Que dit-elle là ?

LISETTE (courant toujours). Ah ! misérable père ! que feras tu quand tu sauras cette nouvelle ?

SGANARELLE (à part). Que sera-ce ?

LISETTE. Ma pauvre maîtresse !

SGANARELLE (à part). Je suis perdu !

LISETTE. Ah !

SGANARELLE (courant après Lisette). Lisette !

LISETTE. Quelle infortune !

SGANARELLE. Lisette !

LISETTE. Quel accident !

SGANARELLE. Lisette !

LISETTE. Quelle fatalité !

SGANARELLE. Lisette !

LISETTE (s'arrêtant). Ah ! monsieur !...

SGANARELLE. Qu'est-ce ?

LISETTE. Monsieur...

SGANARELLE. Qu'y a-t-il ?

LISETTE. Votre fille...

SGANARELLE. Ah ! ah !

LISETTE. Monsieur, ne pleurez donc point comme cela, car vous me feriez rire.

SGANARELLE. Dis donc vite.

LISETTE. Votre fille, toute saisie des paroles que vous lui avez dites, et de la colère effroyable où elle vous a vu contre elle, est montée vite dans sa chambre, et, pleine de désespoir, a ouvert la fenêtre qui regarde sur la rivière.

SGANARELLE. Eh bien !

LISETTE. Alors, levant les yeux au ciel : « Non, a-t-elle dit, il m'est impossible de vivre avec le courroux de mon père ; et puisqu'il me renonce pour sa fille, je veux mourir. »

SGANARELLE. Elle s'est jetée ?

LISETTE. Non, monsieur. Elle a fermé tout doucement la fenêtre, et s'est allée mettre sur son lit. Là elle s'est prise à pleurer amèrement ; et tout d'un coup son visage a pâli, ses yeux se sont tournés, le cœur lui a manqué, et elle m'est demeurée entre les bras.

SGANARELLE. Ah ! ma fille ! elle est morte ?

LISETTE. Non, monsieur. A force de la tourmenter, je l'ai fait revenir ; mais cela lui reprend de moment en moment, et je crois qu'elle ne passera pas la journée.

SGANARELLE. Champagne ! Champagne ! Champagne !

SCÈNE VII.

SGANARELLE, CHAMPAGNE, LISETTE.

SGANARELLE. Vite, qu'on m'aille querir des médecins, et en quantité. On n'en peut trop avoir dans une pareille aventure. Ah ! ma fille ! ma pauvre fille !

SCÈNE VIII.

PREMIÈRE ENTRÉE.

(Champagne, valet de Sganarelle, frappe, en dansant, aux portes de quatre médecins.)

SCÈNE IX.

(Les quatre médecins dansent et entrent avec cérémonie chez Sganarelle.)

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

SGANARELLE, LISETTE.

LISETTE. Que voulez-vous donc faire, monsieur, de quatre médecins ? N'est-ce pas assez d'un pour tuer une personne !

SGANARELLE. Taisez-vous. Quatre conseils valent mieux qu'un.

LISETTE. Est-ce que votre fille ne peut pas bien mourir sans le secours de ces messieurs-là ?

SGANARELLE. Est-ce que les médecins font mourir ?

LISETTE. Sans doute ; et j'ai connu un homme qui prouvait, par de bonnes raisons, qu'il ne faut jamais dire : Une telle personne est morte d'une fièvre ou d'une fluxion sur la poitrine ; mais elle est morte de quatre médecins et de deux apothicaires.

SGANARELLE. Chut ! n'offensez pas ces messieurs-là.

LISETTE. Ma foi, monsieur, notre chat est réchappé depuis peu d'un saut qu'il fit du haut de la maison dans la rue, et il fut trois jours sans manger et sans pouvoir remuer ni pied ni patte ; mais il est bien heureux de ce qu'il n'y a point de chats médecins, car ses affaires étaient faites, et ils n'auraient point manqué de le purger et de le saigner.

SGANARELLE. Voulez-vous vous taire ? vous dis-je ! Mais voyez quelle impertinence ! Les voici.

LISETTE. Prenez garde, vous allez être bien édifié. Ils vous diront en latin que votre fille est malade.

SCÈNE II.

MM. TOMÈS, DESFONANDRÈS, MACROTON, BAHIS, SGANARELLE, LISETTE.

SGANARELLE. Eh bien ! messieurs ?

M. TOMÈS. Nous avons vu suffisamment la malade, et sans doute qu'il y a beaucoup d'impuretés en elle.

SGANARELLE. Ma fille est impure !
 TOMÈS. Je veux dire qu'il y a beaucoup d'impuretés dans son corps, quantité d'humeurs corrompues.
 SGANARELLE. Ah ! je vous entends.
 M. TOMÈS. Mais... Nous allons consulter ensemble.
 SGANARELLE. Allons, faites donner des sièges.
 LISETTE (à M. Tomès). Ah ! monsieur, vous en êtes !
 SGANARELLE (à Lisette). De quoi donc connaissez-vous monsieur ?
 LISETTE. De l'avoir vu l'autre jour chez la bonne amie de madame votre nièce.
 M. TOMÈS. Comment se porte son cocher ?
 LISETTE. Fort bien. Il est mort.
 M. TOMÈS. Mort ?
 LISETTE. Oui.
 M. TOMÈS. Cela ne se peut.
 LISETTE. Je ne sais pas si cela se peut, mais je sais bien que cela est.
 M. TOMÈS. Il ne peut pas être mort, vous dis-je.
 LISETTE. Et moi, je vous dis qu'il est mort et enterré.
 M. TOMÈS. Vous vous trompez.
 LISETTE. Je l'ai vu.
 M. TOMÈS. Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au quatorze ou au vingt-un ; et il n'y que six jours qu'il est tombé malade.
 LISETTE. Hippocrate dira ce qu'il lui plaira ; mais le cocher est mort.
 SGANARELLE. Paix, discontinueuse ! Allons, sortons d'ici. Messieurs, je vous supplie de consulter de la bonne manière. Quoique ce ne soit pas la coutume de payer auparavant, toutefois, de peur que je l'oublie, et afin que ce soit une affaire faite, voici...
 (Il leur donne de l'argent, et chacun en le recevant fait un geste différent.)

SCÈNE III.

MM. DESFONANDRÈS, TOMÈS, MACROTON, BAHIS.

(Ils s'asseyent et toussent.)

M. DESFONANDRÈS. Paris est étrangement grand, et il faut faire de longs trajets quand la pratique donne un peu.
 M. TOMÈS. Il faut avouer que j'ai une mule admirable pour cela, et qu'on a peine à croire le chemin que je lui fais faire tous les jours.
 M. DESFONANDRÈS. J'ai un cheval merveilleux, et c'est un animal infatigable.
 M. TOMÈS. Savez-vous le chemin que ma mule a fait aujourd'hui ? J'ai été premièrement tout contre l'Arsenal ; de l'Arsenal au bout du faubourg Saint-Germain ; du faubourg Saint-Germain au fond du Marais ; du fond du Marais à la porte Saint-Honoré ; de la porte Saint-Honoré au faubourg Saint-Jacques ; du faubourg Saint-Jacques à la porte de Richelieu ; de la porte de Richelieu ici ; et d'ici je dois aller encore à la Place-Royale.
 M. DESFONANDRÈS. Mon cheval a fait tout cela aujourd'hui ; et, de plus, j'ai été à Ruel voir un malade.
 M. TOMÈS. Mais, à propos, quel parti prenez-vous dans la querelle des deux médecins Théophraste et Artémus ? car c'est une affaire qui partage tout notre corps.
 M. DESFONANDRÈS. Moi, je suis pour Artémus.
 M. TOMÈS. Et moi aussi. Ce n'est pas que son avis, comme on a vu, n'ait tué le malade, et que celui de Théophraste ne fût beaucoup meilleur assurément ; mais enfin il a tort dans les circonstances, et ne devait pas être d'un autre avis que son ancien. Qu'en dites-vous ?
 M. DESFONANDRÈS. Sans doute, il faut toujours garder les formalités, quoi qu'il puisse arriver.
 M. TOMÈS. Pour moi, je suis sévère en diable, à moins que ce soit entre amis ; et l'on nous assembla un jour, trois de nous autres, avec un médecin de dehors, pour une consultation où j'arrêtai toute l'affaire et ne voulus point endurer qu'on opinât si les choses n'allaient dans l'ordre. Les gens de la maison faisaient ce qu'il pouvaient, et la maladie pressait ; mais je n'en voulus point démordre, et la malade mourut bravement pendant cette contestation.
 M. DESFONANDRÈS. C'est fort bien fait d'apprendre aux gens à vivre, et de leur montrer leur bec jaune.
 M. TOMÈS. Un homme mort n'est qu'un homme mort, et ne fait point de conséquence ; mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins.

SCÈNE IV.

SGANARELLE, MM. TOMÈS, DESFONANDRÈS, MACROTON, BAHIS.

SGANARELLE. Messieurs, l'oppression de ma fille augmente ; je vous prie de me dire vite ce que vous avez résolu.
 M. TOMÈS (à M. Desfonandrès). Allons, monsieur.
 M. DESFONANDRÈS. Non, monsieur, parlez, s'il vous plaît.
 M. TOMÈS. Vous vous moquez.
 M. DESFONANDRÈS. Je ne parlerai pas le premier.
 M. TOMÈS. Monsieur...
 M. DESFONANDRÈS. Monsieur...
 SGANARELLE. Eh, de grâce, messieurs ! laissez toutes ces cérémonies, et songez que les choses pressent.
 (Ils parlent tous quatre à la fois.)
 M. TOMÈS. La maladie de votre fille...
 M. DESFONANDRÈS. L'avis de tous ces messieurs, tous ensemble...
 M. MACROTON. A-près a-voir bien con-sul-té...
 M. BAHIS. Pour raisonner...
 SGANARELLE. Eh, messieurs, parlez l'un après l'autre, de grâce.
 M. TOMÈS. Monsieur, nous avons raisonné sur la maladie de votre fille ; et mon avis, à moi, est que cela procède d'une grande chaleur de sang : ainsi je conclus à la saigner le plus tôt que vous pourrez.
 M. DESFONANDRÈS. Et moi, je dis que sa maladie est une pourriture d'humeurs causée par une trop grande répletion : ainsi je conclus à lui donner de l'émétique.

M. TOMÈS. Je soutiens que l'émétique la tuera.
 M. DESFONANDRÈS. Et moi, que la saignée la fera mourir.
 M. TOMÈS. C'est bien à vous de faire l'habile homme !
 M. DESFONANDRÈS. Oui, c'est à moi ; et je vous prêterai le collet en tout genre d'érudition.
 M. TOMÈS. Souvenez-vous de l'homme que vous fîtes crever ces jours passés.
 M. DESFONANDRÈS. Souvenez-vous de la dame que vous avez envoyée en l'autre monde il a trois jours.
 M. TOMÈS (à Sganarelle). Je vous ai dit mon avis.
 M. DESFONANDRÈS (à Sganarelle). Je vous ai dit ma pensée.
 M. TOMÈS. Si vous ne faites saigner tout à l'heure votre fille, c'est une personne morte.
 (Il sort.)
 M. DESFONANDRÈS. Si vous la faites saigner, elle ne sera pas en vie dans un quart d'heure.
 (Il sort.)

SCÈNE V.

SGANARELLE, MM. MACROTON, BAHIS.

SGANARELLE. A qui croire des deux ? et quelle résolution prendre sur des avis si opposés ? Messieurs, je vous conjure de déterminer mon esprit, et de me dire sans passion ce que vous croyez le plus propre à soulager ma fille.
 M. MACROTON. Mon-si-eur, dans ces ma-tiè-res-là, il faut pro-cé-der a-vec-que cir-cons-pec-tion, et ne ri-en fai-re, com-me on dit à la vo-lée, d'au-tant que les fau-tes qu'on y peut fai-re sont, se-lon no-tre maî-tre Hip-po-cra-te, d'une dan-ge-reu-se con-sé-quen-ce.
 M. BAHIS (bredouillant). Il est vrai ; il faut bien prendre garde à ce qu'on fait, car ce ne sont point ici des jeux d'enfants ; et, quand on a failli il n'est pas aisé de réparer le manquement et de rétablir ce qu'on a gâté. *Experimentum periculosum*. C'est pourquoi il s'agit de raisonner auparavant comme il faut, de peser mûrement les choses, de regarder le tempérament des gens, d'examiner les causes de la maladie, et de voir les remèdes qu'on y doit apporter.
 SGANARELLE (à part). L'un va en tortue et l'autre court la poste.
 M. MACROTON. Or, mon-si-eur, pour ve-nir au fait, je trouve que votre fil-le a u-ne ma-la-die chro-ni-que, et qu'el-le peut pé-ri-cl-i-ter si on ne lui don-ne d'ur-se-cours, d'au-tant que les symp-tô-mes qu'el-le a sont in-di-ca-tifs d'u-ne va-peur fa-li-gi-neu-se et mor-di-can-te qui lui pi-co-te les mem-bra-nes du cer-veau. Or, cette va-peur, que nous nom-mons en grec *atmos*, est cau-sée par des hu-meurs pu-tri-des, te-na-ces, con-glu-ti-neu-es, qui sont con-te-nues dans le bas-ven-tre.

M. BAHIS. Et comme ces humeurs ont été la engendrées par une longue succession de temps, elles s'y sont recuites, et ont acquis cette malignité qui fume vers la région du cerveau.

M. MACROTON. Si bien donc que, pour ti-rer, de-ta-cher, ar-ra-cher, ex-pul-ser, e-va-cu-er les-di-tes hu-meurs, il fau-dra u-ne pur-ga-tion vi-gou-reu-se. Mais, au pré-a-la-ble, je trou-ve à pro-pos, et il n'y a pas d'in-con-vé-nient, d'u-ser de pe-tits re-mè-des a-no-dins, c'est-à-dire de pe-tits la-ve-ments ré-mol-lients et dé-ter-sifs, de ju-leps et de si-rops ra-frai-chis-sants qu'on mè-le-ra dans sa ti-sa-ne.

M. BAHIS. Après, nous en viendrons à la purgation et à la saignée, que nous réitérerons s'il en est besoin.



Je la déteste ACTE I, SCÈNE III

M. MACROTON. Ce n'est pas qu'a-vec tout ce-la vo-tre fi-le ne puis-se mourir; mais au moins vous au-rez fait quel-que chose, et vous au-rez la con-so-la-tion qu'el-le se-ra mor-te dans les for-mes.

M. BAHIS. Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles.

M. MACROTON. Nous vous di-sons sin-cè-re-ment no-tre pen-sée.

M. BAHIS. Et vous avons parlé comme nous parlerions à notre propre frère.

SGANARELLE (à M. Macroton, en allongeant ses mots). Je vous rends très-hum-bles gra-ces. (À M. Bahis, en bredouillant.) Et vous suis infiniment obligé de la peine que vous avez prise.

SCÈNE VI.

SGANARELLE.

Me voilà justement un peu plus incertain que je n'étais auparavant. Morbleu! il me vient une fantaisie. Il faut que j'aille acheter de l'orvi-

tan et que je lui en fasse prendre; l'orviétan est un remède dont beaucoup de gens se sont bien trouvés. Holà!

SCÈNE VII.

SGANARELLE, UN OPÉRATEUR.

SGANARELLE. Monsieur, je vous prie de me donner une boîte de votre orviétan, que je m'en vais vous payer.

L'OPÉRATEUR chante.

L'or de tous les climats qu'entoure l'Océan
Peut-il jamais payer ce secret d'importance?
Mon remède guérit par sa rare excellence
Plus de maux qu'on n'en peut nombrer dans tout un an.

La gale,
La rogne,
La teigne,
La fièvre,
La peste,
La goutte,
Vérole,
Descente,
Rougeole,
O grande puissance
De l'orviétan!

SGANARELLE. Monsieur, je crois que tout l'or du monde n'est pas capable de payer votre remède; mais pourtant voici une pièce de trente sous que vous prendrez, s'il vous plaît.

L'OPÉRATEUR chante.

Admirez mes bontés, et le peu qu'on vous vend
Ce trésor merveilleux que ma main vous dispense.
Vous pouvez avec lui braver en assurance
Tous les maux que sur nous l'ire du ciel répand

La gale,
La rogne,
La teigne,
La fièvre,
La peste,
La goutte,
Vérole,
Descente,
Rougeole,
O grande puissance
De l'orviétan!

SCÈNE VIII.

Plusieurs Trivelins et plusieurs Scaramouches, valets de l'opérateur, se réunissent en dansant.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MM. FILERIN, TOMÈS, DESFONANDRÉS.

M. FILERIN. N'avez-vous point de honte, messieurs, de montrer si peu de prudence, pour des gens de votre âge, et de vous être querellés comme de jeunes étourdis? Ne voyez-vous pas bien quel tort ces sortes de querelles nous font parmi le monde? et n'est-ce pas assez que les

savants voient les contrariétés et les dissensions qui sont entre nos auteurs et nos anciens maîtres, sans découvrir encore au peuple, par nos débats et nos querelles, la forfanterie de notre art? Pour moi, je ne comprends rien du tout à cette méchante politique de quelques-uns de nos gens; et il faut confesser que toutes ces contestations nous ont décriés depuis peu d'une étrange manière, et que, si nous n'y prenons garde, nous allons nous ruiner nous-mêmes. Je n'en parle pas pour mon intérêt; car, Dieu merci, j'ai déjà établi mes petites affaires. Qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il grêle, ceux qui sont morts sont morts, et j'ai de quoi me passer des vivants. Mais enfin toutes ces disputes ne valent rien pour la médecine. Puisque le ciel nous fait la grâce que depuis tant de siècles on demeure infatué de nous, ne désabusons point les hommes avec nos cabales extravagantes, et profitons de leurs sottises le plus doucement que nous pourrons. Nous ne sommes pas les seuls, comme vous savez, qui tâchons à nous prévaloir de la faiblesse humaine. C'est là que va l'étude de la plupart du monde; et chacun s'efforce de prendre les hommes par leur faible pour en tirer quelque profit. Les flatteurs, par exemple, cherchent à profiter de l'amour que les hommes ont pour les louanges, en leur donnant tout le vain encens qu'ils souhaitent; et c'est un art où l'on fait, comme on voit, des fortunes considérables: les alchimistes tâchent à profiter de la passion que l'on a pour les richesses, en promettant des montagnes d'or à ceux qui les écoutent: les diseurs d'horoscopes, par leurs prédictions trompeuses, profitent de la vanité et de l'ambition des crédules esprits. Mais le plus grand faible des hommes, c'est l'amour qu'ils ont pour la vie, et nous en profitons, nous autres, par notre pompeux galimatias, et savons prendre nos avantages de cette vénération que la peur de mourir leur donne pour notre métier. Conservons-nous donc dans le degré d'estime où leur faiblesse nous a mis, et soyons de concert auprès des malades pour nous attribuer les heureux succès de la maladie et rejeter sur la nature toutes les bévues de notre art. N'allons point, dis-je, détruire sottement les heureuses préventions d'une erreur qui donne du pain à tant de personnes, et de l'argent de ceux que nous mettons en terre nous fait élever de tous côtés de si beaux héritages.

M. TOMÈS. Vous avez raison en tout ce que vous dites; mais ce sont chaleurs de sang dont parfois on n'est pas le maître.

M. FILEBIN. Allons donc, messieurs, mettez bas toute rancune, et faisons ici votre accommodement.

M. DESFONANDRÈS. J'y consens. Qu'il me passe mon émétique pour la malade dont il s'agit, et je lui passerai tout ce qu'il voudra pour le premier malade dont il sera question.

M. FILEBIN. On ne peut pas mieux dire; et voilà se mettre à la raison.

M. DESFONANDRÈS. Cela est fait.

M. FILEBIN. Touchez donc là. Adieu. Une autre fois montrez plus de prudence.

SCÈNE II.

MM. TOMÈS, DESFONANDRÈS, LISETTE.

LISETTE. Quoi! messieurs, vous voilà, et vous ne songez pas à réparer le tort qu'on vient de faire à la médecine?

M. TOMÈS. Comment? Qu'est-ce?

LISETTE. Un insolent qui a eu l'effronterie d'entreprendre sur votre métier, et qui, sans votre ordonnance, vient de tuer un homme d'un grand coup d'épée au travers du corps.

M. TOMÈS. Écoutez: vous faites la railleuse; mais vous passerez par nos mains quelque jour.

LISETTE. Je vous permets de me tuer lorsque j'aurai recours à vous.

SCÈNE III.

CLITANDRE, en habit de médecin; LISETTE.

CLITANDRE. Eh bien! Lisette, que dis-tu de mon équipage? crois-tu qu'avec cet habit je puisse duper le bon homme? me trouves-tu bien ainsi?

LISETTE. Le mieux du monde; et je vous attendais avec impatience. Enfin le ciel m'a faite d'un naturel le plus humain du monde, et je ne puis voir deux amants soupirer l'un pour l'autre, qu'il ne me prenne une tendresse charitable et un désir ardent de soulager les maux qu'ils souffrent. Je veux, à quelque prix que ce soit, tirer Lucinde de la tyrannie où elle est, et la mettre en votre pouvoir. Vous m'avez plu d'abord; je me connais en gens, et elle ne peut pas mieux choisir.

L'amour risque des choses extraordinaires, et nous avons concerté ensemble une manière de stratagème qui pourra peut-être nous réussir. Toutes nos mesures sont déjà prises: l'homme à qui nous avons affaire n'est pas des plus fins de ce monde; et, si cette aventure nous manque, nous trouverons mille autres voies pour arriver à notre but. Attendez-moi là seulement; je reviens vous querir.

(Clitandre se retire dans le fond du théâtre.)

SCÈNE IV.

SGANARELLE, LISETTE.

LISETTE. Monsieur, allégresse! allégresse!

SGANARELLE. Qu'est-ce?

LISETTE. Réjouissez-vous.

SGANARELLE. De quoi?

LISETTE. Réjouissez-vous, vous dis-je.

SGANARELLE. Dis-moi donc ce que c'est, et puis je me réjouirai peut-être.

LISETTE. Non. Je veux que vous vous réjouissiez auparavant, que vous chantiez, que vous dansiez.

SGANARELLE. Sur quoi?

LISETTE. Sur ma parole.

SGANARELLE. Allons donc (il chante et danse.) La lera la la, la lera la. Que diable!

LISETTE. Monsieur, votre fille est guérie!

SGANARELLE. Ma fille est guérie!

LISETTE. Oui. Je vous amène un médecin, mais un médecin d'importance qui fait des cures merveilleuses, et qui se moque des autres médecins.

SGANARELLE. Où est-il?

LISETTE. Je vais le faire entrer.

SGANARELLE (seul). Il faut voir si celui-ci fera plus que les autres.

SCÈNE V.

CLITANDRE, en habit de médecin; SGANARELLE, LISETTE.

LISETTE (poussant Clitandre). Le voici.

SGANARELLE. Voilà un médecin qui a la barbe bien jeune.

LISETTE. La science ne se mesure pas à la barbe, et ce n'est pas par le menton qu'il est habile.

SGANARELLE. Monsieur, on m'a dit que vous aviez des remèdes admirables pour faire aller à la selle.

CLITANDRE. Monsieur, mes remèdes sont différents de ceux des autres. Ils ont l'émétique, les saignées, les médecines et les lavements; mais moi, je guéris par des paroles, par des sons, par des lettres, par des talismans et par des anneaux constellés.

LISETTE. Que vous ai-je dit?

SGANARELLE. Voilà un grand homme!

LISETTE. Monsieur, comme votre fille est là tout habillée dans une chaise, je vais la faire passer ici.

SGANARELLE. Oui. Fais.

CLITANDRE (tâtant le pouls à Sganarelle). Votre fille est bien malade.

SGANARELLE. Vous connaissez cela ici?

CLITANDRE. Oui, par la sympathie qu'il y a entre le père et la fille.

SCÈNE VI.

SGANARELLE, LUCINDE, CLITANDRE, LISETTE.

LISETTE (à Clitandre). Tenez, monsieur, voilà une chaise auprès d'elle. (À Sganarelle.) Allons, laissez-les là tous deux.

SGANARELLE. Pourquoi? Je veux demeurer là.

LISETTE. Vous moquez-vous? il faut s'éloigner. Un médecin a cent choses à demander qu'il n'est pas honnête qu'un homme entende.

(Sganarelle et Lisette s'éloignent.)

CLITANDRE (bas à Lucinde). Ah! madame, que le ravissement où je me trouve est grand! et que je sais peu par où vous commencer mon discours! Tant que je ne vous ai parlé que des yeux, j'avais, ce me semblait, cent choses à vous dire; et, maintenant que j'ai la liberté de vous parler de la façon que je souhaitais, je demeure interdit, et la grande joie où je suis étouffe toutes mes paroles.

LUCINDE. Je puis vous dire la même chose, et je sens, comme vous, des mouvements de joie qui m'empêchent de pouvoir parler.

CLITANDRE. Ah! madame! que je serais heureux s'il était vrai que vous sentissiez tout ce que je sens, et qu'il me fût permis de juger de votre âme par la mienne! Mais, madame, puis-je au moins croire que ce soit à vous à qui je doive la pensée de cet heureux stratagème qui me fait jouir de votre présence?

LUCINDE. Si vous ne m'en devez pas la pensée, vous m'êtes redevable au moins d'en avoir approuvé la proposition avec beaucoup de joie.

SGANARELLE (à Lisette). Il me semble qu'il lui parle de bien près.

LISETTE (à Sganarelle). C'est qu'il observe sa physionomie et tous les traits de son visage.

CLITANDRE (à Lucinde). Serez-vous constante, madame, dans les bontés que vous me témoignez?

LUCINDE. Mais vous, serez-vous ferme dans les résolutions que vous avez montrées?

CLITANDRE. Ah! madame, jusqu'à la mort. Je n'ai point de plus forte envie que d'être à vous, et je vais le faire paraître dans ce que vous m'allez voir faire.

SGANARELLE (à Clitandre). Eh bien! notre malade, elle me semble un peu plus gaie.

CLITANDRE. C'est que j'ai déjà fait agir sur elle un de ces remèdes que mon art m'enseigne! Comme l'esprit a grand empire sur le corps, et que c'est de lui bien souvent que procèdent les maladies, ma coutume est de courir à guérir les esprits avant que de venir aux corps. J'ai donc observé ses regards, les traits de son visage et les lignes de ses deux mains; et, par la science que le ciel m'a donnée, j'ai reconnu que c'était de l'esprit qu'elle était malade, et que tout son mal ne venait que d'une imagination déréglée et d'un désir dépravé de vouloir être mariée. Pour moi, je ne vois rien de plus extravagant et de plus ridicule que cette envie qu'on a du mariage.

SGANARELLE (à part). Voilà un habile homme!

CLITANDRE. Et j'ai eu et aurai pour lui toute ma vie une aversion effroyable.

SGANARELLE (à part). Voilà un grand médecin!

CLITANDRE. Mais, comme il faut flatter l'imagination des malades, et que j'ai vu en elle de l'aliénation d'esprit, et même qu'il y avait du péril à ne lui pas donner un prompt secours, je l'ai prise par son faible, et lui ai dit que j'étais venu ici pour vous la demander en mariage. Soudain son visage a changé, son teint s'est éclairci, ses yeux se sont animés; et si vous voulez, pour quelques jours, l'entretenir dans cette erreur, vous verrez que nous la tirerons d'où elle est.

SGANARELLE. Oui-dà; je le veux bien.

CLITANDRE. Après, nous ferons agir d'autres remèdes pour la guérir entièrement de cette fantaisie.

SGANARELLE. Oui, cela est le mieux du monde. Eh bien! ma fille, voilà monsieur qui a envie de t'épouser, et je lui ai dit que je le voulais bien.

LUCINDE. Hélas! est-il possible?

SGANARELLE. Oui.

LUCINDE. Mais tout de bon?

SGANARELLE. Oui, oui.

LUCINDE (à Clitandre). Quoi! vous êtes dans les sentiments d'être mon mari?

CLITANDRE. Oui, madame.

LUCINDE. Et mon père y consent.

SGANARELLE. Oui, ma fille.

LUCINDE. Ah! que je suis heureuse, si cela est véritable!

CLITANDRE. N'en doutez point, madame, ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous aime et que je brûle de me voir votre mari. Je ne suis venu ici que pour cela; et, si vous voulez que je vous dise nettement les choses comme elles sont, cet habit n'est qu'un pur prétexte inventé; et je n'ai fait le médecin que pour m'approcher de vous, et obtenir plus facilement ce que je souhaite.

LUCINDE. C'est me donner des marques d'un amour bien tendre, et j'y suis sensible autant que je puis.

SGANARELLE (à part). Oh! la folle! oh! la folle! oh! la folle!

LUCINDE. Vous voulez donc bien, mon père, me donner monsieur pour époux?

SGANARELLE. Oui. Ça, donne-moi ta main. Donnez-moi aussi un peu la vôtre, pour voir.

CLITANDRE. Mais, monsieur...

SGANARELLE (étouffant de rire). Non, non; c'est pour... pour lui contenter l'esprit. Touchez là. Voilà qui est fait.

CLITANDRE. Acceptez, pour gage de ma foi, cet anneau que je vous donne. (Bas à Sganarelle.) C'est un anneau constellé qui guérit les égarements d'esprit.

LUCINDE. Faisons donc le contrat, afin que rien n'y manque.

CLITANDRE. Hélas! je le veux bien, madame. (Bas à Sganarelle.) Je vais faire monter l'homme qui écrit mes remèdes, et lui faire croire que c'est un notaire.

SGANARELLE. Fort bien.

CLITANDRE. Holà! faites monter le notaire que j'ai amené avec moi.

LUCINDE. Quoi! vous aviez amené un notaire?

CLITANDRE. Oui, madame.

LUCINDE. J'en suis ravie.

SGANARELLE. Oh! la folle! oh! la folle!

SCÈNE VII.

LE NOTAIRE, CLITANDRE, SGANARELLE, LUCINDE, LISETTE.

(Clitandre parle bas au notaire.)

SGANARELLE (au notaire). Oui, monsieur, il faut faire un contrat pour ces deux personnes-là. Écrivez. (A Lucinde.) Voilà le contrat qu'on fait. (Au notaire.) Je lui donne vingt mille écus en mariage. Écrivez.

LUCINDE. Je vous suis bien obligée, mon père.

LE NOTAIRE. Voilà qui est fait. Vous n'avez qu'à venir signer.

SGANARELLE. Voilà un contrat bientôt bâti.

CLITANDRE (à Sganarelle). Mais, au moins, monsieur...

SGANARELLE. Eh! non, vous dis-je. Sait-on pas bien?... (Au notaire.) Allons, donnez-lui la plume pour signer. (A Lucinde.) Allons, signe, signe, signe. Va, va, je signerai tantôt, moi.

LUCINDE. Non, non; je veux avoir le contrat entre mes mains.

SGANARELLE. Eh bien! tiens. (Après avoir signé.) Es-tu contente?

LUCINDE. Plus qu'on ne peut s'imaginer.

SGANARELLE. Voilà qui est bien; voilà qui est bien.

CLITANDRE. Au reste, je n'ai pas eu seulement la précaution d'amener un notaire; j'ai eu celle encore de faire venir des voix, des instruments et des danseurs, pour célébrer la fête et pour nous réjouir. Qu'on les fasse venir. Ce sont des gens que je mène avec moi, et dont je me sers tous les jours pour pacifier, avec leur harmonie et leurs danses, les troubles de l'esprit.

SCÈNE VIII.

SGANARELLE, LUCINDE, CLITANDRE, LISETTE.

DEUXIÈME ENTRÉE.

LA COMÉDIE, LE BALLET, LA MUSIQUE, JEUX, RIS, PLAISIRS.

LA COMÉDIE, LE BALLET, LA MUSIQUE, ENSEMBLE.

Sans nous tous les hommes
Deviendraient malsains;
Et c'est nous qui sommes
Leurs grands médecins.

LA COMÉDIE.

Vient-on qu'on rabatte
Par des moyens doux
Les vapeurs de rate
Qui nous minent tous?
Qu'on laisse Hippocrate,
Et qu'on vienne à nous.

TOUS TROIS ENSEMBLE.

Sans nous tous les hommes
Deviendraient malsains;
Et c'est nous qui sommes
Leurs grands médecins.

Pendant que les Jeux, les Ris et les Plaisirs dansent, Clitandre emmène Lucinde

SCÈNE IX.

SGANARELLE, LISETTE, LA COMÉDIE, LA MUSIQUE, LE BALLET,
JEUX, RIS, PLAISIRS.

SGANARELLE. Voilà une plaisante façon de guérir ! Où est donc ma fille
et le médecin ?

LISETTE. Ils sont allés achever le reste du mariage.

SGANARELLE. Comment, le mariage ?

LISETTE. Ma foi, monsieur, la bécasse est bridée ; et vous avez cru
faire un jeu, qui demeure une vérité.

SGANARELLE. Comment diable ! (Il veut aller après Clitandre et Lucinde,
les danseurs le retiennent.) Laissez-moi aller, laissez-moi aller, vous
dis-je. (Les danseurs le retiennent toujours.) Encore ! (Ils veulent faire
danser Sganarelle de force.) Peste des gens !

FIN DE L'AMOUR MÉDECIN.



Ah ! malheur, ah ! disgrâce, ah ! pauvre seigneur Sganarelle ! — ACTE I, SCÈNE XI.



LES FEMMES SAVANTES

COMÉDIE EN CINQ ACTES. — 1672.

PERSONNAGES.

CHRYSALE, bourgeois.
PHILAMINTE, femme de Chrysale.
ARMANDE, fille de Chrysale et de Philaminte.

HENRIETTE, fille de Chrysale et de Philaminte.
ARISTE, frère de Chrysale.
BÉLISE, sœur de Chrysale.
CLITANDRE, amant d'Henriette.
TRISSOTIN, bel-esprit.

VADIUS, savant.
MARTINE, servante.
LÉPINE, valet de Chrysale.
JULIEN, valet de Vadius.
UN NOTAIRE.

La scène est à Paris, dans la maison de Chrysale.



Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire. — ACTE III, SCÈNE V.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARMANDE, HENRIETTE.

ARMANDE. Quoi ! le beau nom de fille est un titre, ma sœur,
Dont vous voulez quitter la charmante douceur !

Paris. — Imp. Simon Raçon et C^e, rue d'Elfort, 1.

Et de vous marier vous osez faire fête !
Ce vulgaire dessein vous peut monter en tête !

HENRIETTE. Oui, ma sœur.

ARMANDE.

Ah ! ce oui se peut-il supporter ?

Et, sans un mal de cœur, saurait-on l'écouter ?

HENRIETTE. Qu'a donc le mariage en soi qui vous oblige,
Ma sœur ?...

ARMANDE.

Ah ! mon Dieu, fi !

HENRIETTE.

Comment !

ARMANDE.

Ah ! fi ! vous dis-je.

Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'entend,
Un tel mot à l'esprit offre de dégoûtant,
De quelle étrange image on est par lui blessée,
Sur quelle sale vue il traîne la pensée ?
N'en frissonnez-vous point, et pouvez-vous, ma sœur,
Aux suites de ce mot résoudre votre cœur ?

HENRIETTE. Les suites de ce mot, quand je les envisage,
Me font voir un mari, des enfants, un ménage ;
Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner,
Qui blesse la pensée, et fasse frissonner.

ARMANDE. De tels attachements, ô ciel, sont pour vous plaire !

HENRIETTE. Et qu'est-ce qu'à mon âge on a de mieux à faire
Que d'attacher à soi, par le titre d'époux,
Un homme qui vous aime et soit aimé de vous ;
Et de cette union de tendresse suivie
Se faire les douceurs d'une innocente vie ?
Ce nœud bien assorti n'a-t-il pas des appas ?

ARMANDE. Mon Dieu ! que votre esprit est d'un étage bas !
Que vous jouez au monde un petit personnage,
De vous claquemurer aux choses du ménage,
Et de n'entrevoir point de plaisirs plus touchants
Qu'une idole d'époux et des marmots d'enfants !
Laissez aux gens grossiers, aux personnes vulgaires,
Les bas amusements de ces sortes d'affaires.
A de plus hauts objets élevez vos desirs.
Songez à prendre un goût des plus nobles plaisirs,
Et, traitant de mépris les sens et la matière,
A l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière.
Vous avez notre mère en exemple à vos yeux,
Que du nom de savante on honore en tous lieux :
Tâchez, ainsi que moi, de vous montrer sa fille ;
Aspirez aux clartés qui sont dans la famille,
Et vous rendez sensible aux charmantes douceurs
Que l'amour de l'étude épanche dans les cœurs.
Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie,
Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie,
Qui nous monte au-dessus de tout le genre humain,
Et donne à la raison l'empire souverain,
Soumettant à ses lois la partie animale,
Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale.
Ce sont là les beaux feux, les doux attachements
Qui doivent de la vie occuper les moments ;
Et les soins où je vois tant de femmes sensibles
Me paraissent aux yeux des pauvretés horribles.

HENRIETTE. Le ciel, dont nous voyons que l'ordre est tout-puissant,

Pour différents emplois nous fabrique en naissant ;
Et tout esprit n'est pas composé d'une étoffe
Qui se trouve taillée à faire un philosophe.
Si le vôtre est né propre aux élévations
Où montent des savants les spéculations,
Le mien est fait, ma sœur, pour aller terre à terre,
Et dans les petits soins son faible se resserre.
Ne troublons point du ciel les justes réglemens,
Et de nos deux instincts suivons les mouvements.
Habitez, par l'essor d'un grand et beau génie,
Les hautes régions de la philosophie ;
Tandis que mon esprit, se tenant ici-bas,
Goûtera de l'hymen les terrestres appas.
Ainsi, dans nos desseins l'une à l'autre contraire,
Nous saurons toutes deux imiter notre mère :
Vous, du côté de l'âme et des nobles desirs,
Moi, du côté des sens et des grossiers plaisirs ;
Vous, aux productions d'esprit et de lumière,
Moi, dans celles, ma sœur, qui sont de la matière.

ARMANDE. Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler ;
Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
Ma sœur, que de tousser et de cracher comme elle.

HENRIETTE. Mais vous ne seriez pas ce dont vous vous vantez,
Si ma mère n'eût eu que de ces beaux côtés ;
Et bien vous prend, ma sœur, que son noble génie
N'ait pas vaqué toujours à la philosophie.
De grâce, souffrez-moi, par un peu de bonté,
Des bassesses à qui vous devez la clarté ;
Et ne supprimez point, voulant qu'on vous seconde,
Quelque petit savant qui veut venir au monde.

ARMANDE. Je vois que votre esprit ne peut être guéri
Du fol entêtement de vous faire un mari ;
Mais sachons, s'il vous plaît, qui vous songez à prendre.
Votre visée au moins n'est pas mise à Clitandre ?

HENRIETTE. Et par quelle raison n'y serait-elle pas ?

Manque-t-il de mérite ? Est-ce un choix qui soit bas ?

ARMANDE. Non ; mais c'est un dessein qui serait malhonnête,
Que de vouloir d'une autre enlever la conquête ;
Et ce n'est pas un fait dans le monde ignoré

Que Clitandre ait pour moi hautement soupiré.

HENRIETTE. Oui ; mais tous ces soupirs chez vous sont choses vaines,
Et vous ne tombez point aux bassesses humaines ;
Votre esprit à l'hymen renonce pour toujours,
Et la philosophie a toutes vos amours.

Ainsi, n'ayant au cœur nul dessein pour Clitandre,
Que vous importe-t-il qu'on y puisse prétendre ?

ARMANDE. Cet empire que tient la raison sur les sens
Ne fait pas renoncer aux douceurs des encens ;
Et l'on peut pour époux refuser un mérite
Que pour adorateur on veut bien à sa suite.

HENRIETTE. Je n'ai pas empêché qu'à vos perfections
Il n'ait continué ses adorations ;
Et je n'ai fait que prendre au refus de votre âme
Ce qu'est venu m'offrir l'hommage de sa flamme.

ARMANDE. Mais à l'offre des vœux d'un amant dépité
Trouvez-vous, je vous prie, entière sûreté ?
Croyez-vous pour vos yeux sa passion bien forte,
Et qu'en son cœur pour moi toute flamme soit morte ?

HENRIETTE. Il me le dit, ma sœur ; et, pour moi, je le croi.

ARMANDE. Ne soyez pas, ma sœur, d'une si bonne foi ;
Et croyez, quand il dit qu'il me quitte et vous aime,
Qu'il n'y songe pas bien et se trompe lui-même.

HENRIETTE. Je ne sais ; mais enfin, si c'est votre plaisir,
Il nous est bien aisé de nous en éclaircir ;
Je l'aperçois qui vient ; et sur cette matière
Il pourra nous donner une pleine lumière.

SCÈNE II.

CLITANDRE, ARMANDE, HENRIETTE.

HENRIETTE. Pour me tirer d'un doute où me jette ma sœur,
Entre elle et moi, Clitandre, expliquez votre cœur ;
Découvrez-en le fond, et nous daignez apprendre
Qui de nous à vos vœux est en droit de prétendre.

ARMANDE. Non, non, je ne veux point à votre passion
Imposer la rigueur d'une explication ;
Je ménage les gens, et sais comme embarrasse
Le contraignant effort de ces aveux en face.

CLITANDRE. Non, madame, mon cœur, qui dissimule peu,
Ne sent nulle contrainte à faire un libre aveu.
Dans aucun embarras un tel pas ne me jette ;
Et j'avouerai tout haut, d'une âme franche et nette,
Que les tendres liens où je suis arrêté,
Mon amour et mes vœux sont tous (montrant Henriette) de ce côté.
Qu'à nulle émotion cet aven ne vous porte ;
Vous avez bien voulu les choses de la sorte.
Vos attraits m'avaient pris ; et mes tendres soupirs
Vous ont assez prouvé l'ardeur de mes desirs ;
Mon cœur vous consacrait une flamme immortelle ;
Mais vos yeux n'ont pas cru leur conquête assez belle.
J'ai souffert sous leur joug cent mépris différents ;
Ils régnaient sur mon âme en superbes tyrans ;
Et je me suis cherché, lassé de tant de peines,
Des vainqueurs plus humains et de moins rudes chaînes.
Je les ai rencontrés, madame (montrant Henriette), dans ces yeux,
Et leurs traits à jamais me seront précieux ;
D'un regard pitoyable ils ont séché mes larmes,
Et n'ont pas dédaigné le rebut de vos charmes.
De si rares bontés m'ont si bien su toucher,
Qu'il n'est rien qui me puisse à mes fers arracher ;
Et j'ose maintenant vous conjurer, madame,
De ne vouloir tenter nul effort sur ma flamme,
De ne point essayer à rappeler un cœur
Résolu de mourir dans cette douce ardeur.

ARMANDE. Eh ! qui vous dit, monsieur, que l'on ait cette envie,
Et que de vous enfin si fort on se soucie ?
Je vous trouve plaisant de vous le figurer,
Et bien impertinent de me le déclarer.

HENRIETTE. Eh ! doucement, ma sœur. Où donc est la morale
Qui sait si bien régir la partie animale,
Et retenir la bride aux efforts du courroux ?

ARMANDE. Mais vous, qui m'en parlez, où la pratiquez-vous,
De répondre à l'amour que l'on vous fait paraître,
Sans le congé de ceux qui vous ont donné l'être ?
Sachez que le devoir vous soumet à leurs lois,
Qu'il ne vous est permis d'aimer que par leur choix ;
Qu'ils ont sur votre cœur l'autorité suprême,
Et qu'il est criminel d'en disposer vous-même.

HENRIETTE. Je rends grâce aux bontés que vous me faites voir
De m'enseigner si bien les choses du devoir.
Mon cœur sur vos leçons veut régler sa conduite ;
Et, pour vous faire voir, ma sœur, que j'en profite,

Clitandre, prenez soin d'appuyer votre amour
De l'agrément de ceux dont j'ai reçu le jour.
Faites-vous sur mes vœux un pouvoir légitime,
Et me donnez moyen de vous aimer sans crime.

CLITANDRE. J'y vais de tous mes soins travailler hautement,
Et j'attendais de vous ce doux consentement.

ARMANDE. Vous triomphez, ma sœur, et faites une mine
A vous imaginer que cela me chagrine.

HENRIETTE. Moi, ma sœur! point du tout. Je sais que sur vos sens
Les droits de la raison sont toujours tout-puissants;
Et que, par les leçons qu'on prend dans la sagesse,
Vous êtes au-dessus d'une telle faiblesse.
Loin de vous soupçonner d'aucun chagrin, je croi
Qu'ici vous daignerez vous employer pour moi,
Appuyer sa demande, et de votre suffrage
Presser l'heureux moment de notre mariage.
Je vous en sollicite; et, pour y travailler...

ARMANDE. Votre petit esprit se mêle de railler,
Et d'un cœur qu'on vous jette on vous voit toute fière.

HENRIETTE. Tout jeté qu'est ce cœur, il ne vous déplaît guère;
Et, si vos yeux sur moi le pouvaient ramasser,
Ils prendraient aisément le soin de se baisser.

ARMANDE. A répondre à cela je ne daigne descendre;
Et ce sont sots discours qu'il ne faut pas entendre.

HENRIETTE. C'est fort bien fait à vous; et vous nous faites voir
Des modérations qu'on ne peut concevoir.

SCÈNE III.

CLITANDRE, HENRIETTE.

HENRIETTE. Votre sincère aveu ne l'a pas peu surprise.

CLITANDRE. Elle mérite assez une telle franchise;
Et toutes les hauteurs de sa folle fierté
Sont dignes tout au moins de ma sincérité.
Mais, puisqu'il m'est permis, je vais à votre père,
Madame...

HENRIETTE. Le plus sûr est de gagner ma mère.
Mon père est d'une humeur à consentir à tout,
Mais il met peu de poids aux choses qu'il résout
Il a reçu du ciel certaine bonté d'âme
Qui le soumet d'abord à ce que veut sa femme.
C'est elle qui gouverne et, d'un ton absolu,
Elle dicte pour loi ce qu'elle a résolu.
Je voudrais bien vous voir pour elle et pour ma tante
Une âme, je l'avoue, un peu plus complaisante,
Un esprit qui, flattant les visions du leur,
Vous pût de leur estime attirer la chaleur.

CLITANDRE. Mon cœur n'a jamais pu, tant il est né sincère,
Même dans votre sœur flatter leur caractère;
Et les femmes docteurs ne sont point de mon goût.
Je consens qu'une femme ait des clartés de tout;
Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante;
Et j'aime que souvent, aux questions qu'on fait,
Elle sache ignorer les choses qu'elle sait:
De son étude enfin je veux qu'elle se cache,
Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache,
Sans citer les auteurs, sans dire de grands mots,
Et clouer de l'esprit à ses moindres propos.
Je respecte beaucoup madame votre mère;
Mais je ne puis du tout approuver sa chimère,
Et me rendre l'écho des choses qu'elle dit,
Aux eucens qu'elle donne à son héros d'esprit.
Son monsieur Trissotin me chagrine, m'assomme,
Et j'enrage de voir qu'elle estime un tel homme;
Qu'elle nous mette au rang des grands et beaux esprits
Un benêt dont partout on siffle les écrits,
Un pédant dont on voit la plume libérale
D'officieux papiers fournir toute la Halle.

HENRIETTE. Ses écrits, ses discours, tout m'en semble ennuyeux,
Et je me trouve assez votre goût et vos yeux;
Mais, comme sur ma mère il a grande puissance,
Vous devez vous forcer à quelque complaisance.
Un amant fait sa cour où s'attache son cœur,
Il veut de tout le monde y gagner la faveur;
Et, pour n'avoir personne à sa flamme contraire,
Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire.

CLITANDRE. Oui, vous avez raison; mais monsieur Trissotin
M'inspire au fond de l'âme un dominant chagrin.
Je ne puis consentir, pour gagner ses suffrages,
A me déshonorer en prisant ses ouvrages;
C'est par eux qu'à mes yeux il a d'abord paru,
Et je le connaissais avant que l'avoir vu.

Je vis, dans le fatras des écrits qu'il nous donne,
Ce qu'étaie en tous lieux sa pédante personne,
La constante hauteur de sa présomption,
Cette intrépidité de bonne opinion,
Cet indolent état de confiance extrême
Qui le rend en tout temps si content de soi-même,
Qui fait qu'à son mérite incessamment il rit,
Qu'il se sait si bon gré de tout ce qu'il écrit,
Et qu'il ne voudrait pas changer sa renommée
Contre tous les honneurs d'un général d'armée.

HENRIETTE. C'est avoir de bons yeux que de voir tout cela.

CLITANDRE. Jusques à sa figure encor la chose alla,
Et je vis par les vers qu'à la tête il nous jette,
De quel air il fallait que fût fait le poète;
Et j'en avais si bien deviné tous les traits
Que, rencontrant un homme un jour dans le Palais
Je gageai que c'était Trissotin en personne,
Et je vis qu'en effet la gageure était bonne.

HENRIETTE. Quel conte!

CLITANDRE. Non; je dis la chose comme elle est.
Mais je vois votre tante: agréez, s'il vous plaît,
Que mon cœur lui déclare ici notre mystère,
Et gagne sa faveur auprès de votre mère.

SCÈNE IV.

BÉLISE, CLITANDRE.

CLITANDRE. Souffrez, pour vous parler, madame, qu'un amant
Preuve l'occasion de cet heureux moment,
Et se découvre à vous de la sincère flamme...

BÉLISE. Ah! tout beau! Gardez-vous de m'ouvrir trop votre âme.
Si je vous ai su mettre au rang de mes amants,
Contentez-vous des yeux pour vos seuls truchements;
Et ne m'expliquez point par un autre langage
Des desirs qui, chez moi, passent pour un outrage.
Aimez-moi, soupirez, brûlez pour mes appas;
Mais qu'il me soit permis de ne le savoir pas.
Je puis fermer les yeux sur vos flammes secrètes,
Tant que vous vous tiendrez aux muets interprètes;
Mais si la bouche vient à s'en vouloir mêler,
Pour jamais de ma vue il vous faut exiler.

CLITANDRE. Des projets de mon cœur ne prenez point d'alarme:
Henriette, madame, est l'objet qui me charme;
Et je viens ardemment conjurer vos bontés
De seconder l'amour que j'ai pour ses beautés.

BÉLISE. Ah! certes, le détour est d'esprit, je l'avoue;
Ce subtil faux fuyant mérite qu'on le loue,
Et, dans tous les romans où j'ai jeté les yeux,
Je n'ai rien rencontré de plus ingénieux.

CLITANDRE. Ceci n'est point du tout un trait d'esprit, madame;
Et c'est un pur aveu de ce que j'ai dans l'âme.
Les cieux, par les liens d'une immuable ardeur,
Aux beautés d'Henriette ont attaché mon cœur;
Henriette me tient sous son aimable empire,
Et l'hymen d'Henriette est le bien où j'aspire.
Vous y pouvez beaucoup; et tout ce que je veux,
C'est que vous y daigniez favoriser mes vœux.

BÉLISE. Je vois où doucement vent aller la demande,
Et je sais sous ce nom ce qu'il faut que j'entende.
La figure est adroite: et, pour n'en point sortir,
Aux choses que mon cœur m'offre à vous repartir,
Je dirai qu'Henriette à l'hymen est rebelle,
Et que, sans rien prétendre, il faut brûler pour elle.

CLITANDRE. Eh! madame! à quoi bon un pareil embarras?
Et pourquoi voulez-vous penser ce qui n'est pas?

BÉLISE. Mon Dieu! point de façons. Cessez de vous défendre
De ce que vos regards m'ont souvent fait entendre.
Il suffit que l'on est content du détour
Dont s'est adroitement avisé votre amour,
Et que, sous la figure où le respect l'engage,
On vent bien se résoudre à souffrir son hommage,
Pourvu que ses transports, par l'honneur éclairés,
N'offrent à mes autels que des vœux épurés.

CLITANDRE. Mais...

BÉLISE. Adieu. Pour ce coup, ceci doit vous suffire,
Et je vous ai plus dit que je ne voulais dire.

CLITANDRE. Mais votre erreur...

BÉLISE. Laissez. Je rougis maintenant;
Et ma pudeur s'est fait un effort surprenant.

CLITANDRE. Je veux être pendu si je vous aime; et sage...

BÉLISE. Non, non, je ne veux rien entendre davantage.

SCÈNE V.

CLITANDRE.

Diantre soit de la folle avec ses visions !
A-t-on rien vu d'égal à ses préventions !
Allons commettre un autre au soin que l'on me donne,
Et prenons le secours d'une sage personne.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

ARISTE (quittant Clitandre et lui parlant encore).

Oui, je vous porterai la réponse au plus tôt :
J'appuierai, presserai, ferai tout ce qu'il faut.
Qu'un amant pour un mot a de choses à dire !
Et qu'impatiemment il veut ce qu'il désire !
Jamais...

SCÈNE II.

CHRYSALE, ARISTE.

ARISTE. Ah ! Dieu vous gard', mon frère.
CHRYSALE. Et vous aussi,
Mon frère.
ARISTE. Savez-vous ce qui m'amène ici ?
CHRYSALE. Non ; mais, si vous voulez, je suis prêt à l'apprendre.
ARISTE. Depuis assez longtemps vous connaissez Clitandre ?
CHRYSALE. Sans doute, et je le vois qui fréquente chez nous.
ARISTE. En quelle estime est-il, mon frère, auprès de vous ?
CHRYSALE. D'homme d'honneur, d'esprit, de cœur et de conduite ;
Et je vois peu de gens qui soient de son mérite.
ARISTE. Certain désir qu'il a conduit ici mes pas ;
Et je me réjouis que vous en fassiez cas.
CHRYSALE. Je connus feu son père en mon voyage à Rome.
ARISTE. Fort bien.
CHRYSALE. C'était, mon frère, un fort bon gentilhomme.
ARISTE. On le dit.
CHRYSALE. Nous n'avions alors que vingt-huit ans,
Et nous étions, ma foi, tous deux de verts galants.
ARISTE. Je le crois.
CHRYSALE. Nous donnions chez les dames romaines ;
Et tout le monde, là, parlait de nos fredaines ;
Nous faisions des jaloux.
ARISTE. Voilà qui va des mieux.
Mais venons au sujet qui m'amène en ces lieux.

SCÈNE III.

BÉLISE, entrant doucement et écoutant ; CHRYSALE, ARISTE.

ARISTE. Clitandre auprès de vous me fait son interprète,
Et son cœur est épris des grâces d'Henriette.
CHRYSALE. Quoi ! de ma fille ?
ARISTE. Oui : Clitandre en est charmé ;
Et je ne vis jamais amant plus enflammé.
BÉLISE (à Ariste). Non, non, je vous entends. Vous ignorez l'histoire,
Et l'affaire n'est pas ce que vous pouvez croire.
ARISTE. Comment, ma sœur ?
BÉLISE. Clitandre abuse vos esprits,
Et c'est d'un autre objet que son cœur est épris.
ARISTE. Vous raillez. Ce n'est pas Henriette qu'il aime ?
BÉLISE. Non, j'en suis assurée.
ARISTE. Il me l'a dit lui-même.
BÉLISE. Eh oui !
ARISTE. Vous me voyez, ma sœur, chargé par lui
D'en faire la demande à son père aujourd'hui.
BÉLISE. Fort bien.
ARISTE. Et son amour même m'a fait instance
De presser les moments d'une telle alliance.
BÉLISE. Encor mieux. On ne peut tromper plus galamment.

Henriette, entre nous, est un amusement,
Un voile ingénieux, un prétexte, mon frère,
A couvrir d'autres feux dont je sais le mystère ;
Et je veux bien tous deux vous mettre hors d'erreur.
ARISTE. Mais, puisque vous savez tant de choses, ma sœur,
Dites-nous, s'il vous plaît, cet autre objet qu'il aime.

BÉLISE. Vous le voulez savoir ?

Oui. Quoi ?

ARISTE.

Moi.

BÉLISE.

Vous ?

ARISTE.

Moi-même.

BÉLISE.

ARISTE. Hai ! ma sœur !

BÉLISE.

Qu'est-ce donc que veut dire ce hai ?

Et qu'a de surprenant le discours que je fai ?
On est faite d'un air, je pense, à pouvoir dire
Qu'on n'a pas pour un cœur soumis à son empire ;
Et Dorante, Damis, Cléonte et Lycidas,
Peuvent bien faire voir qu'on a quelques appas.



Je vis de bonne soupe et non de beau langage. — ACTE II, SCÈNE VII.

ARISTE. Ces gens vous aiment ?

BÉLISE.

Oui, de toute leur puissance.

ARISTE. Ils vous l'ont dit ?

BÉLISE.

Aucun n'a pris cette licence ;

Ils m'ont su révéler si fort jusqu'à ce jour,
Qu'ils ne m'ont jamais dit un mot de leur amour.
Mais, pour m'offrir leur cœur et vouer leur service,
Les muets truchements ont tous fait leur office.

ARISTE. On ne voit presque point céans venir Damis.

BÉLISE. C'est pour me faire voir un respect plus soumis.

ARISTE. De mots piquants partout Dorante vous outrage.

BÉLISE. Ce sont emportements d'une jalouse rage.

ARISTE. Cléonte et Lycidas ont pris femme tous deux.

BÉLISE. C'est par un désespoir où j'ai réduit leurs feux.

ARISTE. Ma foi, ma chère sœur, vision toute claire.

CHRYSALE (à Bélise). De ces chimères-là vous devez vous défaire.

BÉLISE. Ah ! chimères ! Ce sont des chimères, dit-on.

Chimères, moi ! Vraiment, chimères est fort bon !

Je me réjouis fort de chimères, mes frères ;
Et je ne savais pas que j'eusse des chimères.

SCÈNE IV.

CHRYSALE, ARISTE.

CHRYSALE. Notre sœur est folle, oui.
ARISTE. Cela croit tous les jours.
Mais, encore une fois, reprenons le discours.
Clitandre vous demande Henriette pour femme ;
Voyez quelle réponse on doit faire à sa flamme.
CHRYSALE. Faut-il le demander ? J'y consens de bon cœur,
Et tiens son alliance à singulier honneur.
ARISTE. Vous savez que de biens il n'a pas l'abondance,
Que...
CHRYSALE. C'est un intérêt qui n'est pas d'importance :
Il est riche en vertus, cela vaut des trésors :
Et puis, son père et moi n'étions qu'un en deux corps.
ARISTE. Parlons à votre femme, et voyons à la rendre
Favorable...
CHRYSALE. Il suffit, je l'accepte pour gendre.
ARISTE. Oui ; mais pour appuyer votre consentement,
Mon frère, il n'est pas mal d'avoir son agrément.
Allons...
CHRYSALE. Vous moquez-vous ? il n'est pas nécessaire.
Je réponds de ma femme, et prends sur moi l'affaire.
ARISTE. Mais...
CHRYSALE. Laissez faire, dis-je, et n'appréhendez pas.
Je la vais disposer aux choses, de ce pas.
ARISTE. Soit. Je vais là-dessus sonder votre Henriette,
Et reviendrai savoir...
CHRYSALE. C'est une affaire faite ;
Et je vais à ma femme en parler sans délai.

SCÈNE V.

CHRYSALE, MARTINE.

MARTINE. Me voilà bien chanceuse. Hélas ! l'an dit bien vrai,
Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ;
Et service d'autrui n'est pas un héritage.
CHRYSALE. Qu'est-ce donc ? Qu'avez-vous ? Martine.
MARTINE. Ce que j'ai ?
CHRYSALE. Oui.
MARTINE. J'ai que l'an me donne aujourd'hui mon congé,
Monsieur.
CHRYSALE. Votre congé ?
MARTINE. Oui. Madame me chasse.
CHRYSALE. Je n'entends pas cela. Comment ?
MARTINE. On me menace,
Si je ne sors d'ici, de me bailler cent coups.
CHRYSALE. Non, vous demeurerez : je suis content de vous.
Ma femme bien souvent a la tête un peu chaude ;
Et je ne veux pas, moi...

SCÈNE VI.

PHILAMINTE, BÉLISE, CHRYSALE, MARTINE.

PHILAMINTE (apercevant Martine). Quoi ! je vous vois, maraude !
Vite, sortez, friponne ; allons, quittez ces lieux,
Et ne vous présentez jamais devant mes yeux.
CHRYSALE. Tout doux.
PHILAMINTE. Non, c'en est fait.
CHRYSALE. Hé !
PHILAMINTE. Je veux qu'elle sorte.
CHRYSALE. Mais qu'a-t-elle commis pour vouloir de la sorte ?...
PHILAMINTE. Quoi ! vous la soutenez ?
CHRYSALE. En aucune façon.
PHILAMINTE. Prenez-vous son parti contre moi ?
CHRYSALE. Mon Dieu, non :
Je ne fais seulement que demander son crime.
PHILAMINTE. Suis-je pour la chasser sans cause légitime ?
CHRYSALE. Je ne dis pas cela ; mais il faut de nos gens...
PHILAMINTE. Non, elle sortira, vous dis-je, de céans.
CHRYSALE. Eh bien ! oui. Vous dit-on quelque chose là-contre ?
PHILAMINTE. Je ne veux point d'obstacle aux desirs que je montre.
CHRYSALE. D'accord.
PHILAMINTE. Et vous devez, en raisonnable époux,

Etre pour moi contre elle, et prendre mon courroux.

(Se tournant vers Martine.)

CHRYSALE. Aussi fais-je. Oui, ma femme avec raison vous chasse,
Coquine ; et votre crime est indigne de grâce.
MARTINE. Qu'est-ce donc que j'ai fait ?
CHRYSALE (bas). Ma foi, je ne sais pas.
PHILAMINTE. Elle est d'humeur encore à n'en faire aucun cas.
CHRYSALE. A-t-elle, pour donner matière à votre haine,
Cassé quelque miroir, ou quelque porcelaine ?
PHILAMINTE. Voudrais-je la chasser, et vous figurez-vous
Que pour si peu de chose on se mette en courroux ?
(A Martine.) (A Philaminte.)
CHRYSALE. Qu'est-ce à dire ? L'affaire est donc considérable ?
PHILAMINTE. Sans doute. Me voit-on femme déraisonnable ?
CHRYSALE. Est-ce qu'elle a laissé, d'un esprit négligent,
Dérober quelque aiguière ou quelque plat d'argent ?
PHILAMINTE. Cela ne serait rien.
CHRYSALE (à Martine). Oh ! oh ! Peste ! la belle.
(A Philaminte.) Quoi ! l'avez-vous surprise à n'être pas fidèle ?
PHILAMINTE. C'est pis que tout cela.
CHRYSALE. Pis que tout cela ?
PHILAMINTE. Pis.
(A Martine.) (A Philaminte.)
CHRYSALE. Comment ! diantre, friponne ! Euh ! a-t-elle commis ?...
PHILAMINTE. Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.
CHRYSALE. Est-ce là ?...
PHILAMINTE. Quoi ! toujours, malgré nos remontrances,
Heurter le fondement de toutes les sciences,
La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois,
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois !
CHRYSALE. Du plus grand des forfaits je la croyais coupable.
PHILAMINTE. Quoi ! vous ne trouvez pas ce crime impardonnable ?
CHRYSALE. Si fait.
PHILAMINTE. Je voudrais bien que vous l'excusassiez !
CHRYSALE. Je n'ai garde.
BÉLISE. Il est vrai que ce sont des pitiés :
Toute construction est par elle détruite ;
Et des lois du langage on l'a cent fois instruite.
MARTINE. Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon ;
Mais je ne saurais, moi, parler votre jargon.
PHILAMINTE. L'impudente ! Appeler un jargon le langage
Fondé sur la raison et sur le bel usage !
MARTINE. Quand on se fait entendre, on parle toujours bien,
Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien.
PHILAMINTE. Eh bien ! ne voilà pas encore de son style ?
Ne servent pas de rien.
BÉLISE. O cervelle indocile !
Faut-il qu'avec les soins qu'on prend incessamment
On ne te puisse apprendre à parler congrûment !
De pas, mis avec rien, tu fais la récidive ;
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.
MARTINE. Mon Dieu ! je n'avons pas étugné comme vous,]
Et je parlons tout droit comme on parle cheux nous.
PHILAMINTE. Ah ! peut-on y tenir ?
BÉLISE. Quel solécisme horrible !
PHILAMINTE. En voilà pour tuer une oreille sensible.
BÉLISE. Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel :
Je n'est qu'un singulier, avons est un pluriel.
Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ?
MARTINE. Qui parle d'offenser grand-mère ni grand-père ?
PHILAMINTE. Oh ! ciel.
BÉLISE. Grammaire est prise à contre-sens par toi ;
Et je t'ai dit déjà d'où vient ce mot.
MARTINE. Ma foi !
Qu'il vienne de Chaillot, d'Anteuil ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.
BÉLISE. Quelle âme villageoise !
La grammaire, du verbe et du nominatif,
Comme de l'adjectif avec le substantif,
Nous enseigne les lois.
MARTINE. J'ai, madame, à vous dire
Que je ne connais point ces gens-là.
PHILAMINTE. Quel martyre !
BÉLISE. Ce sont les noms des mots ; et l'on doit regarder
En quoi c'est qu'il les faut faire ensemble accorder.
MARTINE. Qu'ils s'accordent entre eux, ou se gourment, qu'importe ?
PHILAMINTE (à Bélise). Eh ! mon Dieu ! finissez un discours de la sorte.
(A Chrysale.) Vous ne voulez pas, vous, me la faire sortir ?
CHRYSALE. Si fait. (A part.) A son caprice il me faut consentir.
Va, ne l'irrite point ; retire-toi, Martine.
PHILAMINTE. Comment ! vous avez peur d'offenser la coquine !

Vous lui parlez d'un ton tout à fait obligeant !
 (D'un ton ferme.) (D'un ton plus doux.)
 CHRYSALE. Moi ! point. Allons, sortez. Va-t'en, ma pauvre enfant.

SCÈNE VII.

PHILAMINTE, CHRYSALE, BÉLISE.

CHRYSALE. Vous êtes satisfaite, et la voilà partie :
 Mais je n'approuve point une telle sortie ;
 C'est une fille propre aux choses qu'elle fait,
 Et vous me la chassez pour un maigre sujet.
 PHILAMINTE. Vous voulez que toujours je l'aie à mon service
 Pour mettre incessamment mon oreille au supplice,
 Pour rompre toute loi d'usage et de raison
 Par un barbare amas de vices d'oraison,
 De mots estropiés, cousus par intervalles
 De proverbes traînés dans les ruisseaux des halles ?
 BÉLISE. Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours.
 Elle y met Vaugelas en pièces tous les jours ;
 Et les moindres défauts de ce grossier génie
 Sont ou le pléonasme ou la cacophonie.
 CHRYSALE. Qu'importe qu'elle manque aux lois de Vaugelas,
 Pourvu qu'à la cuisine elle ne manque pas ?
 J'aime bien mieux, pour moi, qu'en épluchant ses herbes,
 Elle accommode mal les noms avec les verbes,
 Et redise cent fois un bas et méchant mot,
 Que de brûler ma viande, ou saler trop mon pot :
 Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.
 Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage ;
 Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
 En cuisine peut-être auraient été des sots.
 PHILAMINTE. Que ce discours grossier terriblement assomme !
 Et quelle indignité, pour ce qui s'appelle homme,
 D'être baissé sans cesse aux soins matériels,
 Au lieu de se hausser vers les spirituels !
 Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
 D'un prix à mériter seulement qu'on y pense ?
 Et ne devons-nous pas laisser cela bien loin ?
 CHRYSALE. Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin.
 Guenille, si l'on veut ; ma guenille m'est chère.
 BÉLISE. Le corps avec l'esprit fait figure, mon frère :
 Mais, si vous en croyez tout le monde savant,
 L'esprit doit sur le corps prendre le pas devant ;
 Et notre plus grand soin, notre première instance,
 Doit être à le nourrir du suc de la science.
 CHRYSALE. Ma foi, si vous songez à nourrir votre esprit,
 C'est de viande bien creuse, à ce que chacun dit :
 Et vous n'avez nul soin, nulle sollicitude
 Pour...
 PHILAMINTE. Ah ! sollicitude à mon oreille est rude ;
 Il pue étrangement son ancienneté.
 BÉLISE. Il est vrai que le mot est bien collet monté.
 CHRYSALE. Voulez-vous que je dise ? Il faut qu'enfin j'éclate,
 Que je lève le masque, et décharge ma rate.
 De folles on vous traite, et j'ai fort sur le cœur...
 PHILAMINTE. Comment donc !
 CHRYSALE (à BÉLISE). C'est à vous que je parle, ma sœur.
 Le moindre solécisme en parlant vous irrite ;
 Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.
 Vos livres éternels ne me contentent pas,
 Et, hors un gros Plutarque à mettre mes rabats,
 Vous devriez brûler tout ce meuble inutile,
 Et laisser la science aux docteurs de la ville ;
 M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans,
 Cette longue lunette à faire peur aux gens,
 Et cent brimborions dont l'aspect importune ;
 Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune,
 Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous,
 Où nous voyons aller tout sens dessus dessous.
 Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
 Qu'une femme étudie et sache tant de choses.
 Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
 Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
 De régler la dépense avec économie,
 Doit être son étude et sa philosophie.
 Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés,
 Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
 Quand la capacité de son esprit se hausse
 À connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.
 Les leurs ne lisaient point, mais elles vivaient bien ;
 Leurs ménages étaient tout leur docte entretien,
 Et leurs livres, un dé, du fil et des aiguilles,
 Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles.

Les femmes d'à présent sont bien loin de ces mœurs :
 Elles veulent écrire et devenir auteurs ;
 Nulle science n'est pour elles trop profonde,
 Et céans beaucoup plus qu'en aucun lieu du monde ;
 Les secrets les plus hauts s'y lai-sent concevoir,
 Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir.
 On y sait comme vont lune, étoile polaire,
 Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire ;
 Et dans ce vain savoir, qu'on va chercher si loin,
 On ne sait comme va mon pot, dont j'ai besoin.
 Mes gens à la science aspirent pour vous plaire,
 Et tous ne font rien moins que ce qu'ils ont à faire ;
 Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
 Et le raisonnement en bannit la raison.
 L'un me brûle mon rôti en lisant quelque histoire,
 L'autre rêve à des vers quand je demande à boire :
 Enfin, je vois par eux votre exemple suivi,
 Et j'ai des serviteurs, et ne suis point servi.
 Une pauvre servante, au moins, m'était restée,
 Qui de ce mauvais air n'était point infectée ;
 Et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas,
 A cause qu'elle manque à parler Vaugelas !
 Je vous le dis, ma sœur, tout ce train-là me blesse.
 Car c'est, comme j'ai dit, à vous que je m'adresse.
 Je n'aime point céans tous vos gens à latin,
 Et principalement ce monsieur Trissotin ;
 C'est lui qui, dans des vers, vous a tympanisées ;
 Tous les propos qu'il tient sont des billevesées :
 On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé ;
 Et je lui crois, pour moi, le timbre un peu fêlé.
 PHILAMINTE. Quelle bassesse, ô ciel, et d'âme et de langage !
 BÉLISE. Est-il de petits corps un plus lourd assemblage,
 Un esprit composé d'atomes plus bourgeois ?
 Et de ce même sang se peut-il que je sois !
 Je me veux mal de mort d'être de votre race ;
 Et, de confusion, j'abandonne la place.

SCÈNE VIII.

PHILAMINTE, CHRYSALE.

PHILAMINTE. Avez-vous à lâcher encore quelque trait ?
 CHRYSALE. Moi ? non. Ne parlons plus de querelles, c'est fait.
 Discourons d'autre affaire. A votre fille aînée
 On voit quelques dégoûts pour les nœuds d'hyménée,
 C'est une philosophe enfin ; je n'en dis rien,
 Elle est bien gouvernée, et vous faites fort bien :
 Mais de toute autre humeur se trouve sa cadette ;
 Et je crois qu'il est bon de pourvoir Henriette,
 De choisir un mari...
 PHILAMINTE. C'est à quoi j'ai songé,
 Et je veux vous ouvrir l'intention que j'ai.
 Ce monsieur Trissotin dont on nous fait un crime,
 Et qui n'a pas l'honneur d'être dans votre estime,
 Est celui que je prends pour l'époux qu'il lui faut ;
 Et je sais mieux que vous juger de ce qu'il vaut.
 La contestation est ici superflue ;
 Et de tout point, chez moi, l'affaire est résolue.
 Au moins ne dites mot du choix de cet époux ;
 Je veux à votre fille en parler avant vous.
 J'ai des raisons à faire approuver ma conduite ;
 Et je connaîtrai bien si vous l'aurez instruite.

SCÈNE IX.

ARISTE, CHRYSALE.

ARISTE. Eh bien ! la femme sort, mon frère, et je vois bien
 Que vous venez d'avoir ensemble un entretien.
 CHRYSALE. Oui.
 ARISTE. Quel est le succès ? Aurons-nous Henriette ?
 A-t-elle consenti ? L'affaire est-elle faite ?
 CHRYSALE. Pas tout à fait encor.
 ARISTE. Refuse-t-elle ?
 CHRYSALE. Non.
 ARISTE. Est-ce qu'elle balance ?
 CHRYSALE. En aucune façon.
 ARISTE. Quoi donc ?
 CHRYSALE. C'est que pour gendre elle m'offre un autre homme.
 ARISTE. Un autre homme pour gendre ?
 CHRYSALE. Un autre.
 ARISTE. Qui se nomme ?
 CHRYSALE. Monsieur Trissotin.

ARISTE. Quoi! ce monsieur Trissotin?...
 CHRYSALE. Oui, qui parle toujours de vers et de latin.
 ARISTE. Vous l'avez accepté?
 CHRYSALE. Moi? point. A Dieu ne plaise!
 ARISTE. Qu'avez-vous répondu?
 CHRYSALE. Rien; et je suis bien aise
 De n'avoir point parlé, pour ne m'engager pas.
 ARISTE. La raison est fort belle; et c'est faire un grand pas!
 Avez-vous su, du moins, lui proposer Clitandre?
 CHRYSALE. Non; car, comme j'ai vu qu'on parlait d'autre gendre,
 J'ai cru qu'il était mieux de ne m'avancer point.
 ARISTE. Certes, votre prudence est rare au dernier point!
 N'avez-vous point de honte avec votre mollesse?
 Et se peut-il qu'un homme ait assez de faiblesse
 Pour laisser à sa femme un pouvoir absolu,
 Et n'oser attaquer ce qu'elle a résolu?
 CHRYSALE. Mon Dieu! vous en parlez, mon frère, bien à l'aise.
 Et vous ne savez pas comme le bruit me pèse.
 J'aime fort le repos, la paix et la douceur;
 Et ma femme est terrible avecque son humeur.
 Du nom de philosophe elle fait grand mystère,
 Mais elle n'en est pas pour cela moins colère;
 Et sa morale, faite à mépriser le bien,
 Sur l'aigreur de sa bile opère comme rien.
 Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête,
 On en a pour huit jours d'effroyable tempête.
 Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton;
 Je ne sais où me mettre, et c'est un vrai dragon;
 Et cependant, avec toute sa diablerie,
 Il faut que je l'appelle et mon cœur et ma mie.
 ARISTE. Allez, c'est se moquer. Votre femme, entre nous,
 Est, par vos lâchetés, souveraine sur vous.
 Son pouvoir n'est fondé que sur votre faiblesse;
 C'est de vous qu'elle prend le titre de maîtresse;
 Vous-même à ses hauteurs vous vous abandonnez,
 Et vous faites mener, en bête, par le nez.
 Quoi! vous ne pouvez pas, voyant comme on vous nomme,
 Vous résoudre une fois à vouloir être un homme,
 A faire condescendre une femme à vos vœux,
 Et prendre assez de cœur pour dire un : Je le veux?
 Vous laisserez sans honte immoler votre fille
 Aux folles visions qui tiennent la famille,
 Et de tout votre bien revêtir un nigaud
 Pour six mots de latin qu'il leur fait sonner haut;
 Un pédant qu'à tout coup votre femme apostrophe
 Du nom de bel esprit et de grand philosophe,
 D'homme qu'en vers galants jamais on n'égalait,
 Et qui n'est, comme on sait, rien moins que tout cela?
 Allez, encore un coup, c'est une moquerie,
 Et votre lâcheté mérite qu'on en rie.
 CHRYSALE. Oui, vous avez raison, et je vois que j'ai tort.
 Allons, il faut enfin montrer un cœur plus fort,
 Mon frère.
 ARISTE. C'est bien dit.
 CHRYSALE. C'est une chose infâme
 Que d'être si soumis au pouvoir d'une femme.
 ARISTE. Fort bien.
 CHRYSALE. De ma douceur elle a trop profité.
 ARISTE. Il est vrai.
 CHRYSALE. Trop joui de ma facilité.
 ARISTE. Sans doute.
 CHRYSALE. Et je lui veux faire aujourd'hui connaître
 Que ma fille est ma fille, et que j'en suis le maître,
 Pour lui prendre un mari qui soit selon mes vœux.
 ARISTE. Vous voilà raisonnable, et comme je vous veux.
 CHRYSALE. Vous êtes pour Clitandre, et savez sa demeure;
 Faites-le-moi venir, mon frère, tout à l'heure.
 ARISTE. J'y cours tout de ce pas.
 CHRYSALE. C'est souffrir trop longtemps
 Et je m'en vais être homme à la barbe des gens.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

PHILAMINTE, ARMANDE, BÉLISE, TRISSOTIN, LÉPINE.

PHILAMINTE. Ah! mettons-nous ici pour écouter à l'aise
 Ces vers que mot à mot il est besoin qu'on pèse.
 ARMANDE. Je brûle de les voir.
 BÉLISE. Et l'on s'en meurt chez nous.
 PHILAMINTE (à Trissotin).
 Ce sont charmes pour moi que ce qui part de vous...
 ARMANDE. Ce n'est une douceur à nulle autre pareille.
 BÉLISE. Ce sont repas friands qu'on donne à mon oreille.
 PHILAMINTE. Ne faites point languir de si pressants desirs.
 ARMANDE. Dépêchez.
 BÉLISE. Faites tôt, et hâtez nos plaisirs.
 PHILAMINTE. A notre impatience offrez votre épigramme.
 TRISSOTIN (à Philaminte).
 Hélas! c'est un enfant tout nouveau-né, madame.
 Son sort assurément a lieu de vous toucher;
 Et c'est dans votre cour que j'en viens d'accoucher.
 PHILAMINTE. Pour me le rendre cher il suffit de son père.
 TRISSOTIN. Votre approbation lui peut servir de mère.
 BÉLISE. Qu'il a d'esprit!

SCÈNE II.

HENRIETTE, PHILAMINTE, BÉLISE, ARMANDE, TRISSOTIN, LÉPINE.

PHILAMINTE (à Henriette, qui veut se retirer).
 Holà! Pourquoi donc fuyez-vous?
 HENRIETTE. C'est de peur de troubler un entretien si doux.
 PHILAMINTE. Approchez, et venez, de toutes vos oreilles,
 Prendre part au plaisir d'entendre des merveilles.
 HENRIETTE. Je sais peu les beautés de tout ce qu'on écrit,
 Et ce n'est pas mon fait que les choses d'esprit.
 PHILAMINTE. Il n'importe. Aussi bien ai-je à vous dire ensuite
 Un secret dont il faut que vous soyez instruite.
 TRISSOTIN (à Henriette). Les sciences n'ont rien qui vous puisse enflammer,
 Et vous ne vous piquez que de savoir charmer.
 HENRIETTE. Aussi peu l'un que l'autre; et je n'ai nulle envie...
 BÉLISE. Ah! songeons à l'enfant nouveau-né, je vous prie.
 PHILAMINTE (à Lépine). Allons, petit garçon, vite, de quoi s'asseoir.
 (Lépine se laisse tomber). Voyez l'impertinent! Est-ce que l'on doit choir
 Après avoir appris l'équilibre des choses?
 BÉLISE. De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes?
 Et quelle vient d'avoir du point fixe écarté
 Ce que nous appelons centre de gravité?
 LÉPINE. Je m'en suis aperçu, madame, étant par terre
 PHILAMINTE (à Lépine qui sort).
 Le lourdaud!
 TRISSOTIN. Bien lui prend de n'être pas de verre.
 ARMANDE. Ah! de l'esprit partout!
 BÉLISE. Cela ne tarit pas. (Ils s'asseyent.)
 PHILAMINTE. Servez-nous promptement votre aimable repas.
 TRISSOTIN. Pour cette grande faim qu'à mes yeux on expose
 Un seul plat de huit vers me semble peu de chose;
 Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal
 De joindre à l'épigramme, ou bien au madrigal,
 Le ragoût d'un sonnet qui chez une princesse
 A passé pour avoir quelque délicatesse.
 Il est de sel attique assaisonné partout;
 Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon goût.
 ARMANDE. Ah! je n'en doute point.
 PHILAMINTE. Donnons vite audience.
 BÉLISE (interrompant Trissotin chaque fois qu'il se dispose à lire).
 Je sens d'aise mon cœur tressaillir par avance.
 J'aime la poésie avec entêtement,
 Et surtout quand les vers sont tournés galamment.
 PHILAMINTE. Si nous parlons toujours, il ne pourra rien dire.
 TRISSOTIN. So...
 BÉLISE (à Henriette). Silence, ma nièce.
 ARMANDE. Ah! laissez-le donc lire.

TRISSOTIN.

SONNET A LA PRINCESSE URANIE SUR SA FIÈVRE.
 Votre prudence est endormie,
 De traiter magnifiquement

Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.

BÉLISE. Ah! le joli début!

ARMANDE.

Qu'il a le tour galant!

PHILAMINTE. Lui seul des vers aisés possède le talent.

ARMANDE. A *prudence endormie* il faut rendre les armes.

BÉLISE. *Loger son ennemie* est pour moi plein de charmes.

PHILAMINTE. J'aime *superbement* et *magnifiquement*;

Ces deux adverbess joints font admirablement.

BÉLISE. Prêtons l'oreille au reste.

TRISSOTIN.

Votre prudence est endormie
De traiter magnifiquement
Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.

ARMANDE. *Prudence endormie!*

BÉLISE. *Loger son ennemie!*

PHILAMINTE. *Superbement et magnifiquement!*

TRISSOTIN.

Faites-la sortir, quoi qu'on die,
De votre riche appartement,
Où cette ingrate insolument
Attaque votre belle vie.

BÉLISE. Ah! tout doux; laissez-moi, de grâce, respirer.

ARMANDE. Donnez-nous, s'il vous plaît, le loisir d'admirer,

PHILAMINTE. On se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme

Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme.

ARMANDE. « Faites-la sortir, quoi qu'on die,

De votre riche appartement. »

Que *riche appartement* est là joliment dit!

Et que la métaphore est mise avec esprit!

PHILAMINTE. « Faites-la sortir, quoi qu'on die. »

Ah! que ce *quoi qu'on die* est d'un goût admirable!

C'est à mon sentiment un endroit impayable.

ARMANDE. De *quoi qu'on die* aussi mon cœur est amoureux.

BÉLISE. Je suis de votre avis, *quoi qu'on die* est heureux.

ARMANDE. Je voudrais l'avoir fait.

BÉLISE.

Il vaut toute une pièce.

PHILAMINTE. Mais en comprend-on bien, comme moi, la finesse?

ARMANDE et BÉLISE. Oh! oh!

PHILAMINTE. « Faites-la sortir, quoi qu'on die. »

Que de la fièvre on prenne ici les intérêts;

N'ayez aucun égard, moquez-vous des caquets,

« Faites-la sortir, quoi qu'on die.

Quoi qu'on die, quoi qu'on die; »

Ce *quoi qu'on die* en dit beaucoup plus qu'il ne semble.

Je ne sais pas, pour moi, si chacun me ressemble;

Mais j'entends là-dessous un million de mots.

BÉLISE. Il est vrai qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros.

PHILAMINTE (à Trissotin).

Mais quand vous avez fait ce charmant *quoi qu'on die*,

Avez-vous compris, vous, toute son énergie?

Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit?

Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?

TRISSOTIN. Hai! hai!

ARMANDE. J'ai fort aussi l'ingrate dans la tête;

Cette ingrate de fièvre, injuste, malhonnête,

Qui traite mal les gens qui la logent chez eux.

PHILAMINTE. Enfin les quatrains sont admirables tous deux.

Venons-en promptement aux tercets, je vous prie.

ARMANDE. Ah! s'il vous plaît, encore une fois *quoi qu'on die*.

TRISSOTIN.

Faites-la sortir, quoi qu'on die...

PHILAMINTE, ARMANDE et BÉLISE. *Quoi qu'on die*.

TRISSOTIN.

De votre riche appartement...

PHILAMINTE, ARMANDE et BÉLISE. *Riche appartement!*

TRISSOTIN.

Où cette ingrate insolument...

PHILAMINTE, ARMANDE et BÉLISE. *Cette ingrate de fièvre*.

TRISSOTIN.

Attaque votre belle vie.

PHILAMINTE. *Votre belle vie!*

ARMANDE et BÉLISE. Ah!

TRISSOTIN.

Quoi! sans respecter votre rang,

Elle se prend à votre sang...

PHILAMINTE, ARMANDE et BÉLISE. Ah!

TRISSOTIN.

Et nuit et jour vous fait outrage!

Si vous la conduisez aux bains,

Sans la marchander davantage,

Noyez-la de vos propres mains.

PHILAMINTE. On n'en peut plus.

BÉLISE.

On pâme.

ARMANDE.

On se meurt de plaisir.

PHILAMINTE. De mille doux frissons vous vous sentez saisir.

ARMANDE. « Si vous la conduisez aux bains... »

BÉLISE. « Sans la marchander davantage... »

PHILAMINTE. « Noyez-la de vos propres mains. »

De vos propres mains, là, noyez-la dans les bains.

ARMANDE. Chaque pas dans vos vers rencontre un trait charmant.

BÉLISE. Partout on s'y promène avec ravissement.

PHILAMINTE. On n'y saurait marcher que sur de belles choses.

ARMANDE. Ce sont petits chemins tout parsemés de roses.

TRISSOTIN. Le sonnet donc vous semble?...

PHILAMINTE.

Admirable, nouveau;

Et personne jamais n'a rien fait de si beau.

BÉLISE (à Henriette). Quoi! sans émotion pendant cette lecture!

Vous faites-là, ma nièce, une étrange figure.

HENRIETTE. Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut,

Ma tante; et bel esprit, il ne l'est pas qui veut.

TRISSOTIN. Peut-être que mes vers importunent madame?

HENRIETTE. Point. Je n'écoute pas.

PHILAMINTE.

Ah! voyons l'épigramme.

TRISSOTIN.

SUR UN CARROSSE DE COULEUR AMARANTE DONNÉ A UNE DAME DE SES AMIES.

PHILAMINTE. Ses titres ont toujours quelque chose de rare.

ARMANDE. A cent beaux traits d'esprit leur nouveauté prépare

TRISSOTIN. L'amour si chèrement m'a vendu son lien...

PHILAMINTE, ARMANDE et BÉLISE. Ah!

TRISSOTIN. Qu'il m'en coûte déjà la moitié de mon bien,

Et quand tu vois ce beau carrosse,

Où tant d'or se relève en bosse,

Qu'il étonne tout le pays,

Et fait pompeusement triompher ma Laïs...

PHILAMINTE. Ah! *ma Laïs!* Voilà de l'érudition.

BÉLISE. L'enveloppe est jolie, et vaut un million.

TRISSOTIN.

Et, quand tu vois ce beau carrosse,

Où tant d'or se relève en bosse,

Qu'il étonne tout le pays,

Et fait pompeusement triompher ma Laïs;

Ne dis plus qu'il est amarante,

Dis plutôt qu'il est de ma rente.

ARMANDE. Oh! oh! oh! celui-là ne s'attend point du tout.

PHILAMINTE. On n'a que lui qui puisse écrire de ce goût.

BÉLISE. « Ne dis plus qu'il est amarante, »

Dis plutôt qu'il est de ma rente. »

Voilà qui se décline, *ma rente, de ma rente, à ma rente*.

PHILAMINTE. Je ne sais, du moment que je vous ai connu,

Si sur votre sujet j'eus l'esprit prévenu;

Mais j'admire partout vos vers et votre prose.

TRISSOTIN (à Philaminte).

Si vous vouliez de vous nous montrer quelque chose,

A notre tour aussi nous pourrions admirer.

PHILAMINTE. Je n'ai rien fait en vers; mais j'ai lieu d'espérer

Que je pourrai bientôt vous montrer en amie

Huit chapitres du plan de notre académie.

Platon s'est au projet simplement arrêté;

Quand de sa République il a fait le traité;

Mais à l'effet entier je veux pousser l'idée

Que j'ai sur le papier en prose accommodée.

Car enfin je me sens un étrange dépit

Du tort que l'on nous fait du côté de l'esprit;

Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes

De cette indigne classe où nous rangent les hommes,

De borner nos talents à des futilités,

Et nous fermer la porte aux sublimes clartés.

ARMANDE. C'est faire à notre sexe une trop grande offense

De n'étendre l'effort de notre intelligence

Qu'à juger d'une jupe ou de l'air d'un manteau,

Ou des beautés d'un point ou d'un brocard nouveau.

BÉLISE. Il faut se relever de ce honteux partage,

Et mettre hautement notre esprit hors de page.

TRISSOTIN. Pour les dames on sait mon respect en tous lieux;

Et si je rends hommage aux brillants de leurs yeux,

De leur esprit aussi j'honore les lumières.

PHILAMINTE. Le sexe aussi vous rend justice en ces matières:

Mais nous voulons montrer à de certains esprits

Dont l'orgueilleux savoir nous traite avec mépris

Que de science aussi les femmes sont meublées;

Qu'on peut faire comme eux de doctes assemblées,

Conduites en cela par des ordres meilleurs;

Qu'on y veut réunir ce qu'on sépare ailleurs,

Mêler le beau langage et les hautes sciences,

Découvrir la nature en mille expériences,

Et, sur les questions qu'on pourra proposer,

Faire entrer chaque secte et n'en point épouser.

TRISSOTIN. Je m'attache pour l'ordre au péripatétisme.

PHILAMINTE. Pour les abstractions j'aime le platonisme.
 ARMANDE. Epicure me plaît, et ses dogmes sont forts.
 BÉLISE. Je m'accommode assez, pour moi, des petits corps ;
 Mais le vide à souffrir me semble difficile,
 Et je goûte bien mieux la matière subtile.
 TRISSOTIN. Descartes, pour l'aimant, donne fort dans mon sens.
 ARMANDE. J'aime ses tourbillons.
 PHILAMINTE. Moi, ses mondes tombants.
 ARMANDE. Il me tarde de voir notre assemblée ouverte,
 Et de nous signaler par quelque découverte.
 TRISSOTIN. On en attend beaucoup de vos vives clartés,
 Et pour vous la nature a peu d'obscurités.
 PHILAMINTE. Pour moi, sans me flatter, j'en ai déjà fait une,
 Et j'ai vu clairement des hommes dans la lune.
 BÉLISE. Je n'ai point encor vu d'hommes, comme je crois ;
 Mais j'ai vu des clochers tout comme je vous vois.
 ARMANDE. Nous approfondirons, ainsi que la physique,
 Grammaire, histoire, vers, morale et politique.
 PHILAMINTE. La morale a des traits dont mon cœur est épris,
 Et c'était autrefois l'amour des grands esprits ;
 Mais aux stoïciens je donne l'avantage,
 Et je ne trouve rien de si beau que leur sage.
 ARMANDE. Pour la langue, on verra dans peu nos règlements,
 Et nous y prétendons faire des remètements.
 Par une antipathie ou juste ou naturelle,
 Nous avons pris chacune une haine mortelle
 Pour un nombre de mots, soit ou verbes ou noms,
 Que mutuellement nous nous abandonnons.
 Contre eux nous préparons de mortelles sentences,
 Et nous devons ouvrir nos doctes conférences
 Par les proscriptions de tous ces mots divers
 Dont nous voulons purger et la prose et les vers.
 PHILAMINTE. Mais le plus beau projet de notre académie,
 Une entreprise noble, et dont je suis ravie,
 Un dessein plein de gloire, et qui sera vanté
 Chez tous les beaux esprits de la postérité,
 C'est le retranchement de ces syllabes sales
 Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales,
 Ces jouets éternels des sots de tous les temps,
 Ces fades lieux communs de nos méchants plaisants,
 Ces sources d'un amas d'équivoques infâmes
 Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes.
 TRISSOTIN. Voilà certainement d'admirables projets.
 BÉLISE. Vous verrez nos statuts quand ils seront tous faits.
 TRISSOTIN. Ils ne sauraient manquer d'être tous beaux et sages.
 ARMANDE. Nous serons par nos lois les juges des ouvrages ;
 Par nos lois, prose et vers, tout nous sera soumis :
 Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
 Nous chercherons partout à trouver à redire,
 Et ne verrons que nous qui sache bien écrire.

SCÈNE III.

PHILAMINTE, BÉLISE, ARMANDE, HENRIETTE, TRISSOTIN, LÉPINE.

LÉPINE (à Trissotin). Monsieur, un homme est là qui veut parler à vous.
 Il est vêtu de noir, et parle d'un ton doux.

(Ils se lèvent.)

TRISSOTIN. C'est cet ami savant qui m'a fait tant d'instance
 De lui donner l'honneur de votre connaissance.
 PHILAMINTE. Pour le faire venir vous avez tout crédit.
 (Trissotin va au-devant de Vadius.)

SCÈNE IV.

PHILAMINTE, BÉLISE, ARMANDE, HENRIETTE,

PHILAMINTE (à Armande et à Bélise).
 Faisons bien les honneurs au moins de notre esprit.
 (A Henriette, qui veut sortir.) Holà ! je vous ai dit en paroles bien claires
 Que j'ai besoin de vous.
 HENRIETTE. Mais pour quelles affaires ?
 PHILAMINTE. Venez ; on va dans peu vous les faire savoir.

SCÈNE V.

TRISSOTIN, VADIUS, PHILAMINTE, BÉLISE, ARMANDE, HENRIETTE.

TRISSOTIN (présentant Vadius).
 Voici l'homme qui meurt du désir de vous voir ;
 En vous le produisant je ne crains point le blâme

D'avoir admis chez vous un profane, madame :
 Il peut tenir son coin parmi de beaux esprits.
 PHILAMINTE. La main qui le présente en dit assez le prix.
 TRISSOTIN. Il a des vieux auteurs la pleine intelligence,
 Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France.
 PHILAMINTE (à Bélise). Du grec ! ô ciel, du grec ! Il sait du grec, ma sœur !
 BÉLISE (à Armande). Ah ! ma nièce, du grec !
 ARMANDE. Du grec ! quelle douceur !
 PHILAMINTE. Quoi ! monsieur sait du grec ! Ah ! permettez, de grâce,
 Que, pour l'amour du grec, monsieur, on vous embrasse.
 (Vadius embrasse aussi Bélise et Armande.)
 HENRIETTE (à Vadius, qui veut aussi l'embrasser).
 Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec.
 (Ils s'asseyent.)
 PHILAMINTE. J'ai pour les livres grecs un merveilleux respect.
 VADIUS. Je crains d'être fâcheux par l'ardeur qui m'engage
 A vous rendre aujourd'hui, madame, mon hommage,
 Et j'aurai pu troubler quelque docte entretien.
 PHILAMINTE. Monsieur, avec du grec on ne peut gâter rien.
 TRISSOTIN. Au reste, il fait merveille en vers ainsi qu'en prose,
 Et pourrait, s'il voulait, vous montrer quelque chose.
 VADIUS. Le défaut des auteurs dans leurs productions,
 C'est d'en tyranniser les conversations,
 D'être au palais, au cours, aux ruelles, aux tables,
 De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.
 Pour moi, je ne vois rien de plus sot, à mon sens,
 Qu'un auteur qui partout va gueuser des encens ;
 Qui, des premiers venus saisissant les oreilles,
 En fait le plus souvent les martyrs de ses veilles.
 On ne m'a jamais vu ce fol entêtement ;
 Et d'un Grec là-dessus je suis le sentiment,
 Qui, par un dogme exprès, défend à tous ses sages
 L'indigne empressement de lire leurs ouvrages
 Voici de petits vers pour les jeunes amants,
 Sur quoi je voudrais bien avoir vos sentiments.
 TRISSOTIN. Vos vers ont des beautés que n'ont point tous les autres.
 VADIUS. Les Grâces et Vénus règnent dans tous les vôtres.
 TRISSOTIN. Vous avez le tour libre et le beau choix des mots.
 VADIUS. On voit partout chez vous l'ithos et le pathos.
 TRISSOTIN. Nous avons vu de vous des églogues d'un style
 Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile.
 VADIUS. Vos odes ont un air noble, galant et doux,
 Qui laisse de bien loin votre Horace après vous.
 TRISSOTIN. Est-il rien d'amoureux comme vos chansonnettes ?
 VADIUS. Peut-on rien voir d'égal aux sonnets que vous faites ?
 TRISSOTIN. Rien qui soit plus charmant que vos petits rondeaux ?
 VADIUS. Rien de si plein d'esprit que tous vos madrigaux ?
 TRISSOTIN. Aux ballades surtout vous êtes admirable.
 VADIUS. Et dans les bouts rimés je vous trouve adorable.
 TRISSOTIN. Si la France pouvait connaître votre prix.
 VADIUS. Si le siècle rendait justice aux beaux-esprits.
 TRISSOTIN. En carrosse doré vous iriez par les rues.
 VADIUS. On verrait le public vous dresser des statues.
 (A Trissotin.) Hom ! C'est une ballade, et je veux que tout net
 Vous m'en...
 TRISSOTIN (à Vadius). Avez-vous vu certain petit sonnet
 Sur la fièvre qui tient la princesse Uranie ?
 VADIUS. Oui. Il m'en fut lu dans une compagne.
 TRISSOTIN. Vous en savez l'auteur ?
 VADIUS. Non ; mais je sais fort bien
 Qu'à ne le point flatter, son sonnet ne vaut rien.
 TRISSOTIN. Beaucoup de gens pourtant le trouvent admirable.
 VADIUS. Cela n'empêche pas qu'il ne soit misérable ;
 Et si vous l'avez vu, vous serez de mon goût.
 TRISSOTIN. Je sais que là-dessus je n'en suis point du tout,
 Et que d'un tel sonnet peu de gens sont capables.
 VADIUS. Me préserve le ciel d'en faire de semblables !
 TRISSOTIN. Je soutiens qu'on ne peut en faire de meilleur ;
 Et ma grande raison est que j'en suis l'auteur.
 VADIUS. Vous ?
 TRISSOTIN. Moi.
 VADIUS. Je ne sais donc comment se fit l'affaire.
 TRISSOTIN. C'est qu'on fut malheureux de ne pouvoir vous plaire.
 VADIUS. Il faut qu'en écoutant j'aie eu l'esprit distrait,
 Ou bien que le lecteur m'ait gâté le sonnet.
 Mais laissons ce discours, et voyons ma ballade.
 TRISSOTIN. La ballade, à mon goût est une chose fade ;
 Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps.
 VADIUS. La ballade pourtant charme beaucoup de gens.
 TRISSOTIN. Cela n'empêche pas qu'elle ne me déplaie.
 VADIUS. Elle n'en reste pas pour cela plus mauvaise.
 TRISSOTIN. Elle a pour les pédants de merveilleux appas.
 VADIUS. Cependant nous voyons qu'elle ne vous plaît pas.
 TRISSOTIN. Vous donnez sottement vos qualités aux autres.
 (Ils se lèvent tous.)

VADIUS. Fort impertinemment vous me jetez les vôtres.
 TRISSOTIN. Allez, petit grimaud, barbouilleur de papier.
 VADIUS. Allez, rimeur de halle, opprobre du métier.
 TRISSOTIN. Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire.
 VADIUS. Allez, cuistre...
 PHILAMINTE. Eh, messieurs ! que prétendez-vous faire ?
 TRISSOTIN (à Vadius). Va, va restituer tous les honteux larcins
 Que réclament sur toi les Grecs et les Latins.
 VADIUS. Va, va-t'en faire amende honorable au Parnasse
 D'avoir fait à tes vers estropier Ilorace.
 TRISSOTIN. Souviens-toi de ton livre, et de son peu de bruit
 VADIUS. Et toi de ton libraire à l'hôpital réduit.
 TRISSOTIN. Ma gloire est établie, en vain tu la déchires.
 VADIUS. Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des satires.
 TRISSOTIN. Je t'y renvoie aussi.
 VADIUS. J'ai le contentement
 Qu'on voit qu'il m'a traité plus honorablement.
 Il me donne en passant une atteinte légère
 Parmi plusieurs auteurs qu'au Palais on révère ;
 Mais jamais dans ses vers il ne te laisse en paix,
 Et l'on t'y voit partout être en butte à ses traits.
 TRISSOTIN. C'est par là que j'y tiens un rang plus honorable.
 Il te met dans la foule, ainsi qu'un misérable ;
 Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler,
 Et ne t'a jamais fait l'honneur de redoubler :
 Mais il m'attaque à part comme un noble adversaire
 Sur qui tout son effort lui semble nécessaire ;
 Et ses coups, contre moi redoublés en tous lieux,
 Montrent qu'il ne se croit jamais victorieux.
 VADIUS. Ma plume t'apprendra quel homme je puis être.
 TRISSOTIN. Et la mienne saura te faire voir ton maître.
 VADIUS. Je te défie en vers, prose, grec et latin.
 TRISSOTIN. Eh bien ! nous nous verrons seul à seul chez Barbin.

SCÈNE VI.

TRISSOTIN, PHILAMINTE, ARMANDE, BÉLISE, HENRIETTE.

TRISSOTIN. A mon emportement ne donnez aucun blâme :
 C'est votre jugement que je défends, madame,
 Dans le sonnet qu'il a l'audace d'attaquer.
 PHILAMINTE. A vous remettre bien je me veux appliquer.
 Mais parlons d'autre affaire. Approchez, Henriette :
 Depuis assez longtemps mon âme s'inquiète
 De ce qu'aucun esprit en vous ne se fait voir ;
 Mais je trouve un moyen de vous en faire avoir.
 HENRIETTE. C'est prendre un soin pour moi qui n'est pas nécessaire ;
 Les doctes entretiens ne sont point mon affaire :
 J'aime à vivre aisément ; et, dans tout ce qu'on dit,
 Il faut se trop peiner pour avoir de l'esprit ;
 C'est une ambition que je n'ai point en tête.
 Je me trouve fort bien, ma mère, d'être bête ;
 Et j'aime mieux n'avoir que de communs propos
 Que de me tourmenter pour dire de beaux mots.
 PHILAMINTE. Oui ; mais j'y suis blessée, et ce n'est pas mon compte
 De souffrir dans mon sang une pareille honte.
 La beauté du visage est un frêle ornement,
 Une fleur passagère, un éclat d'un moment,
 Et qui n'est attaché qu'à la simple épiderme ;
 Mais celle de l'esprit est inhérente et ferme.
 J'ai donc cherché longtemps un biais de vous donner
 La beauté que les ans ne peuvent moissonner,
 De faire entrer chez vous le désir des sciences,
 De vous insinuer les belles connaissances ;
 Et la pensée enfin où mes vœux ont souscrit,
 C'est d'attacher à vous un homme plein d'esprit.
 (Montrant Trissotin) Et cet homme est monsieur, que je vous détermine
 A voir comme l'époux que mon choix vous destine.
 HENRIETTE. Moi, ma mère ?
 PHILAMINTE. Oui, vous : faites la sotte un peu.
 BÉLISE (à Trissotin). Je vous entends : vos yeux demandent mon aveu
 Pour engager ailleurs un cœur que je possède.
 Allez, je le veux bien. A ce nœud je vous cède ;
 C'est un hymen qui fait votre établissement.
 TRISSOTIN (à Henriette). Je ne sais que vous dire en mon ravissement,
 Madame, et cet hymen dont je vois qu'on m'honore
 Me met...
 HENRIETTE. Tout beau, monsieur, il n'est pas fait encore :
 Ne vous pressez pas tant.
 PHILAMINTE. Comme vous répondez !
 Savez-vous bien que si... Suffit. Vous m'entendez.
 (A Trissotin.) Elle se rendra sage. Allons, laissons-la faire.

SCÈNE VII.

HENRIETTE, ARMANDE.

ARMANDE. On voit briller pour vous les soins de notre mère ;
 Et son choix ne pouvait d'un plus illustre époux...
 HENRIETTE. Si le choix est si beau, que ne le prenez-vous ?
 ARMANDE. C'est à vous, non à moi, que sa main est donnée.
 HENRIETTE. Je vous le cède tout, comme à ma sœur aînée.
 ARMANDE. Si l'hymen, comme à vous, me paraissait charmant,
 J'accepterais votre offre avec ravissement.
 HENRIETTE. Si j'avais, comme vous, les pédants dans la tête,
 Je pourrais le trouver un parti fort honnête.
 ARMANDE. Cependant, bien qu'ici nos goûts soient différents,
 Nous devons obéir, ma sœur, à nos parents.
 Une mère a sur nous une entière puissance ;
 Et vous croyez en vain, par votre résistance...

SCÈNE VIII.

CHRYSALE, ARISTE, CLITANDRE, HENRIETTE, ARMANDE

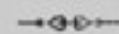
CHRYSALE (à Henriette, lui présentant Clitandre).
 Allons, ma fille, il faut approuver mon dessein.
 Otez ce gant. Touchez à monsieur dans la main,
 Et le considérez désormais dans votre âme
 En homme dont je veux que vous soyez la femme.
 ARMANDE. De ce côté, ma sœur, vos penchants sont fort grands.
 HENRIETTE. Il nous faut obéir, ma sœur, à nos parents ;
 Un père a sur nos vœux une entière puissance.
 ARMANDE. Une mère a sa part à notre obéissance.
 CHRYSALE. Qu'est-ce à dire ?
 ARMANDE. Je dis que j'apprehende fort
 Qu'ici ma mère et vous ne soyez pas d'accord ;
 Et c'est un autre époux...
 CHRYSALE. Taisez-vous, péronnelle ;
 Allez philosopher tout le soir avec elle,
 Et de mes actions ne vous mêlez en rien.
 Dites-lui ma pensée, et l'avertissez bien
 Qu'elle ne vienne pas m'échauffer les oreilles.
 Allons vite.

SCÈNE IX.

CHRYSALE, ARISTE, HENRIETTE, CLITANDRE.

ARISTE. Fort bien. Vous faites des merveilles.
 CLITANDRE. Quel transport ! quelle joie ! Ah ! que mon sort est doux !
 CHRYSALE (à Clitandre). Allons, prenez sa main, et passez devant nous ;
 Menez-la dans sa chambre. Ah ! les douces caresses !
 (A Ariste.) Tenez, mon cœur s'émeut à toutes ces tendresses :
 Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours ;
 Et je me ressouviens de mes jeunes amours.

ACTE QUATRIÈME.



SCÈNE PREMIÈRE.

PHILAMINTE, ARMANDE.

ARMANDE. Oui, rien n'a retenu son esprit en balance ;
 Elle a fait vanité de son obéissance.
 Son cœur, pour se livrer, à peine devant moi
 S'est-il donné le temps d'en recevoir la loi,
 Et semblait suivre moins les volontés d'un père,
 Qu'affecter de braver les ordres de sa mère.
 PHILAMINTE. Je lui montrerai bien aux lois de qui des deux
 Les droits de la raison soumettent tous ses vœux,
 Et qui doit gouverner, ou sa mère ou son père,
 Ou l'esprit ou le corps, la forme ou la matière.
 ARMANDE. On vous en devait bien, au moins, un compliment ;
 Et ce petit monsieur en use étrangement
 De vouloir, malgré vous, devenir votre gendre.
 PHILAMINTE. Il n'en est pas encore où son cœur peut prétendre.

Je le trouvais bien fait, et j'aimais vos amours ;
Mais dans ses procédés il m'a déçu toujours.
Il sait que, Dieu merci, je me mêle d'écrire,
Et jamais il ne m'a prié de lui rien lire.

SCÈNE II.

CLITANDRE, entrant doucement et écoutant sans se montrer ;
ARMANDE, PHILAMINTE.

ARMANDE. Je ne souffrirais point, si j'étais que de vous,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.
On me ferait grand tort d'avoir quelque pensée
Que là-dessus je parle en fille intéressée,
Et que le lâche tour que l'on voit qu'il me fait
Jette au fond de mon cœur quelque dépit secret.
Contre de pareils coups l'âme se fortifie
Du solide secours de la philosophie,
Et par elle on se peut mettre au-dessus de tout.
Mais vous traiter ainsi, c'est vous pousser à bout.
Il est de votre honneur d'être à ses vœux contraire ;
Et c'est un homme enfin qui ne doit point vous plaire.
Jamais je n'ai connu, discourant entre nous,
Qu'il eût au fond du cœur de l'estime pour vous.

PHILAMINTE. Petit sot !
ARMANDE. Quelque bruit que votre gloire fasse,
Toujours à vous louer il a paru de glace.

PHILAMINTE. Le brutal !
ARMANDE. Et vingt fois, comme ouvrages nouveaux,
J'ai lu des vers de vous qu'il n'a point trouvés beaux.

PHILAMINTE. L'impertinent !
ARMANDE. Souvent nous en étions aux prises ;
Et vous ne croiriez point de combien de sottises...
CLITANDRE (à Armande). Eh ! doucement, de grâce. Un peu de charité,
Madame, ou tout au moins un peu d'honnêteté.
Quel mal vous ai-je fait et quelle est mon offense,
Pour armer contre moi toute votre éloquence ;
Pour vouloir me détruire, et prendre tant de soin
De me rendre odieux aux gens dont j'ai besoin ?
Parlez, dites, d'où vient ce courroux effroyable ?
Je veux bien que madame en soit juge équitable.

ARMANDE. Si j'avais le courroux dont on veut m'accuser,
Je trouverais assez de quoi l'autoriser ;
Vous en seriez trop digne, et les premières flammes
S'établissent des droits si sacrés sur les âmes,
Qu'il faut perdre fortune et renoncer au jour
Plutôt que de brûler des feux d'un autre amour.
Au changement de vœux nulle horreur ne s'égale ;
Et tout cœur infidèle est un monstre en morale.

CLITANDRE. Appelez-vous, madame, une infidélité
Ce que m'a de votre âme ordonné la fierté ?
Je ne fais qu'obéir aux lois qu'elle m'impose ;
Et si je vous offense, elle seule en est cause.
Vos charmes ont d'abord possédé tout mon cœur ;
Il a brûlé deux ans d'une constante ardeur ;
Il n'est soins empressés, devoirs, respects, services,
Dont il ne vous ait fait d'amoureux sacrifices.
Tous mes feux, tous mes soins, ne peuvent rien sur vous,
Je vous trouve contraire à mes vœux les plus doux :
Ce que vous refusez, je l'offre au choix d'une autre.
Voyez : est-ce, madame, ou ma faute, ou la vôtre ?
Mon cœur court-il au change, ou si vous l'y poussez ?
Est-ce moi qui vous quitte, ou vous qui me chassez ?

ARMANDE. Appelez-vous, monsieur, être à vos vœux contraire,
Que de leur arracher ce qu'ils ont de vulgaire,
Et vouloir les réduire à cette pureté
Où du parfait amour consiste la beauté ?
Vous ne sauriez pour moi tenir votre pensée
Du commerce des sens nette et débarrassée ;
Et vous ne goûtez point, dans ses plus doux appas,
Cette union des cœurs où les corps n'entrent pas.
Vous ne pouvez aimer que d'un amour grossière,
Qu'avec tout l'attirail des nœuds de la matière ;
Et, pour nourrir les feux que chez vous on produit,
Il faut un mariage et tout ce qui s'ensuit.
Ah ! quel étrange amour, et que les belles âmes
Sont bien loin de brûler de ces terrestres flammes !
Les sens n'ont point de part à toutes leurs ardeurs,
Et ce beau feu ne veut marier que les cœurs ;
Comme une chose indigne il laisse là le reste :
C'est un feu pur et net comme le feu céleste ;
On ne pousse avec lui que d'honnêtes soupirs,
Et l'on ne penche point vers les sales desirs.
Rien d'impur ne se mêle au but qu'on se propose ;

On aime pour aimer, et non pour autre chose :
Ce n'est qu'à l'esprit seul que vont tous les transports,
Et l'on ne s'aperçoit jamais qu'on ait un corps.

CLITANDRE. Pour moi, par un malheur, je m'aperçois, madame,
Que j'ai, ne vous déplaît, un corps tout comme une âme
Je sens qu'il y tient trop pour le laisser à part.
De ces détachements je ne connais point l'art ;
Le ciel m'a dénié cette philosophie,
Et mon âme et mon corps marchent de compagnie.
Il n'est rien de plus beau, comme vous avez dit,
Que ces vœux épurés qui ne vont qu'à l'esprit,
Ces unions de cœurs, et ces tendres pensées
Du commerce des sens si bien débarrassées ;
Mais ces amours pour moi sont trop subtilisés ;
Je suis un peu grossier, comme vous m'accusez ;
J'aime avec tout moi-même ; et l'amour qu'on me donne
En veut, je le confesse, à toute la personne.
Ce n'est pas là matière à de grands châtiments ;
Et, sans faire de tort à vos beaux sentiments,
Je vois que dans le monde on suit fort ma méthode,
Et que le mariage est assez à la mode.
Passe pour un lien assez honnête et doux
Pour avoir désiré de me voir votre époux,
Sans que la liberté d'une telle pensée
Ait dû vous donner lieu d'en paraître offensée.

ARMANDE. Eh bien ! monsieur, eh bien ! puisque, sans m'écouter,
Vos sentiments brutaux veulent se contenter ;
Puisque, pour vous réduire à des ardeurs fidèles,
Il faut des nœuds de chair, des chaînes corporelles,
Si ma mère le veut, je résous mon esprit
À consentir pour vous à ce dont il s'agit.

CLITANDRE. Il n'est plus temps, madame, une autre a pris la place ;
Et par un tel retour j'aurais mauvaise grâce
De maltraiter l'asile et blesser les bontés
Où je me suis sauvé de toutes vos fiertés.

PHILAMINTE. Mais enfin comptez-vous, monsieur sur mon suffrage
Quand vous vous promettez cet autre mariage ?
Et dans vos visions, savez-vous, s'il vous plaît,
Que j'ai pour Henriette un autre époux tout prêt ?

CLITANDRE. Eh ! madame, voyez votre choix, je vous prie ;
Exposez-moi, de grâce, à moins d'ignominie,
Et ne me rangez pas à l'indigne destin
De me voir le rival de monsieur Trissotin.
L'amour des beaux esprits, qui chez vous m'est contraire,
Ne pouvait m'opposer un moins noble adversaire.
Il en est, et plusieurs, que, pour le bel esprit,
Le mauvais goût du siècle a su mettre en crédit ;
Mais monsieur Trissotin n'a pu duper personne,
Et chacun rend justice aux écrits qu'il nous donne.
Hors céans, on le prise en tous lieux ce qu'il vaut :
Et ce qui m'a vingt fois fait tomber de mon haut,
C'est de vous voir au ciel élever des sornettes
Que vous désavoueriez si vous les aviez faites.

PHILAMINTE. Si vous jugez de lui tout autrement que nous,
C'est que nous le voyons par d'autres yeux que vous.

SCÈNE III.

TRISSOTIN, PHILAMINTE, ARMANDE, CLITANDRE.

TRISSOTIN (à Philaminte). Je viens vous annoncer une grande nouvelle.
Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle :
Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chu tout au travers de notre tourbillon ;
Et, s'il eût en chemin rencontré notre terre,
Elle eût été brisée en morceaux, comme verre.

PHILAMINTE. Remettons ce discours pour une autre saison :
Monsieur n'y trouverait ni rime ni raison ;
Il fait profession de chérir l'ignorance,
Et de haïr surtout l'esprit et la science.

CLITANDRE. Cette vérité veut quelque adoucissement.
Je m'explique, madame, et je hais seulement
La science et l'esprit qui gâtent les personnes.
Ce sont choses, de soi, qui sont belles et bonnes ;
Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants,
Que de me voir sayant comme certaines gens.

TRISSOTIN. Pour moi, je ne tiens pas, quelque effet qu'on suppose,
Que la science soit pour gâter quelque chose.

CLITANDRE. Et c'est mon sentiment qu'en faits comme en propos
La science est sujette à faire de grands sots.

TRISSOTIN. Le paradoxe est fort.

CLITANDRE. Sans être fort habile,
La preuve m'en serait, je pense, assez facile.
Si les raisons manquaient, je suis sûr qu'en tout cas

Les exemples fameux ne me manqueraient pas.
 TRISSOTIN. Vous en pourriez citer qui ne concluraient guère.
 CLITANDRE. Je n'irais pas bien loin pour trouver mon affaire.
 TRISSOTIN. Pour moi, je ne vois pas ces exemples fameux.
 CLITANDRE. Moi, je les vois si bien, qu'ils me crèvent les yeux.
 TRISSOTIN. J'ai cru jusques ici que c'était l'ignorance
 Qui faisait les grands sots, et non pas la science.
 CLITANDRE. Vous avez cru fort mal; et je vous suis garant
 Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.
 TRISSOTIN. Le sentiment commun est contre vos maximes,
 Puisque ignorant et sot sont termes synonymes.
 CLITANDRE. Si vous le voulez prendre aux usages du mot,
 L'alliance est plus grande entre pédant et sot.
 TRISSOTIN. La sottise dans l'un se fait voir toute pure.
 CLITANDRE. Et l'étude, dans l'autre, ajoute à la nature.
 TRISSOTIN. Le savoir garde en soi son mérite éminent.
 CLITANDRE. Le savoir, dans un fat, devient impertinent.
 TRISSOTIN. Il faut que l'ignorance ait pour vous de grands charmes.
 Puisque pour elle ainsi vous prenez tant les armes.
 CLITANDRE. Si pour moi l'ignorance a des charmes bien grands,
 C'est depuis qu'à mes yeux s'offrent certains savants.
 TRISSOTIN. Ces certains savants-là peuvent, à les connaître,
 Valoir certaines gens que nous voyons paraître.
 CLITANDRE. Oui, si l'on s'en rapporte à des certains savants :
 Mais on n'en convient pas chez ces certaines gens.
 PHILAMINTE (à Clitandre).
 Il me semble, monsieur...
 CLITANDRE. Eh ! madame, de grâce !
 Monsieur est assez fort, sans qu'à son aide on passe.
 Je n'ai déjà que trop d'un si rude assaillant,
 Et, si je me défends, ce n'est qu'en reculant.
 ARMANDE. Mais l'offensante aigreur de chaque repartie
 Dont vous...
 CLITANDRE. Autre second ! Je quitte la partie.
 PHILAMINTE. On souffre aux entretiens ces sortes de combats,
 Pourvu qu'à la personne on ne s'attaque pas.
 CLITANDRE. Eh ! mon Dieu, tout cela n'a rien dont il s'offense,
 Il entend raillerie autant qu'homme de France ;
 Et de bien d'autres traits il s'est senti piquer,
 Sans que jamais sa gloire ait fait que s'en moquer.
 TRISSOTIN. Je ne m'étonne pas, au combat que j'essuie,
 De voir prendre à monsieur la thèse qu'il appuie ;
 Il est fort enfoncé dans la cour, c'est tout dit.
 La cour, comme l'on sait, ne tient pas pour l'esprit :
 Elle a quelque intérêt d'appuyer l'ignorance ;
 Et c'est en courtois qu'il en prend la défense.
 CLITANDRE. Vous en voulez beaucoup à cette pauvre cour ;
 Et son malheur est grand de voir que chaque jour
 Vous autres beaux esprits vous déclamez contre elle ;
 Que de tous vos chagrins vous lui fassiez querelle,
 Et, sur son méchant goût lui faisant son procès,
 N'accusiez que lui seul de vos méchants succès.
 Permettez-moi, monsieur Trissotin, de vous dire,
 Avec tout le respect que votre nom m'inspire,
 Que vous feriez fort bien, vos confrères et vous,
 De parler de la cour d'un ton un peu plus doux ;
 Qu'à le bien prendre, au fond, elle n'est pas si bête
 Que, vous autres messieurs, vous vous mettez en tête ;
 Qu'elle a du sens commun pour se connaître à tout ;
 Que chez elle on se peut former quelque bon goût,
 Et que l'esprit du monde y vaut, sans flatterie,
 Tout le savoir obscur de la pédanterie.
 TRISSOTIN. De son bon goût, monsieur, nous voyons des effets.
 CLITANDRE. Où voyez-vous, monsieur, qu'elle l'ait si mauvais ?
 TRISSOTIN. Ce que je vois, monsieur ? c'est que pour la science
 Rasius et Balbus font honneur à la France,
 Et que tout leur mérite, exposé fort au jour,
 N'attire point les yeux et les dons de la cour.
 CLITANDRE. Je vois votre chagrin, et que, par modestie,
 Vous ne vous mettez point, monsieur, de la partie.
 Et, pour ne vous point mettre aussi dans le propos,
 Que font-ils pour l'Etat vos habiles héros ?
 Qu'est-ce que leurs écrits lui rendent de service,
 Pour accuser la cour d'une horrible injustice,
 Et se plaindre en tous lieux que sur leurs doctes noms
 Elle manque à verser la faveur de ses dons ?
 Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire !
 Et des livres qu'ils font la cour a bien affaire !
 Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
 Que, pour être imprimés et reliés en veau,
 Les voilà dans l'Etat d'importantes personnes ;
 Qu'avec leur plume ils font les destins des couronnes ;
 Qu'au moindre petit bruit de leurs productions
 Ils doivent voir chez eux voler les pensions ;
 Que sur eux l'univers a la vue attachée,

Que partout de leur nom la gloire est épanchée,
 Et qu'en science ils sont des prodiges fameux,
 Pour savoir ce qu'ont dit les autres avant eux.
 Pour avoir eu trente ans des yeux et des oreilles,
 Pour avoir employé neuf ou dix mille veilles
 A se bien barbouiller de grec et de latin,
 Et se charger l'esprit d'un ténébreux butin
 De tous les vieux fatras qui traînent dans les livres :
 Gens qui de leur savoir paraissent toujours ivres ;
 Riches, pour tout mérite, en babil importun ;
 Inhabiles à tout, vides de sens commun,
 Et pleins d'un ridicule et d'une impertinence
 A décrier partout l'esprit et la science.
 PHILAMINTE. Votre chaleur est grande ; et cet emportement
 De la nature en vous marque le mouvement.
 C'est le nom de rival qui dans votre âme excite...

SCÈNE IV.

TRISSOTIN, PHILAMINTE, CLITANDRE, ARMANDE, JULIEN.

JULIEN. Le savant qui tantôt vous a rendu visite,
 Et de qui j'ai l'honneur de me voir le valet,
 Madame, vous exhorte à lire ce billet.
 PHILAMINTE. Quelque important que soit ce qu'on veut que je lise,
 Apprenez, mon ami, que c'est une sottise
 De se venir jeter au travers d'un discours,
 Et qu'aux gens d'un logis il faut avoir recours
 Afin de s'introduire en valet qui sait vivre.
 JULIEN. Je noterai cela, madame, dans mon livre.

PHILAMINTE.

« Trissotin s'est vanté, madame qu'il épouserait votre fille. Je vous donne avis que sa philosophie n'en veut qu'à vos richesses, et que vous ferez bien de ne point conclure ce mariage que vous n'ayez vu le poème que je compose contre lui. En attendant cette peinture, où je prétends vous le dépeindre de toutes ses couleurs, je vous envoie Horace, Virgile, Térence et Catulle, où vous verrez notés en marge tous les endroits qu'il a pillés. »

Voilà sur cet hymen que je me suis promis
 Un mérite attaqué de beaucoup d'ennemis ;
 Et ce déchainement aujourd'hui me convie
 A faire une action qui confonde l'envie,
 Qui lui fasse sentir que l'effort qu'elle fait
 De ce qu'elle veut rompre aura pressé l'effet.
 (A Julien.) Reportez tout cela sur l'heure à votre maître,
 Et lui dites qu'afin de lui faire connaître
 Quel grand état je fais de ses nobles avis,
 Et comme je les crois dignes d'être suivis,
 (Montrant Trissotin.) Dès ce soir à monsieur je marierai ma fille.

SCÈNE V.

PHILAMINTE, ARMANDE, CLITANDRE.

PHILAMINTE (à Clitandre). Vous, monsieur, comme ami de toute la famille,
 A signer leur contrat vous pourrez assister ;
 Et je vous y veux bien de ma part inviter.
 Armande, prenez soin d'envoyer au notaire,
 Et d'aller avertir votre sœur de l'affaire.
 ARMANDE. Pour avertir ma sœur, il n'en est pas besoin ;
 Et monsieur que voilà saura prendre le soin
 De courir lui porter bientôt cette nouvelle,
 Et disposer son cœur à vous être rebelle.
 PHILAMINTE. Nous verrons qui sur elle aura plus de pouvoir,
 Et si je la saurai réduire à son devoir.

SCÈNE VI.

ARMANDE, CLITANDRE.

ARMANDE. J'ai grand regret, monsieur, de voir qu'à vos visées
 Les choses ne soient pas tout à fait disposées.
 CLITANDRE. Je m'en vais travailler, madame, avec ardeur,
 A ne vous point laisser ce grand regret au cœur.
 ARMANDE. J'ai peur que votre effort n'ait pas trop bonne issue.
 CLITANDRE. Peut-être verrez-vous votre crainte déçue.
 ARMANDE. Je le souhaite ainsi.
 CLITANDRE. J'en suis persuadé,
 Et que de votre appui je serai secondé.

ARMANDE. Oui, je vais vous servir de toute ma puissance.
CLITANDRE. Et ce service est sûr de ma reconnaissance.

SCÈNE VII.

CHRYSALE, ARISTE, HENRIETTE, CLITANDRE.

CLITANDRE. Sans votre appui, monsieur, je serai malheureux.
Madame votre femme a rejeté mes vœux ;
Et son cœur prévenu veut Trissotin pour gendre.
CHRYSALE. Mais quelle fantaisie a-t-elle donc pu prendre ?
Pourquoi diantre vouloir ce monsieur Trissotin ?
ARISTE. C'est par l'honneur qu'il a de rimer à latin
Qu'il a sur son rival emporté l'avantage.
CLITANDRE. Elle veut dès ce soir faire ce mariage.
CHRYSALE. Dès ce soir ?
CLITANDRE. Dès ce soir.
CHRYSALE. Et dès ce soir je veux,
Pour la contrecarrer, vous marier vous deux.
CLITANDRE. Pour dresser le contrat elle envoie au notaire.
CHRYSALE. Et je vais le querir pour celui qu'il doit faire.
CLITANDRE (montrant Henriette). Et madame doit être instruite par sa sœur
De l'hymen où l'on veut qu'elle apprête son cœur.
CHRYSALE. Et moi, je lui commande avec pleine puissance
De préparer sa main à cette autre alliance.
Ah ! je leur ferai voir si, pour donner la loi,
Il est dans ma maison d'autre maître que moi.
(A Henriette.) Nous allons revenir, songez à nous attendre.
Allons, suivez mes pas, mon frère, et vous, mon gendre.
HENRIETTE (à Ariste). Hélas ! dans cette humeur conservez-le toujours.
ARISTE. J'emploierai toute chose à servir vos amours.

SCÈNE VIII.

HENRIETTE, CLITANDRE.

CLITANDRE. Quelque secours puissant qu'on promette à ma flamme,
Mon plus solide espoir, c'est votre cœur, madame.
HENRIETTE. Pour mon cœur, vous pouvez vous assurer de lui.
CLITANDRE. Je ne puis qu'être heureux quand j'aurai son appui.
HENRIETTE. Vous voyez à quels nœuds on prétend le contraindre.
CLITANDRE. Tant qu'il sera pour moi, je ne vois rien à craindre.
HENRIETTE. Je vais tout essayer pour nos vœux les plus doux ;
Et, si tous mes efforts ne me donnent à vous,
Il est une retraite où notre âme se donne,
Qui m'empêchera d'être à toute autre personne.
CLITANDRE. Veuillez le juste ciel me garder en ce jour
De recevoir de vous cette preuve d'amour !

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

HENRIETTE, TRISSOTIN.

HENRIETTE. C'est sur le mariage où ma mère s'apprête
Que j'ai voulu, monsieur, vous parler tête à tête ;
Et j'ai cru, dans le trouble où je vois la maison,
Que je pourrais vous faire écouter la raison.
Je sais qu'avec mes vœux vous me jugez capable
De vous porter en dot un bien considérable ;
Mais l'argent, dont on voit tant de gens faire cas,
Pour un vrai philosophe a d'indignes appas ;
Et le mépris du bien et des grandeurs frivoles
Ne doit point éclater dans vos seules paroles.
TRISSOTIN. Aussi n'est-ce point là ce qui me charme en vous ;
Et vos brillants attraits, vos yeux perçants et doux,
Votre grâce et votre air, sont les biens, les richesses,
Qui vous ont attiré mes vœux et mes tendresses :
C'est de ces seuls trésors que je suis amoureux.
HENRIETTE. Je suis fort redevable à vos feux généreux.
Cet obligant amour a de quoi me confondre ;
Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre.
Je vous estime autant qu'on pourrait estimer ;
Mais je trouve un obstacle à vous pouvoir aimer.
Un cœur, vous le savez, à deux ne saurait être ;

Et je sens que du mien Clitandre s'est fait maître.
Je sais qu'il a bien moins de mérite que vous,
Que j'ai de méchants yeux pour le choix d'un époux,
Que par cent beaux talents vous devriez me plaire ;
Je vois bien que j'ai tort, mais je n'y puis que faire ;
Et tout ce que sur moi peut le raisonnement,
C'est de me vouloir mal d'un tel aveuglement.

TRISSOTIN. Le don de votre main, où l'on me fait prétendre,

Me livrera ce cœur que possède Clitandre ;
Et par mille doux soins j'ai lieu de présumer
Que je pourrai trouver l'art de me faire aimer.

HENRIETTE. Non : à ses premiers vœux mon âme est attachée,

Et ne peut de vos soins, monsieur, être touchée.
Avec vous librement j'ose ici m'expliquer,
Et mon aveu n'a rien qui vous doive choquer.
Cette amoureuse ardeur qui dans les cœurs s'excite
N'est point, comme l'on sait, un effet du mérite :
Le caprice y prend part ; et, quand quelqu'un nous plaît,
Souvent nous avons peine à dire pourquoi c'est.
Si l'on aimait, monsieur, par choix et par sagesse,
Vous auriez tout mon cœur et toute ma tendresse ;
Mais on voit que l'amour se gouverne autrement.
Laissez-moi, je vous prie, à mon aveuglement,
Et ne vous servez point de cette violence
Que pour vous on veut faire à mon obéissance.
Quand on est honnête homme, on ne veut rien devoir
À ce que des parents ont sur nous de pouvoir ;
On répugne à se faire immoler ce qu'on aime,
Et l'on veut n'obtenir un cœur que de lui-même.
Ne poussez point ma mère à vouloir, par son choix,
Exercer sur mes vœux la rigueur de ses droits.
Otez-moi votre amour, et portez à quelque autre
Les hommages d'un cœur aussi cher que le vôtre.

TRISSOTIN. Le moyen que ce cœur puisse vous contenter ?

Imposez-lui des lois qu'il puisse exécuter.
De ne vous point aimer peut-il être capable,
À moins que vous cessiez, madame, d'être aimable,
Et d'étaler aux yeux les célestes appas... ?

HENRIETTE. Eh ! monsieur, laissons là ce galimatias.

Vous avez tant d'Iris, de Philis, d'Amarantes,
Que partout dans vos vers vous peignez si charmantes,
Et pour qui vous jurez tant d'amoureuse ardeur..

TRISSOTIN. C'est mon esprit qui parle, et ce n'est pas mon cœur.

D'elles on ne me voit amoureux qu'en poète ;
Mais j'aime tout de bon l'adorable Henriette.

HENRIETTE. Eh ! de grâce, monsieur !..

TRISSOTIN. Si c'est vous offenser,

Mon offense envers vous n'est pas prête à cesser.
Cette ardeur, jusqu'ici de vos yeux ignorée,
Vous consacre des vœux d'éternelle durée.
Rien n'en peut arrêter les aimables transports :
Et, bien que vos beautés condamnent mes efforts,
Je ne puis refuser le secours d'une mère
Qui prétend couronner une flamme si chère ;
Et, pourvu que j'obtienne un bonheur si charmant,
Pourvu que je vous aie, il n'importe comment.

HENRIETTE. Mais savez-vous qu'on risque un peu plus qu'on ne pense

À vouloir sur un cœur user de violence :
Qu'il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net,
D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait ;
Et qu'elle peut aller, en se voyant contraindre,
À des ressentiments que le mari doit craindre ?

TRISSOTIN. Un tel discours n'a rien dont je sois altéré ;

À tous événements le sage est préparé.
Guéri par la raison des faiblesses vulgaires,
Il se met au-dessus de ces sortes d'affaires ;
Et n'a garde de prendre aucune ombre d'ennui
De tout ce qui n'est pas pour dépendre de lui.

HENRIETTE. En vérité, monsieur, je suis de vous ravie ;

Et je ne pensais pas que la philosophie
Fût si belle qu'elle est d'instruire ainsi les gens
À porter constamment de pareils accidents.
Cette fermeté d'âme, à vous si singulière,
Mérite qu'on lui donne une illustre matière,
Est digne de trouver qui prenne avec amour
Les soins continuels de la mettre en son jour ;
Et comme, à dire vrai, je n'oserais me croire
Bien propre à lui donner tout l'éclat de sa gloire,
Je le laisse à quelque autre, et vous jure, entre nous,
Que je renonce au bien de vous voir mon époux.

TRISSOTIN (en sortant). Nous allons voir bientôt comment ira l'affaire,
Et l'on a là-dedans fait venir le notaire.

SCÈNE II.

CHRYSALE, CLITANDRE, HENRIETTE, MARTINE.

CHRYSALE. Ah ! ma fille, je suis bien aise de vous voir ;
Allons, venez-vous-en faire votre devoir,
Et soumettre vos vœux aux volontés d'un père.
Je veux, je veux apprendre à vivre à votre mère ;
Et, pour la mieux braver, voilà, malgré ses dents,
Martine que j'amène et rétablis cécus.

HENRIETTE. Vos résolutions sont dignes de louange ;
Gardez que cette humeur, mon père, ne vous change ;
Soyez ferme à vouloir ce que vous souhaitez,
Et ne vous laissez point séduire à vos bontés.
Ne vous relâchez pas, et faites bien en sorte
D'empêcher que sur vous ma mère ne l'emporte.

CHRYSALE. Comment ! me prenez-vous ici pour un benêt ?

HENRIETTE. M'en préserve le ciel !

CHRYSALE. Suis-je un fat, s'il vous plaît ?

HENRIETTE. Je ne dis pas cela.

CHRYSALE. Me croit-on incapable
Des fermes sentiments d'un homme raisonnable ?

HENRIETTE. Non, mon père.

CHRYSALE. Est-ce donc qu'à l'âge où je me voi
Je n'aurais pas l'esprit d'être maître chez moi ?

HENRIETTE. Si fait.

CHRYSALE. Et que j'aurais cette faiblesse d'âme
De me laisser mener par le nez à ma femme ?

HENRIETTE. Eh ! non, mon père.

CHRYSALE. Ouais ! Qu'est-ce donc que ceci ?
Je vous trouve plaisante à me parler ainsi.

HENRIETTE. Si je vous ai choqué, ce n'est pas mon envie.

CHRYSALE. Ma volonté cécus doit être en tout suivie.

HENRIETTE. Fort bien, mon père.

CHRYSALE. Aucun, hors moi, dans la maison
N'a droit de commander.

HENRIETTE. Oui, vous avez raison.

CHRYSALE. C'est moi qui tiens le rang de chef de la famille.

HENRIETTE. D'accord.

CHRYSALE. C'est moi qui dois disposer de ma fille.

HENRIETTE. Eh ! oui.

CHRYSALE. Le ciel me donne un plein pouvoir sur vous.

HENRIETTE. Qui vous dit le contraire ?

CHRYSALE. Et, pour prendre un époux,
Je vous ferai bien voir que c'est à votre père
Qu'il vous faut obéir, non pas à votre mère.

HENRIETTE. Hélas ! vous flattez là les plus doux de mes vœux ;
Veuillez être obéi, c'est tout ce que je veux.

CHRYSALE. Nous verrons si ma femme à mes désirs rebelle...

CLITANDRE. La voici qui conduit le notaire avec elle.

CHRYSALE. Secondez-moi bien tous.

MARTINE. Laissez-moi : j'aurai soin
De vous encourager, s'il en est de besoin.

SCÈNE III.

PHILAMINTE, BÉLISE, ARMANDE, TRISSOTIN, UN NOTAIRE,
CHRYSALE, CLITANDRE, HENRIETTE, MARTINE.

PHILAMINTE (au notaire). Vous ne sauriez changer votre style sauvage,
Et nous faire un contrat qui soit en beau langage ?

LE NOTAIRE. Notre style est très-bon : et je serais un sot,
Madame, de vouloir y changer un seul mot.

BÉLISE. Ah ! quelle barbarie, au milieu de la France !
Mais au moins, en faveur, monsieur, de la science,
Veuillez, au lieu d'écus, de livres et de francs,
Nous exprimer la dot en mines et talents,
Et dater par les mots d'ides et de calendes.

LE NOTAIRE. Moi ? si j'allais, madame, accorder vos demandes,
Je me ferais siffler de tous mes compagnons.

PHILAMINTE. De cette barbarie en vain nous nous plaignons.
Allons, monsieur, prenez la table pour écrire.
(Apercevant Martine.)
Ah ! ah ! cette impudente ose encor se produire !
Pourquoi donc, s'il vous plaît, la ramener chez moi ?

CHRYSALE. Tantôt avec loisir on vous dira pourquoi :
Nous avons maintenant autre chose à conclure.

LE NOTAIRE. Procédons au contrat. Où donc est la future ?

PHILAMINTE. Celle que je marie est la cadette.

LE NOTAIRE. Bon.

CHRYSALE (montrant Henriette).
Oui, la voilà, monsieur : Henriette est son nom.

LE NOTAIRE. Fort bien. Et le futur ?

PHILAMINTE (montrant Trissotin). L'époux que je lui donne
Est monsieur.

CHRYSALE (montrant Clitandre). Et celui, moi, qu'en propre personne
Je prétends qu'elle épouse, est monsieur.

LE NOTAIRE. Deux époux ?
C'est trop pour la coutume.

PHILAMINTE (au notaire). Où vous arrêtez-vous ?
Mettez, mettez monsieur Trissotin pour mon gendre.

CHRYSALE. Pour mon gendre, mettez, mettez monsieur Clitandre.

LE NOTAIRE. Mettez-vous donc d'accord ; et, d'un jugement mûr,
Voyez à convenir entre vous du futur.

PHILAMINTE. Suivez, suivez, monsieur, le choix où je m'arrête.

CHRYSALE. Faites, faites, monsieur, les choses à ma tête.

LE NOTAIRE. Dites-moi donc à qui j'obéirai des deux.

PHILAMINTE (à Chrysale).
Quoi donc ! vous combattrez les choses que je veux !

CHRYSALE. Je ne saurais souffrir qu'on ne cherche ma fille
Que pour l'amour du bien qu'on voit dans ma famille.

PHILAMINTE. Vraiment, à votre bien on songe bien ici !
Et c'est là, pour un sage, un fort digne souci !

CHRYSALE. Enfin pour son époux j'ai fait choix de Clitandre.

PHILAMINTE (montrant Trissotin).
Et moi pour son époux voici qui je veux prendre.
Mon choix sera suivi, c'est un point résolu.

CHRYSALE. Ouais ! vous le prenez là d'un ton bien absolu !

MARTINE. Ce n'est point à la femme à prescrire, et je sommes
Pour céder la-dessus en toute chose aux hommes.

CHRYSALE. C'est bien dit.

MARTINE. Mon congé cent fois me fût-il hoc,
La poule ne doit point chanter devant le coq.

CHRYSALE. Sans doute.

MARTINE. Et nous voyons que d'un homme on se gaussa
Quand sa femme chez lui porte le haut de chausse.

CHRYSALE. Il est vrai.

MARTINE. Si j'avais un mari, je le dis,
Je voudrais qu'il se fit le maître du logis.
Je ne l'aimerais point s'il faisait le jocrisse ;
Et, si je contestais contre lui par caprice,
Si je parlais trop haut, je trouverais fort bon
Qu'avec quelques soufflets il rabassât mon ton.

CHRYSALE. C'est parler comme il faut.

MARTINE. Monsieur est raisonnable
De vouloir pour sa fille un mari convenable.

CHRYSALE. Oui.

MARTINE. Par quelle raison jeune et bien fait qu'il est,
Lui refuser Clitandre ? Et pourquoi, s'il vous plaît,
Lui bailler un savant qui sans cesse épilogue ?
Il lui faut un mari, non pas un pédagogue ;
Et, ne voulant savoir le grais, ni le latin,
Elle n'a pas besoin de monsieur Trissotin.

CHRYSALE. Fort bien.

PHILAMINTE. Il faut souffrir qu'elle jase à son aise :

MARTINE. Les savants ne sont bons que pour prêcher en chaise ;
Et pour mon mari, moi, mille fois je l'ai dit,
Je ne voudrais jamais prendre un homme d'esprit.
L'esprit n'est point du tout ce qu'il faut en ménage.
Les livres cadrent mal avec le mariage,
Et je veux, si jamais on engage ma foi,
Un mari qui n'ait point d'autre livre que moi,
Qui ne sache A ne B, n'en déplaise à madame,
Et ne soit, en un mot, docteur que pour sa femme.

PHILAMINTE (à Chrysale). Est-ce fait ? Et sans trouble ai-je assez écouté
Votre digne interprète ?

CHRYSALE. Elle a dit vérité.

PHILAMINTE. Et moi, pour trancher court toute cette dispute,
Il faut qu'absolument mon désir s'exécute.
(Montrant Trissotin). Henriette et monsieur seront joints de ce pas.
Je l'ai dit, je le veux : ne me répliquez pas :
Et si votre parole à Clitandre est donnée,
Offrez-lui le parti d'épouser son aînée.

CHRYSALE. Voilà dans cette affaire un accommodement.
(A Henriette et à Clitandre.) Voyez ; y donnez-vous votre consentement ?

HENRIETTE. Eh ! mon père !

CLITANDRE (à Chrysale). Eh ! monsieur !...

BÉLISE. On pourrait bien lui faire
Des propositions qui pourraient mieux lui plaire :
Mais nous établissons une espèce d'amour
Qui doit être épuré comme l'astre du jour ;
La substance qui pense y peut être reçue,
Mais nous en bannissons la substance étendue.

SCÈNE IV.

ARISTE, CHRYSALE, PHILAMINTE, BÉLISE, HENRIETTE, ARMANDE, TRISSOTIN, UN NOTAIRE, CLITANDRE, MARTINE.

ARISTE. J'ai regret de troubler un mystère joyeux
Par le chagrin qu'il faut que j'apporte en ces lieux.
Ces deux lettres me font porteur de deux nouvelles
Dont j'ai senti pour vous les atteintes cruelles.
(A Philaminte.) L'une, pour vous, me vient de votre procureur.
(A Chrysale.) L'autre, pour vous, me vient de Lyon.
PHILAMINTE. Quel malheur
Digne de nous troubler pourrait-on nous écrire ?
ARISTE. Cette lettre en contient un que vous pouvez lire.

PHILAMINTE.

« Madame, j'ai prié M. votre frère de vous rendre cette lettre, qui vous dira ce que je n'ai osé vous aller dire. La grande négligence que vous avez pour vos affaires a été cause que le clerc de votre rapporteur ne m'a point averti, et vous avez perdu absolument votre procès, que vous deviez gagner. »

CHRYSALE (à Philaminte). Votre procès perdu !

PHILAMINTE (à Chrysale). Vous vous troublez beaucoup ;
Mon cœur n'est point du tout ébranlé de ce coup.
Faites, faites paraître une âme moins commune
A braver comme moi les traits de la fortune.

« Le peu de soin que vous avez vous coûte quarante mille écus ; et c'est à payer cette somme avec les dépens que vous êtes condamnée par arrêt de la cour. »

Condamnée ! Ah ! ce mot est choquant, et n'est fait
Que pour les criminels.

ARISTE. Il a tort, en effet :
Et vous vous êtes là justement récriée.
Il devrait avoir mis que vous êtes priée,
Par arrêt de la cour, de payer au plus tôt
Quarante mille écus et les dépens qu'il faut.

PHILAMINTE. Voyons l'autre.

CHRYSALE.

« Monsieur, l'amitié qui me lie à M. votre frère me fait prendre intérêt à tout ce qui vous touche. Je sais que vous avez mis votre bien entre les mains d'Argante et de Damon, et je vous donne avis qu'en même jour ils ont fait tous deux banqueroute. »

Oh ! ciel ! tout à la fois perdre ainsi tout son bien !

PHILAMINTE (à Chrysale). Ah ! quel honteux transport ! Fil tout cela n'est rien.
Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste,
Et, perdant toute chose, à soi-même il se reste ;
Achevons notre affaire, et quittez votre ennui.

(Montrant Trissotin.)

Son bien nous peut suffire et pour nous et pour lui.
TRISSOTIN. Non, madame, cessez de presser cette affaire.
Je vois qu'à cet hymen tout le monde est contraire,
Et mon dessein n'est point de contraindre les gens.

PHILAMINTE. Cette réflexion vous vient en peu de temps :
Elle suit de bien près, monsieur, notre disgrâce.

TRISSOTIN. De tant de résistance à la fin je me lasse.
J'aime mieux renoncer à tout cet embarras,
Et ne veux point d'un cœur qui ne se donne pas.

PHILAMINTE. Je vois, je vois de vous, non pas pour votre gloire,
Ce que jusques ici j'ai refusé de croire.

TRISSOTIN. Vous pouvez voir de moi tout ce que vous voudrez,
Et je regarde peu comment vous le prendrez ;

Mais je ne suis point homme à souffrir l'infamie
Des refus offensants qu'il faut qu'ici j'essuie.
Je vaudrais bien que de moi l'on fît plus de cas,
Et je baise les mains à qui ne me veut pas.

SCÈNE V.

ARISTE, CHRYSALE, PHILAMINTE, BÉLISE, ARMANDE, HENRIETTE, CLITANDRE, UN NOTAIRE, MARTINE.

PHILAMINTE. Qu'il a bien découvert son âme mercenaire !
Et que peu philosophe est ce qu'il vient de faire !

CLITANDRE. Je ne me vante point de l'être ; mais enfin
Je m'attache, madame, à tout votre destin,
Et j'ose vous offrir, avecque ma personne,
Ce qu'on sait que de bien la fortune me donne.

PHILAMINTE. Vous me charmez, monsieur, par ce trait généreux,
Et je veux couronner vos desirs amoureux.
Oui, j'accorde Henriette à l'ardeur empressée...

HENRIETTE. Non, ma mère ; je change à présent de pensée.
Souffrez que je résiste à votre volonté.

CLITANDRE. Quoi ! vous vous opposez à ma félicité !
Et lorsqu'à mon amour je vois chacun se rendre...

HENRIETTE. Je sais le peu de bien que vous avez, Clitandre,
Et je vous ai toujours souhaité pour époux,
Lorsqu'en satisfaisant à mes vœux les plus doux
J'ai vu que mon hymen ajustait vos affaires :
Mais lorsque nous avons les destins si contraires,
Je vous chéris assez, dans cette extrémité,
Pour ne vous charger point de notre adversité.

CLITANDRE. Tout destin avec vous me peut être agréable,
Tout destin me serait sans vous insupportable.

HENRIETTE. L'amour, dans son transport, parle toujours ainsi.
Des retours importuns évitons le souci.
Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie
Que les fâcheux besoins des choses de la vie ;
Et l'on en vient souvent à s'accuser tous deux
De tous les noirs chagrins qui suivent de tels feux.

ARISTE (à Henriette). N'est-ce que le motif que nous venons d'entendre
Qui vous fait résister à l'hymen de Clitandre ?

HENRIETTE. Sans cela vous verriez tout mon cœur y courir,
Et je ne fuis sa main que pour le trop chérir.

ARISTE. Laissez-vous donc lier par des chaînes si belles.
Je ne vous ai porté que de fausses nouvelles ;
Et c'est un stratagème, un surprenant secours,
Que j'ai voulu tenter pour servir vos amours,
Pour détromper ma sœur, et lui faire connaître
Ce que son philosophie à l'essai pouvait être.

CHRYSALE. Le ciel en soit loué !

PHILAMINTE. J'en ai la joie au cœur
Par le chagrin qu'aura ce lâche déserteur.
Voilà le châtiment de sa basse avarice,
De voir qu'avec éclat cet hymen s'accomplisse.

CHRYSALE (à Clitandre). Je le savais bien, moi, que vous l'épouseriez.

ARMANDE (à Philaminte). Ainsi donc à leurs vœux vous me sacrifiez ?

PHILAMINTE. Ce ne sera point vous que je leur sacrifie ;
Et vous avez l'appui de la philosophie
Pour voir d'un œil content couronner leur ardeur.

BÉLISE. Qu'il prenne garde au moins que je suis dans son cœur.

Par un prompt désespoir so vent on se marie,
Qu'on s'en repent après tout le temps de sa vie.

CHRYSALE (au notaire). Allons monsieur, suivez l'ordre que j'ai prescrit,
Et faites le contrat ainsi que je l'ai dit.

AMPHITRYON

COMÉDIE EN TROIS ACTES. — 1668.

A S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE.

MONSEIGNEUR,

N'en déplaise à nos beaux esprits, je ne vois rien de plus ennuyeux que les épîtres dédicatoires ; et Votre Altesse Sérénissime trouvera bon, s'il lui plaît, que je ne suive point ici le style de ces messieurs-là, et refuse de me servir de deux ou trois misérables pensées qui ont été tournées et retournées tant de fois, qu'elles sont usées de tous les côtés. Le nom du grand Condé est un nom trop glorieux pour le traiter comme on fait tous les autres noms. Il ne faut l'appliquer, ce nom illustre, qu'à des emplois qui soient dignes de lui : et, pour dire de belles choses, je voudrais parler de le mettre à la tête d'une armée plutôt qu'à la tête d'un livre ; et je conçois bien mieux ce qu'il est capable de faire en l'opposant aux forces des ennemis de cet État qu'en l'opposant à la critique des ennemis d'une comédie.

Ce n'est pas, Monseigneur, que la glorieuse approbation de Votre Altesse Sérénissime ne fût une puissante protection pour toutes ces sortes d'ouvrages, et qu'on ne soit persuadé des lumières de votre esprit autant que de l'intrépidité de votre cœur et de la grandeur de votre âme. On sait par toute la terre que l'éclat de votre mérite n'est point renfermé dans les bornes de cette valeur indomptable qui se fait des adorateurs chez ceux même qu'elle surmonte ; qu'il s'étend, ce mérite, jusqu'aux connaissances les plus fines et les plus relevées ; et que les décisions de votre jugement sur tous les ouvrages d'esprit ne manquent point d'être suivies par le sentiment des plus délicats. Mais on sait aussi, Monseigneur, que toutes ces glorieuses approbations, dont nous nous vantons au public ne nous coûtent rien à faire imprimer, et que ce sont des choses dont nous disposons comme nous voulons. On sait, dis-je, qu'une épître dédicatoire dit tout ce qu'il lui plaît, et qu'un auteur est en pouvoir d'aller saisir les personnes les plus augustes, et de parer de leurs grands noms les premiers feuillets de son livre ; qu'il a la liberté de s'y donner, autant qu'il le veut, l'honneur de leur estime, et de se faire des protecteurs qui n'ont jamais songé à l'être.

Je n'abuserai, Monseigneur, ni de votre nom ni de vos bontés pour combattre les censeurs de l'*Amphitryon*, et m'attribuer une gloire que je n'ai peut-être pas méritée ; et je ne prends la liberté de vous offrir ma comédie que pour avoir lieu de vous dire que je regarde incessamment avec une profonde vénération les grandes qualités que vous joignez au sang auguste dont vous tenez le jour, et que je suis, Monseigneur, avec tout le respect possible et tout le zèle imaginable,

De Votre Altesse Sérénissime,

Le très-humble, très-obéissant
et très-obligé serviteur,
MOLIÈRE.

AU ROI,

SUR LA CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ.

Ce sont faits inouïs, grand roi, que tes victoires !
L'avenir aura peine à les bien concevoir ;
Et de nos vieux héros les pompeuses histoires
Ne nous ont point chanté ce que tu nous fais voir.

Quoi ! presque au même instant qu'on te l'a vu résoudre
Voir toute une province unie à tes États !
Les rapides torrents, et les vents, et la foudre,
Vont-ils, dans leurs effets, plus vite que ton bras ?

N'attends pas, au retour d'un si fameux ouvrage,
Des soins de notre muse un éclatant hommage.
Cet exploit en demande, il le faut avouer.
Mais nos chansons, grand roi, ne sont pas sitôt prêtes ;
Et tu mets moins de temps à faire tes conquêtes
Qu'il n'en faut pour les bien louer.

PERSONNAGES DU PROLOGUE.

MERCURE.
LA NUIT.

PERSONNAGES DE LA COMÉDIE.

JUPITER, sous la forme d'Amphitryon.
MERCURE, sous la forme de Sosie.

AMPHITRYON, général des Thébains.
ALCMÈNE, femme d'Amphitryon.
CLEANTHIS, suivante d'Alcmène, et femme de Sosie.
ARGATIPHONTIDAS, } capitaines
NAUCRATÈS, } thébains.
POLIDAS, }
PAUSICLÈS, }
SOSIE, valet d'Amphitryon.

La scène est à Thèbes, devant la maison d'Amphitryon.

PROLOGUE.

MERCURE, sur un nuage ; LA NUIT, dans un char traîné dans l'air par deux chevaux.

MERCURE. Tout beau, charmante Nuit ! daignez vous arrêter ;
Il est certain secours que de vous on désire ;
Et j'ai deux mots à vous dire
De la part de Jupiter.

LA NUIT. Ah ! ah ! c'est vous, seigneur Mercure !
Qui vous eût deviné là, dans cette posture ?

MERCURE. Ma foi, me trouvant las pour ne pouvoir fournir
Aux différents emplois où Jupiter m'engage,
Je me suis doucement assis sur ce nuage
Pour vous attendre venir.

LA NUIT. Vous vous moquez, Mercure, et vous n'y songez pas :
Sied-il bien à des dieux de dire qu'ils sont las ?

MERCURE. Les dieux sont-ils de fer ?

LA NUIT. Non ; mais il faut sans cesse
Garder le décorum de la divinité.

Il est de certains mots dont l'usage rabaisse
Cette sublime qualité,
Et que, pour leur indignité,
Il est bon qu'aux hommes on laisse.

MERCURE. A votre aise vous en parlez ;
Et vous avez, la belle, une chaise roulante,
Où, par deux bons chevaux, en dame nonchalante,
Vous vous faites traîner partout où vous voulez.

Mais de moi ce n'est pas de même :
Et je ne puis vouloir, dans mon destin fatal,

Aux poètes assez de mal
De leur impertinence extrême,
D'avoir, par une injuste loi
Dont on veut maintenir l'usage,
A chaque dieu, dans son emploi,
Donné quelque allure en partage,
Et de me laisser à pied, moi,
Comme un messager de village !

Moi qui suis, comme on sait, en terre et dans les cieux,
Le fameux messager du souverain des dieux ;
Et qui, sans rien exagérer,
Par tous les emplois qu'il me donne,
Aurais besoin plus que personne
D'avoir de quoi me voiturier.
LA NUIT. Que voulez-vous faire à cela ?
Les poètes font à leur guise.



Qui va là ? Eh ! ma peur à chaque instant s'accroît ! — ACTE I, SCÈNE I.

Ce n'est pas la seule sottise
Qu'on voit faire à ces messieurs-là.
Mais contre eux toutefois votre âme à tort s'irrite ;
Et vos ailes aux pieds sont un don de leurs soins.
MERCURE. Oui ; mais, pour aller plus vite,
Est-ce qu'on s'en lasse moins ?
LA NUIT. Laissons cela, seigneur Mercure,
Et sachons ce dont il s'agit.
MERCURE. C'est Jupiter, comme je vous l'ai dit,
Qui de votre manteau veut la faveur obscure
Pour certaine douce aventure
Qu'un nouvel amour lui fournit.
Ses pratiques, je crois ne vous sont pas nouvelles :
Bien souvent pour la terre il néglige les cieux ;
Et vous n'ignorez pas que ce maître des dieux
Aime à s'humaniser pour des beautés mortelles,
Et sait cent tours ingénieux
Pour mettre à bout les plus cruelles.
Des yeux d'Alcmène il a senti les coups ;
Et, tandis qu'au milieu des béotiques plaines

Amphitryon, son époux,
Commande aux troupes thébaines,
Il en a pris la forme, et reçoit là-dessous
Un soulagement à ses peines,
Dans la possession des plaisirs les plus doux.
L'état des mariés à ses feux est propice :
L'hymen ne les a joints que depuis quelques jours ;
Et la jeune chaleur de leurs tendres amours
A fait que Jupiter à ce bel artifice
S'est avisé d'avoir recours.
Son stratagème ici se trouve salutaire :
Mais près de maint objet chéri,
Pareil déguisement serait pour ne rien faire ;
Et ce n'est pas partout un bon moyen de plaire,
Que la figure d'un mari.



Viens ça, bourreau, viens ça. — ACTE II, SCÈNE I.

LA NUIT. J'admire Jupiter, et je ne comprends pas
Tous les déguisements qui lui viennent en tête.
MERCURE. Il vent goûter par là toutes sortes d'états :
Et c'est agir en dieu qui n'est pas bête.
Dans quelque rang qu'il soit des mortels regardé,
Je le tiendrais fort misérable
S'il ne quittait jamais sa mine redoutable.
Et qu'au faite des cieux il fût toujours guidé.
Il n'est point, à mon gré, de plus sottie méthode
Que d'être emprisonné toujours dans sa grandeur ;
Et surtout aux transports de l'amoureuse ardeur
La haute qualité devient fort incommode.
Jupiter, qui sans doute en plaisir se connaît,
Sait descendre du haut de sa gloire suprême ;

Et, pour entrer dans tout ce qu'il lui plaît
Il sort tout à fait de lui-même.
Et ce n'est plus alors Jupiter qui paraît.

LA NUIT. Passe encor de le voir de ce sublime étage
Dans celui des hommes venir,
Prendre tous les transports que le cœur peut fournir,
Et se faire à leur badinage,
Si, dans les changements où son humeur l'engage,
A la nature humaine il s'en voulait tenir :
Mais de voir Jupiter taureau,
Serpent, cygne, ou quelque autre chose,
Je ne trouve point cela beau.
Et ne m'étonne pas si parfois on en cause.

MERCURE. Laissons dire tous les censeurs :
Tels changements ont leurs douceurs
Qui passent leur intelligence.
Ce dieu sait ce qu'il fait aussi bien là qu'ailleurs :
Et, dans les mouvements de leurs tendres ardeurs,
Les bêtes ne sont pas si bêtes que l'on pense.

LA NUIT. Revenons à l'objet dont il a les faveurs.
Si par son stratagème il voit sa flamme heureuse,
Que peut-il souhaiter, et qu'est-ce que je puis ?

MERCURE. Que vos chevaux par vous au petit pas réduits,
Pour satisfaire aux vœux de son âme amoureuse,
D'une nuit si délicieuse
Fassent la plus longue des nuits :
Qu'à ses transports vous donniez plus d'espace,
Et retardiez la naissance du jour
Qui doit avancer le retour
De celui dont il tient la place.

LA NUIT. Voilà sans doute un bel emploi
Que le grand Jupiter m'apprête !
Et l'on donne un nom fort honnête
Au service qu'il veut de moi !

MERCURE. Pour une jeune déesse,
Vous êtes bien du bon temps !
Un tel emploi n'est bassesse
Que chez les petites gens.
Lorsque dans un haut rang on a l'heur de paraître,
Tout ce qu'on fait est toujours bel et bon ;
Et suivant ce qu'on peut être
Les choses changent de nom.

LA NUIT. Sur de pareilles matières
Vous en savez plus que moi ;
Et, pour accepter l'emploi,
J'en veux croire vos lumières.

MERCURE. Eh ! la, la ! madame la Nuit,
Un peu doucement, je vous prie ;
Vous avez dans le monde un bruit
De n'être pas si renchérie :
On vous fait confidence, en cent climats divers,
De beaucoup de bonnes affaires ;
Et je crois, à parler à sentiments ouverts,
Que nous ne nous en devons guères.

LA NUIT. Laissons ces contrariétés,
Et demeurons ce que nous sommes.
N'apprétons pas à rire aux hommes
En nous disant nos vérités.

MERCURE. Adieu. Je vais là-bas, dans ma commission,
Dépouiller promptement la forme de Mercure,
Pour y vêtir la figure
Du valet d'Amphitryon.

LA NUIT. Moi, dans cet hémisphère, avec ma suite obscure,
Je vais faire une station.

MERCURE. Bonjour, la Nuit.

LA NUIT. Adieu, Mercure.

(Mercure descend de son nuage, et la Nuit traverse le théâtre.)

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

SOSIE.

Qui va là ? Eh ! ma peur à chaque pas s'accroît.
Messieurs, ami de tout le monde.
Ah ! quelle audace sans seconde
De marcher à l'heure qu'il est !
Que mon maître couvrit de gloire
Me joue ici d'un vilain tour !

Quoi ! si pour son prochain il avait quelque amour,
M'aurait-il fait partir par une nuit si noire ?
Et, pour me renvoyer annoncer son retour
Et le détail de sa victoire,
Ne pouvait-il pas bien attendre qu'il fût jour ?

Sosie, à quelle servitude
Tes jours sont-ils assujettis !
Notre sort est beaucoup plus rude
Chez les grands que chez les petits.
Il veulent que pour eux tout soit dans la nature
Obligé de s'immoler.

Jour et nuit, grêle, vent, péril, chaleur, froidure,
Dès qu'ils parlent il faut voler.
Vingt ans d'assidu service
N'en obtiennent rien pour nous :
Le moindre petit caprice
Nous attire leur courroux.
Cependant notre âme insensée
S'acharne au vain honneur de demeurer près d'eux,
Et s'y veut contenter de la fausse pensée
Qu'ont tous les autres gens que nous sommes heureux.
Vers la retraite en vain la raison nous appelle,
En vain notre dépit quelquefois y consent ;
Leur vue a sur notre zèle
Un ascendant trop puissant,
Et la moindre faveur d'un coup d'œil caressant
Nous rengage de plus belle.
Mais enfin, dans l'obscurité,
Je vois notre maison, et ma frayeur s'évade.
Il me faudrait, pour l'ambassade,
Quelque discours prémédité.

Je dois aux yeux d'Alemène un portrait militaire
Du grand combat qui met nos ennemis à bas ;
Mais comment diantre le faire,
Si je ne m'y trouvais pas ?
N'importe, parlons-en et d'estoc et de taille,
Comme oculaire témoin.

Combien de gens font-ils des récits de bataille
Dont ils se sont tenus loin !
Pour jouer mon rôle sans peine,
Je le veux un peu repasser.

Voici la chambre où j'entre en courrier que l'on mène ;
Et cette lanterne est Alemène,
A qui je me dois adresser.

(Sosie pose sa lanterne à terre.)

Madame, Amphitryon, mon maître et votre époux...
(Bon ! beau début !) l'esprit toujours plein de vos charmes,
M'a voulu choisir entre tous
Pour vous donner avis du succès de ses armes,
Et du désir qu'il a de se voir près de vous.
« Ah ! vraiment, mon pauvre Sosie,
A te revoir j'ai de la joie au cœur.
— Madame, ce m'est trop d'honneur,
Et mon destin doit faire envie.
(Bien répondu !) — Comment se porte Amphitryon ?
— Madame, en homme de courage,
Dans les occasions où la gloire l'engage.
(Fort bien ! belle conception !)
— Quand viendra-t-il, par son retour charmant,
Rendre mon âme satisfaite ?
— Le plus tôt qu'il pourra, madame, assurément,

Mais bien plus tard que son cœur ne souhaite.
 (Ah!) — Mais quel est l'état où la guerre l'a mis?
 Que dit-il? que fait-il? Contente un peu mon âme.
 — Il dit moins qu'il ne fait, madame,
 Et fait trembler les ennemis.
 (Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesse?)
 — Que font les révoltés? Dis-moi, quel est leur sort?
 — Ils n'ont pu résister, madame, à notre effort:
 Nous les avons taillés en pièces,
 Mis Pteréas leur chef à mort.
 Pris Télébe d'assaut: et déjà dans le port
 Tout retentit de nos prouesses.
 — Ah! quel succès, ô dieux! Qui l'eût pu jamais croire!
 Raconte-moi, Sosie, un tel événement.
 — Je le veux bien, madame; et, sans m'enfler de gloire,
 Du détail de cette victoire
 Je puis parler très-savamment.
 Figurez-vous donc que Télébe,
 Madame, est de ce côté.
 (Sosie marque les lieux sur sa main ou à terre.)
 C'est une ville, en vérité,
 Aussi grande quasi que Thèbe.
 La rivière est comme là:
 Ici nos gens se campèrent;
 Et l'espace que voilà,
 Nos ennemis l'occupèrent.
 Sur un haut, vers cet endroit,
 Était leur infanterie:
 Et plus bas, du côté droit,
 Était la cavalerie.
 Après avoir aux dieux adressé les prières,
 Tous les ordres donnés, on donne le signal:
 Les ennemis, pensant nous tailler des croupières,
 Firent trois pelotons de leurs gens à cheval;
 Mais leur chaleur par nous fut bientôt réprimée,
 Et vous allez voir comme quoi.
 Voilà notre avant-garde à bien faire animée;
 Là, les archers de Créon, notre roi;
 Et voici le corps d'armée,
 (On fait un peu de bruit.)
 Qui d'abord... Attendez: le corps d'armée a peur;
 J'entends quelque bruit, ce me semble.

SCÈNE II.

MERCURE, SOSIE.

MERCURE (sous la figure de Sosie, sortant de la maison d'Amphitryon).
 Sous ce minois qui lui ressemble,
 Chassons de ces lieux ce causeur,
 Dont l'abord importun troublerait la douceur
 Que nos amants goûtent ensemble.
 SOSIE (sans voir Mercure). Mon cœur tant soit peu se rassure,
 Et je pense que ce n'est rien.
 Crainte pourtant de sinistre aventure,
 Allons chez nous achever l'entretien.
 MERCURE (à part). Tu seras plus fort que Mercure,
 Ou je t'en empêcherai bien.
 SOSIE (sans voir Mercure). Cette nuit en longueur me semble sans pareille.
 Il faut, depuis le temps que je suis en chemin,
 Ou que mon maître ait pris le soir pour le matin,
 Ou que trop tard au lit le blond Phébus sommeille,
 Pour avoir trop pris de son vin.
 MERCURE (à part). Comme avec irrévérence
 Parle des dieux ce maraud!
 Mon bras saura bien tantôt
 Châtier cette insolence;
 Et je vais m'égayer avec lui comme il faut,
 En lui volant son nom avec sa ressemblance.
 SOSIE (apercevant Mercure d'un peu loin). Ah! par ma foi, j'avais raison:
 C'est fait de moi, chétive créature!
 Je vois devant notre maison
 Certain homme dont l'encolure
 Ne me présage rien de bon.
 Pour faire semblant d'assurance,
 Je veux chanter un peu d'ici.
 (Il chante.)
 MERCURE. Qui donc est ce coquin qui prend tant de licence

Que de chanter et m'étourdir ainsi?
 (A mesure que Mercure parle, la voix de Sosie s'affaiblit peu à peu.)
 Veut-il qu'à l'étriller ma main un peu s'applique?
 SOSIE (à part). Cet homme assurément n'aime pas la musique.
 MERCURE. Depuis plus d'une semaine
 Je n'ai trouvé personne à qui rompre les os;
 La vigueur de mon bras se perd dans le repos,
 Et je cherche quelque dos
 Pour me remettre en haleine.
 SOSIE (à part). Quel diable d'homme est-ce ci?
 De mortelles frayeurs je sens mon âme atteinte.
 Mais pourquoi trembler tant ausi?
 Peut-être a-t-il dans l'âme autant que moi de crainte,
 Et que le drôle parle ainsi
 Pour me cacher sa peur sous une audace feinte.
 Oui, oui, ne souffrons point qu'on nous croie un oison:
 Si je ne suis hardi, tâchons de le paraître.
 Faisons-nous du cœur par raison:
 Il est seul, comme moi; je suis fort, j'ai bon maître,
 Et voilà notre maison.
 MERCURE. Qui va là?
 SOSIE. Moi.
 MERCURE. Qui, moi?
 SOSIE. Moi. (A part.) Courage, Sosie.
 MERCURE. Quel est ton sort? dis-moi.
 SOSIE. D'être homme et de parler.
 MERCURE. Es-tu maître ou valet?
 SOSIE. Comme il me prend envie.
 MERCURE. Où s'adressent tes pas?
 SOSIE. Où j'ai dessein d'aller.
 MERCURE. Ah! ceci me déplaît.
 SOSIE. J'en ai l'âme ravie.
 MERCURE. Résolument, par force ou par amour,
 Je veux savoir de toi, traître,
 Ce que tu fais, d'où tu viens avant jour,
 Où tu vas, à qui tu peux être.
 SOSIE. Je fais le bien et le mal tour à tour;
 Je viens de là, vais là; j'appartiens à mon maître.
 MERCURE. Tu montres de l'esprit, et je te vois en train
 De trancher avec moi de l'homme d'importance.
 Il me prend un désir, pour faire connaissance,
 De te donner un soufflet de ma main.
 SOSIE. A moi-même?
 MERCURE. A toi-même! et t'en voilà certain.
 (Mercure donne un soufflet à Sosie.)
 SOSIE. Ah! ah! c'est tout de bon.
 MERCURE. Non, ce n'est que pour rire,
 Et répondre à tes quolibets.
 SOSIE. Tudieu! l'ami, sans vous rien dire,
 Comme vous baillez des soufflets!
 MERCURE. Ce sont là de mes moindres coups,
 De petits soufflets ordinaires.
 SOSIE. Si j'étais aussi prompt que vous,
 Nous ferions de belles affaires.
 MERCURE. Tout cela n'est encor rien,
 Nous verrons bien autre chose.
 Pour y faire quelque pause,
 Poursuivons notre entretien.
 SOSIE. Je quitte la partie.
 (Sosie veut s'en aller.)
 MERCURE (arrêtant Sosie). Où vas-tu?
 SOSIE. Que t'importe?
 MERCURE. Je veux savoir où tu vas.
 SOSIE. Me faire ouvrir cette porte.
 Pourquoi retiens-tu mes pas?
 MERCURE. Si jusqu'à l'approcher tu pousses ton audace,
 Je fais sur toi pleuvoir un orage de coups.
 SOSIE. Quoi! tu veux par ta menace
 M'empêcher d'entrer chez nous?
 MERCURE. Comment! chez nous?
 SOSIE. Oui, chez nous.
 MERCURE. O le traître!
 Tu te dis de cette maison?
 SOSIE. Fort bien. Amphitryon n'en est-il pas le maître?
 MERCURE. Eh bien! que fait cette raison?
 SOSIE. Je suis son valet.
 MERCURE. Toi?
 SOSIE. Moi.
 MERCURE. Son valet?
 SOSIE. Sans doute.
 MERCURE. Valet d'Amphitryon?
 SOSIE. D'Amphitryon, de lui.
 MERCURE. Ton nom est?

SOSIE. Sosie.
 MERCURE. Eh ! comment ?
 SOSIE. Sosie.
 MERCURE. Ecoute.
 Sais-tu que de ma main je t'assomme aujourd'hui ?
 SOSIE. Pourquoi ? De quelle rage est ton âme saisie ?
 MERCURE. Qui te donne, dis-moi, cette témérité
 De prendre le nom de Sosie ?
 SOSIE. Moi, je ne le prends point ; je l'ai toujours porté.
 MERCURE. Oh ! le mensonge horrible, et l'impudence extrême !
 Tu m'oses soutenir que Sosie est ton nom ?
 SOSIE. Fort bien. Je le soutiens par la grande raison
 Qu'ainsi l'a fait des dieux la puissance suprême,
 Et qu'il n'est pas en moi de pouvoir dire non,
 Et d'être un autre que moi-même.
 MERCURE. Mille coups de bâton doivent être le prix
 D'une pareille effronterie.
 SOSIE (battu par Mercure). Justice, citoyens ! Au secours, je vous prie !
 MERCURE. Comment, bourreau, tu fais des cris !
 SOSIE. De mille coups tu me meurtris,
 Et tu ne veux pas que je crie !
 MERCURE. C'est ainsi que mon bras...
 SOSIE. L'action ne vaut rien.
 Tu triomphes de l'avantage
 Que te donne sur moi mon manque de courage ;
 Et ce n'est pas en user bien.
 C'est pure fanfaronnerie
 De vouloir profiter de la poltronnerie
 De ceux qu'attaque notre bras.
 Battre un homme à jeu sûr n'est pas d'une belle âme ;
 Et le cœur est digne de blâme
 Contre les gens qui n'en ont pas.
 MERCURE. Eh bien ! es-tu Sosie, à présent ? qu'en dis-tu ?
 SOSIE. Tes coups n'ont point en moi fait de métamorphose ;
 Et tout le changement que je trouve à la chose,
 C'est d'être Sosie battu.
 MERCURE (menaçant Sosie).
 Encor ! Cent autres coups pour cette autre impudence.
 SOSIE. De grâce, fais trêve à tes coups.
 MERCURE. Fais donc trêve à ton insolence.
 SOSIE. Tout ce qu'il te plaira ; je garde le silence :
 La dispute est par trop inégale entre nous.
 MERCURE. Es-tu Sosie encor ? dis, traître !
 SOSIE. Hélas ! je suis ce que tu veux :
 Dispose de mon sort tout au gré de tes vœux,
 Ton bras t'en a fait le maître.
 MERCURE. Ton nom était Sosie, à ce que tu disais ?
 SOSIE. Il est vrai, jusqu'ici j'ai cru la chose claire ;
 Mais ton bâton, sur cette affaire,
 M'a fait voir que je m'abusais.
 MERCURE. C'est moi qui suis Sosie, et tout Thèbes l'avoue :
 Amphitryon jamais n'en eut d'autre que moi.
 SOSIE. Toi, Sosie !
 MERCURE. Oui, Sosie ; et si quelqu'un s'y joue,
 Il peut bien prendre garde à soi.
 SOSIE (à part). Ciel ! me faut-il ainsi renoncer à moi-même,
 Et par un imposteur me voir voler mon nom !
 Que son bonheur est extrême,
 De ce que je suis poltron !
 Sans cela, par la mort !...
 MERCURE. Entre tes dents, je pense,
 Tu murmures je ne sais quoi.
 SOSIE. Non. Mais, au nom des dieux, donne-moi la licence
 De parler un moment à toi.
 MERCURE. Parle.
 SOSIE. Mais promets-moi de grâce,
 Que les coups n'en seront point.
 Signons une trêve.
 MERCURE. Passe :
 Va, je t'accorde ce point.
 SOSIE. Qui te jette, dis-moi, dans cette fantaisie ?
 Que te reviendra-t-il de m'enlever mon nom ?
 Et peux-tu faire enfin, quand tu serais démon,
 Que je ne sois pas moi, que je ne sois Sosie ?
 MERCURE (levant le bâton sur Sosie). Comment ! tu peux... ?
 SOSIE. Ah ! tout doux :
 Nous avons fait trêve aux coups.
 MERCURE. Quoi ! pendar, imposteur, coquin !...
 SOSIE. Pour des injures,
 Dis-m'en tant que tu voudras :
 Ce sont légères blessures,
 Et je ne m'en fâche pas.
 MERCURE. Tu te dis Sosie ?

SOSIE. Oui. Quelque conte frivole...
 MERCURE. Sus, je romps notre trêve, et reprends ma parole.
 SOSIE. N'importe. Je ne puis m'anéantir pour toi,
 Et souffrir un discours si loin de l'apparence.
 Être ce que je suis est-il en ta puissance,
 Et puis-je cesser d'être moi ?
 S'avisait-on jamais d'une chose pareille,
 Et peut-on démentir cent indices pressants ?
 Révé-je ? Est-ce que je sommeille ?
 Ai-je l'esprit troublé par des transports puissants ?
 Ne sens-je pas bien que je veille ?
 Ne suis-je pas dans mon bon sens ?
 Mon maître Amphitryon ne m'a-t-il pas commis
 A venir en ces lieux vers Alcène sa femme ?
 Ne lui dois-je pas faire, en lui vantant sa flamme,
 Un récit de ses faits contre nos ennemis ?
 Ne suis-je pas du port arrivé tout à l'heure ?
 Ne tiens-je pas une lanterne en main ?
 Ne te trouvé-je pas devant notre demeure ?
 Ne t'y parlé-je pas d'un esprit tout humain ?
 Ne te tiens-tu pas fort de ma poltronnerie ?
 Pour m'empêcher d'entrer chez nous,
 N'as-tu pas sur mon dos exercé ta furie ?
 Ne m'as-tu pas roué de coups ?
 Ah ! tout cela n'est que trop véritable.
 Et, plutôt au ciel, le fût-il moins !
 Cesse donc d'insulter au sort d'un misérable,
 Et laisse à mon devoir s'acquitter de ses soins.
 MERCURE. Arrête, ou sur ton dos le moindre pas attire
 Un assommant éclat de mon juste courroux.
 Tout ce que tu viens de dire
 Est à moi, hormis les coups.
 SOSIE. Ce matin du vaisseau, plein de frayeur en l'âme,
 Cette lanterne sait comme je suis parti.
 Amphitryon du camp vers Alcène, sa femme,
 M'a-t-il pas envoyé ?
 MERCURE. Vous en avez menti.
 C'est moi qu'Amphitryon députe vers Alcène,
 Et qui du port persique arrive de ce pas ;
 Moi qui viens annoncer la valeur de son bras,
 Qui nous fait remporter une victoire pleine,
 Et de nos ennemis a mis le chef à bas.
 C'est moi qui suis Sosie enfin, de certitude,
 Fils de Dave, honnête berger ;
 Frère d'Arpage mort en pays étranger ;
 Mari de Cléanthis la prude,
 Dont l'humeur me fait enragier ;
 Qui dans Thèbe ai reçu mille coups d'étrivière,
 Sans en avoir jamais dit rien,
 Et jadis en public fus marqué par derrière
 Pour être trop homme de bien.
 SOSIE (bas, à part). Il a raison. A moins d'être Sosie,
 On ne peut pas savoir tout ce qu'il dit ;
 Et, dans l'étonnement dont mon âme est saisie,
 Je commence à mon tour à le croire un petit.
 En effet, maintenant que je le considère,
 Je vois qu'il a de moi taille, mine, action.
 Faisons-lui quelque question,
 Afin d'éclaircir ce mystère.
 (Haut.) Parmi tout le butin fait sur nos ennemis,
 Qu'est-ce qu'Amphitryon obtint pour son partage ?
 MERCURE. Cinq fort gros diamants, en nœud proprement mis,
 Dont leur chef se parait comme d'un rare ouvrage.
 SOSIE. A qui destine-t-il un si riche présent ?
 MERCURE. A sa femme ; et sur elle il le veut voir paraître.
 SOSIE. Mais où, pour l'apporter, est-il mis à présent ?
 MERCURE. Dans un coffre scellé des armes de mon maître.
 SOSIE (bas, à part). Il ne ment pas d'un mot à chaque repartie ;
 Et de moi je commence à douter tout de bon.
 Près de moi par la force il est déjà Sosie ;
 Il pourrait bien encor l'être par la raison.
 Pourtant, quand je me tâte et que je me rappelle,
 Il me semble que je suis moi.
 Où puis-je rencontrer quelque clarté fidèle
 Pour démêler ce que je voi ?
 Ce que j'ai fait tout seul, et que n'a vu personne,
 A moins d'être moi-même on ne le peut savoir.
 Par cette question il faut que je l'étonne ;
 C'est de quoi le confondre, et nous allons le voir.
 (Haut.) Lorsqu'on était aux mains, que fis-tu dans nos tentes,
 Où tu courus seul te fourrer ?
 MERCURE. D'un jambon...
 SOSIE (bas, à part). L'y voilà !
 MERCURE. Que j'allai déterrer

Je coupai bravement deux tranches succulentes,
Dont je sus fort bien me bourrer.
Et, joignant à cela d'un vin que l'on ménage,
Et dont, avant le goût, les yeux se contentaient,
Je pris un peu de courage
Pour nos gens qui se battaient.

SOSIE (bas, à part). Cette preuve sans pareille
En sa faveur conclut bien;
Et l'on n'y peut dire rien,
S'il n'était dans la bouteille.

(Haut.) Je ne saurais nier, aux preuves qu'on m'expose,
Que tu ne sois Sosie, et j'y donne ma voix;
Mais si tu l'es, dis-moi qui tu veux que je sois :
Car encor faut-il bien que je sois quelque chose.

MERCURE. Quand je ne serai plus Sosie,
Sois-le, j'en demeure d'accord;
Mais, tant que je le suis, je te garantis mort,
Si tu prends cette fantaisie.

SOSIE. Tout cet embarras met mon esprit sur les dents,
Et la raison à ce qu'on voit s'oppose.
Mais il faut terminer enfin par quelque chose :
Et le plus court pour moi, c'est d'entrer là-dedans.

MERCURE. Ah ! tu prends donc, pendard, goût à la bastonnade ?

SOSIE (battu par Mercure).
Ah ! qu'est-ce ci, grands dieux ? il frappe un ton plus fort,
Et mon dos pour un mois en doit être malade.
Laissons ce diable d'homme, et retournons au port.
O juste ciel, j'ai fait une belle ambassade !

MERCURE (seul). Enfin je l'ai fait fuir ; et, sous ce traitement,
De beaucoup d'actions il a reçu la peine.
Mais je vois Jupiter, que fort civilement
Reconduit l'amoureuse Alcmène.

SCÈNE III.

JUPITER, sous la figure d'Amphitryon ; ALCMÈNE, CLÉANTHIS,
MERCURE.

JUPITER. Défendez, chère Alcmène, aux flambeaux d'approcher.
Ils m'offrent des plaisirs en m'offrant votre vue ;
Mais ils pourraient ici découvrir ma venue,
Qu'il est à propos de cacher.
Mon amour, que gênaient tous ces soins éclatants
Où me tenait lié la gloire de nos armes,
Aux devoirs de ma charge a volé les instants
Qu'il vient de donner à vos charmes.
Ce vol, qu'à vos beautés mon cœur a consacré,
Pourrait être blâmé dans la bouche publique,
Et j'en veux pour témoin unique
Celle qui peut m'en savoir gré.

ALCMÈNE. Je prends, Amphitryon, grande part à la gloire
Que répandent sur vous vos illustres exploits ;
Et l'éclat de votre victoire
Sait toucher de mon cœur les sensibles endroits.
Mais, quand je vois que cet honneur fatal
Eloigne de moi ce que j'aime,

Je ne puis m'empêcher, dans ma tendresse extrême,
De lui vouloir un peu de mal,

Et d'opposer mes vœux à cet ordre suprême
Qui des Thébains vous fait le général.
C'est une douce chose, après une victoire,
Que la gloire où l'on voit ce qu'on aime élevé ;
Mais, parmi les périls mêlés à cette gloire,
Un triste coup, hélas ! est bientôt arrivé.

De combien de frayeurs a-t-on l'âme blessée
Au moindre choc dont on entend parler !
Voit-on, dans les horreurs d'une telle pensée,
Par où jamais se consoler
Du coup dont on est menacé ?

Et de quelque laurier qu'on couronne un vainqueur,
Quelque part que l'on ait à cet honneur suprême,
Vaut-il ce qu'il en coûte aux tendresses d'un cœur
Qui peut à tout moment trembler pour ce qu'il aime ?

JUPITER. Je ne vois rien en vous dont mon feu ne s'augmente ;
Tout y marque à mes yeux un cœur bien enflammé ;
Et c'est, je vous l'avoue, une chose charmante
De trouver tant d'amour dans un objet aimé.
Mais, si je l'ose dire, un scrupule me gêne
Aux tendres sentiments que vous me faites voir ;

Et pour les bien goûter, mon amour, chère Alcmène,
Voudrait n'y voir entrer rien de votre devoir ;
Qu'à votre seule ardeur, qu'à ma seule personne,
Je dusse les faveurs que je reçois de vous ;
Et que la qualité que j'ai de votre époux
Ne fût point ce qui me les donne.

ALCMÈNE. C'est de ce nom pourtant que l'ardeur qui me brûle
Tient le droit de paraître au jour ;
Et je ne comprends rien à ce nouveau scrupule
Dont s'embarrasse votre amour.

JUPITER. Ah ! ce que j'ai pour vous d'ardeur et de tendresse
Passe aussi celle d'un époux ;
Et vous ne savez pas, dans des momnets si doux,
Quelle en est la délicatesse.

Vous ne concevez point qu'un cœur bien amoureux
Sur cent petits égards s'attache avec étude,
Et se fait une inquiétude
De la manière d'être heureux.

En moi, belle et charmante Alcmène,
Vous voyez un mari, vous voyez un amant ;
Mais l'amant seul me touche, à parler franchement ;
Et je sens près de vous que le mari le gêne.
Cet amant, de vos vœux jaloux au dernier point,
Souhaite qu'à lui seul votre cœur s'abandonne ;
Et sa passion ne veut point
De ce que le mari lui donne.

Il veut de pure source obtenir vos ardeurs,
Et ne veut rien tenir des nœuds de l'hyménée,
Rien d'un fâcheux devoir qui fait agir les cœurs,
Et par qui tous les jours des plus chères faveurs
La douceur est empoisonnée.

Dans le scrupule enfin dont il est combattu,
Il veut, pour satisfaire à sa délicatesse,
Que vous le sépariez d'avec ce qui le blesse ;
Que le mari ne soit que pour votre vertu,
Et que de votre cœur, de bonté revêtu,
L'amant ait tout l'amour et toute la tendresse.

ALCMÈNE. Amphitryon, en vérité,
Vous vous moquez de tenir ce langage ;
Et j'aurais peur qu'on ne vous crût pas sage
Si de quelqu'un vous étiez écouté.

JUPITER. Ce discours est plus raisonnable,
Alcmène, que vous ne pensez.
Mais un plus long séjour me rendrait trop coupable,
Et du retour au port les moments sont pressés.
Adieu. De mon devoir l'étrange barbarie
Pour un temps m'arrache de vous ;
Mais, belle Alcmène, au moins quand vous verrez l'époux,
Songez à l'amant, je vous prie.

ALCMÈNE. Je ne sépare point ce qu'unissent les dieux :
Et l'époux et l'amant me sont fort précieux.

SCÈNE IV.

CLÉANTHIS, MERCURE.

CLÉANTHIS (à part). O ciel ! que d'aimables caresses
D'un époux ardemment chéri,
Et que mon traître de mari
Est loin de toutes ces tendresses !

MERCURE. La Nuit, qu'il me faut avertir,
N'a plus qu'à plier tous ses voiles ;
Et, pour effacer les étoiles,
Le soleil de son lit peut maintenant sortir.

CLÉANTHIS (arrêtant Mercure). Quoi ! c'est ainsi que l'on me quitte !

MERCURE. Et comment donc ? ne veux-tu pas
Que de mon devoir je m'acquitte,
Et que d'Amphitryon j'aie suivi les pas ?

CLÉANTHIS. Mais, avec cette brusquerie,
Traître, de moi te séparer !

MERCURE. Le beau sujet de fâcherie !
Nous avons tant de temps ensemble à demeurer !

CLÉANTHIS. Mais quoi ! partir ainsi d'une façon brutale,
Sans me dire un seul mot de douceur pour régaler !

MERCURE. Diantre ! où veux-tu que mon esprit
T'aille chercher des fariboles ?
Quinze ans de mariage épuisent les paroles ;
Et depuis un long temps nous nous sommes tout dit.

CLÉANTHIS. Regarde, traître, Amphitryon ;

Vois combien pour Alcène il étale de flamme ;
Et rougis, là-dessus, du peu de passion
Que tu témoignes pour ta femme !

MERCURE. Eh ! mon Dieu, Cléanthis, ils sont encore amants.
Il est certain âge où tout passe ;
Et ce qui leur sied bien en ces commencements
En nous, vieux mariés, aurait mauvaise grâce.
Il nous ferait beau voir, attachés face à face,
A pousser les beaux sentiments !

CLÉANTHIS. Quoi ! suis-je hors d'état, perfide, d'espérer
Qu'un cœur auprès de moi soupire !

MERCURE. Non, je n'ai garde de le dire ;
Mais je suis trop barbon pour oser soupirer,
Et je ferais crever de rire.

CLÉANTHIS. Mérites-tu, pendar, cet insigne bonheur
De te voir pour épouse une femme d'honneur ?

MERCURE. Mon Dieu ! tu n'es que trop honnête :
Ce grand honneur ne me vaut rien.
Ne sois point si femme de bien,
Et me romps un peu moins la tête.

CLÉANTHIS. Comment, de trop bien vivre on te voit me blâmer !

MERCURE. La douceur d'une femme est tout ce qui me charme ;
Et ta vertu fait un vacarme
Qui ne cesse de m'assommer.

CLÉANTHIS. Il te faudrait des cœurs pleins de fausses tendresses ;
De ces femmes aux beaux et louables talents,
Qui savent accabler leurs maris de caresses,
Pour leur faire avaler l'usage des galants.

MERCURE. Ma foi, veux-tu que je te dise ?
Un mal d'opinion ne touche que les sots ;
Et je prendrais pour ma devise :
« Moins d'honneur et plus de repos. »

CLÉANTHIS. Comment ! tu souffrirais, sans nulle répugnance,
Que j'aimasse un galant avec toute licence !

MERCURE. Oui, si je n'étais plus de tes cris rebattu,
Et qu'on te vit changer d'humeur et de méthode :
J'aime mieux un vice commode
Qu'une fatigante vertu.
Adieu, Cléanthis, ma chère âme ;
Il me faut suivre Amphitryon.

CLÉANTHIS (seule). Pourquoi, pour punir cet infâme,
Mon cœur n'a-t-il assez de résolution ?
Ah ! que dans cette occasion
J'enrage d'être honnête femme !

ACTE SECOND.

— 86 —

SCÈNE PREMIÈRE.

AMPHITRYON, SOSIE.

AMPHITRYON. Viens ça, bourreau, viens ça. Sais-tu, maître fripon,
Qu'à te faire assommer ton discours peut suffire,
Et que, pour te traiter comme je le désire,
Mon courroux n'attend qu'un bâton ?

SOSIE. Si vous le prenez sur ce ton,
Monsieur, je n'ai plus rien à dire,
Et vous aurez toujours raison.

AMPHITRYON. Quoi ! tu veux me donner pour des vérités, traître,
Des contes que je vois d'extravagance outrés ?

SOSIE. Non : je suis le valet, et vous êtes le maître,
Il n'en sera, monsieur, que ce que vous voudrez.

AMPHITRYON. Ça, je veux étouffer le courroux qui m'enflamme,
Et tout du long t'ouïr sur ta commission.
Il faut, avant que voir ma femme,
Que je débrouille ici cette confusion.
Rappelle tous tes sens, rentre bien dans ton âme,
Et réponds mot pour mot à chaque question.

SOSIE. Mais, de peur d'incongruité,

Dites-moi, de grâce, à l'avance,
De quel air il vous plaît que ceci soit traité.
Parlerai-je, monsieur, selon ma conscience,
Ou comme auprès des grands on le voit usité ?
Faut-il dire la vérité,
Ou bien user de complaisance ?

AMPHITRYON. Non : je ne te veux obliger
Qu'à me rendre de tout un compte fort sincère.

SOSIE. Bon. C'est assez, laissez-moi faire ;
Vous n'avez qu'à m'interroger.

AMPHITRYON. Sur l'ordre que tantôt je t'avais su prescrire...

SOSIE. Je suis parti, les cieux d'un noir crêpe voilés,
Pestant fort contre vous dans ce fâcheux martyre,
Et maudissant vingt fois l'ordre dont vous parlez.

AMPHITRYON. Comment, coquin !

SOSIE. Monsieur, vous n'avez rien qu'à dire,
Je mentirai si vous voulez.

AMPHITRYON. Voilà comme un valet montre pour nous du zèle !
Passons. Sur les chemins que t'est-il arrivé ?

SOSIE. D'avoir une frayeur mortelle
Au moindre objet que j'ai trouvé.

AMPHITRYON. Poltron !

SOSIE. En nous formant nature à ses caprices ;
Divers penchants en nous elle fait observer :
Les uns à s'exposer trouvent mille délices ;
Moi j'en trouve à me conserver.

AMPHITRYON. Arrivant au logis ?...

SOSIE. J'ai, devant notre porte,
En moi-même voulu répéter un petit
Sur quel ton et de quelle sorte
Je ferais du combat le glorieux récit.

AMPHITRYON. Ensuite ?

SOSIE. On m'est venu troubler et mettre en peine.

AMPHITRYON. Et qui ?

SOSIE. Sosie ; un moi de vos ordres jaloux,
Que vous avez du port envoyé vers Alcène,
Et qui de nos secrets a connaissance pleine
Comme le moi qui parle à vous.

AMPHITRYON. Quels contes !

SOSIE. Non, monsieur ; c'est la vérité pure.
Ce moi plus tôt que moi s'est au logis trouvé ;
Et j'étais venu, je vous jure,
Avant que je fusse arrivé.

AMPHITRYON. D'où peut procéder, je te prie,
Ce galimatias maudit ?
Est-ce songe ? est-ce ivrognerie,
Aliénation d'esprit,
Ou méchante plaisanterie ?

SOSIE. Non, c'est la chose comme elle est,
Et point du tout conte frivole.
Je suis homme d'honneur, j'en donne ma parole ;
Et vous m'en croirez, s'il vous plaît.
Je vous dis que, croyant n'être qu'un seul Sosie,
Je me suis trouvé deux chez nous ;
Et que, de ces deux moi piqués de jalousie,
L'un est à la maison, et l'autre est avec vous ;
Que le moi que voici, chargé de lassitude,
A trouvé l'autre moi frais, gaillard et dispos,
Et n'ayant d'autre inquiétude
Que de battre et casser des os.

AMPHITRYON. Il faut être, je le confesse,
D'un esprit bien posé, bien tranquille, bien doux,
Pour souffrir qu'un valet de chansons me repaisse !

SOSIE. Si vous vous mettez en courroux,
Plus de conférence entre nous ;
Vous savez que d'abord tout cesse.

AMPHITRYON. Non, sans emportement je te veux écouter,
Je l'ai promis. Mais, dis : en bonne conscience,
Au mystère nouveau que tu me viens conter
Est-il quelque ombre d'apparence ?

SOSIE. Non ; vous avez raison, et la chose à chacun
Hors de créance doit paraître.
C'est un fait à n'y rien connaître,
Un conte extravagant, ridicule, importun ;
Cela choque le sens commun ;
Mais cela ne laisse pas d'être.

AMPHITRYON. Le moyen d'en rien croire à moins qu'être insensé !

SOSIE. Je ne l'ai pas cru, moi, sans une peine extrême.
Je me suis d'être deux senti l'esprit blessé,
Et longtemps d'imposteur j'ai traité ce moi-même :
Mais à me reconnaître enfin il m'a forcé ;
J'ai vu que c'était moi sans aucun stratagème ;
Des pieds jusqu'à la tête il est comme moi fait,

Beau, l'air noble, bien pris, les manières charmantes :
Enfin deux gouttes de lait
Ne sont pas plus ressemblantes ;
Et, n'était que ses mains sont un peu trop pesantes,
J'en serais fort satisfait.

AMPHITRYON. A quelle patience il faut que je m'exhorte !
Mais, enfin, n'es-tu pas entré dans la maison ?

SOSIE. Bon, entré ! Eh ! de quelle sorte ?
Ai-je voulu jamais entendre de raison ?
Et ne me suis-je pas interdit notre porte ?

AMPHITRYON. Comment donc ?

SOSIE. Avec un bâton,
Dont mon dos sent encor une douleur très-forte.

AMPHITRYON. On t'a battu ?

SOSIE. Vraiment.

AMPHITRYON. Et qui ?

SOSIE. Moi.

AMPHITRYON. Toi, te battre ?

SOSIE. Oui, moi ; non pas le moi d'ici,
Mais le moi du logis, qui frappe comme quatre.

AMPHITRYON. Te confonde le ciel de me parler ainsi !

SOSIE. Ce ne sont point des badinages.
Le moi que j'ai trouvé tantôt
Sur le moi qui vous parle a de grands avantages,
Il a le bras fort, le cœur haut :
J'en ai reçu des témoignages,
Et ce diable de moi m'a rossé comme il faut ;
C'est un drôle qui fait des rages.

AMPHITRYON. Achevons. As-tu vu ma femme ?

SOSIE. Non.

AMPHITRYON. Pourquoi ?

SOSIE. Par une raison assez forte.
AMPHITRYON. Qui t'a fait y manquer, maraud ? explique-toi

SOSIE. Faut-il le répéter vingt fois de même sorte ?
Moi, vous dis-je ; ce moi plus robuste que moi,
Ce moi qui s'est de force emparé de la porte,
Ce moi qui m'a fait filer doux,
Ce moi qui le seul moi veut être,
Ce moi de moi-même jaloux,
Ce moi vaillant dont le courroux
Au moi poltron s'est fait connaître,
Enfin ce moi qui suis chez nous,
Ce moi qui s'est montré mon maître,
Ce moi qui m'a roué de coups.

AMPHITRYON. Il faut que ce matin à force de trop boire
Il se soit troublé le cerveau.

SOSIE. Je veux être pendu si j'ai bu que de l'eau.
A mon serment on m'en peut croire.

AMPHITRYON. Il faut donc qu'au sommeil tes sens se soient portés,
Et qu'un songe fâcheux, dans ses confus mystères,
T'ait fait voir toutes les chimères
Dont tu me fais des vérités.

SOSIE. Tout aussi peu. Je n'ai point somméillé,
Et n'en ai même aucune envie ;
Je vous parle bien éveillé :

J'étais bien éveillé ce matin, sur ma vie !
Et bien éveillé même était l'autre Sosie
Quand il m'a si bien étreillé.

AMPHITRYON. Suis-moi ; je t'impose silence.
C'est trop me fatiguer l'esprit ;
Et je suis un vrai fou d'avoir la patience
D'écouter d'un valet les sottises qu'il dit.

SOSIE (à part). Tous les discours sont des sottises,
Partant d'un homme sans éclat :
Ce seraient paroles exquises
Si c'était un grand qui parlât.

AMPHITRYON. Entrons sans davantage attendre.
Mais Alcène paraît avec tous ses appas ;
En ce moment sans doute elle ne m'attend pas,
Et mon abord la va surprendre.

SCÈNE II.

ALCÈNE, AMPHITRYON, CLÉANTHIS, SOSIE.

ALCÈNE (sans voir Amphitryon).

Allons pour mon époux, Cléanthis, vers les dieux
Nous acquitter de nos hommages,
Et les remercier des succès glorieux

Dont Thèbes par son bras goûte les avantages.

(Apercevant Amphitryon.)

O dieux !

AMPHITRYON. Fasse le ciel qu'Amphitryon vainqueur
Avec plaisir soit revu de sa femme,
Et que ce jour, favorable à ma flamme,
Vous redonne à mes yeux avec le même cœur !
Que j'y retrouve autant d'ardeur
Que vous en rapporte mon âme !

ALCÈNE. Quoi ! de retour sitôt ?

AMPHITRYON. Certes, c'est en ce jour
Me donner de vos feux un mauvais témoignage ;
Et ce : « Quoi ! sitôt de retour ! »
En ces occasions n'est guère le langage
D'un cœur bien enflammé d'amour.
J'osais me flatter en moi-même
Que loin de vous j'aurais trop demeuré.
L'attente d'un retour ardemment désiré
Donne à tous les instants une longueur extrême ;
Et l'absence de ce qu'on aime,
Quelque peu qu'elle dure, a toujours trop duré.

ALCÈNE. Je ne vois...

AMPHITRYON. Non, Alcène, à son impatience
On mesure le temps en de pareils états :
Et vous comptez les moments de l'absence
En personne qui n'aime pas.
Lorsque l'on aime comme il faut,
Le moindre éloignement nous tue ;
Et ce dont on chérit la vue
Ne revient jamais assez tôt.
De votre accueil, je le confesse,
Se plaint ici mon amoureuse ardeur ;
Et j'attendais de votre cœur
D'autres transports de joie et de tendresse.

ALCÈNE. J'ai peine à comprendre sur quoi
Vous fondez les discours que je vous entends faire ;
Et si vous vous plaignez de moi,
Je ne sais pas, de bonne foi,
Ce qu'il faut pour vous satisfaire.
Hier au soir, ce me semble, à votre heureux retour,
On me vit témoigner une joie assez tendre,
Et rendre aux soins de votre amour
Tout ce que de mon cœur vous aviez lieu d'attendre.

AMPHITRYON. Comment ?

ALCÈNE. Ne fis-je pas éclater à vos yeux
Les soudains mouvements d'une entière allégresse ?
Et le transport d'un cœur peut-il s'expliquer mieux
Au retour d'un époux qu'on aime avec tendresse ?

AMPHITRYON. Que me dites-vous là ?

ALCÈNE. Que même votre amour
Montra de mon accueil une joie incroyable ;
Et que, m'ayant quittée à la pointe du jour,
Je ne vois pas qu'à ce soudain retour
Ma surprise soit si coupable.

AMPHITRYON. Est-ce que du retour, que j'ai précipité,
Un songe, cette nuit, Alcène, dans votre âme,
A prévenu la vérité ;
Et que, m'ayant peut-être en dormant bien traité,
Votre cœur se croit vers ma flamme
Assez amplement acquitté ?

ALCÈNE. Est-ce qu'une vapeur, par sa malignité,
Amphitryon, a dans votre âme
Du retour d'hier au soir brouillé la vérité ;
Et que du doux accueil duquel je m'acquittai
Votre cœur prétend à ma flamme
Ravir toute l'honnêteté ?

AMPHITRYON. Cette vapeur dont vous me régalez
Est un peu, ce me semble, étrange.

ALCÈNE. C'est ce qu'on peut donner pour change
Du songe dont vous me parlez.

AMPHITRYON. A moins d'un songe, on ne peut pas, sans doute,
Excuser ce qu'ici votre bouche me dit.

ALCÈNE. A moins d'une vapeur qui vous trouble l'esprit,
On ne peut pas sauver ce que de vous j'écoute.

AMPHITRYON. Laissons un peu cette vapeur, Alcène.

ALCÈNE. Laissons un peu ce songe, Amphitryon.

AMPHITRYON. Sur le sujet dont il est question,
Il n'est guère de jeu que trop loin on ne mène.

ALCÈNE. Sans doute ; et, pour marque certaine,
Je commence à sentir un peu d'émotion.

AMPHITRYON. Est-ce donc que par là vous voulez essayer
A réparer l'accueil dont je vous ai fait plainte ?

ALCMÈNE. Est-ce donc que, par cette feinte
Vous désirez vous égayer?

AMPHITRYON. Ah! de grâce, cessons, Alcmène, je vous prie,
Et parlons sérieusement.

ALCMÈNE. Amphitryon, c'est trop pousser l'amusement;
Finissons cette raillerie.

AMPHITRYON. Quoi! vous osez me soutenir en face
Que plus tôt qu'à cette heure on m'ait ici pu voir?

ALCMÈNE. Quoi! vous voulez nier avec audace
Que dès hier en ces lieux vous vîtes sur le soir?

AMPHITRYON. Moi, je vins hier?

ALCMÈNE. Sans doute; et dès devant l'aurore
Vous vous en êtes retourné.

AMPHITRYON (à part). Ciel! un pareil débat s'est-il pu voir encore?
Et qui de tout ceci ne serait étonné?
Sosie!

SOSIE. Elle a besoin de six grains d'ellébore,
Monsieur, son esprit est tourné.

AMPHITRYON. Alcmène, au nom de tous les dieux!
Ce discours a d'étranges suites.
Reprenez vos sens un peu mieux,
Et pensez à ce que vous dites.

ALCMÈNE. J'y pense mûrement aussi;
Et tous ceux du logis ont vu votre arrivée.
J'ignore quel motif vous fait agir ainsi:
Mais, si la chose avait besoin d'être prouvée,
S'il était vrai qu'on pût ne s'en souvenir pas,
De qui puis-je tenir, que de vous, la nouvelle
Du dernier de tous vos combats,
Et les cinq diamants que portait Pterélas,
Qu'a fait dans la nuit éternelle
Tomber l'effort de votre bras?
En pourrait-on vouloir un plus sûr témoignage?

AMPHITRYON. Quoi! je vous ai déjà donné
Le nœud de diamants que j'eus pour mon partage,
Et que je vous ai destiné?

ALCMÈNE. Assurément. Il n'est pas difficile
De vous en bien convaincre.

AMPHITRYON. Et comment?

ALCMÈNE (montrant le nœud de diamants à sa ceinture). Le voici.

AMPHITRYON. Sosie!

SOSIE (tirant de sa poche un coffret). Elle se moque, et je le tiens ici.
Monsieur, la feinte est inutile.

AMPHITRYON (regardant le coffret). Le cachet est entier.

ALCMÈNE (présentant à Amphitryon le nœud de diamants). Est-ce une vision?
Tenez. Trouverez-vous cette preuve assez forte?

AMPHITRYON. Ah! ciel! oh! juste ciel!

ALCMÈNE. Allez, Amphitryon,
Vous vous moquez d'en user de la sorte,
Et vous en devriez avoir confusion.

AMPHITRYON. Romps vite ce cachet.

SOSIE (ayant ouvert le coffret). Ma foi, la place est vide.
Il faut que par magie on ait su le tirer,
Ou bien que de lui-même il soit venu sans guide
Vers celle qu'il a su qu'on en voulait parer.

AMPHITRYON (à part). O dieux! dont le pouvoir sur les choses préside,
Quelle est cette aventure, et qu'en puis-je augurer
Dont mon amour ne s'intimide?

SOSIE (à Amphitryon). Si sa bouche dit vrai, nous avons même sort,
Et, de même que moi, monsieur, vous êtes double.

AMPHITRYON. Tais-toi.

ALCMÈNE. Sur quoi vous étonner si fort,
Et d'où peut naître ce grand trouble?

AMPHITRYON (à part). O ciel! quel étrange embarras!
Je vois des incidents qui passent la nature:
Et mon honneur redoute une aventure
Que mon esprit ne comprend pas.

ALCMÈNE. Songez-vous, en tenant cette preuve sensible,
A me nier encor votre retour passé?

AMPHITRYON. Non; mais, à ce retour, daignez, s'il est possible,
Me conter ce qui s'est passé.

ALCMÈNE. Puisque vous demandez un récit de la chose,
Vous voulez dire donc que ce n'était pas vous?

AMPHITRYON. Pardonnez-moi; mais j'ai certaine cause
Qui me fait demander ce récit entre nous.

ALCMÈNE. Les soucis importants qui vous peuvent saisir
Vous ont-ils fait si vite en perdre la mémoire?

AMPHITRYON. Peut-être; mais enfin vous me ferez plaisir
De m'en dire toute l'histoire.

ALCMÈNE. L'histoire n'est pas longue. A vous je m'avançai,
Pleine d'une aimable surprise;

Tendrement je vous embrassai,
Et témoignai ma joie à plus d'une reprise.

AMPHITRYON (à part). Ah! d'un si doux accueil je me serais passé.

ALCMÈNE. Vous me fîtes d'abord ce présent d'importance,
Que du butin conquis vous m'aviez destiné.
Votre cœur, avec véhémence,
M'écala de ses feux toute la violence,
Et les soins importuns qui l'avaient enchaîné,
L'aise de me revoir, les tourments de l'absence,
Tout le souci que son impatience
Pour le retour s'était donné:
Et jamais votre amour, en pareille occurrence,
Ne me parut si tendre et si passionné.

AMPHITRYON (à part). Peut-on plus vivement se voir assassiné!

ALCMÈNE. Tous ces transports, toute cette tendresse,
Comme vous croyez bien, ne me déplaisaient pas;
Et, s'il faut que je le confesse,
Mon cœur, Amphitryon, y trouvait mille appas.

AMPHITRYON. Ensuite, s'il vous plaît?

ALCMÈNE. Nous nous entrecoupâmes
De mille questions qui pouvaient nous toucher.
On servit. Tête à tête ensemble nous soupâmes:
Et le souper fini nous nous fîmes coucher.

AMPHITRYON. Ensemble?

ALCMÈNE. Assurément. Quelle est cette demande?

AMPHITRYON (à part). Ah! c'est ici le coup le plus cruel de tous,
Et dont à s'assurer tremblait mon feu jaloux.

ALCMÈNE. D'où vous vient à ce mot une rougeur si grande?
Ai-je fait quelque mal de coucher avec vous?

AMPHITRYON. Non, ce n'était pas moi, pour ma douleur sensible;
Et qui dit qu'hier ici mes pas se sont portés
Dit de toutes les faussetés
La fausseté la plus horrible.

ALCMÈNE. Amphitryon!

AMPHITRYON. Perfide!

ALCMÈNE. Ah! quel emportement!

AMPHITRYON. Non, non, plus de douceur et plus de déférence.
Ce revers vient à bout de toute ma constance,
Et mon cœur ne respire, en ce fatal moment,
Et que fureur et que vengeance.

ALCMÈNE. De qui donc vous venger? et quel manque de foi
Vous fait ici me traiter de coupable?

AMPHITRYON. Je ne sais pas: mais ce n'était pas moi;
Et c'est un désespoir qui de tout rend capable.

ALCMÈNE. Allez, indigne époux, le fait parle de soi:
Et l'imposture est effroyable.
C'est trop me pousser là-dessus,
Et d'infidélité me voir trop condamnée.
Si vous cherchez, dans ces transports confus,
Un prétexte à briser les nœuds d'un hyménée
Qui me tient à vous enchaînée,
Tous ces détours sont superflus;
Et me voilà déterminée
A souffrir qu'en ce jour nos liens soient rompus.

AMPHITRYON. Après l'indigne affront que l'on me fait connaître,
C'est bien à quoi sans doute il faut vous préparer:
C'est le moins qu'on doit voir; et les choses peut-être
Pourront n'en pas là demeurer.
Le déshonneur est sûr, mon malheur m'est visible,
Et mon amour en vain voudrait me l'obscurcir;
Mais le détail encor ne m'en est pas sensible,
Et mon juste courroux prétend s'en éclaircir.
Votre frère déjà peut hautement répondre
Que jusqu'à ce matin je ne l'ai point quitté:
Je m'en vais le chercher afin de vous confondre
Sur ce retour qui m'est faussement imputé.
Après nous percerons jusqu'au fond du mystère,
Jusques à présent inouï:
Et, dans les mouvements d'une juste colère,
Malheur à qui m'aura trahi!

SOSIE. Monsieur...

AMPHITRYON. Ne m'accompagne pas,
Et demeure ici pour m'attendre.

CLÉANTHIS (à Alcmène). Faut-il!...

ALCMÈNE. Je ne puis rien entendre.
Laisse-moi seule, et ne suis point mes pas.

SCÈNE III.

CLÉANTHIS, SOSIE.

CLÉANTHIS (à part). Il faut que quelque chose ait brouillé sa cervelle.
Mais le frère, sur-le-champ,
Finira cette querelle.

SOSIE (à part). C'est ici pour mon maître un coup assez touchant,
Et son aventure est cruelle.

Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant,
Et je m'en veux tout doux éclaircir avec elle.

CLÉANTHIS (à part). Voyez s'il me viendra seulement aborder !
Mais je veux m'empêcher de rien faire paraître.

SOSIE (à part). La chose quelquefois est fâcheuse à connaître,
Et je tremble à la demander.

Ne vaudrait-il pas mieux, pour ne rien hasarder,
Ignorer ce qu'il en peut être ?
Allons, tout coup vaille ! Il faut voir,
Et je ne m'en saurais défendre.
La faiblesse humaine est d'avoir
Des curiosités d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir.

Dieu te gard', Cléanthis !

CLÉANTHIS. Ah ! ah ! tu t'en avises,
Traître, de t'approcher de nous !

SOSIE. Mon Dieu ! qu'as-tu ? Toujours on te voit en courroux,
Et sur rien tu te formalises !

CLÉANTHIS. Qu'appelles-tu sur rien ? dis.

SOSIE. J'appelle sur rien
Ce qui sur rien s'appelle en vers ainsi qu'en prose ;
Et rien, comme tu le sais bien
Veut dire rien ou peu de chose.

CLÉANTHIS. Je ne sais qui me tient, infâme,
Que je ne t'arrache les yeux,
Et ne t'apprenne où va le courroux d'une femme.

SOSIE. Holà ! D'où te vient donc ce transport furieux ?

CLÉANTHIS. Tu n'appelles donc rien le procédé, peut-être,
Qu'avec moi ton cœur a tenu !

SOSIE. Et quel ?

CLÉANTHIS. Quoi ! tu fais l'ingénu ?
Est-ce qu'à l'exemple du maître
Tu veux dire qu'ici tu n'es pas revenu ?

SOSIE. Non, je sais fort bien le contraire ;
Mais je ne t'en fais pas le fin :

Nous avions bu de je ne sais quel vin
Qui m'a fait oublier tout ce que j'ai pu faire.

CLÉANTHIS. Tu crois peut-être excuser par ce trait ?...

SOSIE. Non ; tout de bon, tu m'en peux croire.
J'étais dans un état où je puis avoir fait
Des choses dont j'aurais regret,
Et dont je n'ai nulle mémoire.

CLÉANTHIS. Tu ne te souviens point du tout de la manière
Dont tu m'as su traiter, étant venu du port ?

SOSIE. Non plus que rien. Tu peux m'en faire le rapport :
Je suis équitable et sincère.

Et me condamnerai moi-même si j'ai tort.

CLÉANTHIS. Comment ! Amphitryon m'ayant su disposer,
Jusqu'à ce que tu vins j'avais poussé ma veille ;
Mais je ne vis jamais une froideur pareille :
De ta femme il fallut toi-même t'aviser ;

Et, lorsque je fus te baiser,
Tu détournas le nez, et me donnas l'oreille.

SOSIE. Bon !

CLÉANTHIS. Comment, bon ?

SOSIE. Mon Dieu, tu ne sais pas pourquoi,
Cléanthis, je tiens ce langage :
J'avais mangé de l'ail, et fis en homme sage
De détourner un peu mon haleine de toi.

CLÉANTHIS. Je te sus exprimer des tendresses de cœur :
Mais à tous mes discours tu fus comme une souche ;
Et jamais un mot de douceur
Ne te put sortir de la bouche.

SOSIE (à part). Courage !

CLÉANTHIS. Enfin ma flamme eut beau s'émanciper,
Sa chaste ardeur en toi ne trouva rien que glace,
Et, dans un tel retour, je te vis la tromper,
Jusqu'à faire refus de prendre au lit la place

Que les lois de l'hymen t'obligent d'occuper.

SOSIE. Quoi ! je ne couchai point ?

CLÉANTHIS. Non, lâche !

SOSIE. Est-il possible ?

CLÉANTHIS. Traître ! il n'est que trop assuré.
C'est de tous les affronts l'affront le plus sensible ;
Et, loin que ce matin ton cœur l'ait réparé,
Tu t'es d'avec moi séparé
Par des discours chargés d'un mépris tout visible.

SOSIE (à part). Vivat Sosie !

CLÉANTHIS. Eh quoi ! ma plainte a cet effet !

Tu ris après ce bel ouvrage !

SOSIE. Que je suis de moi satisfait !

CLÉANTHIS. Exprime-t-on ainsi le regret d'un outrage ?

SOSIE. Je n'aurais jamais cru que j'eusse été si sage.

CLÉANTHIS. Loin de te condamner d'un si perfide trait,
Tu m'en fais éclater la joie en ton visage !

SOSIE. Mon Dieu, tout doucement ! Si je parais joyeux,
Crois que j'en ai dans l'âme une raison très-forte,
Et que, sans y penser, je ne fis jamais mieux
Que d'en user tantôt avec toi de la sorte.

CLÉANTHIS. Traître, te moques-tu de moi ?

SOSIE. Non, je te parle avec franchise.

En l'état où j'étais, j'avais certain effroi
Dont, avec ton discours, mon âme s'est remise.
Je m'appréhendais fort, et craignais qu'avec toi
Je n'eusse fait quelque sottise.

CLÉANTHIS. Quelle est cette frayeur, et sachons donc pourquoi.

SOSIE. Les médecins disent, quand on est ivre,
Que de sa femme on se doit abstenir ;

Et que dans cet état il ne peut provenir
Que des enfants pesants, et qui ne sauraient vivre.
Vois, si mon cœur n'eût su de froideur se munir,
Quels inconvénients auraient pu s'en ensuivre !

CLÉANTHIS. Je me moque des médecins
Avec leurs raisonnements fades :
Qu'ils règlent ceux qui sont malades,
Sans vouloir gourmander les gens qui sont bien sains.
Ils se mêlent de trop d'affaires,
De prétendre tenir nos chastes feux gênés ;
Et sur les jours caniculaires
Ils nous donnent encore, avec leurs lois sévères,
De cent sots contes par le nez.

SOSIE. Tout doux !

CLÉANTHIS. Non, je soutiens que cela conclut mal ;
Ces raisons sont raisons d'extravagantes têtes.
Il n'est ni vin ni temps qui puisse être fatal
A remplir le devoir de l'amour conjugal ;
Et les médecins sont des bêtes.

SOSIE. Contre eux, je t'en supplie, apaise ton courroux ;
Ce sont d'honnêtes gens, quoi que le monde en dise.

CLÉANTHIS. Tu n'es pas où tu crois ; en vain tu files doux :
Ton excuse n'est point une excuse de mise ;
Et je me veux venger tôt ou tard, entre nous,
De l'air dont chaque jour je vois qu'on me méprise.
Des discours de tantôt je garde tous les coups,
Et tâcherai d'user, lâche et perfide époux,
De cette liberté que ton cœur m'a permise.

SOSIE. Quoi ?

CLÉANTHIS. Tu m'as dit tantôt que tu consentais fort,
Lâche, que j'en aimasse un autre.

SOSIE. Ah ! pour cet article, j'ai tort ;

Je m'en dédis, il y va trop du nôtre.
Garde-toi bien de suivre ce transport.

CLÉANTHIS. Si je puis une fois pourtant
Sur mon esprit gagner la chose...

SOSIE. Fais à ce discours quelque pause.
Amphitryon revient, qui me paraît content.

SCÈNE IV.

JUPITER, CLÉANTHIS, SOSIE.

JUPITER (à part). Je viens prendre le temps de rapaiser Alcène,
De bannir les chagrins que son cœur veut garder,
Et donner à mes feux, dans ce soin qui m'amène,
Le doux plaisir de se raccommo-
(A Cléanthis.) Alcène est là-haut, n'est-ce pas ?

CLÉANTHIS. Oui, pleine d'une inquiétude
Qui cherche de la solitude,
Et qui m'a défendu d'accompagner ses pas.
JUPITER. Quelque défense qu'elle ait faite,
Elle ne sera pas pour moi.

SCÈNE V.

CLÉANTHIS, SOSIE.

CLÉANTHIS. Son chagrin, à ce que je voi,
A fait une prompte retraite.
SOSIE. Que dis-tu, Cléanthis, de ce joyeux maintien,
Après son fracas effroyable?
CLÉANTHIS. Que si toutes nous faisons bien,
Nous donnerions tous les hommes au diable,
Et que le meilleur n'en vaut rien.
SOSIE. Cela se dit dans le courroux :
Mais aux hommes par trop vous êtes accrochées ;
Et vous seriez, ma foi, toutes bien empêchées
Si le diable les prenait tous.
CLÉANTHIS. Vraiment...
SOSIE. Les voici. Taisons-nous.

SCÈNE VI.

JUPITER, ALCMÈNE, CLÉANTHIS, SOSIE.

JUPITER. Voulez-vous me désespérer?
Hélas ! arrêtez, belle Alcmène.
ALCMÈNE. Non ; avec l'auteur de ma peine
Je ne puis du tout demeurer.
JUPITER. De grâce !...
ALCMÈNE. Laissez-moi.
JUPITER. Quoi !...
ALCMÈNE. Laissez-moi, vous dis-je.
JUPITER (bas, à part). Ses pleurs touchent mon âme, et sa douleur m'afflige.
(Haut.) Souffrez que mon cœur...
ALCMÈNE. Non. Ne suivez point mes pas.
JUPITER. Où voulez-vous aller ?
ALCMÈNE. Où vous ne serez pas.
JUPITER. Ce vous est une attente vaine.
Je tiens à vos beautés par un nœud trop serré
Pour pouvoir un moment en être séparé :
Je vous suivrai partout, Alcmène.
ALCMÈNE. Et moi, partout je vous fuirai.
JUPITER. Je suis donc bien épouvantable !
ALCMÈNE. Plus qu'on ne peut dire, à mes yeux.
Oui, je vous vois comme un monstre effroyable,
Un monstre cruel, furieux,
Et dont l'approche est redoutable ;
Comme un monstre à fuir en tous lieux.
Mon cœur souffre à vous voir une peine incroyable :
C'est un supplice qui m'accable ;
Et je ne vois rien sous les cieux
D'affreux, d'horrible, d'odieux,
Qui ne me fût plus que vous supportable.
JUPITER. En voilà bien, hélas ! que votre bouche dit.
ALCMÈNE. J'en ai dans le cœur davantage ;
Et pour s'exprimer tout ce cœur a du dépit
De ne point trouver de langage.
JUPITER. Eh ! que vous a donc fait ma flamme,
Pour me pouvoir, Alcmène, en monstre regarder ?
ALCMÈNE. Ah ! juste ciel, cela peut-il se demander ?
Et n'est-ce pas pour mettre à bout une âme ?
JUPITER. Ah ! d'un esprit plus adouci...
ALCMÈNE. Non, je ne veux du tout vous voir ni vous entendre,
JUPITER. Avez-vous bien le cœur de me traiter ainsi ?
Est-ce là cet amour si tendre
Qui devait tant durer quand je vins hier ici ?
ALCMÈNE. Non, non, ce ne l'est pas ; et vos lâches injures
En ont autrement ordonné.
Il n'est plus, cet amour tendre et passionné :
Vous l'avez dans mon cœur, par cent vives blessures,

Cruellement assassiné.

C'est, en sa place, un courroux inflexible,
Un vif ressentiment, un dépit invincible,
Un désespoir d'un cœur justement animé,
Qui prétend vous haïr, pour cet affront sensible,
Autant qu'il est d'accord de vous avoir aimé :
Et c'est haïr autant qu'il est possible.
JUPITER. Hélas ! que votre amour n'avait guère de force,
Si de si peu de chose on le peut voir mourir :
Ce qui n'était que jeu doit-il faire un divorce,
Et d'une raillerie a-t-on lieu de s'aigrir ?
ALCMÈNE. Ah ! c'est cela dont je suis offensée,
Et que ne peut pardonner mon courroux.
Des véritables traits d'un mouvement jaloux
Je me trouverais moins blessée.
La jalousie a des impressions
Dont bien souvent la force nous entraîne ;
Et l'âme la plus sage, en ces occasions,
Sans doute, avec assez de peine,
Répond de ses émotions.
L'emportement d'un cœur qui peut s'être abusé
A de quoi ramener une âme qu'il offense ;
Et dans l'amour qui lui donne naissance
Il trouve au moins, malgré toute sa violence,
Des raisons pour être excusé.
De semblables transports contre un ressentiment
Pour défense toujours ont ce qui les fait naître ;
Et l'on donne grâce aisément
A ce dont on n'est pas le maître.
Mais que, de gaieté de cœur,
On passe aux mouvements d'une fureur extrême ;
Que, sans cause, l'on vienne, avec tant de rigueur,
Blessar la tendresse et l'honneur
D'un cœur qui chèrement nous aime :
Ah ! c'est un coup trop cruel en lui-même,
Et que jamais n'oubliera ma douleur.
JUPITER. Oui, vous avez raison, Alcmène ; il se faut rendre.
Cette action, sans doute, est un crime odieux ;
Je ne prétends plus le défendre :
Mais souffrez que mon cœur s'en défende à vos yeux,
Et donne au vôtre à qui se prendre
De ce transport injurieux.
A vous en faire un aveu véritable,
L'époux, Alcmène, a commis tout le mal ;
C'est l'époux qu'il vous faut regarder en coupable ;
L'amant n'a point de part à ce transport brutal,
Et de vous offenser son cœur n'est point capable.
Il a pour vous, ce cœur, pour jamais y penser,
Trop de respect et de tendresse ;
Et si de faire rien à vous pouvoir blesser
Il avait eu la coupable faiblesse,
De cent coups à vos yeux il voudrait le percer.
Mais l'époux est sorti de ce respect soumis
Où pour vous on doit toujours être ;
A son dur procédé l'époux s'est fait connaître,
Et par le droit d'hymen il s'est cru tout permis.
Oui, c'est lui qui sans doute est criminel vers vous ;
Lui seul a maltraité votre aimable personne ;
Baissez, détestez l'époux,
J'y consens, et vous l'abandonne :
Mais, Alcmène, sauvez l'amant de ce courroux
Qu'une telle offense vous donne ;
N'en jetez pas sur lui l'effet,
Démêlez-le un peu du coupable ;
Et, pour être enfin équitable,
Ne le punissez point de ce qu'il n'a pas fait.
ALCMÈNE. Ah ! toutes ces subtilités
N'ont que des excuses frivoles ;
Et pour les esprits irrités
Ce sont des contre-temps que de telles paroles.
Ce détour ridicule est en vain pris par vous.
Je ne distingue rien en celui qui m'offense ;
Tout y devient l'objet de mon courroux ;
Et dans sa juste violence
Sont confondus et l'amant et l'époux.
Tous deux de même sorte occupent ma pensée,
Et des mêmes couleurs, par mon âme blessée,
Tous deux ils sont peints à mes yeux :
Tous deux sont criminels, tous deux m'ont offensée,
Et tous deux me sont odieux.
JUPITER. Eh bien ! puisque vous le voulez,
Il faut donc me charger du crime.
Oui, vous avez raison lorsque vous m'immolez
A vos ressentiments en coupable victime.

Un trop juste dépit contre moi vous anime ;
Et tout ce grand courroux qu'ici vous étalez
Ne me fait endurer qu'un tourment légitime.
C'est avec droit que mon abord vous chasse,
Et que de me fuir en tous lieux
Votre colère me menace.

Je dois vous être un objet odieux ;
Vous devez me vouloir un mal prodigieux.
Il n'est aucune horreur que mon forfait ne passe,
D'avoir offensé vos beaux yeux :
C'est un crime à blesser les hommes et les dieux ;
Et je mérite enfin, pour punir cette audace,
Que contre moi votre haine ramasse

Tous ses traits les plus furieux.
Mais mon cœur vous demande grâce :
Pour vous la demander je me jette à genoux.
Et la demande au nom de la plus vive flamme,
Du plus tendre amour dont une âme
Puisse jamais brûler pour vous.
Si votre cœur, charmante Alcène,
Me refuse la grâce où j'ose recourir,

Il faut qu'une atteinte soudaine
M'arrache, en me faisant mourir,
Aux dures rigueurs d'une peine
Que je ne saurais plus souffrir.
Oui, cet état me désespère.

Alcène, ne présumez pas
Qu'aimant, comme je fais, vos célestes appas,
Je puisse vivre un jour avec votre colère.

Déjà de ces moments la barbare longueur
Fait sous des atteintes mortelles
Succomber tout mon triste cœur,
Et de mille vautours les blessures cruelles
N'ont rien de comparable à ma vive douleur.
Alcène, vous n'avez qu'à me le déclarer :
S'il n'est point de pardon que je doive espérer,
Cette épée aussitôt, par un coup favorable,
Va percer à vos yeux le cœur d'un misérable,
Ce cœur, ce traître cœur, trop digne d'expirer,
Puisqu'il a pu fâcher un objet adorable :
Heureux, en descendant au ténébreux séjour,
Si de votre courroux mon trépas vous ramène,
Et ne laisse en votre âme, après ce triste jour,

Aucune impression de haine
Au souvenir de mon amour !
C'est tout ce que j'attends pour faveur souveraine.

ALCÈNE. Ah ! trop cruel époux !

JUPITER. Dites, parlez, Alcène.

ALCÈNE. Faut-il encor pour vous conserver des bontés,
Et vous voir m'outrager par tant d'indignités ?

JUPITER. Quelque ressentiment qu'un outrage nous cause,
Tient-il contre un remords d'un cœur bien enflammé ?

ALCÈNE. Un cœur bien plein de flamme à mille morts s'expose
Plutôt que de vouloir fâcher l'objet aimé.

JUPITER. Plus on aime quelqu'un, moins on trouve de peine...

ALCÈNE. Non, ne m'en parlez point ; vous méritez ma haine...

JUPITER. Vous me haïssez donc ?

ALCÈNE. J'y fais tout mon effort,
Et j'ai dépit de voir que toute votre offense
Ne puisse de mon cœur jusqu'à cette vengeance
Faire encore aller le transport.

JUPITER. Mais pourquoi cette violence,
Puisque pour vous venger je vous offre ma mort ?
Prononcez-en l'arrêt, et j'obéis sur l'heure.

ALCÈNE. Qui ne saurait haïr peut-il vouloir qu'on meure ?

JUPITER. Et moi je ne puis vivre, à moins que vous quittiez
Cette colère qui m'accable,
Et que vous m'accordiez le pardon favorable
Que je vous demande à vos pieds.

(Sosie et Cléanthis se mettent aussi à genoux.)

ALCÈNE. Résolvez ici l'un des deux,
Ou de punir ou bien d'absoudre.
Hélas ! ce que je puis résoudre
Paraît bien plus que je ne veux.

Pour vouloir soutenir le courroux qu'on me donne,
Mon cœur a trop su me trahir :
Dire qu'on ne saurait haïr,
N'est-ce pas dire qu'on pardonne ?

JUPITER. Ah ! belle Alcène, il faut que, comblé d'allégresse...

ALCÈNE. Laissez. Je me veux mal de mon trop de faiblesse.

JUPITER. Va, Sosie, et dépêche-toi,
Voir, dans les doux transports dont mon âme est charmée,
Ce que tu trouveras d'officiers de l'armée,

Et les invite à dîner avec moi.
(Bas, à part.) Tandis que d'ici je le chasse,
Mercure y remplira sa place.

SCÈNE VII.

CLÉANTHIS, SOSIE.

SOSIE. Eh bien ! tu vois, Cléanthis, ce ménage.
Veux-tu qu'à leur exemple ici

Nous fassions, entre nous, un peu de paix aussi,
Quelque petit rapatriage ?

CLÉANTHIS. C'est pour ton nez, vraiment ! Cela se fait ainsi !
SOSIE. Quoi ! tu ne veux pas ?

CLÉANTHIS. Non.

SOSIE. Il ne m'importe guère ;
Tant pis pour toi.

CLÉANTHIS. La, la, revien.

SOSIE. Non, morbleu ! je n'en ferai rien.
Et je veux être à mon tour en colère.

CLÉANTHIS. Va, va, traître, laisse-moi faire !
On se lasse parfois d'être femme de bien.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

AMPHITRYON.

Oui, sans doute, le sort tout exprès me le cache ;
Et des tours que je fais à la fin je suis las.
Il n'est point de destin plus cruel, que je sache.
Je ne saurais trouver, portant partout mes pas,

Celui qu'à chercher je m'attache,
Et je trouve tous ceux que je ne cherche pas.
Mille fâcheux cruels, qui ne pensent pas l'être,
De nos faits avec moi, sans beaucoup me connaître,
Viennent se réjouir pour me faire enrager.
Dans l'embarras cruel du souci qui me blesse,
De leurs embrassements et de leur allégresse
Sur mon inquiétude ils viennent tous charger.

En vain à passer je m'apprête
Pour fuir leurs persécutions,
Leur tuante amitié de tous côtés m'arrête ;
Et, tandis qu'à l'ardeur de leurs expressions
Je réponds d'un geste de tête,
Je leur donne tout bas cent malédictions.
Ah ! qu'on est peu flatté de louange, d'honneur,
Et de tout ce que donne une grande victoire,
Lorsque dans l'âme on souffre une vive douleur !
Et que l'on donnerait volontiers cette gloire

Pour avoir le repos du cœur !
Ma jalousie, à tout propos,
Me promène sur ma disgrâce ;
Et plus mon esprit y repasse,
Moins j'en puis débrouiller le funeste chaos.
Le vol des diamants n'est pas ce qui m'étonne ;
On lève les cachets qu'on ne l'aperçoit pas ;
Mais le don qu'on veut qu'hier j'en vins faire en personne
Est ce qui fait ici mon cruel embarras.
La nature parfois produit des ressemblances
Dont quelques imposteurs ont pris droit d'abuser ;
Mais il est hors de sens que, sous ces apparences,
Un homme pour époux se puisse supposer ;
Et dans tous ces rapports sont mille différences

Dont se peut une femme aisément aviser,
Des charmes de la Thessalie
On vante de tout temps les merveilleux effets :
Mais les contes fameux qui partout en sont faits
Dans mon esprit toujours ont passé pour folie ;
Et ce serait du sort une étrange rigueur
Qu'au sortir d'une ample victoire
Je fusse contraint de les croire
Aux dépens de mon propre honneur.
Je veux la retâter sur ce fâcheux mystère,
Et voir si ce n'est point une vaine chimère
Qui sur ses sens troublés ait su prendre crédit,
Ah ! fasse le ciel équitable
Que ce penser soit véritable,
Et que, pour mon bonheur, elle ait perdu l'esprit !

SCÈNE II.

MERCURE, AMPHITRYON.

MERCURE (sur le balcon de la maison d'Amphitryon, sans être vu ni entendu par Amphitryon.)

Comme l'amour ici ne m'offre aucun plaisir,
Je m'en veux faire au moins qui soient d'autre nature,
Et je vais égayer mon sérieux loisir
A mettre Amphitryon hors de toute mesure.
Cela n'est pas d'un dieu bien plein de charité :
Mais aussi n'est-ce pas ce dont je m'inquiète ;
Et je me sens par ma planète
A la malice un peu porté.

AMPHITRYON. D'où vient donc qu'à cette heure on ferme cette porte ?

MERCURE. Holà ! tout doucement. Qui frappe ?

AMPHITRYON (sans voir Mercure). Moi.

MERCURE. Qui, moi ?

AMPHITRYON (apercevant Mercure, qu'il prend pour Sosie).

Ah ! ouvre.

MERCURE. Comment, ouvre ! Et qui donc es-tu, toi,
Qui fais tant de vacarme et parles de la sorte ?

AMPHITRYON. Quoi ! tu ne me connais pas ?

MERCURE. Non,

Et n'en ai pas la moindre envie.

AMPHITRYON (à part). Tout le monde perd-il aujourd'hui la raison ?

Est-ce un mal répandu ? Sosie ! holà, Sosie !

MERCURE. Eh bien, Sosie ! Oui, c'est mon nom ;

As-tu peur que je ne l'oublie ?

AMPHITRYON. Me vois-tu bien ?

MERCURE. Fort bien. Qui peut pousser ton bras

A faire une rumeur si grande ?

Et que demandes-tu là-bas ?

AMPHITRYON. Moi, pendard ! ce que je demande ?

MERCURE. Que ne demandes-tu donc pas ?

Parle, si tu veux qu'on t'entende.

AMPHITRYON. Attends, traître, avec un bâton

Je vais là-haut me faire entendre,

Et de bonne façon t'apprendre

A m'oser parler sur ce ton.

MERCURE. Tout beau ! Si pour heurter tu fais la moindre instance,

Je t'envverrai d'ici des messagers fâcheux.

AMPHITRYON. O ciel ! vit-on jamais une telle insolence ?

La peut-on concevoir d'un serviteur, d'un gueux ?

MERCURE. Eh bien ! qu'est-ce ? M'as-tu tout parcouru par ordre ?

M'as-tu de tes gros yeux assez considéré !

Comme il les écarquille, et paraît effaré !

Si des regards on pouvait mordre,

Il m'aurait déjà déchiré.

AMPHITRYON. Moi-même je frémis de ce que tu t'apprêtes

Avec ces impudents propos.

Que tu grossis pour toi d'effroyables tempêtes !

Quels orages de coups vont fondre sur ton dos !

MERCURE. L'ami, si de ces lieux tu ne veux disparaître,

Tu pourras y gagner quelque confusion.

AMPHITRYON. Ah ! tu sauras, maraud, à ta confusion,

Ce que c'est qu'un valet qui s'attaque à son maître.

MERCURE. Toi, mon maître ?

AMPHITRYON. Oui, coquin ! M'oses-tu méconnaître ?

MERCURE. Je n'en reconnais point d'autre qu'Amphitryon.

AMPHITRYON. Et cet Amphitryon, qui, hors moi, le peut être ?

MERCURE. Amphitryon ?

AMPHITRYON.

Sans doute.

MERCURE.

Ah ! quelle vision !

Dis-nous un peu : quel est le cabaret honnête

Où tu t'es coiffé le cerveau ?

AMPHITRYON. Comment ! encore ?

MERCURE.

Etait-ce un vin à faire fête ?

AMPHITRYON. Ciel !

MERCURE.

Etait-il vieux ou nouveau ?

AMPHITRYON. Que de coups !

MERCURE.

Le nouveau donne fort dans la tête,

Quand on le veut boire sans eau.

AMPHITRYON. Ah ! je t'arracherai cette langue sans doute.

MERCURE.

Passe, mon cher ami, crois-moi,

Que quelqu'un ici ne t'écoute.

Je respecte le vin. Va-t'en ; retire-toi,

Et laisse Amphitryon dans les plaisirs qu'il goûte :

AMPHITRYON. Comment ! Amphitryon est là-dedans ?

MERCURE.

Fort bien.

Qui, couvert des lauriers d'une victoire pleine,

Est auprès de la belle Alcmène

A jouir des douceurs d'un aimable entretien.

Après le démêlé d'un amoureux caprice,

Ils goûtent le plaisir de s'être rajustés.

Garde-toi de troubler leurs douces privautés,

Si tu ne veux qu'il ne punisse

L'excès de tes témérités.

SCÈNE III.

AMPHITRYON.

Ah ! quel étrange coup m'a-t-il porté dans l'âme !

En quel trouble cruel jette-t-il mon esprit !

Et, si les choses sont comme le traître dit,

Où vois-je ici réduits mon honneur et ma flamme !

A quel parti me doit résoudre ma raison ?

Ai-je l'éclat ou le secret à prendre,

Et dois-je, en mon courroux, renfermer ou répandre

Le déshonneur de ma maison ?

Ah ! faut-il consulter dans un affront si rude ?

Je n'ai rien à prétendre et rien à ménager ;

Et toute mon inquiétude

Ne doit aller qu'à me venger.

SCÈNE IV.

AMPHITRYON, SOSIE ; NAUCRATÈS ET POLIDAS, dans le fond du théâtre.

SOSIE (à Amphitryon). Monsieur, avec mes soins, tout ce que j'ai pu faire,
C'est de vous amener ces messieurs que voici.

AMPHITRYON. Ah ! vous voilà.

SOSIE.

Monsieur...

AMPHITRYON.

Insolent ! téméraire !

SOSIE. Quoi ?

AMPHITRYON. Je vous apprendrai de me traiter ainsi !

SOSIE. Qu'est-ce donc ? Qu'avez-vous ?

AMPHITRYON (mettant l'épée à la main). Ce que j'ai, misérable !

SOSIE (à Naucrètes et à Polidas). Holà, messieurs, venez donc tôt !

NAUCRATÈS (à Amphitryon). Ah ! de grâce, arrêtez.

SOSIE.

De quoi suis-je coupable ?

AMPHITRYON. Tu me le demandes, maraud ?

(A Naucrètes.) Laissez-moi satisfaire un courroux légitime.

SOSIE. Lorsque l'on pend quelqu'un, on lui dit pourquoi c'est.

NAUCRATÈS (à Amphitryon).

Daïgnez nous dire au moins quel peut être son crime.

SOSIE.

Messieurs, tenez bon, s'il vous plaît.

AMPHITRYON.

Comment ! il vient d'avoir l'audace

De me fermer la porte au nez,

Et de joindre encor la menace

A mille propos effrénés.

(Voulant le battre.) Ah ! coquin.

SOSIE (tombant à genoux).

Je suis mort.

NAUCRATÈS (à Amphitryon).

Calmez cette colère.

SOSIE.

Messieurs !

POLIDAS (à Sosie). Qu'est-ce ?
 SOSIE. M'a-t-il frappé ?
 AMPHITRYON. Non, il faut qu'il ait le salaire
 Des mots où tout à l'heure il s'est émancipé.
 SOSIE. Comment cela se peut-il faire,
 Si j'étais par votre ordre autre part occupé ?
 Ces messieurs sont ici pour rendre témoignage
 Qu'à dîner avec vous je les viens d'inviter.
 NAUCRATÈS. Il est vrai qu'il nous vient de faire ce message,
 Et n'a point voulu nous quitter.
 AMPHITRYON. Qui t'a donné cet ordre ?
 SOSIE. Vous.
 AMPHITRYON. Et quand ?
 SOSIE. Après votre paix faite,
 Au milieu des transports d'une âme satisfaite
 D'avoir d'Alcmène apaisé le courroux. (Sosie se relève.)
 AMPHITRYON. O ciel ! chaque instant, chaque pas
 Ajoute quelque chose à mon cruel martyre ;
 Et, dans ce fatal embarras,
 Je ne sais plus que croire ni que dire.
 NAUCRATÈS. Tout ce que de chez vous il vient de nous conter
 Surpasse si fort la nature,
 Qu'avant que de rien faire et de vous emporter
 Vous devez éclaircir toute cette aventure.
 AMPHITRYON. Allons : vous y pourrez seconder mon effort ;
 Et le ciel à propos ici vous a fait rendre,
 Voyons quelle fortune en ce jour peut m'attendre ;
 Débrouillons ce mystère, et sachons notre sort.
 Hélas ! je brûle de l'apprendre,
 Et je le crains plus que la mort.
 (Amphitryon frappe à la porte de sa maison.)

SCÈNE V.

JUPITER, AMPHITRYON, NAUCRATÈS, POLIDAS, SOSIE.

JUPITER. Quel bruit à descendre m'oblige ?
 Et qui frappe en maître où je suis ?
 AMPHITRYON. Que vois-je ! justes dieux !
 NAUCRATÈS. Ciel ! quel est ce prodige ?
 Quoi ! deux Amphitryons ici nous sont produits !
 AMPHITRYON (à part). Mon âme demeure transie,
 Hélas ! je n'en puis plus, l'aventure est à bout ;
 Ma destinée est éclaircie,
 Et ce que je vois me dit tout.
 NAUCRATÈS. Plus mes regards sur eux s'attachent fortement,
 Plus je trouve qu'en tout l'un à l'autre est semblable.
 SOSIE (passant du côté de Jupiter). Messieurs, voici le véritable :
 L'autre est un imposteur digne de châtiement.
 POLIDAS. Certes, ce rapport admirable
 Suspend ici mon jugement.
 AMPHITRYON. C'est trop être ébloui par un fourbe exécrable ;
 Il faut avec ce fer rompre l'enchantement.
 NAUCRATÈS (à Amphitryon, qui a mis l'épée à la main).
 Arrêtez !
 AMPHITRYON. Laissez-moi.
 NAUCRATÈS. Dieux ! que voulez-vous faire ?
 AMPHITRYON. Punir d'un imposteur les lâches trahisons.
 JUPITER. Tout beau ! L'empêchement est fort peu nécessaire ;
 Et lorsque de la sorte on se met en colère,
 On fait croire qu'on a de mauvaises raisons.
 SOSIE. Oui, c'est un enchanteur qui porte un caractère
 Pour ressembler aux maîtres des maisons.
 AMPHITRYON (à Sosie). Je te ferai, pour ton partage,
 Sentir par mille coups ces propos outrageants.
 SOSIE. Mon maître est homme de courage,
 Et ne souffrira point que l'on batte ses gens.
 AMPHITRYON. Laissez-moi m'assouvir dans mon courroux extrême,
 Et laver mon affront au sang d'un scélérat.
 NAUCRATÈS (arrêtant Amphitryon).
 Nous ne souffrirons point cet étrange combat
 D'Amphitryon contre lui-même.
 AMPHITRYON. Quoi ! mon honneur de vous reçoit ce traitement,
 Et mes amis d'un fourbe embrassent la défense !
 Loin d'être les premiers à prendre ma vengeance,
 Eux-mêmes font obstacle à mon ressentiment !
 NAUCRATÈS. Que voulez-vous qu'à cette vue

Fassent nos résolutions,
 Lorsque par deux Amphitryons
 Toute notre chaleur demeure suspendue ?
 A vous faire éclater notre zèle aujourd'hui,
 Nous craignons de faillir et de vous méconnaître.
 Nous voyons bien en vous Amphitryon paraître,
 Du salut des Thébains le glorieux appui ;
 Mais nous le voyons tous aussi paraître en lui,
 Et ne saurions juger dans lequel il peut être.
 Notre parti n'est point douteux,
 Et l'imposteur par nous doit mordre la poussière :
 Mais ce parfait rapport le cache entre vous deux ;
 Et c'est un coup trop hasardeux
 Pour l'entreprendre sans lumière.



Laissez. Je me veux mal de mon trop de faiblesse. — ACTE II, SCÈNE VI.

Avec douceur laissez-nous voir
 De quel côté peut être l'imposture ;
 Et, dès que nous aurons démêlé l'aventure,
 Il ne nous faudra point dire notre devoir.
 JUPITER. Oui, vous avez raison ; et cette ressemblance
 A douter de tous deux vous peut autoriser.
 Je ne m'offense point de vous voir en balance :
 Je suis plus raisonnable et sais vous excuser.
 L'œil ne peut entre nous faire de différence ;
 Et je vois qu'aisément on s'y peut abuser.
 Vous ne me voyez point témoigner de colère,
 Point mettre l'épée à la main ;
 C'est un mauvais moyen d'éclaircir ce mystère,
 Et j'en puis trouver un plus doux et plus certain.
 L'un de nous est Amphitryon,

Et tous deux à vos yeux nous le pouvons paraître.
C'est à moi de finir cette confusion ;
Et je prétends me faire à tous si bien connaître,
Qu'aux pressantes clartés de ce que je puis être
Lui-même soit d'accord du sang qui m'a fait naître,
Et n'ait plus de rien dire aucune occasion.
C'est aux yeux des Thébains que je veux, avec vous,
De la vérité pure offrir la connaissance ;
Et la chose sans doute est d'assez d'importance
Pour affecter la circonstance
De l'éclaircir aux yeux de tous.
Alcmène attend de moi ce public témoignage ;
Sa vertu, que l'éclat de ce désordre outrage,
Veut qu'on la justifie, et j'en vais prendre soin :
C'est à quoi mon amour envers elle m'engage ;
Et des plus nobles chefs je fais un assemblage
Pour l'éclaircissement dont sa gloire a besoin.
Attendant avec vous ces témoins souhaités,
Ayez, je vous prie, agréable
De venir honorer la table
Où vous a Sosie invités.

SOSIE. Je ne me trompais pas, messieurs ; ce mot termine
Toute l'irrésolution ;
Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon où l'on dîne.

AMPHITRYON. O ciel ! puis-je plus bas me voir humilié !
Quoi ! faut-il que j'entende ici, pour mon martyre,
Tout ce que l'imposteur à mes yeux vient de dire,
Et que, dans la fureur que ce discours m'inspire,
On me tienne le bras lié !

NAUCRATES (à Amphitryon).
Vous vous plaignez à tort. Permettez-nous d'entendre
L'éclaircissement qui doit rendre
Les ressentiments de saison.
Je ne sais pas s'il impose ;
Mais il parle sur la chose
Comme s'il avait raison.

AMPHITRYON. Allez, faibles amis, et flattez l'imposture :
Thèbes en a pour moi de tout autres que vous ;
Et je vais en trouver qui, partageant l'injure,
Sauront prêter la main à mon juste courroux.

JUPITER. Eh bien ! je les attends, et saurai décider
Le différend en leur présence.

AMPHITRYON. Fourbe, tu crois par là peut-être t'évader ;
Mais rien ne te saurait sauver de ma vengeance.

JUPITER. A ces propos injurieux
Je ne daigne à présent répondre,
Et tantôt je saurai confondre
Cette fureur avec deux mots.

AMPHITRYON. Le ciel même, le ciel, ne t'y saurait soustraire ;
Et jusques aux enfers j'irai suivre tes pas.

JUPITER. Il ne sera pas nécessaire ;
Et l'on verra tantôt que je ne fuirai pas.

AMPHITRYON (à part). Allons, courons, avant que d'avec eux il sorte,
Assembler des amis qui suivent mon courroux ;
Et chez moi venons à main forte
Pour le percer de mille coups.

SCÈNE VI.

JUPITER, NAUCRATES, POLIDAS, SOSIE.

JUPITER. Point de façon, je vous conjure ;
Entrons vite dans la maison.

NAUCRATES. Certes, toute cette aventure
Confond le sens et la raison.

SOSIE. Faites trêve, messieurs, à toutes vos surprises ;
Et, pleins de joie, allez tabler jusqu'à demain.

(Seul.) Que je vais m'en donner, et me mettre en beau train
De raconter nos vaillances !
Je brûle d'en venir aux prises,
Et jamais je n'eus tant de faim.

SCÈNE VII.

MERCURE, SOSIE.

MERCURE. Arrête. Quoi ! tu viens ici mettre ton nez,
Impudent fleur-de-cuisine !

SOSIE. Ah ! de grâce, tout doux !

MERCURE. Ah ! vous y retournez.
Je vous ajusterai l'échine.

SOSIE. Hélas ! brave et généreux moi,
Modère-toi ; je t'en supplie.
Sosie, épargne un peu Sosie,
Et ne te plais pas tant à frapper dessus toi.

MERCURE. Qui de t'appeler de ce nom
A pu te donner la licence ?
Ne t'en ai-je pas fait une expresse défense.
Sous peine d'essuyer mille coups de bâton ?

SOSIE. C'est un nom que tous deux nous pouvons à la fois
Posséder sous un même maître,
Pour Sosie en tous lieux on sait me reconnaître ;
Je souffre bien que tu le sois,
Souffre aussi que je le puisse être.
Laissons aux deux Amphitryons
Faire éclater leurs jalousies ;
Et parmi leurs contentions
Faisons en bonne paix vivre les deux Sosies.

MERCURE. Non, c'est assez d'un seul ; et je suis obstiné
A ne point souffrir de partage.

SOSIE. Du pas devant sur moi tu prendras l'avantage ;
Je serai le cadet, et tu seras l'ainé.

MERCURE. Non : un frère incommode, et n'est pas de mon goût ;
Et je veux être fils unique.

SOSIE. O cœur barbare et tyrannique !
Souffre qu'au moins je sois ton ombre.

MERCURE. Point du tout.

SOSIE. Que d'un peu de pitié ton âme s'humanise !
En cette qualité souffre-moi près de toi :
Je te serai partout une ombre si soumise,
Que tu seras content de moi.

MERCURE. Point de quartier : immuable est la loi.
Si d'entrer là-dedans tu prends encor l'audace,
Mille coups en seront le fruit.

SOSIE. Las ! à quelle étrange disgrâce,
Pauvre Sosie, es-tu réduit !

MERCURE. Quoi ! ta bouche se licencie
A te donner encore un nom que je défends !

SOSIE. Non, ce n'est pas moi que j'entends,
Et je parle d'un vieux Sosie
Qui fut jadis de mes parents,
Qu'avec très-grande barbarie
A l'honneur du dîner on chassa de céans.

MERCURE. Prends garde de tomber dans cette frénésie,
Si tu veux demeurer au nombre des vivants.

SOSIE (à part). Que je te rosserais, si j'avais du courage,
Double fils de putain, de trop d'orgueil enflé !

MERCURE. Que dis-tu ?

SOSIE. Rien.

MERCURE. Tu tiens, je crois, quelque langage.

SOSIE. Demandez, je n'ai pas soufflé.

MERCURE. Certain mot de fils de putain
A pourtant frappé mon oreille ;
Il n'est rien de plus certain.

SOSIE. C'est donc un perroquet que le beau temps réveille

MERCURE. Adieu. Lorsque le dos pourra te démanger,
Voilà l'endroit où je demeure.

SOSIE (seul). O ciel ! que l'heure de manger
Pour être mis dehors est une maudite heure !
Allons, cédon au sort dans notre affliction,
Suivons-en aujourd'hui l'aveugle fantaisie ;
Et, par une juste union
Joignons le malheureux Sosie
Au malheureux Amphitryon.
Je l'aperçois venir en bonne compagnie.

SCÈNE VIII.

AMPHITRYON, ARGATIPHONTIDAS, PAUSICLÈS, SOSIE (dans un coin du théâtre, sans être aperçu).

AMPHITRYON (à plusieurs autres officiers qui l'accompagnent).
Arrêtez là, messieurs; suivez-nous d'un peu loin,
Et n'avancez tous, je vous prie,
Que quand il en sera besoin.
PAUSICLÈS. Je comprends que ce coup doit fort toucher votre âme.
AMPHITRYON. Ah! de tous les côtés mortelle est ma douleur,
Et je souffre pour ma flamme
Autant que pour mon honneur.
PAUSICLÈS. Si cette ressemblance est telle que l'on dit,
Alcmène, sans être coupable...
AMPHITRYON. Ah! sur le fait dont il s'agit
L'erreur simple devient un crime véritable;
Et, sans consentement, l'innocence y périt.
De semblables erreurs, quelque jour qu'on leur donne,
Touchent les endroits délicats;
Et la raison bien souvent les pardonne,
Que l'honneur et l'amour ne les pardonnent pas.
ARGATIPHONTIDAS. Je n'embarrasse point là-dans ma pensée.
Mais je hais vos messieurs de leurs honteux délais;
Et c'est un procédé dont j'ai l'âme blessée,
Et que les gens de cœur n'approuveront jamais:
Quand quelqu'un nous emploie, on doit, tête baissée,
Se jeter dans ses intérêts.
Argatiphontidas ne va point aux accords.
Ecouter d'un ami raisonner l'adversaire,
Pour des hommes d'honneur n'est point un coup à faire;
Il ne faut écouter que la vengeance alors.
Le procès ne me saurait plaire;
Et l'on doit commencer toujours, dans ses transports,
Par bailler, sans autre mystère,
De l'épée au travers du corps.
Oui, vous verrez, quoi qu'il advienne,
Qu'Argatiphontidas marche droit sur ce point,
Et de vous il faut que j'obtienne
Que le pendard ne meure point
D'une autre main que de la mienne.
AMPHITRYON. Allons.
SOSIE (à Amphitryon). Je viens, monsieur, subir à deux genoux
Le juste châtiment d'une audace maudite.
Frappez, battez, chargez, accablé- z-moi de coups,
Tuez-moi dans votre courroux,
Vous ferez bien, je le mérite,
Et je n'en dirai pas un seul mot contre vous.
AMPHITRYON. Lève-toi. Que fait-on?
SOSIE. L'on m'a chassé tout net;
Et, croyant à manger m'aller comme eux ébattre,
Je ne songeais pas qu'en effet
Je m'attendais là pour me battre.
Oui, l'autre moi, valet de l'autre vous, a fait
Tout de nouveau le diable à quatre.
La rigueur d'un pareil destin,
Monsieur, aujourd'hui nous talonne;
Et l'on me dé-Sosie enfin
Comme on vous dés-Amphitryonne.
AMPHITRYON. Suis-moi.
SOSIE. N'est-il pas mieux de voir s'il vient personne?

SCÈNE IX.

CLÉANTHIS, AMPHITRYON, ARGATIPHONTIDAS, POLIDAS,
NAUCRATÈS, PAUSICLÈS, SOSIE.

CLÉANTHIS. O ciel!
AMPHITRYON. Qui t'épouvante ainsi?
Quelle est la peur que je t'inspire?
CLÉANTHIS. Las! vous êtes là-haut, et je vous vois ici!
NAUCRATÈS (à Amphitryon). Ne vous pressez point, le voici
Pour donner devant vous les clartés qu'on désire,
Et qui, si l'on peut croire à ce qu'il vient de dire,
Sauront vous affranchir de trouble et de souci.

SCÈNE X.

MERCURE, AMPHITRYON, ARGATIPHONTIDAS, POLIDAS,
NAUCRATÈS, PAUSICLÈS, CLÉANTHIS, SOSIE.

MERCURE. Oui, vous l'allez voir tous: et sachez, par avance,
Que c'est le grand maître des dieux,
Que, sous les traits chéris de cette ressemblance,
Alcmène a fait du ciel descendre dans ces lieux.
Et quant à moi, je suis Mercure,
Qui, ne sachant que faire, ai rossé tant soit peu
Celui dont j'ai pris la figure:
Mais de s'en consoler il a maintenant lieu;
Et les coups de bâton d'un dieu
Font honneur à qui les endure.
SOSIE. Ma foi, monsieur le dieu je suis votre valet:
Je me serais passé de votre courtoisie.
MERCURE. Je lui donne à présent congé d'être Sosie:
Je suis las de porter un visage si laid;
Et je m'en vais au ciel, avec de l'ambrosie,
M'en débarbouiller tout à fait.
(Mercure s'envole au ciel.)
SOSIE. Le ciel de m'approcher t'ôte à jamais l'envie!
Ta fureur s'est par trop acharnée après moi;
Et je ne vis de ma vie
Un dieu plus diable que toi.

SCÈNE XI.

JUPITER, AMPHITRYON, NAUCRATÈS, ARGATIPHONTIDAS, POLIDAS,
PAUSICLÈS, CLÉANTHIS, SOSIE.

JUPITER (annoncé par le bruit du tonnerre, armé de son foudre, dans un nuage, sur son aigle).
Regarde, Amphitryon, quel est ton imposteur;
Et sous tes propres traits, vois Jupiter paraître.
A ces marques tu peux aisément le connaître;
Et c'est assez, je crois, pour remettre ton cœur
Dans l'état auquel il doit être,
Et rétablir chez toi la paix et la douceur.
Mon nom, qu'incessamment toute la terre adore,
Etouffe ici les bruits qui pouvaient éclater.
Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore:
Et sans doute il ne peut être que glorieux
De se voir le rival du souverain des dieux.
Je n'y vois pour ta flamme aucun lieu de murmure
Et c'est moi, dans cette aventure,
Qui, tout dieu que je suis, dois être le jaloux:
Alcmène est tout à toi, quelque soin qu'on emploie;
Et ce doit à tes feux être un objet bien doux
De voir que pour lui plaire il n'est point d'autre voie
Que de paraître son époux;
Que Jupiter, orné de sa gloire immortelle,
Par lui-même n'a pu triompher de sa foi;
Et que ce qu'il a reçu d'elle
N'a par son cœur ardent été donné qu'à toi.
SOSIE. Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule.
JUPITER. Sors donc des noirs chagrins que ton cœur a soufferts,
Et rends le calme entier à l'ardeur qui te brûle:
Chez toi doit naître un fils qui, sous le nom d'Hercule,
Remplira de ses faits tout le vaste univers.
L'éclat d'une fortune en mille biens féconde
Fera connaître à tous que je suis ton support;
Et je mettrai tout le monde
Au point d'envier ton sort.
Tu peux hardiment te flatter
De ces espérances données;
C'est un crime que d'en douter:
Les paroles de Jupiter
Sont les arrêts des destinées.
(Il se perd dans les nues.)
NAUCRATÈS. Certes, je suis ravi de ces marques brillantes...
SOSIE. Messieurs, voulez-vous bien suivre mon sentiment?
Ne vous embarquez nullement

Dans ces douceurs congratulantes :
C'est un mauvais embarquement ;
Et d'une et d'autre part, pour un tel compliment
Les phrases sont embarrassantes.
Le grand dieu Jupiter nous fait beaucoup d'honneur,
Et sa bonté sans doute est pour nous sans seconde ;
Il nous promet l'infailible bonheur

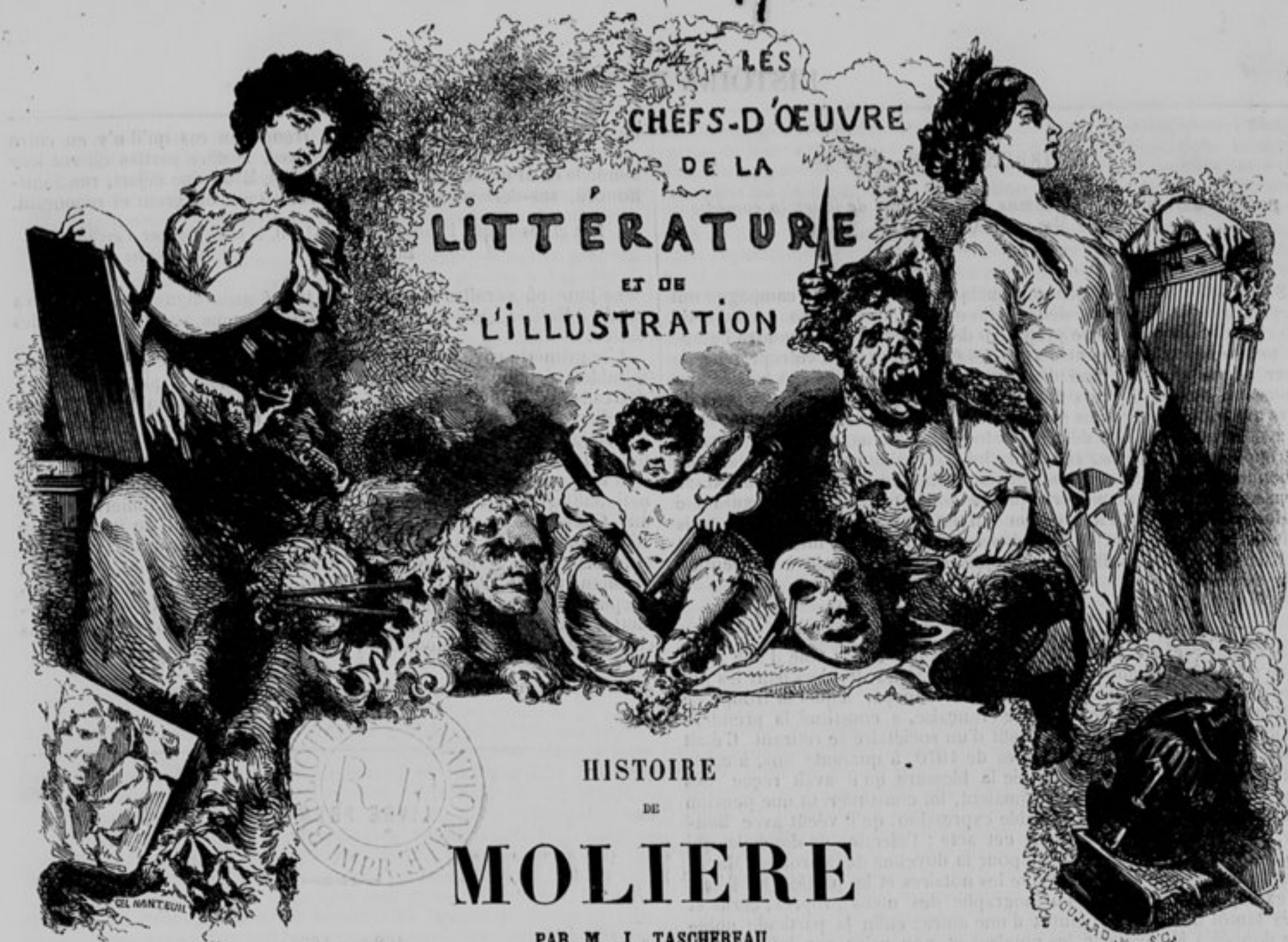
D'une fortune en mille biens féconde,
Et chez nous il doit naître un fils d'un très-grand cœur
Tout cela va le mieux du monde.
Mais enfin coupons aux discours,
Et que chacun chez soi doucement se retire :
Sur telles affaires toujours
Le meilleur est de ne rien dire.

FIN D'AMPHITRYON.



Tu tiens, je crois, quelque langage. — ACTE III, SCÈNE VII.

1077



Dessins par Gérard Seguin.

Gravures par les meilleurs Artistes.

PRÉFACE.

La première édition de ce livre a paru en 1825, la seconde en 1828. L'une et l'autre étaient précédées d'une préface dans laquelle nous nous plaisions à reconnaître les dettes que nous avaient fait contracter les exemples de MM. Walckenaer et Musset-Pathay, l'obligeance de MM. Belfara et Guérard. Aujourd'hui nous devons payer un tribut nouveau et malheureusement posthume à MM. Belfara et de Soleinne. Les communications de ce dernier nous ont été bien profitables pour cette troisième édition. Les notes que le premier nous a léguées nous ont servi à bien déterminer plus d'un point incertain, à compléter plus d'un renseignement imparfait, à éviter, à relever plus d'une erreur. La mort a pu frapper ce travailleur infatigable et consciencieux, mais elle n'a pu l'empêcher d'être, encore après elle, utile à l'histoire littéraire. Que la Comédie-Française reçoive aussi nos remerciements. Ses archives, auxquelles elle attache le prix qu'elles ont en effet, dont beaucoup de bibliographes



ont parlé, mais que peu d'entre eux ont consultées, nous ont été ouvertes avec une bonne grâce que nous avons cherché à reconnaître en nous efforçant de tirer de cette faveur un parti qui ne fût pas trop indigne des richesses mises à notre disposition.

C'est à M. Richard, de la Bibliothèque du Roi, qu'on doit la récente découverte, et que nous devons la communication si précieuse du mandement de l'archevêque de Paris contre LE TARTUFE.

M. Taillandier, de la chambre des Députés et de la Société des Antiquaires, nous a le premier signalé l'existence, aux Archives générales du royaume, d'une pièce dont un registre de l'acteur la Grange se bornait à nous donner la date. C'est un acte de justice bienveillante de Louis XIV envers la veuve et les camarades de l'homme qui avait rendu à la gloire de son règne des services dont l'éclat fut reconnu par une constante protection, survivant même, comme on va le voir, au protégé. Cette pièce, connue de nous trop tard pour qu'elle

ait pu trouver place dans notre texte, ne sera point déplacée dans cet avant-propos, et n'a besoin ni de préambule ni de notes.

ORDONNANCE

portant défense aux comédiens de campagne de jouer la comédie du MALADE IMAGINAIRE (1).

DE PAR LE ROI,

Sa Majesté étant informée que quelques comédiens de campagne ont surpris, après le décès du sieur Molière, une copie de sa comédie du MALADE IMAGINAIRE, qu'ils se préparent de donner au public contre l'usage de tout temps observé entre tous les comédiens de n'entreprendre de jouer au préjudice les uns des autres les pièces qu'ils ont fait accommoder au théâtre à leurs frais particuliers pour se récompenser de leurs avances et en tirer les premiers avantages; Sa dite Majesté fait très-expresses inhibitions et défenses à tous comédiens autres que ceux de la troupe établie à Paris, rue Mazarini, au faubourg Saint-Germain, de sa bonne ville de Paris, de jouer et représenter ladite comédie du MALADE IMAGINAIRE, en quelque manière que ce soit, qu'après qu'elle aura été rendue publique par l'impression qui en sera faite, à peine de trois mille livres d'amende et de tous dépens, dommages et intérêts. Enjoint Sa Majesté à tous ses officiers et sujets de tenir la main à l'exécution de la présente.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le vi^e janvier 1674.

Le même registre de la Grange nous a mis sur la voie d'une pièce pleine d'intérêt que nous avons trouvée ces jours derniers dans les minutes de M. Lefèr, notaire à Paris. C'est l'acte par lequel la troupe de Molière, la souche de la Comédie-Française, a constitué la première pension qui ait été établie au profit d'un sociétaire se retirant. C'était Bérart, prenant sa retraite à Pâques de 1670, à quarante ans, à cause de l'infirmité que lui avait laissée la blessure qu'il avait reçue. Ses camarades, qui l'aimaient et l'estimaient, lui constituèrent une pension pour, suivant leur délicate et noble expression, qu'il vécût avec honneur. Tout mérite attention dans cet acte : l'élection de domicile, qui montre la déférence qu'on avait pour la doyenne de la troupe, Madeleine Bérart; le peu de respect que les notaires et les parties, les Bérart par exemple, avaient pour l'orthographe des noms propres, écrits et signés tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; enfin la particule nobiliaire donnée à Molière par les notaires et non prise par lui dans sa signature. Voici cet acte :

CREATION DE PENSION.

16 AVRIL 1670.

Furent présents Jean-Baptiste Poquelin de Molière; damoiselle Claire Gresinde Bérart, sa femme, de lui autorisée; damoiselle Madeleine Bérart, fille majeure; Edme Villequin, sieur de Brie; damoiselle Catherine Leclerc, sa femme, de lui autorisée; damoiselle Geneviève Bérart de la Villabrun, demeurant Place du Palais-Royal; Charles Varlet de la Grange, demeurant rue Saint-Honoré; Philibert Cazeau, sieur du Croisy, demeurant susdite rue; François Lenoir, sieur de la Thorillière; et André Hubert, demeurant aussi rue Saint-Honoré, es-mêmes paroisse Saint-Germain l'Auxerrois;

Tous faisant, composant le corps de la troupe du Roi représentant dans la salle du Palais-Royal, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache, d'une part;

Et Louis Bérart, ci-devant comédien en ladite troupe, demeurant rue Frementeau, d'autre part;

Lesquelles parties ont accordé entre elles ce qui en suit :

C'est à savoir qu'en conséquence de ce que ledit Louis Bérart se retire de ladite troupe, et que pour ce faire il la requiert de lui donner une pension viagère pour vivre avec honneur, sans pouvoir être saisie par qui que ce soit, et lui être destinée pour ses aliments, ce que ladite troupe lui avait accordé, avait promis, comme elle promet par ces présentes, tant par ceux que par celles qui la composent et la composeront, et qu'elle subsistera en ladite salle du Palais-Royal ou en autre lieu en cette ville de Paris en cas d'accident ou de changement, de bailleur et payer audit Louis Bérart, ce acceptant, mille livres de pension viagère payable aux quatre quartiers, le premier échéant au dernier juin prochain, et continuer tant et si longtemps que ladite troupe subsistera en la manière que dessus; laquelle pension lui servira d'aliments, et ne pourra être saisie en façon quelconque par qui que ce soit, le tout à condition que ledit corps de troupe subsiste et qu'il ne se dissolve point; et rupture d'icelle arrivant sans se pouvoir réunir, ladite pension n'aura plus cours; et en cas que quelqu'un desdits acteurs ou actrices se retirent de ladite troupe, soit pour entrer dans une autre troupe ou pour quitter tout à fait ladite comédie, il sera entièrement déchargé de ladite pension viagère, de laquelle seront chargés ceux qui entreront

en leurs places, ou le reste de la troupe en cas qu'il n'y en entre point. Et pour l'exécution des présentes, lesdites parties élisent leur domicile en la maison de ladite damoiselle Madeleine Bérart, rue Saint-Honoré, sus-déclarée, auquel lieu promettant, obligeant et renonçant.

Fait et passé audit Palais-Royal, l'an 1670, le seizième jour d'avril.

Et ont signé.

(Suivent les signatures.)

Le jour où paraîtra ce livre, un tardif mais digne hommage sera rendu à Molière. Qu'il ne soit pas regardé comme acquittant toutes les dettes.

L'imprimerie royale fait sortir de ses presses des volumes d'une admirable exécution qui vont enrichir de rares bibliothèques et servent à des cadeaux diplomatiques. Qu'une édition des œuvres de notre plus excellent génie soit entreprise par elle. Les Chambres ne lui refuseront pas l'allocation nécessaire. Elle fera appel au pinceau, au crayon, au burin de nos premiers artistes, et le gouvernement, en faisant un présent d'usage à un envoyé étranger, lui prouvera mieux notre esprit de nationalité par un monument typographique élevé à Molière que par une *Collection orientale*. — Le *Moniteur Universel* du 8 décembre 1855 annonçait la fondation, au foyer du Théâtre-Français, d'un Musée-MOLIÈRE. Un grand nombre d'artistes, au dire du journal officiel, et notamment MM. Paul Delaroche, Decamps, Grandville, Janniot, Roqueplan, Deveria, Robert-Fleury, Boulanger, s'étaient empressés de promettre à cette œuvre le tribut de leurs talents. Ce projet ne s'est pas encore réalisé, mais la Comédie voudra qu'il le soit, et il le sera.

Paris, 10 janvier 1844.

LIVRE PREMIER.

1622 — 1661.

Presque tous ceux qui se sont fait un nom dans les beaux-arts les ont cultivés malgré leurs parents, et la nature a toujours été en eux plus forte que l'éducation.
VOLTAIRE.

Au commencement du dix-septième siècle, peu de temps après l'époque de notre littérature où, selon l'expression naïve d'un des historiens du théâtre, « on commença à sentir qu'il était bon que les comédies fussent mieux composées, et que des gens d'esprit, et même des gens de lettres, s'en mêlassent, » naquit dans une classe peu élevée de la société un de ces hommes qui semblent envoyés pour ouvrir à leurs contemporains des routes nouvelles, et répandre des lumières qu'ils n'ont point reçues de leurs prédécesseurs. Molière, voué à l'ignorance par les préjugés du temps, ne put qu'en s'exposant à la malédiction de sa famille recevoir une éducation tardive; témoin des mépris qu'on prodiguait à la profession de comédien, il l'embrassa, entraîné par son génie; doué d'une sensibilité ardente, il sentit encore se développer ce don, dirons-nous précieux ou fatal, par les rebutantes froideurs de celle qu'il crut trop longtemps digne de son amour; ami généreux, il se vit trahi par ceux qu'il avait comblés de ses bienfaits; esclave et victime de ses faiblesses, son unique étude fut de faire rire les hommes aux dépens des leurs, et de les en corriger; citoyen vertueux, la mort ne le mit point à l'abri des outrages de ses concitoyens.

C'est le tableau de cette carrière pleine de mouvement et d'intérêt que nous nous proposons aujourd'hui de décrire; c'est la peinture des émotions profondes dont fut agité cet homme supérieur que nous allons essayer de retracer. Puissent l'importance du sujet et les forces de celui qui l'aborde ne pas former un contraste choquant dans un portrait où tout contraste; dans l'histoire d'un *homme de lettres qui connut le monde et la cour, d'un ornement de son siècle qui fut protégé, d'un philosophe qui fut comédien!*

Jean-Baptiste Poquelin naquit à Paris le 15 janvier 1622. On avait cru longtemps qu'il était né sous les piliers des halles, où Regnard vint au monde trente-cinq ans plus tard; mais on a aujourd'hui la certitude que nos deux premiers poètes comiques n'eurent point un berceau commun: des recherches nouvelles ont appris que Poquelin vit le jour dans une maison de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Vieilles-Etuves.

Sa mère, Marie Cressé, appartenait à une famille qui exerçait depuis longtemps à Paris la profession de tapissier. Son grand-père paternel et son père, Jean Poquelin, se livraient également à ce genre de commerce. Mais plusieurs de leurs parents furent *juges et consuls* de la ville

(1) Archives du royaume, section administrative. E. 5360, n° 2, r°.

de Paris, fonctions importantes qui donnaient quelquefois la noblesse (1). Aîné de dix enfants, le jeune Poquelin fut de son bas âge destiné au métier des siens. L'office de tapisier-valet-de-chambre du roi, dont fut investi son père comme successeur de Nicolas Poquelin, son oncle, en vertu d'une lettre de Louis XIII du 22 avril 1651, confirma encore Jean Poquelin dans ce dessein. Aussi, après s'être borné à faire donner à son fils les notions les plus élémentaires de l'instruction, il lui fit prendre part exclusivement à ses travaux jusqu'en 1657, époque à laquelle il obtint pour lui la survivance de sa charge, appointée de trois cents livres (2). C'était tout ce que les marchands croyaient alors devoir faire pour leurs enfants. Les sciences et les belles-lettres n'étaient cultivées que par la noblesse et le clergé, ou par ceux qui s'y livraient spécialement : mais un négociant ne connaissait d'autre lecture que celle de ses registres, d'autre étude que celle de son commerce.

Le caractère naturellement ardent du jeune Poquelin ne pouvait se plier longtemps à une semblable vie. De telles occupations répugnèrent bientôt à un génie qui ne s'ignorait pas entièrement ; aussi ne tarda-t-il pas à témoigner le plus vif désir de s'instruire. N'ayant déjà plus sa mère pour la ranger de son parti, il mit son aïeul dans ses intérêts, et ce ne fut pas sans peine que, par leurs efforts réunis, ils parvinrent à déterminer son père à satisfaire cet impérieux besoin d'apprendre. Ce brave homme gémit probablement sur la destinée future du *mauvais sujet* qui ne se contentait pas de l'ignorance héréditaire ; mais, voyant enfin qu'il n'y avait plus rien à espérer de ce jeune obstiné, il se laissa fléchir, et le collège de Clermont, dirigé par les jésuites, reçut, comme externe, l'enfant qui devait être un jour l'immortel auteur du *Tartuffe* (3).

On a aussi généralement attribué cette espèce de révélation de son génie à la fréquentation des théâtres. Le grand-père maternel du jeune Poquelin, qui l'avait pris en affection, le menait quelquefois aux représentations de l'hôtel de Bourgogne, auxquelles Bellerose dans le haut comique, Gautier Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin dans la farce, donnaient alors un grand attrait (4). Sans doute l'afféterie du premier, signalée par Scarron dans son *ROMAN COMIQUE* (5), et l'ignoble gaieté des derniers, qui est devenue proverbiale dans notre langue (6), ne furent pas ce qui séduisit le jeune spectateur : mais il pressentit peut-être dès lors ce que les jeux de la scène, quelque informes qu'ils fussent encore, pouvaient devenir un jour ; il comprit peut-être que les Hardy, les Monchretien, les Balthazar Baro, les Scudéri, les Desmarets, auxquels Corneille n'avait pas encore entièrement enlevé la faveur publique, étaient des modèles très-utiles, non à suivre, mais, si nous osons le dire, à éviter : enfin, s'il ne vit dès lors qu'il était appelé à opérer cette révolution, il sentit du moins que sa place était marquée ailleurs qu'au magasin de son père.

Le jeune Poquelin répondit par des progrès rapides aux soins qui lui furent prodigués. L'émulation ne demeura probablement pas étrangère à ces succès. Les mêmes cours étaient alors suivis par plusieurs enfants qui, plus tard, se firent un nom dans les sciences et dans les lettres. Armand de Bourbon, prince de Conti, qui devint par la suite son protecteur, était alors son condisciple. Outre ce frère du grand Condé, il comptait également pour émules Bernier, célèbre depuis par ses voyages, dont le récit se lit encore avec intérêt, et par ses livres de philosophie, aujourd'hui tombés dans l'oubli : ce même Bernier, qui, ayant presque tout appris dans ses excursions lointaines, hors le métier de courtisan, revint en France se faire tourner le dos par Louis XIV ; Chapelain, auquel un grand amour du plaisir et quelques petits vers ont assuré une immortalité facile ; enfin Hesnaut, fils d'un boulanger de Paris, connu par des poésies anacréontiques, le sonnet de l'Avorton et l'éducation poétique du chanteur des moutons, madame Deshoulières : Hesnaut qui prit, par reconnaissance, la défense de Fouquet contre Colbert dans des vers satiriques, et qui faillit se repentir de son plaidoyer (7).

Quand ils eurent terminé leurs cours d'humanités et de rhétorique, M. Lhuillier, père de Chapelain, détermina Gassendi, son ami, à se charger de lui enseigner la philosophie. Le célèbre antagoniste de Descartes admit à ce cours le jeune Bernier, Poquelin et Hesnaut : ils se montrèrent dignes d'un tel maître. Gassendi leur enseigna la philosophie d'Epicure, « qui, bien que aussi fausse que les autres, a dit Voltaire, avait du moins plus de méthode et plus de vraisemblance que celle de l'école, et

n'en avait pas la barbarie (1). » Ces deux derniers partagèrent l'admiration de leur professeur pour Lucrèce, et entreprirent dans la suite d'en faire passer les beautés dans notre langue. Mais il ne nous reste de la traduction de Hesnaut que l'invocation à Vénus, et de celle de Poquelin qu'un passage du quatrième livre sur l'aveuglement de l'amour, passage qu'il a adroitement introduit dans le *Misanthrope* (2).

La réputation des élèves et du maître donna à un jeune homme, alors aussi redoutable dans les collèges par son insubordination qu'il le fut depuis dans le monde par son humeur guerroyante, un désir ardent d'être admis à ces cours. Ce nouveau condisciple était Cirano de Bergerac. Son père, après avoir confié sa première éducation à un curé de campagne, l'avait fait entrer au collège de Beauvais, dont il mit depuis le principal en scène dans son *Pédant joué*. Chassé de cet établissement et voulant terminer ses études, Cirano parvint à se faire admettre parmi les disciples de Gassendi. Sa mémoire et son intelligence le firent profiter en peu de temps des leçons de celui-ci et de la fréquentation de ceux-là. Comme nous aurons peu d'occasions de nous occuper de nouveau de ce camarade de notre auteur, nous croyons devoir dire ici qu'ils se perdirent tout à fait de vue, et que Cirano entra peu après au service, où il acquit un grand renom comme ferrailleur. La Monnoye prétend, dans le *Ménagiana*, que « son nez, qu'il avait tout défiguré, lui avait fait tuer plus de dix personnes, parce qu'il fallait mettre l'épée à la main aussitôt qu'on l'avait regardé. » Il était d'un esprit original, et avait des saillies très-piquantes. Sa comédie du *Pédant joué* obtint assez longtemps les applaudissements du public ; mais elle n'a guère d'autre mérite que celui d'avoir fourni deux scènes aux *Foiberies de Scapin*. Molière disait à ce sujet qu'il prenait son bien où il le trouvait (3) : en effet, de tels larcins sont permis au génie qui recrée, pour ainsi dire, ce qu'il emprunte.

Le jeune Poquelin eut à peine terminé son cours de philosophie, qu'en sa qualité de survivancier de l'emploi de tapisier-valet-de-chambre du roi, il fut obligé, en 1641, de suivre Louis XIII dans son voyage à Narbonne, pour remplacer son père, que ses affaires ou peut-être des infirmités retenaient à Paris (4). Ce voyage, dont la durée fut de près d'un an, lui fournit l'occasion de saisir les ridicules des provinces, et d'étudier les mœurs de la cour et des gouvernants. Perpignan repris sur les Espagnols : les jeunes et trop malheureux Cinq-Mars et de Thou, victimes de leur fougue imprudente et de l'inflexibilité cruelle du cardinal de Richelieu ; ce ministre presque mourant ayant à lutter tout à la fois contre le courage de l'Espagnol, l'audace des mécontents et la pusillanimité du roi ; telles furent les scènes pleines de mouvement et d'intérêt qui se passèrent sous les yeux du jeune observateur.

A son retour du midi de la France, Poquelin se livra à l'étude du droit ; c'est du moins ce qu'attestent plusieurs écrivains. Grimarest a dit : « On s'étonnera peut-être que je n'aie point fait M. de Molière avocat ; mais ce fait m'avait été absolument contesté par des personnes que je devais supposer savoir mieux la vérité que le public, et je devais me rendre à leurs bonnes raisons. Cependant sa famille m'a si positivement assuré du contraire, que je me crois obligé de dire que Molière fit son droit avec un de ses camarades d'études : que, dans le temps qu'il se fit recevoir avocat, ce camarade se fit comédien ; que l'un et l'autre eurent du succès chacun dans sa profession, et qu'enfin, lorsqu'il prit fantaisie à Molière de quitter le barreau pour monter sur le théâtre, son camarade le comédien se fit avocat. Cette double cascade m'a paru assez singulière pour la donner au public telle qu'on me l'a assurée, comme une particularité qui prouve que Molière a été avocat. »

Il n'y a probablement de faux dans ce passage que la *double cascade*, singulière aux yeux mêmes de Grimarest, qui ordinairement s'effrayait peu de l'in vraisemblance de ses récits. Quant à l'étude du droit, il est à peu près constant que le jeune Poquelin s'y est livré. Il paraît même qu'il suivit les cours de l'école d'Orléans, et qu'il revint à Paris se faire recevoir avocat. Voilà du moins ce qu'on lit dans une mauvaise comédie de le Boulanger de Chalussay, *ÉLOMIRE* (5) *HYPOCONDRE*, ou les *Médecins vengés*, qui parut en 1670. Ce témoignage et celui d'un autre contemporain, l'acteur la Grange, qui fit partie de la troupe de Molière, concordant avec ce qu'on affirma plus tard à Grimarest, nous portent à ne pas douter que Poquelin n'ait étudié pour être avocat, et n'ait été reçu en cette qualité (6). Nous n'accordons pas une égale confiance à l'assertion isolée de Tallemant des Réaux, qui tendrait à persuader que notre premier comique, destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, étudia avec succès la théologie ; mais que, « devenu amoureux de la Béjart,

(1) *Mes voyages aux environs de Paris*, par M. Delort, 1821, t. II, p. 199.

(2) Grimarest, *Vie de Molière*, Paris, 1755, p. 6. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 2. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, t. I, p. xvij de l'édition des *Œuvres de Molière*, in-4°, 1754. — *Vie de Molière*, par Petitot, p. 1, à la tête des *Œuvres de Molière*, in-8°, 1812. — *Etats généraux des officiers de la maison du roi* (Louis XIII) : Archives du royaume, section judiciaire. Voir l'état de 1651 et le deuxième de 1657.

(3) Grimarest, p. 6 et 8. — Voltaire, *Vie de Molière*, p. 4. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, art. POQUELIN. — Petitot, p. 2. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, loco cit.

(4) Grimarest, Voltaire, Petitot, et *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, locis cit.

(5) *Le Roman comique*, t. I, ch. 5.

(6) *TURLUPINADE*.

(7) Grimarest, p. 10 et 12. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 4. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xvij. — Petitot, p. 2 et 3.

(1) Voltaire, *Vie de Molière*, p. 6. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xvij. — Petitot, p. 3.

(2) *Le Misanthrope*, acte II, sc. v.

(3) Grimarest, p. 14. — *Ménagiana*, édit. de 1715, t. III, p. 240. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xix. — *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. X, p. 70, et t. VII, p. 390 et suiv. — Petitot, p. 2.

(4) Grimarest, p. 14. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 6. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xvij. — Petitot, p. 4.

(5) *Élomire*, anagramme de Molière.

(6) *Élomire hypocondre*, ou les *Médecins vengés*, par le Boulanger de Chalussay, Paris, 1760. — Préface de l'édition des *Œuvres de Molière*, Paris, 1682, par la Grange. — Grimarest, p. 512. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article POQUELIN. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xvij.

alors actrice dans une troupe de campagne, il quitta les banes de la Sorbonne pour la suivre (1). » Nous voyons moins de vraisemblance que de singularité dans cette historiette. Elle donnerait à Poquelin un point de ressemblance avec la Fontaine et Diderot, qui tous deux se trompèrent assez étrangement sur leur caractère et la disposition de leur esprit pour entrer dans leur adolescence, l'un à l'Oratoire, l'autre aux Jésuites, avec les intentions que Tallemant des Réaux prête à notre auteur. Mais comment Tallemant se trouve-t-il seul instruit de cette particularité? Ne sont-ce pas plutôt les études que Poquelin fit chez les Jésuites, recevant tous les jours des enfants destinés à rester laïques, qui auront donné lieu à cette erreur, bien évidente, puisque ses parents, loin de vouloir le consacrer à l'exercice du culte, l'avaient fait admettre dans la survivance de tapissier-valet-de-chambre du roi?

Après son retour à Paris, Poquelin s'abandonna avec ardeur à son goût pour les spectacles. Fidèle habitué de Bary, de l'Orviétan, dont le pont Neuf voyait s'élever les tréteaux, il se montra, dit-on, spectateur également assidu du fameux Scaramouche; on a même été jusqu'à dire qu'il prit des leçons de ce farceur napolitain (2). Cette tradition est aussi incertaine que les autres faits trop peu nombreux qui nous sont parvenus sur la jeunesse de notre auteur. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'au commencement de la régence d'Anne d'Autriche, régence annoncée sous d'heureux auspices, trop tôt démentis, le goût du théâtre, loin de s'affaiblir par la mort du cardinal de Richelieu, son partisan enthousiaste, n'avait fait que s'accroître et s'étendre jusqu'aux classes moyennes de la société. Le jeune Poquelin se mit à la tête d'une de ces réunions de comédiens bourgeois dont Paris comptait alors un grand nombre. Cette troupe, après avoir joué la comédie par amusement, la joua par spéculation. Elle donna d'abord des représentations aux fossés de la porte de Nesle, sur l'emplacement desquels se trouve aujourd'hui la rue Mazarine; alla ensuite chercher fortune au port Saint-Paul, et revint enfin s'établir au faubourg Saint-Germain, dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, rue de Bussy. Elle prit le nom très-exigeant de l'*Illustre Théâtre* (3). Ces comédiens de société jouaient quelquefois des ouvrages nouveaux, et il existe une tragédie intitulée *Artaxerce*, d'un auteur nommé Magnon, imprimée en 1645, dont le titre porte : *Représentée par l'illustre Théâtre* (4).

Ce fut alors que Poquelin, qui devait dire un jour :

Quel abus de quitter le vrai nom de ses pères!

changea le sien en celui de Molière, le seul qu'illustrèrent les applaudissements des contemporains, la haine des sots et l'admiration de la postérité (5). Grimarest a prétendu qu'il ne voulut jamais faire connaître les motifs qui le déterminèrent à se donner un nouveau nom. Toutefois, il est facile de deviner que ce ne fut pas par une folle vanité, que ce ne fut pas

Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères.

mais bien évidemment pour soustraire le nom de ses parents, désolés de ses nouvelles résolutions, au mépris attaché alors à la profession de comédien par un préjugé qui existait presque avec la même force longtemps après sa mort. Ce motif avait également déterminé trois acteurs, non moins célèbres par leur touchante et funeste amitié que par les ris qu'ils excitèrent, Hugues Guéro, Legrand et Robert Guérin, à prendre dans le comique noble les surnoms de Fléchelles, Belleville et la Fleur, et ceux de Gautier Garguille, Turlupin et Gros-Guillaume dans la farce; Arlequin, créateur de l'emploi auquel il a laissé ce nom, s'appelait réellement Dominique. Quant à Scaramouche, que Voltaire cite également comme ayant changé le sien par égard pour celui de ses pères, nous sommes plutôt portés à croire qu'il ne le fit que par un amour-propre assez bien entendu, et qui lui était tout à fait personnel; car il ne s'était réfugié en France que pour échapper au juste châtimement des lois dont ses escroqueries avaient provoqué la sévérité, et le nom de Tiberio Fiorelli, flétri par une condamnation aux galères, ne demandait plus de ménagements de cette nature. La Bruyère a dit : « La condition des comédiens était infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs. Qu'est-elle chez nous? On pense d'eux comme les Romains, on vit avec

eux comme les Grecs. » Cependant, comme les lois tendaient à faire fleurir un art qui tient de si près à la civilisation des Etats, ce parti n'occasionna à Molière aucune inquiétude pour la charge qu'il occupait chez le roi.

La famille de Molière ne fit pas moins d'efforts pour le détourner de cette carrière qu'elle n'en avait fait naguère pour le déterminer à rester ignorant. Si elle avait vu sa perte dans le premier parti, elle voyait sa damnation dans le second. Alarmée de ce dessein, elle dépêcha vers lui le maître de pension dont il avait reçu les leçons dans son enfance, et le chargea de lui représenter qu'il compromettrait l'honneur des siens, et les condamnait à une éternelle douleur, en embrassant une profession que réprouvaient à la fois et l'Eglise et la société. Molière, si l'on en croit Perrault, qui rapporte ce fait, écouta l'orateur sans s'émouvoir; et, après qu'il eut fini son discours, parla à son tour avec tant d'art et de talent en faveur du théâtre, qu'il parvint à convaincre l'ambassadeur de ses parents, et qu'il le déterminait même à venir prendre part à ses jeux, dont il était idolâtre (1).

La vanité de ses parents avait été vivement blessée, leur ressentiment fut long. Hormis son père et son beau-frère, aucun d'eux, en 1662, ne signa son acte de mariage. Vainement, quand il fut établi à Paris avec sa troupe, donna-t-il aux Poquelin leurs entrées : nul n'en voulut profiter. Il fut exclu de l'arbre généalogique qu'un d'eux fit dresser. Aveugle empire du préjugé! Le grand poète, l'homme de génie, ne put faire absoudre le comédien. Vaine sottise! Que serait aujourd'hui le nom de Poquelin séparé de celui de Molière (2)?

Si, au moment de monter sur la scène, il sut résister aux sollicitations qu'on lui adressa pour l'en détourner, si plus tard il ne voulut jamais consentir à en descendre, il n'en fut pas moins cruellement affligé de la conduite de sa famille à son égard. Mais l'amour de son art, l'inspiration de son génie, l'avaient guidé dans sa première démarche; son humanité, son inquiète bienveillance pour ses camarades, dont il était le seul appui, lui firent prendre la dernière résolution. Il ne fallait rien moins que ces considérations pour l'empêcher de se rendre aux vœux des siens, quelque insolente que fût la manière dont ils les exprimèrent. L'anecdote suivante, à laquelle l'ordre des temps assignerait une autre place, mais qui figurera ici plus opportunément, nous en fournit la preuve.

Après qu'il fut installé à Paris, un jeune homme vint un jour le trouver, lui avoua qu'un penchant insurmontable le portait à embrasser la carrière du théâtre, et le pria de lui donner les moyens d'obéir à sa vocation. Pour séduire Molière, il se mit à lui réciter avec beaucoup d'art plusieurs morceaux sérieux et comiques. Notre auteur, charmé d'abord de l'aisance pleine de grâce du jeune aspirant, fut plus étonné encore du talent avec lequel il débitait. Il lui demanda comment il avait appris la déclamation. « J'ai toujours eu inclination de paraître en public, lui répondit celui-ci; les régents sous qui j'ai étudié ont cultivé les dispositions que j'ai apportées en naissant; j'ai tâché d'appliquer les règles à l'exécution, et je me suis fortifié en allant souvent à la comédie. — Et avez-vous du bien? lui dit Molière. — Mon père est un avocat assez à l'aise. — En ce cas, je vous conseille de prendre sa profession : la nôtre ne vous convient point : c'est la dernière ressource de ceux qui ne sauraient mieux faire, ou des libertins qui veulent se soustraire au travail. D'ailleurs, c'est enfoncer le poignard dans le cœur de vos parents que de monter sur le théâtre; vous en savez les raisons. Je me suis toujours reproché d'avoir donné ce déplaisir à ma famille, et je vous avoue que, si c'était à recommencer, je ne choiserais jamais cette profession. Vous croyez peut-être, ajouta-t-il qu'elle a ses agréments : vous vous trompez. Il est vrai que nous sommes en apparence recherchés des grands seigneurs; mais ils nous assujettissent à leurs plaisirs, et c'est la plus triste de toutes les situations que d'être l'esclave de leur fantaisie. Le reste du monde nous regarde comme des gens perdus, et nous méprise. Ainsi, monsieur, quittez un dessein si contraire à votre honneur et à votre repos. Si vous étiez dans le besoin, je pourrais vous rendre mes services; mais, je ne vous le cèle point, je vous serais plutôt un obstacle. Représentez-vous la peine que nous avons. Incommodés ou non, il faut être prêts à marcher au premier ordre, et à donner du plaisir quand nous sommes bien souvent accablés de chagrins; à souffrir la rusticité de la plupart des gens avec qui nous avons à vivre, et à captiver les bonnes grâces d'un public qui est en droit de nous gourmander pour l'argent qu'il nous donne. Non, monsieur, croyez-moi, encore une fois, ne vous abandonnez point au dessein que vous avez pris. »

En vain Chapelle, qui survint pendant cette scène, la raison un peu troublée par les fumées du vin, essayait-il de persuader à Molière et au jeune homme lui-même que ce serait un meurtre, avec autant de dispositions pour la déclamation, d'embrasser la profession d'avocat, qu'il devait se faire comédien ou prédicateur; Molière persista dans ses conseils avec une nouvelle force, et parvint à déterminer celui-ci à renon-

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

(2) *Ménagiana*, 1715, t. II, p. 404. — *Vie de Scaramouche*, par Mezzetin (Angelo Constantini). — *Anecdotes dramatiques*, t. III, p. 129.

(3) Grimarest, p. 15. — *Histoire de la poésie française*, par l'abbé de Mervin, 1706, p. 217. — Voltaire, *Vie de Molière*, p. 8. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xix. — Petitot, p. 4. — *Histoire de Paris*, par Dulaure, 1^{re} édit., t. IV, p. 555.

(4) *Artaxerce*, tragédie représentée par l'illustre Théâtre; Paris, Cardin-Besson, 1645, in-4°. — Les frères Parfait rendent compte de cette pièce, t. VI, p. 371, de leur *Histoire du Théâtre français*.

(5) Grimarest, p. 16. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1739, p. 9. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xxix. — Petitot, p. 4.

(1) Perrault, *Hommes illustres*, p. 79.

(2) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. I, p. 52 et 75. — *Molière*, drame en cinq actes, imité de Goldoni, par Mercier, 1776, p. 193, note.

Les faits rapportés dans cet alinéa sont presque textuellement empruntés à Bret et à Mercier.

ecr à l'art dramatique. L'historien auquel nous empruntons ce fait ne dit pas s'il lui laissa l'alternative de monter dans la chaire (1).

Parmi les acteurs de l'*Illustre Théâtre*, on distinguait, outre du Parc, dit Gros-René, dont le nom est devenu plus célèbre encore par la beauté de la femme que par le talent du mari (2), Béjart aîné, Béjart cadet et Madeleine Béjart. Ceux-ci tenaient le jour d'un Joseph Béjart, auquel plusieurs actes donnent tantôt la qualité de procureur au Châtelet de Paris, tantôt celle d'huissier du roi es-eaux et forêts (3). Quelle qu'ait été sa profession, il paraît toutefois que lui et Marie Hervé, sa femme, s'occupèrent peu de l'éducation de leurs enfants, qui tous prirent le parti du théâtre. Malgré l'incurie de leurs parents, les deux Béjart se firent toujours remarquer par la noblesse et l'élévation de leurs sentiments. Molière les estimait et les aimait beaucoup. Madeleine Béjart, qui n'était pas également digne de son estime, mais pour laquelle il ressentit cependant durant quelque temps un sentiment plus tendre, figurera plus d'une fois dans cette histoire; quant à leur jeune sœur Armande-Gresinde-Claire-Elisabeth Béjart, depuis épouse de Molière, ce ne fut que dans cette même année qu'elle naquit (1643). Ne voulant point intervertir l'ordre des événements, nous nous bornerons en ce moment à donner cette date, qui ne nous sera pas inutile pour réfuter plus tard une atroce calomnie.

La régence d'Anne d'Autriche ne tarda pas à devenir orageuse. On vit bientôt, selon l'expression d'un homme d'esprit, « ce mélange singulier du libertinage et de la révolte; ces guerres à la fois sanglantes et frivoles; ces magistrats en épée; ces évêques en uniforme; ces héroïnes de cour suivant tour à tour le quartier général et la procession; ces beaux esprits factieux, improvisant des épigrammes au milieu des séditions, et des madrigaux au milieu des champs de bataille; cette physionomie de la société variée à l'infini; ce jeu forcé de tous les caractères; ce déplacement de toutes les positions; ce contraste de toutes les habitudes (4). » On conçoit facilement qu'un temps où une libre carrière était ouverte à toutes les ambitions fût favorable à l'observation des ridicules, des travers et des vices, car ils étaient tous en jeu dans ces jours de licence et d'intrigue; et, sous ce rapport, Molière, avec son esprit contemplateur, ne l'employa point inutilement. Mais cette crise devait frapper de langueur les frivoles divertissements de la scène: aussi lui fallut-il quitter Paris pour aller, avec sa troupe, tenter une fortune lointaine.

Toutes les circonstances de la vie de Molière, depuis le commencement de 1646 jusqu'en 1655, sont presque entièrement ignorées. On sait seulement qu'il consacra les quatre ou cinq premières années de cet intervalle à exploiter la curiosité des provinces; qu'il se rendit d'abord à Bordeaux, où le fameux duc d'Épernon, alors gouverneur de la Guienne, l'accueillit avec une grande bienveillance (5); que, si l'on en croit une ancienne tradition à laquelle Montesquieu accordait une entière confiance, il y fit représenter une tragédie de lui qui avait pour titre la *Thésaïde*, et dont le malheureux sort le détournait à propos du genre tragique (6). Il est, à la vérité, impossible de fournir une preuve bien positive à l'appui de cette assertion; mais on sentira qu'elle offre assez de vraisemblance, pour peu qu'on réfléchisse à la passion malheureuse que Molière eut longtemps pour le genre sérieux, passion dont le Prince jaloux et ses excursions comme acteur dans le grand emploi tragique sont les tristes témoignages. On verra aussi qu'il regardait ce sujet de la *Thésaïde* comme tout à fait propre à la tragédie, puisque ce fut lui qui plus tard le donna à traiter au jeune Racine.

On doit aussi fixer aux premières années de cette période assez peu connue de sa carrière les représentations que la *Vie de Boissat*, de l'Académie française, écrite en latin par Nicolas Chorier, de Vienne (7), nous apprend que Molière et ses camarades donnèrent dans cette ville du Dauphiné. « Jean-Baptiste Molière, dit-il, acteur distingué et excellent auteur de comédies, était venu à Vienne. Boissat lui témoignait beaucoup d'estime. Il n'allait pas, comme certaines gens qui affectaient une sottise et orgueilleuse austérité, disant du mal de lui. Quelque pièce que Molière dût jouer, Boissat voulait se trouver au nombre des spectateurs. Il voulait aussi que cet homme distingué dans son art prit place à sa table. Il lui donnait d'excellents repas et ne faisait point comme font certains fanatiques, ne le mettait point au rang des impies et des scélérats, quoiqu'il fût excommunié. Cette affection pour Molière, cette pas-

sion pour le spectacle, finit par susciter une grave querelle à Boissat. Il avait fait retenir plusieurs places au théâtre, parce qu'il devait conduire des femmes de distinction et des jeunes personnes à une comédie que Molière avait composée. Deux ou trois de ces places avaient été, par hasard, louées à Jérôme Vachier de Robillas; Boissat néanmoins les obtint toutes sans difficulté, à cause de son mérite, de son crédit, et de la distinction des femmes qu'il devait amener. Vachier se plaignit qu'on lui eût fait cette injure, et il pensait qu'il y avait là préméditation. Cet homme joignait aux avantages extérieurs un esprit vif et pénétrant, une grande force d'âme; tout était noble en lui, excepté la naissance. Il figurait parmi les familiers du duc Henri de Montmorency, dans le temps même où Boissat y figurait également et jouissait de toutes ses bonnes grâces. Supportant avec peine le chagrin qu'il ressentait de l'affront qui lui avait été fait, il cherchait l'occasion d'amener Boissat à un combat singulier et de se venger ainsi. Moi, alors, devinant les intentions de Vachier, car nous étions assez unis par une amitié qui avait existé déjà entre nos parents, j'avertis de tout les amis de Boissat, qui étaient nombreux et bien choisis; pendant ce temps-là je ne perdais pas de vue Boissat lui-même. A la fin, George de Musy, premier président de la cour des aides, et Jacques Marchier, avocat général de la même cour (à Vienne), interposant leur médiation, les deux partis se réconcilièrent, et la querelle s'apaisa. »

On sait encore qu'en 1648 Molière se trouvait à Nantes; car on lit sur un des registres de la mairie de cette ville, à la date du 25 avril: « Ce jour est venu au bureau le sieur Molière, lui et ses comédiens, et la troupe du sieur du Fresne, qui a démontré que le restant de ladite troupe doit arriver ledit jour en cette ville, et a supplié très-humblement messieurs leur permettre de monter sur le théâtre pour représenter leurs comédies. Sur quoi le bureau arrête que la troupe desdits comédiens obtiendra de monter sur le théâtre jusqu'à dimanche prochain. » Ce théâtre était dressé sur des tréteaux dans un jeu de paume qui existait encore il y a peu d'années. Molière n'y fut pas heureux; très-suivi d'abord, il eut à subir la concurrence redoutable d'un Vénitien, nommé Segalla, qui montrait des marionnettes (1).

De retour à Paris vers l'année 1650, Molière y fut accueilli avec le plus grand intérêt par son ancien condisciple le prince de Conti, qui fit venir plusieurs fois sa troupe à son hôtel pour y jouer la comédie.

En 1653, cette caravane comique partit pour Lyon, où fut représentée pour la première fois la comédie de l'*Étourdi*. La pièce et les comédiens obtinrent un succès complet, et les Lyonnais oublièrent bientôt un autre théâtre que leur ville possédait depuis quelque temps, et dont les principaux acteurs prirent le parti de passer au nouveau. Parmi eux se trouvaient de Brie, Raguenau et mesdemoiselles du Parc et de Brie.

Ces deux derniers noms nous amènent naturellement à parler des intrigues amoureuses de Molière. On s'est généralement accordé à dire qu'il eut d'abord des liaisons avec Madeleine Béjart. L'intimité qu'une sorte de communauté d'intérêts avait dû faire naître entre eux, le caractère aimant et facile de notre auteur et l'âme peu cruelle de mademoiselle Béjart, qui se vantait, dit-on, de n'avoir jamais eu jusque-là de faiblesses que pour des gentilhommes, nous portent assez à le croire, bien que ce fait n'ait peut-être été répété par certains ennemis de Molière que pour donner une apparence de fondement à la calomnie dirigée contre lui à l'occasion de son mariage, calomnie que plus tard nous saurons confondre. Quoi qu'il en soit, il paraît constant qu'il succéda dans les bonnes grâces de cette comédienne au comte de Modène, qui en avait eu, en 1638, une fille naturelle (2).

Bientôt il vit mademoiselle du Parc, dont les charmes le touchèrent. Mais cette beauté orgueilleuse et froide accueillit mal la déclaration de son amour. Son désespoir s'accrut encore par les efforts qu'il fit pendant quelque temps pour le dissimuler. Il prit à la fin le parti de le confier à mademoiselle de Brie, dont la tendre amitié essaya de l'en consoler. Nous disons l'amitié, car ce n'était peut-être d'abord que ce sentiment; mais il fit bientôt place à une affection plus vive, et qui, chez mademoiselle de Brie, était presque aussi durable. Une femme jeune, aimable et jolie, qui cherche à calmer les chagrins amoureux d'un homme de trente ans, ne peut être longtemps reléguée au rôle de confidente: aussi en prit-elle bientôt un plus actif qu'elle n'interrompit qu'au mariage de Molière. Peu de temps après, captivée par la gloire qu'il acquérait chaque jour, mademoiselle du Parc se repentit des froideurs qu'elle lui avait fait essayer; mais, soit dépit, soit crainte de ne pas trouver près d'elle la paix que lui faisaient goûter ses rapports avec mademoiselle de Brie, il sut résister aux moyens de séduction qu'elle mit en œuvre avec lui. Plus tard, il fit allusion à sa position entre ces deux femmes par les rôles de Clitandre, de Henriette et d'Armande des *Femmes savantes*, et principalement par la scène II du premier acte de ce chef-d'œuvre (3).

(1) *Magasin universel*, 28 août 1834, t. I, p. 377. — *Histoire de Nantes*, par M. A. Guépin, 2^e édit.; Nantes, 1859, p. 317.

(2) *La Fameuse comédienne, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*, Francfort, 1688, p. 7. — Grimarest, p. 20. — Petitot, p. 6. — *Dissertation sur Molière*, par M. Belfara, p. 20.

(3) Voir les *Femmes savantes*, acte I, sc. II. — *La Fameuse comédienne*, p. 8. — Petitot, p. 7.

(1) Grimarest, p. 255 et suiv. — *Vie de Chapelle*, par Saint-Marc, p. 13, à la tête des *Œuvres de Chapelle et Bachaumont*, 1755. — Mercier a mis cette anecdote en scène dans son drame de *Molière*, acte V, scène IV; mais au jeune homme il a substitué une jeune fille.

(2) *Histoire du Théâtre français*, t. VIII, p. 409. — *Galerie historique du Théâtre français*, par M. Lemaurier, t. I, p. 253 et 254.

(3) *Dissertation sur Molière*, par M. Belfara, p. 15, et note manuscrite du même.

(4) *Théâtre français, ou Recueil des chefs-d'œuvre composant le Répertoire*, Panckoucke, 1824, première livraison, *Notice sur le Tartuffe*, par M. Etienne.

(5) *Mémoires manuscrits de M. de Tralage*, art. 77 du vol. in-4^o, Q. 40. 688. — *Histoire du Théâtre français*, t. X, p. 74.

(6) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1775, t. I, p. 55. — *Études sur Molière*, par Caillava, p. 8.

(7) De Pietri Bocassati, equitis et comitis palatini viri clarissimi, Vita amicis litteratis, libri duo, Nicolai Chorrei Viennensis. Grenoble, 1680, in-12, p. 71.

D'Assoucy, dans ses *AVENTURES*, nous apprend qu'en partant de Lyon Molière et ses camarades se rendirent à Avignon, où il les suivit. Cette ville, d'après les aveux de ce troubadour épicurien, le vit se livrer avec excès à sa passion pour le jeu, dont les chances lui furent si constamment et si cruellement défavorables, qu'en moins d'un mois il demeura, selon son expression, *vêtu comme notre premier père Adam lorsqu'il sortit du paradis terrestre*. « Mais, ajoute-t-il, comme un homme n'est jamais pauvre tant qu'il a des amis, ayant Molière pour estimateur et toute la maison des Béjart pour amie, en dépit du diable et de la fortune..... je me vis plus riche et plus content que jamais ; car ces généreuses personnes ne se contentèrent pas de m'assister comme ami, elles me voulurent traiter comme parent. Étant commandés pour aller aux états, ils me menèrent avec eux à Pézenas, où je ne saurais dire combien de grâces je reçus ensuite de toute la maison. On dit que le meilleur frère est las au bout d'un mois de donner à manger à son frère ; mais ceux-ci, plus généreux que tous les frères qu'on puisse avoir, ne se lassèrent point de me voir à leur table tout un hiver..... Quoique je fusse chez eux, je pouvais bien dire que j'étais chez moi. Je ne vis jamais tant de bonté, tant de franchise, tant d'honnêteté que parmi ces gens-là bien dignes de représenter réellement dans le monde les personnages qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre (1). »

On conserve religieusement à Pézenas et dans les environs la tradition de quelques circonstances qui marquèrent le séjour que Molière y fit. A Gignac, une source avait été détournée par les soins de M. de Laurès, consul de cette petite ville, d'une prairie où elle serpentait, et, confondue avec un ruisseau, elle avait été conduite dans un grand réservoir destiné à l'usage public. Le magistrat municipal venait provisoirement de faire écrire au-dessus de ce réservoir le vers suivant :

Quon fuit ante fugax, arte perennis erit.

C'en était assez pour occuper les oisifs et les curieux, qui, assemblés devant cette inscription, se livraient, avec toute la chaleur et l'abondance méridionales, à des gloses, à des critiques et à des traductions fort diverses. Molière passe, il aperçoit le rassemblement, s'approche et vient écouter et étudier les orateurs. Il est mis au courant du sujet de la discussion et propose de substituer au vers latin le distique suivant, que M. de Laurès fit, dit-on, graver dans son dépit contre les censures de ses compatriotes :

*Avide observateur, qui voulez tout savoir,
Des ânes de Gignac c'est ici l'abreuvoir (2).*

Sur une des rives de l'Ilérault se trouve le château de Lavagnac, auprès duquel Molière, allant un jour de Gignac à Pézenas, s'aperçut que sa valise était égarée. « Ne cherchez pas, dit-il à ceux qui l'accompagnaient ; je viens de Gignac, je suis à Lavagnac, j'aperçois le clocher de Montagnac ; au milieu de tous ces *gnac* ma valise est perdue (3). Les habitants de Belarga et de Saint-Pons-de-Mauchiens, villages qui se trouvent sur la grande route, tiennent de leurs aïeux quelques détails suivants sur ce fait. Des femmes étaient occupées à travailler aux champs qui longent le grand chemin, lorsque, Molière passant, cette valise tomba de la croupe du cheval qu'il montait. Une de ces paysannes s'en aperçut, quitta ses compagnes et vint couvrir de la rotundité de ses jupes l'objet qu'elle voulait dérober. Molière, revenu sur ses pas, lui adressa la parole, mais, ne soupçonnant pas la ruse, il se remit en route et sa valise fut perdue pour lui (4).

Le prince de Conti, gouverneur du Languedoc, préférait le séjour de Pézenas à celui des autres villes de la province. Il accueillit Molière avec faveur, lui assigna des appointements et lui confia la direction des fêtes qu'il donnait, surtout à l'approche et durant la tenue des États. Le prince avait son habitation à la Grange-des-Prés, où logeaient aussi les officiers de sa maison. Molière y fut reçu avec sa troupe, et dernièrement encore, en faisant des réparations à une partie conservée du château, on a trouvé son nom gravé sur une cloison recouverte en plâtre (5).

Néanmoins il allait donner des représentations dans les petites villes voisines, Marseillan, Agde, Montagnac, et on trouve encore dans les archives de Pézenas l'ordre adressé par le prince aux consuls de mettre en réquisition les charrettes nécessaires pour transporter le théâtre de Molière et sa troupe de Marseillan à la Grange-des-Prés. On voit aussi

dans les archives de Marseillan, qu'une contribution fut établie sur les habitants pour indemniser Molière des représentations qu'il y avait données (1).

La tradition de Pézenas fait de lui le héros d'une aventure amoureuse dans laquelle il fit jouer à un mari le rôle que plus tard il devait être condamné à jouer lui-même. Il fut même, dit-on, surpris en tendre conversation, et obligé, pour échapper à de mauvais traitements, de sauter par une fenêtre (2).

Il existe dans la même ville un grand fauteuil de bois auquel une tradition a conservé le nom de fauteuil de Molière ; sa forme atteste son antiquité ; l'espèce de vénération attachée à son nom l'a suivi chez ses divers propriétaires. Voici ce que les habitants du pays racontent à ce sujet d'après l'autorité de leurs ancêtres : Pendant que Molière séjournait à Pézenas, le samedi, jour du marché, il se rendait assidûment, dans l'après-dînée, chez un barbier de cette ville, nommé Gély, dont la boutique très-achalandée était le rendez-vous des oisifs, des campagnards et des agréables ; car, avant l'établissement des cafés dans les petites villes, c'était chez les barbiers que se débitaient les nouvelles, que l'historiette du jour prenait du crédit, et que la politique épuisait ses combinaisons. Le grand fauteuil de bois occupait un des angles de la boutique, et Molière s'emparait de cette place. Un tel observateur ne pouvait qu'y faire une ample moisson ; les divers traits de malice, de gaieté, de ridicule, ne lui échappaient certainement pas, et qui sait s'ils n'ont pas trouvé leur place dans quelques-uns des chefs-d'œuvre dont il a enrichi la scène française ? On croit à Pézenas au fauteuil de Molière comme à Montpellier à la robe de Rabelais (3). D'Assoucy nous apprend qu'après avoir passé six mois dans cette cocagne, il suivit Molière à Narbonne.

De Narbonne, notre auteur se rendit, vers la fin de 1651, à Montpellier pendant la tenue des états, présidés par le prince de Conti, qui l'avait engagé à l'y venir rejoindre. L'Étourdi, représenté l'année précédente à Lyon, et le DÉPIT AMOUREUX, qui ne l'avait encore été nulle part, furent accueillis avec la plus grande faveur, et attirèrent à la troupe et à Molière d'unanimes applaudissements et de nouveaux bienfaits de la part de son ancien condisciple (4). Le prince voulut même se l'attacher en qualité de secrétaire. Le poste ne laissait pas d'être périlleux ; car Segrain dit que « Sarrasin, qui l'avait occupé, mourut à l'âge de quarante-trois ans, d'une fièvre chaude causée par un mauvais traitement de M. le prince de Conti. Ce prince lui donna un coup de pincettes à la tempe : le sujet de son mécontentement était que l'abbé de Cosnac, depuis archevêque d'Aix, et Sarrasin, l'avaient fait descendre à épouser la nièce du cardinal Mazarin (Martinozzi), et à abandonner quarante mille écus de bénéfices pour n'avoir que vingt-cinq mille écus de rente : de sorte que l'argent lui manquait souvent, et alors il était dans des chagrins contre ceux qui lui avaient fait faire cette bassesse, comme il l'appelait à cause de la haine universelle qu'on avait dans ce temps-là contre le cardinal Mazarin (5). » Toutefois, il est probable que ce ne fut pas la crainte d'un semblable sort, ou, comme le prétend Grimarest, à qui un sentiment généreux ne semble pas apparemment une raison déterminante dans une semblable position, parce qu'il aimait à parler en public, et que cela lui aurait manqué chez M. le prince de Conti, que Molière crut devoir refuser cette place, mais bien parce que rien à ses yeux ne pouvait être préférable à cet art pour lequel il n'avait pas hésité à rompre en quelque sorte avec sa famille, et qu'il sentait d'ailleurs que, quitter ses camarades, c'était les abandonner à la misère. « Eh ! messieurs, disait-il à ceux qui le blâmaient de refuser la proposition du prince, ne nous déplaçons jamais : je suis passable auteur, si j'en crois la voix publique ; je puis être un fort mauvais secrétaire. Je divertis le prince par les spectacles que je lui donne ; je le rebute par un travail sérieux et mal conduit. Et pensez-vous d'ailleurs qu'un misanthrope comme moi, capricieux, si vous voulez, soit propre auprès d'un grand ? Je n'ai pas les sentiments assez flexibles pour la domesticité. Mais, plus que tout cela, que deviendront ces pauvres gens que j'ai amenés de si loin ? Qui les conduira ? Je me reprocherais de les abandonner. » La place fut donnée à un gentilhomme nommé de Simon (6).

Molière et sa troupe parcoururent encore la province pendant plusieurs années. Dans ces diverses excursions, il fit représenter quelques farces dans le goût italien, par lesquelles il préludait à ses belles compositions. C'étaient les TROIS DOCTEURS RIVAUX et le MAÎTRE D'ÉCOLE, dont il ne nous reste que le titre. Mais deux autres de ces bluettes que nous possédons, le MÉDECIN VOLANT et la JALOUSIE DU BARBOUILLE, ne laissent pas de grands regrets pour la perte des premières. L'intrigue de ces deux petites comédies a bien quelques traits de ressemblance avec

(1) Note précitée.

(2) Note manuscrite de M. Astruc.

(3) *Études sur Molière*, par Cailhava, p. 307. — *L'Ermite en province*, par M. de Jouy, t. II, p. 273 et 274.

(4) Préface de l'édition des *Œuvres de Molière*, de 1682 (par la Grange).

(5) *Segraisiana*, 1721, première partie, p. 63 et 64. Cette anecdote est rapportée un peu différemment dans les *Manuscrits inédits* du président Bouhier. Voir la *Cour et la Ville*, par M. Barrière, p. 51.

(6) Grimarest, p. 24. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1739, p. 14. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*. — Petitot, p. 9.

(4) *Aventures de d'Assoucy*, 1677, t. I, p. 309.

(2) Note manuscrite de M. Astruc.

(5) *L'Ermite en province*, par M. de Jouy, 1819, t. II, p. 271.

(4) Note manuscrite de M. Astruc.

(5) *Notice sur le fauteuil de Molière*, par M. Astruc, Pézenas, 1876, in-8°, p. 6.

celle du MÉDECIN MALGRÉ LUI et de GEORGE DANDIN (1); « mais tout cela, » ainsi que l'a dit J.-B. Rousseau, « est revêtu du sty'e le plus bas et le plus ignoble qu'on puisse imaginer. Ainsi le fond de la farce peut être de Molière; on ne l'avait point porté plus haut de ce temps-là; mais, comme toutes les farces se jouaient à l'improvisable, à la manière des Italiens, il est aisé de voir que ce n'est point lui qui en a mis le dialogue sur le papier, et ces sortes de choses, quand même elles seraient meilleures, ne doivent jamais être comptées parmi les ouvrages d'un homme de lettres (2). » Cependant Boileau regrettait la perte du DOCTEUR AMOUREUX, autre bouffonnerie du même genre, « parce que », disait-il, il y a toujours quelque chose d'instructif et de saillant dans ses moindres ouvrages (3). »

De graves autorités nous portent à penser que Molière, se souvenant de l'accueil qu'il avait reçu à Lyon en 1655, y retourna avec sa troupe au commencement de 1657. Il paraît y avoir donné une première représentation au profit des pauvres le 19 février, et une seconde, avec la même destination, le 14 juin suivant.

Au mois de décembre de l'année 1657, la troupe nomade se rendit à Avignon, où elle avait déjà également joué en 1655. Molière y rencontra Mignard, qui, revenant d'Italie, où il avait séjourné pendant vingt-deux ans, s'était arrêté dans le Comtat pour dessiner les antiques d'Orange et de Saint-Rémy, et pour faire le portrait de la trop fameuse marquise de Gange. C'est là que se contracta entre ces deux hommes célèbres une union qui concourut, pour ainsi dire, à leur gloire mutuelle: Mignard laissa à la postérité le portrait de son ami; Molière, nouvel Arioste d'un autre Titien, consacra son poème du VAL DE GRACE à célébrer le talent de son peintre (4).

Tourmenté du désir de venir à Paris pour rivaliser avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, notre auteur, après avoir passé le carnaval à Grenoble, se rendit à Rouen, vers les fêtes de Pâques de l'année 1658. Il fit, dans le courant de l'été, plusieurs absences de cette ville pour venir sonder les dispositions du prince de Conti et du cardinal Mazarin, et, après maintes démarches, ses vœux furent enfin comblés. Son protecteur le recommanda à Monsieur; celui-ci le présenta lui-même au roi et à la reine, et il parvint à être autorisé à donner une représentation à Paris.

Le 24 octobre suivant, sa troupe joua, devant la famille royale, sur un théâtre qu'on avait fait dresser exprès dans la salle des gardes au vieux Louvre, la tragédie de NICOMÈDE de Corneille. La présence des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, qui assistaient à cette représentation, dut exciter encore l'émulation de ces débutants. Les actrices surtout obtinrent beaucoup d'applaudissements par leurs talents et leurs charmes. Mais, comme Molière ne se dissimulait pas que la troupe de ses rivaux était supérieure à la sienne dans le tragique, il tenait à donner une idée de son savoir-faire dans la comédie, où elle était plus exercée. Il s'avança donc vers la rampe, et, suivant le récit d'un de ses camarades, « après avoir remercié Sa Majesté, en des termes très-moestes, de la bonté qu'elle avait eue d'excuser ses défauts et ceux de toute sa troupe, qui n'avait paru qu'en tremblant devant une assemblée si auguste, il lui dit que l'envie qu'ils avaient eue d'avoir l'honneur de divertir le plus grand roi du monde leur avait fait oublier que Sa Majesté avait à son service d'excellents originaux, dont ils n'étaient que de très-faibles copies; mais que, puisqu'elle avait bien voulu souffrir leurs manières de campagne, il la suppliait très-humblement d'avoir pour agréable qu'il lui donnât un de ces petits divertissements qui lui avaient acquis quelque réputation, et dont il régalerait les provinces. »

L'usage de jouer des pièces en un acte ou en trois après des pièces en cinq, qui, depuis ce jour, a été conservé, sans interruption, jusqu'à nous, était alors abandonné. Louis XIV agréa l'offre de Molière, qui dans l'instant fit représenter le DOCTEUR AMOUREUX. L'auteur-acteur provoqua des rires unanimes par le comique de son jeu dans le principal rôle de cette bluette.

Le roi leur permit de s'établir sous le titre de TROUPE DE MONSIEUR, et de jouer alternativement avec les comédiens italiens sur le théâtre du Petit-Bourbon, situé vis-à-vis le cloître Saint Germain-l'Auxerrois, dans la rue des Poulies, qui descendait alors jusqu'au quai. Ils vinrent s'y fixer, et commencèrent leurs représentations le 5 novembre 1658 (5). Le duc d'Orléans, qui leur accorda sa protection et le titre de ses comédiens, y joignit le brevet de 500 livres de pension pour chacun d'eux. Mais la Grange, qui nous fait connaître ces circonstances, ajoute: « Nota que les 500 livres n'ont point été payées. »

La troupe de Molière se composait alors des deux frères Bérart, de

du Parc, de du Fresne, de de Brie, de Croisac (gagiste à deux livres par jour), et de mesdemoiselles Bérart, du Parc, de Brie et Hervé (1).

Depuis l'année 1642, époque à jamais célèbre par l'apparition sur notre horizon littéraire du plus brillant météore qui l'eût éclairé jusque-là, du MENTEUR de Corneille, la Thalie française n'avait attiré le public à ses jeux que par les turlupinades de Scarron, et par les intrigues romanesques de Rotrou. Aucun ouvrage n'avait encore rappelé la gaieté, la grâce aimable et la noble élévation dont le créateur de notre double scène avait empreint ses rôles de Cliton, de Dorante et de Géronte, quand un comédien, directeur d'une troupe nomade, qui, bien qu'agé déjà de trente deux ans, n'avait encore composé que quelques farces pour subvenir aux besoins de ses camarades, et non pour travailler à sa gloire, fit représenter dans la province où cette caravane comique se trouvait alors deux comédies en cinq actes et en vers. Une telle entreprise dut paraître bien hasardeuse de la part d'un pauvre histrion ambulant; mais cet histrion était Molière, ces pièces étaient l'ÉTOURDI et le DÉPIT AMOUREUX. Nous avons déjà dit que leur succès avait été complet à Lyon et à Montpellier. Elles furent non moins bien accueillies à Paris, où il les fit représenter dans le mois qui suivit son installation au théâtre du Petit-Bourbon. La Grange nous apprend qu'elles y passèrent pour nouvelles, et que chacune d'elles, frais déduits, produisit 70 pistoles à chacun des acteurs, alors au nombre de dix.

Ce succès est plus que suffisamment justifié par la supériorité de ces comédies sur celles du répertoire d'alors: il pourrait l'être également par leur mérite réel. En effet, on trouverait difficilement, même dans Molière, une pièce aussi fortement intriguée que la première. Quel nerf! quelle habileté dans le rôle de Mascarille! quel ensemble! quelle suite dans ses menées! Dans la seconde, quel tableau touchant et vrai des dépités, des raccommodements amoureux, et de tous ces riens charmants, brillante aurore du bonheur! Chaque spectateur est juge, et juge très-compétent, de ces sortes de scènes parce qu'il n'en est aucun qui n'y ait joué plus d'une fois un rôle. Eh bien! quel est le cœur assez glacé pour y trouver un trait à reprendre, un mot à blâmer? Quel est l'homme qui, ayant aimé, ne serait, en voyant le manège de Lucile et d'Eraste (2), près de tomber aux genoux de Molière, comme le dit la Harpe dans une autre occasion, et de répéter ce mot de Sadi: « Voilà celui qui sait comme on aime! »

Toutefois, malgré les scènes pleines de mouvement et de vérité de ses premières pièces, on ne saurait s'empêcher de lui reprocher de n'y être point encore lui-même. Presque tout ce qui lui appartient en propre dans ces deux productions, comme tout ce qu'il a emprunté à ses devanciers, est dans le goût des théâtres latin, espagnol et italien. Ce sont les intrigues d'esclaves, les menées de valets et les vieillards dupés du premier; les aventures extraordinaires et accumulées du second, et quelquefois les trivialités du troisième. Molière enfin se contentait de se montrer supérieur à ses prédécesseurs et à ses contemporains; mais il n'osait encore aborder la représentation de la vie humaine, unique source du vrai comique, alors ignorée, et depuis si souvent méconnue.

L'année 1659 fut heureuse pour sa troupe et pour sa propre gloire. Après la rentrée de Pâques, il vit bien son camarade du Fresne se retirer à Argentan, son pays natal; du Parc et sa femme l'abandonner pour le théâtre du Marais, qu'ils devaient du reste abandonner à son tour, à Pâques 1660, pour revenir à Molière; il se priva même des services modestes du gagiste Croisac; mais en compensation il enrôla un farceur en renom, Jodelet, et son frère de l'Epy, tous deux du Marais, et trois autres acteurs, nouveaux à Paris, du Croisy, sa femme et la Grange. Il ne craignit pas plus tard de confier le rôle de Tartufe à du Croisy, qui le créa avec beaucoup de talent. Quant à la Grange, doué d'une intelligence parfaite, d'une rare aménité de mœurs, et sûr dans le commerce de la vie, il devint l'ami de Molière, et donna, en 1682, avec Vinot, la première édition complète des œuvres de notre auteur.

Le 18 novembre, on applaudit pour la première fois la charmante comédie des PRÉCIEUSES RIDICULES. Avant d'apprécier cet ouvrage, et de parler de son succès et de ses effets, un coup d'œil rapidement jeté sur la société d'alors nous mettra mieux à même de calculer tout ce que le poète avait à faire en s'armant du fouet de la satire, de constater tout ce qu'il a fait.

Il existait à Paris une réunion d'hommes instruits, de femmes remarquables par leur rang et leur esprit, dont les classes un peu élevées de la capitale se faisaient un devoir de prendre le ton et les manières, et que la province elle-même s'empressait déjà de singer. Cette société tenait ses séances à l'hôtel Rambouillet. C'était là que se rendaient chaque jour la Rochefoucauld, Chapelain, Conrart, Cotin, Pellisson, Voiture, Balzac, Segrais, Bussy-Rabutin, Benserade, Desmarests, Ménage, Vaugelas, et beaucoup d'autres hommes non moins célèbres alors. La princesse mère du grand Condé, sa fille, depuis madame de Longueville, mademoiselle de Scudéri, madame de la Suze, nombre d'autres femmes aussi distinguées, et, comme pour contraster avec le ton général de la

(1) Voir notre édition des *Œuvres de Molière*, t. IV, p. 285 et suiv., et t. VI, p. 161 et suiv.

(2) *Œuvres de J.-B. Rousseau*, avec des notes par M. Amar, t. V, p. 320.

(3) *Boileau*, Amsterdam, 1742, p. 31.

(4) *Vie de Mignard*, p. 55. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1775, t. I, p. 55.

(5) Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange. — Grimarest, p. 28 et suiv. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 14 et suiv. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xxj. — *Histoire du Théâtre français*, t. VII, p. 289, note. — Petitot, p. 17.

(1) Extrait des *receptes et des affaires de la Comédie depuis Pâques de l'année 1659*, appartenant au sieur de la Grange, l'un des comédiens du Roy; manuscrit des archives de la Comédie-Française.

(2) *Le Dépit amoureux*, acte IV, sc. III.

société, madame de Sévigné, en étaient le charme et l'ornement. Ce berceau du mauvais goût, son origine, et les diverses phases de sa gloire, nous forcent à entrer dans quelques détails que leur bizarrerie nous fera peut-être pardonner.

Après l'avènement de Louis XIII, dans cet interrègne des discordes civiles où le fanatisme et l'ambition firent place pour trop peu de temps à l'amour des lettres, une femme d'une haute naissance, d'un caractère aimable, d'un esprit cultivé, Catherine de Vivonne, épouse du marquis de Rambouillet, voulut élever chez elle un autel aux belles-lettres. Elle sut y attirer le concours de personnages célèbres ; mais on n'y sacrifia guère qu'à l'afféterie.

Dame de toutes les pensées, idole de tous les cultes, madame de Rambouillet se vit chantée par les lyres de tous les poètes qui composaient sa cour. Malheureusement son prénom de Catherine n'avait rien de gaillard ni de poétique. Le vieux Malherbe prit à tâche de réparer les torts qu'un parrain peu romanesque avait eus envers elle. *Arthénice*, *Eracinte* et *Carinthe* sont les seuls anagrammes que Racan et lui purent composer avec ce nom. Le premier fut choisi pour le remplacer, et, en 1672, Fléchier, consacrant ainsi ce ridicule, s'en servit pour la désigner dans l'oraison funèbre de madame de Montausier, sa fille : « Souvenez-vous, mes frères, dit l'orateur chrétien, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était réverée sous le nom de l'incomparable *Arthénice*, où se rendaient tant de personnages de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. » C'est pour suivre ce noble exemple que Cathos et Madelon des *Précieuses ridicules*, abjurant la légende, se font appeler *Aminthe* et *Polixène* (1).

La maison de madame de Rambouillet offrit un nouvel attrait lorsque Julie d'Angennes, sa fille, commença à paraître dans le monde. Elle était faite pour y obtenir de véritables succès ; mais l'affectation dans laquelle elle avait été élevée, le faux esprit qu'on lui avait inspiré dès son enfance, lui avaient ravi tout moyen de plaire aux gens que n'avait point encore gagnés cette fièvre du mauvais goût. Cependant, comme très-peu de personnes avaient échappé à son influence, Julie d'Angennes compta de nombreux adorateurs. M. de Montausier, renommé par une sincérité poussée si loin qu'on le prit pour l'original du rôle du Misanthrope ; M. de Montausier, plus séduit par la physionomie douce et la taille noble de mademoiselle de Rambouillet que rebuté par les travers de son esprit, s'attacha à son char, et consentit à soupirer pendant quatorze ans avant d'obtenir d'elle le oui de l'hyménée. Pour arriver à cette conclusion, il lui fallut se soumettre aux règles d'amour que mademoiselle de Scudéri a consignées dans son roman de *Clélie*, c'est-à-dire s'emparer successivement du village de *Billets-Galants*, du hameau de *Billets-Doux* et du château de *Petits-Soins* ; enfin,

Naviguer en grande eau sur le fleuve de *Tendre* (2).

(1) *Les Précieuses ridicules*, sc. v.

(2) Voir la carte de *Tendre*, dans la 1^{re} partie du roman de *Clélie*, t. I, p. 309.

De graves dissertations sur des questions frivoles, de pénibles recherches pour trouver le mot d'une énigme, de la métaphysique sur l'amour, des subtilités de sentiments, et tout cela discuté avec une recherche exagérée de tours et un raffinement puéril d'expressions, tels étaient les sujets dont s'occupait cet aréopage hermaphrodite. « L'on a vu, il n'y a pas longtemps, dit la Bruyère, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit. Ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible. Une chose dite entre eux peu clairement entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes toujours suivies par de longs applaudissements. Par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiment et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour servir à ces entretiens, ni bon sens, ni mémoire, ni la moindre capacité ; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux et où l'imagination a le plus de part. »

Les usages de ces coterie n'étaient pas moins bizarres que les discours qui s'y tenaient. Les femmes affectaient entre elles une exagération romanesque de sentiments. Elles ne s'appelaient que *ma chère*, et ce mot avait fini par servir à les désigner généralement.

Une *chère*, une *précieuse* devait se mettre au lit à l'heure où sa société habituelle lui rendait visite. Chacun venait se ranger dans son alcôve, dont la ruelle était ornée avec recherche. Pour être admis à ces cercles, il fallait avoir prouvé qu'on connaissait, comme le dit Madelon, le *fin des choses*, le *grand fin*, le *fin du fin*, et y être présenté par un des hommes qui y donnaient le ton. Les abbés de Bellebat et du Buisson avaient, selon le *Dictionnaire des Précieuses* de Saumaise, le titre de *grands introducteurs des ruelles*. C'était chez eux, chez le premier surtout, que les jeunes gens allaient s'instruire des qualités indispensables aux hommes qui voulaient fréquenter les cercles des *chères* (4).

Mais, outre ces profès en l'art des précieuses et ces jeunes initiés, on rencontrait encore chez chaque femme un individu qui, revêtu du titre singulier d'*alcoviste*, était son chevalier servant, l'aidait à faire les

honneurs de sa maison et à diriger la conversation. Un pareil rôle, par la familiarité qu'il exigeait entre les précieuses et ceux qui le remplissaient auprès d'elles, semblerait aujourd'hui devoir être une source de désordres et une cause de scandale. Il n'en produisit alors aucun, et ne donnait pas même lieu à la moindre interprétation maligne. Saint-Evremond s'est chargé de nous donner l'explication de l'innocence de ses effets : « L'alcoviste, dit-il, n'était que pour la forme, parce qu'une précieuse faisait consister son principal mérite à aimer tendrement son amant sans jouissance, et à jouir solidement de son mari avec aversion. »

Voilà les extravagances, voilà les folies en action que Corneille, que Bossuet, et les personnages justement célèbres que nous avons déjà nommés semblaient sanctionner par la fréquentation des salons qui en étaient

(4) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. II. Avertissement sur les *Précieuses ridicules*.



Le grand fauteuil de bois occupait un des angles de la boutique... — PAGE 6.

les théâtres. Que l'on mette dans la balance d'un côté une fille de nos rois, protectrice des Cotin, d'illustres apôtres de la chaire de vérité, des auteurs pompeusement vantés et de l'autre un pauvre comédien de province venant chercher à Paris des ressources qu'il n'avait pu trouver dans ses excursions; et que l'on réfléchisse un seul instant si la lutte dut sembler assez inégale, l'entreprise assez aventureuse. Il eut par la suite plus d'un imitateur: mais, s'il attaquait un adversaire alors plein de vie et redoutable, les Héros de ROMAN mis en jeu par Boileau, en 1710, n'étaient plus guère qu'un coup porté à un ennemi à terre.

Ce fut le 18 novembre 1659 que Molière livra cette attaque au faux goût. Outre qu'une pièce en un acte et en prose était alors une nouveauté, le titre de celle-ci n'avait pas peu servi à exciter une curiosité générale. Les suppôts de la ligue contre le naturel y assistaient pour la plupart; et, malgré le nombre des spectateurs à la fois juges et parties, la vérité du tableau força tous les suffrages. « J'étais, dit Ménage, à la première représentation des PRÉCIEUSES RIDICULES. Mademoiselle de Rambouillet y était, madame de Grignan, tout l'hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connaissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général; et j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l'effet qu'elle allait produire. Au sortir de la comédie, prenant M. Chapelain par la main: « Monsieur, lui dis-je, nous approuvons, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens; mais, pour me servir de ce que saint Remi dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et adorer ce que nous avons brûlé. » Cela arriva comme je l'avais prédit; et, dès cette première représentation, on revint du galimatias et du style forcé (1). »

Emporté par son admiration soudaine pour un comique si franc, un vieillard, auquel cet ouvrage révélait un Ménandre nouveau, s'écria du milieu du parterre: « Courage, Molière! voilà la véritable comédie (2)! » Ce mot, qui est devenu le jugement de la postérité, est remarquable sans doute; mais, comme l'a dit la Harpe, « il n'est que le suffrage de la raison, tandis que celui de Ménage ste le sacrifice de l'amour-propre et le plus grand triomphe de la vérité. »

Le succès des PRÉCIEUSES fut tel à la première représentation, que, dès la seconde, la troupe doubla le prix des places (3). A ce chorus d'applaudissements vinrent encore se joindre ceux de la cour. L'ouvrage fut envoyé au bas des Pyrénées, où elle se trouvait occupée à débattre de grands intérêts. Il y reçut le même accueil qu'à Paris. On assure que Molière, éclairé par ce double succès, dit alors: « Je n'ai plus que faire d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre; je n'ai qu'à étudier le monde (4). » Il livra sa pièce à l'impression; mais,

dans la préface, où, tout en s'excusant de le faire, il raille encore les originaux qu'il a pris pour modèles, il crut devoir cependant, pour détourner de lui la colère de personnages puissants, déclarer qu'il n'avait pas eu en vue les véritables précieuses, mais celles qui les imitaient mal (car on attachait alors à ce mot le sens le plus avantageux), et protester même que c'était contre son gré qu'il publiait son ouvrage.

Il serait inexact de dire que cette victoire remportée sur l'ambitieuse déraison la détruisit entièrement; mais il est certain du moins que ses défenseurs confus se dispersèrent, et n'osèrent même pas faire entendre de plaidoyer en sa faveur. Le style contourné et amphigourique fut abandonné; et, s'il resta encore aux femmes pendant un certain temps une prétention pédantesque au savoir, ne devons-nous pas nous en réjouir, puisque ce fut ce ridicule rebelle et invétéré qui provoqua le second manifeste de Molière, l'admirable comédie des FEMMES SAVANTES?

On devine bien cependant que, si les faiseurs de madrigaux à la Mascaille et les nomb euses Cathos que notre auteur avait joués ne crurent pas devoir élever la voix contre ce sanglant arrêt, les ennemis de sa gloire n'imitèrent pas leur silence, et que rien ne fut épargné pour ravaler le mérite de la nouvelle production. La tourbe des envieux fut en émoi, et, dans l'aveuglement de leur haine, ils ne trouvèrent rien de mieux que de l'accuser de tirer toutes ses pièces de Guillot-Gorju, un des plus misérables farceurs de ce siècle.

Ici commence, pour Molière et pour notre théâtre, une ère toute nouvelle. Jusque-là imitateur habile, quelquefois rival heureux des Latins et des Italiens, il ne nous avait intéressés qu'aux ruses d'un valet ou aux amours de deux jeunes gens. Dès ce moment, il s'engage à nous faire rire aux dépens de nos ridicules; il se propose pour but de nous en corriger. Répétons-lui avec le vieillard du parterre: « Courage! voilà la bonne comédie! »

On est fâché de le voir, après avoir donné une si grande, une si noble direction aux jeux de la scène, revenir aussitôt à ce genre d'intrigue qu'il semblait avoir abandonné. Sans doute on retrouve dans SCANARILLE ou le COCU IMAGINAIRE quelques traits assez fidèles des mœurs des petits bourgeois de ce temps, qui, aimant bien leurs femmes, les bat-



Il l'encouragea, loua ses dispositions, et lui fit don de cent louis. — PAGE 13.

taient mieux encore. Mais quelle intention morale peut-on supposer à l'auteur? Quel travers, quel défaut, quel vice a-t-il eu dessein de signaler, de corriger ou de punir? Nous ne le devinons pas; à moins cependant que la moralité de la pièce ne soit renfermée dans ces deux vers aux maris trompés:

Quel mal cela fait-il? La jambe en devient-elle
Plus tortue après tout, et la taille moins belle?

Et, dans ce cas, Molière, que nous verrons si malheureux de ses infortunes conjugales, Molière, qui, pour nous servir de l'image plaisante de la Fontaine, en mettait son bonnet

Moins aisément que de coutume,

eût bien dû se persuader tout le premier ce qu'il cherchait à faire croire

(1) *Ménagiana*, édit. de 1715, t. II, p. 65.

(2) Grimarest, p. 36. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xxiv. — Petitot, p. 17.

(3) *Lettre sur Molière*, insérée au *Mercur de France*, mai 1740. — Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange.

(4) *Segraisiana*, 1721, première partie, p. 212. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 1.

aux autres. Mais non, il n'eut évidemment d'autre but que celui de faire rire; et il était difficile, à la vérité, de le mieux atteindre. Néanmoins, on regrette que ce soit fréquemment aux dépens de la vérité. Le personnage de Sganarelle est trop souvent invraisemblable pour offrir toujours de l'intérêt, trop souvent bouffon pour être toujours comique; c'est un de ces caractères de convention, une de ces caricatures de fantaisie, assemblage bizarre de trivialité et de bonne plaisanterie, de verve et de grossièreté, que les auteurs qui précéderent Molière avaient naturalisés sur notre scène, et qu'il en expulsa après s'être courbé devant l'idole, comme pour la renverser plus sûrement.

Quoi qu'il en soit du mérite de cette pièce, son succès fut tel, dès la première représentation, donnée le 28 mai, qu'elle attira constamment la foule pendant plus de trente représentations, malgré la chaleur de la saison et les fêtes du mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse, célébré à Fontarabie le 5 juin 1660; fêtes qui forcèrent toute la cour à se rendre dans le midi de la France (1).

Aux cris des zôiles effrayés de la vogue de Molière se joignirent les plaintes d'un pauvre bourgeois dont le dépit n'avait pas la même cause. La beauté et l'humour avenant de sa femme lui avaient procuré une juste mais malheureuse célébrité. Il se persuada que c'était lui que l'auteur avait mis en scène, sous le nom de Sganarelle, et en témoigna hautement son ressentiment. Il voulait l'attaquer, mais un ami obligeant s'efforça de lui faire entendre qu'il n'y avait rien de commun entre lui et un mari dont les affronts n'étaient qu'imaginaires; et, soit qu'il sentit toute la justesse de cette réflexion, soit plutôt qu'il désespérât de mettre les rieurs de son côté, il prit le parti de garder le silence et de ne pas retourner voir la pièce.

Le second titre de cette comédie, celui qu'on lui donnait et qu'on lui donne encore le plus ordinairement, nous paraît aujourd'hui d'une licence intolérable; mais ce mot qui nous choque si fort, ce mot, qu'on ne trouve plus que dans le vocabulaire du bas peuple, le mot *cocu*, enfin, puisqu'il faut le prononcer, était autrefois employé par les gens de la meilleure compagnie. La correspondance charmante d'une femme dont Bussy lui-même n'a jamais cherché à attaquer les mœurs, de madame de Sévigné, nous l'offre mainte et mainte fois, même dans les lettres adressées à sa fille. On le rencontre non moins souvent encore dans un monument historique du même temps, les *Mémoires du cardinal de Retz*. Nous devons citer surtout, pour donner une juste idée de l'innocence, nous allions dire du crédit de cette expression, dans le grand siècle, une réponse d'une dame Loiseau, bourgeoise riche, et renommée par la vivacité de ses saillies. Le roi, l'apercevant un jour à son cercle, et voulant mettre ce talent à l'épreuve, dit à la duchesse de « Quel est l'oiseau le plus sujet à être cocu? » lui demanda aussitôt la duchesse. — C'est le duc, madame, » répondit la spirituelle interlocutrice; et l'on ne dit pas que la demande, qui passerait aujourd'hui pour licencieuse dans la bouche d'une femme, ait en aucune façon choqué la cour et le roi, et les ait empêchés d'applaudir à la repartie (2).

Molière eut recours, dans cette même année, à la bonté du monarque, qui, par un amour-propre bien entendu, protégeait avec empressement toutes les gloires de son royaume; qui, s'entourant de tous les lauriers, de toutes les palmes, en faisait, selon l'expression d'un de nos écrivains, des fleurons de sa couronne, et semblait se dire, du moins avec un noble orgueil: « L'Etat, c'est moi (3) ». La salle du Petit-Bourbon, où la troupe de Molière donnait ses représentations, fut abattue vers la fin d'octobre, lorsqu'on eut résolu de bâtir la colonnade du Louvre; admirable chef-d'œuvre dont l'auteur, Claude Perrault, eut, pendant quelque temps, la crainte de voir préférer à son plan celui du cavalier Bernin. Louis XIV accorda à Molière la salle du Palais-Royal (4). Richelieu l'avait fait bâtir pour la représentation de *Mirame*, tragédie jouée en 1659, sous le nom de Desmarets, dans laquelle il avait composé plus de cinq cents vers, et dont la mise en scène lui coûta, selon Gui Patin, cent mille écus, trois cent mille selon d'autres contemporains (5); selon tous, sa réputation de bel esprit. C'est cette même salle qui, consacrée, après la mort de Molière, à la représentation des tragédies lyriques, appelées depuis *opéras*, fut détruite en 1765 par un incendie, et qui, reconstruite peu après, fut incendiée de nouveau le 8 juin 1781. La troupe de Molière y débuta le 20 janvier 1661 par le *DÉPIT AMOUREUX* et le *COCU IMAGINAIRE*. Laissons la Grange nous raconter les causes et les soucis de ce déplacement. Son récit, simple et senti, est plus propre à bien faire connaître Molière et ses relations avec ses camarades que des pages plus brillantes et des phrases plus sonores:

« Le lundi XI^e octobre, le théâtre du Petit-Bourbon commença à être démoli par M. de Ratabon, surintendant des bâtiments du roi, sans en avertir la troupe, qui se trouva fort surprise de demeurer sans théâtre. On alla se plaindre au roi, à qui M. de Ratabon dit que la place de la

salle était nécessaire pour le bâtiment du Louvre, et que, les dedans de la salle, qui avaient été faits pour les ballets du roi, appartenant à Sa Majesté, il n'avait pas cru qu'il fallût entrer en considération de la Comédie pour avancer le dessein du Louvre. La méchante intention de M. de Ratabon était apparente. Cependant la troupe, qui avait le bonheur de plaire au roi, fut gratifiée par Sa Majesté de la salle du Palais-Royal, Monsieur l'ayant demandée pour réparer le tort qu'on avait fait à ses comédiens: et le sieur de Ratabon reçut un ordre exprès de faire les grosses réparations de la salle du Palais-Royal: il y avait trois poutres de la charpente pourries et étayées, et la moitié de la salle découverte et en ruine. La troupe commença, quelques jours après, à faire travailler au théâtre, et demanda au roi le don et la permission de faire emporter les loges du Bourbon et autres choses nécessaires pour leur nouvel établissement, ce qui fut accordé, à la réserve des décorations, que le sieur de Vigarani, machiniste du roi, nouvellement arrivé à Paris, se réserva, sous prétexte de les faire servir au palais des Tuileries; mais il les fit brûler jusques à la dernière, afin qu'il ne restât rien de l'invention de son prédécesseur, qui était le sieur Torelli, dont il voulait ensevelir la mémoire. La troupe, en butte à toutes ces bouffonneries, eut encore à se parer de la division que les autres comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais voulurent semer entre eux, leur faisant diverses propositions pour en attirer, les uns dans leur parti, les autres dans le leur. Mais toute la troupe de Monsieur demeura stable. Tous les acteurs aimaient le sieur de Molière, leur chef, qui joignait, à un mérite, une capacité extraordinaires, une honnêteté et une manière engageante qui les obligeaient tous à lui protester qu'ils voulaient courir sa fortune et qu'ils ne le quitteraient jamais, quelque proposition qu'on leur fit et quelque avantage qu'ils pussent trouver ailleurs. Sur ce fondement, le bruit se répandit dans Paris que la troupe subsiste, qu'elle s'établit au Palais-Royal avec la protection du roi et de Monsieur. » Pendant cette suspension de plus de trois mois, ils allèrent jouer plusieurs fois la comédie à la ville, c'était ce qu'on appelait *aller en visite*: ils en firent chez des grands seigneurs, le maréchal d'Aumont, le duc de Roquelaure, le duc de Mercœur; ils en firent également chez des financiers, et notamment chez Fouquet, qui se montra de beaucoup le plus généreux de tous les visiteurs. Enfin ils jouèrent six fois au palais du Louvre et à Vincennes, et la munificence du roi, comme la rémunération privée, les indemnisaient à cette occasion par une somme de 5,415 livres (1).

La salle du Palais-Royal ne fut point inaugurée par un triomphe; et le peu de succès de la première nouveauté qui y fut jouée, le 4 février, dut faire regretter à Molière les beaux jours du théâtre du Petit-Bourbon.

Ses deux premières pièces, après avoir charmé la province, étaient venues faire les délices de Paris: les *PRÉCIEUSES RIDICULES* avaient jeté l'alarme dans le camp de l'Hôtel Rambouillet; le *COCU IMAGINAIRE* avait transporté de fureur l'honnête bourgeois dont nous avons parlé et un grand nombre d'autres, ses compagnons d'infortune: on avait attribué par envie le succès de ces derniers ouvrages au mérite dont Molière avait fait preuve en en remplissant les principaux rôles: de là grande jalousie de la part des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, puissamment protégés, et qui, tout en joignant leurs voix au chorus d'improbation contre les pièces, auraient bien voulu qu'on portât le même jugement sur le talent de l'acteur, auquel ils gardaient d'ailleurs rancune pour certaine épigramme des *PRÉCIEUSES*: beaux esprits, femmes savantes, mais trompés, acteurs en vogue, tous conspiraient contre l'auteur; et l'on pouvait prévoir le sort du *PRINCE JALOUX*.

Le genre faux de la pièce et le jeu de Molière déplacé dans le dramatique justifiaient toutes les espérances de la cabale. La pièce disparut de l'affiche après la cinquième représentation (2).

Mais un grand succès nait quelquefois d'un grand revers: c'est à la malheureuse tragédie de *THÉODORE* que nous devons *HÉRACLIS*; *ZAÏRE* fit pardonner *ERVENILE*: les si flets, accompagnement ordinaire de *DON GARCIE*, se changèrent en fanfares de gloire pour accueillir le tuteur d'Isabelle. Ce fut le 24 juin que Molière se vengea de ses ennemis par le succès de *L'ÉCOLE DES MARIS*. Cette pièce, qui, malgré les efforts des envieux, obtint d'abord les applaudissements de Paris, fut ensuite représentée dans une réjouissance donnée par Fouquet, le 12 du mois suivant, dans sa magnifique terre de Vaux. La reine d'Angleterre, Monsieur, frère du roi, et Henriette d'Angleterre, que ce prince venait d'épouser, y assistaient, et joignirent leurs augustes suffrages à ceux que cette excellente comédie avait déjà su se concilier (3).

Le nom du trop fameux surintendant se rattache également à un autre triomphe de Molière. Les *FACHEUX* furent représentés le 17 août chez ce favori et cette victime de l'inconstante fortune, dans une fête à jamais mémorable. Tous les mémoires du temps (4) s'accordent à vanter la magnificence de la réception que fit au roi et à toute sa cour ce Mécène

(1) *Mémoires secrets de M. le comte de Bussy-Rabutin*, Amsterdam, 1768, p. 20. — Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*, t. I, p. 30 et suiv.

(2) *Ménagiana*, édition de 1715, t. II, p. 79.

(3) *Théâtre français*, première livraison: *Notice sur le Tartuffe*, par M. Etienne.

(4) *Muse historique de Loret*, du 30 octobre 1660. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 17. — *Histoire du Théâtre français*, t. VIII, p. 239. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. II, p. 107.

(5) *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson, édit. de 1743, t. I, p. 106.

(1) *Registre de la Grange*.

(2) *Nouvelles nouvelles*, par Dévisé, troisième partie, p. 227. — Grimarest, p. 42. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xxv. — *Histoire du Théâtre français*, t. IX, p. 15. — Petitot, p. 49.

(3) *Muse historique de Loret*, du 17 juillet 1661.

(4) Entre autres les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. V, p. 461, et ceux de Choisy, p. 467.

financier, qui avait, comme l'a fait observer l'historien de notre fabuliste, Pellisson pour premier commis, le Nôtre pour dessinateur de ses jardins, le Brun pour décorateur de ses palais, Molière pour composer ses divertissements, la Fontaine pour poète ordinaire (1).

Mazarin n'était plus, et sa mort avait ouvert un vaste champ à toutes les ambitions. Fouquet, aspirant à la succession de ce ministre, avait sur ses rivaux la supériorité que donne une immense fortune. Afin de mettre dans tout son jour ce titre au portefeuille, il voulut recevoir son roi dans une fête qui étalât à ses yeux tous les brillants prestiges des arts.

Pour réunir toutes ces merveilles par un lien commun, Fouquet pria Molière de composer une comédie qui comportât de nombreux divertissements : ils furent confiés à Beauchamp, et ne se ressentirent que peu de la précipitation avec laquelle ils avaient été ajoutés à la pièce. Le Brun interrompit un moment ses Victoires d'Alexandre pour peindre les décorations théâtrales : Torelli fut chargé de les mettre en mouvement ; enfin Pellisson, sans pressentir, non plus que Fouquet, l'orage qui menaçait leurs têtes, composa le prologue que débita la naïade Bérart, morceau remarquable par l'élégance et la pureté du style.

Le charme et l'admirable effet que l'on devait attendre de la réunion de tant de talents divers furent encore surpassés par l'émulation que la présence de Louis XIV communiqua aux artistes. La grossesse de la reine l'avait empêchée d'accompagner son époux ; mais un grand nombre de seigneurs, de princes, Monsieur, Madame, et la reine-mère, assistaient également à cette fête. La Fontaine, qui s'y trouvait, nous en a laissé le récit dans une lettre adressée à M. de Maucroix (1).

On se promena d'abord dans le parc, au milieu des jets d'eau et des cascades qui jaillissaient de toutes parts. Bientôt après, on se rendit dans la salle où était servi un repas digne de l'amphitryon et des conviés. On gagna ensuite une allée de sapins où le théâtre se trouvait dressé.

Molière nous apprend lui-même, dans son avertissement, que, « d'abord que la toile fut levée, il parut sur le théâtre en habit de ville, et, s'adressant au roi avec le visage d'un homme surpris, fit des excuses sur ce qu'il se trouvait là seul et manquait de temps et d'acteurs pour donner à Sa Majesté le divertissement qu'elle semblait attendre. » En même temps, au milieu de vingt jets d'eau naturels, un rocher se changea en une coquille, d'où sortit bientôt après la naïade Bérart, chargée de débiter le prologue de Pellisson. Cette coquille fut une des merveilles qui charmèrent le plus les spectateurs. La Fontaine ne l'oublie pas dans son récit, et elle devint le sujet de plusieurs chansons, dont une se termine ainsi :

Peut-on voir nymphe plus gentille
Qu'était Bérart l'autre jour ?
Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille,
Tout le monde disait à l'enour,
Lorsqu'on vit ouvrir sa coquille :
Voici la mère d'Amour (2).

Les FACHEUX, rendus avec un parfait ensemble, reçurent de fréquentes marques d'approbation. L'esprit et l'art dont l'auteur avait fait preuve firent pardonner ce genre, alors tout nouveau, de pièces à tiroir. La Fontaine, dans sa lettre déjà citée, dit de cette production d'un homme dont il appréciait dès lors le génie, comme il devait plus tard apprécier les qualités de son cœur :

C'est un ouvrage de Molière :
Cet écrivain, par sa manière,
Charme à présent toute la cour :

J'en suis ravi, car c'est mon homme.
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il allait ramener en France
Le bon goût et l'air de Terence ?
Plante n'est plus qu'un plat bouffon,
Et jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie ;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon in illo tempore.
Nous avons changé de méthode ;
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

Nous voyons encore dans l'avertissement de Molière que « l'intention était aussi de donner un ballet ; mais comme il n'y avait qu'un petit

nombre choisi de danseurs excellents, on fut contraint de séparer les entrées de ce ballet, et l'avis fut de les jeter dans les entr'actes de la comédie, afin que ces intervalles donnassent le temps aux mêmes baladins de revenir sous d'autres habits ; de sorte que, pour ne point rompre aussi le fil de la pièce, on s'avisait de les coudre au sujet du mieux que l'on put et de ne faire qu'une seule chose du ballet et de la comédie. » C'est cette circonstance qui donna naissance à la *comédie-ballet*, genre jusqu'alors ignoré.

Un feu d'artifice ou plutôt un déluge de feu, un bal brillant, une collation splendide, complétèrent dignement cette fête si réjouissante pour la foule, qui n'était point initiée aux noirs mystères qu'elle cachait, si cruelle pour Fouquet, auquel ils venaient d'être dévoilés.

Le surintendant, qui avait su par son influence balancer auprès du roi le crédit de Mazarin, délivré, par la mort de ce premier ministre, d'un rival redoutable, avait cru pouvoir s'abandonner avec une plus ample liberté à de nouvelles profusions. L'esprit des jeunes seigneurs, les lyres des poètes n'avaient pu résister aux prodigalités vraiment royales de cet homme, dont, selon l'expression de Bussy-Rabutin, *on était le pensionnaire sitôt qu'on voulait l'être* (1). La vertu des femmes les plus belles, les plus aimables de la cour n'avait pas fait meilleure contenance, quand le refus d'une obscure fille d'honneur vint mettre fin à cette longue suite de succès. *Le surintendant trouva une cruelle, et bientôt s'éroula l'échafaudage de son vain bonheur.*

Mademoiselle de la Vallière, dont le nom rappelle d'aimables vertus et de tendres faiblesses, était attachée à la maison de Madame, belle-sœur du roi. La douceur de ses mœurs, la modestie de son caractère, la rendaient, pour ainsi dire, inaperçue au milieu de cette cour bruyante. Cependant Fouquet, dont le cœur blasé ne pouvait plus trouver que dans un perpétuel changement, non pas le bonheur, mais un plaisir éphémère, jeta les yeux sur elle, et, séduit par sa grâce, la voulut donner pour remplaçante aux femmes des plus grands seigneurs. La froideur avec laquelle la Vallière reçut ses hommages piqua davantage les desirs du surintendant, peu habitué à un semblable accueil. Il chargea la complaisante madame du Plessis-Bellière de faire cesser les rigueurs et les scrupules de la jeune bayadère à laquelle il avait jeté le mouchoir, par l'offre de deux cent mille francs !!! Il en coûte si peu à un ministre pour être galant ! La somme était honnête ; mais la condition déplut à mademoiselle de la Vallière.

Fouquet, étonné de ce refus, brôla d'en connaître la cause ; il découvrit bientôt, par des agents secrets, les intelligences encore mystérieuses de Louis XIV et de cette femme qui lui fit goûter le bonheur si doux et si peu connu des rois d'être aimé pour soi-même. Rencontrant un jour dans l'antichambre de Madame mademoiselle de la Vallière, il voulut lui faire comprendre qu'il connaissait celui qui possédait son cœur. Celle-ci, irritée de recevoir un tel compliment d'un tel homme, se troubla, se retira outrée, et alla le soir même instruire le roi de l'indiscrète félicitation de Fouquet, et des propositions qu'elle en avait précédemment reçues. Dès lors la ruine de Fouquet fut résolue. Il n'avait été nullement inquiété tant qu'à l'exemple de Mazarin il n'avait fait que dilapider les trésors de la France ; sa perte fut jurée dès qu'on apprit qu'il avait osé soupçonner pour la maîtresse du monarque.

La fureur jalouse de Louis XIV lui permit d'abord difficilement de comprendre qu'il était prudent d'user quelque temps de dissimulation avec un homme qui s'était fait d'innombrables créatures. Il consentit avec peine à différer la vengeance de son amour.

Il était plein de ce sombre projet, quand Fouquet sollicita la faveur de lui donner, à Vaux, la fête dont nous avons énuméré les merveilles. Le rôle qu'on l'avait forcé de prendre lui fit un devoir de s'y rendre. Le luxe qu'il remarqua dans ce magique séjour put bien l'indisposer encore contre l'amphitryon ; mais, ce qui l'irrita, ce qui le mit hors de lui-même, ce fut un portrait de mademoiselle de la Vallière qu'il aperçut dans le cabinet de son rival infortuné. Il voulait le faire arrêter sur-le-champ ; mais la reine-mère l'en détourna par ce mot bien simple, mais bien fort : *Quoi ! au milieu d'une fête qu'il vous donne !* Un billet de madame du Plessis-Bellière, remis à Fouquet pendant cette fête même, lui apprit le danger qu'il avait couru et son ajournement momentané. Chacun sait, et ce n'est point ici le lieu de le répéter, quel fut son sort et celui du généreux Pellisson.

Tels étaient les desseins, les tourments qui agitaient quelques spectateurs des FACHEUX. Le roi, cependant, malgré son trouble intérieur, eut assez de présence d'esprit pour adresser à Molière un reproche d'omission. *Voilà, lui dit-il après la représentation, en voyant passer M. de Soyecourt, son grand-veneur ; voilà un grand original que vous n'avez point encore copié.* « C'en fut assez, dit l'auteur du MÉNAGIANA, qui rapporte ce fait ; cette scène fut faite et apprise en moins de vingt-quatre heures. » Et le roi eut la satisfaction, à la représentation de cette comédie donnée à Fontainebleau, le 27 du même mois, d'y voir joint ce rôle dont il avait eu la bonté de lui ouvrir les idées (2).

Mais une particularité non moins plaisante que la scène ajoutée, par-

(1) *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, par M. Walckenaer, troisième édition, p. 52.

(2) *Lettre à M. de Maucroix*, du 22 août 1661, dans les *Œuvres de la Fontaine*, Lefèvre, 1825, t. VI, p. 402.

(3) *Recueil manuscrit de chansons historiques et critiques*, in-fol., t. IV, p. 285, cité dans les *Œuvres de la Fontaine*, Lefèvre, 1825, t. VI, p. 507, note.

(1) *Mémoires de Bussy-Rabutin*, Paris, 1704, t. II, p. 428.

(2) *Épître dédicatoire des Facheux*. — *Ménagiana*, édit. de 1715, t. III, p. 24. — Grimarest, p. 49. — *Histoire du Théâtre français*, t. IX, p. 68 et 69, notes. — *Récréations littéraires*, par Ciceron-Rival, p. 5.

ticularité que nous ne trouvons pas aussi invraisemblable qu'elle le semble à Bret, c'est que Molière, ignorant entièrement les termes de chasse, s'adressa à M. de Soyecourt lui-même, qui l'initia complaisamment au dictionnaire de la vénerie : jouant à peu près dans cette occasion le rôle que joue Arnolphe dans l'ÉCOLE DES FEMMES, lorsqu'il prête cent pistoles à Horace pour mener à bout son intrigue amoureuse (1). M. de Soyecourt, homme fort distrait et très-spirituel, s'était rendu la risée de la cour par la simplicité de ses réparties ; et Molière ne pouvait plus avoir de scrupules, et ne courait plus le risque de le ridiculiser : on ne lui avait rien laissé à faire de ce côté. Madame de Sévigné, dans ses lettres, s'égaye souvent à ses dépens, et fait plus d'une fois allusion à une réponse dans laquelle il s'est peint tout entier. Il était couché dans une même chambre avec plusieurs de ses amis : il se mit, pendant la nuit, à parler très-haut à l'un d'eux. Un autre, plus désireux de reposer que de l'entendre, lui dit : *Eh ! morbleu ! tais-toi ; tu m'empêches de dormir.* — *Est-ce que je te parle, à toi ?* lui répondit tranquillement le naïf M. de Soyecourt (2).

Nous avons dit que cette scène du chasseur avait été ajoutée à la pièce en vingt-quatre heures. La pièce elle-même, ainsi que nous l'apprend Molière dans son avertissement, fut conçue, faite, apprise et représentée en quinze jours. Rien ne prouve mieux combien Grimarest était mal instruit lorsqu'il disait que Molière composait difficilement ; et combien au contraire Boileau, qui du reste ne flatta jamais son ami, était fondé à le qualifier de

Rare et sublime esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine.

Craignant cependant de manquer de temps, il avait prié Chapelle de composer la scène du pédant Caritides. Ses envieux ne manquèrent pas d'attribuer à son ami le succès de la pièce ; celui-ci ne s'en défendit que faiblement, « comme ces jeunes gens, a dit Chamfort, qui, soupçonnés d'être bien reçus par une jolie femme, paraissent, dans leur désaveu même, vous remercier d'une opinion si flatteuse, et n'aspirer en effet qu'au mérite de la discrétion. » Boileau fut alors chargé par le véritable auteur de dire à Chapelle que, s'il ne démentait pas promptement les bruits que l'on répandait contre lui, Molière se verrait forcé de montrer, à qui la voudrait voir, la scène que celui-ci lui avait apportée, et qu'il avait été obligé de refaire entièrement. Nous n'avons pas besoin de dire que Chapelle consentit alors à rompre le silence (3).

Si plus d'un trait des FACHEUX fait reconnaître le poète comique, il est une scène qui décèle le poète philosophe. Molière, concevant les services que l'auteur dramatique peut rendre à la société, seconda dans cette pièce les efforts de son roi pour abolir la barbare coutume du duel. Les édits de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, n'avaient pu détourner les Français de s'égorger pour un mot équivoque, ou même de se charger de la vengeance d'un tiers : notre auteur essaya de proscrire par le ridicule ce préjugé qui avait résisté aux lois, en faisant, dans ses FACHEUX, refuser un duel par un homme d'une valeur reconnue (4). « Cet exemple, dit Chamfort, n'apprendra-t-il point aux poètes quel emploi ils peuvent faire de leurs talents, et à l'autorité quel usage elle peut faire du génie ? »

Que de regrets excite l'avertissement placé à la tête de cette production ! « Le temps viendra de faire imprimer mes remarques sur les pièces que j'aurai faites. » Une mort prématurée empêcha Molière d'exécuter ce travail, qui, certes, eût pu servir de poétique à la comédie. Peut-être nous eût-il révélé le secret de son art, cet immortel génie qui, depuis un siècle et demi, est resté sans rival, comme il avait été sans modèle.

(1) *Ménagiana*, loco cit. — Voltaire, *Vie de Molière*, p. 55.

(2) *Lettres de madame de Sévigné*, édit. de MM. Montmarqué et Saint-Surin. Voir les lettres des 29 novembre 1679 et 9 juin 1680.

(3) *Boileau*, p. 95 et 96. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 21.

(4) *Les Facheux*, acte I, sc. x.

LIVRE SECOND.

1662-1667.

J'ai vu beaucoup d'hymens, aucuns d'eux ne me tentent ;
Cependant des humains presque les quatre parts
S'exposent hardiment au plus grand des hasards ;
Les quatre parts aussi des humains se repentent.

LA FONTAINE.

« Elle a les yeux petits. — Cela est vrai, elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir. — Elle a la bouche grande. — Oui ; mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches ; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs : elle est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. — Non ; mais elle est aisée et bien prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions... — Il est vrai : mais elle a grâce à tout cela ; et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. — Pour de l'esprit... — Ah ! elle en a, du plus fin, du plus délicat. — Sa conversation... — Sa conversation est charmante. — ... Mais, enfin, elle est capricieuse autant que personne du monde. — Oui, elle est capricieuse, j'en demeure d'accord ; mais tout sied bien aux belles, on souffre tout des belles. »
Ce portrait dialogué, qui semble n'être qu'une paraphrase du vers charmant de la Fontaine

Et la grâce plus belle encor que la beauté,

est celui de la jeune Béjart, dont nous avons rapporté la naissance à la date de 1645, dessiné par un mari toujours amant (1).

Confiée de bonne heure aux soins de Madeleine Béjart, sa sœur aînée, Armande avait grandi sous les yeux de Molière. Ses grâces enfantines et son esprit naturel avaient d'abord excité l'intérêt de celui-ci : mais, à mesure que les traits d'Armande se développèrent, les sentiments de Molière changèrent de nature, et ce qui n'était d'abord qu'une touchante bienveillance et une amitié protectrice acquit bientôt le caractère de l'amour. Rien toutefois ne contribua plus à nourrir cette flamme que la reconnaissance de cette jeune fille, dont il prenait souvent la défense contre sa sœur aînée. Et comment, aveuglé par sa passion et brûlant de trouver dans l'objet aimé une étincelle du feu qui le dévorait, aurait-il pu distinguer la reconnaissance de l'amour ? Aussi, le 20 février 1662, crut-il faire un long bail avec le bonheur en contractant ce mariage, qui devait avoir sur le reste de sa carrière une si fâcheuse influence.

Quand on porte ses regards sur l'intérieur du ménage de Molière, on doute qu'il ait vécu un seul instant heureux. Cet homme, auquel tous ses biographes ont donné mademoiselle Béjart aînée pour maîtresse, brisa bientôt sa chaîne et prend celle de mademoiselle de Brie. N'en était-ce pas assez pour s'attirer à jamais le ressentiment d'une femme altière, avec laquelle il était en quelque sorte condamné à demeurer, et que la vue continuelle de sa rivale préférée devait nécessairement aigrir encore ? Enfin, comme pour jeter de l'huile sur ce brasier ardent et en allumer un nouveau, il s'attache à la jeune Béjart. Heureusement mademoiselle de Brie n'était ni aussi haineuse ni aussi vindicative que sa devancière ; mais sa seule présence rendait fautive et la position de Molière et celle de son épouse. Il devait être constamment obsédé des plaintes jalouses et des querelles de ces trois femmes. Chapelle lui rappelait dans une de ses lettres l'embarras de Jupiter, pendant la guerre de Troie, pour accorder Minerve, Junon et Vénus, et la terminait en disant :

Voilà l'histoire ; que t'en semble ?
Crois-tu pas qu'un homme avisé
Voit par là qu'il n'est pas aisé
D'accorder trois femmes ensemble ?
Fais-en donc ton profit. Surtout
Tiens-toi neutre ; et, tout plein d'Homère,
Dis-toi bien qu'en vain l'homme espère
Pouvoir venir jamais à bout
De ce qu'un grand Dieu n'a su faire (2).

(1) *Le Bourgeois gentilhomme*, acte III, sc. ix. — *Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et sur les comédiens de son temps*, insérée au *Mercure* de mai 1740. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 15.

(2) *Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers*, par la Monnoye, la Haye, 1714, t. I, p. 73 et suiv. — *Œuvres de Chapelle et de Bachaumont*, 1755, p. 288.

On pouvait prendre pour le mari les conseils que Chapelle semble ne donner qu'au directeur de troupe; mais Molière, qui n'avait plus assez d'empire sur lui-même pour les mettre à exécution, se persuada facilement qu'il étoufferait, par la suite, un mal qui devait faire tous les jours de nouveaux progrès, et qu'il lui était si facile de détruire à sa naissance. L'aveuglement de l'amour lui laissa croire que, mari de quarante ans, sérieux, passionné et jaloux, il saurait captiver et fixer une femme de dix-sept ans, vive, légère et coquette. Bientôt il fut cruellement désabusé.

Vers la fin de l'été de la même année il suivit, en sa qualité de valet de chambre, le roi, qui se rendait à son armée en Lorraine. Il travaillait déjà au *Tartuffe*; et, observateur profond, il trouva le germe de la première scène entre Orgon et Dorine dans une exclamation plaisante de Louis XIV. Accoutumé dans ses campagnes à ne faire qu'un repas le soir, ce prince se disposait à se mettre à table un jour de Quatre-Temps. Il engagea son ancien précepteur, Péréfixe, évêque de Rhodéz, à suivre son exemple; le prélat s'empessa de répondre, avec affectation, qu'il n'avait qu'une collation à faire un jour de vigile et de jeûne. Cette réponse excita, de la part d'un des assistants, un rire qui, bien que retenu, n'avait point échappé au roi; lorsque l'évêque fut sorti, il voulut en savoir le motif. Le rieur lui répondit qu'il pouvait se tranquilliser sur le compte de M. de Rhodéz, et lui fit un détail exact de son dîner, auquel il avait assisté. A chaque mets recherché que le conteur faisait passer sur la table du prélat, le roi s'écriait : *Le pauvre homme!* et, chaque fois, il prononçait ce mot d'un ton de voix différent qui le rendait plus comique. « Molière était du voyage, a dit M. Etienne; il écouta, il écrivit. » Dix-huit mois après, à la représentation des trois premiers actes du *Tartuffe*, à Versailles, Louis XIV ne se rappelait plus qu'il eût part à cette scène. Molière l'en fit adroitement souvenir; et cette circonstance, si frivole en apparence, en associant le prince à la gloire du poète, ne fut peut-être pas étrangère à la détermination que celui-là prit, plus tard, d'autoriser la représentation de ce chef-d'œuvre malgré les menées d'une cabale puissante (1).

Au retour de Molière à Paris, Racine qui avait formé le projet de se vouer au théâtre, arriva d'Uzès, où ses parents l'avaient envoyé pour embrasser l'état ecclésiastique. Il vint trouver notre auteur, et lui soumit une tragédie qu'il avait composée dans son voyage. Le sujet en était emprunté à la fable de *Théagène et Chariclée*, pour laquelle il avait conçu, dans sa jeunesse, une admiration qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Quoique cette pièce, ensevelie dans l'oubli dès sa naissance, méritât ce triste sort, Molière sut néanmoins entrevoir qu'il pourrait, en travaillant, prétendre à d'honorables succès. Il l'encouragea, loua ses dispositions, et lui fit don de cent louis (2). Vauvenargues a dit à ce sujet : « Un des plus grands traits de la vie de Sylla est d'avoir dit qu'il voyait dans César, encore enfant, plusieurs Marius, c'est-à-dire un esprit plus ambitieux et plus fatal à la liberté. Molière n'est pas moins admirable d'avoir prévu, sur des vers que lui montra Racine au sortir du collège, que ce jeune homme serait le plus grand poète de son siècle. On dit qu'il lui donna cent louis pour l'encourager à entreprendre une tragédie. Cette générosité de la part d'un comédien qui n'était pas riche me touche autant que la magnanimité d'un conquérant qui donne des villes et des royaumes. Il ne faut pas mesurer les hommes par leurs actions, qui sont trop dépendantes de leur fortune, mais par leurs sentiments et leur génie (3). »

Colbert n'avait pas fait plus pour le jeune poète : cent louis avaient également été la récompense de sa muse pour l'ode qu'elle lui avait inspirée l'année précédente sur le mariage du roi. On ne dit pas que Racine ait été ingrat envers le ministre favori qui, pour paraître généreux, n'avait eu qu'à disposer des deniers publics; pourquoi faut-il qu'il le soit devenu envers le chef de troupe qui l'avait aidé de sa propre épargne!

Le 26 décembre, Molière fit représenter l'*ECOLE DES FEMMES*. Les applaudissements prodigués à cette pièce ne peuvent être égalés que par les critiques injustes dont elle fut l'objet. *Les enfants par l'oreille* et *Tarte à la crème* soulevèrent l'indignation des précieuses et des prudes. Les chaudières bouillantes et la peinture de l'enfer lui attirèrent celle des tartufes, qui posaient déjà pour leur immortel portrait. L'obscène *le...* qui finit par n'être qu'un ruban, fut surtout le prétexte des plus violentes accusations (4). Boileau a fait justice, plus tard, du commandeur de Souvré et du comte du Broussin, auxquels leur scrupuleuse austérité ne permit pas d'ouïr jusqu'à la fin ce tissu d'abominations (5). Un bel esprit patenté de l'hôtel Rambouillet, Plapisson, ne pouvant résister au creve-cœur de voir le public y applaudir, leva d'abord les épaules de

pitié; mais bientôt, emporté par son jaloux dépit, il s'écria, en s'adressant au parterre : « Ris donc, parterre : ris donc. » La *CRITIQUE DE L'ECOLE DES FEMMES* a immortalisé cette plaisante boutade (1).

Boileau adressa à Molière, pour le consoler, ou plutôt pour le féliciter des critiques que l'envie avait dictées à ses ennemis, les stances suivantes, qui, si elles n'ajoutent rien à la réputation de leur auteur comme poète, lui assuraient des lors celle de juge éclairé :

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage;
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!
Que tu badines savamment!
Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis, sous le nom de Térence,
Sut-il mieux badiner que toi?

Ta muse, avec utilité,
Dit plaisamment la vérité;
Chacun profite à ton école :
Tout en est beau, tout en est bon,
Et ta plus burlesque parole
Vaut souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux :
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant.
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.

Non content d'avoir pour lui le suffrage des gens de goût et des spectateurs impartiaux, Molière voulut mettre encore les rieurs de son côté. Dans sa préface de l'*ECOLE DES FEMMES*, il avait menacé ses ennemis de faire rire à leurs dépens; il tint parole dans la *CRITIQUE DE L'ECOLE DES FEMMES*. Il s'attacha à y faire ressortir le ridicule des accusations portées contre la pièce, et leur évidente mauvaise foi. La tâche était facile; mais ce qui ne l'était pas autant, c'était de jeter quelque intérêt dans une discussion toute personnelle. Il eut le talent de ne mettre que de l'esprit là où tout autre n'eût mis que de l'amour-propre. Il fait allusion, dans cette petite pièce, au déplaisir qu'il avait à prendre part aux conversations de salon, et au mécompte que cette taciturnité faisait éprouver aux gens qui l'invitaient par curiosité. « Je me souviens toujours, dit Elise, du soir que Célimène eut envie de voir Damon, sur la réputation qu'on lui donne et des choses que le public a vues de lui. Vous connaissez l'homme et sa naturelle paresse à soutenir la conversation; elle l'avait invité comme bel esprit, et jamais il ne parut si sot parmi une douzaine de gens à qui elle avait fait fête de lui, et qui le regardaient avec de grands yeux, comme une personne qui ne devait pas être faite comme les autres. Ils pensaient tous qu'il était là pour défrayer la compagnie de bons mots; que chaque parole qui sortait de sa bouche devait être extraordinaire; qu'il devait faire des impromptus sur tout ce qu'on disait, et ne demander à boire qu'avec une pointe; mais il les trompa fort par son silence. » Le génie et le besoin d'observer expliquent ce silence habituel, qui lui avait fait donner, par Boileau, le surnom de *Contemplateur*. Les biographes de la Fontaine rapportent le désappointement tout semblable d'un amphitryon du fabuliste; et l'abbé de Bellegarde a raconté plus d'une fois qu'un de ses amis, qui s'était trouvé presque tous les jours à la même table que Corneille, n'apprit qu'au bout de six mois le nom de son illustre commensal (2).

Les ennemis de Molière sentirent que le succès de la *CRITIQUE* avait gravement compromis leur cause; aussi un des plus acharnés, Devisé, dans l'espoir de paralyser l'effet de ce charmant plaidoyer, fit-il paraître une rapsodie intitulée : *ZÉLINDE, ou la VÉRITABLE CRITIQUE DE L'ECOLE DES FEMMES*, et la *CRITIQUE DE LA CRITIQUE*. Boursault, porté par de perfides conseils à se reconnaître dans M. Lysidas de la pièce de Molière, ne voulut pas non plus garder le silence, de peur d'avoir l'air de se tenir pour battu. Bien que sa tentative n'ait pas été tout à fait aussi malheureuse que celle de Devisé, l'oubli dans lequel son *Portrait du Peintre* ou la *Contre-Critique de l'Ecole des Femmes* était déjà tombé peu de temps après son apparition ne servit pas à le dédommager des ridi-

(1) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. IV, p. 402. Bret dit qu'on a plus d'une fois entendu l'abbé d'Olivet rapporter ce fait. — *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 203 et 204.

(2) Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 25. — *Œuvres de J. Racine*, publiées par M. Aimé Martin, 1820, t. I, p. xx, xxj et notes.

(3) *Supplément aux Œuvres de Vauvenargues*, Paris, Belin, 1820, p. 45 et 46.

(4) Voir, t. II de notre édition des *Œuvres de Molière*, nos notices sur l'*Ecole des Femmes* et la *Critique de l'Ecole des Femmes*, où cette discussion est amplement détaillée.

(5) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. II, p. 297.

(1) La *Critique de l'Ecole des Femmes*, sc. vi. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. II, p. 297.

(2) La *Critique de l'Ecole des Femmes*, sc. II. — Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange. — *Boileau*, p. 31. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 17. — *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, par M. Walckenaer, 5^e édit., p. 28 et 29. — *Mémoires sur Molière* faisant partie de la collection des *Mémoires sur l'Art dramatique*, p. xxj.

cules que Molière imprima ensuite à son nom. On ne peut guère citer comme un peu plaisants que deux passages de cette comédie : l'un, où un auteur dit, en feignant de vouloir défendre l'ÉCOLE DES FEMMES :

Est-il rien qui ne plaise
Dans ce que dit Arnolphe et la fille naïve ?
Rien de plus innocent se peut-il faire voir ?
Il arrive des champs et désire savoir
Si, durant son absence, elle s'est bien portée :
« Hors les puces qui m'ont la nuit inquiétée (1), »
Répond Agnès. Voyez quelle adresse à l'auteur !
Comme il sait finement réveiller l'auditeur !
De peur que le sommeil ne se rendit son maître,
Jamais plus à propos, vit-on puces paraître ?
D'aucun trait plus galant se peut-on souvenir ?
Et ne dormait-on pas s'il n'en eût fait venir ?

L'autre, où Dorante, marquis ridicule, dit en parlant de Molière :

Je soutiens, sans l'aimer, quoi que l'envie oppose,
Que sa pièce tragique est une belle chose.

Les autres personnages se récriant sur l'épithète de *tragique* appliquée à l'ÉCOLE DES FEMMES, Dorante répond :

Mais je sais le théâtre, et j'en lis la *Pratique* (2) ;
Quand la scène est sanglante une pièce est tragique ;
Dans celle que je dis, le *petit chat est mort* (3).

DANIS.

Quoi ! le trépas d'un chat ensanglante la scène ?

AMARANTE.

Dans une tragédie un prince meurt, un roi.

DORANTE.

« Nous sommes tous mortels, et chacun est pour soi (4) ; »
Et je tiens qu'une pièce est également bonne
Quand un matou trépassé ou quelque autre personne.

Ces traits n'ont rien de bien piquant ; mais, si l'on en croit de Villiers, dans sa *VENGEANCE DES MARQUIS*, Molière donna à la première représentation de cette faible satire un attrait tout particulier. Lorsque Aristophane fut chargé de l'infâme emploi de calomnier Socrate en plein théâtre, le peuple courut en foule à ce spectacle : Socrate y assista debout (5). Molière alla également voir jouer la *VENGEANCE DES MARQUIS* sur un des bancs alors placés des deux côtés de la scène. Son arrivée fit une grande sensation ; mais il garda une très-bonne contenance, car de Villiers, un de ses envieux, comme nous le verrons plus tard, se trouva réduit à dire qu'il fit tout ce qu'il put pour rire, mais qu'il n'en avait pas beaucoup d'envie. Pourquoi Boursault ne s'est-il pas borné à de froides plaisanteries qui ne pouvaient faire tort qu'à sa réputation de bel esprit ? Pourquoi est-il descendu au rôle de calomniateur, en répandant que Molière faisait courir une clef imprimée des personnages qu'il avait eus en vue dans sa *CRITIQUE* (6) ?

Quelque répréhensible que fût la conduite des ennemis de Molière à son égard, du moins ils ne s'étaient encore livrés contre lui qu'à d'injustes reproches, à des accusations sans fondement. Le duc de la Feuillade, peu familier avec la polémique, se laissa aller à la fureur la plus brutale. On le désignait généralement dans le monde comme l'original du marquis de la *CRITIQUE*, qui n'a pour tout argument contre l'ÉCOLE DES FEMMES que son éternelle *tarte à la crème*. Il passait effectivement pour n'avoir pu en trouver d'autres contre une personne qui défendait la pièce devant lui. Furieux de la raillerie qu'il s'était attirée, notre personnage, voyant un jour Molière traverser une des galeries de Versailles, l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui voulait l'embrasser. C'était alors une sorte de politesse que les gens de cour prodiguaient aux personnes qu'ils connaissaient le moins. Celui-ci, se fiant maladroitement à l'expression riante de la figure d'un courtisan, s'incline. Dans ce moment, le duc de la Feuillade lui saisit la tête des deux mains, et la frotte rudement contre les boutons de son habit, en répétant : *Tarte à la crème, tarte à la crème*. Le roi ne tarda pas à être instruit de ce mauvais traitement ; il tança vertement le coupable, et

ordonna à Molière de traduire de nouveau ses ennemis titrés et non titrés au tribunal du ridicule, dont les jugements sont sans appel (1).

Il suffit de lire l'*IMPROMPTU DE VERSAILLES* pour se convaincre de sa ponctualité à suivre les ordres du prince. En huit jours, ses rivaux de l'hôtel de Bourgogne et ses antagonistes de qualité furent livrés à la risée du parterre. La hardiesse avec laquelle il ridiculisa ceux-ci prouve sa confiance dans la protection dont il était l'objet : « Le marquis, s'est-il fait dire à lui-même dans cet ouvrage, est aujourd'hui le plaisant de la comédie ; et comme dans toutes nos pièces anciennes on voit toujours un valet bouffon qui fait rire les auditeurs, de même dans toutes nos pièces de maintenant, il faut toujours un marquis ridicule qui divertisse la compagnie (2). »

Il était impossible de se montrer plus plaisant et de se faire une justice plus complète. On doit cependant reprocher à Molière de s'être laissé emporter par la vengeance jusqu'à nommer Boursault. Ce fut, comme l'a dit Chamfort la seule action blâmable de sa vie. Sans doute son adversaire, dans le *PORTRAIT DU PEINTRE*, avait eu les premiers torts en le désignant plus que suffisamment par les titres de ses ouvrages et en se livrant contre lui à d'odieuses insinuations ; toutefois cet oubli de toutes les convenances ne devait pas autoriser l'offense à les violer lui-même. L'opinion que nous émettons ici est aussi celle de Voltaire et de Palissot. Mais ces juges, dans leur inflexible sévérité, ont été jusqu'à trouver honteuse la conduite de Molière : est-ce aveuglement de la part de l'auteur de la *DUNCIAD* et des *PHILOSOPHES* ? est-ce humilité de la part de l'auteur de l'*ÉCOSSAISE* ?

Cette guerre entre Molière et Boursault ne fut pas de très-longue durée. Ce dernier prouva, dans la suite, qu'il était digne de l'estime de notre auteur. Attaqué à son tour par Boileau, il voulut se venger de ses sarcasmes en composant sa *SATIRE DES SATIRES* ; mais le législateur du *Par-nasse*, qui comptait plusieurs parents et quelques amis dans le parlement, eut assez de crédit, ou plutôt assez de faiblesse, pour solliciter et obtenir une défense de jouer cette pièce. Il eut même soin de faire afficher cette ordonnance à la porte du théâtre de l'hôtel de Bourgogne, auquel l'ouvrage avait été donné (3). Boursault, quelques temps après, prit sa revanche avec bien de l'avantage. Ayant appris que Boileau se trouvait gêné, il s'empressa de lui porter tout l'argent qu'il put réaliser, et le lui offrit avec cette bonne grâce qui double le prix du bienfait. Cette action montre clairement que ce n'était point une basse jalousie, mais bien de perfides conseils qui avaient porté Boursault à attaquer Molière ; et ce tort de son esprit est plus que suffisamment compensé par ce mouvement d'une âme généreuse (4).

Joué le 14 octobre, à Versailles, sur le théâtre de la cour avec un succès complet, l'*IMPROMPTU* obtint les mêmes honneurs que la *CRITIQUE*. Comme elle, il s'attira deux réponses : l'une, la *VENGEANCE DES MARQUIS*, de de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, ne méritant pas qu'on s'y arrête, nous ne parlerons que de l'autre, l'*IMPROMPTU DE L'HÔTEL DE CONDÉ*, comédie en vers en un acte, de Montfleuri.

Cet écrivain, auquel on doit la *FEMME JUGE ET PARTIE*, était fils de l'acteur Montfleuri, un des plus fermes soutiens du théâtre de l'hôtel de Bourgogne, et un des moins ménagés dans l'*IMPROMPTU DE VERSAILLES*. Depuis longtemps il existait entre cette troupe et celle du Palais-Royal une rivalité souvent hostile. Molière, qui n'avait pas vu sans un juste dépit ses rivaux, jouissant de grands privilèges et favorisés par la plupart des auteurs, entraver encore sa marche par des menées sourdes, perdit à la fin patience, et essaya, dans les *PRÉCIEUSES RIDICULES* (5), d'ébranler leur crédit en faisant rire à leurs dépens.

Ses vœux furent sans doute comblés, car on applaudit aux traits piquants lancés contre ses antagonistes ; mais il paya cher cette courte satisfaction. Fui-je de ces railleries, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ne contribuèrent pas peu au double échec qu'il éprouva dans *DON GARCIE*, et comme acteur et comme auteur. Ils se mêlèrent avec un égal empressément aux détracteurs les plus acharnés de l'ÉCOLE DES FEMMES. Molière se livra de nouveau au plaisir divin de la vengeance, sans se laisser arrêter cette fois par de timides ménagements. Le seul Floridor fut épargné ; et, si ce silence ne peut passer pour un hommage rendu à son talent, on doit du moins le considérer comme un témoignage prudent de respect pour le jugement du public. Cet acteur était si aimé qu'il ne put conserver le rôle de Néron de *BRITANNICUS*, créé par lui avec une grande supériorité, parce que, dit Montchesnay, il était pénible au parterre de le voir représenter un personnage odieux et de lui vouloir du mal (6).

Quant aux autres comédiens que ne couvrait pas la même égide, nul d'entre eux ne fut ménagé. Tous comparurent sur la scène avec leurs

(1) *Vie de Molière*, à la tête de l'édition de ses *Œuvres*, Amsterdam, Wetstein, 1725, t. I, p. 25 et suiv. Ce biographe dit tenir le fait d'un témoin oculaire. — *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 282.

(2) *L'Impromptu de Versailles*, sc. I.

(3) *Histoire de la poésie française*, par l'abbé Mervin, p. 261.

(4) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1775, t. II, p. 515. — *Œuvres de d'Alembert*, Belin, 1821, t. II, p. 457. — Lettre de Boileau à Racine, du 19 août 1687, t. IV, p. 90, et note de l'édition des *Œuvres de Boileau*, avec un commentaire par M. Saint-Surin.

(5) *Les Précieuses ridicules*, sc. x.

(6) *Bolana*, p. 106.

(1) Vers de l'*Ecole des Femmes*, acte I, sc. iv.

(2) *La Pratique du Théâtre*, par Hédelin, abbé d'Aubignac.

(3) Hémistiche de l'*Ecole des Femmes*, acte II, sc. vi.

(4) L'*Ecole des Femmes*, acte II, sc. vi.

(5) *Éléments de littérature*, par Marmontel, art. Comédie.

(6) *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. xxix.

défauts et leurs ridicules. Montfleuri fut le premier inmolé Molière, au risque de s'exposer à de justes récriminations, fit ressortir ses gestes apprêtés, sa déclamation fautive et ses cris forcés dans la tragédie. On pourrait douter du fondement de ces accusations, si cet acteur n'eût semblé depuis prendre à tâche de les justifier lui-même par sa fin tragique. Il mit, selon quelques biographes, tant de chaleur à jouer le rôle d'Oreste d'Andromaque, que, par ses cris, il se rompit une veine du cou dans la scène des fureurs, au cinquième acte, et mourut suffoqué bientôt après.

Son fils, dans l'IMPROMPTU DE L'HÔTEL DE CONDÉ, se constitua son champion et celui de ses camarades. Il prétendit que la comédie de Molière n'était qu'un *impromptu* longtemps médité, et répondit surtout aux traits dirigés contre le talent de son père par une caricature assez méchante de Molière. Alcidon, un des personnages de la pièce, dit en parlant de lui :

Il est vrai qu'il récite avecque beaucoup d'art ;
Témoin, dedans *Pompée*, alors qu'il fait César.
Madame, avez-vous vu, dans ces tapisseries,
Ces héros de romans ?

LA MARQUISE.

Oui.

LE MARQUIS.

Belles railleries !

ALCIDON.

Il est fait tout de même ; il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse et l'épaule en avant ;
Sa perruque qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de lauriers qu'un jambon de Mayence ;
Les mains sur les côtés, d'un air peu négligé ;
La tête sur le dos, comme un mulet chargé ;
Les yeux fort égarés ; puis, débitant ses rôles,
D'un hoquet éternel sépare ses paroles ;
Et lorsque l'on lui dit : « Et commandez ici. »

Il répond :

« Connaissez-vous César, de lui parler ainsi ?
« Que m'offrirait de pis la fortune ennemie,
« A moi qui tiens le sceptre égal à l'infamie ? »

Ce portrait, si nous le comparons à ceux que les peintres et les écrivains contemporains nous ont laissés de Molière, offre plus d'un trait de ressemblance. La couronne de lauriers se trouve dans presque tous, et le hoquet n'a point été oublié non plus par les historiens du théâtre. Il avait contracté ce tic en s'efforçant de se rendre maître d'une excessive volubilité de prononciation. Mais, dans la comédie, son art infini dissimulait ce défaut autant que possible (1). « Les anciens, disait un journal peu de temps après sa mort, n'ont jamais eu d'acteur égal à celui dont nous pleurons aujourd'hui la perte et Roscius, ce fameux comédien de l'antiquité, lui aurait cédé le premier rang s'il eût vécu de son temps. C'est avec justice qu'il le méritait : il était tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête. Il semblait qu'il eût plusieurs voix : tout parlait en lui ; et, d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil et d'un remuement de tête, il lui ait plus concevoir de choses que le plus grand leur n'aurait pu dire en une heure (2). » « Il n'était ni trop gras, ni trop maigre, dit également une contemporaine. Il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique (3). »

Bien que Molière eût tout l'avantage dans ses attaques avec les comédiens rivaux, il ne voyait pas sans dépit leurs représentations plus suivies que les siennes et les auteurs tragiques leur confier de préférence leurs ouvrages. Il résolut de monter une tragédie qui pût faire valoir le talent de ses acteurs ; mais, n'ayant aucune pièce reçue, il songea à Racine, qui, l'année précédente, lui avait apporté son *Théagène et Chariclée*. Il l'engagea à traiter le sujet de la *Thébaïde*, pour lequel Molière eut toujours, comme nous l'avons déjà vu, une prédilection souvent malheureuse (4). Le jeune poète se mit à l'ouvrage. La Grange-Chancel raconte avoir entendu des amis de Racine assurer que, pressé par le temps, il emprunta, sans presque y rien changer, deux récits à l'*Antigone* de Rotrou (5). D'autres écrivains ont dit qu'il ne s'était permis cet emprunt que pour ne pas avoir l'air de lutter avec celui que Corneille ap-

pelait son maître, et de refaire ce qui était alors réputé inimitable (1). Mais, ce qui paraît constant, c'est que Molière, peu satisfait du parti qu'avait pris Racine, l'encouragea à avoir confiance en ses propres forces, et le détermina à ne rien devoir qu'à lui-même : la pièce, jouée en 1664 et imprimée peu après, n'offrait plus de témoignage de cette ressemblance répréhensible.

Le roi ayant créé, en 1665, des pensions pour un certain nombre d'hommes de lettres, n'oublia point Molière dans cet acte de munificence. Dans la liste que l'on dressa des élus, on fit suivre chaque nom d'une note où était apprécié le talent de l'auteur pensionné. Ces notes et la bizarre répartition des sommes font de cette pièce un renseignement curieux pour l'histoire littéraire. La postérité n'a pas ratifié l'égalité que le surintendant des finances établissait entre l'abbé de Pure et Molière, et l'immense supériorité qu'il accordait à Mézeray, à Ménage, à Benserade, à Chapelain, à Cassagne et à l'abbé Cotin sur l'auteur de l'*ÉCOLE DES FEMMES*, de l'*ÉCOLE DES MARS* et des *PRÉCIEUSES*. Celui-ci adressa au roi un remerciement en vers plein de mouvement et de comique, qui prouve qu'il savait animer les moindres jeux de son imagination.

Vers la fin de cette même année, il se trouva en butte à des calomnies dont une réputation moins bien établie que la sienne n'eût peut-être triomphé qu'avec peine. Montfleuri, dont nous avons rapporté les débats avec lui, n'était que faiblement consolé de son injure. Il voyait bien que la pièce de son fils était mauvaise : aussi regardait-il, avec assez de raison, sa vengeance comme incomplète. Malheureusement pour sa cause comme pour sa gloire, il crut que la meilleure réponse qu'il pût faire à son antagoniste était de prendre contre lui le rôle infâme de calomniateur : il présenta au roi une requête dans laquelle il l'accusait d'avoir épousé sa propre fille.

Cette horrible accusation se fondait en partie sur ce que quelques personnes s'étaient persuadé alors (et tout le monde le croyait encore naguère) qu'Armande Béjart, femme de Molière, était fille de Madeleine Béjart. On pensait que c'était elle qui avait été baptisée, le 11 juillet 1658, comme étant née du commerce illégitime du comte de Modène avec mademoiselle Béjart l'aînée. Mais Montfleuri ne manqua pas d'affirmer que cette enfant, dont le comte de Modène avait bien voulu se reconnaître le père, n'était qu'un fruit secret des liaisons de Molière avec Madeleine Béjart. Aujourd'hui que, grâce à des recherches nouvelles, nous possédons l'acte de mariage de celui-ci, d'où il résulte clairement que sa femme est sœur et non pas fille de Madeleine Béjart, la fausseté de l'accusation de Montfleuri devient évidente ; mais nous croyons pouvoir assurer que, du temps de Molière, elle dut le paraître tout autant, non-seulement à ceux qui avaient été à même d'apprécier son caractère, mais encore à ceux qui, ne le connaissant pas, n'étaient pas disposés à se contenter de vagues probabilités : la fille de Madeleine Béjart avait été baptisée sous le nom de Françoise (2), et mademoiselle Molière se nommait Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth ; la fille de Madeleine Béjart était née en 1658, et mademoiselle Molière ne vit le jour qu'en 1645, ainsi que le prouve son acte de décès ; enfin Molière, comme nous l'avons démontré, ne connut mademoiselle Béjart l'aînée qu'à la fin de 1645, c'est-à-dire plus de sept ans après la naissance de sa fille. Néanmoins, les ennemis de notre auteur et ceux de sa femme n'eurent pas honte de renouveler cette calomnie. En 1676, trois ans après la mort de cet écrivain, dont le génie immortel offusquait toujours leur basse envie, dans un mémoire imprimé à l'occasion d'un procès que soutint Lulli, et dans lequel mademoiselle Molière avait été entendue comme témoin, on osa la traiter d'*orpheline de son mari*, de *veuve de son père* (3).

Les nobles cœurs croient difficilement au crime ; aussi Louis XIV, qui estimait Molière autant qu'il méprisait ses délateurs, sembla-t-il lui témoigner plus d'intérêt encore en le voyant exposé aux attaques de l'intrigue et de l'envie. La requête de Montfleuri avait été présentée vers la fin de 1665, et le 28 février suivant la duchesse d'Orléans et le roi firent à l'accusé l'insigne honneur de tenir son premier enfant sur les fonts de baptême (4). Le rapprochement de ces dates n'est pas moins glorieux pour le protégé que pour l'illustre protecteur ; l'histoire redira à jamais avec quel noble empressement le monarque secourut en faveur d'un comédien le joug jusqu'alors inviolable du préjugé et de l'étiquette. Il fallait un Louis XIV pour que la France pût s'enorgueillir d'un Molière.

Ce roi, qui savait si bien confondre les ennemis de notre premier comique, n'avait pas moins à faire pour le venger de ses propres courtisans. Ne voyant dans l'homme de génie qu'un histrion, ils voulaient lui faire essuyer leurs mépris. On connaît le mot plein d'adresse et de bon sens de Belloc, poète agréable de salon, qui, entendant un de leurs confrères, les valets de chambre de service, refuser de faire le lit du

(1) Grimarest, p. 207 et 208.

(2) *Oraison funèbre de Molière* (Mercure galant), t. IV, 1^{re} année, p. 302.

(3) Voir le *Mercure de France*, mai 1740, p. 840. — *Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et sur les comédiens de son temps*, par mademoiselle Poisson.

(4) Racine dit en effet, dans la préface de sa *Thébaïde*, que ce sujet lui fut proposé.

(5) Préface des *Œuvres de la Grange-Chancel*, p. 38. — *Histoire du Théâtre français*, t. IX, p. 305, note.

(1) *Œuvres de J. Racine*, Lefèvre, 1820, t. I, p. xxij, note.

(2) *Dissertation sur Molière*, par M. Belfara, p. 15.

(3) *Mémoire pour le sieur Guichard, intendant général des bâtiments de S. A. R. Monsieur*, 1676, p. 169. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1775, t. I, p. 78.

(4) *Dissertation sur Molière*, par Belfara, p. 14.

roi avec Molière, dit à ce dernier : « Monsieur de Molière, voulez-vous bien que j'aie l'honneur de faire le lit du roi avec vous (1) ? » On verra par le trait suivant que Louis XIV sut également bien faire sentir à d'autres gens de sa maison combien leurs dédains envers ce grand homme étaient sottement ridicules. Ayant appris qu'ils étaient blessés de manger à la table du contrôleur de la bouche avec leur collègue Molière, parce qu'il jouait la comédie, qu'ils le lui témoignaient d'une manière offensante, et que par cette raison il s'abstenait de se présenter à cette table, il lui dit un matin, à l'heure de son petit lever : « On dit que vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim; moi-même je m'éveille avec un très-bon appétit : mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon *en cas de nuit*. » Alors le roi, découplant la volaille et invitant Molière à s'asseoir, lui sert une aile, en prend en même temps une pour lui, et ordonne qu'on introduise les entrées familières, qui se composaient des personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. « Vous me voyez, leur dit le roi, occupé de faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux. » Dès ce moment il n'eut pas besoin de se présenter à cette table de service : toute la cour s'empessa de lui faire des invitations (2).

Ce poète avait été chargé de composer pour la cour une comédie qui comportât des danses et des divertissements. La reconnaissance dont il était pénétré pour tous les bienfaits et la constante protection de son prince le fit triompher des entraves que le génie rencontre ordinairement dans un ouvrage de commande, et le *MARIAGE FORCÉ*, composé à la hâte, fut applaudi pour la première fois, au Louvre, le 29 janvier 1664, et au Palais Royal le 15 février suivant.

Les plus grands seigneurs figurèrent dans le ballet, et le roi lui-même y dansa un rôle d'égyptien. Il aimait passionnément cette sorte de divertissement, et ses courtisans s'étaient empressés de l'adopter; mais Racine devint l'interprète du sentiment pénible que cette faiblesse du roi faisait éprouver à la France. Il fit dire par Narcisse à Nérone, dans *BRITANNICUS* :

Ignorez-vous tout ce qu'ils osent dire?
Nérone, s'ils en sont crus, n'est point né pour l'empire :
Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
À disputer des prix indignes de ses mains,
À se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Cette leçon indirecte produisit son effet; elle fut sentie, et depuis ce temps on ne vit plus ce monarque se ravalier au rôle grotesque de baladin, à un âge où son esprit devait être occupé de soins plus impor-

tants (1); comme on le doit bien penser, les courtisans, singes de leur maître, abandonnèrent promptement ces jeux. Les divertissements tombèrent même dans un tel discrédit, que Lulli ayant été chargé à la première représentation du *BOURGEOIS GENTILHOMME*, à Chambord, du rôle du Mufti dans la cérémonie dont il avait fait la musique, les secrétaires du roi refusèrent pour ce motif de le recevoir dans leur compagnie. « Nous serions bien honorés, disait avec dépit M. de Louvois, d'avoir pour confrère un maître baladin ! — S'il fallait pour faire votre cour au roi, répondit Lulli au ministre, faire pis que moi, vous seriez bientôt mon camarade. » L'intervention du prince fut nécessaire pour lever les scrupules de ses secrétaires et les déterminer à revenir sur leur défense (2).

On a généralement attribué à une comique aventure du chevalier de Grammont l'avantage d'avoir fourni à Molière l'idée d'une des plus jolies scènes du *MARIAGE FORCÉ*, celle où Alcidas vient proposer à Sganarelle de se couper la gorge avec lui ou d'épouser sa sœur. Cet aimable héros de boudoir, forcé de sortir de France, avait emporté aux bords de la Tamise et ses goûts passagers et sa changeante humeur. Parmi les beautés que Londres offrit à sa vue, une surtout, mademoiselle Hamilton, sœur du célèbre narrateur des folies du chevalier, eut le talent de fixer pendant quelques jours cet esprit volage. Un permis de retour arriva tout à point comme pour lui épargner la honte de changer, honte qu'au reste il avait déjà bravée bien des fois. Il crut que son départ était un prétexte suffisant pour ne pas accomplir les promesses qu'il avait faites à la famille de mademoiselle Hamilton. Il prit donc la poste un beau matin, et, oublieux de la foi jurée, se mit à courir sur la route de Douvres. Les deux frères de la belle abandonnée l'y joignirent, et du plus loin qu'ils l'aperçurent lui crièrent : « Chevalier de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? — Pardonnez-moi, messieurs, leur répondit le fuyard, tant soit peu étonné de la rencontre : j'ai oublié d'épouser votre sœur, et j'y retourne avec vous pour terminer cette affaire (3). » Il est assez plaisant que le séduisant Grammont ait eu au moins un point de ressemblance avec le mari de Dorimène.

Cette petite pièce contient deux scènes, celles de Sganarelle avec les philosophes Pancrace et Marphurios, qui ne paraissent à beaucoup de lecteurs que deux pitoyables parades. Mais quiconque se reporte au fanatique aristotélisme du temps comprend bientôt que les coups de bâton donnés par Sganarelle ne sont pas là seulement pour nous faire rire. Molière se proposait un but bien plus important; et il l'atteignait,

(1) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 80 — *Sicéle de Louis XIV*, ch. xxvi.

(2) *Boileau*, p. 63. — « On trouve un détail de cette affaire, où M. de Louvois se compromet, dans la *Vie de Quinault*, à la tête de ses ouvrages, et dans le *Parallèle de la musique des anciens avec la musique nouvelle*, par M. de Freneuze. » (*Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. V, p. 773.)

(3) *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 8. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1775, t. III, p. 138. — *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 517 et 518.

(1) Bret, *Supplément à la Vie de Molière*, édition de 1773, t. I, p. 75. — *Esprit de Molière*, t. I, p. 43.

(2) *Mémoires de madame Campan*, 1^{re} édition, t. III, p. 8.



Alors le roi, découplant la volaille.

car l'Université de Paris, frénétique champion des doctrines du philosophe de Stagyre, allait obtenir la confirmation d'un arrêt du parlement de Paris qui prononçait *peine de mort* contre ceux qui oseraient combattre le système des Paurace et des Marphurius. Le ridicule que le MARIAGE FORCÉ jeta sur ces principes contribua sans doute à lui faire suspendre ses poursuites. Elle ne fut pas beaucoup plus heureuse quelque temps après; les espérances qu'elle avait de nouveau conçues échouèrent également devant l'ARRÊT BURLESQUE de Boileau.

Ce poète adressa, en 1664, à Molière sa satire II, dans laquelle il lui dit :

Enseigne-Moi, Molière, où tu trouves la rime!

Marmontel, souvent injuste envers Boileau, s'étonne (et peut-être n'a-t-il pas entièrement tort en cette occasion) que ce soit là le seul mérite de notre premier comique que son ami veuille bien remarquer. Nous pèserons plus tard les accusations du critique de Nicolas, comme l'appelait Voltaire; mais ce que nous voulons attaquer ici, c'est une tradition aussi ridicule qu'in vraisemblable. Un des premiers commentateurs de Boileau, Saint-Marc, a dit qu'à ces vers,

Un esprit sublime
en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;
Et, toujours mécontent de
ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde et
ne saurait se plaire,

Molière s'était écrié en interrompant son ami, qui lui lisait sa satire : « Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez; mais, tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content. » Un mot nous suffira pour combattre cette anecdote, qui traîne dans tous les *ana*, et qu'on aurait dû y laisser. Si Molière, s'appliquant de son chef ce que Boileau disait en général des grands talents, eût tenu un semblable discours, il eût réfuté lui-même ces éloges donnés à la modestie des hommes de génie.

Les faveurs royales dont Molière était comblé, les nobles succès qu'il obtenait chaque jour, l'agitation continuelle que lui causaient et les soins de sa direction et les attaques de ses ennemis, rien enfin ne lui fit oublier qu'il est des malheureux à secourir. Sa vigilante bienfaisance assura l'existence de plus d'un infortuné, et c'est à un de ces actes de sa générosité que l'art dramatique doit un homme qui, sans ses secours et sans ses leçons, n'eût probablement jamais été à même de faire valoir les dons heureux que la nature lui avait prodigués. Nous voulons parler du comédien Baron, qui depuis s'est justement acquis au théâtre une réputation non moins brillante et plus durable que celle que ses exploits amoureux lui ont valu dans la chronique du temps.

Un organiste de Troyes, nommé Raisin, cherchant les moyens de soutenir sa nombreuse famille, fit faire un clavecin plus grand que les clavecins ordinaires, qui paraissait aller tout seul. Il jouait l'air que Raisin indiquait, et s'arrêtait dès qu'il le lui ordonnait. Tout Paris courut voir cette merveille, et Louis XIV lui-même curieux de connaître ce prodige dont il avait tant de fois entendu parler, le fit venir à Saint-Germain. La reine assista à ces exercices, mais cette machine étonnante

lui causa une surprise mêlée d'effroi. Le roi, pour détruire cette impression, ordonna qu'on l'ouvrit sur-le-champ, et l'on en vit sortir un jeune enfant, fils de Raisin, qui commençait à se trouver fort mal de la privation d'air et de la longueur du concert.

Raisin essaya d'attirer la foule par d'autres divertissements; mais ses représentations avaient perdu leur principal attrait : elles cessèrent bientôt d'être suivies. Il eut recours aux bontés de Louis XIV, auquel il exposa tout le tort que lui causait la divulgation de son secret. Le roi, touché de sa position, lui permit d'établir à Paris une troupe d'enfants (1).

Le jeune Baron y fut enrôlé à peu près à l'époque où cette troupe commençait à fixer l'attention de la capitale. Raisin étant mort, sa veuve, à laquelle ses moyens ne permettaient pas de soutenir cette entreprise, s'adressa à Molière, qui consentit à lui prêter pour quelques

représentations la salle du Palais-Royal. C'est là qu'il vit le jeune Baron. Juste appréciateur de ses heureuses dispositions, il le prit avec lui, et apporta à son éducation les soins du père le plus tendre. Non content de lui donner lui-même les leçons de cet art dans lequel Baron excella depuis, il chercha encore à former son jeune cœur à la vertu, par une sage direction et par de bons exemples. Un jour son élève le prévint qu'un comédien nommé Mondorge, que Molière avait connu en province, se trouvant sans ressources, hors d'état de rejoindre sa troupe, venait implorer sa bienfaisance. Molière demanda à Baron ce qu'il fallait lui donner. — Quatre pistoles. — Donnez-lui quatre pistoles pour moi; mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous; car je veux qu'il sache que c'est à vous qu'il a l'obligation du service que je lui rends. Il lui fit également remettre un très-bel habit de théâtre. Mais ce qui rehaussa probablement encore le prix de ces dons aux yeux du pauvre Mondorge, ce fut le bon accueil qu'il reçut de son ancien camarade (2). Voltaire, Petitot et d'autres biographes de Molière, en omettant dans le récit de cette bonne action cette dernière particularité, lui ont gratuitement prêté l'inabordable fierté d'un grand seigneur qui char-

ge ses gens de distribuer ses aumônes et fait faire antichambre à ses amis.

La pratique de la charité était habituelle chez lui. Un jour il montait en fiacre avec le musicien Charpentier pour revenir de la campagne à Paris. Au moment où le cocher fouettait les chevaux, Molière jeta une pièce de monnaie à un pauvre qui lui demandait l'aumône. Bientôt après il s'aperçut que le mendiant suivait en courant la voiture, et faisait tous ses efforts pour la rejoindre. Il ordonna au cocher d'arrêter. — Monsieur, lui dit le pauvre, vous n'aviez probablement pas dessein de me donner un louis d'or. Je viens vous le rendre. — Tiens, mon ami, dit Molière, en voilà un autre. Puis il s'écria : Où la vertu va-t-elle se nicher ! Le trait peint son cœur, l'exclamation son génie (3).

(1) Grimarest, p. 81 et suiv.

(2) Grimarest, p. 94 et suiv. — *Ibidem*, p. 120 et suiv. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, p. lix.

(3) Voltaire, *Vie de Molière*, 1739, p. 27.

Nous l'avons déjà vu acquitter par le MARIAGE FORCÉ une partie de la dette que les bienfaits du roi lui avaient fait contracter. C'est encore dans ce but qu'il composa la PRINCESSE D'ELIDE : mais si elle diminua ses obligations, elle ne contribua point à augmenter sa gloire. Ecrite en peu de jours et versifiée seulement en partie, cette pièce concourut à l'éclat d'une journée des fêtes données à Versailles, au mois de mai 1664, par le roi à la reine et à la reine-mère, selon l'histoire ; à mademoiselle de la Vallière, selon la chronique ; fêtes auxquelles Louis sut imprimer, comme à la plupart de ses faiblesses, le cachet de sa grandeur. « Quoique cette comédie ne soit pas une des meilleures de Molière, a dit l'historien du siècle de Louis XIV, elle fut un des plus agréables ornements de ces jeux, par une infinité d'allégories fines sur les mœurs du temps, et par des à-propos qui font l'agrément de ces fêtes, mais qui sont perdus pour la postérité... Molière y mit en scène un fou de cour. Ces misérables étaient encore fort à la mode. C'était un reste de barbarie, qui a duré plus longtemps en Allemagne qu'ailleurs. Le besoin des amusements, l'impuissance de s'en procurer d'agréables et d'honnêtes dans les temps d'ignorance et de mauvais goût, avait fait imaginer ce triste plaisir, qui dégrade l'esprit humain. Le fou qui était alors auprès de Louis XIV avait appartenu au prince de Condé : il s'appelait l'Angeli. Le comte de Grammont disait que, de tous les fous qui avaient suivi monsieur le Prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune. Ce bouffon ne manquait pas d'esprit. C'est lui qui dit qu'il n'allait pas au sermon parce qu'il n'aimait pas le braillet et qu'il n'entendait pas le raisonner. » Le rôle de Moron, le seul peut-être qui ait empêché cette pièce de porter atteinte à la réputation de notre auteur, est plein d'une intarissable gaieté. Toutefois il nous est devenu impossible de constater le degré de vérité de ce caractère ; car s'il est encore des fous à la cour, ce n'est plus du moins un emploi ni un titre.

Ces divertissements vraiment royaux, connus sous le nom de *Plaisirs de l'Île enchantée*, dont les mémoires du temps tracent les tableaux les plus brillants, et auxquels Voltaire a cru devoir consacrer plusieurs pages, durent une partie de leur charme aux efforts réunis du célèbre Vigarani, de Lulli, du président de Perigny, de Benserade et du duc de Saint-Aignan. Mais Molière en fit les principaux frais : car, outre sa PRINCESSE D'ELIDE, jouée le 8 mai, second jour des fêtes, les FACHEUX furent donnés le 11, et le MARIAGE FORCÉ le 13. Enfin la veille de ce jour, voulant, comme on l'a déjà dit, faire passer la vérité par la cour pour qu'elle arrivât à la ville, il avait donné les trois premiers actes du TARTUFE devant cette brillante assemblée. Malheureusement pour l'auteur cette comédie fit dès lors pâlir quelques-uns de ses modèles, et le roi, déterminé par leurs conseils, « connu, dit l'auteur du récit de ces fêtes (1), tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du ciel et ceux qu'une vaine ostentation des bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre de mauvaises, que son extrême délicatesse pour les choses de la religion ne put souffrir cette ressemblance du vice avec la vertu, qui pouvaient être pris l'une pour l'autre, et, quoique l'on ne doutât point des bonnes intentions de l'auteur, il la défendit pourtant en public, et se priva soi-même de ce plaisir pour n'en pas laisser abuser à d'autres moins capables d'en faire un juste discernement. »

Si le TARTUFE occasionna, dès sa première apparition, de pénibles chagrins à l'auteur, la PRINCESSE D'ELIDE en attira de non moins vifs au mari. Mademoiselle Molière, qui, jusque-là, chargée seulement de rôles secondaires, n'avait pas encore trouvé l'occasion de faire éclater dans tout leur jour ses grâces attrayantes et son talent aimable, remplissait celui de la princesse. Elle obtint, par la manière dont elle s'en acquitta, les suffrages de tout ce que Versailles renfermait alors de plus brillant, et les jeunes seigneurs s'empressèrent autour d'elle. Fière de tant d'hommages, la nouvelle idole s'en laissa enivrer. Elle s'éprit du comte de Guiche, fils du duc de Grammont, l'homme le plus agréable de la cour, et rebuta pendant quelque temps le comte de Lauzun. Mais, soit froideur naturelle, comme le fait entendre un historien, soit qu'il fût occupé par une autre passion, le comte de Guiche ne répondit pas aux avances de mademoiselle Molière. Celle-ci, fatiguée de soupirer en vain, se résigna à écouter Lauzun, qui préludait par les comédiennes pour s'élever bientôt aux filles des rois. Ce commerce dura quelque temps ; mais d'obligeants amis, d'autres disent un amant trompé, l'abbé de Richelieu, en instruisirent Molière. Il demanda une explication à sa femme, qui se tira de cette situation difficile avec tout le talent et tout l'art qu'elle mettait à remplir ses rôles. Elle avoua adroitement son inclination pour le comte de Guiche, inclination que son mari ignorait ; protesta qu'il n'y avait jamais eu entre eux le moindre rapport criminel, se gardant bien de dire de qui cela avait dépendu ; enfin elle soutint qu'elle s'était moquée de Lauzun, et accompagna toute cette explication de tant de larmes et de serments que le pauvre Molière s'attendrit et se laissa persuader (2).

Dans l'année 1664, la troupe de Molière perdit deux de ses principaux acteurs, du Parc et Brécourt. La mort lui enleva l'un, l'hôtel de Bourgogne s'empara de l'autre. Du Parc, connu au théâtre sous le nom de

Gros-René, fut vivement regretté par ses camarades, qui fermèrent le théâtre le jour de sa mort. Madeleine Béjart disait qu'elle ne se consolait jamais de la perte de ses deux bons amis, Gros-René et le cardinal de Richelieu (1). Quant à Brécourt, querelleur, spadassin, violent et adonné avec excès au vin, au jeu et aux femmes, il laissa probablement moins de regrets. Mais sa perte dut être sentie par les habitués du théâtre du Palais-Royal ; car il jouait avec un égal talent dans les deux genres. Il créa d'une manière si comique le rôle d'Alain de l'ÉCOLE DES FEMMES, que Louis XIV s'écria, en le lui voyant représenter : « Cet homme-là ferait rire des pierres (2). »

Brossette nous apprend, dans son commentaire sur Boileau, qu'en 1664, cet auteur étant chez M. du Broussin avec le duc de Vitry et Molière, notre premier comique « devait y lire une traduction de Lucrèce en vers français, qu'il avait faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria Despréaux de réciter la satire adressée à Molière. Mais, après ce récit, Molière ne voulut point lire sa traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venait de recevoir. Il se contenta de lire le premier acte du MISANTHROPE, auquel il travaillait dans ce temps-là, disant qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits que ceux de M. Despréaux, parce qu'il lui faudrait un temps infini s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui. » Le morceau d'Éliante du MISANTHROPE, sur les illusions des amants, est tout ce qui reste de cette traduction, qui, si l'on en croit Grimarest, était en vers pour la partie descriptive, et en prose pour les discussions philosophiques. Le même biographe a bâti sur la perte de ce manuscrit un de ces contes dont il ne se montre pas avare. Il prétend qu'un domestique de Molière, auquel celui-ci avait ordonné d'accommoder sa perruque, prit un cahier de cette traduction pour faire des papillotes, et que Molière, piqué de cette méprise, jeta le reste au feu. Il nous paraît plus naturel de croire que cet auteur, attachant peu d'importance à un ouvrage de sa première jeunesse, qui ne pouvait être d'aucune utilité à sa troupe, ne songea point à le faire imprimer. Ses manuscrits furent remis, par sa veuve, à la Grange, après la mort duquel ils furent vendus avec sa bibliothèque. Celui du poème de NATURA RERUM aura éprouvé le même sort. C'est là probablement la seule cause de sa perte pour la postérité (3).

Les trois actes du TARTUFE, applaudis, mais défendus aux fêtes de Versailles, furent donnés au mois de septembre suivant à Villers-Cotterets, chez Morsieur, devant le roi, la reine et la reine-mère. Deux mois après, le prince de Condé fit représenter la pièce entière au Raincy. Sans doute cet empressement d'augustes personnages à saisir les occasions d'applaudir à son talent, l'avidité curieuse avec laquelle Paris, à défaut de représentations, recherchait les lectures de son ouvrage, durent consoler un peu l'amour-propre de notre auteur ; mais, si ce n'en était point assez pour le dédommager de la cruelle interdiction, c'en était beaucoup trop encore pour les tartufes, qui eussent voulu voir leur portrait enseveli dans un oubli complet.

On était dans ces dispositions hostiles, quand Molière, pour profiter de la vogue dont jouissait alors le sujet du FESTIN DE PIERRE, songea à le mettre en scène. Jouée pour la première fois le 15 février 1667, cette production éprouva un accueil peu favorable : non pas que le mérite de la pièce en eût compromis le succès ; non pas qu'il se trouvât beaucoup de spectateurs de l'avis de la femme qui disait à Molière : « Votre statue baisse la tête, et moi je la secoue (4) ; » mais parce que le morceau sur l'hypocrisie, dans lequel Molière faisait allusion à ses griefs contre le corps inviolable des tartufes, était peu propre à calmer leur sainte fureur. « Aujourd'hui, dit don Juan, la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages. C'est un art de qui l'imposture est toujours respectée, et, quoiqu'on la découvre, on n'ose rien dire contre elle. Tous les autres vices des hommes sont exposés à la censure, et chacun a la liberté de les attaquer hautement ; mais l'hypocrisie est un vice privilégié, qui de sa main ferme la bouche à tout le monde, et jouit en repos d'une impunité souveraine (5). »

Leur colère redoubla en entendant ces plaintes d'un homme assez hardi pour déplorer les persécutions dont il était l'objet. On remarqua surtout, dans ce concert d'outrageantes clameurs, un libelle délateur qui appelait sur Molière et le glaive de la justice temporelle et le foudre de la justice spirituelle, comme sur un athée, un monstre qui s'était peint, mais avec des traits affaiblis, dans le principal rôle de sa pièce. Il parut sous le nom d'un sieur de Rochemont, avocat en Parlement. Deux littérateurs répondirent à ces calomnies : ils eurent bien soin toutefois de garder l'anonyme, tant la faction était puissante et redoutée. L'un d'eux, envisageant la persécution et ses causes sous leur véritable point de vue, s'écria : « A quoi songiez-vous, Molière, quand vous fîtes

(1) *Pensées, remarques et observations de Voltaire*, ouvrage posthume, p. 121 ; Paris, Barba et Pougeon, 1802.

(2) *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 8.

(3) Grimarest, p. 510 et suiv.

(4) *Observations sur une comédie de Molière intitulée le Festin de Pierre*, Paris, 1665, p. 41.

(5) *Le Festin de Pierre*, acte V, sc. II.

(1) *Les Plaisirs de l'Île enchantée*, Paris, 1665 (t. III, p. 255 et suiv. de notre édition des Œuvres de Molière).

(2) *La Fameuse comédienne*, p. 17.

dessein de jouer les tartufes? Si vous n'aviez jamais eu cette pensée, votre *FESTIN DE PIERRE* ne serait pas si criminel (1). »

Les hypocrites se montrèrent tels jusque dans leurs attaques. Ils entendaient trop bien leurs intérêts pour avouer que le morceau qui les concernait attirait à la pièce leur improbation et causait leur fureur. Ils se rejetèrent sur la scène du pauvre, et proclamèrent si haut leur indignation factice, que l'auteur fut forcé de la retrancher à la seconde représentation. Ils parvinrent à surprendre la religion de l'autorité sur le danger prétendu de cette scène, au point que, dix-sept ans plus tard, en 1682, Vinot et la Grange, ayant fait réimprimer cette comédie telle qu'elle avait été jouée le premier jour, reçurent aussitôt l'ordre de faire disparaître, au moyen de cartons, non-seulement le passage condamné, mais même quelques autres dont, à force de manœuvres, on était également parvenu à rendre l'esprit suspect (2).

Il est assez digne de remarque que, dès que Molière se trouvait en butte aux attaques de ses ennemis, Louis XIV s'efforçait de lui faire oublier leurs persécutions par un bienfait. Déjà nous l'avons vu répondre aux détracteurs de l'ÉCOLE DES FEMMES par le brevet d'une pension, confondre Montfleuri et ses complices en tenant sur les fonts de baptême le fils du comédien injustement calomnié, punir l'insolence de ses courtisans en faisant asseoir Molière à sa table; au mois d'août 1665, si des scrupules religieux ne lui permirent pas encore de lever l'interdiction du *TARTUFE*, il s'empressa du moins d'en dédommager l'auteur en attachant à sa personne, avec une pension de sept mille livres, sa troupe, qui jusque-là n'avait été que la troupe de Monsieur. Les acteurs qui la composaient prirent dès lors le titre de Comédiens du roi : noble réponse aux lâches efforts que la cabale avait faits pour indisposer contre Molière la reine-mère et le monarque lui-même (3).

A peu près dans le même temps, l'illustre protégé, pressé par les sollicitations de ses camarades, eut de nouveau occasion de recourir aux bontés du roi. Les mousquetaires, les gardes du corps, les gendarmes et les cheval-légers étaient en possession d'entrer à la comédie sans payer; et, par ce moyen, le parterre se trouvait souvent rempli, sans que la caisse en fût moins vide. Molière, cédant aux instances de sa troupe, demanda la réforme de cet abus au prince, qui donna les ordres nécessaires pour y mettre fin. Mais les plus mutins de ceux sur qui pesait cette défense s'en prirent aux comédiens qui l'avaient sollicitée. Ils se rendirent donc en troupe au théâtre, résolus d'en forcer l'entrée. Le portier fit, pendant quelque temps, la meilleure contenance; mais à la fin, forcé de céder au nombre, il jeta son épée à terre en criant : Miséricorde ! Cette soumission et ses prières ne servirent à rien : outrés de la résistance qu'il leur avait opposée, les assaillants le percèrent de cent coups d'épée, et chacun en entrant lui donnait le sien. Ils cherchaient tous les comédiens pour leur faire subir le même traitement, quand Béjart jeune, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu'on allait jouer, se présenta sur le théâtre. « Eh ! messieurs, leur dit-il, épargnez du moins un pauvre vieillard de soixante-quinze ans qui n'a plus que quelques jours à vivre. » La présence d'esprit de cet acteur calma leur fureur. Molière, qui savait fort bien haranguer le parterre et qui n'en laissait pas passer les occasions, parut alors, et leur représenta très-vivement les torts qu'ils s'étaient donnés en violant les ordres du roi. Ils sentirent la justesse de ses observations, ouvrirent les yeux sur la position où ils s'étaient mis, et se retirèrent. « Mais le bruit et les cris, dit Grimarest, avaient causé une alarme parmi les comédiens. Les femmes croyaient être mortes : chacun cherchait à se sauver; surtout Hubert et sa femme, qui avaient fait un trou dans le mur du Palais-Royal. Le mari voulut passer le premier; mais, comme le trou n'était pas assez ouvert, il ne passa que la tête et les épaules : jamais le reste ne put suivre. On avait beau le tirer de dedans le Palais-Royal, rien n'avancait, et il criait comme un forcené, de mal qu'on lui faisait et par la peur qu'il avait que quelque gendarme ne vint lui donner un coup d'épée par derrière. Le tumulte s'étant apaisé, il en fut quitte pour la peur, et l'on agrandit le trou pour le retirer de la torture où il était. »

La troupe alla aux voix sur le parti qu'elle avait à prendre. La frayeur porta la plupart à demander qu'on sollicitât la révocation de la défense. Molière tint bon, et leur fit observer que, puisqu'ils l'avaient poussé à demander cet ordre et que le roi avait daigné le leur accorder, ils en devaient subir les conséquences.

Instruit de cette scène, Louis XIV ordonna aux commandants des compagnies de sa maison de les faire mettre sous les armes, afin qu'on en pût reconnaître et punir les auteurs. Mais Molière, qui craignait qu'une mesure sévère ne fit qu'irriter les esprits et n'amenât de nouveaux désordres, se rendit au lieu de la réunion, et dit aux gardes assemblés « que ce n'était point pour eux ni pour les autres personnes qui compo-

saient la maison du roi qu'il avait demandé à Sa Majesté un ordre pour les empêcher d'entrer à la comédie; que la troupe serait toujours ravie de les recevoir quand ils voudraient l'honorer de leur présence; mais qu'il y avait un nombre infini de malheureux qui tous les jours, abusant de leur nom et de leur bandoulière, venaient remplir le parterre et ôter injustement à la troupe le gain qu'elle devait faire; qu'il ne croyait pas que des gentilshommes qui avaient l'honneur de servir le roi dussent favoriser ces misérables contre les Comédiens de Sa Majesté; que d'entrer à la comédie sans payer n'était point une prérogative que des personnes de leur caractère dussent si fort ambitionner, jusqu'à répandre du sang pour se la conserver; qu'il fallait laisser ce petit avantage aux auteurs et aux personnes qui, n'ayant pas le moyen de dépenser quinze sols, ne voyaient le spectacle que par charité, s'il n'est permis, dit-il, de parler de la sorte. »

Ce discours produisit tout l'effet que Molière en espérait (4). Mais Grimarest a prétendu à tort que depuis ce moment la maison du roi n'entra plus à la comédie sans payer. Le même abus et des désordres encore plus grands nécessitèrent en 1675 une semblable ordonnance, sollicitée par la troupe de l'hôtel de Bourgogne (5).

Un nouveau succès vint dédommager Molière de ces inquiétudes nouvelles. Demandé pour un divertissement du roi, l'*AMOUR MÉDECIN* fut en cinq jours proposé, fait, appris et représenté (6). La cour l'approuva le 15 septembre, la ville confirma son jugement le 22. Dans son avertissement sur cette pièce, l'auteur manifeste la crainte qu'elle ne paraisse insupportable sans les airs et les symphonies de l'incomparable Lulli : il ne nous est pas parvenu une seule note de cette partition du célèbre Baptiste; et les mots heureux dont la pièce abonde, le fameux : *Vous êtes orfèvre, monsieur Josse*, et une foule d'autres traits dignes de cette histoire générale des donneurs d'avis, ne périront pas tant qu'il restera quelque sentiment du vrai.

On a assez généralement regardé l'*AMOUR MÉDECIN* comme le premier acte d'hostilité de Molière contre la Faculté. La remarque est inexacte. Don Juan du *FESTIN DE PIERRE* avait déjà porté de dangereux coups aux médecins (4). A la vérité, ces traits sont lancés par un personnage puni à la fin de la pièce; mais il y aurait bien de l'amour-propre à ces messieurs à croire que ce soit cette sorte d'hérésie qui attire sur sa tête la vengeance céleste.

On a avancé sans plus de fondement que l'acharnement dont il fit preuve contre la même profession dans cette pièce et dans plusieurs de celles qui la suivirent eut pour cause une querelle survenue entre sa femme et celle d'un médecin, querelle à laquelle les maris crurent devoir prendre part (5). Ce n'est point à un aussi pitoyable motif qu'il faut attribuer de si justes attaques. Molière, à l'exemple de Montaigne, a poursuivi par une satire raisonnée des charlatans qui spéculaient sur la crédulité et l'amour de la vie, et que leur ignorance et leur entêtement entraînaient dans des erreurs non moins fréquentes que funestes à l'humanité. Molière ne parlait pas de cette science comme un homme qui bien portant la ravale, et malade y recourt; il était valétudinaire lorsqu'il disait : « Un médecin est un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade jusqu'à ce que la nature l'ait guéri ou que les remèdes l'aient tué (6). » Portons nos regards sur la médecine d'alors et sur les hommes qui l'exerçaient, et nous acquerrons la preuve que les accusations de Molière, qui n'ont aujourd'hui que l'autorité d'une saillie, auxquelles on n'accorde guère plus de crédit qu'à un badinage, n'avaient réellement rien d'exagéré.

Si nous envisageons d'abord les ridicules de leur extérieur grotesque, rien de plus propre à être traduit sur la scène. La robe ne les quittait jamais, et ils se rendaient d'une extrémité de Paris à l'autre montés sur une mule. Le plus souvent ils ne s'exprimaient qu'en latin; quand ils daignaient se servir de la langue française, ils la défiguraient par des tournures scolastiques qui la rendaient presque inintelligible. Un sixain du temps peint très-fidèlement les gens de cette profession au dix-septième siècle, et l'exactitude du portrait est telle, qu'aujourd'hui on le prendra peut-être pour une épigramme :

Affecter un air pédantesque,
Cracher du grec et du latin,
Longue perruque, habit grotesque,
De la fourrure et du satin,
Tout cela réuni fait presque
Ce qu'on appelle un médecin.

Quant à leur savoir, ils concouraient eux-mêmes à en faire douter par le scandale de leurs discussions. En 1661, les médecins de Rouen et ceux de Marseille rendirent plainte devant les tribunaux contre les apothicaires de ces deux villes pour empiétement de droits. Les mémoires

(1) *Lettre sur les Observations d'une comédie du sieur Molière intitulée le Festin de Pierre*, Paris, 1665, p. 12.

(2) Voir la *Bibliographie de la France*, par M. Beuchot, année 1817, p. 562 et suiv., et l'*Avertissement sur le Festin de Pierre*, t. III, p. 275 de notre édition des *Œuvres de Molière*.

(3) *Lettre sur les observations d'une comédie du sieur Molière intitulée le Festin de Pierre*, Paris, 1665, p. 55. — *Journal des bienfaits du Roi*, août 1665, manuscrit in-folio de la Bibliothèque du Roi. — Préface de l'édition des *Œuvres de Molière*, de 1682, par la Grange. — Grimarest, p. 106. — *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. X, p. 79 et 94, note.

(4) Grimarest, p. 151 et suiv.

(5) *Le Théâtre français*, par Chapuzeau, 1674, p. 165.

(6) Avertissement de l'*Amour médecin*, de Molière.

(7) *Le Festin de Pierre*, acte III, sc. 1.

(8) Grimarest, p. 74.

(9) Grimarest, p. 79.

qui furent publiés de part et d'autre à cette occasion dévoilèrent des vérités fort peu honorables pour les deux corps et fort peu rassurantes pour les pauvres malades, auxquels il demeura démontré qu'ils n'accordaient leur confiance qu'à des empiriques (1).

Les quatre médecins que Molière mit en scène dans cette pièce, Tomès, Desfonandrès, Macroton et Bahis, n'étaient autres que Daquin, Desfougerais, Guénaut et Esprit, médecins ordinaires de Louis XIV, plus que suffisamment désignés par les noms significatifs que Boileau, aussi bon helléniste que mordant satirique, leur avait forgés à la demande de son ami (2).

Suivant un docteur contemporain qui trahit plus d'une fois les secrets du métier, le spirituel Guy Patin, Daquin, attaché à la personne du roi par la faveur de madame de Montespan, et congédié par madame de Maintenon, n'était « qu'un pauvre cancre, race de juif, grand charlatan... véritablement court de science, mais riche en fourberies chimiques et pharmaceutiques. »

Desfougerais était, suivant la même autorité, « charlatan s'il en fut jamais; homme de bien, à ce qu'il dit, et qui n'a jamais changé de religion que pour faire fortune et mieux avancer ses enfants. » Mais l'horreur succède au mépris qu'inspire ce portrait quand on apprend par Bussy-Rabutin que madame de Châtillon ayant été mise par le duc de Nemours dans le malheureux état qu'on peut appeler l'écuil des veuves, et ayant recouru aux expédients de Desfougerais, celui-ci ne recula point devant une ressource criminelle, et la délivra à l'aide de vomitifs.

Peut-être moins pervers, mais tout aussi cupide et aussi ignare que Desfougerais, Guénaut répétait sans cesse qu'on ne saurait attraper l'écu blanc des malades si on ne les trompait. Accusé d'avoir tué, à l'aide de sa panacée universelle, l'antimoine, sa femme, sa fille, son neveu, deux de ses gendres et un très-grand nombre d'autres malades, tous les crimes de son ignorance lui furent pardonnés quand il grossit encore le nombre de ses victimes du meurtre du cardinal Mazarin. A la mort d'Adrien VI, les Romains firent écrire en lettres d'or au-dessus de la porte de son médecin : *Au libérateur de son pays*; après la mort du fameux ministre, Guénaut reçut un compliment non moins flatteur, expression naïve de la reconnaissance populaire. Il se trouvait un jour engagé dans un embarras de voitures; un charretier le reconnut, et s'écria : « Laissez passer M. le docteur; c'est lui qui nous a fait la grâce de tuer le cardinal. »

Le quatrième médecin du roi, Esprit, était également partisan du vin émélique, de l'antimoine et de la charlatanerie. C'en était assez pour qu'il ne fût pas plus ménagé par Molière que par Guy Patin.

Ces détails historiques suffisent pour expliquer les attaques de notre auteur contre ces quatre empiriques privilégiés que Louis XIV, auquel on n'a jamais reproché de n'avoir pas su apprécier les hommes, fut néanmoins obligé de choisir pour ses médecins ordinaires, comme moins ignares et moins dangereux encore que leurs confrères. En effet, il nous serait facile de démontrer par d'autres exemples que ces funestes travers étaient ceux de tous les médecins du temps. Chacun connaît le résultat de la fameuse consultation faite à Vincennes pour Mazarin. Guénaut, Desfougerais, Brayer et Valot y assistaient. L'un déclara que le siège de la maladie du cardinal était le foie, l'autre le mésetère, le troisième la rate, le dernier le poulmon. Personne n'ignore que Valot, que nous venons de nommer, assassina la reine d'Angleterre en lui administrant de l'opium mal à propos. Son homicide ignorance donna lieu à l'épigramme suivante :

Le croirez-vous, race future,
Que la fille du grand Henri
Eut, en mourant, même aventure
Que feu son père et son mari !
Tous trois sont morts par assassin.
Ravaillac Cromwell, médecin :
Henri d'un coup de baïonnette,
Charles finit sur un billot,
Et maintenant meurt Henriette
Par l'ignorance de Valot (3).

Voilà les hommes que les ennemis de Molière ont voulu défendre contre ses attaques. Louis XIV cependant, dont le nom se rencontre toujours là où notre premier comique a besoin d'un juste protecteur; Louis XIV, qui faisait l'esprit fort en médecine quand il entendait ses bons mots, et qui se laissa bientôt après purger toutes les semaines par Fagon; Louis XIV avait approuvé cette satire sous prétexte, dit-on, que les médecins font assez souvent pleurer pour qu'ils fassent rire quelquefois, et qu'institués pour le rétablissement de la santé, ils y parviennent bien mieux en excitant la gaieté au théâtre qu'en ordonnant des remèdes dans leur cabinet. Il est faux toutefois que Molière ait, comme on l'a prétendu, fait prendre aux acteurs chargés des rôles de ces quatre mé-

decins des masques qui reproduisaient exactement leurs traits. Il est aussi ridicule qu'injurieux pour la mémoire de deux grands hommes de penser un seul instant que l'un eût osé proposer une aussi licencieuse mascarade, et que l'autre se fût oublié au point de l'autoriser. A l'exception des Pierrots et des Arlequins de la scène italienne, on n'avait pas vu au théâtre des personnages sous le masque, depuis les premières représentations des *Précieuses ridicules*, auxquelles Molière avait rempli le personnage de Mascarille sous un masque dont les traits, comme on le pense bien, ne rappelaient ceux de qui que ce fût. Ce n'est pas dans une telle circonstance et avec de tels détails qu'il eût fait renaitre cette coutume entièrement oubliée.

Plus tard Molière, justement effrayé du nombre de ses ennemis, voulant en éclaircir les rangs et lever les derniers obstacles qu'on opposait encore au *Tartuffe*, sembla proposer la paix aux médecins : « La médecine, dit-il en 1669, dans la préface de ce dernier chef-d'œuvre, est un art profitable, et chacun la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons; et cependant, il y a eu des temps où elle s'est rendue odieuse, et souvent on en a fait un art d'empoisonner les hommes. » Mais, soit que le souvenir de ses précédentes attaques eût porté la Faculté à demeurer sourde à ces paroles de paix, soit qu'il se fût ensuite effrayé de nouveau du dangereux empire des médecins et de leur ignorance, il attaqua, dans une autre de ses comédies, le *Malade imaginaire*, et cette confiance aveugle qui a sa source dans notre frayeur de la mort, et cet amour démesuré de la vie qui fait découvrir aux gens les mieux portants mille maladies mortelles, enfants de leur imagination. Dans l'*Amour médecin*, ses plaisanteries avaient été principalement dirigées contre les médecins; dans sa dernière pièce, un grand nombre l'étaient contre la médecine. Avant lui, Montaigne était descendu dans la lice pour soutenir la même cause, pour combattre les mêmes préjugés; et l'on peut dire que les coups portés par le premier champion rendirent au second la carrière plus facile à parcourir; car nous retrouvons dans l'*Amour médecin*, dans le *Malade imaginaire*, plus d'un trait satirique de l'auteur des *Essais*.

Ses envieux ne lui ménagèrent pas les reproches pour avoir osé attaquer une classe et un art aussi redoutables. Ils cherchèrent même à prouver qu'une telle conduite ne pouvait être que celle d'un hérétique. « Molière, a dit Perrault dans ses *Eloges des hommes illustres*, ne devait pas tourner en ridicule les bons médecins, que l'Ecriture nous enjoint d'honorer. » Celui-là eût pu opposer à cette insidieuse accusation l'autorité du prophète reprenant le roi Asa d'avoir eu recours aux médecins, et l'autorité, plus profane sans doute, mais imposante encore, des Romains défendant, pendant près de six cents ans, l'entrée de leur ville aux médecins, et les en chassant plus tard, quand ils eurent fait la triste expérience de leur savoir. Mais quels témoignages auraient pu convaincre Perrault, qui jouait presque dans cette pièce le rôle de M. Josse, puisqu'il avait un frère médecin, et les ennemis de l'auteur du *Tartuffe*, qui, n'écouterant que leur haine, demeuraient sourds à la vérité? Aujourd'hui, nous le savons, on trouve encore des gens qui, sans compter de parents dans la Faculté, sans nourrir de rancune contre l'auteur qui flétrit l'hypocrisie, regardent comme plus comique que fondée la guerre qu'il déclara aux docteurs de son temps. Mais nous ne craignons pas d'affirmer, ce que les faits que nous avons rapportés plus haut ont d'ailleurs démontré, que cette opinion ne repose que sur une erreur en histoire médicale, sur une sorte d'anachronisme. Ces censeurs de Molière jugent la Faculté d'autrefois par celle de nos jours, ou du moins croient qu'il n'existe entre elles que cette différence en amélioration que deux siècles amènent naturellement chez un peuple policé. Ce raisonnement, qui, appliqué à d'autres sciences, pourrait se trouver juste, ne saurait l'être pour la médecine. Cet art, tout conjectural par lui-même, n'a acquis, ou du moins n'a mérité quelque confiance que depuis le moment où une connaissance profonde de l'anatomie est venue mettre ceux qui l'exercent à même d'entrevoir la cause de nos maux, de soupçonner les moyens de les guérir; enfin, depuis que la raison, fortifiée par l'étude, a pris la place du charlatanisme. Mais quelle foi ajouter aux conseils imbéciles de gens qui se refusaient encore à croire à la circulation du sang, et voyaient dans une goutte d'or potable le remède de tous les maux?

Les efforts de Molière ne pouvaient être couronnés d'un bien grand succès : car un aveuglement qui se fonde sur l'égoïsme et la crainte du trépas doit nécessairement vivre aussi longtemps que les chefs-d'œuvre par lesquels on essaye de le détruire. On est toutefois forcé de reconnaître que, si notre premier comique ne dessilla pas les yeux des malades, il ne fut pas étranger aux améliorations que subit l'exercice de cette profession; ses sarcasmes, plus efficaces que beaucoup d'ordonnances, guérissent les médecins de quelques-uns de leurs ridicules pédantesques.

Un mois avant la représentation de l'*Amour médecin*, le 4 août, mademoiselle Molière donna le jour à un second enfant. Son mari avait lieu d'espérer que cette circonstance et l'indulgente bonté qu'il lui avait témoignée pour ses premières fautes la retiendraient dans le devoir; et cependant il devait bientôt voir naître de nouveaux orages domestiques. Cherchant à pressentir ses moindres désirs, ses plus légers caprices, il s'empessait de les satisfaire. Mais les soins d'un époux bien épris, les inquiétudes de son amour sont un pesant fardeau pour la femme qui ne répond pas à son ardeur; elle semble n'y voir qu'un piège tendu à sa reconnaissance. Etrangère aux plaisirs de son mari, insensible aux con-

(1) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. III, p. 559.

(2) *Récitations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 25.

(3) *Lettres choisies de feu M. Guy Patin*, Rotterdam, 1725, t. III, p. 526.

trariétés et aux peines sans nombre que ses travaux et ses ennemis lui suscitaient, mademoiselle Molière ne se souciait des applaudissements qu'il recevait que comme d'un motif de vanité personnelle. Sa prodigalité fastueuse et sa coquetterie, en attirant chez elle une foule d'étourdis, le forçaient à aller chercher la tranquillité et le calme dans la maison qu'il avait louée à Auteuil ; mais son amour inquiet, sa jalousie trop fondée, le ramenaient bientôt près d'elle.

De nouveaux dérangements vinrent la rendre la fable de toutes les conversations, et Molière ne fut pas le dernier à être instruit de ses folies. Il renouvela donc les reproches, et la menaça de la faire enfermer. Elle eut d'abord l'air de s'affliger, parut être en proie au plus violent désespoir, s'évanouit enfin : mais, revenue à elle, la pertide dédaigna le pardon que son mari, effrayé de la voir dans cet état, s'empressait de lui offrir ; et, craignant de ne pas retrouver une aussi belle occasion, elle lui signifia qu'elle voulait se séparer de lui, parce que, disait-elle, elle n'avait que de mauvais procédés à attendre d'un homme qui prêtait aveuglément foi aux imputations calomnieuses de mademoiselle de Brie, et qui avait même, ajouta-t-elle méchamment, conservé des relations intimes avec cette femme depuis leur mariage. Molière fut forcé de consentir à cette rupture : mais, pour éviter tout éclat, il exigea d'elle qu'elle continuât à habiter la même maison que lui. Ils ne se voyaient plus qu'au théâtre (1).

Tout autre que Molière eût été, dès ce jour même, consolé de la perte d'une femme dissipée, qui n'avait jamais eu et ne s'était jamais donnée la peine de feindre pour lui le moindre sentiment d'intérêt : mais il était faible, et, malgré tous les torts de son épouse, il l'adorait encore. Une conversation que nous empruntons à la FAMEUSE COMÉDIENNE fait parfaitement connaître quelle était alors l'agitation de ce cœur désespérant de vaincre un penchant qu'il n'avait pas su prévenir.

« Molière rêvait un jour dans son jardin d'Auteuil, quand un de ses amis, nommé Chapelle, qui s'y venait promener par hasard, l'aborda, et, le trouvant plus inquiet que de coutume, lui en demanda plusieurs fois le sujet. Molière, qui eut quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, résista autant qu'il put ; mais, comme il était alors dans une de ces plénitudes de cœur si communes par les gens qui ont aimé, il céda à l'envie de se soulager, et avoua de bonne foi à son ami que la manière dont il était obligé d'en user avec sa femme était la cause de l'accablement où il le trouvait. Chapelle, qui le croyait au-dessus de ces sortes de choses, le raila de ce qu'un homme comme lui, qui savait si bien peindre le faible des autres hommes, tombait dans celui qu'il blâmait tous les jours, et lui fit voir que le plus ridicule de tous était d'aimer une personne qui ne répond pas à la tendresse qu'on a pour elle. — « Pour moi, lui dit-il, je vous avoue que si j'étais assez malheureux pour me trouver en pareil cas, et que je fusse fortement persuadé que la personne que j'aimerais accordât des faveurs à d'autres, j'aurais tant de mépris pour elle qu'il me guérirait infailliblement de ma passion : encore avez-vous une satisfaction que vous n'auriez pas si c'était une maîtresse, et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l'amour dans un cœur outragé, vous peut payer tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n'avez plus qu'à la faire enfermer : ce serait même un moyen de vous mettre l'esprit en repos. »

« Molière, qui avait écouté son ami avec assez de tranquillité, l'interrompit pour lui demander s'il n'avait jamais été amoureux. — « Oui, lui répondit Chapelle, je l'ai été comme un homme de bon sens doit l'être ; mais je ne me serais pas fait une aussi grande peine pour une chose que mon honneur m'aurait conseillé de faire, et je rougis pour vous de vous trouver si incertain. — Je vous bien que vous n'avez encore rien aimé, lui répondit Molière, et vous avez pris la figure de l'amour pour l'amour même. Je ne vous rapporterai point une infinité d'exemples qui vous feraient connaître la puissance de cette passion ; je vous ferai seulement un récit fidèle de mon embarras, pour vous faire comprendre combien on est peu maître de soi quand elle a une fois pris sur nous l'ascendant que le tempérament lui donne d'ordinaire. Pour vous répondre donc sur la connaissance parfaite que vous dites que j'ai du cœur de l'homme par les portraits que j'en expose tous les jours en public, je demeurerai d'accord que je me suis étudié autant que j'ai pu à connaître leur faible ; mais, si ma science m'a appris qu'on pouvait fuir le péril, mon expérience ne m'a que trop fait voir qu'il était impossible de l'éviter ; j'en juge tous les jours par moi-même. Je suis né avec la dernière disposition à la tendresse, et, comme tous mes efforts n'ont pu vaincre les penchants que j'avais à l'amour, j'ai cherché à me rendre heureux, c'est-à-dire autant qu'on peut l'être avec un cœur sensible. J'étais persuadé qu'il y avait fort peu de femmes qui méritassent un attachement sincère : que l'intérêt, l'ambition et la vanité font le nœud de toutes leurs intrigues. J'ai voulu que l'innocence de mon choix me répondit de mon bonheur : j'ai pris ma femme pour ainsi dire dès le berceau, je l'ai élevée avec des soins qui ont fait naître des bruits dont vous avez sans doute entendu parler : je me suis mis en tête que je pourrais lui inspirer, par habitude, des sentiments que le temps ne pourrait détruire, et je n'ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle était encore fort jeune quand je l'épousai, je ne m'aperçus pas de ses méchantes inclinations, et je me crus un peu moins malheu-

reux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagements. Aussi le mariage ne ralenti point mes empressements ; mais je lui trouvais dans la suite tant d'indifférence, que je commençai à m'apercevoir que toutes mes précautions avaient été inutiles, et que ce qu'elle sentait pour moi était bien éloigné de ce que j'aurais souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même des reproches sur une délicatesse qui me semblait ridicule, et j'attribuai à son humeur ce qui était un effet de son peu de tendresse pour moi. Je n'eus que trop de moyens de me convaincre de mon erreur, et la folle passion qu'elle eut quelque temps après pour le comte de Guiche fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente. Je n'épargnai rien, à la première connaissance que j'en eus, pour me vaincre moi-même, dans l'impossibilité que je trouvais à la changer ; je me servis pour cela de toutes les forces de mon esprit : j'appelai à mon secours tout ce qui pouvait contribuer à ma consolation : je la considérai comme une personne de qui tout le mérite était dans l'innocence, et qui, par cette raison, n'en conservait plus depuis son infidélité. Je pris dès lors la résolution de vivre avec elle comme un honnête homme qui a une femme coquette, et qui en est bien persuadé, quoiqu'il puisse dire que sa méchante conduite ne doit point contribuer à lui ôter sa réputation. Mais j'eus le chagrin de voir qu'une personne sans grande beauté, qui doit le peu d'esprit qu'on lui trouve à l'éducation que je lui ai donnée, détruisit en un instant toute ma philosophie. Sa présence me fit oublier toutes mes résolutions, et les premières paroles qu'elle me dit pour sa défense me laissèrent si convaincu que mes soupçons étaient mal fondés, que je lui demandai pardon d'avoir été si crédule. Mes bontés ne l'ont point changée. Je me suis donc déterminé à vivre avec elle comme si elle n'était point ma femme ; mais, si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi. Ma passion est venue à un tel point, qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses intérêts ; et, quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être la même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blâmer. Vous me direz sans doute qu'il faut être poète pour aimer de cette manière ; mais, pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblables délicatesses n'ont jamais aimé véritablement. Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur : mon idée en est si fort occupée, que je ne sais rien, en son absence, qui me puisse divertir. Quand je la vois, une émotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne saurait exprimer, m'ôtent l'usage de la réflexion : je n'ai plus d'yeux pour ses défauts, il m'en reste seulement pour ce qu'elle a d'aimable : n'est-ce pas là le dernier point de la folie, et n'admirez-vous pas que tout ce que j'ai de raison ne serve qu'à me faire connaître ma faiblesse, sans en pouvoir triompher ? — Je vous avoue à mon tour, lui dit son ami, que vous êtes plus à plaindre que je ne pensais ; mais il faut tout espérer du temps. Continuez cependant à vous faire des efforts, ils feront leur effet lorsque vous y penserez le moins. Pour moi, je vais faire des vœux afin que vous soyez bientôt content (1). »

Voilà les tourments auxquels était en proie cet homme que son génie, son âme brûlante, son amour pour l'humanité et sa charité empressée rendaient digne d'un meilleur sort. Quels efforts ne lui fallait-il pas faire sur lui-même pour pouvoir, le cœur déchiré, la santé appauvrie par ces chagrins poignants, conduire une troupe qui n'avait de ressources qu'en lui, et dont l'ensemble ne répondait pas toujours à ses soins ; repousser les attaques d'ennemis acharnés, et composer des ouvrages qui, pour être bien accueillis du parterre, devaient contraster, par leur gaieté avec l'état affreux où il se trouvait la plupart du temps ! Il est digne de remarque que c'est vers cette même époque qu'il peignait la jalousie d'Alceste et les infidélités de Célimène ; mais, à l'exception de quelques traits isolés, d'une ou de deux scènes détachées, on ne le vit jamais faire d'allusion aussi directe, dans ses autres ouvrages, à ses trop justes douleurs.

Des biographes de ce grand homme, emportés par un aveugle intérêt pour lui, ont été jusqu'à regretter que son cœur fût aussi accessible au sentiment de l'amour. Sans doute, ses amis pouvaient exprimer ce regret ; mais la postérité, égoïste avec raison, ne saurait préférer aux nobles jouissances qu'elle doit à ses tourments l'idée que le cœur de Molière, tranquille et froid, ne fût jamais déchiré par le désespoir et les fureurs de la plus impérieuse des passions. Il eût pu sans doute nous laisser néanmoins la PRINCESSE D'ELIDE, les AMANTS MAGNIFIQUES, MÉLICERTE et quelques autres compositions froides, où tous les sentiments sont de convention ; mais, sans amour, il n'est point de génie ; sans ces transports de son âme, le dépit d'Eraste et de Lucile, les querelles charmantes de Valère et de Marianne, l'amoureuse colère d'Alceste, et tant d'autres situations touchantes, ne nous eussent jamais arraché de douces larmes ; sans eux, Marmontel eût pu dire de notre auteur ce qu'il a dit du législateur du Parnasse :

Jamais un vers n'est parti de son cœur.

Naturellement sérieux et rêveur, ces peines domestiques le jetèrent

(1) La Fameuse comédienne, p. 48 et suiv.

(1) La Fameuse comédienne, p. 22 et suiv.

dans la mélancolie. Grimarest prétend qu'il poussait chez lui l'ordre jusqu'à la minutie, et que le moindre retard, le moindre dérangement, le faisait entrer en convulsions, et l'empêchait de travailler pendant quinze jours. Si ce biographe se fût borné à dire que ses chagrins avaient rendu son caractère un peu irritable, et surtout s'il n'eût pas ajouté à cette première exagération des assertions trop évidemment fausses, en prétendant que la vanité était son seul mobile et qu'il n'était charitable que par ostentation, on aurait pu y ajouter quelque foi. Mais on voit là trop ouvertement, comme l'a dit J.-B. Rousseau, le dessein de déshonorer Molière, et l'on doit bien plutôt en croire mademoiselle Poisson, actrice de la troupe du Palais-Royal, qui, ayant sur Grimarest l'avantage d'avoir vécu avec le grand homme dont elle parle, assure qu'il était complaisant et doux (1).

Molière chercha dans la tranquillité de son intérieur un remède à sa douleur. Mademoiselle de Brie ne l'avait pas quitté, et l'intérêt qu'elle avait pris à ses tourments avait vivement excité sa reconnaissance. Après cette rupture avec mademoiselle Molière, il renoua ses liaisons avec son ancienne amie (2). Quelqu'un lui témoignait un jour son étonnement de l'attachement qu'il avait pour une femme qui, disait-il, avait beaucoup de défauts. « Je les connais, répondit Molière; j'y suis accoutumé, et il faudrait que je prisse trop sur moi pour m'accommoder aux imperfections d'une autre. Je n'en ai ni le temps ni la patience (3). » La Fontaine redoutait de même les amours superbes, et regardait une grisette comme un trésor :

On en vient aisément à bout :
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.

Bien qu'on lise dans la Vie de Grimarest, que cette actrice n'était pas belle, que c'était un vrai squelette, il demeure constant, par le témoignage de plusieurs contemporains, qu'elle était grande, bien faite, et extrêmement jolie. La nature lui accorda le don de conserver un air de jeunesse jusque dans un âge fort avancé. Quelques années avant sa retraite, ses camarades l'engagèrent à céder le rôle d'Agnès de l'École des Femmes à mademoiselle du Croisy. Quand celle-ci entra en scène pour le remplir, le parterre demanda avec tant de chaleur mademoiselle de Brie, qu'on fut forcé de l'aller chercher chez elle, et qu'elle se vit obligée de venir jouer dans son habit de ville. Elle fut accueillie par plusieurs salves d'applaudissements, et prit le parti de conserver ce rôle jusqu'à la fin de sa carrière théâtrale. On prétend qu'elle le jouait encore à soixante ans. Le quatrain suivant, qui fut fait pour elle, semble renfermer une allusion à l'anecdote que nous venons de rapporter :

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisqu'aujourd'hui, malgré les ans,
A peine des traits naissants
Egalent sa beauté mourante (4).

Le même biographe a assez compté sur la crédulité de ses lecteurs pour avancer encore qu'elle n'avait pas le sens commun (5). A qui espérait-il donc faire croire que notre premier comique se plût à entretenir d'aussi longues liaisons avec un vrai squelette privé du commun bon sens? On en cherche en vain dans ces assertions.

C'est peut-être ici l'occasion de peindre les rapports de Molière avec les hommes qu'il jugeait dignes de son amitié. Sa société la plus habituelle se composait de Boileau, de la Fontaine, de Chapelle, de Racine, de Mignard, de l'abbé le Vayer, de Jonsac, de Desbarreaux, de Guilleragues, de Rohault, et d'un très-petit nombre d'autres hommes d'esprit. Molière, la Fontaine et Racine se réunissaient deux ou trois fois la semaine chez Boileau (6), qui demeurait alors dans une maison de la rue du Vieux-Colombier; ils y soupaient et discouaient ensemble sur la littérature, quand l'épicurien Chapelle, qui était aussi fréquemment de ces parties, voulait bien leur permettre de parler raison.

La Fontaine, dans sa Psyché, a dépeint ces heureux entretiens; et le tendre souvenir qu'il en avait conservé, la douce émotion avec laquelle il en parlait encore quelques années après, peuvent faire juger du bonheur qu'y goûtèrent ces hommes que leur amitié réunissait de leur vivant, comme l'admiration de la postérité les réunit après leur mort.

« Quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse,

(1) Grimarest, p. 247 et suiv. — Lettre sur Molière et sa troupe, insérée au Mercure, mai 1740. Voir d'ailleurs précédemment, p. 40, ce qu'a dit la Grange.

(2) Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. XII, p. 472.

(3) Grimarest, p. 251.

(4) La Fameuse comédienne, p. 9 et 90. — Note de M. Trélage, citée t. XII de l'Histoire du Théâtre français. — Petitot, p. 58.

(5) Grimarest, p. 257.

(6) Titon du Tillet, Parnasse français, édition in-12 de 1727, p. 141. — Vie de Chapelle, par Saint-Marc, p. lxxij de l'édition des Œuvres de Chapelle et de Bachaumont, 1755.

tinrent une espèce de société que j'appellerais Académie, si leur nombre eût été plus grand et qu'ils eussent autant regardé les Muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées et tout ce qui sent la conférence académique. Quand ils se trouvaient ensemble et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion : c'était quelquefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autre, comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité ni la cabale, n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères lorsque quelqu'un d'eux tombait dans la maladie du siècle et faisait un livre, ce qui arrivait rarement. »

Les distractions du fabuliste égayaient souvent ces réunions. Un jour que Boileau et Molière s'entretenaient de l'art dramatique, la Fontaine se prononça contre le *à parte*. « Rien, disait-il, n'est plus contraire au bon sens. Quoi! le parterre entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoi! qu'il soit à côté de celui qui parle! » Boileau, voyant qu'il s'échauffait et qu'il était absorbé par cette discussion, se mit à dire à haute voix : « Il faut que la Fontaine soit un grand coquin, un grand maraud. » Il répéta plusieurs fois cette même apostrophe sans que son antagoniste en entendit rien; mais à la fin Boileau, Molière et les autres convives partirent d'un éclat de rire; la Fontaine en demanda le sujet, et en rit avec eux (1).

Si l'on en croit l'auteur de la Galerie de l'ancienne Cour (2), Molière était presque aussi distrait que son ami. Ayant un jour loué une brulette pour se faire rouler au spectacle, pressé d'arriver et contrarié de la marche du conducteur, trop lent pour son impatience, il mit pied à terre et vint l'aider à pousser la voiture. Il ne s'aperçut de sa distraction qu'en entendant les éclats de rire de celui au secours duquel il était venu pour abrégier la durée du voyage. Nous n'avons vu ce fait rapporté que dans ce seul ouvrage; mais il serait peu étonnant que Molière, continuellement occupé des soins de sa direction, de la composition de ses pièces et de l'observation de la société, n'eût pas l'esprit très-présent à toutes ses actions. Boileau, nous l'avons déjà dit, l'avait surnommé le Contemplateur.

Le frère de celui-ci, Boileau Puimorin, s'était avisé de critiquer la Pucelle devant Chapelain : « C'est bien à vous d'en juger, lui dit l'auteur piqué, vous qui ne savez pas lire! — Je ne sais que trop lire, répartit Puimorin, depuis que vous faites imprimer. » Il rapporta cette réplique à son frère et à Racine; ils la trouvèrent si piquante, qu'ils en firent aussitôt l'épigramme que voici :

Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,
De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?
Hélas! pour mes péchés, je n'ai que trop su lire
Depuis que tu fais imprimer.

« Mon père, dit Louis Racine, qui nous a transmis cette anecdote, représenta que, le premier hémistiche du second vers rimant avec le précédent et avec l'avant-dernier vers, il valait mieux dire : *de mon peu de lecture*. Molière décida qu'il fallait conserver la première façon : — Elle est, lui dit-il, la plus naturelle; et il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l'expression; c'est l'art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des règles de l'art. » Boileau, frappé de la justesse de l'observation, la mit en vers dans le quatrième chant de l'Art poétique :

Quelquefois, dans sa course, un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites (3).

Molière n'était pas le moins docile aux avis sincères dont parle la Fontaine. Boileau trouva qu'il y avait du jargon dans ces vers des Femmes savantes :

Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

Notre auteur, qui ignorait en écrivant le travail et la peine, ne voulait point prendre celle de faire disparaître ce que son ami trouvait de ré-

(1) Histoire de la Poésie française, par l'abbé Mervin, 1706, p. 267. — Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine, par M. Walckenaer, 5^e édit., p. 145.

(2) Galerie de l'ancienne Cour, art. Molière. Cette anecdote est mise sur le compte de la Thorillière, par Meltra, Correspondance secrète, t. I, p. 407.

(3) Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 52.

préhensible dans ces vers, et l'autorisa à les changer. Boileau les rétablit de cette manière :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler (1).

Le satirique n'avait pas la même déférence pour les jugements de ses amis. Molière, auquel il lisait tous ses ouvrages, ne put obtenir de lui qu'il refit le dernier de ces vers de l'épître sur le passage du Rhin :

Il apprend qu'un héros conduit par la victoire
A de ses bords fameux détruit l'antique gloire.

« Il peut faire entendre, disait-il, que la présence du roi a déshonoré le fleuve. Boileau ne se rendit point à cette critique, et le vers subsista (2). »

Nous avons déjà vu le rocaillieux Chapelain être l'objet de leurs plaisanteries ; sa fucelle fut également pour eux le texte d'une sorte d'épigramme en action. Ce poème restait toujours ouvert sur la table, et celui des convives auquel il échappait dans la conversation une faute de langage était, suivant la gravité de son délit grammatical, condamné à en lire quinze ou vingt vers. « L'arrêt qui imposait la lecture d'une page entière, dit Louis Racine, était l'arrêt de mort (3). » Cette plaisanterie était toute naturelle de la part de Boileau et de Molière ; mais il était au moins très-étrange que Racine y prit part, lui qui, au dire même de son fils, avait été comblé de bienfaits par Chapelain. Cet oubli des convenances explique la conduite non moins affligeante qu'il tint plus tard envers Molière.

Personne mieux que ce dernier n'appréciait tout le mérite de la Fontaine. Un soir qu'on s'était réuni chez lui pour souper, Racine et Despréaux, en raillant le fabuliste, poussèrent un peu loin la plaisanterie. Molière, en sortant de table, dit tout bas à Despréaux, célèbre joueur de flûte : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le *Bonhomme* (4). » C'était le nom que son caractère facile et son esprit sans apprêt avaient fait donner à la Fontaine ; nom que la postérité, en sanctionnant le jugement de son ami, lui a religieusement conservé.

Cette anecdote, qui prouve combien Molière rendait justice à son génie, nous servira à réluter plus facilement encore l'accusation portée par Bret contre lui pour un prétendu déni de justice. Voici le fait : la Fontaine fit paraître en 1664 son conte intitulé *Jocaste*. On avait publié en 1663 les œuvres posthumes de M. de Bouillon, dans lesquelles se trouvait une traduction du même morceau de l'Arioste. Cette production, quoique indigne d'un semblable honneur, fut opposée par quelques hommes de lettres à celle de la Fontaine. On remarqua surtout parmi ses promoteurs un M. de Saint-Gilles, qui offrit de parier mille francs en sa faveur. L'abbé le Vayer accepta la gageure, et Molière fut pris pour juge. Il refusa de prononcer la sentence ; et Despréaux, choisi à sa place, donna gain de cause au champion de la Fontaine. En rapportant ces circonstances, Bret ajoute que M. de Saint-Gilles était *ami de Molière*, et que, dans cette occasion, *le cœur nuisit à l'esprit* (5). Il y a ici, de la part de ce censeur, ignorance ou confusion d'idées. Outre que personne n'était plus cher à Molière que la Fontaine, personne aussi ne devait moins s'attendre à un semblable ménagement de sa part que M. de Saint-Gilles, qu'il peignait dans le même temps sous des traits fort ridicules dans le *Misanthrope* (6). Mais ce que Bret ignorait probablement encore, et ce qu'il eût dû chercher à savoir plutôt que de condamner notre auteur, c'est que ce M. de Bouillon était mort secrétaire de Monsieur (7) ; qu'en cette qualité il avait été à même de rendre plus d'un service à Molière et à sa troupe ; qu'il n'était probablement pas étranger aux nombreux témoignages d'intérêt que le prince, leur patron, leur avait prodigués, et que Molière, qui d'ailleurs ne donnait qu'une preuve de modestie de plus en refusant de jouer le rôle de grand juge littéraire, devait nécessairement répugner à le remplir quand il se voyait forcé par sa conscience à se prononcer pour un ami vivant contre son bienfaiteur mort ; c'eût été de gaieté de cœur s'exposer à des reproches d'ingratitude.

Molière s'amusait beaucoup des discussions de ses aimables commentateurs ; mais il y prenait rarement une part active, et se bornait presque toujours au rôle d'arbitre. Un jour cependant qu'il se trouvait engagé dans une controverse avec Boileau, Chapelain et le célèbre avocat Fourcroy, leur ami commun, celui-ci, dont les poumons étaient des plus vigoureux, attaqua plus particulièrement Molière, qui, sous ce rapport, n'était pas de force à lutter avec lui. Aussi, se tournant vers Despréaux : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, lui dit-il, contre une gueule comme celle-là ? (8). »

Chapelain, par ses saillies bouffonnes et son humeur anaécronique, donnait surtout du charme à ces réunions ; mais, tout en riant de ses folies, ses amis le blâmaient souvent de la source à laquelle il allait les puiser : Chapelain s'adonnait avec excès au vin. Un jour Boileau, le rencontrant dans la rue, saisit cette occasion pour lui reprocher de nouveau son insurmontable penchant. Chapelain semble pénétré de la justesse de ces observations, paraît ému du ton de cordialité avec lequel Boileau les lui adressait, et promet de mettre à exécution de si bons conseils. Mais, pour les recevoir plus à l'aise, il propose à son ami d'entrer dans une maison voisine : c'était un cabaret. Il demande une bouteille, la fait suivre d'une seconde, puis d'une troisième, et, tout en causant, il remplit tant de fois le verre de Despréaux, qui, dans la chaleur de son sermon contre le vin, le vidait sans s'en apercevoir, que le prédicateur et son auditoire finirent par s'enivrer (1).

C'était pour Chapelain un bonheur extrême d'entraîner quelquefois dans leurs réunions le satirique à cet excès. Dans une de ces bonnes fortunes il composa les vers suivants :

Bon Dieu ! que j'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant la cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main (2).

Le mauvais état de la poitrine de Molière le rendait sur ce point plus circonspect encore que Boileau. Cependant, si l'on en croit la même autorité, il était également forcé d'abandonner quelquefois son régime. Chapelain rend compte, dans une *Épître à M. de Jossac*, d'un souper d'amis auquel il se trouvait, au cabaret de la Croix-de-Lorraine (3), et, après avoir nommé quelques-uns de convives, il ajoute :

Molière que bien connaissez,
Et qui vous a si bien farcés,
Messieurs les coquets et coquettes,
Les suivait, et buvait assez
Pour, vers le soir, être en goguettes (4).

Mais ce serait bien à tort que ces vers feroient naître des doutes sur la sobriété habituelle de Molière. Il déplorait au contraire les excès de son ami, et disait à Baron : « Je ne vois point de passion plus indigne d'un galant homme que celle du vin ; Chapelain est mon ami, mais ce malheureux faible môte tous les agréments de son amitié. Je n'ose lui rien confier sans risquer d'être commis un moment après avec toute la terre. » Il recommandait également à son jeune élève « de ne point sacrifier ses amis, comme faisait Chapelain, à l'envie de dire un bon mot, qui avait souvent de mauvaises suites (5). »

Les deux anciens condisciples aimaient à se reporter quelquefois aux discussions de leur jeunesse. Chapelain surtout, ardent gassendiste, attaquait souvent Molière, qui adoptait quelques idées de Descartes. Un jour qu'ils revenaient par eau d'Auteuil à Paris, ils se mirent de nouveau à agiter ces questions devant un minime qu'ils avaient trouvé dans le bateau. Chapelain portait le système de Gassendi aux nues. « Passe pour la morale, répondit Molière ; mais le reste ne vaut pas la peine que l'on y fasse attention : n'est-il pas vrai, mon père ? » ajouta-t-il en s'adressant au minime.

« Le religieux, dit Grimarest, répondit par un *hom ! hom !* qui faisait entendre aux philosophes qu'il était connaisseur dans cette matière ; mais il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation aussi échauffée, surtout avec des gens qui ne paraissaient pas ménager leur adversaire. « Oh ! parbleu, mon père, dit Chapelain, « qui se crut affaibli par l'apparente approbation du minime, il faut que « Molière convienne que Descartes n'a formé son système que comme « un mécanicien qui imagine une belle machine sans faire attention à « l'exécution ; le système de ce philosophe est contraire à une infinité de « phénomènes de la nature, que le bonhomme n'avait pas prévus. » Le minime sembla se ranger à l'avis de Chapelain par un second *hom ! hom !* Molière, outré de ce qu'il triomphait, redoubla ses efforts avec une chaleur de philosophe pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le religieux fut forcé de s'y rendre par un troisième *hom ! hom !* obligeant, qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelain s'échauffa, et, criant du haut de la tête pour convertir son juge, il ébranla son équité par la force de son raisonnement : « Je conviens que « c'est l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajouta Chapelain ; mais, « morbleu ! il a pillé ses rêveries partout, et cela n'est pas bien. N'est- « il pas vrai, mon père ? dit-il au minime. » Le moine, qui convenait

(1) *Boileau*, p. 52. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 16.

(2) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1775, t. I, p. 62. — *Petitot, Vie de Molière*, p. 41.

(3) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 74. — *Histoire des environs de Paris*, par Dulaure, t. I, p. 55.

(4) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, Lausanne, 1747, p. 121.

(5) Bret, *Supplément à la Vie de Molière*, p. 64.

(6) Voir notre édition des *Œuvres de Molière*, t. IV, p. 76, note 2.

(7) *Histoire de la Fontaine*, par M. Walckenaer, 5^e édition, p. 156.

(8) *Boileau*, p. 60. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 19.

(1) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, p. 53. — *Vie de Chapelain*, par Saint-Marc, p. lv.

(2) *Œuvres de Chapelain et de Bachaumont*, 1755, p. 171.

(3) Place du cimetière Saint-Jean.

(4) *Œuvres de Chapelain et de Bachaumont*, 1755, p. 192.

(5) Grimarest, p. 172. — *Vie de Chapelain*, par Saint-Marc, p. lxxij.

de tout obligeamment, donna aussitôt un signe d'approbation sans préférer une seule parole. Molière, sans songer qu'il était au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer les arguments de Chapelle. Les deux philosophes en étaient aux convulsions, et presque aux invectives d'une dispute philosophique, quand ils arrivèrent devant les Bons-Hommes. Le religieux pria qu'on le mit à terre. Il les remercia gracieusement et applaudit fort à leur profond savoir; mais, avant que de sortir du bateau, il alla prendre, sous les pieds du batelier, sa besace, qu'il y avait mise en entrant. C'était un frère-servant: les deux philosophes n'avaient point vu son enseigne, et, honteux d'avoir perdu le fruit de leur dispute devant un homme qui n'y entendait rien, ils se regardèrent l'un l'autre sans se rien dire. Molière, revenu de sa confusion, dit à Baron, qui était de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille conversation: « Voyez, « petit garçon, ce que « fait le silence quand il « est observé avec con- « duite (1). »

Les plaisanteries de Molière contre la Faculté ne troublèrent jamais l'union qui exista entre lui et un homme qu'il appelait en riant son médecin, et qui s'honorait toujours d'être son ami, M. de Mauvillain. C'est pour le fils de ce docteur qu'il adressa à Louis XIV le dernier des placets qui précèdent *Le Tartuffe*. Ils se trouvaient un jour ensemble à Versailles, au dîner du roi, quand le prince dit à son valet de chambre: « Voilà donc votre médecin. Que vous fait-il? — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble; il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris (2). »

Il voyait aussi quelquefois le célèbre Lulli. Il s'amusait de ses contes et de ses bouffonneries; et, quand il voulait égayer ses convives, il disait à cet excellent pantomime: « Baptiste, fais-nous rire (3). » Boileau, au contraire, jugeait Lulli avec une sévérité qui semble avoir dégénéré en la plus cruelle injustice, si, comme le prétend l'auteur du *BOLOANA* (4), c'est lui qu'il voulut peindre dans ces vers de l'épître à M. de Seignelay:

En vain, par sa grimace, un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux,
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre;
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux,
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

Mais ce prétendu portrait est si hideux, il peint en traits si noirs un homme qui ne peut guère passer que pour avoir eu un caractère sans dignité, qu'on est porté à croire que Montchesnay fut mal instruit en alléguant ce fait, accueilli trop légèrement par plusieurs commentateurs de Boileau.

(1) Grimarest, p. 221. — *Vie de Chapelle*, par Saint-Marc, p. lxx.

(2) Grimarest, p. 78. — *Ménagiana*, édit. de 1715, t. IV, p. 7. — *Furetiaria*, 1696, p. 323. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1739, p. 23.

(3) *Bolœana*, p. 63.

(4) *Ibidem*, p. 62.

Molière, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, avait loué, à Auteuil, une maison dans laquelle, lorsque le théâtre et son service à la cour le lui permettaient, il allait respirer l'air de la campagne, que le mauvais état de sa santé lui rendait nécessaire, et chercher l'oubli des ennuis et des chagrins qui le poursuivaient chez lui. Ses amis venaient souvent l'y visiter. Un jour qu'il souffrait plus que de coutume, de l'affection de poitrine qui abrégé ses jours, Despréaux, Chapelle, Lulli, de Jonsac et Nantouillet arrivèrent très-disposés à se bien réjouir. Molière, forcé de garder la chambre, remit à Chapelle le soin de faire les honneurs de la maison. Celui-ci s'en acquitta si bien et doubla, pendant

le souper, l'amphitryon avec un tel zèle, que tous les convives eurent bientôt perdu la raison, tous, jusqu'au sage Boileau lui-même. Ils discutèrent alors divers points de morale très-sombres et se livrèrent aux réflexions les plus plaisamment sérieuses. Enfin, s'étant appesantis sur cette maxime des anciens que « le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement, » ils prirent l'héroïque résolution d'aller sur-le-champ se jeter dans la rivière. Elle n'était pas loin, et ils se préparaient à s'y rendre, quand Molière, qu'on était allé réveiller, arriva en toute hâte, et, voyant combien ils étaient peu disposés à entendre la voix de la raison, leur dit: « Comment, messieurs, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi! vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyais plus de mes amis. — Il a parlé raison, dit Chapelle; voilà une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. — Oh! doucement, répondit Molière, ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal à propos; c'est la dernière action de notre vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour si nous nous noyions à l'heure qu'il est. On dirait à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit

comme des désespérés ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur, et qui réponde le mieux à notre conduite. Demain, sur les huit ou neuf heures du matin, bien à jeun, et devant tout le monde, nous irons nous jeter dans la rivière. — Il a raison, dit Chapelle; oui, messieurs, ne nous noyons que demain matin; et, en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » Le jour suivant changea leur résolution: ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie. Boileau a raconté plus d'une fois cette folie de sa jeunesse (1).

On a prétendu que ce fut à Thomas Corneille que Molière voulait faire allusion quand, dans *L'ÉCOLE DES FEMMES*, il se railla de

... Ce paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

et que ces vers firent naître la mésintelligence entre Molière et Pierre

(1) Grimarest, p. 152 et suiv. — Le même, *Addition à la Vie de M. de Molière*, 1706, p. 29. — *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 119. — *Vie de Chapelle*, par Saint-Marc, p. xliij.



Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le Bonhomme. — PAGE 23.

Corneille. Son frère avait en effet, pour se distinguer de lui, pris le nom assez banal de de l'Isle. Mais cette personnalité, qu'aucun nuage antérieur ne saurait expliquer, serait trop offensante; les assertions de d'Aubignac, d'après lequel on a répété ce fait, sont trop peu dignes de foi pour qu'on y prêtât le moindre crédit, lors même qu'on n'aurait pas pour preuve de l'union de Molière et du grand Corneille l'opéra de *Psyché*, fruit de l'heureuse association de leurs veilles. Ce dernier confia d'ailleurs à la troupe du Palais-Royal sa tragédie d'*Artaxile*, qui fut représentée au mois de mars 1667, et dans laquelle mademoiselle Molière, qui débutait dans la tragédie, sut se faire remarquer par son talent (1).

Il venait quelquefois voir notre premier comique et souper avec lui; c'est ce que prouve l'anecdote suivante, rapportée par Brossette, et que nous empruntons à Cizeron-Rival, qui l'a consignée dans ses *Récréations littéraires* (2). « Baron, ce célèbre acteur, devait faire le rôle de Domitien dans *Tite et Bérénice*, et, comme il étudiait son rôle, l'obscurité de quelques vers lui fit quelque peine, et il alla en demander l'explication à Molière, chez qui il demeurait. Molière, après les avoir lus, dit qu'il ne les entendait pas non plus. « Mais attendez, dit-il à Baron, M. Corneille doit venir souper avec nous aujourd'hui, et vous lui direz qu'il vous les explique. » Dès que Corneille arriva, le jeune Baron alla lui sauter au cou comme il faisait ordinairement parce qu'il l'aimait, et ensuite il le pria de lui expliquer ces vers, disant à Corneille qu'il ne les entendait pas. Corneille, après les avoir examinés quelque temps, dit : « Je ne les entends pas trop bien non plus, mais récitez-les toujours; tel qui ne les entendra pas les admirera. »

Si l'on ne voit pas le nom de Corneille figurer parmi ceux des habitués de la rue du Vieux-Colombier et d'Auteuil, on ne doit l'attribuer qu'à une assez grande disproportion d'âge, à son humeur casanière, et au peu de plaisir qu'il eût eu à y rencontrer Racine, son rival. Du reste, sa belle âme était faite pour comprendre celle de Molière, et tout porte à croire qu'il lui rendit toujours une complète justice. Celui-ci désignait par une image originale et vraie l'engourdissement trop fréquent du génie de l'auteur de *Cinna*. « Il a un lutin, disait-il, qui vient de temps en temps lui souffler d'excellents vers, et qui ensuite le laisse là en disant : *Voyons comme il s'en tirera quand il sera seul*; et il ne fait rien qui vaille, et le lutin s'en amuse (3). »

Chéri par des hommes dont les talents, dont le génie firent la gloire de leur siècle et sont l'admiration du nôtre, Molière ne fut pas recherché avec moins d'empressement par deux femmes qui se sont acquises une égale réputation : l'une, par son inconstance en amour; l'autre, par sa fidélité envers ses amis; toutes deux par leur grâce et leur esprit : Ninon de Lenclos et madame de la Sablière. Il soumettait tous ses ou-

vrages à la première, et attachait d'autant plus d'importance à ses avis qu'il la regardait comme la personne sur laquelle le ridicule faisait une plus prompte impression. L'abbé de Châteauneuf, qui rapporte ce fait comme le tenant de Molière lui-même, ajoute que cet auteur étant allé lui lire son *Tartuffe*, « elle lui fit le récit d'une aventure qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de cette espèce, dont elle lui traça le portrait avec des couleurs si vives et si naturelles, que, si sa pièce n'eût pas été faite, disait-il, il ne l'aurait jamais entreprise, tant il se serait cru incapable de rien mettre sur le théâtre d'aussi parfait que le *Tartuffe* de Ninon (1). » Quant à madame de la Sablière, son inviolable attachement pour la Fontaine la portait à rechercher la société des amis

du fabuliste. Un auteur presque contemporain nous apprend que c'est en dînant avec elle et Ninon de Lenclos que Despréaux et Molière s'amuserent à composer la cérémonie macaronique du *Malade imaginaire* (2).

Tallemant, dans ses *HISTORIETTES* (3), cite aussi une demoiselle Honorée de Bussy, belle et galante personne à laquelle Molière lisait également ses ouvrages avant la représentation : « Quand l'*Avare* sembla être tombé : *Cela me surprend*, dit Molière, car une demoiselle de très-bon goût et qui ne se trompe guère m'avait répondu du succès. En effet, ajoute Tallemant, la pièce revint et plut. »

La juste guerre de représailles que Molière avait déclarée aux marquis ridicules ne l'avait point privé de l'estime des hommes de la cour faits pour l'apprécier, et une circonstance qui les honore, c'est qu'à l'exemple du roi ils foulèrent aux pieds le préjugé qui lançait une sorte d'anathème social contre l'auteur. Le maréchal de Vivonne, connu par son attachement pour Boileau et par les grâces de son esprit digne d'un Mortemart, secoua tout le premier ce joug ridicule. Il voua une vive amitié à notre auteur, et, selon l'expression de Voltaire, vécut avec lui comme Lélius avec Ténace (4).

Le grand Condé professait aussi pour Molière la plus haute estime; souvent il le faisait mander pour s'entretenir avec lui. « Molière, lui dit-il un jour, je vous fais venir peut-être trop souvent; je crains de vous distraire de votre travail. Ainsi, je ne vous enverrai plus chercher; mais je vous prie, à toutes vos heures vides, de me venir trouver. Faites-vous annoncer par un valet de chambre, je quitterai tout pour être avec vous. » En effet, lorsque Molière venait, le prince congédiait tout le monde, et ils demeuraient souvent trois ou quatre heures ensemble. On l'a entendu dire, après une de ces conversations : « Je ne m'ennuie jamais avec Molière; c'est un homme qui fourrit de tout : son érudition et son jugement ne s'épuisent jamais. » La douleur que lui causa la mort de notre premier comique le porta à une boutade de franchise un peu brutale envers un abbé qui lui présentait une épitaphe pour ce



C'était un frère servant; les deux philosophes n'avaient point vu son enseigne. — PAGE 24.

(1) L'abbé d'Aubignac, *Quatrième dissertation sur le poème dramatique*, Paris, 1663, in-12. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 5. — *Histoire du Théâtre français*, t. X, p. 112. — Petitot, p. 48.

(2) *Récréations littéraires*, p. 68.

(3) *Eloge de Despréaux*, par d'Alembert, note 12, t. II, p. 393 de l'édition de ses Œuvres. Paris, 1821.

(1) *Dialogue sur la musique des anciens*, par l'abbé de Châteauneuf, in-12, 1725. — *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 204 et 205.

(2) *Boileau*, p. 34.

(3) Tome II, p. 45, note 2, édit. in-8°.

(4) Grimarest, p. 294. — Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 24.

grand poète : « Ah ! lui dit le prince, que n'est-il en état de faire la vôtre (1) ! »

Molière était également adoré de toutes les personnes qui l'entouraient. Parmi celles que sa bonté et leur gratitude lui avaient rendues les plus fidèles, nous ne devons pas oublier la bonne la Forêt. Cette estimable servante n'était pas seulement utile à son maître par les soins qu'elle lui prodiguait, elle lui rendait encore plus d'un service par ses avis sur les productions qui étaient de la compétence de son bon sens et de son naturel. « Molière, dit Boileau, lui lisait quelquefois ses comédies ; et il m'assurait que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé, sur son théâtre, que ces endroits n'y réussissaient point (2). » Par le même motif il exigeait des comédiens, lorsqu'il leur soumettait ses pièces, qu'ils amenassent leurs enfants pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels (3). Un jour, pour éprouver le tact et le goût de la Forêt, il lui lut plusieurs scènes de la NOCE DU VILLAGE, de Brécourt, en les lui donnant pour son ouvrage. Mais elle ne prit point le change ; et, après avoir entendu la lecture de quelques morceaux, elle soutint à son maître qu'il n'en était pas l'auteur (4). Malherbe consultait sa servante, même sur ses vers (5) ; et Voltaire se soumettait aussi à la juridiction de sa bonne Barbara, ou, comme il l'appelait, Baba, « dans le moment même, a dit lady Morgan, où il exerçait un empire absolu sur les opinions de la moitié de l'Europe littéraire... Baba et la Forêt appartiennent autant à la postérité que les génies illustres qu'elles avaient l'honneur de servir (6). »

J.-J. Rousseau a dit : « Si Molière a consulté sa servante, c'est sans doute sur le MÉDECIN MALGRÉ LUI, sur les saillies de Nicole, et la querelle de Sosie et de Cléanthis ; mais, à moins que la servante de Molière ne fût une personne fort extraordinaire, je parierais bien que ce grand homme ne la consultait pas sur le MISANTHROPE, ni sur le TARTUFE, ni sur la belle scène d'Alemène et d'Amphitryon. » Il n'y avait rien que de très-judicieux dans cette distinction ; mais Cailhava, beaucoup plus absolu, s'écrie : « Je demande si la bonne la Forêt n'aurait pas senti tout le piquant des conseils dont Célime paye ceux d'Arsinoé ? » Nous répondrons, avec Rousseau, à Cailhava : « Non, elle ne l'aurait pas senti ; à moins toutefois que la servante la Forêt ne fût pas seulement bonne, mais qu'elle fût en même temps une personne fort extraordinaire pour le rang où elle se trouvait. » La coquetterie comme l'exerce Célime, et la prudence comme la conçoit Arsinoé, ne peuvent être appréciées par une femme du peuple, tandis que la colère et la rancune de Martine, l'insouciance et l'humeur battante de Sganarelle sont des scènes dont elle peut être juge, parce qu'elle en est sans cesse témoin et souvent actrice.

Cette reconnaissance que Molière trouva dans une simple servante, nous la cherchons en vain dans la conduite d'un poète célèbre qui, après s'être dit son ami, ne sembla payer que par l'ingratitude les services qu'il en avait reçus. Reprenons à sa source cette histoire, que le nom du coupable rend plus pénible à retracer.

Racine, comme nous l'avons montré, fut dès son adolescence l'objet des soins de notre comique, qui guida ses premiers pas dans la carrière littéraire, l'accueillit dans sa société intime, produisit son talent à la cour et le combla de ses libéralités. On a lieu de s'attendre à voir Racine, pénétré de gratitude pour tant de bienfaits, les proclamer hautement de tous côtés. Hélas ! il n'en est rien ; et c'est avec un vif sentiment de regret que l'on ne rencontre que deux fois ce nom, qui eût dû lui être si cher, dans sa correspondance assez étendue ; une fois encore pour dire : « Montfleuri a fait une requête contre Molière, et l'a présentée au roi. Il accuse Molière d'avoir épousé sa propre fille ; MAIS MONTFLEURI N'EST POINT ÉCOUTÉ À LA COUR (7). » Quoi ! celui qu'il appelait son ami, que l'on peut appeler son bienfaiteur, est lâchement et injustement accusé d'un crime horrible, et Racine rapporte cette incrimination sans le moindre sentiment d'indignation contre son auteur ! Ce n'est pas, selon lui, l'incorruptible honneur du calomnié qui doit ôter sa force et son danger à cette infâme calomnie, c'est le peu de crédit de l'accusateur à la cour ! Racine serait-il donc demeuré persuadé si cette requête eût été présentée par tout autre que Montfleuri ?

Quelque temps après, sa conduite fut aussi peu délicate que ses soupçons avaient été offensants. Racine, qui avait le projet de ne plus donner ses pièces qu'aux acteurs de l'hôtel de Bourgogne, supérieurs à tous les autres dans la tragédie, sans considération pour les intérêts de son ami, autorisa la troupe rivale à représenter son ALEXANDE, que Molière avait fait monter avec beaucoup de soin et qui venait de resus-

sir sur son théâtre. La Grange dit à cette occasion : « La troupe fut surprise que la même pièce d'ALEXANDE fût jouée sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Comme la chose était faite de complot avec M. Racine, la troupe ne crut pas devoir les parts d'auteur audit M. Racine, qui en usait si mal que d'avoir donné et fait apprendre la pièce aux autres comédiens. Lesdites parts d'auteur furent partagées. » Ce n'était là du reste que le prélude du tort que le même poète leur fit en enrôlant à Pâques 1667, mademoiselle du Parc, qui était alors l'actrice la plus parfaite dans les deux genres, et l'un des plus utiles soutiens de la troupe de Molière, pour l'hôtel de Bourgogne, où elle débuta par le rôle d'Andromaque. Molière n'attendit pas ce second procédé pour apprécier le premier comme il devait le faire (1) ; et dès ce moment, il cessa de voir Racine. Honteux du rôle qu'il avait joué, celui-ci essaya de redevenir juste envers l'auteur, s'il s'était montré ingrat envers l'homme. Le lendemain de la première représentation du MISANTHROPE, représentation qui fut assez froide, un spectateur, croyant lui plaire, accourut lui dire : « La pièce est tombée ; rien n'est si faible. Vous pouvez m'en croire ; j'y étais. — Vous y étiez, lui répondit Racine, et je n'y étais pas ; cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce. Retournez-y, et examinez-la mieux (2). » Mais il demeura trop peu de temps dans cette bonne disposition ; car, persuadé qu'une mauvaise parodie d'ANDROMAQUE (la FOLLE QUERELLE, de Subligny) était l'ouvrage de Molière, il se joignit aux détracteurs de l'AVARE. Il reprochait un jour à Boileau d'avoir ri seul à une des premières représentations de ce chef-d'œuvre. « Je vous estime trop, lui répondit le satirique, pour croire que vous n'y ayez pas ri vous-même, du moins intérieurement (3). » Molière, qui, n'ayant aucun reproche à se faire, avait le droit d'en adresser beaucoup à Racine, sut se venger à sa manière des procédés de son ennemi. Assistait à la première représentation des PLAIDEURS, qui furent joués dans la même année que l'AVARE, il s'écria : « Cette comédie est excellente, et ceux qui s'en moquent mériteraient qu'on se moquât d'eux (4). » Racine n'avait fait que louer un homme qu'il avait injustement offensé ; Molière loua son rival.

Quelques écrivains, pour disculper Racine, ont prétendu qu'il ne s'était déterminé à prendre ce parti qu'après avoir vu les comédiens de Molière jouer de la manière la plus désespérante sa tragédie d'ALEXANDE (5). Cette excuse, bien faible lors même qu'elle serait digne de quelque foi, n'est qu'une erreur volontaire. Le gazetier du temps, Robinet, autorité irrécusable en cette question, parle de la bonne exécution de la pièce et donne les éloges les plus flatteurs aux acteurs du Palais-Royal (6). Il ne faut donc pas chercher à se dissimuler que Racine eût les plus grands torts envers son bienfaiteur. Il est triste de penser qu'on rencontre plus d'une page semblable dans la vie de l'auteur d'ATHALIE. Sa conduite envers Chapelain avait déjà rendu moins surprenants ses torts envers Molière. Il ne tint pas à lui qu'il ne rompit également avec Boileau. Celui-ci ayant un jour, à l'Académie des Inscriptions, avancé par mégarde une proposition erronée, Racine ne s'en tint pas à une plaisanterie, qui part souvent du premier feu de la dispute ; mais, poussant rudement son ami à bout, il alla jusqu'à l'insulter ; si bien, dit Montchesnay, que Boileau fut obligé de lui dire : « Je conviens que j'ai tort ; mais j'aime mieux encore l'avoir que d'avoir aussi orgueilleusement raison que vous l'avez (7). »

Les justes griefs de Molière contre Racine rendaient plus rares les réunions d'Auteuil et de la rue du Vieux-Colombier. La vie continuellement dissipée de Chapelain leur avait déjà porté un coup funeste ; quelque froideur qui survint entre La Fontaine et Boileau les fit cesser entièrement (8).

Dans le temps même où Molière perdait son ami, la mort vint lui enlever une protectrice. La reine, mère de Louis XIV, termina sa carrière au commencement de 1666. L'espèce de recueillement de douleur que la maladie et la mort de cette princesse devaient imposer à tous les gens dépendant de la cour lui fit fermer son théâtre du 27 décembre 1665 au 21 février suivant et l'empêcha pendant un certain temps encore de donner aucun ouvrage nouveau à son théâtre (9). Lorsqu'il eut laissé expirer le terme qu'exigeait l'étiquette, qui pour lui se trouvait

(1) Grimarest, p. 298. — Le même, Addition à la Vie de Molière, p. 61 et 62. — Ménagiana, 1715, t. I, p. 197.

(2) Réflexions critiques sur quelques passages de Longin. — Réflexion première, t. III, p. 158, note, des Œuvres de Boileau, avec un commentaire par M. Saint-Surin.

(3) Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et sur les comédiens de son temps, par mademoiselle Poisson, insérée au Mercure de France, mai 1740, p. 840.

(4) Brossette, note sur le passage de Boileau déjà cité.

(5) Boileau, morceau déjà cité. — Carpenteriana, par Boscheron, 1724, p. 223.

(6) La France, par lady Morgan, t. I, p. 257 et 258.

(7) Lettres de J. Racine et Mémoires sur sa vie, Lausanne, 1747, t. I, p. 89.

(1) Registre manuscrit de la Grange. — Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 55. — Histoire du Théâtre français, t. X, p. 570. — Récréations littéraires, par Cizeron-Rival, p. 20. — Œuvres de Molière, édition donnée par M. Aimé Martin, t. IV, p. 351. — Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, par M. Walekenaer, 3^e édition, p. 149 et 150. — Petitot, p. 45.

(2) Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 55.

(3) Boileau, p. 105. — Récréations littéraires, par Cizeron-Rival, p. 21.

(4) Mémoires sur la vie de J. Racine, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 76.

(5) Histoire de la poésie française, par l'abbé de Mervin, p. 256. — Boileau, p. 104. — Fureteriana, 1696, p. 104 et 105.

(6) Lettres en vers de Robinet, des 20 décembre 1665 et 3 janvier 1666. — Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. IX, p. 586 et suiv.

(7) Boileau, p. 102.

(8) Vie de Chapelain, par Saint-Marc, p. lxij. — Description du Parnasse français de Titon du Tillet, in-12, p. 141. — Molière, drame par Mercier, 1^{re} édit., 1776, p. 214, note. — Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, par M. Walekenaer, 3^e édit., p. 150.

(9) Registre manuscrit de la Grange.

d'accord avec la reconnaissance, pressé à la fois par l'intérêt de sa gloire, qui ne s'était que soutenue depuis son École des Femmes, et par celui de sa troupe, qui devait soupirer après une pièce nouvelle, il se détermina à faire représenter, le 4 juin, le plus correct de ses chefs-d'œuvre, le *Misanthrope*.

Tous les éditeurs de Molière, tous les auteurs sifflés ou peu applaudis, pour donner une preuve convaincante de l'injustice du parterre, se sont accordés à faire valoir la courte faveur qu'obtint cette production, ou plutôt l'accueil glacial qu'elle essuya dès la troisième représentation, et la nécessité où se trouva l'auteur, pour la soutenir, de l'appuyer du Médecin malgré lui. Ce petit trait d'histoire littéraire, d'ailleurs fort piquant, et par conséquent sûr d'être accueilli sans autre examen, a cela de commun avec beaucoup de traits de l'histoire proprement dite, qu'il est original, mais controuvé. Le registre de la comédie fait foi que, représenté vingt et une fois de suite, nombre de représentations auquel un ouvrage atteignait difficilement alors, si l'on en excepte toutefois les tragédies de Thomas Corneille, le *Misanthrope*, seul, sans petite pièce qui l'accompagnât et malgré les chaleurs de l'été, procura au théâtre dix-sept recettes productives et quatre autres de bien peu moins satisfaisantes. Quant aux obligations qu'il avait, dit-on, contractées envers le Médecin malgré lui, elles sont faciles à reconnaître, puisque ce ne fut qu'à la douzième représentation de cette farce qu'on la donna avec ce chef-d'œuvre, et cela cinq fois seulement (1). Cependant, il n'en est pas moins certain que, grâce à l'heureuse folie de son dialogue, plus faite pour plaire à la multitude que les traits mâles du *Misanthrope*, il obtint encore plus de succès que lui; mais la simple vérité, quelque singulière qu'elle pût être, ne le parut pas encore assez à l'auteur de la fable que nous venons de réfuter, parce qu'il voyait chaque jour se reproduire de nouveaux exemples de cette rectitude de goût du parterre. Il fit passer son conte : voilà comme on écrit l'histoire! Chacun s'empressa de l'adopter : voilà comme on l'étudie!

Devisé, qui s'était toujours montré le véhément détracteur de Molière, soit qu'il rougit enfin du rôle que la passion et l'envie lui faisaient jouer, soit que ses yeux commençassent seulement alors à se dessiller, devint le plus chaud partisan du *Misanthrope*. Il composa sur ce chef-d'œuvre une lettre apologétique assez mal écrite, mais mieux pensée, qui fut imprimée à la tête de la première édition. Grimarest a prétendu que Molière, furieux contre son libraire, en fit jeter au feu tous les exemplaires (2). Pour admettre ce conte, il faut supposer que Devisé lui laissa ignorer entièrement le projet qu'il avait formé de faire l'apologie de son ouvrage, et que le libraire se permit d'imprimer à la tête du *Misanthrope*, sans le consentement de son auteur, un éloge emprunté à la plume d'un écrivain qui, la veille encore, le poursuivait d'injustes critiques. Il est plus naturel de penser que Molière ne vit pas sans plaisir se déclarer pour sa pièce, en butte aux attaques acharnées de la médiocrité ombrageuse et de l'envie, le folliculaire qui exerçait alors le plus d'influence sur l'esprit du public.

Ce morceau curieux, en même temps qu'il constate cette subite conversion littéraire, donne aussi la mesure du goût du parterre, qui n'était pas fait encore à des beautés aussi franches. Retrouvant dans le sonnet d'Oronte ce qu'ils admiraient dans les poésies de leurs auteurs les plus à la mode, les antithèses et les traits brillants, et prenant encore en cette circonstance Philinte pour l'organe de l'auteur, les spectateurs s'empresèrent d'applaudir comme lui au chantre de Philis et témoignèrent par leurs bravos qu'ils trouvaient que

La chute était jolie, amoureuse, admirable.

Aussi se figure-t-on facilement l'étonnement ou plutôt le dépit de nos admirateurs enthousiastes, quand ils entendirent Alcèste, plus fidèle à la vérité qu'aux convenances, prouver à Oronte, par bonnes et convaincantes raisons, que son sonnet ne valait rien (3). Un commentateur de Molière a taxé cette mystification d'in vraisemblance, parce qu'Alcèste, pour faire connaître ce qu'il pense du sonnet, n'attend pas que la lecture en soit achevée. Il n'y a pas ici, selon nous, de motifs suffisants pour ne pas ajouter foi au récit circonstancié d'un témoin oculaire; car il serait peu naturel de penser que le parterre ait pu être détrompé par les brusqueries que l'approbation de Philinte arrache à chaque strophe à Alcèste. Ces exclamations furibondes ne sont point une critique raisonnée, et rien ne pouvait prouver au parterre que le *Misanthrope* fût plus sensé en les laissant échapper qu'en s'emportant contre Philinte, parce qu'il avait répondu avec affabilité à l'accueil empressé d'un homme qu'il connaissait peu. Ce n'est donc qu'après que le sonnet est entièrement lu, et conséquemment après que le parterre a eu le temps d'exprimer ce qu'il en pense, qu'Alcèste en fait véritablement la critique; jusque-là on doit être au moins dans l'incertitude sur l'avis de

l'auteur, puisque le sonnet est approuvé par l'homme modéré de la pièce. Ce panneau, dans lequel donna le public, dut nécessairement nuire un peu à la vogue de l'ouvrage; mais il contribua indubitablement à augmenter l'effet que produisit sur le mauvais goût cette scène, qui n'eut pas moins d'influence que les meilleures satires de Boileau.

Le *Misanthrope* est une véritable galerie des travers et des ridicules alors en faveur à la cour. Le temps, en effaçant quelques-uns des noms placés par les contemporains au bas de ces portraits, en a respecté quelques autres consacrés par la tradition d'autorités malignes. Si ceux des originaux dont Arsinoé, Acaste, Clitandre, passaient pour être les copies sont aujourd'hui ignorés; si l'on ne connaît pas davantage l'homme entêté de sa qualité, le grand flandrin qui crache dans un puits pour faire des ronds, ni les autres personnages condamnés par contumace dans la fameuse scène des portraits, on nous a transmis du moins d'une manière plus ou moins certaine les noms des individus que Molière avait eus en vue en traçant quatre de ses rôles.

Timante le mystérieux n'est autre que l'antagoniste de la Fontaine, M. de Saint-Gilles, qui a déjà figuré dans cette histoire (1).

Célimène, selon les uns, est cette fameuse madame de Longueville (2) qui, pour une misérable querelle avec madame de Montbazou, suscita entre son amant et celui de cette dame un duel fameux qui eut lieu sur la place Royale et auquel elle assista cachée derrière une jalouse. Selon les autres, et c'est le plus grand nombre, c'était cette même femme de la cour dont Boileau a dit dans sa dixième satire (3):

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
Donner chez la Cornu rendez-vous aux galants.

Oronte passa pour la réflexion du duc de Saint-Aignan. Enfin, la principale figure de cette grande composition, Alcèste, fut généralement regardée comme le portrait du duc de Montausier. Voici ce que Saint-Simon, auteur anonyme de quelques notes tracées sur le manuscrit du Journal de Dangeau, rapporte à ce sujet :

« Molière fit le *Misanthrope*; cette pièce fit grand bruit et eut un grand succès à Paris avant d'être jouée à la cour. Chacun y reconnut M. de Montausier, et prétendit que c'était lui que Molière avait eu en vue. M. de Montausier le sut et s'emporta jusqu'à faire menacer Molière de le faire mourir sous le bâton. Le pauvre Molière ne savait où se fourrer. Il fit parler à M. de Montausier par quelques personnes; car peu osèrent s'y hasarder, et ces personnes furent fort mal reçues. Enfin, le roi voulut voir le *Misanthrope*; et les frayeurs de Molière redoublèrent étrangement, car Monseigneur allait aux comédies suivi de son gouverneur. Le dénoûment fut rare; M. de Montausier, charmé du *Misanthrope*, se sentit si obligé qu'on l'en eût cru l'objet, qu'au sortir de la comédie il envoya chercher Molière pour le remercier. Molière pensa mourir du message, et ne put se résoudre qu'après bien des assurances répétées. Enfin il arriva toujours tremblant chez M. de Montausier, qui l'embrassa à plusieurs reprises, le loua, le remercia, et lui dit qu'il avait pensé à lui en faisant le *Misanthrope*, qui était le caractère du plus parfaitement honnête homme qui pût être, et qu'il lui avait fait trop d'honneur, et un honneur qu'il n'oublierait jamais. Tellement qu'ils se séparèrent les meilleurs amis du monde, et que ce fut une nouvelle scène pour la cour, meilleure encore que celles qui y avaient donné lieu (4). »

Malgré tout ce qu'il y a d'évidemment faux dans ce récit et le soin manifeste qu'a pris l'anonyme, pour le rendre plus dramatique, de faire jouer à Molière un rôle inconciliable avec la noblesse de son caractère, il fournit du moins la preuve certaine que le parterre ne s'était pas trompé dans son application, et que l'original, loin d'être fâché qu'on l'eût fait poser, craignait encore de ne pas assez ressembler à son portrait.

Mais ce qui était un éloge flatteur aux yeux du duc de Montausier passe pour une odieuse calomnie à ceux de J.-J. Rousseau, qui ne voit dans la conception du rôle d'Alcèste que l'intention de faire rire aux dépens de la vertu (5). Les attaques du citoyen de Genève contre cette pièce ont été victorieusement réfutées par la Harpe, Marmontel et d'Alembert. Cependant il est juste de dire qu'il n'a pas dans cette circonstance émis une de ces opinions tout à fait paradoxales que l'on rencontre quelquefois dans ses ouvrages et qui n'ont pas trouvé encore de partisans réfléchis; car, outre le sage philosophe dont nous rapporterons bientôt la critique, on a vu Fabre d'Églantine, plein de l'idée de Rousseau, travailler sur le plan que celui-ci avait pour ainsi dire tracé. Son entreprise, si elle fut connue d'avance, dut sembler bizarre et téméraire; et ce serait encore le jugement qu'on en porterait aujourd'hui, si

(1) Petitot, *Vie de Molière*, p. 40.

(2) Lettre insérée au *Journal encyclopédique* du 1^{er} mai 1776. — *Œuvres de Molière*, édition de Bret, t. III, p. 557, note.

(3) *Œuvres de Molière*, édition de Bret, t. III, p. 417.

(4) *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, précédé de nouveaux *Mémoires de Dangeau*, par P.-E. Lemontey, p. 57 et suiv.

(5) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*.

(1) *Registre manuscrit de la Grange*.

(2) Grimarest, p. 184.

(3) *Lettre écrite sur la comédie du Misanthrope*, t. IV, p. 12 de notre édition des *Œuvres de Molière*. — Grimarest, p. 265. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. xxxv.

un succès, légitimé lui-même par sa durée, n'était venu la couronner. Il y a deux choses seulement à reprendre dans cet ouvrage : la première, c'est le style, qui semble d'autant plus faible que le titre de la pièce en rappelle un autre non moins vigoureux et bien plus facile, plus rapide et plus élégant ; la seconde, qui est moins importante il est vrai, c'est ce titre même de *PHILINTE DE MOLIÈRE*, titre faux, injurieux envers Molière, puisqu'il est constant que celui-ci avait donné à son Philinte plus d'un trait de son propre caractère, et précisément cette tolérance qui en était l'ornement et qui a excité l'indignation de l'intolérant Rousseau. « Les maximes de Philinte, dit-il, ressemblent beaucoup à celles des fripons. » Fabre d'Églantine a pris ces déclamations pour point de départ.

Il est une tâche plus difficile à remplir que celle de réfuter Rousseau, qui, en voulant empêcher de regarder la misanthropie comme un ridicule, était évidemment dirigé par un intérêt personnel, c'est de répondre à un homme dont le goût, non moins pur que son âme, ne porta jamais de faux jugement que contre notre auteur. Fénelon, dans sa *LETTRE À L'ACADÉMIE FRANÇAISE*, dit : « Un autre défaut de Molière, que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent, et que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il a donné un tour gracieux au vice avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu. » Nul doute que Fénelon ne lui ait adressé ce reproche au sujet du *MISANTHROPE* ; ce n'est que le rôle d'Alceste mal saisi qui a pu lui faire prendre le change. Mais l'intention de l'auteur est trop manifeste pour qu'on ne sente pas au premier examen que cette accusation est sans fondement. Molière, qui jusqu'alors avait toujours retracé les mœurs de bons bourgeois, n'avait eu besoin ni de recourir à l'adresse, ni d'user de détour pour traduire sur la scène quelques défauts bien palpables, quelques ridicules qui s'offraient avec franchise à la maliginité de l'observateur, et dont l'esprit de société n'avait pas encore émonssé la pointe. Mais, frappé des travers sans nombre qu'il remarquait dans les gens de cour, il résolut de les mettre en scène. Pour les faire paraître dans tout leur jour, un autre auteur eût peut-être enlevé à ses personnages ce vernis de bon ton, cet usage du monde qui leur servait à les dissimuler, ou les eût fait accompagner d'un homme droit et sincère qui eût soulevé avec modération le voile dont ils se couvraient. Le premier moyen ne pouvait convenir à Molière : il était contraire à la vérité. Le second était antidramatique. La perfection ne saurait être mise en scène ; elle désespère plutôt qu'elle n'encourage ; d'ailleurs il n'eût pas été sans danger. Faire mettre la cour en accusation par un homme qui n'eût pas laissé le plus petit travers à reprendre en lui, c'était attaquer avec des armes trop redoutables un corps presque aussi fort que celui des tartufes, et Molière savait ce qu'il en coûtait pour traiter de la sorte de tels sujets. Il désirait accroître le nombre de ses admirateurs sans augmenter encore celui de ses ennemis ; mais il voulait avant tout, fidèle observateur de la morale, immoler les vices : et comment y serait-il parvenu en faisant rire aux dépens de la vertu ? Quel meilleur moyen, et, nous osons le dire, quel moyen plus moral pouvait-il employer pour arriver à ce but, que de mettre en scène un homme plein de droiture, mais poussant à l'extrême le besoin de dire tout ce qu'il pense ; portant aux méchants une haine vigoureuse, mais poursuivant d'une indignation trop chaleureuse certains défauts qui ne méritaient que sa pitié ? Cette manière d'envisager son sujet lui fournissait encore l'occasion de reprendre, avec les ménagements qu'il mérite, un excès qu'on rencontrait alors chez quelques personnes, en bien petit nombre il est vrai, un amour outré de la vérité et une vertu trop rigoureuse. « Si jamais, a dit Chamfort, auteur comique a fait voir comment il avait conçu le système de la société, c'est Molière dans le *MISANTHROPE*. C'est là que, montrant les abus qu'elle entraîne nécessairement, il enseigne à quel prix le sage doit acheter les avantages qu'elle procure ; que, dans un système d'union fondé sur l'indulgence naturelle, une vertu parfaite est déplacée parmi les hommes et se tourmente elle-même sans les corriger : c'est un or qui a besoin d'alliage pour prendre de la consistance et servir aux divers usages de la société. Mais en même temps l'auteur montre, par la supériorité constante d'Alceste sur tous les autres personnages, que la vertu, malgré les ridicules où son austérité l'expose, éclipe tout ce qui l'environne ; et l'or qui a reçu l'alliage n'en est pas moins le plus précieux des métaux. »

Arsinoé est la peinture frappante et admirable d'une classe de femmes très-nombreuse alors. Dans un temps où les tartufes étaient puissants, les prudes devaient abonder. Il y a bien près de l'hypocrite en religion à l'hypocrite en vertu. Une femme longtemps adonnée aux plaisirs du monde et qui les voyait s'enfuir loin d'elle, pour paraître y renoncer de plein gré, se jetait dans la dévotion, fulminait contre les moindres écarts de celles que son exemple avait naguère entraînées, et semblait frémir à l'idée seule d'étourderies qu'elle ne commettait plus faute de complices. Ce caractère, comme presque tous ceux qu'a tracés Molière, est étroitement lié à l'histoire des mœurs de son siècle.

L'habit d'Oronte, ce bel esprit de cour, moins modeste encore qu'un poète de profession, qui a toute la raucune de l'orgueil blessé et toute la lâcheté de la sottise, allait à la taille d'une foule de grands seigneurs, comme à celle du duc de Saint-Aignan : Versailles abondait en rimeurs,

De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.

Toutefois, il était des grands qui s'étaient scrupuleusement tenus en garde contre ce ridicule. L'un d'eux, qui avait parfaitement réussi à s'en préserver, a fourni à M. Jourdain un de ses meilleurs traits : « Comment donc, ma fille ? dit madame de Sévigné dans une de ses lettres, j'ai fait un roman sans y penser. J'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons quand on lui découvrit qu'il faisait de la prose. »

« Molière, dit Grimarest, avait lu son *MISANTHROPE* à toute la cour avant que de le faire représenter ; chacun lui en disait son sentiment ; mais il ne suivait que le sien ordinairement, parce qu'il aurait été souvent obligé de refondre ses pièces s'il avait suivi tous les avis qu'on lui donnait. Et d'ailleurs, il arrivait quelquefois que ces avis étaient intéressés... Il ne plaçait aucuns traits qu'il n'eût des idées fixes. C'est pour quoi il ne voulut point ôter du *MISANTHROPE* ce grand flandrin qui crachait dans un puits pour faire des ronds, que MADAME défunte lui avait dit de supprimer lorsqu'il eut l'honneur de lire sa pièce à cette princesse. Elle regardait cet endroit comme un trait indigne d'un si bon ouvrage. Mais Molière avait son original, il voulait le mettre sur le théâtre (1). »

Ce refus, où brille la noble indépendance de notre premier comique, prouve que s'il règne dans quelques-unes de ses épîtres dédicatoires un ton d'humilité obséquieuse, il ne s'en faut prendre qu'au protocole du temps, auquel il se conformait en cela. Corneille, qui n'était nullement courtisan, a sacrifié au même usage.

On sait qu'alors, séparés d'un accord mutuel, Molière et sa femme ne se voyaient plus qu'au théâtre. Le pauvre mari, qui n'eut d'autre tort que d'aimer une coquette, avait, malgré cette rupture, conservé pour elle des sentiments qu'elle ne méritait pas. La représentation du *MISANTHROPE* rouvrit nécessairement toutes les plaies de son cœur, et ralluma tout son amour. Il s'était chargé du rôle d'Alceste ; mademoiselle Molière remplissait celui de Célimène, et il n'est pas permis d'attribuer au hasard la similitude de leur position avec celle de ces deux personnages de la pièce. Plein de ses justes griefs, plus plein encore de sa passion, il avait donné à Célimène toute la coquetterie d'Armande, en même temps qu'il l'avait ornée de tous ses charmes, de tout son art séducteur. Pour Alceste, il l'avait dépeint tel qu'il était honteux de se voir lui-même, bien persuadé de toute sa faiblesse, bien convaincu de l'indignité de celle qui en était l'objet, et dominé par un penchant qu'il déplorait, mais qu'il ne pouvait ni maîtriser ni combattre. Non, répond Alceste aux représentations de Philinte, comme Molière à celles de Chapelle.

Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui trouve,
Et je suis, quelque ardeur qu'elle m'ait pu donner,
Le premier à les voir comme à les condamner.
Mais, avec tout cela, quoi que je puisse faire,
Je confesse mon faible, elle a l'art de me plaire :
J'ai beau voir ses défauts et j'ai beau l'en blâmer,
En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer.
Sa grâce est la plus forte : et, sans doute, ma flamme
De ces vices du temps pourra purger son âme (2).

Avec quelle vérité, avec quel accent de l'âme Molière ne devait-il pas prononcer ces vers ? Le dénouement du *MISANTHROPE* prouve qu'Alceste se berçait d'un faux espoir : les efforts de Molière ne furent pas moins malheureux.

Nous avons déjà dit que le MÉDECIN MALGRÉ LUI fut applaudi le 6 août 1666. On sut apprécier dès la première représentation le dialogue rapide de cet ouvrage, l'esprit vif et naturel, les traits brillants, mais sans apprêt, dont il est continuellement semé, enfin cette gaieté de bonne grâce, cette joyeuse folie mises aujourd'hui à l'index et condamnées au bannissement par ce que nous sommes convenus de nommer le bon goût. Les successeurs de Molière, ne pouvant y atteindre, les ont prosrites. Le style d'un seul auteur, Beaumarchais, rappelle parfois celui de cette pièce. Mais ses personnages, toujours spirituels, ne sont pas toujours vrais ; et c'est plus souvent lui qui parle que le tuteur de Rosine et l'amant de Suzanne.

Selon Ménage, Molière, en composant son rôle de Sganarelle, eut en vue le perruquier Didier-l'Amour, que Boileau a de son côté fait figurer dans le *LUTIN*. Cet homme, auquel sa taille gigantesque et son caractère altier avaient donné un certain empire dans son quartier, la cour de la Sainte Chapelle, avait épousé en premières noces une femme vive et emportée qu'il écrivait, comme Sganarelle, sans s'émouvoir. Mais, devenu veuf, il en épousa une jeune et jolie, qui vengea la défunte par la domination qu'elle exerça sur lui. Boileau, qui avait été quelquefois témoin des querelles du premier ménage, les rapporta à son ami, qui en sut faire son profit (3).

Celui-ci ne parlait de son FAGOTIER, c'est ainsi qu'il appelait cette pièce, que comme d'une farce sans conséquence. Subligny lui reprocha

(1) Grimarest, p. 188 et 189.

(2) Le *Misanthrope*, acte I, sc. 1.

(3) *Ménagiana*, édition de 1715, t. III, p. 16 et suiv. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 25.

cette injuste modestie dans des vers qui ne sont pas les plus mauvais de la MUSE DAUPHINE :

Molière, dit-on, ne l'appelle
Qu'une petite bagatelle :
Mais cette bagatelle est d'un esprit si fin,
Que, s'il faut que je vous le dise,
L'estime qu'on en fait est une maladie
Qui fait que, dans Paris, tout court au Médecin (1).

Nous aurions pu citer, dans le nombre des personnes que Molière fréquentait, le président Rose, également lié avec Despréaux et Racine. Peu de jours après la première représentation du MÉDECIN MALGRÉ LUI, le président, se trouvant avec l'auteur applaudi chez le duc de Montausier, l'accusa au milieu d'un cercle nombreux de s'être approprié, sans en faire honneur à qui de droit, le couplet que chante Sganarelle :

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux,
Vos jolis glougloux !
Mais mon sort ferait bien des jaloux,
Si vous étiez toujours remplie ;
Ah ! bouteille, ma mie,
Pourquoi vous videz-vous ?

Molière soutint qu'il était de lui : Rose répliqua qu'il était traduit d'une épigramme latine, imitée elle-même de l'Anthologie grecque. Molière le défia de produire cette épigramme ; Rose la lui dit sur-le-champ.

Quam dulces,
Amphora amœna,
Quam dulces,
Sunt tunc voces !
Dum fundis merum in calices,
Utinam semper esses plena !
Ah ! cara mea lagena,
Vacua cur jaces ?

La latinité avait assez le goût antique pour en imposer aux plus fins connaisseurs en ce genre ; la galerie y fut trompée : aussi Molière restait confondu, quand son ami, après avoir joué un moment de son embarras, s'avoua enfin pour l'auteur de la chanson improvisée (2).

A la fin de cette même année, Louis, toujours avide de plaisirs, voulut donner à sa cour une longue série de fêtes plus galantes encore que les précédentes. Les acteurs de l'hôtel de Bourgogne se réunirent pour cette fois à ceux du Palais-Royal. La fameuse tragédie de PYRAME ET THISE fut choisie pour cette solennité, et Benserade fut chargé de composer un ballet où chacune des Muses déployât tous les prestiges de ses attributs. Le poète de cour chargea Molière de remplir la partie du cadre que devaient occuper Thalie et Euterpe. Les deux premiers actes de MÉLIERTE, que Molière n'acheva jamais, et la PASTORALE COMIQUE, dont il brûla depuis le manuscrit (3), formèrent le contingent qu'il avait à fournir en cette occasion. Mais ce qui contribua à rendre cette fête plus piquante, ce furent les grâces réunies de mademoiselle de la Vallière, de madame de Montespan et des principales beautés de la cour, qui y remplirent des rôles dansants (4).

Baron, alors âgé de treize ans, fut chargé du personnage de Myrtil dans MÉLIERTE. Mademoiselle Molière, qui voyait d'un mauvais œil tous ceux qui semblaient reconnaissants envers son mari des bienfaits qu'ils en recevaient, se laissa aller à sa haine contre son jeune protégé jusqu'à lui donner un soufflet. Baron voulait quitter la troupe aussitôt ; mais on parvint à lui faire sentir qu'il devait du moins attendre, pour exécuter ce projet, que la représentation devant le roi eût eu lieu. Il s'enrôla immédiatement après dans une troupe de province. Plus tard, il éprouva de vifs regrets de s'être éloigné de son bienfaiteur, les exprima, et se rendit à la première invitation qu'il lui fit de revenir (5). Molière obligé de s'interposer entre sa femme et Baron ! Mademoiselle Molière frappant ce jeune acteur, et celui-ci la fuyant ! Les sentiments et

les rôles de ces divers personnages devaient bientôt changer de nature. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Le SICILIEN vint ensuite prendre également place dans le BALLET DES MUSES (4). Cette production charmante a été regardée par tous les littérateurs comme l'essai heureux d'un genre frais et animé. Voltaire la cite comme un modèle de grâce ; Bret y voit le type de toutes les pièces de Saint-Foix : mais on a fait observer, avec raison, que le SICILIEN a sur les ouvrages de ce dernier auteur le mérite de la vraisemblance et du naturel (2), ce qui est bien quelque chose aux yeux des gens dont l'imagination n'est pas assez facile aux illusions pour les transporter dans la grotte d'une fée ou dans le séjour enchanté d'une divinité. Le livret de la fête dit que cette pièce n'avait été composée que pour offrir des Turcs et des Maures aux yeux du roi. Où est le temps où de semblables caprices enfantaient de semblables ouvrages ? Le BALLET DES MUSES fut représenté une seconde fois à Saint-Germain, au mois de janvier 1667. Mais l'absence de Baron, et la justice que Molière avait faite de MÉLIERTE en négligeant de l'achever, le déterminèrent à la faire disparaître de ce divertissement. On représenta seulement la PASTORALE COMIQUE et le SICILIEN. Ces divertissements consécutifs de la cour retiennent la troupe de Molière pendant près de trois mois à Saint-Germain. Partie de Paris le 1^{er} décembre 1666, elle ne fit sa rentrée au théâtre du Palais-Royal que le 25 février suivant, et reçut du roi, pour cette absence, deux années de la pension qu'il lui faisait (3).

Le SICILIEN ne fut joué à la ville que le 10 juin suivant. Une lettre en vers de Robinet, du 11, nous apprend que ce retard fut occasionné par une crise survenue à l'auteur acteur, dont une toux invétérée avait délabré la poitrine :

Depuis hier pareillement
On a pour divertissement
Le Sicilien, que Molière,
Avec sa charmante manière,
Mêla dans le ballet du roi,
Et qu'on admire sur ma foi.

Et lui, tout rajeuni du lait
De quelque autre infante d'Inache,
Qui se couvre de peau de vache,
S'y remontre enfin à nos yeux
Plus que jamais facétieux (4).

LIVRE TROISIÈME.

1667-1675.

Si le Tartufe n'était pas fait, il ne se ferait jamais.
Piron.

« Vous verrez bien autre chose ! » disait Molière à Boileau, qui le félicitait à l'occasion du MISANTHROPE (5). Il voulait parler du TARTUFE. En abordant le récit de la représentation de ce chef-d'œuvre, nous pourrions dire aussi aux lecteurs qu'ont révoltés les précédentes menées des ennemis de ce grand homme : Vous verrez bien autre chose !

Après le FESTIN DE PIERRE, Molière n'eut que trop d'occasions de se confirmer dans les opinions qu'il avait prêtées à don Juan sur l'inviolabilité des charlatans de religion (6). Applaudi chez le frère du roi, le TARTUFE avait été honoré des suffrages des deux reines, du grand Condé, et de tout ce que la cour comptait d'hommes franchement religieux. Louis XIV lui-même, dont les idées naturellement grandes et généreuses n'étaient pas encore étouffées par les efforts des le Tellier ou des Maintenon, ne cédait qu'avec impatience aux désirs de la cabale puissante qui sollicitait chaque jour l'éternelle suspension du TARTUFE. Huit jours après qu'il eut ajourné la représentation de ce chef-d'œuvre, on joua au spectacle de la cour une pièce intitulée SCARAMOUCHE ERmite, qui abondait en situations d'une révoltante immoralité. « Je voudrais bien

(1) La Muse dauphine, de Subligny ; voir l'Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. X, p. 125.

(2) Récréations littéraires, par Cizeron-Rival. — Eloge du président Rose, t. II, p. 166 des Œuvres de d'Alembert, édition Belin.

(3) Œuvres de Molière, avec les remarques de Petitot, 1812, t. III, Réflexions sur Mélicerte et la Pastorale comique. — Œuvres de Molière, avec un commentaire par M. Auger, t. V, p. 453.

(4) Histoire du Théâtre français, t. X, p. 153 et suiv.

(5) Grimarest, p. 111.

(1) Registre manuscrit de la Grange.

(2) Œuvres de Molière, avec un commentaire par M. Auger, t. V, p. 492.

(3) Registre manuscrit de la Grange.

(4) Lettre en vers de Robinet, du 11 juin 1667. — Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. X, p. 131.

(5) Eloge de Despréaux, note, t. II, p. 409, des Œuvres de d'Alembert, édition Belin.

(6) Voir le Festin de Pierre, acte V, sc. II.

savoir, dit-il en sortant au prince de Condé, pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie du TARTUFE ne disent rien de celle de SCARAMOUCHE. — La raison de cela, répondit le prince, c'est que la comédie de SCARAMOUCHE joue le ciel et la religion, dont ces messieurs ne se soucient point; mais celle de Molière les joue eux-mêmes, et c'est ce qu'ils ne peuvent souffrir (1). »

Le légat et les principaux prélats, consultés par le monarque, pour la sécurité de sa conscience, sur le danger prétendu de cette comédie, partagèrent ses dispositions favorables (2); mais les tartufes redoublèrent d'efforts. D'affreux pamphlets récusaient ces respectables autorités. « A entendre Molière, disait un d'eux, il semble qu'il ait un bref particulier du pape pour jouer des pièces ridicules, et que M. le légat ne soit venu en France que pour leur donner son approbation (3). »

Ceux qui avaient assez d'impudence pour attaquer de tels protecteurs pouvaient bien aussi ne pas rougir de révoquer en doute le talent du protégé. Pour donner une idée de ces critiques, nous rapporterons ici quelques passages d'un libelle publié en 1665, ayant pour titre : *Observations sur une comédie de Molière intitulée le Festin de Pierre*. Nous en avons déjà fait mention à l'occasion de cette dernière pièce; mais son examen trouvera plus naturellement place en cet endroit; car les ennemis de Molière, en attaquant son DON JUAN ne faisaient que préluder à la guerre contre le TARTUFE.

« J'espère, dit l'auteur, que Molière recevra ces observations d'autant plus volontiers que la passion et l'intérêt n'y ont point de part. Je n'ai pas le dessein de lui nuire; je veux au contraire le servir. On n'en veut point à sa personne, mais à son athée. L'on ne porte point envie à son gain ni à sa réputation; ce n'est pas un sentiment particulier, c'est celui de tous les gens de bien; et il ne doit pas trouver mauvais que l'on défende publiquement les intérêts de Dieu, qu'il attaque ouvertement, et qu'un chrétien témoigne de la douleur en voyant le théâtre révolté contre l'autel, la farce aux prises avec l'Évangile, un comédien qui se joue des mystères et qui fait raillerie de tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans la religion.

« Il est vrai qu'il y a quelque chose de galant dans les ouvrages de Molière, et je serais bien fâché de lui ravir l'estime qu'il s'est acquise; il faut tomber d'accord que, s'il réussit mal à la comédie, il a quelque talent pour la farce; et, quoiqu'il n'ait ni les rencontres de Gautier-Garguille, ni les impromptus de Turlupin, ni la bravoure du capitaine, ni la naïveté de Jodelet, ni la pause de Gros-Guillaume, ni la science du docteur, il ne laisse pas de plaire quelquefois et de divertir en son genre. Il parle passablement français; il traduit assez bien l'italien et ne copie pas mal les auteurs; car il ne se pique pas d'avoir le don de l'invention, ni le génie de la poésie, et ses amis avouent librement que ses pièces sont des jeux de théâtre où le comédien a plus de part que le poète, et dont la beauté consiste presque toute dans l'action; ce qui fait rire en sa bouche fait souvent pitié sur le papier; et l'on peut dire que ses comédies ressemblent à ces femmes qui font peur en déshabillé et qui ne laissent pas de plaire quand elles sont ajustées, ou à ces petites tailles qui, ayant quitté leurs patins, ne sont plus qu'une partie d'elles-mêmes.... Toutefois, on ne peut dénier que Molière n'ait bien de l'adresse ou du bonheur de débiter avec tant de succès sa fausse monnaie, et de duper tout Paris avec de mauvaises pièces.

« Voilà en peu de mots ce que l'on peut dire de plus obligeant et de plus avantageux pour Molière; et certes, s'il n'eût joué que les précieuses, s'il n'en eût voulu qu'aux petits pourpoints et aux grands canons, il ne mériterait pas une censure publique et ne se serait pas attiré l'indignation de toutes les personnes de piété. Mais qui peut supporter la hardiesse d'un farceur qui fait plaisanterie de la religion, qui tient école de libertinage, et qui rend la majesté de Dieu le jouet d'un maître et d'un valet de théâtre, d'un athée qui s'en rit, et d'un valet plus impie que son maître qui en fait rire les autres?

« C'est à trahir visiblement la cause du ciel que de se taire dans une occasion où sa gloire est ouvertement attaquée, où la foi est exposée aux insultes d'un bouffon qui fait commerce de ses mystères et en profane la sainteté, où un athée foudroyé en apparence foudroie en effet et renverse tous les fondements de la religion à la face du Louvre, dans la maison d'un prince chrétien, à la vue de tant de sages magistrats et si zélés pour les intérêts de Dieu, en dérision de tant de bons pasteurs que l'on fait passer pour des Tartufes! Et c'est sous le règne du plus grand et du plus religieux monarque du monde! Cependant que ce généreux prince occupe tous ses soins à maintenir la religion, Molière travaille à la détruire; le roi abat la tempête de l'hérésie, et Molière élève des autels à l'impiété; et, autant que la vertu du prince s'efforce d'établir dans le cœur de ses sujets le culte du vrai Dieu par l'exemple de ses actions, autant l'humeur libertine de Molière tâche d'en ruiner la créance dans leurs esprits par la licence de ses ouvrages.

« Certes, il faut avouer que Molière est lui-même un tartufe achevé et un véritable hypocrite... Si le dessein de la comédie est de corriger les hommes en les divertissant, le dessein de Molière est de les perdre

en les faisant rire, de même que ces serpents dont les piqures mortelles répandent une fausse joie sur le visage de ceux qui en sont atteints...

« Molière, après avoir répandu dans les âmes ces poisons funestes qui étouffent la pudeur et la honte, après avoir pris soin de former des coquettes et de donner aux filles des instructions dangereuses, après des écoles fameuses d'impureté, en a tenu d'autres pour le libertinage... et, voyant qu'il choquait toute la religion et que tous les gens de bien lui seraient contraires, il a composé son TARTUFE et a voulu rendre les dévots des ridicules ou des hypocrites... Certes, c'est bien à faire à Molière de parler de la religion, avec laquelle il a si peu de commerce et qu'il n'a jamais connue, ni par pratique ni par théorie...

« Son avarice ne contribue pas peu à échauffer sa verve contre la religion... Il sait que les choses défendues irritent le désir, et il sacrifie hautement à ses intérêts tous les devoirs de la piété; c'est ce qui lui fait porter avec audace la main au sanctuaire, et il n'est point honteux de laisser tous les jours la patience d'une grande reine, qui est continuellement en peine de faire réformer ou supprimer ses ouvrages...

« Auguste fit mourir un bouffon qui avait fait raillerie de Jupiter, et défendit aux femmes d'assister à ses comédies, plus modestes que celles de Molière. Théodose condamna aux bêtes des farceurs qui tournaient en dérision les cérémonies; et néanmoins cela n'approche point de l'emportement qui paraît en cette pièce...

« Molière devrait rentrer en lui-même et considérer qu'il est très-dangereux de se jouer à Dieu, que l'impiété ne demeure jamais impunie, et que, si elle échappe quelquefois aux feux de la terre, elle ne peut éviter ceux du ciel... Il ne doit pas abuser de la bonté d'un grand prince, ni de la piété d'une reine si religieuse, à qui il est à charge et dont il fait gloire de choquer le sentiment. L'on sait qu'il se vante hautement qu'il fera paraître son TARTUFE d'une façon ou d'autre, et que le déplaisir que cette grande reine en a témoigné n'a pu faire impression sur son esprit ni mettre des bornes à son insolence. Mais s'il lui restait encore quelque ombre de pudeur, ne lui serait-il pas fâcheux d'être en butte à tous les gens de bien, de passer pour un libertin dans l'esprit de tous les prédicateurs, et d'entendre toutes les langues que le Saint-Esprit anime déclamer contre lui dans les chaires et condamner publiquement ses nouveaux blasphèmes?... Enfin, je ne crois pas faire un jugement téméraire d'avancer qu'il n'y a point d'homme si peu éclairé des lumières de la foi qui, ayant vu cette pièce ou sachant ce qu'elle contient, puisse soutenir que Molière, dans le dessein de la jouer, soit capable de la participation des sacrements, qu'il puisse être reçu à pénitence sans une réparation publique, ni même qu'il soit digne de l'entrée des églises après les anathèmes que les conciles ont fulminés contre les auteurs de spectacles impudiques ou sacrilèges, que les Pères appellent les naufrages de l'innocence et des attentats contre la souveraineté de Dieu. »

Auteurs de nos jours, qui voyez vos ouvrages écartés de la scène par une politique ombrageuse, ce langage de la délation mystique ne vous est point inconnu. Plus d'une fois vos persécuteurs hypocrites auront, sans pudeur, compromis les noms les plus augustes pour essayer de justifier leurs lâches proscriptions. Consolez-vous en vous rappelant que Molière but jusqu'à la lie ce calice amer dont on voudrait vous abreuver! Consolez-vous en pensant que la postérité a fait justice de ces outrages!

Ce libelle insidieux avait été précédé d'un pamphlet non moins perfide, œuvre d'un curé de Paris, qui n'avait pas craint de le présenter au roi. On ignorait jusqu'ici le nom de ce curé, sa paroisse et le titre de son ouvrage. Nous avons récemment découvert qu'il était curé de Saint-Barthélemy, et que son pamphlet était intitulé : *le Roi glorieux au monde*. Les registres de la paroisse nous ont appris qu'il se nommait Pierre Roullès, docteur de Sorbonne. Le soin que ces délateurs avaient eu de se couvrir du manteau de la religion pour déverser leurs calomnies sur Molière imposa au monarque et le jeta dans un nouvel embarras. « Quand celui qui se sert d'un tel prétexte, dit fort bien l'auteur d'une réponse aux OBSERVATIONS, n'aurait pas raison, il semble qu'il y aurait une espèce de crime à le combattre. Quelques injures qu'on puisse dire à un innocent, on craint de le défendre lorsque la religion y est mêlée; l'imposteur est toujours à couvert sous ce voile, l'innocent toujours opprimé, et la vérité toujours cachée. On craint de la mettre au jour, de peur d'être regardé comme le défenseur de ce que la religion condamne, encore qu'elle n'y prenne point de part et qu'il soit aisé de juger qu'elle parlerait autrement si elle pouvait parler elle-même (1). »

Ces attaques concertées produisirent malheureusement cet effet sur le monarque. Il sentit tout ce qu'il y avait d'odieux dans les calculs des ennemis de Molière cherchant à jeter la discorde jusque dans sa propre famille, et à représenter la reine, sa mère, comme révoltée de l'impiété de cet auteur, et comme sollicitant sans cesse, mais en vain, la suppression de ses ouvrages. Néanmoins l'adroit prétexte de l'accusation le fit encore passer pendant un certain temps par-dessus la perfidie des accusateurs. Il combla toutefois, comme nous l'avons déjà vu,

(1) Préface de Molière, à la tête du *Tartufe*.

(2) Premier placet au roi, à la tête du *Tartufe*.

(3) *Observations sur une comédie de Molière intitulée le Festin de Pierre*, par le sieur Rochemont, 1665, p. 25.

(1) *Lettre sur les Observations d'une comédie du sieur Molière intitulée le Festin de Pierre*, Paris, 1665, p. 5 et 6.

Molière et sa troupe de faveurs nouvelles, mais il ne leva pas l'interdiction.

C'est sans aucun doute à l'imprudente audace d'une nouvelle attaque que l'on doit attribuer la cessation de cette rigoureuse mesure. Pour essayer de justifier leurs hostilités acharnées, les ennemis de l'auteur du *Tartuffe* firent paraître un infâme libelle qu'ils répandirent sous son nom (1). Il est probable que ce fut l'excessive lâcheté de ce moyen qui valut à Molière la permission que son premier placet n'avait pu encore arracher au roi. Ce prince sentait qu'il ne pouvait s'opposer plus longtemps à ce qu'il confondit ses détracteurs par l'innocence de son ouvrage. Il permit donc, avant son départ pour l'armée de la Flandre, que cette comédie fût soumise au jugement du parterre, mais en y mettant pour condition que l'auteur donnerait à son principal personnage un autre nom que celui de *Tartuffe*, qui était devenu, même avant la représentation, la plus cruelle injure pour les plus fêlés hypocrites; que quelques passages, qui avaient eu plus particulièrement l'honneur de soulever la cabale, seraient ou supprimés ou adoucis; enfin, que l'on ne pourrait être porté par aucun détail à supposer que l'auteur eût eu l'intention de prendre son original parmi les ministres des autels. Croyant acheter une paix durable, Molière consentit avec résignation à tout ce que demandait la conscience timorée du roi. Sa pièce fut appelée *l'Imposteur*, son principal personnage *Panulphe*, tous les passages suspects furent supprimés et l'hypocrite fut vêtu de manière à ce qu'avec la plus mauvaise foi imaginable on ne pût reconnaître en lui un caractère sacré (2).

Ce fut le 5 août que *l'Imposteur*, ainsi châtié, fut représenté pour la première fois en public. Il serait, dans toute autre circonstance, assez superflu de dire qu'il obtint un très-grand succès; mais ici, on ne saurait trop appuyer sur ce fait, puisque c'est lui qui augmenta encore la colère, la fureur des ennemis de l'auteur. Les applaudissements du parterre ranimèrent leur rage à peine endormie, et Molière eut bientôt lieu de se repentir de son triomphe.

Le lendemain de cette première représentation, le premier président de Lamoignon, au nom du Parlement, fit signifier à la troupe de Molière la défense de jouer *l'Imposteur*. La première permission ayant été donnée verbalement, on se trouva dans l'impossibilité de la produire, et force fut d'attendre un nouvel ordre de Sa Majesté.

Le 8 août, deux acteurs de la troupe, la Thorillière et la Grange, partirent de Paris en poste pour aller présenter au roi, qui se trouvait alors au siège de Lille, le second des placets qui précèdent le *Tartuffe*. Le prince leur répondit qu'à son retour il ferait de nouveau examiner la pièce, et qu'ils la joueraient. Confiant en cette promesse, qui ne devait recevoir que bien tard son exécution, ils revinrent à Paris, et le théâtre de Molière, qui avait suspendu ses représentations pendant toute la durée de leur absence, les reprit le 25 septembre (3).

On s'étonnerait probablement que nous passions sous silence une anecdote plus piquante que vraisemblable, et par cela même généralement accréditée. C'est cependant le parti que nous prendrions, si cette popularité ne nous faisait un devoir d'en démontrer la fausseté. Il n'est personne qui n'ait lu dans tous les *Annales* que, le 7 août, au moment où le public, accouru pour la seconde représentation, comptait voir commencer ses jouissances, la toile se leva, et que Molière, après les trois saluts d'usage, alors comme aujourd'hui, dit en s'adressant à l'assemblée: « Messieurs, nous comptons avoir l'honneur de vous donner la seconde représentation du *Tartuffe*, mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue. » L'inventeur de cette pasquinade, qui tenait à paraître donner les propres paroles de Molière, aurait dû se rappeler qu'une défense royale avait prohibé ce titre de *Tartuffe*, et qu'il ne se serait par conséquent servi que de celui de *l'Imposteur*; mais il semble avoir oublié surtout que Molière ne se fût pas permis en public une aussi grossière attaque envers un homme dont toutes les vertus ne pouvaient être effacées à ses yeux par une mesure qui était celle du Parlement et non la sienne propre. Non, Molière, qui a donné tant de preuves de son respect pour les convenances, ne les eût point violées à l'égard d'un citoyen chez qui la vertu était austère, mais sans rudesse, la religion zélée, mais sans aveuglement. Le protecteur et l'ami de Boileau et du grand Corneille, le magistrat qui montra une courageuse bienveillance envers Fonquet malheureux, avait trop de titres à la reconnaissance des hommes de lettres et à l'estime du public pour que quelqu'un eût pu le croire joué; et Molière, en admettant qu'il eût été assez peu modéré, ce que nous ne saurions croire, pour se laisser aller à cet injuste jeu de mots, eût bientôt vu ses défenseurs jusque-là les plus constants l'abandonner, et le laisser seul aux prises avec la cabale. Nous avons tout lieu de croire que le folliculaire obscur qui a accusé Molière de cette charge n'a pas même le mérite, assez triste il est vrai, de l'avoir inventée. « On avait fait à Madrid une comédie sur l'alcade: il eut le crédit de la faire défendre: néanmoins, les comédiens eurent assez d'amis auprès du roi pour la faire réhabiliter. Celui qui fit l'annonce, la veille que cette pièce devait être représentée, dit au parterre: « Messieurs, le Juge (c'était le nom de la pièce) a souffert quelques difficul-

« tés: l'alcade ne voulait pas qu'on le jouât; mais enfin Sa Majesté a consenti qu'on le représente (1). » Cette anecdote, qu'on lit dans le *Ménagiana*, a évidemment fourni l'idée et le trait de celle où l'on s'est calomnieusement plu à faire figurer Molière.

C'est ici que nous devons donner place à un document récemment découvert, le mandement lancé par l'archevêque de Paris contre *l'Imposteur* le 11 août. Il montrera contre quels puissants adversaires et quelles perfides accusations Molière avait à soutenir une lutte dans laquelle il eût à coup sûr succombé dès le principe, sans l'appui de Louis XIV, qui n'était pas encore le mari de madame de Maintenon.

ORDONNANCE

DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

« Hardouin, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris, à tous curés et vicaires de cette ville et faubourgs, salut en notre Seigneur. Sur ce qui nous a été remontré par notre promoteur, que le vendredi cinquième de ce mois, on représenta sur l'un des théâtres de cette ville, sous le nouveau nom de *l'Imposteur*, une comédie très-dangereuse, et qui est d'autant plus capable de nuire à la religion, que, sous prétexte de condamner l'hypocrisie ou la fausse dévotion, elle donne lieu d'en accuser indifféremment tous ceux qui font profession de la plus solide piété, et les expose par ce moyen aux railleries et aux calomnies continuelles des libertins; de sorte que, pour arrêter le cours d'un si grand mal, qui pourrait séduire les âmes faibles et les détourner du chemin de la vertu, notredit promoteur nous aurait requis de faire défense à toute personne de notre diocèse de représenter, sous quelque nom que ce soit, la susdite comédie, de la lire ou entendre réciter, soit en public, soit en particulier, sous peine d'excommunication.

« Nous, sachant combien il serait en effet dangereux de souffrir que la véritable piété fût blessée par une représentation si scandaleuse, et que le roi même avait ci-devant très-expressément défendue; et considérant d'ailleurs que, dans un temps où ce grand monarque expose si librement sa vie pour le bien de son Etat, et où notre principal soin est d'exhorter tous les gens de bien de notre diocèse à faire des prières continuelles pour la conservation de sa personne sacrée et pour le succès de ses armes, il y aurait de l'impiété de s'occuper à des spectacles capables d'attirer la colère du ciel, avons fait et faisons très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de notre diocèse de représenter, lire ou entendre réciter la susdite comédie, soit publiquement, soit en particulier, sous quelque nom et quelque prétexte que ce soit, et ce sous peine d'excommunication.

« Si mandons aux archiprêtres de Sainte-Marie-Magdelaine et de Saint-Severin de vous signifier la présente ordonnance, que vous publierez en vos prônes aussitôt que vous l'aurez reçue, en faisant connaître à tous vos paroissiens combien il importe à leur salut de ne point assister à la représentation ou lecture de la susdite ou semblables comédies. Donné à Paris sous le sceau de nos armes, ce onzième août mil six cent soixante-sept.

« HARDOUIN, archevêque de Paris.

« Par mondit seigneur, PETIT (2). »

Grimarest a prétendu que notre auteur, découragé par tant de persécutions, en avait conçu un profond chagrin, et que souvent on lui avait entendu dire, en parlant de cette comédie: « Je me suis repenti plusieurs fois de l'avoir faite (3). » Rien ne serait plus opposé qu'une telle exclamation, qu'une telle pensée, au caractère de Molière, qui ne connut de faiblesses qu'en amour. Rien dans ses ouvrages, dans ses actions, ne peut porter à croire qu'il ait eu jamais le dessein de fuir devant de tels ennemis, ou le regret de se les être attirés. On le vit, au contraire, solliciter sans relâche des permissions du roi dans des placets qui respiraient une noble fermeté et une tranquille indépendance, et ajouter dans ces écrits, par des traits et des sarcasmes nouveaux, à tous les griefs que la cabale pouvait avoir déjà contre lui. « Pourquoi, répondit-il à ceux qui lui faisaient un reproche d'avoir profané la morale en la mettant en scène, pourquoi ne me serait-il pas permis de faire des sermons, tandis qu'on permet au père Mainbourg de faire des farces (4)? » Les chefs-d'œuvre et les folies que nous allons voir se succé-

(1) *Ménagiana*, édit. de 1715, t. IV, p. 173 et 174.

(2) C'est une affiche in-folio, plano: de l'imprimerie de François Muguet, impr. et libr. ordinaire du roy, et de monseigneur l'archevêque de Paris, rue de la Harpe, aux Trois Roys. Avec privilège du roy. Cette affiche a été récemment trouvée à la Bibliothèque royale, dans des papiers non encore classés, par M. Richard, employé, à l'obligeance duquel nous en devons communication.

(3) Grimarest, p. 205.

(4) *Supplément à la vie de Molière*, par Bret, édit. des Œuvres de Molière, 1773, t. I, p. 66.

(1) Second placet au roi, à la tête du *Tartuffe*.

(2) *Registre manuscrit de la Grange*.

(3) Grimarest, p. 186.

der rapidement réfuteront d'ailleurs plus que suffisamment ce prétendu abattement d'esprit, ce découragement, ce profond chagrin.

J.-B. Rousseau, dans une de ses lettres à Brossette, dit que *l'aventure du Tartuffe se passa chez la duchesse de Longueville*. L'abbé de Choisy nous apprend dans ses Mémoires que Molière, en traçant son principal rôle, eut en vue l'abbé de Roquette, depuis évêque d'Autun, un des plus empressés courtisans de cette dame, le même dont on a fait valoir les droits à la propriété de ses sermons dans cette épigramme, attribuée à tort à Boileau (1) :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Madame de Sévigné, sans nous faire connaître davantage l'aventure en

question, confirme pleinement l'assertion de l'abbé de Choisy quand elle écrit : « Il a fallu dîner chez M. d'Autun; le pauvre homme! » Et une autre fois, à propos de l'oraison funèbre prononcée pour cette même duchesse par le même prélat : « Ce n'était point Tartufe, ce n'était point un pantalon, c'était un prélat de conséquence. »

Nous avons indiqué où Molière avait pris son modèle, il nous reste maintenant à faire connaître l'origine du titre de sa pièce. Cette généalogie d'un mot pourrait paraître minutieuse en toute autre occasion; mais rien de ce qui concerne le chef-d'œuvre de notre scène ne saurait manquer d'intérêt. Quelques commentateurs, entre autres Bret, ont prétendu que Molière, plein de l'ouvrage qu'il méditait, se trouvait un jour chez le nonce du pape avec plusieurs saintes personnes. Un marchand de truffes s'y présenta, et le parfum de sa marchandise vint animer les physionomies béates et contrites des courtisans de l'envoyé de Rome : *Tartusoli, signor nunzio, tartusoli*, s'écriaient-ils en lui présentant les plus belles. Suivant cette version, c'est ce mot *tartusoli*, prononcé avec une sensualité toute mondaine par ces bouches mystiques, qui aurait fourni à Molière le nom de son imposteur (2). Le premier nous avons combattu cette fable, et l'honneur que nous a fait un de nos littérateurs les plus distingués en adoptant notre opinion nous engage à la reproduire ici.

On disait généralement encore, du temps de Molière, *truffer* (pour *tromper*), dont on avait fait le mot *truffe*, qui convient très-bien à l'espèce de fruit qu'il sert à désigner, à cause de la difficulté qu'on a à le découvrir. Or, il est bien certain qu'on employait autrefois indifféremment *truffe* et *tartuffe*, ainsi qu'on le voit dans une ancienne traduction française du traité de Platina intitulé *DE HONESTA VOLUPTATE*, imprimée à Paris en 1505, et citée par le Duchat dans son édition du Dictionnaire étymologique de Ménage. L'un des chapitres du livre ix de ce traité est intitulé : *des Truffes ou Tartuffes*; et, comme le Duchat et

autres étymologistes regardent tous le mot *truffe* comme dérivé de *truffer*, il est probable que l'on n'a dit aux quinzième et seizième siècles *tartuffe* pour *truffe*, que parce qu'on pouvait dire également *tartuffer* pour *truffer*. « Les truffes », ajoute M. Etienne après avoir indiqué la même étymologie, viendraient donc de la tartufferie : peut-être n'est-ce point parce qu'elles sont difficiles à découvrir qu'on leur a donné ce nom, mais parce qu'elles sont un moyen puissant de séduction, et que la séduction n'a guère d'autre but que la tromperie. Ainsi, d'après une antique tradition, les grands diners, qui ont aujourd'hui une si haute influence dans les affaires de l'Etat, seraient des diners de truffes. Il y a des étymologies beaucoup moins raisonnables que celle-là.

Le caractère de Tartufe est certainement le plus profondément tracé de tous ceux qui ont été mis sur la scène jusqu'à ce jour. C'est l'âme d'un hypocrite devinée ou surprise, car elle ne se dévoile pas d'elle-même, elle ne se livre à

personne; et la Harpe a bien su apprécier l'intention de Molière et la difficulté qu'il a eue à vaincre, lorsqu'il l'a loué de n'avoir donné à son Tartufe ni confident ni monologue, de n'avoir montré ses vices qu'en action.

La Bruyère, dont l'amour-propre a, dans cette circonstance, faussé le jugement, essaya, dans son chapitre de la *Mode*, de tracer un caractère de faux dévot qui fût la contre-partie et la critique de celui de Molière. Son Onuphre n'est qu'une création sans mouvement et sans vie, et qui par conséquent ne saurait être appropriée à la scène; et ce qui prouve d'ailleurs combien le censeur est demeuré loin de l'auteur qu'il a osé critiquer, c'est que jamais aucun des originaux qui s'étaient reconnus dans le premier portrait, et qui avaient maudit leur peintre, ne fit entendre la moindre clameur contre le second. Ce silence parle plus haut que toutes les critiques.

Outre les reproches adressés par le Théophraste français à ce rôle, on lui a encore fait celui d'être odieux, et par conséquent presque insupportable à la scène. Ce dernier n'est pas mieux fondé que les autres; car Molière, pendant quatre actes, a principalement fait envisager le côté ridicule du personnage; et si, au cinquième, il lui a donné

une audace plus ouverte, ce n'était, comme l'a dit J.-B. Rousseau, que pour y apporter le dernier coup de pinceau (1); d'ailleurs le châiment ne se fait pas longtemps attendre, et, dès les premiers vers que prononce l'exempt, le spectateur respire et son cœur se desserre.

Quel art, quelle variété dans la peinture de cet admirable tableau! Madame Pernelle a tout l'entêtement, toute la prévention de l'âge et de la bigoterie; Cléante, toute la modération et toute la tolérance d'un homme éclairé et sagement religieux; Orgon est violent dans son fanatisme, aveugle dans son engouement; Esmire, vertueuse sans prudence, sage sans ostentation; le caractère de Damis est impétueux et irréfléchi; celui de Valère est sensible et généreux; Marianne montre une âme aimante et douce, Dorine un esprit mordant qui s'exerce même aux dé-



Molière, dit Boileau, lui lisait quelquefois ses comédies. — PAGE 26.

(1) Œuvres de Boileau, édit. de M. Daunou; Paris, Dupont, 1825, t. II, p. 373.
(2) Œuvres de Molière, avec les remarques de Bret, 1773, t. IV, p. 599.

(1) Lettre à M. Chauvelin, t. V, p. 325, de l'édition des Œuvres de J.-B. Rousseau, donnée par M. Amar.

pens d'une famille qu'elle sert avec attachement. Enfin, dans cette admirable conception, il n'est pas une seule idée, il n'est pas un seul détail qui ne réponde à la sagesse, à la perfection de l'ensemble.

Molière n'avait rien négligé non plus pour que l'exécution scénique fût également irréprochable. Il s'était chargé du rôle d'Orgon, et avait confié celui d'Elmire à sa femme. Comme elle prévoyait bien que cette pièce attirerait beaucoup de monde, mademoiselle Molière avait à cœur de s'y faire remarquer par l'éclat de sa toilette : elle commanda donc un habit magnifique sans en rien dire à son mari, et, le jour de la représentation, elle se mit de très-bonne heure en devoir de s'en vêtir. Molière, en faisant sa ronde, entra dans sa loge pour voir si elle se préparait. « Comment donc, dit-il en la voyant si parée, que voulez-vous dire avec cet ajustement ? Ne savez-vous pas que vous êtes incommodee dans la pièce ? et vous voilà éveillée et ornée comme si vous alliez à une fête. Déshabillez-vous vite, et prenez un habit convenable à la situation où vous devez être (1). »

Nos Elmires ignorent probablement cette anecdote, ou du moins les soins de l'amour-propre l'emportent chez elles sur leur respect pour les intentions de l'auteur. Il est vrai que, s'il fallait les observer toutes fidèlement, la représentation de ce chef-d'œuvre serait aujourd'hui impossible : il n'est guère d'acteurs qui eussent le droit d'y prendre un rôle. L'anecdote suivante fait connaître les qualités, bien rares de nos jours, que Molière exigeait de ses interprètes.

Un soir qu'on représentait le *Tartuffe*, Champmélé, qui ne faisait pas encore partie de la troupe, alla voir Molière dans sa loge, près du théâtre. Ils n'en étaient qu'à l'échange des premiers compliments d'usage quand Molière, se frappant la tête avec les marques du plus violent désespoir, se mit à crier : *Ah ! chien ! ah ! bourreau !* Champmélé crut qu'il tombait en démen- ce, et ne savait trop quel parti prendre ; mais Molière, qui s'aperçut de son embarras, lui dit : « Ne soyez pas surpris de mon emportement : je viens d'entendre un acteur déclamer fausement et pitoyablement quatre vers de ma pièce ; et je ne saurais voir maltraiter mes enfants de cette force-là sans souffrir comme un damné (2). »

Le trait que nous allons rapporter fera également connaître avec quel tact Molière savait apprécier l'aptitude de ses camarades.

Une actrice nommée Bourguignon, après avoir parcouru la Hollande avec des comédiens ambulants, s'engagea dans une troupe qui se trouvait à Lyon. Elle était d'un caractère altier et dominant, et la crainte de trouver un maître dans un mari l'avait jusque-là détournée de former une union. Il y avait dans la troupe où elle venait d'être enrôlée un homme d'une simplicité à toute épreuve, qui n'était que gagiste, et que son intelligence bornée semblait condamner à jamais à l'emploi dont il était alors chargé, celui de moucher les chandelles. Beauval, c'était son nom, parut à la jeune Bourguignon un sujet précieux pour le mariage : aussi convinrent-ils de s'unir. Le chef de la troupe, père adoptif de la

fiancée, voulut mettre des obstacles à l'exécution de ce projet ; il parvint même à obtenir de l'archevêque de Lyon une défense à tous les curés de son diocèse de marier ces deux amants. Mais l'esprit inventif de la future trouva un singulier moyen pour éluder cet ordre. Elle se rendit à sa paroisse un dimanche matin avant l'office, accompagnée de Beauval, qu'elle fit cacher sous la chaire où le curé faisait le prône ; et, lorsqu'il l'eut fini, elle se leva et déclara à haute voix qu'elle prenait, en présence de l'église et des assistants, Beauval pour son légitime époux. Celui-ci sortit aussitôt de sa cachette et fit la même déclaration. Après cet éclat, on ne jugea pas prudent de leur refuser un sacrement dont ils menaçaient de se passer.

Quelque temps après, Beauval et sa femme entrèrent dans la troupe du Palais-Royal. Celle-ci créa plusieurs rôles avec un véritable talent ; et son mari, dont on avait désespéré jusque-là, représenta de la manière la plus satisfaisante certains personnages des comédies de notre

auteur, notamment Thomas Diafoirus du *Malade imaginaire*. Molière, à une des répétitions de cette pièce, parut mécontent des acteurs qui y jouaient et principalement de mademoiselle Beauval, qui faisait Toinette. Cette actrice peu endurante, après lui avoir répondu assez brusquement, ajouta : « Vous nous tourmentez tous, et vous ne dites mot à mon mari ! — J'en serais bien fâché, reprit Molière, je lui gâterais son jeu ; la nature lui a donné de meilleures leçons que les miennes pour ce rôle (1). » Ces divers faits prouvent suffisamment qu'il n'y a rien d'exagéré dans les éloges que Segrais a donnés à « cette troupe accomplie de comédiens, formée de la main de Molière, dont il était l'âme, et qui ne peut pas avoir de pareille (2). »

Quinze jours après la défense du Parlement, on vit paraître, à la date du 20 août, une *Lettre sur la comédie de l'Imposateur*, qui dut nécessairement être très-recherchée alors. Beaucoup de personnes n'avaient ni entendu de lectures particulières ni assisté à l'unique représentation de la pièce : c'était pour elles une bonne fortune que la publication d'une analyse aussi détaillée du chef-d'œuvre dont une défense doublement cruelle les privait à la scène et à la lecture. Cet examen raisonné, que

l'auteur anonyme donne comme écrit de mémoire après la représentation, offre un extrait d'une scrupuleuse fidélité, tant pour l'enchaînement des scènes que pour la citation des passages les plus remarquables et des vers les plus saillants. Cette exactitude, l'adresse avec laquelle l'auteur de la *Lettre* se constitue le défenseur de la pièce, le tact et le goût dont il fait preuve dans ce compte rendu, tout nous porte à croire que cette analyse ne put sortir que de la plume de Molière. Cependant plusieurs littérateurs, n'apercevant pas dans cette brochure toute l'économie de son style, ont pensé qu'il ne fallait l'attribuer qu'à quelque ami qui l'aurait composée sous ses yeux. Il importait trop à Molière de confondre les infâmes calomnies répandues contre lui et son ouvrage



Un marchand de truffes s'y présente. — PAGE 32.

(1) Grimarest, p. 259 et 260.

(2) Grimarest, p. 202.

(1) *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. XIV, p. 257 et suiv.
(2) *Segraisiana*, 1721, première partie, p. 213. — Perrault, *Eloge des hommes illustres*, p. 79.

pour confier ce soin même à un ami. D'un autre côté, il sentait que sa défense n'arriverait au but qu'il se proposait qu'autant qu'on ne pourrait deviner qu'il en fût l'auteur. Son plus sûr moyen était donc de chercher à déguiser son style : c'est le parti qu'il prit en cette occasion. Mais quiconque aura étudié la manière d'écrire de l'auteur du *TARTUFE* retrouvera dans la *LETRE SUR L'IMPOSTEUR* des tours et des expressions qui ne sont qu'à lui. Cette pièce, une des plus importantes de ce grand procès, sert à constater quelques changements qui différencient l'*IMPOSTEUR* et le *TARTUFE*.

Cinq mois après la première représentation de ce chef-d'œuvre, au milieu des orages qui s'amassaient et éclataient sans cesse sur sa tête, quand l'air retentissait encore des vociférations effrénées qu'une fanatique hypocrisie avait proférées contre lui, Molière, dont le génie avait à tâche de prouver son mépris pour de si basses attaques, enrichit notre scène de l'imitation la plus heureuse et la plus enjouée du drame le plus original qui ait jamais été représenté sur aucun théâtre, *AMPHITRYON*. Voltaire disait que la première lecture de cette pièce le fit rire de si bon cœur, qu'il se renversa sur sa chaise, tomba en arrière et faillit se tuer (1). La folâtre gaieté dont le rôle du nouveau Sosie est empreint, les boutades si comiques de Cléanthis, en prouvant dans leur auteur une entière liberté d'esprit, dévoilent suffisamment à ceux qui se repaissent au temps et aux circonstances qui les virent naître et la grande âme de Molière et sa noble philosophie.

Ce contraste entre la situation de l'auteur et la disposition de son esprit nous amène à en faire ressortir un non moins saillant dans la conduite de ses ennemis. Certes, s'il est dans tout son théâtre un ouvrage où la décence soit presque continuellement blessée, c'est bien *AMPHITRYON*. Cependant, parmi ces mêmes hommes qui s'étaient montrés si acharnés à crier au scandale à l'occasion du *FESTIN DE PIERRE* et du *TARTUFE*, il ne s'en trouva pas un seul dont les sorties et les surprises souvent plus que gaies de Cléanthis et de Sosie, d'Alcène et d'Amphitryon, choquassent la religion ou alarmassent la pudeur. Cette inconséquence ne peut, ne doit s'expliquer que par la réponse du prince de Condé à Louis XIV à l'occasion de *SCARAMOUCHE* ERMITTE : Le sujet de l'une blessait la morale, dont ils ne se souciaient point; les autres les jouaient eux-mêmes, ce qu'ils ne pouvaient souffrir.

Ce fut le 15 janvier que cette œuvre nouvelle fut donnée, pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal. S'il nous faut en croire Tallemant des Réaux, la représentation fut encore égayée par une plaisanterie qui porte assez à croire que la police des théâtres n'était pas alors très sévère. Quand le troisième acte, à la fin duquel Jupiter descend sur un nuage avec fracas, fut terminé, le Jodelet de la troupe s'avança aussitôt sur le devant de la scène comme pour annoncer le spectacle suivant : « Si toutes les fois, dit-il aux spectateurs, qu'on fait un cocu à Paris on faisait un aussi grand bruit, tout le long de l'année on n'en tendrait pas Dieu tonner (2). » Cette comédie obtint un succès des plus grands, constaté par vingt-neuf représentations consécutives. Imprimée dans la même année, elle parut précédée d'une dédicace au prince de Condé : c'était un hommage rendu par l'auteur d'*AMPHITRYON* au protecteur zélé du *TARTUFE*.

Le sujet n'en appartient pas plus à Plaute qu'à Molière. Bien avant lui, Euripide et Archippus l'avaient traité; et, si l'on en croit le colonel Dow, cette fable a pris naissance chez les brachmanes. Voltaire donne la traduction d'un passage d'un livre des Indiens, écrit dans un langage que l'on parlait de temps immémorial aux bords du Gange, et recueilli par le savant colonel; ce morceau renferme une anecdote qui, au dénoûment près, a la plus grande conformité avec l'aventure du général thébain. La voici :

« Un Indou, d'une force extraordinaire, avait une très-belle femme : il en fut jaloux, la battit et s'en alla. Un égrillard de dieu, non pas un Brama, ou un Vishnou, ou un Sib, mais un dieu de bas étage, et cependant fort puissant, fait passer son âme dans un corps entièrement semblable à celui du mari fugitif, et se présente sous cette forme à la dame délaissée. La doctrine de la métempsychose rendait cette supercherie vraisemblable.

« Le dieu amoureux demande pardon à sa prétendue femme de ses emportements, obtient sa grâce et les faveurs de la belle, féconde son sein (3) et reste le maître de la maison. Le mari, repentant et toujours amoureux de sa femme, revient se jeter à ses pieds. Il trouve un autre lui-même établi chez lui; il est traité par cet autre d'imposteur et de sorcier. Cela forme un procès... L'affaire se plaide devant le parlement de Bénarès. Le président était un brachmane, qui devina tout d'un coup que l'un des deux maîtres de la maison était une dupe et que l'autre était un dieu. »

Ici nous sommes forcé d'abandonner le traducteur, dont les expressions pourraient paraître à beaucoup de lecteurs un peu trop naturelles. Il serait maladroit et impardonnable à nous d'encourir le reproche d'indécence en parlant d'une pièce où l'auteur a su vaincre tant de dif-

ficultés pour respecter les convenances. Nous nous bornerons donc à dire que le tribunal, connaissant le mari de la belle en litige pour le plus robuste de tout le pays, ordonna, par une mesure assez semblable à celle de l'ancien congrès, qu'elle accorderait successivement ses faveurs aux deux prétendants, et que celui qui donnerait le plus de preuves d'amour et de vigueur serait présumé être fondé dans sa demande. Le véritable époux atteignit, au grand étonnement de ce singulier jury, le nombre des travaux d'Hercule. Déjà les assistants, persuadés de l'inutilité des efforts de son rival, voulaient que, sans plus attendre, on prononçât en sa faveur; mais le tribunal, en ayant ordonné autrement, quelle fut la surprise de l'assemblée lorsqu'elle vit le nouvel athlète se montrer digne d'être, seul, l'époux des cinquante filles de Danaüs ! On allait lui adjuger le prix, quand le président s'écria : « Le premier est un héros, mais il n'a pas dépassé les forces de la nature humaine; le second ne peut être qu'un dieu qui s'est moqué de nous. » Le dieu avoua tout et s'en retourna au ciel en riant (4).

Presque tous les théâtres de l'Europe ont eu leur *AMPHITRYON*. Au siècle dernier, on en représentait un à Vienne, dans lequel le dieu, en loguant Alcène au travers d'un nuage, en devenait amoureux et revêtait la forme de son mari. Mais il profitait beaucoup plus de son déguisement pour faire des dettes au nom de celui qu'il remplaçait que pour user de ses droits conjugaux (2). Camoens a donné aussi, sous ce titre, une imitation de Plaute, très-pâle et très-indigne de l'auteur des *LUSIADES*; mais tel était l'attrait de ce sujet, que ces imitations, toutes faibles qu'elles étaient, ont obtenu des succès de vogue dans les lieux où les virent naître : l'original, on le pense bien, n'avait pas reçu un accueil moins éclatant à Rome; car, quelques siècles encore après la mort du poète latin, on le représentait aux fêtes de Jupiter. Les Romains avaient pensé que ce drame convenait mieux à cette solennité que le tableau en action de quelque haut fait de ce maître du monde. En effet, si nous jugeons des dieux par les mortels, ils devaient être plus fiers de se voir érigés en hommes à bonnes fortunes qu'en héros.

Si tout Paris était allé rire des malheurs d'*Amphitryon*, peu de réjouissances avaient signalé à la cour le carnaval de 1668. La conquête de la Franche-Comté avait tenu éloignés de Versailles le roi et tous les jeunes seigneurs. Mais le glorieux traité d'Aix-la-Chapelle étant venu mettre fin à ces débats sanglants et rendre les vainqueurs aux douceurs de la paix, Louis XIV voulut qu'une fête brillante servît à célébrer les succès de ses armes et à réparer le temps perdu pour les plaisirs. Le talent de Molière fut de nouveau mis à contribution pour ajouter au charme de cette journée. Empressé de plaire au monarque, de qui dépendait le sort du *TARTUFE*, il saisit ses admirables pinceaux et traça le plaisant tableau de *GEORGE DANDIN*. Le 18 juillet, un des jours de la fête, cette charmante comédie obtint les suffrages des courtisans, qui virent leur décision confirmée par la ville le 9 novembre suivant, époque où, dégagée de ses intermédiaires, elle fut soumise au jugement des habitués du théâtre du Palais-Royal (3).

Cette pièce, une de celles auxquelles on est convenu de donner le nom de *farces*, fronde un ridicule qui, pour être aujourd'hui plus rare que du temps de Molière, n'en existe pas moins, et sera probablement durable encore, puisqu'il repose sur l'un des grands mobiles du cœur humain, la vanité. Toutefois les idées qu'une génération nouvelle a adoptées nous donnent lieu d'espérer que, dans un siècle où le lustre d'un homme ne réside plus guère qu'en lui-même, l'alliance avec les Sotenvilles deviendra de jour en jour moins attrayante pour les Georges Bandus.

Le but de Molière était louable parce qu'il était utile; les moyens qu'il a employés pour l'atteindre ont été jugés blâmables, parce qu'ils sont, dit-on, dangereux. Riccoboni, le premier écrivain un peu renommé qui se soit élevé contre l'immoralité de cette pièce, la range parmi celles qui ne peuvent être admises sur un théâtre où les mœurs sont respectées. Cette opinion a été adoptée avec chaleur par un de nos plus célèbres auteurs, qui a dit, dans une de ses trop fréquentes et trop violentes déblatérations contre Molière : « Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société; avec quel scandale il renverse tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée; comment il tourne en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs ! Il fait rire, il est vrai, et n'en devient que plus coupable, en forçant par un charme invincible les sages mêmes de se prêter à des railleries qui devraient attirer leur indignation. J'entends dire qu'il attaque les vices : mais je voudrais bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise... Quel est le plus criminel d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux ? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant pauvre (4) ? »

Certes, on s'étonnera toujours avec raison d'entendre porter par qui

(1) *Œuvres complètes de Molière*, édition publiée par M. Aimé Martin, t. 1, p. cxviii, note.

(2) Tallemant des Réaux, *Historiette de Jodelet*.

(3) Nous croyons devoir changer quelques-unes des expressions du récit de Voltaire.

(4) Voltaire, *Fragments historiques sur l'Inde*, édit. de Lequien, t. XXV, p. 500.

(2) *Lettres de lady Montague*, lettre huitième.

(3) Relation de la fête de Versailles du 18 juillet, par Félibien. — *Registre manuscrit de la Grange*.

(4) Lettre de d'Alembert sur les spectacles.

que ce soit contre Molière un jugement dont les considérants sont généralement aussi peu fondés, dont les expressions sont aussi acerbes. Mais combien la surprise n'est-elle pas plus grande encore, quand on songe qu'il s'agit de l'auteur de *JULIE*, J.-J. Rousseau, qui l'a prononcé ! Oui, c'est cet écrivain dont la plume a tracé le voluptueux tableau des séduisantes faiblesses de mademoiselle d'Etanges, et qui eut avoir tout racheté en nous peignant madame de Wolmar fidèle à ses devoirs qu'elle mandait intérieurement plus d'une fois ! c'est lui qui vient accuser Molière d'avoir troublé tout l'ordre de la société, d'avoir renversé avec scandale tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée, parce que, afin d'éclairer sur leurs dangers des hommes entraînés par une sotte vanité à des liaisons disproportionnées, il a exposé à leurs yeux une fille de qualité, légère mais non criminelle, faisant damner le manant que le honteux calcul de ses parents lui a imposé pour mari. A Dieu ne plaise qu'émule de nos modernes zoïles, nous allions mêler notre voix à leur concert quotidien de clameurs contre le philosophe genevois ! C'est parce que nous apprécions tout son talent, tout son génie, c'est parce que ses arrêts exercent sur le public une influence puissante, que nous avons voulu démontrer l'injuste rigueur de celui-ci ; c'est parce que la mémoire de l'auteur d'*Emile* mérite et obtient sans cesse de nouveaux tributs d'estime et d'admiration qu'on lui eût peut-être accordés avec peine s'il n'eût produit que la *NOUVELLE HÉLOÏSE*, que nous avons entrepris de justifier de ses accusations, par une simple récrimination, l'auteur de *GEORGES DANDIN*, qui est aussi celui du *TARTUFE* : *Amicus Plato, magis amica veritas*.

Nous sommes cependant loin de prétendre, ainsi que l'ont fait un grand nombre de littérateurs, que l'on doive regarder Molière comme tout à fait irrépréhensible à ce sujet. Nous pensons qu'en voulant nous guérir de la folle manie des alliances superbes il a exposé les maris à ce même malheur dont ces unions finissent par les rendre victimes. Angélique étourdie et inconséquente, recevant les œillades et les billets doux d'un amant, acceptant ses offres galantes de service et ses rendez-vous nocturnes, n'est-elle pas un tableau aussi dangereux pour les femmes que la moralité adressée aux hommes peut être utile ? Nous ne demanderons pas avec Rousseau lequel est le plus criminel du manant ou de la coquette, ce n'est point ce dont Molière avait à s'occuper : nous ferons seulement observer avec la Harpe que la conduite imprudente de celle-ci est peut-être plus faite pour augmenter le nombre des Angéliques, que le sort de celui-là n'est propre à diminuer le nombre des Georges Dandins. Mais si les mauvais exemples de cette nature produisent plus d'effet que les plus sages leçons, leur danger n'accuse pas l'immoralité de l'auteur qui les met en scène, mais des spectatrices qu'ils peuvent séduire.

Toutefois ce vice de l'ouvrage n'en compromet pas un seul instant le succès. La cour rit et fut désarmée : la ville, comme nous l'avons déjà dit, ne montra pas des dispositions moins favorables. Suivant Grimarest, Molière, pour aplanir tous les obstacles qui pouvaient nuire à l'accueil de sa comédie, se trouva cependant forcé de faire une démarche qui paraîtra singulière même à ceux qui ne la jugeront pas invraisemblable. Un de ses amis lui fit observer qu'il y avait dans le monde un Dandin dont les infortunes conjugales étaient en plus d'un point semblables à celles du héros de sa pièce, et qui, s'il venait à se reconnaître dans ce personnage, pourrait, par l'influence de sa famille, non-seulement décrier l'ouvrage, mais même se venger de l'auteur. Molière chercha le moyen de parer ce coup, et le trouva bientôt. Ce mari trompé était un des habitués de son théâtre. Il s'approcha de lui la première fois qu'il l'y aperçut et lui demanda en grâce de lui donner une heure, voulant, dit-il, lui lire une comédie et la soumettre à son jugement. Le confrère du mari d'Angélique s'empressa de lui indiquer le lendemain soir. Plein d'une orgueilleuse satisfaction, il se mit dans cet intervalle à courir publier de tous côtés l'honneur que Molière lui faisait, et convoquer pour l'heure dite toutes les personnes qu'il connaissait. Le lendemain Molière arrive, et n'est pas peu surpris de se voir attendu par une aussi nombreuse assemblée. Cependant cet auditoire improvisé ne le déconcerte pas ; il fait sa lecture et recueille les applaudissements de chacun. L'hôte surtout se fit remarquer par les fréquentes marques de sa bruyante admiration ; et quand la pièce fut jouée il s'en montra le plus chaud promoteur (1) : tant est vrai ce qu'a dit de la comédie l'auteur de l'*Art poétique* :

Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y voit avec plaisir, on croit ne s'y pas voir.

Molière fit suivre cette production riante d'une composition d'un ordre beaucoup plus élevé. Le 9 septembre 1668 (2) il exposa aux yeux du public le tableau des vilénies d'Harpagon. Cette comédie fut froidement accueillie dans sa nouveauté ; aujourd'hui encore les représentations en produisent peu d'effet. Cherchons à expliquer l'espèce d'indifférence des spectateurs de notre siècle pour ce chef-d'œuvre ; nous dirons ensuite les causes de l'injustice des contemporains de l'auteur.

L'*AVARE* est, ainsi que les *FEMMES SAVANTES*, une page immortelle de l'histoire de nos mœurs ; mais le vice auquel Molière avait déclaré la guerre dans la première de ces pièces était passager comme le ridicule qu'il frondait dans la seconde. Depuis longtemps déjà de nouveaux défauts, de nouveaux travers sont venus leur succéder ! et ce n'est qu'à l'espèce d'impossibilité où le spectateur se trouve aujourd'hui de constater la ressemblance de ces portraits en les confrontant avec les originaux, devenus trop rares, et de faire de malignes applications de leurs traits admirables, que l'on doit attribuer l'accueil peu empressé que reçoivent aujourd'hui ces ouvrages. Il y aura dans tous les temps des Géliniens ; on nous assure avoir, naguère encore, rencontré des Tartufes ; mais il n'est plus de Philamintes ; on chercherait longtemps des Harpagons. Si cette circonstance ne justifie pas les froides dispositions de notre parterre et de nos acteurs pour l'*AVARE*, elle peut servir du moins à les expliquer.

Au siècle de Molière, au contraire, on voyait à la vérité les hommes de cour dissiper le plus souvent l'héritage de leurs pères ; l'immense majorité, en cherchant la fortune dans le jeu et l'intrigue, et dans le luxe et le scandale une rapide célébrité ; un petit nombre, en servant la patrie avec désintéressement, plus jaloux de laisser à leurs enfants un nom sans tache et de bons exemples que des titres pompeux et une opulence suspecte ; mais la bourgeoisie, comptée pour très-peu de chose dans l'État, vivait obscure et retirée. Les lettrés, dont l'amour enflammait les rangs élevés de la société, étaient généralement inconnus à cette classe, qui, tout entière au commerce ou à l'administration parcimonieuse de ses biens, voyait dans l'accroissement de sa fortune le but principal, l'unique but de son existence.

On peut, sans crainte d'être taxé d'une aveugle admiration pour Molière, attribuer à ses sages leçons, et surtout à ses mordants sarcasmes, le retour sur lui-même d'un sexe fait pour plaire et pour aimer ; mais il y aurait ignorance et engouement à vouloir le proclamer le vainqueur de l'avarice : ce défaut n'a, longtemps encore après lui, cédé qu'aux progrès d'un défaut contraire. La civilisation, étendant ses progrès sur toutes les classes de citoyens, répandit partout le goût de la dépense et de la prodigalité. Les trésors si longuement amassés disparurent en peu de temps : la soif de l'or fit place à la folle dissipation, qui, sans doute, est un blâmable excès, mais n'est pas du moins, comme la manie des Harpagons, un délit de lèse-société.

Les glaciales préventions des premiers juges de l'*AVARE* n'avaient évidemment d'autre cause que l'envie, qui trouva un appui dans la sottise. Il n'eut, dans le principe, que neuf représentations, pas même consécutives. Repris deux mois après, il disparut encore après avoir été joué onze fois.

On a souvent répété que ce fut l'étrangeté d'une pièce en cinq actes et en prose qui compromit le sort de celle-ci ; mais l'allégation est complètement fautive. Une comédie en cinq actes et en prose n'était pas alors une chose assez nouvel et pour paraître bizarre. Le *PÉDANT JOUÉ*, de Girano de Bergerac, la *PRINCESSE D'ELIDE* et le *FESTIN DE PIERRE* avaient dû y habituer le public. Il est bien plus naturel de croire que les ennemis de Molière, qui, en lui accordant par un adroit calcul assez de talent pour la farce et le comique de second ordre, voulaient lui interdire la haute comédie comme au-dessus de ses moyens, embarrassés pour motiver l'arrêt qu'ils avaient rendu contre l'*AVARE*, se fondèrent sur ce ridicule grief. Grimarest rapporte les plaisantes exclamations d'un duc qu'il ne nomme pas, à qui l'on avait probablement persuadé, comme on aurait pu le faire à ce bon M. Jourdain, qu'il était de mauvais ton de s'amuser en entendant autre chose que des vers : « Molière est-il fou, disait le grand seigneur bel esprit, et nous prend-il pour des bœufs de nous faire essayer cinq actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d'extravagance ? Le moyen d'être diverti par de la prose (1) ! » Le moyen de n'être pas révolté en entendant de semblables critiques !

Le public revint bientôt de l'aveuglement dans lequel l'avaient plongé des Zoïles adroits et acharnés. La prose et l'*AVARE* avec elle obtinrent une complète réhabilitation ; et, comme pour faire oublier l'excès auquel l'injustice les avait poussés, ces mêmes censeurs, trop longtemps abusés, se laissèrent bientôt aller à un excès contraire. Ménage trouva la prose de Molière bien préférable à ses vers (2) ; cet avis, qui du reste était celui de Boileau (3), fut partagé par un assez grand nombre de littérateurs, et le chantre de Télémaque l'accueillit avec plus d'empressement que tout autre. Dans sa *LETRE SUR L'ÉLOQUENCE*, adressée à l'Académie française, Fénelon dit, en parlant de Molière : « En pensant bien il parle souvent mal. Il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux ses prose que ses vers ; par exemple, l'*Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers... Mais en général il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions. »

Le style de Molière ne nous semble pas aujourd'hui, dans quelques détails, plus irréprochable qu'à Fénelon ; mais nous ferons observer

(1) Grimarest, p. 107.

(2) *Registre manuscrit de la Grange*.

(1) Grimarest, p. 107.

(2) *Ménagiana*, édit. de 1715, t. I, p. 144.

(3) *Boileau*, p. 37.

que la plus grande partie des négligences et des tours forcés qui le déparent appartiennent au temps où vivait notre comique. Né au commencement de 1622, c'est-à-dire près de dix-huit ans avant Racine, et mort en 1673, il ne put écrire comme cet auteur ni comme Bossuet, qui mirent à profit tous les progrès de la langue. C'est déjà beaucoup pour lui de s'être montré si supérieur à ses véritables contemporains les Scarron et autres; et, pour ne parler que de son style poétique, que Fénelon a plus vivement attaqué, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'aucun des auteurs qui se sont présentés depuis sa mort jusqu'à ce jour pour recueillir sa succession n'a atteint à ce naturel, à cette vivacité et à cette énergie qui distinguent la poésie du MISANTHROPE et des FEMMES SAVANTES, et principalement celle des quatre premiers actes du TARTUFE.

Ce que nous venons de dire des vers de Molière, nous pouvons le répéter de sa prose. Celle des auteurs dramatiques que la fin du dix-septième siècle et le dix-huitième tout entier ont vus naître est restée à une immense distance de la sienne. Personne n'a su comme lui y répandre ce comique, ce sel et cette vigueur qui font le charme de ses spectateurs et le désespoir de ses rivaux; mais nous trouvons qu'il y aurait prévention à la mettre au-dessus de son style poétique, qu'elle égale mais ne surpasse pas.

La Harpe, tout en rendant justice au dialogue vraiment comique de cet ouvrage, dit dans son COURS DE LITTÉRATURE : « Si Molière ne versifia pas l'AVARE, c'est qu'il n'en eut pas le temps (1). » Jamais assertion ne nous a paru plus étrangement hasardée. Quoi ! l'on peut penser que la prose de Molière n'est que celle d'un canevas; qu'elle ne nous est restée que parce que Molière ne trouva pas le temps de versifier son ouvrage, et qu'en la laissant échapper de sa plume il ne la regardait que comme une espèce d'argument détaillé de ses scènes ! La Harpe ne réfléchissait donc pas, en avançant ce fait, qu'il est de ces traits rapides et concis qui perdraient la plus grande partie de leur charme s'il fallait les allonger selon le besoin du vers ? Qui pourrait penser à versifier la scène d'Harpagon et de la Flèche, du premier acte; celle du diamant au troisième, et tant d'autres dont les expressions si naturelles ne le sembleraient plus autrement disposées ? Non, l'AVARE, le MÉDECIN MALGRÉ LUI ont été écrits pour demeurer en prose; il suffit de les lire après le FESTIN DE PIERRE pour sentir que le changement que Thomas Corneille fit subir à celui-ci est impraticable pour ceux-là. La prose de Molière est bien supérieure à celle de Beaumarchais; eh bien ! qu'on essaye de rimer le BARBIER DE SÉVILLE et le MARIAGE DE FIGARO, et la pâle couleur de ce nouveau vêtement, auprès du brillant éclat du véritable, donnera la mesure de la folie dont on s'est plu si gratuitement à faire soupçonner notre auteur.

Les reproches que Rousseau adresse généralement à Molière portent toujours sur des points beaucoup plus graves que le style. C'est encore aux intentions morales de l'auteur qu'il s'en prend à l'occasion de l'AVARE : « C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure, dit-il; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand un père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable, et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite en est-elle moins une école de mauvaises mœurs (2) ? »

Comme il nous est pénible de combattre sans cesse J.-J. Rousseau, et comme d'ailleurs il nous serait à coup sûr impossible de défendre Molière mieux que Marmontel ne l'a fait en cette occasion, nous laisserons ce littérateur lui répondre. « Supposons que, dans un sermon, l'orateur dit à l'avare : « Vos enfants sont vertueux, sensibles, reconnaissants, nés pour être votre consolation : en leur refusant tout, en vous défiant d'eux, en les faisant rougir du vice honteux qui vous domine, savez-vous ce que vous faites ? Votre inflexible dureté lasse et rebute leur tendresse. Ils ont beau se souvenir que vous êtes leur père; si vous oubliez qu'ils sont vos enfants, le vice l'emportera sur la vertu, et le mépris dont vous vous chargez étouffera le respect qu'ils vous doivent. Réduits à l'alternative, ou de manquer de tout ou d'anticiper sur votre héritage par des ressources ruineuses, ils dissiperont en usure ce qu'en usure vous accumulez : leurs valets se ligueraient pour dérober à votre avarice les secours que vos enfants n'ont pu obtenir de votre amour. La dissipation et le larcin seront le fruit de vos épargnes; et vos enfants, devenus vicieux par votre faute et pour votre supplice, seront encore intéressants pour le public que vous révoltez. »

« Je demande si cette leçon serait scandaleuse ? Eh bien ! ce qu'annoncerait l'orateur, le poète n'a fait que le peindre; et la comédie de Molière n'est autre chose que cette morale en action. Ni l'orateur ni le poète ne veulent encourager par là les enfants à manquer à ce qu'ils doivent à leurs pères; mais tous les deux veulent apprendre aux pères à ne pas mettre à cette cruelle épreuve la vertu de leurs enfants (3). »

L'AVARE fut, en 1733, transporté avec un prodigieux succès sur la

scène anglaise par un homme de talent et de génie, Fielding, qui, s'il ne fut pas heureux dans les changements qu'il fit subir au plan de l'ouvrage, sut du moins ajouter au dialogue de nouveaux traits que Molière n'eût certes pas désavoués. Mais, du vivant même de notre premier comique, un autre auteur anglais, Shadwell, avait donné une imitation de l'AVARE qui eût pu passer pour une copie fidèle si l'auteur ne se fût avisé d'y ajouter de ces grossièretés qu'une plume française se refuse à rapporter. C'est cependant par de tels changements que l'écrivain d'outre-mer s'est cru autorisé à dire dans sa préface : « Je crois pouvoir avancer sans vanité que Molière n'a rien perdu entre mes mains. Jamais pièce française n'a été maniée par un de nos poètes, quelque méchant qu'il fût, qu'elle n'ait été rendue meilleure. Ce n'est ni faute d'invention, ni faute d'esprit, que nous empruntons des Français; mais c'est par paresse : c'est aussi par paresse que je me suis servi de l'AVARE de Molière (4). »

Que la paresse ne l'a-t-elle empêché de le profaner de son travail ! Une telle absurdité soulèverait notre indignation, si ce n'était à la pitié à en faire justice. Molière gagnant à être remanié par les plus tristes barbouilleurs de la Grande-Bretagne ! Lemierre a dit :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Shadwell veut qu'il soit aussi la lyre d'Apollon.

Le plus bel éloge de ce chef-d'œuvre est l'enthousiasme qu'il causa à un avare de bonne foi, auquel on entendit dire, après la représentation : « Il y a beaucoup à profiter dans la pièce de Molière; on en peut tirer d'excellents principes d'économie (2). » Nous pouvons aussi en tirer quelques documents pour cette histoire. Molière, ici comme dans plusieurs autres de ses ouvrages, fait allusion à lui et aux siens; il se plaint à Frosine de sa toux, qui lui prend de temps en temps, et dit, en parlant de la Flèche : « Je ne me plains point à voir ce chien de boiteux-là (5). » Fort incommode peut-être de son affection de poitrine, et gêné dans son jeu par des crises de toux, Molière aura voulu, en donnant cette même indisposition à son personnage, se faire pour ainsi dire pardonner la sienne par les spectateurs. Il prit la même précaution pour Béjart cadet. Cet acteur, se trouvant sur la place du Palais-Royal, aperçut deux de ses amis qui venaient de mettre l'épée à la main l'un contre l'autre. Il se jeta au milieu d'eux, et, en rabattant avec son arme celle de l'un des combattants, il se blessa au pied si grièvement qu'il en demeura estropié. Il y avait peu de temps que ce malheur lui était arrivé, et l'on devait être embarrassé dans la troupe de savoir si le parterre pourrait souffrir un acteur boiteux. Molière aplanit la difficulté en donnant la même infirmité à la Flèche, et Béjart put ensuite boiter impunément dans tous ses rôles. Ce comédien étant très-aimé du parterre, les acteurs qui étaient chargés de son emploi en province cherchaient à reproduire son jeu autant que cela leur était possible : ils poussèrent l'imitation jusqu'à boiter non-seulement dans le rôle de la Flèche, où la phrase d'Harpagon le rendait nécessaire, mais indistinctement dans tous ceux que jouait Béjart (4).

Les succès d'AMPHITRYON et de GEORGE DANDIN, la fortune incertaine de l'AVARE, n'avaient point fait perdre de vue à leur auteur le fruit trop longtemps proscrit de sa verve comique. Il n'avait pas interrompu un seul instant ses recours en grâce pour le TARTUFE. Le prince de Condé, comme pour venger Molière de l'injuste rigueur qu'on exerçait contre lui, avait bien, plusieurs fois, fait représenter cette comédie à Chantilly, et tout récemment encore, le 20 septembre 1668 (5); mais ces consolations égards ne pouvaient suffire à notre auteur, et, à force de démarches nouvelles, il obtint enfin la permission qu'il appelait depuis si longtemps de tous ses vœux. Le 5 février 1669, le TARTUFE fut rendu à la juste impatience du public, que quarante-quatre représentations presque consécutives satisfirent à peine; et, depuis, cet admirable ouvrage n'a cessé de figurer au répertoire courant que dans nos temps de révolution, où l'hypocrisie de religion eût été, sinon une vertu, du moins un acte de courage, et naguère, lorsque des personnages influents, semblant voir une personnalité dans le chef-d'œuvre de Molière, ont voulu le punir d'avoir offert un miroir à leurs yeux.

La pièce subit quelques changements de l'une à l'autre représentation. La LETTRE SUR LA COMÉDIE DE L'IMPOSTEUR, dont nous avons déjà parlé, sert à constater quelques modifications ou suppressions dans sept ou huit scènes; en outre, Molière rendit à son personnage le nom de TARTUFE; la pièce ne porta plus qu'en second son titre de l'IMPOSTEUR, et reprit celui qu'elle avait d'abord, et sous lequel elle est depuis longtemps uniquement connue. La tradition prétend aussi qu'à la pre-

(1) Voltaire, *Vie de Molière*, 1736, p. 90.

(2) *Cours de littérature*, par la Harpe, édit. Verdière, 1821, t. VI, p. 234.

(3) Voir l'AVARE, acte I, sc. III, et acte II, sc. VI. — Préface de l'édition des Œuvres de Molière de 1682, par la Grange.

(4) *Histoire du Théâtre français*, t. XI, p. 305. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 14. — Béjart se retira néanmoins dix-huit mois après. Voir p. 58.

(5) *Registre manuscrit de la Grange*.

(1) *Cours de littérature*, par la Harpe, édit. Verdière, 1821, t. VI, p. 299.

(2) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*.

(3) Marmontel, *Apologie du Théâtre*.

mière représentation, celle d'août 1667, Tartufe disait, dans la scène VII de l'acte III, en parlant du fils d'Orgon :

O ciel ! pardonne-lui comme je lui pardonne !

et que les ennemis de Molière, ayant voulu y reconnaître un prétendu travestissement du DIMITTE NOBIS DEBITA NOSTRA, SICUT ET NOS DIMITTIMUS DEBITORIBUS NOSTRIS de l'Oraison dominicale, il fut forcé, à la seconde représentation, de remplacer ce vers par celui que dit aujourd'hui le saint homme :

O ciel ! pardonne-lui la douleur qu'il me donne (1) !

Nous ne voyons rien que de vraisemblable dans cette anecdote : les tartufes nous ont habitués à tout croire en fait de persécutions.

La cabale ne négligea aucun moyen pour révoquer en doute le mérite de cette immortelle production et pour en balancer le succès ; c'est dans ce dernier but que l'on représenta, six semaines après, sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, la FEMME JUGE ET PARTIE, de Montfleuri fils, production qu'ils regardaient, avec raison, comme propre à piquer vivement la curiosité publique. En effet, le sujet de la pièce, fourni à l'auteur par l'aventure romanesque du marquis de Fresne, qui avait réellement vendu sa femme à un corsaire, excita tant d'empressement, que ce médiocre ouvrage obtint à peu près le même nombre de représentations que le chef-d'œuvre de notre scène (2). « Ce dernier fait, disent les historiens de notre théâtre, n'a rien que de fort ordinaire ; on aurait plus lieu de s'étonner si le bon goût avait prévalu. »

On nous pardonnera peut-être d'intervertir l'ordre des temps en parlant ici d'une comédie en un acte et en vers qu'un anonyme fit paraître, en 1670, sous le titre de la CRITIQUE DU TARTUFE. Il est fort douteux que cette rapsodie ait jamais été représentée (3). Elle était précédée d'une satire contre le même chef-d'œuvre, adressée à l'auteur par un de ses amis. Les noms de ces deux pamphlétaires sont demeurés ignorés. Mais Bret a fait observer, avec quelque apparence de raison, que l'on doit peut-être attribuer à Pradon et à sa secte tout l'honneur de la dernière de ces estimables productions. Quelques vers ont un air de famille avec le sonnet contre la PHÈDRE de Racine. L'on se borne toutefois, dans cette épître, à attaquer la réputation littéraire de Molière, et le mérite de son ouvrage, dont on dit :

Un si fameux succès ne lui fut jamais dû,
Et, s'il a réussi, c'est qu'on l'a défendu.

Il n'en est pas de même de la CRITIQUE dont nous venons de parler. Après avoir parodié de la manière la plus scandaleuse les principales situations de la pièce de Molière, l'auteur examine l'action sous le point de vue moral, et démontre qu'elle ne peut sortir que du cerveau d'un ennemi du roi. Il faudrait être bien obstiné pour ne pas se rendre à la force d'arguments semblables :

En fidèle sujet il (Tartufe) va trouver son roi,
Et l'instruit d'un secret qui le tire de peine ;
Mais, parce qu'il commence à nuire sur la scène,
Pour l'en faire sortir, cet auteur sans raison
Fait commander au roi qu'on le mène en prison ;
Et, contre son devoir, quoi qu'Orgon ait pu faire,
Et sachant ce secret, quoiqu'il ait su s'en taire,
Qu'il ait blessé par là l'auguste majesté,
Il triomphe, bien loin d'en être inquiété.
Qu'importe à cet auteur d'élever l'injustice,
Pourvu qu'heureusement son poème finisse ?
Qu'une telle action est bien digne de toi,
Et que tu connais mal le cœur d'un si grand roi !

C'est ainsi que les ennemis de Molière se partageaient la besogne. L'un était chargé de le poursuivre comme ennemi de la religion ; l'autre, comme ennemi du trône. Prose et vers, drame et pamphlets, tout était bon à leurs saints anathèmes, à leurs délations monarchiques, et il semblait qu'ils prissent à tâche, par leur apparence de désintéressement,

de laisser mieux constater encore la vérité du rôle que Molière avait créé à leur image.

Deux personnages, plus éminents sans doute que ces deux anonymes, s'élevèrent aussi contre lui. Le célèbre Bourdaloue, dans son Sermon pour le septième dimanche après Pâques, prétend que « comme la vraie et la fausse dévotion ont un grand nombre d'actions qui leur sont communes ; et, comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tous semblables, les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là. » Il en conclut que Molière, qu'il ne fait que désigner, mais plus que suffisamment, a tourné en ridicule les choses les plus saintes. Eh quoi ! Bourdaloue avait-il oublié la belle tirade de Cléante, le sage de la pièce, sur la vraie et la fausse dévotion, et ce reproche qu'un zèle pieux lui fait adresser à Orgon :

Quoi ! parce qu'un fripon vous dupe avec audace
Sous le pompeux éclat d'une fausse grimace,
Vous voulez que partout on soit fait comme lui,
Et qu'aucun vrai dévot ne se trouve aujourd'hui ?
Laissez aux libertins ces sottes conséquences.

Le second antagoniste de Molière était un écrivain plus célèbre encore : c'était l'aigle de Meaux, Bossuet, que sa conduite envers le vertueux Fénelon n'honore pas plus que ses diatribes contre le grand homme dont nous prenons ici la défense.

Dans ses MAXIMES ET RÉFLEXIONS SUR LA COMÉDIE, l'orateur chrétien, réfutant l'opinion de ceux qui regardent les comédies comme innocentes, s'écrie avec colère : « Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou qu'on ne veuille pas ranger parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui a expiré, pour ainsi dire, à nos yeux, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens.... Songez seulement si vous osez soutenir à la face du ciel des pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours excusée et toujours plaisante?.... »

« La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien qui, en jouant son MALADE IMAGINAIRE, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez !* »

Eh quoi ! Mathan, d'un prêtre est-ce là le langage ?

« Quelle dureté fanatique en cette apostrophe ! a dit M. Lemercier, quelle délectation cruelle à se retracer la mort d'un homme de génie qui expira non sur la scène, mais dans les bras de deux religieuses, sœurs de la charité, dont il avait toujours pris soin, qui furent inconsolables de sa perte, et qui se jetèrent en pleurant aux pieds des gens d'église pour en obtenir une sépulture refusée à leur bienfaiteur, circonstance que *Bénigne* Bossuet omet insidieusement. Quel ton d'intolérance en cette doctrine ! quel appareil de rigueur ! quelle emphatique sévérité ! et, ce qui doit plus étonner en lui, que d'assertions calomnieuses à l'égard de la plus morale des comédies (1) ! »

Voilà quel fut le sort de TARTUFE, que tant de persécutions et de clameurs doivent faire regarder non-seulement comme un chef-d'œuvre, mais encore comme un bon acte, comme un acte de courage. Puisse ce noble exemple, dans l'intérêt de notre gloire littéraire comme dans celui de nos mœurs, rencontrer de nos jours un imitateur ! Qu'il se borne à trouver des couleurs et un pinceau : le siècle pourra lui fournir plus d'un modèle.

Le 6 octobre, Chambord retentit des applaudissements que provoqua la farce si plaisante de M. DE POURCEAUGNAC. Cette pièce fut représentée devant Louis XIV, et la gaieté et le comique de ses situations captivèrent tous les suffrages. Des divertissements qu'on a supprimés depuis, et dont Lulli avait fait la musique, ajoutaient encore à l'effet qu'elle pouvait produire. Le 15 du mois suivant, Paris s'égayait à son tour de la mystification du hobereau limousin.

C'est une opinion commune à Limoges que Molière voulut se venger par cette charge de l'accueil peu agréable que sa troupe et lui avaient reçu dans cette ville (2) ; mais Grimarest assure que ce fut le ridicule qu'un gentilhomme de ce pays étala dans une querelle qu'il eut un jour sur le théâtre avec les comédiens qui donna l'idée à Molière de mettre en scène un personnage de cette sorte (3). Le gazetier Robinet confirme cette assertion :

L'original est à Paris.
En colère autant que surpris

(1) Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 97 et 98. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. IV, p. 252.

(2) Grimarest, p. 265. — Voltaire, *Vie de Molière*, p. 98. — *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. X, p. 405. — *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 352. — Petitot, p. 57.

(3) *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. X, p. 411. — Voltaire prétend le contraire ; mais il est continuellement en défaut pour tous ces détails historiques.

(1) *Cours analytique de littérature générale*, par N.-L. Lemercier, t. II, p. 458 et 459.

(2) *Œuvres de Molière*, édit. donnée par M. Aimé Martin, t. I, p. cxi, note.

(3) Grimarest, p. 255 et 256.

De se voir dépeint de la sorte,
Il jure, il tempête, il s'emporte,
Et veut faire ajourner l'auteur
En réparation d'honneur,
Tant pour lui que pour sa famille,
Laquelle en *Pourceauguacs* fourmille (1).

Quel génie que celui auquel une aventure aussi simple a su fournir la matière de la pièce la plus originale, les scènes les plus riantes et les traits les plus piquants ! Oui, l'on peut dire avec Diderot : « Si l'on croit qu'il y ait beaucoup plus d'hommes capables de faire *POURCEAUGNAC* que le *MISANTHROPE*, on se trompe (2). »

Mais on s'exposerait à une bien moindre erreur si l'on regardait le poème de la *GLOIRE DU VAL-DE-GRACE*, qu'il publia la même année pour rendre hommage au talent de Mignard, comme peu digne de lui. Quelques morceaux ne laissent pas sans doute de témoigner pour le talent de leur auteur ; mais, en général, le style en est lâche, et l'on trouve peu de poésie dans ce sujet, qui en comportait beaucoup. Toutefois, l'intention qu'avait Molière en le composant l'honneur plus qu'aurait pu le faire une production meilleure. Colbert, dont le Brun avait su capter la faveur, n'accordait pas à Mignard la même protection. Sa vanité souffrait de ce que cet artiste célèbre ne grossissait pas la foule de ses flatteurs. Molière prend à tâche de justifier la conduite de son ami dans des vers qui démontrent toute l'indépendance et toute la noblesse de son caractère.

Les grands hommes, Colbert, sont mauvais courtisans,
Peu faits à s'acquitter des devoirs complaisants.

L'étude et la visite ont leur talent à part.
Qui se donne à la cour se dérobe à son art.

Ils ne sauraient quitter les soins de leur métier,
Pour aller chaque jour fatiguer ton portier,
Ni surtout près de toi, par d'assidus hommages,
Mendier des prôneurs les éclatants suffrages.

Souffre que dans leur art s'avancant chaque jour,
Par leurs ouvrages seuls ils te fassent leur cour.

Le ministre ne fut sans doute que faiblement persuadé par ces raisons, car une femme, pour se faire bien venir de lui, adressa à Molière une réponse dans laquelle elle déverse sur Mignard les plus injustes mépris :

Si tu fais bien des vers, tu sais peu la peinture,

dit-elle à notre auteur, dans sa lettre d'envoi, pour récuser son autorité. Nous ne pensons pas que cette pièce, plus que faible, ait été imprimée au temps où elle fut composée ; mais, en 1700, on la comprit dans un volume de *Mélanges*, l'*ANONYMIANA*, dont l'auteur nous apprend qu'elle *réjouit* beaucoup Colbert (3). C'est, nous le croyons, tout ce que demandait l'auteur de cette réponse, qui eût obtenu plus difficilement les suffrages du public.

Guy Patin prétend dans sa correspondance que Molière songea à mettre à la scène une histoire plaisante qui eut lieu à la fin de 1663, et dont nous empruntons le récit à ce malin épistolaire : « Il y a ici un procès devant M. le lieutenant criminel pour un de nos docteurs nommé Cressé, fils d'un jadis chirurgien fameux. Il a dans son voisinage, vers la rue de la Verrerie, un barbier barbant, nommé Griselle, qui avait une femme fort jolie, à ce qu'on dit. Le médecin a été appelé chez le barbier pour y voir quelqu'un malade : dès qu'il fut entré dans la chambre, où il faisait sombre, quatre hommes se jetèrent sur lui, lui mirent une corde autour du cou, et lui voulurent her les mains et les pieds. Il se mit en défense, et se remua si bien contre ces quatre hommes qu'ils n'en pouvaient venir à bout. Le bruit et sa résistance vigoureuse firent que les voisins vinrent au secours et frappèrent à la porte. Cela obligea les quatre hommes de le lâcher et de s'enfuir. Le médecin alla aussitôt faire sa plainte chez le commissaire ; après quoi le barbier a été mis en prison, où il est et sera jusqu'à la fin du procès. Quelques-uns disent qu'il y a quelques amourettes cachées et quelque intelligence secrète entre le médecin et la femme du barbier, qui en est jaloux... Charron en sa *SAGESSE* (ô le beau livre ! il vaut mieux que des perles et des diamants !) a dit quelque part qu'un avare est plus malheureux qu'un pauvre, et un jaloux qu'un cocu. Il me semble que ce grand homme a dit

vrai là, aussi bien là qu'ailleurs. *Nota* que ledit médecin est marié, et de plus qu'il est bien gorieux (1). »

Les lettres qui suivent celle dont nous venons d'extraire ce récit donnent à entendre que la femme du barbier était le véritable malade que le médecin allait visiter de temps à autre, et que les coups que celui-ci avait reçus des robustes mandataires du jaloux avaient été plus particulièrement dirigés sur les reins débarrassés de tout vêtement. « Molière, ajoute Guy Patin, veut, dit-on, en faire une comédie ridicule, sous le titre du *MÉDECIN FOUETTÉ ET LE BARBIER COCU* (2). L'affaire fut assoupie, et l'on n'entendit jamais parler du prétendu projet de Molière. Il nous paraît même démontré qu'il ne put jamais l'avoir, car ce Cressé était son parent (3), et avait par conséquent droit, sinon à toute sa pitié, du moins à son silence sur sa mésaventure.

Au mois de janvier 1670 parut la comédie d'*ÉLOHIME HYPOCONDRE* ou les *MÉDECINS VENGÉS*, que nous avons déjà eu occasion de citer. Le nombre démesuré de personnages qui y figurent, et surtout la confusion et la platitude de ce drame satirique, en rendaient la représentation impossible. Son auteur, le Boulanger de Chalussay, fut obligé de s'en tenir à l'épreuve de la lecture ; mais il est très-possible que la foule des ennemis et des envieux de Molière ait procuré une sorte de succès à ce misérable ouvrage.

À Pâques 1670, d'assez notables changements s'opérèrent au théâtre de Molière. Laissons la Grange s'en faire connaître : « Le sieur Béjart (le cadet), par délibération de toute la troupe, a été mis à la pension de 4,000 livres, et est sorti de la troupe. Cette pension a été la première établie à l'exemple de celle qu'on donne aux acteurs de l'hôtel de Bourgogne. Le contrat en a été passé par-devant M. le Vasseur, notaire, rue Saint-Honoré, près la barrière des Sergents, le XVI^e avril 1670.

« Quelques jours après qu'on eut recommencé après Pâques, M. de Molière manda de la campagne le sieur Baron, qui se rendit à Paris après avoir reçu une lettre de cachet, et eut une part. Et, deux mois après, M. de Molière manda de la même troupe de campagne M. et mademoiselle de Beauval pour une part et demie, à la charge de payer 500 livres de la pension dudit sieur Béjart, et trois livres chaque jour de représentation à Châteaufort, gagiste de la troupe (4). » Nous ferons connaître plus tard les détails financiers de la société ; ce que nous voulions enregistrer ici, c'est la constitution de la première pension servie par la comédie, le retour de Baron et les débuts de Beauval et de sa femme.

C'est à une circonstance assez singulière que Molière dut le succès d'une de ses plus faibles productions. Louis XIV, qui jusqu'alors s'était borné à applaudir au talent de son protégé, voulut pour ainsi dire partager avec lui la gloire d'une composition nouvelle en lui en fournissant l'idée. Il désirait donner à sa cour un divertissement composé de tous ceux que le théâtre peut réunir ; et, afin de les lier ensemble, « Sa Majesté, dit Molière choisit pour sujet deux princes rivaux qui, dans le champêtre séjour de la vallée de Tempé, où l'on doit célébrer la fête des jeux Pythiens, régalaient à l'envi une jeune princesse et sa mère de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser (5). »

Il est assez inutile de dire que Molière et son collaborateur nouveau obtinrent les suffrages de toute la cour. Mais cette réussite était inévitable : ce succès *de par le roi* ne fascina point les yeux de notre auteur, et ne put servir à lui déguiser la faiblesse de son ouvrage. Il ne le fit pas représenter sur son théâtre, et le garda en portefeuille. Ce ne fut qu'en 1682, dans l'édition de Vinot et la Grange, qu'il fut imprimé pour la première fois ; et les comédiens français ne pensèrent qu'en 1688 à le monter pour leur théâtre. Leur zèle et le pègre d'hommage qu'ils rendaient à la mémoire de notre premier comique eussent mérité un succès plus brillant et plus productif que ne le fut celui de cette comédie-ballet. Après neuf représentations fort peu suivies, ils se virent forcés de l'abandonner à l'oubli dont ils l'avaient tirée. En 1704, Daucourt fit une tentative non moins malheureuse en la voulant reproduire aux yeux du public, à l'aide de changements dans les intermèdes.

Cette pièce ne laisse pas cependant d'offrir encore un grand nombre de détails ingénieux. Elle se fait remarquer aussi par un caractère de plaisant de cour qui diffère de celui de la *PRINCESSE D'ÉLIDE*, et surtout par la guerre fine et délicate que Molière y déclare à l'une des erreurs les plus accréditées de son temps.

Dans des siècles encore peu reculés du nôtre, l'astrologie judiciaire était aveuglément accueillie par une foule de personnes dont une grande partie, placées dans les hauts rangs de la société, auraient dû se trouver par cela même au-dessus de ces sots préjugés et de ces ridicules croyances. Mais l'amour-propre chez les grands, la cupidité chez les petits, ne servirent pas médiocrement à propager cette folie. Comment ceux-ci pouvaient-ils ne pas ajouter foi à la science qui devait dévoiler à qui la posséderait l'inappréciable secret de la fabrication de l'or ? N'é-

(1) *Lettre en vers* de Robinet, du 25 novembre 1669 — *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfaict, t. X, p. 419.

(2) Diderot, *de la Poésie dramatique*, t. IV, p. 652 de ses *Œuvres*; Belin, 1818.

(3) *Anonymiana*, ou *Mélanges de poésies, d'éloquence et d'erudition*, in-12, p. 258 et suiv.

(1) *Lettres choisies de feu M. Guy Patin*, la Haye, 1707, p. 557 ; lettre du 21 novembre 1669.

(2) *Ibid.*, lettres des 25 novembre, 15, 18 et 25 décembre 1669.

(3) *Note manuscrite* de M. Bellara.

(4) *Registre manuscrit de la Grange*.

(5) *Avant-propos des Amants magnifiques*.

fait-il pas doux, n'était-il pas flatteur pour ceux-là de pouvoir se répéter que l'intelligence de l'homme sait dérober à la Divinité ses secrets et ses desseins; que leurs moindres faits, que leurs moindres gestes étaient écrits d'avance dans des mondes qui avaient avec eux une étroite connexité; enfin, que l'ordre de l'univers se rattachait à leur existence? Voilà pourtant les erreurs qui affligèrent l'espèce humaine pendant tant de siècles, et qui complèrent des croyants dans les cours et jusque sur les trônes. Voltaire rapporte, avec Victorio Siri, qu'Anne d'Autriche voulut qu'un astrologue demeurât auprès de son lit au moment où elle accoucha de Louis XIV. Plus tard, le célèbre Morin quitta la médecine pour se faire prophète, persuadé peut-être que sa nouvelle science ne serait pas plus conjecturale que celle qu'il abandonnait. L'engouement était tel, que ce devin de nouvelle création ayant imprudemment annoncé la mort de Gassendi pour le mois d'août 1650, ne vit pas son crédit s'écrouler entièrement par le démenti que la nature prit sur elle de lui donner en laissant vivre le condamné. N'avons-nous pas vu, à la fin du dix-huitième siècle, un intrigant mystérieux, Cagliostro, faire par un semblable charlatanisme de nombreux prosélytes, capter par ses décevantes promesses l'esprit d'un cardinal trop célèbre, et l'entraîner dans des menées sourdes, dans une intrigue odieuse, où se trouva injustement compromis un nom auguste? Enfin, de nos jours, qui n'a plaint les crédules faiblesses pour l'art de la divination de cette femme, ange de bonté envoyé sur la terre pour exciter les élan généreux, pour conjurer la sévérité redoutable du grand homme qui a tenu en ses mains les destinées de la France et de tant d'empires?

Outre le plaisir obligé que les courtisans devaient prendre en écoutant un ouvrage dont l'idée première appartenait en quelque sorte à leur roi, outre le plaisir plus libre que leur devait causer une pièce dont les intermèdes avaient été mis en musique par Lulli, si vanté et si fêté alors, et dans laquelle on pouvait reconnaître encore et Molière et son génie à quelques traits comiques, à une ou deux scènes ingénieusement filées et au rôle spirituel de Clitidas, il en était un autre beaucoup plus vif et plus piquant, si l'on en croit un éditeur de Molière : c'était l'allusion que l'auteur avait faite, selon lui, à la passion de MADemoiselle pour M. de Lauzun, par l'amour d'Eriphile pour Sostrate. Voici le passage des *Réflexions* de Petitot sur cette pièce :

« Une grande princesse dut se reconnaître dans le caractère d'Eriphile, qui préfère à des rois dont elle est recherchée un simple gentilhomme. On sait que MADemoiselle, petite-fille de Henri IV, eut pour Lauzun une passion pareille, mais qui fut bien moins heureuse. Un an avant la représentation des AMANTS MAGNIQUES, Louis XIV avait ordonné à cette princesse de renoncer à l'espoir d'épouser son amant; et, deux mois après, elle eut la douleur de le voir enfermer à Figuerol. Louis XIV donna le sujet de cette pièce à Molière, les mémoires du temps s'accordent à l'attester : mais lui prescrivit-il de faire cette allusion? rien n'est plus douteux. Il est naturel de croire que le roi dit à l'auteur de faire une comédie où deux princes se disputeraient en magnificence pour éblouir et charmer une princesse; et que Molière, afin de donner de l'intérêt à un sujet si simple et si peu susceptible de fournir cinq actes, y joignit cet amour dont la peinture dut singulièrement réussir en présence d'une cour qui savait toute cette intrigue. Il n'y eut que MADemoiselle qui dut souffrir. »

Le caractère bien connu de Molière serait une réfutation suffisante de l'étrange assertion renfermée dans les lignes que nous venons de rapporter : car il n'est personne, nous l'espérons, qui, après avoir lu le MISANTHROPE et le TARTUFE, n'y ait reconnu, en même temps qu'un génie supérieur, un homme de bien, un cœur généreux. Mériterait-il donc ces deux titres l'auteur qui, abusant de la protection d'un monarque, irait, en la mettant en scène aux yeux de toute la cour, aux yeux de la France entière, insulter à la douleur d'une princesse malheureuse? Mais il est une réponse plus positive à faire à cette supposition offensante pour Molière : ELLE N'EST FONDÉE QUE SUR UN ANACHRONISME. Petitot dit qu'un an avant la représentation des AMANTS MAGNIQUES, Louis XIV avait ordonné à MADemoiselle de renoncer à l'espoir d'épouser son amant. Ce ne fut que le jeudi 18 décembre 1670, que cette défense fut faite par le roi à la princesse, ainsi que le constatent les annales contemporaines, et notamment la lettre très-détaillée de madame de Sévigné du 19 décembre 1670. Or, les AMANTS MAGNIQUES avaient été représentés, comme nous l'avons dit, dès le 7 septembre 1670, c'est-à-dire plus de trois mois avant que l'on connût ses chagrins et même sa passion, et non un an après, comme il est dit dans le morceau précité. Il était donc impossible que, quelque malignes qu'eussent été les intentions de Molière, il eût fait allusion à cette intrigue; à moins que l'on ne suppose que, devin lui-même, il n'ait eu recours dans cette circonstance à une science qu'il semble cependant combattre de bonne foi.

LES AMANTS MAGNIQUES lui fournirent l'occasion de mystifier un poète de cour dont il avait à confondre l'orgueil. Benserade, chargé par le roi de la composition du BALLET DES MUSES, s'était vu forcé d'appeler Molière à son aide. Celui-ci avait, comme on l'a vu, composé pour cette fête MÉLICERTE et la PASTORALE COMIQUE. Le peu de succès de cette dernière production avait encouragé l'avantageux Benserade à prendre des airs de hauteur avec son collaborateur plus modeste. Ayant eu des pre-

miers connaissances des AMANTS MAGNIQUES, il dit, à l'occasion de ce deux vers du troisième intermède,

Et tracez sur les herbettes
Les images de vos chansons.

qu'il fallait sans doute lire :

Et tracez sur vos herbettes
Les images de vos chaussons (1).

Molière probablement n'attachait pas grande importance à son distique; mais il n'était pas d'humeur à se laisser turlupiner par un fignin. « Le mépris, disait-il, est comme une pilule qu'on peut bien avaler, mais qu'on ne peut mâcher sans faire la grimace (2). » Il jura de se venger et tint aussitôt parole. Benserade jouissait, à la cour, d'une immense réputation comme poète de ballets; la fadeur et la recherche de ses compositions précieuses lui avaient assuré un grand nombre d'admirateurs. Molière, pour en venir à ses fins, inséra dans le premier intermède des AMANTS MAGNIQUES, pour le roi, qui représentait Neptune, des vers tout à fait dans le genre de ceux du poète bel esprit. Il ne s'en déclara pas l'auteur, et ne mit que le prince dans sa confidence. Tous les courtisans, dupes de cette ruse, accablèrent de compliments le complaisant Benserade, qui, par ses faibles dénégations, acheva de leur persuader que les stances étaient de lui. Quels durent être sa confusion et son dépit quand Molière, levant le masque, se déclara le père de ce prétendu chef-d'œuvre (3)? Ce fut alors qu'il sentit combien était vrai le dernier vers du quatrain qu'il avait consacré au poète comique dans le BALLET DES MUSES :

Le célèbre Molière est dans un grand éclat;
Son mérite est connu de Paris jusqu'à Rome.
Il est avantageux partout d'être honnête homme,
Mais il est dangereux avec lui d'être un fat.

Celui-ci venait de se venger d'un rimeur qui se croyait poète; il mit en scène, le mois suivant, un de ces bons roturiers qui veulent trancher du gentilhomme.

Nous ne craignons pas de dire qu'aucune de ses pièces n'est d'une moralité plus générale, d'une vérité plus étendue que celle dont M. Jourdain est le héros. Que dans le TARTUFE il ait courageusement démasqué l'infamie sous les traits de la religion; qu'il se soit érigé dans le MISANTHROPE en censeur de l'humeur morose et de l'esprit insociable; que GEORGE DANDIN lui ait fourni un libre champ pour effrayer les petits bourgeois de l'alliance des Sotenvilles; qu'il ait, par le portrait d'Harpagon, tenté de faire rougir les avarés; que ses traits malins et mordants aient été dirigés, dans les FEMMES SAVANTES, contre les pédants, et, dans l'ECOLE DES FEMMES et l'ECOLE DES MARIS, contre les infortunes conjugales, toujours est-il qu'il n'avait jusque-là atteint que les travers de certaines classes de la société, qu'il n'avait peint que certaines phases de nos mœurs. L'hypocrisie de religion, la manie des hautes alliances ne sont que des vices, que des défauts passagers; car, il y a vingt ans, il n'y avait point de Tartufes; il n'est plus guère aujourd'hui de Georges Dandins. Les pédantesques prétentions, les mésaventures des maris ne sont que des ridicules, des malheurs particuliers; car on rencontre parfois des auteurs modestes, et d'ailleurs tout le monde n'est pas auteur; on trouve, en cherchant bien, des maris heureux, et, au reste, il est bon nombre de célibataires; mais des Jourdain, il en fut, il en est, il en sera toujours. L'excès d'amour-propre est chez nous un défaut essentiel, et par conséquent général et impérieux. Dans quelque classe que la fortune l'ait fait naître, il n'est guère d'homme qui ne s'associe aux ridicules de M. Jourdain, sous le rapport du rang, de la fortune, ou de la prétention aux talents. Chacun s'enfle comme la grenouille, et veut paraître plus grand que nature; enfin, comme l'a dit le bon, l'excellent la Fontaine,

Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

Ce fut à Chambord, le 14 octobre 1670, que l'on représenta, pour la première fois, cet important ouvrage. La cour était alors rassemblée dans ce séjour, et Molière comptait pour juges tout ce que la France avait de plus éminent. L'impénétrable impassibilité que le roi conserva

(1) Discours sommaire de M. L. T. (Tallemant) touchant la vie de M. de Benserade, à la tête des Œuvres de M. de Benserade, 1697.

(2) *Carpenteriana*, 1724, p. 46. — *Encyclopédiana*, art. MOLIERE.

(3) Grimarest, p. 272 et suiv.

pendant la représentation, et la crainte qu'eurent les courtisans d'émettre un avis contraire à celui du monarque, les empêchèrent de se prononcer. Au souper, Louis XIV ne se déclara pas davantage, et l'on crut même remarquer qu'il n'adressa pas la parole à Molière, qui remplissait auprès de lui les fonctions de valet de chambre. Ce silence suffit pour persuader aux marquis et aux comtes, qui n'avaient point oublié leurs anciens griefs contre l'auteur, et auxquels le rôle de Dorante en fournissait même de nouveaux, que le roi partageait leur sentiment sur la pièce; alors ils cessèrent de le dissimuler. Les censures les plus amères lui furent prodiguées; et certain duc, dont la chronique a cru mal à propos devoir taire le nom, laissa plus particulièrement éclater son dépit et sa fureur. « Molière, disait ce zélé titré, nous prend assurément pour des grues, de croire nous divertir avec de telles pauvretés. Qu'est-ce qu'il veut dire avec son *Ha la ba, ba la chou*? Le pauvre homme extravague, il est épuisé: si quelque autre auteur ne prend le

théâtre, il va tomber dans la farce italienne! » Voilà ce que la vanité, la sottise et l'ignorance dictaient à M. le duc et à ses nobles confrères; voilà ce qu'ils répétèrent tous à l'envi pendant cinq grands jours que la seconde représentation se fit attendre. Nous disons cinq grands jours: en effet, que l'on se peigne le malheureux Molière désespéré de ce concert de diatribes, mais plus encore du silence du roi, renfermé dans sa chambre, dont il n'osait sortir, et envoyant, de temps à autre, Baron chercher des nouvelles qui n'avaient jamais rien de consolant (1).

Enfin il arriva, ce jour qu'il redoutait même en le désirant. La seconde représentation fut aussi calme que la première; mais le roi dit à Molière après le spectacle: « Je ne vous ai point parlé de votre pièce le premier jour, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la manière dont elle avait été représentée; mais, en vérité, Molière, vous n'avez rien fait qui m'ait plus diverti, et votre pièce est excellente. » On rendrait difficilement la joie qu'un tel jugement, qu'un tel acte de justice fit éprouver au malheureux patient; mais on aurait tort de se figurer que ses critiques, si violents et si acharnés, en demeurèrent confus. A peine l'approbation royale leur fut-elle annoncée qu'ils

entourèrent Molière et l'accablèrent de louanges. « Cet homme-là est inimitable, disait ce même duc, naguère si furieux; il y a un *vis comica* dans tout ce qu'il fait que les anciens n'ont pas aussi heureusement rencontré (2). » Et voilà les bons amis de cour!

Paris fut tout d'abord de l'avis de Louis XIV; et le *BOURGEOIS GENTILHOMME*, représenté dans cette ville le 23 novembre 1670 (3), contribua par son succès à attirer au théâtre du Palais-Royal une foule à laquelle la *BÉRÉNICE* de Corneille, presque simultanément mise à la scène, faisait également prendre le même chemin. Bientôt après, il n'obtint pas moins de succès à la lecture.

(1) Grimarest, p. 261 et 262.

(2) Idem, p. 263 et 264.

(3) *Registre manuscrit de la Grange*. On s'était jusqu'ici trompé sur la véritable date de la première représentation de cette pièce à la ville, et sur le succès de la *Bérénice* de Corneille.

Cette charmante production avait encore pour les Parisiens un attrait de plus, le plus grand de tous à leurs yeux, celui de la malignité. Le bruit se répandit généralement qu'un chapelier millionnaire, nommé Gandouin, la fable de la capitale par sa prodigalité, avait été pour Molière le type de M. Jourdain. Grimarest prétend que cette anecdote est controuvée. Quoi qu'il en soit, elle n'a rien d'in vraisemblable, parce qu'un personnage aussi aveugle de vanité n'est pas très-rare à rencontrer. N'a-t-on pas vu, seize ans après, en 1686, l'abbé de Saint-Martin, homme estimable, qui enrichit la ville de Falaise de monuments agréables et d'établissements utiles, recevoir très-gravement trois prétendus ambassadeurs de Siam, qui venaient lui annoncer que leur monarque, ayant lu ses ouvrages, l'avait élevé à la dignité de mandarin! Il accueillit avec transport ce message, leur en fit témoigner sa reconnaissance par leur truchement, les combla de présents, fut reçu avec des cérémonies plus singulières encore que celles du *BOURGEOIS GENTILHOMME*, et resta

toute sa vie persuadé qu'il était mandarin de Siam et marquis de Miskou à la Nouvelle-France, titres qu'il ne manquait jamais d'ajouter à sa signature (4). Un auteur dramatique, quelquefois observateur fin et délicat, Poinssinet, n'a-t-il pas, par sa facile crédulité pour les contes burlesques de quelques mauvais plaisants, reculé les bornes du vraisemblable dans ce genre? La conférence avec les ambassadeurs de Siam, et les épreuves subies si patiemment par l'aspirant *écran du roi*, justifient complètement la cérémonie du muphti.

On a aussi affirmé du temps de Molière, qu'un de ses amis, Rohault, lui avait servi d'original pour tracer son maître de philosophie. On disait même que, pour rendre la copie plus ressemblante au modèle, il avait envoyé Baron prier ce philosophe de lui prêter son chapeau, qui était d'une forme toute particulière; mais que Rohault, informé du rôle que l'on voulait faire jouer à son chapeau, le refusa (2). Cette anecdote ne saurait être vraie; Rohault n'avait pas à craindre d'être mis en scène et d'être tourné en ridicule par celui qui s'honorait de son amitié; et ce qui certainement n'était pas plus digne de foi, c'est que son *TRAITÉ DE PHYSIQUE* ait fourni à Molière, comme on le prétendait encore, une partie de la leçon

de son philosophe. On se convainc de l'inexactitude de cette assertion en lisant cet ouvrage, qui d'ailleurs ne parut qu'en 1674, c'est-à-dire un an après le *BOURGEOIS GENTILHOMME*. C'est du *DISCOURS PHYSIQUE DE LA PAROLE*, par Cordemoy, de l'Académie française, qu'est tirée en partie la leçon si plaisante de prononciation (3).

Mademoiselle Beauval, dont nous avons déjà eu occasion de parler, joua d'original le rôle de Nicole. Le roi, auquel elle n'avait pas eu le

(4) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, t. V, p. 765 et 764. — *Œuvres de Molière*, édition donnée par M. Aimé Martin, t. VII, p. 218, note. Cette histoire a été recueillie en deux volumes in-12, sous le titre de *Mandarinade ou Histoire comique du mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin, marquis de Miskou, docteur en théologie et protonotaire du Saint-Siège*, etc., par G. H. Porée; la Haye, 1738-39.

(2) Grimarest, p. 257 et suiv.

(3) *Œuvres de Molière*, avec un commentaire par M. Auger, t. VIII, p. 44, note.



Que l'on se peigne ce malheureux Molière désespéré de ce concert de diatribes.

bonheur de plaire, dit à Molière, peu avant la première représentation à Chambord, qu'il fallait la remplacer. Le jour de la fête était trop prochain pour qu'une autre actrice pût apprendre le rôle. Force fut donc de le laisser à mademoiselle Beauval, qui le remplît avec un tel talent, que Louis XIV, après la pièce, dit à Molière : « Je reçois votre actrice (1). »

Le public avait abandonné depuis quelque temps le théâtre de Molière pour se porter à celui de Scaramouche, revenu à Paris après une absence de trois ans. Cet acteur, ayant amassé dix ou douze mille livres de rente, qu'il avait placées à Florence, sa patrie, avait eu le désir de s'y aller fixer. Il y avait d'abord envoyé ses enfants et sa femme, et était demeuré en France jusqu'à ce qu'il eût obtenu de son gouvernement l'assurance de n'être pas inquiété pour ses anciennes condamnations, et de Louis XIV la permission de retourner dans son pays. Le roi la lui donna, mais en le faisant prévenir qu'il ne devait pas songer à obtenir jamais celle de revenir en France. Scaramouche, dans les idées duquel il n'entrait pas de projets de retour, s'embarrassa peu de la condition et partit. Mais à son arrivée à Florence, il reçut un accueil auquel il ne s'attendait guère. Sa femme, qui avait goûté tous les charmes du veuvage, lui fit une réception à le dégoûter de rester longtemps près d'elle. Comme elle s'était emparée des capitaux qu'il avait amassés, il fut forcé, pour vivre, de reprendre son métier de farceur. Après avoir parcouru pendant quelque temps l'Italie, il fit solliciter le roi de France de l'autoriser à rentrer. Ce prince, malgré ses anciennes menaces, y consentit. La ville désapprouva fort cette condescendance; mais elle s'empressa néanmoins de courir en masse aux représentations de ce nouvel enfant prodigue. M. Jourdain eut seul le talent de la ramener au Palais-Royal (2).

La troupe de Molière avait repris en 1660 une ancienne comédie intitulée *DON QUICHOTTE* ou les *ENCHANTEMENTS DE MERLIN*, arrangée par mademoiselle Madeleine Béjart (3). Cette pièce, grâce à l'intérêt que la belle-sœur de Molière avait à ce qu'on la jouât souvent, était restée au répertoire. L'auteur du *TARTUFE* et du *MISANTHROPE* y remplissait le rôle de Sancho. Un jour qu'on la représentait (c'était, a-t-on dit, en 1670 (4)), comme il devait paraître sur son âne, il se mit dans la coulisse pour ne pas se faire attendre, et pour saisir le moment où il fallait entrer en scène. « Mais l'âne, qui ne savait pas son rôle par cœur, dit Grimarest, n'observa point ce moment; et dès qu'il fut dans la coulisse, il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu'il

n'en fit rien. Il tirait le licou de toute sa force; l'âne n'obéissait point et voulait paraître. Molière appelait : *Baron! la Forêt! à moi; ce maudit âne veut entrer!*... Cette femme était dans la coulisse opposée, d'où elle ne pouvait passer par-dessus le théâtre pour arrêter l'âne; et elle riait de tout son cœur de voir son maître renversé sur le derrière de cet animal, tant il mettait de force à virer son licou pour le retenir. Enfin, destitué de tout secours et désespérant de pouvoir vaincre l'opiniâtreté de son âne, il prit le parti de se retenir aux ailes du théâtre et de laisser glisser l'animal entre ses jambes pour aller faire telle scène qu'il jugerait à propos. Quand on fait réflexion au caractère d'esprit de Molière, à la gravité de sa conversation, il est risible que ce philosophe fût exposé à de pareilles aventures et prit sur lui les personnages les plus comiques (1). »

Il fut encore chargé de composer une pièce à grand spectacle pour les fêtes du carnaval de 1671. Il songea à la fable de *Psyché*, qui appartient à l'antiquité, et que

la Fontaine, en 1669, avait naturalisée dans notre littérature en ra-jeunissant et en appropriant au goût d'alors des fictions surannées. Mais voyant arriver le terme qu'on lui avait assigné, et n'ayant encore mis que la première main à son ouvrage, il prit le parti de s'adjoindre deux collaborateurs, Corneille et Quinault, qui travaillèrent sur le plan qu'il avait entièrement tracé. Il ne composa que le prologue, le premier acte et les premières scènes du second et du troisième. Corneille, dont la modeste complaisance en cette occasion dément sa prétendue inimitié contre Molière, fit le surplus, et à soixante-cinq ans retrouva toute la vigueur, tout le feu de sa jeunesse pour écrire la scène brûlante de la déclaration de *Psyché* à l'Amour. Quant à Quinault, il se chargea d'entremêler chaque acte

... De lieux communs de morale lubrique,

c'est-à-dire qu'il laissa échapper de sa plume les intermèdes de cette pièce, à l'exception du premier, qui est de Lulli, semblant prendre à tâche de justifier d'avance, dans ses compositions éphémères, l'arrêt que Boileau devait un jour si injustement étendre jusqu'à ses opéras. Enfin le Florentin mit en musique ce poème, qui fut

soumis au jugement très-favorable de la cour en janvier 1671, sur le théâtre des Tuileries.

« Il est à remarquer, dit la Grange, que le dimanche XV^e mars de la présente année 1671, avant que de fermer le théâtre, la troupe a résolu de faire rétablir les dedans de la salle, qui avaient été faits à la hâte lors de l'établissement et à la légère, et que, par délibération, il a été conclu de refaire tout le théâtre, particulièrement la charpente, et le rendre propre pour des machines; de raccommoder toutes les loges et amphithéâtre, bancs et balcons, tant pour ce qui regarde les ouvrages de menuiserie que de tapisserie, et ornements et commodités; plus, de faire un grand plafond qui règne par toute la salle, qui, jusqu'audit jour XV^e mars, n'avait été couverte que d'une grande toile blanche avec des cordages. De

(1) Grimarest, p. 140 et suiv. — *Œuvres de Molière*, édition donnée par M. Aimé Martin, t. I, p. xciv et note.

(1) *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. XIV, p. 551.

(2) Grimarest, p. 125 et suiv. — *Œuvres de Molière*, édition donnée par M. Aimé Martin, t. I, p. lxxxvii, note.

(3) *Dissertation sur Molière*, par M. Bèffara, p. 21. — Elle figure pour la première fois sur le *Registre de la Grange*, à la date indiquée; mais on en trouve une autre en 1659, à la date du 5 juillet, et sous le titre de *Sanche Panse*.

(4) Disons toutefois, quant à cette date, du reste peu importante, que, sur le *Registre de la Grange*, il n'y a pas, en 1670, mention d'une seule représentation de *Sanche Panse* ni de *Don Quichotte*.



Passant un jour dans la rue Saint-Dominique de cette ville... — PAGE 41.

plus, il a été résolu de faire peindre lesdits plafonds, loges et amphithéâtre, et généralement tout ce qui concerne la décoration de ladite salle, où l'on a augmenté un troisième rang de loges qui n'y était point ci-devant; plus d'avoir dorénavant, à toutes sortes de représentations, tant simples que de machines, un concert de douze violons, ce qui n'a été exécuté qu'après la représentation de *Psyché*. Sur ladite délibération de la troupe, on a commencé à travailler auxdits ouvrages de réparation et de décoration de la salle le XVIII^e mars, qui était un mercredi, et on a fini un mercredi XV^e avril de la présente année. La dépense générale s'est montée en bois de menuiserie, charpenterie, serrurerie, peintures, trilles, clous, cordages, ustensiles, journées d'ouvriers, et généralement toutes choses nécessaires, à 1989 liv. 40 sols. Les Italiens sont entrés dans la moitié de la dépense.

« Ledit jour, mercredi XV^e avril, après une délibération de la compagnie de représenter *Psyché*, qui avait été faite pour le roi l'hiver dernier et représentée sur le grand théâtre du palais des Tuileries, on commença à faire travailler tant aux machines, décorations, musique, ballets et généralement tous les ornements nécessaires pour ce grand spectacle. Jusques ici les musiciens et musiciennes n'avaient point voulu paraître en public; ils chantaient à la comédie dans des loges grillées et treillissées; mais on surmonta cet obstacle, et, avec quelque légère dépense, on trouva des personnes qui chantèrent sur le théâtre à visage découvert, habillées comme les comédiens... Tous lesdits frais et dépenses pour la préparation de *Psyché* se sont montés à la somme de 4,559 liv. 45 sols. Dans le cours de la pièce, M. de Beauchamps a reçu de récompense, pour avoir fait les ballets et conduit la musique, 4,400 livres, non compris les 11 livres par jour que la troupe lui a données tant pour battre la mesure à la musique que pour entretenir les ballets (1). »

Psyché, après six semaines de répétitions, fut représentée le 24 juillet sur le théâtre de Molière. On conçoit facilement le succès que dut avoir une pièce qui, à l'intérêt même du sujet et à celui qu'inspiraient les noms de ses auteurs, joignait le prestige des arts, offrait aux yeux les tableaux les plus magiques qu'on eût vus jusque-là, des enfers, de la terre et des cieux. Aussi trente-huit recettes productives furent-elles la récompense de cette association littéraire et de ce luxe inusité de mise en scène (2).

La chronique prétend que la représentation de cet ouvrage fut pour l'honneur marital de Molière un écueil nouveau, et d'autant plus affreux, qu'il y était poussé par celui qu'il avait toujours traité comme son fils. « Tant que mademoiselle Molière avait demeuré avec son mari, dit l'auteur de la *FAMEUSE COMÉDIENNE*, elle avait haï Baron comme un petit étourdi qui les mettait fort souvent mal ensemble par ses rapports; et, comme la haine avengle aussi bien que les autres passions, la sienne l'avait empêchée de le trouver joli. Mais, quand ils n'eurent plus d'intérêts à démêler, et qu'elle lui eut entièrement abandonné la place, elle commença à le regarder sans prévention, et trouva qu'elle en pouvait faire un amusement agréable. La pièce de *Psyché*, que l'on jouait alors, seconda heureusement ses desseins et donna naissance à leur amour. La Molière représentait *Psyché* à charmer, et Baron, dont le personnage était l'Amour, y enlevait les cœurs de tous les spectateurs: les louanges communes qu'on leur donnait les obligèrent de s'examiner de leur côté avec plus d'attention, et même avec quelque sorte de plaisir. Baron n'est pas cruel; il se fut à peine aperçu du changement qui s'était fait dans le cœur de la Molière en sa faveur, qu'il y répondit aussitôt. Il fut le premier qui rompit le silence par le compliment qu'il lui fit sur le bonheur qu'il avait d'avoir été choisi pour représenter son amant; qu'il devait l'approbation du public à cet heureux hasard; qu'il n'était pas difficile de jouer un personnage que l'on sentait naturellement; qu'il serait toujours le meilleur acteur du monde si l'on disposait les choses de la même manière. La Molière répondit que les louanges que l'on donnait à un homme comme lui étaient dues à son mérite, et qu'elle n'y avait nulle part; que, cependant, la galanterie d'une personne qu'on disait avoir tant de maîtresses ne la surprenait pas, et qu'il devait être aussi bon comédien auprès des dames qu'il l'était sur le théâtre.

« Baron, à qui cette manière de reproches ne déplaisait pas, lui dit de son air indolent qu'il avait à la vérité quelques habitudes que l'on pouvait nommer bonnes fortunes, mais qu'il était prêt à lui tout sacrifier, et qu'il estimerait davantage la plus simple de ses faveurs que le dernier emportement de toutes les femmes avec qui il était bien, et dont il lui nomma aussitôt les noms par une discrétion qui lui est naturelle. La Molière fut enchantée de cette préférence, et l'amour-propre, qui embellit tous les objets qui nous flattent, lui fit trouver un appas sensible dans le sacrifice qu'il lui offrait de tant de rivales (3). »

Ce commerce fut heureusement de peu de durée. Il serait consolant de pouvoir penser que ce furent les remords de Baron qui l'en détournèrent. Mais la coquetterie de mademoiselle Molière, qui associait d'autres galants à son bonheur, la jalousie qu'il lui causait lui-même en continuant à voir les femmes qu'il avait promis de lui immoler et en

formant de nouvelles liaisons, firent seules naître le trouble entre les deux amants, qui s'aperçurent trop tard qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre.

Des intrigues nouvelles vinrent faire oublier celle-ci à mademoiselle Molière. Quant à Baron, pour tranquilliser le lecteur sur la douleur qu'il put en ressentir, il suffit de dire qu'il s'est peint très-fidèlement dans l'*HOMME A BONNES FORTUNES*. Le Sage, dans *GIL BLAS*, a laissé de son caractère un portrait peu flatteur; mais, pour faire connaître sa vie et les mœurs de son siècle, nous n'avons besoin que de citer une seule phrase de la Bruyère. « Roscius (1), dit-il en s'adressant à Lélie (2), ne peut être à vous; il est à une autre: et, quand cela ne serait pas ainsi, il est retenu: Claudie (3) attend pour l'avoir qu'il se soit dégoûté de Messaline (4). »

Il eut en effet de grands succès auprès des femmes de la cour, qui rougissaient quelquefois de cette passion plus par vanité que par bienséance. Baron, qui s'en apercevait, s'en vengeait avec impudence, mais toujours avec esprit. Si une duchesse déconcertée de le voir se présenter en plein jour dans son salon, quand elle lui avait signifié qu'elle ne voulait le recevoir que la nuit dans son appartement, lui demandait avec hauteur ce qui pouvait l'amener, il s'excusait en disant qu'il venait chercher son bonnet de nuit, qu'il avait oublié le matin. Si une autre, honteuse de sa faiblesse et de l'objet de son amour, s'écriait en regardant les portraits de sa famille: « Que diraient mes ancêtres s'ils me voyaient dans les bras d'un histrion?... » On sait ce que Baron répliquait.

Mais laissons les causes des chagrins de Molière pour revenir à ses succès. Depuis l'apparition de l'*AVARE*, c'est-à-dire depuis plus de trois ans, il n'avait exercé son talent et son génie que sur des ouvrages réclamés pour les plaisirs de la cour. Cette sorte de dépendance, qui eût éteint la verve de tout autre auteur, ne semble pas avoir été préjudiciable à la sienne; car, s'il est vrai de dire que *Psyché* et surtout les *AMANTS MAGNIQUES* se ressentent du peu d'instants qu'il eut à leur consacrer, on reconnaît du moins que GEORGE DANDIN, POURCEAUGNAC, et principalement le *BOURGEOIS GENTILHOMME*, annoncent toute la liberté d'esprit, toute l'étendue de moyens qu'il déploya dans ses productions les plus remarquables.

Les *FOURBERIES DE SCAPIN* furent le premier ouvrage que notre auteur fit représenter après avoir acquitté l'impôt qu'il devait aux plaisirs de la cour. Après avoir rempli cette dette littéraire, Paris, auquel il n'avait pas depuis longtemps offert les prémices de ses pièces, fit le meilleur accueil à celle-ci, le 24 mai, et revint la voir pendant un assez grand nombre de représentations.

A cette farce charmante, la veine de Molière fit succéder la *CONTESSE D'ESCARBAGNAS*: elle fut jouée d'abord sur le théâtre de la cour à Saint-Germain-en-Laye, le 2 décembre. Elle composait, avec une *PASTORALE* dont il ne nous reste que la nomenclature des personnages, un divertissement intitulé le *BALLET DES BALLETS*, donné par le roi lors de l'arrivée à Paris de la princesse de Bavière, que MONSIEUR avait épousée, par procureur, à Châlons, le 16 novembre précédent. La *CONTESSE D'ESCARBAGNAS* ne fut représentée à Paris que le 8 juillet de l'année suivante (5).

Les longues excursions de Molière dans différentes provinces avaient fourni à son esprit contemplateur de favorables occasions d'y étudier et d'y saisir mille ridicules divers. Alors plus qu'aujourd'hui, les habitudes des provinciaux contrastaient avec celles des habitants de la capitale. Des relations plus rares avec Paris, une ignorance complète du luxe et de ses prestiges brillants, peu d'amour des plaisirs, donnaient à la province une grande supériorité sur la métropole sous le rapport des mœurs, mais l'empêchaient absolument de s'initier à ce savoir-vivre aimable que les grandes villes acquièrent presque toujours aux dépens de leur moralité, et de se dégonfler de cette simplicité grossière, source féconde de vertus comme de ridicules. Cependant notre premier comique, se contentant d'en quiquer plus d'un de ces travers dans quelques cadres qu'ils ne remplissaient pas seuls, comme dans *GEORGE DANDIN*, n'y consacra entièrement que la *CONTESSE D'ESCARBAGNAS*.

Au milieu des scènes plaisantes où se dessinent les caractères de M. Harpin, receveur des tailles, premier acte d'hostilité de la comédie contre la finance, et de M. Thibaudier, type ébauché de ces magistrats hommes à bonnes fortunes et fats surannés, aux dépens desquels on s'est plus d'une fois égayé au dix-huitième siècle; au milieu de ces scènes, il en est une que dépare une équivoque grossière, celle où la comtesse se récrie contre les leçons indécentes de M. Bobinet, le précepteur de M. le comte son fils, quand celui-ci répète son *Despautère*:

Omne viro soli quod convenit, esto virile,
Omne viri.

Nous avons été forcé de rappeler cette plaisanterie pour pouvoir dire

(1) Baron.

(2) La fille du président Brisu.

(3) La duchesse de Bouillon ou de la Ferté.

(4) Madame d'Olonne. (La Bruyère, chap. III, des Femmes.)

(5) *Registre manuscrit de la Grange*. — 1^{er} Ballet des Ballets. — *Gazette de France* année 1671, p. 1168.

(1) *Registre manuscrit de la Grange*.

(2) *Registre manuscrit de la Grange*.

(3) *La Fameuse comédienne*, p. 33 et suiv.

qu'on prétend que Molière voulut faire par là allusion à une méprise du même genre. Ninon de Lenclos aimait le marquis de Villars, dont elle était aimée. L'épouse de ce seigneur, voulant faire admirer son fils par une réunion nombreuse qui se trouvait chez elle, pria son précepteur de l'interroger. Ce pédant lui dit gravement : *Quem habuit successorem Helus, rex Assyriorum?* — *Ninum*, répondit le petit prodige. Cette réponse choqua beaucoup sa mère, qui, frappée de ce *Ninum*, gronda le précepteur d'entretenir son élève des folies de son père; et les protestations de cet autre Bobinet, qui n'y entendait pas malice, ne purent servir à l'apaiser (4).

Des prétentions des femmes de province aux beaux airs, Molière passa aux prétentions des femmes de Paris au savoir. Nous avons, à l'occasion des *Précieuses ridicules*, dépeint les cercles où, avant le succès de cette piquante satire, tout ce que la littérature, la noblesse et le clergé comptaient de plus distingué venait chaque jour conspirer contre le bon goût et le naturel. Nous avons dit aussi l'influence que le manifeste de Molière exerça sur ces ridicules. L'alarme fut jetée aux rangs de ces nouveaux croisés, leurs dieux furent reniés, leurs autels renversés. Mais, semblables à des esclaves qui combattent pour leurs fers, les fanatiques ne peuvent vivre sans idoles. D'ailleurs, si l'hôtel de Rambouillet avait abjuré le jargon de Cynars, il ne pouvait aussi facilement renoncer à l'espece d'influence qu'il exerçait sur la société : et, pour la conserver, il fallait ouvrir une nouvelle école. A la manie des lettres succéda la fureur des sciences : les petits vers, au lieu d'être une occupation principale, ne furent plus que le délassement des plus hautes spéculations ; l'astre de mademoiselle de Scudéry et de la Calprenède pâlit devant celui de Descartes ; et le bonnet de docteur remplaça sur le front des femmes la coiffure des héroïnes de leurs romans.

Molière, qui avait eu le premier travers digne de sa colère, ou plutôt de sa gaieté, ne pouvait garder le silence sur celui-ci, non moins menaçant, non moins redoutable. Il avait combattu l'afféterie et la déraison prétentieuse qui exaltaient les sentiments des femmes aux dépens du naturel et de la grâce : pouvait-il ménager ce pédantisme glacial qui, les destituant entièrement de leurs charmes, et pour ainsi dire de leurs sexes, en faisait des êtres équivoques et d'une nature incertaine? Non : vainqueur d'un ridicule, c'était un devoir pour lui de reprendre les armes contre le travers qui, phénix nouveau, renaissait de ses cendres.

Le 11 mars, les *FEMMES SAVANTES* parurent sur le théâtre du Palais-Royal. Accueillie assez froidement aux premières représentations, la pièce fut peu après entièrement abandonnée de la foule, moins frappée d'abord des beautés dont l'ouvrage est rempli que de l'apparente stérilité de son sujet. Plus tard, l'autorité des hommes de goût fit revenir le public de ses injustes préventions, et ce chef-d'œuvre reprit le rang auquel il avait le droit de prétendre.

Nous avons déjà dit avec quel tact Molière savait choisir ses acteurs. La représentation des *FEMMES SAVANTES* en fournit une preuve piquante et nouvelle. Il avait opposé à sa Philaminte, à son Armande, à sa Bélise, la simplicité rustique, mais pleine de sens et de naturel, de la bonne Martine. On croit peut-être qu'il chargea une de ses actrices de remplir ce rôle? Non : il le confia à une de ses servantes qui portait le nom de ce personnage, et qui, sans aucun doute, avait, à son insu, tourni plus d'un trait, pour le peindre, au génie observateur de son maître. Dirigée par Molière et la nature, cette actrice improvisée ne dut rien laisser à désirer (2).

C'est ici l'occasion d'examiner un point d'histoire et de morale littéraire sur lequel on n'a guère jeté encore qu'un jour très-incertain. Molière ne joua-t-il pas Cotin et Ménage dans les rôles de Trissotin et de Vadius? Quels motifs eut-il pour exercer un telle vengeance contre eux? Pouvait-il même en exister d'assez puissants pour justifier une semblable conduite? Afin de ne donner lieu à aucun soupçon de partialité de notre part en faveur de notre premier comique, nous nous attacherons à ne retracer les faits que d'après l'autorité d'écrivains qui ne peuvent, dans cette occasion, être accusés ni de prévention ni d'ignorance.

On lit dans plusieurs recueils que Molière avait été reçu à l'hôtel de Rambouillet ; qu'on s'y était plu à lui faire le meilleur accueil ; mais que, Ménage et Cotin lui ayant adressé quelques mots piquants, il n'y retourna plus, et mit ses deux adversaires en scène (5). Cette assertion a bien peu de vraisemblance à nos yeux. Quand on songe au mépris que l'on avait alors pour la profession d'acteur, à la morgue de la noblesse de ce temps, qui composait en grande partie la société de cet hôtel, on ne peut croire que Molière, malgré tout son talent, ait pu trouver grâce auprès d'eux. Bussy-Rabutin, qui mit tant d'ardeur à faire casser le mariage de sa fille avec M. de La Rivière, parce que les trente-deux quartiers de celui-ci n'étaient pas incontestables ; madame de Sévigné, qui trouvait cet acharnement légitime, madame de Sévigné, Bussy-Rabutin et tant d'autres eussent-ils pu prendre sur eux de s'asseoir à côté d'un comédien? La version suivante, appuyée sur de plus imposants témoignages, nous semble digne d'une tout autre confiance.

Au temps où Molière était poursuivi le plus vivement par les ennemis

que les représentations particulières et les lectures de son *TARTUFE* lui avaient déjà suscités, l'abbé Cotin et Ménage, ce même Ménage que nous avons vu plus généreux, ou seulement plus prudent, lors du succès des *PRÉCIEUSES RIDICULES*, « s'étant trouvés à la première représentation du *MISANTHROPE*, dit l'abbé d'Olivet, poussèrent la haine contre Molière jusqu'à aller, au sortir de là, sonner le tocsin à l'hôtel de Rambouillet, disant qu'il jouait ouvertement le duc de Montausier, dont en effet la vertu austère et inflexible passait mal à propos, dans l'esprit de quelques courtisans, pour tomber dans la misanthropie. L'accusation était délicate : Molière sentit le coup (1). » Il sut cependant contenir sa juste indignation ; et il est probable que, si Cotin ne l'eût pas lui-même contraint à la vengeance par de nouvelles attaques, il eût gardé sur son compte le silence du mépris.

Mais irrité contre Despréaux, qui l'avait peu flatté, le pauvre Cotin, après avoir essayé de lui rendre trait pour trait dans une plate satire, composa encore un pamphlet, *DESPRÉAUX, OU LA SATIRE DES SATIRES*, où, non content de prodiguer à son censeur les injures les plus grossières et de lui imputer des crimes imaginaires, comme de ne reconnaître ni Dieu, ni foi, ni loi, il eut la maladresse de ne pas ménager davantage Molière, dont le silence à son égard lui semblait probablement la plus cruelle injure. Voici le passage où l'attaque leur est commune :

Despréaux, sans argent, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.
Son Turlupin (2) l'assiste, et, jouant de son nez,
Chez le sot campagnard gagne de bons dinés.
Despréaux, à ce jeu, répond par sa grimace,
Et fait, en bateleur, cent tours de passe-passe.
Puis ensuite, enivré et du bruit et du vin,
L'un sur l'autre tombant, renversent le festin ;
On les promet tous deux quand on fait chère entière,
Ainsi que l'on promet et Tartufe et Molière (3).
Il n'est conte danois, ni baron allemand,
Qui n'ait à ses repas un couple si charmant ;
Et dans la Croix-de-Fer (4) eux seuls en valent mille
Pour faire aux étrangers l'honneur de cette ville.
Ils ne se quittent point. O ciel ! quelle amitié !
Et que leur mauvais sort est digne de pitié !
Ce couple si divin par les tables mendie,
Et, pour vivre, aux Côteaux (5) donne la comédie (6).

Ce libelle parut en 1666, et Molière prit encore le parti de ne pas répondre à un homme dont il avait méprisé la folie, dont il voulait mépriser la fureur. Ayant néanmoins résolu, quelques années après, de peindre le pédantisme, il se rappela ses deux antagonistes, qui pouvaient passer pour le type de l'orgueilleuse sottise, et crut qu'ils lui avaient, par leurs attaques, donné le droit de les prendre pour modèles des beaux esprits, et de les livrer au rire vengeur du parterre.

Sans doute, si Molière n'eût fait à l'égard de Cotin que ce qu'il fit à l'égard de Ménage, c'est-à-dire s'il se fût étudié seulement à saisir ses travers pour en enrichir son personnage, Cotin lui-même n'eût pas eu plus à se plaindre que le lieutenant criminel Tardieu en voyant déclarer la guerre à l'avarice. Mais il n'en fut malheureusement pas ainsi : Molière ne se borna point à faire un portrait ressemblant du *Père de l'énigme française* (7), de cet homme qui faisait retentir tour à tour, et la chaire de vérité du texte sacré de l'Evangile, et les ruelles de ses productions galantes ; il mit encore le nom de l'original au bas de la copie, par plus d'une allusion à ses ouvrages et à la guerre que Boileau leur avait déclarée, mais surtout en empruntant à son recueil deux de ses pièces, le sonnet à la princesse Uranie et le madrigal sur un carrosse, et en donnant le nom de Tricotin, puis de Trissotin, à l'idole de ses femmes savantes.

Tous ces traits ne pouvaient laisser au spectateur aucune espèce de doute sur le modèle qui avait posé pour ce rôle ; et nous ne croyons pas que Molière ait pu abuser quelqu'un par la baraque qu'il prit la peine de faire deux jours avant la première représentation pour détourner le parterre de l'idée d'y chercher quelque application (8). Il était impossible même de demeurer dans le doute à ce sujet : car, s'il se fût trouvé quelqu'un aux yeux de qui tous les traits de ressemblance que nous avons déjà fait ressortir n'eussent pas semblé assez frappants, pouvait-il du moins conserver la moindre incertitude en se rappelant

(1) *Histoire de l'Académie française*, par l'abbé d'Olivet, t. II, p. 184.

(2) Molière.

(3) Allusion à la satire III de Boileau.

(4) Fameux cabaret du temps.

(5) Pour l'Ordre des Côteaux, voir les *Œuvres de Boileau*, édition de M. Saint-Surin, t. I, p. 117, note 1.

(6) *Mémoires pour servir à l'Histoire des gens de lettres*, par le P. Nicéron, t. XXIV, p. 225 et 226. — *Œuvres de Molière*, avec un commentaire par M. Auger, t. IX, p. 221 et suiv., note.

(7) « Cette qualité me fut donnée par quelques personnes de mérite et de condition. » (*Œuvres galantes de M. Cotin. Discours sur les énigmes.*)

(8) *Mercurie galant*, t. I, p. 215, lettre du 12 mars 1672.

(1) *Esprit de Molière*, par M. Belfara, t. I, p. 401.

(2) *Le Mercure* de juillet 1723, p. 130.

(3) *Carpenteriana*, 1724, p. 55. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 12.

que la dispute de Trissotin et de Vadius n'était que la représentation d'une semblable scène dont Ménage et Cotin avaient été les acteurs ? Le dernier achevait de lire, chez MADemoiselle, son sonnet à la princesse Uranie, quand Ménage vint faire sa cour à la princesse. MADemoiselle fit voir l'opuscule au nouvel arrivé, sans lui en nommer l'auteur. Ménage dit ouvertement son avis, dont la juste sévérité excita la colère du père des vers condamnés, et fit naître l'amusante dispute dont Molière a su tirer tant de parti.

Toutes ces particularités étaient autant de désignations positives, et, sous ce rapport, Molière est inexcusable. Sans doute, Cotin avait eu avec lui les plus grands torts ; mais l'auteur du MISANTHROPE devait laisser aux comiques grecs le soin de faire prendre à l'acteur un masque reproduisant les traits de l'homme qu'ils voulaient vilipender. Ces réflexions, que les convenances de la scène nous suggèrent ici, sont déjà venues à l'esprit de plusieurs des commentateurs qui nous ont précédé ; aucun n'a mieux envisagé la question que celui qui a dit à ce sujet que la meilleure satire qu'on puisse faire des mauvais poètes, c'est de donner de bons ouvrages. Il est fâcheux toutefois que l'auteur de cette remarque, qui, par la finesse de son esprit et la sublimité de son génie, était, plus que personne, à même d'user de cette sorte de vengeance, n'ait pas toujours pris cette maxime pour règle de conduite. Mieux eût valu pour sa gloire, comme pour nos plaisirs, que Voltaire eût employé à composer quelque autre poème dramatique le temps qu'il consacra à mettre Fréron en scène.

Ménage, quelque piquante que fût l'attaque de Molière, sut se tirer avec beaucoup d'esprit et d'adresse de la fausse position où tout autre serait probablement demeuré. Il ne voulut pas se reconnaître dans le personnage de Vadius, ne laissa pas apercevoir la moindre marque de mécontentement contre l'auteur, et fut même des premiers à rendre justice au mérite de cet ouvrage ; car, allant voir madame de Rambouillet après la première représentation, à laquelle cette dame avait assisté, il se borna à lui répondre, lorsqu'elle lui dit : « Souffrirez-vous que cet impertinent de Molière nous joue de la sorte ? — Madame, j'ai vu la pièce, elle est parfaitement belle ; on n'y peut trouver rien à redire ni à critiquer (1). » Il est probable que Molière, touché de la mesure d'une telle conduite, désavoua, par égard, qu'il eût eu l'intention de le mettre en scène, comme Ménage prétend qu'il le fit (2).

Mais Cotin, sur lequel le ridicule avait été plus abondamment et plus directement déversé, fut tellement loin de prendre aussi bien la chose, « qu'il demeura, dit Bayle, consterné de ce coup ; qu'il se regarda et qu'on le considéra comme frappé de la foudre ; qu'il n'osait plus se montrer ; que ses amis l'abandonnèrent ; qu'ils se firent une honte de convenir qu'ils eussent eu avec lui quelques liaisons, et qu'à l'exemple des courtisans qui tournent le dos à un favori disgracié, ils firent semblant de ne pas connaître cet ancien ministre d'Apollon et des neuf Sœurs, proclamé indigne de sa charge et livré au bras séculier des satiriques (3). »

Exemple effrayant du néant des réputations de coterie, cet homme, si aveuglément admiré, si pompeusement vanté, mourut ignoré, en janvier 1682 ; et « il y a toute apparence, dit encore Bayle, que le temps de sa mort serait inconnu, si la réception de M. l'abbé Dangeau, son successeur à l'Académie française, ne l'avait notifié. » Enfin, contre l'usage constamment suivi jusque-là, et qu'on n'a jamais songé à violer depuis, son nom fut à peine prononcé dans le discours du récipiendaire, et le directeur de l'Académie garda sur son compte le plus profond silence. On peut donc regarder ce quatrain, qui vit alors le jour, comme sa seule oraison funèbre :

Savez-vous en quoi Cotin
Diffère de Trissotin ?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

Un de ces compilateurs d'anecdotes sous la plume desquels le récit le plus vrai prend toujours, par les détails, l'apparence d'un roman, a dit que le chagrin que Cotin avait ressenti de se voir ainsi traité l'avait conduit au tombeau. L'abbé d'Olivet et Voltaire se sont trop légèrement faits les échos de ce bruit ridicule. Cotin mourut dix ans après la représentation des FEMMES SAVANTES, à l'âge de soixante-dix-huit ans. L'on voit que si c'est au chagrin qu'il faut attribuer sa mort, il fut pour lui, comme le café pour Fontenelle, un poison lent.

Après le succès des FEMMES SAVANTES, les amis de Molière renouvelèrent auprès de lui les tentatives qu'ils avaient déjà infructueusement faites pour le déterminer à renoncer à la profession de comédien et à se livrer entièrement aux lettres. L'Académie française offrait à ce prix une place à l'auteur du MISANTHROPE et du TARTUFE. Boileau fut chargé de cette négociation auprès de son ami : « Votre santé, lui dit-il, dépérit, parce que le métier de comédien vous épuise ; que n'y renoncez-vous ? — Hélas ! lui répondit Molière en soupirant, c'est le point d'honneur. —

Et quel point d'honneur ? répliqua Boileau. Quoi ! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton ! voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous ! » Ce point d'honneur consistait à ne pas abandonner plus de cent personnes que ses travaux faisaient vivre, et qui seraient tombées dans la misère s'il eût quitté le théâtre (1). C'est aussi l'excuse qu'il faisait valoir lorsqu'on lui reprochait de se livrer quelquefois à un genre de compositions qui n'était pas toujours digne de son génie : « Si je travaillais pour l'honneur, disait-il, mes ouvrages seraient tournés tout autrement. Mais il faut que je parle à une foule de peuple et à peu de gens d'esprit pour soutenir ma troupe : ces gens-là ne s'accommoderaient nullement d'une élévation continuelle dans le style et dans les sentiments (2). » Mais ces touchants sacrifices que cet homme généreux ne balançait pas à faire pour ses camarades ne lui assuraient pas constamment le zèle et la reconnaissance de chacun d'eux ; aussi s'écrie-t-il dans son IMPROMPTU DE VERSAILLES : « Les étranges animaux à conduire que des comédiens ! »

On avait eu plus de succès à la fin de l'année précédente dans les démarches qu'on avait faites pour le réconcilier avec sa femme. Molière se vit père pour la troisième fois le 15 septembre 1672 ; mais il eut la douleur de perdre cet enfant le 11 du mois suivant (3). Le 17 février de la même année, Madeleine Béjart, sa belle-sœur et le premier objet de son amour, avait également terminé sa carrière.

L'état de sa poitrine devint plus inquiétant chaque jour ; le parti qu'il avait pris pour complaire à sa femme de se soustraire au régime sévère qu'il avait observé jusque-là, le fit cruellement empirer. Ce fut précisément dans ce moment où tout autre se serait empressé de recourir aux médecins qu'il leur porta le coup le plus redoutable. Le MALADE IMAGINAIRE, ce chant du cygne, fut représenté le 10 février 1673 ; mais, hélas ! la Faculté devait être trop tôt vengée.

Le succès de ce dernier ouvrage ne fut pas un seul instant incertain ; cependant une plaisanterie inconvenante qu'il renfermait choqua le premier jour les spectateurs. Bérarde, dans la scène où il congédie M. Fleurant, l'apothicaire de son frère, lui disait : *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez coutume de ne parler qu'à des c....* Le parterre manifesta son improbation, et, à la seconde représentation, Bérarde fit subir à sa phrase cette variante ingénieuse : *Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.* « C'est dire la même chose, » comme le fait observer Boursault, qui rapporte cette anecdote ; « mais le dire plus finement (4). »

Si l'on en croit une ancienne tradition de Lyon, Molière, pendant le séjour qu'il y fit avec sa troupe en 1653, passant un jour dans la rue Saint-Dominique de cette ville, aperçut, sur le seuil de la boutique d'un apothicaire, un homme dont la figure pharmaceutique le frappa. « Monsieur, monsieur, comment vous nommez-vous ? lui dit-il en l'abordant. — Pourquoi?... Mais... » — Molière insiste. « Eh bien ! je m'appelle Fleurant ! — Ah ! je le pressentais, que votre nom ferait honneur à l'apothicaire de ma comédie ; on parlera longtemps de vous, monsieur Fleurant ! » Suivant cette croyance des Lyonnais, ce serait cette plaisanterie qui lui aurait fourni ce nom (5). L'anecdote, recueillie par les historiens du département du Rhône, a été racontée par le petit-fils de ce M. Fleurant à un de nos plus savants bibliographes, qui nous l'a transmise (6). Mais nous sommes porté à croire que ce descendant du prétendu interlocuteur de Molière ne la tenait pas de son grand-père lui-même, et qu'il n'était que l'écho d'un conte populaire ; car comment supposer que Molière songeât dès lors à son MALADE IMAGINAIRE, qui ne fut joué que vingt ans plus tard ? Il est plus naturel de penser que, pour donner à son personnage un nom significatif, il avait fait choix du participe présent du verbe *flurer* (sentir, exhaler une odeur), alors très-usité. La plaisanterie est d'assez mauvais goût ; mais elle a pour nous le grand mérite de la vraisemblance.

Lulli avait composé la musique des intermèdes de POURCEAUGNAC et du BOURGEOIS GENTILHOMME ; mais Molière croyait avoir à se plaindre du Florentin, qui avait sollicité et obtenu, le 14 avril 1672, une ordonnance royale portant défense à tous autres spectacles que celui de l'Académie royale de musique d'employer dans leurs représentations plus de six chanteurs et de douze violons, et qui peu après parvint encore à faire réduire ce nombre à deux chanteurs et six violons ; ce qui équivalait pour ainsi dire à une défense entière. Il demanda la musique du MALADE IMAGINAIRE à Charpentier, qui s'en acquitta de manière à ne lui pas laisser de regrets (7).

(1) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 121. — *Boileau*, p. 35 et suiv. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 20. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. I, p. 68. — Petitot, p. 65.

(2) Grimarest, p. 224.

(3) *Dissertation sur Molière*, par M. Boffara, p. 16.

(4) *Lettres nouvelles de M. Boursault*, Paris, 1699, t. I, p. 120.

(5) *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, par A. G... (M. l'abbé Aimé Guillon), Paris, 1797, p. 53.

(6) M. Beuchot.

(7) *Anecdotes dramatiques*, t. I, p. 365. — *Histoire de l'Académie royale de musique*, par M. Boffara (manuscrit), p. 413.

(1) *Carpenteriana*, 1724, p. 56.

(2) *Ménagiana*, édition de 1715, t. III, p. 23.

(3) *Réponse aux questions d'un provincial*, t. I, p. 245.

Le jour de la quatrième représentation de cette riante production (1), le 17 février 1675, premier anniversaire de la mort de Madeleine Béjart, sa belle-sœur, Molière, qui remplissait le rôle d'Argan, se sentit plus malade que de coutume. Baron et tous ceux qui l'entouraient le sollicitèrent en vain de ne pas jouer : « Comment voulez-vous que je fasse ? leur répondit-il ; il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre, que feront-ils si je ne joue pas ? je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant absolument (2). » Il fut convenu seulement que la représentation aurait lieu à quatre heures précises. Sa fluxion le fit si cruellement souffrir qu'il lui fallut faire de grands efforts intérieurs pour achever son rôle. Dans la cérémonie, au moment où il prononça le mot *juro*, il lui prit une convulsion qui put être aperçue par quelques spectateurs, et qu'il essaya aussitôt de déguiser par un rire forcé (3). La représentation ne fut pas interrompue ; mais immédiatement après ses porteurs le transportèrent chez lui, rue de Richelieu. Là, sa toux le reprit avec une telle violence qu'un des vaisseaux de sa poitrine se rompit. Dès qu'il se sentit en cet état, il tourna toutes ses pensées vers le ciel (4), et demanda un prêtre pour recevoir les secours de la religion. Deux ecclésiastiques de Saint-Eustache s'étant refusés à venir lui administrer les sacrements, il s'écoula quelque temps avant qu'on en trouvât un troisième plus pénétré des devoirs de son ministère (5). Mais, pendant ces démarches, Molière perdit l'usage de la parole, fut bientôt suffoqué par l'abondance du sang qu'il rendait par la bouche, et expira entouré des siens et de deux pauvres sœurs religieuses qui venaient quêter à Paris pendant le carême, et trouvaient chaque année, chez l'auteur du *Tartuffe*, une touchante hospitalité (6).

LIVRE QUATRIÈME.



Le siècle de Louis, le siècle des beaux-arts,
N'accorda qu'à regret, vaincu par la prière,
Du pain au grand Corneille, une tombe à Molière.
C. DELAVIGNE.

Molière était mort sans le secours de la religion. Mais le coupable fanatisme de deux prêtres avait été, comme on l'a vu, la seule cause de cette sorte d'abandon ; car il avait appelé de tous ses vœux les saintes consolations ; ses derniers regards s'étaient portés vers le ciel. Rien toutefois ne put lui faire trouver grâce auprès d'un prélat fameux. L'archevêque de Paris, Harlay de Champvalon, que ses débauches menèrent au tombeau, et qui cherchait à racheter par une barbare intolérance toutes les bassesses de sa vie, voulut que celui dont la carrière entière n'avait été qu'une bonne œuvre, dont la mort avait été celle d'un vrai chrétien, demeurât sans sépulture (7). Le comédien vertueux ne put trouver grâce auprès de ce comédien hypocrite. Cette persécution posthume arracha ces vers à l'indignation de Chapelle :

Puisque à Paris on dénie
La terre après le trépas
A ceux qui, pendant leur vie,
Ont joué la comédie,
Pourquoi ne jette-t-on pas
Les bigots à la voirie ?
Ils sont dans le même cas (8).

Mademoiselle Molière, au moment de la mort de son mari, garda un maintien qui, s'il n'était pas celui d'une douleur sincère et profonde, témoignait du moins qu'elle était fière encore de porter un tel nom. « Quoi ! s'écria-t-elle, on refusera la sépulture à celui qui, dans la

Grèce, eût mérité des autels (1) ? » Elle alla à Versailles, se jeter aux pieds du roi, et se plaindre de l'injure qu'on faisait à la mémoire de son mari. Mais, emportée par une sincérité irréfléchie, elle indisposa un peu Louis XIV, en lui disant que *si son mari était criminel, ses crimes avaient été autorisés par Sa Majesté même*. L'argument était trop sans réplique pour ne pas paraître inconvenant à une oreille habituée aux flatteries des courtisans. Pour surcroît de malheur, elle s'était fait accompagner par le curé d'Auteuil, afin qu'il témoignât des bonnes mœurs du défunt ; et ce pasteur, au lieu de s'en tenir à cette mission, entreprit mal à propos de se justifier d'une accusation de jansénisme dont il croyait qu'on l'avait chargé auprès du roi. Ce contre-temps acheva de tout gâter. Le prince les congédia assez brusquement l'un et l'autre, en disant à mademoiselle Molière que l'affaire dont elle lui parlait dépendait de l'archevêque de Paris (2).

Toutefois, comme la désobligeante maladresse de la femme ne diminuait en rien l'estime que Louis XIV avait pour la mémoire du mari, il ordonna secrètement à Harlay de Champvalon de lever sa défense contre l'inhumation de Molière. Celui-ci ne s'exécuta qu'à moitié ; car il prescrivit au curé de Saint-Eustache, paroisse du défunt, de refuser son ministère à cette cérémonie funèbre. Il fut convenu que le corps, accompagné de deux ecclésiastiques, serait conduit directement au cimetière, sans être présenté à l'église (3).

Le jour désigné pour les funérailles, une foule de gens du peuple se réunissait devant la maison de Molière, en manifestant des intentions hostiles. Il est plus que probable que les tartufes et les ennemis de ce grand homme n'étaient pas étrangers à ce rassemblement. Sa veuve en fut épouvantée. On lui donna le conseil de jeter de l'argent à cette populace ; elle n'hésita pas, et une somme de mille francs environ, semée par les fenêtres, changea ses dispositions tumultueuses. Ces mêmes individus qui étaient venus pour troubler l'enterrement du grand homme accompagnèrent silencieusement ses restes. Le corps fut conduit, le 21 février au soir, au cimetière Saint-Joseph, rue Montmartre, par deux prêtres et un cortège de cent personnes, composé de tous les amis de Molière, et de tous ceux qui l'avaient particulièrement connu, portant chacun un flambeau (4). Contre l'usage du temps, on ne fit entendre aucun chant funèbre (5).

On a déjà fait observer que ce ne fut pas dans l'ombre que Garrick fut conduit à sa dernière demeure ; une foule de carrosses accompagna sa cendre aux caveaux de Westminster ; et Garrick n'était cependant que l'interprète habile du génie.

Si l'on put craindre que notre premier comique n'obtint pas un tombeau, on ne fut pas exposé à avoir les mêmes inquiétudes pour une épitaphe ; car à peine fut-il mort, qu'on en fit courir avec profusion dans Paris. La plus remarquable de toutes est celle que les regrets de l'amitié inspirèrent à La Fontaine :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y git.
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit
Dont le bel art réjouissait la France.
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.

Chapelle montra également la plus vive douleur à la mort de son ami. « Il eut avoir perdu toute consolation, tout secours, dit Grimarest : et il donna des marques d'une affliction si vive, que l'on doutait qu'il lui survécût longtemps (6). »

Il est à peu près certain que la Faculté ne partagea pas ces déchirants regrets ; et nous pouvons affirmer que quelques-uns de ses membres furent assez superstitieux d'amour-propre pour attacher à la mort de Molière, survenue au moment même où il ridiculisait leur charlatanisme par une cérémonie burlesque, une idée de châtiment et de fatalité. C'est ainsi du moins que l'interprétait encore dans le siècle suivant le docteur Malouin, dont madame de Graffigny disait plaisamment que Molière, en travaillant à ses rôles de Diafoirus et de Purgon, l'avait vu en esprit, comme les prophètes le Messie. Il remontrait un jour à Grimm et à quelques autres personnes, pour les guérir de leur incrédulité, que les véritables grands hommes avaient toujours respecté les médecins et leur science. — *Témoin Molière*, s'écria l'un de ses auditeurs. — *Voyez aussi*, reprit le docteur, *voyez comme il est mort (7) !*

(1) Et non la troisième, comme l'ont dit la plupart des éditeurs. — *Registre de la Grange*. — *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. X, p. 81, note.

(2) Grimarest, p. 286.

(3) Préface des *Œuvres de Molière*, édition de 1682, par la Grange. — Grimarest, p. 287.

(4) *Ibidem*.

(5) Requête adressée, au nom de la veuve de Molière, à l'archevêque de Paris, t. II, p. 384, du *Conservateur*, ou *Recueil de morceaux inédits d'histoire*, etc., tirés des portefeuilles de N. François de Neufchâteau, an VIII.

(6) Grimarest, p. 291. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. 1. — *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 30. — Petitot, p. 68.

(7) *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 31. — Petitot, p. 68.

(8) *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 72.

(1) Note de Brossette sur l'épître VII de Boileau. — Petitot, p. 68.

(2) Note manuscrite de Brossette, citée p. 23 des *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival.

(3) *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 3.

(4) Grimarest, p. 295 et suiv. — *Vie de Molière*, à la tête de l'édition de ses *Œuvres*, Amsterdam, Westein, 1725, p. 106 et 107. — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, p. 1j. — *Vie de Molière*, par Voltaire, 1759, p. 31 et 32. — Petitot, p. 68 et 69.

(5) *Vie de Molière*, à la tête de l'édition de 1725, p. 106. — *Description du Parnasse français*, par Tilton du Tillet, in-12, 1727, p. 257.

(6) Grimarest, p. 295.

(7) *Correspondance de Grimm*, septembre 1764.

Les camarades de cet hérétique sentirent toute l'étendue de la perte qu'ils venaient de faire. Leur théâtre demeura fermé pendant sept jours, et ils ne le rouvrirent que le 24 février par le MISANTHROPE. Les représentations du MALADE IMAGINAIRE reprirent le 5 mars suivant. Ce fut la Thorillière qui assumait la tâche difficile de remplacer Molière dans son rôle.

Nous devons consigner ici que le fauteuil qui sert encore aujourd'hui à la Comédie-Française pour les représentations du MALADE IMAGINAIRE, et auquel on a donné, comme à celui de Pénélope, le nom de *Fauteuil de Molière*, est, selon une tradition conservée dans la famille qui, depuis ce grand homme jusqu'à nos jours, a fourni sans interruption des concierges au théâtre, celui-là même dans lequel il s'est assis le jour de sa mort en remplissant le rôle d'Argan (1).

Cette charmante comédie continua d'attirer la foule. Mais peu des acteurs qui composaient la troupe se souciaient de rester sous la direction de mademoiselle Molière : aussi, à la rentrée de Pâques, vit-on les représentations suspendues par suite de l'émigration de Baron, de la Thorillière, de Beauval et de sa femme, en possession de rôles dans beaucoup de pièces, et que l'hôtel de Bourgogne venait d'engager. Pour comble d'infortune, la salle du Palais Royal fut accordée à Lulli, qui avait obtenu le privilège pour la représentation des tragédies lyriques. Sans théâtre et sans premiers sujets, mademoiselle Molière fut obligée de recourir aux bontés du roi, qui, par égard pour le nom qu'elle portait, autorisa sa troupe à s'installer dans la salle d'opéra que le marquis de Sourdeac avait fait construire rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guénégaud. Dans la même année, on y réunit celle du Marais ; et, sept ans plus tard, en 1680, la troupe de l'hôtel de Bourgogne vint également s'y fondre. Il n'y eut plus dès lors, à Paris, qu'une société de comédiens français sous le titre de *Troupe du Roi* (2).

Molière mourut âgé de cinquante et un an un mois et deux jours. C'est dans la force de son talent qu'il fut enlevé à ces nobles travaux qui firent la gloire de son nom et la consolation de sa vie. Sans cette mort prématurée, que de chefs-d'œuvre eussent encore enrichi notre scène ! Que de sujets se présentaient à son génie, inépuisable comme les ridicules des hommes ! Sans sortir de la cour, n'avait-il pas à peindre encore, comme il l'avait dit dans son *IMPROMPTU DE VERSAILLES*, « ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre ? Ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides qui n'assaisonnent d'aucun sel les louanges qu'ils donnent, et dont toutes les flatteries ont une douceur fade qui fait mal au cœur à ceux qui les écoutent ? Ces lâches courtisans de la faveur, ces perfides adorateurs de la fortune, qui vous encensent dans la prospérité et vous accablent dans la disgrâce ? ceux qui sont toujours mécontents de la cour ? ces suivants inutiles ; ces incommodes assidus ; ces gens qui, pour services, ne peuvent compter que des importunités, et qui veulent qu'on les récompense d'avoir obsédé le prince dix ans durant ? Ceux qui caressent également tout le monde, qui promettent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié ? Oui, Molière, dit-il lui-même, aura toujours plus de sujets qu'il n'en voudra ; et tout ce qu'il a touché jusqu'ici n'est rien que bagatelle au prix de ce qui reste (3). »

Si l'on ne savait qu'il ignorait en écrivant le travail et la peine, on pourrait, en songeant à sa trop courte carrière, s'étonner du nombre des pièces qu'il a composées, avec d'autant plus de raison que son service de tapissier-valet-de-chambre du roi et la direction de sa troupe ne devaient lui laisser que peu de loisirs. Encore lui fallait-il en consacrer une partie à l'étude de ses rôles. Il joua dans presque tous ses ouvrages ; ce fut lui qui créa Mascarille de l'*ÉTOURDI* et des *PRÉCIEUSES RIDICULES*, Albert du DÉPIT AMOUREUX, Sganarelle du *COCU IMAGINAIRE*, de l'*ÉCOLE DES MARIS*, du *MARIAGE FORCÉ*, du *FESTIN DE PIERRE*, de l'*AMOUR MÉDECIN* et du *MÉDECIN MALGRÉ LUI* : don Garcie, Ardoche de l'*ÉCOLE DES FEMMES*, Molière et le Marquis ridicule de l'*IMPROMPTU DE VERSAILLES*, Moron et Licidas de la *PRINCESSE D'ÉLIDE*, Alceste du *MISANTHROPE*, Lycariss de *MÉLICERTE*, don Pedre du *SICILIEN*, Orgon du *TARTUFE*, Sosie d'*AMPHITRYON*, George Dandin, Harpagon de l'*AVARE*, Pourceluignac, Clitidas des *AMANTS MAGNIFIQUES*, Jourdain du *BOURGEOIS GENTILHOMME*, Zéphyre de *PSYCHÉ*, Scapin des *FOURBERIES*, Chrysale des *FEMMES SAVANTES*, et enfin Argan dans le *MALADE IMAGINAIRE*.

Nous avons déjà eu occasion de dire, d'après une autorité contemporaine, qu'il était « tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête (4). » Tous les témoignages les moins suspects viennent confirmer cet hommage rendu à la supériorité de son jeu. La Grange nous apprend que, dès son début à Paris, devant le roi, dans le rôle du Docteur amoureux, « la manière dont il s'en acquitta le mit dans une si grande estime, que Sa Majesté donna des ordres pour faire établir sa troupe à Paris ; » que « il excellait comme acteur par des talents extraordinaires » et

enfin que « il n'était pas seulement inimitable dans la manière dont il soutenait tous les caractères de ses comédies, mais qu'il leur donnait encore un agrément tout particulier par la justesse qui accompagnait le jeu des acteurs (1). » La Serre a dit à son tour : « Non-seulement Molière plaisait dans ses rôles de Mascarille, de Sganarelle, etc., etc., mais il excellait encore dans les rôles de haut comique, tels que ceux d'Anophe, d'Orgon, d'Harpagon. C'est alors que, par la vérité des sentiments, par l'intelligence des expressions et par toutes les finesses de l'art, il séduisait les spectateurs au point qu'ils ne distinguaient plus le personnage représenté d'avec le comédien ; aussi se chargeait-il toujours des rôles les plus longs et les plus difficiles (2). »

Il remplissait également les fonctions d'orateur de la troupe ; et ses contemporains se sont généralement accordés à dire qu'il affectionnait beaucoup cet emploi, parce qu'il lui fournissait l'occasion de haranguer souvent le parterre. Chapuzeau nous apprend en quoi consistait cette charge. « C'est, dit-il, à l'orateur de faire la harangue. Le discours qu'il vient de faire à l'issue de la comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son attention favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter, et l'invite à la venir voir par quelques éloges qu'il lui donne ; et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Le plus souvent il le fait court et ne le médite point, et quelquefois aussi il l'étudie, quand on le roi ou Monsieur, ou quelque prince du sang se trouve présent. Il en use de même quand il est besoin d'annoncer une pièce nouvelle qu'il est besoin de se vanter ; dans l'adieu qu'il fait au nom de la troupe le vendredi qui précède le premier dimanche de la Passion et à l'ouverture du théâtre après les fêtes de Pâques, pour faire reprendre au peuple le goût de la comédie. Dans l'annonce ordinaire l'orateur promet aussi de loin des pièces nouvelles de divers auteurs pour tenir le monde en haleine et faire valoir le mérite de la troupe, pour laquelle on s'empresse de travailler.

« Ci-devant, quand l'orateur venait annoncer, toute l'assemblée prêtait un très-grand silence, et son compliment, court et bien tourné, était quelquefois écouté avec autant de plaisir qu'en avait donné la comédie. Il produisait chaque jour quelque trait nouveau qui réveillait l'auditeur, et, marquait la fécondité de son esprit ; et soit dans l'annonce, soit dans l'affiche, il se montrait modeste dans les éloges que la coutume veut que l'on donne à l'auteur et à son ouvrage, et à la troupe qui le doit représenter.

« Molière, dit le même historien, ne composait pas seulement de beaux ouvrages, il s'acquittait aussi de son rôle admirablement. Il faisait un compliment de bonne grâce, et était à la fois bon poète, bon comédien et bon orateur, le vrai trismégiste du théâtre. Mais outre les grandes qualités nécessaires au poète et à l'acteur, il possédait celles qui font l'honnête homme. Il était généreux et bon ami, civil et honorable en toutes ses actions, modeste à recevoir les éloges qu'on lui donnait, savant sans le vouloir paraître, et d'une conversation si douce et si aisée, que les premiers de la cour et de la ville étaient ravis de l'entretenir (3). »

Il y aurait un volume entier, mais un volume curieux à écrire, si l'on voulait peindre Molière au milieu de sa troupe, l'activité qu'il savait lui imprimer, l'admirable ensemble auquel il l'avait soumise, la perfection à laquelle, dans la comédie, il l'avait fait arriver. Des matériaux longtemps disséminés et récemment réunis permettraient aujourd'hui un travail de ce genre, aussi attachant pour celui qui l'entreprendrait que plein d'attrait pour le lecteur. On y verrait un petit nombre d'acteurs habilement dirigés par un comédien de génie se multiplier pour suffire à la fois aux plaisirs des habitués de leur théâtre, d'un roi magnifique qui les appelait à toutes ses fêtes, de grands seigneurs et d'hommes opulents qui achetaient chèrement la faveur d'une *visite*. Tous les noms historiques, ceux de la noblesse comme de la robe, de la finance comme de la galanterie, seraient passés en revue dans ce tableau, et l'on y pourrait faire voir tour à tour la troupe de Molière appelée devant les légats des papes, ou les maîtresses célèbres ; payant les pièces de la Calprenède pour ne pas les jouer, et jouant les pièces de Corneille pour les bien payer ; chargée d'or par Fouquet et abusée par le chevalier de Grammont.

Il ne nous est parvenu aucune donnée sur la fortune de Molière. Nous ignorons s'il laissa à sa mort quelques biens-fonds. Après son retour à Paris, il demeura successivement rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal ; dans la même rue, plus près de Saint-Eustache ; rue Saint-Thomas-du-Louvre, et rue de Richelieu dans la maison aujourd'hui numérotée 54 (4). Mais il n'était que locataire des propriétés qu'il habita. Il n'avait également qu'à loyer la maison d'Auteuil, qui lui servait d'asile contre les poursuites des fâcheux et les tourments domestiques (5). Il est probable que sa générosité, son esprit de bienfaisance et les dispositions de sa femme à la dépense ne lui permirent pas de faire de très-

(1) *Discours sur la comédie et Vie de Molière*, par M. Auger, p. 73, note 2.

(2) *Le Théâtre français*, par Chapuzeau, p. 199 et suiv. — Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange. — *Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, t. XI, p. 284 et suiv. — Petitot, p. 72.

(3) *L'Impromptu de Versailles*, sc. III.

(4) Voir précédemment, p. 15.

(1) Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange.

(2) *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*.

(3) *Le Théâtre français*, par Chapuzeau, p. 197 et 198.

(4) *Dissertation sur Molière*, par M. Bellars, p. 7, 14, 15, 16 et 17.

(5) *Récréations littéraires*, par Ciceron-Rival, p. 25. — *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 119.

grandes économies. Il est certain du moins que, grâce aux succès de sa troupe et à la fréquente représentation de ses ouvrages, il vécut dans une aisance brillante, surtout pour le temps. Il avait presque constamment depuis la première représentation de l'ÉCOLE DES FEMMES, quatre parts de sociétaire dans les bénéfices de son théâtre; une pour sa femme, une comme acteur et deux comme auteur (1). Il en toucha même parfois cinq. On s'est généralement accordé à dire que ses revenus se montaient à vingt-cinq ou trente mille livres, somme considérable au dix-septième siècle (2).

Mademoiselle Molière ne conserva pas longtemps ce respect que toute femme se doit à elle-même, mais qu'elle devait plus particulièrement à la mémoire de son mari. Nous l'avons vue, il est vrai, solliciter vivement pour les restes de Molière l'abri d'une tombe, mais c'était l'amour-propre et non la douleur qui la guidait dans ces démarches. D'ailleurs, si l'on en croit l'historienne de sa vie, les derniers devoirs sont toujours ceux qu'une épouse rend avec le plus de plaisir à la mémoire de son mari (3). Elle osa remonter sur la scène peu de jours après la perte qu'elle et la France venaient de faire (4). Ce révoltant mépris de toutes les convenances aide beaucoup à faire la part des regrets et celle de la vanité dans le fait suivant, rapporté avec une admiration un peu crédule par Titon du Tillet : « La veuve de Molière fit porter une grande tombe de pierre qu'on plaça au milieu du cimetière Saint-Joseph, où on la voit encore (1752). Cette pierre est fendue par le milieu; ce qui fut occasionné par une action très-belle et très-remarquable de cette demoiselle. Deux ou trois ans après la mort de Molière, il y eut un hiver très-froid. Elle fit voiturier cent voies de bois dans ledit cimetière, lequel bois fut brûlé sur la tombe de son mari pour chauffer tous les pauvres du quartier : la grande chaleur du feu ouvrit cette pierre en deux. Voilà ce que j'ai appris, il y a environ vingt ans, d'un ancien chapelain de Saint-Joseph, qui me dit avoir assisté à l'enterrement de Molière, et qu'il n'était pas inhumé sous cette tombe mais dans un endroit plus éloigné appartenant à la maison du chapelain (5). »

Les intrigues amoureuses de cette veuve inconsolable se croisèrent avec une nouvelle activité. A cette époque de sa vie, on voit figurer parmi ses adorateurs un sieur du Boulay, qui réunissait les principales vertus des amants de ces sortes de femmes, l'opulence et la prodigalité. Personne plus que mademoiselle Molière n'estimait ces qualités : aussi accueillait-elle gracieusement celui qui en était doué. Mais comme par un excès de modestie elle se méfiait de son propre talent, elle eut recours dans cette occasion aux lumières et à l'expérience d'une honnête personne, nommée la Châteauneuf, pour savoir la conduite qu'elle avait à tenir avec ce nouvel aspirant. Cette confidente, jugeant, d'après les détails qui lui furent donnés, du Boulay assez épris pour ne pas être trop éloigné de l'épouser, lui recommanda expressément de forcer nature s'il le fallait, mais de demeurer cruelle.

Mademoiselle Molière remplit d'abord assez bien son rôle; mais elle avait affaire à forte partie. Éclairé sur son projet par quelques mots, du Boulay sembla très-disposé à former une union avec elle, promit même de ne laisser écouler que peu de temps avant de lui donner son nom, enfin joua si bien la bonne foi et l'amour, qu'on le rendit heureux par anticipation. L'amante, trompée, vit trop tard quels pièges sont sans cesse tendus à la vertu des femmes; et, sentant qu'il fallait renoncer à l'espoir de légitimer ses faiblesses pour le perfide, elle s'en consola en le ruinant et en formant d'autres liaisons. Une de ses camarades, mademoiselle Guyot, entretenait depuis longtemps un commerce amoureux avec Guérin d'Estriché, comédien de la même troupe. Elle conçut le dessein de troubler cet accord et chercha à captiver l'amant de cette actrice. Heureux de trouver un prétexte pour rompre avec elle, du Boulay, dès qu'il s'aperçut de ce manège, feignit la jalousie, et la laissa tout entière à ses nouveaux projets de conquête (6).

Elle se trouva, à peu près dans le même temps, compromise, grâce à deux intrigantes et à sa mauvaise réputation, dans une aventure scandaleusement romanesque. Nous abrégons le récit qu'en fait l'auteur de la FAMEUSE COMÉDIENNE, qui n'a rien négligé pour faire connaître à fond la moralité de son héroïne.

Un président du parlement de Grenoble, nommé Lescot, séduit par les charmes et le talent de mademoiselle Molière, qu'il n'avait jamais vue qu'au théâtre, en était devenu éperdument amoureux. N'entre-voyant aucun moyen d'arriver directement à elle, il s'adressa à une dame le Doux, dont l'honorable emploi consistait à lever les difficultés et à rapprocher les personnes. Ce diplomate femelle, qui ne connaissait nullement mademoiselle Molière, mais qui se serait reproché toute sa vie d'avoir perdu une aussi belle occasion de faire une dupe, se rappela

qu'il y avait à Paris une fille entretenue, nommée la Tourelle, qui ressemblait parfaitement à l'idole du président Lescot. Elle fit donc espérer à celui-ci que, par ses soins et ses démarches, elle parviendrait à faire combler ses vœux. L'amoureux magistrat promit de proportionner sa générosité à son bonheur.

Madame le Doux se concerta avec mademoiselle la Tourelle; et, après un délai de quelques jours, qu'elle feignit d'avoir consacré à vaincre la résistance de la belle, elle prévint le président que l'objet de son amour consentait enfin à se rendre chez elle le lendemain, et qu'il pourrait l'y voir et l'y entretenir tête à tête. On devine aisément que notre amant, heureux en espérance, ne fut pas le dernier au rendez-vous. La Sosie de mademoiselle Molière y arriva en affectant ses airs et ses minauderies, et fit comprendre à son adorateur combien il devait être fier de lui avoir fait vaincre l'horreur qu'elle avait pour de tels lieux. Celui-ci, enivré de bonheur et d'amour, l'invita à déterminer elle-même le tribut de sa reconnaissance; mais mademoiselle la Tourelle, laissant adroitement à sa complice le soin de dépouiller leur dupe, affecta le désintéressement et ne consentit à accepter qu'un collier d'un prix très-mo-dique. Tant de délicatesse ravit le pauvre président. Il ne manquait pas un seul jour d'aller au théâtre, admirer mademoiselle Molière, qui remplissait alors avec talent le rôle principal de la tragédie de Cécé, de Thomas Corneille; mais il se gardait bien de lui parler ou même de lui adresser le moindre signe pour ne pas violer la défense qui lui en avait été faite : de peur, avait-on dit, de fournir un prétexte à la médisance des autres actrices.

Cette intrigue continua ainsi pendant quelque temps; mais, un jour que mademoiselle la Tourelle avait promis à Lescot de venir déjeuner avec lui chez madame le Doux, elle manqua au rendez-vous. Son amant, inquiet et jaloux, après l'avoir attendue une partie de la journée, se rendit le soir à la comédie, malgré les instances de la duègne, qui semblait avoir un pressentiment de la catastrophe de ce roman. Il monta sur le théâtre, pour chercher à parler secrètement à sa belle. Mademoiselle Molière ne comprit rien à ses signes et ne fit aucune attention à ses discours, croyant avoir affaire à un fou. Enfin, la pièce terminée, il la suit dans sa loge, et lui adresse les plus vifs reproches sur ce qu'elle a trompé son impatience. Mademoiselle Molière lui ayant ordonné de se retirer, sa colère éclata, et il s'emporta contre elle au point de lui prodiguer les plus injurieuses invectives devant plusieurs comédiennes qu'elle avait fait appeler : il poussa même la fureur jusqu'à lui arracher le collier qu'elle portait, et qu'il croyait être celui dont il avait fait emplette. On envoya chercher un commissaire et la garde, et le président fut conduit en prison.

Le lendemain, il en sortit sous caution, et soutint tout ce qu'il avait avancé la veille, prétendant toujours avoir eu le droit d'en agir ainsi avec une femme dont il était l'amant, et qui semblait ne lui témoigner que par le mépris sa reconnaissance pour les soins qu'il avait eus d'elle. De son côté, l'actrice outragée demandait une réparation formelle; elle fit même commencer une information, et voulut être confrontée avec l'orfèvre chez qui le président et sa maîtresse étaient allés acheter un collier. L'orfèvre déclara la reconnaître, tant sa ressemblance avec mademoiselle la Tourelle était étonnante. Cette circonstance, jointe à la célébrité galante de mademoiselle Molière, commençait à convaincre beaucoup de personnes de la véracité de l'assertion de Lescot, quand, par bonheur pour elle, on parvint à arrêter madame le Doux, qui s'était jusque-là dérobée à toutes les recherches de la justice. Elle découvrit la retraite de sa complice, et rien ne s'opposa plus à la complète instruction de ce procès.

Une sentence du Châtelet, du 17 septembre 1675, condamna le président Lescot à faire à mademoiselle Molière une réparation verbale en présence de témoins, et les deux intrigantes à subir nues la peine du fouet devant la porte du Châtelet et devant la maison de mademoiselle Molière, et en outre à un bannissement de trois ans de la ville de Paris.

Madame le Doux subit seule son jugement, qui, sur son appel, avait été confirmé par le Parlement, le 17 octobre suivant. La Tourelle était parvenue à s'évader (1). Un auteur dont le nom ne nous est pas parvenu reproduisit toutes les situations de ce roman dans un drame qui ne fut pas représenté, la FAUSSE CÉLIE. Thomas Corneille y fit aussi allusion dans sa comédie de l'INCONNU, et la présence de mademoiselle Molière, qui y remplissait un rôle, dut donner du piquant aux représentations de cette pièce (2).

On a déjà fait remarquer que cette trame scandaleuse, que cette fille perdue chargée de représenter une autre femme et d'abuser des yeux crédules par sa ressemblance avec elle, que ce collier, une des pièces les plus importantes de ce procès, en rappellent une autre trop célèbre où le nom d'une reine infortunée se trouva injustement compromis avec ceux d'une intrigante et d'un prélat dont le rôle fut, sinon celui d'un fripon, du moins celui d'une dupe imprudente. L'évasion de madame de la Motte donne encore à son histoire et à celle de la Tourelle une plus grande conformité.

(1) Les Amours de Calotin, comédie en trois actes et en vers, par Chevalier, in-12, 1664, p. 5. — Description du Parnasse français, par Titon du Tillet, in-12, 1727, p. 256. Registre manuscrit de la Grange.

(2) 50,000 livres, Grimarest, p. 142. — 25,000 livres, Description du Parnasse français, par Titon du Tillet, in-12, 1727, p. 255 et 256. — 50,000 livres, Voltaire, Vie de Molière, 1759, p. 22. — 50,000 livres, Petitot, p. 44.

(3) La Fameuse comédienne, p. 40.

(4) Lettres de Bussy-Rabutin, t. IV, p. 56.

(5) Le Parnasse français, par Titon du Tillet, in-folio, p. 520.

(6) La Fameuse comédienne, p. 41 et suiv.

(1) La Fameuse comédienne, p. 66 et suiv.

(2) Dictionnaire des Théâtres, par Lérès, 2^e édition, 1763, p. 185. — Abrégé de l'Histoire du Théâtre français, par de Mouhy, 1780, t. I, p. 185.

On se figure facilement combien l'issue de ce procès dut rendre mademoiselle Molière triomphante. Elle en ressentit d'autant plus de joie, qu'elle espérait faire croire que tous les bruits qui avaient précédemment couru sur elle n'étaient pas plus fondés. Elle continua ses poursuites auprès de Guérin, et fit valoir à ses yeux le brevet de vertu que le Châtelet venait de lui octroyer. Cet acteur, qui regardait comme une fortune pour lui de devenir son époux, abandonna mademoiselle Guyot : il parut si passionné et si soumis auprès de sa nouvelle maîtresse, et la mit dans une position si critique pour une veuve, qu'elle fut forcée, pour ne pas achever de se perdre dans l'opinion publique, de donner en toute hâte sa main à cet homme, dont l'esprit et la réputation n'avaient rien d'assez attrayant pour devoir faire renoncer au nom de Molière. Mais la grossesse prématurée dont parle la FAMEUSE COMÉDIENNE et le penchant prononcé que lui suppose le quatrain suivant donnent l'explication de cette manière d'agir :

Les grâces et les ris règnent
sur son visage ;
Elle a l'air tout charmant et
l'esprit tout de feu.
Elle avait un mari d'esprit
qu'elle aimait peu ;
Elle en prend un de chair
qu'elle aime davantage (1).

Leur mariage fut célébré le 31 mai 1677 (2). Mais le sacrement rendit à Guérin tout son esprit de domination ; et sa femme, qui voulait être applaudie en tout, n'étre contredite en rien (3), s'aperçut, mais trop tard, que son esclave deviendrait son maître. Peut-être commença-t-elle alors à regretter sincèrement Molière.

Elle continua de faire l'agrément de la scène jusqu'au 14 octobre 1694, époque à laquelle elle prit sa retraite avec une pension de mille livres. Retirée dans son ménage, elle y mena, disent les auteurs de l'HISTOIRE DU THÉÂTRE FRANÇAIS, une conduite exemplaire, retour tardif sur elle-même, auquel ses quarante-neuf ans étaient malheureusement de son mérite (4). Elle termina sa carrière le 50 novembre 1700 (5). Son mari ne mourut que vingt-huit ans plus tard. Il avait perdu, vers la fin de 1707 ou au commencement de 1708, un fils issu de leur mariage, qui refit et acheva MÉLICERTE. Le triste succès de cet essai apprit au téméraire que son père avait bien pu succéder au mari, mais qu'il ne lui appartenait pas, à lui, de refaire et de continuer l'auteur.

Des trois enfants que Molière avait eus, un seul lui survécut ; c'était sa fille : elle était grande et bien faite ; peu jolie, mais en revanche très-spirituelle. Elle se trouvait au couvent lors du second mariage de sa mère, qui espérait l'y voir rester à jamais. Cette jeune personne ayant témoigné une aversion insurmontable pour l'état religieux, mademoiselle Guérin fut obligée de l'en retirer. Ce fut un grand crève-cœur pour sa coquetterie : une fille déjà formée était comme un acte de naissance

qui la suivait incessamment. Celle-ci s'aperçut de son dépit ; aussi Chappelle, qui depuis la mort de Molière avait à peu près perdu de vue et la mère et la fille, lui demandant un jour l'âge qu'elle avait : « Quinze ans et demi, lui répondit-elle tout bas ; mais, ajouta-t-elle en souriant, n'en dites rien à maman. » Lasse d'attendre un parti du choix de sa mère, elle se laissa enlever vers 1685 ou 1686, c'est-à-dire à vingt ou vingt et un ans, par le sieur Rachel de Montalant, homme d'une quarantaine d'années, et veuf avec quatre enfants. Mademoiselle Guérin commença quelques poursuites ; mais des amis communs accommodèrent l'affaire. Ils s'unirent, et allèrent habiter Argenteuil, où madame de Montalant mourut le 25 mai 1723, et son mari le 4 juin 1738, sans avoir eu d'enfants de leur mariage (1). Ainsi s'éteignit la descendance de Molière.

Si la profession de comédien ne l'avait pas déstitué de l'estime des gens distingués par leur rang et leur esprit, si le grand Condé, le duc de Vivonne et d'autres grands seigneurs se faisaient, comme on l'a vu, un plaisir de le fréquenter, l'Académie crut se compromettre en le recevant dans son sein. La Motte a cependant répété plus d'une fois que cette compagnie, à l'instigation de Colbert, l'avait, peu de temps avant sa mort, désigné pour remplir la première place qui viendrait à vaquer, et que le futur académicien avait, par suite de cet arrangement, promis de ne plus paraître que dans des rôles de haut comique (2). Nous ignorons si cette convention a réellement existé, mais cela est peu vraisemblable ; car nous demanderons, ainsi qu'on l'a déjà demandé, quelle différence essentielle on doit faire entre l'acteur qui reçoit des coups de bâton et celui qui les donne.

Un des auteurs de nos jours qui ont fait valoir le plus de droits à une partie de la succession de Molière, Picard, a dit dans une excellente notice sur l'auteur du JOUEUR : « Regnard ne fut point de l'Académie. C'est surtout aux poètes comiques que l'entrée du temple semble avoir été interdite. Je ne sais quel écrivain spirituel a prétendu qu'on ferait une Académie bien complète de tous les bons auteurs qui ne furent pas académiciens. Regnard y tien-

drat une belle place au dessous de Molière, et entouré de le Sage, Piron, du Fresny, Bruéïs, Palaprat, Dancourt, d'Allainval et Beaumarchais. » On peut encore ajouter à ces noms ceux de Baron, le Grand, Fagan, Collé, Saint-Foix et Fabre d'Eglantine.

Les académiciens du dix-huitième siècle cherchèrent à faire oublier les torts de leurs devanciers. En 1778, le buste de Molière fut placé dans leur enceinte avec cette inscription proposée par Saurin :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

(1) La Fameuse comédienne, p. 85 et 90.

(2) Dissertation sur Molière, par M. Belfara, p. 17.

(3) La Fameuse comédienne, p. 62 et 86.

(4) Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. X, p. 520.

(5) Voir son acte de décès ci-après, aux Notes du livre II, note 16.

(1) Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. XI, p. 319, note 6. — Récréations littéraires, par Cizeron-Rival, p. 14. — Mémoires sur Molière, faisant partie de la Collection des Mémoires sur l'art dramatique, p. 208.

(2) Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. X, p. 104. — Récréations littéraires, par Cizeron-Rival, p. 10. — Œuvres de Molière, avec les remarques de Bret, 1773, t. I, p. 68.



Il expira entouré des siens et de deux pauvres sœurs religieuses. — PAGE 45.

Quelques années auparavant ils avaient payé un autre tribut tardif à la mémoire de ce grand homme. En 1769 son éloge fut mis au concours, et le prix fut décerné à un littérateur misanthrope qui s'essaya dans plusieurs genres, mais qui, par un singulier contraste, serait aujourd'hui presque inconnu des lecteurs sans ses épigrammes en prose et ses éloges. Chamfort, aux ouvrages duquel des critiques, qui ne pouvaient craindre de se condamner eux-mêmes, ont reproché de pécher par excès d'esprit, sut s'affranchir du protocole usé de ces sortes de panégyriques, et apprécia dignement le génie de Molière dans un morceau rempli d'aperçus ingénieux dont la finesse n'exclut pas la profondeur. Parmi les rivaux qui lui disputèrent la couronne on remarquait Bailly, qui depuis fut comme lui martyr de cette révolution dont il avait été le généreux apôtre. Il obtint le troisième accessit. Mais son éloge ne valait rien : un prix d'Académie ne saurait rien prouver : la plupart des ouvrages couronnés ne sont que des folies de jeunesse. Cet arrêt sévère fut porté par Bailly lui-même ; et personne, après avoir lu son ouvrage, ne sera tenté d'en appeler (1).

Pour donner plus de solennité à cette réparation posthume, l'Académie française fit prendre, le jour de la lecture publique de l'Eloge de Chamfort, une place honorable à deux arrière-cousins de Molière ; M. Poquelin, vieillard plus qu'octogénaire, conseiller rapporteur en la chancellerie du Palais, et M. l'abbé de la Fosse, fils d'une Poquelin et du commissaire la Fosse, le même qui, selon Rigoley de Juvigny, assurait Piron qu'il avait un frère homme d'esprit (2). M. Poquelin mourut en 1772, sans postérité. Quant aux autres membres de cette famille qui existaient encore à cette époque, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils moururent avant l'année 1780. Depuis plus de quarante ans, le nom de Poquelin est éteint ; celui de Molière vivra toujours.

En 1792, le champ du repos où les restes de l'auteur du MISANTHROPE avaient été déposés, Saint-Joseph, devint le siège d'une des sections de la commune de Paris. D'autres se décoraient des noms de Brutus et de Scévola ; celle-ci, par un patriotisme mieux entendu, préféra choisir ses patrons dans les fastes de notre gloire littéraire, et prit le titre de *Section armée de Molière et de la Fontaine*. Les administrateurs, mus par un louable sentiment d'admiration pour ces deux immortels écrivains, ordonnèrent que leurs cendres seraient exhumées, pour être déposées dans des monuments dignes de cette destination.

Le 6 juillet, on procéda aux fouilles ; mais il est à peu près certain que ce ne furent pas les ossements de la Fontaine qu'on retira : il est douteux qu'on ait été plus heureux pour Molière.

Quoi qu'il en soit, les dépouilles funèbres qu'on recueillit comme étant celles des deux illustres amis ne reçurent pas les honneurs pour lesquels on avait troublé leur repos. Pendant sept ans, ces mânes précieux fu-

rent transportés successivement dans plusieurs lieux, où ils demeurèrent dans un profond abandon. Enfin, M. Alexandre Lenoir, conservateur des Monuments français, rougissant pour notre patrie de sa coupable indifférence, obtint, par ses instantes démarches, la translation des deux cercueils aux Petits-Augustins ; elle eut lieu sans aucune pompe, le 7 mai 1799.

Le Musée des Monuments français ayant été supprimé le 6 mars 1817, les restes présumés de Molière et de la Fontaine, après avoir été présentés et reçus à l'église paroissiale de Saint-Germain-des-Prés avec une pompe qu'on n'obtint, dit-on, du clergé que par surprise, furent transportés au cimetière du Père-Lachaise. C'est là que deux tombeaux voisins, dont les noms qu'ils portent sont le plus bel ornement, rappellent à l'étranger qui visite ces lieux deux des titres les plus incontestables de notre gloire littéraire. Puisse l'émotion que ces grands souvenirs font naître dans son cœur l'empêcher de remarquer la mesquinerie de l'hommage funéraire que leur patrie leur a rendu !

Dès 1773, à l'époque de la centenaire de Molière, un artiste illustre, Lekain, avait émis l'idée d'élever une statue à ce grand homme. Elle fut accueillie avec indifférence, et l'insuffisant produit d'une représentation, donnée dans ce but par la Comédie-Française, eut besoin d'être complété par les sacrifices de cette compagnie pour lui permettre, non pas de réaliser le projet de Lekain, mais de placer dans son foyer, suivant l'expression de cet acteur, un buste du fondateur de la vraie comédie, du père et de l'ami des comédiens.

En 1818 une feuille quotidienne (1) proposa de nouveau l'érection, par souscription, d'un monument national. Un certain élan se manifesta ; mais les influences de l'époque étaient peu favorables, et le projet avorta. En 1829 on tenta de le faire revivre, mais le ministre de l'intérieur d'alors signifia à ses promoteurs que les places publiques de Paris devaient être exclusivement consacrées aux monuments érigés en l'honneur des souverains. En 1836, nouveaux efforts et succès nouveaux.

Enfin, en 1838, cette idée, conçue d'abord par un comédien français, dut à l'esprit d'à-propos d'un de ses plus distingués et de ses plus intelligents successeurs, d'être reprise et mise en œuvre dans une circonstance qui en détermina le succès. Un édifice d'utilité publique allait être élevé en face de la maison où mourut Molière, et sur ce même carrefour où la foule avait été ameutée pour outrager son cercueil. Un sociétaire de la Comédie, M. Regnier, fit appel à l'administration de la ville de Paris, représenta la convenance du lieu, fit valoir qu'occasion pareille ne s'était jamais présentée, qu'elle ne se représenterait peut-être jamais. Une commission fut instituée ; le conseil municipal n'hésita pas à accorder son généreux concours à l'hommage à rendre à ce Molière, a dit le rapporteur du conseil, « Parisien par sa famille, par sa naissance, par sa vie, par sa mort, par ses études, par son art, par ses chefs-d'œuvre, dont la gloire, en un mot, n'a pas un rayon qui ne brille sur Paris » La Chambre des députés et la Chambre des pairs adoptèrent en

(1) Mémoires de Bailly, Baudouin frères, 1822, t. III, p. iij, faisant partie de la Collection des Mémoires sur la révolution française.

(2) Supplément à la Vie de Molière, par Bret, t. I, p. 67 de l'édition des Œuvres de Molière, 1773.

1840 un projet de loi par lequel l'Etat, venant ajouter son offrande à l'offrande individuelle des citoyens sans nombre qui s'étaient empressés de déposer la leur, donna à cet hommage le caractère qu'il devait avoir, le caractère national. Le 15 janvier 1844, jour anniversaire de la naissance de Molière, le monument sera inauguré.

Ici finit notre rôle d'historien; mais il nous reste encore à venger Molière de prétentions injustes et de reproches sans fondement. Déjà nous avons essayé de repousser les attaques que J.-J. Rousseau a dirigées contre lui, et qui n'ont rien gagné à être reproduites par Mercier dans son *Essai sur l'art dramatique* et dans plusieurs chapitres de son *Bonnet de nuit*; entreprenons encore de répondre à quelques autres de ses détracteurs.

L'envie et la médiocrité, qui, ne pouvant s'élever jusqu'aux hommes de génie, voudraient du moins les rabaisser jusqu'à elles, ont prétendu que ce grand comique n'avait rien créé, et que ses pièces, souvent traduites, étaient le reste du temps imitées d'auteurs français et étrangers. Les Italiens surtout ont revendiqué, pour les imbroglis et les canevas de leur théâtre, l'honneur d'avoir fourni à Molière l'idée, le plan, les caractères et même le dialogue de la plupart de ses chefs-d'œuvre. Le *Misanthrope*, à les en croire, est un vol manifeste fait à leur scène. Ces prétentions ont cela de commode, qu'elles dispensent de les réfuter: «Soyez surtout bien en garde, a dit J.-B. Rousseau, contre ce que les Italiens, toujours admirateurs d'eux-mêmes, nous racontent des courses que Molière a faites sur leurs terres. Il n'y en a pas au monde de plus désertes ni de plus stériles que les leurs (1).»

Nous ne prétendons pas nier cependant que Molière ait emprunté à ses devanciers des idées qu'il a su faire fructifier. Nos vieux écrivains ont été mis par lui à contribution avec un rare bonheur. Il n'a pas dédaigné surtout ce conteur plein de verve et d'originalité, Rabelais, qu'on ne lit plus assez depuis que Voltaire, qui a fait son profit d'un grand nombre de ses plaisanteries, l'a condamné par un jugement aussi tranchant que superficiel; «comme un gourmand, a dit un homme d'esprit, qui crache au plat pour en dégoûter ses convives.» Mais qu'on prenne un seul instant la peine de rapprocher Molière des auteurs qu'il a mis à contribution, et l'on verra si imiter de la sorte ce n'est pas inventer.

Un critique dont l'Allemagne littéraire s'enorgueillit avec raison, M. Schlegel, dans son *Cours de littérature dramatique*, porte sur Molière un jugement plus que rigoureux. Nous nous bornerons à faire observer qu'un poète comique qui peint la plupart du temps les habitudes de son siècle et de son pays ne saurait être jugé que bien difficilement par des hommes d'un autre âge, nés dans d'autres contrées, dont les goûts, les penchants, et par conséquent les travers et les ridicules, diffèrent essentiellement. Les brillants marquis du *Misanthrope* doivent paraître aussi faux à des Allemands que les vers de Goëthe et les noms de ses personnages paraissent barbares et antiharmonieux aux académiciens français qui ne savent pas les prononcer. On peut d'ailleurs être porté à croire, avec un de nos critiques les plus distingués (2), que les appréciations de M. Schlegel ne sont pas toujours impartiales, et qu'il put bien songer, en rabaisant le génie de Racine et de Molière, à venger son pays de l'oppression de Napoléon et à ranimer la nationalité allemande.

Mais ce n'est plus contre l'amour-propre rival d'auteurs étrangers, ou contre les erreurs d'un censeur récusable, qu'il nous faut maintenant défendre notre comique. C'est de la sévérité, tranchons le mot, c'est de l'injustice avec laquelle Boileau, qui du reste ne cessa un seul instant de se montrer son ami sincère, jugea trop longtemps ses productions, que nous devons chercher à le venger.

Du vivant de l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartuffe*, Boileau ne parla guère que deux fois de lui dans ses ouvrages: la première, et c'est celle où l'éloge fut le plus délicat, pour lui demander:

. Térence
Sut-il mieux badiner que toi (3)?

La seconde, pour lui dire:

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime (4).

Marmontel, qui se montre quelquefois prévenu contre Boileau, témoigne, ainsi que nous l'avons déjà dit, un étonnement précieux de ce que cette facilité à rimer ait pu être regardée comme le principal mérite de Molière (5). Nous n'imiterons pas dans sa fausse bonne loi le critique de *Nicolas*, comme l'appelait Voltaire; mais nous prendrons sur nous d'affirmer que notre satirique n'appréciait pas entièrement l'énergie entraî-

nante et le génie profond et observateur de notre premier comique. La pureté du style était à ses yeux la première qualité, ou plutôt une qualité sans laquelle toutes les autres n'étaient rien. Chez lui cette exigence était d'autant plus impérieuse qu'elle se fondait sur l'amour-propre. Nul doute donc que Térence, toujours froid, mais toujours pur, délicat et châtié, n'ait séduit exclusivement Boileau, et ne l'ait rendu injuste envers le rival, envers le vainqueur du successeur de Plaute.

En 1674 parut l'*Art poétique*. Molière n'y est point oublié; mais, comme le dit M. Daunou dans son *Discours préliminaire sur l'auteur de ce poème*, «les huit vers qui le concernent mêlent à la louange une si rigoureuse censure, qu'on aimerait mieux pour Molière, et surtout pour Boileau, qu'ils n'y fussent pas:

Etudiez la cour et connaissez la ville,
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
Et, sans honte, à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*. »

Il nous serait doux de penser, avec certains commentateurs de Boileau, que le poète par le *prix de son art* a voulu dire la perfection absolue et non pas la perfection relative. Mais, nous le répétons, le législateur du Parnasse nous semble ici, et dans plus d'un autre endroit, donner une préférence marquée au comique latin (1). Dire que Molière a, sans honte, à Térence allié Tabarin, c'est dire que, souvent au-dessous de Térence, il l'égale quelquefois, mais ne le surpasse jamais. Pour mieux justifier sa préférence, il a faussement prétendu que Molière s'était montré l'ami du peuple dans ses doctes peintures. Serait-ce dans le *Misanthrope*, dans le *Tartuffe*, dans l'*Avare* ou dans les *Femmes savantes*? Dans lequel de ces chefs-d'œuvre a-t-il fait grimacer ses figures? Tous ces traits ne pourraient donc tomber tout au plus que sur les farces de Molière, qu'il n'a jamais eu la prétention de donner pour de *doctes peintures*, mais dont Boileau a fait bien involontairement le plus bel éloge en disant qu'il n'y reconnaissait pas l'auteur du *Misanthrope*. Eût-il donc pu, notre immortel comique, se glorifier de cette variété féconde, des ressources inépuisables qu'il possédait, si la nature de son génie l'eût forcé à se servir du même pinceau, des mêmes couleurs, pour rendre et la fureur d'Alceste et le désespoir de George Dandin? Boileau le voudrait-il blâmer de n'avoir pas toujours exercé son talent sur des sujets nobles et élevés? Mais J.-B. Rousseau l'a dit:

Aristophane aussi bien que Ménandre,
Charmaient les Grecs assemblés pour l'entendre,
Et Raphaël peignit, sans déroger,
Plus d'une fois maint grotesque léger:
Ce n'est point là flétrir ses premiers rôles,
C'est de l'esprit embrasser les deux pôles,
Par deux chemins c'est tendre au même but,
Et s'illustrer par un double attribut.

Enfin, de quelque manière qu'on doive interpréter ce passage, on voit que Boileau, pour un jeu de scène, qui passe à la vérité les bornes habituelles de la plaisanterie, a trouvé mille défauts qui se sont jusqu'à ce jour cachés à tous les yeux. Mais ce qu'on n'a pas encore remarqué, que nous sachions, c'est que ce critique, en relevant une inconvenance dans les œuvres de son ami et en leur prêtant d'innombrables imperfections, ajoute encore que sans ces imperfections, sans cette inconvenance, il eût peut-être remporté le *prix de son art*. Le peut-être ne compromet-il pas beaucoup le goût du censeur qui craint tant de se compromettre? Non; il ne faut pas attacher à ce mot plus d'importance qu'il n'en mérite. Ce n'est pas la raison, ce n'est pas la justesse de l'idée qui l'ont fait entrer dans cette phrase; c'est le seul besoin du vers: mais il faut avouer que jamais cheville n'a plus malheureusement dénaturé la pensée du versificateur qui l'a appelée à son secours.

On doit regretter que cet arrêt ait été porté contre Molière, quand ses restes étaient à peine refroidis. Boileau, il est vrai, dans son épître adressée, en 1677, à Racine (2), n'affaiblit par aucune censure les éloges qu'il accorda aux chefs-d'œuvre de son ami. Mais des éloges vagues ne pouvaient détruire l'effet de critiques précisées; la plus belle réparation que Boileau ait faite de ce qu'on nous permettra d'appeler ses torts, est dans sa réponse à Louis XIV lui demandant quel était le plus grand écrivain de son siècle. «Sire, c'est Molière. — Je ne le croyais pas, ré-

(1) *Œuvres de J.-B. Rousseau*, édition donnée par M. Amar, t. V, p. 300; lettre à Brossette, du 24 mars 1731.

(2) M. Dubois, voir le *Globe*, t. V, p. 464, n° du 23 octobre 1827.

(3) Boileau, stances sur l'*Ecole des femmes*.

(4) Boileau, épître n.

(5) Marmontel, les *Charmes de la nature*, épître aux poètes.

(1) Le *Boileana* le dit d'ailleurs formellement, p. 50

(2) Epître vii.

pondit le roi : mais vous vous y connaissez mieux que moi (1). » La réponse de Boileau l'honore ; celle de Louis XIV le fait aimer (2).

Nous n'ajouterons rien à ce noble aveu d'un rival : il parle plus haut que toutes les déclamations. Nous nous bornerons, en terminant cet es-

(1) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 122.

(2) Plus tard Louis XIV apprécia mieux Molière. Grimarest écrivait en 1706 : « Il n'y a pas un an que le roi eut occasion de dire qu'il avait perdu deux hommes qu'il ne recouvrerait jamais, Molière et Lulli. » (*Addition à la Vie de Molière*, p. 62.) C'était aussi vrai pour l'un qu'exagéré pour l'autre.

sai, à faire remarquer l'influence sur son siècle de cet écrivain qui renversa le faux goût avant les SATIRES ; posa les règles de la comédie avant l'ART POÉTIQUE ; la ramena à son véritable genre, l'imitation de la société ; découvrit son véritable but, la critique de nos ridicules et le châtement de nos vices. Si des travers nouveaux succédèrent à ceux qu'il avait censurés, ce n'est point à lui, c'est au cœur humain qu'il faut s'en prendre. On a comparé avec raison les ridicules aux modes : on ne s'en corrige pas, on en change ; quant au vice, le poète comique peut le stigmatiser, mais non le détruire. Il résista aux chefs-d'œuvre de Molière : nous avons lieu de craindre que, comme eux, il ne vive à jamais.

BIBLIOGRAPHIE DE MOLIÈRE

Nous avons pensé que, pour que l'HISTOIRE DE LA VIE ET DES ŒUVRES DE MOLIÈRE fût véritablement complète, il fallait la faire suivre d'un tableau qui mit à même de comparer les attaques et les apologies dont cette vie, dont ces ouvrages ont été l'objet, c'est-à-dire les efforts impuissants de l'envie, et la défense d'une légitime admiration.

Nous n'avons pas dû songer à recourir, dans les divers recueils du temps et dans ceux de nos jours, après les madrigaux dont le génie de l'auteur du MISANTHROPE et du TARTUFE n'a pu le mettre à l'abri. Un grand nombre de numéros de journaux littéraires renferment également des jugements et des détails sur Molière : depuis de Visé jusqu'au successeur de Geoffroy, combien de fois n'a-t-il pas été traduit à la barre de la critique quotidienne ! On ne s'attend pas davantage à voir figurer dans la notice que nous donnons ici l'indication de tous ces jugements. On composerait un gros volume de la seule mention de tous les articles de la GAZETTE DE FRANCE, du MERCURE, de la MUSE DAUPHINE, de la GAZETTE DE LORET, de celle de DU LAURENS et des feuilles modernes consacrés à ce seul auteur, ainsi que des appréciations qui en ont été faites dans tous les Cours de littérature et dans toutes biographies. Mais tout morceau publié séparément, ou tout autre offrant à lui seul un ensemble complet, bien qu'il fût compris dans des mélanges, devait y trouver place. Quelques-uns sans doute auront échappé à nos recherches, mais nous croyons pouvoir assurer que le nombre en est peu considérable, et nous nous ferons pardonner cette confiance en ajoutant que nos souvenirs et nos recherches se sont éclairés des lumières de bibliographes dont l'avis fait toujours autorité aux yeux du public.

Nous n'avons pas cru devoir comprendre dans cette liste des pièces où Molière n'est que personnage, et ne joue qu'un rôle secondaire.

Nous avons conduit ce relevé jusqu'à la fin de l'année 1843 de la BIBLIOGRAPHIE DE LA FRANCE.

I

ÉCRITS

RELATIFS A MOLIÈRE.

ÉLOMIRE HYPOCONDRE, ou les MÉDECINS VENGÉS, comédie en vers en cinq actes, par M. Boulanger de Chalussay ; Paris, de Sercy, 1670, in-12.

Non représentée.

Quelques exemplaires de cette édition ont en tête une figure. (Voir p. 255.) Cette comédie fut réimprimée en 1671 et en 1672, suivant la copie imprimée (Hollande), sous le titre de *Elomire, c'est-à-dire Molière, hypocondre, ou les Médecins vengés*.

L'OMBRE DE MOLIÈRE ET SON ÉPITAPHE (par Dassoucy) ; Paris, Loyson, 1675, in-4°.

SUR LA MORT IMAGINAIRE ET VÉRITABLE DE MOLIÈRE, vers libres ; Paris, Olivier de Varennes, 1675, in-4°.

Madrigaux et épitaphes signés du pseudonyme Polimène.

DESCENTE DE L'ÂNE DE MOLIÈRE DANS LES CHAMPS-ÉLYSÉES ; Lyon, Antoine Jullieron, 1674, in-8°.

L'OMBRE DE MOLIÈRE, comédie en prose en un acte, précédée d'un prologue, par Brécourt ; représentée sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne ; Paris, Barbin, 1674, in-12.

Cette pièce, jouée en 1674, n'eut qu'une seule représentation.

L'ENFER BURLESQUE ; le MARIAGE DE BELPHEGOR ; ÉPITAPHE DE M. DE MOLIÈRE. Cologne, Jean le Blanc, 1677, in-12.

LES FRAGMENTS DE MOLIÈRE, comédie en prose en deux actes, par Champmélé, représentée sur le théâtre de la troupe du roi le 6 mai 1682 ; Paris, Ribou, 1682, in-12.

PARACELSE ET MOLIÈRE, dialogue des morts, par Fontenelle.

Dans les *Dialogues des Morts*, Paris, 1683.

LA FAMEUSE COMÉDIENNE, ou HISTOIRE DE LA GUÉRIN, AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE MOLIÈRE (par madame Boudin) ; Francfort, Frans-Rottenberg, 1688, in-12.

Réimprimée, sauf quelques changements, sous le titre de :

1° *Les Intrigues amoureuses de M*** (Molière) et de madame *** (Guérin) son épouse* ; Dombes, 1690, in-12 ;

2° *Intrigues de Molière et celles de sa femme* (1690), in-12. Sans lieu d'impression, ni date ;

3° *Histoire des intrigues amoureuses de Molière et de celles de sa femme* ; Francfort, Frédéric Arnaud, 1697, in-12 ;

° *Histoire des intrigues amoureuses (sic) de Molière et de celles de sa femme* ; sur l'imprimé à Paris, 1688.

Nous mentionnons cette édition d'après un exemplaire qui faisait partie de la bibliothèque de M. de Soleinne, mais dont la date nous a semblé altérée.

ENTRETIEN DE SCARON ET DE MOLIÈRE ; Cologne, P. Marteau, 1690, in-12.

MOLIÈRE COMÉDIEN AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, nouvelle historique, allégorique et comique (par l'abbé Bordelon) ; Lyon, A. Briasson, 1694, in-12.

LA VIE DE M. DE MOLIÈRE (par le Gallois de Grimarest) ; Paris, Lefebvre, 1705, in-12.

On a réimprimé la *Vie de Molière*, par Grimarest, sous le titre de la *Vie de Jean-Baptiste Poquelin de Molière, très-fameux comédien tant par son personnage au théâtre que par les ouvrages qu'il a composés* ; Bruxelles, Jean Smed, 1706.

Mercier, dans sa préface de *Molière*, drame, Amsterdam, 1776 l'a citée comme un ouvrage nouveau ; nous nous sommes assuré que ce n'était qu'une

- reproduction exacte. Un exemplaire de cette édition faisait partie de la bibliothèque de M. de Solenne.
- LETTRÉ CRITIQUE ÉCRITE A M. DE *** SUR LE LIVRE INTITULÉ LA VIE DE M. DE MOLIERE**; Paris, Cellier, 1706, in-12.
Attribuée à de Visé.
- ADDITION A LA VIE DE M. DE MOLIERE, CONTENANT UNE RÉPONSE A LA CRITIQUE QUE L'ON EN A FAITE** (par le Gallois de Grimarest); Paris, Lefebvre et Ribou, 1706, in-12.
- MOLIERE LE CRITIQUE ET MERCURE AUX PRISES AVEC LES PHILOSOPHES**; Hollande, 1709, in-8°.
- OBSERVATIONS SUR LA COMÉDIE ET SUR LE GÉNIE DE MOLIERE**, par Louis Riccoboni; Paris, veuve Pissot, 1736, in-12.
- L'OMBRE DE MOLIERE**, prologue en vers en un acte de l'ÉCOLE DU MONDE, dialogue en vers en un acte (par l'abbé de Voisenon), représenté le 14 octobre 1739; Amsterdam, 1739, in-8°.
- Le RETOUR DE L'OMBRE DE MOLIERE**, comédie critique en vers en un acte (par l'abbé de Voisenon), représentée le 21 novembre 1739; Paris, Prault, 1739, in-12.
- VIE DE MOLIERE, AVEC DES JUGEMENTS SUR SES OUVRAGES** (par Voltaire); Paris, Prault, 1739, in-12.
Jean Catuffe, libraire d'Amsterdam, en fit paraître la même année, dans le format in-8°, une nouvelle édition où l'on a rétabli, sur le manuscrit de l'auteur, les endroits qui ont été retranchés dans l'édition de Paris.
- LETTRÉ DE M*** AU SUJET D'UNE BROCHURE INTITULÉE VIE DE MOLIERE**; 1739, in-12.
Sans frontispice.
- LETTRES SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE MOLIERE ET SUR LES COMÉDIENS DE SON TEMPS AU MERCURE DE FRANCE** de mai 1740, pag. 834-49, et de juin, même année, pag. 1150-42.
Ces lettres sont attribuées à mademoiselle Poisson, fille de du Croisy.
- ÉPÎTRES DIVERSES SUR DES SUJETS DIFFÉRENTS**; Londres, Changuion, 1740, in-12.
Les cinq premières épîtres sont adressées : I. à *Alceste*, le Misanthrope; II. à *Tartuffe*; III. à *Jourdain*; IV. à *Sganarelle*, médecin malgré lui; V. à *George Dandin*.
Le baron de Bahr, auteur de cet ouvrage, en a donné en 1750-55 une seconde édition en deux volumes. La seconde contient les épîtres suivantes : I. à *Marpurjus*; II. à *Thomas Diafoirus*; III. à *Harpagon*; IX. à *Caritides*; X. à *M. de Pourceaugnac*; XI. à *Armande*; XII. à *Trissotin*.
- IL MOLIERE**, commedia in cinque atti in versi (di Goldoni), rappresentata per la prima volta in Torino l'anno 1751.
Imprimée dans les *Œuvres de Goldoni*.
Cette pièce a été traduite : I. par M. A. D. R. (Amar du Rivier) dans les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Charles Goldoni*, traduits pour la première fois en français; Lyon, Reyman, an XI (1801), 3 vol. in-8°.
II. Et par M. Aignan, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*; Paris, Ladvocat, 1822.
- DIALOGUE ENTRE DÉMOCHIE ET MOLIERE**, par M. de la Dixmerie.
Mercur de France d'avril 1763, p. 55.
- ESSAI DE CRITIQUE SUR LES ŒUVRES DE MOLIERE**.
Fait partie de *Essai de critique, réflexions et contes moraux*; Toulouse, 1764, cité dans l'*Année littéraire*, 1764, t. VIII, p. 193-202.
- ÉLOGE DE MOLIERE**, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1769, par M. de Chamfort; Paris, veuve Regnard, 1769, in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIERE**, discours qui, au jugement de l'Académie française, a obtenu l'accessit en 1769, par Gaillard.
Ce discours fut sans doute réimprimé après le concours, mais nous n'avons pu en acquérir la certitude. Il a été compris dans les *Mélanges de Gaillard*, t. I, p. 184; Paris, Agasse, 1806.
- IDÉES SUR MOLIERE**, par la Harpe.
Imprimé dans ses *Œuvres*, Paris, Pissot, 1778. Ce morceau fut envoyé à l'Académie en 1769, et, bien que l'auteur prétende que sa forme excluait toute idée de concours, il est à peu près certain qu'il obtint le second accessit. Mais la Harpe, peu satisfait de cette décision, garda l'anonyme, et ce ne fut que neuf ans après qu'il livra ces *Idées* à l'impression. Il les a reportées depuis dans son *Cours de littérature*.
- ÉLOGE DE MOLIERE**, discours qui a obtenu le troisième accessit au jugement de l'Académie française en 1769, par Bailly.
Imprimé pour la première fois dans ses *Eloges de Charles V, de Molière, de Corneille, de l'abbé de la Caille et de Leibnitz*, avec des notes; Berlin et Paris, Delalain, 1770, in-8°, et réimprimé dans les *Discours et Mémoires*, par l'auteur de l'*Histoire de l'Astronomie*; Paris, de Bure l'aîné, 1790, 2 vol. in-8°.
- ÉLOGE DE J.-B. POQUELIN DE MOLIERE**, discours qui n'a point concouru pour le prix de l'Académie française en 1769; Paris, veuve Regnard, 1769, in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIERE**, par M. D***; Paris, Prault, 1769, in-8°.
M. Quérard, dans sa *France littéraire*, attribue cet *Eloge* à Daillant de la Touche. C'est une confusion. Une note que nous a laissée M. Belfara, et qu'il avait extraite du registre des privilèges de la chambre syndicale des libraires, nous apprend que cet *Eloge* est d'un M. Delacroix, qui, en 1769, sollicita et obtint une permission tacite pour sa publication. Daillant de la Touche, dont nous possédons l'*Eloge*, ne le publia qu'en 1771. Voir ci-après.
- DISCOURS SUR MOLIERE**, par M. Bitaubé.
Dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1770.
- POINSINET ET MOLIERE**, dialogue (en vers) dédié à M. Piron (par Imbert); Londres, 1770, in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIERE**, par M. D***; Paris, Prault, 1771, in-8°.
C'est cet *Eloge* qui est de Daillant de la Touche. Il obtint, le 7 février 1771, la permission de le faire imprimer.
- L'ASSEMBLÉE**, comédie en vers en un acte, avec l'APOTHÉOSE DE MOLIERE, ballet héroïque, aussi en vers, par l'abbé de Schosne, représentée par les comédiens français, le 17 février 1773; Paris, Cellot, 1773, in-8°.
- L'APOTHÉOSE DE MOLIERE, ou l'Assemblée des acteurs de la comédie de Bordeaux**, comédie en un acte et en vers; Bordeaux, veuve Calamy, 1773, in-8°.
Cette pièce n'est autre chose que la précédente, mais avec quelques changements relatifs au lieu où la scène a été transportée.
- Le CENTENAIRE DE MOLIERE**, comédie en vers et prose en un acte, par Artaud, représentée par les comédiens français, le 18 février 1773; Paris, veuve Duchesne, 1773, in-8°.
- MOLIERE MARITO GELOSO**, commedia.
Cette comédie, qui se compose de cinq actes, est imprimée dans les *Commedie in versi dell' abbate Pietro Chiari*, Bresciano in Venezia, 1774, 2 vol. in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIERE**, en vers, avec des notes curieuses, par le petit cousin de Rabelais (Aquin de Château-Lyon); Londres et Paris, 1775, in-8°.
- MOLIERE**, drame en prose en cinq actes, imité de Goldoni, par M. Mercier; Amsterdam, 1776, in-8°.
- L'ESPRIT DE MOLIERE**, ou Choix de maximes, pensées, etc., tirées de ses ouvrages, par M. Belfara; Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12.
- DISCOURS PRONONCÉ PAR MOLIERE LE JOUR DE SA RÉCEPTION POSTHUME A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, AVEC LA RÉPONSE**, par Cailhava; Amsterdam et Paris, 1779, in-8°.
- MOLIERE A LA NOUVELLE SALLE, ou les Audiences de Thalie**, comédie en vers en un acte, par une société de gens de lettres, par la Harpe, représentée sur le nouveau théâtre du faubourg Saint-Germain, le 12 avril 1782; Paris, Lambert et Baudouin, 1782, in-8°.
- ÉPÎTRE A MOLIERE**, par Cubières.
Imprimée à la fin d'un recueil du même auteur intitulé : *Eloge de Voltaire suivi de Poésies diverses*; la Haye et Paris, Gueffier, 1783, in-8°. La première édition de l'*Eloge de Voltaire* est de 1778, mais l'*Épître à Molière* ne se trouve qu'à la suite de l'édition de 1783.
- MOLIERE A TOULOUSE**, comédie en vers en un acte, par M. Pellet-Desbarreaux, représentée à Toulouse pour la première fois, le 15 mars 1787; Toulouse, Brouhiet, 1787, in-8°.
- La MAISON DE MOLIERE**, comédie en prose en cinq actes, par M. Mercier; représentée le 20 octobre 1787; Paris, Guillot, 1788, in-8°.
C'est le drame de *Molière*, imprimé en 1776, mais avec des changements notables. (Voir le n° 22,874 du *Dictionnaire des anonymes*, 2^e édit., ou plutôt *Biographie universelle*, t. XIX, p. 261, art. Guys.)
- MOLIERE CHEZ NISON, ou le Siècle des grands hommes**, pièce épisodique en prose en cinq actes, par madame de Gouges; Paris, Caillot, 1788, in-8°.
- La MORT DE MOLIERE**, pièce en vers en trois actes, par Cubières, reçue à la Comédie-Française, le 31 janvier 1788; Paris, Knapen et Bailly, 1788, in-8°.
Représentée au Théâtre-Français, le 19 novembre 1789.
- IDÉES SUR MOLIERE**, par M. Grimod de la Reynière.
Fait partie de *Peu de chose*, hommage à l'Académie de Lyon; Neuchâtel et Paris, 1788, in-8°.

La MATINÉE DE MOLIERE, comédie en prose en un acte, par M^{me}, représentée au théâtre de Monsieur, le 23 avril 1789.

Le SOUPER DE MOLIERE, ou la Soirée d'Auteuil, fait historique en un acte, par Cadet Gassicourt, représenté au théâtre du Vaudeville, le 4 pluviôse an III (23 janvier 1795); Paris, floréal an III, in-8°.

MOLIERE A LYON, vaudeville en un acte, par MM. Deschamps, Ségur et Desprez, représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 25 prairial an VII (13 juin 1799).

La SERVANTE DE MOLIERE, comédie, représentée au théâtre de la Gaîté, le 17 vendémiaire an VII, par M^{me}.

Almanach des Muses de 1801, p. 550.

ÉPIQUE A MOLIERE, par M. Valmalette, an VII.

Imprimée dans les *Quatre saisons du Parnasse*, par Fayolle, seconde année, automne 1806.

MOLIERE AVEC SES AMIS, ou le Souper d'Auteuil, comédie historique en deux actes en prose et en vaudevilles, par A.-F. Rigault et J.-A. Jacquelin, représentée le 28 janvier 1801 aux Jeunes artistes; Paris, Fages, an IX (1801), in-8°.

Cette pièce fut reprise le 5 août 1806 au théâtre Montansier, et réimprimée en 1807 sous le titre réduit de *Molière, ou le Souper d'Auteuil*.

MOLIERANA, ou Recueil d'aventures, anecdotes, etc., de Poquelin Molière, par C. d'Aval. (Cousin d'Avalon); Paris, an IX (1801), in-18.

La MORT DE MOLIERE, pièce historique en vers en quatre actes, par C. (Cubières) Palmezeaux, représentée au théâtre des Jeunes Elèves, le 29 pluviôse an X (18 février 1802); Paris, Hugelot, an X (1802), in-8°.

C'est la pièce du même titre déjà citée, avec un quatrième acte qui est l'apothéose de Molière.

L'APOTHÉOSE DE MOLIERE, prologue en vaudeville en un acte, représenté au théâtre de Molière, le 25 avril 1802.

ÉTUDES SUR MOLIERE, ou Observations sur la vie, les mœurs et les ouvrages de cet auteur et sur la manière de jouer ses pièces, par Cailhava; Paris, Debray, an X (1802), in-8°.

MOLIERE ET MOLÉ AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, SUITE DU DIALOGUE INTITULÉ RENCONTRE DE CHAMEROY ET DE MOLÉ; Paris, Bertrand-Pottier (sans date), in-8°.

Ce dialogue doit avoir été publié peu après le spirituel conte de *Saint Roch et saint Thomas*, que M. Andrieux composa à l'occasion de l'enterrement de mademoiselle Chameroiy en l'an XI (1802).

La CHAMBRE DE MOLIERE, comédie-vaudeville en un acte par MM. Barré, Radet et Desfontaines, représentée au théâtre du Vaudeville, le 18 nivôse an XI (8 janvier 1803).

MOLIERE AVEC SES AMIS, ou la Soirée d'Auteuil, comédie en un acte, par M. Andrieux, représentée au Théâtre-Français, le 5 juillet 1804; Paris, madame Masson, 1804, in-8°.

MOLIERE AVEC SES AMIS, ou la Soirée d'Auteuil, comédie arrangée pour un divertissement de jeunes gens; collège de Cambrai. Cambrai, Hurcz, an XIII (1805), in-12.

C'est la comédie de M. Andrieux, arrangée par M. Alteyrac, professeur au collège de Cambrai.

CHEFS-D'OEUVRE DE POÉSIE FRANÇAISE, TIRÉS DES OEUVRES DE RACINE, MOLIERE, BOILEAU ET VOLTAIRE, publiés avec une notice sur ces grands hommes, par un ancien professeur de l'Université de Paris (Sérieys); Paris, Oubré, 1806, in-12.

Le MOLIERE DE LA JEUNESSE, ou Comédies de Molière rendues propres à être représentées dans les pensionnats et dans les familles, par M. Jauffret; Paris, veuve Nyon, 1807, in-18.

Ce volume contient le *Misanthrope*, arrangé en un acte; le *Bourgeois gentilhomme*, en un acte; les *Femmes savantes*, en deux actes; l'*Avare*, en deux actes; le *Médecin malgré lui*, en deux actes; le *Malade imaginaire*, en un acte; *M. de Pourceaugnac*, en un acte; les *Précieuses ridicules*, en un acte.

Cet ouvrage a été réimprimé en 1830, Paris, Pierre Maumus, 2 vol. in-18.

A BAS MOLIERE! vaudeville en un acte, par MM. (Chazet), Merle et Desessarts, représenté aux Variétés, le 21 août 1809; Paris, Barba, 1809, in-8°.

ESSAI SUR LA COMÉDIE, suivi d'analyses du *Misanthrope* et du *Tartuffe*, extraits d'un commentaire sur Molière que l'auteur se propose de publier, par de Saint-Prosper; Paris, 1812, in-8°.

MOLIERE COMMENTÉ D'APRÈS LES OBSERVATIONS DE BRET, VOLTAIRE, ETC., par M. Simonin; Paris, Migneret, 1813, 2 vol. in-12.

ÉPIQUE A MOLIERE, pièce couronnée par la Société philotechnique dans la

séance du 30 octobre 1814, par T. Gallois-Mailly; Paris, Mame frères, 1814, in-8°.

MOLIERE ET LES DEUX THALIES, dialogue en vers, par Aimé le Roy, avocat; Paris, Pillet, 1816, in-8°.

ÉPIQUE A MOLIERE, par M. P.-F.-M. Ursin; Paris, Dentu, 1817, in-8°.

ÉPIQUE A MOLIERE, par M. A. N^{me} (A. Naudet); Paris, Chaumerot, 1818, in-8°.

VOLTAIRE ET MOLIERE, CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT DU COMIQUE DANS L'ART DRAMATIQUE. — SUR MOLIERE, VOLTAIRE, ET LE BUT DE CEUX QUI FONT LES COMÉDIES, ou Critique du parallèle précédent, par un anonyme. — RÉPLIQUE A LA RÉPONSE D'UN ANONYME SUR LE PARALLÈLE DE VOLTAIRE ET DE MOLIERE.

Ces trois morceaux, dont le premier et le dernier sont du vicomte J.-A. de Ségur, sont compris dans ses *Œuvres diverses*; Paris, Dalibon, 1819, in-8°.

MOLIERE ET UN JEUNE HOMME, dialogue des morts, par Vauvenargues.

Posthume. Dans le *Supplément aux Œuvres complètes de Vauvenargues*; Paris, Belin, 1820, in-8°.

DISSERTATION SUR J.-B. POQUELIN MOLIERE, SUR SES ANCÊTRES L'ÉPOQUE, DE SA NAISSANCE, ETC., par L.-F. Belfara; Paris, Vente, 1821, in-8°.

SCÈNE AJOUTÉE AU BOULEVARD BONNE-NOUVELLE, POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MOLIERE, représentée sur le théâtre du Gymnase-Dramatique, le 15 janvier 1821; Paris, Fages, 1821, in-8°.

Le *Boulevard Bonne-Nouvelle* est de MM. Scribe, Moreau et Mélesville; la scène ajoutée est de M. Moreau seul.

DISSERTATION SUR LE PASSAGE DU RHÔNE ET DES ALPES PAR ANNIBAL, ETC., SUIVIE D'UNE DISSERTATION SUR LE MARIAGE DU CÉLÈBRE MOLIERE, par M. le comte de F^{me} d'U^{me} (de Fortia d'Urban); Paris, Treuttel et Wurtz, 1821, in-8°.

Le MÉNAGE DE MOLIERE, comédie en vers libres en un acte, précédée d'un prologue, par MM. Justin Gensoul et A. Naudet, représentée par les comédiens français, le 15 janvier 1822; Paris, madame Huot et Barba, 1822, in-8°.

MÉMOIRES SUR MOLIERE, SUR BARON ET MADEMOISELLE LECOUBEUR, publiés par M. Desprez; Paris, Ponthieu, 1822, in-8°.

Deuxième livraison de la *Collection des Mémoires sur l'Art dramatique*.

MOLIERE AU THÉÂTRE, comédie en vers libres en un acte, par MM. Bayard et Romieu, représentée sur le second Théâtre-Français, le 15 janvier 1824; Paris, Brière, 1824, in-8°.

MÉMOIRES SUR LA VIE DE MOLIERE, par Grimarest, publiés par Aimé Martin; Paris, Lefèvre, 1824, in-8°.

Ce sont les préliminaires de l'édition des *Œuvres de Molière avec les notes de tous les commentateurs*, publiée par le même éditeur, tirés à part à petit nombre.

DISSERTATION SUR LA FEMME DE MOLIERE, par M. le marquis de Fortia d'Urban; Paris, 1824, in-8°.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE FORTIA D'URBAN, EN RÉPONSE A SES DISSERTATIONS SUR MOLIERE ET SUR SA FEMME, par Jules Taschereau; Paris, 1824, in-8°.

La FÊTE DE MOLIERE, comédie épisodique en vers en un acte, par M. Samson, représentée sur le théâtre de l'Odéon, le 15 janvier 1825; Paris, Barba, 1825, in-8°.

SUPPLÉMENT AUX DIVERSES ÉDITIONS DE MOLIERE, ou Lettres sur la femme de Molière, et Poésies du comte de Modène, son beau-père; Paris, Dupont et Roret, 1825, in-8°.

Contient deux lettres de M. de Fortia d'Urban, une de M. Hippolyte de la Porte, etc.

HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE MOLIERE, par J. Taschereau; Paris, Ponthieu, 1825, in-8°.

Réimprimée à Bruxelles, Ode et Wodon, 1828, 2 vol. in-18.

Seconde édition, revue et augmentée; Paris, Brissot-Thivars, 1828, in-8°.

DISCOURS SUR LA COMÉDIE ET VIE DE MOLIERE, extraits de l'édition des Œuvres de Molière, avec commentaires, par M. Auger, secrétaire perpétuel de l'Académie française; Paris, 1827, in-8°.

Ce sont les préliminaires de l'édition des *Œuvres de Molière*, avec un commentaire, un discours préliminaire et une vie de Molière, par M. Auger; Paris, Desoer, 1819-25, tirés à part.

MOLIERE, comédie épisodique en vers en un acte, par François Deroy, représentée sur le Théâtre-Français, le 15 janvier 1828; Paris, 1828, in-8°.

Molière n'est pas au nombre des personnages.

HOMMAGE A MOLIÈRE, vers récités sur le théâtre de Strasbourg.

Fait partie des *Louirs poétiques*, par M. René Tredos; Paris, Ambroise Dupont, 1828, in-12.

ESSAI SUR MOLIÈRE, par sir Walter Scott.

Fait partie de *Histoire générale de l'art dramatique*; Paris, Ch. Gosselin, 1828, 2 vol. in-12. C'est la traduction d'un article de sir Walter Scott sur l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, par J. Taschereau, et les *Œuvres complètes de Molière*, avec un commentaire par M. Auger, inséré dans *the Foreign quarterly Review*, t. II, p. 506.

LETRE A MM. LES MAIRES DES COMMUNES DE FERRIÈRE ET LA FERRIÈRE POUR LA RECHERCHE DES MANUSCRITS DE MOLIÈRE; in-8°, signé Belfara, daté du 20 juin 1828.**A M. LE DIRECTEUR DES ANNALES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS; in-8° (1828), signé : Un de vos abonnés (M. le marquis de Fortia d'Urban).**

Extrait de la 416^e livraison, t. XXXII des *Annales*, relatif à la femme de Molière, en réponse à un article de M. Hipp. de la Porte, inséré dans la 411^e livraison du même recueil.

Le MARIAGE DE MOLIÈRE, ou le Manteau de Tartufe, comédie en vers en trois actes, par M. Gardier; Lyon, Charubet, 1828, in-8°.

Non représenté.

ÉPIRE AU FAUTEUIL DE MOLIÈRE, signée Eugène Yvert. Imprimerie de Trouvé, à Paris (1829), in-8°.

MOLIÈRE ET MIGNARD A AVIGNON, comédie-vaudeville en un acte, composée en cinq heures dix minutes, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville d'Avignon, sur un sujet fourni par le public, distribuée le même jour, 3 juin, à MM. les acteurs, et représentée sur le théâtre d'Avignon, le 4 juin 1829; quatrième vaudeville improvisé par Eugène de Pradel; Avignon, Offray aîné, 1829, in-8°.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE A NANTES, ou une Page de la vie d'un grand homme, scène historique, signée Ludovic.

Comprise dans la première livraison de la *Revue de l'Ouest*, novemb. 1829; Nantes, Mellinet-Malassis, in-8°.

BARON CHEZ MOLIÈRE, comédie en prose en un acte, par M^{me} (Royer ou Royez de Bruges), Belge, représentée sur le théâtre royal de Bruxelles, le 9 octobre 1829.

Non imprimée.

La MORT DE MOLIÈRE, drame en trois actes et en prose, par M. Dumersan, représenté sur le théâtre de l'Odéon, le 18 février 1830, pour l'anniversaire de la mort de Molière; Paris, Barba, 1830, in-8°.**L'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MOLIÈRE, à-propos en un acte, représenté sur le Théâtre-Français, le 16 janvier 1832, par M. d'Épagny.**

Imprimé dans le *Courrier des théâtres*, des 17, 18, 19, 20 et 21 janvier 1832.

La VIE DE MOLIÈRE, comédie historique en trois actes mêlée de couplets, représentée pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 17 janvier 1832, par MM. Dupeuty et Étienne Arago; Paris, Bezou, 1832, in-8°.**MOLIÈRE, drame historique mêlé de chant, par MM. Williams et Moreau, représenté sur le théâtre du Gymnase-Enfantin, le .. avril 1833.**

Non imprimé.

MAISON NATALE DE MOLIÈRE, par M. Belfara; in-8.

Lettre à l'éditeur de la *Revue rétrospective*, datée du 25 novembre 1833, et extraite du n° du 3 décembre.

MOLIÈRE A LYON ET A VIENNE, par M. Collombet.

Fait partie de la *Revue du Lyonnais*, 1835, t. I, p. 113 et suiv.

MOLIÈRE A LYON, 1653-1657, signé A. Péricaud; Lyon, octobre 1835, in-8° de 8 pages.**NOTICE SUR LE FAUTEUIL DE MOLIÈRE, par M^{me} (Astruc et Sabatier); Pézenas, Gabriel Bonnet, 1836, in-8°.**

Seconde édition publiée au même lieu, la même année.

Le FAUTEUIL DE MOLIÈRE; 1836.

Fait partie de la 22^e livraison du *Monde dramatique*, t. III, p. 337-348.

Le MOLIÈRE DE LA JEUNESSE, ou Recueil de pièces propres à être représentées aux distributions de prix par les élèves de maisons d'éducation, par Al. P. M.; Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, 1836, 2 vol. in-18.

Contient six pièces de Molière arrangées : les *Fourberies de Scapin*, l'*Avare*, le *Bourgeois gentilhomme*, le *Malade imaginaire*, le *Médecin malgré lui*, et *M. de Pourceaugnac*.

HOMMAGE A MM. LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, par N.-J.-Q. Beuchot, bibliothécaire de la Chambre des députés, chargé de recevoir les souscriptions de MM. les députés au monument de Molière; Paris, Paul Renouard, 1838, in-8°.**DICIONNAIRE DE MORALE ET DE LITTÉRATURE, par Molière; Paris, madame Rémy-Brégeaut, 1838, in-18.****SOUVENIRS DU PAYS, MOLIÈRE A NANTES; projet d'une scène dramatique, en commémoration du séjour de Molière à Nantes en 1648; imprimerie de Mellinet, à Nantes, 1838, in-8°, signé Camille Mellinet.****La CHAMBRE ET LE FAUTEUIL DE MOLIÈRE; Paris, passage Saulnier, 11, et à la chambre où mourut Molière, rue Richelieu, n° 34. Impr. de Lange-Lévy, 1838, in-8°.****MOLIÈRE ET SON TARTUFE, étude en trois époques et en vers, par M. F. Alphonse; Paris, le Doyen, 1839, in-8°.****MOLIÈRE A CHAMBORD, comédie en vers en quatre actes, représentée au théâtre royal de l'Odéon le 15 janvier 1843; Paris, Tresse, 1843, in-8°.****Le MONUMENT DE MOLIÈRE, poème, par madame Louise Colet, couronné par l'Académie française; précédé de l'HISTOIRE DU MONUMENT ÉLEVÉ A MOLIÈRE, par M. Aimé-Martin; Paris, Paulin, 1843, in-8°.****Académie française; concours de poésie française de 1843; le MONUMENT DE MOLIÈRE, par M. Alfred Desessarts; Paris, Lange-Lévy, 1843, in-8°.****ÉPIRE A MOLIÈRE, qui a obtenu, au jugement de l'Académie française, une médaille d'or dans le concours de poésie de 1843; par A. Biguan; Paris, Saint-Jorre, 1843, in-8°.****POQUELIN A LA CENSURE, ou le Monument de Molière, par M. Lesguillon; Paris, Pinard, 1843, in-8°.****Le MONUMENT DE MOLIÈRE, poème, par Dumersan; Paris, imprimerie de Breton (1843), in-8°.****L'APOTHÉOSE DE MOLIÈRE, poème, par Charles Malo, lu en séance publique à l'Athénée des Arts, le 18 juin 1843; Paris, Villet, 1843, in-8°.****Le MONUMENT DE MOLIÈRE (poème); imprimerie de Lacour, Paris (1843), in-8°.****Le MONUMENT DE MOLIÈRE, par Arthur de Beauplan; Paris, Breteau et Pichery, 1843, in-8°.****ÉLOGE DE MOLIÈRE, par M^{me}, auteur de la NOUVELLE ÉCOLE DES MARIS, et de celle des FEMMES.**

A la suite de *Dissertation morale et critique sur l'Esprit*, épitre en vers adressée au roi le 1^{er} mai 1845, jour de l'inauguration du monument de Molière et de l'ouverture des chemins de fer d'Orléans et de Rouen; Paris, Tresse, 1845, in-8°.

L'auteur, qui se trompe étrangement sur l'inauguration du monument de Molière, prévient son lecteur par une note que son *Épître* a concouru pour le prix de poésie. — Sa *Nouvelle École* n'a de commun avec celle de Molière que le titre.

II

ÉCRITS

RELATIFS AUX OUVRAGES PARTICULIERS

DE MOLIÈRE.

Le DÉPIT AMOUREUX,

Représenté en 1654, imprimé en 1663.

Le DÉPIT AMOUREUX, comédie de Molière, mise en deux actes par Valville (Lettourneur).

Représentée en province vers 1780 et successivement sur le théâtre Fey-

deau, sur ceux de la République, du Lycée, et enfin au Théâtre-Français, le 4 janvier 1821. La plus ancienne édition de cette pièce arrangée que nous connaissons est de 1786; Paris, veuve Duchesne, in-8°; mais elle avait déjà été imprimée antérieurement, cette édition portant sur le titre : *Nouvelle édition*.

On trouve l'indication du *Dépit amoureux*, réduit en un acte, à l'article ARMAND, t. III, p. 45, des *Anecdotes dramatiques*. Nous ne le connaissons que par cette mention.

Le DÉPIT AMOUREUX, rétabli en cinq actes (avec des changements), hommage à Molière, par Cailhava; Paris, Charles Pougens, 1801, in-8°.

Représenté vers 1780, mais postérieurement au numéro précédent.

Le DÉPIT AMOUREUX, comédie de Molière, mise en trois actes par M. Pieyre, représentée sur le théâtre de l'Odéon, le 10 janvier 1818.

Imprimée dans les œuvres de M. Pieyre; Orléans, 1808-1811, 2 vol. in-8°. (Le premier volume est de 1811.)

Le DÉPIT AMOUREUX, comédie en vers en cinq actes, de Molière, avec des changements (par M. Richard), représentée sur le théâtre de l'Odéon le 1^{er} janvier 1816.

Le DÉPIT AMOUREUX, de Molière, réduit en un acte, représenté sur le théâtre du Gymnase le 17 février 1821.

Attribué à M. Andrieux par l'*Annuaire dramatique*, p. 273, XVII^e et XVIII^e années. Non imprimé.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES,

Représentées en 1659, imprimées en 1660.

RÉCIT EN PROSE ET EN VERS DE LA FARCE DES PRÉCIEUSES; Paris, de Luynes, 1660, in-12.

Ce récit a été attribué à Somaize. Tallemant le met sur le compte de mademoiselle Desjardins.

Les VÉRITABLES PRÉCIEUSES, comédie en prose et en un acte (par Somaize); Paris, Ribou, 1660, in-12.

Non représentée.

Cette pièce eut, au mois de septembre de la même année, une seconde édition, augmentée d'un *Dialogue des deux Précieuses*. Dans ce dialogue, une des Précieuses parle d'une pièce à laquelle on travaillait, et qui devait avoir pour titre : *Pompe funèbre d'une Précieuse*. Il y a lieu de croire qu'elle ne vit jamais le jour.

Les PRÉCIEUSES RIDICULES DE MOLIERE, mises en vers (par Somaize); Paris, Ribou, 1660, in-12.

Non représentées.

Le même Somaize a composé une pièce intitulée le *Procès des Précieuses*, comédie en vers burlesques en un acte; Paris, Ribou, 1660, in-12. Non représentée. Malgré son titre, elle n'est relative ni à Molière ni à ses *Précieuses ridicules*.

Les PRÉCIEUSES RIDICULES DE MOLIERE, mises en opéra, représenté en 1791 sur le théâtre de mademoiselle de Montansier.

Cité dans le *Calendrier des théâtres* de 1792, p. 254. — Non imprimé.

Les PRÉCIEUSES RIDICULES, avec un prologue, représentées au théâtre des Variétés le 25 novembre 1829.

C'est la pièce de Molière avec un prologue de M. Duport. Odry, bénéficiaire de cette représentation, joua le rôle de Mascarille dans le costume exact.

SGANARELLE, OU LE COCU IMAGINAIRE,

Représenté et imprimé en 1660.

SGANARELLE, ou le *Cocu imaginaire*, comédie, avec les arguments de chaque scène (par Neufvillaine); Paris, Ribou, 1660, in-12.

Nous avons vu une édition de 1666 (Ribou, in-12) qui ne contenait pas les arguments. Molière avait pris par conséquent le parti de les faire supprimer.

La COCUE IMAGINAIRE, comédie en vers en un acte, par F. D. (Doneau); Paris, Ribou, 1660, in-12.

Non représentée.

ARLEQUIN COCU IMAGINAIRE, représenté en 1716 à la Comédie-Italienne.

Mentionné dans les *Almanachs des théâtres*.

SGANARELLE, ou le *Mari qui se croit trompé*, comédie en vers en un acte, de Molière, arrangée avec des scènes nouvelles, un dénouement, et mise en un acte par J.-A. Gardy; Paris, Fages, an XI (1803), in-8°.

Le PORTRAIT, ou le *Cocu imaginaire*, comédie en vers en un acte, de Molière, arrangée avec des scènes nouvelles, un nouveau dénou-

ment, et mise en un acte par J.-A. Gardy; Paris, Fages, an XI (1803), in-8°.

Cette pièce est exactement la même que la précédente. On n'a fait que réimprimer un carton pour le titre.

L'ÉCOLE DES FEMMES,

Représentée en 1662, imprimée en 1663.

STANCES A M. MOLIERE SUR SA COMÉDIE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, QUE PLUSIEURS GENS FRONDAIENT, par Boileau-Despréaux.

1^{er} janvier 1663. Cette petite pièce a été imprimée pour la première fois dans les *Délices de la poésie galante*, in-12, première partie, Jean Ribou, 1666. Elle y était donnée sans aucun nom, avec ce titre : *Sur l'Ecole des femmes*, stances.

LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES,

Représentée et imprimée en 1663.

L'IMPROMPTU DE VERSAILLES,

Représenté en 1663, imprimé dans l'édition de 1682 (1).

PANÉGYRIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, ou la Conversation comique sur les Œuvres de M. de Molière, comédie en prose, en un acte (par Robinet); Paris, Pepingué, 1663, in-12.

Non représentée.

L'indication du nom de l'auteur de cette pièce est fournie par le registre de l'ancienne chambre syndicale des imprimeurs et libraires, contenant les privilèges, compulsé par M. Belfara, qui nous a laissé cette note. Nous indiquons cette source aux bibliographes à la recherche des anonymes.

ZÉLINDE, ou la Véritable Critique de l'ÉCOLE DES FEMMES, et la Critique de la Critique, comédie en prose en un acte, par le sieur Doneau de Vizé; Paris, Barbin, 1663, in-12.

Cette pièce ne paraît pas avoir été représentée.

Le PORTRAIT DU PEINTRE, ou la Contre-critique de l'ÉCOLE DES FEMMES, comédie en vers en un acte, par le sieur Boursault, représentée sur le théâtre royal de l'hôtel de Bourgogne; Paris, Guignard, 1663, in-12.

La VENGEANCE DES MARQUIS, ou Réponse à l'IMPROMPTU DE VERSAILLES, comédie en prose en un acte (par de Villiers), représentée (à la fin de l'année 1663) sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne; Paris, Loyson, 1664, in-12.

L'IMPROMPTU DE L'HÔTEL DE CONDÉ, comédie en vers en un acte (par A.-J. de Montfleuri), représentée sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne (en janvier 1664); Paris, Pepingué, 1664, in-12.

La GUERRE COMIQUE, ou la Défense de l'ÉCOLE DES FEMMES, du sieur de Molière, et de sa CRITIQUE, par le sieur P. de la Croix; Paris, Bienfait, 1664, in-12.

Les AMOURS DE CALOTIN, comédie en vers en trois actes, avec un ballet, par Chevalier, représentée, en 1664, sur le théâtre royal du Marais; Paris, Trabouillet, 1664, in-12.

LE MARIAGE FORCE,

Représenté en 1664, imprimé en 1668.

Le MARIAGE FORCÉ, comédie de Molière mise en vers par M^{me}; Paris, veuve Dupont, 1676, in-12.

Non représentée.

Bien que la *Permission* soit de 1674, cette pièce ne parut qu'en 1676.

LA PRINCESSE D'ÉLIDE,

Représentée en 1664, imprimée dans l'édition de 1682.

La PRINCESSE D'ÉLIDE, toute en vers, telle qu'on la joue à présent sur le théâtre de Paris.

Versificateur anonyme.

Imprimée dans l'édition des *Œuvres de Molière*; Amsterdam, Wetstein, 1725.

La PRINCESSE D'ÉLIDE, ballet héroïque, en trois actes et un prologue, le

(1) La *Critique* et l'*Impromptu* étant elles-mêmes des pièces du procès de l'*Ecole des femmes*, et les ouvrages en réponse à ces deux petites comédies roulant en grande partie sur l'œuvre principale, nous avons cru devoir les réunir.

tout en vers libres, paroles de l'abbé Pellegrin, musique de Villeneuve, représenté le...; Paris, Ballard, 1728, in-4°.

La PRINCESSE D'ELIDE, comédie de Molière mise en vers, représentée pour la première fois le 27 décembre 1756.

Nous trouvons mention de cette pièce dans le *Mercur de France*, de janvier 1757, page 203, dans le *Dictionnaire des Théâtres* de Lérès, et dans l'*Histoire du Théâtre français* de de Mouby. Ce dernier ajoute : « Un anonyme ayant osé corriger Molière, on en fut indigné, et personne ne se trouva à la seconde représentation. » Ni l'un ni l'autre de ces historiens ne semble avoir eu connaissance du semblable changement qu'on avait fait subir à cette pièce vers 1725. (Voyez le n° précédent.) N'y a-t-il pas lieu de penser que la représentation du 27 décembre 1756 n'était qu'une reprise de la pièce arrangée en 1725? C'est un doute que nous soumettons à nos bibliographes.

La PRINCESSE D'ELIDE, comédie de Molière mise en vers.

Imprimée dans un *Recueil de pièces dramatiques anciennes et nouvelles*; Bouillon, de l'imprimerie de la Société typographique, 1785, in-8°.

LETRE SUR LA COMÉDIE DE L'IMPOSTEUR, 1667, in-12.

Sans lieu d'impression, nom d'auteur, ni de libraire. Cette *lettre* fut réimprimée en 1668 sous le même titre, et en 1670 sous celui d'*Observations sur la comédie de l'Imposteur*.

La CRITIQUE DU TARTUFE, comédie en vers en un acte; Paris, Quinet, 1670, in-12.

Non représentée. Cette pièce est précédée d'une *Lettre critique sur le Tartufe écrite à l'auteur de la Critique*, également anonyme.

Le TARTUFE RÉVOLUTIONNAIRE, ou la Suite de l'Imposteur, comédie en vers en trois actes, par M. Lemercier, représentée sur le théâtre de la République, le 21 prairial an III (9 juin 1795).

Non imprimée. Il existe également une pièce intitulée *Tartufe révolutionnaire*, ou le *Terroriste*, comédie en prose en trois actes, par Balardelle, juge au tribunal criminel de Bruxelles; Dunkerque, Drouillard, an IV, in-8°. Non représentée. Elle n'a aucun rapport avec le *Tartufe* de Molière.

MOLIERE CHEZ NINON, ou la Lecture du TARTUFE, comédie en vers en un



Il s'était chargé du rôle d'Alceste; mademoiselle Molière remplissait celui de Célimène. — PAGE 28.

La PRINCESSE D'ELIDE, comédie-ballet de Molière, arrangée en trois actes et continuée en vers par M. Picyre.

Imprimée dans son *Théâtre*, Orléans, 1808-1811; 2 vol. in-8°.

Le TARTUFE, ou L'IMPOSTEUR,

Représenté en 1664, imprimé en 1669 (1).

Le ROI GLORIEUX AU MONDE, par le curé de Saint-Barthélemy.

Voir précédemment page 119.

(1) Les œuvres de Molière ont été traduites en italien comme dans presque toutes les autres langues. Mais, outre la traduction complète de son Théâtre dans cette dernière langue, on a une imitation particulière du *Tartufe* :

Il don Pilone, ovvero il Bacchettone falso, commedia (di 3 atti e in prosa) tradotta nuovamente dal francese da Girolamo Gigli; Lucca, Marscandoli, 1711, in-8°.

acte, par MM. Chazet et Dubois, représentée au théâtre Louvois, le 17 brumaire an XI (8 octobre 1802); Paris, Girard, 1802, in-8°.

NINON, MOLIERE ET TARTUFE, vaudeville en un acte, par H. Simon, représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 26 avril 1815.

Le TARTUFE, avec de nouvelles notices historiques, critiques et littéraires, par M. Etienne (et Jules Taschereau); Paris, C.-L.-F. Pauckouke, 1824, in-8°.

MOLIERE, ou la première représentation du TARTUFE, comédie-vaudeville en un acte, représentée sur le Théâtre-Molière, le 44 janvier 1832, par MM. Merville et Alexandre Martin.

Non imprimée.

La GRANDE FAMILLE DE CE BON M. TARTUFE, esquisses contemporaines, par Louis Derville (Desnoyers).

Fait partie de *Babel*, publication de la Société des gens de lettres, t. III, p. 239; Paris, Renouard, 1840, in-8°.

DON JUAN, OU LE FESTIN DE PIERRE.

Représenté en 1665, imprimé dans l'édition de 1682.

OBSERVATIONS SUR UNE COMÉDIE DE MOLIÈRE INTITULÉE : LE FESTIN DE PIERRE, par le sieur de Rochemont; Paris, Pepingué, 1665, in-12.

Ces *Observations* eurent au moins trois éditions en 1665; car il existe à la Bibliothèque de l'Arsenal un exemplaire de 48 pages, portant à la fin de la dernière un permis d'imprimer, signé d'Aubray, daté du 10 mai 1665, et au titre, sur l'imprimé. Nous en possédons un qui, bien que de 48 pages également, mais avec quelques différences de texte, n'a ni l'une ni l'autre de ces mentions; enfin M. Etienne, dans sa *Notice sur le Tartufe*, en cite un troisième, dont le permis d'imprimer est du 8 avril, et signé du Baillif du Palais.

RÉPONSE AUX OBSERVATIONS TOUCHANT LE FESTIN DE PIERRE DE M. DE MOLIÈRE; Paris, Quinet, 1665, in-12.

pour 1792, p. 59). Mais comme il existe une source commune à laquelle leurs auteurs ont puisé comme Molière, nous n'avons pas cru devoir les citer dans cette nomenclature.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LE FESTIN DE PIERRE, par M. Beuchot; Paris, 1825, in-8°.

Extraites de la *Bibliographie de la France*.

LE MISANTHROPE.

Représenté en 1666, imprimé en 1667.

LETTRE ÉCRITE SUR LA COMÉDIE DU MISANTHROPE.

Signée D. V. (De Visé); en tête de la première édition du *Misanthrope*; Paris, Ribou, 1667, in-12.



Elle alla à Versailles se jeter aux pieds du roi. — PAGE 45.

LETTRE SUR LES OBSERVATIONS D'UNE COMÉDIE DU SIEUR MOLIÈRE INTITULÉE : LE FESTIN DE PIERRE; Paris, Quinet, 1665, in-12.

Le FESTIN DE PIERRE, comédie de Molière mise en vers par M. Corneille de l'Isle (Thomas), représentée sur le théâtre de Guénégaud, le 12 février 1677.

Imprimée dans les *Œuvres* de Thomas Corneille.

DON JUAN, OU LE FESTIN DE PIERRE, opéra en 4 actes d'après Molière et le drame allemand, paroles ajustées sur la musique de Mozart, par M. Castil-Blaze; Paris, Vente, 1821, in-8°.

Représenté pour la première fois sur le Grand-Théâtre de Lyon, le 10 décembre 1822.

Depuis Molière, on a représenté plusieurs autres *Festins de Pierre*, tels que le drame allemand, la pièce italienne jouée aujourd'hui avec la musique de Mozart, et la pièce (*il Convitato di Pietro*) mise en musique par Gazzaniga et représentée à Paris en 1791 sur le théâtre de Monsieur, d'abord en 4 actes, puis en 2 actes le surlendemain (voir l'*Almanach général de tous les spectacles*

Le MISANTHROPE CORRIGÉ, conte moral, par Marmontel.

Imprimé pour la première fois dans l'édition des *Contes moraux* de 1765, 5 vol. in-8°. C'est la suite de l'histoire d'Alceste.

Le PHILINTE DE MOLIÈRE, ou la Suite du MISANTHROPE, comédie en vers en cinq actes, par P.-F. N. Fabre d'Eglantine, représentée sur le Théâtre-Français, le 22 février 1790; Paris, Prault, 1791, in-8°.

Le MISANTHROPE CONVERTI, comédie en cinq actes et en vers patois, par le citoyen Daubian, homme de loi, de Castres; Castres, Rodière, 1797, in-8°.

ALCESTE A LA CAMPAGNE, ou le MISANTHROPE CORRIGÉ, comédie en vers en trois actes, par M. Demoustier, représentée sur le théâtre de Monsieur, le 5 décembre 1790; Paris, 1798, in-8°.

THÉÂTRE CLASSIQUE, ou ESTHER, ATHALIE, POLYEUCTE et le MISANTHROPE commentés, par F. Roger; Paris, Migneret, 1807, in-8°.

Le MISANTHROPE EN PROSE, vaudeville en un acte, par MM. Brazier et ***; représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 24 mars 1814.

ALCESTE, ou le MISANTHROPE.

Fait partie des *Œuvres du comte Carolis* (M. le comte Passero). Voir le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, n° 13.700 de la 2^e édition.

Le MISANTHROPE EN OPÉRA-COMIQUE, comédie en vers en un acte, par Charles Maurice, représentée sur le théâtre Favart, par les acteurs de l'Odéon, le 27 août 1818; Paris, Martinet, 1818, in-8°.

Le MISANTHROPE, comédie en vers en cinq actes, par Molière, édition classique avec analyse et notes explicatives, par N.-A. Dubois, professeur de seconde au collège royal de Lyon, auteur de plusieurs ouvrages classiques; Paris, Delalain, 1841, in-8°.

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI,

Représenté et imprimé en 1666.

OBSERVATION SUR UN PASSAGE DES COMÉDIES DE MOLIERE, lue le 10 décembre 1745, par M. ..., l'un des sept.

Fait partie des *Mémoires de l'Académie des sciences nouvellement établie à Troyes*, par Grosley et Lefèvre; Liège, 1744, in-12.

Le MÉDECIN MALGRÉ LUI, opéra-comique, par Desaugiers fils, musique de Marc-Antoine Desaugiers père, représenté, le 26 janvier 1792, sur le théâtre Feydeau.

C'est le *Médecin malgré lui* de Molière, arrangé en opéra.

Le MÉDECIN MALGRÉ LUI, comédie de Molière, mise en vers par M. de Montbrun, représentée sur le théâtre de l'Odéon, le 27 décembre 1814.

EL MEDICO A PALOS (le Médecin à coups de bâton), comédie en trois actes de Moratin, imitée du MÉDECIN MALGRÉ LUI de Molière; acte premier; Bordeaux, Teycheney, 1836, in-18.

MÉLICERTE,

Représentée en 1666, imprimée dans l'édition de 1682.

MYRTIL ET MÉLICERTE, pastorale héroïque en vers en trois actes, précédée d'un prologue, par N.-A.-M. Guérin, représentée le 10 janvier 1699; Paris, Trabouillet, 1699, in-12.

C'est la *Mélicerte* de Molière arrangée et terminée par le fils de sa veuve

LE SICILIEN,

Représenté en 1667, imprimé en 1668.

Le SICILIEN, ou l'Amour peintre, comédie en un acte mêlée d'ariettes, paroles arrangées par Levasseur, musique de d'Auvergne; représentée devant Leurs Majestés à Versailles, le 10 mars 1780; de l'imprimerie de Ballard; Paris, 1780, in-8°.

C'est le *Sicilien* de Molière arrangé en opéra.

Le SICILIEN, ou l'Amour peintre, ballet-pantomime en un acte, par Anatole Petit, pensionnaire du roi; représenté sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le 11 juin 1827; Paris, Barba, 1827, in-8°.

AMPHITRYON,

Représenté et imprimé en 1668.

La PARODIE D'AMPHITRYON, pièce en musique (en vaudevilles, en trois actes et un prologue, par Ragueneau), représentée pour la première fois sur le théâtre de Lille, le 11 janvier 1713 (sans nom de ville ni d'imprimeur); 1713, in-12.

AMPHITRYON, opéra en vers en trois actes (paroles de Sedaine, musique de Grétry); (Paris) de l'imprimerie de Ballard, 1786, in-8°.

Représenté à la cour le 15 mars 1786, et à Paris, pour la première fois, le 15 juillet 1788.

Cet *Amphitryon* est calqué sur celui de Molière.

L'AVARE (1),

Représenté et imprimé en 1669.

(1) Outre les traductions des *Œuvres de Molière* en anglais, on a encore, dans cette langue, deux imitations particulières de *L'Avare*, l'une de Fielding, l'autre de Shadwell. Cette dernière a été traduite en français dans l'ouvrage intitulé : *Lettre sur le théâtre anglais, avec une traduction de L'Avare*, comédie de M. Shadwell, et de la *Femme de campagne*, comédie de M. Wicherley (sans nom de ville ni de libraire); 1762, 2 vol. petit in-8°.

L'AVARE, comédie de Molière, avec des remarques (en anglais), par M. L. B. (Lebret); Paris, Leclerc, 1751, in-12.

L'AVARE, comédie de Molière, en cinq actes, mise en vers, avec des changements, par M. Maillhol, Bouillon, de l'imprimerie de la Société typographique, 1775, in-8°.

Représentée pour la première fois le 24 août 1815, sur le théâtre de l'Impératrice (Odéon).

HARPAGON, comédie en trois actes, d'après Molière, arrangée pour un divertissement de jeunes gens, et adaptée au théâtre du collège de Cambrai; Cambrai, Ilurez, 1806, in-12.

C'est *L'Avare* arrangé par M. Alteyrac, professeur au collège de Cambrai, qui a supprimé tous les rôles de femme de cette pièce.

L'AVARE, comédie en cinq actes et en prose de Molière, mise en vers.

En vers blancs. Imprimée dans le tome I^{er} de l'*Essai sur la versification*, par le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte); Rome, Joseph Salviucci, 1825, 2 vol. in-8°.

L'AVARE, comédie en cinq actes, de J.-B. Poquelin de Molière, mise en vers par Antoine Rastoul; Avignon, Rastoul, 1836, in-8°.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC,

Représenté en 1669, imprimé en 1670.

II SIGNORE DI POURCEAUGNAC, opéra-buffa, représenté sur le théâtre Feydeau, le 23 avril 1792.

POURCEAUGNAC, de Molière, mis en musique par le citoyen Mengozzi représenté en 1795 sur le théâtre de la Montagne (Montansier), au jardin de la Révolution (Palais-Royal).

Calendrier des Théâtres pour l'année 1794, p. 250.

Le NOUVEAU POURCEAUGNAC, ou l'Amant ridicule, comédie en prose en cinq actes, par M. le baron de Cholet, marquis de Dangeau; Marseille, Achard, 1815, in-8°.

Non représentée. — L'auteur a reproduit plusieurs des situations du *Pourceaugnac* de Molière.

L'ORIGINAL DE POURCEAUGNAC, ou Molière et les médecins, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par M. Dumersan, représentée sur le théâtre du Vaudeville le jeudi gras, 22 février 1816; Paris, Barba, 1816, in-8°.

ENCORE UN POURCEAUGNAC, folie-vaudeville en un acte, de MM. Eugène Scribe et Delestre-Poirson, représentée pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 18 février 1817; Paris, madame Ladvocat, 1817, in-8°.

La troisième édition, qui est de la même année, porte pour titre le *Nouveau Pourceaugnac*.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, ballet-pantomime comique en deux actes, à grand spectacle, avec les intermèdes de Lulli, arrangé d'après la pièce de Molière, par MM. Corally et ..., représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin le 28 janvier 1826; Paris, Barba, 1826, in-8°.

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, opéra-bouffon en trois actes, d'après Molière, paroles ajustées sur la musique de Rossini, Weber, etc., par Castil-Blaze; Paris, Castil-Blaze, 1826, in-8°.

Représenté sur le théâtre de l'Odéon, le 24 février 1827.

LES AMANTS MAGNIFIQUES,

Représentés en 1669, imprimés en 1682.

NOUVEAU PROLOGUE ET NOUVEAUX DIVERTISSEMENTS POUR LA COMÉDIE DES AMANTS MAGNIFIQUES, par M. Dancour; Paris, Ribou, 1704, in-12.

Représentés à une reprise des *Amants magnifiques*, en 1704.

LA GLOIRE DU DOME DU VAL-DE-GRACE, 1669.

RÉPONSE A LA GLOIRE DU VAL-DE-GRACE DE M. DE MOLIERE.

Elle fait partie de l'*Anonymiana*, ou *Mélanges de poésies, d'éloquence et d'érudition*; Paris, Pepie, 1700, in-12.

Une lettre, placée en tête, annonce que cette pièce en vers est d'une dame.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME,

Représenté en 1670, imprimé en 1671 (1).

SCÈNE DU BOURGEOIS GENTILHOMME, arrangée par Boufflers.

Pour une représentation donnée au prince Henri de Prusse et à la princesse son épouse, février 1789. Imprimée d'abord dans la *Correspondance* de Grimm, puis dans les *Œuvres posthumes du chevalier de Boufflers*; Paris, Louis, 1816, in-18.

Le BOURGEOIS GENTILHOMME, comédie en trois actes d'après Molière, arrangée pour un divertissement de jeunes gens, et adaptée au théâtre du collège de Cambrai; Cambrai, Hurez, 1806, in-12.

Cette pièce est arrangée par M. Alteyrac, professeur au collège de Cambrai, qui en a supprimé tous les rôles de femmes.

Le VOYAGE DE CHAMBORD, ou la Veille de la première représentation du BOURGEOIS GENTILHOMME, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. Desfontaines et Henri Dupin, représentée pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville le 11 juillet 1808; Paris, Fages, 1808, in-8°.

Le BOURGEOIS GENTILHOMME, comédie de Molière, en cinq actes, mise en vers par M^{me} (de Montbrun), avec des divertissements par M. Hullin, représentée sur le théâtre de l'Odéon le 12 février 1814.

LES FOURBERIES DE SCAPIN,

Représentées et imprimées en 1671.

PSEUDOLI FALLACIE, Moliéri comœdia, FOURBERIES DE SCAPIN gallicè dicta, quam à quibusdam ludi litterarii alumni publicè agendam latinè vertit J.-D.-A. Münter, scholæ cellensis corrector; Cellis: typis Schulzianis, 1778, in-8°.

Cette traduction-imitation est en prose, et on y a conservé la division en trois actes de la pièce originale.

Les RUSES, comédie en trois actes d'après Molière, arrangée pour un divertissement de jeunes gens, et adaptée au théâtre du collège de Cambrai; Cambrai, Hurez, 1806, in-12.

Ce sont les *Fourberies de Scapin* arrangées par M. Alteyrac, professeur au collège de Cambrai, qui en a supprimé tous les rôles de femmes.

En fait de travestissements de cette pièce, les *Nouvelles ecclésiastiques* du 7 août 1757 mentionnent une représentation des *Fourberies de Scapin* donnée dans le grand couvent des Capucins de Lyon. « Le rôle de Scapin, héros de la pièce, était rempli avec beaucoup d'intelligence par le P. Joachim, de Lyon, profès et dans les ordres sacrés. Les rôles de femmes étaient exécutés par des capucins habillés d'une manière conforme à leur personnage actuel; et, de cette sorte, ils déposaient à la fois celui de religieux et celui de chrétiens. Leur barbe était un inconvénient; mais on y avait remédié par des bourses de taffetas couleur de rose qui renfermaient précisément la barbe et le menton. »

PSYCHÉ.

Représentée et imprimée en 1671.

RACINE CHEZ CORNEILLE, ou la Lecture de Psyché, comédie en vers en un acte, représentée pour la première fois à Rouen, sur le théâtre des Arts, le 29 juin 1825, par M. Bruleboeuf-Letournan; Paris, Delaforest, 1825, in-8°.

LE MALADE IMAGINAIRE,

Représenté en 1673, imprimé en 1674.

ÉCOLE DE LA POLITIQUE, ou Pantalon reçu ministre.

Parodie politique de la cérémonie de réception du *Malade imaginaire* rapportée dans les *Annales littéraires, ou Correspondance politique, historique, etc.*, par M. de la Barre de Beaumarchais; la Haye, Van Duren, 1741, t. III, p. 117.

LYCIDAS, ou la Feinte Maladie, comédie en trois actes d'après Molière, arrangée pour un divertissement de jeunes gens, et adaptée au théâtre du collège de Cambrai; Cambrai, Hurez, 1806, in-12.

C'est le *Malade imaginaire* arrangé par M. Alteyrac, professeur au collège de Cambrai, qui en a supprimé tous les rôles de femmes.

(1) Dans le *Neues Marionettentheater*, nouveau Théâtre des Marionnettes, d'après les pièces originales italiennes, espagnoles, françaises et allemandes; par Chr. Vargas; Augsburg, Jenisch, 1826, 2 vol. in-8°, on trouve, entre autres pièces, *Arlequin parvenu*, tiré du *Bourgeois gentilhomme*.

III

OEUVRES

COMPLÈTES OU CHOISIES

DE MOLIERE,

AVEC NOTICES OU NOTES.

(Il serait presque aussi difficile que ridicule de donner une liste complète de toutes les réimpressions de Molière qui se sont succédé depuis cent cinquante ans chez nous et à l'étranger. Sans cesse reproduites dans la langue dont elles sont un des chefs-d'œuvre, traduites dans presque toutes les autres, ces immortelles compositions, mille fois réimprimées, le seront mille fois encore. Nous devons donc nous borner à consigner ici les éditions qui renferment un travail littéraire plus ou moins étendu.)

Les OEUVRES DE MONSIEUR DE MOLIERE, revues, corrigées et augmentées; Paris, Thierry, Barbin et Trabouillet, 1682, 8 vol. in-12.

Les deux derniers volumes sont intitulés les *Œuvres posthumes de monsieur de Molière, imprimées pour la première fois en 1682*. Ils renferment: *Don Garcie de Navarre*, *l'Impromptu de Versailles*, *le Festin de Pierre*, *Mélicerte*, les *Amants magnifiques*, la *Comtesse d'Escarbagnas* et le *Malade imaginaire*.

Cette édition, la première complète, a été donnée par la Grange, acteur de la troupe de Molière, et Vinot. En tête du premier volume se trouve une *Préface* renfermant des détails biographiques sur notre auteur; elle a été reproduite par un grand nombre d'éditeurs de ses *Œuvres*.

Les OEUVRES DE MONSIEUR DE MOLIERE, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; Paris, Guignard et Robustel, 1710, 8 vol. in-12.

Cette édition est la première qui, outre la préface de la Grange, renferme la *Vie de Molière*, par Grimarest; la *Critique* attribuée à de Visé, et l'*Addition à la Vie*.

Les OEUVRES DE MONSIEUR DE MOLIERE, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'une nouvelle vie de l'auteur et de la PRINCESSE D'ÉLIDE, toute en vers, telle qu'elle se joue à présent, imprimée pour la première fois; Amsterdam, R. et G. Wetstein, 1725, 4 vol. in-12.

OEUVRES DE MOLIERE, nouvelle édition; Paris, 1734, 6 vol. in-4°.

Cette édition, donnée par Joly, contient un *Avertissement* de lui, et des *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière*, par la Serre, dont le travail fut préféré par l'éditeur à celui de Voltaire.

Le même éditeur en donna, en 1739, une réimpression, Paris, Bordalet, 8 vol. in-12, augmentée de: 1° *Addition à l'Avertissement*; 2° *Extrait d'un livre intitulé Nouvelles Nouvelles*; 3° *Catalogue des critiques*.

OEUVRES DE MOLIERE, nouvelle édition, augmentée de la vie de l'auteur et de remarques historiques et critiques, par M. de Voltaire; Amsterdam et Leipzig, Arkstée et Merkus, 1763, 6 vol. in-12.

OEUVRES DE MOLIERE, avec des remarques grammaticales, des avertissements et des observations sur chaque pièce, par M. Bret; Paris, par la compagnie des libraires associés, 1773, 6 vol. in-8°.

En 1778, Bret en donna une seconde édition, 8 vol. in-12, contenant quelques *Observations* nouvelles. Il en parut en 1786 une autre, 6 volumes in-8°, contenant les additions de la seconde; mais comme les gravures de la première suite de Moreau, qui ornaient également cette troisième édition, commençaient à être usées, des acquéreurs d'exemplaires de l'édition de 1773 firent réimprimer à petit nombre les nouvelles *Observations*, pour les y joindre.

OEUVRES DE MOLIERE, précédées d'un discours préliminaire, de la vie de l'auteur, avec des réflexions sur chacune de ses pièces, par M. Petiot; Paris, Mame, 1812, 6 vol. in-8.

OEUVRES DE MOLIERE, avec un commentaire, un discours préliminaire et une vie de Molière, par M. Auger, de l'Académie française; Paris, Desoer, 1819-1825, 9 vol. in-8°.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE, revues avec soin sur les différentes éditions, précédées d'une notice biographique sur Molière, et d'un tableau chronologique et historique de ses pièces, par P.-R. Auguis; Paris, Froment, 1823, 8 vol. in-18.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE, avec les notes de tous les commentateurs (la vie de Molière, par Voltaire, un supplément, des notices, des notes nouvelles, par Jules Taschereau); Paris, Lheureux, 1823-1824, 8 volumes in-8°.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE, avec les notes de tous les commentateurs (la vie de Molière, par Grimarest; l'histoire de la troupe de Molière, et des notes nouvelles), édition publiée par L. Aimé Martin; Paris, Lefèvre, 1824-1826, 8 vol. in-8°.

Réimprimées, avec quelques changements, 4 vol. in-8°; Paris, Lefèvre, 1836.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE, avec des notices historiques et littéraires, précédées de sa vie, par Voltaire, et de son éloge, par Chamfort; Paris, Sautet, 1825, 6 vol. in-8°.

Les notices qui se trouvent dans cette édition sont composées de fragments de celles des éditions de Petitot, de MM. Auger et Taschereau.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE, avec des notes extraites des meilleurs commentateurs, par J. Simonnin; Paris, Mame et Delaunay-Vallée, 4 vol. in-8°.

OEUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE, avec une notice, par M. L.-B. Picard, de l'Académie française (et l'histoire de la troupe de Molière); Paris, Baudouin frères, 1825-1826, 6 vol. in-8°.

OEUVRES DE MOLIERE, revues avec soin sur toutes les éditions, avec des notes extraites des meilleurs commentateurs, et précédées de notices, par MM. Ch. Nodier et A. Martin; Paris, Bouquin de la Souche, 1825-1830, 4 vol. in-18.

CHOIX DES COMÉDIES DE MOLIERE, suivi de notes, et précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par L.-T. Ventouillac; Londres, S. Low, 1827, 2 vol. in-18.

Vingt-troisième et vingt-quatrième livraisons du *Choix des Classiques français*, publié par le même éditeur.

TABLE DES MATIÈRES

RENFERMÉES

DANS L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE MOLIERE.

PRÉFACE.

LIVRE PREMIER.

Dates. Age.

1622 1 Naissance de Poquelin.

à à Sa famille et son éducation.

1637 15 Il est investi de la survivance de la charge de tapissier-valet-de-chambre du roi.

1637 15 Il entre au collège.

à à Ses condisciples.

1641 19

1641 19 Il suit le roi à Narbonne en qualité de tapissier-valet-de-chambre.

1645 23 Il étudie le droit.

Il se met à la tête d'une troupe de comédiens bourgeois, appelée l'*Illustre Théâtre*.

Il prend le nom de Molière.

Tentatives de sa famille pour l'arracher au théâtre.

Il semble se repentir d'avoir pris ce parti.

Il détourne un jeune homme de l'imiter.

Détails sur la troupe de l'*Illustre Théâtre*.

Naissance d'Armande Béjart, depuis sa femme.

Pages.

1

Dates. Age.

Les troubles de la Régence forcent sa troupe de courir la province.

1646 24

Il fait jouer une tragédie de lui à Bordeaux.

Il donne des représentations très-suivies à Vienne en Dauphiné.

à à Il obtient moins de succès à Nantes.

De retour à Paris, il est bien accueilli par le prince de Conti.

1653 31

Il part pour Lyon avec sa troupe.

Il y fait jouer l'*Etourdi*.

Ses liaisons avec Madeleine Béjart.

Il adresse ses vœux à mademoiselle du Parc, et se voit refuser.

Il est plus heureux avec mademoiselle de Brie.

Mademoiselle du Parc se repent de ses froideurs.

Il va à Avignon.

1654 32

Il quitte cette ville pour aller à Pézenas.

Il propose une inscription pour une fontaine.

Son mot sur sa valise perdue.

Son séjour au château de la Grange des Prés.

Il donne des représentations dans plusieurs petites villes voisines.

Il est surpris par un mari en tendre conversation et saute par une fenêtre.

Le fauteuil de Molière à Pézenas.

Pages.

5

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

6

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

1b.

TABLE DES MATIÈRES.

61

Dates.	Age.		Pages.	Dates.	Age.		Pages.
		Il va à Narbonne.	6			Boursault fait contre lui le <i>Portrait du peintre</i> .	13
		Il se rend ensuite à Montpellier pendant les états. Il y fait jouer le <i>Dépit amoureux</i> .	1b.			Molière assiste sur le théâtre à la représentation de cette satire.	14
		Le prince de Conti veut le prendre pour secrétaire.	1b.			Brutalité du duc de la Feuillade envers Molière.	1b.
		Il refuse. Ses motifs.	1b.			Représentation de l' <i>Impromptu de Versailles</i> .	1b.
1654	32	Il fait jouer plusieurs farces en province.	1b.			Molière eut tort de nommer Boursault dans cette pièce.	1b.
à	à					Beau trait de Boursault envers Boileau.	1b.
1657	35	Il retourne à Lyon.	7			De Villiers et Montfleuri fils répondent à l' <i>Impromptu de Versailles</i> par deux comédies.	1b.
		Il va à Avignon. Il s'y lie avec Mignard.	1b.			Amour du parterre pour Floridor.	1b.
1658	36	Il vient à Rouen.	1b.			Les autres acteurs de l'hôtel de Bourgogne ridiculisés par Molière.	1b.
		Il se rend à Paris et se fait autoriser à y amener sa troupe pour y donner une représentation.	1b.			Portrait de Molière.	15
		Ils jouent devant la famille royale avec succès.	1b.			Il engage Racine à traiter le sujet de la <i>Thébaïde</i> .	1b.
		Origine de l'usage de représenter de petites pièces après les pièces en cinq actes.	1b.			Répartition ridicule des pensions accordées aux hommes de lettres.	1b.
		Sa troupe autorisée à se fixer à Paris, au Petit-Bourbon.	1b.			Montfleuri père accuse Molière d'avoir épousé sa propre fille.	1b.
		Noms de ses camarades.	1b.			Preuve de la fausseté de cette accusation.	1b.
		L' <i>Etourdi</i> et le <i>Dépit amoureux</i> réussissent au Petit-Bourbon.	1b.	1664	42	Louis XIV et la duchesse d'Orléans parrain et marraine du premier enfant de Molière.	1b.
1659	37	Du Croisy, la Grange, Idolet et de l'Epy sont reçus dans sa troupe.	1b.			Réponse du valet de chambre du roi, Bellocq.	16
		— Du Parc et sa femme en sortent pour un an.	1b.			Louis XIV fait asseoir Molière à sa table.	1b.
		Représentation des <i>Précieuses ridicules</i> .	1b.			Représentation du <i>Mariage forcé</i> .	1b.
		Détails sur l'hôtel Rambouillet.	8			Le roi y danse un rôle d'Egyptien.	1b.
		Mot de Ménage à Chapelain sur les <i>Précieuses ridicules</i> .	9			Quelques vers de <i>Britannicus</i> le détournent de cette sorte de divertissements.	1b.
		Exclamation d'un vieillard à la représentation des <i>Précieuses ridicules</i> .	1b.			Lulli tourmenté pour avoir imité le roi.	1b.
		Prix des places doublé.	1b.			Une aventure de Grammont fournit à Molière l'idée d'une scène du <i>Mariage forcé</i> .	1b.
		Effet des <i>Précieuses ridicules</i> .	1b.			Fureur aristotélique des contemporains de Molière.	1b.
1660	38	Représentation de <i>Sganarelle</i> .	1b.			Boileau lui adresse sa satire II.	17
		Fureur d'un mari trompé contre Molière.	10			Invraisemblance d'une anecdote à ce sujet.	1b.
		Innocence du mot <i>cocu</i> au dix-septième siècle.	1b.			Histoire du clavecin de Raisin.	1b.
		Molière obtient la salle du Palais-Royal, par suite de la démolition imprévue de la salle du Petit-Bourbon. Détails de la Grange à ce sujet. Affection des camarades de Molière pour lui.	1b.			Molière se charge de Baron, qui faisait partie de la troupe de Raisin.	1b.
1661	39	Représentation de <i>Don Garcie de Navarre</i> . Causes de son peu de succès.	1b.			Trait de bienfaisance envers Mondorge.	1b.
		Représentation de l' <i>Ecole des maris</i> .	1b.			Envers un pauvre.	1b.
		Représentation des <i>Fâcheux</i> .	1b.			Représentation de la <i>Princesse d'Elide</i> , aux fêtes de l' <i>Ile enchantée</i> .	18
		Détails sur Fouquet, sur sa disgrâce, sur la fête de Vaux.	11			Détails sur les fous de cour.	1b.
		Le roi indique à Molière le caractère du chasseur.	1b.			Représentation des trois premiers actes du <i>Tartufe</i> .	1b.
		Détails sur M. de Soyecourt.	1b.			Cette pièce est défendue indéfiniment.	1b.
		Naïveté de ce grand seigneur.	1b.			Intrigues de mademoiselle Molière avec Lauzun.	1b.
		Les <i>Fâcheux</i> conçus, faits, appris et représentés en quinze jours.	1b.			Molière est instruit de la conduite de sa femme et la lui pardonne.	1b.
		Torts de Chapelle envers Molière au sujet des <i>Fâcheux</i> .	12			Mort de du Parc, dit Gros-René.	1b.
		Molière cherche à combattre le duel.	1b.			Brécourt passe à l'hôtel de Bourgogne.	1b.
		Il promet des remarques sur ses pièces.	1b.			Traduction de <i>Lucrèce</i> par Molière.	1b.
						Perte du manuscrit de cette traduction.	1b.
						<i>Tartufe</i> joué chez Moxsieur et chez le prince de Condé.	1b.
				1665	43	Représentation du <i>Festin de Pierre</i> .	1b.
						Fureur de la cabale.	1b.
						L'édition des <i>Œuvres de Molière</i> de 1682 cartonnée par ordre	19
						Louis XIV accorde le titre de <i>Troupe du roi</i> à la troupe de Molière et la pensionne.	1b.
						Scène causée par la maison du roi.	1b.
						Frayeur de Hubert et de sa femme.	1b.
						Représentation de l' <i>Amour médecin</i> .	1b.
						Guerre de Molière contre les médecins. Ses justes motifs.	1b.
						Portrait des médecins au dix-septième siècle.	20
						Ignorance des médecins de Louis XIV.	1b.
						Molière ne fit pas prendre aux acteurs jouant les rôles des médecins du roi un masque reproduisant leurs traits.	1b.
						Plus tard il chercha à se réconcilier avec les médecins.	1b.
						On l'accuse d'hérésie à cause de ses attaques contre les médecins.	1b.
						Il devient père pour la seconde fois.	1b.
						Nouveaux dérèglements de sa femme.	21
						Ils se séparent volontairement.	1b.
						Molière confie ses chagrins à Chapelle.	1b.
						Les peines d'amour développèrent son génie.	1b.

LIVRE SECOND.

1662	40	Portrait d'Armande Béjart.	1b.
		Molière l'épouse.	1b.
		Position de Molière entre sa femme et ses deux anciennes maîtresses.	1b.
		Il suit Louis XIV en Lorraine.	13
		Le pauvre homme ! du <i>Tartufe</i> est dû au roi.	1b.
		Racine vient demander des conseils à Molière, et est comblé de bienfaits par lui.	1b.
		Représentation de l' <i>Ecole des femmes</i> .	1b.
		Cabale contre Molière.	1b.
1663	41	Stances de Boileau sur l' <i>Ecole des femmes</i> .	1b.
		Représentation de la <i>Critique de l'Ecole des femmes</i> .	1b.
		Taciturnité de Molière et de Corneille.	1b.
		De Visé compose <i>Zélinde</i> contre Molière.	1b.

Dates. Age.	Pages.
Il était d'un caractère complaisant et doux.	22
Il renoue ses liaisons avec mademoiselle de Brie.	Ib.
Portrait de cette actrice.	Ib.
Société intime de Molière.	Ib.
Ses réunions avec Racine, Boileau, la Fontaine et Chapelle.	Ib.
Distractions de la Fontaine.	Ib.
Distractions de Molière.	Ib.
Epigramme contre Chapelain.	Ib.
Docilité de Molière à la critique.	23
Plaisante punition des fautes de langage.	Ib.
Estime de Molière pour le génie de la Fontaine.	Ib.
Discussion au sujet du <i>Joconde</i> de la Fontaine.	Ib.
Molière et l'avocat Fourcroy.	Ib.
Passion de Chapelle pour le vin.	Ib.
Il enivre Boileau, qui lui prêchait la sobriété.	Ib.
Il se vante de mettre également Molière en train.	Ib.
Discussions philosophiques de Chapelle et de Molière.	Ib.
Aventure du Minime.	Ib.
Liaison de Molière avec le docteur Mauvillain.	24
Injuste sévérité de Boileau envers Lulli.	Ib.
Ses rapports avec Lulli.	Ib.
Récit du souper d'Auteuil.	Ib.
Rapports de Molière avec les deux Corneille.	25
Anecdote sur la tragédie de <i>Tite et Bérénice</i> .	Ib.
Mot de Molière sur les inégalités du génie de P. Corneille.	Ib.
Ses rapports avec madame de la Sablière et Ninon de l'Enclos.	Ib.
Il lisait ses ouvrages à mademoiselle de Bussy.	Ib.
Il est recherché par le prince de Condé et par de grands seigneurs.	Ib.
La bonne la Forêt.	26
Il la consulte sur ses ouvrages.	Ib.
Conduite désolante de Racine envers lui.	Ib.
Racine autorise l'hôtel de Bourgogne à jouer son <i>Alexandre</i> , concurrentement avec la troupe de Molière.	Ib.
Racine lui enlève sa meilleure actrice.	Ib.
Mot de Racine à l'occasion du <i>Misanthrope</i> .	Ib.
Réponse de Boileau à Racine au sujet de l' <i>Avare</i> .	Ib.
Mot de Molière à l'occasion des <i>Plaideurs</i> .	Ib.
La conduite de Racine est inexcusable.	Ib.
Cette brouille met fin aux réunions des amis.	Ib.
1666 44 Mort de la reine-mère.	Ib.
Représentation du <i>Misanthrope</i> .	27
Il est faux que cette pièce n'ait pas eu de succès.	Ib.
De Visé devient l'apologiste du <i>Misanthrope</i> .	Ib.
Méprise du public à l'occasion du sonnet d'Oronte.	Ib.
Timante le mystérieux était M. de Saint-Gilles.	Ib.
Original du rôle de Célimène.	Ib.
M. de Montausier peint dans le rôle d'Alceste.	Ib.
Prétendue frayeur de Molière par suite de cette ressemblance.	Ib.
Critique du rôle d'Alceste par J.-J. Rousseau.	Ib.
Critique du même rôle par Fénelon.	28
But de Molière en composant cette pièce.	Ib.
Le duc de Saint-Aignan était le modèle d'Oronte.	Ib.
Molière se refuse à un retranchement demandé par MADAME.	Ib.
Molière et sa femme remplissent les rôles d'Alceste et de Célimène.	Ib.
Représentation du <i>Médecin malgré lui</i> .	Ib.
Sganarelle était le portrait du perruquier l'Amour.	Ib.
Plaisanterie du président Rose.	29
Représentation de <i>Mélicerte</i> et de la <i>Pastorale comique</i> .	Ib.
Mademoiselle Molière donne un soufflet à Baron.	Ib.
Il quitte la troupe de dépit.	Ib.
Représentation du <i>Sicilien</i> .	Ib.
But dans lequel cette pièce fut composée.	Ib.
Indisposition de Molière.	Ib.

LIVRE TROISIÈME.

Dates. Age.	Pages.
1667 45 Persécutions à l'occasion du <i>Tartufe</i> .	29
<i>Scaramouche ermite</i> .	Ib.
Mot du prince de Condé.	30
Le <i>Tartufe</i> approuvé par le légat.	Ib.
Citations d'un pamphlet intitulé <i>Observations sur le Festin de Pierre</i> .	Ib.
Pamphlet du curé de Saint-Barthélemy de Paris contre Molière.	Ib.
Citation d'une réponse aux <i>Observations</i> .	Ib.
La perfidie des ennemis de Molière abuse le roi.	Ib.
La cabale publie un libelle affreux sous le nom de Molière.	31
Le roi lève l'interdiction du <i>Tartufe</i> à certaines conditions.	Ib.
Représentation du <i>Tartufe</i> à la ville.	Ib.
Il est défendu par le parlement.	Ib.
Deux acteurs de la troupe vont solliciter le roi en Flandre.	Ib.
Promesses vagues du prince.	Ib.
Réfutation d'un prétendu mot de Molière contre le premier président.	Ib.
Mandement de l'archevêque de Paris contre le <i>Tartufe</i> .	Ib.
Molière ne se repentit jamais d'avoir fait le <i>Tartufe</i> .	Ib.
Mot de Molière contre le père Maimbourg.	Ib.
L'abbé de Roquette est l'original de <i>Tartufe</i> .	32
Origine de ce mot.	Ib.
Défauts de l'Onuphre de la Bruyère.	Ib.
Grève-cœur de mademoiselle Molière à la première représentation du <i>Tartufe</i> .	33
Désespoir de Molière quand ses vers étaient mal débités.	Ib.
Histoire de l'acteur Beauval et de sa femme.	Ib.
Mot de Molière sur Beauval.	Ib.
Lettre sur la comédie de l' <i>Imposteur</i> .	Ib.
Cette défense ne peut être que de Molière.	Ib.
1668 46 Représentation d' <i>Amphitryon</i> .	34
Mot de Molière sur cette pièce.	Ib.
L'indécence du sujet d' <i>Amphitryon</i> ne choque pas les censeurs pudibonds du <i>Tartufe</i> .	Ib.
Cette fable est empruntée aux Indiens.	Ib.
Toutes les littératures comptent un <i>Amphitryon</i> .	Ib.
Représentation de <i>George Dandin</i> .	Ib.
Riccoboni et J.-J. Rousseau condamnent cette pièce.	Ib.
Examen de leurs opinions.	35
Anecdote sur un Dandin.	Ib.
Représentation de l' <i>Avare</i> .	Ib.
Ce n'est pas la nouveauté d'une pièce en prose qui en compromet le succès.	Ib.
Jugement de Fénelon sur le style de Molière.	Ib.
Réflexions sur le style de Molière.	Ib.
Il est faux que Molière ait pensé à versifier l' <i>Avare</i> .	36
Déclamations de Rousseau contre cet ouvrage.	Ib.
Réponse de Marmontel.	Ib.
L' <i>Avare</i> traduit en anglais.	Ib.
Mot d'un avare sur cette pièce.	Ib.
Molière y fait allusion à sa toux et à une infirmité récente de Béjart cadet.	Ib.
Aventure de ce dernier acteur.	Ib.
1669 47 Reprise du <i>Tartufe</i> .	Ib.
Changements subis par cette pièce.	Ib.
On lui oppose la <i>Femme juge et partie</i> .	37
La <i>Critique du Tartufe</i> .	Ib.
Jugement de Bourdaloue contre Molière.	Ib.
Jugement de Bossuet.	Ib.
Réponse de M. Lemercier à ces arrêts.	Ib.
Représentation de <i>M. de Pourceaugnac</i> .	Ib.

Dates. Age.	Pages.
Anecdote qui fournit à Molière l'idée de cette pièce.	57
<i>La Gloire du Val-de-Grâce.</i>	58
Molière y plaide la cause de Mignard auprès de Colbert.	<i>Ib.</i>
Une femme fait la critique de ce poème.	<i>Ib.</i>
Aventure d'un médecin et de la femme d'un barbier.	<i>Ib.</i>
1670 48 Publication d' <i>Elomire hypocondre</i> .	<i>Ib.</i>
Changements survenus dans la troupe à Pâques 1760. — Retraite de Béjart cadet. — Constitution de la première pension de retraite. — Retour de Baron. — Engagement de Beauval et de sa femme.	<i>Ib.</i>
Le roi propose à Molière le sujet des <i>Amants magnifiques</i> .	<i>Ib.</i>
Représentation des <i>Amants magnifiques</i> .	<i>Ib.</i>
Sur l'astrologie judiciaire.	<i>Ib.</i>
Il est faux que Molière ait fait allusion dans ses <i>Amants magnifiques</i> à l'amour de MADemoiselle pour Lauzun.	39
Déclins de Benserade pour Molière.	<i>Ib.</i>
Vengeance de Molière.	<i>Ib.</i>
Représentation du <i>Bourgeois gentilhomme</i> .	<i>Ib.</i>
Cabale des courtisans de Louis XIV contre cette pièce	40
Palinodie subite de ces censeurs.	<i>Ib.</i>
La <i>Bérénice</i> de P. Corneille attira dans le même temps des spectateurs nombreux au théâtre du Palais-Royal.	<i>Ib.</i>
La mystification de M. Jourdain justifiée par celles de l'abbé de Saint-Martin et de Poinset.	<i>Ib.</i>
Molière n'eut point en vue Rohaut en composant le rôle du maître de philosophie.	<i>Ib.</i>
Mot du roi sur mademoiselle Beauval.	41
Retour de Scaramouche à Paris.	<i>Ib.</i>
Sa mésaventure.	<i>Ib.</i>
Aventure de Molière jouant Sancho.	<i>Ib.</i>
1671 49 Représentation de <i>Psyché</i> à la cour.	<i>Ib.</i>
Association de Molière, de Corneille et de Quinault.	<i>Ib.</i>
Réparations à la salle du Palais-Royal et grands préparatifs pour la représentation de <i>Psyché</i> à la ville.	<i>Ib.</i>
Intrigue de Baron et de mademoiselle Molière	42
Bonnes fortunes de Baron.	<i>Ib.</i>
Représentation des <i>Fourberies de Scapin</i> .	<i>Ib.</i>
Représentation de la <i>Comtesse d'Escarbagnas</i> .	<i>Ib.</i>
Anecdote concernant Ninon et M. de Villarsceaux.	<i>Ib.</i>
1672 50 Représentation des <i>Femmes savantes</i> .	43
Cotin et Ménage joués dans cette pièce.	<i>Ib.</i>
Motifs de cette vengeance.	<i>Ib.</i>
Molière cherche cependant à donner le change au public.	44
Conduite adroite de Ménage.	<i>Ib.</i>
Désespoir de Cotin.	<i>Ib.</i>
Il mourut oublié.	<i>Ib.</i>
Il est faux qu'il soit mort de chagrin.	<i>Ib.</i>
On essaye en vain de faire renoncer Molière au théâtre.	<i>Ib.</i>
L'Académie française lui offre une place à ce prix.	<i>Ib.</i>
Réconcilié avec sa femme, il est père pour la troisième fois.	<i>Ib.</i>
Il perd cet enfant.	<i>Ib.</i>
Mort de Madeleine Béjart.	<i>Ib.</i>
La santé de Molière s'altère chaque jour.	<i>Ib.</i>
Représentation du <i>Malade imaginaire</i> .	<i>Ib.</i>
Le parterre est choqué de l'inconvenance d'une plaisanterie.	<i>Ib.</i>
Changement simple et heureux.	<i>Ib.</i>
Prétendue origine du nom de l'apothicaire (<i>M. Fleurant</i>).	<i>Ib.</i>
Molière, quoique malade, s'obstine à jouer le jour de la quatrième représentation.	45
Il est pris d'une convulsion sur la scène.	<i>Ib.</i>
Il fait en vain demander un prêtre.	<i>Ib.</i>
Mourut entre les bras de deux religieuses.	<i>Ib.</i>

LIVRE QUATRIÈME.

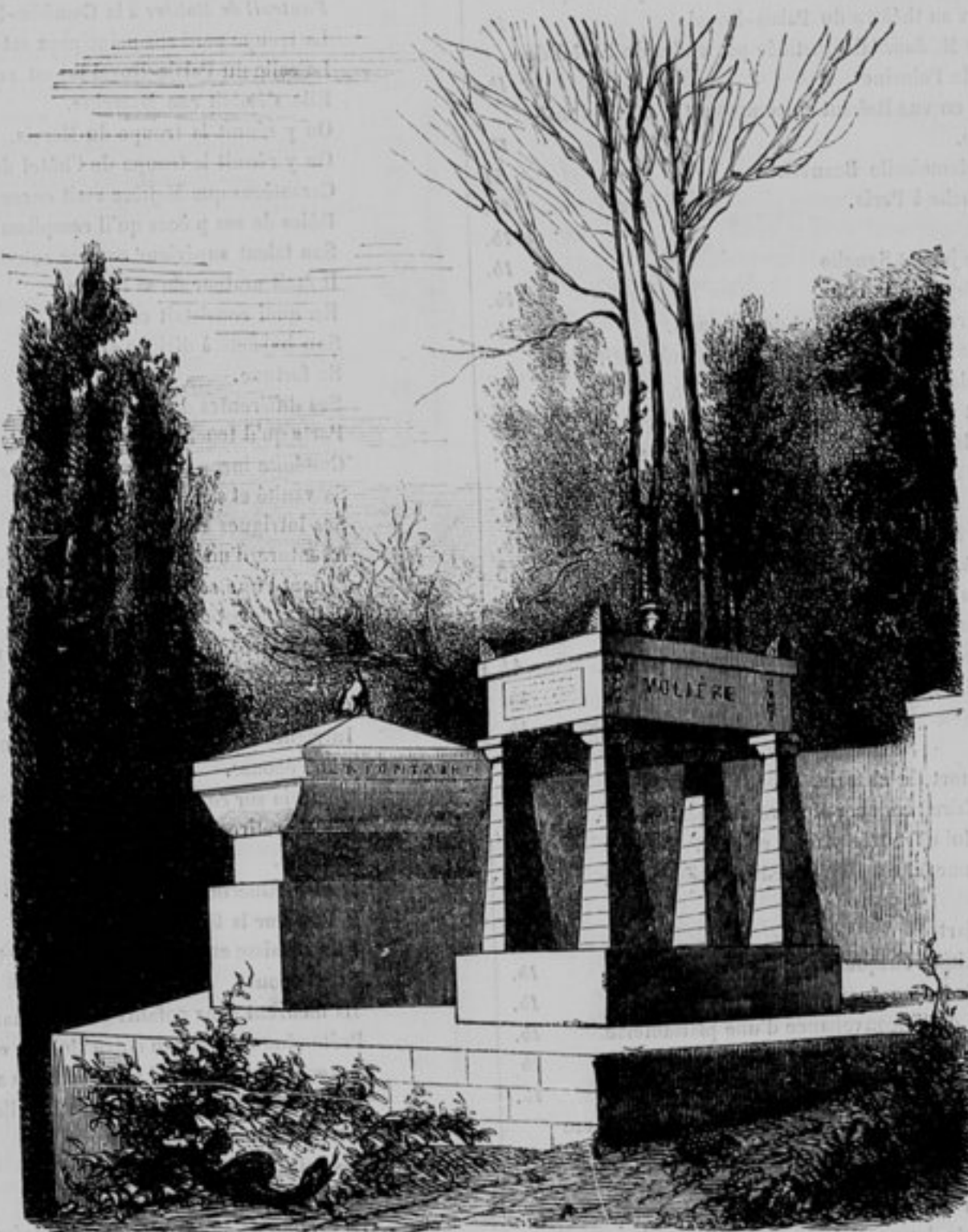
Dates. Age.	Pages.
L'archevêque de Paris s'oppose à l'enterrement de Molière.	45
Epigramme de Chapelle à ce sujet.	<i>Ib.</i>
Mademoiselle Molière va se jeter aux pieds du roi.	<i>Ib.</i>
Quelques phrases inconvenantes la font recevoir froidement.	<i>Ib.</i>
Louis XIV fait secrètement lever la défense d'inhumation.	<i>Ib.</i>
Rassemblement hostile le jour de l'enterrement.	<i>Ib.</i>
Mademoiselle Molière apaise le peuple en lui jetant de l'argent.	<i>Ib.</i>
Un cortège nombreux accompagne au cimetière le corps, qui n'est pas présenté à l'église.	<i>Ib.</i>
Épithaphe de Molière par la Fontaine.	<i>Ib.</i>
Désespoir de Chapelle à la mort de Molière.	<i>Ib.</i>
Réponse ridicule du docteur Malouin.	<i>Ib.</i>
Le théâtre de Molière ferme pendant six jours.	46
<i>Fauteuil de Molière</i> à la Comédie-Française.	<i>Ib.</i>
La troupe perd ses principaux acteurs.	<i>Ib.</i>
La salle du Palais-Royal lui est retirée.	<i>Ib.</i>
Elle s'établit rue Mazarine.	<i>Ib.</i>
On y réunit la troupe du Marais.	<i>Ib.</i>
On y réunit la troupe de l'hôtel de Bourgogne.	<i>Ib.</i>
Caractères que Molière avait encore à traiter.	<i>Ib.</i>
Rôles de ses pièces qu'il remplissait.	<i>Ib.</i>
Son talent supérieur comme acteur.	<i>Ib.</i>
Il était orateur de sa troupe.	<i>Ib.</i>
En quoi consistait cet emploi.	<i>Ib.</i>
Son habileté à diriger sa troupe.	<i>Ib.</i>
Sa fortune.	<i>Ib.</i>
Ses différentes demeures à Paris.	<i>Ib.</i>
Parts qu'il touchait dans les recettes de la troupe.	47
Conduite inconvenante de sa veuve.	<i>Ib.</i>
Sa vanité et sa feinte douleur.	<i>Ib.</i>
Ses intrigues avec du Boulay.	<i>Ib.</i>
Aventure d'un président de Grenoble et de deux intrigantes, dont l'une se faisait passer pour mademoiselle Molière.	<i>Ib.</i>
Cette ruse est découverte.	<i>Ib.</i>
Le président et les deux intrigantes mis en jugement et condamnés.	<i>Ib.</i>
On fait allusion à cette aventure dans plusieurs ouvrages.	<i>Ib.</i>
Intrigues de mademoiselle Molière et de Guérin.	48
Elle l'épouse.	<i>Ib.</i>
Quatrain sur ce mariage.	<i>Ib.</i>
Elle se retire du théâtre.	<i>Ib.</i>
Sa mort.	<i>Ib.</i>
Mort de Guérin.	<i>Ib.</i>
Détails sur la fille de Molière.	<i>Ib.</i>
Elle se laisse enlever par M. de Montalant.	<i>Ib.</i>
Elle l'épouse.	<i>Ib.</i>
Ils meurent sans enfants de leur mariage.	<i>Ib.</i>
Prétendue convention entre Molière et l'Académie.	<i>Ib.</i>
Auteurs comiques qui ne furent pas académiciens.	<i>Ib.</i>
Le buste de Molière placé dans la salle de l'Académie.	<i>Ib.</i>
Son éloge mis au concours.	49
Ses collatéraux.	<i>Ib.</i>
Le nom de Poquelin est éteint.	<i>Ib.</i>
La <i>Section de Molière et de la Fontaine</i> ordonne l'exhumation de leurs restes.	<i>Ib.</i>
Il est probable qu'on ne retira les cendres ni de l'un ni de l'autre.	<i>Ib.</i>
Les ossements exhumés restent dans l'abandon.	<i>Ib.</i>
On les dépose au Musée des monuments français.	<i>Ib.</i>
On les transporte au cimetière du Père-la-Chaise.	<i>Ib.</i>
Proposition de Lekain, en 1773, pour l'érection d'une statue de Molière. — Insuccès de ce projet.	<i>Ib.</i>
Ouverture d'une souscription en 1818 pour l'érection d'un monument. — Nouvelle tentative également vaine en 1829.	<i>Ib.</i>

	Pages.
Reprise vainement en 1836, cette même idée est accueillie en 1838. — Nomination d'une commission. — Délibérations du conseil municipal de Paris; votes des Chambres.	50
Molière est accusé de plagiat par les Italiens.	ib.
Il a imité nos vieux auteurs.	ib.
Il est critiqué par M. Schlegel.	ib.
Réfutation des critiques de Boileau contre lui.	ib.
Réponse de Boileau à Louis XIV sur le génie de Molière.	ib.
Influence de Molière sur son siècle.	ib.

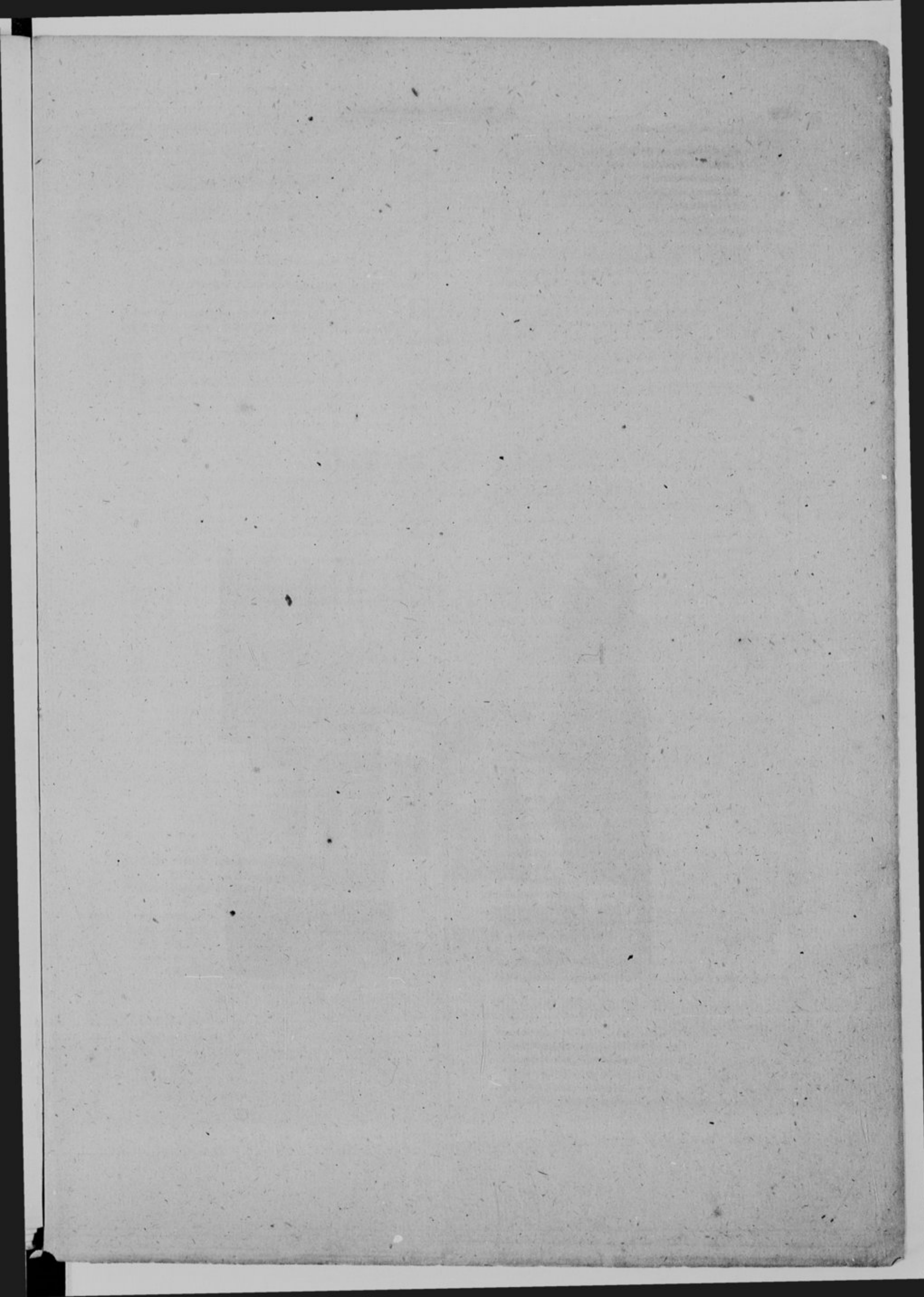
BIBLIOGRAPHIE DE MOLIERE.

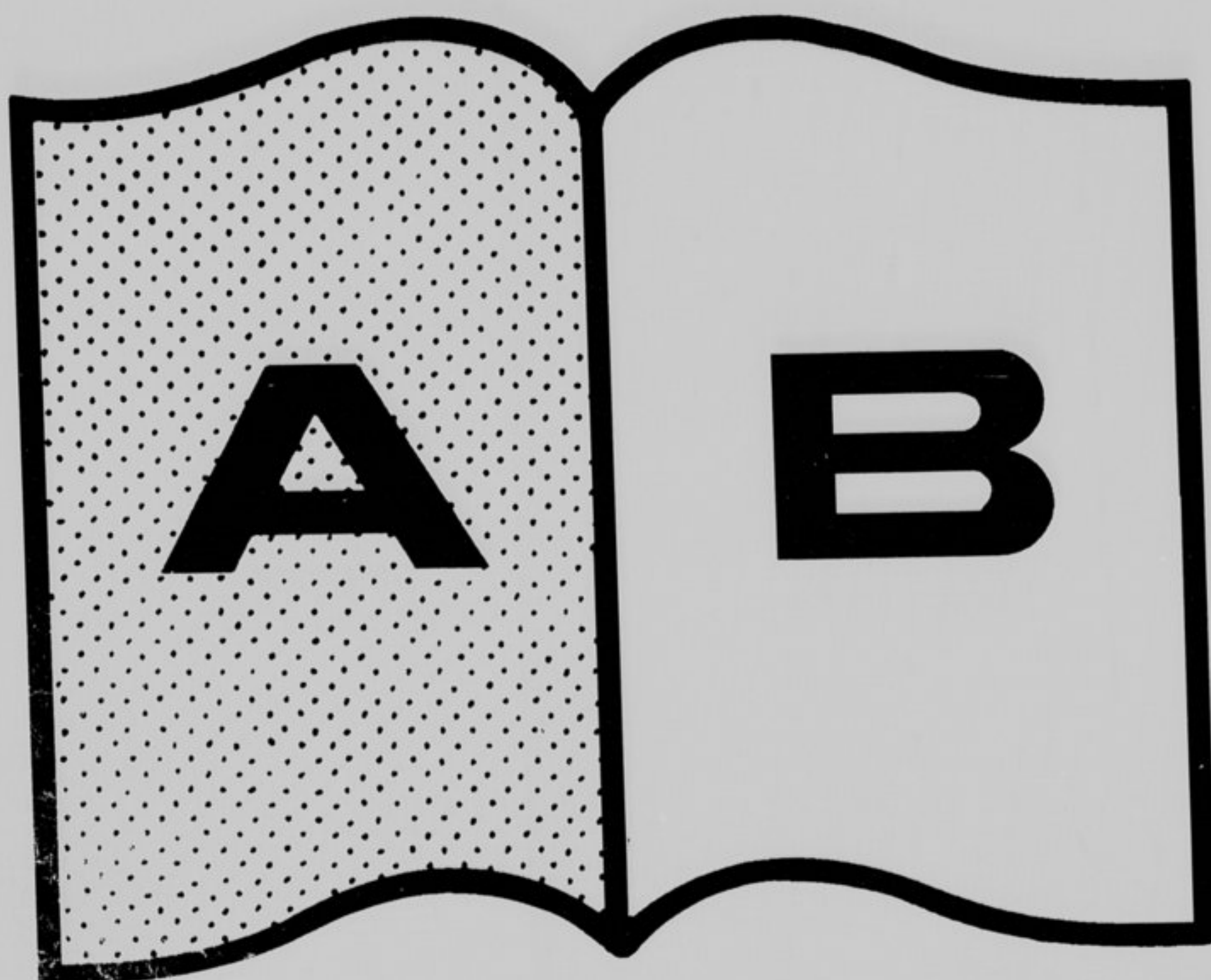
	Pages.
I. — Ouvrages relatifs à sa personne.	51
II. — — à ses écrits.	54
III. Editions de ses œuvres, avec travaux littéraires.	59

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



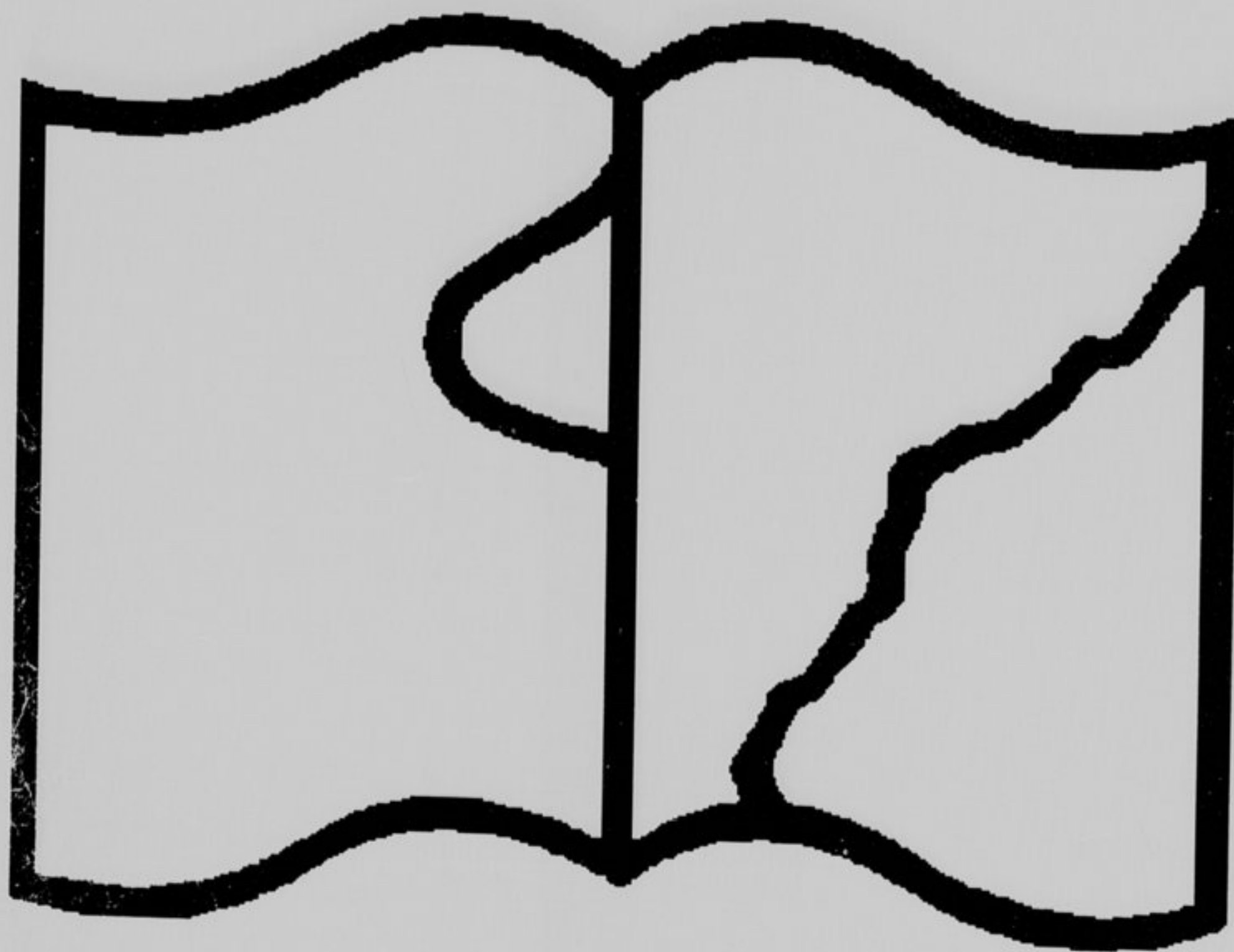
C'est là que deux tombeaux voisins, dont les noms qu'ils portent sont le plus bel ornement... — PAGE 49.





Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14



Texte détérioré - reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

1646 à 1653

24 à 31

Il va à .

1654

32

Il quitte cette ville pour aller à .

1654

32

Il propose une inscription pour une fontaine.

1654

32

Son mot sur sa valise perdue.

1654

32

Son séjour au château de la Grange des Prés.

1654

32

Il donne des représentations dans plusieurs petites villes voisines.

1654

32

Il est surpris par un mari en tendre conversation et saute par une fenêtre.

1654

32

Le fauteuil de Molière à .

1654

32

Il va à .

1654

32

Il se rend ensuite à pendant les états. Il y fait jouer le *Dépit amoureux*.

1654

32

Le prince de Conti veut le prendre pour secrétaire.

1654

32

Il refuse. Ses motifs.

1654 à 1657

32 à 35

Il fait jouer plusieurs farces en province.

1654 à 1657

32 à 35

Il retourne à .

1654 à 1657

32 à 35

Il va à . Il s'y lie avec Mignard.

1058

36

Il vient à .

1058

36

Il se rend à et se fait autoriser à y amener sa troupe pour y donner une représentation.

1058

36

Ils jouent devant la famille royale avec succès.

1058

36

Origine de l'usage de représenter de petites pièces après les pièces en cinq actes.

1058

36

Sa troupe autorisée à se fixer à , au Petit-Bourbon.

1058

36

Noms de ses camarades.

1058

36

L'Etourdi et elle Dépit amoureux réussissent au Petit-Bourbon.

1059

37

Du Croisy, la Grange, Idolet et de l'Epy sont reçus dans sa troupe. - Du Parc et sa femme en sortent pour un an.

1059

37

Représentation des Précieuses ridicules.

1059

37

Détails sur l'hôtel Rambouillet.

1059

37

Mot de Ménage à Chapelain sur les *Précieuses ridicules*.

1059

37

Exclamation d'un vieillard à la représentation des *Précieuses ridicules*.

1059

37

Prix des places doublé.

1059

37

Effet des *Précieuses ridicules*.

1660

38

Représentation de *Sganarelle*.

1660

38

Fureur d'un mari trompé contre Molière.

1660

38

Innocence du mot *cocu* au dix-septième siècle.

1660

38

Molière obtient la salle du Palais-Royal, par suite de la démolition imprévue de la salle du Petit-Bourbon. Détails de la Grange à ce sujet. Affection des camarades de Molière pour lui.

1661

39

Représentation de *Don Garcie de Navarre*. Causes de son peu de succès.

1661

39

Représentation de l'*Ecole des maris*.

1661

39

Représentation des *Fâcheux*.

1661

39

Détails sur Fouquet, sur sa disgrâce, sur la fête de Vaux.

1661

39

Le roi indique à Molière le caractère du chasseur.

1661

39

Détails sur M. de Soyecourt.

1661

39

Naïveté de ce grand seigneur.

1661

39

Les *Fâcheux* conçus, faits, appris et représentés en quinze jours.

1661

39

Torts de Chapelle envers Molière au sujet des *Fâcheux*.

1661

39

Molière cherche à combattre le duel.

1661

39

Il promet des remarques sur ses pièces.

LIVRE SECOND.

1662

40

Portrait d'Armande Béjart.

1662

40

Molière l'épouse.

1662

40

Position de Molière entre sa femme et ses deux anciennes maîtresses.

1662

40

Il suit Louis XIV en Lorraine.

1662

40

Le pauvre homme! du *Tartufe* est dû au roi.

1662

40

Racine vient demander des conseils à Molière, et est comblé de bienfaits par lui.

1662

40

Représentation de l'*Ecole des femmes*.

1662

40

Cabale contre Molière.

1663

41

Stances de Boileau sur l'*Ecole des femmes*.

1663

41

Représentation de la *Critique de l'Ecole des femmes*.

1663

41

Taciturnité de Molière et de Corneille.

1663

41

De Visé compose *Zélinde* contre Molière.

1663

41

Boursault fait contre Un le *Portrait du peintre*.

1663

41

Molière assiste sur le théâtre à la représentation de cette satire.

1663

41

Brutalité du duc de la Feuillade envers Molière.

1663

41

Représentation de l'*Impromptu de Versailles*.

1663

41

Molière eut tort de nommer Boursault dans cette pièce.

1663

41

Beau trait de Boursault envers Boileau.

1663

41

De Villiers et Montfleuri fils répondent à l'*Impromptu de* par deux comédies.

1663

41

Amour du parterre pour Floridor.

1663

41

Les autres acteurs de l'hôtel de ridiculisés par Molière.

1663

41

Portrait de Molière.

1663

41

Il engage Racine à traiter le sujet de la *Thébaïde*.

1663

41

Répartition ridicule des pensions accordées aux hommes de lettres.

1663

41

Montfleuri père accuse Molière d'avoir épousé sa propre fille.

1663

41

Preuve de la fausseté de cette accusation.

1664

42

Louis XIV et la duchesse d' parrain et marraine du premier enfant de Molière.

1664

42

Réponse du valet de chambre du roi, Bellocq.

1664

42

Louis XIV fait asseoir Molière à sa table.

1664

42

Représentation du *Mariage forcé*.

1664

42

Le roi y danse un rôle d'Egyptien.

1664

42

Quelques vers de Britannicus le détournent de cette sorte de divertissements.

1664

42

Lulli tourmenté pour avoir imité le roi.

1664

42

Une aventure de Grammont fournit à Molière l'idée d'une scène du *Mariage forcé*.

1664

42

Fureur aristotélique des contemporains de Molière.

1664

42

Boileau lui adresse sa satire II.

1664

42

Invraisemblance d'une anecdote à ce sujet.

1664

42

Histoire du clavecin de Raisin.

1664

42

Molière se charge de Baron, qui faisait partie de la troupe de Raisin.

1664

42

Trait de bienfaisance envers Mondorge.

1664

42

Envers un pauvre.

1664

42

Représentation de la *Princesse d'Elide*, aux fêtes de l'*Ile enchantée*.

1664

42

Détails sur les fous de cour.

1664

42

Représentation des trois premiers actes du *Tartufe*.

1664

42

Cette pièce est défendue indéfiniment.

1664

42

Intrigues de mademoiselle Molière avec Lauzun.

1664

42

Molière est instruit de la conduite de sa femme et la lui pardonne.

1664

42

Mort de du Parc, dit Gros-René.

1664

42

Brécourt passe à l'hôtel de . Traduction de *Lucrèce* par Molière.

1664

42

Perte du manuscrit de cette traduction.

1664

42

Tartufe joué chez MONSIEUR et chez le prince de Condé.

1665

43

Représentation du *Festin de Pierre*.

1665

43

Fureur de la cabale.

1665

43

L'édition des OEuvres de Molière de 1682 cartonnée par ordre

1665

43

Louis XIV accorde le titre de *Troupe du roi* à la troupe de Molière et la pensionne.

1665

43

Scène causée par la maison du roi.

1665

43

Frayeur de Hubert et de sa femme.

1665

43

Représentation de l'*Amour médecin*.

1665

43

Guerre de Molière contre les médecins. Ses justes motifs.

1665

43

Portrait des médecins au dix-septième siècle.

1665

43

Ignorance des médecins de Louis XIV.

1665

43

Molière ne fit pas prendre aux acteurs jouant les rôles des médecins du roi un masque reproduisant leurs traits.

1665

43

Plus tard il chercha à se réconcilier avec les médecins.

1665

43

On l'accuse d'hérésie à cause de ses attaques contre les médecins.

1665

43

Il devient père pour la seconde fois.

1665

43

Nouveaux dérèglements de sa femme.

1665

43

Ils se séparent volontairement.

1665

43

Molière confie ses chagrins à Chapelle.

1665

43

Les peines d'amour développèrent son génie.

1665

43

Il était d'un caractère complaisant et doux.

1665

43

Il renoue ses liaisons avec mademoiselle de Brie.

1665

43

Portrait de cette actrice.

1665

43

Société intime de Molière.

1665

43

Ses réunions avec Racine, Boileau, la Fontaine et Chapelle.

1665

43

Distractions de la Fontaine.

1665

43

Distractions de Molière.

1665

43

Epigramme contre Chapelain.

1665

43

Docilité de Molière à la critiqué.

1665

43

Plaisante punition des fautes de langage.

1665

43

Estime de Molière pour le génie de la Fontaine.

1665

43

Discussion au sujet du Joconde de la Fontaine.

1665

43

Molière et l'avocat Fourcroy.

1665

43

Passion de Chapelle pour le vin.

1665

43

Il enivre Boileau, qui lui prêchait la sobriété.

1665

43

Il se vante de mettre également Molière en train.

1665

43

Discussions philosophiques de Chapelle et de Molière.

1665

43

Aventure du Minime.

1665

43

Liaison de Molière avec le docteur Mauvillain.

1665

43

Injuste sévérité de Boileau envers Lulli.

1665

43

Ses rapports avec Lulli.

1665

43

Récit du souper d'Auteuil.

1665

43

Rapports de Molière avec les deux Corneille.

1665

43

Anecdote sur la tragédie de *Tite et Bérénice*.

1665

43

Mot de Molière sur les inégalités du génie de P. Corneille.

1665

43

Ses rapports avec madame de la Sablière et Ninon de l'Enclos.

1665

43

Il lisait ses ouvrages à mademoiselle de Bussy.

1665

43

Il est recherché par le prince de Condé et par de grands seigneurs.

1665

43

La bonne la Forêt.

1665

43

Il la consulte sur ses ouvrages.

1665

43

Conduite désolante de Racine envers lui.

1665

43

Racine autorise l'hôtel de à jouer son *Alexandre*, concurremment avec la troupe de Molière.

1665

43

Racine lui enlève sa meilleure actrice.

1665

43

Mot de Racine à l'occasion du *Misanthrope*.

1665

43

Réponse de Boileau à Racine au sujet de l'*Avare*.

1665

43

Mot de Molière à l'occasion des *Plaideurs*.

1665

43

La conduite de Racine est inexcusable.

1665

43

Cette brouille met fin aux réunions des amis.

1666

44

Mort de la reine-mère.

1666

44

Représentation du *Misanthrope*.

1666

44

Il est faux que cette pièce n'ait pas eu de succès.

1666

44

De Visé devient l'apologiste du *Misanthrope*.

1666

44

Méprise du public à l'occasion du sonnet d'Oronte.

1666

44

Timante le mystérieux était M. de Saint-Gilles.

1666

44

Original du rôle de Célimène.

1666

44

M. de Montausier peint dans le rôle d'Alceste.

1666

44

Prétendue frayeur de Molière par suite de cette ressemblance.

1666

44

Critique du rôle d'Alceste par J.-J. Rousseau.

1666

44

Critique du même rôle par Fénelon.

1666

44

But de Molière en composant cette pièce.

1666

44

Le duc de Saint-Aignan était le modèle d'Oronte.

1666

44

Molière se refuse à un retranchement demandé par MADAME.

1666

44

Molière et sa femme remplissent les rôles d'Alceste et de Célimène.

1666

44

Représentation du *Médecin malgré lui*.

1666

44

Sgnanarelle était le portrait du perruquier l'Amour.

1666

44

Plaisanterie du président Rose.

1666

44

Représentation de *Mélicerte* et de la *Pastorale comique*.

1666

44

Mademoiselle Molière donne un soufflet à Baron.

1666

44

Il quitte la troupe de dépit.

1666

44

Représentation du *Sicilien*.

1666

44

But dans lequel cette pièce fut composée.

1666

44

Indisposition de Molière.

LIVRE TROISIÈME.

1667

45

Persécutions à l'occasion au *Tartufe*.

1667

45

Scaramouche ermite.

1667

45

Mot du prince de Condé.

1667

45

Le *Tartufe* approuvé par le légat.

1667

45

Citations d'un pamphlet intitulé *Observations sur le Festin de Pierre*.

1667

45

Pamphlet du curé de Saint-Barthélemy de contre Molière.

1667

45

Citation d'une réponse aux *Observations*.

1667

45

La perfidie des ennemis de Molière abuse le roi.

1667

45

La cabale publie un libelle affreux sous le nom de Molière.

1667

45

Le roi lève l'interdiction du *Tartufe* à certaines conditions.

1667

45

Représentation du *Tartufe* à la ville.

1667

45

Il est défendu par le parlement.

1667

45

Deux acteurs de la troupe vont solliciter le roi en .

1667

45

Promesses vagues du prince.

1667

45

Réfutation d'un prétendu mot de Molière contre le premier président.

1667

45

Mandement de l'archevêque de contre le *Tartufe*.

1667

45

Molière ne se repentit jamais d'avoir fait le *Tartufe*.

1667

45

Mot de Molière contre le père Maimbourg.

1667

45

L'abbé de Roquette est l'original de Tartufe.

1667

45

Origine de ce mot.

1667

45

Défauts de l'Onuphre de la Bruyère.

1667

45

Crève-cœur de mademoiselle Molière à la première représentation du *Tartufe*.

1667

45

Désespoir de Molière quand ses vers étaient mal débités.

1667

45

Histoire de l'acteur Beauval et de sa femme.

1667

45

Mot de Molière sur Beauval.

1667

45

Lettre sur la comédie de l'*Imposteur*.

1667

45

Cette défense ne peut être que de Molière.

1668

46

Représentation d'*Amphitryon*.

1668

46

Mot de Molière sur cette pièce.

1668

46

L'indécence du sujet d'*Amphitryon* ne choque pas les censeurs pudibonds du *Tartufe*.

1668

46

Cette fable est empruntée aux Indiens.

1668

46

Toutes les littératures comptent un *Amphitryon*.

1668

46

Représentation de *George Dandin*.

1668

46

Riccoboni et J.-J. Rousseau condamnent cette pièce.

1668

46

Examen de leurs opinions.

1668

46

Anecdote sur un Dandin.

1668

46

Représentation de l'*Avare*.

1668

46

Ce n'est pas la nouveauté d'une pièce en prose qui en compromet le succès.

1668

46

Jugement de Fénelon sur le style de Molière.

1668

46

Réflexions sur le style de Molière.

1668

46

Il est faux que Molière ait pensé à versifier l'*Avare*.

1668

46

Déclamations de Rousseau contre cet ouvrage.

1668

46

Réponse de Marmontel.

1668

46

L'*Avare* traduit en anglais.

1668

46

Mot d'un avare sur cette pièce.
1668
46
Molière y fait allusion à sa toux et à une infirmité récente de Béjart cadet.
1668
46
Aventure de ce dernier acteur.
1669
47
Reprise du *Tartufe*.
1669
47
Changements subis par cette pièce.
1669
47
On lui oppose la *Femme juge et partie*.
1669
47
La *Critique du Tartufe*.
1669
47
Jugement de Bourdaloue contre Molière.
1669
47
Jugement de Bossuet.
1669
47
Réponse de M. Lemercier à ces arrêts.
1669
47
Représentation de *M. de Pourceaugnac*.
1669
47
Anecdote qui fournit à Molière l'idée de cette pièce.
1669
47
La *Gloire du Val-de-Grâce*.
1669
47
Molière y plaide la cause de Mignard auprès de Colbert.
1669
47
Une femme lait la critique de ce poème.
1669
47
Aventure d'un médecin et de la femme d'un barbier.
1670
48
Publication d'Elomire hypocondre.
1670
48
Changements survenus dans la troupe à Pâques 1760. - Retraite de Béjart cadet. - Constitution de la première pension de retraite. - Retour de Baron. - Engagement de Beauval et de sa femme.
1670
48
Le roi propose à Molière le sujet des *Amants magnifiques*.
1670
48
Représentation des *Amants magnifiques*.
1670
48
Sur l'astrologie judiciaire.
1670
48
Il est faux que Molière ait fait allusion dans ses *Amants magnifiques* à l'amour de MADEMOISELLE pour Lauzun.
1670
48
Dédains de Benserade pour Molière.
1670
48
Vengeance de Molière.
1670
48
Représentation du *Bourgeois gentilhomme*.
1670
48
Cabale des courtisans de Louis XIV contre cette pièce
1670
48
Palinodie subite de ces censeurs.
1670
48
La *Bérénice* de P. Corneille attira dans le même temps des spectateurs nombreux au théâtre du Palais-Royal.

1670

48

La mystification de M. Jourdain justifiée par celles de l'abbé de Saint-Martin et de Poinset.

1670

48

Molière n'eut point en vue Rohaut en composant le rôle du maître de philosophie.

1670

48

Mot du roi sur mademoiselle Beauval.

1670

48

Retour de Scaramouche à Paris.

1670

48

Sa mésaventure.

1670

48

Aventure de Molière jouant Sancho.

1671

49

Représentation de *Psyché* à la cour.

1671

49

Association de Molière, de Corneille et de Quinault.

1671

49

Réparations à la salle du Palais-Royal et grands préparatifs pour la représentation de *Psyché* à la ville.

1671

49

Intrigue de Baron et de mademoiselle Molière

1671

49

Bonnes fortunes de Baron.

1671

49

Représentation des *Fourberies de Scapin*.

1671

49

Représentation de la *Comtesse d'Escarbagnas*.

1671

49

Anecdote concernant Ninon et M. de Villarceaux.

1672

50

Représentation des *Femmes savantes*.

1672

50

Cotin et Ménage joués dans cette pièce.

1672

50

Motifs de cette vengeance.

1672

50

Molière cherche cependant à donner le change au public.

1672

50

Conduite adroite de Ménage.

1672

50

Désespoir de Cotin.

1672

50

Il mourut oublié.

1672

50

Il est faux qu'il soit mort de chagrin.

1672

50

On essaye en vain de faire renoncer Molière au théâtre.

1672

50

L'Académie française lui offre une place à ce prix.

1672

50

Réconcilié avec sa femme, il est père pour la troisième fois.

1672

50

Il perd cet enfant.

1672

50

Mort de Madeleine Béjart.

1672

50

La santé de Molière s'altère chaque jour.

1672

50

Représentation du *Malade imaginaire*.

1672

50

Le parterre est choqué de l'inconvenance d'une plaisanterie.

1672

50

Changement simple et heureux.

1672

50

Prétendue origine du nom de l'apothicaire (*M. Fleurant*).

1672

50

Molière, quoique malade, s'obstine à jouer le jour de la quatrième représentation.

1672

50

Il est pris d'une convulsion sur la scène.

1672

50

Il fait en vain demander un prêtre.

1672

50

[...] entre les bras de deux religieuses.

LIVRE QUATRIÈME.

L'archevêque de s'oppose à l'enterrement de Molière.

Epigramme de Chapelle à ce sujet.

Mademoiselle Molière va se jeter aux pieds du roi.

Quelques phrases inconvenantes la font recevoir froidement.

Louis XIV fait secrètement lever la défense d'inhumation.

Rassemblement hostile le jour de l'enterrement.

Mademoiselle Molière apaise le peuple en lui jetant de l'argent.

Un cortège nombreux accompagne au cimetière le corps, qui n'est pas présenté à l'église.

Epitaphe de Molière par la Fontaine.

Désespoir de Chapelle à la mort de Molière.

Réponse ridicule du docteur Malouin.

Le théâtre de Molière ferme pendant six jours.

Fauteuil de Molière à la Comédie-Française.

La troupe perd ses principaux acteurs.

La salle du Palais-Royal lui est retirée.

Elle s'établit rue Mazarine.

On y réunit la troupe du Marais.

On y réunit la troupe de l'hôtel de .

Caractères que Molière avait encore à traiter.

Rôles de ses pièces qu'il remplissait.

Son talent supérieur comme acteur.

Il était orateur de sa troupe.

En quoi consistait cet emploi.

Son habileté à diriger sa troupe.

Sa fortune.

Ses différentes demeures à .

Parts qu'il touchait dans les recettes de la troupe.

Conduite inconvenante de sa veuve.

- Sa vanité et sa feinté douleur.

- Ses intrigues avec du Boulay.

- Aventure d'un président de et de deux intrigantes, dont l'une se faisait passer pour mademoiselle Molière.

- Cette ruse est découverte.

- Le président et les deux intrigantes mis en jugement et condamnés.

- On fait allusion à cette aventure dans plusieurs ouvrages.

- Intrigues de mademoiselle Molière et de Guérin.

- Elle l'épouse.

- Quatrain sur ce mariage.

- Elle se retire du théâtre.

- Sa mort.

- Mort de Guérin.

- Détails sur la fille de Molière.

- Elle se laisse enlever par M. de Montalant.

- Elle l'épouse.

- Ils meurent sans enfants de leur mariage.

- Prétendue convention entre Molière et l'Académie.

- Auteurs comiques qui ne furent pas académiciens.

- Le buste de Molière placé dans la salle de l'Académie.

- Son éloge mis au concours.

- Ses collatéraux

- Le nom dé Poquelin est éteint.

- La *Section de Molière et de la Fontaine* ordonne l'exhumation de leurs restes.

- Il est probable qu'on ne retira les cendres ni de l'un ni de l'autre

- Les ossements exhumés restent dans l'abandon.

- On les dépose au Musée des monuments français.

- On les transporte au cimetière du Père-la-Chaise.

- Proposition de Lekain, en 1773, pour l'érection d'une statue de Molière. - Insuccès de ce projet.

- Ouverture d'une souscription en 1818 pour l'érection d'un monument. - Nouvelle tentative également vaine en 1829.

- Reprise vainement en 1836, cette même idée est accueillie en 1838. - Nomination d'une commission. - Délibérations du conseil municipal de ; votes des Chambres.

- Molière est accusé de plagiat par les Italiens.

- Il a imité nos vieux auteurs.

- Il est critiqué par M. Schlegel.

- Réfutation des critiques de Boileau contre lui.

- Réponse de Boileau à Louis XIV sur le génie de Molière.

- Influence de Molière sur son siècle.

BIBLIOGRAPHIE DE MOLIÈRE.

- Pages.

I. Ouvrages relatifs à sa personne.

II. Ouvrages relatifs à ses écrits.

III. Editions de ses oeuvres,avec travaux littéraires.

- FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.